



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>

WIDENER



HN 7VBW Z

Cyc 88

KF19 HARVARD COLLEGE LIBRARY



BOUGHT FROM THE INCOME OF THE FUND
BEQUEATHED BY
PETER PAUL FRANCIS DEGRAND
(1787-1855)
OF BOSTON

FOR FRENCH WORKS AND PERIODICALS ON THE EXACT SCIENCES
AND ON CHEMISTRY, ASTRONOMY AND OTHER SCIENCES
APPLIED TO THE ARTS AND TO NAVIGATION

ENCYCLOPÉDIE

DES

GENS DU MONDE.



TOME TROISIÈME,

Première Partie.

✱
IMPRIMÉ
PAR LA PRESSE MÉCANIQUE DE E. DUVERGER,
RUE DE VERNEUIL, N° 4.

★

ENCYCLOPÉDIE

DES

GENS DU MONDE,

RÉPERTOIRE UNIVERSEL

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS;

AVEC DES NOTICES

SUR LES PRINCIPALES FAMILLES HISTORIQUES
ET SUR LES PERSONNAGES CÉLÈBRES, MORTS ET VIVANS;

PAR UNE SOCIÉTÉ

DE SAVANS, DE LITTÉRATEURS ET D'ARTISTES, FRANÇAIS ET ÉTRANGERS.



TOME TROISIÈME.



PARIS.

LIBRAIRIE DE TREUTTET ET WÜRTZ,

RUE DE LILLE, n° 17;

STRASBOURG, GRAND'RUE, n° 48. — LONDRES, 50, BOND-ST. SQUARE.

1834

Cyc 88

HARVARD COLLEGE
NOV. 24 1919
LIBRARY
DEGRAND FUND

SIGNATURES

DES AUTEURS DU CINQUIÈME VOLUME.

MM.		MM.	
ALLOU.	C. N. A.	GOUBAUX.	G-X.
ANDERS.	G. E. A.	GUADET.	G-T.
AUBRAGIER.	H. A.	GUILLON (l'évêque).	M.N.S.G†.
AVEZAC (de).	*A.....	HAUSSARD.	H-D.
BÉGIN (à Metz).	E. A. B.	HUOT.	J. H-T.
BERGER DE XIVREY.	J. B. X.	IZARN.	J. I.
BERR (Michel).	M. B.	JAL.	A. J-L.
BREVILLE.	S. A. B.	JANIN (Jules).	J. J.
BOILEAU (à Londres).	D. B.	LABOUDERIE (l'abbé de).	J. L.
BOISSARD.	B-D.	LAFAIST (à Orléans).	L-F-T.
BOULATIGNIER.	J. B-R.	LA NOURAIS (de).	L. N.
BRADI (M ^{me} la comtesse de)	L. C. B.	LATÉNA (J. de).	J. L. T. A.
CAREN.	S. C.	LAVERGNE.	P. L-E.
CALVIMONT (de).	A. DE C.	LEDHUY.	L. D.
CARETTE (le lieut.-colonel).	C-TE.	LEGRAND.	A. L-D.
CHAMROBERT (de).	P. C.	LEPAN.	L-N.
CLAPEYRON.	C-ON.	LE ROY.	ON. L. R.
COCTEAU.	T. C.	MACCARTHY.	J. M. C.
CORBIÈRE (Éd., au Havre).	E. C.	MAGENDIE.	M-IE.
COUPIN.	P. A. C.	MARCHAL.	CH. M.
COURNOT.	A. C.	MATTER.	M-R.
Croif (Raoul de, à LaGuer-		MELISS.	M-Sa.
che).	R. D. C.	MOLÉON (de).	V. DE M-N.
CUVIER (Rod.).	R. C.	MORAWSKI (Théodore).	TH. M-XI.
DAUNOU.	D-N-U.	NAUDET.	N-T.
DIADDE.	D. A. D.	OURRY.	M. O.
DELBARE.	TH. D.	OZENNE (M ^{lle} Louise).	L. L. O.
DEPPING.	D-G.	PAQUIST (à Bourges).	P-ST.
DERODE.	D-E.	PARIS (Paulin).	P. P.
DUBOIS.	N. A. D.	PARISOT (de la marine).	J. T. P.
DUFAU.	P. A. D.	PARISOT (Valérien).	VAL. P.
DUMERSAN.	D. M.	PRELOUZE (père).	P-ZE.
DUVERGIER.	J. B. D.	PERNOT.	P-T.
FAYOT.	F. F.	PITKIEWICZ.	M. P-Z.
FÉTIS (fils).	E. F-s.	QUESNÉ.	J. L. Q.
GOEPP.	J. J. G.	RATIER.	F. R.
GOLBÉRY (de, à Colmar).	P. G-Y.	RAYMOND.	F. R-D.

LISTE DES COLLABORATEURS.

MM.		MM.	
REGNARD.	E. R.	SPACH (Louis).	L. S.
REINAUD.	R.	TAUPIAC (à Toulouse).	E. T.
RYPINSKI.	A. R-SKI.	THIÉBAUT DE BERNEAUD.	A. T. D. B.
SAURY.	L. S-Y.	TISSOT (à Bourges).	J ^b . T.
SAVAGNER.	A. S-R.	WALCKENAER (le baron).	W-R.
SCHNITZLER.	S. et J. H. S.	VIEL-CASTEL (le comte Henri de).	V.
SIMON.	S-N.	VIEL-CASTEL (Oscar de).	O. V.
SINNER (de).	S-R.	VILLENAVE.	V-VE.
SOYER.	L. C. S.		

Les lettres *C. L.* indiquent que l'article est traduit du *Conversations-Lexicon*.

C. L. m. signifie *Conversations-Lexicon* modifié.

ENCYCLOPÉDIE

DES

GENS DU MONDE.

B.

BAPHOMÈTE est le nom d'un symbole des Templiers (voy. cet art. et les *Templiers de Z. Werner*). Le reproche qu'on faisait aux membres de cet ordre d'avoir un certain penchant vers l'islamisme, fit prendre dans l'origine ce symbole pour le nom retourné de Mahomet. Dans plusieurs collections archéologiques, à Vienne et à Weimar, par exemple, se trouvent taillées en pierre des figures réunissant les caractères des deux sexes, ayant deux têtes ou seulement deux faces, ressemblant à un homme barbu, aux formes d'ailleurs toutes féminines, et ordinairement environnées de serpens, du soleil, de la lune et d'autres attributs extraordinaires, avec des inscriptions, le plus souvent rédigées en arabe. M. de Hammer, dans ses *Fundgruben des Orients*, a déclaré regarder ces figures comme des idoles du Baphomète des Templiers. Il a cherché à prouver à l'appui de son opinion que ces chevaliers dont déjà il avait cru trouver les rapports avec les Assassins (voy.), adonnés comme ils l'étaient au gnosticisme et surtout aux pratiques des Ophites (voy.), s'étaient rendus coupables d'apostasie, d'idolâtrie et d'immoralité. Il rapporte la plupart de ces inscriptions à la Mété, à la Sophie ou à l'Achamot Prunicos des Ophites, représentés, selon lui, sous les deux sexes, comme symboles de la volupté contre nature, et comme principe de la sensualité. A l'appui de cette hypothèse il rappelle tout ce qui, dans les accusations portées contre les Templiers et dans leurs propres traditions, a quelque rap-

port avec les idoles et les têtes de Baphomète, pour soutenir l'imputation de gnosticisme qu'il leur fait. Baphomète, selon lui, doit signifier le baptême de Mété, le baptême de feu, le baptême gnostique, une sorte d'illumination spirituelle qui, chez les Ophites, était interprétée d'une manière sensuelle, comme le mélange des sexes. L'opinion de M. de Hammer fut attaquée, entre autres par M. Raynouard, le défenseur des Templiers, qui démontra dans le *Journal des Savans* (mars 1819) que l'ancienne interprétation du mot *Baphomète*, comme ayant la même signification que Mahomet, était la seule acceptable; et M. Sylvestre de Sacy a été du même avis. C. L.

BAPTÊME. Ce sacrement est le premier que l'église chrétienne confère à l'homme. Elle le saisit d'ordinaire à son entrée dans la vie, pour lui imprimer le sceau de la régénération, le revêtir de *Jésus-Christ*, selon l'expression de l'apôtre, le marquer du caractère de chrétien, et, par les touchantes cérémonies qui l'accompagnent, lui apprendre que nous sommes nés au sein de la corruption, qu'un joug de péché et de misère pèse sur les enfans d'Adam, qu'il fallait à notre nature dégradée un médiateur dont les mérites ineffables pouvaient seuls opérer notre réconciliation, nous diriger par sa lumière dans la voie qui conduit à la patrie céleste, d'où nous sommes déchus; quelles sont enfin les magnifiques espérances auxquelles nous sommes appelés, si nous sommes fidèles aux engagemens stipulés par nous ou pour

nous. Telles étaient les graves instructions que les pères des premiers siècles donnaient à ceux qui se préparaient au baptême.

Autrefois il était différé, souvent même jusqu'à un âge avancé. Constantin ne le reçut que peu de temps avant sa mort. Tous ne naissaient pas chrétiens; ceux qui le devenaient semblaient alors se dévouer au martyre. Le baptême en était l'initiation; il fallait le demander, l'attendre long-temps, et en être jugé digne. On s'y préparait par les exercices du catéchuménat, qui durait plus ou moins de deux ans, selon les dispositions de l'aspirant; c'étaient des épreuves nécessaires pour s'assurer de la foi et des mœurs: méthode dont saint Augustin justifie l'esprit dans un excellent traité à ce sujet *. Il y avait deux sortes de catéchumènes, les *auditeurs* et les *compétens*. Les premiers assistaient aux prédications communes dont les païens eux-mêmes n'étaient pas exclus, mais ils ne participaient encore, ni à la prière publique, ni à la connaissance de la liturgie sacrée; et de là vient ce secret des mystères dont il est tant parlé dans nos anciens monumens; de là cette formule qui se rencontre si fréquemment, par laquelle le diacre avertissait les catéchumènes de se retirer de l'église avant la récitation des prières. Les seconds, après avoir donné au commencement du carême leurs noms à l'évêque et fait connaître le désir de recevoir le baptême au temps donné, étaient soumis à des épreuves rigoureuses; et, quand ils avaient fourni leur temps de noviciat, ils recevaient, avec l'imposition des mains de l'évêque, le nom de *compétens* et d'*élus*, qui leur donnait l'espérance d'être admis au sacrement. Dans l'intervalle, en les examinait et on les instruisait plus à fond; on leur expliquait l'oraison dominicale et le symbole, particulièrement les mystères, les demandes qui leur seraient faites et les obligations qu'ils auraient à contracter. Nous avons encore grand nombre de ces instructions, faites par les plus savans et les plus pieux évêques de ces temps-là, saint Cyrille de Jérusalem,

(*) *De la Foi et des Œuvres*, dans la Bibliothèque choisie des Pères de M. l'abbé Guillon, t. XXII, pag. 302 et suivantes.

saint Basile de Césarée, saint Grégoire de Nazianze, saint Grégoire de Nysse, saint Augustin, saint Jean-Chrysostôme; et dans leurs écrits toute la doctrine du baptême se trouve développée.

Le baptême s'administrait avec pompe la veille de Pâques ou de la Pentecôte. Régulièrement on ne baptisait qu'à ces deux solennités; mais on baptisait en tout temps ceux qui se trouvaient en péril, lorsque la vie était menacée par la persécution ou par une maladie grave; ce qui introduisit peu à peu l'usage de baptiser les enfans nouveau-nés. Nous en voyons des exemples dès le temps de saint Cyprien. La description des cérémonies du baptême qui se lit dans saint Ambroise suffit pour en constater et la haute antiquité et la parfaite conformité avec celles qui se pratiquent encore à présent.

Le jour arrivé, l'évêque ou le prêtre délégué par lui accompagnait l'élu à la porte du baptistère (*voy.*) et lui touchait les oreilles et les paupières en prononçant le mot *hephpheta*, qui veut dire *ouvrez-vous*, à l'exemple du Sauveur dans la guérison de l'aveugle-né. On l'interrogeait sur la foi, en lui faisant réciter le symbole des apôtres. Après l'imposition des mains et les exorcismes, il était introduit dans le baptistère ou saint des saints. Là, il renonçait au démon, à ses pompes, à ses œuvres, tourné d'abord vers l'occident, image des ténèbres, puis vers l'orient; symbole de lumière; le célébrant faisait la bénédiction de l'eau, pour indiquer tous les mystères de l'Écriture, la création, le déluge, le passage de la mer Rouge, la délivrance de la servitude d'Égypte, la nuée, les eaux de Mara, Naaman, et le paralytique de la piscine. On y plongeait le catéchumène jusqu'à trois fois, nommant à chacune l'une des personnes de la sainte Trinité. A ce moment il était purifié de tous ses péchés. Toutefois le baptême par aspersion était jugé suffisant en cas de nécessité, comme pour les malades. Au sortir du bain sacré, l'évêque faisait au baptisé l'onction sur la tête. Dans quelques endroits on lui lavait les pieds; usage particulier à l'église de Milan, et on le revêtait d'une robe blanche, symbole de la pureté dont il s'engageait à

faire son plus bel ornement, Il était tenu de la porter durant la semaine entière.

Avec le baptême, on recevait aussi la grâce de l'Esprit-Saint, Vous avez été, disait-on aux catéchumènes, mis en possession de la grâce et rendus participants de l'Esprit-Saint: ce que tous nos docteurs entendent par le sacrement de confirmation. « Les baptisés, dit l'abbé Fleury, étaient présentés à l'évêque, et, par la prière et l'imposition des mains, ils recevaient le Saint-Esprit, c'est-à-dire la confirmation. » On mettait dans la main du néophyte un cierge allumé, « symbole, dit saint Cyrille de Jérusalem, de l'ardeur de la foi qui doit éclairer sa raison et échauffer son cœur. » Ainsi renouvelé et fortifié, il marchait vers l'autel pour y recevoir l'eucharistie, et assister pour la première fois au saint sacrifice. On faisait manger aux nouveaux baptisés du lait et du miel, pour marquer l'entrée dans la terre promise et l'enfance spirituelle, parce que c'était la première nourriture des enfans sevrés. On leur imposait un nom particulier, celui d'un apôtre ou d'un saint qui allait devenir leur protecteur dans le ciel et dont ils promettaient d'imiter les vertus sur la terre, en même temps qu'on leur donnait des parrains choisis parmi leurs parents. Saint Jean Chrysostôme nous apprend qu'ils étaient aussi dans l'usage de porter, au moins un certain temps, l'évangile suspendu à leur cou, mettant leurs engagemens sous la sauvegarde du livre divin.

Pendant les douze premiers siècles de l'église, dans l'Orient et dans l'Occident, on baptisait communément par immersion. Cependant on croit avec raison que les apôtres baptisèrent par aspersion les 3,000 et les Juifs qui crurent en Jésus-Christ et qui furent baptisés dans un jour, comme il est dit aux 2^e et 3^e chapitres du Livre des Actes. Aujourd'hui on baptise par l'infusion de l'eau faite sur la tête de l'enfant, dans l'église d'occident; car les Grecs baptisent encore aujourd'hui par immersion, au moins pour l'ordinaire. Les Maronites emploient indifféremment l'un et l'autre usage.

La forme du baptême chez les Grecs est conçue en ces termes : *Baptisatur*

servus (vel serva) Dei, in nomine Patris, et Filii, et Spiritus-Sancti, Amen. Chez les Latins : *Ego te baptiso, in nomine, etc.* Toute autre formule serait illicite et inefficace à leurs yeux. Le ministre ordinaire du baptême solennel, c'est l'évêque ou le prêtre, c'est-à-dire le suré ou un autre prêtre délégué par lui ou par l'évêque. Le ministre extraordinaire, c'est le diacre avec la commission des pasteurs du premier ou du second ordre. Dans le cas de nécessité, c'est-à-dire quand une personne est en danger de mourir sans baptême, tout homme, même hérétique, excommunié, juif ou païen, et toute femme, peuvent donner valablement et licitement le baptême, pourvu qu'ils aient l'intention de faire ce que fait l'église en administrant ce sacrement et qu'ils prononcent les paroles consacrées en versant l'eau.

C'est un dogme de la foi chrétienne que le baptême est d'une absolue nécessité pour le salut, mais qu'il peut être suppléé dans les adultes par le martyre. Quant aux enfans morts sans baptême, nous pensons, comme la plus grande partie des théologiens catholiques, qu'il y a de la témérité à les condamner à un châtimeut qu'ils n'ont point mérité. Pour se convaincre que le sort des enfans morts sans baptême n'est pas celui des adultes qui ont abusé de leur liberté et de la grâce, il n'y a qu'à lire les motifs du jugement de Dieu contre les réprouvés, énoncés dans l'Évangile; on verra que les enfans n'y sont pas compris. Quel que soit leur état et quelque peine qu'ils puissent en ressentir, ils ne sont pas assez malheureux, dit saint Augustin, pour ne pas regarder l'existence comme un bienfait. Saint Thomas, saint Grégoire de Nazianze, saint Grégoire de Nysse, ont établi la même doctrine. S'il y a des théologiens qui pensent autrement, c'est un sentiment particulier qui n'est rien moins qu'une décision de l'église; ils s'engagent sans doute à le concilier avec les notions que nous avons de la divinité.

M. N. S. G †.

BAPTÊME DE SANG. Les premiers chrétiens reconnaissaient trois sortes de baptêmes : 1^o le baptême de l'eau, qui est celui que J.-C. institua sur les bords

du Jourdain; 2° le baptême de la pénitence qu'il fonda au Calvaire en pardonnant au voleur converti qui mourait à son côté; 3° enfin le baptême de sang qu'il institua encore en consommant le sacrifice de sa vie sur la croix. Ce dernier baptême n'est donc autre chose que le martyre (*voy.*). Pendant les premiers siècles du christianisme, beaucoup de néophytes périssaient dans les tortures avant d'avoir reçu le baptême de l'eau; mais, aux yeux des fidèles, le supplice lui-même leur tenait lieu du sacrement qu'ils n'avaient pu recevoir. « Au baptême de sang, écrivait saint Augustin, le prêtre est remplacé par les bourreaux, l'eau par le sang, et l'imposition mystique des mains par les tortures. » *VOY. MARTYRE. D. A. D.*

BAPTÊME ÉQUATORIAL OU TROPICAL. L'antique cérémonie du baptême maritime a perdu depuis quelque temps, comme les cérémonies de bien d'autres cultes, une partie de son ancienne solennité.

Autrefois le jour du passage sous la Ligne ou sous le tropique était une fête que Neptune donnait aux marins. Une ou deux semaines à l'avance, tout l'équipage se préparait à célébrer dignement l'entrée du vaisseau dans le domaine des divinités équinoxiales. Le gros *gabier*, chargé du rôle du dieu des mers, tressait sa barbe d'étoupe, apprêtait le harpon qui devait lui servir de trident. On barbouillait de peinture noire ou de goudron les petits mousses destinés à devenir les Tritons de Neptune. Un vaste autel était érigé sur le gaillard d'arrière pour recevoir le serment des néophytes, et les pompes à incendie du vaisseau étaient aussi montées sur le pont pour inonder de l'eau du baptême les catéchumènes qui se disposaient avec une certaine bravoure à recevoir l'inévitable aspersion.

Aujourd'hui cette liturgie a été un peu simplifiée à bord de la plupart des bâtimens, au grand regret des prêtres du dieu des mers qui vivaient aussi un peu de l'autel. Les choses se font bien encore avec un reste de leur splendeur passée; mais en général on se contente d'administrer le baptême, le plus promptement qu'il est possible, sans trop négliger ce-

pendant les formes essentielles du culte.

Lorsque le navire se trouve sous la Ligne ou sous le tropique, quand il ne doit pas passer sous l'équateur, le dieu Neptune monte dans la grande hune. Le capitaine se tient sur son banc de quart. Le dieu demande au capitaine, au moyen du porte-voix, le nom du navire, le lieu de son départ, celui de sa destination, le nombre des gens de l'équipage et des passagers, le nom surtout des individus qui n'ont pas payé leur tribut au souverain du vaste empire des mers. Après ces questions et les réponses d'usage, le dieu Neptune se met à grelotter de froid et à faire pleuvoir sur ses nouveaux sujets une grêle de pois verts et de haricots secs, météore précurseur de l'aspersion qui s'apprête. La saturnale maritime commence alors. Chaque néophyte, les yeux bandés, est conduit vers une large baille ou moitié de tonneau, remplie d'eau. Il s'agit de le raser: qu'il ait ou non de la barbe; un sabre de bois fait l'office de rasoir; une eau farineuse ou une mixtion de goudron sert de savon. Le grand-prêtre, ou le dieu lui-même, reçoit la confession du pénitent, et, à un signal donné, le pécheur est plongé impitoyablement dans la baille sur laquelle il s'est assis. Les pompes et les seaux d'eau font le reste, et pour peu que la rétribution allouée par le néophyte à son confesseur ait été jugée trop faible, on peut croire que le baptême ne manque pas d'être copieux.

Cette grotesque cérémonie, empruntée aux usages les plus anciens de la navigation *hauturière*, se termine par une double ration accordée par le capitaine, et par des danses sur le gaillard d'arrière. La liberté la plus entière est accordée ce jour-là aux gens de l'équipage; la discipline austère du bord ne reprend sa verge de fer que le lendemain, époque inflexible où le trident de Neptune cesse d'être le sceptre du monde. Le jour du passage sous la Ligne ressemble aussi à ces fêtes romaines pendant lesquelles les maîtres servaient à table les gens de leur maison.

N'oublions pas de dire que quelquefois, pour compléter le burlesque de ces petites saturnales du gaillard d'avant, les matelots essaient de faire voir la Ligne

équinoxiale aux passagers crédules , en plaçant diamétralement un cheveu sur l'objectif de la longue-vue qu'ils leur présentent de l'air le plus risiblement sérieux du monde. E. C.

BAPTISTE. Les deux frères de ce nom ont, dans des genres bien différens, tenu long-temps une place distinguée au Théâtre-Français.

M. BAPTISTE *ainé* débuta, en 1791, au théâtre de la rue Culture-Sainte-Catherine, au Marais, l'un des nombreux spectacles qu'avait fait éclore le décret de l'Assemblée constituante, qui rendait libre l'exploitation des entreprises dramatiques. L'imitation faite par Lamartière, des *Rœuber* de Schiller, sous le titre de *Robert, chef de brigands*, attira tout Paris à ce théâtre. M. Baptiste y remplissait le principal rôle, dans lequel sa taille presque colossale ajoutait beaucoup à l'effet qu'il y produisait. Mais son talent avait d'autres ressources, et lorsqu'il entra l'année suivante au théâtre dit de la République, l'une des fractions de la Comédie française, son aplomb, son jeu toujours soigné, son tact profond, sa rare intelligence, ne tardèrent pas à l'y placer au premier rang. Toutefois, quelques désavantages physiques et un son de voix sourd et nasal, que ne pouvait entièrement dissimuler sa diction habile, nuisirent toujours un peu à ses succès dans la tragédie. Il en obtint de bien plus prononcés dans la comédie et le drame. Aucun acteur n'avait mieux joué le *Glorieux*, et l'on se rappelle la supériorité avec laquelle il créa le rôle du capitaine dans *les Deux Frères*, de Kotzebuë. Après la réunion des artistes de notre première scène et la réorganisation complète du Théâtre-Français, Baptiste *ainé* continua d'y mériter et d'y obtenir la faveur publique. Dans les pères, dans les *raisonneurs*, et même dans une partie de ce qu'on appelle les *premiers rôles*, l'ancien et le nouveau répertoire trouvent en lui un interprète également distingué.

En quittant la scène, il y a plusieurs années, M. Baptiste ne cessa point de se rendre utile à l'art dramatique. Il se voua entièrement à ses fonctions de professeur à l'école royale de déclamation,

qu'il a remplies pendant long-temps avec autant de zèle que de talent. Ses leçons, toujours dirigées par le goût et l'instruction, ont formé plusieurs artistes recommandables, non-seulement pour le théâtre auquel il avait appartenu, mais pour nos grands spectacles lyriques, où le public français aimera toujours à trouver réuni au mérite du chanteur celui du comédien.

M. BAPTISTE *cadet*, en partageant de bonne heure le goût de son frère pour le théâtre, se sentit entraîné, dans cette carrière, par ses dispositions naturelles, vers un but tout opposé. Avant d'arriver au comique il passa par le bouffon, puisqu'il commença par jouer les *niais* au spectacle de M^{lle} Montansier. Il y fut le prédécesseur de Brunet en créant le type des *Jocrisse*. C'est là aussi que ses mots plaisans, ses *lazzis* burlesques dans le rôle de Danières, firent, d'une comédie de Desforges, l'amusante farce du *Sourd*. Après avoir fait partie pendant quelque temps du théâtre de la République, qu'il avait quitté en 1792 pour celui de Feydeau, il fut, à l'époque de la réunion dont nous avons parlé plus haut, rappelé au Théâtre-Français pour y tenir en chef l'emploi des *comiques*. On sait avec quel succès il s'en acquitta. Si dans quelques rôles qui prêtent à la *charge*, tels que celui de Thomas Diafoirus, on retrouve encore parfois quelques traces de bouffonnerie, il sut dans Bazile, dans Brid'oison, dans l'Intimé des *Plaideurs*, et dans une foule d'autres rôles, se montrer à la fois l'acteur de la vérité et de la bonne plaisanterie.

Depuis leur retraite les deux frères ont reparu quelquefois, soit au Théâtre Français, soit dans les représentations de bénéfices, et les nombreux *comiques* de nos spectacles ont pu trouver dans leur jeu naturel et franc, des leçons qu'ils ne peuvent que gagner à mettre en pratique. M. O.

BAPTISTÈRE, lieu destiné à la conservation de l'eau baptismale et à l'administration du baptême (*voy.* ce mot).

Le baptistère de Jésus fut le Jourdain. Ses premiers disciples n'en eurent d'abord pas d'autre. Bientôt cependant ils se servirent de toute rivière, de tout lac

qu'ils rencontrèrent pour administrer le baptême. *Voici de l'eau*, dit l'eunuque de la reine Candace à Philippe, *qu'est-ce qui empêche que je sois baptisé ?* Il en fut de même de leurs successeurs, tant que l'autorité repoussa le christianisme et proscrivit l'exercice public de son culte. Mais aussitôt qu'il fut permis aux chrétiens de bâtir des églises, ils construisirent, tout auprès des cathédrales, des édifices qu'on appela *baptistères*, *piscines*, *lieux d'illumination*, etc., ainsi que le témoignent saint Cyrille de Jérusalem, saint Paulin de Nole, saint Augustin, et d'autres Pères.

Nous voyons dans les *Mœurs des Chrétiens*, par l'abbé Fleury, III^e partie, chap. xxvii, ce que c'était que les anciens baptistères. « Le baptistère, dit-il, était d'ordinaire bâti en rond, ayant un enfoncement où l'on descendait par quelques marches pour entrer dans l'eau, car c'était proprement un bain. Depuis on se contenta d'une grande cuve de marbre ou de porphyre, comme une baignoire, et enfin on se réduisit à un bassin comme sont aujourd'hui les fonts. Le baptistère était aussi orné de peintures convenables à ce sacrement, et garni de plusieurs vases d'or et d'argent, pour garder les saintes huiles et pour verser l'eau. Ceux-ci étaient souvent en forme d'agneaux ou de cerfs, pour représenter l'agneau dont le sang nous lave, et pour marquer le désir des âmes qui cherchent Dieu, comme un cerf altéré cherche une fontaine, suivant l'expression du psaume xli. On y voyait aussi l'image de saint Jean-Baptiste, et une colombe d'or ou d'argent, suspendue sur le bain sacré, pour mieux représenter toute l'histoire du baptême de Jésus-Christ et la vertu du Saint-Esprit qui descend sur l'eau baptismale. Quelques-uns même disaient *le Jourdain* pour dire les fonts. »

On sent bien que cette description des *baptistères* ne convient pas à tous sans exception. En diverses circonstances et dans divers pays, on en revint aux fontaines, aux lacs et aux rivières, comme dans la primitive église et sous le beau ciel de l'Orient. Les Germains, convertis par le glaive de Charlemagne, trouvèrent des baptistères dans les fleuves de leur

pays. Ils reçurent une abondante immersion, comme si la quantité d'eau devait suppléer à la faiblesse de la foi ! d'autres furent copieusement aspergés sur les bords de ces mêmes fleuves. Insensiblement les baptistères furent restreints dans l'enceinte des basiliques et en firent partie. Ce ne fut le plus souvent que des chapelles disposées à l'entrée des églises, au milieu desquelles s'élevait un bassin de pierre, propre à contenir l'eau baptismale. C'est ce que l'on voit généralement dans les états qui professent la religion catholique, si l'on en excepte quelques contrées d'Italie, où l'on trouve encore des baptistères séparés.

Maintenant le baptistère n'est pas seulement le lieu où l'on confère le sacrement du baptême ; on donne encore ce nom aux fonts baptismaux.

L'acte de baptême est également appelé *baptistère*, dans le langage du peuple. J. L.

BAPTISTES, voy. ANABAPTISTES ET MENNONITES.

BAR (COMTÉ, puis DUCHÉ DE). Le *Barrois*, le comté ou duché de *Barrois*, habités du temps des Romains, puisque plusieurs villes dont il ne reste aujourd'hui que des ruines y florissaient, a fait long-temps partie du pays des *Leuquois*, sous le nom de *Pagus Barrensis* ; il fut ensuite enclavé dans le vaste royaume d'*Austrasie* ; et, à l'époque du partage de l'ancien royaume de Lothaire, par Brunon, qui ne pouvait régir seul un pays aussi étendu, le Barrois concourut à former la *Haute-Lorraine* où le *duché de Mosellane*, appelé ainsi parce que la Moselle la traversait depuis sa source jusqu'à son embouchure. Le Barrois eut alors une suite de *comtes*, peu connus dans l'histoire. En 959, Frédéric d'Ardenne, comte de Bar, qui avait épousé, en 954, la princesse Béatrix, fille de Hugues-le-Grand et nièce du roi Othon et de l'archevêque Brunon, devint duc bénéficiaire de la Haute-Lorraine, c'est-à-dire gouverneur à vie d'une province qu'il tenait en fief de l'empire d'Allemagne. Il mourut en 984, après avoir élevé le château de Bar et détruit une infinité de forteresses qui occupaient toutes les hauteurs depuis l'invasion des Huns, et ser-

vaient de repaires à des brigands contre lesquelles brisa plus d'une fois la puissance impériale. Frédéric I^{er} eut pour fils et successeur Théodoric I^{er}. A celui-ci succéda Frédéric II, qui ne laissa que deux filles, dont l'aînée, la comtesse Sophie, épousa Louis de Montbelliard, père de Thiéri, souche de la seconde maison de Bar. Sophie gouvernait en 1048, époque mémorable par l'avènement de Gérard d'Alsace au trône héréditaire de Lorraine; elle s'associa son fils, Thiéri II, qui épousa Ermentrude, fille de Guillaume II, duc de Bourgogne, et prit le titre de comte qu'avait déjà porté son père. Bar, dont l'existence paraît remonter au v^e siècle, et dont les coteaux étaient déjà cultivés et couverts de vignes sous le règne de Childeric I^{er}, s'agrandit dans le cours du xi^e siècle; les comtes attirèrent des habitans autour du château, en leur accordant des franchises; on coupa les bois qui l'environnaient; les citoyens les plus opulens s'y transportèrent et bâtirent la ville haute. Renaud I^{er}, prince vaillant, dont la vie fut une suite de prospérités et d'infortunes, mort en ermite au château de Mouçon; Hugues I^{er} son fils, qui porta sa bannière en Palestine; Henri I^{er}, mort au siège d'Acre, dans l'armée de Philippe-Auguste, lorsque sa mère, la princesse Agnès, luttait avec énergie contre l'évêque de Verdun; Thiébaud I^{er}, prince turbulent, fanatique, croisé contre les Albigeois, se succédèrent dans la possession souveraine du Barrois. Henri II, fils de Thiébaud, allié de la France, fit des prodiges de valeur à la bataille de Bouvines; mais ce bouillant courage fut plutôt chez lui un vice qu'une vertu. Il ravagea la Lorraine, brûla 70 villages dans une seule excursion et périt en Palestine, près de Gaza. Thiébaud II, excommunié par l'évêque de Metz qu'il avait fait prisonnier, relevé de l'interdit au concile de Lyon, toujours en lutte avec ses voisins, obtint pour son fils Henri III la jeune Aliénor, fille d'Édouard I^{er}, roi d'Angleterre, et se menagea ainsi un puissant allié. Henri embrassa le parti des Anglais contre Philippe-le-Bel et ravagea la Champagne. La reine Jeanné de Navarre marcha contre lui, le prit et le fit conduire à Bruges.

Ce fut dans sa prison qu'il signa la promesse de faire hommage au roi de tout ce qu'il possédait sur la rive gauche de la Meuse et d'aller *outré-mer*. Il y mourut en 1302. C'est du traité de Bruges que date la distinction du Barrois *montvant* et *non-montvant*, devenu depuis l'objet d'un si grand nombre de difficultés. La noblesse barrésienne protesta contre l'aliénation d'une *souveraineté indépendante* qui n'appartenait point *en propre* au souverain; mais ce fut inutilement, et, à l'avènement de chaque prince, les rois de France continuèrent à recevoir l'hommage des comtes de Bar. Léonard I^{er}, époux de Marie de Bourgogne, décédé en allant en Palestine; Henri IV, Édouard II, Robert I^{er}, fils et petit-fils d'Édouard I^{er}, ne semblent avoir pris la couronne que pour désoler les peuples. Robert était encore mineur lorsque ses états furent érigés en duché (1384). Il épousa Marie de France, fille du roi Jean, dont il eut quatre enfans. Édouard III, l'un d'eux, tué à la bataille d'Azincourt, en 1415, laissa son frère, le cardinal de Bar, seul héritier de sa maison. Ce cardinal céda, le 13 août 1419, la propriété du duché de Bar et du marquisat de Pont-à-Mousson à son neveu René, duc de Guise, puis roi de Sicile et duc d'Anjou. On transigea par indemnité avec les princes de la maison de Bar qui pouvaient avoir des prétentions au duché, et le cardinal négocia le mariage de son neveu avec Isabelle, fille unique du duc de Lorraine, Charles II; mesure politique d'une haute convenance, puisque deux souverainetés toujours rivales, toujours ennemies, allaient se confondre sous un même sceptre. Cependant ces deux états conservèrent chacun leurs droits, leurs coutumes et leur mode de juridiction respectif. Le Barrois suivit les tristes destinées de la Lorraine (*voy. ce mot*).

Les armes du duché de Bar étaient *parti d'azur, semées de croix recroisetées au pied fiché d'or* et sa devise, adoptée par la ville de Bar: *Plus penser que dire*. Les monnaies, ordinairement distinguées par *deux barbeaux*, se frappaient à Bar, à Saint-Mihiel, à Clermont en Argonne et même à Étain. Il existe des monnaies de France frappées à Bar.

Le Barrois, borné au nord par la Lorraine, le Clermontois et une partie de l'évêché de Verdun, au midi par la Champagne et les Vosges, avait du nord au sud une étendue d'environ 40 lieues, et de 10 à 12 de l'est à l'ouest. Il dépendait, au spirituel, pour une partie de l'évêché de Verdun, et pour l'autre partie de l'évêché de Toul, et comprenait, avant la division départementale, deux bailliages divisés en plusieurs prévôtés et châtellenies, qui ressortissaient du parlement de Paris : c'était le *Barrois mouvant*. Le *Barrois non-mouvant*, beaucoup moins considérable, dépendait du parlement de Nancy. Le département de la Meuse (voy. ce mot) représente avec assez d'exactitude les anciennes limites de la principauté de Bar.

E. A. B.

BAR (*vins de*), voy. MEUSE (*département de la*).

BAR (CONFÉDÉRATION DE). Plus d'un siècle de malheurs et d'opprobre avait enfin dégoûté les Polonais de l'anarchie. Dès la seconde moitié du XVIII^e siècle, d'illustres citoyens entreprirent la régénération de leur patrie; mais la Russie, dont les troupes ne quittaient plus la Pologne depuis l'avènement au trône de Stanislas-Auguste Poniatowski, son protégé, était résolue d'arrêter tous les projets des patriotes. Repnin, ministre de Catherine II à Varsovie, après avoir fait enlever, dans la nuit du 13 octobre 1767, quatre principaux membres de la diète, fit voter par celle-ci les fameuses *lois cardinales et matières d'état*, par suite desquelles tous les abus, source d'une licence anarchique, qui n'avaient jusqu'alors que force d'usage, passèrent en lois formelles, *garanties à perpétuité* par la Russie. Cette espèce de constitution fut promulguée le 21 février 1768, et le 29 du même mois Joseph Pulawski, avec ses trois fils et ses deux neveux, ainsi que deux autres patriotes, réunis à Bar (petite ville de la Podolie), protestant dans un acte solennel contre la garantie moscovite, résolurent de repousser la tyrannie par la force. Ils choisirent exprès cette petite ville, à quelques lieues des frontières turques, parce que les plus grandes forces des Russes étant appelées alors aux environs de Varsovie pour

maintenir la diète dans l'obéissance, ils étaient sûrs d'avoir plus de temps pour agir et un plus grand espace de pays libre devant eux. Le chambellan Krasinski fut proclamé *maréchal provisoire* de cette confédération (voy. ce mot), et Pulawski *régimentaire* ou chef des troupes.

Malheureusement le moment de l'explosion était mal choisi. On n'avait pris dans aucune province des mesures pour soutenir les confédérés. Tout le pays étant occupé par les Russes, les familles éparses dans les châteaux devenaient autant d'otages entre leurs mains. La plus grande partie de la noblesse était en outre sans armes, et la politique moscovite avait éteint en Pologne toutes les traditions militaires. Les 50 ans d'oisiveté forcée à laquelle cette politique avait condamné les Polonais ne leur avaient laissé que leur bravoure et l'antique dévouement à la patrie. L'évêque de Kaméniétz, Krasinski, qui depuis long-temps méditait le soulèvement national, avait désiré qu'on attendit la retraite des troupes russes, et, avant tout, il voulait s'assurer de la coopération de la Turquie et de la France : ses tentatives à ce sujet, qui étaient à peine commencées, lui promettaient un plein succès; mais lorsqu'une seule pensée, un seul sentiment domine toute une nation, rien ne saurait retarder l'explosion.

Dans l'espace de quelques jours, la confédération, appuyée par toute la noblesse des environs, parvint à rassembler 8,000 hommes; elle nomma des députés pour la Turquie, pour la cour de Saxe, et pour la Tatarie. Repnin, dans ses embarras, eut recours à cette vieille ruse moscovite qui plus d'une fois avait sauvé cet empire : il offrit de négocier; et tandis que des conférences suspendaient toute hostilité de la part des confédérés, il accomplit ses desseins. Sept régimens russes et 5,000 Cosaques se mirent en marche et attaquèrent les confédérés au même instant sur tous les points. Il en coûta beaucoup de sang à ces derniers, pour conserver leurs postes les plus importants; ils furent chassés de beaucoup d'autres. Ainsi commença cette lutte inégale, que le courage et le patriotisme surent prolonger plusieurs années et qui rendit la confédération de Bar illustre dans les

annales polonaises. Les Russes s'emparèrent dans toutes les provinces des moulins à poudre ; il y avait peine de mort contre tout marchand qui vendrait de la poudre à tirer. Les lieux où on pouvait déposer les actes publics étaient également dans les mains des Russes, et les habitans des villes, sous peine de voir leurs villes brûlées, étaient forcés de dénoncer toute assemblée qui s'y faisait. « On voyait (dit Rulhière, dans son *Histoire de l'anarchie de Pologne*) un peuple désarmé, dont le territoire dans toute son étendue était occupé par une armée ennemie, nombreuse, disciplinée, formidable et sans cesse recrutée ; un peuple trahi par son roi et par une partie de son sénat, dans un pays sans forteresses et même sans montagnes, ces asiles naturels de l'indépendance, se soulever de toutes parts, et attaquer à coups de sabre des batteries de canon. Ils étaient souvent dispersés, ils se ralliaient à quelques lieues de là ; et ces nombreux avantages que les Russes avaient soin de publier se réduisaient à ce que les troupes confédérées, n'ayant pas quelquefois de quoi charger un fusil, n'ayant souvent d'autres armes que des barres de fer, se dispersaient lorsqu'elles étaient attaquées par de l'artillerie. »

« Sur les plus simples soupçons (continue le même historien), les seigneurs étaient enlevés dans leurs terres et amenés au palais de l'ambassadeur russe, à la queue des chevaux des Cosaques. Tous les usages par lesquels les nations les plus barbares ont adouci le fléau de la guerre étaient violés à l'égard des confédérés ; toutes les capitulations devenaient des pièges ; la foi donnée aux prisonniers était toujours trahie. »

Nous ne suivrons pas Rulhière dans le détail qu'il donne ensuite de toutes les cruautés commises par des officiers généraux sur les habitans des campagnes et des supplices nouveaux qui furent inventés.

A l'aide de ses *popes*, Catherine appela à la révolte les paysans des provinces méridionales de la Pologne qui suivent le rit grec. Une guerre civile qui s'ensuivit devint atroce et sanglante. Néanmoins la confédération croissait au

milieu de ses désastres. Les cruautés des Russes enflammaient le désespoir de la nation, et plus il périssait de confédérés plus il s'en reproduisait. Le district de Halicz fut le premier dont la noblesse, s'étant confédérée sous le maréchal du grand-échanson Potocki, adhéra à la confédération de Bar. Bientôt après, la Lithuanie offrit plusieurs confédérations ; venaient ensuite celles de Cracovie, de Lublin et la plus formidable de toutes, celle de la Grande-Pologne. Il s'en forma enfin une des plus hardies et des plus tenaces jusque sous les murs de Varsovie, à Zakroczym. Mais un renfort de troupes russes entra en Pologne : les confédérés furent dispersés sur plusieurs points ; le plus grand nombre prit le chemin de la Turquie pour s'y rallier, et, en se sauvant au-delà du Dniester, ils cherchèrent dans leur défaite l'occasion de compromettre au moins la Russie avec la Turquie, en entraînant les troupes moscovites jusque sur le territoire othoman.

Moustapha, qui régnait alors à Constantinople, avait conservé quelque sentiment de l'antique fierté othomane ; il avait à venger sur la Russie les nombreux soulèvements des Monténégrins, excités par les agens de Catherine, et il brûlait d'envie de mettre un terme à ses vues ambitieuses sur l'ancien empire grec. De leur côté, les émissaires des confédérés ne cessaient de travailler le divan, et les dames polonaises envoyèrent en présent aux sulthanes tous leurs bijoux. Le 14 juillet 1768, vint à Constantinople un courrier qui annonça l'incendie de Balta et la violation du territoire turc ; le sang musulman avait coulé. Tant de motifs de guerre ne laissaient plus aux ministres de Moustapha, effeminés et vendus à la Russie, aucun prétexte pour conserver la paix. Le drapeau rouge fut donc déployé dans toutes les villes de l'empire. Trois cent mille Turcs, l'étendard de Mahomet en tête, marchèrent bientôt vers la Moldavie. A cette nouvelle, dit-on, les pleurs suffoquèrent Catherine ; n'ayant à opposer à ses ennemis que 24 à 30,000 hommes, elle offrit de livrer vivans 200 Cosaques, et de les abandonner à la vengeance des

Turcs. En effet, dit un officier expérimenté, « 30,000 Turcs aguerris, disciplinés, munis d'une bonne artillerie, et conduits par un chef habile, auraient suffi pour terminer en peu de mois cette guerre et pénétrer jusqu'à la capitale de l'empire russe. » Mais tous ces avantages manquaient précisément à l'armée de Méhémet-Emin qui, de simple marchand circassien, était devenu nouvellement grand-visir.

L'évêque de Kaméniétz accourut aussitôt de France, pour diriger, dans cette crise, les affaires de sa patrie. Son zèle infatigable à mettre de l'ordre dans l'anarchie et de la prudence dans les passions de ses concitoyens, était effectivement bien nécessaire. Déjà les divisions commençaient à s'établir entre quelques chefs des confédérés. Potoçki réussit à rendre suspect le patriotisme de Pulawski, et à faire garder en prison ce citoyen, qui mourut dans cette captivité. « Sacrifiez vos ressentimens; ne songez qu'à la patrie, et que votre conduite rende hommage à ma mémoire. » Tels furent les derniers mots que ce grand citoyen dit à ses fils.

Tous les efforts des patriotes tendaient, d'abord, à réunir les confédérations partielles, pour en former une *confédération générale* et légale; ensuite à concerter leurs plans avec ceux des Turcs. Ils auraient désiré que le théâtre de la guerre fût aussitôt transporté au cœur de la Russie; mais l'orgueil stupide de Méhémet-Emin n'admit pas leurs conseils; dans un seul cas, Potoçki parvint à lui faire accepter ses services, et sauva ainsi la ville de Chocim. L'impétuosité du grand-visir, chef d'une si nombreuse armée, le désordre qui dut s'ensuivre, l'indiscipline et la disette dans le camp turc, portèrent bientôt leurs fruits. Le pont que les Turcs avaient jeté sur le Dniester s'étant rompu, toute leur armée fut dispersée à la suite de ce seul événement (1769). Leur seconde campagne, celle de 1770, ne fut pas plus heureuse. A la bataille de Cahoul, le général russe Roumantsof, avec 17,000 hommes, parvint à en mettre en déroute une multitude innombrable, dont il ne resta que 16,000 hommes au grand-visir Halil.

Les confédérés qui avaient rendu de grands services à leurs alliés, en formant leur arrière-garde et couvrant leur retraite, se virent ainsi abandonnés à leurs propres forces. Quatre puissances, la Turquie, la France, l'Autriche et la Saxe, semblaient s'intéresser à leur sort. Ils ne demandaient que des armes et du pain: ils en demandèrent vainement. Les Turcs avaient fui; Vienne n'accordait qu'un refuge; la France se contentait longtemps d'avoir armé les Turcs; la cour de Saxe n'avait aucun plan arrêté, ou plutôt attendait l'issue des événemens. Cependant la guerre de Turquie facilita au moins la formation d'une confédération générale, qui eut lieu au mois de novembre 1769, et qui établit la résidence de son conseil général, chargé du pouvoir souverain dans toute l'étendue de la république, à Biala, ville dont une moitié est sur le territoire polonais, et l'autre moitié sur le territoire de l'Autriche. Le maréchal provisoire Krasinski fut proclamé maréchal-général de la confédération des deux Polognes, et Potoçki régimentaire-général. Paç, élu maréchal-général de Lithuanie, fut nommé substitut de ces deux chefs jusqu'à leur retour de Turquie. Loin de désespérer de la patrie, un des premiers soins de la confédération générale fut de consulter des publicistes célèbres, Mably et Rousseau, pour savoir quelle forme de gouvernement les Polonais devaient donner à leur république, après sa délivrance. D'un autre côté, grâce aussi à la diversion qu'elles durent aux Turcs, les petites troupes des confédérés s'étaient peu à peu aguerries, et plusieurs de leurs chefs commençaient à devenir des généraux habiles et redoutables. Les combats d'Okopy, de Zwanięç, de Stolowicé, de Czenstohova, de Tynieç, de Lançkoronà, et beaucoup d'autres illustrèrent les armes des confédérés. Ils se crurent assez forts pour proclamer la déchéance de Poniatowski. Cet acte, demandé par la Turquie et proclamé d'abord à Varna, le 9 avril 1770, fut ensuite promulgué officiellement par le conseil général de la confédération. Enfin des jours meilleurs s'annonçaient à la Pologne. La France sentit la nécessité de la secourir. Au

mois de juillet 1770, l'agent secret du duc de Choiseul, le colonel Dumouriez, vint en Pologne, et, outre de bons conseils, il offrit aux confédérés un secours de 6,000 ducats par mois. Avec cette assistance, ils se montrèrent vraiment redoutables dans l'hiver de 1770 à 1771. Ils achetaient, en Silésie et en Hongrie, des fusils et des canons; ils en détériaient dans les châteaux de Pologne, faisaient fondre des boulets, recrutaient des déserteurs impériaux et prussiens, envoyaient partout leurs corps de partisans, interceptaient autour de Varsovie les communications et les correspondances, s'emparaient des salines de Viéliczka et de plusieurs places fortifiées, et méditaient déjà de transporter le siège de leur conseil général à Varsovie.

Mais ces succès même, plus dangereux que leurs défaites, ne devaient que plus vite amener le désastre de la république. Le spectacle de la valeur renaissante des Polonais avait fixé l'attention des cours voisines et suggéré la pensée d'en arrêter le ressort. La Russie, perdant l'espoir d'asservir toute seule la Pologne, consentit à la partager avec l'Autriche et la Prusse. Plus que les deux autres puissances, la Prusse avait besoin d'arrondir son mince territoire : c'est de sa part aussi qu'il fut prononcé le premier mot, dans les fameuses conférences de la tsarine avec le prince Henri de Prusse, qui eurent lieu à Pétersbourg, au commencement de l'année 1771. En même temps, le duc de Choiseul venait d'être disgracié en France, et la confédération perdait ainsi son dernier appui. Profitant du prétexte que leur offrait la peste, qui, à la suite de la famine et d'autres fléaux de la guerre, s'était à cette époque répandue en Pologne, la Prusse et l'Autriche formèrent un soi-disant cordon sanitaire et le poussèrent jusque sur le territoire polonais. Néanmoins long-temps encore les confédérés ne déposèrent pas leurs armes. C'est même de cette époque que date le merveilleux enlèvement du roi Poniatowski de sa capitale et du milieu du camp russe, par les patriotes Strawinski et Lukaski, enlèvement qui eut lieu le 3 novembre 1771. En s'emparant de sa personne, les confédérés se

promettaient de détruire son parti et de réunir tous les Polonais sous le même étendard. La pusillanimité d'un confédéré, de Kuzma, rendit la liberté au roi, et les puissances alliées se servirent de ce prétexte pour accuser les confédérés de régicide, pour les décrier en Europe, et pour justifier ainsi devant l'opinion le crime qu'elles allaient commettre. Enfin Moustapha, qui se disposait à mettre obstacle au démembrement de la Pologne, mourut au mois de janvier 1773, et les trois cours ne crurent plus avoir besoin de dissimuler leurs projets. Elles firent avancer leurs troupes, après avoir cerné de toutes parts les confédérés; elles s'emparèrent chacune d'une partie de la Pologne. Le premier partage s'accomplit en 1773. Le plus habile et le plus tenace des confédérés, Casimir Pularawski, se vit obligé de se réfugier à l'étranger. Après avoir publié avec quelques autres confédérés, à Braunau en Bavière, une protestation contre l'attentat dont sa patrie fut frappée, il est allé combattre pour l'indépendance des peuples de l'Amérique et y mourut en brave, à Savannah. Voy. PULAWSKI. TH. M.-XI.

BAR (JACQUES-CHARLES), savant Français qui se qualifiait d'*historiographe* des Ordres religieux et militaires de toutes les nations, et qui a publié à Paris, en 1778 et années suivantes, un ouvrage de luxe, enrichi d'environ 800 planches, avec un texte explicatif, intitulé : *Recueil de tous les costumes des ordres religieux et militaires, avec un abrégé historique et chronologique, enrichi de notes et de planches coloriées*, 6 vol. in-fol., (chez Treuttel et Würtz). Sous le nom d'*Ordres militaires*, l'auteur a compris les milices et castes guerrières de différents peuples. Nous avons sous les yeux un exemplaire dont les planches sont gravées et coloriées avec soin. S.

BARAGUAY D'HILLIERS (LOUIS), d'une famille noble, né à Paris en 1764, y étudia particulièrement les sciences exactes. Entré de bonne heure au service, il était lieutenant au régiment d'Alsace quand éclata la révolution. Aide-de-camp des généraux Crill 1 et Labourdonnaye, puis chargé d'organiser la légion des Alpes; il fut blessé

plusieurs fois dans la campagne du Palatinat. Général de brigade en 1793, il fut choisi par Custine pour chef d'état-major, et même proposé pour être ministre de la guerre.

Détenu jusqu'au 9 thermidor, pour avoir voulu défendre le général Custine, son ami, devant le tribunal révolutionnaire, il fut traduit lui-même à ce tribunal. Après sa mise en liberté, il fut chef d'état-major de l'armée de l'intérieur, de celle des côtes de Cherbourg, et porté au commandement supérieur de la Lombardie. Devenu maître de Bergame par une ruse de guerre, il fit 4,000 prisonniers à la seconde bataille de Rivoli; et le lendemain, n'ayant que 500 hommes du même corps, il enleva les importantes batteries de Puisonna, ce qui rendit complète la déroute des Autrichiens. Après sa campagne du Tyrol et la prise de Venise par sa division, parti pour l'expédition d'Égypte, il enleva la partie occidentale de l'île de Malte sous le feu de 200 pièces de canon, et il portait au Directoire les drapeaux conquis sur l'Ordre, quand sa frégate fut prise à l'abordage par un bâtiment anglais d'une force bien supérieure. Blessé dans ce combat, puis échangé peu après, il commanda la gauche de l'armée du Rhin et contribua aux succès d'Engen et de Biberach. En l'an VIII, il fut désigné par le département d'Eure-et-Loir comme candidat au Sénat conservateur. Nommé grand-officier de la Légion d'Honneur et colonel général des dragons, il fit la campagne d'Austerlitz. En 1808, il eut le commandement de Venise; en 1809 il fut chargé de la pacification du Tyrol, et, se réunissant au prince Eugène, se signala à la bataille de Raab, où trois chevaux furent tués sous lui. Envoyé en Espagne, il y prit Figuières, et, le 5 mai, défit, avec 3,000 hommes, plus de 15,000 Espagnols commandés par Campo-Verde. En 1812, nommé au commandement d'une division qui devait s'assembler à Elnia, puis couvrir le flanc de notre armée dans sa retraite, il n'y trouva que 600 hommes avec lesquels, pendant 24 heures, il tint tête à la division Orlof. Quelques régimens de marche amenés par le major d'Ambrugeac et le général Augereau l'avaient ren-

forcé, quand ce dernier, chargé d'occuper le point important de Liakovo, situé sur la route et au milieu des marais, fut eulévé avec 1,200 hommes et 700 chevaux. La retraite de Baraguay d'Hilliers était coupée: sommé de se rendre, il répond que les Français ne se rendaient jamais les armes à la main, s'ouvre un passage à la baïonnette et rejoint l'armée à Smolensk. L'empereur, aigri par les désastres de sa retraite, lui fit des reproches mal fondés sur ses opérations. Le cœur navré de cette injustice et le corps épuisé par les fatigues de la campagne, Baraguay d'Hilliers, à peine âgé de 49 ans, mourut à Berlin en 1813. D-E.

BARANTE (AMABLE-GUILLAUME-PROSPER BRUGIÈRE, baron DE), pair, de l'Académie française, est né à Riom, en 1782, d'une famille qui s'était distinguée dans la magistrature et dans les lettres. Son bisaïeul publia à la fin du XVII^e siècle quelques écrits aujourd'hui oubliés, mais qui furent remarqués alors, et dont on trouve la trace dans les critiques du temps. Son père, homme d'un esprit supérieur, administrateur habile, fut pendant plusieurs années préfet de l'Aude, puis du Léman, et y a laissé une mémoire respectée. On cite de lui des actes qui prouvent qu'il avait le courage, alors fort rare, de résister aux ordres du maître quand il le jugeait nécessaire. Il a publié aussi quelques ouvrages estimés. Il donna un soin extrême à l'éducation de son fils et s'en occupa presque exclusivement pendant les premières années de la révolution. Le jeune de Barante en profita, parcourut rapidement la carrière des études classiques, et entra, en 1799, à l'école polytechnique. De 1802 à 1805 il fut surnuméraire au ministère de l'intérieur, puis auditeur au conseil d'état, et, pendant ce temps, chargé de plusieurs missions en Espagne, en Pologne et en Allemagne. En 1808 Napoléon le nomma à la sous-préfecture de Bressuire et signa, en 1809, son contrat de mariage avec la petite-fille de la comtesse d'Houdetot dont l'éloge se trouve dans le vif attachement que lui avait voué J.-J. Rousseau. Il fut depuis successivement préfet de la Vendée et de la Loire-Inférieure, où son active administration se signala par de

nombreux travaux et l'achèvement de plusieurs monumens. Au 20 mars 1815 il quitta la préfecture de la Loire-Inférieure et refusa le serment pendant les Cent-Jours. A la seconde restauration il fut nommé conseiller d'état et secrétaire général du ministère de l'intérieur, dont le portefeuille était alors en intérim. Bientôt il remplaça M. Béranger comme directeur général des contributions indirectes. En 1815 les départemens du Puy-de-Dôme et de la Loire-Inférieure l'éurent député; il siégea constamment avec la minorité libérale, défendit plusieurs lois de finance, et combattit les mesures réactionnaires auxquelles l'émigration voulait pousser le pouvoir. Comme administrateur il résista, autant que les circonstances le permettaient, aux demandes d'épuration et aux délations de ce même parti. Son âge l'empêcha d'être réélu aux élections qui suivirent l'ordonnance du 5 septembre 1816; mais il parut à la tribune en qualité de commissaire du roi pour la défense du budget et de la loi sur le recrutement dont il avait rédigé la partie administrative. En 1819 il fut nommé pair de France et continua à défendre dans la chambre haute les principes de liberté et de modération qu'il avait manifestés dès son entrée dans la carrière législative. Ses discours ont toujours trouvé faveur parmi ses collègues, et plus d'une fois ils ont décidé la majorité. En 1820, lorsque M. de Richelieu voulut se rapprocher de la droite et se brouilla avec les doctrinaires, M. de Barante fut nommé ministre à Copenhague et n'accepta point. De 1820 à 1828 il fit partie de cette opposition libérale où figuraient MM. de Broglie, Pasquier, Molé, etc. Comme eux, il parla dans les discussions sur la presse, le sacrilège, le droit d'aînesse, l'indemnité des émigrés; et le ministère de M. de Villèle était toujours certain de rencontrer en lui un adversaire énergique. Lors du ministère Martignac, sans avoir d'engagement général avec cette administration, les hommes de l'opinion libérale modérée l'appuyèrent habituellement. M. de Barante fut rapporteur des crédits supplémentaires où se trouvait comprise la fameuse salle à manger de M. de Pey-

ronnet. A cette occasion il traita avec détail la question des crédits concédés par les ministres. Son discours eut une grande influence sur la décision qui fut prise.—Il ne se trouvait point à Paris pendant les journées de juillet 1830, mais il y arriva peu de temps après. Dans la séance du 7 août il s'opposa fortement à l'article de la charte nouvelle qui déclarait nulles les nominations de pairs faites par Charles X. Plus tard il proposa des modifications au règlement, modifications réclamées par l'initiative qui venait d'être concédée aux chambres. Au mois de novembre il fut nommé ambassadeur à Turin et partit pour son ambassade; mais il revint presque immédiatement après pour siéger au procès des ex-ministres. Il a pris une part active à la session de 1833. Membre de la commission qui examina la proposition d'abrogation de l'anniversaire du 21 janvier, il s'opposa à l'abrogation pure et simple et appuya l'amendement qui a fini par réunir les suffrages des deux chambres. Sans défendre positivement la loi sur l'état de siège, il répondit aux discours de M. de Brézé et de M. de Noailles, et repoussa vivement leurs attaques contre le gouvernement de juillet. Rapporteur de la commission de la loi départementale, il proposa un projet de loi entièrement nouveau, et ses études sur l'organisation des communes, son ouvrage spécial sur la matière, donnaient une grande autorité à ses paroles. Son projet a été adopté par les deux chambres. Il a été aussi rapporteur de la loi sur le crédit extraordinaire destiné aux monumens de Paris et aux travaux publics. Sans en proposer le rejet, il indiqua la nécessité de projets et de devis moins vagues et moins hasardés. Après la session, il retourna à l'ambassade de Turin qu'il occupa encore.

M. de Barante dans sa jeunesse envoya assez souvent des articles à la *Décade philosophique* et au *Publiciste*. En 1809 il fit paraître le *Tableau de la littérature du XVIII^e siècle*, ouvrage remarquable et qui annonçait un talent de premier ordre. L'ouvrage qui était destiné au concours pour le prix de l'Académie, et auquel on préféra le travail de

M. Jey, a eu depuis cinq éditions. C'est encore ce que nous avons de mieux sur cette époque célèbre. Les *Mémoires de M^{me} de Larochejaquelin*, qu'il avait rédigés pendant qu'il était préfet de la Vendée, furent imprimés en 1814 et eurent un grand succès. Une brochure intitulée : *Des divers projets de constitution pour la France* lui a été attribuée, mais elle n'a jamais été avouée par lui; elle n'a pas été imprimée conformément au manuscrit de l'auteur et a subi de graves altérations. En 1821 il fit paraître la traduction des œuvres dramatiques de Schiller, précédée de la vie de ce poète. Il a coopéré à la collection des théâtres étrangers et à la traduction de Shakespeare. Les *Communes et l'aristocratie*; 1 vol. in-8°, parurent en 1821; cet écrit fut réimprimé en 1828. *L'Histoire des ducs de Bourgogne* est le principal ouvrage de l'auteur, et son apparition fut presque une révolution dans la manière d'écrire l'histoire. A une grande exactitude historique elle réunit l'intérêt du roman et le charme de nos vieilles chroniques, dont elle conserve souvent le style naïf et pittoresque. Nulle part on ne trouvera une peinture plus fidèle des mœurs du temps. Cette composition si nouvelle dans sa forme, si complète dans son ensemble, a eu depuis 1824 quatre éditions. M. de Barante a inséré beaucoup d'articles de critique et d'histoire dans la *Revue française*, et un assez grand nombre d'articles sur des personnages français dans la *Biographie universelle* de M. Michaud. P-er.

BARAQUES. Jusqu'aux premières années des guerres de la révolution, les militaires en campagne ont campé sous des tentes dont les armées étaient toujours pourvues. Nos généraux ayant trouvé dans la rapidité des mouvemens des corps d'armée le principal élément de leurs succès, élaguèrent bientôt tout ce qui pouvait entraver et ralentir leur marche; ils supprimèrent tout l'attirail du campement et firent bivouaquer les troupes toutes les fois qu'elles devaient être prêtes à partir au premier signal. Ce n'est que quand elles devaient séjourner quelque temps, réunies pendant la mauvaise saison, qu'on s'occupait de les

mettre à couvert au moyen de *baraques*. Ce sont des huttes faites avec des branches d'arbres, des claies ou des planches, recouvertes en paille et quelquefois en planches. Cette manière de loger le soldat est usitée pour nos camps de manœuvres; elle a, aux yeux des militaires expérimentés, l'avantage d'occuper le soldat, dont l'oisiveté présente de graves inconvéniens, et d'exercer son adresse et son intelligence. Les baraques d'un camp sont toujours semblablement construites et établies sur des alignemens réguliers; elles forment aussi des rues, qui sont pavées avec les matériaux qu'on rencontre dans le pays. On consacre ordinairement pour chaque compagnie, derrière le *baraquement*, une certaine étendue de terrains à des jardins qui occupent tous des emplacements égaux, mais dont la distribution intérieure est entièrement variée. Les soldats rivalisent de goût et de talent pour captiver l'attention et l'admiration des amateurs.

Un camp ainsi établi présente l'aspect d'une colonie dont tous les habitans concourent avec émulation à l'embellissement de la cité commune.

Le camp de Boulogne, formé par Napoléon en 1803 et 1804, est un des plus considérables qu'on ait encore vus. Il réunissait sur les côtes, à la vue des Anglais, une armée de 100,000 hommes. Les baraques s'étendaient depuis les hauteurs situées sur la rive gauche de la Liane jusqu'au port d'Ambleteuse, et offraient le spectacle d'une ville presque continue sur une longueur d'environ trois lieues. Le maréchal Soult, dans la vue d'occuper les loisirs du soldat, faisait faire, aux jardins comme aux chemins, des changemens continuels, qui avaient fini par rendre le camp agréable et les communications faciles dans tous les temps de l'année. C-er.

BARATERIE, de *barater*, tromper. On entend par les mots *baraterie de patron* les prévarications et les fautes du capitaine, maître ou patron d'un navire et des gens de mer placés sous ses ordres. Le capitaine, en qualité de mandataire salarié, est d'autant plus responsable de ses fautes envers l'armateur; celui-ci, à son tour, en devient responsa-

ble envers les affréteurs ou chargeurs.

La baraterie de patron, à proprement parler, n'est point une fortune de mer; cependant elle n'en est pas moins un risque maritime très grand, et pour ce motif elle peut être mise à la charge des assureurs; mais dans ce cas il faut une clause expresse, sinon les assureurs n'en répondraient point.

V.

BARATHRE, profonde excavation naturelle de l'Attique, dans le dème hippothoontide; les gens condamnés à mort dans cette tribu y étaient précipités. Le scolaste d'Aristophane nous apprend qu'on l'avait garni de pointes de fer, dirigées les unes en haut, les autres en bas, à peu près comme dans les oubliettes des anciens châteaux féodaux. Il est souvent question de ce gouffre dans l'histoire des Athéniens, notamment dans un mot justement célèbre du vertueux Aristide, qui, voyant le tort que faisaient à sa patrie ses continuelles dissensions avec Thémistocle, dit que la mesure la plus utile à la république serait de les précipiter tous deux dans le Barathre. Le grand usage que les poètes et les orateurs athéniens faisaient du mot *βάραθρον* au figuré finit par lui donner le sens de *gouffre* en général, acception avec laquelle il passa dans la langue latine, où tel est le sens du mot *barathrum*. Mais en français le mot *Barathre* désigne seulement ce lieu de l'Attique.

Dans quelques auteurs ecclésiastiques *Barathre* est employé comme synonyme d'enfer.

J. B. X.

BARATIER (JEAN-PHILIPPE), jeune homme d'un talent si précoce que, né en 1721 et mort en 1740, il laissa néanmoins divers ouvrages d'érudition en français et en latin. Fils d'un pasteur réformé, il vit le jour à Schwabach, principauté d'Anspach, et dut aux heureux efforts de son père de savoir, à 4 ans, lire et écrire en français et en allemand, et à 5 ans, en latin. Il n'avait que 13 ans lorsqu'il publia son premier ouvrage, *Itinéraire de Benjamin de Tudéla* (Amst. 1734, 2 vol.) et fut reçu magister à l'université de Halle, à 14 ans. Le roi de Prusse, auquel son père l'avait présenté, accorda à Baratier une bourse de 50 écus, pour 4 ans, lui fit don d'instrumens de mathéma-

tiques, et donna à son père une cure à Halle où il voulait que le fils étudiât le droit. Mais le développement trop rapide de l'intelligence du jeune homme épuisa ses forces physiques; après avoir longtemps souffert il mourut à 19 ans.

Formey a écrit la vie du jeune Baratier (Utrecht 1741).

S.

BARATTE, voy. BEURRE.

BARBACANE. On a quelquefois donné ce nom à un petit ouvrage de fortification, ayant pour objet de masquer un pont ou une porte de ville: ce n'était qu'un simple mur percé de créneaux, dont les soldats de la garnison, placés derrière, sur une banquette, défendaient l'approche à coups de fusil (voy. BARQUETTE); mais on appelait généralement *barbacane* une fausse-braie, ou deuxième enceinte située au pied du talus extérieur du parapet; elle formait un second étage de feux, plus bas que celui des feux du corps de place. Le seul avantage que présentaient ces barbicanes était de défendre les forts et les chemins couverts par un feu moins découvert du dehors que celui du corps de place. Mais comme cette espèce de chemin de ronde était bordé d'un parapet en maçonnerie, les débris des murailles que faisait éclater le canon de l'ennemi incommodaient beaucoup les défenseurs; de plus elle avait l'inconvénient de servir d'échelon à l'escalade. C'est pourquoi on les a supprimées et on y a substitué une pièce de fortification, détachée du corps de place, que l'on nomme *tenaille*.

On donne aussi le nom de *barbacane* à une espèce de créneau que l'on pratique au bas des murs de terrasse pour faciliter l'écoulement des eaux.

C. Tz.

BARBACENA (MARQUIS DE), diplomate brésilien, fut quelque temps plénipotentiaire de don Pedro au nom de donna Maria. Né en Portugal, il s'appelait *Filipe Caldeira Brant*, avant d'être fait marquis par don Pedro, dont il était l'un des confidens à Rio-Janeiro. Il parut qu'après différentes aventures il avait déjà réussi à s'élever sous le gouvernement de Jean VI, et qu'il avait acquis une grande fortune. Odieux aux Brésiliens comme Portugais, il vit la haine dont il était l'objet s'accroître encore en raison de la confiance que

lui témoignait don Pédro. Ce prince, qu'il soutenait dans sa préférence pour le Portugal, le comblait de dignités et de faveurs. Il avait rempli déjà de hautes missions diplomatiques à Londres et à Lisbonne, lorsqu'il fut chargé des intérêts de la reine donna Maria en 1827 ; il l'accompagna, l'année suivante, à Londres, et négocia pour elle avec lord Wellington. En 1829, il se rendit à Munich, et décida le mariage de l'empereur avec la princesse Amélie de Leuchtenberg. A son retour au Brésil, il entra plus avant encore dans les bonnes grâces de son maître, qui le fit président du conseil des ministres. Barbacena, par ses intrigues, écarta tous ceux qui pouvaient lui faire ombrage ; mais à son tour il fut perdu dans l'esprit de don Pédro, qui le destitua (1830). Il avait beaucoup de partisans, et, avec eux, il se jeta dans l'opposition qui amena enfin l'abdication de l'Empereur. Depuis cette époque, le marquis de Barbacena paraît avoir renoncé à la vie publique. C. L. m.

BARBACOLLE (JEU DE), jeu de hasard, appelé encore le *hocca* ou la *bassette*, et qui paraît être le même que le pharaon. On l'avait déguisé sous ces différents noms par suite d'un arrêt du conseil, de 1691, qui l'avait très expressément interdit à toute personne « de quelque sexe et condition qu'elle fût, » probablement à cause des pertes considérables et des escroqueries auxquelles il avait donné lieu. M. de Montmort, dans son *Essai sur les Jeux de hasard*, a calculé les chances de celui-ci, qui sont toutes en faveur du banquier. C. N. A.

BARBADE (ILE DE LA), une des plus septentrionales des petites Antilles ou Iles du Vent, sous environ $17^{\circ} \frac{1}{2}$ de lat. N., fut découverte par les Portugais. Les Anglais l'ayant occupée dans la première moitié du XVII^e siècle, la rendirent très florissante. Elle a environ 24 lieues carrées de surface, et elle est peuplée de 116,000 âmes ; les deux tiers de la population sont des nègres. La Barbade a un sol peu élevé, fertile, mais peu boisé. Le climat y est chaud et les ouragans y font des ravages épouvantables. On cultive dans cette île la canne à sucre, ainsi que le coton, l'indigo et

d'autres productions coloniales. Ses récoltes annuelles sont évaluées à environ 30 millions de francs. Bridgetown, jolie ville sur une baie, avec un port où arrivent beaucoup de navires européens, est le chef-lieu de l'île. On y remarque le palais de justice et l'église Saint-Michel. Deux forts défendent la ville. On embarque dans le port de Bridgetown une grande quantité de sucre pour l'Angleterre. D-g.

BARBANÇON, baronnie dans la partie ci-devant autrichienne du Hainaut, qui passa dans la maison de Ligne par le mariage d'Eustache, fille et héritière de Jean de Barbançon (morte en 1435), avec Jean II de Ligne. Un de leurs descendants, Jean, baron de Barbançon, acquit par mariage la principauté d'Arenberg, et devint la tige de la maison de ce nom, encore existante. En 1590 le comté d'Aigremont fut joint à la baronnie de Barbançon, qui resta dans la ligne cadette, et Robert ayant fait encore l'acquisition du vicomté d'Ave, dans la province de Namur, sa baronnie fut élevée au rang de principauté par l'archiduc Albert, en 1614. L'empereur Ferdinand III lui confirma ce rang et fit même de Barbançon un duché d'Empire. En 1682 mourut le dernier rejeton mâle de cette maison, et ses biens passèrent ensuite par mariage à différentes familles. S.

Il y a une autre famille du nom de Barbançon, originaire de Picardie, et qui est aussi éteinte ; elle a eu une héroïne dans son sein à l'époque des guerres de religion.

MARIE DE BARBANÇON, fille de Michel de Barbançon, seigneur de Cury, lieutenant du roi en Picardie, sous Antoine de Bourbon, roi de Navarre, fut mariée à Jean de Barres, seigneur de Neuvy-sur-l'Allier, en Bourbonnais. Après la mort de son mari elle fut assiégée, pendant les guerres de religion sous Charles IX, dans son château de Renegon en Berry, par Montare, lieutenant du roi en Bourbonnais. Elle déploya à la défense de la brèche un courage extraordinaire ; son ardeur ranima sa faible garnison qui parlait déjà de se rendre. Après trois assauts, qu'elle repoussa une demi-pique à la main, elle fut forcée de se rendre, faute de vivres ;

mais elle stipula qu'elle et les siens auraient la viesauve et pourraient payer rançon. Charles IX, instruit de sa bravoure, défendit à Montare et aux autres capitaines de recevoir de rançon, et la renvoya avec honneur dans sa famille. H-LT.

BARBANÈGRE (le baron JOSEPH), général de brigade, s'est acquis de la célébrité par l'opiniâtre défense qu'il opposa à l'armée autrichienne dans Huningue, en mars 1815.

Né à Pontacq (Basses-Pyrénées), en 1772, il avait déjà servi quelque temps dans la marine, lorsqu'à 22 ans il entra comme capitaine dans le 5^e bataillon des volontaires de son département (1794). Ses débuts ne furent pas heureux : blessé dès sa première campagne, il resta sans avancement jusqu'au 18 brumaire, époque à laquelle il passa dans la garde des consuls, où il fut fait chef de bataillon (1804). L'année suivante il fut nommé colonel du 48^e de ligne; et, à la tête de ce régiment, il se signala par un beau fait d'armes à la journée d'Austerlitz : il débuisqua des hauteurs de Sokolnitz un corps de grenadiers russes, auquel il enleva trois drapeaux et quatre pièces de canon. Sa conduite ne fut pas moins brillante à Jéna et à Eylau.

Devenu général de brigade (1809), il eut sa part de gloire aux journées d'Eckmühl, de Ratisbonne et de Wagram. L'année suivante il fut chargé d'occuper, à l'embouchure de l'Elbe, l'île de Neuwerk qui servait aux Anglais de point de communication avec Hambourg : il les en délogea, et, par les mesures qu'il prit, la côte fut en sûreté. Après avoir commandé successivement Borissof et Smolensk pendant la campagne de Russie, Barbanègre fit partie de l'arrière-garde lors de la retraite; ses efforts ne furent pas sans fruit pour les débris de notre armée à Krasnof, où il reçut deux blessures, puis au passage du Dnièper. Il parvint, malgré tous les obstacles semés sur sa route, à s'enfermer dans Stettin, avec les restes du 1^{er} corps d'armée, et il ne remit cette place aux Prussiens qu'après l'avoir honorablement défendue jusqu'au moment où il connut l'abdication de Napoléon.

De retour en France, Barbanègre ne

Encyclop. d. G. d. M. Tome III.

balança pas à associer de nouveau sa fortune à celle de l'empereur. Chargé par lui de la défense d'Huningue, il vint, dans les derniers jours de mai 1815, prendre le commandement de cette place, où malheureusement rien ne se trouvait disposé pour la résistance qu'elle allait avoir à opposer à l'ennemi. Les fortifications, abattues en l'an VII, après l'occupation de la tête de pont d'Huningue par les Autrichiens, étaient restées en délabre; la garnison ne se composait que de soldats invalides ou de recrues rassemblées à la hâte. On n'avait aucune confiance dans la possibilité de résister à une attaque sérieuse; aussi la désertion réduisit-elle à la moitié de ce nombre les 4 bataillons de gardes nationales mobiles destinés à soutenir dans Huningue le choc des Autrichiens.

Le 26 juin, lendemain du jour où la nouvelle du désastre de Waterloo était officiellement parvenue à Barbanègre, il connut la funeste retraite de l'avant-garde de l'armée du Jura, aux ordres du général Abbé, dont les postes avancés formaient notre chaîne frontière avec ceux d'Huningue. Les défenseurs de cette place, animés par les exhortations et l'exemple de leur général, avaient senti leur enthousiasme s'accroître avec les périls; cet enthousiasme était soutenu aussi par les bonnes dispositions d'une partie des habitans des campagnes environnantes. Enfin, telle était l'animosité de part et d'autre qu'après un échange de dures représailles, on se disposait à une guerre d'extermination, dans laquelle les Français ne songeaient plus qu'à vendre chèrement leur vie. C'est dans cette conjoncture qu'éurent lieu les premières opérations du siège d'Huningue par l'archiduc Jean. Impatient de se voir maître de la place, où chaque jour une affreuse disette ajoutait aux ravages causés par le fer et le feu que l'ennemi lançait dans ses murs, le prince autrichien, afin de hâter le terme de sa résistance, pratiqua, par des moyens de corruption, des intelligences avec l'intérieur, destinées à exciter la sédition parmi nos soldats.

Cependant l'espoir de conserver une place importante à notre frontière avait soutenu jusque là la fermeté et l'énergie

de Barbanègre. Mais les moyens de défense s'épuisèrent, et forcé fut au brave général d'accéder, le 26 août, à la seule capitulation qu'il pût accepter en désespoir de cause. A la tête de son état-major et suivi de la garnison d'Humingue, c'est-à-dire de deux pelotons de canonniers, d'un autre d'infanterie de ligne et de quelques gendarmes, Barbanègre sortit de la place avec les honneurs de la guerre, emmenant une partie de ses blessés. Conformément aux stipulations faites, il s'achemina vers la Loire pour y rejoindre les restes de cette armée dont le licenciement, ordonné par Louis XVIII, devait s'opérer sous la surveillance des ennemis.

En 1819, Barbanègre fut employé en qualité d'inspecteur général. Mais, remis en disponibilité le 1^{er} janvier 1820, il résolut d'achever sa vie dans le repos dont sa santé avait besoin. Autant par suite des sentimens pénibles qu'il gardait au fond de son cœur, qu'à cause des souffrances physiques, résultat de ses blessures et de la vie des camps, il avait vieilli avant l'âge ; son moral même allait s'affaiblissant de jour en jour. Fixé à Paris, il y passa ses dernières années dans l'isolement. Il put encore saluer, en 1830, la régénération de son pays, dont la gloire lui était plus chère que toutes les faveurs qu'il n'envia jamais aux hommes de la restauration ; et il s'éteignit trois mois après avoir entendu le canon de juillet. P. C.

BARBARA, voy. SYLLOGISME.

BARBARELLI, voy. GIORGION.

BARBARES. Aux yeux des peuples civilisés ceux-là sont des barbares qui n'apprécient pas encore les arts et les bienfaits de la civilisation. Quelques auteurs grecs croient que ce mot a été inventé pour indiquer, par la dureté du son, la rudesse des mœurs de ceux à qui il s'applique. D'autres pensent que le mot *barbare* est un redoublement du mot syrien *bar*, signifiant un homme éloigné, un étranger. Les Grecs désignaient sous le nom de *Barbares* tous les autres peuples. Cependant ce mot ne se trouve pas dans les plus anciens auteurs de l'antiquité : Homère ne l'emploie jamais. Ce fut surtout après les guerres entreprises pour l'indépendance de leur patrie que les

Grecs, prenant par leur patriotisme éclairé un caractère bien prononcé, se séparèrent davantage des peuples qui les entourent et qui ne cultivaient pas comme eux les arts de la vie sociale. Dès lors ils flétrirent de l'épithète de *barbare* tout ce qu'il y avait de lâche, de servile, de grossier, de cruel dans leurs ennemis et dans les autres peuples de l'Asie. La servitude surtout était le signe distinctif du barbare, par opposition au Grec libre. On divisa, comme dit Platon, le genre humain en deux moitiés inégales, les Grecs et les Barbares, en confondant tous les peuples non grecs sous une dénomination commune, quoique les diverses races eussent peu de chose de commun entre elles. Perses, Carthaginois, Thraces, Macédoniens, tous ces peuples, quoique ayant fait eux-mêmes des progrès dans la civilisation et quoique ayant été en partie les maîtres des Grecs, n'étaient pour eux que des Barbares. Les philosophes, les orateurs et les poètes de ce peuple épris de lui-même contribuèrent à inspirer du mépris pour les Barbares, et à accréditer la maxime qu'il appartenait aux Grecs de les combattre et de les subjuguier. Platon, le disciple de Socrate, partage ce sentiment. « Si les Grecs combattent les Barbares, dit-il, c'est la guerre, car ils sont ennemis de nature ; mais si les Grecs, naturellement amis, querellent entre eux, ce n'est pas la guerre, mais le désordre, mais la maladie. Aussi ne doivent-ils pas ravager le pays et ne pas regarder tous les habitans comme leurs adversaires ; contents de la victoire, ils ne doivent point songer à les subjuguier comme le droit le permet contre les Barbares. » Le discours d'Isocrate contre le traité entre Sparte et la Perse peut être considéré, suivant la remarque d'un savant moderne (Fr. Roth, *Bemerkungen uber den sinn und gebrauch des Wortes Barbar*; Nuremberg, 1814), comme un manifeste perpétuel de guerre de la part des Grecs contre les Barbares. Démosthène applique cette épithète à Philippe, roi de Macédoine : il la trouva même encore trop honorable pour cet adversaire, *lui qui n'a rien de commun avec les Hellènes, qui n'est même pas un barbare d'un*

pays cîté avec honneur; lui qui n'est qu'un misérable Macédonien. Après les victoires d'Alexandre, les Grecs n'eurent plus autant d'orgueil et ne prodiguèrent plus autant l'épithète de barbare; ils furent plus humbles encore quand les Romains eurent fait la conquête de la Grèce. Les vainqueurs empruntèrent le terme de *barbare* des vaincus et qualifièrent ainsi les peuples qui ne s'étaient pas dépeuplés, comme les descendants de Romulus et de Remus, de la grossièreté de leurs mœurs primitives. Le nord de l'Afrique fut pour eux la pays de la barbarie, les Gaulois ne furent que des barbares, et c'est une grande faveur de la part de l'historien des douze Césars de les appeler seulement demi-barbares (*semi-barbaros Gallos*). Quand les Gaulois se furent façonnés au joug romain, les limites de la barbarie européenne furent portées au Rhin, et sous les derniers empereurs tous les pays étrangers au-delà de l'empire romain étaient la patrie des Barbares. Valens défendit de vendre aux Barbares du vin et de l'huile; Gratien de leur vendre de l'or, et Marius des armes. Cicéron avait flétri dans ses discours quelques citoyens romains de l'épithète de *barbares*; mais c'était une figure de rhétorique pour peindre avec plus de force leurs mœurs révoltantes. Lorsqu'enfin ces peuples, que les Romains avaient méprisés à cause de leur défaut de civilisation, eurent envahi l'empire, l'épithète cessa d'être flétrissante, car alors l'empire appartenait aux vainqueurs, aux maîtres du sol romain. *Barbare*, par opposition aux Romains, signifiait, dans les actes publics, surtout dans les lois, le vainqueur opposé au vaincu, le propriétaire du sol. A leur tour les Francs l'appliquèrent aux Germains; aussi dans la loi salique, on distingue les Francs et les Barbares, mais en accordant les mêmes droits aux uns et aux autres. Quelquefois les langues germaniques firent qualifiés de barbares par le clergé dans ses écrits latins. Les peuples du midi de l'Europe, dans leurs idiomes romans, continuèrent encore dans le moyen-âge à regarder les peuples du nord comme des barbares: il est vrai que ceux-ci le méritèrent sous quelques rapports; mais

depuis que les lumières ont fait de si grands progrès dans le centre de l'Europe, on a été souvent engagé à accuser de barbarie les peuples qui n'avaient conservé des anciens Romains qu'un reste de langage. De nos jours, la civilisation tient, comme autrefois, à marquer sa séparation d'avec la barbarie, et, comme l'antiquité, elle méconnaît quelquefois de bonnes qualités, des vertus estimables, des institutions dignes d'attention, propres à ces mêmes peuples condamnés en masse comme barbares, et partage à cet égard le tort des Grecs qui, dédaignant d'étudier les mœurs et les institutions des peuples non grecs, ont, par cette raison, laissé ignorer à la postérité une foule de renseignements qui seraient précieux pour l'histoire du genre humain. D-G.

BARBARES (INVASION DES), voy. MIGRATION DES PEUPLES.

BARBARIE (sciences morales et politiques). L'origine du mot *βάρβαρος* a été expliqué dans l'article précédent. On le voit, la pensée des Grecs était trop vague, puisqu'elle atteignait des nations qui non-seulement étaient sorties depuis long-temps de l'état de barbarie ou n'y avaient jamais été, mais encore plusieurs autres qui, par leurs leçons et leurs exemples, en avaient peut-être fait sortir les Grecs eux-mêmes. Parmi ces barbares, il y en avait, en effet, qui se distinguaient par une civilisation très avancée et qui avaient pu, pendant le cours de quelques siècles, traiter les Grecs de barbares. L'état de barbarie, dans les individus, marque un degré de grossièreté et d'immoralité qui est ou l'effet d'une éducation négligée ou celui de quelques grandes aberrations, et que fait disparaître soit l'instruction, soit la réflexion, quelquefois le calme des passions, ou le seul progrès de l'âge. Il peut même échapper des actes de barbarie à des hommes placés dans les conditions morales les plus avantageuses; mais des actes isolés ou de rares exceptions dans la vie d'un homme ne constituent pas un état de barbarie. Quand il s'agit d'un peuple, la barbarie est un état intermédiaire entre la civilisation et la condition du sauvage; seulement il faut remarquer que ce n'est pas nécessai-

rement un état de transition, car la barbarie n'est pas toujours précédée de l'état sauvage, et, de l'état sauvage à la civilisation, il n'y a pas constamment passage par la barbarie. L'histoire de l'humanité nous fait connaître des peuples barbares qui n'ont jamais été sauvages et des populations sauvages qui ont passé directement de leur condition aux avantages de la civilisation. La barbarie et l'état sauvage (*voy.* ce mot) ne nullement les degrés élémentaires de la civilisation, et ces deux conditions elles-mêmes ne sont pas successives. Les voies de la civilisation sont, au contraire, pour l'humanité les seules primitives; tandis que l'état sauvage et l'état de barbarie ne sont que des voies d'aberration ou de transition*. En effet, il y a non-seulement des peuples qui ne sont jamais tombés dans la barbarie, il y a même des régions du globe qui paraissent se trouver dans des conditions physiques trop fortunées pour que jamais l'état sauvage ou la barbarie puisse y naître ou y régner. D'autres contrées du globe, les steppes de l'Asie et certaines côtes de l'Afrique, semblent au contraire conduire ou retenir dans l'état de barbarie. Ce qui distingue l'état de barbarie de l'état sauvage, ce sont moins les doctrines morales et les institutions sociales, que les mœurs; les mœurs barbares sont toutes belliqueuses. La pensée morale, chez le barbare comme chez le sauvage, est subordonnée à l'existence animale et à quelques superstitions religieuses; la conception sociale est elle-même subordonnée aux mœurs belliqueuses: toute l'existence du barbare est dans la guerre. La guerre, occupation unique qui le flatte, n'exclut, sans doute, ni d'autres travaux, ni d'autres passions; mais elle alimente toutes les autres passions et domine tous les autres travaux. Le sauvage ne s'arme que pour se procurer sa nourriture et défendre sa ca-

(*) Nous ne partageons pas cette opinion de notre savant collaborateur. Selon nous, aucun peuple n'a débuté par la civilisation; les Grecs, du temps d'Orphée, de Thésée, et peut-être de Lyncurque, étaient eux-mêmes des barbares, et qui sait si l'état sauvage n'avait pas précédé ce que nous appelons leur barbarie, sinon sur le sol de la Grèce, au moins sur celui de la Thrace et des pays caucasiens d'où ils venaient? J. H. S.

bane ou sa famille. La barbarie est conquérante, elle est surtout envahissante; et, différant en cela de la civilisation, elle n'envahit pas pour garder: dans ses migrations, elle ravage pour jouir, et elle n'occupe à la fin une région quelconque que de guerre lasse. La civilisation est un état qu'elle fuit, parce qu'elle le méprise, qu'elle en craint les besoins, les travaux et les loisirs, autant qu'elle en redoute les lois, les restrictions et les délicatesses. Aussi évite-t-elle tant qu'elle peut les établissemens dont la stabilité amène toujours l'ordre et la légalité de la civilisation, et soumet quelquefois les vainqueurs aux institutions des vaincus. Tel est pourtant, si ces expressions ne jurent pas, le génie de la barbarie, qu'il est difficile d'en dire la limite nette et absolue. Si l'on pensait que cette limite expire là où commence la littérature, ce serait une erreur, car les sauvages mêmes ont des traditions religieuses, des chants de gloire et d'amour, des habitudes de peinture et d'écriture, le goût de l'industrie et des arts; à plus forte raison tout cela, et plus que tout cela, se trouve-t-il chez les barbares. Si l'on posait un autre principe et que l'on voulût exclure, par exemple, de l'état de civilisation tous les peuples qui n'ont pas de doctrines raisonnées, de systèmes de morale et de politique, on ne trouverait plus dans toute l'antiquité qu'une seule civilisation, puisque celle de Rome n'offrirait qu'une copie, qu'un calque de celle des Grecs. La barbarie nette et absolue serait l'absence de tout respect pour la loi morale et la loi sociale; mais cet état serait non-seulement au-dessous de celui du sauvage, il serait inférieur à la condition de la brute, qui a pour le moins l'instinct de la sociabilité. Une telle barbarie n'existe pas. La barbarie n'étant pas un état primitif, mais le plus souvent un état de transition, offre nécessairement des caractères très variables, et non-seulement ces caractères n'ont rien d'absolu, mais ils ne présentent pas même de concordance. Monstruosité morale et sociale, la barbarie se compose de difformités et de contrastes. Timour le conquérant (Tamerlan) fait sabrer en un jour 100,000 esclaves qui embarrassent sa

marche, et, pour ce farouche soldat, dresser des pyramides de têtes humaines est une des habitudes dont il se fait gloire. Quoiqu'il commande à 800,000 hommes, Timour est un barbare. Mais le plus éclairé des souverains s'aviserait à peine de faire ce que ce *barbare*, dans les Instituts qu'il nous a laissés, prétend avoir fait constamment. « Dans chaque ville, nous dit-il (*Instituts de Timour*, trad. du persan par Langlès, p. 137.), je fis bâtir une mosquée, une école publique, un monastère, un hospice pour les pauvres et pour les indigens, une maison de santé pour les malades. Il y avait un médecin attaché à l'hôpital. » Peu importe que Timour dise, dans ce passage, la chose qui est ou la chose qui n'est pas : ce qu'il importe de remarquer, c'est que ce vieillard, parlant à ses successeurs, juge utile de professer de tels principes. — Il n'y a de constant dans la barbarie qu'un grand degré d'ignorance et une latitude de conscience qui est immense et qui est tolérée par les mœurs générales, mais qui n'exclut nullement certaines habitudes de religion. Si l'on ajoutait qu'elle est l'absence de toute idée de progrès dans les doctrines et de but d'humanité dans les institutions, cette définition atteindrait encore une foule de peuples qu'on n'oserait pas classer réellement au nombre des barbares. Cependant, un fait que proclame l'histoire générale de la civilisation, et qui est bien ce qu'elle offre de plus net à cet égard, c'est que, s'il n'y a pas de barbarie absolue, il n'y a pas non plus de nation entièrement pure de barbarie. L'absence de toute barbarie dans les mœurs, dans les institutions, dans les faits et gestes d'un peuple, serait la civilisation parfaite. Or c'est là un terme que non-seulement aucun peuple jusqu'ici n'a su atteindre, mais dont aucun ne paraît même encore approcher. Jusqu'à présent un certain degré de barbarie a toujours pesé sur la majorité de l'espèce humaine. C'est à peine si nous pouvons affirmer que les choses soient prêtes à changer de face. En effet, remontant jusqu'aux temps les plus reculés et descendant de là jusqu'aux nôtres, nous voyons les populations civilisées de l'Inde, de la Chine, de

la Perse, de l'Égypte et de la Grèce entourées des Tatars, des Scythes, des Massagètes, des Éthiopiens, et d'une foule d'autres barbares; et les Romains enveloppés comme d'une ceinture de Mauritanien, de Numides, d'Ibériens, de Celtes, de Pictes, de Scots, de Cimbres, de Goths, de Visigoths, d'Ostrogoths, d'Alains, de Huns, de Suèves, de Vandales, de Gépides et de Hérules. L'histoire de l'antiquité, sauf quelques pages de politique, de littérature, de philosophie et de religion, qui appartiennent aux villes de Saïs, de Persépolis, de Jérusalem, d'Athènes et de Rome, est l'histoire de la barbarie qui passe à l'état de civilisation; et telle est dans l'antiquité la prédominance générale de l'élément barbare, que c'est à peine s'il existe entre les nations diverses d'autres relations que celles d'un commerce d'échange. Celles d'entre elles qui possèdent ou des mœurs ou des institutions régulières de politique et de religion traçant autour d'elles le cercle de Popilius, pour se préserver de toute contagion étrangère. Ici c'est une loi formelle, ailleurs c'est l'orgueil national, plus loin c'est le couteau du sacrificateur qui frappe tout étranger. Longue est la lutte entre cette barbarie si générale et la civilisation qui a si peu de partisans. Les colonies de la Grèce, les expéditions d'Alexandre, les conquêtes des Romains, et cette religion qui s'annonce universelle, qui proclame la fraternité de tous les peuples, le christianisme, semblent enfin éclairer le monde des lumières de la raison et de la foi. Aux confins de l'Europe et de l'Asie, Constantin-le-Grand, qui s'est emparé de tous les éléments de la civilisation, place le centre d'un vaste empire, et Constantinople sera désormais le fanal moral et politique du monde. Déjà l'Évangile se traduit dans toutes les langues, et ses missionnaires abordent tous les peuples. Brillante illusion! De deux points opposés se lève la barbarie pour couvrir encore une fois le monde. La barbarie du Nord ensevelit la civilisation romaine sous les débris du trône des Césars, et au VI^e siècle elle règne dans l'Occident tout entier. Au VII^e siècle, la barbarie du Midi, à son tour, arborant la bannière

de Mahomet; inonde la Perse et la Syrie, l'Asie-Mineure, l'Égypte, l'Afrique latine, l'Espagne, la France méridionale, la Sicile et les côtes d'Italie. Cependant les vainqueurs subissent la puissance des vaincus : les Arabes puisent dans les études grecques le germe d'une haute et rapide civilisation; les Goths, les Francs, les Angles et les Saxons prennent dans les codes de la jurisprudence romaine et dans les lois de l'église chrétienne de fortes leçons d'ordre social, de piété et de moralité. En Occident, les temples, les monastères, les écoles du christianisme opposent à la barbarie absolue une barrière qu'elle ne saurait franchir; mais un certain degré de barbarie envahit jusques aux écoles latines et grecques. Bientôt Rome et Athènes rougissent du langage qu'elles ont prêté à ces écoles; Aristote et saint Augustin sont humiliés des doctrines que leur attribuent les orgueilleuses universités de Paris, d'Oxford et de Bologne. En Occident les héros de la civilisation, les Clovis, les Charlemagne, les Alfred, commettent des actes de barbarie qui ne peuvent s'expliquer que par la grossièreté des peuples qu'ils gouvernent ou qu'ils combattent. En Orient le mahométisme; à Constantinople la dégradation intellectuelle et morale, en Occident la féodalité, opposent à la civilisation des entraves dont le mouvement intellectuel, qui amène les Croisades et qui amène la renaissance des lettres, parvient à peine à dégager l'humanité. Depuis le *xvi^e* siècle, le progrès de la civilisation paraît assuré, et d'immenses développemens ont lieu dans le sein de quelques nations d'Occident; mais que de restes de barbarie il se révèle encore dans le cours de ces derniers siècles, et que d'efforts il faudra encore pour en faire disparaître toutes les traces! L'astrologie judiciaire, la magie et la sorcellerie; la superstition, l'intolérance et les guerres de religion; les tortures, les supplices avec raffinement de cruauté, et les codes inhumains; le duel, la piraterie et les lettres de marque; les loteries, les jeux et l'esclavage; les galères et les prisons insalubres; les coups d'état des gouvernemens insensés et les émeutes des peuples indisciplinables : ce sont là

autant de vestiges, pour ne pas dire de monumens, d'une barbarie que condamne bien la raison publique, mais que cependant les mœurs générales n'ont pas encore permis de faire disparaître. De ces germes de barbarie il en est qui infectent même les peuples les plus avancés en civilisation; que dire de ceux qui tiennent à gloire de se préserver de tout progrès. La civilisation ne commence à régner pure et nette que du jour où la politique d'un peuple se déclare *rationnelle et morale*. Sur cette limite expire la barbarie; mais son empire va jusque là.

M. a.

BARBARIE (géogr. et hist.), nom par lequel on désigne la portion de l'Afrique la plus rapprochée de l'Europe, qu'arrosent et fertilissent les rivières et les cours d'eau qui descendent de cette suite de chaînes et de groupes de montagnes, s'étendant depuis le cap de Nun à l'ouest jusqu'au cap El-Mellah à l'est. Ces monts ont conservé ce nom d'Atlas (*voy.*) si célèbre dans la cosmologie des anciens. Conformément à cette définition, la Barbarie comprend tous les pays situés entre le Haut-Atlas ou le Pharan et les côtes de l'Océan Atlantique, ainsi que ceux qui sont entre les deux chaînes parallèles nommées grand et petit Atlas, les monts Ghuriano plus à l'est, les collines de Barca et les côtes de la mer Méditerranée : c'est ce que nous appellerons la *Barbarie septentrionale*. Nous considérons comme une seconde division naturelle de la Barbarie, les pays dominés par les hauts sommets des montagnes que nous venons de mentionner; qui ont aussi leurs rivières propres, leurs riches vallons et leurs plaines fertiles : ce sera, selon la division que nous établissons, la *Barbarie centrale*. Les pays qui sont au sud et sur le penchant de ces plateaux et de ces montagnes, et fertilisés par les cours d'eau qu'ils leur fournissent; jusqu'aux limites de cette mer de sable, entremêlée d'oasis, qu'on nomme le Sahara ou Grand-Désert, seront la *Barbarie méridionale*.

La Barbarie septentrionale comprend l'état de Maroc proprement dit, les régences d'Alger, de Tunis et de Tripoli. La Barbarie centrale comprend le pays

des Chellouh ou Chellas, des Berbers et des Kabyles ou Kabassès, noms généraux par lesquels on désigne plusieurs tribus montagnardes souvent en guerre les unes contre les autres. Le Zaab ou Wadreach, arrosé par la rivière Zug, est la plus grande région et en même temps la plus centrale de cette division de la Barbarie, et par conséquent de toute la Barbarie. Dans la Barbarie méridionale se trouvent le pays de Sous qui forme l'état indépendant de Sydy-Hesham, au midi du Haut-Atlas; puis Draha et Taflet dans l'empire de Maroc, au sud-est de cette chaîne; et enfin, plus à l'orient, la longue bande de terre nommée Bildould-Djerid, ou le pays des dattes, et qui comprend les pays des Mozabis et Gadamez. Au sud, le Fezzan ou le pays des Garâmantès des anciens, doit être écarté de la Barbarie et appartient à cette autre division de l'Afrique la plus grande de toutes, quoique la moins peuplée, qu'on nomme, ainsi que nous l'avons dit, Sahara ou Grand-Désert. A l'est l'oasis de Souyah, où était le temple de Jupiter-Ammon, doit aussi être exclu de la Barbarie et rattaché à la description de l'Égypte, avec les autres oasis qui en dépendent.

Ainsi restreinte dans ses véritables limites, la Barbarie se trouve comprise entre le 13° degré de longitude occidentale et le 23° degré de longitude orientale, et entre les 30° et 37° degrés de latitude nord, environ.

Mais ce mot de Barbarie, que nous employons ici pour désigner cette portion de l'Afrique, est tout-à-fait impropre, et devrait être banni de l'usage vulgaire, comme il l'a déjà été de la langue scientifique dans les plus savans traités de géographie. En effet, l'idée que ce mot retracé ne convient ni au pays, ni à la circonstance qui l'a fait adopter. Par Barbarie on n'a pas voulu désigner un pays barbare ou un pays habité par une race ignorante, comme on pourrait le croire, mais un pays occupé par les Berbers (*voy.*), de sorte qu'il faudrait dire Berberie et non Barbarie. C'est dans le même sens que les géographes des xv^e et xvi^e siècles nomment cette région *Mauritanie*, parce qu'en effet une grande por-

tion de la population est de race maure. Mais l'une et l'autre dénomination sont également impropres, puisque cette contrée, habitée par différentes races d'hommes, n'est exclusivement ni au pouvoir des Maures ni sous la domination des Berbers. Par cette raison les géographes ont préféré à ces dénominations de *Barbarie* ou d'*États Barbarèsques*, celles de *Région de l'Atlas*, d'*États mahométans du nord de l'Afrique*: quelques-uns, considérant que cette portion du continent africain est séparée du reste par des montagnes, l'ont assimilé à l'Asie-Mineure, qui est aussi, de la vaste Asie, la portion la plus rapprochée de l'Europe, et ils ont proposé de l'appeler l'*Afrique-Mineure*; mais d'autres ont plus heureusement emprunté aux Arabes le nom de *Maghreb*. C'est en effet par ce mot que les habitans de l'Égypte désignent toute la Barbarie; et comme ce mot signifie couchant, il est exact pour eux, mais inexact pour nous, puisque cette contrée est au midi de la nôtre. Toutefois n'étant pas sujet, comme le nom vulgaire, à aucune ambiguïté, ce nom de *Maghreb* doit être préféré. Les géographes arabes subdivisent le *Maghreb* en trois parties: l'*Afrikyah*, qui renferme les états de Tripoli et de Tunis; le *Maghreb-el-Aousath*, ou le *Maghreb* du milieu qui est la régence d'Alger, et le *Maghreb-el-Aksa*, ou le *Maghreb* éloigné, qui est le *Maghreb* proprement dit. Ces dénominations pourraient être changées en celles-ci: *Maghreb oriental*, *Maghreb du milieu*, *Maghreb occidental*. Cette dernière désignation forme un pléonasmé; mais c'est là un léger inconvénient dont la nomenclature géographique offre de continuelles exemples, et qu'on ne peut éviter.

Cette division du *Maghreb* ou de la *Barbarie* en trois portions est aussi naturelle que celle qui a été proposée par nous en commençant, et sert également à résumer la configuration de toute cette portion de l'Afrique.

En effet le *Maghreb oriental* (tel que nous le concevons) nous montre au nord un vaste golfe terminé à l'est et à l'ouest par deux autres petits golfes plus profonds, qui sont la grande et la petite Syr-

te, et les terres cultivables, resserrées par les sables dans la partie orientale, qui ne sont séparées du reste de l'Afrique et du Grand-Désert que par des collines ou des monts peu élevés. Dans le *Maghreb central* les côtes décrivent une courbe convexe, et les plaines ou terres cultivables forment un district à part, que les Arabes nomment *tell* et qui se trouve isolé de l'intérieur du continent africain par un double rang de montagnes. Ces deux régions du Maghreb font face à l'Europe, et sont sur les bords de la Méditerranée, tandis que le *Maghreb occidental* a ses côtes battues par les flots de l'Océan Atlantique, et ses terres cultivables séparées de celles des deux autres régions par le désert d'Angad et les montagnes du Haut-Atlas.

Les rivières qui arrosent ce vaste pays sont en petit nombre et ont un cours très borné : les principales sont la Majerdah qui traverse l'état de Tunis, la Scheliff dans la partie occidentale de l'état d'Alger, la Molouyah, entre le Maghreb central et le Maghreb occidental : toutes ces rivières coulent au nord dans la Méditerranée. Le Loukos, le Sebou, la Morbeyah, qui sépare l'état de Maroc et celui de Fez, le Tensyft ou Ouad-Maraksch (fleuve de Maroc) coulent à l'ouest dans l'Océan Atlantique. Les grandes villes aussi sont rares et situées à de grandes distances les unes des autres : elles sont toutes les capitales des états auxquels elles donnent leurs noms : ce sont Tripoli, Tunis, Alger, sur les côtes, Constantine dans l'intérieur des terres ; toutes ces villes sont dans le Maghreb oriental et le Maghreb du milieu. Maroc et Fez sont dans le Maghreb occidental et dans l'intérieur des terres. La population d'aucune de ces villes, autant qu'on a pu l'apprécier, ne paraît descendre au-dessous de 25,000 âmes ni s'élever au-dessus de 100,000 : dans tout le reste du *tell* ou de la Barbarie septentrionale, on ne trouve qu'un très petit nombre de bourgs de 4 à 5,000 âmes : le reste de la population présente des habitations réunies au nombre de cinq ou six, misérablement construites, mêlées aux douars ou groupes de tentes des pasteurs qui campent, selon les saisons, tantôt dans

un lieu, tantôt dans un autre. La Barbarie centrale ou la région montagneuse n'offre aucune grande ville, mais un grand nombre de douars ; et, sur les penchans et aux embouchures des cols ou passages, des villages florissans qui réclament presque le titre de petites villes. Dans la Barbarie méridionale on nomme, au sud et à l'est de Maroc, le chef-lieu de l'état de Sous, Tarudant ; le chef-lieu du royaume de Taflet, quel que soit son nom ; et, au midi de Tripoli, Gahdames grand entrepôt de commerce, et la porte d'entrée du Grand-Désert : mais ces villes n'ont qu'une importance relative et une population peu nombreuse.

Aucune région ne présente, relativement à sa superficie, une plus vaste étendue de côtes que la Barbarie, et il en est peu cependant qui soient aussi dépourvues de ports. Tripoli, Tunis, Oran, Tétouan et Tanger sur la Méditerranée paraissent être les meilleurs, et sur l'Océan Atlantique Mogador et Agadir.

Ainsi en grande partie dépourvue de ports, sans rivières navigables, entrecoupée par des montagnes et quelques déserts sablonneux, ou stériles, qui mettent obstacle aux communications, il semble que la nature ait refusé à la Barbarie les moyens d'acquérir une nombreuse population et de s'élever à un haut degré de civilisation. Peu de régions, au contraire, ont été plus florissantes et plus peuplées ; et sur le plateau de Baraka, dans l'état de Tripoli, dans les environs de Tunis, c'est près de Kairouan, de Lebeda, des ruines de Cyrène, de Carthage, d'Utique, de Leptis magna, d'Appollonia, de Cesarea, et au milieu des débris de colonnes, ou d'antiques édifices encore debout que le Bédouin dresse ses tentes faites de poils de chèvre et de chameau, rayées de gris et de noir. Ainsi se montrent l'ancienne splendeur de cette contrée et sa misère actuelle.

Si, sous l'habile domination des Romains, le Maghreb (surtout dans la partie orientale et dans celle du milieu) s'est élevé à un si haut degré de richesse et de prospérité, c'est qu'en effet c'est un des plus beaux et un des plus fertiles pays de la terre. La Barbarie n'a dans sa partie méridionale et centrale aucun des caractères

tères de l'Afrique. Elle ressemble beaucoup plus au midi de l'Europe, à l'Italie et à l'Espagne; mais avec un sol plus fécond et des productions plus variées. Là croissent en effet, et mieux qu'en aucun lieu du monde, toutes les céréales et autres végétaux qui forment la base de la nourriture de l'homme et des animaux, compagnons de ses travaux : le blé, le seigle, l'orge, l'avoine, le maïs, la pomme de terre, le sarrazin, le riz, le sorgho, le lin; là végètent admirablement, les arbres les plus utiles, les fruits les plus succulents, l'olivier et la vigne, l'oranger et le mûrier, les figuiers et les jujubiers, les lentilles et les pistachiers, les amandiers, les caroubiers, les bananiers, les abricotiers, les pêchers, les pommiers, les poiriers, les noyers, les dattiers et les grenadiers. Les melons y viennent en pleine terre, ainsi que toutes les espèces de fèves, d'oignons et de plantes culinaires. Les arbres qui donnent de beaux ombrages ou servent aux constructions : les chênes, les peupliers, les lièges, les cyprès, les pins d'Alep, les genévriers, les tuyas, y acquièrent une force et une élévation surprenantes. Les plantes d'agrément, les jasmins, les myrtes, les roses, l'acanthé s'y développent partout spontanément. Diverses espèces de chardons, le henné, l'absynthe, la lavande, le safran, le tabac, l'indigo, la canne à sucre, fournissent aux besoins de la teinture, à la médecine ou aux préparations cosmétiques, aux besoins ou à l'agrément de l'homme. Les bords des ruisseaux et des rivières sont parés de lauriers-rose et d'onagroides, d'épilobes, d'iris, d'une hauteur gigantesque. Tandis que les héliotropes, les bulbeuses radiées, les salicornes, les scilles maritimes, les lygées-sparte, les soldanelles, les erynges, et une variété infinie d'autres plantes couvrent les rivages arides et plats, les vallées et les froides retraites des montagnes sont embaumées par les végétaux qui y croissent, et présentent un aspect enchanteur. Les plaines sont couvertes de riches moissons et de pâturages abondants; et le genêt à haute tige, les différentes espèces de cistus, les rîgas odorans, les sunacs, les bruyères, les aloës, les agaves, les euphorbes et les

cactiers qui supportent la chaleur et la sécheresse, ornent les anfractuosités des rochers et fournissent aux chèvres qui les habitent une nourriture et un ombrage salutaires. Rarement le dur et stérile granit usurpe l'espace : la forme arrondie et verdoyante de presque toutes les cimes de montagnes atteste partout la présence du calcaire. Les lias, les schistes, les brèches coquillière, les gneiss, les porphyres trachitiques, les marnes rouges, les travertins, y composent le sol des monts, des collines, des plateaux, des plaines basses, et des diverses espèces de terrains qu'on est convenu d'appeler secondaires, tertiaires, diluviens, post-diluviens. Les premières espèces de ces terrains renferment de beaux marbres et abondent en mines de plomb, de cuivre, de fer et d'antimoine qu'il serait facile d'exploiter. Le règne animal n'est pas moins riche en Barbarie que les deux autres : l'abondance des mûriers blancs permet d'y élever une grande quantité de vers à soie; les mouches à miel y donnent tant de cire que les luminaires qu'on en formait ont reçu en Europe le nom de *bougie*, de la ville d'où on les exportait. Les oiseaux de basse-cour, et toutes sortes de gibier y abondent. La religion seule met obstacle à la propagation des porcs. L'état de Maroc nourrit cette espèce de chèvres qui fournit ces beaux maroquins, nom qu'usurpent en Europe des peaux bien inférieures pour l'éclat de leur couleur et leur solidité. Deux races d'âne, l'une très grande, très forte, l'autre petite, toutes deux précieuses pour les divers usages auxquels on les emploie, des mulets vigoureux, des chameaux à une seule bosse et des chameaux à deux bosses, seraient suffisants pour les besoins de l'agriculture, du transport et des voyages, et pourraient obvier à la petitesse du gros bétail, à la maigreur des vaches qui en général donnent peu de lait; mais le cheval qui se multiplie si prodigieusement en Barbarie, qui y déploie de si belles formes et tant de rares qualités, serait à lui seul une compensation suffisante. On peut dire, avec vérité, que ce noble animal, dont on exporte une si grande quantité du Maghreb, fait à la fois l'orgueil et la richesse de ce pays.

Ce tableau de la Barbarie, pris dans son point de vue le plus général, réclame quelques distinctions fondées sur les divisions que nous avons établies. Ainsi la Barbarie méridionale participe beaucoup plus de l'Afrique que les deux autres portions du Grand-Désert dont elle est voisine. Là se trouve une plus grande quantité de palmiers; les autruches, les lions, les panthères, les deux espèces d'hyène, le bubale, la caama, le pasan, la corinne et divers genres d'antilopes et de gazelles y traversent souvent de vastes espaces vides d'habitations. Plusieurs espèces de singes, entre autres le mone et le magot, hantent les forêts des versans méridionaux de l'Atlas. Dans la Barbarie centrale et sur les plateaux sont des ours, des espèces particulières de marmottes, des furets, des chakals et des chats sauvages, et au-dessus des sommets qui les dominent placent diverses sortes d'aigles et de vautours. Ces animaux sauvages ou féroces se montrent rarement dans les monts qui avoisinent la Barbarie septentrionale, et plus rarement encore dans les plaines ou dans cette portion du Maghreb que les Arabes désignent sous le nom de Tell. Dans ces parties de la Barbarie, on ne voit que les petites espèces d'animaux sauvages, tels que les furets, les lièvres, l'arctomis-gundi, sorte de marmotte, les chats, les chakals et les gerboises. Mais si les plaines, en Barbarie, n'ont point à redouter les animaux féroces, de formidables bandes de sauterelles y exercent quelquefois des ravages bien plus cruels. Les serpens et les scorpions y sont nombreux. Cette contrée a aussi cela de commun avec la Sicile, le Calabre et le midi de l'Espagne, qu'elle est quelquefois affligée par d'affreux tremblemens de terre.

Nulle part les sommets de l'Atlas ne s'élèvent à une hauteur égale à celle des Alpes, des Pyrénées, et des montagnes de Grenade ou de la Sierra-Nevada en Espagne. La Barbarie ne présente pas non plus de nombreux et vastes lacs comme la Suisse et le nord de l'Italie; ainsi, l'Atlas, cette chaîne de monts africains ne peut rivaliser avec les chaînes d'Europe par la sublimité des aspects, par les contrastes et la variété des tableaux qu'elle présente; mais elle est plus riante; plus accessible à l'homme,

et plus en harmonie avec la région qu'elle domine et fertilise. Le climat de la Barbarie est, dans certaines parties, plus chaud que celui de l'Italie et de l'Espagne, mais il est sujet à moins de changemens subits. Protégée par ses monts contre les vents brûlans du désert, rafraîchie par les brises qui soufflent de la Méditerranée, la Barbarie jouit d'une température modérée, et on y respire un air pur et salubre. Peu d'heures suffisent d'ailleurs pour s'y mettre en possession des diverses natures les plus estimées en Europe. En effet, rien ne ressemble plus à notre Provence, aux environs de Toulon, de la rivière de Gènes, que les contrées voisines de la mer dans la régence d'Alger, dans la Barbarie septentrionale. En douze heures de marche vous pouvez de là vous transporter dans la Barbarie centrale, sur le plateau où est bâtie la jolie ville de Medeyah, et par les coteaux plantés de vignes, par la nature des arbres fruitiers, par le mélange de prairies et de champs cultivés, vous croyez être dans notre Bourgogne et contempler les bords riants de la Saône.

Après cette exacte peinture faut-il s'étonner qu'une aussi heureuse contrée ait été recherchée par les premiers peuples civilisés, et que les Phéniciens navigateurs se soient empressés d'y porter les colonies? que la géographie fabuleuse y ait placé d'abord, sur le plateau de Barka, près de Bengazi actuel, et ensuite toujours plus à l'ouest, à mesure que la géographie positive faisait des progrès, le fameux jardin des Hespérides? Devotus-nous être surpris que tant de peuples se soient succédés sur cette terre féconde et s'y soient mêlés et confondus, qu'ils n'aient cherché et ne cherchent encore à s'en assurer la possession exclusive; et qu'enfin, différens par leurs races, leur degré de civilisation, leur religion et leurs mœurs, ils ne continuent à s'y livrer une guerre continuelle, et n'aillent ainsi directement contre le but qu'ils se proposent ou doivent se proposer, c'est-à-dire de jouir et d'accroître les bienfaits dont la nature a comblé le pays où ils sont nés.

La série des temps de l'histoire pour la Barbarie peut se partager de la manière suivante en trois grandes divisions: la première se subdivise en deux pé-

riodes : 1° avant la domination des Romains, et ensuite 2° pendant la domination des Romains. La première période de cette division est signalée par la suprématie de Carthage, colonie phénicienne, et celle de Cyrène, colonie grecque, sur toute la Barbarie septentrionale : elle dure environ 1,000 ans et jusqu'à la naissance de J.-C. La seconde période s'étend depuis la naissance de J.-C. jusqu'à l'an 639 et peut se subdiviser elle-même en deux autres portions pour les temps antérieurs à l'invasion des Vandales en Afrique, et pour les temps postérieurs qui datent de l'année 429. Les Vandales ayant été expulsés par Bélisaire en 534, la Barbarie fut de nouveau réunie à l'empire de Byzance, quoique cependant en partie envahie par les Goths d'Espagne. Cette première division forme l'histoire ancienne de ce pays et se termine à l'an 609, époque de l'invasion et de la conquête de la Barbarie par les Arabes.

C'est donc à cette année 639 que commence la seconde division de l'histoire, ou l'histoire du moyen-âge de la Barbarie. Cette division se subdivise en trois périodes : 1° celle qui commence en 639 avec les khalifes arabes, et qui comprend l'histoire de la dynastie des Edrisites dans le Maghreb, depuis l'an 759 jusqu'à 941; celle des Aglabs en Afrique propre ou à Tunis, depuis l'an 809 jusqu'en 908. 2° La deuxième période commence donc en 908, sous les Fatimites, et comprend l'histoire de la dynastie des Zeirites en Afrique ou à Tunis et dans le Maghreb depuis 970 jusqu'en 1069, et celle des Morabites dans le Maghreb et l'Espagne depuis l'an 1069 jusqu'à l'an 1146. 3° La troisième commence à l'an 1120 et continue jusqu'en 1517 : elle comprend l'histoire de la révolution produite par les Mowahedjens ou adorateurs d'un seul dieu, celle de la dynastie des Abouhafs dans l'Afrique propre ou Tunis, depuis l'an 1206 jusqu'à la prise de Tunis par Barberousse; celle des Merinides dans le Maghreb, depuis l'an 1213; celle des Zianis dans le Tenneson, depuis l'an 1248.

La troisième division ou l'histoire moderne est marquée par l'invasion des Ottomans ou Turcs, qui établirent leur do-

mination en Barbarie et anciennement celle des Arabes : elle commence en 1517 et renferme celle des différens états qui se partagent cette région, c'est-à-dire celle d'Alger, de Tunis et de Tripoli qui se mêle à l'histoire des peuples modernes de l'Europe et surtout à celle d'Espagne. Les limites de ces divers états correspondent assez bien aux provinces que les Romains, dans les temps de leur plus grande puissance, avaient établies. Pour eux la *Cyrenaka* jointe à la *Regio Syrtica* comprenait à peu près l'état moderne de Tripoli; l'*Africa propria* la régence de Tunis, et la *Namidia* ou la *Mauritania cæsariensis*, avant sa subdivision en deux provinces, était la régence d'Alger; et enfin *Mauritania tingitana* correspondait aux royaumes de Fez et de Maroc. Les Romains gardaient tout ce pays avec deux légions et un corps d'auxiliaires, c'est-à-dire avec 24,000 hommes.

Actuellement examinons les différentes races d'hommes qui habitent la Barbarie.

On doit d'abord subdiviser la population en deux grandes classes, celle des blancs et celle des nègres; mais ceux-ci sont des esclaves des deux sexes importés de l'intérieur. Cependant un bon nombre sont libres et jouissent des droits politiques, aussi bien que les autres habitans. Malgré les importations continuelles et qui ont lieu depuis un temps immémorial, la race nègre multiplie peu en Barbarie, ce qui prouve que le climat lui est peu favorable. De même le climat du Soudan et des pays d'où l'on tire les nègres est destructeur de la race blanche; c'est un grand fait que les comptoirs européens sur la côte de Guinée, et surtout l'histoire de la colonie anglaise à Sierra-Leone, a suffisamment démontré.

Parmi les blancs à teint plus ou moins clair, plus ou moins foncé, on distingue les races suivantes : les Berbers, les Maures, les Arabes, les Juifs, les Turcs, les Koulouglis, les Mozabites.

De ces différentes races, les deux premières peuvent seules réclamer le privilège d'une haute antiquité dans ce pays et être considérés comme indigènes; mais les Berbers, habitans des montagnes, sont beaucoup moins mêlés que les

Maures possesseurs des plaines. Les Berbers sont considérés comme les descendants des anciens Numides; ils sont de taille moyenne, ont le teint brun et quelquefois noirâtre, les cheveux bruns et lisses (ceux qui sont blonds et à teint plus clair sont regardés comme issus des anciens Vandales qui ont pris refuge dans les montagnes). Le visage des Berbers est arrondi et court, leurs traits sont prononcés, leur tournure élégante, mais leur physionomie dure et sauvage; ils sont braves, mais cruels, actifs, intelligents, et plus avancés en agriculture que les Maures et les Arabes. Ils sont divisés en tribus souvent ennemies, mais qui parlent une même langue nommée berbère, chillah ou chavia, qui n'a, dit-on, de rapport avec aucune langue connue. Ces Berbers, nommés Kabayls dans l'état d'Alger, Chillouhs dans l'état de Maroc, se nomment, dit-on, eux-mêmes Amazig; mais Amazig veut dire noble, illustre, et Kabayls signifie tribu, et des appellations collectives ou des titres d'honneur ne peuvent être des noms de peuple ou de nations. Quoi qu'il en soit, on prétend que la langue, et ainsi la population des Amazig, s'étend non-seulement dans tout l'Atlas, mais encore dans le Sahara et le Grand-Désert, et que les langues des Chillouhs de l'empire de Maroc, des habitants de Syouab et d'Audjelah, des Tibbos et des Touricks, ne sont que des dialectes de la langue berbère ou des Amazig. Mais ce fait très important pour l'histoire et la géographie n'est pas démontré. Il reste à examiner si ces différentes peuplades n'ont pas des langues qui leur sont propres et dans lesquelles se sont glissés des mots berbers. Déjà un voyageur (M. Jackson) assure que la langue des Chillouhs, de l'empire de Maroc, n'a aucune analogie avec la langue berbère, ce qui semblerait prouver que les habitans du haut Atlas sont une race différente de celle du petit et du grand Atlas. Dans les hautes chaînes de montagnes, les races diffèrent radicalement d'une vallée à l'autre. Dans les Pyrénées, les Béarnais de la vallée d'Aspe, et les Basques de la vallée de Baiguorri, quoique limitrophes, ne peuvent s'entendre et parlent des langues totalement

différentes. Les géographes énumèrent plus de vingt races et de langues différentes dans le Caucase, et, par une hallucination singulière, dans ces monts Atlas qui occupent une si grande longueur, ils ne veulent reconnaître qu'une seule race d'hommes et qu'une seule langue.

Les Maures, dans la Barbarie, composent la plus grande partie du Tell ou des plaines; mais cette race est beaucoup plus mélangée que celle des montagnes. Peut-être doit-elle être distinguée des différentes races qui habitent le Grand-Désert, et qu'on comprend aussi sous le nom général de Maures; ceux-ci nous paraissent tenir plus à la race des Arabes. On considère les Maures de la Barbarie comme les descendants de ces peuplades asiatiques qui, dans les temps les plus reculés, se sont établies dans ce pays, se sont mêlées avec les Berbers et les autres races indigènes, et ont ainsi formé, par le long laps de temps, une race particulière qui a ses caractères propres, quoique ayant subi et subissant encore le mélange de beaucoup de races asiatiques et européennes. Les Maures, d'abord idolâtres, embrassèrent le christianisme sous les Romains; puis, subjugués par les Arabes, et gouvernés ensuite par les Turcs, ils sont devenus Musulmans. Leurs traits sont en général moins prononcés que ceux des Arabes et des Berbers; ils ont les cheveux noirs, la peau un peu basanée, mais plutôt blanche que brune; leur taille est au-dessus de la moyenne, leur démarche est noble et grave. Les femmes ont de beaux yeux, les hanches très larges et la gorge pendante. Les Maures se réunissent dans les villes et villages, et se tiennent rarement isolés dans les campagnes, parce qu'ils sont exposés à être pillés par les Arabes et les Berbers. C'est une race indolente, traîtresse, vindicative, la moins brave et la plus corrompue de toutes celles qui habitent ce pays.

Les Arabes qui, après avoir conquis l'Égypte, ont envahi la Barbarie et s'y sont établis, se reconnaissent à leur peau plus brune, quelquefois olivâtre, quelquefois presque aussi noire que celle des nègres, à leur stature ordinairement grande, à leur corps bien modelé, qui n'est ni gras

ni maigre, à leurs cheveux noirs, leur front découvert, leur figure ovale et allongée, leurs yeux vifs, ayant la bouche et le nez parfaitement conformés. Ceux qui cultivent les champs construisent des cabanes de branches d'arbres et de roseaux, couvertes en paille ou en feuilles de dattiers. Elles ne sont jamais isolées, mais se montrent réunies au nombre de dix ou de douze, et composent ces petits hameaux qu'on nomme *dascars*. Les Arabes qui s'adonnent à la vie pastorale se nomment *Bédouins*, et la réunion de leurs tentes disposées en cercle constitue un *douar*. Les Arabes sont braves, indisciplinés, divisés en tribus ou familles qui ont des chefs qui les gouvernent selon leurs usages et auxquels ils obéissent plus qu'aux chefs de l'état.

Les Juifs, toujours tolérés, souvent persécutés, en Barbarie comme en Europe, y sont très nombreux; et ceux qui en Afrique appartiennent à cette race ne diffèrent en rien de ceux d'Europe. Cependant un voyageur récent déclare que ce n'est que parmi les femmes israélites de Barbarie qu'il a retrouvé ces charmantes figures qui donnent tant de prix aux tableaux de Raphaël.

Les Turcs, race boréale et originaire du plateau de l'Asie, quoique la moins nombreuse, est celle qui domine dans les régences. Beaux, bien constitués, mais un peu replets, ils ont le regard sévère, les traits du visage fortement prononcés, et la peau aussi blanche que celle des Européens. Indolens, fiers, et souvent cruels, ils n'ont pas la sobriété des Maures ni des Arabes, et sont comme eux très indolens; mais ils ont plus de religion, plus de bonne foi et plus d'honneur, et des mœurs plus régulières.

Telles sont les races distinctes qui, avec celles des diverses nations européennes, habitent la Barbarie; mais cependant les fréquens mélanges des Turcs et des Arabes avec les Maures ont produit deux autres races intermédiaires désignées par les noms de Koulouglis et de Mozabites. On reconnaît l'origine de ces deux races aux caractères qui les différencient; ainsi les Koulouglis ressemblent plus aux Turcs, et les Mozabites aux Arabes.

La géographie de cette vaste région

est aussi imparfaite, aussi incertaine que sa statistique. Les côtes cependant en sont bien connues et ont été l'objet de travaux récents très exacts; on a relevé aussi toute la plaine qui se trouve entre Alger et le petit Atlas, jusqu'à Béliadah, et au plateau de Medeyah; les environs de Tunis, ceux de Bone et d'Oran, et quelques autres petites portions de cette vaste étendue, ont été soumis à des opérations géodésiques; mais tout le reste dans l'intérieur est tracé d'après les itinéraires ou les vagues descriptions des voyageurs, qui n'ont aussi que des moyens très peu efficaces pour apprécier la population, les revenus, les forces de ces divers états. En comparant leurs récits et en nous arrêtant à ce qu'ils nous fournissent de plus vraisemblable, nous présenterons le tableau statistique suivant des diverses puissances du Maghreb.

TABLEAU STATISTIQUE
DE LA BARBARIE OU DU MAGHREB.

Empire de Maroc.

Population : 6,500,000. hab. — Revenus : 25,000,000. fr.
Forces armées : 25,000 hommes.

Tunis.

Population : 2,000,000. d'hab. — Revenus : 7,500,000. fr.
— Forces armées : 6,000 hommes.

Alger (avant la conquête).

Population : 1,800,000 hab. — Revenus : 5,500,000 fr. —
Forces armées : 4,000 hommes.

Tripoli.

Population : 900,000 hab. — Revenus : 1,800,000 fr. —
Forces armées : 3,500 hommes.

Ainsi la population de toute la Barbarie ne s'éleverait pas à plus de 10 millions; le revenu général serait de 35 à 36 millions, et la force armée de tous les états réunis serait au plus de 30 à 40,000 hommes. Quant aux forces maritimes, elles sont nulles, puisqu'avant la conquête d'Alger, et en y comprenant cette régence, les divers gouvernemens de toutes les régences ne possédaient réunies que 6 à 7 frégates, et une centaine de petits bricks. *Voy.* les articles ALGER, MAROC, TRIPOLI, TUNIS, etc.

W-n.

BARBARIN (LE CHEVALIER), *voy.* MESMÉRISME ET MAGNÉTISME.

BARBARISME, en latin *barbarismus*. Ce mot a la même étymologie que celle de barbara. Par ce mot, les Grecs

et les Romains désignaient tous les peuples qui ne parlaient pas leur langue. Le barbarisme est une faute de diction qui consiste à se servir d'un mot inusité ou inconnu, ou à employer une locution vicieuse et tout-à-fait étrangère à une langue, ou à donner à un mot un sens qui n'est pas le sien (*estafilade*, pour *enfilade*), ou à parler, contre la pureté d'une langue, en des termes pris dans un mauvais sens ou mal associés. Toute façon de s'exprimer, étrangère à la langue dont on parle, est donc un *barbarisme*. Par exemple, un Anglais qui dirait : *Je suis chaud*, au lieu de dire *j'ai chaud*, ferait un barbarisme, par rapport au français. Il y a une autre espèce de barbarisme, c'est lorsqu'à la vérité le mot est bien de la langue, mais qu'il est pris, comme mot, dans un sens qui n'est pas autorisé par l'usage de cette langue. Par exemple, nous nous servons, au figuré, du mot *entrailles*, pour indiquer un sentiment tendre pour quelqu'un; ainsi, nous disons : *Il a de bonnes entrailles*, pour dire : il est compatissant. Un étranger, écrivant à Fénélon, lui dit : *Monsieur, vous avez pour moi des boyaux de père; boyaux ou intestins*, pris en ce sens, sont des barbarismes, parce que, selon l'usage de la langue française, nous ne prenons jamais ces mots dans le sens figuré que nous donnons à *entrailles*. « Il y a, dit Voltaire, deux sortes de barbarismes, celui des mots et celui des phrases. *Égaliser les fortunes*, pour *égaler les fortunes*; *au parfait*, au lieu de *parfaitement*; *éduquer*, pour *donner de l'éducation*, *élever*, voilà des barbarismes de mots. *Je crois de bien faire*, au lieu de *je crois bien faire*; *encenser aux dieux*, pour *encenser les dieux*; *je vous aime tout ce qu'on peut aimer*, au lieu de *je vous aime, autant qu'on peut aimer*, sont des barbarismes de phrases. » Il ne faut pas confondre le *barbarisme* avec le *solécisme* (voy.) : entre eux il y a cette différence que le *barbarisme* est une locution étrangère à une langue, et que le *solécisme* est une faute contre la régularité de la construction d'une langue, faute que les naturels d'un pays peuvent faire par inadvertance ou par ignorance.

En musique, on se sert du mot *barbarisme* pour exprimer l'action d'un compositeur qui, n'étant pas encore connu, prend certaines libertés qui ne conviennent qu'aux grands maîtres, ou veut introduire des nouveautés, ou même emploie trop souvent des licences que les grands maîtres ne se permettent que rarement. Le premier qui s'est servi du mot *barbarisme* en ce sens n'a fait que le transporter de la grammaire à la musique.

Saint Épiphané a donné le nom de *barbarisme* à la plus ancienne des quatre religions qui ont eu cours autrefois, et qui ne pouvait être qu'un reste des vieux cultes barbares. C'est, selon toute apparence, celle qui prenait pour objet de vénération les collines, les montagnes, les arbres fruitiers, les fontaines, etc. **FÉTICHISME.** F. B.-a.

BARBAROUX (CHARLES), naquit à Marseille en 1767. Une beauté remarquable, un esprit exalté, un caractère impétueux, tout en lui promit de bonne heure une vie aventureuse. Il fut, très jeune encore, placé au centre des événements que la révolution de la fin du XVIII^e siècle amoncela sur la France. Il se montra l'un des plus hardis promoteurs de cette révolution; mais il faut dire à sa gloire que jamais, dans le cours de sa carrière politique, il n'oublia les lois sacrées de la morale et de l'humanité, que jamais il ne connut d'autres mobiles que l'amour de la patrie et l'attrait de la liberté.

Dès l'aurore de la révolution, Barbaroux (il avait alors 24 ans) publia l'*Observateur marseillais, journal patriotique*, et cette feuille contribua puissamment sans doute à faire de Marseille l'un des plus ardents foyers de la révolution et à lui communiquer cette fierté et cette audace dont cette ville donna tant d'exemples.

À la tête de la garde nationale de Marseille fut placé un certain Lieutaud. Ce général, plus disposé à ramener l'ancien ordre de choses qu'à favoriser le nouveau, organisa des tripats dans tous les quartiers, pour se donner des moyens de corruption. Ces manœuvres lui réussirent; il devint l'idole des Marseillais.

On lui donnait des fêtes, on dansait à sa porte, on l'applaudissait à la tête des bataillons, dans les sections, au conseil de la commune, au club, dans les places publiques. Barbaroux, loin de partager l'engouement général, vit dans la présence d'un tel homme au pouvoir la ruine de Marseille, et résolut de l'attaquer au milieu de ses triomphes. Ayant été nommé à la place de secrétaire-greffier-adjoint de la commune, il rédigea des proclamations qui ranimèrent le courage des bons citoyens; il s'attacha surtout à détruire les tripots fondés par Lieutaud; il mit en désordre ses banques, ses pharaons, ses biribis, et finit enfin par faire destituer le commandant par les sections.

On se fait difficilement l'idée aujourd'hui de ce qu'était alors la place de secrétaire-greffier de la commune de Marseille. Barbaroux nous a laissé le tableau des soins multipliés qu'elle exigeait de lui. Les relations de cette ville avec une foule de communes, ses contestations avec les ministres pour ses armes, ses subsistances, son commerce, ses établissements, ses manufactures, ses lazarets, etc.; la police de la ville où éclataient sans cesse de nouvelles rixes et des insurrections nouvelles; ses travaux publics, sa milice; vingt mille paysans ayant à la fois vingt mille caractères et vingt mille volontés; une ancienne comptabilité en désordre, une nouvelle comptabilité toujours aux expédiens: tels étaient les sujets multipliés de ses travaux journaliers, cent fois interrompus par la mobilité des scènes. Cependant Barbaroux ne négligeait pas son cabinet: il plaïda vingt causes dans cette même année; il fit imprimer un volume de Mémoires, quelques écrits politiques, et n'oublia ni les sciences, ni les lettres qui faisaient ses délices, ni même les plaisirs qu'il aimait aussi.

L'Assemblée législative venait de remplacer l'Assemblée constituante. Le département des Bouches-du-Rhône avait, comme les autres départemens, envoyé ses députés à cette assemblée; mais la ville de Marseille jugea à propos d'entretenir à Paris un mandataire particulier, et son choix se porta sur Barbaroux.

Barbaroux se lia bientôt avec Roland qui, disgracié par la cour, venait de quit-

ter le ministère. Roland, comme Barbaroux, était persuadé que la contre-révolution se préparait, que la cour y poussait de toutes ses forces; l'un et l'autre étaient effrayés de la tournure que prenaient les choses.

Bientôt arriva le 10 août qui brisa le trône. Barbaroux donna aux Marseillais le principal honneur de cette journée, et se représenta lui-même comme l'âme des Marseillais. L'histoire est, en cela, d'accord avec Barbaroux: Barbaroux et ses Marseillais ont mis fin à la monarchie.

Après le 10 août, Roland revint au ministère. Le lendemain de sa nomination, il offrit à Barbaroux une place de principal secrétaire dans ses bureaux. C'était un moyen sûr d'arriver rapidement à la fortune; mais Barbaroux s'était donné à Marseille: servir cette ville, la rendre florissante, faisait toute son ambition. Il refusa l'offre de Roland; et jugeant sa mission terminée à Paris, il repartit le 17 août, bien persuadé, dit-il, que Robespierre et Marat, cachés le 10, mais qui depuis s'étaient jetés dans la commune, allaient perdre par le crime une révolution qui, suivant sa manière de voir, ne pouvait se maintenir que par la vertu.

A son arrivée à Marseille, Barbaroux fut reçu avec enthousiasme. Peu après, le corps électoral du département des Bouches-du-Rhône se réunit à Avignon. Barbaroux y fut envoyé comme électeur. L'assemblée le nomma président à l'unanimité, et bientôt après député à la Convention.

Barbaroux ne fut point un membre influent de cette assemblée. Il y vint grossir le nombre de ces hommes de cœur et de talent qu'on désigna sous le nom général de *Girondins*. Dans le procès de Louis XVI, il fut l'un de ceux qui votèrent l'appel au peuple. Il se prononça vigoureusement contre le parti de Marat et de Robespierre, qu'il avait toujours méprisés; il accusa ce dernier de tendre à la dictature. Enfin il fut proscrit le 31 mai comme royaliste et comme ennemi de la république; et cela seul donna bien la mesure de l'esprit du temps.

Barbaroux se retira dans le Calvados,

où ses amis espéraient trouver des cœurs dévoués. On sait que, forcés de fuir, plusieurs des députés proscrits parvinrent, au travers de mille dangers, à se réfugier dans la Gironde, où Guadet, confiant dans ses compatriotes, leur promettait bienveillance et sûreté.

A leur arrivée dans la Gironde, ils trouvèrent ce département livré à leurs ennemis. La terreur y était pleinement organisée, et malgré tous les soins de Guadet, ce n'est qu'à grande peine que les proscrits purent enfin arriver à Saint-Émilion. Ils y furent accueillis par une belle-sœur de Guadet, M^{me} Bouquey, que Louvet et Buzot, dans leurs Mémoires, représentent comme un ange envoyé par le ciel pour les attacher encore à la vie. Par les soins de cette femme généreuse, un souterrain secret où l'on ne descendait que par un puits et qui ne recevait de jour et d'air que par l'ouverture de ce puits, les cacha à tous les yeux, à toutes les recherches. Je suis descendu dans cet humide cachot, et je n'ai pu me défendre d'un sentiment d'horreur. Et cependant ils étaient heureux ! car, pour la première fois depuis bien long-temps, ils goûtaient du repos, et leur ame tranquille pouvait, un moment, s'ouvrir à l'espérance ; puis, quand le soir était venu, ils se réunissaient autour de leur bienfaitrice, comme des enfans reconnaissans autour d'une mère bien tendre.

Malheureusement ce temps de bonheur ne pouvait durer toujours : il fallut quitter cet asile, sans savoir même où porter ses pas. On erra long-temps, on courut encore bien des dangers, avant de se trouver en sûreté à Saint-Émilion, chez un homme qui consentit à se dévouer pour sauver des malheureux. Cet homme se nommait Baptiste Troquart.

Cependant une visite domiciliaire fut annoncée. Les députés dirent adieu à leur hôte et partirent, se confiant dans la Providence. A peine avaient-ils fait une lieue qu'ils virent au loin une troupe de gens qu'ils crurent être envoyés à leur recherche. Barbaroux se tira un coup de pistolet dans la bouche. Une femme accourut au bruit et le trouva baigné dans son sang ; mais il respirait encore. Il périt peu de jours après sur l'échafaud.

C'était au mois de juin 1794 ; il avait alors 28 ans. G-r.

BARBAZAN (ARNAULD GUILLEM, sire ou baron DE), l'un de ces vaillans capitaines qui, sous les régnes désastreux de la première branche des Valois, disputèrent pied à pied et parvinrent enfin à arracher aux Anglais le sol de la France. Le sire de Barbazan était né d'une famille distinguée dans le Bigorre. Jeune encore, il fit preuve de son goût pour les armes, et, en 1404, il figura dans un de ces combats singuliers conformes à l'esprit du siècle. Celui-ci eut lieu sous les murs du château de Montendre, en Saintonge, en présence des deux armées anglaise et française, attentives à la lutte de leurs champions. Il y en avait six de chaque côté : les Français furent victorieux, et Barbazan, qui avait beaucoup contribué à un triomphe si flatteur pour l'honneur national, en renversant d'un coup de lance le plus habile des chevaliers anglais, acquit dès lors un grand renom. Le roi lui fit présent d'une épée sur laquelle était gravée cette devise : *Ut lapsu graviore ruunt*, et lui décerna le titre de *chevalier sans reproche* ; si noblement porté depuis par Bayard. Barbazan se signala dans le cours des funestes guerres civiles qui désolèrent alors le royaume : il défendit Corbeil en 1417 contre le duc de Bourgogne, revint à Paris où il livra un sanglant combat au faubourg Saint-Antoine, et de là se renferma dans Melun qu'il fut contraint, par la famine, de rendre à discrétion au roi d'Angleterre quelques mois après. Ainsi livré aux mains de ceux à qui son courage avait été si nuisible, Barbazan subit une dure et longue captivité au château Gaillard, près de Rouen. Ce ne fut qu'après huit ans qu'il fut délivré par La Hire qui emporta la place par escalade. Au sortir même de sa prison, Barbazan reprend les armes, s'empare de Pont-sur-Seine, et gagne sur les Anglais et les Bourguignons réunis la bataille de la Croisette en Champagne, victoire qui concourut puissamment à la délivrance définitive du pays. Charles VII, en récompense, le nomma gouverneur de Champagne et de Brie, et lui donna par lettres-patentes le titre de *restaurateur du royaume et de*

la couronne de France; avec trois fleurs de lis sans brisure dans ses armes. En 1431 il fut envoyé en Lorraine pour aider René d'Anjou à s'emparer de cette province; mais René s'étant engagé imprudemment près de Nancy, malgré les conseils de Barbazan, fut complètement battu, et le brave capitaine, qui avait été percé de plusieurs coups, mourut quelques mois après de ses blessures. Il fut enterré à Saint-Denis comme Duguesclin, dont il avait partagé les dangers et l'illustration.

P. A. D.

BARBAZAN (ÉTIENNE), l'un des hommes qui ont le plus étudié les anciens monumens de la langue et des lettres françaises, naquit à Saint-Fargeau, diocèse d'Auxerre, en 1696, et mourut à Paris en 1770. Il laissa des manuscrits volumineux dont la majeure partie devint la propriété de la bibliothèque de l' Arsenal, et qui comprenaient un *Glossaire* de la langue française. En 1756, Barbazan publia ses *Fabliaux et contes français des XII^e, XIII^e, XIV^e et XV^e siècles*, et dans les années suivantes deux autres ouvrages qui sont réunis avec le premier dans la nouvelle édition des *Fabliaux*, due aux soins de M. Méon; Paris 1808, 4 vol. in-8°, chez Treuttel et Würtz. En tête du premier volume se trouve la *Dissertation sur l'origine de la langue française*, page 1-58. S.

BARBE. Ce mot, qui a reçu en histoire naturelle une très grande extension, s'emploie le plus ordinairement pour désigner le poil qui couvre plus ou moins abondamment le bas de la figure de l'homme, et que les peuples de l'Occident coupent chaque jour plus ou moins complètement, tandis que les Orientaux le laissent croître comme nous faisons de nos cheveux, qu'ils rasent avec le plus grand soin. On donne le même nom aux poils qui croissent au menton du bouc et à celui de quelques singes; on l'étend enfin à ces espèces de crins qui garnissent les fanons et les gencives des mammifères cétacés, et encore à ce faisceau de petites plumes qu'on trouve à la partie inférieure du bec de quelques oiseaux. Tout le monde sait qu'on désigne aussi par ce nom de *barbes* les filamens qui garnissent les deux côtés d'une plume.

Encyclop. d. G. d. M. Tome III.

En botanique, c'est dans plusieurs cas une expression tout-à-fait vulgaire. On nomme *barbe de bouc* le salsifis sauvage; *barbe de capucin*, cette variété de chicorée sauvage que l'on fait croître l'hiver sur couche et dans des lieux obscurs, et qui, s'étiolant, pousse des jets allongés et blancs que l'on mange sur nos tables; *barbe de chèvre*, une espèce de spirée; *barbe de Dieu*, une espèce de graminée; *barbe de Jupiter*, la joubarbe qui pousse si abondamment sur les toits de chaume. Enfin, car il faut terminer cette aride nomenclature qui est loin d'être complète, quelques botanistes désignent par ce nom de *barbe* cette longue arête qu'on observe dans plusieurs genres de la famille des graminées.

A. L.-D.

BARBE (histoire de la). On a beaucoup différé, suivant les temps et les pays, sur la manière de porter la barbe. Dans la plus haute antiquité, les hommes la laissèrent pousser naturellement. La soignant par propreté, ainsi que leurs cheveux, ils regardèrent ensuite comme une parure plus majestueuse encore ce caractère de leur sexe. Les Égyptiens paraissent avoir été les plus anciens peuples qui se soient rasés. Alexandre-le-Grand eut l'idée d'appliquer cet usage à l'art militaire, en ordonnant à ses soldats de se couper la barbe, pour ne pas offrir par-là de prise aux ennemis, dans la mêlée du combat; mesure renouvelée de notre temps par le pacha d'Égypte, mais dont la manière actuelle de combattre rend l'application moins utile. Les Macédoniens, de retour, répandirent cette mode dans la Grèce, et peu à peu l'usage de se raser finit par devenir général.

Avant leurs relations avec les Grecs, les Romains laissaient croître leur barbe et leurs cheveux. Vers l'an 200 avant J.-C., Publius Terentius Mena leur amena des barbiers de Sicile. Il en résulta un double changement: les cheveux très courts et la barbe entièrement rasée. Scipion l'Africain introduisit même la mode de se faire raser tous les jours. On se faisait raser pour la première fois à l'âge de vingt et un ans, et c'était une espèce de cérémonie: on recevait les complimens de ses amis, et cette première barbe,

renfermée dans une petite boîte, était offerte aux dieux. Les Romains eurent ainsi le visage rasé jusqu'à la fin de la république et pendant tout le premier siècle de notre ère. L'empereur Adrien reprit la barbe longue, dont l'usage se maintint deux cents ans, jusqu'à Constantin-le-Grand. Ce prince porta jusque dans la barbe les grandes innovations de son règne. Julien, par la publication de son *Misopogon*, ne dédaigna pas de la mettre au nombre des puissances déchues, qu'il essaya de relever, mais en vain.

L'empire d'Orient continua de se raser pendant trois siècles, jusque vers le règne d'Héraclius, contemporain de Mahomet (620). Depuis cette époque, la barbe est portée presque généralement dans tout l'Orient. Constantin IV, arrière-petit-fils d'Héraclius, fut surnommé *Pogonat*, à cause de l'épaisseur de sa barbe. Ce devint un point de religion pour les Mahométans d'avoir la tête rasée et la barbe longue; et chaque secte de l'islamisme la taille d'une manière particulière.

A la même époque, la barbe se portait en Occident d'une manière plus ou moins complète, depuis environ deux siècles, par suite des conquêtes des Francs et autres peuples barbares qui avaient d'épaisses moustaches et ce qu'on appelle communément aujourd'hui des *favoris*. En France, pendant la première race, une longue barbe était le signe de la noblesse et de la liberté. Sous Charlemagne on porta seulement des moustaches très longues, descendant des deux côtés de la bouche jusque sur la poitrine; mais à peine ce prince fut-il empereur d'Occident qu'il adopta la barbe romaine. Au milieu du ix^e siècle, les Français se rasèrent entièrement le visage, jusqu'au commencement du x^e, où la barbe reparut, et dura jusque dans le xii^e, avec des variations que les bornes de cet article ne nous permettent pas de suivre.

En général le clergé d'Orient a constamment porté la barbe. La dissidence qui commençait à régner sur ce point à la fin du ix^e siècle entre l'église grecque et l'église latine, fut une des causes du schisme et le motif pour lequel Photius

déclara hérétiques les évêques occidentaux, lorsque, ayant pris le titre de patriarche œcuménique, il excommunia, en 860, le pape Nicolas I^{er}. « Étrange raison, dit un auteur, pour brouiller l'Orient avec l'Occident! » En 1073 une des principales dispositions du concile tenu à Girone par le pape Grégoire VII fut la prohibition de la barbe parmi le clergé, avec les plus grandes menaces contre les récalcitrans; et les mesures les plus coercitives furent exécutées pendant toute la fin du xi^e siècle.

Du xii^e siècle jusqu'à la fin du xv^e, à un petit nombre d'exceptions près, tout le monde se rasa en France, en Allemagne et en Italie. De là plusieurs coutumes, par exemple, l'usage, dans la noblesse qu'un jeune gentilhomme fût rasé pour la première fois par un seigneur d'une naissance égale, ou même supérieure à la sienne.

Pendant la première moitié du xiv^e siècle, la mode des barbes postiches se répandit en Espagne, d'une manière aussi générale et avec autant de luxe que celle des grandes perruques en France, sous le règne de Louis XIV. Cette mode causa tant d'abus que les fausses barbes furent défendues par un arrêté des Cortès, rendu en 1351 sous don Pèdre, roi d'Aragon. Dans d'autres pays on eut recours à cette invention pour les cérémonies, où la barbe était d'étiquette.

La prise de Constantinople, en 1453, fit errer dans l'Occident plusieurs Grecs barbus. Vers ce temps, le savant Bessarion, devenu cardinal, avait conservé en Italie cette mode de sa patrie. On sait l'affront que lui fit à ce sujet Louis XI, vers qui le pape l'avait envoyé en ambassade. Mais les Italiens, moins choqués de cette nouveauté, s'accoutumèrent insensiblement au retour de la barbe, que le pape Jules II consacra en quelque sorte par son exemple. François I^{er} l'introduisit en France en 1521. Ce prince, ayant été blessé à la tête, se fit couper les cheveux et laissa croître sa barbe. Dans la magistrature, et surtout dans le clergé, qui garde toujours plus long-temps les anciennes coutumes, on avait montré une opposition vive, on peut même dire violente, contre cette nouvelle mode. Par un

arrêt rendu sous Henri III, le parlement de Toulouse l'avait défendue aux magistrats, comme *contraire à la modestie*. Elle finit pourtant par soumettre ces graves personnages eux-mêmes, qui la conservèrent ensuite plus long-temps que les autres. Plusieurs ecclésiastiques ne l'avaient pas encore quittée dans les premières années de Louis XIV. Mais généralement, déjà sous Louis XIII, il ne restait plus que la moustache et le petit bouquet de poils au-dessus du menton; encore leur épaisseur va-t-elle toujours en diminuant sous Louis XIV. Enfin l'usage du tabac finit par faire abandonner même la moustache, dans la dernière partie du règne de ce prince, et pendant tout le XVIII^e siècle; ce qui a continué pendant les trente premières années de celui-ci. La barbe commence à reparaitre en partie depuis deux ou trois ans.

Outre un assez grand nombre de diatribes pour ou contre la barbe, publiées par les contemporains des diverses modifications qu'elle a subies, on peut citer comme histoires plus ou moins complètes de la barbe : le traité d'Antoine Hotman intitulé *Pogonias, sive de barbâ dialogus*; l'*Histoire de la barbe de l'homme*, par dom Calmet; la *Pogonologie*, par R. D. P., Rennes, 1539, in-8^o; la *Pogonologie, ou Histoire philosophique de la barbe*, par M. J. A. D. [Dulaure], Paris, 1786, in-12; l'*Histoire des révolutions de la barbe des Français depuis l'origine de la monarchie*; Paris, 1826, in-16. J. B. X.

BARBE (SAINTE). Autrefois c'était la chambre des canonniers; maintenant c'est une chambre réservée au maître canonier pour serrer les menus armemens des bouches à feu. Cette chambre était formée par un retranchement sur la partie de l'arrière du bâtiment (vaisseau ou frégate) à la hauteur du premier pont. Une cloison fermait la Sainte-Barbe derrière le mât d'artimon (*voy.*); le plus petit des mâts verticaux; un factionnaire, le sabre à la main, veillait sur la Sainte-Barbe et n'y laissait jamais entrer que les officiers, le maître canonier et les gens du bord que leur service y appelait. Personne n'entrait dans cette enceinte avec la pipe ou le cigare. Dans

la Sainte-Barbe logeaient le chirurgien-major, l'aumônier, le commis aux vivres et quelques élèves de la marine; aujourd'hui le maître canonier a été exclu de la Sainte-Barbe où il était logé pour veiller aux panneaux (portes horizontales) du magasin ou soute aux poudres, qui est situé sous le premier pont au-dessous de la Sainte-Barbe. Il y a, tribord et babord (*voy. BORD*), une chambre occupée par un lieutenant de vaisseau; la véritable Sainte-Barbe, sous le titre de fausse Sainte-Barbe, est sur l'avant. D'un côté est le magasin général du maître d'équipage ou fosse aux lions (mieux et plus étymologiquement *fosse aux liens*, parce que le maître y serre toute sorte de petits cordages); de l'autre est la fausse Sainte-Barbe où le maître canonier range les platines ou batteries des bouches à feu, les gargoussiers, cornes d'amorce, etc. La Sainte-Barbe est toujours un lieu séparé dans la première batterie; un râtelier d'armes lui sert de cloison, et un factionnaire est là pour veiller à la soute aux poudres. En arrière de la soute aux poudres est un petit magasin appelé *coqueron* où le maître canonier met quelques-uns des objets de son détail.

Sainte Barbe est la patronne des artilleurs, et les canonniers donnaient jadis à leur poste à bord le nom de la vierge martyre (morte, dit-on, l'an de J.-C. 340), sous l'invocation de laquelle ils sont placés depuis des siècles. Pourquoi la belle et courageuse fille de Dioscore, le riche païen de Nicomédie, est-elle la patronne des artilleurs? je n'ai pu le savoir. Je vois bien pourquoi les ouvriers à marteaux fêtent saint Éloi; mais qu'y a-t-il de commun entre les artilleurs et la jeune chrétienne du temps de Maximin, qui refusa de prendre un autre époux que J.-C., et qui, pour le vœu de célibat qu'elle fit contre le gré de son père, fut poursuivie par Dioscore l'épée au poing, échappa à sa fureur en traversant un rocher qui s'ouvrit devant elle comme la mer devant les Hébreux conduits par Moïse? Sainte Barbe fut conduite au tribunal de Marcian qui lui fit mutiler les flancs avec des râteaux de fer, la fit brûler avec des torches et frapper sur la tête à coups de marteau; et, comme si ce n'était point

assez, furieux de voir que ses plaies étaient guéries aussitôt que faites, il lui fit couper les seins avec des rasoirs et la fustigea autour de la ville, jusqu'à ce qu'enfin Dioscore lui-même, ayant sollicité du juge le plaisir barbare de porter le dernier coup à cette héroïque enfant, lui trancha la tête pendant qu'elle adressait sa prière au Dieu crucifié.

Il n'y a dans cette légende rien qui semble autoriser le culte particulier des artilleurs pour sainte Barbe. Quoi qu'il en soit, elle est en grande vénération, ou plutôt elle était en grande vénération à bord des vaisseaux, comme à terre parmi les soldats de l'artillerie. On la fête encore le 4 décembre de chaque année. Les canonniers font plusieurs mois d'avance des économies pour pouvoir donner de l'éclat à cette solennité militaire et surtout gastronomique, qui est annoncée par des salves et des bordées. Les capitaines des bâtimens et leurs officiers ne manquent guère d'ajouter quelques sommes à la masse faite, par les canonniers. Des repas, où l'on ne boit pas seulement à la santé de la sainte patronne, ont lieu à bord de tous les navires de guerre et dans les ports où le matin l'on a promené processionnellement l'effigie de sainte Barbe, enrubanée, parée et placée debout sur une espèce de bastion. A Toulon, les canonniers font figurer aux processions de la Fête-Dieu sainte Barbe au milieu des saints des corporations. La fête de la Sainte-Barbe est très bruyante à bord; ce jour-là, indulgence plénière pour les excès qui se commettent en sortant de table. Il y a encore des maîtres canonniers qui, dans leurs chambres, ont l'image de sainte Barbe. Jadis, au moment d'un combat, les canonniers s'agenouillaient pieusement devant cette image, puis ils allaient boire une ration d'eau-de-vie, et la sainte faisait des miracles de coups de canon. Maintenant on se bat sans boire et sans invoquer au préalable une sainte patronne, et l'on se bat bien aussi.

A. J.-L.

BARBEAU (*barbus*), poisson du genre *cyprin*, appelé aussi *barbot*, *barbiaux*, *barbet*, et *barbillon* quand il est petit. Il ressemble au brochet pour la forme et pour les habitudes; comme lui,

il se nourrit de coquillage, de petits poissons, et même de la chair des animaux entraînés par les eaux; comme lui, il acquiert un poids et un volume considérables. Il habite de préférence les eaux courantes et les climats tempérés, où sa pêche est abondante. On le prend comme les autres poissons, mais surtout à la ligne amorcée d'insectes vivans. Il fraie au printemps et multiplie beaucoup. Sa chair blanche et savoureuse est estimée des connaisseurs; ses œufs sont de bon goût et peuvent être mangés sans danger, nonobstant l'opinion qui les fait regarder comme purgatifs. F. R.

BARBE-BLEUE. Le conte de la *Barbe-Bleue* est la fiction la plus connue et la plus frappante entre toutes celles qui sont attribuées à Perrault; nous disons *attribuées*, parce qu'il est à peu près démontré aujourd'hui, grâce à de savantes recherches (*Lettres sur les contes des fées*, par M. le baron Walckenaër), que ces fictions ont une haute antiquité et que leur origine se trouve, ainsi que celle des fées qui y jouent un si grand rôle, dans les récits des bardes celtiques. Perrault eut le mérite de les rajeunir et de leur donner une nouvelle popularité. A la tête de son recueil il plaça cette terrible Barbe-Bleue qui se défaisait de ses femmes d'une manière si prompte et si mystérieuse. A son nom, qui ne se rappelle la pompeuse description du riche palais, avec laquelle contraste si bien celle du cabinet sanglant où sont rangés cinq cadavres sans tête; et cette clef fée qui, une fois trempée dans le sang, en gardait obstinément la souillure; et le dialogue de la jeune femme avec sa sœur Anne, quand le glaive de son époux est déjà levé sur sa tête? Ce tragique et merveilleux récit a été mis en opéra, comme depuis *le Chaperon-Rouge*. L'opéra ne vaut pas le conte; mais grâce au talent de M^{me} Dugazon il eut un grand succès à l'époque où il fut donné. L. L. O.

BARBÉLIOTES (les) étaient une secte de gnostiques. Suivant eux, un Éon (*voy.*) immortel s'était uni avec Barbéloth, esprit vierge, auquel il avait donné la prescience, puis l'incorruptibilité, enfin la vie éternelle. Un jour Barbéloth

procréa la lumière; celle-ci, perfectionnée par l'onction de l'esprit, eut nom Christ; l'intelligence devint l'objet des désirs de Christ, qui l'obtint. Il y eut union entre l'intelligence, la raison et l'incorruptibilité. V. Gnosticisme. A. S. a.

BARBÉ-MARBOIS (François, marquis DE), pair de France, premier président honoraire de la Cour des comptes et membre de l'Institut, né en 1745 à Metz où son père, M. Barbé, était directeur de la monnaie.

La bienveillance du maréchal duc de Castries, dont il avait élevé les enfans, facilita au jeune Barbé l'entrée dans les affaires. Depuis 1769 il fut successivement secrétaire de légation à Ratisbonne et à Dresde, chargé d'affaires auprès de l'électeur de Saxe, puis auprès de l'électeur de Bavière, et consul général de France près du congrès des États-Unis. Dans ce pays, où il résida dix ans, il épousa en 1784 la fille de Moore, président et gouverneur de l'état de Pensylvanie. En 1785, Louis XVI le nomma intendant à Saint-Domingue, où il resta jusqu'en 1790. A son retour en France, M. Barbé fut envoyé (à la fin de 1791) à Ratisbonne en qualité de ministre auprès de la diète de l'Empire, avec ordre d'aller auparavant à Vienne avec M. de Noailles, pour connaître les dispositions de l'empereur Léopold II.

Sous le règne de la Convention nationale, M. Barbé-Marbois donna sa démission de ministre du roi à Ratisbonne, et pendant la Terreur il eut beaucoup de peine à échapper aux persécutions: il fut tenu sous une stricte surveillance; mais la chute de Robespierre l'en délivra.

En 1795 il fut nommé par ses concitoyens maire de Metz, et destitué la même année par le Directoire; élu membre du Conseil des anciens par le département de la Moselle, il présida cette assemblée. A la suite des événemens du 18 fructidor an V, il fut déporté à Cayenne et à Sinnamari: mais l'habitude qu'il avait contractée du climat des colonies le préserva du sort de quelques-uns de ses collègues.

Lorsqu'en 1800 M. Barbé put revenir en France, il dut à l'amitié que lui portait le consul Lebrun d'entrer au conseil d'état, et depuis ce moment il s'attacha

de plus en plus au pouvoir que Bonaparte concentrait successivement dans ses mains. Le premier consul le chargea, en 1801, de la direction du trésor public et lui en confia le ministère la même année. De 1803 à 1806 il monta de grade en grade dans la Légion-d'Honneur, reçut le titre de comte, fut plénipotentiaire pour la cession de la Louisiane aux États-Unis, et présida une première fois le collège électoral de l'Eure; mais une baisse rapide dans les fonds publics lui attira la disgrâce de l'empereur: alors M. le comte Barbé-Marbois écrivit une lettre pour demander à se retirer des affaires, et proposa M. Mollien pour son successeur. Napoléon nomma en effet M. Mollien et donna en 1807 à M. Barbé la charge de premier président de la Cour des comptes. L'année suivante, il devint encore membre du conseil général des hôpitaux, et, en cette qualité, il a rendu les plus honorables services à l'humanité. On voit que sa disgrâce n'avait pas duré long-temps. En 1813 Napoléon l'appela même au Sénat-Conservateur, et le 22 décembre de cette année il fut nommé, par le Sénat, membre de la commission extraordinaire chargée de prendre connaissance des documens relatifs aux négociations entamées avec les puissances coalisées.

A la restauration des Bourbons, M. Barbé-Marbois, qui avait voté la déchéance de l'empereur, fut confirmé par le roi dans l'office de premier président de la Cour des comptes; en même temps il fut nommé ministre d'état et pair de France, à vie. En revanche, Napoléon, à son retour, le tint à l'écart, taxant sa conduite d'ingratitude. Après la seconde restauration il présida le collège électoral du Bas-Rhin, au moment où Strasbourg était encore bloqué par les ennemis; et, au mois de septembre, Louis XVIII lui confia les sceaux du royaume. La conduite ministérielle de M. Barbé fut très honorable; loin d'encourager les excès de la chambre de 1815, il combattit constamment ses mesures de réaction, et ses circulaires furent dictées par des sentimens bien différens de ceux que son collègue Vaublanc exprimait dans les siennes; aussi fut-il un objet de haine pour le parti des émigrés. Le chau-

celier Dambrey le remplaça le 7 mai 1816, et M. Barbé-Marbois reprit ses fonctions de premier président de la Cour des comptes. Comme pair de France, ce magistrat a constamment plaidé la cause de la justice et de la modération. Après la révolution de juillet 1830 il n'a pas hésité à prêter serment à la Charte révisée et au roi Louis-Philippe. En 1833, une maladie le décida à offrir sa démission de la charge de premier président à la Cour des comptes : cette démission ne fut pas acceptée à cette époque. M. Barbé-Marbois continua d'exercer ses fonctions jusqu'au 4 avril 1834, où il lui fut donné un successeur dans la personne de M. Barthe. Admis à la retraite, après une vie excessivement laborieuse, il reçut alors le titre de premier président honoraire; le roi lui écrivit une lettre autographe et lui offrit son portrait comme un gage d'estime.

M. Barbé-Marbois est membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres : les principaux ouvrages qu'on lui doit, indépendamment de différents Mémoires sur les finances et sur l'économie rurale et de rapports intéressans sur l'état des prisons en France, sont les suivans : *Complot d'Arnold et de Henry Clinton contre les États-Unis d'Amérique*, Paris 1816, in-8°, et *Histoire de la Louisiane et de la cession de cette colonie par la France aux États-Unis*, Paris 1829, in-8°.

J. H. S.

BARBERINI (FAMILLE DES). Les Barberini sont originaires de Semifondi en Toscane. Vers l'an 1024, ils quittèrent leur patrie ruinée par les guerres, et vinrent s'établir à Florence. Leur grande illustration date de MARCO BARBERINI, né en 1668, élu pape en 1623, sous le nom d'URBAIN VIII; son frère et deux de ses neveux furent élevés par lui au cardinalat; ANTOINE, le dernier de ces cardinaux, évêque de Palestrine, duc de Segni, etc., fut envoyé dans le Piémont avec le titre de *Négotiator*, pour régler les affaires du Montserrat dans lesquelles la France était intervenue; il eut beaucoup de part à la paix qui se conclut peu de temps après. La fortune d'un troisième neveu (TADDO) ne fut pas moins brillante; son oncle lui donna la principauté de Pales-

trine avec 60,000 écus de rente; l'avidité des Barberini, plutôt irritée qu'assouvie par des faveurs si grandes, convoita bientôt les duchés de Castro et de Ronciglione, fiels de la maison de Parme; ils en accomplirent facilement la conquête; mais ensuite, lorsqu'ils osèrent porter leurs prétentions jusque sur le duché de Parme, Édouard Farnèse leur opposa une vigoureuse résistance, dispersa, avec 3,000 hommes de cavalerie, 20,000 hommes de l'armée du pape commandés par Taddeo, et vint ravager la Romagne. L'année suivante, les Vénitiens, le duc de Modène, le grand-duc de Toscane, se liguèrent avec Édouard pour mettre une digue à l'ambition des neveux d'Urbain; Montécuculli, général du duc de Modène, battit de nouveau l'armée pontificale commandée, cette fois, par le cardinal Antoine, et sa victoire amena la paix. De ces ambitieuses tentatives il ne resta aux Barberini que la douleur d'avoir échoué et la crainte d'un soulèvement de la part des peuples accablés d'impôts; en effet, à la mort d'Urbain VIII (1644), de violentes clamours s'élevèrent contre eux dans Rome; pourtant leur influence était grande dans le Conclave, et le nouveau pape (Innocent X) ne fut élu que lorsqu'ils y eurent donné leur assentiment; une fois élevé sur le saint-siège, il se montra tellement leur ennemi qu'ils crurent devoir quitter l'Italie et chercher un appui près du cardinal Mazarin, alors tout-puissant en France; grâce à sa médiation, ils obtinrent en effet la restitution de leurs biens qu'on avait mis en séquestre, et leur maison a conservé jusqu'à nos jours la principauté de Palestrine.

On reproche aux Barberini d'avoir, pour la construction d'un palais, enlevé des pierres du Colisée; de là ce mot de Pasquin, *quod non Barbari fecerunt, Barberini fecerunt*.

L. L. O.

BARBEROUSSE, voy. FARAËTIC I^{er}.

BARBEROUSSE I^{er} (HONORÉ ou AROUDJ), ainsi surnommé à cause de la couleur de sa barbe, était fils d'un potier de Mételin (l'ancienne Lesbos). Selon d'autres témoignages, son père était un corsaire ténégat, et sa mère une Espagnole d'Andalousie. Le jeune Aroudj se signala dès l'âge de 13 ans par son audace,

sur les côtes d'Afrique. A 21 ans, il était à la tête de 40 galères montées par des Maures et par des Turcs. Son frère, dont nous parlerons tout à l'heure, le secondait dignement. La terreur de leurs noms se répandit bientôt depuis le détroit des Dardanelles jusqu'à celui de Gibraltar. Leurs projets ambitieux s'étendirent à mesure que leur puissance et leur renommée s'accroissaient, et ils effacèrent l'infamie de leurs brigandages par des talens et des vues dignes de conquérans. Le cardinal Ximénès envoya contre eux une expédition qui ne put les réprimer. Ils conduisaient souvent dans les ports de Barbarie les prises qu'ils avaient faites sur les côtes d'Italie et d'Espagne; et comme ils enrichissaient les habitans de ces ports par la vente de leur butin et par les extravagantes profusions de leurs matelots, ils étaient bien reçus dans tous les lieux où ils abordaient. La situation avantageuse de ces ports, voisins des grands états de la chrétienté qui faisaient alors le commerce, inspira aux deux frères l'idée de former un établissement dans ce pays. L'occasion s'en présenta bientôt. Selim Eutemi, dey d'Alger, implora le secours de Barberousse contre les Espagnols d'Oran. Le corsaire, laissant à son frère le commandement de la flotte, marcha à la tête de 5,000 hommes à Alger, où il fut reçu comme un libérateur (1516). Il assassina le prince qui l'avait appelé et se fit proclamer roi d'Alger à sa place. Il chercha à se maintenir par une conduite en harmonie avec le génie du peuple qu'il avait à gouverner. Libéral à l'excès pour ses partisans, il était cruel sans réserve envers ceux qui lui étaient suspects. Il vainquit le roi de Trémécen, son voisin, et joignit ses états à ceux d'Alger. Il continuait cependant ses pirateries. Charles-Quint, dès le commencement de son règne, envoya au gouverneur d'Oran un nombre de troupes suffisant pour attaquer Horuc. Cet officier, secondé par le roi détrôné de Trémécen, exécuta sa commission avec tant de vigueur et d'habileté que les troupes de Barberousse furent battues en plusieurs rencontres et qu'il se trouva lui-même renfermé dans Trémécen. Après s'y être défendu jusqu'à la dernière extrémité, il fut surpris

dans le moment qu'il cherchait à s'échapper, et il périt en combattant avec une valeur digne de sa renommée (1518).

BARBEROUSSE II (*Khaïr Eddyn* ou *Chéréddin*), frère du précédent, lui succéda comme roi d'Alger. En 1520, craignant une révolte dans ses états, il se mit sous la protection de la Porte-Othomane, à laquelle il céda la souveraineté d'Alger. Soliman II le nomma pacha et lui envoya 2,000 janissaires. Chéréddin se rendit alors maître de la forteresse que les Espagnols avaient construite près d'Alger, et employa 30,000 esclaves chrétiens à bâtir un môle pour former un nouveau port; puis il recommença ses brigandages avec plus d'activité que jamais. Le sulthan le nomma ensuite amiral de toutes ses flottes, et l'opposa à Doria. Chéréddin alla lui-même à Constantinople rendre hommage à son souverain. Il voulait conquérir toute la Barbarie. Les côtes d'Italie furent ravagées par lui; en Afrique, il soumit Tunis et Biserte. En 1535, il fut attaqué par Charles-Quint dans la première de ces villes, et fut contraint de la lui abandonner. Barberousse ravagea plusieurs fois encore les côtes méridionales de l'Italie; soumit l'Yémen au sulthan, revint dans les mers d'Occident comme auxiliaire des Français, aida ceux-ci à prendre Nice; puis, ayant évité de rencontrer Doria, que pourtant il avait combattu dans le golfe d'Ambracie, il revint à Constantinople avec 2,000 captifs. Dès lors, il se livra tout entier aux douceurs du harem, et fut trouvé mort dans son lit en 1546. A. S.-a.

BARBETTE. On appelle ainsi l'épaule d'une batterie qui ne porte pas d'embrasure, et par-dessus lequel la pièce en batterie peut tirer dans tous les sens (voy. BATTERIE). S'il y a avantage dans l'extension du champ de tir qu'on obtient par cette disposition, il en résulte aussi le grave inconvénient de laisser à découvert et les pièces et le corps des hommes chargés du service de ces batteries.

Les batteries de place sont ordinairement à *barbette*. Elles sont armées de pièces montées sur affûts de place qui permettent d'élever l'épaule à 1^{re} 62° (5 pieds), en conservant à la volée

tout le jeu nécessaire pour passer pardessus.

C-TE.

BARBIE DU BOCCAGE (JEAN-DENTS), géographe et philologue, naquit à Paris, en 1760, et fit ses études au collège Mazarin, où il se signala bientôt par son aptitude à résoudre les difficultés géographiques que présente la lecture des anciens. Il ne cessait de comparer entre elles les nomenclatures des diverses époques. Constant dans ses goûts, il consacra toute son existence à la science de son choix : les difficultés sans nombre qu'il rencontra, dès ses premiers pas dans la carrière, lui firent sentir le besoin de recourir aux lumières du savant illustre qui devait lui enseigner à les surmonter. A 17 ans, Barbié du Boccage suivit les premiers conseils de Danville dont il fut l'unique élève et qui reconnut en lui son digne continuateur.

M. de Choiseul-Gouffier revenait alors de la Grèce. Barbié du Boccage fut chargé de classer ses matériaux; en 1782 il joignit au premier volume plusieurs cartes, et ce premier travail de sa jeunesse devint aussi le dernier soin de sa vieillesse, car ce ne fut qu'en 1824 qu'il termina le voyage de Choiseul-Gouffier, de concert avec M. Letronne. Anacharsis parut en 1788; tout l'atlas appartient à Barbié du Boccage. Pendant la révolution éclata. Barbié du Boccage avait été attaché au ministère des affaires étrangères et au cabinet des médailles, il perdit l'une et l'autre place; cela n'arrêta point le cours de ses travaux. En 1793, il fit des cartes pour le Mémoire du baron de Sainte-Croix sur le cours de l'Araxe, et plus tard ses travaux jetèrent un grand jour sur l'examen critique que fit ce savant des historiens d'Alexandre. Barbié du Boccage a travaillé aussi sur les Indiques d'Arrien; il nous a donné les voyages de Chandeler. Les œuvres de MM. Gail, Pouqueville, Fortia d'Urban, la collection des classiques latins de Lemaire, et une infinité d'autres livres estimés, lui doivent une riche portion de leur valeur. On ne pourrait énumérer ici toutes les dissertations qu'il a composées soit pour le *Magasin encyclopédique*, soit pour la société des antiquaires de France. Les étrangers se sont fait gloire

de l'avoir pour collaborateur, et en 1817, M. Stanhope publia ses *Mémoires sur Onoé et Phylé, bourgs de l'Attique*, et sur la ville d'Éleuthères, en Béotie. Il n'a pas négligé la réputation de son maître d'Anville, et dans une notice sur ce savant, il fait voir que ses erreurs étaient inévitables avant les découvertes dues aux voyageurs modernes auxquels, selon la spirituelle expression de M. Dacier, il reprochait « de n'avoir pas voyagé avant sa mort. » La carte de la Morée, qu'en 1807 il avait terminée par ordre du ministre de la guerre, a guidé la dernière expédition française. Barbié du Boccage allait tourner ses vues vers l'Afrique, lorsqu'une attaque d'apoplexie l'enleva aux sciences et à sa famille, en 1825. Il était membre de l'Institut, de la société royale des antiquaires de France, de l'Institut des Pays-Bas, de la société royale de Gœttingue, de l'académie de Florence, de l'académie royale de Prusse, etc., etc. Son caractère le faisait chérir autant que son savoir le faisait admirer, et, comme l'a si bien dit M. Emeric David sur la tombe où furent déposés ses restes, « Il était prodigue de ses lumières par la raison qu'elles étaient inépuisables. »

P. G-Y.

BARBIER. Le barbier est l'artisan qui fait la barbe (*voy.*); la *barberie* est sa profession.

Les barbiers étaient très peu connus dans les temps de notre première monarchie; mais la propreté ayant été regardée avec raison comme un moyen favorable à la conservation de la santé, on s'accoutuma à ne plus regarder les longues barbes comme un signe de liberté. Les barbiers devinrent communs et profitèrent de la rivalité qui existait entre les médecins et les chirurgiens pour s'emparer des fonctions de la chirurgie et les remplir avec les chirurgiens eux-mêmes. Ce fut la Faculté de médecine, toute-puissante alors, qui fournit aux barbiers les moyens d'exercer la chirurgie ministrante, et qui les initia à toutes les fonctions qu'entraînent ses diverses opérations. La chirurgie, ainsi dégradée par son association avec des artisans, fut exposée à tout le mépris qui devait suivre une aussi indigne alliance; elle fut dé-

poillée, par un arrêt solennel, en 1660, de tous les honneurs littéraires qu'elle possédait; et si les lettres ne s'exilèrent pas de la chirurgie, du moins ne parurent-elles y rester que dans la honte et l'humiliation. Le premier barbier du roi devint le chef de la barberie et de la chirurgie réunies ensemble, jusqu'à ce que la juridiction de ces deux corps fût attachée à la place de premier chirurgien du roi, par la réunion de cette dernière avec celle de premier barbier du roi, dans la même personne.

Le luxe et la mode ayant amené l'usage des perruques, des accommodages et d'autres travaux de la barberie, les barbiers-chirurgiens se séparèrent des barbiers-perruquiers. Chacune de ces commandités reprit les fonctions de son état primitif et fut gouvernée par une police particulière. Toutes deux avaient le droit, suivant leurs statuts, de tenir boutique ouverte pour faire la barbe, et d'y mettre des bassins pour enseigne; ceux des perruquiers étaient blancs, et ceux des maîtres chirurgiens étaient jaunes.

Par les statuts de 1634, les barbiers ne pouvaient avoir plus d'un apprenti à la fois, qui devait demeurer chez son maître, sous peine de nullité d'apprentissage, afin qu'en y logeant et en y couchant il eût plus de temps pour s'instruire et qu'on pût mieux veiller à sa conduite et à ses mœurs. Depuis la révolution de 1789, qui a anéanti en France les maîtrises et les jurandes, les chirurgiens ont abandonné tout-à-fait le métier de la barberie, si ce n'est qu'ils se servent encore du rasoir pour raser les poils des parties du corps qui pourraient nuire à une opération quelconque, et sont rentrés dans la position plus honorable qu'ils occupaient primitivement; c'est aux barbiers-perruquiers qu'est resté le droit de tenir boutique ouverte, sans aucune enseigne prescrite, pour faire la barbe. Mais depuis peu de temps il n'est plus question de barbiers, ni de perruquiers, surtout à Paris et dans les grandes villes qui marchent pour la mode sur les traces de la capitale; ils ont pris le nom de *coiffeurs*, tout en exerçant le même métier, et ce n'est plus maintenant que dans les campagnes qu'on entend

parler de *barbier de village*. F. R-D.

Les barbiers étaient appelés, chez les anciens, du nom plus général de *tondeur* (*κουρευς, tonsor*), et ils jouaient déjà un grand rôle à Athènes, avant que l'usage de se raser y fût introduit. Les Athéniens ne laissaient alors croître leur barbe qu'à une certaine longueur, fixée par la mode, et c'était à entretenir la barbe à ce point par des coupes fréquentes et faites avec art que servaient les barbiers. Ils coupaient aussi les ongles, et c'était dans leurs boutiques que chaque homme libre allait faire sa toilette tous les matins. Elles étaient ainsi le rendez-vous des oisifs, des conteurs de nouvelles et des bavards, sûrs d'y rencontrer tous les jours beaucoup de monde. On peut voir à ce sujet une savante digression de M. Bœttiger après la cinquième scène de *Sabine*. Théophraste, Plutarque, les poètes comiques font souvent mention de ces boutiques de barbiers. L'usage de se raser le menton vint encore ajouter à leur importance. Ils y firent servir les mêmes instrumens que pour la coupe des cheveux et de la barbe, c'est-à-dire des rasoirs; car ils n'avaient pas de ciseaux. Quelquefois ils y suppléaient, jusqu'à un certain point, par deux rasoirs qu'ils faisaient jouer en même temps, en les opposant l'un à l'autre, mais qui n'étaient pas réunis par une vis, comme nos ciseaux.

Dans l'Orient, l'usage de se raser la tête rend indispensable le secours des barbiers: ils y apportent une grande adresse; en certains lieux cette opération est exécutée par des femmes. Les barbiers jouent un grand rôle dans la vie des Orientaux, chez lesquels ils pratiquent aussi les basses opérations chirurgicales, comme cela se fait encore dans plusieurs pays d'Occident.

Les barbiers portaient jadis en France le nom de *mires*, mot qui se retrouve encore dans quelques noms propres. Nous voyons quelquefois dans l'histoire le mire du roi devoir une importance politique à ses rapports intimes avec le prince. Les deux exemples les plus marquans en France sont ceux de Pierre la Brosse ou la Broche, barbier de Saint-Louis, chirurgien de Philippe-le-Hardi, son fils, dont il devint principal ministre; et Olivier le

Diable, dit le Daim, barbier de Louis XI, qui eut la confiance de ce prince soupçonneux, devint comte de Meulan, et commanda même des expéditions militaires. Tous deux abusèrent de leur faveur et finirent par être pendus. J. B. X.

BARBIER (ANTOINE-ALEXANDRE), savant bibliographe, naquit en 1765 à Coulommiers (Seine-et-Marne). Il était vicaire à Dammartin lorsque la révolution éclata. Barbier ne refusa point de prêter le serment que les lois exigeaient des ecclésiastiques, et fut nommé bientôt curé de la Ferté-sous-Jouarre. En 1793, il renonça à la prêtrise et se maria. L'année suivante, élu membre de l'école normale, il vint à Paris, s'y distingua par son érudition, fit partie de la commission temporaire des arts, fut adjoind au comité d'instruction publique de la Convention nationale, et chargé de recueillir dans les couvens et dans les établissemens publics supprimés les livres et autres objets d'arts, pour les placer dans les divers dépôts du gouvernement. En 1798 Barbier fut nommé conservateur de la bibliothèque formée par lui pour le Directoire. Après le 18 brumaire cette bibliothèque ayant été donnée au conseil d'état, il en fut nommé bibliothécaire. Dans cette dernière place Napoléon eut plusieurs occasions d'apprécier son mérite : c'est ce qui lui valut le choix qu'il fit de lui, en 1807, pour son bibliothécaire particulier. Cette nomination eut lieu peu de temps après la publication des premiers volumes du *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes*. Les nouvelles fonctions de Barbier le rapprochèrent souvent de la personne de l'empereur : il lui présentait, en lui en rendant compte, les meilleurs ouvrages qui paraissaient ou ceux que les auteurs avaient envoyés pour être offerts; pendant ses campagnes, Barbier envoyait toutes les nouveautés avec des analyses et des jugemens sur chacune d'elles. Il fut aussi souvent chargé par Napoléon de lui faire des rapports sur divers points et sur des matières religieuses : c'est ainsi que, le 5 janvier 1811, l'empereur voulut savoir *s'il y avait des exemptes d'empereurs qui aient suspendu ou déposé des papes*. On doit à Barbier la création

des bibliothèques du Louvre, de Compiègne, de Fontainebleau; à la restauration il fut nommé administrateur des bibliothèques particulières du roi. Il perdit cette place en 1822, peu de temps après qu'il eut reçu la décoration de la Légion-d'Honneur et dans le moment même où il venait de publier le premier volume de la seconde édition de son dictionnaire des anonymes. Quoiqu'il parût supporter cet événement inattendu avec courage et avec philosophie, Barbier dut être très sensible à cette mesure qui le séparait de la belle bibliothèque formée par lui au Louvre, ainsi que des autres collections créées par ses soins dans les différentes résidences royales. Arraché aux habitudes de toute sa vie, il mourut de chagrin le 5 décembre 1825.—Nous nous bornerons à citer les principaux ouvrages sortis de la plume de ce savant bibliographe qui a coopéré au *Mercur*, au *Magasin encyclopédique*, à la *Revue encyclopédique*, ainsi qu'à plusieurs autres recueils : *Catalogue des livres de la bibliothèque du Conseil d'état*, Paris, 1801-1803, 2 vol. in-fol.; *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes*, Paris 1806-1809, 4 vol. in-8°, 2^e édit., 1822-1827; *Nouvelle bibliothèque d'un homme de goût*, 1807, 5 vol. in-8°; *Dissertation des soixante traductions françaises de l'imitation de Jésus-Christ, suivie de considérations sur l'auteur de l'imitation* (par M. Gence), 1812, in-8°; *Examen critique et complément des dictionnaires historiques les plus répandus depuis le Dictionnaire de Moréri jusqu'à la Biographie universelle* inclusivement, 1820, in-8°, t. 1^{er}. On trouve une notice sur la vie et les ouvrages de A. A. Barbier, en tête du tome 4 du dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes, volume publié en 1827 par le fils aîné de l'auteur, M. Louis Barbier, sous-bibliothécaire du roi au Louvre. F. R-D.

BARBOU. C'est le nom d'une famille d'imprimeurs dont les productions jouissent encore aujourd'hui d'une juste célébrité. Le premier d'entre eux, JEAN, dont le souvenir remonte jusqu'au XVI^e siècle, publia, en 1539, à Lyon, une édition remarquable des *OEuvres de Clément*

Marol.—HUGUES Barbou, son fils, publia à Limoges, en 1580, une très belle édition, en caractères italiques, des *Épîtres de Cicéron à Atticus*. Les premiers imprimeurs du nom de Barbou qui vinrent s'établir à Paris au commencement du siècle dernier furent à la fois imprimeurs et libraires, mais ne laissèrent rien après eux que l'on puisse particulièrement citer. — JOSEPH-GÉRARD, leur neveu, qui leur succéda en 1746, attacha son nom à la jolie collection de classiques latins, qui s'élève aujourd'hui à 76 volumes, in-12. L'idée première de cette entreprise ne lui appartient pourtant pas; ce fut, dit-on, l'abbé Lenglet-Dufresnoy qui conçut en 1748 le projet de réimprimer les jolies éditions des auteurs latins publiés par Elzevir, et qui réussit à faire partager ses espérances de succès à une société d'imprimeurs qui publia successivement les œuvres de Catulle, Tibulle, Properce, Lucrèce, Salluste, Virgile, Cornelius Nepos, Lucain, Phèdre, Horace, Velleius Paterculus, Eutrope, Juvénal, Perse, Martial et Térence. C'est alors que, voyant le zèle des entrepreneurs se ralentir, Joseph-Gérard Barbou acheta le fond des auteurs déjà publiés, et y ajouta, depuis 1755 : César, Quinte-Curce, Plaute, Tacite, *Selecta Senecæ*, Ovide, Cicéron, Justin, Pline l'ancien, Pline le jeune, et Tite-Live. Il publia plusieurs autres ouvrages remarquables, parmi lesquels il faut mettre au premier rang, le *Nouveau-Testament* et *l'Imitation de Jésus-Christ*.—En 1789, HUGUES Barbou succéda à son oncle; et ce ne fut qu'à sa mort, arrivée en 1808, que le fonds des Barbou passa en d'autres mains. D. A. D.

BARCA ou **BARQUAH**, contrée élevée, déserte et sablonneuse de la Barbarie (voy. ce mot); elle dépend de la régence de Tripoli. Elle touche, du côté du nord, au golfe de la Sidre, et du côté de l'est à l'Égypte; au sud, le désert de Barca se confond avec le grand désert de Sahara (voy.). Cependant c'est dans le midi que le pays est traversé par la chaîne des monts Gerdobah, dans lesquels on trouve des vallées charmantes. On évalue la longueur de Barca, de l'orient à l'occident, à 200 lieues, et sa largeur, du sud au nord, à une centaine de lieues. Dans

l'intérieur il n'y a pas de villes, et on n'y trouve d'autres habitans que des Bédouins nomades; il faut pourtant excepter les oasis d'Audgelah et de Siouah, dont les habitans ont des demeures fixes et se livrent à quelque commerce avec l'Égypte, avec le Fezzan et Mourzouk. La côte était autrefois bien cultivée et couverte de villes et de belles plantations. C'est là que se trouvaient *Leptis-Magna* dont on voit les débris à Lebдах; *Cyrène*, maintenant Grennah, cette république grecque qui eut des écrivains et des philosophes distingués; elle offre une nécropole creusée dans les rochers, des restes de temples, d'un bain, etc.; *Ptolemais*, qui a laissé également des ruines antiques. A Massakhit on voit, comme à Cyrène, d'anciennes tombes creusées dans le rocher. Le gouverneur de la province réside à Beaghazy, place de mer avec un petit port. Aux environs se trouvent, entre les rochers, des terrains profonds cultivés en jardins. Un voyageur anglais présume que ce sont là les jardins des Hespérides, tant vantés par les poètes de l'antiquité. Les Bédouins de Barca cultivent du millet, du maïs, etc.; ils font le commerce d'esclaves. D-6.

BARCAROLE. On donne, en France, ce nom à des sortes de romances ou chansonnettes d'un rythme et d'un caractère particuliers. Ce genre de petites pièces nous est venu d'Italie et particulièrement de Venise; car les premières barcaroles (de *barca*, barque) étaient des chansons que faisaient entendre les gondoliers en glissant sur les canaux et sur les lagunes. Un grand nombre d'airs appelés aussi barcaroles étaient composés par ces hommes du peuple eux-mêmes, sur des poésies populaires; car on sait quelle facilité d'improvisation vocale ont les basses classes dans toute l'Italie et particulièrement à Venise. Les premières barcaroles qui furent entendues en France étaient de véritables airs vénitiens intercalés dans quelques opéras par nos compositeurs français. M. Berton, dans *Aline*, et Nicolò, dans *Michel-Ange*, ont employé de vraies barcaroles.

La mesure ordinaire des barcaroles est à six croches, en $\frac{6}{8}$, qui exprime le mouvement régulier des rames. E. F.

BARCELONE, anciennement *Barcino*, célèbre ville d'Espagne et capitale de la Catalogne (*voy. ce mot*), est située sur la Méditerranée, à l'extrémité d'une vaste plaine. Plusieurs écrivains attribuent sa fondation au capitaine carthaginois Amilcar Barca, à qui elle dut également son nom; elle remonterait ainsi à environ trois siècles avant Jésus-Christ. Quoi qu'il en soit, Barcelone, après avoir été soumise aux Romains, passa, lors du démembrement de l'empire, sous la domination des Goths, au v^e siècle; puis sous celle des Sarrazins, au viii^e. Les Francs, conduits par Charlemagne, l'enlevèrent à ces derniers en 801; ce monarque en fit alors le siège d'un comté auquel il préposa un seigneur de race gothique, appelé Bera. Ce comté, d'abord simple bénéfice, concédé à vie par ce souverain, comprenait, sous le titre de *Marche d'Espagne*, tout ce que les Francs avaient pu conquérir au-delà des Pyrénées. Sous Louis-le-Débonnaire, il forma une des deux portions du duché ou marquisat de Septimanie ou Gothie dont fut investi ce même comte Bera; l'autre portion se composait de ce que les Goths avaient possédé en deçà des Pyrénées, et forma un peu plus tard le duché ou comté de Toulouse. Mais cet établissement dura peu: en 864 les deux grandes seigneuries se trouvèrent définitivement séparées, et un personnage appelé Wifred *le Velu* devint comte héréditaire de Barcelone, relevant de la couronne de France. Il fut la tige d'une maison puissante en Espagne qui se trouve, jusqu'au xii^e siècle, souvent mêlée aux événemens dont la Péninsule fut le théâtre. Le huitième de ces comtes, Raymond Bérenger I^{er}, dit *le Vieux*, commença surtout l'illustration de cette maison, presque souveraine, par ses guerres heureuses contre les infidèles. En 1048 il obligea plusieurs de leurs rois à se rendre ses tributaires. Ses quatre successeurs, connus également dans l'histoire sous le nom de Raymond Bérenger, marchèrent sur ses traces et se distinguèrent par des expéditions contre les Sarrazins, dont l'heureuse issue ajouta considérablement à l'étendue de leurs possessions. Raymond Bérenger III, devenu comte en 1093, se signala surtout

par la conquête des îles Baléares et de Majorque, qu'il effectua avec le secours des flottes de Gènes et de Pise placées sous les ordres du légat du pape. Ce prince entra dans l'ordre des Templiers l'an 1131 et mourut la même année, âgé de 48 ans, non moins célèbre par la sagesse de son gouvernement que par ses exploits. Son fils, Raymond Bérenger IV, devint roi d'Aragon par son mariage avec Pétronille, fille et héritière du roi Ramire le *Moine*. Le comté devint dès lors comme une province de ce royaume, mais en continuant toutefois de relever de la couronne de France; ce qui dura jusqu'en 1258, année où le roi saint Louis abandonna ses droits de suzeraineté en faveur de don Jayme, roi d'Aragon, en faveur du mariage d'Isabelle, fille de ce prince, avec son fils Philippe, depuis roi de France. L'histoire du comté de Barcelone se confond dès lors avec celle d'Aragon. En 1395, Barcelone tenta de se soustraire au joug des princes aragonais, et, après s'être quelques instans gouvernée par ses propres magistrats, elle envoya son ambassadeur à René d'Anjou, comte de Provence et roi de Naples, pour l'inviter à faire valoir les droits que lui donnaient d'anciennes alliances de sa maison avec celle des comtes de Barcelone. En conséquence une expédition assez heureuse eut lieu; mais la maison d'Anjou s'étant éteinte dans le siècle suivant, Barcelone se soumit à Jean II, roi d'Aragon. Les droits des Angevins au comté passèrent à la maison royale de France; mais les guerres d'Italie empêchèrent les rois de les faire valoir. Toutefois, il faut croire que l'empereur Charles V ne les croyait pas sans fondemens, puisqu'il en exigea la cession du roi François I^{er}, par le traité de Crépi, de 1544. Environ un siècle après, en 1640, Barcelone fut reprise par les Français et conservée par eux jusqu'en 1652; les Espagnols la reprirent après un siège de 15 mois. Dans ces guerres de succession cette ville passa plusieurs fois d'un parti à l'autre; en 1677 les Français, sous le commandement du duc de Vendôme, s'en emparèrent après un siège remarquable. Rendue par le traité de Ryswick, elle fut, en 1714, après un nouveau

siège, emportée d'assaut par le maréchal de Berwick; elle perdit alors tous ses anciens privilèges que Philippe V lui rendit, toutefois, un peu plus tard. Barcelone a été encore au pouvoir des Français de 1808 à 1814, pendant la guerre de l'indépendance. En 1821 elle fut désolée par la fièvre jaune qui lui enleva le cinquième de sa population et donna lieu à l'admirable dévouement des médecins français et des sœurs de sainte Camille qu'on vit affronter ce terrible fléau pour secourir ses malheureux habitans. Enfin c'est dans cette cité qu'a été donné, en 1833, par la municipalité et par le général Llander (*voy.*), le signal de cette révolution qui promet de régénérer graduellement l'Espagne, sans la livrer aux sanglantes discordes que suscitent, la plupart du temps, les grandes réformes de l'ordre social.

Barcelone est à 35 lieues sud-sud-ouest de Perpignan, et à 114 lieues nord-est de Madrid. C'est une des places les plus fortes d'Espagne : des fossés profonds, des remparts, une citadelle pouvant contenir 7,000 hommes de garnison, et plusieurs forts la protègent du côté de la terre; elle est défendue du côté de la mer par une muraille de 380 pieds de long, haute de 50 et épaisse de 48. On y distingue la vieille ville et la nouvelle; ces deux parties sont séparées par un *cours* orné de quatre rangs d'arbres. En dehors des murs est un faubourg, appelé *Barceloneta* et qui se compose de 20 larges rues coupées à angles droits; il a été bâti en 1750 par le marquis de Miná et contient 5,000 habitans. On remarque à Barcelone plusieurs beaux édifices, tels que la cathédrale, quelques couvens, le palais des rois d'Aragon; elle renferme plusieurs promenades ombragées de beaux arbres et des places ornées de fontaines. On y compte sept hôpitaux et un grand nombre d'autres établissemens de bien public ou d'instruction. Cette ville, qui est le centre du commerce de la Catalogne, possède aussi diverses branches d'industrie, notamment des fabriques de draps, améliorées depuis 1820. Son port, situé au sud-est de son enceinte, a 1,000 toises de large à son ouverture, et 100 seu-

lement à son extrémité; sa longueur est de 1,200 toises au plus; des sables qu'y amènent le Llobregat et le Besas, qui viennent s'y perdre, gênent quelquefois la navigation. Le nombre des navires qui y entrent chaque année est de 1,000. La principale exportation consiste en vins et eaux-de-vie. On compte à Barcelone 150,000 habitans. Ses environs sont très fertiles et parsemés de villages, de couvens et de maisons de plaisance, dont l'aspect est ravissant.

P. A. D.

BARCIELLO (DOMINIQUE), poète florentin du xv^e siècle. Le genre bizarre et presque incompréhensible dont il est le créateur lui a valu, en Italie, une grande célébrité; cependant nous ne voyons pas trop quel est, sauf la pureté du langage qu'on ne peut leur contester, le mérite de ces sonnets, composés de phrases sans suite, de mots qui semblent réunis par le hasard. On croit quelquefois y découvrir un sens énigmatique; mais il vous échappe dès que vous vous appliquez à le saisir.

Barchiello était fils d'un barbier : la boutique où il exerçait la profession que lui avait léguée son père était le rendez-vous des beaux esprits du temps; elle est peinte sur l'une des voûtes de la galerie de Médicis. Barchiello mourut à Rome, en 1448. Ses sonnets, imprimés pour la première fois à Bologne, en 1475, l'ont été très souvent depuis; on en comptait déjà sept éditions avant la fin du xv^e siècle.

L. L. O.

BARCLAY (LES), famille célèbre d'origine écossaise qui, après s'être fait un nom glorieux dans les armes, acquit encore plus de réputation dans le domaine de la philosophie et de la littérature. Ces deux branches des connaissances humaines, réduites à la triste aridité de la théologie, languissaient en Europe, lorsque Barclay (ALEXANDRE), par de nombreuses traductions et des ouvrages de critique et d'histoire, écrits avec une élégante pureté, dédaigna les routes battues et se fraya un chemin que s'empresèrent de suivre les bons esprits de son temps. On ignore le lieu et l'époque précise de sa naissance; on sait seulement qu'il étudiait à Oxford vers 1495, sous le patronage de Thomas Cornish; qu'il

fut successivement dominicain, franciscain, pourvu de bénéfices dans les comtés de Sommerset et d'Essex; qu'il suivit tous les changemens religieux opérés par Henri VIII, et qu'il vécut d'une manière scandaleuse, quoique professant la morale et lisant assidument la *Vie des saints*. Cet homme bizarre, aussi morose sur ses vieux jours qu'il avait été aimable dans sa jeunesse, mourut en 1552, à Croydon, province de Surrey. Au nombre des productions originales d'Alexandre Barclay, nous citerons : les *Vies de sainte Marguerite, de sainte Catherine, de saint Georges*, etc. en vers anglais; la *Figure de notre mère la sainte église, opprimée par le roi de France*. Ses traductions les plus estimées sont des *Eglogues* du latin de Baptiste Mantouan et d'Énéas Sylvius, la *Guerre de Jugurtha* de Salluste; mais surtout la *Nef des fous* (*ship of fools*), de Sébastien Brandt, satire moitié en prose, moitié en vers, imprimée plusieurs fois.

GUILLAUME Barclay, de la même famille que le précédent, né en 1543, à Aberdeen, fut enveloppé, 30 années plus tard, dans la ruine de son pays et de sa maison. Obligé de se réfugier en France, il étudia le droit à Bourges, sous le célèbre Cujas, y prit le titre de docteur, et vint ensuite professer la jurisprudence à l'université de Pont-à-Mousson. Conseiller d'état, maître des requêtes du duc Charles III, comblé des faveurs d'un prince qui savait apprécier le mérite, il attirait à ses leçons un grand nombre d'auditeurs et voyait chaque jour grandir sa réputation naissante, lorsque la haine des jésuites, qu'il s'était attirée en se refusant de faire entrer son fils Jean dans leur ordre, l'obligea d'abandonner sa chaire. Il quitta la Lorraine en 1602, fut nommé professeur à l'université d'Angers, et passa l'année suivante à Londres où Jacques I^{er} lui faisait les offres les plus séduisantes; mais il aurait fallu renoncer au catholicisme, et Barclay préférer quitter l'Angleterre. Il revint à Angers en 1604, composa plusieurs écrits contre la Ligue, et mourut sur la fin de l'année suivante, en laissant la réputation d'habile jurisconsulte et de grand théologien.

JEAN Barclay, fils du précédent et d'une femme lorraine de la maison de Malleville, naquit à Pont-à-Mousson, en 1582. Il parcourut la France, l'Italie, fut plusieurs fois sur le point d'entrer chez les jésuites, et passa en Angleterre où Jacques I^{er} le retint par des emplois lucratifs. On dit même qu'il eut beaucoup de part à un ouvrage attribué au roi, ayant pour titre *Funiculus triplex et Cuniculus triplex*. Jean Barclay publiait avec une ardeur infatigable les ouvrages de son père et les siens, poursuivait Charles III de ses sarcasmes, combattait les maximes ultramontaines, les catholiques plus zélés qu'éclairés, et laissait courir sa plume avec d'autant plus de liberté qu'il était sûr de la protection du trône. Cependant le duc de Lorraine se plaignit des attaques inconvenantes de son ancien sujet, et Jacques l'envoya à Nancy, en qualité d'ambassadeur, afin qu'il y fit des excuses à Charles III. De retour en Angleterre, il trouva une cabale imposante formée contre lui à la voix du fameux jésuite Eudémon Jean. Barclay redoutait les censures de la cour de Rome, et, pour les éviter, il alla trouver le souverain pontife. Paul V, le cardinal Barberin et les autres dignitaires de l'État de l'église le reçurent parfaitement : il publia une *Apologie*, combattit avec vigueur toutes les sectes protestantes, et mourut à Rome, en 1621. Ses productions, traduites dans presque toutes les langues de l'Europe, témoignent en faveur de son savoir et de la loyauté de ses principes. Ennemi des intrigues, d'un caractère mélancolique, il chérissait la retraite et n'écrivait que par conviction. De la multitude d'ouvrages de Jean Barclay nous indiquerons les principaux, avec la date de leur apparition : *Notæ in Papinii Statii Thebuiden*, Mussiponte, 1601, in-8°; *Euphormionis Lusini satyricon*, 1^{re} partie, Londini, 1602; 2^e partie, Parisiis, 1603; in-8°. *Conspiratio anglicana*, 1605, in-12. *Apologia Euphormionis*, Londini, 1610, in-12. *Poematum libri duo*, Londini, 1615, in-4°. *Argenis*, Parisiis, 1621, in-8°. L'*Argenis* de Barclay, son ouvrage le plus connu, est un roman allégorique, offrant le tableau du gouvernement de la France

à cette époque. Il a eu plusieurs éditions et a été traduit en français en 1732 et en 1776.

ROBERT Barclay, célèbre quaker, de la même famille que les précédents, naquit en 1648, à Gordonstown, comté de Murray. Envoyé au collège des Écossais de Paris dont un de ses oncles était principal, il allait être converti au catholicisme lorsque son père le tira des pièges tendus à sa croyance incertaine et lui insinua les doctrines des quakers. Robert apprit le grec, l'hébreu; se jeta, à 18 ans, dans l'étude sérieuse de la théologie, et devint, en peu d'années, l'un des plus fermes appuis de son parti. Imbu de l'idée d'un commerce immédiat avec la divinité, cette opinion prédomina dans ses œuvres; mais son esprit avait trop de maturité, son jugement trop de rectitude, pour qu'il partageât les niaises contemplations et les pratiques superstitieuses des sectaires qui l'entouraient. Il ne ménagea pas plus les enthousiastes de son parti que ceux des partis opposés, et présenta l'image rare d'un théologien de bonne foi, discutant avec soi-même et n'écrivant que d'après l'inspiration d'une raison sévère. On persécutait les quakers : Barclay écrivit leur apologie, et la cour suspendit, pour quelque temps, les mesures injustes auxquelles l'entraînait le fanatisme religieux de l'époque. Mais cette mansuétude fut de courte durée : Barclay revenant d'un voyage en Hollande et en Allemagne, où il avait accompagné le célèbre Penn, fut jeté, avec son père et beaucoup de personnes de sa secte, dans les prisons d'Aberdeen. Il en sortit cependant bientôt après, par l'entremise d'Élisabeth, princesse palatine du Rhin, et jouit même de quelque faveur à la cour de Jacques II, jusqu'au moment de sa mort arrivée en 1690. Les principaux ouvrages de Barclay sont les suivants : *Catéchisme et confession de foi*, etc. Rotterdam, 1675; *Apologie de la vraie théologie chrétienne*, etc. Amst., 1676, in-4°; *Theses theologicæ*; *Traité sur l'amour universel*, 1677. E. A. B.

BARCLAY DE TOLLY (PRINCE), feld-maréchal-général au service de la Russie et ministre de la guerre de 1810 à 1813.

Ce célèbre homme de guerre, né en Livonie en 1759, appartenait à la noble famille écossaise dont il est question dans l'article précédent et dont plusieurs branches se sont établies dans les pays étrangers. En Écosse, les Barclay possédaient le château de Tolly, dont le nom fut ajouté au leur. Celui des ancêtres du feld-maréchal, qui, en 1689, était arrivé en Livonie où il reçut le droit de noble naturalisé, servit dans les armées de Pierre-le-Grand et eut pour descendans directs plusieurs autres militaires. Le baron Barclay de Tolly, frère aîné de celui qui doit nous occuper, était général du génie au service russe, et c'est à lui et au brigadier de Vermeulen que le jeune Barclay dut en grande partie son éducation.

Dès l'âge de dix ans il fut reçu dans l'armée comme cadet, et il prit part successivement aux campagnes contre les Turcs, contre les Suédois et contre les Polonais. En 1806, il était arrivé au grade de général-major, et dans la campagne de Pologne de cette année, il commanda l'avant-garde de Bennigsen. Les combats de Poulitouk et d'Allenstein commencèrent sa réputation. Il la soutint ensuite à la bataille d'Eylau, où il fut dangereusement blessé au bras droit. Dans cette campagne il fut promu au grade de lieutenant général, et l'empereur de Russie et le roi de Prusse le décorèrent de plusieurs ordres. Lorsque sa blessure fut guérie, il fit la campagne de Finlande et se distingua encore par sa résolution et par ses talens. Vers la fin de 1808 il fut obligé de rentrer en non-activité; mais déjà en mars 1809 il reprit son commandement et surprit les Suédois à Umeo, en Vestrobothnie, par une marche de deux jours sur les glaces qui couvraient le golfe Bothnique. Les ennemis rendirent justice à l'exacte discipline qu'il avait maintenue dans son armée; et à son retour le grade de général (en chef) de l'infanterie devint sa récompense.

Mais l'empereur Alexandre ne s'en tint pas là : il nomma Barclay de Tolly gouverneur général de la Finlande nouvellement conquise, lui conféra l'ordre de Saint-Alexandre-Nefski, et le fit en 1810 ministre de la guerre. Alors

il introduisit dans l'armée russe de notables améliorations; il publia un règlement, propagea les études parmi les officiers, porta au double le nombre des troupes, et prit des mesures énergiques pour soutenir la lutte contre Napoléon à laquelle Alexandre était décidé, mais dont il cherchait à reculer les premiers effets.

Barclay de Tolly fut l'auteur du plan d'opérations que suivit d'abord l'armée russe dans la campagne de 1812. Ce plan, sagement combiné, et auquel les hommes du métier ont rendu justice, échoua contre les défiances de la nation russe, impatiente d'en venir aux mains avec l'ennemi, et qui ne pouvait voir que la défense de Moscou et de ses sanctuaires fût confiée à un guerrier qui n'était ni Russe ni orthodoxe. Pour mieux en assurer la réussite, le ministre de la guerre se chargea lui-même de l'accomplir et prit le commandement de la première armée de l'Ouest. La seconde, placée à une distance un peu trop grande vers le nord, avait pour chef le prince Bagrathion (voy.).

Le but de Barclay était d'attirer l'ennemi dans l'intérieur du pays, de lui couper les vivres, de l'affaiblir par de longues marches à travers des déserts, pendant qu'il serait harcelé de tous côtés par la cavalerie légère. Détruisant donc les magasins à Vilna et à Vilkomir, il se retira sur la Duna, dans son camp retranché de Drissa, gouvernement de Vitebsk. Mais voyant Napoléon prêt à le tourner pour marcher sur Moscou et craignant d'être coupé de l'armée de Bagrathion, il se précipita vers Smolensk où il arriva le 28 juillet protégé par le général Wittgenstein (voy.) et après avoir lui-même repoussé l'ennemi. Là s'opéra la jonction des deux armées de l'Ouest; mais bientôt la mésintelligence se mit entre les deux chefs; car, dit M. de Ségur, Bagrathion, « ce vieux Russe, sur les frontières de la vieille Russie, frémissait de honte à l'idée de reculer encore sans combattre, » comme le projetait « la valeur froide, le génie savant, méthodique et tenace de Barclay, dont l'esprit, allemand comme la naissance, s'obstinait de devoir tout à la tactique et rien à la

fortune. » Le même écrivain dit que « cette retraite des Russes se faisait avec un ordre admirable, » que leurs positions étaient si bien choisies, prises si à propos, défendues chacune tellement en raison de leur force et du temps que leur général voulait gagner, que leurs mouvements semblaient tenir à un plan arrêté depuis long-temps. « Parmi nous, ajoute M. de Ségur, on le louait de s'être maintenu dans cette sage défensive.... » Et cependant, en Russie, il s'était attiré l'animadversion générale! L'empereur Alexandre dut lui retirer le commandement pour le confier (le 29 août) à Koutousof que la faveur publique lui désignait. Aussitôt Barclay de Tolly se rangea sous les ordres du nouveau généralissime et le seconda de toutes manières. Il commandait l'aile droite de l'armée à la bataille de la Moskwa.

Mais le 22 septembre, sa santé altérée l'obligea de quitter l'armée; il y reparut après quelques mois de repos et rendit, le 3 janvier 1813, sa fameuse proclamation aux troupes allemandes comprises dans l'armée des Français. Après avoir pris Thorn, il s'avança sur Posen et entra en Lusace. A la bataille de Bautzen il signala sa brillante valeur par une longue et noble résistance. Ensuite, le 26 mai, il fut chargé du commandement en chef de l'armée prusso-russe; sous lui, Wittgenstein commandait les Russes, Blücher les Prussiens, et le grand-prince Constantin la garde impériale; et il conserva ce commandement général après que le prince de Schwartzemberg eut été placé à la tête de toutes les forces de la coalition. Ce fut Barclay qui se rendit maître, à Culm, de Vandamme et de tout son corps d'armée; et à la bataille de Leipzig il fit d'honorables efforts pour se maintenir dans sa position. Alexandre lui conféra à Leipzig le titre de comte de l'empire. Nous ne le suivrons pas dans la campagne qui le conduisit jusqu'aux barrières de Paris; là il présida au dernier combat qui eut lieu le 30 mars 1814, et le lendemain, jour de l'entrée des alliés à Paris, il fut nommé feld-maréchal-général.

Après avoir accompagné à Londres l'empereur Alexandre, le comte Barclay

rejoignit son armée et prit son quartier-général à Varsovie. Mais à la nouvelle du retour de Napoléon il reporta l'armée russe par marches forcées sur le Rhin, et adressa, le 23 juin 1815, d'Oppenheim, une proclamation aux Français empreinte de la modération qui caractérisait cet homme éminent. « Français, disait-il, il en est encore temps : rejetez l'homme qui, enchaînant de nouveau à son char toutes vos libertés, menace l'ordre social et attire sur le sol de votre patrie toutes les nations en armes. Soyez rendus à vous-mêmes, et l'Europe vous salue en amis et vous offre la paix. Elle fait plus, elle considère dès ce moment tous les Français qui ne sont pas rangés sous les enseignes de Bonaparte et qui n'adhèrent point à sa cause, comme amis. » Le sort de la France était déjà décidé; néanmoins Barclay conduisit son armée, forte de 150,000 hommes, à Châlons-sur-Marne, à Melun et à Vertus. Là, Alexandre passa son armée en revue avec solennité, et conféra au feld-maréchal la dignité de prince. Celui-ci, parlant à ses troupes, disait le lendemain, 15 septembre 1815 : « L'empereur est content de vous; il me charge d'être l'organe de sa bienveillance. J'ai ordonné qu'on vous fasse lecture de l'ordre du jour de S. M.... Vous y remarquerez avec quelle indulgence on nous a tenu compte de notre zèle et de notre exactitude dans le service, de la conservation de la discipline et de notre bonne conduite. » En effet, la discipline de l'armée russe fut parfaite et sa conduite exemplaire. Louis XVIII accorda à son chef la croix de commandeur de l'ordre du Mérite militaire.

Sous les ordres de Barclay, la majeure partie de l'armée russe quitta la France pour retourner dans sa patrie, et le prince fixa son quartier-général à Mohilef. De là il se rendit en 1817 à Saint-Pétersbourg, où Alexandre lui fit l'accueil le plus distingué et ordonna en son honneur une revue solennelle. L'année suivante, pour rétablir sa santé délabrée, le prince voulut faire un voyage à l'étranger; mais il mourut en route, à peu de distance d'Insterbourg, en Prusse, à l'âge de 59 ans. Il fut enterré à Riga

où vivent encore plusieurs personnes de sa famille. Alexandre avait le projet d'élever à sa mémoire une statue en bronze; une lettre qu'il écrivit à sa veuve et une autre du roi de Prusse (*voy. la Correspondance de Hambourg* du 22 juillet 1818) attestent les hautes qualités et les vertus du feld-maréchal. Intègre et laborieux, il était brave dans le combat et habile dans le cabinet; en 1812, il avait porté le courage civique jusqu'à renvoyer de l'armée le grand-duc Constantin. S.

BARCOKHEBA est le nom d'un fameux chef de parti juif, qui, sous Adrien, tint un moment tête à toutes les forces de l'empire romain. Ce nom est composé de deux mots orientaux qui signifient *fil* de l'étoile, et faisait allusion à ces paroles du Pentateuque : « Il sortira une étoile de Jacob, et il s'élèvera un sceptre d'Israël. » Il fut plus tard changé par ses ennemis en *Bar-Coziba*, c'est-à-dire, fils du mensonge. Le véritable nom de Barcokheba était *Siméon* : c'est du moins celui qu'il porte sur les médailles qui nous restent encore de lui, et qui sont chargées de légendes samaritaines. On sait que la nation juive ne fut pas anéantie en Palestine sous Titus, et qu'à différentes époques, particulièrement sous Trajan, elle chercha à reconquérir son indépendance. Barcokheba, voyant ses compatriotes toujours plus impatiens du joug romain, résolut d'opérer un nouveau mouvement. Dans cette vue, il chercha à sonder les dispositions des Juifs de Mésopotamie, d'Égypte, de Grèce, d'Italie et même des Gaules. Par ses ordres, des émissaires, entre autres le célèbre Akiba (*voy.*), parcoururent toutes les provinces de l'empire romain. Quand tout fut prêt, Barcokheba se fit reconnaître solennellement comme roi et comme *messie*, et s'empara par surprise de plusieurs places fortes. Tous les habitans, particulièrement les chrétiens qui refusèrent de se soumettre à lui, furent mis à mort. Cela arriva vers l'an 131 de notre ère. Dans les commencemens, l'entreprise de Barcokheba eut le plus grand succès : une multitude innombrable de Juifs accourut des diverses parties du monde pour se ranger sous son étendard; Julius Severus, général des armées d'Adrien et l'un des plus grands

capitaines de son temps, fut d'abord obligé d'agir avec circonspection et se contenta de surprendre les corps qui n'étaient pas sur leurs gardes. Mais peu à peu la discipline eut la supériorité sur le fanatisme, privé de toute expérience de la guerre. L'armée juive, enfermée dans la forteresse de Bethbar, finit par succomber sous la faim et les fatigues. Barcokebe périt dans les supplices, et presque tous ses partisans furent massacrés ou faits esclaves. C'est de cette époque que date l'entière dispersion du peuple israélite sur la face de la terre. Non-seulement Adrien défendit aux Juifs l'entrée de Jérusalem, mais voulant effacer jusqu'au souvenir de leur ancien état religieux et politique, il fit raser la ville sainte et la fit reconstruire sous un autre nom. Les Juifs ont encore dans leur liturgie des hymnes qu'ils chantent en mémoire de ce terrible événement. Mais si cette guerre fut si fatale aux vaincus, elle coûta beaucoup de sang aux vainqueurs. Elle dura environ cinq ans et ne fut terminée qu'en l'an 136. Il existe une histoire particulière de cette guerre, en allemand, par Münter (*Der Jüdische Krieg unter den Kaisern Trajan und Hadrian*), Altona, 1821.

BARDANE, *glouteron*, *arctium lappa*, plante de la famille des carduacées qui n'est guère connue qu'en médecine, bien que ses racines charnues et remplies de fécule se mangent en quelques endroits comme les salsifis. Elle croît sans culture dans les climats tempérés, le long des chemins où l'on peut remarquer ses grandes feuilles en forme de cœur, blanches en dessous, et ses fleurs violacées, volumineuses, et dont les calices sont formés d'écaillés crochues. La racine est cylindrique, rameuse, noire en dehors et blanche en dedans, presque sans saveur, ayant une odeur fade et un peu nauséabonde.

Depuis long-temps la bardane était appliquée au traitement des affections cutanées et notamment de la teigne, ce qui lui avait valu le nom d'*herbe aux teigneux*. Elle se mettait sur les plaies après avoir été pilée, et l'on faisait boire aux malades le suc qu'on en avait exprimé. Elle avait été recommandée également contre beaucoup de maladies nerveuses,

ainsi que contre la goutte, le rhumatisme et la siphilis, où on la proposait comme succédanée de la saïsepaille.

Cette réputation usurpée est maintenant détruite, et si la bardane est encore employée, c'est comme un médicament sans importance. La racine est toujours la partie usitée : on la donne en décoction, à la dose de deux onces par pinte d'eau. Les semences, que quelques auteurs indiquent à tort comme purgatives, ne servent plus aujourd'hui. F. R.

BARDES. Ce mot est de même origine que *bardale*, et désigne les poètes et rhapsodes des Celtes ou Galles, appelés Gaulois par les Romains. Ils chantaient les exploits des héros en s'accompagnant d'une sorte de harpe; ils animaient les combattans et exaltaient leur courage, marchaient à leur tête dans l'attaque et observaient les guerriers pendant la chaleur de l'action, pour transmettre dans des chants harmonieux leurs exploits aux souvenirs de la postérité. On avait pour eux une telle vénération, qu'ils faisaient cesser le combat le plus acharné en se plaçant entre les deux partis. Les Celtes, qui, du temps de César, habitaient le pays entre le Rhône et la Garonne, les emmenèrent avec eux en Angleterre, en Irlande, en Écosse et dans les îles environnantes; ce fut surtout dans la pointe occidentale de l'Écosse que leur langue se conserva le plus long-temps; mais insensiblement le christianisme, répandu dans le Nord, mit fin au chant des bardes. Ossian fut un de ces poètes (*voy. l'art.*). On lui donne le titre de *bard caledonien* par excellence. D'après David Williams, dans ses *Recherches sur les bardes de Galles et de l'Angleterre* (*Ar bardoniath cimraey*, Dolgelly, 1828), ce fut Tydain, appelé le *Père des Muses*, qui fonda les privilèges dont jouissaient les bardes. Ces derniers étaient dans l'origine les dépositaires des événemens publics et privés, les conservateurs de la morale parmi le peuple, les propagateurs de la métempsycose. Ils chantaient, dans les assemblées des bardes, les hymnes qu'ils avaient composés, et après plusieurs examens publics on les adoptait comme chants populaires.

Les chœurs des anciens Germains ne

sont désignés dans aucun auteur grec ou latin de l'antiquité par le nom de *bardes*, et ce n'est que de nos jours qu'on a pris l'usage de nommer ainsi, en général, tous les chantres des anciens temps (voy. SKALDES).

C. L.

Il ne faut pas confondre les bardes avec les druides : ceux-là célébraient les exploits des guerriers par leurs chants, tandis que ceux-ci étaient les docteurs et prêtres qui instruisaient la nation et en dirigeaient en quelque sorte le gouvernement.

Dans le pays de Galles les bardes ont continué avec plus ou moins d'éclat jusqu'à nos jours. Thaliessin, le plus distingué de ces rhapsodes, vivait dans le milieu du 7^e siècle. Il paraît cependant que les bardes gallois avaient dégénéré sous le règne de Gryllyth ap Conan, roi du pays de Galles, qui les reforma en 1078 et leur donna de nouveaux réglemens. Ce furent en partie les chants des bardes gallois qui encouragèrent cette longue résistance que les habitans de la principauté de Galles opposèrent aux rois d'Angleterre de la race normande. Quelques historiens ont même rapporté qu'Édouard 1^{er}, qui parvint enfin à réduire ce pays à l'obéissance, craignant l'influence des bardes, les fit massacrer. Que ce monarque, pour assurer sa conquête, ait sévèrement défendu les assemblées ou congrès des bardes, connus sous le nom celtique de *Eisteddfod* ou *Eisteddfodd*, c'est très probable; mais qu'il ait attenté à la vie de ces rhapsodes, et fait détruire leurs poèmes, c'est un acte de cruauté gratuite qui n'est point constaté. Le chevalier David Dalrymple l'a complètement réfuté. Le recueil très volumineux que M. Owen Jones a fait des poèmes des bardes gallois, entre les règnes d'Édouard 1^{er} et d'Élisabeth, contredit d'ailleurs cette assertion. La reine Élisabeth renouvela le privilège des bardes de s'assembler tous les trois ans en congrès poétique : il y eut un *eisteddfod* solennel le 26 mai 1569, où le prix d'une harpe d'argent fut adjugé au barde Simon ap Williams ap Sion; mais ces assemblées étant depuis tombées en désuétude, plusieurs particuliers éclairés, natifs de la principauté de Galles, ont sou-

vent taché de les faire revivre. Ils y réussirent enfin en 1818; il y eut en conséquence un *eisteddfod* à Wrexham, en 1820, où se présentèrent dix concurrents; et pour donner plus de poids à ces congrès poétiques, Georges IV lui-même se déclara le patron d'une société galloise établie à cet effet sous le nom de *Cymmoridian* ou *Metropolitan Cambrian institution*.

D. B.

BARDESANES, gnostique d'Édesse, favori d'Abgar, à la fin du 11^e siècle de J. C. Il soutint une disputation contre le philosophe Apollonius, arrivé à Édesse l'an 165, à la suite de L. Antonius Verus, et résista à toute tentative de lui faire abjurer le christianisme. Il lutta en faveur de sa religion dans de nombreux écrits; aussi les Pères de l'église honorent-ils ses talens, son éloquence et son érudition.

S.

BARDIET, nom dérivé du mot *barditus*, leçon probablement altérée de la *Germanie* de Tacite. Ce nom fut d'abord employé par Klopstock, pour désigner un genre particulier de poésie héroïque, imité du chant des anciens bardes (voy.) et dont sa trilogie de *Hermann* a dû servir de modèle.

S.

BARÈGES, ville de France, département des Hautes-Pyrénées, entre deux chaînes de montagnes, et formée d'une seule rue, est célèbre par ses eaux chaudes et sulfureuses; elles sont fournies par trois sources principales, et leur température varie de 30 à 45 centigrades (24 à 36 degrés Réaumur). Ces sources alimentent plusieurs bains; mais elles fournissent presque toujours des quantités d'eau insuffisantes pour le nombre des baigneurs qui se rend chaque année à Barèges et qui varie de 1,000 à 1,200; les militaires en forment presque la majorité, car c'est là qu'ils doivent se rendre quand ils obtiennent du ministre de la guerre d'aller prendre les eaux aux frais du gouvernement.

La composition des eaux de Barèges n'est point rigoureusement connue: leur analyse est sans doute rendue difficile par la présence d'une substance grasse, espèce de matière animale, qu'on a nommée *barégine*, quoiqu'elle se rencontre dans un grand nombre d'autres eaux mi-

nérales. Il n'est cependant pas douteux que ces eaux ne doivent leurs propriétés thérapeutiques à la présence de sels qui ont le soufre pour base (*hydrosulfate et sulfate de soude*); elles contiennent aussi de l'*hydrochlorate* et du *carbonate de soude*, peut-être de la *soude* à l'état caustique et de la *silice* (*voy.* ces mots). Elles sont parfaitement limpides : aussi sont-elles de celles qu'il est le moins désagréable de prendre à l'intérieur. Transportées à de grandes distances, elles conservent cette limpidité. On les emploie à l'intérieur, en bains et en douches. Dans le nombre immense d'eaux minérales que fournit la nature, les eaux de Barèges sont peut-être celles dont les propriétés ont le plus de réalité. Cependant il ne faut point oublier qu'en même temps qu'on en fait usage sur les lieux mêmes, on est élevé de 4,000 pieds au-dessus du niveau de la mer, et qu'on respire l'air pur et vif des montagnes. Il faut ajouter que Barèges n'offrant aucun des plaisirs des grandes villes, les malades y observent forcément un régime qui ne peut que leur être favorable. Les eaux thermales de Barèges sont conseillées pour combattre les maladies de la peau, et d'après l'opinion la plus générale c'est là leur triomphe; il arrive souvent qu'elles ne procurent que des guérisons peu solides. *Voy.* EAUX MINÉRALES. A. L-D.

BARDILI (CHRISTOPHE-GODEFROI), penseur profond, antagoniste du criticisme de Kant, et auteur d'un système nouveau de philosophie qu'il a développé dans ses *Éléments de la logique première, medicina mentis*. Il naquit dans le Wurtemberg en 1761, fut professeur de philosophie à Stuttgart, où il mourut en 1808. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages. S.

BARENTIN (CHARLES-LOUIS-FRANÇOIS-DE-PAUL DE) naquit en 1739, fut avocat général au parlement de Paris et puis premier président à la Cour des aides. En 1788 il fut nommé garde-des-sceaux et remplaça M. de Lamoignon. Son discours, à l'ouverture des États-Généraux, le 5 mai 1789, fut regardé plutôt comme une formule d'étiquette sur l'ensemble des travaux de l'assemblée, que comme une œuvre de ta-

lent et d'éloquence. Aussi ne fut-il point écouté. Cette défaveur ne fit que s'accroître quand Barentin notifia la réponse du roi à l'adresse du commerce sur l'éloignement des troupes de la capitale. Mirabeau a été jusqu'à l'accuser d'indisposer le roi contre l'assemblée et d'avoir été l'auteur indirect du 14 juillet.

Barentin sentit qu'il fallait donner sa démission : il fut remplacé par Champion de Cicé, archevêque de Bordeaux. Le comité des recherches accusa Barentin devant le Châtelet d'avoir tenté d'opprimer la capitale; il se cacha, mais il fut acquitté par le Châtelet. Ayant, depuis, quitté la France, il y revint après le 18 brumaire et vécut tranquille, mais sans renoncer entièrement à ses relations avec les princes de la famille de Bourbon. A la restauration, il reçut de Louis XVIII le titre de chancelier, dont les fonctions furent remplies par M. d'Ambray, son gendre et son successeur. Barentin est mort en 1819. CH. M.

BAREZZI (STEFANO), peintre de Milan, encore vivant. On lui doit le procédé au moyen duquel les peintures à fresque peuvent être enlevées des murs et portées sur des tables de bois. *Voy.* RESTAURATION DE TABLEAUX. S.

BAR HEBRÆUS, *voy.* ABOULFARADJ.

BARI (TERRE DE), *voy.* NAPLES.

BARING (ALEXANDRE), chef de la maison de banque de ce nom à Londres, membre du parlement, l'un des directeurs de la compagnie des Indes et de la banque d'Angleterre, est le second fils de sir Francis Baring, négociant distingué et plein d'expérience, qui descendait d'une ancienne famille du Devonshire et qui a eu une grande influence sur la direction des affaires de la compagnie des Indes. Ce Francis Baring, qui a souvent été consulté par Pitt, fut nommé baronnet par le roi en 1793, et il est mort en 1810.

Comme sa famille, M. A. Baring a toujours appartenu au parti des whigs, mais sans tomber dans le radicalisme; il penchait même, lors de la discussion du bill de réforme, du côté des adversaires de cette mesure, regardant la chambre des communes, telle qu'elle était consti-

tée, comme une représentation suffisante. M. Baring montre dans toutes les discussions relatives au commerce les vues les plus profondes, et son opinion a toujours eu beaucoup de poids. Sa maison de commerce et de banque est une des premières de l'univers et est en grande partie dirigée par lui-même, bien que l'un de ses frères y soit associé. Lorsque M. Baring entreprit l'emprunt français, affaire qui le fit paraître en 1818 au congrès d'Aix-la-Chapelle, le public non commerçant devint attentif à ses opérations et s'occupa beaucoup de lui. Comme autrefois Necker, M. Baring manie très bien la plume et son écrit intitulé *Inquiry into the causes and consequences of the orders in council* (Lond. 1818) lui assigne une place honorable parmi les économistes. Lui et son frère Henry ont épousé les deux sœurs, héritières de l'américain Bingham, dont chacune apporta en dot la somme de 100,000 livres sterling.

Le frère aîné de Baring, qui hérita du titre et de la majeure partie de la fortune de leur père, est le baronnet sir THOMAS Baring qui, dans sa campagne de Stratton-Park, a employé une grande partie de ses richesses à acquérir des objets d'arts et qui possède une collection de tableaux, de gravures, de pierres précieuses, etc., renommée dans toute l'Angleterre.

Le troisième frère, HENRI Baring, associé de la maison de banque, accompagna lord Macartney à la Chine et fut employé ensuite au comptoir de la compagnie des Indes à Kanton. Le plus jeune des frères, GEORGES, fut aussi envoyé en Chine; mais il quitta le commerce et devint ministre de l'église anglicane. Peu satisfait de son culte, il entra dans une secte nouvellement répandue, et fit bâtir à ses frais une église à Exeter où il prêcha.

C. L.

BARITON, voy. BARYTON.

BARKER (EDMOND-HENRI), philologue anglais, fils d'un ministre de l'église anglicane, est né à Hollym, dans le comté de York, en 1788. Il fit ses humanités sous le recteur Jackson, à Beverley; de là il passa à l'université de Cambridge, où il remporta, en 1809, le prix d'une médaille d'or pour une épigramme latine

et une épigramme grecque. En 1811 il donna à Cambridge des éditions correctes des discours de Cicéron de *Senectute* et de *Amicitia*, d'après le texte d'Ernesti, et de la *Germanie* et de l'*Agricola* de Tacite, avec des notes en anglais. Un volume de Récréations classiques, plusieurs saines critiques dans le *Classical Journal*, la *Retrospective Review*, et le *British Critic* attestent son activité. Il a eu aussi une part considérable à l'édition du dictionnaire grec de Henri Étienne (*Thesaurus Gr. L.*), publiée par Valpy. En 1820 M. Barker a donné à Leipzig une édition correcte d'Arcadius, de *accentibus*, avec une Épltre critique à M. Boissonade. En 1831 il publia, de concert avec le professeur Dunbar, un Dictionnaire grec et anglais; et en 1833 la Grammaire grecque (intermédiaire) de Buttman, traduite de l'allemand en anglais par M. D. Boileau de Londres. M. Barker réside à Thetford, dans le comté de Norfolk.

C. L. m.

BARLAAM, moine du xiv^e siècle, naquit à Seminaria ou Seminara, dans la Calabre-Ultérieure. Il fut élevé dans la religion grecque et entra dans l'ordre desaint Basile. Ennuyé, à ce qu'il parait, de la vie monastique, il se rendit vers 1327 à Constantinople. Après avoir étudié à fond la littérature, la philosophie et la théologie grecques, il sut, par ses talents, gagner l'affection de l'empereur Andronic Paléologue-le-Jeune qui, après l'avoir nommé abbé en 1331, le députa secrètement vers le pape Benoît XII, à Avignon, en 1339, à l'effet d'opérer la réunion des deux églises. Mais malgré toute l'habileté que le rusé moine déploya, malgré les instructions insidieuses tracées, à ce que l'on croit, par la main habile du Grand-Domestique J. Cantacuzène, la négociation échoua complètement. Barlaam retourna en Grèce, et visita les monastères du mont Athos. Là il étudia les doctrines des moines Hesychastes, qu'il tourna en ridicule; et, revenu à Constantinople, il accusa ces moines comme imposteurs et comme hérétiques. Un synode fut assemblé à Constantinople en 1341: on s'y livra à de grandes discussions sur la nature de la lumière créée dont Jésus-Christ avait été envi-

ronné sur le Thabor : Barlaam fut condamné comme ennemi de l'église grecque ; mais cette décision ne put fermer la bouche au moine récalcitrant. Un second synode fut assemblé en 1351 et présidé par les deux empereurs Jean Cantacuzène et Jean Paléologue ; les *erréurs* de Barlaam furent anathématisées ; et le dogme de la lumière éternelle incréée du mont Thabor fut déclaré article de foi. Alors ce moine se réfugia dans le royaume de Naples, où Pétrarque, son ami et son élève, obtint pour lui le petit évêché de Gierace ; dans la Calabre-Ultérieure. Barlaam, après avoir écrit tour à tour, suivant les circonstances, pour et contre l'église romaine, lui consacra alors sa plume jusqu'à sa mort, dont on ne connaît pas la date précise. Aujourd'hui les nombreux écrits de Barlaam sont presque tous oubliés ; mais ce fut ce moine calabrais qui, le premier, fit renaitre en Italie les études de l'antiquité grecque. Pétrarque et Boccace avouent lui devoir leurs connaissances en grec. Voir Basnage, dans *Canisii antiquæ lectiones* ; t. IV, p. 363-368.

Le martyrologe de l'église romaine, du 27 novembre, nous a conservé la mémoire d'un autre Barlaam, qui convertit au christianisme le jeune prince Josaphat, fils d'un roi de l'Inde. Si l'histoire est vraie, elle doit être rapportée au 11^e ou au 14^e siècle. Cette conversion est racontée avec de grands développemens dans un roman grec qu'une ancienne tradition attribue à saint Jean Damascène, mais dont, suivant les manuscrits, un moine Jean, du monastère Saba, serait l'auteur. Quoi qu'il en soit, cette histoire de *Barlaam et Josaphat*, premier roman *spirituel*, est un des livres les plus curieux qui existent. Le moyen-âge sut apprécier cette belle apologie de la vie contemplative et solitaire, déduite dans de nombreuses et profondes paraboles. Une ancienne traduction latine circula de bonne heure, fut imprimée plusieurs fois, et beaucoup d'auteurs en firent de nombreux extraits. Aussitôt après l'invention de l'imprimerie, ce roman fut traduit dans presque toutes les langues. Le texte grec original a été enfin publié en entier, d'après deux

bons manuscrits de la bibliothèque royale, par M. Boissonade, dans le 4^e vol. de ses *Anecdota græca*, Paris, 1832. Voyez, pour de plus amples renseignemens, la préface de la réimpression du Longus grec de P. L. Courier, p. 30 et 31 ; Fr. W. V. Schmidt, dans les *Wiener Jahrbücher der Literatur*, t. 26, p. 25-45, et Brunet dans son *Manuel* et dans le Supplément. S-R.

BARLOW (JOEL), poète et diplomate américain, né à Reading dans le Connecticut, vers 1755. Sous Washington il prit part à la guerre de la délivrance et écrivit des chants nationaux (*American Poëms*, en 1778). À la paix de 1783 il quitta la place d'aumônier de régiment, qu'il occupait depuis quelques années, et se fit libraire à Hartford, puis avocat. Dans cette dernière profession, un peu improvisée comme les précédentes, il n'eut pas de grands succès, et partit en 1788 pour l'Angleterre et la France, comme agent de la compagnie de l'Ohio. À Paris il assista à l'ouverture du grand drame de la révolution et se lia surtout avec les Girondins. En 1791 il publia à Londres un *avis aux classes privilégiées* ; en 1792 un petit poème, *La conspiration des rois*. Cette même année il adressa une lettre à la Convention nationale, pour l'engager à abolir le pouvoir royal, et porta lui-même à cette assemblée une adresse des républicains anglais ; aussi la Convention lui décerna-t-elle le titre de citoyen français. Lors de la mission de l'abbé Grégoire dans la Savoyè nouvellement conquise, Barlow suivit son ami et adressa de Chambéry une proclamation aux Piémontais, pour les sommer d'en finir avec « cet homme de Turin, qui se dit leur roi. » Puis il fixa pendant trois ans sa résidence à Paris, spéculant sur les assignats, et observateur de tous les mouvemens politiques, jusqu'à sa nomination de consul américain à Alger et à Tripoli. En cette qualité, il négocia avec les deys un traité fort avantageux pour sa patrie. En 1797 il revint à Paris, s'adonnant de nouveau aux spéculations commerciales, et publia en 1800 une brochure sur le système commercial des États-Unis à l'égard de l'Angleterre et de la France. En 1805, il retourna dans

les États-Unis et s'établit à Washington. Là, dans ses loisirs, il prépara une magnifique édition de sa *Colombiade*, qui avait paru déjà en 1787, sous le titre de *Vision de Colomb*, poème où le récit est noyé dans des déclamations philosophiques et politiques. Ce poème fut imprimé à Philadelphie en 1807 et à Londres en 1809, in-8°. En 1811, Barlow fut nommé ministre plénipotentiaire en France. Appelé au mois d'octobre 1812 par le duc de Bassano à Vlna, il tomba malade en route et mourut dans un misérable village près de Cracovie. Les ouvrages en prose de Barlow portent l'empreinte d'un esprit énergique; ses opinions sont hardies, mais les vues d'ensemble y manquent; on n'y rencontre point ce jugement mûr et solide que réclament les spéculations politiques et morales. Outre les œuvres poétiques déjà citées, on peut mentionner encore un poème burlesque, *Hasty Pudding*, composé pendant son séjour en Savoie. Comme homme, Barlow présentait cette dignité grave et fière, type commun des citoyens des États-Unis. L. S.

BARMÉCIDES, ou plutôt **BARMÉRIDES**, est le nom d'une famille persane célèbre parmi les plus riches et les plus nobles du Khorasân, province où commença la fortune des khalifes abassides. Les *enfants de Barmek* s'attachèrent à ces princes. *Khaled ben Barmek*, le premier des Barmécides sur qui l'histoire n'ait point de doutes, fut principal ministre de Aboul-Abbas Saffah, le premier khalife abasside; son influence ne diminua point sous les règnes d'Al-Mansour et d'El-Mahdi. Ce dernier remit entre les mains de Khaled l'éducation de son fils, qui devint si célèbre sous le nom d'Haroun-al-Rachid. *Yahia*, fils de Khaled, réunit, selon les historiens orientaux, les vertus les plus éclatantes et rendit les plus éminents services au khalife Haroun, qui le nomma son visir à son avènement, l'an 786 de J.-C. Également habile dans l'administration civile et dans tout ce qui tient à l'art militaire, brillant surtout par une libéralité héréditaire dans sa famille et qui était passée en proverbe parmi les Arabes, *Yahia* eut la plus grande part à la prospérité du règne d'Haroun-al-Ra-

chid. Ce prince lui donnait le titre de *père*. *Fadhli*, frère de lait de Haroun et l'un des quatre fils d'*Yahia*, non moins généreux que lui, devait épouser la fille du khan des Khazars; mais cette princesse mourut en 788, au moment où elle venait rejoindre son époux; on répandit le bruit que celui-ci l'avait fait empoisonner. Le khan irrité envahit, quelques années après, les provinces de Chirvan et de Gandjah. *Fadhli* fit rentrer dans le devoir un prince Alide révolté contre Haroun, lui sauva la vie malgré le khalife, et fut aidé dans cette circonstance par son frère puîné *Djâfar*, le favori du maître.

La fortune des Barmécides, arrivée au plus haut période en dix-sept années, devait bientôt s'écrouler. On les accusait de n'être attachés qu'en apparence à la foi de Mahomet, et de rester secrètement fidèles aux antiques croyances de leur patrie; on fit au khalife un épouvantail de leur crédit et de l'influence dont ils jouissaient sur les peuples. *Djâfar* (le *Gidfar des Mille et une Nuits*) avait mécontenté Haroun en favorisant l'évasion du prince Alide son ennemi : Haroun résolut la perte de son favori et de toute sa maison. Cependant, les historiens orientaux attribuent à un motif moins probable, mais plus romanesque, la ruine des Barmécides.

Abbassa, sœur du khalife, lui était aussi chère que *Djâfar* : afin de pouvoir jouir en même temps de leur présence et de leur entretien, il fit épouser sa sœur à son favori, mais il exigea que celui-ci jurât de ne jamais user des droits du mariage. *Djâfar* tint long-temps sa promesse; mais un jour Abbassa écrivit à son époux des vers où elle peignait en traits de feu un amour que le malheureux Barmécide ne partageait que trop; le terrible serment fut oublié, et Abbassa eut un fils qui fut secrètement élevé. Le khalife sut tout : il fit, en 803, trancher la tête à *Djâfar* avec des circonstances qui certes ne doivent point confirmer à Haroun le titre de *juste* (*al-Rachid*) que l'histoire a attaché à son nom. Dans toute l'étendue de l'empire, les Barmécides furent arrêtés et on confisqua leurs biens; une seule branche de leur famille fut exemptée de

ce désastre. La veuve de Djâfar, ignominieusement chassée du palais, mourut dans la misère; le malheureux fruit de son amour fut précipité dans un puits que le khalife fit combler aussitôt.

Les vertus et la gloire de cette famille ont été célébrées par presque tous les poètes et tous les historiens musulmans, quoique Haroun eût poussé la démençe jusqu'à défendre, sous peine de mort, de publier leurs louanges et de prononcer leur nom. La Harpe est l'auteur d'une tragédie médiocre intitulée : *Les Barmécides*. Voir le savant article de M. Kosegarten dans l'Encyclopédie allemande d'Ersch et Gruber. A. S.-R.

BARNABÉ (SAINT), collaborateur des apôtres, est honoré lui-même du titre d'apôtre par le plus ancien des historiens de l'église, saint Luc, quoiqu'il ne fût pas l'un des douze disciples de Jésus-Christ, auxquels ce nom se donne exclusivement. Il était né dans l'île de Chypre, au sein de la tribu de Lévi. Son premier nom était *José* ou *Joseph*. Les apôtres lui donnèrent celui de Barnabé, susceptible de deux interprétations également honorables, enfant de prophète et enfant de consolation. Barnabé, qui était venu l'un des premiers leur offrir, pour les pauvres, le produit de la vente de ses biens, leur était cher. Il avait reçu une éducation distinguée à l'école de Gamaliel, le plus pieux et le plus tolérant des Pharisiens de son temps. Sous ce maître, il avait été le condisciple de saint Paul. Aussi, quand le plus ardent persécuteur de la nouvelle religion, frappé de l'enthousiasme qu'elle inspirait à ses martyrs, l'eut subitement embrassée lui-même, ce fut saint Barnabé, déjà chrétien, qui le présenta à l'église naissante et qui se fit le garant de sa foi. Celle de Barnabé était entière, mais n'excluait pas la tolérance. Il le prouva dans l'accomplissement des missions les plus délicates. Les chrétiens d'Antioche, les uns sortis du paganisme, les autres du judaïsme, étaient divisés sur la question de savoir jusqu'à quel point il fallait observer dans la religion nouvelle les cérémonies de la loi ancienne. Cette division s'annonçait aussi ailleurs. Elle devait se présenter partout où se trouvaient des

chrétiens sortis des deux cultes différens. Il importait par conséquent de députer aux chrétiens d'Antioche un missionnaire habile. Barnabé s'acquitta si bien de sa tâche que, bientôt après, l'église-mère, celle de Jérusalem, l'envoya avec saint Paul dans diverses régions de la Syrie, de l'Asie-Mineure et de la Grèce, où ils obtinrent les mêmes succès. On attribue principalement ces résultats aux prédications de saint Paul. Cependant Barnabé ne fut pas toujours le compagnon de l'apôtre. Avec son parent saint Marc, il se rendit dans l'île de Chypre. Mais ici cessent les renseignements de saint Luc, et à l'histoire succède la légende. S'il est certain que Barnabé vivait encore l'an 56, il est douteux qu'il ait prêché l'Évangile à Milan, qu'il soit mort martyr en 63, dans l'île de Salamine, et qu'on y ait retrouvé son tombeau en 488.—Saint Barnabé ne nous a laissé qu'un seul écrit, une épître sur la convenance de renoncer à l'observation des rites et des cérémonies mosaïques, par suite de l'établissement du christianisme. Cette épître, citée par saint Clément d'Alexandrie, publiée dans les collections de Dachery, de Cotelier, de Le Moynes et ailleurs, est sans doute authentique. Mais les *actes* et *évangiles* que l'antiquité chrétienne a publiés sous le nom de Barnabé sont que de pieuses légendes. M.-R.

BARNABITES, confrérie de clercs ou de chanoines, instituée à Milan, en 1530, par Antoine-Marie Zaccaria et deux de ses amis, dans le but de former des ecclésiastiques particulièrement propres à l'enseignement dans les écoles, à la direction des séminaires, à la prédication dans les paroisses. Clément VII autorisa, en 1532, cette association dont la naissance est due principalement aux accusations dirigées par le protestantisme contre les mœurs du clergé catholique. En 1535 les membres qui la composaient prirent le nom de *clercs réguliers de saint Paul*, et, quelques années après, ils reçurent, avec l'église de saint Barnabé à Milan, le nom de *Barnabites* qui servit à les distinguer de plusieurs autres confréries de clercs réguliers. Émules des prêtres les plus laborieux du xvi^e et du xvii^e siècle, les Barnabites se firent re-

marquer, suivant le but de leur institution, comme missionnaires (en pays chrétiens), comme prédicateurs et comme instituteurs de la jeunesse. Ils eurent à Pavie et à Milan des académies de théologie; ils fondèrent en Italie, en Espagne, en France, en Savoie, en Autriche et en Bohême, des collèges qui eurent quelque célébrité. Aujourd'hui leur congrégation n'existe plus que dans les deux premiers des pays que nous venons de nommer. Ils ont eu quelques savans et quelques écrivains remarquables (Hélyot, *Histoire des ordres monastiques*, tom. IV). Les *Guastalines*, congrégation ainsi nommée d'une comtesse de Guastala, mais connues aussi sous le nom d'*Angéliques*, formaient une sorte de tiers-ordre des Barnabites et s'efforçaient d'en propager les principes et les exercices parmi les femmes. M-n.

BARNAGE, ancien mot français qui désignait les réunions de nobles, et puis aussi un genre d'impôt établi sur les avoines, les chiens de chasse, etc. S.

BARNAVE (ANTOINE - PIERRE - JOSEPH - MARIE) naquit à Grenoble, en 1761, au sein de la religion protestante. Fils d'un procureur habile et d'une femme renommée par son esprit et ses qualités aimables, il dut à la double influence qu'exerça sur ses premières années une si heureuse origine le développement de ces talens et de ce mâle caractère qui lui acquirent une juste célébrité à une époque et dans une assemblée où brillèrent à la fois tant d'hommes célèbres. Adoré de sa famille, il se livra avec ardeur, sous ses yeux, à des études sérieuses, qui ne l'empêchèrent pourtant pas de trouver dans les arts, dans la peinture surtout qu'il cultiva avec succès, les plus doux délassemens. La bonté de son ame, l'ardeur de son courage, se révélèrent lorsqu'à peine âgé de dix-sept ans il prit, l'épée à la main, la défense d'un frère plus jeune que lui, et reçut pour cette cause sacrée une blessure qui mit ses jours en péril. A 22 ans il était reçu comme avocat au parlement de Grenoble et choisi par le barreau pour parler au nom de cet ordre, il prononça un discours sur *la Nécessité de la division des pouvoirs dans les corps politiques*. Cepen-

dant au barreau il ne jeta pas cet éclat par lequel on voit ordinairement s'annoncer les gloires parlementaires; il lui fallait peut-être une scène plus vaste et des intérêts d'un genre plus élevé pour que son génie prit tout son essor.

Une grande lutte entre le peuple et la monarchie allait être engagée; déjà les idées nouvelles se faisaient jour de toutes parts et minaient sourdement l'échafaudage qui soutenait encore ce trône dont mille abus avaient détruit le prestige aux yeux du peuple. Après avoir long-temps souffert en silence, celui-ci éleva sa voix, réclamant à grands cris les réformes. Dans ce *tolle* général, les Dauphinois n'étaient pas, on le sait, les moins impatiens, les moins énergiques à saper l'ancien édifice; l'occasion était belle pour une tête jeune et ardente comme l'était celle de Barnave : aussi ne la laissa-t-il pas échapper, et bientôt différentes brochures politiques, notamment celle intitulée : *l'Esprit des Edits*, le firent connaître à ses concitoyens. Une étude approfondie de cette constitution anglaise qui était alors le point de mire de tous les novateurs, attestait que Barnave avait habilement mesuré d'un coup d'œil la situation, les sympathies, les besoins et les vices de chaque corps de l'état. Ses convictions étaient celles d'un homme de tact et de raisonnement. Son manifeste devait produire quelque sensation; et en effet, dès ce moment le jeune juriconsulte fut d'avance désigné aux suffrages de sa province. On sait que, par ordonnance royale du 27 décembre 1788, la représentation du tiers au sein des États-Généraux fut doublée. Comme si la fatalité eût poussé la monarchie à se suicider elle-même, ce redoublement des tiers favorisait les prétentions de Barnave, sur qui put alors tomber le choix de ses concitoyens. Il avait 27 ans, et un immense avenir s'offrait à son ambition et à son génie.

La session s'ouvrit à Versailles, le 4 mai 1789, et dès les premiers jours Barnave prit rang parmi les plus chauds partisans des idées nouvelles et les ennemis les plus déclarés de la cour. Non qu'il partageât aveuglément leur haine contre la monarchie et son principe; mais parce

que cette soif d'institutions libérales qu'il avait puisée dans l'étude de la constitution anglaise l'enflammait pour le peuple d'un zèle exclusif qui devait souvent l'emporter au-delà des bornes. Aussi eut-il bientôt à porter le lourd fardeau d'une immense popularité. Une imagination ardente, un esprit vif et pénétrant, une élocution élégante et facile, et surtout l'opposition constante et l'emploi habilement ménagé d'un grand calme, succédant à une sortie véhémence, à un éclair subit de colère ou d'enthousiasme : telles furent les qualités diverses par lesquelles Barnave acheva de conquérir tous les suffrages de l'assemblée et du peuple, et devint un des principaux chefs sous la bannière desquels les partis se rangèrent en se divisant. « C'est une jeune plante qui un jour montera haut, si on la laisse croître, » disait de lui Mirabeau ; et cette prédiction se fût accomplie sans la hache révolutionnaire qui la coupa à la racine. Barnave attira pour la première fois les regards lorsqu'il se joignit à Mounier pour obtenir que le nom de Commune fût substitué à celui de Tiers-État. L'assemblée du Jeu de Paume le compta parmi ses principaux acteurs ; à cette époque Mirabeau n'avait pas de plus puissant auxiliaire que lui. Mais une sympathie bien plus étroite, et justifiée par la similitude des âges et des convictions, l'unissait à Lafayette, à Adrien Duport, aux deux Lameth surtout, avec lesquels « il forma, dit M. Thiers dans son *Histoire de la Révolution*, un triumvirat qui intéressait par sa jeunesse, et qui bientôt influâ par son activité et ses talents. » A compter de ce moment chaque discussion importante s'éclairait de la parole de Barnave et lui valait un triomphe de plus. Sa haine pour la cour lui fit obtenir le maintien des arrêtés cassés par le roi dans sa séance royale. Quelques jours après la grande insurrection qui fit tomber la Bastille, le sang de Foulon fut sacrifié à la vengeance du peuple, et cet acte de la force brutale souleva dans l'assemblée un orage grossi de toutes les passions long-temps comprimées qui se déchaînaient tout à coup. « Le sang qui coule est-il donc si pur !... » s'écria Barnave, au milieu d'un violent

débat ; et cette exclamation, échappée sans doute à l'ardeur du jeune tribun et désavouée par l'ame de l'homme honnête, lui fut amèrement reprochée ; une sanglante expiation ne suffit même pas à la lui faire pardonner, et pourtant l'assemblée comptait peu d'orateurs aussi purs que Barnave ; il n'y en avait aucun dont les mœurs douces et polies, le caractère franc et généreux, offrirent un plus frappant contraste avec les paroles de sang que la fougue, et peut-être une juste appréciation de la valeur individuelle des hommes lui avaient arrachées.

Les applaudissemens du peuple le dédommagèrent, du moins pour un instant, des inimitiés qu'un seul mot venait de lui susciter, et achevèrent en même temps de l'étourdir. Dès lors il ne songea plus qu'à conserver ces faciles et dangereux suffrages. On le vit tour à tour, dans un but de popularité suffisamment justifié par sa prédilection pour les institutions les plus libérales, élever la voix pour faire décréter l'établissement des municipalités, l'organisation des gardes nationales, la déclaration des droits de l'homme, l'institution d'une justice extraordinaire pour les crimes politiques, la réunion des biens du clergé aux domaines nationaux, et la revendication de l'égal et libre exercice des droits civiques pour les protestans, les juifs, les comédiens, etc. Enfin, il porta les derniers coups à la monarchie en proposant que les décrets eussent désormais force de loi sans la sanction royale, et, bientôt après, que le serment civique ne fit pas mention de la fidélité au roi, attendu que le roi étant partie intégrante de la constitution, le serment impliquerait suffisamment cette double obligation. Mirabeau n'avait pas osé se risquer aussi loin : aussi la rapidité de la course emporta tellement son jeune rival qu'il ne s'aperçut de l'avoir dépassé que lorsqu'il touchait au but. Déjà, au sein des clubs et des assemblées populaires, leurs dissentimens avaient eu occasion de se manifester. La société des amis de la constitution, fondée par Barnave et les siens et qui depuis devint plus célèbre et plus redoutable sous le nom de société des Jacobins, fut souvent le théâtre des luttes de ces deux superbes antagonistes.

La cour trouvait déjà en Mirabeau un appui, intéressé peut-être, mais toujours puissant et se raidissant avec succès contre la fermeté et les exigences démocratiques de Barnave. L'assemblée vit à son tour éclater cette rivalité à la tribune nationale. C'est ainsi qu'à l'occasion de la discussion du *veto* suspensif, la violence des débats fut telle que Mirabeau, s'abandonnant à cette puissance d'élocution qui lui avait mérité tant et de si beaux triomphes; s'écria que *les rhéteurs parlent pour les 24 heures qui s'écoulent, et les hommes d'état pour l'avenir*. Barnave, loin de se laisser intimider, s'accoutuma à regarder ce redoutable ennemi en face, et n'en poursuivit pas moins ses attaques contre l'aristocratie et la cour. Au commencement de l'année 1790, il fit décréter la suppression des droits féodaux, l'abolition des ordres religieux, et obtint que chaque colonie française énoncerait un vœu sur sa constitution future. En mai eut lieu la fameuse discussion du droit de paix et de guerre, dans laquelle Mirabeau, défendant les intérêts de la cour, tout en cherchant à les concilier avec ceux du peuple, fut terrassé, pour la première fois peut-être, par la logique inexorable et l'éloquence hardie de son rival. Barnave avait bien mérité du peuple qui, en récompense, lui décerna les honneurs d'un triomphe. « Et moi aussi j'ai été porté en triomphe, tonna Mirabeau, et pourtant on crie aujourd'hui : *la grande trahison du comte de Mirabeau*. Je n'avais pas besoin de cet exemple pour savoir qu'il n'y a qu'un pas du Capitole à la roche Tarpeïenne. » Mais la faveur populaire avait achevé de tourner la tête à Barnave; il ne tint aucun compte de cet avis prophétique. Il ne craignit pas, à propos de la fuite de Mesdames, tantes du roi, de porter ses audacieuses investigations jusqu'au sein de la famille royale, et il acquit ainsi de nouveaux droits à l'ovation populaire et à l'animadversion de la cour. Mais tel était l'éclat prestigieux avec lequel cet homme fascinait tous ceux qui l'approchaient, que même ses ennemis déposaient à sa vue leurs préventions et leur haine. Noailles, Cazales se mesurèrent avec lui sur un terrain autre que

celui de la tribune, et, en déposant leur épée, tous deux étaient devenus les amis de leur adversaire.

Barnave avait une âme trop élevée et trop belle pour ne pas finir un jour par regarder en arrière et s'éprouver du chemin qu'il avait fait. La mort de Mirabeau, arrivée le 2 avril 1791, sembla être le signal de ce revirement. Barnave comprit qu'il était temps d'arrêter cet élan de folles et criminelles exigences dans lesquelles l'entraînait le parti démagogique, souvent malgré lui et toujours dans des vues d'opposition contre Mirabeau. Après sa mort, Barnave oublia toute rivalité : ce fut lui qui rédigea et fit adopter la proposition de rendre à Mirabeau des honneurs funèbres extraordinaires, et de consacrer l'église de Sainte-Geneviève à recevoir les cendres des grands hommes.

Le géant mort, rien n'empêchait les amis de Barnave de se rallier aux idées plus modérées que professait la société constitutionnelle dont Lafayette était le chef. Cette alliance fut consacrée à l'occasion d'un rapport que Barnave fut chargé de faire sur l'état des colonies et la condition des gens de couleur en mai 1791. Dès ce moment il perdit de sa popularité, et une fois engagé dans cette voie, il y fit des progrès d'autant plus rapides qu'une circonstance imprévue vint tout à coup précipiter sa chute. Le roi, effrayé de l'orage qui grondait sourdement au-dessus de sa tête, avait résolu de se soustraire par la fuite aux dangers dont l'avenir le menaçait. On sait qu'évadé des Tuileries avec la reine et sa famille, il parvint jusqu'à Varennes où le hasard le fit reconnaître. Presque seul de tous les membres de l'assemblée, Barnave, à la nouvelle de l'évasion, avait observé son sang-froid et son courage, et avait fait prendre sur-le-champ les mesures les plus énergiques; après l'arrestation de la famille royale, lui-même avait été désigné, avec Pétion et Lâtour-Maubourg, pour aller à la rencontre des captifs et les ramener à Paris. C'est de cet instant qu'il faut dater la révolution qui s'opéra dans l'âme du jeune tribun. Arrivé à Épernai en présence de Louis XVI, de la reine, de Madame, du Dauphin, la

vue de tant d'infortunes, jointes à une si belle résignation, toucha sans doute profondément son ame : tandis que Pétion, placé avec lui dans le carrosse du roi, accable ses augustes prisonniers de tout ce que la rigueur la plus froide et en même temps la plus insultante lui suggère, Barnave contemple et réfléchit. Mais laissons encore parler M. Thiers qui présente ainsi les résultats de ce voyage : « La reine fut surprise de la raison supérieure du jeune Barnave; Barnave fut touché de la bonté du roi et de la gracieuse dignité de la cour. En arrivant, Barnave était dévoué à cette famille malheureuse, et la reine, charmée du mérite et du sens du jeune tribun, lui avait donné toute son estime. » A son retour, Barnave n'était plus le même; après avoir rendu compte de sa mission, il prend hardiment la défense de Lafayette que l'on accuse d'avoir favorisé le projet d'évasion de la famille royale: dès lors il est regardé comme déserteur de la cause populaire; et lorsque de sa voix puissante il proclame l'inviolabilité du roi et annonce, dans un discours prophétique, les excès et les malheurs de la France, les huées des tribunes accueillent ce généreux élan; il n'y répond que par un regard de mépris. Ce qu'il perd de crédit auprès du peuple, il le regagne auprès de la cour: « Car après avoir été si sévère (c'est encore M. Thiers que nous citons), il subit maintenant la loi commune à tous les chefs populaires, qui est de s'allier successivement au pouvoir à mesure qu'ils arrivent à lui. »

On a cherché à rattacher ce retour subit sur le passé à des causes non politiques et qui ont été reproduites dans un roman de notre époque (*Barnave*, de M. J. Janin). Ces bruits ne méritent aucune confiance : Barnave, effrayé pour sa patrie, plus encore que pour la cour, essaya de montrer à cette dernière l'abîme où l'entraînait le parti de l'émigration. Vers la fin de la session et pendant les premiers mois de la seconde législature, il hasarda par écrit une demande qui fut accueillie. Des rendez-vous secrets lui furent donnés; le roi lui-même l'attendait et l'introduisait dans un cabinet de la reine, ainsi que l'atteste M^{me} Cam-

pan. A l'assemblée, Barnave combattit un projet de comité militaire qui faisait une loi de la délation dans l'armée et tendait à permettre aux soldats de dénoncer leurs chefs; il attaqua le décret dirigé contre les prêtres réfractaires, répondit aux libellistes, et s'opposa au droit de déclaration par lequel on voulait reconnaître que les ministres avaient perdu la confiance de la nation.

Ce furent là les derniers efforts publics de Barnave. Le 14 septembre 1791 venait de voir en même temps l'acceptation, par le roi, du nouveau pacte constitutionnel et la cessation des travaux de l'Assemblée constituante. Mais dans sa retraite l'ex-député de Grenoble n'en continua pas moins de servir, par tous les moyens possibles, cette royauté à laquelle désormais il avait juré de consacrer ses jours. Il consacra l'hiver de l'année 1791 et le commencement de l'année suivante à essayer d'opérer un rapprochement entre la cour et le parti constitutionnel que l'on appelait alors le parti des *Feuillans*, en opposition avec le parti révolutionnaire des *Girondins*. Mais à la cour on écoutait Barnave, on semblait convaincu, décidé, et quelques moments après l'influence funeste des anciens amis du roi détruisait son ouvrage, Barnave reconnut l'inutilité de ses tentatives; il vit qu'à mesure qu'il cherchait à élever son édifice de paix et de salut, le royalisme le renversait aussitôt pierre à pierre et paralysait ainsi ses bonnes intentions. Cette découverte le décida à s'éloigner. Il vint prendre congé de la reine, et lui dit, en versant des larmes d'émotion : « Bien sûr de payer de ma tête l'intérêt que vos malheurs m'ont inspiré, je ne vous demande d'autre récompense que l'honneur de baiser votre main. » La reine pleura aussi, et ils se séparèrent pour ne plus se revoir. Retiré à Grenoble, Barnave redevint fils et frère, se déroba au monde, et, dans la même campagne où sa raison s'était formée dans le silence, reprit toutes ses anciennes habitudes*. Le 10 août venait de faire passer

(*) L'une des habitudes de Barnave était de penser la plume à la main, même à la promenade où toujours il portait un portefeuille et

la famille royale des Tuileries dans un cachot, et l'armoire de fer (*voy.*) avait livré aux Girondins des secrets dans lesquels Barnave et quelques autres chefs du parti constitutionnel se trouvaient compromis. Arrêté le 19 août, sur un décret de l'Assemblée législative, Barnave fut jeté dans une prison de Grenoble, d'où il ne sortit que pour être transféré dans une autre à Saint-Marcelin, où il resta près de quinze mois, essayant de tromper les ennemis et les inquiétudes de sa situation par des études et des travaux assidus. D'avance il avait fait abnégation de son existence, et il attendait avec résignation et dans un profond oubli de lui-même ce que le sort lui réservait. Une seule fois il fut tenté de rompre le silence de sa prison, pour écrire à Louis XVI et lui proposer de prendre sa défense dans le grand procès qui allait s'ouvrir; mais il fut retenu par cette considération que la défaveur désormais attachée à son nom serait plutôt nuisible au roi qu'elle ne pourrait le servir. Il resta donc témoin impassible des catastrophes successives par lesquelles cette auguste famille termina ses malheurs : plusieurs fois il aurait pu s'échapper, vingt occasions lui un crayon. Le brouillon d'une de ses méditations, recueilli après sa mort, a été autographié et publié par les soins de M. Brunet, père, son cousin-germain par alliance, pour être placé derrière un portrait lithographié d'après son buste.

M. Brunet, auquel nous sommes redevables de quelques notes intéressantes qui ont servi pour cet article, a bien voulu aussi nous commander la pièce en question. La voici :

« Quel espace immense franchi dans ces trois années, et sans que nous puissions nous flatter d'être arrivés au terme !... »

« Nous avons remué la terre bien profond : nous avons trouvé un sol fécond et nerveux ; mais combien en est-il sorti d'exhalaisons corrompues ! »

« Combien d'esprit dans les individus, combien de courage dans la masse; mais combien peu de caractère réel, de force calme, et surtout de véritable vertu ! »

« Arrivé sur mes foyers, je me demande, s'il n'edt pas autant valu ne jamais les quitter, et j'ai besoin d'un peu de réflexion pour répondre, tant la situation où nous a placés cette nouvelle assemblée abat le courage et l'énergie. »

« Cependant pour peu qu'on réfléchisse on se convainc que, quoi qu'il arrive, nous ne pouvons pas cesser d'être libres et que les principaux abus que nous avons détruits ne renaîtront jamais. Combien faudrait-il essayer de malheurs pour faire oublier de tels avantages ! » J. H. S.

furent offertes; mais il était détaché de la vie et préparé à mourir par l'exemple de ceux qu'il avait servis ou aimés. Il lui arriva un jour de réveiller un jeune réquisitionnaire qui s'était endormi à sa porte. « Tu dors, lui dit-il, et si je m'échappais, que deviendrais-tu ? » Enfin son tour arriva : il fut amené à Paris et traduit devant le tribunal révolutionnaire. Renfermé d'abord à l'Abbaye, puis à la Conciergerie, il parut enfin devant ce tribunal composé de bourreaux et non de juges. Il se défendit lui-même, non pour sauver ses jours, ils étaient condamnés à l'avance et Barnave le savait; mais il voulait encore une fois écraser ses adversaires du poids de sa vertu et de son éloquence. En effet, ses accents imposèrent au tribunal; mais à tout prix on voulait sa tête. Elle tomba sur la place de la Révolution, le 18 novembre 1793. Conduit au supplice avec Duport-Dutertre, Barnave avait franchi avec assurance les degrés de l'échafaud, et avant de se livrer au bourreau, son pied avait frappé la planche en s'écriant avec amertume : « Voilà donc le prix de ce que j'ai fait pour la liberté ! » Ainsi périt, à l'âge de 32 ans, un des plus beaux talens oratoires, une des organisations les plus remarquables que la France ait produites en ces temps où tant de gloires surgirent.

Son buste décore le musée de Grenoble. Le gouvernement consulaire avait fait placer la statue en marbre de Barnave dans le grand escalier du palais du sénat. Cette statue, et celle du général Joubert, avaient été enlevées en 1814 et conservées dans l'orangerie du Luxembourg; des Prussiens qui, en 1815, s'étaient fait de cette orangerie un corps-de-garde, ont brisé et mutilé l'une et l'autre à tel point qu'on les a jugées irréparables.

D. A. D.

BARNEVELDT (JEAN D'OLDEN), républicain célèbre qui mourut victime de ses convictions, fut d'abord pendant 30 ans avocat général et ensuite grand-pensionnaire de Hollande.

Il naquit vers 1549. En 1585, lorsque les Espagnols eurent pris Anvers, les Provinces-Unies, après s'être vainement offertes à Henri III, roi de France, s'étaient livrées à la protection intéressée

de l'Angleterre. Barneveldt contribua puissamment à faire nommer Maurice de Nassau stadhouder de la nouvelle république. En 1609, son habileté, jointe à celle du président Jeannin, ministre de Henri IV, amena une trêve de 12 ans avec l'Espagne, qui reconnut l'indépendance des Provinces-Unies.

Maurice était l'ame et le chef du parti, presque entièrement militaire, qui voulait accroître son autorité. Olden Barneveldt était regardé comme le chef du parti opposé. « Ce vertueux citoyen était républicain par ses mœurs et son caractère, encore plus que par ses principes. Il ne séparait jamais la cause de la liberté, dans son cœur ni dans sa tête, de celle de l'ordre et de la justice; mais il se défiait de l'ambition et des grands talens de Maurice; il craignait les excès auxquels la reconnaissance pouvait entraîner les Bataves. A un esprit lumineux, sage, profond, il joignait une grande expérience des affaires, un zèle infatigable pour son pays, et une simplicité vraiment antique. Il avait blanchi dans des travaux utiles à l'état; sa vigilance inquiète avait veillé sur la république naissante, il avait conjuré les dangers extérieurs par sa fermeté dans les momens critiques et par l'art des négociations. C'était principalement à lui que les Hollandais devaient les avantages de la trêve, et tout récemment il avait engagé le roi d'Angleterre (Jacques I^{er}) à leur rendre la Brille, Flessingue et Ramekens. Trente-trois années de services lui avaient acquis un crédit mérité. » (Ancillon, *Tableau des révolutions du système politique de l'Europe*, etc. t. II).

Les deux partis se seraient bornés peut-être à une surveillance réciproque si la querelle politique n'eût été envenimée par des querelles théologiques. Deux sectes opposées étaient nées à l'université de Leyde. Jacques Arminius avait mitigé les principes durs et sévères de Calvin sur la prédestination et la grâce; François Gomar soutenait les principes de Calvin dans toute leur rigueur. Des écoles, ces discussions passèrent dans toutes les familles: bientôt la Hollande fut divisée d'opinion sur des objets incompréhensibles pour la plupart des hom-

mes, obscurs pour tous. Les noms de secte achevèrent de tout perdre: on ne vit plus que des *Gomaristes* et des *Arminiens*. Maurice redoutait l'ascendant de Barneveldt et le haïssait comme l'ennemi secret de sa personne et de sa maison. Il suffisait que Barneveldt épousât le parti d'Arminius pour que le prince d'Orange se déclarât en faveur de Gomar. Les deux partis se prononçaient chaque jour davantage, et les chaires retentissaient d'injures et de déclamations violentes; on crut que le vrai moyen de mettre un terme à cette lutte scandaleuse serait de porter le procès devant un synode national. Barneveldt et les états de Hollande, qu'il dirigeait de concert avec Grotius, étaient contraires à la convocation d'un synode. Pour appuyer leur résistance et faire régner l'ordre dans les villes que les Gomaristes troublaient par leur violence, les états de Hollande levèrent des troupes, sans le concours de Maurice, capitaine général de la république. Ce fut le signal des vengeances. Le prince saisit cette occasion de satisfaire sa haine contre Olden Barneveldt. Ce respectable vieillard fut arrêté avec Hogerbeets, Grotius et Ledenberg, ses partisans déclarés. Maurice voulait le perdre: pour y réussir, il se mit au-dessus de toutes les lois. Les états-généraux, fanatisés par les Gomaristes, approuvèrent ce qui avait été fait. Le prince fit instruire le procès de Barneveldt et de ses amis; la plupart de leurs juges étaient leurs ennemis déclarés. Dans l'impossibilité de trouver même des torts à ces illustres citoyens, on leur imputa des crimes; on accusa Barneveldt d'avoir trahi la patrie qui lui devait son existence. L'envoyé de France, du Maurier, et la princesse douairière d'Orange, voulant épargner à Maurice et à la république un éternel sujet de honte et de regrets, élevèrent leur voix en faveur de Barneveldt: tout fut inutile. Sa femme et ses enfans demandèrent à grands cris qu'on leur rendit justice: elle leur fut refusée; mais ils ne voulurent pas descendre à demander sa grâce, qu'ils auraient peut-être obtenue de l'orgueil de Maurice. A l'âge de 72 ans (1619), Barneveldt porta sur l'échafaud

sa tête blanchie dans des travaux honorables. Tout en protestant de son innocence, il abandonna sans peine à la fureur de ses ennemis les restes d'une vie que la nature devait bientôt terminer, et son dernier soupir fut un vœu pour cette patrie ingrate qui récompensait par le supplice 33 ans de dévouement. A. S.-M.

BARNIM I^{er}-X, ducs de Poméranie, depuis le milieu du XIII^e siècle jusqu'en 1603. Voy. POMÉRANIE.

BAROCHE (FREDERICO BAROCCHI, dit LE), peintre, né à Urbin en 1528, et mort dans la même ville en 1612. Son père était sculpteur et son oncle architecte. Il apprit de l'un les éléments du dessin et à manier l'argile, l'autre lui enseigna la géométrie, l'architecture et la perspective. A l'âge de 21 ans il alla à Rome, et mérita par ses progrès les éloges et les encouragemens de Michel-Ange. De lâches envieux l'empoisonnèrent dans un repas, et il fut près de quatre ans sans pouvoir reprendre le pinceau. Sa santé, restée constamment délicate, l'empêcha d'accepter les offres honorables de plusieurs princes qui voulurent l'attirer dans leurs états.

Le Baroque contribua puissamment à soutenir l'art à une époque où les peintres commençaient à se relâcher des maximes que les Raphaël, les Titien, les Corrège avaient enseignées. Après avoir étudié successivement les ouvrages de ces grands maîtres et produit des tableaux dans la manière particulière à chacun d'eux, le Baroque adopta enfin celle du Corrège, qui s'accordait davantage sans doute avec sa façon de sentir et d'envisager la peinture. Comme celle de ce dernier, sa couleur a une fraîcheur, une transparence, une délicatesse étonnantes; mais elle est peut-être un peu trop rosée et violacée; son clair-obscur est savant dans ses reflets et harmonieux dans ses effets; ses figures sont correctes, grandioses dans leurs attitudes, comme dans leur disposition par rapport à l'ensemble, et si l'on n'y reconnaît pas toujours l'étude approfondie de la nature quant aux formes et à la disposition des draperies, on y voit, à la belle et juste répartition de la lumière, qu'elles sont peintes d'après des maquettes disposées et éclairées pour ar-

river à un effet long-temps médité. Ainsi que le Corrège, le Baroque affectionna les effets de plein jour. La Cène de J. C., le Saint-François stigmatisé et le Saint-Sébastien qu'on voit à Urbin; une Descente de Croix, peinte en 1569 pour la cathédrale de Pérouse; la Vocation de Saint-Pierre et de Saint-André, signée de 1586, et que Sadeler a gravée en 1594; une Annonciation exécutée pour la chapelle des ducs d'Urbin, dans l'église de Lorette, tableau répété plusieurs fois par le peintre; la Circoncision, composition de 13 figures grandes comme nature, peinte en 1580; Sainte-Micheline en extase sur le Calvaire; enfin son grand tableau du Pardon ou de Saint-François en extase à l'apparition du Sauveur et de la Vierge, qui l'occupa 7 années, et qu'il a gravé lui-même d'une pointe aussi spirituelle que savante (en 1581), sont les ouvrages les plus renommés du Baroque. Ce peintre a marqué ses estampes, peu nombreuses d'ailleurs, des initiales F. B. U. F.

Les tableaux du Baroque sont rares dans le commerce, surtout ceux de grande dimension; par cette raison, autant que par leur mérite, ils s'élèvent à des prix excessifs: une composition de deux figures de grandeur naturelle ne vaut pas moins de 15 à 20,000 fr. L. C. S.

BAROCCO, voy. SYLLOGISME.

BAROMÈTRE (de *βάρος*, pesanteur, et *μέτρον*, mesure), instrument qui sert à mesurer la pression exercée par le poids de l'air, et qui par cela même mesure, en vertu des propriétés connues des gaz, la force expansive de l'air et sa densité par une température donnée. Puisque tous les phénomènes qui touchent de plus près à l'homme s'accomplissent dans le sein de l'atmosphère et sont modifiés par l'état variable de ce milieu fluide, on conçoit de quel intérêt doivent être les indications d'un pareil instrument, tant en pratique qu'en théorie. Aussi la naissance de la physique proprement dite ne date-t-elle que de l'époque où Galilée soupçonna l'effet de la pression de l'air dans le phénomène de l'ascension de l'eau dans les pompes, et où Torricelli, son disciple, imagina de substituer à la colonne d'eau élevée par cette pression

une colonné de mercure, fluide treize fois et demi plus pesant. Quelque simple que cette substitution nous paraisse, elle avait alors un grand mérite d'invention; et si un heureux hasard n'eût fait rencontrer dans la nature un corps anormal qui réunit la pesanteur métallique à la propriété de rester fluide aux températures ordinaires, les développemens des sciences physiques auraient bien pu en être à tout jamais entravés; car comment expérimenter, dans tant de circonstances délicates, avec un baromètre d'une trentaine de pieds? On connaît généralement la part que la France peut revendiquer pour Pascal dans la découverte mémorable du baromètre, ou du moins dans celle de la théorie et de l'application la plus importante de cet instrument. La première expérience de Torricelli date de 1643. Le célèbre Père Mersenne (qui, par la correspondance qu'il entretenait avec les savans, remplissait vers le milieu du xvii^e siècle le rôle dont les journaux scientifiques sont chargés de notre temps) en fut informé en 1644, et la communiqua aux philosophes français, notamment à Pascal. Ce dernier, par l'expérience qu'il fit faire au sommet du Puy-de-Dôme et par celle qu'il fit lui-même à Paris, sur le haut de la Tour Saint-Jacques-de-la-Boucherie, dissipa tous les doutes sur la nature du phénomène, en même temps qu'il fit voir comment le baromètre pouvait servir à mesurer les hauteurs; application long-temps négligée et devenue familière de nos jours à tous ceux qui s'occupent d'observer la nature.

On distingue communément trois sortes de baromètres, qui ne sont au fond que le même appareil très légèrement modifié: le baromètre à *cuvette*, le baromètre à *siphon* et le baromètre à *cadran*. Ce dernier n'est employé que comme meuble de fantaisie ou d'ornement: le frottement des poulies de renvoi lui ôte toute précision, et les physiciens n'en font aucun usage. Parmi les dispositions qu'on a imaginées pour faire du baromètre un instrument portatif et de voyage, celle dont l'invention appartient à M. Gay-Lussac a été accueillie avec une faveur que le nom de ce célèbre physicien explique assez.

Rien de plus simple, en principe, que la construction d'un baromètre ordinaire. Remplir de mercure un tube fermé par le haut, ouvert par le bas, de manière à ce que l'espace compris entre le mercure et l'extrémité supérieure soit purgé d'air et de tout autre fluide élastique; recourber en forme de siphon l'extrémité inférieure qu'on laisse ouverte, ou la plonger dans une cuvette également remplie de mercure, voilà toute l'opération; mais cette opération exige des soins minutieux, si l'on veut attendre de l'instrument des indications précises. On en trouvera la description dans la plupart des traités de physique.

La fonction la plus vulgaire du baromètre, celle qui lui a valu sa popularité, c'est l'indication de la pluie et du beau temps. Malheureusement c'est la fonction qu'il remplit le plus mal, au point que la plupart des physiciens ne sont pas encore convaincus que la chute de la pluie et la sérénité de l'atmosphère soient effectivement liées aux variations de la pression atmosphérique à la surface de la terre, ou aux oscillations du baromètre. En tout cas, si cette liaison existe, elle n'a point encore été expliquée d'une manière satisfaisante et qui ait rallié toutes les opinions. Dans les premiers temps qui ont suivi l'invention du baromètre, on croyait que le baromètre montait par la pluie et descendait par le beau temps. On avait d'autant moins de peine à justifier cette croyance qu'elle se trouvait en harmonie parfaite avec le langage ordinaire: « Le temps est *lourd*, dit-on; l'atmosphère est *chargée* de nuages; » locutions qui doivent induire naturellement à penser qu'une pression plus grande est exercée sur la colonne barométrique, et par conséquent que le mercure doit monter par les temps pluvieux. Quoique cette opinion ne compte plus aujourd'hui de défenseurs et que le fait contraire soit, sinon démontré, du moins assez probable, on est généralement d'accord que les indications météorologiques du baromètre méritent plus de créance quand il descend que quand il monte. Une variation soudaine du baromètre annonce une grande perturbation de l'atmosphère et ne manque guère d'être ac-

compagnée d'une modification sensible dans la constitution météorologique ; au contraire, le même état météorologique persiste souvent pendant que le baromètre monte ou descend d'un mouvement progressif et continu, et surtout pendant qu'il monte.

Le baromètre éprouve de plus grandes oscillations en hiver qu'en été, et cette différence est surtout sensible dans les régions polaires. La hauteur moyenne du mercure dépend principalement de la hauteur du lieu au-dessus du niveau de l'Océan, comme nous l'expliquerons tout à l'heure ; mais en outre elle est modifiée par des circonstances locales et par l'influence des saisons. Si le lieu est situé sur un continent un peu élevé au-dessus du niveau de l'Océan, la hauteur barométrique y sera plus grande en hiver qu'en été, et plus faible durant cette dernière saison qu'au printemps et en automne. Si au contraire le lieu de l'observation est fort élevé au-dessus de la mer, le baromètre s'y tiendra plus haut en été que pendant le printemps et l'automne, et plus dans ces deux dernières saisons qu'en hiver. Au Saint-Bernard, par exemple, la différence de l'été à l'hiver est de 5 à 6 millimètres.

Le baromètre est sujet à des variations horaires, évidemment liées avec l'influence calorifique du soleil, quoique l'on ne connaisse pas encore très bien le mode de cette influence. Ces variations sont particulièrement remarquables entre les tropiques où elles s'élèvent à 2 ou 3 millimètres et acquièrent une grande régularité ; à tel point que, suivant M. de Humboldt, on pourrait presque fixer l'heure à chaque instant du jour et de la nuit, d'après la seule observation de la hauteur du baromètre. En général, dans ces climats, le baromètre monte et descend périodiquement deux fois en 24 heures. À l'équateur, il monte depuis 4 heures 13 minutes du matin jusqu'à 9 heures 23 minutes ; puis il descend jusqu'à 4 heures 8 minutes du soir, pour remonter jusqu'à 10 heures 23 minutes, et ensuite baisser jusque vers 4 heures du matin. Le *maximum* du soir est quatre fois moindre de celui du matin, et le *minimum* du matin moitié de celui du soir.

A mesure que l'on s'éloigne des régions tropicales, les oscillations horaires et régulières du baromètre se compliquent avec des variations accidentelles beaucoup plus considérables qui les masquent complètement aux yeux d'un observateur superficiel. Mais, par cela même que des variations sont accidentelles et irrégulières, leurs effets doivent se compenser sensiblement quand on embrasse un assez grand nombre d'observations, de manière à ne plus laisser subsister, dans les valeurs moyennes, que l'influence des causes constantes et régulières. Cette ingénieuse déduction de la théorie des chances a été particulièrement appliquée aux observations barométriques faites dans nos climats d'Europe. De cette manière, Ramond a constaté en France l'existence d'une période semblable à celle qui s'observe entre les tropiques, mais moins étendue, et dont les instans correspondans aux plus grandes et aux plus petites hauteurs ne sont pas les mêmes en toutes saisons. Le *maximum* du matin arrive entre 7 et 8 heures pendant l'été, et de 9 à 10 pendant l'hiver. Le *minimum* du soir tombe entre 4 et 5 heures durant la première saison, et entre 2 et 3 heures durant la seconde. En discutant plusieurs milliers d'observations faites à l'Observatoire de Paris, M. Bouvard a trouvé que la plus petite étendue des oscillations correspondait au trimestre de novembre, décembre et janvier, et la plus grande au trimestre suivant. Il parait que lorsqu'on atteint le 70° degré de latitude, l'influence des variations horaires cesse entièrement.

L'action attractive du soleil, et surtout celle de la lune, devraient produire dans l'atmosphère des oscillations analogues aux marées et qui se manifesteraient par des variations barométriques correspondantes. Mais la théorie indique en même temps que ce *flux* atmosphérique doit être très faible ; et effectivement, quelque soin qu'on ait apporté à discuter les observations faites dans nos climats, on n'a pu en constater l'existence d'une manière certaine.

La hauteur du baromètre varie principalement, et indépendamment des oscillations périodiques ou des perturba-

tions accidentelles, en raison de la hauteur du point où on l'observe, au-dessus du niveau des mers. Il est clair qu'à mesure qu'on s'élève dans l'air, les couches inférieures cessent de peser sur la cuvette du baromètre, et qu'il faut une moindre hauteur de mercure pour faire équilibre à la pression des couches supérieures. Au niveau de l'Océan, la hauteur moyenne est de $0^m,7629$ ($28^p, 2^l, \frac{3}{10}$); à Paris, au niveau de la Seine, elle est de $0^m,76$ ($28^p, 0^l, \frac{2}{10}$), la température étant à 12^o du thermomètre centigrade. La colonne barométrique n'a plus guère que $0^m,57$ ou 21 pouces au sommet du grand Saint-Bernard; et dans les ascensions aérostatiques, telles que celles de M. Gay-Lussac, la diminution de la pression barométrique ou la raréfaction de l'air est portée au point de gêner les fonctions de la vie animale et de produire une pénible sensation de malaise.

Il serait très facile de calculer, d'après les lois de l'équilibre des gaz, la différence de hauteur au-dessus du niveau de l'Océan qui correspond à une différence observée dans la pression barométrique, si la température de l'air était partout la même et si l'air n'était pas plus ou moins mélangé de vapeur aqueuse. Malheureusement, les lois suivant lesquelles varie la température de l'air à différentes hauteurs et son état hygrométrique sont inconnues théoriquement. Il a fallu interroger l'expérience, comparer des hauteurs données par le baromètre à celles qui sont mesurées directement par des procédés de nivellement ou de géodésie, afin de construire des formules et des tables à l'aide desquelles on pût faire servir le baromètre à la mesure précise des hauteurs. L'*Annuaire du bureau des longitudes* contient des tables de cette nature dues à M. Olthmanns, et qui ont paru les plus commodes pour le calcul dès qu'on veut se dispenser d'employer les tables de logarithmes. Lorsque les circonstances atmosphériques sont favorables on peut espérer de mesurer avec le baromètre une hauteur de 1,500 mètres à 4 ou 5 mètres près. Voy. les Traités généraux de physique et la *petite Physique du globe*, de M. Saigey. A. C.

BARON, titre de noblesse dont l'ori-

gine est fort ancienne et l'étymologie assez douteuse. L'opinion la plus probable le fait venir d'un mot gaulois *ber* ou *bard* d'où les Romains avaient fait *baro* qui signifiait pour eux un homme vaillant, mais d'un caractère brutal et féroce*. Employé en très mauvaise part dans la basse latinité, il fut emprunté à cet idiome, lors de l'établissement des nouveaux états, pour désigner la partie virile et distinguée de la nation. C'est effectivement en ce sens qu'on le voit employé dans nos plus anciennes annales; il y désigne tous les personnages laïcs ou ecclésiastiques qui entouraient le prince, ses nobles ou ses hommes-liges. Une preuve évidente de cette extension primitive du mot, c'est l'usage assez long-temps consacré de donner aux saints ce titre d'honneur; ainsi Froissart dit : *or eurent-ils affection d'aller en pèlerinage au baron Saint-Jacques* (tom. 3 chap. 30). Un peu plus tard le mot *baron* fut remplacé par celui de *monsieur*, qu'on trouve également accolé au nom des saints jusque dans le xv^e siècle. Les barons furent donc d'abord tous les seigneurs, quel que fût leur titre particulier, qui tenaient leurs fiefs immédiatement de la couronne. De là le haut degré d'illustration que conserva long-temps cette dignité; ce fut à tel point qu'aux xii^e et xiii^e siècles on vit des seigneurs quitter le titre de prince pour prendre simplement celui de baron; c'est ce que fit parmi nous le sire de Bourbon, en 1200. Il fallait au reste anciennement, pour pouvoir être réputé baron, avoir sous soi un certain nombre de châtellenies et de maladeries; Henri III, par son ordonnance de 1579, veut que *la baronnie soit composée de trois châtellenies pour le moins, qui seront unies et incorporées pour être tenues à un seul hommage du roi*. On a appelé *hauts barons* ceux

(*) Ce mot se rencontre dans Cic. *ad. Att. V, II. De sibiis bon. et mal. L. II, Cornutus ad. Persii satyr. S. Isid. Orig. IX, 4.* Il est pris dans un sens défavorable ou ironique. *Hac cum loqueris nos barones itapemus.* On voit dans Du Cange que, plus tard, ce mot signifie des domestiques de haute volée, ou des hommes à la suite. Quelques personnes le dérivent de *bar*, mot teuton, qui signifie libre, dégagé, de la *baarjuss*, pied nu; aller *Frauden baar*, etc. Les Montmorency s'appelaient les premiers barons de la chrétienté.

qui tenaient les principales baronnies du royaume, comme celles de Coucy, Beaujeu, etc.; on leur donnait le titre de *sire*.

Le mot de baron fut plus tard d'usage en Angleterre. Selon Cambden ce furent les Normands qui l'introduisirent dans la législation politique du pays. Il y reçut ensuite une plus grande extension. Ainsi on a dit les barons aumôniers (*eleemosynarii*); pour désigner les dignitaires de l'église qui tenaient du roi des biens de l'église à titre de baronnie; les barons des cinq ports, c'est-à-dire ceux qui présidaient aux cinq principaux ports regardant la côte de France (*voy. plus bas*), les barons ou juges de l'échiquier, etc. Anciennement dans ce pays il fallait, pour avoir droit au titre de baron, être seigneur de trois fiefs, valant au moins chacun treize livres sterling (325 liv.) par an. *Voy. BARONET.*

On s'est également servi de ce même titre de *baron* en Espagne, et notamment dans la partie du royaume où la constitution féodale avait reçu une forme analogue à ce qu'elle était en Angleterre. Ainsi l'on disait : les barons d'Aragon, et sous cette dénomination se trouvaient compris ce qu'on a appelé aussi *ricos hombres*.

Dans ces derniers temps, le titre nobiliaire de *baron* qui avait anciennement le premier rang, s'est trouvé graduellement effacé par tous les autres, à l'exception de celui de chevalier ou écuyer. Napoléon ayant créé, par sénatus-consulte, en 1808, une nouvelle noblesse, les barons prirent rang après les comtes. Dans les années suivantes le titre put être facilement obtenu moyennant constitution d'un majorat (*voy. ce mot*), tandis que les autres continuèrent à être accordés, par le prince, comme récompense de services rendus au pays.

P. A. D.

BARONS DE L'ÉCHIQUIER. C'est le nom que l'on donne en Angleterre aux cinq juges qui composent la chambre de justice dite cour de l'échiquier, établie originellement pour décider les cas litigieux auxquels les impôts publics peuvent donner lieu, mais dont les pouvoirs s'étendent à prononcer également suivant les lois et suivant l'équité, dans toutes les causes portées à son tribunal, quand même elles n'auraient aucun rapport aux

finances du royaume. Dans les cas relatifs aux impôts, c'est le chancelier de l'échiquier qui est censé présider; hors de là c'est le *chief-baron* (baron en chef). Ces juges ont conservé le titre de barons, parce qu'anciennement c'étaient réellement des barons du royaume à qui le roi confiait cette partie de l'administration de la justice. Ce n'est que depuis quelques années que les barons de l'échiquier sont au nombre de cinq, indépendamment du baron appelé *curator baron*, qui n'a d'autre fonction que celle de faire prêter serment aux shériffs ainsi qu'aux employés des douanes et de l'accise et aux receveurs des impôts en général. Cette cour, comme les deux autres tribunaux supérieurs en Angleterre, n'avait autrefois que quatre juges.

D. B.

BARONS DES CINQ PORTS. Ce titre était anciennement réservé aux députés que les cinq ports de mer, Douvres, Sandwich, Romney, Hastings et Hythe, situés vis-à-vis des côtes de la France, dans la Manche, envoyaient à la chambre des Communes. Il y avait deux députés pour chacun de ces ports, et le même privilège avait été accordé aux ports de Winchelsea et de Rye; mais depuis la réformation du Parlement, en 1831, ces privilèges n'existent plus. Il n'y a que celles de ces villes qui ont la population requise par la nouvelle loi, qui ont conservé le droit d'envoyer un ou deux députés à la chambre des Communes, selon le nombre de leurs habitans. Douvres en conséquence en nomme deux, Hastings deux, et Rye un seul.

D. B.

BARON (MICHEL BOYRON), qui en entrant au théâtre fit à son nom cette légère variante, naquit en 1652, à Issoudun. Son père, marchand de cuirs, épris d'une comédienne ambulante qui, à la vérité, était la plus belle personne de son temps, avait quitté son commerce pour s'engager dans la même troupe. Appelé ensuite à Paris, où il remplit avec succès l'emploi des rois à l'hôtel de Bourgogne, il inspira de bonne heure à son fils le goût de la scène. Les avantages physiques, le talent précoce du jeune Baron furent distingués par Molière, qui le fit entrer au théâtre qu'il dirigeait, et les conseils du grand écrivain lui furent très utiles pour

se perfectionner dans son art. Racine trouva dans Baron un digne interprète. Également supérieur dans les deux genres, il savait ramener au naturel et à la vérité des rôles comiques un peu trop chargés, et la noble simplicité de son jeu dans la tragédie fit justice de la déclamation ampoulée de son temps. Pendant près de trente années, cet excellent acteur fut proclamé avec raison :

Du Théâtre-Français l'honneur et la merveille,
et la chronique scandaleuse de l'époque
nous a conservé plus d'une anecdote qui
prouve qu'il n'obtint pas des succès moins
flatteurs pour son amour-propre près des
grandes dames de son siècle.

On ne sait trop quel motif lui fit abandonner le théâtre en 1691, dans toute la force de l'âge et la maturité de son talent. Il persista près de 30 ans dans cette résolution; puis, lorsqu'on était loin de s'y attendre, il reparut, à 68 ans, en 1720, sur la scène française, où son retour fut accueilli avec enthousiasme. Pendant une dizaine d'années encore, il y joua, avec la même verve, la même finesse qu'autrefois, une foule de rôles tragiques et comiques, et jusqu'au *jeune Rodrigue*, où son action, toute juvénile, faisait oublier chez lui le nombre des années. Comme son maître Molière enfin, la mort vint le frapper au milieu d'une représentation dramatique, d'une atteinte moins subite toutefois, puisqu'après avoir été porté chez lui sans connaissance, il n'expira (1729) que plus de deux mois après cet accident.

Baron fut aussi un des comédiens-acteurs du théâtre français. Ses comédies ont été recueillies en 3 volumes in-12 (1759). La meilleure de ses pièces est *l'Homme à bonnes fortunes*, production plus amusante que morale, dans laquelle l'écrivain avait en grande partie dramatisé ses aventures galantes. M. O.

BARONET, titre et dignité héréditaire dans le royaume-uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande et qui place ceux qui en sont investis au rang immédiatement inférieur à celui de pair. On dit que le chancelier Bacon eut d'abord l'idée de cette institution; Jacques I^{er} la fonda le 22 mai 1611, et on força des personnes riches et considérées d'acheter ce titre

moyennant 1,100 liv. On comptait en 1823 en Angleterre 661 baronets. Ils sont qualifiés de *sir*, mot que l'on accole au prénom d'une personne, plutôt qu'à son nom de famille. On ne dit pas *sir Scott*, *sir Peel*, mais plutôt *sir Walter*, et *sir Robert*. Charles I^{er} créa des baronets *of nova Scotia* et aussi d'Écosse (*of Scotland*). J. H. S.

BARONIUS (CÉSAR BARONIO), né à Sora, dans le royaume de Naples, en 1538, se forma à Naples et à Rome où il se rendit en 1557, et fut un des premiers disciples de Saint-Philippe de Néri. Il entra dans la congrégation des prêtres de l'Oratoire, fondée par Néri, et en devint le supérieur lorsque ce dernier eut résigné ses fonctions, en 1593; bientôt après il fut nommé encore confesseur du Saint-Père, protonotaire apostolique, cardinal, et enfin bibliothécaire de la Vaticane. Il fut redevable de toutes ces dignités aux services éminents qu'il rendit à l'église catholique, en travaillant sans relâche, depuis l'année 1580 jusqu'à sa mort qui arriva en 1607, à ses *Annales ecclésiastiques*; services que surent apprécier les papes à leur juste valeur. La part active qu'il prit à la congrégation de Néri, dans laquelle il était chargé d'un cours d'histoire ecclésiastique, lui donna l'idée de cet ouvrage, qui aujourd'hui encore, par la richesse de ses documens authentiques, puisés tous dans les archives papales, est d'un secours indispensable pour l'étude de l'histoire de l'Église. Il le composa surtout dans l'intention de réfuter les *centuries* de Magdebourg (*voy. ce mot*); la papauté est traitée par lui avec une partialité évidente. Souvent il intervertit les faits, obacurcit ou dénature les sources, soit à dessein, soit à cause de son ignorance de la langue grecque, et toutes les fois que le but principal de son ouvrage paraissait l'exiger. Il ne s'agissait de rien moins que de prouver que la doctrine et la constitution de l'Église romaine étaient exactement les mêmes depuis le premier siècle jusqu'à l'époque de la réformation, et que, conséquemment, on pouvait frapper les protestans du reproche d'avoir témérairement déserté la vraie doctrine du Christ. Bien plus, pour donner aux prétentions et aux

abus de la puissance papale le vernis d'anciennes institutions apostoliques, Baronius va jusqu'à citer de faux documents. Mais la manière adroite dont il produit ces preuves, le talent avec lequel il les dispose, l'éclat même du style qui, sans être brillant par le choix des expressions, éblouit par l'apparence de profondeur qu'on y trouve, tout cela ne fait qu'augmenter le danger auquel les lecteurs de bonne foi sont exposés. Les *Annales ecclesiastici à Chr. A. ad a.* 1198 (*Romæ*, 1588-1607, 12 vol. in-fol.), ont souvent été réimprimées. Le *Traité de Monarchia Siciliae* manque dans la belle édition d'Anvers (1589-1603, 12 vol. in-fol.) : comme il contestait les privilèges ecclésiastiques du roi de Sicile, connus sous ce nom, la cour d'Espagne l'avait prohibé. L'auteur a fourni lui-même des corrections pour l'édition de Mayence (1601-5, 12 vol. in-fol.). Le savant franciscain Pagi a corrigé beaucoup de fautes, surtout de fautes chronologiques, des *Annales dans sa Critica in ann. ecclesiast. Baronii* (Anv., 1705, 4 vol. in-fol.). De toutes les continuations des *Annales*, dont aucune n'approche du travail de Baronius, celles de Bezovius, qui les continua de 1198 à 1564 (*Rome*, 1616 et suiv., 8 vol. in-fol.) et de Raynaldus, qui les traita aussi de 1198 jusqu'en 1565 (*Rome*, 1646 et suivantes, 8 vol. in-fol.) sont les plus dignes d'être citées. Les observations critiques de Pagi, insérées à leur place dans l'édition de Lucques (1738-1787, 38 vol. in-fol. avec les diverses *continuations*), rendent cette édition préférable à toutes les autres.

C. L.

BARONS (CONJURATION DES). Après la mort d'Alphonse-le-Magnanime, roi de Naples et d'Aragon, les barons voulurent écarter de la couronne Ferdinand, son fils naturel, prince d'un caractère lâche, sombre et vindicatif. Ils jetèrent d'abord les yeux sur la branche légitime de la famille d'Aragon, et ne trouvant rien à espérer de ce côté, ils eurent recours (1461) à Jean, duc titulaire de Calabre, fils de René d'Anjou, qui avait survécu pour protester contre la révolution qui l'avait détrôné. On persuada facilement à Jean d'entreprendre la conquête du royaume

de Naples. Florence l'aïda de ses trésors, et Venise de ses vœux ; le maître de Milan, Sforza, resta fidèle à l'alliance qui le liait à Ferdinand. Un grand nombre de nobles napolitains, parmi lesquels on voyait Orsini, prince de Tarente, le plus puissant vassal de la couronne, arborèrent la bannière d'Anjou, que soutint aussi le plus jeune Piccinino, le dernier des grands *Condottieri*, sous les ordres duquel coururent se ranger les vétérans des guerres précédentes. Mais Jean éprouva le sort inévitablement réservé à sa famille, depuis qu'elle combattait pour la possession de ce trône. Après quelques brillans succès, abandonné par les Génois, sur lesquels il avait compté comme anciens ennemis de la maison d'Aragon, il ne put rien entreprendre. Les barons de son parti s'aperçurent de son embarras, et, suivant l'usage de leurs ancêtres, se soumièrent l'un après l'autre à Ferdinand (1464).

Vingt ans s'étaient écoulés depuis cette soumission : les dispositions tyranniques de Ferdinand n'étaient que trop bien secondées par son fils ; les Napolitains gémissaient sous le poids des impôts devenus intolérables. Les barons se soulevèrent, appelèrent à leur secours le pape Innocent VIII et René II, duc de Lorraine, auquel ils offrirent de le reconnaître pour leur souverain. Ne voyant arriver ni les troupes du pape ni le duc de Lorraine, ils firent avec Ferdinand un traité dont le roi d'Espagne, Ludovic Sforza, régent de Milan, et Laurent de Médicis furent garans. Deux jours après, Ferdinand et son fils attirèrent dans leur palais les principaux des nobles, sous le prétexte d'une noce, les chargèrent de fers, et les firent périr dans d'horribles supplices. San-Severino, prince de Salerne, parvint à échapper à cette perfidie. Ne respirant que vengeance, il alla à Venise, et de là en France, où il ne cessa d'exciter le roi Charles VIII à détrôner le tyran qui avait immolé ses malheureux compatriotes. Ce crime ne contribua pas médiocrement aux succès rapides qu'obtinrent les Français, lorsque, plusieurs années après, ils vinrent faire la conquête du royaume de Naples.

A. S.-A.

BAROQUE. On dit d'une perle qui

n'est pas ronde *perle baroque*; c'est une perle de rebut. Baroque, au figuré, est un mauvais mot, un mot mal fait, un de ces mots qui ne dérivent de rien, qui n'ont de racine dans aucune langue et qui sont à peine français.

Il ne faut pas confondre le *style baroque* avec le *style burlesque* (*voy*). Le burlesque peut être quelquefois une combinaison de l'art, une triste combinaison à la vérité, mais enfin nous avons eu le *genre burlesque*; ce genre a été défini dans les grammaires et dans les dictionnaires. Le burlesque a eu son empereur, d'Assoucy I^{er}, qui a fait souche et qui a eu de nombreux successeurs; je n'ai pas entendu dire jusqu'à présent que nous ayons eu le *genre baroque*, c'est-à-dire le genre baroque reconnu, défini, expliqué, commenté et gouverné par un empereur. Donc le *style baroque* est purement un accident, c'est un malheur, ce n'est pas même une fausse recherche de l'esprit. Il y a des gens qui font du style baroque, comme il y a des infortunés chanteurs qui chantent faux, sans le savoir. Aux uns c'est l'oreille qui manque, aux autres c'est le goût. Ce qu'il y a de malheureux, c'est qu'il n'y a pas plus de remèdes pour les uns que pour les autres; s'ils chantent faux, s'ils écrivent *en baroque*, c'est tout simplement parce qu'un sens leur manque. Voulez-vous des exemples du style baroque? Prenez les tragédies de l'empire, imitations mal faites des admirables tragédies de Racine. Les poètes de ce temps-là se croyaient des Racine, parce qu'ils faisaient parler une confidente avec une princesse, un confident avec un prince; parce que les cinq actes de rigueur se terminalent par un récit final. Quels vers c'étaient là : ce n'étaient pas même des vers burlesques, pas même des vers ridicules, c'étaient des vers baroques. Et quelle imagination!

Baroque se dit encore pour désigner de fort jolies inventions en architecture; avez-vous vu les bains chinois à Paris? voilà du vrai baroque! avez-vous vu les figures de cire? voilà de l'excellent baroque! avez-vous vu telle femme qui n'est ni jeune ni vieille, ni belle ni laide, qui est habillée de toutes couleurs? cette femme est baroque. Avez-vous été sou-

vent à l'Opéra-Comique? avez-vous vu les colonels d'opéra-comique en bottes molles et en faux toupet perdus dans des bosquets de roses fanées? baroque! Quand je dis *baroque* je ne dis pas ridicule, je ne dis pas odieux, je dis baroque. Baroque est un de ces mots qui se sentent et qui s'expliquent tout seuls. Baroque peut très bien prendre sa place parmi plusieurs mots de la même famille, par exemple le *schick* et le *rococo*. Baroque est tout-à-fait un mot de la famille du *schick* et du *fon*. Pour définir le *baroque*, je n'ai ni le *fon*, ni le *schick*. J. J.

BARQUE, nom donné à un grand nombre de petits navires qui diffèrent les uns des autres, autant par la forme que par la grandeur, la voilure, la mâturation et le gréement. Quelques barques sont à deux mâts, mais le plus grand nombre n'a qu'un mât garni d'une seule voile. La pêche, le petit cabotage, le transport des pierres, du mortier et du bois pour les constructions hydrauliques, sont les emplois ordinaires auxquels sont affectées les barques : aussi leur construction n'est-elle jamais très fine. C'est la solidité qu'on recherche avant tout dans cette espèce de bâtiment; la marche est subordonnée à cette première condition. Il y a des barques pontées et d'autres qui ne le sont pas; la nature du service qu'elles doivent faire détermine le charpentier à les ponter ou à les laisser sans tillacs. Sous Louis XIV il y avait des *barques longues* ou *corvettes* dont l'armement était de 10 à 4 canons du calibre de 6 ou de 4; elles avaient, en temps de guerre, de 60 à 30 hommes, et de 45 à 25 en temps de paix.

Il est difficile d'assigner au mot *barque* sa véritable étymologie. Le latin des belles époques antiques ne nous donne rien d'où on puisse l'induire; on ne trouve rien non plus dans le grec. Dans la basse latinité, *barcussius* désignait une espèce de petit bateau; faut-il conclure de là que *barcussius* soit le chef d'une famille de mots qui compte tant de dérivés : *barque*, *embarquer*, *débarquer*, *embarquement*, *embarcation*, *embarcadère*, *barcasse*, *barquette*, *barquerole*? Le mot *barcasse* est bien près de *barcussius* : il est pourtant sage de ne pas se laisser séduire par

ce rapport. Observons, toutefois, que les langnes européennes du bassin de la Méditerranée ont *barca*. L'italien, l'espagnol, le portugais, ont-ils pris ce terme au latin *barcussius*? C'est ce qu'il est impossible aujourd'hui de déterminer.

La *barcassé* était autrefois une petite barque; aujourd'hui on appelle de ce nom un mauvais navire, un grand navire sans qualités. Une espèce de barque italienne était connue sous le nom de *barquerole*. Sur les rivières de France, nous avons des *berges* et des *barquettes*; la *barquette* de Vienne, espèce de petit coche qui fait le service de transport entre cette ville et Lyon, est aussi célèbre sur la Saône et a le même genre de célébrité que le coche d'Auxerre sur la Seine. Aux Indes-Occidentales, des pirogues fortes qui portent un armement de guerre ont le nom de *berges*. Les gens du monde ont l'habitude de confondre *embarquement* avec *embarcation*; nous devons les prémunir contre cette faute. L'*embarquement* est l'action d'entrer dans une barque, canot ou navire quelconque; l'*embarcation* est la barque, canot ou chaloupe dans lequel on s'embarque. Les Turcs nomment leurs barques : *qaïq*. C'est de là que nous avons fait *caïc* ou *caque* qui désignait autrefois l'esquif ou canot de la galère. Dans l'Archipel et le Levant, il y a des petits bateaux caboteurs qui s'appellent *caïques*. Les corsaires cosaques de la mer Noire montaient des *caïques* armés. Au moment de la descente projetée en Angleterre, on fit en France des chaloupes canonnières, armées, à l'avant et à l'arrière, de deux pièces d'artillerie placées sur coulisses et du calibre de 36. A. J.-L.

BARRAGE. On nomme ainsi des espèces de digues que l'on construit en travers des rivières pour élever le niveau de leurs eaux, soit qu'on veuille les rendre plus navigables, soit qu'on ait besoin de chutes d'eau pour établir des usines.

Sur des rivières peu considérables, les barrages sont ordinairement pleins et constamment immergés; leur section transversale présente une figure triangulaire, reposant sur le sol par le côté le plus grand; ils sont souvent formés d'un squelette en charpente dont les vides

sont remplis par des pierres posées à sec; on réunit à la surface des blocs de dimension assez forte pour qu'ils ne soient pas entraînés. Pour les rendre étanches, on garnit de terre franche ou de terre-glaïse le talus d'amont, sur une hauteur moyenne de 1 mètre et qui augmente avec la profondeur. On a dû prendre les précautions d'usage pour prévenir toute espèce de filtration au-dessous de la base du barrage. L'eau glissant sur le talus d'aval, après avoir franchi l'arête supérieure, perd une partie de la vitesse que la pesanteur tend à lui imprimer; lorsqu'elle est trop considérable, ou que le sol ne présente pas une solidité suffisante, l'eau attaque le pied du barrage et y produit des excavations qui atteignent souvent de 6 à 7 mètres de profondeur, et auxquelles on donne le nom d'*affouillemens*. La solidité du point d'appui sur lequel repose la digue se trouve ainsi diminuée, et la pression des eaux supérieures entraîne souvent sa chute. Pour prévenir cette cause de ruine, on construit en charpente, en fascinage ou en gros blocs de pierre, une espèce de plate-forme qui porte le nom de *radier*, et qui, prenant naissance au pied du barrage, s'étend en aval jusqu'à une distance où les affouillemens ne soient plus à craindre.

On diminue encore le danger en donnant au barrage une direction oblique à la rivière: l'eau qui coule sur la surface d'aval suit la ligne de plus grande pente qui est perpendiculaire à la direction de la digue, et la nappe d'eau répartie sur une surface plus grande étant moins épaisse, l'action retardatrice des inégalités que présente le talus contribue plus puissamment à diminuer sa vitesse; mais la direction de celle qu'elle conserve étant oblique aux berges de la rivière, le courant vient se briser contre elles, se réfléchit ensuite sur la berge opposée, entame ainsi successivement chaque rive, et occasionne des dégâts qui se font sentir jusqu'à une distance considérable.

Les constructeurs d'usine croient aussi que la direction oblique donnée à leur barrage amène l'eau sur leurs machines en plus grande abondance et avec plus de force. Ce préjugé a contribué sans doute à faire adopter assez généralement

cette disposition, favorable d'ailleurs à la solidité de la construction, mais dangereuse pour les propriétés riveraines situées en aval. On évite cet inconvénient, tout en conservant ce que cette direction oblique présente d'avantageux, en donnant au barrage la forme d'un chevron brisé, saillant vers l'amont, ou même d'une portion d'arc de cercle tournant sa convexité du même côté; alors les directions opposées que prennent les filets d'eau donnent lieu à une direction résultante unique, parallèle à l'axe du cours d'eau.

Quelquefois le barrage est terminé du côté d'aval par un mur vertical : on lui donne une épaisseur égale à la hauteur d'eau à supporter; il est alors construit en maçonnerie; les pierres de couronnement sont en saillie sur le mur vertical, afin de le préserver du contact de l'eau; celle-ci tombe verticalement sur un radier solide construit en aval, se brise contre cet obstacle, et, perdant ainsi toute la vitesse que la pesanteur lui a communiquée dans sa chute, ne conserve plus pour s'écouler que celle qui est due à la pente naturelle du sol.

Cette forme de barrage ne serait pas applicable à une grande rivière peu encaissée et sujette à des crues, parce qu'au moment des grandes eaux celles-ci, ne trouvant de passage qu'au-dessus de la digue, pourraient s'élever à une hauteur considérable, déborder et occasionner des accidens; c'est pour cela qu'on ménage dans le barrage des ouvertures suffisantes pour donner passage à toute l'eau que débite la rivière dans le moment des crues, sans qu'elle s'élève à une hauteur dangereuse pour les propriétés riveraines. Ces ouvertures se ferment à volonté, à l'aide de pièces de bois que l'on nomme *poutrelles* : on les place, les unes au-dessus des autres, dans des enclaves ménagées pour cet effet dans la maçonnerie du barrage, qui se compose alors de piles isolées reposant sur un radier occupant toute la largeur de la rivière; ce radier doit être d'une solidité suffisante pour résister à la chute verticale de l'eau qui s'écoule par-dessus les poutrelles lorsque le barrage est fermé.

Les barrages ont en général l'incon-

venient d'altérer profondément le régime des rivières, de donner lieu à des bas-fonds, et enfin d'occasionner dans le cours des eaux des modifications dont il est difficile de prévoir la nature et la portée.

C-ON.

BARRAS (PAUL - JEAN - FRANÇOIS-NICOLAS, comte DE) naquit en 1755 à Fohemboux, département du Var, d'une famille dont on dit proverbialement en Provence : *noble comme les Barras*. Il s'embarqua, en 1775, comme sous-lieutenant pour l'Ile-de-France, dont le gouverneur était son parent, passa de là aux Indes, et revint en France après la capitulation de Pondichéry par le général Bellecombe. Après un séjour de courte durée, il retourna dans l'Inde, en 1777, avec l'escadre de M. de Suffren; mais l'expédition ayant de nouveau échoué, Barras revint à Paris, où la trop grande franchise avec laquelle il critiqua les fautes qui avaient causé nos revers dans l'Inde lui valut une lettre de cachet, dont M. de Breteuil sut cependant lui éviter l'exécution.

La révolution éclata sur ces entrefaites, et Barras, qui depuis son retour avait presque entièrement dissipé sa fortune, devint un des apôtres les plus ardens des idées nouvelles. Il siégea dans les assemblées bailliagères du tiers-état, et fut un des premiers à marcher à l'attaque de la Bastille. La journée du 10 août lui fournit l'occasion de donner des preuves de la modération qu'il savait allier à son amour pour la liberté. Nommé bientôt administrateur du département du Var et commissaire près de l'armée d'Italie, il contribua beaucoup à décider le passage du Var, et devint administrateur général et président des autorités qu'il organisa dans le comté de Nice.

Nommé député à la Convention nationale, il vota pour la mort du roi, sans sursis ni appel. Envoyé, après le 31 mai, comme commissaire, à l'armée d'Italie et de Provence, alors le foyer de la guerre civile, ce fut lui qui établit le blocus de Toulon. Le général Dugommier vint prendre le commandement du siège; et, grâce surtout à l'artillerie, dirigée par un simple capitaine, jeune et sans nom, que sut distinguer Barras, l'armée répu-

blicaine fit bientôt son entrée à Toulon. De retour à Paris, Barras et son collègue Fréron furent les seuls contre lesquels les provinces du Midi ne déposèrent point de dénonciations.

Malgré sa réputation de bon patriote, il eut le malheur de déplaire à Robespierre et ne dut son salut qu'à la fermeté qu'il déploya dans plusieurs occasions. Il se jeta dès lors dans le parti thermidorien. Au moment de la crise, la Convention le nomma pour marcher contre la Commune, qui venait de s'insurger en faveur de Robespierre; il réussit, et le tyran fut renversé.

Il fut nommé successivement secrétaire et président de la Convention, élu membre du Comité de salut public; et il fit rayer beaucoup d'émigrés de la liste fatale. Chargé en 1794 du service difficile des subsistances, il sauva Paris de la disette qui le menaçait. Le 13 vendémiaire le porta de nouveau au commandement en chef; mais le succès de cette journée fut dû en grande partie à l'énergie de l'ex-capitaine de Toulon, à Bonaparte, à qui il avait confié le commandement de l'artillerie. Barras, dans son rapport, attribua la victoire au jeune général, et le proposa pour lui succéder dans le commandement de l'Intérieur; bientôt après il lui fit donner celui de l'armée d'Italie.

Les événements de thermidor et de vendémiaire portèrent Barras au Directoire, où, sans posséder les qualités nécessaires à la haute place dont il était investi, il fit cependant mieux que ne s'y attendaient ceux auxquels sa capacité n'était pas démontrée.

Après le coup d'état du 18 fructidor, dont il prit toute la responsabilité sur lui, Barras, toujours modéré dans ses principes, résista au mouvement de persécution qui suivit cette journée et régna en dictateur jusqu'à l'entrée de Sieyès au Directoire. Voir les *Mémoires de Bourrienne* et le mot DIRECTOIRE.

On assure que Pitt lui offrit à cette époque l'appui de l'Angleterre, s'il voulait s'emparer de l'autorité; l'ancien gouvernement lui avait également fait des propositions (voir les *Mémoires de Fauche-Borel*); et Bonaparte, informé en Égypte de ces diverses intrigues, se

serait dès lors décidé à tenter sa périlleuse traversée. L'homme au regard d'aigle avait déjà deviné le peu de vigueur et de résolution de son premier protecteur....

Survint le 18 brumaire: Barras céda à la puissance sous laquelle devait bientôt plier toute l'Europe. « La gloire, écrivit-il au président du conseil des Cinq-Cents, la gloire qui accompagne le retour du guerrier illustre à qui j'ai eu le bonheur d'ouvrir le chemin de la victoire, les marques éclatantes de confiance que lui donne le corps législatif, et le décret de la représentation nationale, m'ont convaincu que, quel que soit le poste où l'appelle désormais l'intérêt public, *les périls de la liberté sont surmontés* et les intérêts des armées garantis. Je rentre avec joie dans les rangs de simple citoyen. » Il obtint une escorte et se retira à son château de Gros-Bois. Possesseur d'une fortune considérable, qu'il ne dissimulait pas, il refusa tous les avantages qu'on lui offrit. Alors persécuté comme ennemi du nouvel ordre de choses, il vendit Gros-Bois, et se retira à Bruxelles où il passa plusieurs années. Il acheta dans les environs un château où il vécut en grand seigneur. Depuis 1814, il vécut dans la retraite jusqu'en 1829, où la mort vint l'enlever au milieu des regrets et des bénédictions de la commune de Chaillot, dont il était devenu le père. On s'attendait à la publication de *Mémoires* d'une haute importance; mais le gouvernement a fait apposer les scellés de l'état sur ses papiers pour en retirer ceux qui seraient sa propriété.

Le comte de Barras, frère aîné du précédent, siégea à l'assemblée de la noblesse, et professa des opinions opposées à celles de son frère. Il émigra et servit dans l'armée de Condé. M-ss.

BARRE (géogr. phys.). On donne ce nom à deux sortes de phénomènes qui se passent à l'embouchure des fleuves, et que l'on distingue en barre de sable et barre d'eau.

La *barre de sable* est un amas de sable et de vase qui se forme à l'entrée de certains fleuves ou de certains golfes où ils viennent se décharger, et qui en obstrue tellement le passage qu'on ne peut entrer dans ces fleuves ou dans ces golfes.

ses qu'à la marée haute, à moins qu'il ne se trouve dans le prolongement de la *barre* des ouvertures formant ce qu'on appelle des *passes* ou des *chenaux* que suivent les navires. La barre de sable qui se forme journellement à l'embouchure de la Seine offre un exemple de ces passes que des pilotes sont constamment occupés à reconnaître, parce qu'elles changent incessamment de place (*voy. BANC*). Lorsque le cours du fleuve est très rapide, il ne s'y forme point de barre de sable, parce que le courant a assez de force pour entraîner à la mer tous les sédiments qu'il charrie.

La *barre d'eau* est une vague ou lame qui semble partir de la surface de la mer et qui remonte le courant de certains fleuves avec une effrayante rapidité, rejetant violemment sur le rivage les navires et tout ce qu'elle rencontre dans sa marche. C'est aux équinoxes et aux époques de la nouvelle et de la pleine lune que cette barre est le plus à redouter, surtout si elle est poussée par un fort vent d'ouest. Sur la Seine les flots de la marée qui monte arrivent à la hauteur de Quillebœuf; là, ils s'amoncellent subitement et s'élèvent à une hauteur quelquefois considérable. Au moment où le phénomène commence, un bruit sourd se fait entendre à la distance de deux lieues : les animaux épouvantés abandonnent les pâturages où ils paissaient tranquillement; l'effroi se répand sur les deux rives, et le cri de *la barre! la barre!* répété de toutes parts, devient un cri d'alarme pour l'habitant riverain qui voit quelquefois le flot menacer son habitation et ses champs. Dans sa course, le phénomène dévastateur dégrade le rivage, enlève tout ce qu'il rencontre, et porte au loin, sur les terres basses, un limon infertile. Il a successivement détruit les digues les mieux cimentées qu'on avait essayé de lui opposer. Cette barre remonte, en diminuant de vitesse, jusqu'à Rouen, où elle a quelquefois encore assez de force pour que les navires trop voisins les uns des autres s'entre-choquent, brisent leurs amarres et s'avarient. Elle est même sensible encore au Pont-de-l'Arche; mais ordinairement, depuis la première de ces villes jusqu'à la seconde, ce n'est plus qu'un flot formant un bourrelet qui traverse la Seine

et qui vient mourir toujours à peu près au même point du courant du fleuve.

Cette vague reçoit le nom de *Mascaret* dans la Gironde : son bruit se fait entendre à la distance de 3 lieues; et lorsque les eaux du fleuve sont basses, elle fait chasser les ancres des navires, rompt les câbles et fracasse les bateaux, si l'on n'a pas la précaution de placer ceux-ci à l'abri que présentent les points de terre qui la détournent, ou au milieu du fleuve où la profondeur des eaux diminue la force du courant. Cette barre conserve encore une force extraordinaire près de l'embouchure de la Dordogne, à plus de 15 lieues de l'Océan.

Le plus beau phénomène de ce genre est celui qu'offre le géant des fleuves, l'Orellana, improprement appelé *Rivière des Amazones*. « Une montagne liquide s'élève à la hauteur de 30 toises. Elle se rencontre assez souvent avec la marée montante de la mer : le choc terrible de ces deux masses d'eau fait trembler toutes les îles d'alentour; les pêcheurs, les navigateurs s'éloignent avec effroi. Le lendemain ou le surlendemain de chaque nouvelle ou pleine lune, temps où les marées sont les plus fortes, l'Orellana semble aussi redoubler de puissance et d'énergie. Ses eaux et celles de l'Océan se précipitent au combat comme deux armées; les rivages sont inondés de leurs flots écumeux; les rochers, entraînés comme des galets légers, se heurtent sur le dos de l'onde qui les porte; de longs mugissemens roulent d'île en île. On dirait que le génie des fleuves et le dieu de l'Océan se disputent l'empire des flots. »

Une remarque générale que l'on a faite au sujet des barres d'eau, c'est qu'elles n'ont jamais lieu lorsque le fond du fleuve est uni, et qu'elles cessent toutes les fois que le courant descendant acquiert une grande rapidité par l'effet des débordemens. *Voy. BARRAGE.* J. H. r.

BARRE (droit). L'enceinte particulière réservée aux juges dans le lieu de leurs séances est ordinairement fermée par une barre; de là est venu l'usage de dire : se présenter à la barre d'un tribunal. On a été même jusqu'à substituer le nom de *barre* à celui de tribunal, en disant, comme jadis, *barre ducate* de

Mayenne, les *barres royales* de Rennes, de Nantes; et le bailliage de l'église de Paris était qualifié de *barre du chapitre*. Ce mot *barre* est aujourd'hui admis à l'égard de nos chambres législatives, comme à l'égard des tribunaux. Il est défendu par la Charte d'apporter soi-même et en personne à la barre les pétitions que l'on veut adresser à l'une ou à l'autre Chambre. O. V.

BARRE (musique), voy. NOTES et MESURE.

BARRE (YVES), né à Paris vers 1750 et mort en 1832, voy. VAUDEVILLE.

BARREAU. Le barreau est le lieu où se placent les avocats pour plaider. C'est ainsi qu'après la prestation de serment le président de la cour dit aux jeunes licenciés : *Prenez place au barreau*. Mais plus fréquemment cette expression sert à désigner l'ordre même des avocats; ainsi l'on dit : *Le barreau de Paris a été consulté sur la question du mariage des prêtres*.

L'existence des avocats est fort ancienne, ainsi qu'on a pu le voir dans l'article AVOCAT. Partout où les passions humaines ont fait naître des contestations, il a fallu des juges pour les décider, et l'on a senti la nécessité d'hommes exercés pour faire valoir les raisons des plaideurs. Il est même assez vraisemblable que ceux dont les prétentions étaient injustes ont été les premiers à réclamer.

L'institution des avocats, en France, remonte à l'institution des parlemens; et à mesure que ces grands corps judiciaires acquirent une fixité et de la puissance, le barreau vit ses attributions se développer, sa considération et son influence s'accroître. En 1790 il disparut avec les parlemens auxquels son existence semblait être attachée, comme le disaient les avocats eux-mêmes à cette époque (Fournel, *Histoire des avocats au parlement et du barreau de Paris*, Paris, 1813, t. II, p. 546). Il se reforma en 1810 lorsque des cours de justice furent rétablies.

De curieuses recherches ont été faites sur l'origine du barreau, ses usages, ses prérogatives, ses traditions. M. Dupin a publié deux volumes sur la profession d'avocat qu'il a honorés et pour laquelle

il conserve une affection vive; il y a recueilli les ouvrages anciens les plus dignes d'attention et d'intérêt, il y a joint quelques fragmens d'auteurs modernes, et lui-même y a placé quelques-uns de ses écrits. On trouve dans ce recueil l'histoire complète du barreau et l'exposé fidèle de ses maximes.

Presque tous les avocats conservent pour leur profession un grand attachement; presque tous se montrent jaloux de sa gloire et de son illustration, même après qu'ils l'ont quittée. Ceci est un signe infaillible qu'elle a quelque chose à la fois d'élevé et d'utile. Les traditions qui la régissent, les règles auxquelles elle est soumise, sont graves, sévères, et empreinte d'une exquise délicatesse. On a reproché aux avocats d'exagérer leur propre dignité et de se placer orgueilleusement au-dessus des autres professions: cela peut être vrai; mais il est vrai aussi que tel acte, qu'entre personnes d'une autre position nul ne songe à blâmer, serait entre avocats une faute et ferait prononcer contre eux des peines de discipline, souvent même l'exclusion. Qu'on permette un peu d'estime de soi-même à qui s'impose et qui remplit des devoirs si rigoureux.

L'éloquence du barreau a eu ses phases diverses: long-temps fausée et ampoulée, elle est aujourd'hui aussi simple et aussi naturelle qu'on peut le désirer. « Il n'y a pas même un siècle, dit un auteur, qu'un discours au palais n'était qu'un récit ennuyeux de faits étrangers, une abondance énorme de paroles, de citations inutiles et surtout de passages latins; un mélange indécent du sacré et du profane, un assemblage bizarre des traits de l'histoire et de la fable; un tissu ridicule de pointes et d'épigrammes, d'emblèmes et de figures. Les deux modèles qu'on eut à se proposer, et qu'on se garde bien aujourd'hui d'imiter, étaient Lemaitre et Patru: l'un était diffus et sans ordre, plus chargé d'autorités que de raisons; l'autre plus correct, mais froid, sans mouvement, et presque sans ame et sans vie. »

Dumoulin, Cochin, Loyseau de Mauléon, Gerbier, Linguet, Target, Treillard, Désèze, Poirier, Ferrère, Delacroix-

Frainville, Bellart et Billecocq, sont au premier rang parmi les écrivains ou les orateurs du barreau; il ne peut être ici question des hommes vivans que chacun connaît et apprécie à son gré.

Depuis l'établissement en France du gouvernement représentatif, beaucoup d'avocats ont joué un rôle politique; du barreau à la tribune, de la tribune au pouvoir la transition est toute naturelle; également aux États-Unis et en Angleterre un grand nombre d'hommes politiques ont eu le barreau pour point de départ. Là où l'on gouverne par la parole, ceux qui ont l'habitude de bien parler doivent gouverner. Aussi Napoléon, qui avait supprimé le régime parlementaire, n'aimait pas les avocats. « Il détestait, dit M. Dupin, leur indépendance et leur esprit de controverse. Un projet de règlement (sur leur profession) lui avait été présenté, il le repoussa avec colère et le renvoya à l'archi-chancelier avec une lettre que j'ai vue lors de la levée du scellé administratif apposé au domicile de M. Cambacérés, en 1814, et sur laquelle j'ai copié cette boutade, plus digne d'un dey d'Alger que du chef d'une nation civilisée. *Le décret est absurde, il ne laisse aucune prise, aucune action contre eux. Ce sont des factieux, des artisans de crimes et de trahisons; tant que j'aurai l'épée au côté, jamais je ne signerai un tel décret; je veux qu'on puisse couper la langue à un avocat qui s'en sert contre le gouvernement.* »

Il ne paraît pas que le barreau ait gardé rancune de cela; car tout récemment ses membres les plus distingués ont rédigé des consultations pour établir que l'épée de Napoléon devait être rendue à la France. Depuis quelque temps l'influence des avocats semble s'être affaiblie, et l'on trouve beaucoup de gens qui sans doute ne veulent pas comme Napoléon leur couper la langue; mais qui ne seraient pas fâchés de leur fermer la bouche. Au surplus c'est la nature même du gouvernement représentatif qui ouvre au barreau la carrière politique; toutefois les avocats qui y entrent seulement avec leur éducation et leurs connaissances de légistes sentent bientôt la nécessité

d'acquérir une instruction plus vaste et plus variée. Quelques-uns ont reculé devant cette obligation; plusieurs l'ont acceptée avec ardeur et l'ont remplie avec distinction. Les uns sont restés obscurs, les autres sont maintenant placés au premier rang. Voy. BATOINIER, DISCIPLINE, etc. J. B. D.

LE BARREAU ANGLAIS se compose de l'ordre entier des avocats reçus à plaider dans tous les tribunaux, et ne comprend pas d'autres officiers de justice ou gens de robe. Le nom de *barristers* qui désigne tous les avocats en général, vient du mot anglais *bar*, barre d'audience. Les sièges des juges sont une espèce de trône, et le parquet est réservé à l'avocat général (*VOY. ATTORNEY GENERAL*), au procureur général (*solicitor general*) et aux avocats spécialement nommés pour assister les gens du roi dans les causes du fisc et appelés en conséquence avocats du roi (*king's counsel*). Cette distinction est accompagnée du privilège de porter la longue robe de soie (*a silk gown*). Derrière ce parquet sont des bancs élevés en amphithéâtre pour le reste de l'ordre des avocats qui portent également le rabat et la longue robe noire; mais celle-ci n'est point de soie. Pour être admis à plaider il fallait autrefois de longues épreuves ou formalités qui sont à présent limitées au terme de cinq ans. La jurisprudence anglaise repose principalement: 1° sur les décisions des tribunaux qu'on recueille avec soin sous le nom de rapports et qui constituent la loi commune non écrite (*the common Law*); et 2° sur les statuts du royaume ou la loi écrite, c'est-à-dire les actes du parlement (*statutes at large*) dont la collection se monte à plus de 60 gros volumes. Les rapports (*reporters*) de la loi commune se trouvent dans 256 recueils. Lors de l'établissement des cours supérieures dans Westminster-Hall, en conséquence de la grande charte, les juriconsultes qui plaidaient dans ces cours formèrent, pour ainsi dire, une corporation destinée à initier les étudiants en droit au dédale des lois et à la défense des causes civiles et criminelles. On leur accorda des gradations semblables aux degrés académiques. Le premier degré

est celui de bachelier ou licencié en droit, et le second, au bout de seize ans de pratique, celui de sergent (*serjeant ad law, serviens ad legem, eques legum, doctor*). Pour apprendre la théorie du droit, les étudiants demeuraient en communautés dans les hôtels de la chancellerie (*Inns of Chancery*), et, pour la pratique, dans les hôtels des tribunaux (*Inns of Court*). Ces hôtels ou auberges donnèrent naissance à plusieurs sociétés ou fondations encore existantes pour la forme, personne ne pouvant être reçu avocat en Angleterre, à moins d'avoir été pendant un certain espace de temps membre de l'une ou l'autre des quatre sociétés nommées *Inns of Court*, savoir : *Inner Temple, Middle Temple, Lincoln's Inn et Gray's Inn*. Quoiqu'il y ait à présent des chaires de jurisprudence à Oxford, à Cambridge, à l'université de Londres, et au collège du roi à Londres, les étudiants en droit sont toujours obligés de se soumettre à ces formalités. Elles paraissent vaines, mais elles donnent au talent le temps de mûrir; et c'est peut-être cette marche lente et mesurée dans la carrière du barreau en Angleterre, qui a contribué à former les jurisconsultes célèbres dont une grande partie de la haute noblesse du royaume est descendue. C'est sans doute aussi à cette marche peu précipitée que le barreau anglais lui-même doit la considération dont il jouit à si juste titre. Les présidents, ainsi que les juges des cours supérieures et le grand-chancelier lui-même, sont toujours tirés de l'ordre des avocats, qui fournit aussi les magistrats de police pensionnés et tous les autres fonctionnaires de la justice. Les plaidoyers des avocats, en Angleterre, peuvent être parfois sujets à manquer de précision, mais ils sont rarement entachés de ce ton de déclamation oiseuse qui dépare souvent l'éloquence du barreau dans d'autres pays. D. B.

BARRÈME (FRANÇOIS), arithméticien du XVII^e siècle, l'un des hommes, peut-être, qui ont acquis à moins de frais l'immortalité. Il naquit à Lyon et mourut à Paris en 1703. Son livre de *comptes faits* a joui long-temps d'une telle vogue que le nom de l'auteur en

est devenu technique et proverbial. On dit : « *compter comme Barrême ; tel calcul est juste, ou Barrême a tort.* » On appelle en général, tous les livres et tableaux de comptes faits, des *Barrêmes*; la substitution des nouvelles mesures a singulièrement multiplié les ouvrages de cette nature. On peut citer les *Tables de Martin* comme un des *Barrêmes* les plus complets et les plus usités maintenant. A. C.

BARRÈRE DE VIEUZAC (BERTRAND), conventionnel, membre du comité de salut public, etc., aujourd'hui membre du conseil général du département des Hautes-Pyrénées, naquit à Tarbes, en 1755. Il débuta fort jeune, et avec quelque éclat, au barreau de sa ville natale; et dès la même époque un *Éloge de Louis XII*, qui lui ouvrit l'entrée de l'Académie des jeux floraux, commença sa réputation littéraire.

La révolution de 1789 le trouva conseiller à la sénéchaussée de Bigorre. Député par cette sénéchaussée aux états-généraux, il y prit rang parmi les partisans d'une sage réforme; et, pour en hâter l'accomplissement, il rédigea un journal intitulé *le Point du Jour* (21 v. in-8^o). La première séance importante de l'Assemblée nationale où il s'essaya à la tribune fut celle du 31 mars 1790. Il s'agissait de régler la discussion de divers projets proposés pour l'établissement de l'ordre judiciaire. Sur sa proposition, l'assemblée, par un décret, divisa la matière en une série de questions sur lesquelles elle aurait à voter successivement. Le 9 décembre suivant, il fut chargé de faire, au nom du comité des domaines, un rapport sur les moyens de donner une pleine exécution au décret rendu le 10 juillet précédent, d'après la proposition de Marsanne Fontjulianne, sur la restitution des biens confisqués pour cause de religion. Ce rapport offrit un abrégé historique des persécutions qui avaient pesé jusque là sur les protestans. Il dénotait dans son auteur un attachement raisonné aux vrais principes de la liberté politique et religieuse.

C'est dans une vue analogue de réparation qu'à la séance du 21 décembre il demanda pour la veuve de J.-J. Rous-

seau une pension de 600 livres. Cette proposition fut favorablement accueillie et donna lieu à celle de l'abbé Eymard, sur laquelle fut rendu le décret portant qu'une statue serait élevée à l'auteur d'*Émile*, et qu'une pension de 1200 liv. serait payée à sa veuve. Le 2 avril 1791, quand la mort de Mirabeau fut annoncée à l'assemblée, ce fut Barrère qui, avec Barnave, fit la motion qu'elle assistât en corps à ses funérailles.

Ainsi se dessinait l'attitude de Barrère dans le grand drame où bientôt son nom allait être accolé à ceux des fauteurs de la plus hideuse anarchie. Il n'aspirait pas à une grande puissance d'action ; mais, persuadé que tous les efforts de la nation allaient être nécessaires pour faire triompher la révolution, il crut remplir un rôle utile en s'associant aux hommes enthousiastes, afin de faire tourner au profit de la chose publique l'élan national que d'autres ne songeaient qu'à exploiter au profit de leur ambition. Celle de Barrère était pour la popularité ; il la paya trop souvent par l'abandon de ses propres convictions. On croirait voir en lui un acteur habitué aux *bravos* du parterre, qui lui sait gré des belles choses qu'il débite, comme si elles étaient le produit de ses propres inspirations. Son langage solennel produisait toujours un heureux effet sur la majorité, qu'il tendait d'ailleurs à conserver puissamment au milieu de la lutte des partis extrêmes. Mais quand la violence pénétra dans la majorité elle-même, au lieu de sacrifier sa popularité, il resta l'organe des terroristes. Toutefois ceux qui l'ont flétri du nom d'*Anacréon de la Guillotine* n'ont peut-être pas assez tenu compte des difficultés que provoqua l'inflexible rigueur de principes des Girondins.

Il faudrait écrire tout un volume pour contenir une simple analyse des travaux législatifs de Barrère : nous ne prétendons pas la tracer ici ; cherchons-en seulement quelques traits. Ayant pris la parole dans la question de la résidence du roi et des fonctionnaires, le 25 février, il avait prononcé ces mots dignes de souvenir : « Si la liberté ne fut jamais le droit de mal faire, si elle ne fut jamais le droit de nuire à la patrie, si elle ne fut jamais le

droit de fuir les dangers de la patrie, même de les augmenter pour prix de ses immenses bienfaits, vous rendrez un décret qui, après avoir appris à la dynastie les droits que lui donne la nation, lui apprendra aussi les devoirs qu'elle est en droit de lui imposer. »

Lorsqu'à la séance du 19 mai 1791 il demanda que le droit de réélection fût limité à deux législatures consécutives, il ne fit que trouver un *juste-milieu* entre les propositions extrêmes de Robespierre et de Cazalès. C'est ainsi qu'en cent occasions il attacha la majorité aux moyens termes qu'il proposait, et c'est surtout à la Convention qu'il usa de cette tactique. Il y avait été envoyé par son département, quoique après la session de la Constituante il eût semblé vouloir se soustraire à ce dangereux honneur en acceptant un siège de juge au tribunal de cassation.

Un biographe qui loue les qualités de son cœur s'exprime ainsi sur sa conduite : « Il entra à la Convention rempli de sombres terreurs, et n'osa pas se déclarer pour l'un des partis qui menaçaient de se livrer un combat à mort... Quoique ses principes et son caractère semblassent devoir l'entraîner au milieu de la brillante Gironde, la peur, sa passion dominante, lui faisait quelquefois soutenir les motions des plus extravagants *mor-tagnards*, et les colorer d'un élégant vernis de rhéteur. » Nous croyons avoir indiqué avec plus de justice ses vraies dispositions, en les représentant comme le résultat d'une conscience égarée par les illusions du temps. Un fait, qu'on a cité pour preuve de la *sanglante lâcheté* de Barrère, viendrait, mieux compris, à l'appui de notre jugement. Ce fait se rapporte au jugement de Louis XVI, durant l'interrogatoire duquel il présida la Convention. On rapporte que, s'expliquant confidentiellement avec Malesherbes de ses sentimens intimes à l'égard du prince qu'il n'avait pas craint d'appeler publiquement *Louis le Traître*, avant que fût rendu le décret qui le déclara coupable, il disait en pleurant : « Si je n'étais pas membre de la Convention, je tiendrais à honneur, comme vous, de me dévouer à la défense de notre infortuné roi. » Et, à

côté de ces paroles, on rappelle celles qu'il prononça à l'appui de son vote pour la mort, sans appel et sans sursis : « L'arbre de la liberté ne doit qu'être arrosé par le sang des tyrans ! » Tout le malheur de Barrère c'est d'être resté sous le poids de ce reproche de lâcheté avec lequel on prétend expliquer toute sa conduite parlementaire. Mais il serait difficile de s'arrêter à ce jugement pour ceux qui ne liraient que ses discours, notamment celui qu'il improvisa contre la loi agraire, à la séance du 18 mars 1793, malgré les redoutables clameurs de la Montagne et des tribunes. « Ayons, s'il le faut, dit-il, l'exagération du patriotisme, car nous ne sommes pas dans des temps ordinaires ! » Et sur sa motion la peine de mort fut portée contre quiconque proposerait la loi agraire.

Ce qui demeure incontestable, c'est qu'il choisit merveilleusement son temps pour lutter contre Robespierre, après l'avoir aidé à établir sa domination ; il l'avait apostrophé plusieurs fois, il est vrai, dans les temps de sa toute-puissance ; mais aussitôt il s'était incliné devant le favori de l'opinion et des clubs. Il croyait à la nécessité d'une dictature au milieu de l'horrible anarchie où se trouvait la France ; mais il ne voulut pas laisser arriver la proscription jusque sur le milieu où il s'était retranché, et il se trouva en mesure d'avoir sa part d'action dans la journée du 9 thermidor.

Décrété d'accusation avec Collot-d'Herbois et Billaud-Varennes, le 12 vendémiaire an III, il mit dans sa défense autant de modération que de chaleur, et se ménagea ainsi le moyen d'échapper, seul d'entre les trois accusés, au décret d'exportation rendu contre eux ; la fuite le déroba aux persécutions dirigées contre ceux qu'on nommait *la queue de Robespierre* ; et tandis qu'il était encore sous le coup de cet arrêt de proscription, son département le porta en l'an V au corps législatif, qui le repoussa. Compris enfin dans l'amnistie du 18 brumaire, il acquitta sa dette de reconnaissance envers le premier consul, en lui dévoilant la conspiration du 18 vendémiaire (voy. ARÉNA). Le département des Hautes-Pyrénées le présente encore

en 1805 comme candidat au corps législatif, mais il n'en put franchir décemment l'entrée qu'en 1815. A cette époque on parut étonné de la sagesse et de la modération de cet homme, que les souvenirs de la révolution représentaient comme le séide de Robespierre. Les circonstances avaient changé ; ses principes peut-être étaient restés les mêmes ; mais il avait de plus l'expérience des hommes et des choses. Alors il n'était pas seulement dirigé par sa brillante imagination ; il avait fait sur le passé les méditations les plus profondes, et son coup d'œil aurait sondé dans l'avenir toutes les conséquences d'une démarche politique dont ses souvenirs lui auraient représenté l'équivalent dans quelqu'un des incidents de la révolution. A la chambre de 1815, malgré la défaveur attachée à son nom, il eut encore de l'influence due à l'autorité même de son expérience. Lorsque l'étranger fut aux portes de Paris, ce fut le sexagénaire député des Hautes-Pyrénées qui fit la motion de placer la représentation nationale sous la sauvegarde du peuple, et de déclarer anti-national tout gouvernement qui ne tiendrait pas d'elle ses pouvoirs.

Depuis la révolution de juillet M. Barrère a été encore élu par son département pour la députation ; mais cette élection fut annulée pour *vice de forme*. L'arrondissement de Tarbes l'a dédommagé de cette ovation manquée, en lui conférant le titre de membre du conseil général des Hautes-Pyrénées.

Parmi les nombreux ouvrages de M. Barrère de Vieuzac, nous nous bornerons à citer les suivans : *Esprit des États-Généraux*, 1789, in-8° ; *Beautés poétiques*, d'Ed. Young, trad. de l'anglais, 1804, in-8° ; *les Chants de Tyrtée*, traduits du grec, 1805, in-8° ; *Voyage de Platon en Italie*, trad. de l'italien de Cuoco, 1807, 3 vol. in-8° ; *Histoire des Révolutions de Naples* (de 1789 à 1806), Paris, 1806, in-8° ; *Considérations sur la Chambre des Pairs*, etc., 1814, in-8° ; *Éloges académiques*, 1806, in-8°, etc. P. C.

BARRES (JEU DE). C'est le nom donné par les écoliers à un jeu qui con-

siste à se séparer en deux troupes, placées l'une en face de l'autre, à une distance plus ou moins grande, selon l'espace qu'offre le terrain que l'on a choisi pour cet exercice. De chaque côté le nombre des joueurs doit être égal; cependant il arrive quelquefois que les plus habiles d'une troupe cèdent un ou deux des leurs pour qu'ils n'écrasent pas leurs adversaires par leurs forces physiques. Dans cette position et après être convenus de différentes clauses pour la règle du jeu, ils viennent se provoquer réciproquement, et courent les uns sur les autres entre des limites marquées. Un seul s'avance d'abord pour engager l'affaire, ou pour *donner barre*, à la distance de plusieurs pas, et tend la main à celui qui sort du *camp* opposé pour en être frappé. Aussitôt que le premier a reçu le coup, il part, s'élançe comme un éclair après celui qui l'a frappé, et qui de son côté s'est mis à courir; et, s'il l'atteint, il le fait prisonnier. Dans le moment que le premier est parti pour toucher son adversaire, un autre du camp opposé court sur lui, un autre encore court sur celui-ci, et successivement les deux troupes se trouvent en course, jusqu'à ce que l'on entende le mot de *pris*; alors tous rentrent dans leur camp respectif, et les vainqueurs emmènent leurs prisonniers. On les place un peu en avant du parti victorieux; et, s'ils sont en assez grand nombre, ils se touchent tous par les mains qu'ils étendent le plus possible pour se rapprocher d'autant de leurs camarades qui s'apprentent à les délivrer. Le dernier de ces prisonniers, le plus près de ses amis, tend aussi la main autant qu'il est en son pouvoir, surtout lorsqu'il voit accourir l'un des siens pour lui donner le coup de la délivrance, malgré les poursuites de ceux qui sortent du camp vainqueur. Par cet attouchement seul, tous les prisonniers sont délivrés. Cependant quelquefois on convient de ne délivrer que deux, trois prisonniers à la fois. Il faut observer que, dans cette course qui se fait en faveur des vaincus, on choisit les plus alertes, les meilleurs coureurs, ceux qui, souples et adroits, savent éviter les attouchemens de ceux qui accourent sur eux pour s'op-

poser à la délivrance des prisonniers. C'est particulièrement lorsque l'exercice du jeu de barres s'étend au loin, ce que l'on nomme *en campagne*, que ces habiles coureurs font merveille. On les voit courir à travers champs, sauter les fossés, pénétrer et traverser les haies, baisser la tête quand un autre étend la main pour les frapper, et faire adroitement plusieurs tours et circonvolutions dans le même but, etc., toujours jusqu'au moment où il y a quelques prisonniers de faits, ou que l'un des camps, qui se trouve quelquefois vide par la désertion de tous les coureurs, se trouve pris par un fort de la troupe. Il faut aussi observer que, dans la mêlée dont ces jeunes gens ont l'habitude d'éviter la confusion et les désagrémens, tous ceux qui sont partis les derniers ont toujours prise sur les premiers sortis; mais ceux-ci, lorsqu'ils n'ont rien à faire dans leur poursuite, reviennent toucher leur camp du pied seulement, et reprennent par ce moyen leur avantage sur les adversaires dont ils craignaient l'atteinte. Le jeu étant fini, on recommence; mais en égalisant les deux camps par la force des coureurs, afin que les plus faibles en moyens physiques ne soient pas toujours victimes.

Autrefois on se servait aussi du mot de *barres* pour désigner un exercice d'hommes armés et combattant ensemble avec de courtes épées, dans un espace fermé de barreaux ou barrières qui les séparaient des spectateurs. F. R.-D.

BARRICADES. On formait autrefois des barricades dans les rues des villes et villages en y tendant des chaînes que l'on suspendait à des crochets scellés dans les murs des maisons. Il se trouve encore quelques-uns de ces crochets dans les anciennes rues de Paris. C'était un moyen de retarder la marche des troupes dirigées, dans l'intérieur des villes, contre les habitans qui avaient pris les armes, soit pour arrêter les progrès de l'ennemi, soit pour appuyer quelques mouvemens populaires. Il fut employé à Paris pour la première fois en 1357, par Marcel, prévôt des marchands, comme mesure de sûreté contre les troupes dirigées par le dauphin vers la capitale. Les chaînes ne mettant pas ceux qui les

employaient à l'abri des feux de l'ennemi, on a fait des barricades avec des sacs ou des tonneaux remplis de terre, avec des pièces de bois, des arbres, des débris de maisons démolies. A défaut d'autres matériaux, on a vu, à la révolution de juillet 1830 et dans les troubles des 5 et 6 juin 1832 et du 13 avril 1834, des barricades faites dans les rues de Paris avec des pavés, des charrettes, des voitures renversées, etc.; sur les boulevards et sur les avenues de la ville, on barricadait les chemins avec des arbres abattus que l'on mettait en travers des routes. Ces barricades forment un excellent moyen de défense, qui a été souvent employé avec le plus brillant succès. Le fameux siège de Saragosse soutenu par les Espagnols contre l'armée française fournit un exemple remarquable de la résistance que l'on peut opposer à l'ennemi le plus valeureux quand un patriotisme exalté veut défendre avec opiniâtreté le sol national.

Voy. ASSAUT.

C-TE.

BARRICADES (JOURNÉE DES), époque fameuse dans notre histoire, parce qu'elle est pour ainsi dire le paroxysme de cette ligue puissante qui commença à l'édit de pacification de 1576 et qui ne finit qu'à l'avènement au trône de Henri IV.

La mort du duc d'Anjou, frère de Henri III, qui rendait le roi de Navarre le plus proche héritier de la couronne, servit, en 1584, de prétexte au duc de Guise pour faire éclater la Ligue, en faisant craindre au clergé catholique un roi séparé de l'église romaine. Cette conspiration ne se développa à Paris qu'en 1585. Un certain nombre d'agens du *balafre* ou de mécontents se partagèrent dans les seize quartiers de la capitale, pour assurer leur influence immédiate sur la population. Le sobriquet de *seize* leur demeura. En 1587, Nicolas Poullein, lieutenant du prévôt de l'Île-de-France, révéla au roi les projets de la faction dont lui-même faisait partie. Les mignons de Henri III, Villequier notamment, contribuèrent à tromper leur maître sur les dangers de sa position. Cependant l'année suivante, Henri de Pologne, le *père des flagellans*, comme on l'appelait alors, laissa échapper des menaces qui

effrayèrent les ligueurs. Les Seize pressèrent le duc de Guise de venir à Paris; le roi lui en fit la défense. Guise y vint cependant, et alla braver le roi jusques en son palais. Henri III, qui avait été subjugué par la présence de son rival, comme tous les caractères faibles, sentit allumer sa colère par le souvenir du mépris qu'on lui avait témoigné: il voulut introduire les régimens suisses dans Paris, pour les joindre aux gardes françaises, rompre les communications entre les Seize et probablement sévir contre les principaux membres de cette faction. Ce fut le 12 mai (1588), avant le jour, que, se glissant sans bruit comme des ombres, les Suisses, au nombre de 4000, suivis de 2000 fantassins français, entrèrent dans la capitale. Les gardes françaises se rangèrent sur le Petit-Pont, sur le pont Saint-Michel et le pont Notre-Dame; mais Crucé, procureur au Châtelet, un des plus violens parmi les Seize, ayant eu avis, sur les quatre heures et demie du matin, que des *gens de guerre* entraient par la porte Saint-Honoré, envoya *trois jeunes gars* crier dans toutes les rues du quartier de l'Université *alarme*. Aussitôt la population prit les armes; les officiers et les serviteurs soudoyés par Guise se répandirent dans tout Paris, pour soutenir les efforts de la population, la diriger et exciter son ardeur. Le comte de Brissac avait choisi son poste dans l'Université, et ce fut lui qui, ayant rencontré une grosse troupe d'écoliers armés, leur fit faire la première barricade avec des tonneaux, d'où vint le nom de cette émeute qu'on appela *journée des barricades*. Partout dans Paris l'exemple des écoliers fut suivi. Des chaînes furent tendues dans les principales rues, les pavés arrachés et lancés du haut des maisons. Chaque ouverture reçut un citoyen armé, et bientôt les Suisses et les autres troupes royales, attaqués dans tous les sens, sans moyen de retraite et de ralliement, manquant de munitions, fatigués de verser leur sang pour une royauté lâche, qui leur mandait de se rendre, honteux de combattre contre des compatriotes, des femmes, et des enfans, prirent la fuite ou se rendirent. Henri III suivit leur exemple et quitta Paris en blasphémant contre des

événemens qu'il n'avait pas la force de maîtriser, et en proférant des menaces de vengeance contre une population dont lui-même avait excité l'indignation et les mépris.

Cette journée des barricades, dont notre dernière révolution (1830) a rappelé le souvenir, n'eut pas les conséquences qu'elle aurait pu amener. R. D. C.

BARRIÈRE (TRAITÉS DE LA). Les Provinces-Unies, en concluant (7 septembre 1701) avec l'Angleterre et l'Empereur le traité d'alliance offensive appelé *la grande alliance*, et en déclarant en 1702 la guerre à la France et à l'Espagne, voulaient non-seulement abaisser Louis XIV, mais surtout obtenir une barrière qui pût les protéger à l'avenir contre un ennemi puissant (art. 5 et 9). Dès 1706 on avait essayé de jeter les bases d'un arrangement. Les conférences, plusieurs fois suspendues, furent reprises en 1709, sans que les ministres d'Autriche y fussent appelés; et le premier traité de la Barrière fut conclu à La Haye, en 21 articles, le 29 octobre 1709. Les États-Généraux y garantissaient la succession britannique dans la ligne protestante (art. 2), et la Grande-Bretagne, de son côté, leur donnait (art. 6) le droit de tenir garnison dans Nieuport, Furnes, Ypres, Menin, Lille, Tournai, Condé, Valenciennes, le fort Knocke, et dans les villes que l'on pourrait conquérir sur la France. Aucune partie des Pays-Bas espagnols ne pouvait être donnée ou cédée à la France à quelque titre que ce fût (art. 12). Un article séparé promettait aux États, au nom de la G. B., la Haute-Gueldre en toute souveraineté, et le droit de tenir garnison dans Liège, Huy et Bonn. Les négociations qui suivirent, de 1711 à 1712, entre la France et l'Angleterre, faisaient prévoir une courte durée au traité de 1709. En effet, le 30 janvier 1713, il fut conclu à Utrecht, entre la G. B. et les Provinces-Unies, un deuxième traité de la Barrière, en 16 articles, plus 2 art. séparés. Celui de 1709 y fut aboli et annulé (art. 1); la succession protestante en Angleterre garantie (art. 2). Les États-Généraux obtenaient le droit de tenir garnison dans Furnes, Ypres, Menin, Namur, Tournai, Mons, Charle-

roi, Gand, les forts Knocke, la Perle, Philippe et Damme (art. 4), et de nommer les commandans de ces places (art. 7). On retranchait ainsi de la barrière fixée en 1709, Lille, Condé, Valenciennes. On renouvelait (art. 10) les stipulations relatives à l'exclusion de la France. Par suite des traités d'Utrecht, de Rastadt et de Bade, celui du 30 janvier 1713 devait être modifié. Pour terminer toutes les difficultés, il fut tenu un congrès à Anvers, sous la médiation de l'Angleterre, qui envoya Cadogan pour la représenter. Les autres plénipotentiaires furent, pour l'empereur Charles VI le comte de Kœnigseck, pour les Provinces-Unies le comte de Nechteren, van der Dussen et de Gockinga. Ce troisième traité, en 29 articles, fut signé à Anvers le 15 novembre 1715; les États-Généraux y remettaient à l'Empereur les provinces et villes des Pays-Bas, tant celles qui avaient été possédées par Charles II, que celles qui avaient été cédées par la France à la paix d'Utrecht; mais à la condition qu'elles ne pourraient être soumises qu'aux seuls successeurs des états de la maison d'Autriche (art. 1 et 2). L'Empereur accordait aux États-Généraux le droit de tenir garnison dans Namur, Tournai, Menin, Ypres, Furnes, Warneton et le fort Knocke (art. 4). Le 5 février 1716, les Pays-Bas espagnols furent cédés à l'Empereur; mais les États de Brabant et de Flandre s'étant plaints, au nom de ces deux provinces, des conditions onéreuses que leur imposait ce traité, une convention fut conclue le 22 décembre 1718, entre l'Empereur, la G. B. et les États-Généraux. Plusieurs articles du traité du 15 nov. 1715, notamment le 17^e, relatif aux inondations, furent modifiés. Toutefois les difficultés ne furent point aplanies; elles durèrent même jusqu'en 1781, époque où Joseph II déclara de sa propre autorité que le traité était abrogé et que toute barrière était inutile depuis l'alliance entre la France et l'Autriche. Les États, qui soutenaient alors une guerre malheureuse contre l'Angleterre, souscrivirent aux exigences de Joseph II, et retirèrent leurs troupes en 1782. L'Empereur, enhardi par ce succès, suscita aux Hollandais de nou-

velles difficultés jusqu'à la paix définitive : ce fut le traité de Fontainebleau, conclu le 8 novembre 1785, sous la médiation et la garantie de la France. L. N.

ARRIERES. Les différens gouvernemens, dans le but de protéger l'industrie nationale contre la concurrence étrangère, et aussi dans un intérêt fiscal, ne permettent l'introduction dans leurs états des marchandises venant de l'étranger que moyennant l'acquit de droits déterminés. L'entrée de certaines marchandises ou denrées est même quelquefois entièrement prohibée. Pour percevoir les droits sur les marchandises étrangères, ou, suivant les cas, empêcher l'introduction de ces marchandises, on établit aux frontières des *barrières* ou *bureaux de douanes* (voy. DOUANES). Mais ce qui existe aujourd'hui de nation à nation, d'État à État, a existé longtemps en France de province à province. Les marchandises ne pouvaient passer d'une province du royaume à l'autre sans acquitter sur les limites un droit de péage. Cette institution remontait aux temps de la féodalité, alors que chaque seigneur, maître dans ses domaines, pouvait établir les réglemens qu'il croyait utiles à ses intérêts. Une ordonnance de Louis XIV, du mois de février 1687, abolit en partie ce système dont les restes se sont maintenus jusqu'après la révolution de 1789. En effet, c'est par une loi des 31 octobre, 5 novembre 1790 qu'ont été reculées aux frontières toutes ces barrières qui, suivant l'expression du législateur (voy. le préambule de la loi), « rendaient différentes parties de l'état étrangères les unes aux autres, resserraient la consommation, et nuisaient ainsi à la reproduction et à l'accroissement des richesses nationales. Du reste, il faut dire que plusieurs provinces (la Lorraine, l'Alsace, par exemple,) avaient stipulé, lors de leur réunion à la France, qu'elles seraient considérées comme provinces étrangères. Par-là elles avaient voulu se conserver la faculté de commercer librement avec l'étranger; mais on sent qu'un pareil régime était incompatible avec le principe de la grande unité nationale, qui est la base du nouvel édifice social en France. On trouve encore aujourd'hui,

en Allemagne, des barrières et des péages intérieurs; il est vrai que c'est toujours d'État à État, et qu'elles tendent à disparaître des différens États de la Confédération germanique.

Il existe, à l'entrée de beaucoup de villes, en France, des *barrières* qui sont établies principalement pour la perception des droits d'octroi (voy. OCTROI), et aussi pour l'exercice de certaines parties de la police.

Dans plusieurs contrées de l'Europe (en Angleterre, en Allemagne), il existe sur les routes des *barrières* où l'on percevait sur les voitures, les chevaux et les bêtes de somme, des taxes destinées à payer les frais de construction et d'entretien des routes. Ce système a été essayé en France, à la suite de la révolution de 1789 (notamment par la loi du 3 nivôse an VI, et par celle du 23 décembre 1797); mais les plaintes qu'excitait la perception de ces droits, justes en eux-mêmes, et qui produisaient moins de 20 millions, les firent supprimer, à compter du 22 septembre 1806, et remplacer par un impôt sur le sel. (Voir la loi du 24 avril 1806, art. 60.) Le grand-duc de Bade Léopold signala, en 1830, son avènement par l'abolition du droit de barrière dans son pays.

Le besoin de la conservation des routes a fait établir en France des *barrières de dégel*, qui ont pour but de prévenir la dégradation des routes, sous la pression de voitures trop lourdement chargées, dans des circonstances où le sol n'est pas suffisamment affermi. L'établissement des barrières de dégel a lieu par un acte du préfet, sous l'autorisation du directeur des ponts et chaussées. Ces barrières concernent surtout le roulage. Aussi ont-elles à circuler sur les routes, pendant la fermeture des barrières de dégel; les courriers de la poste, les voitures non chargées, les voitures de voyage des particuliers. Quant aux voitures publiques et de roulage, elles ne peuvent circuler qu'autant que leur poids n'exède point les limites déterminées par un tarif. Des agents sont institués pour le service des barrières de dégel; et des peines établies pour punir ceux qui contreviennent aux rè-

gles concernant ces barrières. J. B.-R.

BARRISTER, voy. ATTORNEY et BARREAU.

BARROS (JOAO DE), célèbre historien portugais, né à Viseu, en 1490 ou 1496. Les noms de Vasco de Gama et d'Albuquerque ont dû retentir les premiers aux oreilles du jeune Barros et enflammer son imagination. Élevé, avec d'autres fils de famille, à la cour d'Emmanuel - le - Grand, il se distingua de bonne heure par ses talents et ses études assidues. Alors déjà il lisait avec ardeur Tite-Live, qui plus tard allait devenir son modèle. A l'âge de 21 ans il écrivit un roman de chevalerie : *Cronica de Emperador Clarimundo*, Coïmbre, 1520, in-fol.; mais le roi, son protecteur, entrevoyant la véritable vocation de ce jeune homme laborieux, lui enjoignit de se préparer à la noble tâche d'historien des découvertes et conquêtes portugaises dans l'Inde. Le roi Jean III continua d'encourager Barros : il le mit dans une position indépendante, en le nommant à la charge lucrative de trésorier au département des Indes. Plus tard il reçut en don la province de Maranhao, au Brésil, à charge de la coloniser. La mort le surprit à Pombal ou à Alitem, en 1570, encore occupé de son vaste travail, qui porte le titre pompeux d'*Asie de Jean de Barros, ou Faits et gestes des Portugais lors de la découverte et conquête des mers et terres d'Orient*. Cette histoire s'étend de 1412 à 1526 (1^{re} décade, Lisbonne, 1552, in-f.; 2^e décade, 1553; 3^e décade, 1653; 2^e édition, Lisbonne, 1628, in-f. Elle a été continuée par Lavanha, Madrid, 1615, in-fol.; Diego de Conto, Lisbonne, 1602-1637, et Fernand de Villareal, Paris, 1645. L'ensemble a été réimprimé à Lisbonne, 1778, 8 vol. in-fol. et en 17 volumes in-8', avec des cartes. Les premières décades de l'ouvrage sont si rares qu'on les estime à l'instar des manuscrits). Le but de Barros était évidemment le même que celui de l'historien de Rome : dire la gloire de sa nation un peu aux dépens des nations rivales. Mais Tite-Live laisse loin derrière lui son imitateur, dont le style élégant, vif, pittoresque, peut seul soutenir quelquefois la comparaison avec le modèle

qu'il avait choisi. Les historiens portugais de cette époque étaient encore trop engagés dans l'imitation des chroniqueurs; ils en avaient trop reçu l'empreinte, pour s'élever à l'art des historiens de l'antiquité. Si le sentiment patriotique réchauffait leur cœur, un point de vue monacal rétrécissait leurs idées, et Barros sous ce rapport ne démentait ni son siècle ni son pays. Il brille néanmoins d'un vif éclat, et occupe le premier rang, si on le compare aux historiens portugais, ses contemporains. Son grand ouvrage, divisé en décades, comme celui de Tite-Live, est toujours cité par les littérateurs de son pays comme type d'un style pur et animé. Barros a écrit de plus un traité moral sous forme de dialogue, qui a été défendu par l'inquisition, et un panégyrique de l'infante Marie; enfin il est l'auteur de la première grammaire portugaise. L. S.

BARROT, voy. ODILLOM-BARROT.

BARROW (ISAAC), né à Londres en 1630, fut à la fois théologien distingué et grand mathématicien.

Les partis qui troublaient alors l'état et l'église l'avaient gêné dans le choix d'une carrière. Après avoir vainement sollicité la place de professeur de langue grecque à Cambridge, il quitta l'Angleterre, en 1655, voyages en France et en Italie, combattit vaillamment contre un corsaire algérien qui l'attaqua dans un voyage à Smyrne, se rendit ensuite à Constantinople, retourna en Angleterre en 1659, et y fut attaché à l'église métropolitaine. L'année suivante il fut nommé professeur de langue grecque à Cambridge, ensuite professeur des sciences mathématiques. Là il apprit à connaître le jeune Newton, dont il devina le génie. Pour conserver à l'université un si grand talent, il céda sa chaire à cet élève, et, retiré dans la solitude, il se livra tout entier à l'étude de la théologie. En 1670 il fut nommé docteur en théologie et chapelain de Charles II; en 1675 il devint chancelier de l'université de Cambridge. Il mourut à Londres en 1677. Également célèbre comme théologien et comme historien des sciences mathématiques, Barrow est regardé comme l'inventeur du triangle appelé *différentiel*. Par-

là il a préparé l'application du calcul différentiel à la géométrie. Barrow se fonde sur la théorie de Fermat; mais son exposition est plus simple, elle a l'avantage de parler aux yeux. On aurait tort cependant de regarder le géomètre anglais comme le véritable inventeur du calcul différentiel. C'est dans les *Lectiones geometricæ* (Londres, 1669, in-4°), que le docteur Barrow expose surtout sa méthode; ses *Lectiones opticae* (Cambridge, 1674, in-4°) sont également un ouvrage très estimé. C. L.

BARROW (JOHN), secrétaire de l'ambassade anglaise, se livra de bonne heure à l'étude de la géologie et des sciences mathématiques, et professa, de 1786 à 1791, l'astronomie à l'académie de Greenwich, fondée par le docteur James. Il accompagna ensuite, comme secrétaire particulier, lord Macartney dans son voyage à la Chine. Barrow fut pendant ce voyage un observateur attentif; les nombreuses connaissances qu'il possédait déjà rendaient ses observations d'autant plus productives pour la science. Il visita la Cochinchine pendant que l'ambassadeur et sa suite restaient à la cour du céleste empire. Son ouvrage *Travels of China* (Londres, 1804, in-4°) et son autre relation, *Voyage to Cochinchina* (Londres, 1806), sont très estimés. Quand lord Macartney fut nommé gouverneur du cap de Bonne-Espérance, Barrow le suivit encore en qualité de secrétaire particulier; il profita de son séjour dans le sud de l'Afrique pour faire des excursions dans l'intérieur et il déposa ses observations dans différentes relations de voyages. Ce fut lui qui donna l'idée de la société géographique établie à Londres depuis 1830, et il en est encore vice-président. M. Barrow est l'auteur des articles géographiques les plus importants du *Quarterly Review*. C. L.

BARRY (M^{me} DU), voy. DUBARRY.

BARRY (JAMES), peintre célèbre, né à Cork en Irlande, en 1741, et mort en 1806. Une inclination invincible le portait vers la peinture, et son père ne résista pas long-temps à cette tendance de son fils. Le premier tableau à l'huile du jeune Barry, le *Débarquement de Saint-Patrick en Irlande*, attira sur lui l'attention

de Burke qui le fit venir à Londres et lui donna des recommandations. Après un voyage à Paris, à Rome et à Naples, Barry revint en Angleterre et fut nommé membre de l'Académie royale et professeur de peinture. Ses principaux tableaux sont: *Adam et Ève, Vénus, Jupiter et Junon sur le mont Ida*, et surtout *la mort du général Wolfe*. Il se distingua aussi par des écrits qu'il publia sur les arts. S.

BARSABAS. Ce nom est donné dans le Nouveau-Testament à deux disciples de Jésus-Christ, amis et compagnons des apôtres. JOSEPH Barsabas fut l'un des deux candidats élus pour remplacer l'apôtre Judas; mais le sort favorisa son compétiteur Matthias (*Actes I, 23*). JUDE Barsabas qui, suivant les uns, était frère du précédent et, suivant les autres, frère de l'apôtre Judas Thaddée, fut élu par les apôtres, par les anciens et par toute l'église de Jérusalem pour accompagner Paul et Barnabé à Antioche (*Actes XV, 22*). J. H. S.

BARTAS (GUILLAUME SALLUSTE DU), poète gascon, né en 1544 et mort en 1590. Il appartient à cette classe d'écrivains qui ont pris leur nom de l'âge où ils ont vécu, et que l'on a dédaignés jusqu'à présent. Mais entre les mystères religieux ou païens que l'on jouait en plein air sur d'ignobles tréteaux, et les tragédies de Corneille ou de Racine, il y a une différence énorme, un vide immense. Or, cette différence, il a fallu la faire disparaître; ce vide, il a fallu le combler. L'art ne saute pas les siècles à pieds joints. Alors sont venues les pléiades du moyen-âge, comme pour préparer la grande époque littéraire.

Le nom de Salluste, auquel il avait ajouté celui de son château, fut illustré non-seulement dans les lettres, mais encore dans l'art militaire; ce qui le fit employer dans plusieurs négociations importantes auprès des souverains étrangers, qui voulurent le garder auprès d'eux. Enfin, pour achever de ne pas ressembler aux poètes ses amis et ses contemporains, qui presque tous portaient la robe et toutefois se laissaient aller à la plus honteuse dissolution, du Bartas eut pour vertus principales la modestie et la chasteté, ainsi

que ses œuvres en font foi. La *Première semaine* ou la *Création* est celui de ses ouvrages qui lui fait le plus d'honneur; la *Seconde semaine*, histoire abrégée des faits et des héros primitifs, est au contraire le plus faible de ses poèmes. Dans celui de *Judith*, dans son hymne sur la *bataille d'Ivry*, et dans quelques autres pièces qu'il adressa à la reine de Navarre et au roi d'Écosse, on retrouve ses défauts, mais non pas ses qualités. C'est partout une affectation des tournures grecques et latines, une sorte de jeux de mots presque continuel et du plus mauvais goût. Mais ce qu'il y a de remarquable, c'est que du *Bartas* vit ses œuvres imprimées 80 fois dans 6 ans et traduites dans cinq langues, ce qui serait encore aujourd'hui un assez beau succès.

E. T.

BARTENSTEIN, voy. HORN-
LÖW.

BARTH (JEAN) ou **BART**, fils d'un simple pêcheur, naquit à Dunkerque, en 1651. Il servit de bonne heure dans la marine hollandaise, et entra au service de la France lorsque celle-ci fit la guerre à la Hollande. A cette époque, les roturiers ne pouvaient être officiers dans la marine royale; aussi Jean Barth se fit-il capitaine de corsaire. Il se signala tellement par son audace et par son indomptable bravoure, que Louis XIV lui donna une commission pour croiser dans la Méditerranée. Ses exploits forcèrent le roi à le nommer lieutenant de vaisseau. Dans une action où il lutta contre les Anglais avec des forces bien inférieures, et dont le chevalier de Forbin partagea l'honneur avec lui, il fut fait prisonnier et enfermé à Plymouth. Il parvint à s'évader, fit plus de 60 lieues en mer sur un bateau de pêcheur, et arriva en France, où Louis XIV l'éleva au grade de capitaine de vaisseau. En 1696 Jean Barth alla à Versailles; le roi le reçut avec distinction, mais lui parla, sans vouloir le blesser, du seul échec qu'il avait essayé l'année auparavant. Aussitôt Jean Barth retourna à Dunkerque, fit une croisière, quoique les Anglais bloquent le port, se couvrit de gloire, remonta triomphant, et adressa au comte de Toulouse, amiral de France, un rap-

port simple et énergique sur ce qu'il a fait et sur la peur qu'il a causée aux Hollandais, avec prière d'en faire part au roi. Ce rapport existe encore aujourd'hui et n'a jamais été imprimé. Louis XIV le nomma chef d'escadre en 1697, et à cette occasion l'on raconte que le roi, ayant lui-même annoncé à Barth son avancement, celui-ci répondit : « Sire, vous avez bien fait ». Les courtisans rirent aux éclats de cette réponse, qui, selon eux, exprimait une sotte vanité. « Vous n'avez pas compris Jean Barth, leur dit Louis XIV; sa réponse est celle d'un homme qui sent ce qu'il vaut et qui compte m'en donner de nouvelles preuves. » La confiance du monarque ne fut pas trompée. Cependant la paix de Riswyck interrompit les exploits de Jean Barth. Il passa ses dernières années à Dunkerque, où il mourut en 1702, âgé d'environ 50 ans. Son inébranlable résolution, sa rude franchise, sa téméraire bravoure, ont fait de lui le modèle populaire du marin français. Au milieu des traits de courage ou des réparties saillantes qu'on a conservées de ce marin, nous ne citerons qu'un fait, parce que, mieux que tout autre, il peint son caractère. Il avait été chargé de conduire à Elseneur le prince de Conti, qui venait d'être élu roi de Pologne. Il fut attaqué en chemin par les Anglais, et courut le danger d'être pris. Après l'action, le prince de Conti lui témoigna sa joie d'être libre encore. « Nous n'avions pas à craindre d'être faits prisonniers, répondit Jean Barth, mon fils était à la sainte barbe, prêt à nous faire sauter s'il eût fallu nous rendre. » A. S.-A.

BARTHE (FÉLIX), député de la Seine et garde-des-sceaux de France (voir le P. S.), est né à Narbonne en 1798. Il fit ses premières études dans sa ville natale et fut ensuite placé par ses parents à Toulouse dans l'institution Saint-Remi, qui conduisait ses élèves au collège ou lycée de cette ville et qui acquit une grande renommée, parce qu'elle éleva presque tous ces hommes qui, par leur intelligence et leur fortune politique, ont été portés à la tête des affaires du pays. Après avoir suivi les cours du collège et ceux de la faculté de droit, le jeune Barthe alla comme stagiaire suivre le barreau de Montpellier, et il avait

22 ans lorsqu'il arriva à Paris pour achever son stage.

M. Barthe tout entier livré aux exercices qui devaient le préparer à l'honorable profession d'avocat n'avait encore embrassé aucun parti politique lorsqu'en juin 1820 la mort, on peut dire l'assassinat du jeune Lallemand, comme lui membre de la Société de jurisprudence, le jeta, par l'indignation dont il fut saisi, dans le parti de l'opposition. Le lendemain de la mort de la jeune victime, M. Barthe fut admis, avec quelques autres amis, à faire les derniers adieux à celui qu'ils avaient aimé. En présence de ce cadavre sanglant, dans ce besoin de vengeance qu'inspire une douleur impuissante, il conçut contre le gouvernement de la Restauration une haine à laquelle aucun temps ne l'a trouvé infidèle.

Le père du malheureux étudiant s'étant porté partie civile contre le soldat meurtrier de son fils, il fit choix de M. Barthe pour présenter sa plainte au conseil de guerre; mais ce tribunal n'admit point d'avocat, et son jugement renvoya le soldat au corps où il servait. Ce fut le procès de Gravier et de Bouton, accusés d'avoir voulu, par l'explosion de pétards jetés aux environs des Tuileries, faire avorter M^{me} la duchesse de Berry alors grosse du duc de Bordeaux, qui fit d'abord connaître M. Barthe, nommé d'office, vers la fin de l'audience, pour assister Bouton. Quoique les accusés eussent été condamnés à mort et que leur pourvoi, soutenu par le jeune avocat, eût été rejeté par la Cour de cassation, la soudaineté de sa première défense, le talent de sa seconde plaidoirie, attirèrent sur lui l'attention publique qui ne devait plus le perdre de vue. Par une plaidoirie heureuse devant la chambre des Pairs, dans la fameuse conspiration militaire qu'elle avait à juger, M. Barthe écarta bientôt après tout danger de la tête de l'un des accusés, du colonel Caron; mais il n'eut pas le même succès dans l'affaire de Bésfort, qui fut jugée par la cour d'assises de Colmar: son client le jeune Guinand fut condamné. Désormais M. Barthe, placé parmi les plus belles espérances du barreau, devait son secours à toutes les infortunes politiques; il parut donc encore dans

l'affaire de La Rochelle: son client (Gauran) vit sa tête soustraite au fer qui frappa les quatre sous-officiers. Puis en 1823 il entreprit la défense de M. Nicolas Kœchlin contre lequel l'autorité avait fait diriger des poursuites à cause de la brochure que cet ancien député avait publiée sous le titre de: *Relation des événements qui ont eu lieu les 2 et 3 juillet 1822*, relativement à la scandaleuse affaire du colonel Caron (voy. ce mot). La chaleureuse éloquence de l'avocat ne manqua pas à une si belle cause; il apporta les preuves de tous les faits allégués par son client. En appel, il redoubla d'efforts, et son ardente parole flétrit les lâches complots de l'administration. Le ministère public, en requérant la confirmation du premier jugement, fit des réserves contre l'avocat. Le jugement fut confirmé et les réserves furent admises. Au moment où M. Barthe allait prendre la parole pour sa propre défense, le général Foy s'approcha de lui et lui serrant la main: « Est-ce que je ne pourrais pas vous défendre? » lui dit-il. M^e Barthe, pour avoir abusé de la liberté de la défense, fut suspendu de ses fonctions d'avocat pendant un mois.

Dès cette époque M. Barthe n'était plus seulement un avocat distingué, il fut homme politique et son nom se mêla à ceux que l'opinion publique appelait à son secours.

Lorsque le *Moniteur* du 26 juillet 1830 eut fait connaître les trop fameuses ordonnances, M. Barthe se rendit à une réunion d'avocats et de quelques journalistes, chez M. Dupin aîné; à une heure, le même jour, au bureau du *National*, il assistait à une assemblée où l'on décidait qu'il serait fait une protestation; le soir il lisait, comme président, aux journalistes réunis ce monument d'une courageuse résistance. Les journaux devaient donc paraître le lendemain; mais plusieurs imprimeurs refusèrent leurs presses, entre autres celui du *Journal du Commerce*. M. Barthe le fit assigner dans les 24 heures; mais le mercredi, lorsqu'il se rendit au palais pour soutenir la dernière lutte en faveur de la liberté de la presse, le combat des trois journées s'engageait de toutes parts. Les tribunaux vaquèrent.

Le jeudi 29, M. Barthe se rendit à l'Hôtel-de-Ville : il fut invité à se réunir à la commission municipale et partagea les travaux de cette nuit. Le lendemain, chargé de rédiger une proclamation aux Français, il soumit à la commission et envoya ensuite à l'imprimerie royale le premier acte public de rupture entre la France et la famille alors régnante. Cette proclamation commençant par ces mots : *C'en est fait de la branche aînée des Bourbons, etc.*, se trouve dans tous les ouvrages qui ont parlé de cette grande époque.

La révolution était faite : le nouveau pouvoir cherchait à s'entourer de tous les hommes qui, dans l'opposition, avaient montré honneur et talent; le garde-des-sceaux imposa comme un devoir à M. Barthe les fonctions de procureur du roi. Quelque temps après, au mois d'octobre, les électeurs des XI^e et XII^e arrondissemens réunis lui donnèrent une preuve de confiance plus honorable encore en le choisissant comme député. La circulaire électorale du candidat avait exposé nettement ses principes.

Il prononça son premier discours à la Chambre le 9 décembre 1830, dans la discussion de la loi sur le fonds commun de l'indemnité accordée aux émigrés. Dans sa réponse au discours de M. Berryer, il établit avec lucidité la justice de la loi qui disposait pour la sûreté du pays de ce fonds commun sur lequel aucun droit n'était acquis à personne; et, relevant les éloges imprudens donnés par son adversaire au gouvernement de la Restauration, il évoqua les plus funestes souvenirs, et demanda qu'au moins par pudeur on retranchât quelques instans de ces *quinze années d'honneur et de gloire*.

Le 28 décembre suivant, M. Barthe fut nommé ministre de l'instruction publique, et presque aussitôt il eut occasion de montrer que son désir de l'ordre était soutenu par la fermeté du caractère. Depuis quelques jours il y avait des troubles dans les cours publics des écoles de droit et de médecine; quelques perturbateurs avaient choisi ces nombreuses assemblées de jeunes gens pour foyer de leurs manœuvres : un arrêté fut pris contre les fauteurs de désordres, et le conseil aca-

démique convoqué à la Sorbonne pour informer. Cependant les mécontents s'irritent, et bientôt le bruit se répand que des violences seront exercées contre le conseil; le ministre aussitôt fait annoncer qu'il ira lui-même présider l'assemblée, et il s'y rend sans prendre la précaution de se faire accompagner d'aucun agent de la force publique. Au sortir du conseil les agitateurs l'insultent; mais le lendemain l'immense majorité des deux écoles, qui s'était donné pour président M. Dubois, alors doyen de la Faculté de médecine, lui apporte une protestation contre ce scandale.

On reprochait au cabinet dont M. Barthe faisait partie de l'hésitation, de la faiblesse même, et peu d'homogénéité dans les opinions de ses membres : un remaniement était devenu indispensable. Le 13 mars fut constitué le ministère que l'on désigne également par la date de sa formation ou par le nom de son chef Casimir Perrier. M. Barthe fut nommé le même jour ministre de la justice. Par une singularité assez remarquable le premier discours qu'il prononça comme garde-des-sceaux fut encore une réponse à M. Berryer (17 avril 1831).

Toutes les lois politiques appartiennent, on peut le dire, au ministère entier : nous nous abstenons donc d'en faire mention; mais deux lois rendues sur la proposition de M. Barthe lui reviennent tout entières.

La première est celle du 31 août 1831, relative à des réformes dans la législation pénale. Le Code de 1810 avait été souvent accusé de cruauté; souvent aussi la rigueur de la peine avait effrayé le jury et l'avait, pour ainsi dire, forcé au mensonge et à de scandaleux acquittemens. Dès son arrivée au ministère de la justice, M. Barthe s'occupa de la révision hautement réclamée par l'opinion publique. Voici les principales modifications apportées à la législation.

La plus importante de toutes, parce que son application est plus fréquente et qu'elle donne plus d'étendue à l'appréciation des faits par le jury, est la faculté d'atténuation qui n'était accordée auparavant que pour les matières correctionnelles et qui a été étendue aux affaires du grand crimi-

nel. Le jury doit toujours être consulté sur les circonstances atténuantes (*voy. ce mot*); sa réponse affirmative oblige la cour à descendre d'un degré dans l'échelle pénale et lui donne le droit de descendre de deux, si le coupable mérite à ses yeux cette faveur.

La mutilation du poignet, qui précédait le supplice du parricide ou du régicide, est abolie.

La peine de mort est remplacée par les travaux forcés à perpétuité pour le crime de fausse monnaie; par la détention à temps pour le simple complot contre la vie du prince; par la détention perpétuelle pour le complot accompagné de préparatifs d'exécution.

Tous les amis de l'humanité gémissaient de voir figurer dans notre Code la peine de la marque, flétrissure éternelle pour une faute souvent d'un seul jour; flétrissure que ne pouvait effacer ni le droit de grâce du monarque, ni le repentir du malheureux. La marque est supprimée.

Dans cette œuvre de réforme on ne pouvait oublier la surveillance de la haute-police à laquelle sont soumis les criminels qui ont accompli le temps de leur peine; la manière dont s'exerçait cette surveillance, qui forçait le libéré à justifier de sa présence dans les lieux qui lui avaient été assignés pour séjourner, l'avait bientôt signalé à la réprobation générale. Repoussé par ceux qui auraient pu le faire travailler, soupçonné de tout le mal qui se faisait autour de lui, il n'avait d'autre ressource que la récidive: impuni, il vivait de son crime; atteint par la justice, il trouvait du pain près de ses fers. Désormais la loi se contente de lui fixer les lieux où il ne doit pas vivre, cette précaution suffisant à la sûreté de ceux qui l'ont jugé ou fait condamner.

Celui qui, pour profiter d'un contrat avantageux d'assurance, brûlait sa propriété, était puni de mort comme incendiaire; sa peine fut réduite aux travaux forcés à temps.

On punissait aussi de mort le vol accompagné de plusieurs circonstances aggravantes, et le coupable pouvait devenir assassin sans avoir rien de plus à

redouter; dans aucun cas, d'après la nouvelle loi, le vol ne peut être assimilé au meurtre avec préméditation.

Telles sont les dispositions principales de cette loi qui, dans des temps plus calmes, eût suffi à la gloire d'un ministre.

L'humanité n'a pas moins à se réjouir de la loi du 17 janvier 1832 sur la contrainte par corps. Considérée moins comme un châtement que comme la dernière épreuve de la solvabilité du débiteur, la contrainte par corps a cessé d'être perpétuelle en matière civile et contre les étrangers; sa durée a été graduée suivant l'importance de la dette; le vieillard qui a atteint 70 ans a été soustrait à ses rigueurs, et tous les adoucissements, comme toutes les garanties, ont été accordés aux détenus.

Tous les hommes impartiaux ont dû d'ailleurs remarquer le caractère de douceur qu'a pris, depuis 1830, l'action de la justice. Le nombre des condamnations à mort, sous la Restauration, était, par an, de 86; depuis la révolution il n'est que de 34. De 1815 à 1823, il y eut 108 exécutions capitales, et 18 fois la marque fut appliquée pour crimes politiques; depuis 4 ans, pas une goutte de sang n'a souillé la main de la justice pour semblables causes. Les 4 condamnés exécutés en Vendée avaient commis contre des particuliers les crimes qui les ont conduits à l'échafaud. A la suite des événemens de juin 1832, 12 condamnations à mort furent prononcées par les tribunaux: toutes ont été commuées.

Citons encore un fait: pour les exécuteurs des hautes-œuvres, le personnel était le même qu'en 1793. Une ordonnance rendue sur le rapport de M. Barthe en a supprimé la moitié, et il y a eu au budget 100,000 francs d'économie de bourreaux.

Comme tous les hommes politiques placés en évidence et exerçant sur les affaires du pays une influence marquée, M. Barthe a dû rencontrer de nombreux détracteurs pour lesquels les faits que ses amis lui imputent à mérite deviennent autant de titres de blâme. Tandis que les uns félicitent le garde-des-sceaux de n'avoir jamais voulu séparer l'ordre d'avec la liberté, les autres, se rappelant la part

actif que jadis il avait prise, dans les ventes du carbonarisme, aux hostilités qu'ils dirigeaient contre les princes de la Restauration, et ne tenant aucun compte des changemens survenus depuis 1823, le regardant comme transfuge de leur cause et lui reprochant d'avoir acheté le pouvoir au prix de ses convictions personnelles. Il ne nous appartient pas de prononcer entre les deux partis : la postérité viendra pour M. Barthe, et nous croyons qu'elle lui tiendra compte des efforts qu'il n'a cessé de faire pour maintenir la paix à l'intérieur au milieu des circonstances les plus difficiles.

Post-Scriptum. Au moment où nous terminons cet article, un mouvement ministériel causé par la démission de MM. de Broglie et Sébastiani a porté aux sceaux M. le procureur général Persil (4 avril 1834). M. Barthe, nommé grand-officier de la Légion-d'honneur et pair de France, a remplacé M. Barbé-Marbois dans les fonctions inamovibles de président de la cour des comptes. G-x.

BARTHÉLEMITES, prêtres séculiers ainsi nommés de Barthélemy Holzhauser qui institua leur congrégation à Salzbourg, l'an 1640. Leur but était l'éducation de la jeunesse, leur règle celle de la vie commune. Ils rendirent, principalement en Autriche, des services qui leur valurent des confirmations solennelles dans les années 1680 et 1685, mais qui furent bientôt moins appréciés. Dès l'an 1795 leur congrégation était éteinte. M-r.

BARTHÉLEMY, c'est-à-dire le fils de Tolmaï, l'un des douze apôtres, est probablement le personnage que saint Jean appelle Nathanaël. Dans ce cas, il était de Cana en Galilée, et ce fut saint Philippe qui l'amena à J.-C. dont il devint l'un des soixante-douze disciples et des plus fidèles compagnons, comme on le voit par les évangélistes. L'historien des apôtres, saint Luc, mentionne peu saint Barthélemy; mais les pères, et surtout Eusèbe, rapportent que Nathanaël se rendit aux Indes et que saint Pantène, qui visita cette région dans le cours du second siècle, y trouva l'évangile de saint Luc répandu par son pieux prédécesseur. Ces renseignements n'ont rien d'in vraisemblable, si l'on se rappelle qu'à cette

époque le nom d'Inde était généralement donné à l'Arabie ou aux contrées à l'est de la mer Rouge. Saint Barthélemy ne quitta cette région que pour rejoindre saint Philippe à Hiérapolis, en Phrygie, et pour prêcher l'évangile en Lycaonie où saint Paul et saint Barnabé avaient déjà jeté les premières semences du christianisme. Enfin, il passa en Arménie et y trouva le martyr dans la ville d'Albanopolis, suivant les Grecs le 11 juin, suivant les Latins le 24 août. Son supplice (la légende veut qu'il fut écorché vif, puis crucifié) a souvent été représenté par les artistes, et Michel-Ange lui-même, dans son *Jugement dernier*, qui est peint sur les murs de la chapelle Sixtine, nous le montre tenant sa peau dans une main et l'instrument de son supplice dans l'autre. M-r.

BARTHÉLEMY (LA SAINT), voy. SAINT-BARTHÉLEMY.

BARTHÉLEMY (JEAN-JACQUES, abbé), naquit en 1716 à Cassis, en Provence, d'une famille respectable établie depuis long-temps à Aubagne, où elle jouissait d'une considération due à des vertus héréditaires.

« Dans ces parties méridionales de la France (dit Sainte-Croix dans son *éloge de Barthélemy*), où jadis florissaient des colonies grecques, naquit un homme qui devait un jour retracer à nos yeux le tableau fidèle et animé de l'histoire, des opinions, des mœurs, des sciences et arts de leur métropole. »

À l'âge de douze ans, Barthélemy entra au collège de l'Oratoire à Marseille. Il s'était destiné lui-même à l'état ecclésiastique; mais comme le célèbre Belzunce, évêque de Marseille, refusait d'y admettre ceux qui étudiaient à l'Oratoire, il fit ses cours de philosophie et de théologie chez les jésuites, après s'être fait cependant un plan d'études qui le rendait indifférent, comme il le dit lui-même, « aux hêtises et aux fureurs de ses nouveaux régens, » dont l'un prenait son bonnet à trois cornes pour donner l'idée d'un cube, et dont l'autre écumait et gesticulait en bornant sa théologie à prouver que les cinq propositions étaient dans Jansénius.

Barthélemy entra bientôt au séminaire dirigé par les Lazaristes; là, dans ses mo-

mens de loisir, il étudia les langues orientales; il finit son séminaire, et, quoique pénétré des sentimens de la religion, peut-être même, dit-il, parce qu'il en était pénétré, il n'eut pas la moindre idée d'entrer dans le ministère ecclésiastique. Il se contenta d'en garder l'habit, qui, comme on le sait, était à cette époque une sorte de passeport qui donnait l'entrée dans les plus hautes sociétés à ceux que leur rang ou leur fortune en éloignait naturellement. Barthélemy n'avait du penchant que pour l'étude, ni d'autre goût que celui des lettres. Retiré à Aubagne dans le sein de sa famille, sa vie s'y serait passée dans une tranquille obscurité, si le hasard n'avait favorisé son amour pour les sciences et n'avait déterminé la carrière dans laquelle il s'est illustré. Dans plusieurs voyages qu'il fit à Marseille, il rencontra M. de Cary, savant antiquaire, qui l'initia dans les secrets de la numismatique. Il puisa les premiers élémens de la science archéologique dans les manuscrits de Peiresc qui enrichissaient la bibliothèque du président de Mazanges à Aix. Il sentit bientôt que la province n'offrait ni ressources à son talent ni espoir à sa fortune: il vint à Paris, et fut reçu chez Gros de Boze, ancien secrétaire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et garde du cabinet des médailles. Ce savant sut tellement apprécier le jeune Barthélemy que, 18 mois après son arrivée dans la capitale, il le fit nommer son adjoint à la garde des médailles; Barthélemy n'avait alors que 30 ans.

Deux ans après, il fut élu à la place d'associé à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et en 1753 il succéda à de Boze comme garde du cabinet des médailles, après avoir été huit ans son adjoint.

Pour compléter ses études et mettre, pour ainsi dire, le sceau à ces connaissances pratiques qui sont indispensables dans la science des antiquités, Barthélemy sentit la nécessité de visiter l'Italie. Il partit muni d'une commission du roi et d'une gratification de 6,000 f. Benoît XIV le reçut avec cette affabilité, cette gaîté, cette bonhomie spirituelle qui le caractérisaient.

Ce fut dans ce voyage que Barthélemy

connut M. de Staflville, depuis duc de Choiseul, dont la protection influa si puissamment sur son existence entière.

Protégé par ce ministre, Barthélemy n'abusa jamais de sa position; il refusa presque autant de bienfaits qu'il fut obligé d'en recevoir. Sa conduite fut toujours noble et généreuse. Il ne voulut accepter la place de directeur du *Mercur* qu'on enlevait à Marmontel que pour lui en rendre le brevet; et pourtant sa démarche, mal interprétée, lui fit des ennemis, parmi lesquels d'Alembert se montra le plus acharné. On peut vanter sa modération et citer sa conduite délicate dans le combat de générosité qui s'éleva entre lui et le savant Le Beau, à l'occasion de la place de secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions.

Son existence fut active et laborieuse. On sait peu dans le monde combien le désir de s'instruire coûte de veilles et combien d'heures il fait dérober aux plaisirs et même au repos. Chaque jour Barthélemy se levait à 5 heures et travaillait jusqu'à 9, heures à laquelle il se rendait chez M. de Boze. Il y restait jusqu'à 2, et, après dîner, reprenait son travail jusqu'à 7 ou 8 heures.

L'histoire de Barthélemy est dans ses travaux, et cette histoire est intimement liée à celle du cabinet des médailles au milieu duquel il vécut près d'un demi-siècle. Il arrangea toutes les médailles transportées de Versailles à Paris, dans le cabinet où elles sont maintenant; les vérifia toutes sur les catalogues, inséra dans la suite les médailles du maréchal d'Estrées, celles de l'abbé de Rothelin, le cabinet de M. de Cary, celui de M. de Clèves, et enfin le superbe cabinet de M. Pellerin, et les pièces acquises de celui de M. d'Ennery. Les médailles antiques acquises par Barthélemy et classées par lui dans le cabinet des médailles, montèrent à 20,000 et égalèrent, autant pour la rareté que pour la quantité, celles qui depuis son établissement l'avaient placées au premier rang de tous les cabinets de l'Europe.

En 1789 Barthélemy succéda à Brézée dans l'Académie française, qui avait résolu de l'élire malgré sa modeste résistance.

Ce fut son dernier bonheur; il fut

bientôt battu par la tempête révolutionnaire, qui frappait un vieillard déjà accablé sous le poids des ans et des infirmités. Il fut dépouillé de tout ce qu'il possédait, chaque jour lui enleva un ami, et bientôt il subit lui-même l'honneur de l'incarcération. Il a, dans ses Mémoires, la délicatesse de ne pas nommer son dénonciateur. Il resta peu de temps en prison. Paré, ministre de l'intérieur, vint bientôt lui offrir la place de bibliothécaire, douce et honorable récompense de ses travaux; et cette démarche, qui contrastait bien vivement avec les mœurs du moment, honore le ministre qui la fit dans ces temps désastreux.

Barthélemy mourut au commencement de l'année 1793. Le cours de sa vie offre peu d'incidens; mais, dans la notice écrite par lui-même deux ans avant sa mort, il peint avec une rare candeur son caractère, son cœur, son ame tout entière. Cette notice est remplie de finesse et de grace; le style en est simple et pourtant entraînant. On ne peut conter plus agréablement, ni donner plus d'intérêt à une anecdote. Son récit de l'exercice littéraire du collège de l'Oratoire, sa conversation arabe avec un Juif, et surtout sa visite chez le prélat Baiardi, à Rome, sont de petits chefs-d'œuvre et des modèles de l'art de narrer.

Outre le *Voyage du jeune Anacharsis en Grèce* (1788), auquel Barthélemy a travaillé 30 ans et qui a fait sa réputation européenne, on a de Barthélemy des ouvrages moins connus du monde, mais qui sont du plus haut intérêt pour la science. Nous ne citerons que les principaux : leur nomenclature complète serait aussi longue que cet article. On en trouvera la plus grande partie dans les Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Les plus remarquables sont : *Réflexions sur l'alphabet et la langue de Palmyre*, Paris, 1754. *Explication de la mosaïque de Palestre*, Paris, 1760. *Dissertation sur une inscription grecque relative aux finances d'Athènes*, Paris, 1792. *Essai d'une paléographie numismatique. Caryte et Polydore*, roman, Paris, 1760.

Sainte-Croix a publié ses œuvres diverses en 1798. On y remarque la *Chanteloupée*, petit poème inspiré par le séjour

de l'auteur à la campagne du duc de Choiseul; mais ce qu'il y a de remarquable dans ce recueil, ce sont les excellentes notes relatives au cabinet des médailles, à la manière de l'administrer, aux connaissances préliminaires et pratiques nécessaires pour l'étude de la numismatique, et aux qualités que l'on doit exiger des personnes qui sont chargées de ce dépôt si riche et si intéressant pour l'art et pour la science. Les *Oeuvres* de l'abbé Barthélemy ont été publiées, avec une notice de M. Villenave, à Paris, 1821, 4 vol. in-8°. C'est la seule édition complète. D. M.

BARTHÉLEMY (FRANÇOIS, marquis DE), pair de France, naquit à Aubagne (Bouches-du-Rhône), vers 1750, et il est mort à Paris, en 1830, âgé de 83 ans. Il fut élevé par son oncle, l'abbé Barthélemy, qui le fit admettre très jeune encore dans les bureaux des affaires étrangères, sous M. de Choiseul, dont le célèbre écrivain était l'ami. Le jeune Barthélemy accompagna le baron de Breteuil dans sa mission en Suisse et en Suède; puis il fut envoyé en Angleterre où il résida jusqu'à la fin de 1793, d'abord comme secrétaire de légation et ensuite avec le titre de chargé d'affaires. Ministre plénipotentiaire en Suisse, dans les années 1792 et 1793, tout en servant activement les intérêts de la France, il se montra généreux envers les réfugiés français et ferma les yeux sur la présence de plusieurs d'entre eux. Les talens de Barthélemy le faisaient rechercher par les hommes influens de cette époque; il est juste de dire qu'ils furent utiles à la cause nationale. Il négocia successivement la paix de Bâle (*voy.*) avec la Prusse, avec l'Espagne et avec l'électeur de Hesse.

Cette suite de services avait porté l'attention publique sur Barthélemy; en 1797 il fut élu, par les deux conseils législatifs, membre du Directoire. Cette élection n'ayant réussi que par l'influence du parti *cléricien*, il lui fallut partager, au 18 fructidor, le sort de ce parti. Arrêté, emprisonné, envoyé avec Pichegru et Ramel à la Guiane et à Sinamary, il s'évada de ce dernier lieu, gagna les États-Unis, et, après y avoir fait un

court séjour, passa en Angleterre. Le Directoire ne manqua pas de le faire porter sur la liste des émigrés.

Mais, après le 18 brumaire, le premier consul rappela ce diplomate, le fit entrer au sénat le 13 février 1800, et lui conféra le titre de commandant de la Légion d'honneur, de vice-président du sénat, et de comte de l'empire. Sincèrement dévoué au grand homme, Barthélemy paya par des services actifs, dans les commissions, la faveur signalée qu'il lui marquait, et le 15 août 1802, il parut devant Bonaparte comme président de la députation du sénat qui lui offrit le consulat à vie; c'était le vœu de la France qui ne s'était jamais vu si bien gouvernée.

Dans les années suivantes, Barthélemy ne se montra pas moins dévoué; mais sa conduite en 1814, lors de la chute de l'empire, a été l'objet de censures très sévères. Dès les premiers jours d'avril 1814, on le vit briguer, malgré ses antécédens, la présidence de la commission du sénat où fut prononcée la déchéance de Napoléon et des siens.

Le 21 mai, Barthélemy fut nommé par Louis XVIII membre de la commission chargée de rédiger la charte accordée aux besoins de l'époque. Le 4 juin, il fut appelé à la chambre des pairs, et le 4 janvier 1815, il reçut le cordon de grand-officier de la Légion d'honneur. Ce fut un bonheur pour l'ancien vice-président du sénat que Napoléon n'ait pas voulu le comprendre dans la chambre des pairs formée dans les Cent-Jours; l'exclusion que l'empereur prononça contre Barthélemy lui permit de reprendre sa place à la première chambre des pairs, dès le mois de juillet suivant. Il fut nommé alors ministre d'état et créé marquis. Pendant 5 ans, Barthélemy appuya d'un vote silencieux le gouvernement; mais au mois de février 1819, il se sépara du système politique suivi par le ministère Decazes, rompit le silence et fit à la chambre des pairs une des motions qui ont le plus agité la France pendant la Restauration. L'objet de cette motion était de supplier le roi de changer la loi des élections, jugée alors trop démocratique par la cour. Barthélemy

soutenait qu'en réunissant le droit de patente à la contribution foncière, dans le but d'admettre, à un plus haut degré, au partage des droits politiques l'industrie et le commerce, on donnait une latitude funeste au droit d'élection. Heureusement cette proposition fut repoussée; elle n'en fut pas moins reproduite dans la session suivante (1819 à 1820), par le gouvernement qui l'avait combattue l'année précédente. F. F.

BARTHEZ (PAUL-JOSEPH), né à Montpellier en 1734, fit ses études élémentaires à Narbonne, puis à Toulouse, étudia la médecine à Montpellier, et y prit le grade de docteur en 1753. Doué d'une haute portée intellectuelle, plein d'érudition, connaissant sept ou huit langues, Barthez est sans contredit un des hommes qui jetèrent le plus vif éclat sur l'école de Montpellier. Recommandé par son mérite auprès des premiers savans de son temps, ceux-ci s'empressèrent de se l'associer comme collaborateur au *Journal des savans* et à l'*Encyclopédie*. Jusque là Barthez n'était encore guère connu que des hommes, toujours peu nombreux, auxquels il est donné de deviner en quelque sorte le génie. Cependant une chaire vint à être mise au concours à l'université de Montpellier, et le jeune docteur fut nommé professeur en 1759. La brillante élocution dont il était doué, les vastes connaissances qu'il avait acquises, et surtout cette puissance de généralisation qu'il possédait au plus haut degré, et qui séduit si aisément les jeunes imaginations, concoururent ensemble à attirer à ses leçons un grand nombre d'élèves. Les hypothèses, on pourrait presque dire les rêveries, de Stahl et de Vanbelmont, créant un véritable chaos dans lequel les vérités rigoureusement démontrées se trouvaient comme perdues, la plupart des médecins ne voyaient alors dans l'organisation que des phénomènes entièrement et exclusivement soumis à l'empire des lois physiques. Barthez parut : il remania toute la science physiologique, et reconnut dans l'économie un principe distinct de la matière, qui se la subordonne en l'animant, et qu'il appela principe vital. Malheureusement Barthez ne s'en tint point à cette donnée si juste

de l'observation : il érigea en forces secondaires tous les phénomènes qu'il ne pouvait rattacher immédiatement à sa première conception. Le premier ouvrage dans lequel cet écrivain mit sa doctrine en lumière parut en 1778, sous le titre de *Nouveaux élémens de la science de l'homme*. Forcé, à l'époque de la révolution, de quitter Paris, où sa réputation l'avait fait appeler comme médecin du roi, avec le titre de conseiller d'état, il se retira à Carcassonne où il mit au jour un nouvel ouvrage, *Nouvelle mécanique de l'homme et des animaux*. Plus tard il fit paraître son *Traité des maladies gouteuses*. Il a, de plus, laissé plusieurs mémoires remarquables et des consultations de médecine, qu'on ne lit pas sans fruit. Le vice qui entache tous les ouvrages de Barthez jusqu'à sa *Mécanique des mouvemens*, qui par sa nature semble tant s'en éloigner, résulte d'une trop grande facilité à généraliser, qui le porte à conclure d'un trop petit nombre de faits : l'esprit se perd dans toutes ces abstractions dont la plupart manquent de base légitime, de faits qui les appuient. Barthez mourut à Paris en 1806. S-N.

BARTHOLE, juriconsulte. Le nom de Cujas et celui de Barthele sont souvent cités ensemble; mais l'on ne saurait donner une raison satisfaisante de ce rapprochement. Ils n'appartiennent point à la même école; ils ont vécu à des époques différentes, l'un en France, l'autre en Italie; et leurs travaux ont des caractères bien distincts.

Barthole naquit en 1312, dans une ville de l'Ombrie, nommée Sasso-Ferrato; son père se nommait François Bonnacurse; dans un endroit de ses écrits, il dit qu'il apprit à lire de Pierre Minorita qui s'était dévoué à l'instruction des enfans trouvés, d'où l'on avait conclu à tort qu'il était bâtard.

Il étudia sous Cino Butrigare et Reiner; quelque temps juge à Todi et à Pise, il se consacra à l'enseignement du droit, d'abord à Pise, puis à Pérouse. Ses succès le rendirent le personnage le plus recommandable de la ville, qui, dans une occasion importante, l'envoya comme député à l'empereur Charles IV.

Le savant juriconsulte se montra habile diplomate : il obtint pour ceux qui l'envoyaient ce qu'ils demandaient, et pour lui de grandes faveurs; notamment des armoiries qui représentaient, dans un champ d'or, un lion de trémie à double queue. On a prétendu que ce dernier présent fut le prix des secours qu'il donna à l'empereur dans la rédaction de la *Bulle d'or*.

Il a laissé des ouvrages qui ne sont plus consultés que par un petit nombre d'érudits. La sagacité la plus fine s'y trouve jointe à l'érudition la plus complète, et quelquefois aussi à une naïveté qui nous paraît aujourd'hui singulière. Par exemple, pour bien faire comprendre la marche d'une procédure, il avait composé un livre intitulé : *Procès de Satan contre la Vierge, devant le tribunal de Jésus* (*Processus Satanas contra Virginem, coram judice Jesu*). Le diable réclame le genre humain comme sa propriété, invoquant sa longue possession; la vierge Marie lui répond qu'il a possédé de mauvaise foi, etc.; au surplus chacun doit être bien aise d'apprendre que la Vierge a gagné son procès. Barthole a écrit sur toutes les parties du droit; il savait Hébreu, la théologie, la géométrie; et toutes les sciences en honneur de son temps. On raconte qu'il avait tant de passion pour l'étude qu'il pesait ses alimens, afin, disent les auteurs qui l'ont suivi, d'entretenir l'équilibre et la vigueur de son ame. Les savans de notre siècle ont plus de confiance dans leur ame et dans leur estomac. Barthole mourut en 1366, âgé de 42 ans, laissant six enfans et une médiocre fortune. Pasquier lui reproche de la prolixité. *Barthole et ses contemporains*, dit-il, *se débordèrent en torrent, en l'application du droit*; mais Dumoulin l'appelle le premier et le *corryphée des interprètes en droit*, et Dumoulin s'y connaissait. J. B. D.

BARTOLI (SANTO), voy. PÉRUGIN.

BARTOLOZZI (FRANÇOIS), dessinateur et graveur dans tous les genres, né à Florence en 1730 et mort à Lisbonne en 1813, élève de H. Ferretti de Florence pour le dessin, et de J. Wagner de Venise pour la gravure, fut un homme véritablement extraordinaire par la

variété et la force de son talent. Tour à tour graveur à l'eau forte, au burin, au pointillé, peintre en miniature, au pastel, il excella dans chacun de ces genres. Tous ses ouvrages décèlent l'homme inventif, l'homme de génie, l'homme de goût; ses travaux sont innombrables. Son œuvre a été vendue jusqu'à 1,000 livres sterling en Angleterre, à l'époque où sa réputation éclipsait celle de tous ses rivaux. Aujourd'hui que l'enthousiasme est passé, que le genre du pointillé, dans lequel il a excellé, est apprécié à sa juste valeur, l'on ne recherche plus que ceux de ses ouvrages qui sont placés hors de ligne par l'excellence de leur exécution. Ils sont trop nombreux pour pouvoir être cités ici. Hubert, dans son Manuel d'un amateur de l'art, en compte plus de 200 qu'il a tirés du *Dictionnaire des artistes* de Heineken. De 1764 à 1806 Bartolozzi paraît n'avoir exercé la gravure qu'en Angleterre. Sa suite de portraits des personnages illustres du temps d'Henri VIII, gravés et imprimés en couleur d'après Holbein, sera recherchée dans tous les temps, ainsi que ses eaux fortes d'après les dessins des Carrache et du Guerchin, qui sont dans le cabinet du roi d'Angleterre. L. C. S.

BARUCH, fils de Néria, était de la tribu de Juda; il s'attacha à la personne du prophète Jérémie à qui il servit de secrétaire et qu'il ne quitta qu'après sa mort. Ce fut Baruch qui, sous sa dictée, écrivit ses prophéties. Joakim, roi de Juda, eut connaissance de cette collection de prophéties: il en fit faire la lecture devant lui, et, après en avoir entendu quelques passages, il prit le livre, le coupa avec le canif du secrétaire et le brûla tout entier dans un brasier qui était devant lui. En même temps il ordonna d'arrêter Baruch et Jérémie; mais on ne les trouva pas. Jérémie fit de nouveau écrire ses inspirations par Baruch, et il ajouta de nouvelles prophéties aux anciennes. La quatrième année de Sédécias, Baruch alla à Babylone pour y porter une lettre de Jérémie dans laquelle le prophète prédisait les malheurs qui devaient arriver à cette ville. Jérémie étant mort en Égypte, Baruch se retira à Babylone où il acheva ses jours.

Le livre qui porte le nom de Baruch n'existe qu'en grec et n'est pas canonique pour les Israélites; outre la version des Septante, il existe de Baruch des versions en syriaque et en arabe. Le livre de Baruch ne porte point en lui les caractères de l'authenticité. S. C.

BARYE (ANTOINE-LOUIS), sculpteur français, né en 1796. Après avoir obtenu en 1819, au concours, un prix d'encouragement pour la gravure en médaille, et en 1820 le second grand prix de sculpture, M. Barye met aujourd'hui en action, avec un rare bonheur, des animaux que jusqu'alors le statuaire n'avait traités qu'accessoirement, ou seulement d'une manière monumentale, c'est-à-dire dans des situations calmes au physique, comme au moral. Pour tout homme qui a vu avec quelle vérité, quelle énergie de mouvement et d'expression, quelle exactitude de nature, de mœurs, de sentiment, M. Barye a représenté ce *lion saisi d'effroi à la vue d'un serpent*, cet autre *lion terrassant un cheval*, ce *cerf blessé disputant aux chiens un reste de vie*, et cette *petite gazelle qui vient de rendre le dernier soupir*, tant admirée aux dernières expositions du Louvre, il sera reconnu qu'aucun sculpteur, jusqu'à ce jour, n'a été doué à un plus haut degré que M. Barye du talent d'observation et du génie qui sait mettre à exécution, et avec tout le feu de la conception, les pensées les plus laborieusement méditées. L. C. S.

BARYTE, oxide métallique qui compte au nombre des alcalis. Son nom vient d'un mot grec qui signifie pesant et indique une de ses propriétés. Dans les anciens ouvrages, on le trouve désigné sous celui de *terre pesante* et de *barote*.

Les mineurs appellent *baryte* ou *spath pesant* la combinaison de cette base avec l'acide sulfurique, qui sert souvent de gangue aux minerais métallifères et surtout à ceux de plomb sulfuré et d'antimoine sulfuré.

Les premiers chimistes qui ont examiné la baryte l'ont confondue avec la chaux; Gahn et Scheele apprirent à la distinguer, et ses propriétés ont été bien connues long-temps avant que l'on ait eu des données certaines sur sa

composition. De même que tous les autres alcalis, on la considérait encore comme un corps simple, lorsqu'en 1808 Davy prouva qu'elle est composée d'oxygène et d'un métal qui a été appelé *barium*. Le nom de *protoxide de barium* dut alors remplacer la première dénomination.

La baryte n'existe pas dans la nature à l'état libre. On la trouve toujours combinée avec l'acide sulfurique ou avec l'acide carbonique. Pour l'obtenir pure on a ordinairement recours au sulfate. On le réduit en poudre fine, on le mêle avec du charbon, et on expose le creuset dans lequel on renferme le mélange à une température très élevée. Le charbon s'empare de l'oxygène de l'acide sulfurique et de la baryte; de là résulte de l'oxide de carbone qui se dégage, tandis que le soufre reste combiné au barium.

Le sulfure ainsi obtenu est dissous dans l'eau; mais la solution est troublée par l'excès de charbon et le sulfate non altéré. On y verse de l'acide nitrique; on filtre la liqueur pour séparer les matières insolubles, et, en l'évaporant, on obtient des cristaux de nitrate de baryte. Ce sel, calciné dans une cornue en porcelaine ou dans un creuset d'argent, jusqu'à ce qu'il ne s'échappe plus aucun gaz, perd tout l'acide nitrique qu'il contenait, et la baryte reste pure, sous forme de masse poreuse d'une couleur grisâtre. Dans cet état on lui donne souvent l'épithète de *caustique*. Elle verdit le sirop de violettes, rougit la teinture de curcuma. Exposée à l'action de l'air, elle en attire l'humidité, se combine avec l'acide carbonique qui y est répandu, et devient alors plus blanche. Si l'on fait passer un courant d'oxygène dans un tube rempli de fragmens de baryte et entouré de charbons ardents, elle devient incandescente, le gaz est absorbé; le résultat de l'opération est du *deutoxide de barium*, qui sert à préparer l'eau oxigénée.

L'eau versée en petite quantité sur cet oxide donne lieu à une vive incandescence, et se combine avec lui avec une telle force que la chaleur la plus forte ne peut la dégager. Si on ajoute assez de liquide bouillant pour le dissoudre, on voit, par le refroidissement, se déposer des

cristaux qui se présentent sous forme de prismes hexagones terminés à chaque extrémité par des pyramides tétraédres, et qui sont formés de baryte et d'eau.

La solution au contact de l'air se couvre promptement d'une pellicule, qui n'est autre chose que du carbonate de baryte. C'est un réactif souvent employé pour reconnaître la présence de l'acide sulfurique, qui forme avec elle un précipité blanc, pesant, insoluble dans l'acide nitrique. Il est presque inutile de dire que le même caractère sert à reconnaître la baryte. Il pourrait, il est vrai, la faire confondre avec la strontiane; mais les sels de ce dernier oxide colorent la flamme de l'alcool en rouge, tandis que ceux du corps qui nous occupe lui communiquent une teinte livide.

La baryte et ses sels solubles sont très vénéneux; cependant on a employé l'hydrochlorate dans le traitement des maladies scrofuleuses; et, quoique l'usage de ce médicament énergique n'ait pas été sans succès, il a été à peu près abandonné.

En attendant l'arrivée d'un médecin, on peut administrer aux malades empoisonnés par cette substance une limonade faite avec quelques gouttes d'acide sulfurique, ou bien une solution de sulfate de magnésie; l'usage des boissons adoucissantes et mucilagineuses est également indiqué dans cette circonstance. H. A.

BARYTON, voix d'homme qui tient le milieu entre le ténor et la basse. *Voy.* l'article *Voix*.

BARYTON (*viola di Bordone*), instrument de musique à cordes et à archet, dont l'usage s'est perdu depuis peu. Il ressemblait à la *viola di gamba* (*voy.* ce mot), mais avait cela de particulier que des cordes métalliques (au nombre de 16) se pinciaient à vide avec le pouce de la main gauche, tandis que les cordes à boyau (au nombre de 7) se jouaient de la manière ordinaire avec l'archet. On ne connaît pas le nom de l'inventeur; mais c'est vers l'an 1700 que cet instrument a été produit. Il était très difficile à jouer et c'est peut-être ce qui l'a empêché de se répandre dans les orchestres. Resté entre les mains d'un petit nombre d'artistes, il fut poussé au plus haut de-

gré de perfection par deux virtuoses allemands, Charles Franz et Antoine Lidl. Ce dernier perfectionna le mécanisme de l'instrument et porta le nombre des cordes métalliques jusqu'à 27. Rien n'égalait son habileté; il charmaient son auditoire par des effets extraordinaires. Le prince Esterhazy aimait beaucoup le harryton, ce qui engagea le célèbre Haydn, directeur de sa chapelle, à composer jusqu'à 163 morceaux pour cet instrument.

G. E. A.

BAS (FABRICANT DE). C'est celui qui, en employant une machine fort ingénieuse, appelée *métier à bas*, fabrique non-seulement des bas, mais encore toutes sortes de tricots à mailles fixes, à jour, à côtes, sans coutures, sans envers, au moyen desquels tricots on confectionne des bonnets, diverses espèces de tapisseries, etc. Qu'on se figure un bâtis en bois, formé de quatre montans et de plusieurs traverses sur lesquelles sont fixés des patins à charnières. A ces patins aboutit un système de bielles, combinées de telle sorte que tout le système peut se mouvoir dans le sens horizontal en arrière, en avant, et dans le sens vertical. Ce sont les mains et les pieds de l'ouvrier qui servent de moteur.

L'histoire du *métier à bas* est, comme celle de la plupart des machines, fort obscure; on n'a cependant pas besoin de remonter jusqu'aux siècles antiques pour en trouver les premiers élémens, car les peintures et les bas-reliefs des anciens nous démontrent suffisamment que les peuples de l'antiquité ne portaient point de bas. Les Grecs et les Romains habitaient des pays chauds, et ce vêtement leur était inutile. Quant aux Gaulois, aux Germains, ils étaient trop endurcis contre les rigueurs des saisons pour en avoir besoin. Avant l'invention du métier à faire des bas, on en tricotait, et ceux-là se fermaient. On croit qu'il faut reporter l'origine de ce premier art au règne de François I^{er}; le *métier* n'aurait paru que sous le règne de Louis XIV; mais ce ne sont que des conjectures, et les renseignemens positifs ne datent que de l'année 1656, époque où le Français Jean Hindres importa d'Angleterre le métier à faire des bas. Il a depuis été considé-

ablement perfectionné par les Français et les Anglais. C'est ainsi que, dès 1796, M. Decroix (Pierre) a fait des bas qu'on peut couper à la pièce; que M. Jean-deau, en 1803, a construit des métiers plus légers et moins coûteux; qu'en 1806 M. Dantry a réuni dans son modèle de grands moyens pour soulager les ouvriers; qu'en 1807 M. Chevrier, à l'imitation des Anglais, l'a appliqué à faire des bas à mailles fixes; qu'en 1827 M. Favreau en a même exposé un d'une construction tout-à-fait nouvelle, mais destiné plus spécialement à la fabrication des tricots. Il suffisait d'une manivelle pour lui donner un mouvement de rotation et pour que le fil fût immédiatement placé sur les aiguilles. Il fonctionnait si rapidement qu'il donnait par minute dix rangées de mailles, sur une longueur de trois pieds. L'art de fabriquer les bas est tellement perfectionné que ses produits sont, principalement en France et en Angleterre, l'objet d'un commerce très étendu; et ils sont si parfaits qu'on a vu, dans une des dernières expositions, des bas de fil estimés 200 fr. et des bas de coton ouvragés à 48 fr. la paire.

V. DE M.-N.

BASALTE. Ceux qui s'occupent de géognosie et de géologie s'accordent généralement à comprendre, sous le nom de *basalte*, des roches plus ou moins compactes, noires ou grises, quelquefois bleuâtres, verdâtres ou rougeâtres, à cassure terreuse et à texture compacte ou celluleuse, qui sont fusibles en émail noir, et qui ont pour base une substance minérale appelée *feldspath* (voy. ce mot).

L'analyse chimique donne pour principes constituans du *basalte* 50 ou 60 pour 100 de silice, 10 à 15 d'alumine, 20 à 25 d'oxide de fer, enfin quelques parties de chaux, de soude ou de potasse, etc.

De longues discussions ont divisé, dans le siècle dernier, les savans, principalement ceux d'Allemagne et de France, sur l'origine du *basalte*: les uns n'y voyaient qu'un produit de l'eau, qu'un sédiment primitif; les autres qu'un produit du feu. L'Angleterre, la France, l'Allemagne et l'Italie, se divisaient en

deux camps : les neptunistes et les vulcanistes. Aujourd'hui personne ne conteste au basalte son origine ignée. Cette roche n'est, à proprement parler, qu'une lave plus ou moins compacte, plus ou moins celluleuse, et d'une apparence plus ou moins homogène.

Malgré son homogénéité apparente, le basalte, examiné au microscope, laisse voir dans sa pâte des cristaux de pyroxène, d'amphibole, de feldspath, quelquefois de fer titané, et plus ordinairement de péridot-olivine, substance qui ne se trouve dans aucune roche non volcanique.

Quelque compacts qu'ils soient, les basaltes finissent toujours par éprouver une altération plus ou moins sensible lorsqu'ils sont exposés à l'action de l'atmosphère. Il arrive quelquefois qu'en se décomposant les mêmes basaltes prennent l'apparence de variétés nouvelles; souvent même ils se recouvrent d'une croûte argileuse; souvent aussi leur décomposition montre, en quelque sorte, à nu leur structure. Si elle est grenue, ils se divisent en grains inégaux qui varient depuis la grosseur d'un pois jusqu'à celle du poing; si elle est stratifiée, ils se divisent en feuilletés; enfin si le basalte au moment de sa fusion a coulé en masses arrondies, il se découpe en lames plus ou moins épaisses qui indiquent sa disposition en couches concentriques.

Le fer contenu dans les basaltes leur donne la propriété d'agir plus ou moins fortement sur l'aiguille aimantée; c'est aussi à la présence du fer qu'ils doivent celle de répandre une odeur argileuse lorsqu'on les humecte par le contact de l'haléine. Ils rendent un bruit sonore par le choc d'un corps dur; on les casse difficilement. Lorsqu'ils ne sont pas dans un état de décomposition, ils donnent des étincelles sous le choc du briquet.

Le basalte constitue des masses à la manière des laves; mais il affecte aussi plusieurs formes qui lui sont particulières : on le rencontre en tables qui se divisent en feuilletés comme l'ardoise, en boules de diverses dimensions et quelquefois de plusieurs mètres de diamètre; mais la forme qu'il offre dans un grand nombre de localités, et qui est tout-à-fait

caractéristique, est la forme prismatique. Ses prismes ont ordinairement quatre, cinq, six, sept et huit pans; les plus rares sont ceux à cinq et à neuf faces. On en voit aussi qui ont cinq pans sur une partie de leur longueur, et trois sur l'autre. Ces prismes varient dans leurs dimensions : on en connaît qui ont environ 20 et même 30 mètres de hauteur. Leurs groupes forment de loin l'effet de gigantesques jeux d'orgue. Ils ne sont jamais d'un seul jet : chacun d'eux se compose d'une réunion de tronçons semblables à des fûts de colonnes placés bout à bout, les uns sur les autres; assez généralement ces fûts sont concaves à une extrémité et bombés à l'autre, de manière qu'ils s'emboîtent parfaitement.

Les prismes basaltiques affectent des positions très variées; tantôt ils sont placés obliquement ou horizontalement, quelquefois ils se rassemblent en formant des rayons divergens. Disposés perpendiculairement, ils présentent l'apparence d'un plancher composé de pierres pentagones ou hexagones; les contrées volcaniques offrent plusieurs exemples de cette disposition, et l'homme étant porté à attribuer à des êtres surnaturels les grands effets de la nature, on a appelé presque partout ces assemblages de basaltes *pavés* ou *chaussée des géans*. On en connaît un bel exemple en France, près du bourg de Vals, à 1 ou 2 lieues de Privas, dans le département de l'Ardeche; mais la plus remarquable chaussée de ce genre est celle qui se voit près du cap Fairhead dans le comté d'Antrim en Irlande; ses prismes ont environ 45 pieds d'élévation.

Si quelquefois les basaltes prismatiques étonnent par la grande dimension de leurs diamètres, on en voit aussi de remarquables par leur petitesse : c'est ainsi qu'en Auvergne, contrée si riche en basaltes, la roche de Murat attire les regards des curieux; elle est composée de colonnes qui, par leur élégance et leur légèreté, rappellent en quelque sorte l'architecture gothique. Sur un diamètre de 3 à 6 pouces, elles s'élèvent à 45 pieds de hauteur.

Il arrive aussi que le basalte se dispose en murailles saillantes composées

de prismes couchés, comme les bûches d'un chantier de bois à brûler. Le monument le plus remarquable dans ce genre est le cirque naturel de l'île de Mull, l'une des Hébrides, près de la côte occidentale de l'Écosse. Un grand mur de basalte formé une partie de l'enceinte; le reste est composé d'un autre mur formé de prismes placés horizontalement les uns sur les autres. L'étendue de ce mur est de 89 pieds, et son épaisseur de 7 pieds 8 pouces; sa hauteur est de 21 à 26 pieds. Les prismes qui le composent sont tous de la même longueur; son élévation est de 26 pieds 10 pouces. Le grand diamètre de ce cirque, qui est un peu elliptique, est de 76 pieds 8 pouces. Il est placé sur un massif de laves exhaussé de 40 pieds au-dessus du niveau des moyennes marées.

Mais le monument basaltique le plus célèbre est la grotte de Fingal, qui occupe l'île de Staffa, au nord de l'Écosse. Son ouverture a 35 pieds de large, sa hauteur 56, et sa profondeur 140. Sa façade est formée de colonnes régulières qui s'élèvent verticalement du sein de la mer à la hauteur de 45 pieds, et d'une espèce de fronton composé de deux demi-couches inégales. Le massif qui forme la voûte a 20 pieds dans sa plus petite épaisseur; c'est un amas de petits prismes dirigés dans tous les sens, et cimentés, dans leur partie inférieure, par du carbonate de chaux dont les infiltrations, agréablement nuancées de blanc et de jaunâtre, décorent la partie intérieure de la voûte.

Ces monuments basaltiques, et en général tous les basaltes prismatiques, ont été formés par suite d'un retrait que la matière en fusion a éprouvé en se refroidissant. Mais il est probable que ce retrait ne s'est opéré que par suite d'un refroidissement lent; ce qui semble le prouver, c'est que dans les coulées de laves basaltiques le basalte affecte la division prismatique plutôt vers l'extrémité que vers le commencement de la coulée. C'est qu'en effet loin de son issue il doit s'être plus promptement solidifié que près du foyer volcanique.

On a prétendu que le retrait avait dû s'opérer par le contact subit de la lave avec

l'eau; mais cette opinion n'a besoin pour être réfutée que de quelques exemples. Les laves de l'île d'œchia ont évidemment coulé dans la mer, et cependant elles n'offrent aucune tendance à la division prismatique; plusieurs éruptions du Vésuve ont produit des coulées qui se sont étendues jusque dans la mer et qui n'ont cependant point formé de prismes.

Nous venons de voir que le basalte n'est qu'une lave felspathique; nous devons ajouter que c'est une roche volcanique artienne, qu'on en observe près des anciens volcans, et que les cratères aujourd'hui en ignition n'en rejettent plus. Mais dans beaucoup de localités où on remarque des coulées basaltiques on ne voit point le traître d'où ces coulées sont sorties. C'est qu'en effet les basaltes ne se sont pas toujours épanchés sur le sol à l'aide de cratères. Dans beaucoup de circonstances, des fissures qui se sont ouvertes dans l'épaisseur de l'écorce du globe ont permis aux laves basaltiques de remonter jusqu'à la surface de la terre et de se répandre sur le sol à une distance plus ou moins considérable. J. H. r.

BASANE, peau de bœuf, de monton ou de brebis, que l'on a passée au tan ou au redoul; sorte de plante que les tanniers emploient pour donner la première préparation à ces peaux. La basane a différents usages, selon les divers apprêts qu'elle reçoit. On en fait des ouvertures de livres, des portefeuilles; on en couvre des chaises, des banquettes, des fauteuils, etc.; et on en fait aussi des tapisseries de cuir doré. Il y a plusieurs sortes de basanes: les basanes tannées ou de couche; les basanes coudrées; les basanes chipées; les basanes passées au mercure; et les basanes aludes. Les basanes tannées ou de couche sont celles qui ont été étendues de plat dans la fosse; pour y être tannées à la façon des peaux de veaux, mais qu'on n'y a pas laissées si long-temps; elles servent à faire des tapisseries de cuir doré. Les basanes coudrées sont celles qui, après avoir été dépotillées de leur laine dans le plein, par le moyen de la chaux, ont été rougies dans l'eau chaude avec le tan. Elles servent aux mêmes usages que les basanes

tannées. Les basanes chipées sont celles auxquelles on a donné un apprêt particulier, qu'on appelle *chipage*. Les basanes passées au merquis sont celles qui, au lieu d'être passées au tan, l'ont été au redoul. Enfin les basanes aludes sont celles qu'on teint ordinairement en jaune, en vert ou en violet, et qui sont très velues d'un seul côté. Elles sont nommées *alules* parce qu'on se sert d'alun dans les différens apprêts auxquels elles sont soumises. Cette espèce n'est employée ordinairement qu'à couvrir les livres et des portefeuilles. F. R.-D.

BASBORD, voy. **BABORD**.

BAS-BRETON, voy. **BRETON**.

BASCHKIRS, ou plutôt *Baschkourtes*, de *courte*, abeille, gens qui élèvent des abeilles. Ce peuple, d'origine tatare, c'est-à-dire turque, errait autrefois au-delà de l'Oural; aujourd'hui il est établi en-deçà de ces montagnes, là où elles prennent d'eux le nom d'*Oural baschkirien*, entre les fleuves Kama, Belaïa, Oural et le Volga, au nombre d'environ 27,000 familles, dont 12,000 appartiennent au gouvernement russe de Perm et les autres à celui d'Orenbourg. Ils prétendent être issus des Nogais; mais leurs figures plus aplaties et leurs petits yeux trahissent un mélange avec des peuples d'une autre race et surtout avec celle des Mongols. On croit aussi qu'ils étaient mêlés avec les Boulgars (voy.) sur le territoire desquels ils ont long-temps demeuré.

Après la prise de Kasan par Iván IV Vassiliévitch, les Baschkirs se placèrent sous l'autorité du tsar moscovite; et pour les défendre contre les Kirghises qui ne cessaient de les harceler, les Russes bâtirent la ville d'OUfa. Leur reconnaissance n'alla pas jusqu'à devenir des sujets fidèles et dociles; au contraire, à plusieurs reprises des révoltes éclatèrent parmi eux, et à chaque fois ils ravagèrent de la manière la plus horrible les terres de leurs voisins. Ramenés à l'obéissance par la force des armes, ils perdirent leurs khans, leur noblesse et leur constitution primitive; depuis la révolte de 1735 à 1741, ils sont organisés à la manière des Cosaques, milices dont ils embrassèrent encore le parti en 1774, lors

de la rébellion de Pougatchef. Peu à peu la douceur du gouvernement russe à leur égard les désarma, et aujourd'hui, libres de toute autre redevance, ils font sans résistance le service de la garde des frontières, ainsi que les Cosaques.

Jadis ils étaient tous nomades; mais depuis quelque temps on en trouve aussi de sédentaires. Ceux-ci s'adonnent à l'agriculture, tous les autres sont pasteurs, se livrent à la pêche et à la chasse, et élèvent des abeilles. On trouve des Baschkirs possédant jusqu'à 2,000 chevaux, et il est rare d'en rencontrer qui n'en aient au moins 30 ou 40. Les riches ont 500 ruches et au-delà; les pauvres en ont au moins 4.

Les habitations des Baschkirs, quoique humbles et peu commodes, occupent beaucoup d'espace; chaque chef de famille réunit un certain nombre de *yourtes* ou cabanes dans un enclos séparé. Leurs villages d'hiver, comme ceux d'été, ne renferment qu'une faible population et annoncent plutôt la pauvreté que l'aisance; les églises ne sont guère moins misérables que les maisons.

Le baschkir, de taille moyenne, large, nerveux et charnu, est belliqueux de sa nature, hardi, adonné au brigandage et sans culture. Ses armes sont les flèches, la lance et l'arc, auxquels viennent maintenant se joindre les armes à feu. Il parle une langue assez semblable à celle des Tatars de Kasan, et lorsqu'il écrit il se sert des caractères arabes. L'homme ne daigne pas s'occuper des soins du ménage; il se livre à l'indolence pendant que la femme travaille. Quoique mahométans, à peu d'exceptions près, ils connaissent fort peu la loi du prophète et ne pratiquent pas plus l'abstinence du vin que les ablutions qui leur sont prescrites et qui remédieraient à la malpropreté qu'on leur reproche. Avec cela ils sont superstitieux et attribuent un grand pouvoir à leurs magiciens. Quant à leurs vertus, on cite leur courage, leur hospitalité et leur bienfaisance, surtout à l'égard de leurs co-religionnaires.

Leur territoire est divisé en 26 volostes ou districts, gouvernés par des anciens dont chacun est assisté d'un écrivain. Leurs mollabs, après avoir étudié à

Kasan, sont confirmés par le musti d'Oufa. J. H. S.

BASCULE. On désigne par ce mot tout système de corps suspendu sur un point, mobile ou non, et autour duquel il oscille, jusqu'à ce qu'il se trouve en équilibre. Il n'est personne qui ne connaisse le *jeu de bascule*, et nous en avons donné la description à l'article *ba-lançoire*.

Si les deux bras de la bascule, étant égaux en poids, sont inégaux en longueur, la personne la moins lourde se placera sur le plus long, afin que, pesant à l'extrémité d'un plus grand levier (*voy.*), elle agisse plus puissamment.

Le fléau d'une *balance* est une véritable bascule dont la plupart du temps les deux bras sont égaux. On construit sur le même système des machines hydrauliques de la plus grande simplicité, et dont le mécanisme repose toujours sur l'inégalité des bras de la bascule; de sorte qu'une petite puissance étant placée à l'extrémité d'un assez long levier, peut mouvoir un corps assez pesant. Dans la bascule hydraulique, ce sont deux seaux d'inégale capacité et placés aux extrémités d'une bascule dont les deux bras sont d'inégales longueurs, et qui s'emplissent et se vident alternativement, de sorte que leur poids changeant sans cesse, ils entretiennent dans la bascule un mouvement continu. D'après ce qui précède il est inutile de dire que le seau le plus léger serait placé à l'extrémité du bras le plus long. On trouve des dispositions du même genre dans la *bascule de d'Artigues* dont on voit un modèle au Conservatoire des arts et métiers de Paris et dans l'*horloge à eau de Perrault* (*voy. HORLOGE*). On emploie la bascule dans presque toutes les horloges des monuments publics, pour permettre ou suspendre le mouvement de la sonnerie et pour soulever les marteaux qui frappent l'heure. Enfin, dans ces derniers temps, M. Lepaute a fait à l'horloge du palais de la Bourse de Paris une bien plus curieuse application de cette disposition; car c'est à l'aide d'une bascule, qu'un contre-poids rend très facile à soulever, que sont mues les aiguilles des cadrans, de sorte que la résistance que le

poids des aiguilles peut opposer au mouvement dans les autres horloges est presque nulle dans celle-ci. A. L.-D.

BASCULE (SYSTÈME DE), expression introduite dans le langage politique depuis la seconde restauration des Bourbons en France. Elle est empruntée à un jeu que tout le monde connaît; le système qu'elle désigne consiste à se placer entre les deux partis extrêmes, à ne s'attacher à aucun, mais à les employer l'un après l'autre, de manière à exercer sur tous deux une action certaine, à les contenir l'un par l'autre, en les renforçant ou les affaiblissant tour à tour. Un tel système ne présente que des difficultés et ne peut amener que de fâcheux résultats, par cela même qu'il ne tranche aucune position. Le gouvernement qui l'emploie est faible, parce qu'il ne trouve pas en lui-même la raison de son action, parce que sa marche ne saurait être décidée, parce qu'il fait reposer son existence et sa conduite, non sur le sentiment de son droit, de son devoir et de sa force, mais sur des demi-mesures qui, loin de lui donner des partisans, le rendent suspect à tous les partis. Un de ses moindres inconvénients est de jeter ses fonctionnaires et ses employés dans de continuelles perplexités, en les empêchant de suivre une marche ferme et constante; il neutralise leurs talens, parce qu'ils ne savent si en agissant ils feront bien ou mal, si, en suivant les inspirations de leur devoir et de leur conscience, ils ne seront pas récompensés par une destitution injuste, mais rigoureusement nécessaire une fois que le point de départ est admis.

D'un autre côté, au lieu d'affaiblir les partis, il leur fait connaître leur force, par cela même qu'il est obligé de les ménager tour à tour, de leur faire et de leur enlever tour à tour des concessions. Il ne peut avoir quelques résultats satisfaisants que pour un temps extrêmement limité, en servant de transition, en retardant les explosions violentes, et en préparant l'avènement d'un ordre de choses plus positif et plus tranché. Mais par lui-même il ne peut durer, ni créer rien de durable.

Le système de bascule ne doit pas être

confondu avec le système d'équilibre dont nous parlerons en son lieu.

Si l'expression *système de bascule* est toute moderne, le système lui-même n'est pas nouveau, et les faits historiques prouvent, sans exception, la vérité des considérations sommaires que nous venons d'exposer. Il serait trop long de remonter ici quand et comment le système de bascule a été employé; il nous suffira d'indiquer deux exemples mémorables : Catherine de Médicis qui amena la Saint-Barthélemy, les guerres religieuses et la Ligue; de nos jours, le ministère de M. Decazes (*voy.* sous le règne de Louis XVIII, qui amena les lois d'exception, le ministère Villèle, le triomphe des Jésuites, et qui prépara ainsi les événements de juillet. A. S-n.

BASE (math.). Parmi les nombreuses acceptions que ce mot reçoit dans la terminologie mathématique, nous signalerons les suivantes :

1° *En arithmétique* on appelle base du système de numération le nombre qui exprime combien il faut d'unités ou de groupes d'un ordre inférieur pour former une unité ou un groupe de l'ordre immédiatement supérieur. La base de nos deux systèmes de numération, parlée et écrite, est le nombre dix; et c'est aussi la base de la numération orale dans toutes les langues connues à une ou deux anomalies près, qui ne sont peut-être pas suffisamment constatées. La raison de ce fait frappe tous les yeux: la première arithmétique n'est faite partout avec les doigts de la main; et en ce point le langage muet a influé d'une manière persistante sur la forme du langage oral.

Chacun a pu remarquer que le nombre donne crédit d'un usage préférable, comme base du système de numération, à cause de la multiplicité de ses divisions. D'ailleurs, la nomenclature numérique duodécimale n'exigeait pas un plus grand effort de mémorisation que la nomenclature décimale. Ainsi la plupart des peuples ont-ils employé concurremment avec leur arithmétique décimale, primitive, et si l'on veut naturelle, une arithmétique duodécimale artificielle, mieux appropriée aux comptes, mais en discordance avec la numération parlée. Dans certains usa-

ges scientifiques, on a jugé commode d'adopter une base qui réunit aux diviseurs du nombre douze ceux du nombre dix, et tous ceux qu'on obtient en les combinant. Il en est résulté la numération sexagésimale, dont la base est *soixante*, et qui se perpétuera dans la mesure du temps et des angles, nonobstant les efforts des auteurs de la réformation métrique. La postérité signalera comme un phénomène singulier, qu'au commencement du XIX^e siècle, les savans français soient parvenus à imposer au peuple une bonne partie de leur système métrique décimal, sans qu'ils aient pu réussir à faire prévaloir, dans les calculs des géomètres et des astronomes, la division décimale du cercle sur l'ancienne division sexagésimale.

Dans un système régulier de mesures, on appelle *base* l'unité principale de laquelle toutes les autres dérivent. Le mètre, ou la dix-millionième partie du quart du méridien, est la base de tout notre système métrique.

2° *En algèbre* on appelle base d'un système de logarithmes le nombre qui a pour logarithme l'unité, et qui reproduit toute la série des nombres naturels, quand on l'élève successivement aux puissances entières ou fractionnaires qui ont pour indices les logarithmes de ces nombres. Les logarithmes ordinaires, ou logarithmes de Briggs, ont pour base le nombre 10. Les logarithmes que l'on qualifie de *naturels*, ou de *Népériens*, et qui sont d'un fréquent usage dans la haute analyse, ont pour base un nombre fractionnaire, dont la valeur approchée jusqu'à la 5^e décimale est 2,71828. *Voy.* LOGARITHMES, *НѢПЕРІЯ*, *BAROC*.

3° *En géométrie* surtout on fait un emploi très varié du terme de *base*. La base d'une figure est, en général, la ligne ou le plan sur lequel on conçoit que cette figure repose horizontalement, soit que cette conception s'accorde mieux aux conditions d'équilibre d'un corps pesant de même figure, soit qu'elle laisse mieux apercevoir les relations de symétrie de la figure. Ainsi, la base d'un triangle isocèle sera le côté égal sur lequel les deux côtés égaux sont inclinés symétriquement; la base d'un trapèze sera le

plus long des deux côtés parallèles; la base d'un cylindre ou d'un cône sera la portion d'aire plane qui limite la surface convexe. Les termes corrélatifs de *base* sont *hauteur* et *sommet*. Si, dans un rectangle, on prend l'un des côtés pour base, le côté adjacent en sera la hauteur.

4° *En géodésie* on appelle base la ligne qui est en effet dans le sens littéral la base de toutes les opérations. Après que l'on a choisi sur la surface d'une contrée les points remarquables qui doivent être liés les uns aux autres par un vaste réseau de triangles, il faut au moins mesurer, à la toise ou au mètre, l'un des côtés de l'un de ces triangles, pour en conclure ensuite, par de simples observations d'angles et des calculs trigonométriques, les longueurs de tous les autres côtés. Ce côté, que l'on mesure directement, est la base de la triangulation, et l'on doit apporter à cette mesure un soin extrême, autrement les erreurs s'accumuleraient dans les résultats de tous les calculs subséquents. Quoiqu'il paraisse bien aisé de prendre une mesure de longueur à la toise ou à la chaîne, cette opération est en réalité la plus délicate de toutes celles que nécessitent les grands travaux géodésiques. Une erreur d'un décimètre, sur dix ou quinze mille mètres, ne serait pas regardée comme tolérable. On fait choix, pour la mesure d'une base, du sol le plus uni et des positions qui se lient le mieux aux autres points du réseau, de manière à n'avoir pas à observer des angles trop aigus ou trop obtus. Le lecteur pourra recourir au grand ouvrage de Delambre, *Sur la mesure de la méridienne*, et au *Traité de Géodésie* de M. Puissant.

A. C.

BASE (art militaire). Cette expression n'a pas un sens bien déterminé; elle s'applique assez fréquemment dans la langue militaire, mais sans avoir une signification bien précise. M. le général Pelet l'emploie souvent dans son *Essai sur les manœuvres d'un corps d'armée d'infanterie*, et presque toujours dans des acceptions différentes. Il regarde l'école de bataillon qui fait l'objet du règlement de 1788 sur les manœuvres de l'infanterie comme la *base*, l'unité des grandes manœuvres, et fait voir qu'en se bornant à

la seule école de bataillon, le règlement l'avait soumise à une régularité géométrique, à des mouvements parfaitement carrés, incompatibles avec les moindres undulations du terrain et avec la chaleur des combats actuels. Si on a pu se dispenser de calculer l'influence du terrain, bien peu considérable sur un bataillon qui occupe 50 à 60 toises (100 à 120 mètres) de front, il n'en est pas de même à l'égard des évolutions d'un corps d'armée composé d'un plus ou moins grand nombre de bataillons; alors la *base* des évolutions acquiert une plus grande extension et le général en chef est obligé, avant de l'établir, de prendre une connaissance exacte et attentive des accidens du terrain qui s'opposent à la stricte exécution des manœuvres régulières prescrites par le règlement de 1788, et même par celui de 1791, qui a embrassé les manœuvres d'un nombre quelconque de bataillons. Il arrête d'après la forme du terrain la *base* d'opérations, et prescrit les dispositions particulières à chaque division. Mais tout officier général qui reçoit une disposition écrite avec l'indication des points d'alignement ou d'appui doit ne la considérer que comme une base générale d'après laquelle il placera ses troupes. La *base d'opérations* ainsi que les *lignes d'opérations*, avec lesquelles se coordonnent les mouvemens et la position des troupes, sont du ressort de la science militaire et particulièrement de la stratégie. Voy. ce mot et *OPÉRATIONS* (art militaire).

C-12.

BASE. En chimie on donne ce nom à tout corps susceptible de se combiner avec un acide pour donner naissance à un sel.

On ne considérait autrefois comme *bases salifiables* que les alcalis et quelques autres oxides métalliques. Aujourd'hui on appelle ainsi, non-seulement un grand nombre d'autres combinaisons binaires fournies par le règne inorganique, mais encore des composés particuliers que l'on rencontre dans le règne organique, et dont la découverte annoncée au commencement de notre siècle a été constatée depuis par de brillans travaux.

Les corps *basiques* que le règne inorganique nous présente sont le résultat de

la combinaison de quelques-uns des métalloïdes entre eux ou avec les métaux ; ainsi l'hydrogène et l'azote en se combinant donnent naissance à une base puissante, l'ammoniaque ; il en est de même des composés formés par l'oxygène, le soufre, l'iode, le chlore, et le potassium, le sodium, le barium, le plomb, etc. Toutes les bases n'ont pas autant d'affinité les unes que les autres pour les acides ; de là vient que les acides les plus énergiques peuvent chasser les plus faibles de leurs combinaisons et les remplacer.

Dans les deux grandes branches du règne organique, le chimiste a trouvé des bases, et c'est d'abord dans les végétaux que leur présence a été reconnue. Ces corps, comme tous les produits qui viennent de la même source, sont formés d'oxygène, d'hydrogène et de carbone ; mais en outre l'analyse y démontre constamment une même quantité d'azote. Cette proportion invariable d'un principe qui caractérise les matières animales entrant dans la composition de l'ammoniaque, a donné à penser que les alcalis végétaux (car c'est le nom sous lequel on les désigne), pourraient bien avoir leurs propriétés basiques à ce dernier corps, qui se trouverait alors entraîner avec lui des matières végétales dans un état particulier de combinaison.

Quoi qu'il en soit, les vertus médicales et vénéneuses d'un grand nombre de substances employées dans la thérapeutique sont dues aux bases salifiables végétales. Ainsi la morphine et la codéine sont les principes somnifères de l'opium. La cinchonine et la quinine rendent les quinquinas fébrifuges. L'atropine communique à la belladone la propriété de dilater la pupille des animaux.

Les bases organiques ont été recherchées avec moins de soin dans le règne animal ; on n'en a rencontré jusqu'ici que dans un produit particulier de la distillation des os ou de la corne de cerf, connu sous le nom d'huile empireumatique de Dippel, produit qui en renferme quatre : l'odorine, l'animine, l'olanine, l'animoline. Ces alcalis animaux sont volatils, liquides et d'une consistance huileuse, tandis que les alcalis végétaux se

présentent ordinairement en cristaux blancs. Cependant il en est quelques-uns qui sous le rapport de la volatilité et de l'apparence oléagineuse se rapprochent des bases animales ; telle est la cicutine, principe alcalin trouvé dans la ciguë. H. A.

BASEDOW (JEAN-BERNARD), connu aussi sous le nom de *Bernard de Nordalbingen*, qu'il substitua en plusieurs occasions à son véritable nom, doit être mis au rang des hommes distingués du XVIII^e siècle. Né, en 1723, à Hambourg, où son père était perruquier, il fréquenta d'abord le *Johanneum* de cette ville, étudia ensuite la philosophie et la théologie à l'université de Leipzig, et accepta plus tard une place de précepteur dans le Holstein. En 1753 il devint professeur de morale et de belles-lettres à l'Académie de Sorø (Danemark), et, en 1761, il passa, en la même qualité, au gymnase d'Altona. Là il publia quelques ouvrages théologiques qui furent mis à l'index comme hétérodoxes. L'apparition de l'*Émile*, de Rousseau (1762), lui suggéra l'idée de se faire le réformateur de l'éducation et de mettre en pratique les méthodes proposées par Jean-Jacques et par Comenius, auteur pour lequel il avait une grande estime. Pour exécuter un pareil projet, Basedow ne manqua ni d'habileté, ni d'énergie, et les circonstances ne lui furent point défavorables. Une somme de 15,000 thalers (environ 56,000 francs) qu'il obtint, à titre de secours, de plusieurs souverains et particuliers en Allemagne, suffirent pour couvrir les frais de publication de son *Ouvrage élémentaire* qui parut en 1774. Cet ouvrage, que Basedow fit annoncer par de pompeux prospectus, était une espèce d'*Orbis pictus* composé de cent planches gravées par le célèbre Chodowiecky, et accompagné d'un texte explicatif en langues allemande, française et latine. Il était destiné à procurer à la jeunesse, en l'amusant, la connaissance d'une foule de choses du monde réel, propres à faire naître des sentimens cosmopolites, c'est-à-dire contraires à toute nationalité étroite et exclusive, sentimens dont le développement constituait le but spécial de sa méthode. Déjà, en 1771, Basedow avait été appelé auprès

du prince François-Frédéric - Léopold d'Anhalt-Dessau, qui méritait une réforme dans l'instruction publique; et, en 1774, il ouvrit, à Dessau, le *Philanthropinum*, la première école où sa méthode ait été appliquée, et qui devint, pour ainsi dire, le modèle de toutes celles qui l'adoptèrent dans la suite. Cependant Basedow tint moins qu'il n'avait promis. Son esprit inquiet et toujours occupé de plans immenses et en partie chimériques, son caractère dur et impérieux, qui choquait tous ceux avec qui il avait des rapports, s'opposaient à ce qu'il restât longtemps attaché à son établissement. Après maintes altercations avec ses collaborateurs, il quitta le *Philanthropinum* en 1778. Mais son zèle pour la propagation de ses doctrines ne se ralentit pas; il continua à les développer dans un grand nombre d'écrits pédagogiques et philosophiques, qui se distinguent moins par la profondeur que par une certaine recherche de la popularité. Depuis sa sortie du *Philanthropinum*, Basedow séjourna tour à tour dans les principales villes de l'Allemagne, et se fixa enfin à Magdebourg où il mourut en 1790, âgé d'environ 67 ans.

L'influence morale que Basedow exerça sur son temps fut très considérable, et l'on peut dire que l'enseignement primaire, en Allemagne, reçut par ses soins une puissante et salutaire impulsion. Si les érudits de profession se sont crus en droit de lui reprocher des exagérations, des erreurs, des puérités, et surtout une certaine indifférence pour les littératures classiques (qui provenait, sans doute, de ce qu'il ne les avait pas assez approfondies), personne ne lui contestera le don d'une éloquence mâle, entraînant, victorieuse, par laquelle il sut répandre d'excellentes idées et de hautes vérités, inspirer à ses contemporains un vif intérêt pour la cause sacrée de l'éducation de la jeunesse, et appeler la protection et la faveur des gouvernemens sur les différentes écoles où sa méthode fut suivie.

Une liste complète des ouvrages de Basedow se trouve dans l'*Allemagne littéraire*, de Meusel. Sa vie a été écrite par M. Meyer, en 2 vol. in-8°, Hambourg, 1791 et 1792. Quant à son sys-

tème d'éducation, auquel il donna le nom de *Philanthropinisme*, il en sera question à l'article ÉDUCATION. C. L.

BAS-EMPIRE, voy. BYZANTIN (empire).

BAS-FOND. Ce sont des élévations dans le fond de la mer, faciles à reconnaître avec la sonde, mais assez éloignées de la surface des eaux pour que de grands bâtimens n'aient rien à en redouter. Les *hauts-fonds* sont des exhaussemens des terrains du fond des eaux, beaucoup plus élevés que ceux des *bas-fonds*, et sur lesquels il y a danger à passer. Les hauts-fonds sont ordinairement des écueils; les bas-fonds ne présentant pas de dangers, on a intérêt cependant à les connaître, soit à cause des ancrages, soit à cause des courans. Il ne faut pas confondre les hauts et les bas-fonds. Cette dernière dénomination n'est pas bonne, car il semble que bas-fonds doive exprimer l'idée d'un trou, d'une vaste cavité, d'un gouffre; l'usage a prévalu contre la véritable signification du mot, et nous insistons là-dessus pour que les gens du monde ne s'y trompent pas. A. J. L.

BASILE (SAINT), archevêque de Césarée, occupe un rang illustre parmi les grands évêques qui honorèrent non-seulement l'église, mais leur siècle et l'humanité tout entière. Il dut à son génie autant qu'à ses vertus l'éclat de sa renommée. Le savant et l'orateur trouvent également à profiter dans ses écrits. Érasme ne lui connaît point de rival dans l'art oratoire, et Rollin, qui avait si bien médité ses principes d'éducation, le propose à la jeunesse comme un des plus habiles maîtres de l'éloquence.

Saint Basile naquit à Césarée, ville de la Cappadoce, vers la fin de l'année 329. Sa première éducation fut confiée aux soins de sainte Macrine, son aïeule, qui faisait sa résidence dans le Pont, où sa famille tenait un rang considérable. Sa jeunesse fut environnée des images les plus propres à le former à la vertu. « Je n'ai jamais oublié, disait-il depuis, quelles fortes impressions faisaient sur mon âme encore tendre les exemples que j'avais sous les yeux. » Émilie, sa mère, Macrine, sa sœur, deux de ses frères, Grégoire et Pierre, évêques, l'un de Nyse, l'autre

de Sébaste, ont mérité d'être mis au nombre des saints. Des maîtres habiles le dirigèrent dans l'étude des lettres et des sciences, et en peu d'années ses progrès ne lui avaient plus laissé de rivaux. On l'envoya d'abord à Constantinople, puis à Athènes, pour y écouter les leçons des philosophes. Ce fut dans cette dernière ville qu'il se lia de la plus étroite amitié avec saint Grégoire de Nazianze. L'un et l'autre s'y formèrent à l'éloquence et se firent remarquer de Julien, depuis empereur, que le même motif avait amené dans ce sanctuaire des arts de la Grèce. Basile y laissa son ami Grégoire de Nazianze, et revint dans sa patrie, ouvrir une école de rhétorique et se livrer aux exercices du barreau, qu'il abandonna pour la solitude. Après avoir quelque temps voyagé dans l'Égypte, visita les solitaires d'Orient, il fixa sa retraite dans le Pont, sur une montagne dont l'élévation, en lui ménageant les aspects les plus agréables, semblait le rapprocher de plus près des cieux. Saint Grégoire, cédant enfin à ses pressantes sollicitations, vint se réunir à lui. Leur temps se trouvait partagé entre l'étude et les travaux des champs. La Providence ne permit pas qu'ils restassent l'un et l'autre ensevelis dans un désert. Une famine étant survenue dans la Cappadoce, Basile vint au secours de ses compatriotes, signala à la fois sa charité par d'éloquentes homélies en faveur des pauvres, et son orthodoxie en soutenant avec autant de vigueur que de sagesse la cause de la foi catholique contre l'empereur Valens et les évêques ariens qui dominaient à sa cour. Il n'était encore que simple prêtre. Après la mort d'Eusèbe, évêque de Césarée, les vœux les plus honorables l'appelaient au gouvernement de cette église, l'un des sièges les plus considérables de l'Orient. Césarée était la métropole des deux grandes provinces de la Cappadoce et du Pont; c'est-à-dire de la meilleure partie de l'Asie-Mineure; c'en était assez pour éveiller les ambitions. L'élection fut orageuse. La faction arienne s'agitait pour repousser l'intrépide défenseur de la foi de Nicée. Les catholiques tinrent bon: Basile fut proclamé.

Cependant Valens essayait de vaincre

par la persécution ceux des évêques qu'il n'avait pu attirer à son parti. Basile ne fut pas épargné. Plusieurs d'entre eux avaient fléchi devant ses menaces; mais Valens croyait n'avoir rien gagné tant qu'il n'aurait pas triomphé de l'archevêque de Césarée. Le préfet Modeste avait ordre de lui assurer cette conquête. Il manda à son tribunal Basile, qui comparut « non pas, dit saint Grégoire de Nazianze, comme s'il eût été cité en jugement; mais comme s'il se fût rendu à une fête nuptiale. » Modeste était assis sur son tribunal, entouré de ses licteurs armés de leurs faisceaux, et de tout l'effrayant appareil de la tyrannie. Basile était debout, comme Jésus-Christ devant Pilate, dit encore l'éloquent panégyriste. Le magistrat le menace des châtimens les plus sévères, parle de confiscation de biens, d'exil, de tortures, de la mort même, si l'évêque ne se réunit à la religion du prince. Basile, par la fermeté de ses réponses, remplit l'âme du préfet d'admiration et de terreur. Modeste finit par dire : « Personne ne m'a jamais parlé de la sorte. — Apparemment, répond Basile, que vous n'aviez pas encore rencontré d'évêque. » Le préfet calmé renvoya saint Basile et alla sur-le-champ retrouver l'empereur pour lui dire : « Nous sommes vaincus : cet évêque est au-dessus des menaces; on n'obtiendrait de lui rien de plus par les promesses. »

Valens en voulut faire l'essai par lui-même. Il se rendit à l'église un jour de fête solennelle. Quand il eut entendu le chant majestueux des psaumes, qu'il eut vu le bel ordre et la modestie d'un peuple immense qui ressemblait à une assemblée de pieux solitaires; quand surtout il eut aperçu la pompe toute céleste du culte et des cérémonies, les ministres sacrés plus semblables à des anges qu'à des mortels, l'évêque, tel que le sacrificeur éternel qu'il représentait, immobile devant l'autel et aussi recueilli que si l'on eût été en pleine paix, le prince demeura lui-même immobile et comme glacé d'une religieuse horreur. Mais s'élevant un peu remis de ce saisissement, il vint présenter son offrande; les ministres hésitaient s'ils devaient aller au-devant du prince pour le recevoir. Basile

l'attendit, et reçut l'offrande de Valens arien comme celle des orthodoxes.

Ce grand caractère de sagesse, uni à la charité, dirigea constamment la conduite de saint archevêque de Césarée. Il se manifesta dans ses rapports tant avec les dissidents, à quelque secte qu'ils appartinssent, qu'avec son digne ami saint Grégoire de Nazianze dont l'histoire est liée intimement à la sienne. Éloigné de tout excès, Basile savait concilier tous les devoirs sans en exagérer ni affaiblir aucun. Tel était le témoignage rendu universellement à sa prudence, et l'apologie que l'évêque de Nazianze opposait à des esprits ardents qui auraient souhaité un zèle plus impétueux. Faible de corps, consumé par la souffrance et les austérités, accablé par les chagrins que lui donnaient les maux de l'église, saint Basile ne s'en dévouait pas moins au service de tous, me négligeant aucune affaire, entretenant la correspondance la plus étendue; il prêchait assidûment, publiait de savans traités de controverse ou de morale, réfutait Eunomius, traçait les règles de la vie monastique et de la pénitence, voyageait par-delà son diocèse pour apaiser ou prévenir les schismes, bâtit à Césarée une magnifique église, construisait de vastes hôpitaux, servait de ses propres mains les pauvres et les lépreux. Il mourut le premier janvier 379, âgé de 61 ans. Ses obsèques furent un triomphe: les païens, les juifs, les chrétiens de toutes les communions y assistèrent, et confondaient leurs larmes. La foule était si considérable que plusieurs personnes y furent étouffées.

La meilleure édition de ses œuvres est celle qu'en a publié le P. Garnier, de l'ordre des Bénédictins, 3 vol. in-fol., grec et latin, Paris, 1721. La vie de saint Basile de Césarée a été écrite par Hermant, en 2 vol. in-4°. † M. N. S. G.

BASILE de Séleucie. « Le style de ses discours, dit Photius en parlant de lui, est animé, plein de feu, d'une cadence plus égale que celle d'aucun autre écrivain grec; seulement l'excessive accumulation d'ornemens en rend la lecture fatigante. Ce n'est point là le langage de la nature. » Aussi a-t-il bien moins de célébrité que le précédent. Il

nous reste de lui quarante homélies qui portent pour la plupart sur des sujets de l'Ancien-Testament. La plus intéressante est celle du *Sacrifice d'Abraham*. Le pathétique y est porté au plus haut degré. Il fut élevé sur le siège de Séleucie, en Isaurie, en 448. Une certaine confusion qui parut dans son langage devant les conciles de Constantinople et d'Éphèse, dans la cause d'Eutychès, le rendit suspect et causa sa disgrâce: il fut déposé, mais réhabilité peu de temps après. On trouve ses discours réunis à ceux de saint Grégoire le Thaumaturge, dans l'édition de ce père publiée en 1626, 1 vol. in-fol. † M. N. S. G.

BASILE (*basil* de). C'est le privilège du talent de changer un portrait en tableau, de faire d'un individu le représentant d'une vertu, d'une passion, d'un vice, d'un travers. Au théâtre surtout où les impressions sont plus vives et plus profondes, nous avons vu chez nous plus d'une création de ce genre. Ainsi l'hypocrisie y a été personnifiée dans *Tartufe*, la calomnie dans *Basile*. L'esprit de Beaumarchais a cette fois eu la gloire de s'approcher du génie de Molière.

Le nom de Basile restera comme type du calomniateur, et sera, pour ceux de tous les temps, ainsi que celui de Néron pour les tyrans, *la plus cruelle injure*. Ils auroient beau, pour s'y soustraire, quitter le grand chapeau et le reste du costume, même, s'il leur est possible, l'air faux et patelin du personnage de Beaumarchais, l'auteur du *Barbier* a donné leur signalement moral auquel on les reconnaîtra toujours. M. O.

BASILIC, *ocymum basilicum*, plante annuelle de la famille des labiées (voy.). Le nom de *basilic* vient d'un mot grec qui signifie royal et qui semble être mérité par son odeur agréable. La plante desséchée conserve un parfum tout aussi suave: sa saveur chaude est aromatique; aussi l'emploie-t-on comme épice plus souvent encore que comme médicament. Par la distillation on en retire une huile volatile abondante. H. A.

BASILIC. C'était chez les anciens une sorte de reptile aux formes fantastiques, au front surmonté d'une couronne; mais ces formes bizarres furent enfantées

par la frayeur qui exagère tout, et cet attribut de la royauté, qui mérita à quelque serpent, peut-être au céraсте, par exemple, le nom de basilic (de βασιλεύς, roi), fut certainement supposé par la poésie de la terreur qui voit sans regarder. Le défaut d'harmonie des écrivains sur les caractères du basilic est la preuve que cet animal tel qu'on nous l'a présenté était purement imaginaire, car autant d'auteurs autant de versions.

Dans les temps modernes, on a donné le nom de basilic à une espèce de lézard (*lacerta basiliscus*) de la Guiane dont l'occiput présente un prolongement de la peau, en forme de capuchon qui rappelle jusqu'à certain point la couronne du basilic des anciens; son dos et sa queue sont surmontés d'une crête membraneuse, continue, droite, à bord sinués, soutenue par l'épial des vertèbres. Tout son corps est couvert de petites écailles, égales, uniformes, carrées, subverticillées; on voit seulement quelques plaques plus grandes au pourtour des lèvres. Le basilic est d'un gris bleuâtre en-dessus, d'un bleu pâle en-dessous; sur les côtés du museau l'on voit deux bandes blanches dont l'une passe le long des lèvres et va se perdre sur les côtés du cou, vers l'origine des membres antérieurs; l'autre passe sur les yeux au-dessus du tympan et s'éteint sur les côtés supérieurs du thorax; la crête dorsale prend aussi parfois une teinte blanchâtre à sa base. Cet animal atteint environ 80 centimètres, la queue en forme à peu près les deux tiers; ses membres longs, ses doigts grêles, armés d'ongles courts et crochus, lui permettent d'atteindre, sur les branches d'arbres, les insectes et les baies dont il fait sa nourriture; car les petites dents en tréfle, comprimées et tranchantes, que l'on voit aux mâchoires et au palais de ce lézard, le rendent peu propre à manger des graines ainsi qu'on l'a supposé. Ce lézard se distingue des iguanes, avec lesquels il offre plusieurs rapports intimes, par la présence de son capuchon, le plus grand développement de la crête rachidienne, et par l'absence des pores glanduleux qui garnissent la partie interne des cuisses de ce dernier. Le ba-

silic de la Guiane est un animal tout-à-fait innocent.

C'est encore une croyance populaire dans les provinces méridionales de France que le basilic habite les puits profonds et que son seul regard peut donner la mort. T. C.

BASILICATE, voy. NAPLES.

BASILIDE, chef de l'une des écoles religieuses les plus remarquables de l'ancienne Alexandrie, naquit, on ne le sait guère, en Syrie, en Perse ou en Égypte, et vécut sous les règnes de Trajan, d'Adrien et d'Antonin-le-Philosophe. Il connaissait le christianisme; mais il était persuadé que cette religion avait subi de grandes altérations depuis la mort de son fondateur; qu'elle était d'ailleurs incomplète, qu'elle se séparait trop du judaïsme bien compris, et qu'elle était susceptible de recevoir d'utiles compléments des anciennes doctrines de la Perse et de l'Égypte. En cela Basilide se rencontre avec Manès et une foule de docteurs des premiers siècles de l'église, flétris par elle du nom commun d'hérésiarques et qui sont moins des déserteurs de l'église que des chefs d'écoles indépendans. Disciple de Glaucias, interprète de saint Pierre, et peut-être aussi disciple de Méandre, Basilide avait la prétention d'enseigner le christianisme primitif, et il rédigea sur les évangiles, en 24 livres, un commentaire malheureusement perdu pour nous. Sa doctrine, telle que l'indique saint Clément d'Alexandrie et que l'expose saint Irénée, n'était qu'un reflet de celle de Zoroastre. Il admettait deux principes primitifs indépendans l'un de l'autre, disait-il, celui du bien ou de la lumière et celui du mal ou des ténèbres. Tout ce qui existe est émané de l'un ou de l'autre. Le principe du bien, le dieu suprême, forme avec ses perfections, qui sont au nombre de sept, la bienheureuse *ogdoade*. Les sept perfections ou puissances dans lesquelles il se reflète sont reflétées à leur tour dans sept nouvelles puissances qui en émanent, et desquelles il en émane d'autres qui les reflètent toujours plus faiblement. De ces émanations il y en a 365, qui forment 365 mondes ou cieus, compris dans le mot *abrazas* (voy.), dont les lettres, d'après le système

de la numération grecque, forment le nombre 365, nombre mystérieux souvent énoncé sur les pierres symboliques des diverses écoles gnostiques, dont celle de Basilide fut l'une des principales. Le chef du 365^e monde, le dernier, le plus imparfait de tous les mondes, le plus rapproché de la matière, gouverne l'univers matériel, d'après les desseins de Dieu, il est vrai, mais il ne saurait comprendre ses lois éternelles. La vie de l'homme est une carrière de purification dirigée par des génies qui président aux peuples comme aux individus. Toute souffrance est une expiation. Le martyr, la plus grande de toutes, est une grâce divine. Pour assurer à tous la purification nécessaire, l'intelligence céleste s'est unie, au baptême du Jourdain, à l'homme Jésus, dont elle s'est hâtée de se séparer avant la passion. La purification se ferait aisément sans les instincts qui donne la matière et sans les passions qu'inspire à l'ame une sorte de puissance brute et de mauvaise ame, émanée des animaux, des plantes et des pierres. Cette influence explique la nécessité de la métempsychose qu'enseigne Basilide. Sa morale se résume en ces mots : *Aimer tout comme Dieu ; n'avoir, comme lui, ni haine ni désir.* Voir l'*Histoire critique du gnosticisme* de l'auteur de cet article, Paris, 1828, 3 vol. in-8^o. M-R.

BASILIDIENS. Ces disciples de Basilide (voy. l'article précédent) furent nombreux en Égypte, en Syrie, en Italie et même dans la Gaule, où ils se maintinrent jusqu'au iv^e siècle de l'ère chrétienne. Sauf la morale, ils changèrent peu la doctrine de leur maître. Ils enseignaient que celui qui s'élève à la connaissance du monde intellectuel et de la cause première est égal à l'intelligence divine; qu'il n'est plus lié, dans cet état de perfection, à aucune loi, et peut se livrer à tous ses desirs. On les accusa aussi de magie. Leur doctrine et leur école s'éteignirent dans une honteuse obscurité. M-R.

BASILIQUE. Ce mot signifie en grec maison royale. A Rome, il désignait un somptueux bâtiment dans lequel les magistrats rendaient la justice à couvert; ce qui le distinguait du *forum*, où les réu-

nions avaient lieu en plein air. La forme des basiliques était alors celle d'un parallélogramme, avec un portique à chacune de ses extrémités.

Constantin, en assignant aux chrétiens plusieurs basiliques anciennes pour l'exercice du nouveau culte, introduisit cette dénomination, appliquée de nos jours aux églises vastes et remarquables. A dater de Constantin, tous les édifices chrétiens en Occident furent construits, à peu de différence près, dans la forme de basilique. L'abside remplaça le demicercle où siégeait le tribunal. Les galeries supérieures appelées *travées*, qui, dans une foule de nos constructions modernes, environnent tout l'intérieur de l'édifice, furent également empruntées aux anciennes formes grecques.

Maintenant peu de nos basiliques sont antérieures à l'an mille; les siècles les ont dévorées. Baronius (*Annal, eccles.*) prétend que la plupart des constructions religieuses sont postérieures à cette époque, par la croyance où furent longtemps les populations chrétiennes que le monde devait finir alors.

Pendant plusieurs basiliques chrétiennes furent construites dans des formes différentes : la disposition cruciforme, le sanctuaire dirigé vers l'Orient, la nef et les collatéraux. Autant qu'il est possible de s'en assurer, la première de ce genre a été celle d'Antioche, dont Saint-Pierre, choisi par le Christ, devait être le chef visible.

Le pape Évariste, mort l'an 120, ordonna la construction d'églises semblables sur les tombeaux des martyrs. Mais Dioclétien, Maximien Hercule, etc., furent de grands démolisseurs de ces temples chrétiens. La croisade des Iconoclastes d'Orient, sous ce rapport, devint profitable aux arts, en permettant de reconstruire les basiliques avec une perfection nouvelle et un style rempli d'originalité et de mouvement.

Ainsi, aux constructions romaines succédèrent des édifices du style byzantin. L'architecture du Bas-Empire, ou gothique-grecque, se distingua par l'emploi des matériaux précieux; la sarrazine, par l'élévation et la hardiesse de ses voûtes, la forme de leur cintre, la légèreté de leurs

colonnes, la variété des chapiteaux et la multitude prodigieuse d'ornemens, qui, dans la décoration des basiliques, offrirent l'assemblage de frises, de mosaïques, de rinceaux, de fleurons et de feuillages distribués avec art. Celle des Sarrazins-Espagnols fut caractérisée par la forme du cintre. Après l'invasion des Goths et des peuplades du Nord, la physionomie des basiliques se modifia encore. Au second âge de ces constructions, on vit sur les piliers de nos églises, couverts d'emblièmes et d'animaux fantastiques, s'élever des berceaux qui semblaient fuir l'œil le plus perçant. Tous les angles furent obliques et les intersections de courbes accompagnées d'un masque hideux ou maussadement gai. Ces diverses espèces d'architecture prirent probablement naissance dans l'Inde. Les pagodes de *Kandjevams*, d'*Oucour*, dans le *Maïssour*, offrent des ogives et les mêmes caractères que Saint-Paul de Rome, la cathédrale de Pise, etc., tandis que, dans les ruines de l'Alhambra, on retrouve le type véritable de l'architecture mauresque. L'église de Saint-Philippe-du-Roule, à Paris, celle de Montréuil, près de Versailles, rappellent au contraire les premières basiliques romaines dont la destination fut changée par Constantin. L'église de Notre-Dame de Paris, les cathédrales d'Amiens, de Beauvais, celle de Strasbourg, sont un mélange de style byzantin et de style gothique, qu'il est permis de regarder comme véritablement approprié à ce genre de construction. Les formes s'y trouvent en harmonie, non-seulement avec leur destination, mais encore avec nos climats et nos usages. R. D. C.

BASILIQUES, compilation grecque du droit de Justinien, rédigée au x^e siècle. Les Pandectés et le Code étant presque en totalité écrits en langue latine, les empereurs ordonnèrent qu'il en serait fait un abrégé en langue grecque. Cet abrégé, peu exact et où se trouvent en foule des règles tirées, selon le goût du temps, des pères de l'Église et des conciles, est ce qu'on nomma les *basiliques*. Basilius, le Macédonien, Léon, le philosophe, et son fils Constantin Porphyrogénète, paraissent en avoir été les principaux auteurs. Les basiliques ont été publiées par

Hervet; Paris, 1557, in-fol., édition incomplète; par Fabrot, Paris, 1647, 7 vol. in-fol., et MM. Heimbach en ont commencé (t. I; Leipzig, 1883, in-4^o), une nouvelle édition sous le titre suivant: *Basilicorum libri LX; post Annibaldi Fabroti curas ope codd. mss. à G. E. H. alisque collatorum, integros cum schollis edidit, editos denud recensuit, perditos restituit; translationem latinam et adnot. crit. adjecit D^r C. G. E. H.* O. V.

BASIN (*bambagine*), étoffe croisée, dont la chaîne est de fil et la trame de coton. Le basin se fabrique à peu près comme la toile ordinaire, et il y en a de différentes façons et de différentes qualités: de larges, d'étroits, de fins, de moyens, d'unis avec du poil d'un côté; d'autres sont à petites raies imperceptibles sans poil, et quelques-uns à grandes raies ou barres, aussi sans poil; et dans toutes ces sortes, on en distingue une infinité d'autres relativement à l'aunage et à la condition. On fabrique des basins à Lyon et dans ses environs, dans le Beaujolais; mais ceux de Troyes en Champagne sont les plus estimés. Il s'en consomme beaucoup en France, et il s'en fait des envois considérables à l'étranger. Quoique les manufactures françaises fournissent d'excellens basins, on en tire cependant beaucoup du dehors. Il en vient de Bruges, de Hollande et des Indes. Ceux de Hollande sont ordinairement rayés; ils sont estimés pour leur finesse et leur bonne qualité. Ils portent cinq huitièmes d'aune de largeur, et environ douze aunes de longueur. Ceux que l'on fabrique à Bruges, auxquels on donne aussi le nom de *bombasins*, sont unis, rayés à petites raies imperceptibles, ou à grandes raies, comme les nôtres, et à poil. Les unis ou à poil ont environ cinq douzièmes d'aune de large, et douze aunes de long; et les rayés ont un pouce de moins sur la largeur, et deux tiers de moins sur la longueur. Les basins des Indes sont blancs et sans poil; il y en a de deux façons: les uns sont croisés et sergés; les autres, à carreaux et ouvrés. Les meilleurs se fabriquent au Bengale et à Pondichéry. P. R. D.

BASKERVILLE (JOHN), artiste et ty-

pographe anglais, connu surtout comme fondeur de caractères, naquit à Wolverley, comté de Worcester, en 1706, et mourut en 1775. On estime beaucoup, sous le rapport typographique, son édition de Virgile (1756, in-4°), et celle du Nouveau-Testament (Oxford, 1768, in-4°). En 1779, Beaumarchais fit l'acquisition de ses types et matrices, et les paya 3,700 l. st. ; les caractères de Baskerville servirent surtout pour l'édition, faite à Kehl, des Œuvres de Voltaire. C. L.

BASNAGE DE BEAUVAL (JACQUES), né à Rouen en 1653, fut envoyé jeune par son père, Henri Basnage, célèbre avocat au parlement de Normandie, à Saumur, où il apprit le latin et le grec et plusieurs langues modernes, et d'où il passa, à l'âge de 17 ans, à Genève. Il commença dans cette ville ses cours de théologie et les termina à Sedan; il retourna ensuite dans sa ville natale et succéda, à peine âgé de 23 ans, dans l'église protestante, au savant Lemoine, appelé comme professeur à Leyde. L'église de Rouen ayant été fermée en 1686, Basnage se réfugia à Rotterdam où, en 1691, il devint pasteur de l'église wallonne. En 1709, il fut appelé dans la même qualité par celle de La Haye. Pendant son séjour dans cette ville, il rendit de signalés services, non-seulement à l'église, mais encore au gouvernement qui lui avait accordé sa protection et qui l'employa utilement pour plusieurs missions importantes. Le gouvernement de France crut aussi pouvoir recourir à ses lumières, et eut également lieu de s'en louer. Les services qu'il lui rendit, en assistant de ses conseils, sur la demande expresse du duc d'Orléans, régent de France, l'abbé Dubois dans sa négociation d'une alliance défensive entre la France, l'Angleterre et les États-Généraux, lui valurent la restitution de tous les biens qu'il avait laissés en France. Il publia beaucoup d'ouvrages plus ou moins volumineux dans lesquels il fit preuve d'une vive piété, d'un sincère attachement aux principes de la réforme et d'une érudition profonde et variée, surtout dans les sciences historiques. Nous ne citerons que son *Histoire de la religion des églises réformées*, dont une partie répond à l'histoire

des variations des églises protestantes de l'évêque de Meaux (la 4^e édition, en 2 volumes in-4°); l'*Histoire de l'Église depuis Jésus-Christ jusqu'à présent*, Rotterdam, 1699, 2 vol. in-fol.; l'*Histoire de l'Ancien et du Nouveau-Testament*, avec fig. en taille-douce, par Rom. de Hooge, Amsterdam, 1705, in-fol., ouvrage qui a eu 9 éditions; l'*Histoire des Juifs depuis Jésus-Christ jusqu'à présent*; Rotterdam, 1706, etc., 5 vol. in-12. Cet ouvrage a été publié à Paris en 1710, avec quelques changements et suppressions, par l'abbé Dubois, sans nom d'auteur; *Theaurus monumentorum ecclesiasticorum et historicorum*, Antwerp., 1725, 7 vol. in-fol.; *Instructions pastorales aux réformés de France sur l'obéissance due au souverain*, 1720, in-12; *Annales des Provinces-Unies*, etc., La Haye, 1719 et 1726, 2 vol. in-fol.; *Dissertation historique sur les duels et sur les ordres de la chevalerie*, Amsterdam, 1720, in-8°, renfermant des recherches fort curieuses. On a encore de lui deux Recueils de Sermons et un ouvrage périodique, *Histoire des ouvrages des savans*, Rotterd., 1687-1709, 24 vol. in-12.

Plusieurs prêtres catholiques écrivirent contre lui et provoquèrent de sa part des réponses pleines de modération pour la personne de ses adversaires autant que de force et de vivacité pour ce qu'il regardait comme des erreurs. Basnage mourut en 1723. J. J. G.

BASOCHE. Ce mot est la traduction burlesque du latin *basilica*, palais royal, et les suppôts de la *basoche* sont précisément les *gens de palais*. Quand le parlement, cessant d'être le grand conseil du roi, fut uniquement chargé de rendre la justice, une distinction de nom dut s'établir entre les seigneurs qui formaient la compagnie du roi et les habitués de la cour de justice. Les premiers s'appelèrent les gens de la cour ou courtisans, les autres furent les *clercs de la basoche* ou *basochiens*. Ce n'est pas tout: l'idée de *basilique* (voy.) entraînant nécessairement celle de roi, des *basochiens* se groupèrent autour d'un souverain, comme on le faisait au Louvre, au château des Tournelles ou à l'hôtel St-Pol.

Telle fut l'origine du roi et du royaume de la basoche.

Les magistrats de ce pacifique empire étaient, après le roi, le chancelier, les maîtres des requêtes, le référendaire, le grand-audiencier, le procureur général, l'avocat du roi, le procureur de la communauté, quatre trésoriers, le greffier, quatre notaires, un premier huissier, huit huissiers ordinaires, et l'aumônier. Henri III, qui ne tremblait pas encore devant les Guises, parut éprouver quelque ombrage du titre de *roi* qu'affectait le chef des basochiens de la France; et voulant qu'il n'y eût en son royaume d'autre couronne que la sienne, il supprima le titre de roi de la basoche, et transmit au chancelier tous les privilèges et tous les droits dont jouissait cet estimable souverain. Mais la basoche n'en continua pas moins d'être un royaume; d'avoir, à ce titre, un écu royal d'azur à trois écritures d'or, et d'employer les formules suivantes, dans tous les jugemens qu'elle avait droit de rendre : « *La basoche régnant en triomphe et titre d'honneur, à tous présens et à venir, salut. — Notre bien aimé.... A ces causes..... De grace spéciale et autorité royale basochienne.... Si mandons à nos amés et féaux. — Car tel est nostre plaisir. — Donné en nostre dit royaume l'an de joie... et de nostre règne le perpétuel.* »

La juridiction de la basoche comprenait la connaissance et la décision de tous les procès et débats qui venaient à s'élever entre les clercs du Châtelet. Elle prétendait remonter aux premières années du XIV^e siècle, et, d'après les termes incontestés de son institution, le roi de la basoche avait droit de porter la toque surmontée d'une couronne royale. Il rendait la justice deux fois par semaine; il faisait la montre de tous les sujets de son empire, une fois par an, dans un célèbre et vaste champ qu'ils avaient acquis et qu'on nommait pour cela le *Pré aux Clercs*. Il faisait frapper une espèce de monnaie qui avait cours entre les clercs, mais que les gens de commerce pouvaient refuser à leur gré. Si l'on en juge par le proverbe de la *monnaie de basoche*, les pièces de cette

fabrique ne jouissaient pas d'un immense crédit. Le roi basochien avait encore le droit de choisir et faire couper tous les ans, dans les forêts royales, un arbre de haute futaie que les clercs venaient planter, le premier mai, devant la grande cour du palais, au bruit des tambours et au son des trompettes. Ce n'est pas tout : le triomphant royaume de basoche était dignement honoré dans les jeux publics : à l'hôtel de Bourgogne, son chancelier avait une loge; au carnaval, les basochiens se réunissaient au *Prince des sots* et aux joueurs de farces, de sotties et de mystères. A leur tour, ils donnaient une moralité satirique dans laquelle ils usaient largement de la liberté de railler les vices et d'insulter aux favoris de la fortune. On sent bien qu'ils devaient finir par soulever des inimitiés et produire de véritables scandales. Cependant Louis XII les avait protégés; il leur avait même accordé la faveur de jouer leurs pièces sur la table de marbre de la grande salle du Palais. En 1538 ils jouèrent encore devant François I^{er}; mais en 1540 leurs facéties parurent décidément trop incommodes, et défense leur fut faite de ne plus jouer ou faire jouer à l'avenir les produits de leur veine cléricale. Cette défense n'atteignit pas les *Basoches* de province; car plusieurs années après on voit encore citées avec éloge les sotties de la *Basoche de Bordeaux*.

L'histoire des pièces jouées par les clercs de la *Basoche* est liée à celle du théâtre en France. P. P.

BASQUES (PAYS OU PROVINCES). A l'extrémité occidentale de nos frontières pyrénéennes s'étendent, sur les deux versans, les cantons habités par les populations basques, et que, par cette raison, on appelle du côté de France le *pays basque*, et du côté espagnol *provincias bascongadas*, c'est-à-dire provinces basques. Ces dernières sont au nombre de trois, et portent les noms de Biscaye (*Vizcaya*), d'Alava, et de Guipuzcoa ou Ipuzcoa. La première a titre de seigneurie (*señorio*); sa capitale est Bilbao, Victoria est le chef-lieu de la seconde; et la troisième a pour ville principale San-Sebastian, que les Basques appellent *Donostéan*. La Navarre espagnole n'est point

comprise sous ce titre officiel de *provincias bascongadas* ; mais elle n'en est pas moins un canton basque. Sa capitale Pamplona (appelée *Iruna* dans la langue du pays), Estella, Tudela, Sanguésa, et Ollite (que les indigènes nomment *Erriberri*, c'est-à-dire Ville-Neuve), sont les chefs-lieux des cinq *merindades* (intendances ou juridictions) qui composent ce royaume; les trois premières de ces villes sont épiscopales.

Du côté de France le pays basque renferme les trois petites contrées de Labourd, de Basse-Navarre et de Soule. La première, dont le nom rappelle l'ancien *Lapurdum*, résidence du tribun de la cohorte de Novempopulanie sous les Romains, formait, avec quelques vallées voisines, l'évêché de Bayonne; elle eut des seigneurs particuliers, sous le titre de vicomtes, dans le XI^e et le XII^e siècles. Réunie depuis à la Gascogne, elle entra dans le domaine de la maison de Béarn, et fit accession à la couronne de France par l'avènement de Henri IV. Lors de la création des départemens, en 1790, on la comprit dans celui des Basses-Pyrénées, sous le nom de district d'Ustaritz, agrandi plus tard (1800) aux dépens de celui de Saint-Palais, pour former l'arrondissement de Bayonne.

La Basse-Navarre, dont la capitale était Saint-Jean-Pied-de-Port, ne fut, jusqu'à la conquête de Pampelune par Ferdinand-le-Catholique, qu'un sixième canton du royaume de Navarre, sous le titre de *merindad de ultra puertos* (juridiction de delà les ports), et ses députés étaient appelés aux *cortès* ou états, comme ceux des autres merindades. Elle renfermait la vicomté de Baygorry et Arberoue, les pays de Cize (en basque *Garacy*), de Mixe (*Amezcona*), et d'Ostabarez, les seigneuries de Gramont et de Luxe. Restée seule au pouvoir des rois de la Navarre de la maison d'Albret, elle n'en conserva pas moins le titre de royaume, et les rois de France ne dédaignèrent pas de s'intituler aussi *rois de Navarre*, lorsque cette mince souveraineté eut été réunie par Henri IV au domaine de la couronne. Elle devint, en 1790, district de Saint-Palais; puis, à l'établissement des préfetures, elle fut

partagée entre les arrondissemens de Bayonne et de Mauléon, comme dès long-temps elle l'était entre les évêchés d'Oloron et de Bayonne.

La Soule (en basque *Suberna*), dont la capitale est Mauléon, avait titre de vicomté, et elle eut des seigneurs particuliers jusqu'à la fin du XIII^e siècle; elle fut réunie définitivement à la couronne de France en 1607, avec les autres domaines de la maison de Béarn. Elle forma, en 1790, le district de Mauléon, qui devint plus tard une sous-préfecture, en s'agrandissant d'une portion de la Basse-Navarre. Dépendante d'abord de l'évêché de Dax, elle passa ensuite à celui d'Oloron, qui, depuis le concordat de 1801, est resté fondu dans celui de Bayonne. * A....

BASQUES (PEUPLE ET LANGAGE). C'est le nom qu'on donne en France au peuple singulier qui habite, tant au nord qu'au sud des Pyrénées, les provinces dont on a, dans l'article précédent, retracé les principales époques historiques; mais ce n'est pas le nom qu'il porte dans sa langue: ce nom est *Escaldounac*; le pays qu'il habite est l'*Eskaiera*, et la langue qu'il parle se nomme *eskouara*. Il ne faut pas croire cependant que cette langue soit la même dans toute l'étendue des pays basques. L'habitant du Guipuscoa ne comprend qu'avec peine celui de la Biscaye; on peut en dire autant des habitans de l'Alava, de la Navarre, haute et basse, du Labourd, soit entre eux, soit avec les premiers; mais on reconnaît dans tous des caractères physiques semblables, des mœurs et des coutumes qui ont une grande analogie, et des dialectes qui dérivent d'un souche commune. Malgré ces points de ressemblance, ils diffèrent encore assez pour qu'en espagnol on ne dise pas la nation basque, mais les nations basques, *las naciones bascas*; et comme la langue forme la différence qui sépare les Basques d'une manière tranchée du reste de la population des deux grands royaumes auxquels ils appartiennent, il en résulte que ces mots *pays basque* ne répondent pas toujours aux divisions géographiques établies sous le nom de *provinces basques*; ils signifient le pays où l'on parle encore la langue

basque. Ce n'est donc que par l'énumération des villages où le basque est entendu et parlé, que l'on pourrait déterminer l'étendue et les limites du pays basque proprement dit. Il est aujourd'hui plus restreint que le territoire des provinces basques, tant en France qu'en Espagne. Ainsi, dans cette dernière contrée, l'usage de la langue *eskouara* est entièrement oblitéré dans plusieurs villages de la province d'Alava. En France, dans plusieurs communes de la Soule et du Labourd, ou des arrondissemens de Bayonne et de Mauléon, les habitans ne se considèrent plus depuis long-temps comme Basques. Bayonne, par exemple, la ville la plus peuplée, la plus considérable de toutes les provinces basques, n'appartient pas au pays basque proprement dit. Ce serait un travail statistique intéressant et qui manque, que celui qui donnerait les moyens de tracer une carte géographique de la nation *eskaldounac* dans son état actuel, et considérée sous le rapport ethnographique, de manière à déterminer avec précision les limites de l'*Escalerra*, c'est-à-dire du pays où se parle la langue *eskouara*. D'après des calculs exacts, nous sommes fondés à croire que le nombre de ceux qui, en France, parlent cette langue, ne s'élève pas à plus de 120,000 individus, et en Espagne à plus de 520,000. En tout 640,000.

Les Basques forment une race remarquable par leur taille élevée et bien prise, leurs traits fortement caractérisés, leurs cheveux noirs, leur teint brun et coloré, leur corps droit, nerveux, leur démarche vive, hardie, leurs regards assurés, la force de leurs muscles et l'agilité, la souplesse et la grace de leurs mouvemens. « *Courir, sauter, danser comme un Basque,* » sont des dictons français dont on reconnaît la justesse quand on a vu les peuples auxquels ils s'appliquent. Aussi leur habillement est-il conforme à leurs habitudes actives. Une veste ronde qui descend jusqu'aux hanches, rouge ou brune, un gilet blanc, une culotte de même couleur en été, de velours noir en hiver, des bas blancs et des jarrettières rouges, une ceinture également rouge, un mouchoir de soie p assés négligemment

autour du cou et attaché plus négligemment encore sur la poitrine par un nœud-coulant, les cheveux coupés courts sur le devant et la tête couverte d'un bérêt bleu, tel est l'habillement des hommes. Les femmes ont un fichu blanc ou de couleur, artistement noué sur leur tête; leur linge ainsi que celui des hommes est toujours blanc, et ce peuple est remarquable par sa propreté, du moins en France. Les Biscayens le sont moins, et leur costume, qu'il serait trop long de décrire, diffère de celui des Basques de France. Nous dirons seulement que plusieurs portent sur la tête un bonnet en drap (*montera*), d'autres des chapeaux à grands bords; qu'ils s'enveloppent d'une sorte de couverture ou portent une veste à manches dégagées et tombantes, attachée de côté à la manière des Hongrois; qu'ils ont des bottines de peau de bœuf non tannées, et qu'au lieu de bas ils s'enveloppent souvent les jambes avec des bandes d'étoffes de laine qu'ils croisent.

La beauté chez les femmes n'est pas rare parmi les Basques, et est encore rehaussée par une démarche droite; leste, ferme et gracieuse. Les deux sexes y jouissent d'une liberté de commerce qui ne tourne pas au profit de la pudeur publique. Nous avons vu fréquemment au milieu de la place de Saint-Jean-Pied-de-Port, les jours de marché, des jeunes gens et des jeunes filles au milieu de la place et en vue de tous, non-seulement s'embrasser, mais s'abandonner à des caresses dont on aurait eu honte partout ailleurs, sans que personne y fit la moindre attention. D'après ce que nous apprend un auteur du pays, il paraîtrait qu'il en est de même chez les Basques d'Espagne. Il nous dit que les filles vierges laissent tomber leurs cheveux en larges tresses au bout desquelles elles attachent un ruban de soie de couleur; celles qui avaient perdu leur virginité couvraient autrefois leur tête d'une pagne blanche (*sabanilla*), mêlée de noir et de vert; mais actuellement elles mettent des pagnes toutes blanches, comme les femmes mariées avec lesquelles elles se mêlent, sans déchoir dans l'estime publique, si leur conduite est bonne et si elles vivent toujours avec l'homme qui les a séduites,

potirvu cependant que cet homme soit célibataire ou veuf. On suppose toujours (ajoute notre auteur) que la fille a été séduite par une promesse de mariage qui se réalisera un jour.

Le même auteur rapporte qu'il existe chez les Biscayens un usage singulier : c'est qu'aussitôt qu'une femme est accouchée elle sort de son lit, et son mari s'y couche avec l'enfant qui vient de naître. De Pauw, dans ses recherches sur les Américains, au sujet d'une coutume semblable qui existe chez les sauvages du Nouveau-Monde, affirme qu'elle est aussi en vigueur dans le Béarn. Nous nous sommes assurés que cette assertion est inexacte, non-seulement pour le Béarn, mais pour toutes les provinces basques de France. D'après ce que dit notre auteur biscayen, il paraîtrait que de Pauw, si hardi dans ses assertions, a seulement eu le tort de confondre les Basques d'Espagne avec ceux de France.

Le Basque a toutes les qualités et tous les défauts attachés à un état social qui participe du sauvage et de l'homme civilisé. Il est fier, impétueux, se raidissant contre les menaces et les peines, ennemi implacable, ami fidèle, franc et sincère, superstitieux, laborieux, et s'adonnant, les jours de fêtes et de repos, aux plaisirs avec emportement. Le jeu de paume fait ses délices, et sa plus grande gloire est d'y exceller. Ordinairement la danse succède à la paume : un ménestrier frappe avec une baguette les cordes d'un instrument qui figure une longue caisse percée de trous, et de l'autre main il dirige les sons d'un fifre aigu. Cette musique sauvage met tout en mouvement : les hommes, brandissant leurs bâtons et poussant des cris joyeux, exécutent en cadence le pas basque, danse vive et singulière ; les femmes se livrent ailleurs au même amusement, mais avec moins d'ardeur et des mouvemens moins violents ; ensuite les deux sexes se réunissent et forment ensemble une autre danse en rond, plus grave, plus mesurée, plus monotone. Quelques-uns de ceux qui mènent la danse ont en main des castagnettes qu'ils agitent et font claquer, ou ils frappent cette espèce de tambour qu'on nomme tambour de basque.

Les Basques sont braves et propres à supporter toutes les fatigues de la guerre ; mais ils s'assujétissent difficilement à la discipline et à la manœuvre. En temps de paix ils désertent facilement et regagnent leurs montagnes ; ils ne peuvent se résoudre à se faire une partie étrangère à celle qui les a vus naître, ni se plier à des usages différens de ceux auxquels ils ont été accoutumés dès leur enfance. Cependant ils aiment à entreprendre des voyages lointains, et les habitans de la Biscaye et du Labourd qui sont près des côtes se sont distingués par leurs navigations hardies. Pourtant c'est à tort qu'on a avancé que ces derniers avaient commencé, avant tous les autres peuples de l'Europe, à attaquer la baléine. Il est prouvé par le Périple d'Other et par plusieurs anciennes Saga, que les Basques ont été, dans les mers du nord, précédés à cet égard par les Norvégiens qui, dès le XII^e siècle, savaient déjà distinguer vingt-trois espèces de grands cétacés par des noms différens.

Les Basques se séparent de tous les peuples qui les environnent par des habitudes et des coutumes particulières, mais qui sont moins singulières encore que leur langue. Cette langue n'a rien de commun avec les langues des pays circonvoisins, ni avec aucune langue européenne, ni avec aucune autre langue du monde parmi celles que l'on connaît. Un phénomène aussi extraordinaire, mais non pas unique, même en Europe, a exercé la critique et l'imagination des savans, et exalté l'orgueil de ceux du pays. On a donc beaucoup disserté ; on a écrit de gros volumes sur l'alphabet primitif d'un peuple qui n'eut jamais d'alphabet ; sur l'histoire d'une nation qui est dépourvue de monumens historiques et chez laquelle n'existe aucune tradition ; sur les immenses conquêtes de ces belliqueux montagnards, qui ne se sont répandus un instant dans les plaines, que pour donner leur nom au pays qu'ils avaient dévasté et être bientôt refoulés dans leurs montagnes. Au défaut de documens certains, et même de fictions populaires dont on manquait, on s'est lancé sans critique et sans mesure dans le champ fantastique des étymologies,

où apparaissent des lueurs qui comme ces feux follets, brillent dans une lointaine obscurité, et disparaissent aussitôt pour vous plonger de nouveau dans des ténèbres plus épaisses, pour vous conduire dans un obscur abîme où la raison s'égaré à mesure que l'on s'y enfonce.

Au moyen des racines de certains mots basques qui dans une langue si peu connue se prêtent merveilleusement à toutes les transmutations qu'on a besoin de leur faire subir et aux significations qu'on veut leur donner, on a établi que presque tous les noms géographiques de l'Espagne ou de l'Ibérie étaient des noms basques. Donc, a-t-on dit, le basque a été la langue universelle de l'Ibérie ou de l'Espagne; donc les Basques sont les peuples primitifs de toute l'Espagne; donc ce sont les vrais Ibériens. Les Ibériens sont originaires de l'Ibérie, du Caucase, pays proche de l'Arménie, où est le mont Ararat, où s'arrêta l'arche de Noé; donc les Basques sont les descendants de Noé et de sa famille; c'est la plus ancienne nation du monde; elle a étendu ses conquêtes en Angleterre, dans toute l'Europe, en Chine même, et en Amérique; les étymologies des noms basques qu'on trouve dans toutes ces contrées le prouvent évidemment. Voilà un système pour lequel les doctes basques Larramendi, Torrero, Zuñiga, Astarlow, Erro Itzueta, Ilhare de Bidasouet, et quelques autres, ont composé des volumes dont les titres seuls tiendraient ici trop de place.

Sur la foi de leur trompeuse érudition et de leur périlleuse assertion, le savant M. Guillaume de Humboldt, dans un ouvrage publié en allemand, en 1821, intitulé : *Recherches sur les habitans primitifs de l'Espagne, démontrées par la langue basque*, s'est efforcé d'étayer ce système par sa sagacité et sa grande érudition, mais en le réduisant à des bases moins larges et plus vraisemblables. Selon lui, il est évident que le langage des Basques est le même que celui des anciens Ibériens qui ont possédé toute l'Espagne; mais les Celtes, race essentiellement différente, dans les Pyrénées et sur la côte méridionale, habitaient

aussi l'Ibérie; ces deux peuples mélangés se sont étendus au nord dans les parties méridionales de la Gaule, et même d'Albion ou de l'Angleterre, et dans les plus grandes îles de la Méditerranée; il est douteux que les peuples primitifs de l'Italie appartiennent à cette souche. M. de Humboldt incline à le croire; mais les Calédoniens, et sans doute aussi les habitans de la principauté de Galles et de la Bretagne, ou de l'extrémité nord-ouest, sont d'origine celtique pure. Les langues ibériennes ou basques, celtique et punique, étaient différentes. C'est en vain, avoue M. de Humboldt, que sur les exergues de certaines médailles, les inscriptions sur pierre et sur les vases de terre, on a prétendu retrouver l'ancien alphabet des Basques ou des Celtibériens, ou le rattacher à celui des Grecs et des Phéniciens. Les discussions savantes des Velasquez, des Lastanosa, des Florez, des Erro, des Sestini, des Valcarcel et autres, sur ce sujet, n'ont jusqu'ici rien éclairci, et il faut s'en tenir aux déductions que peuvent nous fournir les étymologies des noms géographiques. Le système de M. Guillaume de Humboldt n'a point satisfait un de nos plus savans antiquaires, celui de tous qui connaît le mieux les monumens anciens et l'histoire de nos provinces méridionales, M. Du Mége: ce dernier pense, avec un savant Espagnol, M. Cura de Montuenga, que les *Esqualdounac* sont les restes de quelques-uns de ces peuples qui envahirent l'Empire romain sous le règne de Probus, ou les restes de ces tribus dont parle Paul Diacre, et auxquelles, au temps d'Honorius, on confia la garde de l'entrée des Pyrénées. Mais c'est là expliquer une difficulté par une autre; quels étaient ces peuples, ces tribus avant leur émigration, et à quelle souche, à quelle race appartenaient-ils? quelle était leur langue? où en trouve-t-on des vestiges?

Après tant de suppositions il y a une explication de l'origine des nations basques qui ressort de l'histoire et des auteurs anciens, mais qui a cet inconvénient pour convaincre les érudits qu'elle est simple, naturelle, et qu'elle admet une démonstration facile.

Strabon et tous les auteurs anciens nous apprennent que l'Ibérie se trouvait partagée entre un grand nombre de peuples différens, parlant des langues différen-tes, et il en est toujours ainsi chez les peuples non civilisés. Il y a en Amérique des langues qui ne sont parlées que par mille individus, et souvent moins, formant une nation distincte par ses caractères physiques, et dont le langage n'a point d'analogie avec aucun autre, et n'est point entendu par les tribus qui l'environnent. Les auteurs anciens concourent tous aussi à placer, parmi les peuples de l'Ibérie, les Cantabres dans la Biscaye, dans les provinces de Guipuscoa et d'Alava, et les *Vascones*, dans la Haute-Navarre, autour de Pampelune. Ainsi donc, les Vascos, ou Bascos, ou Basques, doivent être considérés comme les anciens *Vascones* qui se sont perpétués avec leur langue dans les vallées qu'ils ont toujours habitées; et, voisins des Cantabres, ils ont pu avoir la même origine ou en être une simple tribu, comme les Francs, parmi les nations germaniques : ceci explique bien l'origine et l'existence des Basques au midi des Pyrénées et en Espagne, mais non celle de cette même nation au nord des Pyrénées et dans la Gaule. Là, les auteurs anciens ne nous placent point les *Vascones*, mais les *Tarbelli*, les *Sybillates*, les *Osquidates*. Faudra-t-il, à l'exemple des fabricateurs de système, rendre par une conjecture les *Vascones* ou Basques espagnols conquérans des provinces basques françaises, et les y établir de notre autorité privée? Nullement. C'est l'histoire qui se chargera encore de ce soin. L'histoire nous apprendra comment ce changement s'est fait, à quelle époque cette conquête a eu lieu. L'histoire nous dit que dans le vi^e siècle, les *Vascones*, venus d'au-delà des Monts-Pyrénéens, se répandirent dans toute la Novempopulanie et s'emparèrent de tout le pays compris entre la cime des Pyrénées et la rive gauche de la Garonne. Austrovalde, qui avait succédé à Didier dans le duché de Toulouse, marcha contre les *Vascones*; ils se retirèrent avec leur butin et leurs prisonniers sans qu'Austrovalde pût les atteindre, sans qu'il osât les suivre jusque dans les vallées de la Soule, de la Basse-

Navarre et du Labourd, où ils s'établirent, après avoir expulsé les tribus qui s'y trouvaient. Le souvenir de leur désastreuse domination dans une partie de la Novempopulanie lui fit le nom de *Vasconia*, Gascogne, qu'elle a retenue; quant à eux, ils ont conservé le nom antique que leur donnaient les anciens avec peu d'altération, nom qui ne diffère pas beaucoup dans sa racine *ask* ou *esk*, de celui qu'ils se donnent eux-mêmes (don Vincent de Lloris écrit *hascouara* pour le nom de la langue, ce qui se rapproche encore plus de *Vasconia*). Le besoin d'abrèger nous force à supprimer les réponses aux faibles objections qu'on a faites contre cette opinion.

De tous les dialectes basques espagnols, celui que les Basques de France comprennent le moins c'est le biscayen, parce que c'est le dialecte des anciens Cantabres, tandis que la langue des basques français est celui des Vasques ou Vascons proprement dits. Quant au gascon, ou le patois qu'on parle en Gascogne, on sait très bien que c'est un dialecte latin, comme le béarnais, le provençal, ainsi que toutes les langues et presque tous les dialectes des parties occidentales et méridionales de l'Europe. Depuis long-temps séparés et placés sous des gouvernemens différens, les Basques espagnols et les Basques français, malgré la communauté de leur origine et de leur langage, sont ennemis et se détestent; ils se livrent fréquemment des combats pour la possession de leurs montagnes, et de leurs pâturages dont les limites sont mal déterminées. Les uns et les autres sont, ainsi que nous l'avons dit, dépourvus de toute tradition. Ce furent les *Vascones* de l'Espagne, qui dans la vallée de Roncevaux, non loin de Pampelune, assaillirent et détruisirent l'arrière-garde de l'armée de Charlemagne qui violait, les armes à la main, l'indépendance de leur territoire; mais les fables nombreuses auxquelles cet événement a donné lieu ne sont pas même nées parmi eux, et la scène en a été transportée ailleurs. Dans les jours de fête et dans leurs momens de gaité les Basques improvisent en leur langue quelques petites chansons satiriques, mais aucune n'a mérité d'être

écrite, et chez aucune des branches de la nation basque, soit en Espagne, soit en France, il n'existe de vestige d'une littérature qui soit propre à ce peuple très ignorant.

La langue basque elle-même, après tant de savans écrits, est encore peu connue; ce que le savant Adelung en avait dit dans le tome II de son *Mithridates* était puisé dans les vocabulaires, grammaires et dictionnaires d'Andres de Rocha, 1547; d'Oihenart, 1638, et de Larramendi, en 1728; du même, en 1729; du même, en 1745; d'Ordonnes de Lloris, en 1642, et d'Harriet, en 1641, Hervas; et cependant Adelung a commis tant d'inexactitudes, selon M. G. de Humboldt, que celui-ci crut devoir faire paraître en 1817, à Berlin, une brochure en allemand intitulée; *Rectifications et additions à la première section du deuxième volume du Mithridates sur la langue cantabre ou basque*. La meilleure grammaire basque est celle de M. L'Écluse, qui parut à Toulouse en 1826, in-8°. L'auteur y a joint un vocabulaire français-basque et basque-français; mais ce manuel, renfermé dans l'espace de

(*) L'auteur d'un manuscrit qui a remporté le prix fondé par M. de Volney, M. d'Arrigot, se cite dans sa préface tous ceux qui ont écrit des grammaires de la langue basque, et notamment le fleurin de l'école laïque à Béarn par les méthodes des latins, grecques, hébraïques. Par-là, ils ont été conduits à prendre une infinité de noms pour autant de verbes; ils ont méconnu aussi la syntaxe de la langue basque. « Cet idiome, dit M. d'Arrigot, doit être nécessairement étudié » en lui-même, et traité sur un plan qui n'est ce « lui d'aucun autre ». Il faut donc avoir recours, pour le basque français, à la *Grammaire basque*, par M. L'Écluse; Toulouse, 1826, in-8°; à celle d'Harriet, intitulée; *Grammatica Euzcaras etq. Francese composita Francese*, etc. MM. Harriet, notari errealak; Bayonne, 1741, in-12. Le Manuel de M. L'Écluse, la *Grammaire* d'Harriet se terminent par un dictionnaire euzcaran et français, et français et euzcaran.

Pour le basque espagnol, il faut consulter Larramendi, dont la grammaire est fort exactement intitulée: *Ed imposible seruido. Arte de la lengua Bascogada; Galatxapaca*, 1729, in-8°, et son grand dictionnaire intitulé: *Diccionario trilingüe del Castellano, Bascense et latin*, 2 vol. in-4°. L'*Histoire générale de la nation basque*, par le chevalier de Béla, manuscrite, se termine par un simple vocabulaire comparé des dialectes basques de France, de Guipuzcoa et d'Alava, et les mêmes mots correspondans en grec, hébreu, italien, français, espagnol, anglais, polonois et allemand.

216 pages, est insuffisant. L'auteur avait annoncé un grand dictionnaire de la langue basque, j'ignore s'il a paru. Le plus ancien livre imprimé en langue basque est un Nouveau-Testament que Jeanne d'Albret, dans son zèle pour les progrès de la religion protestante, fit mettre sous presse à La Rochelle en 1571. Larramendi donne la liste d'environ 10 volumes imprimés en basque, in-8° et in-12; ce sont tous des livres ascétiques, des catéchismes ou des cantiques spirituels. M. L'Écluse a ajouté à cette liste la notice de 4 ou 5 autres volumes qui sont encore des livres de dévotion; enfin je pourrais peut-être donner les titres de 3 ou 4 autres livres de même genre qu'il n'a pas connus, entre autres d'une imitation de Jésus-Christ, imprimée à Pau en 1757. De sorte que toute la littérature que j'appellerai *typographique* des basques ne va pas à plus de 25 volumes, la plupart même imprimés hors de leur pays, à Bordeaux, à Pau, à Toulouse. Je crois que, grâce au zèle des missionnaires, la littérature des sauvages Otahitiens dans la mer du Sud, en livres imprimés à Otahiti même en langue otahitienne, est à l'heure où j'écris plus riche et plus nombreuse. Il existe deux histoires des nations basques, l'une en espagnol et imprimée (Auch 1818); l'autre en français et manuscrite; celle-ci était inconnue à tous les littérateurs avant que nous l'eussions découverte. Toutes deux sont écrites par des Basques, la première est d'un Basque espagnol nommé sur le titre D. J. A. de Zamacoïa (Zamacola est un nom de lieu). Cette histoire est très médiocre pour la partie historique, mais curieuse par les descriptions de la Biscaye, de Guipuzcoa et d'Alava. L'*histoire générale des Basques* en français et manuscrite est bien supérieure, même pour la partie espagnole, à celle de D. J. A. de Zamacoïa. Elle est l'ouvrage de 30 ans de recherches et de voyages entrepris dans ce seul but par le chevalier de Béla, qui en 1742, fut le créateur du régiment de Royal-Cantabre. J'ai donné une idée de cet ouvrage remarquable à l'article *Béla* du supplément de la *Biographie universelle* de M. Michaud. C'est d'après les recherches de Béla

qu'a été composé l'ouvrage imprimé intitulé *Essai sur la noblesse des Basques, pour servir d'introduction à l'histoire générale de ces peuples, rédigé sur les Mémoires d'un militaire basque.*

Cet essai est du bénédictin Sanadon, mort évêque constitutionnel de Lescar. L'auteur soutient que, les Basques n'ayant jamais été conquis, leurs personnes et leurs biens n'ayant jamais été inféodés, toutes leurs terres sont allodiales, leurs personnes libres, qu'en un mot ils sont tous nobles par le seul fait de leur naissance, et exempts des taxes auxquelles les biens roturiers et les roturiers étaient soumis. Leurs prétentions à cet égard sont fondées, et ils les ont soutenues dans tous les temps; elles ont plusieurs fois été reconnues légitimes par les rois de France : c'est ce qui les rend si rebelles aux lois du fisc et à l'administration, d'où il résulte que si les savans se plaisent à étudier la langue et la nationalité des Basques, le gouvernement a un fort intérêt à détruire l'une et l'autre : ce qui pourrait s'effectuer en établissant un collège à Mauléon, et un autre à Saint-Jean-Pied-de-Port; en n'imprimant des livres basques qu'avec des traductions françaises; en facilitant l'étude du français par tous les moyens possibles; en donnant des encouragemens aux Béarnais, aux Gascons pour aller s'établir dans les pays basques, et aux Basques pour se transplanter en Béarn et dans d'autres provinces de France. W-n.

BAS-RELIEF (beaux-arts), ouvrage de sculpture en bois, en pierre, en marbre, en terre cuite, en métal, dont les figures saillent plus ou moins sur le fond, ou champ, dont elles ont été ou sont censées avoir été tirées. Ce saillant, selon qu'il est plus ou moins considérable, donne un nom différent à l'ouvrage. On appelle *bas-relief* celui qui fait voir les figures comme aplaties sur la table ou le mur qui leur sert de champ; *demi-bosse* ou *demi-relief* celui dont les figures sortent du fond de la moitié de leur épaisseur; enfin il est de *haut-relief* si les figures sont de plein relief et peu ou pas adhérentes au fond. On donne encore le nom de *méplats* aux ouvrages dont la saillie est extrêmement légère.

Le nom générique de *bas-relief* sert à désigner tout ouvrage de sculpture appliqué sur un fond, que les figures soient en saillies ou arrazées, ou seulement tracées par un sillon, comme on en voit sur beaucoup de monumens de l'Égypte et de la Nubie.

Les bas-reliefs étant le plus souvent employés à la décoration des monumens d'architecture, on les exécute ordinairement sur des tables ou blocs isolés qui s'appliquent ensuite sur le nu du mur, s'y incrustent, l'affleurent, ou bien le pénètrent profondément. Ceux qui sont sculptés sur un vase, une colonne, les panneaux d'une porte, les lambris d'un appartement ne doivent offrir ni fortes saillies, ni plans multipliés, non plus que ceux qui sont destinés à être appliqués sur un mur : les uns feraient croire à l'œil que le champ du vase, du panneau est percé ou a perdu sa solidité, les autres nuiraient à l'harmonie des lignes architecturales. Les frontons seuls des temples, qui offrent de la profondeur et de l'étendue, paraissent comporter les ouvrages à plusieurs plans et à forte saillie, qui demandent à être vus à de grandes distances et embrassés d'un même coup d'œil. Jamais, dans les frontons, les figures des premiers plans ne doivent dépasser l'aplomb du membre principal de la corniche.

Les anciens, et leurs disciples chez les modernes, n'ont ordinairement établi qu'un plan dans leurs bas-reliefs. Rarement ils en ont admis deux, et plus rarement encore un troisième. Les essais plus ou moins heureux de Bernin, d'Algarde, de Pujet, d'Angelo Rossi, pour reculer, comme ils avaient la prétention de le faire, les limites de leur art, en composant des ouvrages à plans indéfinis, ont seulement prouvé combien les anciens avaient été sages en s'abstenant de placer dans leurs bas-reliefs des plans trop prononcés et trop multipliés, et même des groupes nombreux. La sculpture et la peinture, comme la musique et la poésie, ont chacune un domaine propre dont elles ne doivent pas sortir; et vouloir composer un bas-relief comme on compose un tableau, sera toujours une aberration. Privé du prestige de la couleur,

comment le sculpteur arrivera-t-il à un effet exact de perspective? Les figures de ses premiers plans cesseront-elles de porter ombre sur celles des seconds et troisièmes plans, lorsque, comme cela se présente si souvent, un jour glissant éclairera l'ouvrage? Mais si les figures reçoivent la lumière ou de front, ou en plein, ou de loin, et si cette lumière est mobile comme celle qui éclaire les frontons des temples, quelles nombreuses combinaisons ne faudra-t-il pas que le sculpteur tente, non pour atteindre l'illusion, cela est impossible, mais pour parer seulement aux ombres défavorables, au papillotage des draperies, aux reflets disgracieux, et peut-être pour éviter la confusion! Pour le sculpteur qui tentera d'introduire des groupes nombreux et des plans dégradés dans un bas-relief, le grand écueil sera toujours d'arranger sa composition de manière à ce que l'ombre des premières figures ne nuise pas, ne mente pas, à l'effet qu'il aura cherché. La sculpture est un art plus simple, plus austère que la peinture. Les petits effets pittoresques sont indignes d'elle. Dans le bas-relief il ne s'agit pas de tromper l'œil et de produire de l'illusion, mais d'exciter des sentimens nobles par la représentation de sujets graves et instructifs. La beauté, la correction des formes et des contours, la grâce, l'expression et l'unité de la composition, doivent donc, avant tout, occuper le sculpteur.

L'art du bas-relief proprement dit, de celui qui n'a qu'une faible saillie, consiste à faire en sorte que cette saillie soit plus apparente qu'elle n'est réelle. Un des moyens d'y parvenir est de donner à chaque plan d'une figure une valeur relative, qui soit tellement combinée et ménagée que l'œil en saisisse facilement les rapports. Pour donner de la fermeté, de la grandeur à leurs figures en bas-relief, les anciens en tenaient élevée, on pourrait dire carrée, l'extrémité des contours sur le plan qui leur sert de fond. C'est dans ce système que sont exécutés les bas-reliefs des œils-de-bœuf de la cour du Louvre, par J. Goujon, et les figures de la fontaine des Innocens, du même sculpteur. Soigneux aussi de développer le plus possible leurs

figures, de les montrer sous leur plus bel aspect, les Grecs ont évité les raccourcis sur la longueur, et surtout sur les membres vus de face ou de trois quarts. Ils les ont le plus souvent vêtues de draperies légères, adhérentes au nu dont elles laissent deviner la beauté; et lorsque dans des sujets austères ou religieux ils ont dû les draper d'étoffes amples et pesantes, toujours les grandes formes de ces figures se retrouvent sous les plis larges et fermes de leur ajustement. Dans leurs bas-reliefs ils nous ont montré aussi comment on peut se servir des draperies pour étendre les lumières et les ombres, lier les groupes, animer, harmoniser les différentes parties d'une composition; c'est enfin par leur exemple que l'on apprend à donner aux bas-reliefs un caractère et un style analogues au caractère architectural, à l'objet du monument qu'ils décorent.

L. C. S.

BAS-RELIEF (antiquités). Les bas-reliefs ornent les édifices, les temples, les arcs de triomphe, les colonnes, les autels, les sarcophages; ils sont employés à la décoration intérieure et extérieure.

Les bas-reliefs antiques conservent des sujets d'histoire et de mythologie qui nous donnent une idée des compositions des anciens artistes et des exemples de leur exécution relativement à l'art. On y trouve la représentation des édifices, des costumes, des armes, des meubles, des ustensiles, et quelquefois les portraits des personnages célèbres, des généraux, des empereurs.

Les bas-reliefs sont intéressans dans l'étude de l'antiquité figurée, parce qu'ils nous aident à déterminer le sujet des statues isolées, à les reconnaître par la comparaison, et à rétablir les attributs qui leur manquent; ils portent quelquefois des inscriptions qui nous apprennent les noms des personnages qu'ils représentent, ou ceux des artistes qui les ont sculptés.

Le beau bas-relief de *l'Apothéose d'Homère*, du Musée Pio-Clémentin, porte les noms des personnages principaux de cette composition, et celui du sculpteur, *Archelaüs de Priène, fils d'Apollonius*.

Les bas-reliefs sont exécutés en terre, en pierre, en marbre, en ivoire, et sur

toutes sortes de métaux. Les pierres gravées sont des bas-reliefs précieux, faits sur de belles et riches matières ; mais ils forment une classe à part, ainsi que tous ceux qui ornent les vases et les bijoux. Dans l'étude de l'antiquité, le mot *bas-relief* s'entend de ceux en pierre, en marbre et en terre cuite, et on applique à l'art de les fabriquer le nom de *toreutique* (*voy.*), dont la racine est *τοπος* (*toros*), clair, distinct.

Phidias, selon Pline ; fit le premier de pareils ouvrages avec succès ; Polydète les perfectionna.

Les Égyptiens donnaient très peu de saillie aux figures de leurs bas-reliefs, et, pour les détacher du champ, ils se contentaient d'en creuser les contours. Les obélisques et les parois des murailles de plusieurs de leurs anciens temples nous offrent cette manière, que les Grecs imitèrent d'abord. Dans les beaux siècles de la sculpture, les Grecs creusèrent un champ proportionné aux figures ; mais ils leur donnèrent toujours peu de relief et tirèrent les figures séparées les unes des autres et posées sur le même plan. On a avancé que les anciens ne connaissaient pas la perspective linéaire ; mais s'ils n'en ont pas fait usage dans la sculpture, c'est qu'un bas-relief doit être vu d'un seul point, et que, par conséquent, aucune partie n'en doit être cachée par une autre. *V.* l'art. précédent.

Le relief aplati s'observe dans les figures de la frise du Parthénon d'Athènes, construit, au temps de Périclès, par l'architecte Ictinus, sous la direction de Phidias. Si l'on eût donné à ces figures beaucoup de relief ou de saillie, les frises du Parthénon étant fort élevées, les parties les plus voisines de l'œil lui eussent caché les parties les plus éloignées.

Dans l'antiquité, les bas-reliefs étaient souvent peints ou coloriés : on en trouve des exemples dans ceux des Égyptiens, des Étrusques, des Volsques et des premiers peuples de la Grande-Grèce ; quelques cabinets en conservent des fragmens. On possède au cabinet des antiques de France quelques bas-reliefs de terre cuite, où les couleurs paraissent encore.

Le plus ancien artiste en bas-reliefs ciselés sur les vases d'argent serait Alcon

de Mylée, en Sicile, si l'on en croit Ovide, qui le place quelques générations avant la guerre de Troie ; mais la ville de Mylée ne fut construite que plusieurs siècles après cette époque. La description du bouclier d'Achille, par Homère, prouve que l'art d'exécuter des bas-reliefs sur les métaux remonte à une très haute antiquité. Le *coffre de Cypselus* est un des plus anciens monumens de la sculpture grecque dont les écrivains anciens nous aient laissé la description. Ce coffre était de cèdre, et les figures étaient d'or, d'ivoire, ou gravées sur le cèdre même. Pausanias en donne la description détaillée et cite les inscriptions qui accompagnaient les bas-reliefs. Le travail de ce coffre célèbre donne donc une idée des *incrustations* dont Phidias fit également usage pour la statue et pour le trône de son Jupiter Olympien. Parmi les bas-reliefs exécutés sur des métaux précieux et que le temps n'a pas détruits, on peut citer la belle coupe d'or du cabinet de France, trouvée à Rennes en 1774, représentant le triomphe de Bacchus sur Hercule, et publiée par Millin, dans ses *Monumens inédits* ; le disque d'argent, également du cabinet de France, qui représente Briséis rendue à Achille, et qui a long-temps été connu sous la dénomination impropre de *bouclier de Scipion*.

On ne peut passer sous silence la belle et curieuse découverte faite à Berthouville, près de Bernay, en mars 1830 ; au nombre des objets trouvés étaient vingt vases d'argent qui portent les plus beaux bas-reliefs, repoussés au marteau, aussi intéressans pour les sujets que pour l'exécution. La coutume de colorier les bas-reliefs se retrouve jusque sur ces vases de métal, où les figures conservent la couleur de l'argent, tandis que les vêtemens et quelques détails sont dorés. Ces monumens, décrits par M. Le Prévost (Caen, 1832) et par M. Raoul-Rochette, dans le *Journal des Savans*, août 1830, sont exposés dans le Cabinet des médailles et antiques de la bibliothèque royale.

Les plus beaux et les plus curieux bas-reliefs qui ornent les musées et les palais de Rome sont gravés et expliqués dans plusieurs ouvrages savans. Je citerai entre

autres le *Musée Capitolin*, le *Musée Pio-Clementin*, par Visconti; *Bassi riglievi antichi della villa Albani*, collection illustrée par Zoega. Le musée de France possède une très grande quantité de bas-reliefs que l'on peut y admirer et dont on trouve la description dans l'intéressante notice de ce musée, rédigée par M. de Clarac, et la représentation dans l'ouvrage de M. Bouillon. On peut suivre et étudier les différens styles de l'art, à ses diverses époques, dans ces belles suites de bas-reliefs.

D. M.

BAS-RHIN, *voy.* RHIN.

BASSANO (BATAILLE DE). Pour-suivi en Tyrol et vaincu à Roveredo, Wurmsér, si maltraité depuis l'ouverture de la campagne de l'Adige (*voy.*), se flattait de réparer son échec en se portant avec rapidité vers Vérone, par le circuit que forme la Brenta, et en venant ainsi occuper à son tour la ligne de l'Adige. Il lui semblait aisé d'envelopper et de couper les Français s'ils osaient s'engager derrière lui dans les gorges de la Brenta; telle allait être pourtant l'audacieuse entreprise du jeune général en chef de l'armée républicaine. Déjà, avec les 30,000 hommes qu'il avait ralliés, Wurmsér pouvait être parvenu à Bassano (Lombardie), lorsque Bonaparte, laissant à Vaubois la garde du Tyrol, se jette encore à la poursuite du vieux feld-maréchal avec 20,000 seulement (6 septembre 1796).

Le lendemain l'armée française enlève le défilé de Primolano, défendu par une division de Wurmsér qu'elle culbute et à laquelle elle fait 3,000 prisonniers. L'extrême lassitude de ses soldats, qui ont fait 20 lieues en deux jours, oblige malgré lui Bonaparte à s'arrêter à Cismona; mais le jour suivant, après avoir passé sur le corps de 6 bataillons autrichiens postés dans les défilés qui ferment la vallée en avant de Bassano, il attaque et force les divisions Sebottendorf et Quosdanowich qui occupent les deux rives de la Brenta, et débouche devant Bassano, où les deux têtes de colonnes de l'armée française suivent les Autrichiens, attérés et comme frappés de stupeur. Leurs rangs s'étaient débandés à la seule approche d'un ennemi qu'ils

croyaient arrêté par tant d'obstacles; ils ne pouvaient comprendre qu'il les eût franchis en si peu de temps. Augereau, dont la division avait tenu la rive gauche, pénétra d'abord dans Bassano; il fut aussitôt suivi par Masséna qui, venant par la rive opposée, avait eu à enlever un pont défendu comme celui de Lodi.

Cette marche foudroyante coupa l'armée autrichienne. Quosdanowich fut refoulé avec les débris de sa division dans le Frioul, et Wurmsér, rejeté vers l'Adige, eut le bonheur de trouver un passage pour regagner Mantoue; il le devait à la faute que commit le chef d'un poste dirigé vers Legnano et qui n'arriva pas à temps pour le garder.

La victoire de Bassano valut aux Français la prise de 34 pièces de canon, avec cinq drapeaux, et au moins 4,000 prisonniers. On porta à 200 le nombre des Bourbons que durent abandonner les Autrichiens; c'est qu'en effet le quartier-général de Wurmsér était encore à Bassano quand les Français y pénétrèrent; mais on eut le temps de sauver le trésor de l'armée.

Entre les belles actions de cette journée, on distingue celle d'un lieutenant des guides nommé Guérin qui, à la tête de huit hommes seulement, chargea 600 grenadiers et fut au moment de leur faire poser les armes, tant était grande la stupeur des Autrichiens! C'est là aussi que Lannes, qui avait pris de sa main deux drapeaux, fut fait général de brigade.

P. C.

BASSANO (DUC DE), *voy.* MARET.

BASSE. La basse est celle des parties de l'harmonie qui est au-dessous des autres, et la plus basse de toutes, d'où lui vient le nom de *basse*.

Sous le rapport de la mélodie on désigne par le titre de *basse* les voix ou les instrumens qui par les sons graves qu'ils produisent sont au-dessous des voix ou instrumens du *medium* et de l'*aigu*.

Dans un morceau à plusieurs parties, celle qui fait entendre les sons les plus graves est la véritable basse, et doit prendre ce titre, fût-ce dans un duo, dans un trio.

Lorsqu'une note de basse, par l'accord qu'elle porte, donne trois notes

dans les portées supérieures, on les divise en parties *aiguë*, ou *dessus*, ou *soprano*; en *haute-contre*, ou *alto*, ou *second dessus*, ou *second soprano*; et enfin en *taille* ou *tenor*; lesquelles trois parties se forment sur la basse ou partie grave, donnant un tout harmonique appelé quatuor.

Si la note de basse ne donne que deux notes par son harmonie, on n'obtient alors que trois parties, y compris la basse; et ces parties se divisent en *aiguë* ou *dessus*, en *second dessus* ou *alto* ou *taille*, qui, unies avec la partie grave de basse, forment l'harmonie en trio.

Si de l'harmonie que donne la note de basse on ne prend qu'une partie, on la considère toujours comme partie aiguë, qui étant jointe à la basse forme harmonie en *duo*.

Telle mélodie peut être susceptible de plusieurs basses et de plusieurs harmonies, toutes également bonnes; telle autre au contraire peut présenter des difficultés pour recevoir une basse franche et une harmonie correcte. Dans ce cas il faut connaître l'emploi des notes accidentelles dont la mélodie peut contenir un grand nombre. Plus une mélodie renferme de notes accidentelles, plus l'harmonie est claire et simple, parce que le nombre des accords est moindre.

Les principales fonctions de la basse sont : 1° d'assurer le ton, les modulations, les transitions et la ponctuation; 2° de marcher autant que possible en sens contraire avec le chant; 3° d'indiquer d'une manière précise le repos, le mouvement, les mutations de l'harmonie.

Une basse est *chantante* lorsque, ne marchant pas exclusivement par rondes ou par blanches, elle chante ou contient au moins des phrases mélodiques. Ces basses sont à la fois partie chantante et basses régulières de l'harmonie placée au-dessus. Ce double rôle les rend plus difficiles à accompagner une mélodie exécutée par la partie supérieure. Il sera question plus bas de la basse *chiffrée*.

Sans entrer ici dans l'explication des anciens systèmes expliquons en peu de mots ce que l'on entend par *basse fondamentale* (voy. ce mot).

Notre système musical se compose

d'un petit nombre d'accords qui peuvent être renversés ou altérés par des notes qui leur sont étrangères. On a souvent pris ces renversements et ces altérations accidentelles pour autant d'autres accords qui n'existent point réellement et qui ne servent qu'à embarrasser l'esprit. La classification des accords étant comprise, il est facile de reconnaître quand un accord est renversé, parce que sa note fondamentale n'est pas mise à la basse; mais le renversement ne change point la nature de l'accord.

Dans chaque accord il y a donc une note à laquelle on donne le nom de *note principale*, *note fondamentale*, *basse fondamentale*, comme étant celle sur laquelle repose un des accords de la classification.

Pour trouver la note fondamentale des accords renversés, on place la note de ces accords de manière à former une progression de tierces; la note la plus basse est la fondamentale.

C'est la note fondamentale qui donne le nom à un accord parfait; ainsi, si un accord a *ut* pour note fondamentale, il s'appellera accord *d'ut*; s'il a *sol*, on l'appellera accord *de sol*.

La basse *continue* est celle qui règne dans toute l'étendue du morceau, se formant à chaque instant des notes les plus graves de l'harmonie.

La basse *figurée* partage la valeur d'une seule note en plusieurs autres notes sous un même accord.

La basse est la plus importante des parties de l'harmonie, et elle sert de base à toute composition musicale.

Cette vérité est tellement sentie, même par des amateurs, qu'on entend dire de tel morceau : *il n'y a point de basses*, pour indiquer la pauvreté de l'harmonie et des formules; ou : il y a des *basses admirables*, ce qui désigne une composition bien écrite, bien accentuée, et dont les basses font ressortir la mélodie et l'harmonie d'une manière convenable et agréable à l'oreille. L. D.

BASSE (instrument), voy. VIOLONCELLE et CONTRE-BASSE. **BASSE DE VIOLE**, voy. VIOLE.

BASSE (voix d'homme), **BASSE-CONTRE**, **BASSE-TAILLE**, voy. VOIX.

BASSE CHIFFRÉE. C'est ainsi qu'on appelle une basse, sur laquelle les accords sont notés au moyen de chiffres, tenant lieu des notes musicales ordinaires. Comme les chiffres s'écrivent plus rapidement que les notes, on peut regarder la basse chiffrée comme une espèce de sténographie musicale.

Les chiffres désignent les intervalles qui se comptent de bas en haut et à partir de la basse. Ainsi un 2 indique la seconde, un 3 la tierce, un 4 la quarte, et ainsi de suite. Un accord composé, par exemple, de tierce, quinte et septième, serait donc désigné par les chiffres 3, 5 et 7, placés perpendiculairement l'un sur l'autre. Mais comme trop de chiffres accumulés rendraient la lecture difficile, on a songé à simplifier ces combinaisons en retranchant quelques chiffres et à ne conserver que ceux qui caractérisent l'accord. Ainsi l'accord de septième (celui dont nous venons de parler) pourra s'écrire par un seul 7, au lieu de $\frac{7}{3}$, et l'exécutant saura qu'il faut en

même temps faire entendre la tierce et la quinte, qui font partie de l'accord; de même l'accord de seconde (composé de la seconde, avec quarte et sixte, se marquera par un 2, au lieu de $\frac{6}{4}$, etc. Les accords qui portent un double nom se marquent par deux chiffres, par exemple, l'accord de sixte et quarte par $\frac{6}{4}$, celui de sixte et quinte par $\frac{6}{5}$, etc. Cependant il y a des cas où il devient nécessaire de mettre tous les chiffres. Toute note qui n'est point chiffrée, porte l'*accord parfait*. Voy. ACCORDS.

Pour éviter la répétition du même chiffre, lorsque le même accord ou le même intervalle reste sur plusieurs notes de la basse, on a adopté un trait horizontal placé derrière le chiffre. Ce trait, placé dans une position oblique devant un chiffre, indique l'anticipation d'un accord, c'est-à-dire qu'il faut frapper l'accord sur la note qui précède. Un zéro au-dessus d'une note de la basse, indique qu'elle ne porte point d'accord. Lorsque plusieurs notes doivent être jouées

seules (sans accords) on l'indique par les lettres T. S., ce qui veut dire *tasto, solo*.

Nous ne pouvons indiquer ici la manière dont se chiffrent tous les accords. Les traités d'accompagnement en donnent des tableaux avec des explications auxquelles nous renvoyons pour de plus amples renseignements. Nous ferons seulement observer que la manière de chiffrer varie selon les pays et même selon les compositeurs, dont plusieurs ont introduit des signes qui ne sont pas généralement adoptés.

Quant à l'invention de cette écriture musicale, on l'attribue ordinairement à Ludovico Viadana (voy.) qu'on dit l'avoir imaginée vers 1600. Mais on trouve des traces antérieures de l'emploi des chiffres dans la musique, et le véritable inventeur reste à découvrir.

Au temps où l'harmonie était moins compliquée qu'aujourd'hui, cette manière d'écrire la partie de l'accompagnateur présentait des avantages: de nos jours on préfère tout noter en notes ordinaires. On a reconnu, pour beaucoup de cas, l'insuffisance des chiffres, et nous nous souviendrons toujours avec plaisir du désespoir d'un brave homme, grand déchiffreur de basses chiffrées, qui ne trouvait qu'un seul défaut aux compositions de Beethoven, c'est qu'elles contenaient des passages dont il lui était impossible de chiffrer la basse. G. E. A.

BASSE-COUR. On nomme, en général, basse-cour la partie de la maison rurale, la plus voisine de l'œil du maître, qui comprend les granges, les greniers, les écuries, étables et bergeries, le colombier, le poulailler, le clapier et les toits à porcs, les remises et hangars, les celliers, le fournil et la buanderie. Le plus communément le mot *basse-cour* est limité au gouvernement des oiseaux domestiques et de quelques petits animaux; c'est sous ce dernier point de vue que nous allons en parler. Pour peupler une basse-cour il faut consulter les usages du canton que l'on habite, la nature des produits que l'on récolte et la facilité des débouchés pour se défaire avec avantage de ce qu'on destine à la vente. Il faut ensuite faire de bons choix: le mâle,

étant le principal agent de la reproduction, doit toujours être pris parmi les mieux constitués, les plus vifs, les plus libres dans leurs mouvemens, sollicitant avec ardeur les femelles à manger. D'un autre côté, ces dernières seront en nombre proportionné à l'étendue de l'emplacement, et de manière à ne point épuiser en peu de temps les forces des mâles. N'importe la localité, les poules vivent partout et de tout; pourvu que leur habitation ne soit ni trop chaude, ni froide, ni humide ou sujette aux mauvaises odeurs, et qu'elle ait dans le voisinage un tapis de verdure, les poules paient par leur fécondité les soins qu'elles reçoivent. Soutiens du ménage des champs, elles en font l'agrément et offrent une mine inépuisable, susceptible de répondre aux besoins journaliers de l'homme en santé, du malade et du convalescent. Il n'en est pas de même des autres volatiles soumis à la domesticité. Le canard, quoique très vorace dans son premier âge, demande à vivre dans des lieux aquatiques pour prospérer et avoir la chair délicate. Les oies se plaisent avec les canards, mais elles aiment mieux pâturer que barboter; si elles mangent tout ce qu'on leur présente, elles donnent la préférence aux grains et principalement à l'herbe sur pied. Le dindon veut un pays planté de buissons et de petit bois; il convient mieux aux cantons pauvres, couverts de landes, où il peut errer plus librement que dans ceux qui sont riches et bien cultivés. Ces différentes espèces doivent être tenues dans une enceinte close, leur divagation pouvant causer les plus grands préjudices aux cultures et à leurs propriétaires. La loi condamne à une amende, et même à une action en tribunal de police, celui qui laisse ses volailles à l'abandon; elle autorise de plus la personne lésée à tuer les animaux pris en flagrant délit dans ses terres encloses; mais elle ne lui donne pas droit sur leurs dépouilles, qui appartiennent au propriétaire.

La basse-cour est le domaine de la fermière et de toute maîtresse de maison champêtre. Elle doit être son occupation la plus chère. Quand les soins de la famille absorbent tout son temps, elle a le

plus grand intérêt à se faire suppléer par une fille douce, propre, laborieuse et prévoyante; sans quoi la basse-cour, au lieu d'être utile et profitable, ne serait qu'une occasion de dépenses et d'embaras.

La plus grande propreté doit régner dans toutes les parties de la basse-cour; presque toutes les maladies qui affectent les oiseaux domestiques proviennent de la négligence qu'on apporte à les soigner.

Outre les pigeons, dont nous parlerons plus au long à l'article qui leur est destiné, on entretient aussi dans la basse-cour le paon, le cygne, le faisán, la grive, la pintade, l'ortolan, et quelques petits oiseaux de volière; mais c'est plutôt comme objet d'agrément et de luxe que d'économie. A. T. D. B.

BASSE FONDAMENTALE, théorie imaginée par Rameau et qui a joui longtemps en France d'un grand crédit auprès des musiciens, des littérateurs et des gens du monde. C'est dans une expérience indiquée par le P. Mersenne, dans son *Harmonie universelle*, que Rameau puisa le principe de son système. Le P. Mersenne avait remarqué qu'en mettant en vibration une corde d'une longueur donnée, on entendait en même temps que le son principal deux autres sons qui étaient, l'un à la douzième et l'autre à la dix-septième de celui-ci. Cette douzième et cette dix-septième représentant l'octave de la quinte et la double octave de la tierce, la sensation de l'accord parfait résultait de leur réunion au son principal. Rameau mit dans ce phénomène physique la base d'un système d'harmonie qui aurait pour but de ramener tous les accords à un même principe. Mais l'accord parfait majeur ne constitue pas toute l'harmonie : Rameau avait besoin de l'accord parfait mineur pour compléter son système. Il crut entendre, ou voulut faire entendre pendant la vibration de la corde, des sons supplémentaires beaucoup plus faibles que les autres et qui formaient l'accord parfait mineur. Ainsi, il lui suffisait de retrancher ou d'ajouter les sons à la tierce supérieure ou à l'inférieure de ces deux accords, pour en former un grand nombre d'autres. On comprend qu'un sys-

tème si simple et si complet, en même temps, dut plaire aux littérateurs qui ne voyaient que ce qu'il avait de rationnel et n'apercevaient point les erreurs. Aussi le prônèrent-ils tous, à l'exemple de d'Alembert qui consacra de nombreuses pages à son éloge. Le système de la *basse fondamentale* était donc la recherche des sons graves, des accords primitifs, qu'on appelait *sons fondamentaux* (voy. l'article *BASSE*). Quelque séduisant que fût pour l'esprit un pareil principe, l'essai de son application démontre qu'il ne repose que sur des règles arbitraires et de pure fantaisie. Le système de la basse fondamentale a été complètement abandonné depuis long-temps.

C'est ici le lieu de parler d'une autre théorie qui parut en France à la même époque. Tartini, célèbre violoniste italien, observa que deux sons résonnant à la tierce, un troisième son était entendu à la tierce inférieure au grave : c'était encore l'accord parfait. Les conséquences qu'en faisait découler Tartini manquaient de justesse et de clarté, bien que J.-J. Rousseau ait essayé d'opposer ce système à celui de Rameau. La théorie de ce dernier fit long-temps fureur en France ; mais les rêveries de Tartini ne trouvèrent aucun crédit. Il en fut de même des prétendues découvertes de Jarnard, de Ballière et de l'abbé Roussier.

E. F.-s.

BASSE-LISSE, voy. *LICE*.

BASSESE. La bassesse, comme caractère moral, est opposée à la dignité, au respect de soi-même. On reconnaît la bassesse d'âme aux paroles et aux actions. Il y a une certaine dégradation d'esprit, un certain avilissement tout intellectuel, qui n'est pas proprement ce qu'on appelle *bassesse* dans le sens moral, et qui se manifeste surtout par le langage : c'est plutôt défaut de goût qu'immoralité. Ce qui prouve que ces deux états ne sont point identiques et qu'ils ne coexistent pas nécessairement, c'est qu'il n'est pas très rare de trouver une certaine fierté dans une intelligence d'ailleurs dégradée. La bassesse morale, telle que nous allons la dépeindre, n'est point non plus si ennemie de la noblesse de la pensée, et surtout de l'élégance des formes

du langage, qu'elle oblitère le goût à cet égard. Ces deux sortes de bassesses tiennent donc à deux ordres d'idées différentes : celle de la pensée et de la parole tient au sentiment du beau, et celle du caractère au sentiment moral, au sentiment de la dignité humaine ; car la bassesse d'âme proprement dite se manifeste surtout par des actions, et ces actions semblent avoir pour objet d'effacer, d'écraser celui qui en est l'auteur en présence d'autres hommes qu'il redoute ou qu'il veut tromper en les flattant. C'est ainsi que la bassesse, dans ce dernier cas, s'allie parfaitement avec l'hypocrisie. Si l'on considère l'homme, quant à sa dignité d'homme, quant à sa personne morale, il est d'une valeur inappréciable relativement aux choses ; alors aussi un homme est l'égal d'un autre homme, toute personne morale ayant sa fin propre à atteindre et ne pouvant ni ne devant se sacrifier aux fins d'un autre. Et c'est cependant cet anéantissement servile auquel l'homme bas semble se condamner à l'égard de ceux aux pieds desquels il se jette, en les invitant pour ainsi dire à le fouler. C'est, on le sent, et il n'y aurait rien à dire à ceux qui ne le sentiraient pas, se manquer à soi-même, et manquer à l'humanité tout entière, dans sa propre personne, que de courber ainsi son front, le noble front de l'homme, dans la poussière. « Mais, s'écrie Kant, celui qui se fait ainsi ver, a-t-il le droit de se plaindre ensuite qu'on l'écrase ? » Non. Mais je demanderai à mon tour : Comment celui qui écrase ainsi l'homme, même celui qui rampe, ne sent-il pas qu'il s'écrase aussi lui-même ? Ne vaudrait-il pas mieux tendre la main à son frère et l'inviter à ne plus nous faire rougir, que de le mettre sous ses pieds ? Il n'en est pas moins vrai que l'orgueil naît souvent de la bassesse, non-seulement en ce sens fort ordinaire qu'il n'y a pas d'hommes plus insolens envers certaines personnes que ceux qui sont les plus humbles avec certaines autres : c'est une sorte de réhabilitation à leurs propres yeux dont ils sentent le besoin ; mais c'est une méprise injuste qui n'est qu'un tort de plus, quand ce n'est pas tout simplement le besoin de l'expansion après une extrême

compression. Mais un autre sens suivant lequel la bassesse engendre l'orgueil, c'est que la lâcheté semble inviter l'insolence à se montrer: Faites disparaître l'une, vous faites disparaître l'autre. Ce n'est pas seulement vis-à-vis de nos semblables que nous pouvons être grands ou vils, mais encore à l'égard de la nature physique, à l'égard de tout ce qui est plus fort que nous. Mais alors l'ame est plutôt forte qu'élevée. C'est dans ce sens que, dans la douleur corporelle, les plaintes, les lamentations, même un simple cri, sont indignes de nous, surtout si nous avons conscience d'avoir mérité nos souffrances. J^b. T.

BASSIN, en général un réservoir, surtout d'eau, un vaisseau destiné à en puiser ou à en contenir. Les uns ont dérivé ce mot de *vas*, les autres de *baccum*, *baccinum*.

BASSIN (anatomie). On désigne par ce nom la partie du corps qui, chez l'homme, se trouve située à la partie la plus inférieure du tronc et à laquelle sont attachés les membres inférieurs. C'est une assez grande cavité osseuse constituée par la réunion de quatre os, savoir : deux os *innominés* ou *coxaux* qui se réunissent en avant et forment ainsi les parois latérales et antérieures; le *sacrum* qui à lui seul constitue les parois postérieures, et enfin le *coccix* qui n'est qu'un appendice du sacrum. Cette cavité renferme, dans les deux sexes, les organes internes de la génération, la vessie et une partie des intestins. Le bassin existe chez tous les animaux vertébrés, à l'exception des serpens et de quelques poissons qui n'ont pas de nageoires ventrales; mais il n'est point conformé chez tous les animaux comme chez l'homme. Chez la taupe, c'est à peine si le bassin offre une cavité, tant les os qui le forment sont rapprochés; aussi cet animal donne-t-il issue aux produits de la génération par une voie autre que celle de tous les autres animaux; disposition singulière qu'on ne rencontre que chez lui. Dans les cétacés le bassin n'est formé que de deux os qui ne s'articulent même pas avec la colonne vertébrale; quoique s'y articulant, ils sont très mobiles chez le cochon d'Inde, et séparés l'un de l'au-

tre; cette dernière disposition existe dans la classe entière des oiseaux. Enfin dans les *pedimanes* (*voy.*) ou animaux à bourse, comme le kangaroo, en avant du bassin, là où s'articulent entre eux les os coxaux (*symphise du pubis*), on trouve un os articulé et mobile sur le pubis, et auquel viennent s'attacher les muscles formant la poche qui distingue cette classe d'animaux et qui renferme les mamelles. Cet os a reçu le nom de *marsupial*.

Supporté par les membres inférieurs, le bassin, portant la colonne vertébrale à l'extrémité supérieure de laquelle se trouve la tête et dont le sacrum n'est qu'une continuation, le bassin sert de base au tronc. Sa forme est celle d'un cône dont le sommet, dirigé en bas et en arrière, forme ce qu'on nomme la *croupe*, qui, en s'unissant par une courbe très prononcée à la colonne vertébrale, offre cette cambrure si gracieuse qu'on nomme *chute des reins*. La partie supérieure du bassin s'évase considérablement, surtout dans le sens latéral; c'est sa partie la plus évassée, si saillante chez les femmes, qui forme les *hanches*, situées, comme tout le monde le sait, sur les côtés et un peu en avant. L'homme est l'être chez lequel le bassin offre le plus d'ampleur, et l'on peut conclure assez rigoureusement de cette disposition qu'il est le seul qui ait été destiné à la station droite. Chez les singes, qui peuvent jusqu'à un certain point exercer cette station, le bassin est beaucoup plus étroit, et son diamètre d'avant en arrière, au lieu d'être horizontal comme chez l'homme, est incliné en avant; aussi la station droite est-elle toujours peu solide et voit-on ces animaux, dans une foule de circonstances, retomber sur les pattes de devant. Dans la station assise, comme dans la progression, le bassin supporte tout le corps; dans la seconde condition, ce même poids est supporté par les cuisses, et le bassin peut être considéré comme la base des mouvemens qu'elles exécutent. La largeur du bassin est donc une condition rigoureusement nécessaire pour l'exercice de la station droite, dans l'immobilité comme dans la progression; espérant si le bassin est trop large, comme

cela arrive chez les femmes, la progression est un peu gênée; en effet, dans le mouvement successif de chaque membre inférieur, le bassin doit décrire un plus grand arc de cercle. Chez les enfans les mouvemens sont plus faciles, plus rapides; leur bassin n'a point encore acquis toute son ampleur; mais aussi leur station est moins solide. *Voy. STATION.*

Il fallait bien que le bassin eût chez la femme des proportions plus considérables que chez l'homme, afin que le canal osseux, formé par sa portion inférieure, que dans l'art des accouchemens on nomme *petit bassin*, pût livrer passage à la tête d'un enfant à terme. C'est dans ce petit bassin que demeure le fœtus pendant les trois premiers mois de la conception; puis il remonte dans la portion évasée de cette partie du corps qui paraît ne former qu'une seule cavité avec les tégumens du ventre et qu'on nomme *grand bassin*. On a donné le nom de *détroits* aux limites des deux bassins: le *détroit supérieur* sépare le grand bassin du petit, le *détroit inférieur* est l'issue du petit bassin. Pour qu'une femme soit bien conformée, pour qu'elle accouche sans qu'il soit nécessaire de recourir à des moyens quelquefois violens et qui sont du ressort de l'art des accouchemens, il faut que les détroits de chaque bassin aient une certaine étendue dans leurs deux diamètres, celui d'arrière en avant et celui d'un côté à l'autre; il faut aussi que la cavité du petit bassin ait certaines dimensions qu'il serait trop long d'indiquer. Nous dirons seulement que l'importance qu'il y a quelquefois à reconnaître, chez une femme non encore mariée, si le bassin est bien conformé a excité l'esprit inventif des chirurgiens et des accoucheurs, et qu'on a donné des règles et inventé des instrumens (*voy. PELVINÈTRE*) pour mesurer la capacité du bassin. Nous devons ajouter que ces méthodes, ces instrumens, sont toujours d'une application difficile et fournissent des résultats souvent peu certains. Il faut le regretter; car il serait du plus haut intérêt de pouvoir reconnaître si une femme qui veut se marier n'a pas de vice de conformation qui rendrait l'accouchement dangereux ou impossible. Ces vices

de conformation, qui presque toujours sont le résultat d'une maladie de l'enfance qu'on nomme rachitisme (*voy.*), sont de deux ordres: ceux de *direction*, ceux de *dimension*; ces derniers sont toujours plus fâcheux que les premiers, puisque, s'ils sont poussés trop loin, ils peuvent nécessiter, pour opérer l'accouchement, de graves opérations sur la mère ou la destruction de l'enfant dans son sein. A. L-D.

BASSIN (géographie physique). L'ensemble de toutes les pentes d'un terrain traversé par le lit d'un fleuve et de toutes les vallées qui y aboutissent porte le nom de *bassin*. On peut aussi donner le même nom à l'ensemble de tous les versans qui circonscrivent une mer intérieure.

Par suite de cette définition, que nous proposons parce qu'elle nous semble compléter, par sa généralité, l'idée qu'on doit se faire d'un bassin, nous sommes naturellement portés à diviser tous les bassins en deux classes: les *bassins fluviaux* et les *bassins maritimes*.

Bassins fluviaux. Bien que la plupart des montagnes d'une grande élévation donnent naissance à des fleuves considérables, le bassin d'un grand fleuve n'a pas toujours pour origine une haute chaîne de montagnes. Ainsi les petits plateaux qui forment les seules inégalités du sol de la Russie d'Europe voient naître sur leurs flancs des fleuves bien plus importans que ceux qui naissent dans nos Alpes et nos Pyrénées.

Quelquefois des bassins différens ne sont séparés par aucune chaîne: c'est ce qu'il est facile de remarquer à l'égard du bassin de la Seine et de celui de la Loire, entre lesquels il n'existe qu'un plateau peu élevé, tandis que dans beaucoup de cartes, qui passent cependant pour être bien faites, le dessinateur trace entre ces deux grands cours d'eau une véritable chaîne.

L'idée qu'on se fait généralement d'un bassin porte à regarder le point d'où partent plusieurs fleuves comme plus élevés que ceux qu'ils traversent dans leurs cours, et à regarder le relief du terrain comme s'abaissant graduellement à mesure que le fleuve s'éloigne de sa

source. Cette idée est tout-à-fait inexacte ainsi qu'un grand nombre de faits l'attestent. Le plateau de Langres, par exemple, donne naissance à la Meuse, et l'on a cru jusqu'à ces derniers temps que, dans le sens que suit la pente de ce fleuve, le terrain s'abaissait jusqu'à son embouchure; et cependant des nivellemens récents ont prouvé que le plateau de l'Ardenne, que traverse la Meuse, est de 50 mètres plus élevé que celui de Langres. C'est par de grandes déchirures et des gorges profondes que le fleuve suit son cours à travers de l'Ardenne.

Une remarque importante qui a déjà été faite relativement aux bassins fluviaux, c'est que les grands cours d'eau ne sont point des limites naturelles, ni en géographie physique ni en géographie politique; il faut chercher ces limites dans les crêtes des chaînes qui sont les points de partage des eaux. Il est facile de reconnaître que les bassins présentent dans toute leur étendue des productions naturelles à peu près analogues, et que les habitans même y offrent des caractères d'une commune origine. Ainsi le bassin du Rhin, malgré une longueur de plus de 300 lieues, est peuplé sur les deux rives du fleuve, depuis sa source jusqu'à son embouchure, par des nations germaniques; tandis que les versans occidentaux du Jura et des Vosges sont peuplés de nations d'une origine différente. C'est qu'en effet les points de partage des eaux isolent les peuples, tandis que les cours d'eau tendent à favoriser leur rapprochement et leur extension.

Bassins maritimes. On peut considérer comme d'immenses bassins les méditerranées, telles que la mer qui porte spécialement ce nom, la mer Noire, la mer Baltique, etc. Un bassin encore plus tranché par son isolement, c'est celui de la mer Caspienne.

Les bassins maritimes forment, comme les bassins fluviaux, de véritables régions physiques; il suffit d'examiner les productions animales et végétales du littoral de la Méditerranée pour en être convaincu. Ainsi les rivages de la France y offrent plus d'analogie avec les rivages de l'Afrique qu'avec les rivages de l'Océan. On y trouve la plupart des insectes

et des plantes de l'Afrique septentrionale.

Nous terminerons ces généralités par un tableau de la superficie des bassins des principaux fleuves du globe :

	lieues carrées.
<i>Europe.</i>	
BASSIN DU VOLGA.....	83,828
— DU DANUBE.....	40,075
— DU DON.....	16,924
— DE LA DVINA.....	16,374
— DU RHIN.....	10,002
— DE LA VISTULE.....	9,946
— DE L'ELBE.....	7,784
— DE LA LOIRE.....	6,640
— DE L'ODER.....	5,760
— DU DOURO.....	4,553
— DE LA GARONNE.....	4,011
— DU PÔ.....	3,919
— DU TAGO.....	3,772
— DE LA SEINE.....	3,436
<i>Asie.</i>	
BASSIN DE L'OBÉ.....	177,297
— DU SAOHALIEN.....	148,894
<i>Amérique.</i>	
BASSIN DU SAINT-LAURENT....	173,277
— DE L'AMAZONE.....	345,487
— DE LA PLATA.....	199,228
	J. H.-T.

BASSIN (marine), voy. PORT.

BASSIN (architecture). C'est une fouille plus ou moins grande faite dans un terrain, avec construction en maçonnerie; ce terrain est revêtu de pierre, d'un pavé ou de plomb, et bordé de gazon, de pierre ou de marbre, pour contenir l'eau. La forme des bassins est ordinairement circulaire, quelquefois hexagone ou octogone, la forme rectangulaire n'étant adoptée que pour les *pièces d'eau*. Du milieu des bassins s'élève le jet d'eau qui peut fournir à l'art les motifs de décoration les plus variés et à l'imagination du statuaire une foule d'allégories qui, se mariant à l'ordonnance des jardins, contribuent à animer le paysage. Quelquefois le bassin se métamorphose en bain consacré à une divinité; d'autres fois la scène s'élève au milieu du bassin, ou s'adosse au mur de terrasse qui le domine. On voit des bassins bordés d'une balustrade de pierre, de marbre ou de bronze, comme aux *bains d'Apollon* à Versailles. Le bassin

lance aussi l'eau en bouillonnant d'espace en espace, et forme une nappe autour de la balustrade, comme à la *fontaine du rocher* dans les jardins du Vatican, à Rome.

Les bassins se construisent en maçonnerie de moellons revêtus à l'intérieur d'un fort enduit de ciment, préparé à peu près comme le béton (*voy.*). Cependant la construction la plus en usage, comme la moins coûteuse, est celle dont les corrois se font en glaise et en terre franche, entre deux murs; sur le fond bien dressé on construit au pourtour un mur d'un pied d'épaisseur, afin de maintenir les bords de la fouille; le fond est couvert d'une couche de glaise bien pétrie sur laquelle on établit, à 18 pouces du mur qui soutient les terres, une espèce de plate-forme où l'on construit le mur d'enceinte. A mesure qu'il s'élève on remplit l'espace vide entre les deux murs avec de la terre franche ou de la glaise. Sur la couche du fond on étend un lit de sable destiné à recevoir un pavé en dalles, grès, briques posées de champ, ou en blocage de maçonnerie en ciment. Le revêtement du mur se fait avec des dalles en pierre dure.

Avant de commencer la construction d'un bassin il est important de s'assurer de la nature du sol; dans le cas où il serait de terres rapportées, il conviendrait d'établir dans le fond un grillage de poutrelles dont les intervalles seront remplis en moellons maçonnés avec glaise à fleur des poutrelles. Sur ce terrassement on pose un rang de madriers servant à établir le fond et le mur circulaire. Ainsi qu'il a été dit, on pratique dans le fond des bassins deux décharges, l'une de fond et l'autre de superficie: celle du fond se place vers le bord du bassin et la pente est dirigée toute de ce côté; cependant il est préférable de placer cette décharge vers le milieu, parce qu'en la mettant vers le bord, l'effort de l'eau tend à le dégrader, au lieu qu'en dirigeant la pente vers le milieu, la masse de l'eau est en équilibre et n'agit pas plus d'un côté que de l'autre. La décharge de superficie, qui sert à maintenir l'eau à un même niveau, se place dans l'endroit le plus convenable du mur d'enceinte. P.-r.

BASSIN D'ÉPARGNE, *voy.* CANAUX.

BASSINET. Ce mot, qui est un diminutif de *bassin*, présente plusieurs significations. Dans l'art hydraulique, on nomme *bassin* un petit retranchement cintré que l'on ménage sur les bords intérieurs d'une cuvette, pour y faire entrer la quantité d'eau distribuée aux particuliers, par une ou plusieurs jauges de différens diamètres, ce qui s'appelle *jauge*. On nomme aussi *bassin*, en hydraulique, un bassin qui est trop petit pour le lieu.

En termes d'arquebusier, c'est un morceau de fer plat en dedans du corps de la platine, où il s'attache avec deux vis à tête ronde et plate, dont les têtes n'excèdent ni d'un côté ni de l'autre. Cette pièce, ou ce que l'on nomme proprement *bassin*, ressort en dehors et dépasse le corps de la platine d'une arme à feu d'environ un demi-pouce à un pouce. Il est de figure ronde en dessous, et la face de dessus est plate et creusée en rond. Ce creux répond directement à la lumière du canon du fusil ou du pistolet, et sert à recevoir la poudre d'amorce qui y est retenue ensuite par l'assiette d'un autre morceau de fer nommé *batterie*, que l'on renverse sur cette face creusée du bassin. Il y a des armes à feu auxquelles on adapte ce que l'on nomme des *bassins de sûreté*: ce sont des bassins garnis d'une espèce de bolte tournante que l'on ouvre ou ferme à volonté. Par ce moyen on empêche l'arme de partir accidentellement; il a de plus l'avantage de préserver l'amorce et la batterie de toute humidité.

On nommait autrefois *bassin* une espèce de casque ou de chapeau de fer, sans visière ni gorgerin, que portaient les militaires. *Voy.* CASQUE. F. R.-D.

BASSINOIRE, ustensile de cuivre, en forme de tambour, que l'on remplit de braise allumée pour chauffer les lits, particulièrement ceux des malades. Il y a deux sortes de bassinoires: les unes sont mobiles; au moyen d'un long manche de bois qui y est fixé, on les promène de haut en bas dans le lit, et sur les deux côtés; les autres sont fixes: on les suspend dans une petite cage de bois

que l'on appelle *moine*, et on les laisse assez de temps pour chauffer les lits. Les Anglais, après avoir réfléchi sur le danger qu'il y a de mettre de la braise allumée dans un lit, et sur celui qu'il y a également à s'exposer à une chaleur sèche, telle que celle des charbons ardents, ont imaginé de faire des bassinoires en étain qu'on remplit d'eau bouillante : ces bassinoires ont 14 ou 15 pouces de diamètre, 4 ou 5 pouces d'épaisseur au centre, et un pouce ou deux sur les bords ; elles ont la forme d'une lentille, et l'on y adapte aussi un manche, comme à la bassinoire de cuivre. Pour remplir d'eau ces bassinoires on ôte le manche ; on dévisse l'érou qui l'attache à la lentille : par ce moyen on a la facilité de remplir d'eau bouillante la bassinoire ou le *warming-pan*, qui est le nom anglais ; on le promène de même de haut en bas, ou bien on le suspend à la cage de bois au centre du lit. On peut même le laisser à demeure, en manière de chauffe-pieds, pour les malades et les personnes délicates. Un seul *warming-pan*, rempli d'eau bouillante, peut chauffer six lits alternativement : il peut conserver sa chaleur pendant sept heures ; en hiver on s'en sert dans les voyages. Ces *warming-pans* sont faits comme les plats d'étain remplis d'eau bouillante dont on se sert pour maintenir les viandes chaudes sur les tables ; excepté que ceux-ci n'ont point de manche, mais seulement deux anses en fer pour les porter, et que, pour les ouvrir et y introduire l'eau, on dévisse le couvercle, qui se visse hermétiquement avec son fond. F. R.-D.

BASSOMPIERRE (le maréchal FRANÇOIS DE), de la maison de Clèves, né en Lorraine, en 1579, se rendit célèbre sous Henri IV et Louis XIII, par sa bravoure, son esprit et ses galanteries. Il fit sa première campagne contre le duc de Savoie, en 1602, et sa seconde en Hongrie, contre les Turcs, en 1603. De retour en France, il rechercha M^{lle} de Montmorency, dont alors le roi Henri IV était éperdument amoureux ; mais il renonça à sa main pour complaire au roi, qui le dédommagea de ce sacrifice en le faisant colonel-général des Suisses et Grisons. De 1617 à 1622, époque à laquelle Louis XIII lui donna le bâton de maré-

chal de France, Bassompierre se montra avec honneur à divers sièges et combats. Le favori De Luynes, auquel son crédit portait ombrage, lui proposa, pour l'écartier de la cour, des emplois éminens. Peu disposé à disputer une faveur dont peut-être il ne se souciait guère, le maréchal accepta l'ambassade d'Espagne. Là il prit part aux négociations entamées au sujet de la Valteline et qui furent terminées par le traité de Madrid (1623). L'année suivante il fut successivement envoyé en Suisse et en Angleterre.

Au siège de La Rochelle, Bassompierre commanda un corps de troupes séparé ; mais quoiqu'il poussât l'attaque avec la bravoure et l'ardeur qui lui étaient naturelles, il n'en reconnaissait pas moins que la chute de cette ville entraînerait celle du parti protestant dont elle était le boulevard, et donnerait une nouvelle force au cardinal de Richelieu, déjà si redoutable à l'aristocratie. Convaincu que ce ministre cherchait à établir la puissance royale sur les ruines de ce parti, il disait un jour : « Je crois que nous serons assez fous pour prendre La Rochelle. » La place se rendit le 28 oct. 1628, malgré les efforts des Anglais et la résistance opiniâtre de ses défenseurs.

Toujours dévoué à la cause des grands, Bassompierre seconda tant qu'il put leurs attaques contre Richelieu. Quand il ne pouvait agir, il parlait. Le ministre offensé de la hardiesse de ses discours, trouva bientôt l'occasion de s'en venger. Bassompierre, accusé d'avoir pris part à l'intrigue qui amena le mariage de Gaston d'Orléans avec la princesse Marguerite, sœur du duc de Lorraine, fut mis à la Bastille, le 23 février 1631. On dit qu'avant d'être arrêté il brûla plus de 6,000 lettres, preuves et souvenirs de ses succès auprès des dames. La liberté ne lui fut rendue que 12 ans après, à la mort de Richelieu.

Bassompierre fut réintégré, par Mazarin, dans la charge de colonel-général des Suisses, dont on l'avait forcé de se défaire. Il reçut, depuis, le collier des ordres du roi. On songeait même à le nommer gouverneur de Louis XIV, lorsque, frappé d'apoplexie, il mourut le 12 octobre 1646.

On trouve dans ses écrits et dans les mémoires du temps des détails piquans sur ses aventures tour à tour romanesques, plaisantes et bizarres. Ses amours avec M^{lle} d'Enragues firent beaucoup de bruit. Pendant huit ans cette dame réclama, sans succès, le titre de maréchale de Bassompierre, qu'elle croyait devoir porter, en vertu d'une promesse de mariage que le maréchal lui avait faite. Le rencontrant un jour au Louvre, elle le pressa de la reconnaître pour sa femme. « Pourquoi, lui répondit-il ironiquement, prenez-vous un nom de guerre? — « Vous êtes le plus sot des hommes, » s'écria celle-ci indignée. — « Que diriez-vous donc, répliqua le maréchal, si je vous avais épousée. » Un fils né de leurs amours mourut évêque.

On a de Bassompierre : 1° des *Mémoires* sur sa vie, de 1598 à 1631 (Cologne, 1665, 2 vol. in-12; Amsterd., 1723, 4 vol). Ces mémoires, écrits avec assez de pureté et d'un style quelquefois animé et toujours spirituel, renferment une foule de détails précieux sur les hommes et sur les événemens de l'époque où a vécu l'auteur; 2° un ouvrage estimé, en un volume, intitulé : *Ambassades de M. le maréchal de Bassompierre en Espagne, en Suisse et en Angleterre*; Cologne, 1661, in-12; 3° des *Notes* écrites dans sa prison, sur la vie des rois Henri IV et Louis XIII, par Dupleix. Ces notes, ou plutôt ces critiques hardies et amères, qui n'étaient pas destinées à voir le jour, ont été publiées sans son consentement par un Minime auquel il les avait confiées; 4° de nouveaux *Mémoires* du maréchal de Bassompierre, recueillis par le président Hénault, et publiés en 1802 par Serieys, 1 vol. in-8°, mais dont on ne saurait garantir l'authenticité. J. L. T. A.

BASSON, instrument de musique en bois, qu'on joue au moyen d'une anche ajustée sur un tube courbe en cuivre, appelé *bocal*.

Suivant l'opinion exprimée par Albonesi, dans son introduction aux langues chaldaique, syriaque et arménienne, imprimée à Pavie, en 1539, l'invention du basson est due à un chanoine de Ferrare, nommé Afranio, qui vivait dans la pre-

mière moitié du xvi^e siècle. Cette invention était sans doute fort récente à l'époque où écrivait Albonesi, car Nachtigall ne parle pas du basson dans sa *Musurgia*, imprimée en 1539. Cependant il est vraisemblable que la basse de hautbois, instrument de même genre, était connue en France vers ce temps-là. Plusieurs sortes d'instrumens composaient la famille du basson; la basse de hautbois avait cinq pieds de long, et elle était percée de onze trous, dont quatre se bouchaient avec des clefs.

Cet instrument, qui était droit et qui avait la forme du hautbois, se jouait avec un bocal comme le basson. Le basson, proprement dit, était d'une seule pièce et n'avait point de pavillon comme la basse de hautbois; il avait douze trous, quatre clefs, et descendait plus bas que la basse de hautbois. Le *fagot* était formé de plusieurs pièces, comme le basson actuel. On en comptait de trois espèces : la première avait douze trous et trois clefs; la seconde était percée du même nombre de trous, mais n'avait point de clef. Plusieurs de ces trous se bouchaient avec des chevilles qu'on ajoutait pour jouer dans certains tons. Le fagot de la troisième espèce s'appelait *courtant*, parce qu'il était plus petit que les autres. Il avait onze trous et trois clefs. Le dernier instrument de cette espèce était le *cervelat* : il avait la forme d'un barillet et n'avait que cinq pouces de long; il était percé de seize trous sur sa capacité, et la disposition en était telle qu'il descendait aussi bas que s'il eût eu trois pieds et demi de long.

Le basson est, dans l'état actuel de sa construction, l'un des instrumens les plus imparfaits : quelques-unes de ses notes sont sourdes, elles manquent de justesse; et telle est la difficulté de son doigté qu'une foule de passages sont inexécutable. La méthode de basson d'Ozi contient une liste de ces passages impraticables qui remplit deux pages in-fol. Bien des essais ont été faits jusqu'à ce jour pour mettre le basson au niveau des besoins qu'on en a; bien des perfectionnemens ont été apportés dans sa construction; mais il est loin d'être parfait encore. Déjà MM. Grenser, luthiers renommés de

Dresde, avaient introduit quelques améliorations importantes dans la facture du basson, lorsqu'en 1817 M. Almenræder fit de nombreux essais dans les ateliers de MM. Schott, à Mayence, et à force de persévérance parvint enfin à combiner toutes les parties du basson de manière à obtenir la plus grande justesse possible, et à faciliter l'exécution des passages qu'on avait regardés jusqu'alors comme injouables. Le basson de M. Almenræder est armé de quinze clefs.

La cause du peu de justesse du basson est dans la *perce* des trous, qui est déficiente. La plupart de ces trous ont un écartement qui gêne l'exécutant; et cependant cet écartement n'étant point encore assez considérable, les trous ne sont point à leur place et l'instrument ne peut être juste. Pour rendre le basson juste il faut avoir égard aux principes physiques des longueurs des cordes ou des tuyaux ouverts, correspondantes à chaque son, et faire la division en raison de ces longueurs. C'est d'après ces principes invariables que MM. Brod de Paris, et Sax de Bruxelles, ont fait nouvellement des essais qu'on peut espérer voir couronner de succès.

E. F.-s.

BASSORA ou **BASRAH**, *voy.* IRAK-ARABI.

BASSORINE. C'est un principe immédiat qui doit son nom à la *gomme de Bassora*, presque entièrement composée de bassorine. On le distingue des autres principes que l'on rencontre dans les différentes espèces de gomme (*voy.*) en ce qu'il se divise dans l'eau en petits globules, sans s'y dissoudre. On l'obtient facilement en traitant successivement la gomme de Bassora par l'eau, l'alcool et l'éther, qui entraînent les substances étrangères. On passe ensuite à travers un linge, pour séparer le ligneux qui s'y trouve mêlé.

La bassorine par une ébullition prolongée dans l'eau devient soluble; l'action est plus prompte, si elle est favorisée par une petite quantité d'acide ou d'alcali; l'acide nitrique la transforme en acide mucique.

H. A.

BASTARD D'ESTANG (DOMINIQUE-FRANÇOIS-MARIE, comte de), pair de France, grand'croix de l'ordre royal de la Légion-d'honneur, maintenant pré-

sident de chambre à la cour de cassation, naquit, en 1783, à Nogaro, département du Gers. Il embrassa de bonne heure la carrière du barreau, et s'y fit remarquer dans plusieurs circonstances par une sagacité peu commune. Il devint bientôt conseiller-auditeur à la cour d'appel de Paris, puis conseiller à la cour impériale de cette même ville, en l'an 1810. Lors des Cent-Jours, il continua de siéger à cette cour; mais il vota avec courage contre l'acte additionnel, ce qui le fit maintenir dans ses fonctions après le second retour de Louis XVIII. Nommé à la présidence 3 ou 4 mois après, il se rendit à Lyon, par ordre du gouvernement, vers la fin de l'année 1815, avec le titre de premier président de la cour royale de cette même ville. En 1819, il fut rappelé à Paris, fut nommé membre de la chambre des pairs, et chargé, en 1820, d'instruire le procès de Louvel, assassin du duc de Berri. Dans cette douloureuse affaire il déploya autant d'intégrité que de jugement; toujours indépendant dans ses opinions politiques, et surtout dans sa manière équitable de poser les questions, il repoussa victorieusement l'opinion de ceux qui osaient, sans pourtant y croire, accuser une partie de la nation d'un crime isolé et qui était détesté de la France entière. M. le comte de Bastard, l'un des membres de la commission chargée de l'instruction du procès des ministres de Charles X accusés par la chambre des députés, fut aussi choisi pour en faire le rapport à la cour des pairs, dans la séance du 29 novembre 1830. Il résuma, avec prudence et impartialité le récit des graves événemens qui venaient d'avoir lieu. Ce magistrat s'est toujours montré digne de la haute considération dont il jouit dans les diverses fonctions qu'il a remplies. Un de ses frères, M. ARMAND de Bastard, était préfet de la Haute-Loire en 1817. F. R.-D.

BASTIA, *voy.* CORSE.

BASTILLE, tour, bastion, ouvrage de fortification en général. Ce mot, dérivé de l'italien *bastia* ou de *bastion*, a la même étymologie que le verbe *bâtir*. Dans le vieux français *bastille* signifie siège, et *bastiller*, assiéger, ainsi qu'on le voit par des citations dans Ducange. Ce nom appellatif est resté, comme

nom propre, au château-fort élevé au nord-est de Paris dans le quartier Saint-Antoine, en 1369, sous la direction de Hugues Aubriot (voy.), prévôt des marchands, qui eut l'honneur d'être à la fois le fondateur de cette citadelle et le premier prisonnier d'état qui y fut enfermé. Voy. PRISON D'ÉTAT. J. H. S.

Elle ne consistait d'abord qu'en deux tours, bordant chaque côté du chemin qui entrait dans Paris. En 1383, il y en avait huit que Charles VI environna d'un fossé. De 1602 à 1610, Henri IV y déposa ses trésors. Mais l'usage habituel de la Bastille fut celui d'une prison d'état. Les cachots étaient enfoncés de 19 pieds ad-dessous du niveau de la cour. Le jour n'y arrivait que par une étroite ouverture donnant sur le fossé. Le prisonnier, plongé dans une atmosphère infecte et humide, au milieu d'un limon où putrifaient les crapauds, n'y pouvait vivre long-temps. Aussi dans l'origine on n'y plaçait que ceux dont on voulait arracher des aveux par la terreur. Les autres étages des tours étaient des polygones de 15 à 16 pieds de diamètre et de 15 à 20 pieds de haut. Au cinquième étage étaient les celottes étouffantes en été, glaciales en hiver.

L'ameublement ordinaire consistait en un lit de serge verte avec rideaux, paille et matelas, une ou deux tables, deux ou trois chaises; par faveur, des pincettes et une pelle, deux pierres au lieu de chenets. La Bastille pouvait contenir environ 50 prisonniers logés séparément, et 100 quand on en réunissait plusieurs dans la même chambre, satisfaction rare et jamais accordée dans les premiers jours de la détention. Linguet, dans ses *Mémoires*, convient qu'outre une fondation de 44,750 francs par an, pour la nourriture, le roi ajoutait trois francs par jour pour un prisonnier du plus bas étage, cent sous pour un bourgeois, et 36 francs pour un maréchal de France. A sept heures, à onze et à six, les porte-clefs apportaient les repas. Suivant le prisonnier, la séquestration était absolue ou temporaire; la promenade rare, courte, bornée à la cour, ou étendue au jardin. La rigueur de la surveillance ou du traitement a dû varier avec le caractère de l'époque et du prince.

Boulainvilliers assure avoir vu un cône dans le creux duquel restait continuellement le prisonnier, sans que ses pieds pussent poser horizontalement. Cette torture était digne de Louis XI. Rien d'approchant sous Louis XVI. On ne trouva que sept prisonniers lors de la prise de la Bastille. L'odieux abus des lettres de cachet (voy.), dont le nombre fut porté jusqu'à 50,000 sous le ministère de M. de Saint-Florentin, avait accrédité des bruits reconnus plus tard être sans fondement.

LA PRISE DE LA BASTILLE est un des événemens les plus remarquables de la révolution de 1789; elle assura le triomphe des droits populaires trop long-temps méconnus. L'éclat de ce jour n'est pas toutefois sans nuages; car il ouvrit la carrière à des désordres qui devaient entraîner dans l'abîme vainqueurs et vaincus, avec les libertés, objet de la lutte et prix de la victoire.

Le tiers-état ayant contraint la noblesse et le clergé à délibérer en commun dans l'assemblée où sa majorité les dominait et lui assurait le pouvoir de dicter en maître la constitution, Louis XVI fut poussé à faire usage de la force. On peut douter que cette tentative eût réussi quand même il se fût mis à la tête des troupes. La manière dont elle fut conduite n'aboutit qu'à lui faire rendre son épée.

Bésenval, commandant de Paris et des huit provinces circonvoisines, raconte dans ses *Mémoires* qu'on ne pouvait compter même sur le régiment des Gardes-Françaises composé de 3,000 hommes. Le détail du service étant abandonné à l'état-major, les officiers connaissaient à peine les soldats et n'avaient sur eux aucune autorité (t. II, p. 352). Figurans des jours de parade, souvent ils ne les accompagnaient même pas aux casernes. Une ordonnance exigeant quatre quartiers de noblesse pour le grade d'officier, puis la discipline nouvellement introduite des coups de plat de sabre, avaient aliéné les troupes. Un matin que le régiment était consigné dans ses quartiers, plusieurs compagnies, malgré les efforts des sergens et des officiers, forcèrent la consigne et allèrent remplir les cabarets de Vaugirard, y faisant une

énorme dépense; elle fut payée. D'où leur venait l'argent? Peu après, le 30 juin, 11 d'entre eux, mis à la prison militaire de l'Abbaye, en furent arrachés par les Parisiens et conduits en triomphe. Une députation de l'Assemblée nationale avait sollicité pour eux la clémence royale. Remis en prison sur sa promesse, ils n'y étaient restés que 24 heures. C'en était fait de la discipline. Cependant autour de Paris et de Versailles se concentraient 15 régimens sous le maréchal de Broglie, le général le plus imposant de l'armée. Le pare de Versailles offrait l'aspect d'un camp. Une adresse de l'Assemblée demanda le renvoi des troupes. Le roi répondit que le maintien de la tranquillité était le seul objet de ce rassemblement; que si l'Assemblée avait encore des craintes, il la transférerait à Soissons ou à Noyon. C'était lui ôter l'appui de la capitale et la placer entre deux camps.

Quatre petites lieues séparent Versailles de Paris; on cherchait à se rapprocher des foyers où arrivaient les nouvelles. Au Palais-Royal se formaient les plus nombreux rassemblemens. Patriotes, oisifs, curieux, agitateurs y affluaient. Dans les cafés, au jardin même, retentissait le bruit des paroles. Souvent un orateur monté sur une table attirait autour de lui la multitude et lui soufflait la sédition avec impunité. Le dimanche 12 juillet 1789, vers midi, se répandit le bruit du renvoi de Necker, de celui de ses collègues, et de leur remplacement par des ministres opposés à la cause populaire. Les premiers qui débitaient cette nouvelle furent d'abord maltraités; mais bientôt la consternation devint générale. On fit cesser les jeux, suspendre les spectacles. Entre 4 et 5 heures, près de 10,000 personnes étaient accourues au Palais-Royal, émus, décidés à tout, mais incertains sur les mesures à prendre. Un jeune homme, Camille Desmoulins, connu par sa bouillante exaltation républicaine, monte sur une table, le pistolet en main. « C'est le tocsin d'une Saint-Barthélemy de patriotes, s'écrie-t-il. Ce soir, les Allemands et les Suisses sortiront du Champ-de-Mars pour nous égorger! Aux armes!» On lui répond par de

bruyantes acclamations. Pour se reconnaître il fallait des cocardes : en un instant les marronniers sont dépouillés de leurs feuilles, La troupe en tumulte prend chez un sculpteur les bustes de Necker et du duc d'Orléans, les entoure d'un crêpe et les porte en triomphe, obligeant tous ceux qu'elle rencontre à mettre chapeau bas. Ce cortège grossissait à chaque pas. A la place Vendôme, un détachement de Royal-Allemand veut le disperser : il est repoussé à coups de pierres et la multitude parvient jusqu'à la place Louis XV.

Là, le baron de Bésenval, chargé du commandement de Paris, avait réuni un fort détachement des gardes suisses, les hussards de Berchiny, les dragons de Choiseul, le régiment de Salis-Samadé; l'ordre était donné aux postes de cavalerie répandus dans les faubourgs de venir l'y joindre. En s'y rendant, ils furent, dit-il, assaillis de propos injurieux, de coups de pierres, de coups de pistolets; plusieurs hommes furent blessés grièvement, sans qu'il échappât même un geste menaçant aux soldats : tant fut respectée la consigne générale de ne pas répandre une seule goutte du sang des citoyens. Le cortège avec ses bustes s'avancit vers les troupes, espérant les amener à l'insurrection. Quelques soldats allemands se détachent, mettent les bustes en pièces et les renversent dans la boue. En résistant, un de ceux qui les portaient est tué avec un soldat des gardes-françaises. La foule épouvantée fuit vers les quais, sur les boulevards; on se précipite dans les Tuileries, par le pont-tournant qui n'existe plus aujourd'hui. Des pierres étaient lancées contre les soldats que Bésenval contient quelque temps. Mais le prince de Lambesc, colonel du régiment de Royal-Allemand, s'aperçut qu'on voulait lever le pont-levis des Tuileries. Aussitôt il s'élança pour l'empêcher; assailli d'une grêle de pierres et transporté de fureur, il fonda le sabre en main sur cette foule, avec ses cavaliers. Un vieillard inoffensif tomba, dit-on, sous ses coups. Le cri de vengeance répété par 100,000 voix retentit en un moment par tous les quartiers de la ville.

Les Gardes-Françaises étaient consi-

gnées dans leurs casernes. A la nouvelle de cette charge, il devint impossible aux officiers de les contenir. A 11 heures du soir, 1,200 d'entre eux, se présentant sur la place Louis XV, tirèrent des coups de fusil sur Royal-Allemand qui ne riposta pas. Quoique Bésenal eût l'ordre de repousser la sédition par la force, il fit, à 1 heure du matin, retirer ses troupes au Champ-de-Mars où campaient 3 régimens suisses avec 800 cavaliers. Avant de s'engager dans les rues et d'allumer la guerre civile, il voulait des ordres plus formels, que ne purent obtenir ses messages. Le 13 et le 14 il resta dans l'inaction, et le soir, après la prise de la Bastille, voyant les canons des gardes-françaises menacer l'École militaire, il se replia sur Sèvres. La force militaire resta donc paralysée et Paris fut abandonné à lui-même (Mémoires, t. II, p. 261, 366 et 378).

Dans les grandes villes il y a toujours un ramas d'hommes sans aveu, écume qui reparait, attirée par l'espoir du pillage, quand l'autorité qui la contenait se trouve un instant suspendue. A leurs désordres se joignent ceux du petit peuple, toujours irrité contre les impôts de consommation. Cette foule court aux barrières et les incendie pour avoir désormais les entrées libres. Sur cent autres points, les boutiques des armuriers sont enfoncées. Le bruit des pas précipités, mille voix confuses et le tintement lugubre du tocsin ajoutent aux objets d'effroi que multipliait à dessein l'habileté des meneurs : chaos épouvantable où tout semblait devoir s'abîmer, s'il ne s'était offert un centre de ralliement, une autorité, pour organiser les moyens de défense et en diriger l'emploi.

Les électeurs de Paris avaient arrêté qu'ils continueraient leurs séances à volonté, après la nomination des députés. Instruits par ceux-ci du danger que courait l'Assemblée nationale d'être dissoute, le 25 juin en plein jour, ils s'étaient réunis au nombre de 2 à 300, dans la salle du musée de la rue Dauphine. L'un d'eux, fort jeune, proposait déjà de prendre les armes; quelques-uns eurent horreur de la proposition, d'autres l'approuvaient : « Jeune homme, répondit une voix, re-

mettons cette motion à la quinzaine. » A partir de ce jour ils s'installèrent librement à l'Hôtel-de-Ville, eurent le temps de reconnaître ceux d'entre eux qui pouvaient diriger le mouvement au milieu de la tourmente, et formèrent rapidement avec les provinces cette coalition qui fit sortir comme de terre des millions de gardes nationales devant laquelle l'administration de Louis XVI resta pétrifiée comme par la tête de Méduse.

Ce furent ces électeurs qui improvisèrent, le 13, l'organisation d'une milice bourgeoise de 48,000 hommes fournis par les districts, et portant la cocarde parisienne rouge et bleue. On devait désarmer et punir tout homme qui, avec cette cocarde, n'aurait pas été enrôlé dans son district. Le prévôt des marchands, de Flesselles, consentit à se mettre à la tête d'une municipalité rapidement élue et investie de tous les pouvoirs. Un comité permanent travailla jour et nuit à établir l'ordre. Vingt fois cette frêle, mais courageuse autorité, faillit être mise en pièces, au milieu des agitations populaires qu'exaltaient le danger, la défiance et la confusion inévitables en de pareils momens. La multitude prétendait que la ville avait un arsenal secret, et n'écoutant aucune raison, dès 9 heures du matin elle avait pris le dépôt des armes des gardes de la ville et distribué leurs 360 fusils. Partout on cherchait de la poudre. Cinq milliers qui sortaient secrètement de Paris venaient d'être saisis et déposés dans une salle basse de l'Hôtel-de-Ville. Tandis qu'un abbé Lefèvre s'occupait à la distribuer, un coup de fusil est tiré sur les tonneaux, un coup de pistolet sur sa personne : peu après un homme ivre entre la pipe à la bouche, fumant sur les barils ouverts. Une étincelle tombée eût fait sauter dix mille personnes : l'abbé ne s'en tira qu'en achetant cette pipe allumée. La nuit, la porte était brisée à coups de hache qui faisaient jaillir l'étincelle de ses clous. De moment en moment se succédaient les flots du peuple impatient qui demandait des armes. A une heure et demie M. de Flesselles annonce que le directeur de la manufacture de Charleville lui a promis 12,000 fusils qui seront suivis de 30,000 autres. On s'apaise et l'on attend. Ar-

rivent des caisses avec l'étiquette « artillerie. » Elles n'étaient remplies que de vieux linge, de bouts de chandelles et de morceaux de bois. Qui les avait amenées? On est encore à le savoir; mais un cri général de trahison éclata aussitôt contre le comité et contre Flesselles. Sans doute celui-ci n'en était pas coupable; mais il avait encore eu l'imprudence ou le malheur d'ordonner la fouille de la maison des Chartreux, comme contenant des armes: rien n'y fut trouvé; on amenait les religieux tremblans. Tandis qu'un orage d'imprécations tonnait sur la place, le malheureux Flesselles, réduit à révoquer l'ordre donné, disait avec embarras aux commissaires qui demandaient l'explication de ce mystère: « Je me suis trompé... j'ai été trompé. » Erreur qui devait lui coûter la vie! (Procès-verbal des séances, etc.). Ce jour du moins, il vécut encore. L'ordre de fabriquer 50,000 piques apaisa un moment la tempête. Toutes les esclames de la ville-résonnèrent aussitôt.

Une foule d'autres mouvemens croisaient, empêchaient ou favorisaient ces opérations. Au bruit du tocsin, au roulement des tambours, les citoyens se formaient en troupes sur les places et dans les jardins; on y voyait les volontaires du Palais-Royal, des Tuileries, de la Bazoches, etc. Le comité entendait les 60 districts dont le langage s'élevait à la fierté romaine. Sur la place de Grève venaient s'entasser les voyageurs, les voitures arrêtées aux barrières et chargées de subsistances, de vaiselles, de meubles. On y entendait mugir des troupeaux. Ici, la voiture du prince de Lambesc servait à un feu de joie; là, on amenait deux magistrats arrivant de Versailles et traités par conséquent de conspirateurs; un peu après, c'était un marchand de cocardes qui forçait, disait-on, les passans à les acheter un petit écu quand elles ne valaient que 24 sous, et des voix furieuses demandaient qu'il fût traité en criminel de lèse-révolution. Il fallait bien que le comité écoutât tout. Il promettait de punir, afin de prévenir les meurtres et surtout les soupçons. Ses membres étaient rendus de fatigue. Moreau de Saint-Merry, un de leurs présidens, donna dit-il, près de 3,000 ordres en trois jours. La nuit venue, quatre éléc-

teurs vêtés à l'Hôtel-de-Ville eurent encore une alerte. A deux heures du matin on leur annonça que 15,000 hommes descendaient de la rue Saint-Antoine pour forcer l'Hôtel-de-Ville: « Je le ferai plutôt sauter », répond Legrand de Saint-Réné; et il ordonne aux gardes de mettre 6 barils de poudre dans le cabinet voisin. La cohue se retira à la vue du premier baril.

Le 14, de neuf heures à midi, l'arsenal des Invalides fut pillé. Dès la veille au soir, deux districts étaient venus demander qu'on leur abandonnât 32,000 fusils que l'hôtel contenait, afin, disaient-ils, de défendre leurs maisons menacées du pillage et du feu par les brigands (Bézenval, p. 364). Ces fusils étaient cachés dans des souterrains, sous le dôme, et couchés entre des lits de paille, ce qui fit croire, car on se défait de tout, que ces précautions avaient été prises pour les incendier à volonté. (Dusaulx, page 292). Le gouverneur Sombreuil avait imaginé d'en faire retirer les chiens et les baguettes; mais en six heures, 20 invalides employés à cet ouvrage n'avaient désarmé que 20 fusils. Les canonniers, s'ils avaient reçu l'ordre de charger leurs pièces, les auraient tournées contre le gouverneur, et peu s'en fallut qu'il ne fût pendu par eux à la grille, quand vint l'invasion qu'ils favorisèrent. Tout ceci se passait sous les yeux du camp, placé à l'École militaire. Les officiers généraux réunis furent d'avis que cette effervescence devenait impossible à réprimer. Un colonel assura, les larmes aux yeux, que son régiment ne marcherait pas. (Bézenval, p. 364-6). Les fusils des Invalides et leurs canons roulaient emmenés vers la Bastille. *A la Bastille!* était le cri général; cette prison d'état depuis long-temps détestée semblait le fort de la tyrannie. On croyait y trouver un magasin d'armes; d'ailleurs son artillerie menaçait, dominait le quartier Saint-Antoine; il fallait assurer cette position militaire à l'insurrection.

Une description de la Bastille est nécessaire pour l'intelligence des mouvemens de cette journée. Huit grosses tours rondes, liées par des massifs de maçonnerie épais de 9 pieds, composaient

la forteresse intérieure; autour de son enceinte était un jardin spacieux. Un bastion, une muraille circulaire, enfin un fossé profond de 25 pieds défendaient l'accès de ce jardin. On arrivait à la forteresse en passant par deux longues cours qui tournaient circulairement autour de l'enceinte extérieure, et présentaient la forme étroite et allongée d'un fer à cheval. La première, appelée *cour du Passage*, avait sa sortie sur l'extrémité de la rue Saint-Antoine. A droite étaient les casernes des invalides, puis les écuries du gouverneur. Entre les casernes et l'écurie était l'entrée de la *cour de l'Orme* qui donnait sur l'arsenal. A l'extrémité de la cour du passage, une porte, un corps-de-garde, un fossé, un pont-levis, présentaient autant d'obstacles pour arrêter ceux qui voudraient forcer l'entrée de la deuxième cour, appelée *cour du Gouvernement*. A droite de celle-ci, on voyait l'hôtel du gouverneur; vis-à-vis, une avenue longue de 15 toises traversait le grand fossé sur un pont dormant; au bout s'abaissait un pont levis; un corps-de-garde, puis une forte grille en fer s'offraient encore avant qu'on arrivât enfin dans la grande cour intérieure de la forteresse bordée de ses huit tours. (Voir le plan de la Bastille. *Mémoires de Dussaulx*, p. 237, Collection Berville et Barrière.)

La garnison était composée de 82 invalides; 32 Suisses l'avaient renforcée depuis quelques jours. Le 13 à deux heures du matin, le gouverneur De Launay les fit rentrer dans l'intérieur. Les effets furent laissés dans les casernes.

Dès la matinée du 14, des pelotons de citoyens arrivaient de tous les quartiers. Les canons qu'on disait braqués sur la rue Saint-Antoine, la marche annoncée des régiments postés à Saint-Denis, jetaient l'alarme: on voulait en finir.

Vers 10 heures du matin, trois hommes se disant députés de la ville demandèrent à parler au gouverneur. Une grande multitude les accompagnait. Le soldat placé à la grille extérieure les conduisit jusqu'à un premier pont-levis que fit baisser le gouvernement accompagné de son état-major, mais sans permettre à la multitude de passer; quatre sous-officiers sortirent comme otages. A peine ces dé-

putés étaient retirés qu'il en survint un autre, M. Thuriot de la Rosière, envoyé par le district de Saint-Louis de la Culture; son cortège s'arrête devant le premier pont-levis: introduit dans la *cour du gouvernement*, il demande que les canons braqués sur les tours de la Bastille soient descendus: « Je ne le puis qu'en vertu d'un ordre du roi, répond De Launay; de tout temps ils y ont été; mais pour apaiser les alarmes, je les ai fait reculer et sortir des embrasures. »

Thuriot obtient avec peine de passer dans la dernière cour. D'après son récit (*Pièces à la suite des Mémoires de Dussaulx*, Collect. Berville et Barrière, p. 407) trois canons dirigés contre les assiégés étaient prêts à balayer la cour intérieure; Suisses, invalides, canonniers sous les armes, attendaient l'attaque. Seul, sans être déconcerté, Thuriot les somme de changer la direction des canons et de se rendre: il obtient du moins le serment qu'ils ne feront pas feu les premiers, puis monte sur les tours pour voir tout par lui-même, et rendre, dit-il, un compte plus fidèle de sa mission aux citoyens. De Launay le souffre, cédant à regret aux instances des officiers, comptant peut-être que les troupes royales viendraient enfin le tirer d'embarras. Du sommet de la tour qui domine l'arsenal ils voient le faubourg Saint-Antoine qui s'avance en masse avec le fracas roulant d'une avalanche descendant des montagnes, et la sentinelle avertit qu'on se dispose à forcer le passage de la cour du gouvernement; mais Thuriot s'avance sur le rebord. A sa présence de nombreux applaudissemens partent du jardin de l'arsenal; Thuriot redescend. Dans la cour, il sollicite encore les soldats qui inclinaient, dit-il, à se rendre. Les invalides interrogés plus tard déclarèrent qu'il avait montré sa satisfaction et fait espérer que le peuple fournissait une garde bourgeoise pour tenir la Bastille conjointement avec eux.

Au dehors, la confusion était déjà si grande que Thuriot, pris pour un traître, fut poursuivi par des hommes la hache en main. Sans Aubin Bondemer et quelques autres, il était massacré.

L'illusion fut de courte durée pour

ceux qui avaient cru à un accommodement. Après une petite demi-heure, un flot de peuple armé de fusils, de sabres, d'épées, de haches, déborda dans la première cour du passage en criant : « *Nous voulons la Bastille, en bas la troupe !* Deux hommes montèrent sur le toit du corps-de-garde, brisant à coups de hache les chaînes du grand pont-levis, tandis que d'autres hachaient le petit. Bientôt ils furent tous deux abaissés. La foule enhardie se précipita dans la *cour du Gouvernement* et courut vers le second pont de la porte intérieure, en faisant une décharge de mousqueterie. La garnison, assaillie par les balles et menacée d'assès près, envoya un feu roulant qui mit la foule en fuite. Une partie se retira en désordre sous la voûte de bois de la cour de l'Orme; une autre sous celle de la grille, d'où elle fit un feu continu sans oser cependant approcher du second pont.

Une heure après cette attaque on entendit du côté de l'arsenal le bruit d'un tambour accompagné d'acclamations terribles. Un drapeau parut dans la cour de l'Orme et y resta. La foule qui l'escortait s'avança en grande partie jusque dans la cour du Gouvernement et cria : « *Ne tirez pas; ce sont des députés de la ville qui veulent parler au gouverneur !* » Les députés entrés dans la *cour du Passage* pouvaient voir les invalides retournant leurs fusils, la crose haute et le canon bas. Un pavillon blanc flottait sur la plate-forme en signe de paix, et les sous-officiers criaient du haut des tours : « Vous n'avez rien à risquer, nous répondons de vous sur nos têtes. » Le bruit sans doute empêchait de s'entendre. Après dix minutes d'hésitation, les députés retournèrent dans la cour de l'Orme et partirent bientôt. La foule qui restait dans les trois cours se porta avec acharnement à l'attaque du second pont. Alors le gouverneur ordonna une décharge qui en étendit plusieurs sur le carreau et dispersa le reste.

Une heure après, trois voitures de paille, poussées par les assiégés, mirent le feu au gouvernement et aux écuries qui bordaient le second pont. Cet incendie favorisait la défense; la seconde voiture, placée en face du pont, bouchait

précisément l'entrée du fort. Quelques assiégés vinrent à bout de retirer cette voiture enflammée. Sur trois, deux tombèrent abattus par les balles. Un seul coup de canon avait été tiré par les assiégés.

Alors parurent les gardes françaises qui mirent en batterie quatre pièces de canon. Cet appareil était insuffisant pour réduire la Bastille; mais la garnison était irrésolue. Depuis 48 heures elle n'avait d'autres vivres que ceux qu'elle avait emportés de sa caserne; ils étaient consommés, quand De Launay lui remontra qu'elle n'avait d'autre alternative que d'être égorgée par le peuple, ou de se battre jusqu'au dernier homme. Les invalides exigèrent qu'il capitulât. Ils ont déclaré depuis que le gouverneur avait pris la mèche d'une des pièces de canon pour mettre le feu aux poudres. Deux sous-officiers le repoussèrent en présentant la baïonnette. Sans leurs efforts, une partie du quartier Saint-Antoine sautait en l'air avec la Bastille et la multitude amoncelée autour.

Cependant un mouchoir blanc était arboré sur les tours; depuis un quart-d'heure le tambour des invalides annonçait par ses roulemens qu'il voulait capituler. Les assiégés n' discontinuaient pas leur feu. Au bout d'un autre quart-d'heure, n'entendant plus rien et voyant que la Bastille ne ripostait plus, ils s'avancèrent en faisant de décharges vers le pont intérieur, et crièrent aux assiégés de l'abaisser. A travers une espèce de créneau un officier suisse leur demanda de sortir avec tous les honneurs de la guerre. Sur leur refus, il écrivit la capitulation qu'il passa par le même trou. La garnison consentit à poser les armes, pourvu qu'elle ne fût pas massacrée. « *Abaissez votre pont, il ne vous arrivera rien,* » répondait en criant du dehors les premiers desassillans.

Sur cette promesse, le gouverneur donna la clef du petit pot-levis qu'il avait dans sa poche. Les invalides, rangés en ligne, déposèrent leurs armes le long du mur, à droite en entrant. A gauche étaient les Suisses; ils n'avaient point paru sur les tours, et, couverts de sarreaux, ils ressemblaient à des prisonniers, ce qui les sauva.

A peine la porte était ouverte que les assiégeans se précipitèrent dans la cour. Les gardes françaises voulaient faire observer la capitulation. On s'en indigna. « *Ils ont égorgé nos frères; n'ont-ils pas reçu nos parlementaires pour les massacrer?* » s'écrient mille voix, Bérard, qui avait empêché de mettre le feu aux poudres, tombe percé de deux coups d'épée. Un coup de sabre lui abat le poignet; il est entraîné et pendu sur la place de Grève, avec un de ses camarades. On croyait pendre les deux canonniers qui avaient tiré. Telle est la vengeance populaire : des victimes d'abord! Malheur à l'innocent soupçonné dans ces momens terribles! De Launay, quatre autres officiers et un invalide furent également massacrés, malgré les efforts de leur escorte. Le reste obtint grâce, après avoir été long-temps menacé du même sort.

La prise de la Bastille consacra le triomphe de l'insurrection populaire. Dès ce moment la force et l'obéissance étaient déplacées. Louis XVI vint fléchir sa tête devant cette puissance nouvelle et prendre a cocarde nationale des mains du maire le Paris. L'archevêque alla chanter un *Te Deum* à Notre-Dame. Suivi de 100,000 hommes en sortant de l'Hôtel-de-Ville, il donnait le bras, durant le trajet, à cet abbé Lefèvre, tout noir encore de la poudre qu'il venait de distribuer.

Les Parisiens se hâtèrent de détruire la Bastille, et donnèrent un bal sur son emplacement. Les fragmens de ses pierres ornaient en médailles le cou des femmes. En Angleterre, l'université de Cambridge offrit le 14 juillet pour sujet de prix à ses élèves.

Pour reconnaître les vainqueurs de la Bastille, la commune de Paris nomma quatre commissaires auxquels furent adjoints huit des vainqueurs. Ils firent d'abord plus de 500 procès-verbaux, et recommencèrent plusieurs fois. Il résulte de leur travail que l'on compta 83 morts sur la place, 15 morts par suite de blessures, 60 blessés, 13 estropiés, 654 vainqueurs qui n'ont pas été blessés. Des pensions ont été accordées en 1832, en vertu d'une loi, aux vainqueurs de la

Bastille encore vivans : le nombre de ceux qui se sont présentés dépasse de beaucoup le nombre primitif. D-Z.

BASTINGAGE. Tout autour d'un bâtiment de guerre règne, au-dessus du pont supérieur, une sorte de parapet élevé sur le plat-bord du navire. Des chandeliers de fer, supportant des barres de bois appelées *battayoles*, forment la carcasse du bastingage, laquelle est recouverte de toile ou d'un filet. Dans cette espèce de caisse, servant de ceinture élevée au bâtiment, on met les hamacs roulés des matelots et des soldats. Autrefois on y mettait aussi les sacs qui renfermaient leurs effets; on a renoncé à cet usage dont l'inconvénient était de livrer à la mitraille et à la mousqueterie des vêtements qu'il faut toujours épargner, parce que le marin n'a jamais trop de rechanges, et que d'ailleurs c'était une perte considérable pour les hommes. Outre les sacs remplis de hardes, on bourrait les bastingages de paquets d'étoupe ou de poils de bœuf, de tronçons de vieux cordages, etc. Quelquefois on les doublait de liège. Le bastingage est établi pour mettre l'équipage et la garnison à l'abri des feux de la fusillade et des pièces chargées à mitraille; il doit être assez haut pour couvrir les matelots occupés de la manœuvre. Quelques élévations sont placées au pied du bastingage pour laisser aux combattans le jeu facile de leurs armes; ceux-ci ne sont par conséquent couverts que jusqu'aux épaules. Au xv^e siècle, quand les navires étaient défendus par des arbalétriers et des archers, la méthode des bastingages *en pavois* était généralement suivie. Des targes ou pavois, grands boucliers que le moyen-âge tenait de l'antiquité, étaient dressées tout autour des bâtimens pour arrêter les flèches ennemies. Les anciens pavoisaient ainsi leurs galères pour le combat. *Voy. PAVOIS.*

Aucune des langues maritimes de l'Europe n'a de mot d'où l'on puisse raisonnablement faire descendre *bastingage*. Quelle est donc son origine? Nous l'ignorons; car nous n'osons affirmer qu'il procède de *bastion*, quelque analogie de forme que l'on trouve aux deux termes, quelque analogie d'idée qu'ils représen-

tent. On disait, au XVII^e siècle, *bastin-gue*, *bastingure* ou *bastingage*, indifféremment; nous n'avons plus que le dernier, et le verbe *bastinguer* (faire ou remplir le bastingage). A. J.-L.

BASTION. On appelle ainsi une pièce de fortification qui fait partie de l'enceinte d'une place forte. L'intérieur de cette pièce forme la *terre-plein* du bastion, qui est renfermé entre deux *faces* et deux *flancs*. La distance qui sépare l'extrémité des flancs s'appelle la *gorge* du bastion. La ligne qui divise en deux parties égales l'angle formé par les deux faces est la *capitale* de l'ouvrage.

Le bastion est régulier, quand les lignes et les angles correspondans sont égaux entre eux; il est irrégulier, quand un des angles ou une des lignes n'est pas égal à son correspondant.

C'est dans la combinaison des bastions ou du tracé *bastionné* que consiste principalement le système des fortifications usitées jusqu'à présent dans toute l'Europe (voy. FORTIFICATION). Les bastions ont remplacé les tours rondes ou carrées que les anciens plaçaient aux angles formés par les lignes de murailles dont ils entouraient leurs places de guerre.

Les faces des bastions sont dirigées de manière que leurs feux viennent, en se croisant, défendre le terrain en avant, où l'assiégeant pouvait établir ses moyens d'attaque. Les flancs sont tracés perpendiculairement au prolongement des faces des bastions voisins, en sorte que ces ouvrages se défendent mutuellement. On voit que les feux des faces concourent avec ceux de la *demi-lune* (voy. ce mot) à la défense de l'espace situé entre les deux bastions.

Quelles que soient les propriétés défensives du tracé bastionné, elles ne sont pas égales pour tous les points du terrain qu'il est chargé de défendre. Il y a des parties plus fortes; il en est de plus faibles. C'est sur celles-ci qu'on dirige les attaques. Les feux n'ayant une action bien efficace que perpendiculairement à la direction des ouvrages derrière lesquels les défenseurs sont placés, ceux

des faces laissent sans défense les angles appelés *angles morts*. Ces angles ne tirent qu'une faible protection des feux de flancs, qui sont peu nombreux, et qui ont d'ailleurs pour objet principal de battre le pied de l'escarpe des bastions voisins. Aussi est-ce sur les capitales que s'ouvre la *tranchée* (voy. ce mot); et comme ces faces, qui ont une grande étendue, reçoivent l'armement le plus considérable et le plus dangereux pour l'assiégeant, celui-ci étend ses *boyaux* de tranchée à droite et à gauche de la capitale, en ayant soin de les préserver de l'enfilade des feux des ouvrages de la place, jusqu'à ce qu'ils atteignent le prolongement des faces. Alors il y établit des batteries pour contre-battre et éteindre les feux des faces qui gênent les travaux de la tranchée et ralentissent leur marche. L'assiégeant établit encore de semblables batteries sur le prolongement des flancs, pour démonter celles de l'assiégé.

Les bastions sont revêtus soit en gazon, soit en maçonnerie. Dans le premier cas, ils sont hérissés d'un rang de palissades droites ou inclinées sur tout leur pourtour, au pied du talus extérieur du parapet. Les revêtemens en maçonnerie s'élèvent jusqu'au pied du même talus; on les appelle *murs d'escarpe*. Le mur qui soutient les terres du terre-plein du chemin couvert se nomme *mur de contrescarpe*. Dans tous les cas, les bastions sont entourés d'un fossé, sec ou plein d'eau, dont la largeur et la profondeur varient suivant les circonstances du terrain (voy. Fossé). C. TR.

BASTONNADE, peine anciennement (et de nos jours encore dans les colonies) appliquée aux esclaves. Elle était aussi infligée aux soldats romains. Ce châtement, quoiqu'il fût celui des esclaves, ne déshonorait pas, ainsi que le rapporte Pline. Selon le même auteur la simple bastonnade devait être soigneusement distinguée du supplice des bâtons, *fustuarium*. On le comprend sans peine, puisque la mort devait être le résultat de ce dernier supplice, infamant de sa nature.

La bastonnade est encore appliquée par le code militaire en certains pays, au nombre desquels il faut compter l'An-

(*) Nous donnerons à l'article FORTIFICATION le tracé d'un front de fortification dans lequel les bastions se trouvent compris. 8.

gloterie et une partie des états allemands.

En Russie le *knout* remplace la bastonnade (v. *KNOUT*); les *batogues* (voy. ce mot) sont abolies. La bastonnade depuis long-temps ne figure plus dans la législation française. O. V.

BAT. C'est une espèce d'arçon à l'usage des bêtes de somme, composé tout simplement de deux fûts de bois joints avec des bandes de même matière, et garnis en-dessous d'un panneau rembourré, pour empêcher l'animal de se blesser, et d'une sangle avec laquelle on assujétit le bât. Chaque côté de la carcasse est accompagné d'un fort crochet pour retenir les cordes auxquelles sont attachés des paniers, des paquets, des ballots, etc. Les bâts communs, que l'on nomme aussi *bâts à boutons*, sont ceux dont se servent les gens de la campagne, et spécialement les maraichers et les jardiniers qui approvisionnent les marchés et les hâtes, en chassant devant eux leurs chevaux ou leurs ânes. Le *bât français*, ou *bât à fausses gouttières*, est celui que portent les chevaux appelés *chevaux de bâts* et destinés à transporter de lourds fardeaux, à la guerre ou en route. Enfin on nomme *bât d'Auvergne* le bât de guerre des mulets.

On dit figurément d'un sot, d'un homme que l'on mystifie aisément: *C'est un cheval de bât.*

On dit encore proverbialement pour exprimer l'inquiétude d'un homme qui a quelque chagrin caché, auquel il ne peut trouver remède: *Il ne sait pas où le bât le blesse.* D. A. D.

BATAILLE. Une bataille est une action générale entre deux grands corps d'armée, souvent même entre deux armées entières. Les armées ne s'engagent guère dans une bataille avant de s'être livré divers combats (voy. ce mot).

Le sort d'une bataille décide souvent de celui des états. Aussi les généraux en chef ne doivent-ils livrer bataille ou l'accepter qu'après avoir bien pris les précautions propres à mettre de leur côté toutes les chances de succès. La disposition, la conduite, le gain d'une bataille, font la renommée d'un chef d'armée et lui assurent une gloire immortelle. C'est

en effet aux talens du général, à son génie, que l'état est redevable des heureux résultats d'une brillante victoire. Sans doute la composition des armées exerce une immense influence sur la marche des grandes actions militaires; mais il ne suffit pas de la valeur du soldat, du mérite des officiers, pour arriver à cette issue glorieuse qui donne au vainqueur le pouvoir d'imposer la paix et met le vaincu dans la dure obligation d'en accepter les conditions: il faut encore que ces précieuses ressources soient bien employées par le chef de l'armée. « Assurément, dit Napoléon, dans les guerres que la France eut à soutenir contre Frédéric II, le soldat français d'alors valait au moins le soldat qui lui était opposé, ce qui est prouvé par les succès qu'il obtenait dans toutes les affaires de postes. La cavalerie était belle, bien montée, bien disciplinée; l'artillerie était excellente; le corps du génie était le plus savant de l'Europe, et l'infanterie n'était pas mauvaise. Enfin tout cela était composé de Français qui étaient fort humiliés de l'issue des campagnes précédentes et desireux de relever la gloire de leurs drapeaux; mais les généraux en chefs, les généraux particuliers, étaient de la plus parfaite incapacité... Il ne manquait à l'armée française, pour faire de grandes choses, qu'un grand général. »

Napoléon a glorieusement justifié cette opinion pendant tout le temps qu'il a été à la tête des armées françaises et qu'il a guidé lui-même les illustres capitaines qui ont combattu sous ses ordres.

Avant d'arriver à l'époque où ce grand homme a porté si haut les combinaisons savantes de l'art de la guerre, nous rappellerons quelques-unes des principales batailles dont l'histoire ancienne nous a transmis le souvenir, pour faire voir l'influence qu'ont dû exercer sur le résultat des batailles la différence de la nature des armes, celle de la composition des armées et les progrès de la civilisation.

En se reportant aux beaux siècles de la Grèce, on voit les armées de ce pays engager les batailles avec l'arc et la fronde, puis aborder l'ennemi avec la

lance et l'épée. C'est avec ces armes que les Grecs, au nombre de 10,000 hommes commandés par Miltiade, remportèrent à Marathon la victoire la plus signalée sur 110,000 Perses, dont 10,000 de cavalerie.

Plus tard, sous les murs de Platée, 110,000 Grecs, commandés par Pausanias, composés de 10,000 Spartiates dont il se réserve la direction, de 8,000 Athéniens sous les ordres d'Aristide, et de différents corps fournis par plusieurs autres peuples de la Grèce, sont vivement attaqués avec les mêmes armes par 300,000 Perses et 50,000 Béotiens qui avaient Mardonius pour chef : mais la valeur des Spartiates et des Athéniens oppose la plus vigoureuse résistance aux efforts de leur redoutable ennemi, et défait d'abord un corps de Grecs au service des Perses. Dans la mêlée, Mardonius reçoit la mort de la main d'un Spartiate. Cet événement jette le désordre parmi les Perses qui prennent la fuite, et, poursuivis à outrance par les Grecs qui ne leur font aucun quartier, ils perdent, si on en croit l'histoire, plus de 100,000 hommes qui furent passés au fil de l'épée.

Les deux exemples que nous venons de rapporter sembleraient aujourd'hui presque incroyables, si l'histoire moderne ne nous en offrait tant de semblables où nous avons vu souvent les Français suppléer au nombre par la brillante valeur des combattans et par les heureuses dispositions de leurs chefs.

La bataille de Platée, où la défaite d'un corps de Grecs au service des Perses est le signal de la victoire complète des Spartiates et des Athéniens, ne nous rappelle-t-elle pas ces nombreuses batailles de l'armée du Nord et celles de l'armée du Rhin où les Français rencontraient dans les rangs ennemis quelques-uns de leurs compatriotes, dont le courage était digne d'une meilleure cause ? Il serait impossible de déterminer, entre des forces si disproportionnées, les ordres de bataille des deux armées. L'étude la plus attentive ne peut démêler l'exactitude des faits à travers le voile dont le récit d'Hérodote les a enveloppés. La supériorité des Grecs, due en partie à la vigueur que leur donnaient les exercices du corps aux-

quels ils se livraient, doit être attribuée surtout à leur esprit de patriotisme, à leur amour de la liberté, sentimens tout-à-fait étrangers aux peuples mous et efféminés de l'Asie qu'ils avaient à combattre. A cette époque, les Grecs faisaient peu d'usage de la cavalerie ; il convenait à leur éducation physique et morale, et surtout à celle des Spartiates qui étaient formés pour la guerre, de mépriser, dans les combats, les secours étrangers qu'ils pouvaient tirer de la force et de l'ardeur des chevaux, et de préférer le combat corps à corps auquel ils étaient préparés par leurs exercices gymnastiques. Cependant, à la suite des guerres du Péloponèse, ils augmentèrent leur cavalerie. A la bataille de Leuctres, l'armée des Lacédémoniens, commandée par Cléombrote, outre 10,000 hommes d'infanterie, avait 1,000 hommes de cavalerie. Les Thébains, de leur côté, avaient 6,000 hommes de pied et 400 chevaux. Dans cette lutte, où la supériorité des forces semblait être du côté des Lacédémoniens, l'habileté des généraux thébains suppléa à l'infériorité du nombre ; et les talens d'Épaminondas, noblement secondés par Pélolidas qui combattit à la tête du bataillon sacré, firent pencher la balance en faveur des Thébains. L'action commença par une charge de la cavalerie thébaine ; Épaminondas, qui la suit de près, tombé sur l'aile droite de la phalange lacédémonienne, avec tout le poids de l'aile gauche de sa colonne. Cléombrote veut opérer une diversion en détachant un corps de troupes pour prendre en flanc Épaminondas et l'envelopper : alors Pélolidas se précipite sur l'ennemi avec son bataillon sacré et jette le désordre parmi les Lacédémoniens qui se défendaient encore avec la plus vive opiniâtreté ; mais leur chef, Cléombrote, étant tombé mort percé de coups, les Spartiates ne combattent plus que pour enlever le corps de leur général qu'ils ne veulent pas abandonner ; après quoi ils prennent la fuite, et laissent les Thébains maîtres du champ de bataille de Leuctres, sur lequel ils érigèrent un trophée.

A la bataille de Mantinée, les Lacédémoniens avaient 20,000 hommes de

pieu de 2,000 de cavalerie, tandis que l'armée des Thébains, commandée par Épaminondas, était de 30,000 hommes d'infanterie et de 3,000 de cavalerie. Dans cette mémorable journée qui arrêta les dissensions intestines de la Grèce, la cavalerie prit peu de part au combat. La bataille, commencée d'abord avec l'arc et la fronde, puis engagée avec la lance, n'avait amené jusque là qu'une résistance opiniâtre et sanglante des deux côtés; mais les combattans s'étant abordés l'épée à la main, il y eut de part et d'autre un carnage épouvantable, et après une lutte des plus acharnées, les Thébains obtinrent enfin les honneurs de la victoire, mais en l'achetant bien cher, puisqu'elle coûta la vie à Épaminondas.

Les élémens d'organisation des phalanges grecques et macédoniennes ont éprouvé de fréquentes variations, surtout avant la bataille de Chéronnée et celle d'Arbelles. Vers cette époque, les Grecs formèrent leurs phalanges (*voy.*) de 6,000 hommes; ils les divisaient en xénagies ou syntagmes de 256 hommes, qui se subdivisaient en tétrarchies de 64 hommes.

La phalange présentait une ligne continue de masses carrées de 16 oplites de front et de profondeur, et, à peu de distance, une seconde ligne de peltastes sur 8 de hauteur. *V. OPLITES ET PELTASTES.*

A l'exemple des Grecs, les Romains portèrent quelquefois leurs légions (*voy.*) à 6,000 hommes. Ils avaient en outre environ 1,000 vélites combattant hors de la ligne. La cavalerie ne dépassait guère le dixième de la force totale. Les légions renfermaient 40 à 50 manipules de 120 hommes, rangés sur 12 de front et 10 de profondeur. Ces manipules étaient disposés en échiquier, sur trois lignes, avec des intervalles égaux à leurs fronts. La première ligne, formée des hastaires, pouvait se retirer au milieu de la seconde qui était composée des *princes*, laquelle pouvait aussi s'avancer pour soutenir la première. La troisième ligne, celle des triaires ou vétérans, assurait une réserve invincible.

Les Romains augmentèrent et améliorèrent successivement leur cavalerie, qu'ils plaçaient toujours sur les ailes. C'est de

cet ordre que datent les triomphes de la république; il était assez semblable au nôtre. Car c'est une chose digne de remarque que les changemens survenus dans les mœurs, comme dans les armes, n'en aient point amené de sensibles dans les élémens de l'organisation militaire. Les tétrarchies et les manipules sont représentés chez les modernes par les compagnies; les xénagies ou syntagmes et les cohortes romaines, par les bataillons; enfin, les phalanges et les légions, par les régimens, les brigades ou les divisions.

Après la mort d'Alexandre, Pyrrhus recueillit dans ses armées quelques milliers de soldats grecs formés à l'école du héros macédonien, avec lesquels il gagna sur les Romains la bataille d'Héraclée. Toutefois leur courage fut, dans cette bataille, secondé par l'effroi que les chevaux de l'armée romaine éprouvèrent à l'approche des éléphants des Épirotes. C'était la première fois que les Romains en voyaient en Lucanie; et l'odeur de ces animaux, en effarouchant la cavalerie romaine, contribua puissamment à la déroute de l'armée, dont Pyrrhus sut habilement profiter. La victoire avait été long-temps indécise: on avait plié sept fois de chaque côté, quand l'approche des éléphants de Pyrrhus le rendit maître du champ de bataille, et il recueillit ainsi le fruit des savantes dispositions qu'il avait faites pour traverser le Siris et pour établir son ordre de bataille. Cet échec n'ébranla pas la bravoure des Romains; deux ans après, non loin d'Asculum, ils livrèrent aux Samnites et aux Lucaniens, commandés par Pyrrhus, une nouvelle bataille plus meurtrière que la première. Quelques historiens du temps ont contesté la victoire à Pyrrhus: si, comme il le paraît, c'est à lui qu'elle appartient, du moins est-il constant qu'elle lui coûta fort cher, puisque, quand on voulut l'en féliciter, il répondit: C'est fait de nous, si nous remportons encore une telle victoire! On vit dans cette bataille la phalange et la légion combattre avec un égal succès; mais Pyrrhus ayant fait faire un grand détour à ses éléphants, ils tombèrent sur la cavalerie romaine et y causèrent un désordre qui se répandit dans toute l'armée.

L'expérience acquise par les Romains à Héraclée et à Asculum ne fut pas perdue dans une troisième bataille qu'ils livrèrent à Pyrrhus auprès de Bénévent. Curius, qui commandait le principal corps de l'armée romaine, attira Pyrrhus dans une position resserrée, coupée de bois et de rochers, où la cavalerie et les éléphants ne pouvaient pas manœuvrer. Entraîné quelques instans sur les bords du Cadoré par son audacieux adversaire, le consul romain, après un premier échec, rallie ses troupes derrière ses retranchemens, et lance ensuite brusquement la réserve qu'il y avait laissée contre l'armée de Pyrrhus sur laquelle il obtient une victoire complète.

C'est dans les guerres de cette époque que les Romains puisèrent les premiers perfectionnemens de l'art militaire. Ils apprirent de Pyrrhus à étudier les ordres de bataille, à combiner des diversions : ils comprirent l'immense avantage que procurent la rapidité des marches, le choix des positions, la nécessité des réserves. Mais trop neufs dans l'application de ces principes, ils les opposèrent vainement au génie d'Annibal, qui triompha des futurs vainqueurs du monde, d'abord sur le Tésin, puis aux bords de la Trébia, à Trasimène, et enfin dans les plaines de Cannes. Cette dernière victoire, si funeste aux Romains, eût rendu Annibal maître de Rome, s'il avait pu en profiter. Au lieu de poursuivre ses succès, il fit hiverner ses troupes à Capoue, et donna aux Romains le temps de revenir de leur consternation et de réparer les pertes immenses que leur armée avait éprouvées. Aussi, éclairés par la fatale expérience qu'ils avaient faite des talens d'Annibal, ils luttèrent pendant plusieurs années avec un succès constant contre les Carthaginois, jusques à la bataille de Zama ; la victoire, long-temps débattue entre Scipion et Annibal, se fixa enfin sous les enseignes du consul romain. Le général carthaginois était redevable du triomphe qu'il avait obtenu sur les bords du Tésin, à la Trébia, à Trasimène et à Cannes, à la supériorité de sa cavalerie sur celle des Romains, et aussi à l'action puissante de ses éléphants. A Zama, où Annibal avait 80 de ces animaux en avant de son

armée, le son des trompettes en effraya quelques-uns qui, se retirant en arrière, jetèrent dans la cavalerie carthaginoise une confusion dont le général romain profita pour renverser l'aile gauche de l'ennemi. Dès lors le combat devint terrible. Les Romains encouragés par la déroute des Carthaginois en firent un carnage épouvantable, leur tuèrent 20,000 hommes et firent autant de prisonniers. La paix fut le fruit de cette victoire.

On conçoit que, vainqueurs d'Annibal qui leur avait appris à le vaincre, les Romains aient aspiré à la conquête du monde entier. Les batailles qu'ils livrèrent dans les diverses contrées dont ils firent des provinces romaines, furent autant de triomphes ; et quand ils n'eurent plus d'ennemis à combattre, ils se livrèrent à des discordes civiles qui donnèrent lieu encore à des prodiges de valeur. Mais comment étudier militairement les causes ou les revers des batailles que se livrent Marius et Sylla, César et Pompée, Octave et Antoine ? Dans ces luttes violentes des Romains contre les Romains, on voit les combattans dans le même ordre de bataille, avec les mêmes armes, la même organisation, soutenir les prétentions de l'envie, de l'intrigue et de l'ambition, succomber alternativement sous les coups de leurs rivaux, et entraîner enfin dans leur perte la liberté de leur patrie. Telles furent les suites de la bataille de Pharsale où Pompée, avec 50,000 hommes d'infanterie et 7,000 de cavalerie, ne put résister à 22,000 fantassins et 1,000 cavaliers commandés par César. L'aile gauche dont Pompée s'était réservé le commandement et qu'il avait composée de l'élite de son armée et de toute sa cavalerie, est attaquée par l'aile droite de César qui, pour ne pas la laisser envelopper par la cavalerie ennemie, y place six cohortes tirées de sa troisième ligne. Ces troupes s'élançant avec ardeur sur les jeunes cavaliers romains, les mettent en fuite, et décident cette victoire qui entraîna la chute de la république. Ce serait peut-être ici le lieu de parler de la bataille d'Actium, livrée quelques années après la mort de César, et où Auguste remporta sur Antoine cette victoire

qui lé rendit maître et seul souverain de Rome; mais cette action est un véritable combat naval dont l'examen rentre dans le domaine de la guerre maritime.

Obligés de renfermer dans des limites très resserrées la comparaison des batailles anciennes et modernes, nous traverserons, sans nous y arrêter, les trois siècles des empereurs romains, et ces temps d'anarchie féodale où la guerre n'était plus soumise à des règles précises. Alors les armées n'étaient que des troupes d'hommes conduits sous le joug du vasselage par les propriétaires de fiefs; les batailles n'étaient que des luttes désordonnées où les combattans s'attaquaient corps à corps et se massacraient avec acharnement; et les victoires devenaient le prix de la supériorité de la force corporelle. Cet état de choses ne changea qu'au commencement du XII^e siècle, quand Louis VI, pour dégager l'autorité royale méconnue par la féodalité, établit des communes, affranchit les serfs et créa des milices nationales. Pendant un siècle, ces milices, qu'on réunissait seulement dans les momens où on en avait besoin, donnèrent souvent des preuves de la plus grande bravoure. Elles reçurent sous Philippe-Auguste une organisation plus solide: ce prince en fit des troupes permanentes et soldées avec lesquelles il gagna la fameuse bataille de Bouvines contre l'empereur Othon IV. L'armée française fut rangée en bataille par l'évêque de Senlis; elle était placée sur plusieurs lignes. Les deux souverains combattirent en preux chevaliers à la tête de leurs armées. Othon avait plus de 100,000 hommes sous les armes, quand il vint attaquer l'armée française, inférieure en nombre de moitié. L'engagement fut sanglant: beaucoup de chevaliers français y prirent part, ainsi que l'évêque de Beauvais. Ce prélat se battait avec une masse pour ne pas répandre le sang humain. La valeur française, après avoir long-temps soutenu une lutte opiniâtre, triompha enfin du nombre et remporta sur les Allemands une victoire éclatante dont le succès est particulièrement attribué à la supériorité de notre cavalerie. A cette époque, l'art de la guerre éprouve une décadence que l'on reconnaît dans quel-

ques batailles gagnées par les Français dans le cours des XIII^e, XIV^e et XV^e siècles; savoir: sur les Anglais, par saint Louis, à Taillebourg; sur les Flamands, par Philippe-le-Bel, à Furnes, à Pucille et à Saint-Omer; à Cassel, par Philippe-de-Valois; à Rosbeck, par Charles VI; sur les Anglais, à Orléans, par Jeanne d'Arc; à Formigny, par Charles VII; à Montlhéry, sur les Bourguignons, par Louis XI; en Angleterre, sur les Anglais, par les troupes de Charles-le-Téméraire; à Saint-Aubin, sur les Bretons, et à Fornoue, sur les Italiens, par Charles VIII; à Novare, sur les Milanais, par Louis XII. Le souvenir de ces actions glorieuses console des pertes que la France a faites en 1846, à Crécy, où Édouard, soutenu par le prince de Galles, son fils, dit le Prince Noir, et fort du choix d'une bonne position, triompha aisément de l'armée française qui s'était engagée sans ordre et combattit sans aucune disposition, ce qui entraîna une déroute complète; puis, en 1356, à Poitiers, où le même désordre dans les dispositions rendit inutile le courage des Français et donna la victoire aux Anglais, commandés, comme à Crécy, par le Prince Noir. Le roi Jean fut blessé et fait prisonnier avec son fils.

L'invention de la poudre, dont on fit long-temps des applications bien imparfaites, devint pourtant d'un usage plus familier, et on vit à la bataille de Marignan, en 1515, l'artillerie française faire d'heureux efforts contre le courage de 26,000 Suisses, dont les uns, armés de piques longues de 18 pieds, et les autres, tenant de grands espadons à deux mains, vinrent fondre à grands cris dans le camp de François I^{er}. La mêlée fut horrible: les Français et les Suisses confondus dans l'obscurité de la nuit attendirent le jour pour recommencer. Le roi dormit sur un affût de canon, à 50 pas d'un bataillon suisse. Dans cette bataille, les Suisses attaquèrent toujours, tandis que les Français se tenaient sur la défensive; enfin la résistance vigoureuse de l'infanterie, jointe au secours qu'elle tirait de l'artillerie, décida la victoire en faveur des armes françaises.

Les doctrines de Luther et de Calvin, qui commençaient à se répandre en Eu-

rops, au commencement du XVI^e siècle, suscitérent en Allemagne, en Italie, en Angleterre, en France, de nombreuses guerres de religion dans lesquelles se livrèrent des batailles sanglantes; mais les victoires et les défaites y sont rarement le résultat de dispositions méditées et ne peuvent guère être étudiées sous le rapport de l'art. Il n'en est pas de même de celles que causa la rivalité de Charles-Quint et de François I^{er}. On ne peut passer sous silence la bataille de Pavie où le monarque fut, malgré tout son courage, victime des fautes qu'il commit, contre l'avis du sage La Trémoille, qui voulait faire lever le siège de Pavie. Dans le but d'opérer une diversion avantageuse, le roi détacha un corps de 10,000 hommes pour attaquer le royaume de Naples, et affaiblit ainsi son armée, pendant que Lan-nuccio augmentait la sienne de 12,000 lansquenets bien aguerries. Néanmoins l'artillerie française avait, par ses premières décharges, pris en flanc l'armée ennemie et l'avait tellement entamée que les Espagnols, effrayés, rompirent leurs rangs et reculèrent en désordre. Alors le roi se jeta sur les fuyards à la tête des corps les plus avancés, et perdit par cette démarche imprudente tous les avantages de sa position, en masquant son artillerie. Il renversa du premier choc un escadron de gendarmerie napolitaine sur laquelle les arquebusiers lançaient une grêle de traits, tandis que les lansquenets lui présentaient un front hérissé de piques qui semblait impénétrable. Les Suisses ne soutinrent pas leur ancienne réputation; ils esquivrèrent le choc des lansquenets et se retirèrent. Le brave La Trémoille et Bonnivet furent tués, François I^{er} gravement blessé, après s'être battu comme un lion, tomba entre les mains de l'ennemi qui resta maître du champ de bataille. L'amour-propre du prince put être satisfait quand il eut écrit à sa mère : « Tout est perdu, fors l'honneur; » mais la France aurait payé cher les fautes de son roi, si la ligue formée contre Charles-Quint ne l'eût affranchi des clauses onéreuses du traité de Madrid par lequel il avait obtenu sa liberté.

Aucune disposition remarquable dans l'art de la guerre ne peut être signalée à

l'occasion des batailles que les Français livrent aux Espagnols ou qu'ils se livrent entre eux, jusqu'à la fin du XVI^e siècle. Les seules batailles de cette époque dont le succès soit dû à d'heureuses et habiles dispositions de la part du vainqueur sont celles d'Arques et d'Ivry. Henri IV, obligé de lever le siège de Paris, se rend en Normandie avec 3,000 fantassins, 2 régimens suisses et 1,000 chevaux. Il apprend que le duc de Mayenne veut assiéger Dieppe : il porte sa petite armée à une lieue et demie en avant de la ville, auprès d'Arques, sur un coteau protégé par le château. Il joint le pied de ce coteau avec une chapelle ou maladrerie voisine par un petit retranchement formé d'un fossé de 10 pieds de large et de 8 de profondeur. Il fortifie la maladrerie de deux demi-bastions qu'il arme de 8 pièces de canon, et appuie sa gauche à Arques. Dans cette position, il attend Mayenne qui était arrivé avec 30,000 hommes et avait déjà éprouvé, dans une attaque qu'il avait dirigée contre le Pœlet, une vigoureuse résistance. Le roi place à la maladrerie 4 compagnies suisses et françaises et les fait soutenir par 2 compagnies de cheval-légers : il tient quelques gendarmes en réserve et confie au maréchal de Biron la défense des retranchemens qu'il garnit d'infanterie; Henri reste en réserve avec quelques troupes d'élite, pour se porter lui-même partout où besoin sera. Les troupes du roi engagent le combat, qui est long-temps soutenu de part et d'autre avec une résistance égale; ces troupes sont menées, à l'attaque de la maladrerie; ébranlées pendant quelques instans; mais l'arrivée de Biron et de Châtillon leur rend bientôt la supériorité, et l'armée de Mayenne fait sa retraite en bon ordre, laissant le roi maître du champ de bataille.

A Ivry, Henri IV, quoique bien inférieur en nombre, dut encore à des dispositions bien combinées le succès qu'il remporta sur Mayenne dont l'avant-garde était double de la sienne.

Les guerres du XVI^e siècle promirent à plusieurs de nos généraux l'occasion de développer les uns leur génie militaire, les autres leur esprit d'observation, tous cette ardeur bouillante qui donne aux

Français, dans l'attaque, une si grande supériorité sur les autres nations. Les armées européennes avaient encore, à cette époque, une organisation confuse qui influait sur le sort des batailles. Les fusiliers, les mousquetaires, les piquiers, étaient rangés dans les mêmes bataillons, en files de huit de profondeur, en sorte que les derniers rangs ne pouvaient pas faire usage de leurs armes; la cavalerie était encore sur quatre de hauteur; la moitié des files devait s'arrêter dans les charges au galop. Les pièces de campagne étaient lourdes et peu nombreuses; quand elles occupaient une position, elles y restaient toute une journée, parce qu'elles ne pouvaient pas suivre les manœuvres des troupes. Toutes ces difficultés furent aperçues, mais non pas résolues, par le grand Condé, par Turenne, par Montécuculli, par Gustave-Adolphe qui, dans de nombreuses batailles, cherchèrent à les surmonter.

A Rocroi, par exemple, toute l'artillerie française, que sa pesanteur avait empêchée de se retirer assez promptement, avait été prise par Melo qui commandait l'armée espagnole, avec une partie de l'infanterie aux ordres de La Ferté; et elle fût restée au pouvoir de Melo, sans la présence d'esprit et la prodigieuse activité de Condé (alors duc d'Enghien), qui rallia sa cavalerie. Marchant rapidement derrière les bataillons espagnols, il atteignit leurs escadrons débandés, les dispersa et leur arracha la victoire; délivra La Ferté et les autres prisonniers, reprit notre artillerie et enleva celle de l'ennemi, qui consistait en 24 pièces de canon. Une si brillante victoire, remportée par un général de 22 ans, était d'un heureux augure pour la suite de ses campagnes; aussi ne tarda-t-il pas à gagner les batailles de Fribourg, de Nordlingen, de Lens, qui entraînent la prise de beaucoup de places fortes, et amenèrent la conclusion du traité de Westphalie. — Les batailles gagnées par Turenne ne sont pas engagées comme celles qui font la gloire de Condé. Les ordres de bataille du prince n'annoncent aucun progrès dans l'art; on y trouve même moins d'esprit de combinaison, moins d'étude du terrain que dans les dispositions faites

par Henri IV : avare du sang des troupes qu'il mène au combat, Turenne, au contraire, prépare long-temps, par des marches et des contremarches, le choix des positions; il n'offre ou n'accepte la bataille que sur un terrain à sa convenance, et manœuvre à la face de l'ennemi, jusqu'à ce qu'il ait trouvé un champ de bataille qui se prête à toutes les dispositions qu'il a conçues. Alors il assigne à chaque arme, à chaque corps, la place qu'il lui a destinée, et oblige en quelque sorte l'ennemi à se conformer lui-même au plan qu'il s'est tracé.

Les troubles de la Fronde engagèrent Condé et Turenne dans des partis différens pour lesquels ils combattirent alternativement à la tête des Français et à celle des Espagnols. Voltaire remarque à cette occasion que « le sort de Turenne et de Condé fut d'être toujours vainqueurs quand ils combattirent ensemble à la tête des Français, et d'être battus quand ils commandèrent les Espagnols. » A la bataille des Dunes, Condé, à la tête des Espagnols, s'avança vers l'armée française commandée par Turenne : il y avait du côté des Espagnols 14,000 hommes, dont 8,000 de cavalerie; Turenne en avait, y compris une brigade anglaise, 9,000 d'infanterie et 6,000 de cavalerie. Les Français avaient du canon, les Espagnols n'en avaient pas. Après des prodiges de valeur de part et d'autre, Condé venait d'enfoncer l'aile droite des Français, quand Turenne, victorieux à l'aile gauche, revint rapidement au secours de Créqui qui commandait l'aile droite, et ramena le combat. La victoire, après avoir long-temps flotté entre les deux héros, se prononça enfin en faveur de Turenne qui, peu de jours après, s'empara de Dunkerque.

A Sintzheim et à Ensheim, Turenne doit ses triomphes au savant emploi qu'il fait de son infanterie, dont il couvre les mouvemens en profitant de tous les accidens du terrain.

La suite du règne de Louis XIV et celui de Louis XV offrent un grand nombre de batailles qui n'ont pas toutes eu des résultats heureux, mais qui toutes peuvent fournir d'excellentes leçons. C'est dans les Mémoires du temps, et

surtout dans ceux des généraux français et étrangers, qu'il faut aller les puiser. On peut consulter Folard, Puységur, Montecuculli, et particulièrement Feuquières qui montre si consciencieusement et avec tant de justesse, les fautes, comme les exploits, de Luxembourg, de Condé, de Turenne, de Vendôme, de Berwick, de Villars, et signale avec franchise la cause des revers dus à l'incapacité de Marsini, de Lafeuillade, de Villeroy.

La guerre de sept ans, qui fait tant d'honneur aux armes de Frédéric II, est souvent malheureuse pour celles de la France; à de rares succès viennent se mêler des faits d'armes de douloureuse mémoire, qu'il est pourtant bon d'étudier, afin d'éviter les fautes commises à Rosbach, par le prince de Soubise; à Crevelt, par le comte de Clermont; à Minden, par Contades; à Philingshausen par Broglie; à Grebenschheim et à Willemstadt par d'Estrées. Tant de désastres sont plus que suffisants pour justifier l'opinion de Napoléon que nous avons citée au commencement de cet article.

Frédéric, dans la campagne précédente (de 1740 à 1745), avait déjà obtenu des succès, et particulièrement à Molwitz, où il admira l'habileté des manœuvres du maréchal de Schwerin, qui était parvenu à mettre les Autrichiens en déroute et à gagner la bataille au moment où le roi la croyait perdue. Ce prince remarqua dans cette occasion que sa cavalerie était loin d'être aussi bonne que celle des Autrichiens. Il s'occupa dès lors à la rendre lesté, agile, véloce, afin de donner à ses évolutions plus de rapidité. Il commença à porter au plus haut degré l'ordre, la précision, la promptitude des manœuvres. Son artillerie participa de ces améliorations, et, donnant aux évolutions de l'infanterie les caractères qui en assurent la supériorité, savoir : promptitude, facilité, justesse et sûreté en présence de l'ennemi, il procura à toutes les armes une perfection jusqu'alors inconnue. Créateur de ces savantes dispositions, il recueillit le fruit de son génie dans les premières batailles où il en fit l'application, et notamment à Striegau, à Kesseldorff, à Prague, à Liess, etc,

On trouve ses principes dans les Mémoires qu'il a laissés. Son style est bref et précis, comme les ordres qu'il donnait à ses généraux. En voici quelques exemples applicables à notre sujet :

« Il faut en venir aux batailles pour terminer les querelles.

« Il faut les préméditer, car celles qui sont l'ouvrage du hasard n'ont pas de grands résultats.

« Les meilleures sont celles qu'on force l'ennemi à accepter.

« En refusant une aile et renforçant celle qui doit attaquer, on peut porter beaucoup de forces sur l'aile de l'ennemi que l'on veut prendre en flanc. Cette manière d'attaquer offre trois avantages :

1° D'attaquer le point décisif;

2° De pouvoir prendre l'offensive avec des forces inférieures;

3° De ne compromettre que les troupes qu'on met en avant, et d'avoir toujours le moyen de se retirer.

« Les attaques de village coûtent tant de monde que je me suis fait une loi de les éviter.

« Villeroy fut battu à Ramillies pour avoir placé une partie de ses troupes dans un terrain où elles ne pouvaient pas agir.

« Il ne faut pas tirer en marchant; car c'est le terrain que l'on gagne et non les ennemis que l'on tue qui décide de la victoire. »

On peut ajouter à ces principes une règle générale établie par Napoléon, dans le chap. V de son *Précis des Guerres de Frédéric II*; elle est conçue en ces termes : « Quand vous voulez livrer une bataille, rassemblez toutes vos forces, n'en négligez aucune; un bataillon quelquefois décide d'une journée. »

La révolution française ouvre à l'art de la guerre une ère toute nouvelle. La carrière militaire, dans laquelle le commandement avait été jusque là réservé à quelques classes privilégiées et, dans ces classes mêmes, à quelques individus, devient libre pour tous les Français. La valeur, l'instruction, le génie élèvent les derniers soldats aux premiers rangs de l'armée et improvisent une multitude de héros. C'est ainsi que nous avons vu des médecins, des avocats, un prote, de sim-

ples paysans, des ecclésiastiques même, à la tête de nos bataillons, les mener souvent à la victoire, après avoir commencé par servir comme simples soldats. Et ces grands citoyens auxquels l'étude des sciences militaires devait être indifférente, quand, privés de tout espoir d'avancement, ils ne pouvaient en tirer aucun parti, ont rivalisé de zèle et de talents avec les meilleurs officiers sortis de nos écoles. Les uns et les autres ont introduit dans nos armées de grandes innovations. Ce qui distingue surtout les batailles de nos dernières guerres de celles qui ont précédé la révolution, c'est, d'une part, l'augmentation considérable de la force des armées que l'on met en présence et particulièrement celle de l'artillerie; et d'autre part, la suppression des grands approvisionnements de vivres qui servaient autrefois les troupes. Les armées mettaient en bataille 25, 30, au plus 40,000 hommes; aujourd'hui elles sont de 100 mille hommes et quelquefois de plus. Au lieu de 40, 50 ou 60 pièces de canon que nous plaçons en bataille, nous en avons actuellement des centaines. A la bataille de Leipzig, en 1813, il y eut 600 pièces de canon engagées dans l'armée française, et 900 dans celle des alliés.

Le début de Napoléon dans sa campagne d'Italie est remarquable par un système d'attaques promptes et successives, dans lesquelles il se garde bien d'adopter un ordre de bataille déterminé. A peine est-il arrivé qu'on le voit frapper à coups redoublés, et livrer, en 11 mois d'une campagne sans exemple, 64 combats qui précèdent ou suivent 27 batailles dont ils préparent ou complètent le succès. Plus tard, par un système semblable, il s'empara en 3 mois de toute la Prusse. Il avait suivi un système plus circonspéct en 1805, aux approches de la bataille d'Austerlitz. Là il médite son projet, il mesure ses moyens. Les Russes avaient 82,000 hommes; les Français n'étaient que 40,000. Napoléon, à l'approche des Russes, fait reculer ses troupes de 3 lieues, comme s'il eût essayé une déroute; se place sur des hauteurs qu'il fait fortifier et couvrir de batteries, et il enhardit ainsi les généraux russes. Pour

les confirmer dans l'idée qu'ils avaient de son embarras, il fait demander à l'empereur de Russie une entrevue qui lui est refusée. Il attire dans des défilés une partie de l'armée ennemie, pendant que le reste avance dans la plaine. Alors les corps de l'infanterie française commencent l'attaque au moment où les Russes et les Autrichiens sont en marche; la cavalerie la soutient avec vigueur. Les Russes fléchissent, leur général en chef est blessé à mort; la déroute est complète: 186 pièces de canon, 45 drapeaux et 20,000 prisonniers tombent aux mains des Français, bien inférieurs en nombre, mais qui doivent cette fois la victoire à l'inexpérience des Russes dans les manœuvres, à la valeur de leurs vieux soldats et au changement du plan de bataille des ennemis paralysés par le génie de Napoléon. C'est le cas de rappeler ce que dit le maréchal de Saxe dans ses *Réveries*: « La guerre a des règles dans les parties de détails; mais elle n'en a point dans les sublimes. »

Vainement chercherait-on la source des nombreuses victoires remportées par les Français dans un système constant ou dans un ordre de bataille particulier. Chacun de nos illustres guerriers a puisé dans son propre génie, dans les inspirations du moment, sur le terrain même, ces dispositions diverses si fécondes en heureux résultats. Chacun a varié ses manœuvres suivant les formes des localités, d'après la force, la composition et la situation des armées qu'il avait à combattre, et d'après les moyens dont il pouvait disposer. Sans s'astreindre servilement à observer les préceptes des Montécuculli, des Turenne, des Frédéric, des Feuquières, ils en ont modifié l'application, ils ont créé eux-mêmes de nouvelles combinaisons; et, joignant à la profondeur de leurs conceptions l'audace d'une brillante exécution, ils ont étonné et foudroyé tout à la fois les armées étrangères qui, sous la conduite de leurs vieux et savans généraux, ont fui devant les troupes françaises dans toutes les parties du monde. Ce serait donc s'exposer à compromettre la sûreté et la gloire d'une armée que de vouloir s'attacher dans une bataille à imiter la conduite de tel

ou tel général. Les élémens de succès sont très variables; ils ne se reproduisent jamais avec les mêmes circonstances. La sagacité seule du chef apprécie le parti qu'il doit prendre et juge quelles sont les mesurées à adopter, quelles sont celles qu'il faut rejeter. Sans doute les militaires consulteront avec fruit les beaux faits d'armes des généraux anciens et modernes; l'étude attentive de ces grands événemens, la recherche des causes connues ou présumables des succès et des revers, feront connaître en général les précautions, l'acharnement ou le hasard qui ont produit les uns, les fuites, l'imprévoyance ou la fatalité qui ont entraîné les autres. « Mais il faut bien se garder, dit M. le général Polet, dans ses *Mémoires sur les guerres de 1800*, en Allemagne, à la suite de la lecture du récit de quelques brillantes journées, de poser dogmatiquement des principes, ou plutôt de décorer de ce nom les résultats souvent forcés de faits isolés; résultats déterminés quelquefois par la puissance du génie et de la valeur, mais le plus souvent par les jeux d'un aveugle hasard, et qui ne sont pas toujours suffisamment constatés. » Le général Lamarque a émis aussi la même opinion. « Si l'on voulait réfléchir, dit cet illustre capitaine à qui Napoléon destinait en 1814 le bâton de maréchal, sur le mécanisme des batailles, on verrait que les événemens imprévus qu'on appelle *hasard* y ont une grande part. » Une mesure qui serait une faute grave dans des circonstances ordinaires devient, dans un cas particulier, un véritable trait de génie. C'est ainsi que dans le fameux siège de Gènes, Jourdan, par une combinaison aussi savante qu'audacieuse, s'empare du camp de Farcio, se laisse couper sa communication avec Masséna, et revient vainqueur des troupes du général Otto qui croyait le tenir prisonnier.

Après avoir fait sentir que les mouvemens et les manœuvres des corps sont soumis dans les batailles aux combinaisons les plus variées qui résultent de circonstances fortuites que le génie saisit et met à profit, nous allons indiquer succinctement l'influence réciproque des différentes armes (voy. ce mot) dans les ha-

tailles auxquelles elles sont appelées à prendre part.

Les diverses armes dont se composent nos armées doivent, dans les batailles, se prêter un appui mutuel, selon les circonstances, la forme du terrain et la composition de l'armée ennemie. En pays de montagnes, par exemple, la cavalerie est à peu près nulle. L'arme du génie prépare les communications, fortifie les positions, établit ou renverse les ponts. L'artillerie construit ses batteries et les arme, favorise le passage des rivières, en éloignant l'ennemi qui veut s'y opposer, approvisionne de munitions de guerre les trois autres armes. Si l'infanterie fait la force principale et la partie la plus essentielle des armées, il n'est pas moins vrai que ses succès seraient incomplets et souvent même fort douteux, si elle n'était secondée par l'artillerie et par la cavalerie.

Au commencement d'une bataille, la portée des bouches à feu de l'artillerie produit un effet considérable, à une distance où toutes les troupes sont encore sans action : elle force l'ennemi à développer ses masses et cherche à les ébranler; elle ralentit la marche des colonnes ennemies et les oblige en quelque sorte à se déployer sous le feu de l'infanterie qui va les attaquer. Alors la mousqueterie réunit ses efforts à ceux de l'artillerie; les corps de l'infanterie se rapprochent et engagent le combat. Cependant la cavalerie éclaire les mouvemens de l'armée. Répandue sur ses ailes, elle lutte avec la cavalerie de l'ennemi, la poursuit, harcèle les flancs de son infanterie, jette le désordre dans ses rangs, et force l'ennemi tantôt à précipiter sa retraite, tantôt à ralentir sa marche rétrograde, et donne ainsi à l'infanterie le temps d'arriver pour le combattre et compléter sa défaite.

Tels sont les secours que se portent réciproquement dans les batailles l'artillerie qui seule ne pourrait pas se soutenir, l'infanterie et la cavalerie qui la défendent et en reçoivent à leur tour la plus puissante protection. C-TE.

BATAILLE NAVALE, voy. *Combat naval*.

BATAILLES. En peinture on désigne communément sous le nom de *batailles*

les tableaux dont une action militaire de terre ou de mer forme le sujet. Comme toutes les grandes classifications, celle-ci devrait avoir ses subdivisions reconnues; elle n'en a point encore. On confond sous une même dénomination les tableaux qui, comme la bataille de Constantin contre Maxence, peinte par Raphaël et ensuite par Lebrun; celles des Pyramides, de Marengo, peintes par le général Lejeune; celle de Navarin, si exactement retracée par M. Garnerey, représentent des actions générales, traitées historiquement, et dans lesquelles les peuples qui sont mis en scène le sont suivant leur génie particulier, leur caractère national, leurs armes, leur tactique, etc., etc.; ceux qui, comme la bataille d'Austerlitz de M. Gérard, les révoltés du Caire de Girodet, Bonaparte haranguant ses troupes à la bataille des Pyramides par M. Gros, etc., etc., n'offrent que des scènes épisodiques d'actions générales, et ceux, enfin, qui ne retracent que des scènes fantastiques et de pur caprice, tels que sont l'attaque d'un convoi ou d'une caravane, une charge de cavalerie, une embuscade, une escarmouche, un combat singulier entre deux ou quelques personnages, un engagement entre deux ou quelques bâtimens de guerre, etc., etc.

Tant que les tableaux de batailles n'ont été que le fruit d'une imagination plus ou moins déréglée et de simples objets de fantaisie pour les amateurs, on les a considérés comme appartenant au *genre* proprement dit en peinture; mais depuis le commencement de ce siècle, que des hommes du plus grand mérite ont particulièrement traité ces espèces de sujets, avec le développement, l'exactitude et la dignité que réclame l'histoire, les tableaux conçus dans ce système ont pris rang parmi ceux dits de *haut style*. Ainsi les grandes pages des Gautherot, Gérard, Girodet, Gros, Guérin, Lethiers, Thévenin, Carle et Horace Vernet, et pour citer ici quelques-uns de leurs prédécesseurs, des Raphaël, Jules Romain, S. Rosa, Rubens, Lebrun, Jacques Courtois, Cerquozzi, West, etc., ne sont plus placées sur la même ligne que les mesquines productions des Wouwermans, Vandermeulen, Ch. Breydel, H. Verschuring, Ph.

Rugendas, Fulcone, peintres de sièges, d'embuscades et d'escarmouches; que celles des Vroom, Gasp. Van Eyck, Van de Velde, peintres de simples combats de mer, ou que les tableaux dans le genre de cette singulière *bataille de Marius et des Cimbres*, que M. Decamp a exposé au dernier Salon (1834).

Dans le choix des sujets, l'artiste doit donner la préférence à ceux qui tiennent à l'histoire ancienne et du moyen-âge, ou qui mettent en présence des peuples de nature et de mœurs différentes, afin que la beauté et le caractère des vêtemens, le nombre des parties qu'ils laissent à nu, la forme des armes, la manière d'en venir aux mains, le mélange, le choc des hommes et des animaux, jettent de la variété dans l'ensemble et donnent occasion à ces scènes de combats corps à corps, à ces épisodes de courage qui triomphe, de générosité qui pardonne, à ces expressions fortes et animées qui sont l'essence d'un tableau de bataille. Les sujets modernes sont moins favorables au développement des hautes parties de l'art : cette symétrie, cette régularité de lignes de nos batailles rangées, aussi bien que la raideur, la monotonie des uniformes de nos soldats, quel que soit le génie du peintre qui les met en œuvre (et Lejeune, le plus exact observateur des règles stratégiques, nous l'a prouvé), seront toujours pour lui un écueil. L'ardeur militaire, l'intrépidité, le mépris du danger et de la mort chez des hommes qui opèrent par masses, sous le feu de batteries contre lesquelles la valeur est inerte, et selon les règles d'une stratégie impérieuse, ne suppléeront jamais à ces élémens pittoresques qu'offrent les sujets anciens, où la valeur individuelle, l'adresse, la force corporelle décident presque seules, dans une multitude de combats singuliers, du sort de la bataille générale. L. C. S.

Il y a aussi des BATAILLES en musique. Ce sont des compositions instrumentales dans lesquelles on cherche à imiter le mouvement d'un combat, et les sons qui, dans une bataille, annoncent la bonne ou la mauvaise fortune. Mais cette imitation reste nécessairement dans le vague et ne ressemble ordinairement à une bataille que par le bruit dont elle

s'accompagne et par les marches, fanfares, etc., qu'elle fait entendre. X.

BATAILLON. Le bataillon est un corps d'infanterie de 7 à 800 hommes. Il en entre dans un régiment deux, quelquefois trois, en temps de paix. On en a souvent porté le nombre à quatre, en temps de guerre. Pendant long-temps le bataillon fut l'unité à laquelle se rapportait la composition des armées. Sous Louis XIV, plusieurs régimens furent d'un seul bataillon de 600 hommes. Aujourd'hui le bataillon se compose de 8 compagnies de 90 à 100 hommes. Ce nombre a souvent varié. De ces huit compagnies, deux, celle des grenadiers et celle des voltigeurs, sont formées de l'élite des hommes du bataillon. Le surplus reste affecté aux six autres compagnies, dites de fusiliers ou du *centre*. Chacune de ces compagnies est commandée, dans l'infanterie, par un ou deux capitaines, un lieutenant et deux sous-lieutenans; dans le génie et dans l'artillerie, les compagnies ont deux capitaines et deux lieutenans. Dans les trois armes, les huit compagnies qui composent un bataillon sont sous les ordres d'un commandant commun, qui a le titre de chef de bataillon.

Le bataillon étant un des élémens fondamentaux de la composition d'une armée, l'instruction des bataillons est de la plus haute importance, soit qu'ils manœuvrent séparément comme corps isolé, soit qu'ils agissent comme partie du régiment auquel ils appartiennent. C'est dans le grade de chef de bataillon qu'ont commencé à se développer les talens militaires de tous les grands capitaines qui ont porté à un si haut degré la gloire des armes françaises. C-TE.

BATALHA, bourg situé à 22 lieues de Lisbonne et appartenant à l'Estramadoure portugaise. Il est célèbre par son couvent de dominicains nobles. Link, dans son *Voyage en Portugal*, et don Frances de San Luiz, évêque de Coïmbre, dans les *Mémoires historiques* qu'il a publiés en 1827, à Lisbonne, sur le monastère royal de S. Mar da Vittoria, donnent tous les détails importans à connaître relativement au couvent de Batalha. C'est un monument d'architecture gothico-sarrazine, construit par un Irlandais nommé Hacket, en 1385, d'après les ordres du roi de Portugal Jean I^{er}, qui voulait, par cette fondation pieuse, immortaliser le souvenir de la victoire qu'il avait remportée sur le roi de Castille, à Aljubarotta. On considère le couvent de Batalha comme un des plus beaux édifices de l'Europe. On remarque surtout les ornemens mystiques de la chapelle cinéraire: ils présentent des signes hiéroglyphiques que l'on n'a pas encore pu expliquer; les plus difficiles de ces inscriptions se trouvent sur le tombeau de Jean I^{er}. Ce riche monastère a été embelli et doté par des souverains étrangers; on y montre encore, dit-on, un écrit de l'empereur grec Emmanuel Paléologue: il constate l'authenticité de reliques données par lui à ce monastère au commencement du xv^e siècle. C. L.

BATARD, *voy.* ENFANS NATURELS et DÉGÉNÉRATION.

BATARDE, *voy.* ÉCRITURE.

BATARDEAU. Il arrive fréquemment dans les travaux hydrauliques que l'on se trouve dans la nécessité de préserver de l'invasion des eaux des espaces destinés à la construction d'un pont ou de tout autre ouvrage fondé à un niveau inférieur à leur surface. On établit, pour atteindre ce but, une enceinte ou digue ayant pour objet de résister à l'effort qu'elles font pour gagner le niveau inférieur qu'on veut leur interdire; si la hauteur d'eau à supporter n'excede pas un mètre, une simple levée de terre est suffisante. A une profondeur de 1 mètre 50 c. on soutient la digue en terre contre la pression des eaux à l'aide de planches posées de champ et soutenues par une file de pieux. Enfin lorsque la hauteur d'eau est plus considérable, la digue prend le nom de *batardeau*. Elle se compose essentiellement de deux rangs de pieux espacés d'un mètre et réunis par des madriers longitudinaux nommés *liernes*, contre lesquels viennent s'appuyer des planches assemblées à rainure et à languette, enfoncées verticalement dans le sol à coups de mouton; ces planches portent le nom de *palplanches*; l'extrémité par laquelle elles pénètrent dans la terre est taillée en biseau pour faciliter le battage. On forme ainsi deux

espèces de murailles en charpente, soutenues extérieurement par les liernes et les pieux auxquels celles-ci sont fixées; cela fait, on enlève la portion de vase ou de terrain mouble comprise à la surface du sol, entre les deux files de palplanches. Cette opération, quand on travaille sous une certaine hauteur d'eau, se fait à l'aide d'une espèce de hotte en tôle de fer fixée à l'extrémité d'une perche, et que l'on nomme *drague*.

Lorsque le terrain a été ainsi *dragué* jusqu'à une profondeur convenable, il faut s'occuper de remplir de terre le vide du batardeau; mais auparavant on lie deux à deux les pieux qui se correspondent dans un sens perpendiculaire à sa longueur, par des pièces assemblées à tenon en mortaise qui portent le nom d'*entretoise*; elles sont destinées à prévenir l'écartement des deux files de palplanches qui céderaient sans cela à la poussée de la terre qu'elles sont destinées à contenir. Celle-ci doit être de nature à ne pas permettre la filtration de l'eau; on préfère pour cet objet de la terre franche ou de l'argile. Elle doit être mise avec précaution et pilonnée à mesure, sans quoi elle se pelotonne et ne prend pas corps. Elle est ensuite sujette à se fendiller, lorsqu'elle se dessèche par suite de la baisse des eaux; puis, au moment des crues, les parties séparées ne se rejoignent pas et donnent lieu à des infiltrations. Lorsque celles-ci sont trop abondantes, on n'a d'autre ressource que d'enlever la terre et de la corroyer de nouveau.

Au canal Saint-Martin, à Paris, la terre glaise a été remplacée par de la terre sablonneuse bien mélangée de $\frac{1}{20}$ à $\frac{1}{15}$ de chaux ordinaire en pâte; cet essai a parfaitement réussi.

On donne ordinairement aux batardeaux une épaisseur égale à la hauteur d'eau qu'ils ont à supporter; non que cette épaisseur soit nécessaire pour prévenir les infiltrations, mais afin qu'ils aient une stabilité suffisante.

Il faut éviter avec soin, dans la construction, de placer des pièces de bois d'une file à l'autre des palplanches, à un niveau inférieur à celui des eaux. Ainsi placées, elles servent de guide à des

sources abondantes qui suivent leur surface, délayent la terre qui les entoure, et agrandissent de plus en plus la voie qu'elles se sont ouverte.

Lorsque le batardeau est terminé on épuise les eaux; la profondeur à laquelle on peut pousser les épaissemens, sans être entraîné dans des dépenses considérables, varie avec la nature du sol. Dans la terre franche on va jusqu'à 3 mètres; dans le sable, pas au-delà de 1 mètre 60 cent.; à une profondeur plus considérable, il devient difficile de maîtriser les sources qui se manifestent.

On établit quelquefois dans les fossés des places fortes des batardeaux destinés à retenir les eaux ou à leur donner issue à volonté. Pour donner à ces sortes d'ouvrages la solidité et la durée nécessaires, on les construit ordinairement en maçonnerie; on les place à l'angle saillant des bastions où ils ne peuvent servir d'abri à l'ennemi pour le passage du fossé. Leur partie supérieure présente une arête aiguë formée par deux talus inclinés sur lesquels il est impossible de marcher. C-ON.

BATAVES, peuple qui, dans la géographie ancienne, fait partie de la Germanique 2^e (Gaules), et qui avait pour demeure principale l'île formée par la mer d'Allemagne, le Rhin, la Meuse et le Wabl. Cette île, qui de leur nom était appelée *île des Bataves*, correspond à une partie des provinces appelées aujourd'hui Hollande méridionale, Gueldre, Utrecht. Mais les Bataves s'étendaient encore au-delà des limites tracées par les fleuves, surtout au sud-est, et la portion occidentale de l'île était occupée par les Caninéfates. Les autres voisins des Bataves étaient les Bructères et les Uspètes à l'est; au sud, les Ménapes et les Gégernes.

Les Bataves étaient renommés à Rome, plus encore que les autres Germains, par leur haute stature et leur chevelure blonde. Aussi les cosmétiques destinés à teindre en blond les noirs cheveux des Romains s'appelaient *écume batave*. Leur bravoure était extrême; leur cavalerie passait pour excellente. Ils avaient une musique militaire nationale : les instrumens étaient formés de cornes d'animaux. On présume que les Bataves étaient

des castes que des troubles intérieurs engagèrent à franchir le Rhin ; cette émigration fut antérieure à l'époque de César, qui les seunit avec le reste des Gaulois. Sous Auguste et sous Tibère, lorsque Rome songea sérieusement à envahir la Germanie, leur pays devint la place d'armes des commandans romains. Du reste ils étaient exempts de tributs et d'impôts, portaient le titre d'amis et d'alliés du peuple romain, et choisissaient eux-mêmes leurs chefs. Les troubles qui suivirent la mort de Néron leur permirent d'apparaître un instant sur la scène politique. Le *Batave Civilis* (voy.) fut l'âme de cette insurrection gaulo-germaine qui, au nom de Vitellius, prit les armes contre Vespasien, et dont le but était d'établir un empire gaulois, ou indépendant de Rome, ou maître de Rome. Il fallut encore un an à Vespasien, débarrassé de Vitellius, pour comprimer la révolte. Plus tard, les Francs Saliens s'emparèrent de l'île des Bataves et s'y établirent temporairement. Enfin se forma la monarchie mérovingienne. Les Bataves faisaient nominellement partie de l'empire d'Austrasie. Charlemagne mort, les noms anciens disparurent, et tous les pays eurent ou des comtes ou des ducs. Nous ne pouvons suivre les vicissitudes par lesquelles passa pendant ce temps l'île des Bataves (voy. PAYS-BAS). Enfin lorsque les Pays-Bas se scindèrent en possessions espagnoles et en pays indépendans, Batave devint par la suite synonyme de Hollandais. Conquis en 1795 par les Français, les Pays-Bas hollandais prirent le nom de république Batave qui fut remplacé en 1806 par celui de royaume de Hollande.

Bitarbé a publié, sous ce titre : *Les Bataves*, une épopée en prose sur la révolution des Pays-Bas dans le xvi^e siècle. Chénier (Marie-J.) avait commencé, sur la délivrance des Pays-Bas hollandais, un poème intitulé la *Bataviade*. VAL. P.

BATAVIA, voy. JAVA.

BATEAU, *bâtel*, *Boat*, voy. BARQUE.

BATEAU SOUS-MARIN, voy. SOUS-MARIN.

BATEAU A VAPEUR, voy. VAPEUR, NAVIGATION A PLONGEUR.

BATELEUR, voy. HISTRIEN ET SALTIMBANQUE.

BATH, ville célèbre par ses eaux

thermales et chef-lieu du comté de Somerset (Angleterre propre), est une des plus belles villes de l'Europe, et offre, outre sa cathédrale qui est le plus magnifique édifice de l'Angleterre, la superbe place de la Reine (*Queen's square*), le Cirque royal, le *Crescent* (croissant), le *Guildhall* (palais de justice), le nouveau bazar, rival, sinon en grandeur du moins en beauté, du *Burlington Arcade* de Londres ; le théâtre ouvert en 1805, les bains, l'*Upper Rooms* dont on admire surtout la salle de bal. Les bains de Bath, renommés pour la goutte, les rhumatismes, les paralysies, les obstructions bilieuses, y attirent chaque année les réunions les plus brillantes de l'Angleterre. De ces bains, au nombre de 5, 4 sont à la ville. Les sources ont de 84 à 47° centigr. Les Romains les connurent et bâtirent près d'elles *Aquæ solis*, dont il reste encore des vestiges, entre autres les ruines d'un temple de Minerve. L'industrie est peu de chose à Bath. Le commerce est presque tout de consommation. La population monte à 37,000 habitans.

Bath signifie *bain* ; en conséquence c'est au mot BAIN qu'on a placé l'*Ordre de Bath* (order of the Bath). VAL. P.

BATH (COMTE DE), voy. PULTENEY.

BATHORI ou **BATORY**, c'est-à-dire *de Bator*, nom que portent en Hongrie diverses localités, entre autres un village du comitat de Sabok qui, à la fin du dernier siècle, appartenait encore aux Bathori. Cette famille hongroise est très ancienne et prétendait descendre d'un noble chevalier allemand auquel le roi saint Étienne avait fait bon accueil en Hongrie. Au xv^e siècle, elle se divisa en deux branches, distinguées l'une de l'autre par le nom des terres : celle d'*Étecd* et celle de *Semlio* (lisez *Chomlio*). C'est la dernière qui donna à la Transylvanie cinq princes et à la Pologne un de ses plus grands rois. *Chomlio*, dont le château est aujourd'hui détruit, est un bourg du comitat de Krasna.

ÉTIENNE Batory de *Chomlio*, fils d'André, garde de la couronne de Hongrie, fut commandant de Temesvar, palatin du royaume, et l'un des principaux antagonistes du prince Zapolya ; il mourut en 1581. J. H. S.

ÉTIENNE, troisième du nom, son fils posthume, naquit à Chomlio en 1532. La Transylvanie enclavée entre les deux grandes puissances, l'Autriche et la Turquie, qui s'arrogeaient l'une et l'autre un droit de suzeraineté sur elle, n'avait alors qu'une existence précaire. Un différend survint entre ce pays et la cour de Vienne; Étienne Batory l'ayant terminé à la satisfaction des deux partis, les Transylvains le choisirent pour leur prince ou voïvode en 1571, après la mort de Jean Sigismond Zapolya. Batory paya, en 1573, un tribut au sultan Sélim II, et, après en avoir obtenu l'investiture de la Transylvanie, il resta tranquille possesseur de cette principauté, lorsqu'un événement l'appela sur un champ plus vaste de la gloire (18 janvier 1576).

Henri de Valois, premier roi électif de Pologne, venait, à la mort de Charles IX, de quitter furtivement le pays pour retourner en France. Les Polonais déclaraient le trône vacant, y appellaient Anne, sœur de Sigismond-Auguste, et lui choisirent pour époux Étienne Batory, en 1576. Celui-ci, arrivé en Pologne, trouve le pays déchiré par des factions, le peuple amolli par une longue paix, l'état sans trésors et sans armée; et, saisissant les rênes du pouvoir avec énergie, il songe au salut du royaume. Le parti de Maximilien, archiduc d'Autriche, qui fut son compétiteur au trône, n'ose plus remuer. La seule ville de Dantzic tenait encore pour l'Autrichien: Batory la met au ban, l'assiège en 1577, et n'accorde le pardon qu'en la frappant d'une forte contribution. En même temps il travaille à relever l'esprit belliqueux de la noblesse et publie plusieurs réglemens militaires. Depuis le règne de Sigismond il existait en Oukraine, et près des cascades du Dniéper, une milice effrénée, vivant de rapines, et connue sous le nom de Cosaks. Batory leur donna, en 1576, une organisation régulière, élevant ainsi une barrière contre les Tartars, les Turcs et les Moscovites; mais l'imprudencé de Sigismond III, successeur de Batory, détruisit les fruits de cette institution et la tourna contre la Pologne elle-même. Après avoir établi la tranquillité dans l'intérieur du royaume,

Batory déclara en 1579 la guerre à Iván Vassiliévitch, grand-prince de Moscovie, pour se venger des troubles que celui-ci fomentait en Livonie, le battit sur tous les points et le força de recourir à la protection du Saint-Siège. Le pape Grégoire XIII, séduit par la promesse d'Iván de se réunir à l'église romaine, délègue le jésuite Possevin auprès de Batory, et la paix fut conclue en 1582: par ce traité Iván se désista de ses prétentions sur la Livonie, et la ville de Polock (Polotak) avec tous ses environs retourna à la Pologne. Tout en relevant la gloire des armes polonaises, Batory ne perdit point de vue l'administration civile du pays. Il rendit la justice indépendante et ne se réserva que le droit de grâce, par l'établissement de tribunaux d'appel, pour la Pologne en 1578, et pour la Lithuanie en 1580. Il sut aussi maintenir les nobles du pays dans le respect dû aux lois, et signala son règne par un acte de justice sur Samuel Zborowski qui, banni pour un meurtre sous le règne précédent, osa rompre son ban. Batory le fit décapiter, quoiqu'il dût sa couronne en partie à l'influence de cette famille. Il favorisa aussi les lettres; il fonda, en 1579, l'Académie de Vilna et la confia aux jésuites qui, sous son règne, commencèrent à s'introduire en Pologne. Fatigué des obstacles que la noblesse lui opposait pendant ses guerres avec les Moscovites, et prévoyant que les prétentions toujours croissantes de ce corps plongeraient un jour le royaume dans l'anarchie, il conçut le projet d'arrêter les progrès de la démocratie nobiliaire en rendant le trône héréditaire. Ce grand projet, qu'il était décidé d'appuyer par la force des armes, l'occupait, de même que la nouvelle expédition contre les Moscovites, lorsqu'il mourut subitement à Grodno, le 13 décembre 1586, âgé à peine de 54 ans et sans postérité. Ce fut le dernier roi de Pologne qui déploya quelque énergie dans l'exercice de son autorité. Avec lui finirent pour le royaume les jours de prospérité et de puissance; et la Pologne, déchirée par l'anarchie, qu'en vain il avait voulu réprimer, ne fit plus que marcher à sa perte.

Après la mort d'Étienne, la couronne

princière de Transylvanie ne resta que très peu de temps dans la famille de Batory. Étienne l'avait cédée à son frère aîné CHRISTOPHE (mort en 1581); celui-ci la laissa à son jeune fils SIOISMOND, qui plus tard la céda, en 1595, à l'empereur Rodolphe II, en échange des principautés d'Opolé et de Ratibor en Silésie, d'une pension de 50,000 ducats et du chapeau de cardinal. Mais aussitôt la cession faite, il s'en repentit, se réfugia en Pologne, et transféra la principauté à son neveu ANDRÉ Batory, cardinal et évêque de Warmie. André, battu par Michel, vaïvode de Valachie, allié des Impériaux, en 1599, fut tué dans sa fuite. Sigismond, rappelé par les Transylvains en 1600, se mit sous la protection de la Porte; mais vaincu par les Impériaux, il leur livra toutes ses places fortes et alla implorer le pardon de l'empereur Rodolphe II, à Prague, en Bohême, où il mourut, en 1613, dans un complet oubli. Son frère GABRIEL, protestant contre la cession de la principauté, se mit sous la protection de la Porte, chassa de Valachie le vaïvode Radut, et se soutint long-temps contre les Autrichiens; mais ayant, par sa dureté et sa tyrannie, révolté les Transylvains, ceux-ci le déposèrent et choisirent Betlen Gabor. Le nouveau duc se reconnut vassal de la Turquie, et le sultan Achmet I^{er} envoya une forte armée pour le soutenir. Gabriel Batory voulait composer avec les Othomans, lorsqu'il fut assassiné en 1613. Alors la principauté de Transylvanie sortit de la famille de Batory. Voy. TRANSYLVANIE. M. P.-cz.

BATHURST (COMTES DE), Cette famille anglaise rattache son origine à la conquête de l'île par Guillaume-le-Conquérant. Un de ses membres, RALPH, né en 1620, mort en 1704, fut à la fois médecin, poète, théologien et physicien très remarquable.

ALLEN, earl ou comte de Bathurst, fils de sir Benjamin Bathurst, né en 1684, mort en 1775, fut, sous le règne de la reine Anne, un des membres les plus distingués du parlement, et, comme tory, un antagoniste décidé du ministère de sir Robert Walpole. En considération des services qu'il lui avait rendus dans la chambre des

communes, la reine Anne lui conféra, en 1711, la pairie avec le titre de baron Bathurst, de Battlesden, dans le Bedfordshire. Il fut nommé comte en 1772. J.H.S.

Son petit fils HENRI, comte Bathurst, ancien secrétaire d'état, eut la confiance de Georges IV, même avant l'avènement de ce prince au trône. Il fut nommé, en 1795, membre de la commission pour l'Inde, puis, en 1809, secrétaire d'état pour les colonies dans le ministère de lord Castlereagh; et, pendant son administration deux établissemens coloniaux fondés, l'un sur la côte occidentale de l'Afrique, dans l'île Sainte-Marie, à l'embouchure de la Gambie, l'autre dans les Terres australes, à 140 milles de Sidney, reçurent son nom. Dans la chambre des pairs et au conseil du cabinet ce ministre tory se montra ardent adversaire de Napoléon et de la France. Il demanda, lors du retour de Napoléon de l'île d'Elbe, des mesures hostiles contre lui, en s'écriant que l'Angleterre se débécourerait si elle le laissait régner. Il se fit accorder un *alien bill* très arbitraire, pour pouvoir éloigner les Français des états britanniques. Il insista pour que l'Angleterre garantît et payât une partie de l'emprunt fait par la Russie en Hollande, emprunt qui, à chaque session, provoquait encore maintenant de vives plaintes dans la chambre des communes. Lord Bathurst appuya vivement la proposition de l'établissement des forteresses en Belgique. Il demanda en 1816, contre le vœu d'une grande partie de la nation, que l'Angleterre maintint sur pied une armée nombreuse. Lord Bathurst fut constamment opposé à l'émancipation des catholiques, à la réforme parlementaire, et à toutes les mesures libérales demandées par les whigs. Lorsqu'enfin les vœux de la nation se furent prononcés avec assez d'énergie pour porter Canning au ministère, lord Bathurst sentit qu'il devait se retirer, et suivit, en avril 1827, l'exemple de Wellington, de Peel et du chancelier Eldon. Cependant les torys ne tardèrent pas à rentrer dans le ministère, et en 1828 lord Bathurst fut nommé président du conseil. Ce nouveau ministère, s'il avait pu se maintenir, aurait probablement secondé le ministère

Pelignac en France; mais la révolution française de 1830 l'ébranla si fortement que déjà avant la fin de cette année il fut obligé par l'opinion publique de prendre sa retraite. Depuis ce temps lord Balthurst se fait entendre quelquefois comme orateur du parti de l'opposition Wellington.

D-G.

BATHYLLE, d'Alexandrie, affranchi de Mécène, florissait à Rome environ l'an 10 de notre ère. Pylade et lui furent les inventeurs de l'art de la pantomime, séparée de l'art dramatique. Le premier adopta un genre grave et tragique; Bathylle, plus gai et ami des plaisirs, se distinguait dans le genre comique; ils eurent tous les deux des partisans qui prirent même une couleur politique et qui formèrent les uns contre les autres une vive opposition.

BATHYLLE est aussi le nom de favori d'Anacréon dont ce poète a célébré la beauté et auquel les Samiens, ses compatriotes, élevèrent une statue. S.

BATIMENT (architecture), construction en pierre, en moellon et plâtre ou en bois, distribuée suivant son usage pour habitations particulières, hôtels, palais, etc. La construction en pierre de taille est préférable, en ce qu'elle présente plus de solidité; la construction moyenne est celle faite en pierre de taille et moellon, par conséquent d'une durée moindre que la première; enfin la dernière est celle en bois et recouverte en plâtre. Les agens que l'on emploie comme liaison sont le mortier et le plâtre. La différence qui existe entre la construction faite avec le plâtre ou le mortier est que le plâtre, faisant corps de suite, acquiert le degré de solidité auquel le mortier ne peut atteindre qu'au bout d'un long laps de temps; mais il faut observer que la solidité des constructions en mortier va toujours en augmentant, au lieu que celles des ouvrages en plâtre va toujours en diminuant. La manière de combiner entre eux les différens matériaux sera expliquée à l'article **CONSTRUCTION**.

Les bâtimens reçoivent différens noms suivant leur forme et leur usage; ils sont dénommés à l'*änkenne* quand les combles sont cachés par des attiques ou ha-

ustrades. On appelle bâtimens de *marine* les ports, arsenaux, corderies.

Enfin les bâtimens reçoivent les noms d'église, hôpitaux, hôtels de ville, palais de justice, etc., suivant l'usage auxquels ils sont destinés. *Voy. ARCHITECTURE.* P-T.

BATIMENT (marine), nom générique appliqué à toute espèce de machine construite pour voguer sur la mer, depuis le plus grand vaisseau de ligne jusqu'au plus frêle esquif. Les bâtimens de mer sont partagés en deux grandes classes: les *bâtimens de guerre* et les *bâtimens marchands* ou de commerce, dont la simple dénomination indique d'une manière assez claire le caractère et l'usage pour dispenser de toute explication. Ces deux grandes classes comprennent l'une et l'autre des bâtimens à voiles et des bâtimens à vapeur. Ces derniers, dont le nombre n'augmente pas aussi rapidement qu'on était en droit de l'espérer d'après les avantages qu'ils présentent sur les bâtimens à voiles, sont quelquefois improprement appelés *bateaux à vapeur*, nom qui ne convient qu'à ceux qui naviguent sur les rivières et ne vont point à la mer.

On nomme ordinairement bâtimens à rames toutes les embarcations dépendantes d'un vaisseau ou autre bâtiment, telles que chaloupes, canots, yoles, etc.

Il y a dans les ports une espèce de bâtimens que l'on nomme *bâtimens de servitude*: ce sont les pontons, chalans, catemolles, bugalets, citernes, etc.

Nous ne placerons pas ici la nomenclature des principales espèces de bâtimens de guerre ou de commerce; chacune trouvera sa place dans l'ordre alphabétique. *V. FLOTTE* et *MARINE*. J. T. P.

BATISTE, sorte de toile de lin ou de chanvre dont le fil est très fin et le tissu très serré. Elle se fabrique à Valenciennes, à Vervins et dans toute la Picardie. Il y en a de plusieurs qualités: de claires, de plus serrées et de plus fortes; celles-ci se nomment *batistes hollandées*, parce qu'elles se rapprochent des toiles de Hollande, étant, comme elles, très serrées et très unies. Aujourd'hui les personnes aisées en font des chemises. Les batistes hollandées, étant

d'une qualité supérieure, sont fort chères. Il y a une autre sorte de batiste déruée, à laquelle on donne le nom de *toile d'ortie*, non pas qu'elle soit fabriquée avec le fil qu'on peut tirer de cette plante, mais parce qu'elle est d'un lin grêlé. On connaît également une autre toile nommée *batiste d'Écosse*, qui est employée aux mêmes usages que les autres batistes; la seule différence qui existe entre elles, c'est que celle-ci est beaucoup plus forte et plus serrée. On vend en France, sous le nom de batiste d'Écosse, des tissus de coton extrêmement fins. Toutes ces toiles, en général, se fabriquent à peu près comme les mousselines. *Voy. MOUSSELINE.* F. R.-D.

BATOGUES (*baguettes*), ancien supplice russe que le code de lois appelé *Oukoljéni zakonn* inflige dans un très grand nombre de cas. Voici de quelle manière Oltarius décrit ce supplice : « Il n'est pas toujours infâme et public, et il n'est point de père de famille qui ne le fasse donner à ses enfans et à ses serviteurs. Celui qui doit recevoir ce châtement ôte son kaptan, et, n'étant couvert que de sa chemise, se couche le ventre à terre, et alors deux hommes se mettent sur lui, jambe de çà, jambe de là, l'un sur le cou et l'autre sur les pieds, ayant chacun une baguette à la main dont ils lui battent le dos, de la même façon que les pelletiers battent les fourrures pour en chasser les vers. » *Voyage en Moscovie*, trad. française, t. I, p. 324. J. H. S.

BATON (*JEU DV*). La science du *bâtonniste* est un perfectionnement moderne ajouté à l'art de la défense. Il y a déjà long-temps qu'on avait reconnu le danger du bâton ferré par les deux bouts, et que, par cette raison, les réglemens de police en avaient défendu le port; mais cela n'a pas empêché que des cours publics ne s'ouvrirent et que des professeurs habiles ne vissent jusque dans la capitale enseigner, à tant le cachet, le grand art de *jouer du bâton à deux bouts*. Maniée avec adresse et dextérité, cette arme devient extrêmement redoutable entre les mains de certains adeptes. On cite tel bâtonniste qui combattait avec avantage plusieurs fantassins armés de leurs fusils avec la baïonnette.

Le jeu du bâton est au reste un passe-temps fort agréable et un exercice utile au développement des forces physiques, lorsqu'il n'offre aucun danger. D. A. D.

BATON DE MESURE. On se servait naguères encore dans les orchestres nombreux, et notamment dans celui de l'Opéra, d'un petit bâton, ou bien même d'un simple rouleau de papier que le chef d'orchestre promenait dans l'espace, pour marquer la mesure et régler les temps de chaque morceau de musique.

J.-J. Rousseau, dans son *Dictionnaire de musique*, porta les premières atteintes à cet usage, en se moquant du chef d'orchestre qu'il appelait plaisamment le *bâcheron*, à cause du bruit qu'il faisait en laissant retomber son bâton sur le pupitre. Ce fut toutefois à l'Opéra que subsista le plus long-temps la routine du bâton de mesure. Les progrès rapides de l'art et les perfectionnemens apportés par la musique italienne au rythme et à la mesure avaient déjà déprécié cette habitude vicieuse; mais le chef d'orchestre de l'Académie royale de musique en était encore au bâton du temps de Rousseau. Aujourd'hui tous les orchestres obéissent, sans trop de peine, à l'impulsion donnée de temps en temps par l'archet du chef, qui s'unit, dans les *forte*, aux violons chargés d'exécuter la première partie. On cite d'ailleurs avec éloge une nouvelle invention de M. Brod, qui supplée à merveille le bâton de mesure, dans les morceaux qui ont le plus besoin de régulateur, c'est-à-dire dans les chœurs. Cette invention consiste dans une mécanique adaptée à la place du chef d'orchestre, et qui, pressée par son pied comme une pédale de piano ou de harpe, met en mouvement une espèce de tampon qui frappe la mesure sous le théâtre, à l'endroit où sont rangés les chœurs.

Si le bâton de mesure peut être encore de quelque utilité, ce n'est que dans des orchestres immenses, comme ceux que l'on réunit quelquefois dans les solennités religieuses ou encore dans des concerts tels que le concert-monstre qui figurait au dernier programme des fêtes de l'anniversaire de juillet, et qui fut exécuté sur

la grande terrasse du jardin des Tuileries.

D. A. D.

BATON DE JACOB, BATON ROYAL.

Ces deux noms vulgaires désignent l'un l'*asphodèle* jaune et l'autre l'*asphodèle* blanc, plantes appartenant à la grande famille des liliacées, et naissant dans les pays chauds. Sur une tige droite et haute de 2 à 3 pieds, elles portent un bouquet de belles fleurs jaunes ou blanches qui sont d'un bel effet dans les jardins; mais outre cela, les racines de ces deux espèces contiennent une grande quantité de féculé qui les rend propres à la nourriture des bestiaux. L'homme même peut en faire usage, et après les avoir desséchées et mouluës on les fait entrer dans la fabrication du pain. Les jeunes tiges qui sont mucilagineuses se mangent dans le mois de mai comme les asperges. C'est dans le midi de l'Europe qu'on trouve ces asphodèles, qu'on multiplie par la culture. Ils se reproduisent par semis, ou par la plantation d'écaillés détachées du bulbe.

F. R.

BATON D'OR, voy. GIROFLÉE.

BATONI (POMPEO), né à Lucques en 1708, et mort à Rome en 1787, élève de Conca, de Massucci et de Francesco Fernandi, peintres presque inconnus aujourd'hui, est un de ces artistes dont la renommée dépasse le mérite. Plusieurs admirateurs de Batoni ont voulu le placer sur la même ligne que Mengs; mais il serait à désirer que Batoni eût réuni aux dons qu'il tenait de la nature et à ses talens pittoresques les connaissances et les pensées profondes de Mengs. Pour être juste envers Batoni, il faut convenir qu'il surmonta l'influence du siècle de décadence dans lequel il vécut, et que si ses tableaux n'annoncent ni une étude approfondie de la nature, ni celle de l'antique, non plus que celle des ouvrages des grands maîtres dont l'Italie, qu'il ne quitta pas, lui offrait mille modèles, ils n'en ont pas moins droit à l'estime des amateurs de l'art, par un sentiment précieux de vérité, un bon caractère de dessin, une couleur nette, vive, brillante, fondue sans sécheresse, et par une prestesse et une adresse de pinceau rares. Le Batoni peignit d'une manière variée, tantôt par touches, tantôt par

empâtement; par fois il terminait du premier jet, d'autres fois il ébauchait l'ensemble et donnait ensuite, d'un seul trait, la force nécessaire. Il était si sûr de ses effets qu'il couvrait souvent son tableau d'un voile avant d'opérer, et ne descendait ce voile qu'à mesure que l'ouvrage avançait. On cite comme ses chefs-d'œuvre le saint Celse dans l'église de ce nom à Rome, la chute de Simon le Magicien, à la Chartreuse de la même ville, le martyr de saint Barthélemy dans l'église des PP. Olivétains à Lucques, la sainte Catherine de Sienna, les Filles de Darius, l'Enfant prodige de la galerie impériale de Vienne, la Madeleine de la galerie de Dresde. Batoni excella dans le portrait. Celui de Joseph II, qu'il exécuta à Rome en 1769, lui valut des lettres de noblesse de la part de l'impératrice Marie-Thérèse. Les dessins crayonnés de ce peintre, conservés à l'académie impériale de Vienne, sont d'un fini précieux et plus savans d'anatomie que ses peintures.

L. C. S.

BATONNIER, chef de l'ordre des avocats (*voy.*). Anciennement les procureurs se réunirent en *confrérie*, dite Saint-Nicolas. Les avocats finirent par en faire partie, et c'est même un des leurs qui était choisi tous les ans pour présider la confrérie. Le membre choisi portait le nom de *bâtonnier*, à cause du bâton de Saint-Nicolas, dont il était armé dans les cérémonies de la confrérie.

O. V.

BATRACIEN, du mot grec *βάτραχος*, qui veut dire grenouille, est le mot par lequel les naturalistes désignent un ordre de la classe des reptiles, et qui comprend huit genres: *rainette*, *grenouille*, *pipa*, *crapaud*, *triton*, *salamandre*, *protée* et *sirène*. M. Duméril a groupé ces huit genres en deux sous-ordres, les *Anoures* (de deux mots grecs *a* privatif et *οὐρά*, queue, *sans queue*, de ce qu'ils sont dépourvus de cet organe dans l'âge adulte) qui comprennent les quatre premiers genres; et les *Urodèles* (de *οὐρά* queue et *δῆλος* manifeste) qui comprennent les quatre autres. C'est avec raison que Cuvier a fait des batraciens le quatrième et dernier ordre des reptiles, car ils marquent bien la transition

des reptiles, qui ne peuvent pas respirer dans l'eau, aux poissons qui ne peuvent pas respirer dans l'air. En effet, tous les batraciens sont munis en naissant d'un organe qu'on retrouve dans toutes les espèces de poissons, qui leur permet de respirer dans l'eau, et qu'on nomme branchies; mais en arrivant à l'état parfait, cet organe disparaît et ils ne peuvent plus respirer que dans l'air, à l'aide de véritables poumons. Cependant les sirènes, les protées et les tritons conservent toute leur vie des branchies et des poumons, et toute leur vie ils peuvent respirer indistinctement dans l'air ou dans l'eau; ce sont de véritables amphibiens. Ce n'est pas la seule métamorphose que subissent les batraciens. Au sortir de l'œuf, sous cette forme qu'on désigne par le nom de *têtard*, ils sont dépourvus de membres, même de squelette, car ils n'ont alors que de véritables arêtes; leur corps allongé se meut dans l'eau à l'aide d'une queue, qui se termine comme une véritable nageoire. Enfin l'organe même de la digestion du têtard doit se modifier; car dans ce premier état il est essentiellement herbivore, tandis qu'à l'état parfait il ne se nourrit plus que d'insectes ou d'autres petits animaux. Les batraciens n'ont ni écailles, ni carapaces; leur peau est absolument nue. Valbaum avait créé un genre de grenouille écaillée, mais M. Schneider a constaté que cette grenouille n'avait paru telle que par suite de quelques écailles de lézards gardés dans le même bocal, qui, étant tombées, s'étaient attachées au dos de la grenouille. On ne distingue dans les batraciens, pas plus que dans les serpents, de traces de cou; on ne saurait cependant les confondre avec ces derniers, qui sont toujours dépourvus de membres.

Dans plusieurs espèces les œufs ne sont fécondés qu'à l'instant de leur sortie. Ces œufs, qui s'enflent beaucoup dans l'eau après avoir été pondus, sont enveloppés d'une substance qui paraît être de nature albumineuse; on les trouve dans l'eau des marais, disposés en longs cordons ou en amas plus ou moins considérables; dans quelques espèces cependant ils sont portés pendant long-

temps par le mâle ou la femelle; il paraît y avoir aussi des espèces de batraciens vivipares. Parmi les batraciens, les anoues seuls font entendre un véritable cri qu'on a nommé *croassement*. Personne n'ignore combien on est importuné de ce cri, dans les beaux jours, quand on habite le voisinage d'étangs ou de marais, peuplés de grenouilles; le cri chez les urodèles n'est qu'un faible clapisement qu'on entend à peine.

Nous avons suivi dans cet article la nomenclature de Cuvier; mais d'autres naturalistes ont adopté, dans leur classification, des coupes et même des noms différents. Cependant pour tous le type de cet ordre est le genre grenouille. Voy. ce mot.

A. L.-D.

BATTAGE DES CÉRÉALES, action de séparer les grains de leurs épis à l'aide du fléau. Le battage par les pieds des animaux se nomme *dépiquage* (voy. ce mot). Dans les contrées du midi la sécheresse de l'air permet de battre les céréales aussitôt après la moisson; dans les régions septentrionales, au contraire, il faut, pendant quelques semaines, amonceler les gerbes en meules, pour donner aux grains le temps convenable d'évaporer une partie de l'eau de végétation qui les renfle, de prendre du retrait, et pour que la balle qui leur sert d'enveloppe se dessèche, s'ouvre et les laisse échapper plus aisément. On se contente dans les pays de grande culture de battre de suite le grain nécessaire pour les semences, se réservant de battre le reste de la récolte durant la morte saison. Dans les petites cultures on est souvent forcé d'en agir autrement; il en résulte plusieurs graves inconvénients: d'abord cette obligation élève le prix du salaire des ouvriers, elle détourne les bras de travaux plus pressés, les labours, les soins que réclament la vigne, les chanvres, le maïs et les autres menus grains; elle nuit ensuite au grain lui-même: surpris par un soleil brûlant et par la réverbération du plateau sur lequel il est étendu, il se dessèche, donne moins de farine et beaucoup trop de son. Il y a donc de l'avantage à retarder cette opération le plus possible.

Quand on veut opérer le battage, on

range les gerbes sur l'aire, en mettant les épis les uns contre les autres, et l'on frappe dessus à grands coups. A l'aide de la masse mobile qui termine le fléau et qui reçoit le mouvement qu'on lui imprime en haussant et en baissant l'instrument, le grain se sépare de l'épi sans être écrasé. Les coups se succèdent sans interruption, et tombent par une sorte d'accord. On retourne les gerbes plusieurs fois afin d'en faire sortir tout le grain, et l'on ramasse la paille pour la lier en bottes. Quatre, six et même huit hommes peuvent battre ensemble, dans le même local, sans se nuire aucunement : ils se placent, par moitié, les uns d'un côté, les autres de l'autre, et se disposent de manière à jouer de leur fléau sans contrarier celui de leur vis-à-vis. Ceux de droite le laissent tomber pendant que ceux de gauche tiennent les leurs suspendus en l'air. Tout batteur, lorsqu'il remplit bien sa journée, qu'il est d'une constitution vigoureuse, et qu'il a surtout la poitrine bien organisée, peut, en un seul jour, battre à net 90 gerbes de froment, 108 d'avoine, ou 150 d'orge.

Mais l'usage du fléau est dangereux pour le batteur. La poussière qui s'élève de l'aire qu'il frappe, celle si funeste que fournissent les grains affectés de la carie, du charbon et de la rouille, excitent une toux sèche, causent l'inappétence, et déterminent autour des yeux une irritation insupportable dont les suites sont souvent très graves pour certaines constitutions, principalement lorsque le batteur n'a pas la prudence de cesser à temps son métier. Si, à ces pernicieux effets, on ajoute l'habitude prise d'ordinaire de consacrer une partie de la nuit au battage, ce qui sans cesse expose aux incendies, à une main-d'œuvre très lente et par conséquent très dispendieuse, et de plus à des soustractions que la plus grande surveillance ne peut pas toujours prévenir, on reconnaîtra l'importance qu'il y aurait à remplacer le travail pénible du battage à bras par des machines simples, d'un prix modique et dont les réparations sont faciles.

Planazu, dont le fléau mécanique a été perfectionné par l'auteur de cet article, Owen et de Musigny, les auteurs

des machines écossaise et suédoise, Puy-maurin et Marolles, ont cherché à résoudre le problème, mais ils n'ont point atteint complètement le but. On reproche aux diverses inventions proposées de l'irrégularité dans le battage; quand le cylindre moteur marche trop doucement, l'action est incomplète; marche-t-il trop vite, le coup des battes est trop brusque, trop sec, et coupe souvent les épis sans les égrener. Si la machine est établie sur une trop grande échelle, l'emplacement qu'elle exige n'est pas en proportion avec les bâtimens existans, les récoltes, la fortune du propriétaire ou du fermier. Lui donne-t-on des proportions plus petites, elle consomme beaucoup plus, toute proportion gardée, en frottemens, en surveillance, en entretien; la dépense absorbe le profit. Toute l'étude du mécanicien, selon nous, devrait se porter à donner au batteur mécanique de Planazu toute la perfection qu'il est susceptible de recevoir; il est économique, a beaucoup de rapports avec le fléau à trois battans des Japonais, et est voisin du point où il rendra les plus grands services au grand comme au petit cultivateur. *Voy. la Bibliothèque des propriétaires ruraux*, t. XXX, p. 70-87, avec une planche.

A. T. D. B.

BATTAS, *voy.* SUMATRA.

BATTEMENT. On appelle ainsi, en terme d'architecture, une tringle de bois ou une barre de fer plate qui cache l'endroit où se joignent les deux vantaux d'une porte. En terme d'horlogerie, battement se dit de la secousse ou vibration que donne à la coulisse ce qui forme la circonférence du balancier d'une montre, quand il décrit de grands axes; il est peu usité. On entend par ce mot, en termes de danse, certains exercices élémentaires qui consistent dans le mouvement de la jambe qui est en l'air, pendant que l'autre jambe supporte le corps. On distingue trois sortes de battemens : les grands battemens, les petits battemens, et les battemens sur le coude-pied.

Battement se dit encore, en termes d'escrime, d'une parade qui consiste à frapper la lame de son épée contre celle de son adversaire, quelquefois en retirant l'épée à soi; les battemens les plus usités

sont : 1^o le *battement d'épée de tierce sans dégager sur les armes* qui s'exécute en frappant l'épée de son ennemi et en allongeant en même temps l'estocade de tierce sans quitter son épée ; 2^o le *battement d'épée de quarte* qui s'exécute de même en allongeant l'estocade de quarte ou de quarte basse.

D. A. D.

BATTEMENT DE CŒUR, *voy.*

CŒUR et PALPITATION.

BATTERIE (art militaire). On emploie généralement cette expression pour désigner la réunion de plusieurs bouches à feu destinées à agir concurremment. On donne aussi le même nom à l'emplacement préparé pour les recevoir, et au parapet en terre disposé de manière à garantir des coups de l'ennemi les pièces et les canonniers.

On distingue plusieurs sortes de batteries, savoir : 1^o les batteries de place ; 2^o les batteries de siège ; 3^o les batteries de campagne ; 4^o les batteries flottantes ; 5^o et les batteries de côte.

1^o *Batteries de place*. Elles sont établies sur les remparts des places fortes pour en défendre les approches et les ouvrages avancés, ainsi que pour protéger les troupes qui, poursuivies par l'ennemi, viendraient se réfugier sous le canon des ouvrages de fortification. Elles sont armées, par l'artillerie, de bouches à feu, différentes suivant la période d'attaque à laquelle l'assiégeant est parvenu, et suivant l'effet qu'on se propose d'obtenir.

Dans les commencemens d'un siège, il faut surveiller par des feux directs tous les mouvemens de l'ennemi. Pour y parvenir, on arme les ouvrages de la place avec des canons et des obusiers, et on donne à ces pièces le plus grand champ de tir possible, en les montant sur des affûts de place. La genouillère est élevée de 1 mètre 62 cent. (5 pieds) au-dessus des lambourdes qui portent la plate-forme, et elle donne ainsi, à la volée, tout le jeu nécessaire pour que la pièce puisse tirer dans tous les sens. On préserve ces batteries du ricochet au moyen de traverses qui les séparent ; on établit dans leur voisinage de petits magasins à poudre pour le service journalier. Dans les lieux où le champ de tir est borné et où les

pièces ont besoin de beaucoup de mobilité, comme sur les flancs des bastions ou dans les ouvrages détachés, on monte les pièces sur des affûts de siège ou de campagne.

Pour s'opposer à l'établissement des batteries de l'assiégé sur la crête du chemin couvert, on prépare à l'avance dans les flancs des bastions des batteries casematées (*voy.* CASEMATE) qu'on arme de 7 à 8 pièces de gros calibre qui sont parfaitement à l'abri des feux courbes de l'assiégeant et retardent efficacement ses travaux (*Voy.* pour l'ensemble des travaux défensifs d'une place les mots DÉFENSE, SIÈGE).

2^o *Batteries de siège*. Les batteries de place sont, comme on vient de le voir, destinées à la défense des places fortes ; les batteries de siège sont celles qu'on établit devant elles pour les attaquer. Comme elles doivent chercher d'abord à démonter les pièces dont la place attaquée est armée, c'est sur le prolongement des faces et des flancs des bastions et des demi-lunes (*voy.* DEMI-LUNE) que sont établies les premières batteries. Les pièces tirent soit de plein fouet, soit à ricochet, jusqu'à ce qu'elles soient parvenues à renverser les pièces des assiégés. Les batteries de siège communiquant avec les tranchées (*voy.* TRANCHÉE), afin de pouvoir garantir la circulation des hommes et des munitions, le tracé de ces communications doit être fait avec le plus grand soin, afin qu'elles ne soient pas exposées à être enfilées de quelqu'un des ouvrages de la place. L'armement de ces batteries varie au fur et à mesure des progrès de l'attaque. (*Voy.* les mots BÂTACHE, SIÈGE).

3^o *Batteries de campagne*. Ces sortes de batteries sont destinées à protéger les mouvemens des corps d'armée et à seconder leurs opérations offensives auxquelles elles prennent une très grande part (*voy.* ARME). On les compose de pièces de 12, de 8 et de 4, et d'obusiers de 6 pouces. Elles se meuvent avec les corps d'armée auxquels elles sont attachées. Quand elles ne sont employées que momentanément, on n'élève pas de travaux pour les couvrir. Si elles doivent rester quelque temps dans une position

stable, ou si elles sont destinées à battre, soit un défilé, soit un pont, soit une porte fortifiée, on construit les épaulements nécessaires pour abriter les hommes et les pièces, en ayant soin de soustraire autant que possible ces embrasures aux vues de l'ennemi et de les couvrir parfaitement à l'intérieur.

4° *Batteries flottantes.* Il est des circonstances où l'on ne peut pas faire usage de batteries stables, comme celles de place et celles de siège dont nous venons de parler. Ainsi quand il s'agit d'attaquer une place située soit sur le bord d'un grand fleuve, soit sur les côtes de la mer, ou défendue par des inondations considérables, on est obligé de recourir aux *batteries flottantes* que l'assiégé peut aussi employer avantageusement pour la défense d'une place semblable.

On les établit soit sur des *radeaux*, soit sur des *bateaux pontés* ou *non pontés*. Celles-ci sont plus faciles à manœuvrer; mais on préfère néanmoins les premières : 1° parce qu'elles ne peuvent pas être coulées par les coups de l'ennemi; 2° parce qu'il est facile aux canonniers de les construire partout et promptement, avec les matériaux qu'ils trouvent sous la main; 3° parce qu'elles tirent peu d'eau et qu'on peut s'en servir sur des bas-fonds où des bâtimens ne tiendraient pas.

On les compose de plusieurs lits de poutres de sapin goudronnées et l'on recouvre la couche supérieure d'un plancher en madriers, sur lequel s'établit la batterie. L'amiral Vénitien Emo a établi, en 1785 et 1786, pour le bombardement de plusieurs places appartenant aux puissances barbaresques, des batteries flottantes sur des radeaux formés des mâts de rechange et des futailles vides qui se trouvaient sur ses vaisseaux. Les parapets sont faits tout en bois ou de coffrages en sacs à terre; ils doivent être établis assez loin du bord extérieur du radeau pour que leur pesanteur, jointe à celle des pièces, fasse équilibre avec le poids des munitions et d'un contre-poids en terre que l'on place derrière les pièces, et que la batterie se maintienne dans une position horizontale.

Le général d'Arçon (voy.) fit con-

struire en septembre 1782, au siège de Gibraltar, des batteries flottantes sur de vieux vaisseaux dont cinq à deux ponts et cinq à un seul pont. Il couvrit ses bouches à feu d'un blindage incliné (voy. BLINDAGE), formé de trois couches de poutrelles en chêne; un autre blindage incliné en sens contraire et appuyé au premier, couvrait une partie du bâtiment. Le surplus était couvert de trois couches de sacs à laine étendus sur le pont. Ces blindages étaient en outre revêtus d'un lit de vieux câbles destinés à amortir par leur élasticité la chute des bombes de l'ennemi. Des rigoles étaient préparées pour assurer la circulation de l'eau nécessaire à l'extinction des boulets rouges.

Le succès des batteries flottantes de d'Arçon était infaillible si elles eussent été secondées comme elles devaient l'être par les batteries de terre, les chaloupes canonnières, les bombardes et d'autres moyens accessoires. Faute de cette coopération indispensable, d'Arçon n'obtint pas tout le succès qu'il avait droit d'attendre de ses sages dispositions. Après plus de 13 heures de combat, pendant lesquelles les batteries avaient été criblées de boulets rouges, elles se trouvaient encore intactes, à l'exception d'une seule qu'il eût été facile de sauver en l'éloignant de sa place. Elles furent brûlées par les assiégeans, et malgré leurs efforts et ceux des assiégés, six heures après, il s'en trouvait encore quatre qui étaient restées entières.

Le général d'Arçon, chargé des leçons de fortification du cours révolutionnaire de l'école polytechnique, pleura encore à chaudes larmes en faisant aux élèves, en 1798, le récit de l'échec que son talent et son patriotisme avaient éprouvé dans cette malheureuse circonstance dont il était toujours inconsolable.

Les Américains ont construit dans ces derniers temps, sur les plans de Fulton, des batteries flottantes à vapeur qu'ils ont armées de bouches à feu du plus gros calibre. Elles sont mises en mouvement par une pompe à feu dont la roue motrice est cachée. Dès lors, le bâtiment n'ayant ni mât, ni voile, l'ennemi n'a aucun moyen d'empêcher ses manœuvres; mais incommodé par la chaleur insupportable

table de la machine, on a été obligé de la placer sur un bâtiment particulier, entre deux navires qui portent les batteries; ce qui complique la construction et ralentit la manœuvre. On ne peut donc plus exposer, dans leur état actuel, ces batteries aux tempêtes, et elles ne peuvent être employées utilement qu'à la défense des rades et des ports.

5° *Batteries de côte.* Les batteries de côte ont été dans les dernières guerres répandues avec profusion sur les côtes, en sorte qu'il a fallu plus de 3,000 bouches à feu pour en armer tout le développement; mais il est résulté de cet immense armement l'impossibilité de le pourvoir d'un personnel et d'un matériel proportionnés à son étendue. Dès lors les batteries ont été mal servies; et pour avoir voulu compléter la défense des côtes, on l'a rendue presque nulle.

Napoléon, dans ses Mémoires publiés par le général Montholon, reconnaît que le nombre des batteries élevées sur le développement considérable que présentent les côtes laisse sans défense beaucoup de points abordables, et que les descentes qui peuvent avoir lieu sur les points non occupés rendent inutiles les frais énormes que l'on a faits sur quantité d'autres points. Il restreint le nombre des batteries de côte et les réduit à trois classes : il destine la première à défendre un port ou une *rade de sûreté*, c'est-à-dire une rade où l'on peut rassembler un convoi, faire mouiller une escadre à l'abri des vents dangereux, et où les passes sont défendues par des feux croisés; la seconde est consacrée à la défense d'un port marchand, d'une rade où peuvent mouiller les bâtimens de commerce, ou d'une anse qui, à marée basse, a encore 4 à 5 mètr. (12 à 15 pieds) d'eau, et qui peut servir aux embarcations de 10 à 12 bâtimens; enfin l'objet des batteries de troisième classe est de protéger le cabotage en défendant les mouillages principaux et encore lorsqu'ils ne sont pas trop rapprochés les uns des autres; Napoléon propose de supprimer toutes les batteries de côte isolées qui n'auraient aucune de ces destinations. Mais si l'on adoptait la réduction proposée, il faudrait y suppléer en employant à la défense des

frontières maritimes, comme le conseilait Gribbeauval, du canon de quatre contre l'ennemi qui tenterait une descente, afin de se porter avec rapidité sur tous les points où il se présenterait, de foudroyer ses chaloupes, de culbuter ses troupes et d'empêcher leur débarquement.

Les batteries de côte doivent être élevées de 14 à 18^m (7 à 9 toises) au-dessus du niveau de la mer, afin que les boulets puissent ricocher à 200 mètres (100 toises) sur les vaisseaux, lorsqu'ils les manqueraient de plein fouet. Les boulets des vaisseaux, ne partant que de 2 à 4^m (1 à 2 toises) d'élevation, ne peuvent pas monter par ricochet jusqu'à la batterie, en sorte que les batteries ne peuvent être touchées que de plein fouet, tandis que leurs boulets atteindront les vaisseaux et de plein fouet et en ricochant.

Ces sortes de batteries doivent être armées de pièces de gros calibre, et surtout de mortiers dont les projectiles sont les plus redoutables pour les vaisseaux. Les obusiers, qui se transportent aisément et qui se desservent aussi facilement qu'une pièce de campagne, sont encore préférables aux mortiers, attendu que l'obus peut, à 2,600 ou 2,800^m (13 à 1,400 toises), porter le feu dans les voilures, les cordages et les mâtures des vaisseaux. On place à la suite des batteries des fourneaux à rougir les boulets, pour tirer à boulets rouges sur les vaisseaux.

Quelques pièces de campagne sont aussi nécessaires à cause de leur mobilité, pour flanquer les batteries ainsi que pour défendre la gorge et la plage voisine.

C-TE.

BATTERIE (marine), emplacement des bouches à feu à bord; ensemble de ces bouches à feu. Il y a des batteries couvertes et des batteries découvertes; celles-ci prennent le nom de batteries à *barbette*. Un vaisseau de ligne a ordinairement 2 batteries couvertes, quelquefois il en a trois; alors on l'appelle vaisseau à *trois ponts*. Une frégate n'a qu'une batterie couverte. Certaines corvettes sont, comme les frégates, armées d'une batterie couverte et d'une certaine quantité de pièces sur les gaillards. Il est bien

entendu que cet armement est moins considérable et moins fort que celui des frégates. Outre leurs batteries, les vaisseaux ont des caronnades sur leurs ponts supérieurs. Les batteries tirent leur désignation du calibre des pièces dont elles se composent; ainsi on dit : la batterie de 36, la batterie de 24, la batterie de 18. Cela ne s'applique qu'aux vaisseaux, puisque les frégates et corvettes n'ont qu'une batterie couverte; la batterie-barbette est toujours désignée sous le nom d'*artillerie des gaillards*. La première batterie, ou batterie basse, est celle qui est le plus près de la surface de la mer; elle porte la plus grosse artillerie. Dans le système encore en vigueur, la batterie basse d'un vaisseau est du calibre de 36. Le 36 est fort lourd, difficile à manier, gênant par la place qu'il occupe; on a pensé à lui substituer du 30. Alors la première et la seconde batterie deviendront égales; l'armement du vaisseau ne perdra rien en force, et le bâtiment sera moins écrasé par le poids des pièces. La troisième batterie d'un vaisseau à trois ponts est du calibre de 18. Les batteries de caronnades, bonnes seulement à demi-portée, sont de mauvais armemens; en France, on les a empruntées aux Anglais, qui y renoncent maintenant. Des canons courts et d'un calibre moindre que ceux des caronnades vaudront mieux pour la défense des bâtiments; c'est du moins l'opinion de la plupart des officiers de marine. Autrefois le boulet seul mettait le feu au canon; on a adapté ensuite aux pièces des batteries à silex, semblables à celles des fusils, et le chef de pièce, au moyen d'un cordon, fait feu quand il le juge convenable. Le système des batteries à percussion a été, depuis trois ans, substitué à celui des batteries à silex. Aujourd'hui on fait les essais d'un marteau de cuivre, inventé par M. le colonel d'artillerie Jure, pour frapper sur la capsule et faire partir le coup. Ce marteau fort simple est une invention ingénieuse; elle a beaucoup de partisans dans la marine, et très probablement elle sera adoptée.

A. J.-L.

BATTERIE DE CUISINE. Ce mot comprend tous les ustensiles qui peuvent

servir à l'apprêt des mets dans les cuisines; ils sont de fer, de cuivre, de potin, ou d'autres métaux et matières. Dans une signification moins étendue, il s'entend seulement des ustensiles de cuivre, comme chaudrons, casseroles, chaudières, fontaines, tourtières, poissonniers, marmites, cuillers grandes ou petites, coquemars ou bouilloires, etc. Ce mot de *batterie* exprime son origine : il vient du mot *battre*, parce que tous ces ustensiles sont battus au marteau chez les chaudronniers. Pour éviter les dangers qui peuvent résulter du vert-de-gris qui s'attache au cuivre lorsqu'il est refroidi, on a soin d'étamer ces ustensiles, c'est-à-dire, d'appliquer et faire adhérer une couche d'étain fort mince à l'intérieur des vases. Mais souvent on remarque de la négligence dans la manière de poser ou d'appliquer cet étamage, surtout parmi les chaudronniers des rues, auxquels l'opération est souvent trop légèrement confiée. Les inconveniens qui résultent de la fausse application de l'étain, et en général de l'usage des ustensiles tant de cuivre ordinaire que de cuivre jaune, influent singulièrement sur la santé. Aussi beaucoup de médecins se sont prononcés contre l'usage des ustensiles de cuivre. C'est particulièrement dans les grandes villes que les dangers sont le plus communs, parce que les charcutiers, qui vendent leurs viandes toutes préparées aux habitans, ne se servent que de cuivre pour les apprêter, et souvent leurs apprentis ou garçons ne mettent pas tous leurs soins à la propreté de leurs vaisseaux. Dans plusieurs endroits on a jugé à propos de défendre des ustensiles dont l'emploi pouvait être si dangereux, et on les a remplacés par des ustensiles de fer, dont l'usage ne présente aucun danger. Le fer est très salutaire au corps; la rouille de ce métal ne cause aucun mal, et les ustensiles qui en sont formés s'étament aussi facilement que ceux de cuivre. Dans leur usage, on n'a pas besoin non plus d'une si grande quantité de charbon et de bois, et le prix du fer est bien inférieur à celui du cuivre. F. R.-D.

BATTERIE ÉLECTRIQUE. On donne ce nom à la réunion de plusieurs

jarres électriques, ou de plusieurs bouteilles de Leyde, placées dans une caisse dont le fond, garni d'une lame de métal, établit une communication facile entre toutes les armatures extérieures des jarres ou des bouteilles. Cette lame de métal est mise en rapport, à l'aide d'une chaîne, avec le sol. On établit avec autant de soin la communication entre toutes les armatures intérieures à l'aide de conducteurs métalliques, et on charge la batterie en mettant une des deux armatures, mais le plus habituellement l'intérieure, en rapport avec le conducteur d'une machine électrique en action. Ce que nous dirons à l'art. BOUTEILLE DE LEYDE fera facilement comprendre qu'on ne pourrait pas sans danger décharger une batterie avec les mains; on se sert habituellement d'un *excitateur*. C'est avec la batterie électrique qu'on produit plusieurs phénomènes curieux et terribles que nous exposerons au mot BOUTEILLE DE LEYDE.

A. L-D.

BATTEUR D'OR ET D'ARGENT, nom qu'on donne à celui dont la profession est d'étendre par feuilles excessivement minces des quantités diverses d'or, d'argent et même de cuivre; car, quelle que soit la nature du métal employé, les procédés mécaniques pour le réduire en feuilles légères sont les mêmes.

La première opération consiste à faire choix d'un or ou d'un argent dont le titre soit très élevé, c'est-à-dire le plus pur possible, car la présence d'un corps étranger, tel que du cuivre, rend l'or et l'argent beaucoup moins malléables; la seconde opération a pour objet la fusion du lingot qu'on forge ensuite avec le *marteau à forger*. Après viennent des laminages successifs, au moyen desquels le lingot d'abord réduit à deux lignes d'épaisseur finit par n'avoir plus qu'une demi-ligne et ne former qu'un ruban d'un pouce de largeur. Ce sont ces divers rubans qu'on coupe en *quartiers* ou en morceaux de 18 lignes de long. On les met les uns sur les autres et on les forge avec la panne du marteau, de manière à leur donner à chacun l'épaisseur d'une feuille de papier gris. On place ces morceaux dans des feuilles de vélin et entre des feuilles de parchemin. Le tout com-

pose un cahier appelé *caucher*. C'est alors que commence l'opération de la *batte*, qui a plusieurs périodes.

Dans la seconde, les quartiers sont coupés en quatre parties égales, et les nouveaux morceaux sont placés dans un second caucher, qu'on bat comme le premier. A la troisième période les feuilles d'or sont placées entre des feuilles de baudruche. Ce nouveau cahier, appelé *chaudret*, est battu pendant deux heures et jusqu'à ce que les feuilles d'or commencent à désaffleurer. L'ouvrier s'occupe ensuite à former un *moule* ou un assemblage dans lequel les feuilles d'or et de baudruche alternent jusqu'au nombre de 800 environ. Dans le nombre de feuilles préparées il y en a presque toujours de défectueuses, qu'on appelle *bractéoles*. On fait un choix: celles qui ne peuvent pas être travaillées sont mises de côté avec les rognures et servent à faire l'*or en coquille* destiné à la peinture.

On aura une idée exacte de la malléabilité de l'or lorsqu'on saura que le *batteur* parvient à obtenir d'une once de ce métal 5,000 feuilles carrées de 9 centimètres de côté (3 pouces), ce qui peut couvrir une surface de 40 mètres carrés (20 toises $\frac{1}{2}$ carrées). L'épaisseur de ces feuilles est tout au plus d'un trente millième de ligne. Tout le monde connaît l'usage de ces feuilles d'or si minces que l'haleine suffit pour les chasser devant soi; elles servent à dorer les cadres des tableaux, des glaces et d'une foule d'objets qui rentrent dans le domaine des beaux-arts ou de l'économie domestique.

V. DE M-N.

BATTEUX (CHARLES) naquit, en 1713, à Allend'huy, près de Reims, et fut élevé dans cette ville. Après y avoir fait ses humanités il professa la rhétorique, n'ayant encore que 20 ans. Bientôt il quitta Reims et vint à Paris, où il enseigna les humanités d'abord au collège de Lisieux et puis à celui de Navarre. Batteux fut ensuite nommé professeur de philosophie grecque et de philosophie latine au collège royal. Il occupa cette chaire jusqu'à ce qu'elle fut supprimée et remplacée par celle d'éloquence française, ce qui eut lieu peu d'années avant

sa mort. Il était alors chanoine honoraire de Reims.

Reconnaissant de l'éducation qu'il avait reçue dans sa ville natale, il composa pour elle une ode latine intitulée : *In civitatem Remensem*. Bienfaisant envers sa famille nombreuse et peu fortunée, il employa à la secourir le produit de ses travaux.

Chargé par le comte de Saint-Germain de rédiger un cours élémentaire à l'usage de l'école militaire, il fit paraître, en moins d'un an, les 45 volumes qui forment cet ouvrage, pour lequel il s'adjoignit Chompré, Monchablon, et Philippe de Pretot.

Le *Traité des Beaux-Arts réduits à un même principe* (l'imitation de la belle nature) passe pour le plus estimable des ouvrages de Batteux, et a été réuni avec son *Traité sur la construction oratoire*, en 5 vol. in-12, sous le titre de *Cours de belles-lettres. Les Élémens de littérature*, souvent imprimés, ne sont qu'un abrégé fait par lui-même de son cours de belles-lettres. Le *parallèle de la Henriade et du Lutrin*, qu'il publia en 1746, excita la haine de Voltaire et contre l'auteur et contre Boileau. La *Morale d'Épicure, tirée de ses propres écrits*, parut en 1750 et obtint dès lors un grand succès. Batteux est conveuu que, dans sa *Traduction des Oeuvres d'Horace*, il avait eu pour objet d'en faciliter l'intelligence plus que d'en représenter la force et l'harmonie. Les *quatre Poétiques d'Aristote, de Vida, d'Horace et de Boileau*, réunies en 2 volumes, avec les traductions et les remarques, est un recueil précieux pour les littérateurs. On doit encore à Batteux plusieurs ouvrages, entre autres : *Mémoires sur les Chinois*, en 14 volumes in-4°, dont il a rédigé une grande partie, et qui ont été continués par Bréquigny et De Guigne.

Batteux avait été reçu membre de l'Académie des inscriptions en 1754, et admis à l'Académie française en 1761. L-N.

BATTIES, peuple de la partie septentrionale de l'Indoustan, dans les provinces de Delhi, Lahore et Ajmur; la contrée qu'il habite, et dont Batnear est le chef-lieu, a 200 milles anglais de lon-

gueur, et 100 de largeur. Son ancienne capitale, Batindah, fut détruite en 1398 par Timour. S.

BATTOLOGIE, voy. REDONDANCE.

BATTUE. On appelle ainsi une manière de chasser qui diffère de la plus ordinaire, celle au chien couchant, en ce qu'au lieu d'être guidé par la quête et les arrêts du chien pour aller au-devant du gibier, le chasseur au contraire, placé à poste fixe, attend la proie qui vient s'offrir à ses coups.

Par exemple, si l'on veut faire une battue en plaine, les chasseurs vont se poster en silence derrière des monticules, des buissons, des tas de pierre ou de fumier, et se placent assez près les uns des autres pour que le gibier passe toujours à portée du fusil dans les intervalles qui les séparent. En même temps des enfans, armés de bâtons, et rangés à peu de distance sur une même ligne semi-circulaire, s'avancent lentement à la rencontre des embuscades, en poussant des cris et frappant la terre et les buissons; on leur donne le nom de *traqueurs* ou de *rubatteurs*. Le gibier, ainsi excité, fuit devant eux, et vient presque toujours passer près des chasseurs qu'il n'aperçoit pas.

Ce mode de chasser est assez commun dans les campagnes, mais ne s'emploie guère que vers la fin de la saison de la chasse, lorsque les champs dépouillés et n'offrant plus aucun abri ne permettent plus d'approcher le gibier.

On fait aussi des battues au bois, surtout pour détruire les loups. Les dispositions sont absolument les mêmes que pour la battue de plaine; les bois présentent même aux chasseurs plus de ressources pour rester masqués et inaperçus.

On ne peut guère tirer en battue que le lièvre, le lapin et les autres bêtes fauves, le gibier ailé évitant plus facilement, par son vol, la direction vers laquelle on le pousse.

Cet exercice est d'ailleurs peu fatigant pour celui qui, armé de son fusil, n'a d'autre soin que d'épier, immobile et sans bruit, l'instant d'ajuster la pièce lorsqu'elle passe à sa portée. C'était le

mode que préférait le roi Charles X, dont on connaît assez la passion pour la chasse. Ce prince se tenait ordinairement entouré de ses officiers, au milieu d'un carrefour formé par des taillis élagués avec grand soin jusqu'à la hauteur d'un mètre, afin de faciliter le tir des faisans et des gibiers à plumes. Les rabatteurs, dont le nombre dépassait souvent 150, et auxquels on joignait quelquefois des chiens hourets, destinés à harceler le gibier, et qui ont transmis le nom de *hourailleurs* à cette sorte de battue, se formaient en cordon de distance en distance, de façon à envelopper de loin les tireurs; puis s'avançant tous ensemble et rétrécissant progressivement leur cercle, ils chassaient devant eux lapins, lièvres, chevreuils, faisans, etc., et l'on sait quelle innombrable quantité les forêts royales en contenaient. Aussi le gibier, renfermé comme dans un réseau, venait-il par troupeau s'offrir aux canons des fusils; de là ces 1400 pièces tuées dans quelques heures de chasse par trois ou quatre personnes seulement, auxquelles on présentait des fusils tout chargés.

D. A. D.

BATTUECAS. On appelle ainsi un district très restreint de la province espagnole d'Estramadoure, partido de Plascencia, à environ 14 lieues de Salamanque. Ce district, mal famé et réputé le séjour d'hommes sauvages et de mauvais génies, a joué un grand rôle dans les romances espagnoles. Le fait est que ses vallées pittoresques recèlent une petite peuplade entièrement isolée et peu connue, mais que les uns font descendre des anciens Ibères et dans lesquels d'autres voient une colonie gothe restée sans mélange depuis le VIII^e siècle. — Madame de Genlis a composé sur cette peuplade un roman intitulé *Les Battuecas*, 2 vol in-12.

J. H. S.

BATTYANI, famille hongroise riche et célèbre, et dont plusieurs membres, princes, comtes, bans de Croatie, évêques, grands-dignitaires, ont joué un rôle marquant dans l'histoire de ce pays et de la monarchie autrichienne. Le premier, **Blanc** Battyani, fut, à la fin du XV^e siècle, trésorier du roi Vladislaf II. Outre le bourg de Battyani, cette famille

possède la seigneurie de Rakitsan, et la dignité de comte ou de chef du comitat d'Eisenbourg lui appartient héréditairement.

S.

BATU-KHAN, selon quelques historiens, fils de Tchingiz-Khan, et d'après d'autres de Tounchi, fils aîné de Tchingiz, qui mourut 6 mois avant son père. Ce dernier avait à sa mort (1223) laissé en partage à son petit-fils Batu-Khan les provinces de Koutchak, d'Atlan, de Rous, ainsi que la Boulgarie; mais le nouveau possesseur ne tarda pas à reculer les bornes de cet empire. Après avoir accompagné le grand-khan Oktai dans son expédition contre la Chine et soumis ses voisins, il marcha vers la Pologne, la ravagea, brûla Cracovie, et s'avança même en Silésie jusqu'à Liegnitz, où il défit dans le champ de Wahlstatt (1241), après une lutte sanglante, le duc Henri de Breslau. Il conquit ensuite la Moldavie et la Hongrie. Bela IV, roi de ce pays, voulut arrêter ses progrès, mais il fut bientôt forcé de se retirer en Dalmatie (1242). Batu et ses Mongols l'y suivirent, la dévastèrent, mais heureusement en partirent la même année. Ce fut à peu près à cette époque que Mangou-Khan, frère de Houlakou, établit en Perse la domination mongole. Batu-Khan, qui était assez puissant pour le combattre, aima mieux l'aider dans ses conquêtes. Après que Mangou se fut emparé de la Perse, il le reconnut pour chef de la famille de Tchingiz-Khan et lui facilita même la conquête de la Chine qu'il posséda jusqu'à l'an de l'hégire 658. Batu était mort 4 ans auparavant (de l'hégire 654). Bien que quelques-uns de ces princes, qui tous appartenaient à la race mongole, aient embrassé le christianisme ou le mahométisme, la plupart suivaient une religion particulière, qui toutefois, avait pour base le monothéisme. Batu, dont le nom signifie force et persévérance, passa du chamanisme à la religion du dalaï-lama.

L. N.

BATYNE (BATAILLE DE). Batyne est un village sur le Danube à peu de distance de Routhouk, village qui fut illustré par la brillante victoire que les Russes commandés par Kamenski (*voy.*) y remportèrent, le 19 septembre 1810,

sur Muhtar-Pacha, général turc. Les Russes, après avoir battu la flottille othomane sur le Danube, prirent d'assaut le camp de Muhtar, situé au confluent de ce fleuve et de la Iantra. Muhtar se sauva avec un petit nombre d'hommes; mais Admed-Pacha, avec tous les siens et tout ce que renfermait le camp, fut obligé de se remettre, le 20, à la discrétion des Russes déjà maîtres de deux lignes de circonvallation. Cet éclatant triomphe livra aux vainqueurs Sistova, Cladova, Giurgevo et Rouchouk. J. H. S.

BATZE, en italien *bazzo*, petite monnaie d'argent originairement suisse, mais qui ensuite fut adoptée en Allemagne et frappée, sous ce nom, dans presque tous les états d'Empire. Ce nom est dérivé de *bætz*, vieux mot allemand qui désigne l'ours, symbole du canton de Berne; en effet, c'est à Berne que les premiers batzes furent frappés, avec l'empreinte de cet animal, vers l'an 1450. La valeur d'un batze varie suivant le titre: on a en Suisse de *bons* et de *mauvais* batzes, et en Allemagne, des batzes *pesans* et *légers*; mais cette valeur n'est jamais que de quelques sous.

Dans le langage allémanique *batze* est synonyme d'argent (*pecunia*) en général. J. H. S.

BAUCHE, voy. TORCHIS.

BAUCIS, voy. PHILÉMON.

BAUDELLOCQUE, nom commun à plusieurs accoucheurs morts et vivans, mais illustré par l'un d'eux, JEAN-LOUIS, né, en 1745, à Helly près d'Amiens, mort en 1810 à Paris, professeur de la Faculté de médecine, chirurgien de l'hospice de la Maternité, accoucheur de l'impératrice, etc.

Fils d'un chirurgien et dirigé dans ses études par son père, Baudelocque se distingua de bonne heure, remporta un prix de l'Académie de chirurgie, et débuta dans la carrière de l'enseignement en suppléant Solayrès professeur d'accouchement, qu'il fut bientôt appelé à remplacer. Peu de temps après devenu professeur public au collège royal de chirurgie, il se livra spécialement à la pratique des accouchemens, et il obtint des deux côtés les plus brillans succès, qui continuèrent à s'accroître encore jusqu'à

la fin de sa vie, que vint empoisonner un scandaleux procès fondé sur une absurde et atroce calomnie. A l'organisation de l'école de santé, il fut appelé à la chaire d'accouchement où il forma de nombreux élèves, tant accoucheurs que sages-femmes. Dès avant cette époque Baudelocque avait publié divers écrits, notamment une sorte de catéchisme destiné aux sages-femmes, qui fut imprimé à 6,000 exemplaires par ordre du gouvernement, et qui, outre les nombreuses éditions qui en furent faites, fut traduit en diverses langues. Son *Art des accouchemens*, 1781, 2 vol. in-8°, dont l'ouvrage précédent n'est que l'abrégé, fut également bien accueilli, et figure encore parmi les livres classiques en ce genre. Les autres productions de Baudelocque sont des mémoires insérés dans divers recueils. Il a laissé un grand nombre de manuscrits que doit publier son neveu.

Doué d'un esprit judicieux et observateur, Baudelocque a porté dans la pratique et dans l'enseignement de la précision et de la clarté. Il est un de ceux qui ont le mieux démontré que dans le plus grand nombre des cas la nature se suffit à elle-même, et qui ont indiqué nettement ceux dans lesquels elle a besoin de secours. Il a su apprécier et mettre en usage avec talent les divers procédés opératoires usités dans l'art des accouchemens. Enfin il a connu et enseigné parfaitement la science telle qu'elle était à l'époque où il vivait, et il l'a enrichie, sinon de théories brillantes, au moins d'observations exactes et des résultats d'une vaste expérience. F. R.

BAUDOIN I-IX, comtes de Flandre, voy. FLANDRE. Voir aussi l'article HAINAUT.

BAUDOIN I-V, rois de Jérusalem, voy. JÉRUSALEM.

BAUDOIN I^{er} et II, empereurs de Constantinople, voy. LATIN (*empire*).

BAUDRIER. Ce mot dérivé du latin *balteum*, *balteus* et par corruption *baldullus*, désigne, dans le sens le plus général, une bande de cuir ou de peau de buffle qui, passant sur une épaule, va s'appuyer sur la cuisse opposée et y soutient une arme quelconque, ordinaire-

ment un sabre ou une épée. Le baudrier est d'un usage très ancien : il est question dans Virgile de celui qu'Euryale enleva à Rhamnès pendant son sommeil, et qui était orné de clous dorés; et du riche baudrier de Pallas, fils d'Évandre, qui, reconnu par Énée sur l'épaule de Turnus, causa la mort de ce dernier. Dans beaucoup de bas-reliefs antiques, de même que sur les colonnes Trajane et Antonine, les soldats romains portent leur épée attachée à un ceinturon, tandis que les chefs seuls ont un baudrier. Il paraît au surplus, d'après ce que dit Isidore de Séville, dans ses *Origines*, que l'on employait indifféremment les mots *batteus* et *cingalum* (ceinturon) pour désigner la courroie ou bande à laquelle l'épée était attachée. Le baudrier, que l'on observe dans beaucoup de statues et de peintures du temps de la chevalerie, était, sous les deux premières races, une des marques du commandement. Il fut plusieurs fois repris et abandonné dans nos armées. Les arquebusiers du xvi^e siècle en avaient un très large, en peau de buffle, auquel pendaient les charges de poudre toutes préparées, dans de petits étuis appelés *coffins*. Louis XIV supprima définitivement le baudrier vers 1690. Il était resté seulement aux cent-suisse et aux suisses des hôtels, de même qu'à ceux des églises qui le portent encore aujourd'hui. Une nouvelle révolution en ramena l'emploi vers la fin du siècle dernier; et cet usage qui, d'après l'opinion des gens du métier, n'est pas exempt d'inconvénients assez graves, est également adopté dans toute l'Europe. C. N. A.

BAUDRUCHE. On appelle ainsi une pellicule ou membrane péritonéale qui tapisse le *cæcum* ou gros boyau du bœuf et du mouton, et qui sert à divers usages. L'ouvrier doit l'enlever avec précaution et la faire sécher étendue sur des planches; puis, après lui avoir fait subir diverses préparations qui ont pour but de l'adoucir, il la livre au commerce sous le nom de *peau divine*. Les batteurs d'or l'emploient depuis bien long-temps pour la dernière opération du battage. Lorsque les feuilles d'or déjà battues sont parvenues à un état de ténuité tel qu'elles ne pourraient supporter l'action

immédiate du marteau, on interpose entre elles des feuillets de baudruche, et l'on continue ainsi le battage. C'est en sortant des mains du batteur d'or que la baudruche elle-même a acquis toutes les propriétés nécessaires pour être débitée avec succès. Un de ses privilèges est de pouvoir remplacer à merveille le taffetas d'Angleterre; ainsi que lui, après avoir été mouillée et appliquée sur une coupure, elle arrête le sang; c'est là ce qui lui a valu son nom de *peau divine*.

On est aussi parvenu récemment à faire servir la baudruche à la confection des aérostats. Les premiers ballons qui nient été faits, après les expériences de Montgolfier, par le marquis d'Arlandes et le peintre Deschamps, étaient confectionnés avec cette pellicule. Voy. BALLON. D. A. D.

BAUHIN, famille illustre dans les sciences qui, depuis le commencement du xv^e siècle, durant le xvi^e et jusqu'aux premières années du xvii^e; offrit l'exemple peu commun de six générations toutes consacrées à la pratique de la médecine, et que, sous ce rapport, on a comparée assez heureusement à celle des Asclépiades chez les Grecs. Elle doit surtout ses titres à une célébrité durable aux deux botanistes dont nous allons plus particulièrement nous occuper.

Le nom et les travaux des deux frères Bauhin sont comme deux énormes pyramides, liant d'une part le siècle de Théophraste, qu'on doit appeler à juste titre le père de la botanique, avec les âges modernes, avec Tournefort, le créateur du genre, Linné, le grand législateur de la science, et les deux Jussieu, si heureux dans le développement des familles naturelles tracées de main de maître par Césalpin; de l'autre, mettant un terme à l'empirisme de Dioscoride et de l'école d'Alexandrie, ou des *rhizotomés*.

Ce n'est pas cependant comme auteurs d'inventions ou de découvertes importantes que la botanique vénère les deux frères Bauhin; ce n'est pas non plus, ainsi qu'on l'a trop légèrement avancé, pour avoir posé les vrais principes de la science des plantes : ils ont mérité leur illustration, l'un par la sagacité de sa critique sur l'ensemble des faits recueillis et par l'exacte description des nombreux

végétaux qu'il a vus vivans, qu'il a suivis dans les diverses phases de leur existence; l'autre, en classant avec méthode et une analyse succincte les connaissances acquises jusqu'alors et éparses dans un grand nombre de livres, la plupart fort indigestes; en établissant une utile concordance entre les noms imposés aux plantes par les anciens et ceux qui ont été employés jusqu'au milieu du xvi^e siècle de l'ère vulgaire; en donnant enfin une règle certaine pour décrire une plante et remplacer par quelques mots les phrases longues et bizarres qui étaient usitées avant lui.

L'amitié qui ne cessa de régner entre les deux frères fut si intime, si touchante que Plumier voulut l'immortaliser en imposant le nom de *Bauhinië* à un genre de plantes de la famille des légumineuses et de la décandrie monogynie, dont les deux folioles sont si étroitement liées l'une sur l'autre qu'on les croirait, au premier coup d'œil, ne former qu'un seul et même corps.

Les deux Bauhin appartiennent à la France par leur père, médecin célèbre d'Amiens, que les persécutions contre les protestans obligèrent de s'exiler en 1537; ils appartiennent également à la Suisse qui les a vu naître tous les deux à Bâle.

L'aîné, JEAN Bauhin, naquit en 1541. Dès l'âge de 18 ans on le citait comme un habile médecin, comme un botaniste très expérimenté. Il visita les Alpes, la Suisse, la Rhétie, une partie de l'Italie et la France méridionale, pour enrichir ses herbiers et préparer les matériaux de l'*Histoire universelle des plantes* qu'il méditait, à laquelle il travailla toute sa sa vie, qu'il acheva, mais qu'il ne put voir imprimée. Cet ouvrage, dans lequel il décrit 5,000 plantes divisées en 40 classes ou livres, ne parut que 38 ans après sa mort, en 3 vol. in-fol. Ses autres œuvres sont peu connues; on doit en excepter son livre sur les plantes portant des noms de saints, *De plantis a divinis sanctisque nomen habentibus*, Bâle 1591, in-8°, et plus particulièrement celui sur la rage des loups, *Memorabilis historia luporum aliquot rabidorum*, Montbelliard, 1590, in-8°, dont les observations sont encore presque les seules

bien constatées sur cette cruelle maladie. Il passa les dernières années de sa vie dans la petite ville de Montbelliard, où il mourut en 1613.

Son frère, GASPARD Bauhin, né en 1560, passa son enfance dans un état de souffrances continuelles; à peine pouvait-il articuler quelques mots à 5 ans; cependant tout à coup il manifesta un goût très prononcé pour l'anatomie et pour les plantes. Il eut son frère pour premier maître; puis il alla se perfectionner aux universités de l'Italie, à celle de Montpellier; il se disposait à visiter l'Allemagne quand la mort de son père, arrivée en 1582, l'obligea de se fixer à Bâle, qu'il ne quitta plus, et où il mourut en 1624. Il y professa ses deux sciences favorites avec un égal succès; mais ses ouvrages en anatomie jouissent d'une réputation moins brillante que ses travaux en botanique. Le *Pinax*, qu'il publia en 1623, n'était que la table systématique du *Theatrum botanicum* à la rédaction duquel il employa 40 ans de sa vie et pour lequel il mit à contribution tous les botanistes de son temps qui s'empresaient de correspondre avec lui. Le premier livre seulement de ce grand ouvrage parut 34 ans après sa mort, par les soins de son fils; les autres sont demeurés inédits. Ils renfermaient, comme le *Pinax* nous l'apprend, plus de 6,000 plantes, rangées en 12 classes, 72 ordres, et chacun en genres et en espèces avec un nom commun et une courte phrase descriptive. Ce sont ces élémens, perfectionnés par l'étude et l'expérience, qui ont décidé des progrès de la botanique, et préparé les voies à une bonne synonymie.

Le *Theatrum anatomicum* de Gaspard Bauhin est un très bon livre à consulter quand on veut connaître tout ce qui avait été fait sur l'anatomie jusqu'en 1592, époque de sa publication. Il écrivit aussi sur l'hermaphroditisme, mais cet ouvrage est trop au-dessous de son auteur pour nous y arrêter. A. T. D. B.

BAUMANN (NICOLAS), né vers 1450 à Wismar ou à Emden et mort en 1526, professeur d'histoire et de politique à Rostock. Sur la foi de la préface du *Froschmæuseler* de Rollenhagen, on lui attribue le poème satirique de *Reinecke*

le renard, en plat allemand. Voy. ALK-MAER (Henri d'). S.

BAUMANN (GROTTE DE) dans le Harz : c'est une curiosité de la nature. Cette grotte, ou plutôt cette série de six grandes et d'un certain nombre de petites grottes formées de stalactites, se trouve dans le district de Blankenbourg (duché de Brunswick), à 136 pieds au-dessus de la vallée où sont établies les usines de Rübeland. La principale de ces grottes, haute de 31 pieds et ayant une longueur de 200 pieds, offre un aspect imposant. L'eau imprégnée de chaux et de parties terreuses y tombe goutte à goutte et forme des figures singulières et grotesques. Ce lieu fut découvert en 1670 par le mineur Baumann qui lui a donné son nom; mais n'ayant pu retrouver, dit-on, la sortie qu'au bout de deux jours, il paya de sa vie cette découverte. J. H. S.

BAUME, voy. SAINTE-BAUME (grotte de).

BAUME (*balsamus* et *balsamum*). On appelle ainsi les résines qui renferment de l'acide benzoïque. Autrefois on étendait ce nom à toutes les résines liquides; quelques-unes même le conservent encore aujourd'hui, ainsi que certaines préparations pharmaceutiques. Mais pour ces dernières le mot *baume* indique ordinairement des solutions de résines, soit dans l'alcool, soit dans les huiles fixes ou volatiles, destinées à être appliquées sur des parties entamées.

Nous allons indiquer les principales espèces de baumes. Le baume d'*Arcæus* est un composé de résine élémi, de térébenthine, de suif de mouton, et de graisse de porc. On l'emploie dans le pansement des plaies et des ulcères. Le baume du *Canada* est un suc résineux du *pinus balsamea* obtenu par incision ou en crevant les cellules qui se trouvent dans l'écorce du tronc et des branches. On le nomme aussi *térébenthine du Canada*, *faux baume de Giléad*. Le baume de *Chiron* est un mélange d'huile d'amandes douces, de térébenthine, de cire jaune, de baume noir du Pérou, de camphre pulvérisé, opéré par liquéfaction et coloré avec l'orcanette. Il a joui d'une assez grande réputation dans le traitement de toutes les plaies récentes; il était alors préparé

presque exclusivement dans le canton de Vaud en Suisse. Le baume à *Cochon* est une résine d'une odeur forte et désagréable, liquide, et présentant une teinte rougeâtre; elle est fournie par un arbre qui croit aux Antilles et que l'on nomme *hedwigia balsaminea*. On prépare le baume du *Commandeur de Pemes* en faisant macérer pendant un certain temps des racines sèches d'angélique, des fleurs de millepertuis, du baume du Pérou, du benjoin, de l'aloès, de l'ambre gris avec l'alcool. On l'applique avec succès sur les plaies faites avec des instrumens tranchans. Le baume de *Copahu* s'obtient par des incisions faites au *copaifera officinalis*, arbre de la famille des légumineuses qui croit au Brésil. Ces incisions sont répétées trois fois par an, et chacune fournit 10 à 12 livres de baume que l'on reçoit dans des Calebasses. Il est fréquemment employé en médecine contre la blennorrhagie urétrale et le catarrhe chronique de la vessie. Le baume de *Geneviève* est un composé d'huile d'olive, de cire jaune, de camphre, de térébenthine et de santal rouge. On nomme vulgairement baume des *Jardins* la *balsamite odorante*, plante de la famille des composées que l'on nomme aussi *coq des jardins* et *menthe Notre-Dame*.

Pour le baume de *Judée* et celui de *la Mecque* nous renvoyons à l'article **BALSAMIER**. Le baume *Nerval* est un mélange de moelle de bœuf, d'huile de noix muscade, d'huiles essentielles de romarin, de gérofle, de baume du Pérou et d'alcool. On désigne sous le nom de baume *Opodeldoch* une solution de savon, de moelle de bœuf et de camphre dans l'alcool et l'eau distillée de thym, mélangée aux huiles essentielles de romarin, de thym et à l'ammoniaque. Le baume du *Pérou* et le baume de *Tolu* sont fournis par deux arbres de la famille des légumineuses et appartenant au genre *myroxylon*. L'un croit au Pérou et dans les pays circonvoisins, l'autre dans les environs de Tolu, province de Carthagène. Dans le pays où ils croissent on les désigne tous les deux sous le nom de *quinquina*.

On connaît trois espèces de baume du Pérou : la première, le baume du Pérou

Blanc est obtenue par incisions; la seconde, le baume du Pérou *roux*, paraît avoir la même origine, mais sa consistance plus solide et sa couleur qu'indique son nom paraissent dues à ce qu'il est plus ancien. Enfin le baume du Pérou *noir*, qui est le plus répandu dans le commerce, est obtenu par la décoction dans l'eau des branches du myroxylon du Pérou. Ce baume est toujours renfermé dans des caléasses.

Le baume de Tolu est plus souvent contenu dans des bouteilles de terre nommées *potiches*. Tout celui que fournit le commerce provient d'incisions faites au myroxylon de Tolu.

On administre ces deux baumes dans les catarrhes pulmonaires; ils agissent comme stimulans: aussi ne doit-on les employer que lorsqu'il ne reste plus aucun symptôme d'inflammation. C'est au baume de Tolu que l'on a le plus souvent recours.

Le baume de soufre est une solution de soufre dans l'huile d'olive; il est appelé baume de soufre *anisé*, *succiné*, *térébenthiné*, s'il consiste en une solution de soufre dans l'huile essentielle d'anis, dans l'huile essentielle de succin, ou enfin dans l'huile essentielle de térébenthine.

On obtient le baume *tranquille* en faisant bouillir des feuilles de plantes narcotiques dans de l'huile et en versant ensuite le liquide obtenu sur des plantes aromatiques. En médecine, il est souvent employé à l'extérieur comme calmant.

H. A.

BAUMÉ (ANTOINE). C'est le nom d'un savant utile et modeste dont les travaux ont préparé l'ère brillante où nous voyons la chimie. Il naquit en 1728 à Senlis, et mourut à Paris en 1804, après avoir rempli les fonctions de professeur de chimie au collège de pharmacie, et mérité d'être nommé membre de l'Académie des sciences et de diverses sociétés savantes. Fils d'un aubergiste qui, après lui avoir donné une bonne éducation, lui fit embrasser la profession de pharmacien, Baumé s'était acquis une honorable fortune dans le commerce; il le quitta, après trente ans de travaux, pour se livrer tout entier à ses études favorites; mais il

fut bientôt obligé par les revers qu'amena la révolution de renoncer au loisir qu'il avait acquis. Cependant, malgré ces traverses, il n'est pas d'homme qui ait fait plus et qui surtout se soit plus distingué par un esprit d'application sans lequel les sciences ne seraient qu'un passe-temps futile. Presque toutes les parties de la chimie ont été approfondies par ce savant laborieux et persévérant dont la sagacité était extraordinaire. On ne saurait compter le nombre de ses découvertes, non plus que celui des travaux d'analyse qu'il entreprit pour constater, d'une manière précise, des faits sur lesquels on n'avait que de vagues théories. Il a publié une foule de mémoires tous pleins d'intérêt, et divers ouvrages parmi lesquels se distinguent ses *Elémens de pharmacie théorique et pratique*, etc., ouvrage qui eut neuf éditions françaises, qui fut traduit dans presque toutes les langues de l'Europe, et qui fait encore autorité, parce que l'observation scrupuleuse des faits ne vieillit pas. Baumé eût été célèbre quand il n'eût été que pharmacien-chimiste; mais il s'occupait de tout, et les arts et métiers lui sont redevables de plusieurs innovations qui ont changé la face de l'industrie et augmenté la richesse nationale. De ce nombre sont ses procédés pour la fabrication du sel ammoniac, de la porcelaine, pour le blanchiment de la soie, procédés qui affranchirent la France de tributs onéreux. Ses recherches sur les argiles employées comme engrais; sur les constructions en plâtre et en ciment; sur l'extraction de la fécule du marron d'Inde et les moyens d'en faire du pain; sur la conservation des blés, sont d'immenses services rendus à l'agriculture. Enfin l'art du teinturier, du doreur, du fabricant de savon, lui sont redevables de procédés plus économiques et plus sûrs dans leurs résultats.

Aux talens éminens qui le distinguèrent, Baumé joignit de hautes vertus; il fut l'ami des hommes célèbres de son temps et le maître d'un grand nombre de savans de notre époque.

F. R.

BAUMGARTEN (SERGIMOND-JACQUES), né à Wolmirstedt en 1706, mort en 1757, professeur en théologie à Halle.

Théologien d'une profonde érudition, Baumgarten fut en même temps un philosophe éclairé, un savant bibliographe, et un historien d'un mérite incontestable. C'est par lui que fut commencée, en 1744, la publication en langue allemande de la grande *Histoire universelle*, dite de Halle, quoiqu'elle fût d'abord traduite de l'anglais, et à laquelle des hommes éminens, tels que Semler, Schlozer, Engel, etc., ont imprimé une direction nouvelle. Mais c'est dans la dogmatique et dans la morale religieuse que Baumgarten excellait. Son esprit droit et logique le détourna du *piétisme* dont Halle était alors le siège et qu'il ramena sur le terrain de la philosophie. Nous citerons encore de lui les deux ouvrages bibliographiques suivans : *Nachrichten von der hallischen Bibliothek* (Halle, 1748-51, 8 vol.) et *Nachrichten von merkwürdigen Büchern* (Halle, 1752-57, 12 vol.). S.

BAUMGARTEN (ALEXANDRE-THÉOPHILE), frère du précédent, un des plus profonds penseurs sortis de l'école de Wolf, naquit à Berlin en 1714 et mourut en 1762 à Francfort sur l'Oder, où il professait la philosophie. On peut le regarder comme le créateur de l'æsthétique en tant que science systématique, et comme l'inventeur du nom de cette science. Baumgarten comprit l'insuffisance et la confusion des règles déduites de certaines productions littéraires ou des arts et de l'effet que ces productions ont produit. Il chercha à fonder sur une base scientifique la théorie du beau dans les arts, théorie dont les résultats devaient ainsi acquérir un plus haut degré de certitude. Il pensait qu'il fallait remonter à des principes généraux puisés dans la nature de l'intelligence humaine, pour arriver à une véritable philosophie du goût. Baumgarten distingue la perfection logique de la perfection æsthétique : celle-là lui semblait clairement démontrée, celle-ci au contraire obscure et incertaine; et il en conclut que nos idées sur le beau sont encore ensevelies dans le vague. Ses idées sur l'æsthétique furent d'abord exposées dans un écrit académique : *De nonnullis ad poema pertinentibus*, Halle, 1735, in-4°. Quelques années après il fut dési-

gné pour les professer publiquement. Ses leçons inspirèrent à Georges-François Meier l'ouvrage intitulé : *Anfangsgründe aller schönen Wissenschaften*, en 3 volumes (Halle, 1748-1750). Ce fut huit ans plus tard que Baumgarten publia son grand ouvrage *Æsthetica* (Francfort-sur-l'Oder, 1750-1758, 2 vol.), que la mort l'empêcha d'achever. Il n'y a de complet que l'introduction qui contient le plan de l'ouvrage. Du reste, il est juste de reconnaître qu'il apportait dans ses leçons publiques une haute philosophie. — On trouve une appréciation fort exacte des principes de Baumgarten dans un ouvrage de Heydenreich, *System der Æsthetik*. Les autres écrits de Baumgarten sont moins célèbres. Son disciple Meier a écrit sa biographie (Halle, 1763). C. L.

BAUSSET (LOUIS-FRANÇOIS, cardinal DE). Dès 1310 un des seigneurs de la châtellenie de Bausset, Geoffroy, avait déjà fondé la *chapelle et croix d'Aubagne*, dont ses descendans conservèrent le droit de nommer le recteur; et cette famille, sans occuper des postes éminens, en remplit toujours d'honorables.

Né en 1748 à Pondichéry, dont son père, le marquis de Bausset, était grand-voyeur, Louis-François fut, à l'âge de 12 ans, envoyé en France, où son oncle, évêque de Béziers, lui fit commencer ses études chez les jésuites, qui dirigeaient le collège de La Flèche. Il les termina au séminaire de Saint-Sulpice, dont il sortit pour devenir le grand-vicaire et l'ami de l'archevêque d'Aix, Boisgelin, dont l'esprit et l'aimable caractère ont laissé de si doux souvenirs. Comme simple *administrateur*, M. de Bausset pacifia les troubles qui affligeaient le diocèse de Digne, et, jouissant de l'estime générale, il fut sacré évêque d'Alais, en 1784. En cette qualité il assista aux états de Languedoc, qui le nommèrent un des députés chargés de présenter au roi le *cahier* de ces états. La correction et l'élégance des discours qu'il adressa à la famille royale lui valurent de grands éloges, et l'on regarda comme des modèles en ce genre ceux qu'il débita devant M^{me} Elisabeth et M. le comte d'Ar-

tois (voy. le Conservateur de 1787, t. II). Membre de l'assemblée des notables, en 1787 et 1788, il ne le fut point des états-généraux, qui supprimèrent son évêché, et lui fournirent l'occasion d'écrire aux habitans d'Alais une lettre fort touchante, dans laquelle il leur déclarait *que ce décret ne pourrait rompre les liens qui l'unissaient à son église*. L'*Exposition des principes sur la constitution civile du clergé*, ayant été rédigée par M. de Boisgelin et les autres évêques députés, M. de Bausset y adhéra et publia à ce sujet divers écrits, qui ont été recueillis par les journaux du temps. Il passa en Suisse, vers la fin de 1791, et n'en revint, peu de mois après, que pour être renfermé au couvent de Port-Royal, transformé en prison par le gouvernement de l'époque. Libre après le 9 thermidor, il consacra son temps à l'étude dans la retraite que lui offrit à Villemaison, près de Longjumeau, M^{me} de Bassompierre. Ainsi que la majeure partie des évêques de France, M. de Bausset envoya sa démission à Pie VII, lorsque ce pontife la demanda. Cette soumission et le crédit du comte de Bausset son neveu, chambellan et préfet du palais de l'empereur, lui obtinrent un des canonicats de l'église de Saint-Denis. Ce fut pendant les loisirs que lui ménageait cette dignité qu'ayant reçu de M. Émery, supérieur du séminaire de Saint-Sulpice, communication de tous les manuscrits de Fénelon, il écrivit l'histoire de cet illustre prélat. Le brillant succès qu'obtint son ouvrage le fit désigner, en 1810, comme méritant le deuxième grand prix décennal de seconde classe pour la meilleure biographie, et engagea M. de Bausset à entreprendre l'histoire de Bossuet qui fut beaucoup moins goûtée par le public, mais n'en contribua pas moins à placer l'auteur dans un des rangs distingués de la littérature. Deux commissions d'évêques ayant été formées en France, immédiatement après le retour de Louis XVIII, M. de Bausset en fit partie; et quoique les travaux de ces commissions n'eussent aucun résultat important, il déploya pendant leur durée des talens accompagnés de tant de modération et de prudence que le roi le nomma à la présidence du conseil royal d'instruction pu-

blique, le 17 février 1815. Estimé de tous les partis, Bausset fut appelé, la même année, à la place de conseiller titulaire de l'Université, par Napoléon; mais la seconde restauration des Bourbons rendit bientôt le prélat à ses fonctions de président. Pair de France, en 1815, reçu à l'Académie française l'année suivante, le chapeau de cardinal, qu'il reçut en 1817, et auquel le roi attacha le titre de duc, semblait être le dernier des honneurs auquel pourrait prétendre M. de Bausset, quand il fut nommé commandeur de l'ordre du Saint-Esprit et ministre d'état, après la mort du cardinal de La Luzerne. Quoiqu'il eût toujours été d'une santé faible et languissante, la mort ne l'atteignit qu'en 1824, âgé de 76 ans.

Plusieurs notices relatives à M. le cardinal de Bausset ont été publiées : la plus intéressante contient des lettres de lui et a été imprimée à Marseille. Ses ouvrages sont presque tous relatifs aux affaires religieuses; en voici les principaux : 1° *Exposé des principes sur le serment de liberté et d'égalité, et sur la déclaration exigée des ministres du culte par la loi du 7 vendémiaire an IV, avec un avertissement de M. Émery*, Paris 1796; 2° *Notice historique sur le cardinal de Boisgelin*, Paris 1804; 3° *Histoire de Fénelon*, Versailles 1808 et en d'autres éditions; 4° *Histoire de Bossuet*, édition revue et corrigée, Paris 1819; 5° *Notice sur le cardinal Talleyrand de Périgord, archevêque de Paris*, Paris 1822.

L. C. B.

BAUTAIN (l'abbé LOUIS), naquit à Paris vers 1795. Il fut l'un des élèves de l'école normale les plus distingués en philosophie. Nommé en 1817 professeur de philosophie à Strasbourg, il y étudia avec ardeur, d'abord la philosophie allemande dont il adopta successivement différens systèmes, et ensuite les sciences naturelles dans le temps où, à la suite d'une opposition peu réfléchie aux principes par lesquels se laissait guider le gouvernement de la Restauration, il demeurerait suspendu de ses fonctions. Dans cet intervalle M. Bautain se fit recevoir docteur en médecine, et il fut par embrasser l'état ecclésiastique. Dès ce moment, dans ses éloquents leçons à la Faculté et

dans la brochure intitulée : *De l'enseignement de la philosophie en France au XIX^e siècle* (Strasbourg, 1833), introduction détachée d'un *Manuel de philosophie*, que le talent du philosophe converti fait attendre avec impatience, il proclama la nécessité de rétablir l'alliance rompue de la révélation et de la science. Celle-là doit fournir à celle-ci des vérités - principes dont elle manque absolument, et celle-ci en développant ces vérités, arrivera à leur pleine justification. Deux articles insérés dans le *Siccle* tendent au même but. M. Bautain a publié encore un discours sur *La morale de l'Évangile comparée à la morale des philosophes* (Strasbourg, 1827); il y veut démontrer l'insuffisance et la fausseté de toutes les morales philosophiques, au fond desquelles git l'égoïsme, et la vérité de la morale évangélique qui constitue tout entière le précepte de la charité. On lui doit en outre une élégante traduction des *Paraboles de Krummacher* (Strasbourg, 1820, in-12). L-F-T.

BAUTZEN (BATAILLE DE). Bautzen (Budissin) est le chef-lieu de la Lusace saxonne et la première des *six villes* (*Sechstädte*), qui au XVI^e siècle ont formé une ligue contre les brigands féodaux.

Près de Bautzen et de Wurschen, qui n'en est pas éloigné, fut livrée une bataille célèbre, les 20 et 21 mai 1813. Après la bataille de Lutzen, le 2 mai, Napoléon était maître de Leipzig. L'armée des alliés, sous le général comte de Wittgenstein, qui ne s'était pas vu assez fort pour renouveler la bataille avec succès le 3 mai, se retira, le 8 et le 9, en deux colonnes conduites par Blücher et York et couvertes par une cavalerie nombreuse, et l'arrière-garde sous Miloradovitch, sur la rive droite de l'Elbe, en passant par Dresde, Meissen et Mühlberg. Napoléon, qui manquait de cavalerie, ne se pressa pas de suivre. Il occupa Dresde le 8 au soir, et la Nouvelle-Ville (*Neustadt*) le 11. Mais l'armée des alliés prit, le 14, une position fortifiée par la nature et l'art près de Bautzen, sur la rive droite de la Sprée. De nouvelles troupes, au nombre de 25,000 hommes, tant prussiennes sous Kleist, que russes sous Bar-

clay de Tolly, s'y étaient successivement réunies, en sorte que l'ennemi comptait 96,000 combattans, dont 68,000 Russes et 28,000 Prussiens. Napoléon, de son côté, maître de la Haute-Elbe depuis Wittenberg et Torgau jusqu'aux frontières de la Bohême, augmenta son armée par des Saxons, des Wurtembergeois, des Bavaois et de nouveaux bataillons arrivés de France et d'Italie, et la porta jusqu'à 148,000 hommes. Les 3^e, 5^e et 7^e corps (Ney, Lauriston et Reynier), qui d'abord sous Ney devaient prendre leur direction vers les Marches prussiennes, furent rappelés au moment où Napoléon apprit que les alliés livraient une bataille près de Bautzen.

L'issue de la bataille ne pouvait être douteuse; mais le système des alliés exigeait alors qu'on disputât le terrain aux Français le plus long-temps possible, afin de gagner du temps et aussi pour montrer à l'Europe, et principalement à l'Autriche, que la bataille de Lutzen n'avait pas mis leur armée hors d'état d'affronter l'ennemi. D'ailleurs la continuation de la retraite eût découragé l'armée et affaibli la confiance qu'elle mettait dans ses généraux. Réunis dans le quartier-général russe-prussien près de Wurschen, village situé à l'est de Bautzen, où se trouvaient aussi les ambassadeurs d'Angleterre, d'Autriche et de Suède, l'empereur Alexandre et le roi Frédéric-Guillaume résolurent donc d'attendre l'ennemi, dans une position déjà fameuse par la guerre de Sept-Ans, entre Hochkirch et Bautzen. Leur armée se trouvait placée avantageusement derrière un double rang de retranchemens, dans une étendue de près de 2 lieues. L'aile gauche de cette armée s'appuyait contre une montagne boisée près Hochkirch, qui s'étend au-dessus de la rive escarpée de la Sprée jusqu'à la frontière voisine de la Bohême; son centre était défendu par des marais, des villages retranchés, par Bautzen fortifié par des palissades et par le lit profond de la Sprée; son aile droite s'appuyait contre des collines fortifiées qui dominaient le passage de la rivière; mais cette partie de l'armée pouvait facilement être coupée du reste et un grand nombre d'étangs rendait pour elle les communications difficiles.

Déjà au moment du départ de l'ennemi, sur la route de Dresde à Bautzen, un combat très vif avait eu lieu entre l'arrière-garde de Miloradovitch et le maréchal Macdonald qui commandait l'avant-garde française, près de Bischofswerda. Ce combat s'était donné le 11 et le 12; il y en avait eu un autre près de Kapellenberg, petite ville qui fut pillée et réduite en cendres par les légions italiennes. Napoléon ne quitta Dresde que le 18 mai, après avoir proposé, le 16, au général comte Bubna, que l'Autriche avait député vers lui, la réunion d'un congrès de paix à Prague. Le 19, il put reconnaître avec quelle prudence les alliés avaient choisi et fortifié leur camp; mais un coup d'œil lui suffit pour voir qu'il pouvait prendre l'ennemi en flanc, du côté de son aile droite. Dans ce dessein il avait, le 18, envoyé la division Pery à Königswartha, pour ouvrir la communication avec le corps du maréchal Ney qui venait de Hoyerswerda. Du côté des alliés, 18,000 Russes sous Barclay, et 5,600 sous York se mirent en marche dans la nuit du 19. Barclay rencontra Lauriston près de Königswartha, le 19 à midi, et le défit; deux heures après, York soutint à une lieue de là, près de Weissig, un combat très vif contre le maréchal Ney, qu'il retint jusqu'au soir; mais il fut impossible d'empêcher la réunion des 3^e et 5^e corps et leur ralliement avec l'armée sous Napoléon, par lequel le flanc droit de la position des alliés était déjà en partie débordé.

Barclay et York se retirèrent pendant la nuit sur l'armée principale, où Barclay, avec 14,000 hommes, se présentait à l'aile droite et occupait la colline dite *des Moulins à vent* devant le village de Gleina.

Le 20, de grand matin, se développa le plan d'attaque de Napoléon. L'armée française passa la Sprée sur différents points : Oudinot avança sur l'aile gauche des alliés; Ney et Lauriston menacèrent la droite du côté de Weissig et se portèrent jusque vers Klix, pendant que le corps de Reynier, venant de Kalau, atteignit Hoyerswerda. Dans le centre où commandait le maréchal Soult, Macdonald et Marmont commencèrent à une heure après midi la première attaque sur

les divisions postées, sous le commandement de Miloradovitch et de Kleist, à Bautzen et aux environs. Ce n'est que vers 6 heures du soir que le 6^e corps, sous Marmont, occupa cette ville alors abandonnée, et qu'il s'empara des hauteurs de Niederkeyna. On rencontra la plus grande résistance sur les hauteurs près de Burg attaquées par le 4^e corps sous Bertrand; Kleist qui commandait là fut cependant obligé de se retirer, le soir à 9 heures, sur Litten, des forces supérieures de l'ennemi se trouvant derrière lui après l'occupation des hauteurs de Niederkeyna. Napoléon fut alors maître de la vallée de la Sprée et prit son quartier-général à Bautzen.

Le lendemain, de grand matin, l'aile gauche des alliés que commandait Miloradovitch fut attaquée; mais après un combat très vif, vers midi, les Français cessèrent le feu de ce côté. Pendant ce temps, Ney avait repoussé l'aile droite des alliés de la position qu'elle avait occupée la veille; il s'était emparé des hauteurs de Baruth, et, par la prise du village Preititz, derrière l'aile droite de Blücher, il avait empêché la réunion du corps de Barclay avec ce général qui commandait le centre près des montagnes de Petit-Bautzen et de Kreckwitz. Blücher reprit le village; mais attaqué avec force sur son front, où l'ennemi s'empara des hauteurs de Kreckwitz qui étaient la clef de la position ennemie, tandis que sur l'aile droite Preititz était pris et que Ney avançait vers le flanc et le dos de Barclay, il fut forcé d'affaiblir son centre en détachant des troupes à l'aile droite, ou bien de faire retraite vers Puschwitz. Comme en même temps le 7^e corps était arrivé près de Gleina et qu'il avançait dans la direction de Weissenberg sur les derrières de Blücher, les généraux des alliés n'osèrent pas tenter un coup décisif en employant la réserve: ils firent battre en retraite à 4 heures après midi, lorsqu'ils possédaient encore tous les avantages pour maintenir l'aile gauche du côté des montagnes. Cette retraite fut effectuée, en trois colonnes, par Weissenberg et Lœbau à Gœrlitz et vers la Silésie, avec un tel ordre que Napoléon ne put recueillir tous les fruits d'une

victoire que cependant il avait payée cher. Le champ de bataille était couvert de morts et éclairé par 30 villages en feu. Les Français avouèrent une perte de 12,000 hommes; mais elle était, à ce qu'on assure, d'après les listes, d'environ 8,000 morts et 18,000 blessés. Les alliés avaient perdu environ 12,000 hommes, et d'après les rapports des généraux français même 18,000 tant morts que blessés, et avaient fait plus de prisonniers que les vainqueurs. Pour stimuler l'enthousiasme de la victoire, Napoléon ordonna, le 22 mai, l'érection d'un monument au mont Cenis, en mémoire de la victoire remportée à Bautzen et à Wurschen. Il destina la somme de 25 millions de fr. pour ce monument, par lequel il voulait témoigner sa reconnaissance aux Français et aux Italiens.

Napoléon poursuivit l'armée russo-prussienne; mais le 22 l'arrière-garde commandée par Miloradovitch, lui résista : ce fut alors que Duroc reçut une blessure mortelle; et près de Haynau l'avant-garde de Ney, sous le commandement de Maison, éprouva le 26 une défaite par l'arrière-garde de Blücher. L'armée russo-prussienne, dont Barclay de Tolly venait de prendre le commandement en remplacement de Wittgenstein, se retira, contre l'attente de Napoléon, non sur Breslau, mais du côté de Schweidnitz, où elle établit, le 29 mai, un camp retranché à Pülzen. Lauriston, de son côté, occupa, le 1^{er} juin, après la bataille de Mark-Neukirchen, la ville de Breslau, sans éprouver aucune résistance.

L'attitude ferme et menaçante que les alliés avaient prise vis-à-vis du flanc droit de l'armée française, la perte que celle-ci avait éprouvée, et les corps de partisans qui inquiétaient en Saxe la ligne de communication avec la France, tout cela décida l'empereur des Français à accepter l'armistice que les alliés lui avaient proposé après la bataille de Haynau. Cet armistice fut conclu, le 4 juin, dans le village de Pleaswitz, près de Jauer.

C. L. m.

BAUX (MAISON DE). On fait remonter l'origine de la maison de Baux, en Provence, jusqu'à une haute antiquité.

Quelques historiens ont remarqué que le nom de *Baux*, en provençal, signifie un rocher, un promontoire, un lieu élevé et entouré de précipices; que le verbe *débaussar* signifie dans la même langue se précipiter, tomber d'un lieu élevé. Il y a en Provence des terres connues sous le nom de terres *Bausseques*. Ce sont, dit-on, 79 villes, bourgs ou villages, qui ont appartenu aux barons de Baux. On ajoute qu'ils avaient une sorte d'attachement mystérieux pour ce nombre de 79, parce qu'il était composé des nombres *sept* et *neuf*. On sait que les barons de Baux étaient seigneurs en partie de Marseille, qu'ils étaient princes d'Orange, qu'ils ont porté le titre de rois d'Arles, qu'ils ont prétendu à la souveraineté de la Provence, et qu'ils l'ont disputée les armes à la main aux comtes, anciens possesseurs de cette province.

Le plus ancien des barons de Baux dont on ait connaissance est GUILLAUME HUGUES, qui vivait en 1040 ou 1050. En 1393, Marie de Baux porta dans la maison de Chalon la principauté d'Orange, qui passa depuis dans celle de Nassau, aussi par un mariage. La baronnie de Baux, depuis la fin du xiv^e siècle, fut réunie au domaine des comtes de Provence jusqu'en 1641, que le roi de France Louis XIII l'érigea en marquisat et en fit don au prince de Monaco, Honoré de Grimaldi, pour le récompenser d'avoir secoué le joug des Espagnols et de s'être mis sous la protection de la France.

A. S. r.

BAVAROIS (ANCIENNE LOI DES). On s'accorde à croire que le recueil des lois bavares fut rédigé au vii^e siècle, sous le règne du roi franc Dagobert I^{er} (mort en 637), quoique peut-être on y ait fait usage de rédactions antérieures et que plus tard on y ait joint des additions isolées. Les passages empruntés textuellement au droit romain sont fort rares; cependant on cite la loi qui impose le célibat aux prêtres, tirée mot pour mot du *Breviarium*, et une disposition sur le crime de lèse-majesté, tirée en partie des *Pandectes* ou de Modestin lui-même. D'autres passages reproduisent fidèlement l'esprit du droit romain. Ainsi, là, comme dans le *Breviarium*, les mariages

sont prohibés jusqu'au 4^e degré de parenté, tandis que, dans le droit de Justinien et dans l'ancien droit, la prohibition s'arrête au 3^e degré; celui qui vole à la faveur d'un incendie doit rendre quatre fois la valeur des objets volés; la vente d'une chose litigieuse est interdite; l'échange est assimilé à la vente quant à ses effets; enfin, lorsque le pécule d'un esclave sert à l'acheteur à en acquitter le prix, le vendeur conserve la propriété de l'esclave. Dans une foule de passages l'imitation du droit romain est évidente; les Bava-rois semblent avoir aussi emprunté aux Romains l'usage de toucher l'oreille des témoins qui assistent à un acte solennel. On sait que c'était un des symboles de l'ancien droit romain; mais dans le code des Bava-rois il paraît intimement lié aux mœurs nationales. On ne saurait préciser comment ces éléments romains ont été introduits dans la loi bava-roise. Nous connaissons quatre auteurs de ce code : Claudius, Chadoin-dus, Magnus et Agilulf. Le code bava-rois offre une analogie frappante avec le code visigoth (voy.), et même certains passages se retrouvent mot pour mot dans les deux recueils. M. de Savigny pense que le code bava-rois, dans ce cas, est l'original, et le code visigoth la copie. Du reste, comme toutes les lois barbares, les lois bava-roises étaient personnelles et non territoriales, laissant à chacun la faculté de choisir la loi sous laquelle il voulait vivre. Ainsi que plusieurs autres lois, elle donnait encore la faculté de réparer tous les délits par des compensations pécuniaires.

BAVAROISE, sorte de boisson agréable que l'on peut faire dans quelques minutes, pourvu que l'on ait de l'eau chaude. C'est une simple infusion de thé, dans laquelle on met du sirop de capillaire au lieu de sucre. On en fait ainsi à l'eau, ou même au lait chaud. Depuis quelque temps on a beaucoup étendu ce genre de boisson et la manière de la composer, puisqu'on en fait quelquefois au chocolat, au café, etc., et même avec des sirops autres que celui de capillaire. Cette boisson a l'avantage d'adoucir ou de diminuer les toux, de favoriser la transpiration et de ramener

insensiblement le sommeil, surtout lorsque le lait chaud en fait la base. Les autres espèces de bava-roises, particulièrement celles faites au chocolat, sont très bonnes pour fortifier l'estomac, et forment une sorte de nourriture chez les personnes qui viennent de relever d'une longue maladie. On croit que les Bava-rois s'en sont servis les premiers. F. R.-D.

BAVE. C'est le nom qu'on donne à la salive qui découle de la bouche des vieillards qui ont perdu leurs dents et de celles des enfans qui sont dans le travail de la première dentition (voy.); son abondance dans ce dernier cas peut faire penser qu'elle est destinée à attendrir les gencives qu'elle humecte sans cesse.

C'est aussi le nom du liquide spumeux, de cette salive quelquefois sanguinolente, toujours mêlée de mucosités bronchiques qui s'échappe de la bouche des animaux enragés. On peut encore donner le nom de have au produit de la salivation mercurielle (voy. SALIVATION), ou de celle qui est produite par tout autre médicament portant son action médiate ou immédiate sur les glandes salivaires.

BAVIÈRE, *Bojaria* ou *Bajvaria*, en allemand *Baiern*.

1^o *Géographie et statistique*. Le royaume allemand de Bavière confine au N. à la Hesse électorale, au grand-duché et aux duchés de Saxe, aux principautés de Reuss et au royaume de Saxe; à l'E. et au S. à l'Autriche; à l'O. il touche aux grands-duchés de Bade et de Hesse-Darmstadt et au royaume de Wurtemberg; la province rhénane, qui est entièrement séparée du royaume, confine à la France, à la Prusse, aux grands-duchés de Bade et de Hesse. La superficie de cet état, la province rhénane non comprise, est de 1282 milles carrés géogr., et avec cette province de 1382 milles. Les chaînes de montagnes qui environnent la Bavière la couvrent presque entièrement de leurs nombreuses ramifications; on trouve au S. les Alpes rhéennes et noriques; au N. E. le Böhmerwald (voy.), au N. le Fichtelberg (voy.), la forêt de Thuringe et les monts du Rhæn (voy.), à l'O. les Vosges et le Spessart, Les rivières les plus considéra-

bles sont le Danube, dont les principaux affluens sont l'Iller, le Lech, l'Isar et l'Inn; puis le Rhin et le Mein. Ses montagnes s'abaissent à mesure qu'elles s'avancent vers le Danube, et dans les plaines qui s'étendent le long de ce fleuve, il a formé des marais et des tourbières dont les plus grands sont le *Donaumoos*, près d'Inngolstadt, et l'*Erdingermoos*, entre le Danube et l'Isar; ce dernier occupe 5 milles carrés géogr. Quoique généralement bien arrosée, la Bavière manque de rivières dans le pays qui s'étend entre le Danube et le Mein. Son climat, sain et tempéré au total, devient froid et âpre dans les montagnes. Ses forêts considérables sont remplies de gibier; on trouve des ours et des lynx dans le *Bohmerwald*; des chamois, des marmottes dans les Alpes. L'économie rurale occupe un grand nombre de bras, et l'éducation des bestiaux surtout mérite d'être citée.

La Bavière est fertile, mais inégalement; on y récolte beaucoup de grains, du lin, du chanvre, du houblon, du tabac, et la vallée du Mein fournit un vin estimé. Les montagnes sont riches en plantes médicinales, surtout en lichen; on tire de leur sein des minéraux, notamment du fer en abondance; le mercure et les métaux précieux manquent. Quoique l'industrie soit en progrès, la Bavière le cède sous ce rapport aux états qui l'avoisinent.

On y compte 4,120,000 habitans, qui, à l'exception de 3000 Français environ, de 60,000 Juifs et de quelques restes épars de peuples slaves, sont d'origine allemande; plus de 2,800,000 professent la religion catholique, et 1,200,000 sont protestans. Outre les Juifs on compte encore un millier de mennonites et de frères moraves. En vertu du concordat conclu le 5 juin 1817 avec le pape Pie VII, et promulgué en 1821 comme loi de l'état, il se trouve établi en Bavière deux archevêchés, l'un à Bamberg, l'autre à Munich, et six évêchés qui sont ceux d'Augsbourg, d'Eichstædt, de Passau, de Ratisbonne, de Spire et de Wurzburg. Un consistoire général est à la tête de l'église protestante. Le royaume a trois universités établies à Munich, Wurzburg et Erlangen. En

1829 on y comptait 7 lycées, 18 gymnases, 21 gymnases préparatoires, 35 autres écoles préparatoires, 16 écoles normales, 2 écoles spéciales et 5,394 écoles primaires.

La Bavière contient 230 villes, 351 bourgs et 15,120 villages; elle est divisée en 8 cercles, ceux de l'Isar, du Danube inférieur, du Regen, du Danube supérieur, de la Rézat, du Mein supérieur, du Mein inférieur, et du Rhin. Elle fournit 35,000 hommes à la Confédération germanique, et ces troupes forment le 7^e corps de l'armée fédérale. Tout Bavarois âgé de 21 ans accomplis est tenu au service militaire dont la durée est fixée à 6 ans. En 1813, on a organisé une garde bourgeoise, composée de trois classes: la première forme les bataillons de réserve de l'armée active; la deuxième, sous la dénomination de légions mobiles, est chargée de la défense des frontières en cas de danger imminent; et la troisième veille au maintien de l'ordre et de la sûreté dans les présidiaux.

L'acte constitutionnel du 26 mai 1818, garantit la sûreté individuelle et celle des propriétés, la liberté de conscience et de la presse; toutefois cette dernière est encore, par la loi de censure, soumise à l'autorité de la police, quoique la résistance des chambres ait fait retirer une loi de censure plus sévère encore. La servitude est abolie, le libre exercice du culte est accordé aux trois confessions chrétiennes, dont les membres sont également admissibles aux emplois publics. Le code qui régit la Bavière (*codex juris Bavarici judicarii*) a reçu force de loi le 1^{er} janvier 1811; le code pénal introduit en 1813 est aussi imparfait que la forme de procédure; le code civil n'est pas encore terminé. Débris de ces bons vieux temps où la Bavière actuelle était morcelée en une infinité de petits états, 64 formes judiciaires différentes sont encore en vigueur dans les différens présidiaux. Les affaires importantes de l'état sont soumises aux délibérations du conseil d'état, composé de 4 ministres, des grands officiers de la couronne, et de 12 à 16 conseillers. Chaque cercle est administré par un commissaire général dont les pouvoirs sont

très étendus; les tribunaux inférieurs et les conseils municipaux lui sont subordonnés. Les autorités judiciaires sont d'abord le tribunal suprême d'appel, pour la Vieille-Bavière, et la Cour de cassation pour le cercle du Rhin; puis, dans les cercles, les cours d'appel et les tribunaux inférieurs.

Le commerce a été favorisé par le traité des douanes conclu en 1828 avec le Wurtemberg, et auquel ont accédé depuis la Prusse, la Saxe, et les deux Hesses. L'industrie et l'économie rurale ont pris de grands développemens depuis que la liberté a été accordée aux corps de métiers. L'établissement de différentes écoles d'arts et métiers, et surtout l'exposition publique des produits industriels ont imprimé un élan nouveau à l'industrie et à l'économie rurale.

A la diète fédérale la Bavière a la 3^e voix; elle en a 4 dans l'assemblée plénière. Ses revenus, d'après le budget accordé pour l'exercice de 1831 à 1837, s'élèvent annuellement à 28,185,139 florins. La dette publique était en 1828 de 123,377,000 fl.; 8,100,668 fl. sont alloués par an pour fonds d'amortissement; la liste civile du règne actuel est de 3,188,800 fl. Les princes et princesses ont le titre d'atlesse royale. La ligne collatérale du comte palatin Jean de Birkenfeld (*voy.*) est en possession du titre ducal et d'atlesse sérénissime. Cette ligne est habile à succéder, ainsi qu'il a été stipulé par le rëcès du 30 novembre 1803 et par le traité de famille du 18 janvier 1816; ce droit avait déjà été reconnu à la branche de Deux-Ponts Birkenfeld par le traité de paix de Teschen et par décision du conseil aulique de l'Empire en 1711. Il y a en Bavière 4 grands dignitaires de la couronne qui sont le grand-gouverneur, le grand-chambellan, le maréchal et le directeur général des postes. Les 7 ordres du royaume sont : 1^o l'ordre de Saint-Hubert, le premier en rang, fondé en 1444 par Gerhard, duc de Juliers et de Berg, en commémoration d'une victoire; il fut renouvelé en 1709 par l'électeur palatin Jean Guillaume et reconstitué en 1808. Le roi en est grand-maitre; les princes de la famille en sont membres; il y a en

outre 12 capitulaires qui reçoivent des pensions variables suivant l'ancienneté de leur nomination; cet ordre est conféré aux souverains étrangers, aux princes régnans et autres. 2^o L'ordre de Saint-Georges, dont l'institution remonté au temps des croisades, fut restauré le 24 avril 1729 par l'électeur Charles-Albert (empereur Charles VII). Le roi en est grand-maitre; il se compose de 3 grands-prieurs qui doivent être princes de la maison de Bavière, de grand-croix, ayant la dignité de prince et de comte non souverain, de commandeurs et de chevaliers; il y a en outre un évêque et un grand-chancelier de l'ordre. 3^o L'ordre du Mérite civil de la couronne de Bavière; il a trois classes et fut fondé le 27 mai 1808 par le roi Maximilien-Joseph, pour récompenser les citoyens qui ont bien mérité de la patrie dans l'administration civile. 4^o L'ordre militaire de Maximilien-Joseph, fondé par le même le 1^{er} mars 1806 pour récompenser les actions d'éclat dans la carrière militaire. Le roi est grand-maitre de l'ordre qui est composé de grand-croix, de commandeurs et de chevaliers; il peut être conféré à des militaires étrangers; différentes pensions sont affectées à cet ordre. 5^o L'ordre de Saint-Michel, qui est celui de la famille régnante : il fut fondé le 29 septembre 1693 par Joseph-Clément, électeur de Cologne, né duc de Bavière, et restauré le 11 septembre 1808 et le 6 août 1810; il se compose de trois classes. Pour être reçu dans l'une ou l'autre de ces classes il faut faire preuve de noblesse; il existe cependant une classe particulière, celle des chevaliers d'honneur, dans laquelle le grand-maitre peut arbitrairement recevoir des gens de mérite, surtout des savans, sans distinction de naissance et de religion. Le grand-maitre actuel est le duc Guillaume. 6^o L'ordre de Thérèse a été fondé le 12 décembre 1827 pour les femmes. La reine en est grande-maitresse. 7^o L'ordre de Louis, fondé en 1828 par le roi actuel pour récompenser 50 années de service. L'ordre du Lion palatin, fondé en 1768 par l'électeur Charles-Théodore, a été déclaré aboli par l'institution de l'ordre du Mérite civil de Bavière. L'or-

dro de Sainte-Élisabeth, fondé par l'électrice Marie-Élisabeth, est conféré aux princesses et dames d'honneur et a un but religieux.

2° *Histoire*. MM. Pallhausen et Buchner font descendre les Bavaïois d'aujourd'hui des Celtes Boïens, qui formaient une branche des Boïoares. Cependant M. Mannert prétend que les *Boïi* (Celtas du Danube), qui étaient les habitans primitifs de l'Allemagne méridionale, ont été ou chassés ou exterminés. Ces contrées dévastées, qui du temps de César n'étaient qu'un désert, figuraient sous Auguste au nombre des provinces romaines, sous le nom de *Vindélicia* et de *Noricum*; lors de la migration des peuples, différentes tribus germaniques vinrent s'y établir. Vers la fin du v^e siècle les Boïoares, fédération semblable à celle des Francs et des Marcomans et qui tiraient leur origine soit des Hérules, Rugiens, Turcilingiens et Scyres, soit de quelques restes des *Boïi* et des Quades, étendirent leurs possessions dans la partie occidentale du Norique jusqu'au Lech; Ratisbonne en était la capitale. Ce pays, appelé alors le *Noricum*, ne fut, suivant M. Mannert, jamais soumis aux Ostrogoths. En 496 il n'y avait que la Rhétie qui fit partie de l'empire des Ostrogoths; elle était séparée de la Bavière par le Lech et habitée en partie par des Allemani qui y avaient été accueillis. Après la chute de l'empire des Ostrogoths, les Francs s'emparèrent de la Rhétie, et les Boïoares, tout en conservant leurs ducs ou rois particuliers, tombèrent sous la dépendance des rois d'Austrasie et reçurent des lois de Dagobert (630-660) qui laissa au duc Garibald son autorité. Vers l'an 556 l'histoire fait mention de la race des Agilolfings (*voy.*); c'était apparemment une branche collatérale des Mérovingiens, qui sut maintenir sa dignité jusque vers la fin du VIII^e siècle. Garibald, prince de cette race, résidait à Ratisbonne. Le règne de Thassilo I^{er} (599) devint remarquable par le commencement de la guerre qui éclata entre les tribus slavonnes et les Avars, leurs alliés. Otilo, gendre de Charles-Martel, prit formellement le titre de roi; mais ayant voulu se soustraire en 743 à

la souveraineté des Francs, il fut vaincu par ses beaux-frères Carloman et Pépin. Depuis le VII^e siècle des missionnaires francs avaient introduit le christianisme en Bavière. Saint Emmeran l'avait prêché à Ratisbonne et Rupert à Salzbourg; saint Boniface créa 4 évêchés: ceux de Salzbourg, de Passau, de Ratisbonne et de Freisingen. Thassilo II, contraint par Pépin-le-Bref (748) à lui prêter, à la diète de Compiègne, le serment de vasselage, déclara nul ce serment et s'allia contre son suzerain avec son beau-père Didier, roi de Lombardie, et avec le duc d'Aquitaine. Après s'être adjoint, en 777, son fils Théodore dans le gouvernement, il forma une nouvelle alliance avec les Avars, contre Charlemagne qui venait de s'emparer de la Lombardie; il fut cependant battu et dans la suite condamné à mort pour félonie par la diète d'Ingelsheim, en 788; Charlemagne comprit cette peine et le reléqua avec toute sa famille dans différents couvens où sa race s'éteignit. A la diète tenue à Ratisbonne en 788, Charles supprima la dignité ducale de Bavière, mais le pays conserva le rang et le titre de duché; le gouvernement en fut confié à Gerold, comte de Souabe et beau-frère de Charlemagne; celui-ci introduisit le système féodal des Francs en ce qui concernait la juridiction, les bans et arrière-bans, et l'administration locale fut confiée à des comtes. L'histoire fait mention à cette époque d'un comte Guntram, premier margrave de la Bavière orientale (*Ostmark*) qui plus tard fut appelée Autriche. Les possessions des Agilolfings devinrent domaines royaux; la dime fut introduite en faveur du clergé, l'évêché de Salzbourg fut érigé en archevêché, et il fut créé des margraviats sur les frontières pour les défendre contre les invasions des Sorbes et des Bohêmes. La Raab, à son confluent avec le Danube, devint, en 799, la limite de la Bavière, qui comprenait aussi le Tyrol, le pays de Salzbourg, la majeure partie de l'Autriche, le Palatinat supérieur, Neubourg, Eichstædt, Anspach, Baireuth, Bamberg, Nuremberg, et les districts de Weissenbourg, Noerdlingen et Dünkelsbühl.

Lors du partage que Charlemagne fit

de ses états, la Bavière échut, avec l'Italie, à Pépin. Plus tard Louis-le-Débonnaire la donna, après l'avoir érigée en royaume, à Lothaire, son fils aîné, qui, ayant été associé à l'empire, la céda, en 817, à Louis-le-Germanique. C'est à cette époque que la puissance temporelle des évêques s'affermir de plus en plus et que les comtes palatins auxquels le gouvernement était confié devinrent si puissans. Lorsqu'à la mort de Louis, en 840, son fils Carloman obtint la Bavière, la Carinthie, la Carniole, l'Istrie, le Frioul, la Pannonie, la Moravie et la Bohême en faisaient partie. La libre élection des états de Bavière donna pour successeur à Carloman, en 880, son frère Louis III. Pendant ce règne, la Carinthie passa en d'autres mains; et, après la mort de Louis, en 882, la Bavière eut successivement pour rois Charles-le-Gros, Arnulf et Louis IV. Pendant le règne de Charles-le-Gros, la Bavière fit de nouveau partie de l'empire des Francs. Sous le règne de Louis elle souffrit beaucoup par les invasions des Hongrois. A la mort de ce roi s'éteignit, en 911, la race des Carlovingiens, et Arnulf II, fils de Luitpold, général bava-rois, qui depuis 907 était margrave et général en chef, prit, du consentement du peuple, le titre de duc et s'arrogea l'autorité suprême; il signait ses ordonnances : *Arnulf, par la grace de Dieu, duc de Bavière et des pays environnans*. Il eut quelques démêlés avec Conrad, roi d'Allemagne, qui cependant lui laissa la Bavière comme fief de l'Empire.

A l'exemple de l'Allemagne, la Bavière eut à différentes reprises deux ducs à la fois. Ce pays souffrit beaucoup pendant plusieurs siècles, tant par les croisades qui le dépeuplaient, que par l'arbitraire des Empereurs qui nommaient et déposaient des ducs suivant leur bon plaisir, jusqu'à ce qu'il tomba entre les mains d'Othon de Wittelsbach (*voy.*), comte palatin de Bavière. Quoique Othon fût obligé de céder la Stirie, les terres domaniales de la maison des Welfs, et des districts considérables qui échurent aux prélats, son règne fut glorieux. Othon, mort en 1183 et auquel on a donné le surnom de *major (der græssere)*,

est le fondateur de la maison actuellement régnante. Il eut pour successeur Louis I, prince actif, qui recula les limites de la Bavière et acquit le palatinat du Rhin. Sous Othon-l'Illuminate, palatin du Rhin, les évêques surent se rendre indépendans; il étendit cependant assez considérablement ses états. Ses deux fils, Louis et Henri, régnèrent d'abord en commun et puis se partagèrent leurs états. La Bavière supérieure échut à Louis et la Bavière inférieure à Henri, dont la ligne s'éteignit déjà deux années après. Ces deux princes avaient recueilli l'héritage de l'infortuné Conradin de Hohenstaufen. Le second fils de Louis fut couronné empereur, en 1314, sous le nom de Louis IV ou Louis le Bava-rois. Il fit en 1329, à Pavie, un traité avec les fils de son frère, d'après lequel il leur céda le palatinat inférieur et supérieur et conserva pour lui la Haute-Bavière; en même temps il fut stipulé que les droits de l'électorat seraient alternativement exercés par les princes des deux lignes, et l'on régla définitivement le droit de succession en cas d'extinction de mâles dans l'une des deux lignes (C'est en vertu du traité de Pavie que Maximilien-Joseph réunit, en 1799, tous les états de la dynastie de Wittelsbach). D'après le vœu des états, Louis IV réunit à la Haute-Bavière toute la Basse-Bavière dont la maison régnante venait de s'éteindre. Le palatin du Rhin et le duc d'Autriche voulurent s'opposer à cette réunion; mais Louis IV triompha de leur résistance et obtint, en 1318, leur consentement, au moyen d'apanages qu'il leur fit. Il gouverna avec beaucoup de gloire: la Bavière lui doit une foule d'institutions utiles; il introduisit un code de procédure civile, régla l'administration intérieure et accorda le droit municipal à Munich; mais aussi en agrandissant ses domaines au préjudice de la ligne palatine, il fit naître des dissensions de famille entre les deux lignes. Il laissa un riche héritage à ses six fils, car ses états comprenaient non-seulement la Bavière, mais aussi le Brandebourg, les provinces de la Hollande et de Zélande, le Tyrol, etc.

La discorde et les partages éparpil-

lèrent ces provinces; mais après l'extinction assez subite des lignes fondées par les six frères, celle de Munich parvint à réunir en partie cet héritage. En 1506 les états de la Haute et de la Basse-Bavière se réunirent en assemblée provinciale, et le duc Albert II, de la ligne de Munich, frappé des inconvéniens que ces partages continuelns avaient pour les princes autant que pour leurs sujets, institua, du consentement de son frère Wolfgang et avec l'approbation des états, une pragmatique sanction qui établit le droit d'aînesse et qui fixa les apanages des princes puînés. Cependant à la mort d'Albert, en 1508, cette loi ne fut point respectée : Ernest et Louis formèrent opposition à ce que l'aîné, Guillaume IV, possédât seul le trône; après différens démêlés il fut convenu que Guillaume et Louis prendraient ensemble les rênes du gouvernement, et cela dura ainsi de 1515 jusqu'en 1534, époque à laquelle mourût Louis. Les deux princes s'opposèrent de toutes leurs forces à la réformation. Jean Eck d'Ingolstadt, l'adversaire de Luther, vivait sous leur protection qu'ils avaient accordée aussi aux jésuites. Guillaume mourut en 1550; son fils Albert V, dit le *Magnanime*, quoique l'appui des jésuites, n'en fut pas moins un protecteur libéral des arts et des sciences. Il avait même autorisé ses envoyés, au concile de Trente, à faire la proposition que la Sainte-Cène fût célébrée sous les deux espèces. Il accorda de grands privilèges aux états du duché, et mourut en 1576. Guillaume V, dit le *Vieux*, l'aîné de ses trois fils, lui succéda; mais en 1596 il abandonna le gouvernement à son fils aîné, Maximilien I^{er}, pour se retirer dans un couvent. C'est de son consentement que son frère Ferdinand avait épousé Marie Peterbeck, fille du greffier du bureau des finances de Munich. Les enfans issus de ce mariage furent élevés par l'Empereur à la dignité de comtes de Wartenberg. Maximilien I^{er}, doué de rares qualités, devint l'ame de la ligue formée contre l'union des protestans. Pendant la guerre de trente ans, l'empereur Ferdinand II éleva Maximilien à la dignité d'électeur et de sénéchal (*truchsess*) de l'Empire qu'il rendit

héréditaire pour toute la branche de Guillaume. La paix de Westphalie confirma la dignité électoral à Maximilien I^{er}, ainsi que l'apossession du palatinat supérieur, mais à condition qu'il se déstât de la Haute-Autriche qui lui avait été engagée pour une somme de 13 millions de florins; en même temps il fut créé un huitième électorat en faveur de la ligne palatine, à laquelle fut assuré le droit de succession en cas d'extinction de la branche de Guillaume. Maximilien mourut en 1651, après un règne de 55 ans. Dans la guerre pour la succession d'Espagne Maximilien-Emmanuel, son petit-fils (1679-1736), se déclara pour la France. Il en résulta qu'après la malheureuse bataille de Hochstedt, en 1704, ses états furent traités par l'Empereur en pays conquis, que l'électeur fut mis au ban de l'Empire et qu'il ne reentra en possession de ses droits qu'après la paix de Bade, en 1714. Quoique Charles-Albert, son fils, eût adhéré à la pragmatique sanction de l'empereur Charles VI, il n'en fit pas moins valoir après sa mort les prétentions à la monarchie autrichienne que la maison de Bavière fondait sur d'anciens traités. *Voy.* l'article SUCCESSION D'AUTRICHE.

Charles-Albert soumit par la force des armes l'Autriche entière, et, en 1741, il prit le titre d'archiduc, se fit prêter serment de fidélité en qualité de roi de Bohême, et fut même, en 1742, élu empereur à Francfort, sous le nom de Charles VII. Mais le bonheur qui jusque là l'avait favorisé l'abandonna pour retourner à Marie-Thérèse qui, victorieuse alors, reçut les hommages des états de la Bavière et du palatinat supérieur. Malgré l'union de 1744 qui attachait à sa cause le landgrave de Hesse-Cassel et le roi Frédéric II, et malgré les succès de l'armée prussienne, l'Empereur se vit dans la nécessité d'abandonner la Bavière, cédant à la supériorité et aux talens de Charles de Lorraine, qui commandait en chef l'armée autrichienne. Charles ne survécut pas à l'issue de la guerre: il mourut, en 1745, âgé seulement de 48 ans. Maximilien-Joseph, son fils, jeune prince que son père avait déclaré majeur, lui succéda. Dès le commencement

de la guerre il avait pris le titre d'archiduc d'Autriche; mais il se réconcilia avec le cabinet de Vienne quelques mois après la mort de son père. A la paix de Füssen, du 22 avril 1745, il accéda à la pragmatique sanction, assurant en même temps au grand-duc François son suffrage pour l'élection impériale, et de cette manière il reentra en possession de tous ses états.

Maximilien-Joseph II s'appliqua alors aux soins du gouvernement et s'efforça par tous les moyens possibles de rétablir la prospérité dans l'électorat. Il fit reflourir l'agriculture épuisée, l'industrie, et l'exploitation des mines; il réforma les écoles et porta des améliorations dans l'administration judiciaire, dans la police et les finances. Pour faire revivre les lettres, il fonda l'Académie des sciences de Munich, en 1759; il fut aussi un protecteur généreux des beaux-arts. Étant sans postérité, il confirma toutes les conventions héréditaires, faites depuis le traité de Pavie, en 1829, avec la famille électorale du Palatinat, et concéda même avant sa mort le droit de possession commune à l'électeur palatin Charles-Théodore.

Maximilien-Joseph II, dernier rejeton de la ligne directe de la maison de Wittelsbach, mourut en 1777. Alors la succession au trône de Bavière appartenait incontestablement à l'électeur palatin; cependant l'Autriche forma des prétentions sur la Basse-Bavière et menaça de les appuyer les armes à la main; sans attendre même d'explications. Charles-Théodore, qui n'avait pas d'enfants, se laissa persuader à souscrire à la convention du 14 janvier 1778, par laquelle il renonçait à cet héritage. Mais le duc de Deux-Ponts, exalté par Frédéric II, y forma opposition, en sa qualité de plus proche agnat et d'héritier présomptif. Telle est l'origine de la guerre pour la succession de Bavière, qui cependant se termina par la paix de Teschen, le 13 mai 1779, sans qu'on en fût venu aux mains. La Russie avait beaucoup contribué; par sa déclaration contre l'Autriche, à amener cette paix, par laquelle les conventions de famille furent garanties et l'électeur assuré dans la pos-

session de la Bavière à laquelle le palatinat du Rhin fut réuni; l'Autriche obtint l'Innviertel avec Braunau. La huitième dignité électorale s'éteignit ainsi, comme l'avait prescrit la paix de Westphalie. L'Autriche cependant ne put renoncer tout-à-fait au désir de posséder la Bavière; l'empereur Joseph II mit en avant, en 1784, un projet d'échange qui avait déjà été présenté au commencement du siècle. Il proposait à l'électeur de recevoir, en échange de la Bavière, les Pays-Bas autrichiens, à l'exception de Luxembourg et de Namur, avec le titre de roi de Bourgogne; il offrait en outre, à titre d'indemnité, une somme de 3 millions de florins, pour lui et son frère le duc de Deux-Ponts. Cette négociation, appuyée par la Russie, échoua contre la fermeté du duc de Deux-Ponts. Fort de l'appui de la Prusse, il déclara que jamais il ne consentirait à l'échange de ses pays héréditaires, et Frédéric II fit connaître qu'il verrait dans un pareil échange la rupture de la paix de Teschen et surtout une violation de l'équilibre établi dans les états de l'Allemagne. Cette déclaration força le cabinet autrichien d'abandonner son projet; il protesta donc que jamais il n'avait pu songer à un échange arraché par force. Ce qui encore a signalé le règne de Charles-Théodore, c'est l'ordre des Illuminés, qui prit naissance en Bavière, et les poursuites qu'il y essuya. Ces luttes intérieures portèrent préjudice à la liberté de la presse, qui fut tellement restreinte que pendant quelque temps on redouta un obscurcissement total. Pendant la guerre de la révolution, le Palatinat souffrit beaucoup, et la Bavière devint même, en 1796, le théâtre de la guerre. Au milieu de cette crise, Charles-Théodore mourut sans postérité; la ligne de Sulzbach, de la maison palatine, s'éteignit en lui.

Maximilien-Joseph, depuis 1795 duc de Deux-Ponts, lui succéda en 1799. La guerre qui venait encore d'éclater fut terminée par la paix de Lunéville, conclue le 9 février 1801. Elle assura à la France toute la rive gauche du Rhin et fit perdre à la Bavière toutes ses possessions situées sur cette même rive; la Bavière céda aussi à l'électeur de Bade la partie du Palatinat située sur la rive droite du

Rhin; mais elle obtint en revanche différens pays qui présentaient dans leur superficie un excédant de 99 $\frac{1}{2}$ milles carrés, avec 216,000 habitans de plus. La guerre de 1805 fit ressortir l'importance politique de la Bavière, tant pour la France que pour l'Autriche. Lorsque l'Autriche se prépara à déclarer de nouveau la guerre à la France, de tous les princes dont les états sont situés entre l'Inn et le Rhin, l'électeur de Bavière lui parut l'auxiliaire le plus important, elle négocia avec lui pour obtenir qu'il réunit ses troupes aux armées autrichiennes et qu'il renonçât à la neutralité qu'il aurait désiré garder. Cependant la Bavière regardait l'alliance avec l'Autriche comme contraire à ses véritables intérêts. Lorsque la guerre éclata, l'électeur joignit ses troupes, au nombre de 30,000 hommes, à l'armée française, et, par compensation, la paix de Presbourg valut à la Bavière une augmentation de territoire de 500 milles carrés géographiques avec une population de 1 million d'ames; l'électeur reçut le titre de roi avec pleine souveraineté. Il céda le pays de Würzbourg, qui fut érigé en électorat, en remplacement du Salzbourg qui était échu à l'Autriche. Le gouvernement de la Bavière, à l'exemple de ceux du Wurtemberg et de Bade, profita de cette occasion pour soumettre à sa souveraineté toutes les possessions de la noblesse immédiate de l'Empire enclavées dans ses états. Son alliance politique avec la France fut resserrée par le mariage de la princesse Auguste, fille du roi, avec le prince Eugène, fils adoptif de Napoléon, qui venait d'être élevé à la vice-royauté d'Italie. Par suite de cette union, la Bavière céda à Napoléon le territoire de Berg et reçut en échange celui d'Anspach que la Prusse, mise en possession du Hanovre, venait de céder; et, le 12 juillet 1806, le roi Maximilien-Joseph signa l'acte de la Confédération du Rhin, et s'engageant à fournir un contingent fédéral de 30,000 hommes et à fortifier Augsbourg et Lindau. La Bavière fut ainsi amenée à prendre part à la guerre contre la Prusse, en 1806, et, en 1809, à celle contre l'Autriche qui suscita l'insurrection du Tyrol sous Hofer. Après

cette guerre, la Bavière obtint encore un agrandissement considérable, tant aux dépens de l'Autriche que par suite de différens traités d'échange avec le Wurtemberg et Würzbourg. Lors de la guerre de Russie, la Bavière fournit de nouveau son contingent; le printemps de 1812 ne ramena que quelques débris de cette armée. Ce coup de la fortune ne découragea pas Maximilien-Joseph : surmontant toutes difficultés, il remit une nouvelle armée sur pied, qui vers la fin d'avril se réunit à celle de Napoléon, au moment où elle reprenait les hostilités. Mais bientôt un changement décisif s'opéra dans le système politique que la Bavière avait suivi jusqu'alors : une armée d'observation composée de troupes françaises avait été formée près de Würzbourg, sous le commandement d'Augereau, tandis que l'armée bavaroise, postée en observation le long de l'Inn, faisait face à un corps d'armée autrichien; Augereau, en quittant sa position, ayant dégarni le point le plus vulnérable de la Bavière, le roi se détermina à se dégager de son ancienne alliance. Le général bavarois Wrede entra aussitôt en pourparlers avec le général autrichien Frimont, et le 8 octobre parut la déclaration officielle par laquelle Max-Joseph se retirait de la Confédération du Rhin et s'engageait à tourner ses armes contre la France. Le traité de Ried assura à la Bavière la souveraineté de toutes ses possessions et une indemnité avantageuse pour la cession de pays qu'elle pourrait être appelée à faire à l'Autriche. Après avoir soudainement abandonné la cause de leurs anciens compagnons d'armes, les Bavaois se mesurèrent avec eux à la bataille de Hansau. La paix de Paris termina la guerre en 1814 et dans la nouvelle lutte qui s'engagea en 1815, le roi actuel, alors prince royal, se mit à la tête de l'armée bavaroise. Pendant le congrès de Vienne, le gouvernement bavarois prit une part active à la rédaction de l'acte de fédération des pays allemands et déploya de grands talens diplomatiques en faisant respecter sa souveraineté et son indépendance. A la paix de Paris conclue le 30 mai 1814, la Bavière rendit à l'Autriche le Tyrol et le Vorarlberg et fut indemnisée par le grand-

duché de Würzbourg et celui d'Aschaffembourg. Par suite du traité du 14 avril 1816, elle céda à l'Autriche : 1^o Le Hausrucks-Viertel et l'Inn-Viertel, tels qu'ils avaient été cédés par l'Autriche en 1809; 2^o la principauté de Salzbourg, à l'exception de 4 bailliages situés sur la rive gauche de la Salzach et de la Saale, et 3^o le bailliage de Vils. Elle obtint en échange tous les pays qui composent le cercle du Rhin et quelques arrondissemens du ci-devant pays de Fulde. A la même occasion l'Autriche garantit à la Bavière la possession future de tout le palatinat du Rhin, formant le cercle badois du Mein et du Tauber, en cas d'extinction de la ligne mâle directe des grands-ducs de Bade. Quoique l'intégrité du grand-duché de Bade eût été assurée par le rèsès de Francfort de 1819, la Bavière fit, le 3 juillet 1827, une demande de dédommagement pour la partie du comté de Spônheim cédée à la France par le grand-duché qui cependant jusqu'ici est restée sans réponse. Max-Joseph conclut, le 5 juin 1817, un concordat avec le Saint-Siège, et, le 26 mai 1818, il accorda une charte constitutionnelle à la Bavière. Il mourut le 13 octobre 1825 et eut pour successeur son fils Louis I^{er}.

Ce prince signala son avènement par des réformes tant à la cour que dans sa maison militaire. Pour donner plus d'éclat à sa résidence, il transféra, le 7 novembre 1826, l'université de Landshut à Munich et y appela des savans distingués, même connus pour leurs opinions, sinon libérales, au moins libres et indépendantes. Il accorda des privilèges aux étudiants et accumula dans cette résidence, avec une libéralité peu commune, d'autres dissent avec une prodigalité qui a donné lieu à des plaintes, toutes sortes de monumens des sciences et des arts. Il fut néanmoins le restaurateur de plusieurs couvens, même d'ordre mendiant, et, en 1830, du couvent des bénédictins de Metten, fondé par Charlemagne et supprimé en 1803. La vieille Bavière paraît lui être sincèrement attachée; mais dans la province rhénane, isolée de la métropole et environnée de douanes, une grande fermentation s'est manifestée dans l'esprit de la population depuis 1830; le maréchal Wrede

ya été envoyé avec des pouvoirs très étendus pour mettre fin aux désordres qui avaient éclaté sur plusieurs points et que des journaux révolutionnaires cherchaient à entretenir. L'élection du prince Othon au trône de la Grèce, en 1831, a mis la Bavière en rapport très étroit avec ce nouveau royaume.

Ainsi qu'on a pu le voir, la Bavière avait depuis les temps les plus reculés des assemblées d'États, et aucun pays de l'Allemagne ne présente des documens aussi riches sur son ancienne constitution. Ces États se composaient des trois ordres suivans : 1^o celui des prélats; l'université qui tenait le premier rang, et un assez grand nombre de chapitres, comme aussi le grand prieur de Saint-Jean, en faisaient partie; 2^o l'ordre de la noblesse, dont les possessions consistaient en 900 domaines, et 3^o celui de la bourgeoisie des villes et bourgs du duché. Les droits et prérogatives des États étaient très importants; mais la discorde s'étant établie dans leur sein, ils perdirent leur influence, même plutôt que dans d'autres pays. Les derniers États se réunirent en 1669, et les représentans des trois ordres n'y parurent qu'en petit nombre. Un comité usurpa les droits qui appartenaient à l'assemblée entière, et la sécularisation des chapitres, en 1803, porta la dernière atteinte à cette constitution féodale; l'ancienne organisation des États fut entièrement abolie en 1806. Parmi les nouvelles acquisitions de la Bavière il y avait des principautés autrefois indépendantes qui, depuis long-temps, n'avaient plus d'États; d'autres enfin, telles que Bamberg, Würzbourg, Augsbourg, Freisingen, Ratisbonne, n'en avaient jamais eu. La constitution qui fut promulguée le 1^{er} mai 1808, pour le royaume de Bavière (Pöhlitz, *Europ. Verfassungen*, 2^e édit., Leipz. 1832, vol. I, pag. 96-100), organisa une nouvelle représentation nationale, qui cependant n'amena aucun résultat. Lors du congrès de Vienne, le gouvernement bavarois s'était rangé du côté de ceux qui votèrent contre l'essai qu'on avait fait d'introduire une forme de constitution normale pour tous les états de l'Allemagne. Quoiqu'il en soit, il fut le premier de tous les gouvernemens

de l'Allemagne qui remplit avec une extension convenable la promesse de l'art. 13 de l'acte fédéral, et, donnant ainsi l'exemple, il mérita la gratitude de tous les peuples allemands.

La promulgation de l'acte constitutionnel, du 26 mai 1818, avec ses dix articles additionnels et la nouvelle loi municipale qui l'avait précédé le 17 mai 1818, marquèrent une période nouvelle dans la vie constitutionnelle des Bavares. Les États se composent maintenant de deux chambres; dans la première (celle des sénateurs, *Reichsräthe*) siègent, d'après la loi du 9 mai 1828, les grands officiers de la couronne, les deux archevêques, les 16 chefs de l'ancienne noblesse de l'empire, un évêque nommé par le roi, le président du consistoire protestant, 15 membres héréditaires et 12 membres nommés à vie, tous à la nomination du roi; la seconde chambre, celle des districts, se compose de 5 classes ou curies; d'après l'évaluation approximative, il doit y avoir un député sur 7000 familles ou 35,000 âmes. La première classe se compose de 14 représentants des chevaliers ou propriétaires territoriaux qui ont leur propre juridiction et tous les droits de la noblesse; à la deuxième appartiennent les trois représentants des universités; la troisième se forme du clergé catholique, représenté par 9 membres, et du clergé protestant représenté par 5; la quatrième classe est celle des représentants des villes et bourgs; Munich en a 2, Augsburg 1, Nuremberg 1, et les autres en ont 24 conjointement; à la cinquième appartiennent 56 propriétaires ruraux sans juridiction.

Les élections, qui se fondent sur la loi municipale, sont très compliquées; les citoyens sont exclus de toute participation immédiate, et le droit de suffrage n'appartient qu'à la magistrature et aux conseillers des communes. De ce mode d'élection pourrait facilement résulter un esprit de corporation et de monopole pernicieux, et qui déjà du temps de l'ancienne constitution a amené les usurpations des comités. Les candidats doivent être citoyens domiciliés dans l'endroit où est le district de l'élection, et le cens de l'éligibilité, qui est porté à 8000 fl. de revenu, exclut des districts entiers de la

représentation. D'un autre côté les députés ne sont privés d'aucun des droits essentiels de la représentation: ils entrent en partage du pouvoir législatif, ils ont le droit de porter plainte, le droit de supplique, celui de voter les impôts, et la faculté de présenter des motions relatives à la modification des lois. Les chambres sont convoquées tous les trois ans. La première session fut ouverte le 4 février 1819. La publicité donnée aux débats et un esprit de réforme véritable, mais non pas révolutionnaire, qui animait la deuxième chambre, ont attiré l'attention de toute l'Allemagne, qui en a suivi avec un vif intérêt les importantes discussions. Dès l'origine, la première chambre, dans sa réponse au discours du roi, avait représenté le peuple comme s'élevant contre le trône: elle avait fait connaître ainsi de quelle manière elle envisageait sa vocation et sa position. La Bavière est redevable à la 4^e session de l'organisation des conseillers provinciaux et de l'abolition des tribunaux militaires en matière de procédure civile. Lors de la 5^e session, l'assemblée s'est trouvée en partie renouvelée. Les chambres, désunies entre elles et en opposition avec le gouvernement, ne sont arrivées à aucune conclusion définitive. Cependant les impôts ont été réduits, la noblesse a obtenu remise du timbre féodal, plus de latitude a été donnée aux conseils provinciaux, auxquels on a abandonné le produit de la moitié des contributions directes pour être employé aux besoins particuliers des districts; une loi a prononcé le rachat de la juridiction patrimoniale, en assignant toutefois une indemnité aux propriétaires. La loi présentée pour prévenir et réprimer les délits de la presse a donné lieu à de vifs débats, sans que les chambres aient pu s'accorder entre elles et avec le gouvernement. La désunion qui a été le résultat des débats sur l'économie publique s'est maintenue jusqu'à la clôture des chambres.

C. L.

Les principales sources de l'histoire de Bavière sont réunies dans la collection suivante: *Monumenta Boica*, publiée par l'Académie de Munich depuis 1764 et dont le 28^e volume in-4^o a paru en 1830; et dans Lang, *Regesta*

rerum Boicarum. On peut consulter en outre les ouvrages historiques de Pütter, de Westenrieder, Zschokke, *Geschichten des Baiern. Volkes und seiner Fürsten*, Aarau, 1820 et 1821, 4 vol. grand in-8°; ainsi que les suivants : Mannert *Die älteste Geschichte Bojariens und seiner Bewohner*, Sulzbach, 1807, in-8°, et *Geschichte Baierns*, Leipzig, 1826, 2 vol. in-8°; de Pallhausen, examen du premier ouvrage de M. Mannert et différents autres écrits sur le même pays; Böttiger, *Geschichte Baierns*, Erlangen, 1832, in-8°. De bons ouvrages à consulter sur la statistique de la Bavière sont : baron de Liechtenstern, *Hist. statist. Uebersicht sämtlicher Provinzen des K. Baiern*. Munich 1823, grand in-fol. et Rosmer, *Geschichte, Geographie und Statistik des Baierlandes*. Munich, 1825, 3 vol. in-8°, etc.

J. H. S.

BAXTER (WILLIAM), neveu de Richard Baxter, théologien non-conformiste très connu (né 1615, mort 1691), naquit en 1650 à Lanlugany dans le Shropshire. Son éducation fut tellement négligée qu'à l'âge de 18 ans il ne savait que le gallois, sa langue maternelle. L'héritage de son oncle lui fournit les moyens de recevoir une éducation distinguée : le latin, le grec, l'hébreu ainsi que les langues septentrionales lui devinrent familières. Il obtint bientôt une place de recteur au collège de Tottenham (Middlesex), et fut nommé ensuite à l'école des marchands à Londres. Il mourut en 1723. Dans une de ses lettres il décrit la manière dont les anciens se servaient pour écrire vite. Ses ouvrages sont : 1° *Glossarium Antiquitatum britannicarum*, Londres, 1719 et 1733, in-8°; 2° une édition d'Anacréon, Londres, 1695 et 1710, in-8°; 3° une autre d'Horace, accompagnée d'extraits des scolastes anciens et de ses propres notes qui marquent un défaut absolu de goût et qui ont exercé le persiflage de Wieland. De plus : *De analogia seu arte latina linguæ commentariolus* 1694, in-8°. Son *Glossarium romanarum Antiquitatum*, publié après sa mort, 1731, in-8°, ne contient que la lettre A; les éditeurs y ont ajouté un précis de la vie de l'auteur.

F-2.

BAYADÈRES, voy. BAÏADÈRES.

BAYARD (PIERRE DU TERRAIL, seigneur DE), surnommé le *chevalier sans peur et sans reproche* et le *bon chevalier*. Il naquit, vers la fin de 1476, au château de Bayard, situé au fond de la vallée de Graisivaudan, à quelques lieues de Grenoble. Sa famille était une des plus anciennes du Dauphiné. Il était le second des quatre fils d'Aymond, ou Aymé du Terrail, et d'Hélène Des Allemands. Son éducation fut dirigée par l'évêque de Grenoble, son oncle. Des lettres restées de lui, et dont la grace et la pureté de style sont d'une autre époque, prouvent qu'il reçut une éducation distinguée. Il n'avait pas encore accompli sa treizième année que déjà il montrait pour la carrière des armes un goût très vif, ce qui déterminait son oncle à le présenter au duc de Savoie, Charles I^{er}, qui l'honorait de son amitié. Celui-ci fut si charmé de l'air noble et mâle du jeune Bayard, et surtout de son adresse à manier un cheval, qu'il le fit entrer dans les pages de sa suite. Le roi de France, Charles VIII, se trouvait alors à Lyon pour un différend relatif au marquisat de Saluces. Le duc de Savoie vint le visiter dans cette ville, et le jeune Bayard, qui faisait partie du cortège, fut présenté au roi par le comte de Ligny, Louis de Luxembourg, qui l'avait remarqué.

Il quitta bientôt le duc Charles pour entrer au service du roi de France, et ce fut au milieu des tournois et des galantes passes d'armes qu'il eut l'occasion de déployer son courage naissant et son habileté dans le maniement des armes. A l'âge de 18 ans il accompagna Charles VIII à la conquête de Naples. Ce fut à la bataille de Fornoue que Bayard fit ses premières armes : il s'y distingua d'une manière éclatante, eut plusieurs chevaux tués sous lui et enleva des drapeaux à l'ennemi. Après la mort prématurée de Charles VIII, Louis XII, son successeur, ayant entrepris de réduire le Milanais, sur lequel il avait à faire valoir les droits de Valentine de Milan, sa femme, contre Ludovic Sforce, Bayard trouva dans cette nouvelle expédition l'occasion de signaler son bouillant courage. Pendant que l'armée du roi de France se trouvait

⁹ dans la Pouille, Bayard défit un parti espagnol et fit lui-même prisonnier don Alonzo de Soto-Mayor, qu'il traita avec les plus grands égards. Cependant don Alonzo, au mépris de ses sermens s'étant échappé, fut rattrapé et conduit devant Bayard qui lui fit des reproches sur sa déloyauté; mais la rançon de l'Espagnol ayant été payée, il fut ramené à Andres où il calomnia la générosité de son vainqueur. Bayard l'ayant appris l'appela en champ-clos. Soto-Mayor perdit la vie dans ce combat, dans lequel son adversaire déploya une force et un courage extraordinaires. Plus tard, il sauva l'armée française en défendant seul, contre un corps ennemi, un pont sur le Garigliano. Ce haut fait d'armes lui mérita pour devise un porc-épic avec cette inscription : *Vires agminis unus habet*. En 1506 les Génois, à l'instigation du pape Jules II, s'étant révoltés contre la France, Bayard passa en Italie à la suite de Louis XII; mais bientôt les révoltés effrayés se soumirent à la clémence du roi.

En 1509 la ligue de Cambrai, dans laquelle toutes les puissances s'étaient réunies pour renverser la république de Venise, contraignit le roi de France à commencer la guerre. Bayard fit des prodiges de valeur au siège de Padoue, où il commandait une *compagnie*, et entra par son audace et son énergie la prise de cette place. Jules II, qui revendiquait le duché de Ferrare pour le saint-siège et voulait l'y réunir, leva une armée dans le Bolonais, la conduisit entre Concordia et la Mirandola, et s'y rendit lui-même. Bayard, instruit de tout ce qui se passait, résolut d'enlever le pape et toute sa cour : le hasard seul fit échouer son entreprise. Cependant les Vénitiens s'étaient enfermés dans Brescia, après avoir été battus à Vérone; Gaston de Foix reçut l'ordre de réduire cette place. Bayard fut chargé de la première attaque; la résistance des assiégés fut opiniâtre. Emporté par son courage, Bayard allait franchir le rempart lorsqu'il reçut dans le haut de la cuisse un coup de pique si violent que le fer resta dans la blessure. Il fut transporté mourant dans la maison d'un gentilhomme de la ville qui avait pris la fuite, abandonnant aux violences des assiégés

sa femme et ses deux filles. Bayard prit ses hôtes sous sa protection et reçut tous les soins qu'exigeait sa santé. Étant rétabli de sa blessure et se disposant à se rendre sous les murs de Ravenne où s'étaient enfermés les ennemis, ce fut avec peine que ses hôtes apprirent cette résolution et, avant le départ du guerrier, ils voulurent le charger de présens qu'il refusa avec une grande noblesse. Cependant pressé d'accepter et ne voulant pas déplaire par son refus à la noble famille, il fit distribuer les sommes considérables qui lui avaient été offertes aux institutions religieuses qui avaient le plus souffert des suites de l'occupation de la ville par l'armée française. Arrivé au camp de Ravenne, le duc de Nemours le chargea d'une expédition contre un corps de troupes espagnoles qui inquiétait les assiégés et remporta plusieurs avantages. La ville de Ravenne fut prise, mais le duc de Nemours y perdit la vie.

Sur ces entrefaites, l'armée française, menacée par les Vénitiens et les Suisses, épuisée par des luttes continuelles, réduite dans ses forces, fut obligée de se replier sur Pavie; mais elle s'y vit forcée par les Suisses, quelques efforts que pussent faire pour défendre la ville le capitaine Louis d'Ars et Bayard. Celui-ci, à la tête de 36 hommes, arrêta les ennemis pendant deux heures et eut deux chevaux tués sous lui. Les troupes françaises ayant été obligées d'évacuer la ville, Bayard se défendit bravement pendant la retraite et reçut un coup de fauconneau qui lui fracassa l'épaule. Les Français abandonnèrent la Lombardie, où ils ne gardèrent que les places de Milan, Crémone, Novarre, les villes de Crème et de Brescia, et repassèrent les Alpes. Bayard se rendit à Grenoble, auprès de son oncle, où il demeura quelque temps.

Bientôt le roi de France envoya en Guyenne une armée sous le commandement du duc de Longueville, pour reprendre la Navarre sur le roi d'Aragon, qui l'avait usurpée au mépris des droits de Jean d'Albret. Parmi les capitaines distingués on comptait le vicomte de Lautrec, La Palisse et le chevalier Bayard. Quoique les résultats de cette guerre fussent loin d'être avantageux pour Louis XII,

Bayard ne s'en rendit pas moins illustre par son intrépidité; on dut à son dévouement la conservation d'une grande partie de l'armée. En 1513, Henri VIII, roi d'Angleterre, d'intelligence avec le pape Jules II et l'empereur Maximilien, fit une descente près de Calais avec des forces considérables, et mit le siège devant Téroouanne. Bayard, sous les ordres du seigneur de Piennes, gouverneur de Picardie, fut chargé de repousser cette agression. Bayard rencontra sur la route de Téroouanne le roi Henri, escorté de 12,000 hommes de pied, et, quoiqu'il n'eût que 1200 hommes d'armes, il voulait risquer une attaque; Piennes s'y opposa formellement. Bayard dut obéir; toutefois il ne put maîtriser entièrement son ardeur, car il attaqua l'arrière-garde et lui enleva l'une des douze pièces de canon qu'Henri appelait ses douze apôtres. Les deux armées s'étant rencontrées, Bayard fut fait prisonnier et conduit au camp des Anglais. Henri le renvoya sans rançon; mais avant son départ il lui fit faire des offres secrètes pour entrer à son service; Bayard se contenta de répondre: « Je n'ai qu'un maître au ciel qui est Dieu, et un maître sur terre qui est le roi de France; je n'en servirai jamais d'autres. » La ville de Téroouanne fut contrainte de capituler, faute de vivres; Tournay tomba encore au pouvoir de l'ennemi.

François I^{er} étant monté sur le trône, à la mort de Louis XII, Bayard fut nommé lieutenant général de la province du Dauphiné. Le monarque ayant formé le projet de reconquérir sur les Sforce le duché de Milan, auquel il avait droit, comme arrière petit-fils de Valentine de Milan, fit passer secrètement des troupes dans le Lyonnais et ordonna à Bayard de se porter en avant sur les terres du marquisat de Saluces que Prosper Colonne occupait pour le pape et traitait en pays conquis. Bayard entra dans le Piémont, attaqua le général du pape qui était enfermé dans la ville de Carmagnole, et le fit lui-même prisonnier. Le roi reçut à Saint-Pol la nouvelle de la prise de Prosper Colonne, traversa ensuite le Piémont et, chassant devant lui les Suisses, se dirigea vers

Milan. François I^{er} voulut être armé chevalier par Bayard, qui refusa modestement cet insigne honneur. Enfin cédant aux sollicitations du monarque, il tira son épée et dit: « Je n'ai plus qu'à obéir; sire, autant vaille que si c'était Roland ou Olivier, Godefroy ou Baudoin son frère! » Puis il procéda à la cérémonie. La défaite complète des Suisses rendit au roi le Milanez, et bientôt après la paix fut conclue.

A cette époque, la mort de l'empereur Maximilien vint jeter la discorde entre Charles-Quint et le roi de France, au sujet de la couronne impériale. Le premier l'avait remportée, et de cette rivalité devait sortir la guerre. Les Impériaux mirent le siège devant Mouzon et s'en emparèrent. Cette première tentative inquiéta le roi pour la sûreté de la Champagne. On songea d'abord à défendre Mézières, ville voisine de Mouzon, et Bayard fut appelé. Cependant en raison de la proximité de l'ennemi et vu la difficulté de la défense, on fut d'avis de brûler cette ville; mais Bayard s'y opposa et dit au roi: « Sire, il n'y a pas de place faible là où il y a des gens de bien pour la défendre. » Le siège fut mis devant Mézières; mais bientôt l'ennemi fut contraint de le lever: jamais la défense d'une ville ne fut plus glorieuse. « La défense de Mézières, a dit un historien moderne*, suffirait pour la gloire de tout autre que de Bayard; mais elle n'est qu'un triomphe de plus pour ce grand homme, modèle le plus accompli des chevaliers. » Cette action héroïque valut au *chevalier sans peur* une distinction sans exemple. Il reçut du roi une compagnie de 100 hommes d'armes, honneur jusqu'alors réservé aux seuls princes du sang. Il revint à Paris, et le parlement lui envoya une députation solennelle pour le remercier au nom de la nation. Bayard reçut une fois encore la mission de faire rentrer dans le devoir les Génois qui s'étaient de nouveau soulevés contre la France. Au commencement de 1524, l'armée du roi devant Milan s'affaiblissait chaque jour, pendant que celle de l'Empereur se ren-

(* La France sous ses Rois, par A.-L. Dampmartin.

forçait : Bayard fut chargé de s'avancer jusqu'à Rébec, petit village à quelques lieues de Milan. Le péril était imminent, cependant Bayard ne balança pas à obéir. Arrivé à son poste, il demanda un renfort qui ne lui arriva pas. Un combat meurtrier s'engagea avec les troupes espagnoles, et Bayard fut contraint de regagner, après une vigoureuse résistance, le quartier-général.

Peu après cet échec, après une retraite entre Romagnan et Gattinara, Bayard, commandant l'arrière-garde, traversant la rivière de la Sesia, le visage tourné vers l'ennemi, reçut dans le flanc droit un coup d'arquebuse qui lui brisa l'épine du dos. Aussitôt qu'il se sentit frappé il s'écria : « Jésus, mon Dieu, je suis mort ! » Il donna ordre qu'on le plaçât au pied d'un arbre, de manière à voir l'ennemi en face. Il baisa la garde de son épée en guise de croix et récita quelques versets du *Miserere*. Le seigneur d'Aligre reçut ses dernières volontés, après quoi le mourant engagea ceux qui l'entouraient à se retirer, pour ne pas tomber dans les mains des ennemis. Il survécut 2 heures à sa blessure et mourut le 30 avril 1524, à dix heures du matin, à l'âge de 48 ans. Quelques instans avant sa mort, Charles, duc de Bourbon, connétable, qui avait passé au service de l'Empereur, lui exprimant ses regrets, Bayard lui répondit : « Monseigneur, je vous remercie, il n'y a point de pitié en moi, qui meurs en homme de bien et servant mon roi ; il faut avoir pitié de vous, qui portez les armes contre votre prince, votre patrie et votre serment. » La retraite des Français ayant laissé Bayard entre les mains des Impériaux, le marquis de Pescaire lui rendit les derniers honneurs. Selon ses vœux, son corps fut rendu à sa patrie et transporté à Grenoble. La nouvelle de sa mort attrista le roi et la France, et les regrets que lui donnèrent même les ennemis de sa patrie prouvent assez jusqu'à quel degré d'estime son caractère, sa bravoure, sa générosité, son désintéressement, toutes ses vertus en un mot, l'avaient élevé dans l'esprit de tous. Il laissa en mourant une fille naturelle, d'une liaison amoureuse avec une demoiselle fort belle de la maison de Trecque,

à Cantu, entre Milan et Cône. Il avait fait soigneusement nourrir et élever cette fille, qui s'appelait Jeanne et qu'il aimait beaucoup. Un an après la mort de son père, elle fut mariée à François de Chastelar, par les soins de son oncle, évêque de Glandève.

Jamais la valeur, la fidélité, la continence, les talens militaires, toutes les qualités enfin qui font les grands capitaines, ne se trouvent réunis avec autant d'avantage dans un seul homme. Gloire militaire, honneur, patriotisme, galanterie, le nom de Bayard résume tout cela avec éclat. Un gentilhomme demandait à Bayard quels biens un gentilhomme devait laisser à ses enfans, il répondit : « Ce qui ne craint ni la pluie, ni la tempête, ni la force des hommes, ni l'injustice humaine ; la sagesse et la vertu. » Quoique pauvre il était généreux et libéral ; il aimait à faire le bien sans ostentation et à répandre ses bienfaits avec discrétion. Il était d'une modestie parfaite et jamais on ne l'entendait parler de lui ou de ses victoires. Il resta toujours étranger à la flatterie et à l'artifice ; ce qu'il estimait surtout c'était la justice, qu'il regardait comme la principale vertu d'un roi, c'est ce qui lui faisait dire : « *Tous empires, royaumes et provinces sans justice sont forets pleines de brigands.* » Voici le portrait qu'on nous a laissé de Bayard. « Il était de stature haute, droicte et gresle, d'un visage doux et gracieux, l'œil noir, le nez traits, tirant sur l'achillin ; il portait la barbe rase, son poil était chastein. Il avait la charnure fort blanche et fort délicate. »

La vie du chevalier Bayard a été écrite par un de ses secrétaires. Elle parut peu de temps après sa mort, sans nom d'auteur et sous le titre de : *Le loyal Serviteur*. Un siècle après, Théodore Godefroi publia une 2^e édition de cet ouvrage avec des notes. Enfin une 3^e édition en a paru en 1651, avec un supplément de M. Expilly, président au parlement de Grenoble, et de nouvelles notes de Louis Videl, pseudonyme du président Boissière. M. Guyard de Berville publia une histoire de Bayard dans l'année 1768. En 1822, M. Cohen a

donné une histoire de Bayard, qui, pour n'être qu'une compilation du précédent ouvrage, n'est cependant pas sans mérite. Le président Hénault, Brantôme, Berauld de Bercastel, ont fourni des détails précieux sur le chevalier Bayard. Étienne Pasquier, dans ses *Recherches sur la France*, a consacré plusieurs chapitres au chevalier Bayard, ainsi que d'Auvigny, dans les *Vies des Hommes illustres de France*. Enfin le caractère et les principaux événemens de la vie du chevalier sont très bien tracés dans la tragédie de *Gaston et Bayard*, par du Belloy. A. de C.

BAYEN (PIERRE), dont le nom n'a pas jeté autant d'éclat que ceux de Lavoisier, de Fourcroy, etc., mais à qui nous devons de belles découvertes et dont les travaux eurent constamment un but d'utilité publique, naquit à Châlons-sur-Marne en 1725. Il manifesta de bonne heure son goût pour les sciences et les arts. Dans le temps des vacances il visitait les fabriques et les ateliers, en examinait attentivement les procédés, et, jeune encore, il s'aperçut qu'on pouvait les perfectionner. Il vint à Paris en 1749. Élève successivement de Charras, de Rouelle et de Chamousset, ce fut dans le laboratoire de ce dernier que ses talens en chimie prirent un grand développement; ils ne tardèrent pas à être remarqués. Le gouvernement chargea Bayen et Venel d'analyser les eaux minérales de la France. Ce travail fut interrompu par la nomination de Bayen à la place de pharmacien en chef de l'armée expéditionnaire de Minorque. Bayen y rendit d'importans services. L'eau pure manquait, les soldats ne buvaient qu'une eau saumâtre qui leur occasionnait de graves maladies. Par ses connaissances en histoire naturelle, l'habile pharmacien découvrit une source abondante qui suffit à toute l'armée. L'artillerie n'avait plus de salpêtre pour préparer des mèches: Bayen demanda de la poudre à canon, il en isole les principes, et dans le même jour fournit une assez grande quantité de *nitrate* de potasse pour que l'artillerie pût continuer ses travaux. De retour à Paris après la guerre de Sept-Ans qu'il fit en Allemagne en qualité de pharmacien en chef, Bayen reprit son travail sur les

eaux minérales. En analysant les eaux de Bagnères-Luchon, il découvrit la propriété fulminante du mercure dans quelques-unes de ses combinaisons, étudia les divers oxides de ce métal et constata d'une manière positive l'acréation en pesanteur qu'acquière les métaux par leur oxidation, découverte importante qui conduisit à celle de l'oxigène et prépara les voies à la chimie moderne. Juste envers toute sorte de mérite, Bayen cita Rey, médecin du Périgord, qui avait consigné ce phénomène dans un mémoire imprimé en 1620, mais alors totalement oublié. La minéralogie lui doit ses progrès. Il donna les moyens d'analyser plusieurs pierres telles que les ophites, les serpentines, etc.; il analysa comparativement les divers marbres et désigna ceux qui convenaient le mieux aux architectes et aux statuaires. Il signala la présence de la magnésie dans les schistes et démontra la possibilité de faire servir leur décomposition à la fabrication du sel d'Epsom que l'on est obligé de retirer de l'Angleterre. Bayen reconnut qu'un alcali est nécessaire pour déterminer la cristallisation de l'alun; que le fer spathique est du carbonate de fer.

Henckel et Margraff, dans un mémoire sur l'étain, reconnuent que ce métal contenait toujours une certaine quantité d'arsenic; l'étain, si utile dans nos usages domestiques, fut sur le point d'en être banni. Chargé par le gouvernement de répéter les expériences des chimistes étrangers, Bayen, dans ses recherches sur l'étain, prouva que ce métal ne contenait pas un atome d'arsenic. Les craintes du public furent calmées.

A la formation de l'Institut, Bayen fut nommé un de ses membres. Il mourut à Paris en 1798, âgé de 73 ans.

Les œuvres de Bayen, sous le titre d'*Opuscules*, forment deux volumes in-8°.

L. S.-Y.

BAYLE (PIERRE), l'un des hommes qui ont le plus illustré les lettres et leur pays et que leur siècle a le plus persécutés, précisément pour les travaux que la postérité admire le plus en eux, naquit au Carlat, dans le comté de Foix, le 18 novembre 1647. Son père, ministre protestant, lui donna les premières leçons,

et s'il fut d'abord surpris de la vivacité de son intelligence et de l'étendue de sa mémoire, il le fut bientôt de ses progrès, et l'envoya au collège de Puy-Laurent pour lui donner des maîtres plus savaus. Là, comme dans la maison paternelle, l'insatiable avidité de Bayle pour l'instruction faillit compromettre sa vie, et cette même ardeur l'accompagna à la campagne d'un parent où il fut obligé de se rendre pour prendre quelque repos. Il y trouva des livres et lut tout ce qui lui tomba sous la main : théologie, morale, histoire, philosophie, controverse. Cependant il distingua dans le nombre des ouvrages qu'il dévorait ; le Plutarque d'Amyot et Montaigne étaient ses livres favoris. Cette lecture décida de sa carrière littéraire ; elle forma le futur professeur de philosophie et d'histoire. Bayle ne commença ses études de logique qu'à 21 ans ; mais il s'y appliqua comme un homme qui voulait réparer le temps perdu. Il avait d'ailleurs les maîtres les plus habiles du temps, les jésuites de Toulouse. Cependant les argumentations auxquelles il se livrait, soit dans ses cours, soit dans ses relations intimes avec les prêtres d'une ville jadis si dévote, ébranlèrent ses croyances ; il abjura et se mit aussitôt avec un zèle extrême à vouloir convertir son frère, déjà ministre au Carlat. Ce fut un vrai zèle de néophyte, qui ne tarda pas à se refroidir et qui même fit place aux regrets. En effet, Bayle rentra brusquement dans le protestantisme, et se réfugia à Genève pour échapper à la peine du bannissement perpétuel que les lois portaient contre les relaps. A Toulouse le jeune étudiant n'avait connu que cette vieille philosophie du moyen-âge que l'on prenait alors pour la doctrine d'Aristote. A Genève il connut la doctrine du nouveau réformateur des études philosophiques, celle de Descartes, qu'il préféra dès lors et dont il ne dépassa jamais les principes. Dès cette époque, comme pendant toute sa vie, son ambition se réduisit au bonheur de pouvoir étudier les sciences sans souci. Mais il fallait gagner sa vie, et il fut successivement précepteur dans la maison du syndic de Genève, dans celle du comte de Dohna, à Copet, dans celle d'un négociant de Rouen, dans celle

d'un M. de Beringhen à Paris. Ils s'était hâsardé de rentrer en France, espérant que sa double abjuration resterait inconnue dans la partie du royaume qu'il irait habiter.

L'an 1675, à une époque où il prétendait ne plus savoir les élémens de la logique, il disputa et obtint au concours, par des thèses sur le *temps*, la chaire de philosophie à l'académie protestante de Sedan. La philosophie, qui est redevenue enfin ce qu'elle a été dans son origine, une science indépendante, une douce et haute spéculation, était alors une affaire fort grave, pleine de soucis, hérissée de questions épineuses, surchargée de discussions polémiques. S'il nous la faut maintenant pour avoir la solution des grandes énigmes de l'existence et de la destinée humaine, il la fallait au XVII^e siècle pour échapper soit aux honteuses superstitions du peuple, soit aux rêveries mystiques de la théologie. Bayle la comprenait suivant les besoins de son temps. La rédaction de son cours l'occupait pendant 2 ans à tel point qu'il négligea même ce qui était pour lui la source des seuls plaisirs qu'il connût, sa correspondance avec ses amis. Son travail de professeur débutant n'était pas encore terminé que déjà il se sentit entraîné, par une publication mystique et un procès ridicule, à prendre la parole au nom de la philosophie. Le duc de Luxembourg était accusé, non-seulement dans l'opinion populaire, mais devant un tribunal composé de conseillers d'état et de maîtres des requêtes, d'avoir fait un pacte avec le diable, d'entretenir avec lui des relations fréquentes et d'en tenir des pouvoirs immenses. Ce procès était honteux pour le siècle et cela parut grave à Bayle ; il composa et mit dans la bouche du duc un discours également propre à montrer l'extravagance de sa renommée et celle de la cour qui prétendait le juger. Ce fut un premier combat. Bayle bientôt en livra un second et un troisième. Un mystique, le ministre Poirret, grand enthousiaste de M^{lle} Bourignon et de M^{me} Guyon asservissait à son système et faussait dévotement les plus saintes notions de la philosophie sur Dieu, l'ame, le monde et la mal ; Bayle se fit un devoir de le redresser dans

son traité qui a pour titre : *Cogitationes rationales de Deo, animâ et malo*. Une comète apparut en 1680, et l'alarme fut générale. Bayle crut encore devoir éclairer son siècle à cet égard ; mais ses *Pensées sur la comète* n'étaient pas encore tracées sur le papier que déjà Louis XIV, inspiré par les préventions religieuses du temps, avait supprimé l'académie protestante de Sedan, en dépit des garanties données au duc de Bouillon, quand il céda sa principauté à la France. Bayle, philosophe véritable, sachant vivre de peu, portant en lui-même une fortune, fut sans inquiétude sur son sort ; mais il accepta avec joie la position que la ville de Rotterdam, toujours fière de la gloire littéraire qu'elle devait à Érasme, s'empressa d'offrir, dans son *École illustre*, aux professeurs exilés de la France. Dans ce pays de liberté, Bayle se flattait de pouvoir dire et imprimer tout ce qu'il inspirait son génie ou son amour de l'humanité. Il y acheva d'abord son livre sur la comète, dont il eut la douleur de voir le manuscrit repoussé par la police de Paris, mais qui n'en fut pas moins lu en France. Un théologien, homme de talent, écrivain élégant, mais aveuglé par l'esprit de parti, le P. Maimbourg, venait alors de publier une histoire du Calvinisme où les faits étaient représentés sous le point de vue le plus défavorable aux réformateurs et à la réforme. Dans le court espace de 15 jours, Bayle, qui était professeur d'histoire aussi bien que de philosophie, écrivit une critique générale de ce livre (1682). Son ouvrage, estimé même de son adversaire, fut brûlé en Grève, mais il fut lu de tout le monde et parvint en peu de temps à sa troisième édition. Ce succès établit la réputation de l'auteur ; mais il blessa l'amour-propre et la jalousie du plus irritable des hommes, de son ami Jurieu, qui avait voulu réfuter aussi l'ouvrage du P. Maimbourg, mais dont la réfutation ne fut pas lue et qui désormais fut l'ennemi implacable de son collègue. Bayle, tout aux études, conçut bientôt (1684) le plan d'une publication périodique intitulée : *Nouvelles de la république des lettres*, qui obtint un succès universel et lui assura une sorte de dictature dans cet empire idéal. Mais

entrepris à cette époque encore peu éclairée, un travail de ce genre entraînera nécessairement l'auteur dans une foule de démêlés fastidieux, et il ne sortit pas de tous ces débats aussi agréablement que de celui qu'il eut avec la reine Christine. Cette princesse, qui conserva dans la condition privée ces habitudes d'absolutisme qu'on prend sur le trône, lui fit une *affaire* parce qu'il lui avait supposé *quelques restes de protestantisme* ; mais elle voulut bien sacrifier sa colère aux spirituelles flatteries de Bayle. Jurieu ne se laissait pas désarmer ainsi. Un ouvrage de Bayle, digne des éloges de tous les siècles, son commentaire sur ces paroles de l'Évangile ; *contrains-les d'entrer*, ouvrage provoqué par les persécutions que Louis XIV dirigeait alors contre les protestans, fournit au rancuneux ministre l'occasion de laisser éclater sa colère. Bayle y recommandait la tolérance : son ennemi l'accusa d'y prêcher l'indifférence. Bayle répliqua. Alors Jurieu, pour mieux le perdre, lui attribua une brochure ironique qui venait de paraître (1690) sous le titre d'*Avis aux réfugiés sur leur prochain retour en France*. Abusant de cet écrit de la manière la plus odieuse, Jurieu peignit son adversaire comme l'ame d'une cabale dévouée aux intérêts de Louis XIV et hostile à ceux des puissances protestantes, surtout à la Hollande et à l'Angleterre. Bayle se flatta trop aisément de montrer la fausseté de tout cet échafaudage d'accusations dans son livre intitulé *la Cabale chimérique*. En effet, des accusations d'irréligion déduites de son livre sur la comète s'étaient mêlées aux griefs politiques qu'on élevait contre Bayle, et quelques changemens ayant eu lieu dans la composition du magistrat de Rotterdam, cette ville supprima à la fois la chaire et la pension de Bayle et lui ôta jusqu'au droit d'enseigner en particulier (1698). La mesure était rigoureuse, car Bayle, qui achetait autant de livres qu'il en pouvait payer, était sans fortune ; il s'émut peu de cette situation. D'autres académies l'eussent accueilli ; mais heureux d'une indépendance qui lui permettait de réaliser le plan depuis long-temps conçu d'un dictionnaire historique, il se livra dé-

sormais à peu près exclusivement à ce travail. Il put le donner dès l'an 1696, en 2 vol. in-fol. Le succès qu'obtint cette première édition surprit l'auteur lui-même, qui traitait son ouvrage de *compilation informae, composée d'articles cousus les uns à la queue des autres*, et lui imposa l'obligation de perfectionner son recueil. Il lui eût donné sans doute, dans plusieurs éditions nouvelles, un plus haut degré de mérite sans les tracasseries infinies et les persécutions révoltantes qu'il lui attira de la part de Jurieu, du consistoire de l'église wallonne et de plusieurs théologiens, à l'occasion des articles *David, Pyrrhonisme, Manichéens* et autres. Ces querelles, dans lesquelles on alla jusqu'à lui donner des injonctions délibérées en consistoire sur les changemens à introduire dans son livre, injonctions auxquelles il répondit par une docilité extrême et par des mémoires sans nombre, épuisèrent sa vie. Il mourut le 28 septembre 1706. Les Jurieu, les Leclerc, les Jacquelot, et une foule d'hommes obscurs avaient dérobé les derniers momens de Bayle aux écrivains célèbres qui l'honoraient de son amitié. Bayle avait été en correspondance avec Malebranche, Bignon, Lamy, Benserade, Fontenelle, Buckingham, Shaftesbury, Burnet, Abbadie, Saint-Évremond, Leibnitz, Thomasius, Buddeus, Grævius, Lenfant, Huet et Basnage.

Sobre et chaste, modéré dans tous ses desirs, doué d'une prodigieuse capacité de travail, Bayle s'était partagé entre l'histoire et la philosophie, qui, de son temps, embrassait beaucoup de questions qui sont du domaine de la théologie. Professeur d'histoire et de philosophie, il ne fut ni un historien, ni un philosophe éminent; il fut en philosophie un *syncretiste* penchant pour le scepticisme, en histoire un compilateur d'une critique sévère. Son principal ouvrage, le Dictionnaire historique, qu'il jugea lui-même avec trop de rigueur, renferme une foule d'articles sans intérêt, qui ne sont que le prétexte des notes si prolixes qu'y rattache l'auteur; mais beaucoup d'autres sont pleins de sens, de raison, de critique, d'érudition. Sans doute on n'y trouve ni un système de phi-

losophie, ni un système de religion; mais on y rencontre à chaque pas les indications d'une haute raison, les lumières d'un homme de bien, universellement instruit; et cet ouvrage, proscrit par la France et la Hollande, s'est vengé de la Hollande et de la France en les éclairant l'une et l'autre; il a exercé une influence immense sur les lettres et la philosophie de l'Europe. Un grand nombre d'éditions, dont celles de 1697 et 1720 sont les plus recherchées, plusieurs traductions, des additions et des remarques, ont ajouté à la célébrité de cette grande compilation. Une édition française, due aux soins de M. Beuchot, a été publiée dans les années 1820 et suivantes, en 16 vol. in-8°; cette édition est enrichie de notes extraites des auteurs qui ont critiqué Bayle. Ses *Oeuvres diverses*, La Haye, 1727-1731, 4 vol. in-fol., ont perdu de leur prix; son cours de philosophie, imprimé en latin et en français, n'est qu'un exposé général des principales opinions des philosophes, accompagné de remarques critiques. La vie de Bayle a été écrite par De La Monnoye et par Des Maizeaux. Il est un de ces hommes qui sont venus trop tôt de quelques siècles; qui ont eu, à la vérité, le courage de se dévouer aux plus purs intérêts de l'humanité, mais qui ont trop présumé de leurs forces et payé trop cher cette généreuse présomption. M. r.

BAYLE (GASPARD-LAURENT), médecin, né en 1774 au Vernet, village des montagnes de la Provence.

C'est à ses *Recherches* sur la phthisie pulmonaire que Bayle a dû sa réputation. Il est cependant bien éloigné d'avoir épuisé la matière; car s'il a su bien établir les symptômes de cette cruelle maladie à toutes ses périodes, s'il a su bien décrire les désordres qu'elle occasionne, il n'a point été aussi heureux dans la recherche de ses causes; il n'a rien dit de nouveau sur son traitement, et sur ce point tout reste encore à faire, même après de nouvelles études.

Bayle était né poète et avec un esprit mystique qu'avait dû exalter l'éducation religieuse qu'il avait reçue dans son enfance. Il fut sur le point d'entrer dans l'état ecclésiastique; la crainte de n'en pas bien remplir les devoirs put

veule l'en empêcher. Il pensa aussi à se faire avocat ; mais une circonstance politique peu importante, quoique honorable pour lui, l'ayant forcé de se retirer à Montpellier, il y commença l'étude de la médecine. Il parait qu'il ne termina pas ses études médicales dans cette ville, puisqu'après avoir été pendant deux ans attaché aux armées, il vint à Paris pour suivre les cours de l'école; et, après avoir obtenu un prix et la place d'aide d'anatomie, il fut reçu docteur en médecine en 1801. Il fut nommé, en 1807, médecin adjoint dans l'hôpital de la Charité, où il avait été interne pendant plusieurs années ; c'est là qu'il fit toutes ses recherches d'anatomie pathologique et qu'il recueillit les matériaux de son ouvrage et des mémoires qu'il a publiés dans le *Journal de médecine* de Corvisart et Leroux, mémoires qui la plupart ont pour objet les affections tuberculeuses et squirrhéuses.

Nommé, en 1808, médecin par quartier de la maison de Napoléon, il le suivit en Espagne. De retour en France en même temps que l'empereur, il se livra entièrement à la pratique de la médecine et vit sa fortune s'accroître rapidement. Cependant il ne refusait jamais ses soins aux indigens et une partie de son revenu était consacré à des actes de bienfaisance. Les événemens politiques de 1815 paraissent avoir précipité la fin de Bayle ; il mourut à 42 ans, en 1816, au lieu de sa naissance, où il était venu dans l'espérance d'y rétablir sa santé tout-à-fait détraite.

À ce moment de sa mort, Bayle s'occupait déjà depuis long-temps de rassembler les matériaux d'un grand ouvrage sur les maladies cancéreuses ; on en annonce la prochaine publication qui doit se faire par les soins de son neveu, M. le docteur Bayle. A. L.-D.

BAYLEN (CAPITULATION DE). Cet événement, que le sort des armes a jeté au milieu des triomphes de l'armée française comme un avertissement des inconstances de la fortune, a toujours été considéré par Napoléon comme l'origine des désastres par lesquels s'est terminée la guerre de la péninsule hispanique.

Tandis que s'étendait de toutes parts

l'insurrection fomentée par la junte d'Aranjuez, elle-même excitée contre la France par la politique anglaise (v. ARANJUEZ), les divers corps de l'armée d'occupation s'apprétaient à déjouer ces manœuvres par de prompts succès contre les insurgés. C'est ainsi qu'en dispersant les bandes du général Cuesta devant Medina-del-Rio-Seco (14 juillet 1808), le maréchal Bessières venait de ramener à la soumission les villes et les provinces de Léon, Palencia, Valladolid, Zamora et Salamanque. C'est dans ces circonstances que, cinq jours après, le général Dupont signait l'outrageuse capitulation de Baylen.

Parti de Tolède vers la fin de mai, à la tête de 7 à 8,000 hommes, pour de là se porter sur Cadix, ce général avait eu d'abord quelques succès, malgré l'infériorité numérique de ses forces. Après s'être avancé jusque sur Cordoue, en poussant devant lui les bandes du général Eschiavari, il était entré de vive force dans cette place le 6 juin ; il n'attendait pour se porter sur Séville que l'arrivée d'un renfort que devait lui envoyer Murat, commandant en chef à Madrid.

Cependant, à la nouvelle de l'occupation de Cordoue et des excès qu'on disait y avoir été commis contre les habitans dans leurs personnes et dans leurs propriétés, la junte de Séville, qui venait de rassembler 40,000 hommes, les dirigea sur ce point, sous les ordres du général Castaños.

Dupont, à l'approche de ces forces, se reploya vers Andujar et se porta sur les deux rives du Guadalquivir, pour demeurer en communication avec Madrid, d'où Savary, qui remplaçait Murat, lui envoyait enfin un renfort de 8,000 hommes, et en même temps pour se tenir maître de la route de Séville, où il se porterait s'il se sentait en force. Un autre corps de 8,000 hommes, commandé par le général Vedel, avait eu ordre d'avancer aussi de Tolède au secours de Dupont ; ce corps prit position à Baylen, à 4 lieues d'Andujar ; enfin, à pareille distance de Baylen et toujours sur la route de Madrid, un fort détachement de la division du général Gobert occupait La Caroline : de telle sorte qu'en quelques

heures de marche ces trois corps pouvaient faire leur jonction.

L'avantage de ces dispositions allait être perdu par la précipitation des généraux. Néanmoins les circonstances ne justifiaient pas la résolution désespérée que prit le général Dupont, à la suite d'un échec dont la constance et le courage des soldats pouvaient encore changer l'issue.

Menacé dans Andujar, Dupont avait appelé à lui, le 18 juillet, l'une des brigades de Vedel. Aussitôt celui-ci part avec tout son monde, moins deux bataillons qu'il laisse pour garder le gué de Mangibar, par où, bientôt après, les Espagnols franchissent le Guadalquivir. A la vérité, Gobert, qui avec ses 1,500 hommes, a remplacé Vedel à Baylen, bat et disperse l'ennemi; mais, supposant qu'il s'était réfugié à La Caroline, poste qu'on avait eu le tort grave de laisser découvert, les deux généraux s'y lancent l'un après l'autre sans s'être concertés et ne trouvent nulle part les Espagnols qui, instruits de ces mouvemens, s'étaient aussitôt reformés à Baylen. De son côté Dupont, après avoir attendu vainement la brigade de Vedel à Andujar, la croyant engagée avec l'ennemi dans Baylen, s'y porta par une marche rapide qui exténuait sa troupe de fatigue; et au lieu des corps avec lesquels il croyait faire sa jonction, il se trouva en face d'une armée supérieure en nombre, commandée par le général Reding. Forcé d'accepter le combat dans de telles conjonctures, il ne put retrouver ni assez de fermeté pour relever le moral de sa troupe, ni assez de présence d'esprit pour comprendre lui-même que, s'il parvenait à tenir plus long-temps pied devant l'armée ennemie, il la placerait à son tour dans une position plus critique que la sienne, puisqué, par l'arrivée du général Vedel et de sa brigade, elle allait se trouver prise entre deux feux.

Vedel accourait en effet. Il attaqua avec impétuosité les Espagnols et leur fit d'abord 800 prisonniers; mais alors déjà Dupont parlementait avec le général Reding. Il fit cesser le feu de la colonne victorieuse, et par la déplorable capitulation qu'il signa le lendemain, 20 juillet

1808, il se rendit prisonnier de guerre avec les 8,000 hommes qui formaient son armée.

De plus honorables conditions furent accordées à Vedel: on convint que sa division serait renvoyée par mer à Rochefort; mais c'est au bague de Cadix que les vaisseaux espagnols conduisirent ces braves bataillons. Le reste, transporté à l'île de Cabrera, passa plus tard, sur la réclamation des Anglais, dans les pontons de Plymouth.

Pendant les pourparlers de cette capitulation arriva vers Baylen l'armée conduite par le général Castaños, et ce dernier recueillit tout l'honneur du facile triomphe des Espagnols qui lui a valu le titre de *duc de Baylen*. Son résultat explique l'importance donnée à cette capitulation qui, ouvrant aux insurgés la route de Madrid, contraignit Joseph Bonaparte à se retirer à Burgos, dix jours seulement après son entrée dans la capitale du royaume d'Espagne. P. C.

BAYONNE (département des Basses-Pyrénées) est la ville la plus importante du pays des Basques. Elle est située à la gauche de l'Adour, au confluent de cette rivière avec la Nive, à une lieue de la mer, à environ 36 lieues au sud-ouest de Bordeaux, et à 6 lieues des frontières d'Espagne et de la rivière de Bidasoa (*voy.*) qui sépare les deux royaumes.—L'ancien nom de Bayonne est *Lapurdum* (en langue basque, *terre stérile*), d'où le pays de Labourd a pris le sien. Celui de *Bayonne* ne remonte qu'au milieu du XII^e siècle; il vient du basque *Baïa-Ona*, bonne baie. Le pays qui entoure cette ville a été gouverné par des vicomtes, sous la mouvance des ducs de Gascogne, depuis le milieu du XI^e siècle jusque vers la fin du XIII^e ou le commencement du XIII^e, époque à laquelle eut lieu sa réunion au duché d'Aquitaine. Il fut possédé par les rois d'Angleterre jusqu'au milieu du XV^e siècle, qu'ils en furent dépouillés par le roi Charles VII. Le roi anglais Jean-sans-Terre avait donné, en 1214, à la ville de Bayonne, des privilèges qui en firent une véritable république, jusqu'à l'année 1461. Du V^e au XIII^e siècle Bayonne a été quatorze fois assiégée. Le plus célèbre de ces sièges est celui de

1523, entrepris par les armées combinées de l'empereur Charles-Quint et du roi d'Angleterre Henri VIII. C'est alors que les femmes de cette ville inventèrent, dit-on, l'arme si commune aujourd'hui sous le nom de *baïonnette* (*voy.*). Comme beaucoup de nos anciennes cités, Bayonne prend le nom de *ville vierge*, jamais conquête étrangère ne l'ayant souillée. Le vicomte d'Orthe y était gouverneur à l'époque du massacre de la Saint-Barthélemi; tout le monde connaît la belle réponse qu'il fit aux ordres de la cour, qui lui enjoignaient d'égorger aussi les protestans de son gouvernement. Bayonne eut des évêques dont on ne connaît la suite que depuis le x^e siècle.

La population actuelle de Bayonne est de 13,250 habitans; cette place est le siège d'une sous-préfecture du département des Basses-Pyrénées. La mobilité de la barre qui ferme l'Adour nuit singulièrement au commerce maritime de Bayonne, malgré les travaux entrepris sous Henri III, sous Louis XIV et sous Napoléon, pour faire disparaître ce désavantage. On y armait autrefois pour la pêche de la baléine; mais on a renoncé à ces expéditions, et il ne s'y fait plus que peu d'armemens. Le commerce par terre est plus actif, surtout avec l'Espagne. Les jambons de Bayonne sont renommés.

Les fortifications de cette place, construites en 1818, sont bonnes; mais elles demanderaient trop de troupes pour leur défense. La seconde ligne, œuvre de Vauban, est peu importante. Vauban a encore bâti la citadelle, qui semble destinée à battre plutôt qu'à protéger la ville, et qui communique avec celle-ci par un souterrain pratiqué sous les deux rivières. On voit dans cette citadelle un puits dont la profondeur est remarquable. On désigne sous le nom de *château vieux* et de *château neuf* deux fortins qui se lient à la seconde ligne et auxquels on arrive par la ville. Bayonne possède des chantiers de construction pour la marine royale et pour le commerce. Cette ville, propre, assez bien bâtie, mais dont les rues sont irrégulières, a de jolies promenades, dont les *allées marines* sont la plus belle. Les habitans de

Bayonne ont en général peu d'instruction; pourtant leur ville a produit plusieurs marins célèbres. A. S.-a.

BAYONNETTE ou **BAIONNETTE**. La baïonnette est une espèce d'épée dont le manche s'adapte à l'extrémité d'un canon de fusil. Elle tire son nom de la ville de Bayonne (*voy.*), où ont été fabriquées les premières baïonnettes.

Cette arme a, depuis son origine, subi d'importantes modifications. Elle fut ajoutée au fusil, qui laissait sans défense, au moment où il avait fait feu, celui qui en était armé. La baïonnette, d'abord montée sur un manche de bois qu'on enfonçait dans le canon du fusil, avait l'inconvénient d'empêcher de charger ni de tirer. On y remédia en ajoutant à la lame une douille coudée qui enveloppe le bout du canon et une virole échancrée qui entre dans un tenon et arrête la baïonnette. Par cette disposition le fusil devint à la fois une arme de jet et une arme d'escrime. Mais dans une bataille le soldat ne garde pas constamment la baïonnette au bout du fusil; elle le rendrait pesant et difficile à charger et exposerait même les militaires placés aux premiers rangs à être blessés par ceux du second et du troisième.

Le fusil sert donc d'abord, comme arme de jet, à combattre de loin, et c'est lorsque les balles, lancées avec profusion, commencent à jeter le désordre dans les rangs de l'ennemi que l'on ordonne de mettre les baïonnettes au bout du fusil. Alors le fusil devient arme d'escrime, et le soldat, animé par l'odeur de la poudre, échauffé par l'action du feu qu'il vient de faire, s'élance avec ardeur sur son adversaire, qu'il combat corps à corps, jusqu'à ce qu'il l'ait renversé ou mis en fuite.

L'armée française, si impétueuse dans l'attaque, fait presque toujours, avec le plus brillant succès, usage de la baïonnette, non-seulement contre l'infanterie mais encore contre la cavalerie. La longueur du fusil, armé de sa baïonnette, permet au fantassin d'atteindre le cheval du cavalier sans se laisser approcher, et à moins de l'effort produit par une charge violente, que l'infanterie la plus vigou-

reuse a peine à soutenir, elle résiste le plus souvent avec le seul secours de la baïonnette aux attaques de la cavalerie.

C-TE.

BAZAR (*basari*), mot arabe qui signifie *trafic de marchandises*, et se dit, par extension, des endroits où a lieu ce trafic. C'est un lieu destiné en général au commerce parmi les Orientaux, et surtout chez les Persans. Il y en a de deux espèces : les uns sont découverts comme les marchés d'Europe et servent aux mêmes usages, mais seulement pour y vendre les marchandises les moins précieuses et de plus grand volume. Les autres, construits comme des cloîtres, sont couverts par des voûtes élevées et percées par des espèces de dômes ou coupoles, dans le milieu, d'où arrive le jour ; c'est dans ces derniers que les marchands de pierreries, de riches étoffes, d'orfèvrerie, et d'autres semblables marchandises, ont leurs boutiques. La construction de ces bazars, sous le rapport de la température, est admirablement adaptée au climat. En toutes saisons les marchands s'y rassemblent, et l'on y voit même des Juifs des classes inférieures s'y promener en criant le prix des objets qu'ils colportent. On s'y réunit aussi, comme à la Bourse, pour parler d'affaires, de courtage et de banque. Quelquefois même on y vend des esclaves, quoique ce barbare commerce se fasse particulièrement dans les bazars découverts. Le bazar ou *maidan* d'Ispahan est une des plus belles places de toute la Perse, et surpasse, dit-on, toutes celles qu'on voit en Europe ; mais, quoique cette place soit d'une grandeur immense, on cite le bazar de Tauris comme l'emplacement le plus vaste que l'on connaisse ; on y a plusieurs fois rangé 30,000 hommes en bataille. Il peut contenir 15,000 boutiques.

En Russie, les *Gastinoï Dvor* sont de véritables bazars. On a commencé aussi à les naturaliser en France. A Paris on voit plusieurs bazars à l'instar de ceux de l'Orient ; tous (bazar Boufflers, bazar de la rue Saint-Honoré, etc.), présentent aux yeux du public des marchandises variées de la plus grande beauté et de la dernière perfection. L'exposition des pro-

duits de l'industrie française, qui doit avoir lieu tous les quatre ans, n'est autre chose qu'un vaste bazar, où des hommes de tous les pays se donnent rendez-vous à certains intervalles de temps. Mais c'est le Palais-Royal qui est le vrai prototype d'un bazar européen ; ce sont les divers passages qui y aboutissent, la plupart ornés d'agréables et brillantes boutiques : les galeries du Caire, de Véro-Dodat, de Colbert, et le magnifique passage Vivienne, qui méritent ici d'être cités.

F. R.-D.

BAZARD (AMAND), naquit vers l'an 1792. Il fut l'un des premiers *pères supérieurs* de l'association saint-simonienne, et l'un des fondateurs du carbonarisme en France. Doué d'une âme ardente et d'un caractère ferme et courageux, il est à regretter qu'il n'ait pas appliqué ses talens à des innovations plus applicables et plus conformes à nos mœurs et à l'esprit du temps. Il est cependant juste de dire que, sans abdiquer son autorité, il combattit ouvertement le *père* Enfantin et son école, lorsque celui-ci prêcha le dogme de la promiscuité et autres aménités semblables. Bazard mourut à Courtry, près de Paris, à l'âge de 41 ans, le 29 juillet 1832.

F. R.-D.

BDELLOMÈTRE, de βδέλλα, la sangsue (βδέλλα, sucer), instrument imaginé il y a quelques années pour remplacer les sangsues dont il se faisait alors une effroyable consommation. Il se composait d'une cloche de verre à laquelle était adaptée une pompe pneumatique et un scarificateur (*voy.*) porté sur une tige mobile. La cloche appliquée sur la peau, on y faisait le vide avec la pompe ; puis avec le scarificateur on entamait la peau sans retirer l'instrument, et, la pompe continuant d'agir, le sang coulait avec plus ou moins d'abondance. Cet appareil, compliqué et difficile à manier, a fait place aux ventouses qui, lorsqu'elles sont adroitement appliquées, ne sont ni plus douloureuses ni moins efficaces. Quant à la préférence que peuvent mériter sur les sangsues le bdellomètre et les ventouses, elle n'est pas suffisamment prouvée ; et ces insectes seront difficilement remplacés dans le cas où l'on a besoin d'une saignée locale accompagnée

d'un certain degré d'irritation. F. R.

BÉARN. Le nom de Béarn apparaît pour la première fois dans l'itinéraire d'Antonin et dans la notice des provinces de l'empire romain où il est consigné sous les formes de *Beneharnus* ou *Bencarnus* et de *civitas Benearnensium*. La cité ou peuplade des Béarnais était alors comprise dans la province de Novempopulanie, la même que l'ancienne Aquitaine, conquise par Crassus, et dont Strabon nous dit que les habitans étaient de race ibérienne plutôt que gauloise. Une étude intime des populations pyrénéennes permet de reconnaître encore dans leur sein la démarcation respective des principaux élémens hétérogènes dont elles se sont formées. Le Béarnais, placé entre le Basque incontestablement ibérien et le Bigorrais probablement gaulois, conserve un type spécial qui révèle une colonie grecque avec son exquise douceur de langage et sa proverbiale courtoisie; la nomenclature géographique du pays fourmille d'ailleurs de noms grecs. On peut conjecturer que c'étaient des Phocéens, établis d'abord sur la Méditerranée et refoulés ensuite à l'intérieur par l'invasion des Arecomiques, Tectosages, et autres hordes kymriques qui atteignirent le midi de la Gaule vers la fin du iv^e siècle avant notre ère.

Les deux évêchés limitrophes de Les-car et d'Oloron (dont le premier s'appelaît originairement Béarn) conservèrent long-temps dans leur circonscription la trace des anciennes limites des deux cités ou districts qui existaient aux derniers jours de la domination romaine sur le sol béarnais, et qui passèrent tour à tour des Romains aux Goths, puis des Goths aux Francs, pour subir entre les mains de ces derniers toutes les vicissitudes des morcellemens successifs de la monarchie. Chilpéric fit entrer la cité de Béarn dans le cadeau de noces qu'il offrit à Galzinthe; et quand celle-ci fut tombée sous les coups de l'adultère Frédégonde, Brunehautd recueillit cette part de l'héritage de sa sœur. Béarn fut ensuite annexé à Bordeaux et Bigorre, pour former un duché ou gouvernement particulier, destiné à servir de barrière contre les invasions des Vascons; qui

transmigraient dans les vallées cis-pyrénéennes, désignées de nos jours encore par la dénomination de *pays basque* (voy. BASQUES). Malgré l'opposition des Francs, les nouveaux-venus se maintinrent dans les cantons envahis; Thierry de Bourgogne, en ratifiant l'établissement de ces peuples sur les terres de son domaine, leur donna pour surveillant un duc sous les ordres immédiats duquel furent mises les cités de Béarn et d'Oloron, avec celles d'Aire, Dax et Bayonne, pour servir de ceinture défensive contre l'extension des hôtes qu'on n'avait pu renvoyer.

Ces précautions ne suffirent point à arrêter le développement de la prépondérance des Vascons; et leur alliance, plus que tout autre appui, valut à Charibert le royaume d'Aquitaine, englobant le Languedoc avec les trois provinces aquitaniques, dans l'une desquelles étaient compris les territoires de Béarn et d'Oloron. Grâce aux Vascons encore, Dagobert ne put accomplir la confiscation de ces provinces sur la postérité de son frère. Le grand Eudes n'avait point déchu de la puissance de son aïeul Charibert, et quelques monumens historiques ne lui refusent point le titre de roi, bien que la maison carlovingienne, qui, dans la possession des grandes charges du palais, préparait dès lors son usurpation; ne voulut reconnaître à ce prince que le titre de duc. Ses enfans furent moins heureux, et son arrière-petit-fils Loup, qui battit l'arrière-garde de Charlemagne à la fameuse journée de Roncevaux, ne conservait plus au nord des Pyrénées que le duché de Gascogne, répondant à l'ancienne Novempopulanie et renfermant par conséquent Oloron et Béarn. En vain les Carlovingiens essayèrent-ils d'arracher à la postérité de Loup ces derniers lambeaux de son patrimoine. Un autre Loup, arrière-petit-fils de celui-là, abandonnant la Gascogne pour l'Espagne, où sa famille conquérait de nouveaux domaines, laissa en-deçà des monts ses deux fils Donat et Centulle, qui recueillirent respectivement le Bigorre et le Béarn, tant du chef de leur père que comme cessionnaires des droits de leurs collatéraux établis en Espagne.

Le territoire de Béarn formait alors une vicomté dans le domaine particulier des ducs de Gascogne; les vicomtes de Béarn se trouvaient ainsi, comme vassaux immédiats, sur la même ligne que les comtes de Bigorre, de Fesenzac, etc., feudataires du même suzerain. Il est probable que, seul dans toute la Gascogne, et sans doute comme lieutenant spécial du duc, le vicomte de Béarn (désigné aussi dans l'origine sous le titre de vicomte de Gascogne) battait monnaie à Morlai; la monnaie morlaine avait une valeur triple de celle de la monnaie tournois; et il n'y pouvait être apporté de changement sans le consentement exprès des *prélats, barons et communes* de tout le duché, où elle avait au surplus cours exclusif.

En la personne de Centulle, fils de Loup, commence une longue série de vicomtes de Béarn et Oloron, dont la puissance alla toujours croissant par la réunion des domaines que les alliances accumulaient sur la même tête; c'est ainsi que la vicomté de Montaner, sief mouvant des comtes de Bigorre, fut définitivement incorporée au Béarn à la fin du XI^e siècle. Lorsque, après une durée de 315 années, sous onze princes, la maison de Béarn, issue de Clovis, s'éteignit en la personne de Centulle V, elle fut remplacée par la maison de Gabaret, qui tenait ses droits de Guiscard, sœur de Centulle, et depuis lors les vicomtes de Gabaret et de Brulhois demeurèrent annexés au Béarn.

Après un règne de 86 ans, sous deux princes, la ligne masculine de ces vicomtes s'éteignit à son tour, et Marie de Gabaret porta leur héritage à la maison de Moncade, puissante et considérée en Catalogne. Trois vicomtes de cette nouvelle dynastie possédèrent le Béarn de 1171 à 1290. Ce domaine passa alors à la maison de Foix, puis à celle de Grailly, qui le transmit à son tour à celle d'Albret, remplacée elle-même ensuite par celle de Bourbon; enfin le Béarn fit accession à la couronne de France, par l'avènement de Henri IV, qui toutefois lutta obstinément pendant 18 années contre le parlement de Paris avant de consentir à la réunion de ses domaines à

celui de l'état; cette réunion ne fut même prononcée, quant au Béarn et à la Navarre, que par édit de 1620, sous Louis XIII.

Le Béarn était régi par une constitution spéciale, appelée *for*, dont on ignore la date première; il en est déjà fait mention dans une chartre de 1080, mais la plus ancienne rédaction qui nous en soit parvenue est due à Gaston VII et ne remonte qu'à 1288. La discussion des affaires du pays et le vote des subaides appartenaient aux *États*, composés de deux chambres, l'une de la noblesse et du clergé, l'autre des communes et valées; ces états ont subsisté jusqu'à la révolution. La justice était entre les mains d'une *cour majour*, qui fut transformée par Henri d'Albret en un conseil souverain présidé par le chancelier de Navarre et Béarn, et ensuite, sous Louis XIII, en un parlement.

En 1790, le Béarn et les provinces basques furent agrégés en un seul département, sous le nom de *Basses-Pyrénées*; le Béarn forma les districts d'Orthez, Oloron et Pau, qui ne subirent, à la réorganisation de 1800, d'autre altération que la substitution d'une nouvelle administration à l'ancienne, et du nom d'*arrondissement* à celui de district. Les évêchés de Lescar et d'Oloron, supprimés dans la révolution, sont demeurés fondus dans celui de Bayonne, depuis le concordat de 1801.

Le meilleur ouvrage que l'on possède sur ce pays est *l'Histoire de Béarn* en latin, de Pierre de Marca, Paris, 1640, in-fol.; les *Essais historiques sur le Béarn*, de Faget de Baure, Paris, 1818, in-8°, offrent aussi de l'intérêt. Il en existe un médiocre abrégé sous le titre de *Résumé de l'Histoire du Béarn*, par Ader, Paris, 1826, in-18. *A. . . .

BÉARN (vins du). Les contrées méridionales de la France possèdent de riches et nombreux vignobles qui offrent cela de particulier que des vins récoltés dans la même zone sont pourvus d'un très haut degré de spiritueux, tandis que d'autres en sont totalement privés. C'est moins le climat qu'il faut accuser de cette différence que la nature du sol et la plus légère defectuosité dans l'exposi-

tion des vignobles. Ainsi, dans un rayon de peu d'étendue autour de la ville de Pau, on rencontre à la fois des vins de première et de dernière qualité. Parmi ces vins on distingue celui de *Jurançon*, qui jouit dans le Midi d'une grande réputation; on en récolte ordinairement plus de blanc que de rouge: celui-ci pourtant ne le cède en rien à l'autre; il a du corps, de la sève, de la couleur et un fort joli bouquet. Les vins pailleux, formés de vins rouges et blancs, sont légers, fins, délicats et d'un goût agréable. Le vignoble de Gan, qui touche à celui de *Jurançon*, produit de meilleurs vins encore, mais en moins grande quantité; les vins blancs surtout sont d'une qualité supérieure et se distinguent, comme ceux de quelques communes environnantes, par un goût et un parfum assez semblables à ceux de la truffe. C'est aussi dans le Béarn, et dans le voisinage de Pau, d'Oloron et d'Orthez, que l'on récolte les vins dits de *Viquebille*, qui sont très recherchés en Flandre et en Hollande, et qui, après quelques années de garde en tonneaux, deviennent parfois meilleurs que ceux de *Jurançon*. Le commerce principal des vins de Béarn se fait à Pau, qui en consomme une partie, surtout de ceux des dernières classes; il y a en outre à Bayonne de riches maisons de commerce qui opèrent en grand et pour l'exportation sur les vins de *Jurançon* et ceux dits de *Viquebille*. D. A. D.

BÉATIFICATION, acte solennel par lequel le souverain pontife déclare, suivant les formes usitées dans ces circonstances, qu'il y a lieu de penser que l'ame de telle personne jouit dans le sein de Dieu du bonheur éternel, et qu'il est permis de lui rendre un culte religieux. La béatification est une espèce de préliminaire à la canonisation (voy.). Un décret d'Alexandre VII, de l'année 1659, défend absolument d'étendre aux *beatifiés* les honneurs rendus aux *canonisés*. Les *bienheureux* ne reçoivent en quelque sorte que des honneurs provisoires, limités quant aux lieux et quant aux personnes. Il faut un indult du pape pour ériger des autels en leur nom, pour exposer leurs images ou leurs reliques dans une église. Jamais le pape n'accorde la

permission de les porter en procession. La béatification n'a été introduite que pour satisfaire l'empressement d'un ordre religieux, d'une communauté, à honorer le personnage qui lui avait appartenu, ordre qui n'aurait pas voulu attendre la fin des longues procédures que nécessite la canonisation. On a été un peu étonné du culte rendu dans le diocèse de Paris à la bienheureuse Marie de l'incarnation, et de l'office public qui est célébré en son honneur le 18 avril; on ne sait à quoi attribuer ce privilège singulier.

Tout ce qui concerne la béatification a été savamment traité dans l'excellent ouvrage de Benoit XIV : *De servorum Dei beatificatione*. J. L.

BÉATITUDE, état des *bienheureux* dans la vie éternelle. Les théologiens scolastiques se disputent sans fin sur la béatitude *objective* et sur la béatitude *formelle*; mais l'apôtre saint Paul, dans sa première épître aux Corinthiens (II, 8 et 9.), déclare expressément que personne dans ce monde ne peut savoir en quoi consiste cette béatitude, et que l'œil n'a point vu, que l'oreille n'a point entendu, que l'esprit de l'homme n'a jamais conçu ce que Dieu a préparé à ceux qui l'aiment.

BÉATITUDES ÉVANGÉLIQUES, maximes, au nombre de huit, qui servent d'exorde au célèbre discours de Jésus-Christ sur la montagne, et que rapporte saint Matthieu (v, 3 et suiv.). J. L.

BEATOUN ou **BEATON** (DAVID), archevêque de Saint-Andrews, cardinal romain, prêtre violent, voluptueux et vindicatif, le principal antagoniste de la réforme en Écosse, naquit, en 1494, au sein de la famille écossaise des comtes de Fife, et mourut assassiné en 1547. Beaton, garde-des-sceaux et confident de Jacques V, négocia son mariage d'abord avec Marguerite de France (1533) et ensuite avec Marie de Lorraine (1538). Le pape Paul III le nomma cardinal la même année. Après la mort du roi, il devint chancelier de la jeune reine Marie et força le régent de recevoir de lui ses directions. Il régna avec violence et fit périr dans les flammes une foule de protestans. J. H. S.

BÉATRIX (SAINTE), sœur de saint

Simplice et de saint Faustin et comme eux martyr de la foi chrétienne, à la fin du III^e siècle de notre ère.

BÉATRIX, comtesse de Toscane, morte en 1076, voy. **MATHEILDE** (*comtesse*).

BÉATRIX de Provence, voy. **RAYMOND BÉRENGER**. S.

BEATTIE (**JAMES**), poète et philosophe écossais, né en 1735 dans le comté de Kincardine, professeur de philosophie morale à Édimbourg, plus tard à Aberdeen, où il mourut en 1803. Comme philosophe il appartient à cette noble école écossaise qui, sous la direction de Dugald Stewart et de Thomas Reid, défendit les droits de l'idéalisme, des sciences morales, de la physiologie, contre les doctrines matérialistes du XVIII^e siècle, et qui fut naturalisée en France par MM. Royer-Collard et Jouffroy. Beattie fit surtout une guerre acharnée au scepticisme de Hume, qui niait l'esprit et la matière et jusqu'aux axiomes mathématiques; il cherche moins à entraîner par des argumens basés sur une méthode rigoureusement philosophique, que par sa chaleur d'ame et sa conviction personnelle; volontiers il s'adresse à cet instinct général de l'esprit humain, instinct qui lui fait accepter, admettre comme vrais, certains faits évidens ou généralement reconnus, tels que l'existence du monde matériel, du bien et du mal, de Dieu, du libre arbitre. Si cet appel au sens commun ne satisfait pas toujours les philosophes de profession, dont l'esprit rigoureusement logique réclame une manière de procéder plus savante, plus méthodique, du moins a-t-il conquis à Beattie un public très nombreux et lui a-t-il valu le renom de *philosophe populaire*. Dans ses essais critiques (Londres, 1784, in-4^o), on apprend à l'estimer comme bon esthéticien; ses remarques sur le beau, le sublime, l'art, la nature, la langue, sont très judicieuses. Ses ouvrages philosophiques consistent en un *Traité sur la nature immuable de la vérité*, Édimbourg, 1770; en des *Éléments des sciences morales et psychologiques*, 1790; et en une *Théorie de la langue*, 1788.

Comme poète, il brille plutôt par sa diction élégante, toujours égale, et par sa tendance didactique, que par un ta-

lent créateur. Le philosophe moraliste perce partout dans ses réflexions; une contemplation calme, une suave mélancolie répandent un grand charme sur ses élégies et sur un poème descriptif en deux chants, intitulé : *le Ménestrel, ou les progrès du génie* (*The Minstrel, or the progress of genius*). Ce dernier ouvrage contient plus d'un tableau qui rivalise de fraîcheur et de coloris avec les vers descriptifs de Walter Scott; on y respire partout l'air poétique de la Calédonie. Beattie a peut-être confusément présenté combien cette brise devait vivifier quelque poète plus heureusement doué que lui. Il semble avoir tracé son propre portrait et sa destinée dans les strophes du début, où il se répand en plaintes harmonieuses sur les influences ennemies qui consomment tant de nobles cœurs dans le vallon solitaire, au pied du mont escarpé que couronne le temple de la gloire.

Ses ouvrages poétiques qui renferment encore un poème moitié allégorique, moitié didactique, intitulé *le Jugement de Paris*, ont été réunis dans plusieurs éditions, entre autres dans celle de 1799, 2 vol. in-8^o. L. S.

BEAU. On nomme ainsi ce qui, dans la nature et dans les arts, donne un plaisir mêlé d'admiration. Le beau n'est pas tout ce qui plait, il n'est pas tout ce qui impose; il est ce qui réunit ces deux conditions: il associe l'agrément à la grandeur. Un sentiment est beau, une action est belle, quand on y rencontre à la fois de l'élévation et de la bonté; un animal, une plante, un monument sont beaux, lorsque à la grâce des formes ils joignent le grandiose des proportions.

On distingue plusieurs sortes de beau : le beau *matériel*, qui appartient à la nature physique, inerte ou organisée; le beau *moral*, qui se révèle dans nos actions et dans nos sentimens; le beau *intellectuel*, qui réside dans la pensée, dans les œuvres de l'esprit humain. Rien de plus divers, assurément, que les impressions produites par la Vénus de Médicis, par le dévouement de Léonidas ou par les découvertes de Newton; cependant, ces impressions si différentes ont un rapport commun entre elles : toutes

produisent ce mélange d'admiration et de plaisir qui manifeste la présence du beau et qui caractérise spécialement son existence. Il arrive aussi parfois que ces divers genres de beauté se réunissent dans un même objet et doublent ainsi leur puissance. Dans la figure d'une belle femme, vous admirez à la fois des lignes gracieuses et une impression touchante, spirituelle ou naïve; dans les scènes de la nature, l'effet d'une vue pittoresque s'accroît des impressions riantes, mélancoliques, terribles ou voluptueuses qu'elle éveille dans notre âme.

Le beau émane de deux sources différentes : il est donné par la nature, il est produit par les arts. Ce serait une erreur de penser que l'un de ces genres de beauté ne soit que l'imitation de l'autre : les arts ont des effets qui leur appartiennent et dont le type ne préexiste point dans la nature. Une belle mélodie n'imité rien : elle touche cependant. C'est que les arts sont en eux-mêmes une sorte de nature merveilleuse, qui a des points de contact, sans doute, mais aussi des points de divergence avec la nature réelle. Aussi, quoique l'imitation entre fréquemment dans les procédés des arts, nous croyons nous mieux exprimer en disant que leur objet est, non l'imitation, mais la création du beau. Cette simple définition nous révèle assez la double erreur de quelques modernes, littérateurs, peintres ou sculpteurs, dont les uns font consister la mission de l'artiste dans l'imitation de la nature pauvre et vulgaire, les autres dans la création fantastique de la laideur physique et morale. De ces deux systèmes, l'un est la dégradation, l'autre est la subversion de l'art.

A la notion du *beau artificiel* se rattache celle du *beau idéal*; des critiques, des écrivains distingués en ont contesté l'existence. Suivant eux, tous les types du beau nous sont offerts par la nature : les modifier, c'est en altérer les rapports, c'est en détruire l'harmonie. C'est là, ce nous semble, une erreur. L'expérience nous montre que l'art a plus d'un procédé pour embellir les images de la nature. Il peut rectifier ou voiler les imperfections; il peut accumuler les beautés. Zeuxis veut peindre une déesse; son

imagination d'artiste voit encore au-delà des perfections du modèle charmant qu'il a sous les yeux : en le copiant, il le corrige par mille changemens imperceptibles, qui, respectant les proportions de l'ensemble, effacent de légers défauts ou ajoutent de nouvelles graces. Il rend cette ligne plus moelleuse, il adoucit ce ton un peu trop vif, il donne plus de noblesse à ce sourire, il met plus de poésie dans cette pose ou dans ce regard. Rien n'est sensiblement changé dans chaque trait, et pourtant d'une mortelle le peintre a fait une divinité. Tout ce qu'un grand citoyen ferait éclater de nobles mouvemens, de sentimens magnanimes dans une année de la vie réelle, Corneille le concentre en deux heures dans le rôle du vieil Horace, et son pinceau sublime, au lieu de peindre un patriote, semble avoir évoqué sur la scène le patriotisme lui-même. Zeuxis et Corneille n'ont-ils pas atteint ici le *beau idéal*?

Pour rendre plus vives les impressions du beau, l'art a souvent recours aux contrastes qui le font ressortir; mais remarquons (ce qu'on oublie trop aujourd'hui) que le secret du génie n'est point de faire contraster le beau avec le laid, qui doit toujours être banni des arts; ce secret, c'est d'opposer entre eux deux genres contraires de beauté. Ainsi Milton fait contraster la beauté calme et majestueuse de l'ange de lumière avec la beauté farouche et terrible de Satan, et non avec la difformité hideuse des diables de la tentation de Saint-Antoine; les graces molles et naïves de la première femme avec la mâle et noble fertilité de son époux, et non avec la disgrâce d'un être grotesque ou contrefait. Aux doux accens de la flûte, Haydn et Beethoven opposent le bruit guerrier des trompettes et des timbales, et non les cris de la crécelle ou de la cornemuse. Ces contrastes heurtés et grimaçans, ces dissonances déchirantes peuvent servir à provoquer le rire dans les ouvrages comiques; il faut les bannir des compositions sérieuses et touchantes, où doit sans cesse dominer le sentiment du beau.

En déterminant les conditions essentielles du beau, nous croyons avoir, du même coup, défini ses effets : plaisir,

admiration, telle est la double impression qu'il est appelé à produire. Aussi le privilège du beau, surtout du beau moral, n'est-il pas seulement de charmer, mais d'élever l'âme. Lorsque cette impression est portée au plus haut degré, le beau prend le nom de *sublime*.

Les mêmes notions nous serviront à distinguer le beau de quelques autres attributs qui s'en rapprochent, mais qu'il ne faut point confondre avec lui. Le *joli* ressemble au beau par l'agrément, il en diffère par la grandeur; le *grand*, au contraire, ressemble au beau par l'étonnement qu'il inspire et en diffère par le sentiment de plaisir que le beau seul a le don de faire éprouver. Parmi les animaux, le chat, l'écureuil, malgré leur gentillesse; l'éléphant, malgré les vastes dimensions de sa stature, ne peuvent passer pour beaux; ce titre est réservé à ceux qui, comme le cheval, le cerf, le lion, joignent à l'élégance des formes la noblesse des proportions. De même au moral. « *J'accepterais ces offres si j'étais Alexandre, — Et moi si j'étais Parménion.* » Cette réponse est grande; peut-on dire qu'elle soit belle? Non, car sa grandeur est plutôt celle de l'orgueil et de l'ambition que celle de la vertu. Nous n'en dirons pas autant de cette autre réponse de Poras à Alexandre: « *Comment faut-il vous traiter? — En roi.* » Ici, je sens l'accent d'une belle âme qui devine une belle âme. Cela est noble, cela est sublime.

Vous contemplez avec ravissement le magnifique spectacle de la mer irritée: qu'à l'instant, dans une barque battue des flots, apparaissent des malheureux menacés du naufrage, soudain la scène, en conservant sa grandeur, a perdu sa beauté; elle n'est plus que douloureuse et terrible. Elle ne fait plus plaisir, elle fait mal.

On serait, dans beaucoup de cas, tenté de confondre le bon avec le beau. Il y a cependant entre eux une différence du plus au moins. On goûte, on approuve le bon, on ne l'admire pas; un bon poème, un bon tableau peuvent être l'œuvre d'un talent ordinaire; un beau poème, un beau tableau sont toujours l'œuvre du génie. Pour qu'une action soit

belle, il ne suffit pas qu'elle soit bonne; il faut qu'elle ait exigé dans son auteur de la force, de la grandeur d'âme. Un riche qui aide les malheureux de son superflu fait une bonne action; un pauvre qui se prive du nécessaire pour d'autres infortunés fait une belle action.

Dans l'ordre intellectuel et moral, le beau est inséparable de la vérité; dans l'ordre physique, il est inséparable de la simplicité. Boileau a dit avec raison: *rien n'est beau que le vrai*; tous les grands artistes, tous les juges éclairés ont ajouté: *rien n'est beau que le simple*.

Le beau ne saurait exister sans l'harmonie, ni l'harmonie sans l'ordre; mais l'ordre ne suppose pas toujours la symétrie: souvent un désordre apparent recèle une harmonie réelle, un assortiment de convenances mieux entendu que ne ferait la disposition la plus régulière. C'est en ce sens, et seulement en ce sens, que Boileau a pu dire encore qu'*un beau désordre est souvent un effet de l'art*.

Dans une acception moins étendue, le mot de *beauté* s'emploie pour désigner les charmes du corps chez l'homme et surtout chez sa compagne. L'aspect de la beauté est le plus doux qui puisse ravir le cœur; mais ce sont là de ces jouissances qu'il est plus aisé de sentir que d'analyser. Nombrer les éléments qui concourent à former la beauté, classer ses variétés infinies, sont deux tâches que nous n'oserions nous flatter d'accomplir. La suavité des contours, la finesse et la fraîcheur du coloris, la juste proportion des membres du corps et des traits du visage, et l'harmonie de l'ensemble qui en est le résultat, l'expression folâtre ou touchante, fine ou naïve, gracieuse ou noble, pudique ou voluptueuse; enfin, la *grace plus belle encore que la beauté*, tout cela présente à l'imagination mille idées charmantes, mais que nulle théorie ne peut espérer de préciser ni de définir, et que chacun devra toujours appliquer d'après sa manière particulière de sentir.

Est-il vrai cependant que la beauté soit le résultat d'une convention arbitraire, que modifient incessamment les

temps, les coutumes, les préjugés, les climats? Quelques-uns l'ont prétendu; nous ne pouvons le croire. Seulement, nous admettons que le sentiment de la beauté peut légèrement varier avec les convenances qui président aux rapports des deux sexes entre eux. Le sentiment de la beauté est un sentiment de relation, et des relations immuables dans leurs conditions essentielles peuvent cependant recevoir des circonstances sociales quelques modifications secondaires. L'homme tire sa beauté des qualités qui dépareaient la femme, et réciproquement. Pourquoi? c'est que leur destination est différente. Par une raison analogue, on conçoit que, chez un même sexe, tous les caractères de la beauté ne soient pas toujours appréciés absolument de même. Ainsi, chez les peuples nomades, où la femme est appelée à partager les fatigues de l'homme, on attachera plus de prix aux formes robustes, qui annoncent la force et l'énergie, qu'à ces grâces molles et délicates qui ont tant de charme pour les peuples sédentaires et civilisés. Dans un climat et dans une société où l'on ne connaît que les jouissances matérielles de l'amour, l'embonpoint, même excessif, devra passer pour une beauté; c'est ce que nous voyons chez les Orientaux, tandis qu'une taille svelte et des proportions élégantes plairont davantage à des hommes moins avides des plaisirs des sens que des plaisirs de l'imagination. Le beau, pour être estimé tout son prix, doit être rare; aussi le Grec aux cheveux d'ébène se peindra Vénus blonde, et l'Anglais Byron célébrera les brunes Espagnoles aux dépens des *pdles* beautés de son pays. Mais ces légères différences d'appréciation, dont il est aisé d'assigner les causes tout accidentelles, ne prouvent point que la beauté soit chose arbitraire; elles prouvent seulement que, sur ce point comme sur tant d'autres, les circonstances influent pour quelque chose sur nos impressions. Ce ne sont point ici nos jugemens qui varient, ce sont nos sensations.

La beauté, comme la laideur, a différens degrés. Une taille élevée, des formes pures, des traits réguliers et nobles constituent une *belle* femme. Moins de

perfections, mais animées par une physionomie heureuse; moins de grandiose, mais de la grâce, de la finesse, du charme, font une *jolie* femme; avec de la fraîcheur, un air d'esprit ou de bonté et une figure ordinaire, une femme est *agréable*. Enfin, des traits irréguliers peuvent encore, par une expression enjouée ou bienveillante, former ce qu'on appelle une *laideur aimable*. N'oublions pas de remarquer, en terminant, que les trois genres de beauté que nous avons signalés, la beauté physique, morale, intellectuelle, se montrent tour à tour, séparés ou réunis, sur la figure humaine. La beauté physique brille dans l'*Antinoüs*; sur le front de Napoléon rayonne la flamme de l'intelligence; enfin (qu'on nous pardonne le rapprochement de ces trois noms), la beauté morale respire pure et sublime dans les traits de l'Homme-Dieu dessiné par Raphaël. S. A. B.

Le sentiment du beau, regardé comme invariable et absolu, comme sujet à des lois, à des conditions précises, a donné lieu à une science philosophique qui, jugeant par l'idée ce qui apparait aux sens, en d'autres termes mesurant ce qui plaît à ce qui nous est révélé sur la perfection, réduit à des règles, formule en termes précis, ce qui n'était jusqu'alors qu'une impression. Cette science, d'origine allemande, est l'*æsthétique*; elle a eu pour fondateur Baumgarten, mais c'est Winckelmann qui l'a mise dans tout son jour. Peut-elle se vanter d'être certaine, positive? Il est permis d'en douter. Quant à nous, au lieu de rapporter le sentiment du beau à une révélation intérieure de la perfection, aux *souvenirs d'un dieu déchu*, nous trouverions plus simple de l'expliquer par l'abstraction combinée avec la synthèse. Certains caractères de beauté, distraits d'une foule d'objets où ils étaient unis, soit au laid, soit à l'indifférent, et auxquels ensuite l'imagination donne corps, qu'elle réunit et façonne, forment l'idée du beau et nous donnent cette mesure que nous appliquons aux perceptions des sens. *Voy.* les art. *ÆSTHÉTIQUE* et *BAUMGARTEN*, et ajoutez aux ouvrages cités dans le premier de ces articles, le suivant : *Principia Philocaliæ s. doctrinæ pul-*

chri ad scientiæ formam exigere conatus Schedius. Pesth , 1829. J. H. S.

BEUCAIRE, jadis *Ugernum* et au moyen-âge *Belloquadra*, est une ville de 9,800 âmes, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Nîmes (Gard), à 5 l. $\frac{1}{2}$ E. de cette capitale, à 4 l. $\frac{3}{4}$ S. O. d'Avignon, et à 176 l. de Paris, sur la rive droite du Rhône qui la sépare de Tarascon, et près d'un canal dit *canal d'Aigues-Mortes à Beaucaire*, canal qui met le grand Rhône en communication directe d'une part avec la Méditerranée, de l'autre, par les étangs de Mauguio, de Maguelonne et les canaux qui les traversent, avec le canal du Midi. Jadis les deux rives du Rhône, et en conséquence Tarascon et Beaucaire, communiquaient par un pont de bateaux. Un pont suspendu en chaînes de fer opère aujourd'hui cette communication; il a 441 mètres de longueur, et ses trois arcs produisent à l'œil l'effet le plus pittoresque. On remarque encore à Beaucaire l'hôtel-de-ville, la porte du Rhône, l'église paroissiale, les ruines du château qui fut *Ugernum*, et dans ses environs un souterrain qui n'a pas moins de 3 lieues et qui passe sous le Rhône.

Ce qui a donné à Beaucaire une célébrité européenne, c'est sa foire qui l'emporte encore sur celles de Leipzig et peut-être de Nijni-Novgorod (*вог.*), et qui jadis attirait des négocians des quatre parties du monde. Aujourd'hui que la facilité sans cesse croissante des communications a fait de toute l'Europe occidentale une foire permanente, et que nos compatriotes ouvrent des magasins à Constantinople, à Smyrne, à Tiflis, dans Alexandrie et dans Alger, le Levant n'envoie plus tant d'acheteurs à Beaucaire; et cette foire, réduite au commerce intérieur et aux exportations que les industries émigrantes n'ont pas encore rendues inutiles, tend sensiblement à diminuer. Cependant la population de Beaucaire dépasse encore 100,000 âmes à l'époque de la foire. On sent que malgré le grand nombre de vastes magasins, d'hôtels, de cafés, la ville ne peut suffire à cet immense et subit accroissement. Aussi la foire a-t-elle lieu non-seulement dans la ville, mais hors la ville, sous des tentes, dans

une vaste prairie bordée d'ormes et de platanes et qui s'étend le long du Rhône; et le fleuve et le canal sont alors couverts de bateaux de toute espèce. Les plus beaux jours de l'année favorisent ce grand mouvement du commerce; en effet les marchands arrivent dès le 25 juin, et les ventes réelles commencent le 8 juillet; le 21 du même mois on proclame l'ouverture officielle de la foire qui est fixée au 22, à partir de minuit, et qui est close, aussi à minuit, dans la nuit du 28 au 29. Les effets payables en foire sont présentés le 27 et protestés le 28. Un tribunal de commerce sous le nom de *tribunal de conservation* connaît de toutes les affaires litigieuses qui peuvent naître à l'occasion des marchés; il est composé de 12 membres. Du reste la police est faite d'une manière admirable tout le temps de la foire. Les garnisons de Nîmes, de Tarascon, etc., se rapprochent alors de Beaucaire et forment autour du théâtre de la foire un cercle qu'il est presque impossible à un homme malintentionné de franchir. La présence du préfet qui séjourne alors à Beaucaire facilite toutes ces mesures; ce séjour d'ailleurs est profitable au commerce dont le chef du département reçoit à sa table les principaux mandataires. Quant à l'industrie, Beaucaire est presque nul. Les environs présentent des pierres à chaux et des pierres à bâtir. Plusieurs bateaux à vapeur font le service de Lyon à Beaucaire; cette distance de 80 lieues est franchie en 10 heures. Tous les jours pendant le temps de la foire les lettres arrivent de tous les bureaux de la France et de l'étranger. Une brochure authentique de Napoléon, encore simple capitaine, porte le titre de *Souper de Beaucaire*.

VAL. P.

BEAUCE (*Bclsia*), portion de l'Orléanais qui occupait le nord et l'ouest de cet ancien gouvernement militaire français, et confinait à l'Île de France, à la Normandie, au Perche, au Maine proprement dit. La Beauce se divisait en 3 parties : la Beauce propre au nord, le Dunois au milieu, le Vendomois au sud : chefs-lieux, Chartres, Châteaudun, Vendôme. Le Loir y a presque toute la partie supérieure de son cours. La Beauce consiste en un plateau uni, qui n'est un

peu varié, au sud, que par quelques légères collines. Sa fertilité en grains est proverbiale, surtout dans la Beauce propre : mais le cultivateur est pauvre, et sa chaumière misérable; en avançant vers le sud les prairies, les légumes, les chanvres, des vignes dont les produits sont généralement médiocres, diversifient la monotonie de la scène. La vallée de Châteaudun surtout est très pittoresque.

VAL. P.

BEAUFFREMONT ou **BEAUFFREMONT**, famille française très ancienne, long-temps soumise à l'empire d'Allemagne, et qui tire son nom d'un village avec un château en Lorraine, à 2 lieues de Neufchâteau; mais qui acquit ensuite des possessions dans la Bourgogne. Il est fait mention d'un baron de Beaufremont à l'année 1203; cette maison se divisa bientôt en deux branches, dont l'aînée ne tarda pas à s'éteindre. Elle en eut deux autres, notamment celle de Scey (de Scey-sur-Saône), qui fit l'acquisition de Senescey, entre Châlons et Tournus. Mais c'est la branche cadette de la ligne directe qui est la plus célèbre; elle comptait parmi les plus nobles familles du duché de Bourgogne et un ancien adage très connu dans cette province portait: « Riche de Châlon, noble de Vienne, fier de Neuchâtel, preux de Vergy, bons barons de Beaufremont. » La principauté de Listenais, le duché de Pont-de-Vaux, le marquisat de Marnay-la-Ville, etc., entrèrent successivement dans cette famille, héritière par alliance des Gorrevod et des Courtenay (*voy. ces noms*); ces derniers descendaient en ligne droite du roi Louis VI, dit *le Gros*. En 1757, l'empereur François I^{er} conféra à Louis, fils de Louis-Benoît ou Bénigne de Beaufremont et d'Hélène de Courtenay, pour lui et pour tous les membres de sa famille de l'un et de l'autre sexe, la dignité de prince du Saint-Empire qui avait déjà été accordée aux Gorrevod en 1623; cependant le dernier prince a accepté de Napoléon le titre inférieur de comte. Le même a été nommé pair de France en 1815. J. H. S.

PIERRE DE BEAUFFREMONT épousa en 1448, par traité passé à Bruxelles, Marie, fille légitimée de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne. Cette haute alliance

prouve ce que valait alors la maison de Beaufremont, qui déjà avait fait entrer une de ses filles dans la maison même de Bourgogne, Marie de Beaufremont, dame de Conches, que prit pour femme Étienne de Montaigu I^{er}, seigneur de Sombernon, fils d'un pulné de la maison de Bourgogne. Pierre de Beaufremont, chevalier de l'ordre de la Toison-d'Or, seigneur de Charni, etc., ne laissa que trois filles.

GUILLAUME, frère du précédent, est la tige de cette branche de la noble maison que l'on retrouve aux xv^e, xvi^e et xvii^e siècles, mêlée aux principaux événemens de notre histoire aux affaires politiques et religieuses, aux batailles et aux sièges, aux discussions des parlemens et des états-généraux. Il eut un fils, Pierre, baron de Senescey, de Scey, etc.

NICOLAS, petit-fils du précédent, baron de Senescey, bailli de Châlons, fut gouverneur d'Auxonne. Jeté au milieu des guerres de religion, il s'y montra catholique et ligueur, au gré de Médicis et des Guises. Sous Charles IX, il fut nommé grand-prévôt de France, ce qui ne le forçait pas pourtant de faire office de bourreau comme il le fit dans la journée de la Saint-Barthélemy, où il alla lui-même à la tête d'une bande d'assassins, arracher Laplace, premier président de la Cour des aides, de la retraite où il était caché, sous le prétexte de le mener au Louvre et sous la protection du roi, pour le livrer en chemin aux tueurs qui l'attendaient. Son sang, qu'il versa bravement dans l'armée catholique, aux deux combats de Jarnac et de Moncontour, n'efface pas celui-là. Aux États de Blois de 1576 il prit la parole comme orateur de la noblesse et harangua le roi Henri III. Cette harangue, qui fit quelque sensation dans le temps et eut deux fois les honneurs de l'impression, est peu d'accord avec la conduite qu'il avait tenue jusque là : le rude soldat de la guerre civile y parle de paix, et le séide de la Saint-Barthélemy, de tolérance et de calvinisme. On le dirait converti à la modération et au parti des *politiques*. Mais bientôt après il redevient Guizard, et l'homme qui avait porté à Moncontour

le guidon de Lorraine est choisi par le duc pour garder Auxonne, l'une des plus fortes places de Bourgogne, quand la guerre a recommencé plus chaude que jamais. Nicolas de Beauffremont prit donc sa part des fureurs, des intrigues et des désastres de ces temps déplorables, et son nom s'y tache plus qu'il n'y brille. L'illustration nouvelle qu'il donne aux Beauffremont c'est de compter parmi les savans de l'époque et d'être cité honorablement par De Thou, Davila, Duplex, Belleforêt, Louis Jacob. De Rubis lui dédia ses commentaires sur la coutume de Bourgogne. Il mourut (1582) en son château de Senescey. On a de lui une traduction du *Traité de la Providence*, de Salvien, Lyon, 1573, in-8°; *Harangue pour la noblesse*, en 1561; *Proposition pour toute la noblesse de France*, faite en 1577 aux États de Blois; Paris, in-8°.

CLAUDE, fils du précédent, baron de Senescey, gouverneur d'Auxonne, fut, comme son père, ligueur et partisan de Lorraine; comme son père, il est député de la noblesse, il harangue aux États de Blois de 1588, et ses paroles sont plus mesurées et plus sages que ses actes. Sa *harangue* fit du bruit: on la trouve dans le tome III des *Mémoires de la Ligue*. C'est en écrivant qu'il paraît surtout avoir servi la faction catholique et l'avoir servi avec assez d'éclat pour qu'il figurât dans les patires contemporaines. La *Bibliothèque de M^{lle} de Montpensier* met sous son nom les *miracles de la Ligue*. Le *remerciement fait au nom de la noblesse de France* est de lui, et peut-être aussi le *Recueil de ce qui s'est négocié en la compagnie du tiers-état, aux États de Blois, depuis le 15 novembre 1576 jusqu'en mars 1577*, réimprimé dans le *Recueil général des États tenus en France*, 1651, in-4°. Il mourut à Senescey, en 1596, âgé de 50 ans.

Sous HENRI de Beauffremont, fils du précédent, commence pour la puissante et fière maison des Beauffremont la révolution que subissent les nobles et antiques familles de France au sortir de la guerre civile; elle est gagnée à la royauté et devient sujette à la cour, d'égalé qu'elle était dans sa province; mais ses services

lui sont payés en accroissemens de titres, de hautes fonctions, d'honneurs. Henri de Beauffremont, baron de Senescey, gouverneur d'Auxonne, est nommé lieutenant du roi au comté du Mâconnais, choisi en 1614 pour présider la chambre de la noblesse aux États de Paris, et fait chevalier des ordres de sa majesté, dont il reçoit le collier en 1619. Sa femme, Marie-Catherine de Larocheffoucault, de comtesse est créée duchesse de Reudan, première dame d'honneur d'Anne d'Autriche, puis gouvernante de Louis XIV, encore tout enfant. Henri fut tué au siège de Montpellier en 1622.

Son fils HENRI, cumulant les mêmes gouvernemens d'Auxonne et de Mâcon, et mestre de camp du régiment de Piémont, est tué ou plutôt assassiné par un soldat allemand à la bataille de Sedan, 6 juillet 1641. Louis, son frère, est fait prisonnier dans la même journée. En eux finit cette branche.

CLAUDE de Beauffremont appartient à l'autre branche; entré dans les ordres, il est sacré évêque de Troyes du vivant même du titulaire, Antoine Caraccioli, qui, en embrassant le calvinisme, venait de perdre ses droits au siège épiscopal. Il le remplaça; mais il se vit obligé de lui payer une redevance de quelques milliers d'écus. Ce prélat, au milieu des circonstances critiques où se trouvait l'Église, sut exercer avec habileté et vertu son long ministère. Il mourut en 1593.

ANTOINE de Beauffremont, frère du précédent et chef de la famille, seigneur de Listenais, du chef de sa mère Antoinette de Vienne, marquis d'Arc en Barrois, fut bien placé près de Henri III: conseiller d'état, capitaine de cinquante hommes d'ordonnance, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, chevalier de ses ordres en 1586, chevalier d'honneur du parlement de Bourgogne, dont il fit partie en 1561, il n'eut qu'un fils, mort sans postérité. Le reste de la maison s'est ménagé une fortune en Espagne. — Charles-Louis, frère du précédent, marquis de Messieux, est grand d'Espagne, chevalier de la Toison-d'Or et général de bataille. — Pierre, son fils, marquis de Listenais, est élevé comme

enfant d'honneur près du roi d'Espagne. Après la conquête de la Franche-Comté, il revient en France et reçoit les deux régimens à la tête desquels s'était fait tuer son frère. Il mourut en 1685. — Au milieu des guerres incessantes de Louis XIV, la maison de Beaufremont joue toujours un rôle honorable et ne s'épuise point en hommes de guerre; un marquis de Listenais, deux fois blessé en Allemagne, chevalier de la Toison-d'Or et maréchal-de-camp, reste sur le champ de bataille en 1710; Louis-Bénigne, marquis de Beaufremont, puis de Listenais, est blessé deux fois, l'une à Malplaquet en 1709, et, de sous-lieutenant des gens d'armes de Bourgogne, devient colonel des dragons de son frère, chevalier de la Toison-d'Or et brigadier d'armée en 1719.

ALEXANDRE-EMMANUEL, prince de Beaufremont, duc et pair de France, fils du prince de Listenais, vice-amiral, naquit à Paris en 1773. Il épousa à Madrid la fille aînée du duc de La Vauguyon, ambassadeur de France près de cette cour. Quand la révolution éclata, il alla rejoindre les princes en Allemagne et prit part avec eux à l'invasion en Champagne. De là, il revint aux Pyrénées et fit les campagnes de 1793 et de 1794 contre la république française. Rayé de la liste des émigrés en 1795, il vivait retiré avec sa famille en Franche-Comté, quand Napoléon, qui déjà l'avait fait comte, le nomma président du collège électoral de Haute-Saône et le reçut en cette qualité, le 12 avril 1812. Napoléon n'eut point à se plaindre de la harangue. En juin 1815, il le nomma pair de France; mais le comte refusa sous prétexte de faiblesse, d'âge et de santé. C'est de Louis XVIII qu'il reçut la pairie.

ALPHONSE, duc de Beaufremont, fils aîné du précédent, créé comte par Napoléon, était aide-de-camp de Murat; il se distingua à la bataille de la Moskowa (*Moskva*), dans la campagne désastreuse de Saxe, en 1813, et à Dresde. En octobre 1814, il servit d'escorte au comte d'Artois comme commandant de la garde d'honneur de Vesoul. En 1815 il fut rappelé par Murat, puis envoyé en France, à la première nouvelle du départ de Napoléon, pour assurer

l'empereur qu'il pourrait compter sur son frère de Naples. Il fut pris au retour, gardé neuf jours à Turin et renvoyé en France. Depuis il a voyagé en Russie et y a pris quelque temps du service. H-D.

BEAUFORT (HENRI DE), cardinal évêque de Winchester, fils naturel de Jean, duc de Lancaster et de Catherine Roët, veuve d'Othon de Swinford, et frère de Henri IV de Lancaster, roi d'Angleterre, reçut son nom de Beaufort, bourg de l'Anjou où il était né. Homme d'état et prince de Rome, trois fois chancelier d'Angleterre, ambassadeur en France, légat du pape en Allemagne, il a son rôle dans tous les grands faits de l'époque contemporaine déchirée par la guerre, par le schisme, par d'affreuses discordes de maisons royales. D'ailleurs âme dure, esprit délié et pénétrant, sa vie pleine de passions, d'ambition et de violence, a été un singulier mélange de desseins bien menés et d'inconséquences, d'affaires temporelles et d'affaires religieuses; d'audace et de remords.

Il reçut l'éducation forte du temps à Oxford et à Aix-la-Chapelle. Il n'y avait point de trône pour lui dans la famille; on lui donna toute la science anglaise et allemande pour en faire le premier prince de l'église et le mettre à la tête du clergé d'Angleterre. Évêque de Lincoln en 1397, il le devint de Winchester en 1414. Cependant il avait déjà pris part aux affaires, et sa capacité l'avait fait d'abord arriver à la première magistrature politique de l'état et à l'ambassade de France. Alors l'avènement des Lancaster avait interrompu la guerre de 100 ans ou la lutte d'extermination entre la France et l'Angleterre. Tout à coup il ne se montre plus que pieux prélat et catholique à foi ardente; il se met en route pour la Terre-Sainte. Mais il tombe au milieu du concile de Constance (*voj.*), et son démon d'habileté et d'intrigues le reprend. Il ne contribue pas peu à la nomination de Martin V, et, sans mission apparente, à l'improviste, il entraîne à une décision ses collègues. Martin V reconnaissant le crée cardinal en 1426. De retour en Angleterre, il y ressaisit son influence po-

litique, et c'est par lui que Jacques I^{er} d'Écosse obtient sa liberté. L'homme d'état cependant n'oublie point qu'il est prince de l'église, et il s'oppose à la levée, sur le clergé, de nouvelles décimes que réclamait le roi Henri V, son neveu, pour subvenir à la guerre contre la France; mais il donne 20,000 livres sterling de son propre coffre. Martin V jeta les yeux sur lui, comme sur le plus énergique et le plus renommé champion du Saint-Siège, pour être son légat en Allemagne, où l'église avait deux grandes blessures à guérir, le schisme et l'hérésie des Hussites de Bohême. Il ne fallait rien moins qu'une croisade contre l'hérésie, et ce fut le cardinal anglais qui partit pour la publier et la prêcher, emportant comme auxiliaires d'énormes sommes d'argent (1429). Il échoua et remporta l'argent, non pour le rendre au saint Père, mais pour le donner à l'Angleterre et le changer en levées de troupes contre la France.

Sa carrière politique s'achève en France. Le duc de Bedford, qui occupait alors ce pays au nom du roi d'Angleterre enfant, eut besoin de ses services. Ce fut lui qui couronna le jeune Henri VI, et qui le même jour où ce prince était proclamé roi d'Angleterre à Londres, le proclama roi de France à Paris, dans l'église de Notre-Dame, au mois de novembre 1431. Ce fut Beaufort qui s'entremît, vainement il est vrai, entre le duc de Bedford et le jeune duc de Bourgogne, pour opérer une alliance qui eût été si précieuse à l'Angleterre. Ce fut lui encore qui siégea à Rouen parmi les juges de Jeanne d'Arc et la fit monter sur le bûcher, après être descendu dans sa prison comme un mauvais génie et l'avoir torturée de sa présence pour lui arracher des aveux. Nous rappelons ici le tableau de M. P. Delaroche, où le type du cardinal de Winchester semble trouvé. Depuis, quoique retiré dans son évêché et y fondant un hôpital, il se mêla sans doute à ces tragédies sanglantes des deux roses, à ces meurtres de famille qui déjà commençaient leur cours. Il paraît certain que le remords d'avoir trempé dans l'assassinat du duc de Gloucester, son neveu, le rendit fou, qu'il voulut s'empoisonner, et qu'il mourut dans d'horribles terreurs,

le 11 avril 1447. Les drames de Shakspeare, biographies si vraies, chroniques si fidèles, peuvent être cités même en matière historique; nous renvoyons à la deuxième partie de Henri VI, acte III, scène 3.

H-D.
BEAUFORT (DUC DE), le roi des halles, voy. VENDÔME.

BEAUFORT (LOUIS DE). Le XVIII^e siècle a vu naître cet historien, mais on ne sait pas précisément dans quelle année. Les particularités de sa vie sont également peu connues, bien qu'elles soient assez rapprochées de nous. Il faut appliquer à De Beaufort ce que l'on a dit de plus d'un savant : « La vie paisible d'un homme de lettres, qui n'est pas en même temps homme d'état, offre par elle-même peu d'incidens remarquables. » De Beaufort était de la société royale de Londres, et il avait été gouverneur du prince de Hesse-Hombourg. Il mourut à Maëstricht, en 1795 : voilà tout ce que disent de lui les biographes.

Cette existence, pauvre sous le rapport des événemens, est plus riche sous le rapport littéraire. De Beaufort a laissé : 1^o *Dissertation sur l'incertitude des cinq premiers siècles de l'histoire romaine*, publiée en 1738, in-8^o, et réimprimée en 2 vol. in-12, en 1750; 2^o *Histoire de César Germanicus*, 1741, in-12; 3^o *La république romaine, ou Plan général de l'ancien gouvernement de Rome*, 1766, 2 vol. in-4^o; 1767, 6 vol. in-12. Ces trois ouvrages l'ont placé au rang des bons historiens du siècle dernier. On trouve dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres* une dissertation toute contraire à celle qu'a publiée De Beaufort sur l'incertitude des cinq premiers siècles de l'histoire romaine; il ne serait pas sans intérêt, pour l'étude de l'histoire, de faire le rapprochement de deux ouvrages si opposés.

N. A. D.

BEAUGENCI, ou plutôt BAUGENCI, si l'on veut suivre l'orthographe du mot latin *Balgantium*, est une ville située sur la Loire. Elle appartenait jadis à l'Orléanais et fait aujourd'hui partie du département du Loiret. Ses environs offrent de bons pâturages, des bois peuplés de gibier et des vins assez estimés.

Ces vins et les laines sont l'objet principal du commerce de cette ville. Son château avait, dit-on, été construit par les Gaulois, et relevait en partie de l'église d'Amiens et en partie du comté de Blois. On peut voir, dans la *Gallia christiana*, les circonstances qui ont amené ce droit de l'église d'Amiens.

Sous les premiers Capétiens Beaugenci était une des places les mieux fortifiées du royaume. Elle eut, comme presque toutes les villes françaises, des seigneurs héréditaires dont le premier fut, suivant les auteurs de *l'Art de vérifier les dates*, LANCELIN ou LANDRI 1^{er}, que l'on croit fils de Landrisoré, qui vivait à la fin du x^e siècle, et qui, dit-on, était allié à la maison royale de France. On ne le connaît que par les imprudentes libéralités envers les églises et les couvents, qui lui furent communes avec presque tous les seigneurs de son temps. LANCELIN ou LANDRI II son fils, qui lui succéda vers 1060, aida Philippe 1^{er}, roi de France, dans ses guerres contre l'orgueilleux Hugues du Puiset, fut fait prisonnier dans cette lutte, et se fit remarquer par des talents rares à cette époque. RAOUL 1^{er}, fils de Landri II, maître de Beaugenci depuis 1080, fut renommé par sa valeur, suivit Godefroi de Bouillon à la croisade, en 1096, se distingua surtout au siège d'Antioche, et à son retour eut quelques querelles avec son suzerain, le comte de Blois Thibaut IV. Yves, évêque de Chartres, réconcilia ces deux seigneurs. Rabul de Beaugenci entra même dans la ligue que Thibaut forma vers 1112 contre Louis-le-Gros, pour soutenir Hugues du Puiset. Il participa aussi à différens démêlés entre ses voisins. Les frères de Beaugenci, SIMON 1^{er}, LANCELIN III, JEAN 1^{er}, ne se distinguèrent point de la foule des chevaliers. JEAN II, fils de Jean 1^{er}, servit avec zèle Philippe-Auguste, et, en 1215, vendit à ce prince ses droits sur le Vermandois (voy.). En 1248, son fils SIMON II accompagna saint Louis à la croisade. En 1292, RAOUL II, se voyant sans frère et sans enfants, vendit à Philippe-le-Bel la seigneurie de Beaugenci, qui fut donnée en donaire à la reine Clémence, veuve de Louis Hutin. Cette terre fut réunie au

domaine lorsque Clémence fut morte.

Avant 1789, Beaugenci était le chef-lieu d'une châtellenie dont dépendaient Saint-Laurent-des-Éaux, Chaumont en Sologne, Oucques; Joui et quelques autres lieux. A. S.-R.

BEAUHARNAIS (François, marquis de), descend d'une noble famille de l'Orléanais, où, dès 1390, GUILLAUME de Beauharnais est nommé, comme épousant Marguerite de Bourges. Un JEAN de Beauharnais témoigna en faveur de la Pucelle, lors du procès de cette dernière. Cette famille se distingua par ses services dans différens emplois civils et militaires, et, en 1764, la terre de la Ferté-Aurain, qui lui appartenait, fut érigée en marquisat sous le nom de *Ferté-Beauharnais*.

Le marquis François de Beauharnais, né à La Rochelle en 1758, se trouvait le chef de cette famille en 1789, lorsqu'il représenta la noblesse aux États-Généraux, et défendit si énergiquement les privilèges de ce corps et les droits du roi, qu'on le surnomma le *seal Beauharnais*. Il essaya, mais en vain, de dissuader Louis XVI à la fureur des factions, en 1792, en lui faisant quitter la France; mais ce projet n'ayant point réussi, il émigra, et fut nommé major général dans l'armée de Condé. Au moment où l'on instruisait le procès de Louis XVI, François de Beauharnais écrivit au président de la Convention pour lui représenter l'horreur du récidive qui se préparait; demanda l'honneur de venir défendre son prince à la barre; et s'offrit en même temps comme otage. Immédiatement après le licenciement de l'armée de Condé, il voulut, à la tête de 300 gentilshommes, aller combattre en Vendée, sans pouvoir obtenir des puissances étrangères le moyen d'y passer. Néanmoins jamais son caractère, il écrivit à Bonaparte que son devoir était de rendre le trône aux Bourbons. Bonaparte, qui venait d'épouser Joséphine, veuve du vicomte Alexandre de Beauharnais, frère de François, répondit à cette lettre par un acte de souveraineté; il maria la fille de François, encore émigré, à M. de La Vallette; on sait par quel dévouement elle illustra ce nouveau nom. Ayant enfin reconnu la

domination de Napoléon, le marquis de Beauharnais fut nommé successivement, par ce dernier, ambassadeur auprès de la reine d'Étrurie et du roi d'Espagne; mais il avait trop de loyauté pour seconder en tout les desseins ambitieux de l'empereur, qui n'osa rien lui proposer d'indigne de sa réputation, mais souffrit que Murat, brûlant d'être roi d'Espagne, le pressât d'entrer dans les complots qui devaient rendre Napoléon maître de ce pays. La résistance du marquis de Beauharnais fut d'accord avec ses principes, et il reçut, suivant tous les biographes, l'ordre d'aller vivre en Pologne. C'était, dit-on, l'intention de l'empereur; mais par inadvertance on écrivit *Sologne*, et François, profitant de ce libellé, s'en fut habiter la terre de ses pères, la Ferté-Beauharnais, que le prince Eugène avait rachetée et qui était située en *Sologne*. L'empereur apprit cette erreur dans un de ses momens de gaieté; il en rit aux éclats et ne la fit point rectifier. Le marquis de Beauharnais resta dans cet exil jusqu'à la restauration. On s'étonna alors de ne voir récompenser son ancienne fidélité par aucune faveur. L'estime générale le dédommagea, et la piété filiale de M^{me} la comtesse de Beauharnais, chanoinesse, son unique enfant aujourd'hui, le console de l'oubli de ses vieux rois.

ALEXANDRE, vicomte de Beauharnais, frère du précédent, né à la Martinique en 1760, tint une conduite bien différente. Dès les premiers États-Généraux, il se montra opposé à la cour; il présidait l'Assemblée constituante, le 21 juin 1791, lorsque Louis XVI, fuyant avec sa famille, fut arrêté à Varennes. Parvenu au grade de général, en 1792, Beauharnais refusa le ministère de la guerre, mais il accepta l'année suivante le commandement de la première armée du Rhin. Toutefois il ne conserva pas longtemps ce commandement; indigné de la hauteur avec laquelle les représentans du peuple lui ordonnaient de détacher 15,000 hommes pour renforcer l'armée de la Moselle, au moment où la sienne était à forces inégales contre Wurmsér, prêt à profiter de cette faute, si elle était connue, pour forcer les lignes de Wis-

sembourg; indigné, disons-nous, de ces ordres et prévoyant ce qui résulterait de leur accomplissement, il donna sa démission et se retira dans sa terre où il remplit avec zèle et dévouement les fonctions de maire. Brave, aimable, gai, ce n'était que par générosité de caractère qu'il avait adopté des principes dont les conséquences, poussées alors jusqu'à leur dernier terme, lui faisaient horreur. Il fut arrêté dans sa paisible retraite. Transféré à Paris, il fut enfermé au Luxembourg, d'où on le traduisit au tribunal révolutionnaire qui le condamna à mort, le 23 juillet 1794, cinq jours avant qu'on y envoyât Robespierre et ses complices. Séparé depuis long-temps de sa femme, il lui écrivit au moment de mourir, en lui recommandant ses enfans, que le sort se chargeait de si bien pourvoir.

Joséphine, devenue l'épouse du général Bonaparte, premier consul, puis empereur, vit son fils, Eugène de Beauharnais, époux de la princesse Augusta, fille du roi de Bavière, et vice-roi d'Italie; sa fille Hortense de Beauharnais, reine de Hollande, par son mariage avec Louis Bonaparte. Le prince Eugène, mort en 1824, a laissé: le *duc de Leuchtenberg*; *Joséphine*, mariée à Océan Bernadotte, prince héréditaire de Suède; *Eugénie*, mariée au prince héréditaire d'Hohenzollern-Héchingen; *Amélie*, mariée à don Pedro, ex-empereur du Brésil; *Théodolinda*; et le prince *Max. Voy.* les articles JOSÉPHINE, EUGÈNE (*prince*), LOUIS (roi de Hollande), etc.

CLAUDE, comte de Beauharnais, fils d'un chef d'escadre, était cousin de François et d'Alexandre. Sa mère, FANRY de Beauharnais (morte en 1812), publia quelques ouvrages, et, pendant long-temps, réunit chez elle les gens de lettres les plus célèbres. Officier des gardes françaises, le comte Claude épousa d'abord M^{lle} de Maruésia, puis M^{lle} Fortan, fille d'un armateur de Nantes. Il eut de sa première femme, STÉPHANIE, que l'empereur maria au grand-duc de Bade (voy. l'art. BADE, t. II, p. 680). Sénateur titulaire de la sénatorerie d'Amiens, chevalier d'honneur de l'impératrice Marie-Louise, grand-croix de la Légion-d'Honneur, et grand-croix de

l'ordre de la Fidélité de Bade, sous l'empire. Claude fut pendant la restauration élevé à la dignité de pair de France, tandis qu'Eugène et Hortense de Beauharnais, enfans d'Alexandre et de Joséphine, descendaient du faite des grandeurs où la fortune de Napoléon et sa volonté les avaient placés. La princesse Stéphanie, veuve du grand-duc de Baden, a marié sa fille aînée au prince Gustave de Vasa, fils de l'ancien roi de Suède, Gustave IV; la seconde, au prince héréditaire de Hohenzollern-Siegmaringen; il ne reste plus auprès d'elle que sa dernière fille, la princesse Marie. De son mariage avec M^{lle} de Fortan, le comte Claude eut une autre fille, aujourd'hui M^{me} la marquise de Quinquaran-Beaujeu. Le comte Claude de Beauharnais est mort en 1819.

Les armes des Beauharnais sont : *d'argent, à une fasce de sable, surmontée de trois merlettes de même, avec cette devise : Autre ne sers.* L. C. B.

BEAUJEU, voy. ANNE DE BEAUJEU.

BEAUJOLAIS (le), *Bellojocensis tractus*, petite province de France, bornée au nord par le Charolais et le Mâconnais, au sud par le Lyonnais et le Forez, à l'est par la Saône, qui le séparait de la principauté de Dombes, et à l'ouest par le Forez, dont il était en partie séparé par la Loire. On donnait au Beaujolais environ 10 lieues de long et 8 de large. Sa capitale était dans les premiers temps Beaujeu, qui a donné son nom à la seigneurie même dont les possesseurs figurent dans nos annales sous le titre de *sires de Beaujeu*; plus tard ce fut Villefranche qui tint le premier rang. Le pays était, avant la révolution, du gouvernement du Lyonnais, du ressort du parlement de Paris, du diocèse et de la généralité de Lyon, élection de Villefranche; il fait maintenant partie des départemens du Rhône et de la Loire.

Au temps de Jules César le territoire beaujolais était habité par les *Segusiani*; sous Honorius, il fut compris dans la première Lyonnaise; de la domination des Romains la province passa sous celle des Bourguignons, puis des Francs, après la destruction du royaume de Bourgogne par les enfans de Clovis. Sous les

empereurs carlovingiens, lors de l'établissement du régime féodal, le Beaujolais se trouva compris dans l'état de Guillaume I^{er}, comte du Lyonnais et du Forez, qui reconnu pour roi le fondateur du nouveau royaume de Bourgogne, Boson. Ce comte étant mort vers l'an 900, après avoir partagé sa vaste seigneurie entre ses trois fils, l'un d'eux, Bérard I^{er}, eut en partage le Beaujolais et fut la tige des sires de Beaujeu. Le 8^{me} sire, Humbert IV, fut, à la fin du XII^e siècle, le fondateur de Villefranche dont il fit la capitale du Beaujolais; il épousa Agnès de Thiern, héritière de la seigneurie de Montpensier, qui se trouva ainsi apportée dans cette maison. Son fils, Guichard III, lui succéda dans ces deux baronnies, mais après sa mort elles furent de nouveau séparées et l'un de ses fils, appelé comme lui Guichard, devint la tige des seigneurs de Montpensier (voy. ce mot). Le même Guichard III, qui avait été chargé d'une mission auprès du pape Innocent III, vit, en passant à Assises, saint François et en obtint trois religieux de son ordre, qu'il conduisit en France et avec lesquels il fonda à Villefranche la première communauté de cette règle. En 1265, Isabelle, héritière du Beaujolais, le transmit par mariage à Renaud, comte du Forez, dont le second fils devint l'auteur d'une nouvelle suite de sires de Beaujeu; le dernier, Édouard II, épris, vers l'an 1398, d'un fol amour pour une jeune fille de Villefranche, la fit enlever violemment et conduire dans son château; ajourné au parlement pour ce rapt, qui avait excité contre lui l'animadversion publique, il fit précipiter par les fenêtres de son manoir le malheureux huissier qui avait osé lui faire la citation. Alors des troupes furent envoyées, et le sire de Beaujeu fait prisonnier fut conduit à Paris. Le double crime dont il s'était rendu coupable lui faisait encourir la peine capitale : il implora le crédit de Louis II, duc de Bourbon, son oncle. Celui-ci lui fit payer sa protection par la cession du Beaujolais et de Dombes; l'acte est de l'année 1400. Édouard reçut sa grace et mourut peu de temps après sans héritiers. Ce fut ainsi que le Beaujolais se trouva compris parmi les

vastes possessions de la maison de Bourbon. En 1522, Louise de Savoie, mère de François I^{er}, se fit adjuger cette province qui avait été confisquée sur le connétable de Bourbon; en 1531, François I^{er} la réunit à la couronne ainsi que le pays de Dombes; mais en 1560 François II rendit le Beaujolais à Louis de Bourbon, duc de Montpensier, dont le petit-fils, Henri, mort en 1608, la transmit à Marie de Montpensier son unique héritière. Cette princesse le porta en dot, en 1626, à Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII; à son tour, la fille de Gaston, la célèbre *Mademoiselle*, légua le Beaujolais avec tous ses autres héritages à Philippe, *Monsieur*, frère de Louis XIV, premier duc d'Orléans et tige de la branche actuellement régnante. Depuis cette époque, le Beaujolais, avec titre de comté, a souvent été l'apanage de quelqu'un des princes de cette maison; le dernier comte de Beaujolais, troisième frère de Louis-Philippe I^{er}, roi des Français, était né à Paris en 1779; il subit une dure captivité pendant le régime révolutionnaire, fut rendu à la liberté sous le gouvernement directorial, voyagea avec ses frères en divers pays de l'Europe, et mourut, en 1808, en Sicile, où il était allé chercher le rétablissement de sa santé détruite par de nombreuses vicissitudes.

P. A. D.

BEAULIEU (JEAN PIERRE, baron DE) naquit, en 1725, d'une ancienne famille du comté de Namur. Après s'être distingué dans l'artillerie autrichienne pendant la guerre de Sept-Ans, il se retira dans sa famille avec le grade de lieutenant-colonel. Promu depuis par le chef de l'Empire à la dignité de général-major, en récompense de ses anciens services, il fut investi, en 1789, du commandement des troupes envoyées pour combattre les Brabançons révoltés. Après les avoir vaincus dans toutes les rencontres, il étouffa leur révolte par son courage, sa persévérance, ses opérations stratégiques, et par son humanité à laquelle les insurgés eux-mêmes rendirent l'hommage le plus éclatant. Plus tard, en 1792, Beaulieu ne fut pas moins heureux contre les armées de la république française qui avaient envahi les Pays-

Bas. Avec une armée de 4,000 hommes et deux pièces de campagne, il tint tête au général Biron qui lui opposait 12,000 hommes, obtint des avantages marqués à Marche-en-Famine, à Templeuve, à Furnes où il fit sa jonction avec l'armée anglaise sous le duc d'York, et s'empara de plusieurs places, entre autres de Menin qu'il prit d'assaut. Commandant ensuite le Luxembourg, il continua de se signaler et gagna la bataille d'Arlon.

Cependant, cette vieille renommée militaire finit par succomber aux talens supérieurs d'un jeune guerrier. Nommé, en 1796, commandant en chef de l'armée d'Italie contre les Français sous le général Bonaparte, il s'empara à Volbie de tous les retranchemens de leur ligne d'avant-poste; mais ne pouvant se rendre maître de la redoute de Mondovi, il fut complètement battu par le général français, près de Montenotte. Enfin, après plusieurs autres défaites et des revers continuels attribués par lui à la jalousie du général d'Argenteau, revers qu'il essaya surtout à la défense du passage de l'Adda et du Mincio, il fut forcé de gagner le Tyrol. Là il quitta, le 25 juin 1796, le commandement qui fut confié au général Wurmser, et se retira à Lintz où il mourut dans sa 95^e année, en 1820. Z.

BEAUMANOIR, ancienne maison de la province du Maine, dont la filiation n'est bien connue qu'à partir du xv^e siècle, bien qu'on trouve cité, dans un acte de 1293, un Philippe de Beaumanoir, grand-bailli du Beauvoisis. Vers le milieu du xv^e siècle un mariage apporta dans cette maison la seigneurie de Lavardin, érigée depuis en marquisat; et c'est sous le nom de Lavardin que sont connus les membres de cette famille qui ont figuré dans l'histoire. *Voy.* LAVARDIN.

BEAUMANOIR (JEAN, sire DE), qu'il ne faut pas confondre avec le maréchal de Lavardin (*voy.*), aussi appelé Jean de Beaumanoir, était issu d'une des premières familles de Bretagne. Dans les guerres civiles qui déchirèrent ce duché au xiv^e siècle, lorsque Charles de Blois et Jean de Montfort s'en disputèrent la possession, Jean de Beaumanoir se déclara pour le premier de ces princes. Il

mérita par des traits d'une bravoure éclatante l'honneur d'être armé chevalier; et, en 1847, après la bataille de la Roche-Deirrien, il succéda à Robert de Beaumanoir, son père, dans la dignité de maréchal de Bretagne. La trêve qui fut conclue quelque temps après n'empêcha pas des combats singuliers où les chevaliers des deux partis signalèrent inutilement leur bravoure et leur dévouement. La plus célèbre de ces actions individuelles fut le *Combat des trente*. Jean de Beaumanoir (nous ne savons sur quelle autorité M. de Sismondi nomme Robert de Beaumanoir, père de Jean, *Histoire des Français*, t. X, p. 397) alla défier le châtelain anglais de Ploërmel à jouter de fer-de glaives pour l'amour de leurs dames. Trente champions contre trente en vinrent aux mains, en 1351, le 27 mars, au pied du chêne de Mi-Voie, à égale distance entre Josselin et Ploërmel. Huit des Anglais furent tués; les autres se rendirent, et le combat des Trente fut un des faits d'armes les plus célèbres dans le temps, parce qu'il donnait quelque satisfaction à l'amour-propre des Français, si souvent vaincus dans cette guerre. Beaumanoir reçut plusieurs blessures et fit preuve d'un rare courage dans cette rencontre. En 1354, il fut envoyé en Angleterre pour négocier la mise en liberté de Charles de Blois. Il continua de jouer un rôle très actif dans cette lutte si désastreuse pour les deux partis. En 1364, il parut avec éclat à la bataille d'Aurai, où il fut fait prisonnier après des prodiges de valeur, tandis que Charles de Blois tombait sous les coups de l'ennemi. Enfermé dans le château d'Aurai, Jean de Beaumanoir fut rendu bientôt après à la liberté, lorsque les Français eurent repris cette place. Il figura comme négociateur à la conclusion du traité de Guérande, en 1366, et mourut peu de temps après. A. S.-a.

BEAUMARCHAIS. Beaumarchais, c'est Figaro; c'est l'homme sorti du peuple qui devient grand seigneur tout en restant peuple, et qui est toujours à dire: *et moi, morbleu!* même quand il a été placé par les rubans de soie et l'habit de velours les galons de la livrée. Beaumarchais est le représentant plébéien de

l'opposition plébéienne du XVIII^e siècle. Ceux qui ont combattu dans le corps d'armée philosophique et libéral dont Beaumarchais était l'avant-garde et la sentinelle perdue étaient tous, chacun dans son genre, des aristocrates qui tenaient à l'aristocratie par quelque vanité ou par quelque habitude. M. de Buffon était un grand seigneur philosophe; M. de Voltaire était un poète grand seigneur et chambellan; J.-J. Rousseau était un grand seigneur * citoyen de Genève. Les autres étaient des grands seigneurs camarades du baron d'Holbach ou amis de M^{me} de Genlis; ils marchaient dans la compagnie des grands seigneurs. Beaumarchais, morbleu! Beaumarchais tout seul, dans la foule, hors de la foule, coudeyant, coudeyé, par terre, au ciel, à Saint-Lazare, à la cour, marchand de livres, marchand de fruits, avocat, poète dramatique, spassassin espagnol, négociant en tout genre, Beaumarchais est l'enfant du peuple, l'élève du peuple, le poète du peuple, l'écrivain du peuple surtout; mutin, railleur, souple, méchant, patient surtout comme est le peuple! Quel esprit! quel courage! quelle verve! Quel grand révolutionnaire!

Cet homme est né plus tard que Voltaire qui était né trop tôt pour être témoin de son triomphe et s'asseoir heureux et triomphant sur les ruines amoncelées par son génie. Beaumarchais, né à Paris en 1732, est mort en 1799. Ainsi il a recueilli toutes les tempêtes que ses devanciers avaient semées. Il a porté tout le faix de cet immense héritage de révolutions. Beaumarchais pour dernière amusement de sa vieillesse a été le témoin de la révolution française. C'était là un repos digne de l'activité de sa jeunesse. Horloger d'abord, musicien ensuite, non pas musicien par *folles bouffées* comme Figaro, mais musicien sérieux et ambitieux, il devint ainsi homme de cour chez Médauses,

(*) Nos lecteurs ont déjà dû remarquer que, sans craindre de nuire à l'unité qui doit régner dans cet ouvrage, nous laissons le champ libre à des opinions diverses dans les articles de littérature et d'imagination. On n'exige pas de nous, sans doute, que nous presions sur nous la responsabilité des idées, des images et des jugemens qui seront émis dans les articles de cette nature: ils portent au bas, pour en répondre, des noms connus et honorables. J. H. G.

filles de Louis XV. Tout servait à cet homme pour se produire : sa harpe le fit entrer dans les petits appartemens de Versailles; son procès Goetzmann le montra à la France sous un point tout nouveau en France, c'est à-dire comme un orateur qui n'appartenait ni au barreau, ni à la chaire, les deux seuls genres d'éloquence que l'on connaît alors. Le procès Goetzmann est très curieux. Le premier bienfaiteur de Beaumarchais, Paris Davernay, étant mort, le légataire de Davernay réclamait à Beaumarchais 160,000 fr. De là procès. Beaumarchais selon l'usage offrit à Goetzmann, rapporteur au procès, 115 louis et une montre à brillans. Quand le procès fut perdu, le rapporteur Goetzmann rendit à Beaumarchais 100 louis et la montre. Beaumarchais réclama les 15 louis. Goetzmann se crut calomnié, et il intenta un procès en calomnie. Voilà qui va bien ! Notre horloger de tout à l'heure, notre musicien de la veille, l'attaque au parlement corps à corps pour 15 louis. Ce que Beaumarchais a dépensé d'esprit, de saillies, de verve, d'imagination, d'ironie surtout, pour défendre ces 15 louis, est à peine croyable; bien que nous ayons encore les pièces du procès sous les yeux. Déjà, en effet, dans cette cause, et à propos de ces 15 louis, Beaumarchais ouvrait une large voie aux orateurs qui devaient plus tard renverser la vieille France, qui avait l'air si bien portante encore et qui était ruinée de toutes parts. Ce fut là une grande découverte que fit cet homme le jour où, pour entrer dans l'opinion qui commençait à être la reine de cette époque, Beaumarchais trouva son véritable titre dans cette société qui ne savait pas encore pourquoi elle s'intéressait à Beaumarchais. — Je suis un citoyen ! s'écrie Beaumarchais, je suis un citoyen ! c'est-à-dire je ne suis ni un courtisan, ni un abbé, ni un gentilhomme, ni un financier, ni un favori, ni rien de ce qu'on appelle puissance aujourd'hui. Je suis un citoyen ! c'est-à-dire quelque chose de tout nouveau, quelque chose d'inconnu, d'inouï en France. Je suis un citoyen ! c'est-à-dire ce que vous devriez être depuis deux cents ans, ce que vous serez dans vingt ans peut-être ! À ce nom,

si nouveau en 1774, la société resta attentive et muette. On comprend que Beaumarchais jouait un jeu qui n'avait encore été joué par personne. La France de ce temps-là se rappelle bien qu'elle a vu des princes du sang élever l'étendard de la révolte, des parlemens s'opposer à la justice des rois, des jésuites mettre l'état à feu et à sang pour des bulles; mais ce que n'a jamais vu la France, c'est un homme tout seul, un simple accubé de la foule, un pauvre diable sans aïeux, sans famille, sans entourage; sans protection, moins que rien, relever la tête tout à coup, se grandir tout à coup à la hauteur du Parlement, lui parler face à face et tout haut, et d'égal à égal, sinon en maître. Non, la France n'avait jamais vu rébellion pareille; et comme c'est un noble pays; qui respecte tous les courages; la France, elle applaudit au courage de ce ver de terre qui ne voulait pas être écrasé par le conseiller Goetzmann. Elle reconnut ce titre de citoyen que se donnait Beaumarchais, plus fier en ceci que Figaro qui se disait *filz d'un prince* et *enfant perdu*. De ce jour donc, Beaumarchais fut un gentilhomme, tout comme le Montmorency qu'on appelait le premier baron chrétien; Beaumarchais fut le premier *citoyen français*; et quand le parlement Maupeou; tremblant enfin devant cette nouvelle puissance dont il n'avait aucune idée, eut rendu cet arrêt qui donnait tort à tout le monde, il se trouva que le public cassa l'arrêt du parlement.

Tout Paris se fit écrire chez le citoyen Beaumarchais. Le prince de Conti, un des plus grands seigneurs de ce temps-là, l'invita à dîner; M. de Sartines, lui-même, tout lieutenant de police qu'il était, se conduisit en homme d'esprit et félicita le hardi plaideur. Et voilà comment le public saisit cette admirable occasion de féliciter le parlement Maupeou, qui avait remplacé ses vieux parlemens si respectés. Ce fut là une immense gloire pour Beaumarchais, une gloire qui a survécu aux passions de l'époque. On lira toujours avec admiration ces *Mémoires* si remplis de faits et d'idées, à l'aide desquels la philosophie du XVIII^e siècle pénétra enfin, et par la brèche, c'est-à-dire par la bonne voie, dans la magistra-

ture qui était restée inattaquable jusqu'alors.

Après ce procès si plein de bonheur de toutes sortes, Beaumarchais en eut deux autres qui ne peuvent pas soutenir de comparaison avec le premier. Le second de ces procès est le procès Bergasse. C'était en 1781. Déjà à cette époque la France était moins frivole; elle commençait à ne plus rire que du bout des lèvres. On prêtait l'oreille avec inquiétude aux grands bruits qui allaient venir. Beaumarchais accusé d'avoir aidé à la séduction de M^{me} Kornman, n'était guère digne d'intérêt pour une époque qui avait déjà mis en pièces le manteau couleur de murailles sous lequel elle cachait ses bonnes fortunes, et qui n'estimait plus guère que les grandes passions, le dernier excès raisonnable et innocent auquel pouvait se livrer la France en attendant les horribles et sanglants excès qui la menaçaient. Donc cette fois Beaumarchais n'eut pas pour lui l'opinion qui lui avait donné tant d'éloquence à son premier procès. Cette fois son rire parut déplacé, sa colère parut feinte, sa verve s'éroussa contre la parole abondante et chaleureuse de son adversaire Bergasse. Et puis l'éloquence de Beaumarchais, cette éloquence de la place publique, n'était plus une nouveauté; et puis cette publicité donnée aux procès était devenue commune; et puis ce titre de *citoyen français* était à présent un titre vulgaire. Beaumarchais gagna son procès devant la cour et le perdit devant l'opinion. Son dernier procès, à proprement dire, n'est qu'une affaire comme toutes les affaires d'argent. Ils s'agissait de 15,000 fusils achetés en Hollande pour le compte de la république, retenus en Hollande faute de paiement, et que Beaumarchais, disait-on, voulait vendre aux ennemis de la république. Cette fois ce n'est plus l'ennemi de Maupeou, de Goetzmann ou de Bergasse; ce n'est plus l'écrivain satirique, infatigable, disant tout, parce qu'il n'a peur de rien: c'est un plaideur modeste, réservé, respectueux devant son juge, qui sait fort bien que ce juge est sans appel. La Convention était un antagoniste trop redoutable pour Beaumarchais. D'ailleurs à la Convention sa mission était finie. Il avait

livré sa puissance destructive à de plus fins que lui qui devaient ne la porter qu'un jour, à Mirabeau, par exemple. Comme je le disais tout à l'heure, la vie de Beaumarchais se retrouve fort bien, avec toutes ses nuances, dans les divers procès qu'il a plaidés; son caractère est parfaitement représenté par son héros, son fils adoptif, son enfant, Figaro. Figaro est une biographie tout entière. D'abord, ce héros, pauvre barbier de village, déclame contre l'inégalité des conditions, comme déclame J.-J. Rousseau, mais plus directement et plus à brûle-pourpoint, si je puis dire. Bientôt, de pauvre barbier qu'il était, Figaro devient un homme du tiers-état; il a grandi avec le peuple. Il ne débite plus de maximes philosophiques, parce que le peuple n'en est plus aux maximes philosophiques, mais à l'action. *Le Mariage de Figaro*, qu'est-ce autre chose que la lutte heureuse du peuple contre l'aristocratie, du valet contre le maître? Almaviva est un grand seigneur très bien fait, très spirituel, très généreux, un Castillan en un mot. Comment est-il joué par Figaro? Figaro lui dispute ses amis, Figaro est sur le point de lui enlever même madame la comtesse, Figaro n'a qu'à vouloir, mais Figaro ne veut pas! Dans la pièce de Beaumarchais, Figaro est un honnête homme renforcé: honnête homme avec tout le monde, fidèle et dévoué; aventurier d'abord, excellent mari, excellent fils ensuite. Enfin, au dernier acte de ce grand drame, dans *la Mère coupable*, Figaro est tout-à-fait devenu ermite; c'est un véritable saint, digne d'être canonisé. Pour ma part il me semble que Beaumarchais a pris trop de précaution: il se méfie trop de la vertu de son héros pour qu'on y ajoute une foi entière. Mais que lui importe? son héros sera vertueux, à la bonne heure: la vertu ne peut pas nuire, et puis il aura tant d'audace et tant d'esprit! Vous savez que ce qu'il y eut de plus difficile ce ne fut pas d'écrire *le Mariage de Figaro*, quoique la chose eût été impossible à tout autre qu'à Beaumarchais; ce fut de le faire jouer. Tout l'ancien régime chancelant s'opposait à la représentation de ce drame, qu'il savait par cœur, pour en

avoir entendu parler confusément et qui-l'épouvantait à l'égal de la prise de la Bastille. Le roi Louis XVI, roi malheureux, qui prévint tous ses malheurs sans avoir le courage d'y mettre obstacle, s'étant fait lire le manuscrit, s'écria que la pièce ne serait jamais jouée sous son règne; voilà pourquoi peut-être elle fut jouée six mois plus tard.

La représentation du *Mariage de Figaro* est un des faits les plus importants de la révolution française. Les premières représentations de cet ouvrage, qui renversa la Bastille à lui tout seul, bien plus que le faubourg Saint-Antoine réuni, a laissé dans l'esprit des contemporains une impression ineffaçable. Qu'on nous permette de citer ici l'analyse, très complète, du *Mariage de Figaro*; l'auteur a essayé de rendre en même temps l'étonnement d'une grande dame d'ancien régime, assistant pour la première fois à la philippique de Beaumarchais.

« Je me rappelle encore le premier jour où j'eus l'honneur de conduire ma mère au Théâtre-Français. Il fallut de vives protections pour nous procurer une loge; nous fûmes rendus au théâtre de bonne heure, c'était la première fois que ma mère attendait. Quand nous entrâmes, la salle était remplie jusques aux combles. L'attente était grande; une curieuse attention se lisait déjà sur tous les visages; on disait même que quelques-uns des spectateurs, pour être plus sûrs de leurs places, avaient passé la nuit dans leurs loges, et il me semblait les voir réveillés en sursaut par la foule, plongés encore dans l'accablement du premier sommeil. C'était plaisir de les voir, leurs yeux ébahis, chercher à rajuster leurs coiffures, remettre en ordre leurs vêtements, et se préparer, de toute la puissance de leur réveil, au spectacle qui les attendait.

« L'habitude de ma mère était d'être impassible; c'était pour elle un devoir sacré, un devoir d'étiquette : ma mère attendit patiemment jusqu'au lever de la toile; après quatre heures d'attente la toile se leva enfin.

« Alors nous assistâmes à un drame inouï, que nous n'avions pas soupçonné, même dans nos songes. D'abord parut

un valet doré, fringant, beau parleur, amoureux en homme comme il faut. Ce valet parle de tout, de son maître plus que de personne: il fronde, il intrigue, il ne respecte rien, pas même sa maîtresse; effronté faiseur de calembourgs, parlant beaucoup pour ne rien dire; libertin, jovial, osant tout, prêt à tout, même à l'adultère; poète, orateur, diplomate, jouant la justice, ancien journaliste, et médecin de cavalerie, musicien et barbier, politique effréné, toujours sautant, riant, gambadant, le héros de la pièce. Ma pauvre mère ne comprenait rien.

« Puis venait un grand seigneur, un Espagnol, noble même pour un Espagnol, un très bon seigneur, élégant, bien fait, affable, un peu philosophe, bien mis, sachant le prix d'une femme, excellent maître d'un excellent château, ayant le droit de justice haute et n'en abusant pas quand il est sans passion, en un mot un bon seigneur. C'est justement ce bon maître que son valet insulte. Son valet l'attaque, le presse, le pousse, l'intrigue, le réduit à rien; son valet lui dispute jusqu'à une servante dont le pauvre comte Almaviva prend envie; son valet lui dispute jusqu'à la comtesse elle-même. Quoi donc? à entendre l'impertinent, vous n'avez eu que la peine de maître, monseigneur. La peine de maître!... Quelle phrase, quel contresens pour une femme à trois quartiers comme ma mère, une princesse de Wolfenbuttel!

« Ma mère était hors d'elle-même: Quoi donc! et la soubrette aussi qui dédaigne monseigneur; la soubrette qui redit tout à son époux futur! incivile vassale, égrillardie espiègle, si facile en apparence; élégante comme une dona, belle parieuse aussi, folle d'amour, et ne le cachant pas. Quelles mœurs chez un grand d'Espagne, chez un seigneur de la Toison-d'Or! Quelle maison; et comment tenue! Ma pauvre mère n'en revenait pas.

« Que devint-elle, quand au milieu de l'intrigue elle vit arriver un grand homme habillé tout en noir, la longue soutane, le chapeau à trois cornes, le rabat blanc, l'œil creux, l'air hébété, les cheveux huileux, la tournure ignoble, le sourire méchant, la démarche hypocrite! rien n'y

manque; c'est lui, c'est l'homme d'église, c'est le profane chapelain, c'est le prédicateur de salon, le courtisan de toutes les heures, le faiseur des bons mots du maître, le complaisant de madame, le serviteur des valets de la maison, le flatteur en titre, le compagnon fidèle du petit chien, que voulez-vous? C'est lui, qui, toi-même, saint homme, mêlé à une intrigue d'amour!

« Alors, léger et brillant comme un papillon à son premier vol, se posant à peine, insouciant et volage, joli et frais, parfumé, chantant, rêvant tout haut, ignorant et naïf, et courant après les femmes, poussé par l'instinct; mon Dieu! voilà Chérubin, Chérubin transparent, Chérubin qui raconte chaque battement de son cœur aux nuages; aux arbres, aux fleurs, à la source limpide, à Marceline! Garde à vous si vous êtes une femme! Enfant folâtre! redoutez son premier feu, ses lèvres de flamme, ses caresses incertaines; redoutez son sourire, son regard, sa voix, son geste, sa vague passion. Voyez, Suzanne l'embrasse avec peine et remords. Voyez madame la comtesse; oui, une comtesse, une femme mariée à un grand seigneur, la comtesse le regarde en soupirant. Voyez, il embrasse la vieille Marceline; voyez comme on le dépouille dans le boudoir, comme on regarde sa main blanche, son bras si frais, son sein qui bat si fort. Voyez, cet enfant, on l'adore; il a des envieux, des ennemis, des jaloux, mais on l'adore. Voyez, ces femmes qu'il enveloppe d'amour n'osent pas lui apprendre ce qu'il apprendrait avec tant d'ardeur; mais aussi si tu savais cela, Chérubin, Chérubin d'amour!

« Et cependant à côté de Chérubin il existe un être encore plus ignorant; une petite fille qui ne sait rien, qui se laisse instruire, mais qui n'apprendrait rien toute seule. C'est avec Fanchette que Chérubin répète les leçons qu'il dérobera et là; avec Fanchette il est hardi comme un homme. Il prend à Fanchette tous les baisers que Suzanne lui refuse. Veillez sur Fanchette; Fanchette, c'est la jeune fille, la jeune fille qui soupire tout bas, qui se cache pour soupirer, qui attend, qui rêve, qui devine, qui mourra

plutôt que de faire un pas vers la science, mais pour qui la science est délicieuse.

« Or, toutes ces passions diverses, la passion de Figaro, la passion instruite de Suzanne, la passion craintive de madame la comtesse, la passion naïve de Fanchon, la passion ardente et curieuse de Chérubin, la passion intéressée du docteur Bartholo, la passion incestueuse de Marceline, confondues, mêlées, pressées l'une contre l'autre, arrivent enfin au résultat le plus immoral, le plus intéressant, le plus anti-social, que jamais poète ait osé concevoir, ait osé exécuter, ait osé reproduire en plein jour, en présence des hommes assemblés. Tel était ce drame infernal!

« Dans ce drame, tout l'édifice social était ruiné de fond en comble, toutes les vertus domestiques étaient vouées au plus atroce ridicule. Là, le valet trompe son maître, le mari trompe sa femme, la femme trompe son mari; là, une femme est mère sans être mariée, un père a un enfant à reconnaître, fruit des débauches de sa jeunesse; la mère veut épouser son fils, le fils insulte sa mère; là, le juge est vénal, le paysan raisonne, la petite fille fait l'amour; le jeune enfant est libertin avant toute science du bien et du mal, l'homme d'église joue le rôle d'entremetteur pour plaire à son maître; là, chacun raisonne, chacun parle de ses droits et de ses devoirs; là, on se tâtonne, on se coudoie, on se tutoie, on se prend au hasard dans la nuit, on ne se choisit, on se saisit, on se mêle; il y a une nuit sombre, des cabinets sombres, des pères crédules, des valets fourbes; c'est l'intrigue du siècle, c'est le pouvoir du siècle, ce sont les femmes, ce sont les mœurs, c'est l'amour, c'est l'esprit du siècle. Que la vieille comédie disparaisse avec ses valets meneurs d'intrigue! les valets sont montés en grade, ce sont eux à présent qui font les passions, eux qui forment les intrigues, ce sont eux qui aiment et qui se marient, ce sont eux qui sont les maîtres absolument, et s'ils gardent encore la livrée, ce n'est que par pure vanité.

« La ville et la cour applaudissaient à cet étrange spectacle. Le peuple, auditeur actif et passionné, s'amusait, à

en mourir de joie, de ce grand seigneur si cruellement bafoué; le peuple était heureux de voir enfin arriver sur le théâtre le tour, non plus de l'avare, non plus de l'hypocrite, non plus du misanthrope, non plus du ridicule et du vieux, mais bien cette fois du fort et du puissant. La comédie avait fait de singuliers progrès à cette époque. La comédie s'attaquait au trône, aux éroyances, à la force; elle brisait les sceptres et les couronnes, elle renversait des châteaux forts; elle marquait ses victimes au fer chaud, elle les marquait au front; la comédie, c'était une lutte tout en faveur des passions populaires, des émotions populaires; la comédie, c'était une flatterie perpétuelle, adressée au pauvre aux dépens du riche, au faible aux dépens du puissant; le peuple alors jouait le beau rôle; l'habit de cour s'éclipsait devant l'habit bourgeois; le marquis, fustigé par Molière, était frappé au cœur par Beaumarchais; aussi le peuple applaudissait à outrance, sa joie était sérieuse comme une justice; il y avait de grandes prévisions à faire au parterre, mais on ne savait rien prévoir dans ces temps-là!

« Aux premières loges, les femmes étaient attendries: elles pleuraient, elles suivaient, la bouche entr'ouverte et haletante, les maux de ces cinq femmes; elles les accompagnaient de leurs vœux. Les femmes de ce temps ne voyaient que l'amour; pour les femmes, l'amour c'est la grande affaire; et comme elles sentaient, elles aussi, que la fin des temps était proche, elles se hâtaient d'aimer, de même que la cour se hâtait de commander, le mousquetaire de se battre, le jeune homme de s'enivrer, le poète de faire des vers. Le peuple seul, comme je l'ai dit, était patient. Il savait confusément pourquoi.

« Le peuple se disait tout bas, comme Figaro: « Et moi, morbleu! » Les grands seigneurs, saignés à blanc, imaginèrent de sourire. Cela leur parut beau de ne pas sentir le supplice. Les petits marquis de Louis XIV en avaient agi autrement: ils se plainquirent à outrance quand le roi eut ordonné à Molière de les fustiger. Ainsi la cour se plaisait à ce spectacle, par vanité; elle riait à gorge dé-

ployée du comte Almamiva, plus spirituel, plus habile, plus aimable et plus fin à lui seul que toute la cour. Voilà qui est bien! Puis cet assemblage de jolies femmes sur le théâtre faisait tout pardonner. Inconcevable licence! Pendant que les grandes dames des loges s'obstinaient à faire de Chérubin un jeune homme, le parant à loisir d'élégantes dentelles, de riches broderies, des plumes légères et des éperons d'or d'un jeune page, les hommes du parterre dépouillaient Chérubin de son habit de cour, les hommes voulaient à toute force que Chérubin ne fût qu'une femme. Ils lui rendaient, comme au troisième acte, sa corsette, son jupon de gaze, sa couronne de fleurs, ses fines dentelles attachées au bonnet de la nuit. Être double des deux parts, dangereux hermaphrodite qui peuplait la ville de Chérubins de quinze ans, fatale passion qui se ruait où elle pouvait, qui se dédommageait de mille manières! Mais qu'y faire? Les femmes tenaient à être sensibles; elles voulaient à toute force que Chérubin, le Chérubin qu'elles se faisaient en rentrant chez elles, osât oser. Quant aux hommes, n'est-il pas dit dans la pièce: Il n'y a que les petits hommes qui s'effraient des petits écrits?

« On voyait aussi, étalés aux places les plus apparentes, de petits abbés, de riches dignitaires de l'église, gros, fleuris, à la main blanche, qui s'amusaient fort de Basile. Le moyen, en effet, de reconnaître l'église de France, si riche, si voluptueuse, si aimable, dans ce cuistre crasseux et sans style, échappé tout au plus aux cuisines du cardinal de Rohan!

« Je ne saurais vous dire quelles furent l'indignation et la stupeur de ma mère. Ma mère assista à cette pièce comme si elle eût été sous le poids d'un horrible cauchemar. Elle était là, essouffée, colère, indignée, jetant mille exclamations et mille soupirs. A chaque instant elle était sur le point de crier à l'incendie et au meurtre; mais la crainte la retenait. Long-temps elle attendit une réaction à tant d'infamie, une peine à tant de forfaits; long-temps elle appela le spectre qui emporte don Juan dans les flammes. Le spectre ne vint pas; la pièce se termina par un tranquille mariage. Ma peu-

vre mère cacha sa figure dans ses mains.

« Elle pensait à ce que dirait l'Allemagne, si l'Allemagne venait à savoir qu'elle était venue à ce spectacle en pleine loge avec son jeune fils. Puis elle me regardait en rougissant, avec un air indicible de regret et de pitié. Son regard suppliant avait l'air de me dire : Pardonne-moi, mon fils ! Elle attendit que la foule se fût retirée pour se retirer elle-même. Elle qui marchait toujours le corps si droit, la tête si haute, comme une noble dame, je la traînai hors de la salle, courbée, la tête penchée, chargée d'humiliations et de honte; on eût dit qu'elle avait été insultée et que je ne l'avais pas défendue; moi-même j'étais honteux de voir à ma mère tant de honte, sans pouvoir en demander raison à personne.

« En rentrant chez elle, elle chassa son intendant, qu'elle ne trouva pas assez respectueux; elle tenait beaucoup à cet intendant.

« Elle ne me dit que ces mots, avec un soupir de terreur : « Je le dirai à la reine; la reine la saura demain ! »

« En effet, je ne crois pas que jamais terreur ait eu une cause plus juste que la terreur de ma mère, à présent que j'y réfléchis mûrement. »

Au *Mariage de Figaro* s'arrête la toute-puissance de Beaumarchais. Il lui arriva ce qui arrive à tous les gens de cœur et d'esprit qui entreprennent et qui servent de toutes leurs forces la révolution de 89 : cette révolution les eut bientôt appréciés, et ceux qui n'en furent pas les victimes, réduits au silence et à la peur, moururent obscurs et ignorés, s'arrêtant, pour la définition de la liberté, à la définition de Brutus pour la vertu.

Beaumarchais est mort à l'âge de 69 ans, subitement et sans maladie. Ainsi sa vie embrassa toute la fin du XVIII^e siècle et il mourut sans pouvoir se douter de nos destinées à venir*.

J. J.

BEAUMONT et FLETCHER.

Beaumont (FRANCIS), poète dramati-

(*) Pour compléter cet article sur Beaumarchais (PIERRE AUGUSTIN CARON DE), nous ajouterons à ce qui a été dit sur son débat dans le moule qu'ayant eu des succès dans les affaires auxquelles il se livrait sous les auspices du financier Paris Duvernay, il trouva assez de loisir pour chercher à se faire connaître comme écri-

que anglais, naquit en 1685, dans le Leicestershire, d'un père qui occupait une charge dans la magistrature. Son nom se trouve irrévocablement uni à celui de son collaborateur Fletcher (JOHN), né en 1676, dans le Northamptonshire. Les deux amis se lièrent à l'université de Cambridge; leur union littéraire fut dès lors indissoluble; à tel point que sur les 53 pièces qui paraissent d'ordinaire sous l'enseigne commune de ces deux noms, il n'y a que deux ouvrages dont l'un revient exclusivement à Fletcher, l'autre à Beaumont. Il n'y a rien dans ce genre de travail solidaire qui doive nous étonner, puisque nous voyons sous nos yeux des alliances semblables. Une circonstance plus embarrassante et plus difficile à expliquer, c'est l'année du décès de Beaumont. S'il est réellement mort en 1615, à l'âge de 30 ans, comment se trouve-t-il avoir contribué pour sa part à tous les ouvrages de Fletcher qui, né 9 ans avant lui, lui survécut de 10 ans (il est mort en 1625)? A moins d'accuser leurs biographes de quelque erreur matérielle en fait de dates, peut-être est-il permis de supposer que dans l'édition complète de leurs œuvres, faite 20 ans après leur mort, on a fait passer sous leur nom les pièces de quelques autres poètes. Quoi qu'il en soit, un talent dramatique éminent se manifeste dans les ouvrages des deux amis; sans être analystes et psychologues comme Shakespeare, ils réussissent parfaitement dans la peinture des caractères. Les deux drames *Eugénie* (1767) et *les Deux amis* (1770) sont presque oubliés aujourd'hui, mais le premier réussit pleinement à cette époque. La comédie d'intrigue *le Barbier de Séville* (1775) fit déjà beaucoup de sensation et parut très originale; mais le *Mariage de Figaro* ou *la Folle journée* (1784) la laissa loin derrière elle. *Tarare*, opéra (1787), et *le Mère coupable*, drame (1792), n'ont pas paru dignes de l'auteur de *Figaro* dont les aventures sont continuées dans la troisième pièce de cette grande trilogie. Ayant acheté les manuscrits de Voltaire, Beaumarchais entreprit la fameuse édition de Kehl des *Œuvres complètes de ce grand écrivain* (1773), « monument, est-il dit dans la *Biographie universelle*, dont l'exécution très imparfaite ne répond pas à l'énorme dépense dont il fut l'objet » et qui ne fut pas profitable pour celui qui avait voulu l'élever. Les *Œuvres complètes* de Beaumarchais ont paru à Paris, 1780, en 4 vol. in-8°, en 1809, 7 vol. in-8°, en 1821, 6 vol. in-8°, et en 1826, 6 vol. in-8°. L'édition de 1780, dit M. Quérard, est la moins complète.

J. H. S.

ractères; comme lui peu soucieux des unités de temps et de lieu, ils respectent l'unité d'action, et grâce à leur éducation littéraire, ils étaient à même d'éviter certains défauts dans lesquels tombe leur illustre modèle; mais cent fois plus que lui ils se laissent aller aux indécentes grossières dont s'accommodait fort bien le goût du temps et qui dépassent tout ce que le cynisme des temps modernes a pu se permettre.

Dans leurs *tragédies*, l'homme est aux prises avec la passion, non point avec la destinée : aussi n'arrivent-elles pas au pathétique de Shakespeare; elles émeuvent, elles touchent, mais elles n'ébranlent point. Nous ne citerons que *The maid's tragedy*; *The false one* (Cléopâtre); *The bloody brother* (Rollon), et Valentinien.

C'est surtout dans leurs *tragi-comédies* qu'ils brillent : ce sont, à dire vrai, des nouvelles dramatisées; vous n'y rencontrez que noms italiens, espagnols et grecs; événemens aventureux, bizarres, extravagans; des Anglais du XVII^e siècle, affublés, quoi qu'ils en aient, du costume des pays lointains; et le vernis indispensable des propos gaillards et des situations équivoques répandu sur le tout. Lisez par exemple *The custom of the country* (Le droit du Seigneur). L'intrigue de leurs comédies est quelquefois tout aussi romanesque que celle de leurs tragi-comédies; rarement la scène se passe en Angleterre, et les sujets sont presque tous empruntés à des nouvelles. Le *clown* y joue un grand rôle; mais ses plaisanteries n'étouffaient pas la riche mine d'esprit et d'études satiriques déposée dans ces pièces.

La fidèle bergère (*the faithful shepherdess*) de Fletcher est le premier essai de drame bucolique que nous présente la littérature anglaise, lorsque l'Italie avait déjà sorti *Pastor fido* et son *Aminta*. Shakespeare, à ce que l'on prétend, a mis la main à la tragi-comédie intitulée *Les deux nobles cousins* (*the two noble kinsmen*). La meilleure édition des œuvres des deux amis est celle-ci : *Works of Beaumont and Fletcher, by Theobald, Steward and Synpson*, London, 1750, 10 vol. in-8°.

L. S.

BEAUMONT (JEANNE LE PRINCE DE), sœur de Jean Le Prince, peintre, naquit à Rouen en 1711. Mariée à Lunéville, elle fit déclarer son mariage nul peu de temps après l'avoir contracté, sous le prétexte d'un défaut de forme; mais dans le fait, comme elle l'écrivit à son avocat, pour ne point devenir mère d'enfans que l'inconduite de son mari lui laissait peu d'espoir d'élever. Ce fut par un roman intitulé *Le triomphe de la vérité* que M^{me} de Beaumont débuta, en 1748, dans la carrière littéraire. Ce roman, imprimé à Nancy, fut présenté au roi de Pologne par l'auteur même, qui, peu de temps après, passa en Angleterre, où elle se chargea de plusieurs éducations. Elle écrivit alors, sous le titre de *Magasins*, un traité complet d'éducation à l'usage des jeunes personnes. Cet ouvrage dialogué contient une courte instruction religieuse, morale, historique, géographique, et quelques notions sur la physique du temps. De petits contes (dont plusieurs, tels que *la Belle et la Bête*, *Blanche et Vermeille*, ont été arrangés pour le théâtre,) égaient ces *magasins*. Le style manque quelquefois de couleur; mais on ne peut trop louer la pureté de principes, la droiture et la force de raison, qui ont dicté ces livres, les plus excellens peut-être que l'on puisse mettre entre les mains des filles. Tous les ouvrages de M^{me} Le Prince de Beaumont ont ce cachet religieux, moral et sensé, qui distingue ses premiers ouvrages. Outre les *Magasins des Enfans*, *des Adolescents*, *des Pauvres*, etc., qui ont d'abord paru périodiquement à Londres, elle a fait imprimer : *Cida, roi de Burgo*, anonyme, 1754; *Lettres de Mme. du Montier*; *Anecdotes du XIV^e siècle*; *Lettres curieuses*; *Principes de l'histoire sainte*; *Instruction pour les jeunes dames*; *Lettres d'Émerance*; *Mémoires de Mme. de Batteville*; *Lettres du marquis de Royelle*; *La nouvelle Clarisse*; *Les Américaines*; *Le Mentor moderne*; *Manuel de la jeunesse*; *Lettres diverses et critiques*, *Nouveaux contes moraux*; *La dévotion éclairée*; *Œuvres mêlées*; en tout 70 volumes. Elle s'était mariée en secondes noces à un de ses compa-

triotés, dont elle eut six enfans. Le climat de l'Angleterre ne convenant point à sa santé, elle repassa en France à 51 ans, où, du fruit de ses nombreux travaux, elle acheta, près d'Anneci, *la petite terre de Chenavod*; elle s'y retira en 1768 et y mourut, en 1780, à l'âge de 70 ans, laissant une réputation intacte de probité et de bienfaisance et des livres faits pour inspirer des sentimens tels que ceux qui avaient été la règle de sa vie utile et laborieuse. L.C.B.

BEAUNE (VINS DE). Ce qu'on appelle la *côte Beaunoise* est la partie de la Côte-d'Or qui fait suite à la *côte Nuitsoise*, et s'étend depuis Nuits jusqu'à la rivière de Dheune. Elle fournit environ 140,000 pièces de vin par an, du moins dans les bonnes années, et produit des vins fins et suaves; mais pour être excellens il faut qu'ils aient acquis la maturité nécessaire. Souvent ils perdent aussi par le transport en futailles sur mer. Parmi les meilleurs vins rouges de la côte Beaunoise on distingue ceux de Volnay, Pomard, Beaune, Aloxe ou Corton, Chassagne et Savigny. Les trois premiers sont connus partout. On n'exporte guère les vins blancs de Montrachet et de Meursault, qui sont pourtant d'excellente qualité. A l'étranger on ne connaît que le Meursault rouge. C'est cependant à Meursault que se trouve la principale fabrique des *vins de Bourgogne mousseux*, industrie nouvelle créée par les propriétaires de vignes du pays. Au total, les vins de la côte Beaunoise le cèdent à ceux de la côte Nuitsoise qui comprend les vignobles les plus étendus de la Bourgogne; aussi les marchands et connaisseurs ne rangent les vins rouges de Beaune que dans la deuxième classe, et en font descendre même dans la troisième quelques-uns, tels que ceux d'Aloxe, Chassagne et Savigny. *Voir* Jullien, *Topographie des vignobles*. D.C.

BEAUPRÉ, voy. MAT.

BEAUREPAIRE, ancien sous-lieutenant de carabiniers, fut nommé chef du premier bataillon de Maine-et-Loire, au moment où les premières guerres de la révolution éclatèrent. Appelé ensuite au commandement de la place de Verdun, il fut sommé, le 31 août 1792, de la rendre

au duc de Brunswick, qui commandait les Prussiens. Décidé à la défendre, sa résolution trouva dans les dispositions des habitans des obstacles insurmontables; mais plutôt que de se rendre à l'ennemi il se brûla la cervelle. La Convention nationale lui décerna les honneurs du Panthéon et ordonna que cette inscription serait gravée sur sa tombe: *Beaurepaire aimait mieux mourir que de capituler avec les tyrans*. Une rue de Paris (quartier Montmartre) porte son nom, et Fonjoua sur divers théâtres des pièces intitulées: *Mort de Beaurepaire*. S.

BEAUSOBRE (ISAAC DE), l'un des pasteurs les plus distingués de ces églises que les réformés, chassés de France par l'intolérance de Louis XIV, allèrent fonder en diverses contrées de l'Europe, et qui sont connues, particulièrement en Prusse, sous le nom d'*Eglises du refuge*. Il naquit à Niort en 1659. Sa famille était originaire du Limousin. Un de ses ancêtres, Léonard, se sauva de France après la Saint-Barthélemy et se retira à Genève, d'où son aïeul, Isaac de Beausobre, rentra dans sa patrie après les victoires de Henri IV. Le jeune De Beausobre annonça de bonne heure beaucoup d'intelligence. Après avoir étudié la théologie à l'académie de Saumur, il fut, en 1683, admis au saint ministère par le synode de Loudun, devant lequel il soutint ses épreuves avec une grande distinction. Peu de temps après il fut nommé pasteur à Châtillon-sur-Indre. Il n'y resta que deux ans. A la révocation de l'édit de Nantes, son temple fut fermé; lui-même manqua d'être emprisonné, non pour avoir, comme on l'a dit, brisé les scellés du temple, mais pour avoir tenu chez lui des réunions particulières et secrètes. Il se sauva et arriva à Rotterdam en novembre 1685. La princesse douairière d'Orange, ayant goûté sa prédication, le fit nommer ministre de la cour auprès de sa fille, épouse du prince d'Anhalt-Dessau, dont il gagna toute la confiance et qui le combla de bontés. A la mort de son époux, cette princesse ne pouvant plus entretenir sa chapelle française, Beausobre se rendit à Berlin, en 1694, et bientôt après l'électeur Frédéric-Guillaume III le nomma pasteur de l'une des

églises françaises de cette ville. Il devint peu de temps après chapelain de la reine, et, en 1707, il entra dans le Consistoire, où il siégea pendant 30 ans. Les églises de Savoie à Londres, d'Utrecht et de Hambourg lui adressèrent des propositions fort avantageuses. Il avait accepté pour cette dernière ville, mais à la sollicitation de la colonie française et de tout ce qu'il y avait de plus distingué à Berlin, le roi le retint. Beausobre mourut dans cette ville en 1738, à l'âge de 79 ans. Peu de temps avant sa mort il prêchait encore. — On a deux vies de Beausobre : l'une rédigée par Formey, qui se trouve à la tête du deuxième volume de l'*Histoire du Manichéisme*; l'autre composée par Lachapelle, imprimée à la suite des *Remarques historiques, critiques et philologiques sur le Nouveau-Testament*.

Beausobre, savant très laborieux, a coopéré avec Lacroze, Lenfant et d'autres, à la rédaction du *Journal littéraire d'Allemagne, de Suisse et du Nord*, publié à la Haye, 1741-1743, 2 vol. in-8°. Il a enrichi la *Bibliothèque allemande* d'un grand nombre de savans articles. Il travailla long-temps, sans l'achever, à une *Histoire de la réformation en Allemagne*, que Pajon de Moncets a publiée à Berlin en 1785, 4 vol. in-8°. Il a été l'éditeur des *Mémoires de Frédéric-Henri de Nassau-d'Orange*, imprimés à Amsterdam, 1733, in-4°, et en tête desquels il a placé une préface.

On a encore de lui les ouvrages suivans : *Défense de la doctrine des réformés*, Magdebourg, 1694, in-8°; *Remarques historiques, critiques et philologiques sur le Nouveau-Testament*, 2 vol. in-4°, publiés à la Haye, en 1742, par les soins de Lachapelle; *Supplément à l'histoire des Hussites*, de Lenfant, Lausanne, 1745; *Essai critique de l'histoire de Manichée et du Manichéisme*. Le premier volume parut in-4° à Amsterdam en 1734; le second a été publié, en 1739, par Formey, sur le manuscrit de l'auteur. Beausobre se montre dans cet ouvrage critique habile et plein de sagacité, et profondément versé dans l'histoire ecclésiastique. *Dissertations sur les livres d'Optat et de Milève. Sermons de feu M. de Beausobre, divisés*

en quatre volumes; la troisième édition est de Lausanne, 1758. *Le Nouveau-Testament de notre Seigneur Jésus-Christ, traduit en français sur l'original grec, avec des notes littéraires pour éclaircir le texte*, Amsterdam, 2 vol. in-4°, réimprimé, en 1741, avec des corrections et additions considérables. Ce fut par l'ordre du roi de Prusse qu'il entreprit cet ouvrage avec Lenfant. La préface générale, les quatre évangiles avec les actes des apôtres, sont de ce dernier. Tout le reste est de Beausobre. R.C.

BEAUTÉ, voy. BEAU.

BEAUVAIS (VILLE ET CHATELAINS DE). La ville de Beauvais, située sur la rivière de Terrain et chef-lieu du département de l'Oise (voy.), est à 16 lieues de Paris vers le nord-ouest, et à 15 au levant de Rouen. Elle est très ancienne. On la nommait, sous les Romains, *Cæsaromagus*, avant qu'elle prit le nom des *Bellovaci*, dont elle était la capitale. Sa cathédrale, dédiée à saint Pierre, n'a que le chœur, mais c'est un admirable morceau d'architecture. Le palais épiscopal est d'une vieille construction; c'est une véritable forteresse, qui annonce la demeure d'un guerrier plutôt que celle d'un prêtre.

Beauvais eut des châtelains, mais ils ne furent pas les véritables maîtres de la ville. Le premier des châtelains de Beauvais; dont on ait une conuissance certaine, est Guillaume I^{er}, qui vivait en 1225, et dont le fils, Guillaume II, vivait en 1252. Leurs descendans de la branche aînée et de la branche cadette servirent les rois de France avec plus ou moins d'éclat et de zèle. Vers le milieu du xv^e siècle, un mariage donna la châtellenie de Beauvais à Jean Leclerc, chancelier de France, qui la vendit à Estout d'Estouteville, seigneur de Beaumont. Avant la révolution, la justice de la ville était exercée par le bailli de l'évêque, et il y avait de plus un siège présidial et une élection.

Vers 1100, les bourgeois de Beauvais se constituèrent spontanément en commune. Ils contraignirent leur évêque à jurer qu'il respecterait la nouvelle constitution de la ville; on peut voir leur chartre dans les *Lettres sur l'histoire de*

France, par M. Aug. Thierry. En 1472, Beauvais fut assiégé par Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne. Cette ville se défendit avec tant de courage qu'elle força l'ennemi à la retraite. Jeanne Hachette (*voy.*), à la tête des femmes des bourgeois, se signala par une brillante valeur. Au *xvi*^e siècle, Beauvais fut agité par les troubles de la religion et par la défection du cardinal de Châtillon, son évêque, qui avait embrassé le calvinisme.

Aujourd'hui Beauvais est le siège d'un évêché, d'un tribunal de commerce, et de la préfecture du département de l'Oise; il y a aussi un tribunal de première instance. Cette ville n'est pas dépourvue de commerce : on y trouve surtout des fabriques de draps et d'étoffes de laine dont l'origine remonte au moins au temps de Charlemagne; des fabriques de toile, d'indiennes, des tanneries, et une manufacture royale de tapisseries, fondée en 1664, quatre ans avant celle des Gobelins.

Le **BEAUVAISIS** formait, avant 1789, une lieutenance-générale qui appartenait d'abord au gouvernement de Picardie, d'où elle fut distraite pour être attribuée à celui de l'Île-de-France. Ce pays, qui pouvait avoir 15 lieues d'étendue du levant au couchant, et 12 du midi au nord, était borné au nord par la Picardie, au couchant par la rivière d'Epte, qui le séparait de la Normandie, et par le Vexin français, qui le bornait aussi au midi avec le diocèse de Paris, et au levant par ceux de Soissons, de Senlis et de Noyon; il fut habité autrefois par les *Bellovaci*, peuple le plus brave de la Belgique. Il fit partie du comté de Vermandois, et il échut, avec la Champagne, à Eudes I^{er}, comte de Blois et de Chartres, tige des comtes de Champagne. Eudes II, fils d'Eudes I^{er}, l'échangea, en 1013, contre le comté de Sancerre, avec Roger, évêque de Beauvais, son frère, qui en fit donation à son église; ce que le roi Robert confirma deux ans après. Depuis ce temps les évêques de Beauvais se qualifient comtes de cette ville, dont ils étaient seigneurs temporels et spirituels, et vidames de Gerberoy. Ils furent mis au nombre des douze pairs de France et eurent le premier rang parmi les trois

comtes pairs ecclésiastiques. A. S. R.

BEAUCHEU. La maison de Beauveau, d'origine chevaleresque dans l'ancienne province d'Anjou, naturalisée depuis en Lorraine, est une des plus illustres familles de France. Des lieutenans généraux, des dignitaires de l'ordre de Malte, des ambassadeurs, des ministres, des prélats, des chambellans, des sénéchaux, des gouverneurs, des hommes d'état, des écrivains estimables, sont sortis de son sein, et depuis le *x*^e siècle elle figure avec éclat dans nos annales. Ses armes sont d'argent, à quatre lionceaux de gueules, lampassés, ornés et couronnés d'or. Dans le cours du *xiii*^e siècle on voit un **RENÉ**, baron de Beauveau, figurer parmi les plus vaillans chevaliers de l'époque, mêler ses couleurs à celles de Charles d'Anjou, frère de saint Louis, prendre une part glorieuse à l'expédition de Naples, en 1265, devenir connétable du royaume des Deux-Siciles, et mourir peu de temps après, victime de la bravoure qu'il avait déployée. Deux siècles plus tard, **LOUIS** de Beauveau, héritier des dignités et de la réputation diplomatique de son père, qui avait été à la fois gouverneur d'Anjou et du Maine, sénéchal de Provence, exécuteur testamentaire de Louis II, et ambassadeur de Louis III, rois de Sicile, devient le confident et l'ami du *bon roi* René, et partage avec lui les vicissitudes de la fortune, jusqu'à ce qu'ayant laissé le trône de Lorraine à son fils Jean, duc de Calabre, il voulut que le sénéchal de Beauveau restât près du jeune prince, pour l'aider de ses conseils et de sa valeur. Ce seigneur mourut en 1472, à Rome, où il avait été chargé de plusieurs ambassades importantes. Une de ses filles, mariée à Jean de Bourbon, comte de Vendôme, est devenue, de la sorte, trisaïeule d'Henri IV. A la fin du *xvi*^e siècle **HENRI**, baron de Beauveau, doué d'une imagination vive, d'un caractère ardent, aimant l'éclat des cours, le bruit des armes, les voyages et la littérature, combat successivement sous l'empereur Rodolphe II, sous l'électeur de Bavière et sous le comte de Mansfeld, prend part à plusieurs victoires contre les Turcs, devient ambassadeur du duc Henri de Lorraine à la

cour de Rome; quitte la pompe nuptiale de Catherine de Bourbon, sa cousine, pour marcher de nouveau contre les Turcs, avec le duc de Merceœur; contribue à pacifier l'Allemagne, et après avoir parcouru l'Europe, l'Asie et l'Afrique, revient en Lorraine s'asseoir au conseil du prince, écrire une relation de ses campagnes et de ses voyages (Nancy, 1619, in-4°, fig.), et veiller à l'éducation d'un fils unique, HENRI, marquis de Beauveau, qui fut à son tour gouverneur du prince ducal et auteur de *Mémoires* estimés, imprimés à Cologne en 1690, in-8°.

MARC de Beauveau, prince de Craon et du Saint-Empire, grand d'Espagne de première classe, chevalier de la Toison-d'Or, vice-roi du grand-duché de Toscane, fut redevable de cette haute fortune plutôt encore à son mérite qu'à sa naissance. Petit-fils d'Henri, marquis de Beauveau, né en 1679, élevé avec le duc Léopold qu'il accompagna en Hongrie et qu'il n'a jamais quitté depuis, il prit part à toutes les grandes affaires de la maison de Lorraine, éleva le fils de Léopold avec un soin particulier, et lorsqu'une mort prématurée eut enlevé ce prince à l'amour des Lorrains, il devint le conseiller intime de son royal élève, le suivit à Vienne, fut chargé de diverses ambassades, s'attira la confiance de tous les souverains, et gouverna la Toscane avec une sagesse dont le souvenir ne s'est point encore effacé, après que François de Lorraine eut été contraint d'échanger la couronne ducal contre le brillant sceptre des Césars. Le prince de Craon mourut en 1754, à Florence, avec la réputation de l'un des beaux-esprits de l'époque. Il a eu 20 enfans; l'un d'eux, CHARLES-JUSTE, duc de Beauveau, né à Lunéville en 1720, entré à l'âge de 13 ans dans la carrière des armes, colonel à 20, surnommé le *jeune brave* sous les remparts de Prague, qu'il défendit avec une brillante valeur contre le prince Charles de Lorraine, *aide-de-camp de tout ce qui marche à l'ennemi*, selon l'expression pittoresque du maréchal de Belle-Isle, vainqueur au passage de la Bormida, à l'assaut de Mahon, dans les plaines de Corback, cueillant des lauriers partout

où la fortune lui présentait des périls, gagnant ses grades à la pointe de son épée, c'était toujours Achille au combat, Ulysse au conseil. Il venait de recevoir le commandement d'une armée de 26,000 hommes, destinée contre l'Espagne, lorsque la paix de 1763 l'empêcha de déployer ses talens militaires. Nommé alors gouverneur du Languedoc, il fit voir autant d'habileté courageuse dans l'administration qu'il avait montré de valeur sur les champs de bataille. Plusieurs familles protestantes qui gémissaient depuis nombre d'années au fond d'un cachot infect, lui durent la liberté et la vie. On le menaça de destitution; mais la colère ministérielle vint se briser à ses pieds; elle fut également impuissante lorsqu'au fameux lit de justice tenu en 1771 il refusa de prêter appui aux projets du chancelier Maupeou. Beauveau, en agissant ainsi, s'exposait à une disgrâce presque certaine; cette fois, hâtons-nous de le dire pour l'honneur du monarque, Louis XV sentit tout ce qu'avait d'honorable la conduite de cet officier et lui donna des témoignages non équivoques de son estime. Commandant d'une des premières divisions militaires en 1777, gouverneur de Provence en 1782, maréchal de France quelques mois plus tard, le prince de Beauveau marqua toutes ses actions du cachet de la probité la plus sévère, de la philanthropie la plus sage; par ses soins la Provence vit ses États rétablis, son académie florissante, sa navigation perfectionnée; elle se couvrit de monumens, et la citadelle de Marseille allait être remplacée par un vaste forum où les cultes et le commerce devaient jouir d'une entière franchise, lorsque la révolution éclata. Ennemi du despotisme, mais défenseur de l'infortune, Beauveau, tout en applaudissant aux réformes qui s'opérèrent en 1789, ne cessa de prodiguer à Louis XVI des témoignages d'intérêt et de véritable affection; il l'accompagna en volontaire dans son voyage orageux de Versailles à Paris, le 16 juillet 1789, accepta le portefeuille de la guerre qu'il avait refusé le jour où Malesherbes n'avait pas voulu accepter les sceaux, se réservant toutefois la liberté de quitter le conseil dès qu'il verrait l'impossibilité

d'y opérer le bien; et lutta pendant 5 mois contre la démagogie qui s'introduisait déjà partout. Fatigué de cette position incertaine entre deux pouvoirs qui cherchaient à se détruire, prévoyant la triste catastrophe qui allait arriver, il abandonna le tumulte des affaires et vécut respecté de tous les partis, jusqu'au 31 mai 1793, époque de sa mort. Littérateur aimable, écrivain élégant et pur, Beauveau avait pris place à l'Académie française en 1771. Boufflers y a prononcé l'éloge de son oncle en 1805. E. A. B.

BEAUX-ARTS. Ce nom indique suffisamment que leur essence consiste dans la réunion de travaux agréables et utiles. A une époque où le sens attaché aux mots était plus limité et plus précis que de nos jours, les beaux-arts avaient reçu la dénomination d'*arts libéraux*, parce qu'ils étaient enfans de la liberté et de l'Imagination.

La sculpture, l'architecture, la peinture et la musique, font partie des beaux-arts. Jusqu'à présent on n'a guère fait entrer d'autres spécialités dans cette division qui semble un peu restreinte. N'y a-t-il pas, en effet, telle branche de notre industrie qui, au point de perfection où elle est parvenue, ne mérite de figurer au nombre des arts libéraux? Sans doute les produits des manufactures de Sèvres, des Gobelins, d'Aubusson, ont tous, plus ou moins, pour principes les arts du dessin; mais les porcelaines magnifiques, les tapisseries admirables qui sortent de ces établissemens ne sont passans rivaux d'une nature différente. La fabrication de nos meubles, l'art du tapissier, du doreur, du mécanicien, de l'horloger, etc., réclameraient aussi, ce nous semble, une classification nouvelle et des encouragemens spéciaux. Ceux qui cultivent aujourd'hui ces arts sont des artistes remplis souvent de l'indépendance du génie; leurs productions exigent des études et un travail auxquels tous les hommes ne sauraient se livrer, et qui réunissent, comme nous venons de le dire, ces deux caractères qui constituent les beaux-arts, *utilité et plaisir*.

On comprend qu'à plus d'une époque, sous l'influence du génie des peuples de l'antiquité, la théorie des beaux-

arts a dû subir une foule de modifications. Les Égyptiens, les Grecs, les Étrusques, ont eu des principes fort différens dans la théorie des beaux-arts. Il y avait sur le sol du Delta, aux plaines de Memphis, ou dans les montagnes de Thèbes, une pensée orgueilleuse qui animait despotes et esclaves, lorsqu'ils fondèrent pour l'avenir des monumens d'une si colossale proportion. Ce n'est qu'à l'aide d'immenses populations serviles que les arts de l'Égypte nous ont légué quelques débris, il est vrai, souvent gigantesques. Ces arts se reproduisaient sous des formes destinées à émuouvoir un peuple soumis à la misère et à une autorité despotique. Le génie des Grecs ne se traduit pas moins ostensiblement dans l'ensemble de leurs beaux-arts. La statuaire sort des langes où les Égyptiens et les Étrusques la tinrent toujours. Elle est gracieuse, forte, grande, impassible, inspirée d'une religion couronnée de fleurs et de la liberté absolue du génie. Il y a perpétuité dans l'Égypte, les arts y sont constitués pour vivre long-temps; chez les Grecs, le développement, le choix, un rapide contact, leur acquièrent une perfection spontanée, comme tout ce qui est poésie.

Ce fut après la prise de Corinthe, après le triomphe de Paul-Émile et celui de Pompée, que le peuple romain emprunta à la Grèce sa théorie perfectionnée des beaux-arts. Mais ils devaient végéter au milieu de ces hommes ambitieux, de ces guerriers arrogans, comme une plante exotique sur un sol étranger. Rome cherchait plutôt le luxe que la beauté. Les beaux-arts y devinrent esclaves, avec les artistes qui les cultivaient. Le goût général fut lourd, incertain, sans délicatesse et sans inspiration. Sous les empereurs, les Grecs leur rendirent une sorte d'élégance: Trajan, Adrien, firent briller la dernière étincelle du foyer éteint; mais les révolutions fréquentes, une nuée de souverains éphémères qui inondaient le monde, amenèrent promptement la décadence des beaux-arts. Le Bas-Empire se traduisit par des œuvres méprisables, véritable phisionomie de son existence. Les Iconoclastes survinrent: on aurait dit une guerre de l'impuissance contre le génie. Pour rallumer le sentiment des

hommes pour le perfectionnement et pour diriger leurs efforts vers des productions dignes d'être admirées, il fallut une régénération sociale, une poésie fondée sur des croyances nouvelles, les influences d'un climat différent, des mœurs et des habitudes étrangères à l'antiquité. En jetant un coup d'œil sur l'histoire du développement des beaux-arts, nous examinerons le caractère de cette nouvelle révolution et nous compléterons ainsi cet aperçu des principes et de la théorie des beaux-arts.

La vanité a guidé la plume de plusieurs artistes, comme celle de beaucoup de biographes, lorsqu'ils ont voulu trouver l'origine des beaux-arts, dans le 35^e chapitre de l'Exode. Philostrate, Scamozzi, Lomazzo, expriment à cet égard des opinions aussi ridicules qu'inconséquentes. Ce dernier cependant considère avec quelque raison le monument de Bagistone, rocher de 17 stades, taillé de manière à représenter la statue de Sémiramis avec 100 figures d'esclaves, comme l'un des premiers qui puissent être mentionnés dans l'histoire des beaux-arts. Diodore de Sicile et Vitruve (livre II) s'accordent assez avec cette indication, en citant vers cette époque des monumens d'arts différens. Le troisième âge du monde vit, selon Pline, s'élever les pyramides de Gizeh, le sphinx et le labyrinthe (Pline, livre XXXVI, chap. 10). Au quatrième, les Israélites fondirent le veau d'or. Bersel et Doliat sculptèrent les anges et tous les ornemens du tabernacle. Enfin, trois siècles plus tard, le temple de Salomon fut édifié. Mais l'époque où les beaux-arts furent véritablement cultivés, où ils devinrent populaires, ne remonte pas au-delà de la 18^e olympiade (environ l'an 700 avant J.-C.). Depuis le règne des Pisistratides jusqu'au moment de la liberté d'Athènes, les arts restèrent endormis dans la Grèce. Ce fut à l'expulsion de ces tyrans, et surtout depuis les batailles de Salamine et de Platée, que le génie de la Grèce, enflammé par la liberté, prit tout son essor. A cette époque appartient Agéladas, maître de Phidias. Ici commencent les chefs-d'œuvre des beaux-arts. Il faut lire dans Plutarque, dans Pline et dans les Éliques de Pausanias,

la description des merveilles qui sortirent de son ciseau. Glicon, Alcamène furent ses rivaux. Miron, Polignote, Zeuxis, Timante, Parrhasius, et plus tard Apella, célébraient dans un autre genre, par des combinaisons et des peintures brillantes, la gloire de leur patrie. Praxitèle vint ensuite : il fit deux Vénus, destinées aux temples de Gnide et de Coos, statues dont Lucien donne la description dans son dialogue des amours. Lisippe, sculpteur d'Alexandre-le-Grand, eut, comme ce conquérant, une immense renommée. Il fonda 760 figures de bronze. Alors non-seulement la peinture et la sculpture florissaient dans l'Attique, mais les architectes les plus habiles fondaient le Parthénon, les temples de Pallas, de Diane, ceux de Cyzique, d'Olympe, la chapelle Éluzine, etc. Polyclète, Démétrius, Philon, rivalisaient avec les philosophes et les poètes, et la musique, animée par cette foule de sensations nouvelles, se développait rapidement. La lyre et la cythare firent entendre un plus grand nombre de sons. On vit éclore des accords inconnus. L'harmonie dorienne et phrygienne produisit de nouveaux effets. Mélanipède, Cinésias, Polyades, et leurs successeurs, nous légèrent des chants d'une beauté simple et grandiose qui, suivant l'auteur du *Devin du village*, servent encore d'accompagnement à nos prières, lorsque, du parvis de nos temples, nous les élevons vers le Créateur.

L'esprit de conquête du peuple romain devait le rendre maître, dès son berceau, des richesses d'une civilisation plus avancée. Aussi voit-on, dès l'an 247 de la fondation de Rome, Horatius Coclès immortalisé par une statue (Titelive, I, 2). Marcus Scaurus construisit un théâtre qu'il couvre, s'il faut en croire les historiens, de 3,000 statues de métal. Les triomphes des consuls servent à rappeler la vanité romaine de la vue des chefs-d'œuvre, dépouilles de nations conquises. L'ovation de Fabius Maximus, de Marcellus, de Scipion, de Paul-Émile, introduit parmi le peuple de Rome le goût des arts. Fabius élève au Capitole, à côté de la sienna, une effigie colossale d'Hercule ; Marcellus, rappelé de Sicile à Rome, y traîne à sa suite les statues et

les tableaux de Syracuse. Enfin Paul-Émile fait durer son ovation pendant 3 jours, et il emploie 250 chariots à prouver à ses compatriotes qu'il méritait de semblables honneurs. Enrichie des chefs-d'œuvre des arts, Rome attire bientôt tout ce qui restait d'artistes au monde. La sculpture est employée à un grand nombre d'ornemens de luxe. L'architecture se développe à son tour, non pas comme aux beaux siècles de la Grèce, mais sous des rapports en harmonie avec le génie de la nation. Les amphithéâtres, les arcs de triomphe, les aqueducs, les voies publiques, deviennent autant de créations inconnues jusque là. Quelques-unes portent les caractères d'une grande perfection. Le goût étrusque qui avait d'abord prédominé chez les artistes, s'épure jusqu'à un certain point, au temps de Sylla. Ainsi, aux premières époques, les constructions architecturales n'étaient composées que de grandes pièces placées l'une sur l'autre, sans ciment, réunies quelquefois avec des tenons de bois, tandis que, sous la république, on adopte l'usage de bâtir en briques d'égale dimension (*opus reticulatum*); le marbre ne fut employé que dans les derniers temps. Les habitations particulières, les maisons de campagne, dont Pline le Jeune nous a conservé la description, sont élevées avec un luxe et une perfection remarquables. La paix constante dont Rome jouit sous le règne d'Auguste devint surtout favorable aux progrès de l'architecture. Auguste avait conçu le projet de faire de cette capitale la plus belle ville de l'univers; ses encouragemens trouvèrent plus d'un génie disposé à le seconder. Rome fut dotée du Panthéon, d'un temple d'Apollon, d'aqueducs, de bibliothèques; les favoris du prince voulurent partager ce noble amour des beaux-arts. Siasile, Agrippa, Balbo consument à édifier de vastes monumens des richesses immenses. Hérode construisit Césarée; il acheva le temple de Jérusalem, pleuré par Titus. Partout cette poétique terre d'Italie semble répondre à l'appel du génie des beaux-arts. Poètes, architectes, sculpteurs, immortalisèrent le siècle d'Auguste; Vitruve lui délia des livres. Protecteur d'Horace, de Virgile, Auguste fut l'ami de Mécène. A sa mort

il dit ce mot : « J'ai trouvé Rome en briques, je l'ai rebâtie en marbre. »

Nous l'avons dit plus haut : avec la corruption des mœurs arriva chez le peuple romain la rapide décadence des arts. L'architecture ne déclina cependant qu'après Constantin, quoique la peinture et la sculpture fussent tombées auparavant. Byzance devint le tombeau du génie, comme elle était l'asile de la corruption, de la ruse, de la cruauté. La religion chrétienne, à son berceau, ardente, persécutée, contribua aussi au bouleversement des arts. Vasari, le Biondo, racontent la guerre que les croyances nouvelles livraient aux chefs-d'œuvre du culte païen. Les invasions des peuples barbares achevèrent cette croisade dirigée contre les productions du génie. Il devient nécessaire de s'arrêter ici quelques instans. Tout le monde connaît les ravages des Goths, d'Odoacre, de Genseric, chef des Vandales. Un précis de l'histoire des beaux-arts n'aurait rien à revendiquer pendant le déluge de barbarie qui alors affligea le monde civilisé. Oublions ces révolutions désastreuses, et jetons les yeux sur l'histoire des arts chez des peuples dont nous ne nous sommes pas encore occupés.

Les explorations des voyageurs modernes ont amené, dans plusieurs parties du monde, des découvertes qui prouvent qu'aux siècles antiques elles étaient civilisées à l'égal de l'Égypte, de la Grèce et de l'Italie. Mitta et Palengue, dans le Mexique, présentent des restes de monumens que d'habiles archéologues attribuent au style phénicien : la sculpture, l'architecture; des scènes et des figures peintes à la manière étrusque, annoncent un singulier développement des beaux-arts. Les grottes souterraines des Indes, ces pagodes taillées dans le roc que la petite île d'Éléphanta offre aux environs de Bombay, ne font pas concevoir une moindre idée de leur antiquité et de l'habileté de leurs créateurs. L'un de ces temples a 130 pieds anglais de longueur, et 110 de largeur. La forme des colonnes est plus élégante que celle des temples d'Égypte. Ainsi qu'à Kandjevésam, les côtés de ces constructions sont ornés de figures humaines, en grand relief,

qui prouvent des études et une théorie raisonnée. Les restes des monumens des anciens Perses sont dans un goût tout différent de ceux de l'Inde et de l'Égypte : le palais du roi Djémjid n'a jamais eu peut-être de rival comme monument. On y découvre les traces de superbes portiques, d'escaliers hardiment jetés, des colonnes construites du plus beau marbre, et jusqu'à 1,300 figures sculptées qui, au milieu des ruines, semblent encore raconter l'histoire de ce héros. S'il est impossible de nier le large développement des beaux-arts tels qu'ils se sont manifestés dans les monumens de Persépolis, il n'est pas moins difficile d'assigner à leur culture, en Chine, une origine qui les place dans l'histoire au rang de copistes ou d'inventeurs. La tour de porcelaine ou la grande pagode de la ville de Nankin est un des monumens les plus remarquables du génie chinois. La forme des toits dans cette architecture est caractéristique : elle rappelle toujours l'idée d'une tente ou d'un pavillon. En Chine, les arcs de triomphe sont multipliés jusque dans les moindres bourgades. Les anciennes porcelaines, le vieux laque, popularisé par nos missionnaires, ont apporté jusque chez nous une idée de la perfection de leurs arts. Ainsi ce n'est pas dans une petite portion de la terre qu'il faut chercher l'histoire de la civilisation du monde. La perfection des beaux-arts chez des nations disparues prouve que la langue monumentale soustrait seule quelquefois un peuple aux outrages du temps. De la masse de faits traditionnels recueillis par nous résultent souvent des perfectionnemens nouveaux; les ruines donnent naissance à des chefs-d'œuvre, et le philosophe peut suivre, à travers les régions de l'Orient, le progrès de l'intelligence. L'architecture renait au mouvement des croisades vers des climats méridionaux. Abou-Abdallah-Ben-Naser crée sur les rives du Xénil et du Darco un chef-d'œuvre d'architecture mauresque. L'Italie se ranime inspirée par les hautes méditations de l'Évangile, et la renaissance sort de cet ancien foyer de la civilisation humaine, plus pure, plus fraîche, plus exaltée, pour établir dans l'Occident l'empire immortel des beaux-arts.

Une chose qu'on remarque à la physiologie des arts à leur renaissance, c'est que les chefs-d'œuvre de la Grèce et de l'Italie n'étaient point inconnus aux créateurs du style mauresque, sarrasin ou gothique. Il y avait choix dans leur fait, et nullement ignorance. Artistes civilisés au milieu d'une nature et d'une société barbares, ils comprenaient fort bien qu'avec un climat nouveau, des forêts immenses, un culte contemplatif, la forme des temples antiques ne pouvait être acclimatée sur la terre d'Occident. Les sons de la cloche devaient vibrer au milieu des airs, le clocher en aiguille se dessiner comme un fanal religieux, les voûtes s'élançant vers le ciel, et les colonnes ressembler aux arbres des forêts pour des catéchumènes arrachés au culte de la nature et des Druides. Aussi est-il certain maintenant que l'architecture à ogives est la plus ancienne de la renaissance; la gothique ne date nullement de l'invasion des Goths, et son style ne peut être attribué à ces peuples barbares. De 1060 à 1150 s'opéra la révolution connue sous le nom d'architecture de transition. Dans le XII^e siècle, il y eut plusieurs innovations qui indiquèrent clairement l'époque de leur adoption. Les balustrades tribolées, les tours romanes à pyramides à quatre faces, les arcs-boutans pour neutraliser la pesanteur des voûtes, et les statues aux porches, prouvent un rapide progrès dans l'étude des arts. Nous laisserons à l'histoire de l'architecture (*voy.*) à suivre les nouvelles combinaisons aînées par ce que l'on appelle le gothique secondaire ou rayonnant, le gothique tertiaire, etc. Vers cette époque parurent les Erwin, les Robert Coucy, les Cormon, les Vulgrin : ils élevèrent des chefs-d'œuvre de stéréotomie, au nombre desquels il est juste de placer les cathédrales de Strasbourg, d'Amiens, de Reims, Notre-Dame de Paris, Saint-Maurice d'Angers, l'abbaye Toussaint, etc. Ces monumens servirent aussitôt d'asile à toutes les autres branches des beaux-arts, et furent tout à la fois les sources de créations nouvelles et le musée perpétuel et progressif où se conservèrent les produits des modernes inspirations.

Avant Van-Eyck, le rénovateur de

la peinture par l'application qu'il y fait de l'huile aux couleurs, les arts du dessin étaient déjà en marche, comme nous venons de le voir pour l'architecture et pour la sculpture. Les restes découverts à Pompéi et à Portici n'avaient pas été arrachés de leurs ruines, quand parurent ces vitraux de couleurs, admirable mosaïque transparente ignorée des anciens. Cette découverte, qu'Albert Dürer porta d'abord à son point de perfection, était évidemment due au travail des moines et aux belles miniatures dont ils décoraient le vélin de leurs liturgies. Alors les vitraux incolores, à peine employés, furent probablement remplacés par des feuilles de vélin à brillantes peintures, dont la transparence donna l'idée des vitraux de couleurs. Le pinceau de Cimabué, vers 1240, fut le premier qui osa s'exercer dans un genre plus élevé. Lui et Giotto, son élève, ne peignaient que sur bois de mélèze (*larix*); rarement ils employaient la toile. Pliny, cependant, fait mention d'un tableau colossal de Néron, appliqué sur ce tissu. La fin du xv^e siècle offrit un immense perfectionnement. Léonard de Vinci parut, qui s'attacha à la perfection des détails; Michel-Ange sut retracer la grandeur et le caractère des antiques; Giorgion et le Titien améliorèrent le coloris et le rapprochèrent de la nature, tandis que Raphaël rendait sensibles les inspirations les plus pures du christianisme. Un genre nouveau, que M. de Châteaubriand attribue également à la contemplation religieuse (*Gén. du Christ. t. IV*), le paysage, fut cultivé par l'école italienne. Cette école, ce furent le génie de Léon X, l'encouragement prêté aux beaux-arts, la liberté dont alors jouissait l'Italie, qui développèrent son admirable splendeur. Les nations sortaient de la barbarie où les avaient maintenues leurs luttes soutenues pour consolider leurs institutions. Les richesses commençaient à prendre des formes variées et à sortir de cet état tout matériel où elles ne sont qu'un signe frappé de mort. Les églises demandaient des ornemens précieux, les princes des vaisselles d'or et d'argent; il fallait des artistes pour satisfaire à ce mouvement général des idées. Peintres, statuaires,

numismates, poètes, musiciens, répondirent par des inspirations. L'art des *entremets* (*voy.*), ces espèces de féeries de la mécanique, dont Léonard de Vinci et Callot ne dédaignèrent pas de s'occuper, firent naître nos représentations dramatiques et constituèrent par la suite notre système théâtral, par l'ensemble qu'y mirent les confrères de la Passion, en jouant des mystères. La gravure date aussi de ce temps. Le xv^e siècle découvrit ce nouvel art qui, d'abord restreint à graver sur des planches de bois, donna bientôt naissance à l'imprimerie, mère de toutes les connaissances actuelles. Enfin, l'Italie de Léon X, comme le siècle d'Auguste, ressembla à ces grands génies qui s'élèvent au travers des âges, pour servir de jalons à l'histoire. Le siècle de Louis XIV n'est pas moins remarquable sous le rapport des beaux-arts. Hâtons-nous d'arriver à notre gloire nationale, et cherchons comment cette ère brillante fut préparée pour nous.

Les beaux-arts étaient devenus, dans l'Italie, le partage de tout ce qui était puissance, couvens, églises ou cardinaux. L'école italienne avait toujours parlé un langage élevé et divin, et ce langage, quoique contrastant avec les mœurs nationales, lui était imposé par la mission qu'elle avait à remplir. Peut-être cette situation, en contribuant à maintenir son éclat, empêcha-t-elle la popularité qu'elle aurait pu acquérir. Si l'école flamande, tantôt remplie de grace, de souplesse, d'expression, tantôt mordante, satirique, tantôt inspirée ou rivale de la nature, était venue jeter au milieu de nous ses productions si variées et si attrayantes, il est probable que le siècle de Louis XIV eût été devancé, ou que les beaux-arts auraient reçu une physionomie différente. Mais ce développement était réservé à nos contemporains. Au xvii^e siècle, rien n'était populaire. Si les Médicis avaient contribué à éveiller le goût et la poésie dans quelques parties de la nation, la politique, les massacres, l'extrême misère, étouffèrent ce germe des beaux-arts. Jean Goujon brilla d'un éclat passager et inutile à ses successeurs. Il fallut, pour amener le siècle de Louis XIV et les grands hom-

mes en tout genre qui l'illustrèrent, un mouvement général dans la nation, à une époque où les arts fussent assez perfectionnés pour servir de bases aux chefs-d'œuvre qui devaient rapidement éclore. La Ligue, la Fronde, ce choc de tant de passions, cette communication d'idées si divergentes, produisirent un inappréciable résultat. Tel est l'effet des révolutions sociales, détruisant ici pour reconstruire plus loin, et, suivant l'ordre de la nature, se servant des principes de destruction pour reproduire avec une force nouvelle. Vouët, Poussin, Le Brun, Lesueur, comme peintres; Jean Cousin, Le Puget, Perrault, comme statuaires et comme architectes, offrirent à l'Europe étonnée une seconde renaissance des arts. Lulli transporta l'orgue, cet orchestre du moyen-âge, dans des compositions harmonieuses, modulées, où commencèrent à se montrer la science et la combinaison des sons. Notre poésie fonda des genres nouveaux, dont les anciens n'avaient offert que les ébauches. L'art de graver en pierres fines, de frapper les monnaies, d'employer avec habileté le marbre et l'or, dépassa tout ce qui s'était fait jusque là parmi les nations modernes. Malheureusement, comme ce perfectionnement était en dehors des institutions du siècle de Louis XIV, il dégénéra avant lui. Ni Colbert, ni les efforts du duc d'Orléans, amateur éclairé des arts, ne purent soutenir cet éclat passager : les mœurs nationales étaient trop corrompues, trop peu de pensées nobles, inspiratrices circulaient parmi ces hommes pour que des artistes de génie fussent émus. Les beaux-arts ne furent plus alors que des courtisans mercenaires chargés de produire des sensations où l'âme n'entrerait pour rien. Ils n'étaient pas populaires, car ils n'eussent pas été prostitués, et la législation du goût aurait été indépendante du despotisme des corrupteurs. A Coyvel devaient succéder Boucher, Vanlôo, Largillière. L'architecture, la statuaire avaient disparu; il fallait avant tout des émotions. David, le restaurateur de cette école dégradée, vint à un moment où le paroxysme de cette situation révélait la fausse route tenue par ses prédécesseurs.

Il retrempa dans le mouvement révolutionnaire les sources d'un talent qui avait puisé plus d'une erreur à sa naissance. Le retour vers les idées républicaines ramena l'étude des chefs-d'œuvre de l'antiquité libre. David introduisit parmi nous une foule de combinaisons nouvelles. Il modifia, pour ainsi dire, la vie privée, en changeant la forme de nos meubles, de nos tissus, de nos décorations. La France était trop avancée alors dans les diverses branches de l'industrie humaine pour que le perfectionnement ne fût pas appliqué à celles qui n'auraient pas été au niveau des exigences du moment. Aussi le XIX^e siècle est-il remarquable par cette amélioration générale des plus simples produits. Sennefelder découvrit la lithographie; les planches d'acier furent appliquées à la gravure; la mécanique s'enrichit de nouveaux moteurs, et la musique inventa et perfectionna, avec son système général, plusieurs instrumens compliqués. La marche de l'esprit humain, secondé par la liberté et l'impulsion des conquêtes, eut un mouvement rapide qui rendit toutes les nations solidaires du perfectionnement des arts. A cette source furent puisés les principes de ce qu'on appelle de nos jours *école romantique*. Les artistes, dans la noble émulation que fit naître en eux la vue des chefs-d'œuvre étrangers, s'essayèrent en dehors des limites qu'une sagesse étroite avait autrefois tracées. Ils scrutèrent la nature, reproduisirent les émotions les plus intimes, fouillèrent, non-seulement dans les trésors de l'antiquité, dans les ruines nationales, mais encore dans tout ce que pouvaient produire pour eux les nations et les mœurs étrangères. La popularité fut leur but. Suivant eux la nation n'avait pas, jusqu'alors, joui des illusions des beaux-arts. Les juger, avant que le résultat de cette ère nouvelle soit arrivé, serait peut-être injuste. Il est certain que les jouissances ont été variées et multipliées. Une portion de l'école française contemporaine, sous la dénomination d'*école classique*, veut perpétuer des formes anciennes et croit que chaque pas hors de la route tracée offre un écueil. Nul doute qu'il ne soit impor-

tant de tenir compte des travaux des devanciers : les arts et les sciences reposent sur cet héritage du passé ; mais nous n'en sommes plus au temps où pouvaient disparaître, par un orage, les plus beaux monumens des arts. R. D. C.

Nous n'entrons ici dans aucuns détails sur la théorie des beaux-arts, de peur d'avoir à répéter en grande partie ce qui a déjà été dit (*voy. ART*) sur la source et la tendance de l'art en général, par lequel l'homme cherche à manifester au dehors le sentiment du beau dont il est animé ; car la peinture, la sculpture, l'architecture, la musique, différentes par leurs applications, par les moyens dont elles disposent et par les instrumens dont elles se servent, n'ont pas d'autre but que celui de la poésie. Ce but est d'offrir à l'homme des jouissances nobles et pures en présentant à son esprit ou à ses sens la perfection des formes alliée à la hauteur de la conception, à l'élan par lequel la pensée s'élève à une nature idéale, type de la nôtre. En effet, les beaux-arts ne sont autre chose que la science de manifester et de réaliser la pensée poétique autrement que par la parole ; de la traduire sur la toile, de la faire vivre dans le marbre, de lui donner l'essor vers les nues en dômes et en pyramides, de la laisser soupirer ou bondir en sons harmonieux qui répondent à tous les sentimens de l'homme. Le poète et l'artiste sont de la même famille.

Cependant il est bon de s'entendre sur le véritable sens de ce mot d'ARTISTE auquel on a donné une signification bien étendue en l'appliquant aux danseurs, aux comédiens quelconques, aux joueurs de gobelets et prestidigitateurs, aux ventriloques, voire même aux coiffeurs et aux tailleurs d'habits. S.

L'artiste est celui qui cultive un art où le génie doit avoir pour interprète l'habileté de la main : c'est pourquoi on ne donne le nom d'artiste qu'aux peintres, aux sculpteurs, aux graveurs et aux architectes ; on le donne aussi, par extension, aux musiciens exécutans, pour les distinguer des musiciens compositeurs, parce que les premiers ont besoin de leurs mains, de leurs doigts, pour exprimer le sentiment de leur ame, tandis que

les seconds sont obligés de se servir du secours des autres pour donner la vie à leurs créations. Artisan et artiste dérivent tous deux du mot latin *ars*, au génitif *artis*, *art*. Le premier, dans notre langue, s'applique à celui qui exerce, avec plus ou moins d'habileté, un art mécanique ; et quand la pensée devient la partie dominante de cet art mécanique, alors l'artisan devient aussi un véritable artiste. Le second, le nom d'artiste, désigne celui qui exerce un art libéral, c'est-à-dire où le génie brille dans l'invention comme dans l'exécution.

Les Latins n'avaient pas l'équivalent rigoureux de notre mot artiste ; Cicéron dit : *artifex peritus* ; *opifex* avait le sens de notre mot artisan, et c'est par métaphore que ce même auteur dit *opifex mundi*, Ovide *opifex rerum*, artisan, c'est-à-dire créateur du monde, de toutes choses.

Le véritable artiste a des idées, des besoins, un genre de vie qui en font un être à part ; son existence est toute de méditation et de contemplation ; la nature l'a marqué d'un sceau particulier. Sa vocation se décèle dès les premières années, et ce serait en vain qu'on essaierait de la combattre. Quelquefois il lui faut une occasion pour se manifester. Claude Lorrain, né de parens pauvres, est chassé violemment du logis paternel, parce que son intelligence n'a pu aller jusqu'à servir les maçons ou faire un petit pâté : arrivé à Rome il entre au service d'un peintre ; là il panse le cheval de son maître, fait la cuisine et broie ses couleurs ; mais ses yeux s'ouvrent, et il devient lui-même un grand peintre.

Horace a dit : *nascuntur poetæ* ; on peut en dire autant des artistes, et c'est parce que leur penchant se fait jour avant l'âge où d'ordinaire on adopte une carrière, que beaucoup d'entre eux acquièrent de l'habileté avant d'avoir acquis de l'instruction. C'est dans un âge plus avancé qu'ils sentent la nécessité de se livrer à ces études où le génie lui-même va puiser ses inspirations ; ceux qui les négligent peuvent être habiles, mais leur horizon sera toujours plus restreint.

La vie d'un artiste est tout-à-fait en dehors de la vie réelle : il a une langue à

part, celle de son art; le sujet continuel de ses études, de son admiration, c'est la nature; et là où l'homme du monde passe sans rien voir qui soit digne de son attention, l'artiste remarque un effet piquant, des lignes heureuses, une inspiration bien sentie. C'est qu'en effet il faut étudier la nature pour en apprécier toute la beauté.

On a reproché aux artistes de vivre habituellement sous la protection et dans la dépendance même des grands. Les noms d'Apelle, de Phidias, de Raphaël, de Lebrun, etc., sont inséparables de ceux d'Alexandre, de Périclès, de Léon X, de Louis XIV. Sans Périclès, Phidias n'aurait point eu à exécuter les admirables sculptures du Parthénon; sans Léon X, Raphaël et Michel-Ange n'auraient point orné de leurs peintures immortelles, l'un le Vatican, l'autre la chapelle Sixtine; enfin sans Louis XIV, nous n'aurions pas les batailles d'Alexandre. La poésie, elle-même, qui vit d'images et d'émotions, et qui n'a pas besoin de secours matériels pour se produire, hante habituellement les cours et les palais; c'est que, en définitive, les plus beaux modèles, comme les plus nobles inspirations, se trouvent plus encore dans les classes élevées que dans les classes inférieures de la société; c'est que tous les arts ont besoin de mouvement, de pompe, de grandeur.

P. A. C.

BEAUZÉE (NICOLAS), membre de l'Académie française et de plusieurs sociétés savantes, naquit à Verdun, département de la Meuse, en 1717. Ce célèbre grammairien, après s'être occupé, dès son jeune âge, des sciences exactes pendant plusieurs années, se livra entièrement à la partie des langues anciennes et modernes, pour lesquelles il avait un véritable goût et des dispositions particulières. Il s'appliqua surtout avec ardeur à l'étude de la grammaire, et les formes agréables dont il sut parer une science aussi abstraite, les principes clairs et méthodiques auxquels il l'a assujéti, n'ont pas peu contribué au perfectionnement de la langue française. C'est de lui que le chevalier de Boufflers disait : « Il se fit remarquer, dans tous ses écrits, par une grande rectitude de jugement et par

la finesse d'une conception rare. » Beauzée succéda au savant Dumarsais dans la rédaction des morceaux de grammaire qui devaient être insérés dans l'*Encyclopédie*. Dumarsais n'avait encore composé que les articles A, B, C, lorsque la mort vint le surprendre au commencement de son travail, en 1756. Beauzée s'est particulièrement attaché, dans les autres lettres, à imiter les locutions et à suivre la marche de Dumarsais. Les principales productions de Beauzée sont : *Grammaire générale ou Exposition raisonnée des éléments nécessaires du langage* (Paris, 1767, 2 vol. in-8°), ouvrage dont l'abbé Barthélemy fit le plus grand éloge et pour lequel Marie-Thérèse, impératrice d'Autriche, fit offrir à l'auteur une médaille d'or à titre de récompense. Dans le même temps il fut nommé professeur de grammaire à l'école royale militaire de Paris. *Les Synonymes* de l'abbé Girard, édition qui fut augmentée des *Synonymes de Duclou, de Diderot, de d'Alembert et de Beauzée*. Les articles de celui-ci sont supérieurs à ceux de l'abbé Girard, par la justesse et l'exactitude, mais non par les qualités du style. La traduction française des *Oeuvres de Salluste* (Paris, 1770, in-12), ouvrage dans lequel Beauzée s'est asservi à rendre trop fidèlement les pensées de l'auteur latin, au détriment de la diction et du style, et dont la lecture eût été supportable sans la bizarrerie de l'orthographe qu'il voulut introduire dans la langue française. *L'Histoire d'Alexandre-le-Grand*, traduite de Quinte-Curce, Paris, 1789, 2 vol. in-12. *L'Exposition abrégée des preuves historiques de la religion; l'Imitation de Jésus-Christ*, etc., etc. Le grand Frédéric fit à Beauzée la proposition de venir à Berlin se fixer auprès de lui; mais son amour de la patrie et son désintéressement l'emportèrent sur des avantages considérables : il aimait mieux vivre tranquille au sein de sa famille et de ses nombreux collaborateurs. Le grand travail avait altéré sa santé et avancé un peu ses jours; il mourut à Paris, le 25 janvier 1789, âgé de 72 ans. F. R-D.

BEC, nom qu'on donne à la bouche chez les oiseaux. Quoique servant aux mêmes usages que notre bouche, il ne lui

ressemble pas plus qu'à la gueule des mammifères, qu'aux mâchoires des insectes, qu'aux suçoirs des vers et des zoophytes. Le bec se compose de deux pièces principales superposées, qu'on nomme *mandibules*, qui renferment la langue et dont la supérieure est percée de deux narines. M. Geoffroy-Saint-Hilaire paraît avoir reconnu dans les mandibules un véritable système dentaire, qui n'est apparent que chez les oiseaux encore renfermés dans l'œuf. A cette époque de leur vie, cette substance cornée qui revêt les mandibules se présente sous la forme de petits corps blancs, arrondis, plus larges à leur extrémité, et disposés avec la plus grande régularité, à la suite les uns des autres, sur les bords des deux mandibules qui sont ainsi de véritables mâchoires. Si on enlève ces corps blancs, on trouve un égal nombre de noyaux pulpeux, véritables germes dentaires ayant leur filet nerveux et leur vaisseau sanguin. Plus tard cette apparence de dents disparaît. C'est à la même époque de leur existence que le bec est surmonté d'une éminence osseuse et conique qui sert à l'oiseau à briser la coquille de son œuf; ce tubercule rostral tombe presque immédiatement après la naissance.

Le bec varie presque à l'infini dans sa forme et dans ses proportions : aussi a-t-il fourni de nombreux caractères aux naturalistes dans les classifications qu'ils ont créées pour l'étude de l'ornithologie. Les proportions dans la longueur du bec permettent jusqu'à un certain point de juger de l'intelligence des oiseaux; et tout le monde sait combien la grue et la bécasse sont stupides; cependant le merle et le sansonnet, dont les becs sont fort longs proportionnellement à leur grandeur, sont fort intelligens. Les formes du bec paraissent généralement appropriées aux mœurs et aux habitudes des oiseaux. La plupart des oiseaux de proie ont les mandibules fortes, tranchantes et terminées par deux extrémités acérées qui se recourbent l'une vers l'autre. Quelques autres oiseaux frugivores offrent une disposition analogue, le perroquet, par exemple; mais un bec fort lui était nécessaire pour briser les fruits à enveloppes résistantes dont il se nour-

rit; il fallait que les bords en fussent tranchans pour les épilucher; un bec acéré lui était nécessaire enfin pour l'aider dans ses mouvemens de progression que la disposition de ses doigts rend assez difficiles. Les oiseaux vivent-ils de graine, ils ont le bec court; il est court aussi et très fort s'ils se nourrissent de l'amande des fruits à noyaux. Vivent-ils de vers ou d'insectes, ils ont le bec long et mince; il est effilé comme une aiguille dans l'oiseau-mouche qui darde sa langue dans le nectar des fleurs. Il est large, aplati chez les oiseaux aquatiques qui saisissent leur proie en tamisant l'eau, pour ainsi dire, et qui l'avalent d'un seul morceau; la spatule offre cette disposition à un haut degré.

A. L.-D.

BÉCARRE. On nomme ainsi ce caractère de musique ♯ qui détruit l'effet du *dièze* et du *bémol*, en remplaçant la note qu'il précède dans la condition qu'elle avait avant la modification que lui a fait subir l'un ou l'autre de ces signes. L'*ut*, par exemple, ayant été haussé d'un demi-ton par suite de l'addition du *dièze* (*voy.*), tous les *ut* qui suivraient dans le même morceau conserveraient cette élévation, si le bécarre ne venait le replacer dans sa condition primitive. Primitivement ce signe de musique avait été nommé *b carré*, *b dur*.

E. F.-S.

BÉCASSE (*scolopax rusticola*, autrefois *accée*, *assée*, ou *bec d'asse*, de *acus*, aiguille, à cause de la forme de son bec), oiseau de la famille des échassiers insectivores, à bec long, droit, grêle, cylindrique, à lèvre supérieure plus longue que l'inférieure, obtuse, molle, rugueuse à son extrémité; les narines sont linéaires, logées dans une sorte de rainure prolongée presque jusqu'à la pointe du bec; la langue est grêle et pointue. La bécasse a la tête presque carrée, les yeux grands, situés en haut et fort en arrière, le cou court, le corps trapu, la queue simple, les jambes courtes, garnies de plumes jusqu'à leur partie inférieure, quatre doigts libres; le postérieur, composé de plusieurs phalanges, porte par sa pointe dans la station. La bécasse est à peu près de la grosseur de nos pigeons de pied; elle a 13 à 14 pouces de longueur; le bec porte

environ 2 pouces et demi, la queue 3 pouces, les ailes ont 30 pouces et plus d'envergure. La bécasse est brunâtre en dessus, variée de taches et de raies courtes, noirâtres ou d'un gris ferrugineux; une ligne noire plus foncée s'étend de l'œil à la naissance du bec; quatre bandes transversales sont échelonnées sur le derrière de la tête. Les plumes des ailes et de la queue sont marquées de taches rougeâtres denticulées; en dessous, la bécasse est d'un gris roussâtre avec des raies transversales ondulées d'une teinte plus sombre; les pieds sont bleuâtres, légèrement irisés dans le jeune âge. Ces couleurs sont sujettes à varier pour l'intensité des teintes du fond et l'étendue plus ou moins grande des dessins, et ces variétés de coloration ont souvent été considérées comme des signes caractéristiques d'espèces distinctes. On en voit quelquefois qui sont presque entièrement blanches; mais l'albinisme complet est assez rare. La bécasse est assez généralement répandue dans l'ancien continent; elle habite les bois et émigre, selon les saisons, de la plaine aux montagnes, et réciproquement; elle vit ordinairement par couples, rarement réunie en troupe. Elle se nourrit de vers et de larves d'insectes; ses fientes, larges, grisâtres, sont connues des chasseurs sous le nom de *miroirs*. La bécasse marche mal, court assez vite, vole assez rapidement, mais d'une manière lourde; son vol n'est ni haut ni long-temps soutenu; sur les lisières elle tire assez droit et en rasant la terre, mais dans les taillis elle décrit des crochets qui la rendent difficile à suivre. Elle se tapit volontiers sous les feuilles sèches, et reste souvent immobile sous l'arrêt. Les bécasses sont en général muettes; les mâles au temps des amours ont un cri faible, court, guttural, saccadé, monotone, qui varie quelque peu d'aigreur selon les âges; quelquefois aussi les bécasses donnent une sorte de coassement ou de stridulus. La bécasse nide à terre, aux pieds des arbres, dans des feuilles sèches dont la teinte la dissimule. Ses œufs sont en petit nombre, oblongs, d'un gris roussâtre, marqués d'ombres plus foncées. Le mâle et la femelle restent en communauté jus-

qu'à la parfaite éducation des petits.

La bécasse est peu intelligente; son attitude gauche, ses allures comme gênées, sa vue mal affectée d'une grande lumière et ses yeux grands et découverts, lui donnent une physionomie stupide qui est devenue proverbiale. C'est un gibier assez estimé: mais il faut qu'un certain degré de putréfaction vienne atténuer ou masquer l'odeur qui lui est propre et attendre sa chair naturellement assez ferme. Le mot *bécasse* sert aussi à désigner un groupe d'oiseaux dont la bécasse commune est le type.

T. C.

BÉCASSINE (*scolopax gallinago*). Cet oiseau est très voisin par ses caractères généraux de la bécasse, dont il semble, comme son nom l'indique, un simple diminutif; mais ses proportions, sa coloration, et surtout ses habitudes, l'en distinguent essentiellement. La bécassine est de la taille de nos pigeons bisets; son corps est plus svelte que celui de la bécasse, ses jambes sont plus hautes; son bec proportionnellement plus long; le plumage est d'un vert bronze foncé, varié de roux, de noir et de blanc; mais ces deux dernières teintes dominent plus que chez la bécasse. Elles sont en général disposées chez la bécassine par petits traits courts, interrompus, rangés longitudinalement d'une manière irrégulière; on trouve sur la tête trois ou cinq bandelettes mieux arrêtées, deux noires et trois fauves claires; deux d'entre elles, quelquefois quatre, se continuent plus ou moins sur le manteau et la queue. Le dessous du corps est blanchâtre, vergeté de brun; sur les côtés l'on voit quelques bandes sinueuses transversales, fauves. L'iris est fauve, le bec brun à sa base, noir à son extrémité; les tarses sont d'un brun verdâtre et les pieds noirâtres. De légères différences de taille et de coloration ont donné lieu à la distinction de plusieurs espèces de bécassines; mais ces espèces paraissent encore douteuses. La bécassine marche la tête droite en lui donnant un mouvement horizontal, tandis que sa queue se meut de haut en bas. Son vol est beaucoup plus haut et plus fort que celui de la bécasse; elle s'enlève le bec haut, file assez droit lorsqu'elle est lancée, mais au départ elle

décrit aussi des crochets assez brusques. Comme la bécasse, elle s'éloigne peu de sa retraite ; son cri est chevrotant, faible, assez monotone ; il se borne quelquefois à un sifflement particulier qu'elle donne surtout lorsqu'elle part. La bécassine habite les bords des marécages, nide à terre, entre les racines des saules et des osiers ; elle pond trois ou quatre œufs blanchâtres, tachetés de roux ; comme la bécasse, elle reste accouplée jusqu'à l'entier développement des petits. La chair de la bécassine ne possède pas à un aussi fort degré le fumet propre à la bécasse ; cependant elle est plus tendre et d'une digestion plus facile.

T. C.

BECCARIA (CÉSAR BONESANA, marquis DE), né à Milan en 1735, philosophe criminaliste. Il s'appliqua de bonne heure à l'étude de la philosophie, en prenant pour guides Condillac, Helvétius et les encyclopédistes ; mais ce fut Montesquieu qui, surtout par ses *Lettres persanes*, lui révéla sa vocation. Tout le monde connaît son traité des délits et des peines (*Dei delitti e delle pene*), qui parut à Naples en 1764 ; mais très peu de personnes savent que quelques années après il fit paraître une grammaire philosophique et une théorie du style : *Ricerca intorno alla natura del stilo*. Le traité des délits et des peines fut le premier cri de l'humanité outragée par l'atrocité du système pénal : il faut moins considérer ce livre célèbre sous le rapport scientifique que comme un acte de courage, comme une pétition énergique présentée aux puissances au nom des peuples. Du reste la doctrine de Beccaria n'est dans beaucoup de parties que le reflet des idées erronées proposées par les encyclopédistes. Souvent ses raisonnemens pèchent par leur base ; souvent les faits historiques lui échappent, car il ne connaissait pas l'antiquité. A cet égard il faut consulter surtout le commentaire d'Aldobrandino Paolino (Florence, 1821), et deux savans articles de M. le docteur Mittermaier, insérés dans le Journal de jurisprudence étrangère que ce savant publie à Heidelberg (le dernier en 1833, t. V du Recueil). En y reconnaissant les erreurs de ce philosophe, on blâme avec raison le ton hautain et superbe de ceux qui lui

reprochent de n'avoir pas enseigné en 1760 tout ce que le droit a fait de progrès depuis lors jusqu'en 1833. La carrière de Beccaria ne fut pas exempte de persécutions ; mais le comte Firmiani, gouverneur autrichien de la Lombardie, empêcha toujours ces tracasseries d'avoir pour lui des effets fâcheux. Ce fut aussi sous la protection de ce gouverneur qu'il créa une société pour la publication d'un journal consacré à la littérature et aux sciences intitulé : *Le Café*. En 1768 il fut créé professeur d'économie publique à Milan ; mais son cours ne fut imprimé qu'en 1804, dans la collection des économistes italiens. On lui doit aussi plusieurs dissertations isolées, par exemple celle sur *Le désordre des monnaies dans l'état de Milan*, qui fut son coup d'essai en 1762. Il mourut d'un coup d'apoplexie en novembre 1793. Beccaria avait un caractère fort doux et ses vertus domestiques faisaient le bonheur de sa famille.

P. G-Y.

Il ne faut pas confondre le criminaliste, marquis de Beccaria, avec le physicien Beccaria (JEAN-BAPTISTE), né à Mondovi en 1716, et mort en 1781 à Turin où il avait été appelé par le roi Charles-Emmanuel, pour professer les sciences.

Au XIV^e siècle la famille BECCARIA, dont le célèbre auteur *Dei delitti e delle pene* paraît être descendu, joua un grand rôle à Pavie et exerça même, pendant quelque temps, la souveraineté dans cette ville qu'elle disputa aux Visconti, ducs de Milan. Ces derniers triomphèrent de leur résistance et la famille des Beccaria déchu.

S.

BEC DE LIÈVRE, nom donné d'après une vague ressemblance à une division des lèvres, congéniale ou accidentelle, mais exempte de suppuration. Cette difformité peut être plus ou moins considérable. Tantôt en effet la lèvre supérieure est simplement divisée, tantôt elle est partagée en deux ou trois portions. On voit même les os de la mâchoire supérieure et du nez écartés dans une grande étendue. Le bec de lièvre congénial est beaucoup plus commun que l'autre qui succède à des plaies ou à des ulcérations. Sa cause est dans un trouble

de l'organisation intra-utérine qui ne permet pas aux parties de s'unir complètement; et l'on doit le regarder comme complètement étranger aux *envies* dont les femmes le font quelquefois dériver.

Les enfans qui naissent avec un bec de lièvre simple ont un peu de peine à téter; mais ceux chez lesquels il existe une division multiple de la lèvre, avec écartement des os, sont quelquefois dans l'impossibilité absolue de prendre le sein, et mourraient bientôt si on ne leur portait des alimens à la bouche, avec cuiller. A mesure que l'enfant grandit on s'aperçoit que l'articulation des sons est imparfaite, et même chez quelques-uns totalement impossible; outre que l'aspect de la face est plus ou moins hideux.

Cette difformité n'offre aucune tendance vers la guérison spontanée, et l'on n'a de ressource que dans une opération chirurgicale, qui peut devenir fort difficile. Il ne faut donc pas y songer avant que le sujet soit assez âgé pour se prêter docilement à ce qu'on exige de lui. L'opération est simple en elle-même: il ne s'agit en effet que d'aviver avec des ciseaux ou le bistouri (*voy.*) les bords de la division, puis de les traverser avec des aiguilles d'acier sur lesquelles on tortille des fils destinés à rapprocher les surfaces saignantes, qui se réunissent et se cicatrisent ainsi. Alors on retire avec précaution les fils et les aiguilles et l'on favorise la consolidation de la cicatrice. Quelquefois, avant l'opération, on est obligé d'arracher quelques dents saillantes, ou bien d'exciser quelques petites tumeurs charnues qui s'opposeraient à la réunion. Il est rare qu'il survienne des accidens graves après cette opération qu'on voit assez souvent échouer par des circonstances qu'on ne peut pas toujours prévoir et éloigner. F. R.

BEC-FIGUE. On a de tout temps confondu sous ce nom une multitude de petits oiseaux de nos contrées que l'on voit dans la belle saison becqueter les figes, et dont la chair paraît être également délicate et savoureuse, tels que des fauvettes, des rouges-gorges, des bouvreils, des alouettes, etc.; cependant les naturalistes s'accordent à réserver le nom de bec-figue à une espèce de

gobe-mouche de l'Europe méridionale (*muscipapa atricapilla* ou *luctuosa*). Cet oiseau est à peu près de la taille du chardonneret; les parties supérieures de son plumage sont d'un gris cendré ou noirâtre, plus foncées sur les ailes et la queue; le front est blanc et une large tache blanche, imprimée sur les tectrices grandes et moyennes, coupe transversalement la partie supérieure des ailes,

Le bec-figue habite ordinairement les bois, marche rarement, voltige sur les buissons et se perche volontiers sur des branches un peu élevées; il se nourrit de baies, de graines, et aussi d'insectes qu'il chasse au vol. Le bec-figue chante peu, et ce n'est guère qu'au temps des amours que le mâle fait entendre un petit gazouillement court et peu modulé. Cet oisillon est recherché des amateurs de gibier. T. C.

BÈCHE, voy. INSTRUMENS ARTOIRES.

BECHER (JEAN-JOACHIM), né à Spire en 1625, et mort à Londres en 1682, est un des pères de la chimie moderne. Il était médecin et avait été successivement professeur à Mayence et conseiller à Vienne; enfin il avait parcouru beaucoup de pays lorsqu'il vint mourir misérablement en Angleterre. Très savant pour son siècle, mais d'un esprit inquiet et entreprenant, Becher a plutôt ouvert les voies aux découvertes ultérieures qu'il ne les a lui-même réalisées; il se fit beaucoup d'ennemis, et encourut le reproche de charlatanisme et de mauvaise foi, et cependant il a laissé un souvenir distingué dans l'histoire de la chimie dont la partie pratique lui était surtout familière. Ses ouvrages contiennent sur la théorie chimique des idées lumineuses résultant de ce qu'il y avait appliqué la physique plus qu'on ne l'avait fait avant lui. Le premier il admit un acide fondamental, dont les autres n'étaient que des modifications; il fit des recherches sur les phénomènes de la combustion et jeta les fondemens de la théorie du phlogistique qui, mise en évidence par Stahl, régna jusqu'à Lavoisier. Becher soutenait que tous les métaux consistaient dans une matière terreuse commune à tous, dans un principe combustible également commun, et dans une substance mercurielle particulière qui se dégage

lorsqu'on chauffe le métal jusqu'au point de changer sa forme, laissant pour résidu une chaux métallique. Son principal ouvrage, intitulé *Physique souterraine*, publié en 1669 à Francfort, fut réimprimé par les soins de Stahl. Ses autres écrits très nombreux et portant, suivant l'usage de cette époque, des titres bizarres, sont totalement publiés aujourd'hui.

C. L. m.

BECHSTEIN (JEAN-MATHIEU), naturaliste et forestier saxon, auteur laborieux. Il a fourni sur les principales branches de l'histoire naturelle un grand nombre d'ouvrages qui n'ont pas peu contribué à l'avancement et à la diffusion de la science. La botanique, l'entomologie lui doivent quelques observations curieuses et intéressantes; sa traduction allemande de l'histoire naturelle des reptiles, par Lacépède, renferme une foule de notes critiques et d'additions qui ont complété davantage la connaissance du sujet que le naturaliste français n'a fait qu'effleurer. Mais ce sont surtout l'ornithologie et l'histoire naturelle particulière de l'Allemagne qui ont été l'objet de ses recherches; ses travaux sur ces deux points, ainsi que sur l'art du forestier, lui ont valu dans le monde savant une honorable célébrité. Né en 1757, dans le duché de Saxe-Gotha, il est mort en 1822.

C. L.

BECK (CHRÉTIEN-DANIEL), professeur à l'université de Leipzig, savant littérateur, philologue, antiquaire et historien, naquit dans ladite ville, en 1757, et y mourut en 1832. Depuis 1779 jusqu'à la fin de ses jours, il ne cessa pas un instant de bien mériter du haut enseignement en Allemagne, par ses excellents cours d'exégèse, de philologie, d'archéologie, d'histoire générale et d'histoire de l'église, ainsi que par les exercices pratiques et les thèses qu'il fit soutenir aux candidats. Il fut successivement nommé docteur en théologie, professeur des langues grecque et latine (1785), et directeur du gymnase royal philologique (1809), qui avait été formé d'une société philologique établie par lui. La scrupuleuse exactitude avec laquelle il remplit toutes ces fonctions lui valut, en 1803, le titre de conseiller au-

lique, et, plus tard, la décoration de l'ordre saxon du Mérite civil. Beck consacrait la plus grande partie des loisirs que lui laissaient ses fonctions à des recherches sur les littératures anciennes. Il a publié de nombreux ouvrages historiques, philologiques et archéologiques, dont quelques-uns sont restés inachevés, et qui tous jouissent d'une grande estime. Ses éditions de Pindare, d'Apollonius, d'Euripide, d'Aristophane et de Calpurnius; ses excellents programmes sur divers sujets historiques et archéologiques, son *Histoire générale du monde et des peuples*, Leipzig, 1787-1806, 4 v. in-8° (la nouvelle édition refondue de 1813 n'a pas été continuée), qui va jusqu'à l'époque de la découverte de l'Amérique et où l'on trouve une instruction abondante et solide; ses *Éléments archéologiques pour servir à la connaissance de l'histoire de l'art antique* (Leipzig, 1816); ses traductions de l'*Histoire des Grecs* par Goldsmith, et de l'*Histoire de la république romaine*, par Ferguson; enfin son ouvrage si important pour les théologiens, qui a pour titre: *Commentarii historici decretorum religionis christianæ et formulæ Luther*. (Leipzig, 1800); tous ces travaux prouvent que l'auteur joignait à une profonde érudition une grande perspicacité et une finesse de critique extraordinaire. Depuis 1819 il rédigea, avec toute la patience infatigable de l'érudit, le *Répertoire des littératures modernes nationales et étrangères*. En général, Beck fit preuve d'une grande supériorité d'esprit et d'un zèle infatigable dans les nombreuses charges qu'il eut à exercer, y compris les fonctions si difficiles de censeur. En 1825 il renonça à la chaire d'histoire pour reprendre celle des littératures grecque et romaine. Ses derniers programmes contiennent des additions à la Bibliothèque grecque de Fabricius, et dans un de ceux de 1828 il a donné des *Souvenirs* de sa vie. A l'occasion du cinquantième anniversaire de sa promotion au grade de maître-ès-arts, il reçut de nombreux témoignages d'estime de savans nationaux et étrangers. Au mois de mai 1829, il célébra un pareil anniversaire de sa première nomination aux

fonctions de professeur à l'université de Leipzig. MM. Eichstädt, Wachsmuth et Nebbe (ce dernier en 1834) ont payé à la mémoire de ce vétéran de la science un juste tribut d'éloges.

C. L.

BECKER (CHARLES-FRÉDÉRIC), docteur en philosophie et auteur d'une excellente histoire universelle en langue allemande, naquit à Berlin, en 1777, et y mourut en 1806. Becker, homme estimable, écrivain plein de mérite et qui savait, avec un art merveilleux, se mettre à la portée de la jeunesse dont l'instruction était son principal but, occupa une place distinguée parmi les pédagogistes allemands. Il alliait une science profonde à une grande rectitude d'esprit; et, quoique fruits des plus savantes recherches, ses ouvrages historiques, simples et d'une intelligence facile, ont souvent tout l'intérêt du roman. Ses *Narrations tirées de l'histoire ancienne* (Halle, 1802, 3 vol. in-8°), ont eu beaucoup de succès, et l'*Histoire universelle pour les enfans et leurs maîtres*, dont le commencement parut en 1801, a eu six éditions, continuées, après la mort de l'auteur, jusqu'à nos jours. Elle a servi de base pour le *Cours d'histoire moderne*, ouvrage colossal de Schell (*voy.*), qui le termina peu de jours avant sa mort. Becker n'a pu aller au-delà du 9° volume; Woltmann (*voy.*) y en a joint un dixième et a fait une révision rigoureuse de tout l'ouvrage, mais en le dénaturant, en y introduisant des vues historiques, peut-être saines et vraies, mais qui, ainsi présentées à la jeunesse, éveillent en elle, avant le temps, un scepticisme dont on ne peut méconnaître le danger. Aux 10 premiers volumes, M. Menzel a ajouté l'*histoire de la révolution* et celle des derniers temps; une nouvelle édition (Berlin, 1828, en 14 volumes), est due aux soins de M. Losbell, professeur à Berlin, chargé, par l'éditeur, de faire entrer dans l'ouvrage les résultats des travaux historiques les plus réens; le professeur a cherché en même temps à lui rendre son caractère primitif de simplicité et de respect pour les traditions religieuses. Un troisième ouvrage de Becker est intitulé: *La Poésie envisagée du point de vue de l'historien*, Berlin, 1803.

J. H. S.

BECKETT (THOMAS), 5° archevêque de Canterbury et lord chancelier d'Angleterre, naquit à Londres en 1119, ou, d'après d'autres historiens, en 1117, d'un marchand anglais nommé Gilbert Becket, et d'une musulmane baptisée sous le nom de Mathilde. Il est le premier Anglais de race qui depuis la conquête ait été primat du royaume. Après avoir commencé ses études à Oxford, il les continua à Paris jusqu'en 1130. A son retour il fut recommandé à Thibaut, archevêque de Canterbury, qui se l'attacha, l'envoya à Bologne étudier le droit canon, et le chargea (1152) de remplir à Rome quelques missions assez difficiles. La même année où Henri II, fils de Mathilde l'empereuse, fut sacré roi d'Angleterre (20 décembre 1154), Thibaut l'avait nommé archidiacre de son église. Becket qui, deux ans auparavant, avait obtenu du pape Eugène la défense de sacrer le fils d'Étienne, n'eut pas de peine à gagner les faveurs du nouveau roi. Henri le nomma chancelier, lui confia l'éducation de son fils aîné, et lui assigna de grands revenus. Cinq ans après (1162) mourut Thibaut. Henri, qui était alors à Falaise, crut ne pouvoir mieux le remplacer que par Becket. Celui-ci résista d'abord; mais le roi insista et, sans s'arrêter aux objections qu'on lui présentait, envoya au chapitre l'ordre de l'élire archevêque. Ce choix déplaisait; car Becket, qui avait jusqu'alors vécu au milieu d'une pompe et d'un luxe extraordinaires, ne semblait pas devoir apporter des dispositions bien propres à faire un homme d'église. Après une assez vive opposition, les évêques cédèrent aux ordres formels du roi. Il fut ordonné prêtre le samedi de la Pentecôte, et le lendemain consacré archevêque par le prélat de Winchester. Au grand étonnement de la cour et du clergé, il changea tout à coup de manière de vivre et devint studieux, humble, frugal, l'ami, le soutien et le communément des pauvres. Ambitieux, avide de popularité, et pénétré de ces idées de suprématie ecclésiastique qui prévalaient alors, il ne se regarda plus comme le serviteur du roi Henri, mais comme celui du souverain pontife. Aussi se démit-il bientôt de sa charge de chan-

colier qu'il regardait comme incompatible avec sa nouvelle dignité. Le roi en fut vivement piqué, et dès ce moment commença entre lui et l'archevêque cette lutte qui ne se termina que par l'assassinat du second. Henri avait espéré que le primat le seconderait dans ses vœux sur le clergé : trompé dans son attente, il voulut l'obliger, mais en vain, à se démettre de son archiépiscopat en faveur de son ennemi Geoffroy de Riddel. Après le concile de Tours (1163), Henri, qui voulait abolir la juridiction des cours épiscopales de Guillaume-le-Conquérant et rendre le clergé justiciable des tribunaux civils, convoqua dans ce but une assemblée à Westminster. Il y éprouva la plus vive opposition de la part des évêques, et notamment du primat, qui, tour à tour supplié, menacé, céda enfin et promit de se conformer aux intentions du roi, mais *sauf les droits de son ordre et ceux de l'église*. Le roi, furieux de cette restriction et de la résistance des évêques, tint le 28 janvier 1164 une nouvelle assemblée où furent promulguées en 16 articles ce que l'on nomma les Constitutions de Clarendon. Becket s'y rétracta, se repentit de ce qu'il appelait sa faiblesse, et refusa d'apposer son sceau au bas des constitutions. La guerre était alors vive et acharnée. A l'assemblée de Northampton, tenue le 11 octobre suivant, le primat fut condamné comme coupable de désobéissance, et ses biens furent mis à la merci du roi, qui accepta en échange 500 liv. (7000 liv. sterl. valeur actuelle). Il réclama en outre 44,000 marcs d'argent pour les revenus qu'il avait, disait-il, perçus pendant qu'il était chancelier et dont il devait rendre compte. Toutes ces persécutions, Becket les supporta avec une inébranlable fermeté et ne résigna point son siège. Toutefois comme sa vie n'était point en sûreté, il s'échappa, le 16 octobre, déguisé en moine, et aborda à Gravelines en Flandre, d'où il se rendit, par Saint-Omer, à Soissons, où était le roi Louis VII, et ensuite à Sens, où il fut reçu solennellement par Alexandre III, qui y tenait alors sa cour. Pendant deux ans il vécut à Pontigny, monastère de l'ordre de Cîteaux dont il prit l'habit, et lorsque Henri l'en

fit chasser, il se réfugia au couvent de Sainte-Colombe, près de Sens. Pendant qu'il continuait toujours sa lutte contre Henri, celui-ci confisquait ses biens, proscrivait ses parens, ses amis, et en appelait au pape. Becket, que ce pontife avait nommé son légat en Angleterre, excommunia alors à Vézelay tous ceux qui détenaient les biens du siège de Canterbury, condamna les Constitutions de Clarendon, et surtout 6 de ses articles, et délia les évêques de leur serment. Alors Henri envoya Jean d'Oxford à Rome, où était retourné Alexandre III, après la mort de l'anti-pape Victor. Cette ambassade n'eut d'autre effet que la suspension des pouvoirs accordés à Becket comme légat, et la nomination de deux nouveaux légats. On tint une nouvelle assemblée dans une plaine entre Fretval et La Ferté-Bernard : la réconciliation s'opéra par les soins des nonces Gratiien et Vivien. Henri promit de restituer les biens de l'église de Canterbury, et le primat se disposa à retourner en Angleterre. Il débarqua à Sandwich, et, le jour de Noël, renouvela ses excommunications contre ceux qui détenaient les biens de son siège et contre l'archevêque d'York, qui avait couronné le fils du roi, privilégié qui de tout temps avait appartenu au primat d'Angleterre. Quelques jours auparavant, Henri, qui était alors en Normandie, avait reçu une ambassade de prélats qui était venue se plaindre de l'archevêque, et il s'était écrié : « De tous ceux que j'ai comblés de biens il ne s'en trouvera donc pas un seul qui me délivre de ce prêtre turbulent ! » Aussitôt quatre gentilshommes se rendirent en Angleterre et assassinèrent le primat au pied de l'autel, le 29 décembre 1170. Trois ans après il fut proclamé martyr et canonisé par ce même Alexandre III qui l'avait tant de fois trompé. L'année suivante, Henri vint faire pénitence à son tombeau ; depuis cette époque ce fut un lieu de pèlerinage très fréquenté. Le 7 juillet 1220, les restes de Becket furent exhumés et transportés dans une chasse précieuse. Les trésors qu'avait amassés la piété des fidèles tentèrent l'avidité de Henri VIII, qui, en 1538, le fit condamner comme coupable du crime de lèse-majesté, fit

brûler ses os et porter dans son trésor 26 chariots pleins d'or et d'argent. Vers 1184 le moine Alain de Droche fit une collection des lettres de Becket, et en 1682, Christ. Lupe, de l'ordre de Saint-Augustin, publia (Bruxelles, 2 v. in-4°), sous le nom de : *Quadriologus* ou *Hist. quadrip. vitæ S. Thomæ Cant.*, ses lettres, celles d'Alexandre III, de Henri H, de Louis VII, et ses différentes biographies. L. N.

BÉCLARD (PIERRE-AUGUSTIN), né à Angers en 1785, est encore un de ces hommes qui, sortis des rangs obscurs de la société, est parvenu par l'exercice soutenu de son intelligence à se faire un nom dans la science. Chirurgien aussi habile qu'anatomiste profond, Béclard ne tarda point à faire briller son talent comme opérateur. Jeune encore il fut appelé d'abord aux fonctions de chirurgien en chef de l'hôpital de la Pitié, à Paris, où il était arrivé en 1808, et à la chaire d'anatomie à la Faculté de médecine de Paris (1815); c'est là sans contredit que Béclard se distingua le plus; profondément instruit, exposant les matières avec une précision et une netteté admirables, il obligeait les intelligences les plus rebelles à se pénétrer de la belle science qu'il professait. Malheureusement une mort prématurée vint détruire toutes les espérances qu'on avait pu fonder sur un début aussi brillant. Béclard mourut le 16 mars 1825; il n'a laissé que peu d'ouvrages: les *Éléments d'anatomie générale* qui ne devaient être que l'introduction d'un *Traité complet d'anatomie*, une traduction médiocre de Lawrence, sur les hernies, et plusieurs mémoires et articles de dictionnaires. S.-N.

BECQUEREL (ANTOINE-CÉSAR), naquit en 1788 à Châtillon-sur-Loing, département du Loiret. A sa sortie de l'école polytechnique, M. Becquerel entra dans le corps du génie militaire et fit les campagnes d'Espagne de 1810, 1811 et 1812. Il y prit part à un grand nombre de sièges, mais il se distingua particulièrement à celui de Tarragone, où il dirigea une colonne d'attaque à l'assaut du fort le Francoli, qui défendait les lignes avancées de la place, et où il pénétra malgré un feu nourri et soutenu. Pendant

la durée de ce même siège, il défendit avec courage et succès une redoute à peine ébauchée qui était sur le bord de la mer, et que battait le feu de l'escadre anglaise. Attaqué le soir dans cette même position par plusieurs colonnes ennemies, il les força à rentrer dans la place après une perte assez considérable. De retour en France, avec le grade de capitaine et la croix de la Légion-d'Honneur, M. Becquerel fut nommé sous-inspecteur des études à l'école polytechnique; mais au moment où la France fut envahie par les armées étrangères, il fut envoyé aux avant-postes pour préparer des moyens de défense. M. Becquerel ne quitta de nouveau le service qu'après la reddition de Paris. Il était alors chef de bataillon.

Depuis 1815, la carrière de M. Becquerel a été toute scientifique et elle est bien digne d'être signalée à l'attention de nos lecteurs, car ce savant distingué a ouvert une nouvelle voie dans l'étude des sciences. Les travaux de M. Becquerel sont du genre synthétique, comme ceux de Lavoisier, et s'il a fait quelques analyses à l'aide de courans électriques faibles, il a plus souvent cherché à imiter la nature, et il y a quelquefois réussi. Ainsi, à l'aide du même agent, toujours employé dans les limites de sa plus faible action, il est parvenu à faire prendre à plusieurs corps les formes cristallines que la nature leur donne le plus habituellement. Il a fait plus encore, puisqu'en soumettant à l'action faible, mais longtemps prolongée, d'un courant électrique les élémens reconnus par l'analyse comme constituans de certains corps, il est parvenu, pour ainsi dire, à les créer; de sorte que M. Becquerel entré dans la voie scientifique ouverte par OErstedt, si agrandie par les travaux d'Ampère, a su cependant tellement l'agrandir encore qu'il serait impossible maintenant de lui donner des limites. Il n'avait d'abord fait qu'ajouter des faits analogues à des faits déjà connus; mais en voyant des courans électriques se produire dans tant de circonstances si variées, si différentes, et se rappelant qu'étudiant la minéralogie il avait observé combien la nature était bizarre dans la manière dont elle ras-

semble les divers produits qu'on extrait du sein de la terre, il a voulu voir si ces mêmes courans n'étaient pas l'agent dont elle se servait pour décomposer et reconstituer les corps. Des travaux si variés et si curieux ont reçu leur récompense en 1829 : c'est cette année que M. Becquerel a été nommé membre de l'Académie des sciences. M. Becquerel a publié 35 mémoires qui sont tous insérés dans les *Annales de physique et de chimie*, et il publie dans ce moment un *Traité général d'électricité et de magnétisme*, destiné sans doute à faire une grande sensation dans le monde savant. A. L. D.

BÈDE, le Vénéral, né en 673, dans un village englouti depuis par la mer et dont le sol fait maintenant partie du diocèse de Durham, fut élevé à Jarrow, sur les bords de la Tine, sous les meilleurs maîtres, dans les sciences divines et humaines. Il fut ordonné diacre en 691 et prêtre en 702. Il est appelé, dans un ancien livre, *le prêtre de la messe*, parce qu'il était chargé de chanter la messe conventuelle. Il employait tous les jours un temps considérable à la prière; le reste du temps était rempli par le travail manuel qui était en usage à Jarrow, par l'étude et la composition. Il était très habile dans la langue grecque, il parlait aussi très bien le latin et l'anglo-saxon. Il savait la philosophie, l'astronomie, l'arithmétique, la grammaire, l'histoire ecclésiastique, la théologie, l'Écriture-Sainte, qu'il enseigna aux religieux de l'abbaye de Jarrow et sur lesquelles il avait composé 45 ouvrages, dans sa 59^e année, et un plus grand nombre au temps de sa mort. Le pape Sergius I^{er} le pressa vivement de faire le voyage de Rome; mais Bède ne se rendit point à cette invitation. Il aimait la vie sédentaire et ne sortit guère de son abbaye, où les plus illustres personnalités allaient le consulter, que pour des voyages peu considérables et d'une utilité reconnue. Il mourut à Jarrow, le 27 mai 735.

On a beaucoup disputé et débité beaucoup de fables sur l'origine du titre de *vénéral* qui a constamment accompagné le nom de Bède. Il est impossible de rien assurer sur ce point; mais on sait que s'il ne l'a pas reçu de son vi-

vant, on n'a pas tardé à le lui accorder après sa mort. Ses compatriotes lui ont prodigué les éloges : Camden l'appelle *une lumière singulièrement éclatante; Léland, le plus bel ornement de la nation anglaise; le moine Folchard, une lumière au milieu d'une génération ignorante et perverse*. On trouve quelques détails sur sa vie dans le dernier chapitre de son *Histoire ecclésiastique*, dans Guillaume Malmesbury, dans Mabillon, Ceillier, etc.

La plupart des ouvrages de Bède sur l'Écriture-Sainte ont été imprimés plusieurs fois à Paris, à Bâle et à Cologne. Son *Histoire ecclésiastique* a eu plus d'éditions encore; la meilleure est celle de Cambridge, 1722, in-fol. Elle renferme également ses autres ouvrages historiques, et la *Lettre* que Cuthbert, son disciple et son ami, écrivit au moine Cuthwin, sur sa mort. J. L.

BÈDEAU. C'est en général un employé subalterne qui somme les personnes de paraître et de répondre. Les universités avaient des bedeaux dont les fonctions consistaient à marcher devant le recteur et les autres principaux, dans les cérémonies publiques, une masse à la main. Les églises en ont encore. Là, ce sont des laïcs, à longues robes de drap rouge ou bleu, portant sur la manche gauche ou une plaque d'argent ou un chiffre en broderie qui indique le patron de l'église à laquelle ils appartiennent, tenant à la main droite une verge ou balle garnie de viroles et de plaques d'argent. Ils précèdent le clergé dans les cérémonies, maintiennent l'ordre, chassent les mendians, les chiens, etc. Leur nom vient de *pedum* baguette, d'où *pedellus* et *bedellus*. Quelques auteurs le dérivent du saxon *bedel*, crieur public, même de l'hébreu, *bedal*, ordonner, ranger. VAL. P.

BEDFORD (DUCS DE). Ils ont tiré leur nom d'une petite ville anglaise, située sur l'Ouse et chef-lieu du Bedfordshire, comté central de l'île britannique.

Les premiers ducs de Bedford ont appartenu à la famille royale des Plantagenets. JEAN, duc de ce nom, frère de Henri V et tuteur de Henri VI, son neveu, fut régent de France, au nom de

ce roi anglais, et mourut à Rouen, en 1435. Shakespeare, dans son *Henri IV*, l'appelle *prince John of Lancaster*. C'est de sa femme que provient le beau *missel de Bedford*, orné de miniatures précieuses et qui fut vendu, en 1833, pour la somme énorme de 1100 liv. sterl.

Dans la suite, le titre passa dans la maison de Russell.

JOHN RUSSELL, duc de Bedford, né en 1710 et mort en 1771, fut d'abord membre de l'opposition dans le parlement. Il fut nommé ensuite secrétaire d'état; puis rentra dans l'opposition, devint, en 1768, gouverneur de l'Irlande et, en 1763, président du conseil privé. S.

Lord FRANCIS RUSSELL, duc de Bedford, pair d'Angleterre; et l'un des membres les plus distingués de l'opposition, naquit en 1765. Il se dévoua de bonne heure à la cause d'une liberté sage et constitutionnelle, et employa toute sa vie et ses grandes richesses au bonheur de l'humanité. Il se montra grand partisan de la révolution de France; mais il en blâma les excès. Il s'opposa toujours aux mesures arbitraires des ministres anglais; vota, le 5 mai 1794, contre le bill relatif à la levée d'un corps d'émigrés à la solde de l'Angleterre; prononça, le 30 du même mois, un discours éloquent en faveur de la paix; souscrivit, en 1796, pour une somme de 120,000 livres sterling (environ 2,400,000 fr.), dans l'emprunt de 10,000,000 de livres sterling; s'opposa, avec énergie, en 1802, à la suspension de l'*habeas corpus*; enfin, il demanda avec non moins de force le rapport du bill sur les séditions, et montra jusqu'à sa mort (1802) le plus honorable caractère. Les momens de loisir de ce véritable philanthrope étaient entièrement consacrés à l'agriculture, en l'honneur de laquelle il a institué une fête annuelle, dans sa terre de Woburn-Abbey. Il avait acquis sur cet art utile les connaissances les plus étendues, dont il fit toujours les plus heureuses applications. Ses efforts et ses succès lui ont mérité la reconnaissance de ses concitoyens.

Son fils, le duc de Bedford actuel, a été nommé gouverneur pendant le ministère de Fox. Il est l'un des plus riches

propriétaires de Londres; il possède le quartier qui, par sa construction régulière, quoique peu élégante, peut être considéré comme la chaussée d'Antin anglaise. F. R.-D.

BEDLAM, maison qui a en Angleterre une renommée aussi grande que notre *Bicêtre* (*voy.*), et qui réunit aussi, dans une même enceinte, des aliénés et des criminels; bizarre et triste assemblage, qui, dans quelques années, n'existera plus en France. *Bedlam*, qui est situé en dehors et au sud de Londres, est un véritable palais dont la façade a 580 pieds anglais de long et dont les dépendances sont immenses. Cet hospice (car, comme en France, c'est plutôt un hospice qu'une prison), fut commencé en 1812, pour remplacer le vieil hospice du même nom, qui avait la même destination et remontait à Henri VIII. *Bedlam* renferme 400 aliénés et 60 condamnés; c'est environ le 8^e de la population de *Bicêtre*. A. L.-D.

BÉDOCH (PIERRE-JOSEPH) naquit en 1761, à Tulle (Corrèze), où il était avocat lorsque la révolution commença. Ses opinions et ses talens le firent porter à diverses fonctions de la magistrature. En 1810, il fut nommé procureur près le tribunal criminel de la Corrèze, et, en 1811, substitut du procureur général près la cour impériale de Limoges. En 1812 ses concitoyens l'envoyèrent au corps législatif. Lorsqu'il fut présenté au souverain, il lui retraça, à la tête de la députation de son collège, un tableau fidèle des besoins de son département. En 1813, M. Bédoch conseilla la paix qui était le besoin du pays; mais Napoléon ne voulut pas la signer à des conditions indignes de lui et de la France.

Au retour des Bourbons, en 1814, M. Bédoch se plaça parmi les députés décidés à réclamer avec énergie les institutions qui avaient été promises. Il signala, des premiers, les efforts contre-révolutionnaires qui étaient faits alors, et défendit avec un talent remarquable la liberté de la presse contre les projets de loi du ministère Montesquiou. (Voir l'*Histoire de la Restauration*, t. II.) Lorsque le gouvernement eut présenté un projet de loi relativement à

la remise des biens d'émigrés non vendus, M. Bédoch fut nommé rapporteur de la commission chargée d'examiner cette proposition. Son travail fit remarquer en lui des idées justes et des sentimens élevés; il conclut par demander *le maintien des faits accomplis*.

Dans les Cent - Jours, l'empereur nomma M. Bédoch conseiller d'état, et l'envoya dans la 2^e division militaire en qualité de commissaire extraordinaire. Il fit partie de la chambre des Représentans, et se distingua dans cette assemblée par sa modération autant que par les lumières de son esprit. En 1815, il fut destitué par le roi des fonctions qu'il remplissait au parquet; mais le département de la Corrèze le nomma de nouveau, en 1818, à la chambre des députés, où il a toujours voté, avec les amis de la charte et d'une sage liberté. A l'expiration de son mandat, en 1822, M. Bédoch a repris ses fonctions d'avocat à Tulle, et n'a reparu sur la scène politique qu'à la chambre de 1830. Il siége presque constamment dans la *commission des pétitions*, dont il est souvent rapporteur, fonctions dont il a l'habitude et où il montre autant d'impartialité que de connaissances. Tous les partis rendent justice au caractère honorable de M. Bédoch. F. F.

BEDOUINS ou Arabes nomades. Ce peuple est répandu en Égypte, en Syrie, dans les États barbaresques et dans d'autres parties de l'Afrique, et paraît être originaire de l'Arabie et des autres déserts de l'Orient. La vie des Bedouins est appropriée au sol aride qu'ils habitent ou qu'ils parcourent, et leur caractère même s'est en quelque sorte modelé sur cette nature avare, dure et impitoyable qui les entoure. Il règne néanmoins une grande variété entre les diverses tribus : les unes ne sortent pas du désert, méprisent tout travail, et vivent de brigandage; elles dépouillent les caravanes et les voyageurs isolés qu'elles guettent avec une patience infatigable, se partagent le butin et le vendent aux marchands qui viennent chez elles, ou auxquels ils envoient vendre le fruit de leur rapine. D'autres tribus établies sur la limite des pays bien peuplés font quelque trafic avec eux, se

livrent un peu à l'agriculture et se chargent de guider et de protéger les caravanes sur les routes commerciales. Chaque tribu a son cheik qui est à la fois son juge et son commandant. Ce titre de *cheik* se prodigue même aux simples Bedouins ou du moins beaucoup d'entre eux y prétendent; mais les fonctions de cheik sont héréditaires dans une seule famille de la tribu, et attirent un respect général. Quelquefois plusieurs tribus vivent ensemble; d'autres fois il y a inimitié entre des tribus voisines, et un acte de violence en provoque une longue suite d'autres, jusqu'à ce qu'une réconciliation accompagnée de cérémonies sacrées y mette fin. Les Bedouins vivent sous des tentes où il n'y a que quelques peaux ou couvertures et quelques ustensiles; en sorte qu'une famille transporte aisément tout son avoir d'un lieu à un autre. Les hommes et les femmes se couvrent habituellement d'une chemise de toile de coton bleu; les hommes s'affublent ordinairement du *bourraou* ou manteau de laine; ils sont tous à cheval et bien armés. Ils font consister leur luxe dans de beaux chevaux et des armes bien tranchantes. Cependant les riches aiment aussi la parure et se couvrent d'étoffes fines et de bijoux. Ainsi que tous les Arabes, les Bedouins mènent une vie très sobre, aussi ont ils peu de maladies; quoique professant le mahométisme, ils connaissent peu leur religion et sont plus superstitieux que réellement pieux. Ils sont les ennemis-nés de la civilisation, et on peut les regarder comme un des plus grands obstacles au progrès des relations sociales. Il y a des déserts que les Bedouins rendent inabordables; d'autres contrées sont si souvent infestées par ces brigands qu'on n'y peut voyager sans courir de grands dangers. L'armée française, pendant son expédition en Égypte, eut beaucoup à souffrir des hordes de Bedouins, et dans la régence d'Alger les Français rencontrent encore fréquemment sur leur chemin les lances de ces nomades du désert qui toutefois y sont moins cruels que les Berbères et les Maurès. *Voy. l'art. BARBARIE, t. III, p. 29.*

Don Raphaël, dans son ouvrage sur les *Bedouins ou Arabes du désert* (Paris,

1818, 3 v. in-18), a fait connaître les diverses tribus qu'on rencontre en Égypte et en Syrie. Parmi ces tribus on remarque les *Ababdehs* (*voy.*) qui habitent près du Fayoum et ont de nombreux troupeaux ; les Hanadoués dans la Haute-Égypte, que l'on regarde comme descendants des anciens Koptes ; les Akacés en Syrie, qui se chargent de l'escorte des pèlerins et des caravanes sur la route de la Mecque, etc.—On connaît l'hospitalité des Arabes sous leurs tentes : cette hospitalité s'allie quelquefois avec une férocité impitoyable contre les mêmes étrangers dès qu'ils ont quitté la tente, et les traités faits avec les tribus bedouines pour la sûreté des caravanes n'empêchent guère les vols particuliers. Les Bedouins sont un fléau attaché aux déserts brûlans de l'Afrique et de l'Asie, et dureront probablement aussi long-temps que ces plaines de sable. D.-o.

BEDRIAC (*Bedriacum*), aujourd'hui Caneto, petite ville de la Gaule cisalpine où l'empereur romain Othon fut vaincu par Vitellius l'an 69. M. le général de Vaudoncourt nie que Bedriac soit le même endroit que Caneto ; il place l'ancienne ville non loin du Pô et sur la route de Crémone à Mantoue. S.

BEELZÉBUTH ou plutôt **BEEL-ZEBUB** (בְּלִזְבוּב), dieu ou maître-mouche, divinité des habitans d'Accaron. Il en est question dans le premier livre des Rois. Beel-Zebub, appelé aussi *Beel-Zebul*, Beelzeboth (peut-être de Belzeboth), avait un temple à Accaron. Ochozias ayant fait une chute dangereuse envoya consulter Beel-Zebub pour savoir s'il guérirait de sa blessure (2 Rois, I, 2, 3). Dans le Nouveau-Testament (Math., XII, 24 ; Luc, XI, 15 ; Marc, III, 22), Beelzebub est souvent appelé le prince des démons. Selon quelques commentateurs, le nom de *Beel-Zebub*, ou *Beel-Zebul*, le dieu d'ordure, n'aurait été donné par les Hébreux à cette divinité que par dérision, tandis que son véritable nom serait *Beel Chamaim*, Dieu du ciel. Il est plus probable d'admettre qu'à Accaron on adorait la mouche. Pline (*H. N.* xxx, 11) dit que les Égyptiens, voisins des Philistins où était Accaron, rendaient des honneurs divins à l'escarbot. *Voy.* BEL et BĀAL. S. C.

BEER (GEORGES-JOSEPH). Ce célèbre oculiste naquit à Vienne en 1763. Les succès de sa pratique et de ses ouvrages montrent combien est profitable pour la science et l'humanité l'étude approfondie d'une branche particulière de l'art de guérir, lorsqu'on s'y adonne avec une instruction générale solide. Beer est mort en 1818 laissant une réputation européenne, et les nombreux écrits qu'il a publiés sur l'ophtalmiatrique depuis 1791, empreints d'un cachet peu brillant, mais sévère, sont encore classiques dans toutes les universités d'Allemagne et mériteraient d'être plus connus en France. T. C.

BEER (MEYER), célèbre compositeur, plus connu sous le nom de MEYER-BEER. *Voy.*

BEER (MICHEL), poète dramatique allemand, frère cadet du célèbre compositeur, naquit à Berlin en 1800. Il débuta par une traduction de l'*Aristodème* de Monti et par une tragédie de *Clytemnestre*, essais qui portent déjà l'empreinte du style noble et brillant dont tous les ouvrages de Beer sont revêtus. En 1823 il fit paraître les *Fiancés d'Aragon* ; en 1826, dans l'*Urania* (almanach), son *Paria*, tragédie en un acte, d'une grande simplicité de plan et d'action, mais d'une haute portée philosophique. C'est une éloquente protestation contre l'intolérance de quelque théocratie que ce soit, un cri du cœur échappé à un dissident ; on dirait un drame individuel, joué dans les forêts du Gange. Ce *Paria* n'a de commun avec la tragédie de M. Delavigne que le titre et une diction également pure, racinienne. Vers 1827 parut le *Struensée*, à notre sens l'ouvrage le plus distingué de Michel Beer, quoiqu'un peu shakespeareisant par le mélange de scènes populaires, écrites en prose. Les tourmens d'un esprit ambitieux, passionné, qui, né dans la foule, cherche ses amours sur le trône, y sont tracés de main de maître. On condamne, on envie, on plaint *Struensée*, le favori du roi Christiern de Danemark, l'amant de la reine Mathilde, le propagateur enthousiaste des doctrines du XVIII^e siècle. Une dernière tragédie, à titre assez bizarre, l'*Épée et la main*, a paru en

1833; la scène se passe en Allemagne sous le régime napoléonien.

Michel Beer a sans doute écrit beaucoup de poésies lyriques; nous n'en connaissons qu'un hymne sur les journées de juillet. Quoique Allemand, un séjour prolongé à Paris associait ses pensées et ses inspirations à tout ce qui ébranlait la France. M. Beer appartenait à cette génération de jeunes littérateurs qui servent de chaînons entre les deux pays. Il est mort en 1833, à Munich, théâtre de ses succès dramatiques. Toute la ville a accompagné son convoi. Dans ses papiers on a trouvé encore deux drames inédits.

L. S.

BEETHOVEN (LOUIS VAN) naquit à Bonn, le 16 décembre 1772. Son père, attaché en qualité de tenor à la chapelle de l'électeur de Cologne, commença de bonne heure son éducation musicale. Tenant l'enfant de 4 ans sur ses genoux, il familiarisait ses petits doigts avec les touches d'un vieux clavecin. Bientôt une instruction plus suivie devint nécessaire; mais n'y pouvant suffire par lui-même, le père confia son fils aux soins de Van der Eden, organiste de la cour, reconnu alors pour le meilleur claveciniste de la ville de Bonn. Les progrès rapides de l'élève répondirent à l'habileté du maître, et Louis passa bientôt pour un petit prodige. Il étonna l'électeur devant lequel on le fit jouer; et ce prince, ami des arts, le prit dès lors sous sa protection et se chargea de pourvoir à son éducation. Van der Eden étant mort, en 1782, son successeur Neefe reçut l'ordre de diriger les études de Beethoven aux frais de l'électeur. Neefe, musicien profond et consciencieux, donna à son élève le goût de la musique sévère. Il l'initia aux chefs-d'œuvre de Sébastien Bach, dont Beethoven parvint à jouer, à l'âge de 12 ans, le recueil de préludes et fugues, connu sous le titre de *Clavecin bien tempéré* (*Wohltemperirtes Clavier*). L'exécution parfaite de cette œuvre difficile excitait l'admiration des connaisseurs; mais ce qui valut au jeune artiste des suffrages universels, ce fut le talent de l'improvisation qui se développa dès lors chez lui et devant lequel plus tard Mozart lui-même, ce qu'on raconte, resta stupéfait. Dès

l'âge de 9 ans, Beethoven avait fait quelques essais de composition. En 1788 il publia à Spire et à Manheim 9 variations sur une marche, 3 sonates de clavecin et quelques chansons. Il serait intéressant de connaître ces premiers essais qu'il désavoua plus tard en ne commençant la série de ses œuvres qu'à partir d'un cahier de trios qui parut plus tard à Vienne.

Un fait curieux et peu connu, c'est qu'à mesure qu'il avançait en âge son goût pour la musique s'affaiblit, et qu'il fallut toute la sévérité de son père pour vaincre la répugnance que le jeune virtuose témoignait pour son art.

En 1791 Beethoven reçut le titre d'organiste de la cour avec l'assurance d'être un jour le successeur de Neefe; il obtint aussi la faveur de faire le voyage de Vienne et un séjour de quelques années dans cette capitale, aux frais de l'électeur. Il y arriva, en 1792, muni d'une lettre de recommandation pour Haydn. Celui-ci le reçut avec bienveillance, mais sans sympathiser beaucoup avec un élève dont le génie fougueux ne savait pas se plier à ses idées et à son goût. Appelé quelque temps après en Angleterre, Haydn adressa le jeune homme à son ami Albrechtsberger (*voy.*), célèbre compositeur qui passait à Vienne, et même dans toute l'Allemagne, pour le meilleur professeur de contrepoint. Ce n'est qu'alors que Beethoven fut initié dans la science de son art. Il suivit avec assiduité les leçons de ce professeur et conserva soigneusement tous les exemples qu'il avait écrits sous lui. Nous mentionnons cette circonstance pour signaler la supercherie d'un marchand de musique, dont le public a été la dupe. Ces paperasses, trouvées dans la succession de Beethoven, furent vendues à Penchère avec d'autres manuscrits. Un éditeur de musique à Vienne, les ayant achetées, en fit l'objet d'une spéculation. Après avoir fait arranger ces exemples et y avoir ajouté un texte, il publia, sous le titre d'*Études de Beethoven, ou soi-disant Traité d'harmonie et de composition*, ouvrage auquel Beethoven n'a jamais pensé. Une traduction française en a été publiée à Paris.

Après avoir terminé son cours sous

Albrechtsberger et atteint le but de son séjour à Vienne, Beethoven devait retourner dans sa ville natale; mais là tout était changé : la cour n'existait plus et l'électeur, forcé de se réfugier successivement dans différentes villes de l'Allemagne, chercha lui-même un asile à Vienne, où il mourut en 1801. Privé de son protecteur et réduit à ses propres moyens, Beethoven résolut de rester dans cette capitale : il y passait pour le premier pianiste de l'époque, et quoiqu'il trouvât dans Wœlfel un rival qui, sous le rapport de l'habileté mécanique, pouvait lutter contre lui, son talent d'improvisation lui assurait toujours le triomphe. Dès 1795 il avait publié différentes compositions pour piano et autres instruments. C'était là un prélude à ses grandes conceptions futures. Quelques années plus tard il se lança dans le grand genre instrumental, pour lequel il était né. Ce fut en 1801 qu'il donna sa première symphonie en *ut*, et de ce moment sa place fut marquée.

Dans la réputation colossale dont il jouissait alors, Beethoven aurait pu trouver des moyens d'indépendance et même de fortune que cependant elle ne lui procura point. Son caractère bizarre ne se pliait pas aux usages et aux exigences du monde; incapable de soigner lui-même ses intérêts et de mettre de l'ordre à ses affaires domestiques, il se trouvait presque toujours dans l'embarras, sans cependant, comme cela a été dit, être réduit à la misère. Quinze années s'étaient ainsi passées lorsque Beethoven, mécontent de son sort et impatient d'arriver à une position solide et assurée pour le reste de ses jours, résolut de quitter la capitale. Jérôme Napoléon, roi de Westphalie, qui organisait en 1809 sa chapelle, lui en offrit la direction à des conditions très avantageuses. Beethoven allait accepter lorsque, voulant prévenir la perte d'un tel homme, l'archiduc Rodolphe et les princes Lobkowitz et Kinsky se cotisèrent pour lui assurer une position; ils lui présentèrent un acte conçu dans les termes les plus flatteurs et par lequel ils lui assuraient une rente annuelle de 4,000 florins, sous la condition de rester à Vienne ou au moins de ne

pas quitter l'Autriche sans leur consentement. Beethoven ne put résister aux instances de l'archiduc, son élève, et signa l'engagement.

Rassuré sur les besoins de la vie et débarrassé de toute espèce de soucis intérieurs, Beethoven aurait pu vivre heureux; mais un malheur, pour lui le plus cruel de tous, devait bientôt l'atteindre. Il devint sourd! Tous les secours de l'art furent inutiles et ne firent qu'aggraver le mal au point de lui rendre, dans les dix dernières années de sa vie, toute conversation impossible, autrement que par écrit. Ce fut un spectacle vraiment affligeant pour ses amis que de le voir présentant ses tablettes pour recueillir les paroles qu'ils lui adressaient. Aussi, dès lors, Beethoven se résigna à une profonde retraite, n'admettant chez lui qu'un petit nombre d'amis intimes. Sa mélancolie habituelle augmenta; une méfiance ombrageuse, compagne ordinaire de la surdité, s'empara de lui, et il ne trouvait de soulagement pour les souffrances de son âme que dans la lecture et le travail. Il composait toujours. N'entendant plus, pour ainsi dire, la musique que par les yeux, il continua d'enfanter des compositions où le sublime et le bizarre se mêlent d'une manière qui fait deviner l'état de son âme.

Toujours robuste jusque là, la santé de Beethoven s'affaiblit rapidement dans les six derniers mois de sa vie. Surpris par un orage qui le força de s'arrêter, tout trempé de pluie, dans une mauvaise auberge, il fut atteint d'un rhume violent suivi d'une inflammation de poitrine. Le mal céda aux soins du médecin; mais ce ne fut que pour faire place à une hydropisie qui vint le consumer lentement. En proie à des souffrances continuelles, Beethoven attendait avec résignation sa mort, qui arriva le 26 mars 1827. La capitale témoigna son estime pour le grand artiste qu'elle venait de perdre par les funérailles les plus magnifiques; le cortège, auquel une foule immense formait haie, se composait de tout ce que Vienne possédait d'illustrations. On exécuta la Marche sur la mort d'un héros, composée par le défunt et arrangée en harmonie par le maître de chapelle

Seyfried, et un *Miserere* attribué aussi à Beethoven, pour 4 voix d'hommes et 4 trombones, d'un effet imposant. Huit compositeurs, parmi lesquels était le célèbre Hummel, portèrent le drap mortuaire; ce dernier jeta la couronne de laurier funéraire sur la tombe de son ami. Plus tard la société des Concerts spirituels donna un grand concert dont le produit était destiné à l'érection d'un monument consacré à la mémoire de l'immortel compositeur.

Beethoven était d'une taille ramassée qui offrait l'image de la force. Son crâne se distinguait par un front élevé et majestueux. Sa physionomie, pleine d'énergie, avait au premier aspect quelque chose de farouche; mais lorsque, dans des moments de satisfaction, un doux sourire l'adoucissait, quelque chose de gracieux se répandait sur ses traits et lui gagnait tous les cœurs. Son caractère était noble et d'une droiture à toute épreuve.

Nes'étant jamais marié, il avait adopté son neveu Charles van Beethoven qu'il aimait comme un fils et dont il faisait lui-même l'éducation musicale. C'était un véritable sacrifice pour lui; car rien ne lui répugnait tant que de donner des leçons, et il n'y a que son compatriote Ries et l'archiduc Rodolphe qui puissent se vanter d'être ses élèves.

Indépendamment de son art, Beethoven n'était pas sans instruction, comme on l'a prétendu. Il aimait l'étude de l'histoire et avait appris plusieurs langues vivantes. Sa conversation ne manquait pas d'esprit, et il se plaisait à lancer des traits assez piquans contre la médiocrité de certains artistes.

Nous venons de peindre l'homme; il nous reste à parler de l'artiste. La tâche est moins facile: il faudrait des volumes pour l'analyse de ses œuvres; nous nous bornerons donc à quelques réflexions. Si, en général, la musique est le plus romantique de tous les arts, ou plutôt le seul qui le soit tout-à-fait, Beethoven doit être regardé comme le représentant du romantisme musical. Toutes les compositions de ce génie gigantesque portent le cachet de l'originalité. Dédaignant d'imiter les autres, Beethoven s'est frayé des routes nouvelles,

et, au risque de paraître bizarre, il a toujours voulu être lui-même. Rien ne le dérouta dans la marche qu'il s'était tracée. Méconnu d'abord, outragé par des critiques qui se récriaient contre des innovations inouïes, peu goûté par la masse du public qui ne pouvait le comprendre et le suivre dans des régions inconnues, il n'eut pour lui qu'un petit nombre d'admirateurs. Mais ce nombre s'accrut bientôt; et lorsque, se lançant dans le grand genre instrumental, il enfanta ses symphonies, chefs-d'œuvre à jamais admirables; on commença à apprécier le génie créateur de ces conceptions sublimes, et les détracteurs firent place aux enthousiastes. Cependant on attaqua encore ses compositions vocales, et un critique célèbre ne craignit pas d'écrire que dans *Fidelio* Beethoven était resté inférieur à lui-même. Quelques années ont suffi pour faire justice de cet arrêt. Aujourd'hui Beethoven est l'objet d'une admiration sans bornes, je dirai presque d'un culte idolâtre.

Le nombre des compositions de Beethoven est trop considérable pour que nous puissions en donner ici une liste étendue. On en jugera par le résumé suivant:

I. *Musique instrumentale*: 10 symphonies à grand orchestre, y compris la *Bataille de Vittoria*; 8 ouvertures, dont quelques-unes avec entr'actes, chœurs, etc. pour différentes pièces de théâtre; 3 œuvres pour harmonie. — Pour le violon: 1 concerto, 1 septuor, 1 sextuor, 3 quintuors, 17 quatuors, 6 trios. — Pour le piano: 5 concertos, 1 concertante, 1 fantaisie avec orchestre et chœur, 1 quintuor, 4 quatuors, 7 trios, 17 duos ou sonates avec accompagnement de violon ou violoncelle, 32 sonates pour le piano seul; une foule de variations avec et sans accompagnement, des rondos, fantaisies, préludes, marches, bagatelles, etc.

II. *Musique vocale*: 2 grand'messes; le Christ au mont des Oliviers, oratorio; *Fidelio*, opéra en 2 actes; *Scena ed Aria (Ah! perfido!)* avec orchestre; *Adélaïde*, cantate avec piano; 25 chansons écossaises avec chœur et accompagnement de piano, violon et basse, et une quantité de morceaux de chant, à une ou plusieurs voix, sur des textes de

Goethe, Matthiesson et autres poètes.

On a publié, à Leipzig, un *Catalogue thématique* des compositions instrumentales de Beethoven. Il ne va que jusqu'à l'œuvre 102^e, et il serait à désirer qu'on en donnât la suite; car ce n'est qu'à l'aide d'un tel catalogue qu'on peut distinguer les œuvres originales des innombrables arrangemens que les marchands de musique ont fait faire de toutes les compositions de Beethoven.

Quant à la biographie du grand homme, un ouvrage spécial reste toujours à faire; car on n'a encore, outre les articles de journaux, qu'une mince et mauvaise brochure allemande par Schlosser, et la notice en tête des *Études*, esquisse trop incomplète pour mériter le titre de biographie.

L'esthétique allemande s'est beaucoup occupée de Beethoven et de l'analyse de ses œuvres. De tout ce qu'on a écrit sur lui, le passage suivant me paraît le plus sublime: « Beethoven, a dit un auteur dont le nom m'échappe, est le navigateur le plus téméraire sur l'océan de l'harmonie. Quelquefois il s'égare, on le perd de vue; mais bientôt il revient, et ce n'est jamais sans avoir découvert un nouveau monde. »

G. E. A.

B-FA, B-м. Ces dénominations, qui étaient autrefois en usage chez les musiciens de toutes les nations, ont cessé de l'être depuis long-temps en France, en Allemagne, en Angleterre et dans les Pays-Bas; mais elles ont été conservées dans la solmisation des écoles italiennes. Dans ces écoles, on continue d'appeler *mi* et *fa* les deux notes entre lesquelles il se trouve un demi-ton, soit que ce demi-ton ait sa place entre la troisième note de la gamme et la quatrième; soit qu'on le rencontre entre le septième degré, ou la note *sensible*, et la tonique. Par exemple, si \natural se nomme *B-mi*, si \flat est *B-fa*. Cela est fondé sur ce que *B-mi* est toujours la note inférieure du demi-ton, tandis que *B-fa* en est la note supérieure. Ce mode de solmisation est souvent cause de grandes incertitudes dans le nom des notes. Voy. SOLMISATION.

E. F-s.

BEFANA (*fantôme*), espèce de mannequin costumé et de sexe féminin qui

figure dans une procession burlesque ayant lieu à Florence, à Rome et dans quelques autres villes d'Italie pendant le carnaval et à l'époque de la fête des rois. Voy. CARNAVAL.

C. L. m.

BEFFROI. Dans le *Glossaire latin* de Ducange, ce mot se trouve traduit par les mots de basse latinité *belfredus*, *terfredus*, *verfredus*, *beresfridus*, *bisfredus*, *beffreit*, *belfragium*. D'abord on appelait *beffroi* une machine de guerre construite en bois et en forme de tour, à plusieurs étages, montée sur quatre roues, couverte de cuirs ou de peaux pour amortir l'action du feu, et assez haute pour arriver au niveau des murs d'une forteresse. Dans les étages supérieurs se plaçaient des soldats qui lançaient continuellement des traits sur l'ennemi; dans le bas étaient des hommes vigoureux chargés de mouvoir la machine et de la pousser près des murs. Puis on donna le nom de *beffroi* à ces tours assez élevées que l'on construisit dans les villes et les forteresses, au haut desquelles veillaient des gardes qui, en mettant en branle une cloche, avertissaient les habitans de l'approche de l'ennemi et les appelaient ainsi aux armes. Lorsque les communes s'établirent en France, le premier acte de la confédération ou commune fut généralement l'occupation d'une tour à laquelle on donnait le nom de *beffroi*, et où l'on plaçait une cloche. La première clause du serment des *communiers* était de se rendre en armes, dès que la cloche du beffroi sonnerait, sur la place d'armes qui leur était assignée, pour se défendre les uns les autres. Cette cloche s'appelait dans le latin du temps *campana bannalis*, et en français *banloque* (cloche du ban), parce qu'elle servait à convoquer tous les individus demeurant dans le *ban* ou district de la ville. Le *droit de beffroi* était donc un de ceux qui constituaient la commune, comme il résulte d'un arrêt de Charles-le-Bel, donné à Paris en 1322, et qui enlève à la ville de Laon les droits d'échevinage, de collége, de mairie, de sceau, de cloche, de beffroi et de juridiction.

Quelques auteurs ont dérivé *beffroi* du saxon et du tudesque *bell*, cloche, et

fried, paix, et ils traduisent ces mots par *cloche de la commune*, parce qu'en effet plus d'une fois on trouve la commune désignée par le nom de paix (*pax*). Quoi qu'il en soit, on trouve ce mot écrit de diverses manières dans nos vieilles coutumes : beffroy, beaufroy, bellefroy, etc. Enfin encore aujourd'hui on appelle beffroy la charpente qui soutient les cloches dans les clochers. *Voy. TOCSIN. A. S-n.*

BEFFROY (musique), *voy. TAM-TAM.*

BEFFROY DE REIGNY (LOUIS-ABEL) est plus connu sous le nom de *Cousin Jacques*, espèce de sobriquet qu'il s'était donné lui-même. Né à Laon, en 1757, il commença à se faire connaître dans la capitale en 1785, par la publication de ses *Lunes*. C'était un recueil littéraire et périodique où il y avait parfois de l'esprit et souvent de la malice et de la gaité. En 1789, il fit jouer une pièce à allusions politiques, *Nicodème dans la lune*, qui obtint une vogue prodigieuse. Se voyant alors au théâtre, il y donna successivement plusieurs ouvrages qui eurent aussi de grands succès plutôt aux circonstances qu'à leur propre mérite. Quelques-uns même, entre autres *Turlututu* et la *petite Nanette*, firent ombrage aux pouvoirs du temps et furent interdits ou suspendus. Plus tard, le *Cousin Jacques*, s'exagérant un peu sa puissance d'écrivain, voulut résumer et juger toute la révolution dans un *Dictionnaire néologique des hommes et des choses*, dont la publication éprouva bientôt des entraves de la part du gouvernement consulaire (Il fut arrêté à la lettre C qui n'est que commencée). Beffroy se retira alors dans un village près de Paris, où il est mort en 1810, oublié d'un public qui s'était autrefois beaucoup plus occupé de lui que d'auteurs d'un talent bien supérieur au sien. *M. O.*

BEG, qu'on prononce aussi *bey*, mot turc qui signifie seigneur. C'est un titre fort usité chez les peuples de race turque, et qui, placé après le nom propre, indique un homme au-dessus du vulgaire.

BEGLEBEG, mot composé qui signifie littéralement *beg des bega*. Ce titre, chez les Turcs ottomans, a jusque dans ces derniers temps désigné les gouverneurs

généraux de provinces. Ainsi on entendait par le beglerbeg de Romélie un chef supérieur de qui relevaient les gouverneurs particuliers, non-seulement de la Romélie proprement dite, mais de Thessalie, de l'Épire, etc. *R.*

BÉGAÏEMENT (*PÉLTISSME*), infirmité fort commune et qui consiste dans une difficulté plus ou moins grande de parler. Tantôt c'est une hésitation, une répétition saccadée d'une ou de plusieurs syllabes, tantôt c'est une suspension pénible et comme convulsive de l'articulation des sons. Tous les *bégués* ne le sont pas de la même façon; les uns s'arrêtent seulement avant de prononcer la première syllabe; les autres ne sont arrêtés que par certaines lettres; d'autres encore ont à la fois plusieurs vices de prononciation. Enfin on en voit quelques-uns, rares à la vérité, chez lesquels l'action de parler s'accompagne de grimaces, de contorsions extrêmement fatigantes après lesquelles ils ne font entendre encore que des sons presque inarticulés.

On ignore tout-à-fait la cause du bégaïement, et l'on ne trouve chez la plupart des sujets aucun moyen de l'expliquer par la conformation des parties. D'ailleurs les vices de prononciation qui dépendent de la longueur et de la brièveté de la langue, de l'absence d'une ou de plusieurs dents, ne peuvent être assimilés au bégaïement, lequel peut prendre place parmi les affections nerveuses, si l'on doit nommer ainsi toutes celles dont les causes échappent à nos recherches.

Quoi qu'il en soit, l'observation nous montre que le bégaïement est plus commun chez les sujets timides et susceptibles; qu'il se propage par imitation, qu'il augmente toutes les fois que le sujet est sous l'impression d'un trouble quelconque. Enfin il disparaît temporairement ou pour toujours dès que le malade est soumis à une volonté énergique, que ce soit la sienne ou celle d'un autre. On remarque aussi que dans le chant, dans la déclamation des vers, le bégaïement cesse en général de se faire sentir; qu'avec l'âge il s'affaiblit, qu'il semble suivre chez quelques personnes les variations de l'atmosphère, et qu'il présente des intermittences assez prolongées.

L'homme est plus fréquemment que la femme atteint de cette infirmité qui exerce sur les dispositions morales une influence incontestable. On voit en effet les bègues être généralement taciturnes et réfléchis, comme aussi les attaques fréquentes auxquelles ils sont trop souvent exposés les rendent irascibles et violens. On a établi des divisions, qu'on a trop multipliées peut-être, d'après les nuances que présente le bégaiement; ainsi M. Malebouche en admet neuf espèces, savoir : 1° l'impossibilité momentanée d'articuler; 2° doublement précipité des syllabes; 3° arrêt de la parole par habitude d'esprit; 4° bredouillement; 5° zézaiement; 6°, 7°, 8° et 9° difficulté pour les lettres *d'avant, de haut, d'arrière*, etc. pour les articulations *p. t. k. M.* Deleau reconnaît trois bégaiemens : le *lingual* ou *loquace*, le *labial* ou *difforme*, enfin le *douloureux* ou *muet*.

Le traitement du bégaiement a souvent été entrepris et avec des succès variables. On n'a jamais réussi par les médicamens dirigés contre des causes toutes hypothétiques; ainsi les toniques, les débilitans, les révulsifs ont été tour à tour employés selon qu'on a cru avoir besoin de fortifier ou d'affaiblir les organes, ou bien au contraire d'appeler loin d'eux une humeur ou une irritation qui aurait entravé le libre exercice de leurs fonctions. L'examen attentif des cas de guérison a fait voir clairement qu'il valait mieux observer la manière dont la langue et les lèvres fonctionnaient dans l'action de parler que de fabriquer de vaines théories; en effet, les sujets qui ont guéri ont été des gens d'une volonté très prononcée qui se sont soumis eux-mêmes à un exercice constant et méthodique des organes de la parole et de la respiration, ou bien des personnes d'une disposition d'esprit analogue et portant intérêt aux malades, les ont amenés avec adresse à pratiquer sans interruption cette gymnastique sans laquelle il n'est pas de guérison.

Tel a été tout le secret d'une dame Leigh qui, en Amérique, paya l'hospitalité qu'elle avait reçue d'une famille en guérissant une jeune fille bègue qui en faisait partie. Cette dame ayant étudié

avec soin la malade reconnut que, dans le moment de l'hésitation, la langue séjourne dans la partie inférieure de la bouche, la pointe arrêtée derrière les incisives d'en-bas, et qu'à l'instant où la difficulté est surmontée l'organe se déplace et se porte vers le palais. Elle conclut de là qu'on arriverait à la guérison si l'on pouvait habituer les bègues à parler, la langue appliquée contre le palais. C'était, il est vrai, substituer un vice de prononciation à un autre; car de cette manière la prononciation est, comme on dit, empâtée; mais c'était le vice diamétralement opposé, et l'on pouvait espérer que, livrés à eux-mêmes, les sujets arriveraient à un terme-moyen avantageux.

Ses tentatives réussirent, et depuis, de nombreuses expériences faites dans cette même direction ont été généralement fructueuses, lorsqu'elles ont été faites par des personnes courageuses et persévérantes. D'ailleurs les exemples de guérison sont nombreux. Outre ceux qui furent observés en Amérique, plusieurs eurent pour témoins les commissaires de l'Académie royale des sciences qui furent appelés à examiner la méthode de traitement de madame Leigh, importée par M. Malebouche. Un des plus remarquables est celui d'un homme qui à l'âge de 33 ans parvint en 8 jours à se guérir assez parfaitement pour pouvoir se livrer à la prédication. Le fait dominant dans ces observations, c'est la résolution et la persévérance des sujets : on en voit un qui, à force de pratiquer les exercices prescrits, éprouve de vives douleurs dans la langue et la mâchoire, et un autre qui travaillait nuit et jour indistinctement. Le succès a été en raison bien plus de l'activité des malades que du peu d'intensité de la maladie. Ainsi, des bègues presque inintelligibles ont guéri, tandis que d'autres, n'ayant pas suivi la méthode, ont conservé leur infirmité.

Voici d'ailleurs en peu de mots les principes et les procédés de la méthode. Il s'agit de rompre complètement les habitudes acquises et d'en contracter de nouvelles; pour cela on conseille de condamner les malades à un silence absolu hors le temps des exercices, et de les

contraîndre à exprimer leurs besoins par signes ou par écrit. Cette condition est d'une haute importance pour les exercices qui doivent être fréquemment renouvelés (une heure de repos et une heure de travail); ils doivent consister dans une lecture faite lentement et pendant laquelle on fait prononcer le malade, en tenant sa langue appliquée contre le palais, le plus exactement et le plus constamment possible. D'abord l'articulation des sons est confuse et embarrassée et le sujet éprouve une fatigue douloureuse; mais peu à peu les difficultés s'aplanissent et il est récompensé de ses efforts par une entière guérison. On réussit également bien de cette manière quelle que soit la forme particulière du bégaiement; et non-seulement on n'observe pas de récurrence, mais même les sujets guéris ne conservent rien qui puisse leur rappeler qu'ils ont été bègues.

La méthode américaine, outre qu'elle est sanctionnée par l'expérience, est satisfaisante sous le rapport théorique, en ce qu'elle repose sur l'observation exacte du mécanisme de la parole chez les bègues; elle est préférable à l'introduction des cailloux et autres corps étrangers dans la bouche, en ce que le sujet étant plus constamment actif contracte l'habitude de commander à ses organes. Il est à remarquer d'ailleurs qu'en plaçant un corps étranger sous la langue, on l'empêche de rester constamment à la partie inférieure de la bouche. M. R.

BEGONIA, genre de plantes dont M. Bonpland a fait une famille naturelle, et qui appartient aux polygonées de Jussieu et à la monœcie polyandrie tétragynie de Linné. Les espèces en sont assez nombreuses et répandues dans diverses contrées; elles ont en commun une acidité fort remarquable due à l'oxalate de potasse qu'elles contiennent en quantité assez grande pour qu'on puisse l'extraire. Aussi en connaît-on plusieurs sous les noms d'*oseille sauvage* ou d'*oseille des bois*. D'ailleurs on leur a prêté contre le scorbut et les hémorrhagies des propriétés médicinales beaucoup moins bien établies qu'on ne serait porté à le croire d'après les auteurs qui en recommandent l'emploi. F. R.

BÉGUINS et **BÉGHARDS**, et, s'il est question de femmes, **BÉGUINES** et **BÉCUTTES**. Ce mot signifie *qui demande, qui prie*, du mot *beggen*, demander. On donne ces noms à des personnes qui, sans avoir prononcé des vœux monastiques et sans s'être astreintes aux règles d'un ordre, se sont réunies pour faire des exercices de piété et de bienfaisance, et ont formé des sociétés dans des maisons dites *Béguineries* ou *Béguinages*, souvent richement dotées, et où, vivant en commun, elles se distinguent par l'activité, la piété, la retraite, et par les soins donnés à l'éducation de la jeunesse. Il y a eu de ces sociétés en Allemagne et dans les Pays-Bas, dans le XII^e et dans le XIII^e siècle. C'étaient les piétistes du moyen-âge, et ils eurent beaucoup à souffrir de la jalousie des ordres religieux. On les a quelquefois confondus avec les *lolhards*. Les béguines se conservèrent longtemps en Allemagne, où, à l'époque de la réforme, elles étaient appelées *Seelenweiber*, femmes des âmes, parce qu'en effet elles avaient soin de l'âme des personnes de leur sexe. Dans les Pays-Bas il s'en trouvait encore vers la fin du XVIII^e siècle. Les *repentans* et les *repentantes*, vivant en commun sans autorisation du pape et sans institutions fixes, peuvent être comptés parmi les béguines. Les *repentans* (*Reuer*) parcoururent l'Allemagne comme pénitents, dans le XII^e et dans le XIII^e siècle. Les *Fraticelles* ou *Frérottes*, restes des Tertiaires de l'ordre de saint François, éteints depuis 1260, rentrent dans la même catégorie. Il y a encore en Allemagne des maisons béguines: ce sont des institutions pieuses où des personnes du sexe trouvent, comme célibataires, le logement et quelquefois d'autres avantages. Voir Moheim, *De beghardis et beguinabus commentatio*, Leipz., 1790. C. L.

BEHAIM (**MARTIN**), célèbre astronome et voyageur auquel quelques-uns ont attribué la première idée de l'existence de l'Amérique, dont il aurait fait part à son ami C. Colomb. Maximilien l'honorait comme le *plus grand voyageur de l'Empire*.

Il appartenait à la famille bohême de Schwarzbach et naquit à Nuremberg vers

1480. Il se voua au commerce, et c'est dans des intérêts mercantiles qu'il fit ses premiers voyages. Mais comme il avait fait de bonnes études nautiques et mathématiques, il se laissa entraîner à Lisbonne, en 1480, par l'enthousiasme des grands voyages qui s'était emparé de tous les esprits. Il accompagna Diégo Cano, fit, dit-on, plusieurs découvertes, et contribua à celles des Açores. A son retour il fut armé chevalier par Jean II, et alla ensuite visiter sa ville natale. On montre encore à Nuremberg le globe qu'il fit à la prière de quelques amis; c'est un monument de l'ignorance du temps sur la véritable configuration de la terre. Après avoir fait quelques autres voyages Martin Behaim mourut à Lisbonne en 1506.

J. H. S.

BEHEMOTH. Job (xl, 10) parle d'un animal qui porte ce nom, et il en décrit les propriétés. Selon Bochart c'est l'hippopotame; d'autres croient que c'est l'éléphant, le bœuf ou encore le crocodile; selon les Pères c'est le démon. Behemoth en hébreu signifie *des bêtes* et se dit du gros bétail. Selon les rabbins c'est le Leviathan, animal que Dieu destine au repas des élus israélites au temps du Messie. Ces rêveries n'ont jamais eu beaucoup de fondement parmi les Israélites mêmes.

S. C.

BEHRING, voy. **BERING**.

BEIRA, voy. **PORTUGAL**.

BEIRAKTAR (МУСТАФА), grand-visir de la Sublime-Porte en 1809, apporta dans cette haute charge un caractère et des lumières qui ne pouvaient sympathiser avec les goûts et les mœurs d'un peuple encore imbu des préjugés les plus absurdes. Ses premiers regards se portèrent sur la nécessité d'introduire dans l'armée turque l'organisation et la discipline européenne (*Nizami Gedid*). D'habiles officiers français et allemands furent choisis pour enseigner les manœuvres à de jeunes soldats; on ouvrit une école d'artillerie, et les mathématiques devinrent, pour la première fois, l'étude et l'application des sectateurs du Koran. Ces innovations furent accueillies par des murmures; il se déclara une forte opposition, et on rejeta surtout l'usage de la baïonnette. Mais Beiraktar,

doué d'une volonté ferme et persévérante, convaincu d'ailleurs du bien qui devait résulter de son nouveau système pour une nation si en arrière de la civilisation des autres peuples de l'Europe, fit punir les mécontents. Ces punitions finirent par exaspérer les esprits, et les janissaires, s'indignant déjà d'obéir à des infidèles, levèrent l'étendard de la révolte et jurèrent la perte du grand-visir. Secondés par une populace en furie, ils vinrent sur le champ attaquer le sérail. Les nouvelles troupes, qu'avait formées le visir, opposèrent une grande résistance; mais une flotte, qui se trouvait dans le canal, s'étant déclarée pour les révoltés et ayant dirigé son feu contre le sérail, il fallut céder au nombre. Mustapha, conservant alors tout son sang-froid et son courage, et ne voulant pas tomber vivant entre les mains de ses ennemis, se fit sauter avec la partie du palais qu'il habitait.

F. R-D.

BEIRAM. Les Mahométans appellent ainsi les deux seules fêtes dont la célébration est rangée par l'islamisme au nombre des devoirs religieux. La première, ou le *grand Beiram*, se célèbre le 10^e jour du dernier mois de leur année. C'est, d'après quelques auteurs, en commémoration du pèlerinage de la Mecque que tout musulman doit faire dans ce mois, au moins une fois dans sa vie. La deuxième, ou le *petit Beiram*, tombe le 1^{er} de la lune de Chaval; elle dure 3 jours, commence aussitôt que certaines personnes désignées à cet effet ont annoncé l'apparition de la nouvelle lune, et se célèbre dans tous les pays mahométans, et surtout à Constantinople, avec une extrême magnificence. Les principaux officiers de l'empire y reçoivent des présens de leurs subordonnés; les Européens même en font aux fonctionnaires d'un ordre inférieur, et le Grand-Seigneur distribue, à l'occasion de cette solennité, des largesses et des faveurs. Comme elle met fin aux jeûnes pénibles du Ramazan, elle est pour le peuple l'objet de grandes démonstrations de joie, et passe même dans l'opinion vulgaire pour le grand Beiram. — Cette fête est essentiellement mobile et tombe successivement à chaque saison et à chaque mois de l'année. Cette singularité s'ex-

pliqué facilement par l'inspection du calendrier des musulmans, qui comptent par années lunaires. Ces deux Beïram se suivent à peu près comme Pâques et la Pentecôte chez les chrétiens. L. N.

BEÏRAM (HABÏI), saint très révérend des Turcs, dont le nom dérive peut-être, par corruption, du mot persan *baharâm*. Il fut cheikh et fondateur d'un ordre de derviches qu'il appela *Beïramî*. Né à Sal, village près d'Angora, non loin du fleuve Tchoubouk Tchou, il mourut en 870 (an de J.-C. 1471). Son tombeau était un lieu de pèlerinage très fréquenté. L. N.

BEKKER (EMMANUEL), helléniste distingué, professeur à l'université de Berlin, membre de l'Académie des sciences de la même ville, et auteur d'importants ouvrages philologiques.

Né à Berlin, en 1785, il y reçut une bonne instruction à l'école du *Convent-Gris*, sous la direction de feu G. L. Spalding, et se rendit, en 1803, à l'université de Halle. Là il devint un des meilleurs élèves du célèbre Wolf, et l'on assure qu'il, plus tard, celui-ci se plaisait à le proclamer le plus capable de continuer ses travaux philologiques. Après trois années de fortes études, dont les langues modernes firent partie, M. Bekker passa docteur, et en 1807 il fut désigné pour remplir une chaire de littérature grecque à l'université de Berlin, qui venait d'être fondée, mais dont l'ouverture n'a eu lieu qu'en 1809. En mai 1810 il se rendit à Paris, où il resta jusqu'à la fin de 1812, occupé à faire des recherches dans les manuscrits de la Bibliothèque nationale, et notamment à collationner ceux de Platon et de divers rhéteurs et grammairiens grecs. Nommé, en 1815, membre de l'Académie des sciences de Berlin, il fit, sur la demande de cette compagnie, un second voyage à Paris pour extraire des papiers de Fourmont ce qui pourrait servir à un *Corpus inscriptionum græcarum*, qu'elle avait résolu de publier. En 1817, la même société l'envoya en Italie, chargé de déchiffrer, conjointement avec le professeur Gœschen,

(*) C'est M. Bekker (voy.) que l'Académie a chargé de cette publication; le premier volume et une partie du deuxième ont déjà paru.

un de ses collègues, le manuscrit palimpseste des Institutes de Caius, découvert à Vérone par Niebuhr, et de recueillir des matériaux pour une nouvelle édition d'Aristote, édition que; plus tard, elle confia aux soins de M. Bekker même, qui en a déjà fait paraître les trois premiers volumes. Il passa deux hivers à Rome, dont les nombreuses bibliothèques lui furent ouvertes sur la recommandation de Niebuhr. Il visita Florence, Venise, le Mont Cassin, Cesène, Ravenne et Milan; se rendit, en 1819, par Turin à Paris; alla de là (1820) en Angleterre, où il séjourna alternativement à Londres, à Oxford et à Cambridge, et revint enfin, par Leyde et Heidelberg, à Berlin. Les résultats de ses voyages sont du plus haut intérêt pour les sciences philologiques. Il en a consigné une partie dans les ouvrages qu'il a publiés jusqu'à présent, et parmi lesquels on remarque: les *Anecdota græca* (en 3 vol.), composés, pour la plupart, d'observations grammaticales; une édition de deux traités d'Apollonius Dyscolus: *De Pronomine* et *De Syntaxi*, dont le premier n'avait pas encore été imprimé; une édition de Théognis (augmentée de 150 vers inédits); de Démosthènes et de plusieurs autres orateurs athéniens; de la bibliothèque de Photius, des Dialogues de Platon; enfin celle d'Aristote (Berlin, 1831, in-4°, t. I-III), que nous avons citée dans cet article. C. L.

BEKTACHS ou **BEKTACHITES**. C'est un ordre moderne de religieux turcs. On regarde comme leur fondateur Bektach Kouli, ou Hadji Bektach. Ce dernier vivait vers 1360 et remplissait les fonctions d'aumônier et de prédicateur dans les armées; il était également disposé à aller aux combats et à donner l'absolution. Il est révérend comme un saint. Ce fut lui qui, dit-on, donna l'idée de la formation des corps de janissaires. Ses disciples avaient reçu de lui la liberté d'observer à leur volonté les heures de la prière. Cette facilité dans l'exercice de leur piété les fait détester par les autres religieux, mais leur attire particulièrement le respect des janissaires, qui, les prenant pour modèles, se dispensent de suivre eux-mêmes les prières ordon-

nées par le koran. Ces religieux peuvent se marier, et, selon leur institution, ils sont obligés de voyager dans les pays éloignés. On en voit toujours quelques-uns dans les cérémonies publiques, qui marchent auprès de l'aga, en faisant entendre des cris continuels. Ce sont ordinairement de grands libertins; ils sont très nombreux et trouvent toujours de zélés partisans parmi les janissaires, qui souvent partagent leur conduite hypocrite et déréglée, en se livrant avec eux aux plus infâmes débauches. F. R.-D.

BEL ou **BELUS**, d'après les traditions grecques recueillies par Hérodote et par d'autres historiens, fut le premier des rois de Babylone et d'Assyrie, et le père de Ninus. Il rendit le sol du pays propre à la culture, en faisant creuser des canaux pour l'écoulement des eaux stagnantes, donna des lois à son peuple, et lui enseigna les éléments des sciences.

Cependant le nom de Bel n'étant qu'une variante de celui de *Baal* (*voy.*), *seigneur, dieu du soleil*, il est à croire qu'il a été donné souvent aux premiers rois, et que les traditions postérieures ont réuni sur le même individu les travaux et les bienfaits de plusieurs règnes. On ignore d'ailleurs l'époque précise du roi, du législateur ou du sage le plus célèbre de ce nom. (*Voir* Bechtold, *de Belo Babylonis philosopho Chaldaeo, non antiquissimo*. Giesen, 1755.)

Un roi de Phénicie, qui vécut vers l'an 1500 avant notre ère et qu'on dit père d'Égyptus, de Danus et de Céphée, portait aussi le nom de Bel, ainsi que l'un des aïeux des Héraclides, qui furent rois de Lydie*. M.-A.

BEL (**ANDRÉ**), *voy.* **BELL**.

BÉLA I-V, rois de Hongrie de la dynastie des Arpades (*voy.*), dont le pre-

mier et le quatrième sont les plus importants. Béla V, le dernier de ce nom et petit-fils de Bela IV, par sa mère, s'appelait, comme duc de Bavière, Othon, et ne régna qu'un an (1305) sur la Hongrie.

BÉLA I, fils de Ladislas; avait, ainsi que son frère André, des droits à la succession de saint Étienne, roi de Hongrie; mais, à l'instigation de sa femme, celui-ci leur préféra son neveu Pierre, fils d'un ancien doge de Venise. Les fils de Ladislas furent même obligés de s'enfuir hors du pays, et c'est ainsi que Béla arriva à la cour de Casimir, dont il épousa la sœur. Le roi de Pologne récompensa sa bravoure en le nommant duc de Poméranie. Cependant son frère régnait à Albe-Royale, sous le nom d'André I^{er}; celui-ci rappela Béla, lui offrant le titre de duc, un tiers du royaume, et sans doute la survivance au trône de Hongrie. Malgré les services que Béla rendit à son frère, André ne tint pas parole, fit couronner le jeune prince Salomon, et chercha même à faire périr le compétiteur de son fils. Béla s'enfuit en Pologne, en 1059, y trouva du secours, et, favorisé des Madjars, il s'empara du trône de Hongrie. Son règne fut court; il rétablit la paix à l'intérieur, fortifia l'autorité royale, affirma le christianisme, et allait combattre Salomon et les princes allemands qui le soutenaient, quand il mourut en 1063. *Voy.* **ANDRÉ** I.

BÉLA IV, fils d'André II (*voy.*), régna de 1235 à 1270. Déjà enfant il avait été couronné, et lorsque son père partit pour la Palestine il reçut ce titre de *rex junior*, qu'on a fait revivre de nos jours. Béla IV posa des bornes à l'inconduite du clergé et opposa de la fermeté aux prétentions de la noblesse. Il lui enleva le droit de s'asseoir en sa présence et de s'adresser à lui directement pour les affaires les moins importantes. En accueillant dans son pays les Komans ou Polotses qui fuyaient devant Tchinghiz-Khan, il s'attira la vengeance des Mongols. Battu à la bataille de Sajo, il s'enfuit en Autriche; la Hongrie fut livrée au fer et aux flammes, et ce fut en vain que Béla offrit à l'empereur Frédéric II de se reconnaître son vassal,

(*) A l'article **BABEL** il a été dit, sans doute par erreur, que ce Bélus a vécu long-temps après Moïse; cependant Esabé et les autres chronologistes le placent long-temps avant. Bel ou Baal est l'Hercule des Tyriens; ce fut la divinité nationale des Phéniciens et des Carthaginois comme des Babyloniens. On trouve sur elle un savant travail de M. Gesenius dans le t. VIII de l'Encyclopédie d'Ersch et Gruber, art. **BEL**, p. 397-402. Nous renvoyons pour les comparés de Bel et Baal, tels que Baal-peor ou *Belphegor*, dieu des Moabites, à **BAAI**; d'autres, comme *Belphegor*, ont des articles séparés. J. E. S.

après lui avoir obstinément refusé le paiement du tribut. Mais après la retraite des Mongols, Béla IV s'appliqua à guérir les blessures de son peuple et rétablit la paix et la sécurité. Cependant, sans autorité dans sa famille, il vit son fils prendre les armes contre lui, et mourut en 1270, avant que cette guerre fût terminée.

J. H. S.

BÉLÉD-EL-GÉRYD ou PAYS DES DATTES, vulgairement écrit *Bilédulgerid* par les Européens, est le nom général sous lequel les géographes arabes désignent cette longue chaîne d'oasis qui s'étendent sur le versant méridional de l'Atlas depuis l'Océan atlantique jusqu'aux confins de l'Égypte, et forment, au nord du stérile Sabrà, une zone irrégulière et morcelée où croissent de nombreux dattiers, prématurément dépouillés de leurs feuilles par les vents brûlants du désert. Cette circonstance caractéristique fournit l'étymologie véritable et la signification réelle du nom de Béléd-el-Géryd : il ne faut point croire avec Shaw que ce nom veuille dire *pays desséché*, ni avec D'Anville qu'on doive le traduire par *pays des sauterelles*; *Géryd* est la palme ou branche de palmier dépouillée de feuilles, et c'est d'elle qu'a pris aussi son nom le *jeu du Géryd*, si célèbre chez les romanciers espagnols sous le titre de *jeu de cannes* (*cañas*).

Le Maure Léon Africain qui, dans sa rédaction italienne, a choisi la dénomination de Numidie, comme géographiquement synonyme de Béléd-el-Géryd, et l'Andalous Marmol à son exemple, comprennent dans cette division de l'Afrique les pays de Noun, Ouadân, Dara'h, Segelmésah, Teqort, Ouarqâlah, Zâb, le Béléd-el-Géryd propre, Ghadâmes, le Fezzân, Aongalah et les Ouâhhât voisines de l'Égypte, avec nombre d'autres districts moins connus.

Quant au Béléd-el-Géryd proprement dit, quelques géographes arabes, dont le plus explicite est Abd-el-Ouahbeh el Temymy, de Maroc, admettent, dans les limites de cette région, les deux cantons de Zâb et de Qasthylyah, dont le premier a pour capitale Beskarah et le second Touzer.

Dans ses limites les plus restreintes, le

Béléd-el-Géryd propre correspond précisément au district de Qasthylyah ou pays de Touzer, ayant à l'ouest le Zâb, à l'est le golfe de Qâbes, au nord la province de Tunis ou d'Afryqyah propre, au sud les montagnes de Nefzâouah et de Mathmath h. Ses villes principales sont Touzer (le *Τουπος* de Ptolomé, *Thusuros* de la table peutingérienne), Teqyous (l'ancienne *Thiges*), et Neftah (peut-être *Nepte*). Ce canton est souvent appelé simplement *Géryd* par les modernes; les dattes qu'on y recueille sont renommées dans toute la Barbarie, surtout celles de Neftah. Le pays produit en outre beaucoup d'orge, d'oliviers, de vignes, d'orangers, d'amandiers, de grenadiers.

Les habitans sont grands, d'une constitution sèche, d'un teint qui tire sur le noir, souvent en hostilités avec le bey de Tunis, dont ils déclinent la souveraineté; ils se nourrissent de dattes, d'orge, de sauterelles marinées, et ils sont aussi, d'après l'observation de M. Desfontaines, très friands de chiens, ainsi que la plupart des Berbers. Leur commerce consiste en laine, baracans, plumes d'autruches, et surtout en dattes.

Près de Touzer se trouve le marécage salé appelé par les Arabes *Sebkhat-el-Aoudyeh* ou *marais des Vallées*, et par les Européens, d'après Shaw, *lac des Marques* : on ne le traverse qu'avec des guides, en suivant un sentier indiqué par des poteaux; si l'on s'écartait à droite ou à gauche, on enfoncerait dans un sol fangeux qui a la consistance onctueuse du savon. Abou O'bayd el Bekry assure que plus d'une fois des armées et des caravanes, s'étant engagées imprudemment dans ce terrain trompeur, y ont péri sans laisser aucune trace de leur existence.

*A.....

BELEM, ancien faubourg occidental de Lisbonne, maintenant réuni à la capitale. Il tire son nom de l'église et du couvent de Bethléhem ou Belem, qui fut fondé par le roi Manuel après la découverte de l'Inde, à l'endroit de la rive du Tage où Vasco de Gama s'était embarqué pour cette expédition. L'église, construite dans le style gothique, fut restaurée après le tremblement de terre de l'an

1755. Ce sont les caveaux de l'église qui servent de sépulture à la famille royale de Portugal. Le couvent est occupé par des moines hiéronymites et possède une bibliothèque. Le long du Tage s'étend un beau quai en pierres de taille. Non loin de là, sur la hauteur, est un palais royal nouvellement construit, avec un jardin botanique à mi-côte et un cabinet d'histoire naturelle. Le palais d'Ajuda est également dans le voisinage. Sur le bord du fleuve s'élève un fort connu sous le nom de *Tour de Belem*; il domine par ses batteries le cours du Tage. C'est là que sont établis la dotane, le bureau sanitaire et la police maritime. Aussi tous les bâtimens qui entrent dans le Tage ou qui en sortent sont soumis à une visite près de cette tour. D-c.

BÉLEMNITE, *belemnithes*, *helmintholithus*, cu *Pierre de lynx*, corps fossile ou pétrification d'une forme allongée, conique et pointue, ayant la longueur et la grosseur du doigt. On a attribué aux bélemnites toutes sortes d'origines; les auteurs modernes s'accordent à les regarder comme des coquilles multiloculaires de l'espèce, maintenant perdue, du *nautilus belemnita*. Y.

BÉLÉNUS, un des nombreux surnoms que les Gaulois donnaient à Apollon, dont le culte fut en si grand honneur parmi eux. On voit dans Hérodien et dans l'histoire Auguste que les Romains regardaient cette divinité gauloise comme représentant complètement leur Apollon; mais l'étude de cette partie de nos antiquités prouve que les Gaulois avaient scindé les différens attributs de ce dieu, en représentant chaque attribut par un surnom différent qu'ils joignaient au nom d'Apollon, et dont probablement chacun avait indiqué seul la divinité gauloise correspondante à cet attribut. Voy. BOUVON. J. B. X.

BEL-ESPRIT. Rien n'est plus relatif, plus indéterminé que le mot *esprit*. Sa signification mobile échappe à l'appréciation, et à peine croit-on en avoir précisé le sens qu'il glisse entre les termes de la définition et vous laisse en présence de l'usage qui en règle l'emploi. Sa valeur dépend de l'entourage de mots déterminatifs qui établissent l'intention de

celui qui s'en sert. C'est ainsi que, par opposition à corps, il est une des expressions les plus génériques du langage métaphysique; par opposition avec bêtise il n'est plus que la désignation d'un privilège intellectuel, privilège dont personne ne se plaint, car personne ne se reconnaît tout-à-fait en dehors du cercle des privilégiés.

C'est dans cette dernière acception, la plus usuelle, qu'il a passé à l'état complexe par l'addition de l'épithète *bel*; nul doute qu'en formant ce composé, *bel-esprit*, on n'ait voulu, dans l'origine, caractériser un superlatif très flateur et donner à l'admiration outrée la faculté de se faire entendre. Mais, hélas! l'octroi de ce titre doublement laudatif a éveillé l'émulation des sots, ils se ruèrent à sa conquête et se le firent décerner chacun dans sa coterie. De là un prompt et complet discrédit de l'expression nouvelle.

Dès lors *bel-esprit* exprima ce qu'il exprime encore aujourd'hui, quelque chose qui est à côté ou au-delà de l'esprit, comme la tartuferie est à la piété, la pruderie à la vertu, le pédantisme à la science.

Le *bel-esprit* se présente chez quelques-uns comme supplantant à l'esprit qu'ils n'ont pas, par un certain industrialisme de la pensée. Il consiste alors à s'approprier habilement l'idée d'autrui, ou du moins à l'exploiter au moyen des paraphrases, des commentaires, des citations; ou à obtenir des effets, là où le talent naturel fait défaut, par la combinaison d'une voix sonore avec l'animation du geste et l'intervention bien ménagée de l'inattendu; enfin les médiocrités qui visent au rôle de coryphées de salons ont une recette de ces divers élémens du *bel-esprit* qui constituent un savoir-dire aussi fécond en succès dans la conversation que le savoir-faire dans la conduite.

D'autres fois, au contraire, le *bel-esprit* n'est que l'esprit lui-même, s'affranchissant de la tutelle salutaire du bon sens et se produisant avec des écarts qui le font justement méconnaître; c'est ainsi qu'une multitude d'écrivains, oublieux des lois de proportion qui régissent un œuvre quelconque, se hasardent à traiter les questions d'une haute gra-

tivité en style badin, se jouant des problèmes qu'ils ne peuvent résoudre, tournant les difficultés par la fantaisie, et se rendant coupables du crime de lèse-philosophie ; car la science aussi bien que la religion a ses mystères qu'il ne faut aborder qu'avec respect. A la tête, et comme type de cette classe de beaux-esprits, apparaît Fontenelle. Cet écrivain éminemment spirituel aurait pu adapter merveilleusement à des sujets de sa compétence la finesse et la grace qui échaouaient contre des matières ardues et ne servaient, ainsi employées, qu'à constater de la fatuité et de l'impuissance. Cette tendance de futiliser, si je puis m'exprimer ainsi, les choses sérieuses, a poussé quelques imitateurs dans cette carrière où ils n'ont jamais recueilli que les applaudissemens de ces intelligences débiles au niveau desquelles ils prétendaient en vain faire descendre la science.

D'autres, dont Marivaux donnera la mesure, tombent dans le vice contraire et décorent souvent le fonds le plus mesquin de draperies disparates par leur richesse et leur éclat même. Cette école de beaux-esprits avait pris de grands développemens avant Molière ; il a fallu qu'elle fût bien vivace puisqu'elle a survécu aux *Précieuses ridicules*.

Vient ensuite, sous le commandement du marquis de Bièvre, cette innombrable armée de faiseurs de calembourgs et d'équivoques dont l'existence n'est guère plus qu'historique, tant le ridicule en fait aujourd'hui bonne justice.

Disons mieux : on peut passer en observation générale qu'il n'y a plus de beaux-esprits en ce temps-ci ; car on vise plus haut aujourd'hui. On ne cherche plus l'agrément et la grace, mais la force et la profondeur ; et si l'on voulait, analogie gardée, caractériser cette universelle prétention moderne, il faudrait recourir au néologisme et dire qu'au lieu de beaux-esprits nous avons de beaux génies, c'est-à-dire des hommes qui montent sur des échasses là où leurs devanciers se batusaient seulement sur la pointe des pieds. A nombre égal de chutes, il est à craindre que celles de notre temps ne soient les plus lourdes. P. L.-x.

BELLETTTE, mammifère de la famille

des carnassiers digitigrades, à corps très allongé, bas sur pattes, très souples, qui n'ont qu'une dent tuberculeuse en arrière de la carnassière d'en-haut, à conque courte, arrondie, simple, et à quatre mamelles abdominales peu saillantes.

La belette se distingue dans cette famille par son pelage marron clair en dessus, blanc jaunâtre en dessous, et par sa queue grêle, courte et formant à peu près la moitié de la longueur du tronc. Son poil partout court, souple, égal, devient quelquefois blanchâtre en hiver ; mais l'extrémité de la queue reste toujours jaunâtre, ce qui la distingue de l'hermine ; la longueur totale de la belette est de huit à dix pouces, sa hauteur d'un pouce et demi à deux. Comme les autres espèces de la même famille la belette, dans l'attitude du repos, rapproche assez le train de derrière de celui de devant, de manière à faire saillir la région dorsale et faire croire à un volume plus considérable du corps ; mais lorsqu'elle est en mouvement on peut avoir une plus juste idée de sa forme et de sa dimension.

La belette habite dans des terriers pratiqués sur le bord des bois à peu de distance des habitations ; dans le jour elle reste habituellement à l'affût à l'orifice de son trou, mais la nuit elle se met en chasse et devient un ennemi redoutable pour les poules, les pigeons et les lapins. Les rats, les mulôts, les crapauds, les couleuvres, ne sont pas à l'abri de sa voracité ; elle les poursuit jusque dans leurs trous, elle grimpe sur les arbres et atteint les oiseaux endormis sur les branches les plus flexibles. Il n'est pas rare de voir dans l'hiver la belette s'établir dans les granges et dans les greniers. Elle s'accouple assez généralement au printemps, porte cinq semaines, et met bas quatre ou cinq petits qui viennent les yeux fermés et atteignent rapidement le terme de leur croissance. La belette a un petit cri aigre, continu, de peu de durée, monotone, qu'elle ne fait guère entendre que lorsqu'elle est en colère ; cet animal est propre aux contrées tempérées de l'Europe.

La fourrure de la belette passe quelquefois dans le commerce où elle reçoit

une teinte brune foncée et se vend ensuite sous le nom de *martel lustrée*. T. C.

BELGES, peuples qui habitaient les pays compris entre l'Océan, le Rhin, la Seine, la Marne et les bouches de la Meuse. César les vante comme les plus belliqueux de la Gaule (*horum omnium fortissimi Belgæ*); ailleurs il nous apprend que la plupart des Belges étaient d'origine germanique (*plerosque Belgas esse ortos ab Germanis*); mais il ajoute qu'ils avaient passé le Rhin fort anciennement (*antiquitus*). M. Amédée Thierry, se fondant sur la dénomination de Germains Cis-Rhénans donnée aux Condrusi, aux Papani, aux Cœræsi, aux Segni, en conclut que la masse des peuples belges était étrangère à la race teutonique : c'est une erreur; mais c'est aller trop loin d'un autre côté que d'assimiler entièrement aux Germains les Nerviens et leurs clients les Centrones, les Grudii, les Levaci et les Pleumosi. C'est faute d'avoir su distinguer les époques de migrations successives qu'on est tombé dans ces erreurs, et nous reprocherons encore à M. Amédée Thierry d'avoir dit que, du temps de César, ces migrations de peuples germaniques *avaient déjà commencé*, comme si César lui-même ne rappelait pas qu'il s'en était fait *antiquitus, de temps immémorial*.

Il resta toujours sur le sol belge un grand nombre d'habitans primitifs. Les peuples du Belgium ou partie de la Belgique, et notamment les Bellovaques, les Atrebatæ, les Ambiani, n'avaient aucun caractère germanique, et personne ne s'est imaginé de dire d'eux ce que Strabon applique aux Nerviens, *καὶ τούτο Γερμανικὸν ἔθνος*, qui sont aussi un peuple germanique. La raison en est palpable : ils étaient de la souche des Celtes, et si le nom de Belge leur a été donné, c'est que le tiers de la Gaule auquel ils appartenaient était en partie occupé par les *advenæ* (*ἰπποῖσι*) qui, formant la majorité, ont fait prévaloir une dénomination qui n'est qu'une prononciation germanique appliquée à un mot gaulois. *Welche* sert encore de nos jours à désigner les habitans qui parlent le français et l'italien dans les pays limitrophes de l'Allemagne, et ce nom fut donné aussi aux peuplades germaniques qui

avaient pris le caractère et la langue des Gaulois, quoique Germains d'origine, tels que les Treviri, les Nerviens.

Il est facile de prouver l'erreur des écrivains qui, comme M. Mone et M. Amédée Thierry, n'admettent guère qu'un siècle de date pour ces migrations à l'époque où César vint dans la Gaule. Tite-Live connaît les mêmes distinctions que César pour le temps de Tarquin-l'Ancien, et par conséquent il les fait remonter de six siècles plus haut. (*Tarquinio Prisco Romæ regnante, Celtarum quæ pars Gallia fortis est penes Bœuriges summa fuit*). Les Celtes proprement dits, les Galli, étaient donc déjà réduits par l'invasion comme au temps de César, et cette donnée historique convient à merveille à l'*antiquitus* des Commentaires; le fait était déjà accompli quand régnait Tarquin-l'Ancien, et sans doute ce mouvement eut lieu long-temps avant la fondation de Rome.

Nous distinguerons en trois époques les invasions des Germains, quoiqu'elles aient eu lieu d'une manière continue et qu'elles aient affligé la Gaule avant de menacer l'empire romain. La première de ces époques est celle qui vient de nous occuper. Les anciens Germains devinrent entièrement Belges, si bien que leur seul voisinage répandait la civilisation gauloise sur les Germains d'outre-Rhin. César parlant des Ubiens qui alors encore habitaient la rive droite dit : *ipsi propter propinquitatem gallicis moribus sunt assuefacti* : or ces Gaulois dont le voisinage change les mœurs des Ubiens sont des Trévirois, eux-mêmes anciens Germains. Leur nationalité a tellement changé qu'ils sont obligés de rappeler leur origine. Dans la seconde période de ces invasions nous comprendrons ceux qui, venus avant César, n'ont point encore perdu leur ancienne physionomie nationale; ce sont les Condrusés, les Éburones, les Cérèses, etc. César dit que ces peuples sont les clients des Trévirois qui les ont fait venir et leur ont assuré la possession d'un territoire, selon la coutume qu'ils avaient d'appeler à leur secours les Germains d'outre-Rhin. Cependant la fusion s'opère à la longue; au temps de Tacite il n'y a déjà plus de Germains incontestés

bles que les Triboques, les Vangions et les Némètes. La querelle des Arvernes et des Éduens amena la troisième migration; c'est l'époque d'Arioviste, c'est celle de César. De sept nations qui suivaient Arioviste on en retrouve trois sur la rive gauche du Rhin, les Vangions, les Triboques, les Némètes. Les Triboques avaient même entamé la Séquanie que César compte dans la Celtique; il attribue aussi les Helvétii à la Celtique, et cependant dans la suite la Séquanie et l'Helvétie sont comprises dans la Belgique, témoins Strabon, Pline, Ptolémée. Strabon étend la Belgique jusqu'aux Alpes.

Au surplus les Germains établis *antiquitus* et ceux de la seconde invasion avaient les mêmes intérêts politiques que le reste de la Gaule. Dès qu'ils étaient établis ils faisaient partie de la grande fédération. Les Nervii fournissent, comme les autres Belges, leur contingent à Vercingetorix. Les Treviri envoient leurs ambassadeurs à César comme les Éduens, quand il s'agit de se plaindre d'Arioviste et des Harudes. Quand on se révolte contre les Romains, les Germains d'origine agissent comme les autres Gaulois, ce qui indique que cette liaison, cet intérêt commun remontent à une époque où l'on jouissait de la même liberté. Julius Florus chez les Trévirois, et Julius Sacrovir chez les Éduens, s'insurgent en même temps, etc., etc.

Les Belges proprement dits viennent-ils des îles de la Scandinavie comme le veut Desroches en lisant *Belcæ* dans Pomponius Méla? mais d'autres lisent *Bercæ* ou même *Sagræ*, de sorte que voilà une feuille de route bien mal commencée. Nous ne parlerons des folles traditions recueillies par Jacques de Guise et Jean Le Maire que pour rappeler des choses curieuses, mais absurdes. Nous admettrons volontiers avec Malte-Brun que *Belg* signifie habitant du Nord, et on pourrait ajouter que les nouveaux venus prenaient tous ce nom, parce qu'ils entraient dans la confédération du Nord.

P. G-Y.

BELGIQUE (ROYAUME DE), ainsi nommé de l'ancien *Belgium*, région septentrionale de l'ancienne Gaule, successivement soumise aux Français, à la

Bourgogne, à l'Espagne, à l'empire d'Allemagne et à la maison d'Autriche, à la France, à la Hollande, et organisée comme état indépendant à la fin de l'année 1830. C'est, avec le royaume de Grèce nouvellement érigé, l'état le plus récent compris dans le système européen.

1^o *Géographie et statistique.* Le royaume de Belgique, situé entre 49° et 52° de latit. N. et entre 20° et 24° de long. (de l'île de Fer), est borné à l'ouest par la mer du Nord, à l'est par la monarchie prussienne et par le Luxembourg, au nord par le royaume des Pays-Bas, et au midi par la France. Il a un peu plus de 500 mil. car. géogr. de superficie; mais ses limites, du côté de l'est et du nord, ne sont pas encore définitivement tracées. C'est un pays généralement plat; toutefois les Ardennes envoient leurs ramifications dans le Hainaut, dans la province de Namur et dans la portion du grand-duché de Luxembourg à laquelle la Belgique étend ses prétentions. Dans le Brabant et la Flandre, des plateaux assez élevés sont couverts de forêts, et une partie de l'ancien évêché de Liège est occupée par des marais et des bruyères. Deux fleuves arrosent la Belgique, l'Escaut et la Meuse. L'Escaut sortant de France traverse le Hainaut, la Flandre orientale, sépare celle-ci de la province d'Anvers, et se divise en deux branches, après avoir baigné Tournay, Gand, Dendermonde, Anvers, les forts de Lillo et de Bath. Ses deux principaux affluents sont la Scarpe et la Lys. La Meuse sortant aussi du territoire français coupe les provinces de Namur, Liège, Limbourg, baigne Namur, Liège, Maëstricht, Ruremonde, et, formant un grand nombre de bras, va confondre ses eaux, par deux branches principales, avec la mer du Nord. La Sambre est le principal affluent de la Meuse, qui reçoit encore l'Ourte réunie à l'Ambève. D'autres rivières sont la Dyle, la Senne et la Dendre; et de plus le pays est traversé par un assez grand nombre de canaux, parmi lesquels se distinguent ceux de Bruges, d'Anvers, de Louvain, de Malines, de Bruxelles, de Charleroi; ce dernier est achevé depuis deux ans.

Le climat est doux et salubre; il l'est

moins dans la Flandre occidentale, où la température inconstante, l'eau mauvaise, et l'air chargé de vapeurs, engendrent des fièvres malignes. Le sol est généralement fertile et bien cultivé; il produit du blé en abondance, du chanvre, du lin, de la garance, de bons fruits et un peu de vin. L'agriculture a fait de si grands progrès qu'elle l'emporte même sur celle de l'Angleterre. Les forêts sont nombreuses. L'éducation des bestiaux occupe une partie de la population, et le gibier n'est pas rare dans les provinces méridionales. Les mines de charbon, découvertes dans le xi^e siècle, forment une grande partie de la richesse du pays de Liège. On y voit aussi des mines de fer, de plomb, de cuivre, de soufre, d'alun, de calamine, ainsi que des carrières de marbre, de grès, de pierre à chaux, de pierre de taille, de pierre blanche à bâtir, d'ardoises, etc. Les brasseries et distilleries y sont nombreuses et renommées; c'est la principale branche d'industrie, avec le commerce des grains et des bestiaux.

La population, répartie sur 108 villes, 113 bourgs et 4,489 villages, est en progression; elle peut être évaluée à 3,600,000 individus; c'est un mélange de peuples d'origine celtique et germanique. Outre le français, les habitans parlent les dialectes flamand-français et flamand-allemand, et le wallon; ils ont plus de rapport avec les Français, leurs voisins du sud, qu'avec les Hollandais dont ils ont plus souvent partagé le sort. La province d'Anvers ayant au nord des bruyères et une grande étendue de terrain couvert de sable, on y créa, en 1822, des colonies agricoles, pour fertiliser ces déserts. Quant à la religion, la grande majorité des habitans appartient au culte catholique, pour lequel elle a souvent témoigné un profond attachement; on trouve en outre environ 10,000 réformés et 30,000 Juifs. La nouvelle constitution, à l'exemple de celle de France, établit une parfaite égalité entre les membres des diverses croyances.

L'industrie est arrivée en Belgique à un haut degré de perfection; il est d'autant plus à regretter qu'elle cherche souvent à vivre aux dépens de celle des pays voisins. L'exposition qui a eu lieu

en 1830 a révélé des talens ignorés de l'étranger. L'attention fut plus généralement fixée par l'armurerie, l'orfèvrerie, la bijouterie, les bronzes, les cristaux, l'horlogerie, les dentelles, les instrumens de mathématiques et d'astronomie, les draps, les tapis, les couvertures de laine, les toiles, la menuiserie et l'ébénisterie, etc. On compta 862 exposans pour les 9 provinces. Les toiles de Flandre, les dentelles de Bruxelles, les draps de Verviers, la fayence de Tournay, la coutellerie de Liège et de Namur sont connus.

Le commerce de ce pays a dû considérablement souffrir de sa séparation d'avec la Hollande qui possédait une flotte, des marchés au dehors et de riches colonies, et qui d'ailleurs consommait une partie du produit des fabriques et du sol de la Belgique. Aujourd'hui il cherche de nouveaux débouchés en France et en Allemagne, et prépare des communications actives entre ce dernier pays et l'Angleterre. Anvers et Ostende, ports de mer, et les places de Bruxelles, Bruges et Gand en sont les principaux sièges.

Sous le rapport de l'instruction, ce pays est bien moins avancé que celui avec lequel il a récemment fait divorce; cependant on y trouve de nombreuses écoles et des universités à Louvain (fondée en 1426), à Gand et à Liège.

Bruxelles, l'une des villes les plus industrielles et les plus commerçantes du royaume, est en même temps le siège du gouvernement. Elle comptait, en 1829, avec ses faubourgs, 112,000 ames; aujourd'hui (1834) elle atteint à peine à 91,000. Après Bruxelles, les villes les plus considérables sont: Gand, qui possède 80,000 habitans; Anvers, qui en a 70,000, et Liège dont la population est de 60,000. Tout le pays se divise en neuf provinces, qui formaient anciennement autant de départemens français, mais avec des noms différens; ces provinces dont nous indiquerons en même temps, d'après les données de M. de Reiffenberg, l'étendue en lieues carrées, la population (de 1827), le nombre de districts et de représentans, ainsi que le chiffre de l'impôt foncier en florins (à 2 fr. 11 cent.), sont les suivantes;

mais nous prévenons que l'addition de ces nombres partiels donne, surtout pour l'étendue, un chiffre différent de celui indiqué plus haut.

	Étend.	Population.	Distrioh.	Représentation.	Impôts.
ANVERS.....	49	298,900	3	4 gén. 9 repr.	739,265
BRABANT.....	69	458,900	3	7 - 14	1,156,700
FLANDRE OCCIDENTALE.....	71	540,200	8	8 - 15	1,446,187
FLANDRE ORIENTALE.....	58	624,200	6	9 - 18	1,718,384
HAINAUT.....	80	457,400	6	7 - 15	927,517
LIÈGE.....	102	368,200	4	5 - 9	551,228
NAMUR.....	58	162,700	3	3 - 5	375,421
LIMBOURG*.....	84	303,900	3	4 - 9	490,977
LUXEMBOURG.....	108	264,600	8	4 - 8	887,518
TOTAL.....	679	3,479,000	44	51,102	7,793,197

(*) Nous mettons au bas de la liste les deux provinces que la Belgique n'est pas certaine de conserver dans leur intégrité ou qui ne sont pas encore tout-à-fait en sa possession.

La Belgique est une monarchie héréditaire dans les mâles, et tempérée par des formes constitutionnelles. La loi fondamentale est du 3 mars 1831. Le *roi des Belges*, c'est le titre qu'il porte, a le pouvoir exécutif, mais il partage le pouvoir législatif avec le sénat et la chambre des représentants; le premier se compose de 51 et le second de 102 membres, les uns et les autres électifs. La liste civile du roi est de 1,300,000 flor. L'impôt foncier rapporte une somme de plus de 7,700,000 florins, et l'on évalue le total du revenu ordinaire à 66 millions. Les dépenses de 1832 s'élevaient à 91,885,000 flor., et il en résultait par conséquent un déficit de 25 millions, qui devra s'ajouter à la part que la Belgique aura à supporter de la dette nationale de l'ancien royaume des Pays-Bas, et à une dette de 48 millions déjà contractée. Le total de ces obligations formera une charge assez pesante. L'armée, sur le pied de guerre, est de 100,000 hommes; mais les grandes puissances ayant garanti à la Belgique une neutralité à perpétuité, ces forces devront être considérablement réduites aussitôt que la Hollande aura consenti à reconnaître l'indépendance de la Belgique et à ré-

gler les limites. La marine militaire belge ne se compose encore que de six canonnières; une frégate et une corvette sont en construction. La monnaie belge est semblable à celle de France, et depuis le 1^{er} janvier 1833 on a adopté le système monétaire décimal en français. J. H. S.

2° *Histoire*. Un article spécial a été consacré aux Belges, dont les différentes tribus peuplaient cette région du temps de César. De ces tribus, ce furent les Nerviens qui opposèrent à César le plus de résistance. Un siècle avant notre ère, les Cimbres et les Teutons, ayant envahi les Gaules, furent chassés par les Belges jusqu'au-delà du Rhin. Ceux-ci, enhardis par leurs succès, traversèrent une partie de la Germanie, en se grossissant des peuplades qu'ils rencontraient, et allèrent défer les légions romaines sur les confins de l'Italie: Marius les combattit et les extermina. Le peu d'hommes qui purent échapper à son glaive repassèrent le Rhin et vinrent s'établir parmi les Aduatiques. Toutes ces peuplades, réunies à une partie de la Gaule, furent nommées *Belgæ*. Elles étaient si considérables qu'elles occupaient le territoire compris entre l'Océan, le Rhin, la Marne et la Seine. Ensuite on donna indifférem-

ment le nom de *Belgium* à la Picardie ou à la Flandre.

Drusus, Germanicus, Caligula, commandèrent en Belgique. Le premier y a laissé plusieurs monumens dont on voit encore les ruines. Les Francs et les Belges, écrasés sous la puissance romaine, formèrent une ligue pour expulser leurs dominateurs. C'est à cette époque, l'an 420, qu'un guerrier, Pharamond, fils de Marcomir, est élevé sur le pavois à Tongres, et reconnu par les Francs pour leur chef. Tournay tombe au pouvoir de Clodion, qui pousse ses avantages jusqu'à la Somme. Le successeur de Mérovée, fils de Clodion, Childéric, meurt à Tournay, où son tombeau fut découvert en 1658. Après la mort de Clovis, deux de ses enfans se partagent le territoire situé entre le Rhin et l'Océan, sous les noms d'Austrasie et de Neustrie. La Belgique est gouvernée par les maires du palais. Charlemagne, régna sur toute la Gaule et voyant les entreprises des Normands, établit aux embouchures des fleuves et des rivières un grand nombre de flottilles, dans le but de réprimer leurs brigandages; une de ces stations navales était à Gand. L'empereur qui protégeait le commerce et l'instruction voulut répandre les lumières dans ses vastes états: Liège, Lobes, Saint-Amard, eurent des écoles célèbres en Belgique. Tant que Charlemagne vécut il sut contenir les Normands; mais à sa mort ils ravagèrent Anvers, l'île de Walcheren, la Frise, Gand, Courtray, Tournay, Louvain, Téroüenne, les pays voisins, et même une partie de la France, jusqu'à ce que, ayant perdu 109,000 hommes en 2 batailles livrées par Eudes, ils furent dégoûtés de leurs courses sanglantes. Après la mort de Lothaire, souverain d'Austrasie, dont la Belgique faisait partie, on ne rencontre plus pendant 5 siècles que des seigneurs qui s'érigent en petits monarques pour gouverner, ensemble ou tour à tour, les diverses fractions de la Belgique, dépendantes tantôt du royaume des Francs, tantôt de l'empire d'Allemagne.

Après avoir fait long-temps partie de l'ancien duché de Lorraine, la Belgique échut à celui de Bourgogne. Les possessions du duc Philippe-le-Bon s'éten-

daient de la mer du Nord à la Somme. Prince français et l'ame des grandes intrigues qui tourmentaient Louis XI, il administra la Belgique sous le titre de grand-duc d'Occident. Quoiqu'il fût opulent, magnifique, voluptueux, sa puissance et sa richesse le cédaient en lui au désir de faire le bien, chose très remarquable en ces temps de barbarie. Il institua l'ordre de la Toison-d'Or. Pour l'honneur de sa mémoire il est fâcheux que la résistance opiniâtre de Dinant l'ait porté à réduire cette ville en cendres quand il en était maître, et à donner l'ordre de jeter dans la Meuse 800 de ses habitans pour assouvir une vengeance inutile. Philippe-le-Bon mourut en 1467. Son fils, le comte de Charolais, Charles-le-Téméraire, en lui succédant, recueillit 22,000,000 de francs, trouvés dans les coffres de son père. Malgré ce trésor, la Belgique souffrit de ses levées pécuniaires, qui l'aiderent dans de folles entreprises. Ennemi de Louis XI qui s'était inconsidérément rendu auprès de lui à Péronne, il le retint quelques jours prisonnier, et peu s'en fallut qu'il ne se défit de lui dans sa fureur, en apprenant la révolte des Liégeois. Ce prince périt à la bataille de Nancy, en 1477, ne laissant pas d'héritiers mâles. En conséquence Marie de Bourgogne étant l'unique héritière de Charles, une partie de ses états devait retourner à la couronne de France. Louis envoya des négociateurs et des troupes. La Bourgogne se soumit; mais la Flandre et l'Artois se déclarèrent pour Marie, fille et unique héritière de Charles, qui eut la douleur de voir les Gantois trancher en place publique la tête d'Imbercourt et d'Hugonet ses premiers confidens. Marie ayant épousé Maximilien d'Autriche, fils de l'empereur Frédéric III, fut par cette union la cause d'une guerre de 2 siècles, calamité que son mariage avec le dauphin, fils du roi de France, aurait détournée. La Belgique fut alors (1512) incorporée à l'empire d'Allemagne et forma le *cercle de Bourgogne*. Marie mourut à Bruges d'une chute de cheval, laissant deux enfans en bas âge, Philippe et Marguerite. Dans les troubles de la régence, Maximilien fut emprisonné par les Flamands. Philippe, s'unissant à

Jeanne de Castille, devint roi d'Espagne. Le commerce et la prospérité de la Belgique datent de cette époque. Charles-Quint réunit bientôt toute la monarchie espagnole. Ses succès furent mêlés de grands revers. Épuisé de travaux, lassé des grandeurs, il remit la couronne à son fils Philippe II, en abdiquant à Bruxelles, en 1555, devant les États assemblés, après avoir retracé à ses sujets avec une simplicité touchante ses nombreux travaux, et à son successeur les devoirs et les principes qui devaient le guider dans sa nouvelle carrière. Malgré sa sévérité envers la ville de Gand qui l'avait vu naître, les Belges pleurèrent ce souverain lorsqu'il mourut, en 1558. Philippe II se trouvait alors en possession de l'Espagne et de ses colonies, des royaumes de Naples et de Sicile, du Milanais, des Pays-Bas et de la Franche-Comté. Ce prince ambitieux, hypocrite, sombre et cruel, haïssait les Flamands. Ils portèrent tout le poids de son caractère sous le gouvernement du fameux duc d'Albe, son lieutenant général, qui fit périr en 6 ans par le glaive, la roue, la corde et les flammes, plus de 18,000 personnes. Les nobles comtes de Hoorne et d'Egmont portèrent leur tête sur l'échafaud. Ces horreurs indignèrent la nation et des troubles ne tardèrent pas à éclater. Malheureusement elle était divisée par des divisions religieuses : les provinces du nord avaient adopté les principes de la réforme, tandis que celles du midi restaient attachées à l'église romaine. Ces divisions nuisirent beaucoup au succès d'une entreprise que le prince d'Orange conduisait avec prudence et talent. Cependant les provinces méridionales déclarèrent, en 1576, à Gand se ranger au parti des provinces de Hollande et de Zélande, déjà en pleine révolte contre l'Espagne, mais sans entrer ensuite dans l'Union de 1579. Elles furent détournées de cette démarche par la conduite habile du prince de Parme, gouverneur au nom de l'Espagne, qui retint dans l'obéissance les provinces wallonnes et qui soumit ensuite par les armes le Brabant et la Flandre.

Après la mort de Philippe (1598) les Belges respirèrent. Passant en 1714 dans

la maison d'Autriche par le traité de Rastadt, ils vécurent paisiblement sous le sceptre de ses souverains. Charles VI, dernier prince de cette maison, mourut en 1740. Sa fille, Marie-Thérèse, épouse du grand-duc de Toscane, prit possession de tous les états de son père. Cette princesse fut adorée des Belges qu'elle sut gouverner avec autant de douceur que de prudence. En 1789, Joseph II, dont les innovations multipliées appelaient les murmures, commit plusieurs infractions à la loi fondamentale du Brabant et encourut la déchéance. Il avait auparavant exigé des Hollandais l'ouverture de l'Escaut, en armant contre eux les Belges. Il mourut à Vienne le 20 février 1790. Léopold II prit sa place, et, afin d'apaiser l'irritation des Belges, il leur adressa des propositions modérées qu'ils rejetèrent. Le maréchal Bender eut l'ordre d'entrer dans le Brabant. Le congrès fut dissous et l'armée belge se dispersa. Léopold mourut en 1792; François II devint son successeur, et se vit un mois après déclarer la guerre par la France. La bataille de Jemmapes, livrée le 6 novembre 1792, ouvrit aux Français le territoire de la Belgique. Réunie à la France, elle en partagea le sort jusqu'en 1814, où l'invasion des puissances du nord l'en sépara; alors elle forma, par le traité de Vienne du 17 mai 1815, avec la Hollande, le royaume des Pays-Bas, sous le gouvernement de Guillaume de Nassau, prince d'Orange.

Pendant 10 ans les Belges furent satisfaits de ce nouveau gouvernement, qui encourageait à la fois le commerce, l'industrie, l'éducation, les sciences, les arts, et dont l'étranger, comme les nationaux, vantait la sagesse. Mais des droits mal appliqués; la langue française interdite aux actes publics et aux plaidoiries; l'obligation d'user en ces cas du hollandais ou du flamand-allemand; des préférences envers les Hollandais dans les emplois civils et militaires; des mesures de finance impopulaires; des procès contre la liberté de la presse; l'obligation imposée au clergé, encore peu avancé en lumières, d'envoyer les jeunes séminaristes au collège philosophique de Louvain, et le peu de sympathie que cet ordre avait

pour un gouvernement protestant, offenserent vivement les Belges. La religion, les mœurs, le caractère, les intérêts des deux peuples étaient d'ailleurs si fort en opposition que l'on pouvait prévoir aisément une collision prochaine. Le roi la retarda par des concessions dictées par la prudence, et qui eurent l'agrément des Belges sans les satisfaire. Deux partis puissans se formèrent dont l'un, ennemi juré des calvinistes, conservait le souvenir de la résistance, couronnée du succès, aux nombreuses réformes tentées par Joseph II, et dont l'autre réclamait tous les avantages d'une large liberté. Les ecclésiastiques, qui exerçaient une grande influence sur les masses, se rapprochèrent de cette fraction recevant son principal appui de la France, et formèrent l'union catholico-libérale. Dès lors les journaux, empreints, tantôt de principes ultramontains, tantôt de républicanisme, publièrent des plaintes qui firent écho dans les chambres. Ils blâmèrent avec la plus vive amertume l'acte par lequel on les obligeait de partager avec les Hollandais une dette publique de 787,000,000 de fl., et une dette flottante de 1,204,000,000 de florins, les Belges n'ayant eu qu'une dette au capital de 4 millions de florins de rente.

L'opposition grandissant chaque jour, le gouvernement fut étonné de sa violence; il recourut en 1829 à des mesures de répression, dont la sévérité produisit un effet contraire aux résultats qu'on attendait. Des fonctionnaires publics, députés, perdirent leurs emplois et leurs pensions en votant contre le budget. L'irritation des partis ne connut plus de bornes et le ministère, comme pour la justifier, intenta un procès de haute-trahison à quelques orateurs dont il voulait se débarrasser. Un millier de pétitions, protestant contre un système aussi violent, furent écartées par l'ordre du jour, et le 21 mai 1830 une nouvelle loi restrictive de la presse arma le ministère. Dans une adresse de la ville de Mons, peuplée de 23,000 âmes, on demandait que les ministres fussent déclarés responsables, que tout le monde fût libre de faire usage de la langue française; et de plus une répartition proportionnelle

des emplois publics entre les Belges et les Hollandais, la révision de la législation sur la presse, une loi sur l'enseignement, la réduction des impôts, une équitable répartition des sommes affectées à l'encouragement de l'industrie, l'égalité proportionnelle des membres dans les États-Généraux entre la Hollande et la Belgique, etc. Cette adresse résumait les plaintes générales des Belges; mais à toutes les réclamations on répondit par le maintien de ce qui existait. Le ministre de la justice Van Maanen devint l'objet des plus vigoureuses attaques dans plusieurs journaux. En intentant un procès de haute-trahison aux principaux rédacteurs de la feuille la plus répandue, le ministère accéléra une explosion que la moindre portée politique aurait dû lui faire pressentir. MM. de Potter, Tielmans, Bartels et de Neve, furent condamnés, 8 mois avant cette révolution, le premier à 8 ans, les deux autres à 7 ans, et le dernier à 5 ans de bannissement. Le ministre de la justice triomphait, croyant, par cet exemple de rigueur, avoir réduit les mécontents au silence; ceux-ci, au contraire, encouragés par les murmures qui s'élevaient de toutes parts, n'attendaient plus qu'une occasion favorable pour organiser l'insurrection.

Paris en trois jours venait de renverser un trône de *dix siècles* par un prodige inouï dans l'histoire. Bruxelles, rempli d'admiration d'un si haut fait, ne pouvait contenir ses élans. Plusieurs hommes influens, profitant de son enthousiasme, éprièrent le moment de punir aussi le ministère néerlandais de ses fautes. Le 23 août 1830, la cour des Pays-Bas étant à La Haye, on devait célébrer le jour suivant à Bruxelles l'anniversaire de la naissance du roi; mais la régence informa le public que, vu le mauvais temps, la fête serait ajournée, qu'il n'y aurait point de feu d'artifice ni d'illumination. La ville reçut de cette nouvelle un certain mouvement. Des groupes se formèrent. Dans quelques chants on fit entendre ces mots: *Ce soir feu d'artifice, demain illumination, après-demain révolution.* Le 24, un *Te Deum* fut chanté en l'honneur du roi. Le temps permit la revue de la garde royale en nouvel uniforme à

la française. Quelques esprits se montrèrent agités, mais sans troubler l'ordre. Le 25 on menaça d'incendier le théâtre si les acteurs ne jouaient *la Muette de Portici*. Cette pièce ayant paru sur l'affiche, une foule immense assiégea la salle, et beaucoup de personnes n'y purent pénétrer. Au morceau célèbre :

Amour sacré de la patrie
Rends-nous l'audace et la fierté !

tous les spectateurs parurent électrisés ; les chants furent répétés au dehors ; les cris de liberté retentirent de toutes parts. Un groupe nombreux envahit l'imprimerie du *Journal national*, feuille salariée par le gouvernement, et le domicile du libraire Libri Bagnano, qui la rédigeait. Comme on allait enfoncer par erreur les portes de la *librairie parisienne*, un homme dans un sacre fut aperçu, disant à la foule : *Ce n'est pas ici, mais plus loin* ; et désignant la maison de Libri située à 20 pas. Cet établissement fut dévasté complètement en peu d'instans, malgré l'apparition des gendarmes, qui prirent bientôt la fuite sous une grêle de pierres. Les enseignes aux armes royales et les réverbères étant brisés, des attroupemens allèrent au Palais de Justice casser les vitres de la cour d'assises, aux cris de : « A bas Van Maanen ! Vive de Potter ! Vivent les bahnis ! Vive la liberté ! Vivent les Parisiens ! » La foule grossie se dirigea vers l'hôtel du ministre de la justice, où mille imprécations jaillirent de la fureur populaire. On le saccagea ; une partie de l'édifice tomba sous les coups des dévastateurs et ses débris lancés sur la troupe la dispersèrent. En ce moment les magasins des armuriers furent vidés, la maison du directeur de la police attaquée, son mobilier brûlé, l'une de ses voitures jetée à la Senne. Le 26, la maison du commandant de la place et celle du gouverneur subirent le même sort. A six heures du matin, les troupes réunies sur la place du Grand-Sablon tirèrent sur la multitude, qui perdit 3 hommes ; plusieurs furent blessés. Leur sang fumant sur les dalles de marbre porta à son comble l'exaltation du peuple. Le 27 il se divisa en deux classes, dont l'une voulait l'ordre et l'autre le pillage. La première forma promptement une garde

bourgeoise afin de préserver du dégât les palais du roi et du prince d'Orange ; la seconde, connue sous le nom de *sarraux bleus*, hommes de figures sinistres, circulant dans la ville avec des bâtons, des piques, des crochets, courait aux maisons isolées pour les piller. Les ouvriers des manufactures, animés par cet exemple, brûlèrent tous ces beaux édifices qui les nourrissaient. Enfin la régence annonça que le droit de mouture était supprimé ; elle invita les habitans de Bruxelles à s'organiser en une garde provisoire, et à illuminer la nuit pour suppléer aux réverbères détruits. Cette voix fut entendue : la garde bourgeoise se partagea, sous le commandement du baron d'Hoogvorst, en huit sections, avec une extrême rapidité. Par ce moyen, les pillards dispersés ne purent prolonger leurs attentats. Néanmoins quelques sarraux bleus incendièrent les échafaudages et les décorations du Parc, malgré les efforts de la garde urbaine, qui déjà s'était emparée des casernes. Le 28 un ordre du jour annonça l'organisation de la garde à cheval. Plusieurs Belges avaient arboré dans Bruxelles les couleurs françaises : celles du Brabant (rouge), de la Flandre (jaune), et du Hainaut (noire) les remplacèrent ; on trouva l'origine de leur union dans le blason du Brabant. Le noir est le fond de l'écusson, le jaune est la couleur du lion d'or, et le rouge celle de sa langue.

Les Bruxellois s'étant réunis en assemblée publique nommèrent président le baron de Secus, et l'avocat Van de Weyer secrétaire. Une députation de 5 notables de la cité, composée de MM. d'Hoogvorst, Félix de Mérode, Gendebien, Frédéric de Secus, Palmaert, prend le chemin de La Haye, en vue de solliciter du roi la convocation des États-Généraux. A la nouvelle de l'insurrection la cour avait quitté la campagne ; le roi, la reine, les princes et les princesses s'étaient rendus à La Haye, où Guillaume présida le conseil des ministres. Les troupes hollandaises se mettent en marche ; on expédie des régimens sur des chariots de poste et la cavalerie sur 6 bateaux à vapeur. Dans une proclamation des princes, datée de Vilvorde, il

est exprimé qu'ils entrèrent à Bruxelles suivis de la force militaire, pour soulager le service de la bourgeoisie; mais qu'au paravant les couleurs séditieuses devrnt disparaître afin d'être remplacées par la couleur unie de la maison d'Orange. A peine a-t-on lu cette proclamation aux flambeaux, sur le balcon de l'hôtel-de-ville, que les cris: « Aux armes, Bruxellois! » se font entendre. L'éclair n'est pas plus prompt que le mouvement du peuple, coupant les arbres des boulevards et les entassant en barricades aux entrées de la ville. A ce coup de tonnerre qui retentit dans Louvain, Liège, Verviers, Mons, Gand, Anvers, etc., les citoyens prirent les armes et veillèrent à leur sûreté. Liège envoya une députation à La Haye, demandant le renvoi des ministres, le rétrait du message royal du 11 décembre, l'institution du jury, la responsabilité ministérielle, l'usage de la langue française dans tous les actes. Mons, Tournay, Charleroi, Verviers, Louvain, adressèrent les mêmes représentations. Les États-Généraux furent convoqués à La Haye pour le 13 septembre. Guillaume déclara positivement aux députés de Bruxelles qu'il avait seul le droit de nommer et de congédier ses ministres; qu'il ne pouvait, sans manquer à sa dignité, consentir à des demandes inspirées par la violence; mais qu'il prendrait l'avis des États-Généraux. Le prince d'Orange, à la suite d'une convention, fit son entrée à Bruxelles, avec son état-major, le 1^{er} septembre, au milieu de la garde urbaine, dont les étendards tricolores flottaient autour de lui. Bien que les députés se fussent portés garans de sa sûreté personnelle, il courut des dangers et n'entra que malgré lui dans la place de l'hôtel-de-ville, au lieu d'aller directement à son palais comme il le désirait. Ce ne fut que par des rues détournées, franchissant à cheval les barricades, qu'il parvint pâle et défait à son ancienne demeure. La réponse du roi à la députation de Bruxelles ayant été connue, on lacéra la proclamation royale. A cette occasion le prince d'Orange fut encore exposé à de nouveaux périls dans son palais, dont le peuple exaspéré provoquait l'attaque.

Des négociations ayant décidé qu'une

séparation administrative de la Belgique et de la Hollande, sous le sceptre des Nassau, serait l'unique moyen de rétablir entièrement l'ordre, le prince prit l'engagement de porter ce vœu au roi. Il se rendit à La Haye; les troupes abandonnèrent Bruxelles. L'arsenal de Liège étant pris d'assaut par le peuple, le prince Frédéric déclara qu'il n'enverrait point de troupes contre cette ville. En ce moment Guillaume acceptait la démission du ministre Van Maanen. L'arrivée du prince d'Orange à La Haye, porteur du projet de la commission, produisit peu d'effet sur son père, qui déclara, dans une proclamation du 5 septembre, que le concours légal des États-Généraux ferait justice des prétentions exprimées dans les adresses. Cette décision, très mal accueillie des Belges, les fait courir aux armes. Toutes les villes envoient des troupes à Bruxelles. Le prince Frédéric, donnant à une députation nouvelle qui exigeait formellement la séparation une réponse à peu près semblable à la proclamation royale, jette le peuple encore une fois dans l'effervescence. Une commission de sûreté est nommée par la régence, le 11 septembre, et composée de MM. Roupe, Félix de Mérode, Van de Weyer, Ferdinand Meeus, du duc d'Ursel, du prince de Ligne, de Frédéric de Secus; les deux derniers refusèrent.

Le roi ouvrit les États-Généraux: la seconde chambre décida la nécessité d'un changement à la constitution fondamentale, à la majorité de 50 voix contre 44; celle d'un changement dans la réunion des deux pays, à la majorité de 55 contre 43; les deux questions furent résolues affirmativement dans la chambre haute, à la majorité de 31 voix contre 7. Les États-Généraux déclarèrent, le 29 septembre, la séparation législative et administrative de la Hollande et de la Belgique, sous le gouvernement commun de la maison de Nassau, à la majorité de 89 voix contre 19. Les Belges n'attendirent point cette décision: le 20 septembre ils remplacèrent le gouvernement par un autre provisoire, ainsi composé de MM. de Potter, encore à Paris, et de Stassart, ayant pour adjoints: Van Meenen, Gendebien,

Félix de Mérode, Raikem, comte d'Oultremont, Van de Weyer. Quelques bourgeois notables, redoutant le règne de l'anarchie dont ils voyaient les symptômes, engagèrent le prince Frédéric à venir dégager la ville des étrangers qui la tourmentaient. Le prince publia une proclamation d'amnistie, en menaçant de livrer à la justice les chefs instigateurs des troubles, exigeant en outre que les couleurs brabançonnes fussent déposées. Cet acte devient le signal du combat. Le prince a promis d'entrer à Bruxelles au point du jour. Huit mille Hollandais, avec 28 pièces de canon, vont attaquer la ville sur quatre points. Six pièces et un petit nombre d'hommes leur sont opposés; le colonel français Mellinet, qui avait commandé un régiment de la jeune garde à Waterloo, et le général Juan van Halen, se mettent à la tête des forces qui se présentent et repoussent les Hollandais dans toutes les directions, après quatre jours d'un combat presque sans exemple, vu la disproportion des moyens. Les Hollandais essuient une perte de 4000 hommes, tués ou blessés, tandis que les Belges ne comptent que 165 morts et 311 blessés. Un tel succès enflamme les autres villes : Mons, Gand, Namur, Philippeville, éloignent leurs garnisons; celle de Liège évacue la citadelle le 6 octobre.

M. de Potter vint à Bruxelles et fut installé au comité central en qualité de membre du gouvernement provisoire. Cette autorité décréta que les pays qui se sépareraient de la Hollande formeraient un état indépendant; qu'une assemblée nationale, convoquée à Bruxelles, procéderait au choix d'un gouvernement nouveau; que la province de Luxembourg ferait partie du nouvel état. Le prince d'Orange, muni des pouvoirs de son père, se flattait d'obtenir le gouvernement de la Belgique, mais il ne put y réussir. MM. de Potter, Rogier, Van de Weyer, Félix de Mérode, rédigèrent un projet de constitution pour être soumis à l'examen d'un congrès national de 200 membres. Cependant la tranquillité publique n'était pas encore revenue. Le major hollandais Gaillard, après avoir été déjà maltraité par ceux qui l'avaient conduit de Malines à Louvain, fut massacré dans cette

ville au pied de l'arbre de la liberté. Un grand nombre de manufactures détruites par vengeance et de grossiers dérégléments attestaient sur plusieurs points le règne de la licence. Encore que l'on eût quelques regrets de tout ce qui s'était passé, nul mouvement orangiste ne put avoir de succès, même à Gand, dont le commerce souffrait plus qu'ailleurs. Guillaume, mécontent de son fils aîné, qui avait déclaré vouloir seconder les hommes de la révolution, défendit de reconnaître son autorité et le disgracia. Le prince partit dès le lendemain pour l'Angleterre. Deux jours après, le général Chassé (*voy. ce nom*), commandant la place d'Anvers (*voy.*), canonna et bombarda cette opulente cité durant sept heures, avec trois cents bouches à feu qui détruisirent 30 maisons, l'arsenal et des magasins considérables, dont la perte surpassa trois millions de francs. Un pareil acte n'était pas propre à calmer les deux partis; la haine, au contraire, n'en devint que plus générale et plus profonde. Le commerce demanda des dédommagemens à la cour de La Haye, qui se renferma dans le silence.

Quelques tentatives faites pour opérer de nouveau la réunion de la Belgique à la France, échouèrent contre la volonté des quatre autres grandes puissances de l'Europe. La noblesse, les propriétaires et les négocians, qui, désireux du repos, ne voulaient ni de la démocratie de M. de Potter, ni de la théocratie, non moins oppressive, que méditait le clergé, appelèrent de leurs vœux une monarchie constitutionnelle avec une représentation du pays par deux chambres. Le congrès national se réunit le 10 novembre, et le 18 l'indépendance de la Belgique fut proclamée, sous la présidence de M. Surllet de Chokier, avec toutes réserves relatives au duché de Luxembourg. Le 22 novembre on adopta la forme monarchique par 174 voix contre 13. Le 24, l'exclusion du trône de la famille de Nassau fut prononcée à la majorité de 161 voix contre 28. Les membres de la première chambre prirent le nom de *sénateurs*, et ceux de la seconde furent appelés *représentans*. On agréa la proposition de faire nommer les sénateurs

par les électeurs de la chambre élective; une autre proposition tendante à l'élection des sénateurs pour un temps double de celui de la chambre des députés fut aussi adoptée ainsi qu'une troisième portant que le sénat pourra être dissous et que le nombre de ses membres n'excédera point la moitié des représentans. M. de Potter (*voy.*), bien convaincu de l'impuissance de ses efforts pour le triomphe des principes républicains, donna sa démission le 15 novembre; depuis il n'a plus reparu sur la scène publique.

La conférence de Londres (*voy.*), qui craignait de voir la discorde s'étendre en Europe, se hâta d'en arrêter les progrès; une trêve de dix jours, entre les deux gouvernemens, fut conclue le 25 novembre, sur la base de l'acceptation des limites du 30 mai 1814. Il fallait un souverain aux Belges: Louis-Philippe, roi des Français, le prince de Salm-Salm, Frédéric de Mérode, le prince Othon de Bavière, l'archiduc Charles, le prince de Leuchtenberg, le duc de Nemours, second fils de Louis-Philippe, eurent des voix. Le dépouillement du scrutin donna pour résultat, sur 191 membres présens, 97 voix pour le duc de Nemours, 74 pour le duc de Leuchtenberg, et 21 pour l'archiduc Charles. Le président proclama roi des Belges Louis-Charles-Philippe duc de Nemours, né le 25 octobre 1814. Une députation de dix membres du congrès, le président compris, se rendit à Paris auprès de Louis-Philippe, qui l'accueillit parfaitement, mais refusa la couronne pour son fils. Le congrès avait donc encore une fois à pourvoir au trône. Le 24 février 1831, il nomma son président, M. Surllet de Chokier, régent provisoire; il fut solennellement installé le lendemain et placé à côté du trône. M. de Gerlache le remplaça comme président du congrès. La loi électorale ayant été adoptée, les membres du gouvernement provisoire déclarèrent leurs fonctions expirées. Le congrès leur vota une récompense de 150,000 florins. Il s'éleva dans plusieurs grandes villes de la Belgique quelques troubles qui furent peu sérieux; on les attribua au parti hollandais. Le 29 mars, le congrès fut ouvert de nouveau par le

régent. Il vota une levée de 90,000 hommes de la garde urbaine, une réduction sur les traitemens, ainsi qu'un emprunt de 12 millions de florins. On fut instruit, le 24 mai, que le pavillon belge serait admis désormais dans les ports de la Grande-Bretagne; et, le 4 juin, on procéda à l'élection du roi. Le choix tomba sur le prince Léopold de Saxe-Cobourg, gendre du dernier roi d'Angleterre et frère du duc régnant de Saxe-Cobourg. Sur 196 membres présens, 19 ne prirent point part au scrutin, 10 furent contre le choix d'un roi, 14 pour M. Surllet de Chokier; on trouva un bulletin douteux. Le prince Léopold eut les autres voix. Le président du congrès le proclama roi, sous la condition qu'il accepterait et jurerait la Constitution. Aucune acclamation ne se fit entendre, ni au congrès, ni dans les tribunes. Une députation porta le décret d'élection au nouveau souverain. De vifs débats, qui durèrent neuf jours, résultèrent du 26^e protocole, dont l'acceptation était une condition du consentement de Léopold. Les 18 articles furent acceptés, le 9 juillet, avec des cris de joie. Le roi Léopold fit son entrée dans Bruxelles, le 21 juillet, et prêta serment à la Constitution, sur la place Royale. Le régent se démit de ses fonctions le même jour, et le congrès déclara ses séances terminées. Les collèges électoraux furent convoqués pour le 29 août et la chambre des représentans pour le 8 septembre.

Mais le 2 août, les Hollandais attaquèrent à l'improviste le nouveau royaume, et les Belges, battus sur divers points, durent principalement ce désastre à l'indiscipline et à l'inexpérience de leurs milices. La France intervint d'une manière puissante, en faisant entrer une armée dans la Belgique, et les Hollandais se retirèrent. On conclut un armistice, suivi d'une trêve de six semaines, prolongé ensuite indéfiniment. L'armée belge fut réorganisée; des officiers français, chargés de l'exécution de cette mesure, éveillèrent la jalousie des Belges, qui les regardaient comme nuisibles à leur avancement. Le roi nomma M. Van de Weyer son ministre plénipotentiaire auprès de la conférence de Londres, pour conclure

son traité définitif avec la Hollande. On mit en accusation les officiers belges qui, par des fautes graves, avaient compromis la sûreté de l'état. Le général Daine, commandant l'armée de la Meuse, rejeta sa déshonre sur le ministre de la guerre, dont il avait attendu plusieurs jours vainement les ordres; il fut absous en mars 1832. Les généraux français Évain et Desprez activèrent l'organisation de l'armée. Le premier, s'étant fait naturaliser Belge, reçut du roi sa promotion au ministère de la guerre. Une loi, tirée de la nécessité de repousser une invasion nouvelle, autorisa le roi à ouvrir les frontières aux armées étrangères, dans un cas pressant. L'attitude hostile de la Hollande fit augmenter successivement les forces belges, au point que l'armée devait être de 180 mille hommes, soutenus de 130 pièces de campagne. Un tel état militaire devait absorber une masse de fonds hors de toute proportion avec les revenus du pays : aussi fallut-il recourir aux emprunts, voie périlleuse pour la fortune publique.

Depuis le traité du 15 novembre 1831, la face des affaires a peu changé, hors la reconnaissance de Léopold, comme roi des Belges, par les cinq grandes puissances. Ce traité compose le nouvel état des anciennes provinces méridionales des Pays-Bas, moins une partie du Luxembourg et du Limbourg, sur les deux rives de la Meuse, et moins Maëstricht et sa banlieue; il reconnaît la libre navigation du fleuve, selon les stipulations du congrès de Vienne; l'usage des canaux, coupant la Belgique et la Hollande, est déclaré commun aux deux peuples; de même que les routes entre Maëstricht et Sittard, pour le commerce de transit avec l'Allemagne. Ce traité donne à la Belgique la liberté d'ouvrir de nouveaux canaux; il charge ce pays de payer annuellement à la Hollande une redevance de 8,400,000 flor. de la dette active des Pays-Bas, qui sera considérée comme dette publique du nouveau royaume, lequel paiement sera fait par moitié de six mois en six mois. Un protocole portait que cinq forteresses de la Belgique seraient restées, Mons, Mariembourg, Philippeville, Ath, Mépin; l'ambassadeur français ne le signa point, et ce proto-

cole est resté sans exécution. Guillaume, refusant de reconnaître le 24^e article du traité du 15 novembre, qui prescrit l'évacuation de la citadelle d'Anvers, la France et l'Angleterre signèrent une convention pour arriver à ce but important. Le blocus des ports de la Hollande et l'embargo mis sur ses bâtimens de commerce, n'ayant pu vaincre l'obstination du roi, il fut décidé par les deux puissances que la citadelle serait assiégée. Cinquante mille Français, sous le commandement du maréchal Gérard, entrèrent en Belgique, le 15 novembre; les ducs d'Orléans et de Nemours prirent part à l'expédition, qui fut parfaitement conduite et délivra la forteresse en 24 jours, après 95,000 coups d'artillerie tirés des deux côtés (voy. ANVERS). Le général Chassé, qui la commandait, se rendit, avec cinq mille hommes, par capitulation du 23 décembre 1832; ils furent conduits en France, où des soins généreux leur furent prodigués. On les renvoya en Hollande l'année suivante. La liste civile, montant à 1,300,000 florins, pour toute la durée du règne de Léopold, avec jouissance des palais de Bruxelles, de Lacken et d'Anvers, fut votée à la presque unanimité. Ses bienfaits s'étendent sur deux mille familles pauvres, outre les deux journaliers qui tombent de ses mains et de celles de la jeune reine, fille aînée de Louis-Philippe. Après de longs délais, la Prusse et l'Autriche ont envoyé des ministres résidant auprès du roi des Belges. Le ministre de Russie est toujours attendu. De graves désordres sont souvent résultés de la liberté de la presse, poussée jusqu'à l'extrême licence. Anvers et Gand furent déclarées en état de siège, à cause des troubles que des écrivains suscitaient. D'un côté, M. Steven, directeur du *Messenger de Gand*, était condamné par un conseil de guerre, dont le jugement fut annulé à la suite de vifs débats, dans la chambre des représentans; de l'autre, des hommes armés sortis de Luxembourg allaient enlever sur le territoire belge, le sénateur Thor, pour le conduire dans la forteresse de cette ville, où il est demeuré captif jusqu'au renvoi des frères Tornaco, prisonniers à leur tour, et qui

avaient participé à cet épilèvement. Au commencement de 1834 une circonstance semblable a rempli les Belges d'une violente indignation. Le général Dumoulin, désapprouvant les actes du commissaire de district Hanno concernant l'inscription des jeunes gens de la milice de son ressort, envoya des soldats prussiens armés, qui pénétrèrent la nuit, par une fenêtre, dans le domicile du commissaire et l'emmenèrent garrotté à Luxembourg, où il resta 12 jours prisonnier. Cette fois, les réclamations de la France et de l'Angleterre, appuyées de promptes mesures militaires des Belges, furent si énergiques que M. Hanno recouvra sa liberté par ordre de la diète de Francfort : elle ordonna même de faire reconduire le commissaire jusqu'aux limites du territoire belge par une escorte d'honneur. Toutefois, pour ne point pousser trop loin la satisfaction qu'ils accordaient, les capitains de Berlin et de Vienne obargèrent, dans les premiers jours d'avril, les diplomates qui les représentaient à Bruxelles de notifier au gouvernement belge que le rayon légal de la forteresse de Luxembourg était fixé à 4 lieues, par un traité conclu entre le roi Guillaume et la Confédération germanique; que l'occupation de la partie du Luxembourg où stationnent aujourd'hui les troupes belges produisait, si elle ne venait bientôt à cesser, la plus fâcheuse impression sur l'esprit des puissances représentées à la diète de Francfort; que la Confédération n'était liée envers la Belgique, ni par le traité du 21 mai, ni par le traité du 16 novembre; mais que cependant la Belgique n'avait pas besoin de faire occuper militairement la partie du Luxembourg que lui assigne ce dernier traité, attendu que la Confédération, bien qu'elle n'ait pas reconnues les droits de la Belgique sur cette partie du grand-duché, n'avait point d'intentions hostiles contre le nouveau royaume et n'en proposait pas, quant à présent, de le troubler dans l'état de possession territoriale créé par les événements de 1820; que, si l'occupation militaire de ce territoire ne devait être que le prélude de l'entrée des troupes belges dans la partie allemande du grand-duché, ou dans

le grand rayon de la forteresse, la Confédération était bien décidée à faire respecter ses droits par la force, et à faire occuper, au besoin, par ses troupes tout le territoire allemand; que, relativement à un désaveu officiel de la conduite du général Dumoulin, ou à sa destitution, mesure que les plénipotentiaires de France et d'Angleterre avaient sollicitée de la diète, celle-ci ne consentirait jamais à punir un de ses officiers pour avoir exécuté ses ordres et fait respecter les droits de la Confédération germanique; que la diète ne se refuserait pas à autoriser le général Dumoulin à conclure avec le général Tabor une convention militaire destinée à expliquer et à interpréter, suivant leur véritable sens, les déclarations échangées le 20 mai 1831, entre le prince de Hesse-Hombourg et le général Goethal, convention qui d'ailleurs ne préjugerait rien, quant à la reconnaissance des droits de la Belgique sur aucune partie du grand-duché, et qui, de plus, devrait être basée sur la fixation du rayon de la forteresse à quatre lieues et sur la renonciation des autorités belges à toute opération militaire, à toute levée ou tirage au sort de la milice dans l'étendue de ce rayon.

Le 5 avril de nouveaux troubles éclatèrent dans Bruxelles, à l'occasion d'une souscription pour acquitter le rachat de quatre chevaux nains de la plus belle race, provenant du haras de Tervueren, et mis sous le séquestre par l'administration des domaines, avec les autres biens du prince d'Orange. Deux journaux, connus par leur attachement à la dynastie de Nassau, publièrent, outre les noms des souscripteurs avec le montant de leur cotisation, l'éloge de Guillaume et de son fils, mêlé d'outrages envers Léopold et le gouvernement belge. L'intention avouée des acquéreurs des chevaux, vendus à un très haut prix, était d'en faire hommage au prince d'Orange. Dans la nuit du 4 au 5, on répandit dans la ville et on glissa sous les portes un écrit virulent contre les souscripteurs. Le peuple en courroux se porta rapidement sur les hôtels du duc d'Ursel et du prince de Ligne, qui furent saccagés en peu de moments; on

allait même démolir celui du prince de Ligne, quand on apprit qu'il appartenait au général français Jacqueminot. Les hôtels du marquis de Trazegnies, des comtes d'Oultremont, de Béthune, de Marnix; différentes maisons subirent le même sort. Des pillards montrèrent les listes qu'ils avaient reçues, contenant l'indication des maisons à dévaster. Léopold se rendit sur les lieux, fort attristé de tous ces désordres, et fut accueilli par des démonstrations unanimes d'amour et de respect; mais après son départ les dévastations recommencèrent. Le ministre de l'intérieur Rogier, haranguant le peuple devant Sainte-Gudule, afin de le ramener au devoir, faillit être victime de son zèle, en recevant sur la tête et les épaules un violent coup de bâton armé d'un crochet, avec lequel on essayait de le faire tomber de cheval. Ce qu'il y eut de très remarquable en cette occasion, ce fut de voir au parc, aux promenades et dans les rues, des dames en riches toilettes et qui semblaient indifférentes au pillage qui s'exerçait en différens lieux sous leurs regards. Plusieurs personnes périrent sous les coups de la force armée et des dévastateurs eux-mêmes qui jetèrent par les fenêtres des meubles sur la foule; un plus grand nombre fut blessé. La tranquillité reparut le lendemain.

Par malheur les passions politiques bouillonnent en Belgique comme en France, et les alimens du feu ne sont pas près de s'épuiser.

J. S. Q.

BELGRADE, *Ville-Blanche* (de *bielo*, blanc, et *grad* ou *grad*, ville), en latin *Alba græca*, capitale de l'ancien royaume et la principale ville de la principauté actuelle de Serbie, est une forteresse turque du premier ordre et une place de commerce importante. Elle est située sous 40° 3' de lat., et 39° 7' 30" de long., en face de Semlin, ville de la frontière militaire esclavonne, au confluent de la Save et du Danube. Belgrade, bâtie sur une colline escarpée dont la forteresse occupe le sommet, se divise en citadelle, en ville proprement dite, en *ville de l'eau*, c'est-à-dire cette partie qui longe le Danube, et en *ville des Rasciens*. Le nom de Belgrade paraît dater de 1342, époque à laquelle le premier château y fut éta-

bli. Après avoir appartenu aux rois ou *dés-potes* de Serbie, cette ville passa sous la domination des Hongrois, et, en 1456, Jean Hunyade remporta sous ses murs une victoire éclatante sur le sulthan Mahomet II. Les Turcs firent de grands efforts pour s'en emparer; en 1521 vingt assauts qu'ils livrèrent à la citadelle furent repoussés, mais sans qu'il fût possible aux Hongrois de sauver la ville. Après des tentatives multipliées, mais infructueuses, le prince Eugène de Savoie en fit la conquête en 1717, à la suite d'un éclatant triomphe remporté sous les murs de la ville et en prit possession au nom de l'Autriche; cette puissance dépensa, après la paix de Passarowitz (*voy.*), une somme considérable pour faire de Belgrade, qu'on pouvait considérer comme la clef de la Hongrie, ce que son excellente position réclamait, une forteresse de premier ordre. Il s'y établit bientôt un commerce florissant; la ville s'agrandit, de beaux édifices l'embellirent successivement, et elle présentait alors un aspect remarquable. Mais la paix de 1739, qui porte le nom de cette ville la livra de nouveau aux Ottomans, démantelée, il est vrai, mais avec des matériaux suffisans pour rebâtir ses fortifications. Les Turcs n'aimant pas les maisons trop élevées en démolirent les étages supérieurs et ne tardèrent pas à défigurer une ville jusque là belle et florissante. Après un court siège elle fut reprise, en 1789, par le maréchal Laudon; mais déjà, en 1791, on la restitua aux Turcs. Les Serbes révoltés sous Tchernii-George s'y établirent de 1804 à 1812; les Turcs à leur rentrée se vengèrent par d'horribles massacres.

Aujourd'hui on remarque à Belgrade le même délabrement que dans les autres villes ottomanes; de misérables mosquées russes occupent la place des beaux temples chrétiens et les rues sont désertes. Les habitans, presque tous Serbes (les Turcs ne forment qu'une faible minorité), sont au nombre de 30,000; ils sont souvent décimés par la peste. Belgrade est le siège d'un évêque grec.

La *paix de Belgrade* fut conclue le 1^{er} septembre 1739; par ce traité l'Autriche s'engagea à restituer à la Porte tout ce qui lui avait été cédé par celui de

Passarowitz, la Servie, avec Belgrade, Szabatch, etc. Lors de l'échange des ratifications, le 18 septembre suivant, la Russie fut comprise dans ce traité et avec un égal désavantage. Cette puissance s'engagea (mais sans tenir parole) à rendre ce qu'elle avait conquis sur la Porte depuis la dernière paix, excepté Asof, et à renoncer à la navigation de la mer Noire. L'empereur Charles VI fut tellement indigné de l'issue des négociations qu'il fit mettre en prison le feld-maréchal Wallis et le plénipotentiaire Neiperger. De son côté le feld-maréchal Munnich témoigna hautement son mécontentement au sujet d'un traité sur lequel on ne l'avait pas consulté. La France garantit l'exécution du traité de Belgrade. J. H. S.

BÉLIAL, mot hébreu qui signifie nuisible, mauvais, et par lequel l'Ancien-Testament désigne souvent l'esprit destructeur, le génie du mal. Ce mot, pris le plus souvent comme substantif, a été expliqué par quelques interprètes comme désignant l'enfer, ou le dieu des ombres, le dieu des démons de l'enfer, et ces interprètes supposent qu'il a été emprunté par les Juifs à la mythologie égyptienne. C'est aussi dans ce sens qu'il est employé dans le Nouveau-Testament, par exemple, 2 Cor. vi, 15. On appelle au figuré *enfants de Bélial* les impies. M. B.

BELIDOR (BERNARD FOREST DE) naquit en Catalogne, en 1697 et il mourut à Paris, en 1761; brigadier des armées du roi, inspecteur général des mineurs de France, chevalier de l'Ordre militaire de Saint-Louis, et membre des Académies des sciences de France, d'Angleterre et de Prusse. Belidor, privé à 6 mois de ses parens qui le laissaient sans ressources en pays ennemi; fut recueilli par un officier d'artillerie, à qui il avait été recommandé par son père; celui-ci le compta au nombre de ses enfans et cultiva par une éducation soignée les heureuses dispositions de son fils adoptif.

La vie de Belidor fut partagée entre les travaux de campagne et ceux du cabinet. Après avoir assisté dès l'âge de 15 ans aux sièges de Bouchain et du Queunoy, il reprit le cours de ses études et s'y livra avec une telle ardeur qu'il avait résolu de se retirer dans un cloître pour

se soustraire aux distractions de la vie du monde. Cassini et Lahire, justes appréciateurs des talens qu'il avait montrés en travaillant avec eux à prolonger la méridienne de Paris du côté du nord, le détournèrent de ce projet et le firent présenter à M. le duc d'Orléans, régent, qui lui procura bientôt la place de professeur à l'école d'artillerie de La Fère. Les ambassadeurs étrangers, réunis alors au congrès de Cambrai, venaient, sur la réputation du savant ingénieur, assister à ses leçons. Dans le même temps Belidor publia son cours de mathématiques à l'usage de l'artillerie et du génie. Cet ouvrage, qui eut en peu d'années plusieurs éditions, étendit la renommée de Belidor dans toute l'Europe, et bientôt on vit à l'école de La Fère, outre les officiers français qui voulaient se distinguer par des connaissances supérieures dans l'art militaire, affluer une infinité d'officiers étrangers, souvent du plus haut rang.

Belidor donna le premier la théorie du globe de compression (*voy. ce mot*), qu'il développa dans deux mémoires imprimés parmi ceux de l'Académie des sciences, en 1756.

Les nombreuses recherches qu'il avait faites sur les propriétés de la poudre lui donnèrent lieu de reconnaître que c'était un préjugé de croire que plus la charge d'une pièce est forte plus la portée du boulet doit être grande; et il fit voir qu'on brûlait inutilement près de la moitié de la poudre qu'on employait. Cette découverte, qui blessa quelques amours-propres, lui fut contestée avec toute l'animosité de l'intrigue et de la jalousie; à tel point qu'il perdit cette place de professeur qui lui avait procuré une si honorable célébrité en France comme à l'étranger. Belidor quitta le corps de l'artillerie pour servir en Bavière et en Bohême comme aide-de-camp de M. de Ségur, lieutenant général, et il fut fait prisonnier à Linz avec la garnison. Échangé au bout de 2 mois, il fut attaché comme aide-de-camp au duc d'Harcourt avec le grade de lieutenant-colonel. Il fit les deux campagnes de 1744 et de 1746 sous les ordres du prince de Conti. Dans la première, son habileté lui suggéra le moyen de détruire en

quelques heures le château de Démon en Sardaigne. Grâce au génie de Belidor, on put faire disparaître presque instantanément une place forte qu'on n'aurait pu entreprendre de démolir sans perdre un temps considérable et sans s'exposer à un engagement avec l'armée ennemie.

Belidor, indépendamment des ouvrages qu'il a publiés et dont l'espace nous empêche de donner ici la liste, a laissé un Traité complet sur la guerre souterraine; mais le gouvernement, pour le réserver au service de la France, a jugé à propos de ne pas le faire imprimer. Parvenu à l'âge de 82 ans, Belidor jouissait d'une assez grande aisance. C-RL.

BÉLIER (histoire naturelle), voy. MOUTON.

BÉLIER (art militaire). L'invention de la poudre a fait renoncer à cette machine que les anciens employaient pour percer et détruire les murailles des villes qu'ils attaquaient. On en attribue l'invention aux Carthaginois qui en varièrent la forme sans en varier sensiblement les effets. Son nom lui vient de ce que la masse de fer placée à son extrémité, dont on se servait pour battre les murailles, représentait une tête de bélier.

La forme la plus usitée était celle du bélier suspendu. Il était composé d'une poutre garnie à l'une de ses extrémités d'une tête de bélier en fer ou en bronze, que l'on suspendait avec des chaînes ou de gros câbles à une autre sorte de poutre transversale soutenue par un échafaudage en grosse charpente, et elle était balancée en équilibre. On mettait la machine en mouvement en tirant la poutre en arrière à force de bras et en la laissant ensuite tomber contre les murs.

Vespasien employa un bélier ennemi contre les murs de Jérusalem; la masse qui servait de contre-poids à la tête du bélier pesait 1,500 talents (environ 90,000 kilogrammes). Le bélier était placé sous une galerie couverte qui portait le nom de *tortue*, ou dans une tour de bois consacrée à cet usage.

Quand on avait ébranlé les murailles que l'on attaquait avec cette machine, on employait une longue pièce de bois garnie d'un grappin pour abattre les pier-

res. Cette machine s'appelait *corbeau démolisseur*. Les assiégés se servaient de corbeaux d'une autre forme pour neutraliser les effets des corbeaux ou béliers des assiégeans. On voit dans les Commentaires de César que les Gaulois, assiégés dans Bourges, détournèrent les corbeaux démolisseurs avec lesquels on jetait les débris des murailles, et qu'après les avoir accrochés ils les enlevaient en haut avec des machines. Les anciens avaient des corbeaux à griffe dont ils se servaient pour enlever les hommes dans les assauts et les escalades.

L'empereur Sévère employa au fameux siège de Byzance, qui dura 3 ans, une espèce de corbeau dite corbeau à tenailles pour pincer les béliers et les enlever. Ces machines étaient aussi très usitées dans les combats sur mer.

Les assiégés, pour détruire l'effet du bélier, lui opposaient des matelas ou des sacs remplis de paille, ou précipitaient sur cette machine, pour la fracasser, des pierres énormes, des masses de plomb, des tronçons de colonnes et de statues, comme le firent les Romains dans la défense du môle d'Adrien contre les Goths. C-RL.

BÉLIER (astronomie), nom mythologique d'une constellation du zodiaque, formée de 66 étoiles dans le catalogue britannique, et dont l'aspect n'a rien de remarquable. Suivant quelques personnes, le lever *héliac* (voy.) de la constellation du bélier correspondait à l'équinoxe du printemps, à l'époque de l'institution du zodiaque; d'autres font remonter cette institution beaucoup plus haut. L'équinoxe du printemps se trouvait dans la constellation du bélier à l'époque où l'astronomie a commencé d'être cultivée chez les Grecs. Les astronomes ayant divisé le zodiaque en 12 signes ou arcs de 30 degrés chacun, mesurés à partir de l'équinoxe du printemps, ces signes ont retenu les noms des constellations avec lesquelles ils correspondaient originairement. Ainsi l'on appelle *signe du bélier* un arc de 30 degrés, mesuré sur l'écliptique, de l'ouest à l'est, à partir de l'équinoxe du printemps; quoique, par suite de mouvement de précession, cet arc ont signé

correspondre maintenant, sur la sphère étoilée, à la constellation des poissons. La même observation s'applique à tous les signes du zodiaque, qu'il faut se garder de confondre avec les groupes d'étoiles ou constellations zodiacales. Au surplus, depuis un certain nombre d'années les astronomes abandonnent tout-à-fait la considération des *signes* et ne comptent plus que par degrés de longitude. Bientôt, les signes du zodiaque ne figureront que dans les almanachs populaires. Il faut faire une exception à l'égard du signe du bélier, indiqué par le caractère γ . Les astronomes font encore un usage très fréquent de ce caractère, mais pour désigner l'équinoxe du printemps ou le point qui est l'origine du signe bélier, et non plus le signe lui-même. On emploie souvent, dans le style astronomique, au lieu du mot français *bélier*, son équivalent latin *aries*, et l'on dit le *premier point d'aries*, pour désigner l'équinoxe du printemps. A. C.

BÉLIER HYDRAULIQUE, appareil ingénieux dû à Montgolfier et qui sert à utiliser une chute d'eau pour élever à une certaine hauteur au-dessus de son niveau une portion de cette eau. On peut le voir figuré dans le *Traité de mécanique industrielle* de Christian, pl. 47, fig. 1. C'est une machine peu coûteuse, exigeant peu d'entretien et fort utile quand on ne peut disposer que d'une petite quantité de force motrice et que l'on ne veut élever l'eau qu'à une faible hauteur. Voy. MACHINES HYDRAULIQUES. C.

BÉLISAIRE, un des plus illustres guerriers dont les annales romaines aient conservé la mémoire, doit cependant sa plus grande célébrité, celle que lui ont faite les artistes et les poètes parmi le vulgaire illettré, à une fable romanesque. C'est le conteur Tzetzes qui, à la fin du XII^e siècle, 600 ans après les événemens, s'avisa de trouver les infortunes de Bélisaire, aveugle et mendiant, plus piquantes que la vérité historique et meilleures pour animer ses vers, s'ils avaient pu s'animer. Plusieurs érudits recommandables, à l'époque de la renaissance des lettres, prirent intérêt à ce récit par l'attrait de la nouveauté, par la séduction de

l'effet oratoire ou de l'enseignement philosophique, par le plaisir même de la découverte dans une mine obscure où il n'était donné qu'à peu d'habiles de pénétrer. Crinitus, Volaterranus, Fontanus, Egnatius répandirent cette tradition dans le monde savant*; de là elle passa aux théâtres, dans les romans, dans les peintures. Toutefois Tzetzes n'en est pas le premier auteur; un écrit anonyme du XI^e siècle prouve qu'elle avait cours avant lui. Mais les plus judicieux critiques, Pagi, Ducange, Banduri, Labeau, Gibbon s'accordent à la rejeter parmi les inventions apocryphes. Un jeune Anglais, dans un livre rempli d'une instruction curieuse et solide sur la vie de Bélisaire**, s'est efforcé en vain de remettre Tzetzes en crédit; il n'a pu réussir qu'à faire preuve d'esprit et de savoir, et en même temps de bonne foi; car il avoue les défauts ordinaires de l'écrivain qu'il défend. Il reconnaît aussi avec Winckelmann que la statue dite le *Bélisaire mendiant*, placée autrefois dans le musée Borghèse, à présent dans celui du Louvre, est d'un travail trop précieux pour qu'on n'y voie pas une production de l'art bien antérieure à l'âge de décadence où Bélisaire vécut.

Revenons à l'histoire. Si on l'interroge sur la famille du héros, sur le lieu et la date de sa naissance, sur ses premières années et son éducation, elle garde le silence ou ne donne point de réponse précise. Tout ce que nous pouvons savoir, c'est qu'il vit le jour sur les confins de la Thrace et de l'Illyrie, dans une ville que Procope nomme *Germania*, maintenant inconnue; le reste est livré aux conjectures. Le biographe anglais paraît induire assez justement de quelques paroles de Procope en un de ses ouvrages*** et de son silence dans un autre****, que Bélisaire n'avait pas eu des parens pauvres et incapables de cultiver sa jeunesse. On ne commence à le connaître que du moment

(*) Crinit. de honest. discipl. ix, 6. Volaterr. Anthropol. lib. xxiii, p. 710. Pontan. de for. iud. oper. vol. II, p. 239. Egnat. de exampl. ul. vir. lib. iv, p. 116.

(**) The life of Belisarius by Lord Mahon, London, 1829, in-8o.

(***) Pandalic. xi, 6.

(****) Histon. arc.

où il fait partie de la garde de Justinien, du vivant de Justin I^{er}. Était-ce son premier emploi? avait-il passé par une autre milice avant d'y parvenir? nous l'ignorons. Il fut envoyé en Orient à la tête d'un corps de cavalerie, se distingua par des expéditions hardies, et devint gouverneur de Dara, qui servait de poste avancé contre les Perses, depuis que Nisibe était tombé en leur pouvoir. Bientôt après, Justinien, qui venait de monter sur le trône (528), le nomma général en chef de l'armée et des frontières d'Orient. Il y acquit de la gloire par des combats heureux, par de savantes manœuvres, et même par une défaite. La présomption et la désobéissance de ses soldats le forcèrent, malgré ses remontrances, d'en venir à une action auprès de Callinique; ils furent battus par les Perses. La paix lui permit de revenir à Constantinople (531). Ce fut alors qu'il eut le malheur d'épouser Antonine, fille d'un conducteur de chars, favorite de l'impératrice Théodora, autrefois sa digne amie. Ainsi la pourpre impériale et les lauriers militaires servaient de joyaux et de présens de noces à deux prostituées. Justinien dut en ce temps la conservation de sa couronne et de sa vie à Bélisaire. La haine de Théodora contre une faction du Cirque (ses haines et ses affections devenaient celles du prince) excita une sédition : Constantinople était en proie aux révoltés; ils avaient proclamé un autre empereur; Justinien ne songeait plus qu'à la fuite. Bélisaire se met à la tête de quelques hommes de sa garde, car c'était alors une coutume moitié barbare, moitié romaine, que les chefs d'armées eussent des compagnies de soldats attachées à leur personne, semblables à la fois aux prétoriens des anciens généraux et aux dévoués, aux fidèles des princes germains. Bélisaire vainquit la rébellion (532). L'année suivante, il prit le commandement de l'armée que Justinien envoya pour reconquérir l'Afrique sur les Vandales. La seule idée de cette expédition avait fait pâlir les membres du conseil et reculer tous les généraux; Justinien persista dans son dessein et Bélisaire l'exécuta dans l'espace de neuf mois (juin 533, avril 534). Plusieurs ar-

mées de Vandales furent détruites successivement et les Maures chassés dans leurs déserts; les étendards de l'empire romain flottèrent encore une fois sur les remparts de Carthage, et le butin amassé par Genséric et ses successeurs suivit à Constantinople Gelimer, dernier roi des Vandales, amené captif par Bélisaire. Le consulat, qu'aucun sujet n'obtint plus dans la suite, fut, avec une partie de la dépouille des vaincus, la récompense du général victorieux. Sa richesse devint si grande qu'il pouvait entretenir 7,000 hommes à ses dépens. C'étaient les beaux jours du règne de Justinien : il appréciait Bélisaire sans le craindre, il se servait de lui sans le punir de pouvoir être dangereux. L'occasion s'offrit d'enlever l'Italie aux Ostrogoths. Tout leur était contraire : irritation des peuples contre des barbares ariens, dissensions parmi les conquérans, gouvernement affaibli entre les mains d'une femme et d'un roi lâche et odieux. Cependant ils pouvaient mettre 150,000 hommes sous les armes, Bélisaire n'en eut jamais plus de 12,000. Il s'empare de la Sicile, grenier de l'Italie; il prend Naples d'assaut, se rend maître de Rome, y soutient un long siège, poursuit à son tour les Goths, investit Ravenne leur capitale, et conduit encore une fois à Constantinople un roi captif, Vitigès (535-540). On dit que les Goths lui offrirent la royauté; à la cour de l'empereur, les calomnies et les soupçons ne l'épargnaient pas; en retournant à Constantinople il avait obéi à un ordre de rappel. Il est vrai qu'il fallait défendre l'Orient; il le défendit contre le redoutable Coshroès (541-542). Mais il succomba lui-même à l'inimitié d'une femme. Antonine, après l'avoir déshonoré par le scandale de ses débordemens, voulut, non pas le perdre, il lui était nécessaire, mais l'humilier pour satisfaire sa vengeance. Les yeux fascinés du trop crédule mari s'étaient ouverts à la fin : il surprit sa femme coupable et, dans sa colère, il la fit enfermer. Mais sa femme était la confidente de Théodora : il tomba dans la disgrâce de l'empereur. On l'accusa d'un complot, il fut jeté dans les fers, dépouillé de ses biens, menacé du supplice, et n'obtint sa grâce que par

l'intercession d'Antonine. Il fallut qu'il la remerciât à genoux et qu'il la priât d'oublier le passé; elle voulut bien tout oublier, excepté son amour adultère. Bélisaire flétri alla une seconde fois en Italie pour reprendre ses conquêtes perdues en son absence. Mais après des alternatives de succès et de revers, mal obéi, mal secouru, il finit par échouer, et il demanda la permission de retourner à Constantinople (544-548). Il vécut pendant 11 ans dans l'inaction; Justinien était veuf de Théodora. Tels furent les courtisans qui après elle abusèrent de la vieillesse de l'empereur que la mort de cette femme était une calamité publique. Un péril soudain de l'état rendit encore une fois à Bélisaire pour un moment son éclat et sa puissance. Les courtisans souffrirent qu'il reprit son épée pour les sauver, avec l'empire, de l'invasion des Bulgares (559). Mais, la première terreur passée, ils recommencèrent leur guerre contre lui, et sur l'imputation mensongère d'avoir trempé dans une conspiration contre la vie de Justinien, il subit une enquête outrageuse, fut retenu long-temps en captivité, et n'échappa au supplice que parce qu'il n'était plus à craindre ou parce qu'on le réservait pour le cas d'un nouveau besoin. On lui rendit même ses biens en grande partie. Quelques mois après (565), il mourut, et avec lui l'honneur des armes romaines. Grand général, administrateur habile, et, ce qui était plus rare en ce temps et à cette cour, honnête homme, fidèle envers un prince ingrat, ayant refusé une couronne pour le servir et lui garder la foi jurée, il aurait brillé d'une gloire sans tache s'il avait eu ou plus de force de caractère ou une autre épouse.

N.-T.

BELL (ANDRÉ), inventeur de la méthode dite d'enseignement mutuel, était natif de l'Écosse et fut reçu ministre de l'église anglicane. Inspecteur d'une école d'orphelins dans les Indes, il a eu l'idée de faire instruire les élèves moins avancés par ceux qui le sont davantage, et il a fait l'emploi de cette méthode dans une institution d'Egmore, près Madras, de 1790 à 1795. Le rapport qu'il présenta sur sa méthode à la compagnie des Indes a été publié à Londres en 1797. Ce rap-

port fit d'abord peu de sensation; mais l'année suivante Jos. Lancaster (voy.), quaker, établit dans un des faubourgs de Londres une école de pauvres qu'il dirigea d'après la méthode de Bell; et, soutenu par la générosité de quelques amis d'enfance, il établit, en 1805, une autre école où il réunit jusqu'à 800 enfants. Les ecclésiastiques anglais, mécontents de voir l'amélioration de l'enseignement mutuel à un quaker, opposèrent Bell à Lancaster et déclarèrent le premier seul inventeur de la méthode. Il fut chargé d'établir ces écoles en Angleterre et de composer pour elles les livres nécessaires. Bell fut soutenu par le parti de la cour; Lancaster, par celui du peuple. Le comte de Laborde importa, en 1814, leur méthode en France, où l'on paraît en avoir eu connaissance dans le XVII^e siècle; le chevalier Paulet, dit-on, l'a appliquée à un petit nombre d'élèves. Quoi qu'il en soit, dès 1815 une société se forma à Paris sous le nom de *Société pour l'instruction élémentaire*. Cette société, soutenue par des contributions volontaires, a poursuivi son but avec persévérance. Une ordonnance royale, du 19 février 1816, vint lui prêter un nouvel appui. *Voy. ENSEIGNEMENT MUTUEL.*

Le nom de Bell est devenu immortel comme celui de Jenner; et, bienfaiteur de l'humanité, sa mémoire vivra toujours.

S. C.

BELL (JEAN et CHARLES), célèbres chirurgiens anglais contemporains. Les deux frères ont suivi la même carrière et ont publié en commun des ouvrages estimés. Jean Bell, né à Édimbourg, en 1762, après des études médicales complétées par un voyage en Russie et dans le nord de l'Europe, se livra à l'enseignement de la chirurgie et des accouchemens. Pendant 10 années il y obtint un succès brillant qui le conduisit bientôt à une clientèle très étendue, et à laquelle il fut contraint de se livrer exclusivement, en s'occupant néanmoins de la publication de ses ouvrages dont il dessina et grava lui-même les planches, aidé de son frère Charles. Jean Bell fut un des anatomistes et des chirurgiens les plus habiles de ces derniers temps, et il fut recherché avec empressement pour pra-

tiquer les opérations les plus difficiles et les plus délicates. En 1816, il fit une chute de cheval des suites de laquelle il parait ne s'être jamais complètement rétabli, et il mourut à Rome, en 1820, dans un voyage qu'il avait entrepris pour sa santé et dans lequel il reçut les témoignages les plus flatteurs de l'estime et de la confiance qu'il avait inspirés. Bell avait lu prodigieusement, et les livres de sa nombreuse bibliothèque portaient tous des notes marginales attestant qu'ils n'avaient pas été de stériles objets de luxe. Ces lectures lui avaient profité et avaient donné à son esprit et à sa conversation un charme tout particulier qui tempérât ce que la vivacité extrême de son caractère avait de désagréable. Ses ouvrages principaux sont l'*Anatomie du corps humain*, 3 vol. enrichis de magnifiques gravures; *Principes de chirurgie*, 3 vol. in-8°; *Discours sur la nature et le traitement des plaies*, etc.

Charles Bell, chirurgien de l'hôpital de Middlesex et professeur d'anatomie à l'une des écoles de médecine de Londres, est aussi un anatomiste et un chirurgien du premier ordre; outre la part qu'il a prise à la publication de l'*Anatomie du corps humain*, il est encore l'auteur d'un *Système de médecine opératoire basé sur l'anatomie*, 2 vol. in-8°; d'un recueil trimestriel, intitulé *Observations de chirurgie*, et de plusieurs monographies sur diverses maladies chirurgicales; enfin d'une collection de gravures représentant des sujets d'anatomie pathologique.

F. R.

BELL. (HENRY), né en 1767 à Torphichen, dans le comté de Linlithgow, en Écosse, est le premier qui, en Europe, ait appliqué la vapeur à la navigation. Après avoir reçu une éducation modeste, il exerça différentes professions et se livra à l'étude de la mécanique pour laquelle il avait une prédilection marquée, et qui l'entraînait même à ses affaires. Déjà, en 1788, M. Miller de Dalwinston, dans le comté de Dumfries, avait essayé sur un lac situé dans ses propriétés de faire mouvoir un bateau par le moyen de la vapeur; mais bien que cette expérience, qui avait été répétée par lui-même et par d'autres personnes, démontrât évi-

demment la possibilité de ce mode de navigation, cette idée fut abandonnée pendant plusieurs années. Ce fut Henry Bell qui, en 1812, mit le fait hors de doute. Il construisit à Helensburgh où il demeurait un bâtiment de 40 pieds de long, qui remonta la rivière avec une vitesse de 7 milles à l'heure. Il ne prit point de patente, son invention ayant été jugée par d'habiles ingénieurs susceptible de quelques perfectionnements. Bien que dès 1807, Fulton, ingénieur américain, eût lancé un bateau à vapeur et navigué sur l'Hudson, et que probablement Bell ait eu connaissance de ce fait, il n'est pas moins méritoire pour lui d'avoir exécuté ce que n'avaient osé entreprendre des hommes plus instruits et plus favorisés de la fortune. Malgré ce service éminent rendu à son pays, Henry Bell se trouvait, dans sa vieillesse, dans un état voisin de la pauvreté, lorsqu'une souscription volontaire fut ouverte en sa faveur; les assureurs de la Clyde lui offrirent une pension de 100 liv. sterl. dont la moitié, depuis sa mort arrivée en 1839, est encore payée à sa veuve.

F. R.

BELLADONNA, BELLADONNE (*atropa belladonna*), espèce du genre *Atropa* qui appartient à la grande famille des solanées, connue comme un poison très-violent, et qui produit des phénomènes tout particuliers. C'est une plante commune dans les parties moyenne et méridionale de l'Europe, qui croît dans les lieux cultivés, et dont les fruits, qui ont l'apparence de petites cerises et une saveur douceâtre, ont souvent produit des empoisonnements, surtout chez les enfans qui sont tentés de les manger. Le nom de belladonne (*belle dame*) lui vient, dit-on, de ce qu'en Italie on se préparait une eau distillée usitée comme cosmétique, et calmé d'*atropa* du nom de la Parque *Atropos*, qui tranche le fil de la vie. Sa racine vivace pousse une tige droite de 2 ou 3 pieds de haut, garnie de feuilles alternes et portées sur un court pétiolo, ovales, inéquilatères, un vert sombre; elle donne des fleurs d'un bleu noirâtre, en cloche, à 5 divisions, 5 étamines et 1 pistil, et auxquelles succède une baie globuleuse à 2 loges, entourée d'un calice persistant.

Les exemples d'empoisonnement sont extrêmement nombreux, et souvent on a vu plusieurs personnes atteintes en même temps, dont les unes ont surcomblé et les autres ont guéri, suivant la quantité de baies qu'elles avaient mangé, suivant leur âge et leur plus ou moins de force, comme aussi suivant l'époque à laquelle elles ont été secourues. Les expériences faites sur les animaux vivans ont donné des résultats complètement analogues, et prouvé que toute la plante est pourvue de principes vénéneux. L'analyse chimique y a découvert un alcaloïde auquel on a donné le nom d'*atropine*.

On observe chez les sujets empoisonnés des vertiges, puis un délire ordinairement gai, auquel se lie une perte plus ou moins complète de la vue, de l'ardeur à la bouche, du refroidissement, des mouvemens convulsifs, enfin un assoupissement profond, pendant lequel le malade succombe, après un temps quelquelfois assez court. Ces phénomènes indiquent une action profonde et énergique sur le système nerveux; d'ailleurs rien ne vient indiquer que ce poison soit irritant.

L'indication la plus pressante en pareil cas est de provoquer l'expulsion par haut et par bas (vomitifs et purgatifs) de toutes les baies qui peuvent être encore dans les voies digestives, et, quand on est assez heureux pour obtenir ce résultat, de simples boissons adoucissantes ou acidules suffisent pour achever la cure; mais quand le poison a été absorbé, il n'y a plus qu'à attendre l'événement.

D'ailleurs ce qu'il y a de plus remarquable dans l'action de la belladone, c'est la manière dont elle porte son impression sur les yeux. Il suffit de mettre sur un œil, pendant une heure, un litige imbibé de suc de belladone pour produire une dilatation absolue de la pupille, et si l'on agit sur les deux yeux, il en résulte une myopie telle qu'on peut lire avec les verres les plus concaves. Il y a quelques années on employait cette surpercheria pour échapper à la conscription, et cela réussissait d'autant mieux, que c'est seulement quelques jours après que les yeux reviennent à leur état normal.

Cette propriété de dilater la pupille a été heureusement appliquée au traitement de diverses maladies des yeux et notamment à l'opération de la cataracte par extraction. On a également voulu en tirer parti contre le resserrement spasmodique du col de la matrice, du sphincter de l'anus, de la vessie, etc. Dans un grand nombre de maladies nerveuses, la belladone a été aussi conseillée avec des succès très variables. Suivant quelques auteurs, elle serait spécifique contre la coqueluche, et dans ces derniers temps on a prétendu que l'usage de ce remède pendant les épidémies de scarlatine suffisait pour garantir de cette maladie. Bien que cette assertion paraisse exagérée, il n'y a aucun inconvénient à en essayer dans l'occasion. F. R.

BELLAMY (miss ANNIE-GROGATTE), célèbre actrice anglaise, née vers 1785, était fille naturelle, mais reconnue, de lord Tirawley. Une circonstance honorable pour son cœur la priva de l'appui et des soins de son père. Ce dernier, peu satisfait de la conduite tenue par la mère de miss Bellamy, l'avait promptement éloignée de lui. Touchée de pitié pour sa mère, la jeune miss, malgré l'expressa défense du lord, alla partager sa demeure et sa gêne. Dans sa colère, lord Tirawley lui retira ses bienfaits et ne prit plus aucun intérêt à son sort.

Liée avec des actrices, actrice elle-même, cette mère, dès ce moment, vint sa fille à la scène, sur laquelle au surplus semblaient l'appeler les plus brillantes dispositions. Une figure moins régulièrement belle qu'expressive, un jeu animé de toute la chaleur de son âme tendre et passionnée, une de ces voix touchantes et mélodieuses dans lesquelles la nature a mis des larmes, tels furent les avantages qui lui valurent l'appui du célèbre Garrick, de Sheridan le père, non moins ami des arts que son illustre fils, et de Rich, le directeur du théâtre de Covent Garden à Londres, qui s'empressa de l'admettre dans sa troupe. Les succès de ses débuts furent prodigieux; ils séduisirent jusqu'au fameux comédien Kean, d'abord prévenu contre elle. Dans ce pays, où les deux sexes de la haute société sont également portés au patronage qu'on

les artistes, son talent lui assura des protecteurs distingués. Henry Fox, qui, avant son fils, mérita aussi un double renom comme ministre et comme orateur, fut plus qu'un protecteur; il fut l'ami de la séduisante actrice.

Il faut bien le dire; plus d'une tendre faiblesse fut le partage de miss Bellamy; mais au moins jamais l'intérêt n'en fut le motif, et ce fut toujours à son cœur qu'elle céda.

De longues maladies, un funeste accident, attristèrent la fin de la carrière de miss Bellamy. Retirée forcément du théâtre, cette femme, qui en avait été la reine, se vit réduite à solliciter la compassion des directeurs pour quelques représentations à son bénéfice. Cette ressource épuisée, elle en trouva une autre dans la publication de ses Mémoires, écrits avec beaucoup de naturel et de facilité, mais qui offrent parfois trop de petits détails de théâtre et de biographie, importans seulement pour l'écrivain. Ils parurent à Londres, en 1784, et quatre éditions de l'ouvrage se succédèrent rapidement. Néanmoins les secours de ses fils et la générosité de la duchesse de Devonshire furent nécessaires au soutien des derniers jours de miss Bellamy.

Une traduction un peu abrégée de ses Mémoires fut publiée en France en 1799, par M. Benoist. Elle a reparu en 1822, dans la collection des *Mémoires dramatiques* (12 vol. in-8°); elle y est précédée d'une *Notice*, où M. Thiers, que la politique n'avait point encore élevé à la littérature, apprécia avec autant de goût que de finesse la vie et l'écrit de l'actrice auteur. M. O.

BELLAMY (JACQUES), poète lyrique hollandais très distingué, dont on vante surtout les chants patriotiques, naquit de parens obscurs à Flessingue, en 1757, et mourut en 1796. S.

BELLARMIN (ROBERT), né en 1542, à Montepulciano en Toscane, entra en 1560 dans la compagnie de Jésus, où il étudia la théologie, les conciles, les Pères, l'hébreu, l'histoire et le droit canon. Il se livra à l'éloquence de la chaire, et fournit, avec le plus grand succès, plusieurs stations en Italie et à Louvain, où ses supérieurs l'en-

voyèrent professer la théologie. De retour à Rome, en 1576, il fut chargé par Grégoire XIII d'enseigner la controverse dans le nouveau collège que ce pontife venait de fonder. Sixte V l'adjoignit au cardinal Cajetan, son légat en France. Clément VIII le fit cardinal en 1598 et archevêque de Capoue en 1601. Nommé par Paul V, en 1605, conservateur de la bibliothèque du Vatican, Bellarmin donna sa démission de l'archevêché de Capoue. On prétend que sa qualité de jésuite l'empêcha de succéder à Léon XI et ensuite à Paul V. Il mourut en 1621. Ses anciens confrères ont souvent sollicité sa canonisation, et Benoît XIV y était assez disposé, s'il n'en eût été détourné par un mémoire du cardinal Passionei et par les réclamations de la France. Giacomo Fuligatti, jésuite, publicien, en italien, une *Vie* du cardinal Bellarmin, ornée de tous les éloges qu'on a donnés à cet illustre écrivain; Rome, 1624, in-4°. Elle a été traduite en français par le P. Morin, Paris, 1625, in-8°. Le P. Loizon, autre jésuite, en a publié une de sa composition dans cette langue, Nancy, 1709, in-4°. Il fallut y mettre 15 cartons pour la faire circuler en France.

Le cardinal Bellarmin a composé un grand nombre d'ouvrages dont nous allons indiquer les principaux: 1° *Disputationes de Controversiis christianæ fidei, adversus hujus temporis hæreticos*, Paris, 1613, 4 vol. in-fol. C'est la première édition complète et correcte. Prague, 1721, 4 vol. in-fol. Les protestans les plus instruits lui ont rendu la justice qu'il ne dissimulait point la force des argumens de ses adversaires, et les catholiques l'ont constamment regardé comme un de leurs plus habiles controversistes. On lui a cependant reproché en France d'avoir enseigné: 1° que les princes tiennent leur puissance du choix des peuples, et que les peuples ne peuvent exercer leur droit que sous la direction du pape; 2° que le pape, monarque absolu dans l'église, est supérieur aux conciles généraux, etc. On a condamné les ouvrages qui renferment cette doctrine, et on s'est plaint qu'on ne se décidait que trop souvent à Rome d'après les opinions de Bellarmin. Quelque gloire

qu'il eût acquise dans ses combats, il avait coutume de dire : « Qu'une once de paix vaut mieux qu'une livre de victoire. » 2° *Institutiones hebraicæ linguæ* ; 3° *Explanatio in psalmos* ; 4° *De Scripturis ecclesiasticis* ; 5° *De editione latinâ vulgatâ* ; 6° *De officiis episcoporum* ; 7° *Doctrina christiana*, ouvrage imprimé un grand nombre de fois et traduit en plusieurs langues ; 8° *De ascensione mentis in Deum per scalas rerum creaturarum*, traduit en français par le P. Brignon, Paris, 1701 ; 9° *De arte bene moriendi*, traduit en français par Belunce, 1751 ; 10° *De gemitu columbæ*. Tous ces ouvrages sont estimés. Il adressa à Eudémon-Jean l'Histoire de sa Vie, dans laquelle il montra que l'humilité chrétienne n'était pas sa vertu favorite. La vanité lui suscita aussi de son vivant quelques traverses, et elle a certainement, ainsi que sa doctrine sur l'omnipotence des papes, mis obstacle à sa canonisation. Bellarmin contribua à faire mettre à l'index l'arrêt du parlement contre Jean Châtel, et chercha à détourner les catholiques anglais du serment d'allégeance, dans une lettre qui provoqua une réponse de la part de Jacques I^{er}. Cependant ce même prélat fit avertir Fra-Paolo, par un ami, de se tenir sur ses gardes parce qu'on en voulait à sa vie, et il délivra à Galilée le certificat qu'on va lire : « Nous, Robert, cardinal Bellarmin, ayant appris que le sieur Galilée a été calomnié et qu'on lui a imputé d'avoir fait une abjuration entre nos mains, et d'avoir été condamné à une pénitence salutaire ; sur la réquisition qui nous en a été faite, nous affirmons, conformément à la vérité, que le susdit sieur Galilée n'a fait abjuration, ni entre nos mains, ni entre celles d'autres personnes que nous sachions, soit à Rome, soit ailleurs, d'aucune de ses opinions et doctrines ; qu'il n'a été soumis à aucune pénitence salutaire, de quelque sorte que ce puisse être ; qu'on lui a seulement signifié la déclaration de N. S. P., publiée par la congrégation de l'index, savoir que la doctrine attribuée à Copernic, que la terre se meut autour du soleil et que le soleil occupe le centre du monde, sans se mouvoir d'Orient en Occident, est contraire

à l'Écriture-Sainte, et qu'en conséquence on ne peut la défendre ni la soutenir. En foi de quoi nous avons écrit et signé la présente de notre propre main ; le 26 mai 1616. Robert, cardinal Bellarmin. » J. L.

BELLART (NICOLAS-FRANÇOIS), avocat éloquent et plus tard procureur général à la Cour royale de Paris, naquit dans cette capitale en 1761. Il était fils d'un charron. Toutefois, son père, qui jouissait d'une certaine aisance, lui fit donner une bonne éducation classique. Au sortir du collège il se livra, sous la direction de l'habile professeur Pigeau, son parent, à l'étude du droit ; admis en 1784 au stage et en 1788 au tableau des avocats, Bellart se distingua de bonne heure entre ses jeunes confrères, d'abord par des mémoires, et plus tard par des plaidoiries dont le résultat fut presque toujours heureux. Pendant le cours de la révolution il défendit un grand nombre d'accusés en matière politique, et rarement ses efforts furent sans succès. Il partagea sous le consulat, avec son ami M. Bonnet, la défense du général Moreau, pour lequel il écrivit un mémoire. En 1804, sa poitrine affaiblie l'ayant contraint de renoncer à la plaidoirie, il se livra exclusivement à la défense écrite et fit paraître un grand nombre de mémoires empreints d'un talent inégal, mais remarquable. En 1814, Bellart était membre du conseil municipal de la ville de Paris, lors de l'entrée des étrangers. Il fut le promoteur et le rédacteur de la fameuse adresse par laquelle ce conseil provoquait la déchéance de Napoléon Bonaparte et le rappel des Bourbons. Aussi fut-il un de ceux que Napoléon, au retour de l'île d'Elbe, excepta de l'amnistie qu'il accordait à tant d'autres. Pendant les Cent-Jours Bellart se retira en Belgique, puis en Angleterre. Rentré en France avec les Bourbons, il fut nommé procureur général près de la Cour royale de Paris. Cette nouvelle carrière convenait bien moins que celle du barreau à son caractère naturellement honnête et généreux, mais trop ardent, trop impressionnable pour les graves fonctions du ministère public. Aussi ne fut-elle pour lui ni sans erreurs ni sans amertumes. Chargé d'ac-

seoir devant la Cour des pairs l'illastre et infortuné maréchal Ney, il eut le malheur de manquer de modération envers l'accusé et d'égards envers la défense. Depuis, on a blâmé avec raison son système de rigueurs envers la presse; on a déploré la violence de quelques-uns de ses réquisitoires, particulièrement de ceux qu'il lança contre les jeunes militaires impliqués dans la conspiration de La Rochelle, et contre deux journaux (le *Constitutionnel* et le *Courrier français*) accusés de tendance irréligieuse pour avoir signalé les envahissemens de la faction sacerdotale. Malgré ces reproches peut-être mérités, il ne faut point confondre Bellart avec ces hommes méprisés et méprisables qui, sans conviction, se faisaient séides du pouvoir. Bellart était sincère: témoin des orages d'une révolution qu'il avait traversée, non sans dangers personnels, il en craignait le retour, et son imagination vivement frappée lui faisait voir dans les opinions et dans les tendances opposées aux siennes des dangers dont il croyait ne pouvoir réprimer le principe avec trop d'énergie. Son malheur fut de n'avoir pas une force d'esprit égale à son talent oratoire. Il paraît certain que, sur la fin de sa vie, se voyant désordé par le parti de la contre-révolution, il se repentit de l'appui qu'il lui avait prêté et qu'il chercha même à détourner l'aveugle successeur de Louis XVIII de la voie de perdition dans laquelle il le voyait s'engager. Dans la partie purement administrative de ses fonctions, Bellart n'a mérité que des éloges par sa droiture et son esprit d'équité. Député, à partir de 1816, il se montra peu favorable aux idées nouvelles, et, sans partager toutes les opinions de l'*extrême droite*, il s'associa souvent à ses votes. Bellart est mort en 1826. Sa famille a fait imprimer ses œuvres, en 4 v. in-8°. Dans ce recueil on distinguera particulièrement sa correspondance; elle fait honneur à sa mémoire. On trouve aussi dans les *Annales du barreau français* un volume rempli de ses œuvres oratoires. Sous le rapport du talent, les réquisitoires de Bellart, ses discours de tribune n'offrent rien de bien remarquable; mais ses plaidoyers comme avocat

révélaient un véritable orateur; non que sa manière soit irréprochable: on trouve chez lui des fautes de goût assez fréquentes, des inadéquates de langage, de la diffusion, de la bouffissure; mais, à côté de ces défauts se rencontrent des inspirations éloquentes, des mouvemens pathétiques, et surtout un profond sentiment de probité et de dignité. Si l'on ne peut citer Bellart comme un orateur accompli, il est impossible de méconnaître en lui un orateur distingué. Le barreau de son époque compte plusieurs hommes érudits et disert; il ne compte que lui d'homme éloquent.

BELLAY, voy. **DE BELLAY**.

BELLE-ALLIANCE, voy. **WATERLOO**.

BELLEAU (Rouen), un des poètes de la pléiade française au XVI^e siècle, était né à Nogent-le-Rotrou, et fut précepteur de Charles de Lorraine, duc d'Elbeuf. Ses poésies, aujourd'hui oubliées, étaient fort estimées de son temps, surtout son *Traité des Pierrières*, d'où Ronsard, lui fit cette épithète qui se lit sur son tombeau à Notre-Dame de Paris:

Ne taillez, mains industrieuses,
Des pierres pour couvrir Belleau;
Luy laissez à lui son tombeau
Dedans ses pierres précieuses.

On admirait aussi ses *bergeries*, qui lui valurent de Ronsard le nom de *peintre de la nature*. Comme les principaux poètes de son temps, il était très versé dans les langues anciennes et donna des odes d'Anacréon une traduction en vers, pour laquelle Pasquier l'appelle l'Anacréon de son siècle. Il a fait aussi sur une partie des poésies de Ronsard un commentaire rempli de savans rapprochemens. Ses ouvrages ont été réunis en 2 volumes in-12, Rouen, 1604. Il était sourd et mourut à Paris en 1577, à l'âge de 50 ans. J. B. X.

BELLE DE JOUR, DENOIT, voy. **CONVOLVULACÉES**.

BELLEFOREST (FRANÇOIS DE), écrivain du XVI^e siècle, naquit à Sarzan dans le pays de Comminges, en 1530. On lui a donné la qualité d'historien, quoiqu'il se soit exercé dans tous les genres, avec une égale médiocrité. La reine de Navarre, sœur de François I^{er}, prit soin,

dit-on, de l'enfance de Belleforest. On le destina au barreau : il étudia à Bordeaux et à Toulouse, sous d'habiles professeurs en droit; mais il se dégoûta de ce genre d'étude et se mit à faire de mauvais vers pour les seigneurs et pour les dames. Les diâers et les compliments dont on paya ses poésies lui firent croire que la province était un trop petit théâtre pour ses talens. Il se rendit donc à Paris où il se lia avec Ronsard, Baif et Duverrier. La fortune de Ronsard, que les rois et les grands comblaient d'éloges et de présens, lui fit envie. Il rima, comme son modèle, mais ses vers restèrent sans lecteurs. Abandonnant un métier qui ne lui rapportait ni honneur ni profit, Belleforest se mit aux gages des libraires. Doué d'une malheureuse fécondité, il enfanta des volumes de prose aussi médiocre que ses vers. Le seul mérite qu'il montra fut une scrupuleuse ponctualité aux engagements qu'il avait pris; Duverrier qui, dans sa *Bibliothèque française*, a consacré plusieurs pages à l'éloge de son ami, rapporte que Belleforest faisait vivre sa famille avec ses nombreux ouvrages. Cette fécondité lui fit une sorte de réputation. Ils s'avisèrent d'écrire l'*Histoire des neuf rois de France qui ont porté le nom de Charles* (1 vol. in-fol.). Cette histoire lui valut la place d'historiographe de France. Enivré autant qu'étonné d'un pareil succès, il crut qu'il n'avait rien de mieux à faire que d'écrire l'histoire. Mais il fallait se livrer à des recherches et s'appliquer à démêler le faux du vrai. Au lieu de cela, Belleforest dénatura les faits et mêla à la vérité des contes absurdes et des fables puérites. Son manque de bonne foi, d'exactitude et de talent lui ayant fait perdre sa place, il se remit à la disposition des libraires. Il publia successivement une *Cosmographie*, les *Histoires tragiques extraites des œuvres italiennes de Bandello* (7 vol. in-16), les *Histoires prodigieuses extraites de plusieurs fameux auteurs grecs et latins* (3 vol. in-16). Belleforest eut pour collaborateur à ces deux ouvrages Boistau de Launai, son ami. Il traduisit *Les secrets de la vraie agriculture* de l'italien d'Augustin Gallo, (1 v. in-4°), et les *Vingt journées d'agricul-*

ture, du même; mais il gâta par sa traduction tout ce que l'original offre de remarques intéressantes et judicieuses dans ces deux dernières productions. Enfin il composa les *Annales ou Histoire générale de France* (2 vol. in-fol.), qu'il poussa jusqu'en 1574. Ce travail mêlé de fables est souvent inexact et toujours fastidieux. Belleforest mourut en 1583. T. N. D.

BELLEGARDE (le comte de), issu d'une des plus anciennes familles de la Savoie, est né à Chambéry en 1760. Il entra de bonne heure au service de l'Autriche et fit si bien ses preuves dans les campagnes de 1793-95, qu'il fut nommé membre du conseil de guerre auprès de l'archiduc Charles, et bientôt après feld-maréchal-lieutenant. C'est comme tel qu'il conclut à Léoben, dans l'année 1797, l'armistice avec Bonaparte, et qu'il commanda ensuite, en 1799, le corps d'armée qui devait maintenir les communications entre l'archiduc Charles et Souvorof. Après la campagne de 1800 en Italie, il fut investi de l'un des premiers emplois dans le conseil de guerre autrique, dont il accepta la présidence lors du départ de l'archiduc Charles, en 1805. Dans le mois de juillet de cette année il fut chargé d'un commandement en chef dans les états de Venise. L'année suivante il fut promu au grade de feld-maréchal et nommé gouverneur civil et militaire de la Galicie. Dans la campagne de 1809 il se distingua au combat de Gross-Aspern.

Après la paix de Vienne, il prit pour la seconde fois le commandement en chef de la Galicie, où il resta jusqu'à la guerre de 1813. Il fut alors nommé président du conseil de guerre autrique; mais il alla bientôt rejoindre l'armée en Italie, où il pénétra jusqu'à Plaisance. Le 16 avril il y conclut un armistice avec Eugène, viceroi d'Italie. Comme gouverneur général des provinces autrichiennes reconquises en Italie, il sut se concilier au plus haut degré l'amour de leurs habitans, et c'est grâce à cet amour, autant qu'àux victoires qu'il remporta à Ferrare et au pont d'Occhio Bello, qu'il parvint à maintenir l'ordre dans ce pays, lors de l'irruption de Murat en 1815.

Il resta comte gouverneur à Milan

jusqu'à la nomination de l'archiduc Antoine à la vice-royauté du royaume Lombardo-Vénitien, et à celle du comte Saurau au gouvernement de la Lombardie.

Bellegarde vint alors habiter pendant quelque temps Paris comme simple particulier; puis il se remit à la tête du conseil de guerre aulique, jusqu'à ce qu'en 1825 la faiblesse de sa vue l'obligea à donner sa démission. C. L.

BELLE-ISLE (CHARLES-LOUIS-AUGUSTE FOUQUET, comte DE), né en 1684 à Villefranche (Rouergue), était petit-fils du surintendant Fouquet. Très jeune encore il commandait un régiment de dragons au siège de Lille; blessé, il fut fait brigadier des armées du roi, puis il passa en Espagne où il se fit une réputation militaire très brillante. Villars l'emmena aux conférences de Rastadt, et les services qu'il rendit là comme négociateur lui valurent le gouvernement de Husingue. Maréchal-de-camp en 1719, il eut part à la prise de Fontarabie et de Saint-Sébastien, revint en France à la paix, et, après avoir été enveloppé dans la disgrâce de Leblanc, fut promu au grade de lieutenant général (1732). En 1734, sous les ordres du maréchal Berwick, il prit Trèves et Trarbach, rendit des services lors du siège de Philippsbourg, et eut la gloire de tenir tête au prince Eugène dont les plans tendaient à délivrer cette ville. La paix de 1736, qui assurait la Lorraine à la France, fut en grande partie l'ouvrage du comte de Belle-Isle qui fut ensuite investi à perpétuité du gouvernement de Metz et des trois évêchés. L'année suivante il fut chargé, conjointement avec le maréchal d'Asfeld, de reconnaître l'état de toutes les places de la Meuse, et en 1738 il fournit un plan relatif à la succession de Berg et de Juliers. Ce plan fut adopté. Belle-Isle alors aurait voulu être nommé à une grande ambassade; mais le cardinal de Fleury ne voulant point l'éloigner lui donna le bâton de maréchal de France.

Sur ces entrefaites l'empereur Charles VII mourut (1740), et une nouvelle guerre de succession embrasa l'Europe (1741). Belle-Isle avait parcouru l'Al-

lemagne pendant la courte période de temps qui sépara ces deux événements et négocié en secret la nomination de l'électeur de Bavière, Charles-Albert (Charles VII), à l'Empire. En même temps Belle-Isle avait demandé 100,000 hommes pour aller conclure la paix dans trois mois sous les murs de Vienne; on les lui donna. Tandis que Charles-Albert pénétrait jusque près de cette capitale, il s'avança en Bohême et s'empara de Prague par surprise. Mais son ambition démesurée gâta tout. Comme il voulait à la fois remplir la double fonction de négociateur et de guerrier, il parut à Francfort avec le titre d'ambassadeur extraordinaire dans tout l'éclat d'un prince d'Empire; la diète influencée par ses soins élut Charles-Albert empereur. Pendant ce temps ses lieutenans commettaient des fautes graves; Belle-Isle malade leur envoyait souvent des ordres peu en harmonie avec les exigences du moment. La petite victoire de Sahai sur le prince de Lobkovitz améliorait peu les affaires; enfin la Saxe et la Prusse abandonnaient la cause commune. Hors d'état de tenir la campagne, Belle-Isle se jeta dans Prague avec 28,000 hommes qu'assiégerent bientôt 60,000 impériaux; puis, ne pouvant obtenir des généraux de Marie-Thérèse une capitulation raisonnable, il opéra en dix jours, de Prague à Égra (1744), une retraite que l'on comparera dans le temps à celle des 10,000. L'armée de Maillebois acheva de mettre ce corps à l'abri de tout danger. Peu après le maréchal de Belle-Isle et son frère furent arrêtés, malgré le droit des gens, à une poste hanovrienne, et retenus un an entier en Angleterre (1744-45). En 1746 Belle-Isle, général en chef de l'armée d'Italie, défendit avec succès les frontières sud-est de France, menacées par les Autrichiens et les Sardes; deux ans après, il fut créé duc et pair, et, en 1753, il fut chargé du portefeuille de la guerre, qu'il garda presque jusqu'à sa mort. Il s'appliqua surtout à détruire les abus qui se perpétuaient dans l'organisation de l'armée, et principalement la nomination de ce qu'on appelait burlesquement *colonels à la bavette*. Déjà il avait eu la plus grande part aux fa-

meuses ordonnances militaires de 1737. L'Académie de Metz et l'ordre du Mérite lui furent redevables de leur fondation. Il était de plus membre de l'Académie française depuis 1756. Sa mort eut lieu le 26 janvier 1761. On a de lui des *Mémoires*.

LOUIS-CHARLES-ARMAND FOUQUET, son frère, connu sous le nom de *chevalier de Belle-Isle*, né en 1693, se signala par plusieurs faits d'armes très brillants, et périt à la funeste affaire du Col-de-l'Assiette, en essayant de forcer le passage de ce nom à la tête de 50 bataillons (1746). Il avait aussi du goût pour la carrière diplomatique. A un génie ardent, à une ambition encore plus excessive que celle de son frère, il joignait une passion immodérée pour les femmes.

VAL. P.

BELLÉROPHON est un des héros mythologiques immortalisés par les poètes. Il était fils de Glaucus, roi de Corinthe, et petit-fils de Sisyphe. Il s'appelait d'abord *Hipponous*; mais ayant tué par mégarde son frère ou quelque grand personnage de Corinthe, on le nomma Bellérophon, c'est-à-dire meurtrier de Bellerouïs. Forcé de s'expatrier à la suite de ce crime involontaire, il alla chercher un asile à la cour de Proclus ou Proctus, roi d'Argos, dont l'épouse, Sténobée ou Antée, essaya de le rendre sensible à la tendresse qu'elle avait conçue pour lui; mais Bellérophon ne voulut pas trahir la confiance du roi d'Argos, et Sténobée furieuse l'accusa d'avoir voulu la séduire. Cette calomnie eut tout le succès qu'elle en attendait: Proclus respectant les droits de l'hospitalité ne se vengea pas lui-même, mais il envoya Bellérophon chez Iobatès, son beau-père, roi de Lycie, avec des lettres dans lesquelles il le pria de le faire mourir. Bellérophon, prévenu des dangers qu'il courait, sortit triomphant de toutes les épreuves qui lui furent suscitées par Iobatès; grâce à la protection de Minerve qui lui amena le cheval Pégase, il défit et tua la Chimère, monstre horrible que Iobatès lui avait ordonné de combattre. Il dompta ensuite les Solymes, les Amazones et les Lyciens; Iobatès, reconnaissant son innocence, lui donna la main de

sa fille Philonoe, et le déclara successeur de son trône.

Il est resté de cette tradition, moitié fabuleuse et sans doute moitié historique, une expression proverbiale, d'après laquelle on nomme *lettres de Bellérophon*, les lettres écrites contre ceux qui les portent.

D. A. D.

BELLES-LETTRES, v. **LETTRES**.

BELLIARD (AUGUSTIN-DANIEL, comte), lieutenant général, né en 1773 à Fontenay-le-Comte (Vendée).

Belliard entra, en 1791, dans le 1^{er} bataillon de la Vendée et fut élu capitaine. Nommé officier d'état-major à l'armée du Nord, commandée par le général Dumouriez, il se distingua dans la campagne de Belgique, surtout aux journées de Grand-Pré, de Sainte-Ménéhould et de Jemmapes. Il eut deux chevaux tués sous lui aux affaires de Liège et de Nerwinde et fut nommé ensuite adjudant général; mais la fuite de Dumouriez arrêta sa carrière. Les soupçons qui s'élevèrent contre lui le firent destituer par les représentants du peuple, et, envoyé à Paris, il chercha vainement à faire révoquer cette destitution. Belliard s'enrôla aussitôt comme volontaire et soldat dans le 3^e régiment de chasseurs à cheval; mais après une campagne où il signala son courage et ses talents, il fut replacé à son rang d'adjudant général aux acclamations de l'armée. Il suivit d'abord le général Hoche en Vendée; puis, envoyé à l'armée d'Italie, en 1796, il combattit héroïquement à Castiglione, à Vérone et à Caldiero, où il fut blessé en s'élançant sur les retranchemens des Autrichiens à la tête d'un bataillon du 40^e régiment. A Arcole il fut grièvement blessé après avoir eu deux chevaux tués sous lui. Bonaparte le nomma général de brigade sur le champ de bataille. Belliard se montra digne de cette distinction par les nouveaux services qu'il rendit en Italie et dans le Tyrol, au passage du Lavis et à Cimbra, dans la vallée de l'Adige, à Brixen et Civita-Vecchia dont il prit possession après quelques combats. Ensuite il fut envoyé en mission extraordinaire à Naples pour empêcher le roi de soutenir les ennemis de la France.

Belliard fit partie de l'expédition d'Égypte, et lorsque l'armée navale attaqua l'île de Malte, il se distingua encore dans cette descente. En Égypte, il reçut, à la bataille des Pyramides, à la tête du 20^e régiment d'infanterie légère, la première charge des Mameluks; il les dispersa en peu d'instans, et prit ensuite une part importante aux sanglans combats de Chebrein, de Siène, de Philé. Il pénétra jusqu'en Abyssinie.

A la bataille d'Héliopolis, le général Belliard essaya la première charge de la cavalerie turque et la repoussa; près de Damiette, il détruisit tout un corps turc qui avait surpris la ville. Damiette et le fort de Leabé tombèrent en son pouvoir. Gravement blessé à la reprise de Boulak et du Caire, Belliard guérit rapidement et fut nommé général de division et gouverneur du Caire. Après avoir vaillamment défendu cette ville contre les Mameluks, les Turcs et les Anglais, Belliard obtint une capitulation honorable qui lui permit de s'embarquer pour la France avec armes et bagages.

En 1801, le premier consul lui donna le commandement de la 24^e division militaire dont le siège était à Bruxelles. Il y laissa d'honorables souvenirs.

Lors de la campagne de 1805, il fut nommé chef d'état-major-général de Murat: ses talens et son activité le firent remarquer dans plusieurs affaires, et après la victoire remportée à Austerlitz, il fut nommé par Napoléon, sur le champ de bataille même, grand-officier de la Légion-d'Honneur. Dans la campagne de 1807 et 1808 il remplit encore les fonctions de major général auprès de Murat, ne cessa de se montrer un des plus habiles officiers de l'armée, à Iéna, à Erfurt; à Stettin, à Lubeck; à Heilsberg; à Hoff, à Eylau, à Friedland et devant Tilsit. Aucun officier général n'a mérité plus de gloire dans l'armée et aucun n'était plus modeste. Il rappelait à plusieurs égards cet illustre Desaix après duquel il s'était formé.

En Espagne, Belliard contribua à la prise de Madrid; puis il reçut le gouvernement de cette ville. Une sédition y ayant éclaté après la bataille de Talavera, il se rendit seul au milieu de la

population insurgée et sut la calmer. Il quitta l'Espagne en 1812 pour faire, comme aide-major-général de cavalerie, la campagne de Russie; il se couvrit de gloire durant cette expédition, surtout à Vitebsk, à Smolensk, à Dorogobouge et à la Moskva. Par l'établissement rapide d'une batterie de 20 pièces d'artillerie il força à la retraite, dans cette dernière bataille, des masses profondes de la garde russe. A Mojaïsk; un boulet le blessa à la jambe; mais cette blessure, malgré sa gravité, n'interrompit point son service: il suivit patiemment la retraite et fut nommé colonel-général des cuirassiers à Smorgonie. En Prusse, le général Belliard réorganisa la cavalerie avec une prodigieuse activité. Napoléon le chargea durant la bataille de Dresde, en 1813, de remplir les difficiles fonctions d'aide-major-général de l'armée. Aux trois journées de Leipzig, il eut de nouveau plusieurs chevaux tués sous lui et le bras gauche brisé par un boulet.

Malgré tant de blessures, Belliard seconda tous les mouvemens de l'armée jusqu'au passage du Rhin. A Mayence il remplaça Berthier que l'empereur emmena à Paris, pour y organiser une nouvelle armée. Après la bataille de Craonne, il reçut de l'empereur le commandement en chef de toute la cavalerie de l'armée et de celle de la garde impériale. Dans cette admirable campagne de France on le vit, héroïque et dévoué comme dans les belles années de l'empire, combattre aux journées de la Haute-Épine, de Château-Thierry, de Fromenteau, de Laon, de Craonne, de Reims et de Paris; il ne fléchit nulle part.

Napoléon le nomma, à Fontainebleau, un jour avant son abdication, grand-cordon de la Légion-d'Honneur. Belliard resta auprès de lui jusqu'au moment de son départ pour l'île d'Elbe. Lorsqu'il put se croire libre, Belliard accepta de Louis XVIII sa nomination à la pairie. Pendant les Cent Jours, l'empereur l'envoya en Italie pour diriger les opérations militaires du roi de Naples; il arriva trop tard. De retour à Paris, Belliard fut nommé pair le 2 juin 1815 et prit le commandement en chef des 3^e et 4^e divisions militaires. Lorsque Louis XVIII reentra,

il fut rayé de la liste des anciens pairs par l'ordonnance du 24 juillet 1815, arrêté sous la prévention d'avoir pris part à un complot dont le but aurait été de délivrer le maréchal Ney, et enfermé à l'Abbaye en attendant qu'il fût jugé; on n'osa pas le juger. Belliard ne fut rendu à sa famille que le 3 juin 1816. En 1819 une ordonnance royale le rappela à la chambre des pairs, où il vota toujours avec la fraction nationale de cette chambre; une courageuse réclamation contre un majorat qu'on lui imposait lui attira une nouvelle disgrâce. Il fut un des premiers, en 1830, à prendre parti pour la révolution de juillet, et fut nommé, en mars 1831, ambassadeur en Belgique. Il s'acquitta avec talent et supériorité des devoirs de ce poste difficile, dans un moment où la Belgique avait besoin de son assistance pour se donner un roi et pour organiser son armée. C'est à Bruxelles que la mort vint le frapper au milieu de l'hiver de 1832; il succomba à une attaque d'apoplexie.

Belliard est mort sans fortune. Il était d'une petite taille, ce qui contrastait avec les faits de fabuleuse valeur que rappelait son nom. F. F.

BELLIN, BELLINI (JACQUES, GENTILE et JEAN). Ces trois peintres (le premier père des deux autres) sont généralement regardés comme les chefs de l'école vénitienne, en ce sens que ce furent eux qui abandonnèrent les premiers cette sécheresse de contours particulière aux peintres des siècles précédens, et enseignèrent les principes de ce coloris qui rendit si célèbres le Giorgion et le Titien, leurs élèves.

L'on ignore la date de la naissance et de la mort de JACQUES Bellin, et il n'est guère resté d'autre ouvrage authentique de sa main qu'une madone, citée par Lansì comme appartenant à un nommé Sasso, et au bas de laquelle Jacopo a laissé son nom.

GENTILE naquit en 1421 et mourut en 1501. JEAN, né après lui, mourut vers 1516, à 90 ans. Ces deux frères, qu'une mutuelle affection et une émulation paisible unirent constamment, ne doivent point être séparés comme peintres, leurs talens ayant été employés en

communauté par la république de Venise, qui leur confia la décoration de la grande salle du conseil, salle dans laquelle ils eurent à représenter les hauts faits des Vénitiens dans la paix et dans la guerre. Gentile, moins favorisé de la nature que son frère, lui resta inférieur en mérite; il conserva plus l'aridité de l'ancien style, témoin sa Prédication de saint Marc, composition riche d'expressions variées qui, prises sur une nature sans choix, sont rendues avec une vérité qui dégénère en sécheresse. Mahomet II ayant demandé aux Vénitiens un peintre de portraits, la république lui envoya Gentile. Outre le portrait du grand-sultan, ceux des principaux seigneurs de la cour et le tableau de la décollation de saint Jean, qui donna lieu à une scène d'épouvante pour le peintre, dont nous ne dirons rien ici, on cite encore de lui une médaille, devenue rare, représentant l'effigie de l'empereur, et, sur le revers, trois couronnes. Quant à Jean Bellin, le plus célèbre des peintres de ce nom, ses principaux titres à la gloire sont d'avoir contribué plus qu'aucun de ses devanciers aux progrès de ce nouveau style qui devait amener presque subitement la peinture à sa perfection, et d'avoir formé des élèves tels que le Giorgion et le Titien. Les Vénitiens durent à sa libéralité la connaissance du secret de la peinture à l'huile, qu'il avait eu obtenir par adresse d'Antoine de Messine, le premier des peintres Italiens qui en eussent fait usage. Jean Bellin eut en outre un mérite bien rare chez les artistes, celui d'être parvenu, dans un âge avancé, à réformer son style d'après les beaux ouvrages de ses disciples, devenant ses maîtres, et de les avoir égalés plus d'une fois. Entré les tableaux à la détrempe, de sa première manière, et le tableau à l'huile de saint Zacharie, exécuté en 1505 pour l'église de ce nom à Venise, quel immense progrès! On cite encore, comme l'un de ses plus beaux ouvrages, une Bacchante, datée de 1514, que son grand âge ne lui permit pas d'achever, mais à laquelle le Titien mit la dernière main en la plaçant au milieu d'un paysage délicieux. Les tableaux de J. Bellin sont très recherchés des amateurs de collections;

leurs prix varient selon leur date, leur importance, leur mérite. En 1819, à la vente Lebrun, une Vierge à mi-corps, tenant l'enfant Jésus, s'est vendue 1001 fr. L'on n'estime pas moins de 200,000 fr. le tableau de la Vierge sur son trône, dont nous avons parlé plus haut, et qui, après avoir figuré au Louvre, a repris sa place sur le maître-autel de l'église Saint-Zacharie à Venise. L. C. S.

BELLINI (VINCENT), l'un des compositeurs modernes les plus féconds, est né à Catane en 1808, et son âge encore peu avancé permet de former pour l'avenir les plus belles espérances. Issu d'une famille où la musique est cultivée avec succès, il eut pour maître Zingarelli. Il s'est fixé à Milan où il a travaillé pour le théâtre, et presque toujours dans le genre tragique. Son style sévère est si complètement opposé au goût établi en Italie par Rossini, que ses premiers ouvrages, *Bianca e Fernando* et *Zaira*, éprouvèrent une chute complète. Ce fut *il Pirata* qui appela sur lui l'attention publique et qui jeta les premiers fondemens de sa réputation; Rubini, le fameux tenor italien, y débuta et y commença une belle carrière d'artiste. Ses opéras de *la Straniera*, de *la Sonnambula* et des *Capuleti ed i Montecchi*, eurent un plein succès et ajoutèrent à sa célébrité. Son dernier ouvrage, *Norma*, représenté au théâtre de la *Scala*, en 1832, est tiré du drame de M. Soumet. Un homme célèbre, Félice Romani, n'a pas dédaigné de faire les *libretti* du compositeur sicilien, dont les œuvres ont été reçues avec enthousiasme dans toutes les grandes villes de l'Europe.

La musique de Bellini, sans rien perdre de l'éclat propre à la musique italienne, tend à se rapprocher de la pureté germanique. Ses compositions sont habilement conçues, et ses effets, surprenans et pleins de charme, sont toujours produits sans effort. Doué d'un assez beau talent pour faire école, Bellini ne pouvait s'attacher à copier servilement un maître; s'il peut être comparé par quelque côté à Rossini, c'est par suite de ces coïncidences naturelles chez des hommes qui, vivant dans le même siècle, s'adressent au même public dont ils ont

dû consulter le goût et la tendance. On s'accorde à louer en lui la simplicité, la grace et le naturel, et un sage emploi de l'instrumentation, qui ne l'empêche pas cependant de produire de beaux effets d'orchestre. F. R.

BELLMANN (CHARLES-MICHEL), le poète le plus original que la Suède ait produit, naquit à Stockholm, en 1741, et fut élevé au sein d'une famille modeste et tranquille. Les premiers fruits de sa muse étaient des poésies religieuses, des épanchemens d'une âme pure et sensible. Plus tard, la vie dissipée de quelques jeunes libertins de Stockholm attira son attention, et leurs joyeuses aventures lui fournirent matière à des chansons qui le firent renommer par toute la Suède. Gustave III qui s'intéressait à Bellmann le pourvut d'un emploi dont les appointemens et les fonctions peu pénibles lui permettaient de cultiver, avec indépendance, son beau talent poétique. Ce poète mourut en 1795. Ses ouvrages consistent principalement en chansons populaires, dont un grand nombre ont pour objet des scènes d'orgies, et retracent, avec une vérité frappante, le train de vie que menaient les roués suédois de cette époque-là. Il règne dans les poésies de Bellmann un ton élégiaque qui semble donner aux pensées un certain caractère de profondeur; elles sont écrites de verve et renferment des tableaux où la convenance et la fidélité sont observées jusque dans les moindres détails. Leur couleur locale les rend peu propres à être traduites dans une langue étrangère. C. L.

BELLONE, la déesse de la guerre chez les Romains, et la représentation de l'idée de l'*Enyo* des Grecs et de la fureur dans le combat. Bellone paraît avoir fait partie des divinités de l'ancienne Italie, puisque dans le milieu du cinquième siècle, avant notre ère, Appius Claudius lui avait déjà dédié un temple à Rome. Les poètes en font la compagne de Mars au milieu des champs de bataille, et lui donnent pour attributs une lance et un fouet. Dans les cérémonies de son culte les prêtres s'animaient et se mettaient en fureur, ce qui peut faire croire que cette divinité est d'une origine

thrace. On se réunissait souvent dans son temple pour y tenir des conseils. Les monnaies des Mamertins portent une figure d'Enyo qui ressemble exactement à celle de Bellone. C. L.

BELLOVÈSE, chef gaulois, neveu du roi Ambigat, et frère du cousin de Sigovèse, vivait l'an 600 avant J.-C. Sa jalouse défiance du vieux roi et l'humeur aventureuse des Gaulois décidèrent les jeunes princes à tenter une émigration armée. Ils se séparèrent au confluent du Rhône et de la Saône : Sigovèse prit par l'Helvétie et la Germanie, tandis que l'armée de Bellovèse descendait le long du Rhône et se dirigeait vers le pays des Tricastins qu'elle battit. Justement, à la même époque, les Phocéens venaient d'aborder sur la plage gauloise, et les Salyes ne voulaient point leur concéder de terrain; Bellovèse prit soudain le parti des Phocéens et leur assura la victoire. En revanche, ses nouveaux alliés l'aidèrent à franchir les Alpes, et il arriva par les défilés de Turin dans le Piémont et la Lombardie actuelle. Sa victoire du Tésin paralysa la résistance que les Étrusques voulaient lui opposer; et bientôt, maître de la région marécageuse que traversent l'Osona et l'Adda, il bâtit sur la première de ces deux rivières Mediolanum ou Milan. Sa colonie se composait de Sénones, d'Ambarves, de Carnutes, de Bituriges, d'Éduens et d'Arvernes. Le pays occupé par eux s'appela le *Champ des Insubres*. Dans la suite beaucoup de peuplades gauloises, attirées par le bruit du succès de Bellovèse et par la beauté du climat, vinrent se fixer aux environs, et c'est ainsi que toute l'Italie septentrionale prit le nom de Gaule cisalpine. VAL. P.

BELLOY (PIERRE-LAURENT BUIRETTE DE), né à Saint-Flour, en 1727, mort à Paris, en 1775.

L'amour de la patrie a fait toute sa gloire.

Privé des dons de la fortune et de la santé, De Belloy se voit réduit, pour se livrer à ses goûts littéraires, à aller exercer dans les cours du Nord le triste état de comédien. Mais cet homme si dénué de ressources a conservé des mœurs pures et une âme élevée. La nécessité a pu

lui faire abandonner, mais non abjurer sa patrie. Son amour pour elle, qui s'accroît à mesure qu'il s'en éloigne, se révèle jusque dans les vers qu'il adresse aux princes étrangers; il ne craint pas de mettre à leurs yeux la France au-dessus de tout. Loin de son pays, il ne travaillait que pour y rentrer avec gloire. Son *Titus*, qu'il envoya aux comédiens français, ne put lui en rouvrir les chemins. *Zelmire* fut plus heureuse. Cette pièce toute faible qu'elle est, valut à De Belloy des protecteurs assez nobles pour lui assurer, dans sa terre natale, un sort indépendant. L'un d'eux, le maréchal de Duras, lui donna, dit-on, l'idée et plusieurs détails du *Siège de Calais*; mais il est permis de croire que l'auteur eût trouvé en lui-même les grandes pensées qui brillent dans cet ouvrage. Il ne dut souvent consulter que ses souvenirs, notamment quand il fit ces vers dont l'application a été si fréquente :

Ah! de ses fils absens la France est plus chérie,
Plus je vis l'étranger, plus j'aimai ma patrie.

Le succès populaire qu'obtint en France le *Siège de Calais* est un des événemens les plus intéressans de notre histoire littéraire. Ce n'est pas que Voltaire et quelques autres écrivains n'aient contesté le mérite de cette œuvre héroïque, où d'honnêtes bourgeois ont l'audace de captiver notre admiration, dont les rois jusqu'alors étaient presque seuls en possession au théâtre. Un de ces critiques traitait fort mal l'ouvrage : « Vous n'êtes pas Français, lui dit-on. — Je voudrais, répondit-il avec plus d'esprit que de justice, que les vers de la pièce fussent aussi français que moi. »

Cette tragédie, où, comme le dit l'auteur avec un juste orgueil, la nation eut la première fois le plaisir de s'intéresser pour elle-même, frappa toute la France d'un enthousiasme d'autant plus grand, qu'accablée par la guerre désastreuse de Sept-Ans, elle sentait le besoin de se relever à ses propres yeux. Le poète, dès sa première scène, lance cet anathème par la bouche d'un de ses héros :

Malheur aux nations qui cédant à l'orage,
Laissent par les revers avilir leur courage,
N'osent braver le sort qui vient les opprimer,
Et pour dernier affront cessent de s'estimer.

Les Français, par l'effet du relâchement des principes et des mœurs, allaient tombant dans cette honteuse indifférence. Quelle reconnaissance ne devait-on pas à un écrivain qui cherchait à ranimer ses compatriotes par les exemples de leurs ancêtres!

Le style de cet ouvrage est sans doute quelquefois emphatique et entortillé : l'auteur des *Novaces* eût fait parler les bourgeois de Calais avec une simplicité plus noble; mais si De Belloy nous offre rarement ces traits d'un naturel profond, si fréquens dans Corneille, il faut du moins convenir que souvent son talent s'élève à toute la hauteur des sentimens généreux qu'il veut peindre. Ce talent se soutient dans la partie pathétique de *Gabrielle de Ferzy*, et il prend un essor nouveau dans la scène sublime qui a fait le succès de *Gaston et Bayard*.

Les critiques, et surtout Laharpe, ont, selon nous, jugé trop sévèrement De Belloy. Il était réservé à l'auteur des *Templiers* de lui rendre justice. Dans un article du *Journal des savaux* (mars 1834), consacré à l'examen des *Études sur la persécution et les divers écrits de J. F. Ducis, de M. Ophélie Leroy, M. Raynaud* à payé ce tribut à l'auteur du *Siège de Calais* et de *Gaston et Bayard*, qui, malgré les défauts qu'on peut lui reprocher, conservera la gloire d'avoir, le premier, puisé dans nos annales des modèles de vertus civiques et de vertus guerrières. ON. L. R.

BELLOÏ (JEAN-BAPTISTE DE), verveux prêtre, naquit en 1709, près de Solesmes, et mourut en 1808 à Paris. Il fut successivement nommé vicaire-général et archidiacre de Beauvais, évêque de Glandèves (1751), évêque de Marseille, archevêque de Paris et cardinal romain, et honora l'épiscopat par sa tolérance et par son esprit de conciliation. Ces vertus et cette modération, il les signala dès l'année 1755 où il siégea comme député à l'assemblée du clergé qui avait pour mission de mettre un terme aux déplorables dissensions nées de la promulgation de la fameuse bulle *Unigenitus*. La révolution respecta son âge et ses vertus, et lorsque le concordat eut été signé par le pape et par le premier consul de France, De

Belloy fut un des premiers à faire le sacrifice de son titre d'évêque. En 1802, il fut nommé archevêque de Paris et en 1803 il reçut du pape le chapeau de cardinal. S.

BELLUNE (DEU DE), voy. VICTOR.

BÉLOMANTIE, voy. DIVINATION.

BÉLOUGA (poisson blanc). C'est le nom sous lequel est généralement connu en Russie le grand esturgeon ou ichtyocolle du Volga, *ichtyocolle piscis et accipenser huro*. Il pèse de 950 à 1400 livres. Il donne quelquefois jusqu'à 165 livres de caviar. Voy. ce mot, l'art. ESTURAGON et Pallas, *Voyages en différentes provinces de l'empire de Russie*, t. I, page 199.

La *bélouga de mer* (*dolphinus leucas* ou *delphinapterus et cetus albicans*), espèce de dauphin qui habite fréquemment le golfe de l'Obi et vers le Groenland, n'a de commun avec l'autre que le nom. On l'appelle aussi *poisson blanc* : il a, comme la baleine, deux ventricules, deux poumons, le sang chaud, les parties de la génération à l'extérieur, et des tétines. Il n'a jamais plus de 3 toises de longueur et a beaucoup d'affinité avec le chien marin. Pallas, même ouvrage, t. IV, page 114. J. H. S.

BÉLOUTCHISTAN, pays montagneux, élevé, et en partie désert, à l'est de la Perse et au nord-ouest de l'Inde, sur l'Océan. On évalue sa surface à plus de 1450 lieues carrées. A l'est le sol est couvert des monts Brahouils; le nord et le nord-ouest n'offrent qu'un immense désert avec quelques oasis; dans lequel le samoum souffle quelquefois. L'intérieur du Béloutchistan est traversé par des ramifications des monts du Kerman; la plage de la mer est aride, ainsi que les rochers de l'intérieur, où il n'y a guère que des pâturages; mais le pays renferme des vallées fertiles et des bois considérables. Il y a des mines de métaux précieux; il y en a aussi de fer, de cuivre, de soufre et d'alun. Les habitans cultivent le riz, le coton, l'indigo, le tabac, le sucre; ils font de l'huile, de la soie, de l'acier, des toiles de coton, ainsi que des châles et des tapis. La population du Béloutchistan est évaluée à 3 millions d'ames. Les *Béloutches* parlent un idiome ana-

logue au persan et professent l'islamisme. C'est une race brave, active et robuste. Ils sont en grande partie nomades et pasteurs, se nourrissent de la chair des bestiaux et des chameaux, de laitage, de dattes, de riz, oignons, assafétida et autres productions de leur sol. Quand le lieutenant anglais Pottinger visita le Béloutchistan, on lui servit la drogue d'assafétida en liqueur pour son repas. On distingue dans la race béloutche trois tribus : celles des Rhinds et des Mogchis sont pacifiques et hospitalières; mais la tribu des Nharroues se fait redouter par ses brigandages. Il y a dans le Béloutchistan un autre peuple, les Brahouis, qui sont probablement d'origine hindoue, et dont le langage se rapproche en effet de l'indostany; les Brahouis ont des demeures fixes comme les habitans de l'Inde; cependant ils professent aussi l'islamisme comme les Béloutches. On trouve encore beaucoup d'Indous dans ce pays, ils s'y livrent pour la plupart au commerce. Toutes les tribus du Béloutchistan ont des magistrats particuliers, mais elles sont soumises au khan qui réside à Kélat. Néanmoins sous le khan actuel, plusieurs tribus se sont rendues indépendantes de son autorité. Les Anglais, ayant intérêt à connaître le pays, lorsqu'en 1808 Napoléon rechercha l'alliance de la Perse pour menacer l'Inde, envoyèrent le lieutenant Pottinger dans le Béloutchistan. Il s'y introduisit comme marchand de chevaux, et c'est à ses observations que nous devons les notions les plus récentes et les plus détaillées que nous ayons sur ce pays. D-G.

BELPHEGOR, voy. BEL et BAAL.

BELSUNCE DE CASTEL-MORON (HENRI-FRANÇOIS-XAVIER DE) naquit au château de la Force, en Périgord, en 1671. Il entra dans la société de Jésus en 1691 et en sortit quelques années après, pour être vicaire-général d'Agen. Nommé à l'évêché de Marseille en 1709, il se montra la vivante image du *bon Pasteur*, pendant que la peste ravageait cette ville, en 1720; parcourant tous les quartiers, toutes les rues, portant partout des secours spirituels et temporels, et encourageant tout le monde aux plus grands sacrifices, par ses discours et plus encore

par son exemple. Son héroïque dévouement dans cette circonstance a inspiré à Millevoye son poème intitulé *Belsunce ou la peste de Marseille*, désigné pour l'un des prix décernés. Le roi offrit en vain à Belsunce l'évêché de Laon et ensuite l'archevêché de Bordeaux: il refusa d'abandonner Marseille. On lui conféra la riche abbaye de Saint-Arnoul de Metz et le pape Clément XII le décora du *palium*, en 1781. Il paraît que Belsunce avait de l'entêtement dans ses opinions et de la ténacité dans ses affections jésuitiques. On prétend que le régent, en sortant d'une conférence qu'il avait eue avec lui, dit à quelques courtisans: « Voilà un saint qui a bien de la rancune. » Il mourut en 1755, dans sa ville épiscopale qu'il avait édifiée; pendant sa longue carrière, par de solides vertus, et qu'il avait sauvée de la ruine par son immense charité.

Nous avons de Belsunce de Castel-Moron: 1° *Abrégé de la vie de Susanne Henriette de Foix* (sa tante), Agen, 1707, in-12. C'est l'ouvrage de sa jeunesse. 2° *L'Antiquité de la ville de Marseille et la succession de ses évêques*, Marseille, 1747-51, 3 vol. in-4°; l'auteur fait remonter à saint Lazare l'origine du siège de Marseille. 3° Un grand nombre d'*Instructions pastorales*, où l'on trouve une piété tendre et souvent de l'élevation dans les pensées. 4° *L'Art de bien mourir*, traduit du latin de Bellarmin, 1751. 5° *Le combat du chrétien*, traduit de saint Augustin, 1738.—L'abbé Jauffret, chanoine de Metz, a recueilli les *Oeuvres choisies* de l'évêque Belsunce et les a publiées, à l'exception de l'*Antiquité de la ville de Marseille*, dont il n'a donné que des *Fragments sur l'antiquité de l'église et la succession de ses évêques*, Metz, 1822, 2 vol. in-8°; cette édition est précédée d'une *Notice sur la vie de Belsunce*. J. L.

BELT (GRAND ET PETIT), nous de deux détroits du Danemark, le premier situé entre l'île de Fyen (Fionie) et celle de Sjælland (Sélande), et le second entre cette première île et la côte orientale du Jutland.

Le Grand-Belt commence entre la pointe nord-est de Fyen et le cap le plus

oriental de Sjælland, et se termine entre la pointe septentrionale de Langeland et la petite île de Mœe. Il a environ 6 lieues de largeur moyenne; sa profondeur varie de 6 à 20 brasses (12 à 40 mètres). On le traverse entre Nyborg, dans l'île de Fyen, et Korsør, dans celle de Sjælland. Les navires marchands acquittent à Nyborg un droit de péage.

Le Petit-Belt commence vis-à-vis du bout de Middelfart, et se termine entre les îles d'Alsen et d'Ærøe; sa largeur varie de celle d'une grande rivière à 3 lieues; il n'a pas un quart de lieu entre le hameau de Snoghæc, en Jutland, et Middelfart, où le passage a lieu aujourd'hui. Sa profondeur est de 6 à 26 brasses (12 à 52 mètres). Le péage auquel sont soumis les bâtimens est établi à la petite ville forte de Fredericia, près de Middelfart.

Ces détroits sont moins commodes et moins fréquentés aujourd'hui que le Sund. Ils gèlent quelquefois. En 1658, le Grand-Belt se trouvant totalement pris, Charles-Gustave, roi de Suède, le traversa avec son armée pour aller assiéger Copenhague. J. M. C.

BÉLUS, voy. BEL.

BELVÈDÈRE, de l'italien *belvedere*, belle vue, pavillon percé à jour, élevé au-dessus d'un édifice ou bien à l'extrémité d'un jardin ou d'un parc pour y prendre le frais. Dans la construction des belvédères on observe qu'ils soient exposés à plusieurs points de vue, que la décoration extérieure soit simple et rustique et la décoration intérieure en marbre, stuc ou peinture de décors sans lambris. La plupart des maisons de Rome présentent ce genre de décoration; le *belvédère* du Vatican est célèbre par sa magnificence et son Apollon. Voy. VATICAN. P.-r.

BELZÉBUTH, voy. BEELZEBUTH.

BELZONI (JEAN-BAPTISTE), hardi voyageur, naquit à Padoue, en 1778, d'un barbier originaire de Rome. Destiné d'abord à l'état religieux, il fut élevé dans cette dernière ville, mais il la quitta dès que les Français en prirent possession. En 1803 il vint à Londres et s'engagea au théâtre d'Astley, où on le vit jouer, entre autres, les rôles d'Apollon et d'Her-

cule. Il employa alors ses loisirs à étudier la langue anglaise et à se perfectionner dans l'architecture hydraulique, art qui, déjà à Rome, avait été sa principale occupation et qui devint plus tard la cause de son voyage en Afrique. Après un séjour de neuf années en Angleterre, il se rendit avec sa femme (véritable amazone qui plus d'une fois se défendit, les armes à la main, contre les Arabes), par le Portugal, l'Espagne et l'île de Malte, en Égypte. Dans ce pays, où il resta de 1815 à 1819, il exerça d'abord la profession de danseur, et gagna ensuite la bienveillance du pacha qui sut le faire servir à ses plans. Belzoni, bien qu'il se trouvât souvent seul avec les habitans grossiers des campagnes, leur inspira néanmoins du respect par sa taille élevée et sa force musculaire. Ainsi il parvint à ouvrir (outre la pyramide de Ghiseh, déjà ouverte dans le XVII^e siècle par Pierre de La Valle), une autre pyramide appelée Chéphrème, plusieurs tombeaux de rois à Thèbes, notamment le tombeau si magnifique et si bien conservé qui se trouve dans la vallée de Biban-el-Molouc, et qu'on croit être celui de Psammouthis, mort 400 ans avant notre ère. Les dessins que Belzoni a faits de ce monument passent pour les plus exacts qu'on en ait donnés; M. Cailliaud a cependant, dans une *Lettre*, contesté l'exactitude de quelques autres dessins. Par son zèle et son habileté Belzoni réussit, en 1816, à faire transporter de Thèbes à Alexandrie le buste de Jupiter-Memnon et un sarcophage en albâtre, qui tous les deux ont passé dans le musée britannique de Londres. Le 1^{er} août 1817 il ouvrit, près de la deuxième cataracte du Nil, le temple d'Ipsamboul découvert précédemment par MM. Cailliaud et Drovetti (alors consul général de France en Égypte), mais qui avaient vainement essayé d'en forcer les portes. Il trouva sous les ruines de cet édifice l'entrée d'un temple souterrain dont l'existence était jusque-là tout-à-fait ignorée. Plus tard Belzoni visita les côtes de la mer Rouge, la ville de Bérénice, et fit enfin une excursion à l'Oasis d'Ammon. Son voyage à Bérénice fut marqué par la découverte des mines d'émeraudes de Zoubara.

Belzoni conteste à M. Cailliaud l'honneur d'avoir découvert Bérénice, en soutenant que lui-même avait trouvé les ruines de cet ancien entrepôt du commerce entre l'Europe et l'Inde, à une distance de quatre journées du lieu où M. Cailliaud avait cru reconnaître son emplacement. Nous n'avons pas à prononcer entre les deux voyageurs. Il publia en anglais une relation de ses voyages et de ses travaux, qui a été accueillie avec la plus grande faveur. En voici le titre : *Relation de nouvelles découvertes et explorations de pyramides, temples et tombeaux dans l'Égypte et dans la Nubie; d'un voyage aux côtes de la mer Rouge, à la recherche de l'emplacement de l'ancienne ville de Bérénice; et d'un autre voyage à l'oasis de Jupiter-Amonon*, Londres, 1821, avec un atlas in-fol., de 44 grav. coloriées.

Belzoni donna deux statues égyptiennes, provenant de Thèbes, à sa ville natale (Padoue), qui les fit placer dans l'une des salles de l'université, et lui en témoigna sa reconnaissance par une médaille.

En novembre 1823 Belzoni partit pour Benin, dans l'intention de pénétrer de là jusqu'à Houssa et Tombouctou, mais il ne lui fut pas permis d'exécuter ce projet hardi; la mort le surprit le 3 du mois suivant, à Gata, sur la route qui conduit à Benin. Belzoni avait aussi adopté l'opinion que le Nil et le Niger ne sont pas le même fleuve, et que ce dernier se jette dans la mer Atlantique. Ses dessins du grand tombeau qu'il avait exploré en Égypte ont été publiés en 1829, à Londres, par les soins de sa veuve.

C. L.

BEM (JOSEPH) (et non Boehm, comme quelques-uns écrivent ce nom), général de l'armée nationale polonaise, naquit en 1795, à Tarnow en Galicie, d'une ancienne famille polonaise. Après avoir fait ses études à l'université de Cracovie, il entra en 1810 à l'école militaire de Varsovie, que dirigeait à cette époque le général français Pelletier, et en sortit, au bout de deux ans, officier d'artillerie à cheval. Bien jeune encore il fit en qualité de lieutenant toute la campagne de 1812, d'abord sous les ordres de Davoust, puis sous ceux de Macdonald, avec lequel il

se trouva dans Dantzic, lors du siège de cette place. Les Russes ayant violé la capitulation, il fut forcé de retourner en Pologne, et se retira chez son père, qui avait une propriété près de Kielcé. Après la création du nouveau royaume de Pologne, M. Bem reprit du service; mais la discipline russe et l'esprit que l'on voulait introduire dans l'armée ne pouvaient convenir au jeune patriote; abreuvé de dégoûts, il ne tarda pas à offrir sa démission. Cependant, pressé par le grand-duc Constantin, il consentit à rester. Fait capitaine en 1819, il fut placé comme aide-de-camp auprès du général Bontemps et nommé professeur dans une école d'artillerie nouvellement organisée à Varsovie. Ce fut alors qu'il s'occupait d'introduire dans l'armée polonaise les fusées à la congève. Bientôt, ne voulant plus rester attaché à l'école d'artillerie, il sollicita son remplacement: Constantin ne voulut voir dans cette demande qu'un acte d'insubordination. M. Bem fut mis hors d'activité, entraîné devant les conseils de guerre, jeté dans les cachots. Était-il acquitté, on convoquait un autre conseil auquel on intimait l'ordre de le trouver coupable. Après avoir passé dans les souffrances le temps de sa détention, Bem fut envoyé à Kotzk, et placé sous la surveillance de la police. Après la mort de l'empereur Alexandre il parvint enfin à obtenir sa démission et se rendit à Léopol en Galicie. Là il s'adonna entièrement aux sciences; il avait commencé un ouvrage sur les machines à vapeur, lorsque la révolution de 1830 éclata. A la première nouvelle de cet événement, Bem vola à Varsovie: ses concitoyens, qui n'avaient oublié ni son patriotisme, ni les persécutions dont il avait été l'objet, le reçurent à bras ouverts. Il fut nommé major; puis on lui confia le commandement d'une batterie de l'artillerie à cheval, et bientôt il déploya, en présence d'un ennemi nombreux, toutes les connaissances d'un tacticien, toute la bravoure d'un soldat. Qui n'a entendu parler d'Iganié et d'Ostrolenka? Là, avec 16 canons contre 40, il força la victoire à venir se ranger sous l'étendard polonais; ici, bravant le feu de 70 pièces, il parvint, à force d'audace, à repousser

l'ennemi et à sauver l'armée nationale. Bem fut fait général et chef de toute l'artillerie. A Plotzk, dans des circonstances difficiles, son nom fut prononcé d'une voix presque unanime, et l'on convint de remettre entre ses mains et les rênes du pouvoir et le sort du pays. Il refusa. Brave et dévoué jusqu'à la fin, on le vit tenter sous Varsovie et puis à Praga un dernier, mais inutile effort, et étonner encore l'ennemi même par son courage et son sang-froid.

Quand tout fut perdu et que les débris de l'armée polonaise se furent retirés sur le territoire prussien, tous, officiers et soldats, tournèrent les yeux vers le général Bem, plaçant en lui leur dernier espoir; et quand ses malheureux compagnons d'armes demandèrent à se rendre en France, il n'est point d'efforts qu'il n'ait tentés, point de négociations dans lesquelles il ne se soit entremis pour leur en ouvrir le chemin.

En France, son hostilité contre M. Lelwel, alors président du comité national à Paris, lui attira le mécontentement et presque la haine de la jeunesse, dont Lelwel était l'idole; mais ce qui lui nuisit encore plus à leurs yeux, ce fut son expédition de Portugal, entreprise à l'insu de ses compatriotes, et sa convention avec don Pédro. Une fois maître de Lisbonne, le duc de Bragance refusa les fonds nécessaires pour le transport et l'équipement des Polonais; et cette expédition, pour laquelle on n'avait guère pu réunir qu'une poignée d'hommes, finit par avorter entièrement, et donna même lieu à un exalté d'attenter aux jours du général. La balle parties'arrêta dans sa poche, sur une pièce de monnaie. Bem est retourné seul auprès de dona Maria. A. R-SKI.

BEMBEX, du grec βίμβιξ, toupie, genre d'insectes de l'ordre des hyménoptères, de la famille des fouisseurs, ayant la forme et la couleur des guêpes et volant très rapidement. Le bembex ordinaire et le bembex à bec sont très communs aux environs de Paris. X.

BEMBO (PIERRE, cardinal) eut une de ces existences honorables et douces qu'à la renaissance des lettres le goût de l'étude, allié aux dignités de l'église, procurait fréquemment. Fils d'un sénateur

qui s'était fait remarquer par ses connaissances; Bembo était né à Venise l'an 1470. Son père ayant eu l'ambassade de Florence, Pierre commença dans cette ville et continua ensuite dans sa patrie ses premières études. Son goût suivit celui de l'époque. Pour avoir dans l'étude de la langue grecque, si recherchée alors en Italie, le meilleur maître de l'époque, le célèbre Lascaris, Bembo se rendit à Messine, et y passa deux ans. Il fit enfin à Padoue son cours de philosophie.

La carrière des emplois devait être celle du fils d'un sénateur vénitien. Bembo préféra celle des lettres et prit l'habit ecclésiastique, qui offrait le meilleur moyen de se livrer doucement à l'étude. Parmi les princes d'Italie qui le protégeaient le plus on remarquait Alphonse d'Este, duc de Ferrare. Pierre Bembo se rendit à sa cour et obtint, avec la protection d'Alphonse, celle de son épouse, Lucrece Borgia, dont la bienveillance pour lui fut, à ce qu'on dit, *extrême*, et dont il ne se lassa pas de répéter les louanges. Sa patrie, la ville de Venise, avait aussi, dans la maison d'Alde Manuce, son académie. Bembo alla la fréquenter, et, pour recueillir toutes les leçons, tous les exemples qu'offrait son heureux pays, il passa ensuite quelques années à la cour d'Urbino, qui était un autre asile des lettres. L'an 1512 il s'attacha à Julien de Médicis, qu'il suivit à Rome. Bientôt les bénéfices vinrent le chercher; il obtint de Jules II la commanderie de Bologne. Un pontife plus pacifique, plus ami des lettres et des arts que Jules, Léon X, étant monté sur le trône, Bembo fut appelé par lui au poste de secrétaire intime. Quelques missions de confiance, beaucoup de richesses et d'honneurs, furent la suite naturelle de cette position. Les hommes les plus distingués, les cardinaux Bibiena et Jules de Médicis, les poètes Tebaldeo et Accolti, le peintre Raphaël et les principaux seigneurs de Rome, furent les amis de Bembo. Deux commanderies, deux doyennés, trois abbayes, plusieurs canonicats et d'autres bénéfices lui assuraient une aisance dont il savait jouir. A la mort de Léon X, son protecteur, la belle Morosina (voy.),

qui avait donné à Bembo un fils et deux filles, le fit renoncer aux affaires et choisir à Padoue, que distinguait l'une des meilleures universités d'Italie, une retraite dont il fit, on pourrait le dire, un temple des Muses. Il y réunit une bibliothèque qui fut l'une des plus belles de cette époque et qui passa plus tard dans celle du Vatican; une collection de médailles et de monumens de l'antiquité, parmi lesquels on remarquait la fameuse table Isiaque. Une de ces velléités, qui troublent souvent les plus douces retraites, parut s'être réveillée dans le cœur de Bembo, lors de l'élévation de Clément VII : il se rendit à Rome pour offrir ses hommages au nouveau pape. Cependant, loin de se fixer dans la ville pontificale, il retourna à Padoue et n'accepta la charge d'historiographe de Venise qu'en en refusant les honoraires. Il devait à ce titre retracer la période de 1486 à 1530; mais il ne conduisit son histoire qu'à l'an 1513, et on ne l'imprima que quatre ans après sa mort. Il avait écrit cet ouvrage en latin : on le traduisit et on le publia presque aussitôt en italien. Il a été souvent réimprimé dans cette langue. (On le trouve dans le recueil *Degli Istorici delle cose Veneziane, i quali hanno scritto per publico decreto*, Venezia, 1718). Ce travail amena naturellement la république à nommer Bembo aux fonctions de bibliothécaire, qu'il ne refusa pas. Cependant Paul III l'ayant appelé au cardinalat, il s'empressa d'aller à Rome, où il se lia avec l'un des hommes les plus distingués de l'époque, le cardinal anglais Polus (voy.). Avec le cardinalat de Bembo commença dans sa vie une époque nouvelle. Il renonça aux lettres profanes, étudia les Pères et les théologiens, fut successivement nommé aux évêchés de Gubbio et de Bergame, et mourut enfin, dans des sentimens convenables à son état, en 1547.

Bembo, que ses panégyristes ont, dans leurs discours, dans des inscriptions faites en son honneur, porté au rang des plus grands hommes, ne fut qu'un écrivain plein de goût et de grace. Son véritable mérite est d'avoir été l'un des restaurateurs de la belle latinité. Il fut le chef

des *Cicéroniens* de l'époque. Mais, ainsi que Sadolet, son émule et son ami, Bembo a poussé jusqu'à l'affectation le goût du style ancien. Il fut puriste en italien comme en latin; dans sa prose il écrivait moins sa langue que celle de Boccace, et exprimait moins ses idées que celles de Pétrarque. L'anecdote des quarante tiroirs par lesquels il faisait passer successivement ses manuscrits, quarante fois corrigés, est sans doute fort exagérée, mais elle peint le goût de Bembo. Ses œuvres, imprimées à Venise en 4 vol. in-fol., se composent de son Histoire de Venise, de morceaux de littérature, de polémique et de critique, de dialogues sur la nature de l'amour (*gli Asolani*), de poésies (*sonnetti et canzoni*), et de lettres remplies de détails curieux sur les affaires et les mœurs du temps. La partie la plus précieuse de sa correspondance est sans contredit celle qui se rapporte aux affaires. Tous ses écrits sont empreints du même cachet d'élégance; presque tous manquent d'énergie et d'originalité. Voir *P. Bembi vita, auctore Joanne Cosu, notis illustravit et auxit apost. Zenus.* — *Bibliothèque choisie*, de Le Clerc, t. I, p. 314.

M-n.

BÉMOL. On appelle ainsi, dans le langage si incomplet et si peu rationnel de la musique, un signe ainsi figuré \flat , auquel on a donné la faculté de baisser d'un demi-ton, de l'aigu au grave, la note qu'il précède. Les lignes de la portée et les intervalles qui les séparent étant occupés par les notes ayant entre elles la distance que l'on est convenu d'appeler un ton, on dut avoir recours, pour compléter le système de notre tonalité moderne, à des signes supplémentaires qui baïssassent ou élevassent ces notes de l'intervalle qu'on nomme demi-ton; tels sont le *bémol* et le *dièse*. Les notes ainsi modifiées prirent le nom du signe qui leur était joint, et l'on dit *ut bémol*, *ré bémol*, etc., quoique l'intonation qui résulte de l'addition du *bémol* au signe primitif en fasse un son entièrement nouveau et que l'*ut bémol* ressemble aussi peu à l'*ut* naturel qu'à un *ré* ou à toute autre note.

Nous expliquerons à l'article NOTA-

tion d'où vient à ce signe le nom de *bémol*, peu compréhensible pour quiconque ignore son origine.

Lorsqu'il y a nécessité de baisser une note d'un ton entier (ce qui arrive dans de certaines modulations où l'oreille, devant conserver la sensation du ton primitif, il n'est pas indifférent d'employer la note placée au degré inférieur), on emploie le signe redoublé qui se figure ainsi *bb* et qui prend le nom de *double bémol*. E. F.-s.

BEN, fils, mot arabe. *Voy. ABEN.*

BÉNABEN, né à Toulouse, en 1765, fit d'abord ses études dans cette ville, et se rendit ensuite à Orléans, où il fut nommé professeur de belles-lettres. Des circonstances particulières, et peut-être même des idées politiques, l'amènèrent bientôt à Paris, où il se fit journaliste et devint l'un des plus habiles rédacteurs du journal intitulé *La Minerve*. Lorsque ce journal cessa de paraître, il devint successivement rédacteur de l'ancien *Journal de Paris*, et, par suite, fut employé comme rédacteur de la *Gazette de France* jusqu'en 1827. Après la chute du ministère Villele, Bénaben continua à écrire dans la *Gazette* sous le ministère Polignac, et en fut toujours l'un des plus fermes soutiens. Il mourut d'une attaque d'apoplexie vers la fin de 1832. On a de lui les *Lettres de Phalaris, tyran d'Agrigente, les Satires toulousaines, le Procès de l'oligarchie contre la monarchie*, Paris 1817, etc. Il avait préparé encore une réfutation de l'*Essai sur l'indifférence*, etc., de M. de La Mennais. F. R.-D.

Peu d'écrivains se sont montrés plus versatiles dans leurs opinions. La plume de Bénaben était légère et volait à tous les vents. V.-V.

BÉNARÈS, dans le Bengale, ville vénérée par les Hindous qui la regardent comme assise sur la pointe du trident de Siva. Elle est construite en amphithéâtre sur un plateau granitique au bord du Gange. Ses maisons élevées et serrées les unes contre les autres, ses pagodes et ses chapelles, ses mosquées et ses palais, présentent un coup d'œil imposant. C'est un lieu tout saint; on y compte près de 7,000 brahmes et l'on y voit partout des pagodes et des oratoires. Des tableaux consacrés à

Siva et des singes consacrés au dieu Hunimaux parcourent la ville; des nuées de fakirs, de mendiants, de lépreux y demandent l'aumône; 40 à 50,000 personnes y viennent en pèlerinage chaque année; des dévots y terminent leur vie en se jetant dans les eaux sacrées du Gange. Bénarès sert aussi de retraite à une foule de familles hindoues et musulmanes, en partie très riches. Les rues sont étroites et sombres. On remarque le Vidalaya ou collège hindou, où 200 élèves sont instruits par 10 maîtres dans le sanscrit, les mathématiques, etc. La mosquée d'Aurengzeyb est le principal monument érigé par les anciens vainqueurs de l'Inde. Les Européens demeurent à Sécole et dans d'autres lieux d'alentour. Bénarès a de grandes maisons de commerce et des fabriques de châles, de brocards et de soieries; les boutiques de joaillerie offrent les diamans tirés des mines de l'Inde. On a beaucoup exagéré la population de Bénarès, en la portant, avec Hamilton, à 632,000 âmes. On sait maintenant qu'elle n'atteint pas le chiffre de 200,000 et que Bénarès n'a que la grandeur d'Édimbourg ou de Bristol. D.-C.

BENDA (les frères), musiciens célèbres du dernier siècle, naquirent tous deux à Altbenatky, en Bohême, où leur père, qui avait un goût décidé pour la musique, était tisserand.

FRANÇOIS, l'aîné, qui fut un violoniste de première force, était né en 1709; il mourut en 1786 à Potsdam, chef d'une école de violon, maître des concerts de Frédéric-le-Grand, alors prince royal de Prusse, et laissant deux filles, cantatrices de mérite, mariées à deux maîtres de chapelle distingués, Reichardt et Wolf. Dans sa jeunesse il s'attacha à une troupe de musiciens ambulans où se trouvait un vieux Juif aveugle nommé Lœbel, qui jouait du violon avec un aplomb, avec une perfection merveilleuse, et dont il reçut les leçons. Plus tard, à Prague, il se perfectionna d'après les conseils de Konyczeck; et enfin à Vienne il étudia encore, sous Franciscello, son instrument favori. Ses compositions sont nombreuses, mais fort peu d'entre elles ont été publiées.

GEORGES Benda, plus jeune de 12 ans que son frère et plus célèbre que lui,

commença par être second violon à la chapelle de Berlin. Alors il se fit connaître comme compositeur et s'occupa surtout de musique sacrée. Il fit un voyage en Italie, grâce à l'appui du duc de Gothâ Frédéric III, prince ami de la musique. Mais la période brillante de sa vie est celle où il se mit à travailler pour le théâtre. Il s'était déjà essayé par deux opéras *Ciro riconosciuto* et *Il buono marito*. Lorsqu'il composa *Ariadne et Pygmalion*, il ignorait que J.-J. Rousseau eût traité ce dernier sujet. Tous ses ouvrages et plusieurs autres qu'il publia successivement furent favorablement accueillis en Allemagne; son *Ariadne*, traduite en français, fut représentée avec succès à Paris, en 1781, époque à laquelle il fit un voyage dans cette ville pour y faire jouer sa pièce. Georges Benda mourut en 1795, à l'âge de 73 ans, dans la retraite qu'il s'était choisie après avoir dit adieu à la musique. C'était un homme bizarre et fantasque, dont l'originalité fournirait matière à de nombreuses anecdotes et qui mena une vie assez vagabonde. C. L. m.

BENDAVID (LAZARE), philosophe et mathématicien, naquit de parens juifs, à Berlin, en 1762. Il fit lui-même son éducation. Après avoir gagné sa vie à polir le verre, il se rendit à l'université de Gœttingue et étudia sous Lichtenberg et Kästner les mathématiques, avec tant de zèle, que ce dernier professeur donna le témoignage que Bendauid était capable de remplir toute chaire de mathématiques, excepté celle de Gœttingue, tant que lui-même vivrait. Il fit à Vienne des cours sur la philosophie critique que Kant venait de mettre en vogue. Des persécutions le forcèrent de revenir à Berlin où, par ses discours et par ses écrits, il n'a cessé de se rendre utile. Il se montra habile écrivain dans la rédaction d'un journal qu'il publia pendant le séjour des Français en Allemagne. Directeur de l'école libre des Israélites, il s'acquitta de ses fonctions avec le plus grand désintéressement et avec un zèle au-dessus de tout éloge. Il a publié une foule d'écrits philosophiques et un travail remarquable sur le calendrier juif. Bendauid est mort en 1832. C. L. m.

BENDER, *Tigino* ou Tekin, forteresse et ville commerçante, de la province russe de Bessarabie, sur le Dniester, est bâtie en forme de croissant. Les fortifications, moitié antiques et moitié dans le nouveau système, sont entourées de fossés et de remparts; un château fort placé sur une des hauteurs qui entourent Bender en dépend. Il y a dans cette ville 2 faubourgs, sept portes, 12 mosquées, une église arménienne; les rues y sont obscures, étroites, sales. On n'y compte guère plus de 5,000 habitans, parmi lesquels beaucoup de familles arméniennes, tatars, moldaves, juives, etc. Il s'y fait un commerce considérable, et on y trouve des papeteries, des tanneries, une salpêtrière et des forges. Bender, alors ville turque, fut prise, en 1770, à l'assaut par les Russes, sous la conduite du général Panine. La ville fut incendiée, la garnison et les habitans, en tout près de 30,000 ames, furent passés au fil de l'épée. Cependant la ville retourna aux Turcs, en 1774, par suite de la paix de Kañardji. Elle lui resta jusqu'au 15 novembre 1809, époque où les Russes la reprirent sans beaucoup de peine, mais pour la rendre encore une fois aux Turcs à la suite de la paix. Enfin, après l'avoir reprise, en 1811, les Russes l'incorporèrent définitivement à leur empire, par la paix de Boukharest. Bender est remarquable par le séjour que fit presque à ses portes, dans le village de Varnitza, Charles XII, roi de Suède, pendant les années de 1709 à 1712. C. L.

BENDER (JEAN BLAISE baron de), naquit au sein de la bourgeoisie à Genzembach en 1715 et mourut en 1798; gouverneur militaire de la Bohême, feld-maréchal autrichien et baron de l'Empire. Il a fait plusieurs campagnes contre les Turcs, a rendu de bons services dans la guerre de Sept-Ans, et sauvé Luxembourg en 1789 lorsque les Pays-Bas se furent révoltés. En 1794 il rendit par capitulation cette forteresse aux Français. S.

BÉNÉDICTINS, ordre religieux fondé par saint Benoît (voy.), au vi^e siècle. Les statuts de cet ordre étaient un choix des meilleures règles pratiquées par les monastères de l'Orient et con-

tenues surtout dans les institutions de Cassien. La règle de saint Benoit avait principalement pour but de prévenir la vie purement contemplative et oisive, et par conséquent inutile au monde, dans laquelle s'abrutissaient beaucoup de cénobites orientaux. Saint Benoit régla l'emploi du temps, voulant que les travaux manuels et la lecture alterbassent avec les pratiques de dévotion. Chaque couvent devait posséder et produire ce dont il avait besoin, et même ajouter à son bien-être par la vente de ses produits d'industrie. Il interdit aux moines l'usage de la viande de quadrupèdes, excepté en cas de maladie; l'habillement devait consister en une double robe et une espèce de scapulaire d'étoffe commune; du reste, ce vêtement devait être modifié suivant le climat et les circonstances. L'hospitalité fut recommandée comme un précepte de l'ordre. Saint Benoit autorisa les couvens à recevoir des enfans après une seule année de noviciat. Il donna aux abbés un pouvoir presque illimité, quant à la discipline; ce n'était que pour les affaires graves que les moines devaient être consultés. Audessous de l'abbé, un doyen devait être chargé de la surveillance de 10 moines. Comme les statuts de saint Benoit n'imposaient pas aux religieux des efforts extraordinaires et pouvaient aisément se mettre en pratique, ils furent adoptés dans un grand nombre de couvens, sans qu'il y eût d'abord aucune association ou affiliation entre eux. Celui du Mont Cassin, pour lequel ces statuts avaient été faits spécialement, fut considéré par les autres couvens comme leur métropole; mais il n'eut d'abord aucune suprématie sur eux. En France, ce ne fut qu'à la fin du vii^e siècle que la règle de saint Benoit remplaça peu à peu dans les communautés religieuses celles de Cassien et de saint Colomban. L'Allemagne ne la reçut qu'un demi-siècle plus tard, par les soins des missionnaires qui prêchèrent l'évangile dans ce pays; c'est alors que furent fondées les abbayes de Prum, Lorsch, Ratisbonne, Fulde, Ellwang, Salzbourg, etc. D'autres couvens fleurirent à Lobbes, Stavelo et Malmedy. Le moine Augustin avait porté, à la fin du

vi^e siècle, cette règle en Angleterre, et bientôt après on vit naître les communautés de Cantorbéry, York, Westminster, et Saint-Alban. Benoît d'Aniane réforma, d'après la règle du Mont Cassin, plusieurs couvens d'Aquitaine, et un synode auquel il présida en 817, à Aix-la-Chapelle, en modifiant les statuts du Mont Cassin, les imposa comme loi fondamentale aux couvens de l'empire des Franca. Les couvens de Tours, Corbie, Saint-Bertin, Reims, Fleury, prospérèrent et furent le foyer des études. D'autres couvens refusèrent la réforme bénédictine, et se déroberent aux statuts imposés par le synode.

Quoique devenus les instituteur de la nation, les bénédictins ne furent pas à l'abri de la barbarie des mœurs du temps et eurent eux-mêmes besoin d'une réforme. Elle fut opérée au commencement du x^e siècle, au monastère de Cluny, où l'abbé Eudes introduisit une nouvelle règle, ou plutôt rendue et exagéra celle de saint Benoit, en y associant plusieurs abbayes; deux siècles après, cette congrégation compta 10,000 moines, tant en France qu'en Espagne, Italie, Angleterre, Allemagne et Pologne; aussi Cluny devint la métropole d'un grand nombre d'abbayes affiliées, ainsi que de prieurés, et son abbé obtint les prérogatives d'un évêque. Mais le silence perpétuel que Eudes avait voulu imposer aux cénobites fut mal observé; les moines se trouvèrent trop souvent en contact avec le monde pour pouvoir aisément renoncer à la parole. Une des réformes utiles que cette congrégation avait introduite fut l'abolition de la coutume insensée de recevoir des enfans et de les laisser condamner éternellement par leurs parens à la vie cloîtrée. Cette coutume avait forcé, il est vrai, les bénédictins à organiser des écoles dans lesquelles furent formés la plupart des grands hommes de ces siècles. A l'exemple du clergé de France, celui d'Allemagne essaya de réformer l'ordre bénédictin de ce pays: ce ne fut pas sans une vive résistance et de longues querelles que cette réforme s'opéra, au moins partiellement. Fulde devint, jusqu'à un certain point pour l'Alle-

magne ce que Cluny fut pour la France. A Hirsau, l'abbé Guillaume prescrivit, vers l'an 1080, l'établissement d'un *scriptorium* ou d'une chambre de copistes, où 12 moines devaient s'occuper sans cesse, sous la surveillance d'un chef, à copier des manuscrits, tant pour la bibliothèque du couvent que pour la vente au dehors. Une école se forma dans cette abbaye. Malheureusement ces institutions ne durèrent qu'un siècle, au bout duquel la congrégation d'Hirsau, qui avait compté 69 couvens, fut dissoute. Une congrégation moins utile aux lettres naquit à Cluse, en Piémont. En France, Robert de Champagne fonda un nouvel ordre, celui de Cîteaux, en prenant pour base la règle de saint Benoît. Ce nouveau monastère devint à son tour le chef-lieu d'une congrégation nombreuse, qui toutefois différa par sa constitution de celle de Cluny, où un seul abbé était le supérieur des prieurs de tous les couvens affiliés, tandis que cette dépendance n'existait point dans la congrégation de Cîteaux. Ce nouvel ordre exclut également les enfans et punit de l'exil dans un autre couvent les moines qui s'aviseraient de composer des vers : aussi n'est-il pas sorti de poètes de cet ordre. Cependant les Italiens cherchèrent à conserver la suprématie sur tous les bénédictins du monde. A la fin du *xr^e* siècle, le pape donna à l'abbé du Mont Cassin la direction de tous les couvens quelconques; ce prélat reçut le titre d'abbé des abbés; mais on n'y eut pas beaucoup égard dans le reste de la chrétienté. Du *ix^e* au *xiv^e* siècle on composa dans les couvens bénédictins un grand nombre de légendes, d'annales et de chroniques, qui sont devenues une des principales sources pour l'histoire tant civile qu'ecclésiastique de cette époque. On ne peut refuser des éloges aux annales écrites dans les abbayes de Saint-Bertin, Prüm, Metz, Fulde, quelque sèches et défectueuses qu'elles soient. Si elles nous manquaient, l'histoire du moyen-âge ne nous serait guère connue.

Plusieurs de ces abbayes formèrent des bibliothèques dans lesquelles se conservèrent quelques-uns des auteurs classiques de l'antiquité, qui sans ce soin se-

raient probablement perdus pour nous. On sait que ce fut à Corvey, sur le Weser, que fut découverte une partie des *Annales* de Tacite. Cependant la grande masse des moines, richement dotés par la libéralité des princes et seigneurs, possédant des villages, des églises, des reliques vénérées, oublia trop souvent ses trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. On vit des bénédictins entretenir des concubines, s'entourer de tous les délices de la table et vivre dans l'abondance, tandis que leurs serfs croupissaient dans la misère; on les vit habillés comme des seigneurs, armés et éperonnés; des scènes scandaleuses eurent lieu dans l'enceinte des cloîtres où l'on se souvenait à peine des prescriptions de saint Benoît. Le concile de Vienne, tenu en 1311, défendit ces excès, ordonna la modestie aux moines, leur enjoignit de ne pas recevoir de jeunes gens au-dessous de 20 ans et d'enseigner dans tous leurs couvens la grammaire et la philosophie. Ces ordres firent peu d'effet et les excès continuèrent. Aussi le pape Benoît XII crut-il devoir appeler auprès de lui l'abbé de Cluny et d'autres abbés, pour rédiger avec eux une nouvelle constitution de leur ordre; cette constitution bénédictine parut en 1336. Tous les couvens de l'ordre y sont classés en 26 provinces, dont 7 en Italie, 1 en Sicile, 1 en Sardaigne et Corse, 6 en France, 4 en Espagne, 1 en Irlande, 1 en Écosse, 1 en Angleterre, 1 en Norvège, 1 en Suède, 1 en Pologne, 1 en Hongrie, 1 en Dacie, 1 en Bohême, 1 en Illyrie et Dalmatie, 1 en Grèce, 1 en Chypre, et 5 en Allemagne. Dans chaque province les abbés et députés devaient tenir tous les 3 ans un chapitre général, pour les affaires de la province; de plus l'abbé et les prieurs de chaque abbaye devaient tenir un chapitre annuel pour les affaires temporelles et spirituelles de leur ressort. Les jeunes moines, dans la proportion de 1 sur 20 religieux, devaient fréquenter les universités de l'ordre sous l'inspection des prieurs, pour se livrer à l'étude de la théologie et du droit canon. Les abbayes devaient rester indépendantes l'une de l'autre, et, à l'exception de quelques-unes, revêtuës du pri-

vilège de l'exemption (*voj.*), elles devaient demeurer sous la juridiction épiscopale.

Le monde religieux ne se conforma qu'imparfaitement à cette constitution, excepté pour ce qui concernait les études, qui prirent dès lors une meilleure direction. Il fallut que le concile de Constance renouvelât, en 1416, la *bénédictine* du pape Benoît; ce qui n'empêcha pas, en 1422, les bénédictins d'Angleterre d'un côté, et ceux de 59 couvens des provinces de Trèves et de Cologne de l'autre, de tenir des chapitres provinciaux pour travailler à la réforme des mœurs dissolues des moines. A cette époque l'ordre en général comptait encore 15,100 couvens et prieurés. La vieille métropole du Mont Cassin avait perdu son éclat et son autorité. Au commencement du *xvi^e* siècle le pape chercha à la relever, en y associant la congrégation de Sainte-Justine qui subsistait depuis un siècle à Padoue, celle de Saint-Nicolas d'Avesne en Sicile, et celle de Lérins en Provence; elle se composait alors de près de 200 couvens tant grands que petits. Ses statuts furent renouvelés au *xvii^e* siècle; et comme ses richesses ne l'empêchèrent pas de se livrer à l'étude, elle a traversé les siècles et s'est maintenue jusqu'à nos jours; mais elle n'est plus qu'une ombre de ce qu'elle était au moyen-âge, et à peine connaît-on son existence hors de l'Italie. Dans les deux derniers siècles presque chaque pays avait ses congrégations particulières, sans rapport avec celles d'autres contrées. C'est ainsi que l'Allemagne possédait celle de Bursfeld dans le pays d'Hanovre, de Mœl en Autriche, et de Salzbourg. L'Espagne reconnaissait pour métropole l'abbaye de Valladolid; le Portugal, l'Angleterre, la Flandre, la Suisse, la Pologne, eurent également leurs congrégations. Dans plusieurs de ces associations les nobles étaient parvenus à accaparer les revenus des abbés ou les places des moines, surtout quand les couvens étaient riches.

Les congrégations de France furent celles qui se signalèrent le plus dans le monde savant. Déjà au commencement du *xvii^e* siècle s'était organisée la congrégation, dite de Saint-Vannes, du nom du couvent ainsi appelé à Verdun; cette

congrégation qui avait renforcé la règle du Mont Cassin, attira dans son sein tous les bénédictins de l'Alsace et de la Lorraine et plusieurs couvens de l'intérieur de la France. Dom Calmet en fut un des membres les plus érudits. C'est de cette congrégation qu'est issue celle de Saint-Maur, à laquelle le pape Urbain VIII accorda, en 1627, son approbation et des privilèges, et à laquelle le cardinal de Richelieu força tous les couvens bénédictins en France d'accéder. Cluny n'obéit qu'à regret, et, malgré les ordres du cardinal Mazarin, cette réunion forcée ne put jamais être effectuée complètement. La congrégation de Saint-Maur est la branche la plus respectable de tout l'ordre bénédictin, qui trop souvent a cherché plus à briller par l'opulence que par les vertus monastiques. Voici quelle organisation elle se donna. Elle se divisa en 6 provinces, dont les députés devaient se réunir à des époques indéterminées pour élire un général, qui résidait au chef-lieu, à l'abbaye de Saint Germain-des-Prés, à Paris. Ce général avait 2 assistans; de plus un collège de définiteurs et 6 visiteurs étaient à la tête de l'ordre. Chaque couvent avait un prieur; il y avait long-temps que la cour donnait le titre et les revenus des abbés à des cadets de familles nobles ou à des favoris des princes et des femmes en crédit. Deux ans de noviciat servaient aux jeunes aspirans à s'instruire dans les connaissances théologiques. Plusieurs des couvens bénédictins avaient de hautes écoles et des établissemens d'instruction pour la jeunesse noble. Chaque couvent était obligé d'avoir une bibliothèque avec un préposé instruit. Ce fut particulièrement par les soins du cardinal de Richelieu que les travaux d'érudition furent introduits, comme occupation habituelle, dans cette congrégation. Afin de laisser plus de loisir pour ces travaux aux religieux, des frères lais furent chargés des affaires matérielles; des dispenses d'assister régulièrement aux offices furent accordées à ceux qui se livraient aux recherches d'érudition; il fut permis aux religieux de se charger des cures qui dépendaient des couvens, et ils furent presque entièrement exemptés de la juridiction

épiscopale. Ils se distribuèrent le travail, en sorte que les uns se chargeaient des recherches, les autres coordonnaient les matériaux, d'autres rédigeaient ou renvoyaient la rédaction de leurs confrères. C'est grâce à leur émulation pour les progrès de la science, à leur vie paisible, régulière et affranchie de tous soucis, enfin aux habiles investigations qu'ils avaient faites dans les archives et les bibliothèques, qu'ils purent entreprendre ces grands travaux qui ont illustré leur ordre, tels que la *Gallia christiana*, ou Histoire des évêchés, monastères et églises de France, les *Annales ordinis Sancti-Benedicti*, les *Acta sanctorum* de leur ordre, l'*Art de vérifier les dates*, et l'*Histoire littéraire de la France*. Ces deux derniers ouvrages n'ont pu être achevés par les bénédictins de Saint-Maur. C'est aussi à cette congrégation que sont dus des recueils précieux de pièces historiques, savoir le *Spicilegium*, le *Thesaurus novus anecdotorum et veterum scriptorum amplissima collectio*, les *Historiens de France*, les *Monumens de France*, la *Diplomatique*, l'*Histoire de Paris*, le *Glossaire de la latinité du moyen-âge*, les *Acta sanctorum* de Surius. Ce sont encore les bénédictins de Saint-Maur qui ont donné les belles éditions des Pères de l'église dans une cinquantaine de volumes in-fol. C'est avec reconnaissance pour les Mabillon, les Montfaucon, les Sainte-Marthe, et tant d'autres religieux, que le monde savant jouit aujourd'hui des collections qu'ils ont élaborées avec une application si persévérante et avec une si admirable conscience. Si l'on désire généralement un esprit plus philosophique dans leurs travaux, d'un autre côté on est obligé de respecter leur bonne foi, leur candeur, et leur modestie qui a même dérobé à la reconnaissance de la postérité les noms de plusieurs érudits de cet ordre. Quoique l'ordre comptât 180 couvens, la plupart des travaux littéraires ont été faits à Saint-Germain-des-Prés qui possédait une bibliothèque précieuse et surtout riche en manuscrits. Les querelles théologiques sur la grâce qui agitèrent le clergé catholique au xviii^e siècle troublèrent malheureusement la tranquillité de ces cénobites laborieux.

S'étant avisés de rejeter la constitution *Unigenitus*, protégée par les jésuites, ils furent en butte aux persécutions de cet ordre jaloux et intrigant; bannis, emprisonnés, tourmentés, ces hommes paisibles finirent par se soumettre à ce que voulurent leurs ennemis. La congrégation ne se releva point de ce coup porté à son institution, et elle était dans un état languissant lorsqu'à la fin du dernier siècle elle fut supprimée, comme toutes les autres institutions monastiques en France.

Malgré le goût des Allemands pour les études, leurs bénédictins ne purent rivaliser avec la congrégation de Saint-Maur; ceux de Bohême entreprirent une *Germania sacra* sur le modèle de la *Gallia sacra*, mais ce travail ne fut pas achevé; un autre ouvrage projeté, les *Scriptores rerum bohemicarum*, ne fut même pas commencé. Cependant il y eut dans des couvens d'Allemagne quelques érudits, tels que les frères Pez, en Autriche, qui firent honneur à l'ordre; il en fut de même en Espagne et en Italie. Un Espagnol, Yépes, devint l'historien de son ordre; parmi les Portugais se distingua le moine Feyjoo. Du reste les bénédictins de la Péninsule se sont peu signalés par des travaux littéraires. Dans le nord et en Angleterre les moines avaient disparu lors de la réforme de Luther.

Actuellement il ne reste plus que quelques abbayes de bénédictins en Europe; les principales sont celles du Mont Cassin qui a été rétablie depuis la rentrée des Bourbons à Naples, celle de Montserrat en Espagne, celles de Kremsmunster, Moelk, Goetweih et Saint-Florian en Autriche, celle de Martinsberg en Hongrie; la plupart de ces abbayes possèdent de belles bibliothèques. Les bénédictins de Hongrie sont chargés de l'instruction publique dans les académies de Presbourg et de Raab, et dans plusieurs gymnases. Le nombre de tous les bénédictins existans n'atteint probablement plus un mille; on est loin du temps où des milliers de couvens ne suffisaient pas pour contenir tous les moines. Voy. *Annales ordinis Sancti-Benedicti* (qui ne conduisent l'histoire ou plutôt les annales de l'ordre qu'à l'année 1157); la *Bibliotheca*

bened.-maurlana, Augsburg, 1716; R. Tassin, *Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur*, Bruxelles et Paris, 1770, in-4^o; et l'art. *Bénédictins* dans l'Encyclopédie allemande d'Ersch et Gruber. D-c.

BÉNÉDICTION. On entend en général par ce terme tous les bienfaits de la divinité, mais spécialement ceux qui se rapportent à notre situation temporelle; c'est ainsi qu'on range au nombre des bénédictions de Dieu, la santé, le succès de nos entreprises, les influences du ciel qui fécondent la terre, les riches productions dont les campagnes se couvrent chaque année.

On désigne aussi sous le nom de *bénédictions* les vœux que les hommes font les uns pour les autres en invoquant Dieu. Telle est la bénédiction paternelle, la bénédiction prononcée par les vieillards sur les personnes d'un âge inférieur. On voit dans la Bible les lévites et les sacrificateurs juifs prononcer du haut du mont Garizim des bénédictions sur le peuple, au cas où il demeurerait fidèle aux lois de Moïse, et des malédictions du haut du mont Hébal, au cas où il perdrait de vue les devoirs de sa religion. On voit également le roi Salomon, à l'époque de la dédicace du temple de Jérusalem, prononcer la bénédiction sur son peuple. En général, ce terme indique de la part du supérieur envers l'inférieur un acte de bienveillance accompagné d'expressions religieuses.

La bénédiction prononcée dans l'âge patriarcal par le père à son lit de mort avait un caractère de plus; elle tenait en quelque sorte lieu d'un acte testamentaire, elle désignait celui des fils qui, après le décès du père, devait être reconnu comme chef de la famille ou de la peuplade.

Le devoir de prononcer la bénédiction est spécialement du ressort des ministres du culte. C'est ainsi que Moïse (*Nombres*, VI) charge expressément les sacrificateurs de la race d'Aaron de donner au peuple la bénédiction et qu'il en prescrit les termes. De nos jours encore cette bénédiction n'est prononcée dans les synagogues que par des individus regardés comme descendans d'Aaron, et s'il ne

s'en trouve pas parmi les juifs présents, la bénédiction n'est pas prononcée.

Dans les églises chrétiennes l'usage de prononcer des bénédictions s'est conservé; mais il existe à cet égard quelques différences qui peuvent être remarquées. Dans les églises protestantes l'office religieux se termine par la bénédiction dont Moïse avait prescrit les paroles; elle est en certains pays accompagnée du signe de la croix. Les ministres protestans prononcent en d'autres cas des bénédictions en imposant les mains, par exemple en cas de mariage, de consécration des pasteurs, de confirmation des catéchumènes, de baptême des enfans; ces bénédictions ne s'adressent jamais qu'à des personnes: dans les églises catholique et grecque la bénédiction se prononce sur des personnes et sur des choses. Elle est plus ou moins solennelle, selon qu'elle est accompagnée de tels ou tels gestes, de l'onction du saint chrême, ou que le prêtre en la prononçant prend en main tels ou tels objets consacrés. C'est ainsi qu'on distingue des autres bénédictions celle qu'on nomme *bénédition du Saint-Sacrement*. Parmi les bénédictions prononcées sur des choses on peut remarquer celle de l'eau bénite, du pain béni, du cierge pascal, des vases sacrés, des ornemens d'église, des costumes religieux, des autels, des chapelles, des églises, des vaisseaux, des drapeaux, de l'anneau nuptial, de la terre des cimetières; et, dans l'église grecque en particulier, la bénédiction solennelle du pain pascal à Pâques et celle des eaux qui se fait le jour des Rois et le premier d'août.

Les bénédictions accompagnées d'onctions sont désignées sous le nom de *consécration*. Elles sont réservées aux évêques, qui seuls aussi ont le droit de bénir hors des églises et en particulier.

On voit en certains cas les papes faire présent d'objets bénis par eux et auxquels la dévotion attache un haut prix; telle fut en 1266 la rose d'or bénite envoyée par le pape Urbain V à la reine de Sicile. Les chapelets bénis sont plus abondamment distribués.

Il résulte des bénédictions prononcées sur certains objets diverses conséquences; par exemple, qu'à moins de dispenses spé-

ciales il n'est permis qu'à des hommes ayant reçu les ordres de toucher aux vases sacrés; que les corps d'enfants morts sans baptême ou de défunts non catholiques ne doivent pas être inhumés dans la portion bénite du cimetière, etc.

BÉNÉDICTION NUPTIALE; cérémonie religieuse observée en cas de mariage dans toutes les communions chrétiennes. Elle est désignée dans la communion romaine sous le nom de *sacrement*, dans la communion grecque sous le nom de *couronnement*, dans les communions protestantes sous le simple nom de *bénédiction*. Cette cérémonie n'avait pas lieu avant l'établissement du christianisme; on ne voit pas, dit Fleury, que chez les Juifs le mariage ait été autrefois accompagné d'aucun acte religieux, sinon peut-être la bénédiction du père de famille. Dans la plupart des pays chrétiens l'acte célébré par le ministère ecclésiastique, en cas de mariage, est à la fois acte religieux et acte de l'état civil. Dans les pays où, comme en France, les actes de l'état civil sont dévolus au magistrat, la bénédiction nuptiale ne peut avoir lieu qu'après la célébration du mariage devant l'officier de l'état civil. Elle n'ajoute au mariage aucun nouveau degré ni de force, ni de stabilité: sans elle déjà le mariage est indissoluble; elle n'est plus qu'un acte pieux dont aucun chrétien ne croit pouvoir se dispenser et par lequel les époux se promettent de faire descendre sur leur union l'onction de la grace céleste. C'est sous ce dernier point de vue que la bénédiction nuptiale fut envisagée dès les premiers siècles de l'église, où déjà les fidèles étaient exhortés à ne se marier qu'après avoir pris conseil de leurs évêques et en recevant la bénédiction de l'église. *Nubat in ecclesia*, dit saint Ignace, disciple des apôtres, *benedictione ecclesiae, ex Domini præcepto*. Ep. ad Polycarp. Le pape Sirice au IV^e siècle parle même d'une bénédiction qui précédait le mariage.

La bénédiction nuptiale ne se confondait pas alors avec le contrat du mariage. On voit dans le code romain (lib. V, cap. IV) qu'il se contractait par simple serment entre l'époux et l'épouse; Justinien prescrit ensuite que ce serment

fût prononcé en présence de témoins (*Novell. XXIV*, chap. 4); puis parmi ces témoins fut spécialement désigné le pasteur (*Novell. LXXIV*, chap. 14); mais les lois de Justinien gardent un silence absolu sur la bénédiction nuptiale.

Sous Charlemagne il fut ordonné, par un capitulaire de 802, que le mariage n'aurait lieu qu'après enquêtes faites par le ministre des autels, assisté des anciens du peuple, afin de s'assurer qu'aucun empêchement, et en particulier aucun degré de parenté, ne s'opposait à l'alliance projetée. Ce ne fut que sous les premiers Carolingiens, en Occident; et sous l'empereur Léon-le-Philosophe, au X^e siècle, en Orient, que la bénédiction nuptiale fut déclarée nécessaire à la validité du mariage. Encore cette loi ne concernait-elle que les personnes de condition libre: elle n'obligeait ni les esclaves, ni les affranchis, ni les soldats; elle ne fut rendue obligatoire pour toutes les classes que par l'empereur Alexis Comnène au XIII^e siècle.

L'église profita de ces lois pour étendre son influence; les fausses décrétales et les théologiens scolastiques concoururent à faire prévaloir l'idée que le mariage avait été, par l'Évangile, élevé à la dignité de sacrement; que le sacrement absorbait le contrat; que le mariage était affaire de religion et que c'était à l'église à en régler les conditions. Dès lors les princes oubliant que l'église, à cet égard, n'avait de droits que ceux que leurs lois lui avaient conférés, tremblèrent à l'idée de se souiller d'un sacrilège en portant la main à l'encensoir: ils abandonnèrent aux tribunaux ecclésiastiques les causes matrimoniales; et l'on vit dès le XIII^e siècle le prêtre se servir, en donnant la bénédiction nuptiale, de la formule: *Ego conjungo vos*, et même un concile de Cologne, en 1549, défendre sous peine d'excommunication à tous juges séculiers de s'arroger la connaissance des affaires relatives au mariage.

Cette idée exagérée des pouvoirs de l'église n'est pas néanmoins généralement adoptée. De savants théologiens de la communion romaine persistent à soutenir que l'église à de tout temps fait distinction entre le contrat et le sacrement,

et qu'elle a regardé comme indissolubles et légitimes des mariages contractés sans l'intervention du rit religieux.

L'abbé Renaudot (*Perpétuité de la foi*, vol. V) cite à ce sujet d'anciens usages de l'église grecque qui ne permettent pas de couronner les secondes nocces, auxquelles on n'accorde, après pénitence et au lieu de bénédiction, qu'une simple prière par laquelle on demande pardon à Dieu pour ces époux qui, après un premier mariage, se trouvent incapables de garder la continence. Il ajoute que cette église n'accorde aucun rit religieux aux troisièmes et quatrièmes nocces, et que cependant elle ne fait que soumettre les époux dans ce cas à une pénitence canonique, sans les excommunier, sans exiger de séparation *a thoro*, sans déclarer le mariage non valable*. Durand fait mention d'une discipline semblable en Occident.

M. Tabaraud (*Principes sur la distinction du contrat et du sacrement de mariage*, 1825) fait remarquer que l'église n'a jamais songé à réhabiliter les mariages des infidèles et des hérétiques qui, déjà mariés, se convertissent à elle; que, dans les anciens temps, elle n'accordait de bénédiction nuptiale ni aux chrétiens soumis aux rigueurs de la pénitence, ni aux catéchumènes qui ne se faisaient quelquefois recevoir que vers la fin de leurs jours et qui n'en vivaient pas moins les uns et les autres en état de mariage. Il cite les conciles de Saragosse, en 1656, et de Tolède, en 1660, qui, sans interdire aux époux les droits du mariage, défendent de prononcer la bénédiction nuptiale en temps d'avent et de carême, et qui se bornent à condamner à une amende pécuniaire ceux qui vivent en état de mariage et qui diffèrent plus de 6 mois à réclamer la bénédiction nuptiale. A l'appui de toutes ces remarques, d'où il résulte évidemment que l'église considère en certains cas comme réellement et légitimement mariés des époux qui n'ont pas reçu la bénédiction, M. Tabaraud allègue le con-

cile de Trente qui permet de se servir, en béniissant le mariage, de formules autres que celle *Ego conjungo vos*, et le rituel romain qui défend de prononcer cette formule à l'église, lorsque déjà le mariage a été contracté au domicile, en présence du curé et de témoins. Il fait mention spéciale des rituels de Strasbourg, Ingolstadt, Cologne et Tolède qui, portant, au lieu de la formule *Ego conjungo vos*, la formule : *Matrimonium per vos contractum, ego tanquam Dei minister confirmo, sanctifico, benedico*. On peut remarquer de plus, comme preuve que l'église regarde le mariage comme réel et valable, même sans bénédiction religieuse, que dans les dispenses qu'elle accorde pour les cas de mariage entre catholique et non-catholique, elle autorise simplement le prêtre à recevoir les promesses des époux et prescrit formellement que l'acte aura lieu hors de l'église et sans prières, *extra ecclesiam et sine precibus*.

B-D.

BÉNÉFICE (du latin *beneficium*, bienfait, grace, avantage, profit), signifie, dans les églises chrétiennes, place, charge, titre, dignité ecclésiastique, et plus particulièrement les revenus, les droits, les fonds de terre attachés à telle charge, à telle dignité. C'est une imitation des usages des rois goths et lombards, en Italie, qui distribuaient à ceux qui les avaient bien servis à la guerre, des terres appelées *benefices* et qui conféraient à leurs possesseurs le titre de *beneficiarii*.

Dans les beaux temps de l'église on ne connaissait du bénéfice, ni le nom, ni la chose. Tout le bien de l'église était commun, et l'évêque en disposait comme un père de famille, pour entretenir les ecclésiastiques, les églises et les pauvres. Le relâchement des derniers temps introduisit le partage des biens en bénéfices, de sorte que le bénéfice, suivant les canonistes, est le droit de jouir d'une partie du bien de l'église, spécialement assignée et déterminée, à l'exclusion d'un autre possesseur ou usufruitier, moyennant renonciation aux parties des biens ecclésiastiques qui n'entrent point dans le lot déterminé. On a voulu que ce ne fût pas seulement un droit de jouir du

(*) Néanmoins l'église, en Russie, est seule chargée des affaires matrimoniales. Aussi ne connaît-on le nombre des mariages, etc., que par les publications du St-Synode.

revenu de l'église, mais un droit fixe, permanent, et transmissible à un autre après la mort ou la déposition légale de celui qui l'a possédé. Voir le *Dictionnaire du droit canon*, par Durand de Maillane.

Les bénéfices existent encore dans la plupart des états chrétiens, mais il n'y en a plus en France depuis la révolution. Les ecclésiastiques, quels qu'ils soient, n'ont que des traitemens. J. L.

BÉNÉFICES militaires et féodaux, voy. FIEF et LEUZES.

BÉNÉFICE (droit). C'est en général une exception favorable admise par la loi dans certains cas déterminés.

Bénéfice d'âge. On nommait, dans l'ancienne législation française, *lettres de bénéfice d'âge*, des lettres de la grande chancellerie ou des chancelleries établies près des parlemens, en vertu desquelles un mineur; resté sans père ni mère, obtenait le droit de disposer de ses biens meubles et d'administrer ses immeubles, mais sans pouvoir aliéner ou engager cette dernière espèce de biens. Ces lettres pouvaient être accordées aux garçons à l'âge de 20 ans, et aux filles à celui de 18 ans. L'usage de ces lettres a été aboli par la loi du 7 septembre 1790. On appelait encore autrefois *lettres de bénéfice d'âge* celles qui permettaient à un mineur de traiter d'un office et de se faire recevoir avant d'avoir atteint sa majorité.

C'est par une sorte de bénéfice d'âge que les personnes parvenues à l'âge fixé par diverses lois jouissent du privilège de n'être point soumises à certaines de leurs dispositions. Ainsi tout individu âgé de 65 ans peut refuser d'être tuteur, et, dans le cas où il aurait été nommé avant cet âge, se faire décharger de sa tutelle à 70 ans. Les septuagénaires inscrits sur les listes élémentaires du jury sont dispensés, s'ils le requièrent, des fonctions de juré. Les gardes nationaux âgés de 55 ans peuvent se dispenser du service; à 60 ans ils sont rayés du registre matricule de leur commune. Enfin, la contrainte par corps ne peut être prononcée, excepté dans le cas de stellionat, contre celui qui est entré dans sa 70^e année.

Bénéfice de cession. C'est la faculté accordée par la loi au débiteur de bonne

foi, que des malheurs ont rendu insolvable, de faire en justice l'abandon de tous ses biens à ses créanciers pour conserver la liberté de sa personne. *Voy. CESSION DE BIENS.*

Bénéfice de discussion, du latin *discutere*, rechercher. Le bénéfice de discussion, que nous avons emprunté à la législation romaine, est la faculté accordée à la caution d'obliger le créancier, au moment où il dirige des poursuites contre elle, à saisir et faire vendre les biens du débiteur principal. Après cette vente et en cas d'insuffisance du prix, la caution peut être contrainte à acquitter le surplus de la dette. La caution qui veut user du bénéfice de discussion doit indiquer au créancier des biens du débiteur principal situés dans le ressort de la Cour royale du lieu convenu pour le paiement, et avancer les sommes nécessaires pour subvenir aux frais de la discussion. Elle ne peut indiquer des biens litigieux, ou qui, hypothéqués à la dette, ne seraient cependant plus en la possession du débiteur.

Bénéfice de division. C'est la faculté que la loi accorde aux diverses cautions d'un même débiteur, pour une même dette, d'exiger que le créancier divise sa demande et la réduise à la portion de chacune d'elles dans la dette. Si au moment où l'une des cautions a fait prononcer la division, il y en avait d'insolvables, cette caution serait tenue proportionnellement de ces insolvabilités; mais elle ne le serait point de celles qui seraient survenues depuis la division. Le bénéfice de division existait dans le droit romain; il y avait été introduit par l'empereur Adrien.

La caution ne peut user ni du *bénéfice de division* ni du *bénéfice de discussion*, lorsqu'elle est obligée solidairement avec le débiteur principal.

Bénéfice d'inventaire. La loi, en appelant l'héritier à recueillir tous les biens et droits qu'une personne laisse en mourant, l'oblige à acquitter toutes les charges de la succession. Cependant, si l'héritier craint que la succession ne lui soit onéreuse, il peut déclarer, au greffe du tribunal de première instance, sa volonté de ne l'accepter que sous bénéfice d'in-

ventaire. Cette déclaration n'a d'effet qu'autant qu'elle est précédée ou suivie d'un *inventaire* des biens de la succession, dressé dans les formes et les délais fixés par la loi. Le *bénéfice d'inventaire* consiste dans l'avantage, pour l'héritier, de n'être tenu des charges de la succession que jusqu'à concurrence de la valeur des biens dont elle se compose; d'empêcher la confusion de ses biens personnels avec ceux de la succession, et de conserver le droit de réclamer contre elle le paiement de ses créances. E. R.

BÉNÉFICE (REPRÉSENTATION A). Cette récompense à la fois honorifique et fructueuse accordée au talent, ou du moins aux longs services d'un acteur, n'était point encore, il y a quelques années, prodiguée outre mesure, comme aujourd'hui. Alors elle était presque toujours le prix de droits réels, et par conséquent beaucoup plus rare et plus productive; il n'en est plus ainsi de nos jours. Tout artiste dramatique en renom exige qu'à ses appointemens, renforcés de l'accessoire des *feux* journaliers (*voy. FEUX*), il soit ajouté deux supplémens qui souvent excèdent le principal, un congé et une représentation à bénéfice chaque année. Les ressources que l'on emploie pour attirer les curieux à cette dernière formeraient un des chapitres les plus piquans d'une histoire du charlatanisme. C'est à qui leur promettra le plus de distractions accumulées dans l'espace de 6 ou 7 heures, à qui réunira sur l'affiche les objets des plus disparates. On a soin, en même temps, de réveiller chaque matin l'attention publique par de petits articles adressés aux journaux. L'éloge obligé du bénéficiaire a fourni la matière du premier; dans le second, on a vanté la composition du spectacle extraordinaire que *tout Paris* voudra voir; on gardera en réserve pour les suivans quelques additions aux nombreux plaisirs de la soirée; enfin le dernier vous apprendra que *presque* toutes les loges et stalles sont louées, restriction prudente pour ne pas décourager les amateurs moins empressés. En général, cette tactique produit encore assez d'effet surtout quand l'artiste rémunéré n'a pas fixé le prix des places d'après l'opinion qu'il a

de son mérite. De nombreux spectateurs accourent à cette solennité dramatique, tant pronée d'avance; mais souvent de grands désappointemens les y attendent. Telle cantatrice, fastueusement annoncée, a été prise d'un rhume inopportun; tel acteur, par zèle pour les intérêts d'un camarade (car il est juste de reconnaître l'obligeance mutuelle des artistes en pareil cas), viendra, quoique également enrhumé, débiter à voix basse un long rôle dont personne n'entendra rien. Ajoutez que, comme on a convoqué la ban et l'arrière-ban des autres spectacles de la capitale, l'obligation d'attendre pour chaque pièce des acteurs qui jouent le même soir sur d'autres théâtres nécessite des entre-actes éternels. Aussi est-il de règle que la représentation, commencée la veille, finisse le lendemain, aux fréquens bâillemens de ceux des spectateurs qui ont pris leurs plaisirs en patience et qui jurent en sortant de ne plus s'y laisser prendre : serment que la plus grande partie ne tiendra pas, par bonheur pour les futurs bénéficiaires.

Les acteurs de seconde, parfois même de troisième ligne, ont aussi maintenant leurs représentations à bénéfice; mais ce n'est que nominale et sur l'affiche qu'elles leur appartiennent en entier : les gens au fait des secrets de coulisses savent que le directeur ou l'administration perçoit, en pareille occasion, tantôt le quart, tantôt la moitié, quelquefois même les trois quarts du bénéfice, suivant le plus ou moins d'importance théâtrale du sujet rémunéré. Un vaudeville spirituel et admirablement joué par Potier, *le Bénéficiaire*, mettait au jour les tribulations du pauvre souffleur cherchant à rendre sa représentation lucrative, en même temps que les faibles de quelques artistes à la mode.

Il est juste de dire que, dans tous nos spectacles les représentations à bénéfice ont été plus d'une fois des actes de véritable bienfaisance ou d'une générosité qu'on ne peut trop louer. Telles furent celles que les théâtres s'empressèrent de donner pour les victimes de l'incendie de Salines, de celui du Cirque-Olympique, pour les valeureux réfugiés de la Pologne, etc., etc. Souvent aussi, et particulièrement dans

les hivers rigoureux, le produit de ces représentations a servi à soulager les besoins de l'indigence. Ah! quelle que soit la composition de ces dernières, quelques moyens qu'on emploie pour y amener la soule, quelque mécompte que l'on puisse trouver dans leurs promesses, je me garderai bien d'en faire l'objet de ma critique.

M. O,

BÉNÉVENT. Cette grande et importante ville d'Italie, enclavée de la principauté ultérieure (royaume de Naples) et appartenant à l'État Romain, est située dans une vallée délicieuse au confluent du Sabato et du Calore, à 12 lieues nord-est de Naples. L'origine de cette ville remonte à une époque très reculée : Tite-Live en attribue la fondation aux fugitifs de la guerre de Troyes qui vinrent, sous la conduite de Diomède, s'établir dans cette partie de la péninsule. On l'appela d'abord *Maleventum*, nom qu'elle changea plus tard pour celui de *Beneventum*. C'était, au rapport de Pline, une colonie des *Hirpini*, c'est-à-dire qu'elle faisait partie de ce qu'on a appelé plus tard *Samnium*. L'empereur Adrien la classa dans la Campanie; en 545, Totila, roi des Goths, la prit et la détruisit presque entièrement. Vers la fin du même siècle, Autharis, roi des Lombards, la releva de sa ruine et en fit le siège d'un duché (voy. ci-après). Bénévent a souvent été fortement endommagée par des secousses de tremblement de terre: celui de 1703 notamment en renversa une grande partie. Elle est le siège d'un archevêché, érigé en 969 et important par ses revenus; c'est toujours un cardinal qui en est titulaire. Plusieurs conciles se sont tenus à Bénévent. La ville avec son territoire forme ce qu'on appelle une délégation, parce que le fonctionnaire qui l'administre au nom du gouvernement pontifical porte le titre de délégué. Bénévent possède de fort beaux édifices, entre autres sa cathédrale, ainsi que des restes d'antiquités fort remarquables; surtout le bel arc de triomphe de Trajan appelé *porta aurea*. On compte dans cette ville environ 14,000 habitans. C'est dans la plaine qui l'entoure que Charles d'Anjou défait et tua, le 26 février 1266, Mainfroi, son compétiteur au royaume de Naples.

BÉNÉVENT (duché de). Cette principauté, qui fut pendant plusieurs siècles l'un des plus importants états d'Italie, eut pour fondateur le célèbre eunuque Narsès, lors de la conquête qu'il fit de la péninsule italique sur les Goths qui l'avaient précédemment enlevée aux empereurs d'Orient. Vers l'an 571, le duché ayant été conquis par les Lombards, Alboin, chef de ces nouveaux maîtres de l'Italie, en investit un certain Zothus ou Zothon, l'un de ses meilleurs capitaines. Celui-ci le posséda 20 ans et fut remplacé à sa mort par un chef appelé Arégoise ou Archis, qui guerroya toute sa vie, tantôt au nord sur les domaines où s'élevait déjà la puissance papale, tantôt au midi sur les terres où subsistaient encore quelques restes de la puissance des empereurs de Byzance. Ce prince mourut en 641, après avoir beaucoup agrandi le duché, qu'il transmit, en excluant son propre fils, à l'un de ceux du duc de Frioul, son parent. Le cinquième duc de Bénévent, de cette famille, Grimoald I^{er}, profita de la division qui régnait entre deux frères, compétiteurs au trône des Lombards, pour s'en emparer. Il se rendit avec une armée auprès de Godebert, l'un d'eux, qui avait réclamé son appui, et entrant dans sa tente, il le poignarda lui-même au l'embrassant; après ce crime il fut proclamé roi. Cinq ans après, en 667, il institua son fils Romoald duc de Bénévent; celui-ci, qui était arien, se convertit à la foi catholique. La principauté se maintint dans la même famille, mais toujours concédée néanmoins à titre de bénéfice viager par les rois lombards, jusqu'à l'avènement du 15^e duc, Arégoise, gendre du roi Didier qui, lors de la chute de ce prince, s'érigea en prince souverain héréditaire, c'est-à-dire, repudia tout lien de vassalité à l'égard des Francs, se fit sacrer par un évêque de son état, prit les ornemens royaux et fit mettre son effigie sur les monnaies. En 787, Charlemagne, étant à Rome, somma le fier duc de le reconnaître pour suzerain, et, sur son refus, il s'avança vers Bénévent. Arégoise se retira alors à Salerno et envoya une députation avec des otages pour apaiser le monarque franc; dans le nombre était son propre fils. Charlemagne

accepta sa soumission moyennant un tribut de 7,000 sous d'or et la cession de quelques villes qu'il donna au Saint-Siège. Le duc mourut la même année, au moment où il méditait de se soustraire aux conditions qu'il avait été contraint de subir. C'était un prince magnifique dans ses manières et protecteur des lettres; il se fit élever deux beaux palais à Bénévent et à Salerne. Son fils, Grimoald III, qui lui succéda, marcha sur ses traces; son règne fut rempli par une suite de guerres qu'il soutint contre Pépin, roi d'Italie, fils de Charlemagne, pour maintenir son indépendance. Il mourut sans postérité, et le duché passa alors en diverses mains, tantôt acquis par l'usurpation accompagnée de meurtre, tantôt par l'élection populaire. Toutefois, ces princes appartinrent presque tous à deux familles de race lombarde; d'abord celle d'un Radelgise, à l'avènement duquel, en 840; le duché fut partagé en trois souverainetés : Bénévent, Salerne et Capoue; secondement, celle d'Aténuke I^{er}, comte de Capoue, dont la race régna à Bénévent jusqu'à l'extinction du duché dans la personne de Pandulfe III, vingt-quatrième et dernier duc, mort en 1077. C'est par les Normands, fondateurs du royaume des Deux-Siciles, que fut consommée l'extinction de cette souveraineté qui avait compris un moment toute l'étendue du royaume actuel de Naples, moins les Abruzzes et les Calabres. Conquis par Robert Guiscard, la principauté cessa d'avoir un duc particulier; elle fut confondue dans le duché de Pouille et de Calabre, dont la création précéda celle du royaume, et la ville elle-même fut alors cédée aux papes par le chef normand. Dans la courte durée de son empire, Napoléon restaura le titre de cette principauté du moyen-âge en faveur de M. de Talleyrand (*voy.*); le décret qui créa ce fief impérial est du 5 juin 1806.

P. A. D.

BENGALE, grande et belle province de l'Hindoustan, située entre les 21° et 27° de latitude nord, et les 84° et 90° de longitude est, et bornée au nord par le Népal, le territoire de Sikkins et le Boutan, au nord-est par le territoire d'Assam, à l'est par l'empire Birman,

au sud par le golfe du Bengale, au sud-ouest par la province d'Orissa, et à l'ouest par celle de Bahar. Il a environ 150 lieues de l'est nord-est à l'ouest-sud-ouest; à peu près autant du nord au sud, et 12,786 lieues carrées, dont un huitième consiste en rivières et en lacs. On évalue sa population à 23,306,000 individus. Tout ce pays ne forme qu'une vaste plaine d'alluvion, imperceptiblement inclinée vers la mer et arrosée par le Gange qui y forme, avec l'Houglé, un vaste delta entrecoupé d'une multitude de bras de ces deux fleuves; par le Brahmapoutra et ses affluens, la Mahanada, la Fichetha ou Altri, la Damodara, etc., qui les uns et les autres prennent leurs sources dans l'Himalaya, le Bihar, le Gandouana, le Boutan, le Népal et l'Orissa. L'année, dans le Bengale, est divisée en trois saisons : la chaude, la pluvieuse et la froide. La première commence en mars et finit en juin; la deuxième commence en juin et finit en octobre; après quoi la température se rafraîchit et dure ainsi quatre mois. Les brouillards sont très fréquents et il tombe de fortes rosées à l'approche de la saison pluvieuse; cette humidité, qui contribue singulièrement à la fertilité du sol, rend le climat très pernicieux pour les Européens. On recueille du riz en abondance, du froment, de l'orge, du maïs, du tabac, du sucre, du coton, de l'indigo, des clous de gérofle, des noix muscades, des drogues médicinales, du bois de sandal et autres, du lin, du sénévé, du sésame, de la graine de lin, des pavots dont on fait de l'opium, etc. On élève dans le Bengale du gros bétail, des chèvres, des moutons et des vers à soie. On y trouve, particulièrement dans la partie sud-est, des éléphants qui sont très recherchés et d'un grand usage; et dans les autres parties, des buffles, des tigres, des sangliers et autres animaux sauvages. Il existe des mines de fer dans les districts qui avoisinent l'Himalaya. On en exporte principalement du riz, du coton, de la soie écruë et en œuvre, de l'indigo, du sucre, de l'ivoire, du tabac, des drogues médicinales, etc.; et on y importe par mer de l'or, de l'argent, du cuivre et du fer en barre, des draps de

toute espèce, du thé, du sel, de la porcelaine et de la verroterie, des vins, et quelques chevaux arabes et anglais.

La majeure partie de la population du Bengale se compose d'Indous, peuple timide et doux, mais ingénieux et versé dans tous les arts utiles. Il y a aussi un grand nombre de Mahométans, descendants des conquérans afghans et mongols, et de marchands arabes. On y parle l'idiome bengali.

Après avoir été long-temps un royaume indépendant, le Bengale tomba, en 1203, au pouvoir des Afghans et resta tributaire de l'empereur des Mongols jusqu'en l'an 1340, qu'un certain Fakher Addin s'en empara et prit le titre de sulthan Sekonder. En 1538, il fut conquis par Cher-Chah, et peu après réuni au Delhi. Enlevé aux descendants de ce dernier par l'empereur Akbar, il resta sous la domination du Grand-Mogol jusqu'en 1757, que les Anglais en firent la conquête. Ils y ont graduellement changé la forme du gouvernement et introduit un code de législation fondé sur les lois hindoues, mahométanes et anglaises. Cette province est divisée en vingt districts Bacar-Gani, Jasar, Hogli, Jangel-Makals, les vingt-quatre Parganahs, Neddija, Mednipor, Berdhouan, Birbhom, Morched-Abad, Chatigand, Tipora, Dacca, Maïmen-Sinyh, Silhet, Rai-Chahi, Marnypor, Dinaïpor, Purniya et Cotch-Bihar. La France possède dans le Bengale Chandernagor, et le Danemark Serampore.

BENGALE, présidence anglaise de l'Hindoustan, située dans sa partie nord-est, comprend aujourd'hui les provinces du Bengale, de Bahar, d'Orissa, de Bénarès, les territoires cédés aux Anglais par le nabab d'Oude, le Bondelcond, cédé par le Péchoua, les territoires conquis et situés entre le Gange et la Djomna, ainsi que celui situé sur la rive droite de cette dernière rivière et qui a été cédé par Daoulet-Maou-Sindia. L'île du prince de Galles, sur la côte de Siam, dépend aussi de cette présidence. On évalue sa population totale à 39,679,000 individus. Elle est divisée en 38 districts, dans chacun desquels il y a un résident anglais, un juge, un magistrat et un rece-

veur. Le gouvernement civil est confié à un conseil suprême composé du gouverneur général et de trois conseillers : le premier est nommé par le roi, les autres sont choisis par la cour des directeurs de la compagnie des Indes, parmi les employés de cette compagnie. Il y a pour l'administration de la justice une cour suprême siégeant à Calcutta, 6 cours d'appel, et 46 magistrats inférieurs résidans dans autant de districts. J. M. C.

BENGALE (GOLFE DU). Formé par l'Océan Indien, sur la côte méridionale de l'Asie, ce vaste golfe est compris entre l'île de Singhala (Ceylan) et les côtes de l'Hindoustan et de l'empire Birman, à l'ouest, au nord-ouest, au nord-est et à l'est. Il prend son nom de la province de Bengale, qui le limite au nord; il a environ 450 lieues dans sa plus grande largeur, de l'ouest à l'est, et 400 lieues de profondeur, du nord au sud. La partie comprise entre les îles Andaman et Nicobar, le littoral de l'empire Birman et la côte septentrionale de Sumatra, porte le nom de golfe de Meryhi. Sa côte occidentale n'offre aucun port susceptible de recevoir de grands bâtimens, tandis que sa côte orientale en présente plusieurs excellens, tels que Rakhang (Arracan), Tchédaba, Négrais, Samlien (Syriam), Daouay (Tavey), Djan-Sailan (Djonkseylon), etc. Les vents soufflent, dit-on, dans ce golfe, pendant 6 mois de l'année, dans la direction du nord-est, et pendant les six autres dans celle du sud-ouest. Cette observation, pour ne pas être rigoureusement exacte, suffit cependant aux navigateurs dans les circonstances ordinaires. J. M. C.

BENGALE (FLAMMES DU). C'est une composition pyrotechnique que l'on emploie avec le plus grand succès dans les feux d'artifice et sur le théâtre. La blancheur et l'éclat de sa lumière ont fait long-temps l'étonnement et l'admiration des amateurs; mais alors le secret de cette composition était si bien gardé que sa présence dans un feu d'artifice était une bonne fortune. Il y a maintenant une trentaine d'années que la recette en est tombée dans le domaine public; et, depuis cette époque, il n'y a pas de feu d'artifice, et presque pas de pièce de théâtre à grand

spectacle, qui ne se termine par des flammes du Bengale.

Cette composition consiste en un mélange de salpêtre, de soufre et d'antimoine, employés à certaines doses. Après avoir passé le tout dans un gros tamis de eriu, on le fait entrer dans un vase de terre, dont on saupoudre la superficie avec du poussier sec; après quoi on le recouvre d'une feuille de papier trouée en quelques endroits, et au dernier moment on l'amorce avec un porte-feu étoupillé.

D. A. D.

BENIN ou **BÉNI**, petit royaume de la Guinée septentrionale, borné au nord-est par l'Ajourriba, à l'est par le royaume d'Ebos, au sud par celui d'Ouari, et au sud-ouest par le golfe du même nom. On peut évaluer sa superficie à environ 1700 lieues carrées. Sa surface, qui comprend une partie du delta du Kouara (Niger), est arrosée du nord-est au sud-ouest par le Rio-Formose ou Benin, l'un des bras du Kouara. Le sol, presque entièrement formé d'alluvions, est de la plus grande fertilité et offre toutes les productions de cette partie de l'Afrique, là même où l'eau douce est rare. Mais la nature humide du sol, jointe à une multitude de marais d'eau, y donnent lieu à de perpétuelles exhalaisons qui en rendent le climat insalubre, surtout pour les Européens. L'industrie manuelle y a pour objet la confection des mêmes étoffes et toiles, ustensiles, nattes, etc. que dans les autres parties de la Guinée septentrionale. On en exporte du sel, de l'huile de palmier et de l'*acori* ou corail bleu; mais les minéraux y sont rares et on n'y trouve point de poudre d'or. Les naturels ont les défauts et les bonnes qualités communs à la plupart des nations africaines: ils sont bienveillans et fidèles, doux et hospitaliers, mais irascibles et vindicatifs, indolens et insoucians. Leur culte est le fétichisme, accompagné des plus absurdes superstitions, et de sacrifices humains, dans quelques circonstances. La polygamie est généralement admise parmi eux et n'a de bornes que les facultés de chacun. Le roi a, dit-on, 4,000 femmes; à l'époque où M. Palisot de Beauvois se trouvait dans cette contrée, un des

premiers ministres du roi en avait 400.

Le pouvoir de ce dernier, comme celui de tous les princes nègres, est éminemment despotique; il est vénéralé presque à l'instar d'une divinité par ses sujets. Néanmoins, son autorité est quelquefois neutralisée par l'influence de ses *caboceros* ou chefs. Tout le monde, excepté ces derniers, se prosterne en sa présence, en touchant du front la terre. Le roi jouit aussi du droit de vendre ceux qui se sont rendus coupables de quelque crime ou qui enourent son déplaisir. Un collier de corail est le signe distinctif de la noblesse, que le roi confère en l'attachant lui-même, et auquel il ajoute, les jours de cérémonie, une ceinture de la même matière. Lors de l'audience qu'il accorda, en 1818, au lieutenant anglais King, il était vêtu à l'européenne, et portait un shapau galonné en or.

Le royaume de Benin est connu des Européens depuis 1486 qu'il fut découvert par Alfonso de Aveiro, navigateur portugais; et depuis il fut très fréquenté par les marchands d'esclaves.

Sa capitale, qui porte le même nom, est une ville assez considérable; les rues y sont droites et larges; les maisons bâties en terre et régulièrement disposées, mais non pas contiguës, ont toutes une cour carrée au milieu. Chaque pièce est meublée d'un divan qui en fait le tour et sur lequel sont étendues des nattes; le plancher en est aussi couvert. Celles des chefs sont propres et assez jolies.

Lorsque M. King visita Benin, le palais du roi avait été en grande partie incendié par suite d'une insurrection qui avait eu lieu à une époque antérieure. Avant cet événement il consistait en une vaste enceinte murée et renfermant un certain nombre de maisons ou cabanes carrées.

Benin est situé à 25 lieues nord-est de l'embouchure de la rivière, et à peu près par 6° 30' de latitude nord, et 3° 30' de longitude est.

On donne le nom de *COLLE DE BENIN* à la partie du golfe de Guinée qui s'étend entre l'embouchure de la Lagos et le cap Formose.

J. M. C.

BÉNITIÈRE, vase ou vaisseau destiné à contenir l'eau bénite. Les bénitiers sont

ordinairement placés à l'entrée des églises, adossés à des piliers ou sur un piédestal. Ils empruntent toutes sortes de formes et sont de toute espèce de matières. Ceux de l'église Saint-Sulpice de Paris sont remarquables par leur beauté; ce sont de magnifiques coquilles, bordées de cuivre doré. Il y a des bénitiers dans les chambres à coucher et près des lits; ils ont une forme particulière. Il y en a de portatifs pour les processions et les enterremens. C'est à ceux-ci que Boileau fait allusion dans ces deux vers :

Mais la fièvre demain, se rendant la plus forte,
Un bénitier aux pieds, va l'étendre à la porte.

Les bénitiers ressemblent souvent à des vases antiques, de la forme la plus élégante et de la plus riche matière, argent et or, comme ceux de Charles V, dont il est fait mention dans les inventaires du mobilier de ce monarque.

Au salon de 1834 on a remarqué le bénitier de M. E. Bion, groupe en plâtre représentant l'introduction de l'usage de l'eau bénite, par le pape saint Alexandre l'an 129 de J.-C.

Ménage écrit *bénictier*, mais il avoue que *bénitier* est plus usité. Dans le *xvi^e* siècle et avant, on écrivait *benoistier* et on prononçait *benoitier*. On lit dans Marot :

Le benoitier fut fait en un grand plain,
D'un lac fort loin d'herbes, plantes et fleurs;
Pour eau bénite, était de larmes plain,
Dont fut nommé le piteux lac de pleurs.

J. L.

BENIOWSKI (MAURICE - AUGUSTE DE), homme dont les destinées furent extraordinaires, naquit en 1741, à Verbova, en Hongrie, comitat de Neutra. Son père était général de cavalerie au service impérial. Lui-même servit aussi la maison d'Autriche comme lieutenant dans la guerre de Sept-Ans, jusqu'en 1758, où un oncle dont il devait hériter l'appela en Lithuanie. Quelque temps après il se mit à voyager, à Hambourg, à Amsterdam et à Plymouth : dans ces ports de mer il étudia l'art de la navigation; ensuite il alla en Pologne, accéda à la considération contre les Russes, devint colonel, commandant de la cavalerie et quartier - maître-général. C'est ainsi qu'il sembla au pouvoir des Russes,

en 1769, et il fut exilé au Kamtchatka. Dans la traversée qui devait terminer ce voyage, il sauva du naufrage le vaisseau qui le portait, circonstance à laquelle il dut le bon accueil que lui fit le gouverneur Nilof. Bientôt il devint le précepteur des enfans de cet officier. Il leur enseigna le français et l'allemand. Son élève Aphanasie devint amoureux de lui, et les talens de l'exilé engagèrent le gouverneur à lui accorder la liberté et à le fiancer avec sa fille. Beniowski, de concert avec plusieurs complices, avait déjà conçu le plan de s'évader du Kamtchatka. Instruite de son dessein, Aphanasie ne l'abandonna pas; elle l'avertit au contraire de ce qui le menaçait lorsqu'on fut sur le point de s'assurer de sa personne. Accompagné d'Aphanasie, fidèle à son serment même après qu'elle eut appris que son fiancé était déjà marié, Beniowski quitta le Kamtchatka en mai 1771, avec 76 autres personnes. Il fit voile vers Formose, puis vers Macao, où il perdit Aphanasie et où moururent aussi beaucoup de ses compagnons. Enfin il vint en France, et là il fut destiné à fonder un établissement à Madagascar, entreprise dont il prévoyait toutes les difficultés. En juin 1774, Beniowski arriva à Madagascar, fonda une colonie à Foulpoint, et s'acquit l'estime de plusieurs peuplades indigènes qui, en 1776, firent de lui leur *ampansacabe* ou roi. Dans la solennité de son élection les femmes aussi jurèrent fidélité et soumission à son épouse, qu'en France il avait fait venir du fond de la Hongrie. Plus tard il fit un voyage en Europe pour procurer à la nation qu'il gouvernait une puissante alliance et des relations commerciales. Mais, à son arrivée en France, les persécutions du ministère français le forcèrent d'entrer au service impérial, et c'est à ce service qu'en 1778 il eut le commandement dans le combat de Habelschwerdt, qui fut livré contre les Prussiens. En 1782, il chercha en Angleterre à faire réussir une expédition pour l'île de Madagascar; il trouva du secours et de l'appui chez des particuliers de Londres, et surtout dans une maison de commerce à Baltimore, en Amérique. En octobre 1784, il partit, laissant sa

femme en Amérique, et en 1785 débarqua à Madagascar. Lorsqu'il y commença des hostilités contre les Français, le gouvernement de l'Isle-de-France envoya des troupes contre lui. Dans un combat livré le 23 mai 1786, il fut blessé à mort.

Beniowski a écrit, en français, le récit des événemens de sa vie (Paris, 1791, 2 vol. in-8°); William Nicolson a traduit son manuscrit en anglais, et l'a mis au jour. Il en a paru des traductions en diverses langues. Sa veuve mourut en 1825 dans sa terre de Bieska, près de Betzko. Kotzebuë a mis en scène cet homme remarquable.

C. L.

BENJAMIN, dernier fils de Jacob et de Rachel. Celle-ci accoucha de Benjamin quand Jacob, revenant de la Mésopotamie, s'avancait vers Bethléem. Elle mourut dans les douleurs de l'enfantement et en mettant au monde Benjamin, à qui elle donna le nom de *Ben-oni, fils de ma douleur*; mais Jacob l'appela Benjamin, *fils de ma droite*. Ce fut Benjamin que Jacob garda auprès de lui quand il envoya ses autres fils en Égypte acheter du blé, lors de la famine qui désola la terre de Chanaan. On connaît l'histoire touchante de la reconnaissance de Joseph avec ses frères qui, sur son ordre, lui avaient amené Benjamin, et à la vue de qui Joseph fondit en larmes. S. C.

BENJAMIN, voy. TRIBUS (*les douze*).

BENJAMIN-CONSTANT, voyez CONSTANT DE REBECQUE.

BENJOIN, substance végétale de l'espèce des baumes, fournie par le *styrax benjoin*, Linn. arbre qui croit aux Iles Moluques. D'autres végétaux, tant exotiques qu'indigènes, en contiennent aussi, mais en proportion trop peu considérable pour être recueilli et utilisé. On obtient le benjoin en faisant au tronc et aux branches de l'arbre, lorsqu'il a atteint cinq ou six ans, de profondes incisions d'où s'écoule un liquide qui se concrète et qu'on met dans des barils pour le livrer au commerce.

Le benjoin le plus pur est en morceaux arrondis, blanc-jaunâtre, à cassure luisante; on l'appelle *amygdales*. Il n'a point de saveur, mais son odeur est suave et se développe surtout lorsqu'on le fait brûler sur les charbons; elle est

due à l'*acide benzoïque*, qui forme une assez forte proportion du benjoin et qui d'ailleurs se trouve également dans la vanille, la fève tonka, et même dans l'urine de certains herbivores. Cet acide qu'on nommait autrefois *fleurs de benjoin*, parce qu'on l'obtenait par sublimation, est en prismes aciculaires, blancs, solubles dans l'alcool, fusibles, volatils et s'enflammant avec rapidité. Quelques chimistes le regardent comme identique avec l'acide succinique. Outre cet acide le benjoin contient encore de la résine, une substance analogue au baume du Pérou, et un principe particulier aromatique.

C'est généralement comme objet de parfumerie que le benjoin est usité; il a été aussi quelque peu employé en médecine. L'odeur agréable qu'il exhale en brûlant le fait choisir pour les parfums destinés à être brûlés; tels sont les clous fumans et les trochisques. Dans les églises on s'en sert en place d'encens. C'est la base des fameuses *pastilles du sérail*. Ce qu'on nomme *lait virginal* se prépare avec du benjoin trituré dans l'eau, et plus facilement encore en versant dans ce liquide de la teinture spiritueuse de cette substance.

Les médecins en faisaient des fumigations ou l'administraient en substance comme antispasmodique, et aussi comme expectorant dans les maladies de poitrine. On le considérait encore comme stomachique et propre à favoriser l'évaporation des maladies aiguës de la peau. Il est maintenant presque inusité. F. R.

BEN JONSON, voy. JOHNSON.

BENNINGSSEN (LEVIN AUG.-THÉOPHILE, comte DE), un des plus célèbres généraux russes, naquit en 1745, à Brunswick; son père, possesseur de la terre de Banteln, étant vassal du Hanovre, il entra, en 1765, dans les pages de l'électeur et devint lieutenant de la garde hanovrienne, en 1760. Benningsen, qui aimait les plaisirs et les femmes, n'avait aucun penchant pour l'état militaire; devenu possesseur de Banteln, à la mort de son père, il se retira du service et se maria. Dans sa tranquillité retraite il semblait n'avoir rien à désirer; mais les jouissances qu'il se donna épuisèrent sa fortune: c'est là

ce qui le décida à prendre du service sous les drapeaux de Catherine, dans la guerre contre les Turcs. Pour avancer plus rapidement il était bon d'arriver avec un grade militaire déjà considérable. Il sollicita donc auprès du ministère de Hanovre et en obtint un brevet de lieutenant-colonel. Il partit en 1773. Nommé major en premier dans l'armée russe, il servit sous Roumantsof, d'abord contre les Turcs, puis contre le rebelle Pougatchef. Il avait le grade de colonel lorsque, dans la deuxième guerre contre les Turcs, en 1787, il se fit remarquer au siège d'Otchakof. Sa conduite ne resta pas inconnue à l'impératrice : après la paix, en 1791, elle le chargea de mettre à exécution les desseins qu'elle avait sur la Pologne. Après s'être distingué encore dans plusieurs combats il fut nommé major général. Commandant la cavalerie russe dans la Lithuanie, il détermina par une courageuse attaque la victoire près de Vilna. Dans la guerre contre la Perse, en 1796, c'est à lui qu'on fut redevable de la prise de Derbent, forteresse sur la mer Caspienne.

Sous Paul I^{er}, fils et successeur de Catherine, Benningsen vécut à la cour de Saint-Petersbourg, sans jouir d'une grande faveur auprès de l'empereur, qui ne l'employa pas dans la guerre contre la France; cependant il l'éleva au grade de lieutenant général. Dans la conspiration contre Paul, Benningsen fut un des principaux acteurs : sa fermeté et sa présence d'esprit contribuèrent à la réussite de la conspiration; mais il ne fut pas présent à la catastrophe. * A peine Alexandre était-il monté sur le trône, en 1801, qu'il nomma Benningsen gouverneur général de la Lithuanie, et, en 1802, général (en chef) de la cavalerie. Dans la guerre contre la France, en 1805, Benningsen eut le commandement de l'armée du Nord, et, en 1806, il obtint un léger avantage sur Napoléon, à Pultusk; ce fut lui qui, chargé du commandement en chef dont Kamenskoï était revêtu jusque là, livra aux Français, en 1807, la bataille d'Eylau

(*) Ce fut Benningsen, dit-on, qui empêcha l'impératrice Marie d'accourir aux cris de son époux. Au reste, tout ce tragique événement sera raconté, d'après les données les plus authentiques, à l'article PAUL I^{er} PÉTROVITCH. S.

(voy.), dont les deux parties belligérantes s'attribuèrent également la victoire. Cependant Benningsen demanda sa démission qui lui fut refusée; ce ne fut qu'après la paix de Tilsitt, en 1807, qu'il put se retirer du théâtre de la guerre, pour vivre quelque temps dans ses terres. Mais il reparut en 1812, pendant la guerre entre la Russie et la France, et dans la bataille de la Moskowa (voy.) Benningsen commanda le centre de l'armée russe; on affirme qu'il fut de ceux qui conseillèrent à l'empereur Alexandre de livrer une seconde bataille devant Moscou. Il remporta quelque temps après, à Voronova, un succès sur Murat; mais ensuite des rivalités entre lui et le feld-maréchal Koutousof l'engagèrent à quitter l'armée. Après la mort de ce capitaine, Benningsen prit le commandement de l'armée de réserve dite de Pologne, et il eut une grande part à la victoire remportée par les alliés à Leipzig. Victorieux, le 18 octobre, à Zweinaundorf, il fut élevé, sur le champ de bataille même, à la dignité de comte, et plus tard il fut un instant investi du commandement en chef de l'armée russe. Après la paix il fut nommé au commandement de celle qui occupait la Bessarabie; mais en 1818 il donna encore une fois sa démission et se retira dans ses terres du royaume de Hanovre, où il mourut en 1826, ayant perdu la vue à la suite d'une chute de cheval. On a de lui un ouvrage sur le service des officiers de cavalerie, et il a laissé des Mémoires sur une partie de sa vie. Voir sa biographie dans les *Zeitgenossen*, 1822, 2^e série, p. 47-66.

C. L.

- BENNON (SAINT), évêque de Meissen, au XI^e siècle. Il embrassa d'abord le parti de Henri IV contre le pape, et se déclara ensuite en faveur de Grégoire VII contre l'empereur, à l'excommunication duquel il adhéra dans un concile. Il mourut en 1107, à l'âge de 96 ans. Les Allemands lui attribuaient une telle vertu qu'ils avaient coutume de dire d'une terre fertile : *L'évêque Bennon a passé par-là*. Il fut canonisé en 1523. Luther écrivit, à propos de cette canonisation, son *Traité contre la nouvelle idole qu'on va élever à Meissen*. Jérôme

Emser, auteur de la *Vie de Bennon*, (Leipzig, 1512 et 1728, in-fol.) répondit à Luther. On croit que Bennon est l'auteur d'une hymne. On célèbre sa fête le 16 juin. J. L.

BENOIT (SAINT), né en 480, à Norcia, en Ombrie (duché de Spolète), fut en Italie, et plus tard par ses disciples dans tout l'Occident, pour la régularisation de la vie ascétique, ce que saint Antoine et saint Pacôme avaient été pour l'Égypte, et saint Basile pour l'Asie-Mineure et quelques régions voisines. L'ascétisme prenait encore à cette époque trois formes principales : réduit à la simple observation de certaines pratiques de dévotion, il se conciliait, sinon avec la vie du monde, du moins avec la vie de famille; plus rigoureux, rompant le lien de la famille et fuyant les séductions du monde, il consacrait la vie du solitaire, la vie de l'ermitage; plus social, mais non moins éloigné du monde et de la famille, l'ascétisme préférait la vie commune, la vie des cénobites. Ces trois formes semblaient répondre à tous les besoins de la piété disciplinaire; mais on commençait à faire une grande distinction entre elles. La vie de famille semblait toucher de trop près à celle du monde et laisser, faute d'une rupture complète et d'un engagement définitif, trop de chances à l'amour terrestre; la vie *erémétique* se prêtait au contraire, par l'absence de toute règle et de toute surveillance, à une liberté dangereuse et à de graves aberrations. Déjà on signalait des désordres et réclamait des réformes.

Benedictus, d'une famille riche, considérée et pieuse, était destiné à introduire ces réformes. Le vœu de ses parens l'appelaux emplois et aux honneurs, et il fut envoyé à Rome pour faire les études convenables. A Rome se maintinrent long-temps, sous la domination des Hérules et des Goths, les anciennes écoles de littérature et de jurisprudence; mais déjà les doctrines de ces vieilles institutions ne répondaient plus aux nouvelles idées. Le jeune Benoit, qui avait reçu dans la maison paternelle, comme sa sœur sainte Scholastique, de profondes impressions de piété, trouva bien vides et bien stériles des leçons que n'inspi-

rait plus le génie de la religion et de la patrie. Ces maîtres qu'avait formés le paganisme mentaient à des générations accablées de tous les maux et privées de toutes les libertés, je ne sais quelle nationalité fictive et antique, je ne sais quel enthousiasme de convention. Benoit, à 17 ans, se dégoûta de cet enseignement stérile, de ce monde de fictions et de mensonges, et s'attacha avec toute l'ardeur de son âge, avec toute la piété de ses habitudes, à cette religion qui lui offrait une patrie sans doute éloignée, mais glorieuse, et une carrière, il est vrai, pénible, mais libre et pure. Benoit exécuta avec calme une résolution dans laquelle entraient plus de résignation que d'entraînement. Il se retira dans une grotte solitaire près de Sublacum (Subiaco), à 40 milles de Rome, et y vécut 3 ans, connu seulement de la personne qui lui apportait les alimens indispensables. Des pères ayant découvert sa retraite et ses idées s'étant nettement dessinées, il prêcha et se fit rapidement un nombreux auditoire de curieux et de dévots. Sa demeure, devenue pour quelque temps un lieu de pèlerinage, fut bientôt le centre d'une sorte de congrégation. Plusieurs de ceux qui étaient venus l'entendre s'étant mis sous sa direction : il en forma autour de lui, de l'an 520 à 527, douze familles religieuses, composées chacune de douze moines et d'un chef ou d'un abbé, et vivant suivant les règles qu'elles s'étaient données elles-mêmes. Benoit, qui comprenait les droits de la piété, pensait que la loi la plus librement votée était la meilleure. Ce réformateur des mœurs, dont la destinée était plus haute, se trouvait heureux dans le monde moral qu'il s'était créé. Il ne songeait pas à le quitter. Mais, dans la vie des hommes que la Providence appelle à des œuvres qui sont hors de la ligue ordinaire, la persécution est de tous les moyens celui qui les conduit le plus loin. Un prêtre chrétien du voisinage, Florentin, voyait avec une profonde jalousie et entravait avec une déplorable adresse les progrès du pieux cénobite. Fatigué de ses vexations, Benoit va s'établir entre Sublacum et Naples, sur la pente du Mont Cassin, au-

jourd'hui *terra di Lavora*. Déjà le paganisme, depuis long-temps miné par le scepticisme de ses philosophes, par la nullité de ses prêtres et les violences de la dynastie de Constantin, n'avait plus de culte *légal* : ses rares fidèles ne se réunissaient plus qu'en secret, dans quelques sanctuaires en ruines que la cour oubliait de faire détruire. Un temple d'Apollon, entouré d'un bois sacré, et qui attirait encore des idolâtres, se trouvait dans le voisinage de saint Benoit, favorisant des superstitions qui avaient au moins l'avantage d'entretenir quelques sentimens religieux. Le pieux cénobite convertit ces malheureux, détruisit leur temple, fonda en place deux oratoires, et érigea un couvent sur la montagne.

La renommée publique s'occupait bientôt de ces établissemens et de leur fondateur. Le roi des Ostrogoths, Totila, qui ne connaissait que l'arianisme, mais qui respectait la foi de Nicée que professait la majorité des peuples d'Italie, voulut voir le célèbre cénobite du Mont Cassin. Dans l'entrevue qui eut lieu entre ces deux personnages, le saint, dit-on, parla au roi avec une égale franchise sur les désordres auxquels se livrait le prince et sur le peu de temps qui lui restait pour en réparer le scandale; et si la sévérité de ce langage ne corrigea pas le barbare, du moins n'excita-t-elle point sa colère. Saint Benoit put continuer tranquillement la direction de sa maison; elle prospéra rapidement. Le chef qui y recevait des fidèles de tout âge et même des enfans, savait occuper tout le monde aussi utilement que pieusement. Le travail des mains alternait avec celui de l'intelligence, la culture des champs avec celle des lettres saintes et profanes. Les moins habiles de ceux qui avaient quelque instruction savaient au moins écrire. On leur fit copier les codes sacrés, les livres de la piété ou les chefs-d'œuvre de la littérature ancienne. C'est ce qui distingua les établissemens du Mont Cassin. Les ermites d'Occident, avant ce réformateur de leur vie ascétique, perdaient dans une stérile oisiveté leurs facultés physiques et intellectuelles. On comprit l'importance de la réforme. Un régime pré-

cis, sans être rigoureux, quelques jeûnes, un costume simple, des habitudes régulières, tout cela assura les destinées de cette nouvelle congrégation. Son fondateur, en lui prescrivant ces observances dans une règle bien supérieure à celles de saint Pacôme et de saint Basile (règle que Grégoire-le-Grand caractérise si bien en ces mots : *Discretione præcipua, sermone luculenta*), la rapprocha en quelque sorte de l'ancienne institution que Pythagore, non loin de là, avait jadis fondée dans des vues un peu différentes, et que les Esséniens et les Thérapeutes avaient plus tard imitée en Égypte et sur les bords de mer Morte.

L'Occident adopta généralement l'œuvre de saint Benoit comme un moyen de piété et de civilisation. Aussi, de toutes les institutions morales du moyen-âge, aucune ne lutta avec plus de succès contre cette barbarie qui vint envahir l'Occident au commencement du vi^e siècle. En effet, par leurs travaux et leurs exemples les disciples de saint Benoit donnèrent les meilleures leçons d'ordre, d'économie, d'instruction et de défrichement que pussent recevoir les populations barbares. Jetées au milieu de ces peuples, les colonies des bénédictins furent autant d'écoles de civilisation, d'industrie, de culture. Saint Benoit n'en vit pas l'immense développement (il mourut en 543 au Mont Cassin); mais ses premiers disciples, Placide et saint Maur, furent accueillis de la Sicile et de la France, comme il l'avait été de l'Italie. *Voy. BÉNÉDICTINS.*

On peut consulter d'Achery et Mabillon, *Acta S. Benedicti*; Mabillon, *Annales ordinis benedictorum*; Lucas Holstenius, *Codex regularum monastic.*, ed. Brockie, t. I. M-a.

BENOIT (PAPES). Dans la série des pontifes romains, quatorze ont porté le nom de Benoit, sans compter Pierre de Luna, antipape sous le nom de Benoit XIII. Le premier du nom fut élu en 574; le second en 684. Ce dernier avait été élevé, dit l'abbé Fleury, dans l'amour de la pauvreté; il était patient, doux, libéral, instruit des Saintes-Écritures et du chant ecclésiastique. Ainsi que ses cinq successeurs immédiats, il était Romain. Au

nombre de ces derniers, BENOÏT V (964-965) laisserait quelque doute sur sa légitimité, si l'usage n'avait pas prévalu de le compter au rang des papes, ainsi que Léon VIII, son compétiteur.

BENOÏT VIII (*Jean*), né à Tusculum, pape de 1012 à 1024, eut pour concurrent Grégoire, dont il se débarrassa par la protection de l'empereur Henri II. En 1016, il remporta une victoire signalée sur les Sarrazins et les chassa de la Toscane, qu'ils avaient envahie. En 1017, il accepta le secours de Raoul et de ses Normands pour repousser les Grecs qui avaient conquis une partie du Bénévent. Cependant il fut obligé de faire le voyage d'Allemagne, en 1020, pour implorer l'assistance de l'empereur contre ces mêmes Grecs qui faisaient des progrès, et il parvint à les vaincre. Dans l'intervalle, il tint un concile à Pavie, où le mariage fut défendu aux ecclésiastiques. Il mourut en 1024, avec la réputation d'un savant pontife, d'un grand prince et d'un habile politique.

BENOÏT IX (*Théophilacte*), fils d'Albéric, comte de Tusculum, monta en 1033 sur le saint-siège, que sa famille avait acheté pour lui. Il n'était âgé que de 12 ans. Sous son pontificat, la chaire de Rome fut envahie par Silvestre III en 1045, par Grégoire VI la même année, et par Clément II l'année suivante. Benoît ne cessa de la leur disputer jusqu'en 1048, qu'il abdiqua. On croit qu'il mourut en 1054, à Grotta-Ferrata, où il s'était retiré après son abdication.

BENOÏT XI (*saint*), ancien général des dominicains, cardinal-évêque d'Ostie, élu pape à l'unanimité des suffrages, en 1303, leva spontanément l'excommunication lancée par Boniface VIII contre Philippe-le-Bel, le clergé et le royaume de France, révoqua quelques bulles de son prédécesseur, rétablit les Colonna dans leurs biens, accorda divers privilèges à ses anciens confrères, et mourut en 1304.

BENOÏT XII (*Jacques Fournier*), né dans le comté de Foix, religieux de Cîteaux, évêque de Pamiers et cardinal, fut élu successeur de Jean XXII, à Avignon, en 1334. Il s'efforça de réparer les maux qu'avait causés la rapacité

de son prédécesseur, repoussa les prétentions de Philippe-de-Valois, et tenta de se réconcilier avec l'empereur Louis de Bavière. Il fit des concessions pour l'amour de la paix et donna des décisions que la morale n'a pas toujours approuvées. Il eut des relations avec tous les princes de son temps, et les traita moins impérieusement que ne le comportaient les idées dominantes de cette époque. Il se montra généralement observateur de la discipline régulière; modéré, généreux, désintéressé. Il condamna comme hérétique l'erreur de Jean XXII sur la *vision béatifique*. Il disait souvent : « A Dieu ne plaise que le roi de France m'asservisse tellement par mes parens qu'il me porte à faire tout ce qu'il désire, comme mon prédécesseur. » Il mourut à Avignon, le 26 avril 1342.

BENOÏT XIII, Romain (*Pierre-François Orsini*), dominicain, archevêque de Bénévent, succéda à Innocent XIII, en 1724. Il se présentait à Rome sous d'heureux auspices : il avait puissamment contribué à la restauration et à l'embellissement de la ville de Bénévent, qu'un violent incendie avait dévastée et des décombres de laquelle il n'avait été retiré qu'avec peine. Il voulait pacifier les troubles de l'église occasionnés par la constitution *Unigenitus*, et pour cela il prit à tâche de la justifier de toute opposition à la doctrine de saint Augustin et de saint Thomas, dans un bref du 6 novembre 1724, adressé aux professeurs de l'ordre de saint Dominique, et dans le concile qu'il tint à Rome, en 1725. Il avait également l'intention d'approuver les douze articles du cardinal de Noailles; mais cette bonne intention échoua contre les menées de ceux qui l'entouraient. Le bref qu'il publia, en 1729, pour autoriser la légende de Grégoire VII, souleva contre lui toutes les puissances et fut rejeté par la majeure partie de l'église catholique. La bonne union qu'il entretenait avec la cour d'Autriche fut troublée par ses prétentions sur les duchés de Parme et de Plaisance. Il n'en vit pas le rétablissement, étant mort en 1730. On a de lui des *Homélies sur l'Exode*, Rome, 1724, 2 vol. in-4°. Alexandre Borgia, archevêque de

Fermo, a écrit sa vie en latin, Rome, 1741, in-4°.

BENOÎT XIV (*Prosper Lambertini*), de Bologne, fut élu en 1740, pour succéder à Clément XII. Ses profondes connaissances en théologie, en droit civil et canonique et en littérature, le firent successivement nommer avocat consistorial, promoteur de la foi, consultant du saint-office, canoniste de la pénitencerie, évêque d'Ancone en 1727, cardinal en 1728, archevêque de Bologne, en 1732, et il en remplit les fonctions avec une rare capacité et une tolérance admirable. On raconte de lui des traits qui font honneur à sa charité. Dans le conclave de 1740 les cardinaux ne savaient plus sur qui diriger leur choix, quand Lambertini leur dit, avec son enjouement ordinaire : « Si vous voulez un saint, nommez Gotti ; un politique, Aldrovandi ; un bon homme, prenez-moi. » Ces paroles décidèrent de son sort, et il fut nommé. Il prit pour ministre le cardinal Valenti, et pour amis les cardinaux Passionei, Quirini et Polignac. L'inquisition d'Espagne voulait censurer la *défense des quatre articles* par Bossuet ; Benoît XIV s'y opposa. Ce pontife avait dit autrefois au P. de Montfaucon : « Moins de libertés de l'église gallicane de votre part, moins de prétentions ultramontaines de la nôtre, et nous mettrons les choses au niveau qu'elles doivent avoir. » Consulté par la cour de France au sujet du refus des sacrements, il répondit, en 1756, qu'on ne pouvait refuser les secours spirituels qu'à ceux qui seraient *notoirement* convaincus d'être réfractaires ou désobéissants à la bulle *Unigenitus*. Il garda la plus stricte neutralité dans la guerre déclarée à l'Autriche par la France et la Prusse, pour exclure François de Lorraine du trône impérial. Il permit à Marie-Thérèse de tolérer le culte protestant dans ses états. Il favorisa le progrès des sciences et protégea les savans. Tous les souverains de l'Europe avaient pour lui la plus haute estime. Les voyageurs les plus distingués s'empressaient de solliciter son audience et de recueillir de sa bouche quelques-unes de ces paroles spirituelles qui relevaient sa conversation. Il mourut en 1758.

Ses ouvrages, imprimés plusieurs

fois séparément, en italien ou en latin, ont été recueillis à Rome, à Bassano ou à Venise, en 12 ou 15 vol. in-fol. L'édition de Bassano, la plus complète de toutes, a 15 vol. in-fol., non compris le *Bullaire* (4 vol. in-fol., Venise, 1760). Elle renferme : 1° *De servorum Dei beatificatione et canonisatione*, le chef-d'œuvre de Lambertini, dont le P. Baudouin a donné une analyse en français (Paris, 1759 et 1761, in-12) ; 2° *Miscellanea*, appendice à l'ouvrage de la canonisation des saints ; 3° *De sacrosancto Missæ sacrificio, libri tres*, composé en italien et traduit en latin par Jacomelli, imprimé trois fois ; 4° *De festis Domini Nostri Jesu Christi et Beatæ Mariæ virginis, libri duo*, écrit en italien par l'auteur et traduit en latin par Michel-Ange Jacomelli ; 5° *Institutiones ecclesiasticæ*, composées en italien et traduites en latin par Ildefonse de Saint-Charles ; 6° *De Synodo diocesana libri XIII*, ouvrage excellent ; 7° *Opera Miscellanea*, autres que les *Miscellanea* dont il est parlé ci-dessus ; 8° *Quæstiones canonicæ et morales*, 2 vol. — Caraccioli a publié une *Vie de Benoît XIV* (1784, in-12), mais elle est peu sûre, peu exacte.

BENOÎT XIII (*Pierre de Luna*), Aragonais, antipape, commença par étudier le droit civil et canonique avec beaucoup de succès, prit le parti des armes, et revint à ses études de droit qu'il enseigna avec éclat dans l'université de Montpellier. Grégoire IX le créa cardinal en 1375. Il s'attacha à Clément VII, qui régnait à Avignon, et se fit reconnaître au concile de Salamanque en 1387. Il succéda à ce pontife, en 1394, avec l'assentiment de la France qui comptait sur ses promesses de tout sacrifier au bien général. Vain espoir ! promesses trompeuses ! Benoît se refusa à toutes les propositions d'accommodement et soutiendrait toutes les mesures que l'on prit pour y parvenir. Sa fermeté et ses intrigues lui ramenèrent le roi de Castille, qui s'était soustrait à son obéissance, et même Charles VI. Cependant il faisait semblant de vouloir se rapprocher du pape de Rome, lequel, de son côté, se jouait de ses adhérens par de semblables artifices.

Lassés de tant de fourberie, les cardinaux des deux obédiences, d'accord avec les souverains, convoquèrent à Pise un concile œcuménique qui s'ouvrit le 25 mars 1409. Benoit refusa de s'y rendre et en brava les décisions, barricadé d'abord à Collioure, et ensuite à Peniscola, avec l'appui des royaumes d'Aragon, de Castille et d'Écosse. Il ne se rendit pas davantage aux déterminations du concile de Constance, en 1414, et aux ambassades qu'on voulut bien lui envoyer. Fier de l'obéissance d'Alphonse, roi d'Aragon, il mourut dans son obstination, au château de Peniscola, en 1424, à l'âge de 90 ans. Bossuet a remarqué que Benoit est le premier qui ait condamné les appels du pape au concile.

J. L.

BENSERADE (ISAAC DE) est un de ces écrivains qui, avant tout autre talent, ont eu celui de naître à propos. Il vit le jour en 1612, à Lions, petite ville de Normandie, et vint très jeune dans la capitale, où les *conceitti*, les pointes, le style affecté, le bel-esprit en un mot, étaient alors en grande faveur. Benserade se distingua bientôt dans ce détestable genre. Pensionné tour à tour par Richelieu et Mazarin qui, en fait de goût, n'étaient pas des oracles, il séduisit jusqu'au poète Boileau, qui le loua dans *l'Art poétique* et plus tard en fit amende honorable dans sa satire de *l'Épique*. En 1651 encore, Benserade, émule de Voiture, partagea avec lui l'honneur d'exciter une petite guerre littéraire par les fameux sonnets de *Job* et d'*Uranie*; et la cour et la ville se partagèrent en *Jobelins* et en *Uranins*. Mais l'apogée de la réputation et de la fortune de Benserade fut le commencement du règne de Louis XIV. Poète de la cour, il eut l'entreprise de ces petites pièces de vers désignées alors sous le nom de *dévises* et qui faisaient partie des ballets où figurait, au premier rang, le jeune et galant monarque. Il est juste de dire que Benserade sut mêler parfois à d'ingénieuses flatteries pour le roi et pour les seigneurs et les dames qui prenaient part à ces fêtes, de piquantes et malignes allusions. Généreusement récompensé par son héros, il se créa un revenu de près

de 12,000 francs, somme prodigieuse pour l'époque; il eut de plus un carrosse, ce qui, aujourd'hui même, est un luxe réservé à bien peu de ses confrères. Sous le rapport de l'amour-propre il ne fut pas moins bien traité. En 1674 il avait été élu à l'Académie. Louis XIV donna 10,000 francs pour l'impression et les gravures de ses métamorphoses d'Ovide mises en rondeaux; et dans le privilège du roi, nécessaire alors pour la publication de tous les livres, le sien fut favorisé, par exception, d'éloges officiels.

Mais le siècle plus fort que le prince avait marché pendant ce temps : des chefs-d'œuvre avaient éclairé le public et fait justice des prétentieuses médiocrités. Benserade pendant ses triomphes s'était consolé des épigrammes : il ne se consola pas de l'oubli. Il se résolut à fuir un monde qui l'abandonnait et se retira à Gentilly, dans une petite maison de campagne, où s'écoula le reste de ses jours entre les regrets, la dévotion et quelques instans consacrés encore à une lyre qui ne rendait plus que de bien faibles sons sous sa main défaillante. Six ans après sa mort, qui eut lieu en 1691, on publia, en 2 vol. in-12, un choix de ses poésies. C'est aujourd'hui une rareté bibliographique. M. O.

BENSLEY (THOMAS), imprimeur à Londres et l'un des premiers typographes d'Angleterre. Parmi les ouvrages sortis de ses presses on distingue la Bible anglaise de Macklin (1800-1815, 7 vol. in-fol.), et l'édition de luxe de Hume (1806, 10 vol. in-fol.). L'imprimerie de M. Bensley devint en 1819 la proie des flammes. Y.

BENTHAM (JÉRÉMIE), l'un des juriconsultes et publicistes les plus distingués de l'Angleterre, naquit à Londres, l'an 1747, et montra déjà, dès sa plus tendre enfance, des dispositions tellement précoces qu'à l'âge de 3 ans il lisait, dit-on, l'histoire d'Angleterre, par Rapin, pour son amusement. A 8 ans, il savait jouer du violon, et à l'âge de 13 ans il commença ses études à Oxford.

Son père, un des avocats célèbres de Londres, l'introduisit, en 1772, sous les meilleures auspices, dans la carrière publique, où bientôt il donna des preuves éclatantes de son talent et de ses profon-

des connaissances pratiques. Malgré un brillant début, il quitta le barreau dès qu'il eut reconnu les abus de la justice anglaise à la cour de la chancellerie, et qu'il eut appris, entre autres, que de temps immémorial les avocats avaient la coutume de ne comparaitre à l'audience que sur la troisième assignation; qu'ils portaient les trois assignations en compte à leurs clients pour en partager le bénéfice avec le conseil de la cour. Bentham fut révolté de cet abus. Après en avoir obtenu le consentement de son père il résolut de travailler à abolir de si mauvais usages, plutôt que d'en tirer parti pour lui-même.

La mort de son père l'ayant mis en possession d'une modeste fortune, il renonça à toute ambition d'arriver aux emplois et aux honneurs, pour ne consacrer sa vie qu'à l'amélioration de la justice et des établissemens nationaux. Sa brochure: *A fragment on government* (Londres, 1776), par laquelle il débuta et qui donnait des éclaircissemens sur un chapitre des commentaires de Blackstone, annonça déjà toute la sagacité d'un profond penseur. Mais ce qui établit sa réputation fut sa *Defense of usury* (Londres, 1787), dans laquelle il prouvait qu'il était impolitique de mettre des entraves au commerce de l'argent. Son *Introduction to the principles of moral and legislation* (Londres, 1789, in-4°; nouvelle édition, 3 vol., Londres 1823) traite à fond les points principaux de l'art gouvernemental. Son *Rationale of judicial evidence* (5 vol., Londres, 1827) donne, avec la théorie de la preuve, un examen général et approfondi de la procédure des tribunaux anglais. Parmi ses écrits les plus profonds figure son *Plan of a judicial establishment* qu'il destinait à la France régentée. Quoique cet ouvrage ait été imprimé à Londres en 1792, il n'a jamais été répandu dans le commerce. Deux de ses meilleurs ouvrages n'ont jusqu'à présent pas encore été imprimés en original. Un de ses amis, Dumont de Genève, les a traduits en français sur son manuscrit: ce sont le *Traité de la législation civile et pénale* (Paris 1801, 3 vol.) et sa *Théorie des peines et récompenses* (2 vol., Londres, 1812). Ces ouvrages agrandirent, notamment en France, la réputa-

tion de Bentham à un tel point qu'ayant visité une des chambres de la Cour royale pendant son séjour à Paris, tous les avocats se levèrent à son entrée, pour lui rendre un hommage éclatant de leur considération. L'empereur Alexandre lui avait envoyé une bague enrichie de diamans; Bentham la refusa en disant: « Que son intention n'était point de recevoir des bagues des souverains, mais seulement de rendre quelques services au monde. »

Un de ses plus intéressans ouvrages, *Essay on Political tactics*, qui parut pour la première fois en 1791, fut publié par Dumont d'après le manuscrit revu et augmenté par Bentham, sous le titre d'*Essai sur la tactique des assemblées législatives* (Genève, 1815). Le petit écrit de Bentham *Swear not at all* (Londres, 1813) était dirigé contre l'abus judiciaire du serment, et son *The art of packing juries* (Londres, 1821) attaquait l'influence illégale des autorités sur les jurys. Il combattit le système d'exclusion de l'église anglicane dans son *Church of englandism* (Londres, 1817); ses vues sur la nécessité d'une réforme générale sont renfermées dans son *Plan of parliamentary reform* (Londres, 1817) et dans son *Radical reform Bill* (Lond., 1819). Ces écrits et plusieurs autres s'élevaient avec tant d'énergie et de courage contre la corruption dans l'état et dans l'église, que, de tous les écrivains, il fut le plus en butte à l'animosité des attaques du parti tory, et cette circonstance n'a pas peu contribué à entraver pendant longtemps la publication de ses ouvrages en Angleterre. C'est sous son influence que parut en 1824 le *Westminster review*, destinée à défendre et à appliquer ses principes politiques. Parmi ses premiers écrits mérite aussi d'être cité son *Paroticon or the inspection house* (2 vol., Londres, 1791); il y développe le plan d'une nouvelle manière de construire les prisons, les maisons de travail, les établissemens pour les aliénés, et autres; et c'est d'après ce plan qu'on exécuta en partie la prison de Millbank, à Londres.

Bentham était simple et plein de dignité dans ses habitudes; son commerce était doux, d'une aimable galté. Philo-

sophe pratique, il exerçait la bienfaisance d'une manière peu ordinaire. Tout son extérieur, sa belle tête, son œil bien ouvert, ses longs cheveux ondoians et la douceur de ses traits, jointe à l'expression naturellement spirituelle et énergique de sa figure, lui donnait une ressemblance frappante avec Benjamin Franklin. En France, M. David a fait son buste en marbre. Même dans un âge avancé il aimait encore à jouer de l'orgue et avait disposé à cet effet, dans son jardin, une maison qu'avait habitée Milton et que décorait le buste de ce poète. Il était passionné pour la poésie; la botanique était un de ses passe-temps favoris. Le triomphe de la réforme venait d'embellir les derniers jours de sa vie, lorsque la mort l'enleva le 6 juin 1832.

Sa correspondance avec les hommes les plus distingués de son temps, un fragment de sa biographie et tous ses manuscrits ont été confiés au D^r Bowring, qui est chargé de la publication de ses œuvres complètes; un ouvrage inédit, la *Déontologie*, en fera partie. Dans ses dernières dispositions Bentham ordonna que son corps serait livré à la dissection, et cela pour se mettre en opposition avec le préjugé qui règne encore en Angleterre. Ses amis furent obligés de lui faire la promesse solennelle d'exécuter fidèlement cette dernière volonté, malgré tous les empêchemens qu'on pourrait y opposer. C. L.

BENTHEIM, comté de la province hanovrienne d'Osnabruck à l'ouest de l'Embs sur la Vechte, borné par les Pays-Bas, les principautés hanovriennes d'Artemberg et de Rheina-Wolbeck, et par la principauté prussienne de Salm, avec 26,000 habitans, sur 19 milles c. géogr. Une partie du sol consiste en terrains marécageux et n'a que des pâturages et des tourbières. Le restant est fertile en blé; en légumes, chanvre et bois. Les revenus du comté sont d'environ 100,000 florins. La religion du pays est la réforme; mais les luthériens et les catholiques ont le libre exercice de leurs cultes.

Autrefois Bentheim était un comté immédiat de l'Empire. L'extinction de la première lignée des comtes de Bentheim eut lieu en 1421; alors le plus proche héritier de ces comtes, un noble

de Guterwyck, acquit par mariage le comté de Steinfurt, et son petit-fils, Eberwyn IV, mort en 1562, y réunit encore le comté de Tecklenbourg. Ses petits-fils, qui partagèrent entre eux l'héritage paternel, fondèrent au commencement du xvii^e siècle les trois branches Tecklenbourg, Bentheim et Steinfurt, dont la dernière est éteinte. En 1753 le comte Frédéric-Charles-Philippe, fortement obéré, se vit obligé d'engager son pays au Hanovre pour trente ans, et le contrat fut renouvelé, en 1788, pour un égal espace de temps. Mais lorsque les Français se furent emparés du Hanovre, le comte se détermina, en 1803, à déguer ses domaines moyennant une somme d'argent : ce qui n'empêcha pas Napoléon de soumettre ce pays, en 1807, au grand-duché de Berg, et, en 1810, de le réunir à la France. Le comté de Bentheim resta médiatisé; mais, en 1817, les comtes furent élevés à la dignité de prince par le roi de Prusse. Le titulaire actuel de Tecklenbourg, le prince ÉMILE, est né en 1765 et réside à Hohenlimbourg; outre Tecklenbourg il possède, sous la souveraineté de la Prusse, le comté de Hohenlimbourg et la seigneurie de Rbeda, formant environ 3 $\frac{1}{2}$ milles c. géogr. avec environ 10,500 habitans; plus les seigneuries de Gronau et de Wevelinghofen. Ses revenus sont de 60,000 florins. Nous disons le titulaire, car le comté de Tecklenbourg appartient depuis 1706 à la couronne de Prusse qui en a fait l'achat.

Le comte de Bentheim est à la fois sujet de la Prusse, pour Steinfurt, et du Hanovre, pour Bentheim. Le prince ALEXIS, né en 1781, réside à Bentheim. Il a racheté Bentheim en 1822. Bentheim et Steinfurt comptent 26,000 habitans, sur un espace de 20 milles c. g. Les revenus du prince sont annuellement de 160,000 fl.

Son frère, GUILLAUME, feld-maréchal-lieutenant de l'armée autrichienne, né à Steinfurt, en 1782, eut encore le prénom de *Belgicus*, parce que les états-généraux de la Hollande lui servirent de parrain. En 1809 il fut nommé colonel sur le champ de bataille d'Aspern. Le drapeau à la main, il ramena, à la ba-

taille de Wagram, son régiment d'abord repoussé. Il se battit avec une égale bravoure, en 1813, près de Dresde et de Culm. C'est en 1827 qu'il fut nommé feld-maréchal-lieutenant. Par son activité et ses sages mesures il contribua beaucoup, lors de l'entrée des Autrichiens dans les états romains, en 1831, à y apaiser les troubles.

C. L.

BENTINCK (WILLIAM-HENRY-CAVENDISH), *voj.* PORTLAND (*duc de*).

BENTINCK (WILLIAM-HENRY-CAVENDISH, lord), gouverneur général de l'Inde anglaise, est né en 1774. Étant entré de bonne heure au service militaire, il fut nommé, dès l'âge de 29 ans, gouverneur de Madras. Rappelé en Europe quelques années après, l'Angleterre l'envoya en Sicile, auprès du roi de Naples, avec la mission de commander les troupes auxiliaires anglaises. En présence d'une reine ambitieuse, qui supportait impatiemment la présence des troupes étrangères dans ses états, ce poste exigeait une grande prudence; mais l'Angleterre, convaincue de l'incapacité de cette princesse intrigante, ne consentait à la protéger contre Napoléon qu'à la condition qu'elle se laissât diriger. Ce fut par l'influence de son ambassadeur et malgré la reine Caroline, qu'une constitution fut introduite, en 1812, dans la Sicile. On a reproché, avec raison, à l'Angleterre de n'avoir pas stipulé le maintien de cette constitution lorsque les troupes anglaises se retirèrent, après la chute du trône de Napoléon. Il est vrai que les partisans du ministère anglais ont dit, pour son excuse, qu'on s'était convaincu que la Sicile n'était pas mûre pour apprécier le bienfait d'une constitution. Napoléon combattait encore contre les alliés du nord, au commencement de 1814, lorsque le gouvernement anglais chargea lord Bentinck de soulever l'Italie contre lui et de soutenir les efforts de la population par les troupes qui furent mises à sa disposition, dans la flotte de la Méditerranée. Le commandant en chef adressa une proclamation libérale aux Italiens, força la garnison française à Gênes, à capituler, et promit le rétablissement de l'ancienne république génoise. Lorsqu'ensuite le

congrès de Vienne soumit Gênes au roi de Sardaigne, l'indignation fut générale; de violents reproches furent adressés au ministère anglais, par l'opposition parlementaire, pour avoir sacrifié un pays à qui le représentant de l'Angleterre avait solennellement promis le rétablissement de son ancienne indépendance. Lord Castlereagh ne rougit pas de désavouer le commandant en chef, et lord Bentinck eut la faiblesse de continuer de servir sous un ministère qui lui avait fait un tel affront. Il accepta le poste de ministre près le Saint-Siège; mais il revint bientôt en Angleterre et ne fut plus employé tant que dura le pouvoir de lord Castlereagh. Ce ne fut que sous le ministère de Canning, en 1827, qu'il fut appelé au poste important de gouverneur général de l'Inde. Il en remplit depuis ce temps les fonctions, à la satisfaction générale. L'Inde n'a jamais été plus tranquille ni mieux gouvernée que sous son administration. Un voyageur français, Jacquemont, qui reçut de lord Bentinck toutes les facilités pour ses recherches d'histoire naturelle, dit de lui : « L'homme qui fait peut-être le plus d'honneur à l'Europe, en Asie, c'est celui qui la gouverne. Lord Bentinck, sur le trône du Grand-Mogol, pense et agit comme un quaker de Pensylvanie. Mêlé long-temps dans des scènes de tumulte et de sang, il a gardé pure et vierge cette fleur d'humanité que les habitudes de la vie militaire flétrissent si souvent. Éprouvé aussi par le plus corrompé des métiers, celui de diplomate, il est sorti de cette épreuve avec la pensée droite et le langage simple et sincère de Franklin. »

D-G.

BENTIVOGLIO (LA FAMILLE), originaire du château du même nom, aux environs de Bologne, et souveraine dans cette ville au xv^e siècle, prétend descendre d'un fils naturel d'Enzo, lui-même fils naturel de l'empereur Frédéric II. Enzo, 22 ans captif chez les Bolognais, mourut dans leur ville, en 1271, laissant, selon des chroniques peut-être apocryphes, un fils du nom de Bentivoglio. Pendant le xiv^e siècle, on voit la famille des Bentivoglio attachée à la corporation des bouchers. Peu après elle

s'illustre, et, par son attachement au parti de l'*Échiquier*, elle acquiert les premières places.

JEAN Bentivoglio, chef du parti de l'*Échiquier*, supplante Manne Gozzadini et se fait proclamer, en 1401, seigneur de Bologne. L'année suivante il perd la bataille de Fassalecchio contre Jean-Galéas Visconti; puis il est tué par le peuple de Bologne dans une révolte. Mais son usurpation n'en devient pas moins un titre pour sa maison. ANTOINE, son fils, banni de Bologne en 1420, y rentre au bout de 15 ans, acquiert la faveur populaire, puis est arrêté par ordre du pape Eugène IV, et décapité au même instant (1436). ANNIBAL, placé à la tête du gouvernement de Bologne, en 1438, par Nic. Piccinino, est peu docile aux ordres de ce protecteur, se voit enfermé dans la citadelle de Varrani, s'évade, et gouverne de nouveau Bologne, mais sans titre, jusqu'en 1445. A cette époque il est tué par des hommes qui prétendent rétablir la liberté dans Bologne, mais au fond obéissent aux instigations du duc de Milan. SANTI ou SANCHEZ était chef d'une manufacture de laines à Florence, quand Cosme de Médicis lui offrit le choix entre ses occupations industrielles et le gouvernement de Bologne. Santi opta pour le poste périlleux qui le plaçait parmi les chefs de l'Italie, gouverna 16 ans avec sagesse, toujours d'accord et avec le peuple de Bologne et avec le pape, et mourut universellement regretté, en 1462. JEAN II, fils d'Annibal I^{er}, encouragea les arts, orna Bologne d'édifices magnifiques, appela les sculpteurs, les peintres, les poètes, autour de lui. César Borgia l'avait en vain environné d'embûches : Jean déjoua tous ses pièges; mais l'arrivée du pape Jules II, avec une armée et des Français, le contraignit à quitter Bologne (1506) pour se réfugier à Milan, où il mourut en 1508. ANNIBAL II et HEAUVES rétablis, en 1511, par les Français dans l'exercice de leur souveraineté à Bologne, en jouirent un an; puis, forcés de se retirer à Ferrare et à Mantoue, ils renoncèrent à leur pouvoir en faveur du pape. HEAVULX Bentivoglio, fils d'Annibal II, né vers l'an 1512, fut employé

par les princes d'Este dans plusieurs négociations délicates et mourut en 1573. Il excellait dans la poésie, la musique instrumentale et les exercices du corps. On a de lui : 1^o des stances, sonnets, églogues; 2^o des satires et des capitoli; 3^o deux comédies. Sa facilité, sa grâce, le rendent presque l'égal de l'Arioste. *Opere poetiche del signor Ercole Bentivoglio*, Paris, 1719, in-12.

CAMILLE Bentivoglio, petit-fils d'Annibal II, s'attacha aux rois Henri II et François II dont il fut premier gentilhomme; puis, faussement accusé par le parti des Guises de l'assassinat du comte d'Enghien et même cité pour un cas plus grave encore devant le pape Pie IV, il passa en Pologne et se signala pendant la guerre contre les Turcs. GUY, successivement camérier secret de Clément VIII, référendaire de Paul V, archevêque de Rhodes, nonce apostolique en Flandre et en France, et enfin cardinal, fut choisi par Louis XIII pour protecteur de la cour de France auprès du pape, et devint le confident intime d'Urbain VIII qui le fit évêque de Palestrine et auquel on crut qu'il allait succéder, en 1644, lorsqu'il mourut dès l'ouverture du conclave. Il avait 65 ans. On a de lui des *Relations* de ses nonciatures, des *Lettres*, une *Histoire de Flandre*, des *Mémoires* sur sa vie. Tous ces ouvrages, traduits en français, offrent de l'intérêt, quoique superficiels, et trahissent des opinions fortement ultramontaines.

HIPPOLYTE, d'une autre branche de la famille, marquis de Magliano, comte d'Antignano, noble bolonais, ferrarais et vénitien, colonel de cavalerie, était au siège de Pavie avec le duc François de Modène. Il parlait plusieurs langues, possédait la musique et l'architecture, inventa plusieurs machines théâtrales, composa 4 tragédies (*Annibal à Capoue*, *Phyllis*, *Achille à Scyros*, *Tiridate*), une comédie et des poésies lyriques. Son fils CORNELIO, né à Ferrare en 1688, fut, sous Clément XI, prélat domestique, clerc de la chambre apostolique, archevêque de Carthage et nonce en France. Il y développa beaucoup de zèle pour la bulle *Unigenitus* et en conséquence reçut beaucoup de faveurs de

Louis XIV. La régence changea singulièrement cet ordre de choses, et le pape l'ayant rappelé en Italie le nomma cardinal, en 1713, puis légat à *latero* dans la Romagne, nonce en Espagne, etc. Il y mourut en 1732. Le cardinal Bentivoglio était versé dans les lettres, dans le droit, la théologie et les sciences. Il soutint tous les établissemens favorables à la littérature. On a de lui plusieurs *Discours* (un entre autres sur l'utilité morale des arts du dessin), une traduction en vers de la *Thébaïde* de Stace, et quelques *sonnets* (Collection de Gobbi, t. III).

VAL P.

BENTLEY (RICHARD), l'un des philologues les plus instruits et les plus judicieux, était le fils d'un maréchal-fermant. Il naquit, en 1662, à Oulton près Wakefield, dans le comté d'York, et fréquenta d'abord l'école de Wakefield, d'où il passa à l'université de Cambridge, qu'il quitta en 1681, pour devenir maître d'école à Spalding, dans le Lincolnshire, puis précepteur du fils de l'évêque de Worcester, alors doyen de Saint-Paul, et dont il devint quelque temps après le chapelain. Son épître en latin au docteur John Mill (1691) commença à le faire connaître; Bentley y fit preuve d'une vaste érudition et d'une critique heureusement appliquée à l'étude des classiques anciens. Il existait un legs qu'on accordait pour un certain nombre de sermons qui devaient être prêchés chaque année en l'honneur de la défense de la religion naturelle et révélée. Bentley ayant été choisi, en 1692, pour remplir la volonté du testateur, il composa huit sermons consacrés à la réfutation de l'athéisme; il prouva dans cette occasion qu'il avait non-seulement une profonde connaissance des philosophes de l'antiquité, mais qu'il était à la hauteur des idées de son époque. Lors de la publication du *Callimaque* de Gravins, en 1697, Bentley envoya à ce dernier une grande collection de fragmens de ce poète, avec ses remarques. Déjà conservateur de la bibliothèque royale de St-James, Bentley fut nommé professeur au collège de la Trinité à Cambridge, en 1700; et ayant renoncé au canonicat de Worcester, il fut investi l'année suivante de l'archidiaconat d'Ely.

Tout en se livrant à une vive polémique littéraire et en s'engageant, à la suite de sa position, dans des discussions pénibles pour lui, Bentley continua ses travaux scientifiques et publia, en 1710, ses remarques critiques sur 2 comédies d'Aristophane, et ses corrections des fragmens de Ménandre et Philémon. Son excellente édition d'Horace parut en 1711 (3^e édition, Amsterdam, 1723). En 1726 il publia Térence et Phèdre. Son édition du *Paradis perdu* de Milton lui attira beaucoup de critiques en Angleterre, et fournit une nouvelle preuve de son peu de goût pour la poésie, par les changemens qu'il y glissa et les beautés et les traits caractéristiques qu'il en effaça.

Sa vie fut une longue série de querelles académiques; il y déploya autant de courage que de capacité. Il mourut, en 1742, à l'âge de 81 ans. Sa correspondance a été imprimée à Londres en 1807, in-4^o et réimprimée à Leipzig en 1825, in-8^o, sous ce titre: *Rich. Bentleii et doctorum virorum Epistolæ partim mutuas, novis addidamentis et God. Hermanni dissertatione de Bentleio ejusque ad Terentii auxit* Friedemann. On peut consulter sur Bentley l'art. de l'*Encyclopædia britannica*. Dans la biographie la plus récente que nous ayons de lui, biographie publiée dernièrement par James Henry Monk, évêque de Gloucester, sous le titre: *The life of Rich. Bentley* (London, 1830, in-4^o), on rend justice à Bentley comme savant, mais on présente sa vie et son caractère sous des couleurs très peu avantageuses. Le célèbre Wolf avait aussi écrit sa biographie (Berlin, 1816); mais cet émul de Bentley ne disposait pas de matériaux aussi riches ni aussi authentiques que ceux qu'a eus le biographe anglais. C. L.

BENZEL-STERNAU (CHRÉTIEN-ERNEST, comte DE), écrivain distingué par l'originalité de ses écrits et par ses opinions libérales, naquit à Mayence en 1767, entra au service de l'électeur de cette ville en 1791, en qualité de conseiller de régence à Erfurt, et fut nommé, en 1803, conseiller intime d'état. Il prit ensuite du service dans le grand-duché de Bade, où lui fut confiée, en 1806, la direction du ministère de l'in-

térieur ; enfin il fut nommé, en 1812, ministre d'état des finances par le grand-duc de Francfort. Lorsque ce grand-duc cessa d'exister, en 1813, le comte Benzel alla demeurer en Suisse et séjourna alternativement dans ses propriétés près de Hanau et à Mariahalden, près du lac de Constance. *Le Veau d'or, biographie* (4 vol., Gotha, 1802), plaça l'auteur au rang des écrivains humoristiques les plus distingués de l'Allemagne. Dans ses autres écrits de même nature on a remarqué la richesse des images, la justesse des comparaisons, une manière spirituelle, beaucoup de finesse d'observation, jointe à une connaissance profonde du monde. On peut toutefois reprocher à ses compositions un désir souvent immodéré de faire de l'esprit et la manière quelquefois énigmatique et subtile dont il y traite son sujet, défauts auxquels se joint encore l'étrangeté et la surabondance de phrases. M. Benzel-Sternau s'est aussi essayé dans le genre dramatique, mais pas avec un égal bonheur. Son *Théâtre de la cour de Barataria* (4 vol., Leipz., 1828), recueil de proverbes dramatiques, présente plusieurs scènes spirituelles et en partie bien ordonnées, mais ne constitue pas une véritable production de l'art. Sa comédie *A moi l'univers* a des caractères bien dessinés ; mais le véritable comique y manque et l'action languit souvent. Après avoir servi deux princes ecclésiastiques, le comte se fit recevoir, en 1827, dans la communion évangélique avec son frère Godefroy, mort en 1832, et cette conversion fit du bruit. D'après sa déclaration publique, la conviction seule l'a porté à cette démarche. Deux ouvrages sur les États de Bavière font connaître M. Benzel comme partisan éclairé de la liberté et des droits constitutionnels ; cependant son opposition n'est pas sans l'alliage de quelques prétentions aristocratiques. C. L. m.

BÉOTIE, contrée de la Grèce propre (aujourd'hui Livadie), avait pour bornes au sud la Mégaride et l'Attique, à l'ouest le canal d'Eubée, à l'est la mer d'Alcyon et la Phocide, et au nord la Phocide et les Locriens Opuntiens. Une chaîne de montagnes qui traverse diagonalement le

pays le divisait en 2 régions ; l'une, vers le nord, est la Phocide, froide, âpre, montueuse, peu fertile, très saine ; l'autre, vers le sud et l'ouest, beaucoup plus chaude et plus riche en fruits, en vins, mais beaucoup moins salubre et où l'atmosphère était plus épaisse. Les principales cimes étaient le Cithéron, l'Hélicon, le mont du Sphinx, etc. Deux lacs, l'Haliee et le Copais, sont regardés comme des vestiges d'un ordre de choses antique, détruit depuis des siècles, et dont la fable a rendu compte par le déluge d'Ogygès. Ces lacs n'ont point d'issue naturelle ; il leur en a été ménagé une par des canaux percés à travers les monts qui circonscrivent les bassins de ces lacs. La Béotie, surtout comparativement à l'Attique, était bien arrosée ; aussi ses habitans s'adonnaient-ils principalement aux soins de l'agriculture et de l'horticulture et à l'éducation des bestiaux. Indépendamment des vins et des fruits ordinaires, l'olive donnait de très riches produits dans le sud, les grains abondaient dans le nord. Le poisson, le gibier, étaient en grande quantité. Le voisinage des deux mers eût pu favoriser le commerce, si Athènes n'eût pas trouvé moyen de s'en emparer.

Les premiers habitans de la Béotie étaient les Lélègues, les Aones, les Hyantes. Ils constituaient peut-être une race plus ancienne encore que celle des Pélasges. Soumis par eux, ils firent dans la suite cause commune avec les Hellènes, ennemis de la race pélasgique, et améliorèrent ainsi leur sort. L'histoire primitive de la Béotie se confond avec la fable ; après les premiers rois autochthones vient Cadmus le Phénicien, l'initié de Samothrace, qui apporte à la Grèce l'alphabet et l'écriture, soumet les indigènes à son sceptre et fonde *Thèbes*, qui éclipsa la vieille et noble *Orchomène*. A la mort de Cadmus, la guerre s'engage entre sa famille et les *Spartes* ou indigènes personnifiés dans Échion. Les deux races règnent tour à tour et chacune donne à la conteuse et crédule Béotie des dieux, des héros, des victimes : Sémélé, Bacchus, Ino, Penthée, Méléicerte, Actéon, Amphion, OEdipe, etc., etc. Ce qu'on peut conclure de toutes ces traditions, c'est

que primitivement l'Attique et la Béotie se confondent : un même roi Ogygès, l'Océan, les opprime; la civilisation naissante refoule les eaux dans leur lit actuel. Bientôt, tandis que les riverains (Aktique ou Attique) s'occupent de pêche, d'industrie, les montagnards se font pâtres (Bodès, Bôtes, Boutes); Mercure (Hermès ou Kadmos) est leur dieu. Les Pélasges viennent, et avec eux une civilisation nouvelle; on en fait honneur à leur chef à qui l'on donne tous les attributs du dieu. Villes, écriture, sacrifices, tout naît en même temps. Les réactions ont leur tour et les indigènes s'insurgent de temps à autre contre les civilisateurs. Une religion nouvelle, immense, surgit au milieu de ce conflit, la religion de Bacchus.

Des nuages plus épais encore couvrent les annales de la Béotie jusqu'au rv^e siècle avant J.-C. On sait seulement que 9 villes principales, Thèbes, Coronée, Chéronée, Lébadée, Orchomène, Thespies, Platée, Tanagre, Oncheste (ou plutôt Haliarte) formaient ensemble une confédération dite *Pambéotique*; qu'elles envoyaient des députés à une diète commune; que le lieu des réunions était Stone; que Thèbes avait la présidence; que du reste chaque ville était gouvernée par un *Béotarque* chargé du pouvoir exécutif, mais que tout ce qu'ils faisaient était soumis au contrôle de 4 conseillers qui jugeaient souverainement; enfin que l'ensemble des Béotiens était un des 12 peuples qui avaient séance au conseil des Amphictyons. Les guerres médiques fournirent aux Béotiens quelques occasions de se signaler; ils eurent part à la bataille de Marathon et plus encore à la bataille de Platée, où ils ne firent pas moins que les Lacédémoniens. Pendant la guerre du Péloponèse Thèbes se déclara pour Lacédémone; Platée, sa rivale éternelle, prit parti pour Athènes. Les événemens de cette guerre mémorable permirent à Thèbes de réduire presque toute la Béotie à son obéissance : aussi, malgré la paix d'Antalcidas qui la contraignit à rendre toutes ses conquêtes, se trouva-t-elle inopinément belliqueuse et habile dans l'art de la guerre. Épaminondas et Pétopidas mirent Sparte à deux

doigts de sa ruine; mais ces événemens trouveront mieux leur place à l'article THÈBES.

Les Béotiens passaient pour lourds, peu spirituels et peu guerriers, et leur nom, devenu proverbial, s'emploie comme une injure; bouviers, garçons de labour, jardiniers et vigneron pour la plupart, ils devaient en effet s'entendre fort peu aux arts, aux lettres que cultivaient leurs élégans voisins les Athéniens, et ils se souciaient médiocrement des guerres si aimées des Lacédémoniens. Cependant le génie, la bravoure ne leur manquaient pas plus qu'à nos compatriotes périgourdins et beauinois. Beaucoup de Béotiens allaient entendre Socrate. Hésiode, Pindare, Corinne, Épaminondas, Plutarque, en sont des épreuves qui n'admettent point de réplique. Enfin ils avaient l'oreille musicale à un très haut degré : presque tous savaient jouer de la flûte. Et quand une fois ils s'étaient déterminés à combattre, c'était une guerre de géans; vainqueurs ou mourans ils gardaient le champ de bataille. VAL. P.

BÉRANGER (PIERRE-JEAN DE) est né à Paris le 19 août 1780, chez un tailleur, son *pauvre et vieux grand-père* maternel. Son père et sa mère, à ce qu'il semble, eurent peu d'influence sur son éducation. Il resta à Paris jusqu'à l'âge de 9 ans. Peu de temps après il fut confié à une tante paternelle, qui tenait une auberge dans un des faubourgs de Péronne; cette respectable femme, maintenant octogénaire, est pour quelque chose dans une gloire qu'elle a préparée et dont elle apprécie la grandeur. C'est chez elle et sous ses yeux que l'enfant sortit de son ignorance, en lisant le *Télémaque* et quelques volumes de Racine et de Voltaire qu'elle avait parmi ses livres. Aux vers du plus religieux de nos poètes et à ceux du plus moqueur de nos philosophes, sa tante, bonne et pieuse, joignait d'excellens avertissemens de morale, et des conseils d'une fervente dévotion. Néanmoins, déjà à cette époque le génie de Béranger, libre, sceptique et malin, se trahissait par des saillies involontaires.

A 14 ans il entra en apprentissage dans l'imprimerie de Péronne; là il commença à apprendre les premières règles

de l'orthographe et de la langue. Mais sa véritable école, celle qui contribua le plus au développement de son intelligence et de ses sentimens moraux, ce fut l'école primaire fondée à Péronne par M. Ballue de Bellanglise, ancien député à l'Assemblée législative. Dans son enthousiasme pour Jean-Jacques, ce représentant avait imaginé un institut d'enfans d'après les maximes du citoyen-philosophe; mais dans cette éducation toute citoyenne on n'enseignait pas le latin : Béranger ne l'apprit donc pas.

A 17 ans, muni d'un premier fonds de connaissances et des bonnes instructions morales de sa tante, Béranger revint à Paris auprès de son père. Vers 18 ans, pour la première fois l'idée de faire des vers se glissa dans sa tête, sans doute à l'occasion de quelques représentations théâtrales auxquelles il assistait. La comédie fut son premier rêve: il en ébaucha une intitulée les *Hermaphrodites*, où il raillait les hommes fats et efféminés, les femmes ambitieuses et intrigantes. Mais ayant lu avec soin Molière, il renonça, par respect pour ce grand maître, à un genre d'une si accablante difficulté. Après le théâtre, le genre satirique occupa un moment son esprit; mais il lui répugna comme âcre et odieux. Alors pour satisfaire à son besoin de travail et de poésie, il prit la grande et solennelle détermination de composer un poème épique: Clovis fut le héros qu'il choisit. Le soin de préparer ses matériaux, d'approfondir les caractères de ses personnages, de mûrir ses combinaisons principales, devait l'occuper plusieurs années; quant à l'exécution proprement dite, il l'ajournait jusqu'à l'époque où il aurait 30 ans.

Cependant sa position malheureuse contrastait amèrement avec ses grandioses perspectives. Il connaissait le dénûment et la misère; de rudes années d'épreuves commençaient pour le jeune homme. Alors, voulant transporter la poésie de sa pensée dans sa vie, il songea un moment à l'existence active, aux voyages, à l'expatriation sur cette terre d'Égypte qui était encore au pouvoir de nos soldats; un membre de la grande expédition, revenu en France désenchanté de

l'Orient, le détourna de ce projet.

Cette époque de lutte continue contre la pauvreté et contre les obstacles qu'elle montrait pour l'avenir, plus grands qu'ils ne l'étaient dans le présent, fut suivie d'une espèce de découragement dont un bienfait digne et inespéré vint heureusement tirer le poète. Le frère du premier consul, M. Lucien Bonaparte, l'accueillit avec intérêt et lui accorda une généreuse protection; Béranger, dans la *dédicace* de ses dernières chansons, nous a raconté lui-même cet événement.

L'influence des ouvrages de M. de Châteaubriand sur le jeune de Béranger fut prompte et vive. Son admiration est restée fidèle à ce beau génie, dont les inspirations religieuses firent revivre en lui quelques-uns des germes que sa bonne tante de Péronne y avait semés. Vers cette époque, recommandé à London, éditeur des *Annales du Musée*, Béranger fut employé un ou deux ans (1805-1806) à la rédaction du texte de cet ouvrage.

Grâce à l'appui de M. Arnault, Béranger entra, en qualité de commis expéditionnaire, dans les bureaux de l'Université, où il resta 12 ans. Ses appointemens ne s'élevèrent jamais au-delà de 2,000 fr.; mais cette somme modique suffisait à ses besoins et il ne sollicita aucun avancement. Gardant pour lui sa pensée et son intelligence, il ne voulait donner que son temps et sa main, comme Jean-Jacques quand il copiait de la musique. En 1821, quand Béranger reprit son opposition politique, du jour de la publication de son second recueil il ne reparut plus à son bureau.

Il refusa, dans les Cent-Jours, naturellement et sans se croire un Brutus, les fonctions lucratives de censeur. Un goût fin, un tact chatouilleux, une probité haute, l'ont constamment dirigé dans ses nombreux et invincibles refus. Il a compris son rôle de chantre populaire et il s'y est tenu.

Le fait le plus remarquable de la vie privée de Béranger, c'est son amitié avec Manuel. Il l'avait connu en 1815 et dès lors tous deux s'unirent étroitement. Béranger appréciait chez le *vétéran d'Arcole* l'intelligence ferme et lucide, les

sentimens chauds et droits, la franchise sans rien de factice, le naturel sans aucun effort : *bras, tête et cœur, tout était peuple en lui*. Sa noble amitié conserve la mémoire de Manuel.

Notre poète a expliqué comment les trois journées de juillet le trouvèrent disposé à la révolution de 1830, et quelles raisons l'ont empêché de se rendre *complice* des actes qui s'en sont suivis. Nous ne pouvons que renvoyer nos lecteurs à ce qu'il a dit lui-même à ce sujet.

Ses œuvres ont été publiées successivement en cinq recueils ; le premier à la fin de 1815, le second à la fin de 1821 ; le troisième en 1825, le quatrième en 1828, et la cinquième en 1833. Le premier, qui était plus agrillard et gai que politique ; le troisième, qui parut sous le ministère spirituellement machiavélique de M. de Villèle, et le cinquième que 1833 a vu mettre au jour, n'ont encouru aucun procès. Le recueil de 1821 valut à l'auteur 3 mois de prison ; celui de 1828 (sous le ministère Martignac), le fit condamner à 9 mois de captivité. C'est tout ce qu'il y a à dire sur le *matériel* de ses ouvrages.

Son âme, avide de gloire et pleine en même temps de modestie sincère et vraie, s'est de bonne heure dévoilée au grand jour dans ce petit nombre de vers échappés à sa muse attristée. A 22 ans le jeune poète s'écriait avec une constante mélancolie :

Pourquoi faut-il, dans un siècle de gloire,
Mes vers et moi, que nous mourions obscurs !
Jamais, hélas ! d'une noble harmonie
L'antiquité ne m'apprit les secrets.
L'instruction, nourrice du génie,
De son lait pur ne m'abreuva jamais.
Que demander à qui n'eut point de maître ?
Du malheur seul les leçons m'ont formé,
Et ces épis que mon printemps vit naître
Sont ceux d'un champ où rien ne fut semé.

Trente-deux ans ont passé depuis sur sa vie. L'éloge universel, le suffrage de tous les gens de goût, l'idolâtrie du peuple, les tributs de l'admiration européenne, semblent n'avoir en rien altéré ces sentimens naïfs et purs. Au risque de commettre une indiscretion, faisons connaître un épanchement rapide et spontané de confiance en son noble cœur, et de la défiance qu'il conserve cependant

encore à la vue de tout ce qu'il croit lui manquer pour être digne du culte dont il est devenu l'objet. Chargé de cet article, nous avons cru devoir consulter M. de Béranger lui-même ; voici sa réponse.

Paris, le 5 mai 1834.

« Quoi ! monsieur, par bienveillance pour moi, vous acceptez un travail fastidieux ! En vérité, je vous dois de la reconnaissance. Si pareille tâche pouvait vous rendre la santé, passe encore ; mais je vois que vous êtes surchargé de travaux..... Aussi voudrais-je bien pouvoir vous alléger la peine. Mais comment m'y prendre ? Je n'ai que des détails biographiques à fournir et ils sont en petit nombre. Mes plus intimes amis n'ont pu tirer davantage de moi quand ils se sont chargés de besogne pareille à la vôtre. J'ai mis dans ma dernière préface la seule portion de mes idées et de mes sentimens qui concerne le public. Quant à mes chansons, ce n'est pas à moi d'en parler et c'est peut-être fort heureux pour elles : ce sont pour la plupart d'anciennes maîtresses dont j'ai bien de la peine à me faire des amis. Quant à ma philosophie, vous la connaissez : je ne suis resté indifférent à rien de ce qui a intéressé mon pays et l'humanité. La science m'a toujours manqué : l'instinct du bon et du beau m'en a quelquefois tenu lieu, et si je ne craignais d'être accusé de vanité, je dirais qu'il m'a fait, dans mes bons jours, aller en avant de la science. Est-ce là ce qu'on appelle de la philosophie ? J'ai dû à des goûts simples et à un grand amour de l'indépendance, ce qu'on a bien voulu baptiser du nom de sagesse dans ma conduite. Je vous assure que la sagesse n'est pas du tout mon fait, au moins comme l'entendent les docteurs.

« Je ne vous en dirai pas plus long sur mon compte. Je doute que vous en sachiez jamais davantage, et si vous avez la bonté de vous déranger pour me venir voir, que ce soit pour me procurer un vrai plaisir plutôt que pour juger de la ressemblance du modèle avec la peinture que vous avez la bonté de faire. Vous avez trop de partialité pour moi pour que le portrait soit jamais ressemblant. Je ne vous en devrai que plus de recon-

naissance, et je vous attends pour vous en renouveler l'assurance et celle de tous les sentimens que vous m'inspirez.

« A vous de cœur, BÉRANGER. »

La carrière de M. de Béranger serait par trop phénoménale si, échappant, malgré la supériorité de ses talens, aux crocs de l'envieuse critique littéraire, il avait également trouvé grace devant l'esprit de parti, au sein de nos tristes dissensions civiles. Quelques personnes, admirateurs sincères de Béranger, affectent des craintes sur la tendance de ses opinions politiques; elles redoutent la puissance de ses vers sur une jeunesse ardente, trop impatiente, trop impressionnable. Une de ses lettres, jetée dans le domaine public par la lecture judiciaire qui en a été faite récemment à l'audience de la cour d'assises, va donner la juste mesure de cette exaltation tant reprochée à M. de Béranger. Le lecteur voudra bien remarquer la date de cette lettre et surtout se rappeler les circonstances politiques de l'époque; époque pleine d'enthousiasme libéral et de chaudes espérances pour la jeunesse.

..

Passy, le 10 août 1833.

« . . . Aussitôt mon retour définitif à Passy, c'est-à-dire depuis quatre à cinq jours, je me suis donné le plaisir de lire vos diverses productions. Elles m'ont confirmé dans l'idée qu'il y avait en vous, monsieur, un beau talent de poète et un cœur d'excellent patriote. L'un et l'autre manquent peut-être un peu de ce dont, nous autres vieux, nous sommes si fiers : de cette expérience, triste produit de l'âge, marchandise toujours payée trop cher et dont, pour nous punir d'en exagérer la valeur, nous trouvons bien rarement le débit. Un jour, monsieur, vous en aurez votre part et ferez vous-même le procès à quelques peccadilles que l'exaltation des sentimens et la précipitation du travail ont pu faire commettre à votre jeune muse. Il y aurait du pédantisme à moi de vous les indiquer ici. Toutefois je ne puis, en ma qualité d'ancien, m'empêcher de vous mettre en garde contre la rapidité de l'improvisation. J'ai toujours peur qu'on n'en conserve l'habitude au point de ne pouvoir ensuite mettre le

soin et le temps si nécessaires chez nous à la perfection des ouvrages et par conséquent à leur durée. J'ai renoncé de bonne heure à l'improvisation, et je m'accuserais de n'avoir depuis pu y parvenir, même par abnégation patriotique, si je ne m'étais convaincu qu'en définitive la méditation est un moyen de succès pour les idées qu'on veut populariser. Voilà pour le vieux poète. En ma qualité de vieux républicain, je pourrais bien aussi m'ingérer de vous débiter quelques maximes; mais je ne veux pas donner trop beau jeu à votre verte jeunesse de me rire au nez. Puis, parce que notre feu commence à s'éteindre, nous convient-il d'aller jeter de l'eau sur celui du voisin, *qui brûle et flambe un peu trop*? Laissons au temps faire sa besogne. Faites la vôtre, monsieur, soyez poète, et croyez qu'il me sera doux d'applaudir au succès que j'ose vous prédire d'avance, si la méditation préside à la dépense de vos richesses.

« Recevez, etc., BÉRANGER. »

Peu de poètes, peu d'écrivains dans aucun genre, ont jamais été l'occasion de tant de jugemens littéraires. Béranger a été analysé, disséqué, peut-être même un peu torturé et disloqué. On aime à retracer le témoignage d'un grand écrivain en faveur du poète qui, dans la préface de ses œuvres, a exprimé d'une manière si vive tout ce qu'il croit devoir à la lecture du *Génie du Christianisme*.

« Un grand poète, quelle que soit la forme dans laquelle il enveloppe ses idées, est toujours un écrivain de génie. Pierre de Béranger se plaît à se surnommer le *Chansonnier*, comme Jean de La Fontaine le *Fablier*; il a pris rang parmi nos immortalités populaires. Sa renommée, déjà sans rivale, s'accroît encore. Peu de juges aujourd'hui sont capables d'apprécier ce qu'il y a de fini et d'achevé dans ses vers, peu d'oreilles assez délicates pour en savourer l'harmonie. Le travail le plus exquis s'y cache sous le naturel le plus charmant.

« Dans la préface de mes *Études*, considérant Béranger comme *historien*, j'ai remarqué que cette strophe était digne de Tacite, qui faisait aussi des vers :

Un conquérant, dans sa fortune altière,
Se fit un jeu des sceptres et des loix,
Et de ses pieds on peut voir la poussière
Empreinte encore sur le bandeau des rois.

« Lorsqu'il entonne la louange du *Roi d'Yvetot* et l'*Hymne au Ventre* ; lorsqu'il célèbre le *Marquis de Carabas* et les *Myrmidons* ; lorsqu'il dicte la lettre prophétique *d'un petit roi à un petit duc* ; lorsque, à mon grand regret, il rit de la *Gérontocratie*, Béranger est un politique à la manière de Catulle, d'Horace et de Juvénal. »

Les étrangers eux-mêmes ne sont pas restés en arrière de notre admiration pour le poète le plus populaire qu'ait eu la France ; l'*Edinburgh Review* lui a consacré un long article dont on nous saura gré d'offrir ici quelques extraits.

« Un changement qui n'a rien que de naturel, et qui certes n'est pas à regretter, s'est opéré dans l'esprit de Béranger, après ces jours de jeune enthousiasme, de souffrance et de triomphe. Nous avons devant nous le dernier volume de ses *chansons* ; non pas vraiment, comme il nous en menace dans sa préface, le dernier qu'il pourra écrire, mais le dernier qu'il ait l'intention de publier.

Hélas ! hélas ! j'ai cinquante ans.

tel aurait pu être le titre bien approprié de plus d'une chanson que ce volume nous offre. La gaité n'est pas, à la vérité, exclue de ses pages, mais elle y est plus tempérée que jadis et elle revient moins souvent. Souvent aussi quelque triste souvenir, qui s'échappe soudainement du cœur, vient comme un nuage obscurcir son esprit, et, à son insu, ce souvenir convertit en une larme son sourire. C'est un changement, nous osons en être garant, que personne ne pourra regretter, de tous ceux qui s'intéressent à la gloire de Béranger. Il était indigne de ses grandes facultés, de ses facultés si variées, qu'il continuât d'être, comme il ne l'a que trop souvent été, un poète licencié. C'était une insulte à ce peuple dont il aspirait à être le grand-prêtre en poésie, que de montrer au monde les compositions que ce peuple honorait avec délices. Ses meilleurs amis ne pourront nier qu'il a écrit beaucoup de vers qu'a-

vant de mourir il voudrait effacer. Nous sommes sûrs qu'il le sent lui-même et qu'il le regrette*. La meilleure preuve en est que, dans le présent volume, produit d'une expérience plus mûre et d'une plus juste appréciation de ce qu'il se doit à lui-même, de ce qu'il doit à la morale publique, son goût épuré a fait disparaître ces taches, et lui a commandé de reléguer les *Lises*, les *Roses* et les *Margots* dans cette obscurité dont la main d'un poète telle que la sienne n'aurait jamais dû les faire sortir. Il n'y a plus que peu de chose de trop dans ses aimables saillies, et l'éditeur futur d'un *Béranger de famille* pourra se borner à faire disparaître de ce dernier volume un très petit nombre de stances.....

« Les chansons de Béranger nous frappent principalement et nous paraissent supérieures en général à celles des Anglais, parce que le plan en est invariablement tracé avec beaucoup d'art et de soin, tandis que celles de nos chansonniers semblent en manquer totalement. Chacune des chansons de Béranger forme un tout bien complet, dont il serait impossible de détacher un seul vers sans ruiner l'édifice et sans détruire l'effet général. Rien ne semble se trouver là par accident : chacun des détails va droit au but et favorise le résultat général. Comme chaque trait est bien choisi pour ce tableau dans lequel, en un petit nombre de stances, il nous montre l'agonie

(*) Voici la réponse de M. de Béranger : « Quelques-unes de mes chansons ont été traitées d'impies, les pauvrettes ! par MM. les procureurs du roi, avocats généraux et leurs substituts, qui sont tous gens très religieux à l'audience. Je ne puis, à cet égard, que répéter ce qu'on a dit cent fois. Quand, de nos jours, la religion se fait instrument politique, elle s'expose à voir méconnaître son caractère sacré ; les plus tolérans deviennent intolérans pour elle. Les croyans, qui oient autre chose que ce que disent ses ministres, vont quelquefois, par représailles, l'attaquer jusque dans son sanctuaire. Moi, qui suis de ces croyans, je n'ai jamais été jusque là ; je me suis contenté de faire rire de la *livrée* du catholicisme. Est-ce de l'impiété ? »

Nous avons préféré cette citation, sans nous en amuser autant, à celle de ce qu'on trouve sous forme de dialogue imaginé entre un censeur et le chansonnier Collé, dans la préface des œuvres de Béranger, en 1815.

Les mères, les maris me prendront aux cheveux
Pour dix ou douze rimes bleues !
Voyez un peu la belle affaire !
Ce que je n'ai pas fait mon livre irait le dire !

mentale de Louis XI, dans son château de Plessis-les-Tours! Le doux soleil du printemps vivifiant tout à la ronde, les gais villageois qui dansent sur le gazon, le tyran pâle et tremblant s'avancant comme un fantôme au milieu de ses gardes, dans l'espérance de chasser, par la vue de la gaieté innocente, le démon de la mélancolie qui s'est logé dans son sein; puis ensuite, bourrelé à l'aspect d'une joie que le crime ne saurait partager, il revole au désespoir vers ses lugubres tours. Avec quel art admirable sont disposés les incidens dans la petite pièce intitulée *Le 5 de mai*, sujet dans lequel un poète doué de moins de tact aurait infailliblement échoué, soit sur la rive de l'exagération ou sur celle des lieux communs. Fatigué de la vue des ennemis qui ont envahi sa patrie, un soldat français s'est volontairement condamné à l'exil et est parti pour les Indes. Cinq années se sont écoulées, et l'irrésistible désir de revoir son pays vient assiéger son âme. Il s'embarque pour l'Europe sur un navire espagnol. Il jouit d'avance et avec délice en pensant au sol natal, à sa famille, au fils chéri dont la main lui fermera les yeux. On approche de Sainte-Hélène, et pendant que les souvenirs de l'illustre captif assiègent son esprit, il voit se déployer tout à coup au haut du rocher, un drapeau noir qui annonce que c'est là qu'a péri le

Grand maître du monde

délaissé et solitaire. Ici le seul refrain de la chanson donne un corps à l'idée dominante dans toute la conception :

Pauvre soldat ! je reverrai la France;
Le main d'un fils me fermera les yeux.

Le même art, la même pureté dans le choix des incidens, distinguent ses ballades joyeuses; telle est, par exemple, la chanson intitulée *le Marquis de Carabas*, peinture extrêmement comique des prétentions ridicules de la noblesse de la restauration; *le Roi d'Yvetot*, leçon politique adressée à Bonaparte et qu'il aurait si bien fait d'écouter, et cette petite pièce d'un comique exquis, *le Sénateur*, dans laquelle un vieux sot vante les attrait de sa femme et se loue des attentions de son ami le sénateur, de ma-

nière à rendre les motifs de la complaisance de cet illustre ami transparens pour tout le monde, excepté pour le mari, qui s'en félicite.

« Deux lugubres esquisses de la vie réelle sont intitulées *le Vagabond* et *Jacques*. Dans la première, un malheureux mendiant, vieux et souffrant, en se plaçant pour mourir dans un fossé qui borde la grande route, exhale des plaintes contre cette société qui lui refuse les moyens d'exister et le bannit ensuite de son sein pour des délits dont la misère a été l'unique conseillère. La seconde est une scène de l'ancien régime, peinture rembrunie des souffrances du pauvre, quand, au sein de la maladie, de la détresse et du besoin, sa dernière ressource lui est arrachée par le fisc. La femme essaie de réveiller son mari d'un sommeil qu'elle ne sait pas être celui de la mort; elle lui annonce que le collecteur des taxes demande à entrer.

Jacques, il me faut troubler ton somme, etc.

« L'expérience personnelle et journalière qu'avait eue Béranger des annales du pauvre lui donnent un grand avantage pour la vérité et la vigueur avec laquelle il a dessiné ces scènes de souffrance « dans les huttes sous lesquelles vivent les indigens. » Il avait vu quelque chose de la difficulté qu'il y a de distribuer entre tant de monde le mince repas qui suffit à peine pour la subsistance d'un seul; il avait vu la pauvre épouse réduite à vendre son anneau nuptial, ce dernier souvenir des jours plus heureux, pour procurer un peu de vin à son mari expirant; il savait la fatale connexité, la nécessité presque absolue qui lie le besoin au crime, et chaque année les maux de la société ont semblé faire sur lui une impression de plus en plus profonde; et aujourd'hui que le bruit, le tumulte de ses polémiques a cessé, que la ferveur étourdie et les emportemens de la jeunesse ont été tempérés et châtiés par la douloureuse expérience de l'âge, son esprit semble se porter avec une sympathie encore plus vive et plus profonde vers la contemplation de ces maux qui déforment d'une manière si hideuse et si triste la machine sociale.

« Sous l'influence de ces vœux plus sérieuses et plus exaltées, ses dernières compositions se sont rapprochées de plus en plus du caractère de l'ode. Plusieurs des pièces si frappantes, si pleines d'émotions, du présent volume conservent à peine rien de la chanson, telles que *le Juif errant*, *les Quatre âges historiques*, *le Suicide*, *l'Alchimiste*. Ce sont véritablement des odes conçues dans l'esprit classique et pur de l'antiquité; non pas de ce pseudo-classique de mauvais goût, qui jadis avait fait considérer en France ce seul nom d'ode comme synonyme de tout ce qu'il y a d'ennuyeux. « Qu'est-ce qu'un dithyrambe? Oh! c'est, répondait-on, quelque chose d'un peu plus mauvais qu'une ode. » Nous croyons que les odes de Béranger susciteraient de tout autres émotions. La scène en est placée dans le monde qui nous entoure, et non pas dans l'Olympe ou sur le mont Parnasse; leur artifice repose sur les passions humaines, sur les sentimens, sur les erreurs, et non pas sur des visions mythologiques ou sur la personification poétique des vertus et des vices; elles ont emprunté à l'antiquité classique, ou plutôt elles ont puisé à la grande source de l'inspiration, leur simple majesté, ce flot de réflexion et de pensée qui coule droit au cœur et à l'âme de tous; elles ont seulement de l'antiquité classique cette grande précision, ce poli dans l'expression qui donne de l'unité à la composition et qui concourt à former un beau tout.

« Parmi les chansons dirigées contre ses vieux ennemis, les Bourbons, la seule de ce volume qui offre un mérite remarquable et vraiment tout le sel et le bonheur dans les allusions qui ont si éminemment marqué les anciennes satires politiques du poète, c'est celle intitulée *Denys, maître d'école*. Cependant Béranger a paru croire qu'il lui était nécessaire de faire une sorte d'apologie pour avoir dirigé les traits de sa satire contre un homme absent et déchu. Mais assurément Béranger est le dernier des hommes qu'on sera tenté d'accuser de donner un coup de pied au lion mourant. Quelque accablée que soit cette satire, elle est encore bien loin du piquant, de la person-

nalité de plusieurs de ces vives attaques que le poète osa publier pendant que l'objet de sa satire était près de lui, armé de toutes les menaces du pouvoir. »

Molière lisait ses comédies à sa vieille servante pour juger par ses impressions de l'effet qu'elles produiraient au théâtre. Le critérium de Béranger était plus sûr encore : il a suspendu ses chansons à la guitare des ménestriers ambulans, et elles ont pénétré sous le chaume avant d'escalader les salons. Avant d'arriver ici elles étaient jugées, et beaucoup mieux que par toutes les académies de l'Europe.

On a voulu voir de l'imitation dans les chansons de M. de Béranger; le poète a répondu :

« Mes chansons, c'est moi, et moi je suis l'œuvre de la nature assidûment interrogée. » Si parfois on peut trouver quelque ressemblance entre M. de Béranger et La Fontaine, quelle distance ne rencontrera-t-on pas plus loin qui les sépare!

P. Z. Z.

BÉRARD (SIMON) naquit vers 1780, et devint en 1810 auditeur au conseil d'état, puis maître des requêtes et chevalier de la Légion d'Honneur en 1814. En 1824 il fut remplacé comme maître des requêtes, et élu député en 1827 par l'arrondissement d'Arpajon (Seine-et-Oise); il combattit à la chambre tous les projets contre-révolutionnaires de la Restauration. Ce sont les événemens de juillet 1830 qui l'ont fait sortir de son obscurité parlementaire; il devint alors directeur général des ponts et chaussées et conseiller d'état.

L'un des premiers, M. Bérard annonça, en 1830, qu'il était décidé à résister par la force aux ordonnances du 25 juillet; 40 députés étaient à peine arrivés à Paris : le 26 au matin il protesta ouvertement; le 27, il offrit à ses collègues sa maison pour lieu de réunion, et il s'éleva vivement contre ceux qui d'abord avaient refusé d'adhérer à une protestation collective; le 30, il lut dans cette réunion une proclamation qui fut rejetée comme républicaine, et le 3 août il rédigea un projet de loi ou une proposition qui devait servir de base pour les modifications à apporter à la Charte de 1814. Ses modifications et additions,

présentées aux ministres d'alors, parurent si bien conçues qu'elles réunirent beaucoup de suffrages et qu'elles furent presque toutes consenties par la chambre. Pourtant M. Bérard demanda inutilement que l'âge de l'éligibilité fût fixé à 25 ans; il parait aussi que, d'après ses intentions, cette nouvelle charte devait subir une discussion de 3 mois au lieu du petit nombre d'heures qu'on a pu lui consacrer, et être soumise ensuite à la ratification des assemblées primaires. En 1833 des divergences essentielles de vues entre lui et le ministère, sur le système général du gouvernement, lui ont fait résigner les places qu'il occupait. M. Bérard prit parti pour l'Opposition à la chambre des députés, et dans un ouvrage intitulé *Souvenirs historiques sur la révolution de 1830*, récemment mis au jour, il se sépare publiquement du système dit du 7 août. Témoin des faits principaux de la révolution de juillet, il les a racontés dans cet écrit avec des particularités nouvelles et en publiant des pièces très utiles à consulter.

M. Bérard est aussi auteur de l'ouvrage suivant : *Essai bibliographique sur les éditions des Elzévir, etc.*, Paris 1822, in-8°.

F. F.

BÉRARD (FRÉDÉRIC) naquit à Montpellier en 1789 et y mourut en 1828, professeur d'hygiène à la Faculté de Montpellier. Il est l'auteur de la *Doctrine médicale* de cette école et *comparaison de ses principes avec ceux des autres écoles de l'Europe*, ouvrage écrit avec solidité. Le premier, il publia la lettre posthume de Cabanis sur la cause première, publication qui lui attira un procès de la part des parens de l'auteur. On lui doit aussi plusieurs autres écrits dont le plus célèbre est sa *Doctrine des rapports du physique et du moral* (Paris, 1833, in-8°), dans lequel il a posé d'une main sûre les limites qui doivent séparer le domaine de la métaphysique de celui de la physiologie. Dans cet ouvrage, qui fut adopté par l'Université de France, Bérard a employé avec succès la méthode d'observation et d'analyse pour prouver que l'ame est distincte du corps et qu'elle est active. Cet ouvrage de Bérard est un des plus recommanda-

bles. L'auteur en préparait une seconde édition avec quelques changemens et des notes; mais surpris par la mort, en 1828, avant sa 40^e année, il n'a pu remplir l'espoir qu'on avait conçu. On peut aussi citer de Bérard les articles *Cranioscopie*, *Éléments*, et autres, dans le *Dictionnaire des sciences médicales*. N.-n.

BERBERS. Ce nom est exclusivement appliqué par les Européens à la population la plus remarquable des côtes septentrionales d'Afrique, appelées pour ce motif Barbarie (*voy.*) ou États barbaresques. L'application en est plus étendue chez les Arabes, auxquels nous l'avons emprunté : car ils le donnent, en outre, soit aux tribus nubiennes que nous désignons spécialement par celui de Barâbras (*Berberâ*, pluriel de *Berbery*), soit aux habitans des côtes orientales comprises entre la terre de Habesch (Abyssinie) et celle de Zeng (Zanguebar) et que nous appelons Somâlys. Ce sont pourtant trois populations fort diverses d'aspect et de langage : les Somâlys sont olivâtres à cheveux floconneux; les Barâbras ou Qenouz offrent la nuance brun-rouge de l'acajou poli; les Berbers atlantiques sont en général de race blanche.

Pour recevoir une application aussi étendue que celle qui lui donnent les Arabes, ce nom de Berbers a dû avoir dans l'origine une acception fort large, analogue à celle du mot *barbares* (*voy.*) chez les Grecs et les Latins; aussi Gibbon, Volney et tous les bons esprits après eux, ont-ils pensé avec raison qu'il en devait être dérivé. Or, chez les Grecs, ainsi que le fait remarquer Strabon (liv. XIV), l'épithète de βάρβαρος s'entendait du langage; Homère le premier, parlant des Kariens (Iliad. II, 867), les appelle βαρβαρίζοντες. Hérodote (II, 158) assure que les Égyptiens qualifiaient de barbares tous ceux qui parlaient un autre idiome qu'eux : on en pourrait conclure que le mot est égyptien, et que les Arabes ismailytes l'ont appris au passage en se rendant, à travers l'Égypte, soit vers l'ouest chez les Numides et les Gétules, soit vers le sud chez les Qenouz, soit au sud-est chez les Somâlys.

Une nouvelle considération en faveur de cette étymologie égyptico-gréco-latine,

c'est que, même dans l'Afrique septentrionale, l'appellation de *Berbers* désigne, non une race spéciale bien caractérisée, mais ce mélange confus de populations hétérogènes qui, à l'époque de la conquête des Arabes, devaient être appelées, par les dominateurs byzantins *οὐρβάρηται*, c'est-à-dire la masse formée, tantôt par simple agrégation, tantôt par croisement et amalgame, de tous les peuples, autochtones ou advenus, qu'avait portés jusqu'alors la terre d'Afrique, qu'ils fussent Numides (nomades, bédouins) ou qu'ils fussent sédentaires. Aussi des différences sans nombre dans les traits du visage, comme dans les dialectes, témoignent hautement de cette hétérogénéité prinordiale que la communauté de demeures, d'habitudes et de langage n'a pu couvrir d'une croûte assez épaisse d'uniformité. L'homme au teint blanc, au front large, à la figure carrée, aux traits saillans, aux yeux bleus, à la blonde chevelure, se montre près de l'homme au teint olivâtre, au front étroit, à la figure ovale, aux traits arrondis, aux yeux foncés et cruels, aux cheveux noirs et rudes; et l'Arabe, et le Turc, et l'Européen disent d'eux indistinctement : Ce sont des gens d'entre les *Qobâyl*, ce sont des *Berber*. Et ce nom de Berber, ils l'acceptent tous deux, aussi bien que toutes les tribus que lie entre elles un même langage, depuis l'Égypte jusqu'à la mer Atlantique, et depuis la Méditerranée jusqu'aux derniers confins du Sahrâ. On les trouve dans l'oasis Bahryeh, dans celles de Syouah et d'Aougelah, et sans doute aussi dans la plupart des autres ouâdys de cette région; puis dans les montagnes des trois régences, où elles sont désignées par les Arabes sous la simple dénomination de *Qobâyl* (pluriel de *Qabyleh*, tribu); ensuite dans l'Atlas occidental jusqu'à la hauteur de Marok, appelées ici plus spécialement *Berber* (pluriel de Berber), et depuis Marok vers le sud jusqu'au désert, sous le nom de *Chelouh* (pluriel de *Chilah*); jadis même dans les Canaries, où les Guanches avaient des coutumes et un langage identiques à ceux des Chelouh. Derrière cette longue zone de l'Atlas, dans la chaîne d'oasis où sont Ghadâ-

mes, Teqort, Ouerqelah, Ghardéyah, Tebelbelt, Dara'h, et que termine au sud la plus vaste de toutes, celle de Touât, habitent des populations séparées, les unes blanches, d'autres olivâtres, quelques-unes noires et représentant les Mélando-Gétules des anciens, distinctes les unes et les autres des Qobâyl et parlant néanmoins encore le même langage. Enfin, derrière cette ligne d'oasis, depuis Soqnâ jusque par-delà Tem-Boktoue, et depuis Touât jusqu'après de Kasynah, vivent les *Toudryq* (pluriel de *Targy*, adjectif formé de *Terqd*, tribu), au langage berber, les uns blancs, d'autres hâlés, la plupart olivâtres, quelques-uns presque noirs.

Le Berber Ebn Khaldoun, écrivain arabe du *xiv^e* siècle, a composé, sur l'histoire de sa nation, un ouvrage assez étendu, dont les manuscrits sont fort rares, et dont une version anglaise par le docteur Lee est depuis long-temps annoncée. On doit à M. Schultz la traduction, en français, du premier chapitre, contenant la généalogie générale des tribus et des recherches sur leur origine; ce curieux fragment constate lui-même, d'une manière frappante, que ni les généalogistes ni les historiens des Berbers ne savent rien de précis sur l'ethnologie ni les annales primitives de cette nation; les opinions variées qui les rattachent aux Koptes, aux Kananéens, aux Amalécites, aux anciens Arabes, prouvent seulement que des colonies plus ou moins importantes de ces races diverses sont venues se superposer au noyau primordial, comme les couches rocheuses des âges secondaires se sont assises sur le granit de l'Atlas.

Nous ne relèverons point ici à grand'peine le peu d'indications éparses dans les auteurs grecs et latins sur l'histoire des Gétules, depuis le roi Yarbas, contemporain de Didon, jusqu'au proconsul Salluste, et ensuite, à travers des révoltes perpétuelles, jusqu'au comte Boniface sous Honorius. Il est intéressant, toutefois, de remarquer que le christianisme des Romains vint s'enter en Afrique sur le judaïsme des tribus Yéménites et des Hébreux palestins, comme celui-ci s'était implanté au milieu du sabéisme

apporté par les Kouchytes, et du tiède paganisme des indigènes. Quand les Vandales arrivèrent, les Africains se joignirent volontiers à eux contre les Romains et contre les Byzantins qui leur succédèrent.

Les Arabes conquérans qui s'avancèrent vers l'ouest dans la première ferveur de l'Islam furent bientôt maîtres des côtes; mais les Berbers de l'intérieur leur opposèrent une plus vive résistance, et le célèbre O'qbah lui-même éprouva une défaite; leur reine Kahyneh ne se laissa vaincre qu'après de rudes combats; et quand ils eurent été subjugués et convertis, de fréquentes rébellions montrèrent dans ces nouveaux frères des gens impatiens du joug, indifférens à tous les cultes, chrétiens, juifs, païens, plutôt que mahométans. Et pourtant, ébranlés par la commotion musulmane, ils s'lançèrent les premiers sur l'Espagne, où les Arabes les suivirent, et ils continuèrent avec eux, sur ce nouveau théâtre, une lutte incessante, depuis les haines de Thâriq et Mousâ jusqu'aux dernières querelles des Abencérages et des Zégris.

En Afrique, la conquête arabe n'empêcha point l'établissement de nombreuses dynasties indigènes dont l'histoire est fort peu connue et dont nous ne pouvons indiquer ici que les principales. Les *Médrârytes*, qui furent rois de Segelmésah (de 722 à 960), étaient de la tribu de Meknésah, aussi bien que les *Afy-ytes* qui possédèrent Fès un instant et régnèrent à Atchersyf (917-1058). De la tribu de Moghrâouah, branche de Zenétah, étaient les *Zeyrytes* *Abytes* de Ouetchdah (972-1069) qui donnèrent plusieurs rois à Fès; et de celle de Yafrounah, autre branche de Zenétah, étaient les *Bekrytes* de Salê (960-1046) qui régnèrent aussi quelque temps à Fès. A la tribu de Senhégah appartenaient les *Zeyrytes* de Qayrouân et d'Achyr (935-1148) et les *Hamâdytes* de Bougie (907-1152); à celle de Ghomérâh les princes de Sebta (845-981); à celle de Barghaouâtah ceux de Têmesnah (785?-1029); à celle de Lamtounah les *Teqlânytes* du désert (762-918), et les Almoravides ou *Al-*

Morâbéthyn (1050-1145), fondateurs de Marok, dont la puissance absorba toutes ces autres dynasties, s'étendit sur l'Espagne et conserva les Baléares jusqu'en 1205. Les Almohades ou *Al-Mouahhedyn*, leurs successeurs (1121-1269), quoique se targuant d'une plus noble origine, étaient aussi des Berbers de Mesâmedah ou de Tchenfesyah. Près d'eux s'élevèrent parallèlement, à leurs dépens, à Telemên, les *Zyanytes* (1200?-1560) rejoints des *A'biletondytes* qui, depuis trois siècles déjà, régnaient en ce canton et appartenaient à la tribu zénète de Moghrâouah; à Fès, les *Mérynytes* (1212-1429), issus aussi de Zenétah, et dont une branche collatérale, sous le nom de *Beny-Oudthâz*, régna dans le Marok jusqu'en 1550; enfin à Tunis et à Bougie, les *Hhafssytes* (1210-1574) de la tribu de Hentétah, branche de Mesâmedah.

La dynastie régnante des chérifs de Marok a détrôné les Beny-Onâthâz; le reste de la Barbarie, tombé au pouvoir des Turcs, a formé trois états désignés vulgairement sous le titre de régences, dont deux, Tunis et Tripoli, sont demeurées feudataires de la Porte, et la plus considérable, celle d'Alger, a passé, en 1830, sous la domination française. Les oases lybiennes sont toujours considérées comme des annexes de l'Égypte. Mais si la soumission des Berbers aux pouvoirs politiques locaux est réelle sur quelques points, elle est à peine nominale en quelques autres et ailleurs complètement nulle. Quant aux Touâryq du désert, ils demeurent sans maître et sans frein.

La langue qui sert de lien commun à tant de populations diverses mérite un examen particulier. Il n'en existe point de monumens connus, et pourtant les historiens arabes parlent de livres écrits en cette langue; peut-être même est-ce à elle qu'il faudrait rapporter certains fragmens paléographiques en caractères inconnus, notamment une inscription bilingue découverte dans l'État de Tunis par le comte Camille Borgia, et dont MM. Hamaker et Quatremère ont expliqué le texte punique. D'autre part, le voyageur Oudney parle d'inscriptions et

de caractères particuliers qu'il a vus chez les Touâryq, mais dont il n'a rapporté qu'un insuffisant échantillon. Quoi qu'il en soit, le berber s'écrit aujourd'hui avec l'alphabet arabe, sauf addition des trois lettres, *tchim*, *jd* et *guéf*, pour exprimer des sons qui manquent dans l'arabe. C'est un idiome tout-à-fait *sui generis*, que l'on a, trop à la légère, rapproché des langues sémitiques, bien qu'il ait fait à celles-ci, du moins à l'arabe, des emprunts fort nombreux, déguisés ensuite par des formes grammaticales propres, telles que le *ts* préfixe et suffixe dans les noms, le *da* préfixe dans les adjectifs, etc. La prononciation est dure et gutturale; la consonne *ghayn*, aspirée avec rudesse, abonde et domine. La phraséologie est fort hachée, à raison de l'absence de la copulative (*et*) qui manque totalement. Plusieurs auteurs modernes ont recueilli des vocabulaires et des notions grammaticales de ce langage. Venture, en 1787, composa une grammaire et recueillit un vocabulaire fort étendu; Langlès a publié des extraits de l'un et de l'autre. M. Hodgson affirme avoir conversé avec des habitans de Dara'b, Tafilélt, Fighigh, Thouât, Tagborarah, Tedykels, Ouérqelah, Ghadâmes, Gerbeh, Gharyân, et avoir reconnu que la langue est dans tous ces endroits radicalement la même, et il a rapporté en Europe une traduction berbère manuscrite des évangiles, qui s'imprime par les soins de l'association biblique. *A....

BERBICE, voy. GUYANE.

BERBIS (HENRI, chevalier DE). Issu d'une ancienne famille de la Bourgogne, il servit d'abord comme officier d'artillerie, émigra en 1790 et fit les campagnes contre la France dans l'armée du prince de Condé. Rentré en France sous le consulat, on assure qu'il refusa tous les emplois qui lui furent offerts par Napoléon. Lorsque Louis XVIII entra pour la seconde fois, il reçut la croix de Saint-Louis et devint membre du conseil municipal de Dijon et du conseil général du département de la Côte-d'Or. Pendant les Cent-Jours il refusa de voter l'acte additionnel et ne reprit ses fonctions qu'à la seconde rentrée de Louis XVIII. Il rendit de grands services à son départe-

ment, qu'occupa pendant 15 mois une armée étrangère, qui campait et manœuvrait autour de la ville de Dijon. Nommé président de la commission de la liquidation des fournitures faites à cette armée d'occupation, il fut constamment occupé pendant 5 ans à ce travail pénible et fastidieux, et il est parvenu à terminer les comptes à la satisfaction générale. Élu député en 1820, par le grand collège du département de la Côte-d'Or, M. de Berbis fut secrétaire de la chambre et prononça divers discours improvisés qui souvent éclairèrent les discussions et corrigèrent les défauts des projets de loi. Il fut réélu à diverses reprises, en dernier lieu, en 1827 et par le grand collège. Orateur sage et spirituel, il a souvent ramené ses collègues à son opinion, en traitant les sujets divers avec une profonde lucidité. M. de Berbis ne s'est point fait remarquer par un ministérialisme trop outré; il votait quelquefois avec la contre-opposition, surtout de 1826 à 1827. F. R.-D.

BERCEAU (*cunabula*), lit des petits enfans à la mamelle. C'est d'ordinaire une espèce de panier long en osier ou en jone, au-dessus duquel s'élèvent, dans la moitié de sa longueur, des baguettes recourbées destinées à recevoir des rideaux. L'intérieur en est garni de coussins remplis de balle d'avoine qu'on change à mesure qu'elle est salie par les excréctions de l'enfant, puis d'un petit oreiller et de couvertures chaudes et légères. Le tout est supporté sur un pied de bois quelquefois disposé de manière à recevoir facilement un mouvement d'oscillation latérale. On peut fabriquer ces berceaux en bois avec beaucoup de luxe et de magnificence; mais les plus simples sont encore les meilleurs, et aucun ne nous semble préférable à un petit hamac semblable à ceux dont on se sert à bord des vaisseaux. Il joint l'avantage d'une grande propreté à celui d'être établi à peu de frais. Il est bon que les enfans pendant leur sommeil soient abrités par un léger rideau contre les courans d'air froid; mais il serait nuisible d'avoir des rideaux assez épais et assez hermétiquement fermés pour forcer le jeune enfant à respirer un air chargé de vapeurs et de

miasmes. Une des précautions les plus indispensables est celle de placer le berceau bien en face de la lumière : beaucoup d'enfans deviennent louches parce qu'ils ont été obligés de diriger leurs yeux obliquement vers le point d'où leur venait le jour.

BERCEMENT, action de bercer, d'imprimer au berceau un mouvement oscillatoire continu et plus ou moins rapide, dans la vue d'amuser l'enfant et de l'endormir. Cette pratique, contre laquelle on a prodigué beaucoup d'éloquence en pure perte, n'est vraiment nuisible que quand elle est poussée à l'excès. Mais il est indubitable qu'un balancement léger, tel que celui qu'imprime à son enfant une mère qui le tient sur ses genoux ou dans ses bras, ou qui l'a placé dans un berceau suspendu ou dans un hamac, n'a d'autre résultat que de l'apaiser ou de l'endormir. Il est vrai que les enfans s'accoutument à ce mouvement, qui leur est agréable, et finissent bientôt par l'exiger impérieusement par leurs cris. Là est un inconvénient qu'on évite en n'usant de ce moyen que quand il est vraiment nécessaire, et en habituant les nouveaux-nés à rester paisiblement couchés quand tous leurs besoins sont satisfaits.

F. R.

BERCEAU (architecture), voûte en plein cintre, comme celle d'une cave, d'une orangerie, etc. Au mot **VOÛTE** nous nous étendrons sur ce sujet qui est d'un si haut intérêt dans la construction ; nous ferons voir combien les Grecs et les Romains étaient avancés dans l'art du trait ou dans la stéréotomie ; alors les berceaux inclinés ou descentes droites des arènes de Nîmes ne présenteront plus rien d'extraordinaire, et l'on sera fondé à croire que, s'ils n'ont pas fait un plus grand nombre d'applications de cette science aux voûtes de leurs édifices, c'est que, d'une part, l'art de l'appareil qui ne pouvait suffire à leur décoration se fût trouvé perdu dans les compartimens dont ils ornaient les voûtes, et, de l'autre, que les voûtes en maçonnerie étaient d'une exécution beaucoup plus prompte et plus facile.

On appelle *berceau*, dans un jardin, une partie de treillage dont la voûte est

terminée par un cintre circulaire ou ovale quoique ses bouts soient terminés en arc de cloître.

P.-T.

BERCHOUX (JOSEPH), auteur du poème ingénieux de la *Gastronomie*, avait été au commencement de la révolution juge de paix à Saint-Symphorien (près de Lyon), où il naquit en 1765. Plus que suspect en 93, par le royalisme ardent dont il avait fait preuve, il échappa aux proscriptions en se réfugiant sous les drapeaux ; mais après 2 ou 3 campagnes il put revenir dans sa patrie où il se livra à des travaux pour lesquels il avait plus de dispositions que pour la carrière judiciaire ou celle des armes. Le premier pas du jeune Berchoux dans l'arène poétique fut cette piquante satire si universellement connue et si souvent citée :

« Qui me délivrera des Grecs et des Romains ? »

En l'adressant à l'une des feuilles de la capitale il ne l'avait point signée d'un nom encore ignoré, et certains littérateurs parisiens se la laissèrent complaisamment attribuer pendant quelque temps.

En 1800 M. Berchoux vint faire imprimer à Paris la *Gastronomie* : son succès fut plus grand encore ; et, après trois éditions enlevées dans une seule année, l'auteur dut renoncer au modeste anonyme qu'il avait aussi gardé dans la publication de cet ouvrage. Des conseils utiles, sa propre expérience, en firent successivement disparaître quelques longueurs, quelques traces de mauvais goût. Tel qu'il est devenu par ces améliorations, cet agréable badinage sera placé sans doute par la postérité près du *Vert-Vert* et non loin du *Lutrin*. Déjà il a obtenu dans les langues anglaise, allemande, et dans plusieurs autres, les honneurs de la traduction.

M. Berchoux fut moins bien inspiré dans son poème de la *Danse*, ou les *Dieux de l'Opéra*, qui parut en 1806. Malgré plusieurs jolis détails on y trouva de la froideur, une gaîté trop affectée et des emprunts trop fréquens à la mythologie, à cette littérature surannée, auxquelles il avait porté lui-même les premiers coups :

« Et toi, triste famille à qui Dieu fasse paix!
Race d'Agamemnon, etc., etc. »

C'était d'ailleurs une de ces productions beaucoup trop empreintes du cachet de la circonstance; aussi est-elle tombée dans le même oubli que la rivalité de Vestris et Dupont, *dieux de la danse* depuis long-temps détrônés, qui en avaient fourni le sujet.

Voltaire, ou le *Triomphe de la philosophie moderne*, poème soi-disant comico-satirique, offrait un tort plus grave; était-ce à un poète qu'il convenait de reprendre en sous-œuvre les censures haineuses des Nonote et des Clément contre l'auteur de la *Henriade*? Les événemens de 1815, au milieu desquels parut cette longue satire empêchèrent, pour ainsi dire, le public de s'en apercevoir; et cet effet de la préoccupation fut peut-être ce que l'écrivain pouvait espérer, en pareil cas, de plus favorable.

On ne peut guère citer ici que pour mémoire le *Philosophe de Charenton*, roman non sans esprit, mais sans action, publié en 1803, et l'*Art politique* (1819), dernière œuvre satirique de M. Berchoux, connue de bien peu des lecteurs de la *Gastronomie*. M. Berchoux a été en 1814, avec MM. de Chazet, Rougemont, Gentil, Désaugiers, etc., l'un des rédacteurs du feuilleton de la *Quotidienne*. Retiré depuis plusieurs années dans le département qui l'a vu naître, il n'a plus donné signe de vie poétique. M. O.

BÉRÉCYNTHIE, voy. CYBÈLE.

BÉRENGER I ET II, rois d'Italie.

BÉRENGER I, fils d'un duc de Frioul, fut couronné roi d'Italie en 888 à Pavie, et empereur romain en 915. En 924 il fut assassiné.

BÉRENGER II était petit-fils de Bérenger I, par sa mère Gisèle, qui avait épousé le marquis d'Ivrée, Adalbert. Bérenger hérita en 925 de ce puissant marquisat, et fut élu roi d'Italie en 950, avec son fils Adalbert. Il mourut en 966 à Bamberg, prisonnier d'Othon, roi d'Allemagne, et qui en 961 avait posé sur sa tête la couronne de fer d'Italie. Voy. ITALIE. S.

BÉRENGER (RAYMOND) I-IV, comtes de Provence depuis l'an 1113.

RAYMOND BÉRENGER IV, 1209-1245, épousa en 1230 Béatrix, fille de Thomas,

comte de Savoie. Leur cour fut le centre de la politesse; Béatrix protégea les lettres et la poésie, et Bérenger cultivait lui-même cette dernière avec succès. Nostradamus affirme avoir vu ses productions poétiques dans la bibliothèque du comte Robert. Ils procurèrent à leurs filles de brillans établissemens : l'aînée épousa Louis XI, roi de France; une autre Charles d'Anjou, roi de Naples; une troisième se maria avec le roi d'Angleterre, et une quatrième avec le frère de ce dernier.

RAYMOND BÉRENGER, célèbre grand-maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, est regardé par quelques auteurs comme appartenant à la même famille; mais il descendait d'une maison noble du Dauphiné. A peine élu grand-maître (1365), à la grande satisfaction du pape Urbain V, il ajouta à la gloire déjà acquise dans ses guerres contre les infidèles celle de la prise d'Alexandrie en Égypte, et de Tripoli en Syrie. Il mourut en 1373. S.

BÉRENGER, dit de Tours, philosophe scolastique, théologien hardi, archidiacre d'Angers, naquit à Tours au commencement du XI^e siècle et fut disciple de Fulbert de Chartres, qui, en mourant, le nota comme un homme dangereux. Bérenger renouvela les erreurs de Scot Érigène; il dogmatisa sur l'eucharistie, en disant que ce sacrement n'est que la figure du corps de J.-C. Il attaqua les mariages légitimes et le baptême des enfans, qu'il regardait comme nul; il dirigea aussi de vives attaques contre les PP. de l'église. En 1030 il fut nommé, à Tours, *scolastique écolâtre*, c'est-à-dire maître de l'école de Saint-Martin; il fut aussi trésorier de cet établissement. Lorsqu'en 1039 il parvint à la dignité d'archidiacre d'Angers, il continua ses leçons. Quelques historiens lui donnent des disciples fort nombreux; d'autres prétendent que le nombre en était très limité. On a nommé *Bérenghiens* les sectateurs qui ont propagé ses doctrines. Brunon, évêque d'Angers, soutint ses hérésies, si l'on en croit les uns; selon d'autres il essaya au contraire de le ramener à une foi plus orthodoxe, avec le secours de Hugues de Lan-

gres et d'Adelman de Bresse. Le Saint-Siège condamna ses écrits dans deux conciles tenus par Léon IX, en 1050, à Rome et à Verceil. Excommunié par une bulle du pape, il se retira à l'abbaye de Præaux, en Normandie, dans l'espoir d'être soutenu par Guillaume-le-Bâtard; mais il fut de nouveau condamné à Brionne (ville de la même province) par les théologiens et les évêques. Dans le concile de Paris, présidé par le roi Henri I, ce prince, en sa qualité d'abbé de Saint-Martin de Tours, ordonna de ne point payer à Béranger les revenus du canonicat qu'il possédait dans cette église. Plus sensible à cette perte qu'à la bulle du Saint-Père, Béranger se rétracta au concile de Tours, en 1054; mais il en revint toujours aux mêmes doctrines sur le pain dans l'eucharistie, qu'il ne consentait à regarder que comme un symbole du corps du Christ. Il fut cité à Rome, abjura encore plusieurs fois et ne put cependant renoncer à sa conviction. L'an 1080 il alla passer les huit dernières années de sa vie dans la petite île de Saint Côme, près de Tours, et fit pénitence jusqu'à sa mort, qui arriva en 1088; il avait alors 90 ans.

La plupart de ses ouvrages sont perdus. Ceux qui nous restent de lui sont bien au-dessous de la réputation qu'ils lui valurent de son vivant. Sa *Lettre à Ascelin*, une autre à *Richard*, trois *Professions de foi* et une partie de son *Traité* contre la seconde profession de foi qu'on l'avait obligé de faire, se trouvent dans le *Thesaurus Anecdotorum* de Matteme et dans les œuvres de Lanfranc. N. A. D.

BÉRENGER (ALPHONSE - MARIE - MARCELLIN-THOMAS), conseiller à la cour de cassation, l'un des vice-présidens de la chambre des députés pendant les trois dernières sessions, etc., naquit en 1786 à Valencé, département de la Drôme. Il est fils du représentant Béranger (JEAN, comte B., pair de France, né en 1767), qui, au 18 brumaire, se dévoua à Bonaparte dans le sein du conseil des Cinq-Cents, et qui, à la deuxième séance de l'Orangerie, proposa et fit adopter la résolution par laquelle l'assemblée déclara que le général en chef et ses lieutenans,

ainsi que les troupes sous leurs ordres, avaient bien mérité de la patrie.

M. Béranger fils débuta dans la carrière de la magistrature en qualité de conseiller auditeur à la cour de Grenoble en 1808. Trois ans après, il fut nommé avocat général près la même cour. Député de l'arrondissement de Valencé à la chambre des Représentans en 1815, il y montra un vif attachement à l'empereur, dont il regardait la cause comme liée à celle de la liberté constitutionnelle et même aux destinées de la France.

C'est pour préserver de toute atteinte la dignité nationale et celle de l'assemblée représentative que, le lendemain du jour de l'abdication de l'empereur, il prononça les paroles suivantes : « Un grand sacrifice a été consommé hier; il l'a été par le plus grand des héros, avec une magnanimité digne de lui et de la nation qui en est l'objet; car c'est pour les intérêts, le salut de la France, que l'empereur a montré cette abnégation de lui-même, le plus beau trait de nos siècles modernes, et qui sera béni son nom dans la postérité avec ceux des Titus et des Marc-Aurèle! » Et, à l'occasion du projet d'*Adresse aux Français*, rédigé par le représentant Manuel, le 30 juin, il s'écriait dans le même intérêt : « N'est-ce pas une humiliation extrême de ne pas soutenir, en face de la nation à laquelle vous parlez, la déclaration que vous avez faite que Napoléon II succéderait à son père! »

L'expérience de quinze ans et de plus profondes méditations ont dû modifier quelques-uns des sentimens de M. Béranger. C'est du moins ce qui est arrivé par rapport à l'opinion qu'il avait professée le 7 juillet, en se prononçant contre l'avis de la commission, dans la question relative à l'hérédité de la patrie. Il avait demandé alors que les collèges électoraux concourussent à la première nomination des pairs, en nombre égal au choix du trône. Lorsque, après la révolution de juillet, il accepta l'office de rapporteur dans la même question (19 septembre 1831), il aima mieux avouer le changement qui s'était opéré dans ses convictions, que de se borner simplement à appeler, au nom de la commis-

sion, le projet présenté par Casimir Périer; et s'il vota avec la minorité qui déjà comptait parmi les organes de ses vœux MM. Jars, Royer-Collard, Thiers, Guizot et Martignac, il ne voulut pas que son vote restât douteux, en raison de celui qu'il avait émis à la chambre de 1815.

Écarté des fonctions d'avocat général lors de la réorganisation de la cour de Grenoble (mars 1816), M. Béranger se trouva également exclu de la carrière législative en raison des conditions exigées, pour l'éligibilité, par l'article 38 de la Charte de 1814. Ce n'est qu'aux élections de 1827 qu'il put être porté à la députation. Le collège départemental de la Drôme l'envoya alors à la chambre élective, où il n'a pas cessé de siéger depuis. Un incident relatif à son admission prouva que le pouvoir n'avait rien négligé pour empêcher son élection (séance du 15 février 1828).

M. Béranger a pris part à presque toutes les discussions importantes de la chambre depuis cette époque; mais c'est surtout comme rapporteur et comme commissaire chargé de suivre devant la chambre des pairs l'accusation portée contre les ex-ministres de Charles X (décembre 1831); qu'il s'est acquis la réputation qui lui a valu depuis la session suivante l'honneur d'être porté, chaque année, par ses collègues, à la vice-présidence. Lors de sa dernière candidature, M. Persil, aujourd'hui garde-des-sceaux, lui fut opposé par le ministère.

Immédiatement après la révolution de juillet, M. Béranger fut appelé à la cour de cassation en qualité de conseiller. Depuis long-temps il avait pris rang parmi les plus habiles jurisconsultes par son ouvrage intitulé: *De la Justice criminelle en France, d'après les lois permanentes, les lois d'exception et les doctrines des tribunaux*. Paris, 1818, in-8°.

On ne doit pas oublier de compter au nombre des titres les plus honorables de M. Béranger celui de président de la *Société pour le patronage des jeunes libérés* du département de la Seine. Il est glorieux pour ce magistrat d'avoir dû à son zèle pour une œuvre aussi éminemment philanthropique l'honneur de

présider l'assemblée des hommes de bien qui s'y sont dévoués. P. C.

BÉRÉNICE (qui porte victoire, de *βέρα* et *νίκη*), nom de plusieurs reines et princesses de l'antiquité.

BÉRÉNICE, reine juive connue par les deux pièces de ce nom que composèrent Corneille et Racine à la prière de Henriette d'Orléans, avait pour père Hérode Agrippa; elle eut pour époux Hérode, son oncle, puis le roi de Cilicie Polémon, et fut aimée de Titus qui l'aurait épousée, dit-on, s'il n'avait respecté l'opinion romaine qui eût blâmé un tel mariage, et qui, en montant sur le trône, se sépara d'elle avec regret. On accusait Bérénice d'avoir eu un commerce incestueux avec son frère Agrippa.

Parmi les autres princesses anciennes qui ont porté ce nom nous indiquerons les suivantes: 1° La femme de Ptolémée-Soter, mère de Ptolémée-Philadelphie (elle avait eu, d'un premier mariage avec un Macédonien de basse naissance, Magas, qu'elle fit gouverneur de la Cyrénaïque); 2° la fille de Ptolémée-Philadelphie, deuxième femme d'Antiochus Théos (Laodice, sa rivale, empoisonna Théos et la fit assassiner, 248 ans avant J.-C.); 3° encore une fille de Ptolémée-Philadelphie, mais celle-là épousa son frère Ptolémée-Évergète 1^{er} et eut pour fils Ptolémée-Philométor qui la fit mourir (ce fut elle qui consacra sa chevelure à Vénus en reconnaissance de l'heureux retour de son mari; l'astronome Conon donna le nom de *Chevelure de Bérénice* à une constellation nouvellement découverte, et les courtisans répétèrent que la magnifique offrande de la reine avait été changée en astre par les dieux); 4° la fille de Ptolémée-Aulète, femme de Séleucus qu'elle étrangla, puis d'Archélatius, prêtre-roi de Comane (elle détrôna son père qui plus tard la vainquit et la fit mourir, 55 ans av. J.-C.); 5° la femme d'Attale III, roi de Pergame, qui la fit mourir et publia que des magiciens l'avaient tuée; 6° une des femmes du grand Mithridate qui la fit étrangler (71 ans av. J.-C.) pour qu'elle ne tombât point entre les mains de l'ennemi, etc.

On voyait le long de la mer Rouge 4 villes du nom de Bérénice; la Cyrénaïque

en possédait une cinquième. VAL. P.

BÉRESFORD (WILLIAM-CARR BÉRESFORD, vicomte DE), d'une ancienne famille irlandaise, pair du royaume d'Angleterre, général d'infanterie au service de la Grande-Bretagne, colonel en chef du 16^e régiment d'infanterie, gouverneur de Jersey, grand'croix de l'ordre du Bain et de l'ordre hanovrien des Guelphes, etc., est en même temps marquis de Campo-Major et comte de Trancora, dans le royaume de Portugal, dont il a commandé l'armée en qualité de maréchal. Ses talens militaires, jusqu'alors peu connus, se déployèrent dans cette armée, et il parvint même à organiser les milices de ce pays au point que, durant la guerre révolutionnaire de l'Espagne, elles rivalisèrent avec les meilleures troupes des alliés. Le 16 mai 1811, le général Béresford, à la tête de deux divisions anglaises, d'une division portugaise et de 17,000 Espagnols, livra aux Français, commandés par le maréchal Sout, la bataille d'Albuhéra (voy.) et les força de se retirer sur Séville. En 1812, il commanda un des corps de l'armée sous les ordres du duc de Wellington; il eut une part considérable aux victoires des alliés à Vittoria, Bayonne et Toulouse. Le 13 mars 1814, le général Béresford entra dans Bordeaux avec le duc d'Angoulême; le 6 mai de la même année, le prince de Galles, régent de la Grande-Bretagne, rendit justice au mérite de cet officier général et récompensa ses services en l'appelant à la chambre des pairs comme baron du royaume. Lord Béresford fut bientôt après chargé d'une mission importante et partit pour le Brésil d'où il revint à Londres au mois de juillet 1815. Le prince-régent de Portugal le nomma de nouveau général en chef des troupes portugaises; mais, à peine arrivé à Lisbonne, il fut envoyé une seconde fois au Brésil par le cabinet de Saint-James. A son retour de cette dernière mission diplomatique, il reprit le commandement de l'armée de Portugal qu'il quitta au bout de quelques années. Il paraît qu'il n'approuva pas entièrement les efforts d'un grand nombre de Portugais pour obtenir un gouvernement représentatif constitutionnel; et ne vou-

lant point être impliqué dans les troubles dont ces efforts furent suivis, il retourna en Angleterre où le roi Georges IV lui avait conféré le rang de vicomte en 1823. Depuis l'époque de son retour, le vicomte Béresford n'a plus pris part aux affaires politiques de l'Europe, si ce n'est en 1826, lors de l'envoi de troupes anglaises en Portugal. Pour charmer l'ennui d'une retraite presque toujours pénible à ceux qui ont joué un rôle important sur la scène du monde, il a épousé sa belle cousine, veuve du banquier Thomas Hope, qui n'était pas moins distingué par son goût pour les beaux-arts et les belles-lettres que par une fortune brillante. D. B.

BÉRETTINI, voy. CORTONZ.

BÉRÉZINA, fleuve lithuanien qui prend sa source près de Polotsk, traverse le gouvernement russe de Minsk, et se jette dans le Dniéper, après un cours d'environ 85 lieues. Cette rivière est devenue fameuse par le passage des Français, lors de leur retraite en 1812.

Là les Russes avaient marqué le tombeau de l'armée française, le lieu où elle devait mourir ou mettre bas les armes. Le 18 octobre, quand Napoléon sortait de Moscou, l'armée de Wittgenstein, à 100 lieues derrière sa gauche, précipitait sa marche sur Polotsk, en descendant du nord. Plus loin, derrière sa droite, Tchitchagof, avec l'armée de Moldavie, profitant de sa supériorité sur Schwarzenberg, s'élevait du sud. Tous deux s'efforçaient de se joindre à Borissof, afin d'occuper les passages de la Bérézina et de fermer d'avance toute issue à nos soldats que poussait vers eux l'armée déjà plus nombreuse de Koutousof.

Le 22 novembre, Napoléon n'était plus qu'à trois jours de marche de Borissof, quand un aide-de-camp lui annonça que les Russes en étaient maîtres depuis la veille. A cette nouvelle désastreuse, l'empereur, frappant la terre de son bâton, lança au ciel un regard furieux avec ces mots : « Il est donc écrit là-haut que nous ne ferons plus que des fautes (Séjour, *Napoléon et la grande armée*). » Mais le lendemain, le maréchal Oudinot avait renver-

sé cette avant-garde russe. Toutefois ses débris, en repassant par Borissof, avaient détruit son pont de 300 toises de longueur. Destruction irréparable ! Sur ce point la Bérézina était un lac de glaçons mouvans. M. de Ségur, dans le 10^e livre de son ouvrage sur la campagne de Russie, a peint l'état déplorable de l'armée française. La colonne de Moscou, à l'exception de 7,000 hommes, n'offrait plus qu'une longue trainée de spectres, couverts de lambeaux, de morceaux de tapis, les pieds enveloppés de haillons, le visage terreux, hérissé d'une barbe hideuse, sans armes, et marchant comme un troupeau de captifs. L'aspect de cette épouvantable désorganisation ébranla les corps de Victor et d'Oudinot qui venaient d'opérer leur jonction. Le premier était en arrière avec 15,000 hommes, le second avec 5,000 en avant et déjà sur la Bérézina (Séгур)*. Une sombre inquiétude avait saisi les plus fermes courages. Napoléon donnait ordre de détruire les rapports de ses ministres, brûlait la moitié des bagages, afin de réserver les chevaux à l'artillerie, et, dans son ordre du jour, menaçait de la peine de mort, si par défaut de chevaux une seule pièce était abandonnée (Chambray, l. IV, p. 25, 33).

Dans la nuit du 23 au 24, Oudinot avait fait faire des reconnaissances sur la Bérézina au-dessous de Borissof, à Ukoloda, et au-dessus à Stakhof, à Studianka. Ce dernier point, à 4 lieues de Borissof, offrait un gué. Le général Corbincau, en se retirant devant les Russes, l'avait passé le 21 et n'y avait trouvé que trois pieds et demi de profondeur. La rive droite était bordée par un marais, alors impraticable aux voitures par suite du dégel; mais la gelée commençait à se faire sentir et l'on pouvait rendre le marais praticable avec des fascines. Le général

d'artillerie Aubry écrivait le 24 : « J'ai tout disposé à Studianka pour l'établissement du pont projeté. Ce soir, à neuf heures, 12 chevalets seront prêts et des bois rassemblés pour former le tablier. La rivière a 35 à 40 toises de largeur; la crue des eaux a augmenté la profondeur du gué; l'abord de ce côté ne sera pas difficile; mais la rive droite, au sortir du marais, domine un peu celle-ci, elle découvrira en plein nos travaux lorsqu'ils seront commencés. Je vois des mouvemens de cavalerie et d'infanterie dans les villages à mi-côte. Des canons s'établissent; pas de doute que demain une nombreuse artillerie ne plonge sur le pont et ne rende le passage très difficile. » (Chambray, p. 193-4).

Cependant, pour détourner l'attention des Russes, on faisait des démonstrations sur les autres points. Une foule de travailleurs rassemblait à grand bruit les matériaux nécessaires à la construction d'un pont. La division de cuirassiers défilait pompeusement en vue des Russes; et des questions faites avec adresse à des espions payés par eux leur donnaient le change sur la direction projetée par les Français.

Le 25, à la chute du jour, Oudinot, cédant à Napoléon l'occupation de Borissof, vint prendre position sur les hauteurs qui dominaient le passage de Studianka. A cinq heures du soir les généraux Éblé et Chasseloup, forçant leur marche, y étaient arrivés avec les 400 pontonniers qui restaient. Deux forges de campagne, deux voitures de charbon, et six caissons d'outils et de clous, matériel conservé par leurs efforts, rendaient la construction des ponts possible avec le dévouement des pontonniers. Une vingtaine de chevalets, construits la veille avec les poutres des cabanes polonaises, se trouvèrent trop faibles; il fallut tout recommencer. On démolit les maisons du village, dont les murailles, selon l'usage du pays, étaient construites en troncs de sapins non équarris et placés horizontalement les uns sur les autres; mais le temps si précieux de la nuit s'écoulait. Sur la rive opposée étincelaient les feux des ennemis. Avec le jour leur artillerie pouvait mettre en pièces le

(*) L'exact M. de Chambray donne l'état des forces de Napoléon, le 26 novembre au matin, et les porte à 30,700 combattans. Le nombre des militaires isolés était presque aussi grand (L. IV, p. 51, 52; 1825). D'après l'évaluation du colonel Boutourlin, aide-de-camp de l'empereur de Russie, il porte à 57,000 hommes de troupes régulières les deux armées de Wittgenstein et de Tchitchagof. Ce dernier est compris pour 27,000 hommes. P. 22-23.

frère échafaudage qui n'était pas encore commencé!*

A sept heures du matin, Napoléon vint hâter les travaux, trop lents au gré de son impatience. On reconnut que la rivière avait 54 toises de largeur au lieu de 40, et que sa plus grande profondeur était de 6 pieds. Les pontonniers affaiblis par la misère, privés d'alimens substantiels et de liqueurs fortes, plongés dans l'eau jusqu'aux épaules, luttèrent contre les glaces charriées par la rivière. Plusieurs périrent de froid ou submergés. Le souvenir de leur dévouement doit vivre aussi long-temps que celui de la Bérézina!

A huit heures du matin deux radeaux contenant chacun 10 hommes jetèrent successivement 400 fantassins sur la rive ennemie; 50 chasseurs avaient traversé à la nage, portant en croupe des voltigeurs; et l'ardent Jacqueminot, repassant à travers les glaces qui déchiquetaient le poitrail de son cheval, ramenait sur l'arçon de sa selle un Russe qu'il venait de désarmer, pour que l'empereur pût l'interroger. L'artillerie du deuxième corps couronnait la crête de la colline; celle de la garde arrivait pour foudroyer tout ce qui se présenterait. Les voltigeurs, jetés dans le marais sous leur protection, eurent bientôt nettoyé les broussailles. L'ennemi n'opposa point de résistance; deux de ses pièces seulement débouchèrent du bois sur la gauche du point de passage et tirèrent deux coups de canon, mais disparurent aussitôt accablés par le feu de notre artillerie sur ce point; la sienne était d'un faible calibre (Chambray, l. IV, p. 51; Gougaud, p. 439). A une heure, le pont de l'infanterie s'achevait et la division Legrand le travaillait rapidement, avec deux canons, aux cris de Vive l'empereur! Lui-même aidait au passage de l'artillerie. A quatre heures du soir le second pont, plus solide et destiné aux bagages et à l'artillerie, était terminé. Oudinot, avec 7,000 hommes, poussa les Russes de la division Tchaplitz jusqu'à Stakhof, dans la direc-

tion de Borissof, le long de la Bérézina, et dirigea en toute hâte un détachement vers Zembin. Le chemin de cette ville était pour les Français le seul moyen de retraite. A une lieue et demie de Studianka, ce chemin traversait un bois marécageux, ne laissant de passage que pour une voiture. Trois ponts de bois sur la Gaina, longs ensemble de 300 toises, pouvaient être mis en cendres avec quelques bourrées et la pipe d'un Cosaque. Si Tchaplitz y eût songé, il aurait forcé les Français ou à passer sur le ventre à l'armée de Moldavie, ou à mettre bas les armes; la fortune, d'ailleurs pour eux si cruelle, les servit en cette occasion. L'espace nous manque pour montrer quels rapports jetèrent Tchitchakof dans l'erreur, malgré les avis et la résistance de Tchaplitz qu'il rappelait à lui. Éclairé trop tard, il revenait à Borissof dans la nuit du 26 au 27, réunissait ses divisions pour attaquer le 28, avec 26,000 hommes, le corps d'Oudinot qui couvrait près de Stakhof le débouché des ponts. Mais le 28, Ney l'avait rejoint; l'empereur et sa garde se tenaient en réserve sur la rive gauche; 9,500 Français, Suisses et Polonais, suffirent contre l'armée de Tchitchakof. Une de ses colonnes, sous l'effort de laquelle avait plié la légion de la Vistule, fut enfoncée par les 500 cuirassiers de Doumerc qui prirent 1,500 hommes et sabrèrent le reste; l'ennemi repoussé reentra dans Stakhof.

Presqu'en même temps, de l'autre côté de la Bérézina, Victor, placé sur les hauteurs de Studianka avec 4,300 hommes, était attaqué par l'armée septuple de Wittgenstein. Pendant tout le jour, il se soutint avec une admirable valeur, chassa l'ennemi d'un bois dont il s'était un instant emparé, à une portée de canon de Studianka. Vers neuf heures du soir seulement il commença sa retraite et repassa les ponts de la Bérézina. Le lendemain 29, à huit heures et demie du matin, Éblé voyant approcher les Russes y mit le feu. Wittgenstein ne parut sur les hauteurs qu'une heure après son départ. La gloire de l'armée française n'eût rien perdu de son éclat à la Bérézina, si un malentendu n'eût fait rester à Borissof la division Partouneaux dont les 2,500 hommes,

(*) Gougaud évalue le grand parc français à 300 voitures dont 50 pièces de canon (pag. 439), et la totalité des pièces d'artillerie bien approvisionnées à 250 (p. 445).

séparés du gros de l'armée, furent obligés de se rendre après de vains efforts. Remarquons-le, pendant trois jours, le 26, le 27, le 28, et même jusqu'au 29 novembre, les Français restèrent maîtres des ponts et de leurs positions sur la Bérézina. Un froid mortel qui survint, le défaut de vivres, les souffrances précédentes, qui avaient affaibli le courage avec les forces, empêchèrent la foule de leurs hommes désorganisés de profiter de ces trois jours, et surtout des nuits, pour s'écouler avec leurs bagages. Le général Éblé calculait qu'il aurait fallu six jours pour leur passage; nécessité fut donc de les abandonner. Trois pièces de canon seulement restèrent sur l'autre rive, et le nombre des prisonniers que l'ennemi ramassa (au dire du colonel russe Boutourlin, *Campagne de Russie*, t. II, p. 383) ne s'éleva qu'à 2,000 traîneurs, blessés, malades ou vivandiers (Voir Gourgaud, p. 461).

Tels sont les faits rapportés par les écrivains que recommandent avant tout l'exactitude et la connaissance des opérations militaires. Le défaut d'espace ne permet pas de raconter les accidens du passage, les ponts trois fois rompus, la multitude des traîneurs accourant « en masse confuse et profondément de hommes, de chevaux et de chariots, assiéger l'étroite entrée des ponts qu'elle débordait », sans qu'on pût rétablir l'ordre parmi ces malheureux qui se foulaient aux pieds ou tombaient précipités dans la Bérézina. Nul aussi bien que M. de Ségur n'a su reproduire ces sombres tableaux de nos malheurs, à la description desquels quelques critiques lui reprochent de s'être un peu trop complu. D.-r.

BERG, autrefois duché indépendant, mais faisant maintenant partie de la monarchie prussienne (province de Juliers, Clèves et Berg, dans la régence de Dusseldorf). C'est, en Allemagne, la province la plus riche en fabriques. Entrecoupée de montagnes, elle produit moins de blé qu'il n'en faut pour la consommation, car nulle part en Allemagne la population relative n'est aussi forte; mais il y a abondance de fer, de plomb et de houille. L'industrie y est florissante; surtout à Eibfeld et à Barmen,

dans le Wupperthal. La localité, d'une part, et le gouvernement, de l'autre, favorisent cette prospérité. La constante neutralité du pays pendant les guerres dans le XVII^e et le XVIII^e siècle lui fut très avantageuse et engagea des industriels des Pays-Bas et de la France à chercher dans ce duché un refuge contre les persécutions pour cause de religion dont ils étaient menacés dans leur patrie.

Du temps des Romains le pays de Berg était occupé par les Ubiens; mais leurs tribus disparurent lors de la migration des peuples, et leur pays devint le partage des Ripuaires. Depuis le XI^e siècle ce pays était gouverné par des ducs héréditaires; transmis par héritage à différentes familles, il a même été partagé quelquefois, jusqu'à l'époque (1348) où il passa à la maison de Juliers, par suite d'un mariage. Lorsqu'en 1609 cette maison resta sans héritier, l'Autriche réclama le duché à titre de fief de l'Empire, et l'Espagne promit de soutenir cette prétention; mais elle fut combattue par la Saxe et par les maisons électORALES de Neubourg-Palatinate et de Brandebourg, et il s'ensuivit pour le duché un gouvernement commun entre ces maisons, du consentement des Pays-Bas. Ce gouvernement partagé dura jusqu'en 1666 où le duché de Berg échut définitivement au Palatinat. La révocation de l'édit de Nantes amena une foule d'industriels dans ce duché; ils y établirent la fabrication de la soie, du coton, de la dentelle, etc. Le duché de Berg resta dans cet état jusqu'en 1804 où il passa d'abord à la Bavière, en échange du margraviat d'Anspach, puis, dans la même année, à la France. Napoléon le donna avec le duché de Clèves à son beau-frère Murat qui prit le titre de grand-duc, après son accession à la Confédération du Rhin. Aux duchés de Berg et de Clèves on ajouta les possessions de la maison de Nassau, la principauté de Munster, différents comtés et seigneuries, de manière qu'il eut une étendue de 300 mil. car. géogr. avec près de 900,000 habitans. Lorsqu'en 1808 Murat devint roi de Naples, le pays de Berg eut pour grand-duc Louis Napoléon, prince royal de Hollande, encore mineur; mais on en détacha quelques portions. Le grand-duc

n'était pas encore arrivé à majorité lorsqu'en 1813 les alliés occupèrent son grand-duché dont, en 1815, le congrès de Vienne agrandit les états du roi de Prusse.

C. L.

BERGAME, grande ville du royaume Lombard-Vénitien, et chef-lieu de la délégation du même nom, du gouvernement de Milan, est à 10 l. N.-E. de cette ville et à 10 l. N.-O. de Brescia, par 7° 20' long. E. 45° 42' lat. N., entre le Sério et le Brembo, sur de petites collines où elle s'élève en amphithéâtre. Elle a un évêque, 32,000 habitans, une cathédrale et 14 églises, 4 hôpitaux, 6 maisons pour les orphelins, un mont-de-piété, une citadelle, 4 faubourgs. Le monument moderne le plus remarquable est le bel édifice de *la Fiera*; construit tout entier en pierres de taille entre les faubourgs de San-Leonardo et San-Antonio, il contient plus de 600 boutiques symétriquement disposées, avec une vaste place et une belle fontaine. Rien de plus animé, de plus riche, que le spectacle dont cette large enceinte est le théâtre pendant la foire qui s'y tient du 24 août au 8 septembre, et pendant laquelle il se fait pour plusieurs millions d'affaires. Bergame a de plus 4 autres foires (les 17 janvier, 13 février, 28 octobre, 13 décembre). Presque toutes ont pour objet principal la soie dont jadis on exportait des quantités considérables en Allemagne, en Angleterre et en France; les vins dont Bergame approvisionnait toute la Lombardie; enfin les meules et les fers tirés des vallées bergamasques.

Bergame existait du temps des Romains sous le nom de *Bergomum*. Prise successivement par Attila, par les Lombards, par Charlemagne, puis ville libre, mais désolée pendant les guerres des Guelfes et des Gibelins, elle finit par tomber sous la protection, c'est-à-dire sous la domination de Venise (1428). Louis XII la prit, en 1509, après la victoire d'Agnadel, mais il ne la garda que 7 ans; les Français y entrèrent de nouveau en 1796, l'évacuèrent en 98, puis y reparurent en 1800. Le nord de l'Italie formait alors la république Cisalpine, et Bergame était le chef-lieu du département du Sério. Bernardo Tasso, père de

Torquato, et Tiraboschi naquirent à Bergame.

Le *Bergamasque*, dont on a formé la province actuelle de Bergame, est montueux, fertile dans les vallées, riche en mines de fer et en sources minérales, en gibier, en poisson. Les céréales pourtant ne suffisent pas à la consommation; les prairies, les pacages, l'élevé du bétail, et surtout l'éducation du ver à soie, compensent ce manque de ressources. L'Adda est la rivière principale. Les habitans ont une réputation d'activité, de gaité, que ne leur dispute aucun peuple de l'Italie; mais leur dialecte est le moins pur et le moins élégant de la péninsule. La comédie bouffe italienne a souvent donné à ses valets (Arlequin, Trufaldin, etc.) et à ses soubrettes (Brighella) le caractère et le langage bergamasques. VAL. P.

BERGAMI, voy. CAROLINE, reine d'Angleterre.

BERGAMOTE. On donne ce nom à une espèce d'orange petite et d'une odeur fort agréable, dont on peut faire des bonbonnières. On extrait de ce fruit une huile essentielle, d'un parfum fort doux, et connue dans la parfumerie, où elle est souvent employée, sous le nom d'*huile de Bergamote*. Voy. POIRES. A. L.-D.

BERGASSE (NICOLAS), né en 1750, d'abord avocat à Lyon, s'y fit connaître avantageusement par quelques plaidoyers où l'on trouve autant d'éloquence que pouvait alors en comporter la discussion des affaires civiles. Attaché ensuite au barreau de Paris, il y fut chargé d'une cause qui attira sur lui l'attention publique et fit le plus grand honneur à ses principes et à ses talens. Beaumarchais, mis en goût de succès judiciaires par ceux de ses fameux *Mémoires*, s'était fait le chevalier de M^{me} Kornmann plaidant contre un mari qui lui reprochait les torts les plus graves: Bergasse ne craignit point de soutenir les droits de l'époux offensé contre ce mordant et dangereux adversaire, et ce ne fut pas seulement devant les tribunaux qu'il gagna ce procès.

A l'époque de la convocation des États-Généraux les suffrages de ses concitoyens se portèrent sur cet avocat distingué, et il fut élu par le tiers-état de Lyon;

mais Bergasse ne prit part qu'aux premiers travaux de l'Assemblée constituante. Il refusa de se soumettre au serment que devaient prêter ses membres aux bases de la Constitution et abandonna son poste dès le mois d'octobre 1789; dès lors, se bornant au rôle de publiciste, mais de publiciste frondeur, il fit paraître diverses brochures dirigées contre les assignats et contre d'autres mesures adoptées par l'assemblée nationale. Sans être tout-à-fait partisan de la monarchie absolue, il se rapprocha du parti de la cour et fit passer à Louis XVI plusieurs mémoires et projets dont les manuscrits furent trouvés aux Tuileries dans l'armoire de fer, après le 10 août; c'était un arrêt de proscription contre leur auteur qui, en effet, fut arrêté, en 1793, à Tarbes où il s'était réfugié, et amené dans les prisons de la capitale. Le 9 thermidor le rendit à la liberté, et il vécut dans la retraite jusqu'à la restauration de 1814.

Bergasse, rentrant alors dans la carrière politique, publia dans quelques écrits ses idées qui se rapprochaient beaucoup plus de celles des émigrés et des partisans de nos vieilles institutions que de la charte de Louis XVIII; aussi trouvèrent-elles plus de faveur près de l'empereur Alexandre que dans les esprits de ses concitoyens. Cependant il refusa les offres de ce prince qui, pendant son séjour à Paris, était allé le visiter dans sa modeste demeure et voulait lui assurer un sort dans ses états. En 1821 un ouvrage intitulé *De la propriété*; et dans lequel était attaquée la vente des biens nationaux, fit traduire Bergasse devant la cour d'assises de la Seine; son arrêt acquitta un vieillard dont au moins l'attachement à sa patrie ne pouvait être contesté et dont les convictions profondes pouvaient excuser les erreurs.

Bergasse, dont l'existence a été depuis ce temps obscure et tranquille, est mort, dans un âge avancé, en 1832. Il s'occupait, depuis beaucoup d'années, d'un grand ouvrage sur la morale religieuse. Il est probable que cette production doit offrir des traits de mysticisme, d'illumination même, d'après la foi qu'avait l'écrivain pour les prodiges du somnambu-

lisme magnétique. Non-seulement il avait, en 1784, consacré un écrit à la défense du mesmerisme, mais, quelques années après, il n'avait d'autre médecin qu'une servante douée, suivant lui, de cette seconde vue, de cette intuition merveilleuse qui devine à la fois la maladie et le remède. M. O.

BERGE, plus communément **BARGE**. La *berge* est une petite embarcation plate destinée à transporter sur les fleuves les marchandises que doivent débarquer ou embarquer les bâtimens de commerce. Dans la plupart de nos ports les berges ne sont connues que sous le nom plus significatif d'*allèges* (*voy.* ALLÈGE); mais sur les bords de la Loire on ne se sert que du mot *berges* pour désigner ces sortes d'embarcations de rivières. Le patron d'une *berge* se nomme le *barger*. Dans les autres parties maritimes de la France on ignore complètement cette dénomination toute locale. E. C.

BERGEN, *voy.* NORVÈGE.

BERGER, l'homme qui soigne et garde les troupeaux de bêtes à laine. On ne s'attend pas à ce qu'il soit fait mention ici de ces bergers chantés par Théocrite, Virgile et Gessner, dont la vie, toute patriarcale, plait aux âmes sensibles et nous reporte aux mœurs des premiers jours de la vie sociale; les scènes pastorales de ces âges reculés sont si loin de nous, que depuis long-temps on est obligé de les reléguer dans le domaine de la poésie, et qu'en les retraçant nous rendrions trop pénible le tableau des habitudes réelles des bergers de notre époque (*voy.* ARCADIE). Cette profession, honorée dans la haute antiquité, est depuis bien des siècles tellement avilie qu'il faudra de longs efforts pour relever la houlette de l'abjection où l'ont précipitée l'ignorance, l'orgueil et les préjugés. On y travaille en France depuis la révolution, et déjà quelques départemens éprouvent les heureux effets des efforts entrepris (*voy.* COMICES AGRICOLES). Ce changement exercera la plus grande influence sur la vie privée, sur les mœurs publiques, et sur la prospérité de l'agriculture.

Un bon berger est un homme précieux dans une ferme; en recevant, avec la garde du troupeau, son administration de jour

et de nuit, aux champs comme à la bergerie, il tient dans ses mains une partie de la fortune du cultivateur. De ses bonnes ou mauvaises qualités, de ses soins vigilans ou de son inassouciance dépendent le succès du troupeau, la bonté et même l'abondance de ses produits. S'il est actif, probe, ami des animaux qui lui sont confiés, et habile dans l'art de les maintenir en santé, tout lui réussira; s'il lui manque une seule de ces qualités tout est perdu; c'est de lui que l'on peut dire: *Tant vaut le berger, tant vaut le troupeau.*

Le choix d'un berger est donc plus important qu'on ne le croit ordinairement. Il faut qu'un berger sache lire, écrire et raisonner sur ce qui convient aux bêtes à laine dans les divers âges de la vie, à telle espèce, à telle variété; il doit connaître les maladies qui les affectent, afin d'éloigner à temps les individus atteints, de leur donner les premiers soins en attendant l'arrivée du médecin vétérinaire; il doit posséder assez de botanique pour distinguer les plantes funestes et les plantes utiles, et avoir l'habitude d'employer la flamme, la lancette et le bistouri, dans les cas pressans. Il faut qu'il prévienne les accouplemens prématurés, qu'il préside à la naissance des jeunes animaux, qu'il porvoie aux besoins des mères, à la sûreté des petits; il faut qu'il sache distinguer les agneaux et leurs mères, pour les rapprocher quand ils ne savent pas se retrouver, ou pour forcer les femelles qui n'aiment point leurs petits à leur donner à téter. Dans les ohamps il veille à ce que les troupeaux errans ne se mêlent aux siens, ne leur enlèvent leur subsistance ou ne leur apportent les germes de maladies contagieuses. Il faut enfin qu'il sache les garantir des attaques des animaux carnassiers, tant par son courage personnel que par le soin d'élever de bons chiens. De retour à la bergerie, il distribue le fourrage, dont il est toujours économe et dont il ne néglige jamais de constater la qualité; il en fixe la quantité pour chaque individu, et en écarte avec la plus scrupuleuse attention les chardons et autres plantes épineuses qui pourraient s'y trouver et déchirer la bouche de ses bêtes, etc.

Toutes ces connaissances ne peuvent être le fruit de la triste routine: il faut donc au berger des études préliminaires, et c'est pour lui en offrir les moyens que diverses écoles publiques existent. C'est là qu'un propriétaire doit aller chercher le berger auquel il veut remettre le gouvernement de ses troupeaux. Il se prendra robuste, âgé de plus de 20 ans, jamais au-dessous de cet âge; il s'assurera s'il est toujours propre, matineux, adroit, patient, économe sans parcimonie, et gai de caractère. Du moment qu'il aura trouvé cet agent essentiel il ne négligera rien pour se l'attacher. Un berger dont le salaire est fixe, qui n'a pas l'espoir de le voir grossir par des gratifications accordées avec justice, finit tôt ou tard par négliger ses devoirs; il se livre à la fraude et décide plus ou moins promptement de la ruine de son patron. Il en sera tout autrement si vous entretenez le courage par des récompenses. L'intérêt et l'émulation sont deux puissans mobiles; mis en jeu avec habileté vous en obtenez des avantages incalculables; toujours inattendus. La Saxe nous en fournit une preuve frappante: les propriétaires de troupeaux n'y accordent aucun appointement aux bergers, mais ils leur donnent un bénéfice sur les produits. Il arrive de là que les bergers sont soigneux, qu'ils mettent tout en œuvre pour conserver les bêtes à laine qui leur sont confiées, qu'ils s'occupent sans cesse de leur plus grande prospérité, et que la mieux value du troupeau relève leur profession, en même temps qu'elle leur assure une honnête aisance.

A. T. D. B.

BERGERIE, logement destiné aux bêtes à laine, dont l'aire n'est point pavée, mais fortement battue de glaise bien corroyée, sur laquelle on met un lit de terre sèche, puis un autre de paille, qui s'imprégnent l'un et l'autre de l'urine et de la fiente du mouton. La forme de la bergerie varie suivant les localités et le goût du propriétaire; qu'elle soit ronde, carrée ou longue, n'importe, pourvu que ses dimensions soient en proportion avec le nombre des bêtes à contenir.

La bergerie veut être tournée au nord, être élevée au moins de un mètre à deux, au-dessus du sol, percée de grandes cro-

ôtes garnies de barreaux de fer et d'une toile métallique à large réseaux en fil d'archal. Il convient que ces croisées se trouvent en face les unes des autres et ouvertes sur tous les points, afin que l'air puisse circuler librement et être renouvelé à chaque instant. Dans sa construction, la bergerie a besoin d'être un peu inclinée, du fond vers la porte d'entrée, pour donner écoulement aux urines; il faut aussi que le sol en soit constamment uni, sec et disposé en clayonnage pour faciliter l'épuration de l'air.

Il est indifférent de placer la porte d'entrée à une exposition plutôt qu'à l'autre, quand la bergerie présente des ouvertures pratiquées sur toutes les faces, ou seulement aux deux extrémités, ce qui suffit à la rigueur, lorsque l'étendue du local est médiocre; mais, si les ouvertures ne sont point assez nombreuses et qu'il soit impossible d'en établir d'autres, il faut alors que la porte d'entrée, ainsi que les croisées, soient tournées au nord.

Les croisées ne doivent commencer qu'à un mètre, à partir du sol, pour que la pluie ou la neige ne vienne point incommoder le mouton. Le froid est très salulaire dans une bergerie, l'humidité y est au contraire très pernicieuse.

Contre les murs on place des créches solides, assez basses pour que l'animal, en prenant sa nourriture, perde le moins possible d'herbe et n'en laisse point tomber sur lui. Leur construction est également calculée de manière à ce que les agneaux ne puissent entrer dedans ou se glisser dessous. Une auge en pierre doit régner un peu en avant des rateliers, pour recevoir les graines des fourrages et pour contenir les légumes et la pâture qu'on donne aux moutons.

Outre la bergerie proprement dite, où les béliers se tiennent éloignés des brebis, le logement des bêtes à laine doit offrir la bergerie d'élevés, la bergerie de supplément et une infirmerie. Les deux premières sont séparées par des cloisons en plâtre, en pisé ou en torchis, ou bien encore en planches bien jointes, afin que le voisinage des mâles ne nuise point à la tranquillité des femelles, pour que les béliers ne s'échauffent point en sen-

tant ou en entendant les brebis. L'infirmerie, devant contenir les bêtes malades, se place en un lieu isolé et sans communication directe avec l'habitation des autres animaux; cette précaution est indispensable. Dans la bergerie d'élevés se tiennent les agneaux en sevrage. La bergerie de supplément est pour les brebis portières, prêtes à mettre bas, ou qui sont occupées de l'allaitement des petits. Tout près de là est la chambre destinée au berger; elle communique librement avec toutes les divisions afin qu'il puisse exercer sa surveillance pendant la nuit. Au temps de l'agnelage il est essentiel de tenir une lanterne allumée dans la bergerie; on la fixe solidement, on la recouvre d'un grillage de fer, puis on la place à une certaine hauteur.

Tous les huit jours en été et tous les quinze jours en hiver il faut enlever le fumier de la bergerie; en l'y laissant plus long-temps on compromet la santé des animaux. La plus grande propreté doit régner dans ce local; le vêtement spongieux du mouton le rend plus qu'aucun autre animal domestique susceptible des moindres atteintes de la mauvaise odeur, de l'insalubrité, du désordre et du manque de soin. Toutes les fois qu'on lavera la bergerie, et il convient de le faire au moins une fois par mois, on la balayera soigneusement dans toutes ses parties intérieures et extérieures. A. T. D. B.

BERGERONNETTE, en latin *motacilla*. C'est un petit oiseau auquel on a donné ce nom, soit parce qu'il voltige d'ordinaire près des berges, des rivières et eaux douces, soit parce qu'on le voit souvent à la suite des bergers et de leurs troupeaux. On l'appelle aussi *hoche-queue*. Il est long de 7 pouces, a le bec faible, mince, un peu échancré à son extrémité; le bout de la langue déchiré, les pieds grêles; sa queue est longue et varie selon les espèces.

La bergeronnette jaune, qui est la plus commune, et qui d'ailleurs ne porte cette couleur caractéristique que sous le ventre et vers la queue, se trouve en Europe, ainsi que la bergeronnette grise et la printanière. Parmi les autres espèces, on distingue celle de la baie d'Hudson, la bergeronnette blanche, bleue, citrine, à

collier, à gorge noire, de l'île de Timor, de Java, lugubre, de Madras, mélanope, à tête noire, variée, verdâtre, verte, etc.

La bergeronnette du printemps diffère des autres en ce qu'elle est presque entièrement jaune et qu'elle est la seule qui émigre à l'approche de l'hiver. C'est du reste le premier oiseau qui reparaisse au printemps, et son retour est toujours d'un heureux présage. Il fait tout aussitôt son nid au milieu des prairies nouvelles ou aux bords fleuris des ruisseaux; sa ponte est ordinairement de six à huit œufs.

Les autres bergeronnettes d'Europe restent en France toute l'année, suivant le laboureur, pour faire leur pâture des vers que le soc de la charrue élève à la surface de la terre, et les bergers pour se nourrir des nombreux insectes que le bétail attire autour de lui et qui le feraient dépérir, sans ce petit animal. Cette dernière considération devrait retenir les chasseurs, qui au contraire s'en montrent fort gourmets, précisément à cause de cette nourriture qui donne à la bergeronnette beaucoup de saveur et d'embonpoint.

D. A. D.

BERGHEM (NICOLAS), né à Harlem, en 1624, mort dans la même ville, en 1683, et qui s'est fait une réputation européenne, comme peintre et comme graveur de paysages et d'animaux, reçut de son père, Van Haarlem, les premiers principes de son art. Une aventure d'écolier lui valut le sobriquet de Berghem ou Berchem, qui, en flamand, signifie *cachez-le*, sous lequel il a continué d'être connu et dont il signa même ses ouvrages. On dit que, pour le soustraire à un châtement que son père voulait lui infliger, Van Goyen, son maître, criaient à ses autres disciples: *berg-hem! berg-hem! cachez-le! cachez-le!* Peu après la mort de son père, Nicolas Berghem épousa la fille de Wils, un autre de ses maîtres; l'avarice, la mauvaise humeur et les duretés de sa femme empoisonnèrent toutes ses jouissances et le réduisirent à une grande pénurie.

Berghem vit de bonne heure sa réputation s'accroître et s'étendre. Ses ouvrages sont nombreux, et leurs sujets offrent une grande variété. Bien qu'ils ne

soient souvent que l'image d'une nature peu élevée, peu poétique, ils se recommandent généralement par un goût exquis, et une vérité, une harmonie de coloris que le temps n'a pu détruire. Sa manière est piquante et spirituelle, trop peut-être; son exécution est remplie d'intelligence; le fini de ses détails ne détruit point le bel effet de l'ensemble; ses figures, ses animaux sont dessinés avec une grande correction et une élégance que les peintres de son pays n'ont pas toujours possédées. Si sa touche est souvent affectée, elle est du moins toujours ferme et soignée, et l'on peut dire que Berghem n'a produit aucun ouvrage médiocre. Quelque multipliés que soient les tableaux de Berghem, ils sont aussi recherchés que s'il n'en avait fait qu'un petit nombre, et on les voit toujours chèrement payés par les amateurs. Les petits ne se vendent guère moins de 8,000 fr. et les principaux 24,000 fr.; ses dessins et ses nombreuses gravures à l'eau forte sont également recherchés des amateurs, parce qu'ils rappellent en partie les beautés qui distinguent ses tableaux.

L. C. S.

BERGHEN (LOUIS DE), voy. DIAMANT.

BERGMANN (TORBERN-OLOF), brillante illustration scientifique de la Suède. Né à Catharinaberg (Westgothland), en 1735, il passa des écoles de Skara à l'université d'Upsal. Ses parens, placés dans les hauts emplois de la finance, le destinaient aux charges importantes de l'État; mais un goût décidé pour l'étude de la nature et la méditation de ses phénomènes se prononça de bonne heure chez Bergmann, et, par un précieux instinct, il voulut préluder à l'étude des sciences d'observation par une application opiniâtre à celle des sciences élémentaires du raisonnement, les mathématiques et la philosophie. Mais les progrès d'une maladie de langueur le contraignirent à changer plutôt qu'à abandonner les occupations de son choix. De retour dans sa famille, obligé au repos, il s'efforça vainement de combattre le penchant qui le dominait; la botanique et l'entomologie remplirent les instans de ses promenades, et d'une ma-

nière si fructueuse que l'on a quelquefois regretté que son attention en ait été depuis détournée. A 18 ans il proposa une méthode de classification des insectes, fondée sur l'examen si difficile de leurs larves, et elle parut tellement intéressante à Linnée et à de Géer qu'elle fut insérée dans le premier volume des Mémoires de l'académie d'Upsal. On lui doit encore un travail sur les moyens de détruire les chenilles qui dévorent les feuilles des arbres, lequel fut couronné deux fois, et des recherches curieuses sur les cinips, les xylocoptes et l'éducation des abeilles. C'est lui qui découvrit le mode de reproduction des sangsues. Linnée consacra le souvenir des services qu'il avait rendus à l'entomologie en appliquant le nom de Bergmann à une espèce de phalène. Il revint à Upsal, et bientôt ses travaux sur les phénomènes du crépuscule, sur les interpolations astronomiques et sur l'attraction générale, lui méritèrent successivement le titre de docteur en philosophie et les places de professeur de physique, puis de mathématiques et d'algèbre. Ces récompenses ne furent pour lui qu'un encouragement; en peu de temps il donna un grand nombre de mémoires, entre lesquels on distingue ceux qui traitent des aurores boréales et de l'électricité. Il publia les leçons de Scheffer, et fit paraître, en 1766, un traité de physique assez étendu, ouvrage qui fut à l'instant traduit dans toutes les langues européennes, et dont deux éditions furent épuisées en moins de deux ans. En 1767, il se mit sur les rangs pour la chaire de chimie. Ses compétiteurs contestèrent ses connaissances en chimie, il repoussa leurs attaques par un excellent mémoire sur l'alun. Gustave III, alors prince et chancelier de l'université, sut apprécier la capacité de Bergmann et les conseils des savans impartiaux qui l'approchaient, et défendit ses droits de toute son influence; et plus tard celui-ci, reconnaissant, paya sa dette au roi de Suède, en refusant les offres du grand Frédéric, qui voulait l'attirer à Berlin. Arrivé au poste qu'il avait recherché, Bergmann s'adonna tout entier à la chimie et porta dans son application à cette branche de l'histoire

naturelle l'esprit de méthode et de critique rigoureuse, dont ses premières études lui avaient donné l'habitude. Les travaux qu'il publia sur cette science sont nombreux et tous portent l'empreinte d'un jugement fort et d'une sagacité profonde. Son nom se rattache aux lois des affinités de la doctrine atomique et à celles de la cristallisation, sur lesquelles Haüy établit depuis sa belle théorie de la cristallographie; on cite encore ses mémoires sur les eaux minérales, sur leur composition artificielle, sur l'hydrogène sulfuré, l'acide carbonique, l'acide oxalique, la silice, la magnésie, le fer, le zinc, l'arsenic, le nickel, etc. Il forma d'excellens élèves. Schéele entre autres doit à sa bienveillance son bonheur et ses premiers succès. Ses travaux épuisèrent en peu d'années sa constitution; il succomba en 1784. Peu d'hommes ont tant produit, et surtout des travaux aussi durables. Dans le cours de sa carrière scientifique il écrivit plus de quarante mémoires tous curieux, tous marquans, soit par les découvertes, soit par les perfectionnemens qu'ils contiennent. T. C.

BERG-OP-ZOOM, c'est-à-dire Bergen sur le Zoom, ville très forte de Hollande (Brabant septentrional), à 8 lieues sud-ouest de Bréda, 7 d'Anvers, près de l'Escaut oriental dont un canal lui porte les eaux. Des marais l'entourent et rendent ses abords très difficiles. On admire son château, dont la tour s'élargit en s'élevant, son arsenal, le souterrain, et la galerie par laquelle les Français s'y introduisirent après la bataille de Fontenoy, les ravins de la Pucelle et de Cœhorn, etc. L'église de Sainte-Gertrude mérite une mention. Population, 6,000 habitans. Murée au XIII^e siècle par Gérard de Waemale, qui la défendit par un château, Berg-op-Zoom fut, lors de la révolte des 17 provinces contre la domination espagnole, une des premières résidences des états-généraux. Le siège fameux qu'elle soutint, en 1622, contre les Espagnols, coûta 10,000 hommes à ses anciens maîtres. Le maréchal de Lœvendal s'en empara par surprise en 1747. En 1814, les Anglais, en essayant de la prendre sur les Français, éprouvèrent

un échec considérable devant ses murs.

Avant le règne de Philippe II, Berg-op-Zoom était un marquisat. VAL. P.

BÉRII. Les lapidaires désignent sous ce nom une variété d'émeraude qui se distingue par sa couleur d'un vert bleuâtre. Cependant on doit comprendre aussi sous la même dénomination celle qui est jaune ou jaunâtre, et que les lapidaires nomment *émeraude miellée*. Le bérii, quelle que soit sa teinte, est en général peu estimé; l'aigue-marine (*voy. ce mot*) et l'émeraude d'un beau vert, appartenant à la même espèce minéralogique, nous traiterons de ses caractères physiques, de sa cristallisation, de sa composition chimique, de son gisement et de son emploi à l'article ÉMERAUDE. J. H-T.

BERING ou **BEHRING** (VITUS), navigateur qui a découvert le détroit du même nom, naquit à Horsens en Jutland. Marin expérimenté, il fut employé à Kronstadt comme capitaine de vaisseau par Pierre-le-Grand, dans sa marine à peine créée. Les talens et l'intrépidité de Behring, dont il fit preuve dans la guerre contre les Suédois, lui procurèrent l'honneur d'être choisi pour la direction d'un voyage de découvertes dans la mer de Kamtchatka. Il partit de Pétersbourg pour la Sibérie, le 5 février 1725. En 1728 il visita les côtes du nord de cette grande presque île, jusqu'au 67° 18' lat. nord, et acquit la certitude que l'Asie n'était pas jointe à l'Amérique. Mais comme le but de son voyage était de résoudre la question, si les côtes opposées à celles du Kamtchatka étaient des îles ou bien si elles faisaient partie du continent, il répartit le 4 juin 1741 d'Okhotsk, avec deux bâtimens, et débarqua à la côte nord-ouest de l'Amérique. Des tempêtes et des maladies l'empêchèrent de pousser plus loin ses découvertes. Il fut jeté sur l'île déserte d'Avatcha, couverte de neige et de glace, et qui est située à 192 milles anglais au nord-est du port de St-Pierre-et-Paul du Kamtchatka. Behring y tomba malade et mourut le 8 décembre 1741. On nomma l'île *Ile de Ber'ng*. C. L.

BERING (LE DÉTROIT DE), appelé aussi ANIAN, est entre la côte occidentale de l'Amérique du nord et la côte orientale

de l'Asie. Le voyage du Cosaque Desch-néfel, parti en 1648 d'un port de la Sibérie à l'Océan polaire et rentré par ce détroit dans la mer de Kamtchatka, démontra que l'Asie ne tient pas à l'Amérique. Pendant long-temps les Européens regardèrent tout ce voyage comme une invention, jusqu'à ce qu'il fût confirmé en 1728 par Behring. Le capitaine Cook visita ce détroit en 1778 : aussi les Anglais appellent-ils ce détroit du nom de Cook. Il n'a, selon ce voyageur, que 10 milles de largeur, là où il est le plus étroit; plus loin, le passage s'élargit, au point que sous le 69° degré de lat. la distance est à peu près de 75 milles. De part et d'autre, les deux pays sont d'une ressemblance frappante; tous les deux manquent de bois; bas sur les côtes, ils s'élèvent vers l'intérieur. Du côté de l'Amérique, la mer est plus basse près des côtes que du côté de l'Asie; la sonde donne le plus souvent de 29 à 30 toises. C. L.

BERKELEY (GEORGES). Ce savant et ingénieux évêque de Cloyne, en Irlande, naquit dans cette île en 1684, à Kilerin. Il acheva ses études à l'université de Dublin, et avant d'avoir atteint l'âge de 20 ans il publia son premier ouvrage intitulé *Arithmetica absque Algebra aut Euclide demonstrata*, qui fut suivi, en 1709, de son essai sur une *Nouvelle Théorie de la Vision*. Un an après, il exposa dans ses *Principes des Connaissances humaines* (*Principles of human knowledge*) son singulier système d'idéalisme ou d'immatérialisme, qu'il étaya des argumens les plus subtils et qu'il défendit, en 1712, dans *Trois Dialogues entre Hylas et Philonous*. En 1713, Berkeley suivit le comte de Peterborough en qualité d'aumônier de son ambassade auprès du roi de Naples. Il fit ensuite le tour de l'Europe avec le fils du docteur Ashe, évêque de Clogher. Ce fut dans cette tournée que Berkeley, en 1715, visita à l'Oratoire, à Paris, le père Mallebranche, qu'il trouva préparant dans sa cellule une potion qui devait le guérir d'une inflammation de poitrine. Les deux philosophes raisonnèrent ensemble sur leurs systèmes : la dispute s'échauffa, et la vivacité avec laquelle Mallebranche se prononça contre l'immaté-

malisme de Berkeley augmenta son mal au point qu'il en mourut quelques jours après. Au bout de quatre ans, Berkeley revint en Angleterre, d'où il accompagna le duc de Grafton à Dublin. Il y obtint le degré académique de docteur en théologie et fut promu, en 1724, au doyenné de Derry. Ce fut à peu près à la même époque que M^{me} Vanhomrigh, célébrée par Swift sous le nom de Vanessa, indignée de ce que le satirique avait secrètement épousé sa Stella (M^{lle} Johnson), révoqua le testament qu'elle avait fait en faveur de Swift et légua une partie de ses biens à Berkeley dont Swift lui-même lui avait fait faire la connaissance. Cette accession de richesses suggéra au docteur Berkeley l'idée de convertir les sauvages de l'Amérique au christianisme. Il y eut beaucoup de souscripteurs qui s'intéressèrent à son entreprise et qui partirent avec lui pour Rhode-Island où l'on se proposait d'acheter des terres pour les sauvages convertis ; mais le parlement ayant refusé les secours qu'on s'était flatté d'en obtenir, le projet manqua, et Berkeley, après avoir sacrifié pour son exécution une grande partie de sa fortune et un séjour de sept ans en Amérique, retourna dans sa patrie où il publia son *Alciphron ou le petit Philosophe*, dans le goût des Dialogues de Platon. En 1733, il fut élu évêque de Cloyné. Il continua de se distinguer par plusieurs écrits utiles sur des sujets de philosophie, de religion et d'économie politique. Telles furent surtout les questions (*Queries*) pour le bien de l'Irlande, qu'il publia en 1735. Dix ans après, le comte de Chesterfield lui offrit l'évêché de Clogher, dont le revenu était double de celui de son siège ; mais Berkeley eut la modération de le refuser. Il commençait alors à souffrir d'une colique nerveuse, et ayant trouvé quelque soulagement à ses maux en prenant de l'eau de goudron, il publia des recherches sur l'efficacité de cette eau (*Enquiries on the virtues of tar water*), qui eurent une seconde édition en 1747 et furent suivies, en 1752, d'une autre brochure sur le même sujet. Ce fut son dernier ouvrage. Il alla, dans la même année, s'établir à Oxford pour y surveiller l'éducation d'un

de ses fils ; mais la mort l'y surprit le 14 janvier 1753. Ses œuvres furent publiées en 2 volumes in-4°, en 1784. Le bel éloge que Pope a fait de Berkeley, en disant qu'il possédait toutes les vertus sous le ciel, a été confirmé par tous ses contemporains, et la postérité la plus reculée rendra justice à l'étendue et à la variété de ses connaissances. Malgré l'observation de David Hume, que l'immatérialisme de ce philosophe était plus favorable au scepticisme que les écrits de Bayle, l'attachement de Berkeley à la foi chrétienne et son ardente piété n'ont jamais été mis en doute. D. B.

Berkeley s'est rendu particulièrement célèbre par son système d'*idéalisme*. De son temps l'empirisme de Locke commençait à porter ses fruits ; déjà même des esprits étroits, mais rigoureux, en avaient fait sortir le matérialisme et l'athéisme. Le vertueux évêque prétendit couper court au mal en détruisant, non pas immédiatement les conséquences ; mais le principe, c'est-à-dire l'opinion des philosophes contemporains sur la portée et la légitimité de nos connaissances sensibles. Partant donc de ce point, implicitement professé par toute la philosophie depuis Descartes, que dans le fait de la perception il y a trois termes, le sujet connaissant, l'objet connu, et un intermédiaire qui a une existence indépendante, savoir l'idée ; admettant de plus, avec Locke, que le sujet connaissant ou l'esprit ne perçoit jamais qu'une idée, il démontra facilement l'impossibilité de s'assurer de la conformité de l'idée, seule chose que nous connaissons, avec l'objet que nous ne percevons dans aucun cas. Avec autant de raison il soutint que rien ne nous garantit l'existence même de l'objet, l'existence de la matière ou des objets extérieurs en général ; il fit plus que douter de cette existence ; il la nia positivement. Nous percevons bien des sensations et des idées de couleur, d'étendue, de forme, de mouvement ; mais ces phénomènes ne nous apprennent pas qu'il y ait en dehors de nous quelque chose de coloré, d'étendu, de figuré ; car la couleur, l'étendue, la figure sont de simples modifications de l'ame, qui varient suivant ses dispositions, qui n'existent qu'au-

tant que l'ame les perçoit, qui ne ressemblent qu'à elles-mêmes; tout ce qu'ils nous apprennent, c'est qu'en dehors de nous il y a d'autres causes que nous et semblables à nous, c'est-à-dire des esprits. Et comme il y a entre nos idées un ordre et une proportion admirables, elles doivent être produites en nous par un esprit infiniment parfait. Supposer par-delà les idées de notre ame une substance matérielle qui nous les cause, c'est faire l'hypothèse la plus gratuite; car cette substance est inerte; elle n'est pas susceptible d'être connue, par conséquent elle n'existe pas dans l'esprit; elle n'existe pas non plus hors de lui, car l'étendue n'existe que dans l'esprit. Tout ce que nous savons de cette substance se réduit à des négations : elle n'agit point, ne perçoit point, n'est point perçue; c'est un sujet d'inhérence, dit-on, mais c'est un sujet qui ne supporte rien, toutes les qualités qu'on lui rapporte n'existant que dans l'esprit. Il n'y a donc au monde que des esprits et des idées; les objets extérieurs sont des chimères, la saine philosophie doit les supprimer. Du reste les esprits étant connus sans intermédiaire par une perception immédiate et directe, leur existence est à l'abri de tout doute : faible barrière contre le scepticisme universel, comme Hume le fit bien voir.

Tel est le résultat que pressentit Berkeley dans sa *Théorie de la vision* et qu'il développa dans ses *Principes de la connaissance*; il l'exposa de nouveau avec infiniment d'esprit et de sagacité dans ses *Trois dialogues entre Hylas et Philonous*. Mais quelque favorable que fût cette doctrine aux dogmes de l'immatérialité, de la création, de la Providence, elle était trop contraire au sens commun pour faire fortune hors de l'école. Dans l'école même, Reid, tout en la trouvant inattaquable en soi, renversa la théorie des idées-images qui lui servait de base; et depuis lors l'idéalisme de Berkeley, ainsi que celui de Mallebranche, a été considéré comme il devait l'être, comme une savante absurdité, destinée à mourir en naissant.

L-F-T.

BERLICHINGEN (GÖETZ OU GODEFROI DE). A toutes les époques de transition il naît des caractères singulière-

ment trempés, qui s'attachent avec obstination au passé qui croule et rejettent loin d'eux le présent comme une matière hétérogène. Tel était Götz de Berlichingen, le *chevalier à la main de fer*, né, dans la seconde moitié du xv^e siècle, à Jaxthausen, en Souabe. L'Allemagne en ce temps était en proie aux défis, aux guerres privées, aux rapines, en un mot à l'état anormal de la chevalerie, qui avait fait son temps et mettait le trouble dans une société qu'autrefois elle avait été appelée à embellir et à défendre. L'empereur Maximilien, résolu de couper le mal par la racine, fit passer à la diète de Worms en 1495, l'édit de *paix perpétuelle*, qui interdisait toute voie de fait entre les membres du corps germanique; la *Chambre impériale*, établie par la même assemblée, devait évoquer à elle tous les différends.

Götz avait assisté à cette diète : son caractère énergique se soulevait contre la destruction de toute existence chevaleresque, de toute individualité indépendante, d'autant plus que des mesures qui changent de fond en comble l'état d'une société ne s'exécutent jamais sans vexations, sans injustices de détail. Malgré l'édit, les guerres privées continuaient; Götz avait suivi la bannière de princes puissans, tantôt l'aigle de Brandebourg, tantôt le lion bavaïrois. Lorsque vint à éclater la guerre de succession, dite *de Landshut*, entre les deux branches de l'antique maison de Wittelsbach, Götz prit parti pour le duc Albert de Bavière contre Robert, comte palatin. Ce fut au siège de Landshut qu'il perdit sa main droite, remplacée par une main de fer, qu'on montrait encore il y a une vingtaine d'années à Jaxthausen. Cette querelle terminée en 1507, Götz fut en lutte avec les chevaliers sur les bords du Kocher, avec les villes impériales sur les bords du Neckar. Lorsque Ulric de Wurtemberg fut chassé de son pays, Götz, son ami et son partisan, ne se racheta d'une dure prison qu'en payant 2,000 florins d'or. Impliqué, trois ans plus tard, dans la hideuse guerre des paysans, qui l'avaient forcé de se mettre à leur tête, et, pris de nouveau par les troupes de l'Empire, il ne fut relâché que sur sa promesse de ne plus re-

prendre les armes. Le repos forcé rongea lentement ce corps et ce cœur du moyen-âge. Pour tromper les ennuis de son inaction, tandis que sa vieille armure se rouillait avec casque et épée dans un coin obscur de son château, il écrivit son autobiographie. C'est sur cet écrit naïf que Gœthe a calqué en grande partie les scènes pittoresques et dramatiques de son *Gœtz de Berlichingen*, admirable début de ce génie universel, qui a compris toutes les époques et reproduit dans le drame de Gœtz toutes les passions qui agitaient les esprits penseurs, les caractères actifs et les masses au moment où croulait la féodalité allemande. Gœtz mourut le 23 juillet 1562, dernier représentant de cette noblesse cuirassée, remuante, généreuse, qui allait faire place aux légistes de la cour impériale, aux conseillers de la cour aulique et aux bourgeois.

L. S.

BERLIER (le comte **THEOPHILE**), avocat au parlement de Dijon, naquit dans cette ville en 1761. Il y a deux hommes à considérer dans M. Berlier : le juriconsulte savant et consciencieux, et l'homme public. Nous allons l'envisager sous ce double rapport.

M. Berlier fut nommé, en septembre 1792, député de la Côte-d'Or à la Convention nationale. Dans le procès de Louis XVI, il soutint que le roi n'était pas inviolable, vota la peine de mort, rejeta l'appel au peuple et le sursis. Il provoqua le décret d'accusation contre Duchâtel, accusé d'intelligence avec les rebelles. Envoyé en mission à l'armée du nord, il donna tous ses soins aux besoins de cette armée. Rentré à la Convention, il parut rarement à la tribune. Après le 9 thermidor, il fit ordonner la mise en liberté des cultivateurs détenus pour cause politique. C'est lui qui fit révoquer la loi du 17 nivôse dont l'effet rétroactif avait jeté un grand trouble dans les familles des pays du droit écrit. M. Berlier proposa d'abolir les confiscations prononcées par les tribunaux et par les commissions révolutionnaires, et de supprimer immédiatement le tribunal révolutionnaire de Paris. Il s'opposa au jury constitutionnaire de Sièyes et fit décider que l'armée serait appelée à exprimer son vote sur la

constitution de l'an III. Il avait été membre du comité de salut public, après la chute de Robespierre; il fut réélu député, après la retraite de la Convention. Il s'opposa avec énergie aux déplorables excès de la réaction thermidorienne, et pourtant les prévenus d'émigration provisoirement rayés furent admis, sur sa proposition, à voter dans les assemblées primaires. M. Berlier était substitué du commissaire du Directoire exécutif près le tribunal de cassation, quand il fut réélu, pour la troisième fois, membre du conseil des Cinq-Cents, dont il devint secrétaire. Après le 18 brumaire, il fut nommé conseiller d'état, puis président du conseil des prises, membre de la Légion-d'Honneur et comte d'empire; il fut révoqué en 1814, reprit ses fonctions en 1815, fut nommé secrétaire du gouvernement provisoire et banni ensuite comme conventionnel républicain, ayant accepté des fonctions publiques dans les Cent-Jours. Après les événemens de 1830, M. Berlier est rentré en France.

Nous venons de voir l'homme public, voyons maintenant le juriconsulte. On l'entendit peu discourir à la Convention; mais il s'y occupa des améliorations de notre droit civil. On lui doit quelques changemens à la loi des successions, de sages modifications sur les attributions des tribunaux de famille, et des principes plus équitables sur les donations et les successions. Berlier proposa diverses mesures pour ramener la liberté de la presse à la dignité et à l'indépendance de son institution; mais l'avènement de Bonaparte trancha la question tant de fois et si inutilement agitée. Berlier contribua beaucoup à la rédaction des nouveaux codes. Retiré à Bruxelles il se consacra à de longues études historiques, et publia, en 1822, un *Précis historique de l'ancienne Gaule*, qu'il a continué et qui forme une histoire complète des événemens arrivés avant l'invasion de César. Il a aussi rédigé pour l'*Encyclopédie moderne* les articles *Code civil*, *Code criminel*, et autres non moins importants, et tous recommandables par l'érudition et par le talent de l'analyse.

T. D.

BERLIN, capitale de la monarchie

prussienne et en particulier de la Marche de Brandebourg, située sur la Sprée, par 31° 2' 30" de longitude E. et 52° 33' de latitude N., est une des plus grandes et surtout des plus belles villes de l'Europe. Bâtie dans une plaine sablonneuse et aride, elle est à 127 pieds au-dessus du niveau de la mer, à 120 lieues nord-nord-ouest de Vienne et à 195 nord-est de Paris. C'est le chef-lieu de la régence de Brandebourg, la résidence du roi et le siège du gouvernement. Cette ville a plus de 4 lieues de circonférence; l'enceinte en est formée d'un mur de 14 pieds de hauteur. Il y a 13 portes et 9 quartiers dont 5 ont le nom de villes et ont été réunis, en 1714; les autres celui de faubourgs. Ces quartiers sont; Berlin propre; Kœln sur la Sprée, divisé en vieux et en nouveau Kœln; Friedrichswerder, Dorotheenstadt, Friedrichstadt, Friedrich-Wilhelmstadt, Kœnigsstadt, quartiers de Stralau et de Spandau. La Sprée traverse Berlin du sud-est au nord-ouest. Berlin a 158 rues, 22 places publiques et marchés, 27 églises paroissiales et 27 ponts. En 1828 on y a compté 11,871 maisons; le nombre des habitans, y compris la garnison, était de 236,830, parmi lesquels 5,338 réformés français, 860 réformés bohèmes, 4,614 catholiques et 4,432 Juifs; ces derniers n'ont obtenu le droit de citoyen depuis le mois de mars 1812 et font partie des habitans les plus riches et les plus éclairés de Berlin. C'est à Berlin que s'est formé Mendelssohn, le premier philosophe juif des temps modernes. La religion évangélique est la dominante.

Berlin, ville moderne, possède un grand nombre de belles places, de rues bien alignées, de promenades agréables et de ponts d'une construction remarquable. Parmi les édifices publics plusieurs se distinguent par l'élégance ou par une architecture imposante. Nous citerons surtout les suivans; l'arsenal, le château, l'université, le dôme, l'église catholique, le musée, la porte de Brandebourg, le principal corps de garde, en face du palais du roi, l'académie de musique, l'opéra, la salle de spectacle, l'école militaire, l'église luthérienne de Saint-Nicolas (la plus ancienne église de Berlin),

l'église Sainte-Marie avec une tour de 286 pieds de hauteur, élevée sous le règne de Frédéric-Guillaume II, par Langhans; l'église réformée, avec un carillon; la nouvelle église française, la synagogue juive, etc. Les plus beaux édifices sont situés dans la magnifique rue dite *des Tilleuls* et ainsi nommée de la promenade qui en occupe le centre. Cette rue, une des plus belles de l'Europe, s'étend depuis le nouveau pont de la Sprée jusqu'au portique appelé *Porte de Brandebourg*. Au-delà du même pont est la place du château, bordée de trois côtés du château, du dôme et du musée; le Bourse est un peu plus loin. Parmi les monumens publics de la statue on remarque surtout la statue équestre et en bronze du grand Electeur, celles en marbre et à pied du maréchal Blücher, des généraux Scharnhorst et Bulow, les monumens du Wilhelmsplatz et celui du vieux Dessau. Un immense vase en porphyre orne la place du musée ou du château, et un peu en dehors de la ville, sur le Kreuzberg, s'élève la flèche gothique en bronze consacrée à la mémoire de la délivrance de l'Allemagne en 1813.

Berlin peut être considéré comme la métropole de l'Allemagne du nord et comme le principal foyer de lumières de tous les pays de la Confédération germanique. Le mouvement intellectuel y est immense: il n'y a guère de tendance, de faculté scientifique qui n'ait son représentant dans cette capitale de la Prusse. L'université de Berlin, fondée en 1807, a compté, depuis son origine, parmi ses professeurs les hommes les plus distingués, tels que Fichte, Hegel, Wolf, Ritter, Schleiermacher, Neander, de Savigny, Bauer, etc. MM. de Humboldt appartiennent également à Berlin, ainsi que le ministre Anillon. Dans les chaires de cette université, le droit, la philologie, les études orientales, l'histoire, la physique, la médecine font briller les talents les plus remarquables. Pendant le semestre de 1832 à 1833 on comptait à Berlin 1,732 étudiants. La bibliothèque royale, riche et régulièrement organisée, possède 250,000 volumes, outre un grand nombre de manuscrits précieux. L'acadé-

mie des sciences, fondée par Leibnitz, est célèbre par ses travaux, et plusieurs établissemens d'instruction supérieure, tant pour le civil que pour le militaire, mériteraient également d'être cités. Les artistes trouvent au musée, ouvert en 1828, une riche collection de modèles et des monumens de toutes les époques et de toutes les écoles; la peinture de la période avant Raphaël y est surtout bien représentée. Berlin possède en outre plusieurs établissemens de bienfaisance et un grand nombre d'institutions scientifiques. En 1825 on a fait le relevé des écrivains qui s'y trouvent et qui alors étaient au nombre de 416. Berlin fait un commerce considérable et possède plusieurs manufactures de drap, de porcelaine, d'étoffes de soie, de coton, etc., et une grande fonderie royale en fer. La cour de Berlin fut très brillante sous le règne de Frédéric-le-Grand, et la société est réputée spirituelle et très cultivée. Plusieurs littérateurs français, à la tête desquels fut Voltaire, ont fait de Berlin la ville du bon goût et de l'esprit.

Berlin a été occupée par les Autrichiens et les Russes, en 1760, et par les Français, en 1806, après la bataille d'Iéna. A l'exception de ces deux occupations, les fastes de la ville n'offrent point de grands événemens. L'origine de Berlin ne remonte pas au-delà du moyen-âge, et cependant elle n'est pas connue d'une manière certaine. On croit que c'est Albert II, margrave de Brandebourg (de 1206 à 1220), qui a fondé cette ville et celle de Kœln qui y est réunie. On sait d'une manière positive que l'église de Saint-Nicolas a été construite en 1223. Les fondemens du château furent posés en 1442; mais c'est surtout Frédéric-Guillaume, le grand Électeur, auquel Berlin doit ses principaux embellissemens, ainsi que les fortifications dont elle était autrefois enceinte. Cependant alors Berlin n'avait que 20,000 habitans; ce nombre s'éleva à 50,000 sous Frédéric, premier roi de Prusse, et sous le grand Frédéric elle devint ce qu'elle est, une des villes les plus belles et les plus curieuses. Voir Spiker, *Berlin et ses alentours au XIX^e siècle*, Berlin, 1833, in-4^o avec planches. C. L. m.

BERLINE, brelingue, brelinde, *voy.* VOITURES.

BERLUE, *voy.* VUE.

BERMUDES ou ILES DE SUMMERS (*Summers-Islands*), archipel composé d'environ 400 petites îles peu fertiles, dans l'Océan Atlantique, à la hauteur de l'état américain de la Caroline, et à 250 lieues de la côte des États-Unis. Elles sont entourées d'écueils et hérissées de rochers; au nord, les écueils se prolongent très avant dans la mer. Les rochers constituent une grande partie du sol de l'archipel et sont la cause de sa stérilité; quelques-unes ne sont même que des rochers inhabitables; mais partout où il y a de la terre le sol est fertile et produit, sous une température douce, quoique agitée par les ouragans, du froment, du coton, du tabac, divers fruits et des bois de construction, parmi lesquels on compte le génévrier qui acquiert dans cet archipel une grosseur considérable. Il n'y a qu'un dixième de toute la surface de l'archipel qui soit cultivé et qui vaille la peine de l'être; d'ailleurs le défaut d'eaux vives est un grand inconvénient; aussi les 400 îles ne nourrissent qu'une population d'un peu plus de 4000 habitans dont les trois quarts sont des nègres. A peine y a-t-il 200 blancs. Ils subsistent de la pêche, de l'exportation du sel et de la construction des navires dans laquelle ils ont fait de grands progrès. La plus grande de ces îles est celle qu'on appelle *Bermude*; elle est très étroite, mais elle a 5 lieues de long.

Les Bermudes furent découvertes par les Espagnols au XVI^e siècle; mais n'y trouvant pas d'or et n'espérant même pas pouvoir les cultiver, ils négligèrent cette découverte qui, dans la suite, fut totalement oubliée; ce ne fut qu'un siècle après, en 1610, que le hasard fit retrouver cet archipel. Deux Anglais, en se sauvant d'un naufrage, y abordèrent: c'étaient sir Thomas Gates et sir George Summers; cette seconde découverte, annoncée à un peuple plus actif et plus industrieux que les Espagnols, ne fut pas infructueuse comme la première. Deux ans après, le gouvernement anglais envoya une expédition sous les ordres de Richard Moore

pour fonder une colonie dans cet archipel désert. La première tentative de colonisation manqua d'échouer contre un obstacle singulier : déjà on comptait environ 600 colons aux Bermudes, lorsque les rats, introduits on ne sait comment, peut-être par des navires européens, se multiplièrent au point que la place ne fut plus tenable pour les hommes et que la colonie fut sur le point de disparaître; on trouva pourtant moyen de se débarrasser de ces hôtes incommodes, et depuis ce temps les Bermudes sont devenues une colonie utile pour l'Angleterre. Quoique le nom de Summers ait eu une autre importance pour cet archipel que celui de Jean Bermudez qui le découvrit, le nom de ce dernier est pourtant resté et a prévalu dans la géographie.

D-G.

BERMUDEZ (JÉRÔME). On sait que la Galice était la patrie de ce poète du xvi^e siècle; qu'il entra dans l'ordre des Dominicains, et qu'il professa la théologie à Salamanque. Du reste, son origine, l'époque de sa naissance et celle de sa mort sont enveloppées d'une même obscurité. On croit vaguement qu'il descendait de Diégo Bermudez, neveu du Cid. Quoi qu'il en soit, Bermudez a droit à une place honorable entre les auteurs espagnols du xvi^e siècle : fameux comme théologien, comme humaniste, il l'est encore plus comme auteur dramatique. Les tragédies de *Nice lastimosa* et de *Nice laureada*, dont il puisa le sujet dans l'histoire d'Inez de Castro et qu'il publia sous le nom d'*Antonio de Silva*, sont assurément fort médiocres sous le rapport du plan; mais à cette époque l'art dramatique en Espagne sortait à peine de l'enfance. Ce qui plaît dans ces tragédies, ce qu'il faut admirer, c'est la pureté du style, le naturel du sentiment, la poésie répandue dans les chœurs; ce sont enfin quelques belles scènes dans *Nice lastimosa*, telles, par exemple, que celle où les conseillers du roi de Portugal délibèrent sur le sort d'Inez. Nous ne ferons qu'indiquer un poème en cinq chants et une *Hesperoëde* du même auteur, tous deux écrits à la louange du trop fameux duc d'Albe.

Plusieurs rois des Asturies ont porté

le nom de **BERMUDEZ**; Bermudez I^{er} fut élevé au trône en 788, et Bermudez III périt dans la bataille de Carion en 1037; c'était le dernier de la famille des anciens rois goths.

L. L. O.

BERNADOTTE (JEAN-BAPTISTE-JULES), né à Pau en Béarn, le 26 janvier 1764.

Parmi tant d'illustrations que la révolution française a produites celle de Bernadotte se fait distinguer, non comme la plus brillante, mais comme la plus solidement fondée, parce qu'elle a été loyalement acquise.

Dès l'âge de 17 ans il prit le parti des armes, dominé par son goût pour l'état militaire et peut-être aussi par cette sorte d'instinct qui parle ordinairement si haut chez ceux que la nature a formés pour s'élever au-dessus de leurs contemporains. Simple adjudant en 1789, il savait déjà par quelle conduite un militaire peut acquérir l'estime de ses chefs, sans rien perdre de l'amitié de ses camarades et de l'affection de ses subordonnés. Cette expérience, acquise de si bonne heure, ne lui servit pas moins que sa bravoure pour éviter les nombreux écueils de cette époque d'anarchie où tout Français, contraint d'être soldat, se pliait difficilement à la discipline militaire, tandis que la méfiance et la terreur faisaient punir, dans les chefs, une défaite et même un insuccès, comme si c'était trahison. Pendant cette malheureuse époque où tant d'officiers succombaient sous les difficultés du commandement, victimes de leur inexpérience ou de l'indiscipline de leurs soldats, Bernadotte, se faisant remarquer par l'ascendant qu'il savait prendre sur les siens et par l'esprit de subordination qu'il leur inspirait, marcha de succès en succès et s'éleva de grade en grade.

Déjà colonel en 1793, il se fit apprécier par Custine aux combats de Spire et de Mayence. Quelques mois après il sauva le général Marceau de la fureur de ses propres soldats; Kléber, qui accourait au secours de Marceau, ayant aperçu Bernadotte dans la mêlée, se retira disant : « Laissons-le faire, j'irais peut-être tout gâter. » En juin 1794 il contribua si bien au succès de la mémorable ba-

taille de Fleurus, tant par ses combats antérieurs que par ceux de cette journée, qu'il fut promu au grade de général de brigade *pour actions d'éclat et traits de bravoure*. En septembre de cette même année le général Kléber, cet excellent juge de la valeur, écrivait dans son bulletin sur la bataille de Juilliers : « Je ne puis trop me louer du général Bernadotte; toujours sous le feu le plus vif, il dirigeait ses opérations avec un sang-froid héroïque; son courage infatigable et son intrépidité ont décidé le sort de cette bataille. »

Général de division à l'armée de Sambre-et-Meuse, pendant près de deux ans (95 et 96) où furent livrés tant de combats, Bernadotte, par de nombreux succès et par ses savantes manœuvres, s'éleva au rang des généraux les plus expérimentés et montra qu'il savait puiser en lui-même de bien grandes ressources. Par sa glorieuse résistance aux forces triples du prince Charles, il protégea la retraite de l'armée et la sauva des plus grands désastres (*voir les Bulletins de cette époque, les Mémoires de Jourdan, pag. 136 et suiv., et surtout la Stratégie du prince Charles lui-même*). C'est vers la fin de cette campagne que le Directoire résumait en deux mots les éloges qu'il lui avait si souvent donnés : « La république, lui écrivait-il, est accoutumée à voir triompher ceux de ses défenseurs qui vous obéissent. »

Le Directoire donna bientôt au général Bernadotte une preuve plus grande de la haute idée qu'il avait de ses talents militaires: il lui confia le commandement de 20,000 hommes qu'il voulait faire passer de l'armée de Sambre-et-Meuse à celle d'Italie. Aucun poste, aucune mission ne pouvait être plus agréable à Bernadotte: il désirait vivement d'aller combattre sur ce nouveau théâtre de la gloire française et sous les ordres d'un général qui, dès son début, s'était placé parmi les plus grands capitaines. Il était loin de prévoir que ce général, alors l'objet de son admiration, lui ferait éprouver plus tard cette longue série d'injustices auxquelles il lui a été si difficile de ne pas succomber.

Le prince Charles, avec 20,000 hom-

mes, quitta l'armée du Rhin pour passer à celle d'Italie, le même jour où Bernadotte partit de Coblentz. La route que prit la colonne autrichienne était plus courte de cent lieues: elle n'arriva que huit jours après celle de Bernadotte, d'où il résulta que ces 20,000 Autrichiens ne purent être employés à la bataille du Tagliamento, et que, séparés de leur armée, ils furent pris en détail dans les montagnes de la Carinthie et de la Carniole.

Dès son arrivée à l'armée d'Italie, à laquelle il s'était tant félicité d'être envoyé par le Directoire, Bernadotte ne tarda pas à s'apercevoir qu'il était sur un théâtre bien différent de celui où il s'était élevé en combattant avec Jourdan, Kléber, Championnet, Marceau, Lefebvre, etc. Ces généraux, tous francs républicains comme lui, n'avaient d'autre ambition que de s'illustrer en défendant la patrie, d'autre pensée que le maintien de ses lois; il se trouvait sur ce nouveau théâtre avec des généraux non moins vaillans, non moins habiles, mais chez lesquels il démêlait une ambition et des sentimens d'un autre genre. Au retour de sa première entrevue avec le général en chef, il fut curieusement questionné par les officiers qu'il avait amenés de l'armée de Sambre-et-Meuse et qui lui étaient tous dévoués. « Il m'a fort bien reçu, leur dit-il; mais j'ai vu là un homme de 26 à 27 ans qui veut avoir l'air d'en avoir 50, et cela ne me dit rien de bon pour la république. » De son côté le général Bonaparte avait jugé Bernadotte et le caractérisait avec cette originalité d'expression qui lui était si naturelle : « C'est, disait-il, une tête française sur le cœur d'un Romain. » Ainsi, dès leurs premiers rapports, leur regard pénétrant les avait fait se deviner l'un l'autre. C'est dans la différence de leurs sentimens, de leurs opinions, de leurs principes, qu'il faut reconnaître la véritable, la seule cause de cette lutte incessante qui s'éleva bientôt entre ces deux personnages.

Tant qu'il convint à Bonaparte de se montrer républicain et de n'employer son génie qu'à combattre les ennemis de la France, il n'eut qu'à se louer de Bernadotte qu'il trouva toujours prêt à le

second. Dès l'ouverture de cette mémorable campagne où ses victoires vont le mener aux portes de Vienne, il place Bernadotte à l'avant-garde de l'armée, et au moment du passage du Tagliamento, il l'entend dire à ses soldats : « Mes amis, n'oubliez pas que vous sortez de l'armée de Sambre-et-Meuse, et que l'armée d'Italie vous regarde. » Par sa marche rapide, ses savantes manœuvres, et surtout par l'ardeur dont il sait animer ses troupes, le général Bernadotte contribue au succès de cette campagne en chassant l'ennemi de Godroippo, de Palma-Nova, de Gradisca, de Gorizia, et en lui faisant, à chaque rencontre, des prises importantes tant en hommes qu'en pièces d'artillerie et munitions de guerre. Après avoir enlevé au prince Charles la forteresse de Gradisca, 4,000 hommes d'élite, 17 pièces de canons et 8 drapeaux, il le poursuit dans la Carniole jusqu'à Laybach dont il s'empare, ainsi que des mines d'Idria, où il trouve pour 5 millions de métal encaissé et prêt à être enlevé, et dont le général en chef ordonne la vente au profit de l'armée. Dans cette poursuite, il enlève encore 1,500 hommes au prince Charles. Ayant tout réglé dans la Carniole, il traverse le mont Léoben avec ses troupes et son artillerie, et rejoint le général en chef à Léoben au moment où va se livrer la bataille qui aura pour résultat la signature des préliminaires de paix. Le général Bonaparte montra quel degré d'estime il avait alors pour Bernadotte en l'appelant, avec Berthier et Masséna, pour leur communiquer les stipulations de ces préliminaires et demander leur avis avant de les signer ; ils furent unanimes pour l'adoption.

Dans cette mémorable campagne le général Bernadotte avait souvent obtenu les éloges du général en chef (voir les bulletins). Le Directoire y ajouta les siens en lui écrivant : « Vous avez prouvé, général, que vous vous êtes déjà rendu familier ce nouveau théâtre de la guerre; le prince Charles a dû reconnaître à Gradisca celui dont il a si souvent redouté l'audace et l'habileté en Allemagne ».

Bonaparte, ramenant son armée en Italie, laisse sur les frontières de l'Allemagne trois divisions dont il donna le com-

mandement à Bernadotte qui administra le Frioul jusqu'à la conclusion de la paix. Pendant cette administration il eut occasion de montrer combien lui était naturelle cette probité politique dont il a donné tant de preuves et dans laquelle il eut si peu d'imitateurs. Les principaux habitants du Frioul et de l'état Vénitien vinrent lui offrir de former, parmi leurs concitoyens, des bataillons pour servir contre l'Autriche, si les hostilités recommençaient. Bernadotte sachant que leur pays allait être cédé à l'empereur d'Allemagne, et prévoyant que ce zèle pour la France leur pourrait être funeste quand ils seraient sous la domination autrichienne, ne prit conseil que de sa loyauté, et, sans leur dire ses motifs, il calma leur ardeur guerrière et les détourna de leur projet.

Le général en chef annonçant au Directoire qu'il avait chargé le général Bernadotte de lui présenter des drapeaux pris sur les Autrichiens ajoutait : « Cet excellent général, qui a fait sa réputation sur les rives du Rhin, est aujourd'hui un des officiers les plus essentiels à la gloire de l'armée d'Italie. Je vous prie de vouloir bien le renvoyer le plus tôt possible. Vous voyez dans le général Bernadotte un des amis les plus solides de la république, incapable, par principes comme par caractère, de capituler avec les ennemis de la liberté, pas plus qu'avec l'honneur. »

Après le 18 fructidor, le Directoire envoya Bernadotte à l'armée d'Italie avec des ordres et des instructions verbales pour le général en chef. Ce fut au château de Passeriano qu'il alla le trouver. Bonaparte s'empressa de le questionner sur ce qu'il avait pu observer à Paris, et lui demanda son avis sur la conduite qu'il avait à tenir. Ne consultant que l'intérêt de la patrie, Bernadotte ne balança pas à lui conseiller de faire la paix ; il entra dans les détails les plus propres à lui en démontrer la nécessité, tant pour sa gloire que pour l'intérêt de la république. « Quel est l'avis du Directoire, dit vivement Bonaparte ? — Général vous m'avez d'abord demandé mon avis particulier, je vous l'ai dit avec franchise ; vous voulez maintenant celui du Directoire ; il est, en tout, le contraire du mien. Le Direc-

toire m'a chargé très expressément de vous engager à ne pas céder Venise, à trouver quelque moyen de recommencer la guerre et à fonder partout des républiques démocratiques, oligarchiques, théocratiques même, suivant les lieux et les peuples que vous pourrez soumettre à vos armes. — Si je recommence la guerre, reprit Bonaparte, pensez-vous que l'on me fournisse long-temps les moyens de la soutenir? — Vous ne pouvez pas y compter; la nation désire vivement la paix. Vous avez forcé le chef de l'empire germanique à reconnaître la république: si au lieu de remettre son existence en problème en prolongeant la guerre, on cherche à l'affermir par la paix, votre gloire reste dans tout son éclat; mais ce n'est pas le compte du Directoire à qui le sentiment de sa faiblesse ne laisse voir d'autre moyen de conserver son existence qu'en tenant le sort de la république dans l'incertitude. D'après ces considérations, et surtout par la crainte des revers que Bernadotte lui faisait entrevoir, Bonaparte se décida à signer le traité de Campo-Formio et à le porter lui-même à Paris pour observer quelles étaient les chances qui restaient désormais à son ambition.

Le général Bernadotte était allé reprendre le commandement de son corps qui formait l'arrière-garde de l'armée. Bonaparte, partant pour Paris, alla lui faire une visite à son quartier-général d'Udine, et ne le quitta qu'à minuit après l'avoir comblé de protestations d'amitié; mais arrivé à Milan pour régler le mouvement des troupes qui devaient rester en Italie ou rentrer en France, il ôta à Bernadotte la moitié de celles qu'il avait gagnées des bords du Rhin et toujours conservées sous son commandement, et lui prescrivit de retourner en France avec le reste.

Ce procédé, dont Bernadotte fut très mécontent, rapporta ses pensées sur ce qu'il avait observé à Paris, sur la part que Bonaparte avait prise au coup d'état du 18 fructidor en faisant signer aux divisions de son armée des adresses auxquelles lui seul, Bernadotte, avait refusé de souscrire; il réfléchit surtout à la compensation qu'il avait eue récemment avec

le comte de Meerfeld, plénipotentiaire désigné au congrès de Rastadt avec Cobentzel, Engelmann et Gallo, conversation dans laquelle il avait cru démêler que l'Autriche ne comptait pas sur une longue paix et qu'il y avait quelques points secrets arrêtés entre Bonaparte et Cobentzel pour le renversement du gouvernement républicain. Le résultat de ses réflexions fut qu'il devait chercher à servir sa patrie, sans avoir à marcher sur ce terrain d'intrigues et de factions pour lequel il était si peu fait. C'est dans ce but qu'il écrivit au Directoire pour lui demander un commandement aux îles de France, de la Réunion, dans l'Inde ou dans les nouvelles possessions acquises par le traité de paix dans la mer Ionienne. Si le gouvernement ne pouvait lui accorder un de ces commandemens, il sollicitait de l'emploi dans l'armée du Portugal, ou enfin sa retraite. A la même date (Trévise, 8 frimaire an VI), il écrit au général Bonaparte, lui donne copie de sa lettre au Directoire, lui recommande deux de ses aides-de-camp si la retraite lui est accordée, et termine sa lettre en disant: « Quoique j'aie à me plaindre de vous, je m'en séparerai sans cesser d'avoir pour vos talens la plus grande estime. » Le 28 du même mois, le président Barras lui répond: « Le Directoire exécutif, citoyen général, a reçu votre lettre datée de Trévise, 8 frimaire; il vous destinait à commander une des divisions de l'armée d'Angleterre; mais si des raisons, qu'il ne peut prévoir, vous faisaient préférer le commandement militaire de Corcyre, d'Itaque et de la mer Égée, le Directoire vous le confierait avec plaisir. Il attend votre réponse. » Le même jour, 28 frimaire, le général Bonaparte lui écrit: « Le Directoire exécutif, à ce qu'il m'a assuré, s'empressera de saisir toutes les occasions de faire ce qui pourra vous convenir. Il a décidé qu'il vous laisserait le choix de prendre le commandement des îles Ioniennes ou une division de l'armée d'Angleterre qui sera augmentée des troupes que vous aviez à l'armée de Sambré-et-Meuse, ou même une division territoriale, la 17^e, par exemple (Paris en était le chef-lieu). Personne ne fait plus de cas que moi de

la pureté de vos principes, de la loyauté de votre caractère et des talens militaires que vous avez développés pendant le temps que nous avons servi ensemble. Vous seriez injuste si vous pouviez en douter un instant. Dans toutes les circonstances, je compterai sur votre estime et sur votre amitié. »

Peu de temps après, le Directoire, plus content que fâché de savoir que Bernadotte ne voulait plus servir sous les ordres de Bonaparte, et voulant se l'attacher pour affaiblir les prétentions de celui-ci, lui donna le commandement de l'armée d'Italie qu'on avait laissé à Berthier *par interim*. Le général, se rendant à son nouveau poste, reçut à Vérone une lettre de Bonaparte qui lui disait : « J'aurais fort désiré vous avoir avec moi en Angleterre; mais il paraît que le gouvernement croit votre présence nécessaire pour commander l'Italie. Ce poste est si essentiel, que j'aurais mauvaise grâce à y résister. Vous servirez la république en éclairant la marche des nouveaux républicains d'Italie. Croyez que, dans toutes les circonstances, je vous donnerai des preuves de l'estime que vous m'avez inspirée. » Bernadotte reçut encore, près de Peschiera, un courrier de Berthier qui le pressait de se rendre en toute hâte à Milan; mais lorsqu'à son arrivée il croyait recevoir de lui le commandement de l'armée, Berthier lui remit un ordre du Directoire qui nommait Bernadotte à l'ambassade de Vienne. On peut juger de sa surprise. Avec sa conviction sur les conventions secrètes entre Bonaparte et Cobentzel et sur le peu de durée qu'aurait la paix signée à Campo-Formio, le général Bernadotte n'avait pas besoin de la sagacité dont il a donné tant de preuves pour reconnaître dans ce changement de destination l'influence de Bonaparte et le rôle qu'il voulait lui faire jouer; et comme ce rôle ne lui convenait sous aucun rapport, il refusa la mission. Mais Berthier lui fit observer que son refus allait contrarier les vues du gouvernement. « Le Directoire, lui dit-il, me donne l'ordre de marcher sur Rome pour demander réparation de l'attentat où Duphot a péri. Il a pensé qu'il fallait envoyer à Vienne un homme assez in-

fluent pour faire entendre à ce cabinet que notre marche n'a pour but que cette réparation et nullement de renverser le gouvernement papal. Vous trouverez des instructions dans ce sens à Vienne. Si vous refusez d'y aller, vous me forcez à suspendre mon départ et à attendre de nouveaux ordres. » Bernadotte, voyant une trop grande responsabilité à retarder le départ de Berthier, se décida à partir pour Vienne, où sa loyauté connue lui valut un accueil très distingué et lui rendit facile l'exécution des ordres du Directoire. Mais on apprit bientôt que Brune s'était emparé de Berne et que Berthier avait proclamé la république romaine en invoquant les mânes de Pompée et de Caton.

À la vue de ces violations faites au traité de Campo-Formio, sans que l'empereur d'Allemagne, protecteur du gouvernement papal, y mit aucun obstacle, le général ambassadeur redoubla de prudence et de circonspection pour que du moins sa loyauté personnelle ne fût pas compromise. Cependant on vit paraître dans les journaux, que l'on savait être sous l'influence de Bonaparte, divers articles où l'on rappelait, tantôt les querelles qui avaient eu lieu entre les officiers de Bernadotte, qu'on appelait l'état-major *des messieurs*, et ceux de Masséna bien autrement qualifiés; tantôt, le refus qu'avait fait Bernadotte de permettre à son corps d'armée de délibérer sur les adresses au Directoire à l'époque du 18 fructidor; et, pour donner plus d'importance à ces faits antérieurs, on assurait que les officiers et la suite du général ambassadeur ne portaient la cocarde tricolore que dans l'intérieur de l'hôtel; et qu'on ne devait pas en être surpris, quand on se rappelait la condescendance que Bernadotte avait montrée pour le cabinet de Vienne après les préliminaires de Léoben et à des époques antérieures. Le Directoire transmit à l'ambassadeur le journal qui contenait ce dernier article, lui dit qu'il ne peut croire qu'un général qui a si bien servi la France sous le drapeau tricolore ait pu donner lieu à une telle accusation, et lui ordonna de faire distinguer son hôtel par les couleurs nationales, s'il ne l'a déjà

fait. Conformément à cet ordre, le secrétaire de légation fait peindre l'écusson de la république où figuraient des drapeaux tricolores, et le placement de cet écusson sur la porte de l'hôtel de l'ambassade devient le signal d'une émeute où, sans son imperturbable bravoure et celle de ses officiers, l'ambassadeur devait avoir le même sort que le général Duphot à Rome.

Bernadotte comprit alors quel avait été le vrai but de l'ordre qu'on lui avait donné; il ne douta pas qu'on ne voulût entraîner le cabinet d'Autriche dans une nouvelle guerre; néanmoins il parla, dans son rapport, avec beaucoup de respect de l'empereur et de manière à porter le Directoire à se contenter d'une réparation convenable, sans rompre la paix. Bonaparte, perdant l'espoir de rallumer la guerre, voyant que le Directoire ne songeait qu'à l'éloigner de la capitale par l'offre chaque jour renouvelée de tel ou tel commandement, et qu'enfin, à la menace qu'il avait faite de sa démission, le directeur Rewbel s'était empressé de lui présenter la plume, dut se résoudre à dissimuler encore et se décida à proposer, ou peut-être seulement à accepter, l'expédition d'Égypte.

Bernadotte ne put voir sans douleur avec quelle facilité le gouvernement se prêtait à une expédition si intempestive. Il prévoyait, il annonçait les revers auxquels la France allait être exposée par l'absence de 40,000 hommes, l'élite de nos braves, et d'un immense matériel. A ces pressentimens vinrent se joindre les profonds chagrins que lui donnait un gouvernement tout occupé d'intrigues et de factions, lui demandant sans cesse ses avis pour la direction des armées et n'en tenant aucun compte; l'appelant tantôt au commandement de l'armée d'Italie, tantôt à celui de l'armée d'observation, sans jamais lui donner les moyens d'agir.

Cependant l'état déplorable où la république était déjà tombée empirait encore par l'esprit de faction qui se montrait tous les jours avec plus de violence au sein du Directoire, dans les conseils et jusque dans les corps électoraux. Cette crise, qui menaçait la république d'une dissolution immédiate, se termina, le 30 prairial, par l'élimination de trois mem-

bres du Directoire et par le renouvellement des deux conseils. Mais pendant ces dissensions et cette espèce d'anarchie, nos armées, depuis six mois sans solde, dans le plus absolu dénuement d'armes, d'habileté d'équipement, plus découragées encore par la direction la plus incertaine qui les faisait incessamment changer de généraux, n'avaient pu déployer qu'un courage inutile et n'éprouvaient que des revers. L'armée d'Italie avait été forcée d'évacuer le Mantouan, la Cisalpine et le Piémont; l'artillerie était perdue ou prise, les places fortes au pouvoir de l'ennemi; l'armée, qui deux ans auparavant menaçait Vienne, s'était retranchée sur les Apennins liguriens, sans munitions, sans vivres et consternée. L'armée de Naples venait l'aider à reprendre l'offensive: la bataille de la Trébia lui enleva cet espoir; la chaîne des Alpes était occupée par l'ennemi; Briançon devenait de première ligne; une partie des départemens des Hautes-Alpes et du Mont-Blanc était insultée et celui du Léman à la veille d'être attaqué; l'Helvétie jusqu'à Zurich était aux Autrichiens.

Telle était la position militaire et politique de la France, quand le général Bernadotte fut appelé au ministère de la guerre, le 15 messidor an VII. Il eut le courage d'accepter. Comptant sur la valeur des soldats, sur l'énergie et l'expérience des généraux qu'il connaissait si bien et sur le patriotisme des administrations civiles, il s'occupa d'abord de ranimer leurs espérances. A sa voix, la garde nationale s'organise avec un nouveau zèle; des légions se forment dans les quatre départemens entre Rhin et Moselle; des bataillons de vétérans prennent la place des régimens qui vont renforcer ceux auxquels est confiée la défense de nos frontières; notre cavalerie s'accroît d'une remonte de 40,000 chevaux; cent mille conscrits habillés, armés, équipés, reçoivent, aux cris de: Vive la république! les drapeaux sous lesquels ils rivaliseront bientôt de courage avec ceux qu'ils vont rejoindre.

A ces beaux résultats de ses travaux administratifs Bernadotte ajoute bientôt ceux de ses conceptions stratégiques. Il donne l'ordre au général en chef de l'armée du Rhin de passer ce fleuve, d'in-

vestir Philippsbourg, de menacer Ulm en se portant sur l'Ems. Ce mouvement avait pour but d'abord de connaître avec précision les progrès d'un corps russe qui s'avancait par la Bavière et d'en prévenir les desseins; en second lieu, de menacer la Souabe et d'empêcher les princes de la rive gauche du Danube de fournir des secours à l'armée autrichienne; mais le but principal était de déterminer la marche du prince Charles sur le Bas-Rhin, et de diminuer ainsi les forces opposées à l'armée d'Helvétie. Il ordonna au général de l'armée du Rhin de se retirer sur la rive gauche aussitôt que le prince Charles serait à une journée de lui, et au général en chef de l'armée d'Helvétie de livrer bataille, aussitôt après le départ de ce prince. Cette savante combinaison eut tout le succès que le ministre s'en était promis. Le prince Charles, craignant d'avoir sa droite débordée par l'armée du Bas-Rhin, quitta l'Helvétie en emmenant 25,000 hommes, et dans ce moment, si bien calculé par le ministre, le général Masséna livra la bataille de Zurich dont le succès fut très heureux pour la France, car les Russes battus se retirèrent dans la Bohême et la coalition commença à se diviser.

L'influence du ministre ne fut pas moins heureuse pour notre armée en Hollande. La promptitude des secours, qu'au moment de la descente des Anglais et des Russes il envoya au général Brune avec des officiers aguerris, décida le succès des batailles de Bergen et de Kortricum. Aussi le ministre de la guerre qui avait déjà succédé au général Bernadotte eut-il la loyauté de dire au Directoire, en lui présentant les drapeaux enlevés à l'ennemi: « Je ne puis m'attribuer aucune part dans ces victoires, elles ont été préparées par mon prédécesseur. »

On doit se demander quel fut le mauvais génie qui priva la république d'un ministre à qui deux mois et demi avaient suffi pour lui créer une nouvelle armée et ramener la victoire sous ses drapeaux. Un des membres du Directoire de cette époque a fait connaître avec quelle perfidie celui qui en était alors président avait présumé, par le renvoi de ce ministre, à la destruction de la forme de gouvernement qu'il avait fait serment de

maintenir (voy. *Mém. de Gohier*, tome I^{er}, p. 88 et suiv.); mais il n'en a pas signalé les causes premières qu'il ignorait sans doute lui-même, et sur lesquelles nous pouvons donner des notions positives d'un grand intérêt pour l'histoire de cette époque.

Bernadotte savait parfaitement quels étaient les desseins de Bonaparte en partant pour l'Égypte. Il aurait pu dire presque textuellement comment Bonaparte les avait développés lui-même à ses intimes confidens, ainsi que les instructions qu'il leur avait laissées. C'était surtout pour rompre ses desseins et pour éviter qu'on eût besoin de son retour, dont il savait quelles seraient les suites, que Bernadotte avait accepté le portefeuille de la guerre et montré tant d'ardeur à remettre nos armées en état de reprendre l'offensive. Il pouvait croire qu'il avait bien compris les sentimens de l'armée et de la France d'après la manière dont elles avaient répondu à son appel. Il croyait voir les mêmes sentimens dans la majorité du Directoire et des conseils, et ne pouvait supporter l'idée de voir retomber sa patrie sous le pouvoir d'un seul homme, quel qu'il fût. Mais les fatales destinées de la république venaient d'introduire au Directoire un homme qui n'avait jamais approuvé la constitution de l'an III. Après un assez long séjour à la cour de Berlin, en qualité d'ambassadeur de la république française, Siéy venait d'être nommé membre de ce pouvoir exécutif, dans lequel il avait refusé d'entrer lors des premières élections. Il n'y avait rien de changé dans ses sentimens ni dans ses opinions; mais pendant son ambassade il avait entrevu les moyens de renverser cette constitution qui n'était pas son ouvrage et en avait jugé l'occasion favorable. Sa première démarche avait dû être d'entrer au Directoire, et les événemens l'avaient si bien servi qu'il en était non-seulement membre, mais président. Ce premier succès obtenu, il ne lui manquait plus que de s'attacher un général à qui il pût faire partager ses idées sur la nécessité d'une plus grande concentration du pouvoir et qui voulût employer son crédit et son influence sur l'armée pour lui servir d'ap-

pari. Moreau, à qui il s'adressa d'abord, refusa nettement son concours à toute espèce de coup d'état. La conduite que Sièyes voyait tenir à Bernadotte dans son ministère de la guerre l'eut bientôt convaincu, non-seulement qu'il n'y avait pas de confiance à lui faire, mais qu'il fallait l'entraver dans ses efforts qui ne tendaient qu'à l'affermissement de ce qu'il se proposait de détruire. De là ses refus continuels d'acquiescer aux propositions du ministre, et ces débats qui devinrent si vifs que le président ayant offert au ministre un commandement aux armées, celui-ci lui avait répondu qu'il n'en accepterait aucun tant qu'il serait président, parce qu'il était tout de glace, quand il faudrait être tout feu pour lui donner les moyens de faire triompher les armées.

Cependant les républicains, en grande majorité au conseil des Cinq-Cents, connaissant les entraves que le ministre de la guerre éprouvait chaque jour de la part du Directoire et surtout de son président, lui firent proposer leur concours pour l'en affranchir. Quelques membres des plus influens lui furent envoyés pour en combiner avec lui les moyens; mais ces moyens se réduisaient toujours nécessairement à un nouveau coup d'état. Le ministre leur dit que ce n'était point par des secousses continuelles que l'on parviendrait à consolider la république; que le sang d'un million de Français ayant cimenté ce système de gouvernement, il ne se prêterait jamais à ce qui tendrait à le détruire. Les députés lui demandèrent le secret sur leur démarche auprès de lui: il le leur promit en exigeant leur parole d'honneur qu'ils renonceraient à leur projet. Peu de jours après, Joseph Bonaparte, parlant à Bernadotte, son beau-frère, d'une conversation qu'il venait d'avoir avec Barras sur l'état actuel des choses, lui dit combien ce directeur regrettaient que son frère ne fût pas en France; mais, ajouta-t-il, il peut arriver d'un jour à l'autre. « Je ne crois pas qu'il s'y hasarde, répliqua Bernadotte: il n'a ni ordre ni congé pour reparaitre en France; il sait à quoi l'on s'expose quand on déverte son armée. »

Les Bonaparte, à qui Salicetti avait

parlé de la démarche des députés auprès du ministre de la guerre, effrayés de l'ascendant qu'ils voyaient prendre à Bernadotte, mais plus encore de la réponse qu'il venait de faire à Joseph, se hâtèrent d'informer Barras et Sièyes de ces deux circonstances, ayant soin de taire la réponse que Bernadotte avait faite aux députés. Sièyes qui, par l'intermédiaire du chargé d'affaires de Prusse à Constantinople, avait fait parvenir à Alexandrie les documens les plus propres à porter Bonaparte à reparaitre en France, prit vivement l'alarme sur la démarche des députés auprès du ministre de la guerre et conclut qu'il fallait se hâter de lui retirer le portefeuille; et certes il en était temps, car il est probable que la carrière de Bonaparte se serait terminée à Fréjus, s'il y fût arrivé pendant le ministère d'un général qui n'aurait ni craint ni négligé de faire exécuter les lois.

Telles furent les causes qui privèrent la république d'un ministre qui la servait avec zèle et succès. Vingt-cinq jours après, Bonaparte apparut à Fréjus; un mois plus tard il n'y avait plus de Directoire, et Sièyes était réduit à annoncer que *la France avait un maître*.

Bernadotte n'avait ni la mission ni le pouvoir de s'opposer à ce renversement; mais il eut le courage et la probité de refuser hautement son concours: « Général, avait-il dit à Bonaparte, je conçois la liberté autrement que vous, et votre plan la tue. Je ne suis que simple citoyen; depuis trois semaines j'ai ma retraite comme militaire, mais si je reçois des ordres de ceux qui ont encore droit de m'en donner, je combattrai toute tentative illégale contre les pouvoirs établis ».

Après cette révolution Bernadotte, affranchi de ses sermens envers un pouvoir qui n'avait pas osé se défendre, envers la nation qui se précipitait vers la servitude, ne vit aucun motif de refuser à la patrie des services qu'elle avait toujours droit de réclamer de lui. Mais il sentit que la France ayant repris les liens de l'obéissance passive, il n'avait plus d'impulsion à donner, mais seulement des fonctions à remplir; sa loyauté lui

traça les devoirs de cette nouvelle existence. Le nouveau chef de l'état connaissait bien ses sentimens et ses principes; mais il savait aussi qu'il était incapable de trahir ses devoirs, et, pour première preuve de son estime, il l'appela à son conseil d'état. « C'est l'absorber, dit Sièyes au sujet de cette nomination, mais c'est prouver qu'on n'ose pas l'oublier ». Cette observation, par laquelle Sièyes croyait montrer son esprit fin et pénétrant, prouvait seulement qu'il n'était pas meilleur juge de Bonaparte qu'il ne l'avait été de Bernadotte trois mois auparavant; car le premier, en donnant au second le commandement des départemens de l'Ouest, montra non-seulement qu'il n'avait pas voulu l'absorber, mais qu'il avait en lui la plus grande confiance.

Dans ce commandement de l'Ouest, Bernadotte avait une double tâche à remplir : celle de repousser les Anglais dont la flotte, portant 18,000 hommes de débarquement, menaçait nos côtes, cherchait à incendier Brest et à s'emparer de Belle-Isle; et celle, non moins importante de prévenir ou d'étouffer, parmi les habitans, tout moyen de retour à la guerre civile. Les troupes dont il pouvait disposer n'étaient pas nombreuses, il ne pouvait les étendre sans danger; il fallait que l'activité suppléât à la faiblesse du nombre. Il forma d'abord un camp au centre de sa ligne de défense, un autre à Saint-Renan pour couvrir Brest, et partagea le reste de ses troupes en détachemens qui parcouraient le pays en se croisant sans cesse. Ces prudentes dispositions eurent tout le succès qu'il s'en était promis : les Anglais essayèrent de débarquer à Quiberon et furent repoussés même avant l'arrivée de sa réserve; Belle-Isle et Brest furent préservés de toute atteinte, et, pendant les deux ans que dura ce commandement, il ne put se former un seul rassemblement qui ne fût dissipé dans les 24 heures. Dans la partie civile et politique de sa mission, son succès ne fut pas moins complet. Il se montra aux habitans plus conciliateur que guerrier, modéra le grand et dangereux pouvoir des commissions militaires que le gouvernement avait établies, ne

s'en servit que pour l'effroi des méchans et le soumit aux formes qui protègent l'innocence. Tour à tour affable ou sévère, il parcourait le pays, prenait l'avis des administrateurs, parlait aux citoyens, les rassurait, par son langage franc et persuasif, sur les intentions du gouvernement, sans jamais leur promettre au-delà de ce qu'ils en pouvaient attendre. En quittant ce commandement, il eut le bonheur d'emporter les regrets des différens partis qu'il avait rapprochés en les éclairant sur les suites funestes de leurs égaremens.

Deux ans ainsi employés à ramener la paix dans ces malheureuses contrées, si long-temps humectées de sang et de larmes par les horreurs de la guerre civile, étaient pour Bernadotte une gloire plus pure que celle qu'il aurait pu acquérir, dans le même temps, sur des champs de bataille. C'était le dernier des services qu'il pouvait se glorifier d'avoir rendus à la république; il voyait bien qu'elle était expirante et que son premier consul ne tarderait pas à lui créer et faire subir une nouvelle dynastie.

Dès le commencement de cette ère nouvelle, Bernadotte paraît parmi les maréchaux de l'empire. C'est bien au sujet de cette nomination que Sièyes aurait pu dire, avec plus d'à-propos et de justesse, qu'on n'avait pas osé l'oublier; car l'empereur était alors assez puissant pour pouvoir se passer des services de Bernadotte et lui montrer son mécontentement sur cette proclamation à l'armée de l'Ouest où il avait dit à ses frères d'armes : « Que ceux d'entre vous qui vont rejoindre leurs familles donnent à leurs concitoyens l'exemple des vertus civiles; ce sont elles qui ont enfanté nos prodiges militaires. La paix vous rend à une vie plus douce : jouissez dans le repos du souvenir de vos triomphes et ne perdez jamais de vue que l'amour de la liberté vous a conduits. Vous pouvez conserver votre gloire, il est difficile que vous puissiez jamais l'augmenter ». L'empereur ne pensa pas que des griefs, uniquement fondés sur une diversité de sentiment et d'opinion, dussent faire oublier l'illustration que Bernadotte s'était acquise; il l'admit donc parmi les maréchaux de

l'empire; mais, pour qu'il n'eût plus occasion de parler de liberté et de civisme en France, il l'envoya gouverner le Hanovre.

Bernadotte accepta ce gouvernement comme une faveur; car il n'était pas plus jaloux de rester en France que l'empereur de l'y garder. Dès son arrivée à Hanovre, il mit ses soins à bien connaître le pays, l'esprit, les mœurs de ses habitants, ainsi que leurs ressources. Par la discipline qu'il sut maintenir dans l'armée, par la manière dont il ménagea les ressources du pays, et par sa sollicitude constante à pourvoir aux besoins de tous, il se fit également chérir des habitants et de l'armée. Il laissa dans le cœur des Hanovriens des souvenirs qui n'ont pas été stériles; et au premier appel de l'empereur pour la mémorable campagne de 1805, il lui amena ce beau corps de troupes parfaitement exercées et équipées, dont l'empereur fit le premier corps de la grande armée.

En quittant le Hanovre, Bernadotte se porte rapidement sur Würtzbourg où s'était retiré l'électeur de Bavière; il ramasse à la hâte les troupes bavaïses dispersées par l'invasion de l'armée autrichienne, les réunit à ses divisions françaises, marche sur Munich, et rétablit l'électeur dans sa capitale. Dès le lendemain il pousse son avant-garde sur l'Ion, tient en échec l'armée russe qui arrivait au secours des Autrichiens, fait 1,500 prisonniers, prend 30 pièces de canon, et contribue par cette manœuvre à la chute d'Ulm qui décida du sort de la campagne. Appelé par l'empereur sur le terrain où il avait décidé de livrer bataille, Bernadotte part d'Iglau avec son corps d'armée, fait 28 lieues en 36 heures, arrive en avant de Brünn et prend le rang qui lui est assigné dans cette superbe ligne qui n'attend plus que le signal pour se lancer sur l'ennemi. Avant de donner ce signal, l'empereur fait sa dernière inspection; arrivé devant l'armée d'Hanovre: « Souvenez-vous, dit-il, que vous êtes le premier corps de la grande armée ». Et ce corps contribua puissamment au gain de la bataille en enfonçant le centre de l'armée ennemie.

Après la paix de Presbourg, le ma-

réchal Bernadotte, maintenant duc et prince souverain de Ponte-Corvo, va occuper avec son corps d'armée le pays d'Anspach, que l'empereur l'a chargé de recevoir du roi de Prusse, pour le remettre au roi de Bavière.

Cette principauté de Ponte-Corvo (*voy.*), qu'il recevait pour récompense de ses services à Hanovre, dans cette campagne de cent jours, et surtout à Austerlitz, faisait sentir à Bernadotte, combien les temps étaient changés. Il voyait bien encore dans nos armées la même ardeur, un égal courage, et même une meilleure discipline; mais quelle différence dans le but de la guerre et dans les résultats de la victoire! quelle différence surtout dans l'esprit et les sentiments dont les généraux étaient animés! Quand on ne combattait que pour la patrie, pour assurer son indépendance en repoussant l'ennemi qui voulait l'asservir, les guerriers qui guidaient nos phalanges ne rivalisaient entre eux que de talents et de bravoure; les récompenses auxquelles ils pouvaient aspirer se bornaient à un avancement en grade, et, pour les grands succès, à une déclaration solennelle « qu'ils avaient bien mérité de la patrie. » De telles récompenses excitaient leur émulation, mais jamais leur envie; rien ne pouvait affaiblir entre eux cette confraternité d'armes qui, les portant au même but, en faisait des héros. Maintenant, on voyait qu'il s'agissait toujours bien de combattre et de vaincre; mais la victoire ayant pour résultat une distribution de trônes et de principautés, les généraux avaient bientôt compris que, pour avoir meilleure part à la dépouille des vaincus, les qualités du guerrier seraient insuffisantes, s'ils n'y joignaient celles du courtisan. Bernadotte eut le pressentiment de tout ce que ce funeste système avait de dangereux et de menaçant, non-seulement pour lui, mais pour la France; et ses pressentimens ne furent que trop confirmés par le développement de ces passions haineuses, rongeantes, dont on avait si abondamment répandu les germes. Il en vit résulter pour lui ce tissu de fausses imputations et de calomnies dont on paya ses plus belles actions dans

les campagnes suivantes (Naumbourg, Wagram); mais la France et Napoléon lui-même en recueillirent plus tard des fruits bien plus amers.

Dès l'ouverture de la campagne (octobre 1806), le maréchal Bernadotte commence par battre, à Schleitz, l'avant-garde de l'armée prussienne et donne à l'empereur les renseignemens les plus précis sur la position des divers corps de cette armée. D'après la certitude qu'il s'en est acquise, il accourt au quartier du maréchal Davoust et le prévient qu'il aura devant lui des forces bien supérieures à celles que le major-général lui avait annoncées; il lui offre de faire une marche de nuit pour les attaquer dès le point du jour, s'il veut le soutenir. Davoust refuse et persiste à se tenir dans son défilé de Kœsen: Bernadotte se retire, et, se conformant aux ordres qu'il a reçus, il se concerta avec Murat pour aller pendant la nuit couvrir les hauteurs qui menaçaient le corps du maréchal Davoust. Par cette manœuvre ils arrêtèrent 8 à 10 mille hommes de la cavalerie prussienne qui allaient tomber sur Davoust et changer sa défense en déroute funeste. Par sa dépêche de ce jour-là même (14 oct., 11 heures du soir), le maréchal Bernadotte rend compte directement à l'empereur du mouvement qu'il a fait de concert avec Murat et du succès qu'ils ont obtenu. Dès le lendemain le major-général lui écrit d'Iéna (15 oct., 10 heures du matin): « Que l'aide-de-camp du maréchal Davoust, porteur de cette lettre, l'informerait de ce qui est arrivé la veille; que l'empereur le laisse libre de manœuvrer suivant que les circonstances le lui inspireront; qu'il lui demande de poursuivre vivement l'ennemi et de lui faire le plus de mal possible, et lui recommande seulement de se tenir le plus près possible de Naumbourg, pour qu'aussitôt que le mouvement sur lequel Davoust n'a pu donner que des indices vagues sera bien connu, le premier corps soit prêt à se porter sur l'Elbe et sur Berlin. »

Bernadotte, profitant de la liberté qu'on laisse à ses mouvemens, fait une marche de nuit et se présente à l'improviste aux portes de Halle où il sait que

les réserves de l'armée prussienne ont eu ordre de se réunir. Il y entre de vive force, en chasse le prince de Wurtemberg, qui se réfugie avec ses troupes sur les hauteurs derrière la ville, d'où Bernadotte le force encore à la retraite. Ses mouvemens sont si impétueux, si rapides, que, tandis que sa première division poursuivait l'ennemi en avant de Halle, la 3^e division, en arrière de la ville, faisait mettre bas les armes à des régimens prussiens, arrivés trop tard au rendez-vous qu'on leur avait donné. Maître du seul point où les corps épars de l'armée ennemie pouvaient se joindre à leur réserve, leur ayant fait 7 mille prisonniers, enlevé 36 pièces de canon, Bernadotte arrive à minuit au quartier-général de l'empereur qui le comble d'éloges sur cette brillante affaire. Mais son ancien ami, le maréchal Lefebvre, lui dit combien ce succès avait excité de jalousie parmi les favoris; « Je doute, ajouta-t-il, que l'empereur lui-même soit bien content que l'on apprenne qu'avec moins de 15 mille hommes tu as si promptement dispersé cette réserve contre laquelle son bulletin du 15 annonçait que nous allions marcher avec 60 mille. » — « J'aurai donc trop bien fait, lui répondit Bernadotte en riant; je connais bien leurs sentimens à mon égard, mais ils ne m'empêcheront pas d'être toujours ce que nous étions à l'armée du Rhin. »

Quelques heures après, Bernadotte se met à la poursuite de Blücher, qui a passé l'Elbe avec différens corps qu'il était parvenu à rallier. Il l'atteint plusieurs fois et lui offre le combat; mais Blücher, malgré la supériorité numérique de ses troupes, bat en retraite jusqu'à Lubeck où il s'enferme. Bernadotte, arrivant sur ses pas, commence aussitôt l'attaque, emporte d'assaut le *Burghthor* (porte du château), défendu par une formidable artillerie, chasse les Prussiens de rue en rue, et les poursuit jusqu'au village de Ratkau où Blücher est réduit à capituler. Le prince de Ponte-Corvo envoie 64 drapeaux à l'empereur, qui lui écrit de Berlin, 13 nov.: « Mon cousin, j'ai reçu les drapeaux que vous m'avez envoyés. J'ai vu

« avec plaisir l'activité et les talens que vous avez déployés dans cette circonstance, et la bravoure distinguée de vos troupes. Je vous en témoigne ma satisfaction et vous pouvez compter sur ma reconnaissance. »

Après quelques jours de repos donnés à ses troupes, le maréchal se dirige vers la Vistule et passe ce fleuve à Thorn. L'empereur lui confie le commandement de l'aile gauche de la grande armée, prescrivant aux maréchaux Ney et Bessières de concerter leurs mouvemens avec lui. Il commence par balayer toute la plaine jusqu'à la Passarge, prend position le long de cette rivière, étend sa ligne jusqu'aux bords de la Baltique. L'empereur ayant ordonné les quartiers d'hiver, le général russe conçoit l'espoir de réparer par la ruse les échecs qu'il venait d'éprouver à Pultusk et à Ostrolenka. Il dirige vivement son armée de gauche à droite, ne laissant devant l'empereur qu'une ligne suffisante pour masquer son mouvement. Benningsen espère percer la ligne du prince de Ponte-Corvo qu'il sait être affaibli par son extension jusqu'à la mer, et aller s'emparer du port de Thorn, tandis que l'empereur, avec la majeure partie de son armée, se tient à Varsovie. Mais par son active vigilance Bernadotte découvre le mouvement du général russe; il voit quel en est le but et quel en sera le résultat s'il ne se hâte de l'arrêter. La nuit est employée à réunir, par un mouvement général, toutes ses troupes vers le point par lequel l'ennemi va se présenter; et vers midi, quand la colonne russe arrive par la route de Liebstadt, croyant n'avoir qu'à enfoncer une partie du corps d'armée, elle le trouve en bon ordre de bataille, sur la plaine en avant de Mohrungen. Après un combat opiniâtre qui dura jusqu'à la nuit, les Russes furent repoussés à deux lieues du champ de bataille, sur lequel l'armée française passa la nuit et une partie de la journée suivante. Le maréchal ne reprit son mouvement qu'avec lenteur pour couvrir Thorn et attirer sur lui le général russe, en lui disputant le terrain pas à pas, jusqu'à ce que l'empereur, par un grand mouvement, l'eût fait renoncer à son projet.

Dans cette résistance, il prit un abusier et fit beaucoup de prisonniers.

Le général russe rouvrit la campagne, le 5 juin, en essayant de déboucher par Spanden où le maréchal Bernadotte avait fait construire une tête de pont. Ce pont fut attaqué par une forte colonne soutenue d'une nombreuse artillerie. Au fort de l'action, le prince de Ponte-Corvo fut atteint d'une balle à la tête; ce qui ne l'empêcha pas de commander jusqu'à ce que l'ennemi fût repoussé à plus d'une lieue de distance; mais par les suites de sa blessure il fut contraint de quitter ce beau premier corps qu'il avait formé lui-même, avec lequel, depuis son départ de Hanovre, il avait eu tant de succès, et dont les regrets de passer sous un autre commandement se manifestèrent aussitôt avec franchise.

Après la paix de Tilsitt, l'empereur confia au maréchal prince de Ponte-Corvo, le gouvernement des villes anseatiques, avec le commandement d'une armée composée de Français, d'Espagnols et de Hollandais, en nombre à peu près égal. C'est à la tête de cette armée que Bernadotte devait marcher, à travers le Danemark, contre la Suède, pour concourir avec l'armée russe, qui s'avancit vers la Finlande, à vaincre l'obstination de Gustave IV, ennemi irréconciliable de la révolution française et du chef qu'elle s'était donné. Qui lui eût dit qu'au moment où il serait à la veille de remplir cette mission que Napoléon lui avait imposée, le patriotisme suédois saurait la rendre vaine, et que, bientôt après, il serait appelé par les Suédois eux-mêmes pour raffermir et défendre leur indépendance fondée sur de meilleures bases? L'armée russe occupait déjà la Finlande et marchait sur Stockholm, quand les Suédois eurent enfin recours au seul moyen qui leur restait pour conserver leur existence nationale.

Instruit de ce qui venait de se passer en Suède, le 13 mars, le prince de Ponte-Corvo, sur la demande du nouveau gouvernement suédois, n'hésita pas à ordonner au général Gratien, son lieutenant en Poméranie, de suspendre toute hostilité et même d'accueillir les bâtimens suédois que les circonstances pourraient

amener dans l'étendue de son commandement. Il ne se doutait pas que l'empereur voulût continuer la guerre contre une nation qui venait de prouver si énergiquement qu'elle était loin de partager les inimitiés de son roi contre lui; il se croyait d'ailleurs d'autant plus fondé à accorder cet armistice à la Suède qu'il venait d'être appelé à Dresde pour la nouvelle campagne qui allait s'ouvrir contre l'Autriche; mais l'empereur l'en blâma en lui disant que, par cet armistice, il avait paralysé les opérations de la Russie en Finlande et les projets des Danois sur la Scanie : preuve certaine que l'empereur, dans ses conventions avec Alexandre et le roi du Danemark, avait résolu non-seulement la chute de Gustave IV Adolphe, mais l'extinction de la nationalité suédoise.

Depuis son arrivée à Dresde, vers la fin de mars, Bernadotte s'attendait de jour en jour et d'heure en heure à recevoir des instructions sur l'organisation de la nouvelle armée et surtout sur le nombre et l'état des troupes dont il devait avoir le commandement. Ce ne fut que le 11 avril qu'il reçut les premières dépêches du major-général; elles étaient des 25 et 26 mars. Leur contenu lui parut si étrange qu'il en écrivit sur-le-champ directement à l'empereur. Après lui avoir exprimé sa surprise sur la teneur des dépêches du major-général, il lui disait : « Je suis arrivé à Dresde sans aucune instruction. La première lettre qui en contienne et que les hasards de la guerre pouvaient me rendre si importante m'est expédiée par la poste et ne m'arrive qu'au bout de 16 jours. Tout cela, sire, me fait trembler pour la suite de mes opérations, et je me vois exposé à ce que mes efforts soient continuellement paralysés par une force cachée dont il me serait trop difficile de triompher. Je conjure Votre Majesté de m'accorder ma retraite à moins qu'elle ne préfère me réserver pour quelque expédition lointaine, où mes ennemis n'aient plus d'intérêt à me nuire. » Le lendemain 12 avril, il renouvelle sa demande; il la renouvelle le 15 et encore le 20, mais ce jour-là même il reçoit la lettre suivante en date d'Ingolstadt, 19 avril. « Mon cousin, j'ai reçu toutes vos

lettres : la guerre que j'ai à soutenir est de concert avec la Russie; vous êtes entré pour quelque chose dans cette combinaison. Voyez donc une preuve de mon estime et du cas que je fais de vous dans la destination que je vous ai donnée. Je suis arrivé à l'armée depuis deux jours, j'ai tout mis en mouvement, et j'espère chasser bientôt cette nuée d'Autrichiens au-delà de l'Inn, etc. »

Déçu dans son espoir d'obtenir sa retraite, le maréchal s'occupe de son commandement, mais sans cesser de pressentir qu'on finira par le jeter dans quelque fausse position. On a mis sous ses ordres l'armée saxonne, toutes les troupes du grand-duché de Varsovie avec les garnisons de Dantzig et de Glogau. Il organise ces troupes étrangères dont il a bientôt gagné la confiance et le dévouement, et les mène rejoindre la ligne des opérations de la grande armée française dont il doit former le 9^e corps. Il dirige sa marche de manière à menacer la Bohême, pour forcer l'ennemi à y laisser des troupes. Il passe le Danube à Straubing, arrive le 17 mai à Lintz et défend le passage de ce pont contre une partie de l'armée autrichienne, sous les ordres du général Collowrath, qui cherchait à s'en emparer pour tourner l'armée française. Ses mouvemens ultérieurs le font enfin entrer en ligne à la gauche de la grande armée et sous les ordres immédiats de l'empereur.

Suivant la direction qui lui est donnée, le maréchal marche à l'ennemi, le 5 juillet, le chasse de la première position où il le rencontre, s'empare du village de Rachs Dorf et s'avance vers Deutsch-Wagram. Pendant sa marche, il voit déboucher sur sa gauche un corps ennemi d'environ 3,000 hommes de cavalerie; son chef d'état-major, le général Gérard, à la tête des hussards et des dragons saxons, va mettre cette cavalerie ennemie en pleine déroute et revient avec 500 prisonniers et le drapeau du régiment Chasteler. Le général Savary vient dire au maréchal que l'empereur veut finir la journée par un coup d'éclat, que la gauche de l'ennemi va être écrasée et qu'il l'engage à marcher rapidement pour soutenir l'attaque. Le prince se hâte de

réunir ses troupes, laisse, pour sa réserve, la division française forte d'environ 3,000 hommes, une division saxonne restée à la tête de pont et les dragons du prince Jean. Il se porte sur Deutsch-Wagram, fait attaquer vivement par l'infanterie saxonne qui s'empare du village et s'y maintient malgré la nuit contre tous les efforts de l'ennemi pour le reprendre. Mais quand le prince, voyant ses Saxons exposés aux ravages d'une nombreuse artillerie, veut faire avancer sa réserve pour conserver une position dont il connaît toute l'importance, il apprend qu'il n'a plus de réserve : on en a disposé sans l'avoir prévu ! Il retire ses troupes de ce village de Wagram que les obus de l'ennemi incendiaient déjà, et se porte sur Adlerklau.

C'est là que l'empereur étant venu le lendemain avec son état-major, entre 6 et 7 heures du matin, le prince de Ponte-Corvo osa lui adresser des reproches sur la destination donnée la veille, au moment de l'attaque, à la division du général Dupas et à la cavalerie saxonne ; et que, faisant appeler le général Dupas qui venait d'arriver, il lui ordonna de déclarer par quel ordre il s'était séparé de son corps d'armée, l'empereur venant d'assurer qu'il n'en avait pas donné. Ce général, pétrifié par un regard de l'empereur, ne put que balbutier qu'il n'avait agi que d'après un ordre supérieur. Le prince de Ponte-Corvo reprenant un ton calme et même respectueux, dit à l'empereur : « Vous êtes trop élevé, sire, pour pouvoir ni vouloir ambitionner la gloire de personne ; mais un acte de déloyauté ou de trahison a failli me faire perdre hier le fruit de trente années de bons services. C'est au courage de ces intrépides Saxons, à l'héroïsme de leurs chefs, que je suis redevable de vous avoir conservé le terrain où nous sommes. La principale force de l'ennemi est là : vous n'avez eu hier devant vous que très peu de monde ; l'ennemi n'a manœuvré que pour vous placer entre deux feux ; et si, au lieu de m'enlever ma réserve, on m'avait fait soutenir, Votre Majesté pouvait finir la journée par un coup d'éclat, comme elle m'en avait fait témoigner l'intention. » L'empereur était

si affecté qu'il ne put prononcer que ces mots, plusieurs fois répétés : « Dans un moment j'aurai 100,000 hommes. »

Pendant cette journée du 6, qui, par les fautes de la veille, devint si meurtrière, le maréchal Bernadotte ne cessa de manœuvrer et de se porter sur les points les plus menacés ; plusieurs fois il rétablit les affaires sous les yeux même de l'empereur qui lui prodiguait les signes d'approbation ; la bataille fut enfin gagnée, et l'on sait à quel prix.

Mais pendant les deux jours suivans, chacun cherchant à se rendre compte des causes qui avaient rendu cette victoire si long-temps douteuse et de celles qui l'avaient décidée, le prince de Ponte-Corvo s'aperçut que les parts de gloire étaient fort mal distribuées ; et ne pouvant supporter que ses braves Saxons fussent privés de celle qu'ils avaient si bien acquise, il crut devoir en consigner les titres dans une proclamation qu'il leur adressa de son bivouac d'Enzersdorf et dans le compte très détaillé qu'il en rendit au roi de Saxe, par une lettre du même jour, 9 juillet, et du même bivouac. L'empereur avait supporté avec le plus grand calme toute la véhémence des plaintes que son lieutenant lui avait fait entendre dans la matinée du 6 : il avait encore besoin de ses services, et ses plaintes n'étaient que trop fondées ; mais, trois jours après la victoire, se permettre un acte aussi grave qu'une proclamation en désaccord avec le bulletin de l'empereur ! Le lieutenant ne pouvait mieux s'y prendre pour obtenir, ce jour-là même, le congé dont il avait si souvent fait la demande deux mois auparavant, et même la veille, après la bataille :

Cependant le maréchal prince de Ponte-Corvo ne jouit pas long-temps du repos qu'il était venu goûter à Paris et que les courtisans appelaient sa disgrâce. Le conseil de gouvernement que l'empereur avait institué, suivant son usage quand il quittait la capitale, venait d'apprendre que lord Chatam, débarqué à l'île de Walcheren, s'était déjà emparé de Middelbourg, de Tervern, du fort de Batz, et se portait sur Flessingue. Justement alarmé des progrès de cette expédition, ce conseil n'hésita pas à profiter

de la présence du maréchal à Paris, et lui proposa le commandement de tout ce qu'on pourrait réunir de troupes et de moyens pour arrêter cette invasion anglaise. Avec une âme moins élevée que la sienne, le maréchal n'aurait pas manqué de motifs pour refuser des services dont il devait s'attendre à ne recueillir que de nouvelles preuves de méfiance et d'ingratitude; mais ses ressentimens et ses appréhensions disparurent devant les maux dont la gravité ne permettait pas d'ajourner le remède : le maréchal se rendit aux instances du conseil et partit pour Anvers.

A son arrivée, il apprend que Flessingue a capitulé; les troupes dont il peut disposer manquent de tout et ne présentent qu'une masse confuse que l'on vient d'annoncer à la hâte sur un seul point. Tout était à créer dans cette armée où l'on voyait matelots, dragons, chasseurs, husards, amalgamés, former des compagnies de fantassins et où se trouvaient ensemble des Polonais, des Hollandais, des Hanovriens. Pendant qu'il mettait tous ses soins et son activité à organiser et discipliner ces troupes, l'empereur ayant appris à la fois le débarquement des Anglais et le départ du prince de Ponte-Corvo pour Anvers, lui avait expédié sur-le-champ le général Reille, avec une lettre (du 24 août) contenant des instructions très détaillées d'après lesquelles il espérait, disait-il, qu'il empêcherait les Anglais de passer le canal de Berg-op-Zoom, et qu'il les ferait repentir de leur audace. Dans une seconde lettre du 27, l'empereur lui rappelle les instructions que le général Reille doit lui remettre le 30. « Si Flessingue est pris, lui dit-il, je ne puis l'attribuer qu'au manque de tête du commandant, et sous ce point de vue je considère Anvers comme imprenable. » Il lui annonce qu'il lui envoie en poste un chef d'état-major (mais non le général Gérard, que le prince avait demandé), un général d'artillerie, deux généraux de division, quatre généraux de brigade, etc., et termine sa lettre en lui disant : « Je me confie en votre bravoure, habileté et expérience; si les ennemis tentent quelque chose contre Anvers ils seront repoussés. »

Cette confiance fut pleinement justifiée et même surpassée; car le prince de Ponte-Corvo ne se borna pas à préserver Anvers. Par des mesures d'administration sagement combinées et les savantes évolutions par lesquelles il sut multiplier les 12,000 hommes qu'il avait enrégimentés, il réussit non-seulement à contenir l'armée de lord Chatam, mais à lui faire abandonner ses positions et à le faire remonter sur ses vaisseaux pour retourner en Angleterre; et, chose remarquable, il obtint du clergé belge des prières publiques pour Napoléon, que ce clergé avait toujours refusées, par suite de l'excommunication lancée contre lui par le pape.

Tandis que le prince de Ponte-Corvo se félicitait d'avoir préservé la France d'une invasion dont les suites pouvaient être si funestes par les mouvemens qu'elle aurait excités tant en Belgique qu'en Hollande, l'empereur, vivement irrité contre lui pour quelque passage d'une proclamation qu'il avait faite à son armée, le faisait remplacer dans son commandement et mandait au ministre de la guerre de lui défendre le séjour de la capitale et de lui enjoindre de voyager vers sa principauté de Ponte-Corvo. Lorsqu'à son arrivée à Paris le comte de Hunebourg (Clarke) lui communiqua la lettre contenant cet ordre, le prince indigné lui dit : « Écrivez à l'empereur que je m'attendais à plus de reconnaissance de sa part; que je lui abandonne tous mes titres, lui donne démission de toutes mes places, et que, rentrant dans la classe de simple citoyen, je reste à Paris, parce qu'il me convient d'y rester. C'est à moi de fixer mon domicile et je ne permettrai pas qu'on me l'assigne. » Le ministre effrayé de cette réponse, mais convaincu que le maréchal ne résisterait pas à un ordre purement militaire, le lui remit ainsi conçu : « Paris, 29 septembre 1809. Prince, l'intention de l'empereur est que V. A. se rende sans délai à l'armée d'Allemagne. Je prie V. A. de vouloir bien m'accuser réception de la présente et de me faire connaître le moment de son départ de Paris. Agréez, etc. » Le prince partit pour Vienne, où il arriva cinq ou six jours avant la signature de la paix.

Par la manière noble et franche dont il répondit à l'empereur dans leur première entrevue à Schönbrunn, il fit changer cette grande colère, à laquelle il avait dû s'attendre, en dispositions tout-à-fait bienveillantes, du moins en apparence.

Après avoir signé la paix, l'empereur ordonna qu'on fit jouer la mine pour démanteler la place de Vienne; mais, réfléchissant que cet outrage à la monarchie autrichienne pouvait non-seulement amener le refus de la ratification du traité, mais encore exciter la population de cette capitale à s'opposer à un acte qui en était une violation manifeste, l'empereur quitta brusquement l'armée, en ordonnant au major-général d'écrire au prince de Ponte-Corvo la lettre suivante : « Schönbrunn, 16 octobre 1809. L'empereur en partant m'a chargé de vous prévenir que son intention était que vous restassiez à Vienne jusqu'au moment où j'aurai la certitude des ratifications. Sa Majesté m'a ordonné de vous prévenir du moment où vous devrez partir pour Paris. » Le maréchal comprit fort bien le double but et la double portée d'un tel ordre; mais les événements lui furent favorables, il n'y eut pour lui ni peine, ni danger.

Pendant son séjour à Vienne l'empereur avait plusieurs fois parlé au prince de Ponte-Corvo du dessein qu'il avait de l'envoyer à Rome où il voulait, disait-il, lui faire une belle existence. De retour à Paris, le prince profita d'une occasion favorable pour s'expliquer sans détour avec l'empereur et renouveler ses instances pour qu'il lui fût permis enfin de se retirer des affaires et de rentrer dans la vie privée. « Vous avez acquis assez de gloire, lui dit l'empereur, pour penser au repos; je ne sais à quoi cela tient, mais je vois bien que nous ne nous entendons pas. Cependant j'ai compté sur vous pour aller tenir ma cour à Rome: vous aurez une grande existence; nous aurons des relations plus directes ensemble et peut-être changerez-vous d'idées. Je ne vous demande que dix-huit mois. » Le prince pria l'empereur de lui dire s'il lui était réellement nécessaire à Rome; sur un oui prononcé avec bienveillance, il répondit : « J'obéis ;

et l'empereur l'engagea à faire ses préparatifs pour être prêt à partir dans 15 ou 16 jours.

Mais un événement auquel l'empereur ne s'attendait pas plus que son lieutenant vint présenter à celui-ci une destination tout-à-fait différente. Il reçut la visite de deux officiers suédois dont la mission était de lui faire connaître les dispositions des membres de la diète qui se tenait alors à Oerebro pour l'élection d'un prince royal, et de lui demander quelles seraient les siennes dans le cas où il serait élu. Le prince de Ponte-Corvo répondit qu'il se sentirait honoré du vote libre d'un seul des membres de la diète; mais que, s'il devenait l'objet de l'élection, ce qu'il ne croyait pas possible, il ne pouvait disposer de lui-même sans le consentement de l'empereur Napoléon. Dès le lendemain l'empereur, informé de toutes ces circonstances, répondit qu'étant monarque élu du peuple, il ne saurait s'opposer à l'élection des autres peuples, et que le choix libre de la diète suédoise aurait son assentiment. Et pour prouver qu'il ne voulait y exercer aucune influence, il ordonna le rappel de M. Désaugiers, son chargé d'affaires, aussitôt qu'il eut appris que cet agent avait donné des notes en faveur du roi de Danemark. Au jour fixé pour l'élection (21 août), les suffrages se portèrent sur le prince de Ponte-Corvo avec une unanimité jusque alors sans exemple dans les fastes de la Suède ni d'aucune autre nation. Le courrier porteur de l'acte d'élection, d'une lettre du roi Charles XIII à l'empereur, et de l'acte par lequel il adoptait pour fils le nouveau prince héréditaire, repartit pour Stockholm avec les lettres d'acceptation du prince et la réponse approbative de l'empereur à Charles XIII.

Le prince-royal avait terminé tous ses préparatifs de départ et n'attendait plus que ses lettres d'émancipation. Impatient du retard que l'on mettait à les expédier; il prit le parti d'aller les demander à l'empereur lui-même. Il fut étrangement surpris quand l'empereur lui dit que ce retard était causé par une décision de son conseil privé d'après laquelle on ne devait lui expédier ces lettres qu'après qu'il aurait signé l'engagement de ne ja-

mais porter les armes contre la France. « J'étais loin de m'attendre à cette prétention, lui dit vivement le prince; ce n'est sûrement pas Votre Majesté qui a voulu m'imposer cette condition, ce ne peut être qu'une idée de l'archi-chancelier ou du grand-juge, et ils m'honorèrent infiniment par cette conception, car ils m'élèvent à votre niveau comme capitaine; cela me vaut une couronne. Toutefois je supplie Votre Majesté de considérer que je suis déjà sujet du roi de Suède à qui j'ai prêté serment de fidélité, par suite de votre propre autorisation, et que l'acte même de mon élection me défend de contracter aucun engagement de vassalité étrangère. Si Votre Majesté persiste à m'imposer la condition dont il s'agit, mon devoir et l'honneur me prescrivent d'envoyer un courrier au roi de Suède pour l'informer des motifs qui me forcent à renoncer aux droits que le vœu des États, son adoption et votre approbation même, m'avaient fait accepter. » Napoléon, fixant ses regards sur le prince, lui dit : « Eh bien ! partez, que nos destinées s'accomplissent. » Et, reprenant son calme ordinaire, il se mit à lui parler du système continental et de sa politique, l'engageant à s'y conformer.

Les lettres d'émancipation furent enfin expédiées, et Bernadotte quitta la France pour se consacrer à sa nouvelle patrie.

Cette seconde période de la vie de Bernadotte sera traitée par nous dans un second article, complément nécessaire de celui-ci. *Voy.* CHARLES XIV JEAN. J. I.

BERNARD (SAINT) naquit en 1091 au château de Fontaine, à une demi-lieue de Dijon. Son père, homme de guerre, nommé Tescelin, descendait des comtes de Châtillon; et sa mère, Alèthe ou Élisabeth, était fille du comte de Montbart. Envoyé à Châtillon pour y faire ses premières études, il étonna ses maîtres par la rapidité de ses progrès. Il avait 14 ans quand il perdit sa mère; à 22, il résolut d'embrasser la vie monastique. Ni les prières de ses amis, ni les remontrances de ses parens ne purent triompher du penchant qui l'entraînait au sein d'un cloître. Il y avait même du péril à com-

battre sa vocation; car, en lui donnant lieu de la justifier, on s'exposait à la partager soi-même. Plusieurs de ceux qui s'efforcèrent de le retenir dans le monde finirent par le suivre à Cîteaux; ses cinq frères, son oncle Gaudry et plus de 20 autres prosélytes y prononcèrent avec lui des vœux solennels en 1114. Déjà sa redoutable éloquence enlevait les fils à leurs pères, les maris à leurs épouses, et décomposait les familles pour peupler les monastères. On dit que les mères cachaient leurs enfans, les femmes leurs époux, afin de les soustraire à ce jeune apôtre du cénobitisme.

Quatre abbayes, filles de Cîteaux, furent fondées en ces temps-là : La Ferté en 1113, Pontigny en 1114, Morimond et Clairvaux en 1115. Clairvaux avait porté le nom de vallée d'Absinthe, retraite inculte et sauvage où Bernard, ses parens et quelques autres cisterciens bâtirent de leurs propres mains les premiers asiles de leur modeste communauté. Bernard, à peine âgé de 24 ans, en fut le premier abbé. Les austérités auxquelles il se condamnait ayant fort altéré sa santé, on le mit entre les mains d'un médecin dont les ordonnances lui semblaient plus insupportables que la maladie. Toute obéissance coûtait dès lors un peu au jeune abbé; il avait contracté plus aisément l'habitude de commander. Son père, Tescelin, attiré aussi par lui à Clairvaux, y mourut en 1117. Seule de toute la famille, sa sœur Humbeline tenait encore aux plaisirs et aux devoirs de la société; mais en 1122 elle vint à Clairvaux, croyant n'y faire qu'une simple visite, et elle n'en sortit qu'après avoir pris l'engagement d'embrasser un autre genre de vie. Le point difficile était de la séparer de son époux, qui pourtant, après deux ans de débats, consentit à la laisser partir pour l'abbaye de Juilli où elle finit ses jours en 1136.

Fille de Cîteaux, l'abbaye de Clairvaux devint la mère de plusieurs communautés; par exemple de celle de Fontenay, et de Trois-Fontaines, instituées l'une et l'autre par saint Bernard. Cependant, obligé lui-même de quitter une seconde fois la sienne, ou du moins de n'en plus suivre les rigoureuses observances, incompati-

bles avec ses précoces infirmités, il se rendit peu à peu accessible aux gens du monde, et soit qu'il s'applaudit en secret de l'influence que ses vertus et ses talents exerçaient sur eux, soit qu'il sentit que ses facultés se développaient dans ce commerce, il s'habituait par degrés à s'occuper des affaires générales de l'église et par conséquent de l'État. Son temps se partageait entre les sociétés qui le venaient chercher et quelques études solitaires; il lisait les Pères de l'église et surtout la Bible qui lui devenait plus familière qu'à aucun de ses contemporains. Il se préparait ainsi à des fonctions éclatantes auxquelles peut-être il ne se destinait point encore; à l'âge de 33 ans il ne lui manquait plus pour s'illustrer comme prélat, comme homme d'état, comme écrivain, que de le vouloir et d'en saisir les occasions. Durant la famine de 1125, il se distingua par la plus active bienfaisance, et depuis, il acquit de jour en jour une réputation si brillante et si vaste qu'on le vit, en 1128, prendre part à des affaires importantes, tout-à-fait étrangères à l'administration de son abbaye. L'évêque de Paris Étienne avait prétendu se soustraire à des impositions publiques, et ses revenus ayant été saisis, il osa mettre en interdit son diocèse et tous les domaines du roi Louis-le-Gros. Une autre querelle éclata entre le même prince et l'archevêque de Sens qui ne voulait reconnaître pour juge en toute matière que le souverain pontife. Il est pénible d'avouer que Bernard, pour soutenir des prélats rebelles, traita son roi d'impie, de persécuteur, de nouvel Hérode, et pressa la cour de Rome de commettre des attentats dont elle s'abstint. L'abbé de Clairvaux se fit remarquer, en 1228, au concile de Troyes qui prescrivit une règle aux Templiers; en 1229, au concile de Châlons qui déposa l'évêque de Verdun. Ce fut vers ces mêmes temps que Bernard refusa l'évêché de Gênes et celui de Châlons-sur-Marne, résolu de se renfermer désormais dans une retraite profonde; mais de nouveaux démêlés qui allaient déchirer l'église entière le devaient bientôt entraîner, plus que jamais, hors de son cloître.

Le pape Honorius II mourut, en 1130,

dans un monastère; et à l'instant des cardinaux qui se trouvaient rassemblés autour de son lit de mort lui élurent un successeur, sans avoir publié la vacance du saint-siège, ni convoqué leurs collègues. Ceux-ci, dès qu'ils apprirent cette élection, la déclarèrent illégale, et nommèrent, non moins irrégulièrement, un autre pape. L'église se partagea entre ces deux pontifes dont le premier prit le nom d'Innocent II et le second celui d'Anaclet; ce dernier s'appela auparavant Pierre de Léon, fils d'un juif fameux par sa conversion et par son opulence. Anaclet resta dans Rome où son parti dominait; Innocent se réfugia en France, où des prélats et des seigneurs convoqués à Étampes le reconnurent pour le véritable chef de l'église. Cette assemblée est l'une des époques mémorables de la vie de Bernard; car on n'y délibéra que pour le charger d'examiner les droits des deux compétiteurs, et pour confirmer le jugement qu'il porta en faveur d'Innocent II. Louis-le-Gros reçut ce pape à Saint-Benoît-sur-Loire, tandis que l'abbé de Clairvaux se rendait en Normandie auprès du roi d'Angleterre, et obtenait l'adhésion de ce prince à la décision d'Étampes. Comme il importait d'inspirer les mêmes sentimens à l'empereur Lothaire, Innocent et Bernard allèrent le trouver à Liège: il leur montra des dispositions favorables, mais en redemandant le droit d'investiture. A cette proposition les Romains pâlirent: elle menaçait les intérêts de la puissance pontificale. Bernard sauva Rome de ce péril: toujours enclin à rabaisser le pouvoir civil, il employa contre les prétentions de Lothaire son éloquence victorieuse, et le rendit docile à toutes les volontés d'Innocent.

Quand ce pape visita Clairvaux, les Romains qui l'accompagnaient admirèrent, sans envie, la modeste simplicité de ce monastère. Clairvaux n'avait alors d'éclat que par les mœurs de ses habitans et n'était riche que de leurs vertus. Dès ce temps néanmoins ils s'affranchirent, ainsi que tous les autres Cisterciens, des dîmes qu'ils devaient aux Clunistes. Cette exemption qu'accordait Innocent II, sans doute en considération des services que

Bernard venait de lui rendre, mécontenta l'abbé de Cluny, Pierre le Vénérable, qui avait bien aussi quelques droits à la reconnaissance du nouveau pontife.

Bernard fit, en 1131, un premier voyage en Italie et assista sur les bords du Pô à une conférence entre Innocent II et Lothaire. Envoyé à Gênes, pour réconcilier cette ville avec celle de Pise, il acquit sur les Génois un tel ascendant qu'ils tentèrent une seconde fois de l'avoir pour prélat. D'autres hommages non moins flatteurs lui furent offerts par les Pisans, lorsqu'il vint animer dans leur ville un concile qu'Innocent y faisait tenir. Un succès plus difficile l'attendait à Milan : il s'agissait d'arracher cette cité au parti de Pierre de Léon; il en vint à bout, et il n'eut de contestation avec les Milanais que parce qu'ils voulurent aussi le contraindre d'accepter la dignité d'archevêque; ils n'obtinrent de lui qu'une colonie de religieux : il fonda le monastère de Cherval. Si nous le suivons en Allemagne, nous l'y voyons occupé à rapprocher d'Innocent II et de Lothaire le duc Conrad, l'un des partisans de l'anti-pape. Après avoir rempli ces diverses missions, toutes avec zèle et la plupart avec un plein succès, il reprit par le Milanais et par les Alpes le chemin de sa retraite et vit accourir successivement à sa rencontre les habitans des montagnes, le peuple de Besançon, celui de Langres et les religieux de Clairvaux : ceux-ci étaient devenus si nombreux qu'on leur bâtissait, aux frais des prélats, des seigneurs, et surtout de Thibault, comte de Champagne, un plus spacieux monastère. Pendant cette construction Bernard accompagna en Aquitaine Geoffroi, évêque de Chartres et légat du saint-siège. En passant à Nantes ils fondèrent l'abbaye de Buzai, et ils eurent à Parthenay un entretien avec Guillaume, duc d'Aquitaine, qu'ils parvinrent à détacher du parti d'Anaclet; l'abbé de Clairvaux exigea de ce prince le rétablissement des prélats qu'on avait expulsés à raison de leur fidélité au pape légitime.

Ce pontife encore mal affermi en 1137, appela Bernard en Italie, le reçut à Viterbe avec de grands témoignages d'estime, et s'empressa de l'employer à extir-

per les derniers restes du schisme; l'abbé y réussit à Rome et en d'autres lieux : il soumit à Innocent les religieux du Mont Cassin qui jusqu'alors avaient soutenu la cause de Pierre de Léon. Son zèle éclata surtout contre Roger, duc de Sicile, protecteur de l'anti-pape; il osa prédire que l'armée impériale, qui venait d'être vaincue par ce prince, ne tarderait point à triompher de lui, et l'événement justifia cette prophétie. Roger, honteux de sa défaite et voulant se ménager le temps de la réparer, proposa une conférence à Salerne, où seraient examinés les droits des deux contendans à la papauté : il comptait sur l'éloquence du cardinal de Pise, l'un des plus chauds partisans d'Anaclet; mais ce cardinal céda lui-même à l'ascendant de Bernard et renia l'anti-pape qui en mourut de chagrin. En vain les schismatiques élurent pour le remplacer un pontife qui prit le nom de Victor : trop sûr de sa propre impuissance et se voyant sans appui, Victor vint trouver Bernard et déposer entre ses mains les signes du souverain pontificat. L'abbé le conduisit, le 29 mai 1138, aux pieds d'Innocent II, et, après 8 années de troubles, le schisme prit fin.

Le retour de Bernard à Clairvaux fut retardé par un séjour qu'il fit à Lyon pour s'opposer à la consécration d'un évêque de Langres nouvellement élu, auquel il fit substituer un religieux de sa propre abbaye; il ne voulut pour lui-même ni de cet évêché ni de l'archevêché de Reims qu'on lui offrit vers les mêmes temps. Peu après il fit un voyage au Paraclet, où, malgré l'honorable accueil qu'il reçut d'Héloïse, il dissimula fort peu la haine théologique qu'il avait vouée au malheureux Abélard. Un concile se tint, en 1140, en présence du comte de Nevers et du roi Louis-le-Jeune : l'abbé de Clairvaux y exerça un tel empire qu'Abélard n'osa s'y défendre et fut condamné sans avoir été entendu*. Rome confirma cette sentence; l'amant d'Héloïse vint mourir à Cluny, en 1142, après

(*) A l'article ABÉLARD on a fait connaître les détails de cette lutte entre deux champions également célèbres, mais si différens par leur génie et leur caractère.

avoir fait, pour fléchir le courroux apostolique de ses persécuteurs, d'inutiles et généreuses tentatives. Puissant en crédit et en paroles, saint Bernard avait d'énormes avantages sur un homme qui donnait beaucoup de temps à l'étude et que son caractère disposait à la fois aux affections douces et aux méditations profondes. Un cœur tendre et un esprit curieux égaraient Abélard : son adversaire était prémuni contre ces deux genres de séductions par une vie austère et par une inflexible adhésion à toutes les doctrines établies ou dominantes.

Dans le cours des années qui suivirent, Bernard usa de son influence en faveur d'un archevêque de Bourges dont l'élection avait déplu à Louis VII, et du comte de Champagne, Thibaud, vassal rebelle, assez peu digne du dévouement qu'il obtenait du saint abbé. Innocent II aussi justifiait mal l'intérêt si vif que Bernard avait pris à sa cause; il oubliait ce qu'il devait de reconnaissance et d'égards à celui qui lui avait soumis l'église. Cette ingratitude affligea l'abbé de Clairvaux, dont le cœur noble et pur ne soupçonnait point encore le péril auquel demeure exposé tout bienfaiteur d'un grand de la terre.

Innocent II étant mort en 1143, Célestin II en 1144, Lucius II en 1145, on élut pape un religieux qui s'appelait aussi Bernard, et qui, après avoir habité Clairvaux, était devenu abbé de Saint-Anastase à Rome. Ce nouveau pontife prit le nom d'Eugène III et accorda une pleine confiance à son ancien supérieur; l'abbé de Clairvaux parvint sous ce pontificat à un si haut degré de puissance qu'il écrivait un jour à Eugène : « On dit que je suis plus pape que vous. » Une ambassade des chrétiens d'Arménie vint informer la cour de Rome du triste état des églises d'Orient. Les Sarrazins, maîtres d'Édesse, menaçaient Antioche et Jérusalem. Une croisade nouvelle semblait nécessaire et déjà Louis VII avait résolu de l'entreprendre. Les seigneurs dont il réclama le concours demandèrent qu'avant tout l'on consultât l'abbé Bernard : l'abbé répondit que ce projet devait être soumis au jugement du pape, et le pape ordonna de le mettre à exécution. Chargé par Eu-

gène d'exciter le zèle des Français et de leurs voisins, Bernard s'acquitta de cette mission avec un succès trop mémorable; son irrésistible éloquence enrôla des milliers de nobles et d'hommes du peuple rassemblés à Vezelai aux fêtes de Pâques de l'année 1146; il y distribua tant de croix qu'il finit, dit-on, par découper en parcelles ses propres habits. De Vezelai il passe en Allemagne où, comme en France, ses prédications apostoliques lèvent des armées, dépeuplent les champs, les bourgs, les villes et les châteaux. D'Allemagne il revient en France, et, dans une assemblée tenue à Étampes, il raconte ce qu'il a vu au-delà du Rhin, ce qu'il a fait, ce qui déjà s'entreprend pour affranchir la Terre-Sainte; ses récits sont des exhortations nouvelles qui agrandissent sans mesure l'effet des premières. On se dispose, on se hâte, et Louis-le-Jeune emmène en Palestine d'innombrables légions dont les neuf dixièmes ne reverront jamais la France. Lorsque les malheurs des Croisés furent, en 1149, reprochés à saint Bernard, ses apologistes répondirent que c'était aux Croisés eux-mêmes, à leurs péchés, à leurs désordres qu'il fallait imputer leurs revers et non à des prédications évangéliques qui avaient été accompagnées d'éclatans miracles, signes irrécusables de la volonté du Très-Haut. Les censeurs de l'illustre abbé répliquaient que les fautes des Croisés avaient dû être prévues, et, à l'égard des miracles, ils osaient entamer des discussions alors délicates. Ces prodiges étaient-ils parfaitement constatés? L'église avait-elle ordonné d'y croire? Se pouvait-il que la sagesse divine les eût opérés pour entraîner de faibles humains à leur perte? Il le faut avouer, Suger avait eu raison de blâmer cette entreprise; mais l'équité veut qu'on reconnaisse que saint Bernard n'en fut pas le premier instigateur, qu'il attendit pour la conseiller le jugement du pape, pour la prêcher l'ordre du pape, pour la commander aux peuples le consentement des rois. Il remplissait sans scrupule comme sans intérêt personnel une mission qu'il avait reçue dans les formes les plus régulières et dont il ne pouvait pressentir les conséquences désastreuses,

imbu comme il était de toutes les opinions qui avaient, au temps de son enfance, provoqué la première expédition du même genre. S'il faut le plaindre d'une grave erreur, toujours doit-on des hommages à son désintéressement, à sa bonne foi, et même à ce fatal empire que ses talens et ses vertus exercèrent sur l'aveugle multitude.

Tandis qu'à sa voix on s'armait contre les Sarrazins et qu'on partait en foule pour la Palestine, il restait en France, occupé à combattre les hérétiques. Il fit, avec le légat Albéric et l'évêque de Chartres Geoffroi, une excursion en Langue-doc pour extirper de cette province les doctrines de Pierre de Bruis. En 1148, on le retrouve réfutant Gilbert de la Porrée au sein d'un concile de Reims, présidé par Eugène III. Peu après il reçut à Clairvaux ce pontife qui s'en retournait en Italie, et saint Malachie qui termina dans cette abbaye sa carrière édifiante. Sa mort affligea vivement le pieux abbé déjà si malheureux d'apprendre chaque jour les déplorables résultats de la croisade dont il avait été l'apôtre.

La dernière assemblée à laquelle il assista fut celle qui se tint à Chartres, en 1150, et non, comme on l'a supposé long-temps, en 1146. Elle avait pour but, non de préparer la croisade de 1147, mais d'en réparer les malheurs. On y proposa une expédition nouvelle dont l'abbé de Clairvaux serait le chef. On voulait apparemment que le plus zélé promoteur de ces entreprises se chargeât enfin d'en diriger l'exécution. Il était peu jaloux de cet honneur et les circonstances le dispensèrent de l'accepter : la croisade que l'assemblée de Chartres jugeait indispensable n'eut pas lieu ; Suger qui, après avoir désapprouvé l'expédition de 1147, conseillait celle de 1150, mourut en 1151 et l'on abandonna ce projet.

Vers le commencement de 1153, une maladie grave conduisit Bernard aux portes du tombeau. Délivré de ce premier danger, il reprit assez de forces pour se transporter en Lorraine où, à la prière de l'archevêque de Trèves, il apaisa les dissensions élevées entre la noblesse et les bourgeois. Mais de retour à Clairvaux, il ne fit plus que dépérir, et, le

20 août 1153, il mourut environné de ses religieux, regretté des nobles et du peuple et pleuré surtout par les femmes. Il était âgé de 63 ans, moine depuis 40, abbé depuis 38 ; ayant fondé ou agrégé environ 72 monastères, savoir 35 en France, 11 en Espagne, 10 en Angleterre et en Irlande, 6 en Flandre, 4 en Italie, 2 en Allemagne, 2 en Suède, 1 en Hongrie et 1 en Danemark. Il fut enterré à Clairvaux où il laissait 700 religieux. Il a été déclaré saint en 1174 et l'eût été dès 1163, si Alexandre III, à qui l'on demandait plusieurs autres canonisations, n'eût jugé à propos de différer la plus méritée pour se mettre en mesure de refuser les plus gratuites. Bernard avait acquis des titres à cet honneur insigne par la pureté de ses mœurs, par la ferveur de son zèle, par la loyauté de sa conduite, par la sincérité de ses pieux discours. Il n'a rien dit qu'il ne crût vrai, il n'a rien fait qu'il ne crût juste ; et nous souscririons à presque tous les éloges qu'on lui a décernés, sans autre réserve que celle des imperfections naturellement attachées à tant de qualités brillantes. Il est difficile d'être toujours zélé avec modération, fort avec douceur, persuadé sans intolérance. Le siècle où il a vécu n'était pas du très petit nombre de ceux où la raison peut prévaloir sur l'enthousiasme ; mais, pour le mieux apprécier, pour le bien connaître, il faut, après avoir considéré ses actions, jeter les yeux sur ses écrits.

On lui en a jadis attribué plusieurs qui ne lui appartiennent pas, et dont la plupart, environ 60, lui sont tellement étrangers que Mabillon ne les a pas même compris au nombre de ses productions apocryphes. Douze autres articles imprimés à la suite de ses œuvres ont été reconnus pour des ouvrages de quelques-uns de ses contemporains. Il en est enfin dont on s'aperçoit aisément qu'il n'est point l'auteur, soit parce qu'on n'y retrouve ni ses idées, ni son style, soit parce qu'ils offrent des détails inconciliables avec l'histoire de sa vie. Son unique sœur, Humbeline, avait été mariée ; par conséquent il n'est pas l'écrivain qui adresse à sa sœur un traité de la manière de bien vivre, où il est dit qu'elle n'a jamais eu d'époux.

Les véritables écrits de saint Bernard sont ses épîtres, ses sermons et 12 traités ou opuscules théologiques ou moraux. On a perdu quelques-unes de ses lettres; mais il en reste 444 recueillies par Mabillon et 36 publiées par Martène; en tout 480, ou du moins 439, en retranchant celles que l'abbé de Clairvaux n'a point écrites, c'est-à-dire celles qui lui sont adressées, ou qui ont été rédigées par son secrétaire Nicolas, ou bien qui manquent d'authenticité; ou qui, sauf quelques variantes, ne sont dans le recueil de Martène que des copies des épîtres que Mabillon avait publiées. Les personnages auxquels écrit saint Bernard peuvent se diviser en cinq classes: d'abord des religieux, simples moines ou abbés; puis des archevêques, évêques ou autres ecclésiastiques séculiers; en troisième lieu, le chef et les officiers de la cour de Rome, le pape, les cardinaux, les légats; quatrième, des princes, des grands, des ministres, des hommes revêtus de quelque autorité ou dignité civile; enfin des hommes privés, plus ou moins obscurs, dont quelques-uns même ne sont ni nommés ni désignés. Les matières traitées dans ces épîtres se distribueraient aussi en plusieurs genres: lettres monastiques, exhortant les uns à embrasser l'état religieux, les autres à y persévérer; enseignant comment il faut en remplir les devoirs, comment on peut en atteindre la perfection; discutant les droits, les intérêts, les affaires particulières ou locales de certains moines ou de certaines communautés: lettres ecclésiastiques relatives à l'élection de quelques évêques, à l'administration des diocèses ou même au gouvernement général de l'église, surtout au schisme entre Innocent II et Anaclet: lettres politiques où il s'agit d'affaires qui intéressent à la fois la religion et l'état, telles que les croisades et les démêlés du sacerdoce et de l'empire: lettres dogmatiques ou polémiques contre Abélard, contre les disciples de Pierre de Bruis; et, en dernier lieu, lettres de complimens, de remerciemens, d'excuses ou d'affaires purement personnelles. Toutes ces épîtres, si l'on n'en veut faire qu'une classification chronologique, se partageront en quatre séries, l'une depuis

1119, date de la plus ancienne, jusqu'à la mort d'Honorius II, en 1130, pendant que Bernard, moine de Cîteaux, puis abbé de Clairvaux, acquiert de la renommée et déjà de la puissance; l'autre, de 1130 à 1138, lorsqu'il soumet la France, l'Allemagne, l'Italie à Innocent II; la troisième, qui atteint 1145, correspond au temps où son zèle s'exerçait particulièrement contre Abélard; et la dernière, au pontificat d'Eugène III, jusqu'en 1153. Toute cette correspondance est celle d'un fervent cénobite, défenseur des anciennes croyances, ennemi des nouvelles doctrines, réformateur des monastères, prédicateur des croisades, ami des papes, et leur conseiller quelquefois sévère, censeur des rois et presque leur juge; habile et consciencieux personnage, dont les opinions ne sont pas toujours saines ni les démarches toujours modérées, mais dont les mœurs fortes et pures inspiraient l'estime et commandaient le respect. Le style de ses lettres est fort inégal: dans quelques-unes les pensées ont de la noblesse et une grâce naturelle qui se communiquent à l'expression; le mauvais goût défigure la plupart des autres. Tantôt l'écrivain s'amuse à jouer sur les mots, particulièrement sur ceux de la Bible; tantôt il s'épuise en déclamations plus violentes qu'énergiques. Souvent il revêt des idées ou communes ou subtiles, d'une diction barbare. Mais on sait que saint Bernard n'a pas rédigé toutes les missives qu'il a souscrites: il en indiquait le sujet et les intentions à des secrétaires qui n'exprimaient pas toujours assez dignement ses pensées; il s'en plaint lui-même dans une lettre à Pierre-le-Vénéérable. On a lieu de croire que les plus recommandables par les qualités du style sont celles dont il se réservait la rédaction à cause de l'importance des matières ou de la dignité des correspondans; et celles-là sont, à tout prendre, les plus heureuses productions du genre épistolaire au XII^e siècle.

Le nombre de ses sermons est de 340; savoir, 86 qui s'adaptent au cours de l'année ecclésiastique; 43 sur la Vierge Marie et sur les saints; 125 sur divers sujets et 85 sur le Cantique des Cantiques. Voilà beaucoup de discours; mais ils ont

en général fort peu d'étendue. Ceux de la quatrième série sont les plus remarquables; le goût de Bernard pour les allégories et pour les interprétations mystiques nous explique assez comment il a cherché les textes de tant d'exhortations pieuses dans un livre saint dont la lettre ne présentait pas immédiatement un cours d'instructions morales. C'est avec un art ingénieux qu'il traduit en maximes édifiantes les détails poétiques ou même érotiques de cet épithalame divin. Le dernier de ces discours n'atteint que le troisième chapitre du poème sacré; Gillebert de Hollande a continué et n'a point achevé ce commentaire.

A vrai dire, les sermons de saint Bernard appartiennent assez peu au genre oratoire. Ce sont des chapitres de morale religieuse plutôt que des discours proprement dits; les pensées d'un auteur pieux et mystique plutôt que les paroles d'un orateur. On y remarquerait plus de symétrie que d'enchaînement, plus de mouvement dans les idées que dans les affections, plus d'esprit que d'éloquence. Ils sont écrits en latin, et il y a peu d'apparence qu'il les ait composés ou prononcés en français. A la vérité, plusieurs des religieux, ses auditeurs, surtout les frères lais, pouvaient bien ne pas les comprendre; mais les prédications étaient en quelque sorte une partie de la liturgie qui se faisait et a continué de se faire en langue latine, même depuis que les idiomes modernes se sont de plus en plus établis et perfectionnés. C'est une ancienne version française faite après la mort, même après la canonisation de l'abbé de Clairvaux qui se lit dans les manuscrits intitulés : *Li Sermon saint Bernaut*. Il n'a prêché en langue vulgaire que la croisade, et nous devons regretter que ces discours, qui produisaient de si vastes mouvemens, qui précipitaient sur l'Orient une partie de la population de l'Europe occidentale, n'aient point été recueillis, qu'ils ne nous soient connus que par leurs éclatans et lamentables effets. Il n'a dû qu'à ce genre de harangues la réputation du plus grand orateur de son siècle. « Son éloquence, a dit M. Garat paraissait l'un des miracles de la religion qu'il prêchait. L'église, dont il était la lumière,

semblait recevoir les volontés divines par son entremise. Les rois et les ministres, à qui il ne pardonnait jamais ni un vice, ni un malheur public, s'humiliaient sous ses réprimandes comme sous la main de Dieu même, et les peuples, dans leurs calamités, allaient se ranger autour de lui comme ils vont se jeter aux pieds des autels. »

A la suite des quatre séries de sermons latins composés par saint Bernard Mabilion a placé, sous le titre de *Flores*, des fragmens, des pensées, des paraboles et des hymnes fort mal versifiés. Ces appendices, qui n'ont à peu près aucune valeur, seraient à rejeter à la fin des œuvres du saint abbé, après ses douze traités ou opuscules dont le premier, dans l'ordre chronologique, est intitulé : Des degrés de l'humilité et de l'orgueil. Cette double matière est disposée de telle sorte que le plus bas degré de l'orgueil est mis en opposition au plus élevé de l'humilité, et qu'on va montant l'échelle du vice, descendant celle de la vertu. Les antithèses fourmillent dans ce traité qui est écrit avec beaucoup de soin et non sans élégance. Le livre de l'amour de Dieu n'est pas moins remarquable par l'enchaînement des idées et par la précision du style; il peut jeter quelque lumière sur la question délicate de l'amour désintéressé. Selon Bernard, il faut un prix à l'amour; mais l'intérêt pour lequel on aime n'est pas distinct de l'objet véritablement aimé.

Il a donné le titre d'*Apologie* à un opuscule où il attaque beaucoup plus qu'il ne se défend: après avoir réprimandé les Cisterciens qui, méconnaissant les avantages que promet à la religion la diversité des ordres monastiques, décriaient amèrement celui de Cluny, il croit avoir acquis le droit d'adresser des remontrances aux Clunistes eux-mêmes, et il use amplement de ce droit: il dénonce, il décrit les graves et nombreux désordres qui se sont introduits à Cluny et propagés dans tous les couvens du même institut. On a détaché du recueil de ses lettres une longue épître sur les mœurs et les devoirs des prélats. Il s'y plaint de l'habitude que l'on prend d'élever soudainement aux dignités ecclésiastiques

des adolescents à peine échappés des bancs de l'école et n'ayant d'autre titre que la noblesse de leurs familles. Il s'étend, à ce propos, en réflexions sur l'humilité, mais avec moins de méthode que dans le premier de ses traités. Le 5^e concerne la grâce et le libre arbitre, sujet qui offrira un riche fonds d'antithèses, et qui par cela même convenait à l'esprit, au goût, au talent de l'auteur. Ce livre se recommande à la fois comme orthodoxe et comme l'un des plus ingénieux qu'on ait écrit sur ces questions épineuses.

Celui qui a pour titre de *Conversione ad clericos* n'est qu'une exhortation prononcée devant une assemblée de clercs dans une école. L'article suivant est un éloge de la nouvelle milice, c'est-à-dire de l'ordre monastique et militaire des Templiers, institution amphibie qui ramène les formes antithétiques si familières et si chères à saint Bernard. Le plus court de ses opuscules traite du baptême; ce n'était originairement qu'une lettre à Hugues de Saint-Victor. Une épître plus étendue, adressée à Innocent II, est une réfutation véhémentement des doctrines d'Abélard. Certaines questions proposées par des moines de l'abbaye de Saint-Père donnèrent lieu à un traité du Précepte et de la Dispense qui a long-temps passé pour un des meilleurs livres de morale monastique.

Une vie de saint Malachie est la seule production de saint Bernard qui appartienne tant soit peu au genre historique; il y raconte beaucoup de miracles et quelques faits positifs. Il entremêle aux récits des réflexions pieuses et des censures de la conduite des prélats. Son principal ouvrage est celui qu'il a composé après tous les autres, le traité de la Considération dédié au pape Eugène III. Le mot *considération*, qui a tant d'autres sens, désigne ici l'habitude des réflexions morales et des méditations religieuses. Un 1^{er} livre est employé à prouver la nécessité de contracter ou de conserver cette habitude, même sur le siège pontifical; et le 2^e à exposer ce que doit être, ce que doit faire un souverain pontife. Ses inférieurs, qui sont tous les peuples de la terre, comparaisent dans le 3^e livre. Le 4^e envisage les personnes qui en-

tourent le chef de l'église, ses conseillers, ses cardinaux, sa cour; et le 5^e enfin les êtres qui lui sont supérieurs, les anges et le Très-Haut. Mabillon a mis à la suite de ce grand traité un opuscule sur le chant ecclésiastique ou sur la réforme de l'antiphonier; l'abbé de Clairvaux n'en a réellement composé que le très court prologue.

Une partie considérable des sermons de saint Bernard a été imprimée à Mayence, en 1475, avec son livre sur la milice nouvelle; et l'on a, dans le cours des 30 années suivantes, publié plusieurs autres de ses écrits; mais ils n'ont commencé de paraître tous, ou la plupart, ensemble, qu'en 1508. Un catalogue général de toutes les éditions et versions complètes ou partielles de ses œuvres a été inséré dans le tome XIII, pag. 218-227, de l'*Histoire littéraire de la France*, où se trouve aussi, pag. 130. 131, la liste des livres et notices qui concernent sa vie et ses travaux. Il nous suffira d'indiquer ici l'édition en 2 vol. in-fol. que dom Mabillonédia, en 1667, au pape Alexandre VII, et qu'il reproduisit plus correcte et plus riche en 1690; celles de 1719 et de 1726 n'en sont que des copies avec quelques additions.

On a vu que les trois genres d'idées qui dominent dans les écrits de saint Bernard sont : 1^o les règles, les devoirs, les vertus de la vie monastique, les affaires et les intérêts des monastères; 2^o l'ensemble et les détails du régime ecclésiastique, auquel il subordonne toujours celui des empires; 3^o la doctrine catholique qu'il défend contre les novateurs. Les formes dont il a revêtu ces matières méritent d'être observées. Son style n'est jamais sans couleur, il a souvent de l'élégance et de la grâce, il acquiert de la force et prend un caractère quand un travail plus soutenu les lui donne. La diction est celle des meilleurs écrivains du XII^e siècle; mais quoiqu'on y aperçoive quelques traces de l'étude des livres classiques latins, on ne saurait la regarder comme assez pure. Elle est défigurée, non-seulement par des expressions tout-à-fait barbares, mais plus souvent par des locutions et des constructions empruntées de la Vulgate. L'auteur ne se

contente pas de citer les livres sacrés ou d'en recueillir les pensées; il en adapte le plus qu'il peut le texte latin au sien propre. Il avait assidûment étudié la Bible; mais il n'en lisait que la version latine, et s'appliquait surtout à multiplier les explications mystérieuses que chaque verset, chaque expression pouvait recevoir. Les écrits des principaux docteurs de l'église latine, principalement de saint Augustin, lui étaient aussi très familiers, et la lecture de quelques anciens auteurs profanes avait été l'un des exercices de sa jeunesse. Il cite assez souvent Ovide qui peut-être lui avait laissé quelque empreinte de la mobilité de son esprit et de son extrême habileté à reproduire une même pensée sous des aspects divers. L'abbé de Clairvaux, toujours plus occupé d'affaires que d'études, ne fut pas l'homme le plus savant de son siècle; mais toutes ses connaissances étaient précises et disponibles: sa mémoire, qu'il aurait pu enrichir davantage, avait du moins cette heureuse vivacité qui rend à chaque instant évocables ou, pour ainsi dire, présentes, toutes les notions acquises dans le cours de la vie. Sa brillante et fertile imagination se montre dans presque tous ses ouvrages, quelque comprimée qu'elle y soit par la gravité et du sujet et de l'auteur; mais de toutes ses facultés intellectuelles, il n'en est aucune dont la nature l'ait plus libéralement doué et qu'il ait plus cultivée par un continuel exercice, que celle qui a reçu dans notre langue le nom d'*esprit*, et qui semble consister principalement à saisir entre les idées ou entre leurs expressions de nouveaux rapports, des similitudes inaperçues, des contrastes non observés. Cette faculté, au degré où il la possède, est digne du nom de talent; elle en acquiert l'éclat et la puissance.

On ne peut guère douter de l'éloquence et du génie d'un cénobite qui sut envoyer 100,000 croisés en Palestine sans y aller lui-même. Mais quoiqu'il soit plus célèbre par son influence ou son autorité sur ses contemporains que par les écrits qu'il a laissés à la postérité, ses livres suffiraient encore pour dévoiler l'énergie de son âme, l'activité de son intelligence, la fécondité de son imagina-

tion. La plupart des auteurs de son temps écrivent ce qu'ils ont appris, non ce qu'ils ont pensé: les ouvrages de saint Bernard sont bien moins les fruits de ses études que de ses talents, et les défauts même de son style tiennent à l'ardente vivacité de son esprit beaucoup plus qu'au mauvais goût de son siècle. D-N-U.

BERNARD (PIERRE - JOSEPH, surnommé *le Gentil*). C'est à Voltaire que le gentil Bernard doit cette épithète, et l'épithète et le nom ne font qu'un maintenant; Bernard tout court ne serait rien. Voilà la puissance d'un quatrain.

Fils d'un sculpteur de Grenoble, il était né dans cette ville en 1710. Élevé chez les jésuites de Lyon, qui voulaient le garder pour en faire un des leurs, il s'échappa et vint cacher sa muse égrillarde à Paris, dans une étude de procureur. Il rima au lieu de minuter et grossier; *l'Épître à Claudine* et la chanson de *la Rose*, qui commencèrent sa réputation, furent écrites probablement sur du papier à procès. Deux ans après on le trouva en Italie, à l'armée des maréchaux de Maillebois et de Coigny. Il se tint bien de sa personne à Guastalla, à Parme, et fut remarqué à l'armée autrichienne que par ses vers; car il en faisait toujours l'épée au côté, et même avec assez d'éclat pour que le maréchal de Coigny, qui ne les aimait pas, ne voulût le prendre comme secrétaire qu'à la condition expresse de n'être plus poète. Le duc de Coigny le recommanda vivement à son fils, avant de mourir, et il obtint ainsi la place de secrétaire général des dragons, dont le nouveau duc de Coigny était colonel général, sans compter la liberté d'avoir tout son esprit désormais et de faire des vers, liberté qu'il recouvrait et qui lui valut une autre fortune. La marquise de Pompadour lui paya ses louanges poétiques en places lucratives, une par bouquet galant: celle de bibliothécaire à Choisy, celle de garde des médailles et des marbres, etc.

En même temps qu'il s'enrichissait, s'élevait sa réputation de poète. Son *Castor et Pollux*, ce vieux chef-d'œuvre de notre scène lyrique, comme on convint de l'appeler depuis, alla aux nues avec la musique de Rameau; mais le der-

nier sceau de sa gloire, ce fut *l'Art d'aimer*. Il ne le fit point imprimer, mais il le colporta lui-même pendant vingt ans. Il y a peu d'exemples d'une vogue et d'une curiosité si long-temps tenues en haleine : on s'enviait, on s'arrachait les morceaux de lecture ; point de lever de femmes à la mode, point de *souper* qui fût couru si on ne devait y entendre quelque fragment de *l'Art d'aimer*. Voltaire contribua à l'engouement d'un trait de plume ; c'est le quatrain dont nous avons parlé. Les femmes se prirent à aimer le *gentil* Bernard, pour savoir ce qu'il y avait de vrai dans son poème ; et il fut l'homme à bonne fortune le plus occupé.

En 1771 il perdit tout à coup la mémoire et la verve et la pointe de son esprit. Un soir à l'Opéra, pendant la représentation de son *Castor et Pollux*, où chantait Sophie Arnould, il demanda à son voisin le nom de l'auteur et celui de l'actrice. La réponse toutefois l'éveilla en sursaut : « Ah ! oui... Ma gloire et mes amours ! » Ce fut son dernier éclair ; il végéta cinq ans ainsi, et mourut en 1775.

Des amis mal avisés profitèrent de sa démeace et firent imprimer *l'Art d'aimer*, dont il avait ménagé si habilement le succès inédit. Soit réaction, soit faiblesse du poème ; qui ne pouvait supporter le grand jour, *l'Art d'aimer* tomba dans l'opinion.

L'Art d'aimer, *Phrosine et Mélidor* qui a les mêmes défauts et les mêmes qualités, le *Cantique des Cantiques* ou *Dialogues orientaux*, *Aminde et Médor*, tableau nuptial d'une indécence toute nue, des opéras-ballets, *Elmire*, comédie en 5 actes et en vers, présentée en 1801, sous le voile de l'anonyme, au comité de lecture du Théâtre-Français, et refusée, telles sont les œuvres complètes de *Gentil-Bernard*. Deux éditions ont paru en 1801, l'une en 4 v. in-8, l'autre en 2 v. in-8°. Une édition a été refaite en 1810. H-D.

BERNARD, voy. SAXE-WEIMAR.

BERNARD (SAMUEL), un des plus riches banquiers du xvii^e siècle, jouit à la cour de Louis XIV d'une grande faveur, et Chamillart et Desmarêts puisèrent souvent dans son coffre. Le duc de Saint-Simon décrit la réception que lui

fit Louis XIV à Marly dont le roi voulut bien lui faire lui-même les honneurs ; il avait besoin d'argent. Bernard mourut en 1739. S.

BERNARDIN (*Bernardino*), montagne qui, faisant partie des Alpes Léopontines, s'élève dans le canton des Grisons entre les vallées du Rhin postérieur et de Misox, et forme la ligne de démarcation entre les climats italique et germanique. Deux chemins la traversent : le plus court n'est praticable qu'en été, ce qui n'empêcha pas le général Lecourbe de franchir ce mont, en 1799, pour marcher sur les Autrichiens. A la cime du Bernardin est une auberge avec des eaux minérales ; non loin de là le petit lac de Muésa étale ses jolies îles, et, recevant les eaux qui descendent du revers occidental du glacier du Rhin, donne lieu par son écoulement au ruisseau du même nom. La hauteur du Bernardin est de 1585 toises ; la composition géologique fait voir du gaeis entremêlé d'épais filons quartzeux. VAL. P.

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, voy. SAINT-PIERRE.

BERNARDINS, voy. CITEAUX.

BERNBURG, l'une des principautés d'Anhalt (voy. ce mot). Elle a 16 milles carrés d'étendue, avec 40,000 habitans, qui, à l'exception de 400 juifs, appartiennent tous à la religion évangélique, nom sous lequel sont réunis les calvinistes et les luthériens depuis l'année 1820. Le pays se divise en principauté supérieure et inférieure. Sa constitution est monarchique ; cependant les impôts ne peuvent être exigés qu'après une résolution favorable des États provinciaux. On estime les revenus à la somme de 450,000 florins ; le contingent fédéral est de 370 hommes. Bernbourg ne devint une principauté indépendante qu'après le partage d'Anhalt qui se fit en 1603, et tomba alors en partage à Louis, le 5^e fils de Joachim-Ernest, dont les descendants règnent encore aujourd'hui. Victor-Amédée ayant institué le droit de primogéniture, en 1660, le plus jeune de ses fils, Frédéric Lebrecht, reçut en apanage, après sa mort qui arriva en 1718, le comté d'Hoym et devint le fondateur de la ligue d'Anhalt-Bernbourg-Hoym-

Schaumbourg. Cette branche collatérale s'éteignit en 1812 dans les mâles, par la mort du prince Frédéric Louis-Adolphe, et l'apanage fit retour à la ligne directe. Cependant Hermine, fille de ce prince, mariée à l'archiduc d'Autriche Joseph et morte en 1817, avait hérité des seigneuries de Schaumbourg et Laumbourg.

Le duc régnant actuel, qui a sa résidence à Ballenstedt, se nomme ALEXIS-FRÉDÉRIC-CARLIER; il est né le 12 juin 1767 et a succédé à son père l'an 1796. Il fut investi en 1806 par l'empereur d'Allemagne du titre de duc et entra, en 1807, dans la Confédération rhénane. Une ordonnance rendue le 22 juillet 1826 a fait accéder le duché de Bernbourg au système de douanes prussien. Sa capitale est Bernbourg sur la Saale, ville de 5,800 âmes, où l'on voit un palais ducal et quelques fabriques assez importantes. C. L.

BERNE, dans la Suisse occidentale; le plus grand canton de la Confédération helvétique.

1° *Géographie et statistique.* Le canton de Berne est borné au nord par la France; à l'est par les cantons de Bâle, de Soleure, d'Argovie, de Lucerne, d'Unterwalden, d'Uri; au sud par le Valais, et à l'ouest par les pays de Vaud et de Neuchâtel, par le canton de Fribourg et par la France. Son étendue est de 173 m. car. géogr. Le canton de Berne est montagneux: depuis le lac de Bienna le sol s'élève vers le sud et atteint une hauteur prodigieuse en formant quelques-unes des cimes les plus élevées des Alpes. Le Jura montre aussi de hautes crêtes dans ce canton. Sa principale rivière est l'Aar; d'autres moins considérables sont l'Emment, le Birz et le Doubs. La première forme les lacs de Bienna: et de Thun. Le climat est très varié, suivant la nature du sol. Celui-ci produit du blé, du chanvre, du lin, du vin, etc. Mais la principale ressource des habitans, c'est l'éducation des bestiaux, ou ce qu'on appelle en allemand *Aepnwirtschaft* (économie rurale des Alpes).

La partie septentrionale du canton, coupée par beaucoup de collines, possède de belles plaines et des vallées délicieuses; son sol, très fertile, est

cultivé avec soin et produit en abondance du vin, des céréales et toutes sortes de fruits. Dans cette partie se trouve la vallée d'Emmenthal, l'une des plus pittoresques, des plus fertiles et des plus riches de la Suisse, aussi renommée par la beauté de ses bêtes à cornes que par les fromages qui s'y fabriquent, sous le nom de *fromages d'Emmenthal*; de belles constructions, un costume propre et recherché, et un grand fonds de goût sont de sûrs garans de l'aisance des habitans de cette vallée. La partie méridionale du canton, appelée l'Oberland, et dont dépendent les vallées de Hasli, Grindelwald, Lauterbrunnen, Cander, Frutigen, Adelboden, Simmen et Saanen, avec un grand nombre de vallées intermédiaires, commence au pied de la haute chaîne de montagnes du côté du Valais et s'étend jusqu'à leur sommet la plus élevée. Les vallées les plus profondes produisent d'excellens fruits; elles sont d'ailleurs très agréables et d'une grande fertilité. Leurs parties supérieures sont couvertes de gras pâturages, au-dessus desquels s'étendent des masses de rochers dominés par d'immenses glaciers. De magnifiques chutes d'eau y prennent leur source et l'on y trouve aussi les montagnes les plus élevées de la Suisse, entre autres le Finsteraarhorn, le Schreckhorn, le Wetterhorn, l'Eiger et la Jungfrau. C'est surtout de l'éducation des bestiaux que vivent les habitans de l'Oberland. La fabrication de draps et de toiles forme la principale branche d'industrie du canton, surtout dans l'Emmenthal. Ses revenus sont de 1,800,000 f. suisses; il fournit à la Confédération un contingent de 5,824 hommes, avec un subside de 104,080 fr.

Berne est, proportion gardée, le plus riche état de l'Europe; aussi les impôts n'y sont point onéreux. Tous ses établissemens publics sont entrepris et dirigés dans un esprit sage qui ne manque pas de grandeur.

On trouve dans ce canton une industrie assez avancée et des relations commerciales bien établies. Les habitans, au nombre de 367,000 sont presque tous allemands; environ 50,000 parlent le français. Ils sont la plupart réformés et l'on

ne compte qu'environ 47,000 catholiques.

Le canton se divise en 27 bailliages qui appartiennent au pays intérieur, à l'Oberland, au Seeland, à l'Emmenthal, à la Haute-Argovie et au Leberberg. Il sera parlé plus bas de la constitution et du gouvernement de ce canton.

3^e *Histoire*. Déjà, dans le XIII^e siècle, Cuno de Bubenberg avait entouré de murs et de fossés le petit bourg de Berne, près du château fort de Nydeck, et ce fut le duc de Zähringue, à qui appartenait Nydeck, qui donna des lois à cette ville, aujourd'hui la capitale du canton. Dans le XIII^e siècle sa population alla toujours en augmentant et s'accrut tant de la basse noblesse qui venait chercher dans son enceinte un refuge contre la vexation des grands des environs, que de beaucoup de paysans et surtout d'une foule de bourgeois de Fribourg et de Zurich qui s'y retirèrent. L'empereur Frédéric II, en 1218, déclara Berne ville libre impériale et sanctionna ses franchises par un décret que l'on conserve encore dans les archives de la ville sous le nom de *kaiserliche Handfeste*. Rodolphe de Habsbourg fit le siège de Berne en 1288; mais il ne put parvenir à s'en emparer. Trois années plus tard, en 1291, les Bernois, sous le commandement de Ulrich d'Erlach, livrèrent un combat à leur propre noblesse dont ils avaient beaucoup à se plaindre, et la défirent complètement. Après cette victoire, Berne devint un lieu de refuge pour toutes les victimes de l'oppression de la noblesse autrichienne, et bientôt la ville fut elle-même une puissance qui excita l'envie. Plusieurs autres villes et les nobles du pays se fédérèrent à l'effet d'humilier cette cité altière; mais leur armée, composée de 18,000 hommes et dirigée par 700 seigneurs aux casques couronnés, et par 1,200 chevaliers, fut totalement battue, le 21 juin 1389, près de Laupen, par les Bernois commandés encore cette fois par un Erlach (Rodolphe), quoiqu'ils fussent trois fois moins nombreux que les confédérés. Après ce nouveau succès la ville s'agrandit de beaucoup et entra bientôt après, en 1353, dans la Confédération suisse, où elle tint le

second rang. Jusqu'à la fin de ce siècle, Berne continua toujours à augmenter son territoire, tant par des achats que par droit de conquête. La plus grande partie de la ville ayant été la proie des flammes, dans le courant de l'année 1405, on la rebâtit d'une manière plus régulière; et c'est dès lors que commencèrent les longues guerres qu'elle eut à soutenir contre l'Autriche, Milan, la Bourgogne et la Savoie, guerres d'où les confédérés sortirent toujours victorieux et dans lesquelles Berne fit la conquête de l'Argovie. La réforme pénétra dans le canton en 1528. Plus tard, dans la guerre qu'elle soutint contre le duc de Savoie, Berne s'empara aussi du pays de Vaud qu'elle fit administrer, comme ses autres pays conquis, par des grands-baillis (*landrægte*), qui résidaient dans des châteaux fortifiés. Depuis cette époque jusqu'au 5 mars 1798, l'aisance et la richesse de Berne ne diminuèrent pas; la domination de la ville embrassait une superficie de 236 milles carrés géogr. Mais ce jour-là 30,000 Français envahirent son territoire. Il se trouva bien un nouvel Erlach pour se mettre en campagne avec 18,000 Bernois et 8,000 autres confédérés; mais l'esprit qui les avait animés aux journées de Morgarten, de Laupen et de Murten ne les conduisait plus à la victoire; et pendant leur retraite ils allèrent jusqu'à massacrer leur propre chef (*voy. Erlach*). Ayant pour la première fois ouvert ses portes à l'ennemi, Berne perdit à peu près la moitié de son territoire. Sa partie septentrionale fut incorporée au canton actuel d'Argovie, et l'on forma de la partie située au sud-est un canton souverain appelé canton de Vaud. D'après les dispositions du congrès de Vienne, de 1814, on a ajouté au canton de Berne la plus grande partie de l'évêché de Bâle.

Jusqu'au nouveau changement qui s'opéra à Berne en 1831, le pouvoir supérieur et souverain y était exercé par l'avoyer (*Schultheiss*), et par le grand et le petit conseil de la *ville et république*. Les conseils étaient composés de 200 membres choisis par la ville et représentant à peu près 1,400 citoyens; et de 99 membres choisis par les autres villes du

canton et par la campagne, lesquels représentaient plus de 109,000 citoyens. L'élection des 200 membres de Berne était faite parmi les citoyens capables d'administrer, qui avaient leur 29^e année révolue, et par un collège électoral composé des membres du petit conseil et d'une commission du grand conseil. Les 99 membres des villes et de la campagne étaient en partie nommés dans les villes, par les autorités qui les représentaient, en partie dans chacun des 22 arrondissemens, par un collège électoral formé dans leur sein, et en partie immédiatement par le conseil supérieur. Deux avoyers avaient alternativement, chacun pendant une année, la présidence dans le petit et le grand conseil. Le grand conseil avait la puissance législative; le petit, le pouvoir administratif. Ce dernier se composait des 2 avoyers, de 23 membres et de 2 secrétaires (*Heimlicher*), et c'était le grand conseil qui en choisissait les membres parmi les siens.

Lorsqu'en 1830 le mouvement démocratique de la Suisse eut aussi gagné le canton de Berne, le grand conseil nomma de suite, le 6 décembre, une commission des États pour prendre en considération les vœux de la nation; et le 13 janvier 1831 l'avoyer (*M. R. de Wattenwyl*), le petit et le grand conseil proclamèrent la dissolution du gouvernement bernois, et en même temps un gouvernement provisoire, en attendant la nouvelle constitution, et autorisèrent aussitôt la commission des États de procéder à l'élection d'un conseil national et constituant. Ce conseil fut formé de 111 membres, et déjà le 6 juillet suivant, la commission présenta à la nation le projet d'une constitution toute libérale, d'après laquelle les assemblées primaires des paroisses devaient élire les électeurs qui, dans les collèges électoraux de chaque arrondissement communal, comme dans celui de l'arrondissement de Berne, auraient ensuite à élire les membres du grand et du petit conseil. Ce projet fut adopté à une grande majorité dans le canton, mais dans la ville de Berne seulement à une majorité de 329 voix contre 287; et le 20 octobre suivant on installa le nouveau gouvernement. Ainsi

fut renversée de fond en comble l'administration des familles, long-temps célèbre sous le nom de *l'aristocratie bernoise*, et la souveraineté se trouva remise à la généralité de la nation. D'après la constitution, cette souveraineté s'exerce exclusivement par une seule assemblée appelée *grand conseil* et composée de 240 membres, qui sont les représentans du peuple. Un *landamman*, premier officier de la république, en dirige les travaux comme président; et, au bout d'un an d'exercice, il rentre dans le grand conseil au sein duquel il avait été élu. C'est aussi le grand conseil qui nomme, à la majorité absolue, le secrétaire d'état ou chancelier, emploi accessible à tous les citoyens du canton. La durée de cette fonction est de 6 ans. Un conseil de régence composé de 15 membres, sous la présidence d'un avoyer, forme l'autorité exécutive supérieure. On le choisit au sein du grand conseil et il se divise en 7 départemens. Un tribunal supérieur composé de 10 membres tous versés dans la jurisprudence, et d'un président, et élus par le grand conseil, exerce le pouvoir judiciaire en dernière instance; ses séances sont publiques. Le 3 avril 1832, Berne forma une confédération avec les cantons de Zurich, Lucerne, Soleure, Saint-Gall, Argovie, et Thurgovie, à l'effet de procéder à la révision du pacte fédéral du corps helvétique (*voy. SUISSE*).

Une conspiration du parti aristocratique avait été annoncée comme devant éclater dans le courant du mois de septembre 1832; mais déjà le 29 août et les jours suivans, on parvint à l'étouffer au moyen de l'arrestation de beaucoup de personnes soupçonnées d'y avoir pris part; l'instruction de ce procès n'est pas encore terminée. Cependant un arrêté du tribunal supérieur a ordonné, en 1833, l'élargissement, sous caution, de plusieurs accusés.

La ville de **BERNE**, sur une espèce de presqu'île formée par l'Aar, est bien bâtie; son élévation au-dessus de la mer est de 1,673 pieds. Les rues sont pour la plupart droites et bien pavées, et l'on voit des arcades sur le devant de beaucoup de maisons. La cathédrale, édifice gothique, est surmontée d'une tour de

190 pieds de haut. L'église du Saint-Esprit date de 1122. Il y a à Berne une académie et un gymnase, une bibliothèque de 30,000 volumes et riche en manuscrits, avec un musée, un arsenal où l'on voit une belle collection d'armes, une société formée par les artistes, un hôpital appelé l'*Ile* qui ressemble à un palais, et un autre hôpital non moins imposant, plusieurs collections d'objets d'art ou d'histoire naturelle, etc. De belles promenades entourent la ville et l'on visite avec le plus haut intérêt la chute de l'Aar, en un endroit où le terrain s'élève de 108 pieds au-dessus de ce torrent. Voir la *Description topographique et historique de la ville de Berne*, B. 1829. C. L.

BERNI (FRANCESCO), appelé aussi BERNA et BERNIA, poète du XVI^e siècle. Né vers la fin du XV^e dans le grand-duché de Toscane, d'une famille florentine pauvre, quoique d'une ancienne noblesse, il alla dans sa 19^e année à Rome, chez un cardinal son parent; mais celui-ci ne lui faisant, comme il le disait lui-même, ni du bien ni du mal, il se vit forcé d'entrer comme secrétaire chez l'évêque de Vérone Ghiberti, président de la chancellerie du pays. L'ennui que lui inspirèrent les fonctions de son nouvel état le porta bientôt à rechercher des distractions qui déplurent au prélat. Il s'était alors formé à Rome une société de jeunes ecclésiastiques qui, pour faire allusion à leur amour pour le vin et l'insouciance, se nommaient *i Vignajuoli*, les Vignerons. Ils se moquaient en vers des choses les plus sérieuses. Les vers de Berni se faisaient surtout remarquer par leur piquante tournure, et son nom en est resté à ce genre de poésies (*maniera Bernesca* ou *Berniesca*). Lors du pillage de Rome par les troupes du connétable de Bourbon, en 1527, Berni perdit le peu qu'il possédait. Il fit plusieurs voyages avec son protecteur Ghiberti, et fatigué enfin d'être au service des autres, il se retira à Florence, où depuis plusieurs années il avait obtenu un canonicat. Alexandre de Médicis, alors duc de Florence, vivait ouvertement dans les rapports les plus hostiles avec le jeune cardinal Hippolyte de Médicis. Berni était lié avec tous les deux; on lui insi-

nua des propositions d'assassinat; mais on ne sait pas au juste auquel des deux on doit les attribuer. Ce qu'il y a de certain, c'est que le cardinal mourut empoisonné en 1535. Berni, qui avait refusé de se souiller d'un crime, mourut le 26 juillet de l'année suivante, probablement victime lui-même du poison du duc Alexandre.

Berni passe encore aujourd'hui pour le meilleur modèle dans le genre burlesque. Il mêle quelquefois beaucoup de fiel à son style, et ses satires réunissent assez souvent à la bonhomie d'Horace l'âcreté de Juvénal. Ce qui excuse un peu l'excessive licence qui règne dans toutes ses poésies, c'est qu'il ne les composait que pour ses amis, qu'elles furent livrées à l'impression sans sa participation et après sa mort. L'admirable légèreté qui se fait remarquer dans toutes ses compositions était chez lui le fruit d'un travail pénible, le résultat de l'exactitude qu'il mettait à retoucher itérativement tous les vers qu'il faisait. On raconte la même particularité de l'Arioste; et cependant ce sont sans contredit les deux auteurs italiens dont les vers sont les plus légers et les plus coulans. Ses *Rime burlesche* et son *Orlando innamorato, composto già dal sig. Bojardo, conte di Scandiano, ed ora refatto tutto di nuovo da Fr. Berni* (Venise, 1541, in-4^o), quoiqu'il y ait entièrement dénaturé le Bojardo, sont les plus remarquables de ses productions.

Il ne faut pas confondre avec ce poète le comte FRANCESCO Berni, né en 1610 et mort l'an 1693, dont on a 11 drames (Ferrare, 1666) et diverses poésies lyriques.

C. L.

BERNIER (FRANÇOIS), dans le siècle brillant de Louis XIV, se distingua également comme philosophe et comme voyageur. Son mérite, sous ce double rapport, était encore rehaussé par les grâces de son esprit et de sa personne. Tant d'avantages lui procurèrent, de son vivant, une grande célébrité qui lui a en partie survécu. On ne lit plus ses traités de philosophie; mais ses voyages sont mieux appréciés qu'ils ne l'ont jamais été. Ils font connaître des contrées qu'aucun Européen n'avait visitées avant lui

et qu'on n'a pas mieux décrites depuis ; ils jettent une vive lumière sur les révolutions de l'Inde à l'époque d'Aureng-Zeyb.

Bernier fut recherché par les personnes les plus illustres et les plus distingués de son temps ; il eut des liaisons particulières avec Ninon de Lenclos, M^m de la Sablière, La Fontaine, Chappelle dont il a composé l'éloge, et Saint-Evremond qui nous le représente comme digne, par sa figure, sa taille, ses manières, sa conversation, d'être appelé *le joli philosophe*. Il contribua, avec Boileau, à la composition de cet arrêt burlesque qui empêcha le grave président de Lamoignon de faire rendre par le parlement de Paris un arrêt véritable qui eût été plus sérieusement burlesque.

Bernier naquit à Angers, on ne dit point en quelle année. Il étudia la médecine, et, après s'être fait recevoir docteur à Montpellier, il se livra à son goût pour les voyages ; il passa en Syrie en 1654, et de là il se rendit en Égypte.

Il demeura plus d'une année au Caire où il fut attaqué de la peste ; il s'embarqua peu de temps après à Suez pour aller dans l'Inde et y résida 12 ans, dont 8 en qualité de médecin de l'empereur Aureng-Zeyb. Le favori de ce prince, l'émir Danichmend, ami des sciences et des lettres, protégea Bernier et l'emmena avec lui dans le Kachmyr. De retour en France, Bernier publia ses voyages et ses ouvrages philosophiques. Il visita l'Angleterre en 1685 et voulut y attiser La Fontaine. Il mourut à Paris en 1688. On trouve la liste des ouvrages de Bernier dans les *Vies de plusieurs personnages célèbres*, par M. le baron Walckenaër, t. II, p. 74-77. Nous n'en citerons ici que les deux principaux :

1^o *Histoire de la dernière révolution du Grand-Mogol*, etc., t. I et II, Paris, 1670, in-12, avec une carte ; *Suite des Mémoires du sieur Bernier sur l'empire du Grand-Mogol*, t. III et IV, Paris, 1671. Ces divers écrits firent distinguer Bernier de ses homonymes par le surnom de *Mogol*. Ils ont été plusieurs fois réimprimés ; 2^o *Abrégé de la philosophie de Gassendi*, La première édition a été imprimée à Lyon en 1678, en 8

vol. in-12 ; la seconde, de 1684, est en 7 vol. W-R.

BERNINI. Le cavalier Bernin (JEAN-LAURENT), né à Naples en 1598 et mort à Rome en 1680, à la fois statuaire, peintre et architecte, fut le Michel-Ange de son siècle. Son père, qui était sculpteur florentin, lui enseigna les élémens de son art. Ses talens furent si précoces qu'à 10 ans il exécutait des ouvrages dignes d'être remarqués. Son groupe d'Apollon et Daphné, qui passe pour l'une de ses meilleures productions, date de sa 18^e année. Dans sa vieillesse il ne put s'empêcher de dire, en le revoyant, qu'il avait fait bien peu de progrès depuis. Lorsque le cardinal Maffei, qui avait été son premier protecteur, devint pape sous le nom d'Urbain VIII, ce pontife lui procura l'occasion de développer les ressources de ce génie fécond et vaste qu'il lui avait reconnu, en lui confiant la décoration de cette partie de la basilique de Saint-Pierre nommée la Confession. C'est là qu'est placé ce fameux baldaquin en bronze dont on a tant parlé et qui valut au Bernin des récompenses et des honneurs jusqu'alors sans exemple. Dès ce moment la direction des arts fut remise entre ses mains : aucun ouvrage public ne s'exécuta dans Rome sans son assentiment ; mais ce patronage, qu'aucun artiste n'avait exercé avant lui, eut le malheureux résultat d'encourager, de maintenir cette manière plus aimable que savante, plus facile, plus abondante que châtiée et réfléchie introduite par le Cortone, affectionnée par le Bernin, et qui égara tant de jeunes artistes.

Les travaux de Bernin en sculpture sont innombrables ; la seule citation de ceux qui ont de la célébrité nous obligera à sortir des bornes qui nous sont prescrites. Après le baldaquin, la chaire de saint Pierre, le groupe de sainte Thérèse, le mausolée d'Urbain VIII, celui d'Alexandre VII, ouvrages considérables qui sont de vrais titres de gloire, viennent les fontaines des places Barberini, d'Espagne, Navone, et les figures dont il décora le château Saint-Ange, figures qui, pour le dire en passant, ont bien perdu de leur réputation première. En général les ouvrages de la jeunesse du

Bernin sont d'un style plus correct, plus étudié que ceux d'un âge avancé.

Comme architecte cet artiste occupé un rang moins élevé peut-être que comme sculpteur, mais c'est toujours l'homme aux grandes et belles idées, aux riches et élégantes conceptions, s'occupant davantage de l'ensemble que des détails, et sacrifiant parfois les règles reçues pour arriver à un effet cherché. Ses licences sont celles d'un artiste ingénieux, elles ont un charme qui leur a donné de nombreux partisans. On leur reproche d'avoir ouvert la carrière aux extravagances du Borromini. La fameuse colonnade de la place Saint-Pierre, conçue et élevée par le Bernin, comparable en grandeur et en magnificence à ce que les anciens ont laissé de plus imposant, suffirait seule à sa réputation de grand architecte, si l'on n'avait point encore à citer de lui ce célèbre escalier, à deux rampes qu'il construisit au Vatican, dans un emplacement ingrat, et dont l'effet de perspective, de lumière, et l'aspect général sont si merveilleux, ainsi que les immenses travaux exécutés dans l'intérieur du Vatican, pour donner de l'unité à cet ensemble formé de tant d'éléments divers et fruit de tant de génies différents.

Si le Bernin n'avait été que peintre, sans doute la renommée n'aurait point embouché pour lui les cent bouches de sa trompette; cependant ses tableaux, très nombreux, sont loin d'être sans mérite. Ils sont pour la plupart réunis au palais Barberin et au palais Ghisi. On en voit un dans l'église de Saint-Pierre, à l'autel du Saint-Sacrement; il représente un sujet de la vie de saint Maurice. De même que Léonard de Vinci, le Bernin s'occupa des sciences exactes. Il inventa plusieurs machines utiles, entre autres celles qui servent à Rome à frapper la monnaie.

Doué d'une grande mobilité d'esprit, enjoué, vif, plein de feu, d'une physionomie aimable et noble, courtisan adroit, le Bernin sut gagner l'affection et les faveurs des grands. Louis XIII voulut l'attirer à sa cour; Urbain VIII, Alexandre VII, Clément IX, l'admettaient fréquemment à leur table; la reine Christine de Suède, à son voyage à Rome, eut, pour

lui mille attentions, et tout le monde sait que Louis XIV et Colbert entamèrent avec la cour de Rome des négociations pour obtenir qu'elle consentit à la laisser venir à Paris diriger les travaux du Louvre. Les honneurs insignes qui furent rendus au Bernin par les souverains dont il traversa les états pour venir en France et par les autorités des villes de France, l'accueil qui lui fut fait à son arrivée à la cour passent toute croyance, aussi bien que les largesses, pour ne pas dire les prodigalités, du roi en sa faveur, lorsqu'après 8 mois de séjour à Paris et à Versailles il retourna en Italie, abreuvé de dégoûts et ne laissant pour tout souvenir qu'un buste de Sa Majesté et des plans inexécutables pour l'achèvement, ou si l'on veut, pour l'anéantissement du Louvre; car le moindre défaut de son projet était de faire un accessoire du principal et de détruire une partie de ce qui existait. C'est ici le lieu de réfuter une assertion erronée souvent reproduite. Il est faux que le Bernin ait pu voir la colonnade élevée par Perrault et qu'il se soit étonné qu'on l'ait fait venir lorsque la France avait d'aussi habiles architectes. Le Bernin quitta Paris en 1666 et Perrault ne jeta les fondations de la façade du Louvre qu'en 1667. A son retour à Rome le premier soin du Bernin fut d'exécuter en marbre la statue équestre de Louis XIV et de la lui envoyer comme un témoignage de sa gratitude. Malheureusement cet ouvrage, d'abord accueilli avec des transports d'admiration, fut bientôt apprécié à sa juste valeur, et, pour en faire disparaître le ridicule, Girardon fut chargé de le transformer en Marcus Curtius; cette statue se voit dans le parc de Versailles. Jusqu'à son dernier moment le Bernin jouit de la considération due à ses talents et à sa personne. On lui fit des obsèques magnifiques et son corps fut porté à Sainte-Marie-Majeure. Les poètes s'empresèrent à l'envi de chanter ses louanges. Il laissa, dit-on, une fortune de deux millions.

L. C. S.

BERNIS (FRANÇOIS-JOACHIM DE PIERRES, cardinal de), naquit à Saint-Marcel de l'Arèche, en 1715. Comme cadet de sa maison, il entra, selon les

coutumes, dans les ordres; chanoine de Brioude, puis comte-chanoine de Lyon, il vint jeune à Paris, portant le nom d'abbé. Ce titre n'obligeait point à une vie austère, la danse exceptée. Un abbé n'était distingué dans la société que par la coupe de ses cheveux, par le petit manteau noir attaché sur ses épaules et par le droit de refuser un duel, que plusieurs cependant acceptaient volontiers. Quoique Bernis logeât au séminaire Saint-Sulpice, il n'eut, par sa naissance, des rapports qu'avec des gens de la cour ou les riches financiers qui les recevaient, tandis que sa pauvreté se fût beaucoup mieux accommodée de la compagnie de ses confrères; mais il avait un si joli visage, de si jolies manières, il faisait de si jolis vers, que la cour et la ville se l'arrachaient. Ces agréments frivoles étaient joints à un caractère égal, désintéressé, sûr, reconnaissant; et Bernis, qui commençait par plaire, finissait par se faire estimer. Vainement Voltaire, qui jougeait assez légèrement, le surnomma-t-il *Babet la bouquetière*; ce sobriquet, qui aurait perdu un homme ordinaire, n'éloigna pas de Bernis un seul de ses amis; mais il contribua peut-être à la sévérité de Mirepoix qui, sollicité par l'abbé de disposer en sa faveur d'un bénéfice, lui dit avec rudesse: « Vous n'avez rien à espérer de mon vivant. — J'attendrai, monseigneur! » répondit Bernis, d'une voix douce, qui ne rendit pas la réplique moins piquante; car l'abbé était jeune et l'évêque avait 80 ans. Cependant la patience devait être pénible pour l'abbé de Bernis, puisque ses amis lui donnaient un petit écu pour payer son sacre, quand il venait dîner chez eux: attention qui fait honneur à ce siècle où donner et recevoir une aussi faible somme ne prouvait ni l'humilité, ni l'embarras, et où l'on n'imaginait point que l'inégalité de fortune dût entraîner un changement d'habitudes sociales. Comme il n'est rien de complètement inutile ou nuisible sur la terre, M^{me} de Pompadour demanda et obtint pour l'abbé de Bernis un logement aux Tuileries et 1,500 fr. de pension sur la cassette du roi. C'était à 6,000 liv. de rentes que Bernis bornait ses prétentions; mais ayant été nommé ambassa-

deur à Venise, il y déploya des talents qu'on ne lui soupçonnait point. Tout en servant la France, il obligea le pape Benoît XIV, qui le prit pour médiateur dans une discussion entre lui et les Vénitiens; et sa faveur s'en accrut. Rappelé en France, il entra au grand conseil et devint ministre des affaires étrangères. Ayant contribué à l'alliance de la France et de l'Autriche, qui décida de la guerre de Sept-Ans, l'abbé de Bernis fut blâmé; mais Duclos, qui fait si sévèrement la part des grands et du clergé, le justifie sur ce point, et les lettres de Bernis à Paris Duverney prouvent seulement les soins que prenait le ministre pour assurer le succès de cette guerre qui fut assez malheureuse. Cependant il céda à l'opinion publique et rendit le portefeuille peu de temps après avoir été fait cardinal; ce qui n'empêcha ni un exil, ni une disgrâce qui dura 6 ans, au bout duquel on le nomma à l'archevêché d'Alby. En 1769, on l'envoya ambassadeur à Rome, où, dans les conclaves de 1769 et 1774, il montra de l'habileté; et, pour obéir à la cour, il poursuivit la destruction des jésuites, contre ses opinions. Jamais la France ne fut plus dignement représentée que par le cardinal de Bernis; on peut en croire le ministre Roland qui dit: « L'assemblée du cardinal de Bernis est peut-être l'une des assemblées périodiques de société les plus magnifiques de l'Europe. Grand par lui-même, il est en outre magnifique dans ses représentations; tout ce qui concourt à leur éclat est double chez lui. Tenant table ouverte, donnant à tout le monde, ne recevant de personne, et toujours au-dessus de toute comparaison dans les fêtes, dans les cérémonies, dans les illuminations publiques. Tant de somptuosité, le concours des grands, les hommages du peuple, une politique qui a mis plus d'une fois en défaut celle du Vatican, une politesse aisée, qui toujours est à tout et s'étend à tout le monde, donnent au cardinal de Bernis un crédit, un ascendant, que des grands talens soutiennent d'une manière imposante. » Sa maison était ouverte à tous ses compatriotes, et tandis que Bernis prodiguait à ses convives les mets les plus

déliçats, lui, dont une tentative d'empoisonnement avait pour toujours altéré la santé, dînait avec un œuf mis à l'eau. Quoique ses poésies l'eussent fait nommer membre de l'Académie française, il les trouvait beaucoup trop frivoles pour aimer alors qu'on les lui rappelât; car il savait joindre à la dignité d'un ambassadeur la politesse d'un courtisan, la régularité d'un prêtre. Il reçut, en 1791, les tantes de Louis XIV, comme il recevait tous les Français, avec l'hospitalité la plus généreuse : ce qui n'empêcha point les princesses de se montrer, ainsi que leur suite, très exigeantes et un peu *tracassières*. Mais la révolution débarrassa bientôt le cardinal de tous les soins que ses dignités et son caractère obligeaient entraînaient. Refuser le serment que l'on exigea alors des ecclésiastiques et que Bernis croyait incompatible avec ses premiers vœux, c'était renoncer à l'ambassade de France et à 400,000 liv. de rentes : il n'hésita point. Cette résolution consciencieuse qui bouleversait sa position sociale, est très honorable pour un courtisan : aussi en eût-il été quitte pour être pauvre, ce moindre des maux qui puisse affliger un honnête homme, sans le chevalier Azara qui obtint pour lui une pension du roi d'Espagne. Le cardinal de Bernis mourut à Rome en 1794. Sa famille et la légation française lui firent faire un mausolée sur le modèle de celui du pape Casini, que l'on a transporté, ainsi que son corps, à Nîmes. Un autre monument élevé dans l'église de Saint-Louis des Français à Rome, contient son cœur et ses entrailles. Indépendamment des lettres de Bernis à Paris Duverney, on a recueilli en un petit volume ses *Œuvres mêlées en prose et en vers*. Son style est facile et ne manque point d'élégance, mais il nous semble pâle; et la mythologie, qui n'est plus employée par nos poètes, donne à ses œuvres un air suranné. Son poème de la *Religion*, qui a eu plusieurs éditions, honore plus ses principes que son talent.

L. C. B.

BERNOULLI (les). Cette famille illustre par la série de géomètres du premier ordre qu'elle a fournis, était originaire d'Anvers; mais dès le *xvi*^e siècle,

les guerres de religion l'avaient fait émigrer à Bâle, où elle était parvenue aux premières dignités de la république. Le premier qui ait acquis un nom célèbre dans les sciences, JACQUES BERNOULLI, était né à Bâle en 1654, et il y professa les mathématiques depuis 1687 jusqu'à sa mort arrivée en 1705. Conjointement avec son frère Jean, il développa, à la grande admiration de l'Europe savante, dans les *Acta eruditorum* de Leipzig, les merveilleuses ressources du nouveau calcul infinitésimal, dont le génie pénétrant et si varié de Leibnitz n'avait fait en quelque sorte qu'indiquer les principes et l'algorithme. Outre un grand nombre de recherches sur la théorie des courbes et sur la mécanique rationnelle, les géomètres lui doivent la connaissance des propriétés des nombres qu'on appelle de son nom *Nombres de Bernoulli* et qui jouent un grand rôle dans la théorie du développement en séries. Un recueil de ses œuvres mêlées a paru à Genève, en 1744, sous le titre de *Jacobi Bernoulli opera*, 2 vol. in 4°. Mais l'écrivain qui le recommandera peut-être le plus à la postérité, celui où il a posé les fondemens de la théorie mathématique et philosophique des probabilités, a paru après sa mort, par les soins de son neveu Nicolas Bernoulli, sous le titre de *Ars conjectandi* (Bâle, 1713, in-4°). C'est dans cet ouvrage que se trouvent les théorèmes qui portent son nom, concernant les lois de la probabilité résultantes de la répétition des événemens, théorèmes sur lesquels reposent toutes les applications pratiques de la théorie des chances.

Son frère JEAN Bernoulli, né à Bâle en 1667, lui succéda dans les fonctions de l'enseignement et les remplit jusqu'à sa mort, arrivée le 1^{er} janvier 1748. Les œuvres de celui-ci ont été réunies dans une édition publiée à Genève, en 1742, 2 vol. in-4°. Doué peut-être d'un génie mathématique plus spécial que celui de son frère, il fut rangé par ses contemporains à côté de Newton et de Leibnitz, et on le regarde comme le véritable inventeur du calcul intégral. Par suite des progrès que les sciences mathématiques ont faits depuis lui, il ne s'attache plus

guère aujourd'hui qu'un intérêt historique à ses travaux.

NICOLAS Bernoulli, neveu des deux précédens, mêla l'étude de la géométrie à celle du droit, et se fit remarquer par une thèse sur les absens, où il proposait d'appliquer le calcul des probabilités à cette question délicate de jurisprudence.

DANIEL Bernoulli, l'un des fils de Jean, né à Grœningue en 1709, mort en 1782, soutint avec éclat le nom de sa famille dans le cours du XVIII^e siècle et fut le digne émule des Clairaut, des d'Alembert, des Euler. Dix fois couronné par l'Académie des sciences de Paris, il remplit de ses mémoires les collections de cette compagnie et de celles de Berlin et de St-Pétersbourg. Son père et son oncle avaient été les soutiens de l'école de Leibnitz, et, par suite, les plus redoutables adversaires des doctrines newtoniennes auxquelles s'étaient rangés tous les géomètres anglais; mais Daniel suivit le progrès des idées, en concourant, avec les géomètres contemporains qu'on vient de nommer, à développer la théorie du système du monde, fondée sur la loi de la gravitation newtonienne. Physicien ingénieux, aussi bien que profond géomètre, il a déployé éminemment ces deux qualités dans son grand traité d'*Hydrodynamique*, Strasbourg, 1738, in-4^o. Il a cultivé, comme la plupart des autres membres de sa famille, le calcul des probabilités; ce fut lui qui proposa, dans les mémoires de l'Académie de Pétersbourg, le paradoxe devenu célèbre sous le nom de *Problème de Pétersbourg*, et qui imagina, pour le résoudre, la théorie de l'*espérance morale*. Le procédé de l'inoculation vint lui offrir une autre occasion d'appliquer le calcul des chances, et il eut à ce sujet de vifs démêlés avec d'Alembert.

Nous nous dispenserons de citer une foule d'autres géomètres de la même famille, d'un nom moins célèbre; le dernier qui ait acquis de la réputation, au moins à l'étranger, était fils de Daniel, et périt en 1789, en se baignant dans la Néva.

A. C.

BERNSTORFF, famille originaire de la Bavière, et d'où sont issus plusieurs hommes d'état.

ANDRÉ-THOPIHILE, premier ministre du Hanovre, mort en 1796, est moins connu que son cousin JEAN HARTWIG-ERNEST, né à Hanovre en 1712, qu'il avait fait élever pour la carrière administrative et qui entra dans sa jeunesse au service du Danemark, où il fut employé d'abord aux légations étrangères, et où il parvint en peu de temps aux postes de secrétaire d'état, de conseiller intime, et de membre du conseil d'état. C'était, comme dit Falkenskiöld dans ses *Mémoires*, un homme d'un caractère doux et habitué à plier sous le joug des favoris. Il contribua beaucoup à l'abolition de la servitude féodale, des corvées et des pâtures communes. Il établit des écoles pour former des sages-femmes. Sa charité était grande et les pauvres recevaient une partie considérable de ses revenus. Dans la guerre de Sept-Ans, dans laquelle furent entraînés la plupart des états de l'Europe, il fit garder par le Danemark une neutralité armée, et assura à son pays adoptif la possession du Holstein. En 1761, après la mort du dernier duc de ce nom, Christian VII lui accorda le rang de comte. Quand Struensee eut acquis un ascendant irrésistible à la cour de Copenhague, Bernstorff fut d'abord maintenu dans son poste; mais s'étant opposé au rappel de Rantzau, ministre à Pétersbourg, il reçut son congé en revenant d'un voyage qu'il avait fait avec le roi dans le Holstein. Conservant une pension de 6,000 thalers, il se retira à Hambourg, puis il fut rappelé à la cour après la chute du favori; mais il mourut avant d'avoir pu profiter des grâces de son souverain.

Elles furent dévolues à son neveu ANDRÉ-PIERRE (né dans le Lunebourg en 1735), hanovrien comme lui, et formé sous le ministère de Jean-Hartwig-Ernest. Il était conseiller intime quand il fut enveloppé dans la disgrâce de son oncle. Il revint à Copenhague en 1772, et prit une part active aux affaires publiques. Il fit renouveler l'alliance entre le Danemark et l'Angleterre; mais il déplut à la Russie, pour s'être opposé à son système de politique, et le favori Guldberg en profita pour le faire renvoyer, en 1780. Cependant lorsque, pendant la

faiblesse d'esprit de Christian VII, le prince héréditaire se fut emparé des affaires, Bernstorff fut rappelé et obtint alors une grande influence sur les affaires étrangères et de l'intérieur. Ce fut lui qui établit en principe que le pavillon neutre couvre la marchandise, et qui fit proposer à la Suède un traité de neutralité armée, traité que Falkenskiöld regarde comme une grande faute. « Au reste, dit cet auteur, quelles que soient les erreurs où ait pu tomber le comte de Bernstorff, il faut reconnaître que le Danemark lui doit principalement de n'avoir pas été entraîné dans la coalition formée contre la France. Il eut d'autant plus de mérites à cet égard qu'il était personnellement animé d'une haine profonde contre les révolutionnaires français. Sa correspondance avec le ministère anglais, pour repousser les sollicitations relatives à cet objet, est pleine de raison et de dignité. Le comte de Bernstorff n'a pas entravé la liberté de la presse établie en 1770 par Struensee. Il a concouru efficacement aux mesures prises pour affranchir par degrés le paysan danois de la servitude de la glèbe. Aux sentimens de droiture il joignait de l'instruction et une mémoire fort heureuse. Il avait plus de fermeté de caractère que son oncle; mais tous deux contribuèrent peut-être à accroître les dettes et les charges du Danemark, en voulant lui faire jouer le rôle d'une grande puissance. » Bernstorff avait contribué à faire fleurir les fabriques et à donner du lustre à l'université de Kiel. Il mourut à Copenhague, en 1797, regretté comme son père à qui les paysans avaient élevé un monument. Malte-Brun fit une ode à sa mort.

Il eut pour successeur au département des affaires étrangères son fils CHRISTIAN, né à Copenhague en 1769, qui administra sans éclat, dans des temps à la vérité très difficiles. Tout ce qu'il put faire, ce fut de se ménager l'alliance de Napoléon; mais par cette politique il exposa la marine danoise à être la proie des Anglais, et tout en conservant le Holstein et le Slesvig au Danemark, il fut obligé de signer, au congrès de Vienne, la renonciation à la possession de la Nor-

vège dont la cession fut réunie à celle de Suède. On ne sait si ce fut le reproche général d'avoir cédé la Norvège ou d'autres motifs, qui lui firent perdre le portefeuille des relations extérieures, et qui le déterminèrent, en 1818, à quitter le service danois pour entrer à celui du roi de Prusse auprès duquel il avait été envoyé comme ministre plénipotentiaire. Le roi de Prusse lui confia le département des affaires étrangères, et, en sa qualité de ministre, le comte de Bernstorff assista à tous les congrès tenus par la Sainte-Alliance dans l'intention d'assurer le succès de son système d'absolutisme. Il partit à Aix-la-Chapelle, à Carlsbad, Troppau, Laibach, Vérone, et signa tout ce que les autres ministres signèrent. En 1830 on lui adjoignit M. Anouillon qui, au bout de quelque temps, devint son successeur. Le comte de Bernstorff a pris sa retraite en 1831, mais en conservant tous ses émolumens. Le roi de Prusse s'est réservé la faculté de l'admettre à ses conseils, dans les circonstances importantes. D. c.

BÉROSE (peut-être *Bar Osea*, fils d'*Osee*), historien chaldéen, paraît avoir vécu du temps d'Alexandre-le-Grand; on trouve dans la *Bibliotheca greca* de Fabricius (t. XIV) les fragmens les moins douteux des écrits de Bérose et surtout des passages de l'*Histoire du royaume de Babylone*; ce dernier ouvrage existait du temps du juif Joseph, qui en a tiré un grand parti pour ses *Antiquités*. En 1545, une histoire en cinq livres fut publiée par Annius de Viterbe, sous le nom de Bérose; mais on ne tarda pas à reconnaître la fausseté de cet écrit.

L'historien Bérose doit-il être regardé comme le même personnage que l'astronome du même nom, Chaldéen comme lui, et prêtre de Bélus à Babylone? C'est une question qui n'a pas été éclaircie par les discussions des savans. Quoi qu'il en soit, l'astronome Bérose quitta sa patrie, selon Vitruve, pour aller à Cos, patrie d'Hippocrate, ouvrir une école où il enseigna, devant de nombreux disciples, la science dans laquelle il excellait. En reconnaissance de ses belles prédictions, les Athéniens lui érigèrent une statue

dont la langue était dorée. Il imagina une nouvelle espèce de cadran solaire.

Du reste, ceux qui distinguent l'historien Béruse de l'astronome ne savent point déterminer l'époque où celui-ci aurait vécu. Justin-le-Martyr lui attribue une fille désignée sous le nom de la *sibylle babylonienne*, celle, dit-on, qui offrit à Tarquin les fameux livres sibyllins.

A. S. n.

BERQUIN (AANAUD) naquit à Bordeaux en 1749; il est peu de noms aussi connus en France. *L'ami des enfans* s'est acquis des droits à la reconnaissance de tous les parens, et il a l'avantage d'avoir intéressé toutes les mères. Il n'en est pas, surtout de celles qui nourrissent, qui n'ait souvent dit :

Dors, mon enfant, clos ta paupière.

La romance dont ce vers est le refrain est une des plus jolies de l'auteur. On distingue encore celle de *Geneviève de Brabant*. Ce fut dans ce genre et dans celui des idylles que débuta Berquin. Son recueil intitulé *l'Ami des enfans* forme 6 volumes; c'est son ouvrage le plus important par son utilité, en ce qu'il présente, soit en dialogues, soit en récits, soit en actions, des instructions d'autant plus intéressantes que la variété de leur forme pique la curiosité de l'âge pour lequel elles ont été composées. L'Académie française avait proposé pour 1784 un prix à l'ouvrage le plus utile qui aurait paru dans l'année : il fut décerné à *l'Ami des enfans*.

La Harpe, en parlant de Berquin dans son cours de littérature, cite avec éloge

son idylle *Le petit fleuve orgueilleux*, traduite de Métastase, l'*Orgoglioso fumicello*. On peut supposer qu'en traduisant cette pièce Berquin a eu en vue des enfans plus grands que ceux pour qui ont été faits ses autres ouvrages. Ceux-ci sont en grand nombre, et forment une longue série de volumes in-18. La justice exige l'aveu qu'ils sont pour la plupart de Weiss (voy.), écrivain allemand auquel la jeunesse doit un si grand nombre de bons écrits et recueils; quelques-uns sont imités de l'anglais; mais l'auteur français se les est appropriés par le naturel et la naïveté de son style. *L'Ami des enfans* n'a point été éclipsé par les ouvrages nombreux composés depuis dans le même but; on peut même dire que son mérite n'en a été que mieux apprécié. Les idylles de Berquin, ses romans et le *Pygmalion* de J.-J. Rousseau qu'il a mis en vers, attestent son talent pour la poésie passionnée et pour celle qui exprime les plus doux sentimens du cœur. Berquin avait été appelé par la nature à composer les ouvrages qu'il a laissés. Son caractère était doux, franc, naïf même. Il aimait beaucoup les enfans, se plaisait à leurs jeux et y prenait part.

On se tromperait en croyant que Berquin ne pouvait écrire que dans le genre qu'il avait adopté. Il rédigea pendant quelque temps le *Moniteur*, et fut coopérateur de Ginguené et de Grouvelle dans la *Feuille villageoise*. Il fut, en 1791, un des candidats proposés pour être instituteur du prince royal; mais il mourut le 21 décembre de la même année. On ne sait que trop à qui cette place fut donnée!

L. n.

ENCYCLOPÉDIE

DES

GENS DU MONDE.

TOME TROISIÈME,

Seconde Partie.

*

IMPRIMÉ

PAR LA PRESE MÉCANIQUE DE E. DUVERGER,

RUE DE VERNEUIL, N. 4.

★

SIGNATURES

DES AUTEURS DU SIXIEME VOLUME.

MM.		MM.	
ALLOU.	C. N. A.	GENCE.	G-CE.
ANDRAL.	G. A.-L.	GOEPP.	J. J. G.
AUBERGIER.	H. A.	GOLBÉRY (de, à Colmar).	P. G-Y.
BAUDRY DE BALZAC.	B. B.	HUBAULT.	H-LT.
BÉGIN (à Metz).	E. A. B.	HUOT.	J. H-T.
BERGER DE XIVREY.	J. B. X.	JAL.	A. J-L.
BLONDEL.	F. B-L.	KLAPROTH.	KL.
BOILEAU (à Londres).	D. B.	LABOUDERIE (l'abbé de).	J. L.
BOISSARD.	B-D.	LA NOURALS (de).	L. N.
BOULLÉE (à Lyon).	A. B-E.	LATÉNA (J. de).	J. L. T. A.
BRADI (M ^{me} la comtesse de)	L. C. B.	LAVERGNE.	P. L-E.
BRUNET.	B-T.	LECLERC-THOUIN.	O. L. T.
CAHEN.	S. C.	LEDHUY.	L. D.
CANDOLLE (Aug.-Pyr. de).	D. C-LE.	LEGRAND.	A. L-D.
CARETTE (le lieutenant-colonel)	C-TE.	LEPAN.	L-N.
CAYLUS.	C-s.	LE ROY DE CHANTIGNY.	L. D. C.
CHAMROBERT (de).	P. C.	MACCARTHY.	J. M. C.
COTTEAU.	T. C.	MARCHAL.	CH. M.
COURNOT.	A. C.	MATTER.	M-R.
CRŌI (Raoul de, à La Guerche).	R. D. C.	MELDOLA.	M-A.
DAUNOU.	D-N-U.	MOLÉON (de).	V. DE M-N.
DÉADÉ.	D. A. D.	MONTRŌI (de).	DE M.
DEHÈQUE.	F. D.	OURRY.	M. O.
DELBARE.	TH. D.	ŌZENNE (M ^{lle} Louise).	L. L. O.
DELPIT.	J. D.	PAQUIST (à Bourges).	P-ST.
DEPPING.	D-G.	PARISOT (Valérien).	VAL. P.
DERODE.	D-G.	PAYEN.	P-N.
DROUINEAU.	G. D.	PELOUZE (père).	P-ZE.
DUFAY.	P. A. D.	PERNOT.	P-T.
DUMERSAN.	D. M.	PITKIÉWICZ.	M. P-Z.
DUMONT D'URVILLE.	J. D. U.	RATIER (Félix).	F. R.
FAMIN.	C. F-N.	RAYMOND.	F. R-D.
FAYOT.	F. F.	REGNARD (Émile).	E. R.
FÉTIS.	E. F-s.	RIENZI (de).	L. D. D. R.
FEUILLET DE CONCHES.	F. D. C.	RYPINSKI.	A. R-SKI.
GALIBERT.	L. G.	SAVAGNER.	A. S-R.
		SCHNITZER.	S. et J. H. S.

LISTE DES COLLABORATEURS.

MM.		MM.	
SIMON.	S-N.	TISSOT (à Bourges).	J ^h . T.
SINNER (de).	L. de S-R.	VIEL - CASTEL (le comte Henri de).	V.
SOYER.	L. C. S.	VILLENAVE.	V-VE.
SPACH (Louis).	L. S.	WALCKENAER (le baron).	W-R.
STOEBER (à Strasbourg).	E. ST.	YOUNG.	J. Y.
THÉBAUT DE BERNEAUD.	A. T. D. B.		

Les lettres *C. L.* indiquent que l'article est traduit du *Conversations-Lexicon*.

C. L. m. signifie *Conversations-Lexicon* modifié.



ENCYCLOPÉDIE

DES

GENS DU MONDE.

B (suite de la lettre).

BERR (MICHEL), Israélite connu par ses idées de réforme applicables au culte qu'il professe et par des écrits plus nombreux qu'étendus sur cet objet, comme sur diverses matières de religion, de philosophie, de politique et de littérature. Fils d'ISAAC Berr, surnommé de Turrique (mort en 1828, à l'âge de 85 ans), Israélite éclairé qui a pris une part active à l'organisation du culte juif en France, M. Michel Berr naquit à Nancy, en 1780, y fit de bonnes études qu'il continua ensuite à Strasbourg, et il fut le premier de ses co-religionnaires qui choisit la carrière du barreau. Cependant il la quitta et fut successivement membre de l'assemblée des Israélites convoquée à Paris en 1807, secrétaire du grand sanhédrin de France et d'Italie, chef de division au ministère de l'intérieur du royaume de Westphalie, etc. Il quitta l'administration pour se vouer entièrement aux lettres et à la défense des principes philosophiques et religieux qu'il avait proclamés. Une nouvelle existence avait commencé pour les Juifs : M. Michel Berr en comprit la portée et revendiqua pour ses co-religionnaires toutes les conséquences qui en découlaient. Sous ce rapport son nom occupe une place honorable dans l'histoire de leur émancipation. Il a, du reste, professé en différentes chaires et il est membre de beaucoup de sociétés savantes. Il compte parmi les premiers collaborateurs de l'*Encyclopédie des gens du monde*. J. H. S.

BERRUGUATE (ALONZO), célèbre peintre et architecte espagnol, mort à

Tolède en 1545. Il fut l'ami d'André del Sarte et imita la manière de Michel-Ange. Charles-Quint l'employa pour la construction du palais du Prado et pour restaurer l'Alhambra. On trouve de lui des tableaux remarquables à Valladolid, à Tolède et à Salamanque. C. L.

BERRY, ancienne province de France, qui forme actuellement les départemens du Cher et de l'Indre, et une partie de ceux de la Nièvre, de la Creuse et de l'Allier. Elle est bornée au nord par l'Orléanais, à l'est par le Nivernais et le Bourbonnais, au midi par le Limousin, et à l'ouest par le Poitou et la Touraine. Cette province qui forme le centre de la France, a joué à différentes époques un rôle dans l'histoire. Ses anciens habitans occupaient la première Aquitaine, et on les distinguait sous le nom de *Bituriges Cubi*, pour les distinguer des *Bituriges Vivisci*, qui habitaient la seconde Aquitaine et n'étaient qu'une colonie des premiers. Les Bituriges tenaient le premier rang parmi les peuples de la Gaule Celtique, et plusieurs historiens prétendent que, même avant l'invasion des Romains, les sciences y étaient déjà fort avancées. Lorsque César, après avoir soumis toute la Gaule du midi et de l'est, menaça les nations du centre, les Bituriges lui opposèrent la plus vive résistance. Vercingétorix, leur général en chef, avait adopté, pour sauver son pays, un moyen que nous avons vu renouveler de nos jours. Il proposa de ravager et d'incendier tout le pays pour enlever toute espèce de vivres aux Romains. Vingt

villes furent brûlées et Bourges (*Avaricum*), la capitale, devait éprouver le même sort; toutefois, sur les représentations des principaux habitans elle fut épargnée. César l'assiégea: les habitans autour desquels s'étaient réunis tous les seigneurs voisins se défendirent vaillamment; mais Bourges fut obligé d'ouvrir enfin ses portes. Le Berry resta sous la domination des Romains jusqu'en 475 environ (an de J.-C.), où cette province fut envahie par Évaric, roi des Goths d'Espagne. En 507 Clovis en chassa les Goths et la réunit à son royaume. Long-temps elle fut gouvernée par des chefs militaires qui prirent le titre de comtes de Bourges et surent, en profitant de la faiblesse des rois de la seconde race, rendre héréditaire une dignité qui était purement personnelle. En 1061 Herpin, comte de Bourges, voulant s'engager dans la guerre des croisades, vendit le comté à Philippe I^{er}. Le Berry demeura uni à la couronne jusqu'à l'an 1360; à cette époque le roi Jean l'érigea en duché-pairie, à charge de reversion à la couronne en cas d'extinction d'héritiers mâles, et le donna en apanage à Jean, son troisième fils, qui prit le titre de duc de Berry et d'Auvergne. Le duc Jean étant mort sans enfans, Charles VI donna le Berry à Jean son second fils, en 1401; puis à la mort de celui-ci qui ne laissa pas d'héritiers, il le transmit à son quatrième fils, Charles, depuis roi de France sous le nom de Charles VII. En 1461, Louis XI l'ajouta à l'apanage de son frère Charles que plus tard il fit empoisonner. Le Berry passa successivement à François de France, son troisième fils, puis à Jeanne de France, sa fille puînée qui épousa Louis d'Orléans, depuis Louis XII, et qui, après l'annulation de son mariage, se retira dans un couvent de Bourges où elle acheva sa vie passée dans des actes de piété et de bienfaisance. Deux autres princesses de la maison de France, Marguerite de Navarre, sœur de François I^{er}, et Marguerite, duchesse de Savoie, sœur de Henri II, jouirent de ce même duché. Le duc d'Anjou, qui en avait également la possession, le réunit à la couronne après son avènement, en 1574. Henri IV l'accorda en usufruit à la reine

Louise, veuve de Henri III; mais depuis la mort de cette reine, en 1601, le Berry est toujours resté uni à la couronne. Les habitans prirent, dans plusieurs circonstances, une part active aux guerres politiques ou religieuses qui désolèrent la France, et spécialement à la Ligue du bien public sous Charles VII, et aux guerres religieuses auxquelles donna lieu Calvin qui avait étudié la théologie à Bourges. Mais on a remarqué que, pendant les agitations de la révolution de 89, le Berry fut une des provinces qui se distinguèrent le plus par leur modération; on n'y vit presque pas d'exécutions politiques.

Le Berry jouissait de plusieurs privilèges fort remarquables: entre autres ses habitans ne pouvaient être appelés à faire la guerre hors du territoire sans l'express consentement des magistrats. Les mœurs y sont douces, paisibles. Le Berry abonde en fruits de toute espèce, en blés, en vins dont les plus renommés sont ceux d'Issoudun et de Sancerre. Il y a aussi beaucoup de bois, de forges, et l'agriculture, qui était fort en retard, commence à y faire des progrès. Ses fabriques de draps étaient autrefois très estimées, mais aujourd'hui il n'en existe presque plus. Le Berry est surtout renommé pour ses moutons dont la laine est fine et la chair délicate. Bourges sa capitale est une ville fort animée qui a été détruite plusieurs fois, en partie par des incendies; on y trouve encore des restes de murailles bâties par les Romains. Elle avait une tour munie d'artillerie qui n'avait pas sa pareille en Europe, dit-on, et qu'on nommait la *grosse tour*; elle servait de prison d'État. Le prisonnier le plus connu qui y fut enfermé fut Louis, duc d'Orléans, depuis Louis XII; elle fut démolie en 1651. Bourges a 2 monumens remarquables qui subsistent encore, l'hôtel de Jacques-Cœur (*voy.*) qui sert d'Hôtel-de-Ville, et la cathédrale, qui n'a été achevée que dans le cours de plusieurs siècles et qui est un des plus beaux monumens de l'architecture gothique. L'université de Bourges a été une des plus célèbres de l'Europe. Alciat et Cujas y ont enseigné le droit; Calvin y a étudié la théologie. Elle compte au nom-

bro de ses hommes marquans Jacques-Cœur qui, de simple marchand, devint ministre des finances sous Charles VII, et le peintre Boucher qui eut de la réputation au XVII^e siècle. Voy. CHER. P-st.

BERRY (MARIE - ÉLISABETH, duchesse DE), née d'Orléans et fille du Régent, naquit en 1695, épousa, en 1710, le duc de Berry, 3^e fils de Louis, Grand-Dauphin, et mourut en 1719. Cette princesse se distingua, même à la cour dissolue de son père, par des mœurs corrompues et par le scandale de ses amours, dans la confidence desquelles le public a été mis par les indiscrettes et hontteuses révélations de Saint-Simon. — Le duc de Berry, né en 1686 et mort en 1714, intéressé par ses malheurs et par ses qualités aimables. S.

BERRY (CHARLES-FERDINAND D'ARTOIS, et CAROLINE-FERDINANDE-LOUISE DE NAPLES, duc et duchesse DE) appartiennent à deux branches différentes de la royale maison de BOURBON.

Le premier, *petit-fils de France*, né à Versailles, en 1778, n'était âgé que de onze ans quand le comte d'Artois, son père, frère de Louis XVI, quitta la France. Le duc de Berry, ainsi que le duc d'Angoulême, son frère aîné, avait eu pour gouverneur le comte de Sérant, homme pieux, austère, qui, adoptant, sans les discuter, tous les principes sur lesquels on croyait la monarchie basée, pensait ne faire que son devoir en les inculquant à ses élèves et en ne s'en écartant jamais lui-même. Le duc de Berry ne douta point qu'il ne satisfît à l'honneur, lorsqu'en 1792 il poltaait, devant Thionville, un canon contre des Français. Une partie de la nation voulait les Bourbons; mais ceux-ci malheureusement devaient s'aider des étrangers, et le duc de Berry combattit dans les rangs des ennemis de la France, qui n'étaient même pas sous les ordres du prince français. Il se fit remarquer par son courage, dans cette armée de Condé où tout le monde en montrait, non-seulement en bravant les dangers de la guerre, mais en luttant contre la mauvaise volonté et la mauvaise foi des alliés que l'on avait été contraint d'accepter. L'armistice de Lœben força le duc de Berry de se met-

tre au service de la Russie, avec les débris de l'armée de Condé, qui montait encore à 10,000 hommes, qu'on licencia définitivement en 1801. Le duc de Berry alors avait fait neuf campagnes, obtenant toujours par sa conduite l'estime et l'affection de ceux qui combattaient avec lui. Obligé, par les intrigues du ministre Acton, de renoncer au mariage qu'on lui avait fait espérer avec Christine, princesse de Naples, le duc de Berry, vraiment pauvre, se retira auprès de son père, dans le château d'Holy-Rood en Écosse, d'où il vint demeurer à Londres. Ce fut là qu'il épousa une jeune Anglaise; mais le chef de la famille des Bourbons, Louis XVIII, n'ayant point donné son consentement à ce mariage, madame Brown n'eut aucun sujet de se plaindre lorsqu'il fut annulé. Plusieurs fois, depuis cette époque, le duc de Berry forma le projet de rentrer en France et de s'y mettre à la tête des partisans de sa maison; aucun de ses plans ne put réussir. Il ne revit son pays qu'après 22 ans d'absence. Il attendait depuis quelques mois, à Jersey, l'issue de la terrible campagne de 1814, lorsque le pavillon blanc fut arboré à Cherbourg. Le 13 avril, le duc débarqua dans ce port, ivre du bonheur de revoir sa patrie, et laissant éclater une joie qui aurait touché tous les cœurs, s'ils n'eussent été blessés par la présence des armées étrangères et attendris par les rêves du grand homme à quel la France devait tant de gloire, à défaut de bonheur. Les Bourbons cessaient d'être proscrits, Napoléon le devenait: les sentimens, les devoirs se démélaient difficilement dans les ames les plus nobles, et une nouvelle génération demeurait étonnée devant les transports de ses pères. Les partisans de la famille royale accumulèrent les fautes: ils insultèrent à la nation dans la personne de celui qu'elle avait reconnu pour chef; et, sans avoir conspiré, Napoléon revint occuper le trône de France le 20 mars 1815. Mais l'issue de la bataille de Waterloo y fit rasseoir Louis XVIII. On vit encore le drapeau blanc flotter au milieu des étendards ennemis; de là, cette plaie secrète que toute la sagesse de Louis XVIII, les vertus différentes des membres de sa

famille ne pouvaient cicatrizer. Cependant la loyauté de caractère de M. le duc de Berry, ses habitudes militaires, sa générosité, et en même temps son esprit d'ordre, lui acquéraient peu à peu de l'influence. Quoique le parti de l'opposition fût attentif à publier les moindres torts qu'il se donnait en se livrant à une vivacité qui parfois allait jusqu'à l'emportement, ou en ne réprimant point son penchant pour les femmes, on l'aimait généralement et ceux qui étaient attachés à sa personne l'idolâtraient. Son mariage avec la princesse Caroline de Naples, célébré à Paris le 17 juin 1816, lui imposa plus de réserve, puisqu'il parvint à inspirer un attachement aussi tendre que passionné à sa jeune épouse. Caroline de Bourbon, petite-fille du roi de Naples, n'avait que 16 ans lorsqu'elle épousa le duc de Berry. Son visage n'était point régulier et au premier aspect on la jugeait défavorablement; mais la beauté de ses cheveux, la blancheur de sa peau, la délicatesse de sa taille et de ses formes, la rendaient très agréable, quand on l'examinait en détail; sa jeunesse, sa gaité, son naturel méridional ravivèrent la cour, qu'un vieux roi et les austères vertus d'une seule princesse appelée à représenter, rendaient bien grave aux yeux des Français. M^{me} la duchesse de Berry cultivait, protégeait tous les arts. Elle aimait les concerts, les bals, la mode; son mari l'approuvait toujours et la rassurait quand les conseils sévères de M^{me} la duchesse d'Angoulême lui faisaient craindre pour ses plaisirs. L'irréprochable prisonnière du Temple voulait que ses méditations profitassent à la nouvelle habitante des palais de France; son esprit embrassait les malheurs passés et à venir: Caroline ne voyait que les joies présentes, quand elle apprit que les joies des princes sont, de toutes celles que l'on peut trouver sur la terre, les plus faciles à s'anéantir. Elle avait perdu deux fils; mais remplie de jeunesse et de santé, l'espoir d'une famille nombreuse lui était resté, et sa fille, charmante enfant, l'autorisait à croire que cette famille serait aimable et qu'elle s'en enorgueillirait. Avidé d'amusemens, comme on l'est à son âge, M^{me} la duchesse de Berry as-

sistait, le dimanche 13 février 1820, à une représentation de l'Opéra, choisie à dessein pour célébrer le carnaval. Se trouvant fatiguée, elle se retirait avant le ballet, et le prince lui ayant donné la main pour la mettre en voiture, était encore auprès du factionnaire placé à la sortie de l'Opéra réservée à la famille royale, quand il se sentit frapper. Un fanatique des révolutions, à la manière des Clément, des Ravillac, des Damiens, un assassin, grace au ciel, sans complices (voy. LOUVRE), venait d'enfoncer son poignard tout entier dans le sein de M. le duc de Berry; quoique ayant été plongé dans le côté droit, la pointe du poignard avait atteint le cœur. Le prince eut le courage de le retirer lui-même, avant de tomber entre les bras de M. de Mesnard. La duchesse de Berry s'élança de sa voiture, au risque de sa vie, sans attendre que le marche-pied en soit abaissé; elle embrasse son mari et ses habits se couvrent de son sang. Le prince est porté dans une des chambres de ce lieu consacré jusqu'alors aux plaisirs et à la folie; toute la famille royale, sauf Louis XVIII, y accourt. Là se manifestèrent, sur le lit de douleur du duc de Berry, la sensibilité de l'homme, la résignation du chrétien, le courage du guerrier, la générosité du prince! Plusieurs fois le mourant répéta ces paroles: « Promettez-moi, mon père, promettez-moi de demander au roi la grâce de cet homme..... Pardonnez, mon Dieu, à celui qui m'a ôté la vie! » Louis XVIII arrive à 5 heures du matin: « Mon oncle, je vous demande la grâce de la vie de l'homme....; cette grâce adoucirait mes derniers momens..... Du moins si j'emportais l'idée..... que le sang d'un homme..... ne coulera pas pour moi!..... » Cette ame élevée entra dans le repos éternel au point du jour le 14 février 1820. La douleur de M^{me} la duchesse de Berry éclata avec violence; c'était une vraie femme napolitaine regrettant le plus cher objet de ses affections: cependant sa grossesse, déclarée sur-le-champ, donna le droit de l'exhorter à la modération; elle se réunit à la famille royale, et, devenue son unique espérance, elle la combla en mettant au monde un

fil (voy. BORDEAUX, *duc de*), le 29 septembre, 7 mois et 15 jours après la mort de son mari. Par une négligence que l'on pourrait appeler coupable dans un temps de factions, la princesse accoucha seule, et toutes les oppositions s'emparèrent de cette circonstance pour mettre en doute sa maternité, ne convenant point que cette maladresse inouïe était une des plus grandes preuves de son accouchement; il était aussi facile de se procurer des témoins qu'un nouveau-né.

Cet enfant, que l'on nomma *duc de Bordeaux*, prit en grandissant une telle ressemblance avec sa sœur et sa mère qu'il fallut renoncer à le croire supposé; car l'amour de la duchesse de Berry pour son mari ne permit même point de l'accuser de légèreté tant qu'il vécut. Il n'en fut pas ainsi après la naissance de M. le duc de Bordeaux; et ce que nos usages souffrent à peine que l'on remarque dans la conduite d'une femme de la société, on le reprocha avec amertume et satisfaction à M^{me} la duchesse de Berry, qui ne s'en fit pas moins aimer dans toutes les provinces de France qu'elle parcourait, par ses libéralités et ses manières affables envers tous; il en fut de même à Paris, où, dans toutes les classes, elle eut des partisans dévoués. Pendant les trois journées de juillet 1830, qui firent monter sur le trône la branche cadette des Bourbons, M^{me} la duchesse de Berry voulut opposer de la résistance aux insurgés et balancer leurs résolutions en venant au milieu d'eux avec son fils : Charles X s'y opposa, et la princesse, en suivant ce roi, se promit bien de revenir en France. Elle y rentra en effet, contre la volonté des Bourbons, résidans alors à Holy-Rood, et débarqua, dans la nuit du 28 avril 1832, sur la plage à quelques lieues de Marseille, où l'on tentait un mouvement en sa faveur, qui, n'ayant point réussi, l'obligea à gagner la Vendée, traversant ainsi la France, dont elle était bannie, et bravant les nouvelles lois qui l'avaient proscrite. La princesse trouva des amis en Bretagne : on s'arma pour son fils; elle alluma la guerre civile. Mais si elle compromit la fortune et la vie des serviteurs demeurés fidèles à sa race, elle exposa plus qu'eux et ris-

qua son honneur. Un juif de Cologne, qui s'était converti à Rome et que le pape avait recommandé à la princesse, la trahit et révéla la maison qu'elle habitait depuis cinq mois à Nantes. Découverte, le 7 novembre 1832, chez mesdemoiselles Du Guigni, dans un espace de 3 pieds et demi de long sur 18 pouces de large, ménagé derrière une cheminée et dans lequel elle s'était réfugiée depuis 16 heures avec M^{lle} Stylite de Kersabiec, MM. de Mesnard et Guibourg, ayant une partie de ses vêtemens et la main brûlée, M^{me} la duchesse de Berry (qui n'avait crié merci que parce que M. de Mesnard s'évanouissait) fut renfermée dans le château de Blaye. Peu de temps après on lut dans le *Moniteur* une lettre datée de sa prison et portant sa signature, dans laquelle elle écrivait que les circonstances graves dans lesquelles elle se trouvait la forçaient à déclarer qu'elle avait contracté un second mariage. Elle était prête à devenir mère, et le public sut quelque temps après que son nouvel époux était le fils d'un noble seigneur napolitain, M. de Lucchesi Palli. On se comprut à refuser à une princesse la foi que la politesse et la bienveillance accordaient à une simple particulière; les *légitimistes*, oubliant son pays, son âge et les exemples qu'offre l'histoire, nièrent ce nouvel hymen comme un crime et secondèrent ainsi les ennemis de la princesse, qui, par son aveu, perdait tous droits à une régence incertaine, mais ne s'attirait plus que le blâme des ambitieux. Comme elle avait montré le mépris de la mort pendant son expédition, elle montra celui de la captivité. (Voy l'ouvrage de M. le général Dermoncourt : *La Vendée et Madame*, 2^e édit.; Paris, 1834.) Renvoyée de France une seconde fois, M^{me} la duchesse de Berry s'embarqua à Blaye le 8 juin 1833 et arriva en Sicile après une traversée de 24 jours. De là elle alla rejoindre, aux environs de Prague, la famille royale avec laquelle elle paraît maintenant réconciliée.

Les lettres de M. le duc de Berry, publiées après sa mort par M. de Châteaubriand et imprimées dans les œuvres de ce dernier, sont d'un grand intérêt. Ce prince a laissé deux filles de son pre-

mier mariage, que sa veuve a mariées, l'une au marquis de Charrette, l'autre au prince de Faucigny; et de son alliance avec Caroline de Bourbon, Louise-Marie-Thérèse appelée *Mademoiselle*, née à Paris le 21 septembre 1819, et Henri, etc., duc de Bordeaux. L. C. B.

BERRYER (PIERRE-Antoine), fils d'un des avocats les plus distingués du barreau de Paris, naquit dans cette ville en 1790, M. Berryer jeune, avocat et député, est regardé comme l'un des chefs du parti *légitimiste*.

Volontaire royal dans les Cent-Jours, il fit le voyage de Gand, A son retour, luttant contre l'esprit imprimé d'abord à la seconde Restauration, il assista son père dans la défense du maréchal Ney, et sauva le général Cambronne dont toutes les bouches répétaient alors ce mot : « La garde meurt, et ne se rend pas ! » Moins heureux à l'audience pour le général Dobbelle, il alla se jeter en suppliant aux pieds de Louis XVIII et obtint sa grâce. Partisan zélé de la liberté de la presse, il n'hésita pas à la défendre contre ses amis politiques. Dans son plaidoyer pour la *Quotidienne* (25 juin 1824), il signala les tentatives que faisaient les puissans du jour pour amortir l'opinion publique en achetant à prix d'or les journaux dont le nombre était alors limité. « Vous savez acheter des opinions et vous ne savez pas les défendre ! » dit-il publiquement à M. de Villèle et à ses partisans. Deux ans plus tard (21 avril 1826), défendant l'abbé de La Menais mis en accusation pour ses doctrines sur l'autorité du pape, il disait : « A qui osera-t-on faire un crime de vénérer dans son cœur et ses paroles cette grande puissance spirituelle qui fait sans cesse entendre ces nobles enseignemens : Peuple, obéis à ton roi, il est l'image de Dieu sur la terre; roi, garde-toi d'oublier dans les pompes de ta grandeur que le dernier de tes sujets est ton frère. »

En 1829, envoyé à la chambre des députés par le département de la Haute-Loire, il attira aussitôt l'attention, lors de la discussion de la fameuse adresse des 221. Après la révolution de 1830, il prêta serment à la constitution nouvelle

et à Louis-Philippe, roi des Français. « Quand la force domine dans un état, disait-il, les gens de bien doivent encore à la société le tribut de leurs efforts pour détourner de plus grands maux (séance du 11 août). » Le procès criminel dont M. Berryer a été le héros en 1832 lui a donné l'occasion de développer comment il entendait ce serment d'obéissance.

La duchesse de Berry venait de débarquer près de Marseille. Des bruits de complots, de guerre civile circulaient, éclataient partout, quand, le 20 mai, M. Berryer reçoit de deux amis communication d'une lettre de la Vendée. « La duchesse de Berry vient d'arriver dans ce pays, mandait-on. » Aussitôt il part et arrive à Nantes le 22 à 8 heures du matin. Trois heures après, un affidé le conduit à plusieurs lieues de là vers la duchesse. A minuit, il lui remettait une note rédigée par M. de Châteaubriand. Après une longue conférence, il la quitte dans la matinée du 23. A 11 heures du soir il était de retour à Nantes, et il en repartait le 3 juin. Le 7 on l'arrêta à Angoulême comme prévenu de complot contre le gouvernement. Déjà le 2, son ami, M. de Granville, avait avoué à M. Demangeat, procureur du roi à Nantes, qu'il « était revenu, le cœur navré de douleur de voir que la princesse avait obstinément refusé de se rendre à ses avis, qui étaient de renoncer, du moins pour le moment, à toute entreprise de soulèvement et de chercher à s'embarquer pour l'Angleterre. » Le 11, M. Berryer répéta le même aveu à M. Demangeat (voir les Pièces du procès, Paris 1832, pag. 65, 128, 56, 58, 59). Le 18, devant le juge d'instruction, il disait : « Si je n'avais pas lu dans les journaux qu'il a été saisi plusieurs pièces écrites et signées par la duchesse de Berry et datées de la Vendée, je ne répondrais pas à vos questions sur son attesse royale. Sans me permettre de l'interroger sur ses résolutions, je lui ai développé mon opinion. Dans l'état présent de la société, je suis profondément convaincu que le succès d'une entreprise violente, d'une guerre, d'une révolte, ne peut être qu'un point de départ dangereux pour l'établissement ou le réta-

blissement d'un gouvernement. Persuadé que la France ne peut trouver l'ordre et la paix que par le retour de la loi fondamentale de la monarchie sur la transmission de la souveraineté, je crois encore que la discussion seule doit faire entrer cette vérité dans la conviction de tous. C'est dans cette pensée qu'en jurant obéissance au gouvernement de fait, je suis resté à la chambre des députés, pour tendre au succès de mes opinions. (*Ibid.*, pag. 67-8, 122-3, 160.) » Aux assises de Blois, M. Berryer a été acquitté après de courts débats qui ont fait ressortir le talent de sa défense, l'impartialité des magistrats et l'indépendance du pouvoir judiciaire.

Dans les premiers jours de janvier 1834, M. Berryer reproduisant à la tribune, avec plus de développement, ses doctrines sur le serment, s'est attiré cette réponse du garde-des-sceaux : « Vous n'êtes ici qu'en vertu du serment que vous avez prêté au roi et à la Charte. Voulez-vous le retirer? dites-le franchement; mais ne faussez pas la morale publique par des subtilités. » (*Moniteur.*) Son mandat a expiré, avec celui des autres députés, à la fin de mai dernier (1834), lors de la dissolution de la dernière session des chambres; mais en juin il a été réélu dans quatre arrondissemens des départemens de la Haute-Garonne, des Bouches-du-Rhône, du Var et de la Haute-Loire. D-z.

BERTHE (*au grand pied*), ainsi nommée parce qu'elle avait, dit-on, un pied plus grand que l'autre. Fille de Caribert comte de Laon, cette princesse épousa Pépin-le-Bref, avec lequel elle fut élevée, en 751, au trône de France, et fut mère de Charlemagne. C'est là son plus beau titre aux hommages de la postérité; car la conduite qu'elle mena après la mort de son époux et l'influence qu'elle exerça sur un de ses fils, pour l'obliger à répudier son épouse Hémiltrude, font regretter que l'histoire n'ait pu se renfermer à son égard dans le silence qui couvre les dernières années de son existence. On sait seulement qu'elle mourut à Choisy, le 12 juillet 783, et qu'elle fut plus tard enterrée à Saint-Denis, auprès de son époux.

M. Paulin Paris vient (1832) de ressusciter un vieux poème du XIII^e siècle qui porte le nom de *Berte aus grans piés*, et qui est l'ouvrage d'un poète français appelé Adenès ou Adans, dont les inspirations charmaient les loisirs de la cour du roi Philippe-le-Hardi. La fable sur laquelle Adenès a composé son poème n'offre que peu de rapports avec l'histoire de la reine dont il porte le nom; et si nous en parlons ici c'est uniquement à cause de l'analogie qui résulte du titre de son œuvre entre son héroïne et l'épouse de Pépin-le-Bref. D. A. D.

BERTHIER (ALEXANDRE), le plus intime des confidens de Napoléon, dont il avait été le chef d'état-major pendant l'immortelle campagne d'Italie, en 1796, et qui, depuis, le décora successivement des titres de maréchal, de grand-veneur, de vice-connétable, de prince souverain de Neufchâtel et Valengin, de prince de Wagram, etc., etc., naquit en 1753 à Versailles, d'un officier au corps des ingénieurs-géographes, et mourut en 1815, à Bamberg, au château du prince de Bavière, son beau-père.

Il occupe une place distinguée dans l'histoire contemporaine, l'homme qui un moment remplaça Bonaparte dans le commandement en chef de l'armée d'Italie, qui acheva la conquête de Rome, qui organisa la république de Milan, et qui attacha son nom à d'importans traités, comme la capitulation d'Ulm (*voy.*), le traité de Munich (1806), la convention de Koenigsberg, etc.; car cet homme avait la pensée du maître, et son talent c'était de la mettre en application.

Destiné par son père au corps des ingénieurs, il y entra après en avoir fait les études spéciales; mais bientôt il obtint une compagnie dans les dragons de Lorraine, d'où il passa, comme officier d'état-major, à l'armée expéditionnaire d'Amérique, sous les ordres du général Rochambeau. Devenu colonel aide-major-général pendant la guerre de l'indépendance, où il s'était vaillamment conduit, il fut, après son retour, nommé, en 1789, major-général de la garde nationale de Versailles, ville où il s'acquit des droits à l'estime des bons citoyens par la modération et la fermeté qu'il mit

dans ses fonctions, surtout à l'occasion des troubles excités par la nouvelle de la fuite des tantes du roi pour l'Italie.

Vers la fin de 1791 il fut envoyé à Metz en qualité d'adjutant-général, et bientôt après le maréchal Luckner se l'attacha comme chef d'état-major. Employé dans l'ouest, il y fit son devoir contre l'insurrection avec la même vigueur, et il échappa ainsi aux accusations que motivait sa conduite à l'égard des démagogues à Versailles.

Le 13 juin 1793 il eut trois chevaux tués sous lui en défendant Saumur contre l'armée royaliste; alors il était chef d'état-major du maréchal Biron. Deux ans après il fut promu au grade de général divisionnaire et choisi pour chef d'état-major par le général Bonaparte, lorsqu'il prit le commandement de l'armée d'Italie. C'est la belle époque de la vie militaire de Berthier, qui seconda dignement son chef et eut une glorieuse part aux combats de Millesimo, Ceva, Mondovi, au passage du pont de Lodi, à la bataille de Rivoli. Il avait mérité ainsi l'honneur d'apporter au Directoire le traité de Campo-Formio. /

Ce fut au mois de décembre 1797 qu'il remplaça dans le commandement en chef Bonaparte, forcé par la difficulté des négociations à se rendre au congrès de Rastadt. Berthier ne fit que continuer l'exécution des desseins de son général en chef.

Il suivit en Égypte le héros qui dès ce temps l'associait, pour ainsi dire, à son brillant avenir, et auquel il était lui-même attaché par affection autant que par devoir. De retour avec lui, il devint ministre de la guerre quand son chef et son ami fut nommé premier consul; mais il ne resta dans ce poste que jusqu'au 2 avril 1800, époque à laquelle il retourna en Italie avec le titre de général en chef. Il ouvrit ainsi la campagne de Marengo, dont la gloire reste à Napoléon. On ne peut pas séparer davantage le reste de ses services militaires de l'histoire des campagnes de l'empereur.

Berthier fut fait maréchal le 19 mai 1804; les autres dignités plurent sur lui à de courts intervalles, et ce fut pour le

grandir encore que l'empereur lui fit épouser la fille du duc Guillaume de Bavière-Birkenfeld, cousin du roi de Bavière, union dont il devait rester à son auteur un souvenir plus digne que ne le donneraient à croire les prétendues réminiscences de l'exilé de Sainte-Hélène, enregistrées dans le *Mémorial* (t. V, pag. 72 et suiv.). Il y a dans l'honneur des familles quelque chose de plus sacré que les paroles même d'un monarque déchu; et les invectives qu'à l'égard de cette union l'on s'est cru autorisé à livrer au public, sous la forme de révélations historiques, sont dignes tout au plus de figurer dans un pamphlet.

À la Restauration de 1814, le prince de Wagram ne fut pas des derniers à signer l'acte de déchéance de Napoléon. Ce fut lui qui, à la tête des maréchaux, prononça l'allocution obligée à Louis XVIII, dans le château de Compiègne. Compris dans la formation de la chambre des pairs, il inspira assez de confiance au roi pour que celui-ci le plaçât à la tête d'une des deux compagnies qu'il ajouta à la première formation de ses gardes-du-corps. On sait que l'autre porta le nom du duc de Raguse. La suite a prouvé que c'était là une mesure habile, car ces deux maréchaux n'ont point failli à la foi jurée envers la Restauration.

La principauté de Neufchâtel, dont Berthier avait été investi, à titre de fief, par Napoléon, à qui la Prusse l'avait cédée par la convention de Vienne du 3 décembre 1805, rentra en la possession de Frédéric-Guillaume III dès le 25 janvier 1814; cette reprise fut sanctionnée par un article additionnel au traité de Paris du 30 mai 1814; Berthier y adhéra par son acte de renonciation, signé le 2 juillet suivant, moyennant une pension de 25,000 francs reversible par moitié sur sa veuve; pension que le roi de Prusse consentit à lui payer.

Le prince de Wagram ne jouit pas longtemps des bonnes grâces de Louis XVIII: une lettre qu'il avait reçue de l'île d'Elbe lui suscita des tracasseries contre lesquelles il sut opposer plus de courage qu'on n'en avait à la cour de Napoléon; pourtant au retour de celui-ci il ne céda pas à l'occasion de se venger. Il prit le parti de

se retirer à Bamberg, et sa mort même n'a pas trouvé grâce devant l'esprit de parti pour une résolution aussi loyale. On a prétendu que le suicide qui termina ses jours n'aurait été qu'un dernier acte du vertige que décelait, dans les derniers temps, son état mental. Mais, ne serait-il pas plus juste de dire qu'après avoir cédé une première fois à l'empire des circonstances en sacrifiant à ses devoirs politiques les engagements de l'affection et de la reconnaissance, Berthier ne voulut pas dévorer, comme tant d'autres, l'humiliation d'un nouveau parjure, en répudiant la foi jurée à la Charte de 1814, qui garantissait l'indépendance et la liberté de la France.

Il existe quelques pièces de monnaie frappées à l'effigie de Berthier, comme prince souverain de Neufchâtel; on en a vu dans le médailler d'un savant amateur. Nous ne sachions pas qu'il ait jamais composé de vers, quoiqu'on l'ait représenté comme un Céladon; mais il a publié les ouvrages suivans : *Relation de la bataille de Marengo*, Paris, an XIV, in-8° et in-4° avec cartes; *Relation des campagnes du général Bonaparte en Égypte et en Syrie*, Paris, 1800, in-8°. On a imprimé à Paris, en 1826, les *Mémoires d'Alexandre Berthier, prince de Neufchâtel et de Wagram*, 1 vol. in-8°. P. C.

BERTHIER. Deux frères du prince de Wagram, **VICTOR-LÉOPOLD** (1770-1807) et **CÉSAR** (mort en 1819), ont aussi servi avec distinction dans les armées françaises et sont arrivés l'un et l'autre jusqu'au grade de général de division.

Le comte **FERDINAND** de Berthier, fils de l'ancien intendant de Paris et ancien député, appartient à une autre famille. La manière misérable dont son père termina sa vie en 1789, pendu par la populace à la corde d'un réverbère et mutilé encore après sa mort, lui inspira pour les idées appelées libérales une répugnance profonde qu'il n'a jamais démentie et qui l'a même fait accuser en 1831 d'avoir cherché à attenter à la vie de Louis-Philippe. Successivement préfet du Calvados (1815) et de l'Isère, conseiller d'état (1821) et député de la Seine, il a constamment défendu des

opinions ultra-monarchiques qui même l'ont fait exclure du conseil d'état par le gouvernement d'alors. Il y fut de nouveau nommé en 1824 et y fut admis en service ordinaire en 1828. S.

BERTHOLD, le deuxième apôtre du christianisme parmi les Livoniens, était abbé du couvent cistercien de Loccum dans la Basse-Saxe; en 1196, après la mort de Meinhard, premier missionnaire et évêque de ce peuple pafen (Lives et Lettons), Berthold fut nommé par l'archevêque de Brême et de Hambourg évêque et missionnaire en Livonie. Arrivé à Ixkull sur la Duna, siège des premiers chrétiens de la Livonie, il chercha à gagner les naturels par la douceur, mais néanmoins il fut expulsé. Il y retourna bientôt après avec des croisés venant de la Basse-Saxe, pour forcer le peuple par les armes à embrasser le christianisme; mais il fut tué dans un combat, en 1198. Les croisés finirent cependant par vaincre et obtinrent par la force la conversion des Livoniens; mais à peine avaient-ils repris le chemin de leur pays que les Livoniens retournèrent au paganisme. C. L.

BERTHOLLET (LOUIS-CLAUDE), mort le 6 novembre 1822, sénateur, comte de l'empire, grand-officier de la Légion-d'Honneur, titulaire de la riche sénatorerie de Montpellier, grand-cordon de l'ordre de la Réunion, était né le 9 décembre 1748, de parens d'origine française, à Talloire près d'Annecy, en Savoie. Élève distingué dans son enfance, il fut reçu docteur en médecine à Turin n'ayant pas encore 23 ans. Il se rendit alors à Paris où il fit la connaissance de Tronchin, qui l'aïda de son immense crédit et lui assura une position honorable en l'attachant à la maison du duc d'Orléans, aïeul du roi régnant. Presque en même temps qu'il se liait avec Tronchin, Berthollet était devenu l'élève de Bucquet et de Macquer, et ce fut près d'eux qu'il puisa son goût décidé pour les sciences chimiques, à l'étude desquelles il put se livrer, grâce à la munificence du duc dont il était devenu le commensal. Ce prince lui donna un laboratoire et le nomma son préparateur; car il aimait les sciences naturelles et avait étudié la

chimie avec Homberg. Berthollet assura son avenir en se faisant naturaliser et recevoir (1779) docteur en médecine de la Faculté de Paris; il soutint sa thèse sur les *Propriétés médicales du lait des animaux*. Bientôt après, abandonnant Stahl et ses partisans et repoussant la vaine théorie du phlogistique qu'il avait soutenue jusqu'alors, il entra franchement dans la voie nouvelle ouverte par Lavoisier, et se livra entièrement à l'étude de la chimie. Son immortel ouvrage, *Essai de statique chimique*, prouve assez combien il contribua aux immenses progrès que fit alors cette science. La plupart de ses recherches avaient un but utile : aussi après avoir été en avril 1780 préféré à Fourcroy pour remplacer Bucquet, et après avoir été appelé à la même époque à remplacer Baumé à l'Académie des sciences, il fut nommé commissaire pour la direction des teintures aux Gobelins; ses travaux dans cette branche si difficile, si importante de la chimie appliquée, prouvent combien il convenait à cette place. Qui ignore en effet que Berthollet, faisant une curieuse application de la découverte de Scheele sur la propriété qu'a le chlore (*acide muriatique déphlogistique* d'alors) de détruire les couleurs végétales, créa un nouvel art, celui du blanchiment par le chlore, méthode dont l'usage fut bientôt universellement adopté et qu'on connaît encore sous le nom de procédé *Berthollien*. D'autres travaux non moins importants firent connaître Berthollet du grand capitaine qui allait pénétrer par les campagnes d'Italie à la conquête du continent européen. Bientôt Berthollet associé à Monge, dont la science égalait le patriotisme, créa partout des salpêtrières et améliora les procédés suivis pour la fabrication de la poudre. C'est à l'occasion de ces travaux qu'il conçut l'idée de substituer au nitre, dans la composition de la poudre, une substance toute nouvelle que ses recherches sur le chlore lui avaient permis de bien connaître, le chlorate de potasse. Les essais faits à Essonne firent sauter le moulin et périr cinq personnes (voy. ПОУНАКА ПУЛМНАКТА). Il découvrit une substance plus dangereuse encore dans l'ammuni-
 cion d'argent, plus généralement connu

sous le nom d'*argent fulminant*. Après avoir suivi Bonaparte en Italie, il fut nommé pour faire partie de l'expédition d'Égypte et chargé du soin de choisir les savans qui devaient composer le corps scientifique de cette expédition. Au faite des grandeurs, Napoléon prouva toute l'estime qu'il portait à Berthollet et toute son amitié pour lui en le comblant d'honneurs et de dignités. Berthollet ne s'est-il pas montré oublieux de tant de bienfaits en votant, le 1^{er} avril 1814, la déchéance de l'empereur? Le roi Louis XVIII lui sut gré de cet acte, que dicta sans doute l'impérieuse nécessité de l'époque, en l'appelant à la pairie le 4 juin suivant, position dans laquelle Berthollet fut un constant défenseur des libertés constitutionnelles. L'expédition d'Égypte avait été nécessairement pour Berthollet l'occasion de nouveaux et importants travaux : reconnaissant que les immenses quantités de *natron* qu'on trouve dans ces contrées résultent de la transformation spontanée du muriate de soude, qui n'y est pas moins abondant et qui repose sur une couche de craie (carbonate de chaux), en carbonate de soude ou natron, il enrichit l'art de nouveaux procédés pour décomposer le muriate de soude, et fournit ainsi d'immenses quantités d'acide muriatique aux blanchisseries qu'il avait créées et de la soude aux fabriques de verre et de savon.

Après la Restauration, ayant à prendre une part moins active aux affaires de l'état, il vécut plus retiré dans sa maison de campagne d'Arcueil (voy.) où il fonda cette *Société d'Arcueil*, composée de l'élite des chimistes et des physiciens de l'époque, et qui publia 3 volumes de mémoires. C'est dans cette charmante retraite qu'il mourut à l'âge de 74 ans. Nous n'avons pu qu'indiquer les travaux de Berthollet; parmi ses nombreux mémoires et ses ouvrages nous citerons les *Éléments de l'art de la teinture*, qui sont encore consultés journellement.

Berthollet prouva qu'il avait du courage quand il démontra qu'une portion d'eau-de-vie, qui était fort trouble et qu'il paraissait entrer dans les plans du comité de salut public et de Robespierre de faire considérer comme empoisonnée,

ne renfermait aucun principe nuisible.

Berthollet avait un fils (ΑΜΕΝΞΕ) dont les premiers travaux avaient déjà fait concevoir les plus brillantes espérances pour son avenir; mais à l'âge d'environ 28 ans, en 1811, étant à Marseille, il s'asphyxia volontairement. Dans son mémoire sur l'*Analyse de l'ammoniaque* il avait complété les travaux de son père qui avait découvert que l'azote est un des principes constituans de cette substance, et que cet azote existe en grande abondance dans la chair des animaux; il avait indiqué le moyen de l'en extraire par l'acide nitrique affaibli. A. L.-D.

BERTIN (ANTOINE), poète érotique français formé à l'école de Dorat, mais bien supérieur à son maître et heureux imitateur de Parny. Il naquit à l'île Bourbon, en 1752, et mourut, en 1791, à Saint-Domingue où il venait d'épouser une jeune créole. On a de lui, sous le titre d'*Amours*, des élégies qui, avant d'être imprimées, en 1782, avaient fait fortune dans les salons, et un *Voyage de Bourgogne* en prose et en vers. S.

BERTIN (THEODORE - ΠΙΣΑΚ), connu comme traducteur et comme sténographe, naquit à Donemarie, près de Provins, en 1751, et mourut à Paris en 1819. Attaché en qualité de sténographe à plusieurs assemblées législatives de France, il introduisit dans ce pays ce procédé d'abréviation. Il traduisit un grand nombre d'ouvrages anglais, et en composa lui-même en français pour l'instruction de la jeunesse et sur diverses matières. La mécanique et la physique formaient son étude de prédilection, et on lui doit l'invention des lampes *doci-macistes*. S.

BERTIN (LOUIS-FRANÇOIS), l'aîné des deux frères Bertin, naquit à Paris en 1766 et fut destiné à l'état ecclésiastique. Au sortir du collège du Plessis il fit sa théologie au collège Sainte-Barbe, et ses camarades se rappellent encore aujourd'hui la bibliothèque qu'il avait formée avec le revenu d'un petit bénéfice dont il était déjà pourvu, quoique écolier. Avant qu'il entrât dans les ordres, cette carrière lui fut fermée par la révolution. Il en avait embrassé les espérances et les réformes avec joie.

Comme tous les cœurs généreux de cette époque, il voulait une rénovation politique; mais sans l'acheter par les longs déchiremens de l'anarchie. Débordé par la violence du mouvement, il s'attacha à en combattre les excès. Depuis 93, on le vit concourir à la rédaction de plusieurs journaux, notamment du *Journal français*, de l'*Eclair* (1795), du *Courrier universel*, et, après le 18 brumaire an VIII (9 nov. 1799), il fonda, de concert avec son frère (v. BERTIN DE VAUX), le *Journal des Débats* (voy.), le premier, le plus brillant, et le plus influent des organes de la critique littéraire et de l'opinion monarchique. Impliqué, en l'an IX, dans une accusation de royalisme, il fut 9 mois détenu dans la prison du Temple où les épreuves de son journal lui étaient apportées. De là, déporté à l'île d'Elbe, il s'en échappa, parcourut l'Italie, cette patrie des beaux-arts, et fit connaissance à Rome de M. de Châteaubriand dont il devint l'ami intime, et qui plus tard devait avoir sur son journal une si grande influence. En 1804 il revint à Paris; la police fermait les yeux sur sa présence. Il reprit la rédaction en chef du *Journal des Débats*, auquel, en 1805, Napoléon imposa le titre de *Journal de l'Empire*. De plus, il imposa M. Fiévée comme rédacteur en chef avec un traitement de 50 à 60,000 francs qui lui fut assigné sur le journal. Cependant M. Fiévée, cédant à l'influence de M. Bertin, laissa insérer un morceau extrait du *Mercur de France* qui appartenait alors à MM. Bertin et de Châteaubriand et où ce dernier, avec sa verve ordinaire, peignait Tacite marquant la tyrannie d'une empreinte ineffaçable et désignait évidemment Napoléon. Celui-ci, mécontent, remplaça, en 1808, M. Fiévée dans la rédaction du *Journal de l'Empire* par M. Étienne. Les propriétaires du *Journal des Débats* perdirent toute influence sur la rédaction de leur journal, ce qui n'empêcha pas qu'en 1811 ils furent tout-à-fait dépouillés, par un arrêté de l'empereur, de leur propriété. L'énorme revenu créé par leurs talens et par ceux des amis qu'ils s'étaient attachés, le mobilier de la rédaction, jusqu'aux glaces et aux fauteuils, l'ayant en caisse, tout fut saisi sans

arrêt des tribunaux. Ce n'était pas, comme on le voit, l'époque des garanties pour la presse.

M. Bertin ne reprit cette propriété qu'en 1814, au retour des Bourbons. Dévoué à leur cause où il voyait celle de la France, il suivit Louis XVIII à Gand et y fut chargé de la rédaction du *Moniteur universel*, le journal officiel des royalistes pendant les Cent-Jours. De retour à Paris en même temps que les princes, il seconda vivement les mesures du gouvernement par la direction du *Journal des Débats*. La manière dont M. de Châteaubriand fut renvoyé du ministère et les plans imprudens, avant-coureurs de la catastrophe de Charles X, le firent passer dans les rangs de l'Opposition. En juin 1830, M. Bertin eut à se défendre devant le tribunal de police correctionnelle d'un article qu'il avait publié dans les *Débats* contre l'avènement du ministère Polignac, avènement qui lui avait arraché ces mots : *Malheureuse France, malheureux roi!* Condamné par le tribunal de police correctionnelle, il fut acquitté par la Cour royale, sur la plaidoirie de M. Dupin, l'aîné. Ses adversaires n'ont pas manqué de lui reprocher, surtout après la révolution de 1830, qu'il avait abandonné le principe de la légitimité. « Nous avons voulu et nous voulons toujours l'hérédité de la couronne, a-t-il répondu, non pour accumuler pendant des siècles dans une même famille les honneurs, la richesse et la puissance, mais pour les avantages qu'en retire la propriété, le commerce, l'état entier dont il représente et maintient l'unité. En 1830, fallait-il sacrifier au principe tout ce qui en fait la valeur, nos libertés, notre civilisation, notre repos, nos lois? Des flots de sang versé ne l'auraient pas conservé à ce prix. Le peuple, tout sanglant du combat, aurait repoussé le principe de la monarchie héréditaire s'il eût été irrévocablement lié au maintien de la branche aînée des Bourbons sur le trône. Nous l'avons tiré des décombres où l'avait enseveli le canon des soldats de Charles X. » (*Débats*, 3 nov. 1833).

M. Bertin, heureux au milieu de sa famille et de la brillante élite des hommes de talent qu'il a su s'attacher, est tout

entier à la direction de son journal qu'il n'a jamais quittée que par la force, et n'a jamais eu d'autre ambition. Il n'a recherché ni places ni décorations.

Dans sa jeunesse (1798 et 1799), M. Bertin a publié quelques romans en partie traduits de l'anglais : *Éliza ou la famille d'Elderland*; *la Cloche de Minuit*; *la Caverne de la mort* et *l'Église de Saint-Silfrid*.

D-E.

BERTIN DE VAUX (LOUIS-FRANÇOIS), frère du précédent, au jourd'hui pair de France, naquit en 1771. Quoique sa carrière politique ait eu plus d'éclat que celle de son frère, il a pourtant toujours suivi la même ligne.

M. Bertin de Vaux seconda son frère dans la rédaction du *Journal des Débats*, eut sa part des poursuites que leur attirait l'esprit du journal, et fut dépourvu avec lui, en 1811, de cette propriété.

En 1801 il fonda une maison de banque à Paris. Quelques années après il fut nommé juge, puis vice-président du tribunal de commerce. A la chute du gouvernement impérial, il se prononça vivement pour les Bourbons, et, au mois de septembre 1815, il présida l'un des collèges électoraux de la capitale qui le choisit pour député. Un mois après, il fit partie du ministère de la police en qualité de secrétaire général et il y resta jusqu'en 1817. En 1820, il présida de nouveau le collège électoral qui l'avait déjà nommé député et qui le nomma une seconde fois. Il échoua aux élections suivantes; mais peu de temps après il fut élu par l'arrondissement de Versailles qui renouvela son mandat en 1824 et en 1827. Conseiller d'état en 1827, puis démissionnaire en 1829, il se rangea parmi les 221 pour renverser un ministère dont la chute ne fut que le prélude de celle de l'ancienne dynastie. C'était peut-être plus que ne voulait M. Bertin de Vaux; cependant après la révolution de juillet il s'associa à ceux de ses collègues qui proclamèrent roi le duc d'Orléans. Rappelé alors au conseil d'état et chargé de missions diplomatiques en Hollande (22 sept. 1830) et en Angleterre, il fut, par l'ordonnance du 13 octobre 1832, nommé à la chambre des pairs où il siège encore aujourd'hui.

Dx M.

BERTINAZZI (CHARLES), voy. CARLIN.

BERTIUS (PIERRE), cosmographe et historiographe du roi Louis XIII, professeur royal de mathématiques, naquit à Beveren, en Flandre, en 1565. Les troubles de religion engagèrent ses parents à le transporter à Londres, où il commença son éducation. Il l'acheva à Leyde, où son père, qui était devenu ministre protestant à Rotterdam, le fit venir à l'âge de 12 ans. En 1582, Bertius, âgé de 17 ans, embrassa la carrière de l'enseignement, et professa successivement à Dunkerque, à Ostende, à Middelbourg, à Gœs et à Strasbourg. Le désir de s'instruire lui fit entreprendre un voyage en Allemagne avec Juste-Lipse; le même motif le conduisit en Bohême, en Silésie, en Pologne, en Russie et en Prusse. Il revint enfin à Leyde, où il avait été nommé professeur. On le chargea aussi du soin de la bibliothèque de l'université de cette ville, qu'il mit le premier en ordre et dont il publia le catalogue. En 1606, il fut nommé régent du collège des États, à la place de Jean Kuchlin, son beau-père; mais ayant pris le parti des disciples d'Arminius contre ceux de Gomarus et publié contre ces derniers un grand nombre d'écrits théologiques, il se vit dépouillé de toutes ses places et de tout moyen de subsistance, quoique chargé d'une nombreuse famille. Il présenta aux États de Hollande une requête pour obtenir une pension, qui lui fut refusée. En 1618, Louis XIII l'avait honoré du titre de son cosmographe. Contraint par la misère, Bertius se rendit en France et embrassa la religion catholique. Il fit son abjuration le 25 juin 1620, entre les mains de Henri de Gondi, cardinal de Retz, évêque de Paris. Les protestants s'affligèrent beaucoup de cette abjuration et les catholiques n'osèrent pas s'en glorifier. Peu de temps après, Bertius fut nommé professeur d'éloquence du collège de Boncourt, ensuite historiographe du roi, et il fut enfin pourvu d'une chaire surnuméraire de professeur royal de mathématiques. Il mourut en 1629.

Bertius a laissé un grand nombre d'é-

crits, les uns théologiques, les autres de géographie. Les premiers causèrent ses malheurs et sont oubliés, les seconds lui procurèrent une existence heureuse et sont encore quelquefois lus ou feuilletés par les savans.

Le plus connu des ouvrages géographiques de Bertius et le plus recherché, est son *Theatrum geographiæ veteris* (2 vol. in-fol., 1618 et 1619, Elzevir). Cependant ce recueil, dont Bertius n'a été que l'éditeur et l'éditeur négligent, a plus de réputation qu'il n'en mérite. Le premier volume se compose uniquement de la géographie de Ptolémée, en grec et en latin, réimprimée sur l'édition donnée 14 ans auparavant par Montanus (désignée vulgairement, mais à tort, sous le nom d'édition de Mercator), à laquelle Bertius a seulement ajouté les variantes d'un manuscrit de la bibliothèque palatine, qui lui avait été fournies par Sylburg; mais Bertius a laissé faire dans son édition un bon nombre de fautes qui n'existent pas dans l'édition de Montanus. Le second volume du *Theatrum* renferme l'itinéraire d'Antonin et la notice des provinces de l'Empire, réimprimés sur l'édition d'André Schott, dont Bertius a copié jusqu'aux fautes d'impression. Ensuite vient la table de Peutinger, telle que l'avait donnée Velsler, et avec les commentaires de ce dernier auteur; enfin, un choix de cartes de géographie ancienne, extraites du Parergon d'Ortelius, et avec le texte descriptif de cet excellent géographe, tout cela sans aucune note ni addition de Bertius.

Voir pour les autres ouvrages de Bertius les *Vies de plusieurs personnages célèbres, des temps anciens et modernes*, Lyon, 1830, t. I, p. 350-53. W-r.

BERTOLACCI (ANTOINE), fils de Pascal Bertolacci, ancien président de la Cour suprême en Corse sous la domination française, ayant émigré avec sa famille lors de la révolution de 1793, fut employé, sous le ministère de lord Guilford, son ami, dans l'île de Ceylan, où il exerça pendant 17 années la charge d'administrateur et de contrôleur général. Ces hautes fonctions développèrent ses vues d'économie politique et civile, et il ne

cessa de diriger ses idées vers la morale et le droit public, comme les vraies bases de la liberté et de l'ordre, en y appropriant les connaissances acquises de l'antique civilisation religieuse de l'Inde. Mais les fatigues excessives causées par l'activité de son esprit, quoiqu'il fût d'une constitution robuste, et l'altération croissante de sa santé sous le tropique, le déterminèrent à quitter son emploi, et il revint en Europe. Il s'occupa en Angleterre d'appliquer, dans plusieurs ouvrages, ses principes sur l'économie sociale, d'abord à l'administration des établissements de la Grande-Bretagne dans l'Inde et ensuite à l'état présent de la Grande-Bretagne elle-même, en publiant : 1° *A view of the agricultural, commercial, and financial interests of Ceylan, with an appendix containing some of the principal laws and usages of the Candians, etc.*, Londres, 1817, in-8°, 577 pages, avec une carte topographique de l'île de Ceylan par le capitaine Schneider ; 2° *An inquiry into several questions of political economy applicable to the present state of Great-Britain*, Londres, 1817, in-8°, 94 pages. Après la seconde Restauration, l'auteur vint se fixer en France, sa patrie, redevenue l'alliée de l'Angleterre. Nul n'intéressa plus vivement, dans un écrit plein d'un patriotisme vraiment chrétien, les deux peuples amis en faveur des Grecs martyrs et victimes de la persécution musulmane. Ce fut après la victoire de Navarin, qui a signalé l'accord des deux nations rivales, qu'il publia, 3° cette brochure où il proposait une alliance étroite par mariage, sous le titre de *La France et la Grande-Bretagne unies*, avec l'épigraphe, *Terræ marisque connubium*, Paris, 1828, in-8°, 45 pages. L'auteur y considère ces deux grandes puissances, continentale et maritime, comme le complément l'une de l'autre, et comme garantes de la paix de l'Europe entière, par l'établissement légal de l'ordre chez les divers peuples, d'après la force et l'analogie des constitutions, dont le but politique est le même, quoique le champ et les moyens d'action soient différents. Ce fut enfin dans la même vue qu'il mit au jour, 4°, en 1829, un projet d'assurances générales sur

la vie, administrées et garanties par le gouvernement, afin d'attacher réciproquement les peuples à l'État et l'État aux peuples, par un plan basé, non comme les autres plans de ce genre sur des associations particulières, mais sur le crédit public même, et qui n'eût pu que consolider l'édifice social, en assurant véritablement l'avenir de la vie par le bien-être des individus et des familles. G-OE.

BERTON (JEAN-BAPTISTE), maréchal-de-camp, naquit en 1774 près de Sedan, à Francheval (Ardennes). À l'âge de 17 ans il entra à l'école de Brienne et de là il passa à l'école d'artillerie de Châlons, où il fit son apprentissage. La guerre ayant éclaté, en 1792, Berton fut nommé lieutenant dans la légion des Ardennes ; il fit avec ce corps les campagnes des armées de Sambre-et-Meuse, sous le commandement du général Moreau, et obtint le grade de capitaine. Sa bravoure l'ayant fait distinguer à la bataille d'Austerlitz, dans les campagnes de Prusse, en 1806, et à la bataille de Friedland, en 1807, il fut attaché aux états-majors des généraux Bernadotte et Victor. Lorsque le général Sébastiani entra en Espagne, Berton, nommé chef d'état-major à Valence, donna de nouvelles preuves de sa bravoure à la bataille de Talaveira et à celle d'Almanacid. Il enleva, dans cette dernière, la position la plus élevée du piton sur lequel la ville est assise. A Ocaña il montra une habileté, un sang-froid et une intrépidité si remarquables que le prince Sobieski, à côté duquel il venait d'être blessé, l'embrassa en présence du régiment, et lui dit : « Je ferai savoir à ma nation la manière dont vous venez de vous conduire à la tête de ses enfans ; je demanderai pour vous la croix du Mérite militaire : les Polonais seront fiers de la voir briller sur la poitrine d'un brave tel que vous. » Berton avait conduit, dans cette attaque, les lanciers polonais à l'ennemi. Lorsque le corps du général Sébastiani fut dirigé sur le royaume de Grenade, Berton prit Malaga à la tête d'un détachement de 1000 hommes, et fut nommé gouverneur de cette ville par le maréchal Soult. En 1813, promu au grade de maréchal-de-camp, il commanda une brigade à la bataille de

Toulouse en 1814. Rentré à Paris à l'époque de la première Restauration, il fut mis à la demi-solde et ne reparut que dans les Cent-Jours. L'empereur lui ayant confié le commandement des dragons du général Excelmans, à la bataille de Waterloo, Berton fit preuve d'une bravoure extraordinaire. Mais, à la seconde Restauration, la franchise de ses opinions politiques et les écrits qu'il publia le firent rayer des contrôles de l'armée : ce fut à l'occasion d'un ouvrage du général Tarayre, intitulé *De la force dans les gouvernements*. A cette époque la police tramait elle-même, en France, des complots perfides pour faire tomber dans le piège les mécontents dangereux. Berton, crédule et ne se défiant d'aucune supercherie, ne tarda pas à y donner : le complot où il s'engagea lui devint funeste. Le 22 février 1822, il leva à Thouars l'étendard de la révolte, proclama un gouvernement provisoire, et marcha avec sa petite troupe sur Saumur. Là ses soldats se débandèrent : Berton trouva le moyen de s'évader ; mais il fut arrêté à Laleu, près de Saint-Florent, déguisé en marchand de vin. Son arrestation fut suivie de celle de plusieurs de ses complices, et, enlevé à la Cour des pairs, son tribunal naturel, il fut renvoyé devant la Cour d'assises de Poitiers, qui instruisit l'affaire dite de la conspiration de Saumur. Ce procès fut aussi scandaleux que celui de Caron (*voy.* ce nom) : même dureté dans les juges, mêmes bassesses dans les dénonciateurs ; c'est alors que le nom de M. Mangin, procureur général et depuis préfet de police (1830), acquit sa triste célébrité. Condamné à la peine capitale, après 17 jours de débats, avec 5 de ses co-accusés, Berton refusa l'assistance de deux missionnaires qui l'accompagnaient sur la charrette. Au moment de recevoir le coup mortel, le 5 novembre 1822, il s'écria : *Vive la liberté ! Vive la France !* et mourut avec la fermeté d'un soldat français. On avait en la cruauté de refuser à ses enfans de placer une pierre sur sa tombe, dernière consolation d'une famille infortunée ; mais la révolution de 1830 leva cet interdit.

F. R-D.

BERTON (HENRI-MONTANS) naquit

à Paris en 1767. Il reçut à l'âge de 6 ans ses premières leçons de musique, et dans sa 13^e année il fut admis comme violon dans l'orchestre de l'Opéra. Le premier de ses maîtres crut devoir déclarer à son père qu'il ne le croyait pas destiné à réussir dans la carrière qu'il embrassait ; mais le jeune Berton connaissait mieux que personne et ses penchans et ses facultés. Sa profonde admiration pour les chefs-d'œuvre de Gluck, de Sacchini, de Piccini, indiquait chez lui des dispositions plus qu'ordinaires ; la partition de Paësiello, la *Frascatana*, devint l'objet de ses constantes études, et l'on peut croire qu'il y puisa le sentiment de cette clarté et de cette simplicité qu'il fit remarquer ensuite dans toutes ses productions. Il composa la musique d'un opéra-comique intitulé la *Dame invisible*.

Ce premier essai présenté à Sacchini lui fit découvrir sans peine dans le jeune Berton le germe d'un beau talent : il dissipa ses craintes, le fit travailler longtemps sous sa direction, et ce ne fut qu'à sa mort, arrivée en 1786, qu'il cessa de lui servir de guide. Cette même année M. Berton débuta dans la carrière musicale, par l'exécution au concert spirituel de plusieurs oratorios de sa composition, qui furent accueillis avec une grande bienveillance. Ce fut en 1787 qu'il fit jouer au Théâtre-Italien, aujourd'hui l'Opéra-Comique, son premier opéra qui avait pour titre *Les promesses de mariage*. Le succès en fut complet. En 1807 M. Berton fut appelé à la direction de l'Opéra *buffa*, et, pendant 2 ans, il administra ce théâtre. C'est alors que *Le nozze di Figaro* furent représentées à Paris, et que l'on entendit pour la première fois d'autres chefs-d'œuvre de Mozart et de l'école italienne. En quittant l'Opéra *buffa* M. Berton entra à l'Académie royale de musique pour y remplir les fonctions de chef de chant. Nommé professeur d'harmonie au Conservatoire de musique, lors de sa fondation, il devint maître de composition dans le même établissement, quand il fut reconstitué dans les premières années de la Restauration sous le titre d'École royale de musique.

Le nombre des membres de la section

de musique ayant été augmenté à l'Institut en 1815, M. Berton fut appelé à en faire partie en même temps que MM. Chérubini et Catel. Vers la même époque ce compositeur fut fait chevalier de la Légion-d'Honneur, ordre dont tout récemment il a reçu la croix d'officier. Sous l'ancien gouvernement il obtint le titre de surintendant en survivance de la musique du roi.

M. Berton est un des compositeurs de l'école française qui ont le plus fait, dans les 30 années qui viennent de s'écouler, pour la gloire de cette école; l'originalité des idées et la nouveauté des formes sont des qualités qu'on ne saurait méconnaître dans un grand nombre de ses partitions, et particulièrement dans *Aline, reine de Golconde*, dans *Montano et Stéphanie*, dans le *Délire*, trois opéras qui ont fondé la réputation de ce compositeur sur les bases les plus solides. Si l'on veut oublier un moment les révolutions qui se sont opérées depuis 30 ans dans le système de l'instrumentation; si, se reportant à l'état de l'art musical au temps où *Montano et Stéphanie* fut représenté, on veut examiner cet opéra de son point de vue réel, on trouvera que peu d'ouvrages de la scène lyrique française méritent de lui être préférés. L'élégance et la pureté du style, la vérité dramatique observée plus scrupuleusement qu'on ne le fait de nos jours, sans être minutieuse et exagérée comme nous la présente Grétry, des formes originales et neuves à l'époque où elles furent employées, tels sont les points les plus saillans par lesquels se distingue cet œuvre remarquable. Aux autres beautés que renferme la partition d'*Aline* se joint une heureuse transition entre la musique des deux premiers actes et celle du troisième; la couleur asiatique contraste de la manière la plus piquante avec le caractère naïf des airs de la Provence.

M. Berton a été compositeur fécond : 49 opéras ou ballets qu'il fit seul et en société ont été représentés tant à l'Académie royale de musique qu'au théâtre Feydeau. On a de lui plusieurs cantates, un grand nombre de romances, quelques recueils de canons à 3 et 4 voix, et un système général de l'harmonie formant

4 vol. in-4^o qui contiennent un *Arbre généalogique des accords*, un *Traité de l'harmonie basé sur l'arbre généalogique* et un *Dictionnaire des accords*. Enfin M. Berton a rédigé les articles de musique qui ont paru dans le journal littéraire intitulé l'*Abeille*. E. F-s.

BERTRAND (HENRI-GRATIEN, comte), général de division, grand-maréchal du palais sous Napoléon, grand-officier de la Légion-d'Honneur, naquit vers l'année 1770, à Châteauroux (Indre), d'une famille honorable du Berry. Son père voulut d'abord le faire entrer dans la carrière civile, mais les événemens de la révolution apportèrent de grands changemens dans ses premières dispositions. Le service qu'il fit, comme garde national, dans la journée du 10 août 1792, en se plaçant dans un bataillon qui se porta volontairement aux Tuileries pour y défendre Louis XVI, lui inspira le goût militaire. Il se décida alors pour l'arme du génie et en parcourut rapidement tous les grades; il suivit Bonaparte en Égypte et y contribua à fortifier plusieurs places. Ses services multipliés et ses succès lui ayant gagné la confiance du général en chef, il reçut bientôt et successivement les brevets de lieutenant-colonel, de colonel et de général de brigade. De retour d'Égypte, le général Bertrand ne quitta pas Napoléon dans ses triomphes, particulièrement à la bataille d'Austerlitz, où il se couvrit de gloire par son intrépidité et par la précision et l'habileté de ses opérations. Dès ce moment l'empereur l'admit au nombre de ses aides-de-camp. Il se distingua pareillement à Spandau, à la bataille de Friedland, et surtout à la construction des différens ponts jetés sur le Danube et destinés à faciliter le passage de l'armée française qui se portait sur Wagram, où il se fit encore remarquer. Cette campagne et celle de Russie mirent tellement en évidence les talens et la bravoure du général Bertrand, que Napoléon voulut le récompenser par le titre de comte et la charge de grand-maréchal du palais, vacante par la mort de Duroc. Il obtint de brillans succès à la bataille de Lutzen, à Bautzen et à Leipzig. Mais la fortune de nos armes commençant à

chanceler après cette dernière bataille, le général Bertrand réussit à protéger la retraite de nos troupes, en s'emparant de Weissenfels et du pont sur la Saal. Ses services furent aussi d'une grande importance après la bataille de Hanau. Dans ces deux circonstances et dans celles qui suivirent le départ de Napoléon pour la capitale, le comte Bertrand ne songea plus qu'à sauver les débris de l'armée et eut le bonheur de presque toujours réussir au milieu de tant d'événemens malheureux. Revenu à Paris par l'ordre de l'empereur, en 1814, il fut nommé aide-major de la garde nationale, fit ensuite cette campagne de France si étonnante par les succès et les revers de Napoléon, assista à l'abdication de Fontainebleau et suivit l'empereur à l'île d'Elbe. Accoutumé à lui obéir comme à son souverain dans cette île, il crut lui devoir la même obéissance en France. La marche triomphale de l'empereur jusqu'à Paris électrisa, comme beaucoup d'autres, le général Bertrand, qui employa toute son activité et tout son talent à favoriser les projets de Napoléon pendant les Cent-Jours. Depuis ce moment, fidèle à la mauvaise comme à la bonne fortune de ce prince, il ne le quitta plus après la seconde Restauration. Désigné comme l'un des trois officiers qui eurent la permission de suivre l'empereur à l'île Sainte-Hélène, avec le comte de Las Cases et le général Montholon, il partagea et adoucit les infortunes du héros de la France par les soins les plus assidus, et ne pensa à revenir dans sa patrie qu'après avoir recueilli le dernier soupir de Napoléon. Si le général Bertrand avait écrit, avant les Cent-Jours, qu'il voulait rester sujet fidèle de Louis XVIII, comme il l'avait été de Napoléon, il adoucit bien vertueusement, aux yeux de l'illustre captif, ce qu'avait de dur un pareil souvenir, par la conduite la plus honorable et le plus inviolable attachement. Bertrand avait été condamné à mort, par contumace, le 7 mai 1816. Mais, à son retour dans sa patrie, en 1821, après la mort de Napoléon, le roi annula par ordonnance son jugement et le réintégra dans tous ses grades militaires. M^{me} Bertrand, fille du général Arthur Dillon, victime des excès révolutionnaires qui eu-

rent lieu en 1793, avait voulu partager l'exil volontaire de son mari. Depuis leur retour en France ils s'occupaient tous les deux de l'éducation de leurs enfans et de la culture d'un domaine qu'ils possèdent à Châteauroux, lorsque, par suite des événemens de juillet 1830, le général fut élu député de son département. Dès son entrée à la chambre il s'est fait remarquer par des idées libérales fortement prononcées, autant que par un grand amour de la justice. Il n'a jamais oublié, à la fin de ses discours, son vote inébranlable pour la liberté illimitée de la presse, qui est son *delenda Carthago*. L'honorable député de Châteauroux, dont le mandat vient d'expirer (mai 1834), s'est souvent distingué par des propositions en faveur des militaires de tous grades, surtout de l'ancienne armée de l'empire. F. R-D.

BERTRAND DE MOLLEVILLE

(ANTOINE-FRANÇOIS, marquis DE) naquit à Toulouse en 1744. Il fut maître des requêtes sous le ministère Maupeou, puis intendant de la province de Bretagne, et il reçut, comme tel, la périlleuse mission de dissoudre le parlement de Rennes. Aussi n'échappa-t-il qu'avec peine, ainsi que M. le comte de Thiers, aux bâtons de la jeunesse bretonne. Ce fut peut-être une imprudence à Louis XVI de nommer, au mois d'octobre 1791, pour ministre de la marine, un homme dont la fermeté et les principes anti-révolutionnaires étaient si connus; et la vive opposition qui éclata contre le nouveau ministre dans l'Assemblée législative n'a rien qui doive étonner. Elle dura jusqu'à la retraite de Bertrand. Mais ce fut pour lui une espèce de triomphe, dans un temps où les ministres du roi étaient si légèrement décrétés d'accusation, d'avoir pu échapper à cette proscription. Parmi tant d'accusations multipliées contre lui, celle d'avoir causé la perte de St-Domingue n'était pas la moins grave. Cependant l'Assemblée législative, jugeant apparemment la position pénible où se trouvait Bertrand de Molleville, refusa de donner suite à cette accusation. Chargé par Louis XVI de sa police secrète, l'ex-ministre fit de vains efforts pour arracher le roi à l'abîme où

sa fatalité le poussait. Dénoncé aux jacobins pour les efforts qu'il faisait, puis à l'Assemblée législative, Bertrand fut enfin décrété d'accusation le 15 avril 1792. Il se cacha dans Paris et ce ne fut qu'après le 10 août qu'il parvint à passer en Angleterre. Il a raconté lui-même les dangers qu'il courut alors. Pendant le procès de Louis XVI, il adressa au président de la Convention une lettre en faveur de cet infortuné monarque. Dans les loisirs de son long exil il composa : 1° *l'Histoire de la Révolution française*, 14 vol. in-8°, Paris, 1800-1803; 2° *Costumes des états héréditaires de la maison d'Autriche*, 50 planches coloriées avec un texte français et anglais, in-fol., Londres, 1804; 3° *Histoire d'Angleterre depuis la première invasion des Romains jusqu'à la paix de 1763*, avec tables généalogiques et politiques, 6 vol. in-8°, Paris, 1815. Les ennemis de M. de Bertrand n'ont pu refuser du mérite à cet ouvrage. Rentré en 1816, il fit paraître des *Mémoires particuliers sur la fin du règne de Louis XVI*, 2 vol. in-8°. Ces mémoires, comme son Histoire de la révolution, ont été jugés avec tout l'esprit de parti qui caractérise notre époque. On y a trouvé des erreurs, des mensonges, des calomnies, des aveux indiscrets. On y a pourtant reconnu quelque talent, et ceux qui ont écrit, comme ceux qui écrivent l'histoire de nos temps de troubles, ont été et seront forcés d'y puiser plus d'une vérité. Bertrand de Molleville avait débuté dans le monde littéraire avant de se faire connaître dans le monde politique. Sa *Lettre à l'auteur (Condorcet) de l'éloge du chancelier de l'Hôpital, contenant des recherches sur l'histoire de Henri II*, qui parut en 1778, avait principalement pour but de défendre la mémoire d'un de ses ancêtres, Jean Bertrand ou Bertrandi, qui fut, dans le xvi^e siècle, cardinal et chancelier. En 1818, Bertrand de Molleville termina à Paris une vie pleine d'orages et de travaux qui seront peut-être un jour mieux appréciés.

TH. D.

BERTUCH (FRÉDÉRIC-JUSTIN) naquit à Weimar en 1748. Déjà à l'université de Iéna, où il étudia de 1766 à

1769, il se fit un délassement de la poésie ancienne et moderne, ainsi qu'il l'a prouvé par l'ouvrage intitulé : *Copies dédiées à mes amis* (Altenb., 1770), et par ses Chansons à bercer (*Wiegenlieder*, Altenb., 1772). A son retour à Weimar, en 1769, il se chargea de l'éducation des fils du baron d'Echt, connu par son talent poétique et par ses relations intimes avec Wieland, Musæus, de Seckendorf aîné, Bode, etc. Bertuch prit une part active à la publication du *Mercur allemand*, traduisit différentes pièces françaises et l'ouvrage de Marmontel *De la poésie dramatique*, et arrangea, pour l'Opéra, *Le gros lot* (Weimar 1774), et *Polyxène*, monodrame lyrique, pour lequel Schreiber composa une délicieuse musique. Sa tragédie d'*Elfriede* eut beaucoup de succès, et il traduisit de l'anglais *l'Histoire du frère Gerundio de Campanas* (2 vol., Leipzig, 1773).

Le baron d'Echt avait été pendant quelque temps ministre du roi de Danemark en Espagne : il réveilla en Bertuch le goût pour la littérature espagnole et portugaise, jusque là si peu connue en Allemagne, et, grâce à ses travaux, elle fut bientôt aussi répandue que généralement goûtée. La traduction en allemand du chef-d'œuvre de Cervantes (6 vol., Weimar, 1776-79), avec la continuation qu'en a faite Avellaneda, fut pour l'époque une apparition vraiment extraordinaire. Ce que Meinhard avait déjà fait pour la poésie italienne, Bertuch tenta de le faire pour l'espagnol et le portugais, de concert avec Seckendorf et Zanthier, par son *Magasin de la littérature espagnole et portugaise* (1780-82). Depuis 1776, Bertuch était entré au service du duc de Saxe-Weimar comme conseiller et secrétaire intime du cabinet, mais sans renoncer à son activité littéraire. Il projeta une nouvelle édition des œuvres complètes de Hans Sachs, poète populaire du xvi^e siècle; mais dans cette entreprise si difficile et d'un si grand intérêt pour l'art poétique en Allemagne, il ne fut point secondé comme il devait s'y attendre. Avec Wieland et Schütz, il arrêta, en 1784, le plan et jeta les fondemens du *Journal général de la littérature*, et, à partir de l'année 1786, il publia, conjointe-

ment avec son ami Kraus, le *Journal du luxe et des modes*. En 1790 il commença la publication de son *Bilderbuch*, vaste collection d'estampes avec texte, à l'usage des enfans, dont le succès a été immense. Dans le même temps parut son *Manuel de la langue espagnole* (Leipzig, 1790). Bertuch fonda, en 1791, le comptoir d'industrie nationale à Weimar, à laquelle fut rattachée l'académie gratuite de dessin, dont Goethe avait eu la direction.

En donnant, le premier, l'idée de la *Bibliothèque bleue de toutes les nations* (12 vol., Gotha, 1790-1800), il fit encore une fois preuve de son amour constant pour les arts et la littérature. Cette précieuse collection de contes de Fées, le plus souvent traduits habilement, avec des biographies intéressantes et d'excellens commentaires, le comptait parmi ses plus actifs collaborateurs. Il fonda aussi un grand établissement destiné à la gravure des cartes géographiques, l'Institut géographique de Weimar qui, avec les *Ephémérides géographiques*, publiées d'abord par lui et par le baron de Zach, que remplacèrent plus tard Gaspari, Ehrmann et plusieurs autres, a donné et donne encore aujourd'hui une forte impulsion à l'étude de la géographie. C'est à cette institution que l'on doit le grand *Manuel complet de la géographie moderne*, par une société de savans, qui a été terminé en 1832. Il forme 20 tomes dont la plupart se divisent en plusieurs volumes. Enfin c'est surtout à Bertuch qu'on doit la *Géographie politique*, dont le 23^e volume a paru en 1833; et la *Nouvelle bibliothèque des relations de voyages*, dont il existe déjà environ 60 volumes.

Ce savant laborieux mourut en 1822 à Weimar; il avait alors le titre de conseiller de légation. C. L.

BERVIC (CHARLES-CLÉMENT), dont les vrais nom et prénoms étaient *Jean-Guillaume Balway*, graveur en taille-douce, membre de l'Institut, naquit à Paris en 1756. Cet artiste ne saurait prétendre au rang des premiers maîtres du burin; mais il est de belles places encore après les premiers, et il en a approché de très près dans quelques-unes de ses

ouvrages. Bervic vint à une époque de régénération, et il rendit à la gravure les services que la peinture, déchu dans l'école de Boucher, recevait du sévère David. Entraîné par un penchant irrésistible, il copiait, enfant, toutes les images que le hasard faisait tomber dans ses mains, et la vue de quelques tableaux et les leçons de dessin qu'il reçut de Leprince décidèrent de sa vocation. Il voulut être peintre; mais, plus calculateurs qu'enthousiastes, ses parens craignirent pour lui, dans la route de la fortune, la lenteur des études, et virent dans la gravure une perspective moins éloignée de succès. On le plaça donc chez le graveur J. Georges Wille, dès l'âge de 18 ans (1769). Wille aimait les tours de force, jouait avec le burin, abusait du métier et sacrifiait à l'éclat des effets d'une taille pure, obéissante et facile, la vérité du rendu. Bervic, dans sa longue carrière, eut beaucoup de peine à vaincre les influences de cette première éducation; mais cependant il laissa de beaucoup derrière lui son maître. On admire en lui le pur et savant dessin, la puissance de modelé, de ton et de couleur qu'il savait produire malgré les moyens dont il travaillait à plaisir son beau talent. Ces qualités suprêmes rachètent bien des défauts, et, ces défauts, il sut d'ailleurs s'en affranchir à la fin de sa carrière quand il reproduisit le groupe sublime du Laocoon. Là il parut avec une manière nouvelle et inventée à son usage, et, par la correction des contours, l'habile dégradation des lumières, et le sentiment acquis répandu sur tout l'ouvrage, il se montra digne des meilleurs maîtres.

Après avoir successivement gravé plusieurs portraits où il est intéressant de suivre pas à pas les progrès de son burin; après avoir fait au froid Léopold l'honneur de graver ses froids tableaux du *Repos* et de l'*Accorde de village*, qu'il chercha vainement à réchauffer du feu de son talent, il prit sa revanche, en 1790, dans le portrait de Louis XVI, et de la plus misérable peinture de Callet il fit une bonne estampe, pleine de vérité, de couleur et d'harmonie. Sa réputation date de cette époque. Elle s'accrut et s'affermis encore à l'apparition

de l'*Éducation d'Achille*, d'après Régnault, et surtout de l'*Enlèvement de Déjanire* d'après le Guide. C'est là une belle œuvre qui reproduit avec fidélité la légèreté de ton et la manière lumineuse de ce maître, la noblesse et le haut style de dessin et de pensée de la figure de Déjanire, avec l'expression passionnée de son ravisseur.

Après qu'il eut gravé le Laocoon, son chef-d'œuvre et l'un des chefs-d'œuvre de l'école française, il gémissait de n'avoir pu réaliser qu'en partie les vues nouvelles qu'il avait sur son art. Ces vues étaient sans cesse présentes à son esprit. Dans l'école de gravure, où de nombreux élèves recueillirent ses leçons, nul maître ne s'attacha plus à démontrer les dangers de l'imitation servile, nul ne dirigea mieux ses élèves dans la liberté du génie naturel de chacun. Aussi cette école s'est-elle distinguée entre toutes.

La vie de Bervic fut sans événements importants. Son histoire est dans ses œuvres. Les souverains et les gouvernements s'empressèrent de lui décerner les récompenses et les encouragements dus à ses talents. Il fut logé par Louis XVI au Louvre, reçut le prix d'encouragement pour la gravure en 1792, fut désigné pour le prix de gravure par la commission des prix décennaux et décoré des ordres de la Réunion et de la Légion-d'Honneur. Il avait été membre de l'ancienne Académie royale de peinture et sculpture; il mourut à Paris, en 1822, membre de l'Institut, laissant la réputation d'un habile artiste et d'un homme de bien. F. D. C.

BERVILLE (SAINT-ALBIN), avocat général à la Cour royale de Paris, naquit en 1788 à Amiens, où son père était secrétaire général de la préfecture, et y resta jusqu'en 1816. A cette époque il se fit inscrire au tableau du barreau de Paris et commença une carrière marquée par de nombreux succès et par un dévouement parfait à la cause des lumières et de la liberté. M. Berville plaida dans plusieurs des procès les plus célèbres de la Restauration, et se distingua toujours par sa modération, par le goût qui le dirigeait et par l'urbanité de ses manières, autant que par ses talents oratoires et ses

connaissances en jurisprudence. Comme littérateur, il débuta par l'éloge de Delille, qui fut couronné en 1817 par l'Académie d'Amiens; l'année suivante il concourut pour le prix proposé par l'Académie française et le remporta par son éloge de Rollin; le public a ratifié le jugement de l'Académie. M. Berville a pris une part active à la rédaction de la *Revue encyclopédique* et de divers autres journaux politiques, littéraires ou de jurisprudence. Il s'associa vers 1820 à M. J.-Franc. Barrière pour la publication de la *Collection de mémoires relatifs à la révolution française*. Un grand nombre de ses plaidoyers ont été compris dans le *Barreau français* publié par M. Pankoucke et dans les *Annales du barreau français* de Warrée. Après la révolution de juillet, les honorables services de M. Berville, dans la carrière du barreau, méritèrent leur récompense. M. Dupont de l'Eure, garde-des-sceaux, lui confia le poste d'avocat général près la Cour royale de la Seine qu'il occupa encore. L'*Encyclopédie des gens du monde* lui doit plusieurs bons articles; voy. ACCENT, ACTION, AVOCAT, BAILLY, BEAU, BELLART. J. H. S.

BERWICK (JACQUES FITZ-JAMES, duc DE), fils naturel du duc d'York, connu depuis sous le nom de Jacques II, roi d'Angleterre, et d'Arabelle Churchill, sœur du duc de Marlborough, naquit en 1670 et fut envoyé dès l'âge de 7 ans en France au collège de Juilly, d'où il passa à ceux du Plessis et de La Flèche. A 15 ans il commença l'apprentissage de la guerre en Hongrie, sous Charles de Lorraine, contre les Turcs. A 16 ans il reçut de l'empereur un régiment de cuirassiers, et il revint à 17 ans en Angleterre avec l'expérience de deux campagnes, du siège de Bude et de la bataille de Mohacz. Depuis 1685 son père avait succédé à Charles II; il lui donna le gouvernement de Portsmouth, et lorsqu'en 1688 arriva la révolution, il avait jeté les yeux sur lui pour rassembler l'armée. La trahison empêcha l'ordre de lui parvenir à temps. Néanmoins il suivit 4 régimens de cavalerie que leurs chefs faisaient passer au prince d'Orange, et, les ralliant au milieu de la nuit, il parvint à les rame-

ner à son père. La révolution était irrésistible : bientôt il lui fallut se sauver en France, lui cinquième, avec Jacques II. Il n'avait pas 18 ans. Des partisans leur restaient en Angleterre : l'archevêque de Cantorbéry avec 6 autres évêques; et tout le midi de l'Irlande était aussi resté fidèle. Le duc de Berwick y passa avec son père, 30 vaisseaux et des troupes fournis par Louis XIV. Il parut, dit Montesquieu dans son *Éloge* historique de Berwick, que les Français n'eurent que trois choses en tête : arriver, se battre et s'en retourner, tandis que les Anglais, pour éloigner d'eux la guerre civile, assommèrent l'Irlande. Néanmoins le duc de Berwick, malgré la perte de la bataille de La Boyne (*voy.*), s'y soutint avec des succès variés jusqu'en 1691. A cette époque, étant repassé en France, il suivit comme volontaire Louis XIV au siège de Mons, à Luxembourg, à la bataille de Steinkerque en 1692. Lieutenant-général en 1693, il fut pris à la bataille de Nerwinde en tenant ferme presque seul dans le village, point stratégique qu'il avait emporté. Après ses campagnes de 1702 et 1703 sous le duc de Bourgogne et le maréchal de Villeroi, il se fit naturaliser Français. Tout espoir de se rétablir en Angleterre semblait perdu. En 1692, des côtes de la Normandie il avait vu le désastre de La Hogue (*voy.*) où l'amiral Tourville avec ses 44 vaisseaux avait succombé devant les flottes combinées d'Angleterre et de Hollande. Lassé de ces sacrifices, Louis XIV demandait que les partisans de Jacques II commençassent à se montrer. Berwick, arrivé à Londres sous un déguisement, en 1696, ne put les y décider. Dès lors il se donna tout entier à la France. En 1704, il alla commander en Espagne où la cour de Philippe V était divisée entre différents partis qui le voulaient gagner. « Il ne pensa qu'à la monarchie, dit Montesquieu, sauva l'Espagne et fut rappelé. » En 1705 son activité fut employée contre les Camisards du Languedoc. En 1706, maréchal de France, il alla rétablir les affaires qui étaient désespérées en Espagne; en 1707 il gagna la bataille d'Almanza qui rendit le royaume de Valence à Philippe V. De 1709 à 1712 il couvrit la province du Dauphiné; en 1713 il prit

Barcelonne. Nommé gouverneur de Guienne, en 1716, il eut, en 1718 et 1719, le regret de servir contre Philippe V qui par ses bienfaits avait fixé en Espagne le duc de Liria, un de ses fils. Après 14 ans de paix, la guerre de 1733 le remontra aux armées. Il fut tué d'un coup de canon, le 12 juin 1734, au siège de Philipsbourg.

Montesquieu dit de lui que son talent particulier était de faire une guerre défensive, de relever les choses désespérées, de bien connaître toutes les ressources que l'on peut avoir dans le malheur. Souvent il disait que la chose qu'il avait toute sa vie souhaitée, c'était d'avoir une bonne place à défendre. En 1700, Louis XIV érigea la terre de Warthi, près de Clermont de Beauvoisis, en duché-pairie pour lui et ses héritiers. Le nom de Warthi fut changé en celui de Fitz-James.

Le duc de Fitz-James, petit-fils du maréchal, a publié, en 1778, les véritables *Mémoires de Berwick* (Paris, 2 vol. in-12) revus par l'abbé Hook. Une édition beaucoup moins estimée avait été publiée à Rouen, par De Margon, en 1737. Dans un éloge où l'amitié l'animait, Montesquieu rappelle, à l'occasion de ces *Mémoires*, ce qu'il a écrit dans l'*Esprit des lois* sur la relation d'Hannon : « Le même homme qui a exécuté a écrit. Il ne met aucune ostentation dans ses récits. Les grands capitaines écrivent leurs relations avec simplicité, parce qu'ils sont plus glorieux de ce qu'ils ont fait que de ce qu'ils ont dit. » D-E.

BERZÉLIUS (JACQUES DE), un des savans les plus laborieux et les plus estimables de notre époque, est né en 1779 à Linkœping, dans l'Ostgothie (Suède). Après avoir étudié à l'université d'Upsal la médecine et les sciences naturelles, il se consacra à la chimie et fit plus tard plusieurs voyages scientifiques. Bientôt il fut nommé professeur de chimie et de pharmacie, assesseur au collège de santé, et secrétaire de l'Académie royale des sciences de Stockholm. Le roi Charles-Jean lui a conféré la noblesse, et ses concitoyens l'ont choisi pour représentant à la diète suédoise. Ces témoignages de l'estime publique et de la bienveillance

du gouvernement, M. Berzélius les avait largement mérités. Il n'est peut-être pas un point en chimie qu'il n'ait éclairé par ses recherches et enrichi de ses découvertes. Aussi faudrait-il plus qu'un aperçu pour énumérer seulement ce qu'il a fait dans une carrière qui promet encore au monde savant les fruits les plus abondans. Ce qui distingue surtout les travaux de M. Berzélius, c'est une précision et une exactitude consciencieuses, jointes à un esprit toujours dirigé vers les applications utiles et à une sagacité qui n'abandonne jamais un fait sans en avoir tiré toutes les conséquences qu'il peut fournir. Avec ces qualités il n'est pas étonnant qu'il jouisse de la plus grande autorité auprès des chimistes vivans, dont un grand nombre ont été ses élèves, et qui tous le regardent comme un des fondateurs de la chimie organique. Un des premiers, il tira un grand parti du système électro-chimique, en appliquant la pile galvanique à l'analyse des corps; il soumit à une révision judicieuse la théorie atomistique, découvrit plusieurs corps simples, et réduisit à l'état métallique divers oxides qu'on avait jusqu'alors considérés comme parfaitement connus. Ses recherches, toujours suivies d'intéressantes découvertes, s'étendaient sur une foule de combinaisons, et le *chalumeau*, qu'il sut employer avec toute la supériorité de son talent, lui fournait un puissant moyen d'investigation.

Parmi ses plus beaux titres on cite surtout ses recherches de chimie organique, science qu'il a pour ainsi dire créée et à laquelle il a imprimé une si rapide impulsion qu'elle a déjà favorisé les progrès des sciences naturelles et de la médecine.

Sa nomenclature chimique, bien qu'attaquable en quelques points, jouit néanmoins d'une grande vogue, surtout dans le nord de l'Europe; et ses travaux sur la minéralogie monteraient au besoin qu'il est capable d'envisager d'un coup d'œil le vaste océan des sciences, et de les perfectionner les unes par les autres au lieu de se renfermer dans une étroite spécialité.

Personne plus que M. Berzélius n'avait le droit de publier un *Traité de chi-*

mie, lui qui pouvait en exposer toutes les parties d'après les résultats de son expérience personnelle. Une grande faveur accueillit cet ouvrage qui parut pour la première fois en 1825 en suédois (4 vol.) et qui eut en 1831 une seconde édition. On le traduisit en plusieurs langues, notamment en anglais, en allemand, en français, et l'auteur donna des soins particuliers à la dernière publiée par le docteur Jourdan (Paris, 1829). C'est là que M. Berzélius a résumé toute sa vie de savant; mais auparavant il avait donné un nombre infini de mémoires insérés dans divers journaux et recueils scientifiques, ou mis au jour séparément. On peut citer ses *Recherches de chimie organique*, 1806; son *Coup d'œil sur la composition des fluides animaux*, 1815; son *Coup d'œil sur les progrès et l'état présent de la chimie animale*, 1815; son *Traité de l'emploi du chalumeau en chimie et en minéralogie*, 1828. Enfin un travail qui montre bien avec quelle activité M. Berzélius se livre à l'étude et se tient au courant des sciences, c'est son *Annuaire des progrès des sciences physiques*, publication dans laquelle il fait en quelque sorte l'inventaire de tout ce dont s'est enrichi l'esprit humain dans chaque année écoulée. On a traduit en Allemagne cet estimable recueil qui est parvenu à sa 12^e année.

Comme la plupart des vrais savans, M. Berzélius est bienveillant, accessible et généreux. Il est chéri de ses nombreux disciples qu'il associe à ses travaux et parmi lesquels on voit figurer des hommes du premier ordre. C. L. M.

M. Berzélius a promis sa coopération aux articles de chimie qui seront compris dans l'*Encyclopédie des gens du monde*, et nos lecteurs peuvent être certains que nous lui rappellerons cette promesse. J. H. S.

BESANCON, voy. DOUTS.

BESANT ou **BEZANT**, nom d'une monnaie d'or d'origine byzantine, ainsi appelée par corruption. Pendant d'Herbelot, dans sa *Bibliothèque orientale*, donne à ce nom une autre étymologie; il le fait venir d'un mot arabe qui signifie *taux d'or*. Sous les premiers rois de la 3^e race, outre les sols d'or, les flo-

rins d'or et les francs, on se servait encore en France des *bezans* qui étaient cependant une monnaie des empereurs de Constantinople. On lit dans le cérémonial du sacre des rois, dressé par l'ordre de Louis - le - Jeune : *A l'offrande soit porté un pain, un barril d'argent plein de vin et treize bezans d'or.*

Cette coutume s'observait encore sous Henri II, qui fit faire pour son sacre treize pièces d'or qui furent nommées *bisantines*.

Quelques auteurs ont pensé que les pièces dont il est mention étaient des sols d'or plutôt que des monnaies étrangères, et qu'on donnait dans ce temps-là le nom de bezans à toute sorte de monnaie d'or, qu'elle fût ou non de Constantinople, comme dans la suite on donna le nom de florin généralement à toutes les espèces d'or, quoiqu'elles ne fussent pas de Florence. Ce qui pourrait appuyer cette conjecture c'est que les Sarrazins appelaient leur monnaie d'or *bezant*, quoiqu'elle ne fût pas fabriquée à Constantinople.

On peut voir dans Joinville que la rançon demandée par le sultan d'Égypte, pour faire cesser la captivité de saint Louis, fut de 800,000 bezans, qui valaient alors 400,000 livres. Ces bezans avaient cours dans l'armée du roi, et Joinville les notame *bezans d'or sarrazinois*.

Les bezans ont eu long-temps cours en France : il en est parlé en 1148 sous Louis VII, sous Philippe-Auguste, sous Philippe-le-Hardi. Ils avaient encore cours sous Philippe-le-Bel. L'auteur du *Roman de la Rose*, qui vivait sous ce règne, parla du bezant en plusieurs endroits.

Mais une grande bourse pesant
Toute larve de bezante.

Ma mere est de moult grand prouesse,
Elle a pris maints forteresses
Qui coïtoit plus de mil bezants,
Où je ne fusse ja presens.

Il est fort souvent question de bezans dans les fabliaux, et leur valeur y varie beaucoup, selon les époques auxquelles ces petits poèmes ont été composés. D. M.

BESENVAL (PIERRE-VICTOR, baron DE), inspecteur-général des Suisses et Grisons, puis lieutenant-général au ser-

vico de France, plus connu par les *Mémoires* qui ont paru sous son nom que par l'importance de sa carrière militaire ou politique, naquit à Soleure en 1722. Il était fils de JEAN-VICTOR de Besenval, qui fut colonel du régiment des Gardes-Suisses, et que Louis XIV envoya, en 1707, près de Charles XII, en Saxe, avec la qualité de ministre, pour offrir à l'aventureux monarque suédois, alors à l'apogée de sa fortune, de devenir le médiateur entre la France et les puissances avec qui elle était en hostilités. Il s'agissait de l'amener d'abord à une réconciliation avec le tsar Pierre I^{er}, puis à engager Charles XII dans les intérêts de la France contre l'Angleterre. Aussi pour balancer les efforts de Besenval, le cabinet de Saint-James crut-il nécessaire d'envoyer pareillement le fameux Marlborough près de Charles XII.

Trompés par sa prononciation étrangère, des historiens ont écrit *Besseval* le nom de ce diplomate* qui, d'après un témoignage de Rulhière, rapporté par le baron de Besenval dans ses *Mémoires* (tom. I, p. 229 et suiv.), paraît être le premier auteur du fameux projet de descente en Angleterre dont le plan a été attribué au baron de Goertz et au cardinal Alberoni.

Admis au service dès l'âge de 9 ans, comme cadet dans le régiment des Gardes-Suisses, le baron de Besenval fit ses premières armes dans la campagne de 1735, et il assista à la fin de celle de 1748, en Bohême, comme aide-de-camp du maréchal de Broglie. Son nom et sa belle figure ne contribuèrent pas moins que sa valeur et son genre d'esprit à l'élever assez rapidement aux premiers grades. Il était parvenu à celui de maréchal-de-camp lors de l'ouverture de la campagne de 1757, et il y accompagna le duc d'Orléans en qualité d'aide-de-camp.

Commandant du régiment des Gardes-Suisses pendant la campagne de 1761, il obtint l'année suivante, par le crédit du duc de Choiseul, la place d'inspecteur des Suisses, créée sous le précédent ministère. Il se donna beaucoup de mouvement pour augmenter l'importance de

(*) Notamment M. Schall, *Histoire abrégée des Traités de paix*, XIII, 302.

ses attributions, et il ne réussit qu'à soulever le mécontentement de ses compatriotes, qui ne gagnèrent pas à la nouvelle capitulation tout ce qu'elle coûta de surcroît de dépenses à la France.

C'est dans les *Mémoires* du baron de Besenval qu'il faut voir avec quelle fatuité ingénue il traite les constitutions qui, à cette époque, régissaient les cantons soi-disant démocratiques de la Suisse. Et si leur lecture pouvait convaincre qu'il exerça sur le duc de Choiseul toute l'influence dont il se targue, il faudrait réformer l'opinion qu'on s'est faite des vues larges et libérales de ce ministre de Louis XV.

On trouve de même, dans ces *Mémoires*, la preuve irréfutable que le baron de Besenval joignit à la rouerie des courtisans de cette époque leur affectation d'élégance aisée, leur habil inconséquent et leur gaité frondeuse. On y voit enfin qu'il se crut obligé à être, par ton, l'ami et le protecteur des beaux-arts, comme, pour suivre la mode, il s'était fait bel-esprit; et dans le peu de vers qui sont imprimés avec ses *Mémoires*, il s'en trouve d'assez bons pour qu'on puisse douter qu'il les ait faits seul.

Devenu lieutenant-général, il se trouva chargé, en 1789, d'un commandement dans les troupes réunies autour de Paris; mais, soit qu'il eût bientôt démêlé qu'il n'y aurait pas de rôle fort avantageux pour un Suisse à s'engager, comme un champion de l'aristocratie, dans la grande lutte qui s'ouvrait, soit qu'en effet il fût impossible qu'il trouvât en lui cette résolution et ce courage que, dans les circonstances extrêmes, le patriotisme seul peut inspirer, il évita de se compromettre, et il prit la fuite, muni de passeports qu'il s'était ménagés. On l'arrêta pourtant et il fut traduit au tribunal du Châtelet; mais, déclaré innocent et relâché, il put, sans péril, conserver sa résidence à Paris, où il vécut fort paisible et tout-à-fait oublié jusqu'en 1794, époque de sa mort.

Le vicomte A. - J. de Ségur a publié, comme son exécuteur testamentaire, les *Mémoires de M. le baron de Besenval*, (Paris, 1805 et 1807, 4 vol. in-8°), et il a fait précéder d'une notice très louan-

geuse cette publication que la famille du baron a cru devoir désavouer. Elle ne pouvait effectivement être pour les siens une bonne recommandation dans les cours étrangères, à cause de la causticité avec laquelle l'auteur se venge du rôle passif qu'il joua près des grands personnages, en livrant à la publicité, sous forme de documens historiques, les faiblesses, les ridicules et les travers de ceux auxquels il fut attaché par des fonctions intimes. En général, on trouve dans ce livre toute la mordacité et la couleur partielle qui ont distingué depuis un autre *Mémorial*, où sont aussi passées en revue les célébrités d'une plus récente et plus brillante époque. P. C.

BESMES, voy. COLIGNY et SAINT-BARTHÉLEMY.

BESSARABIE, province méridionale de l'empire de Russie, non encore régulièrement organisée en gouvernement. Elle a pris son nom de la famille de Bessaraba qui l'a gouvernée, et elle recevait des Tatars, auxquels elle a été longtemps soumise, celui de *Boudjak* qui appartient à un petit endroit. Divers peuples se sont succédé sur ce territoire compris entre la mer Noire, le Dniester, le Prouth et le Danube; les Russes le disputèrent long-temps aux Turcs ses derniers possesseurs, et il devint enfin leur propriété par la paix de Boukharest en 1812. L'histoire antérieure de la Bessarabie se confond avec celle de la Moldavie dont elle a le plus souvent dépendu, sous le nom de Basse-Moldavie.

La province russe actuelle est séparée au nord-est, par le Dniester, des gouvernemens de Podolie et de Kherson; à l'ouest, le Prouth en forme la limite du côté de l'empire Othoman (Moldavie), et, dans l'intervalle des deux fleuves, la Bessarabie confine à la monarchie autrichienne (Galicie). Au sud, le bras septentrional du Danube la sépare de la Bulgarie, et, entre l'embouchure de ce bras et celle du Dniester, elle est bordée par la mer. Les auteurs varient beaucoup sur son étendue: la plupart l'ont exagérée en la portant au-delà de 800 m. car. géogr. Le pays est plat; il est arrosé par le Saka, le Koghilnik, le Kottna et le Kirghis, et produit du blé, du vin et du maïs;

mais, malgré sa fertilité, les produits du sol suffisent à peine à la consommation. L'éducation des bestiaux fournit surtout aux besoins des habitans qui élèvent en outre beaucoup d'abeilles. Ils sont ou Moldaves, ou Boulgars, ou Tatars; mais on trouve aussi parmi eux des Bohémiens, des Juifs, des Arméniens, des Serbes, et beaucoup de colons allemands. On évalue le total de la population à un peu plus de 400,000 âmes. *Kichenef*, le chef-lieu de la province, est situé à peu près au centre; les autres villes sont Akermân (*voy.*), Bender (*voy.*), Izmail, le port de Kilia, et Khotine. On divise le pays en 6 districts ou *tsinouth*. J. H. S.

BESSARION (JEAN OU BASILE), cardinal, archevêque de Nicée, patriarche de Constantinople, naquit à Trébizonde en 1395. Il n'était qu'archevêque de Nicée lorsqu'il se concerta avec le patriarche de Constantinople et avec le métropolitain de Russie, afin de persuader à l'empereur Jean Paléologue de travailler à réunir l'église grecque avec la latine. Dans ce dessein, les trois prélats vinrent au concile de Ferrare transféré ensuite à Florence (1438), et Bessarion, qui en fut un des orateurs, y mérita, par son orthodoxie, le chapeau de cardinal. Il vint ensuite se fixer à Rome où il écrivit contre Alexis Lascaris, Grégoire Palama et Marc d'Éphèse, métropolitain d'Antioche, qui engagea l'empereur et les prélats grecs à secouer le joug de l'obéissance qu'ils avaient jurée au Saint-Siège. Le cardinal Bessarion prit, en 1463, le titre de patriarche de Constantinople et fut légat en Allemagne. Nicolas V lui avait donné la légation de Bologne, et son mérite était si reconnu qu'il eût été mis sur le siège pontifical après la mort de ce pape, si le cardinal Alain Breton, archevêque d'Avignon, n'eût traversé ce dessein comme injurieux à l'église latine. Calixte III et Pie II employèrent Bessarion pour la ligue contre le Turc. Sixte IV l'envoya légat en France, en 1471, avec l'ordre de voir aussi le duc de Bourgogne. Il vit le duc le premier, ce que Louis XI trouva mauvais et dont il lui fit un reproche auquel le cardinal fut si sensible que ce désagrément hâta le moment de sa mort.

On raconte qu'après la mort de Paul II, les cardinaux l'avaient élu pape, mais que les trois prélats qui lui en portaient la nouvelle n'ayant pas été admis par son camérier, on élut Sixte IV. Ce bruit, peu vraisemblable en lui-même, est contredit par les règles canoniques qui fixent les opérations du collège des cardinaux dans l'élection des papes. Bessarion cultiva les lettres; sa maison était la retraite des savans. En y attirant beaucoup de ses compatriotes il contribua à la renaissance. C'est à lui que l'on doit la découverte des poètes grecs Coluthus et Quintus de Smirne. Attaché à la philosophie de Platon, il écrivit son apologie dans un ouvrage intitulé *Contre le calomniateur de Platon*, pour le venger d'un écrit de Georges de Trébizonde qui donnait la préférence à Aristote. Il laissa aussi d'autres ouvrages de philosophie et de théologie dont un, sur le sacrement de l'eucharistie, a été inséré dans la Bibliothèque des Pères. Il aimait beaucoup les livres, et à sa mort il légua sa riche bibliothèque au sénat de Venise, où on l'a toujours conservée avec soin. Il mourut à Ravenne, l'an 1472, âgé de 78 ans. Voir *De vitâ et rebus gestis Bessarionis card. Nicæni Commentarius*, par Al. Bandini, Rome, 1777, in-4°. N-r.

BESSEL (FRÉDÉRIC-GUILLAUME), astronome et professeur d'astronomie à Königsberg depuis 1810, né à Minden en 1784, s'était d'abord adonné à la profession du commerce; mais il éprouva bientôt une vocation décidée pour les études astronomiques. Les célèbres observateurs Olbers et Schroeter dirigèrent ses premiers travaux et le firent attacher à l'université de Göttingue. De là il fut appelé à Königsberg, pour diriger le nouvel observatoire érigé aux frais du gouvernement prussien. Outre un grand nombre de mémoires insérés dans les recueils académiques, on lui doit : une *Théorie des perturbations des comètes* (en allemand, Königsb., 1810); *Fundamenta astronomiæ deducta ex observ. J. Bradley; Tabulæ regiomontanæ reductionum observationum ab anno 1750 usque ad ann. 1850 computatæ* (Königsb., 1830); un *Recueil d'observations astronomiques faites à l'obser-*

vatoire de Königsberg, publié en allemand, par livraisons. Les recherches de M. Bessel sur la théorie du pendule et sur la détermination de la masse de Jupiter ont fixé particulièrement l'attention des géomètres et des astronomes étrangers à l'Allemagne. C. L.

BESSES, peuple belliqueux de la Thrace, au nord du mont Rhodope; leur chef-lieu était Uskudama. Les Romains ne purent les subjuguier qu'après une longue résistance. X.

BESSIÈRES (JEAN-BAPTISTE), duc d'Istrie, maréchal d'empire, colonel-général de la cavalerie de la garde, naquit en 1760 à Preissac, département du Lot, et débuta à 22 ans, comme simple soldat, dans la carrière où il s'est illustré par d'incontestables talens et par une valeur qui mérita d'être distinguée des braves eux-mêmes.

Compris, comme cavalier, dans le contingent de son département pour la garde de Louis XVI, organisée en vertu de la constitution de 1791, il passa, après son licenciement, en qualité d'adjudant sous-officier, dans la légion des Pyrénées, où il obtint le grade de capitaine par de belles actions qui le signalèrent à l'attention des chefs de l'armée. De celle des Pyrénées-Orient., où il avait fait les premières campagnes de la révolution, il passa, en 1796, à l'armée d'Italie. Ce fut le général Augereau qui le désigna à Bonaparte comme l'officier le plus digne d'être mis à la tête des guides à cheval qu'il voulait organiser, à l'instar de ceux créés au mois d'avril 1792 pour chacune des trois grandes armées, et qui avaient été d'une si grande utilité pendant cette campagne et la suivante. Un décret (28 fruct. an VII) ayant autorisé la formation de ces guides à cheval, et Bessières ayant eu le commandement de ceux de l'armée d'Italie, il se trouva comme attaché, dès cette époque, à la garde du jeune général en chef, sous les yeux duquel il eut une part glorieuse aux batailles de Roveredo, de la Favorite et de Rivoli. L'une des premières marques de distinction qu'il reçut fut d'être chargé d'apporter au Directoire les drapeaux enlevés dans ces journées aux Autrichiens.

Bessières ne fit qu'un très court séjour

à Paris, où il obtint sa promotion au rang de colonel, et il retourna en cette qualité à l'armée d'Italie, pour ne plus quitter son général en chef. Ce fut encore à la tête des guides qu'en Égypte il gagna le grade de général de brigade par ses faits d'armes. De retour en France, avec Bonaparte, il eut à déployer sa part d'activité pour le secourir au 18 brumaire; devenu alors général divisionnaire, il ne fit que passer du commandement des guides à celui de la garde du consul; de même qu'après son élévation au rang de maréchal d'empire (19 mai 1804), il resta colonel-général de la garde à cheval. Car, ainsi que le dit avec justice le *Mémorial de Sainte-Hélène* (tom. II, p. 218), c'est à la tête de ces escadrons réservés pour décider la victoire on recueillir ses fruits, qu'on l'a vu toujours « rattacher noblement son nom à toutes nos belles batailles. » Il avait eu une part importante à celle de Marengo, par la charge qu'il fournit à la tête des escadrons de la garde consulaire, comme aussi, malgré l'erreur de M. de Bourienne, c'est au maréchal Bessières, qui les commanda, que doit rester le principal honneur de ces charges savantes par lesquelles fut décidé le gain de cette bataille.

Pour compléter l'indication des principaux faits d'armes, il faudrait nommer encore les batailles d'Iéna, Eylau, Friedland; il faudrait parler du boulet de Wagram, qui fit *pluvoir* la garde, mais heureusement ne fit que renverser de cheval le brave Bessières; il faudrait le suivre en Espagne à Burgos, Léon, Medina-del-Rio-Seco; en Portugal, à Fuente-d'Onoro, etc. Mais la carrière militaire de Bessières est trop pleine pour se prêter à l'analyse d'une notice; et si nous pouvions lui consacrer plus d'étendue, nous aimerions mieux encore rapporter les nombreux actes de bienfaisance et d'humanité que l'on cite de ce guerrier illustre, « qui avait vécu comme Bayard, et qui mourut comme Turenne. »

C'est peu de temps après la bataille de Wagram que Bessières, devenu duc d'Istrie, reçut la délicate mission de remplacer, dans le commandement d'Anvers, Bernadotte, dont il n'eut qu'à terminer

l'œuvre. Il s'y acquit pourtant de la gloire; et la seule reprise de Flessingue sur les Anglois suffirait pour faire honneur au maréchal dont, vingt-deux ans plus tard, le fils a rappelé la noble conduite aux Anversois, en se plaçant comme volontaire dans les rangs de l'armée française devant leurs murs.

Les journaux du temps ont publié la lettre par laquelle Napoléon apprit à la veuve du duc d'Istrie la perte qu'il venait de faire par la mort de son mari, qu'un boulet emporta la veille de la bataille de Lutzen (1^{er} mai 1813), au moment où il dirigeait une simple manœuvre de préparation, l'attaque du défilé de Rippach. P. C.

BESSIN, ancien nom d'une division de la Basse-Normandie dont le chef-lieu était Bayeux, *Bayocca*. De là le nom, par corruption. S.

BESTIAUX. On donne communément le nom de **BÉTAIL** ou de **bestiaux** à cette classe de quadrupèdes domestiques qui paissent l'herbe des champs et que l'homme élève pour se nourrir de leur chair, se vêtir de leurs peaux ou de leurs toisons, s'aider de leur force dans ses travaux, féconder ses terres, en un mot pour satisfaire médiatement ou immédiatement à ses premiers besoins. D'après cette définition le mot bétail ne comprend, dans la plupart des pays de l'Europe, que le cheval, le bœuf, le mouton, le cochon (quatre espèces désignées chacune par un nom qui n'est ni celui du mâle ni celui de la femelle), la chèvre, l'âne et le mulet; dans d'autres contrées il peut s'appliquer aussi à d'autres animaux, par exemple au renne dans la Laponie, au chameau et au dromadaire dans l'Asie et l'Afrique, au lama et à la vigogne dans le Pérou, bref à tous les animaux domestiques qui, appartenant à l'ordre des pachydermes et à celui des ruminans, sont susceptibles d'être employés comme nous venons de l'indiquer.

De tout temps l'entretien du bétail a été considéré comme un des principaux moyens qui concourent à la production des matières nécessaires à notre subsistance; mais sous le régime de la vie nomade et patriarcale, l'homme n'élevait des animaux domestiques que pour con-

sommer leur chair et leurs peaux, tandis que, grâce à la vie agricole et sédentaire, qui lui a permis d'attendre sur place les effets des matières fertilisantes répandues par eux sur le sol, il est arrivé peu à peu jusqu'à regarder l'utilité dont ils lui sont sous ce dernier rapport comme supérieure à celle que seule il leur reconnaissait jadis. Ce changement de vues, qui est loin d'être encore entièrement accompli, est un grand progrès. Les plantes cultivées puisent en grande partie dans la terre les sucs dont elles se nourrissent et ne lui rendent pas les principes indispensables à la végétation : il faut donc trouver ailleurs de quoi combler ce déficit; or cette ressource nous est naturellement offerte par les bestiaux, dont l'organisme, en agissant sur les matériaux de sa nutrition, fait subir à ceux même qu'il ne s'incorpore pas une élaboration, une préparation qui les met dans l'état le plus convenable pour devenir à leur tour les sources les plus abondantes et les plus faciles de la nutrition des végétaux. Par ce cercle de transformations perpétuellement répétées la culture des plantes se trouve intimement liée à l'éducation des bestiaux, et les progrès de l'une supposent ou préviennent les progrès de l'autre. Aussi regarde-t-on maintenant la nourriture des bestiaux à l'étable, pendant toute l'année, comme la méthode qui assure la production la plus considérable et comme l'expression de l'agriculture la plus perfectionnée, parce qu'elle a pour principal effet la moindre déperdition possible des substances fertilisantes.

Puisque le but principal qu'on doit se proposer en élevant des bestiaux est la création des engrais, le premier objet qui se présente dans leur éducation, c'est la détermination du rapport qui existe entre la quantité des fourrages qu'ils consomment et celle du fumier qu'ils rendent; en effet c'est au moyen de cette connaissance qu'on peut fixer le nombre de bêtes qu'on doit tenir et la proportion convenable entre l'étendue de terre qui doit porter des fourrages et celle qui peut recevoir des céréales. Mais la science agronomique possède peu de données sur ce sujet, de sorte que le problème échappe

encore à une solution générale et que de vagues indices, d'incertaines traditions, sont les seuls guides des cultivateurs dans chaque cas particulier. Ce que nous avons de plus positif se réduit aux estimations de Thær. Partant des résultats de quelques expériences, cet agronome admet que, pour trouver les poids que donnera en fumier une certaine quantité de foin, de paille et de litière, en passant dans les intestins des animaux, il n'y a qu'à doubler le poids de chacune de ces matières. Quant aux autres fourrages, il est disposé à leur assigner sous ce rapport une valeur proportionnelle à leur faculté nutritive plutôt qu'à leur poids, et c'est de là qu'il part pour déterminer la quantité de substance fertilisante qu'on peut espérer en faisant consommer par telle ou telle espèce de bétail les produits d'une étendue donnée de terrain, ou telle ou telle espèce de plantes. Mais les besoins en fourrages sont si variables suivant les espèces d'animaux et suivant la taille des individus; les données que nous devons à différens observateurs sont si divergentes, qu'il est impossible d'en tirer des résultats généraux un peu précis. On voit seulement qu'une nourriture très abondante est, jusqu'à un certain point, mieux payée par l'emploi du bétail et de ses produits que ne peut l'être une chétive alimentation.

Si dans l'éducation des bestiaux on n'avait absolument en vue que d'obtenir des engrais, peu importerait le genre des bêtes par lesquelles on ferait consommer les fourrages; car on n'observe pas une différence bien sensible sous le rapport de la fertilisation entre les déjections des différentes espèces d'animaux. Mais comme dans cette éducation on peut se proposer différens autres buts, comme on doit même les poursuivre si l'on ne veut pas que les fumiers reviennent énormément cher, le choix des bêtes devient une affaire plus grave et plus difficile. Chaque espèce peut en effet donner lieu à des spéculations fort diverses. Avec le gros bétail à cornes, on peut, soit faire des élèves, soit produire du lait; et ce dernier peut être vendu en nature, ou être converti en beurre ou en fromage, ou être employé à l'engraissement

des veaux; on peut aussi se livrer à l'engraissement des bœufs ou des vaches. Les moutons nous fournissent et leurs toisons et leur chair, mais on ne peut guère espérer d'obtenir à la fois la plus belle qualité et la plus grande abondance de l'une et de l'autre; il faut ordinairement opter entre ces deux produits. Si l'on recherche le dernier, on peut entretenir constamment un troupeau d'une race ou d'une autre en vendant les extraits à un âge plus ou moins avancé; ou le renouveler chaque année en achetant des agneaux; ou se livrer à l'engraissement en conservant chaque lot seulement pendant un temps plus ou moins long. Quant aux chevaux, on voit aussi, dans beaucoup de localités, les cultivateurs adopter la méthode, soit de vendre les poulains très jeunes, soit d'en acheter au contraire pour les revendre un peu plus tard. Selon les localités et selon les circonstances particulières de l'exploitation, il pourra se présenter des différences énormes entre les bénéfices qu'on devra espérer de l'une ou de l'autre de ces spéculations. La laiterie et l'éducation des veaux ne sauraient être lucratives qu'aux environs des centres de consommation un peu considérables, et en général la proximité des débouchés est une cause assez puissante de modifications pour rendre possible l'éducation des bestiaux à des gens qui ne possèdent aucune terre; tel est le cas des *nourrisseurs* qui à Paris tiennent des bestiaux, et qui ne les entretiennent qu'au moyen de fourrages achetés. L'éducation des troupeaux de bêtes à laine est presque exclusivement réservée aux grands propriétaires.

Lorsqu'on est fixé sur le nombre et sur l'espèce des bêtes qu'on veut entretenir, il reste à considérer les qualités que doit présenter chaque animal pour remplir le plus utilement le but auquel il est destiné. Ces qualités se rapportent principalement à la *taille*, aux *formes*, au tissu de la *peau*, à la *constitution* et au *caractère*.

En général on ne doit pas attacher une grande importance à la *taille*, et surtout on doit se garder de croire que la même quantité de fourrages, la même étendue de prés, puisse servir à entrete-

nir des animaux de stature colossale et des animaux de grosseur moyenne. Il y a même dans l'éducation des bêtes à laine un avantage à élever des individus de petite taille, en ce que généralement leur chair est plus délicate que celle des grands, leur laite plus fine et proportionnellement plus abondante.

Les formes ne constituent pas un caractère qu'on puisse définir d'une manière absolue, et un coup d'œil exercé peut seul les apprécier avec justesse. On a cru trouver une relation de certaines formes avec la production du lait et de la laine, de même qu'avec la disposition à l'engraissement; mais ces rapports sont équivoques. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'une vache dont le pis est volumineux peut donner beaucoup de lait; que chez le mouton les différentes régions du corps produisent différentes qualités de laine; qu'on doit préférer les individus chez lesquels les régions chargées de la laine la plus fine offrent le plus de surface; qu'il en est de même pour la production de la chair chez tous les bestiaux, et que, si l'on considère cette dernière production seule, on doit rechercher les animaux dont la charpente osseuse occupe le moins d'espace par rapport aux portions propres à nous servir d'alimens. Mais sous le rapport de l'action et du travail, les formes sont plus faciles à apprécier, en même temps qu'elles acquièrent une plus grande importance. En effet, il est clair que la forme ne se développera pas de la même manière suivant que les couches musculaires seront minces ou épaisses, que le thorax sera étroit ou large, et qu'elle subira une décomposition plus ou moins grande, que le frottement sera plus ou moins intense, selon que le corps sera ramassé ou allongé, haut ou bas, bien ou mal proportionné, etc.

Il y a peu de chose à dire des qualités de la peau. Lorsqu'elle est douce et onctueuse c'est un indice de la tendance de l'animal à prendre de la chair; car il est évident qu'une peau fine et douce doit être plus souple qu'un cuir épais et rude pour se prêter à un accroissement de volume; mais, d'un autre côté, les peaux épaisses sont d'une plus grande valeur pour diverses fabrications, et, dans

les pays froids, elles garantissent même les animaux de la rigueur des saisons. Le bœuf dont le cuir est souple et mince, le poil fin et brun, est sensible à l'aiguillon.

Nous croyons inutile de nous arrêter à prouver que la constitution des bestiaux doit être robuste et leur caractère docile; mais nous ne pouvons nous dispenser de dire quelques mots de leur nourriture, de leur propagation et de leur amélioration.

Leur alimentation peut avoir lieu au pâturage ou à l'étable; le plus souvent les mêmes animaux sont alternativement tenus à ces deux sortes de régimes. Ils peuvent consommer les substances végétales les plus diverses, mais qui se classent ordinairement sous deux chefs, celui de la nourriture sèche ou d'hiver, et celui de la nourriture verte. La nourriture sèche, qui consiste principalement en foin et en grains, se donne le plus souvent sans aucune préparation; depuis quelques années on concasse aussi les grains, on les étuve ou on les met en soupe. La distribution de la nourriture verte exige quelques précautions sans lesquelles la santé des animaux peut être gravement compromise. La quantité des alimens doit être en rapport, non-seulement avec la destination et le service de l'animal, mais encore avec son âge et la saison.

Par le moyen d'alimens abondans et de bonne qualité, ainsi que par un régime hygiénique bien entendu, on peut améliorer notablement les individus d'une espèce quelconque; mais les améliorations ainsi obtenues se trouveraient toujours à une seule génération et ne pourraient jamais constituer une race, si la procréation ne venait les fixer et les propager d'une génération à l'autre. Par une loi invariable de la nature, un être issu de l'alliance de deux autres reproduit le type commun de ses parens et présente en outre un mélange ou une sorte de fusion des caractères qui les différenciaient et qui les constituaient individus. On a tiré parti de cette double observation pour greffer sur certains individus et perpétuer dans leur postérité des caractères et des qualités qui leur étaient

étrangers; c'est ainsi que les Anglais ont créé leurs chevaux de pur sang, que les Saxons ont obtenu leurs brebis électorales, et que Bakewell a façonné ces porcs, ces bœufs et ces moutons qui semblent n'être que des fabriques de graisse. Mais quand on a voulu pénétrer plus avant dans ces phénomènes où tout est mystère, et analyser les éléments qui concourent à les faire naître, on n'a rien trouvé de certain et de précis; loin de s'accorder sur les explications, on ne s'est pas même entendu sur la nature des faits. Ainsi, les uns ont prétendu que lorsque, par des croisemens ou par un choix judicieux des individus destinés à la multiplication, on est arrivé à une certaine perfection de la race, il faut la perpétuer par des alliances restreintes aux sujets de la même famille; d'autres ont soutenu que par ce système elle ne tarde pas à dégénérer. De même quand on a voulu distinguer l'influence du mâle et celle de la femelle sur leur progéniture, personne n'a pu assurer, comme un fait constant et positif, ni que le père transmet plus spécialement les formes externes, surtout celle des extrémités, et que la mère transmet plutôt sa ressemblance dans les organes internes, ni que le petit ressemble plutôt à son père dans la partie antérieure du corps et à sa mère dans son train postérieur, ni qu'il doive être d'un sexe plutôt que de l'autre parce qu'il y aura eu une différence quelconque d'âge ou de vigueur entre ses parens, etc.

Ce serait entrer dans trop de détails que de parler des soins journaliers qu'exige le bétail, de l'emploi de ses forces, de la disposition du local où on le tient, etc. Il nous suffira de dire que les maîtres les plus empressés à lui procurer une habitation saine et commode et à le traiter avec douceur, sont justement ceux à qui il rapporte le plus de profit. Voy. BERGER, BERGERIE, HARAS, ÉTABLE, etc. J. Y.

BESTOUJEF (et non *Bestuscheff*), nom de plusieurs familles russes qu'il ne faut pas confondre avec les Bestoujef-Rumine (voy. l'art. suivant). Plusieurs personnes de ce nom ont pris part à la conspiration qui, ourdie dès l'année 1820,

éclata à Saint-Pétersbourg à la fin de 1825, et notamment trois frères, Alexandre, Michel et Nicolas, tous capitaines d'infanterie, et Pierre, officier de marines. Alexandre, ayant été rangé par la haute-cour de justice dans la première de ses catégories, fut condamné à être décapité; mais l'empereur Nicolas commua cette peine (en considération de ce qu'il s'est présenté spontanément à Nous pour confesser son crime) en exil en Sibérie, avec travaux forcés pour 20 ans, dégradation militaire et de la noblesse. Michel et Nicolas, rangés dans la seconde catégorie, furent condamnés à la dégradation, aux travaux forcés à perpétuité en Sibérie et à poser leur tête sur le billot. À l'exception de cette dernière formalité, leur sentence ne fut pas modifiée.

M. ALEXANDRE Bestoujef, membre de plusieurs sociétés savantes de Russie, est un littérateur distingué. Il a publié avec Ryléf, pendant les années 1824 et 1825, un almanach russe intéressant qui avait pour titre *l'Étoile polaire*. On a encore de lui, aussi en langue russe, un *Voyage à Revel* (Saint-Petersb., 1821) en forme de lettres et semi-poétique, et un *Aperçu de la littérature russe ancienne et moderne*. C'est par Ryléf (voy.), son intime ami, que Bestoujef fut affilié à la conspiration; depuis le mois d'avril 1825 il faisait partie de la *section supérieure du directoire*. Des sentimens généreux, mais extravagans par leur ardeur, l'ont égaré. On assure que, interrogé par l'empereur lui-même, il lui fit, sur l'état judiciaire et sur l'administration en Russie, des révélations inattendues qui frappèrent vivement le monarque. J. H. S.

BESTOUJEF-RUMINE (et non *Bestuscheff*). Cette famille, à ce qu'on assure, d'origine anglaise et naturalisée en Russie au xv^e siècle, a donné à cet empire plusieurs hommes d'état dont l'un a compté parmi les plus célèbres ministres du siècle dernier. Originellement son nom fut *Bert*; mais le premier boïard russe qui le porta prit celui de Bestoujef, dit *Ruma*, dont Pierre-le-Grand fit, en 1701, *Rumine*. PIERRE MIKHAILOVITCH Bestoujef-Rumine, ministre résident de Russie à Hambourg (voir *Manstein, Hist.*

de Russie, *er. all.* p. 522.), reçut, en 1742, le titre héréditaire de comte; ses deux fils, l'un et l'autre diplomates, lui ont dû l'excellente éducation qu'ils ont reçue à Berlin et en d'autres endroits hors de l'empire.

L'aîné paraît avoir été le comte MICHEL PÉTROVITCH, mort à l'âge de 74 ans, en 1760, conseiller-privé-actuel et chevalier de Saint-André. En 1721, après la paix de Nystadt, il fut envoyé comme ministre à Stockholm, et Pierre-le-Grand lui donna des instructions particulières et détaillées qu'on peut lire dans Stæhlin, *Anecdotes de Pierre-le-Grand*, p. 219. Cet auteur dit que, sous le règne d'Élisabeth, Michel Pétrovitch fut nommé grand-marshal de la cour; mais de 1756 à 1760 il occupa le poste d'ambassadeur russe à Paris. Ce fut la femme de ce diplomate, sœur du comte Gollofskine dont elle ne pouvait supporter la disgrâce, qui entra, en 1743, avec les Lapoukhine, dans un complot tramé contre la personne d'Élisabeth. L'Estocq en fut instruit à temps, et la comtesse Bestoujef, avec les autres conjurés, reçut le knout, eut la langue coupée et fut envoyée en Sibérie. Il paraît que le marquis de Botta, chargé d'affaires d'Autriche, mêla dans cette affaire le nom du roi de Prusse, et c'est peut-être là l'origine de la haine d'Élisabeth contre Frédéric II (*Voir* Manstein, pag. 612-615).

Mais l'homme le plus célèbre de cette famille fut le comte ALEXIS PÉTROVITCH Bestoujef-Rumine, grand-chancelier et chevalier des ordres de Russie, sénateur, etc. Il naquit à Moscou, en 1693, et reçut, avec son frère, une bonne éducation dans les pays étrangers où, de bonne heure, il se dégagea des préjugés dont à cette époque presque tous les Russes étaient encore imbus. Ayant accompagné Pierre-le-Grand dans son voyage en Angleterre, il passa, avec sa permission, au service de Georges I^{er}, qu'il avait déjà suivi comme page ou comme gentilhomme de la chambre, lorsque ce roi n'était encore qu'électeur de Hanovre. C'est à la cour de Georges que Bestoujef fit l'apprentissage de la diplomatie; cependant de retour en Russie, en 1716, il n'entra pas d'abord dans cette carrière, mais il

fut placé en qualité de gentilhomme de la chambre près de la personne de la grande-princesse Anne Ivanovna, alors duchesse douairière de Courlande. C'est dans cette position qu'il se lia avec le fameux comte de Biren ou Buren (*voy.*) dont plus tard il manqua de partager la mauvaise fortune. Peu après son avènement (1730), Anne nomma Bestoujef son résident à Hambourg; puis, en 1734, son ministre à Copenhague. Dans le dessein de l'opposer à la vieille expérience du comte Ostermann dont l'influence contrariait souvent les plans de Biren, celui-ci le fit rappeler, en 1740, et à son instigation Bestoujef fut nommé conseiller privé et membre de son cabinet. Mais Anne mourut bientôt après; Biren ne tarda pas à tomber du faite des grandeurs, et ce ne fut que par miracle que Bestoujef échappa aux fers qui lui étaient destinés. Cependant il resta sans emploi sous le jeune Iván.

A peine Élisabeth s'était emparée du sceptre, avec le secours de L'Estocq, que ce favori lui conseilla d'appeler Bestoujef à la direction des affaires étrangères. Il fut nommé vice-chancelier et sénateur, et même grand-chancelier, le 15 juillet 1744, à la mort du prince Tcherkasskof. Après avoir rendu compte de cette nomination, Manstein (p. 528 de l'or. all.), ajoute : « Il ne manque pas de discernement, et, par une longue routine, il connaît fort bien les affaires, étant d'ailleurs très laborieux. Mais d'un autre côté il est d'un caractère altier, avare, débauché, faux, et si vindicatif qu'il n'a jamais pardonné à ceux qui ont choqué son orgueil ou qui ont touché à son intérêt. » Toutefois, il servit bien son pays; en 1742 il conclut une alliance avec l'Angleterre, et l'année suivante, avec la Suède, le traité d'Abo par lequel la succession au trône de ce royaume du Nord fut réglée suivant les désirs de la Russie. Ce traité fut suivi d'une alliance avec la Suède et d'une autre avec la Saxe. Par tous ces succès il établit si bien son crédit auprès d'Élisabeth qui, comme on sait, avait une extrême répugnance pour les affaires, qu'il déjoua sans peine les intrigues tramées contre lui et secrètement appuyées par l'héritier du trône. En 1746 il entra dans la ligue formée

contre la Prusse par les cabinets de Vienne et de Dresde, et, à cette occasion, Bestoujef est formellement accusé de s'être laissé gagner à prix d'argent (*Voit Dohm Denkwürdigkeiten*, tom. IV, p. 196, sqq.). Kaunitz mêla ainsi l'empire moscovite aux affaires de l'Europe, et de puis ce temps il y a toujours pris une part active et presque prépondérante.

Non content de contrarier les affections du grand-prince héritier, le chancelier Bestoujef le brava encore en formant, en 1746, une alliance avec le Danemark et en préparant la cession à ce royaume du Slesvig et du Holstein. En 1747 il conclut un nouveau traité d'alliance avec l'Angleterre, à Saint-Pétersbourg, et, à l'effet d'accélérer la conclusion du traité de paix d'Aix-la-Chapelle, il s'engagea à faire marcher à travers l'Allemagne un corps auxiliaire russe de 30,000 hommes ou au-dessus. Ce corps, sous la conduite du prince Reppine, traversa en effet les états autrichiens, pénétra dans la Franconie et marchait sur le Rhin quand il fut arrêté par la mort de son chef et par la convention du 2 août 1748 qui fut suivie de la paix du 18 octobre, dont l'intervention de la Russie déterminait ainsi la conclusion.

Sûr de son crédit, Bestoujef osa renverser, en 1748, le comte de L'Estocq, qui favorisait le parti prussien dont Pierre Fœdorovitch était le chef. Après avoir adhéré à l'alliance de la France et de l'Autriche contre Frédéric-le-Grand, il poussa son antagonisme contre l'héritier d'Élisabeth jusqu'à chercher à l'exclure de la succession, en y faisant appeler, de préférence, le jeune Paul, son fils. Mais loin de réussir, cette entreprise téméraire devint l'occasion de la chute du ministre. Apraxine (*voy.*), qui commandait l'armée russe envoyée contre Frédéric, agissait de concert avec le chancelier; au lieu d'avancer, après la bataille de Gross-Jägersdorf, il revint sur ses pas, suivant les uns pour soutenir les projets de Bestoujef, suivant les autres pour ne pas se compromettre avec le grand-prince; mais, en tout cas, sur l'ordre formel du chancelier et à l'insu d'Élisabeth qu'on croyait mourante. L'impératrice s'étant rétablie demanda l'ex-

plication de la marche rétrograde de ses troupes; et, ne recevant pas de réponse satisfaisante, elle fit tomber tout son courroux sur l'auteur de la mesure. Au commencement de l'année 1758 Bestoujef fut arrêté, dépouillé de ses titres et honneurs, accusé de haute trahison, et reconnu coupable par la commission nommée à cet effet. L'impératrice toutefois lui fit grâce de la vie; mais la majeure partie de ses biens fut confisquée et lui-même exilé dans la moins importante de ses terres située à 30 lieues de Moscou. Bestoujef supporta sa disgrâce avec fermeté, trouvant sa consolation dans l'affection de sa femme et de son fils qui avaient voulu partager son exil, et dans de fréquentes lectures de la Bible dont il fit imprimer plus tard quelques extraits, en allemand et en français, sous ce titre: *Passages choisis de l'Écriture-Sainte, recueillis pour servir de consolation à tout chrétien souffrant injustement.*

En 1762 Catherine II le rappela à Saint-Pétersbourg, lui rendit ses honneurs, lui conféra le rang de feldmaréchal-général, le nomma sénateur et lui assigna un revenu considérable; elle fit publier et afficher dans les églises un oukase (31 août 1762) par lequel sa condamnation fut déclarée injuste. Cependant il n'obtint plus aucune influence et mourut en 1766, au moment où il songeait à déshériter son fils unique, conseiller-privé-actuel et chambellan. Ce fils mourut en 1768.

Le comte Bestoujef-Rumine était un homme d'un grand talent et d'une extrême activité, mais il était peu scrupuleux dans le choix des moyens qui devaient le mener à son but. Sa noble conduite dans le malheur honore sa carrière, mais elle ne peut faire oublier les défauts que lui reproche Manstein et dont la plupart de ses contemporains l'ont accusé. Voici le jugement bien sévère que porte de lui Rulhière: « C'était le Russe Bestuchef, génie vigoureux, mais sans culture (?), sans morale, sans aucun soin de sa réputation. La cour le croyait audacieux, parce qu'il méprisait toute pudeur et que jamais il n'employa l'intrigue où pouvait réussir l'impudence. Sa politi-

que était de croire qu'on peut toujours faire à un autre homme la proposition d'un crime... Ce ministre perdu de luxe, comme le furent tous les courtisans sous ce règne, trouvait une ressource perpétuelle à son désordre en vendant l'alliance de sa cour aux puissances étrangères. Aussi soutenait-il dans le conseil « que l'état naturel de la Russie est la guerre; que son administration intérieure, son commerce, sa police, toute autre vue doit être subordonnée à celle de régner au dehors par la terreur, et qu'elle ne serait plus comptée parmi les puissances européennes, si elle n'avait pas 100,000 hommes sur ses frontières, toujours prêts à fondre sur l'Europe ». *Histoire de l'anarchie de Pologne*, t. I, p. 172.

Outre cet ouvrage et celui de Manstein, il faut consulter Busching, *Magazin*, t. II, p. 417 et suiv. Ce laborieux savant était bien vu du chancelier qui affectionnait les Allemands.

On attribue au chancelier Bestoujef la première préparation (1725) de la *tingtura tonica nervina Bestucheffi*.

BESTOUJEF-RUMINE (*Michel*), sous-lieutenant dans le régiment d'infanterie de Poltava, appartenait à une autre branche de la même famille. Vers l'année 1820 il entra dans un complot tramé contre la vie de l'empereur Alexandre, et qui, ayant pour but d'amener une révolution en Russie, avait son principal siège à Toulchine, dans la Petite-Russie. En 1823 il fut chef de l'un des comités de l'*Union*, et c'est alors qu'il parait avoir adhéré au projet de Mathieu Mouraviof-Apostol, du colonel Pestel, du prince Serge Volkhonski, de Davouidof et de plusieurs autres militaires, d'exterminer la famille impériale. Ce fut par l'organe de Bestoujef-Rumine que le *directoire* de Toulchine entra (1824) en négociations avec la société secrète de Varsovie, dont le but était l'indépendance de la Pologne sur l'ancien pied, et qui devait agir de concert avec les sociétés russes (Voir le *Rapport de la commission d'enquête*, pag. 47-48). En janvier 1826 il fut pris les armes à la main, dans l'insurrection qui éclata à cette époque près de Vassilkof dans le gouvernement de Kief, dont Mouraviof-Apostol, lieute-

nant-colonel du régiment d'infanterie de Tchernigof, avait donné le signal et dont nous ferons connaître ailleurs les détails. Par sentence de la *haute-cour* spéciale de justice, il fut placé, avec quatre autres accusés, hors des catégories établies, *vu l'énormité de leurs forfaits*, et condamné à être écartelé comme régicide. Mais l'empereur Nicolas ayant cominué la peine de la plupart des autres et abandonné les cinq principaux coupables à la *décision de la haute-cour nationale*, ils furent simplement condamnés à être pendus, par arrêt du 11/23 juillet 1826. Deux jours après, à 4 heures du matin, cette juste sentence reçut son exécution sur les glacis de la forteresse de Saint-Pétersbourg. Bestoujef eut, avec deux de ses compagnons d'infortune, le malheur de tomber à bas du gibet, la corde ayant été mal affermie autour de leur cou; un quart-d'heure après il cessa de vivre.

J. H. S.

BÊTE, BÊTISE. Une bête n'est pas seulement un homme privé de cette faculté brillante que nous avons nommée esprit; l'absence de cette faculté ne suffit pas pour constituer la bêtise. Il faut encore, pour bien motiver cette expression méprisante, le manque d'intelligence, l'absence du sens commun. Mais notre amour-propre est en général trop pressé d'en faire l'application à d'autres pour adopter cette définition, et nous donnons facilement un brevet de bêtise à ceux que nous jugeons moins spirituels que nous.

La bêtise, même absolue, a pourtant son mérite, si on la compare à la sottise. La première sait se rendre justice et se mettre de côté quand le talent passe; la seconde se place en travers sur son chemin, et quand elle a reçu quelque avanie, elle se console en songeant qu'on s'est occupé d'elle. Aussi l'on vit aisément avec l'une, tandis que l'on fuit l'autre. On dit: C'est une *bonne bête*; on ne dit pas: C'est un *bon sot*.

Il y a la bêtise de l'esprit et surtout du génie; La Fontaine avait cette dernière. « Les gens d'esprit ont des plans bêtes », a dit une femme éminemment douée du premier: mot plus fin et plus vrai que celui de Beaumarchais. Une autre femme

disait de Thomas : « Son plus grand défaut est de n'être jamais bête. »

On a dit il y a long-temps que l'amour

En gens d'esprit change les bêtes,
Et rend bêtes les gens d'esprit.

Il en est de même de plus d'une autre passion : la haine, la colère, prêtent parfois à un homme très vulgaire, très peu intelligent, des expressions énergiques et pittoresques, tandis que l'homme de talent irrité perdra tous ses avantages et ne trouvera pour exhaler son courroux que des idées basses et des expressions plus que communes. Sous ce rapport, Voltaire lui-même a été bête quelquefois.

Rire des bêtises et aux dépens des bêtes est une de nos jouissances les plus vives au théâtre : c'est que notre vanité fait une comparaison continuelle et fautive entre nous et l'être stupide que l'on nous immole. C'est par la même raison que la poltronnerie nous plaît toujours beaucoup sur la scène : en s'amusant d'elle chaque spectateur se persuade qu'il a du courage.

Il résulte de ces observations que ce qu'on appelle une *bêtise* n'est pas toujours l'expression de la pensée d'une bête. Il est des bêtises spirituelles, de bonnes et franches bêtises, qui, par un rapprochement inattendu, une contradiction bizarre, excitent une explosion de surprise et de gaieté. On a cité comme une des meilleures bêtises celle de ce personnage d'un de nos vaudevilles, qui disait très sérieusement : « Si je savais un pays où l'on ne mourût pas, j'irais y finir mes jours. » Ces bonnes fortunes sont rares au théâtre ; une bêtise sans naturel n'y est plus qu'une sottise. M. O.

BÉTEL. C'est tout à la fois le nom d'une plante et celui d'une composition très usitée dans l'Inde. Le *piper betle* croit dans ce pays et aux Moluques, et ses feuilles sont employées par les Javanais comme le tabac ; le suc qu'elles fournissent est aussi considéré par eux comme un précieux médicament.

La préparation appelée *bétel* se compose en effet des feuilles et même des jeunes fruits du poivrier que nous venons de nommer, et quelquefois de celles d'un

autre poivrier, *piper siriboa*, de chaux vive, qui y entre pour un quart, enfin de noix d'arec, *areca cathecu*, qui forme la moitié du poids total. Dans quelques pays seulement le tabac fait partie de ce mélange, dont il se fait une grande consommation, attendu que les personnes des deux sexes et de toute condition en font usage et qu'on en offre à ceux qui viennent faire visite.

On mâche le bétel habituellement, à peu près comme les matelots font du tabac : la saveur âcre qu'il présente n'a rien de désagréable ; seulement lorsqu'on n'y est pas encore habitué on éprouve un peu d'ivresse. Il colore en rouge la salive, noircit les dents, les altère et les détruit même jusqu'au niveau des gencives, sans cependant produire de douleur.

Le bétel peut être considéré comme un astringent puissant, et les naturels des régions équatoriales le regardent comme un objet de première nécessité qui balance l'action énervante de la chaleur et qui les garantit des fièvres et des dysenteries communes et funestes dans ces climats. Les étrangers se trouvent bien d'adopter cette coutume locale. En effet, les usages généraux sont quelquefois les résultats de l'expérience, et il est bon de s'y conformer lorsqu'on est appelé à changer de climat. F. R.

BETH-EL (*maison de Dieu*), ville sur une montagne au couchant d'Al, entre Sichem et Jérusalem, autrefois *Louz* ; depuis Jéroboam, siège du culte des veaux. C'est là, sur les confins des tribus d'Éphraïm et de Benjamin, que Jacob s'arrêta la première nuit en fuyant son frère. Selon les rabbins, la pierre sur laquelle Jacob reposa en cet endroit fut mise dans le sanctuaire du temple et l'on plaça dessus l'arche d'alliance. Les Mahométans croient que c'est leur temple de la Mecque qui est fondé sur cette pierre. Scaliger (*Animadv. ad Euseb.*, p. 198) dit que c'est de l'onction de la pierre par Jacob qu'est venu le nom de *Bétyles* (*voy.*), pierres célèbres dans l'ancien paganisme et qu'on adorait comme symboles de la divinité. S. C.

BÉTHESDA, étang de Jérusalem qui, à certaines périodes, renfermait des

propriétés curatives, et où l'on se baignait pour échapper à diverses maladies (P. Év. de saint Jean v, 2 et suiv.). On ne sait pas dans quelle partie de Jérusalem cet étang était situé, car la tradition qui le place au sud et derrière la montagne du temple ne repose sur aucun fondement solide. Cependant on est parti de cette donnée pour établir que c'est le sang des victimes immolées au temple qui lui communiquait des propriétés salutaires. Eusèbe dit positivement qu'il avait une teinte rouge très prononcée; mais on pourrait l'attribuer aussi au mélange d'ocre. Cinq réservoirs de cet étang étaient entourés de galeries couvertes sous lesquelles les malades attendaient que l'eau se mit en mouvement. « Un ange descendait en certains temps au lavoir et troublait l'eau, et alors le premier qui descendait au lavoir était guéri, de quelque maladie qu'il fût détenu. » Ainsi s'exprime le récit évangélique; mais des savans critiques regardent le verset 4^e comme une évidente interpolation.

On dit figurément : *Attendre aux sources de Béthesda* pour marquer l'attente de quelque événement heureux. J. H. S.

BETHLÉHEM, ville de la tribu de Juda, éloignée de Jérusalem d'environ 5 lieues, et qu'on distinguait de celle de la tribu de Zabulon en ajoutant *de Juda*. Elle portait, dans les temps antérieurs à Moïse, le nom d'Éphrat ou Éphrata qui, comme Bethléhem (maison de pain), fait allusion à la fertilité de la contrée. Cet ancien nom se trouve, dans plusieurs passages de la Bible, uni au nom plus moderne de Bethléhem, particulièrement dans la prophétie de Michée (ch. v). Il est question de Bethléhem, dans le livre des Juges, comme de la ville natale de Booz; dans le 1^{er} livre de Samuel, comme de la ville natale du roi David. Au 2^e livre de Samuel on voit trois des guerriers qui accompagnaient David persécuté par Saül, lui procurer, au péril de leur vie, de l'eau du puits de Bethléhem qu'il refuse de boire en frémissant du danger auquel s'étaient exposés pour lui ses compagnons d'armes. Bethléhem est surtout remarquable comme le lieu de naissance de Jésus-Christ, désigné d'avance par le prophète Michée. Les docteurs

juifs interprétaient cette prophétie comme l'entendent encore aujourd'hui les chrétiens; dans l'Évangile de saint Matthieu on les voit répondre en citant les paroles de Michée au roi Hérode qui leur demandait où devait naître le Messie. Le dernier fait qui se rattache au nom de Bethléhem est le massacre des enfans de cette bourgade, exécuté par ordre d'Hérode, dans l'intention de faire périr le Christ dont la naissance commençait à faire du bruit parmi le peuple et pouvait fournir à ceux qui détestaient la domination étrangère un prétexte de soulèvement. B-D.

BETHLEN (GABRIEL), connu sous le nom de BETHLEN-GABOR (à raison d'un usage de Hongrie d'après lequel le nom de baptême suit le nom de famille), naquit en 1580, d'une famille riche et distinguée de la Haute-Hongrie, qui avait embrassé la religion protestante. Dans les troubles qui agitèrent la Transylvanie, pendant les règnes de Sigismond et de Gabriel Bathori, Bethlen sut se faire des amis parmi les grands du pays, et, après la mort de ces deux malheureux princes, en 1613, il parvint, avec l'appui de la Turquie, à se faire nommer prince de Transylvanie, la maison d'Autriche n'étant pas alors en mesure de faire valoir contre lui ses prétentions. Lorsqu'en 1619 les États de la Bohême se révoltèrent contre l'Autriche, Bethlen entra en alliance avec eux, pénétra avec une forte armée dans la Hongrie, prit Presbourg, menaça Vienne, et se fit élire roi de Hongrie le 25 août 1620. Mais la fortune ayant de nouveau favorisé les armes impériales, Bethlen fit la paix avec Ferdinand, renonça au royaume et au titre de roi, et en fut dédommagé par la possession de la ville de Kaschau, de sept comitats hongrois et des principautés silésiennes d'Oppeln et de Ratibor. Mais, turbulent et guerrier, il reprit les armes en 1623 et s'avança avec 60,000 hommes jusque vers Brunn en Moravie, où, n'ayant pas pu joindre ses troupes à celles du duc Chrétien de Brunswick, il fut obligé de conclure un armistice et de faire de nouveau la paix (1624) aux conditions de la dernière. Une nouvelle rupture, en 1626, resta encore sans effet, à

la suite de la défaite du comte de Mansfeld sur lequel Bethlen avait compté. Bethlen-Gabor mourut sans enfans, en 1629. Par son testament, il recommanda son pays et sa femme à l'empereur romain Ferdinand II, nomma pour exécuteur de sa dernière volonté l'empereur ottoman, et légua à chacun d'eux, de même qu'au roi romain Ferdinand III, un beau cheval richement enharnaché et 40,000 ducats comptant. C. L.

BETHMANN (LES FRÈRES), célèbre maison de banque à Francfort-sur-le-Mein, fondée en 1748. Les héritiers de cette maison possèdent une galerie de tableaux célèbre. X.

BETHMANN (FRÉDÉRIQUE-AUGUSTE-CONRADINE), née Flittner, mariée d'abord à l'acteur comique Unzelmann, et puis à un acteur moins connu appelé Bethmann, naquit à Gotha, en 1766, et mourut à Berlin, en 1814. Elle occupa, sur le théâtre allemand, un des rangs les plus distingués. Sa voix agréable la porta à s'essayer d'abord dans l'opéra que, même dans la suite, elle n'abandonna pas tout-à-fait. Bientôt elle eut un succès de vogue, tant pour son chant mélodieux que pour son jeu expressif dans toute espèce de rôle; appelée avec Unzelmann au théâtre de Berlin, elle continua de s'y perfectionner. En 1803 elle se sépara de son mari et épousa l'acteur Bethmann. De l'esprit, du sentiment, une voix harmonieuse, réunis à un physique agréable et expressif et à l'art de dire avec goût et intelligence les rôles les plus divers, firent d'elle une artiste accomplie. Dans la tragédie comme dans la comédie, elle réussit également; mais son triomphe fut surtout dans les rôles naïfs. C. L.

BÉTHUNE, voy. SULLY.

BÉTIQUE, nom d'une division de l'Espagne ou Ibérie occidentale, sous les Romains. Ces derniers divisaient l'Ibérie occidentale en Lusitanie et en Bétique; l'Anas formait la limite entre les deux provinces. Celle de Bétique tirait son nom du fleuve Bétis ou Guadalquivir; cependant César ne paraît pas avoir connu ce nom, qu'on trouve dans Plutarque, Pline, Sénèque, etc. La Bétique, habitée par les Turdules, qui paraissent être le même

peuple que les Turdétains, par les Bætedani et les Celtici, était bornée au sud par la Méditerranée, au nord et à l'ouest par l'Anas, et n'avait pas de limites certaines du côté de l'est. J. H. S.

BÉTIS, voy. l'article précédent et GUADALQUIVIR.

BÉTON, espèce de mortier composé avec des recoupes de pierre, du cailloutage et de la chaux, et qui s'emploie ordinairement dans les travaux hydrauliques. Les anciennes voies romaines sont en partie faites avec ce mortier; elles étaient composées de 4 couches. La première était formée par un ou deux rangs de pierres plates posées à bain de mortier; la deuxième d'une maçonnerie de blocage bien battue. Sur cette maçonnerie on étendait une troisième couche faite avec du gravier bien broyé et de la chaux nouvellement éteinte. On posait ensuite sur cette dernière couche le pavé, que l'on enfonçait en le battant. Les chemins dont la superficie n'était pas pavée en grandes pierres étaient terminés par une couche de béton, composé de gravier broyé avec de la chaux; on réservait les cailloux les plus gros, qu'on enfonçait ensuite dans ce béton, pour former la surface supérieure. Dans les travaux hydrauliques on compose le béton de 12 parties de pouzzolane et de 6 parties de sable non terreux; après les avoir mêlées, on forme une bordure circulaire de cinq à six pieds de diamètre; on remplit l'intérieur de neuf parties de chaux vive bien cuite, concassée avec une masse de fer, pour qu'elle s'éteigne plus vite, ce qui se fait en jetant peu à peu de l'eau de mer dans les travaux maritimes; on peut employer l'eau douce en y faisant séjourner, pendant quelque temps, de vieilles ferrailles. Dès que la chaux est réduite en pâte on y incorpore la pouzzolane et le sable. Le tout étant bien mêlé, l'on y jette 13 parties de recoupes de pierre et 3 de mâche-fer concassé, lorsqu'on est à portée d'en avoir; ou bien on se contente d'employer 16 parties au lieu de 13 de recoupes et de blocailles de pierre, ou de cailloux, dont la grosseur ne doit point excéder celle d'un œuf. Voy. MORTIER. P-T.

BETTE (*beta vulgaris*), plante de

la famille des chénopodées de Jussieu et de la pentandrie digynie de Linné, et qui est connue sous le nom de *poirée*. Elle est alimentaire, principalement par ses feuilles qui sont douces et mucilagineuses et à grandes nervures. On la cultive dans les jardins où elle croit avec facilité. Ses racines sont sèches, peu volumineuses, larges et fort dures, ce qui empêche d'en faire usage dans l'économie domestique. Pour rendre les feuilles plus charnues, on a recours à la ligature qui amène l'étiollement. Alors les pétioles s'élargissent et s'épaississent. C'est ce qu'on nomme *cardes* et qu'on emploie sur les tables, accommodées de différentes manières. Les feuilles de poirée se mêlent à l'oseille dont elles corrigent l'acidité; car, lorsqu'elles sont seules, elles sont d'une fadeur extrême. Elles entrent dans les bouillons et les potages maigres. D'ailleurs elles sont encore plus usitées en médecine que dans la cuisine: elles figurent parmi les plantes émollientes et, comme telles, sont employées tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. On sait que les feuilles de poirée servent de temps immémorial au pansement des vésicatoires, des affections dartreuses, etc., et qu'on en fait des cataplasmes très adoucissans. F. R.

BETTERAVE. La racine charnue de cette plante offre un très bon aliment à divers animaux et surtout aux vaches dont elle peut améliorer le lait en augmentant sa quantité; ses feuilles servent aussi à la nourriture des bestiaux; une portion de leurs débris reste sur le sol et contribue à le féconder.

Déjà la betterave avait, depuis plusieurs années, fixé l'attention des savans, des agronomes, des manufacturiers et des gens du monde. Les travaux des Margraff, Achard, Déyeux, Chaptal, Barruel, Mathieu de Dombasle, etc., et de nombreuses applications en grand, avaient appris quelles ressources offre ce précieux végétal, le seul dont on ait pu obtenir économiquement en France un sucre identique avec celui des cannes. Cependant on ignorait la composition chimique de la betterave; on n'avait pas encore des données précises sur ses produits comparés. Nous avons voulu essayer (1825) de remplir ces lacunes par

une analyse et des recherches microscopiques dont nous reproduisons ici les principaux résultats.

Toutes les substances contenues dans les betteraves varient en proportions, suivant les variétés, les terrains, les saisons, les soins de la culture, etc.; le plus ordinairement elles sont, dans l'ordre suivant, rangées d'après leurs plus fortes proportions.

1° Eau (de 85 à 90 centièmes). 2° Sucre cristallisable, identique avec celui des cannes (de 6 à 11 pour 100). 3° Sucre incristallisable. En suivant avec le plus grand soin les procédés décrits par nous, on réduit à une si petite quantité le sucre incristallisable qu'il est probable que ce sucre ne préexiste pas dans la betterave, mais qu'il est le résultat d'une altération du sucre cristallisable. Les dernières recherches de M. Pelouze ont confirmé cette prévision. 4° Albumine, matière azotée coagulable par la chaleur. 5° Acide pectique, substance capable de former une gelée consistante avec 100 fois son poids d'eau. 6° Ligneux, en fibres fortes tubulaires et en utricules excessivement minces. 7° Substance azotée soluble dans l'alcool et dans l'eau, analogue à l'osmazone. 8° Matières colorantes rouge, jaune et brune. 9° Substance aromatique offrant une odeur analogue à celle de la vanille. 10° Matières grasses, l'une fluide à 10 degrés, l'autre consistante à cette température. 11° Malates acides de potasse, d'ammoniaque et de chaux. 12° Chlorure de potassium. 13° Nitrates de potasse et de chaux. 14° Oxalate de chaux. 15° Phosphate de chaux. 16° Chlorophylle. Cette substance n'existe en proportion sensible que dans le tissu fibreux, sous l'épiderme et seulement dans les parties verdâtres des racines sorties hors de terre. 17° Huile essentielle, principe de l'odeur vireuse des betteraves, en partie soluble dans l'eau, à laquelle elle communique un goût âcre, désagréable et son odeur forte. 18° Sulfate de chaux, silice, soufre.

Les betteraves offrent près de leur sommité une sorte d'alvéole demi-transparente qui diffère de texture avec le reste de la racine, par l'absence totale de gros vaisseaux fibreux et dont la com-

position chimique est différente, surtout par le manque total de sucre et par une plus forte proportion de nitrates et d'hydrochlorates de potasse et d'ammoniaque, et de substance aromatique; elle se rapproche, par cette composition, des pétioles des feuilles à leur origine.

Des expériences faites sur plusieurs variétés de betteraves venues la même année dans le même terrain, semées et récoltées à la fois, etc., ont offert des résultats variables sous le rapport du sucre cristallisé que l'on en a obtenu, depuis 0,05 jusqu'à 0,09; cependant elles ont sensiblement conservé le même ordre, placées ainsi suivant les plus grandes proportions de sucre obtenu :

1° BETTERAVE BLANCHE (*beta alba*); c'est aussi celle qui contient les plus fortes fibres ligneuses, le plus d'acide pectique et qui est la plus dure. Elle ne donne que la matière colorante brune.

2° BETTERAVE JAUNE (*lutea major*), venue de la graine de Castelnaudary.

3° BETTERAVE ROUGE (*rubra romana*), graine tirée de la même localité.

4° BETTERAVEDISSETTE (*beta silvestris*), qui peut acquérir un volume énorme et tel qu'une seule racine pèse jusqu'à 25 livres; dans un sol riche, profond, léger, un peu humide, on a récolté jusqu'à 100,000 kilogr. par arpent.

Le sucre le plus abondamment consommé dans presque toutes les parties du monde est extrait des cannes cultivées dans les Indes, aux Antilles, etc., et des betteraves récoltées en Europe.

Le sucre pur, cristallisable, identique dans les cannes, betteraves, batates, érables, melons, etc., est un principe immédiat des végétaux, c'est-à-dire qu'à moins de l'altérer ou de le décomposer, il nous est impossible d'en extraire deux substances. Il est blanc, diaphane, solide; il pèse 16,65, l'eau pesant 10 sous le même volume; ses cristaux purs ne contiennent presque pas d'eau; la saveur du sucre est douce et très agréable pour la plupart des animaux; seul il ne jouit pas d'une faculté nutritive complète, mais il forme un assaisonnement susceptible de concourir à l'assimilation d'autres substances alimentaires.

Dans la culture des cannes et des bet-

teraves, les engrais actifs de matière animale produisent de très bons effets, s'ils sont employés en quantité convenable.

Ainsi, 500 à 750 kilogr. de chair ou sang sec en poudre, ou 18 à 20 hectol. de noir animal, résidu des clarifications, ou mieux encore 15 hectol. de *noir animalisé*, suffisent pour la fumure d'un hectare qu'on sème d'abord en blé, puis ensuite en betteraves. Afin de mieux nettoyer et ameublir les terres ou pour avoir une provision plus grande de betteraves, lorsque le terrain à disposition ne suffit pas pour alterner les cultures, on peut obtenir plusieurs années de suite des récoltes de betteraves sur le même terrain; mais, dans ce cas, on ne profite pas, pour la culture des céréales et autres, du nettoisement du sol par les binages donnés aux betteraves.

Les betteraves, dès qu'elles sont mûres, ou même très peu de temps avant, sont arrachées et décollées dans les champs, et la *fane* est portée aux bestiaux, qu'elle nourrit pendant 1 à 2 mois; durant cet intervalle, on arrache et l'on porte à la rape la quantité nécessaire à la fabrication journalière; le surplus est déposé dans des magasins frais ou mieux dans des silos (*voy.*), au bord des terres mêmes, pour être traité postérieurement.

Il y a un double avantage à commencer le traitement des betteraves très peu de temps avant leur maturité: 1° elles contiennent alors autant de sucre et d'une plus facile extraction; 2° le temps de l'arrachage se prolonge aisément, et les betteraves non arrachées s'altèrent moins encore que dans les silos, ne fût-ce que parce qu'elles n'ont pas encore été froissées, meurtries ni blessées.

À l'entrée dans la fabrique, la première opération consiste dans un nettoyage dont le but est d'enlever d'abord la terre adhérente et les cailloux. Deux moyens sont employés pour y parvenir: le premier, plus simple, quoique moins économique dans une grande exploitation, consiste à racler avec un couteau toutes les parties couvertes de terre; on tranche même les radicelles qui recèlent des pierres. Le deuxième moyen consiste en un lavage dans un grand cylindre creux, en bois, dont les douves sont écartées de

12 à 15 lignes à l'extérieur. Ce cylindre tourne sur son axe en fer, en plongeant à sa partie inférieure dans une caisse en bois remplie d'eau.

Il convient généralement, dans une fabrique de sucre de betteraves, de se servir de bœufs ou de vaches pour imprimer la puissance mécanique au *laveur*, aux *rapes*, *presses*, *pompes*, *uresacs*, etc.; car ces animaux, nourris en grande partie avec le marc pressé de la pulpe, rendent, soit en accroissement de chair musculaire, soit en produit de lait, une valeur qui représente celle de ces résidus et les utilise mieux. Un manège attelé de 6 bœufs, ce qui en suppose 24 à l'écurie pour se relayer, suffit pour une usine traitant 5,000,000 de kilogr. de betteraves.

Dès que les betteraves sont nettoyées par l'un des deux procédés ci-dessus, on les porte à la râpe. Plusieurs sortes d'ustensiles de ce nom sont destinés à déchirer les utricules, ou le tissu cellulaire, qui, dans les betteraves, renferment le suc. Les différents systèmes des râpes, désignés sous les noms de leurs constructeurs, sont ceux de Caillon, de Pichon, de Burette, d'Odobel et de Thierry.

Depuis très peu de temps la perfectionnement dans les constructions des presses hydrauliques et à vis en fer, la facilité et l'habitude de leur service, les fait employer exclusivement dans beaucoup de fabriques bien montées. On serre graduellement la presse, et l'on obtient directement ainsi 70 à 75 de jus pour 100 de pulpe fraîche. Pendant qu'une presse agit, une autre est chargée de même, en sorte que la pulpe soit toujours rapidement exprimée; une presse de moyenne dimension donne 6,000 kilogr. de jus en 12 heures.

Les procédés usuels que nous venons d'indiquer pour l'extraction du jus des betteraves laissent un marc pesant encore 25 à 30 pour 100 du poids des betteraves, et comme celles-ci ne contiennent que 8 centièmes environ de substance ligneuse non réductible en jus, le marc de 100 kilogr. de betteraves recèle encore 22 à 23 de jus; et il importe d'autant plus d'obtenir cette portion que ce marc a déjà supporté tous

les frais de nettoyage, de râpage, etc. Ce qui s'oppose à ce que l'on extraye facilement le jus, c'est qu'il est renfermé dans des cellules ou utricules dont plusieurs parties ne sont pas atteintes par la râpe; aussi est-on parvenu dernièrement à extraire le $\frac{2}{3}$ du jus restant dans les marcs, en chauffant ceux-ci brusquement pendant 10 minutes par une injection de vapeur et sans même les faire sortir des sacs déjà exprimés. Cette température, déterminant la rupture des cellules, laisse le suc qui y est contenu libre de suivre les lois ordinaires de l'écoulement des liquides, et il suffit de reporter aussitôt sous la presse, pour obtenir la proportion précitée qui porte de 88 à 90 pour 100 la quantité totale.

Tout le jus étant obtenu, à froid et à chaud, est porté dans les chaudières à déféquer; il doit être soumis successivement aux opérations désignées ainsi: 1° la défécation; 2° la première filtration; 3° la première évaporation; 4° la deuxième filtration; 5° la deuxième évaporation ou cuite; 6° la cristallisation; 7° l'égouttage; 8° le raffinage.

Le système général du chauffage dans les diverses opérations que nous allons décrire, est à feu nu, ou mieux encore à la vapeur. Ce dernier mode présente une économie marquée de combustible et de main d'œuvre, puisqu'un seul fourneau, pour le chauffage d'une chaudière ou d'un *générateur* à produire la vapeur, suffit à toutes les clarifications et à l'évaporation.

Défécation. Il est utile de multiplier les défécations, afin que le jus soit exposé le moins de temps possible aux réactions spontanées qui l'altèrent. On doit donc chauffer le jus très vite, et dès que la température du liquide est élevée à 60°, ou lorsqu'on peut à peine y tenir le doigt un instant, on verse le lait de chaux bouillant, on agite vivement quelques secondes, puis on laisse en repos jusqu'à ce que la première apparence d'ébullition se manifeste. La proportion de chaux varie entre 2, 5 et 10 pour 100, suivant la qualité du jus; et celle-ci dépend de la variété des betteraves, de la nature du sol, des engrais, de la saison, des soins de culture, etc.

Première filtration. La défécation faite, après 5 ou 6 minutes de repos, on soutire au clair, sur un filtre Dumont, le suc détéqué, par le robinet du fond de la chaudière.

Évaporation. En sortant du filtre, le liquide clair coule dans les chaudières évaporatoires, à large surface. Trois ou quatre de ces chaudières reçoivent tout le liquide filtré qui n'y occupe qu'une hauteur de 6 à 7 pouces; elles l'évaporent aussitôt rapidement par une vive ébullition.

Deuxième filtration. Dès que l'écume albumineuse est bien formée à la surface, on décante avec précaution, à l'aide de la cannette inférieure, et le plus possible à clair, afin d'éviter que le filtre ne s'obstrue par des flocons albumineux trop abondans. On remet dans la chaudière le liquide filtré; on évapore encore rapidement jusqu'à 25 degrés, puis on filtre pour la troisième fois, mais sur un filtre Dumont chargé de *noir neuf*. Le sirop devenu limpide est prêt à éprouver la cuite.

Cuite ou dernière évaporation. Cette opération importante s'est pratiquée de diverses manières, et a donné lieu, soit dans l'extraction du sucre de betteraves, soit dans le raffinage des sucres, à plusieurs inventions brevetées. Ici nous nous bornerons à indiquer les 3 systèmes principaux en usage: cuite à la chaudière-basculé, à feu nu; cuite à la vapeur forcée (Taylor); cuite dans le vide relatif (Roth). Quant au système d'Howard, c'est au raffinage seul que ce dernier mode de cuire le sucre est appliqué jusqu'aujourd'hui. Mais ce procédé perfectionné par M. Degrand s'est déjà introduit avec de grands avantages dans les raffineries et les fabriques; on en peut dire autant de l'ingénieux appareil évaporant par insufflation de l'air chaud, dû à MM. Brame-Chevalier et Peuvion; enfin un nouveau mode d'évaporation inventé par M. Champonnois et tout nouvellement introduit dans nos fabriques de sucre indigène, de sirop de dextrine, et dans nos raffineries, peut suffire seul à toute l'évaporation. Il consiste en colonnes de tôle de cuivre chauffées intérieurement par un jet de vapeur; le liquide à évap-

porer coule continuellement sur toute la surface extérieure en se divisant dans les mailles d'un réseau métallique; en passant ainsi 3 fois dans l'intervalle de 5 ou 6 minutes, le jus des betteraves est amené au degré de concentration convenable. Ce terme se reconnaît de la même manière à peu près dans tous les systèmes de rapprochement; on plonge dans le sirop bouillant une tige ou une écumoire, on retire et l'on effleure vivement sa surface avec le bout de l'index; en posant alors ce doigt sur le pouce, puis écartant aussitôt les doigts, on observe l'effet du liquide interposé; si celui-ci forme un filet, qui, se rompant, se replie en crochet, le rapprochement du sirop est à son terme.

Un autre moyen simple consiste à souffler fortement sur la face de l'écumoire relevée et légèrement secouée; si alors une multitude plus ou moins grande de globules plus ou moins légers s'envolent en arrière, la cuite est finie, et plus ou moins rapprochée.

Lorsque les diverses cuites sont réunies dans les rafraichissoirs, on laisse leur température s'abaisser jusqu'à 55°; on agite avec une grande spatule en bois, en raclant les parois, afin d'en détacher les cristaux adhérens et de les répandre dans la masse; on porte aussitôt après tout ce sirop cuit dans les cristallisoirs, à l'aide de puisoirs (Pucheux) et de *basins* à anses.

Toutefois, on se contente des grandes formes dites *bdardes* dans la plupart des fabriques. Ces vases, en terre cuite, sont bouchés avec un linge tamponné introduit dans le trou dont leur fond est percé; on les pose sur ce fond pour les emplir, et, lorsque la cristallisation est achevée, on les débouche et les pose sur des pots ou mieux dans les trous d'un faux plancher sous lequel des rigoles reçoivent les sirops égouttés pour les conduire, par une pente douce, dans les réservoirs.

Les sirops rassemblés en quantité suffisante pour emplir un cristallisoir, peuvent quelquefois être rapprochés, afin de produire une 2^e et même une 3^e cristallisation.

Ainsi l'on obtient aujourd'hui jusqu'à

4 cristallisations des jus traités sans clarification, et par 3 filtrations.

A l'aide des derniers perfectionnemens on a obtenu jusqu'à 7 pour 100 de sucre de betteraves, et 1 hectare en très bonne culture, produisant jusqu'à 45,000 kilogr. de celles-ci, représenterait une production de 3,150 kilogr. de sucre.

En comptant sur un produit moyen de 5 pour 100 de sucre cristallisé de betteraves, on voit que 1 hectare de terre produisant au moins 20,000 kilogr. de ces racines, donnerait 1000 kilogr. de sucre, et que, pour la consommation de la France portée à 60,000,000 de kilogr., il suffirait de cultiver chaque année 1,200,000 hectares de terre, c'est-à-dire la 6^e partie des terrains laissés encore improductifs. P.-N.

M. de Beaujeu vient de soumettre à l'Académie des sciences les procédés nouveaux qu'il emploie dans la fabrication du sucre de betteraves, et qui sont remarquables par leur simplicité qui amène de grandes économies de temps, d'ustensils et de forces, et par la bonne qualité des produits. Diviser les betteraves en lames minces, qu'on place dans plusieurs cuves communiquant entre elles et faire passer dessus à plusieurs reprises de l'eau chaude qui s'empare de la matière sucrée, sans entraîner de substances étrangères, telle est la manière de procéder de M. de Beaujeu, qui traite ensuite ce liquide sucré à peu près comme dans la fabrication ordinaire. Dans la filtration à circulation continue le travail se fait presque seul, et cependant l'épuisement de la matière sucrée a lieu très complètement. Cette fabrique est en pleine activité à Narce; elle a été établie avec d'autant moins de frais qu'il ne faut plus de machine à vapeur, de manège, de râpes, de presses, de sacs, de claies, etc., et cependant on peut y faire jusqu'à 150 milliers de sucre par jour, avec un si petit nombre d'ouvriers que les personnes qui ont visité l'établissement peuvent à peine en croire leurs yeux. On a observé d'ailleurs que les résidus de betteraves étaient plus substantiels et plus nutritifs pour les bestiaux que ceux que fournissent les fabriques où l'on emploie la râpe et la presse. F. R.

BÉTYLES ou **ΒΕΤΥΛΕΣ**, pierres informes que les Orientaux adoraient et qu'ils croyaient représenter les divinités, avant l'époque où la sculpture leur donna des formes humaines. Les Grecs appelaient *betyles*, (*βαιτυλος* et *βέτυλος*) la pierre que Cybèle fit dévorer à Saturne pour lui soustraire son fils Jupiter. Ce mot désignait encore une pierre trouvée dans le Liban près de la ville du Soleil; selon d'autres, Uranus fabriqua des pierres animées appelées *bétyles*. Damascius, qui écrivait sous Justinien, racontait qu'il avait vu une de ces pierres se mouvoir en l'air. Il y avait plusieurs *bétyles* consacrés à des dieux différens. L'empereur Élagabale, que l'on nomme communément Héliogabale, avait apporté à Rome, de la Phénicie, une grosse pierre noire en forme de cône, qu'il voulut faire adorer, et qui représentait le dieu Élagabal. On voit sur les médailles de cet empereur cette pierre conique portée sur un char. D. M.

Il n'y a pas loin des *Cordicoles* aux *Bétylides*. Ce culte remonte aux temps les plus reculés, si l'on en croit Sanchoïanion et les hymnes orphiques, et il a été répandu dans une partie de l'univers, comme on le voit dans différens auteurs. Ce culte a eu ses rubriques, ses légendes, ses fourberies, son charlatanisme. On voit encore, dit-on, des aérolithes ou météorites suspendus dans quelques églises d'Allemagne; ce fétichisme serait une preuve irréfragable d'une profonde ignorance. J. L.

BEUGNOT (JACQUES-CLAUDE, comte), est né en 1761, à Bar-sur-Aube, département de l'Aube. Quelque temps avant la révolution de 1789, il était lieutenant général du présidial de cette ville. En 1790, il fut nommé procureur général syndic de son département, et, l'année suivante, élu membre de l'Assemblée législative, où il siégea avec le parti constitutionnel. Sincère ami de la liberté, il suivit toujours les principes d'une grande modération. Ce fut lui qui, le premier, fit la motion de demander à la cour de Vienne une explication sur le traité de Pilnitz; il s'opposa à la proposition que fit Condorcet de laisser nommer par le peuple les agens de la trésorerie nationale;

il porta à l'assemblée une dénonciation contre Carra et Marat, comme ayant provoqué par leurs discours et leurs écrits l'assassinat du général Dillon, et fit rendre le décret d'accusation contre Marat. Il dénonça aussi la municipalité de Paris et le ministre de la justice, relativement à la publication du journal de l'*Ami du peuple*. Cette modération attira à M. Beugnot la haine de la multitude. Après le 10 août, il n'osa plus reparaître à l'Assemblée législative; et, en 1793, il fut conduit à la Force, où il resta jusqu'au 9 thermidor. Dès ce moment il passa dans la retraite tout le temps que dura la république; mais, après le 18 brumaire, il rentra dans la carrière politique, et fut attaché, en qualité de conseiller intime, à Lucien Bonaparte, qui était devenu ministre de l'intérieur. Dans cette position il prit une grande part à l'organisation départementale; il fut ensuite préfet à Rouen, jusqu'en 1806, époque à laquelle Napoléon l'appela au conseil d'état. En 1807, appelé à concourir à l'organisation du nouveau royaume de Westphalie, il fut nommé ministre des finances du roi Jérôme Bonaparte. En 1808, M. Beugnot, depuis peu administrateur du grand-duché de Berg et de Clèves, reçut la croix d'officier de la Légion-d'Honneur et le titre de comte. Revenu dans sa patrie en 1813, après la fatale journée de Leipzig, il fut nommé préfet du département du Nord. Lorsque le sénat, en 1814, prononça la déchéance de l'empereur, le comte Beugnot reçut du gouvernement provisoire le portefeuille du ministère de l'intérieur. Louis XVIII lui confia bientôt la direction générale de la police; mais, dans cette haute fonction il perdit une partie de la considération que les principes de sa jeunesse et ses idées libérales lui avaient acquise. On lui reprocha le rétablissement de la célébration forcée du dimanche et des processions devenues publiques. Au commencement de 1815, il échangea la direction de la police contre le portefeuille du ministère de la marine; et Napoléon étant revenu de l'île d'Elbe, M. Beugnot suivit Louis XVIII à Gand. Après le second retour de la famille des Bourbons en France, il fut quelque temps di-

recteur général des postes; mais le parti dominant lui fit retirer tous ses emplois, et ne lui laissa, comme seule retraite, que le titre de ministre d'état, sans fonctions. Nommé député de la Haute-Marne, il fit partie de la minorité de la chambre de 1815. Après le 5 septembre, réélu dans le département de la Seine-Inférieure, il continua de siéger au côté gauche; mais il s'était déjà beaucoup rapproché du ministère. En 1819, il soutint avec chaleur le principe de la liberté de la presse; et, en sa qualité de rapporteur d'une commission spéciale, il eut la plus grande part au rejet de la proposition Barthélemy (*voy.*) qui avait pour objet de modifier la loi sur les élections. On sait que cette proposition, après avoir fait naître une discussion fort orageuse, fut rejetée à une grande majorité; on sait aussi que les ministres, ne s'étant pas rebutés, la renouvelèrent l'année suivante et réussirent à la faire adopter. En 1824, il donna sa démission de député, et l'on s'attendait généralement qu'il serait nommé pair de France; on disait même qu'il avait reçu sa lettre de nomination; mais celle-ci avait besoin d'être confirmée par une ordonnance royale qui se fit attendre 6 ans. La révolution de 1830 n'a pas encore réparé ce tort de la Restauration envers M. Beugnot.

Le vicomte ARTHUR Beugnot, fils du précédent, né à Bar-sur-Aube en 1797, s'est déjà distingué comme littérateur. Son premier ouvrage (1821) fut son *Essai sur les institutions de Saint-Louis* qui a été couronné par l'Académie des inscriptions. En 1824, il publia un second ouvrage sur les Juifs d'Occident (*Recherches sur l'état civil, le commerce et la littérature des Juifs en France, en Espagne et en Italie, pendant la durée du moyen-âge*). Ces travaux, des ouvrages poétiques et une traduction de l'*Odyssée*, ont ouvert à M. Beugnot les portes de l'Institut; il fut reçu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres le 9 novembre 1832.

F. R.-D.

BEURNONVILLE (PIERRE RIEL, comte, puis marquis DE), ancien ministre de la guerre, naquit en 1752, à Champignoles (Aube), et mourut à Paris en 1821, maréchal et pair de France, chevalier de l'ordre du Saint-Esprit (de

la promotion d'octobre 1820), commandeur de l'ordre de Saint-Louis, etc., etc. C'est un de ces hommes, que le souvenir des émotions violentes de la première révolution qu'ils avaient traversée avec courage et habileté, prépara à suivre la pente rétrograde de l'aristocratie sous la Restauration.

Cadet de famille, il avait été destiné à l'état ecclésiastique; mais son goût le portant vers la carrière militaire, il s'y prépara par l'étude des sciences exactes. Dès 1766 il était inscrit comme surnuméraire dans le corps des gendarmes de la reine. Il passa en 1775 dans le régiment de l'Île-de-France, s'éleva de grade en grade à celui de major dans les milices de la colonie de Bourbon, et fit les campagnes de l'Inde de 1779 à 1781, sous le bailli de Suffren. Destitué arbitrairement, il revint en France en 1789, et en guise de satisfaction pour ce grief, dont il porta plainte à l'Assemblée constituante, il obtint, avec la croix de Saint-Louis, la charge de lieutenant-colonel de la compagnie suisse de la garde ordinaire du comte d'Artois. Cette réparation incomplète ne put lui faire oublier l'injustice qu'il avait soufferte et il n'en fut que plus disposé à embrasser les idées de réforme politique qui se faisaient jour de toutes parts.

Appelé d'abord comme aide-de-camp colonel près du maréchal Luckner (1792), puis nommé presque aussitôt général de brigade, Beurnonville fut détaché au camp de Maulde, où sa bonne conduite en face de l'ennemi lui valut son élévation au rang de lieutenant-général.

A cette époque où, dans l'armée, chefs et soldats pour la plupart étaient des hommes nouveaux, Beurnonville fut naturellement distingué; sa qualité de gentilhomme rendait plus méritoire son patriotisme et sa valeur. Aussi Dumouriez, qui lui avait procuré cet avancement si rapide, lui fit-il dans ses rapports la réputation d'un *Ajax*. Enfin, dès le mois de novembre de la même année 1792, Beurnonville fut fait général d'armée, et à ce titre chargé d'organiser l'armée du Nord, à la tête de laquelle il arriva assez tôt en ligne pour prendre part au combat de Valmy. Il eut ordre de se

porter à la défense de Lille et il en fit lever le siège; mais ses tentatives sur Trèves n'eurent pas de succès, et le jour même de la bataille de Jemmapes il essayait, de la part des Autrichiens, plusieurs échecs qu'il crut devoir déguiser dans ses rapports, ce qu'il fit avec une exagération qui provoqua la risée de ses propres soldats. Cependant la trêve qui fut conclue permit à l'armée du Nord de prendre de bons quartiers d'hiver derrière la Sarre. Elle n'en sut aucun gré à son général, et même des dénonciations qui s'élevèrent contre lui de diverses parts faillirent lui faire expier le tort d'avoir terminé la campagne par les échecs de Pellingen et Grewenmacher. C'est le jour même où ces dénonciations parvinrent à la Convention qu'il y fut nommé ministre de la guerre à la majorité de 356 voix, sur 600 votans. Il était porté à ce poste par le parti de la ronde, et il avait besoin de tout son courage pour faire tête à la fureur que provoqua, parmi les Jacobins, le nouveau succès par lequel la majorité, en le renommant au même poste (14 mars), après une première démission qu'il avait donnée, voulut le venger des dégoûts et des outrages dont il s'était vu d'abord abreuvé. Des sicaires pénétrèrent de nuit dans ses appartemens et il n'échappa à leurs poignards que par sa présence d'esprit.

Un incident dont la coïncidence avec cette tentative put paraître avoir été calculée pour acquérir une grande popularité au ministre, fut la dénonciation qu'il fit alors au comité de défense générale des desseins de Dumouriez, qui, vaincu à Nervinde, voulait jouer le rôle de Coriolan et croyait pouvoir compter sur le concours de Beurnonville à son plan qu'il lui dévoilait. Ce plan n'était pas exécutable. Beurnonville le dénonça et fut choisi pour se rendre au camp de Saint-Amand, accompagné de quatre commissaires de la Convention, avec la mission d'arrêter Dumouriez. Ce fut le dernier qui arrêta et les commissaires et son dénonciateur, auquel sans doute n'eût pas été réservée une captivité de 33 mois si Dumouriez lui-même avait obtenu de l'ennemi l'accomplissement

des conditions stipulées. Mais, à tout prendre, Beurnonville put encore se féliciter de traverser ces temps difficiles dans la forteresse d'Égra ou à Olmutz.

Après l'échange qui rendit à la liberté les cinq captifs (*voyez duchesse d'Angoulême*), un décret du Corps législatif déclara que Beurnonville et ses compagnons d'infortune avaient dignement rempli la mission dont la Convention les avait chargés, et à son retour à Paris il fut nommé au commandement en chef de l'armée de Sambre-et-Meuse qu'il ramena sur la rive gauche du Rhin, après une série d'avantages.

Il se trouvait à la tête de trois armées réunies quand, dans les premiers jours de l'an VI, il résigna ce commandement par suite du dérangement de sa santé, et fut employé par le Directoire en qualité d'inspecteur-général d'infanterie. Depuis, on l'employa à quelques négociations. Il passa deux ans comme envoyé extraordinaire à la cour de Berlin; c'est par sa médiation que fut saisie la correspondance des émigrés réunis à Bayreuth, et il a attaché son nom, entre autres, à la convention du 24 mai 1802, qui régla avec la Prusse les conditions de la renonciation de la maison de Nassau-Orange au stadhoudérat de Hollande. Ambassadeur de France à Madrid, il y conclut la convention de subsides du 30 octobre 1805, qui n'a jamais été publiée et par laquelle le roi d'Espagne qui, aux termes du traité de Saint-Ildefonse (1796), devait fournir 15 vaisseaux armés et un corps de 24,000 hommes, s'engagea à remplacer ces subsides par le paiement de 5 millions de livres par mois. C'est à l'occasion de ce traité que l'Angleterre prit à partie l'Espagne, qu'elle réussit bientôt à détacher de son alliance avec la France.

Beurnonville, au retour de sa mission, fut fait grand-officier de la Légion d'Honneur, nommé sénateur et décoré du titre de comte. Élu membre de la commission extraordinaire composée dans le sein du sénat, au mois de décembre 1813, il fut envoyé en cette qualité à Mézières, d'où l'invasion de la frontière ne tarda pas à le ramener à Paris. Il y arriva assez tôt pour appuyer l'acte de déchéance de Napoléon. Il fut l'un des

cinq membres du gouvernement provisoire formé par le sénat, et il se prononça avec beaucoup de force contre la proposition des généraux qui voulaient Napoléon II et la régence de Marie-Louise. Son zèle fut récompensé par le titre de ministre d'état, et, par suite, sa place était marquée près du roi à Gand, pendant les Cent-Jours.

La seconde Restauration ajouta tout ce qu'elle pouvait ajouter de dignités au nom et à la personne de ce vétéran de la politique active; et il joignit à tous ses titres civils et militaires les titres les plus éminens de la franc-maçonnerie, dont son éloge funèbre a fait retentir les loges.

Un document plus curieux à consulter que les écrits maçonniques, où se trouve retracée la *fête funèbre* célébrée en son honneur, est son éloge prononcé à la chambre des pairs, par M. le maréchal MacDonald, à la séance du 12 juin 1821. P. C.

BEURRE, corps gras de couleur jaune ou jaunâtre et de consistance fort variable. Il abonde naturellement dans le lait sous la forme de globules légers qui surnagent à la surface de ce liquide, entraînant une certaine quantité de sérum et de caséum avec lesquels il est confondu dans la crème.

On ne fait pas du beurre seulement avec le lait de vache, on en extrait aussi de celui de brebis, de chèvre et même d'ânesse; mais aucun d'eux n'approche de la qualité du premier. Du reste, le mode d'extraction est en tout le même, quoiqu'il offre pour quelques espèces plus de difficulté que pour d'autres.

On sépare le beurre de la crème par le battage. Les *barattes* dont on se sert à cet effet varient non-seulement dans leurs formes et leur mécanisme, mais encore dans la substance même dont elles sont formées. Le plus ordinairement elles sont en bois, quelquefois en fer-blanc, en étain, en zinc ou en terre. Il importe surtout qu'elles ne puissent communiquer au laitage aucune saveur ou aucune odeur étrangères. Toutes les barattes se composent de deux parties principales : le vaisseau qui contient la crème et l'appareil qui sert à la transformer par la percussion. Le plus communément ce vaisseau est un cône tronqué, composé de douves

étroitement jointes par des cercles, fermé à son extrémité inférieure par un fond solide, et à son orifice par une *rondelle* mobile percée au centre d'un trou assez grand pour permettre au manche du *baratton* de glisser sans effort. Ce dernier est terminé intérieurement par un disque de bois, d'un diamètre et d'une épaisseur peu considérables, ordinairement percé de quelques trous destinés à diviser la crème et à livrer passage au liquide séreux à mesure que le beurre se sépare et s'épaissit en une masse homogène, par suite du mouvement régulier et continu du baratton.

La baratte de Normandie se compose uniquement d'un petit baril muni à l'extérieur, aux extrémités de son axe, de deux manivelles propres à lui imprimer un mouvement de rotation sur le *bâtis* qui le supporte, et, à l'intérieur, de deux ou trois planchettes étroites et échancrées fixées aux douves de manière à agiter la crème pendant l'opération. La baratte flamande diffère de celle-ci en ce que le baril, au lieu de tourner sur lui-même, est solidement et fixement assujéti sur un *chevalet*, et en ce que les planchettes intérieures des douves sont remplacées par un moulinet mobile à quatre *ailles* évidées au centre. Ailleurs le nombre et la forme des ailles varie. En Suisse et dans les Vosges on en compte jusqu'à huit. Dans une partie du Brabant et de la Hollande il n'y en a que deux de grandeur inégale. Dans le pays de Clèves elles sont ovales comme la baratte elle-même. Toujours elles présentent des trous plus ou moins nombreux. Enfin il est aussi des barattes qui contiennent à l'intérieur deux *grilles* fixées à certaines distances l'une de l'autre et destinées à rompre la crème, tandis qu'on imprime à la machine entière un mouvement d'oscillation analogue à celui d'un pendule. On les a nommées *barattes à balançoire*. Ce dernier mode de construction est fort usité en Angleterre et en Amérique.

Si le choix du lait, l'espèce, l'âge et la santé des vaches qui le produisent, la différence des herbages et diverses autres circonstances qui influent sur la qualité de la crème, réagissent directement sur celle du beurre, le mode de fabrication

et les circonstances dans lesquelles elle s'effectue exercent dans le même sens une influence des plus marquées. Un battage trop lent ou trop rapide a l'inconvénient de retarder, de diminuer la formation et l'agglomération des molécules butireuses ou de nuire à leur saveur. Le moindre défaut de propreté peut amener le même résultat. Enfin la température seule, par ses variations, peut changer plus efficacement encore la nature de cette substance délicate. Tandis que de 12 à 15 degrés centigrades, on obtient, en quantité et en qualité, les meilleurs produits, de ce dernier point, à mesure que la chaleur augmente, le beurre devient moins abondant et moins bon. A 21 degrés on en perd près d'un sixième. Il se transforme en une masse molle et huileuse qu'aucun lavage ne peut dépouiller complètement de petit-lait. Aussi cherche-t-on soigneusement à entretenir dans la laiterie une température égale, et, lorsqu'on n'y peut parvenir, est-on obligé de recourir à des moyens artificiels pour obvier aux fâcheux effets du froid pendant l'hiver et de la chaleur pendant l'été. Malgré ces précautions il arrive parfois, sans qu'il soit toujours facile d'en trouver les motifs, que le beurre refuse de se former. On est parvenu dans plusieurs circonstances à empêcher un semblable effet en facilitant la séparation des parties causeuses par l'addition de quelques substances acides, alcooliques ou salines. En Angleterre on emploie le vinaigre et le citron, en Allemagne l'eau-de-vie, et je crois que récemment on s'est bien trouvé en France de l'usage à petites doses, comme dans tous les cas précédens, du sel ordinaire et de l'alun.

Quoique ce soit généralement de la crème seule qu'on extrait le beurre, à la Prévalaie et dans quelques autres lieux, pour l'obtenir plus fin, on bat le lait frais. Dans d'autres, afin d'augmenter les produits, on laisse la crème sur le caillé et on opère sur la masse entière du lait aigri. Dans d'autres encore on fait préalablement bouillir la crème. Enfin on prépare aussi du beurre avec le petit-lait, résidu de la fabrication des fromages. Ce dernier surtout est de qualité très inférieure.

On peut communiquer au beurre, en le faisant, divers arômes; on peut également, sans inconvénient réel, mais sans autre avantage que de duper les acheteurs, lui donner artificiellement cette couleur jaune qui flatte le regard parce qu'elle est ordinairement un indice de sa bonté.

Quelque soin qu'on ait pris de la fabrication du beurre, il contient toujours au sortir de la baratte une quantité notable de substance séreuse et caseuse qui lui communiquerait promptement de la rancidité si on ne parvenait à l'en dépouiller. C'est à un délaitage bien fait que celui de Normandie et de Bretagne doit en grande partie sa supériorité. Cette opération se complète le plus communément par des lavages; cependant le délaitage sans eau, quoique plus long et plus difficile, est préféré avec raison dans divers lieux. Là on pétrit le beurre avec des *battoirs*; on l'étend ensuite sur des tables de marbre, et enfin on le presse à plusieurs reprises avec un linge propre et sec qui absorbe jusque'aux moindres gouttelettes de petit-lait.

La conservation du beurre avec toutes les qualités qu'il possède lorsqu'il est frais étant impossible au-delà d'un temps assez court, on a cherché par divers moyens à l'empêcher du moins de rancir en vieillissant. Pour cela la méthode la plus en usage est de le saler. Quelques auteurs recommandent de mêler au sel ordinaire une petite quantité de sucre pulvérisé et de nitre. Quand on veut prolonger encore davantage sa durée, on le fait fondre à une température qui doit être élevée progressivement jusqu'à l'ébullition; on écume et on laisse refroidir. En Angleterre, d'après Anderson, on fait entrer le beurre en fusion au bain-marie. C'est par un semblable procédé, par une décantation attentive du liquide transparent et par un refroidissement subit, que les Tatars parviennent, dit-on, à des résultats encore préférables.

Dans tous les cas, que le beurre ait été fondu ou simplement salé, on lui conserve sa bonne qualité d'autant plus longtemps qu'on le tient dans un lieu frais et à l'abri du contact de l'air. O. L. T.

BEVERNINGK (JÉRÔME VAN),

homme d'état célèbre des Provinces-Unies de Hollande, naquit à Gouda, en 1614, et mourut en 1690. Il fut un des négociateurs les plus habiles de son temps et on l'a surnommé le *Pacificateur*. Trésorier de l'Union jusqu'en 1665, il entra ensuite dans la carrière diplomatique. Les Provinces-Unies l'employèrent dans un grand nombre de circonstances et presque toujours avec un plein succès: en 1667 à Bréda, en 1668 à Aix-la-Chapelle, en 1675 à Nimègue. Louis XIV le combla d'honneurs: Beverningk opposa à ses flatteries le plus honorable désintéressement. Il fut nommé curateur de l'université de Leyde et mourut dans la retraite. S.

BEWICK (THOMAS), le régénérateur de la gravure sur bois et l'un des plus habiles dessinateurs d'animaux qui aient vécu à notre époque, naquit l'an 1753, en Angleterre, dans le Northumberland, au petit village de Cherryburn. Il vint au monde dans une ferme dont son père était propriétaire, et ce fut en y jouant au milieu des troupeaux qu'il sentit naître en lui, dès ses plus tendres années, ce génie d'observation, cet instinct pittoresque, ce penchant spécial et irrésistible qui devaient en faire un rival de Carl Dujardin et de Berghem. Sans cesse occupé à suivre les mouvements, à observer les formes et les attitudes des animaux, ces premiers amis de son enfance, il reproduisait, au moyen d'un peu de craie ou de charbon, celles de ces formes, celles de ces attitudes qui avaient le plus frappé sa naïve imagination. De toutes parts, les portes, les murailles, les lambris de la ferme et du village étaient tapissés de ces fresques grossières. A cette époque, un graveur sur cuivre, nommé Bielby, vint à traverser le hameau de Cherryburn. Étonné à la vue de cette galerie d'un nouveau genre, il veut en connaître l'auteur, et, frappé de sa jeunesse non moins que de ses étonnantes dispositions, il demande avec instance l'enfant à son père, l'obtient, et l'emène comme apprenti à Newcastle, lieu de sa résidence. Bielby ne manquait ni d'adresse, ni même de talent: sous lui Bewick fit de rapides progrès; mais peut-être n'eût-il jamais été que l'un de ces mille graveurs habiles

dont l'Angleterre abonde, mais dont la réputation meurt avec eux, sans une circonstance particulière qui lui fit embrasser exclusivement une branche spéciale de son art : la gravure sur bois.

Le docteur Hutton, qui préparait la publication de son *Traité de navigation*, orné d'un grand nombre de figures géométriques, avait chargé Bielby de les lui graver au burin. Bielby lui conseilla d'employer de préférence la gravure sur bois. Moins dispendieuse et plus rapide d'exécution à la fois et d'impression, elle avait surtout encore l'inappréciable avantage de pouvoir se placer en tout endroit dans le courant du texte même et d'en faciliter immédiatement l'intelligence, en faisant tomber sous un même coup d'œil et la démonstration linéaire et l'explication théorique. Le docteur goûta ce conseil, et ce fut le jeune Bewick qui fut chargé de l'exécution du travail. Mais ni le professeur, ni l'élève n'avaient exercé ce genre de gravure ; ils s'en étaient tenus à la théorie. Toutefois, grâce à ses efforts et aux directions de Bielby, le jeune homme fut bientôt maître du procédé pratique, et les figures du docteur furent terminées. Netteté, précision, effet, tout s'y trouvait réuni. Satisfait au-delà de ses espérances, Hutton se joignit à Bielby pour encourager le jeune artiste à persister dans la voie qu'il venait de s'ouvrir, et désormais la vocation de Bewick fut fixée. Alors, il existait encore à Londres, dans quelque rue misérable, près de Hatton-Garden, un graveur sur bois, vieillard ignoré, auteur de la plupart des chefs-d'œuvre qui décorent les légendes populaires et les complaintes à deux sous. Thomas alla courageusement se mettre en apprentissage chez ce maître; mais il vit sur-le-champ qu'il n'avait point, dans son art, de secrets à lui surprendre, et, le laissant faire sans partage les délices des faubourgs et des campagnes, il se hâta de retourner à Newcastle, fidèle à son premier atelier.

Cependant Bewick avait sur le cœur et l'inutilité de son long voyage (Newcastle est à 80 lieues de la capitale), et l'épuisement de ses finances, et le dédaigneux accueil qu'avait rencontré le pau-

vre apprenti. Le bruit, la dépense, les rivalités, avaient fait de Londres un épouvantail pour cette âme simple, amie de la paix et des champs. Londres ne le revit plus. Une infortune qui devait laisser dans son cœur un chagrin profond, l'attendait à son retour dans le Northumberland : la mort de son père. Dès qu'il eut recueilli le dernier soupir du vieillard, il retira de la ferme John, son plus jeune frère, dont il fit un graveur, et tous ses voyages se bornèrent désormais dans le cercle de Newcastle, sa résidence habituelle, au village de Cherryburn où se conservaient encore religieusement quelques-uns des informes essais de sa première enfance.

Associé à cette époque aux travaux et aux bénéfices de Bielby chez qui la besogne abondait, jamais il ne fut plus laborieux ; mais peu soucieux, par caractère, de son avenir, s'il travaillait, c'était par amour du travail, par passion pour son art. Nul, en effet, ne fut plus profondément artiste; nul aussi n'eut une vie plus régulière, plus sobre et plus heureuse à la fois dans sa monotone simplicité.

Ce fut en ce même temps (1775) que la Société des Arts de Londres, voulant faire revivre une branche intéressante des arts, si brillante aux beaux temps des Albert Durer, des Burgmaier et des Holbein, mais réduite depuis au vil usage des papiers peints et des cartes à jouer, proposa un prix pour la meilleure gravure sur bois dont le sujet était laissé aux concurrents. Toute rivalité tomba devant l'œuvre qu'envoya Bewick : il eut le prix. Sa gravure, exécutée sur son propre dessin, représentait un vieux chien de chasse. C'est le premier dessin sur bois remarquable depuis la régénération de cet art. Depuis, il fut inséré dans une édition des fables de Gay, imprimée à Newcastle, livre charmant dont tous les embellissemens, sortis du crayon de Bewick et gravés par lui et par son frère, sont dignes de l'essai couronné. Alors les commandes arrivèrent de toutes parts; Bewick redoubla d'ardeur, et toutefois à ses travaux graphiques il trouva encore le moyen de joindre de sérieuses études d'histoire naturelle. A trente ans le fils du fermier de Cher-

ryburn fut l'un des premiers artistes de l'Europe.

Il méditait une *Histoire des quadrupèdes* : durant six années il en recueillit sans relâche les matériaux ; ses cartons se remplirent d'esquisses, et son burin rendit le bois obéissant. Enfin le grand ouvrage parut, et le succès en fut universel ; l'artiste applaudit, le savant admira. Ce n'étaient plus ces images insignifiantes et fausses, misérables parodies de la nature, qui déparaient et qui, journellement encore, inondent les publications d'histoire naturelle : c'était une représentation exacte, sentie, vivante des animaux.

On peut dire qu'il expira le ciseau à la main ; aussi l'œuvre de cet artiste est-il immense, et cependant, quand il mourut, en 1828, il ne laissa pas la fortune que tant de labeurs et tant de succès auraient pu lui faire attribuer. Peu de profits lui échurent pour ces ouvrages qui enrichirent des libraires et devaient, après lui, prendre tant de valeur. Les amateurs et les artistes se les disputent aujourd'hui dans les ventes, et, par la vivacité de leurs enchères, semblent payer un nouvel hommage à la mémoire de l'homme modeste qui rendit à la gravure sur bois ses titres méconnus et l'enrichit de procédés oubliés ou nouveaux. C'est Bewick en effet qui a retrouvé celui des hachures croisées dont l'extrême difficulté avait entraîné la désuétude ; c'est lui qui a substitué l'usage général du bois de bout au bois de fil, amélioration immense qui a prêté au bois une richesse inconnue d'exécution. *Voy. GRAVURE SUR BOIS. F. D. C.*

BEY, titre employé chez les Turcs (*voy. BEG*) et synonyme quelquefois du mot *dey*. Les Turcs nomment aussi *bey*s des capitaines de galère ayant rang de pacha à deux queues, et chargés quelquefois du gouvernement d'une île. S.

BEZBORODKO (le prince **ALEXANDRE**), chancelier de Russie, conseiller-privé actuel de première classe et chevalier des ordres de l'empire, naquit en 1742, dans la Petite-Russie, d'une famille noble, mais obscure, se fraya lui-même le chemin à la plus haute dignité dans l'administration russe, et termina sa carrière en 1799 avec la réputation du plus habile homme d'état de son pays. Après avoir

fait quelques études à Kief, il entra au service militaire comme officier, et bientôt après il devint secrétaire près du feld-maréchal Roumantsof. En 1774 l'impératrice Catherine le chargea des mêmes fonctions, d'abord dans la chancellerie impériale et ensuite dans son cabinet ; elle lui conféra en même temps le grade de colonel. En 1780 elle le nomma ministre de l'intérieur, à la suite d'une surprise qu'il lui avait ménagée et qu'on peut lire dans les *Mémoires secrets* de Masson, t. 1^{er}, p. 292.

Doué d'une extrême facilité pour le travail, d'une mémoire prodigieuse, d'un esprit fécond en ressources, il rendit dans ce poste des services éminens ; à la mort du comte Panine (1783), l'impératrice reporta sur Bezborodko toute sa confiance, et pour faire sa cour à cette puissante alliée, Joseph II conféra au ministre le titre de comte du Saint-Empire. Après la mort du prince Potemkin (lisez Patiokin), dont Bezborodko avait été le secret antagoniste, celui-ci fut envoyé au congrès de Iassy et signa le traité du 9 janvier 1792, par lequel Otchakof et le pays d'alentour furent cédés à la Russie. Le collier de l'ordre de Saint-André devint sa récompense et Catherine II l'appela aussitôt à siéger au collège des affaires extérieures, poste dans lequel l'occupèrent principalement les affaires de Pologne. Cependant son influence diminua ensuite ; il fut effacé par Platon Zoubof, alors favori de Catherine. Mais Paul 1^{er} le combla de bienfaits, et ce fut lui qui, après l'avoir nommé prince et altesse, l'éleva, en 1797, à la dignité de chancelier de l'empire dont il resta investi jusqu'à sa mort, à la satisfaction de son maître. Paul, affligé de sa perte, lui fit faire de magnifiques obsèques et ordonna qu'il fût enterré dans l'église claustrale de Saint-Alexandre Nefski. Pendant sa gestion, Bezborodko avait conclu des traités d'alliance avec la Porte, avec les Deux-Siciles et avec la Grande-Bretagne contre la France. On assure que ses papiers d'état servent encore aujourd'hui de modèles.

Le prince Bezborodko, grand ami des arts, avait formé dans son magnifique hôtel de Saint-Petersbourg une galerie de

tableaux et d'autres objets d'art très remarquables; 16 des meilleurs Vernet décoraient la chambre à coucher. Cette galerie existe encore et les étrangers peuvent être admis à la visiter. Sa belle maison de plaisance dans le quartier dit côté de Vybourg, sur la Néva, quoique toujours la propriété de la famille, forme une promenade publique. Le prince a de plus attaché son nom à une école latine qu'il a fondée à Néjine, gouvernement de Tchernigof, près de son lieu natal.

Tous ses biens et les 47,000 paysans mâles qui en formaient la partie essentielle, ont passé à son frère unique, le comte ÉLIE ANDRÉIEVITCH Bezborodko, mort en 1815, conseiller-privé-actuel, chevalier des ordres de l'empire et maréchal de la noblesse du gouvernement de Saint-Pétersbourg. J. H. S.

BÈZE (THÉODORE DE), l'un des plus célèbres théologiens réformés du xvi^e siècle, naquit à Vezelai en Nivernois, en 1519. Son goût semblait devoir le porter bien plus vers la littérature que vers la théologie : spirituel, railleur, satirique, il marqua son entrée dans la carrière par des poésies érotiques désignées sous le nom de *Poemata juvenilia*. Déjà pourvu par le crédit de sa famille de riches bénéfices ecclésiastiques, sa position dans le monde était assurée; mais des motifs de conscience le décidèrent à renoncer à tous ces avantages. Secrètement engagé dans les liens du mariage* et prévenu d'ailleurs contre les principes du catholicisme, il partit de France et se rendit à Genève où il embrassa la religion réformée. Bientôt les fonctions de professeur de langue grecque qu'il remplissait à Lausanne, sa traduction des Psaumes en vers français, ouvrage déjà commencé par Clément Marot, une foule d'écrits poétiques et polémiques parmi lesquels on remarque sa tragédie d'*Abraham sacrificant* (1550), une apologie du supplice

(*) Notre impartialité nous impose le devoir de faire observer ici que la jeunesse de Bèze, ses rapports avec Claudine Deuosse long-temps avant qu'elle ne fût sa femme, d'autres liaisons d'amour, les vers licencieux qu'il publia en 1548, ont dû rendre suspect à ses adversaires le zèle ardent avec lequel il pratiqua les leçons de son maître Melchior Volmar et ne tarda pas à marcher sur les traces de Calvin. J. H. S.

de Servet, vivement reprochée à sa mémoire, sa traduction (1556) et 5 éditions critiques du Nouveau-Testament, etc., lui donnèrent une haute célébrité et l'environnèrent d'une considération justement acquise. Ce ne fut cependant qu'à l'âge de 40 ans qu'il fut admis à Genève aux fonctions du ministère ecclésiastique et à l'enseignement de la théologie. Dès lors Théodore de Bèze fut l'un des principaux représentants du parti de la réforme; envoyé au colloque de Poissy pour en soutenir la cause, il présenta la confession de foi des 2,150 églises réformées de France au roi Charles IX, dans l'assemblée solennelle des États du royaume. Après le massacre de Vassy, sollicitant en vain la protection du roi de Navarre en faveur des réformés, il ne craignit pas d'adresser à ce prince ces énergiques paroles qui se sont conservées : *Sire, l'Église de Dieu est une enclume sur laquelle doivent se briser encore bien des martinets*. De retour à Genève après la mort de Calvin, De Bèze fut le digne successeur de ce laborieux réformateur; il trouva des forces et du zèle pour suffire à cette mission difficile. On le vit présider, en 1571, le synode national de La Rochelle, protéger de ses recommandations auprès des princes d'Allemagne et des cantons suisses, la foule de réformés français qui s'exilaient de leur patrie à la suite des massacres de la Saint-Barthélemy; tenter, en 1586, au colloque de Monthéliard, de réunir les deux branches de la réforme; prévenir, au colloque de Berne, en 1588, un schisme prêt d'éclater entre les théologiens suisses; remplacer à lui seul, de 1589 à 1591, à l'âge de 70 ans, tous les professeurs de l'académie de Genève que la république ne se trouvait plus en état d'entretenir. Ces travaux multipliés n'avaient pas éteint sa verve; il sut trouver encore des loisirs pour publier une foule d'écrits en vers et en prose, et surtout le plus remarquable de ses ouvrages, l'*Histoire ecclésiastique des églises réformées au royaume de France depuis l'an 1521 jusqu'en 1563*. Théodore de Bèze mourut à Genève, en 1605, après avoir poussé jusqu'à l'âge de 86 ans son honorable et laborieuse carrière. B-n.

BÉZOARD, nom dérivé de l'arabe et qu'on donnait jadis à des substances animales qu'on payait au poids de l'or, en raison des vertus extraordinaires qu'on leur attribuait. L'esprit de critique est encore venu déchirer cette page de l'histoire de nos erreurs, et les bézoards, examinés par la chimie moderne, n'ont plus été que des concrétions de diverse nature formées dans les intestins, dans la vésicule biliaire ou la vessie urinaire de dif-férens animaux.

Les bézoards avaient reçu des noms variés suivant le pays d'où ils venaient; de là les bézoards *orientaux*, *occidentaux*, *germaniques*. On appelait *bulithes* ceux du bœuf, *hippolithes* ceux du cheval, *egagropiles* ceux de la chèvre. Les calculs urinaires et biliaires de l'homme ont été des *bézoards humains*.

Dans l'enthousiasme qu'on avait pour ces concrétions, les spéculateurs cherchaient à en produire de faux qui, à vrai dire, n'étaient pas moins efficaces que les véritables. Il fallait d'ailleurs que les bézoards fussent encore bien en honneur en 1808, puisqu'il s'en trouvait parmi les présens que le chah de Perse envoyait à cette époque à l'empereur Napoléon, qui les fit analyser, et, dit-on, jeter au feu.

C'est donc aux mots **CONCRÉTIONS** et **CALCULS** qu'il faut chercher la composition chimique des bézoards. Quant à leurs propriétés médicinales, il est bien évident qu'elles sont tout-à-fait imaginaires; car on n'avait pas craint de les indiquer comme antidotes des poisons les plus violens, et comme spécifiques dans les maladies dont l' incurabilité absolue, ou tout au moins relative, est démontrée par l'expérience.

On a totalement renoncé à l'emploi des bézoards, puisque les substances salines ou autres dont ils sont composés se trouvent plus facilement et à un état de pureté plus grande dans les pharmacies.

F. R.

BEZOUT (ÉTIENNE) naquit à Nemours, en 1730, d'une famille fort pauvre. La lecture de quelques ouvrages de géométrie lui révéla sa vocation. Obligé de se livrer à l'instruction, il consacra ses loisirs à des recherches sur le calcul inté-

gral; deux mémoires sur ce sujet lui ouvrirent, en 1763, les portes de l'Académie des sciences; il n'avait encore que 28 ans. Les goûts de Bezout l'auraient porté à embrasser les généralités du calcul; mais, père de famille sans fortune, il sut renoncer à ce genre d'études qui conduit plus à la gloire qu'à la richesse, et il accepta, en 1763, la place d'examineur des gardes de la marine. M. de Choiseul le chargea en même temps de la composition d'un ouvrage pour l'instruction de ces élèves, et il publia, en 1764, son *Cours de mathématiques à l'usage des gardes de la marine*. Dans ce cours il traite d'une manière simple des questions élevées dont la solution indispensable pour la construction des vaisseaux, était jusqu'alors ignorée par les élèves de la marine. Bientôt après, en 1768, nommé examinateur pour l'artillerie, il donna une nouvelle édition de son ouvrage, en y introduisant les applications nécessaires aux officiers de cette arme. On peut reprocher à Bezout d'avoir trop souvent négligé des démonstrations indispensables dans l'enseignement des sciences rigoureuses; son traité, le seul complet qui ait existé pendant long-temps, n'en a pas moins servi de base à l'instruction durant de longues années, et acquis à son auteur une immense popularité.

En 1779 parut la *Théorie générale des équations déterminées*, à laquelle Bezout travailla depuis 1762; cette théorie n'a certes pas tranché toutes les difficultés que présente cette partie du calcul, mais elle a du moins fait pressentir la marche à suivre pour arriver à une solution complète.

Bezout, adonné à la géométrie, cultivait cependant avec succès les sciences physiques; il a le premier fait connaître les grès cristallisés de Fontainebleau, qui, depuis, ont été l'objet de recherches savantes.

Ce savant modeste était d'un caractère fort doux; cependant son abord froid prévenait mal en sa faveur ceux qui le connaissaient peu: ce qui a fait dire à Condorcet qu'il y avait deux hommes en lui: l'homme des amis, et l'homme des étrangers. Des fatigues occasionnées

par ses voyages, et quelques chagrins personnels, abrégèrent ses jours : il mourut en 1783. C-s.

FA SI est une ancienne expression dont on se servait en France pour désigner la note ou le ton de *si bémol*, et qui est basée sur le même principe que le *B fa* des Italiens. On dit simplement aujourd'hui *si bémol*. Cependant quelques vieux maîtres de solfège se servent encore de l'antique dénomination de *B fa si*.

On écrit encore au commencement d'un morceau de cor ou de trompette en *si bémol* : *cor*, ou *trompette*, en *B. E. F-a*.

BHAGAVAD-GHITA, *voy.* **MAHA-BARATA**.

BIALOVIETZ, nom d'une immense forêt de la Lithuanie, située dans le gouvernement (ci-devant palatinat) de Grodno, district de Pruzany, entre 52° 29' et 52° 51' de latitude N., et 41° 10' et 42° de longitude de l'île de Fer. Elle touche, du côté de l'est, aux forêts de la starostie de Szereszew (lisez *Chéréchef*) et autres qui s'étendent jusqu'à celle de Pinsk; au sud, elle est bornée par les champs du district de Brzesc-Litewski; à l'ouest par les frontières du district de Bialystok, et au nord par la rivière Naref qui la sépare de la forêt de Tyszkiewicz (lisez *Tischkiévitch*). Sa circonférence est de plus de 30 milles de Lithuanie; elle a 7 milles de long sur 6 de large.

La forêt de Bialovietz est devenue, depuis Catherine II, la propriété des tsars, qui l'ont placée sous la surveillance de 12 gardes forestiers. Ce qui la rend surtout célèbre, c'est qu'elle est aujourd'hui le seul endroit en Europe où l'on trouve l'espèce de bœuf sauvage appelé *bison* (*voy.*), en polonais *zubr*; aussi cet animal y est-il gardé avec un soin tout particulier.

Autrefois cette forêt était encore bien plus étendue qu'elle ne l'est actuellement. Elle faisait partie du domaine national de la république polonaise, et renfermait une foule d'animaux sauvages de toute espèce; mais le nombre de ces animaux se trouva considérablement réduit par les chasses continuelles que leur faisait le roi Auguste II. Ce prince ordonna

d'établir dans la forêt deux grandes routes connues sous le nom de *route de Grodno* et de *route de Varsovie*, et qui ne tardèrent pas à être d'une grande utilité aux Moscovites dans leurs plans contre la Pologne, en leur offrant un passage pour leurs troupes et en facilitant toutes leurs communications. Après l'achèvement de ces deux routes, Auguste II ordonna une grande chasse dont il voulut consacrer le souvenir par un monument en marbre que l'on voit encore aujourd'hui dans le village de Bialowietz, et sur lequel ce monarque fit inscrire les noms de tous les chasseurs et le nombre de gibier qu'ils avaient pris.

Après l'envahissement de la Pologne par les Russes, Catherine II en distribua plusieurs portions à ses courtisans, et la plus grande, échue à Roumantsof, fut ensuite vendue à différentes personnes qui s'y établirent; le reste, appelé *forêt impériale*, et qui appartenait au gouvernement, fut destiné à former le parc des *zoubres*. Plusieurs colonies étant, en outre, venues s'y établir, la forêt se trouva peu à peu dévastée et réduite à ses limites actuelles, et la plupart des races d'animaux qui l'habitaient finirent par disparaître.

Cependant elle renferme encore, outre les *zoubres*, des élans, des daims, des ours, des sangliers, des loups, etc.

Le climat y est tempéré, comme dans toute la province. Le terrain n'y est point marécageux; le Naref et la Narefka la coupent en partie. Elle n'a dans son intérieur que 3 villages et presque pas de montagnes. La plus haute colline qu'on y trouve est celle de *Batory*, ainsi nommée en commémoration du dîner qu'y fit le roi Étienne pendant une chasse. Ses sapins sont renommés, et ce n'est pas sans raison qu'on les nomme *sapins primifs*; c'est du bois de cet arbre que l'on fait les mâts, et l'on vient souvent de fort loin pour en recueillir la semence: le gouvernement russe en envoya chercher pour les environs de Saint-Petersbourg.

Il serait difficile de dire à quelle époque remonte l'origine de cette forêt; on y découvre cependant des traces de murs et de remparts, et dans plusieurs endroits

elle, offre des promenades si régulières, des perspectives si bien ménagées, qu'on serait vraiment tenté de croire qu'elle ne doit pas tout à la seule nature et que le génie des hommes a aussi passé par-là.

L'ouvrage le plus complet et le plus intéressant sur la forêt de Bialovietz est celui de M. le baron Jules Brinken, chef forestier du royaume de Pologne; il est écrit en français et intitulé : *Mémoire descriptif sur la grande forêt de Bialovietz*, Varsovie, 1826.

La dernière insurrection de Lithuanie a ajouté encore à la célébrité de cette forêt. Un de ses gardes, le vieux Jacques Szretter s'y est couvert de gloire, ainsi que ses trois fils et plusieurs de ses concitoyens, en résistant pendant 6 mois, avec une héroïque bravoure, aux oppresseurs de sa malheureuse patrie (*Voy. sa biographie dans Les Polonais et les Polonaises de la Révolution du 29 novembre 1830*). A. R-SKI.

BIANCHINI. Plusieurs savans italiens ont porté ce nom; le plus remarquable est FRANÇOIS Bianchini, célèbre astronome et antiquaire, qui naquit à Vérone en 1662 et passa la plus grande partie de sa vie à Rome où il fut comblé de distinctions et de graces par les papes Alexandre VIII, Clément XI et Innocent XIII. Chargé de tirer une ligne méridienne et de dresser un gnomon dans l'église de Sainte-Marie-des-Anges, il accomploit avec succès cette difficile opération; il perfectionna beaucoup la machine qui sert à corriger, dans les lunettes du plus grand foyer, les imperfections des tubes. La liste des ouvrages qu'il a laissés sur les sciences exactes et sur les antiquités serait fort longue et il faudrait encore y joindre ses poésies; car ses graves études ne l'empêchaient pas de se livrer à la littérature.

Son neveu, JOSEPH Bianchini, né à Vérone en 1704, marcha sur ses traces et fit preuve, surtout comme antiquaire, d'un savoir presque aussi étendu que le sien. Un autre Bianchini, JOSEPH-MARIE, né en Toscane en 1685, était distingué comme littérateur, et laissa des ouvrages en prose et en vers dont une traduction du Cantique des Cantiques; et un quatrième Bianchini, ΓΙΩΑΝΝΙ-

FORTUNATO (né, en 1720, dans le royaume de Naples), jouit d'une grande réputation comme philosophe et comme médecin. L. L. O.

BIARMIE, nom d'un royaume finnois au nord ou nord-est de la Russie dont il est souvent question dans les annales des pays scandinaves, mais dont aujourd'hui il est impossible de déterminer les limites. C'est sans doute à ce nom que celui de Permie (Grande-Permie, Permeki, etc.) doit son origine; mais on s'est trompé en faisant coïncider les bornes de l'ancienne Biarmie avec celles du gouvernement russe actuel de Perm, car elle paraît s'être étendue le long de la Dvina sur une grande partie des gouvernemens d'Arkhangel et de Vologda et avoir été baignée par la mer Blanche : Kholmogory est regardé comme en ayant été la capitale. Le nom qui correspond plus exactement à celui de Biarmie est le nom de *Zavolotchie*, ancienne province de Novogorod. Le royaume, traversé par la route commerciale qui servait de communication entre les ports de la mer Baltique et l'Asie, cessa d'exister longtemps avant la fin du moyen-âge et à son nom souvent répété par les traditions du Nord, on peut à peine rattacher le petit nombre de faits que nous avons rappelés dans l'ouvrage actuellement sous presse : *La Russie, la Pologne et la Finlande, tableau statistique, hist., géogr. et topogr. de toutes les parties de la monarchie russe prises isolément*, par M. J. H. Schnitzler, un gros vol. in-8°. S.

BIAS, l'un des sept Sages de la Grèce, naquit à Priène, dans l'Ionie, vers l'an 570 avant J.-C. Il se consacra à l'étude de la philosophie et mit surtout en pratique la haute sagesse qu'il y puisa. Quoique un peu misanthrope, il prit une part active aux affaires publiques, et il employa les connaissances qu'il avait acquises dans les lois au profit de ses amis, pour lesquels il plaidait devant les tribunaux ou dont il conciliait les différends. Il fit toujours le plus noble emploi des biens qu'il tenait de la fortune. Après la défaite de Crésus, Bias conseilla aux Ioniens d'aller s'établir dans la Sardaigne; mais ils ne voulurent point se rendre à son avis, et après une vaine ré-

sistance ils furent subjugués par les généraux de Cyrus. Les seuls habitans de Priène résolurent de quitter leur ville avec ce qu'ils avaient de plus précieux. Bias, ne faisant aucuns préparatifs de départ, répondit à un de ses concitoyens qui lui en témoignait son étonnement : « Je « porte tout avec moi. » C'est cet *Omnia mecum porto* devenu fameux. Bias mourut dans sa patrie à un âge très avancé. Plutarque, dans son *Banquet*, Diogène Laërce, Stobée et d'autres nous ont conservé des fragmens de Bias qui font foi de sa sagesse. C. L.

BIBERON (de *bibere*, boire), vase destiné à donner à boire aux malades qui ne peuvent pas se lever, et aux petits enfans qu'on allaite artificiellement. Dans le premier cas, c'est une petite tasse un peu recouverte et pourvue d'un bec comme celui d'une théière, de manière à ce que le liquide ne se répande pas; dans le second, c'est un appareil un peu plus compliqué à cause des indications qu'il est appelé à remplir. Il s'agit en effet, dans l'allaitement artificiel, non-seulement de donner au nourrisson un liquide analogue au lait de la mère, mais encore de le lui présenter d'une façon qui se rapproche le plus possible de la nature, en un mot de le faire téter; car cette action préliminaire est d'autant plus indispensable que déjà l'on est hors de la voie naturelle; et faire boire un enfant qui devrait téter, c'est tout comme si l'on faisait avaler à un adulte ses alimens sans les mâcher. Aussi a-t-on imaginé divers moyens pour arriver à ce résultat. Dans l'Oukraine, une corne au bout de laquelle est adapté un pis de vache, qu'on renouvelle quand il se décompose et qu'on remplit de lait, est placée dans le berceau de l'enfant et remplace la mère absente. On se sert souvent ici d'une fiole en verre à laquelle on adapte une petite éponge taillée en mamelon et enveloppée d'un linge fin. Mais le lait qui reste dans les cavités de l'éponge s'y altère promptement et y contracte une mauvaise odeur qui repousse complètement les enfans. D'autres, mieux inspirés, ont adapté à la bouteille un bouchon de liège souple et mou, qu'ils ont percé d'un étroit canal, après l'avoir taillé en forme de mamelon. Enfin, pour

réunir tous les avantages possibles, on a fait des flacons en cristal surmontés d'un bouchon à l'émeri percé dans sa longueur et sur lequel s'ajuste une tétine de vache préparée pour être incorruptible. Sur le côté du flacon est un petit tert sur lequel on pose le doigt, et qui sert à régler l'afflux du liquide dans la bouche de l'enfant.

Au reste ces divers appareils peuvent réussir lorsqu'ils sont maniés avec soin et intelligence; chacun peut les construire au besoin, suivant les circonstances où il se trouve et les matériaux qu'il a sous la main, pourvu qu'il se conforme à ces principes, savoir : que les biberons soient d'une matière qui ne puisse communiquer au lait ni odeur, ni saveur désagréable et moins encore y introduire aucune substance vénéneuse; qu'ils soient assez grands pour contenir un repas suffisant; que leur forme soit calculée pour que les enfans les prennent avec facilité; enfin qu'ils soient extrêmement faciles à tenir propres. F. R.

BIBLE (en grec *τὰ βιβλία*). C'est la collection des livres sacrés du judaïsme et du christianisme. Cette collection, qu'on a surnommée à juste titre le *Livre des livres*, se distingue en trois grandes séries, dont la première est originairement écrite en hébreu ou en chaldéen, tandis que la seconde et la troisième le sont en grec. La première se compose de tous les livres canoniques du judaïsme; la seconde du recueil des *apocryphes*, dont la *canonicité* (*voy.*) est devenue un objet de controverse; la troisième des livres canoniques du christianisme. Ensemble, les deux premières séries forment l'Ancien-Testament, c'est-à-dire les livres de l'ancienne alliance; car le mot grec de *διαθήκη*, dont se servent les apôtres pour désigner le code de l'ancienne alliance, a été rendu en latin par celui de *Testamentum*. La troisième série forme le Nouveau-Testament.

Dans l'histoire de la littérature, dans celle du développement de l'intelligence humaine en général, aucun livre n'a joué un rôle aussi important que la Bible; aucun ouvrage ne peut lui être comparé; nul ne mérite au même degré de devenir l'objet d'une étude approfondie. L'Iliade

a été pour la Grèce, à certaines époques, le code des traditions religieuses, morales et politiques du pays : la Bible, depuis 30 siècles, est plus que cela pour la nation juive, et elle est plus que cela depuis 18 siècles pour une grande portion du genre humain. On a aussi comparé avec les volumes sacrés des Juifs et des chrétiens les écrits religieux de l'Orient, les Védas de l'Inde, le Zend-Avesta de la Perse, le Koran des Arabes; mais plus on a approfondi cet examen, plus on a été frappé de la différence fondamentale qui existe entre ces codes et la Bible.

Indiquer les diverses parties qui composent ce recueil si varié, les époques auxquelles se rapporte chacune d'elles et le caractère qui la distingue, ce ne serait encore en donner qu'une faible idée. Pour assigner à la Bible la place qu'elle doit occuper dans les bibliothèques et pour apprécier l'influence qu'elle est appelée à exercer sur les destinées du monde, il faut envisager d'un côté l'origine qu'elle s'attribue et l'autorité dont elle jouit en vertu de cette origine, et d'un autre côté considérer l'attention qu'on a donnée à l'étude de ses textes et le degré de propagation qu'ils ont reçu. C'est en vain que nous essaierions de résumer aussi la richesse des doctrines qu'ils exposent, l'action morale que ces doctrines ont eue sur le monde, les bienfaits qu'elles y répandent. Ces questions, secondaires pour nous, seront l'objet d'articles spéciaux, et nous devons nous borner ici à ce qui regarde la Bible comme collection de livres sacrés, comme le *Livre des livres*. Indiquons d'abord les diverses parties dont se compose chacune des trois séries de traités qu'embrasse le code biblique.

I. *Première série*. Elle se compose de livres *historiques, didactiques, prophétiques et poétiques*. 1° *Livres historiques*. Cinq livres de Moïse, que les Juifs ont désignés sous le nom commun de *loi (thora)* et que les Grecs ont appelés *Pentateuque*, ouvrent cette magnifique collection. Le premier, la *Genèse*, raconte l'origine du monde et celle du genre humain, les mœurs et les erreurs des premiers hommes; la naissance des premiers peuples, celle du peuple de Dieu, les destinées de

ses patriarches, leur entrée et leur séjour en Égypte. Le second livre, l'*Exode*, décrit l'oppression dans laquelle leurs descendants gémirent sous les Pharaons oublieux du passé; leur sortie de cette terre d'esclavage sous la conduite de Moïse; leurs migrations au désert, la loi divine, les institutions religieuses, morales et politiques qu'ils reçurent de Jéhovah sur le Sinaï. Le troisième livre, le *Lévitique*, donne le complément de cette grande loi, de ces puissantes institutions, de toute cette théocratie qui fut en Judée plus nette, plus franche et plus complète qu'en aucun pays ancien, et dont le culte, le sacerdoce et le pouvoir disciplinaire sont empreints d'un cachet si sublime. Le quatrième livre, celui des *Nombres*, après quelques dispositions législatives et quelques détails de statistique, peint le séjour au désert de la nouvelle nation, la lutte qui, au milieu de toutes les merveilles dont elle fut témoin, éclata dans son sein entre la *démocratie* et la *théocratie*; le triomphe de la dernière et les débuts de la conquête du pays promis. Le *Deutéronome*, ou le cinquième livre, nous montre Moïse prêt à quitter le monde, résumant et complétant son œuvre, désignant son successeur et jetant un premier et dernier regard sur la terre sainte que son pied ne foulera pas. La conquête de la Palestine et son partage entre les tribus d'Israël sont l'objet du livre de *Josué*. Celui des *Juges* peint l'anarchie qui, après Josué, divisa les conquérans, les défaites qu'ils essuyèrent dans leur désunion de la part des peuples de Canaan, les grands hommes qui s'élevèrent parmi les Hébreux, et les victoires que Jéhovah accorda à leur repentir. Le livre des *Juges* n'est pas l'ouvrage des divers personnages qui furent revêtus de ce titre. Les deux livres de *Samuel**

(*) L'auteur de cet article écrit en protestant et les divisions qu'il suit sont celles que l'Allemagne protestante a adoptées. Ce qu'elle nomme les deux livres de *Samuel* est ce que les catholiques intitent les deux premiers livres des *Rois*, dont ils comptent quatre, tandis que les protestans n'en connaissent que deux. Ces derniers divisent les deux livres d'*Esdras* du Concile de Trente en *livre d'Esdras* et *livre de Néhémie*. Ils rejettent parmi les livres apocryphes ceux de *Tobie*, de *Judith*, de *la Sagesse*, de *Baruch*, des *Maccabées*, que le concile de Trente a reçus au nombre des

ne sont pas non plus de ce pontife; mais ils contiennent l'histoire de son sacerdoce et de sa judicature, et celle de la royauté de Saül et de David, mise en face de la théocratie par son intermédiaire. Les *Livres des Rois* (3 et 4, suivant l'autre division), continuant jusqu'aux temps de l'exil l'histoire de cette royauté tantôt alliée, tantôt ennemie de l'ancienne théocratie que représentent désormais des prophètes et des prêtres, retracent l'une des époques les plus remarquables du judaïsme, les folies de la royauté sous Roboam, la défection des dix tribus d'Israël, le parallèle des exploits et des fautes des deux dynasties qui gouvernent les royaumes de Juda et d'Israël. L'histoire de Juda y est suivie jusqu'à la chute de son dernier roi, et l'on y trouve quelques détails sur les débris de la population laissée en Palestine. Les *Paralipomènes* ou *Chroniques* complètent ces renseignements et y joignent des tables généalogiques, des récits sur la famille de David, sur le règne de Salomon, sur l'état de la religion et des mœurs. À ces annales de la dynastie de David se rattache le livre de *Ruth*, tradition de famille sur le mariage d'un des aïeux de ce prince, et tableau de mœurs d'une grace inimitable. Après le règne de David, de Salomon, de quelques-uns de leurs successeurs, l'état d'abaissement où tomba la nation, son exil et sa captivité inspirèrent peu les historiens. Mais *Esra* (Esdras) et *Néhémie*, dans les livres qui portent leurs noms (deux livres d'Esdras), recommencent ses annales publiques et racontent avec bonheur les joies et les travaux du retour en Judée, la réparation des murs de Jérusalem, le rétablissement de toutes les institutions politiques et religieuses qui étaient compatibles avec la nouvelle condition d'un peuple si longtemps dispersé, dont tant de familles étaient retenues encore dans les régions

Nvres canoniques. Les deux livres dont les Septante ont traduit le titre hébreu par le mot grec de *paralipomènes*, sont connus parmi les Allemands et les Anglais sous celui de *la Chronique*. Nous n'avons pas voulu changer les intitulés adoptés par l'auteur protestant; mais nous devons avertir nos lecteurs catholiques que ce ne sont pas ceux admis par leur Église: on sera du reste d'accord sur les doctrines. J. H. S.

où les avait conduites leur malheur. Aux temps de l'exil et à ses peines appartenait l'*Histoire d'Esther*, de cette belle et pieuse Juive dont les graces, jointes aux efforts de son protecteur Mardochée, amenèrent une heureuse révolution de palais, en mettant Mardochée à la place d'Aman, le plus cruel ennemi du peuple opprimé. Cette sainte légende et les pièces qui en font partie, le songe de Mardochée, les édits d'Aman et ceux de son successeur, forment la clôture des livres historiques de la première série. Le tableau qu'ils tracent est complet; il n'est point de peuple de l'antiquité, quelque célèbre qu'il soit, dont les annales soient suivies avec ce développement; et il n'est aucune nation sur la terre dont l'histoire présente d'une manière aussi grave, aussi instructive, les voies et les leçons de la Providence dans l'éducation du genre humain; cependant ces voies et ces leçons se trouvent bien plus nettement exprimées dans les livres didactiques et prophétiques de l'ancien code.

2° Les livres *didactiques* sont au nombre de trois: ce sont les *Proverbes* et l'*Ecclésiaste** de Salomon, qui résument d'une manière tantôt ingénieuse, tantôt solennelle les vérités philosophiques et morales qui étaient entrées dans la sagesse populaire de l'époque, et un traité du mal et de la Providence intitulé *Job*, qui offre, dans le tableau de la vie et des infortunes de ce personnage, sous les formes du dialogue et celles du drame, une théodicée (*voy.*) admirable de vérité et cette grande leçon que, sur le gouvernement du monde et les destinées de l'homme, il ne nous appartient pas de proclamer une théorie; que la marche des choses terrestres doit, au contraire, nous convaincre au même degré de la profondeur de notre ignorance et de la nécessité de notre résignation, puisque le bonheur peut sourire au méchant, comme pour l'avertir ou pour le confon-

(* L'*Ecclésiaste* ou la *Sapience de Salomon* est regardé comme un livre canonique par les deux confessions chrétiennes; le concile de Trente reconnaît en outre cette qualité à l'*Ecclésiastique* ou à la *Sapience de Jésus, fils de Sirach*, livre que les protestans rangent parmi les apocryphes. C'est par cette raison que l'auteur de l'article passe ici l'*Ecclésiastique* sous silence. J. H. S.

dre, et que le malheur, à titre d'épreuve, peut atteindre le vertueux lui-même.

3° Si le ton de ces leçons est grave, celui des livres *prophétiques* est plus solennel encore. Ces livres sont au nombre de 16°, dont 4 ont une certaine étendue, tandis que les 12 autres n'offrent que peu de pages, que des résumés de la haute mission dont étaient chargés leurs auteurs. En effet, les prophètes ont à la fois une œuvre morale et une œuvre politique à accomplir : ils doivent arrêter le peuple sur le penchant de sa ruine, l'arracher en même temps à la corruption des mœurs et aux aberrations de l'intelligence, le ramener à la pureté de ses institutions et de ses croyances. L'histoire du genre humain n'offre plus ailleurs rien d'analogue à cette mission. Elle nous fait connaître d'autres nations qui trahissent leurs lois, foulent aux pieds leurs institutions et désertent leurs mœurs ; elle nous montre aussi des écrivains qui signalent ces désordres, des orateurs qui les censurent avec autorité, des législateurs qui essaient de combattre le mal par leurs réglemens : elle ne nous présente nulle part ailleurs des hommes pareils à ces prophètes qui, de par la Providence elle-même, parlent avec le même ascendant aux rois et aux peuples, présagent avec la même assurance une ruine commune aux uns et aux autres, et, dans cette mission périlleuse, se succèdent avec le même courage pendant plusieurs siècles. Pour relever cette théocratie dont le rôle est tout moral, tout providenciel, et qui n'est partout que le germe d'un autre empire, que le commencement d'une révolution supérieure, les prophètes remplissent un sacerdoce d'un nouveau genre. Ils sont les interprètes directs de Jéhovah, les oracles du peuple, des prêtres et des rois. Ils sont surtout les précurseurs de ce Messie dont le sceptre gouvernera le monde. Ils ne sont pourtant rien en eux-mêmes : ils parlent quand Jéhovah leur dit de parler ; ils disent ce qu'il leur inspire ; ils gardent le silence et vivent dans la retraite quand l'esprit de Dieu ne les agite pas. Quand ils parlent leur mission est double : ils

(*) En ne comptant pas Baruch, comme on le fait dans l'église catholique. J. H. S.

doivent ramener aux lois anciennes et annoncer une loi nouvelle. De là leur langage symbolique, voilant quelquefois un avenir qui est aussi voilé à leurs propres regards ; mais proscrivant toujours, avec la même netteté et la même énergie, la mollesse et l'idolâtrie, adultère moral chez le peuple de Dieu. Leur ton souvent poétique, leur voix toujours hardie, quelquefois vulgaire, souvent sublime, ne craint jamais de blesser : c'est la voix de Dieu, celle d'un père qui a droit de vie et de mort, celle d'un époux tendre, mais irrité, qui s'est allié une nation comme une épouse, pour en faire le type et le moyen de salut de toutes les autres. Le premier de ces missionnaires, qui sont au même degré les panégyristes du passé, les interprètes de l'avenir et les censeurs du présent, *Isaïe*, se leva au ix^e siècle avant notre ère et prophétisa sous 4 rois, *Usia*, *Jotham*, *Ahas*, *Hiskia*. Le second, *Jérémie*, parut sous le règne de *Josias* et vécut jusqu'à la chute du royaume de Juda, c'est-à-dire dans les temps les plus calamiteux d'un pays dont, sur la fin de ses jours, il n'habita plus que les ruines. *Ezéchiel* et *Daniel* prononcèrent l'un et l'autre leurs oracles dans cet exil qui d'abord pesa si terriblement sur la nation vaincue, déportée, captive, mais qui bientôt devint pour beaucoup d'Hébreux et surtout pour le second de ces prophètes, élevé aux premiers postes de la cour de *Darius* ou *Cyaxarès II*, une source de gloire et d'influence morale. Des douze petits prophètes, le plus grand nombre c'est-à-dire *Joël*, *Jonas*, *Amos*, *Osée*, *Michée*, *Nahum*, *Sophonie*, *Habacuc*, se présentèrent, soit avec, soit après *Isaïe* et avant la chute de la nation ; quatre autres *Obudia* (*Abdias*), *Haggai* (*Aggée*), *Zacharie*, *Maléuchi* (*Malachias*), la consolèrent dans les malheurs du bannissement ou la dirigèrent après son retour dans la Judée. Quoique ces divers orateurs appartiennent à un période de plusieurs siècles et que l'expression de leur pensée diffère suivant le génie de chacun d'eux, suivant leur éducation reçue en Palestine, ou sur les confins de l'Égypte, ou en Mésopotamie, au milieu des Babyloniens, des Mèdes et des Per-

ses, cette pensée est la même chez tous; c'est celle que la corruption du peuple de Dieu, son amour pour les mœurs et les dieux de ses ennemis n'est pas une défection politique, mais une infidélité morale et le plus ingrat abandon de cette révélation sublime, de ce grand dogme de *monothéisme*, qui n'est *populaire* que dans la seule nation de Dieu, que les autres peuples n'osent pas même proclamer dans leurs mystères, que leurs philosophes laissent à peine entrevoir à leurs disciples les plus intimes. Cette manière profonde d'envisager les destinées morales et politiques fait de ce recueil de prophéties un ensemble de vues providentielles auquel la littérature du genre humain n'a rien à comparer.

4° Les livres *poétiques* reproduisent souvent les mêmes idées sous d'autres formes, et si le langage des prophètes est sublime par la hardiesse des pensées et par la grandeur des symboles, celui des poètes sacrés ne l'est pas moins par l'énergie des sentimens et la pompe toute orientale des images. On pourrait dire que la poésie est presque le langage naturel des écrivains de l'Ancien-Testament, tant elle éclate fréquemment dans leurs pages. En effet, dans tous leurs livres historiques, prophétiques et didactiques, surtout dans le Pentateuque, dans Isaïe et dans Job, se rencontrent non-seulement des odes et des chants nationaux, mais de nombreux passages empreints du cachet d'une brillante imagination. Les livres *poétiques* proprement dits ne sont qu'au nombre de trois, les *Psaumes* de David, le *Cantique* de Salomon, les *Élégies* de Jérémie*. Mais Jérémie, Salomon et David ne furent pas les seuls poètes de la nation. Les psaumes, recueil d'hymnes consacrés au culte, de prières, d'odes du genre méditatif et de chants nationaux, sont l'ouvrage de divers auteurs, dont les plus célèbres furent David, Moïse, Salomon et Assaph. D'autres, par exemple Héman et Éthan, nous sont inconnus. Le peuple, les femmes

mêmes, avaient pris dans leurs habitudes religieuses le goût de cette poésie lyrique. On en voit la preuve dans l'Exode, dans les Psaumes, dans le livre des Juges, dans ceux de Samuel. Les prophètes entretinrent ce feu sacré jusqu'au-delà des temps de l'exil. Dans toutes les prières, dans les hymnes, dans les odes dont se compose le recueil des psaumes, se reproduisent aussi, nous l'avons dit, les mêmes idées que recommandent les prophètes : c'est la confiance et la soumission la plus entière aux volontés et aux décrets de Jehovah; c'est la foi la plus absolue en son amour, en sa protection; c'est le mépris de tout autre culte, de tout autre dieu, de toute pensée qui n'est pas à lui; c'est aussi, dans cette confiance, le mépris de tout ennemi et de tout danger. Le Cantique de Salomon et les chants de Jérémie tiennent au même ordre d'idées; mais si le roi se complait dans la conception idéale des rapports d'Israël et de Jehovah et dans les délices de cette union mystique, de cette fidélité conjugale, qui était la grande idée de l'ancienne alliance, le prophète déplore les malheurs d'une nation qui ne sait pas garder sa fidélité, dont le cœur adultère s'est attaché aux faux dieux, et qui gémit dans l'abaissement, dans la flétrissure du malheur, sous la honte de ses trahisons. Quelques théologiens ont vu, dans le canevas du Cantique, une allégorie : l'union du Christ avec son Église. Aller si loin, c'est, à notre avis, dépasser la vraie limite de l'allégorie judaïque et tomber dans ce système d'*allégorie arbitraire* que Philon a inventé pour accommoder l'histoire et les institutions de son peuple au goût des Grecs. D'un autre côté, quelques critiques ont présenté cette composition comme un morceau de poésie érotique, une élogue pastorale. C'est, suivant nous, méconnaître complètement ce même génie allégorique que Philon n'a pu tant fausser que parce que, dégénéré de ses pères et de leurs grandes inspirations religieuses, le peuple avait perdu la clef de ce langage énigmatique si favorable aux saints mystères; c'est méconnaître plus complètement encore la poésie religieuse ancienne et moderne de l'Orient, dont les images les plus pittoresques sont sou-

(*) Autrement appelées les *Lamentations* (תְּהִימוֹת). Les Septante donnent en outre, sous le nom de Jérémie, une épître dont il sera question plus bas (p. 459). Ils placent Baruch immédiatement après Jérémie.

vent empruntées aux affections conjugales et peignent l'amour de Dieu avec toute l'ardeur, toute l'impétuosité de l'amour profane. D'ailleurs, imaginer que ceux qui ont arrêté le codé sacré du judaïsme, c'est-à-dire le saerdoce et les anciens du peuple, aient voulu y recevoir des chants érotiques, n'est-ce pas véritablement insulte à leur bon sens? A qui persuader, en effet, qu'ils ont admis sans examen, comme on se plaît à le dire, tout ce qu'offrait l'ancienne littérature nationale, et que le seul nom de Salomon, que porte cette composition, a dû tromper leur jugement et commander leur respect? Disons-le simplement, avec une expression vulgaire : nous n'admettons pas qu'il soit entré dans la composition de la Bible un seul morceau de *remplissage*. Tous les livres qui forment la première série de l'ancien code présentent, au contraire, un ensemble qui, s'il laisse à peine à désirer quelque chose de plus, ne permet pas d'en rien retrancher. Ces hautes inspirations religieuses appartiennent toutes à une période de onze siècles, comprise entre l'époque de Moïse et celle de Malachie, ou entre l'an 1512 et l'an 400 avant notre ère. Dans un espace de temps aussi prolongé, l'état moral du peuple de Dieu, que réfléchit son code sacré, présente nécessairement des phases diverses. On y voit le culte primitif, la religion des patriarches, la loi de Moïse, les institutions de David et de Salomon, les prédications des prophètes, la pensée de l'exil et celle du retour; mais c'est précisément par cette succession d'idées et par ce progrès d'instruction que ces pages sublimes deviennent plus précieuses encore et reçoivent le caractère spécial qui distingue chacune d'elles, sans effacer toutefois leur empreinte commune. Du début à la fin, le même système domine dans ce saint code; il consiste à dire que la nation d'Israël est à Dieu et ne peut être qu'à lui. Ce n'est pas autre chose que le germe du système chrétien.

II. Les livres de la *seconde série* désignés sous le nom d'*apocryphes*, parce qu'ils ont été joints à l'ancien code, non par les auteurs ou les collecteurs de la première série, mais par ceux de la ver-

sion dite des *Septante*, ont cependant joui d'une grande estime auprès des Juifs; ils ont été cités avec beaucoup de respect par les Pères, déclarés canoniques au concile de Trente, et conservés aussi dans le code biblique par la plupart des communions protestantes. Ils sont cependant devenus, dans les derniers temps, l'objet d'une vive contestation parmi les sociétés bibliques et ont été retranchés de plusieurs éditions des saints livres. Cette discussion, qui intéresse la théologie (voy. l'article *INSPIRATION OU Théopneustie*), nous est étrangère : elle peut bien jeter quelque défaveur sur ces livres, elle ne saurait rien ôter à leur mérite. Sans doute ils sont écrits dans une autre langue et appartiennent à une autre époque que les précédents. Cependant si les uns portent le cachet des mœurs ou des doctrines de l'exil; si les autres se rattachent aux doctrines et aux mœurs de l'Égypte grecque, de l'école d'Alexandrie (voy. cet article), ils n'en forment pas moins des anneaux nécessaires dans la grande chaîne qui lie l'ancien code et le nouveau, les premières et les dernières inspirations accordées au peuple de Dieu. On les classe en livres *historiques*, *didactiques* et *prophétiques*. A la tête de la partie historique on doit mentionner une sorte de compilation pleine de légendes et fourmillant d'erreurs de chronologie, rédigée sous le nom d'*Esdras*, mais différant du livre écrit en hébreu par ce chef du peuple, quoiqu'il roule sur le même sujet, le retour de la captivité et les travaux des Juifs après l'exil. Rejetés par le concile de Trente, les livres 3 et 4 d'*Esdras* qui se trouvent dans quelques éditions imprimées et dans beaucoup de manuscrits de la Bible, ne sont joints à la Vulgate que par forme d'appendice, comme l'*oraison* du roi *Manassés*, pour qu'ils ne se perdent pas (*ne prorsus interirent*). Les trois livres des *Maccabées**, d'une tout autre importance, ra-

(*) Le canon du concile de Trente (4^e session) relatif à la Bible ne parle que de deux livres des Maccabées et l'ancien-Testament, usité chez les protestans, n'en renferme aussi que deux; mais il y en a trois dans les *Septante* et quelquefois même on en compte quatre. Nous avons déjà dit que l'Église regarde les deux livres des Macca-

content les valeureux efforts que fit, de l'an 175 à 136 avant notre ère, cette glorieuse famille de héros qui se dévoua à la grande cause de l'affranchissement des Juifs subjugués par les Séleucides, cause qui était celle de l'indépendance religieuse comme celle de la liberté nationale. Ces livres rapportent aussi quelques documens de la correspondance que les Juifs qui étaient restés dans leur patrie entretenirent avec ceux de leurs frères que la politique des Lagides fixait en Égypte, et racontent les tentatives que cette dynastie fit plusieurs fois pour soumettre le pays et dominer le sanctuaire de Jérusalem, le palladium de sa nationalité. Le livre de *Judith*, dont l'époque est incertaine, se rattache au même ordre d'idées; c'est l'histoire de la délivrance de Béthulie assiégée par Holofernès, général de Nébucodonosor. C'est une sorte de monument religieux élevé en l'honneur d'une femme dont l'héroïque dévouement a sauvé la nation et la religion. De nombreuses fautes de chronologie et de géographie s'étant glissées dans le texte grec de cette composition, on a voulu y voir tantôt une sorte de légende, tantôt quelque grande allégorie. L'intention de l'auteur inconnu est au contraire de rapporter un fait aussi glorieux pour la personne de Judith que pour le peuple de Dieu et son perpétuel protecteur. L'histoire de *Tobie*, qui se rapporte au temps de l'exil, est un autre monument du même genre; c'est le développement historique de cette idée fondamentale que le Dieu d'Israël n'abandonne jamais le vrai Israélite, quelque malheur qui puisse l'accabler.—La série des apocryphes (voir la note p. 455) ne renferme que deux livres *didactiques*, la *Sagesse de Salomon* et l'*Ecclésiastique*, ou les maximes morales de Jésus, fils de Sirach. Le premier développe cette sublime pensée que l'amour de Dieu ou la crainte de l'offenser est la vraie sagesse; que l'indifférence, l'idolâtrie et le vice constituent une sorte d'aberration intellectuelle, de folie, de démence. Le second

bées comme canoniques et non comme apocryphes; cependant, écrits en grec ainsi que les livres de *Tobie*, *Judith*, la *Sagesse* et l'*Ecclésiastique*, ils n'ont jamais fait partie du canon des Juifs.

J. H. S.

de ces traités, celui du *Siracide*, offre le pendant des Proverbes de Salomon, les maximes de la prudence, de la morale populaire de l'époque. Le *Siracide* est d'ailleurs aussi inconnu que l'auteur anonyme de la *Sagesse*; ce dernier traité n'est pas la traduction grecque d'un ouvrage de Salomon, ce que ses principes ne permettent pas d'admettre.—Un livre *prophétique*, celui de *Baruch*, adressé aux exilés de Babylone, exhortation dont la lecture offre un charme si puissant, et une lettre écrite à ces malheureux sous le nom de *Jérémie*, forment la clôture de cette partie intermédiaire de la Bible, qui n'offre plus qu'un reflet des anciens temps d'enthousiasme et d'inspiration, de ferveur et de gloire. Cela devait être: c'est une époque de décadence, c'est l'ancienne alliance expirant devant une alliance nouvelle.

III. *Troisième série*. La partie de la Bible contenant le code de cette nouvelle alliance, de cette seconde révélation qui modifie, explique, complète la première, se distingue aussi en livres *historiques*, *didactiques* et *prophétiques*, et contient, dans quelques-unes de ses parties, des hymnes, des prières et des méditations poétiques qui rappellent les inspirations de David et de Moïse. Cependant, dans ce nouveau code, tout est à la fois plus simple et plus sublime. Une culture plus occidentale, le génie de la langue grecque, a passé sur l'ancienne poésie de la Terre-Sainte.

1° Trois livres historiques, les évangiles de *saint Mathieu*, de *saint Marc* et de *saint Luc*, nous racontent d'abord la naissance, la vie, les paroles, les œuvres, la mort, la résurrection et l'ascension du *Sauveur*, avec une coïncidence si remarquable dans la marche et dans les expressions de leurs récits, qu'on a cru devoir les considérer comme autant de versions ou de périphrases d'un même texte original, écrit en hébreu ou plutôt en araméen, idiome de la Syrie à cette époque. On n'a pourtant pas tardé à se convaincre qu'il fallait bien plus attribuer cette analogie au respect des évangélistes pour les communications et les paroles du maître, recueillies religieusement par ses disciples et rapportées

de même aux fidèles. Un quatrième évangile, celui de *saint Jean*, diffère, dans son ordonnance, par son introduction, par ses tendances, par quelques faits de plus ou de moins qu'il consigne, des trois autres récits évangéliques, par la raison que saint Jean l'a écrit à l'époque des premières aberrations de doctrine, des premières *hérésies* (voy. ÉVANGILES et CONCORDANCE). Mais entre cette composition et les trois autres il y a non-seulement unité de vues et de principes, il y a parfaite solidarité; et si saint Jean passe sous silence quelques faits qu'ont retracés ses collègues, c'est pour en consigner d'autres qui ne sont pas moins importants et qui ne devaient pas périr faute d'historien. Saint Luc, auteur d'un évangile, complète ses récits sur l'origine du christianisme et sur son fondateur en racontant aussi les actes, les premières prédications, les travaux et les missions des apôtres, surtout de saint Pierre et de saint Paul. Les *Actes* forment la clôture des livres historiques du nouveau code.

2° Cependant les livres didactiques renferment assez de renseignemens pour nous donner une idée suffisante de l'église primitive, de ses travaux, de ses institutions, de sa foi et de ses mœurs. Les livres didactiques, tous revêtus de la forme épistolaire (et l'on conçoit qu'aucun des disciples n'ait voulu faire ce que n'avait pas fait le maître, c'est-à-dire tracer un système de dogmes et un code d'institution), les livres didactiques sont de saint Jacques, de saint Pierre, de saint Jean, de saint Jude, disciples primitifs du Seigneur, et de saint Paul, son nouvel apôtre. Les épîtres de saint Paul, les plus importantes par leur nombre et leur étendue, ont toutes pour but de compléter, dans les communautés qu'il avait fondées ou qu'il était appelé à diriger par sa parole, l'enseignement oral qui leur avait été donné par lui, par ses collègues ou par ses aides, sur le dogme, la morale, la discipline, l'organisation de l'église. Quelquefois le but principal de ces écrits est la répression d'un désordre survenu dans les rangs des fidèles; mais alors même l'apôtre s'élève bientôt à des instructions générales. De ces épi-

tres, une seule, celle *aux Hébreux*, est adressée à toute une classe de fidèles et a pour but spécial de faire comprendre aux chrétiens nés dans le judaïsme qu'il faut en sortir complètement, en quitter les fêtes, les cérémonies, les préventions, et s'élever à ce *sacerdoce spirituel*, à ce *culte en esprit et en vérité*, à cette foi morale et universelle, qui distingue la seconde église de la première. Des treize autres épîtres de saint Paul neuf sont adressées à des communautés spéciales. Avant la captivité de l'apôtre furent écrites les épîtres *aux Thessaloniens*, *aux Galates*, *aux Corinthiens*, *aux Romains*; pendant sa captivité à Rome, celles *aux Colossiens*, *aux Éphésiens*, *aux Philippiens*. Les quatre dernières sont des lettres particulières, adressées l'une à *Philémon*, une autre à *Tite*, deux à *Timothée*. Les trois dernières sont les plus belles lettres pastorales que possède la littérature chrétienne, et l'admirable traité de saint Chrysostôme intitulé *Du sacerdoce* n'est autre chose qu'une paraphrase développée de ces épîtres. La lettre de *saint Jacques* à tous les fidèles sortis du judaïsme et habitant en dehors de Jérusalem; celle de *saint Pierre* au même ordre de fidèles habitant les provinces de Pont, de Galatie, de Cappadoce, d'*Asie* (mineure) et de Bithynie; celle de *saint Jean* à plusieurs communautés que n'indique pas l'auteur; enfin celle de *saint Jude*, aux fidèles en général, portent, à cause de cette destination plus étendue, le titre commun de *catholiques*, c'est-à-dire d'*universelles*. Elles ont pour but, celle de saint Jacques, de combattre l'erreur qui ferait négliger les œuvres pour la foi et sous le prétexte qu'elle en tient lieu; celle de saint Pierre, de fortifier les fidèles dans l'adversité, sous les persécutions dont ils sont l'objet; celles de saint Jean, de leur recommander le premier des préceptes de son maître, cette charité qui le distinguait et qui doit distinguer tous les chrétiens; de les préserver des premières atteintes de cette immense hérésie, de ce *gnosticisme* qui a désolé l'église pendant plusieurs siècles et a donné lieu à des doctrines si ambitieuses (voy. GNOSTICISME); celle de saint Jude, enfin, d'a-

vertir des peines qui suivent toujours le désordre dans les mœurs et dans les croyances. Une seconde et une troisième épître de saint Jean, adressées l'une à une pieuse chrétienne (*ἰζελxτη*), l'autre à un fidèle nommé Cyrus, ont été comprises par erreur dans le nombre des *éptres générales*; elles sont au contraire aussi spéciales que celles de saint Paul à Tite, à Philémon et à Timothée. Ce qui peut expliquer l'espèce d'erreur que nous signalons, c'est qu'on a pensé quelquefois que la seconde de ces saintes missives entendait, sous le nom de la *chrétienne*, l'église tout entière, hypothèse qui n'a pourtant pas de fondement.

3° Un seul livre *prophétique* entre dans la collection de la nouvelle alliance, pour en former la clôture; c'est l'*Apocalypse* ou Révélation de saint Jean, tableau allégorique de la grande lutte de l'évangile contre le judaïsme et le paganisme, chant de triomphe en l'honneur de son divin auteur, du céleste époux de l'église. La victoire que célèbre ce poème allégorique est d'autant plus éclatante que ce n'est pas seulement celle des fidèles des premiers siècles, mais encore celle des justes de tous les temps. En effet l'auteur de l'*Apocalypse* ne chante pas le châtement et la ruine de la Jérusalem terrestre sans célébrer aussi le jugement dernier du genre humain et les joies de la Jérusalem céleste, point de vue doublement moral et par cela même digne de toute l'attention des interprètes d'un livre si difficile à bien expliquer.

Tous les livres qui composent le Nouveau-Testament, ou la *troisième série*, appartiennent à la seconde moitié du premier siècle de l'ère chrétienne. Ils varient, quant à la forme, suivant l'éducation et le génie de leurs auteurs; mais, pour le fonds, ils présentent, ainsi que ceux des deux premières séries, un ensemble de vues et de doctrines qui montre évidemment qu'ils découlent de la même source. En même temps, tout en constituant la base d'une religion nouvelle, d'un culte universel mis à la place d'un culte national, les livres de la troisième série se lient de la manière la plus étroite, non-seulement à ceux de la seconde, dont ils ont adopté le langage, mais encore à

ceux de la première, dont ils sont le complément annoncé: en sorte que tous ensemble ne forment réellement qu'un seul code, qu'un seul système de révélation. Nous avons déjà dit qu'ils ne contiennent, pour ainsi dire, qu'une seule grande pensée dont les uns donnent le germe, les autres le développement.

On le voit: la Bible est un livre dont les diverses pages ont été écrites pendant un espace de temps de 16 siècles. Cependant, on le pense bien, elle n'a pas toujours, comme de nos jours, formé un seul volume. La réunion des livres de la première série, à commencer par les différentes parties du Pentateuque et à finir par les oracles des derniers prophètes, a été quelquefois attribuée à Esdras et à Néhémie, et si cette opinion n'a rien de certain, elle n'a du moins non plus rien d'in vraisemblant. Il est, au contraire, tout naturel de penser qu'au retour de l'exil les Juifs aient songé à recueillir et à classer les écrits sacrés de leur nation, et personne n'était évidemment plus propre à remplir cette tâche que les deux chefs qui présidèrent au rétablissement des institutions publiques. Ce qui est hors de doute, par les témoignages de Daniel (chap. ix, vers. 12), du Siracide (*voy.* le prologue), de saint Mathieu (xxv, 35), de saint Luc (xxiv, 44) et de Josèphe (*contre Apion*, I, 8), c'est qu'à toutes les époques on a mis chez les Juifs un soin extraordinaire à recueillir les livres sacrés. Il serait difficile d'indiquer avec quelque précision l'époque de la réunion en un seul ensemble des livres qui composent la deuxième série, qui ne furent dans l'origine qu'une addition à la version grecque de ceux de la première; mais il est évident que ce fait est antérieur au premier siècle de notre ère. Quant à la collection de la dernière série, elle ne fut arrêtée définitivement par l'église grecque qu'au concile de Laodicée, entre 360 et 365 de J. - C.; par l'église latine qu'au concile d'Hippone, en 393. Mais il est bien entendu qu'il ne s'agit ici que d'une déclaration officielle, d'une formalité d'église, et que l'opinion, la foi générale avaient déjà arrêté ce code long-temps auparavant. La surveillance des églises intéressées dans la question,

celle de tous les écrivains chrétiens, de tous les évêques, de tous les prêtres, avait facilité le travail des conciles que nous venons de nommer; elle avait surtout écarté du code la foule des écrits anonymes et pseudonymes que les pieux faussaires des premiers siècles avaient publiés sous les titres d'*Évangiles*, d'*Actes*, d'*Épîtres* et d'*Apocalypses* (*voy. APOCRYPHES*).

La même attention qu'on mit dans tous les temps à recueillir les écrits sacrés, on la mit aussi très généralement à en conserver l'intégrité et à maintenir la pureté des textes. Il faut distinguer, dans l'histoire des codes, les textes manuscrits et les textes imprimés. Les premiers manuscrits du texte hébreu étaient écrits en caractères anciens, tels qu'on les trouve encore sur les médailles des Machabées. Ces caractères ressemblaient à l'écriture samaritaine et se suivaient sans accents, sans ponctuation. A partir de l'exil, les Juifs adoptèrent l'écriture chaldéenne, celle qui est aujourd'hui généralement admise pour l'hébreu. A cette époque on n'indiquait encore ni les signes des voyelles, ni d'autres caractères d'accentuation que les docteurs juifs des premiers siècles de l'ère chrétienne et leurs successeurs ont inventés pour la facilité des lecteurs, caractères qui n'ont d'ailleurs changé en rien les paroles des textes sacrés. Il en a été à peu près de même pour les textes grecs. Les plus anciens manuscrits les donnaient en lettres capitales, sans accents, sans esprits, sans ponctuation, sans distinction de mots. Ce sont les critiques qui ont successivement porté ces améliorations dans les copies ou les éditions. Ils ont été plus loin. Ils y ont non-seulement séparé les mots par de légers intervalles, et divisé les textes par périodes et par phrases : pour faciliter les recherches ils en ont divisé l'ensemble par chapitres et par versets. Au temps de saint Jérôme on n'y distinguait encore que certains alinéas; un peu plus tard on adopta des chapitres. Hugues de Saint-Claire et Étienne Langthon partagent, dans l'opinion générale, l'honneur d'avoir établi dans le Nouveau-Testament la division qu'on suit généralement aujourd'hui.

Celle de l'Ancien-Testament en chapitres n'a été définitivement fixée que par la Bible de Bomberg, imprimée en 1525. Restait à déterminer les versets. Robert Étienne, dans son édition de la Vulgate de 1548, fixa ceux qu'on suit actuellement. Plus on a ainsi apporté de soins à faciliter la lecture des textes, plus on a facilité aussi leur conservation ou le rétablissement de leur primitive pureté. Ils avaient souffert naturellement par la multiplication des copies et l'ignorance des copistes. De là viennent quelques passages altérés et de nombreuses variantes. Les Pères en ont gémi comme les critiques qui leur ont succédé (Origène, *Comment. sur l'Év. de saint Matth.*, t. XV, vol. III, p. 571, édit. de La Rue. Clément d'Alexandrie, *Stromata*, lib. IV, p. 490, édit. de Sylburg); mais les uns comme les autres ont reconnu qu'aucune altération n'a été apportée dans les textes au profit d'un parti, d'une secte, d'une erreur quelconque. On sait de quelle manière Marcion avait imaginé de faire un nouvel évangile et de nouvelles épîtres, en retranchant du code reçu ce qui contrariait son système; on sait aussi avec quelle énergie et quelle unanimité son œuvre frauduleuse fut rejetée. Le fait est que les variantes qui se sont glissées dans les manuscrits, et que plusieurs éditions imprimées reproduisent, ont fort peu d'importance, soit pour l'Ancien soit pour le Nouveau-Testament.

Nous ne nous attacherons pas à montrer comment, par quelle longue série de travaux, la critique est parvenue à nous donner les textes si purs que nous possédons aujourd'hui; mais nous devons mentionner les principales éditions de la Bible. Les trois premières de l'Ancien-Testament, celles qui ont valeur de manuscrits, sont celle de Soncino (1488, in-fol.); le texte hébreu de la Polyglotte d'Alcala (en latin *Complutum*) de 1514; l'édition de Ben Chajim, Venise, 1525. Viennent les éditions de Bomberg, Buxtorf, Munster, Vanderhoogt, Michaëlis, Houbigant, Kennicot, Doederlein, Meisner, Jahn. La première édition complète du Nouveau-Testament parut aussi avec la Polyglotte d'Alcala, 1514; celle d'Érasme vit le jour en 1516. Ces deux éditions ont établi le texte généralement reçu

dans celles qu'on a publiées depuis trois siècles. Dans ce nombre on distingue les éditions de Robert Étienne (*mirifica* ou *regia*), de Théodore de Bèze, des Elzévir, de Walton, de Fell, de Mill, de Wetstein, de Griesbach, d'Alter, de Birch. Deux critiques célèbres ont cru reconnaître de nos jours que tous les textes manuscrits du Nouveau-Testament se rapportaient à quelques *révisions* principales, comme celle d'Alexandrie, celle de Constantinople et celle d'Occident; mais Mathæi a fort bien démontré que cette hypothèse avait besoin d'être mieux établie. On est plus généralement d'accord à regarder comme les plus exacts de tous ces manuscrits ceux du Vatican, d'Oxford et de Cambridge.

Les versions de la Bible en langues vulgaires se sont multipliées autant que les éditions de ses textes. Il serait impossible d'énumérer tous les travaux de ce genre, et l'on peut se borner à dire que la Bible a été traduite dans toutes les langues qui ont une littérature et dans une foule d'idiomes qui ne possèdent pas encore d'autre livre. Les Juifs ont peu traduit et peu propagé leur saint code. Ils ne songèrent pas à le donner aux Mèdes, aux Chaldéens, aux Perses, aux Égyptiens, et ne s'avisèrent de le mettre en grec que dans les derniers siècles avant notre ère. Peut-être même n'y eussent-ils pas pensé du tout sans l'invitation que leur adressa le roi Ptolémée-Philadelphe qui voulut enrichir d'un volume de plus la riche bibliothèque du musée d'Alexandrie. Une fois faite, cette version, qui reçut du nombre *traditionnel* de ses auteurs le nom de *Septante* (voy. ce mot), devint la Bible de tous les Juifs parlant le grec ou *hellénisans*. Son texte est suivi même par les écrivains du nouveau code, quoiqu'ils aient dû connaître les textes originaux de l'Ancien-Testament. L'exemple de cette version étant donné, on fit, un peu avant l'ère chrétienne, non-seulement une version ou plutôt une paraphrase chaldéenne, mais encore, immédiatement après cette ère, une version grecque plus littérale que celle des Septante. Ce travail, dû au juif Aquila, offrait même du texte hébreu un calque trop servile pour obtenir quelque succès à la lec-

ture, et deux chrétiens, Symmaque et Théodotion, publièrent des versions nouvelles tenant une juste ligne entre la fréquente inexactitude des Septante* et la raideur trop littérale d'Aquila. A mesure que l'Évangile se propageait dans le monde, la Bible complète fut traduite dans toutes les langues : aux versions araméenne, syriaque, égyptienne ou kophte, éthiopienne, arménienne, géorgienne, arabe et persane, répondirent les versions occidentales, italique ou latine, gothique, slavonne, anglo-saxonne, romane ou vauchoise (xii^e siècle), française (xiii^e siècle), anglaise (de Wicléf), allemande (1378), italienne (1471). La première version latine, revue par saint Jérôme et plusieurs autres, fut reçue généralement dans l'Église d'Occident sous le nom de *Vulgate* : nous lui consacrerons un art. à part; la version allemande fut 13 fois réimprimée avant la réforme. On voit par-là combien il faut modifier deux opinions assez généralement répandues : celle que la Bible, avant la réforme, n'était plus guère connue des fidèles, et celle que la réforme a donné l'exemple de la propagation des saints livres en langue vulgaire. Ce qui est certain, c'est que la réforme, appelant de l'Église à la Bible, a multiplié les éditions du volume sacré et ses traductions en langue vulgaire, et qu'elle l'a répandu avec un zèle et un succès auparavant inconnus. Par suite de la réforme, la Bible fut traduite au xvi^e siècle dans toutes les langues de l'Europe. Les plus célèbres de ces versions sont celle de Luther, commencée au château de Wartbourg, en 1521, revue plusieurs fois soit par l'auteur, soit par d'autres, et supérieure encore, par sa grace antique et sa pittoresque énergie, aux travaux d'Augusti, de Wette et de Meyer; celle de Calvin, préparée par Robert Olivétan, deux fois revue par les théologiens de Genève, et plus ou moins suivie par Martin et Osterwald** ; celle de

(*) On se rappelle que l'auteur de cet article est protestant. Or, chez les protestans l'inspiration des LXX interprètes n'est point admise, et de même ils regardent la Vulgate comme œuvre humaine, s'attachant exclusivement, pour l'authenticité littérale, au texte hébreu de l'Ancien-Testament et au texte grec (hébraïque) du Nouveau-Testament.

J. H. S.

** Les traductions de Martin et d'Osterwald

Tindal, Matthew, Coverdale et Cranmer, revue par l'épiscopat d'Angleterre au commencement du XVII^e siècle (Bible de Genève, des évêques, du roi Jacques, etc.), sans être éclipsée par celle de Geddes, de la fin du dernier siècle. Avec les théologiens de la réforme ont rivalisé dignement ceux de l'église catholique, Castalio ou Châteillon (nouvelle version latine), Le Maître de Sacy, Vence, M. de Genoude, Dereser, Brentano, les frères Van Ess. Les Israélites ont traduit l'Ancien-Testament en espagnol, en portugais, en italien, en français (l'édition de M. Cahen, Paris, 1830 et suiv., offre texte et version), et en allemand (le célèbre Mendelsobn). Les versions anciennes de la Bible se trouvent dans les éditions *polyglottes* (voy. ce mot) dont il existe quatre principales : celles d'Alcala, d'Anvers, de Paris et de Londres. Les traductions modernes se multiplient tous les jours, grace aux missions et aux sociétés bibliques (voy. BIBLIQUES); mais, on le conçoit, l'interprétation de cette grande bibliothèque de la révélation est une œuvre difficile. La Bible peint les mœurs de quarante siècles : dans ce long espace de temps la pensée a revêtu des formes bien différentes et les institutions ont varié comme les croyances. Pour bien traduire un code aussi étendu, aussi ancien, il faut joindre à la connaissance des langues et du génie de l'Orient et de la Grèce la connaissance de leurs mœurs, de leurs doctrines, celle des sciences auxquelles font allusion des textes si nombreux, et celle des choses qu'ils renferment. Jamais les forces d'un seul homme n'eussent suffi à l'accomplissement d'une tâche si immense, et des versions un peu fidèles ne sont devenues possibles que par les travaux successifs de plusieurs générations d'interprètes ou de *commentateurs*. Les Pères, en possession d'une foule de traditions et de connaissances de détail qui nous échappent, ont commencé ces com-

ont été souvent réimprimées par les soins des Sociétés bibliques, et surtout de celle de Paris; la librairie Treuttel et Würtz a publié, de la traduction de Martin, une édition qui mérite d'être citée comme l'une des plus correctes. C'est un volume in-8^o d'environ 1600 pages, avec indication des passages parallèles, stéréotypé par Herban.

J. H. S.

mentaires, ces notes, ces explications critiques, philologiques, chronologiques, historiques, géographiques, allégoriques, typologiques, dogmatiques, morales, qui ont été continuées par plusieurs écrivains du moyen-âge et reprises avec une ardeur nouvelle à la renaissance des lettres, et qui ont enfin donné le jour à trois sciences importantes : la *critique sacrée*, l'*hermeneutique*, et l'*exégèse*. La première examine l'authenticité des livres sacrés et la pureté de leur texte; la seconde trace les règles d'une saine interprétation, la dernière fournit cette interprétation elle-même. Telle est l'importance de cette triple étude que sans elle il n'existe pas de science biblique; aussi l'histoire des lettres chrétiennes ne connaît-elle pas d'écrivain un peu remarquable qui n'ait voué à cette étude une application sérieuse. Telle est aussi l'influence exercée par cette étude dans le monde moderne, surtout dans les derniers siècles, qu'il n'est aucune des sciences morales qui n'en ait reçu les plus vives lumières et qu'elle en a répandu sur plusieurs autres branches du savoir : en sorte qu'il est bien vrai de dire que, si la littérature profane a donné à l'Europe les éléments de sa philosophie, de sa politique et de ses arts, la littérature sacrée a décidé de nos doctrines morales et religieuses, tandis que nos institutions et nos mœurs ont reçu d'elle une direction décisive. La politique que Bossuet dicte avec tant d'autorité aux rois et aux nations et qui fut si long-temps celle de l'Europe, qui l'est encore en partie, n'est qu'un reflet de la théocratie biblique. La philologie, l'archéologie, l'histoire générale, celle de la civilisation, celle de l'humanité ont reçu des études bibliques le plus grand jour; et la Bible, qui a été si long-temps le symbole des croyances et des habitudes morales de l'Europe, est le seul livre qui présente la clef de notre histoire intérieure, de notre vie sociale comme de notre vie de famille. C'est aussi la Bible qui a placé si haut les pays chrétiens, qui a inspiré aux peuples de l'Occident, dans leurs beaux siècles, une moralité si profonde; qui leur a donné cet esprit d'ordre, de travail, de sobriété, d'économie, de modération et d'humai-

nité qui est la base de la civilisation moderne et la cause de la sûreté comme de la rapidité de ses progrès. Les nations chrétiennes, celles même qui sont placées sur les derniers échelons de la culture intellectuelle, trouvent sans cesse, dans les destinées morales du peuple que leur peint la Bible, les leçons les plus graves et les plus utiles. La société chrétienne ne l'ignore pas : elle n'a pas toujours attaché la même importance à la lecture de la Bible en général, mais la Bible a toujours été vénérée par elle. Nous avons déjà dit que les Juifs l'ont peu propagée, peu traduite ; cela tenait au caractère éminemment national de leur code. Les chrétiens, plus heureux du caractère d'universalité qui distingue leurs croyances, n'ont cessé d'en multiplier et d'en répandre les exemplaires. Dans l'histoire de l'Église il ne se trouve pas un siècle où l'on n'ait fait de la Bible une version de plus. On remarque, sous ce rapport, des époques de langueur, d'indifférence et même d'interdiction : l'état imparfait des langues, l'ignorance générale, la grossièreté des mœurs, d'autres raisons encore, expliquent cette disposition des esprits ; mais jamais on n'a manqué, quand il a été question d'agir fortement sur les hommes, de recommander les saintes études. Tous les docteurs du moyen-âge, qui ont vu la décadence de la foi dans celle des mœurs, ont vu aussi que la parole divine pouvait seule ranimer dans l'âme le culte intérieur que ne peut remplacer nul autre. Au xv^e siècle Gérard-le-Grand fonda une congrégation spéciale pour l'étude de la Bible et la multiplication des exemplaires ou des copies de ce saint code. L'imprimerie fournit enfin un moyen plus économique de le reproduire, et, depuis ce moment, il a pu être donné à l'homme du peuple comme à l'homme du sanctuaire. On a pu le mettre jusque dans les mains de l'enfance, et la Bible, ce grand monument de science religieuse et morale, a souvent été le premier livre d'étude de nos écoles*.

(*) Ce fait n'est exact que par rapport aux protestants : l'Église catholique a presque constamment éloigné des fidèles les versions de la Bible en langue vulgaire, et des bons esprits, dans les deux communions chrétiennes, ont mis en question l'utilité de la lecture de l'Ancien-Testament dans son ensemble par les enfants ou

Le prix nécessairement élevé d'un volume si considérable a été quelque temps un obstacle à sa propagation générale. Bientôt des hommes pieux conçurent le projet de le mettre à la portée de toutes les fortunes, et celui de le donner gratuitement à l'indigent. Le baron de Canstein illustra son nom par la fondation que, dans ce but, il joignit à la maison des orphelins de Halle (*voy.* le mot **CANSTEIN**). Un projet plus vaste, un projet gigantesque, celui de donner la parole de Dieu à tous les peuples de la terre comme code de morale, de religion et de civilisation, fut conçu en 1804 par quelques-uns des hommes d'état les plus distingués de l'Angleterre. L'exécution de cette œuvre fut aussitôt commencée de la manière la plus brillante. Présidée par lord Teignmouth, ancien gouverneur général des Indes, la Société biblique britannique et étrangère provoqua dans le monde entier l'organisation de sociétés auxiliaires, et distribua dans l'espace de 30 ans 4 millions d'exemplaires du code sacré. Des contradicteurs, quelques membres de la société anglaise pour la propagation des connaissances chrétiennes et plusieurs membres de l'épiscopat anglican ont combattu cette œuvre ; quelques membres de l'épiscopat catholique et le chef de cet épiscopat ont aussi pensé un instant qu'il était peu sage de prodiguer, pour ainsi dire, les textes de la révélation et de donner à l'homme encore plongé dans la barbarie ou à l'homme du peuple la collection complète de livres appartenant à des siècles si divers, offrant aux savans mêmes des difficultés si grandes et ayant quelquefois donné lieu à des interprétations si déplorables (Bulle pontificale de 1816, provoquée par l'archevêque de Gnesen). Quelques gouvernemens, celui d'Autriche entre autres, se sont opposés aussi à l'établissement dans leurs états (1817) de sociétés auxiliaires de celle d'Angleterre ; mais c'est à peine si l'on s'est aperçu de ces incidens dans le développement général de l'association britannique et de ses pieuses profusions auxquelles se sont joints des hommes de toutes les communions (Sopar les adultes dénués de toute culture intellectuelle.

ciétés bibliques de Russie; société biblique dirigée par les frères Van Ess, prêtres catholiques).

Une œuvre si grande, continuée avec toute la persévérance du caractère anglais, aura nécessairement des résultats immenses; car il y a, dans la Bible, plus qu'un code de civilisation. Elle-même prétend à un rang plus élevé; elle se dit la parole de Dieu, ou du moins le fruit de l'inspiration de Dieu, si la parole est de l'homme. De Moïse à saint Jean c'est, dans tous ses textes, la même affirmation. Elle fut jadis prise à la lettre. On pensa que les mots mêmes étaient de Dieu, et c'est pour cela qu'on trouva si sublime le langage des textes sacrés. Le progrès des études philologiques et philologiques a fait reconnaître que l'affirmation était outrée et se nuisait par son exagération même; que, sous le rapport du style, le texte hébreu, seul monument des temps *classiques* de cette langue, était sans doute *classique*; mais que celui des textes grecs ne l'était point et ne pouvait pas l'être: on en a conclu que la pensée seule et non sa forme était d'inspiration divine. De ce progrès, quelques écrivains des derniers siècles et de notre temps, les uns ennemis du christianisme, les autres sans hostilité pour ses doctrines, ont pris texte pour aller encore plus loin et pour affirmer, que dans la Bible, la pensée n'est pas plus inspirée que la parole; que, sans doute, le code des juifs et des chrétiens n'est pas un livre comme un autre, mais qu'après tout c'est une œuvre humaine. On ne s'est pas arrêté là. On a attaqué l'authenticité de plusieurs parties de cette collection, la *canonicité* de quelques autres, la pureté des textes de celles-ci, l'*intégrité* de celles-là. Il en est qu'on a décomposées ou plutôt déchirées en une foule de fragmens qui auraient été joints les uns aux autres par la fraude, l'ignorance ou le hasard. Ce n'est pas tout: on a argué les livres sacrés de contradiction entre eux, d'erreurs d'histoire, de chronologie, de généalogie, de géographie, d'astronomie, d'histoire naturelle; on a cru y découvrir des principes contraires à la bonne morale et à la saine philosophie. Mais les apologistes n'ont pas manqué à la Bi-

ble, et s'il fallait un volume pour articuler les attaques dont elle a été l'objet, il en faudrait plusieurs pour résumer la défense qu'on leur a opposée. Il suffit de dire que la Bible est sortie victorieuse du combat; que, sous le rapport de l'authenticité et de la pureté de ses textes, elle s'est placée, dans les discussions, au-dessus de tous les livres religieux du monde ancien; que, sous le rapport de l'exactitude des faits, elle s'est mise non-seulement au-dessus de tous les ouvrages d'histoire de l'Orient, mais à côté des écrivains grecs et romains qui inspirent le plus de confiance. Sans doute la critique sacrée a reconnu qu'au Pentateuque de Moïse, par exemple, il a été joint quelques fragmens qui ne sont pas de la main de ce législateur, le récit de sa mort et plusieurs autres pièces; mais pour être de plusieurs mains, le Pentateuque ne perd rien de son caractère. Sans doute aussi la critique a remarqué quelques difficultés de géographie et de chronologie qui demandent une étude approfondie; mais les écrits d'Hérodote et de Tite-Live sont-ils rejetés, sont-ils seulement contestés à leurs auteurs par la raison qu'on y trouve des difficultés, des erreurs ou même des fables? Plus la Bible a été attaquée, examinée, comparée avec science et gravité, plus sa haute supériorité sur tout autre livre de religion a été reconnue, proclamée. L'apologie n'a pas même dédaigné d'opposer de ses raisons aux épigrammes, aux plaisanteries, aux injures; et, s'il faut citer un exemple, nous dirons que, pour réfuter un homme de génie du dernier siècle qui s'est joué de sa foi et de celle des autres, dans sa *Bible expliquée par quelques aumôniers du roi de Prusse*, il n'a fallu qu'un homme d'esprit, de sens droit, l'auteur des *Lettres de quelques Juifs portugais* (voy. au mot GUERÉ). La critique a distingué avec raison entre les diverses parties de la Bible, entre les livres de la première série, ceux de la seconde et ceux de la troisième. N'était-il donc pas entendu que l'ancien code renfermait l'ancienne religion, et le nouveau code, la nouvelle? Si le déisme a fait confusion, l'église a distingué. Elle l'avait toujours fait: elle avait toujours

dit que Moïse avait reçu une première révélation et que Jésus-Christ en avait apporté une seconde. C'est ce que le Nouveau-Testament avait proclamé à la naissance même de la nouvelle religion; et telle est l'évidence de cette vérité qu'on ferait disparaître tous les livres de la première et de la seconde série sans que le christianisme en reçût la moindre atteinte. Cependant cette distinction, si importante qu'elle soit, n'a nullement pour but de désavouer une partie quelconque de la collection biblique. Telle qu'elle est, elle offre un si bel ensemble de faits politiques, religieux et moraux, de principes d'ordre, de raison et de bonheur, d'éléments d'instruction et de moyens de salut, qu'il y aurait de la part du genre humain une sorte de folie à répudier une portion quelconque de cet héritage, à ne pas se glorifier de toutes ces communications providentielles, à ne pas s'enorgueillir de l'ancienne comme de la nouvelle alliance dont la Bible donne les documens. Qui ne connaîtrait que la Bible pourrait se demander si, dans ses textes et dans ses doctrines, se manifestent bien réellement tous les signes d'une révélation divine? Mais quiconque a pu comparer avec la Bible des juifs et des chrétiens les livres religieux des autres peuples a reconnu que si, quelque part, Dieu a parlé aux hommes, ce n'a pu être qu'aux hommes qui seuls ont su parler dignement de Dieu.

Mais nous le sentons à notre tour, pour parler dignement d'un livre inspiré il faudrait avoir participé à cette inspiration même. Pourquoi, au surplus, faire l'éloge d'un livre qui porte en lui tous les caractères de puissance et de perpétuité, qui s'est fait une destinée si grande, auquel est réservée une plus grande destinée encore; qui s'est annoncé à juste titre comme première et dernière révélation de Dieu à l'homme? Voy. les mots *INSPIRATION, RÉVÉLATION, ÉVANGILE, TESTAMENT, etc.* M.-R.

BIBLIA PAUPERUM, bible à bon marché. Avant l'invention de l'imprimerie, un exemplaire complet de la Bible était une chose très précieuse qu'on ne se procurait qu'au prix de mille florins d'or; les riches seuls pouvaient donc y

prétendre. Cependant, pour rendre l'Écriture-Sainte accessible à ceux qui ne l'étaient pas (mais à condition sans doute qu'ils appartenissent toujours à la cléricature), on grava sur les bois les principaux sujets de l'Ancien et du Nouveau-Testament, avec une courte explication en latin au bas, et l'on fit ainsi en Allemagne une édition, petit in-folio, qui compte aujourd'hui parmi les curiosités bibliographiques et qui était peut-être l'un des premiers essais faits dans la xylographie (voy. ce mot). Outre l'édition avec le texte en latin, on en fit une avec le texte en allemand dont les exemplaires portent le millésime de 1470. Les estampes sont, suivant Lessing, l'imitation des peintures sur verre qu'on voyait autrefois dans l'église du couvent de Herschau. On achète très cher aujourd'hui les exemplaires de la *Biblia pauperum* qui se présentent dans les ventes; le duc de Devonshire en a acquis un en 1815, à l'enchère d'Édwards, et l'a payé 201 liv. st. Voir Ebert *Atlg. bibliogr. Lexikon*, t. I, p. 191. J. H. S.

BIBLIOGRAPHIE, mot qui désignait primitivement la profession de copier des livres, de γραφῆν et βιβλίον. Dans son acception plus récente la bibliographie, appelée aussi quelquefois *hibliognosie* et *bibliologie*, est la connaissance des livres, tant sous le rapport de leur contenu que sous celui de la forme sous laquelle ils se produisent. En conséquence on peut la diviser en scientifique et en matérielle. La bibliographie scientifique n'envisage les livres que sous le rapport de leur contenu, et le but qu'elle se propose alors, dans les notices auxquelles elle donne lieu ou dans les jugemens qui émanent d'elle, est de familiariser les savans avec tous les principaux ouvrages de la branche qu'ils cultivent. Les bibliographies de ce genre sont ordinairement rédigées sous une forme systématique. La bibliographie matérielle tient note de toutes les circonstances qui se rattachent à un livre et à son auteur, à l'impression, aux gravures, aux éditions, etc.

La bibliographie est une science dont le développement dépend, d'une part, de la justesse des principes suivis par ceux qui la cultivent, et, de l'autre, des circon-

stances plus ou moins favorables où ils se trouvent à cet égard. Si la France n'est pas son berceau, elle est le pays dans lequel cette science s'est exercée avec le plus de succès. D'un côté l'excessive richesse des bibliothèques publiques, dont les collections s'accroissent journellement et dont la jouissance est si libéralement offerte aux savans; le nombre considérable de grandes collections particulières; enfin le commerce de livres anciens et nouveaux le plus animé, y présentent des avantages extraordinaires; et, d'un autre côté, l'esprit pratique de la nation reconnaît dans les travaux des bibliographes un moyen de satisfaire convenablement un besoin essentiel. C'est ainsi qu'après la *Bibliographie instructive* de G. F. de Bure (1763-1768, 7 vol. in-8°), le *Manuel du libraire et de l'amateur de livres* de Brunet (3^e éd., Paris, 1820, 4 vol. in-8°), a été le premier ouvrage un peu remarquable qui ait compris sous une forme alphabétique la littérature la plus précieuse de tous les temps et de tous les peuples; que Barbier, dans son *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes*, a offert à la curiosité des amateurs le premier travail positif et satisfaisant sur cette matière; que le *Catalogue d'un amateur* de M. Renouard a été quelque temps pour tous les amateurs de collections le seul code d'après lequel ils se guidaient; et que la *Bibliographie de la France*, ou *Journal de la Librairie* de M. Beuchot, fournit depuis 1811 la preuve incontestable de l'accroissement annuel de la littérature. Ces travaux importans nous dispensent de citer les ouvrages non moins recommandables de Peignot, de Petit-Radel, les *Aldines* (voy. de M. Renouard etc.

La bibliographie anglaise ne peut se vanter que d'un seul de ces avantages, de la richesse des collections publiques et particulières. Mais outre que leur usage est ou très restreint ou entièrement défendu, un goût quelquefois bizarre, la passion exclusive des curiosités, et un assujétissement trop complet aux caprices de la bibliomanie du jour, ont rarement permis aux bibliographes anglais d'arriver à une certaine indépendance et à une activité vraiment utile à cette science. Les

deux seuls ouvrages bibliographiques de quelque importance publiés par eux, celui de Adam Clarke (*A Bibliographical Dictionary*, Londres, 1803, 8 vol. in-12 avec le supplément intitulé *The Bibliographical Miscellany*, 2 vol. in-12, 1806), et de Robert Watt (*Bibliotheca britannica*, 1819, 4 vol. in-4°) sont des compilations entièrement manquées. Les collections de Beloe (*Anecdotes of literature*, 1807, 6 vol. in-8°), Brydger Egerton (*British bibliographer*, 1818, 4 vol.; *Censura Literaria*, 1805), de Savage (*The Librarian*, 1808), et d'autres, sont dépourvues de choix et souvent aussi de solidité. L'ouvrage de Ottley (*History of engraving*, 1816, 2 vol. in-4°) et celui de Singer (*Researches into the history of playing cards*, 1816, in-4°), manquent de toute critique; et, à moins de se laisser éblouir par l'impression, le papier et les gravures des ouvrages de Dibdin (*Typographical antiquities*, 1810; *Bibliotheca spenceriana*, 1814, 4 vol. in-8°; *Bibliographical Decameron*, 1817, 3 vol. in-8°; *Tour in France and Germany*, 1821, 3 vol. in-8°), on ne peut s'empêcher de reconnaître le peu de solidité et de goût d'un auteur dont le principal mérite est l'activité avec laquelle il cherche à satisfaire les caprices des riches bibliomanes de sa nation. Cependant on reconnaît un véritable progrès dans l'ouvrage de Lowndes, *the Bibliographers Manual*, 4 vol. in-8° dont la dernière livraison a paru en 1833.

Les savans de l'Allemagne, peu soustraits par les bibliothèques publiques et presque toujours privés de collections particulières, n'ont cherché à donner de l'élan à la bibliographie que pour venir au secours de la science, pour laquelle la connaissance exacte des livres est un besoin journalier. Ersch, savant estimable et laborieux, doit être regardé comme le créateur de la nouvelle bibliographie allemande, tant par son *Allgemeines Repertorium der Literatur* (1793-1809), l'ouvrage le plus complet dans son genre, que par son *Handbuch der deutschen Literatur*. (2^e édit. Leipzig, 1822 et suivantes et non encore achevée, 4 vol. in-8°). La bibliographie allemande est surtout riche en systèmes ou catalogues

pour les sciences spéciales, et l'étude approfondie des anciens auteurs grecs et latins, ainsi que la connaissance des anciens imprimés, nous vient surtout de l'Allemagne (voir l'article BIBLIOMANIE, note). M. Ebert fit le premier essai notable d'un ouvrage bibliographique général, dans son excellent dictionnaire *Allgemeines bibliographisches Lexicon* (Leipzig, 1821-30, 2 vol. in-4°); c'est un ouvrage qui fait autorité et qui mériterait d'être plus connu en France qu'il ne l'est encore. Le même savant bibliothécaire a inséré dans le journal *Hermes* (N° X), une *Critique de l'ensemble de la bibliographie récente de l'Allemagne*.

La bibliographie italienne n'est plus aujourd'hui ce qu'elle était du temps des Mazzucchelli, des Audiffredi et des Tiraboschi. Il règne une étonnante tiédeur dans presque toutes les bibliothèques publiques; les collections particulières deviennent de plus en plus rares, et celles si précieuses des comtes Cassano, Serra et de Melzi, à Naples et à Milan, viennent tout récemment d'être vendues pour être transportées en Angleterre où tout va s'engloutir. Les Italiens se sont surtout occupés de bibliographies provinciales, comme le prouvent la *Bibliografia ragionata della Toscana* (1805), de Moreni; les *Serie de' testi* (Venise, 1828, in-4°) et les *Serie degli scritti impressi in dialetto veneziano* (Venise, 1832, in-16), de Gamba; et la *Collezione delle opere in dialetto napoletano* (3 vol., Naples, 1826), publiée par G. di Simone.

Les Hollandais, les Espagnols et les Portugais n'ont presque rien fait pour la bibliographie dans ces derniers temps; mais la *Littérature polonaise* (1814), du savant Bentkowski, mérite les plus grands éloges. M. Sopikof a publié à Pétersbourg une *Bibliographie russe*, 5 v. in-8° (1813-21). Le comte Zechenyi publia à Pesth, de 1799 à 1807, un très bon catalogue de tous les ouvrages hongrois.

Enfin nous citerons encore d'une manière spéciale, outre le *Manuel* de M. Brunet avec ses suppléments publiés en 1834, et *La France littéraire ou Dictionnaire bibliographique*, par M. J.-M. Quérard (tom. I-V, Paris, 1828-34, encore incomplet); ouvrage qui s'occupe principale-

ment des écrivains français du XVIII^e et du XIX^e siècle, les ouvrages suivants : Noesselt, *Connaissance des meilleurs ouvrages généraux de théologie* (4^e édit., Leipzig, 1799, continué par Simon, Leipzig, 1813); Westphal, *Connaissance des livres de jurisprudence* (3^e édition, Leipzig, 1791); Bridgman, *Legal bibliography*, et Camus, *Lettres sur la profession d'avocat et bibliothèque choisie des livres de droit* (nouvelle édition par M. Dupin, Paris, 1832, 2 vol.); Burdach, *Littérature de la médecine* (2 vol., Gotha, 1810); Ploucquet, *Literatura medica* (4 vol., Tubingue, 1808, in-4°); Adamson, *The life of Camoëns* (Lond., 2 vol. in-8°, 1820); Meusel, *Bibliotheca historica* (Leipzig, 1782-1804, 11 parties en 22 vol. non terminés); le même, *Littérature de la statistique* (2 vol., Leipzig, 1816); Murhard, *Littérature des sciences mathématiques* (5 vol., Leipzig, 1797, sqq.); La Lande, *Bibliographie astronomique* (Paris, 1803, in-4°); Weber, *Manuel de la bibliographie des sciences économiques* (3 vol., Berlin, 1803-1810); Young, *Catalogue of works relating to natural philosophy and the mechanical arts*, dans l'ouvrage *Lectures on natural philosophy*; Bœhmer, *Bibliotheca scriptorum historiarum naturalis* (7 vol., Leipzig, 1785-99); Alb. Haller, *Bibliotheca botanica* (2 vol., Zurich, 1771, in-4°); *anatomica* (2 vol., Zur., 1774, in-4°); *chirurgica* (2 vol., Berne, 1774, in-4°) et *medicinæ practice* (4 vol., Berne, 1776 et suiv., in-4°), etc.; Boucher de la Richaraderie, *Bibliothèque universelle des voyages ou Notice complète et raisonnée de tous les voyages anciens et modernes dans les quatre parties du monde, tant en langue française qu'en langues étrangères* (Paris, 6 forts vol. in-8°, 1808).

Des catalogues de bibliothèques remarquables par leur richesse dans différentes branches de la littérature sont quelquefois, lorsqu'ils se trouvent composés avec soin, d'une très grande utilité. Tels sont les catalogues de la bibliothèque bodléienne, du Musée britannique, d'Édimbourg, harléienne et le *Catalogus bibliothecæ historiarum naturalis Josephi Banks* (voy. l'art. CATALOGUE).

Nous avons déjà mentionné le *Journal de la librairie* : parmi les autres journaux, les deux suivans fondés il y a 30 ans par la librairie Treuttel et Würtz et qui, toujours continués depuis cette époque, forment une véritable *Bibliothèque de la littérature française et évangère*, méritent d'être cités : *Journal général de la littérature de France, ou Indicateur bibliographique et raisonné des livres nouveaux en tous genres, etc., qui paraissent en France, classés par ordre de matières, etc.*, Paris, 1798-1834, et *Journal général de la littérature étrangère ou Indicateur bibliographique, etc.*, Paris, 1800-1830 (Ces deux journaux ont été réunis en 1831).

Enfin des ouvrages consacrés à la science bibliographique elle-même et à la manière dont elle doit être cultivée sont *Einleitung in die Bücherkunde*, de l'abbé Denis (2^e éd., Vienne, 1795, 2 v. in-4^o); *Cours de bibliographie*, par Achard (8 vol., Marseille, 1807); *Introduction to the study of bibliography*, de Th. Hartwell-Horne (2 vol. in-8^o, London, 1814); et *Dictionnaire raisonné de bibliologie*, de Gabriel Peignot (3 vol., Paris, 1802-4). Ils contiennent les notions générales et historiques indispensables au bibliographe.

Nous arrivons à la bibliographie matérielle à laquelle on a donné quelquefois de préférence le nom de *bibliographie*. Elle considère les livres sous le rapport de leurs qualités extérieures, de leurs destinées (*habent sua fata libelli*) plus ou moins remarquables, et d'autres circonstances historiques. C'est surtout en France et en Angleterre que cette partie de la science du bibliographe s'est perfectionnée. La bibliographie matérielle (voy. aussi l'art. BIBLIOMANIE) a différentes branches : la connaissance des anciens imprimés (éditions incunables, ou, quand il s'agit d'auteurs classiques, éditions *principales*), pour laquelle on consulte avec le plus d'avantage le travail fondamental de Panzer, *Annales typographici* (11 vol., in-4^o, Nuremberg, 1793-1803), qui arrive jusqu'en 1536, et auquel il faut joindre les *Annales typographici ab artis inventu orique* de Maittaire (11 vol., in-4^o, La Haye, 1719-1789), qui contiennent plus que les

simples titres des ouvrages; et le *Repertorium bibliographicum* de Hain (2 vol., Stuttgart, 1826-31). Le *Dictionnaire bibliographique du xv^e siècle*, par Serna Santander (Bruxelles, 1805, 3 vol.); le *Catalogus codicum sæc. XV impressor. bibliothecæ Magliabechianæ* (3 vol. in-fol., Florence, 1793), et beaucoup d'autres, donnent les descriptions très détaillées de plusieurs anciens imprimés. La connaissance des livres rares est, à cause des tâtonnemens auxquels souvent on est réduit et des chances d'erreur auxquelles on est exposé, plus difficile qu'on ne le pense ordinairement, et tourne malheureusement le plus souvent en un verbiage superficiel et en des assertions tout arbitraires. Mais un ouvrage curieux dans ce genre est la *Bibliothèque protyographique ou librairies des fils du roi Jean*, de M. Barrois (Paris, 1830, in-4^o, chez Treuttel et Würtz). Le *Catalogus historico-criticus librorum rariorum*, de J. Vogt (Francfort et Leipzig, 1793), et la *Bibliotheca librorum rariorum universalis*, de J.-J. Bauer (12 vol., Nuremberg, 1770-91) ont plutôt servi à présenter cette science sous un faux jour qu'à la propager; la *Bibliothèque curieuse ou Catalogue raisonné des livres rares* de David Clément (9 vol., in-4^o, Gœttingue, 1750-60) est bien préférable à ces ouvrages, mais n'est pas achevée (elle ne va que jusqu'à la lettre I). Enfin nous citerons encore le *Dictionnaire bibliographique historique et critique des livres rares, précieux, singuliers, curieux, estimés et recherchés, soit imprimés, soit manuscrits, avec leur valeur*, par l'abbé Duclos, avec un supplément par Brunet, Paris, 1790-1802, 4 vol. in-8^o.

On pourrait aussi placer ici les catalogues des livres prohibés par l'église romaine (*Indices librorum prohibitorum et expurgatorum*), quelquefois assez intéressans; et dans ce genre nous mentionnerons le *Dictionnaire critique et bibliographique des principaux livres condamnés au feu, supprimés ou censurés*, par G. Peignot, Paris, 1806, 2 vol. in-8^o, et le *Thesaurus bibliographicus ex indicibus librorum prohibitorum congestus*, Dresde, 1743.—Outre

la lourde compilation, nullement bibliographique, de Vincent Placcius : *Theatrum anonymorum et pseudonimorum*. (Dresde, 1708, avec les supplémens de Mylius, Hambourg, 1740 et suiv.), le *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes*, de Barbier (4 vol., 2^e édit., Paris, 1826-28), quoiqu'il ne contienne que les auteurs latins et français, est un ouvrage recommandable par son exactitude et la sagesse de sa concision, et sert utilement à ceux qui veulent parvenir à la découverte des auteurs d'ouvrages anonymes ou pseudonymes. Enfin il existe encore beaucoup de collections mélangées, de descriptions de livres rares, et entre autres le *Catalogue des livres imprimés sur vélin de la bibliothèque du roi*, de M. Van Praet (6 vol. in-8°, Paris, 1822); le *Catalogue des livres imprimés sur vélin* de toutes les autres bibliothèques françaises et étrangères, du même auteur (4 vol. in-8°, Paris, 1822); les collections de F.-G. Freytag, *Analecta litter.* (Lips., 1750, 2 vol. in-8°); *Apparatus litteratus* (3 vol., Lips., 1752); *Nachrichten von seltenern und merkwürdigen Büchern* (1^{re} partie, Gotha, 1776); et de Denis, *Merkwürdigkeiten der Garellischen Bibliothek* (Vienne, 1780, in-4°).

Les sources les plus importantes pour la bibliographie sont les journaux surtout littéraires, les notices nécrologiques, les catalogues de vente annotés, dont nous parlerons à l'article CATALOGUE, en ne citant ici parmi les plus récents que celui de Boulard et celui du savant théologien de Strasbourg, Haffner (Strasb., 1832, 2 vol. in-8°).

Enfin, il nous resterait à parler des systèmes bibliographiques ou de la division des bibliothèques; mais nous renvoyons le lecteur pour cette matière à l'article CATALOGUE. L. C. et J. H. S.

BIBLIOLITHE. Sous ce nom, ou plutôt sous le nom latinisé de *Phytobiblia* et *Lithobiblia* (*livre de plantes* et *livre pétrifié*), quelques anciens naturalistes désignaient certaines roches calcaires ou schisteuses à empreinte de végétaux fossiles, ou simplement diverses roches fossilifères, calcaires, argileuses ou schisteuses. Cette dénomination impropre et plusieurs autres, qui ne sont que des so-

brquets scientifiques, ne sont plus en usage depuis que les sciences, par suite de leur marche progressive, se sont fait une langue correcte. J. H.-T.

BIBLIOMANIE. Ce mot assez nouveau, composé de deux mots grecs βιβλίον et μανία, signifie, il est vrai, la manie ou la passion des livres, mais on y attache aujourd'hui une idée secondaire, qui lui donne un aspect sinon plus élevé, du moins plus artistique; tandis que la *bibliophilie*, l'amour des livres, indique un degré inférieur à la manie de faire des collections de livres. Le vrai bibliomane, dans l'acception actuelle du mot, ne se contente pas d'acheter indistinctement tout ce qui lui vient sous la main : il procède d'après certains principes, mais s'attache cependant, dans le choix de ses livres, principalement à des conditions purement accidentelles et nullement essentielles; et c'est plutôt d'après ces dernières que d'après leur contenu scientifique, ou du moins autant d'après l'un que d'après l'autre, qu'il règle ordinairement ses acquisitions. Ces distinctions se rapportent tantôt à ce qu'on appelle des collections, tantôt à l'âge des livres et aux vicissitudes par où ils ont passé, et tantôt seulement à la matière dont ils sont composés. Les collections qu'on regarde comme complètes, parce qu'elles consistent dans une spécialité qui excite l'intérêt des bibliomanes, ou parce qu'elles sont composées dans une certaine manière qui plaît, ou parce qu'elles sont sorties d'une imprimerie célèbre, sont en partie encore les plus intéressantes et les plus instructives. De ce nombre sont les collections des éditions de la Bible, dont la plus complète se trouve à Stuttgard; celles des éditions de certains classiques; des Républiques des Elzévir; des éditions *in usum Delphini* et *cum notis variorum*; des éditions italiennes citées par la Crusca; des ouvrages imprimés par les Aldes, les Comino de Padoue et les Bedoni; les éditions de classiques publiées par Maistère, Foulis, Barbou, Brindley, Baskerville, et celles publiées à Deux-Ponts et à Strasbourg, etc., etc. Autrefois on s'occupait beaucoup de collections de livres, remarquables par les événemens qui s'y rat-

tachaient (celles de Engel et de Salthon, par exemple); de livres défendus et recherchés pour leurs étonnantes mutilations, etc.; mais aujourd'hui cette manie est bien moins à l'ordre du jour. On n'en recherche pas moins encore les livres qui datent de la première époque de l'imprimerie (*voy. INCUNABLES*), et surtout les premières éditions des auteurs classiques (*éditions principes*)*. Mais le plus ordinairement le bibliomane, à présent, ne s'occupe que du matériel des livres. On voit souvent acheter à des prix incroyables des éditions de luxe, ornées de planches, d'autres imprimées en couleur; des exemplaires avant la lettre ou ornés de miniatures et de lettres initiales peintes avec recherche; d'autres encore imprimés sur parchemin (la plus importante de ces collections celle de Mac-Carthy fut vendue aux enchères en 1815; le catalogue en fut alors publié par De Bure, 2 vol. in-8°. Une grande partie des plus belles éditions a été acquise par la Bibliothèque du roi; consulter le *Catalogue des livres imprimés sur vélin, de la Bibliothèque du roi, et celui des autres bibliothèques*, de Van Praet.); ou sur du papier d'une fabrication ou d'une nature nouvelles (*Œuvres du marquis de Filleto*, Londres, 1786, in-16; l'*Historia naturalis asbesti*, de F. E. Bruckman, Brunswick, 1727, in-4°, sur du pap. d'asbeste); sur des papiers de couleur ordinairement bleue en Italie, rose en France, jaune et quelquefois, mais plus rarement, verte dans les anciens livres allemands (*voir leur description dans le Répertoire des bibliographies spéciales* de Peignot, Paris, 1810); ou sur grand papier, c'est-à-dire sur un papier muni de très larges marges que les vrais bibliomanes déterminent au pouce et à la ligne; ou bien des exemplaires imprimés avec des caractères

(*) On peut prendre pour guides dans cette recherche les ouvrages suivans : Harwood, *A view of the various Editions of the greek and roman Classics*, 1775; Boni et Gamba, *Degli Autori classici, sacri e profani, greci e latini, Biblioteca portatile*, Venise, 1793, 2 vol. in-12; Moss, *A Manual of classical bibliography*, 1825, 2 vol. in-8°; les catalogues d'Enslin, les ouvrages de Ebert et d'Ersch; le Manuel de Schweiger intitulé *Handbuch derclassischen Bibliographie*, Leipzig, 1830-34, 3 vol. in-8° (*voir aussi p. 470*). S.

res d'or et d'argent ou de toute autre couleur (par exemple, les *Fasti Napoleonis*, Paris, 1804, in-4°, sur véliu bleu avec des lettres d'or; la *Magna Charta*, London, Whitaker, 1816, dont trois exemplaires ont été imprimés sur du parchemin pourpre avec des lettres d'or); ou enfin des ouvrages dont le texte a été entièrement gravé sur cuivre (voir Peignot, *loc. cit.*); puis des livres qui ont appartenu à des personnages célèbres, à Napoléon, à lord Byron, à sir Walter Scott, etc. En France et en Angleterre la reliure est aussi devenue un grand objet de luxe pour le bibliomane. On estime surtout les reliures françaises de Derome, de Padeloup, de Simier, de Thouvenin et de Bozerian; en Angleterre celles de Charles Lewis et de Roger Payne sont très recherchées. Entre autres ouvrages de ce dernier, la bibliothèque de lord Spencer possède un Eschyle, de l'édition de Glasgow, 1795, dont la seule reliure a coûté 16 livres sterl. 7 shell. En général on a poussé ce genre de prodigalité à un tel excès à Londres, qu'une magnifique reliure de l'ouvrage biblique de Macklin (4 vol. in-fol.) y coûte 75 guinées, et qu'on paie 132 livres sterl. celle de la grande édition de Shakespeare publiée par Boydell (9 vol. avec de grandes planches). On va même quelquefois jusqu'à orner la tranche des plus jolies peintures. Souvent on cherche aussi à rehausser la valeur des reliures par toutes sortes de singularités. Le libraire Jeffery, à Londres, par exemple, fit relier l'histoire de Jacques H, par Fox, en peau de renard (fox-skin), pour faire allusion au nom de l'auteur; et le fameux bibliomane anglais Askew fit, par caprice, relier un livre dans de la peau humaine. Dans les anciens temps on relia souvent des livres dans des feuilles de cuivre, d'argent et d'or même, qu'on embellissait de gravures et de pierres plus ou moins précieuses. Il faut aussi compter au nombre des ornemens extérieurs des livres l'encadrement des pages, au moyen de lignes, tantôt simples, tantôt doubles, qu'on y traçait à la plume (*exemplaires réglés*), ordinairement avec de l'encre rouge; usage qu'on trouve d'ailleurs déjà dans les premières impressions, et notam-

ment dans celles des Étienne. L'usage qu'on avait autrefois d'enluminer les gravures est entièrement passé de mode, à moins cependant que les sujets ne l'exigent expressément, comme par exemple dans les ouvrages d'histoire naturelle ou qui traitent de costumes, attendu que les couleurs empêchent de bien apercevoir tout le mérite et la finesse du burin. Aussi les exemplaires enluminés des gravures sur bois de Durer sont-ils moins estimés que ceux qui ont encore leur type primitif. Malgré tous les frais d'imagination et de luxe par lesquels les bibliomanes renchérisaient les uns sur les autres, il se trouva un jour que tous leurs moyens étaient tellement épuisés qu'on tomba sur cette idée vraiment lumineuse d'enrichir certains livres avec des gravures qui éclaircissent, il est vrai, quelquefois le texte, mais qui ne conviennent pourtant pas toujours à ces sortes d'ouvrages, pour se procurer des exemplaires uniques. C'est ainsi que la maison Longman à Londres offre aux amateurs une *illustrated copy* du *Biographical dictionary of all the Engravers*, d'ailleurs tout ordinaire, de John Strutt (2 vol. in-4°, Londres, 1785-86), qu'elle a enlignée au point d'en faire 37 vol. grand in-fol., et pour laquelle elle demande 2,000 livres sterl.

La bibliothèque du duc de Roxburgh, qui fut vendue à Londres en 1812, conserve, parmi toutes les ventes publiques dans lesquelles se montra l'extravagance de quelques bibliomanes anglais, un rang qui ne lui sera jamais contesté. Tout y monta à des prix presque incroyables. On se rappelle que la première édition de Boccace, publiés en 1471 par Valdarf, y fut adjugée pour la somme énorme de 2,260 livres, et on fonda en son honneur, l'année suivante, un *Bibliomano-Roxburgh-Club* dont lord Spencer est le président, et qui se réunit tous les ans, le 13 juillet, jour anniversaire de la vente du Boccace, dans la taverne de Saint-Alban. Comme pendant de ce club figure en Écosse le *Balkantyre-Club*.

Après ces sociétés opulentes, celle des *bibliophiles de France* formée il y a un petit nombre d'années et qui réimprime des ouvrages rares en autant

d'exemplaires qu'elle compte de membres, mérite encore d'être citée.

Il serait sans doute inutile de prouver davantage que la bibliomanie, après avoir pris son premier développement régulier en Hollande, vers la fin du xvii^e siècle, a maintenant fixé son siège principal en Angleterre, et le rang qu'elle y occupe ne peut pas plus lui être disputé par les Français que par les Italiens, et encore moins par le petit nombre d'amateurs qu'on trouve cependant dans l'Allemagne méridionale. Les Anglais joignent à cela le mérite, assez équivoque d'ailleurs, d'avoir fait un système des idées les plus extraordinaires, qui peuvent passer par la tête d'un riche amateur, comme on peut le voir dans la *Bibliomania or Book-Madness* (Londres, 1811), et dans le *Bibliographical Decameron* de Th. Frognal Dibdin (3 vol., Londres, 1817). C. L.

BIBLIOPHILIE, amour des livres, désigne un goût sage et honorable dont la *bibliomanie* est en quelque sorte une aberration. Un *amateur de bons livres* n'est point un *bibliomane*, car il ne recherche les livres ni par caprice, ni par amour du luxe, ni par tout autre travers; mais pour avoir sous la main une collection plus ou moins nombreuse de livres instructifs et propres à l'aider dans ses études ou dans ses travaux de composition. Y.

BIBLIOPOLÉS, voy. LIBRAIRES.

BIBLIOTAPHES, gens qui enfoient (θήκτω) les livres rares et curieux qu'ils possèdent.

BIBLIOTHÉCAIRE, nom donné à celui qui est proposé à la garde et à la conservation d'une bibliothèque (voy. ce mot). Il est peu d'emplois (et peut-être n'en est-il pas) qui demandent des connaissances aussi étendues. Un bon bibliothécaire doit avoir étudié les langues anciennes et modernes, l'histoire littéraire de toutes les nations, tout ce qui est relatif à l'art typographique, pour pouvoir distinguer l'âge des livres du xv^e ou des premiers temps du xvi^e siècle, qui souvent ont été imprimés sans date, ou avec une fausse date; la bibliographie ou la connaissance des livres; la paléographie pour pouvoir lire les écrits

tures des anciens âgés avec leurs abréviations et faire le classement des manuscrits; la numismatique ou la science des médailles et des monnaies qui peuvent servir à la comparaison des caractères et à fixer l'âge des manuscrits; et les divers systèmes bibliographiques, pour rendre raison de la préférence donnée à celui qu'on a trouvé établi, ou pour montrer l'utilité des changemens qu'on croirait utile d'introduire.

On voit dans le code théodosien (chap. XXIV, tit. 9), ainsi que par des inscriptions sépulcrales plus anciennes et citées par Gruter (pag. 576-584) que, chez les Romains, l'emploi de bibliothécaire était une fonction publique, et que ceux qui l'exerçaient étaient appelés *antiquaires*. Un des premiers réglemens concernant la garde et la conservation des livres a été trouvé dans un manuscrit du IX^e siècle. Une règle de l'abbaye de Marimoutier, rapportée par D. Martenne (*Ampliss. Collect.*, t. IX, pag. 1129), voulait que la bibliothèque de ce monastère ne fût confiée qu'à des bibliothécaires savans, chargés de correspondre avec les autres monastères, principalement pour la découverte et pour la correction des manuscrits.

Dans le moyen-âge la date et l'expédition des actes de l'autorité royale appartenaient aux bibliothécaires; les mêmes fonctions leur étaient confiées en Italie par les papes et par les archevêques.

Les grandes bibliothèques ont un bibliothécaire en chef, ou, comme la *Vaticane*, un préfet, des sous-bibliothécaires et des employés. Or souvent il arrive que les employés sont plus instruits que les chefs, parce qu'ils n'ont pas de leurs modestes fonctions à la protection et à la faveur, mais à leurs études et à leurs travaux.

Les principales bibliothèques de Paris ont une organisation plus étendue. La bibliothèque du roi a un grand nombre de conservateurs et un président quinquennal du Conservatoire, avec des employés de diverses classes. A la bibliothèque de l' Arsenal on compte un bibliothécaire en chef, un sous-bibliothécaire, quatre conservateurs et plusieurs adjoints, plus les

employés. La bibliothèque Mazarine est sous la direction d'un bibliothécaire administrateur perpétuel, de six conservateurs, de deux sous-bibliothécaires et d'un économiste, plus les employés. La bibliothèque de Sainte-Geneviève a un bibliothécaire administrateur perpétuel, quatre conservateurs, un adjoint, un sous-bibliothécaire, plus encore les employés. On voit qu'il y a dans nos bibliothèques un certain luxe de fonctionnaires.

Parmi les bibliothécaires les plus célèbres de l'antiquité nous citerons Démétrius de Phalère qui fut chargé d'organiser la célèbre bibliothèque d'Alexandrie sous Ptolomée-Philadelphie, et qui eut pour successeurs Zénodote, Ératosthènes, Apollonius, etc. Les Grecs n'ont eu aucun bibliothécaire dont le nom soit venu jusqu'à nous. Chez les Romains on trouve Varron, bibliothécaire de Jules-César, le grammairien Lucius Hygin qui fut préposé par Auguste à la garde de la bibliothèque palatine; Malianus était à la tête de la bibliothèque Octaviennes.

En France, un valet-de-chambre de Charles V, Gilles Malet, fut, sous le titre de *maître de la librairie du roi*, chargé de la garde de sa petite bibliothèque dans une des tours du Louvre. On croit qu'un de nos premiers historiens, Robert Gaguin, fut bibliothécaire de Louis XI, de Charles VIII et de Louis XII. Guillaume Budé reçut de François I^{er} le titre de bibliothécaire en chef. Parmi ses successeurs nous citerons Jacques Amyot, traducteur de Plutarque, le célèbre historien Jacques de Thou, *grand-maître de la bibliothèque* sous Henri IV, le savant Pierre du Puy, Jérôme Bignon, Jean-Paul Dignon et Sallier, membres de l'Académie française et de l'Académie des belles-lettres; l'abbé Bondot, Capperonnier, Van-Præet, etc. * La France a eu d'autres bibliothécaires célèbres ou distingués; à Paris, Gabriel Naudé, bibliothécaire du cardinal Mazarin; Mercier, abbé de Saint-Léger, l'abbé Rive, Ameilhon, Camus; et de nos jours Alex. Barbier,

(*) La Bibliothèque du roi a compté parmi ses conservateurs Barthélemy, Laporde Dathiel, Dacier, Millin, Langlès, Legrand d'Aussy, Gail, Abel Rémusat; elle compte encore MM. Sylvestre de Sacy, Jomard, Bédé, Letourneau, etc.

Feuillet, Beuchot, Charles Nodier, Rolle, Bailly, Petit-Radel. Dans les départemens se sont fait connaître : l'abbé Saas à Rouen, Laire à Toulouse, Gabriel Peignot à Vesoul, Deiardine à Lyon, Weiss à Besançon, etc.

Le nombre des savans bibliothécaires étrangers est considérable; les plus connus sont : pour l'Allemagne, Lambecius l'abbé Denis à Vienne, Reuss à Gættingue, Wilken à Berlin, Ebert à Dresde; pour l'Italie, Léon Allatus, les Assemani, l'abbé Morelli, Angelo Mai; pour la Suisse, Simmer et Senebier, etc., etc.

Assez souvent on a confié le soin des bibliothèques à des littérateurs distingués, qui s'étaient fait un nom par leurs ouvrages, mais qui se trouvaient la plupart étrangers aux connaissances bibliographiques : il fallait récompenser leurs travaux d'une autre manière; on n'a point oublié la nomination du poète Treneuil à la place de bibliothécaire en chef de l' Arsenal. Son titre était une *Ode sur la naissance du roi de Rome*. Il est rare que les meilleurs bibliographes de France (et il y en a eu de très distingués dans la librairie), aient été nommés bibliothécaires, et c'est pourquoi nos grandes bibliothèques sont sans catalogues par ordre des matières; et c'est avec quelque raison que Mirabeau disait : « En France, on ne regarde pas si la cheville va au trou : on commence par l'y mettre. »

M. Parent a publié (dans l'an IX, in-8°) un *Essai sur la bibliographie et sur le talent du bibliothécaire*. Martin Schrettinger a fait imprimer (Munich, 1808, in-8°) un traité en allemand sur les fonctions du bibliothécaire; et nous devons citer aussi l'excellent ouvrage du savant M. Ebert, *Bildung des Bibliothekars* (l'École du bibliothécaire), Leipzig, 1810, in-8°. V-VI.

BIBLIOTHÈQUE. Ce nom est formé de deux mots grecs dont le premier, βιβλος ou βιβλίον, signifie livre, et le second,θήκη, dépôt, lieu où l'on place. Ainsi, selon le sens littéral, bibliothèque veut dire un lieu destiné à renfermer des livres.

Mais en s'écartant du sens littéral, la collection des livres même a reçu le nom de bibliothèque; et, par extension encore, ce nom est donné à des recueils

plus ou moins considérables, tels que la *Bibliotheca sacra*, la *Bibliotheca patrum*, la *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques*, la *Bibliothèque rabbinique*, les *Bibliothèques grecque et latine* de Fabricius, la *Bibliothèque* de Photius, la *Bibliothèque des théâtres, des romans, des dames*, la *Bibliothèque chimique*, la *Bibliotheca hispana*, la *Bibliothèque historique de la France*, etc. Un grand nombre de journaux ont été publiés à Paris, à Genève, à Berlin, et sur d'autres points à l'étranger, sous le titre de *Bibliothèque*; et c'est encore le même titre que plusieurs ordres monastiques ont adopté pour la publication des listes biographiques de leurs écrivains*.

Nous ne nous occuperons point ici des divers systèmes bibliographiques, concernant le classement des livres dans les bibliothèques (voy. CATALOGUE), ni des soins qu'il faut prendre pour préserver les livres de l'humidité, de la poussière et des vers (voy. LIVRES).

Les bibliothèques sont les réservoirs de l'esprit des siècles, les dépôts des littératures anciennes et modernes, les archives du génie de l'homme, et aussi celles de sa faiblesse, de sa folie et de ses longs égaremens.

C'est aux bibliothèques des monastères, dans les premiers siècles du christianisme, que nous devons la conservation de tout ce qui nous reste des livres de l'antiquité. Pendant les longues irrup-

(*) Les plus remarquables de ces journaux sont les suivans : *Bibliothèque universelle des sciences, belles-lettres et arts*, commencée sous le titre de *Bibliothèque britannique*, publiée par Pictet et Maurice, Genève, 1796-1815, 140 vol. in-8°, et continuée sous l'autre titre jusqu'à ce jour. — *Bibliothèque germanique* publiée par Lessault, de Beausobre, de Mauclere, Formey, etc. Amsterdam, 1720-40, in-12, et continuée ensuite sous d'autres titres jusqu'en 1760. — *Bibliothèque universelle allemande* (voy. NICOLAI), Berlin, 1665-91, 106 vol. in-8°. Nous citerons encore la *Bibliothèque grecque* de Coray, Paris, 1805 et suiv. in-8°; *Bibliothèque des Voyages*, de Sprengel, Ehrmann et Bertuch, en langue allemande; Weimar, 1800 jusqu'à ce jour, in-8°, et la *Bibliothèque universelle des Voyages* (voir pag. 469) de Boucher de la Richarderie, Paris, 1808, 6 vol. in-8°; chez Treutzel et Würtz. — Pour différents autres ouvrages du même nom nous renvoyons le lecteur au *Dictionnaire bibliographique* de M. Ebert, et surtout à l'excellent *Dictionnaire encyclopédique* de Pierer, art. BIBLIOTHEK (litter.). J. H. S.

tions des barbares qui amenèrent la chute de l'empire romain, et l'érection des états modernes sur ses vastes débris, les monastères étaient seuls respectés dans le tumulte des armes, dans l'incendie ou le sac des villes, dans le pillage et la dévastation. Or dans chaque monastère se trouvaient, avec une bibliothèque, des moines légendaires, chroniqueurs et copistes. Là seulement il n'y avait ni héritage, ni partage, ni dispersion : tout restait, tout était conservé. Sans doute l'ignorance générale avait aussi ses ténèbres dans les cloîtres : elle a dû faire périr, par le grattage du vélin, bien des livres où les poètes et les philosophes ont été métamorphosés en psautiers et en missels, où l'on a fait d'Horace un père de l'église, de l'Art d'aimer un rituel, et de Pétrone un théologien (voy. PALIMPSESTE); mais si les moines ont ainsi causé la perte ou la mutilation d'un grand nombre d'ouvrages dont il ne reste plus que le titre ou des fragmens, il est juste de reconnaître que tout ce qui nous reste de l'antiquité, c'est à eux, à eux seuls, que nous le devons; et il faut ajouter encore que, s'ils nous ont conservé la plupart des historiens de la Grèce et de Rome, ils ont aussi rédigé les chroniques des premiers siècles modernes, comme celles du moyen-âge; en sorte que, sans eux, nous n'aurions point d'histoire.

On peut juger de l'état de la civilisation d'un peuple, moins par l'étendue et la magnificence que par le nombre de ses bibliothèques publiques et particulières. Celles-ci surtout sont un indice certain du progrès des lumières. Or, il serait impossible de compter dans Paris les cabinets-bibliothèques qu'il renferme : le nombre en est prodigieux; à aucune époque, il ne fut aussi considérable, et souvent il s'en trouve plusieurs dans la même maison.

Parmi les bibliothèques publiques, les unes sont générales, c'est-à-dire qu'elles embrassent toutes les sciences, et sont, pour ainsi dire, des encyclopédies de l'esprit humain, comme à Paris la bibliothèque Royale, celles de l'Arsenal, du Panthéon et la bibliothèque Mazarine; les autres sont spéciales, comme celles de l'École de médecine, du Muséum d'his-

toire naturelle, du Conservatoire des arts et métiers, du Conseil des mines, etc.

On pourra consulter les articles BIBLIOTHÉCAIRE, LIVRES, CATALOGUES, MANUSCRITS, etc., pour connaître tous les détails de la composition d'une bibliothèque; ici nous nous bornerons à donner le tableau des collections de ce genre les plus célèbres chez les anciens et chez les modernes, dans les diverses parties du monde.

1° *Les Hébreux.* Les plus anciennes bibliothèques paraissent avoir été celles des Hébreux. Moïse avait ordonné, dans le Deutéronome (chap. xxxii), de placer les livres sacrés dans l'arche du Seigneur. Les tables de pierre de la loi, où furent écrits les dix commandemens, étaient conservées dans cette arche dite *d'alliance*. Le législateur d'Israël fit faire, selon quelques auteurs, 12 copies de la Loi qu'il distribua aux 12 tribus, et, selon Maimonide, une treizième copie fut donnée aux Lévites. Les interprètes ne s'accordent pas sur la question de savoir si le volume sacré fut placé dans l'arche avec les tables de pierre, ou s'il fut déposé dans la plus secrète partie du sanctuaire avec les livres de Moïse, le livre de Josué et ceux des prophètes. Il était défendu de lire les livres saints, et même d'y toucher. Si ce n'était pas le moyen de les faire connaître, c'était du moins celui de les préserver de l'altération du texte par les copistes et des variations des interprètes, qui, dans la suite, devinrent si nombreux, que la seule nomenclature de leurs commentaires forme un gros vol. in-fol., dans la *Bibliotheca sacra* du père Lelong.

On dit qu'après le retour de la captivité de Babylone, Esdras et Néhémie rassemblèrent les livres de Moïse, les livres des Rois et ceux des Prophètes qui avaient pu échapper au saccagement du temple et de sa bibliothèque par les Babyloniens. Mais les auteurs sont loin de s'accorder sur ce point historique qui a été long-temps controversé.

Il en est de même du nouveau rétablissement de la bibliothèque sacrée, qu'aurait exécuté Judas Macchabée lorsque Antiochus en eut brûlé la plus grande partie, et qu'il eut ordonné par un édit

de mettre à mort tous les Juifs chez qui seraient trouvés des livres de la Loi (*Macch.*, l. I, c. 1, vers. 59-60). Un des rabbins qui ont écrit tant de contes absurdes, Rabbi Benjamin, affirme, dans la relation de ses voyages, qu'on voyait de son temps (xii^e siècle) sur les bords de l'Éuphrate, dans un lieu qu'il désigne, à côté du tombeau du prophète Ézéchiel, la bibliothèque sauvée de l'ancien temple détruit et du temple rebâti dans Jérusalem; mais Manassez de Grœningue et d'autres savans, dont le témoignage ne peut être suspect, ayant fait exprès le voyage de Mésopotamie pour voir ces antiques monumens, déclarent n'en avoir trouvé aucun vestige.

Lorsque l'Évangile du Christ vint remplacer la loi de Moïse, l'académie de Jérusalem était composée de 450 synagogues ou collèges, et chaque synagogue avait sa bibliothèque sacrée où les Juifs allaient lire les saintes Écritures (*Actes*, XV, 21; *Ev.* de S. Luc, IV, 16-17).

Après la ruine de Jérusalem et la destruction de son temple par Titus (l'an 70 de notre ère), les Juifs se dispersèrent dans le monde sans pouvoir s'y constituer en corps de nation; et depuis cette époque, leurs rabbins ont écrit une foule de livres pleins de rêveries, le Talmud, des paraphrases, des recueils de traditions rabbiniques; ils ont des synagogues, mais ils n'ont plus de bibliothèques.

2° *L'Égypte*. Sa plus ancienne bibliothèque fut fondée, selon Diodore de Sicile, par Osymandias qui vivait 12 siècles avant notre ère, et qu'on fait contemporain de Priam. Pierius raconte que cette bibliothèque était magnifique, ornée des statues de tous les dieux d'Égypte, et que le roi fondateur fit écrire ces mots sur le frontispice du monument : *Le trésor des remèdes de l'ame*. Mais ce trésor, contre l'existence duquel d'ailleurs des doutes peuvent être élevés, devait être peu considérable. Les livres n'abondaient pas dans ces temps reculés qui n'ont point d'histoire, et les statues des dieux se trouvaient sans doute en plus grand nombre que les volumes. Ces derniers étaient tous écrits par des prêtres, car les livres

divins attribués aux deux Mercurus égyptiens ne nous sont connus que par des titres peut-être menteurs, et les écrits de Manéthon sont bien postérieurs à la guerre de Troie.

Memphis eut, quelques siècles plus tard, une grande bibliothèque qui était placée dans le temple de Vulcain. S'il fallait en croire le poète Naucrètes, qui fit des élégies commandées par la fastueuse douleur de la reine Artémise, vers l'an 350 avant J.-C., Homère aurait trouvé et volé dans la bibliothèque de Memphis les poèmes immortels de l'Iliade et de l'Odyssée, et s'en serait déclaré l'auteur.

La plus célèbre de toutes les bibliothèques de l'antiquité fut celle d'Alexandrie (*voy. ALEXANDRIE, école d'*); on s'accorde généralement à lui donner pour fondateur Ptolomée-Soter, qui mourut l'an 285 avant J.-C. Ce prince chargea Démétrius de Phalère du soin de la former. Des recherches de livres furent faites à grands frais chez tous les peuples de la terre, et, selon saint Épiphane, Démétrius réunit une collection de 54,800 volumes. L'historien Josèphe prétend que le nombre des volumes recueillis était de 200,000, et que Démétrius se flattait de l'élever jusqu'à 500,000. Mais Eusèbe dit qu'à la mort de Ptolomée-Philadelph, fils et successeur de Soter, la bibliothèque d'Alexandrie ne contenait pas plus de 100,000 volumes. Philadelph avait fait chercher dans la Perse, en Éthiopie, à Rome et dans Athènes, un grand nombre de livres. Il acheta de Nélée, à des prix exorbitans, une partie des ouvrages d'Aristote. Il fit traduire en grec l'Ancien-Testament par 70 interprètes. Ptolomée dit *Phiscon* (le ventru), mort l'an 116 av. J.-C., augmenta, comme l'avaient fait tous ses prédécesseurs, la bibliothèque d'Alexandrie. On dit que, dans une famine qui désolait l'Attique, il refusa aux Athéniens le blé qu'ils achetaient tous les ans en Égypte, jusqu'à ce qu'ils lui eussent envoyé, pour les transcrire, disait-il, les originaux des tragédies d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide, et qu'il les garda, en renvoyant à Athènes les copies qu'il en fit faire, et en abandonnant d'ailleurs 15 talens qu'il

avait consignés pour sûreté du prêt des originaux.

On raconte que la bibliothèque d'Alexandrie, incessamment accrue par les Ptolomées, avait fini par réunir 700,000 volumes. Mais ces volumes étaient des rouleaux qui contenaient peu de choses. Si un ouvrage était divisé en 30 ou 60 livres; il y avait 80 ou 60 rouleaux, qui d'ailleurs avaient peu de surface, et 100 de ces rouleaux auraient été facilement compris dans un de nos volumes *in-folio*, car ils n'étaient ordinairement écrits que sur le *recto*. Aussi saint Jean signale-t-il, comme livre extraordinaire, un rouleau qui était écrit des deux côtés, *scriptus intus et foris*.

On sait que Jules-César, assiégé dans Alexandrie, fut réduit à brûler la flotte qui était dans le port, et que l'incendie, ayant gagné les maisons voisines, se communiqua au quartier de Bruchion où était placée la bibliothèque, et qu'elle fut consumée par les flammes. Quelques auteurs rapportent que 400,000 volumes furent seulement brûlés, que 300,000 autres purent être sauvés, et que, réunis aux 200,000 volumes de la bibliothèque de Pergame, qui furent donnés par Antoine à Cléopâtre, ils formèrent la nouvelle bibliothèque du Sérapéon, qui ne tarda pas à devenir aussi considérable que l'avait été celle du Bruchion. Mais elle eut encore ses révolutions. Enfin, après avoir été plusieurs fois pillée et rétablie sous les empereurs romains, incendiée en 391 dans une émeute à laquelle le culte de Sérapis donna lieu, elle fut détruite, l'an 650 de l'ère chrétienne, sur un ordre du khalife Omar. Ainsi périrent à jamais un grand nombre d'auteurs de l'antiquité, et, après tant de siècles, cette perte est encore déplorable. Cet acte de fanatisme a été un peu reproduit en Espagne, sous le règne de Ferdinand et d'Isabelle, lorsque, après l'expulsion des Maures, le cardinal Ximénès fit brûler, sur les remparts de Grenade, tous les exemplaires du Koran et ses nombreux commentaires, c'est-à-dire plusieurs milliers de manuscrits arabes.

3° *Pergame*. Les rois Eumène et Attale, voulant, par une noble émulation, rivaliser en grandeur et en magnificence

avec les Ptolomées d'Égypte, fondèrent une bibliothèque célèbre dans l'antiquité, et qui, selon le vieux Pline, contenait 200,000 volumes. Raphaël Volaterran a prétendu que cette bibliothèque fut brûlée lors de la prise de Pergame; mais Pline et d'autres auteurs assurent que Marc-Antoine en fit présent à Cléopâtre. Cependant Strabon dit que, de son temps, c'est-à-dire sous le règne de Tibère, Pergame la conservait encore. Quelques savans ont pensé qu'on pouvait concilier les témoignages contradictoires de Pline et de Strabon, en supposant qu'Auguste, qui se plaisait à défaire tout ce qu'Antoine avait fait, rétablit dans Pergame, après la victoire d'Actium, qui lui valut l'empire du monde, la bibliothèque que son rival avait fait transporter à Alexandrie; mais ce n'est là qu'une conjecture.

4° *Grèce*. On ne sait rien de certain sur l'histoire des Grecs avant la guerre de Thèbes, et cette histoire est encore obscure et mêlée de fables dans les temps homériques.

Les Lacédémoniens n'avaient point de livres. Leur langage, si concis qu'il est devenu proverbe sous le nom de *laconisme*, rendait pour eux l'écriture superflue, et leur mémoire suffisait à garder le souvenir de ce qu'ils voulaient savoir. Mais les Athéniens, grands discoureurs, eurent besoin de beaucoup écrire. Les sciences et les lettres fleurirent dans l'Attique et bientôt les livres se multiplièrent. Ce fut le tyran Pisistrate qui, selon Valère-Maxime, fonda dans Athènes la première bibliothèque publique. C'était un moyen de distraire le peuple de la perte de sa liberté. La bibliothèque que Pisistrate avait fondée, et dans laquelle était comprise, dit-on, la première collection de rhapsodies dont se composent les deux poèmes d'Homère, s'était considérablement accrue, et d'autres bibliothèques enrichissaient Athènes, lorsque Xerxès, s'étant emparé de cette ville, fit, dit-on, transporter dans la Perse tous les livres qu'il y trouva. Cependant, quelques siècles après, si l'on en croit Aulugelle, tous ces livres furent rendus aux Athéniens par Séleucus Nicator.

Cléarque, disciple de Platon et tyran

d'Héraclée, se fit pardonner ses cruautés en fondant une bibliothèque dans sa capitale. Il y avait, selon Zwinger, dans l'île de Cnidos (une des Cyclades), une bibliothèque qui, d'après une tradition plus que douteuse, aurait été brûlée par l'ordre d'Hippocrate, parce que les insulaires auraient refusé de suivre sa doctrine. Ce serait, sans contredit, la plus mauvaise ordonnance de médecin, si celle-ci méritait quelque créance. Le savant Camérarius cite la bibliothèque d'Apamée comme l'une des plus célèbres de l'antiquité; et, dans son *Apostolica vaticana*, Angelo Rocca prétend qu'elle contenait plus de 20,000 volumes, nombre qu'il serait permis de croire exagéré, si on ne savait ce que les anciens entendaient par volume. Parmi les bibliothèques particulières, celle d'Aristote occupe le premier rang; après la mort du philosophe, elle fut achetée par Apellicon de Téos, et Sylla, en ayant fait l'acquisition, la fit transporter à Rome.

5^o *Romains*. Leurs bibliothèques furent long-temps moins considérables que celles des Grecs. Il y avait à Rome deux sortes de bibliothèques, les unes publiques, les autres particulières. Les premières étaient comme les archives de la république et de l'empire : on y conservait les lois, les sénatus-consultes et les édits. Il y avait aussi des bibliothèques sacrées confiées à la garde des pontifes, des augures, des décevirs, etc. Là étaient gardés les livres sibyllins et tous les écrits qui regardaient la religion, tels que les livres pontificaux, les livres rituels, les livres achéroniques, les livres fulminans, les livres des augures, des aruspices, etc.

Les bibliothèques particulières étaient celles que d'illustres Romains avaient formées pour leur usage particulier et dont plusieurs furent rendues publiques. La première dont il soit fait mention dans l'histoire est celle que le sénat donna à la famille de Régulus, après la prise de Carthage, et qui se composait de tous les livres que le vainqueur avait trouvés dans cette ville, principalement de 28 volumes que l'Africain Magon avait écrits sur l'agriculture, et qui furent alors traduits en latin. La bibliothèque de Paul-Émile fut

apportée par lui de Macédoine, après la défaite (l'an 168 av. J. C.) de Persée, qu'il mena lui-même en triomphe à Rome. On lit dans Plutarque que Paul-Émile distribua cette bibliothèque à ses enfans; mais Isidore, dans ses *Origines*, dit positivement que Paul-Émile légua ses livres aux Romains.

Il a déjà été question de la bibliothèque de Sylla dont celle d'Aristote fut la base. Asinius Pollion forma, pour en faire présent à Rome, une riche bibliothèque qu'il composa des dépouilles des peuples par lui vaincus et d'un grand nombre de livres achetés à grands frais. Il orna ce dépôt public de portraits d'hommes célèbres dans les sciences et dans les lettres. Lucullus ne plaça pas tout son luxe dans les festins : Plutarque rapporte que sa bibliothèque était l'une des plus riches du monde, non moins par le nombre des volumes que par les ornemens qui la décoraient. Le plus savant des Romains, Varron, avait une belle collection de livres. La bibliothèque de Cicéron fut augmentée de celle de son ami Atticus, l'une des plus considérables de ce temps, et le consul romain disait qu'il la préférerait à tous les trésors de Crésus. La bibliothèque de Jules-César n'était pas moins considérable; la garde en était confiée au célèbre Varron. Les poètes du siècle d'Auguste parlent souvent de la bibliothèque que ce prince établit sur le mont Palatin, près du temple d'Apollon, et qui fut appelée *palatine*. C'est là que les favoris des muses venaient réciter et déposer leurs ouvrages.

Scripta Palatinas quaecumque recepit Apollo.
(HORAT.)

À l'exemple de César et d'Auguste, l'empereur Vespasien fonda une grande bibliothèque près du temple de la Paix. On vante encore celles de Pline et du poète Silius Italicus.

Mais la plus magnifique de toutes les bibliothèques de l'empire fut celle de Trajan, connue dans l'antiquité sous le nom de bibliothèque *Ulpienne*. On lit dans divers auteurs que cet empereur fit porter à Rome, peut-être par le conseil de Pline-le-Jeune, son favori et son panégyriste, tous les livres qui se trouvaient dans les villes conquises par les

armes romaines, et qu'ils furent placés dans sa bibliothèque. Raphaël Volateran dit que Trajan avait fait écrire les actes du sénat et les belles actions des princes sur des pièces de toile qu'il fit couvrir d'ivoire.

Isidore et Boèce parlent avec admiration de la bibliothèque de Sammonicus Sirenus, précepteur de l'empereur Gordien. Elle contenait, disent-ils, 8,000 volumes choisis* et placés dans un appartement pavé de marbre doré, dont les murs étaient lambrissés de glaces et d'ivoire, et où les armoires et les pupitres étaient en bois de cèdre et d'ébène.

Bibliothèques des premiers chrétiens.

On a dit que les premiers chrétiens avaient brûlé les livres de l'antiquité païenne, pour ne conserver que les livres relatifs à leur religion. Cette accusation paraît fautive ou du moins très exagérée. Il est à présumer que, dans la primitive église, les livres profanes étaient peu recherchés; mais il serait téméraire d'admettre qu'un fanatisme religieux ait voulu les détruire. Il suffit de parcourir les écrits des Pères, pour se convaincre qu'ils lisaient les auteurs anciens. Peut-être aussi l'empereur Julien fut-il à tort accusé d'avoir voulu interdire, dans les écoles des chrétiens, l'usage des livres classiques; mais cette accusation même prouve que, loin d'être proscrits, ces livres étaient admis dans l'instruction publique. Les historiens parlent avec éloge de la bibliothèque de saint Jérôme et de celle de George, évêque d'Alexandrie. Saint Augustin dit que, dans la bibliothèque d'Hippone, on lisait assidûment Homère, Virgile, et sans doute aussi tous les auteurs qu'il nomme dans son grand ouvrage de la *Cité de Dieu*. C'est ainsi que la bibliothèque d'Isidore de Peluse (v^e siècle) devait contenir les nombreux auteurs qu'il cite dans ses *Épîtres*; celle d'Isidore de Séville, les livres des anciens dont il publia des fragments (vii^e siècle); et celle de Photius, (ix^e siècle) les 204 volumes dont il fait l'analyse. Jules l'Africain avait fondé à Césarée une grande bibliothèque, qui fut augmentée par l'historien Eusèbe, par son ami Pamphile, prêtre de Laodicée,

(*) D'autres auteurs l'ont portée à 62,000 volumes.

J. H. S.

et par saint Grégoire de Nazianze. La bibliothèque d'Antioche était célèbre lorsque l'empereur Jovien la fit, dit-on, détruire pour plaire à sa femme. Chaque église enfin avait sa bibliothèque pour l'usage de ceux qui s'appliquaient aux études. Eusèbe l'atteste, et il ajoute que toutes ces collections de livres furent brûlées et détruites avec les temples où elles étaient conservées pendant la longue persécution de Dioclétien.

Bibliothèques des Empereurs d'Orient à Constantinople. Selon Zonare, Constantin-le-Grand fonda, l'an 336, la fameuse bibliothèque de Constantinople, qu'il composa de livres rassemblés ou transcrits à grands frais. Dans leur aveugle haine contre l'empereur Julien, les chrétiens l'ont accusé d'avoir voulu détruire la bibliothèque de Constantinople, afin de les tenir plongés dans l'ignorance. Mais l'histoire nous apprend que Julien fonda lui-même deux grandes bibliothèques, l'une à Constantinople, l'autre à Antioche, et qu'il fit écrire ces mots sur leurs frontispices : *Alii quidem equos amanti, alii aves, alii feras; mihi vero a puerulo mirandum acquirendi et possidentii libros insedit desiderium.* La bibliothèque de Constantin ne contenait d'abord que 6,900 volumes; mais Théodose-le-Jeune la porta en peu de temps à 30,000, ou même selon quelques auteurs à 100,000. C'est dans cette bibliothèque que fut déposée la copie authentique des actes du concile de Nicée (tenu l'an 325). On raconte qu'on y voyait une copie des Évangiles, reliées en plaques d'or du poids de 15 livres, et enrichies de pierreries, et tous les ouvrages d'Homère, écrits en lettres d'or. Il est parlé dans le code Théodosien (liv. XII, tit. 9) de 7 copistes employés à la bibliothèque de Constantinople, sous les ordres du bibliothécaire principal. Ce nombre avait été porté à 12 lorsqu'en 730 l'empereur Léon III, dit l'*Isaurien*, n'ayant pu amener, ni par promesses, ni par menaces, le bibliothécaire Lœcuménique et ses 12 copistes à se prononcer contre le culte des images, fit entourer la bibliothèque de fascines, d'autres matières combustibles, et brûla les livres avec ceux qui les gar-

daient, comme il faisait brûler les images. Alors périrent encore de précieux trésors de l'antiquité.

Dans le VIII^e siècle, Constantin Porphyrogénète forma une nouvelle bibliothèque qui ne fut pas détruite à la prise de Constantinople par les Turcs (1453). Mahomet II ordonna qu'elle fût conservée, et elle resta déposée dans quelques appartemens du sérail jusqu'au règne d'Amurath IV qui, dans sa haine contre les chrétiens, prononça sa destruction, au commencement du XVII^e siècle; et lorsqu'en 1729 deux savans académiciens, l'abbé Sévin et Fourmont, furent envoyés par le gouvernement français, à Constantinople, pour obtenir d'Achmet III la cession de quelques manuscrits grecs, le résultat de leur mission fut peu satisfaisant.

Bibliothèques du moyen-âge. Les barbares avaient détruit dans leurs longues invasions une grande partie des trésors de l'antiquité littéraire, et cette perte a été irréparable. Cassiodore, qui avait été ministre et favori de Théodoric, roi des Goths en Italie, dégoûté du monde et des grandeurs, se retira dans un monastère qu'il avait fait construire, afin de finir ses jours dans l'étude et dans la solitude. Il forma une bibliothèque pour son usage et pour celui de ses compagnons, et il y avait sans doute recueilli tous les auteurs qu'il cite dans ses ouvrages. Le pape Hilaire I^{er}, mort l'an 468, fonda deux bibliothèques à Rome; un peu plus tard Zacharie I^{er}, mort en 752, en établit une, dit *Platine*, dans l'église de Saint-Pierre. Vers le même temps, Charlemagne fonda celles de l'île Barbe, près de Lyon, d'Aix-la-Chapelle et de Saint-Gall. Tous les monastères, toutes les églises cathédrales eurent bientôt leurs bibliothèques et leurs écoles. On trouve des détails curieux sur les bibliothèques du moyen-âge dans les *Act. SS. Bened.*; on y voit les moines de la célèbre abbaye de Fleury ne songer qu'à sauver leur bibliothèque dans un incendie qui consuma tout leur mobilier. Le nombre des volumes était peu considérable dans les bibliothèques du X^e, du XI^e et du XII^e siècle; il ne s'élevait qu'à 90 dans la bibliothèque du mont Cassin,

et ce n'était pas celle qui avait le moins de renommée.

La bibliothèque que saint Louis avait fondée dans la Sainte-Chapelle, où il admettait les hommes studieux à venir s'instruire avec lui, et que nous font connaître God. de Beaulieu, et Vincent de Beauvais dans sa *Bibliotheca mundi*, fut léguée par le saint roi aux monastères, dans un esprit de conservation et comme s'il eût prévu le sort de la bibliothèque de Charles V, qui passa en Angleterre après la mort de Charles VI.

Nous arrivons aux états modernes.

ITALIE. L'Italie possède un grand nombre de belles et riches bibliothèques dont plusieurs jouissent dans le monde savant d'une réputation méritée. M. Valery, bibliothécaire de Louis XVIII et de Charles X, les a toutes visitées et décrites, peut-être avec trop de détails, dans son *Voyage en Italie*, publié depuis la révolution de juillet.

Rome. La célèbre bibliothèque du Vatican fut fondée par le pape Nicolas V (mort en 1455)*, lorsque l'imprimerie venait d'être découverte. On dit qu'il avait réuni 6,000 volumes qui ne pouvaient être encore que des manuscrits. Plusieurs pontifes avaient augmenté cette bibliothèque, lorsqu'elle fut presque entièrement détruite pendant le sac de Rome par l'armée de Charles-Quint (1527). Sixte-Quint la restaura; Léon X l'agrandit encore, et le cardinal Baronius (mort en 1607) la comparait à un vaste filet qui reçoit toutes sortes de poissons, bons et mauvais. Cette bibliothèque contient maintenant plus de 30,000 ouvrages imprimés et 40,000 manuscrits. Parmi ces derniers est un Virgile qu'on croit avoir été écrit dans le VII^e et peut-être dans le VI^e siècle; un Tércence qu'on suppose avoir été copié sous le règne d'Alexandre-Sévère (mort l'an 222) et par son ordre; les Actes des Apôtres en lettres d'or; les sonnets de Pétrarque écrits de sa main, etc. La bibliothèque vaticane remplit une galerie de 204 pieds de long sur 48 de large, et plusieurs appartemens ornés de fresques admirables. Elle est

(*) Quelques auteurs en font remonter l'origine à Grégoire-le-Grand et même à Saint-Hilaire qui fut assis dans la chaire pontificale au V^e siècle. 3.

divisés en trois parties, dont la première est seule ouverte au public. Il faut des protections pour être admis dans la seconde, et l'accès de la troisième est plus difficile encore. Il n'existe point de catalogue général imprimé; mais il a été publié de savans ouvrages sur cette bibliothèque. Nous citerons les *Ragionamenti* de Mutio Paasa, 1590, in-4°; l'*Apostolica vaticana* d'Angelo Rocca, 1591, in-4°: on y trouve le catalogue de 10,000 manuscrits; la *Bibliotheca orientalis Clementino-Vaticana* de Jos.-Sim. Assemani, 1719-1724, 4 vol. in-fol. ouvrage estimé. On imprima en 1804, à Leipzig, le catalogue des manuscrits au nombre de 501, de 136 anciennes éditions, de 737 anciennes monnaies, et de 12 vases étrusques, qui furent remis aux commissaires français, par ordre de Pie VII, en 1797. Mais les plus précieux de ces manuscrits, entre autres le procès de Galilée, ont été réclamés et rendus en 1815.

Il existe à Rome un grand nombre d'autres bibliothèques. Nous citerons celle de Sainte-Marie de la Minerve, appelée *Casanata* parce qu'elle avait appartenu au cardinal de ce nom. J.-B. Audifredi en a publié le catalogue, 1761-1788, 4 vol. in-fol.; la bibliothèque du collège romain, où ont été réunis les livres et le musée du célèbre Kircher; la bibliothèque Borgiae, riche en manuscrits de Chine, du Pégu, de Siam, etc., dont P. à San Bartolomeo a donné la description (Rome, 1793, in-4°, fig.); la bibliothèque Barberine, contenant 60,000 volumes et plusieurs milliers de manuscrits; la bibliothèque Colonna non moins riche que la précédente; les bibliothèques de Sainte-Marie *in Ara cœli*, des Jésuites, des Oratoriens, des Augustins, de la *Chiesa nova*, de Saint-Isidore, des cardinaux Montali, Corsini alla Langara et Pamphili; du prince Borghèse, etc. On prétend que dans les dernières guerres d'Italie, les Français ne trouverent à Rome qu'un seul exemplaire des œuvres de Voltaire. Mais c'est sans doute une épigramme contre l'Inquisition romaine.

Bologne. La bibliothèque de l'université contient les manuscrits de Marsigli, ceux du naturaliste Aldrovande et

187 vol. in-fol.; ceux de Benoit XIV, du moins en partie. Mais les Bolognais ont la singulière prétention de montrer le Pentateuque écrit en très beaux caractères sur une grande peau qui est fort longue, de la main même d'Esdras, qui vivait 467 ans av. J.-C. Cette grande rareté bibliographique, dont la supposition a été prouvée sans peine par Hottinger, serait bien plus précieuse que les prétendus autographes de saint Marc et de saint Jean l'évangéliste, qui sont conservés à Venise et à Florence. Les voyageurs français diffèrent singulièrement sur le nombre des volumes de la grande bibliothèque de Bologne: Richard n'en compte que 50,000, tandis que Laalande en assigne 115,000. Il y a deux autres grandes bibliothèques à Bologne.

—*Ferrare.* Sa bibliothèque est riche en manuscrits et en monumens curieux de l'antiquité. —*Césène* a une bibliothèque riche en manuscrits dont J.-M. Mucciotti a fait imprimer le catalogue avec des notes, 1780-84, 2 vol. in-fol., fig. —*Frascati* possède une belle bibliothèque fondée par le cardinal d'York, dans le xviii^e siècle.

Turin. On voit dans la bibliothèque de cette ville les manuscrits de P. Ligorius, savant architecte, qui dessina et décrivit les antiquités de l'Italie; la fameuse *table isiaque*, décrite par Pignorius (*mensa isiaica*, Amst. 1690, in-4°, fig.), plusieurs tableaux de l'Alban, les portraits de Luther et de sa femme, peints par Holbein, et une belle collection de manuscrits dont la description par Jos. Parini, Ant. Rivantella et Fr. Berta, a été publiée en 1749 (Turin, impr. roy., 2 vol. in-fol.).

Jean André, auteur d'une histoire Météaire universelle, a fait imprimer à Parme (chez Bodoni, 1804, in-8°) une lettre curieuse sur divers manuscrits précieux qui sont dans les bibliothèques capitulaires de *Nosare* et de *Verceil*. Il y décrit un diplôme du roi des Lombards Luitprand, de l'an 780, et une collection de lois lombardes du viii^e siècle (conservée à Verceil).

Venise. La bibliothèque dite de *Saint-Marc* dont le bâtiment fut commencé sous le doge de Mocenigo (mort en 1423),

et dont le cardinal Bessarion fut comme le fondateur en léguant à Saint-Marc (1468), une collection de 800 vol., a une grande réputation méritée; elle est fort riche en manuscrits, dont le plus précieux, s'il était authentique, serait celui de l'évangile de saint Marc, qu'on dit écrit de sa propre main, et qui, après avoir été, pendant bien des siècles, conservé à Aquilée, où le saint prêcha, dit-on, la religion du Christ, aurait été depuis porté à Venise. Mais il reste seulement quelques cahiers de ce manuscrit, et l'écriture y est effarée à ce point qu'on ne peut distinguer si c'est du grec ou du latin. Montfaucon croit que ce manuscrit est du iv^e siècle; il est d'ailleurs dans un tel état de vétusté qu'on n'en pourrait tourner les feuillets sans voir leurs débris rester dans les mains. Le savant bibliothécaire Morelli, qui a beaucoup contribué, dans ces derniers temps, aux progrès des études bibliographiques, a publié en italien une bonne dissertation historique sur la bibliothèque de Saint-Marc, Venise, 1774, in-8°. Un catalogue des manuscrits de cette bibliothèque, dressé par Jacq.-Phil. Tomasini, fut publié à Udine, 1650, in-4°; un autre catalogue plus complet des mêmes manuscrits, rédigé par Zanetti et Bongiovanni, a été imprimé à Venise, 1740-1741, 2 vol, in-fol. — Mitarelli a donné le catalogue des manuscrits du couvent de Saint-Michel, avec un appendice de livres imprimés dans le xv^e siècle, Venise, 1779, gr. in-fol. — La bibliothèque Nanienne est une des plus considérables qu'il y ait à Venise. La description de ses manuscrits latins et italiens par Morelli; celle de ses manuscrits grecs et égyptiens par Mingarelli, et celle de ses manuscrits orientaux par Sim. Assemani, ont été publiées à Venise, 1776; Bologne, 1784-85; et Padoue, 1787, 6 vol. in-4°.

Padoue a trois grandes bibliothèques. La principale fut fondée par Pignorius. Sixte de Sienna dit avoir vu dans la bibliothèque de Saint-Jean-de-Latran une très ancienne copie d'une épître de saint Paul aux habitans de Laodicée, et il ajoute qu'il en fit un extrait.

Spalatro, capitale de la Dalmatie vénitienne, a une bibliothèque riche en ma-

nuscrits précieux, parmi lesquels est un livre d'évangiles du vi^e ou du vii^e siècle, assez bien conservé.

Milaa. La célèbre bibliothèque *Ambrosienne*, fondée par le cardinal Frédéric Borromée, renferme 50,000 volumes imprimés et environ 12,000 manuscrits, dont la plupart ont été recueillis par Oggiate. Un de ces manuscrits contient quelques livres des antiquités judaïques de Joseph. Boschi a écrit, en latin, une histoire et une description de la bibliothèque Ambrosienne: on la trouve dans le tome IX des *Thesauri antiquitatum et histor. Italicae*. Opicelli et Ercyus Puteanus (Henri du Puy) ont publié, le premier un traité (Milan, 1618, in-8°), le second un discours (dans ses *Orationes*), sur les monumens et les richesses de la bibliothèque Ambrosienne.

La bibliothèque de Florence (*Mediceo-Laurenziana*), qui fait partie du célèbre musée Florentin, contient 90,000 volumes et 3,000 manuscrits rares*, et dont plusieurs sont d'un prix inestimable. Et. Év. Assemani a rédigé le catalogue des manuscrits orientaux de cette bibliothèque, 1742, in-fol. Holstenius, Langius, Magliabecchi et Bionconi ont fait connaître les principales richesses de la bibliothèque Laurentienne (voy. le *Selecta historica et literaria* de Lilienthal, Leipzig, 1716, in-8; le *Prodromus histor. et literariae* de P. Lambecius, Leipzig, 1710, in-fol.; et les *Annuitates literariae* de Scheelhorn, t. 3). Le bibliothécaire Bandini a fait imprimer un savant catalogue des manuscrits confiés à sa garde, Florence, 1784-78, 8 vol. in-fol. Il a aussi publié (1791-1793), en 3 vol. in-fol., le catalogue des manuscrits de la bibliothèque Léopoldine, qui a été réunie à la Laurentienne. On trouve dans ces onze volumes la description et l'analyse des manuscrits, avec des extraits choisis et des planches gravées représentant les caractères d'écriture les plus anciens. C'est dans la chapelle de la cour qu'est conservé le manuscrit prétendu autographe de l'évangile Saint-Jean, et

(*) Le savant bibliographe Ebert affirme qu'il n'y a, à la bibliothèque Médiceo-Laurenziana de Florence dont il rapporte les vicissitudes, que des manuscrits, au nombre de 3,000. J. H. S.

qui n'est pas plus authentique que celui de saint Marc.

Florence possède encore d'autres bibliothèques riches en manuscrits. On doit citer en première ligne celle que Antoine *Magliabechi* légua, en 1714, au grand-duc de Toscane et à laquelle, entre autres collections, fut jointe celle du palais Pitti; on y compte 120,000 vol. dont plusieurs sont des incunables fort estimés, et 8 à 9,000 manuscrits. Celle de *Marucelli*, fondée en 1753, compte 40,000 imprimés et beaucoup de manuscrits.

Pise a une bibliothèque digne de sa célèbre université; elle fut enrichie dans le xvi^e siècle de 8,000 volumes légués par Alde Manuce.

Naples. La bibliothèque de cette ville est riche et considérable; on y conserve les manuscrits autographes de Pontanus. Sa fille Eugénie en fit don pour immortaliser la mémoire de ce savant. Toppi et Nicodemo ont publié la *bibliotheca Neapolitana*, 1678 et 1685, 2 vol. in-fol. Les imprimés sont au nombre de 80,000, et les manuscrits de 4,000. On a imprimé à Naples le catalogue de la bibliothèque dite *S. Angeli ad Nidum*, 1750, in-fol.

La bibliothèque de Saint-Sauveur, à *Messine*, est riche en manuscrits grecs; on en trouve le catalogue dans le tome IX du *Thes. antiquit. et histor. Siciliae*.

ESPAGNE. S'il fallait juger de l'état des lumières dans une nation par le nombre de ses livres et de ses bibliothèques, l'Espagne serait un des états de l'Europe les plus avancés dans les voies de la civilisation.

La bibliothèque des Maures, à *Cordoue*, fut long-temps célèbre et contenait une collection précieuse de manuscrits orientaux; elle fut saccagée par les Espagnols, lorsque cette ville fut prise sous le règne de Ferdinand et d'Isabelle, et que sa chute mit fin à la domination des Maures qui durait depuis plus de 600 ans.

La première bibliothèque de la Péninsule, et qui compte aussi parmi les plus riches bibliothèques du monde*, est celle

de l'*Escorial*; elle fut fondée par Charles-Quint, et considérablement augmentée par Philippe II. Placée dans le magnifique monastère de Saint-Laurent, elle contenait plus de 130,000 volumes et environ 5,000 manuscrits, dont 3,000 arabes; les autres, hébreux, grecs et latins. Les livres sont magnifiquement rangés sur des tablettes en bois des Indes, dans cinq rangs d'armoires élevées les unes au-dessus des autres, et chaque rang est long de 100 pieds. On voit, dans ce magnifique vaisseau, pavé de marbre et riche d'ornemens somptueux, les portraits de Charles-Quint, de Philippe II, de Philippe III et de Philippe IV. On y montre le *Traité d'Angustin* sur le baptême, comme étant le manuscrit original du saint docteur; et quelques savans prétendent même que les originaux de tous ses ouvrages sont aussi dans la bibliothèque de l'*Escorial*. On y montre encore un rouleau en parchemin contenant un manuscrit grec de saint Basile, les quatre Évangiles écrits en lettres d'or, par ordre d'un empereur, il y a plus de 700 ans, in-fol. de 160 feuillets sur vélin, et qu'on appelle le *Livre d'or*. Pierre Davy rapporte, dans sa généalogie des rois de Maroc, que l'un d'eux, Muley Cydam, avait rassemblé, dans sa forteresse de Carache, plus de 4,000 manuscrits arabes; que cette forteresse ayant été prise par les Espagnols, la bibliothèque fut pillée; qu'on porta les manuscrits à Paris pour y être vendus, mais que le gouvernement français ayant refusé d'en faire l'acquisition, Philippe II les acheta et les fit déposer à l'*Escorial*, où fut aussi réunie la bibliothèque du cardinal Sirllet, archevêque de Saragosse. En 1671, un orage éclata sur le monastère de Saint-Laurent, et la bibliothèque de l'*Escorial* perdit, par le feu du ciel, une partie de ses richesses. Le savant orientaliste Hottinger a fait connaître, dans sa Bibliothèque orientale (Heidelberg, 1658, in-4^o), les principaux manuscrits arabes de l'*Escorial*. Michel Casiri, maronite, a publié à Madrid (1760-1770, 2 vol. in-fol.) un ouvrage précieux et recherché sous le titre de *Bibliotheca arabico-hispana*, 210), elle ne comptait plus, en 1764, que 17,800 volumes et 4,300 manuscrits. J. H. S.

(*) Ceci peut être révoqué en doute. En 1671 la bibliothèque fut fortement endommagée par un incendie, et, à en croire And. Ximénès (*Description del real monasterio del Escorial*, p. 185-

Escorialensis ; on y trouve l'analyse des manuscrits, avec divers extraits et le texte arabe.

Madrid a trois bibliothèques publiques. La Bibliothèque royale fut fondée en 1712, par Philippe V, et considérablement augmentée par ses successeurs. Elle contient plus de 100,000 volumes et un grand nombre de manuscrits arabes, etc.; elle est ouverte au public tous les jours. Jean Iriarte fit imprimer, en 1769, une description des manuscrits grecs de cette bibliothèque. Mais il n'a paru que le premier volume de cet ouvrage, qu'on joint ordinairement à celui de Casiri.—La bibliothèque de Saint-Isidore, composée de 60,000 volumes, est aussi ouverte tous les jours. Celle de Saint-Fernandez n'est ouverte que trois jours de la semaine.

Alcala, Salamanque, d'autres villes encore ont des bibliothèques publiques.

Parmi les bibliothèques particulières, qui ont été célèbres en Espagne, on cite celle que Ferdinand Colomb, frère de Christophe, avait formée avec l'aide du célèbre Clenard; celle du cardinal Ximénès, léguée à l'université d'Alcala; celle de Ferdinand Nonius qui, le premier, enseigna le grec dans la Péninsule, et qu'il donna à l'université de Salamanque; celle d'Arias-Montanus, d'Antoine, archevêque de Tarragone, etc.

PORTUGAL. Les bibliothèques publiques y sont peu nombreuses et peu considérables; on peut en attribuer la cause à ce que ce royaume n'a été long-temps qu'une province de l'Espagne. Les troubles prolongés de la révolution, qui mit la maison de Bragance sur le trône, ont dû nuire aussi à l'accroissement des dépôts littéraires.

La bibliothèque du roi à Lisbonne, fondée dans le xv^e siècle, par Alphonse V, contient une riche série de bons livres; on trouve, dans celle de Saint-Vincent-de-Fora, une collection complète des ouvrages portugais, et dans celle des Bénédictins un grand nombre d'auteurs portugais et espagnols, des livres français, même l'*Encyclopédie par ordre de matières*. Le catalogue des manuscrits de la bibliothèque alcobatiense (d'Alcoabaça) fut imprimé à Lisbonne en 1776, in-4^e; celui de la bibliothèque

mariane de l'Oratoire fut publié en 1736, in-12 Le couvent des hiéronymites de Bélem a aussi une bibliothèque.

On voit dans le cabinet d'histoire naturelle du palais Ajuda un minerai de cuivre natif, du poids de plus de 1,280 livres.

FRANCE. Ce n'est pas moins par ses bibliothèques que par ses collèges, ses académies, sa littérature et ses arts, que la France s'est depuis long-temps placée au premier rang des nations civilisées. Quoiqu'elle compte moins de bibliothèques publiques que l'Allemagne, 192 ou 195 de ses villes, Paris non compris, en possèdent; plusieurs des ces collections comptent au-delà de 30,000 volumes, comme celles d'Arras, Cambrai, Chartres, Chaumont, Clermont-Ferrand, Colmar, Compiègne, Metz, Reims, Toulouse, Valenciennes; plusieurs plus de 40,000, comme celles d'Amiens, Caen, Dijon, Grenoble, le Mans, Montpellier, Versailles; plusieurs, plus de 50,000, comme celles d'Aix, Besançon, Marseille, Rouen, Strasbourg, Toulon, Troyes; et deux en ont plus de 100,000, comme celles de Bordeaux et de Lyon.

Paris a 39 bibliothèques, dont 4 principales, la bibliothèque du roi, qui aurait dû toujours être appelée *nationale* , mais qui a été tour à tour *royale* , rue de Richelieu et *nationale et impériale* , rue de la Loi; la bibliothèque, dite de *Monsieur* , à l'Arsenal; la bibliothèque Mazarine, au Palais des Beaux-Arts (ancien collège des Quatre-Nations); et la bibliothèque Sainte-Geneviève ou du Panthéon. La première contient 900,000 volumes, brochures et pièces fugitives, et 80,000 manuscrits; la seconde 170,000 volumes et 5,000 manuscrits; la troisième 100,000 volumes et 4,000 manuscrits; la quatrième 112,000 volumes et 20,000 manuscrits: total 1,191,000 volumes dont 109,000 manuscrits.

Les autres bibliothèques sont celles de la ville de Paris (45,000 volumes), particulière du roi (55,000), du conseil d'état (35,000), de la Chambre des députés (36,000), de la Chambre des pairs (2,000), de la Cour de cassation (36,000), de la Cour des comptes (6,000), du tribunal de première instance (25,000), des

avocats (4,500), du ministère des affaires étrangères (18,000), de l'intérieur (11,000), des finances (3,500), de la guerre (7,000), du dépôt de la guerre (14,000), de la marine (2,700), du dépôt des cartes et plans de la marine (12,000), de la préfecture de police (1,200), de l'Institut national (91,000), du Muséum d'histoire naturelle (10,000), de la Faculté de médecine (26,000), du collège de Louis-le-Grand (30,000), du collège royal de France (5,000), du Bureau des longitudes (4,500), de l'école royale des mines (4,000), du conseil des mines (12,500), de l'école royale polytechnique (27,000), du Conservatoire des arts (12,000), de l'école royale de chant (1,500), du Muséum (8,000), du Musée royal (. . . .), des Invalides, fondée par Napoléon (20,000), de l'hospice des Quinze-Vingts (2,000), de l'imprimerie royale (800), des Archives du royaume (14,000).

Quoique offrant un petit nombre de volumes, la plupart de ces bibliothèques sont riches et précieuses par leur spécialité. Ensemble, elles contiennent 572,100 volumes : ce qui donne pour total dans les bibliothèques de Paris plus de 1,763,000 volumes.

M. Timothée Deshayes établit, dans le journal de la Société de statistique universelle (octobre 1833), qu'en France 192 villes seulement ont des bibliothèques publiques, contenant 2 ou 3 millions de volumes qui, comparés à la population totale des départemens (non compris celui de la Seine), ne donnent qu'un volume pour 15 habitans; que les 8 bibliothèques publiques de Paris contiennent 1,378,000 volumes ou 8 volumes pour 2 habitans; et que 822 villes de 3,000 à 18,000 ames sont entièrement privées de bibliothèques publiques. M. Bossange père, dans un mémoire antérieur de plusieurs mois à celui de M. Deshayes, avait fait à peu près le même calcul; il compte 195 villes qui ont des bibliothèques publiques dans les départemens et qui contiennent 2,600,000 volumes, ce qui ne donne qu'un seul volume pour 15 habitans. D'ailleurs, il assigne aussi le même nombre de villes (822) qui ne pos-

sèdent aucune bibliothèque publique.

Avant la révolution, Paris avait un grand nombre de bibliothèques dont les plus célèbres étaient : 1° celle de l'abbaye de Saint-Victor, déjà connue dans le XII^e siècle et qui fut la première bibliothèque *pleinement* ouverte au public, dans la capitale, en 1652. Quelques années auparavant (1644), le savant Gabriel Naudé ne comptait que trois bibliothèques publiques en Europe : la bibliothèque du roi (qui ne reçut cependant qu'en 1709 l'extension de publicité qu'avait depuis plus d'un demi-siècle la bibliothèque de Saint-Victor); la bibliothèque Bodleienne, à Oxford (1612), et la bibliothèque Angélique à Rome (1620). Grœtius confirme le fait attesté par Naudé, dans une lettre écrite de Paris à Gérard-Jean Vossius, le 22 août 1643. 2° La bibliothèque de l'abbaye de St-Germain-des-Prés, une des plus considérables et des plus riches de Paris, quoiqu'elle n'eût commencé à mériter un rang que dans le XVII^e siècle. Elle s'enrichit, par legs ou donations, des bibliothèques d'Antoine Baudrand, de l'abbé d'Estrées, de l'abbé Renaudot de l'Académie française, du cardinal de Gesvres, du président de Harlay et de la grande collection des manuscrits du chancelier Séguier. Cette bibliothèque n'était point publique, mais les savans et les gens de lettres y trouvaient un facile accès. Elle contenait 100,000 volumes et 20,000 manuscrits orientaux, grecs, latins et français; parmi ces derniers on remarquait les *Pensées* de Pascal, 1 vol. in-fol., écrit en entier de sa main. Cette grande bibliothèque fut consumée par le feu qui prit à 15 milliers de sautoire dans la maison de l'*Unité* (nom qu'on donnait, en 1794, aux bâtimens de l'Abbaye), la nuit du 20 août 1794. A cette époque, les habitans de Paris étaient mis en réquisition, comme pour le service de la garde nationale, dans les nombreux ateliers de sautoire établis par les 48 sections de Paris pour les besoins des 14 ou 15 armées de la république. Les manuscrits, non en totalité, mais en partie, furent sauvés de l'incendie et transférés à la bibliothèque nationale; mais il dut s'en égarer encore sur la route. 3° La bibliothèque de

la doctrine chrétienne, fondée par Miron, docteur en théologie, fut ouverte au public en 1718.

On comptait encore à Paris, parmi les bibliothèques monastiques les plus considérables, celle des Jésuites du noviciat et de la maison professe, qui furent vendues aux enchères en 1764; celle du monastère de Saint-Martin-des-Champs, où les livres les plus précieux étaient enchainés; celle des récollets qui contenait plus de 30,000 volumes; celle des jacobins réformés où l'on voyait l'original du *Catéchisme des Jésuites*, composé par Estienne Pasquier et écrit de sa main; celles des augustins de la place des Victoires, des célestins, des minimes (24,000 volumes); des petits augustins, des carmes de la place Maubert, des picpus à qui le cardinal Du Perron avait donné en partie sa bibliothèque de Bagnolet.

Une des bibliothèques les plus célèbres était celle de la Sorbonne, fondée dans le XIII^e siècle. Elle contenait environ 60,000 volumes et 5,000 manuscrits hébraïques, syriaques, arabes, turcs et persans. La bibliothèque de Navarre était riche en manuscrits anciens; celle de l'église de Paris était curieuse: on y voyait l'original des enquêtes qui furent faites pour la canonisation de saint Vincent-de-Paul et qui durèrent plus de 2 ans. Une copie de ces procès-verbaux fut seule envoyée à Rome. L'original appartient maintenant à l'auteur de cet article. La bibliothèque du séminaire de Saint-Sulpice se composait de 30,000 volumes; on y trouvait la collection la plus complète connue de toutes les pièces en prose et en vers burlesques qui furent publiées pendant la guerre de la Fronde (1649-1652), et qui sont connues sous le nom de *Mazarinades**. Ce même séminaire, a recomposé sa bibliothèque et possède aujourd'hui une collection qui a beaucoup plus de prix, celle de tous les manuscrits de Fénelon. Paris avait encore la bibliothèque des avocats, fondée par de Riparfond, célèbre jurisconsulte, et ouverte au public depuis 1708; la bibliothèque de la Fa-

culté de médecine ouverte tous les jours; celle de l'Académie royale d'architecture, etc.

On porte à 800,000 le nombre des volumes que renfermaient les bibliothèques monastiques à Paris et dans le département de la Seine. On peut après cela juger quelle immense quantité de livres contenaient les bibliothèques des couvens répandus en si grand nombre dans toute la France; la seule ville de Metz en avait une douzaine, avec des bibliothèques plus ou moins considérables. Autrefois on regardait un monastère qui n'aurait pas eu de bibliothèque comme un fort ou un camp dépourvu de ce qui lui était le plus nécessaire pour sa défense: *Clastrum sine armario, quasi castrum sine armamento* (*Encyclop.* de Diderot). Il serait impossible de calculer aujourd'hui tout ce qui a péri par l'incurie administrative de l'époque, par ventes à l'épicier, par dilapidation. La célèbre bibliothèque du comte de Mac-Carthy, vendue à Paris, en 1785, et si riche en éditions *princeps*, en livres rares et précieux, avait été formée à Toulouse, en grande partie avec les livres des couvens supprimés et dont le dépôt remplissait la grande église des cordeliers.

L'histoire et la description de la *Bibliothèque du roi* serait à peine contenue en un volume. Celui que Le Prince a publié, sous le titre de *Essai historique* (1782, in-12), est devenu rare et paraît aujourd'hui très incomplet. On peut dire que la bibliothèque du roi est la première de toutes les bibliothèques, par sa richesse et son immensité. L'histoire de ses premiers temps est assez obscure, et il serait difficile de déterminer à quel roi elle dut sa fondation. Les petites bibliothèques formées successivement par Louis IX et par ses successeurs furent souvent dispersées après leur mort. Le saint roi, qui avait établi la sienne dans la Sainte-Chapelle, la légna, par portions égales, aux jacobins et aux cordeliers de Paris, à l'abbaye de Royaumont et aux dominicains de Compiègne. Cet usage fut suivi par Philippe-le-Bel et par ses trois fils. Les rois transmettaient seulement à leurs successeurs les livres liturgiques de leur

(*) La collection complète de ces pièces forme 530 volumes à la Bibliothèque du roi.

chapelle. La plupart des historiens regardent Charles V comme le fondateur de la Bibliothèque du roi*. Ce prince, qui aimait l'étude, était parvenu à réunir, ce qui était difficile, vu la grande rareté des livres dans le xiv^e siècle, 910 volumes qu'il plaça dans une des tours du Louvre, qui fut dès lors appelée *Tour de la librairie*** ; et afin que les savans pussent y travailler de jour et de nuit, il avait fait suspendre à la voûte 30 petits chandeliers et une lampe d'argent. Mais Charles V et Charles VI, son fils, firent souvent porter dans leurs maisons royales des volumes tirés de la Tour de la librairie, et qui, la plupart, n'y rentrèrent plus. Enfin toute cette petite bibliothèque fut dissipée sous le règne de Charles VII, et il ne parut plus en rester aucun vestige. On croit que le duc de Bedford en avait enlevé la plus grande partie et qu'il l'avait fait passer en Angleterre***. Louis XI s'occupa du soin de rechercher les débris de cette bibliothèque, et il s'en forma une qu'il augmenta depuis des livres de Charles de France, son frère, et probablement aussi de la bibliothèque des ducs de Bourgogne à Dijon****, quand il eut réuni le duché à sa couronne. Charles VIII augmenta cette collection d'une grande partie de la bibliothèque de Naples dont il avait fait la conquête. Lorsque Louis XII fut monté sur le trône, la bibliothèque que Charles d'Orléans son père avait formée à Blois fut conservée dans cette ville où on porta les livres de Louis XI et de Charles VIII; et quand le roi se fut emparé du Milanais, il fit aussitôt transporter à Blois une partie des livres qui avaient

(*) Voir le *Liminaire*, pag. III et suiv. de la *Bibliothèque prototypographique, ou Librairies des fils du roi Jean, Charles V, Jean de Berry, Philippe de Bourgogne et les siens* (par J. Burrois. Paris, 1830, in-4^o, chez Treuttel et Würtz). « La richesse littéraire, y est-il dit, transmise à Charles V, comme héritier du trône, consistait en dix volumes! » La bibliothèque des comtes de Namur, mise en vente en 1429, se composait de huit volumes. J. H. S.

(**) *Libraris* était alors le vrai nom : le mot bibliothèque, employé dans l'antiquité, avait cessé d'être en usage : un gardien de livres s'appelait *armarius, scrinarius, notarius*, etc. *Liminaire*, pag. v et II. J. H. S.

(***) *Liminaire*, p. XII.

(****) Voir le même *Liminaire*, pag. v, xv et suivantes. S.

appartenu à Pétrarque, et les bibliothèques que les Visconti et les Sforce avaient dans la ville de Pavie. Car, c'est une chose remarquable que, dans les guerres, chez les anciens et chez les modernes, les premiers et les plus nobles fruits de la conquête ont souvent été l'enlèvement des plus riches monumens de l'esprit humain et des arts. François I^{er}, après avoir augmenté la bibliothèque de Blois, dont on parlait déjà en Italie et en France comme d'une merveille, la fit transférer, en 1544, au château de Fontainebleau; et cependant, quoiqu'il l'eût enrichie de manuscrits achetés par ses ambassadeurs, à Rome et à Venise, cette bibliothèque royale ne se composait encore que d'à peu près 400 vol., 40 manuscrits orientaux, et 70 volumes imprimés depuis les premiers temps, encore peu éloignés, de la découverte de l'imprimerie. Elle reçut peu d'accroissemens sous Henri II et sous ses trois fils François II, Charles IX et Henri III. Henri IV, voulant que les savans fussent plus à portée de profiter de cette bibliothèque, la fit transporter de Fontainebleau à Paris, en 1595, et elle fut placée rue Saint-Jacques, dans le collège de Clermont, après l'expulsion des jésuites. C'est alors qu'elle fut enrichie de la grande Bible de Charles-le-Chauve, qui avait été conservée dans l'abbaye de Saint-Denis, et par l'acquisition de la bibliothèque de Catherine de Médicis, composée de plus de 800 manuscrits grecs et latins. En 1604, après le rétablissement des jésuites, la bibliothèque royale fut transférée du collège de Clermont chez les cordeliers, où elle resta quelques années en dépôt sous la garde de Casaubon, et d'où elle fut retirée, sous le règne de Louis XIII, pour être placée dans une grande maison qui appartenait à ces religieux, rue de la Harpe. Elle ne se composait encore que d'environ 16,746 volumes imprimés ou manuscrits.

La bibliothèque royale reçut peu d'accroissemens sous le règne de Louis XIII : le cardinal de Richelieu avait porté toute son attention sur la sienne qu'il légua à la Sorbonne. Les principales acquisitions furent celle d'environ 418 volumes

manuscrits de Philippe Hurault, évêque de Chartres, et celle de 140 beaux manuscrits syriaques, arabes, turcs et persans qui avaient appartenu à De Brèves, ambassadeur à Constantinople.

Ce fut sous le règne de Louis XIV et sous l'administration de Colbert que la bibliothèque du roi prit l'empreinte de la grandeur de cette époque. Jacques du Puy, qui avait été *garde de la librairie*, et qui eut pour successeur Nicolas Colbert, frère du ministre, légua au roi sa bibliothèque (1657); le comte de Béthune lui fit don de 1,923 volumes manuscrits, fonds précieux pour l'histoire de France et la plupart remplis de lettres autographes et de pièces originales. Colbert fit acheter les manuscrits de Brienne (340 volumes) sur les affaires d'état. D'autres acquisitions importantes et multipliées furent faites encore. On en trouve le détail curieux dans le mémoire historique sur la bibliothèque du roi, placé en tête du catalogue dont l'impression fut commencée en 1739.

Déjà cette bibliothèque était devenue trop considérable pour pouvoir rester dans la grande maison de la rue de la Harpe. Colbert la fit transporter, en 1666, dans deux maisons qui lui appartenaient, rue Vivienne. La bibliothèque du surintendant Fouquet avait été saisie et vendue après sa disgrâce; plus de 1,300 volumes et le recueil de l'histoire d'Italie furent achetés à cette vente pour la bibliothèque du roi. Tous les manuscrits de la bibliothèque du cardinal Mazarin, au nombre de 2,151, furent acquis en 1668. L'année précédente, le cabinet des médailles et le cabinet d'estampes formés par l'abbé de Marolles furent retirés du Louvre et réunis à la bibliothèque dont ils ont continué de faire partie. Parmi les acquisitions qui furent faites, on distingue celle d'une grande partie des livres du savant Jacques Golius, à Leyde, et celle de plus de 1,200 volumes, manuscrits ou imprimés, de l'orientaliste Gaulmin. Enfin des correspondances établies dans toute l'Europe et des recherches faites dans le Levant firent entrer dans la bibliothèque du roi les meilleurs manuscrits anciens en grec, en arabe, en persan et autres

langues orientales, et des trésors littéraires de tout genre.

Lorsque le grand Colbert mourut (1683), la bibliothèque du roi se composait d'environ 40,000 volumes imprimés et de 11,000 manuscrits. Louvois, successeur de Colbert dans la direction de la bibliothèque, fit faire, en Europe, des recherches et des achats considérables de livres et de manuscrits qui arrivèrent de toutes parts. D. Mabillon, qui voyageait en Italie avec une mission spéciale, rapporta plus de 4,000 volumes. Après la mort du ministre, l'abbé de Louvois lui succéda avec les titres de *maître de la librairie, intendant et garde du cabinet des livres, manuscrits, médailles, etc.*, et garde de la bibliothèque royale, sous l'autorité de Sa Majesté seulement. En 1697, le père Bouvet, missionnaire, enrichit de 49 volumes chinois la bibliothèque qui n'en avait alors que 4, et qui se sont depuis prodigieusement accrus. En 1700, l'archevêque de Reims (Le Tellier) fit don de 500 manuscrits hébreux, grecs, latins et français. En 1711, le riche cabinet de Gaignières; en 1715, 100 volumes ou portefeuilles de manuscrits arabes, turcs et persans de l'orientaliste Galland, et 14 portefeuilles de livres tatars vinrent ajouter encore aux richesses de la bibliothèque royale, et quand Louis XIV mourut, elle était composée de plus de 70,000 volumes; elle n'en contenait que 16,746 à son avènement au trône.

C'est en 1721 que la bibliothèque fut transférée de la rue Vivienne à la rue Richelieu, dans les bâtimens qu'elle occupe encore aujourd'hui sur l'emplacement du palais du cardinal Mazarin. Il avait été question, à cette époque, de la placer dans la galerie du Louvre, mais l'arrivée de l'infante d'Espagne (elle devait occuper le Louvre et fut bientôt renvoyée) avait fait renoncer à ce projet, qui, presque un siècle plus tard, vint occuper la pensée de Napoléon et ne paraît pas encore abandonné. La bibliothèque a reçu, sous le règne de Louis XV, des accroissemens considérables. Le magnifique cabinet d'estampes du marquis de Beringhem, composé de plus de 80,000 pièces reliées en près de

600 volumes; 80 volumes d'estampes du maréchal d'Uxelles; la riche collection de portraits et de gravures historiques de Frevet de Fontette; une partie du cabinet de Pierre Mariette, qui fut payée 50,000 livres, et d'autres recueils réunis à la grande collection de l'abbé de Marolles, ont fait du cabinet d'estampes de la bibliothèque du roi le plus vaste et le plus riche dépôt qu'il y ait en ce genre. La collection de livres chinois, tatars et hindous, donnée par l'abbé Bignon, nommé bibliothécaire en 1728, à la mort de l'abbé de Louvois; l'acquisition des manuscrits de La Marre et de Baluze, formant plus de 1,000 volumes; un pareil nombre acquis à la vente de la bibliothèque Colbert, plus de 600 manuscrits envoyés de Constantinople, un très grand nombre d'autres achetées dans l'Indoustan, les manuscrits de saint Martial de Limoges, ceux du président de Mesmes, la collection si précieuse des manuscrits de Cangé, une foule d'autres acquisitions dont le détail serait trop long, et enfin l'accroissement prodigieux, procuré, depuis 1790, par la suppression des ordres monastiques, ont fait de la bibliothèque du roi la première bibliothèque du monde. La victoire y avait fait entrer et la victoire en a fait sortir les manuscrits de la bibliothèque du Vatican, ce que contenaient de plus précieux les bibliothèques de Saint-Marc de Venise, de Bologne, de Milan, de Munich et d'autres villes d'Italie et d'Allemagne. Mais elle conserve les riches collections de manuscrits de Saint-Victor, de la Sorbonne, de Saint-Germain-des-Prés, etc.

La partie des manuscrits est divisée en fonds du roi, de Du Puy, de Béthune, de Brienne, de Mesmes, de Gaignières, de Colbert, de Lancelot, de Baluze, de Cangé, de Sérilly, de Fontanieu, etc. Peut-être serait-il utile de supprimer ces divisions et d'en former une collection générale, unique, et par ordre des matières. Déjà l'académicien bibliothécaire Mellot a publié la description d'une grande partie de ces manuscrits, formant les quatre premiers volumes du *Catalogue de la bibliothèque du roi*, Paris, impr. roy., 1739-1753, 10

vol. in-fol. N'a paru (1757-1810) 10 vol. in-4° de *Notices et extraits* de ces mêmes manuscrits. MM. Al. Hamilton et Langlès ont donné, en 1807, le *Catalogue des manuscrits saisis*; et M. Abel Rémusat a fait imprimer, en 1818, un *Mémoire sur les livres chinois de la bibliothèque du roi*. Mais il serait à désirer que ce qui a été fait pour les bibliothèques du Vatican, de Vienne, de l'Escurial, et pour d'autres encore, fût courageusement entrepris pour la bibliothèque du roi, c'est-à-dire l'impression du catalogue, non des livres imprimés, ce qui pourrait paraître un travail immense et trop dispendieux, mais le catalogue systématique et général des manuscrits, ouvrage qui serait sans doute volumineux, mais dont la publication honorerait un règne, et dont la très grande utilité ne peut être contestée.

On peut résumer ainsi l'histoire des accroissemens de la bibliothèque du roi : sous le roi Jean (xiv^e siècle), 6 à 8 volumes; sous François 1^{er}, 1,890; sous Louis XIII, 16,746; sous Louis XIV, en 1683, à la mort de Colbert, 50,542; sous Louis XVI, avant la révolution, environ 200,000, et à l'époque actuelle 450,000 imprimés, environ 100,000 manuscrits et plus de 400,000 pièces fugitives placées dans des cartons. On dit que la bibliothèque royale s'accroît tous les ans d'environ 6,000 ouvrages français et 3,000 étrangers*, et, suivant cette progression, le nombre des volumes actuel se trouverait doublé dans 50 ans.

A la bibliothèque est joint le cabinet de médailles et d'antiquités, commencé par François 1^{er}, augmenté par Henri II, de la riche collection apportée de Florence par Catherine de Médicis; par Charles IX, de la collection de Jean Grollier. Ce roi poète, élève et ami de Ronsard, avait placé le cabinet des médailles au Louvre. Louis XIV les réunit, en 1667, à la bibliothèque qui était alors rue Vivienne. Sous son règne il fut augmenté de la belle collection de Gaston, duc d'Orléans; Colbert chargea le célèbre

(*) Ce nombre rapproché de la pénurie en livres étrangers que tout le monde reproche à la bibliothèque royale de Paris, nous paraît trop considérable. J. H. S.

bre antiquaire Vaillant de voyager en Italie, dans la Grèce, puis sur les côtes d'Afrique et enfin en Égypte et en Perse, pour y rechercher et acheter des médailles. La même mission fut donnée au célèbre voyageur Paul Lucas. Les orientalistes Galland et Petis de la Croix, l'ambassadeur de France à Constantinople (de Nointel) d'autres encore, furent chargés de faire des achats. Des cabinets entiers vinrent enrichir celui du roi qui, à la mort de Colbert, excitait déjà l'admiration de l'Europe; les recherches continuèrent sous Louvois, et le catalogue qui fut rédigé par son ordre formait déjà 6 vol. in-fol. Dans le xvii^e siècle, le cabinet s'accrut presque du double, sous la garde de l'académicien de Boze, mort en 1754. L'abbé Barthélemy, qui lui succéda, fit un voyage d'exploration en Italie et en rapporta une ample et riche moisson. Le cabinet de l'antiquaire Pellerin, contenant plus de 11,000 médailles, fut acheté en 1776. Et enfin, digne de la bibliothèque dont il fait partie, le cabinet du roi, malgré le vol qu'il a souffert dans ces derniers temps (1831), est le plus vaste et le plus précieux monument consacré à la numismatique. Avant ce vol il comptait plus de 100,000 pièces, tant en or, qu'en argent et en bronze.

Parmi les antiquités, on distingue deux grands boucliers votifs en argent, dits fort mal à propos boucliers de Scipion et d'Annibal; l'agathe-onyx représentant l'apothéose d'Auguste, la collection des pierres gravées, etc. Parmi les curiosités, le fauteuil du roi Dagobert, l'armure de François I^{er}, etc. A. L. Cointreau a fait imprimer, en 1800, une *Histoire abrégée du cabinet des médailles et antiques de la bibliothèque nationale*, in-8^o.

Le cabinet des estampes contient environ 1,200,000 pièces disposées en plus de 600 portefeuilles ou volumes. L'ordre qui s'y trouve établi doit beaucoup au zèle intelligent de M. Duchesne, qui a publié une description curieuse de ce magnifique dépôt.

D'après la nouvelle organisation de la bibliothèque du roi, l'administration actuelle est ainsi composée: un président quinquennal du conservatoire; dans le

département des livres imprimés, deux conservateurs, trois employés à la rédaction du catalogue et douze autres employés et auxiliaires ou surnuméraires. Dans le département des manuscrits, trois conservateurs, plusieurs conservateurs-adjoints et employés. Département des médailles, deux conservateurs, plusieurs conservateurs-adjoints et employés. Département des estampes, un conservateur, un conservateur-adjoint et un employé. Département des cartes géographiques et plans (nouvellement créé), un conservateur.

La bibliothèque de Monsieur ou de l' Arsenal fut créée par le marquis de Paulmy (voy. ARGENTON), qui acheta celles de Barbazan, de Sainte-Palaye et autres; ses héritiers la vendirent (vers 1785) au comte d'Artois; on y réunit, en 1787, la seconde partie de la bibliothèque du duc de la Vallière, dont le catalogue, rédigé par Nyon, forme 6 gros vol. in-8^o. Cette bibliothèque doit des accroissemens considérables à l'historien Ameillon, qui en fut long-temps bibliothécaire.

La Bibliothèque Mazarine, fondée par le cardinal Mazarin, en 1648, formée par les soins de Gabriel Naudé, fut léguée au collège dit des *Quatre-Nations*, en 1661, et transférée de la rue Richelieu dans son local actuel, en 1668; son bibliothécaire administrateur, M. Petit-Radel, a publié, en 1819, de savantes *Recherches sur les bibliothèques* et particulièrement sur la bibliothèque Mazarine.

La bibliothèque de *Sainte-Geneviève* n'existait pas encore en 1623. Les savans génovéfains Fronteau et Lallemand en furent les fondateurs; Du Molinet, Pingré et Mercier, abbé de Saint-Léger, contribuèrent à son agrandissement. L'archevêque de Reims, Le Tellier, lui avait légué sa riche collection de livres. La galerie où elle est placée a 53 toises de longueur et la forme d'une croix grecque, mais dont les côtés sont inégaux.

La bibliothèque de la ville fut ouverte au public en 1763. M. Bailly a publié, en 1828, in-8^o, des *Notices historiques sur les bibliothèques*, ouvrage curieux

dans lequel on trouve l'histoire de la bibliothèque de la ville.

Enfin la bibliothèque de l'*Institut*, dont la création est moderne, contient près de 80,000 volumes, des collections précieuses et beaucoup de livres envoyés par les académies et les savans étrangers.

Il nous reste à faire connaître les principales bibliothèques des départemens. La plus considérable, celle de *Lyon*, qui contient 117,000 volumes, a été successivement enrichie par Henri III, Henri IV, Louis XIII et Louis XIV. Elle a compté parmi ses bibliothécaires les savans jésuites Labbe, Ménéstrier, de Colonia. Cette bibliothèque fut en partie détruite par un incendie, en 1644; un grand nombre de livres périrent encore dans le bombardement de 1793, et après la prise de la ville, par le logement d'un bataillon de volontaires. Bientôt après, 14 caisses de manuscrits, choisis par des commissaires du comité de salut public, furent expédiées pour la bibliothèque nationale de Paris, et n'arrivèrent pas toutes à leur destination. Ces pertes ont été réparées par la réunion de la bibliothèque des avocats, de celles de P. Adamoli, du séminaire de Saint-Irénée, des cordeliers, des carmes, des dominicains, des augustins, des minimes, des convents de Picpus et de Saint-Jean. Un savant catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Lyon a été publié par Delandine, 1812, 3 vol. in-8°. Le vaisseau de la bibliothèque est remarquable par sa beauté : il a 150 pieds de longueur sur 33 de largeur et 40 de hauteur, avec une terrasse de 70 pas, d'où la vue est magnifique. — La bibliothèque de *Bordeaux* contient plus de 100,000 volumes. — Celle d'*Aix*, placée dans les salles supérieures de l'Hôtel-de-Ville, en compte plus de 80,000 depuis la réunion de la belle bibliothèque du marquis de Méjanès, léguée à la ville, en 1786. Les manuscrits sont au nombre de plus de 1,000; presque tous ceux qui concernent la ville d'Aix ou le parlement de Provence viennent de M. de Saint-Vincent, d'autres appartenient à Peiresc. Le bibliothécaire actuel, M. Rouard, a publié sur ce riche dépôt un ouvrage intitulé : *Notice sur la bibliothèque d'Aix*,

dite de Méjanès, précédée d'un Essai sur l'histoire littéraire de cette ville, sur ses anciennes bibliothèques publiques, etc., Paris et Aix, 1831, in-8°. — La bibliothèque publique de *Strasbourg*, dont la fondation remonte à l'an 1531 et est due, ainsi que d'autres institutions utiles, au patriotisme de Jean Sturm, ne consistait d'abord qu'en 700 volumes; elle en compte aujourd'hui près de 80,000. Marcus Otto lui légua sa riche collection de livres, en 1692; le célèbre professeur Daniel Schœpflin lui fit, en 1772, le magnifique legs de ses livres, de ses manuscrits et de son cabinet d'antiques et de médailles. MM. Winkler et Garus lui donnèrent leurs manuscrits en 1783, et la même année la précieuse collection de Silbermann, sur l'histoire et sur les antiquités de Strasbourg et de l'Alsace, fut réunie à la bibliothèque. La révolution enrichit cette collection de celles d'un grand nombre de monastères; en 1832 fut faite l'acquisition de toute la partie théologique (environ 10,000 vol.) de la bibliothèque de l'éloquent docteur Hassner. On y trouve un grand nombre de livres rares, des manuscrits relatifs à la province d'Alsace et à la poésie allemande et chevaleresque du moyen-âge, et beaucoup d'*incunables*. On distingue, parmi les portraits qui ornent la bibliothèque, celui de Jean Guttenberg, qui trouva le levier du monde, et celui de Schœpflin qui a si bien su se servir de cette découverte dans l'école la plus célèbre des temps modernes pour la science de l'histoire et de l'économie politique. Il faut y ajouter ceux des deux Sturm.

BELGIQUE ET PAYS-BAS. La bibliothèque de l'université de *Leyde* fut fondée, en 1586, par Guillaume I^{er}, prince d'Orange, enrichie par Joseph Scaliger de tous ses manuscrits hébraïques, chaldéens, syriaques, persans, grecs, arméniens, etc., par la réunion de la bibliothèque d'Isaac Vossius, qui contenait un grand nombre de manuscrits ayant fait partie du cabinet de la reine Christine; par celle de Ruhnken à laquelle sont restés joints les papiers de ce célèbre philologue. On y compte maintenant 40,000 imprimés et 10,000 manuscrits dont 2,000 orientaux. Pierre Bertius, Frédéric Spanheim, Jac-

ques Gronovius et d'autres savans ont publié des catalogues de cette bibliothèque. M. Hamaker a fait imprimer, en 1820, in-8°, le catalogue des manuscrits orientaux. — On a aussi des catalogues imprimés des bibliothèques publiques d'Amsterdam, de La Haye, de Harlem, de Delft, de Gouda, de Grœningue, d'Utrecht, etc. Valère André, savant bibliothécaire de Louvain, et Van de Putte, connu sous le nom d'Erycius Puteanus, ont publié, l'un l'histoire (*primordia*), l'autre le catalogue de la bibliothèque de Louvain, 1638-39, 2 vol. in-4°. Ant. Sander a fait imprimer, en 2 vol. in-4° (Lille, 1641-44), la *Bibliotheca Belgica manuscripta*; c'est un catalogue des manuscrits qui étaient encore cachés (*adhuc latentium*) dans les abbayes de Flandre, du Brabant, du Hainaut et du pays de Liège.

On voit à *Bruxelles* la célèbre *bibliothèque dite de Bourgogne*, parce qu'elle a appartenu aux ducs de Bourgogne*. Elle se compose d'un grand nombre de manuscrits précieux, la plupart magnifiquement exécutés, et qui sont entassés dans un petit cabinet obscur de l'ancien palais d'Orange. Ce trésor enfoui a été successivement confié à la garde de Jean Molinet, Jean le Maire, Viglius, Aubert le Mire. Une traduction de la Cyropédie, que la bibliothèque de Bourgogne avait perdue depuis plus de trois siècles et qui fut trouvée, dit-on, dans les bagages de Charles-le-Téméraire, tué en 1477, lui a été nouvellement donnée par la reine des Belges. Un savant Mémoire sur cette bibliothèque a été publié, en 1809, par de La Serna Santander (grand in-8° Bruxelles). D'autres auteurs tels qu'Ant. Sander, Van der Wynck, Duclercq, Hœnel, Mone, Becker, Beving, Pertz, le baron de Reiffenberg, J.-B. Barrois et Van-Praet, dans ses *Notices sur Colard Mansion et Jean de Gruthuse*, ont fait connaître les richesses de la bibliothèque de Bourgogne.

ALLEMAGNE. C'est de toutes les contrées de l'Europe celle où le nombre des bibliothèques est le plus grand, et peut-être celle où plusieurs de ces bibliothèques

offrent le plus de collections spéciales remarquables, sur les diverses parties des connaissances humaines. On compte dans 30 villes d'Allemagne environ 4 millions d'ouvrages ou volumes imprimés, non compris les dissertations, les discours académiques, les brochures politiques et les pamphlets. Le nombre des manuscrits s'élève à plus de 150,000. Les bibliothèques les plus célèbres de l'Allemagne sont celles de Vienne, de Berlin, de Munich, de Dresde, de Wolfenbüttel et de Stuttgart.

Autriche avec la Bohême, la Hongrie, etc. Il y a dans *Vienne* 8 bibliothèques publiques. La *bibliothèque impériale*, fondée en 1480 par l'empereur Maximilien, et à laquelle fut réunie celle de Mathias Corvin, roi de Hongrie, contenait, en 1666, plus de 80,000 volumes; leur nombre dépasse aujourd'hui 300,000. On y voit une vaste collection (12,000) de manuscrits hébreux, arabes, grecs, latins, turcs, etc. On y remarque le célèbre *senatus-consultum* sur les bacchantes, écrit sur bronze, donné l'an 186 avant J.-C., et dont parle Tite-Live dans sa 4^e décade, liv. ix: ce monument a été trouvé en Calabre; un manuscrit de Tite-Live qu'on croit du v^e siècle; un manuscrit mexicain écrit sur *peau humaine*, avec des figures coloriées; les cinq livres de Moïse, le Deutéronome, l'Ecclésiaste, le Cantique des cantiques, les livres de Ruth et d'Esther, écrits par un Juif sur le recto d'une seule feuille de 8 pouces de hauteur sur 6 et un peu plus de largeur, sans abréviations (la ligne comprend en français plus de 300 lettres) et qu'on peut lire sans le secours d'une loupe; le manuscrit des *Assises de Jérusalem* qui avait appartenu à la bibliothèque de Saint-Marc de Venise, que les conquêtes de l'armée d'Italie firent passer dans la bibliothèque nationale de Paris, et que les tristes événements de 1815 ont fait retourner en Autriche. Parmi les imprimés, on remarque un des deux seuls exemplaires connus du livre de Servet, *Christianismi restitutio*, imprimé en 1563, in-8°; et dans la collection d'estampes en 700 grands vol., un recueil unique de portraits en 217 vol. Cette magnifique bi-

(*) Voyez sur sa première formation le *liminaire* déjà cité de l'ouvrage de M. Barrois, *Bibliothèque prototypographique*, p. xv, sq. 8.

liothèque occupe une ancienne église avec 8 grandes salles; une neuvième salle est consacrée aux médailles et aux monumens. On y voit le talisman du célèbre et trop crédule Wallenstein, etc. Richard a écrit en latin l'histoire de la bibliothèque Césarienne (Iéna, 1712 in-8°). M. Léon a donné un précis historique sur cette même bibliothèque, 1820, in-8°. P. Lambécus en a rédigé le catalogue, (Vienne, 1665-1679, 8 vol. in-fol. fig.; nouv. éd., 1768-1786, 8 vol. in-fol.); de Nessel a publié, avec des notes et des figures, un recensement spécial des manuscrits grecs et orientaux (Vienne, 1690, 6 parties reliées ordinairement en 2 vol. in-fol.), qui fait suite au catalogue de Lambécus. Reimman a fait imprimer, en 1712, in-8°, un abrégé des catalogues de Lambécus et de Nessel. Michel Denis a décrit les manuscrits de théologie en 5 parties ou 2 vol. in-fol. (Vienne, 1793 et ann. suiv.). A.-F. Kollar a fait imprimer un premier livre de supplément au catalogue de Lambécus (Vienne, 1790, in-fol.). Il n'a paru aussi qu'une première partie de la riche description des bâtimens de la bibliothèque Césarienne et de ses monumens dessinés par Sal. Kleiner, et gravés par Jér.-Jacq. Sedlmayr, avec texte latin et allemand, Vienne, 1737, in-fol. M. J. de Hammer a décrit les manuscrits arabes, persans et turcs (Vienne, 1820, in-fol.).

La bibliothèque de l'université de Vienne, formée en 1777 avec celles des jésuites et de plusieurs couvens supprimés, renferme plus de 90,000 volumes. La bibliothèque de l'Académie thérosienne, formée aussi en partie des livres de couvens supprimés et d'acquisitions faites depuis 1797, se compose d'environ 30,000 volumes.

La bibliothèque de Prague contient 150,000 volumes et environ 8,000 manuscrits. Parmi ceux-ci sont : une Bulle pontificale de l'an 1145. La signature des cardinaux est une croix; leurs noms se remarquent écrits tous de la même main : mais les croix appartiennent à des mains diverses, d'où suit la preuve que ces cardinaux ne savaient pas écrire; une *Table des logarithmes*, autographe de Tycho-Brahé; un livre malabare écrit

sur des feuilles de palmier; le *Concile de Constance*, manuscrit d'après lequel a été faite la première édition; une *Bible bohème*, avec des lettres glagolitiques (voy.) et qu'on croit du xii^e ou du commencement du xiii^e siècle; les *Statuts synodaux* de l'archev. de Prague, premier livre imprimé en Bohême, à Pilsen, 1476, etc.

La bibliothèque de Gratz en Stirie a plus de 100,000 vol.; celle de Neubourg n'en compte que 25,000.

La bibliothèque de Presbourg, donnée par le comte de Szecheny, qui en avait fait rédiger le catalogue en 1799 et ann. suiv. (7 vol. in-8°), s'est accrue encore de nouvelles acquisitions faites par le même comte, de 1800 à 1807. Celle de l'université de Pesth, fondée en 1772, a 50,000 volumes.

Prusse. Berlin possède 7 bibliothèques publiques. La principale est la bibl. du roi; elle fut fondée par Frédéric-Guillaume, électeur de Brandebourg, et a été considérablement augmentée par celle du savant Spanheim. Elle contient 200,000 vol. et 2,000 manuscrits dont quelques-uns du temps de Charlemaigne. Veirière La Croze a publié dans les *Miscellanea Berolinensia* une notice sur les manuscrits chinois de cette bibliothèque. Il a fait aussi connaître les raretés qu'elle contient, dans un livre imprimé à Berlin sous ce titre : *De scribendâ historid bibl. regie Berolinensis*, 1725, in-4°. Alrich a publié une notice sur cette bibliothèque (*Entwurf einer Gesch. d. k. Bibl. zu Berlin*, B., 1752, in-8°); mais la plus importante est celle de M. Wilken, bibliothécaire en chef (*Gesch. d. k. Bibl. zu Berlin*, B., 1823, in-8°).

La bibliothèque de l'université de Halle, fondée en 1694, compte maintenant près de 50,000 vol., et a une belle collection de gravures. — Celle de Cologne contient beaucoup de manuscrits dont le catalogue historico-critique a été imprimé en 1752, in-4°. On peut consulter la *Bibliotheca coloniensis*, publiée par le jésuite Gos. Hartzheim, 1747, in-fol.

Bavière. La bibliothèque de Munich, fondée par Albert V au commencement du xvi^e siècle, contient au moins 300,000 vol., dont 12,000 incunables; 131 im-

pressions sur vélin, et 9,000 manuscrits. On remarque un de ces derniers sur papyrus, que le pape Pie VI fit copier pendant son voyage à Vienne (1782). On imprima, en 1802, le catalogue des manuscrits; on lit dans l'avertissement que la bibliothèque n'était ouverte qu'aux catholiques. Le baron d'Arétin et Ignace Hardt ont publié avec des notes le catalogue des manuscrits grecs de la bibliothèque de Munich, 1806-1812, 5 vol. in-4°.

La bibliothèque d'*Augsbourg* fut fondée, en 1537, par Xystus Betuleius. Le sénat fit acheter à Venise, vers 1545, les manuscrits grecs d'Ant. Eparchus, arch. de Corfou, et la collection de Welsler y fut jointe ensuite. D. Hoeschelius fit imprimer, en 1595, in-4°, un savant catalogue des manuscrits de cette bibliothèque. Ant. Reiser a donné, en 1675, in-8°, un second catalogue des mêmes manuscrits; d'autres catalogues des livres de cette bibliothèque ont été publiés par Georg. Henischius, 1600, in-fol., et par Elie Ehinger, 1633, in-fol.

La bibliothèque de *Nuremberg* a 20,000 vol. Jean Saubert en a écrit l'histoire, 1643, in-12; Leibnitz a fait connaître, sous le titre de *Memorabilia* (1674, in-4°), ce qu'elle offre de plus remarquable. Solger, bibliothécaire de l'ancienne république de Nuremberg, a donné, en 2 vol. in-8° (1760-61), le catalogue de ses livres les plus rares et de ses manuscrits. Chr.-Th. de Murr a décrit aussi, sous le titre de *Memorabilia*, les objets les plus importants qui se trouvent dans les bibliothèques publiques de Nuremberg et de l'université d'Altdorf, 1786, 3 vol. in-8°, fig.

Saxe. Dresde. Auguste Beyer a fait paraître, de 1731 à 1788, quatre écrits in-4° et in-8° sur les bibliothèques publiques et particulières de cette ville. La *bibliothèque royale*, placée dans le palais japonais, est une des plus belles qu'il y ait dans le nord de l'Europe. Elle fut fondée, en 1556, par l'électeur Auguste, et contient 220,000 vol. dont 1,600 incunables, 63 impressions sur parchemin, et 2,700 manuscrits. Un de ces derniers a été écrit dans le Mexique sur peau humaine; c'est un calendrier

avec quelques fragmens de l'histoire des Incas. On conserve, dans cette bibliothèque, un bel exemplaire du Koran, qu'on dit avoir appartenu à Bajazet II, et qui fut pris au dernier siège de Vienne par un officier saxon; les *Réveries du maréchal de Saxe*, manuscrit original fait sous les yeux du vainqueur de Fontenoy. La bibliothèque royale est riche en livres rares, en premières éditions du xv^e siècle. On y trouve 600 éditions des *Aldes*. M. Adolphe Ebert, directeur de cette bibliothèque, en a donné une description détaillée sous ce titre: *Geschichte und Beschreibung der kön. öffentlichen Bibliothek zu Dresden*. Leipz., 1828.

Leipzig a deux bibliothèques connues sous les noms de *Paulina* et *Thomana*. La première, qui est celle de l'université, renferme 50,000 imprimés et 2,000 manuscrits; l'autre, celle du conseil municipal, a 40,000 imprimés et 2,000 manuscrits. J.-Chr. Gottsched fit imprimer, en 1746, une notice des plus rares manuscrits de la bibliothèque Pauline. Feller donna, en 1676 et 1686, les catalogues des deux bibliothèques.

La bibliothèque de *Weimar* contient 95,000 vol.; H.-J. Gerdes en publia le catalogue, en 1703, in-fol. Schurrfleisch fit imprimer, en 1711, une notice in-fol. sur cette même bibliothèque.

L'histoire de la bibliothèque de *Gotha* a été publiée par God. Vockerodt, 1714, in-4°. On y trouve une collection de manuscrits chimiques qui ont été l'objet d'une dissertation de Th. Reinesius, imprimée dans le catalogue des manuscrits de Gotha, Leipzig, 1714, in-4°.

Hesse. La bibliothèque de *Cassel* contient 60,000 vol.; celle de l'université de *Marbourg* renferme 56,000 imprimés et quelques manuscrits; celle de *Darmstadt*, 30,000 vol.; celle de *Mayence* 90,000; celle de l'université de *Gies-sen*, 24,000. Un *specimen* des livres rares de cette dernière a été publié, dans cette ville, par C.-F. Ayrmann, 1733, in-4°.

Wurtemberg. La bibliothèque de *Stuttgart* contient 180,000 vol. Elle est renommée par sa collection unique de 9,000 Bibles; mais il en faudrait plus de 3,000 encore pour la compléter. Le bi-

timent de cette grande bibliothèque, où l'on voit plus de 2,000 impressions du xv^e siècle, est construit en bois et pourrait devenir facilement la proie des flammes.

Hanovre. J.-Ern. Hausmann fit paraître, en 1724, in-4^o, une notice sur l'origine, sur les accroissemens et sur les principales richesses des bibliothèques publiques de ce royaume. En 1727, S.-Fréd. Hahn a donné une description in-fol. de la bibliothèque royale.

La bibliothèque de l'université de *Gœttingen*, se compose de 200,000 vol., de 110,000 dissertations et discours académiques, et de 5,000 manuscrits. Elle a un catalogue, imprimé dans cette ville, en 1729, in-4^o.

Bade. La bibliothèque de l'université de *Heidelberg*, fondée en 1390 et réorganisée en 1703, possède 45,000 imprimés. Ses précieux manuscrits, relatifs aux premiers siècles de la littérature allemande, transportés à Rome dans le xvii^e siècle, lui ont été restitués en 1816.

Brunswick. La bibliothèque ducale de *Wolfenbittel*, fondée en 1604 et enrichie de celles de Marquard Freher et de Joach. Cluten, contient 190,000 vol., 40,000 dissertations, et 4,500 manuscrits hébreux, grecs et latins. Jacq. Burckardt a écrit, en 12 livres, l'histoire de cette magnifique bibliothèque, et fait connaître ses principales richesses, Leipzig, 1744-1746, 3 vol. in-4^o.

Villes libres. La bibliothèque de *Hambourg*, fondée en 1529, renferme 50,000 vol., et celle de *Francfort-sur-le-Mein* 40,000. J.-J. Lucius en a donné le catalogue, divisé en dix sections, 1728, 2 vol. in-4^o.

Suisse. Sa plus riche bibliothèque est celle de *Bâle* (50,000 vol.). On y voit beaucoup d'anciennes éditions du xv^e et du xvi^e siècle, un manuscrit du Nouveau-Testament en lettres d'or, dont Érasme s'est servi pour corriger la version de ce livre sacré; d'autres manuscrits dont les plus anciens remontent au ix^e siècle; plusieurs tableaux et beaucoup de dessins originaux d'Holbein.—La bibl. de *Berne* contient 30,000 vol., des manuscrits curieux, et une collection de médailles et anciennes monnaies de Suisse. Le savant

bibliothécaire Sinner a donné le catalogue des manuscrits de cette bibliothèque, 1760, 3 vol. in-8^o.—La bibliothèque de *Zurich*, dont le catalogue a été publié en 1744, 2 vol in-8^o, renferme environ 40,000 vol. On y montre les manuscrits autographes du célèbre réformateur Zwingle; trois lettres autographes de Jeanne Gray écrites à Bullinger en 1551, 52, 53, et contenant des notes hébraïques et grecques, qui annoncent qu'elle était versée dans ces deux langues; l'ancien manuscrit de Quintilien, trouvé dans la bibliothèque de Saint-Gall, et d'après lequel a été donnée l'édition *princeps* de ce célèbre rhéteur; les psaumes en grec, écrits sur vélin violet en lettres d'or; le corps complet des *Chroniques de la Suisse*, etc.—La bibliothèque de *Genève* (50,000 vol.) est riche en manuscrits curieux, orientaux, latins, français, italiens et espagnols. Le savant bibliothécaire Senebier en a publié le catalogue, en 1778, in-8^o. On conserve dans cette bibliothèque un bouclier votif trouvé dans l'Arve.—La bibliothèque publique de *Saint-Gall*, fondée dans le xvi^e siècle par Wadian, théologien, poète et géographe, contient, parmi ses mille manuscrits anciens et précieux, un *Virgile*, dont les moines ont rempli les marges de cantiques; un *Juvénal*, un *Silius-Italicus*, un *Cicéron*, un *Saint-Augustin* complet, un recueil de *Capitulaires* qui a été consulté par Baluze, un bon manuscrit des *Nibelungs*, etc. On remarque, dans les manuscrits modernes, la correspondance originale de Wadian avec les réformateurs du xvi^e siècle, reliée en 13 vol. in-fol.

GRANDE-BRETAGNE. L'Angleterre et l'Irlande avaient déjà, dans le viii^e siècle, de nombreuses bibliothèques qui furent détruites pendant les incursions des peuples du Nord. La grande bibliothèque d'York, fondée par l'archevêque Egbert, et dont Alcuin, appelé près de Charlemagne, parle dans son épître à l'église d'Angleterre, fut brûlée par les Danois. La bibliothèque également célèbre du monastère de Saint-Alban fut détruite par les mêmes pirates. Richard de Bury, évêque de Durham, chancelier d'Angleterre dans le xiii^e siècle, et auteur du

philobiblion, traité du choix des livres et de la manière de former une bibliothèque*, avait établi dans sa ville épiscopale une bibliothèque qui eut aussi une grande célébrité, et qui n'existe plus.

Aujourd'hui les plus grandes bibliothèques de l'Angleterre sont :

1^o Celle d'Oxford, dite *Bodléienne*, parce qu'elle eut pour commencement la bibliothèque de sir Thomas Bodley, ambassadeur d'Élisabeth dans plusieurs cours de l'Europe; elle se compose de 300,000 vol. imprimés et de 25,000 manuscrits. On y reçoit un exemplaire de tous les ouvrages qui sont imprimés en Angleterre; son revenu, qui est de 3,000 liv. sterl. (75,000 fr.), lui a permis d'acheter à Venise, pour le prix de 160,000 francs, 2,040 manuscrits hébreux, grecs et latins, dont un savant Hongrois, J. Uri, avait rédigé le catalogue descriptif dans un travail de cinq années. La bibliothèque d'Oxford commença à être publique en 1612. Thomas Hyde a publié son catalogue en 1674, in-fol. Jos. Bowles, Rab. Fischer et E. Langford, en ont donné une édit. augm. en 1738, 2 vol. in-fol.

2^o A Londres, la bibliothèque du *Muséum britannique*, dont la fondation ne remonte qu'à 1755, contient environ 200,000 vol. et 30,000 manuscrits. Peu de temps après son avènement, George IV réunit à cette bibliothèque celle que George III avait formée à grands frais pour son usage, et qui se composait de 170,000 vol. C'était la première bibliothèque qu'un roi d'Angleterre eût eu en propriété. George III avait acheté, en 1762, celle de Jos. Smith, consul à Venise, pour la somme de 10,000 liv. st. (250,000 fr.); elle s'était annuellement augmentée de tous les ouvrages offerts au roi et de l'acquisition de livres faite tous les ans pour la somme de 50,000 fr. On remarque dans la bibliothèque du *British Museum* un magnifique manuscrit in-fol. ayant appartenu aux anciens sophis de Perse et qui a été acheté dans l'Inde 1500 liv. st. (36,000 fr.), vers la fin du XVIII^e siècle; on y voit aussi une collection curieuse de 22,000 petits écrits

(*) Le *Philobiblion* fut imprimé, pour la première fois, à Spire en 1483. Cet ouvrage est attribué par Fabricius au moine dominicain Holcot.

et pamphlets, publiés depuis 1564 jusqu'en 1660, et restés en 2000 volumes.

3^o La bibliothèque du collège de la Trinité, à Cambridge, renferme environ 100,000 volumes; on y trouve sur toutes les séries des sciences des collections à peu près complètes.

4^o La bibliothèque de l'université d'*Édimbourg* (50,000 vol.), fondée par Clément Little: on y conserve 105 sceaux des princes de Bohême, avec l'original de la protestation des Bohémiens contre le concile de Constance, qui fit brûler Jean Huss, en 1415, et Jérôme de Prague, en 1416.—La bibliothèque de Glasgow, celles de Saint-Andrews, du collège d'Abberdeen, de Norfolk, méritent d'être citées.—La bibliothèque du collège de la Trinité, à Dublin, renferme 50,000 vol. imprimés et environ 1,200 manuscrits hébreux, persans, arabes, grecs, latins, anglais, etc.

L'Angleterre a aussi un grand nombre de bibliothèques particulières riches et curieuses.

SUÈDE et NORVÈGE. La bibliothèque royale a été fondée à Stockholm par la reine Christine. On y montre, 1^o une des premières copies du Koran, et quelques auteurs n'ont pas craint d'avancer que cette copie était l'original même qu'un sultan aurait envoyé à un des empereurs d'Allemagne. 2^o le '*codex gigantes*, qui a deux aunes suédoises de longueur et une de largeur: on l'appelle aussi *Bible du Diable*. C'est une espèce de bibliothèque historique, terminée par un Traité de Magie orné d'une figure diabolique. Le savant abbé Dobrowski fit, en 1792, le voyage de Stockholm pour voir ce manuscrit géant, qu'on croit écrit sur des peaux d'âne. On montre, parmi les livres imprimés, la *vulgate* dont s'est servi Luther et qu'il a chargée de notes écrites de sa main. M. Bailly, dans ses *Notices historiques*, donne à la bibliothèque royale de Stockholm 250,000 volumes imprimés et 5,000 manuscrits; c'est peut-être trop; mais M. Peignot, dans son *Dict. de Bibliologie*, réduit le nombre des volumes à 20,000, et celui des manuscrits à 500; c'est sans doute trop peu*.

(*) M. Ebert porte le nombre des volumes à 40,000. S.

Une des plus célèbres bibliothèques est celle de l'université d'Upsal; Olaus Telsius en a écrit l'histoire, 1746, in-8°. Le chancelier Magnus-Gabriel de La Gardie lui légua sa riche collection de livres, de manuscrits et de monumens concernant l'histoire et les antiquités des trois royaumes du Nord (1672). J.-J. Biørnstael lui fit don de ses manuscrits chaldaïques, hébreux, grecs et arabes, dont le catalogue a été imprimé en 1785. Jean-Gabriel Sparwenfeld lui avait donné en 1705 ses manuscrits arabes, persans, turcs, grecs, latins et espagnols, dont le catalogue, rédigé par Péringier Liliensblad, fut imprimé en 1706, in-4°. Cette bibliothèque contient plus de 80,000 vol. On y montre le premier livre imprimé en Suède : *Dialogus creaturarum moralysatus* (Stockholm, 1483, in-fol.), et le premier ouvrage imprimé à Upsal, en 1515 : c'est un commentaire latin sur les Psaumes. Parmi les manuscrits les plus anciens on remarque les *Lois d'Islande*, *Edda et Scaldia*, en islandais, et surtout le *Codex argenteus*, contenant les quatre Évangiles, traduits dans la langue des Goths et écrits en caractères gothiques, par Ulphilas, évêque des Goths (370), à qui est attribuée l'invention des caractères gothiques. Ce manuscrit, précieux par son antiquité, est écrit sur vélin, en lettres d'or et d'argent. Le catalogue des manuscrits grecs et latins, et celui de la première section des livres de la bibliothèque d'Upsal, ont été imprimés en 1806 et 1807.

Christiania, Bergen, Drontheim, d'autres villes encore, ont des bibliothèques publiques.

DANEMARK. La bibliothèque royale de Copenhague, fondée de 1648 à 1670, contient plus de 200,000 volumes et environ 10,000 manuscrits. On y entre par une galerie de 232 pieds de long, suivie de plusieurs grandes salles et d'autres galeries. Cette bibliothèque a été successivement accrue par le legs de celle du comte de Thott, de celles de Fairen, de Molenius, et de Resenius, dont les catalogues furent imprimés en 1659, 1670 et 1689, 3 vol. in-4°; par l'achat de celle de Luxdorf (1779), et par le legs de celle du célèbre historien Suhm, qui contenait

un grand nombre de manuscrits islandais précieux pour l'histoire du Nord. On voit dans la bibliothèque royale, parmi les manuscrits, les *Heures de Charles-le-Téméraire*, les *Heures du cardinal de Bourbon*, qui vivait sous Louis XI, et les *Heures de François I^{er}*, qui étaient dans la bibliothèque Colbert. Mais une collection plus précieuse est celle de tous les manuscrits du voyageur Niebuhr, au nombre environ de 250. Parmi les imprimés sont des bibles islandaises, malabares, etc. A la bibliothèque est joint un cabinet d'estampes, contenant près de 100,000 pièces. Le cabinet des médailles est dans le château de Rosenberg. 4,000 rixdalers, ou plus de 20,000 francs, sont destinés tous les ans à l'augmentation de la bibliothèque royale.

Les savans ont beaucoup écrit sur cette bibliothèque célèbre. P. Scavenius a décrit les livres les plus rares qu'elle contient, 1765, in-4°; Jo. Mollerus et Alb. Thora, l'un dans sa *Cimbria litterata*, l'autre dans son *Historia litteraria Danorum*, font connaître les bibliothèques du Danemark, leurs richesses, etc.

Celle de l'université de Copenhague (60,000 volumes et 4,000 manuscrits) est placée dans la tour de l'observatoire. La collection des manuscrits islandais est importante et curieuse. — Les autres bibliothèques de la capitale du Danemark sont celles de l'académie de chirurgie, de l'arsenal, des affaires étrangères, etc.

La POLOGNE possédait autrefois de grandes et riches bibliothèques : celle de Zaluski, fondée à Cracovie, fut transférée, en 1795, de Varsovie à Saint-Petersbourg; et celle de l'université de Varsovie, fondée en 1796, pour la remplacer, y fut également envoyée en 1833. Elle renfermait 70,000 vol. et 1,500 manuscrits. La bibliothèque des princes Czartoriyski à Poulavie eut le même sort.

RUSSIE. Il y a un siècle le vaste empire des tsars n'avait encore aucune bibliothèque digne de ce nom; car on ne peut appeler bibliothèques quelques collections de livres sur la religion, écrits la plupart dans la langue slavonne et qui tous étaient conservés dans des couvens,

avec quelques chroniques rédigées par des moines.

Pierre-le-Grand jeta les fondemens de la *bibliothèque de l'Académie des sciences* avec 2,500 volumes dont il s'était emparé au siège de Mitau, dans ses guerres avec la Suède. Elle a reçu depuis de grands accroissemens et se compose aujourd'hui d'environ 100,000 volumes. La bibliothèque du prince Radzivil, dont les Russes s'emparèrent pendant les troubles de la Pologne, a été réunie à celle de l'Académie. Les plus anciens manuscrits sont une *Vie des Saints*, écrite en 1298; la *Chronique de Nestor*, les *Chroniques de Novgorod*, de Pskof, d'Ukraine, de Kasan, d'Astrakhan, toutes écrites en slavon, ainsi que les *Tables généalogiques des anciens princes de Russie*, depuis Vladimir jusqu'à Ivan Vassilievitch. Ces *Chroniques* et ces *Tables* furent rédigées dans les *xii^e*, *xiii^e* et *xiv^e* siècles. Parmi les manuscrits modernes on remarque la *Collection des actes diplomatiques du règne de Pierre I^{er}*; 16 vol. in-fol. de négociations des ministres de Pierre I^{er} (1711-1716); 30 vol. in-fol. de la *Correspondance du prince Mentchikof* sur les affaires publiques (1708-1717); l'*Instruction* de Catherine II, écrite de sa main et adressée au comité choisi pour la rédaction d'un nouveau code : ce manuscrit, placé dans un riche vase de bronze, est exposé sur une table dans les séances publiques de l'Académie; la plus riche collection de livres chinois qui soit en Europe, et qui se compose de 2,800 cahiers séparés, dont M. Leontief a rédigé le catalogue; une belle collection de manuscrits japonais, mongols, tibétains, manchous, etc.; le premier livre qui ait été imprimé en Russie (à Moscou, en 1563), l'*Apostol* ou les *Actes et les Épîtres des Apôtres*, volume qui, suivant Nichols, fut dix ans sous presse. Jean Bacmeister a publié un *Essai sur la Bibliothèque de l'Académie des sciences de Pétersbourg*, 1776, in-8°. On trouve aussi des détails curieux sur cette bibliothèque dans le 3^e vol. du *Voyage au Nord de l'Europe*, par M. de Fortia de Piles.

La bibliothèque impériale, dite de l'*Ermitage*, est très considérable; elle

s'est composée en grande partie des bibliothèques particulières de Voltaire, de Diderot, de d'Alembert, de Busching, qui furent achetées par Catherine II^e.

[Mais la bibliothèque la plus importante de Saint-Petersbourg est la *grande bibliothèque impériale* de la perspective de Nefski. Elle était autrefois célèbre dans toute l'Europe, sous le nom de bibliothèque de Zaluski, et fut fondée à Cracovie par le comte Stanislas Zaluski, évêque de cette ville. Son héritier, André Zaluski, évêque de Kiovie (Kief), légua cette bibliothèque à la république de Pologne, et, par suite, elle fut transférée à Varsovie, vers le milieu du *xviii^e* siècle. Mais la capitale de la Pologne ayant été prise par les Russes et ensuite cédée aux Prussiens, Catherine II se fit adjuger ce grand dépôt littéraire qui arriva sur les bords de la Néva vers la fin de l'année 1796. Paul fit construire pour la recevoir un édifice vaste et d'une belle construction. Elle se composait à Varsovie de 300,000 volumes, dont beaucoup de doubles; mais le transport et le peu de soins qu'on lui consacra à Saint-Petersbourg réduisirent considérablement ce nombre. Alexandre y réunit la précieuse collection de manuscrits que lui avait donnée un conseiller d'état nommé Doubrowski. En 1831 on comptait 278,776 volumes imprimés et environ 13,000 manuscrits. Mais, en 1838, l'empereur Nicolas y a joint, 7,728 vol. pris à Poulav, et 150,000 enlevés à Varsovie après l'issue de la dernière guerre de l'indépendance. J. H. S.]

Moscou a deux bibliothèques importantes : celle de l'université et celle du saint-synode. L'une et l'autre ont souffert des dommages dans l'incendie de la ville en 1812. Toutes les portes et fenêtres de la bibliothèque du saint-synode sont en fer, et toutes les salles voûtées. Les volumes, au nombre de 4000, ne traitent guère que de matières ecclésiastiques. Parmi 180 volumes qui ont appartenu à Pierre-le-Grand, il en est un qui traite

(*) Une description complète de toutes les bibliothèques russes et en particulier de celles de Saint-Petersbourg, se trouve dans l'ouvrage actuellement sous presse, de M. Schoitzler, *La Russie, la Pologne et la Finlande, tableau statistique, historique, etc.*

de la guerre et qui contient des notes de sa main. On trouve, parmi les manuscrits, les registres ecclésiastiques envoyés aux prélats de Russie par les patriarches de Constantinople, avec leurs sceaux et leurs sceaux, et des manuscrits grecs des moines du mont Athos. Un catalogue de cette bibliothèque a été imprimé en russe et en latin. Il faut une permission de l'archevêque de Moscou pour être admis dans les salles du saint-synode. Athanase Schiada, professeur de l'école grecque de Moscou, fit imprimer dans cette ville le catalogue des manuscrits de la bibliothèque synodale (1723), in-4°; il en décrit plus de 400. Char.-Fréd. de Mathæi a donné la description de 101 manuscrits grecs de cette bibliothèque, Leipzig, 1806, 2 tom. in-8°.

On voit dans les archives de Moscou, dont les salles sont voûtées, les correspondances des souverains de la Russie, qui ont commencé, avec la Pologne en 1431; avec la Crimée en 1474; avec le Brandebourg en 1517; avec les papes en 1582; avec la France en 1595, par une lettre de Henri IV, contresignée Neufville (du 6 avril), où le tsar est qualifié empereur des Russes; avec la Hollande en 1613. On remarque parmi les traités celui d'alliance avec l'empereur Maximilien I^{er}, qui donne (1514) le titre d'empereur (kaiser) au tsar Vassili Ivanovitch. Ces archives ne vont que jusqu'à 1742. Le reste a été transféré à Pétersbourg depuis 1791, époque où Catherine II y fit transporter tous les manuscrits qui avaient rapport à l'histoire de Russie et qui se trouvaient épars dans les bibliothèques de l'empire. Les archives de Moscou reçurent comme dédommagement les livres du savant historien G. Fr. Muller, et ses manuscrits, dont l'impératrice avait fait l'acquisition.

La bibliothèque du monastère de Troitza (voy.) (à 16 lieues environ de Moscou) est placée au premier des 5 étages de la tour ou clocher qui s'élève au milieu de la cour de ce couvent célèbre qui servit de refuge à Pierre-le-Grand, lors de la révolte des strélitz. On y trouve 6000 volumes et une centaine de manuscrits dont plusieurs ont été à l'usage de saint Serge et de saint Nicon.

En 1721 les Russes trouvèrent chez les Tatars Kalmuks une bibliothèque de manuscrits dont les volumes, d'une forme singulière, sont extrêmement longs et n'ont presque point de largeur. Les feuillets, fort épais, sont composés d'une espèce de coton ou d'écorce d'arbre enduite d'un double vernis, et les caractères sont tracés en blanc sur un fond noir.

On peut citer encore les bibliothèques de Kief, de Riga, de l'université de Dorpat (30,000 vol.), de Vilna, de Khar-kof, de Kasan et d'Astrakhan. Cette dernière est riche en manuscrits persans et tatars. On conserve dans celle de Riga une lettre de Luther, écrite aux magistrats de cette ville, qui lui avaient demandé un prédicateur.

Parmi les bibliothèques particulières, les plus remarquables ont été ou sont encore celles du grand-duc Constantin, dans le palais de marbre, contenant 30,000 volumes; des princes Kourakine et Ioussoupof; des comtes Chouvalof, Strogonof, Tchernichef; celle de Boutourline et surtout celle du comte Tolstoï, aujourd'hui la plus importante de Moscou.

ASIE. C'est par le seul récit des voyageurs qu'on a quelques notions sur les bibliothèques d'Asie, et les renseignements donnés ne sont pas toujours certains.

CHINE. Les bibliothèques de la Chine remontent à une haute antiquité. On raconte que l'empereur Ching ou King, qui régnait environ deux siècles avant notre ère, ordonna que tous les livres fussent brûlés, à l'exception de ceux qui traitaient de l'agriculture, de la médecine et de la divination; qu'il prétendait ainsi anéantir l'histoire de ses prédécesseurs, afin que son nom devint le plus ancien dans les fastes des rois de son empire. Mais on ajoute qu'il fut trompé dans sa folle espérance; qu'une femme, dont le nom eût mérité d'être conservé, sauva tous les écrits de Confucius ou Confucius et de quelques autres lettrés dont elle colla les feuilles sur tous les murs de sa maison; et, suivant les historiens, ce fut ainsi que furent conservés les neuf livres du grand législateur de

l'empire céleste. Depuis cette époque les livres se multiplièrent à ce point qu'un mandarin, converti au Christ par les missionnaires d'occident, passa 4 jours entiers à brûler sa bibliothèque, afin de ne rien garder qui sentît les superstitions chinoises. Spizelius, qui a écrit un livre curieux *De re litterariâ Sinensium*, rapporte qu'il y a, sur le mont Lingmen, une bibliothèque composée de plus de 30,000 volumes, tous écrits dans la Chine, et que celle qui est dans le temple de Venchung n'est guère moins considérable. Les manuscrits chinois se sont répandus dans les bibliothèques de l'Europe; la France en a eu de riches collections dans les cabinets du libraire de La Tour, de l'orientaliste Abel Rémusat, etc. Et en voyant ces livres ainsi multipliés en occident, on doit conclure qu'il se trouve dans la Chine un grand nombre de bibliothèques.

JAPON. Les voyageurs y ont vu plusieurs belles bibliothèques; ils citent surtout celle de la ville de *Narad*, près du temple de Xaca, qui fut le prophète et le législateur de l'empire japonais. Une salle, soutenue par 24 colonnes, est remplie de livres confiés à la garde des bonzes.

INDES ORIENTALES. Dans la relation de l'ambassade anglaise envoyée, en 1795, dans le royaume d'Avâ ou empire des Birmans (traduite de Michel Symes, par J. Castera, Paris, an ix (1800), 3 vol. in-8° et atlas in-4°), on trouve de curieux détails sur la riche bibliothèque birmane, établie à Ummerapoura, capitale de l'empire, dans un bâtiment en briques, élevé sur une terrasse, et dont la structure est très compliquée. L'édifice se compose d'une chambre carrée entourée d'une galerie. L'entrée de la chambre est interdite aux étrangers, et l'ambassadeur anglais ne put y pénétrer; mais le bibliothécaire hindou lui dit qu'on n'y voyait rien autre que ce qui était dans la galerie. Là, le long du mur, sont rangés symétriquement une centaine de grands coffres, incrustés de jaspe et ornés de dorures; les livres y sont classés par ordre, et sur les couvercles est indiqué en lettres d'or ce qui est contenu dans chaque coffre. Le bibliothécaire ouvrit deux de ces coffres devant l'ambassadeur, et en tira de minces feuilles

d'ivoire, qui présentaient une belle écriture, avec des encadremens de fleurs artistement travaillées. Cette bibliothèque contient des livres d'histoire, de médecine et surtout de théologie; on y trouve aussi des livres sur la musique, sur la peinture, et des romans. Plusieurs manuscrits sont écrits en ancien pali, la langue sacrée des Birmans; quelques-uns sont faits de minces filamens de bambou, tressés avec art et vernis de manière à former des feuilles solides; ces feuilles sont dorées, et les caractères sacrés y sont écrits en noir avec des encadremens ornés de figures et de guirlandes sur un fond rouge, vert ou noir. Tous les volumes de la bibliothèque birmane sont numérotés. Le major Symes la regarde comme la plus riche qu'il y ait dans les Indes.— Il y a dans tous les kioum ou monastères des bibliothèques où les livres sont ordinairement conservés dans des coffres en laque.

MYSSORE. La bibliothèque de Typo-Saëb contenait des manuscrits en langue sanscrite, qu'on faisait remonter au xi^e siècle, et une vaste collection de livres où les Brahmes ont développé leur science sur diverses matières; on y voyait une histoire des principaux royaumes d'Orient jusqu'à l'an 1000 de notre ère, en sanscrit et rédigée en forme de drame; une histoire de la conquête de l'Inde par Timour dans le xiv^e siècle; des mémoires historiques sur l'Hindoustan; des versions du Koran dans la plupart des langues orientales, etc. Cette bibliothèque, qui devait être transportée à Londres, après la chute de l'empire du Mysore, reste dans l'Inde et a été mise à la disposition de la société asiatique de Calcutta.

La bibliothèque de cette société est une des plus riches de l'Orient.

EMPIRE OTTHOMAN. Les Arabes, qui sont aujourd'hui si étrangers aux lettres, étaient, dans le x^e siècle, le peuple qui les cultivait avec le plus de succès. Le khalife Almamoun fut le premier qui réveilla chez les Arabes le goût des sciences et des lettres. Après avoir vaincu dans le ix^e siècle l'empereur Michel III, il le contraignit à lui laisser choisir à Constantinople et dans toutes les bibliothèques de l'empire grec, un grand nombre

de manuscrits qu'il fit traduire en arabe.

On a un peu exagéré le mépris des Turcs pour les sciences; ils ne sont pas tout-à-fait sans littérature; ils ont leurs poètes, leurs historiens, et surtout leurs théologiens, infatigables interprètes et commentateurs du Koran.

Constantinople: Il y a dans cette ville, suivant Muradja d'Ohsson, 85 bibliothèques publiques*, dont la moins considérable contient plus de 1000 volumes; toutes ont des catalogues où les titres des livres sont accompagnés d'extraits. On regardé comme dépendances nécessaires d'un *djami* ou mosquée du premier ordre, l'adjonction d'un *médressé* ou collège pour l'instruction de la jeunesse, et d'un *kütahkhane* ou bibliothèque. Les *kütahkhane* les plus considérables sont ceux des mosquées Sainte-Sophie et Solimanie, et celui qui a été fondé par le visir Raghîb, avec un *médressé* où cent jeunes Turcs appréhendent à lire. Cependant la Porte a fait vendre au poids toutes les bibliothèques particulières de Constantinople, entre autres celle des princes Möröusi, réputés suspects par leurs richesses et leur patriotisme.

La bibliothèque du sérail fut commencée par le sultan Sélim 1^{er}, qui conquit l'Égypte (1517) et aima les lettres; elle ne contient que 8 ou 4,000 v. arabes, turcs et persans, dont 1294 manuscrits, mais aucun n'est en grec: il y en avait beaucoup encore dans le xvii^e siècle. En 1688, Colbert fit acheter, par l'entremise de l'ambassadeur français, 16 manuscrits précieux, dont un *Hérodote* qui a été très utile à Larcher pour sa traduction, et un *Plutarque* qui a servi à faire éviter, par D. Ricard, les fautes que Méziriac disait avoir relevées au nombre de 2,000 dans la version d'Amiot; 188 autres manuscrits grecs furent vendus à Constantinople, et payés chacun 100 liv. tournois. L'Anglais Greaves en avait déjà acheté plusieurs en 1688. Le bâtiment de la bibliothèque du sérail a la forme d'une croix grecque.

(*) M. Ebert en fait connaître 18 dans son excellent article BIBLIOTHÈQUES de l'Encyclopédie Méthodique d'Ersch et Stuber, pag. 68 et notes.

Où lit sur la porte ces mots en arabe: *Entrez en paix*. Les livres sont placés dans des armoires à 2 battans ornés d'un treillis dont le travail est curieux. Il y a dans l'intérieur du sérail plusieurs autres petites bibliothèques dont l'accès est sévèrement défendu; elles ne contiennent que des manuscrits arabes, ou traduits dans cette langue du turc ou du persan.

Damas. Le savant M. Peignot dit, dans son *Dictionnaire de bibliologie* (t. 1^{er}, p. 62), que Franç. Rosa de Ravenne trouva dans la bibliothèque de Damas la Philosophie mystique, attribuée à Aristote, trad. en arabe, et qu'il publia dans la suite.

Les chrétiens grecs de l'Orient ne sont guère moins étrangers aux lettres que les Turcs. Ils ont oublié l'ancienne langue de leur patrie. Les évêques leur défendent la lecture des livres profanes, et ils se bornent à lire les actes des sept synodes de leur église. Les moins ignorans lisent les œuvres de saint Basile, de saint Jean Chrysostôme et de saint Jean Damascène. Ils ne connaissent point l'usage de l'imprimerie et leurs bibliothèques ne contiennent que des manuscrits.

Il y a des bibliothèques dans les Iles de l'Archipel, surtout dans celle de Patmos, dans le monastère de Saint-Basile à Cassa (l'ancienne Théodosin), dans la Grèce, et en diverses provinces de l'empire ottoman.

Le prince Mauro-Cordato avait réuni en Valachie un grand nombre de manuscrits grecs.

Il y a dans la péninsule du Monte-Santo (mont Athos) un grand nombre de couvens grecs; dont les plus célèbres ont des bibliothèques que nos savans d'Europe ont plus d'une fois été consulter; mais le fonds de ces bibliothèques se compose de livres ascétiques; il y a beaucoup de manuscrits et peu de livres imprimés.

Le jésuite Possevin, dans son *Apparatus sacér*; l'abbé Sévin, dans son *Voyage à Constantinople*; Fourmont, dans sa *Relation du Levant*; et le VIII^e vol. des *Mémoires de l'Acad. des belles-lettres*, font connaître les manuscrits grecs qui, à diverses époques, ont été us-

quis dans l'Orient, et apportés en France, en Allemagne et en Italie.

AFRIQUE. C'est un singulier conte que celui de la bibliothèque *éthiopienne* qui aurait été établie dans le monastère de Sainte-Croix, sur le mont Amara, et qui devrait son origine à la célèbre reine de Saba. On prétend que Salomon lui fit présent d'un grand nombre de livres parmi lesquels on nomme celui d'Énoch sur les élémens, celui de Noé sur les mathématiques, ceux d'Abraham sur la philosophie qu'il aurait enseignée dans la vallée de Mambré; plus les livres de Job, des Prophètes, des Sibylles et des premiers grands-prêtres des Juifs. Or, ces magnifiques monumens de l'enfance du monde auraient été conservés dans la bibliothèque éthiopienne, avec les ouvrages composés par la reine de Saba et par son fils Mémilech qu'elle eut, dit-on, de Salomon; et cette fameuse bibliothèque n'aurait pas contenu moins de 10,100,000 volumes, tous écrits sur parchemin et renfermés dans des étuis de soie! Certes, il n'y a rien de plus merveilleux dans les Mille et une Nuits. On dit que le pape Grégoire XIII, mort en 1572, envoya Laurent de Crémone et Ant. Brians visiter cette bibliothèque incomparable; mais le rapport qu'ils durent faire au souverain pontife ne nous est pas connu. On est étonné que le P. Kircher ait donné trop de créance aux contes qui ont été faits de cette prétendue merveille du monde qu'auraient conservée des moines schismatiques, nestoriens, et d'ailleurs fort ignorans.

FAZ. Si l'on en croit Erpenius, la bibliothèque de cette ville se composerait de 32,000 volumes, et les Maures y conserveraient toutes les décades de Tite-Live, ainsi que tous les ouvrages d'Hippocrate, de Galien, de Pappus, philosophe d'Alexandrie, et d'un assez grand nombre d'autres auteurs de l'antiquité, dont les écrits ne sont pas venus jusqu'à nous, ou que nous avons incomplets, tels que Salluste, Tite-Live, Tacite, etc. Sans admettre légèrement tout ce que racontent les voyageurs, on peut croire que beaucoup de manuscrits anciens peuvent encore être cachés dans les bibliothèques de l'Orient.

Maroc. Le roi Al-Mansour, qui aime les lettres, fonda des écoles et des bibliothèques dans ses états. Les Arabes lettrés se vantent de conserver dans celle de Maroc la première copie du Code de Justinien.

AMÉRIQUE. Il y a dans les États-Unis un si grand nombre d'écoles et de journaux politiques et littéraires qu'il doit s'y trouver aussi, et qu'il s'y trouve, des bibliothèques publiques et particulières dans toutes les villes de l'Union. Celles de Philadelphie (32,000 vol.), de Boston, de Cambridge et de New-York sont les plus considérables; mais elles ont besoin, comme toutes les autres, de s'accroître et de s'enrichir encore.

[Un ouvrage important à consulter sur les manuscrits des bibliothèques de l'Europe est le suivant: Hænel, *Catalogi librorum mss. qui in bibliothecis Galliarum, Helvetiarum, Hispaniarum, Lusitanarum, Belgii, Britanniarum asservantur*, Leipzig, 1829, in-4°; et sur les trésors des bibliothèques de l'Italie seulement: Blume, *Iter Italicum*, Berlin et Halle, 1824-1830, 3 vol. in-8°.] V-VX.

BIBLIQUE, ce qui a rapport à la Bible ou ce qui peut être puisé dans la Bible. Ainsi à l'art. **BIBLÉ** (p. 464), on a pu parler de la *science biblique*, dont voici quelques branches. La *chronologie biblique* est celle dont les livres historiques de la Bible ont fourni les bases; bases au reste incertaines et qu'on a besoin de rectifier par la comparaison des données de l'histoire profane avec celle de l'histoire sacrée et par l'inspection des monumens littéraires et autres que le temps a respectés. L'*histoire biblique* forme depuis plusieurs siècles, dans la chrétienté, la première lecture des enfans; elle doit être présentée avec choix et discernement pour remplir, sans inconvenient, l'objet qu'on se propose; cette condition que les auteurs des anciens livres de ce genre, français, allemands, anglais, etc., ont trop souvent négligée, se trouve réalisée dans les *Narrations bibliques* de l'auteur des *OEufs de pâque*. Krummacker, à qui la jeunesse doit les gracieuses *Paraboles*, a varié ces lectures d'une manière ingénieuse par son excellent commentaire sur l'*histoire biblique des pro-*

miers livres de l'Ancien-Testament. L'interprétation de la Bible, l'*exégèse biblique*, se qualifie d'*exégèse* par excellence; on appelle *herméneutique* le développement des principes sur lesquels on se règle dans l'interprétation. La *dogmatique*, la *morale bibliques*, sont encore celles dont les principes sont empruntés à nos livres sacrés; la *philologie biblique* est la connaissance de tous les idiomes qui sont entrés dans la rédaction de ces livres, de l'hébreu, du chaldéen, du grec, et des autres langues dont l'étude sert à compléter l'intelligence des premières. Enfin on appelle *géographe*, *archéologie*, etc., *bibliques*, cette partie des sciences nommées qui se rapporte exclusivement à des lieux, villes, pays et autres, ou à des objets d'arts et d'antiquité dont il est fait mention dans la Bible. L'importance de notre code sacré justifie l'épithète, et l'on peut dire avec vérité que c'est sur la Bible que, d'abord parmi nous, les sciences se sont exercées et enhardies pour les conquêtes qu'elles n'ont pas tardé de faire ensuite sur d'autres domaines. La critique biblique, par exemple, a émancipé l'esprit des modernes; c'est à la discussion consciencieuse des versions du texte sacré et de toutes ses variantes qu'on doit l'indépendance qu'ils ont portée dans les études classiques et surtout dans celle de l'histoire.

J. H. S.

BIBLIQUES (SOCIÉTÉS). On appelle ainsi des associations formées dans le but de répandre la Bible. La première société qui s'occupa de cet objet fut fondée en Angleterre, en 1780; mais elle ne distribua la Bible qu'aux armées de terre et de mer de la Grande-Bretagne. D'autres sociétés anglaises, notamment celle pour l'*avancement de la connaissance du christianisme*, formée en 1698, et celle pour la *propagation de l'évangile dans les pays étrangers*, formée en 1701, distribuèrent aussi des Bibles; mais comme ces sociétés cherchaient à atteindre encore par d'autres moyens le but de leur institution, leur distribution du volume sacré ne pouvait être que peu considérable en égard au besoin qui s'en manifestait tant en Angleterre que sur d'autres points du globe. Ce besoin

se fit surtout vivement sentir vers la fin du XVIII^e siècle dans le pays de Galles, et devint l'occasion de la formation d'une société nouvelle sous le nom de *Société biblique britannique et étrangère*. Elle fut fondée à Londres au mois de mars 1804 et se proposa pour but unique de répandre les saintes Écritures, sans notes ni commentaires, dans les états soumis à la Grande-Bretagne et dans d'autres pays tant chrétiens que mahométans ou païens, selon que ses moyens le lui permettraient. Lord Teignmouth, ancien gouverneur des Indes-Orientales, accepta la place de son président, et plusieurs évêques, lords et membres du parlement, celle de vice-présidents. Cette société excita le plus vif intérêt et trouva de nombreux imitateurs, au point que, d'après son rapport de 1815, il existait déjà à cette époque, dans les diverses parties de la Grande-Bretagne, 484 sociétés semblables, affiliées comme auxiliaires ou branches à celle de Londres, lui fournissant des contributions en argent, et recevant d'elle les Bibles dont elles avaient besoin dans leur ressort. Outre ces sociétés, il se forma encore dans les villes et à la campagne un grand nombre d'associations bibliques parmi les artisans qui donnent un penny ou un demi-penny par semaine pour se procurer, soit à eux-mêmes, soit à leurs enfants, ou à des personnes plus pauvres qu'eux, le volume sacré. Les dons recueillis par ces associations sont également transmis à la société-mère et s'élèvent annuellement à des sommes très considérables. Le nombre de ces sociétés est aujourd'hui (1834) comme suit :

	ans ^u .	br.	assoc.	ensemble.
Dans la Grande-Bretagne.....	291	411	2,019	2,721
Dans les colonies et autres dépendances de la Grande-Bretagne.....	35	39	19	93
En Écosse, affiliées à la société de ce pays.....	73	294	256	623
TOTAL.....	399	744	2,294	3,437

Les efforts réunis de tant d'amis de l'œuvre biblique portèrent, dès la première année, la recette de la Société de

Londres à plus de 5,592 liv. sterling, et cette recette s'accrut progressivement, au point que, pour la 11^e année, elle fut de plus de 99,000 liv. sterl., et dans l'année 1832 à 1833, de plus de 75,492 liv. sterl. La dépense a été en proportion chaque année: elle s'est élevée, pour l'année 1832, à 88,676 liv. sterl., et, depuis la fondation de la société jusqu'à 1832 inclusivement, à la somme énorme de 1,967,058 liv. 18 sh.

Ces fortes sommes furent employées à aider, dans les premiers temps de leur existence ou dans leurs opérations futures, une foule d'autres sociétés qui se formèrent successivement, à l'exemple de la Société de Londres, d'après les mêmes principes et pour le même but, dans d'autres pays, tant en Europe, que dans les Indes-Orientales et Occidentales, en Amérique et en Afrique. Le nombre de ces sociétés est aujourd'hui en Europe de 55, en Asie de 4, en Amérique de 2; en tout 61. Dans ce nombre ne sont pas comprises les sociétés auxiliaires, branches et associations de femmes et d'artisans, qui sont très considérables et se montent en Amérique, pour la société de New-York seulement, à 848. Ces sommes ont servi encore particulièrement à faire imprimer et à répandre la Bible ou le Nouveau-Testament, ou des portions des Livres saints, dans presque toutes les langues européennes, dans un grand nombre de langues asiatiques et dans plusieurs langues d'Amérique et d'Afrique. Le nombre des Bibles distribuées dans ces diverses langues par la Société de Londres, depuis son origine jusqu'en 1832, est de

3,120,183
celui des Nouveaux-Testaments de
5,026,373
<hr style="width: 100px; margin: 0 auto;"/>
8,146,556.

Les langues dans lesquelles les saintes Écritures n'avaient pas encore été imprimées avant l'établissement de la société et dans lesquelles elle a publié des traductions, soit de la Bible entière, soit du Nouveau-Testament, ou de quelques livres détachés de la Bible, sont au nombre de 72. Elle a fait faire aussi 4 réimpressions et 5 traductions soigneusement

revues et corrigées des saints Livres. Parmi ces dernières se distingue particulièrement celle en langue turque qu'elle doit au zèle laborieux de Kieffer, alors professeur au collège de France.

Les autres Sociétés bibliques ont aussi fait, chacune dans sa sphère d'activité plus ou moins étendue, avec leurs propres fonds ou avec l'assistance de celle d'Angleterre, d'amples distributions des Livres saints. Parmi elles nous nommons celle de *Russie*, à laquelle l'empereur Alexandre contribua annuellement pour une assez forte somme, et qui a fait imprimer la Bible ou des portions de la Bible dans près de 30 langues différentes. Suspendue en 1826 par un oukase impérial, cette société fut remplacée la même année par une société biblique protestante. Nous nommerons encore celle de Calcutta qui a pour but de pourvoir de Bibles, dans leurs langues diverses, les habitants des Indes-Orientales; celles qui se sont établies successivement en *Allemagne*, notamment à Berlin, Stuttgart, Dresde, Francfort, Hambourg, Hanovre, Hesse-Darmstadt, Carlsruhe, Nuremberg; celle de Stockholm; la société danoise; celles de la Hollande; celles de Bâle, de Zurich, de Lausanne, de Berne et de Genève, en Suisse. Toutes ces sociétés et beaucoup d'autres, auxquelles nous ajouterons celles de New-York et de Philadelphie, en Amérique, avec leurs nombreux auxiliaires, ont fait imprimer; d'après une évaluation modérée, depuis leur origine jusqu'en 1832, 25,294,413 Bibles et Nouveaux-Testaments. Nous devons encore faire mention de celle de Strasbourg dont les opérations sont principalement consacrées à l'Alsace et qui a publié successivement deux belles éditions allemandes de 25,300 Bibles et Nouveaux-Testaments. Nous citerons enfin la *Société biblique protestante de Paris*, fondée en 1818, qui compte aujourd'hui, à la fin de la 14^e année de son existence, 51 auxiliaires, 167 branches, 37 sociétés de femmes et beaucoup d'associations d'artisans, et qui, dans ce laps de temps, efficacement secondée par ses auxiliaires, a distribué 64,226 Bibles et 80,009 Nouv.-Testam. Depuis 1831, indépendamment de ses autres distribu-

tions, la Société de Paris fait remettre, par l'entremise des pasteurs, la Bible à chaque nouveau couple, à l'occasion de la bénédiction de son mariage, et le Nouveau-Testament à chaque catéchumène, à l'occasion de sa confirmation.

Le bien qu'a déjà produit et que produira encore dans les diverses parties de la terre cette grande dissémination de la parole de Dieu, sous le rapport de la connaissance des vérités religieuses, des encouragemens à la piété, de l'amélioration des mœurs et de la civilisation, est incalculable. On a adopté le sage principe de répandre la Bible sans notes ni commentaires, pour que les membres de toutes les communions puissent la lire sans crainte de blesser leur conviction religieuse, laissant à qui il appartient d'en expliquer les passages obscurs. On a suivi un autre principe non moins sage, celui de l'offrir aux peuples chrétiens telle qu'elle était en usage chez eux, pouvant espérer qu'ainsi elle serait partout d'autant plus favorablement accueillie. Plus tard ce mode de distribuer les Livres saints a été changé par la Société britannique. En 1826 et 1827 elle a arrêté qu'elle ne distribuerait plus de Bibles avec les livres apocryphes, et qu'afin de mieux assurer le retranchement de ces livres, tous les exemplaires qui sortiraient de ses magasins seraient reliés. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner la nécessité ou l'opportunité de cette mesure; mais la Société de Londres rétrécit ainsi le cercle de son activité, quant à celles du continent, qui, ayant assez généralement refusé de l'admettre, ne peuvent plus obtenir d'elle de secours en argent. Dans plusieurs de ces Sociétés, comme dans celle de Londres, la question des apocryphes est devenue un sujet de discussions fâcheuses; il en est au sein desquelles elle a failli amener des schismes.

Il en a été ainsi à Paris, où il s'est formé, en 1833, une seconde Société biblique française et étrangère sous la direction d'hommes qui tous avaient appartenu au comité de la première et qui ont adopté les principes de la Société anglaise.

J.-J. G.

BICÉPHALES ou plutôt **BICERS**, voy. **MONSTRES**.

BICÈTRE, autrefois *Bicestres* ou *Bicestres*, est situé sur un plateau élevé, entre la route de Fontainebleau et le village de Gentilly, à une demi-heure de marche environ de Paris. Bâti sous Charles V, par les ordres de Jean, duc de Berry, il formait alors un poste important; pillé, dévasté pendant les troubles qui agitent le règne de Charles VI, Bicêtre fut rétabli sous Louis XIII, qui en fit un superbe hôpital, où la patrie donnait asile aux soldats mutilés. Louis XIV ayant plus tard fait construire l'hôtel des Invalides, Bicêtre devint une succursale de l'hôpital général, un hospice civil. Pendant quelque temps il a été une espèce de dépôt de mendicité où l'on retirait les pauvres qu'on y occupait à divers travaux, et une maison de correction où l'on renfermait les vagabonds et les gens d'une moralité suspecte. Bicêtre est aujourd'hui à la fois un hospice pour les vieillards, un hôpital pour les fous, un cachot pour les criminels, qui attendent, pour porter leur tête sur l'échafaud, que la Cour de cassation ait rejeté leur pourvoi, et une prison temporaire pour ceux qui doivent aller bientôt expier leurs crimes dans les bagnes. Cette agglomération d'infortunes si différentes est pour l'observateur philosophe la source de réflexions tour à tour amères et consolantes.

La condition qu'on exige des vieillards, pour être admis à Bicêtre, c'est l'âge de 70 ans; ceux d'un âge beaucoup plus jeune qu'on y rencontre dans la division des incurables sont des aveugles, des paralytiques, d'autres qui sont atteints de maladies chroniques au-dessus des ressources de l'art, et qui les mettent dans l'impossibilité absolue de subvenir à leurs besoins. Quand un vieillard a été une fois admis, il devient membre de la grande famille, et la maison lui accorde toutes les nécessités de la vie: de vastes dortoirs garnis de lits très propres s'ouvrent le soir à l'heure du repos; une nourriture saine et abondante leur est distribuée à différentes heures du jour; chaque semaine, du linge blanc leur est donné, et chaque semaine aussi il leur est permis, à des jours fixes, de sortir de la maison. Une église catholique et un temple

protestant existent dans l'intérieur de l'établissement, où chacun, suivant sa religion, peut adresser ses prières à Dieu. Parmi ces vieillards, il en est quelques-uns qui, ayant conservé un reste de verveur, sont employés à divers travaux que l'administration rétribue suivant leur importance. Enfin un grand nombre d'ateliers ont été construits où travaillent chaque jour plusieurs centaines de vieillards et d'aveugles plus ou moins valides. Ces ouvriers vendent librement le produit de leur industrie et peuvent parler, comme ils le disent dans leur langage modeste, se procurer quelques douceurs. Vient ensuite la division des insensés, qui comprend les fous et les idiots. Ces derniers sont renfermés dans une cour peu étendue : on en voit peu se promener; presque tous sont assis ou couchés sur le sol, se livrant à des mouvements sans but, et qu'aucune pensée ne dirige. Les aliénés sont plus nombreux et renfermés dans des cours distinctes et plus spacieuses; ceux-ci pour la plupart vivent d'une vie moins solitaire que les premiers : on les voit se promener par groupes ou se livrer à des occupations qui réclament davantage le concours de l'intelligence. Quand on se trouve au milieu de ces infortunés, on est souvent abordé par des empereurs, des rois qui viennent demander deux sous pour acheter du tabac; d'autres vous poursuivent d'un oeil hagard, jusqu'à ce qu'on soit hors de la portée de leur vue. Les fous furieux sont renfermés dans des loges où ils sont retenus jusqu'à ce que, redevenus plus calmes, ils puissent être rendus à la vie commune sans danger. Dans la même division se trouve une infirmerie où sont reçus des individus qui n'ont perdu la raison que depuis peu de temps et dont l'état demande l'application d'une médecine plus active.

La curiosité que les vieillards ne manquent jamais d'indiquer à ceux qui visitent Bicêtre, c'est un puits qui a 165 pieds de profondeur sur 15 de largeur; un seau qui contient 660 litres verse l'eau toutes les cinq minutes dans un immense réservoir qui distribue ce liquide pour tous les services de l'établissement, par le moyen de 72 conduits. Ce

sont des idiots, des aveugles, qui font marcher cette machine qui va jour et nuit; 24 hommes pour cela sont employés à la fois. La population de Bicêtre est environ de 4,000 individus. S-N.

BICHAT (MARIE-FRANÇOIS-XA-VIER) naquit en 1771 à Thoirette, département de l'Ain. Fils d'un médecin estimé comme praticien, et devant suivre la même carrière que son père, il fut placé au collège de Nantua où il fit ses humanités avec une grande distinction. Au moment où il sortit du collège, la réputation de Marc-Antoine Petit attirait à Lyon un grand nombre de jeunes gens qui entraient dans la carrière médicale; c'est aussi à Lyon que Bichat commença l'étude d'une science à laquelle son génie devait donner une impulsion si heureuse; mais les troubles politiques qui éclatèrent alors dans cette ville la lui firent bientôt abandonner. Il se rendit à Bourges où il ne resta que peu de temps, et vint enfin à Paris où Desault professait avec éclat la chirurgie. Une circonstance heureuse le fit bientôt distinguer de l'illustre professeur qui le reçut dans sa maison et l'associa à ses travaux. Cette intimité dura peu : Desault mourut, et Bichat, pour acquitter envers lui sa dette de reconnaissance, publia le 4^e volume du *Journal de Chirurgie* de son protecteur, et plus tard ses leçons. Jusque là Bichat n'avait fait, en quelque sorte, que préluder à sa gloire, s'occupant presque exclusivement d'anatomie et de chirurgie; mais étudiant l'anatomie sous un point de vue tout nouveau, il décomposa le corps humain en ses tissus élémentaires, et montra comment ceux-ci s'associent, se groupent, pour former les différents organes. Cette décomposition du corps animal en ses éléments constitutifs est certainement une des vues les plus originales des temps modernes : en montrant ainsi l'imperfection des études anatomiques faites avant lui, et dans lesquelles les organes étaient examinés en masse, on peut dire que Bichat a ouvert la voie dans laquelle ont marché, avec tant de succès, plusieurs médecins contemporains; mais il n'a point suffi à son esprit plein de vigueur d'avoir analysé ainsi l'organisation humaine, il a voulu faire concourir cette

perfection de l'analyse anatomique au progrès de la science de la vie. Malgré tous les efforts de Barthès et de Bordeu, pour subordonner les phénomènes vitaux à des principes distincts de ceux qui régissent les corps inertes, les idées des médecins mécaniciens et chimistes régnaient encore dans la plupart des esprits. Ce n'est pas que déjà on ne sentit généralement que les forces d'où émanent les phénomènes des êtres animés doivent différer de celles auxquelles obéit la matière morte, mais on ne regardait cette distinction que comme une nécessité logique, bonne pour le cabinet et qui, vague et sans règle fixe, n'était d'aucune utilité en face des faits. Bichat sentit quelle était la cause qui faisait ainsi rejeter le vitalisme à ceux qui avouaient la légitimité de ses bases, et chercha à coordonner les phénomènes de la vie en les groupant autour des forces diverses sous l'empire desquelles ils s'accomplissent ; ces forces, il les appelle *propriétés vitales* et les classé de la manière suivante. Il admet une sensibilité animale ou perçevante, d'où dérivent les sensations ; une sensibilité organique, faculté de la matière vivante, qui rend celle-ci sensible aux impressions, sans que l'individu chez qui elles ont lieu en ait la conscience ; une contractilité animale ou volontaire, et une contractilité organique sensible, propriétés inhérentes aux fibres musculaires, qui se raccourcissent ou se contractent sous l'influence de la volonté, ou bien sous celle d'autres excitans, et qui président à la locomotion et aux mouvemens des plans musculaires des viscères ; enfin une contractilité organique insensible, qui existe dans tous les tissus vivans, et en vertu de laquelle tous ces tissus exécutent des mouvemens intimes, inaccessibles à nos sens, mais indiqués par les résultats, et qui, jointe à la sensibilité organique, a sous sa dépendance la circulation capillaire, l'absorption, les sécrétions et la nutrition. Après avoir ainsi distingué les diverses propriétés des tissus, complétant cette étude analytique par une étude d'ensemble, il est conduit à admettre dans les animaux en général, et l'homme en particulier, deux vies, consécutivement deux séries d'organes cor-

relatifs : l'une est la vie animale, vie excentrique qui a pour instrumens matériels les organes au moyen desquels l'être vivant se met en rapport avec le monde extérieur ; l'autre est la vie organique dont le caractère est de présider à la conservation et à la nutrition de l'animal, et qui a des organes en harmonie avec la spécialité de sa nature. Une seule fonction reste en dehors de cette belle division systématique, c'est la fonction de reproduction. Ces principes physiologiques étant posés, Bichat en conclut que la maladie consiste essentiellement dans une altération des propriétés vitales, et que la thérapeutique doit avoir pour but de ramener ces propriétés à leur type normal. Telles sont en substance les idées que Bichat a développées avec un talent admirable dans 4 volumes in-8° qu'il a publiés sous le titre d'*Anatomie générale* ; c'est là sans contredit l'ouvrage où ce médecin illustre a jeté le plus d'idées originales, mais ce n'est point le seul qu'il ait produit, quelque prématurée qu'ait été sa mort. Il a laissé de nombreux mémoires, un *Traité des membranes*, en un vol. in-8 ; 5 volumes d'*Anatomie descriptive*, dont les deux derniers ont été rédigés par Buisson et M. Roux ; enfin ses *Recherches sur la vie et la mort*, dont M. Magendie est l'éditeur, et auxquelles il a ajouté des notes intéressantes. Dans ces nombreuses productions Bichat montre un esprit supérieur qui eût reculé les bornes de la science plus que personne ne l'a fait peut-être, s'il lui avait été donné de fournir une plus longue carrière. Il mourut le 22 juillet 1802 ; à sa mort, Corvisart, son médecin, écrivit au premier consul : « Bichat vient de mourir sur un champ de bataille qui compte plus d'une victime ; personne, en si peu de temps, n'a fait tant de choses et aussi bien. » Quoique beaucoup des idées de Bichat ne soient déjà plus admises dans l'état actuel de la science, il en est plusieurs dont l'expérience de chaque jour confirme la justesse, et, dans le mouvement progressif qui nous entraîne loin de lui, l'on sent encore l'impulsion vigoureuse que sa main puissante a donnée aux sciences médicales.

G. A-L et S-N.

BICHE, voy. CERF.

BICHET, voy. MESURES (anciennes).

BICOQUE (*Bicoca*), village à une lieue de Milan, en un lieu béni d'arbres et coupé de canaux. Lautrec, chargé de la défense du duché de Milan, y rencontra les Impériaux retranchés dans une forte position : le général français et son conseil furent d'avis de les bloquer et de les affamer, et tout annonce qu'il les aurait eus à discrétion sans l'indiscipline des mercenaires suisses qui composaient à peu près toute l'infanterie de son armée. Ceux-ci, irrités de n'avoir pas reçu de solde depuis long-temps et espérant au moins s'indemniser par la victoire, demandèrent à grands cris leur argent ou le combat; si bien que sous la menace d'une défection, Lautrec se vit obligé d'engager l'affaire contrairement aux plus simples calculs d'une saine tactique. Ce fut la *Journée de la Bicoque* (1522). Les Suisses firent rage au premier choc, mais ils se déconcertèrent bientôt devant le courage légendaire des Allemands, et se dispersèrent, abandonnant la gendarmerie française qui faisait des prodiges et dont les succès auraient pu devenir décisifs. Cette journée eut des suites très importantes. Le Milanais échappa à la France. Quand Lautrec se plaignit à la cour du manque d'argent, source de tout le mal, il fut assez mal reçu, attendu que les ducats avaient, à ce qu'il paraît, passé par les mains de la duchesse d'Angoulême qui aimait mieux les employer à se faire des amis qu'à détruire les ennemis de la France.

Le mot *bicoque*, par extension, sert aujourd'hui à désigner une place de guerre chétive, ou une bourgade quelconque sans importance. P. L.-E.

BIDASSOA, en latin *Velassus* et *Vidaso*, rivière qui prend sa source à la cime du Belat, l'une des crêtes des Pyrénées, entre Saint-Jean-Pied-de-Port et Maya, village espagnol qu'elle baigne en coulant à l'ouest-sud-ouest. Française à sa source seulement, elle parcourt, en serpentant, un arc sinueux d'environ douze lieues dans le territoire espagnol, pour venir, non loin de son embouchure dans la mer de Biscaye, tracer, sur une très faible étendue, la limite de la France avec

l'Espagne, entre le village d'Andaye et Fuenterrabia, après avoir coulé à gauche de Maya, puis entre Elisondo et Bertiz, et arrosé, en remontant vers le nord-ouest, San-Estevan, Bera et Iron. Son cours forme un angle obtus et rentrant, qui regarde l'autre angle, obtus et saillant, que présente la chaîne des Pyrénées d'Andaye au mont Maya.

La Bidassoa, que les vieux auteurs espagnols nomment indifféremment *Vedaso* ou *Vidasoa*, et les anciens géographes français *Bidasse* ou *Bidassa*, n'a donc d'autre importance topographique que celle que lui donne le passage de Bayonne à Saint-Sébastien, dont elle coupe la route. Son lit est presque partout fort marécageux et elle ne pourrait porter tout au plus que de légères barques, si ce n'est vers son embouchure, à une lieue de laquelle elle forme l'*Île des Fusans* ou de la *Conférence*. Nous ne saurions dire si le dernier nom donné à cette île vient de ce qu'elle fut, en 1659, le siège du congrès où le cardinal Mazarin et D. Luis de Haro jetèrent les bases du traité de paix des Pyrénées (voy.), ou bien s'il faut le rattacher à une origine plus ancienne, notamment à l'entrevue qu'y eurent, vers la fin d'avril 1463, Louis XI et D. Enrique, roi de Castille, au sujet des démêlés de ce dernier avec le roi d'Aragon, et dans lesquels les parties contendantes avaient choisi le roi très chrétien pour arbitre. Mariana, dans son *Histoire générale d'Espagne* (xxiii, 5), entre à l'égard de cette conférence dans de curieux détails; il décrit les fêtes dont elle fut l'occasion, peint la magnificence qu'y déployèrent D. Enrique et sa cour, et rapporte comment le costume plus que négligé du roi de France, que la simplicité de son accoutrement distinguait entre les princes de sa suite, fit la risée des galans Espagnols.

Le même historien s'étend à cette occasion sur la contestation qui a long-temps existé entre les deux états, relativement à la possession souveraine de la rivière Bidassoa. Cette contestation pourrait fournir la matière d'un intéressant mémoire; mais il suffira ici de dire que depuis l'an 1510, où des commissaires

royaux, nommés de part et d'autre après la rixe sanglante qui avait eu lieu entre les habitans d'Andaye et ceux de Fuenterrabia, sur la propriété de la rivière, décidèrent que chacune des deux rives appartierait au pays qu'elle baigne, la rivière elle-même demeurant propriété commune ou neutre, sauf cette réserve que les Français ne pourraient y avoir de bâtimens à quille (*vaxeles con quilla, es à saber grandes*), il ne s'éleva plus de différend, et de part et d'autre, même en temps de guerre, on s'acquitta mutuellement des droits de partage avec une grande fidélité. C'est qu'apparemment ces droits, réglés à l'amiable, n'étaient pas, à beaucoup près, ce que les lois de douanes les ont faits depuis.

Cette question a été débattue encore une fois du temps de Colbert, par Pierre de Marca, dans sa *Marca Hispanica* (chap. XIV, lib. 1), dédiée à ce ministre.

P. C.

BIDPAI, voy. PILPAI.

BIEL (GROTTE DE), dans le district de Blankenbourg du duché de Brunswick, sur le Rubeland, torrent du Hartz, et à peu de distance de la grotte de Baumann (voy.). La grotte de Biel, comme cette dernière, formée de stalactites, est encore plus curieuse et a, en plusieurs endroits, une espèce de second étage. Elle se divise en onze compartimens principaux qui ont ensemble une longueur de près de 650 pieds. Les stalactites forment des accidens souvent bizarres : dans l'une des salles on croit voir de grandes orgues d'église et dans l'autre une mer agitée. Cette grotte remarquable est assez élevée et dans une montagne qu'on appelle *Bielstein* (roche de Biel). Découverte en 1762 elle a été rendue abordable aux visiteurs en 1788, par un nommé Becker, auquel le duc de Brunswick a concédé le privilège exclusif de servir de guide aux curieux. On adorait sur le Bielstein une idole du nom de *Biel*, dont la montagne a sans doute tiré son nom. S.

BIELA (COMÈTE DE). On appelle ainsi la 3^e des comètes périodiques dont le retour ait été constaté, du nom de M. Biela, de Josephstadt, officier au service autrichien, qui l'a observée en 1826. Elle est identique avec les comètes ob-

servées en 1772, 1805, etc., et décrit en six ans trois quarts une ellipse médiocrement excentrique. Sa dernière apparition est arrivée en 1882, et la prochaine aura lieu en 1888. C'est une petite comète insignifiante, rarement visible à l'œil nu, et qui n'offre ni queue, ni aucune apparence de noyau solide. Par une coïncidence remarquable, son orbite coupe le plan de l'écliptique très près de l'orbite de la terre; et si, lors du passage de 1882, la terre eût été en avance d'un mois sur son orbite, elle aurait traversé la nébulosité de la comète. Ce résultat, annoncé par M. Olbers et investi, d'abord dans les journaux allemands, puis dans ceux des autres pays, avait renouvelé en 1882 (année trop célèbre par des calamités réelles) le bruit populaire que les astronomes prédisaient la fin du monde. Au reste il faut dire que cette prétendue prédiction était, pour le peuple comme pour les salons, un sujet de plaisanteries plutôt que de terreur véritable. Nous sommes redevables à cette circonstance de la curieuse notice sur les comètes, insérée par M. Arago dans l'*Annuaire* de 1882, et à laquelle nous renvoyons le lecteur. Voyez aussi l'article COMÈTE.

A. C.

BIELFELD, ville de la Westphalie prussienne (régence de Minden), sur le Lutter. Elle est célèbre par son industrie en toiles et par ses blanchisseries. La toile de Bielefeld, employée surtout pour linge de table, est plus fine et ouvrée avec plus de goût que celle de Silésie. Cette branche occupe 75 métiers et 160 tisserands, et les blanchisseries sont au nombre de 17, avec 450 ouvriers. La ville de Bielefeld n'a que 6,600 habitans, et pourtant on y trouve un gymnase, une école d'industrie et 6 écoles élémentaires. Elle a aussi beaucoup de tanneries et fait surtout un commerce très considérable.

J. H. S.

BIEN (philosophie). Tous les hommes ont la conception du bien et du mal moral; tous distinguent l'un et l'autre du bien et du mal physique; tous savent que le bien moral peut coexister avec le mal physique; que celui-ci est souvent même une conséquence du premier; en d'autres termes, que la vertu

n'est possible, en général, qu'à la condition du sacrifice; tandis qu'au contraire le mal moral est loin d'être incompatible avec le bien physique, si surtout l'on ne fait attention qu'aux conditions extérieures du bien-être.

Ce fait prouve à lui seul que le bien physique et le bien moral ne sont point deux dénominations différentes d'une seule chose, à supposer même qu'on l'envisageât sous deux points de vue différens. Le bien moral existe et demeure quand même le bien physique n'est point réalisé ou qu'il vient à disparaître; il n'est même jamais plus frappant que quand le mal physique de l'agent en devient la condition nécessaire, sans, du reste, qu'il résulte de ce sacrifice aucun avantage physique pour autrui; par exemple dans le châtement qu'un père est obligé d'infliger à son enfant ou dans la modération nécessaire à la conservation du respect de sa propre dignité.

Ce n'est donc point d'après le résultat physique ou sensible de l'action qu'elle est dite bonne ou mauvaise moralement, puis, à certains égards, le bien moral et le bien physique, le mal moral et le mal physique se repoussent mutuellement. Le bien moral n'est donc point tel à la condition de quelque autre chose; il n'est point tel comme moyen pour une fin; il n'est point subordonné au bien physique: il le domine au contraire de toute la supériorité de la raison sur la sensibilité.

Le bien moral est donc fin à lui-même; c'est l'expression du vœu ou plutôt du commandement de la raison pratique. Le bien moral n'est donc pas autre chose en définitive que ce que la raison proclame primitivement et absolument comme tel, malgré les réclamations aveugles de la sensibilité. C'est ce caractère d'indépendance qui lui mérite d'être appelé bien *absolu* ou *suprême*.

Il faut se garder de croire cependant que le bien moral n'ait aucun rapport au bien sensible, qu'on ne doive pas le confondre avec la prudence, qui n'est jamais qu'un calcul. D'abord, il est très probable qu'il en a tiré sa dénomination. Comme le sensible frappe plus les esprits que le rationnel pur, et qu'il s'en fait re-

marquer plus facilement et plus tôt, il fut sans doute nommé le premier. Passant des effets aux causes, des résultats aux actions, aux intentions, à l'agent même, l'analogie dut conduire à caractériser les actions, les intentions et l'agent, comme les résultats physiques et sensibles eux-mêmes. Et comme d'un autre côté nous sommes plus frappés des devoirs envers autrui que des devoirs envers nous-mêmes et à l'occasion de Dieu, le bien moral ne signifia d'abord que l'injonction de la raison relative à nos rapports avec nos semblables. Enfin comme les devoirs stricts ou de justice nous frappent plus que les devoirs larges ou de bienfaisance, le bien moral ne signifia d'abord que des rapports de pure équité; en sorte que la morale put passer dans la législation.

Ce fait provoqua chez quelques esprits inattentifs ou plutôt préoccupés de quelques conceptions systématiques, une confusion fâcheuse. Perdant de vue la loi interne, dont la loi écrite ou manifestée par les usages et transmise par la coutume n'avait été d'abord que l'expression, et les regards fixés sur cette dernière, des penseurs n'aperçurent qu'elle et la proclamèrent le principe du bien et du mal moral. De signe ou de traduction qu'elle avait été d'abord elle devint quelque chose de primitif, elle prit le caractère d'un texte original. De là la facilité avec laquelle elle se laissa souvent modifier et défigurer; n'étant point primitive, n'ayant pas en elle sa raison d'être, elle ne résista point à la main mal habile qui voulut la changer.

Ne la comparant plus à son modèle, à l'original qu'elle avait été destinée à exprimer d'abord, on dut la défigurer au profit de l'intérêt particulier dès qu'on eut la témérité d'y porter la main. Mais cependant cette altération ne fut jamais assez profonde pour la dénaturer complètement, parce que jamais l'homme ne put méconnaître entièrement la loi vivante qu'il porte au dedans de lui. Or, cette loi, dans ce qui est relatif à nos semblables, est essentiellement une loi de concorde, d'harmonie et de bonheur. Elle déclare injuste tout mal fait à autrui sans nécessité morale; elle fait plier

l'intérêt individuel devant l'équité ou l'intérêt général : en un mot elle veut la plus grande somme de liberté et de bien possible.

Elle est donc, comme on voit, en parfaite harmonie avec la sensibilité en général; elle n'est contraire qu'aux appétits excessifs ou mal dirigés de l'agent. C'est ce parfait accord de la raison et de la sensibilité qui plus tard fit prendre le bien général pour le souverain bien, l'intérêt pour le devoir, le désir pour mobile de la volonté, la sensibilité pour la raison. On ne s'aperçut pas que l'harmonie n'est que dans les contraires, et qu'ôter l'un des éléments constitutifs de l'ordre, c'en est fait de l'ordre lui-même. On ne s'aperçut pas surtout que la sensibilité n'a rien de sage, de réglé, de mesuré, ni de juste par elle-même; qu'elle n'aspire qu'à la plus grande somme de bien-physique individuel possible. De là les calculs de la prudence, l'amour de soi bien entendu, substitués à la raison; de là l'intérêt personnel ou le principe de la force et de l'astuce érigé en suprême loi; de là l'anéantissement de toute morale et même de toute justice.

Le bien physique n'est donc point, dans l'individu, toujours naturellement d'accord avec le bien moral; il n'y est qu'autant que la raison et la volonté l'y mettent. Il ne peut donc évidemment pas plus se passer d'elle que des coursiers fougueux ne peuvent se passer des mains d'un habile cocher. Proclamer la raison inutile parce qu'on voit la sensibilité s'y soumettre, c'est abandonner la force aveugle à elle-même, c'est ôter l'intelligence du monde, c'est faire rentrer le monde moral dans le chaos.

Observons enfin sur cette harmonie de la raison et de la sensibilité que la raison ne veut point le bien physique parce qu'il est tel, mais uniquement parce qu'il est convenable à la nature humaine, parce qu'il est une des fins absolues de cette nature, et qu'il devient à ce titre un bien en soi, un bien absolu. En d'autres termes, on ne fera jamais sortir par l'analyse le bien rationnel ou moral du bien physique, par la raison bien simple qu'il n'y est point contenu.

Le bien moral, pour être le bien absolu, n'est pas le *souverain bien*, si l'on entend par-là la plus grande somme de bien possible. Telle était cependant l'opinion des stoïciens; mais les épicuriens les accusaient avec raison de mentir à la nature. A leur tour les épicuriens n'y étaient pas plus fidèles, et moins encore sans doute, quand ils plaçaient le souverain bien dans la volupté, même tempérée par la quasi-virtu de la prudence. Le fait est que, malgré le charme de la vertu, les sacrifices qu'elle impose d'ailleurs à la sensibilité empêchent que le bonheur de l'homme vertueux ne soit parfait. Le fait est surtout que les délectations honteuses ou criminelles sont toujours plus ou moins empoisonnées par le mépris de soi-même et des autres hommes, par les tourmens intérieurs de l'ame, et très souvent même par de fâcheuses conséquences physiques.

Point donc de bonheur absolu ou de souverain bien avec la vertu seule; point de souverain bien avec la volupté seule; point de souverain bien encore avec l'alliance monstrueuse, contradictoire, impossible de la vertu et du vice. Point donc de souverain bien sur la terre. Et cependant la raison le réclame hautement comme la destinée absolue de l'homme, en même temps qu'elle impose la vertu de toute l'énergie de sa puissance. Qu'en conclure? que l'homme est une contradiction? Non; mais que la vertu étant un devoir, quand le bonheur n'est qu'un appétit; que la vertu étant possible ici-bas bien plus que le bonheur, que la plus grande somme de bien terrestre étant même réservée à la vertu, l'existence de l'homme ne se termine pas avec les apparences de la vie; qu'elle a un prolongement inconnu, indéfini, infini même, suivant lequel l'harmonie de nos capacités ira toujours croissante, jusqu'à ce qu'enfin elle soit parfaite. Il faut en conclure que la vertu, fin absolue de cette vie pour l'homme, est un moyen ou plutôt un antécédent d'après les desseins de la Providence; antécédent dont le bonheur sera le conséquent. Ici donc, vertu d'abord, espérance ensuite, bonheur par accident; là, félicité absolue.

Jh. T.

BENFAISANCE. La perversité humaine, ou, si l'on veut, celle de quelques hommes seulement, nous a rendus si peu exigeans sous le rapport de la bienfaisance qu'on appelle déjà *homme de bien* celui qui ne fait réellement pas le moindre bien aux autres hommes, mais qui aussi ne leur fait point de mal ; cependant sous le rapport moral, l'on n'est véritablement *bienfaisant*, homme de bien dans toute la compréhension du mot, qu'autant que l'on fait du bien, un bien positif et réel. Maintenant, il est clair que l'on peut être plus ou moins bienfaisant, suivant que l'on fait plus ou moins de bien, qu'on le fait plus ou moins à propos, et suivant qu'on en fait plus ou moins souvent et dans des proportions plus ou moins grandes avec ses propres moyens.

La bienfaisance n'est pas un devoir de droit, c'est-à-dire un devoir auquel on puisse être contraint sans injustice par la loi civile. Même, suivant certains philosophes, il n'est pas sûr que ce soit un devoir moral. Toutefois, et sans parler des nobles élans du cœur et des suggestions généreuses de la raison, il nous paraît clair que si c'est un devoir pour l'homme de tendre à sa fin, à sa destinée morale, avec le plus de moyens et de rapidité possible ; si, d'un autre côté, les hommes ont besoin les uns des autres, pour se perfectionner de plus en plus et marcher ainsi à leur fin, aider les autres est pour nous un devoir, comme en être aidé est un droit. D'ailleurs, quoiqu'à la rigueur le monde pût subsister par la simple justice et quoique alors son aspect total présentât moins d'anomalies criantes, il manquerait cependant d'un beau spectacle, d'un lien de plus au sein de l'humanité. La froideur, l'indifférence, l'impassible justice aux mains glacées, au sévère regard, sourde à la pitié, aux larmes et aux souffrances des hommes, donnerait à la société humaine une physionomie si peu animée, si calme, que le mouvement qui resterait seul pourrait plutôt faire croire à une société d'automates qu'à une société d'êtres moraux.

La bienfaisance est bonne en elle-même ; il faut prendre garde de l'empoisonner en humiliant celui qui en est l'objet. Il y a long-temps qu'on l'a dit : la

manière de faire le bien en double le prix : nous dirions volontiers qu'elle en fait tout le prix ; car on peut mettre un bienfait à si haut prix, par la manière de l'accorder, qu'une ame un peu noble n'en voudrait jamais. Ce n'est plus alors un bienfait ; c'est un contrat très onéreux où la honte a presque le droit de tenir lieu de la reconnaissance, quand la misère plutôt que la bassesse a fait passer par de trop humiliantes conditions. Sans doute que le nombre des ingrats serait bien réduit si l'on tenait compte de tous les mauvais bienfaiteurs. J^h T.

BIENFAISANCE (BUREAUX DE), administration locale des secours publics qui, sous différens noms et avec différentes modifications, existent dans tous les pays.

En France, les bureaux de bienfaisance gèrent, dans les communes, les revenus des pauvres et distribuent les secours publics. Ils se composent d'un certain nombre de notables qui se réunissent sous la présidence du maire, et remplissent gratuitement leurs fonctions. Chaque bureau, excepté à Paris, compte 5 administrateurs. Ils étaient nommés, dans l'origine, par l'autorité municipale ou par le bureau central (depuis la sous-préfecture), et justifiaient des recettes et des dépenses à l'autorité dont ils tenaient leurs pouvoirs. Ils sont aujourd'hui à la nomination du préfet, et les bureaux de bienfaisance, assimilés en tous points à l'administration communale, doivent dresser des budgets et présenter des comptes dans la forme et avec les garanties exigées pour la comptabilité des communes.

La création des bureaux de bienfaisance remonte à l'an V. On en trouve la première organisation dans le décret du 7 frimaire, qui établit en même temps, au profit de la classe pauvre, un impôt sur les spectacles, les bals, les concerts publics, etc. Une instruction ministérielle de l'an IX, développant la disposition législative, fait connaître que l'esprit de la loi était de confier aux bureaux de bienfaisance la distribution des secours publics à domicile et les fonctions que remplissaient autrefois envers les pauvres les associations de charité, les

anciennes administrations des paroisses, des fabriques et des fondations, institutions qui avaient cessé d'exister depuis le commencement de la révolution. Un décret du 7 germinal an XIII a rendu temporaires les fonctions d'administrateur, en prescrivant le renouvellement annuel par cinquième des membres de toute administration charitable.

Il n'existe point de bureaux de bienfaisance dans toutes les communes : le défaut d'instruction ou le manque de ressources s'opposent encore à leur formation sur beaucoup de points. Au contraire, dans les communes considérables, et surtout dans les villes, cette institution a pris une grande extension ; c'est là aussi que le besoin s'en faisait le plus sentir. On peut citer, sous ce rapport, les bureaux de bienfaisance de Paris qui, en raison même de leur importance, ont reçu une organisation particulière. Indépendamment d'un bureau central, on avait créé d'abord un bureau dans chaque quartier ; puis, l'ensemble du service a été réuni à l'administration générale des hospices, ce qui a permis la suppression du bureau central. Enfin, en 1813, on n'a maintenu qu'un bureau par arrondissement, en portant à 12 le nombre des administrateurs qui, de plus, ont été autorisés à s'adjoindre un nombre illimité de commissaires et de dames de bienfaisance pour les seconder dans leurs fonctions, et un agent comptable cautionné. Les administrateurs sont nommés par le ministre ; l'agent comptable est nommé par le préfet. Bien que des ordonnances de 1816 et de 1830 aient apporté postérieurement divers changemens dans ce service, les bases de l'organisation de 1813 ont été conservées.

Quelques mots donneront une idée des secours que distribuent les bureaux de bienfaisance de Paris, et, par analogie, de l'assistance que ceux des autres localités peuvent offrir à la classe pauvre.

A Paris, par exemple en 1831, les secours publics s'étendaient à une population de 39,846 ménages pauvres, composés de 88,244 personnes. La position de ces familles avait été constatée, dans chaque arrondissement, par l'administrateur sur le territoire duquel elles se trouvaient

domiciliées, et c'est après examen au sein du bureau que l'inscription sur le livre des indigens avait pu avoir lieu.

Les vieillards, les infirmes reçoivent des secours mensuels en argent ; aux femmes en couches on donne du bouillon, du pain, une layette, de la farine, des draps ; les malades obtiennent des médicamens ; on supplée au dénuement dans lequel se trouvent les convalescens qui sortent des hôpitaux en leur donnant des alimens pour plusieurs jours, en leur procurant des outils. En outre, des distributions mensuelles de bons de pain, de viande, de paille, de sabots, etc., sont faites en faveur des plus nécessiteux, des ménages chargés d'enfans, des blessés, des orphelins sans appui. Enfin, les bureaux entretiennent des écoles et des ouvroirs pour les enfans dont les parens sont admis aux secours.

A chaque arrondissement sont attachés des maîtres et maîtresses, des sœurs de la charité, des médecins et des sages-femmes dont les soins sont toujours gratuits pour les pauvres.

Les ressources dont disposent les bureaux de bienfaisance de Paris proviennent des subventions fournies par la ville, des dons, aumônes, produits de quêtes recueillis par l'administration des hospices, ou par chaque arrondissement. Leurs budgets s'élèvent, terme moyen, de 180 à 200,000 fr. Les dépenses, y comprises celles que l'administration des hôpitaux fait directement pour le service des secours à domicile, dépassent 200,000 fr.

On ne comprend pas généralement toute l'importance d'un système raisonné de secours publics. La bienfaisance a trouvé et trouvera toujours de l'écho en France ; mais, pour le plus grand nombre, elle consiste seulement à donner à ceux qui demandent. On ne tient compte ni des difficultés, ni des dangers que présente l'application d'un semblable principe, quand elle s'étend, comme à Paris, à une population de 800,000 personnes. On oublie qu'entre deux écueils également à craindre, donner trop et donner trop peu, l'assistance publique n'est réellement utile qu'autant qu'elle agit avec discernement. Alors seulement elle peut prévenir les abus nombreux de la men-

droit et du paupérisme (voy. ces deux mots), tandis qu'une fausse direction en fait une charge toujours de plus en plus onéreuse pour l'état.

Dans l'ancienne monarchie, la mendicité était une plaie dont la société souffrait, sans chercher à en éviter l'accroissement, à en diminuer les funestes effets. La rigueur était le seul moyen auquel les gouvernemens recouraient dans leur ignorance. On expulsait les mendiants des villes, quand la misère devenait trop grande; et s'ils n'obéissaient pas, une loi de 1532 voulait qu'ils fussent enchaînés deux à deux. En 1595, il y eut même peine de mort. Une jurisprudence à peu près semblable fut en vigueur en 1543, 1547, et même beaucoup plus tard, à la honte de l'humanité.

En 1698 on commença à créer des impôts pour le soulagement de la classe pauvre, d'abord sur le revenu des paroisses, puis sur les *boues* et les *lanternes*.

Mais rien encore ne se faisait et ne s'était fait, avant 1790, pour régler la distribution des secours publics. Les couvens étaient devenus le centre des aumônes; les paroisses faisaient des distributions et administraient les biens que les fidèles voulaient consacrer à cette destination. Mais c'était une charité particulière, étroite dans ses vues, restreinte dans des affections, des intérêts de position et de classe, et non une assistance générale au nom de la société, assistance impartiale, déterminée dans son application, éclairée dans sa marche. Aussi voit-on que la plupart des associations appartenaient aux ordres religieux et ne s'occupaient que des pauvres qui suivaient exactement la religion. Pour être admis aux secours, il fallait *bien répondre sur les commandemens de Dieu et de l'Église, fréquenter les sacremens, ne point travailler pour l'opéra, ni pour tailleur ou marchand d'habits de mas-*que.

Ce fut au sein de l'assemblée nationale que l'on proclama pour la première fois ce grand principe : que la société doit des moyens d'existence à tous ses membres; qu'il est du devoir d'un état de procurer du travail aux valides, des

secours aux vieillards et aux infirmes. De cette époque datent aussi les premières lois qui ont été promulguées sur les secours publics, et qui, en partie, servent encore de bases à l'organisation actuelle. Cette organisation laisse aux communes l'administration des secours et la charge d'y pourvoir; elle présente sans doute des imperfections, mais il faut lui tenir compte également de ses nombreux avantages et se rappeler l'inexpérience où nous sommes même aujourd'hui, non-seulement en France, mais dans les pays étrangers, sur la partie de l'économie politique qui s'applique à l'administration des secours publics.

F. B-L.

BIENHEUREUX. Ce mot s'applique à trois sortes de personnes.

1^o Ceux qui jouissent dans le ciel de la félicité éternelle. Leur félicité, suivant les théologiens, consiste à voir Dieu face à face, à l'aimer de tout leur cœur, à célébrer sans cesse ses louanges. 2^o Ceux qui sont dans la voie du salut, qui pratiquent dans toute leur étendue les préceptes de la loi, et même les conseils évangéliques. Voy. **BÉATITUDE**. 3^o On donne aussi le titre de *Bienheureux* aux serviteurs de Dieu, que le souverain pontife, après un mûr examen et des procédures usitées, a jugés dignes d'être l'objet dans l'église catholique, d'une vénération particulière, mais qui n'est pas le culte réservé aux saints qui ont été canonisés. Voy. **BÉATIFICATION**. J. L.

BIENNE (VILLE ET LAC DE). La ville de Bienne (en allemand *Biel*), autrefois une petite république qui reconnaissait l'évêque de Bâle pour son suzerain, est comprise aujourd'hui dans le canton de Berne et se trouve dans sa partie septentrionale, bailliage de Nidau, au pied du Jura. Les habitans de cette petite ville, au nombre de près de 3000, parlent allemand et sont réformés. Bienne a un gymnase, une bibliothèque et un hôpital bien entretenu. En 1786 elle déclara s'incorporer à la république française; en 1814 la France la perdit, mais sans que Bienne recouvrât son ancienne indépendance : elle fut donnée à Berne avec la majeure partie de l'ancien évêché de Bâle.

Le lac de Bienne sur lequel elle est située, lac très poissonneux et élevé de

1332 pieds au-dessus de la mer, a 3 lieues de long et 1 de large. Il reçoit le Thiel qui est un écoulement du lac de Neufchâtel. L'île de Saint-Pierre, si célèbre par le séjour qu'y fit en 1765 J.-J. Rousseau, est au milieu de ce lac; c'est un lieu enchanteur avec des vues délicieuses, fertile, et ayant un quart de lieue de circuit. J. H. S.

BIENS. Les biens se divisent en deux grandes classes : 1° en *meubles*, et 2° en *immeubles*. Les biens meubles sont tels par leur nature ou par la détermination de la loi. Les meubles par leur nature sont ceux qui peuvent se transporter d'un lieu à un autre, soit qu'ils se meuvent par eux-mêmes, comme les animaux, soit qu'ils ne puissent changer de place que par l'effet d'une force étrangère, comme les choses inanimées. Sont meubles par la détermination de la loi, les obligations et actions qui ont pour objet des sommes exigibles ou des effets mobiliers, les actions ou intérêts dans les compagnies de finance, de commerce ou d'industrie, encore que des immeubles dépendans de ces entreprises appartiennent aux compagnies. Ces actions ou intérêts sont réputés meubles à l'égard de chaque associé seulement, tant que dure la société. Sont aussi meubles, par la détermination de la loi, les rentes perpétuelles ou viagères, soit sur l'état, soit sur des particuliers.

Les bateaux, bacs, navires, moulins et bains sur bateaux, et généralement toutes usines non fixées par des piliers et ne faisant point partie de la maison, sont meubles. Les matériaux procédant de la démolition d'un édifice, ceux rassemblés pour en construire un nouveau, sont meubles jusqu'à ce qu'ils soient employés par l'ouvrier dans une construction.

Le Code s'applique ensuite à préciser la signification du mot *meubles*, c'est-à-dire les objets compris par ce mot, employés dans les dispositions de la loi ou de l'homme, selon qu'il se trouve seul sans autre addition ni désignation, ou bien suivi de l'épithète *meublans*. Les expressions de *mobiliers*, d'*effets mobiliers*, de *biens meubles* ont été également prévues et expliquées par le législateur. Ce dernier, dans sa prévoyance, a

cru devoir en outre déterminer toute la portée de cette disposition fréquente par laquelle on vend une maison *meublée* sans autre spécification. Enfin le législateur pose en règle que la clause par laquelle une maison est vendue *avec tout ce qui s'y trouve* doit être entendue d'une manière restrictive; il excepte en conséquence certains objets que la clause, malgré sa généralité, ne saurait atteindre.

Les biens sont *immeubles* ou par leur nature, ou par leur détermination, ou par l'objet auquel ils s'appliquent. Les fonds de terre et les bâtimens sont immeubles par leur nature; il en est de même des moulins fixés sur piliers et faisant partie du bâtiment, etc. Les objets que le propriétaire d'un fonds y a placés pour le service et l'exploitation de ce fonds sont immeubles par destination. Ainsi sont immeubles à ce titre les animaux attachés à la culture, les ustensiles aratoires, les semences données au fermier ou au colon partiaire, les pigeons des colombiers, les lapins de garenne, etc.

Sont aussi immeubles par destination, tous effets mobiliers que le propriétaire a attachés au fonds à *perpétuelle demeure* et de manière qu'on ne puisse les enlever sans être fracturés ou détériorés, ou sans briser et détériorer la partie du fonds à laquelle ils sont attachés.

Sont immeubles *par l'objet auquel ils s'appliquent*, l'usufruit des choses immobilières, les servitudes ou services fonciers, les actions qui tendent à revendiquer un immeuble. V.

BIENS NATIONAUX. « On désigne ainsi spécialement, dit le savant auteur du *Répertoire de jurisprudence*, les propriétés qui, en vertu des lois émanées de nos assemblées nationales, ont été retirées des mains du clergé et des corporations religieuses supprimées, ou qui ont été confisquées sur les émigrés. »

La défaveur que le public a longtemps attachée à l'origine de cette espèce de propriété n'est pas juste sous beaucoup de rapports. La création des *biens nationaux* était une conséquence nécessaire de la révolution française. Lorsque la Constituante voulut s'occuper de remettre l'ordre dans les finances, une foule d'abus s'offrirent à ses investiga-

tions. En première ligne se présentait la concentration entre les mains du clergé de la masse immense de propriétés connues sous le nom de *biens ecclésiastiques*, dont le revenu s'élevait à 70,000,000 de livres tournois. Ces propriétés, en dehors de la circulation et du commerce, étaient pour la nation une valeur morte. Long-temps avant 1789, il avait été question de changer un pareil ordre de choses, et lorsque la révolution fut arrivée, quelques membres éclairés du haut clergé comprirent qu'ils devaient se donner le mérite d'un sacrifice devenu inévitable. Le 2 novembre 1789, sur la proposition de l'évêque d'Autun, l'aliénation des biens du clergé fut décrétée. Toutefois la Constituante, modérée dans ses actes, craignant de porter atteinte au droit de propriété, rendit son décret en des termes qui ne préjugeaient rien sur cette question importante, et décida que les biens du clergé seraient mis à la disposition de la nation. Cette mesure reçut aussitôt un commencement d'exécution; mais pour qu'elle remplît le but qu'on s'était proposé, il fallait que les résultats en fussent immédiats et non pas soumis à l'éventualité de contrats partiels. Bailly proposa de transmettre les *biens nationaux* aux communes qui les achèteraient en masse, et, faute de fonds, en acquitteraient le prix avec des bons qui serviraient à payer les créanciers de l'état. On excepta toutefois de cette cession les grandes masses de bois et les forêts, ainsi que les principaux édifices qui furent attribués aux services publics. Les bons émis par les communes, qui représentaient une valeur égale en propriétés, reçurent le nom de *papier municipal* et devinrent l'origine des assignats (*voy.* ce mot). A cette espèce de biens nationaux s'en joignit bientôt une autre malheureusement plus considérable. La révolution poursuivait sa marche rapide: un grand nombre de Français, froissés dans leurs opinions ou menacés dans leur existence, cherchèrent un asile sur le sol étranger. Le 28 octobre 1791, l'Assemblée législative ordonna par un décret que tous les émigrés qui, au mois de janvier suivant, n'auraient pas fait constater leur retour

en France, seraient considérés comme coupables de conjuration, punis de mort, et leurs biens séquestrés. Le 9 novembre suivant parut un nouveau décret qui déclarait coupables de conjuration Monsieur, frère du roi, le comte d'Artois et leurs adhérens; ce même décret les condamnait à mort et confisquait leurs propriétés pour couvrir les frais de la guerre. La carrière des confiscations, une fois ouverte, ne devait plus se refermer de long-temps, et les gens honnêtes, après en avoir malgré eux reconnu la nécessité, en déplorèrent bientôt les conséquences. Des biens des émigrés le séquestre s'étendit à ceux des personnes condamnées pour crimes révolutionnaires, et la cupidité jointe au fanatisme multiplia à l'infini le nombre de ces spoliations. Enfin il suffit bientôt qu'un homme fût accusé ou simplement soupçonné, pour qu'il fût sur-le-champ dépouillé de son patrimoine. Le 22 frimaire an II, on déclara *biens nationaux* ceux appartenant aux sociétés ou confréries formées dans un but de piété ou de charité. Un décret du 4 nivôse y comprit les biens des tribunaux de commerce, et enfin un autre décret du 13 pluviôse engloba dans cette masse toutes les propriétés que les étrangers possédaient en France. Il est vrai qu'on ne tarda pas à revenir sur cette dernière mesure qui avait excité contre nous au dehors de sévères représailles.

Cependant la vente des *biens nationaux* rencontrait partout des difficultés sans nombre que la crainte et la défiance venaient encore accroître. La Convention chercha les moyens de surmonter ces obstacles. Par des décrets d'une sévérité excessive, elle réveilla l'énergie des fonctionnaires publics. Pour remédier à la défaveur du papier-monnaie, elle offrit aux acquéreurs des facilités de paiement extraordinaires. Mais le résultat le plus certain de ces facilités fut d'encourager les spéculations d'une foule d'agiateurs qui, sans bourse délier, s'enrichirent par des reventes et des morcellemens. Cambon, ministre des finances, avait imaginé un moyen qui ne reçut point la sanction légale: c'était d'établir une loterie composée de quatre millions de lots, chacun

de mille francs, et offrant des bénéfices gradués. La mise de la part du public eût été de 4 milliards de francs, et le gain présumé pour l'État de 4 millions de francs en sus de la valeur des biens. A cet expédient en succéda un autre qui eut plus de succès : Bourdon proposa de mettre les *biens nationaux* à portée des acheteurs, en n'exigeant d'eux que la valeur qu'ils pouvaient en donner dans l'état actuel du prix de l'argent ou suivant le cours de la dépréciation du papier-monnaie; en conséquence, il fut arrêté qu'on adjudgerait les biens sans enchères, et sur simple procès-verbal, à celui qui en offrirait en assignats trois fois la valeur de 1790; en cas de concurrence, le premier offrant était préféré. La quantité des soumissions fut dès lors extraordinaire : on en faisait jusqu'à cinq cents pour certains domaines. Des gens sans fortune qui, par hasard, avaient entre les mains des sommes d'assignats considérables, couraient soumissionner pour revendre ensuite; toutefois cette ardeur ne dura pas. Le gouvernement retira son arrêté et, toujours ballotté d'un projet à un autre, revint au système de vente par enchères, qui reprit avec son ancienne teneur.

Telle était la position des choses lorsqu'un régime plus doux s'annonça pour la France. Malgré tous les efforts de la Convention, les ressources tirées de la vente des *biens nationaux* avaient été extrêmement minimes. Sur une masse de propriétés représentant un tiers du territoire et évaluée à 12 milliards, un milliard seulement était entré dans les coffres de l'État, et c'était avec ce milliard que la France avait soutenu une lutte acharnée contre toutes les nations de l'Europe. Après la chute du régime de la terreur, l'importante matière des biens nationaux diminua continuellement par l'effet de la réaction qui s'opéra depuis cette époque. Un grand nombre d'émigrés rentrèrent en France sous des noms empruntés. Grâce au discrédit du papier-monnaie et à la complaisance des enchérisseurs, ils trouvèrent le moyen de se remettre en possession d'une partie de leurs propriétés. Un décret du 14 floréal an III restitua les biens confisqués en vertu de jugements révolution-

naires; un arrêté des consuls du 9 floréal an IX surfit à la vente des *biens nationaux* non aliénés. Enfin, le 5 floréal an X, un sénatus-consulte déterminait les effets de l'amnistie en faveur des émigrés. Tous les biens non vendus leur furent restitués, à l'exception des forêts et des immeubles affectés au service public. Sur ces dernières propriétés, qui constituaient ce qu'on devait entendre désormais par *biens nationaux*, on préleva, en 1810, 290,000 francs de rentes pour la dotation de chacune des cohortes de la Légion-d'Honneur.

A la Restauration, le premier soin des Bourbons fut de compléter la restitution des *biens nationaux* non aliénés. Malgré les assurances répétées du gouvernement, des défiances se manifestaient encore parmi les acquéreurs de la portion de ces biens vendus pendant la révolution. Le gouvernement, dans la vue de mettre un terme à ces inquiétudes et d'accomplir ce qu'il considérait comme un acte de justice, pressé sans doute aussi par des sollicitations intéressées, proposa aux Chambres, en 1825, une loi qui l'autorisait à indemniser la classe de citoyens désignés sous le titre de *victimes de la révolution*, mais dans laquelle, par une partialité injuste, il s'opiniâtra à ne comprendre que ceux auxquels on avait enlevé des propriétés immobilières. Cette loi, vivement combattue, fut rendue le 27 avril 1826. En conséquence, le gouvernement se trouva autorisé à souscrire, pour cet effet, 90 millions de rentes à 3 pour 100. Une commission fut nommée pour examiner les titres des émigrés, et cette liquidation s'accomplit avec une activité telle qu'il fut aisé de voir que de poissans personnages y prenaient le plus vif intérêt. La loi de l'indemnité fut jugée lors de sa promulgation avec une sévérité excessive. L'opposition s'attacha à n'y voir qu'une concession faite aux exigences de la caste nobiliaire. Une telle mesure, provenant d'un gouvernement moins impopulaire, eût été appréciée avec plus de justice; car, au fond, la loi de l'indemnité ne doit pas être considérée comme une simple loi de finances, mais bien comme un grand acte politique qui achevait de cicatriser les plaies encore saignantes de

la révolution, et qui donnait aux détenteurs de propriétés nationales un gage de sécurité pour l'avenir. On ne peut s'empêcher de reconnaître que cette loi eut la plus salutaire influence sur la circulation de la richesse en France. Aussitôt qu'elle fut promulguée, les transactions immobilières prirent une activité jusqu'alors inconnue, et la défaveur qui pesait encore sur les propriétés dites *nationales* disparut tout à coup. Dans la répartition de l'indemnité on a eu sans doute des abus graves à signaler : la faveur plus d'une fois a prévalu sur la justice; mais ce n'est pas ici le lieu de nous livrer à la discussion des conséquences de ce principe dont les bases étaient essentiellement justes. Voy. les articles **INDEMNITÉ**, **DOMAINES DE L'ÉTAT** et **BIENS COMMUNAUX**. L. G.

BIENS DU CLERGÉ, voy. **CLERGÉ**.

BIENSÉANCE se disait physiquement de ce qui est commode, utile, avantageux; et l'on disait également bien d'une chose qu'elle est à la commodité ou à la bienséance d'une personne. Le droit de bienséance n'est autre chose que le droit d'utilité, qu'en jurisprudence on désigne plus techniquement par les mots de *commodo et incommodo* qui lui servent de titre dans les anciennes lois.

La bienséance, dans le sens moral, est la convenance des paroles et des actions par rapport aux temps, aux lieux, aux personnes, aux conditions et aux mœurs de la société. Le soin que l'on prend d'observer la bienséance constitue la politesse, et l'enfreindre ou la mépriser serait la preuve d'une mauvaise éducation. Chez nous, les bienséances sont mieux observées que les lois, quoiqu'elles soient de toutes les lois les moins rigoureuses, je veux dire qui obligent le moins la conscience. C'était aussi le défaut dominant de la Grèce polie.

Dans le discours public, les bienséances oratoires consistent à prendre toujours le ton, le geste, l'expression et le style qui conviennent le mieux et au sujet que l'on traite, et à l'assemblée qui nous écoute, et au lieu où nous parlons : esprit, délicatesse, harmonie, devant une assemblée d'académiciens; solidité, entraînement et persuasion, à la tribune;

une logique pressante et nerveuse au barreau; de la grace et de la légèreté, si l'on veut, en poésie; mais gravité et austérité sans rudesse, un langage pathétique et insinuant avec dignité, simple et naturel dans l'expression, mais grand et inspiré par la pensée, dans la chaire de vérité : telles sont les principales bienséances dont l'orateur ou l'écrivain ne doivent jamais s'écarter. N.-A.

BIENVEILLANCE, voy. **BONNÉ**.

BIÈRE, anciennement *tervoise* (*carvisia*), boisson qui contient de la gomme, du sucre, de l'amidon, un principe amer, un peu de gluten, de l'alcool, mais en moins grande quantité que le vin, le cidre, etc., et qui résulte de la fermentation de l'orge. On place cette céréale dans les meilleures conditions possibles pour la fermentation, en la faisant séjourner d'abord pendant 48 heures dans l'eau, pour l'étendre ensuite en couches peu épaisses sur une dalle de briques ou de pierre pendant l'été, et sur un parquet pendant l'hiver. Le grain pénétré d'eau, étant ainsi amassé en couches, ne tarde point à présenter les phénomènes de la germination, qui développe le principe sucré; on modère celle-ci et on la rend générale en retournant l'orge une ou deux fois par jour, suivant l'épaisseur des couches et le degré actuel de la température; il suffit ordinairement de trois ou quatre jours pour que la germination soit arrivée au degré convenable; on la suspend alors en soumettant le grain à la torréfaction. Le grain ainsi desséché, on le mout grossièrement, on le place dans une cuve, on le délaie dans l'eau bouillante et l'on brasse fortement le mélange; cette eau dissout le sucre, la fécule, le gluten et une matière analogue au ferment contenus dans l'orge; c'est ce liquide qui est susceptible de fermenter et de donner la bière. Il ne reste plus dès lors qu'à le faire bouillir et à y ajouter le houblon. Le temps que doit durer cette ébullition varie suivant le degré de concentration qu'on veut obtenir; puis on verse le liquide dans des cuves larges et peu profondes, pour obtenir un refroidissement plus rapide; et lorsque la chaleur est tombée à 12 ou 15°, on le place dans la cuve de fer-

mentation et l'on y délaye un peu de levure. Bientôt la fermentation a lieu : une écume blanchâtre, crémeuse, vient à la surface, et s'élève successivement à la hauteur de deux ou trois pieds. Les brasseurs suspendent cette fermentation active, quand une odeur fortement vineuse s'exhale de la cuve de travail; la bière est introduite alors dans de petits tonneaux, qui demeurent ouverts et où la fermentation continue quelques jours. Au bout d'un certain temps la bière est mise dans des bouteilles, où elle fermente légèrement encore; alors, si elle a été bien brassée, elle a acquis toutes les qualités qui la distinguent : elle est limpide, transparente, d'une teinte rouge plus ou moins foncée; quand on la verse dans les verres elle se couronne de cette mousse neigeuse qui lui est particulière.

Nous avons indiqué les élémens qui entrent dans la composition de la bière, et dont les principaux sont le principe sucré, le principe amer et l'alcool; nous ajouterons ici que le léger goût piquant qu'elle offre est dû à une certaine quantité d'acide carbonique libre que la fermentation développe. La bière de Flandre, le porter de Londres, la bière de France, celle d'Allemagne (Bamberg, Berlin, Stettin), toutes ont la même composition, mais les principes signalés y existent dans des proportions différentes; de là les diverses variétés qui ont été admises : bière forte, bière légère et petite bière. La bière forte contient 6,80 pour 100 d'alcool, le porter de Londres 4,20, et la petite bière 1,28. On conçoit aisément qu'entre tous ces degrés il est beaucoup d'intermédiaires.

Quant aux effets par lesquels ces diverses sortes de bières révèlent leur action sur les organes, ils varient suivant la quantité d'alcool et de principe amer qu'elles contiennent. La bière forte, comme la bière de Bruxelles par exemple, excite fortement l'estomac et peut même agir sur le cerveau, de sorte à produire l'ivresse à la manière des boissons plus alcoolisées. Quand elle a été bien brassée elle borne là ses effets; dans le cas inverse elle peut occasionner des coliques avec dégagement de gaz. Pour ce qui est des écoulemens muqueux, que

plusieurs auteurs ont dit naître souvent sous l'influence de l'usage de cette boisson, il paraît, d'après quelques recherches faites dernièrement à cet égard, que, si cet effet a été quelquefois constaté, on en a au moins exagéré la fréquence. Le mode d'action du porter sur l'économie est à peu près le même que celui de la variété que nous venons d'examiner.

Les bières fortes ont-elles des propriétés nutritives? Cette question ne nous paraît point facile à décider : le seul fait bien constaté à cet égard c'est que les individus qui font un usage habituel de ces boissons présentent, la plupart au moins, un embonpoint remarquable; mais est-ce la bière qui les nourrit, ou bien celle-ci, imprimant un certain degré de stimulation aux organes, ne fait-elle autre chose que placer l'économie dans des conditions telles que le mouvement nutritif y devienne plus actif? On ne peut le dire. La bière de France est plus légère que les deux variétés précédentes; elle excite moins les organes, produit moins souvent l'ivresse, désaltère lentement et d'une manière durable. La *petite bière* enfin est une boisson éminemment rafraîchissante et dont un grand nombre d'individus pourraient avec avantage faire leur boisson habituelle. S-r.

BIESTER (JEAN-ÉRIC), littérateur allemand, né à Lubeck, en 1749. Il étudia le droit à Gœttingue, mais il s'adonna de préférence à l'histoire littéraire et à la critique. Dans la maison du ministre d'état prussien Zedlitz, il se lia avec Gedike (*voy.*); il entreprit avec lui, en 1783, la publication du journal périodique *Berlinische Monatschrift*, dans lequel il attaqua avec trop de véhémence, sans doute, les doctrines du catholicisme. L'esprit polémique, inspiré par la réforme, n'était jamais complètement mort dans l'Allemagne protestante et se réveillait chaque fois que le parti contraire manifestait quelque velléité de rentrer dans la lice. Biester fut nommé, en 1784, directeur de la bibliothèque royale de Berlin, qu'il ouvrit le premier au public. Il a fait connaître en Allemagne, par une bonne traduction, le *Voyage du jeune Anacharsis*. Biester est mort en 1816.

C. L.

BIÈVRE (MARÉCHAL, marquis DE), né en 1747, petit-fils de George Maréchal, premier chirurgien de Louis XIV, et l'un des hommes qui firent le plus de calembourgs et de bons mots dans un pays où ils ne sont pas rares. Il servait dans les mousquetaires et s'acquittait bien-tôt une grande réputation, par son esprit. En 1788 (8 nov.), il fit représenter le *Séducteur*, comédie en cinq actes et en vers, qui, bien que faiblement conçue, s'est toutefois conservée long-temps au répertoire. Une autre comédie, également en cinq actes et en vers, les *Réputations*, qui fut jouée le 23 janvier 1788, n'eut que cette seule représentation. En 1789 il se rendit aux eaux de Spa, où il mourut. Sa gaité ne l'abandonna jamais, même à ses derniers momens; peu de temps avant sa mort, il disait à ceux qui l'entouraient : Mes amis je ne me tirerai point de Spa (de ce pas). Outre les deux comédies que nous avons nommées, on a encore de lui : 1° une *Lettre à la comtesse Tation par le sieur de Bois-Flotté, étudiant en droit fil* (Paris, 1770, in-8°); 2° une tragédie de *Vercingétorix*, en un acte (Paris, même année, in-8°); 3° une brochure intitulée : les *Amours de l'ange Lure et de la fée Lure* (Paris, 1772), et 4° quelques autres petits ouvrages. Son *Almanach des calembourgs* parut en 1771. En 1800, Deville fit un recueil de ses bons mots et de ses meilleurs calembourgs qu'il publia sous le titre de *Biévriana*. Ce petit ouvrage a eu plusieurs éditions. L. N.

BIGAMIE. C'est l'état d'une personne ayant contracté un second mariage avant la dissolution du premier. La bigamie est un crime en quelque sorte relatif, mais non d'une manière absolue; il existe, en effet, des sociétés où l'état d'un individu mari de plusieurs femmes, et *vice versa*, est l'état ordinaire et légal; d'autres au contraire où un semblable état dégénère aussitôt en crime puni avec la plus grande rigueur. Nous ne nous élèverons pas jusqu'au motif de cette différence que les publicistes nous expliquent avec plus ou moins de sagacité. Chez les Romains la bigamie était un crime dont la peine était abandonnée à l'arbitrage du juge; dans la

suite cette peine fut législativement déterminée et consistait dans la dégradation sans châtement corporel. Depuis l'introduction du christianisme, le crime de bigamie dut prendre un caractère de gravité plus grand encore. En France, très anciennement il était puni du dernier supplice. Peu à peu on finit par se contenter d'envoyer le bigame aux galères, après l'avoir exposé au carcan sur lequel on disposait autant de quenouilles que le coupable avait épousé de femmes. Notre Code pénal statue aujourd'hui de la manière suivante sur la bigamie : « Quiconque, étant engagé dans les liens du mariage, en aura contracté un autre avant la dissolution du précédent, sera puni de la peine des travaux forcés à temps. L'officier public qui aura prêté son ministère à ce mariage, connaissant l'existence du précédent, sera condamné à la même peine. » Il serait trop long de rapporter la législation des différens peuples de l'Europe sur le sujet qui nous occupe. Observons seulement qu'en Suisse les peines étaient terribles contre le bigame dont le corps devait être *coupé par la moitié*. En Angleterre, jusqu'au règne de Guillaume III, la peine attachée au crime de bigamie fut la mort; à cette peine on substitua celle de la prison; toutefois le criminel devait avoir en outre la main brûlée. O. V.

BIGE, voy. CHAR.

BIGNON (JÉRÔME), avocat-général au parlement de Paris, un des hommes les plus savans de son siècle, naquit à Paris, en 1589. Rolland Bignon, son père, avocat instruit, mit à profit les loisirs forcés que lui procuraient les troubles de la Ligue, pour se vouer entièrement à son éducation. L'élève fit des progrès rapides et publia, à peine âgé de 10 ans, sa *Chorographie ou Description de la Terre-Sainte*, Paris, 1600, in-12. Henri IV voulut connaître l'auteur et le plaça pendant quelque temps auprès du duc de Vendôme, son fils naturel. Ce fut pour ce jeune prince que Bignon écrivit son *Discours de la ville de Rome, des principales antiquités et singularités d'icelle*, 1604, in-8°. Il n'avait alors que 14 ans. A la mort de Clément VIII, Bignon publia un *Traité sommaire de*

Sélection des papes, Paris, 1605, in-8°. Ce livre, produit d'une érudition peu commune, obtint trois éditions dans la même année. Jérôme Bignon avait commencé, dès l'âge de 13 ans, l'étude du droit : il parcourut avec éclat toutes les phases de cette vaste science ; mais, au moment où il se disposait à recueillir le fruit de ses travaux, Henri IV le désigna pour partager avec Desyvetaux l'emploi de précepteur du dauphin, depuis Louis XIII. Les dissipations de la cour n'affaiblirent point son goût pour l'étude. Il présenta à Henri IV, en 1610, son savant ouvrage intitulé de l'*Excellence des rois et du royaume de France par-dessus tous les autres, et des causes d'icelle*, ouvrage entrepris pour réfuter celui de Valdès *De dignitate regum Hispaniæ*. A la mort de Henri, Bignon ne tarda pas à se démettre de cette charge qui contrariait son penchant pour la retraite. Il s'adonna avec ardeur à l'étude du droit, et publia en 1613 les *Formules de Marcufse*, avec des notes pleines de goût. Cette publication lui valut le surnom de *Varron français*. Bignon consacra ensuite une année à parcourir l'Italie, voyage sur lequel il a laissé d'intéressans détails, et revint en France où il se livra aux exercices du barreau, sans perdre toutefois de vue les travaux qui lui avaient fait, si jeune encore, un nom parmi les savans. A la suite de l'exercice le plus honorable du ministère d'avocat, il fut nommé, en 1620, aux fonctions d'avocat-général au grand conseil. Il avait alors 31 ans. Cette compagnie lui donna une marque éclatante de son estime, en décidant, contre l'usage, qu'il serait reçu dans sa charge sans examen préalable. Le roi le nomma peu de temps après conseiller d'état. En 1626, il succéda à Servin comme avocat-général au parlement de Paris. Ce choix fut universellement approuvé : la piété sincère, l'instruction profonde et étendue du nouveau magistrat, étaient des garanties puissantes du zèle éclairé avec lequel il coopérerait à l'administration de la justice, et Bignon justifia complètement l'attente du public. Il porta la parole avec éclat dans une foule de causes importantes ; mais, comme homme politique, il parut avec

moins d'avantage. Un naturel tétrapaléux, une crainte continuelle de faillir et offenser, comme dit Talon, le privaient en général de cette décision d'esprit si nécessaire dans les temps orageux. L'indépendance qu'il déploya cependant lors de la création de nouveaux offices de magistrature faillit à lui attirer une disgrâce ; l'estime que Richelieu professait pour lui détourna l'orage. En 1641, Bignon céda à Briguet, son gendre, sa charge d'avocat-général, pour se concentrer dans l'exercice de ses fonctions de conseiller d'état. A la mort de De Thou, il fut nommé grand maître de la bibliothèque du roi. Pendant la minorité de Louis XIV il posséda la confiance de la régente, et concourut à plusieurs opérations d'état importantes. Il rentra, par la mort de son gendre, dans sa charge d'avocat-général, afin de la conserver à son fils, et siégea en cette qualité à la suite d'Omér Talon, sur lequel il avait eu long-temps la préséance, lors de son premier exercice. Cette circonstance lui épargna l'obligation dangereuse d'avoir à remplir, lors des troubles de la Fronde, un rôle politique pour lequel il n'était point fait.

Bignon mourut en 1656, *laissant*, dit Voltaire, un grand nom plutôt que de grands ouvrages. Son instruction était aussi prodigieuse qu'elle avait été précocce ; il n'est aucune branche des connaissances humaines dans laquelle il ne fût profondément versé. Richelieu disait qu'il ne connaissait que trois savans en Europe, Grotius, Saumaise et Bignon. L'abbé Pérau a publié la *Vie de Jérôme Bignon*, Paris, 1767, in-12. A. B. E.

BIGNON (JEAN-PAUL), petit-fils du précédent, était abbé de Saint-Quentin, bibliothécaire du roi, membre de l'Académie française, des Académies des sciences et des belles-lettres, et l'un des premiers collaborateurs du *Journal des savans*. Sa maison de Saint-Côme était le rendez-vous des savans et des artistes. Né à Paris, en 1662, il mourut près de Melun en 1743. X.

BIGNON (LOUIS-ÉDOUARD, baron), naquit en 1771 à la Meilleraye (Seine-Inférieure), et fut élevé au collège de Lisieux, à Paris. En entrant dans le monde

le jeune Bignon suivit une ligne libérale, mais en même temps modérée et généreuse, et cette direction de ses sentimens politiques, qu'il ne cachait pas, le signala aux comités de 93. Pour échapper à leurs soupçons il se réfugia dans les rangs de l'armée, où il resta cinq ans.

Nommé secrétaire de légation, en 1797, près la Confédération helvétique, et, en 1799, près la république Cisalpine, il vit s'érouler ces deux gouvernemens. M. Bignon fut envoyé ensuite à Berlin, sous le consulat, avec la même qualité, et remplit ces fonctions pendant les années 1800 et 1801; puis il fut élevé au rang de chargé d'affaires, et continua de résider dans la capitale de la Prusse en 1802 et 1803. Il reçut du roi, de sa famille, et des premiers fonctionnaires des marques d'une haute estime.

M. Bignon a été accrédité, durant les années 1804, 1805 et 1806, à Cassel, comme ministre plénipotentiaire. Ce poste paraît avoir exigé des talens et de l'activité. C'est un ministre de l'électeur de Hesse qui lui donna le premier l'idée d'une confédération des princes allemands intermédiaires, qui serait protégée conjointement par la France et la Russie. L'idée en elle-même n'avait rien de nouveau : Frédéric II avait déjà songé à s'en faire une arme contre l'Autriche (*Fürstenband*), et il faut remonter à Richelieu pour arriver à sa source. Quoi qu'il en soit, la confédération du Rhin sortit de ce conseil, mais avec le protectorat de la France seulement; Napoléon évinça la Russie malgré ses réclamations.

Le jour qui précéda la bataille d'Iéna, M. Bignon offrit encore à l'électeur de Hesse de signer une convention de neutralité. Ce prince la repoussa d'abord, mais il voulut y revenir en apprenant les résultats de la journée. Alors M. Bignon refusa à son tour; Napoléon entra victorieux à Berlin, et l'électorat de Hesse disparut. A la suite de ces événemens, M. Bignon fut nommé commissaire impérial près les autorités prussiennes. L'empereur lui confia l'administration générale des domaines et des finances des provinces conquises, et ces fonctions lui restèrent jusqu'au moment où l'armée française quitta la France, à la fin de 1806.

M. Bignon adoucit autant que ses devoirs le lui permettaient l'impérieuse loi du vainqueur; il fit payer les frais de la guerre, mais sans ruiner les peuples. Une intégrité parfaite et une inépuisable bienveillance, qui avait aussi sa source dans les marques d'affection dont il avait été autrefois l'objet à Berlin, lui dictèrent des règles d'administration dont les populations eussent à souffrir le moins possible. Quand il eut quitté ce pays, les habitans de Berlin lui firent encore exprimer leur reconnaissance. A Carlsruhe, où M. Bignon remplit en 1809 la place de ministre plénipotentiaire auprès du grand-duc de Bade, un décret, daté de Schœnbrunn, vint lui apprendre que l'empereur l'élevait au poste difficile d'administrateur général de l'Autriche. Il se conduisit dans la ville des Césars comme il s'était conduit dans celle de Frédéric-le-Grand, avec équité, bienveillance et fermeté. De là, l'empereur le fit passer à Varsovie, où, pendant trois ans, il servit les vues de Napoléon sur la Pologne, et lutta avec bonheur contre mille difficultés. Lorsque Napoléon l'appela à Vienne pour diriger l'administration, M. de Pradt, archevêque de Malines, prit sa place à Varsovie, avec le titre d'ambassadeur; mais après la retraite de Moscou, ce dernier fut rappelé, et M. Bignon reprit la direction des affaires politiques de la Pologne avec les pouvoirs les plus étendus, quoiqu'avec un titre inférieur. Il fit tout pour suspendre la retraite des Autrichiens et pour tirer de l'alliance avec l'Autriche, qui allait échapper aux Français, des avantages sur lesquels la mauvaise volonté des généraux ne permettait plus de compter. La nouvelle de la bataille de Lutzen ranima les espérances des amis des Français. Le dévouement des Polonais dans ces circonstances difficiles fut absolu; il produisit des miracles de courage. Réduits au nombre de 7 à 8 mille par les malheurs de la retraite de Russie, ils virent arriver dans leurs rangs 15,000 de leurs compatriotes. La jeunesse polonaise accourait de toutes parts; elle franchissait les bataillons russes et venait rejoindre cette armée que commandait le prince Poniatowski. Tous les Polonais suivirent la fortune des Français quand il

fallut quitter leur pays pour appuyer Napoléon. Poniatowski traversa à leur tête les états autrichiens et se rallia à l'armée française à Dresde. M. Bignon était dans ses rangs; c'était vers la fin de l'armistice.

Après la bataille de Leipzig, M. Bignon était à Dresde où il avait été laissé près du roi de Saxe; il s'y trouva donc pendant le siège. Gouvion-Saint-Cyr, qui commandait, capitula; mais la capitulation ayant été violée, M. Bignon fut un moment prisonnier d'un aide-de-camp du prince de Schwarzenberg; cependant le prince, accueillant sa réclamation, le fit reconduire aux avant-postes français, à Strasbourg. Il fut de retour à Paris le 7 décembre 1813. C'est lui qui annonça à l'empereur la défection de Murat, à laquelle d'abord personne ne voulut croire.

M. Bignon disparut un moment de la scène politique après les événements de 1814. Il se retira à la campagne. Mais il reparut aux affaires lors des Cent-Jours. L'empereur, qui avait à reconnaître en lui la fidélité unie aux talents et à de grands services, le nomma sous-secrétaire d'état au ministère des affaires étrangères, en même temps que M. Otto. Il fut élu, dans le même temps, membre de la Chambre des représentants pour la Seine-Inférieure. Le portefeuille des affaires étrangères lui ayant été confié vers la fin de la crise (22 juin), il signa la convention du 3 juillet, dictée par une haute sagesse politique, mais qui fut violée. Lorsqu'on rappela ses articles à lord Wellington, il déclara « n'avoir engagé que le général anglais, et que celui-ci ne pouvait forcer la main au gouvernement légitime de France. » Cependant Louis XVIII avait si bien accepté la convention du 3 juillet qu'à peine arrivé aux Tuileries et y apprenant que Blucher allait faire sauter le pont d'Iéna, il envoya chercher M. Bignon et lui donna l'ordre de se rendre, comme signataire de la convention, au quartier-général des alliés pour réclamer officiellement l'exécution de l'article portant que « les monumens publics seraient respectés. » Blucher d'abord résista; mais Wellington reconnut la clause et promit de la faire respecter. Le pont fut sauvé; mais la convention interdisait aussi « les recherches

pour les opinions émises dans les Cent-Jours; » et elle devait sauver le maréchal Ney avec tous ceux que les commissions militaires ont condamnés.

Les mauvais jours passèrent. M. Bignon fut élu en 1817 député de l'Eure à la Chambre des députés. Membre de l'Opposition, il demanda le rappel des bannis, en invoquant la convention du 3 juillet, mais sans accuser cependant la conduite du roi. Son discours remua la chambre et le pays, mais n'arracha aucune concession au gouvernement. M. Bignon insinua « qu'il pouvait révéler des faits qui donneraient un grand poids à ses réclamations. » Interpellé par un ministre, six semaines après, de préciser le sens de ses paroles, il refusa de le faire, en disant avec calme que « dans le moment l'explication ne serait d'aucune utilité aux proscrits et qu'elle pourrait nuire au gouvernement. » Les clameurs de la majorité couvrirent sa voix : M. Bignon résista. Depuis on a diversement interprété cet incident : l'allusion tendait à rappeler au vieux roi qu'il avait reconnu, *par le fait du pont d'Iéna*, la convention de juillet 1815.

Depuis la session de 1819, il s'est placé au premier rang des orateurs à la Chambre des députés. Bien qu'il n'ait point la faculté d'improviser, il y a parlé sur les plus intéressantes questions, dans des discours précis et faisant preuve de connaissances spéciales. Dans ses discours, rien n'est hasardé et de premier jet; tout y porte un cachet de réflexion active et précise, et d'une profondeur de vues remarquable. Réélu à la Chambre par le Haut-Rhin, en 1820, il le fut encore en 1824, et par l'arrondissement de Rouen en 1826. En 1827, il eut à opter entre trois arrondissemens qui l'avaient nommé, et le fit en faveur des Andelys (Eure), où il fut itérativement élu en 1831 et en juin 1834.

M. Bignon avait été chargé par le testament de Napoléon d'écrire l'histoire de notre diplomatie depuis le 18 brumaire. Cette recommandation a été, dès qu'il l'a connue, la tâche de sa vie. La première partie de ce travail est publiée; elle va *jusqu'à la paix de Tilsitt*. Mais l'ouvrage est plus « qu'une *histoire de la diploma-*

tie»; c'est celle du pays sous les rapports les plus élevés et les plus nouveaux.

Ce député a publié, en outre, les ouvrages suivans : *Coup-d'œil sur les démêlés des cours de Bavière et de Bade*, 1818; *des Proscriptions*, 1820; *du congrès de Troppau*, 1820; *les Cabinets et les Peuples*, 1822, livre qui a eu depuis 2 éditions. Ces différens ouvrages, les discours parlementaires, les services publics de M. Bignon, que l'empereur n'oublia point sur son rocher de Sainte-Hélène, le placent à un rang élevé parmi les diplomates, les publicistes et les hommes d'état de la France.

Depuis la révolution de juillet, M. Bignon a défendu plusieurs fois et avec éclat, à la Chambre des députés, la cause polonaise, et il a fait recevoir dans l'adresse de la Chambre, session de 1833, un paragraphe additionnel relatif au respect dû à la *nationalité* d'un peuple aussi malheureux qu'héroïque. F. F.

BIGORRE (LE COMTÉ DE) avait l'Armagnac et l'Astarac au nord, le Nebouzan et les Quatre-Vallées au levant, les Pyrénées qui le séparaient de l'Espagne au midi, et le Béarn au couchant. Les peuples nommés *Bigerri* ou *Bigerones*, du nombre de ceux qui composaient la Novempopulanie, habitaient anciennement ce pays et lui ont donné leur nom. Le Bigorre, après avoir passé de la domination des Romains sous celle des Visigoths, au commencement du cinquième siècle, et, cent ans après, sous celle des Francs, fit partie du duché de Gascogne, dont les descendans d'Eudes, duc d'Aquitaine, furent dépouillés en 768 par Pépin-le-Bref. Charlemagne leur rendit une partie de ce duché, mais ils se soulevèrent contre Louis-le-Débonnaire; ce prince les priva du même duché et se contenta d'établir, en 819, comte de Bigorre, Donat-Loup, fils de Loup-Centulle, duc de Gascogne et qui était issu de Clovis. La postérité de Donat-Loup jouit du comté de Bigorre jusqu'en 1038. A cette époque, il passa dans la maison de Carcassonne, par le mariage de Gersende, héritière de ce comté, avec Bernard de Carcassonne, comte de Conserans. Béatrix, petite-fille de Bernard et son héritière, le porta vers la fin du xi^e

siècle dans la maison de Centulle IV, vicomte de Béarn, son mari, et il passa ensuite successivement dans les maisons de Marsan et de Comminges. Pétronille de Comminges, héritière du comté de Bigorre, morte en 1220, laissait des enfans de deux lits : Constance de Béarn, fille de Gaston VII, vicomte de Béarn, et de Mathe de Mathas, fille de Pétronille, obtint le comté de Bigorre, dont elle fut dépossédée en 1292. Il fut alors réuni à la couronne. Le roi Charles VII le céda, en 1425, au comte de Foix, d'où il passa au roi Henri IV, qui le réunit définitivement à la couronne en 1607.

Au reste, Bernard, comte de Bigorre, voua son comté (au xi^e siècle) à l'église de Notre-Dame-du-Puy, ce qui donna lieu dans la suite aux évêques du Puy de prétendre que le Bigorre était de la mouvance de leur domaine. Jean de Cumenis, évêque du Puy, céda au roi Philippe-le-Bel son droit sur ce comté, en 1307, pour 300 livres tournois.

Tarbes était la capitale du Bigorre. Ce comté était un pays d'États. Lorsqu'en 1790 toute la France fut divisée en départemens, le comté de Bigorre, devenu département des Hautes-Pyrénées, fut partagé en cinq districts : Tarbes, Bagnères, Argelès ou la Montagne, Vic et Labarthe ou les Quatre-Vallées. Voy. *Essais historiques sur le Bigorre*, par M. A. d'Arzac-Macaya. Bagnères, 1823, 2 vol. in-8° avec carte. A. S.-A.

BIGOTISME, voy. DÉVOTION.

BIGRE, en latin *bigrus*. Ce mot, souvent employé dans les chartes latines et françaises à partir du xii^e siècle, désignait principalement un garde chargé de veiller, dans les forêts, à la conservation des abeilles, de réunir leurs essaims et de recueillir leur miel et leur cire. Les bigres avaient le droit de couper et d'abattre les arbres où elles se trouvaient; et, comme alors les forêts étaient impunément ravagées, ils s'attribuèrent le droit de prendre tout le bois nécessaire à leur chauffage : ce qui leur fit donner, dans certaines localités, le surnom de *francs-bigres*. Dans un aveu et dénombrement du prieuré de Lierru, ordre de saint Augustin, diocèse d'Évreux, présenté au comte de

Conches, en 1462, on lit : « Item, avons « droit d'avoir et tenir en ladite forêt « (de Conches) ung bigre, lequel peut « prendre mouches, miel et cire pour le « luminaire de notre dite église, mercher « (marquer) couper et abatre les arbres « où elles seront sans aucun dangier ne « reprise, etc. » — Du mot bigre, on avait fait *bigrierie* qui se trouve dans un aveu de la seigneurie de Neauphle, présenté en 1479 au comte de Breteuil : « et du « dit fief d'Auvergny dépend ung hostel « appelé la Bigrierie, ou l'hostel aux « Mouches. » Selon le *Mercur de France* de février 1729, le terme de bigre vient du latin *apiger*, qui gouverne les mouches à miel (*qui gerit, qui regit apes*), ou d'*apicurus*, qui a soin des abeilles (*qui curat apes.*) E. R.

BIJOUTIER, celui dont la profession est de fabriquer et de vendre les bijoux. Cette industrie n'est pas maintenant séparée d'une manière bien nette de celle de l'orfèvre et du joaillier, dont l'un travaille l'or et l'argent tandis que l'autre s'occupe principalement de monter les pierres précieuses. La fabrication des bijoux est extrêmement complexe, tant à cause des matières diverses qu'elle emploie qu'à raison des nombreuses industries auxquelles elle doit avoir recours pour confectionner ses produits. D'abord le bijoutier se servait exclusivement de l'or, de l'argent, des pierreries, objets d'une grande valeur; plus tard on essaya de faire avec des matières moins chères des ouvrages semblables, et c'est ainsi qu'on est parvenu à faire des bijoux en chrysoalque ou similor et en pierres artificielles travaillés avec tant de perfection que l'œil est facilement trompé. Enfin dans la bijouterie de jais, d'émail, de nacre, de fer et d'acier, tout le mérite est dans la pureté du dessin et dans la beauté du poli. La fabrication des bijoux en faux et en acier a pris une extension considérable et est devenue, surtout pour Paris, l'objet d'un commerce très important à l'intérieur et à l'étranger. De nombreux ouvriers et des machines presque aussi nombreuses, servent à découper les pièces, à les estamper, à les polir; puis il faut monter, ajuster, graver, émailler, etc., et malgré cela les ob-

jets fabriqués sont à très bas prix, et occupent procurent encore des bénéfices énormes. *Voy.* BIJOUX. F. R.

Il y a cette différence entre les bijoux et les joyaux, que ces derniers ne sont quelquefois que la matière brute, tandis que les bijoux sont toujours des ouvrages travaillés. Dans la comparaison on voit le joyau plus grand, et le bijou plus petit. Toutefois il y a une telle affinité entre ces deux genres de commerce, qu'autrefois les bijoutiers ne faisaient qu'un seul et même corps avec les joailliers, tandis qu'ils n'avaient avec les orfèvres que certains rapports de classification.

Un joaillier-bijoutier était reçu au Châtelet, par-devant le procureur du roi, entre les mains duquel il prêtait serment, après avoir prouvé qu'il avait fait trois ans d'apprentissage.

Saint Louis était le patron des joailliers-bijoutiers. D. A. D.

BIJOUX, ouvrages d'orfèvrerie, la plupart enrichis de pierres précieuses, servant à la parure de l'homme et, quelquefois, à l'ornement des objets à son usage. Au singulier, ce mot s'applique, par métaphore, à tout ce qui nous paraît délicat et gracieux.

On retrouve dans *bijou* le *jocus* des Latins, comme dans les composés *jeu, joie, joyeux, joyaux, jouaillier*, etc. Le monosyllabe *bi* est sans doute un dérivé de *biau* ou *beau*.

L'usage des bijoux (*voy.*) remonte à la plus haute antiquité; on peut dire qu'il est né avec la société. Il a été commun aux deux sexes; mais le plus souvent l'homme a suivi à cet égard les inspirations de sa compagne. La première femme qui appela à son secours cet attirail de la coquetterie fut celle qui craignit que ses rivales ne lui enlevassent le cœur de son amant; et celle-là fut bien mal inspirée, s'il n'y avait pas urgence à cacher sa laideur.

Que de phases n'a pas subies l'art du bijoutier dans cette longue série de siècles! Que de bizarres conceptions, et surtout quel débordement de mauvais goût chez tous les peuples et à toutes les époques, pour un petit nombre de productions que le bon sens peut tolérer! La nature des bijoux, leur matière et

leur emploi ont varié à l'infini, suivant les temps et les peuples. Hors de la civilisation, la femme cherche à effacer sa forme naturelle sous un amas de coquillages, de graines, d'ossemens et de cercles en métal qui gênent ses mouvemens et lui donnent un aspect monstrueux. Elle met des anneaux aux doigts, aux bras, auxorteils, aux jambes, au cou, aux oreilles, aux lèvres et jusqu'aux nez! Dans les sociétés civilisées nous trouvons d'abord l'homme; cet esclave de la superstition, attacher à certains bijoux des idées religieuses. Salomon voyait dans le chaton de son anneau tout ce qu'il désirait y voir; Gygès se rendait invisible au moyen du sien; les Romains avaient des amulettes, les Arabes des talismans, le moyen-âge des anneaux cabalistiques, et nous, nous avons des bagues aimantées contre la migraine, et des colliers pour favoriser la dentition.

Les bijoux furent aussi la marque distinctive du pouvoir. Les rois en portent encore à leurs couronnes. Chez les Hébreux, les Égyptiens et les Grecs, les grands dignitaires avaient le droit de porter une bague d'or. A Rome, les ambassadeurs et les chevaliers se distinguaient par des anneaux et des colliers; cet usage se retrouve dans les statuts de la chevalerie du moyen-âge, et, par continuation, dans les ordres chevaleresques des temps plus modernes. En Russie, l'empereur confère souvent à des personnes qui ont rendu des services éminens les insignes en diamans d'un ordre de chevalerie. Dans les autres états de l'Europe le souverain donne plus communément, comme témoignage de sa haute satisfaction, son portrait enrichi de diamans, ou une tabatière d'or surmontée de son chiffre, ou des bagues en diamans.

L'église a ses bijoux particuliers. L'*anneau du pêcheur*, à l'image de saint Pierre, sert au pape à sceller les brefs apostoliques. Les cardinaux et les évêques ont aussi un anneau distinctif. Les prélats et les chanoines portent une croix d'or suspendue à une chaîne de même métal.

Les bijoux ont souvent figuré dans les actes les plus importans de la vie sociale.

Chez les Hébreux et les Romains, le mari donnait un anneau de fer ou d'or à sa fiancée; nous leur avons emprunté cette coutume. *Voy. ANNEAU.*

Les législateurs se sont vus maintefois dans la nécessité de mettre un frein à la mode de ces objets, par des édits somptuaires; mais il est vrai d'ajouter qu'il n'est pas de lois qui aient été plus mal accueillies, moins observées, ni plus tôt révoquées. D'après une loi de Zaleucus, le législateur des Locriens, les courtisanes seules portaient des bijoux et des broderies d'or; un homme devait s'en abstenir, excepté quand il allait dans de mauvais lieux. A Sparte, Lycargus proscrivit l'or et l'argent; à Rome, la loi *Orchia* défendait aux femmes de porter des ornemens d'or au-delà du poids d'une demi-once. Jules-César, Auguste, Tibère, Néron et Alexandre-Sévère, firent également des lois somptuaires, dirigées en partie contre l'abus des bijoux. L'an 460 de notre ère, l'empereur Léon défendit à ses sujets, *sous peine de mort*, d'enrichir de perles, d'émeraudes ou d'hyacinthes, leurs baudriers, le frein des brides ou les selles des chevaux. Charlemagne, à son retour d'Italie, rendit une loi somptuaire. Philippe-le-Bel interdit aux bourgeois le droit des fourrures, des bijoux en or ou des pierres précieuses. Louis XII et ses successeurs, jusqu'à Louis XV, s'occupèrent du même objet.

Les bijoux ont souvent acquis un intérêt historique. Une dame romaine, qui avait de grands biens dans la Campanie, montrait un jour à la mère des Gracques un riche écrin. Pressée à son tour de faire voir ses bijoux, Cornélie amena ses enfans : « Voilà, dit-elle, toute ma parure. » Cléopâtre eut la folie de se vanter, à la suite d'un repas splendide qu'elle avait offert à Antoine, d'avoir fait dissoudre une perle dont la valeur se montait à 10 millions de sesterces (2 millions de francs) dans du vinaigre, et d'avoir avalé ce riche breuvage. Le vinaigre n'a pas la propriété de dissoudre les perles: aussi, en supposant que le fonds de cette anecdote soit vrai, il ne l'est pas moins que les circonstances sont apocryphes. L'an de Rome 868,

Camille voulait offrir à Apollon une part du butin qu'il avait pris à Veies; mais ses soldats avaient déjà dissipé leur part et refusaient de contribuer à cette offrande; ils menaçaient même de se révolter, et cependant il fallait satisfaire le dieu. Les dames romaines vendirent leurs bijoux et payèrent la dette du pieux général. Charles-Quint, lors de son passage à Paris, dut peut-être sa liberté à un brillant offert à propos à la duchesse d'Étampes. Tout le monde connaît le scandaleux procès du collier, où une reine de France, qui devait être exempte du soupçon, comme elle l'avait été du crime, fut si méchamment compromise.

Dans l'antiquité le goût des bijoux fut maintes fois porté à l'excès. A Rome, il fut un temps où les matrones avaient des colliers dont une seule perle coûtait 1 million de notre monnaie; elles se servaient de miroirs de métal poli, garnis de pierreries. Leur coiffure était surchargée de bijoux de toute espèce; elles en portaient au milieu du front, ainsi que le fit, plusieurs siècles après, une maîtresse de François I^{er}, connue sous le nom de *la belle Ferronnière*; elles en avaient également sur leur ceinture pectorale, ou *strophion*. Elles portaient enfin des agrafes, des aiguilles d'or, des bagues, des colliers, des bracelets, des éventails enrichis de perles et de pierreries. Plusieurs de ces objets ont été retrouvés à Herculanium et à Pompéi, et les bijoutiers de notre époque les ont souvent pris pour modèles. En effet, au moment où nous écrivons (1834) la forme des bijoux est généralement romaine. Tantôt c'est un serpent d'or, aux yeux de rubis, roulé autour du bras; tantôt le bracelet se compose d'une collection de grands médaillons enchaînés les uns aux autres par des cercles de métal; quelquefois, enfin, c'est une paire de girandoles composées de trois poires à longue dimension, suspendues à une plaque qui touche elle-même à un anneau.

Dans le moyen-âge les dames portaient, indépendamment de tous les articles de la toilette commune aux diverses époques de la civilisation, des plastrons garnis de pierreries et des

châtelaines ou longues chaînes suspendues à la ceinture par un crochet, et soutenant un trousseau de petites clefs en métal précieux. Les courtisans avaient, avec le costume du règne de Henri III, de riches colliers de rubis, d'émeraudes et de saphirs, enchâssés avec art dans un or pur. La plume de leur chaperon reposait sur un diamant, et la poignée de leur dague étincelait de pierreries.

Aujourd'hui les hommes paraissent généralement avoir senti que ce brillant attirail n'était pas convenable à un sexe essentiellement grave et sérieux. Quant aux dames, elles sont encore, sous ce rapport, dans la période romaine, et ce n'est pas leur faute si elles nous plaisent toujours, car elles font tout pour s'en laidir, soit qu'elles rompent les lignes suaves de leur front par une ridicule *ferronnière*, soit qu'elles sacrifient la délicatesse de leurs oreilles au poids fatigant de deux énormes girandoles. C. F.-x.

BILAN, du latin *bilanx*, balance. Le bilan est le livre sur lequel les marchands écrivent leurs dettes actives et passives. Ce livre, qui est du nombre de ceux qu'on appelle *auxiliaires*, se nomme livre des échéances, livre des mois, livre des paiemens; d'autres l'appellent *cahier*. On appelle *bilan des acceptations*, dans les bourses, le livre que les négocians portent sur la place de change, sur lequel ils écrivent les lettres de change tirées sur eux, à mesure qu'elles leur sont présentées; on donne aussi le nom de *bilan* au livre sur lequel ils font les viemens des parties. Quand on accepte une lettre de change on met une croix à côté de la lettre de change enregistrée au bilan; quand on veut délibérer sur l'acceptation on met un V qui veut dire *vue*; et quand on ne veut pas accepter, on écrit les deux lettres S P qui veulent dire *sous protégé*. On appelle encore bilan la solde du grand-livre ou d'un compte particulier, ou la clôture d'un inventaire. On dit d'un marchand qu'il donne son bilan, pour dire qu'il se déclare en état de faillite. Dans ce cas, en effet, le failli est obligé de fournir son bilan, c'est-à-dire l'état passif et actif de ses affaires, et à son défaut les syndics ou agens de la faillite sont obligés de le préparer.

Toutefois ce bilan ne se borne pas à faire connaître les dettes actives et passives du failli relativement à son commerce, mais il doit de plus contenir l'énumération et l'évaluation de tous ses biens mobiliers et immobiliers, le tableau de ses profits, de ses pertes et de ses dépenses. La loi fait une obligation à tout négociant de tenir le bilan de ses affaires; car si, dans le cas de faillite, il ne pouvait le fournir sût d'avoir eu ses livres de commerce, il pourrait être poursuivi comme banqueroutier frauduleux et déclaré tel (*Code de commerce*, art. 594). *Voy. FAILLITE et LIVRES DE COMMERCE.* N. R.

BILBOQUET. Ce mot est employé en des sens bien différens, sans que l'on puisse remonter à son étymologie avec quelque apparence de certitude. Vient-il de *bille* (latin *pila*?), comme le suppose M. Roquefort, dans son *Dictionnaire des étymologies de la langue française*? Vient-il de *billeboc* (*voy. Rabelais*), dont nous ne connaissons pas mieux l'origine? L'a-t-on formé, comme le pense M. Charles Nodier (*Examen critique des dictionnaires*), de *bimbeloquet*, *bimbeloterie*, *bambin*? Il importe assez peu de le savoir.

Quoi qu'il en soit, ce mot est français au moins depuis le xvi^e siècle. Il n'est point d'écolier qui ne connaisse le *jeu de bilboquet*. Le jouet est ainsi construit: un morceau de bois plus ou moins élégamment tourné, à l'un des bouts une pointe, à l'autre une espèce de sébille légèrement creusée; au milieu un cordon ou ficelle qui soutient une boule percée d'un trou. Il s'agit de lancer cette boule, de la placer en équilibre sur la sébille ou partie creuse, ou de la faire tenir sur la partie aiguë du manche, en faisant pénétrer celle-ci dans le trou pratiqué dans la boule. Comme on le voit, ce passe-temps est naïf, innocent, et doit être agréable pour une intelligence même peu vulgaire: aussi n'a-t-il pas été de tout temps abandonné à l'enfance. Il s'est trouvé au moins un roi qui ne dédaignait pas de charmer ses loisirs en exerçant ainsi son adresse. Le dernier des Valois, Henri III, y trouvait un singulier plaisir; souvent il portait à la main un *bil-*

boquet, comme nous l'apprend le journal de son règne. Depuis cette époque jusqu'en 1789, il en est fait peu mention dans l'histoire; il fut alors momentanément remplacé par le jeu de l'*émi-grant*.

On appelle encore *bilboquets* de petites figures garnies de plomb à leur base, et qui, par-là, retombent toujours sur leurs pieds, quelle que soit la position qu'on veuille leur faire prendre.

Les imprimeurs appellent *bilboquets* de menus ouvrages, tels que têtes de lettres, affiches, cartes de visites, adresses, etc., etc. Le nom de *bilboquet* a encore été donné à certains instrumens en usage parmi les monnayeurs, les perreux et les doreurs; et aussi, en architecture, aux petits carrés de pierre qui, détachés d'un plus gros, restent dans le chantier, etc. A. S. R.

BILDERDYK (GUILLAUME), célèbre poète hollandais, naquit à Amsterdam, en 1756, et passa à l'âge de 16 ans à l'université de Leyde où il étudia avec succès le droit et la philologie. Doué d'une imagination vive et brillante, il consacra tous ses loisirs à la poésie et eut le bonheur de voir ses premiers essais couronnés par la société littéraire de Leyde qui jouissait à cette époque d'une grande célébrité. En 1782 il s'établit à La Haye, et bientôt après il embrassa la profession d'avocat*. L'attachement qu'il avait toujours montré pour la maison d'Orange, lui attira plus tard la haine des *patriotes*; aussi, lorsqu'en 1795 la Hollande fut envahie par l'armée française, sous Pichegru, se vit-il obligé d'émigrer. Il voyagea long-temps dans le nord de l'Allemagne, passa deux années à Brunswick, où il fut précepteur d'un jeune gentilhomme, et se rendit, vers 1800, à Londres. Dans cette capitale il fit des cours de littératures comparées, et publia successivement des traductions, en vers hollandais, des meilleurs poèmes d'Ossian, lesquelles ont le grand mérite d'être faites sur le

(*) L'auteur de cet article insiste peu sur sa carrière comme membre du barreau de La Haye; dans le *Conr. Lexicon* allemand, Bilderdyk est qualifié de *grand-juriconsulte*, et l'on cite avec éloges ses *Observations et emendations juris*. Brunswick, 1806, et Leyde, 1820. J. H. S.

texte original en langue gaélique, et non, comme presque toutes les autres, sur la version anglaise de Macpherson. De retour à Amsterdam, en 1807, il fut présenté au roi Louis Napoléon, qui l'accueillit avec bonté et le choisit pour son professeur de néerlandais. Plus tard, ce prince lui accorda une pension et le nomma président de la 2^e classe de l'Institut de Hollande, qui venait d'être créé. Mais le bonheur de Bilderdyk ne fut pas de longue durée; à l'abdication de Louis (1810), il perdit sa pension, et la police impériale le traita comme suspect, à cause de ses relations antérieures avec l'ex-roi. Dès lors il quitta Amsterdam, habita successivement plusieurs petites villes de province, et se fixa enfin dans les environs de Haarlem, où il consacra le reste de ses jours à des travaux philologiques, et mourut en 1831 à l'âge de 75 ans.

Quelles qu'aient été les circonstances où Bilderdyk se soit trouvé, il n'a jamais cessé de cultiver les muses, et par là s'explique le nombre prodigieux de ses poésies. Il s'est essayé dans tous les genres, depuis l'épigramme jusqu'à l'épopée; et si on ne trouve pas dans ses compositions cette verve brûlante, cette hardiesse d'images qui entraînent tous les cœurs, au moins ne saurait-on y méconnaître le mérite d'un style pur, facile et élégant; mérite d'autant plus grand que l'idiome néerlandais est d'une dureté extraordinaire et peut-être un des plus rebelles à la versification. Voici une liste des ouvrages les plus remarquables de Bilderdyk : 1^o *Ouvrages en vers* : *Amusemens*, 1778, et *Poésies*, 1783; deux recueils de pièces fugitives. *Mélanges poétiques*, en 2 vol., 1802, où l'on distingue surtout un poème didactique sur l'astronomie et quelques-unes des traductions d'Ossian, dont nous avons parlé plus haut. *Poèmes*, 1803, contenant entre autres pièces une belle imitation de *l'Homme des champs*, de Delille. *Mélanges*, 1804, composés en grande partie de traductions d'Ossian. *Le Fingal* d'Ossian, traduit en entier. *Nouveaux mélanges poétiques*, en 2 vol., 1806; chants religieux et 3 poèmes intitulés : *Assarède*, *Achille* et *Cyrus*.

La Maladie des savans, petit poème où les tribulations des gens de lettres sont racontées d'une manière comique et très spirituelle. *Tragédies*, en 3 vol., 1808; ce sont : *Guillaume de Hollande*, *Eisfèle*, *Hornmark*, *Cinna*, d'après Corneille, et *Iphigénie en Aulide*, d'après Racine; en tête du 2^e vol. se trouve un savant *Traité de la tragédie*. *Poésies diverses*, 1809, composées en grande partie d'imitations ou traductions de poèmes classiques grecs et latins. *Feuilles d'automne* et *Fleurs d'hiver*, 1810; deux collections de poésies dont la dernière renferme, sous le titre d'*Art poétique*, une excellente satire contre le romantisme allemand. *Appel aux armes* et *Épanchemens patriotiques*, 1815, deux poèmes qui furent inspirés à l'auteur par les événemens qui suivirent le retour de Napoléon de l'île d'Elbe. *Destruction du premier monde*, 1815-1817, poème épique dont il n'a paru que les cinq premiers chants. Les belles descriptions qui s'y trouvent en assez grand nombre font regretter que cette œuvre n'ait pas été terminée. *Guerre des souris* et *des grenouilles*, 1820, *Fléaux moraux*, 1821, et *Chants de grillons*, 1823, trois poèmes du genre bas-comique, qui sont devenus populaires en Hollande. 2^o. *Ouvrages en prose* : une *Géologie*, 1813, un *Traité de botanique*, 1817, qui a été traduit en français par M. Mirbel, de l'Institut; 7 vol. *Miscellanées sur les langues et la poésie*, 1820-1822; une *Grammaire raisonnée de la langue hollandaise*, 1824, qui est généralement reconnue pour la meilleure qui existe. M-A.

BILE (*bilis*). La veine que l'on désigne sous le nom de *veine-porte* se ramifie lorsqu'elle pénètre dans le foie, et donne naissance à une multitude de petits vaisseaux qui se réunissent ensuite pour former un canal nommé hépatique. Le liquide qui le traverse a perdu tous les caractères extérieurs du sang, et prend le nom de bile : s'il se rend directement dans un des intestins, le duodénum, comme cela a lieu pendant l'acte de la digestion, on l'appelle *bile hépatique*. Si au contraire il est recueilli dans une membrane pyriforme, la vésicule biliaire, et tenu

en réserve pour le moment où cette fonction s'opère, il se distingue par une amertume plus prononcée et constitue la bile dite *cystique*. Cette dernière a été examinée dans un certain nombre d'animaux, parce qu'on peut se la procurer avec facilité; elle doit manquer nécessairement dans ceux qui n'ont pas de vésicule.

La bile présente ordinairement une teinte verte plus ou moins prononcée; son odeur est nauséabonde. Sa consistance varie selon les animaux qui l'ont fournie, et dans la même espèce d'animal selon l'âge. Elle est plus fluide chez les oiseaux que chez mammifères; moins épaisse chez les mammifères que chez les poissons. Sa viscosité augmente avec les années.

La bile cystique de bœuf est celle qui a été analysée avec le plus de soin. On y a trouvé des matières mucilagineuses et albumineuses; une résine particulière, une substance sucrée, nommée *picromel* par M. Thénard qui a signalé le premier son existence, et *sucré biliaire* par quelques chimistes allemands. On y a constaté également la présence de la cholestérine, corps gras qui constitue souvent à lui seul les *calculs biliaires* de l'homme. Quelquefois il est mélangé avec la matière colorante jaune à laquelle la bile doit sa couleur. Cette matière a été observée à l'état de poudre jaune dans une bile humaine, et formant des calculs plus ou moins volumineux dans celle de quelques bœufs. On en a trouvé un qui pesait une livre et demie dans un éléphant mort au Jardin des Plantes. C'est cette substance qui colore en jaune la peau, le blanc de l'œil et les parties qui environnent la vésicule biliaire, pendant la jaunisse.

Sa dissolution dans un alcali, mêlée avec une forte proportion d'acide nitrique, présente des phénomènes de coloration assez remarquables. Elle passe successivement, et dans un espace de temps très court, du jaune au vert, du vert au bleu, du bleu au rouge, et enfin du rouge au jaune pâle.

L'analyse paraît encore avoir fait reconnaître dans la bile un acide qu'on a appelé *cholique* (de *χολή*, bile), une matière cristalline nommée *taurine*, les acides oléique et margarique; des carbona-

tes, des phosphates, des sulfates à base de soude, de potasse et de chaux. Les calculs biliaires contiennent quelquefois des phosphates et des carbonates de chaux; quelquefois aussi ils paraissent formés uniquement de charbon.

L'usage physiologique de la bile est mal connu. Les uns prétendent qu'elle joue un rôle important dans l'acte de la digestion; d'autres croient qu'elle sert seulement à séparer du sang les matières destinées à être évacuées.

L'importance accordée à la bile dans la digestion l'a fait employer quelquefois en médecine, lorsqu'on suppose que cette sécrétion n'est pas assez active; on a recours alors à la bile de bœuf. Les billes d'ours, de brochet et d'anguille, que les idées les plus bizarres avaient introduites dans la thérapeutique, en sont aujourd'hui rejetées.

La bile de bœuf est employée dans les arts. La propriété dont elle jouit de mousser par l'agitation a conduit depuis longtemps à la considérer comme un savon; aussi les dégraisseurs s'en servent-ils avec avantage pour enlever les taches d'huile.

Épaissie en consistance d'extrait et délayée dans un peu d'eau, elle donne une teinte d'un brun de bistre (*voy.*) et est employée par les peintres. *Voy. BILIEUSES (maladies.)* H. A.

BILÉDOULGHÉRID, *voy. BÉLÉD-EL-GÉRYD.*

BILFINGER ou **BULFINGER**, famille allemande remarquable par une monstruosité héréditaire parmi ses membres, et qui consistait en un sixième doigt (*Finger*) à la main et au pied; de là son nom.

GEORGE-BERNARD BILFINGER, né à Kanstadt en 1693, professeur à Tubingue, 1724, fut un savant philosophe de l'école de Leibnütz, et puis de celle de Wolf. Appelé, en 1724, à Saint-Petersbourg par Pierre-le-Grand, il n'y resta pas long-temps, mais revint à Tubingue et, au bout de quelques années, devint conseiller privé du duc de Wurtemberg et président du consistoire. Il mourut en 1750 et laissa beaucoup d'ouvrages. S.

BILIEUSES (MALADIES). La bile (*voy.*) n'est pas, comme le pense le vulgaire, une humeur nuisible; elle est indispen-

sable à l'accomplissement régulier de la digestion, mais dans quelques circonstances elle semble devenir cause de maladie, soit que ses matériaux n'aient pas été séparés du sang, soit qu'elle ait été sécrétée en trop grande abondance, ou bien enfin qu'elle ait subi quelque altération de composition. Les faits observés très anciennement ont servi de base aux diverses théories médicales qui ont successivement régné, et d'où se déduisent les différens systèmes de pratique.

La surabondance de la bile (*polycholie* des anciens) se manifeste par des évacuations de ce liquide, par les voies tant inférieures que supérieures, évacuations ordinairement suivies d'un certain soulagement. De là venait naturellement la pensée de provoquer des évacuations semblables dans des circonstances analogues.

On admettait aussi autrefois que la bile subissait des altérations, et nous voyons de nos jours se reproduire cette doctrine, flétrie il y a vingt ans à peine, que la *bile noire* (mélancolie) des Grecs est une cause primitive de maladie. Enfin, en voyant la peau et tous les organes prendre quelquefois une couleur jaune, tandis que la bile était absente des lieux où elle se trouve dans l'état normal, on a pensé, les uns que la bile était passée dans le sang, les autres que l'organe sécrétoire ne l'avait pas extraite de ce liquide qui fournit les matériaux de chaque sécrétion.

Beaucoup de médecins croient encore que la plupart des affections bilieuses aiguës dépendent d'une irritation des organes destinés à sécréter ou à contenir la bile, et que cette irritation est la conséquence de celle qu'exercent les agens extérieurs sur le canal digestif. Pour eux tout ce qu'on appelle fièvres bilieuses, embarras gastrique, fièvre jaune, etc., doit être rapporté à l'inflammation de l'estomac, du duodénum et du foie, etc.

Quoi qu'il en soit de la théorie qui peut aller si loin, l'expérience montre que, dans des circonstances particulières, telles qu'une disposition spéciale (tempérament bilieux), les saisons et les climats très chauds, une alimentation âcre et irritante, se manifestent des symptômes à

peu près constans, savoir: amertume et empâtement de la bouche avec enduit jaune de la langue, soif, perte d'appétit, nausées, et souvent vomissemens et déjections bilieuses jaunes ou vertes. En même temps le malade éprouve une chaleur âcre, du brisement général, de la douleur au creux de l'estomac et souvent de la fièvre; la peau est plus ou moins colorée en jaune; l'urine, foncée en couleur, paraît également chargée de bile. Ces phénomènes peuvent se rencontrer séparés ou réunis et à des degrés différens, depuis le simple embarras gastrique, affection passagère et sans danger, jusqu'à la fièvre jaune qui est presque toujours mortelle.

Quand ces maladies sont portées à un certain degré, la bile est expulsée en plus ou moins grande quantité, et long-temps on a provoqué artificiellement son expulsion (*voy. VOMITIFS*). Mais cette médication, employée sans mesure, a produit beaucoup de mal en comparaison de quelques bons effets, et les praticiens les plus sages ont reconnu que, dans le plus grand nombre des cas simples, il suffisait de soustraire les malades à l'action des causes déterminantes, pour que la sécrétion biliaire reprenne son rythme habituel, et que, dans les circonstances graves, le traitement qui convient aux inflammations aiguës est le plus efficace. Les boissons rafraichissantes et acides, que les malades recherchent par une sorte d'instinct salutaire, contribuent beaucoup à la guérison, ainsi que l'abstinence complète, au moins pendant les premiers jours. L'état bilieux plus ou moins intense peut se présenter comme complication de diverses maladies, et l'on entend parler encore d'angines, de pleurésies bilieuses, etc. Les médecins du siècle dernier, pensant que ces affections étaient dues à la présence de la bile, prescrivaient les vomitifs comme partie principale du traitement. On a généralement renoncé à cette méthode qui ne présente pas d'avantages suffisans pour balancer ses dangers; en effet, il n'était pas rare, à la suite de l'emploi des vomitifs, de voir la maladie dégénérer en fièvre putride ou maligne. *Voy. FOIE, HÉPATITE, CALCULS.*

F. R.

BILINGUE (du latin *bilinguis*, qui parle deux langues). Ce terme est depuis quelques années employé par les archéologues pour désigner les inscriptions et autres monumens anciens où les mêmes idées sont exprimées en deux idiomes.

Telles sont les inscriptions de Palmyre (voy. ce mot) d'après lesquelles l'abbé Barthélemy a rétabli l'ancien alphabet syriaque, à l'aide de la traduction grecque jointe à plusieurs d'entre elles. La découverte bien autrement importante qui a soulevé le voile dont l'Égypte était enveloppée depuis tant de siècles, est due en grande partie à l'inscription bilingue de Rosette. C'est la comparaison du texte grec de ce décret et des hiéroglyphes correspondans qui a fait reconnaître que ces symboles sacrés avaient quelquefois une valeur *phonétique* (voy. *HIÉROGLYPHES*). Des papyrus bilingues sont venus répandre un nouveau jour sur l'ancienne langue de l'Égypte.

Cette contrée, soumise successivement à plusieurs dynasties étrangères, devait renfermer un grand nombre de décrets et d'actes publics ou particuliers, écrits à la fois dans la langue des indigènes et dans celle des conquérans. Aussi la recherche des monumens de ce genre était-elle signalée par Champollion, dans le plan de son voyage en Égypte, comme un *objet du plus pressant intérêt pour les études historiques et philologiques* (Lettres écrites d'Égypte, Paris, 1833, pag. 17). Déjà, en effet, une courte inscription en hiéroglyphes et en caractères persépolitains (voy. l'art. *CUNEIFORME*), où Saint-Martin et Champollion avaient, chacun de son côté, reconnu le nom de *Xerxès*, avait confirmé leurs découvertes, en éclairant l'un par l'autre ces deux systèmes d'écriture également mystérieux. Sur le revers de l'inscription d'Axum (voy. Salt *Voyage en Abyssinie*, t. II, p. 187-193) avait aussi découvert des caractères éthiopiens qui probablement étaient la répétition du texte grec. Malheureusement ils étaient trop effacés pour que ce savant voyageur pût en prendre une copie complète qui aurait peut-être éclairci les origines éthiopiennes.

Les inscriptions bilingues en grec et en latin, moins importantes, puisque ces

deux langues nous sont bien connues, peuvent servir à constater la synonymie de quelques expressions. On ne peut guère citer, en fait de manuscrits bilingues grecs-latins, que les courts lexiques de Cyrille et de Philoxène. Origène, dans ses *Tétraples*, avait réuni le texte hébreu de la Bible et ses diverses traductions grecques. Voy. *POLYGLOTTE*. B.-T.

BILL. Ce mot anglais signifie en général une déclaration écrite ou un exposé formel, et désigne plus particulièrement un projet de loi présenté par écrit au parlement d'Angleterre. Ce n'est qu'après avoir été discuté et approuvé par les deux chambres et sanctionné par le roi, qu'un tel projet devient *acte* (voy.) du parlement et prend le nom de *statut du royaume*. Chaque membre de l'une et l'autre chambre a le droit d'introduire un bill. Si ce bill a pour objet des réglemens d'un intérêt général pour la nation, une simple motion d'ament secondée suffit; mais si le projet regarde des intérêts locaux ou particuliers, il faut une pétition préalable qui doit toujours être présentée par un membre. Quand elle est fondée sur des faits sujets à contradiction, elle est renvoyée à un comité de plusieurs députés, qui, après s'être enquis de la vérité des allégations qu'elle contient, en fait son rapport à la chambre. Tout bill dont l'introduction est accordée dans la chambre des communes est lu tout de suite une première fois; à un certain intervalle de temps on en fait une seconde lecture: s'il a la majorité des voix en sa faveur, il est soumis à un comité, ou, quand le projet de loi dont il s'agit est d'une grande importance, toute la chambre se forme en comité, le président (*the speaker*) descend de son siège, et chaque article du bill est discuté spécialement sous la présidence d'un directeur (*chairman*) nommé à cet emploi dès l'ouverture de la session. Aussitôt que le bill a passé par ces comités, on le transcrit en gros caractères sur du parchemin (*the bill is engrossed*); après quoi on le lit pour la troisième fois. S'il a toujours pour lui la majorité des voix, le président en propose le titre, et l'un des députés, accompagné de plusieurs autres membres, le

porté à la chambre des pairs, pour y être soumis aux mêmes formes de discussion qu'il a subies dans la chambre des communes. Cependant il est des cas urgens où les réglemens perpétuels (*the standing orders*) de l'une et l'autre chambre, relatifs aux intervalles de temps requis pour passer un bill, sont suspendus. Si le projet de loi est entièrement désapprouvé par les pairs, il n'en est plus question; s'il est approuvé, il reste dans la chambre-haute jusqu'à ce qu'il soit sanctionné; mais si les pairs ont modifié le bill et que les communes n'adoptent pas ces amendemens, il y a conférence entre un nombre égal de députés des deux chambres, et si cette conférence est sans succès le bill est rejeté. La sanction se donne dans la chambre haute par le roi ou parsonne, ou par des commissaires nommés à cet effet par lettres-patentes sous le sceau manuel du monarque. Après la lecture du titre de chaque bill, le clerc du parlement répond au nom du roi, en vieux français, quand il s'agit d'un bill public: *Le roi le veut*; si c'est un bill particulier (*a private bill*): *Soit fait comme il est désiré*; et si la sanction est refusée: *Le roi s'aviseira*. Quant aux bills par lesquels les communes accordent des ressources pécuniaires, quelques-uns où la levée de quelque impôt, qu'on appelle *money bills*, ils sont présentés par le président de la chambre des communes, et la réponse au nom du roi est: *Le roi remercie ses loyaux sujets, accepte leur bénévolence et aussi le veut*. S'il s'agit d'un acte de grace qui toujours procède originellement du roi, le clerc du parlement dit au nom des deux chambres: « Les prélats, seigneurs, et communes en ce présent parlement, assemblés, au nom de tous vos autres sujets, remercient très humblement « V. M. et prient Dieu da vous donner « en santé bonne vie et loëgue. » D. E.

BILLARD (JEU DE). Le billard est un jeu d'exercice et d'adresse qui consiste à faire rouler une boule d'ivoire avec une queue de bois faite exprès, pour en frapper une autre boule et la faire entrer dans des trous que l'on nomme *blouses*. Le mot de *billard* s'applique aussi à la table sur laquelle s'exercent

les joueurs. Cette table est d'un carré oblong, garnie de quatre rebords ou bandes de bois rembourrées de lisières de drap, et couverte d'un tapis ordinairement vert; ces bandes sont attachées en dessus avec des clous de cuivre à tête ronde, posés près les uns des autres et sur un galon de fil qui cache l'extrémité du drap. Aux quatre coins de la table et au milieu des longues bandes sont pratiqués des trous ou blouses pour recevoir les billes que l'on y pousse. Aux deux tiers de la longueur de la table, vers le haut, on voyait autrefois, et rarement aujourd'hui, un fer en forme de voûte, vissé dans le bois, et que l'on nomme *passé*; c'est au milieu de cette voûte que l'on place la bille rouge, ou sur un point lorsqu'il n'y a pas de fer. Il y a des billards de plusieurs grandeurs: les plus grands ont de 12 à 14 pieds et se voient en Provence, en Languedoc, etc.; ceux de 9 à 10 pieds sont usités à Lyon et aux environs de cette ville. Cette dernière grandeur est plus convenable lorsqu'on joue plus souvent le doublet, partie qui serait trop longue et trop difficile sur un billard d'un tiers plus grand. A Paris, les billards ont de 10 à 11 pieds de long, sur à peu près moitié de large, largeur qui est aussi celle des billards plus grands ou plus petits.

La partie la plus ordinaire se fait avec deux billes blanches et une rouge, nommée *carumbale*, qui a donné son nom à cette partie. On la joue *au même et au doublet*. Le *même* consiste en ce que la bille est poussée par un seul coup dans la blouse; bien différente du doublet où il faut que la bille poussée soit frappée deux fois, c'est-à-dire, ait reçu, après le coup de queue qui la pousse, un contre-coup de la bande ou d'une bille qu'elle rencontre en son chemin, etc., pour compter au joueur, en tombant dans la blouse; ce qui s'observe également pour rendre bon le coup de quatre au doublet qu'on appelle *franc doublet*. Au reste, ces parties sont si bien connues qu'il n'est guère nécessaire de les expliquer plus en détail. Les billes blanches valent deux points, perte ou gain; la rouge en vaut trois; le coup de quatre

est celui où il y a *carambolage* et bille faite; et le coup de sept s'opère par un carambolage et les deux billes faites. La carambole se joue à tout coup bille ou à suivre : *tout coup bille*, c'est jouer chacun à son tour; à *suivre*, c'est jouer tant qu'on fait bille : c'est la partie la plus usitée. L'une des parties les plus jolies et qui est soumise à un calcul plus compliqué et plus étudié, c'est la *partie russe*. Elle s'exécute avec cinq billes, deux blanches, une bleue, une rouge et une jaune. La rouge se place entre le fer ou sur le point qui en tient la place, la jaune au milieu du billard, et la bleue sur le point opposé au fer ou à la *place*. Cette partie se joue en 36 points, ou plus, au gré des joueurs. Les deux blanches valent deux points chacune, la bleue et la rouge quatre points chacune; la jaune seule en vaut six. Les billes blanches peuvent être faites dans toutes les blouses; la bleue et la rouge ne comptent que dans les quatre coins, et la jaune ne peut être bonne que faite dans les blouses du milieu; partout ailleurs, la bleue et la rouge, ainsi que la jaune, sont en perte pour celui qui les y fait entrer. Celui qui a la main se place autour de la bille bleue pour donner l'acquit, de manière à cacher sa bille derrière le fer ou la bille rouge, afin que son adversaire ne puisse la toucher. Mais, en donnant l'acquit, il faut qu'il prenne garde de ne toucher aucune des billes placées, sans quoi il perd un point. Dans cette partie, quelquefois on est masqué par une ou deux billes, etc.; il faut alors recourir à la *bricole*, comme dans quelques autres coups de billard. De même qu'à la carambole, le carambolage compte, n'importe sur quelle bille il soit fait. Il existe beaucoup d'autres parties, telles que la *partie russe à écrire*, la *partie blanche* ou avec deux billes, la partie de *commande*, celle de la *perte*, celle des *cinq blouses*, des *trois blouses*, celle de *trente-six points*, celle de *bricole*, etc., qui s'exécutent de convention entre les joueurs. La *royale* est une partie que plusieurs personnes peuvent jouer ensemble. Si l'on est trois, elle se joue en 12 points; si l'on est quatre, en 10 points, cinq en

8 points, et six, en 6 points. Chacun joue à son tour, et quand un joueur fait une perte, elle compte pour tous les autres.

Quant à la *poule*, elle se joue de deux façons : avec deux billes ou à toutes billes. Lorsqu'on la joue à deux billes, celui qui a tiré du panier le numéro 1 donne son acquit; le second tire sur sa bille, et ainsi de suite jusqu'au dernier entré. La poule se fait en deux ou trois points, selon le nombre des joueurs et l'usage de l'endroit; celui qui reste le dernier, et qui par conséquent a le moins de points, gagne la poule ou l'argent mis sur jeu. Quand on approche de la fin de la partie, on achète les dernières billes de ceux qui craignent de ne pas les défendre comme il faut : ils aiment mieux retirer quelque avantage par la vente à un des joueurs les plus habiles, qui la prend pour moitié, ou quart de poule, selon les points marqués aux derniers joueurs restans. La poule à toutes billes n'est pas d'usage à Paris; elle était autrefois très en vogue à Lyon et dans ses environs; mais elle a perdu un peu de sa renommée : en tout les usages de la capitale prévalent dans les provinces. Dans cette partie, chacun a sa bille numérotée, de manière que, si on est douze ou quinze, il y a douze ou quinze billes sur le tapis; le n° 2 joue sur le 1^{er}, le 3 sur le 2, le 4 sur le 3, et ainsi de suite, avec les mêmes résultats qu'à la poule aux deux billes. Très souvent on est masqué par une bille ou plusieurs billes, et bien plus souvent que dans toute autre partie, en raison du nombre des billes; il faut alors faire sauter la bille par-dessus celles qui gênent, si l'on ne peut employer la *bricole*. Il y a des cas où, pour éviter le saut ou la *bricole*, les habiles joueurs, par un certain coup de queue, impriment à leur bille d'abord un mouvement rotatoire qui se change subitement en un autre mouvement circulaire qui la rejette sur celle qui ils veulent atteindre; ce qui s'exécute aussi dans d'autres parties pour opérer des carambolages. D'autres fois ils font tourner sur elle-même, au milieu de sa course, leur bille qui revient frapper celle dont elle avait déjà dépassé la ligne transversale; ils nomment ces deux manières de pousser ou chasser les billes *faire ren-*

dre le coup, ou effet de queue. A toutes les parties, lorsqu'un joueur pousse deux billes à la fois, cela s'appelle *queuter*; si la bille va dans une blouse, le coup est nul. Lorsqu'un joueur, au lieu de frapper au centre sa bille, la frappe sur le côté, ce faux coup s'appelle *fausse queue*, et il perd un point si sa bille ne touche pas celle de son adversaire.

Ce n'est qu'au moyen d'une table bien unie, bien dressée, que les coups se dessinent avec précision. Aussi, lorsque toutes les pièces d'un billard sont fabriquées et qu'on le monte sur place, l'artisan l'examine avec attention en les accordant, l'ajuste, le régularise, et promène sur la table, dans toute sa longueur, un niveau d'eau pour s'assurer d'un aplomb parfait. On ne peut pas tromper au jeu de billard, comme cela arrive au jeu de cartes; il se joue librement, à la vue des spectateurs, et d'une manière loyale. On l'a appelé le *noble jeu de billard*.

On a vu à Paris, il y a une trentaine d'années, chez un marbrier du boulevard des Invalides, un billard tout en marbre; il avait appartenu, dit-on, au duc d'Orléans, père de Louis-Philippe. Il avait 14 pieds de longueur; mais quoiqu'on donnât de légers chocs, la bille partait et ne s'arrêtait plus. On n'a considéré ce billard que comme une curiosité.

On donne encore le nom de *billard* à la masse ou bâton recourbé avec lequel on pousse également les billes dans une partie; il est ordinairement de bois de gaïac ou de cormier, garni par le gros bout ou d'ivoire ou d'os tout simplement: on peut même se passer de ces garnitures. On tient cet instrument par le petit bout, et l'on pousse la bille avec l'autre bout. — *Billarder*, c'est pousser en même temps les deux billes avec la masse. Celui qui billarde perd un point; le coup est nul si on a chassé la bille de son adversaire dans une blouse; mais on perd deux points si l'on y fait entrer les deux billes.

Ce mot de *billarder*, en termes de manège, se dit d'un cheval qui, en marchant, jette ses jambes de devant en dehors. F. R.-D.

BILLAUD-VARENNE, né en 1760 près de La Rochelle, était âgé de 25 ans

lorsqu'il vint à Paris, où il fut reçu avocat au Parlement. Avant la réunion des états-généraux, il s'était déjà fait connaître par des principes hardis; un de ses premiers ouvrages, signé seulement des initiales de son nom, fut un écrit en 3 vol. in-8° sur le *Despotisme des ministres de France*; il parut en 1790. Il s'y élevait contre des abus que tout le monde connaissait alors, mais n'indiquait pas le remède qui pouvait les détruire. Il penchait, dans le commencement, pour ce que l'on a depuis appelé *une monarchie entourée d'institutions républicaines*. Dès l'origine, il fit partie de la société des *Amis de la Constitution*, si célèbre ensuite sous le nom de société des *Jacobins*. A la journée du 10 août, il joua un rôle très actif, et on l'a accusé d'avoir contribué aux massacres de septembre, d'avoir encouragé et soudoyé les égorgeurs. Il avait rempli une mission dans les départemens, au nom de l'Assemblée législative, lorsqu'il fut élu substitut du procureur de la commune. Quand les deux partis des *Girondins* et des *Montagnards* se dessinèrent, dès les premières séances de la Convention, Billaud-Varennes se jeta sans réserve dans le parti extrême et accusa violemment et sans relâche les rois et la royauté. Il s'acharna contre Louis XVI, lors de son procès, s'opposa à ce que les pièces utiles à sa défense lui fussent communiquées, vota contre l'appel au peuple, et demanda la mort du tyran dans les 24 heures. Quand on adopta le décret qui instituait le tribunal révolutionnaire, il proposa, dans l'intérêt des accusés, que les jurés fussent choisis par tous les départemens et souvent renouvelés. Sa motion fut rejetée. Envoyé en mission dans le département d'Ille-et-Vilaine, il ne se méprit point sur le caractère de l'insurrection vendéenne, et demanda l'envoi de nouvelles forces dans ces contrées. Puis il revint prendre sa place à la Convention. Le 31 mai 1793, les Girondins et les Montagnards engagèrent décidément leur lutte déplorable. Peu d'hommes ont, autant que Billaud-Varennes, signalé les dangereux effets d'une méfiance qui ne respectait rien et qui ne s'arrêtait devant aucune vertu; et peu d'hommes pourtant

ont autant contribué à répandre et à entretenir cette méfiance. Il accusa et Clavière, et Fourquier-l'Américain, et Custine, et le général Houchard, puis Lanjuinais. Il demanda l'accusation des députés de la Gironde et de leurs partisans, etc. Le 15 juillet il fit décider la mise en jugement des Girondins. Après une mission dans les départemens du Nord et du Pas-de-Calais, il appuya la pétition de quelques sections de Paris, qui demandaient la formation d'une armée révolutionnaire, et fit révoquer le décret qui défendait les visites domiciliaires pendant la nuit. Il fut successivement nommé président de la Convention et membre du Comité de salut public. Il s'opposa à ce que ce comité prit le nom de *Comité de gouvernement*, disant que la Convention seule devait gouverner. C'est encore lui qui, lors de l'anniversaire de la mort de Louis XVI, fit décider que la Convention assisterait en corps à la fête de l'abolition de la royauté. Il s'était déjà séparé de Danton, que l'on soupçonnait de projets *aristocratiques* : il se sépara encore de Robespierre lorsque celui-ci fut accusé d'aspirer à la dictature. Billaud-Varennes fut même un des premiers qui parlèrent contre lui dans la séance du 9 thermidor (*voy.*) Six jours après il donna sa démission de membre du Comité de salut public. Plusieurs fois accusé, il resta à l'abri des vengeances jusqu'en 1795. La réaction faisait de grands progrès; il les signala énergiquement à la tribune. Le 1^{er} avril 1795, il fut condamné à la déportation, avec Collot-d'Herbois, Barrère et Vadier. Conduit au château de Ham, puis à Oléron, il venait de partir lorsqu'un ordre arriva de ramener les déportés, qui devaient être traduits devant un tribunal. Il était trop tard; il était encore à Sinnamari quand les déportés du 18 fructidor y arrivèrent. On ne sait s'il obtint sa liberté ou s'il parvint à s'évader de Cayenne, où il avait passé son temps à élever des perroquets. On a dit qu'il était allé fonder à Saint-Domingue un pensionnat. Ses *Mémoires*, publiés en 1828, paraissent apocryphes comme tant d'autres; ils disent qu'il parcourut, comme missionnaire politique et religieux, l'Amérique

méridionale et les Antilles, et qu'il participa activement aux révolutions du Nouveau-Monde. Il est resté de lui quelques écrits. On prétend qu'il avait caché dans le mur de la maison n° 55 de la rue Saint-André des-Arts ses mémoires sur la révolution. A. S.-a.

BILLAUT, *voy.* ADAM (*matr.*)

BILLET. Dans son acception primitive, ce n'était qu'une petite épître, un diminutif de la lettre; mais ce mot a maintenant beaucoup d'autres significations déterminées par ceux dont il est suivi. Ainsi le *billet à ordre* et le *billet au porteur* sont des effets commerciaux, et nos jeunes prodiges connaissent parfaitement l'importante différence entre les premiers de ces billets et la lettre de change. Les *billets de banque* sont toujours, pour beaucoup de consciences, des argumens irrésistibles. Les *billets de confession* ne sont plus guère exigés que comme préliminaires d'un mariage religieux. Les *billets de faire part*, au contraire, sont un usage adopté plus que jamais dans la société, surtout depuis que les procédés économiques de la lithographie l'ont facilité pour toutes les classes un peu aisées. Les *billets doux*, enfin, interprètes de l'amour timide, ont beaucoup perdu de leur crédit et sont presque devenus un ridicule.

Les femmes, en général, écrivent beaucoup mieux que nous le *billet*, pris dans sa première acception. Sous une plume masculine, la concision qu'il exige a presque toujours un peu de sécheresse; chez elles, au contraire, la grace et la finesse s'accroissent bien de cette brièveté.

M. O.

BILLET A ORDRE, *voy.* LETTRE DE CHANGE.

BILLET AU PORTEUR. On appelle ainsi un billet par lequel on s'engage au paiement d'une certaine somme dans les mains du porteur du billet, quel qu'il soit. Les billets au porteur avaient semblé offrir beaucoup d'inconvéniens qui anciennement les avaient fait proscrire. Autorisés de nouveau par la déclaration du 21 janvier 1721, ils n'ont cessé depuis d'être en usage. Le Code de commerce, muet à leur égard, est naturellement censé en autoriser la circulation. V.

BILLINGTON (ÉLISABETH), l'une des plus célèbres cantatrices de l'Angleterre, était la fille d'un musicien ambulant saxon, appelé Weich-el, et naquit en Angleterre en 1770. Elle montra de bonne heure un talent musical très remarquable. A 7 ans elle joua un concerto de piano sur le théâtre de Haymarket, et à 11 ans elle en exécuta un de sa composition. En 1782, elle épousa en premières noces son ancien maître, James Billington, homme honnête, mais faible musicien (contre-bassiste) de l'orchestre de Drury-Lane, et passa en Irlande pour y débiter comme cantatrice. Là elle quitta son mari, se livra sans frein à son penchant pour le désordre, et négligea ses études au point qu'en 1786, lorsqu'elle parut au théâtre de Covent-Garden, elle ne produisit qu'un effet médiocre; cependant elle reçut 1,000 livres sterling pour la saison. Mais étant venue à Paris elle reçut de Sacchini des leçons auxquelles elle dut le premier succès qu'elle obtint à Londres, à son retour en 1785, et après lequel elle voulut voyager en Italie (1794), pour se perfectionner encore. Alors ses progrès furent rapides, mais sa conduite devint encore plus dissolue. Son mari mourut à Naples, en 1796; on suppose, sans que cela ait été prouvé, que le poison termina ses jours. La jeune veuve épousa bientôt après un jeune Lyonnais nommé Florissant, et se retourna à Venise. Elle reparut à Londres, en 1801, ayant atteint l'apogée de son talent. Elle possédait tout ce qui peut charmer et l'oreille et les yeux : une voix pleine de grace et d'expression, développée par toutes les ressources de l'art, avec une figure noble et attrayante. Par suite d'un engagement jusque là sans exemple, elle jouait tour à tour sur les théâtres de Covent-Garden et de Drury-Lane. Elle réunit tous les suffrages dans le rôle de Mandane de l'opéra d'*Artaxerce*.

Mistress Billington mourut prématurément en 1818 à Saint-Artien, près de Venise, où elle avait suivi son mari obligé de quitter l'Angleterre par suite de l'*allien-bill*.

C. L. m.

BILLON, composé de métaux dans lequel la quantité du métal précieux est

beaucoup plus petite que celle des autres métaux. Les numismatistes se servent du mot *billon* pour désigner des médailles de cuivre alliées d'une infinité de petite quantité d'argent. Il faut les distinguer des médailles *fourrées* et *sauccées*. On a employé indifféremment les mots *billon* et *potin* : cependant le nom de billon est plus généralement appliqué aux monnaies romaines, et celui de potin aux impériales grecques. Les médailles frappées à Alexandrie d'Égypte sont très nombreuses en ce métal.

A dater du règne de Gallien les monnaies d'argent furent extrêmement altérées : la partie d'argent fut réduite à presque rien; enfin le cuivre fut à peine couvert d'une légère teinte argentée, jusqu'à ce que Dioclétien rétablit la monnaie d'argent fin, qui continua d'être ainsi frappée sans nouvelles altérations, sauf quelques exceptions dans le temps du Bas-Empire.

Ce n'est guère que de 11 à 1200, vers le règne de Philippe-Auguste, que l'on voit du billon dans les monnaies de France. Le Blanc (*Traité des monnaies*) doute si ces monnaies sont de ce roi ou de ses successeurs qui ont porté le nom de Philippe.

La monnaie de billon s'est conservée jusqu'à nos jours. Les dernières pièces de ce métal qui aient été frappées sont les petites pièces de deux sous, ou dix centimes, de Napoléon. D. M.

BILLONNAGE, voy. LABOURAGE.

BILLUNGEN ou **BILLINGS**, dynastie saxonne qui régna dans le duché de Saxe, de 961 à 1106. Le premier comte Billung mourut en 967; il eut pour successeur Hermann, tige des ducs de cette maison. Après la mort de Magous, ses deux filles portèrent leur héritage dans la maison des Guelfes (voy.) et dans celle d'Ascanie (voy.).

J. H. S.

BIMANE et **BIPEDE**. Tous les auteurs s'accordent à particulariser par ces deux épithètes deux des qualités fondamentales de l'homme considéré sous le point de vue de l'histoire naturelle.

Par l'expression de bimane (*bis et manus*, ayant deux mains) on indique que l'homme est pourvu de deux mains, et seulement de deux mains, ce qui le dis-

tiague des quadrumanes (voy. ce mot), famille d'animaux qui renferme tous les singes, tandis que le genre *homme* compose à lui seul toute la famille désignée sous le nom de bimane. Les naturalistes modernes ont eu raison de s'arrêter à l'existence d'une main véritable chez l'homme pour le distinguer du reste des animaux, car elle contribue sans doute plus que toute autre partie de son organisation à servir habilement cette intelligence supérieure à laquelle il doit sa suprématie. Et si l'on veut s'arrêter à rechercher à quelle disposition spéciale cet organe doit sa perfection, on trouvera que c'est à la facilité d'opposer le pouce aux autres doigts, à la longueur et à la mobilité des diverses phalanges de chaque doigt, à l'indépendance des mouvemens de rotation de l'avant-bras.

Voy. MAIN.

Quant au mot *bipède* (*bis* et *pes*, pourvu de deux pieds), il est moins exclusivement applicable à l'homme, puisque réellement les oiseaux n'ont aussi que deux pieds, ce qui rappelle la plaisanterie de Diogène. Platon définissant l'homme un animal à deux pieds et sans plume, Diogène laissa échapper dans son école un coq plumé et s'écria : « Voilà l'homme de Platon. » Néanmoins la faculté de se tenir habituellement et de marcher sur deux pieds, la station et la progression bipède, sont des caractères fondamentaux du genre homme, quoi qu'en aient pu dire ceux qui, comme J.-J. Rousseau (*Discussion sur l'inégalité des conditions*, etc.), ont pensé que l'homme était essentiellement et originellement quadrupède. Les amateurs de causes finales ont remarqué, non sans quelque raison, que la condition bipède de l'homme est singulièrement favorable à l'entretien de la délicatesse des mouvemens et du tact dans la main et par conséquent à sa perfection. Voy. PIED et STATION. B. B.

BIMANES. Cuvier désigne sous ce nom un genre de reptiles de la famille des sarrisiens ou lézards, de la tribu des seincoldiens, dans laquelle il est compris avec les genres scinque, seps, bipède et chalcide. Le genre bimane se distingue de ces genres divers et des premiers ophidiens ou serpens par

l'absence de pattes postérieures et par l'existence de deux petites pattes antérieures.

La seule espèce connue est du Mexique : c'est un petit animal gros comme le doigt, long de 8 ou 10 pouces, couleur de chair. Il se nourrit d'insectes. B. B.

BIMBELOTIER (du mot *bimbelot*, jouet d'enfant, bagatelle), marchand de jouets d'enfans et d'une foule de petits objets de fantaisie et de mode provenant de diverses industries. On pourrait à peine faire l'énumération des différens articles de ce commerce qui, bien futile en apparence, occupe un grand nombre de bras et fait mouvoir de grands capitaux; il suffira de dire qu'ils appellent le concours du menuisier, de l'ébéniste du sculpteur, du tourneur, du ferblantier, du tailleur, du mouleur, du sellier, etc., et qu'il existe en France et en Allemagne des fabriques considérables exclusivement consacrées à ce genre de production, dont le bon marché est encore un objet de surprise.

Ce sont des bimbelotiers que ces marchands tant ambulans qu'en boutique qui vendent à prix fixe, depuis un sou jusqu'à 3 fr. et au-delà, une foule d'objets au choix. Malgré la modicité du prix de vente, ils réalisent encore des bénéfices considérables, car les prix d'acquisition en gros n'en sont souvent la moitié. F. R.

BINAGE, voy. LABOURAGE.

BINAIRE. Le mot de *combinaison* ayant perdu le sens restreint que l'étymologie semblerait lui donner, et s'employant en général pour désigner une association dans laquelle le nombre des choses associées peut être quelconque, on est obligé de caractériser par l'épithète de *binaires* les combinaisons deux à deux, les plus simples de toutes. Cette épithète n'est pas exclusivement propre au langage mathématique, elle s'emploie dans toutes les sciences qui se rattachent par quelque point à la théorie des combinaisons.

On appelle plus spécialement *arithmétique binaire* un système de numération écrite dont le nombre deux serait la base (voy. NUMÉRATION) et pour lequel il ne faudrait en conséquence que deux caractères, l'unité et le zéro. L'idée de

cette arithmétique, qui n'a jamais été qu'un jeu d'esprit, avait frappé Leibnitz; cet homme célèbre et le missionnaire jésuite Bouvet avaient cru pouvoir s'en servir pour expliquer une énigme hiéroglyphique, attribuée par les Chinois à leur personnage mythologique Fo-Hi. Mais personne ne croit aujourd'hui qu'à aucune époque les lettrés chinois aient effectivement pratiqué l'arithmétique binaire. L'imagination vive de Leibnitz voyait un emblème de la création dans cette espèce de génération des nombres, au moyen de l'unité et du zéro. Peut-être aussi des philosophes d'une tournure d'esprit tout opposée ont-ils à dessein trop insisté sur un rapprochement, sans doute insignifiant dans le fond, échappé à la pensée active de ce grand homme. A. C.

BINGEN (FOND DE). La petite ville de Bingen est d'une haute antiquité : Tacite en fait mention dans le récit de la guerre excitée par la rébellion de Civilis; Ammien Marcellin dit que Julien fit réparer ses remparts; enfin la table Théodienne la place entre Mayence et Vesel (Ober). On ne saurait douter non plus que ce ne soit de Bingen que le poète Ausone a voulu parler au commencement de sa *Moselle*. Bingen n'occupait pas alors la place où on le voit aujourd'hui, et était près du château de Klopp avant les ravages des Alemanni et des Normands.

Le fond de Bingen dans lequel, suivant une vieille tradition, le trésor des *Nibelungs* (voy. ce mot) aurait été plongé, est fort dangereux pour la navigation; les chaînes de montagnes se joignent en prolongeant leurs roches sous les flots. Les géologues pensent que primitivement une muraille de roc fermait entièrement le passage, qu'il y avait ici un grand lac, et qu'il fallut une révolution du globe pour donner au fleuve un passage fort étroit. Charlemagne le fit élargir; mais alors on ne put encore y hasarder que des nacelles. L'archevêque de Mayence Hatton et l'électeur Sigismond y firent exécuter de grands travaux. Le génie français et le génie prussien ont de beaucoup diminué les écueils. Tout cela n'empêche pas que, dans les basses eaux, le Rhin ne soit encore fort dangereux.

L'ouverture qu'on s'est procurée dans les écueils n'est guère que de 50 pieds, et il faut bien connaître le fleuve pour y gouverner une embarcation. — C'est là, dans une île, que l'on voit la fameuse tour appelée *Mæuethurm* (Tour des souris). La tradition veut qu'en punition de son avarice et de ses accaparements pendant une disette, l'évêque Hatton ait été assailli de souris qui, de son château d'Ehrenfels, le suivirent à la nage et le dévorèrent dans son île. Toutefois l'histoire ne reconnaît d'existence à la tour qu'à partir du XIII^e siècle. Les bâtimens de transport y étaient assujétis à un droit. En 1650 encore, les gros navires déchargeaient leurs marchandises à Lorsch, et on les conduisait par terre jusqu'à Rudesheim. P. G-Y.

BINGLEY, acteur hollandais, naquit à Rotterdam, en 1755, de parens anglais qui le destinèrent au commerce et lui firent même commencer cette profession; mais après une résidence de quelque temps dans un comptoir, une vocation puissante se révéla en lui, et il fit à ses goûts le sacrifice de ses espérances de fortune. Il employa quelques années en essais préparatoires et débuta sur le théâtre d'Amsterdam à l'âge de 24 ans, vers l'an 1779. Il se montra excellent tragédien et ne tarda pas à faire les délices du public hollandais. Son zèle excessif pour son art le porta à se multiplier merveilleusement, de manière à suppléer à la disette de premiers sujets en ce pays, disette grande à cette époque; aussi, malgré ses dispositions spéciales pour le genre sérieux, s'exerça-t-il en même temps dans le comique où, sans exceller, il se fit néanmoins goûter. On l'applaudissait tour à tour sur les théâtres d'Amsterdam, de La Haye, de Rotterdam, et il sut réunir aux qualités d'un acteur distingué celles d'un bon administrateur; car il se chargea à diverses reprises de la direction des entreprises théâtrales et donna autant de satisfaction à ses administrés dans cette dernière fonction qu'il en avait donné au public dans la première. Bingley mourut à La Haye en 1818. P. L-X.

BINOCLE, voy. LUNETTES.

BINOME. On appelle binome, en algèbre, une expression formée de

deux termes, liés par les signes *plus* ou *moins* : $u \mp b$, $a^3 - bc^2$ sont des binomes.

Lorsqu'on multiplie un binome un certain nombre de fois par lui-même, ou qu'on l'élève à une certaine puissance, le résultat du calcul se développe suivant une formule dont la loi peut être exprimée par des symboles généraux, quelle que soit la puissance. Cette formule a été démontrée par Newton, et l'usage est de la désigner, par abréviation, sous le nom de *binôme de Newton*, quoiqu'il entre nécessairement dans son expression plus de deux termes.

La formule du binôme de Newton est fondamentale en algèbre, par deux raisons qui pourront être comprises, même des personnes peu versées dans cette science.

D'abord, le procédé de la multiplication, quand les facteurs sont complexes ou formés de plusieurs termes, consiste à multiplier successivement chaque terme de l'un des facteurs par chaque terme de l'autre; ce procédé se rattache donc à un certain mode de combinaisons, de sorte qu'en développant les produits des binomes on aura par cela même effectué une opération plus générale d'analyse combinatoire qui recevra son application dans d'autres cas où il ne s'agit plus de multiplication. Aussi remarque-t-on l'analogie d'une foule de formules analytiques avec celle que Newton a donnée pour le développement des puissances d'un binôme.

En second lieu, le but le plus important de l'analyse étant d'étudier les lois suivant lesquelles les quantités varient, on est conduit immédiatement à rechercher ce que devient la valeur d'une certaine expression, quand une quantité x qui y entre prend un accroissement et devient $x + y$, c'est-à-dire quand une quantité *monome* devient *binome* ou formée de deux termes. La théorie du développement des binomes sert donc de fondement à la science du calcul.

On peut voir dans l'*Histoire des Mathématiques* de Montucla (partie IV, liv. 6), la manière dont Newton découvrit vers 1663, au début de ses travaux mathématiques, la formule qui porte son

nom. On compte maintenant par centaines les démonstrations qui ont été données de la formule du binôme de Newton, comme de la plupart des théorèmes fondamentaux en mathématiques. Voy. NEWTON. A. C.

BINOT, voy. INSTRUMENTS ARATOIRES.
BIOGRAPHIE, mot formé du grec *βίος*, *vie*, et *γράφω*, *j'écris*, et qui signifie Histoire de la vie d'un personnage. On appelle *biographe* celui qui a écrit une ou plusieurs de ces histoires. Quand le personnage dont on retrace la vie l'a illustrée par ses talents ou par ses vertus, et que l'historien sait le peindre sans flatterie et sans haine, avec les qualités qui font le sage et l'habile écrivain, il est peu de livres qui soient plus attachans et en même temps plus utiles, plus riches en leçons pour la vie publique ou pour la vie privée. Mais il faudrait, comme Plutarque, se montrer sans autre passion que celle de la vérité; il faudrait ne louer et ne blâmer que par les faits. Le biographe grec et Cornélius-Népos sont encore des modèles en ce genre: aussi est-il peu de livres qui aient été aussi souvent réimprimés et aussi souvent traduits dans toutes les langues, où ils sont devenus classiques et populaires.

On ne sait pas bien quel rang tenait la biographie chez les anciens; mais il est certain que ce genre de littérature était beaucoup moins cultivé qu'il ne l'est chez les modernes, surtout depuis la fin du XVII^e siècle. Dès lors il a pris de nouveaux développemens que la révolution française a rendus plus rapides; et aujourd'hui c'est peut-être de tous les genres celui qui a le plus de vogue et le plus d'extension. Les ouvrages d'un auteur mort ne peuvent plus être reproduits sans qu'ils ne soient précédés d'une notice historique. On fait même entrer la biographie des morts et des vivans, comme besoin de l'époque actuelle et comme élément de succès, dans les grands ouvrages scientifiques, dans les encyclopédies où, jusqu'à ces derniers temps, elle n'avait pas pénétré*. Les biographies

(*) C'est ce goût du public et le désir de réunir dans un seul et même ouvrage toutes les notions utiles à l'homme du monde et même à l'homme d'études (en dehors de sa sphère proprement dite) qui a engagé les éditeurs de l'*En-*

se multiplient sans cesse, sous les titres de Vies, de Notices, d'Eloges, de Mémoires, de Dictionnaires; et tout serait pour le mieux si chaque parti, chaque coterie n'avait ses biographies qui souvent flattent ou dénigrent suivant leurs passions, et altèrent la vérité pour le service de leurs opinions ou de leurs intérêts.

Il est plusieurs sortes de biographies, et nous avons pensé que leur étonnante abondance rendait enfin nécessaire de les diviser en biographies *individuelles*, *spéciales*, *collectives* et *universelles* (voy. AUTOBIOGRAPHIE ET NÉCROLOGIE). Nous allons suivre rapidement ces divisions.

Biographies individuelles. Le nombre en est immense, et leur seule nomenclature remplirait plusieurs volumes. Tacite, dans sa *Vie d'Agrioola*, a donné, pour ce genre, un modèle qui n'a pas été souvent surpassé. L'Histoire d'Alexandre, par Quinte-Curce, est un livre de toutes les nations. Parmi les biographies modernes nous nous contenterons de citer, en France, la Vie de Descartes, par Baillet; celle de Théodose, par Fléchier; les Histoires de Fénelon et de Bossuet, par le cardinal de Bausset; la Vie de La Fontaine, par M. Walkenaër; celles de Molière et de Corneille, par M. Taschereau; celle de Voltaire, par Condorcet, etc. : en Angleterre, la Vie de Cicéron, par Middleton; les Vies de Laurent de Médicis et de Léon X, par W. Roscoë; en Hollande, la Vie de Ruhnkenius, par Wittenbach; celle de Wittenbach par Mahne; en Allemagne, la Vie de Heyne par M. Heeren; celle du célèbre prédicateur Reinhard, par M. Pøllitz; celle de Dorothee, duchesse de Courlande, par M. Tiedge, etc., etc. Toutes les littératures modernes sont riches en biographies individuelles, et il en est beaucoup qui mériteraient encore d'être citées.

Biographies spéciales. Elles sont très nombreuses et embrassent le vaste domaine des sciences et des arts. Chez les anciens, Diogène-Laërce écrivit dix livres *cyclopédie des Grands du Monde* à recevoir dans leur cadre, malgré l'existence d'un ouvrage aussi estimable que l'est la *Biographie universelle* de Michaud, un choix de notices biographiques sur les plus hautes notabilités des temps passés et même parmi les contemporains. J. H. S.

vres de la Vie des Philosophes; nous avons de Denys d'Halicarnasse un *Traité des anciens Orateurs*; de Cicéron, des *Entretiens sur les Orateurs illustres*; de Suétone, outre la Vie des XII premiers Césars, un *Catalogue biographique des Grammairiens et des Rhéteurs illustres*. Cornélius-Népos s'est rendu célèbre par ses *Vies des grands Capitaines*. Eunapius, qui vivait dans le iv^e siècle, nous a laissé les *Vies des Philosophes et des Sophistes*; saint Jérôme, la *Vie des Pères du Désert* et un *Traité de la Vie et des Écrits des auteurs ecclésiastiques* qui avaient vécu avant le v^e siècle: cet ouvrage a été d'un grand secours aux biographes modernes.

Quant aux biographies spéciales écrites depuis la renaissance, le nombre s'en est tellement multiplié qu'il suffira d'indiquer les plus importantes: les *Acta sanctorum* par les Bollandistes (53 vol. in-fol.); les *Vies des Saints* par Baillet et par Alban Butler; les *Vies des Pères du Désert* par Arnould d'Andilly; les *Vies des Papes* par Platine et Fr. Bruys; l'*Histoire générale des Auteurs sacrés et ecclésiastiques* par D. Cellier (25 vol. in-4^o); la *Bibliothèque des Auteurs ecclésiastiques* par Ellies du Pin (61 vol. in-8^o); les *Vies des Philosophes* par Fénelon, Savérian et Naigeon; des *Grands Capitaines* par Brantôme et Chasteauneuf (*Cornélius - Népos français*); des *Marins célèbres* par Richer; des plus illustres Favoris par P. du Puy; des *Femmes célèbres* par Boccace, Ménage, le P. Lemoigne, l'abbé de La Porte, M^{lle} de Kéralio, de Lacroix et M^{me} Fortunée-Briquet; des *Enfans célèbres* par Baillet; des *Poètes grecs* par Lefèvre; des *Poètes grecs et latins* par Gérard-Jean Vossius, par J. Albert Fabricius, par Lauteires; les *Vies des Poètes provençaux* par Jehan de Nostre-Dame; des *Troubadours* par Fauchet, dans ses œuvres (1610, in-4^o), par La Curne de Sainte-Palaye et Millot (1774, 3 vol. in-12); des *Poètes français* par l'abbé Goujet (*Bibliothèque française*), Sautreau de Marsi (*Annales poétiques*), Auguis et Crapelet (*Les poètes français*), et Ph. de la Madeleine; les *Vies des Historiens grecs et latins* par Gérard-Jean Vossius; la *Biographie mé-*

dicale (par 60 médecins, Paris, 1820); les anciens Minéralogistes de France par Gobet, 1779, 2 vol. in-8^o; les Biographies des Jurisconsultes par Simon, Camus, Dupin, etc. Il a paru dans ces derniers temps, en France, une foule de Biographies spéciales où l'esprit de parti est rarement étranger. Nous citerons les Biographies des ministres, des conventionnels, des députés, des pairs, des lieutenans-généraux et préfets de police, des archevêques de France, des usurpateurs, des quarante de l'Académie française, des journalistes, etc. On a aussi les Biographies des pères de l'Église, des prédicateurs, des hérétiques (par Pinchinat et Pluquet); des romanciers; des auteurs dramatiques par les frères Parfait, le duc de la Vallière, de Laborde, etc.; des musiciens par de Laborde, Choron, Fayolle, et par Gerber (en allemand); les Biographies des artistes par Fontenay, par Roderic Fuessly (en allemand), 2 vol. in-fol.; des peintres, par Vasari, Bellori, Orlandi (en italien), par Pilkinton (en anglais), par Houbraken (en hollandais), par A. Félibien, Descamps, de Piles, d'Argenville, Papillon de Laferté, Quillet (en français); par Zea Bermudez et Palomino Velasco (en espagnol). On a les Biographies des graveurs par G. Gori, Basan, Horace Walpole; les Biographies des architectes par Fr. Milizia, Pingeron, Dezallier d'Argenville, etc.

Il est peu de nations qui n'aient des biographies spéciales de leurs hommes célèbres; c'est ainsi que Rossi a donné l'Histoire des Auteurs hébreux et celle des Auteurs arabes; que d'Herbelot a publié la *Bibliothèque orientale*; que Chabert a traduit en allemand, de Hassan Tcheleby, des Notices sur les principaux poètes turcs; que M. Graberg de Hemso a écrit les Vies des Scaldes ou des anciens poètes scandinaves; Johnson ses Biographies des poètes anglais; M. de Recke et Napiersky des Notices sur tous les écrivains des trois provinces baltiques (Courlande, Livonie et Esthonie); Jos. Eguia sa *Bibliotheca mexicana*, etc.

Presque toutes les anciennes provinces de France ont leurs biographies spéciales, comme celles de Lorraine, par Dom Calmet et Chevrier; de Bourgogne,

par Ph. Papillon; du Poitou, par Dreux du Radier; du Dauphiné, par Allard; de la Provence, par Bougerel et Papon; du Maine, par Ausart; de Bretagne, par Miorcec de Kerdanet; du Lyonnais, par De Colonia et Pernetty; de la Seine-Inférieure, par Guilbert, etc., etc. L'Italie a un grand nombre de biographies spéciales: générales, par Mazzuchelli, Fabroni, etc.; locales, pour Bologne, Crémone, Modène, le Piémont, le Milanais, le Parmesan, la Toscane, Venise, Naples, le Frioul, etc. L'Espagne a Nic. Antonio (*Bibliotheca hispana*), Jos. Rod. de Castro, *id.* Vinc. Ximenez (*Escritores del reyno de Valencia*). Le Portugal a Machado, etc.; l'Allemagne, Meusel (*das gelehrte Deutschland*) Muller (*Cimbria literata*), B. Balbini (*Bohemia flocta*). Les Pays-Bas ont la *Bibliotheca belgica* de Foppens; les Mémoires de Pacquot '1768, 3 vol. in-fol.; le *Trajectum eruditum* de Gasp. Burmann, etc. L'Angleterre compte Johnson, Walton, Ballard, Mackenzie, David Irwine, etc.

Il est peu de congrégations monastiques qui n'aient des biographies spéciales de leurs écrivains. Enfin dans ces derniers temps ont été publiées, sous le titre de *Galerie*, les Biographies des Femmes célèbres; des Médecins *idem*, par le docteur Doin, des *Illustres Germains*, par Klein et par Fest; le *Musée des protestans célèbres*, la *Galerie européenne*, le *Plutarque français*, etc., avec notices, portraits et *fac-simile*.

Ainsi les biographies spéciales embrassent toute l'histoire ancienne et moderne, civile, religieuse, guerrière, politique, artistique et littéraire.

Biographies collectives. La plus justement célèbre, est celle des *Vies des Hommes illustres* de Plutarque, ouvrage traduit d'âge en âge dans les principales langues de l'Europe, et qui a été comme le bréviaire des grands capitaines, des hommes d'état et de plusieurs écrivains, tels que Montaigne et J.-J. Rousseau. Hesychius, de Milet, écrivit un livre qui a été publié en grec et en latin, sous ce titre: *De iis qui eruditionis famâ claruerunt*. Pline-le-jeune composa un recueil *De viris illustribus*, qui a été traduit en

français par Savin, et qui est attribué par plusieurs savans à Aurélius Victor. Valère-Maxime et Elien peuvent être aussi comptés parmi les biographes. Genade, prêtre de Marseille, qui florissait dans le v^e siècle, nous a laissé un livre *De viris illustribus*, qu'on croit avoir été altéré par une main étrangère.

Les biographies collectives se sont tellement multipliées dans les littératures modernes qu'on ne peut en citer plusieurs que comme exemples : *Degli uomini famosi*, par Pétrarque; *Bibliotheca illustrum virorum*, par Boissard; la *Bibliothèque française*, de La Croix du Maine et celle de Du Verdier; les *Hommes illustres*, de Perrault; les *Mémoires* de Niceron (44 volumes), les *mémoires* de Palissot, les *Trois siècles littéraires* de Sabatier, l'*Europe illustre* de Dreux du Radier, les *Vies des hommes illustres* de d'Auigny (27 volumes), le *Plutarque anglais*, trad. en franç., 12 vol. in-8°, les *Éloges* académiques de Fontenelle, Fouchy, Mairan, Condorcet, Cuvier (pour l'Académie des sciences); de Pélisson, d'Olivet et d'Alembert (pour l'Académie française); de Gros de Boze et Dacier (pour l'Académie des belles-lettres); de Vicq-d'Azyr (pour la Société royale de médecine); des académiciens de Berlin, par Formey; l'*Annuaire nécrologique*, de M. Mahul, etc.

Biographie universelle. Les anciens ne nous ont point transmis de modèle de ce genre d'ouvrages, qui a maintenant, chez tous les peuples civilisés, un succès de vogue fondé sur le désir et sur le besoin de trouver réunis, en un seul corps, des notices historiques sur les personnages célèbres de tous les temps et de tous les pays. La première pensée d'un dictionnaire historique paraît avoir été conçue, ou du moins exécutée par Conrad Gessner, surnommé le *Fline de l'Allemagne*, et dont la première édition parut à Zurich, en 1545. Juigné de la Boissinière publia, le premier en France, un Dictionnaire historique, dont la huitième édition est de 1645. Vinrent ensuite le fameux dictionnaire de Moreri, publié d'abord en un seul volume (1673), et qui successivement augmenté par Jean le Clerc, Du Pin, Drouet et l'abbé Goujet,

eut, en 1759, sa dix-neuvième et dernière édition, 10 vol. in-fol.; le dictionnaire de Bayle qui parut en 1697, et qui a eu six éditions in-fol.; et une édition refondue par M. Beuchot (1820), en 16 vol. in-8°; le dictionnaire de Chauffepié, pour servir de supplément à celui de Bayle 1750, 4 vol. in-fol.; le dictionnaire de Prosper Marchand, 1758, 2 petits vol. in-fol.; le dictionnaire historique portatif de Ladvocat, dont les éditions et les contrefaçons sont assez nombreuses; le dictionnaire historique de l'abbé Barral, 1758, 6 vol. in-8°; le dictionnaire historique de Chaudon, continué par Delandine et dont la neuvième édition (1810-12) est en 20 vol. in-8°; le dictionnaire historique de l'abbé Feller, qui se dit *Antichaudoniste*, et qui a eu plusieurs éditions; et, de nos jours la *Biographie universelle* (52 vol. in-8°, sans compter le supplément qu'on imprime actuellement); la *Biographie des vivans* (1816-19), 5 vol. in-8°; la *Galerie historique des contemporains, ou nouvelle biographie*, etc., Bruxelles, 1817-1819, 8 vol. in-8°; la *Biographie des contemporains*, 20 vol. in-8°; la *Biographie universelle et portative des contemporains* publiée sous la direction de MM. Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve (1826 et ann. suiv., in-8°, édition compacte, dite en un vol.); le dictionnaire historique rédigé par le général Beauvais et Al. Barbier; le *Dictionn. histor. critique et biographique*, publié par le libraire Desenne, en 30 vol. in-8°, etc.; en Allemagne, le *Lexicon* de Chr. Gottl. Jœcher, continué par J. C. Adelung et autres, 11 vol in-4°; les dictionnaires de Fréd. Hirsching et Ernesti, etc.; en Angleterre, le *Biographical dictionary* de Chalmer, 32 vol. in-8°; le *General Biography* d'Aikin, 10 vol. in-4°, etc. * V-VX.

BIOLOGIE et BIOMÉTRIE, voy. VII.

BION. Dix ou douze hommes célèbres de l'antiquité ont porté ce nom. Ceux qui l'ont le plus illustré sont : 1° un mathématicien d'Abdère, disciple de

(*) Nous citerons comme un utile supplément à toutes les Biographies universelles l'excellent journal allemand, les *Contemporains* (*Zeitgenossen*), commencé (à Leipzig, chez Brockhaus) en 1816 et continué jusqu'à ce jour. J. H. S.

Démocrite, le premier qui ait dit qu'en certain pays il y a six mois de nuit et six mois de jour; 2^o un philosophe ou plutôt un sophiste grec, d'origine scythe, auquel Diogène de Laërte a consacré un article; 3^o le poète bucolique, une des gloires de la période alexandrine. On n'a des traditions un peu précises que sur la vie des deux derniers.

BION, le poète bucolique, naquit au village de Phlossa, près de Smyrne, en Ionie. Contemporain de Théocrite et de Moschus, il florissait vers le milieu du III^e siècle avant J.-C., à une époque où déjà la civilisation avancée, le luxe des villes et leurs jouissances excessives avaient mis en vogue la paix et le calme des champs et l'innocence de la vie pastorale. C'est Moschus, son disciple et l'héritier de sa muse, qui nous a conservé, dans une touchante idylle, intitulée *l'Épithaphe de Bion*, les seules circonstances de sa vie qui nous soient connues. Nous y voyons qu'il était de la patrie du prince des poètes : « Fleuve d'Ionie, ô Mèlès, une nouvelle blessure est faite à ton cœur. La mort te ravit autrefois Homère : pour un autre de tes fils tes pleurs encore vont couler. » Nous y apprenons aussi qu'il mourut avant Théocrite : « Philétas et Théocrite pleurent ta mort, l'un sur les bords de l'Halente, l'autre à Syracuse. » Ces regrets, ce deuil qu'excita la mort de Bion attestent ses talents; mais le crédit, les honneurs qu'ils lui procurèrent, le rendirent une des plus déplorable victimes de l'envie; il mourut empoisonné. Le temps, non moins jaloux que l'assassin de Bion, ne nous a laissé de ses ouvrages que neuf idylles et huit fragments. Le mérite de ces poésies est dans la délicatesse et la grace de la pensée, dans l'agrément et la lucidité de l'expression. Moins simple, moins naïf, moins passionné que Théocrite, il ne peut lui être comparé; mais placé au-dessous d'un si grand poète, il occupe encore, avec Moschus, son élève et son émule, une des premières places de la poésie antique. On a remarqué que ces deux aimables poètes, unis pendant leur vie, n'ont point été séparés après leur mort. En effet, leurs œuvres, pour ainsi dire fraternelles, ont toujours été

publiées ensemble, d'abord à Bruges, par Meckerch, 1565; ensuite par H. Estienne, 1566, etc. Les meilleures éditions sont celles de Jacobs, 1795; de Manso, 1807; de Meindorf, 1810, 2 vol. à la suite du Théocrite; de Schæfer, Leipzig, 1811, in-fol. également avec le Théocrite; de M. Boissonade, Paris, 1822, dans sa collection des poètes grecs. Longepierre a traduit Bion et Moschus en assez mauvais vers, mais il les a très bien commentés. Moutonnet de Clairfont, Paris, 1779, et Gail les ont traduits en prose. F. D.

BIOT (JEAN-BAPTISTE), de l'Académie des sciences, professeur d'astronomie au collège de France et chevalier de la Légion-d'Honneur. Né à Paris, en 1774, M. Biot fut admis à l'école polytechnique après avoir quitté l'artillerie où il était entré à sa sortie du collège Louis-le-Grand, après de brillantes études. Envoyé à Beauvais, comme professeur à l'école centrale de cette ville, il en revint, en 1800, pour occuper la chaire de physique au collège de France, quoiqu'il n'eût encore que 26 ans. Ayant été admis à l'Académie des sciences sous l'honorable patronage de Laplace, il empêcha, de concert avec Camus, l'Institut de voter sur l'élevation du général Bonaparte au trône impérial. Cette décision basée sur ce que l'Institut n'était point un corps politique, fut cassée le lendemain par une décision contraire. M. Biot fut de la première ascension aérostatique de M. Gay-Lussac (voy.), et nommé, en 1806, membre du Bureau des longitudes, il accompagna M. Arago (voy.) en Espagne, et ce fut lui qui fit à l'Institut le rapport sur l'opération géodésique dont ce voyage était le but. On croit assez généralement qu'en 1815 il vota contre l'acte additionnel; ce vote serait en rapport avec ses antécédens. M. Biot a entrepris plusieurs voyages scientifiques : nous citerons celui aux îles Orcades où il fut secondé dans ses observations astronomiques par plusieurs savans écossais qu'avait attirés sur ses pas sa grande réputation. Une excursion moins éloignée ne fut cependant pas sans intérêt; elle eut lieu dans le département de l'Orne et dans le but de cons-

facter la chute de pierres tombées de l'atmosphère (voy. *AÉROLITHES*). En général on peut dire des travaux de M. Biot qu'ils sont plus scientifiques que d'application; cependant, dans ces derniers temps, il a fait une application ingénieuse du phénomène de la polarisation (voy.) de la lumière (*polarisation circulaire*) comme moyen de distinguer différentes espèces de sucre. C'est dans les mémoires qu'il a lus à l'Institut sur ce sujet (séances du 7 et du 14 janvier 1833) que M. Biot a fait preuve d'une noble impartialité en proclamant à plusieurs reprises l'exactitude des travaux et des recherches de M. Raspail, à l'égard duquel l'Académie des sciences s'était laissée aller à des préventions injustes. Nous ne saurions donner ici le titre de tous les mémoires que M. Biot a publiés; elle serait du reste incessamment incomplète, car l'âge ne ralentit pas son activité, et il vient encore de lire à l'Académie des sciences (séance du 30 juin 1834) un mémoire plein d'intérêt, de recherches savantes et curieuses *Sur quelques déterminations d'astronomie ancienne, étudiées comparativement chez les Égyptiens, les Chaldéens et les Chinois*. C'est dans les *Annales de physique et de chimie*, dans les *Mémoires d'Arcueil*, dans le *Journal des savans*, dont il est un des directeurs, qu'on trouvera la plupart des nombreux mémoires publiés par M. Biot, à la plume duquel on doit aussi un assez grand nombre de notices biographiques dans la *Biographie universelle* et deux grands *Traité de physique*, qui ont l'inconvénient de n'être pas assez élémentaires. Ce reproche peut même s'adresser à celui en 2 volumes; quoique l'auteur se soit attaché à le mettre, mieux que le premier (en 4 volumes), à la portée d'un plus grand nombre d'intelligences. A. L. D.

BIPÈDE. Selon Cuvier, un genre de reptiles, famille des sauriens ou lézards, tribadés scincordiens. Il se distingue des derniers lézards et des premiers serpens par l'existence de deux petites pattes postérieures, sans lesquelles on confondrait aisément les *bipèdes* avec les *orvets*; et, d'autre part, s'ils étaient pourvus de pattes antérieures, dont les rudimens

existent sous la peau, on les confondrait avec les seps.

Cuvier en décrit trois espèces, l'une de la Nouvelle-Hollande, l'autre du Cap, et la troisième du Brésil.

Sur les *BIRÈDES* en général, voy. l'art. **BIMANE.** B. B.

BIRAGUE (*RENÉ DE*), né à Milan, où sa famille occupait un rang honorable, avait été destiné au barreau; mais il préféra le parti des armes et entra au service de France. Il jouit d'une grande faveur sous Henri II, qui lui donna le gouvernement du Lyonnais et le nomma ensuite conseiller au parlement de Paris. Il ne tarda pas à devenir un des confidens de Catherine de Médicis, et il fut, sous Charles IX, l'un des auteurs, selon quelques écrivains même, le principal instigateur du massacre de la Saint-Barthélemy (voy.). Garde-des-sceaux, en 1570, après que Charles IX lui eut donné des lettres de naturalisation, il prit le titre de chancelier en 1573, lorsque L'Hôpital fut mort. Il partagea les folies et les dévotés inascarades de Henri III (voy. *FLAGELLANS*). Comme tous les moyens lui étaient bons pour conserver sa faveur, il flatta sans réserve les goûts du maître; c'est lui qui introduisit à la cour la mode des petits chiens de Lyon et de Malte. Birague, devenu veuf, se fit prêtre, et fut fait évêque de Lavaur, puis cardinal; il avait remis les sceaux au comte de Chiverni. Insouciant et prodigue, il ne songea pas à se faire donner de riches bénéfices, ce qui pourtant lui eût été facile. Dévoué sans réserve au pouvoir royal, il ne montra pas autant de zèle pour les intérêts du Saint-Siège. Sa fortune, qui lui avait permis de faire réparer et de doter magnifiquement l'église Sainte-Catherine du Val-des-Écoliers, à Paris, et d'élever, non loin de là, une fontaine monumentale, ne se soutint pas. Il mourut en 1583, à l'âge de 73 ans. Dans les derniers temps de sa vie, il répétait souvent qu'il était *cardinal sans titre, prêtre sans bénéfice, et chancelier sans chancellerie*. Il ne laissa qu'une fille qui vécut d'aumônes et mourut pauvre. A. S. R.

BIREN ou **BUREN** (*ERNEST-JEAN*), plus connu sous le nom usurpé de *B-*

ron, naquit en 1690 en Courlande où ses parens possédaient une terre. Son extraction ne fut pas aussi obscure qu'on s'est plu à le répéter, car son père avait le grade de capitaine; et, si son grand-père a été premier palefrenier du duc de Courlande Jacques III, il avait cependant déjà obtenu le grade de lieutenant. Aussi, quoi qu'en dise Manstein, l'éducation du jeune Biren ne fut pas négligée : comme la jeune noblesse de son pays, il alla étudier à l'université de Königsberg, et ce ne fut pas la faute de sa naissance s'il n'atteignit pas, dans ses études, à un degré plus avancé.

Arrivé en 1714 à Saint-Petersbourg, il se flatta d'être compris, comme gentilhomme, dans la maison qu'on formait alors à la jeune fiancée du fils aîné de Pierre-le-Grand ; ce projet manqua, mais la protection de Bestoujef-Rumine, le père, le fit recevoir en la même qualité à la cour d'Anne-Ivanovna, alors duchesse douairière de Courlande. La bonne mine de Biren, ses manières insinuantes, et une hardiesse qui n'était pas sans habileté, lui valurent les bonnes grâces de sa maîtresse qui le maria à une de ses dames d'honneur appartenant à une bonne famille du pays, contre le gré des parens de cette demoiselle. Biren crut ainsi prendre place parmi la noblesse courlandaise et sollicita l'honneur d'être inscrit sur ses registres ; mais ce corps féodal, jaloux de ses prérogatives, repoussa le petit-fils d'un palefrenier.

En 1730 des députés de la haute noblesse russe vinrent à Mitau, offrir à la duchesse le trône de son père que la jeune Elisabeth Pétrovna n'osait pas encore revendiquer ; nous avons dit ailleurs quelles conditions furent imposées à Anne (voy.) et de quelle manière elle les remplit. L'éloignement de Biren était au nombre des conditions. Anne souscrivit à tout, et Biren n'accompagna pas la nouvelle impératrice ; mais, par son ordre, il la suivit de près, et l'acte restrictif des droits du trône n'était pas déchiré encore par la main de la princesse qu'on conduisit à Moscou que son favori y était arrivé. Après son couronnement, l'impératrice le nomma grand-chambellan, lui donna des terres considérables, et lui

conféra le cordon de Saint-André, ainsi que le titre de comte de l'empire russe ; à ce titre l'empereur romain ajouta bientôt celui de comte d'Empire. Depuis ce moment jusqu'à la mort d'Anne, Biren gouverna la Russie et sa souveraine, non sans gloire, car il sut se servir d'excellents instrumens, mais avec une dureté inouïe. Outre les infortunés princes Dolgorouki, on nomme plusieurs milliers de ses victimes. Anne elle-même, dit-on, ne put pas toujours le fléchir et avilit quelquefois son rang suprême jusqu'à le supplier à genoux. L'élevation de Biren au trône de Courlande par l'élection (13 juin 1737) de cette même noblesse qui jadis lui avait refusé l'*indigénat* ne satisfait pas encore son ambition : il nourrissait l'espérance de marier la princesse de Merklenbourg, nièce de l'impératrice, à l'aîné de ses fils, et, s'il fit quelque bien au duché de Courlande, il ne détourna pas pour cela un instant son attention de l'empire russe et ne quitta pas Moscou. Plusieurs conspirations tramées contre sa vie furent découvertes et échouèrent. La haine profonde que la plupart des grands de l'empire lui avaient vouée ne l'empêcha pas de se faire déclarer régent de la Russie pendant la minorité d'Ivan Antonovitch, dans le cas où l'impératrice mourrait avant que ce jeune prince ne fût majeur. Ce cas arriva le 28 oct. 1740, et Biren exigea aussitôt l'hommage dû à son titre ; il se serait même emparé de la personne de l'héritier sans l'opiniâtre résistance des parens. Après avoir tout fait pour contrarier leur union et leur élévation, le régent crut devoir se rapprocher de ceux-ci : il leur fit décerner la qualité d'altesse impériale avant de se l'attribuer à lui-même, et leur alloua une pension. Puis il régna en maître absolu au nom d'un enfant qu'on le soupçonnait même de vouloir dés hériter en faveur de son fils qu'il aurait uni à la grande-princesse Elisabeth.

Le feldmaréchal Munnich (voy.) avait secondé le favori d'Anne jusqu'à le pousser à la régence ; mais, plus fin que lui et voyant que ses services ne recevaient pas la récompense qu'il en avait attendue, il le trompa par des dehors de dévouement, tandis qu'il travaillait à le renverser. La

catastrophe eut lieu le 20 nov. 1740 (nouv. style) : Munnich proclama la princesse Anne grande-duchesse et régente, fit surprendre et garrotter Biren dans son lit par le colonel Manstein, et ordonna ensuite qu'il fût transporté dans la forteresse de Schlüsselbourg avec son frère cadet, Gustave Biren. Quoiqu'on ne prouvât pas le fait qu'on lui imputait, d'avoir voulu changer au profit de sa famille l'ordre de succession au trône, le duc de Courlande fut condamné à mort, en mai 1741. La régente commua cette peine en exil perpétuel, et il fut envoyé à Pelim, 600 verstes au-delà de Tobolsk, où Munnich lui avait fait préparer une prison bien palissadée. Ses biens furent confisqués, et il entraîna dans son infortune presque tous les membres de sa famille.

Mais une nouvelle révolution du palais arriva vers la fin de la même année : Elisabeth, devenue impératrice, rappela Biren de Sibérie et y envoya Munnich à sa place. Les deux rivaux se rencontrèrent à Kasan et se mesurèrent des yeux sans proférer une parole ; mais leur regard parlait pour eux. Ce genre d'éloquence peut suffire aux hommes ; les passions des femmes leur permettent moins de s'y borner : aussi la duchesse de Courlande ne put-elle s'empêcher d'insulter la malheureuse régente lorsqu'elle la rencontra également sur son passage, allant en exil avec son mari et son fils.

Élisabeth n'obéit pas à son premier mouvement de clémence : Biren, au lieu de revenir à Saint-Petersbourg, reçut l'ordre d'aller vivre à Iaroslavl. Deux ducs furent successivement élus à sa place par les États de Courlande ; mais sans pouvoir se faire reconnaître. Enfin Pierre III rappela Biren aussi bien que Munnich, et Catherine II lui rendit même son duché. Le 20 janvier 1768 Biren rentra à Mitau, et, profitant des leçons du malheur avec la même sagesse qu'il avait prouvée en le supportant sans faiblesse, il régna avec douceur et justice jusqu'à sa mort arrivée le 28 déc. 1772. (*Voir BÜSCHING Magazin*, t. IX, p. 383-414 ; *Manstein ; Schmidt Phiseldock Materialien zur russ. Gesch.*, t. II ; *Vie de Biron*, en allemand, 2^e édit., Brême, 1742 ; de Helbig *Russ. Gunslinge*, Tubing. 1806). Il laissa deux

filis qui l'un et l'autre avaient partagé son sort.

L'aîné, PIERRE, qui lui succéda en qualité de duc de Courlande et de seigneur de Wartenberg en Silésie, était né à Mitau en 1742, et régna de 1769 à 1795. Ce fut lui qui fonda en 1774 le *Gymnasium illustre* de Mitau. Mais son règne fut orageux : une longue absence avait laissé le pouvoir aux mains d'un conseil qui, n'ayant pu faire approuver tous ses actes par le duc, lutta contre lui, et finit par le trahir en s'adressant à Catherine II, déjà maîtresse de la Pologne. Celle-ci, mécontente de Pierre qui s'était placé sous la protection du roi de Prusse, prit possession du duché dont la députation des États lui avait offert la souveraineté ; il ne resta plus au duc qu'à sanctionner cet arrangement, ce qu'il fit par acte du 28 mars 1795. En revanche, l'impératrice s'engagea à lui payer une pension de 100,000 écus d'Albert et lui acheta pour la somme de 500,000 ducats ses domaines en Courlande. Depuis, Pierre vécut alternativement à Berlin, dans son duché de Sagan, et dans ses terres de Wartenberg, de Nachod et de Gellenau. C'est dans la dernière qu'il mourut en 1800.

Pierre s'était marié en 1779, en troisièmes noces, avec Anne-Charlotte-Dorothée, fille d'un comte de Medem (*VOY. COURLANDE*) ; un prince né de ce mariage est mort en 1790, mais quatre filles qui en sont également issues sont encore en vie. Ce sont la comtesse de Schulenburg, duchesse de Sagan ; la princesse régente de Hohenzollern-Hechingen ; la duchesse Acerenza, et la duchesse de Dino, nièce du prince de Talleyrand. Deux fils de CHARLES-ERNEST de Biren (1728-1801), frère de Pierre, sont également morts, et la ligne mâle des Biren est ainsi éteinte.

J. H. S.

BIRIBI (JEU DE). C'est un jeu de hasard qui a été long-temps en grande vogue et qui se joue encore quelquefois à Paris et dans d'autres villes. Il nous est venu d'Italie, de même que le cavagnol ; les Italiens le nomment *biribisso* ; mais d'abord il différait, quant aux chiffres, du biribi que l'on joue actuellement. Voici quelles sont les règles de ce jeu : il y a les

pontes et le banquier. On place sur une grande table un tableau divisé en soixante-dix cases : dans chacune de ces cases on distingue une figure et un nombre depuis 1 jusqu'à 70, et les pontes mettent ce qu'ils veulent sur chaque nombre. On a un sac fermant à clef, dans lequel sont enfermées 70 olives : dans chacune de ces olives est un billet, peint sur vélin, qui porte une figure et un nombre correspondant à l'un de ceux du tableau. Le banquier alors fait sortir les olives une à une, par le moyen d'un ressort qui se trouve à la tête du sac. Si le billet qui sort se trouve répondre à une case chargée, le banquier est obligé de payer 64 fois la mise qui s'y trouve. La couche appartient toujours au banquier, en sorte qu'il a un avantage de 7 sur 70. Le biribi est au cavagnol ce que le pharaon est au lansquenet; car le pharaon et le biribi sont avantageux au banquier, qui tient constamment; mais au lansquenet et au cavagnol, tous les joueurs ou pontes sont banquiers à leur tour, lorsque cela leur convient, c'est-à-dire tiennent la main ou le sac qui renferme les boules; le cavagnol est même d'une parfaite égalité, et le banquier n'y a aucun avantage.

Le biribi se joue quelquefois aux côtés, c'est-à-dire, au pair, de sorte que le banquier ne donne que ce qui se trouve sur la case; mais il a toujours pour lui trois cases d'exception qui font perdre le pont, quoique son côté arrive. On joue encore le biribi à la raie droite, de cette manière : On met ce que l'on veut à la tête du tableau, où il ne se trouve que sept chiffres dont un produit l'avantage, au choix du pont. L'on se sert de jetons qui diffèrent ou par les couleurs, ou par le dessin, ou par la forme, afin qu'on puisse reconnaître ce qu'ils valent et à qui ils appartiennent. F. R.-D.

BIRKENFELD, petite principauté allemande, montagnaise, boisée, arrosée par la Nahe, et dont le chef-lieu porte le même nom. Par acte du 9 juin 1815, cette principauté fut cédée par la Prusse au grand-duché d'Oldenbourg, dont il est cependant séparé par d'autres possessions. Son étendue est d'environ 10 milles car. géogr. Une partie de cette

principauté ayant appartenu depuis 1487 à la maison palatine du Rhin et à celle de Deux-Ponts, elle forma un apanage en faveur de la ligne palatine de Birkenfeld, issue de Charles (mort en 1600), fils du comte palatin Wolfgang. C'est à cette ligne qu'appartient le duc de Bavière Birkenfeld, oncle du roi de Bavière et père de M^{me} la princesse de Wagram. J. H. S.

BIRMAN (EMPIRE), vaste état dans la presqu'île orientale de l'Inde, traversé par l'Iraouaddy et ayant une surface de plus de 40,000 lieues carrées, entre 6 et 27° de latitude N. Au nord, il touche au Tibet et à la Chine, du côté de l'est au Siam, qui en est séparé par une chaîne de montagnes; à l'ouest il est situé sur le golfe du Bengale, enfin au sud il touche à la presqu'île de Malacca.

Le bassin de l'Iraouaddy est enfermé entre de longues chaînes de montagnes. Outre ce fleuve, on trouve le Loukiang qui descend du Tibet, l'Aracan, le Tavay et le Tenasserim qui tous se jettent dans la mer des Indes. On connaît peu le nord de cet empire, où habitent des tribus sauvages dont on assure qu'ils sont d'une taille inférieure à celle des Birmans, qu'ils n'ont aucun culte, et que leurs femmes gâtent leurs jolis traits par un tatouage d'une couleur bleue: Le pays birman a un sol fertile, surtout en riz; les jonques chinoises en exportent une grande quantité. On cultive l'indigo, le coton, la soie. Dans les forêts il croit beaucoup de bois tek, bon pour la construction des navires. On tire des mines l'or, l'argent, l'étain, le fer, presque tous les métaux. L'empire birman fournit aussi des pierres précieuses, de l'ambre, du naphte. On se sert d'éléphants. Il y a des singes, des tigres, des rhinocéros. On évalue la population de l'empire birman à 7 ou 8 millions d'ames. Le peuple birman ressemble aux Chinois; sa nourriture principale consiste en riz et en poissons. Il est bien constitué; on vante la beauté des Birmans. Leur culte est le bouddhisme, et ils croient à la métempsychose. Ils ont du goût pour les arts : la ville de Pagahmore est remplie de monuments d'architecture; on cite surtout

le temple de Gaudma, qui date de plusieurs siècles et que décorent des sculptures et des tableaux à fresque. Les Birmans ont des spectacles semblables à ceux des Chinois. On permet aux hommes d'émigrer; mais les femmes ne le peuvent. Ce sont elles qui font tous les travaux du ménage; les hommes s'adonnent au repos en mâchant du bétel. En cas de misère, ils vendent leurs propres filles. On les dit avides, rusés et querelleurs. L'empereur exerce un pouvoir absolu, prélève la dime de toutes les denrées, perçoit un droit sur l'importation des marchandises, et s'attribue le monopole des marbres, du bois tek, des éléphans. Il choisit son successeur parmi ses fils. Sa résidence est *Oumerapour*. L'empire birman consiste dans les anciens royaumes d'Ava, de Péga et d'Aracan, ainsi que dans diverses autres contrées que les empereurs ont réunies successivement sous leur sceptre.

Les Birmans ne régnaient d'abord que sur le royaume de Pégu; au *xvi^e* siècle ils subjuguèrent celui d'Ava et étendirent leur empire jusqu'aux frontières de la Chine. En 1740 les indigènes de Pégu secouèrent le joug et dominèrent à leur tour; mais un Birman obscur, *Alompra*, que la nature avait doué de grandes qualités, résolut de rendre à sa nation la suprématie dont elle avait joui depuis quelques siècles. Ayant battu les troupes péguanes, il s'empara, en 1755, de la ville d'Ava, fit prisonnier le roi, le jeta dans les fers et monta sur son trône. Ce fut sous le règne de son frère que la Compagnie anglaise des Indes chercha d'établir des relations commerciales plus intimes avec l'empire birman dont elle s'était approchée par les agrandissemens successifs de ses possessions. A cet effet elle envoya, au commencement de ce siècle, à Rangoun, le capitaine *Hiram Cox*, chargé, à ce qu'on présume, de prendre en secret tous les renseignemens propres à servir les desseins ambitieux de la Compagnie. *Cox* a publié une relation trop succincte de sa mission: *Voyage du capitaine H. Cox dans l'empire des Birmans*, traduit de l'anglais avec des notes historiques sur cet empire, par *Chalons d'Artois*, Paris, 1825. Ce frère, *Mendoragee-*

Prawa, mourut en 1819 et son neveu lui succéda. Celui-ci soumit le royaume d'Assam, et eut, en 1823, des querelles avec les Anglais au sujet des frontières du sud-ouest. Une île du fleuve *Naaf*, appelée *Chapouri*, que les Birmans enlevèrent aux Anglais, donna lieu à des représailles de la part de ceux-ci; l'année suivante, ils prirent sous leur protection le rajah de *Cachar*, poursuivi par les Birmans: ce fut le signal ou le prétexte d'une guerre, à laquelle la Compagnie s'était depuis long-temps préparée. Les Birmans ne la redoutaient pas. Ce peuple a l'esprit belliqueux, il regarde le service militaire comme l'occupation la plus honorable, et tout sujet de l'empereur y est astreint. A la tête des troupes de la Compagnie, le général *Archibald Campbell* débarqua, en mai 1824, dans l'empire birman: il éprouva une vive résistance de la part de l'armée de l'empereur, et ce ne fut pas sans des pertes considérables que les Anglais s'emparèrent des palissades dont les Birmans entouraient habilement toutes leurs positions. La bataille de *Prome* détruisit enfin les illusions des Birmans. Sur la route d'Ava une armée de 40,000 hommes essaya encore d'anéantir les troupes d'invasion; mais une nouvelle défaite apprit aux Birmans que leur empire allait finir. Au moment où les Anglais se disposaient à entrer dans Ava, l'empereur s'empressa de demander la paix. Il ne l'obtint, le 24 février 1826, qu'en cédant les provinces méridionales aux Anglais et en leur payant 25 lacs de roupies pour les frais de la guerre. Ces conditions humiliantes ont mis l'empereur birman dans la même dépendance que les princes de l'Inde à l'égard de la Compagnie. L'histoire de la guerre a été publiée par le major *Snodgrass*, genre du commandant: *Narrative of the Burmese war*, Londres, 1827; et par un autre officier, *M. Trant*, *Two years in Ava*, Londres, 1827. L'empire birman a perdu les provinces de *Yé*, *Tavaï*, *Martaban* et *Mergui*, avec l'Archipel de ce nom. Dans cette nouvelle conquête les Anglais ont fondé une nouvelle ville, celle d'*Amberst-town*, pour servir de résidence aux autorités publiques et de garnison à leurs

troupes. Située auprès de la mer, elle deviendra probablement très commerçante.

Dans le Martaban il y a des forêts de bois tek, de bois sapan et d'autres espèces. On tisse, dans ce pays, des étoffes de coton et de soie; une tribu indépendante, celle des Karians, habite les montagnes au nord du Martaban. Ces montagnards vendent aux habitans du bas pays de l'ivoire, du cardamome et de la cire. La ville de Martaban, ainsi que celles de Tavaï et de Mergui, sont toutes bien situées pour le commerce. Par l'Iraouaddy on peut d'ailleurs commercer avec l'intérieur de l'empire; aussi est-il probable que les Anglais trouveront dans ce pays un débouché important pour leurs marchandises, et qu'ils en tireront par échange beaucoup de productions utiles. D.C.

BIRMINGHAM, une des villes manufacturières les plus importantes de l'Angleterre, est située dans le comté de Warwick, à 109 milles anglais de Londres, sur le penchant d'une colline près de la rivière Rea, au milieu d'un pays riche en mines de fer et de charbon. Sous le règne d'Alfred-le-Grand c'était un petit bourg qui, dans le xii^e siècle, avait d'excellens tanneurs; mais ces tanneries (il n'en existait plus qu'une en 1795) ont fait place à une immense variété de fabriques, surtout en fer et en acier. En 1666 la peste fit de grands ravages à Birmingham, qui, vers la fin du xvii^e siècle, ne comptait encore que 900 maisons et 5,000 habitans. On commença à y fabriquer des ustensiles de fer avant la révolution de 1688; mais c'est depuis cette époque seulement que l'activité industrielle de cette ville s'est graduellement développée. Jean Baskerville (voy.) y établit une célèbre imprimerie en 1756. La fabrique de boutons, de boucles, de toutes sortes de quincailleries et d'ouvrages vernis d'un beau laque, qui lui est antérieure de quelques années, fut singulièrement secondée par Boulton, qui inventa l'art de travailler l'acier en mosaïque et, à son décès, en 1745, en transmit le secret, ainsi qu'une fortune considérable, à son fils Matthieu Boulton. Celui-ci porta cet art à sa perfection et forma des établissemens d'où sont sortis des ouvrages d'acier qui offrent tout ce que l'imagination

de l'homme peut désirer. Ce fut à peu près dans ce même temps que la manufacture de vaisselle plaquée passa en grande partie de Sheffield à Birmingham. Mais c'est surtout depuis la fabrique de machines établie à Soho, en 1764, que l'industrie de Birmingham a pris un essor prodigieux. Matthieu Boulton entra en société avec le créateur de cet établissement, James Watt de Glasgow, qui, en 1769, avait obtenu un brevet d'invention pour les machines à vapeur. C'est à Soho qu'ont été construits ces étonnans leviers qui ont supplanté une partie de la main d'œuvre et qui, en diminuant le coût de la fabrication, ont mis à la portée des plus humbles ménages plusieurs objets d'utilité et d'agrément, anciennement réservés à l'opulence et dont le prix est devenu très modique. Mais l'esprit inventif des fabricans de Birmingham a continuellement devancé les besoins des riches. Témoin ces tire-bouchons en spirale qui opèrent sans secousse; ces machines à copier des lettres; ces plians cachés dans une canne; ces parasols de poche; ces marche-pieds de carrosse qui s'élancent au moment qu'on ouvre la portière; ces cravaches muoies de petits aiguillons, qu'on fait sortir, au moyen d'un renfort, pour servir d'éperons; ces béquilles qu'on peut allonger ou raccourcir également au moyen d'un ressort; ces couteaux pour les manchots, et mille jolis riens en fait de bijoux et de joujoux d'enfans. Les lampes de table en obélisques de bronze, surmontées d'un dôme qui en réfléchit la lumière sans donner de l'ombre, sont aussi une invention nouvelle dont la fabrication à Birmingham ne date que de 18 ans. Le monnayage y est aussi très remarquable: un seul moulin, établi en 1788, fait travailler huit machines qui, en moins d'une heure, frappent 30 mille pièces de monnaie; les fabriques d'armes ne sont pas moins étonnantes. Des marteaux énormes, mus par une machine à vapeur de la force de 120 chevaux, battent les barres de fer à leur sortie de la fournaise: en un instant elles sont converties en cerceaux et roulées autour d'une baguette de métal qui détermine le calibre des fusils. Pendant les guerres de

la révolution de France, Birmingham a fourni au gouvernement anglais 14,500 fusils par semaine; on continue d'y fabriquer toutes sortes d'armes à feu et des lames de sabres pour des puissances étrangères. Des barreaux de fer au-delà d'un pouce en grosseur sont découpés par de fortes tenailles tranchantes, comme si c'était du papier. On taille 12,000 épingles en pointe en une heure, et l'on fait 50,000 têtes d'épingle dans le même espace de temps. Le cuivre aussi s'amincit sous le cylindre d'une machine à vapeur, comme la pâte sous la brie du pâtissier, et donne ces feuilles de cuivre dont on revêt les vaisseaux de guerre. Il paraît cependant que l'activité des usines a décliné depuis 1825 à l'égard du cuivre.

Birmingham a l'avantage de plusieurs canaux qui y portent le minéral de fer, le charbon et d'autres objets de consommation, et en transportent les marchandises aux ports de Liverpool et de Hull, d'où elles passent à toutes les parties du globe.

On peut juger du progrès de la prospérité industrielle de Birmingham par l'accroissement de sa population. En 1801, cette ville comptait 73,670 habitans; 20 ans après elle en avait 85,416, et en 1831 elle en compta 118,914. Jusqu'à cette même année, Birmingham n'avait pas eu de députés dans la chambre des Communes; mais depuis la réformation du Parlement, cette ville y envoie deux représentans. Les communes adjacentes d'Edgbaston, de Bordsley, Deritend et Doddeston avec Nechells, participent au droit d'élection, ce qui fait monter le nombre des habitans de la ville et de la banlieue ensemble, à 142,251, et celui des électeurs dûment enregistrés à 4,309. D. B.

BIRON, nom appartenant à l'ancienne et illustre famille française de *Gontaut*, qui a fourni des hommes remarquables sous plus d'un rapport.

BIRON (*Armand de Gontaut*, baron DE), né vers 1524, fut élevé parmi les pages de Marguerite, reine de Navarre. Il se distingua dans les guerres du Piémont et fut fait gentilhomme de la chambre du roi. Il penchait secrètement pour les huguenots, et cependant il prit parti

contre eux, lors des guerres de religion; il figura aux journées de Dreux (1562), de Saint-Denis (1567) et de Moncontour (1569). C'est à cette dernière époque qu'il fut nommé grand-maître de l'artillerie. Il fut, avec De Mesme, négociateur, pour la cour, de la paix de Saint-Germain (1570) qui fut appelée *boiteuse et mal-assise*, parce que Biron était boiteux, et que De Mesme était seigneur de Malassise. Dans la nuit de la Saint-Barthélemy, il se renferma dans l'arsenal, d'où il repoussa les assassins. Lorsqu'il fut envoyé par Charles IX à La Rochelle pour y commander, les habitans refusèrent de le recevoir; il fit vainement le siège de la ville, et alla guerroyer avec plus de bonheur en Guienne. Henri III le rappela de cette province en 1580 et le décora de l'ordre du Saint-Esprit; il avait été fait maréchal de France en 1577. Il donna d'inutiles conseils au duc d'Alençon qu'il suivit dans les Pays-Bas en 1583. Trois ans après, il essaya, sans y réussir, d'empêcher la journée des barricades (*voy.*). A la mort de Henri III, il fut un des premiers à reconnaître Henri IV, et lui rendit un grand service en retenant les Suisses dans son armée. A la journée d'Arques, au premier siège de Paris (1589), à la bataille d'Ivry (1590), il se distingua par la valeur et les talens que tant de fois déjà il avait déployés. Il eut la tête emportée d'un coup de canon au siège d'Épernay, en 1592, à l'âge de 68 ans. Aux qualités du guerrier il joignait quelques connaissances littéraires. Il portait toujours avec lui des tablettes où il notait tout ce qu'il voyait ou entendait de remarquable. Elles étaient passées en proverbe et quelquefois même le fou du roi jurait par elles. Le maréchal de Biron fut le parrain du cardinal de Richelieu.

Son fils, **BIRON** (*Charles de Gontaut*, duc DE), né en 1562, se fit de bonne heure remarquer par une entière indifférence pour l'une et l'autre des religions qui causaient alors des guerres si cruelles. Il montra dès sa jeunesse un goût décidé pour les armes, et fut obligé de s'éloigner quelque temps de la cour à la suite d'un duel qui eut beaucoup d'é-

clat. Attaché à Henri IV dès l'avènement de ce prince, il devint son ami et son favori et obtint un avancement très rapide, qu'il justifia dans tous les combats auxquels il assista, par ses talens et son intrepidité. Il était colonel des Suisses dès l'âge de 14 ans; il fut bientôt maréchal-de-camp, puis lieutenant-général. En 1592, après la mort de son père, le roi lui donna le titre d'amiral de France. Biron était d'un caractère bouillant, d'une activité effrénée, brillant à la cour et sur les champs de bataille, prodigue, magnifique, sans aucun principe de morale, vain, léger, opiniâtre, présomptueux, n'épargnant pas même dans ses propos Henri IV, qui, en 1594, lui donna le titre de maréchal de France en échange de celui d'amiral qu'il rendit à Villars. En 1595, il fut nommé gouverneur de Bourgogne; Henri lui sauva la vie au combat de Fontaine-Française, et, en 1598, après la reprise d'Amiens, le fit duc et pair. « Messieurs, dit le roi aux députés du parlement qui étaient venus le complimenter, voilà le maréchal de Biron, que je présente avec un égal succès à mes amis et à mes ennemis. »

Mais Biron avait toujours besoin d'argent; il s'irritait de ce que le roi n'épuisait point pour lui ses trésors. Il devait bientôt passer du mécontentement au crime. Beauvais la Noelle, sieur de Laffin, agent secret des Espagnols, qui, malgré la paix de Vervins, cherchaient toujours à exciter des troubles en France, gagna Biron, et celui-ci, dans une mission dont il fut chargé par le roi à Bruxelles, promit de se joindre aux rebelles que l'Espagne parviendrait à soulever en France. En 1599, lors du voyage du duc de Savoie en France, Biron fit un traité formel, contre Henri son bienfaiteur, avec ce prince et avec Fuentes, gouverneur de Milan. Quoique, dans la guerre de 1601, il combattit franchement le duc de Savoie, ses intrigues ne purent rester cachées au roi, qui eut avec lui une explication dans le cloître des cordeliers de Lyon. Biron fit des aveux, et Henri lui pardonna. Mais le maréchal continua ses menées: le roi l'avertit encore une fois et l'envoya comme ambassadeur à Londres auprès d'Élisa-

beth. A son retour, des preuves non équivoques de sa trahison furent découvertes; Henri IV le fit venir à Fontainebleau et essaya inutilement de l'amener au repentir. Biron fut arrêté au milieu de la nuit, en sortant de la chambre du roi, conduit à la Bastille, jugé et condamné à être décapité; cette sentence fut exécutée dans l'intérieur de la Bastille, le 31 juillet 1602. Le maréchal de Biron était âgé de 40 ans. (Pour plus de détails sur ce qui le concerne, nous renvoyons aux divers historiens de France, et surtout à M. de Laetelle, *Histoire des guerres de religion.*)

Le petit-neveu de ce maréchal de Biron, CHARLES-ARMAND, né en 1663, mort en 1756, fut maréchal de France, ainsi que le fils de celui-ci, *Louis-Antoine*, né en 1701, mort en 1788. ARMAND-LOUIS DE GONTAUT (duc de Biron), né en 1747, neveu de Louis-Antoine, fut connu jusqu'à la mort de son oncle, dont il fut l'héritier, sous le nom de duc de LAUZUN (voy.).

Voy. sur la famille des Biron, *l'Histoire générale* du P. Anselme, t. VII, p. 296 et suiv. Quelques autres détails seront placés à l'art. GONTAUT. A. S.-R.

BISCAYE, voy. BASQUES (*provinces*).

BISCAYE (MER OU BAIE DE), partie du grand golfe de Gascogne, n'est qu'une sous-division de la mer qui baigne toute la côte septentrionale de la péninsule hispanique. On circonscrit le nom de baie de Biscaye à la partie qui longe la côte de la Biscaye propre. Cette côte, en général, est rude et sauvage, mais peu dentelée; la mer n'a point d'îles importantes. Le meilleur port est Santander. La mer de Biscaye nourrit des sardines excellentes, et, comme si la nature se plaisait à semer partout des contrastes, c'est dans cette mer que s'est opérée pour la première fois la grande pêche des baleines. Mais aujourd'hui, décimé par l'activité d'une chasse destructive, cet énorme cétacé a pris pour refuge les régions polaires, malgré l'exquisite saveur des sardines qu'il consommait par milliers. VAL. P.

BISCAYEN, adjectif devenu substantif; on appelait *mousquet biscayen*

un fusil de rempart. Aujourd'hui on entend, sous le mot de *biscayen*, un petit boulet de fer ou balle de fer battu, de divers calibres, dont on charge les canons pour lancer ces projectiles à la distance de 400 à 600 mètres.

On range les biscayens exactement par couches dans les boîtes à cartouches : on met au fond des boîtes un culot de fer battu qui donne beaucoup de portée aux biscayens, parce qu'il leur communique toute l'action de la charge, qui, sans cela, s'échapperait à travers les halles et les ferait écarter davantage. C-TE.

BISCUIT, espèce de pain, sec, cassant, se ramollissant et s'enflant à l'eau, que l'on donne aux marins pendant les navigations. Son nom semble dire que ce pain est deux fois cuit (*bis coctus*) : il n'en est rien. Le biscuit est cuit deux fois plus long-temps que le pain ordinaire et voilà tout. Cette longue cuisson a pour but de faire rendre au biscuit toutes les parties aqueuses qu'il tient de la fabrication. La farine avec laquelle on fait le biscuit est épurée à 36 pour 100, c'est-à-dire que 100 livres de froment sortant de dessous la meule du moulin perdent au blutage 36 livres de son et de farine grise. Le levain de bière ne s'emploie jamais dans la fabrication du biscuit ; on lui préfère le levain de pâte, et l'on a soin de choisir un vieux levain. Sa pâte est plus travaillée que celle du pain ordinaire ; on lui donne plusieurs façons. C'est une opération fort pénible que celle du pétrissage du biscuit : on y employait autrefois les pieds, après les mains. Quand le biscuit sorti du four est bien refroidi, on le met dans des soutes, soigneusement tenues à l'abri de toute humidité et généralement construites près des fours ; là il *ressuie*, c'est-à-dire qu'il perd tout ce qu'après la cuisson il peut avoir conservé de principe aqueux. Il reste généralement six semaines dans la soute, après il peut être embarqué. Après un an de campagne, le biscuit doit être encore bon à manger. A bord des navires on l'enferme dans des magasins ou soutes, mises autant que possible à l'abri de l'humidité. Le biscuit ne reçoit point de sel, parce que le sel lui donnerait une disposition fâcheuse à attirer

l'air humide. Il se confectionne en galettes rondes ou carrées d'environ quinze lignes d'épaisseur, et de huit pouces de largeur. Chaque homme consomme par jour 18 onces de biscuit, autant qu'on le peut à la mer ; on alterne cette ration avec celle de pain frais qu'on fabrique quand le temps et la provision d'eau le permettent. Entre les ports de commerce, celui qui, pour le biscuit des officiers, a le plus de réputation, c'est Honfleur. Son biscuit est excellent, affriolant le goût par les yeux. Quand il est tout nouveau, c'est un vrai régal. Le célèbre Parmentier essaya de faire du biscuit de pomme de terre, il réussit parfaitement ; ce serait une bonne ressource si le froment venait à manquer, quand la récolte des pommes de terre serait abondante. On n'a jamais été contraint d'y avoir recours, depuis 1782 que le biscuit de Parmentier a été soumis aux épreuves d'une longue campagne. A. J-L.

BISE, *voy.* VENTS.

BISEAUTÉES (CARTES), nom dérivé de *biseau*, terme d'architecture et de pratique : *tailler en biseau* c'est couper en talus ou former un angle. Plusieurs procès, dans lesquels des noms célèbres ont été compromis, ont fait parler dans la bonne compagnie des cartes biseautées et des autres moyens par lesquels des joueurs peu délicats régularisent à leur profit les chances incertaines du hasard. Pour avoir à propos des rois à l'écarté ou des brelans à la bouillotte, il faut savoir où sont les cartes, afin de les prendre et de ne pas les laisser à l'adversaire. Pour cela les filous *bisautent* le jeu, c'est-à-dire qu'ils retranchent de chaque côté de la carte une bandelette aigue, un triangle extrêmement allongé, de façon que la base soit en bas d'un côté et en haut de l'autre : on laisse d'ailleurs dans son entier le reste du jeu. Cette supercherie, usitée par les escamoteurs qui font des tours de cartes, permet de sentir dans le jeu des inégalités, indicatives pour celui qui est prévenu et trop légère pour l'homme de bonne foi. Si l'on ajoute à cela le saut de la coupe et les autres tours du métier, le bonheur est invariablement fixé, et le joueur ne perd que quand il vent et pour piquer au jeu sa dupe.

Mais les cartes biseautées sont facilement reconnues en cas de soupçon, et de plus il faut pouvoir les substituer à celles qui sont sur la table; aussi les *escrocs du grand monde* avaient-ils trouvé une autre ressource pour gagner constamment. Sans avoir besoin de préparer le jeu, ils relèvent les cartes la face en l'air et là, en un tour de main et sans avoir l'air d'y faire attention, ils disposent les couleurs de manière à ce que tous les atouts se trouvent dans leurs mains ou dans le talon.

La connaissance de ces faits a eu l'avantage de modérer un peu la passion du jeu qui avait évhahi la société, et d'appeler l'attention sur certaines gens qu'on voyait jouer avec un bonheur non interrompu. F. R.

BISHOP, du mot *bishop*, évêque. Cette boisson, digne, disait-on, d'être présentée aux princes de l'église anglicane, est une espèce de punch composé de vin rouge qu'on fait bouillir avec de l'écorce d'orange et auquel on ajoute du sucre et du jus d'oranges douces. On le prépare extemporanément avec une bouteille de vin rouge, deux onces de sirop d'oranges ou de limons, et une once de teinture d'écorces d'oranges.

Cette boisson est bien connue en Angleterre, en Hollande et en Allemagne; dans ce dernier pays on en fait d'autres appelées *cardinal* et *pape*. F. R.

BISMUTH. Le bismuth est un métal qui a été pendant long-temps connu sous le nom d'*étain de glace*, nom qui indique l'usage auquel on l'employait autrefois. On lui préfère aujourd'hui l'amalgame d'étain.

Le bismuth compte parmi le petit nombre de substances métalliques que l'on rencontre dans la nature à l'état natif. La Saxe, la Bohême, nous en présentent des gisemens. Il renferme presque toujours un peu d'argent. On le trouve aussi combiné avec le soufre et plus rarement avec l'oxygène.

Ce métal entre si facilement en fusion qu'on se contentait autrefois, pour le séparer de sa gangue, de renfermer le minerai dans un arbre creusé à l'intérieur et de le mélanger avec des morceaux de bois auxquels on mettait le feu. Pendant

la combustion le métal coulait dans une fosse pratiquée pour le recevoir. Aujourd'hui on remplace cet appareil grossier par des tuyaux en fonte que l'on chauffe convenablement et dont l'extrémité communique avec un réservoir également en fonte. On a aussi recourus aux fourneaux à réverbère. Les creusets que l'on y introduit sont percés à leur fond, et le métal qui en découle se rend dans un bassin de réception disposé convenablement.

Le bismuth se rapproche de l'antimoine par son éclat; mais il en diffère par sa teinte rosée et non bleuâtre. Sa pesanteur spécifique est de 9,8; il fond à 247° et peut être coulé dans des cornets de papier sans les brûler. Si on le laisse refroidir dans un creuset, qu'on perce la pellicule qui recouvre la surface au moment où elle vient de se figer, et que l'on décante le métal encore liquide, on trouve une multitude de cristaux cubiques, qui deviennent irisés au contact de l'air, et qui ressemblent, pour la forme, à ceux qui prennent naissance au milieu d'une dissolution concentrée de sel marin.

Les alliages de plomb, de bismuth et d'étain, sont très fusibles. Le plus remarquable est celui de d'Arcet, qui fond avant la température de l'eau bouillante. On se sert de ces alliages pour faire des soupapes de sûreté pour les machines à vapeur.

Les sels de bismuth sont ordinairement précipités par l'eau. Un sous-sel insoluble se forme et un sel acide reste dans la liqueur. C'est ainsi que l'on prépare le *sous-nitrate de bismuth* ou *blanc de fard*. Il présente l'inconvénient de noircir dans une atmosphère mêlée d'hydrogène sulfuré.

Le bismuth n'a pas d'autres emplois; aussi, quoiqu'il soit assez rare dans la nature, son prix est-il peu élevé.

On reconnaît ce métal à ce que ses dissolutions dans les acides précipitent en blanc par les alcalis et les carbonates alcalins, en noir par l'hydrogène sulfuré. En réduisant son oxyde par le charbon, on le distingue du plomb parce qu'il est cassant, et de l'antimoine parce qu'il se dissout facilement dans l'acide nitrique. H. A.

BISON, quadrupède mammifère du genre bœuf (*voy.*). Souvent on a confondu sous ce nom deux espèces distinguées par les naturalistes modernes. L'une, nommée quelquefois bison de Lithuanie, est maintenant décrite sous celui d'*au-rochs* (*voy.* BŒUF); l'autre, désignée sous le nom de *bison d'Amérique*, retient aujourd'hui le nom de bison.

D'une taille intermédiaire entre le bœuf et l'aurochs qui est le plus grand quadrupède de l'Europe, le bison, qui habite en troupes nombreux les prairies humides de l'Amérique septentrionale, se fait remarquer par la crinière épaisse, laineuse et touffue dont son cou est garni. Une bosse graisseuse, d'une dimension variable selon les individus, s'élève sur ses épaules et contribue à rendre son train de devant singulièrement plus développé que celui de derrière, qui est efflanqué et revêtu d'un poil court, surtout pendant la saison chaude, car il paraît qu'en hiver il devient plus long. Il est généralement d'une couleur rouille foncée, surtout à la crinière où il est presque noir. Son menton est bizarrement décoré d'une barbe assez longue.

Les cornes du bison sont très distantes à leur base; elles sont courtes, arrondies, noires et susceptibles d'un très beau poli. Sa queue, peu longue, se termine par un bouquet de poil.

Le bison, naturellement farouche, s'apprivoise aisément s'il est pris jeune. Aussi, comme sa force surpasse celle du bœuf, y aurait-il avantage à chercher à l'acclimater en Europe ou à l'utiliser au moins par le croisement avec nos taureaux ou nos vaches, qui s'opère aisément et produit des méteils féconds. Dans son état sauvage actuel, le bison est chassé pour sa peau qui donne un bon cuir; sa langue et sa bosse sont un manger délicat.

B. B.

BISQUE. Dans l'art culinaire on nomme ainsi, de *bis coctus* (deux fois cuit), une espèce de purée dans laquelle il entre des coulis d'écrevisse et du riz, et qui se sert en guise de potage au commencement d'un repas. Il y en a de gras et de maigres; quelquefois on remplace les écrevisses par une purée de gibier. La bisque à la reine se fait avec des

jeunes poulets dont on pile le blanc avec du riz. C'est un mets fort recherché et qui demande de grands soins de la part du cuisinier; il ne peut être bon qu'autant qu'il a été parfaitement réduit au feu. La bisque est essentiellement nutritive et restaurante; ce n'est pas un ragout de prolétaire : on le voit par ces vers du Lutrin :

Qu'est devenu ce teint dont la couleur fleurie
Semblait d'ortolans seuls et de bisque nourrie.

D. A. D.

BISSEXTILE, *voy.* ANNÉE (2^me art. tom. I, pag. 788).

BISSON (HENRI) naquit à Guéméné (Morbihan) en 1796, acheva, en 1815, à l'école de Brest, ses études préparatoires, et, après avoir parcouru en qualité d'élève de première classe les mers de l'Inde et visité les côtes d'Afrique et d'Asie, il obtint, en 1820, le brevet d'enseigne de vaisseau.

Son histoire est celle d'un jour; on ne connaît de lui que le dévouement héroïque qui a appris en même temps à la France et son existence et sa mort. Vers la fin de la lutte des Grecs contre la Turquie, en 1827, les mers du Levant étaient infectées de pirates tolérés par le nouveau gouvernement établi à Égine, et qui, certains de l'impunité, rançonnaient les vaisseaux de toutes les nations, amies ou ennemies. Les amiraux français et anglais adressèrent vainement d'énergiques représentations au gouvernement de la Grèce : elles furent accueillies, mais sans produire d'effet. Alors ils résolurent de donner eux-mêmes la chasse aux forbans. C'est à la suite d'une expédition de ce genre que la corvette française *la Lamproie* conduisit à Alexandrie le brick grec *le Panayoti*, qu'elle avait pris sur les côtes de Syrie, et qui portait 66 hommes d'équipage. Là, les prisonniers furent nuis à bord de la frégate *la Magicienne* qui partait pour Smyrne, et qui fit voile avec la prise grecque, sur laquelle fut envoyé l'enseigne Bisson avec 15 hommes d'équipage et 6 Grecs qui y avaient été laissés; mais un coup de vent sépara les deux bâtimens dans la nuit du 4 novembre 1827, et *le Panayoti* fut forcé de relâcher à l'île de Stampalie. Deux des prisonniers confiés à Bisson

étaient parvenus à s'échapper, et cette circonstance lui avait fait concevoir quelques craintes; aussi avait-il pris d'avance ses mesures, dans l'attente d'un événement qui, en effet, ne tarda pas à se présenter : « Camarade, avait-il dit au pilote TRÉMENTIN, jurons que celui des deux qui survivra à l'autre mettra le feu aux poudres plutôt que d'abandonner le dépôt sacré qui nous a été confié. » Et le serment avait été prononcé. Mais laissons parler le ministre de la marine qui vint quelques mois après demander à la tribune le prix de cette belle action : « A 10 heures du soir, deux grands misticks attaquent avec furie le brick : il est abordé par l'avant; 15 hommes luttent avec une admirable intrépidité contre 130; le nombre seul peut l'emporter; 9 Français tombent; le pont est envahi; Bisson, blessé, couvert de sang, s'échappe de la mêlée; il n'a que le temps de dire à ses amis : *Sauvez-vous, jetez-vous à la mer!* Puis, se tournant vers Trémentin, il ajoute : *Adieu, pilote, voilà le moment d'en finir!* Aussitôt Bisson se précipite dans la chambre, où d'avance il a tout disposé; il prend la mèche, il met le feu aux poudres : le navire saute, le sacrifice de l'honneur et du patriotisme est consommé, un noble cœur a cessé de battre, et la France compte un héros de plus. » C'est à la suite du rapport que nous venons de citer qu'une loi, votée par les deux Chambres, donna 1,500 fr. de pension à la sœur de Bisson, à titre de récompense nationale. Le roi ordonna, en outre, l'érection à Lorient d'un monument destiné à perpétuer le souvenir de son action héroïque. Le pilote Trémentin, qui avait eu assez de bonheur pour gagner le rivage, ainsi que quatre matelots français, reçut la croix de la Légion - d'Honneur et le grade d'enseigne de vaisseau, et ses compagnons ne furent pas oubliés. D. A. D.

BISTOURI, nom par lequel on désigne un petit couteau à l'usage des chirurgiens. On le fait dériver de Pistori (*pistoriensis gladius*), nom d'une ville où était une fabrique estimée de ces instrumens. La forme des bistouris est variable suivant l'usage auquel on les destine, et l'on a même étendu cette dénomination

à des instrumens compliqués et qui s'éloignent beaucoup de celle du simple bistouri. Une lame montée à charnière sur un manche tantôt semblable à celui des rasoirs, tantôt garni, à la façon des couteaux de poche, d'une pièce destinée à rendre le tout fixe, tel est le couteau chirurgical; et cette lame peut être aiguë et droite, ou bien courte, et tranchante sur sa convexité ou sa concavité. On en voit de carrées, et quelques-unes ont un double tranchant, tandis que d'autres ne coupent que dans une petite partie de leur étendue. D'autres, enfin, destinées à agir sur des parties profondément situées, sont terminées par un bouton mousse. On appelle *bistouri caché* une lame renfermée entre deux chas, et qui, pressée par un ressort, fait une saillie d'une longueur déterminée, et rentre après dans sa retraite.

Les bistouris sont faits d'acier trempé, et doivent avoir un tranchant très fin pour épargner autant que possible aux malades les douleurs que produit un instrument mal acéré. Ils ont besoin d'être tenus avec une extrême propreté pour ne pas devenir le véhicule de maladies contagieuses.

De tous les instrumens de chirurgie, le bistouri est peut-être le plus usité; il est à peine nécessaire de dire qu'il sert à diviser les parties molles. Il peut suffire pour pratiquer un grand nombre d'opérations; quelques maîtres de l'art le préfèrent à beaucoup d'appareils plus compliqués, et la dextérité et la certitude avec lesquelles ils le manient font pencher vers leur opinion. F. R.

BISTOURNAGE, voy. CASTRATION.

BISTRE. Le bistre est cette couleur brune et un peu jaunâtre, formée de suie détrempee, ou tirée seulement des égouttures des tuyaux de poêles, dont les artistes se servent pour dessiner et laver sur le papier. On fait avec le tabac une couleur à peu près semblable au bistre, et qui a sur lui quelques avantages. Quelquefois on s'est servi pour le même objet du jus de réglisse noir. Les peintres anciens ont fréquemment employé le bistre pour exprimer les premières pensées de leurs tableaux; aussi la gravure s'est-elle appliquée, et avec suc-

cès, à reproduire leurs dessins ainsi colorés.

L. C. S.

BITAUBÉ (PAUL-JÉRÉMIE), né en 1782, à Kœnigsberg, en Prusse, appartenait à l'une de ces familles protestantes que l'intolérance de Louis XIV obligea de quitter leur patrie; mais, toujours Français par le cœur et les affections, ce fut dans notre langue que Bitaubé publia ses premiers essais; c'est en France qu'il vint fixer son séjour, dès qu'il lui fut possible d'exécuter ce projet.

Une traduction libre de l'Iliade, publiée à Berlin en 1762, attira sur le jeune auteur les regards de Frédéric. Voulant en même temps récompenser son talent et l'attacher à la Prusse, ce roi littérateur le nomma membre de son académie, et ajouta une pension au traitement attaché à cette place. Bitaubé sollicita une faveur plus précieuse encore pour lui, et Frédéric lui permit d'aller passer plusieurs années à Paris, afin d'y perfectionner son ouvrage.

Il y fit paraître, en 1764, sa traduction complète de l'Iliade, et le succès qu'elle obtint ne l'empêcha pas d'y apporter encore pendant plusieurs années d'utiles améliorations que firent connaître des éditions successives. Ce fut seulement en 1785 qu'il y joignit la traduction de l'Odyssée, à laquelle il avait aussi consacré beaucoup de temps et de soins. Homère, dont on n'avait encore en français que la traduction de M^{me} Dacier, eut enfin un interprète un peu plus digne de lui.

Dès ses plus tendres années Bitaubé avait partagé son admiration entre les beautés de la Bible et celles d'Homère; l'épisode si touchant de *Joseph* lui inspira un poème en prose qui ne fut pas moins bien accueilli que ses traductions et qui eut des éditions nombreuses.

La révolution de 89 vint rendre à Bitaubé ses droits de cité. Il redevint Français avec bonheur, en voyant la nation qui le rappelait dans son sein proclamer en même temps des principes de tolérance, de sage liberté, de respect aux lois, qui depuis long-temps étaient les siens. Son poème *Guillaume de Nassau* ou *les Bataves*, peinture énergique et animée de l'élan patriotique qui affranchit la

Hollande, fut son tribut au nouvel ordre de choses; mais bientôt les orages politiques, des passions révolutionnaires menacèrent les jours de Bitaubé, comme ceux de tant d'autres hommes vertueux. Ami de Brissot et de Roland, comme il l'avait été autrefois de Thomas et de Ducès, il devait être suspect aux décevirs de 93; aussi fut-il jeté dans leurs cachots sur un mandat d'arrêt qui portait entre autres causes: «Ancien membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.» Rendu à la liberté après le 9 thermidor, avec une épouse qui avait partagé et adouci sa captivité, Bitaubé se trouva encore dans une position très fâcheuse; mais la paix signée avec Frédéric Guillaume, la nomination du traducteur d'Homère à la 3^e classe de l'Institut, vinrent enfin lui rendre des jours plus heureux. Plus tard Napoléon le nomma membre de la Légion-d'Honneur et lui accorda une pension. Une édition complète de ses œuvres, en 9 vol. in-8^o, publiée en 1807, acheva de lui assurer une aisance conquise par des travaux estimables. Mais bientôt après la perte de sa compagne, dont les qualités et la tendresse étaient devenues en quelque sorte une partie de son existence, mina sa santé. Il mourut en 1808.

Sa carrière littéraire s'était terminée, en 1802, par la publication d'*Hermann et Dorothee*, imitation pâle et décolorée du poème de Goethe. M. O.

BITCHE ou **BITSCHZ**, petite ville dont l'ancien nom est *Kaltenhausen*, située sur le ruisseau de Horde (Moselle), ayant aujourd'hui une population d'environ 3,000 individus, et dominée par un château dont l'origine se cache dans la nuit des temps. Ce château avait déjà beaucoup d'importance au xi^e siècle, et formait le chef-lieu d'un comté qui fut tantôt indépendant, tantôt réuni aux domaines des princes de Deux-Ponts, de Lorraine ou d'Alsace. Dans les guerres entre l'Allemagne et la France, le château de Bitche soutint plusieurs sièges; celui de 1793 occupe une page glorieuse dans les annales contemporaines: la postérité n'apprendra jamais sans en être émue le trait de ce généreux citoyen qui mit le feu à sa maison pour éclairer les

défenseurs de la place dont l'ennemi franchissait les barrières. Le château, élevé à 202 toises au-dessus du niveau de la mer, est considéré comme imprenable. E. A. B.

BITHYNIE, pays de l'Asie-Mineure, entre la Mysie, la Phrygie, la Galatie, la Paphlagonie, le Pont-Euxin et la Propontide. Un mont Olympe, non moins célèbre que celui de la Grèce et plus élevé, en occupait une partie à l'ouest. La Propontide y formait deux golfes qui, du nom des villes placées à leur pointe, s'appelaient golfe de Nicomédie et golfe de Cionte. Un peu plus à l'est, au bord du lac de Nicée, était Nicée, où se tint en 325 le premier concile œcuménique. Le Sangaride (aujourd'hui Sakaria) était le fleuve principal : il courait des monts phrygiens à la mer, en coupant le pays par moitiés à peu près égales. Aux 3 villes déjà nommées doivent s'ajouter Pruse (Brousse), capitale du III^e au I^{er} siècle avant J.-C., Chalcedoine, au fameux concile de 457, Honoriade, Bithynium ou Claudiopolis, Héraclée, république grecque indépendante des rois bithyniens et célèbre par son commerce, enfin Tium, sa succursale.

L'histoire de la Bithynie est peu connue. Arrien en avait composé une que nous avons perdue. Apollodore parle de 49 rois qui occupèrent le trône avant l'invasion romaine; mais les noms de peu de ces rois ont été sauvés de l'oubli.

La Bithynie venait de secouer le joug des Macédoniens lorsque Nicomède I^{er} (281-250), pour succéder à Zypète son père, massacra deux de ses frères, appela les Gaulois ou Galates en Asie-Mineure, et bâtit Nicomédie. Gendre de Philippe de Macédoine, Prusias, fils de Nicomède, lui promit des secours contre les Romains et reçut Annibal à sa cour. Son fils Prusias II (192-148) fit alliance avec Antiochus-le-Grand contre les Romains, puis se déclara neutre, vainquit Eumène, roi de Pergame, à l'aide d'Annibal, et finit par livrer l'illustre fugitif à Flaminius, mais n'en fut pas moins obligé de rendre à Eumène, et plus tard au roi Attale II qu'il avait aussi battu, toutes ses conquêtes. Il parut à Rome la tête rasée, aux pieds la chaussure d'un affranchi; et dit aux sé-

nateurs : « Dieux, voici votre esclave ! » Nicomède II, son fils, le tua; son long règne de 53 ans (148-90) fut troublé par des querelles avec Mithridate-le-Grand, son beau-frère. Nicomède, dernier roi de Bithynie, était son fils. Celui-ci fit d'abord cause commune avec Mithridate son oncle; puis, ayant conquis la Paphlagonie et jeté les yeux sur la Cappadoce, il eut à combattre cet oncle célèbre, fut vaincu, choisit pour asile la Paphlagonie, se vit rétabli par Mithridate même, puis mourut, léguant son royaume au peuple romain. C'était sans doute la condition imposée par Sylla. Sous Constantin et ses successeurs, la Bithynie, comprise presque tout entière dans le diocèse de Pont, forma deux divisions : la Bithynie, à l'ouest du Sangaride, l'Honoriade, à l'est; une très petite portion appartient au diocèse d'Asie. Au XI^e siècle les Seldjoukides comprirent tous ces pays dans leur conquête. Enfin les Othomans s'en emparèrent, et en 1527 Brousse devint la capitale de leur empire à la place de Koniah. VAL. P.

BITON, voy. CLÉOBIS.

BITUME, substance minérale combustible que l'on serait tenté de regarder comme étant d'origine végétale, à en juger par la quantité de carbone qui entre dans sa composition. Son principal caractère est de répandre pendant sa combustion, qui est toujours accompagnée d'une flamme peu brillante et d'une fumée épaisse, une odeur particulière que l'on désigne pour cela sous le nom de *bitumineuse*.

Cependant, à l'aide d'autres caractères, on a été conduit à distinguer plusieurs espèces de bitume, que nous allons examiner.

Le *naphte* est une matière liquide à la température ordinaire, d'une couleur jaunâtre, extrêmement inflammable, répandant une forte odeur de goudron, et soluble en toute proportion dans l'alcool.

Le *pétrole* est un bitume liquide et huileux, de couleur noirâtre plus ou moins foncée; il donne du naphte à une distillation douce et laisse pour résidu une matière grasse, épaisse, visqueuse qui prend de la consistance lorsqu'elle a été exposée à l'air.

Le naphte et le pétrole sont toujours unis dans la nature. Ils accompagnent le gaz hydrogène carboné qui se dégage de l'intérieur de la terre dans certaines localités; dans les environs de Bakou (*voy.*) sur les bords occidentaux de la mer Caspienne, il suffit de creuser un puits de 8 à 10 pieds de profondeur pour que le mélange de naphte et de pétrole s'y rassemble en grande quantité; on en extrait aussi près d'Amiano dans le duché de Parme, et sur la pente des Apennins dans celui de Modène, ainsi qu'en France aux environs de Pézenas, dans le département de l'Hérault.

Partout où le naphte est abondant il est employé pour l'éclairage, comme l'hydrogène carboné. Celui que l'on extrait à Gabian, dans les environs de Pézenas, est en usage comme vermifuge sous le nom d'*huile de Gabian*.

Le bitume élastique, appelé communément *caoutchou minéral*, a reçu le nom de *dapèrhe* et d'*élatérite*. C'est une substance d'un brun plus ou moins foncé, compressible, et qui devient élastique lorsqu'elle a été chauffée dans de l'eau bouillante. Son odeur tient à la fois de celle du cuir et de celle du suif. On trouve l'élatérite en Angleterre, dans les mines de plomb d'Odin, dans le Derbyshire; et en France, dans les mines de houille de Montreloir, près de Varades, département de la Loire-Inférieure.

Sous le nom de *malthe* on désigne le bitume glutineux appelé aussi *poix minérale*, *pétrole tendre*, *goudron minéral*, et *pissasphalte*, substance molle, glutineuse, qui, douée d'une assez grande dureté l'hiver, se ramollit l'été, mais qui se fond toujours dans l'eau bouillante et se dissout dans l'alcool. La malthe abonde dans un grand nombre de pays, en Europe et en Asie: la Suisse, la Bavière, la Hongrie, la Galicie et la France possèdent plusieurs localités où elle découle soit du calcaire, soit du grès, soit de l'argile, soit aussi de quelques roches d'origine volcanique ou en contact avec celle-ci. Ce bitume est employé à différens usages: on en enduit les cordages et le bois qui doivent servir dans l'eau; on s'en sert pour goudronner les toiles, pour préserver de l'humidité les plâtres et les

constructions en maçonnerie, pour mastiquer les caves, les citernes et les fosses d'aisance. Mélangé avec des sables et des calcaires en poudre, il remplace avec économie et solidité les tuiles, les ardoises et le plomb laminé pour la couverture des bâtimens. On le fait entrer dans la composition du vernis dont on recouvre le fer et dans des peintures grossières qui ont besoin d'être très solides; enfin on s'en sert en Auvergne, en Suisse, en Allemagne et en Hongrie pour graisser les voitures.

Le bitume solide est connu sous les noms d'*asphalte*, de *bitume de Judée*, de *poix minérale scoriacée*, de *karabé de Sodome* et de *baume de momie*. C'est une substance noire, solide, brillante, à cassure conoïdale, insoluble dans l'alcool, et fusible à une température plus élevée que celle de l'eau bouillante. Son nom d'asphalte lui vient de la mer Morte (*voy.*), autrefois le lac Asphaltite, où elle est exploitée de temps immémorial, avec d'autant plus de facilité qu'elle surnage l'eau et que le vent la pousse et la réunit dans les anses ou petits golfes de ce lac. Les Égyptiens s'en servaient dans les embaumemens; les Babyloniens en enduisaient les briques qu'ils employaient aux divers édifices de leur ville; les Romains même en recouvraient d'une couche légère les statues qu'ils voulaient préserver des injures de l'air. Les modernes le font entrer dans la composition de certains vernis noirs, dans la couleur connue sous le nom de *bitume de Judée*, et dans celle qui a reçu le nom de *momie*, parce qu'on l'a souvent extraite des anciens cadavres égyptiens.

Il existe encore un autre bitume qui est sans usage dans les arts; c'est le *retinasphalte* ou *réintite*, matière solide, d'un brun plus ou moins clair, d'un aspect résineux et qui a quelquefois l'apparence du succin ou de l'ambre compact et veiné. Il est fusible à une basse température; il pétille au feu et répand en brûlant une odeur d'abord agréable, puis bitumineuse.

Le retinasphalte se trouve dans le Devonshire, en Angleterre, en rognons isolés dans la formation de *lignite* (*voy.* ce mot). Il en est de même de celui qui

existe dans l'État de New-York en Amérique. J. H.-T.

BITURIGES. Les Bituriges, habitans du Berry (*voy.*) actuel, avaient été jadis une des plus florissantes nations gallo-romaines; mais lorsque César entreprit la conquête des Gaules, ils étaient tenus par les Éduens (*voy.*) dans une condition voisine de celle de sujets. D'après le témoignage de Strabon (l. IV), ils exploitaient des mines de fer d'un grand rapport. Plus tard leur pays fit partie de la première Aquitaine. On les appelait *Bituriges-Cubi*, pour les distinguer d'une autre tribu dont nous allons parler. Leur ville, appelée d'abord *Avaricum*, puis *Bituriges*, d'où lui est venu, dans les temps modernes, le nom de *Bourges* (*voy.*), résista avec courage aux efforts de César, qui ne parvint à la prendre qu'après un siège long et difficile.

Les *Bituriges-Vivisci*, peuplade gallo-romaine détachée des *Bituriges-Cubi* à l'époque de l'invasion des Kimris, occupaient les bords de la Garonne, vers l'embouchure de ce fleuve. Par leur activité ils se créèrent une marine; leur capitale, *Burdigala* (Bordeaux), devint un des entrepôts du commerce entre la Méditerranée et l'Océan. Après la conquête romaine, les *Bituriges-Vivisci* furent compris dans la seconde Aquitaine. *Voy. GAULE.* A. S.-R.

BIVALVES, voy. COQUILLES.

BIVOUAC. Ce mot est composé de deux mots hollandais, *by*, auprès, et *wakt*, veille. Le mot bivouac (en allemand *beywacht*) a acquis dans les guerres de la révolution un sens plus étendu que celui qu'on lui avait donné jusque là. Il ne s'entendait que d'une veille ou garde de nuit que faisait extraordinairement en plein air un poste, une division, quelquefois même une armée entière; mais ce n'était que dans les occasions périlleuses qu'on tenait une armée au bivouac. Dans les circonstances ordinaires l'armée restait campée sous des tentes ou logée dans des baraques qu'elle avait faites elle-même. Dans les premières campagnes de la révolution, nos généraux, reconnaissant avec le maréchal de Saxe que tout le secret de la guerre est dans les jambes, se délivrèrent

des embarras du campement et du baraquement, et tinrent habituellement toutes les troupes au bivouac, excepté dans la mauvaise saison et quand les armées devaient prolonger leur séjour dans les positions qu'elles occupaient. Quand une troupe bivouaque, une partie est de garde pendant que l'autre se repose sur la terre. Quelquefois on distribue de la paille au soldat pour se coucher; mais souvent on ne peut pas lui en procurer et il couche sur la terre.

De tout temps on a fait *bivouaquer* les troupes, soit quand elles sont en présence de l'ennemi, soit quand on fait la circonvallation d'une place. La santé du soldat a sans contredit à souffrir dans les nuits froides et humides du bivouac presque constant auquel il a été soumis; mais la rapidité introduite ainsi dans les mouvemens de nos armées rachète cet inconvénient et leur procure dans les manœuvres une supériorité à laquelle la France est redevable d'une partie des victoires que nous avons obtenues pendant tant d'années. C.-T.E.

BIZARRE (de *bis* et *variare*), ce qui diffère des choses de la même espèce et s'écarte des règles générales que la nature, l'usage ou l'opinion leur ont prescrites. Un homme bizarre est un homme dont le caractère, les goûts, les opinions varient sans cesse, sans être jamais conformes au caractère, au goût, aux opinions générales des autres hommes; ou qui se fait remarquer par une pure affectation de ne rien dire ou ne rien faire que de singulier. Il est dangereux de passer pour bizarre : cette réputation nuit à la confiance que l'on désire inspirer. L'on regarde aussi comme bizarre celui dont le caractère est inégal et brusque, ce que l'on peut distinguer par la dénomination de *jantastique*; mais *bizarre* s'applique plus particulièrement à celui qui, contre le goût ordinaire, se distingue par la singularité de ses prédictions ou par l'extravagance dans sa conduite, comme l'exprime ce vers de Boileau :

Mais moi qu'un vain caprice, une *bizarre* humeur, etc.

Bizarre signifie aussi extraordinaire,

singulier, ainsi que l'indiqué ce vers du bon La Fontaine :

Plus le tour est bizarre et plus elle (la Fortune) est contente, etc.

Voy. CAPRICE et IDIOSYNCRATIE. F.R.-D.

BLACAS-D'AULPS, maison française très ancienne, surnommée d'Aulps du nom d'une seigneurie de la Provence. Elle fut illustrée au xiii^e siècle par le *grand guerrier* Blacas-d'Aulps, l'un des plus brillans chevaliers de la cour du comte Raimond Bérenger, et qui mourut en 1235. S.

C'est à cette maison qu'appartient M. le duc de Blacas d'Aulps (PIERRE-LOUIS-CASIMIR), ancien pair de France, ministre et ambassadeur. Il naquit en 1770, à Aulps (Var). Entré de bonne heure au service, dans un régiment de cavalerie, il se trouvait capitaine au commencement de la révolution lorsqu'il suivit le torrent et émigra. Pendant les guerres de la Vendée il revint en France et combattit sous les drapeaux royalistes; mais forcé de nouveau de chercher un refuge à l'étranger, il passa en Italie, où il parvint à fixer l'attention de Louis XVIII, qui était alors à Vérone. Dès ce moment il s'attacha à la fortune de l'auguste exilé et en partagea toutes les vicissitudes. Envoyé à Saint-Pétersbourg afin d'obtenir de l'empereur un asile pour son maître, le comte de Blacas vit ses efforts couronnés de succès; et plus tard, lorsque Paul I^{er} fit signifier aux Bourbons de quitter ses états, il suivit Louis XVIII à Londres et fut nommé par ce prince ministre de la guerre, en l'absence de M. d'Avary; mais ce simulacre de puissance n'était encore qu'un rêve dont la réalisation n'était pas très éloignée. En 1814, M. de Blacas rentra en France, à la suite de la famille royale, et fut nommé, en récompense de ses services pendant l'émigration, ministre de la maison du roi, secrétaire d'état, et, peu de temps après, grand-maitre de la garde-robe et intendant général des bâtimens de la couronne. Son influence auprès du roi était telle alors que, dans une discussion qu'il eut avec l'abbé de Montesquiou, ce dernier l'apostropha de ces paroles devenues historiques: « Apprenez, Monsieur, que la France peut sup-

porter dix maîtresses, mais pas un seul favori ». Parmi les ennemis qu'il s'attira à cette époque, il faut mettre en première ligne M. de Chabannes, qui lui adressa les reproches les plus amers dans des lettres qu'il fit imprimer à Londres, en 1815. Pendant les Cent-Jours, M. de Blacas suivit Louis XVIII à Gand, et ce fut là le terme de son éclatant faveur. Au retour, il entra à la chambre des pairs, en 1815; mais Louis XVIII, craignant de sa présence à Paris des suites fâcheuses*, l'envoya en ambassade extraordinaire à Naples, où il prépara le mariage du duc de Berry avec la fille du prince-royal des Deux-Siciles. Nommé ambassadeur à Rome, M. de Blacas eut tout l'honneur du fameux concordat de 1815. On prétend que depuis il assista, mais d'une manière invisible, au congrès de Laybach, qui se tint en 1821. En 1823 il fut encore une fois nommé ambassadeur à Naples, et y résida jusqu'en 1830, sauf quelques voyages qu'il fit de temps à autre à Paris pour exercer ses fonctions de gentilhomme de la chambre. Fidèle à la cause des Bourbons, il se mit en devoir, dès que la première nouvelle des événemens de juillet lui parvint en Italie, de réaliser sa fortune et d'aller la mettre à la disposition du roi Charles X, dans sa retraite de Prague, où il est encore en ce moment, auprès du monarque exilé. D. A. D.

Cette fortune est très considérable, et M. de Blacas, que Louis XVIII avait élevé au titre de duc, s'en servit pour protéger les arts, qu'il cultivait lui-même, et pour former cette riche collection d'antiquités que M. Reinaud, de l'Institut, a décrite en partie (*Description des Monumens musulmans du cabinet de M. le duc de Blacas*. Paris, 1828, 2 vol. in-8°). S.

BLACK (JOSEPH), chimiste, né en 1728 à Bordeaux, de parens écossais, étudia la médecine à Glasgow, sous le célèbre Cullen, qui lui inspira le goût de sa science. Déjà dans la thèse qu'il soutint pour obtenir le titre de docteur en médecine, il fit connaître ses découvertes sur l'acide carbonique et les alcalis.

(*) Voy. la *Galleria historique. Aux Contemporains*, tom. II, p. 166. S.

lis, découvertes qu'il développa plus tard dans les essais physiques et littéraires de la Société littéraire d'Édimbourg (1756). Il y démontre l'existence d'un fluide aériforme, qu'il appelle air fixe et dont la présence adoucit la causticité des alcalis et des terres calcaires. Cette découverte peut être considérée comme le principe de toutes celles qui ont immortalisé les noms de Cavendish, de Priestley, de Lavoisier, et qui ont fait prendre à la chimie une face nouvelle. En 1757 il enrichit encore la science de sa Théorie du calorique latent. Dès 1756 il avait été nommé, en remplacement de Cullen, professeur de médecine à l'université de Glasgow, et en 1765 il lui succéda dans la chaire qu'il occupait à Édimbourg. Son enseignement contribua beaucoup à populariser dans la Grande-Bretagne le goût de la chimie. Il mourut en 1799. L'Académie des sciences de Paris, sur le rapport de Lavoisier, l'avait nommé l'un de ses huit membres étrangers. Black était de mœurs simples, d'un caractère froid et réfléchi. Comme médecin sa réputation fut bornée, et comme chimiste il nuisit à sa propre renommée par son opposition aux nouvelles théories chimiques, auxquelles cependant il finit par rendre justice. On a de lui : *Lectures on chemistry* (Édimbourg, 1803, 2 vol. in-4°), deux Mémoires dans les *Philosophical transactions*, 1774 et 1791, et deux Lettres sur des sujets de chimie publiées par Crell et Lavoisier. C. L.

BLACKSTONE (sir WILLIAM), célèbre jurisconsulte, né à Londres en 1723, fils d'un tisserand en soie, perdit de bonne heure ses père et mère, et fut élevé par un parent jusqu'en 1738; alors il se rendit à Oxford où il ne tarda pas à se distinguer par son application et par des talens remarquables. Il montra des dispositions et du goût pour la poésie, se décida toutefois pour le droit, et en entrant à l'école de *Middle-Temple* de Londres, il composa un poème fort spirituel qui a pour titre : *Adieux d'un légiste aux muses*. Ce poème se trouve dans le recueil de Dudley. En 1746 il commença à plaider devant les tribunaux comme avocat; mais manquant du talent

de l'élocution, il ne put parvenir à se faire une réputation, ce qui l'engagea à retourner à Oxford où il avait déjà précédemment possédé un bénéfice (*fellowship*). On ne faisait pas alors de cours publics sur le droit civil et politique anglais : Blackstone se décida à remplir cette lacune dans l'enseignement et ouvrit en 1753 des cours publics sur la constitution et la législation de son pays, cours qui furent très suivis. Cette innovation donna à un jurisconsulte nommé Viner l'idée de léguer par son testament une somme pour servir à la fondation d'une chaire de droit public anglais; et quand, après la mort de Viner, en 1758, on se disposa à nommer un titulaire pour cette chaire, Blackstone fut nommé à l'unanimité. La gloire que lui procurèrent pendant plusieurs années ses leçons l'engagea à se représenter de nouveau à Londres, comme avocat, et alors il acquit une grande réputation. En 1761, il entra au Parlement et bientôt après il abandonna sa chaire d'Oxford. En 1759, Blackstone avait publié une nouvelle édition de la Grande-Charte avec une préface historique. Ses lectures publiques lui servirent ensuite de base pour son ouvrage intitulé : *Commentaries on the law of England*, dont le I^{er} volume parut en 1765 et fut suivi de trois autres. Dans cet ouvrage célèbre, il ne se contenta pas de donner simplement l'explication des lois, mais il chercha à en offrir le commentaire le plus complet, et ses efforts furent d'autant plus méritoires qu'il n'avait pas de modèle dans ce genre. Il ne se borna pas à exposer d'une manière philosophique les principes du droit civil et politique anglais, mais il présenta avec clarté la défense du système en général; et, abstraction faite de quelques propositions hardies, il se montra zélé défenseur des prérogatives de la couronne, sans beaucoup de tolérance en matière religieuse. Par-là il s'attira de vives attaques, et il trouva un vigoureux adversaire en Bentham qui avait dirigé contre lui son *Fragment on government*. Un travail constant mina sa santé; il mourut le 14 sept. 1780, après avoir refusé, en 1770, le poste de *solicitor general*.

La meilleure édition de ses *Commentaires*, imprimés 15 fois en Angleterre et traduits en plusieurs langues, est celle de Christian publiée en 1809 à Londres, en 4 volumes. C. L.

On en a publié plusieurs traductions françaises, mais la plupart incomplètes, et dont quelques-unes (comme celle de M. Gomicourt) ont dénaturé l'ouvrage; M. Chompré en a donné une sur la 15^e édition anglaise, avec les notes de M. Edmond Christian. Paris 1823, 6 vol. in-8^o. S.

BLAIR (HUCE), l'un des prédicateurs et des écrivains les plus célèbres des temps modernes, naquit en 1718 à Édimbourg, où il étudia la théologie. Les preuves qu'il ne tarda pas à donner de ses talents et de son éloquence lui valurent déjà en 1742 une place de ministre, qu'il échangea, dès l'année suivante, contre la même place près de l'église cathédrale de sa ville natale, où il s'éleva, en 1758, à la plus haute dignité de l'Église presbytérienne en Écosse. Une fois parvenu à ce faite de sa sphère d'activité pratique, qu'il ne perdit jamais de vue, il ne tarda pas à se créer une carrière littéraire; et déjà à la fin de l'année 1759 il ouvrit, avec l'approbation de l'Université, des conférences publiques sur la théorie de l'éloquence. Le gouvernement fonda, en 1762, une chaire spéciale de rhétorique et de belles-lettres, qui lui fut conférée en reconnaissance de ses honorables services. Nous connaissons sa théorie de l'éloquence par ses *Lectures on Rhetoric and belles-lettres* (2 vol., Londres, 1783, in-4^o), traduites en français par Cantwell (Paris, 1797, 4 vol. in-8^o) et avec plus de succès par Prévost (Genève, 1808). Ses pensées sur la rhétorique, sans avoir un caractère original, offrent beaucoup d'attrait et d'instruction à celui qui veut se familiariser avec les principes de l'art oratoire, par la multitude d'excellentes observations pratiques qu'elles contiennent sur la composition. Il rendit aussi des services signalés à la poésie, en soutenant de toute son activité les travaux de Macpherson dans la publication des chants d'Ossian, et le premier il en soutint l'authenticité dans un traité remarquable sous tous les rapports (*Poems of*

Ossian). Enfin il devint, en 1755, le fondateur de l'*Edinburgh Review*.

Mais ce fut surtout par ses sermons que Blair acquit sa célébrité. On les regarde comme des modèles de l'éloquence sacrée chez les Anglais. Ils se distinguent par une exposition claire et élégante; ils tendent moins à briller par des formes oratoires qu'à produire une douce persuasion, et sont plutôt des traités de morale que des sermons. Leur première partie ne parut qu'en 1778, et déjà l'année suivante ils arrivèrent à leur 10^e édition. Blair en publia plus tard une seconde collection qui eut le même succès que la première. On les a traduits dans presque toutes les langues; parmi les traductions françaises, nous citerons, comme la plus estimée celle de l'abbé de Tressan, qui a été faite sur la 22^e édition anglaise (*Sermons de Hugues Blair*, 6 vol. in-8^o, Paris 1807). Les sermons de Blair devaient d'autant plus agir sur ses auditeurs qu'il donnait lui-même l'exemple sévère de ses préceptes et qu'il offrait, autant que l'homme en est capable, la digne image d'un parfait apôtre de la religion. Pendant toute sa vie, il travailla avec une sage modération à la liberté et au bien-être de son église, et mourut heureux et généralement estimé et regretté, en 1801, après une courte maladie. C. L. m.

Parmi les écrivains qui ont porté le même nom de Blair, nous citerons encore JOHN, Écossais, mort en 1782, et connu comme chronologiste et comme géographe. *Ses tables chronologiques* ont été traduites en français par Chantreau; JAMES, mort en 1743, théologien qui fonda une mission en Virginie; et PATRICK, botaniste, mort en 1718. S.

BLAIREAU (en latin *meles* et *taxus*), nommé *taïsson*, *taïsson*, dans quelques provinces. Le blaireau ne paraît pas avoir été connu des anciens, car on ne lui trouve pas de nom dans la langue grecque.

Il forme un genre distinct dans la tribu des plantigrades, famille des carnivores, ordre des carnassiers, selon la méthode de Cuvier. Linné l'avait considéré comme une espèce du genre ours, ainsi que tous les animaux qui, comme l'ours,

marchent en reposant sur la plante du pied tout entière.

Le blaireau, dont on ne connaît qu'une seule espèce avec quelques légères variétés, selon que le pelage est plus ou moins foncé en couleur, est un quadrupède long de 20 à 25 poices, mesuré du bout du museau à l'origine de la queue qui est courte et droite. Son corps est assez ramassé et sa tête prolongée. Son aspect est peu agréable, à cause de la malpropreté habituelle de son poil, qui paraît toujours gras. Sa couleur est grisâtre, claire, presque blanche au-dessus; d'un noir plus ou moins roux en dessous, selon les espèces; de chaque côté de la tête, une bande plus noire entoure l'œil et se prolonge en arrière. Ses oreilles sont courtes, droites et mêlées irrégulièrement de poils noirs et blancs.

Sa tête est un peu busquée, ses yeux petits, son regard inquiet; une membrane clignotante, pourvue d'un cartilage qui la soutient, peut à volonté couvrir tout le globe de l'œil en forme de troisième paupière.

Les pieds du blaireau sont courts, surtout ceux de derrière; chacun d'eux est pourvu de cinq doigts, qui sont profondément engagés dans la peau, et munis d'ongles creusés en gouttière, assez recourbés, allongés surtout au membre antérieur où ils paraissent tout-à-fait prêts à fouir la terre.

Le blaireau ressemble à l'ours par sa vie solitaire, par son caractère défiant, par ses habitudes nonchalantes; sa marche est rampante; il erre volontiers la nuit.

Il habite l'Europe et l'Asie septentrionale jusqu'en Perse, mais en général son espèce est assez rare. S'il ne trouve pas, au fond d'un bois touffu, un amas de pierres ou une crevasse de rocher dont il puisse faire sa retraite, il se creuse un terrier, d'où il ne sort guère que la nuit, et dans lequel il a la précaution de creuser un conduit particulier, où il dépose ses excréments. Telle est l'habitation du blaireau que le renard s'approprie quelquefois, soit en l'absence du maître, soit en l'en faisant déguerpir par ses importunités. Il fait sentinelle autour du terrier, inquiète le proprié-

taire par sa présence continuelle et, va même jusqu'à l'infecter de ses excréments. Il s'empare alors de son nouveau domicile et l'élargit pour son usage.

La nourriture du blaireau est assez variée: des insectes, des grains, des œufs, divers végétaux dont il paraît même qu'il fait provision pour l'hiver. Il passe cette saison, non point dans un engourdissement léthargique, mais dans un repos qu'il n'interrompt fréquemment que pour sucer l'humeur fétide de son follicule anal. En tout temps il dort beaucoup, mange peu, et sa nuit est employée à rechercher les lapins, dont il est un ennemi redoutable.

Le blaireau attaqué par un autre animal, s'il n'a le temps de se réfugier dans son terrier, ne peut espérer échapper par la fuite; il est trop mauvais coureur. Il se défend jusqu'à l'extrémité, en reculant, en se couchant sur le dos et en se servant de ses dents et de ses griffes, protégé d'ailleurs par l'épaisseur de son poil. Il a la vie très dure et peut supporter une diète de plusieurs jours. Il est sujet à une espèce de gale qu'il peut communiquer aux chiens.

Son accouplement a lieu en novembre; la gestation est de neuf semaines et la portée de trois ou quatre petits, que la femelle dépose sur un lit d'herbe, au fond de son terrier; elle les soigne avec assiduité et leur apporte le produit de sa chasse.

Lorsqu'on réduit le blaireau en captivité on parvient à l'appivoiser jusqu'à un certain point s'il est jeune; vieux, il se laisse mourir de faim.

La chair du blaireau est d'un goût désagréable; sa peau fournit une fourrure grossière; ses poils servent à faire des brosses molles et des pinceaux. Dans certains endroits sa graisse, employée en frictions, passe pour un remède actif contre les rhumatismes; c'est une erreur.

B. B.

BLAISE (BÉNÉDICTION DE SAINT). Dans beaucoup de pays il est d'usage de bénir du sel et du pain le jour de saint Blaise, ou tout autre jour en son honneur, pour la guérison des animaux malades et même des personnes affligées du mal de gorge. Cette bénédiction, bien

que très répandue en Allemagne et en France, a cependant disparu de la plupart des rituels modernes. On la trouve pourtant encore dans le *Rituel de Vienne* en Autriche, imprimé en 1774, in-4^o. Le prêtre dit une *oraison* dans laquelle il prie Dieu de faire descendre sa bénédiction sur le sel, afin qu'il soit, par l'intervention de saint Blaise, martyr et pontife, pour quiconque en fera usage, le salut de l'esprit et du corps, un préservatif contre toutes les maladies, et un appui contre les attaques de l'ennemi infernal. Le prêtre asperge ensuite le sel d'eau bénite et l'encense trois fois.

La *Fleur des saints* de Ribadeneira prétend que saint Blaise vivait dans le désert du mont Argée, au milieu des bêtes les plus féroces, s'en faisant obéir et respecter et les guérissant par sa bénédiction. Si le saint était en prières, quand les bêtes venaient le visiter ou chercher remède à leurs maux, elles attendaient qu'il eût fini son oraison et ne se retiraient qu'après avoir obtenu ce qu'elles demandaient. Nous voyons aussi dans les *Vies des saints*, par Baillet, quelle était la puissance de saint Blaise sur les *maladies des enfans et des bestiaux*, dont il accordait la guérison, ce qui a sans doute contribué à accréditer son culte d'abord dans l'église grecque et ensuite dans toutes les parties de l'église latine, de telle sorte qu'il y a eu peu de saints aussi vénérés que le saint évêque de Sébaste. Il faut dire aussi que ce culte était bien diminué en France au xvii^e siècle, comme nous le voyons par un statut synodal du diocèse de Clermont, de l'année 1552.

J. L.

BLAISONS, pays de Blois (voy. ce nom).

BLAKE (ROBERT), célèbre amiral anglais, né en 1699, à Bridgewater dans le comté de Somerset, contribua beaucoup à faire prendre à la marine de son pays le rang qu'elle occupe maintenant. Il affaiblit la puissance des Hollandais et des Espagnols et prit à ces derniers une flotte des Indes chargée de grandes valeurs.

Il embrassa chaudement le parti des indépendans et fut, après la mort du comte de Warwick, nommé amiral, sans

avoir parcouru tous les rangs inférieurs. Alors il devint le redoutable adversaire de Tromp. Blake apprit aux marins à mépriser les forteresses. Cromwell l'estima; mais, connaissant ses idées républicaines, il saisit, en 1657, l'occasion de l'éloigner, en le chargeant de faire respecter l'honneur du pavillon anglais dans la Méditerranée. Le nom seul de Blake suffit pour inspirer la crainte aux États Barbaresques et le respect aux pays voisins. La faiblesse de sa santé le força de retourner dans sa patrie. Il mourut en 1657, au moment où sa flotte entrait dans le port de Plymouth. Cromwell honora sa mémoire par des funérailles magnifiques et le fit enterrer dans l'abbaye de Westminster. Le caractère de Blake était sombre, sévère, et dans toutes les circonstances ce marin se montra calme et impassible.

C. L.

BLAKE (WILLIAM), graveur, peintre et poète anglais, naquit à Londres, en 1757, et mourut en 1828. Voy. *Lives of english artists*, de M. Allan Cunningham.

K.

BLAKE (JOACHIM), un des généraux qui ont défendu l'indépendance espagnole contre Napoléon, appartenait à une famille irlandaise, établie à Madaga, où elle faisait le commerce. Il fut reçu, en 1778, cadet dans le régiment d'Amérique qui pourtant ne quitta pas l'Andalousie. Il en sortit capitaine en 1793, et servit comme major parmi les volontaires de Castille, lors de la guerre contre la république française. Il parvint dans cette campagne jusqu'au grade de brigadier. Depuis ce temps il ne se présenta pour lui aucune occasion de se distinguer jusqu'à l'insurrection de l'Espagne contre Napoléon. Blake commandant, en 1808, à la Corogne, fut nommé chef d'état-major, puis commandant en chef de l'armée de Galice; il fit ses efforts, avec l'armée de Castille commandée par Costa, pour repousser à Medina-del-Rio Seco Joseph Bonaparte qui venait prendre possession du trône que lui avait destiné son frère. Quoique un peu inférieures en nombre aux 30,000 Espagnols des deux armées, les troupes françaises commandées par le maréchal Bessières et munies d'une bonne artillerie

gagnèrent la bataille, et tout ce que put faire Blake, ce fut de couvrir habilement la retraite de son corps d'armée vers les montagnes de la frontière de Galice, sans qu'il pût être entamé. Il occupa ensuite Bilbao, et lorsque la capitulation de Baylen (voy.) et l'arrivée du corps de troupes de La Romana eurent relevé les espérances des Espagnols, il reprit l'offensive, de concert avec ce corps. Les deux généraux livrèrent bataille aux Français à Espinosa, point de la réunion des routes de Santander, Reynosa et Villarcayo. Blake, récemment approvisionné par l'Angleterre, perdit son artillerie et ses magasins, et, mis en déroute, il fut obligé de se jeter dans les montagnes. Il remit le commandement à son collègue La Romana, et, sur l'invitation de la junte centrale de Séville, il prit le commandement des troupes espagnoles de la Catalogne, de l'Aragon et de Valence. Malgré quelques succès qu'il obtint, il ne put empêcher l'envahissement de l'Andalousie. Il fut rappelé pour présider la régence du royaume; mais il ne garda pas long-temps ce poste important : on sentit qu'il était plus nécessaire à la tête d'une partie de l'armée espagnole. Le malheur l'y poursuivit, comme dans les campagnes précédentes. On prétend d'ailleurs qu'il n'exerçait pas un grand ascendant moral sur les troupes. Ayant essuyé une défaite à Murviedro, il se jeta dans Valence, et, ne pouvant tenir dans une place mal fortifiée, il fut obligé de capituler le 9 janvier 1812. Il fut fait prisonnier de guerre avec toute la garnison et conduit au château de Vincennes, près Paris. Au moment de se mettre en route, il écrivit à la régence pour lui recommander sa famille, n'espérant plus de revoir sa patrie. Cependant les événements tournèrent autrement : le trône de Napoléon ayant été renversé en 1814, Blake sortit de Vincennes, reçut un bon accueil des souverains alliés, rentra en Espagne et obtint la direction du corps de génie militaire. La révolution libérale de 1820, qu'il dut nécessairement secondar, le porta au conseil d'état. Cependant lorsque Ferdinand, à l'aide des secours de Louis XVIII, eut anéanti le

système des Cortès, Blake resta, comme les autres membres de l'ancienne régence, en butte aux persécutions des absolutistes. Ce fut avec peine qu'il obtint la faveur de n'être plus inquiété. Il mourut en 1827 à Valladolid, délaissé par le roi pour lequel il avait souffert; il n'avait tenu qu'à lui d'être employé par Joseph Bonaparte. D-G.

BLAME. On nommait ainsi, dans notre ancienne législation, la réprimande adressée par les juges à un criminel, en exécution d'une sentence ou d'un arrêt. Le blâme emportait infamie, et, dans l'ordre des peines, venait immédiatement après le bannissement à temps. Le Code pénal de 1791 a aboli la peine du blâme.

Dans la langue du droit féodal, le *blâme* est l'acte par lequel le seigneur contredisait, lorsqu'il le trouvait défectueux, l'aveu et dénombrement fourni par son nouveau vassal. La coutume de Paris accordait au seigneur un délai de 40 jours, à partir de la présentation du dénombrement, pour le blâmer (voy. AVEU). E. R.

BLANC (couleur). Aux articles COLORATION et LUMIÈRE, on exposera les raisons qui ne permettent d'admettre les perceptions de l'organe de la vue, d'où résulte pour nous l'idée des couleurs, que sous la dénomination rationnelle d'*apparences*. Mais ici, pour matérialiser notre sujet, nous considérerons, par abstraction, la couleur comme un être substantiel. Nous trouvons qu'elle dépend pour nos organes du degré particulier de ténuité des lames dans lesquelles elle se manifeste à notre vue, en raison du mouvement des ondes produites par le fluide subtil éblérié; cela est si vrai qu'il nous sera toujours possible, à l'aide du calcul, de prévoir jusqu'où il suffira de pousser la division mécanique des lames pour arriver à une nuance quelconque qui varie continuellement avec l'épaisseur de ces lames.

Dans le système newtonien de l'émission lumineuse solaire, on considérait le blanc comme un résultat de la réflexion complète et simultanée de tous les rayons colorés; et par une opposition conséquente le noir était considéré comme un résultat d'absorption totale de ces mêmes

rayons ; d'où cette assertion, que le noir n'était qu'une couleur négative, c'est-à-dire l'absence de couleur. On verra en son lieu combien, en admettant le mouvement onduleux du fluide étheré pour cause unique de tous les phénomènes lumineux, une multitude d'apparences qui semblent d'abord contradictoires, viennent plausiblement se ranger sous des lois invariables parfaitement en harmonie avec l'observation des faits et les déductions mathématiques.

Le mot adjectif *blanc*, est devenu substantif dans une multitude d'acceptions différentes. Pour les énumérer, il nous faudrait passer en revue tous les arts de la vie, toutes les bizarreries de la nomenclature, toutes les fantaisies des imaginations vagabondes, et du *blanc-manger des cuisiniers* (voy. plus bas), nous élever jusqu'au *blanc céleste* qui déguise l'irréparable outrage, tourment de la beauté fanée.

Quoi qu'il en soit de la théorie physique du blanc dans les deux hypothèses d'Huygens et de Newton, il est un fait qu'elles essaient toutes deux d'expliquer et dont les conséquences pratiques sont utiles à connaître : c'est que les corps blancs s'échauffent le moins, que le calorique dont ils sont frappés se réfléchit en plus grande abondance, et que par conséquent un revêtement blanc, celui de l'intérieur des cheminées, par exemple, est le plus convenable pour mettre à profit le calorique rayonnant dans les appartemens.

Dans les arts de l'industrie, on connaît beaucoup de produits sous la dénomination de *blanc*. Les blancs d'Espagne, d'Orléans, de Sens, de Troie, de craie, ne sont que du sous-carbonate de chaux plus ou moins divisé, lotionné, purifié; le *blanc de plomb* est un mélange de sous-carbonate et de sous-acétate de ce métal (voy. CÉAUX). Le blanc de Kremnitz est un sulfate de plomb; le blanc ou *magistère* de bismuth, ou *blanc de fard*, est un mélange d'oxide hydraté de ce métal et de sous-nitrate, qu'on précipite par l'eau versée en abondance dans la solution nitrique; le blanc de zinc que Guyton de Morveau avait proposé de substi-

tuer, dans la peinture, au blanc de plomb, comme moins altérable et moins malsain, est le peroxide de zinc, obtenu par la combustion rapide de ce métal : c'est le pompholix, nitritalbum, laine philosophique des anciens chimistes; on l'a aussi appelé *blanc de perles*. La synonymie est à l'infini; on retrouve les mêmes substances sous les noms les plus divers. C'est ainsi que dans les blancs de plomb nous avons le *blanc d'écailles*, le *blanc d'argent*, le *blanc de krems*; dans les craies, le *blanc des carmes*, etc.

Chacun connaît le blanc de baleine, concrétion sebacée qui se trouve principalement et en plus grande quantité dans l'huile contenue dans la tête du *physeter macrocephalus*, et à laquelle le vulgaire, sous l'impression d'une fausse notion, a ridiculement donné le nom de *sperma ceti*. Voir plus bas. P-ZE, p.

BLANC, BLANQUET, BLANC SEING. Ces trois mots désignent une pièce dans laquelle on laisse un blanc que remplit la personne qui doit en faire usage. On donne en blanc une procuration, une lettre de change, lorsqu'on n'indique ni l'étendue du pouvoir ni la somme qu'on met à la disposition du porteur. *Endosser en blanc*, c'est signer au dos une lettre de change en laissant une place vide pour inscrire l'ordre auquel elle doit être payée. Être *en blanc*, en terme de banque, signifie accepter une traite sans en être couvert, ou donner un mandat avant d'en avoir reçu les fonds.

Dans quelque affaire que ce soit, un blanc seing est le témoignage d'une haute confiance, qui ne doit être que rarement accordé, mais qui est indispensable lorsqu'on ne peut fixer à l'avance, ni les démarches à faire, ni l'étendue des ressources dont le mandataire peut avoir besoin. C. L. M.

BLANC (monnaie). On donnait le nom de *monnaie blanche* à la monnaie d'argent, sous le règne de Charles VI. Les gros tournois d'argent fin étaient nommés *gros deniers blancs*; et on appela longtemps les écus de 3 livres *écus blancs*.

On nommait *grands blancs* ou gros deniers blancs ceux qui valaient 10 deniers tournois, et petits blancs ou demi-blancs ceux qui n'en valaient que 5. Sous

Philippe de Valois et le roi Jean, les blancs remplacèrent les gros tournois qu'on ne fabriquait plus à cause de la disette d'argent. On leur substitua des monnaies de billon (*voy.*) qui étaient de si bas aloi qu'elles ne valaient réellement pas deux deniers. Pour cacher cette fraude au peuple, on blanchissait ces espèces, afin qu'elles parussent être de l'argent.

En 1438, Philippe de Valois, que l'on surnomma *le faux monnayeur*, fit faire des gros tournois qu'il nomma *blancs* : ils ne contenaient que six deniers d'argent, et il leur assigna pourtant une valeur de 15 deniers tournois. Le roi Jean en fit faire qui ne valaient que 4 deniers et qui eurent cours au taux de 8 deniers tournois. En 1354, il fit fabriquer les *blancs à la couronne* qui valaient 5 deniers ; on ne fit guère d'autre monnaie sous son règne.

Sous Charles V, qui remit de l'ordre dans les monnaies, les blancs furent toujours à 4 deniers de 96 au marc, valant 5 deniers tournois la pièce. Charles VIII fit faire une sorte de grands blancs qu'on appela aussi *Karolus* ; un K était gravé sur cette monnaie.

Sous les régnes suivans cette monnaie ne varia guère. Henri II fit faire des gros et des demi-gros dont le premier valait deux sols six deniers, et le second un sol trois deniers, qu'on appela des pièces de *six blancs* et de *trois blancs*. On n'en fabriqua plus après Henri III. Les dernières pièces de six blancs ont, je crois, été frappées sous Louis XIV. Quoiqu'il n'y ait plus de ces pièces dans le commerce, on a conservé l'usage de dire *six blancs* pour deux sous et demi. D. M.

BLANC, *voy.* **LEBLANC**.

BLANC DE BALEINE, substance plus anciennement connue sous le nom de *sperma ceti*, lequel entraîne une idée complètement fausse. Ce n'est pas non plus, comme on l'a pensé depuis, le cerveau du cachalot, mais bien une substance environnant cet organe (*voy.* sur la colonne précédente), et qui forme un des produits importants de la pêche de la baleine. Elle est usitée dans la pharmacie et dans les arts industriels. Liquide au moment de son extraction, elle a besoin d'être débarrassée par la pression d'une

certaine quantité d'huile qu'elle retient toujours ; puis, quand elle a été fondue et qu'elle s'est refroidie, elle se présente en masses blanches, cristallines, foliacées, brillantes, onctueuses et translucides. Le blanc de baleine se fond avec facilité ; il se dissout promptement dans les huiles fixes et volatiles. Sa saveur est douceâtre, et son odeur, faible quand il est récent, devient désagréable quand il est ancien, et qu'il a subi le contact de l'air et de la lumière.

On avait jadis prêté au blanc de baleine des vertus merveilleuses contre une foule de maladies ; mais il est bien évident qu'il ne peut agir que comme adoucissant, à la manière des graisses. Il est employé à la confection d'emplâtres, de pommades, de cérats, etc. Mais son principal emploi est la fabrication de bougies, fort recherchées à cause de leur blancheur et de leur transparence qui les fait ressembler à l'albâtre. F. R.

BLANC DE PLOMB, *voy.* **CÉAUSE**.

BLANCHARD (FRANÇOIS), célèbre aéronaute né aux Andelys (Eure) en 1738, se voua dès sa jeunesse aux arts mécaniques, et, à peine âgé de 16 ans, construisit une voiture mécanique avec laquelle il parcourut un espace de sept lieues. Cette invention, qu'il perfectionna encore en 1778, le fit admettre à la cour de Versailles. A 19 ans il imagina une machine hydraulique, et enfin un vaisseau volant qui, au moyen d'un contrepoids de 6 livres, s'éleva à 20 pieds au-dessus de terre. La découverte des frères Montgolfier et les perfectionnemens de Robert et de Charles, ne pouvaient manquer d'être accueillis par Blanchard : aussi, après les premières expériences, osa-t-il traverser en ballon, accompagné du docteur Jefferies, la Manche de Douvres à Calais (1785) ; et si l'art de diriger les aérostats n'est point trouvé, ce passage du détroit à travers les airs rendra le nom de Blanchard immortel. Un présent de 12,000 fr. et une rente de 1,200 livres que lui accorda le roi de France furent la récompense de cet essai. Dans la même année, il fit à Londres le premier essai public du parachute inventé par lui, mais attribué par quelques personnes à Étienne Montgolfier. En 1793, après plusieurs

voyages aériens exécutés à l'étranger, il fut emprisonné à Kufstein dans le Tyrol, comme prévenu d'avoir propagé les principes révolutionnaires; mais, bientôt rendu à la liberté, il partit pour New-York où il fit sa 46° ascension. En 1798, à Rouen, il s'éleva avec 16 personnes dans un vaste ballon et alla descendre à 6 lieues de cette ville. Il mourut en 1809, ayant fait plus de 66 voyages heureux dans la région des nuages. C'était un homme illettré et peu versé dans les sciences physiques.

Sa femme, qui avait participé à ses travaux, les continua. En 1811 elle fit une ascension à Rome, et, après avoir parcouru un espace de 6 milles, elle s'éleva de nouveau pour se rendre à Naples. Sa mort, arrivée en 1819, fut amenée par l'explosion de son ballon. Elle s'était élevée de Tivoli et retomba morte dans sa nacelle, rue de Provence. C. L.

BLANCHE, fille d'Alphonse IX, roi de Castille, naquit l'an 1185, épousa en 1200 Louis, fils de Philippe-Auguste qui, en 1223, devint roi de France, et fut couronnée avec lui à Reims. Elle devint mère de saint Louis. Après huit ans de règne, Louis VIII mourut, et, d'après sa volonté, Blanche devint tutrice de ses enfants et régente du royaume, qu'elle gouverna avec sagesse. Elle mourut à Melun en 1252. Voy. Louis IX. Y.

BLANCHE (LA MER), au nord de la Russie, n'est qu'un golfe de la mer Glaciale. La Dvina, l'Onéga, le Mézen, etc., ont leur embouchure dans cette mer, et Arkhangel est le principal port que les bâtimens y fréquentent. La mer Blanche est couverte de glace pendant six mois de l'année. Au nord-est la mer Blanche baigne les côtes de la Laponie, et à l'ouest celles de la Finlande. Parmi les golfes de cette mer on distingue celui que forme l'embouchure de la Dvina, et à l'extrémité duquel est situé Arkhangel, le golfe de l'Onéga et enfin celui de Kondalok, qui se prolonge dans la Laponie. Le commerce qui se fait dans cette mer appartient principalement à Arkhangel. (voy. ce mot), et ce sont surtout les bâtimens anglais qui le font. Ils viennent chercher les grains, le chanvre, le lin, le bois, le goudron, etc. des pro-

vinces qui avoient la Dvina. En 1829 il est entré dans cette mer 472 bâtimens; il en est sorti 429. Les droits que la douane a perçus sur le mouvement commercial (indiqué à l'article ARKHANGEL) ont été de 910,139 roubles; encore dans les dernières années les exportations ont-elles été moins considérables qu'elles ne l'étaient quinze ans auparavant. En 1815 il fut exporté pour plus de 15 millions de roubles, et en 1817 pour plus de 18 millions. En général, il y a de grandes variations dans les affaires, suivant les événemens qui affectent le commerce ou la politique de l'Angleterre. C'est ainsi qu'en 1828 la marine n'a pas tiré de la mer Blanche pour 8 millions de denrées. Dans les cinq années de 1828 à 1832, le nombre des bâtimens qui sont entrés dans la mer Blanche a été de 348, 509, 467, 565, 472; ce qui peut donner une idée des fluctuations du commerce dans ces parages.

Les harengs qu'on sale dans les ports de la mer Blanche sont moins estimés en Russie que ceux qui viennent d'autres mers; on avait espéré relever cette branche d'industrie en fondant, en 1803, la compagnie pour le commerce de la mer Blanche; mais jusqu'à présent les pêcheries de cette mer y ont peu gagné, comme on le voit par le montant des importations de poissons en Russie. D-c.

BLANCHIMENT, opération au moyen de laquelle on blanchit divers corps ou divers produits manufacturiers, en les dépouillant du principe qui les colore. Le flambeau de la chimie a porté depuis quelques années un grand jour sur cet art important et qui intéresse à un haut degré la salubrité et l'économie domestique. C'est à Berthollet qu'on doit la première application du chlore, connu alors sous le nom d'*acide muriatique*, à la destruction du principe colorant de la laine, du coton, du chanvre, du lin, etc.; le chimiste suédois Scheele avait seulement entrevu cette propriété du chlore. Le temps a apporté de grandes améliorations au blanchiment *Bertholléen*. En général les substances employées au blanchiment sont les acides, tels que l'acide hydro-chlo-

rique, appelé anciennement *acide marin*, *acide muriatique*; l'*acide oxalique*, l'*acide citrique*, le sel d'*oseille*, l'*acide sulfureux*, la *potasse*, l'*eau oxigénée* de M. Thénard, etc., etc. On se sert aussi de divers savons économiques, tels que le *savon propre à blanchir le fil de coton*, le *savon de ménage*, le *savon liquide de Chaptal*, le *savon de laine*, celui de *suint*. La *lumière solaire*, l'*air*, le *calorique*, l'*eau*, les *acides*, les *substances alcalines*, le *chlore* et les *chlorures* sont autant de corps dont on peut se servir dans les manufactures ou ateliers; mais avec des procédés divers, car chaque substance exige un mode particulier: ainsi les *toiles* exigent des manipulations autres que celles qu'on fait pour le *fil en échaveaux*, pour le *fil à coudre*, les *linons*; les *toiles de coton destinées à l'impression* ne se blanchissent pas comme celles destinées à être livrées au commerce en blanc, etc.

Quoiqu'il y ait une grande analogie entre la matière colorante du *coton* et celle du *chanvre* et du *lin*, néanmoins l'expérience a démontré qu'il était beaucoup plus facile d'enlever la matière colorante du *coton* que celle des deux autres, et qu'il suffisait d'employer la *vapeur de l'eau bouillante*. Pour blanchir ces trois sortes de matières on grille d'abord les *toiles*, ce qui leur enlève le *duvet*, sans attaquer la *fibres végétale* ou le *tissu*; ensuite on les *macère*, pour leur ôter une espèce de *colle ou parement*, et puis on les *lave* en les *soumettant* à diverses *lessives*. Dans plusieurs blanchisseries on ajoute à ces trois opérations l'*exposition des toiles sur le pré*. La finit le blanchiment proprement dit. Pour blanchir les *laines* on leur enlève d'abord leur *suint* en employant un *savon à base de potasse*, ou, ce qui est préférable, l'*urine ammoniacale*; on les *lave* dans une *eau courante* et on les *soumet* ensuite à l'*action de l'acide sulfureux*, gazeux ou *liquide*. S'il s'agit de la *soie*, on commence par la *décrouser*; on lui enlève son *vernis* en la plongeant dans un *bain de savon blanc de Marseille*, et on la *lave* ensuite dans le *courant d'une rivière*. On blanchit aussi les *plumes* et les *marabouts*, avec une *eau de savon légère*; les

éponges, avec de l'*acide sulfurique* étendu d'*eau*; la *cire*, en la réduisant en *rubans très minces* et en l'*exposant* alternativement au *contact de l'air humide* et de la *lumière*; le *papier*, en le *trempant* dans une *dissolution de chlore*. On voit, en résumé, que le *blanchiment* est une opération que la *chimie* a mise à la *portée* de tous les *fabricans* et qu'elle n'exige que des *précautions faciles à prendre*. Voy. l'art. suivant V. DE M-N.

BLANCHISSAGE, opération d'économie domestique au moyen de laquelle on enlève les corps qui salissent accidentellement les *fibres végétales des tissus*, tandis que dans le *blanchiment* on a pour but de *dépouiller* ces mêmes *fibres* de leur *principe colorant*. Ces corps salissans étant en général de *nature grasse*, on emploie pour les détruire les *alcalis*, qui, agissant sur eux, les *saпонifient*; tel est le *principe des lessives* qu'on fait dans les *ménages* ou chez les *blanchisseuses*. Ces opérations sont trop connues pour que nous ne puissions pas nous dispenser de les décrire. Nous nous contenterons d'ajouter qu'on les a perfectionnées et que, sous ce rapport, la *salubrité* a fait beaucoup de progrès. Elle est ici une cause influente sur la *santé*, car le *blanchissage*, outre qu'il ôte au *linge de table* et de *cuisine* les *matières grasses* et qu'il *donne* au *linge* en général une *partie de l'éclat* et de la *blancheur* qu'il avait étant *neuf*, il enlève encore à nos *vêtements* les *miasmes souvant putrides* que les *émanations* de nos corps leur communiquent.

Un des principaux perfectionnemens consiste à *blanchir à la vapeur*. On économise les *cing sixièmes* du *combustible* et beaucoup de *temps*, car on peut faire la *lessive* en 8 heures au lieu d'y en employer 24; on requit au tiers la *consommation* du *savon* et d'un tiers les *frais de main-d'œuvre*; enfin on a la *certitude* de pouvoir porter la *chaleur* à la *température* de l'*eau bouillante*, *chaleur* bien nécessaire pour enlever des *taches* qui, sans elle, ne disparaîtraient pas. On est parvenu à *blanchir* avec d'autres matières que le *savon*: c'est ainsi qu'on *blanchit* avec plusieurs *substances végétales*, telles que le *marron d'Inde*, la *pomme de terre*,

la saponaire, le riz (ce procédé est employé dans l'Inde), le savon végétal de la Jamaïque qui est tiré du grand aloès d'Amérique, etc. V. DE M-N.

BLANCHISSEUR, **BLANCHISSEUSE**, industriels occupés à nettoyer le linge au moyen des procédés indiqués dans l'article précédent, et dont il est question ici sous le rapport de l'hygiène publique et de l'économie sociale. En général les établissemens de blanchisseurs, formés sur des bases étroites, avec trop peu de capitaux et de lumières, deviennent des causes puissantes d'insalubrité, tant pour les personnes qui y sont employées que pour le voisinage, outre qu'il y a une perte énorme de temps et de matière et une grande imperfection dans le travail. Les blanchisseuses (car ce sont presque toujours des femmes qui se livrent à ce travail) habitent les étages élevés de maisons situées dans les quartiers les plus malsains qu'elles rendent plus fâcheux encore par les eaux qu'elles laissent couler et croupir sur la voie publique. Une à deux chambres au plus servent à la fois à l'exploitation de l'industrie et à l'habitation de la famille : aussi est-il peu de classes d'ouvrières qui soient exposées à plus de maux. Les accidens occasionnés par le charbon y sont extrêmement fréquens; les affections de poitrine, les scrofules, les déments cruellement; les ulcères variqueux aux jambes semblent leur appartenir presque exclusivement. A ces considérations, qui seules devraient appeler l'attention des philanthropes et du gouvernement, joignez l'ignorance ou l'emploi vicieux des procédés industriels nécessaires pour déponiller complètement le linge des matières étrangères qui s'y attachent et qui sont des causes puissantes de maladie. F. R.

BLANC-MANGER. On appelle ainsi une espèce de gelée ou d'émulsion qui est à la fois du domaine du confiseur et de celui du pharmacien. C'est un mets agréable et léger et d'un effet excellent pour l'estomac. Il entre dans sa composition de la gelée de corne de cerf, des amandes douces, de l'eau de fleur d'orange, de l'esprit et des zestes de citron, et du sucre. On sert aussi à table, en même temps que les crèmes, une sorte de blanc-man-

ger qui se fait avec des amandes, de la crème, de la colle de poisson et du sucre. D. A. D.

BLANCS ET NOIRS (*Bianchi e Neri*), factions rivales qui ensanglantèrent Florence pendant les cinq premières années du XIV^e siècle. Sous ces noms nouveaux elles ne firent, à proprement parler, que continuer l'ancienne lutte des bourgeois et des nobles; ceux-ci composèrent le parti des Noirs, ceux-là le parti des Blancs; aux Blancs se mêlèrent les restes de l'ancienne faction des Gibelins, de même que les débris du parti Goelfe entrèrent dans l'intérêt de la faction opposée. P. C.

BLANCS-MANTEAUX, nom que le peuple donna, à Paris, aux religieux d'une maison située dans la rue qui s'appelle encore aujourd'hui *des Blancs-Manteaux*; par la raison qu'appartenant à la règle de saint Augustin ils portaient un manteau blanc. Plus tard (1298) des Bénédictins guillemites s'établirent dans ce couvent, et quoique leurs vêtements fussent noirs, ces nouveaux habitans conservèrent le nom de Blancs-Manteaux. S.

BLANGINI (**JOSEPH-MARC-MARIE-FÉLIX**), né à Turin en 1781, docteur à l'abbé Ottani, maître de chapelle de la cathédrale de cette ville, les premières leçons de théorie musicale qui l'ont introduit dans la carrière qu'il a poursuivie avec succès. Il avait 14 ans lorsqu'il fit exécuter son premier ouvrage: c'était une messe à grand orchestre. M. Blangini vint à Paris en 1799, et se fit connaître par la publication d'un grand nombre de romances et de nocturnes, qui eurent dans leur nouveauté un succès de vogue. Depuis lors il se livra à l'enseignement du chant et à la composition dramatique. *La fausse Dugène*, que Della Maria avait laissée inachevée, fut terminée par lui; et peu de temps après il fit représenter *Zélie et Terville*, opéra qui eut peu de succès, ainsi que d'autres qui furent joués à l'Opéra-Comique et à l'Académie royale de musique.

En 1805 M. Blangini quitta Paris et se rendit à Munich. L'opéra qu'il y composa sous le titre de *Encore un tour de khalife* lui valut le titre de maître de

chapelle du roi de Bavière. Cene fut pas la seule faveur royale qu'obtint M. Blangini: la princesse Borghèse, sœur de Napoléon, le nomma, en 1806, directeur de sa musique, et, en 1809, le roi de Westphalie fit de lui le maître de sa chapelle et de sa musique. Revenu en France en 1814, il fut successivement nommé surintendant honoraire et compositeur de la musique du roi. Il devint aussi professeur de chant à l'école royale de musique; mais cette place lui fut retirée en 1827.

M. Blangini a composé 17 opéras qui ont été représentés; environ 175 romances en 34 recueils; 170 nocturnes à deux voix, quantité de *cunsonette*, 6 motets et 4 messes. E. F.-s.

BLANKENBOURG, ancienne principauté dans le Harz, voy. **BAUNSWICK**.

BLANQUETTE, sorte de vin blanc agréable et recherché, propre au Bas-Languedoc et ainsi nommée du duvet blanc dont le pampre est garni par-dessous. La blanquette la plus connue est celle de *Limoux (Aude)*. Y.

BLAQUERNES, palais d'été des empereurs grecs de Constantinople, bâti dans le faubourg du même nom, où il y avait aussi une belle église, au rapport de plusieurs historiens byzantins. Après leur avènement, les empereurs d'Orient parlaient du palais des Blaquernes en grande pompe, et, suivis de toute leur cour, faisaient ainsi leur entrée solennelle à Constantinople; c'est ce qu'on appelait *la procession des Blaquernes* J. B. X.

BLASON. On appelle ainsi l'art qui s'occupe spécialement de l'étude et de la composition des armoiries; quelquefois ce mot se prend aussi pour les armoiries elles-mêmes. La plupart des auteurs l'ont fait dériver de l'allemand *blasen* (sonner du cor), parce que, dit le P. Ménestrier, c'était la coutume de ceux qui se présentaient pour combattre dans les tournois de notifier ainsi leur arrivée. Les hérauts les annonçaient ensuite de la même manière, décrivant à haute voix, ou *blasonnant* à mesure les armes de chacun des concurrents. Par le même motif le blason a reçu encore le nom d'*art héraldique*. C'est en France qu'il a été le plus cultivé; et, ce qui le prouve, c'est que les

étrangers, et surtout les Anglais, nous en ont emprunté tous les termes. Cet art, auquel on avait accordé jadis une haute importance, quand il semblait n'avoir pour but que de constater l'ancienneté et les diverses illustrations de quelques familles privilégiées, était tombé, depuis les premiers temps de la révolution de 1789, dans un oubli presque complet. Il reprit quelque faveur sous l'empire, à l'époque où la création d'une noblesse nouvelle reporta l'attention vers l'étude des signes et des emblèmes par lesquels on avait distingué l'ancienne. Mais, de nos jours, une utilité plus réelle recommande l'art du blason. On a compris que cette étude, trop vantée du temps de nos pères, mais beaucoup trop dépréciée depuis, peut rendre les plus grands services à l'archéologie et à la numismatique nationales. Ainsi, quand nous apercevons dans quelques-unes des salles abandonnées du château de Saint-Germain, ou sur un écu d'or du xvi^e siècle, ou sur une des pièces de canon récemment apportées d'Alger, l'emblème si connu de la salamandre, nous nous reportons aussitôt au règne de François I^{er}. De même, au château d'Écouen, la devise ΑΠΔΑΝΟΣ (sans reproche) et l'écusson d'or chargé d'une croix de gueule et de seize alérions d'azur, rappellent le nom des Montmorency et l'un des beaux faits d'armes qui ont illustré cette famille. On a vu, à l'article **ARMOIRIES**, que le système le plus probable reportait seulement au temps des croisades l'origine des distinctions héraldiques. Nous ne parlons pas ici des auteurs qui ont donné sérieusement les armoiries des enfans de Noé et celles des enfans d'Israël. L'assertion que nous venons de rappeler a bien été contredite par des personnes éclairées: cependant nous ne voyons citer nulle part de monumens antérieurs à l'époque de ces guerres lointaines, qui soient décorés d'armoiries. Ainsi, l'on n'en voit pas même l'apparence dans la célèbre tapisserie de Bayeux, exécutée (d'après la date la plus ancienne qu'on puisse lui donner), vers l'an 1070, c'est-à-dire moins de 30 ans avant la première croisade. Il y a ici, au surplus, une distinction importante à faire. Sans doute, à toutes les épo-

ques; les peuplés guerriers et leurs chefs eux-mêmes ont pu porter, au milieu de leurs boucliers et sur leurs étendards, des emblèmes propres à les rallier sur le champ de bataille; mais il y a une grande différence entre ces signes isolés, variables suivant le caprice de la nation ou de ses maîtres (on sait, par exemple, que l'aigle n'a été définitivement adoptée par les Romains qu'au temps de Marius), et des signes convenus et invariables, disposés suivant un ordre régulier, et surtout héréditaires. Or, ce sont ces derniers traits qui caractérisent l'art du blason. Les signes nombreux qu'il emploie, représentation plus ou moins exacte d'objets naturels ou fictifs, ne sont pas les seuls élémens dont il fasse usage. On y joint encore les *devises* (*voy.*), qu'il faut distinguer du *cri de guerre* ou *d'armes* (*voy.*) et dont plusieurs, devenus célèbres, rappellent, d'une manière souvent ingénieuse, des faits qui ont obtenu une juste illustration. C'est ainsi que l'histoire du moyen-âge et la science des armoiries peuvent encore se prêter un mutuel appui et s'éclairer l'une par l'autre.

Il faut s'occuper d'abord du champ de l'écu. Ce dernier, variable de forme suivant les pays, est en France rectangulaire, posé droit, et terminé par une pointe peu saillante. On y distingue le haut ou le *chef*, le milieu ou *centre*, et le bas ou la *pointe*. Si on le partage également par deux lignes, l'une horizontale, l'autre verticale, la première donnera le *parti*; la seconde, le *coupé*. Le *tranché* et le *tuillé* s'obtiennent par des diagonales menées de droite à gauche, et de gauche à droite. La division ou *partition* en quatre carrés donne ce qu'on appelle les *quartiers*, qui peuvent être subdivisés à leur tour. De là l'expression si connue de *quartiers de noblesse*, dont les preuves étaient exigées dans certains cas. On a appelé *écartelés* les écussons qui offrent alternativement, dans le premier et le troisième, le deuxième et le quatrième quartier, les armes de deux familles ou de deux nations, réunies par suite d'une alliance, ou par tout autre motif. Tel était l'écusson d'Angleterre, sous Édouard III, qui l'avait écartelé de France, en y faisant alterner les fleurs-de-lis et les léopards.

Le champ bien reconnu, il faut maintenant en distinguer les partitions au moyen des *émaux*. On en emploie neuf, savoir: deux métaux, *or* et *argent*; cinq couleurs, qui sont: *azur*, *gueule* (rouge), *pourpre* (violet), *sinople* (vert), et *sable* (noir). Enfin il y a encore deux *fourraires*: *hermine* et *vair* ou petit gris. Chacun de ces émaux est distingué dans la gravure par des points; des hachures, etc., disposés d'une manière particulière. Ainsi, l'*argent* est représenté par un fond tout blanc; l'*or* par un fond sablé à petits points; le *güeule* par des hachures verticales; l'*azur* par des hachures horizontales; le *sable* par un fond noir, etc. Une des lois les plus sévères du blason est de ne pas mettre *couleur sur couleur*, ni *métal sur métal*. Cela se présente pourtant dans quelques cas: ainsi, *Jérusalem* porte d'argent à la croix d'or; etc.

Avec les élémens qui viennent d'être indiqués; on peut déjà décrire ou *blasonner* un assez grand nombre d'armoiries; celles qui ne contiennent aucune figure. Ainsi on se représente très bien les armes de la ville de Bordeaux (d'or plein); de Narbonne (de gueule plein); celles de Bretagne (d'hermine), de la maison de Biron (écartelées d'or et de gueule), etc.

Mais sur la plupart des écus d'armoiries on trouve encore, outre les émaux, *des figures* dont les formes et le nombre varient à l'infini. Il faut distinguer ici les *figures héraldiques* et celles que l'on nomme *naturelles* et *artificielles*. Les premières portent encore le nom de *pièces honorables*, et ont été, pour la plupart, empruntées aux tournois. Ce sont, en ne citant que les principales: la *fascé* (ou bande horizontale); le *pal* (bande verticale); la *bande* et la *barre* (bande proprement dite, inclinant à droite ou à gauche); le *chevron*, l'*écu en abîme* (ou isolé); la *croix*; le *sautoir*; le *canton*, etc. Ces pièces se modifient de mille manières et reçoivent des noms différens, suivant leur nombre et leurs dimensions. On peut consulter à cet égard les divers traités de blason.

Les figures *naturelles* sont prises des animaux, des plantes, des astres, du corps humain; etc. Les *artificielles* sont

des meubles ou instrumens de métiers, de guerre, de cérémonies, etc. Tous ces objets peuvent être peints avec les émaux que nous avons indiqués. Ainsi, il y aura des croix d'or, de gueule, des lions d'azur, des ours de sable, des tours d'argent. Ici sont encore employées des dénominations nouvelles : un bras droit étendu s'appelle *dextrochère* ; deux mains unies, *une foi*, etc. Les figures d'animaux ont aussi des désignations qui leur sont propres. Ainsi, il y a des lions *passans* (qui marchent), *léopardés* (vus de face), *rumpans* (quand ils semblent grimper), etc.; ils sont d'ailleurs *armés*, *lampassés*, *mornés*, etc. Plusieurs de ces emblèmes constituent des armes parlantes : la maison de Crèqui porte des *criquets* (arbustes épineux des haies); celle de Mailly des *maillots*; celle de Colbert une couleuvre (*coluber*); les dauphins de France et d'Auvergne avaient un *dauphin*, etc.

Nous n'avons pas encore parlé des *brisures*. On appelle ainsi tout accessoire et même toute modification introduite dans des armoiries, et qui ont pour objet de distinguer les branches d'une même famille. On emploie surtout pour cet usage : le *lambel*, la *bordure*, le *bâton péri* (raccourci et isolé), l'*étoile*, la *coquille*, la *croizette*, et autres accessoires qui n'altèrent pas seulement le blason principal. Ainsi, l'écu de la branche aînée de Bourbon, brisé d'un lambel d'argent à trois pendans, forme les armes de la branche d'Orléans. Le dernier duc de Bourbon portait un *bâton péri en bande de gueule*, pour brisure; Montmorency-Laval charge la croix de gueule de cinq coquilles d'argent, etc. On peut regarder encore comme une brisure, la *ligne de bâtarde* qui, tracée en diagonale sur tout le champ de l'écu, annonçait que le titulaire n'appartenait que d'une manière illégitime à la noble famille dont il portait les armes.

Maintenant que nous avons étudié l'écu et les divers emblèmes dont il peut être orné (et nous observons en passant que les armes les plus simples sont regardées, en général, comme étant les plus anciennes), il nous reste à parler des ornemens extérieurs, tels que les *casques et couronnes*, les *lambrequins*, les *supports*

et *tenans*, les *insignes* et les *ordres de chevalerie*.

On a appelé *timbres* les ornemens tels que les casques, couronnes, etc., qui reposent immédiatement sur l'écu des armoiries. Les couronnes s'emploient, non-seulement pour les souverains, mais même pour la noblesse titrée, jusqu'au rang de vicomte inclusivement. Elles sont distinguées par le nombre des *perles* et des *fleurons* qui les surmontent. Ainsi, la couronne de duc porte alternativement une perle et un fleuron; celle de comte n'a que des perles, et celle de vicomte quatre perles seulement. Sous le régime impérial, on avait employé, pour les personnes attachées à la magistrature et à l'ordre civil, une toque ornée de plumes, dont le nombre variait selon le rang du titulaire. Cette innovation paraît n'avoir pas été maintenue. Les casques ou heaumes sont réservés à la noblesse militaire; ils diffèrent de même de forme et de richesse. Les rois et empereurs ont le casque d'or, bordé et damasquiné du même, tout-à-fait ouvert et sans grilles; le métal change et les ornemens diminuent à mesure qu'on descend, et le nombre des grilles augmente dans la même proportion.

Les *lambrequins* sont des bandes d'étoffe, de rubans découpés qui descendent en forme de festons très enroulés autour du timbre, pour lui servir d'ornemens. C'était, dit-on, l'ancienne enveloppe des casques, destinée à les préserver de la chaleur et de la poussière, comme le faisait la cotte d'armes pour le reste de l'armure. Le fond des lambrequins est ordinairement de la couleur du champ de l'écu, et les bords sont de celle des autres émaux. Au-dessus des casques et des couronnes se place encore quelquefois un ornement particulier qui a reçu, par suite de sa position, le nom de *cimier*. C'est tantôt une touffe ou *masse* de plumes, tantôt une figure d'animal ou de tout autre objet réel ou imaginaire, tels que les chevaliers en portaient jadis sur leur casque, à l'imitation des héros grecs ou romains.

On a donné le nom de *tenans* à des figures humaines, telles que des guerriers, des sauvages, et même des anges,

qu'on place des deux côtés de l'écusson. Quand ce sont des animaux qui sont ainsi placés, ils reçoivent le nom de *supports*. Ainsi, les armes de France avaient pour tenans deux anges; celles d'Angleterre ont pour supports une licorne d'un côté et un léopard de l'autre, etc.

Quant aux marques de dignités, ce sont les chapeaux de cardinaux, les mortiers pour la haute magistrature, la croix patriarcale pour les archevêques, etc., placés comme timbres sur l'écu. Les bâtons de maréchaux, les masses des chanceliers, se mettent en sautoir, derrière le champ. Les cordons des ordres nationaux et étrangers sont disposés autour de l'écu; la croix, derrière celui-ci, ou pendante au bas du collier, suivant le rang du dignitaire. Enfin, derrière les armoiries des souverains on ajoute un manteau ou *pavillon*, plus ou moins riche, aux couleurs du blason; c'est sur ce pavillon et au-dessous de la pointe de l'écu que se voit ordinairement la devise, tandis que le cri d'armes se place plus volontiers autour du timbre, comme dans l'écusson d'Angleterre.

Pour de plus amples détails, on peut consulter les traités spéciaux, et particulièrement celui du P. Ménestrier, revu et augmenté par M. L. Lyon, 1770; et les ouvrages de Favyn, de La Colombière et du P. de Varennes.

Ce mot *blason* a été encore employé par les vieux poètes français, surtout au *xvi^e* siècle, pour désigner de petits poèmes, le plus souvent satiriques. Marot en offre beaucoup d'exemples.

C. N. A.

BLASPHEME. La véritable définition du blasphème se trouve dans ces paroles de Moïse: *Quiconque aura maudit son Dieu portera la peine de son péché* (Lév. XXIV, 15). Le blasphème consiste donc à proférer contre Dieu des outrages, des imprécations ou des menaces; à braver sa puissance; à méconnaître, dans une folle impiété, sa grandeur et ses droits; à blâmer ouvertement les directions de sa sagesse et les dispensations de sa providence. On le confond à tort avec la profanation, le sacrilège, le parjure; avec l'athéisme et le panthéisme.

On a même quelquefois qualifié du nom de blasphème des injures proférées contre la Vierge et les saints. Réprouvé par la loi de Moïse qui prononçait contre lui la peine de mort, le blasphème fut aussi, même chez les nations idolâtres, l'objet de l'horreur universelle. Cependant les condamnations pour cause de blasphème, prononcées par les Athéniens contre Socrate et par les prêtres juifs contre Jésus-Christ, montrent assez l'abus qu'il est trop facile de faire des lois pénales en pareille matière. Les anciennes législations avaient généralement proscrit le blasphème sous les peines les plus sévères. Justinien, Saint-Louis, Pie V, etc., l'avaient puni de l'amende, du fouet, de la mutilation de la langue, des galères et même de mort. La dernière exécution à mort pour fait de blasphème eut lieu en 1748, à Orléans, sur sentence du parlement de Paris. Ces anciennes lois sont généralement tombées en désuétude: la diversité des opinions religieuses et l'inconvénient qu'il y aurait à prononcer exclusivement dans le sens de telle ou telle d'entre elles en est peut-être la cause. Les lois actuelles gardent un profond silence sur le blasphème: serait-ce par la raison qui porta Solon à garder le silence au sujet du parricide? Le sage athénien ne voulut pas supposer la possibilité du parricide: il est aussi de la sagesse du législateur de ne pas supposer la possibilité du blasphème. B-D.

BLÉ, voy. CÉRÉALES et GRAINS.

BLÉ DE TURQUIE, voy. MAÏS.

BLEMMEYES, peuple d'Afrique, chez les anciens. Strabon et Ammien-Marcellin le placent au sud de Méroë, entre le Nil et la mer Rouge. Pline, Aulu-Gelle, Pomponius-Méla, Solin, Isidore de Séville représentent les Blemmyes comme n'ayant point de tête et comme ayant le visage sur la poitrine, ce qui peut n'être qu'une expression figurée pour exprimer un cou excessivement court et une tête très enfoncée dans les épaules. Vopiscus rapporte que ces barbares furent soumis par l'empereur Probus, qui en amena quelques-uns captifs à Rome, où leur vue extraordinaire excita le plus grand étonnement. Quelque temps après ils secouèrent le joug et s'emparèrent même de

Coptos et de Ptolémaïs, où ils massacrèrent tous les Romains. J. B. X.

BLENDE. Ce nom a été donné par les minéralogistes allemands au *sulfure de zinc*. Il vient du mot allemand *blenden* qui signifie *éblouir et tromper*, parce que le minéral dont il est ici question a souvent l'apparence du sulfure de plomb avec lequel il se trouve fréquemment, et avec lequel les mineurs peu expérimentés le confondent quelquefois.

Le nom de blende est depuis longtemps admis par les minéralogistes français : il désigne une substance jaunâtre ou brune dont l'aspect n'est point métalloïde et qui est composée de 30 à 33 parties de soufre, de 50 à 63 de zinc, et de 3 à 10 de fer.

Ce sulfure cristallise dans le système cubique ; il se présente en octaèdres et en tétraèdres plus ou moins modifiés sur les angles ou sur les arêtes. Mais ses formes irrégulières les plus ordinaires sont en mamelons, en lamelles et en fibres ; très souvent il est translucide et même transparent.

On le trouve dans des roches granitiques, ou dans des calcaires magnésiens et des gypses appartenant au terrain de sédiment inférieur. Les Alpes et les Pyrénées en sont abondamment pourvues. Ce minéral est exploité pour en retirer le zinc qui entre, comme alliage, avec le cuivre, dans la composition du laiton ou cuivre jaune. J. H. T.

BLÉNHEIM, *voy.* HOCHSTÄDT et MARLBOROUGH.

BLESSIG (JEAN-LAURENT) naquit à Strasbourg en 1747 de parens obscurs et sans fortune. Il annonça de bonne heure des talens éminens et fut assez heureux pour trouver des protecteurs qui le mirent à même de pouvoir se vouer aux études. Il fréquenta successivement les leçons du gymnase et les cours de l'université de sa ville natale. Sa piété l'engagea à se consacrer à la théologie ; c'est en 1770 qu'il fut reçu docteur en cette faculté. Indépendamment de la partie dogmatique, il fit une étude spéciale des langues grecque, latine et sémitiques, ainsi que de la philosophie et de l'histoire ; il se sentit moins de goût pour les sciences exactes. En 1772 il entreprit un

premier voyage littéraire, en société avec le célèbre helléniste Brunck (*voy.*). Il visita Vienne en Autriche, Berlin, Léna, Halle, les Pays-Bas, Francfort. Dans toutes ces excursions, les bibliothèques et les musées fixèrent son attention, et il se concilia la bienveillance des hommes les plus distingués. Plus tard il fit un voyage en Suisse, où il se lia avec Lavater. La théologie était encore emprisonnée dans une orthodoxie stationnaire, tandis que l'Allemagne protestante, armée du flambeau de la critique, avait déjà fait justice d'une foule de dogmes surannés, étrangers au véritable esprit du christianisme ; Blessig implanta ces idées nouvelles en Alsace. Après avoir passé par quelques fonctions subalternes dans la carrière sacerdotale et dans celle de l'instruction publique, il fut nommé, en 1781, prédicateur au Temple neuf, principale église des protestans de Strasbourg, et, en 1783, professeur de théologie. Comme prédicateur, Blessig se distingua par une éloquence entraînante, qui parlait à la fois au cœur et à l'esprit. A Strasbourg le service divin se fait en allemand : les annales littéraires de l'Allemagne placent le nom de Blessig parmi ceux des prédicateurs les plus distingués de notre époque. Blessig aimait et cultivait cependant la langue française : jeune encore il eut occasion d'en donner une preuve éclatante dans une circonstance mémorable. Louis XV avait fait ériger un monument au maréchal de Saxe (*voy.* PRIGALLE et STRASBOURG) dans l'église de Saint-Thomas de Strasbourg. En vertu d'une ordonnance du roi les dépouilles mortelles du vainqueur de Fontenoi devaient être déposées dans le caveau qui se trouve au-dessous de ce monument. Cet acte de reconnaissance nationale fut accompagné d'une cérémonie solennelle ; Blessig fut chargé d'y prononcer un discours. Le jeune orateur obtint les applaudissemens d'un auditoire aussi nombreux que brillant. Son discours fut imprimé et valut à son auteur les éloges les plus flatteurs. Blessig fit quelques années plus tard un voyage à Paris, où il reçut les encouragemens de d'Alembert, de Thomas, de l'abbé Arnaud et d'autres hommes célèbres ; il fut surtout sensible

à ceux du P. Élisée, alors le prédicateur le plus éloquent de la France. Blessig enseignait l'exégèse, la dogmatique, l'histoire ecclésiastique; mais loin de se borner à ses cours obligés, il avait besoin d'un cercle d'activité plus vaste et tout son talent brillait dans ses leçons de philosophie et dans ses explications d'auteurs anciens. Il crut en faveur de cette jeunesse studieuse une société d'émulation qui fut une pépinière d'hommes distingués dans les carrières les plus différentes. Si Blessig en chaire rappelait Fénelon, il était Platon au milieu de ses disciples. Comme philanthrope, l'activité de cet homme était prodigieuse : toutes ses pensées étaient dirigées vers le bien de ses semblables.

Ce digne pasteur fut aussi un excellent citoyen; il sut avec enthousiasme l'aurore de notre révolution. Patriote zélé et sincère, il ne put cependant échapper aux fureurs de 93; mais ni l'exil, ni les fers ne parvinrent à ébranler son courage; on vit toujours briller sur son front le calme et la sérénité du philosophe chrétien. Lorsque la loi du 18 germinal au X eut réorganisé le culte, Blessig fut nommé membre ecclésiastique du directoire et du consistoire général des protestants de la confession d'Augsbourg en France; il remplit les devoirs multipliés que lui imposait cette fonction avec autant de zèle que d'intelligence.

Outre des dissertations et des discours académiques rédigés en latin, outre un grand nombre de petites brochures morales et religieuses, dont la simple énumération prend sept pages dans sa biographie, on ne peut guère citer d'ouvrages de lui que les suivants: *Vorlesung über praktischen Seelentehre* (Leçons de psychologie pratique); la *Biographie du comte de Mélen, accompagnée de sa correspondance avec sa sœur M^{me} de Recke*, Strasbourg, 2 vol.; et *Predigten bei dem Eintritt in das neunzehnte Jahrhundert* (Sémons prononcés au commencement du XIX^e siècle, Strasbourg, 1816).

Blessig mourut en 1816, et sa ville natale lui fit les obsèques les plus touchantes. Un monument en marbre lui a été érigé au Temple neuf; l'exécution en

a été confiée au statuaire Ohtacht. Voir *Leben Johann Lorenz Blessigs* (Biographie de Jean Laurent Blessig, par Max. Fritz, Strasbourg, 1819), 2 vol. in-8^o. E. St.

BLESSURE est un mot générique par lequel on désigne toutes les lésions accidentelles produites dans nos organes par des agents extérieurs. Ainsi une brûlure par le feu ou par les caustiques; une contusion, une fracture, une plaie, sont des blessures. Outre l'usage vulgaire qu'on en fait, à la guerre surtout, c'est dans la médecine légale que cette expression est principalement employée; car la loi, qui ne peut pas entrer dans les détails minimes, s'en sert pour signaler les lésions occasionnées par la violence, et même par les imprudences dont l'auteur est responsable devant elle. L'examen et l'appréciation des blessures sont du ressort de l'expert, et c'est souvent d'après son rapport que le jury décide et que le tribunal applique la peine. Il importe donc d'établir des divisions entre elles. On distingue, en effet, parmi les blessures celles qui sont mortelles, celles qui, bien que graves et dangereuses, peuvent guérir sous l'influence d'un traitement bien dirigé, celles enfin qui sont légères. Mais il reste encore du vague dans cette appréciation relative, puisqu'une blessure assez simple d'ordinaire, et par elle-même, peut entraîner la mort par suite de conditions personnelles à l'individu : tel serait par exemple le cas d'un homme affecté d'une tumeur anévrysmale dont un coup léger déterminerait la rupture; tel serait encore celui d'un sujet qui, ayant une transposition des viscères intérieurs, viendrait à avoir le cœur percé par un instrument qui pénétrerait dans le côté droit de la poitrine. L'expert, qui n'est pas appelé à juger la moralité de l'action, doit s'attacher à bien préciser les faits qui lui sont soumis, et à mettre dans un jour exact toutes les circonstances qui s'y rattachent. La mort, quand elle est survenue, est-elle le résultat de l'homicide ou du suicide? La blessure n'est-elle pas devenue plus fâcheuse ou funeste par le manque de soins nécessaires, ou même parce qu'on aurait employé des pratiques nuisibles? Telles sont quelques-

unes des nombreuses questions qui pourraient être posées et qu'il serait facile de multiplier beaucoup plus encore.

Cette précision est d'autant plus nécessaire que la pénalité peut être infiniment différente dans des circonstances semblables, lorsqu'on s'attache à la lettre d'une loi qui demanderait à être revue avec soin, et que d'ailleurs l'intervention du jury a souvent adouci. Ainsi, par exemple, le code prononce la peine des travaux forcés à temps, dans les cas de blessures faites avec violence et préméditation, lorsqu'il s'en est suivi une incapacité de travail de plus de vingt jours (art. 310); et lorsque l'incapacité de travail a été moindre, il ne s'agit plus que d'un emprisonnement de deux à cinq ans et d'une amende de 50 à 200 francs (art. 311). On voit donc que d'un jour en plus dépend une grande pénalité; or combien de circonstances indépendantes de la volonté et du fait de l'auteur des blessures peuvent faire varier bien davantage la durée de l'incapacité de travail! Et cette variation constitue l'énorme différence entre une peine simplement correctionnelle et une peine infamante!

On ne saurait donc procéder avec trop de scrupule à l'examen des blessures lorsqu'on est appelé à éclairer la justice; non-seulement il faut décrire avec exactitude et clarté les phénomènes qui se présentent et dire ce qui est, mais encore dire quelles sont les parties et les fonctions exemptes de toute lésion. Rien n'est à négliger, et souvent un fait en apparence insignifiant a jeté sur la procédure la plus vive lumière; car bien souvent la haine ou la malveillance cherchent à exploiter un événement malheureux et peuvent profiter de l'ignorance ou de la légèreté de l'expert pour atteindre leur but.

F. R.

BLEU (couleur). Nous renvoyons, pour la couleur en général, aux articles **COULEUR**, **LUMIÈRE**, **ORDRE LUMINEUX** et **BLANC**.

La voûte des cieux ne nous paraît azurée que lorsque le degré de ténuité des couches atmosphériques, par rapport au plan visuel, les rend propres à produire sur notre organe la sensation du bleu; et voilà encore pourquoi

le même ciel qui sera gris et plus ou moins obscur pour l'observateur placé à la surface de la terre, se teindra de la plus vive couleur bleue pour un autre qui serait au fond d'un puits; voilà pourquoi, en quittant une vallée profonde, l'ascension au sommet d'un pic élevé nous offre successivement et par degrés des teintes de plus en plus éloignées de la couleur bleue. Nous pouvons déjà, d'après ces premières vues, concevoir comment le sang incarnat et vermeil qui coule dans les ramifications veinéuses placées sous la peau ne s'offre à nous que sous l'apparence bleue, et comment le progrès de l'âge ou les perturbations morbides peuvent transformer un frais coloris en une teinte livide et brunie. Les productions naturelles, principalement dans la classe des êtres organisés, sont fertiles en transformations de ce genre. Les fleurs, et surtout cette partie des fleurs éminemment mérocrissible et délicate, la corolle, en changeant l'épaisseur requise pour le reflet bleu, perd d'une minute à l'autre la propriété de nous le laisser percevoir. Les admirables chatoyemens bleus des écailles d'un grand nombre de poissons semblent n'avoir qu'une existence dépendante de la vie de l'animal et ne lui survivent pas. Au contraire, le bleu des plumes des oiseaux, des ailes des papillons, des élytres d'une multitude d'insectes, etc.; subsiste encore long-temps après leur mort. Ces effets disparates ne peuvent tenir qu'à la mollesse relative ou à la sécheresse des tissus; c'est du retrait qui s'opère sur les lames que dépend l'épaisseur qu'elles acquièrent ou qu'elles perdent, et par la suite la coloration apparente. Dans d'autres circonstances encore il semble que les principes d'un des ingrédients de la composition chimique impriment le cachet de la durée à la couleur bleue; tel est le cas des fécules oxygénées de *Fanil indigofera*, de *l'ibatis tinctoria*, etc. : enlèvez leur l'oxygène, le bleu disparaît, et il revient avec la restitution de l'oxygène. Non-seulement alors la couleur bleue isolée reste permanent, mais elle se conserve, s'exalte même quelquefois dans les surcompositions chimiques dont la fécule fait partie; les opérations de la teinture nous en offrent une foule d'exem-

ples. Mais c'est surtout le règne minéral qui abonde en faits de cette nature. Nous trouvons à la couleur bleue une indestructibilité remarquable dans plusieurs oxydes métalliques et dans les combinaisons naturelles ou artificielles où ils sont entrés. Aucune division, aucun brisement, aucune atténuation, par exemple, ne peut affaiblir l'intensité de la couleur bleue du lapis-lazuli.

Parmi les végétaux, le type de la perfection est, pour la couleur bleue, dans la corolle d'une fleur assez commune, l'*anagallis cæruleus* des moissons. Cette pureté de teinte est rare; car il n'y a guère de corolle bleue qui, dans quelque-une de ses parties, ne soit plus ou moins lavée de rouge. Le règne animal, dans la classe des oiseaux surtout, est fort riche en couleurs bleues admirables. Parmi les minéraux, c'est le genre coryndon qui nous l'offre dans toute sa pureté. Le coryndon hyalin bleu (qui comprend sous des noms vulgaires le saphir oriental *mûle* et *fenelle*, le saphir indigo), le beryl hyalin ou aigue-marine orientale, sont des bleus charmans; en seconde ligne nous avons le lapis-lazuli ou bleu d'outre-mer; puis, le saphir du Brésil et le faux saphir ou chaux fluatée bleue, et enfin le phosphate de fer hydraté.

Aux substances naturellement colorées en bleu il faut maintenant ajouter la longue série de celles qui sont un produit de l'art. Au premier rang, pour l'intensité de la nuance, nous plaçons le bleu dit de Prusse, puis les bleus tirés du cobalt (azur et bleu Thénard), les cendres bleues (oxyde de cuivre calcaire-hydraté), l'outre-mer artificiel de M. Guinet, quelques sels de cuivre, en tête desquels il faut mettre le sulfate, puis le carbonate hydraté, et même l'acétate de cuivre, qui, à un certain degré d'oxidation et peut-être surtout d'*hydratation*, affecte la nuance bleue.

L'existence du bleu de Prusse natif est encore douteuse: plusieurs naturalistes ont admis cependant un *bleu martial fossile* qu'ils y rapportent, et ce que l'on connaît d'ailleurs des élémens constitutifs du bleu de Prusse ne répugne pas à l'idée de sa formation dans le voisinage

des volcans, en présence de matières animales et de substances potassifères et ferrugineuses simultanément soumises à une haute température. Quoi qu'il en soit, il est permis de penser que le prétendu bleu de Prusse natif ne serait que du phosphate de fer hydraté.

Nous ne pouvons qu'indiquer ici les produits de l'art en fait de substances bleues: dans l'ordre alphabétique de chacune d'elles, on reproduira ce qu'il y a de connu sur leur composition. 1° Bleu de Prusse (hydro-ferro-cyanate ou ferrocyanure), voy. CYANOGENE; 2° bleu de cobalt, bleu minéral ou bleu Thénard, voy. COBALT; 3° bleu Guimet, voy. OUTREMER; 4° cendres bleues d'Angleterre, voy. CUIVRE; 5° bleu de bismuth et de molybdène, voy. BISMUTH et MOLYBDÈNE.

Quant à la nomenclature des marchands, elle est, comme de coutume, fort confuse, et les mêmes substances s'y reproduisent sous une multitude de noms divers qui ne mettent pas d'ailleurs sur la trace de l'origine. On trouve donc dans le commerce le bleu en liqueur, les boules célestes, les boules azurées, le bleu en pâte, l'essence de bleu, le bleu soluble, le bleu français, le bleu minéral, etc.

Pour offrir du moins une première idée sur les propriétés caractéristiques de l'*apparence bleue* dans le système de la coloration, nous sommes forcés d'anticiper quelques considérations qu'on trouvera plus développées à l'article LUMIÈRE. La zone bleue du spectre solaire est une de celles qui jouissent au moindre degré de la faculté éclairante; en cela bien différente des zones verte et jaune, si on trace des caractères dans le bleu, ils s'apercevront de beaucoup moins loin et moins distinctement. Maintenant, en comparant entre elles les sept zones du spectre solaire sous le rapport de la calorification, nous trouvons que le bleu est une zone relativement froide; les vêtemens de cette couleur seront donc frais. Enfin, les ondes lumineuses, dans la zone bleue, ont peu d'étendue; voilà pourquoi, pour notre œil, l'habit bleu doit rapetisser l'individu qui le porte; de là le dicton populaire :

« L'habit bleu écrase l'homme. » P-Zz, p.

BLINDAGE, du mot allemand *blind*, aveugle ou *blenden*, aveugler, éblouir. Le blindage a pour objet de mettre à l'abri des feux de l'ennemi les magasins et les établissemens militaires; on *blinde* surtout avec soin les magasins à poudre dont l'explosion cause toujours de si grands ravages. Les blindages se composent de diverses manières, suivant la nature des matériaux que l'on a à sa disposition. Quand des bâtimens militaires sont construits solidement et que leurs murs sont assez épais et d'une assez bonne maçonnerie pour supporter la charge d'un fort blindage, on met les planches à l'épreuve de la bombe, en les soutenant par des poutres transversales portées par des poteaux, et on place en travers sur les solives d'autres pièces de charpente que l'on recouvre de fascines, de fumiers, de terres, sur 3 ou 4 pieds d'épaisseur. On met ainsi à l'abri des bombes et des obus des bâtimens propres à recevoir des munitions, des vivres; quelquefois même ils servent d'abri aux hommes malades et à ceux qui ne sont pas de service.

En campagne quand on peut blinder un corps-de-garde, une église, un moulin, une chapelle, on en fait des postes capables d'une assez longue résistance. С-ТК.

BLOCH (MARCUS-ÉLÉZER), naturaliste, né à Auspach, en 1723, de parens juifs très pauvres, fut élevé, comme presque tous les enfans de cette religion, dans une extrême ignorance. Jusqu'à l'âge de 19 ans toute sa lecture consista en quelques écrits de rabbins. Il fut toutefois employé comme instituteur chez un chirurgien juif, à Hambourg; là il trouva l'occasion d'apprendre l'allemand. Un catholique lui apprit le latin. Il acquit aussi alors quelques connaissances astronomiques. De Hambourg il se rendit à Berlin où il étudia avec un zèle incroyable l'anatomie et toutes les branches de l'histoire naturelle. Il fut reçu docteur à Francfort-sur-l'Oder et revint à Berlin pour y exercer la médecine. Des travaux soutenus étendirent ses connaissances. Son principal ouvrage est son *Ichthyologie* ou Histoire naturelle générale et particulière des poissons, en allemand et en

français. (Berlin, 1785 et suiv., 12 vol. in-4°). Cet ouvrage est regardé comme fondamental. Des princes et de riches amateurs firent les frais de la gravure des planches des six derniers volumes, et chacune de ces planches porte le nom de la personne qui en avait fait les frais. Bloch publia d'autres ouvrages sur l'anatomie et l'histoire naturelle, et mourut, jouissant d'une réputation méritée, à l'âge de 76 ans. C. L. m.

BLOCKHAUS, petit fort en bois que l'on place sur des points détachés, et dont la garnison est, comme dans une place assiégée, pourvue de vivres et munitions de guerre et chargée de défendre ce poste jusqu'à la dernière extrémité. *Blockhaus* (maison en blocs, poutres) est un mot allemand, et les Allemands, qui s'en servent beaucoup en campagne, s'attribuent le mérite de l'invention de ce genre de forts portatifs. Cependant il y a long-temps que les Français font de semblables constructions. Charles VI, ayant projeté une descente en Angleterre, fit construire, en 1385, à l'Écluse, une grande ville de bois, pour mettre l'armée française à couvert quand elle aurait mis pied à terre. Cette ville était composée de pièces de charpente qui se plaçaient facilement sur les vaisseaux et pouvaient être ensuite dressées et assemblées sur les côtes d'Angleterre.

Les murs des blockhaus sont percés d'un et même de deux étages de chéneaux, et couverts d'une plate-forme armée de quelques pièces de canon. Cette forme de construction est très commode; elle peut être disposée à l'avance ou transportée et dressée promptement sur le point que l'on veut occuper. On en avait construit à Paris un assez bon nombre pour l'expédition d'Alger, et quand le débarquement de l'armée française fut effectué, on fit usage de ces blockhaus avec le plus grand succès, pour mettre les avant-postes à l'abri de toute surprise de la part des Arabes. Aussi continue-t-on à les employer en Afrique dans la plupart des opérations militaires. C-ТК.

BLOCKSBERG ou БРОККЕН. C'est la plus haute cime du Harz (*voy.*). Prenez dans le premier pays venu une montagne, un rocher bien en évidence,

et la croyance populaire y aura inévitablement rattaché quelques légendes superstitieuses. Le Blocksberg, cependant, est privilégié, sous ce rapport, parmi les monts de la Germanie. De temps immémorial, pendant la nuit du 1^{er} mai, les sorcières de l'Allemagne tout entière se rassemblent sur le sommet du Brocken pour y célébrer leur sabbat. Cette fête classique s'appelle *la nuit de Valpurge*. Sans fondement aucun, on a prétendu que les rites païens des anciens Saxons trouvaient un refuge mystérieux dans ce dernier asile, après que Charlemagne eut converti la Westphalie aux bienfaits de la religion nouvelle. Mais qu'importe aux poètes! et ne sait-on pas qu'ils aiment le demi-jour historique? Gœthe s'est emparé de cette tradition confuse pour en faire le sujet d'une de ses ballades (*die erste Walpurgisnacht*). Le sabbat des sorcières, d'un autre côté, a subi, sous ses mains créatrices, une métamorphose idéale et fantastique. Les scènes les plus barbares, les plus vaporeuses, les plus cyniques, les plus frivolidés de son *Faust* se passent dans les forêts des sapins et sur la cime du Blocksberg. En réalité, nous ne trouvons là-haut, à 3,400 pieds au-dessus de la mer, qu'une auberge avec les noms de tous les étudiants, badauds, et voyageurs raisonnables du nord de l'Allemagne.

L. S.

BLOCUS, de *bloc*, comme *blockhaus* (*bloquer*, entourer de blocs, puis en général, corner). Quand on n'est pas assez fort pour faire le siège d'une place, ou qu'on craint d'affaiblir une armée en disséminant les troupes, ou qu'on n'a pas un intérêt puissant à se rendre promptement maître d'une place, on se contente d'en faire le blocus, c'est-à-dire d'en occuper toutes les avenues pour empêcher les secours en troupes, en munitions de guerre ou en vivres d'y pénétrer, afin de réduire la garnison à la famine.

Il arrive quelquefois que l'on tient une place bloquée pendant un certain temps, pour en faire ensuite le siège. Comme alors elle a consommé la plus grande partie de ses approvisionnements, et que la garnison a déjà éprouvé de longues fatigues, on a l'espoir de s'en emparer

plus promptement et avec moins de sacrifices.

Un général peut bien laisser, sans inconvénient, bloquer ainsi de faibles garnisons dans un petit nombre de places; mais quand, poursuivi par des armées victorieuses, il enferme dans toutes les places qu'il abandonne des garnisons plus ou moins fortes, il affaiblit considérablement ses troupes, et se prive des moyens de résister aux attaques de l'ennemi qui le harcèle et le pour suit avec des forces supérieures.

Le devoir d'une garnison bloquée est de faire, dès les premiers momens, de fréquentes sorties dans les environs de la place, pour y ramasser tous les grains, bestiaux, légumes, outils et matériaux de toute espèce; puis de s'opposer vigoureusement à l'établissement des batteries que l'ennemi cherche à élever contre la place; de l'obliger à se tenir toujours à une distance respectueuse des travaux de défense, enfin d'entraîner autant que possible ses moyens d'attaque, et de donner à quelque corps d'armée le temps de venir au secours de la place et de délivrer la garnison. C-TE.

BLOIS (VILLE ET ÉTATS DE). Le *Blaisois* ou *Blésois*, ou pays de Blois, faisait jadis partie du gouvernement de l'Orléanais. Blois est situé à 16 lieues au-dessous d'Orléans, sur les bords de la Loire, partie sur une élévation et partie dans un fonds, au milieu d'une des plus belles campagnes de France. Cette ville n'est connue que depuis le vi^e siècle de l'ère chrétienne. Aujourd'hui elle est le chef-lieu du département de Loir-et-Cher; elle est aussi le siège d'une cour d'assises, d'un tribunal de première instance et d'un tribunal de commerce. Les auteurs qui ont écrit en latin l'appellent *Blesæ*, *Blesensæ castrum*. On y remarque plusieurs monuments, mais surtout le château royal où naquit Louis XII, où résidèrent François I^{er}, Charles IX et Henri III, et qui a été, dans ces derniers temps, transformé en caserne d'infanterie; c'est un assez beau monument gothique. On y voit aussi un aqueduc dont on attribue, à tort ou à raison, la construction aux Romains. Blois a été appelée *la ville des rois*, parce que long-

temps la pureté de l'air qu'on y respire a fait choisir ce lieu pour y élever les canons de France.

Le Blaisois (*Blesensis ager*) avait environ 20 lieues de long sur 11 de large; ses limites étaient: au nord, le Vendômois, le Dunnois et l'Orléansais propre; au sud, le Berry; à l'est, la Sologne; à l'ouest, la Touraine. Il formait le comté de Blois, qui a eu une suite de comtes de quatre races différentes depuis le IX^e siècle. Louis de France, duc d'Orléans, acquit ce comté avec celui de Dunnois, à la fin du XIV^e siècle, de Gai de Chastillon. Il fut entièrement réuni à la couronne sous le règne de Henri II. Il fit partie de l'apanage des ducs d'Orléans, depuis Philippe, frère de Louis XIV; il avait la même étendue que le *bailliage* de Blois, qui avait une coutume particulière. L'évêché de Blois fut érigé, en 1697, par un démembrement de celui de Chartres. L'histoire du comté de Blois se confond tellement avec celle des comtés de Chartres et de Champagne, et avec celle de l'illustre maison de Chastillon, que, pour éviter des répétitions, nous renvoyons aux articles CHARTRES, CHAMPAGNE et CHASTILLON.

Dans les guerres de religion du XVI^e siècle, Blois fut deux fois le siège des États-Généraux, en 1577 et 1586.

ÉTATS DE BLOIS DE 1577. Dans le traité conclu par Henri III, en 1576, avec les protestans, traité qui donna naissance à la Ligue, on avait résolu de convoquer les États-Généraux; ils furent assemblés à Blois. Jean Bodin (*voy.*), qui, dans ce siècle de désordres, avait réfléchi sur les principes constitutifs des gouvernemens, fit entendre la voix de la raison au milieu des clameurs de la violence et du délire. Les États de Blois voulaient limiter l'autorité royale, en créant un comité permanent de députés pris dans leur sein. Cette mesure, à une pareille époque, où l'Espagne croyait pouvoir placer une de ses princesses sur le trône de France, eût été plus funeste encore à la liberté et à l'indépendance de la nation qu'au pouvoir du roi. Elle eût substitué à un roi faible plusieurs tyrans, fait de la monarchie une aristocratie turbulente, et décidé peut-être l'usurpation étrangère.

Bodin combattit ce plan avec autant de sagesse que de vigueur. Cependant la proposition eût peut-être passé, malgré sa résistance, si les États, divisés sur la conduite à tenir envers les protestans, ne s'étaient pas séparés sans être arrivés à des conclusions fixes et générales. Henri III s'était flatté d'opposer la volonté nationale à la puissance de la ligue naissante. Il avait paru aux États avec tout l'éclat d'une grande représentation et y avait employé toutes les ressources de son éloquence naturelle pour rallier les esprits autour du trône; mais ce fut sans effet. Il vit clairement que la plupart des membres de l'assemblée avaient signé l'acte de l'*Union*, ou se préparaient à le faire. C'est alors qu'il résolut de se mettre lui-même à la tête de la Ligue. (*Foy. LIGUE.*)

ÉTATS DE BLOIS DE 1586. Après la journée des *Barricades* (*voy.*), Henri III, pour déjouer les projets ambitieux du duc de Guise, eut encore une fois recours aux négociations, au lieu d'agir avec force. Les États-Généraux furent de nouveau convoqués à Blois, pour réformer tous les abus du royaume. Le roi espérait trouver dans cette assemblée nationale de l'appui contre le duc de Guise. Mais lorsque les États furent ouverts, Henri vit avec effroi que la grande majorité des députés adoptait les principes et partageait les affections des ligueurs. L'*édit d'Union* fut déclaré loi de l'état. Guise, parlant d'un ton de maître, fit des demandes et forma des prétentions qui tendaient à dépouiller le roi de toute son autorité. C'est alors que Henri III le fit assassiner. Ce crime ne fit qu'exaspérer la Ligue. Les États nommèrent un comité de 40 personnes pour gérer les affaires générales du royaume. Henri III, excommunié, fut assassiné bientôt après par un moine fanatique.

En 1814, lorsque Paris fut menacé par toutes les forces de la coalition, l'impératrice Marie-Louise se retira un moment à Blois; les derniers actes de la régence et du gouvernement impérial furent datés et expédiés de cette ville. L'histoire de cette courte régence, écrite par Hodey, a été imprimée en 1814 et a eu plusieurs éditions. A. S. n.

BLOMFIELD (CHARLES-JAMES), philologue anglais très connu, naquit en 1786 à Bury-Saint-Edmunds, dans le comté de Suffolk. Ce fut dans cette dernière ville qu'il reçut, avec son frère Edward, d'excellentes leçons de littérature ancienne de Becher, directeur de la *Grammar-school* très renommée qui s'y trouve. De là il se rendit à Cambridge, où il se fit remarquer, non-seulement dans les examens publics qu'il y subit, mais encore dans les solennités académiques auxquelles il prit part et qui lui méritèrent plusieurs distinctions honorables. Lorsqu'il eut publié son édition du Prométhée d'Eschyle, il fut élu *fellow* du collège de la Trinité. La renommée de ses vastes connaissances se répandant bientôt, lord Bristol lui conféra, en 1810, la cure de Quarrington dans le Lincolnshire, et, de son propre chef, lord Spencer lui en donna, dans la même année, une autre à Dunton. Il y séjourna environ sept années, pendant lesquelles il publia la 2^e édition du Prométhée, et de plus les Sept contre Thèbes, les Perses et l'Agamemnon d'Eschyle. Il travailla aussi à une édition de Callimaque, et publia, de concert avec T. Rennel, les *Muse cantabrigienses*, et en même temps, en 1812, avec le professeur Monck, les *Posthumous tracts of Porson*. Il publia seul, en 1814, les *Adversaria Porsoni*. Lord Bristol le mit en même temps en possession des deux cures du grand et du petit Chesterford, dans le comté d'Essex.

C'est au nom que lui méritèrent ses connaissances philologiques et théologiques qu'il dut l'honneur d'être appelé auprès de l'évêque de Londres, en 1819, en qualité de son chapelain ordinaire; ce choix tombe toujours sur un homme dont l'érudition est généralement reconnue, attendu qu'il est en même temps chargé de l'examen des prédicateurs qui se présentent à l'ordination dans le diocèse. M. Blomfield obtint enfin lui-même, en 1824, le siège épiscopal de Londres. Parmi ses derniers travaux littéraires, la publication de son Eschyle est le plus important.

Son frère EDWARD-VALENTIN, également philologue, était né en 1788, et

avait fait de brillantes études à Cambridge. Entre autres prix qu'il remporta est surtout remarquable la médaille que lui valut sa belle ode *In desiderium Porsoni*. Après un voyage qu'il fit en Allemagne, en 1813, il s'occupa de divers travaux philologiques, et il mourut dans le mois d'octobre 1816, à son retour d'un voyage qu'il venait de faire en Suisse. C. L.

BLONDEL, voy. RICHARD-CORNUDE-LION.

BLONDES, voy. DENTELLES.

BLOOMFIELD (ROBERT), poète anglais né à Honington en 1766. Fils d'un pauvre tailleur, élevé au village, il apprit le métier de cordonnier chez son frère à Londres. Là, en fréquentant les conventicules, les clubs, les théâtres et en lisant beaucoup, il vit un nouveau monde s'ouvrir devant lui : il devint poète et débuta, dans le *London magazine*, par quelques chants populaires, tels que la Laitière (*the Milk-maid*) et le Retour du Matelot (*the Sailor's Return*). En 1786 il conçut l'idée de son *Farmer's Boy* (le Garçon fermier), et le composa dans une triste mansarde, jetant son propre caractère et ses plus belles inspirations dans ce moule. En 1799 seulement, un jurisconsulte, Capel Lofft, vint à lire par hasard le manuscrit de ce poème intéressant, plus simple que les Saisons de Thompson, aussi bien versifié, aussi pathétique et rempli d'idées fortes : charmé de cette découverte, Lofft le fit imprimer et procure par-là au pauvre artisan de l'argent et des protecteurs. Plus tard, Bloomfield composa encore une espèce d'idylle dramatique, *Hazelwood hall*, et publia un recueil de poésies qui a été traduit en français. Au lieu de souliers il fabriqua des harpes éoliennes, occupation un peu plus poétique. Il ne cessa cependant d'être en butte aux coups du sort. Il perdit sa fortune, ses yeux, sa santé, et des accès nerveux faisaient craindre pour sa raison, lorsqu'il mourut à Shefford en 1823. C. L. m.

BLOUSE GAULOISE. On donne le nom de *blouse* ou de *blaude* à une espèce de surtout ou de robe d'étoffe fort courte et serrée sur les reins avec

une ceinture. Ce vêtement vient des Gaulois, chez lesquels il était déjà affecté aux hommes du peuple qui se livraient à de grossiers travaux. Il existe dans quelques parties de la France, et notamment dans les Pyrénées, des habitans qui portent la blouse telle que la portaient les Gaulois; comme eux ils la font encore avec des peaux de bêtes qu'ils tuent dans la montagne.

De nos jours, l'usage de la blouse s'est considérablement répandu, surtout parmi certaines classes, comme celles des artistes, des imprimeurs, et en général celles qui se livrent à des travaux qui demandent une grande liberté dans les mouvemens.

Les charretiers ne portent pas d'autre costume, et lorsqu'il fait froid ils le mettent par-dessus leurs vêtements. Leurs blouses sont presque toujours en grosse toile.

Le nom de *blouse gauloise* a été donné par Napoléon à la blouse qui servait d'uniforme aux gardes nationales de la campagne, dont les services lui furent si utiles au temps de ses désastres pour retarder la catastrophe qui devait les terminer. A l'époque de la révolution de 1880, l'élan universel des habitans des départemens empêcha le gouvernement de pourvoir à l'habillement des nombreuses gardes citoyennes qui surgissaient de toutes parts. La blouse gauloise, si commode et si peu dispendieuse leur fut rendue, et plusieurs l'ont conservée.

Elle consiste dans une sorte de robe bleue, semblable à la blouse des voituriers, avec le parement et le collet des gardes nationales de la ville; elle est bordée, en bas, par une bande rouge et serrée sur les reins par une ceinture tricolore.

D. A. D.

BLUCHER (GEBHARD - LEBRECHT DE), prince DE WAHLSTATT, issu de la maison de Grossen-Rensow, dans le duché de Mecklenbourg, naquit à Rostock en 1742. A l'origine de la guerre de Sept-Ans, son père, capitaine au service de l'électeur de Hesse-Cassel, l'envoya à l'île de Rügen, où la vue des hussards suédois forma son inclination pour le métier des armes. Ses parens

s'étant vainement efforcés de l'en détourner, il entra en qualité de cadet dans un des régimens de hussards suédois. Dès sa première campagne il fut fait prisonnier par des hussards du même régiment prussien qu'il commanda plus tard si glorieusement. Le colonel de ce régiment l'engagea à entrer au service de la Prusse, et, la Suède y ayant consenti, Blucher obtint une lieutenance dans les hussards; mais un passe-droit dont il eut à se plaindre lui fit prendre son congé. Il se retira avec le grade de capitaine. Alors il se voua à l'économie rurale, et bientôt il se vit en état d'acquérir une terre, se maria et devint conseiller provincial. Après la mort de Frédéric II, il rentra, avec le grade de major, dans son ancien régiment. Bientôt après, il en obtint le commandement, et pendant les années 1793 et 1794, appelé à l'armée du Rhin, il s'y signala par sa bravoure; Orchies, Luxembourg, Frankenheim, Oppenheim, Kerweiler et Edesheim, furent témoins de ses faits d'armes. La journée du 18 septembre 1794, près de Leystadt, l'éleva au rang de général-major à l'armée d'observation du Bas-Rhin. En 1802 il s'empara d'Erfurt et de Mulhausen, au nom du roi de Prusse. La guerre qui éclata en 1806 le conduisit au champ de bataille d'Auerstædt. Après cette journée fatale aux armes de la Prusse, il suivit, à la tête de la plus grande partie de la cavalerie, le mouvement du corps d'armée du prince de Hohenlohe, qui battait en retraite sur la Poméranie. Cependant la distance qui séparait les deux corps était trop grande pour pouvoir espérer une jonction entre eux; des marches forcées l'auraient seule rendue possible, et Blucher ne voulut pas hasarder ce mouvement. Alors le prince de Hohenlohe fut obligé de se rendre aux Français à Prenzlau, et Blucher, voyant ainsi sa retraite coupée sur Stettin, entra dans le Mecklenbourg et opéra sa jonction avec le corps du duc de Weimar, commandé par le prince Guillaume de Brunswick-Oels. Ses troupes étaient tellement épuisées qu'il ne pouvait tenter aucun combat. Inquiété sur l'aile gauche par le grand-duc de Berg, menacé sur son front par le prince

de Ponte-Corvo, et serré par le maréchal Soult sur l'aile droite, il se vit obligé de se porter en arrière de la Trave, afin d'éloigner de l'Oder, aussi long-temps que possible, ces trois corps d'armée. Il opéra ce mouvement en se dirigeant sur le territoire de la ville libre de Lubeck, qui venait d'être fortifiée à la hâte, mais qui fut enlevée par l'armée française, qu'aucun obstacle n'arrêtait. Blücher se sauva encore assez à temps avec quelques troupes; mais, privé de tout moyen de défense et coupé dans sa retraite, il se vit forcé de se rendre, près de Ratkau, village de la banlieue de Lubeck. Après de longs pourparlers, il lui fut accordé qu'il pourrait ajouter à sa capitulation un article signé de sa main, portant : que la capitulation lui avait été offerte par le prince de Ponte-Corvo et qu'il n'avait cédé que par le manque de vivres et de fourrages. Blücher, prisonnier de guerre, fut bientôt échangé contre le général Victor. A peine de retour à Königsberg, il reçut l'ordre de se rendre par mer, à la tête d'un corps d'armée, dans la Poméranie suédoise, pour coopérer à la défense de Stralsund et pour seconder les Suédois dans leurs entreprises. Après la paix de Tilsitt, il fut employé, tant à Berlin qu'à Königsberg, au département de la guerre. Plus tard, il obtint le commandement militaire de la Poméranie; mais ensuite il fut admis à la retraite. On prétend que le cabinet prussien avait été déterminé à cette mesure par le désir de plaire à Napoléon. Blücher ne prit aucune part à la campagne de Russie; mais lorsque la Prusse se déclara contre Napoléon, il déploya, quoique âgé de 70 ans, une activité étonnante.

Il obtint le commandement en chef de l'armée prussienne et du corps d'armée russe commandé par le général Winzingerode, qui cependant en fut détaché dans la suite. Il se distingua à la bataille de Lutzen, le 2 mai 1813; les journées de Bautzen et de Haynau ne furent pas moins glorieuses pour lui. Le combat de la Katzbach lui valut de justes éloges; après un avantage remporté sur le maréchal Macdonald, il fit évacuer toute la Silésie, ce qui fut cause que son corps d'ar-

mée fut appelé armée de Silésie. En vain Napoléon essaya d'arrêter dans sa marche le vieux général de hussards, comme il se dénommait lui-même: le 3 octobre, Blücher passa l'Elbe près de Wartenburg, et par cette manœuvre hardie il excita à plus d'activité la grande armée de Bohême, sous les ordres du prince de Schwarzenberg, et l'armée du nord commandée par le prince-royal de Suède. Le 16 octobre, il remporta de grands avantages sur le maréchal Marmont près de Mœckern. Le 18, ayant opéré sa jonction avec Bernadotte, il contribua beaucoup à la déroute de nos armées, et ses troupes furent les premières qui entrèrent à Leipzig, le 19. La rapidité qu'il mettait dans l'exécution de ses plans et sa méthode d'attaque lui avaient, dès l'ouverture de la campagne, fait donner dans l'armée russe le surnom de maréchal *vorwärts* (en avant). Toute l'Allemagne lui conféra alors ce sobriquet honorifique. Le 1^{er} janvier 1814 il passa le Rhin, près de Kaub, avec l'armée de Silésie, composée alors de deux corps d'armée prussiens, de deux corps d'armée russes, d'un corps d'armée hessois et d'un corps d'armée mixte; le 17 janvier il entra à Nancy et gagna, le 1^{er} février, la bataille de la Rothière. Il s'avança alors sur Paris; mais Napoléon repoussa ces différents corps d'armée, et Blücher ne parvint à ouvrir sa retraite sur Châlons qu'après une perte considérable. Il se porta alors sur Soissons où il passa l'Aisne et effectua sa jonction avec l'armée du Nord. Après la bataille de Laon il dirigea sa marche sur Paris, conjointement avec le prince Schwarzenberg. Ses succès à Montmartre lui ouvrirent la capitale où il entra le 31 mars. Alors tous les souverains envoyèrent leurs ordres au général Blücher; Frédéric-Guillaume III le nomma prince de Wahlstatt, en commémoration de sa victoire remportée sur la Katzbach, près du village de Wahlstatt; il lui assigna en même temps de grandes dotations et lui conféra la dignité de feld-maréchal et de chevalier de tous les ordres de Prusse. L'Angleterre, où il avait suivi les monarques alliés, le reçut avec enthousiasme; l'université d'Oxford le nomma

solennellement docteur en droit : singulier honneur pour un hussard ! Il se rendit alors dans ses terres en Silésie. En 1815, il fut de nouveau nommé général en chef et parut brusquement dans les Pays-Bas. Napoléon le battit à la bataille de Ligny, le 15 juin. Renversé de cheval, il fut redevable de sa vie et de sa liberté au hasard de ne pas avoir été reconnu. Le 18, vers le soir, il arriva assez à temps sur le champ de bataille de Waterloo pour décider en faveur des alliés la victoire qui penchait pour les Français. Il refusa l'armistice proposé et marcha sur Paris, où il montra une grande animosité contre les vaincus. Dans le conseil des souverains il s'opposa au système de ménagement qu'on avait observé lors de la première campagne. Frédéric-Guillaume III, pour récompenser ses nouveaux services, l'honora d'un ordre particulier créé exprès pour lui ; c'était une croix de fer entourée de rayons d'or. Après la paix de Paris, Blücher se retira de nouveau dans ses terres. Le 26 août 1819, pour célébrer l'anniversaire de la bataille de la Katzbach, ses concitoyens firent ériger en son honneur, à Rostock, sa ville natale, une statue colossale coulée en bronze représentant le vieux général. C'est le seul exemple en Allemagne d'un monument élevé à la mémoire d'un homme encore vivant.

Blücher mourut la même année, après une courte maladie, à Kriblowitz, l'une de ses terres en Silésie. Le roi de Prusse lui fit ériger à Berlin, en face du principal corps-de-garde (*Hauptwache*), sous les tilleuls, le 18 juin 1826, une statue en bronze haute de 12 pieds et placée sur un piédestal orné de bas-reliefs; en 1827 une autre statue fut élevée à sa mémoire à Breslau. M. Varnhagen d'Ense a écrit la biographie du feld-maréchal (Berlin, 1827). C. L.

BLUETTE. En littérature, ce mot désigne une petite pièce de vers sur un sujet frivole ou léger. Il est tel de ces bluettes, entre autres le quatrain du marquis de Saint-Aulaire : *La divinité qui s'amuse*, etc., qui, dans les deux derniers siècles, suffisait pour faire une réputation à leur auteur. Les poésies du chevalier de Boufflers ne sont

guère qu'un recueil de bluettes, et la plume féconde de Voltaire en a laissé échapper un assez grand nombre.

On a aussi nommé *bluette*, dans ces derniers temps, des ouvrages dramatiques d'une contexture très légère, surtout des vaudevilles où l'esprit et les traits piquans suppléaient à la faiblesse de l'action. Ces deux genres de bluettes ne sont plus en grande faveur aujourd'hui. En poésie, la gravité de l'époque s'accommode peu de ces pièces fugitives qui faisaient les délices de nos aïeux. Au théâtre, il faut une intrigue attachante, un intérêt vif et soutenu pour faire vivre les ouvrages; l'esprit philosophique, la politique et le drame ont décidé la chute de la bluette. M. O.

BLUMAUER (ALOYS), poète allemand, né à Steyer, ville d'Autriche, en 1755, entra dans l'ordre des jésuites à Vienne, en 1772, fut nommé plus tard censeur, se mit à la tête d'une librairie, en 1793, et mourut en 1798. Blumauer se fit un nom par son *Énéide travestie* (1781), qui ne le cède point, pour l'esprit burlesque, à celle de Scarron; c'est une parodie fort amusante, quelquefois un peu triviale. Blumauer se sert avec un grand bonheur des anachronismes; et, le genre une fois admis, on ne lit guère de meilleure caricature poétique. Le même esprit caractérise le reste de ses vers, dont quelques-uns sont remplis de verve comique et écrits avec un talent de style très remarquable; d'autres au contraire pèchent par la trivialité et l'incorrection. La tragédie d'*Erwin de Steinheim* n'est pas sans mérite. Ses œuvres complètes ont paru à Leipzig, en 1801 et 1802, en 8 vol. C. L.

BLUMENBACH (JEAN-FRÉDÉRIC), naquit à Gotha, le 11 mai 1752. Il étudia d'abord à Iéna, puis à Gœttingue dans cette université qu'il devait plus tard illustrer par ses nombreux écrits, ses découvertes et la direction nouvelle qu'il eût imprimée aux sciences qui considèrent la vie dans l'état de santé, dans celui de maladie, et dans ses rapports avec la création. Il apporta un goût si prononcé pour l'observation, une aptitude si grande, qu'il remplit rapidement le cours de ses classes et se fit distin-

guer par des succès dont ses condisciples étaient émerveillés. A 21 ans il était reçu médecin, il professait publiquement les sciences naturelles, et il se trouvait à la tête du musée qui fait partie de la riche bibliothèque de l'université. Bientôt après, son nom devint européen, et l'Allemagne l'inscrivit avec orgueil parmi ses savans les plus distingués.

M. Blumenbach s'est spécialement occupé de l'histoire physique de l'homme (*de Generis humani varietate nativâ*, Göttingæ, 1775 et 1794, in-4°). Avant lui, un voyageur français, en 1684 (*Journal des savans*, p. 133 et suiv.), avait, le premier, divisé le genre humain en quatre races distinctes, que Leibnitz modifia légèrement ensuite. Pownal n'en voyait que trois, qu'il désignait d'après la couleur blanche, rouge et noire; Buffon en admettait six, Hunter sept; Linné les ramena, d'après les limites naturelles, aux quatre parties de la terre alors connues, appuyé sur des données constantes fournies par chacune d'elles. D'autres en ont porté le nombre de onze à quinze et même plus. M. Blumenbach, qui possède la collection de crânes la plus considérable et la plus complète, n'en reconnaît que cinq, la caucasienne, la mongole, la nègre, l'américaine et la malaise; il fixe les caractères distinctifs qui spécifient leur conformation particulière, ainsi que les différences qui les séparent les unes des autres, les points de contact qui les rapprochent, les traits de ressemblance, les nuances jusque là insensibles à tout autre œil que le sien qui les appellent à l'unité; il les suit dans les situations géographiques que ces races occupent, et jusque dans les couleurs qu'elles affectent. Si le naturaliste découvre des différences plus ou moins notables dans quelques grandes familles non encore observées, il les rapporte aisément, comme variétés, à ces types essentiels, à ces cinq divisions parfaitement tranchées (*Decades VIII craniorum diversarum gentium*, Göttingæ, 1790-1808, in-4°, contenant quatre-vingts figures).

Ce travail important amena M. Blumenbach vers l'anatomie comparée (*Manuel d'anatomie comparée, Handbuch, der vergleichenden Anatomie*, Götting-

gen, 1805 et 1816, in-8°). Ses comparaisons des animaux à sang chaud et à sang froid, ovipares et vivipares, sont remplies de vues piquantes, d'observations neuves, de recherches étendues (*Specimen physiologiæ comparatæ inter animantia caluli ac frigidi sanguinis, vivipara et ovipara*. Göttingæ, 1787 et 1789, in-4°).

Son manuel d'histoire naturelle (*Handbuch der Naturgeschichte*, traduit en français par S. Artaud, Metz, 1803, deux vol. in-8°), est un livre élémentaire très estimé, propre à ouvrir à l'adepte la route de la science et à la lui rendre facile. Il compte dix éditions allemandes depuis 1779 et 1780 que parurent les deux volumes.

La médecine doit à M. Blumenbach plusieurs excellens ouvrages; nous citerons particulièrement ses *Institutiones physiologiæ et pathologiæ*, Göttingue, 1787 et 1798, 2 volumes in-8°; son *Introductio ad historiam medicinæ litterariam*, Gœtt., 1786, in-8°; sa Bibliothèque médicale (*Medicinische Bibliothek*), qu'il publia de 1793 à 1795 et qui forme 3 volumes in-8°, etc., etc.

Toute sa vie a été employée à professer la science d'une manière également soutenue et progressive, et à enrichir les recueils scientifiques de l'Allemagne de mémoires d'un haut intérêt. Il a formé un grand nombre d'excellens élèves honorant leur maître par des services rendus aux sciences et à l'humanité souffrante. M. Blumenbach jouit de la plénitude de son illustration: il appartient à toutes les Académies de l'un et de l'autre hémisphère. Doué d'une forte constitution, les travaux assidus du cabinet, les fatigues des dissections et de la chaire n'ont point altéré sa santé; et ce Nestor des naturalistes allemands a célébré en 1826 (et avec lui l'Allemagne savante tout entière) le 50^e anniversaire de sa nomination au professorat. A. T. D. B.

BLUTAGE, BLUTEAU, BLUTERIE. On appelle *blutage* l'opération qui a pour but de nettoyer le grain et de débarrasser la farine du son et des corps étrangers introduits par la mouture; *bluteau* c'est le nom de l'instrument employé, et *bluterie* le nom du lieu où l'on

opère. L'invention du blutage est fort ancienne quoique presque tous les auteurs ne la fassent remonter qu'au XVI^e ou tout au plus au XIII^e siècle de l'ère vulgaire. On commença d'abord par se servir de paniers d'osier, ensuite de tamis faits avec des joncs très menus, et enfin de toiles tissées en crins de cheval. Ces premiers essais ont été perfectionnés par la succession des temps et la marche progressive de l'industrie; après les sacs de crin, d'étamine et de toile, dont on fait encore usage dans beaucoup de localités, on a imaginé les cylindres composés de feuilles de fer-blanc, trouées comme les râpes, et de fils de fer très déliés placés circulairement les uns à côté des autres, de manière à interdire le passage à tout ce qui pourrait nuire à la grande pureté de la farine. On emploie surtout les toiles métalliques.

Les bluteaux actuels sont de deux sortes: les bluteaux à grains, qui seraient cribles s'ils étaient plats et à découvert, et les bluteaux à farine que l'on appelle aussi *blutoirs*. Tous les deux sont utiles et même nécessaires dans un ménage un peu considérable. L'un et l'autre sont composés de deux pièces principales: le *cylindre* ou bluteau proprement dit, et la *grande caisse* ou coffre. Celle-ci est un cadre de dimensions plus ou moins étendues, recouvert de planches ou de grosses toiles à plusieurs doubles, lorsqu'elle est destinée à recevoir le grain; elle est en bois, longue de deux mètres et demi (7 à 8 pieds), large de 48 à 54 centimètres (18 ou 20 pouces) sur 97 (36 pouces) de haut, quand elle doit contenir la farine. On l'éleve sur quatre, six et huit soutiens de bois en forme de pied.

Dans les bluteaux à farine, il y a trois ou quatre divisions, selon l'espèce de farine que l'on veut obtenir, et le bahut est coupé par autant de planches qu'il y a de différentes toiles pour recouvrir le cylindre. De la sorte, chaque division forme une sorte de réceptacle séparé qui renferme une farine dont la qualité est relative à l'étamine au travers de laquelle elle passe. La première prend le nom de *fine fleur*; la seconde celui de *farine blanche*; la troisième celui de

farine de gruau; on donne à la quatrième division le nom de *recoupes*; la cinquième est l'ouverture par laquelle sort le *gros son*.

Dans les bluteaux à grains, les cases sont inutiles; le blé, en son trajet, est fortement gratté toutes les fois qu'il rencontre la tôle piquée; la poussière, le grain avorté, les ordures et le grain niellé, charbonné ou moucheté, s'échappent par les cribles de fil d'archal, tandis que le grain de haute qualité sort clair, brillant et tout-à-fait pur.

Il est inutile de dire que, avant de soumettre le grain à l'action du bluteau, l'on doit, en l'enlevant du tas, le passer à la grille, c'est-à-dire le purger en le lançant, par pelée et à une distance convenable, contre les mailles de la grille. Sans cette précaution il faudrait répéter à plusieurs reprises le blutage. A. T. d. B.

BOA. Dans l'immense variété des serpens dont les espèces ne sont pas toujours déterminées d'une manière bien rigoureuse par les savans, il en est peu dont la célébrité soit aussi grande que celle du boa. Ce nom est donné par les naturalistes à plusieurs reptiles dont le plus remarquable est sans contredit le *boa constrictor*, ou *serpent devin*; les autres espèces n'approchent pas de celle-ci par leur dimension.

Long de 30 pieds et plus, gros comme le corps d'un homme, paré de couleurs vives, de marbrures en forme d'anneaux réunis en deux chaînes latérales, le boa-devin présente tantôt du noir, tantôt du rouge, du jaune doré, du cendré jaunâtre, suivant les parties de son corps que l'on observe, et ces couleurs sont disposées avec symétrie; peut-être leur variété tient-elle à des diversités d'espèce, à des différences d'âge, car on n'est pas encore bien certain que les boas d'Asie, d'Afrique et d'Amérique soient de la même espèce. La tête allongée du boa est susceptible de s'ouvrir en une gueule immense; elle est armée de dents fortes et déchirantes, mais dépourvues de ces crochets à venin si redoutables dans d'autres serpens (*voy.*). Quel besoin en effet d'un venin pour un animal que sa force peut rendre maître de presque tous les autres?

Le boa se tient habituellement dans de grandes herbes qu'il sillonne au loin de ses longs replis, ou bien il se réfugie dans un antre obscur, attendant la proie qui ne peut guère lui échapper, pour peu que ses gros yeux l'aperçoivent. Une gazelle au pied léger a-t-elle paru, il s'élançe comme un trait et déjà il l'a saisi; un buffle aux cornes acérées, aux muscles vigoureux, à la masse imposante, n'a guère de ressources contre le boa. Ses replis l'enveloppent de toutes parts, quelquefois même un arbre lui sert de point d'appui et l'air retentit au loin du brisement des os; l'agilité du singe ne lui permet pas d'échapper en s'élançant sur la cime d'un arbre: le boa enveloppe le tronc des replis de sa queue et lance sa gueule épouvantable jusque sur les branches les plus flexibles. Un fleuve n'est pas même un abri contre l'appétit du boa; il y poursuit et y atteint sa victime. Quelquefois même le boa cherche le poisson, qu'il à l'artifice d'attirer, en dégorgeant dans l'eau quelque reste d'aliment comme un appât.

Si la proie qu'il a saisie est peu volumineuse, elle est avalée d'un seul coup; si elle est trop grosse pour franchir sa gueule, il la broie, l'allonge, la couvre d'une bave abondante et fétide, l'avale peu à peu, mais sans la séparer en fragments, et la digère graduellement. Il tombe pendant cette opération dans une sorte de torpeur qui permet à l'homme de l'attaquer. En tout autre cas, sa vue doit glacer d'horreur, et il ne doit pas rester à l'homme le plus résolu assez de présence d'esprit pour aviser à aucun moyen de salut, ce qui même ne paraît pas possible. Aussi les populations des pays où le boa se rencontre en font-ils une de leurs idoles, cherchant instinctivement peut-être à apaiser par un culte religieux un ennemi contre lequel il n'y a pas de défense possible: tant est grande la propension des peuples barbares à adorer ce qu'ils redoutent!

Mais de quel étonnement n'est-on pas frappé quand on pense que l'œuf d'où provient un tel animal n'a guère que deux à trois pouces dans son plus grand diamètre? Aussi est-il probable, vu l'énorme développement qu'il est suscep-

ble d'acquiescer, que le boa devint vit longtemps.

Il change de peau plusieurs fois par an et sa dépouille est recherchée par les nègres qui en font un objet de vénération; néanmoins s'ils trouvent l'occasion de s'emparer d'un boa pendant le repos léthargique de sa digestion, ils savent en sa chair avec délices.

B. B.

BOABDIL, voy. GRENADÉ (royaume de).

BOARD OF CONTROL, Le bureau de contrôle pour les affaires de l'Inde est établi à Londres, et occupe, dans le quartier de Westminster, un assez bel édifice muni d'un portique avec des colonnes d'ordre dorique. Le président de ce bureau fait partie des membres du cabinet ministériel; aussi change-t-il ordinairement quand les principaux ministres se retirent. Cet office ne paraît même créé que pour mettre une place lucrative de plus à la disposition du ministère. Dans le temps où les privilèges de la compagnie de l'Inde étaient très étendus, le bureau de contrôle était un petit ministère colonial. Aujourd'hui encore il influe sur les nominations aux principales fonctions dans l'Inde britannique.

D. G.

BOBOLINA, veuve d'un armateur de Spetzia, assassinée à Constantinople en 1812 par ordre du sultan, excita ses compatriotes au commencement de 1821 à soutenir la cause de l'insurrection grecque qui lui promettait une éclatante vengeance. Elle arma 3 vaisseaux à ses frais, arbora son pavillon sur un brick, et, confiant les deux autres bâtiments à des capitaines habiles, elle se fit leur amiral. Ses deux fils combattirent déjà sur les côtes. Elle-même vint au siège de Tripoliza (sept. 1821) où presque tous les chefs du Péloponèse se trouvaient réunis. Elle offrit ses vaisseaux au gouvernement pour continuer le blocus de Nauplie. Elle le maintint durant 14 mois avec une grande persévérance. Sa vigilance et la fermeté de ses discours ôtèrent tout espoir aux assiégés qui furent enfin contraints d'abaisser devant une femme grecque l'orgueil musulman et de solliciter une capitulation. Après avoir ainsi contribué puissamment à la conquête de cette place importante; Bobo-

lins fut chargée de protéger avec une division navale les côtes de la Morée, de transporter des renforts sur les points menacés ou de concourir à l'attaque des places maritimes, comme elle l'avait déjà fait pour celle de Monembasie. On dit que pendant le siège de cette ville, un de ses neveux ayant été tué d'un coup de canon, elle étendit sur lui son manteau, et, sans s'abandonner à d'inutiles regrets, ordonna de venger sa mort en bombardant la ville avec plus d'activité. C'est avec la même apparence de résignation stoïque qu'elle parlait de la perte de son mari et de son fils aîné, morts les armes à la main. Cette femme extraordinaire, au teint bronzé, aux yeux brillans et pleins de feu, à la démarche guerrière, objet des louanges et quelquefois des épigrammes de ses compatriotes, excitait vivement la curiosité des étrangers. Ils étaient accueillis avec une cordiale hospitalité dans sa belle maison de Spetzia qu'elle était venue, en 1824, habiter de nouveau avec ses frères pendant les dissensions qui divisaient les Grecs. En 1825 sa maison fut assaillie par les parens et les amis d'une jeune personne séduite, dit-on, par quelqu'un de sa famille. Quelques paroles peu mesurées de Bobolina augmentèrent l'exaspération, et un coup de fusil parti des groupes tumultueux termina la vie de l'héroïne. B-T.

BOCAGE. C'est un joli pays de la Normandie, qui, selon l'ancienne division, s'étendait des plaines du Bessin jusqu'à la Bretagne et de la rive gauche de l'Orne à l'Océan. Il n'a que 15 lieues de large sur 17 de long, et fait aujourd'hui partie des départemens du Calvados et de la Manche. Son chef-lieu est Vire.

La Vendée a aussi son Bocage; dans les guerres civiles ce canton est devenu célèbre par les exploits des Vendéens qui trouvent encore derrière les haies touffues et dans les bois nombreux dont il est couvert un asile tellement sûr que nos soldats ne peuvent les y suivre que difficilement et qu'ils s'y sont laissé souvent arracher la victoire. Voy. VENDÉE et CHOUANS. D. A. D.

BOCARD, voy. PIRAGE et PRIZON.

BOCCABADATI (LUIGIA), célèbre compositrice italienne née à Modène et aussi

distinguée par ses avantages personnels que par son art et la beauté de sa voix. Ses représentations à Bologne, en 1827, excitèrent au plus haut degré l'enthousiasme du public. X.

BOCCACE (GIOVANNI BOCCACCIO DI CERTALDO). On est d'accord sur l'année (1313), mais non sur le lieu de sa naissance. Les uns le disent né à Florence même, d'autres à Paris où son père exerçait le négoce. La question n'est pas tout-à-fait indifférente, comme on serait tenté de le croire au premier coup d'œil. Si en effet il a vu le jour à Paris, son talent de conteur s'explique par ses premières lectures; les fabliaux et les romans de chevalerie y tombaient naturellement entre les mains du jeune commis, qui un jour devait donner ce genre à l'Italie.

A 28 ans Boccace se trouve à Naples, on ne sait trop comment. Au-dessus de Naples s'élève, comme on sait, le riadit Pausilippe, et sur cette colline classique un vieux colombaire (voy.), que les savans, les enthousiastes et le peuple décorrent toujours du nom de Tombeau de Virgile. Sur ces ruines Boccace fut saisi, dit-on, d'une grande résolution: il jeta au vent les comptes de commerce, et se fit poète, malgré son père, en étudiant le droit canon, le latin et le grec; car en ce beau temps, où l'on reprenait l'étude des anciens, où le Dante et Pétrarque, par leur exemple, favorisaient cette tendance, il fallait être érudit avant que d'écrire en vers ou en prose.

Puis Boccace fut amoureux, caractère indispensable des poètes de tous les âges. Licencié dans son *Decamerone*, comme Ovide dans ses élégies, il a porté, si l'on en croit certains biographes, ses désirs aussi haut que l'exilé du Pont. Fiametta n'est autre, disent-ils, que la fille naturelle de Robert, roi de Naples. Une opinion toute récente, assez paradoxale de prime abord, mais basée sur de fortes probabilités, reconnaît dans Fiametta la personnification de la puissance impériale. Si cette doctrine, émise par M. Rosetti, prenait de la consistance, s'il était vrai que la *gaie science*, le *dire d'amour*, a servi de jargon au parti Gibelin, que l'amour platonique, élé-

ment principal de la poésie italienne pendant trois siècles, cachait, sous l'emblème d'une dame ardemment désirée, l'espoir d'un meilleur avenir politique, plusieurs des ouvrages de Boccace auraient un sens emblématique; comme la divine comédie, ils poursuivraient, sous le voile de la fiction, un but positif. *Fiametta*, jetée dans le même moule que Laure de Pétrarque et Béatrix du Dante, serait comme ses sœurs aînées un être allégorique; le *Filocolo*, le *Labyrinthe d'amour*, la *Vision*, porteraient le sceau d'une franc-maçonnerie qui faisait pendant le moyen-âge une guerre acharnée au pouvoir pontifical.

Réduits à discuter le mérite purement littéraire des œuvres de Boccace, nous dirons que son grand poème *Il Filostrato*, dans lequel « le prince Troilus aime la belle Griséida (Chrysis), fille de Calchas, évêque de Troie, qui a traitreusement passé aux Grecs, » renferme des strophes élégiaques d'une grande beauté; mais que ce n'est point ce poème qui a fait la gloire de Boccace; moins encore la *Téséide*, que les littérateurs citent comme le premier essai de poème épique en Italie. Dans la même catégorie d'ouvrages presque oubliés se rangent et son *Nimfale fisolano*, autre espèce de poème épique en l'honneur de la belle ville de Fiesole, aujourd'hui si déserte, et sa *Vision amoureuse* (*L'Amorosa visione*), imitation monotone des *Triumphes* de Pétrarque, et son *Admète*, ou la *Comédie des nymphes de Florence*, poème bucolique, le premier en date dans la littérature moderne. Dans cet ouvrage, supérieur du reste aux deux précédents, par des descriptions simples et gracieuses, la prose se trouve déjà mêlée aux vers; peut être *Admète* a-t-il servi de transition et révélé à Boccace sa véritable vocation. Ses vers, quoi qu'il fasse, sont toujours embarrassés; les *sonnets* et les *canzone*, sortis de sa plume, vous frappent même par une lourdeur inconcevable à une époque où l'harmonieuse versification de Pétrarque remplissait toutes les oreilles. Boccace est le créateur de la prose italienne, de même que Dante et Pétrarque ouvrent le cortège des poètes de ce pays. Mais Boccace n'arriva pas d'un

seul bond à écrire une prose modèle; il n'est point de transition brusque dans le développement des intelligences. Le *Filocolo*, l'*amorosa Fiametta*, le *Corbaccio* ou *Labyrinthe d'amour*, ne sont que les préludes du *Decamerone*. L'exagération pompeuse des romans de chevalerie prédomine encore dans les premiers; dans le *Decamerone* (les dix Journées) c'est la grace naïve des fabliaux qui a pris le dessus: la diction se déroule lente, douce, moelleuse, comme ces rivières paisibles, unies comme glace, dont le courant ne connaît ni vague, ni écume.

Il y a toujours eu un concert unanime l'imprécations contre l'indécence dans le *Cent Nouvelles*, contenues dans le *Decamerone*; la nier serait une entreprise vaine et dangereuse: mais il est permis de l'expliquer par les mœurs du temps et surtout du pays. Les aventures burlesques ou tragiques racontées, d'après la fiction de Boccace, par ces beaux jeunes gens et ces belles Florentines, qui fuyaient la peste et s'égayaient dans une fraîche maison de campagne, pendant que leurs concitoyens se mouraient à une demi-lieue de là, ces aventures se reproduisent encore dans certaines classes des pays méridionaux, et leur répétition journalière rend un compte suffisant de la vogue qu'obtiennent, depuis cinq siècles, et Boccace et la foule des *novellieri* qui inondent la littérature italienne. Boccace d'ailleurs, élevé à l'école des anciens et des romanciers peu chastes du moyen-âge, n'a point appris l'art des réticences perfides et des circonlocutions gâtées: il raconte ce qu'il a entendu dire au coin des rues par les commères, avec infiniment plus d'esprit et de style qu'elles, mais avec tout aussi peu de retenue; il parle de l'*appetito carnale* comme on parle aujourd'hui des grandes passions; sans être impudent, il vous fait rougir. A tout prendre, le *Decamerone* reste un livre interdit, excepté aux philologues à front d'airain. Le tableau animé de la peste de 1348, qui se trouve dans l'introduction du *Decamerone*, a été plus d'une fois comparé à la peste d'Athènes, décrite par Thucydide.

Poète et savant célèbre, Boccace monta

encore plus haut : il devint l'ami de Pétrarque. La ville de Florence lui confia plus d'une fois des emplois politiques d'une haute importance. Il occupa le premier la chaire fondée pour l'interprétation de la Divina Comedia, et mourut, chargé de gloire, à Certaldo, en 1375.

Boccace a écrit aussi de bons ouvrages en beau latin, tel que celui de *Genealogiæ deorum*, espèce de discours apologétique sur la poésie, et d'encyclopédie classique; *de mulieribus claris*; *de casibus virorum et feminarum illustrium*, etc. L'ingrat public lit tout cela à peu près autant que les ouvrages latins de Pétrarque. L. S.

Le comte Baldelli a écrit une vie de Boccace et l'on peut voir dans le *Biographical Decameron* de M. Dibdin et dans le *Lexique bibliographique* de M. Ébert la liste de toutes les principales éditions des œuvres de ce grand écrivain. S.

BOCCAGE (M^{me} FIQUET DU), née MARIE-ANNE LÉPAGE, se fit remarquer dans le siècle dernier par son talent poétique et épistolaire, et plus encore par son amabilité et le charme de sa société. Née à Rouen en 1710, elle épousa un receveur des tailles de Dieppe, qui la laissa veuve de bonne heure. Pendant long-temps elle crut que les bienséances lui faisaient un devoir de cacher son goût inné pour la poésie. Elle ne débuta que fort tard dans la carrière littéraire, mais son coup d'essai fut un triomphe. L'Académie de Rouen lui décerna, en 1746, un prix pour son premier poème. Dès ce moment ses scrupules s'évanouirent et elle publia successivement une imitation du Paradis perdu et du poème de la Mort d'Abel. En 1749 elle donna un poème en dix chants, intitulé *la Colombine*, et fit jouer, à la Comédie Française, une tragédie, *les Amazones*, qui n'eut que onze représentations. A cette époque sa célébrité était parvenue au plus haut période : elle était successivement admise au sein des académies de Rome, de Bologne, de Padoue, de Lyon et de Rouen. Son salon renfermait tout ce que la France comptait d'hommes distingués; Voltaire lui consacrait quelques-uns de ses loisirs et Fontenelle l'appelait

sa fille. *Formæ Venus, arte Minerva*, telle était la devise que lui avaient décernée ses nombreux admirateurs. Lors de sa réception à l'académie des Arcades à Rome, on lut tant de vers à sa louange qu'on en forma un recueil imprimé en un fort volume. La plupart de ses ouvrages furent traduits en anglais, en espagnol, en allemand et en italien. Mais, chose bizarre ! la seule production de M^{me} du Boccage dont la postérité ait confirmé le succès est précisément celle pour laquelle elle reçut le moins d'éloges de la part de ses contemporains. Nous voulons parler des lettres qu'elle adressa à sa sœur, M^{me} Duperron, pendant ses voyages en Italie, en Angleterre et en Hollande. Elle mourut en 1802, après une longue carrière, toute de triomphes et d'honneurs. D. A. D.

BOCCHERINI (LUIGI), né à Lucques en 1740, annonça dès son enfance de grandes dispositions que Vanucci, maître de musique de l'archevêché, s'empressa de cultiver. A Rome, où son père l'envoya, il acquit en peu d'années une grande réputation et s'illustra par des œuvres qui annonçaient toute l'étendue de son génie. Alors il revint à Lucques où Manfredi, célèbre violoniste, se lia avec lui d'une étroite amitié. Ils jouèrent en public plusieurs œuvres de Boccherini, et recueillirent les plus grands éloges. Quelque temps après ils partirent ensemble pour l'Espagne; Boccherini s'y fixa. Le roi se plut à le combler d'honneurs et il fut attaché à l'Académie royale, avec la condition de fournir chaque année neuf morceaux de sa composition.

Cet artiste célèbre fut le premier qui donna, vers 1768, un caractère fixe au trio. Après lui viennent Fiorillo, Cramer, Giardini, Pugnani et Viotti. Il surpassa encore ses prédécesseurs dans le quatuor auquel il donna des formes plus arrêtées; il fut suivi par Giardini et Cambini, et, dans une autre école, par Pleyel, Haydn, Mozart et Beethoven; dans le quintetto il n'eut de rival que Mozart. Les symphonies à grand orchestre de Boccherini ne sont pas à la hauteur de celles de Haydn; mais en général la noblesse de ses chants et les formes suaves dont il a su revêtir ses idées le

placent à côté des meilleurs compositeurs de musique instrumentale. Les adagios de Boccherini ont fait et feront encore long-temps l'admiration des artistes. Sa musique, empreinte d'une couleur religieuse, faisait dire communément « que si Dieu voulait entendre de la musique, il choisirait celle de Boccherini. »

Une correspondance s'était établie entre lui et Haydn. Ces deux hommes illustres cherchaient à s'éclairer par des discussions consciencieuses sur l'art qu'ils honoraient tous deux.

Boccherini mourut à Madrid en 1806. Il a laissé 58 œuvres de symphonies, sextuor, quintetti, quatuor, trio, duo, sonates pour violoncelle et piano, etc. L. D.

BOCCHETTA, dans les états sardes. C'est le mont le plus élevé de la portion des Apennins qui longe la mer de Ligurie. De son sommet on voit Gènes et son golfe; la route de Gènes à Novi le traverse. Là se trouve le célèbre défilé de la Bocchetta (souvent nommé en français *Col de la Boquette*), qui fut forcé en 1746, malgré les Impériaux qui le défendaient, et franchi en 1796. Ce passage est un des points les plus importants de l'Italie antérieure et une des clefs de la Lombardie. Du mont Bocchetta sortent la Polcevera qui tombe dans la mer, et la Lemme qui va grossir l'Orba. VAL. P.

BOCHART (SAMUEL), fils d'un ministre calviniste et de la sœur de Pierre Dumoulin, si connu parmi les pasteurs de la même communion, naquit à Rouen en 1599. Thomas Dempster, son maître, inséra dans ses *Antiquités romaines des vers grecs* que Bochart avait composés à 14 ans en son honneur. Après avoir fait sa philosophie et son cours de théologie à Sedan, il fit un voyage en Angleterre et alla ensuite à Leyde, où il acquit une connaissance profonde de la langue arabe. Nommé pasteur à Caen, il se fit un grande réputation par ses conférences avec le jésuite Véron. La reine Christine lui écrivit une lettre autographe, pour l'inviter à venir la voir à Stockholm. Bochart fit ce voyage; mais son absence de Caen ne fut pas de longue durée; il mourut au milieu de ses paroissiens, en 1667. Peu d'hommes ont

excellé comme lui, à cette époque, dans la connaissance des langues orientales dont il fit d'utiles applications à la science biblique en général; la géographie de la Bible et ce qu'elle renferme de notions sur l'histoire naturelle, surtout la zoologie, ont été mises en lumière par lui, et aujourd'hui même on trouve encore beaucoup d'instruction dans ses nombreux traités sur l'archéologie juive. Ce qui a nui cependant à ses savantes recherches, c'est la manie des étymologies et son engouement pour la langue phénicienne, à laquelle il veut tout rapporter. Bochart a laissé de nombreux ouvrages dont les principaux sont : *Geographia sacra*, 1^{re} édition. Cadomi, 1645, in-fol; *Hierozoïcon s. Historia animalium S. Script.* Lond, 1663, in-fol. Ses œuvres ont été réunies et publiées à Leyde en 1712, 2 vol. in-fol. S.

BOCHNIA (SALINES DE). Bochnia est une petite ville de l'ancien royaume de Pologne (dans la Galicie occidentale), à 3 lieues de Cracovie. C'est le siège d'une administration de salines et de mines. Sous la ville même on a découvert, à peu près vers le milieu du XIII^e siècle, de riches mines de sel gemme, et en quelques parties de l'albâtre. Ces mines, qui sont d'un rapport très considérable, occupent journellement 400 ouvriers. F. VIÉLITCHKA. D. A. D.

BODE (JEAN-KLÉRT) naquit à Hambourg en 1747, et termina à Berlin, en 1826, une carrière longue et laborieuse, entièrement consacrée à l'astronomie. Il a publié, outre plusieurs ouvrages populaires sur cette science (notamment son *Anleitung zur Kenntniss des gestirnten Himmels*, 19^e édit., Berlin, 1822) très répandus en Allemagne, 54 volumes des *Éphémérides astronomiques de Berlin* (*Astronomische Jahrbücher*), à compter de 1774, et un grand atlas céleste en 20 feuilles, où sont marquées les positions de 17,240 étoiles, et dont la seconde édition a paru à Berlin en 1828.

On connaît assez généralement sous le nom de *loi de Bode* une loi fort remarquable que présente le système planétaire, quoique Bode ne se donne pas pour l'avoir observée le premier, et que même elle eût déjà fixé l'attention de

Kepler. Réduite à ses termes les plus simples, cette loi consiste en ce que les intervalles des orbites des planètes vont à peu près en doublant, à mesure que l'on s'éloigne du soleil. Ainsi l'intervalle entre les orbites de la Terre et de Mars est à peu près double de celui qui sépare les orbites de Vénus et de la Terre; l'intervalle entre les orbites de Saturne et d'Uranus est à peu près double de celui qu'on observe entre les orbites de Jupiter et de Saturne. On avait remarqué que la distance de Mars à Jupiter était beaucoup trop grande, et qu'il aurait fallu, pour que la loi se soutint, une planète intermédiaire. Or, la découverte des 4 planètes télescopiques, dans le courant de ce siècle, est venue précisément combler la lacune : les orbites de ces 4 planètes, qui sont à peu près à la même distance du soleil, se trouvent à la place qu'aurait dû occuper l'orbite de la planète intermédiaire. Malheureusement un accord si remarquable offre une exception pour la planète Mercure, dont la distance à l'orbite de Vénus est presque égale à l'intervalle des deux orbites de Vénus et de la Terre, tandis qu'elle n'en devrait être que la moitié. On a imaginé, pour sauver cette anomalie, de présenter sous une forme un peu différente, la loi de progression des intervalles planétaires; mais il nous semble plus rationnel d'admettre l'anomalie que de l'étudier en altérant par une modification arbitraire la simplicité de la loi; car c'est uniquement en raison de cette simplicité que l'on est porté à voir dans la loi dont il s'agit l'effet de causes cosmologiques inconnues, plutôt qu'un rapport purement fortuit. Il est à noter que Mercure fait également exception, dans le système des 7 planètes non télescopiques, tant par la grandeur de l'excentricité de son orbite, presque égale à celle des orbites de Janon et de Pallas, que par la distance, relativement considérable, du pôle de son orbite à la région du ciel où sont groupés maintenant les pôles des 6 autres orbites planétaires. Si l'on met cette planète de côté, la progression des intervalles doubles se vérifiera rigoureusement entre les limites des excentricités, c'est-à-dire qu'on pourra assigner pour cha-

que planète une valeur du rayon vecteur, comprise entre le périhélie et l'aphélie, de manière à ce que la série satisfasse rigoureusement à la progression des intervalles doubles. Présentée de la sorte, on peut dire que la loi de Bode comporte un énoncé mathématique, aussi bien que les célèbres lois de Kepler (voy. ce mot). A. C.

BODE (JEAN-JOACHIM-CHRISTOPHE), qui s'est fait une grande réputation comme traducteur et comme franc-maçon, naquit à Brunswick en 1780 et mourut à Weimar en 1793. Y.

BODENSEE, voy. **CONSTANCE** (lac de).

BODIN (JEAN), célèbre publiciste, naquit à Angers en 1530. On prétend qu'il s'était fait moine dans sa jeunesse; mais ce qui est plus certain, c'est qu'il étudia le droit à Toulouse et qu'il y fit une riche provision de connaissances dans diverses branches. Après avoir enseigné quelque temps le droit dans la même ville, il vint à Paris dans l'intention d'y suivre la carrière du barreau; mais son ambition souffrit de sa voir éclipé par les Briçon, les Pasquier, les Pithou, et il résolut de se faire un nom comme écrivain. Ses connaissances, sa galté, ses bons mots, le recommandèrent à Henri III qui pendant quelque temps lui marqua beaucoup de faveur. Mais Bodin perdit ses bonnes grâces et s'attacha au frère du roi, François, duc d'Alençon et d'Anjou, qu'il accompagna dans ses voyages. Déjà il avait publié sa *Republique*, et, arrivé à Cambridge, il ne fut pas peu flatté de voir que son ouvrage y était interprété par des savans professeurs. De retour en France, il s'établit à Laon où il fut procureur du roi. Dans les États-Généraux de Blois de 1577 (voy.), où il fut député par le tiers-état du Vermandois, il fit souvent de l'opposition, ce qui lui attira la perte de sa place, quoiqu'il eût, d'un autre côté, défendu avec énergie les droits de la royauté contre les prétentions de l'aristocratie. En 1589, il détermina la ville de Laon à se déclarer pour la Ligue; cependant il fit sa soumission à Henri IV et mourut de la peste à Laon, en 1596.

Les 6 livres de la *Republique*, publiés

par Bodin en 1577 (Paris, in-fol.) en langue française, réimprimés in-8 en 1583, et traduits ensuite par lui-même (1586) en latin, firent partout une grande sensation et ne sont pas encore entièrement oubliés aujourd'hui. Sans suivre une méthode fixe et bien régulière, c'est le premier essai de réduire la politique à un système, et d'y appliquer les formes de la science; les doctrines qu'on y établit sont appuyées de faits nombreux et bien choisis, preuves, de la part de l'auteur, d'une érudition variée. Bodin a traité son sujet avec une indépendance très remarquable à cette époque; son opinion est favorable au pouvoir monarchique, et il nie que les peuples aient jamais le droit de déposer leurs souverains, même lorsqu'ils règnent en tyrans; mais, d'un autre côté, il demande l'intervention du peuple toutes les fois que des contributions nouvelles doivent lui être imposées, et il oppose à l'absolutisme des princes les droits de la conscience contre lesquels leurs commandemens ne sauraient prévaloir. Cet ouvrage eut un grand nombre d'éditions; Montesquieu, Jean de Muller et d'autres en ont fait une étude sérieuse. En 1555 Bodin avait déjà publié une traduction des livres de la *Chasse d'Oppien*, avec des commentaires, et on lui doit encore un ouvrage intitulé *Methodus ad faciendam historiarum cognitionem* (Paris, 1566, in-4°), ainsi que la *Démonomanie* (Paris, 1581, in-4°) et le *Theatrum universæ naturæ* (Lyon, 1596, in-8°). Ces deux derniers écrits sont empreints de superstition; le premier surtout prend la défense de la magie et paraît peu digne d'un esprit si élevé.

J. H. S.

BODIN (JEAN-FRANÇOIS), député et historien français, naquit à Angers en 1776. Pendant la révolution il occupa une place de payeur à l'armée de l'Ouest; sous l'empire il eut celle de receveur particulier à Saumur. Il employa alors ses loisirs à rédiger des *Recherches historiques sur Saumur et le Haut-Anjou*. Cet ouvrage, publié en 2 vol. in-8° avec gravures, en 1812 et 1813, est écrit judiciairement et contient surtout des détails intéressans sur les monumens que l'auteur avait dessinés lui-même. Les

connaissances qu'il avait acquises en architecture lui furent très utiles pour la description des monumens de ce pays. Voulant compléter son travail sur l'Anjou, il fit paraître dans la suite un ouvrage semblable : *Recherches historiques sur l'Anjou et ses monumens, sur Angers et le Bas-Anjou* (Paris, 1821 et 1823, 2 vol. in-8°, avec fig.), renfermant aussi des notices sur les hommes notables qui sont nés dans cette contrée. Bodin perdit sa place de receveur après la rentrée des Bourbons, et vécut depuis d'une manière tout-à-fait indépendante. Ayant été élu en 1820 dans son pays natal, il se distingua parmi les représentans les plus dévoués aux principes constitutionnels et s'opposa énergiquement à toutes les mesures proposées en faveur du régime absolu. A la fin de chaque session il adressa une *lettre à ses commettans*, pour leur rendre un compte scrupuleux de ses actes et de sa conduite durant les débats qui avaient eu lieu sur les propositions de lois. Cet usage a paru heureux et il a été imité par plusieurs autres députés. Il sortit de la chambre en 1823 et ne fut plus réélu. L'Académie des Inscriptions l'avait admis au nombre de ses correspondans. Il termina sa carrière en 1829, à Launay (Maine-et-Loire), où il s'était retiré.

Son fils, FÉLIX Bodin, est également membre de la Chambre des députés, où il est entré après la révolution de 1830 et où il a soutenu le ministère de Casimir Périer. Il a été envoyé de nouveau à cette Chambre en 1834, par l'arrondissement de Saumur. Avant la révolution de juillet 1830, il avait coopéré à plusieurs journaux libéraux, surtout au *Constitutionnel* et à divers recueils périodiques; pendant quelque temps il a rédigé le *Mercure du XIX^e siècle*. Il commença en 1821 la collection des *Résumés historiques*: le volume qu'il rédigea sous le titre de *Résumé de l'histoire de France* est celui de toute la collection qui a eu le plus de succès, ayant été imprimé 7 fois sous le régime de la Restauration; depuis ce temps ce petit ouvrage a paru avec des additions. Ce résumé se distingue par le point de vue populaire et libéral sous lequel l'auteur envisage et présente

les événemens de l'histoire de sa patrie. M. Bodin a rédigé sur un plan semblable un *Résumé de l'histoire d'Angleterre*, 1824, qui a eu 4 éditions. Il a fait paraître plusieurs brochures politiques et divers opuscules littéraires. Il devait joindre à la grande *Histoire de la révolution française* par M. Thiers une histoire des États-Généraux sous le roi Jean, en 1355. Ce plan n'a pas été exécuté, et M. Bodin n'a encore publié que quelques fragmens de son travail. Il s'est livré à des *études historiques sur les assemblées législatives*, et en a professé les résultats dans un cours public à l'Athénée de Paris. On assure qu'étant bon musicien et élève de Lesueur, M. Bodin a composé aussi des opéras qu'il garde dans son portefeuille

D-G.

BODLÉIENNE, voy. BIBLIOTHÈQUE et OXFORD.

BODMER (JEAN-JACQUES), poète et littérateur allemand, né en 1698 à Greifensee, près de Zurich, mort en 1783, après avoir occupé pendant 50 ans une chaire d'histoire dans la ville de Zurich. Son père l'avait d'abord destiné à l'état ecclésiastique, puis au commerce; mais Bodmer s'adonna exclusivement à l'étude de l'histoire et de la poésie. Au commencement du XVIII^e siècle la littérature nationale allemande, presque nulle encore, se distinguait surtout par le mauvais goût : Bodmer en demeura frappé, surtout par la comparaison qu'il en fit avec les littératures étrangères, qu'il connaissait parfaitement; aussi eut-il la prétention de jouer le rôle de réformateur. A cet effet, il s'adjoignit un autre savant Zurichois, nommé Breitinger, et ces jeunes gens préludèrent, avec plus de bonne volonté que de génie, à la grande révolution littéraire qui ne s'opéra en Allemagne que vers 1770, par de plus grands talens que les leurs. Ils firent paraître en 1722 une feuille littéraire, destinée à saper les renommées contemporaines du Parnasse allemand. Quoique leurs armes ne fussent guère redoutables, que leur raisonnement n'eût rien de serré ni de logique, que Bodmer se montrât jaloux du mérite d'autrui et qu'il fût d'une partialité choquante en faveur des étrangers contre toutes les

illustrations allemandes, même celles que les siècles avaient déjà consacrées, c'était en 1722 chose si neuve qu'une critique hardie, que le journal de Bodmer fit grand bruit; ce fut la première étincelle jetée dans les esprits. On se réveilla. Gottsched, le fameux aristarque et grammairien, qui avait de grandes prétentions au fauteuil de président dans la république des lettres, s'était d'abord prononcé en faveur des jeunes Suisses; mais bientôt, attaqué lui-même, il passa en qualité de général dans le camp ennemi. Quelque mesquine que fût cette lutte entre les *Gottschediens* et l'*école des Suisses*, elle prépara le terrain pour 1770. Bodmer était la sentinelle perdue de l'armée révolutionnaire; il a rendu des services comme critique; comme poète, il a peu ou point de mérite. Son poème épique, intitulé la *Noachide*, ses ouvrages dramatiques, ses traductions d'Homère et de Milton, ne s'élèvent point au-dessus du médiocre. Il a plus de mérite comme professeur d'histoire et éditeur d'une partie des ouvrages d'Opitz et de la collection des *Minnesinger*, dont le manuscrit avait déjà été préparé par Manesse, le dernier des chevaliers troubadours de l'Allemagne. C. L. m.

BODONI (JEAN-BAPTISTE), né, en 1740, à Saluces en Piémont, où son père était imprimeur, et mort à Padoue en 1813, membre de presque toutes les académies de l'Italie, chevalier des ordres des Deux-Siciles et de la Réunion, directeur de l'imprimerie royale de Parme, dut au travail la fortune et la célébrité dont il jouit. Tout jeune encore il s'occupa de la gravure sur bois, et ses premiers travaux ayant été couronnés de succès, il se rendit à Rome où il fut employé comme compositeur à l'imprimerie de la Propagande; là son adresse, son goût et ses services lui gagnèrent l'amitié du directeur qui lui conseilla de s'appliquer à l'étude des langues orientales, afin de pouvoir travailler exclusivement en ce genre. Il mit en ordre une grande quantité de caractères orientaux que cette imprimerie possédait sans pouvoir s'en servir, et ce travail lui donna l'idée de graver et de fondre des caractères semblables. Pour se perfectionner encore, il

veulait se rendre en Angleterre, lorsqu'une grave maladie l'arrêta dans sa ville natale. A cette époque le duc de Parme, l'infant don Ferdinand, avait fondé, entre autres établissemens scientifiques, une imprimerie royale, à l'instar de celles de Paris, de Madrid et de Turin. Bodoni fut choisi pour la diriger, et non-seulement il la mit au niveau des plus célèbres établissemens de l'Europe en ce genre, mais encore il eut la gloire de les avoir surpassés. La beauté des caractères, du papier et de l'encre, laisse à peine quelque chose à désirer, et ses éditions peuvent se comparer aux plus belles dans tous les autres pays; son Homère surtout est un ouvrage vraiment admirable, et ses caractères grecs, objet de ses recherches, approchent beaucoup du trait de l'écriture à la main. On estime ses éditions des classiques grecs, latins, italiens et français. C. L.

Son *Manuale Tipografico*, qu'il regardait comme son plus beau titre à l'estime de son siècle et de la postérité, parut en 1788 et renfermait 100 caractères latins dit romains, 50 italiens, et une série de 28 caractères grecs, en deux éditions, l'une in-4°, l'autre in-8°. La mort le surprit quand il préparait une nouvelle et magnifique édition de son *Manuale*; elle a paru en 1818 (2 vol. in-4°) et contient 250 caractères différens, grecs, latins, orientaux, russes, etc., avec un grand luxe de fleurons. La vie de Bodoni a été publiée par Lama en 1816. V-VE.

BOËCE (ANCIENS-MANLIUS-TORQUATUS-SEVERINUS *Boëthius*, ou), philosophe et homme d'état, était issu d'une famille ancienne et naquit en 470, selon quelques auteurs à Rome, selon d'autres à Milan. Il reçut, dans la première de ces villes, une éducation qui développa ses heureuses dispositions pour les sciences et les lettres, et, plus tard, il se rendit à Athènes où il étudia la philosophie sous Proclus et autres professeurs distingués. A Rome, Théodoric, roi des Ostrogoths, qui alors dominait

(*) M. Haad, dans l'article *Bourhaus* de l'Encyclopédie allemande d'Ersch et Gruber, s'appuyant d'un passage d'une lettre de Théodoric (*Cassiod.* I, 45), nie qu'il soit jamais allé à Athènes. J. H. S.

sur l'Italie, lui donna des témoignages de sa bienveillance et l'éleva successivement aux premières charges de l'état. Boèce exerça une influence salutaire sur l'esprit de ce prince et contribua ainsi au bonheur des peuples placés sous son sceptre. Il devint consul en 508 ou 510. Pendant très long-temps il fut l'idole des Goths. Mais Théodoric, dans sa vieillesse, devint mélancolique, ombrageux, et se défia de ceux qui l'entouraient. Dès lors les Goths changèrent de conduite à l'égard des vaincus. Boèce essaya vainement de résister à leurs injustices et à leur oppression : la grande sévérité avec laquelle il avait autrefois réprimé les abus lui avait attiré de puissans ennemis qui parvinrent enfin à inspirer au roi des soupçons sur sa conduite. On l'accusa d'être d'intelligence avec la cour de Constantinople. Il fut renfermé dans le château de Pavie, condamné à mort, et exécuté en 524 ou 526.

Pendant qu'il tenait le gouvernail de l'état, il se délassait de ses travaux par la culture des sciences et employait même une partie de ses loisirs à faire des instrumens de musique et de mathématiques; il fit cadeau de plusieurs de ces derniers au roi Clotaire de France. En outre, il se livrait à des recherches sur les philosophes et les mathématiciens grecs dont il a traduit quelques-uns en latin. Mais le plus célèbre de ses ouvrages est celui qu'il composa pendant sa détention, et qui a pour titre : *De consolatione philosophicâ*. C'est un mélange de prose et de vers, où l'on trouve une grande élévation de pensée, de nobles sentimens et un style facile et concis; qualités qui mettent ce petit livre au-dessus de toutes les autres productions littéraires du même siècle. Parmi les nombreuses éditions qui en ont été faites se distinguent celle de Bâle, 1570, in-fol.; celle de Leyde, *cum not. var.*, 1671, in-8°; et celle de Glasgow, 1751, in-4°. Il en existe différentes traductions françaises. C. L.

BOECKH (Auguste), un des plus célèbres philologues vivans de l'Allemagne, actuellement (1834) professeur de langue grecque à l'université de Berlin, naquit à Carlsruhe en 1785. Les re-

pides progrès qu'il fit à l'université de Halle lui valurent l'honneur d'être admis dans le séminaire pédagogique de Berlin, établissement qui, à cette époque, avait beaucoup d'analogie avec l'ancienne école normale de Paris.

Dès son entrée dans la carrière scientifique, M. Boeckh s'est bien gardé d'imiter l'exemple du commun des philologues dont les travaux se bornent à une minutieuse critique grammaticale. Émule de l'illustre Wolf, dont il a été un des meilleurs élèves, il s'est principalement attaché à pénétrer le génie des anciens peuples, et, pour y parvenir, il a classé, comparé et combiné les faits; il les a réunis, pour ainsi dire, en faisceaux, pour reconstruire la société antique avec ces matériaux.

C'est à ce procédé que nous devons son *Économie politique des Athéniens* (Berlin, 1817, 2 vol. in-8°), qui présente un tableau des relations politiques, financières, industrielles et commerciales de l'ancienne Grèce. Il faut lire cette œuvre pour se faire une idée de l'immense érudition de l'auteur, et voir avec quelle sagacité il a su découvrir des faits de la plus haute importance dans les passages, en apparence, les plus insignifiants; comment il a su ressusciter les peuplades helléniques; se transporter au milieu de leurs villes, de leurs marchés, de leurs ports de mer, et y observer jusqu'aux moindres détails de mœurs.

Cet ouvrage, divisé en quatre livres et dont toutes les parties reposent sur des faits, prouve que les finances jouaient, dans les anciennes républiques, un rôle tout aussi important que dans nos états modernes; et que, si ces républiques n'avaient pas de dette publique, leurs besoins n'en étaient pas moins onéreux pour les citoyens. Dès qu'une dépense extraordinaire devenait urgente, ceux-ci étaient appelés à combler immédiatement le déficit des caisses de l'état; ils étaient donc sans cesse exposés à être frappés dans leur fortune, et, par contre-coup, dans leur commerce et leur industrie; inconvenient auquel les gouvernements modernes échappent en recourant aux emprunts. Il existe de l'*Économie politique des Athéniens* une traduction

française par M. Lalignant; Paris, 1826, 2 vol. in-8°.

Parmi les autres ouvrages de M. Boeckh nous nous contenterons de citer les deux suivants qui figurent au premier rang parmi les travaux philologiques de notre époque: 1° Une édition de *Pindare* (Leipzig, 1811-1821, 3 vol. in-4°), contenant le texte avec les variantes et toutes les scholies, une traduction latine, un commentaire perpétuel, des notes et un traité de versification grecque. Cette édition est sans contredit la plus critique et la plus complète qu'on ait du prince des lyriques grecs. 2° *Corpus inscriptionum graecarum, auctoritate et impensis Academiae regiae borussicae*. Ce recueil, qui formera 3 vol. in-fol., et dont il n'a paru jusqu'à présent que le premier et une partie du 2° (Berlin, 1828-1832), contiendra toutes les inscriptions grecques connues, tant celles qui ont déjà été publiées que les inédites. L'auteur classe les inscriptions d'après l'ordre géographique, et a promis de donner à la fin du dernier volume un traité de paléographie grecque.

M. Boeckh est secrétaire de la classe d'histoire et de philosophie de l'Académie des sciences de Berlin, et membre associé de la troisième classe de l'Institut de France. La plupart des autres sociétés savantes de l'Europe l'ont inscrit au nombre de leurs correspondants. M.-A.

BOECKH (FRÉDÉRIC DE), ministre des finances du grand duché de Bade, est fils d'un conseiller des comptes de Carlsruhe. Après avoir étudié à Heidelberg et avoir rempli ensuite les fonctions de secrétaire de la commission chargée de prendre possession du territoire cédé en 1803 au grand-duché, il vint, en 1807, à Mannheim, en qualité de conseiller de la Chambre des finances; quelques années plus tard il retourna à Carlsruhe, et reçut le titre de conseiller des finances. En 1815, il obtint la place de référendaire intime, et en 1818 il fut nommé commissaire du gouvernement, lors de la première session des États du grand-duché. Le gouvernement sentit alors le besoin de placer à la tête des affaires des hommes capables et qui eussent d'autres titres que

leurs parchemins : aussi la carrière de M. de Bœckh fut-elle rapide. En 1820 il fut nommé directeur de la Chambre des comptes ; en 1821, conseiller-d'état en service ordinaire ; en 1824, chef du département des finances, et en 1828, ministre. Il reçut un peu plus tard des titres de noblesse et la croix de commandeur de l'ordre du Lion-de-Zæhringen, enrichie de diamans. Par ses mesures prudentes, M. de Bœckh affermit le crédit du grand-duché ; il introduisit l'économie dans les dépenses, et une grande régularité dans l'administration. Le système financier de M. de Bœckh a été hautement approuvé par les États du pays, réunis en 1831.

C. L.

BOËHME ou **BOËHM** (JACQUES), théosophe allemand et auteur mystique très célèbre, né en 1575 dans un village de la haute Lusace. Fils de pauvres paysans, il fut réduit jusqu'à l'âge de 10 ans, sans instruction aucune, à faire le métier de pâtre. Au milieu des forêts et des montagnes, en face d'une nature imposante, l'imagination de cet enfant se développa avec une prodigieuse vivacité. Il trouvait un sens caché à toutes ces voix du désert ; son âme pieuse y croyait entendre la parole de Dieu, et il prêtait l'oreille à une révélation qu'il croyait directement lui être adressée. Ses parens lui firent apprendre l'état de cordonnier, métier qu'il exerça plus tard à Gœrlitz. Loin d'étouffer sa tendance mystique, cette occupation sédentaire ne fit qu'accroître ses goûts contemplatifs. Pendant sa tournée de compagnonage, il paraît s'être abandonné en plein à ses rêves religieux. Sévère, zélé pour les bonnes mœurs, renfermé en lui-même, les uns le trouvaient orgueilleux, les autres le prenaient pour un fou. Ce jugement était inévitable : toute éducation scientifique manquant à Bœhme, comment ses pensées philosophiques ou religieuses, imparfaitement communiquées à d'autres, n'auraient-elles pas été obscures, confuses, dénuées de logique ? Son sens intime, religieux, était vrai, sans doute ; mais long-temps séparé des hommes, il avait fini par voir les objets extérieurs à travers le prisme trompeur de la solitude.

De retour à Gœrlitz, en 1594, il se

maria. Bon époux, bon père, il n'en fut pas moins visionnaire ; il paraît même que, tourmenté par la répétition de ces rêves que son âme, singulièrement affectée, attribuait à l'influence du Saint-Esprit, il se décida enfin à prendre la plume. Son premier ouvrage, intitulé *Aurora*, écrit en 1610, publié en 1612, contient ses révélations sur Dieu, l'homme et la nature. On y reconnaît l'étude assidue de la Bible, spécialement de l'Apocalypse, vers laquelle il se sentait mystérieusement attiré. Le clergé intolérant de Gœrlitz, en condamnant l'*Aurora*, répandit le nom de Bœhme dans toute l'Allemagne, et lui valut la visite et le patronage de beaucoup d'hommes marquans. A partir de 1619, il publia une trentaine de traités, parmi lesquels nous ne citerons que la *Description des trois principes de l'essence divine*. Elle contient ses vues sur la divinité, la création, la révélation, le péché, le tout basé sur l'Écriture-Sainte, entremêlé de fantasmagories poétiques, où la métaphore remplace presque toujours l'idée, où l'enchaînement des idées est dithyrambique. Cette manière de procéder, Bœhme l'attribue à une illumination divine, à une révélation qui est, selon lui, le *sine quod non* de toute connaissance. Mais sous une enveloppe bizarre se trouve cachée, sans contredit, plus d'une belle pensée religieuse qui, dégagée de son attirail mystique, ne déparerait pas les livres des plus grands philosophes.

Les dernières années de Bœhme furent en butte aux attaques des théologiens. Son traité *Sur le repentir*, imprimé à son insu par ses amis, y avait donné lieu. L'auteur se rendit lui-même à Dresde (en 1724), pour faire examiner sa doctrine. La cour le protégea ; mais, à peine de retour chez lui, il mourut rempli de cette foi chrétienne qui fait l'essence de tous ses ouvrages.

Abraham de Frankenberg, son disciple et son ami, a commenté ses ouvrages, qui ne parurent complets qu'en 1682, en 10 vol., à Amsterdam, sous la direction de Gichtel, qui a donné son nom à une secte religieuse fort inoffensive, professant les doctrines de Bœhme. Une autre édition parut à Amsterdam,

en 1730, sous le titre de *Theologia revelata*, 2 vol. in-4°. *L'Aurore*, la *Triple Vie* et les *Trois Principes* de Jacob Bœhme ont été traduits en français par L. Cl. de Saint-Martin. Les doctrines de Bœhme se sont répandues en Angleterre; William Law traduisit le premier les ouvrages du théosophe saxon. Il existe encore de nos jours une secte appelée philadelphique, fondée en 1697 par Jane Leade, femme enthousiaste qui révérait Bœhme à l'instar d'un saint. Enfin, un médecin anglais, nommé John Pordage, s'est fait connaître comme commentateur de Jacob Bœhme. C. L.

BOEHMERWALD, voy. FORÊT DE BOHÈME.

BOERHAAVE (HERMANN), l'un des plus célèbres médecins du XVIII^e siècle, né à Voorhout, près de Leyde, en 1668, reçut de son père une éducation très soignée, à laquelle concourut pour beaucoup sa belle-mère. Malgré une enfance malade, ses progrès dans les études furent rapides; à onze ans il savait le grec et le latin. Destiné par sa famille à l'état ecclésiastique, il suivit à Leyde les cours de théologie. C'est là qu'à l'âge de 21 ans il soutint, sous la présidence de Gronovius, son professeur de grec, une thèse pour prouver que la doctrine d'Épicure avait été bien comprise et complètement réfutée par Cicéron. Il montra, dans cet exercice, tant d'érudition et d'éloquence qu'une médaille d'or lui fut décernée par la ville, et peu de temps après il obtint le titre de docteur en philosophie, par une dissertation inaugurale intitulée : *de Distinctione mentis a corpore*. Son goût pour la médecine, qui s'était manifesté dès son enfance, ne put être satisfait que bien tard; à l'âge de 22 ans seulement il commença à s'y livrer, et, comme tous les hommes de génie, il apprit seul une science sur laquelle il devait exercer une si grande influence; car il n'eut pour maître que des hommes peu distingués. Ses études anatomiques furent les moins parfaites de toutes, parce qu'au lieu de se livrer aux dissections, il se borna aux ouvrages surannés de Bartholin et de Vesale; aussi l'anatomie est-elle la partie faible de ses ouvrages. Mais les sciences mathématiques, dont il s'é-

tait particulièrement occupé, influèrent beaucoup sur ses travaux et sur ses doctrines. Hippocrate dans l'antiquité, et Sydenham, l'Hippocrate anglais, dans les temps modernes, étaient les modèles qu'il s'était proposé d'imiter; mais loin de se borner à leurs écrits, il lut tout, anciens et contemporains, en même temps qu'il étudiait la botanique et la chimie. En 1693, à Hardewick, il prit le grade de docteur en médecine, et sa dissertation latine qui semble avoir pour objet de montrer que rien sans les sciences n'est à mépriser, était intitulée : *Des avantages qui résultent de l'examen des excréments dans les maladies*. Huit ans après l'Université le nomma lecteur de médecine théorique pour suppléer Drelincourt; il débuta dans ses fonctions par un discours *De commendando Hippocratis studio*, dans lequel il paie à ce grand homme un tribut éclatant d'hommage et d'admiration. Dans son enseignement il s'attache à le faire revivre, en quelque sorte, et devient lui-même le modèle de tous ceux qui se livrent à l'instruction. Plus tard, cependant, il devait abandonner cette voie expérimentale et substituer les calculs et les applications exagérées de la mécanique à la simple observation des faits. L'Université put, en 1709, récompenser son zèle et ses services en lui confiant la chaire de botanique et de médecine qu'avait occupée Houton, et il est à remarquer qu'au moment même où il quittait les bannières d'Hippocrate, il était encore plein de son esprit, puisqu'il prononçait un discours *Sur la simplicité primitive de la médecine* et la nécessité d'y revenir, et que dans sa pratique il agissait en conséquence de ces principes.

L'activité et le savoir de Boërhaave pouvaient suffire à des travaux nombreux et variés. La chaire de botanique qui lui fut confiée devint pour lui un nouveau moyen d'étendre sa réputation. Il ne se borna point à enrichir le jardin botanique de Leyde d'un grand nombre de plantes, il publia aussi plusieurs écrits, donna la description de nouvelles espèces, et forma plusieurs genres nouveaux. Boërhaave peut être encore considéré comme le fondateur de l'enseignement clinique, le seul connu des anciens et

que les modernes avaient oublié, c'est lui qui, nommé professeur de médecine pratique à la place de Bidloo, fit deux fois par semaine des leçons dans lesquelles, pour joindre l'exemple au précepte, les malades étaient mis sous les yeux des élèves. Ce fut alors qu'il publia ses deux ouvrages *Aphorismi de cognoscendis et curandis hominum morbis*, et *Institutiones medicæ*, qui figurent parmi les livres classiques de la médecine moderne. Malgré les occupations dont il était chargé, il entreprit encore l'enseignement de la chimie, et là aussi il se montra tellement supérieur que ses ouvrages sur ce sujet sont encore estimés, bien que la science ait totalement changé de face.

Une réputation immense et telle qu'aucun avant peut-être n'en a possédée une semblable, à une époque où les communications n'étaient pas faciles, fut la juste récompense de ses travaux. Un mandarin écrivit une lettre avec cette suscription: *A Boërhaave medicin en Europe*, et la lettre parvint à son adresse. Un jeune médecin avait une réputation faite lorsqu'il avait étudié sous Boërhaave. Comme praticien il jouit de la plus grande vogue, et compta parmi ses clients des têtes couronnées. Sa fille unique recueillit une fortune de plus de 200,000 fl., fruit de son travail et de son économie; car la simplicité de ses habitudes était telle qu'on l'aurait prise pour de l'avarice, si l'on n'avait vu en même temps les dépenses considérables qu'il faisait dans le seul intérêt de la science. Outre la bibliothèque très importante qu'il rassembla, il fit faire à ses frais, et avec beaucoup de luxe, un grand nombre d'éditions d'auteurs tant anciens que modernes, dont plusieurs sont ornées de gravures précieuses.

Sa santé chancelante le força de renoncer successivement à sa chaire de botanique et de chimie, et aux fonctions de recteur dont il avait été investi pour la seconde fois. Il fit ses adieux à ses élèves par un discours dans lequel, revenant aux doctrines hippocratiques, il déclarait le meilleur médecin celui qui, soumis à la nature, sait attendre et seconder ses efforts. La goutte, dont il avait depuis longtemps éprouvé de fréquentes atteintes,

l'enleva en 1788 à l'âge de 70 ans. Sa modestie et sa bienveillance lui avaient concilié l'affection de ses collègues, et celle des nombreux élèves qui suivaient ses leçons, et dont plusieurs, qui occupèrent un rang distingué dans la science, propagèrent ses doctrines. La ville de Leyde lui fit élever dans l'église de Saint-Pierre un monument sur lequel on grava sa devise: *Simplex sigillum vrbf. F. R.*

BOERNE (Louis), naquit en 1784 à Francfort-sur-le-Mein, où son père, Jacob Baruch, faisait des affaires de banque. Exclu du service public comme Israélite, M. Børne se voua à l'étude de la médecine. Après s'y être livré pendant un an et demi à Berlin, sous Marcus Hertz, médecin juif distingué, il se rendit à l'université de Halle. Malgré des succès rapides dans ses études médicales, M. Børne les quitta en 1807, soit qu'il n'ait pu y prendre un goût décidé, soit aussi que les événements de cette époque aient exercé sur lui l'influence qu'elles ont eue en général sur la position des Israélites dans plusieurs états de l'Allemagne. M. Børne se rendit à Heidelberg où il se livra principalement à l'étude de la politique; puis, après avoir fait un nouveau séjour à Giessen, il revint à Francfort où le grand-duc lui confia un emploi que les événements de 1813 et 1814 lui firent quitter.

M. Børne s'est fait connaître par plusieurs publications remarquables, entre autres par *les Ailes du Temps et la Balance*. De 1829 à 1831 il a publié ses œuvres complètes en 10 vol. in-12 (Hambourg).

Des esprits trop faciles à s'effrayer ont pris ombrage d'écrits qui ne respiraient qu'une liberté sage et raisonnable, et M. Børne eut, par ses ouvrages, au moins autant d'adversaires que d'amis. Ses *Lettres de Paris* (Hambourg 1831 et dont on a donné une traduction française en 1832), où l'amour de la liberté lui fait quelquefois traiter durement ses compatriotes, mais où, à travers une espèce de cynisme politique, on voit percer de nobles inspirations, lui ont attiré des critiques amères, et on a été jusqu'à le présenter comme contraire à sa patrie et la dénigrant par goût.

M. Borne a quitté la religion israélite en 1817, et, en embrassant la confession évangélique d'Augsbourg, il a échangé son nom de famille Baruch contre celui qu'il porte maintenant. C. L.

BÖTTIGER (CHARLES-AUGUSTE), célèbre archéologue, directeur du musée de Dresde, naquit en 1760 à Reichenbach, en Saxe; il avait fait ses premières études à Leipzig et à Göttingen, lorsqu'un incendie détruisit toutes ses espérances; alors il se fit gouverneur d'un jeune élève à Dresde, puis recteur à Guben, où il créa un pensionnat assez considérable. Après un court séjour à Bautzen, il dut à la protection de Herder la direction du gymnase de Weimar, qu'il conserva de 1791 à 1804; il y vécut dans la société de Wieland, de Schiller et de Goethe; mais ce fut principalement la fréquentation du savant artiste Meyer qui détermina son goût pour l'archéologie. De 1795 à 1803 il publia, à lui seul, mais sous le nom de Bertuch, le *Journal du luxe et de la mode*. En 1797, il entreprit le *Nouveau Mercure allemand*, qui bientôt se décora du nom de Wieland. Il publiait aussi le recueil intitulé *Londres et Paris*, et faisait pour l'*Allgemeine Zeitung* une multitude d'articles, surtout nécrologiques; ainsi M. Böttiger éparpillait son immense érudition. En 1804 il fut mis à la tête de l'institution des pages, qui dix ans plus tard fut réunie à l'École militaire; alors M. Böttiger fut chargé de la direction du Musée des antiques. Pendant ce temps il donna des cours d'archéologie où il sut attirer toute la bonne compagnie de Dresde. On a imprimé beaucoup de ses leçons; par exemple, ses idées sur l'histoire de la peinture et sa dissertation sur la *Noce At-debrandini*. On a traduit en français *Sabina ou la toilette d'une Romaine*.

M. Böttiger est un homme d'une érudition très vaste: il a une connaissance approfondie des langues anciennes et modernes; surtout il est doué d'un rare bonheur de rapprochemens, ce qui l'a conduit à la solution d'un grand nombre de difficultés en archéologie et en mythologie. Il a éclairci encore beaucoup de points douteux sur l'art dramatique

des anciens. On lui doit des notions sur Bode, sur Reinhard, sur Millin. En 1830 il entreprit la publication de son *Amalthea*, qui fut continuée sous le titre de *Journal d'archéologie et des arts*. Il ne faut pas oublier ses remarques et sa préface du journal de voyage de M^{me} de Recke, dont il s'est fait l'éditeur. Plusieurs de ses ouvrages ont été traduits en français. L'Institut de France, académie des inscriptions et belles-lettres, l'a nommé, en 1832, membre-correspondant étranger. C. L. m.

BŒUF (hist. nat.). Ce nom se donne communément au taureau, lorsqu'il a été châtré ou bistourné; il sert aussi à désigner l'espèce dont le taureau est le mâle, la vache la femelle, le veau le jeune âge, et la génisse la femelle qui n'a pas encore été fécondée.

Le nom de bœuf s'applique encore à toute la famille des mammifères herbivores ruminans, à pieds fourchus, à corne simple, à tige osseuse, carrée, communiquant avec l'intérieur des sinus frontaux, à quatre mamelles inguinales et à queue longue, rase, terminée par un bouquet de poils longs, onduleux. Cette famille se compose des genres: *bœuf, zébu, aurochs, buffle, bison, yak*, etc.

Dans cette famille le bœuf domestique (*bos taurus domesticus*) se distingue par son cou garni en dessous d'un repli de la peau plus ou moins lâche et pendante, dont l'usage est peu connu et auquel on donne le nom de *fanon*; par ses cornes coniques, presque unies et lisses, recourbées d'abord en dehors, puis en avant et en haut, implantées en arrière du front, qui est plat et à peu près quadrilatère; par son muflle large, ses lèvres épaisses et son poil touffu, simple partout, court, égal, si ce n'est au front, en arrière du paturon, à l'extrémité du fourreau, et surtout à celle de la queue. Sa couleur est ordinairement rougeâtre, noire ou blanche, souvent mélangée de ces trois nuances, diversement combinées.

La taille moyenne du bœuf est de 4 pieds environ, et sa longueur de 7; son poids est de 1,000 à 1,200 livres; mais ces proportions générales

sont sujettes à varier, ainsi que les proportions des diverses parties du corps; et ces différences, transmissibles jusqu'à certain point, impriment à la physionomie du bœuf des caractères propres, assez distincts pour que l'on ait établi d'après eux des variétés d'espèces auxquelles on a donné des noms particuliers.

L'origine du bœuf domestique a été rapportée à l'*aurochs*; mais d'après de simples probabilités qui paraissent peu fondées, et si l'origine du bœuf n'est pas essentielle elle est encore inconnue.

L'*aurochs* paraît constituer une espèce distincte dans la famille des bœufs; plus fort et plus haut sur jambe que le bœuf domestique, il s'en distingue par une paire de côtes de plus et par le poil lanugineux, crépu, qui couvre la tête du mâle et lui forme une sorte de barbe sous la gorge. Répandu autrefois dans toutes les grandes forêts de l'Europe, l'*aurochs* est aujourd'hui confiné dans les marais boisés de la Pologne et du Caucase, où il devient plus rare de jour en jour. L'accroissement du bœuf se fait rapidement; il cesse de têter à deux ou trois mois; du dixième au vingtième mois il perd successivement ses dents incisives qui repoussent alors pour ne plus se renouveler; ses cornes ne tardent pas non plus à éprouver la même révolution. Avant trois ans il est parfaitement développé et en état de se reproduire, et il conserve cette faculté génératrice jusqu'à sa neuvième année. Sans avoir une grande salacité, le bœuf s'accouple assez facilement, et un taureau suffit aisément à plusieurs femelles et ne souffre pas même le partage d'un troupeau. Le printemps est l'époque ordinaire du rut. La vache porte neuf mois et donne ordinairement un veau, quelquefois deux; sitôt qu'elle a vêlé, elle fournit un lait abondant, dont la quantité et la nature sont à peine modifiées par le retour de la gestation.

La durée moyenne de la vie du bœuf est de quatorze à quinze ans.

Le bœuf pousse dans certaines circonstances un cri grave, sourd, prolongé, presque monotone, connu sous le nom spécial de mugissement; il est naturellement plus rauque dans le taureau et

passé facilement chez lui à l'aigu. Le bœuf est parmi les animaux celui dont le génie de l'homme a su tirer le plus grand parti. Dès la plus haute antiquité, les Égyptiens consacrèrent son utilité en lui vouant un culte plus ou moins emblématique: Apis, Sérapis, empruntaient au bœuf leurs caractères extérieurs, et l'on trouve encore dans la Basse-Égypte des puits à cavernes remplies d'ossemens de bœufs, débris des hommages que rendaient à ces animaux les antiques habitans de cette contrée. Les Juifs dans le désert reproduisirent cette idolâtrie en adorant le bœuf sous l'emblème du veau d'or. Voy. APIS, ÉPAPHEUS, etc.

Le bœuf, par l'influence du climat, de la nourriture, et par l'éducation, a subi des modifications plus ou moins notables dans sa constitution, et les différences organiques transmissibles plus ou moins persistantes qui en ont résulté, on les a désignées par le nom de race. Voy. BŒUF (économie). T. C.

BŒUF (économie agr.), être mitoyen, dépouillé de ses facultés génératrices pour rendre à l'homme de grands services, d'abord comme le premier auxiliaire de l'agriculture, ensuite comme le domestique le plus utile de la ferme, comme le soutien du ménage champêtre, enfin comme ressource constante, et durant sa vie et après sa mort. Un si haut degré d'importance mérite aux bœufs des prérogatives remarquables: il fut sacré chez les anciens, et des lois punissaient de la peine capitale celui qui les frappait avec violence ou qui leur donnait méchamment la mort. Les législateurs de l'antiquité allèrent plus loin encore: ils limitèrent les heures où l'on pouvait leur demander du travail, ainsi que l'espace de terrain qu'ils avaient à parcourir par une continuité non interrompue d'efforts et de mouvemens. Cet espace était borné à la longueur d'un sillon de 40 mètres ou 120 pieds d'étendue et à 6 heures de suite pour les travaux réguliers exécutés d'un pas toujours égal.

Partout où le bœuf manque, l'agriculture est pauvre, dans un état de stagnation pénible, et sans espoir d'amélioration. Cet animal n'est ni aussi lourd, ni aussi mal fait qu'il se montre au premier

coup d'œil; il sait se tirer d'un mauvais pas mieux que ne le ferait le cheval parfaitement dressé; jamais il ne doute de sa force, jamais vous ne le voyez reculer devant le danger, il y donne au contraire tête baissée. Naturellement doux, il obéit à la voix de son maître quand celui-ci le traite avec bonté et qu'il n'exige rien au-delà de ce qu'il peut faire; il a de l'agilité dans la démarche et de la dextérité dans les mouvements quand il se porte bien. Un signe certain de sa santé, c'est le luisant de son poil épais et doux au toucher; lorsqu'il est rude, terne, hérissé, dégarni, l'animal souffre, ou il n'est pas doué d'un fort tempérament. Il y a des personnes qui prétendent tirer de la couleur de sa robe l'induction de telle ou telle autre qualité; c'est une erreur; que cette couleur soit fauve comme elle l'est le plus ordinairement, ou noire, rouge, grise, blanche ou mouchetée, le bœuf sera propre à tous les services de la ferme, si l'on a soin de lui dans les diverses circonstances de sa vie.

Les cornes dont sa tête est armée sont des armes aussi puissantes que redoutables. Elles sont démesurées dans la race grise indigène à l'Italie méridionale et que l'on retrouve dans le Tyrol, dans la Hongrie. Le bœuf indigène à la Germanie a les petites, parfois rudimentaires, très mobiles chez quelques individus. Les races françaises portent des cornes de moyenne grandeur. Quant à la taille du corps et même à la forme, elles varient considérablement; elles dépendent ici de la race, là de la nature des pâturages sur lesquels l'animal a passé ses premières années; le climat y influence également. Ceux des pays très chauds et ceux des pays très froids sont plus petits que ceux des régions tempérées. On vanta beaucoup autrefois les bœufs de l'Épire tombés aujourd'hui dans l'état le plus affligeant. De nos jours, les plus grands existent en Sicile, dans la terre de Labour, en Hongrie, Podolie, Oukraine et Crimée; les plus forts habitent la Dalmatie, la Carinthie; ils sont aussi moins malades que les bœufs gras et courts de la Savoie, de la Suisse, et de la vallée d'Aoste en Piémont. Ceux qui fournissent la chair la plus délicate proviennent

de la Transylvanie. La France en possède plusieurs variétés très remarquables: on les range sous deux grandes catégories, l'une dite *bœufs de haut crû*, et l'autre les *bœufs de nature*, expression qu'il est plus aisé de comprendre quand on manie souvent les bestiaux, que de définir à la satisfaction du lecteur. Les bœufs de haut crû ont le cuir fort, le fanon considérable; ils donnent peu de suif et pèsent de 74 à 416 kilogr., rarement leur plus grand poids arrive à 490 kilogr. ou 1,000 livres. Les bœufs de nature prennent graisse très facilement et abondamment; ils ont la peau molleuse, le poil souple et soyeux, le regard doux, les cornes blanches. A cette seconde catégorie se rattache une espèce de belles proportions et d'une nature fort douce, qui vit dans plusieurs contrées de la France, particulièrement dans la vallée d'Auge; c'est celle que les praticiens appellent *bœufs de pays*.

A l'inspection de ses dents et de ses cornes, on détermine l'âge du bœuf d'une manière positive. De 2 ans et demi à 3 ans, on le dresse au labour, ou bien on l'habitue à porter le harnais; de 5 à 10 ans, il a atteint le maximum de sa force, c'est l'époque de ses travaux les plus fatigans pour lui, les plus lucratifs pour son propriétaire; à 12 ans il quitte la charrue pour passer à l'engraissement, et celui que l'on ne soumet pas à ce genre de spéculation et que l'on emploie aux charrois est vendu au bout de l'année pour la boucherie.

Dans le nombre des bœufs du volume le plus extraordinaire, on cite celui que l'on vit à New-York, en Amérique, dans l'année 1802; son poids était de 1,470 kilogr.; mais il est effacé par les trois bœufs que l'on promena dans Paris, en 1826, durant le carnaval; l'un provenant de la Suisse, pesait 1,740 kilogr., l'autre des plaines du département de la Seine-Inférieure, pesait 1,860 kilogr.; le troisième qui eut les honneurs du triomphe, atteignait 1,900 kilogr. et sortait des pâturages du département du Calvados.

Rien n'est perdu dans le bœuf après sa mort, tout est mis en usage. Sa chair nourrit l'homme, soit qu'il la mange

bouillie, salée, fumée, apprêtée avec des sauces, à demi-cuite et presque saignante, comme on le fait en Angleterre, ou bien toute crue, comme chez les peuples de l'Abyssinie. On en consomme annuellement à Paris 71,600 têtes, et à Londres 141,860. Le bœuf salé de Cork en Irlande jouit de la plus haute réputation. La peau tannée, hongroyée ou chamoisée, est employée pour fabriquer des harnais, des chaussures, etc. : c'est une branche considérable de commerce; les cuirs que l'on tire de la Hongrie et de la Russie sont fort estimés et servent à une infinité d'usages. Ceux en poils sont pour Maroc une très grande richesse; ceux que l'on sale dans les plaines de Buénos-Ayres et au Chill se conservent longtemps : on en fait des chapeaux, des couvertures de maisons, des portes, des lits, des chaises, des cordes; coupés en petits morceaux, ils remplacent les clous; dans les habitations peu considérables, les chevrons sont liés ensemble avec des lanières de ce cuir; enfin il sert à construire les canots dans lesquels on passe les courants d'eau rapides. Les plus anciens peuples savaient le rendre extrêmement souple et tellement maniable qu'ils en faisaient des manteaux couverts de broderies, des châles élégans, des coiffes et des chaussures découpées de mille façons différentes.

La graisse du bœuf est aussi une matière très utile : solide, c'est-à-dire à l'état de suif, on en fabrique des chandelles; liquide, elle prend le nom d'*huile de pieds de bœuf*, et est employée au service des lampes et dans les arts. Le poil donne la bourre dont on garnit les meubles, les selles, les colliers; on en fait des tapis de jeu, on s'en sert pour fortifier les torchis d'argile, de plâtre. Les cornes se façonnent en peignes, boîtes, manches de couteaux, etc.; on en fait des lanternes et tous les fanaux de la marine; râpées, elles fournissent un très bon engrais, ainsi que les ongles dont les arts chimiques tirent parti. Pour préparer une espèce de colle très estimée, on recherche les cartilages, les nerfs, les rognures de la peau, de la corne et des ongles. Avec les issues, tels que les jarrets, les genoux, on fait des tablettes de

bouillon, et avec les os des épaules on fabrique des moules de bouton. En Suisse et dans les pays où l'esprit d'économie sait présider à tout, on prépare des saucissons fort appétissans avec les poumons, le cœur, les reins, le cerveau, en un mot, avec toutes les parties qui n'offrent pas d'autres ressources. Le sang entre dans la confection du bleu de Prusse, dans plusieurs préparations chimiques, dans le raffinage du sucre, etc. Les déjections du bœuf forment un excellent fumier; on les met à sécher dans certains pays pour les brûler. En un mot, il n'est aucune partie de la dépouille de cet animal qui ne soit utile et dont l'industrie ne puisse tirer un bon profit. A. T. D. B.

BŒUF GRAS, voy. CARNAVAL.

BOGDANOVITCH (HIPPOLYTE) naquit dans la Petite-Russie, en 1743, et fut envoyé, en 1754, par son père, qui était médecin, à Moscou où il devait entrer dans une école militaire et embrasser l'arme du génie. Mais il fut détourné de cette carrière par son amour du théâtre, qui le domina au point qu'il était décidé à se faire acteur. Mais ensuite, suivant les conseils de Chéraskof, il se mit à l'étude des poètes les plus célèbres de différentes littératures et devint, en 1761, inspecteur de l'université de Moscou et translateur au collège des affaires étrangères. Nommé secrétaire de légation, il suivit le prince Bétocelski à Dresde, et ce fut le séjour dans cette ville où les arts et les sciences sont cultivés avec tant de succès qui lui inspira les beaux vers de son poème *Douchenka*, publié en 1775. De 1788 à 1795 il fut président de la commission des archives de l'empire, et il mourut à Saint-Petersbourg en 1803. C. L.

Les Russes accordent à Bogdanovitch le mérite des riantes images et de la mélodie du style; ils lui doivent une traduction des révolutions romaines de Vertot (Saint-Petersbourg, 1771) et un recueil des proverbes russes (1785). Ces deux ouvrages ont assuré sa réputation comme prosateur; mais c'est surtout à son poème de *Douchenka* (Psyché) qu'il est redevable de la haute renommée dont il jouit parmi ses compatriotes. Cette charmante composition, la pre-

mière en ce genre qu'ait produite la littérature russe, fit une vive sensation; l'impératrice Catharine l'avait, dit-on, si profondément gravée dans sa mémoire, qu'elle en pouvait réciter indistinctement tous les morceaux.

L'exorde, qui ne ressemble en rien à ceux des deux écrivains, ses prédécesseurs, qui ont traité le même sujet, fait voir que Bogdanovitch ne manquait point d'imagination, et qu'il était nourri de la lecture des anciens et des auteurs français. Son entrée en matière est originale, et, quoiqu'un peu prolixe, elle prouve qu'en homme consciencieux, il savait, sous le voile allégorique, draper les vices dont l'aristocratie russe était alors entachée.

Le reste du poème est calqué sur ceux d'Apulée et de La Fontaine; les Russes prétendent qu'il a surpassé ses originaux: quant à nous, qui ne sommes pas obligés de professer pour lui le même culte que les nationaux, nous dirons que Bogdanovitch est un poète fort agréable, facile, exempt de prétention, auquel on est surtout fâché de ne pas devoir quelques compositions plus originales. T-F.

BOGDO. Sous ce nom on voit figurée, sur la carte d'Asie par Arrowsmith et sur celles des géographes qui l'ont copiée, une chaîne de montagnes faisant partie du système du grand Altaï, et s'étendant depuis Hami jusqu'aux sources du Iéniceï. C'est une erreur plus forte encore que celle qu'a faite le célèbre Pallas en donnant le nom de Bogdo à toute la chaîne de Tchian-Chan, qui traverse l'Asie centrale dans la direction de l'est à l'ouest, à peu près sous le parallèle de 42° de latitude. Le fait est qu'il n'y a que la partie orientale de cette chaîne, au nord-ouest de Tourfan et au sud du grand Altaï, à laquelle les Mongols donnent le nom de *Bogdo* ou *Bokda-Oula*, c'est-à-dire montagne sainte. Pour connaître la véritable position du Bogdo, il faut consulter la carte russe de l'Asie centrale par Penser, celle qui accompagne les *Mémoires relatifs à l'Asie*, par M. Klaproth, ou la carte réduite pour les *Fragments asiatiques* de M. de Humboldt. Le nom de saint, attribué par les Mongols à ce mont, est probablement motivé

par sa hauteur qui surpasse, à ce qu'il paraît, celle du reste de la chaîne de Tchian-Chan, en forme le point culminant, et a des éruptions volcaniques. C'est au pied du Bogdo, au sud de la chaîne, que le volcar de Hot-Cheou lance ses flammes, tandis qu'au nord on trouve la solfatare d'Ouromutsi, et plus loin des cavernes de sel ammoniac. M. de Humboldt présume que le mont Bogdo est trachytique, comme les grandes montagnes des Andes volcaniques. En cessant de porter le nom de Bogdo, la chaîne de Tchian-Chan se dirige encore un peu vers l'est en s'abaissant jusqu'au plateau du désert de Gobi. Les Kalmuks donnent aussi le nom de *Bogda-Oula* ou Bogdo à des montagnes isolées, telle que celle qui s'élève dans la steppe d'Astrakhan, et au sujet de laquelle les Kalmuks débitent divers contes; et une autre dans la Boukharie sur laquelle les ghelong ou prêtres mongols font leurs dévotions. *Voy. J. Potocki, Voyages dans les steppes d'Astrakhan et du Caucase*, Paris, 1829, t. I, p. 79 et 81. Dg.

BOGDO-LAMA, voy. LAMA.

BOGOMILES, nom d'une secte religieuse que nous trouvons d'abord à Constantinople, mais qui paraît avoir son origine en Russie, puisque le nom est slavon et dérivé de *bog* (dieu) et de *milouyou* (je prends pitié et peut-être j'aime). Il vient probablement de la fréquente répétition du *bog miloui*, Seigneur, aie pitié! qu'on entendait chez ces sectaires. C'étaient, dans l'empire grec, des piétistes, manichéens ou autres, dont les dogmes ne peuvent pas être définis avec certitude. Alexis Comnène abuse de la confiance de leur chef, un médecin nommé Basile, qui lui avait donné sur cette hérésie des renseignements détaillés, pour faire condamner le vieillard et ses douze apôtres. Il mourut sur le bûcher avec courage, vers 1118.

Les Bogomiles russes actuels se dispensent de travailler pour se rendre plus aptes à recevoir le Saint-Esprit; ils se livrent, dit-on, à beaucoup d'excès. Leur origine doit être plus récente, car M. Strahl affirme que l'hérésie ne se répandit pas en Russie avant le moine Martin qui vécut en 1150. (*Beiträge zur russischen*

Kirchengeschichte, p. 252). J. H. S.

BOGOTA, voy. COLOMBIE et NOUVELLE-GRENADE.

BOGUSTAWSKI (ALBERT), auteur et artiste dramatique, naquit en Pologne en 1762. Son penchant le portant vers le théâtre, il débuta sur la scène de Varsovie, s'y fit remarquer, et le roi Poniatowski, en 1790, lui confia la direction du théâtre royal. Jusqu'alors l'art dramatique en Pologne avait été dans son enfance : on donnait sur le théâtre de petites pièces détestables, que l'on représentait d'une manière encore plus misérable. Nommé directeur, Bogustawski eut à se créer lui-même son répertoire. Connaissant le français, l'anglais, l'allemand, l'italien et l'espagnol, il traduisit de toutes ces langues les pièces les plus en vogue; et ces versions, quoique très souvent faites à la hâte, ne sont point sans mérite. Il commença le premier à traduire les opéras italiens, et transplanta, pour ainsi dire, la musique italienne sur la scène polonaise. Son opéra *les Krakouzes et les montagnards* (*Krakowacy i Gorale*), est sans contredit la seule pièce nationale qu'aient les Polonais. Après la chute du royaume, Bogustawski, parcourant les provinces avec sa troupe, contribua beaucoup à maintenir la nationalité que les puissances copartageantes s'efforçaient d'anéantir. En 1801, le gouvernement prussien lui défendit de paraître sur la scène, à cause d'une chanson patriotique qu'il chanta à Kalisch au jour de l'an. En 1809, il fonda à Varsovie une école dramatique, et contribua ainsi, non moins que par ses ouvrages, à relever cet art en Pologne. En 1814, il se démit de la direction du théâtre; mais il le reprit quelques années après, et la quitta définitivement en 1828. La traduction du *Freyschütz*, opéra allemand de Weber, est son dernier travail pour la scène polonaise. Bon citoyen, excellent patriote, auteur estimé, il mourut en 1828, âgé de 75 ans. Ses ouvrages forment 15 vol. in-8°, et contiennent, outre les pièces dramatiques, une histoire complète du théâtre polonais. M. P.-cz.

BOHÈME (ROYAUME DE), dans la langue nationale *Tchékhie*, le pays des Tchékhes. Quoique habité pour la ma-

jeure partie par les Slaves, il a toujours fait partie de l'empire d'Allemagne et il est compris encore maintenant dans la Confédération germanique.

1° *Géographie et statistique*. La Bohême, *Boiohemum* (en allemand *Boienheim*, *Böhmen*), autrefois royaume indépendant, est maintenant l'un des états les plus importants qui composent la monarchie autrichienne (voy. AUTRICHE). Elle est comprise entre les 48° 33' 33" et 51° 2' 39" de latitude N., et entre les 29° 50' 15" et 34° 26' 45" de longitude E. (de l'île de Fer). Différentes chaînes de montagnes, qui l'entourent de toutes parts, établissent ses limites naturelles et lui donnent la forme d'un quadrilatère rhomboïdal. Le Riesengebirg (mont des Géans) sépare la Bohême de la Prusse; l'Erzgebirg (mont au Minéral) de la Saxe, et le Böhmerwald (forêt de Bohême) de la Bavière; par la Moravie et la Haute-Autriche elle confine avec les autres états de la monarchie autrichienne. Elle forme ainsi un immense bassin dans le cœur du continent de l'Europe. Sa superficie est de 956 $\frac{1}{2}$ m. car. géogr. Sa situation élevée et ses montagnes nombreuses, couvertes de forêts épaisses, rendent son climat généralement âpre; cependant la température devient plus douce vers le nord, à mesure que le terrain s'abaisse et que les bois diminuent; elle est agréable dans la vallée de l'Elbe et dans la plaine où se trouve la capitale. La température moyenne du pays est de 6° 6' R.

Ses principaux fleuves sont l'Elbe et la Moldau dont les eaux se réunissent près de Melnik, où l'Elbe devient navigable; on peut y ajouter l'Eger, affluent de l'Elbe. Parmi les lacs et étangs, qui sont nombreux, les plus importants sont ceux de Rosenberg, de Stankau et de Grand-Tchéperka. Les montagnes et les alluvions rendent ce pays un des plus riches en productions minérales. En 1831, le produit des mines, qui occupaient au-delà de 8,000 personnes, fut de 17,000 marcs d'argent, 1,200 quintaux d'étain, 400 de plomb, 50,000 de mine de plomb, 12,000 de litharge, plus de 400,000 de fer, 6,000 de soufre, 30,000 de vitriol, 25,000 d'acide vitrio-

lique, 3,000 d'acide sulfurique, 4,000 de sucre de Saturne, 5,000 d'alun, 8,000 de graphite, dont 6,750 quintaux furent exportés, et enfin de plus de 2 millions de quintaux de houille et de charbon de terre. Les forges et les usines les plus considérables se trouvent à Pribram, Joachimsthal, Horzowic et Neu-Joachimsthal. Parmi les pierres précieuses, qui de jour en jour deviennent plus rares, il faut remarquer le pyrope qui est propre à la Bohême. Le sel y manque absolument; mais elle est riche en eaux minérales très renommées, comme celles de Saïdschütz, de Sedlitz, de Franzensbad, de Karlsbad, de Tœplitz, etc. En 1831, on en tira au-delà de 800,000 bouteilles dont la moitié fut exportée. Son sol très fertile produit des grains de toutes espèces, quoique peut-être pas en quantité suffisante pour la consommation. On y recueille un peu de vin; la meilleure qualité est celle qui croit dans les environs de Melnik et de Tchernosek. La principale production du pays consiste en lin et en chanvre dont l'industrie sait tirer le plus grand parti; il y vient aussi du houblon d'une qualité supérieure; les arbres fruitiers y abondent. De vastes forêts couvrent les montagnes et fournissent une grande abondance de bois. L'éducation des bestiaux prend tous les jours plus d'extension; en 1831 on comptait 142,334 chevaux, 974,122 bêtes à cornes, et 1,349,186 bêtes à laine.

La population de la Bohême s'élève depuis 1833 à 4 millions; elle se divise en Tchèkhes ou Slaves, Allemands et Juifs; en sus de ces trois races on ne trouve que quelques Italiens. Les Tchèkhes, qui forment le noyau de cette population, sont au nombre de 3 millions. [Il sera question plus bas de l'idiome slavons qui leur est propre. On parle la langue allemande surtout dans les cercles du nord, du côté de la Saxe; pendant quelque temps celle-ci fut la langue de la cour et de la société, surtout sous les rois de la maison de Luxembourg; mais après les guerres des hussites, les Allemands, la plupart sectateurs des nouvelles doctrines, furent expulsés, et leur langue perdit son caractère de généralité. S.] On compte en Bohême 287 villes,

277 bourgs et 11,954 villages. Le pays se divise en un district qui comprend Prague, et en 16 cercles, administrés par des commandans de cercle. Le premier burgrave est à la tête de l'administration civile. La majorité des habitans professe la religion catholique; cependant depuis Joseph II il y a pleine liberté des cultes. A la tête de l'église de Bohême est l'archevêque; on compte ensuite 3 évêques, 2 inspecteurs ecclésiastiques protestans, 7 grands chapitres, 4 séminaires, 3,699 ecclésiastiques séculiers catholiques, 1,019 moines, 147 religieuses, et 52 ecclésiastiques protestans. L'instruction publique est favorisée par une université (celle de Prague), trois académies théologiques (celles de Budweis, Kœniggrætz et Leitmeritz), trois académies philosophiques (à Budweis, Leitomischl et Pilsen), 22 gymnases, etc.

La Bohême est le principal siège de l'industrie de tous les états de l'Autriche. Il est vrai que depuis la vogue des cotons manufacturés, les fabriques de toile, principale ressource industrielle de la Bohême, ont éprouvé une grande diminution; mais, en même temps, les fabriques de draps et de coton ont éprouvé un accroissement sensible. En 1831 on fit une consommation de 60,000 quintaux de laine, qui toute provenait de la Hongrie, de la Transylvanie et de la Galicie, les laines fines du pays étant en grande partie exportées. Les verres de Bohême ont conservé leur ancienne réputation; les verreries les plus considérables se trouvent à Neuwald, Bergreichenstein et Winterberg; les manufactures de glaces à Neuhurkenthal et Bürgstein. La fabrication des pierres d'Allemagne, grains de verre et fausses perles, est toujours très importante. Les fabriques de dentelles, la chapellerie, les papeteries, l'arqueuserie, sont particulièrement renommées. Le bénéfice que la Bohême fait dans son commerce peut s'élever à 23 millions de florins. Pour faciliter ce commerce intérieur, on a construit des chemins de fer dont l'un, qui établit une communication entre Budweis et Lintz, fut achevé en 1833; l'autre, de Pilsen à Prague, avait en 1831 un développement de 18 lieues,

On déploie aussi beaucoup d'activité à construire des routes; en 1828 les routes artificielles avaient un développement de 369 milles.

Les habitans de la Bohême ne manquent pas de dispositions pour les sciences et les arts; ils s'appliquent surtout aux mathématiques et à la musique. Leurs progrès dans l'histoire naturelle, la médecine, la technique, l'économie et les sciences forestières, prouvent leur capacité dans ce genre de sciences; mais ils ont eu moins de succès dans la philosophie, la politique et l'histoire. L'esprit national, dans la haute société, diffère essentiellement de celui des Hongrois et des Polonais, qui se signale par un amour et un attachement prononcé pour la langue et la littérature du pays et les beaux-arts, tandis qu'il se caractérise chez le riche habitant de la Bohême par la fondation et la dotation d'écoles industrielles et d'établissements populaires.

Les principales villes de la Bohême sont, outre Prague, sa capitale: Reichenberg avec 12,000 habitans, Eger, 10,000, Pilsen, 9,000, Kuttenberg, 8,500, Budweis, 8,000, Leitmeritz, 4,500. Kœniggrätz, Josephstadt, Theresienstadt, sont des forteresses; Tœplitz, Karlsbad, Marienbad, Franzensbad, sont renommées par leurs eaux minérales; Rumberg, Schœnlinde, Haide, Turnau, sont connus par leurs nombreuses manufactures.

[La Bohême, dont les armoiries consistent en un lion d'argent à double queue et portant une couronne d'or, dans un champ rouge, est une monarchie héréditaire avec des États féodaux composés des prélats, des seigneurs, des chevaliers et des bourgeois; et dont les pouvoirs sont excessivement limités. La part de l'ordre des bourgeois se réduit aux députés envoyés par les magistrats des villes de Prague, Budweis, Pilsen et Kuttenberg. La juridiction patrimoniale règne encore partout, et presque toute la classe des paysans, sans vivre dans la servitude proprement dite, est dans la dépendance la plus complète de la noblesse dont ils tiennent leurs champs à ferme et à laquelle ils paient des redevances en nature et en argent, en même temps qu'ils sont soumis aux corvées. La

noblesse a sa législation particulière (*landrecht*); différente de celle des villes (*stadtrecht*). Le roi de Bohême, à son avènement, prête serment de veiller au maintien de la religion catholique; de respecter les privilèges acquis et de ne rien aliéner des domaines de l'état. Il présente aux *diètes* ses *postulats* relatifs aux impôts, aux domaines, etc.; mais il ne dépend pas de ces assemblées de refuser les demandes qui lui sont faites. Le principal ordre de chevalerie est celui de Saint-Venceslaf, qui est très ancien. Voir l'excellente Notice statistique de M. André, dans l'Encyclopédie allemande d'Ersch et Gruber, tom. XI, p. 178-240. J. H. S.]

2^o *Histoire. Les Boii*, peuple celtique qui a donné son nom à la Bohême où il s'est établi, en venant de l'ouest, l'an 400 ans avant J.-C., possédèrent ce pays jusqu'au temps d'Auguste, époque à laquelle ils furent chassés par les Marcomans conduits par Marbod. A leur tour, ceux-ci furent remplacés par les Tchèkhes, peuple slavon, dont les descendans forment encore aujourd'hui la masse de la population. Les savans ont beaucoup disserté, sans pouvoir en venir à un résultat, sur la question de savoir si le nom de Tchekh était celui du premier chef du peuple dont l'histoire ne fait aucune mention, ou s'il tire son origine d'un mot slavon qui par analogie signifierait prince ou chef.

Dans les premiers temps le pays était divisé en une foule de petites principautés. Samo les réunit, dit-on, en une seule monarchie (627-662) qui devint même redoutable aux Francs; cependant après sa mort elle retomba dans ses anciens élémens. Les expéditions dirigées en 805 et 806 par Charlemagne contre la Bohême n'eurent pas de résultat durable; l'empereur Lothis réussit encore moins: la Bohême refusa souvent le tribut qu'elle avait consenti à payer à l'Empire en 822, et en 849 Louis y perdit son armée entière. De 871 à 894 la Bohême passa sous la dépendance de Svatoopluk-le-Grand, roi de Moravie; c'est à cette époque que le christianisme s'y établit. Les ducs de Prague, descendans de Liboussa et de Premysl, son

époux, si célèbres dans les traditions populaires, acquirent peu à peu une forte prépondérance dans le pays. Après la mort de Svaitopluk, la chute de ce royaume ayant été accélérée par l'irruption des Madjars, les anciens habitans adhérèrent volontairement, le 15 juillet 895, à Ratisbonne, à la constitution de l'empire germanique, dont depuis cette époque la Bohême n'a cessé de faire partie. Le duc Boleslaf I^{er}, prince ambitieux et puissant qui, emporté par un esprit dominateur, avait assassiné son frère aîné, saint Venceslaf (925 - 86), parvint à soumettre les différentes principautés encore indépendantes; il avait même résolu de secouer le joug de l'Allemagne, mais il échoua dans cette entreprise (936-967). Son fils Boleslaf II (967-999) étendit sa puissance au-delà de la Moravie, jusqu'à la Vistule et au Boug, et fonda, en 973, l'évêché de Prague. Ces conquêtes furent cependant arrachées à ses fils désunis entre eux par Boleslaf-le-Vaillant (vgy.), duc de Pologne. Ce ne fut que Brzetislaf I^{er} (1037 - 1055) qui réussit à reprendre la Moravie, laquelle resta dès lors réunie à la Bohême. Le duc Vratislaf II (1061-1092) fut élevé à la royauté par l'empereur Henri IV, en 1086, et son petit-fils Vladislaf II (1140-1173) fut inauguré de nouveau dans cette dignité par l'empereur Frédéric I^{er} en 1158. De 1173 à 1197, dix princes de l'ancienne maison régnante se disputèrent un trône chancelant que la maison de Hohenstaufen avait, à différentes reprises, mis à l'encan.

Ces discordes intestines allaient amener l'entière décadence du royaume, lorsque Premysl Ottokar I^{er} (1197-1230), prince instruit à l'école du malheur, releva sa puissance, en modifiant l'ancien droit de succession et en affermissant la royauté devenue héréditaire, tant par sa politique que par ses armes. Sous le règne de Premysl Ottokar II, son petit-fils (1253-1278), la Bohême s'éleva à une puissance formidable. Elle comprenait alors tous les pays actuels de la monarchie autrichienne, faisant partie de l'empire d'Allemagne, à l'exception du Tyrol et du pays de Salzbourg. Ottokar cependant perdit, avec ses possessions, la

vie dans une bataille contre Rodolphe de Habsbourg; son fils Venceslaf II (1283-1305), prince prudent, réunit par élection le royaume de Pologne à la Bohême; et son petit-fils Venceslaf III y réunit encore celui de Hongrie. C'est avec ce dernier, mort assassiné à Olmutz le 4 août 1306, que s'éteignit la maison de Premysl. Alors Rodolphe de Habsbourg et plusieurs autres princes furent successivement élus rois, et la Pologne profita des troubles qui en résultèrent pour secouer le joug. De 1310 à 1437 la Bohême fut gouvernée par des rois de la maison de Luxembourg. Jean, fils de Henri VII, premier roi de Bohême de cette dynastie (1310-1346), acquit la Silésie en renonçant à la Pologne. Charles I^{er}, depuis empereur d'Allemagne sous le nom de Charles IV (1346-1378), donna de l'éclat à sa couronne en favorisant et encourageant les progrès de la civilisation et en agrandissant l'état par la réunion de la Lusace, d'une grande partie du Palatinat-Supérieur et de la Marche de Brandebourg; mais ses fils et ses neveux dégénérés ne pouvant défendre ces possessions, les perdirent en grande partie. C'est sous le règne de Venceslaf IV (1378-1419) que Jean Huss et ses disciples développèrent ces nouvelles doctrines religieuses qui embrasèrent la Bohême et l'Allemagne et amenèrent un schisme, peu après la mort de Huss, condamné au bûcher par le concile de Constance, en 1419. Cependant la guerre des hussites ne sévit point du vivant de Venceslaf; mais suscitée par les mesures imprudentes de l'empereur Sigismond, son frère, elle porta pendant 16 ans le ravage et la désolation dans la Bohême; la prépondérance des hussites dont la fortune favorisait les armes, transforma la Bohême en royaume électif (1420-1547). Sa couronne devint encore une fois le partage de la maison de Habsbourg: Albert V, duc d'Autriche, s'y fraya le chemin par son mariage avec la fille unique de Sigismond, et la laissa en mourant (1439) à son fils posthume Ladislaf, au nom duquel George de Podiebrad, simple gentilhomme bohémien, occupait la régence. Après la mort de Ladislaf (1457) George, prince prudent et énergique,

ayant embrassé les dogmes de Huss, fut élu roi en 1458. L'Autriche et le pontife de Rome lui suscitèrent des embarras sans nombre; ce dernier l'excommunia et sanctifia les armes de tous les conspirateurs. Mais Podiebrad se maintint jusqu'à sa mort (1471), malgré les foudres du Vatican, les perfidies de son gendre Matthias, roi de Hongrie, et les rébellions de ses plus puissans vassaux. La sagesse de son règne justifia le choix de ses compatriotes qui l'avaient préféré à un empereur et à deux rois. Il eut pour successeur un prince de Pologne de la maison de Jaghiel (Jagellon), Vladislav V (1471-1516), qui obtint aussi, par élection, le royaume de Hongrie, et transféra sa résidence à Bude, en Hongrie (1490), où Louis, son fils et son successeur (1516-1226), continua de résider. Mais ce prince s'étant noyé dans le Danube après la bataille de Mohatch, la Bohême et la Hongrie passèrent à l'archiduc d'Autriche, Ferdinand, frère de Charles-Quint et beau-frère du roi Louis; et depuis ce moment la couronne de Bohême ne sortit plus de l'illustre maison de Habsbourg, continuée par celle de Lorraine.

Lors de la guerre de Smalkalden, Ferdinand voulut contraindre ses nouveaux sujets à prendre les armes contre l'électeur de Saxe; mais ils s'y refusèrent, laissant même entrevoir leur intention de secourir l'électeur. Cependant, après la victoire de Muhlberg, remportée par Charles-Quint, Ferdinand se vengea de ce refus; et, employant une rigueur sans exemple, opposant sa volonté aux délibérations des États dont un incendie avait dévoré, en 1541, la charte, fondement de leurs privilèges, il déclara la Bohême avec ses dépendances (la Moravie et la Silésie autrichienne), royaume héréditaire, à la diète de 1547, surnommée la *Diète-Sanglante*. Son fils Maximilien, prince sage et tolérant, lui succéda en 1564 et, après la mort de ce dernier, ses deux fils occupèrent successivement le trône: Rodolphe en 1576, et Matthias en 1611. Des troubles motivés par l'atteinte portée au libre exercice du culte des protestans éclatèrent vers la fin du règne de Matthias. Leur gravité menaça la maison d'Autriche de la perte de la Bohême; car

en 1619 les mécontents élurent roi Frédéric V, électeur palatin du Rhin, en écartant Ferdinand II qui, encore du vivant de son cousin Matthias, avait été couronné roi de Bohême. La bataille de la Montagne-Blanche (*Weissenberg*), près de Prague, le 8 novembre 1620, qui se décida en faveur des armes de l'Empereur, rendit à l'Autriche son autorité sur ce royaume. Les moteurs et complices de l'insurrection furent en partie mis à mort, en partie exilés ou condamnés à une prison perpétuelle. La confiscation de leurs biens fut prononcée; elle s'étendit même sur les familles de ceux qui étaient morts déjà auparavant, et de 29 autres qui avaient pris la fuite; 728 seigneurs qui s'étaient volontairement déclarés coupables furent de même dépouillés de leurs possessions. La religion protestante, professée par les trois quarts de la population, fut entièrement extirpée, l'ancienne constitution annulée, et la Bohême devint ainsi, en 1529, une monarchie presque absolue et tout à fait catholique. Près de 36,000 familles, dont 1,088 de la noblesse, tous les prédicateurs et docteurs protestans, une foule d'artistes, de négocians, d'artisans, s'expatrièrent plutôt que d'embrasser la religion catholique, et allèrent se fixer dans le Brandebourg, la Saxe, la Pologne, la Suède, etc. Cette émigration et la guerre de Trente-Ans, qui éclata et se termina en Bohême, décima tellement la population de ce pays qu'en 1637 elle se trouva réduite à 780,000 âmes. Le gouvernement concéda différens districts à des colons allemands, et favorisa de tous ses moyens l'introduction de la langue allemande dans l'administration publique. Après la mort de Charles VI, en 1740, Charles-Albert, électeur de Bavière, forma des prétentions sur la Bohême et se fit même prêter serment de fidélité par les États à Prague; Marie-Thérèse, cependant, en conserva la possession, qui, encore aujourd'hui, est un des plus riches joyaux de la couronne impériale d'Autriche.

C. L.

Outre les *Scriptores rerum Bohemicarum* (Prag., 1783, in-fol.), les ouvrages les plus importans sur l'histoire de Bohême sont les suivans: P. Stransky, *De republica bojema*, Lugd. Bat. 1643, tra-

duit, continué, corrigé et complété par le jésuite J. Cornova, Prag., 1803, 7 vol.; Dobner, *Annales Bohemorum*, Prag., 1761-82, 6 vol. in-4°, et *Monumenta historica Bohemica nusquam antehac edita*, Prag., 1764-87; Pelzl, *Geschichte der Böhmen von den ältesten bis auf die neuesten Zeiten*, Prag., 1817, 2 vol. in-4°; Pubitichka, *Chronologische Geschichte von Böhmen*, Prag., 1770-1812, t. I-X. Dumont du Florgy, *Histoire de la Bohême, depuis son origine jusqu'à l'extinction de la dynastie de Przemysl*, Vienne, 1808 et 1809, 2 vol. in-8°. S.

3° Langue et littérature bohêmes.

La langue bohême ou tchèkhe, l'un des dialectes les plus distingués de la langue slavonne, est parlée non-seulement dans le royaume de Bohême, mais encore dans la Moravie et parmi les Slovaks de la Hongrie; elle est répandue sur une population d'environ 7 millions. Comme les autres branches de la famille slavonne, la langue tchèkhe est très riche en racines et très souple pour la dérivation et les flexions diverses auxquelles elle se prête; elle est raisonnée, pittoresque, précise, d'une structure grammaticale admirablement réglée, et cependant très libre dans ses allures. Plus dure que la plupart de ses sœurs, elle est en revanche plus mâle, plus énergique. Avec cela, elle est prosodique au point qu'il est facile de lui appliquer, mieux qu'à presque toutes les autres langues de l'Europe, les règles du rythme grec et toutes les mesures des anciens; en général, son caractère est plutôt antique que moderne. Elle n'a pas d'article et les flexions par lesquelles elle modifie le nom et le verbe, dans les déclinaisons et conjugaisons, lui permettent de se passer d'une foule de particules nécessaires dans les autres langues; les constructions participiales, d'un emploi fréquent et commode, lui donnent une précision toute particulière. Tout cela fait que sa grammaire est d'une étude très difficile, mais qu'aucune langue ne rend plus facilement les idées et les formes de toutes les autres. La langue bohême a un alphabet bien plus simple que la polonaise, sa voisine; on se sert indistinctement de caractères latins et gothiques, mais en les modifiant par

différens signes ou accens, que l'illustre Bohême Jean Huss mit en usage au xv^e siècle. [Dans les temps modernes cette langue ne doit à personne plus qu'à l'abbé Dobrofski (*voy.*) qui en a écrit l'histoire et qui en a donné une excellente grammaire en allemand (2^e édit., Prague, 1819) ainsi qu'un dictionnaire allemand et bohême. M. Joseph Jungmann termine dans ce moment un grand dictionnaire critique de la même langue. Un dictionnaire complet bohême-allemand est celui de George Palkovitch, (Prague et Presbourg, 1821-22, 2 vol. in-8°). Voir sur la langue et la littérature bohêmes l'excellent article *CZECHISCH SPRACHE UND LITERATUR*, dans l'Encyclopédie allemande d'Ersch et Gruber, par le savant docteur Schaffarik. J. H. S.]

De tous les Slaves les habitans de la Bohême possèdent la plus ancienne littérature nationale. Les monumens d'ouvrages en langue tchèkhe remontent jusqu'au x^e siècle. Cyrille et Méthode avaient, il est vrai, introduit déjà vers 833, parmi les Slaves convertis au rit grec, une écriture adaptée à leur langue; mais le dialecte de Cyrille a depuis longtemps cessé d'être une langue vulgaire. Les restes les plus précieux de l'ancienne littérature bohême n'ont été retrouvés que dans ces derniers temps. C'est en 1817 que M. Hanka découvrit à Kœniginhof les débris d'une collection de chants épiques et lyriques du xiii^e siècle. Cette collection doit avoir été considérable, la partie conservée ne formant d'après l'inscription que les chapitres xxvi-xxviii du III^e livre. A en croire les nationaux, ces 14 chants surpassent pour la délicatesse des sentimens, le choix et la richesse de l'expression, tous les ouvrages poétiques du moyen-âge. D'une forme à part, ils sont empreints d'un cachet tout-à-fait national. Outre le précieux manuscrit de Kœniginhof, les Bohémiens possèdent encore, de la période la plus ancienne de leur littérature, de celle avant Huss, environ 20 ouvrages poétiques et plus de 50 en prose plus ou moins étendus. Nous ne citerons ici que la chronique bohémienne en vers de Dalimil, de l'an 1314; l'excellent livre élémentaire du chevalier Thomas de Szitoy pour ses

enfants, de l'an 1376; le Conseil des animaux, fable charmante, par un anonyme de la même époque; puis l'ouvrage d'André Duba (1402) sur l'organisation judiciaire de la Bohême; le poème politico-didactique par Smil-Flaszka de Riehenbourg, mort en 1403, ouvrage encore inédit; une comédie mordante et spirituelle, à la manière d'Aristophane, intitulée *l'Empirique*, du commencement du xiv^e siècle; enfin plusieurs chants historiques dont un sur la bataille de Crécy où Jean, roi de Bohême, trouva la mort; des satires, des fables, etc., etc. La complainte un peu prolixe et prosaïque de Louis Tkadleczek* sur la mort de son amante, de la seconde moitié du xiv^e siècle, a été traduite par M. de Hagen. On a aussi de nombreuses traductions faites vers la même époque de différens ouvrages étrangers alors en vogue, comme *l'Alexandreïde*, la *Table ronde*, l'histoire de Tristan, les voyages de Marc Pol, etc., etc.

Jean Huss fut pour la littérature de la Bohême ce que Luther devint plus tard pour celle de l'Allemagne: avec lui commence pour elle une ère nouvelle. Ainsi que nous l'avons dit, l'orthographe bohémienne si simple, si précise et si bien raisonnée, et qui est encore employée de nos jours, est l'ouvrage de ce grand réformateur (son *Traité* sur ce sujet n'est malheureusement pas encore imprimé). Il traita plusieurs sujets de religion et de morale en hexamètres, revit et corrigea la traduction bohême de la Bible, et rédigea enfin près de vingt ouvrages plus ou moins étendus dans la langue nationale. Cependant Huss marqua plus encore par l'impulsion qu'il donna que par ses propres écrits. On connaît peu aujourd'hui les petits *Traités* dogmatiques, polémiques, ascétiques des différentes sectes hussites entassées dans les bibliothèques et les archives; leur quantité prodigieuse en fait le principal mérite. Quelques-uns de ces écrits, et ce ne sont pas les plus mauvais, eurent pour auteurs de simples ouvriers, des paysans, des femmes. La poésie dégénérée ne fut plus qu'une mauvaise prose rimée. Cependant 19 chants religieux des hus-

(*) Lisez constamment *ceq* comme *sché*.

sites méritent une exception honorable. Les poésies du prince Hynek de Podiebrad ne sont pas non plus sans mérite; mais leur prolixité en rend la lecture fastidieuse.

La prose bohémienne acquit au xv^e siècle une heureuse flexibilité et une énergie remarquable, alors que la langue nationale était seule employée dans les délibérations officielles. Les écrits politiques et toutes les lettres des publicistes bohémiens de cette époque sont de vrais modèles de clarté, de concision et de vigueur. Malheureusement on imita bientôt le style verbeux et prolixe des Allemands. Par l'influence de l'université de Prague et par celle de la cour, la langue bohême fut sur le point de dominer chez tous les peuples slaves catholiques de l'Europe. Elle régna à la cour de Pologne, dans les écrits politiques de l'époque, et dans le grand-duché de Lithuanie. Cette perspective si riante s'anéantit d'un côté par les innovations des hussites, car tout le clergé slave catholique repoussa la langue en même temps que l'influence de la Bohême; la translation du siège royal hors de la Bohême, depuis 1490, devint une autre cause de décadence. Cependant dans le pays même la langue continua de faire d'heureux progrès; le nombre des écrivains nationaux de cette époque (1409-1526) est fort grand: nous n'en citerons que quelques-uns des plus remarquables. Ziska (*voy.* ce mot, et lisez *Jichka*), le grand général des hussites, composa pour ses troupes un chant de guerre et une instruction militaire. Un de ses contemporains, le chevalier Haiek de Hodetine, écrivit un autre ouvrage de ce genre, qui offre de grandes lumières sur la manière dont se faisait la guerre à cette époque. Mais l'ouvrage le plus important pour l'histoire militaire en général, c'est celui du général Venceslaf Vlczek de Czenow (lisez *Tchénof*), ouvrage d'une précision remarquable et qui trahit à chaque page la vaste expérience de son auteur; il est de la dernière partie du xv^e siècle, mais il n'a été découvert que tout récemment. On y trouve de curieux détails sur l'emploi que l'on fit dès lors de la grosse artillerie mobile,

concurrentement avec les chars de guerre (wagenburg). Il est à regretter que cet ouvrage intéressant soit embarrassé d'une foule de termes techniques militaires dont on ne devine plus le sens propre. L'histoire contemporaine de la Bohême ne fut pas cultivée avec tout le zèle qu'on désirerait. M. Palacky* publia en 1829, dans son ouvrage: *Scriptores rerum Bohem.*, 8 vol., une collection de ce qu'on possède dans ce genre (Voir aussi son ouvrage allemand: *Examen critique des anciens historiens bohèmes*, Prague, 1830). Les Voyages en France d'Albert Kostka, seigneur de Postupic, en 1464; le Voyage en Europe de Lew, seigneur de Rosmital, en 1465; celui du frère Martin Kabatnik dans l'Orient et en Égypte, en 1491, et celui de Jean, seigneur de Lobkowitz, dans la Palestine, en 1493, fournissent des notions intéressantes sur les pays et les mœurs de l'époque. Parmi les écrits politiques de ce temps on distingue les ouvrages de Cibor, seigneur de Cimbourg et de Tobitchau, capitaine général de la Moravie, mort en 1494, et ceux du chevalier Victorin Cornélius de Vsehrd. On remarque dans les premiers du génie et une force d'éloquence naturelle; dans les derniers une élégance qui rappelle celle des anciens classiques, un style précis et arrondi. Ils ne sont pas imprimés.

Les Bohèmes nomment la période de 1526 à 1620 l'âge d'or de leur littérature: en effet, on cultiva alors et surtout sous le règne de Rodolphe II (1576-1611) toutes les sciences et tous les arts; l'amour des lettres anima toutes les classes, et bien que l'on n'ait pas à citer d'écrivain national qui, par son génie, ait frayé des routes nouvelles à l'intelligence humaine, ou qui ait donné un nouvel essor aux arts de l'imagination (car Kepler, qui fit ses découvertes immortelles à l'observatoire de Prague, n'était pas Bohémien), la culture des lettres qui se répandit parmi toute la nation n'en est pas moins remarquable et exerça une heureuse influence sur la prospérité du pays. L'instruction publique était alors en Bohême dans un

(*) Lisez *Palatki*, en prononçant toutes les lettres.

état plus florissant que dans aucun des pays voisins. Prague seule comptait, outre ses deux universités, 16 écoles publiques, dont quelques-unes pour les jeunes filles. Les campagnes étaient suffisamment fournies de gymnases et d'écoles paroissiales. La langue bohème, qui dominait seule dans tous les actes publics et particuliers, atteignit alors sa plus haute perfection grammaticale, et le nombre des ouvrages de tout genre qui furent publiés est très considérable. Mais il faut convenir que le mérite intrinsèque des productions littéraires de cette époque n'est nullement en rapport avec leur quantité et leur étendue: George Streyc**, le pieux psalmiste de la Bohême, et Simon Lomnicky de Budecz, poète lauréat de l'empereur Rodolphe, faibles nourrissons des Muses, sont cependant les plus distingués de l'époque. En revanche, l'éloquence prit un essor élevé, et il est à regretter que les monuments qui nous en restent ne soient pas en plus grand nombre. Les Mémoires de Charles de Zerotine, capitaine-général de la Moravie (1524-1614), et ses lettres, qui peuvent passer pour des modèles de style épistolaire, nous dédramatisent, jusqu'à un certain point, de ces pertes. Le nombre des historiens estimables s'accrut. A leur tête on remarque, il est vrai, un homme d'un mérite équivoque, Venceslaf Haiek de Liboczan (mort en 1553), dont la chronique détaillée de la Bohême peut plaire comme roman historique, mais n'inspire pas assez de confiance comme histoire proprement dite. Cinq autres historiens de cette époque, encore inédits, méritent d'être connus: ce sont Bartosz de Prague (1544), notaire public, qui peignit sous les couleurs les plus vives les discordes religieuses de la Bohême en 1524; Sixte d'Ottersdorf,

(**) Le bohème se prononce toujours comme le s allemand, c'est-à-dire comme *ts* dans *tsur*, à la fin comme au milieu d'un mot: il en est de même dans la langue polonoise. Le *s* se prononce comme le *j* français, le *g* comme *z* devant une voyelle. En conséquence le mot *Streyc* devra être lu *Streytz*, et de même: *Lomnicky*, lisez *Lomnuitzky*, *Paprocky*, lisez *Papretzky*, *Boudorrey*, lisez *Boudouretz*, *Konac*, lisez *Konatz*, *Polsic*, lisez *Poljitz*. Nous avons rendu quelquefois par *sch*, et il faut toujours prononcer ainsi, le *c* surnommé d'un accent.

chancelier de la vieille ville de Prague (mort en 1583), qui donne des détails fort étendus sur les événemens qui amenèrent la *Diète sanglante* de 1547; Jean Blahoslaf (mort en 1571), formé à l'étude des classiques et auteur présumé d'une Histoire des frères bohêmes et moraves; puis un anonyme, auteur d'une Histoire universelle de la Bohême dont il n'existe que le premier volume, à Stockholm en Suède; enfin Venceslaf Brzezan (1609-1619), excellent généalogiste et biographe, dont les ouvrages se distinguent par la clarté, la profondeur, l'exactitude, et par la richesse des matières jointe à une grande brièveté. Parmi les historiens de cette époque, dont les ouvrages ont été livrés à l'impression, nous ne citerons que le studieux, profond et patriotique Daniel Adam de Veleslavine (mort en 1599) et le Polonais Barth. Paprocky. Parmi les ouvrages qui ont enrichi l'ethnographie nous remarquerons les Voyages et les Aventures dans l'Orient du chevalier Ulrich Préfat de Vikanova (1546); ceux de Venceslaf Vratislaf de Mitrovic, en 1599, et de Christophe Harant de Polzic, en 1608. Les autres écrivains de cette époque sont Nicolas Konac de Hodyskof, mort en 1546; l'évêque bohême Jean Augusta, mort en 1572; l'éloquent chanoine Thomas Bavorofsky, vers 1560; le sénateur de Prague, Paul-Christien de Koldine, mort en 1589; le philosophe Mathieu Benesofsky, vers 1587; le savant archéologue Abraham de Ginterrod, mort en 1609; Venceslaf Boudowec de Boudova, mort en 1621, et les écrivains religieux Martin-Philadelphie Zamerski, mort en 1592, et Gallus Zalansky, vers 1620. Les savans éditeurs de la Bible de Kralic méritent également une mention honorable. Jean, seigneur de Zerotine, rassembla huit des hommes les plus érudits de l'unité des frères bohêmes dans un château de Kralic en Moravie. Là, réunis pendant 15 ans, ils traduisirent de nouveau toute la Bible sur les langues originales et la publièrent en 6 volumes in-4° (1579-93). Aucun peuple dans ce siècle ne pouvait se glorifier d'un pareil ouvrage. La Bible de Kralic de tous temps été considérée comme un modèle par sa fait d'élégance et de correction. Des jé-

suites éclairés ne lui refusèrent pas eux-mêmes cet éloge, et de nos jours encore elle est un objet d'étude pour quiconque veut écrire correctement le bohémien.

De la guerre de Trente-Ans et de la bataille de la Montagne-Blanche (8 novembre 1620), date la période la plus désastreuse pour la littérature et la langue bohêmes. Jamais peuple parvenu à un si haut point de civilisation ne retomba plus rapidement dans la plus profonde barbarie. Le fer, la guerre et la peste enlevèrent les hommes les plus éminens de la nation; presque tous les habitans qui se distinguaient par des lumières et par une bonne éducation, à l'exception de ceux qui se laissèrent convertir au catholicisme, sortirent du pays : d'abord les professeurs et les ecclésiastiques, puis les bourgeois, enfin, en 1628, la noblesse. On eut de la peine à trouver aussitôt des hommes capables de remplacer les fugitifs. La nouvelle éducation du peuple fut confiée à la hâte à des individus qui souvent ne devaient leur nomination qu'au manque de sujets plus aptes, ou bien à leur zèle anti-réformiste. Le pays se vit ainsi inondé d'une foule d'aventuriers belges, flamands, italiens, espagnols et irlandais qui se firent tous les maîtres, se glissèrent dans tous les emplois publics et donnèrent le ton dans la société. La nationalité bohémienne fut ainsi complètement anéantie. Un vrai Bohême, d'après le nouvel ordre des choses, n'était plus qu'un rebelle, un hérétique. Beaucoup de gens du pays, afin d'échapper à ce soupçon, renièrent leur nation, germanisèrent leur nom bohémien, et se donnèrent une origine étrangère. Cependant le sort le plus cruel frappa les monumens de l'ancienne littérature. Les jésuites, alors maîtres du pays, envoyaient partout leurs missionnaires accompagnés de soldats : ils allaient de maison en maison enlevant au peuple les livres accusés ou soupçonnés d'hérésie, pour les livrer aux flammes; car il était reçu en principe que tous les ouvrages bohémiens rédigés de 1414 à 1635 contenaient des principes anarchiques. Ce vandalisme dura jusque bien avant dans le xviii^e siècle, et le jésuite Antoine Konias, mort en 1760, put encore se vanter d'avoir

fait brûler 60,000 volumes. Après de telles mesures, on demeure étonné en voyant les restes encore si nombreux de l'ancienne littérature nationale.

Tout le pays retomba dans les ténèbres, et ce qui restait de bons écrivains avaient tous été formés dans la période précédente. Le comte Slavata (mort en 1652), si connu par la défénestration de Prague (*voy. ce mot*), écrivit en langue bohème une histoire de son pays, en 15 vol. in-fol., qui ne sont pas imprimés, Paul Skala de Zhor, un des exilés, rédigea, 1626-1642, d'abord à Lubeck, puis à Freiberg en Saxe, une histoire générale de l'Église, en 10 vol. in-fol., d'un très petit caractère, et puisée à de bonnes sources pour la plupart inconnues aujourd'hui. Cet ouvrage est également inédit. Jean Amos Comenius, le dernier évêque de l'Unité morave, fut aussi le dernier flambeau de la littérature bohème. Si son style latin est barbare, son style bohème est vif, énergique, agréable, et pour l'élégance de la diction, pour le savant mécanisme de la langue, aucun autre ne l'a surpassé. On a de lui 26 ouvrages bohémiens, parmi lesquels on distingue le Labyrinthe du monde. Ses œuvres furent d'abord imprimées à Lissa en Pologne, puis à Amsterdam. On imprima aussi ses ouvrages bohémiens pour les exilés, à Pirna et à Dresde, Berlin et Halle. Cette littérature se conserva aussi à cette époque parmi les Slovaques protestants de la Hongrie, et quelques-uns de leurs écrivains sacrés, tels que Tranowsky, Masnik, Pitarik, Hermann, Hruszkovic et Doleszal acquirent de la réputation.

Enfin le 6 décembre 1774 fut rendu un décret impérial qui organisait dans toute la Bohême des écoles normales, supérieures et communales, d'après un nouveau plan et supprimait les anciennes écoles latines des couvens ou les soumettait à une réforme. Plus tard, en 1784, il fut ordonné que dans les collèges supérieurs les cours se feraient en langue allemande. Dès ce moment l'instruction qu'un Bohémien pouvait recevoir dans sa langue maternelle se bornait à la lecture, à l'écriture, au calcul et au catéchisme. Ce fut, s'il est permis de le dire, le coup de grace pour la langue et la lit-

térature nationales, et il leur fut d'autant plus préjudiciable que ces deux décrets firent connaître au peuple de la Bohême la supériorité des lumières et de l'éducation de l'Allemagne et introduisirent l'emploi exclusif de l'allemand dans toutes les opérations publiques et privées. Ce coup funeste réveilla cependant dans un corps indolent les derniers et faibles restes de sa vigueur endormie. Des hommes généreux, qui voyaient avec douleur la ruine prochaine et définitive de la langue maternelle, lui consacrèrent toute leur sollicitude. Le comte François Kinsky, général non moins illustre par son nom que par ses talens, éleva d'abord la voix dans un écrit intitulé *Observations sur un sujet important*, 1774. Pelzel, l'historien de la Bohême, suivit son exemple en 1775. Le gouvernement consentit la même année à ce qu'au moins dans les écoles militaires supérieures, l'instruction eût lieu dans la langue nationale. Alors plusieurs écrivains distingués, auteurs originaux ou traducteurs, se présentèrent presque simultanément dans la lice si long-temps abandonnée. On donna des soins assidus à la recherche et à la publication des anciens écrits. Indépendamment de Pelzel, dont la *Nova kronyka tcheska* (3 vol., 1791-1796) est jusqu'à présent le meilleur manuel historique de la Bohême, nous citerons parmi ceux qui contribuèrent le plus à cette régénération, François - Faustin Prochazka, 1777-1804; Venceslaf-Mathias Kramerus, mort en 1808, le meilleur écrivain populaire de la Bohême depuis 1780; Jos. Dobrofsky (*voy. ce mot*), le plus grand philologue des Slaves; François Thomsa, mort en 1814, qui, outre de bonnes grammaires, publia plusieurs écrits populaires estimables; Venceslaf Stach, J. Rulik, les frères Tham et autres. Dans ce mouvement des esprits M. Antoine Puchmayer, prêtre laborieux, homme de talent et de vastes connaissances, osa (1795) s'élever par un libressor sur le Parnasse, long-temps abandonné, de la Bohême. Il fut aussi le premier qui fit connaître à ses compatriotes la littérature des Polonais et des Russes. Plusieurs de ses amis le suivirent avec

plus ou moins de succès, entre autres les deux frères Neiedly et Jos. Rautenkranz mort en 1818, François Stepniska mort en 1832, Sébast. Hnevkovsky, Franç. Jean Svoboda, etc. M. Joseph Jungmann, professeur très distingué de Prague, prit depuis 1805 un essor encore plus hardi. Toutefois cette persévérance dans les efforts, ce noble dévouement de tant de gens de bien, n'eut que de faibles résultats; car la noblesse et les classes élevées parmi le peuple étaient devenues presque étrangères à la langue de leurs pères. L'année 1818 annonça à la littérature de la Bohême une nouvelle et meilleure époque. Le magnifique manuscrit de Kœniginhof, découvert par M. Venceslaf Hanka et publié avec la traduction allemande du professeur Svoboda (Prague, 1818, 2^e édit., 1829) n'agit pas moins vivement sur l'esprit national que la fondation, à Prague, d'un musée national par les soins du comte Collovrat et plusieurs décrets de la cour (1816-1818), qui recommandaient d'exercer aussi les élèves des gymnases dans la langue du pays. Malheureusement plus tard, le 12 février 1821, ces décrets furent rapportés. Néanmoins depuis ce temps la langue et la littérature ont fait des progrès rapides, on pourrait presque dire trop hasardés; la langue bohème annonce la prétention d'être, elle aussi, européenne, et elle se prête maintenant à tous les besoins du siècle dans les arts et dans les sciences. Après que la perspicacité de Dobrofsky eut découvert toute la structure organique de cette langue, on osa arrêter une nomenclature régulière et claire pour la plupart des branches scientifiques; en même temps et à l'appui de ce travail, on s'appliqua à la recherche des richesses long-temps oubliées ou négligées de l'ancienne littérature. Le mérite d'avoir les premiers, après le vénérable Dobrofsky, ouvert cette carrière difficile, appartient aux professeurs de Prague Jos. Jungmann et Jean Svat. Pressel. Le manuscrit de Kœniginhof ennoblit aussi la diction poétique, et l'antique forme métrique recommandée par MM. Schaffarik et Palacky, contribua à porter depuis 1818 la poésie bohémienne au degré de mérite où elle s'est élevée. Sur la proposition de

Dobrofsky, on corrigea aussi quelques incohérences de l'ancienne orthographe, innovation qui trouva toutefois de nombreux contradicteurs.

Parmi les poètes et les littérateurs les plus distingués depuis 1818, nous nommerons les suivans comme occupant le premier rang. François Ladislaf Celakowsky à Prague (né en 1799 à Strakonitz en Bohême), talent vigoureux et formé par de bonnes études, poète original et populaire. Ses poésies diverses (2^e édit., Prague, 1830), son *Écho des chants russes* (Prague, 1829), l'*Écho de chants bohémiens* (1830) et plusieurs autres sont ce que la poésie nationale a de mieux à citer. Venceslaf Klicpera, professeur à Kœniggrätz (né en 1792), a fourni plus de trente pièces dramatiques, drames, comédies et tragédies qui pour la plupart ont été jouées avec succès. Jean Kořar, prédicateur évangélique à Pesth, né en 1793 à Tharotz en Hongrie, s'est placé par ses *Slavy Dœra*, recueil de 150 sonnets érotiques et patriotiques (2^e éd., Bude, 1824), ainsi que par d'ingénieuses épigrammes et de belles élégies, au premier rang des poètes de son pays. Jos. Langer (né en 1806), talent jeune encore, mais original, s'est déjà fait remarquer par ses idylles nationales, ses contes populaires (Prague, 1830), et par des poésies diverses, la plupart satiriques. Charles Sim. Makhatchek (professeur à Gitschin, né en 1799), a écrit entre autres la meilleure comédie bohémienne, *La demande en mariage* (Prague, 1826); l'opéra lui doit aussi depuis 1823 de nouveaux progrès. Ch. Agnell Schneider (homme de loi, né en 1766), poète aimé de la nation, a fait les meilleurs ballades (2 vol., 1823-30). Jean Nep. Stzapanek (directeur du théâtre de Prague, né en 1783 à Chrudim) est le créateur et le promoteur du nouveau théâtre qu'il enrichit de plusieurs drames et comédies. Le curé Vincent Zahradnik s'est acquis un nom distingué par ses apologues. Vinarecky, Kamaryt, Khmelensky, Turinsky, H. Marek, Schaffarik, Hanka, Svoboda, les dames Madeleine Rattig et la sœur Marie Antony, morte en 1831, se sont essayés avec succès dans le conte et les chants religieux ou autres.

Parmi ceux qui prirent la part la plus active à l'exploitation savante de la langue bohémienne et aux travaux scientifiques dont le pays s'honore, nous distinguerons Jos. Jungmann (professeur à Prague, né en 1773, à Hudlitz en Bohême) devenu le Johnson et l'Adelung de son pays par son *Slovesnosth* (Prague, 1820), son *Histoire de la littérature bohémienne* (Prague, 1825), ses excellentes traductions, ses différens écrits depuis 1806, et par le grand dictionnaire critique de la langue bohémienne dont nous avons fait mention, travail de plus de 30 années. Son frère, le professeur Ant. Jungmann, né en 1775, est connu par son *Anthropologie* et autres ouvrages de médecine; le doyen Ant. Marek l'est par ses écrits sur la logique et la philosophie théorique; Franç. Palacki, par ses dissertations æsthétiques et philosophiques (depuis 1818), par une histoire de l'æsthétique (1823) et de nombreux morceaux historiques, insérés dans le *Journal du musée bohémien*, qu'il rédige depuis 1827; Jean Svat. Presl (professeur et directeur du cabinet d'histoire naturelle à Prague, né en 1791), s'est fait connaître par beaucoup d'excellens ouvrages sur la botanique, la zoologie, la minéralogie, la chimie, etc., et par un journal encyclopédique intitulé *Krok*; Paul-Joseph Schaffarik par plusieurs dissertations æsthético-critiques (depuis 1818); Charles Schadek (né en 1783), par ses ouvrages de géographie, physique et technologie, et le professeur Adalb. Sedlacek (né en 1795), par des ouvrages sur les mathématiques et la physique, etc.

En 1831 on publiait à Prague neuf écrits périodiques en langue nationale. Ce nombre est petit, mais aussi parmi les 7 millions d'habitans slaves de la Bohême, de la Moravie et de la Hongrie supérieure, qui doivent former le public de la littérature bohême, il n'y a que des individus isolés qui s'y intéressent. Vient ensuite les entraves, comme les rigueurs de la censure, l'état pitoyable du commerce de la librairie, etc. Si la littérature, malgré tant d'obstacles, fait néanmoins des progrès, il faut en savoir gré aux circonstances mentionnées plus

haut, et surtout à cet esprit national du Bohémien, qui n'a besoin que d'un faible encouragement pour se montrer dans toute son activité, dans toute son énergie.

C. L.

BOHÈME (FORÊT DE), en allemand *Bœhmerwald*. On appelle ainsi cette chaîne de montagnes boisées qui descendent du *Fichtelberg*, et qui, dans la direction du sud-est, s'étendent jusque vers les rives du Danube, où elles touchent aux montagnes de la Moravie. La forêt de Bohême sépare la Bohême de la Bavière, et au sud de l'Autriche. Ses sommets les plus élevés sont le Heidelberg (4,300 pieds), le Kubari (4,200 pieds), et le Dreissel (3,970 pieds). La région, en forme triangulaire, renfermée entre la forêt de Bohême et le Danube, appartient en partie au cercle du Danube du royaume de Bavière, en partie à l'Autriche; la première partie porte le nom de *Forêt bavaroise*; la dernière celui de *Montagnes de Saar*. Ce pays froid et montagneux, traversé par le Regen de l'est à l'ouest, ne produit que de l'avoine, du lin, et quelques fruits sur les versans des collines. Les habitans y nourrissent une grande quantité de bétail, s'occupent à filer, à tisser, à faire des ouvrages de menuiserie, etc. La grande abondance de bois est mise à profit dans les verreries et les forges. Les habitans de cette petite contrée sont vigoureux, contents de leur sort, hardis, mais sauvages, astucieux et entêtés. Ils tiennent beaucoup aux anciennes mœurs et habitudes, et en ont conservé une grande partie dans leurs montagnes. Leur langue diffère, sous beaucoup de rapports, du dialecte bavarois; elle a beaucoup de consonnances qui lui sont propres, et elle est riche en voyelles. La ville la plus importante est Cham, avec 1900 habitans, à l'endroit où le Cham se jette dans le Regen. Dans des temps fort reculés, elle fut la résidence des margraves de Cham, qui s'éteignirent dans le xi^e siècle.

C. L. :

BOHÉMIENS. On se tromperait si l'on établissait le moindre rapport entre les bandes nomades qui portent ce nom et la Bohême qui n'est point leur patrie, et à laquelle ils n'appartiennent point.

Ce n'est même qu'en France qu'on leur donne ce nom. Les Hollandais les appellent *Paiens*; les Suédois et les Danois, *Tartares*; les Anglais, *Égyptiens* (*Gy-sies*); les Espagnols, *Getanos*. Eux-mêmes se nomment *Pharaons*; mais c'est dans la dénomination allemande, *Zigeuner*, qu'on pourrait retrouver quelque trace de leur origine : ce nom, ainsi que celui de *Zingari* ou *Zingani*, usité chez les Italiens, les Turcs et les Valaques, n'est pas sans ressemblance avec le mot Tchinganes qui désigne une peuplade des bords de l'Indus. L'opinion la plus accréditée les fait venir de l'Inde. Dans leur langue il y a beaucoup de mots sanscrits; d'autres appartiennent au Bengale et au Malabar; enfin la construction en est toute orientale. Quand ils vinrent pour la première fois en Italie, ils se proclamèrent eux-mêmes d'origine indienne. Ce fut vers 1417 qu'ils parurent pour la première fois, et l'on a lieu de croire que les cruautés de Tamerlan avaient fait fuir ces populations de l'Inde*. Quoi qu'il en soit, elles arrivèrent très nombreuses. En 1418 il en vint, dit-on, en Suisse plus de 14,000. Cela fait contraste avec le petit nombre de douze vagabonds qui, selon Pasquier, vinrent à Paris en 1427. Les uns croyaient que les Bohémiens étaient des chrétiens revenus de la Terre-Sainte; d'autres pensaient qu'ils erraient ainsi parce que le pape les y avait condamnés en expiation de leurs fautes. Ils devaient, disait-on, courir pendant 7 ans, sans jamais se reposer. On évalue à 700,000 le nombre des Bohémiens actuellement en Europe; sur ce nombre il y en a environ 18,000 en Angleterre. La Hongrie, la Moldavie et la Transylvanie en possèdent près de 200,000. Enfin, c'est dans la Turquie, la Bessarabie, la Crimée qu'il s'en trouve le plus; tandis que la France et l'Allemagne n'en voient errer que des bandes isolées. Cette population est ordinairement laide et disgraciée de la nature; toutefois la haute taille de ces nomades, la

(*) Il y a une grande plausibilité dans l'opinion de Grellman, qui prouve que les Bohémiens appartiennent à cette classe infime d'Indiens appelés *Sudars*, et qu'ils ont quitté l'Inde lors du ravage de cette contrée, en 1408, par Timour qui mit à mort des multitudes d'hommes de tous les rangs.

blancheur de leurs dents et la belle couleur de leurs cheveux noirs, contribuent à produire des exceptions favorables. Il est des pays, l'Espagne, par exemple, où les beautés bohémiennes sont fort estimées. Rarement ces bandes voyageuses ont des tentes : elles se creusent des cahutes sous terre et les recouvrent de gazon. On leur voit faire des tours de cartes; souvent les femmes disent la bonne aventure. Il y a quelques métiers à la portée de ces familles errantes; elles comptent des vétérinaires, des chaudronniers, des cloutiers, etc., etc. La musique ne leur est pas étrangère, et il est des contrées où les orchestres de bal leur appartiennent exclusivement. Quant à la religion, ils pratiquent assez ordinairement celle du pays où ils se trouvent, mais ils n'ont pas pour cela l'intelligence du dogme ni de la morale; ils se marient entre eux, sans beaucoup de préambule ni de formalités; mais quand le mari est las de sa femme, il la chasse. La morale des Bohémiens est en général fort relâchée; le vol surtout est presque généralement établi chez eux. En France les États-Généraux de 1560 condamnèrent les Bohémiens à un bannissement perpétuel. En Allemagne, Marie-Thérèse et Joseph II ont fait de vains efforts pour les civiliser. Voir Grellmann, *Historischer Versuch über die Zigeuner*, 2^e édition, Gœtt. 1787.

C. L. m.

Aujourd'hui, dans aucune contrée de l'Europe, on ne trouverait beaucoup de descendants des Bohémiens aborigènes. La sévérité de la police exercée contre ces hordes de vagabonds abrutis a beaucoup éclairci leurs phalanges, principalement en Suisse et en Angleterre, et on est même parvenu à ramener quelques-uns de ces hommes au sentiment des devoirs qu'imposent les lois d'une société civilisée. Néanmoins, tout ce qui reste de cette étrange race continue à éluder, d'une manière ou d'une autre, la vigilance des magistrats sous le masque de prétendues professions, à l'aide duquel ils se livrent toujours à leur trafic habituel.

Les Bohémiens modernes prétendent être les descendants des anciens Égyptiens, si fameux pour leurs connaissances

en astronomie et dans les autres sciences; et sous prétexte de dire la bonne aventure, ils trouvent le moyen de voler, de dépouiller le peuple crédule et superstitieux. Pour colorer leurs impostures, ils se peignent la figure et parlent une espèce de baragouin ou d'argot qui leur est particulier. Ils rôdent dans le pays en bandes nombreuses, au grand effroi des fermiers, sur lesquels ils ne manquent jamais de prélever une contribution en oies, en dindons et en poules.

Le Journal d'Evelyn nous donne quelques détails assez curieux sur ces maraudeurs en Angleterre, et jette un certain jour sur les altérations qu'a subies la race primitive de ces êtres dégénérés : « Dans nos statuts, ils sont qualifiés d'Égyptiens, ce qui dans le fait ne signifie autre chose que des coquins déguisés; car ce ne sont pour la plupart que des Anglois ou Gallois qui s'affublent de vêtements bizarres, travaillent leurs figures et leurs corps, se font une langue d'argot qui n'est entendue que d'eux et des leurs, s'en vont rôdant dans le pays, sous prétexte de dire la bonne aventure, de guérir les maladies, etc.; font des dupes parmi les ignorans, leur attrapent de l'argent et ne manquent jamais en outre de voler tout ce qui n'est ni trop chaud, ni trop pesant pour être emporté. »

En 1531, les hordes vagabondes qui se donnaient le nom d'Égyptiens étaient devenues si nombreuses et tellement incommodes en Angleterre, qu'elles en furent en totalité bannies par acte du parlement, sous peine d'emprisonnement. Peu de temps après, le comte d'Arran imagina un moyen différent pour se débarrasser de ces odieux vagabonds : ce fut d'ordonner à tous les shérifs et aux autres magistrats des comtés, de prêter assistance à John Faw, seigneur et comte de la Petite-Égypte, pour le rassemblement de ses sujets les Bohémiens (dont un grand nombre s'étaient révoltés, sous la conduite d'un certain Sébastien Lawlow). John Faw avait pris l'engagement de ramener les Égyptiens dans leur pays.

Un intérêt tout nouveau s'est attaché à ces hordes par les admirables romans de

Walter Scott, et surtout par le rôle important qu'elles jouent dans *Guy Mannering*.

Les Bohémiens vivent en ne croyant à rien, et exempts de toute inquiétude sur la vie éternelle. Il ne faut donc pas s'étonner que leur conduite dans la société corresponde à un tel ordre d'idées morales. Tous les devoirs sont négligés chez eux; jamais la prière n'a passé sur leurs lèvres; jamais ils n'assistent à aucun service divin; c'est ce qui a fait dire aux Valaques que « l'Église des Bohémiens ayant été construite avec du lard, les chiens l'ont mangée. » Le culte qui perd un Bohémien perd aussi peu que celui qui en gagne un. Au fond, le Zingari n'est ni mahométan ni chrétien; car les doctrines de Mahomet et celles du Christ lui sont également inconnues ou indifférentes : elles n'ont d'autre effet pour lui que de faire que son enfant ait été baptisé ou circoncis.

P-ZE, p.

BOHÉMOND (MARC), fils du Normand Robert Guiscard, duc de Pouille et de Calabre, s'habitua de bonne heure aux exploits militaires et se signala par un courage qui n'excluait pas la prudence. Son père lui inspira toute sa haine et tout son mépris pour les Grecs. Robert avait laissé à Bohémond le commandement de son armée d'Illyrie, avec laquelle le jeune prince battit l'empereur Alexis à Janina et près d'Arta, puis pénétra sur le territoire grec et mit le siège devant Larisse. Les intrigues d'Alexis affaiblirent l'armée de Bohémond, dont les succès restèrent sans résultat. En 1085, Robert mourut. Il avait donné le duché de Pouille et celui de Calabre à Roger, son fils cadet, dont la mère lui avait inspiré un attachement plus vif que celle de Bohémond. Cette injuste prédilection indigna ce dernier. Les deux frères se firent une guerre sanglante, et Roger fut forcé de céder à Bohémond la principauté de Tarente. Bohémond assiégeait Amalfi (1096), lorsqu'on lui apprit le passage des premiers croisés. Il s'informa curieusement de leurs noms, de leur nombre, de leurs armes et de leurs ressources; puis il prit la croix. Ses discours et son exemple enflammèrent le zèle de l'armée; il déchira son habit pour fournir des croix

à ceux qui s'enrôlaient sous ses drapeaux, et se prépara à visiter Constantinople et l'Asie, à la tête de 10,000 chevaux et de 20,000 hommes d'infanterie. Plusieurs princes normands suivirent leur ancien général, et son cousin Tancrede l'accompagna plutôt qu'il ne marcha sous ses ordres (voy. TANCRÈDE). Lorsqu'il eut rejoint Godefroy de Bouillon, Bohémond essaya vainement de décider celui-ci à entreprendre sur Alexis Comnène la conquête de Constantinople. Objet de la haine d'Alexis, il fut reçu par lui comme un ancien et fidèle allié, et l'empereur ne lui rappela ses premières hostilités que pour faire l'éloge de sa valeur. Le fils de Guiscard fut logé, servi et traité avec une magnificence royale* ; l'empereur le combla des plus riches présents. On flatta même le Normand de l'assurance d'une principauté indépendante ; et Alexis éluda, plus qu'il ne refusa sa demande audacieuse de l'office de grand-domestique ou de général de l'Orient. On avait obtenu à force de promesses qu'il prêtât, comme les autres chefs des croisés, hommage à l'empereur grec.

Des marches pénibles et des combats sanglans, où Bohémond fit admirer sa valeur et son activité, conduisirent les croisés devant Antioche. On était arrêté depuis sept mois au siège de cette ville, lorsque Bohémond, par ses intrigues, amena les autres chefs à lui accorder la souveraineté de la ville, s'il s'en rendait maître avant que les Grecs ne l'eussent secourue. Déjà il entretenait des intelligences dans la place où il fut introduit bientôt après par un traître. C'est ainsi qu'en 1097 Antioche devint la capitale d'une principauté chrétienne qui subsista, sous neuf princes, pendant 90 ans (voy. АНТЮСЯ). La conquête de Bohémond lui fut disputée et par Alexis et par Raymond, comte de Toulouse ; mais il en resta maître, grâce à son adresse. Il ne suivit pas les croisés à Jérusalem, où il ne vint que plus tard, pour recevoir du patriarche l'investiture de la principauté d'Antioche. Fait prisonnier dans

un combat par un émir, il resta deux ans captif. Pendant ce temps, son cousin Tancrede avait augmenté ses domaines. La haine que Bohémond portait à Alexis n'était point éteinte. Il passa en Occident, parcourut l'Italie, la France et l'Espagne, pour exciter les princes contre l'empereur grec, et bientôt il vint en Illyrie, avec une forte armée, mettre le siège devant Durazzo. La famine le contraignit à demander la paix. Il eut avec l'empereur une conférence dans laquelle sa vue fit une vive impression de crainte sur Anne Comnène, fille d'Alexis. Cette princesse a laissé le portrait de Bohémond dans ses Mémoires. Il avait conclu un traité assez avantageux, lorsqu'il mourut dans la Pouille, en 1111. A. S. M.

Les neuf princes d'Antioche dont il a été question plus haut, furent : *Bohémond I^r*, 1098-1111, ou plutôt 1109 ; son fils, *BOHÉMOND II*, 1109-1130 ; *Raimond* de Poitiers, premier mari de Constance, fille du précédent, 1130-1148 ; *Réginald* de Châtillon, son second mari, 1154-1163 ; *BOHÉMOND III*, fils de Raimond et de Constance, 1163-1201 ; *Raimond II*, son fils, 1201-1233 ; *BOHÉMOND IV*, son fils, 1233-1251 ; *BOHÉMOND V*, son fils, 1251-1275 ; *BOHÉMOND VI*, son fils, 1075-1288. J. H. S.

BOIAR, titre usité en Russie et dans la Moldavie (dans la Valachie le titre de *boïlade* y répond), et autrefois encore dans d'autres pays slaves pour désigner un homme de haute naissance ou un fonctionnaire des plus élevés. Il est donné dans les deux principautés aux membres de la famille du prince et aux nobles les plus riches et les plus distingués. En Russie ce titre, qui ne paraît pas avoir été héréditaire, est fort ancien ; on le dérive de *boï*, bataille, car les nobles entouraient le prince dans les combats. S'il a désigné d'abord des généraux, des guerriers, il fut donné ensuite aux conseillers les plus intimes du souverain, aux membres de son conseil privé, et aux premiers dignitaires de l'état ; les princes eux-mêmes pouvaient devenir boïars, et cette qualité était quelquefois accordée à des étrangers qui, venus en Russie, avaient rendu de grands services à ce pays. Il paraît que dans les anciens temps le con-

(*) Voir les détails intéressans qu'on trouve sur son séjour à Constantinople dans le *Comte Robert de Paris*, roman de sir Walter Scott. S.

seil des boïars était consulté dans toutes les affaires importantes; on se servait de cette formule : « Le grand-prince a ordonné, les boïars ont approuvé. » On dit aujourd'hui *boïarine*, mot dont le peuple a fait *barine*, seigneur : c'est le titre qu'il donne à tous ceux qu'il veut honorer, indépendamment de ses maîtres. Voir Reutz, *Essai sur les développemens historiques du droit et des institutions en Russie*, tom. I, pag. 114-116 (en allemand).

Dans l'ancienne Russie on appelait *dièti boïarskié* (enfants de boïars) une milice noble presque toujours montée, et qui servait d'escorte aux boïars et aux voïvodes. On comptait sur cette cavalerie dans les grandes occasions. J. H. S.

BOIARDO (MATTEO-MARIA, comte DE SCANDIANO) poète italien, né en 1430, dans le Milanais. Il remplit des charges d'honneur à la cour de Ferrare, où le duc Hercule d'Este s'était fait le protecteur des lettres et des arts, l'émule de la famille des Médicis. C'était à cette belle époque de la renaissance, où tant de villes d'Italie se glorifiaient de quelque célébrité poétique, où tant d'esprits cultivés se précipitaient à la fois vers l'étude de l'antiquité et la production spontanée. Aussi Boïardo se montra-t-il à la fois philologue érudit et poète inventeur; il traduisit en italien Hérodote, une partie de Lucien, l'Ane d'or d'Apulée, et composa un poème épique intitulé le Roland amoureux (*Orlando innamorato*), prélude faible, il est vrai, de l'immortel poème de l'Arioste. La chevalerie s'en allait : comme dans toutes les époques de transition, on éprouvait le besoin de poétiser un passé désormais perdu sans retour. Concurrentement avec Boïardo, Luigi Pulci écrivait à la cour de Laurent de Médicis son *Morgante maggiore*, puisé à la même source que le Roland, dans la Chronique fabuleuse de l'archevêque Turpin. Le Roland de Boïardo est un inextricable labyrinthe d'aventures et de courses chevaleresques, où se trouvent déjà les noms des héros de l'Arioste et bien d'autres noms encore, à la confection desquels le poète attachait une grande importance. Il tâchait de les rendre aussi ronflans que possible, témoins ceux de *Rodomonte*, de *Sacri-*

pante, qui lui appartiennent. On ne peut lui refuser un talent d'invention remarquable; mais de la vie, de l'imagination riche, gracieuse et légère, du luxe, de la sève poétique de l'Arioste, pas de vestige. Boïardo a eu le tort de prendre son sujet au sérieux, au lieu d'y mêler le burlesque comme Pulci, ou de s'en moquer spirituellement comme l'Arioste. Aussi lui a-t-on reproché quelque chose de lourd et de compassé. Son plan d'auteurs était si vaste qu'il est resté loin de le terminer, quoiqu'il arrive au 69^e chant. De nos jours on ne lit guère le Roland amoureux que dans la forme toute neuve que Berni lui donna au xvi^e siècle. Boïardo a trouvé encore d'autres continuateurs, tels que Domini-chini et Agostini. Il a fait preuve de talent lyrique dans ses *sonnets*, ses *canzone*, ses *terze rime*; sa comédie de *Timon*, imitée d'un dialogue de Lucien, n'a d'intérêt que pour les littérateurs de profession. Boïardo, gouverneur de Reggio, mourut en 1494. L. S.

BOIENS ou **BOGS**, peuple d'origine Cimrique (dont on fait venir le nom de *bw*, peur, *bwg* et *bag*, terrible, en langue gallique) et divisé en plusieurs races. Les premiers *Boies gaulois* habitaient le pays qui plus tard fut connu sous le nom de Bourbonnais; d'autres s'établirent, peu après l'expédition de Bellovèse, dans une partie de l'Italie méridionale. 400 ans après la fondation de Rome, les Boiens voulurent pénétrer plus avant dans la Péninsule italique; mais les Romains les repoussèrent et les contraignirent à se réfugier sur les bords du Danube. Au temps de César, on les voit prendre part à l'attaque des Helvétiens contre la Gaule; ils furent établis par lui dans la première Lyonnaise. D'autres Boiens gaulois habitaient le pays qui forme aujourd'hui le territoire de *Buch*, dans les Landes.

Les *Boiens de Germanie* avaient pour séjour le fertile bassin qu'entourent les monts Sudètes et la forêt de Hercynie, aujourd'hui la Bohême, *Boio-hæmum*. Ce nom, qui signifie, en langue germanique, demeure des Boies (*Boienheim*), lui fut donné par les Marcomanes, qui s'en emparèrent après en avoir expulsé

les habitans. C'est encore des Boïens que la Bavière (*Boaria*, *Boiaria*) a tiré son nom. Des Boïens figurèrent aussi parmi les tribus gauloises qui envahirent l'Asie-Mineure et laissèrent leur nom à la Galatie.

A. S.-n.

BOIELDIEU (ADRIEN-FRANÇOIS), compositeur dramatique, né à Rouen, en 1775, eut pour maître de clavecin et d'harmonie Broche, organiste de la cathédrale. Ce fut à l'âge de 20 ans que M. Boieldieu vint à Paris, où il se fit connaître comme pianiste et comme auteur de romances qui eurent un succès de vogue. Appelé à l'emploi de professeur d'une classe de piano au Conservatoire, il forma d'excellens élèves parmi lesquels on distingue M. Zimmermann, qui remplit aujourd'hui les mêmes fonctions. En 1803 M. Boieldieu se rendit à Saint-Petersbourg, où il devint directeur de la musique de l'empereur jusqu'en 1810, époque à laquelle il revint en France. Pendant son séjour en Russie il a écrit plusieurs opéras qui ont été, en partie, représentés depuis au théâtre de l'Opéra-Comique. Ces opéras sont : *la Jeune Femme colère*, *les Deux Paravents*, *Aline*, *reine de Golconde*, *Calypso*, *les Voitures versées*, *un Tour de Soubrette*, *Télémaque*, *Abderkan*. Avant son départ M. Boieldieu avait fait jouer à Paris *la Famille suisse*, en un acte, 1795 ; *la Dot de Suzette*, un acte, 1796 ; *Montbreuil et Verville*, 1797 ; *Zoraimé et Zulnar*, trois actes, 1798 ; *les Méprises espagnoles*, même année ; *Beniowski*, en trois actes, 1800 ; *le Calife de Bagdad*, un acte, même année ; *Ma tante Aurore*, en trois actes, 1803. Depuis son retour il a donné : *Jean de Paris*, en deux actes, 1812 ; *le Nouveau Seigneur du Village*, en un acte, 1813 ; *Angéla*, 1814 ; *les Béarnais*, en un acte, 1814 ; *le Siège de Mézières*, 1814 ; *la Fête au Village voisin*, trois actes, 1816 ; *le Petit Chaperon rouge*, trois actes, 1818 ; *la Dame Blanche*, trois actes, 1826, et *les Deux Nuits*, 1829.

M. Boieldieu est un des compositeurs français qui ont le mieux compris le genre de l'Opéra-Comique, et qui ont écrit les ouvrages de cette espèce les plus

remarquables. Une grande netteté dans la pensée, beaucoup de grace et d'éléance dans l'invention des mélodies, une scrupuleuse observation des convenances scéniques, de l'esprit et de la finesse dans le choix des accompagnemens, tels sont les traits principaux du talent de ce compositeur. La plupart de ses opéras ont eu de grands succès ; la vogue dont a joui celui de *la Dame Blanche* est presque unique dans les fastes du Théâtre de l'Opéra-Comique.

M. Boieldieu a été nommé successivement compositeur adjoint à la musique du roi Charles X, compositeur de la duchesse de Berry en 1826, professeur de composition au Conservatoire, et membre de l'Institut. Il avait été décoré de l'ordre de la Légion - d'Honneur au mois de mai 1821.

E. F.-s.

BOILEAU-DESPRÉAUX (NICOLAS) naquit, le 1^{er} novembre 1636, à Paris ou à Crône. Cette seconde tradition est moins probable ; on assure pourtant que son surnom de Despréaux vient d'un petit pré de ce village. Il n'avait pas 12 mois quand il perdit sa mère, pas 20 ans quand mourut son père, greffier du conseil de la grand' chambre. Onzième enfant de cette famille, atteint, dès ses jeunes ans, de maladies graves, languissant et délaissé, il grandit au sein des douleurs et des contradictions. Il était né dans un gressif : il fut condamné à devenir avocat. Mais ayant lu des romans et fait des vers, il ne goûta ni la science des légistes, ni surtout ce qu'ils appelaient leur pratique, et ne s'étudia qu'à les convaincre de son entière inaptitude ; il y réussit. Pour mieux échapper au barreau, il s'avisait de se réfugier dans une école de théologie ; et le plus grave de ses historiens, l'académicien de Boze, nous dit en propres termes « qu'il y retrouva la « chicane qui n'avait fait que changer « d'habit. » Dès lors il résolut de se consacrer aux lettres. Deux de ses frères, Gilles et Jacques, se sont engagés dans la même carrière. JACQUES, docteur de Sorbonne, n'a guère écrit que sur des matières ecclésiastiques, et la plupart de ses livres sont en langue latine. Mais GILLES, auteur de poésies françaises, de traductions en vers et en prose, et de quel-

ques autres productions, a été l'un des 40 immortels de l'Académie française, 25 ans avant Nicolas. Celui-ci ne souffrit pas toujours sans murmures les hauteurs et les dédains de ce frère aîné; ils ont eu ensemble des démêlés dont on retrouve des vestiges dans les ouvrages du plus jeune. Toutefois ils se réconcilièrent, et Nicolas demeura si fidèle à cette amitié fraternelle, qu'il se fit l'éditeur des OEuvres posthumes de Gilles.

Despréaux nous a conservé lui-même quelques-uns de ses premiers vers, deux chansons, un sonnet, une ode; faibles essais qui ne méritaient pas le nom de préludes. Son véritable début est de l'année 1660, la 24^e de son âge; c'est l'époque de sa 1^{re} Satire, intitulée *Adieux d'un poète à la ville de Paris*, et de celle où sont décrits les embarras de cette grande cité; toutes deux déjà remarquables par la pureté du style, par une versification élégante, par le talent, alors bien rare, d'exprimer les détails les plus rebelles et d'ennoblir les plus vulgaires. L'auteur avait été admis à lire ces deux pièces au sein d'une société fameuse, où présidaient la marquise de Rambouillet et sa fille, la duchesse de Montausier. Là brillaient Chapelain et Cotin, révéés comme des oracles: le jeune Despréaux n'eut pas le bonheur de leur plaire; il n'admira pas non plus leur génie, leur goût, leur savoir; il sortit de l'hôtel Rambouillet beaucoup plus satirique qu'il n'y était entré. Dans le cours des sept années suivantes, il publia les 5 satires que les éditions nomment la 7^e, la 2^e, la 4^e, la 3^e et la 5^e. Celle qui a pour sujet le genre satirique même peut sembler inférieure au modèle latin qu'elle imite; une autre n'est qu'une assez médiocre esquisse des folies humaines; mais celle qui expose les difficultés de l'art d'écrire en vers français a du moins le mérite de les surmonter. Plusieurs des traits satiriques dont la description d'un festin ridicule est parsemée sont restés mémorables; et la pièce qui commence par déclarer que la noblesse n'est point une chimère, a pu contribuer à propager l'opinion contraire. Quoi qu'il en soit, les deux meilleures satires de Boileau sont la 8^e et la 9^e, composées en 1667 :

Encyclop. d. G. d. M. Tome III.

l'une peint sous de vives couleurs les travers et les vices de la race humaine, telle que les sociétés l'ont faite; l'autre, adressée par le poète à son propre esprit, offre un brillant tissu d'idées ingénieuses et d'expressions poétiques; on y voit quelle force et même quelle grâce une raison sévère peut ajouter à l'atticisme de la diction et à la verve du style. Il y a 26 ans d'intervalle entre cette excellente satire et la 10^e, où les femmes sont si amèrement censurées. Une si longue distance explique ou même excuse l'affaiblissement que, malgré de riches détails et de très beaux vers, on a cru remarquer ici dans le talent du poète, et que rendent de plus en plus sensibles ses deux dernières satires, où il s'agit de l'honneur et de l'équivoque. On y reconnaît souvent encore l'auteur des neuf premières, mais descendu à son 13^e et à son 14^e lustre. De ces 12 satires, trois sont purement littéraires; et Despréaux, en composant les neuf autres, a fréquemment trouvé ou cherché les occasions de critiquer les vers et la prose d'un grand nombre de ses contemporains. Jeune encore il signalait tous les écueils de l'art d'écrire, la bizarrerie des sujets et l'inconvenance des styles, l'insipide afféterie et la grossièreté triviale, la sécheresse et la prolixité, la négligence et la contrainte, la froideur et l'emphase. Le mauvais goût n'a point de travers qu'il ne condamne, non-seulement dans les auteurs déjà méprisés, dans vingt académiciens dès lors obscurs, mais surtout dans les coryphées du monde littéraire, dans les Chapelain, les Cotin, les Scuderi, noms aujourd'hui sans honneur, fantômes alors révéés; dans ce Charles Perrault qui, ayant contracté de bonne heure la facile habitude des intrigues, mettait son étude à multiplier ses relations avec les grands, avec les gens de lettres, avec les artistes, et parvenait à soutenir sa réputation littéraire par l'idée qu'il faisait prendre de son crédit et de son influence. Loin de confondre Quinault avec tant de rimeurs inhabiles, il louait chez lui la versification la plus mélodieuse dont le génie de la musique eût encore pu disposer, et ne critiquait, parmi les poèmes de cet auteur, que ceux qu'on ne chantait pas,

Stratonice, Amalazonte, Astrate, dramas en effet illisibles et depuis long-temps oubliés. Il admirait aussi dans le Tasse le génie d'un poète épique, imitant Virgile comme Virgile avait imité Homère; mais il osait lui reprocher les descriptions superflues, les interventions de démons et d'anges, les expressions recherchées, les tours affectés, les concetti que déjà Galilée avait condamnés bien plus durement, et qu'ont censurés depuis avec autant de rigueur, Rapin, Bouhours, Addison, Métastase. Si d'autres jugemens de Boileau, en bien petit nombre, semblent un peu trop sévères, toujours est-il un satirique bien modéré, en comparaison de ceux qui, avant et après lui, ont écrit dans le même genre. La gaieté qui anime ses satires verse le ridicule et non l'infamie; la malice, qui les dicte plus souvent que la colère ne les inspire, se prescrit toujours des limites: elle veut des jouets et non des victimes.

Les 12 épîtres de Boileau n'ont paru qu'après ses 9 premières satires; elles sont en général les fruits d'un talent plus mûr et plus exercé. La versification y a plus de souplesse et de grace, le style plus de mouvement et de consistance; des pensées plus fortes, plus étroitement enchaînées, y sont exprimées avec plus de vérité, de couleur et d'énergie. Ce progrès est sensible dans les épîtres sur le respect humain, sur la connaissance de soi-même, sur les plaisirs de la campagne, et dans le remerciement à Louis XIV. De brillantes descriptions, des vers élégans, harmonieux et souvent pittoresques, des ornemens très variés et toujours convenables, enrichissent ces 4 épîtres qui ne sont pas les plus belles. C'est quand il célèbre le passage du Rhin, quand il chante les exploits guerriers et recommande les vertus pacifiques; c'est quand il exhorte à n'aimer que la vérité; c'est lorsque, inspiré par le goût et par l'amitié, il enseigne à Racine comment le génie, en méprisant la critique malveillante, peut en profiter cependant; c'est en des sujets si divers que Despréaux, prenant tous les tons avec justesse, ennoblit, agrandit ce genre de poèmes, et y remplace au moins par des beautés sévères l'enjouement gracieux d'Horace, son aban-

don inimitable et sa négligence si parfaite. Nous n'étendons ces éloges ni à sa 2^e épître, ni aux trois dernières. La 2^e consiste en 50 vers, où des lieux communs sur la manie des procès se terminent par un bien aride apologue, quoique ce soit celui de l'huître et des plaideurs. Les 3 autres, publiées en 1695, étaient de pénibles productions d'une muse presque sexagénaire. Despréaux y parle à ses propres vers des circonstances de sa vie; à son jardinier d'Auteuil de la nécessité du travail; à l'abbé Renaudot de l'amour de Dieu. Respectons la vieillesse d'un grand poète: il sait encore lutter, non sans vigueur, contre d'épineux détails, et jeter de la clarté, quelque chaleur même, jusque sur les arguments théologiques qu'il se condamne à versifier. Parmi les épîtres composées 20 ans ou plus auparavant, trois sont adressées à Louis XIV, ou même 4, si l'on tient compte d'un discours en vers qui se lit à la tête des satires, et qui n'en est pas un très digne frontispice. Le grand monarque est complimenté sous des formes diverses et souvent ingénieuses, non-seulement dans ces 4 pièces, mais dans les satires mêmes, dans l'Art poétique, dans le Lutrin, ailleurs encore; et l'on peut regretter qu'un satirique si austère ait tant prodigué les louanges. Chez lui du moins elles sont circonspectes jusque dans leur profusion; jamais il n'encense ni un vice, ni une mauvaise action, ni même une erreur grave; il n'applaudit point aux dragonnades; il ne célèbre pas, comme a fait Ch. Perrault, la révocation de l'édit de Nantes. Préconiser les méfaits des maîtres du monde, c'est en être le complice; leur attribuer des vertus qu'ils n'ont pas est quelquefois le seul moyen de leur adresser d'utiles conseils. Despréaux a usé de cette licence; il osa inviter Louis XIV à s'illustrer par de sages lois et par une administration équitable, plutôt que par des conquêtes. Le monarque lut l'épître, l'admira, et fit la guerre; mais le poète avait fait un bel ouvrage et une belle action. Pensionné comme historiographe, il rima quelques complimens de cour et s'abstint d'écrire des Annales qui n'auraient pu être que mensongères.

En 1674 il mit au jour l'Art poétique et le Lutrin; ces deux chefs-d'œuvre l'avaient occupé durant cinq années. Le premier est un poème didactique où sont d'abord exposées les règles générales de l'art d'écrire. Jamais encore elles n'avaient été exprimées avec autant de précision, enchaînées avec autant de méthode; et néanmoins le poète sait les interrompre à propos, y mêler des traits de satire, y joindre un tableau historique de la poésie française. En appliquant ces préceptes généraux aux différentes compositions poétiques, à l'idylle, à l'épigramme, à l'ode, à l'épigramme, à la satire, il décrit véritablement ces poèmes; il enseigne moins ce qu'ils doivent être qu'il ne montre ce qu'ils sont de leur nature. Son style harmonieux nous les représente en prenant sans effort et sans dissonance tous les tons qui leur conviennent. Loin qu'un tel travail le décourage, il se laisse au contraire séduire par les difficultés et consacre 20 excellens vers à l'exposition des règles minutieuses du sonnet. On sait avec quel éclat la tragédie, l'épopée, la comédie sont peintes dans le 3^e chant, et quel intérêt profond répandent sur le 4^e la sagesse des maximes, la noblesse des sentimens et la dignité du style; Boileau nous y entretient des mœurs de l'écrivain, et son langage est à la fois celui d'un poète et d'un homme de bien.

Indigné du succès des poésies burlesques, il voulut, à cet art grossier d'avilir de grands objets par des formes basses, substituer un art plus noble, celui de traiter avec gravité un sujet comique et de faire prendre à de ridicules figures des attitudes solennelles; ingénieux et fécond système où devait se succéder, se fondre et ressortir par leurs contrastes les saillies de la gaité satirique, les richesses de la poésie descriptive et les fictions hardies de l'épopée. Voilà ce qu'un talent flexible, dirigé par un goût exact, a fait admirer dans les 4 premiers chants du Lutrin. Aucun des précédens ouvrages de Boileau n'avait promis celui-là. Son génie n'avait point encore révélé le secret de tant de ressources; on ne le savait pas riche de tout ce qu'il répand ici d'ornemens et de grâces sur les récits et sur les discours, sur les portraits et

sur les tableaux. Les deux derniers chants n'ont été composés qu'environ 9 ans plus tard. Le 5^e plaît encore par l'élégance du style et par la gaité des détails, quoiqu'ils soient peu variés et fort épisodiques. Mais l'aridité du 6^e est déplorable, et il est trop permis de dire que Despréaux n'a réellement point achevé son plus poétique et plus aimable ouvrage.

Après avoir distingué dans les œuvres de Boileau d'excellentes satires, de meilleures épîtres, l'Art poétique et quatre chants du Lutrin, il serait inutile de s'arrêter aux essais lyriques et aux poésies diverses qui s'impriment à la suite de ces chefs-d'œuvre. D'heureux quatrains n'ajouteraient rien à une gloire si haute; et une mauvaise ode, de froids sonnets, de faibles épigrammes ne peuvent pas la rabaisser. Ses écrits en prose n'attirent l'attention que par leurs objets et par leurs rapports avec de plus mémorables travaux. Presque toujours claire et assez souvent correcte, la prose de Boileau manque beaucoup trop de couleur, d'harmonie et même d'élégance. On voit qu'il l'a composée négligemment, et comme pour se reposer de ses veilles poétiques. Cependant il n'avait fait encore que deux satires quand il écrivit, en 1662, sa dissertation sur Joconde. Cet hommage rendu avec franchise, et non sans quelque soin, au talent de La Fontaine, est un monument de l'estime qu'il avait dès lors conçue pour cet immortel poète, dont il est devenu depuis l'un des amis les plus intimes: on a peine à comprendre par quelle fatalité le nom du fabuliste, si honorablement cité en divers endroits des œuvres de Boileau, a été oublié dans l'Art poétique. Mais de tous les ouvrages en prose que le satirique a laissés, le mieux écrit, le plus plein de traits piquans et de saillies ingénieuses, est le dialogue des héros de romans, publié en 1664. Il s'en faut qu'on doive les mêmes éloges à un discours sur la satire, composé 4 ans plus tard, non plus qu'à d'autres préfaces qui portent des dates encore moins anciennes. L'arrêt burlesque de 1671, production en soi légère, se recommandant par l'intention qui l'a dicté et demeurant mémorable par l'effet qu'il a produit.

La philosophie de Descartes, alors la plus raisonnable, était menacée d'une proscription solennelle : Despréaux eut le bonheur d'empêcher l'université et le parlement, déjà coupables de tant de sottises, d'en commettre une de plus.

A l'époque de la plus glorieuse activité de son génie poétique, en 1674, Boileau fit paraître, avec ses deux plus grands ouvrages, la traduction d'un traité grec sur le Sublime. Elle était, quoi qu'on en ait dit, constamment fidèle, mais rarement élégante; le style en est presque partout faible, décoloré, traînant et pénible. Il n'y a d'excellent, dans cette traduction en prose, que les vers. Le rhéteur Longin n'est interprété que par un helléniste; Homère et Sapho, quand Longin les cite, sont traduits par un poète qui sait reproduire les couleurs et les beautés de leurs vers, les formes et les tours figurés que l'auteur du traité y fait remarquer. Despréaux a imposé le nom de *Réflexions sur Longin* à des dissertations polémiques qu'il a composées long-temps après cette traduction et dans lesquelles il ne s'agit réellement ni de Longin ni de son traité; seulement des textes de ce rhéteur grec se lisent à la tête de ces réflexions, et y servent de points de départ pour arriver à d'autres sujets. Les 9 premières, imprimées en 1693, sont des réponses très judicieuses aux détracteurs des grands écrivains de l'antiquité, particulièrement d'Homère; Ch. Perrault y est durement convaincu d'ignorance et de mauvais goût. Les 3 dernières, écrites par Boileau dans la 74^e année de sa vie et publiées après sa mort, concernent un verset célèbre du premier chapitre de la Genèse, et quelques vers de la Phèdre et de l'Athalie de Racine. Entre les autres opuscules en prose du poète satirique, il ne resterait guère à distinguer que son remerciement épigrammatique à l'Académie française en 1683, et ses lettres depuis 1672 jusqu'en 1710.

S'il est entré fort tard à l'Académie, c'est surtout à lui qu'il faut s'en prendre: il attendit un ordre exprès de Louis XIV pour se juger digne de succéder à M. de Bezons. Ses succès dans cette compagnie n'ont pas été fort éclatans: il y perdait presque toutes les causes qu'il s'avisait de soute-

nir, contredisait inutilement le décisif Charpentier, et résistait sans prudence à l'admission des gens de cour, amateurs d'honneurs littéraires. Il s'abstint de coopérer à l'exclusion de Furetière; on assure même qu'il s'y opposa, et qu'il porta d'ailleurs la témérité jusqu'à proposer à l'Académie un plan de travail, comme ont fait depuis tout aussi vainement Fénelon, l'abbé de Saint-Pierre et Voltaire.

On a recueilli un assez grand nombre de ses lettres, 35 à diverses personnes, 20 à Racine, 61 à Brossette. Les plus remarquables, dans la première de ces trois séries, sont celles qu'il adresse à Vivonne au nom de Balzac et de Voiture, en contrefaisant les styles de ces deux écrivains; au docteur Arnauld pour le remercier d'avoir fait l'apologie de la satire des femmes; à Ch. Perrault sur la littérature ancienne. Ce qu'on a conservé de sa correspondance avec Racine ne commence qu'en 1687: ces deux poètes ont continué, durant les onze années suivantes, de se consulter mutuellement sur leurs ouvrages. Ils étaient, et ils sont encore, les deux plus habiles écrivains en vers français: à ce titre ils pouvaient n'être que des rivaux; une amitié active et franche n'a pas cessé de les unir jusqu'au jour où l'auteur de Phèdre, reposant sur Boileau ses derniers regards, se félicita de mourir le premier. Depuis 1699 jusqu'en 1710, le principal correspondant de Boileau fut Brossette, son commentateur futur, qui lui était, à tous égards, trop inférieur pour que leur commerce épistolaire puisse être d'un grand intérêt. Cependant les lettres de Despréaux, sans excepter celles de cette troisième série, sont encore aujourd'hui instructives: les unes expliquent certains endroits de ses poèmes; les autres tiennent à l'histoire littéraire de son siècle; plusieurs renferment d'excellens conseils et d'utiles observations critiques; la plupart, enfin, donnent une très bonne idée de son caractère et de ses mœurs. Sous d'autres rapports, il serait permis de les trouver peu dignes de ses ouvrages: il n'est point du petit nombre des auteurs épistolaires qui attirent et attachent les lecteurs par la finesse des pensées, par la vive expression des sen-

timens, par les graces et l'abandon du style.

C'est par les écrits de Boileau et surtout par ses lettres que plusieurs détails de sa vie privée sont bien connus; mais on y a joint un plus grand nombre d'anecdotes, puisées à des sources moins dignes de confiance. Pour nous borner aux faits avérés, nous dirons qu'il s'estimait heureux quand il pouvait réparer, envers les hommes de lettres, les injustices de la fortune et de la société. Il acheta la bibliothèque de Patru en lui en conservant la pleine jouissance. D'autres littérateurs dignes, comme celui-là, de toute son estime, se sont honorés de son amitié généreuse et n'ont pas repoussé ses bienfaits; il éprouvait tellement le besoin d'en répandre qu'il en jeta jusque sur l'ingrat Linière. Il n'osa point en offrir à Corneille, quand la pension de ce poète, presque octogénaire, récompense trop faible et trop nécessaire de ses veilles immortelles, fut tout à coup supprimée. Mais à cette nouvelle, Despréaux vole vers Louis XIV, il tonne contre cette spoliation barbare, il renonce à la pension dont il jouit lui-même, tant que la plus sacrée de toutes ne sera point acquittée, et l'on s'empresse de réparer une injustice qu'il menace de punir avec tant d'éclat. Jamais satirique ne fut moins haineux; il n'était cruel qu'en vers, a dit M^{me} de Sévigné. Enclin à pardonner les offenses qu'il avait reçues, et jusqu'à celles qu'il avait faites, il s'est réconcilié de bonne foi avec Boursaut, avec Regnard, peu s'en faut même avec les frères Perrault. Admirateur de Pascal, ami des Jansénistes plutôt que leur disciple, il savait aussi rendre hommage aux talens des Bourdaloue, des Bouhours, des Rapin et de quelques autres jésuites recommandables. Mais les écrivains qu'il a le plus fréquentés et le plus chéris sont Racine, La Fontaine et Molière. C'est à pleines mains que, dans l'épître à Racine, il a répandu des fleurs sur la tombe de Molière comme sur celle de la véritable comédie. Il révérait en lui le plus ingénieux censeur des folies humaines, l'appelait le contemplateur, le philosophe, et lui décernait le premier rang dans la littérature d'un si

grand siècle, exiant par tant d'hommages huit vers moins équitables du 3^e chant de l'Art poétique.

Despréaux porta dans toutes ses relations, et même à la cour, une franchise qui pouvait sembler souvent imprudente. Deux fois devant M^{me} de Maintenon et son second époux, il couvrit d'opprobre les comédies du premier. Peu content de déclarer détestables les vers que pronomiaient les grands seigneurs, et surtout ceux qu'ils faisaient, il se mêlait de censurer la tyrannie comme le mauvais goût. On l'entendit blâmer hautement les persécuteurs de ces religieuses de Port-Royal, déjà si cruelles, disait-il, contre elles-mêmes. Apprenant que l'ordre d'arrêter Arnauld venait d'être signé, il s'écria : « Le roi est trop heureux pour le trouver. » Comment ne pas s'étonner des succès qu'obtint à la cour un si mauvais courtisan? il se vit pourvu de pensions, accablé de faveurs qu'il n'avait point sollicitées. On le fit, comme nous l'avons dit, historiographe et membre de l'Académie française; peu après on l'adjoignit, avec Racine, aux cinq premiers membres de la petite Académie des médailles, aujourd'hui des inscriptions. Cependant lorsqu'en 1699 il vint faire à Louis XIV le récit de la mort de Racine, la froide réponse du monarque lui inspira la résolution de ne plus reparaitre en de si hauts lieux : il sentait qu'il avait perdu le talent de louer, et il ne le regrettait pas; mais il croyait avoir conservé celui de médire, et l'usage qu'il en fit, en 1705, dans sa satire de l'équivoque, nuisit à la tranquillité de sa vieillesse. Oublié déjà dans une cour qu'il avait désertée et où les jésuites devenaient de jour en jour plus puissans, il n'obtint pas la permission d'insérer cette douzième satire dans le recueil de ses œuvres, et il eut la faiblesse de s'affliger vivement de ce refus : la pièce assurément ne méritait ni cette prohibition ni cette tendresse. Un autre chagrin de ses vieux ans fut la perte de sa maison d'Auteuil, vendue par lui sans nécessité à un financier Leverrier. Retiré du grand monde, exilé d'Auteuil, Boileau malade et sourd survivait douloureusement à ses talens et à ses amis. On avait pu distinguer trois principaux traits dans ses

mœurs : la probité, la bonté, et cette fermeté d'opinions et de sentimens à laquelle on s'est accoutumé à donner, comme par excellence, le nom de caractère. Ce n'est pas qu'il n'ait subi plus d'une fois l'empire des circonstances : lui qui maudissait la chicane et diffamait les charlatans, lui qui se moquait des gentillâtres, des plaideurs, des médecins et des théologiens, on l'a vu rimer des argumens théologiques, obéir successivement à dix esculapes, et plaider pour soutenir de fort minces titres de noblesse. Sa famille l'avait associé à ce vain procès; sa santé délicate, qui chancela 75 ans, le livrait à la médecine; et la théologie de Port-Royal, alors la plus respectable, le séduisit surtout par les persécutions qu'elle essayait. En 1711 il habitait la maison d'un chanoine, au cloître Notre-Dame; il y fit son testament le 2 mars de cette année. Les sommes dont il disposait forment un capital d'environ 90,000 francs. Si l'on ajoute une rente viagère que lui servait la ville de Lyon, et les pensions que lui payait le Trésor royal, on a lieu de conclure qu'il jouissait d'un revenu de 10,000 fr. au moins, sans qu'il eût pourtant tiré aucun profit de ses ouvrages. Il mourut d'une hydropisie de poitrine le 17 de ce même mois de mars. Son corps fut déposé *sans pompe et sans faste*, comme il l'avait prescrit, dans la Sainte-Chapelle du palais. Transférés au Musée des monumens français, les restes de ce grand poète en ont été retirés en 1829, pour être transportés, on ne sait trop pourquoi, à l'église de Saint-Germain-des-Prés; il eût été, ce semble, plus convenable de les replacer à la Sainte-Chapelle, sous l'endroit, encore bien connu, où tournait jadis le lutrin qu'il a chanté.

Mais il s'est élevé à lui-même le plus durable des monumens : la parfaite beauté de plusieurs de ses poèmes et l'heureuse influence qu'ils ont exercée lui assurent une place éminente dans nos fastes littéraires. A l'époque de ses débuts (1660), les écrits en prose de Montaigne et de Pascal, les meilleures odes de Malherbe et les plus belles tragédies de Corneille, étaient les premières et déjà magnifiques richesses de la littérature française. On

y pouvait joindre quelques pages de Clément Marot et de Régnier, et, à plus juste titre, d'honorables essais de Molière et de La Fontaine; mais d'innombrables productions médiocres, informes ou barbares, étaient plus admirées que ces chefs-d'œuvre. Sans dédaigner encore l'antiquité classique, on imitait de préférence les écrivains modernes de l'Italie et de l'Espagne, entre lesquels on ne savait pas choisir. Le faux goût corrompait tous les genres de compositions en vers et en prose. Despréaux vint, et par ses censures, par ses leçons, par ses exemples, il contribua, plus que personne, à tous les progrès de l'art d'écrire. Durant les 40 dernières années du XVII^e siècle, il rendit le public sévère, les auteurs circonspects, les talens laborieux, et la médiocrité honteuse. Ce sont là des effets qu'on ne produit pas sans se faire beaucoup d'ennemis : Boileau en eut d'implacables. Ils critiquaient dans ses vers des incorrections souvent chimériques, quelquefois réelles, et lui reprochaient néanmoins une perfection laborieuse. Ils s'efforçaient de le représenter comme un exact et froid versificateur qui ne réussissait qu'à traduire, et qui, de son propre fonds, manquait de philosophie, d'imagination, de sensibilité. Il se plait sans doute à imiter de grands modèles; mais il crée les pensées d'autrui, a dit La Bruyère; et l'on peut ajouter que celles qui n'appartiennent qu'à lui et qui composent plus de la moitié de ses poèmes n'ont jamais moins de justesse et d'éclat que celles qu'il emprunte. En un temps où le cartésianisme était, avec le jansénisme, la plus haute lumière et la plus forte audace des meilleurs esprits, il fut un zélé défenseur de la philosophie de Descartes et de la théologie d'Arnauld. Quatre de ses vers ont délivré notre jurisprudence d'une pratique odieuse. D'autres saillies de sa verve étonnent par une énergique hardiesse qui, même au XVIII^e siècle et au XIX^e, aurait pu sembler téméraire. D'une autre part, il est difficile de ne pas reconnaître dans son Lutrin une véritable création poétique, et dans presque tous ses vers le talent de revêtir ses idées de vives images, d'allier avec harmonie aux expressions vraies et simples les coe-

leurs et les mouvemens du style figuré, d'animer ainsi son style, et de faire partager à ses lecteurs l'intérêt si vif, si passionné même, qu'il prend aux sujets qu'il traite.

Tandis que les Cotin, les Desmarets, et, après eux, les jésuites rédacteurs des Mémoires de Trévoux, le harcelaient de critiques injurieuses, les suffrages de Racine, de La Bruyère, de Bayle, de tous les esprits éclairés, vengeaient et consacraient sa gloire. Elle a cependant essuyé, sinon de pareils outrages, du moins des attaques nouvelles, vers le milieu du dernier siècle. Fontenelle, dont Racine et Boileau avaient mal accueilli les débuts poétiques, survécut 58 ans à l'un, 46 ans à l'autre, et ne manqua point d'employer contre les juges sévères de ses premiers essais l'autorité de son long patriarcat littéraire. Quelques-uns de ses élèves, héritiers de ses ressentimens, essayèrent de rajeunir les poudreux libelles des plus anciens ennemis de Despréaux; mais Voltaire le proclamait le législateur du Parnasse; mais Vauvenargues, Helvétius, d'Alembert, Marmontel même, étaient forcés de révéler en lui le fondateur d'une excellente école; et l'on vit, après 1788, au sein des plus violens orages, quand le mépris des vieilles renommées ne connaissait aucun frein, celle de Boileau reprendre au contraire un plus vif éclat. Nous venons d'être témoin d'un dernier déchaînement contre ses préceptes et ses exemples. La France, envahie en 1814 et 1815 par des armées étrangères, le fut en même-temps par des doctrines littéraires et philosophiques qui devaient interrompre ses progrès, éteindre par degrés au milieu d'elle toutes les lumières pures et bienfaisantes, et la rendre ainsi incapable ou même indigne d'obtenir jamais la liberté qu'elle s'était promise. On entreprit sérieusement de replonger sa philosophie dans les ténèbres du mysticisme, de ramener sa littérature à la barbarie du moyen-âge; et Boileau, sans doute l'un de ses écrivains les plus classiques, eût bientôt perdu toute autorité par le triomphe de ces étranges théories. Mais si elles ne doivent prévaloir que lorsqu'elles seront clairement expliquées,

s'il faut attendre qu'elles soient justifiées par des productions séduisantes, nous avons lieu de présumer que Despréaux continuera long-temps d'éclairer et de diriger les talens, de leur enseigner les lois du bon goût, c'est-à-dire celles de la nature et de la vérité. Il a ignoré le nom de cette littérature fantastique dont nous avons été menacés; mais, toute indéfinissable qu'elle est, on la retrouverait comprise parmi les extravagances dont il a guéri son siècle et jusqu'ici préservé les âges suivans. A toutes les époques, depuis 1666, et spécialement à celles où l'on a tenté de le déprécier, les éditions de ses œuvres se sont multipliées à tel point qu'il nous serait impossible d'indiquer toutes celles qui mériteraient d'être distinguées. Il en a lui-même publié quatre, entre lesquelles il préférerait celle de 1701. Après sa mort il a eu pour éditeurs Renaudot, Brossette, Dumontel, Souchai, et, en 1747, Saint-Marc. La plupart de leurs notes ont été recueillies dans l'édition de 1772. Celles du poète Denis Lebrun ont paru en 1808. On a pour la première fois rassemblé tous les écrits de Boileau en vers et en prose, y compris ses lettres, dans l'édition stéréotype de 1809. Ses principaux ouvrages ont été magnifiquement imprimés chez la veuve Bodoni (à Parme), en 1814; et par M. P. Didot, en 1819. L'année 1821 a produit 3 éditions avec commentaires. Il en a été donné une du même genre en 1825, une encore en 1830. C'en est bien assez pour montrer qu'il y a peu d'apparence que les chefs-d'œuvre de ce poète cessent de si tôt d'être étudiés.

D-N-V.

BOIS (botanique), *lignum*. Le bois est la partie la plus solide des végétaux ligneux. Dans les dicotylédons, c'est-à-dire dans presque tous les arbres de nos climats, il est composé de feuilletés concentriques, sortes de réseaux fibreux, étroitement liés et comme tissés ensemble, dont la réunion forme à la fin de chaque année une de ces couches plus ou moins distinctes qui peuvent servir assez ordinairement à faire reconnaître l'âge de chaque tronc ou de chaque branche et qui s'étendent depuis l'étui médullaire jusqu'au liber. Voy. *ANAXA*.

Le bois contient à la fois des vaisseaux séveux, des vaisseaux aériens et des vaisseaux propres.

Ses couches les plus internes sont les plus dures; elles constituent le *bois parfait* qui est recouvert du *jeune bois* auquel on a donné le nom d'*aubier*. Ce dernier, toujours moins dense, est aussi d'une couleur moins foncée; du reste, sa structure est la même et il se transforme progressivement en bois proprement dit. Dans les monocotylédons la partie extérieure du corps ligneux est au contraire la plus compacte.

Plus la croissance de chaque espèce, et, parmi les mêmes espèces celle de chaque individu, est rapide, moins le bois offre de densité et moins, en général, il est estimé. On conçoit dès lors que les circonstances qui exercent sur la végétation une influence directe réagissent indirectement sur la qualité du bois et que l'arbre qui s'est le plus rapidement développé ne soit pas toujours celui qui donne les meilleurs produits.

Pour augmenter la dureté et par conséquent la force des couches de l'aubier, on a proposé d'enlever l'écorce une année avant d'abattre les arbres. Ce moyen, dont l'efficacité reconnue par Duhamel, Malus et quelques autres, a été contestée par Varenne de Fenilles, s'est néanmoins conservé çà et là dans la pratique. Sur divers points de l'Afrique et de l'Australasie, presque partout où les Européens n'ont point encore fait connaître l'usage et le travail du fer, les sauvages, après avoir trempé les bois qu'ils destinent à former des instruments de labour ou de guerre dans de l'huile ou des graisses fondues dont ils les laissent s'imbibber, les enveloppent de feuilles et les mettent sous la cendre chaude; ils acquièrent ainsi une dureté telle qu'on a vu des *zagaies* lancées contre des arbres à d'assez grandes distances, les pénétrer comme l'eussent fait les dards les mieux acérés, et des haches assez tranchantes pour suppléer celles dont nous nous servons.

Les bois une fois abattus perdent plus ou moins lentement leur humidité; mais ils conservent une propriété hygrométrique qui contribue surtout à les faire se

déjeter et s'échauffer, lors même qu'ils ont été employés en apparence parfaitement secs. Le procédé indiqué en dernier lieu modifie beaucoup cette fâcheuse disposition. L'ébullition dans une huile chargée d'oxides métalliques la détruirait complètement, mais un pareil moyen n'est pas praticable en grand. La peinture à l'huile même, à cause de la dépense qu'elle occasionne, ne peut être employée dans tous les cas où elle produirait un bon effet.

Une dessiccation trop rapide altère la qualité des bois lorsqu'elle a lieu en plein air. Pour éviter le fendillement qui en résulte et afin de les rendre moins accessibles aux vers qui les rongent, on a imaginé de les submerger pendant un certain temps. Malheureusement l'eau, en les dépouillant de divers principes, diminue à la fois leur densité, leur ténacité et leur durée.

Quelques bois se conservent beaucoup plus long-temps que d'autres à l'humidité. De ce nombre sont l'orme, le chêne, et peut-être avant tout l'acacia. Il en est qui s'altèrent très lentement à l'air, comme le chêne, le châtaignier, divers pins, etc. On les préfère, par cette raison, pour la charpente. D'autres qui se distinguent par leur ténacité sont recherchés des charbons, tels que l'orme, le hêtre, le frêne, le charme. Ceux qui se déjettent le moins conviennent de préférence à la menuiserie. L'ébénisterie choisit les bois agréablement colorés ou veinés, tels que l'acajou, le noyer, le merisier, l'orme tortillard, le frêne; pour le tour, ceux à grain fin, comme le hui, l'alisier, sont les meilleurs. Pour la clercerie on emploie surtout le châtaignier, le chêne, le bouleau, parfois le saule et le coudrier; enfin pour les articles de fente, c'est-à-dire le merrain, les bardeaux, les lattes, etc., on prend le chêne, le châtaignier, le pin, etc.

Quoique l'on soit assez généralement persuadé que les bois les plus pesans donnent le plus de chaleur pendant la combustion, les expériences de Hartig tendent à démontrer qu'il existe plusieurs exceptions à cette règle. D'après ces expériences en effet le chêne ne viendrait tout au plus qu'en septième ligne parmi nos meilleurs bois de chauffage. Le syco-

more, le pin commun, le frêne, le hêtre, le charme et l'alisier, sans doute parce qu'à poids égal ils retiennent moins d'eau de végétation, lui seraient sensiblement préférables.

De tous les moyens qui ont été recommandés pour rendre les bois incombustibles, un des meilleurs est de les faire tremper dans une dissolution d'alun parce que ce sel, en se boursouffant à la chaleur, les isole complètement du feu et de l'air indispensable à sa propagation.

Si le bois employé directement est indispensable sous tant de formes à nos besoins, les produits immédiats qu'on en obtient naturellement ou artificiellement ont aussi une grande importance dans l'économie domestique et industrielle. Sans parler du charbon (*voy.*), on en retire encore, par la distillation, une huile également propre à l'éclairage, à la peinture, et dont on forme, en la mêlant à un cinquième de résine, un excellent goudron; et de l'acide acétique que M. Mollerat a su transformer en une sorte de vinaigre inaltérable fort employé surtout dans les manufactures de toiles peintes et les ateliers de teinture. Divers bois contiennent de la matière colorante. Le bois d'aloès est célèbre dans tout l'Orient par son odeur; les Chinois en brûlent dans leurs temples et dans leurs appartemens les plus somptueux les jours de grande réception. Le bambou, comme la canne, donne une liqueur qui s'épaissit dans le voisinage de chaque nœud, en lames dures et fragiles qui ne sont autre chose que du sucre. On retire du bois de l'érable une liqueur analogue, et de celui des pins de la résine. Beaucoup de bois partagent avec les écorces qui les recouvrent des propriétés médicales; il en est qui contiennent divers sucs dont la couleur et la consistance sont celles du lait; d'autres qui sont tellement pénétrés des substances résineuses qu'on peut en utiliser les fragmens pour l'éclairage. *Voy.* CANNE A SUCRE, ÉRABLE A SUCRE, PIN, AGAVE, EUPHORBIE, etc., etc. O. L. T.

BOIS (technologie). Nous ne considérons ici le bois que sous le rapport de ses divers emplois dans les arts. Ils sont très nombreux.

Pour suivre l'ordre, nous parlerons

d'abord du bois de chauffage. Les bois qu'il faut préférer sont les plus durs, tels que le hêtre, le charme, le chêne, etc. Chacun de ces bois peut se vendre dans trois états différens : comme bois neuf, c'est celui qui vient par bateaux ou par charrois; comme bois flotté, il arrive par trains flottans sur les rivières et perd son écorce par le long séjour qu'il fait dans l'eau; enfin comme bois gravier, il n'est plus alors que demi-flotté et descend du Nivernais, de la Bourgogne, etc. On connaît encore le pélard, qui n'est autre chose que le chêne dont on a enlevé l'écorce pour le service des tanneries, et le bois d'Andelle qu'on fait flotter sur la rivière de ce nom et qui est en grande partie du hêtre. Le bois se vend à la mesure; mais il est plus équitable de le vendre au poids, et on doit à M. Rieussec d'avoir introduit à Paris l'usage de ce dernier mode. Dans certains chantiers on le vend des deux façons en même temps, au moyen d'appareils qui sont, à la fois, balance et mesure.

Bois de construction. Les plus propres à cet emploi sont le chêne, le sapin, le hêtre, le châtaignier, l'orme. Comme le chêne se durcit dans l'eau, il est toujours préféré pour les constructions maritimes; le sapin l'est pour les constructions légères et économiques; l'orme pour les pompes et autres objets consacrés aux usages domestiques. Les bois du Nord ont une grande supériorité sur ceux du midi. Ceux-ci se gercent, se fendent, et il faut souvent remédier à ces gerçures en conservant la solidité des poutres au moyen d'étriers en fer. Les bois verts se déforment; la sève les travaille et il est prudent de leur laisser faire leur effet. Tous les bois sont sujets à la maladie appelée *pourriture sèche* et que les Anglais nomment *dry-rot*. On a cherché long-temps un remède pour guérir cette maladie. Il paraît certain que l'Anglais M. Kyan l'a découvert et il consiste à laisser immerger la pièce de bois dans un bassin rempli d'eau où l'on a mis un demi-kil. de sublimé corrosif pour 25 litres d'eau. En général, il ne faut employer les bois que long-temps après qu'ils ont été abatus. On les conserve en chantier en les disposant par étage et permettant à l'air de

les environner de tous côtés. Lorsque les bois doivent être enfouis en terre, il faut charbonner les bouts et les goudronner, pour arrêter l'effet destructeur de l'humidité.

Bois de travail. Ce sont ceux qu'on emploie au charonnage, à la menuiserie et à l'ébénisterie. Les charrons font un grand usage de l'orme, du chêne, du frêne, du charme, de l'érable. Ils ont toujours des provisions de bois en grume, c'est-à-dire qu'il n'est ni débité, ni scié, et qu'il a son écorce. Il est seulement coupé selon les longueurs propres aux ouvrages que les charrons doivent exécuter. Le menuisier recherche principalement le chêne, le frêne, le noyer, le châtaignier, le sapin, l'acacia, le merisier, etc. S'il s'agit de meubles, il emploie le plus communément le noyer et le hêtre. On classe dans les bois blancs le tilleul, le sapin, le bouleau, le saule, le tremble, etc.; dans les bois feuillards, les jeunes bois de châtaignier, de noisetier, qui servent à faire des cercles et des lattes. Le bois de sciage a presque toujours le défaut de se déjeter, et les ouvriers préfèrent le remplacer par du bois de chêne tendre, à droit fil et bien scié. L'ébéniste emploie de préférence les bois durs auxquels on parvient à donner un beau poli, au moyen des couleurs et des vernis qu'on applique de mille manières et presque toujours avec succès, depuis que la chimie a fait de si rapides progrès. Le choix de l'ébéniste se porte tantôt sur le buis dur, compacte et d'une belle couleur jaune; tantôt sur l'acajou également dur, mais veiné et offrant des reflets variés; sur l'ébène, bois noir d'une grande dureté, recevant un beau poli et destiné plus spécialement à la confection des instrumens à vent; sur le gaïac, bois jaune; sur le fernambouc ou bois de Brésil; le palissandre, bois violet; le bois de citron, le bois de rose, etc., etc. Il est rare que ces bois soient employés à l'état massif; les meubles reviendraient à des prix exorbitans. On les débite en lames très minces qu'on appelle *placage*, et qu'on applique sur la carcasse du meuble en les y collant; ensuite une pierre ponce fait disparaître les traits de scie.

Bois colorans. Ce sont ceux qu'on em-

ploie en teinture, tels que les bois du Brésil, du Japon, de Sumac, de Campêche, le Santal rouge, etc.

Bois résineux. Ils proviennent des arbres qui fournissent une résine quelconque, lorsqu'on leur fait une incision. Le pin maritime, par exemple, est dans cette classe.

Bois à tan. Leur écorce fournit la substance appelée *tannée* et qu'on emploie dans le tannage des cuirs. Les peupliers, le bouleau, le sumac, fournissent du tan; mais c'est principalement de l'écorce du chêne rouvre (*quercus communis*) qu'on l'extrait. V. DE M-N.

BOIS (EXPLOITATION, AMÉNAGEMENT, SEMIS DES), voy. FORÊTS, COUPES, AMÉNAGEMENT, etc.

BOIS (zoologie), production qu'au premier aperçu on pourrait confondre avec les cornes, mais qui en est essentiellement distincte et qui appartient spécialement à quelques espèces de mammifères ruminans. Le bois, espèce d'ornement et de moyen défensif, se trouve sur la tête du cerf, du renne, du daim et de l'élan; les mâles seuls en sont pourvus et le voient tomber à l'époque du rut pour repousser au printemps suivant. L'observation a montré que le bois avait avec les organes sexuels une liaison toute particulière, et que l'émasculature pratiquée pendant son absence empêche à jamais son retour, tandis qu'au contraire le cerf qui a subi cette opération pendant que son bois était en pleine végétation ne le perd plus jamais. C'est, en effet, par une sorte de végétation que se développe cette excroissance qui probablement doit à cette circonstance et peut-être aussi à sa forme rameuse le nom qui lui a été imposé. On sait qu'un prolongement de l'os frontal sert de point de départ au bois; il s'allonge et soulève la peau; d'abord mou et cartilagineux il s'ossifie par degrés, se dépouille de son enveloppe et finit par se détacher et tomber. Trois semaines suffisent pour que le bois soit complètement poussé; le nombre des branches augmente chaque année, et peut servir à estimer l'âge de l'animal.

Les bois sont un objet de commerce; c'est une substance susceptible d'être travaillée comme les os ou l'ivoire, mais la

mode veut qu'on les emploie avec leurs formes naturelles plus ou moins bizarres. On en fait des manches de couteaux, des tuyaux de pipe, des pommes de canne, etc. La *corne de cerf* qu'on employait jadis en pharmacie n'est autre chose que le bois. Comme les os, il donne la calcination du phosphate de chaux (corne de cerf calcinée) et la distillation de l'ammoniaque (esprit volatil de corne de cerf). F. R.

BOIS SACRÉS. L'un des premiers besoins d'une société naissante est celui de revêtir d'une forme respectable le culte de ses dieux. Les hommes de l'antiquité, soit qu'ils vécussent dans des grottes, comme les Troglodytes, soit qu'ils fussent campés sous des tentes à chariot, ainsi que les Hamaxobiens, s'accorderaient en un point, celui de préférer les retraites les plus sombres et les plus solitaires pour s'y livrer avec recueillement aux pratiques religieuses. Quand ils eurent des villes, ils songèrent à bâtir des temples; mais, fidèles à leurs anciennes traditions, ils choisirent pour cela des emplacements éloignés du tumulte de la société et convenables à la méditation et à la prière. Les forêts leur offraient plusieurs avantages dont ils sentirent l'importance. L'homme n'est jamais plus disposé à rendre hommage à la Divinité que lorsqu'il se trouve loin des regards profanes, qu'il n'a pour témoins de sa piété que ces colosses de la végétation, dont la base est incessamment arrosée par de limpides ruisseaux et dont l'épais feuillage laisse tomber à peine quelques rayons de lumière comme une pluie d'or. Au sortir des villes tumultueuses, va-t-il au temple de son dieu? il commence à se recueillir dès qu'il touche au seuil de la forêt. Les arbres qui entourent le sanctuaire sont les plus sacrés pour lui: il craindrait d'y porter la cognée; ce serait plus qu'un meurtre, ce serait un sacrilège! Quelquefois cependant il est arrivé que l'interprète révérent des volontés divines lui a permis d'emporter un rameau, sûr préservatif des maléfices, symbole et gage de bonheur! Le pâtre de la vallée a vu le soir, en ramenant ses troupeaux, des hommes velus et agiles s'élançant de la forêt voisine, lui enle-

ver audacieusement le plus gras de ses agneaux et retourner en bondissant dans leur retraite obscure. Une autre fois il a aperçu à la pâle clarté de l'astre des nuits un groupe de jeunes femmes dans une ronde sur la lisière du bois. Il a entendu d'abord leurs voix fraîches et virginales; bientôt après elles ont poussé des cris d'effroi, et le pâtre tremblant les a vu fuir enfin devant une troupe d'agresseurs à la mine effrontée. Puis il n'a entendu que quelques faibles gémissements et tout est rentré dans le silence. Mais il n'approchera plus désormais de ce bois redoutable, ou ce sera pour y conduire humblement une chèvre aux pendantes mamelles, et l'offrir en holocauste aux Satyres, à ces divinités malfaisantes qui déciment les troupeaux et insultent les nymphes. Pour celles-ci, il leur offrira une paire de blanches colombes et leur demandera une abondante récolte et des fruits succulents. Il connaît leur pouvoir et leurs habitudes: les dryades vivent dans des troncs d'arbres, d'où elles ne sortent ordinairement que la nuit; les hamadryades, moins heureuses, sont unies à l'arbre même et ne peuvent s'en détacher. A la suite des nymphes s'avance le cortège bruyant des dieux de la forêt, Pan, les Faunes et les Sylvains.

Long-temps ces erreurs furent chères au peuple, et les hommes éclairés s'efforçaient même de les perpétuer, afin de prévenir la dévastation des forêts. Un bûcheron n'aurait osé abattre un arbre si les magistrats n'en eussent auparavant fait déloger l'hamadryade: cela était nécessaire, surtout dans les bois où avaient lieu les jeux, les danses et les festins en l'honneur des dieux.

Les prêtres du paganisme contribuèrent plus particulièrement encore à donner une grande célébrité aux forêts. Ils les avaient choisies pour imprimer plus de solennité à leurs pieuses jongleries, en les enveloppant de silence, de mystère et de ténèbres qui inspiraient au vulgaire une sainte terreur. Les plus dévots d'entre le peuple suspendaient de riches offrandes aux rameaux du bois sacré, et nul n'aurait eu le courage d'y porter la main; le dieu seul daignait en prendre possession. Les choses en vinrent au

point que l'empereur Théodose, saint Grégoire, et plusieurs rois de France et de Lombardie, se virent dans la nécessité de défendre, sous des peines sévères, d'orner les arbres de bandelettes et d'offrandes, comme ils en paraient les statues de la Divinité.

C'est ainsi que le culte des bois s'établit de lui-même, dès le temps des sociétés primitives, et que, sanctifié à la fois par la politique des uns et la crédulité des autres, il passa dans toutes les religions connues, même, il faut bien le dire, dans le christianisme, et traversa les siècles pour parvenir jusqu'à notre époque.

À Claros, dans la mer Égée, il y avait un bois consacré à Apollon. Elien nous apprend qu'on n'y voyait aucune bête venimeuse. Les cerfs, chassés de la plaine, y trouvaient un asile inviolable, d'où les chiens et les chasseurs s'éloignaient précipitamment. Esculape avait à Épidaure un bois remarquable par le soin qu'apportaient les prêtres d'en éloigner les moribonds et les femmes en travail d'enfant; car ç'eût été une grande profanation d'y laisser naître ou mourir une créature humaine. Vulcain avait aussi un bois sacré sur le mont Etna; Mars en avait un à Rome, célèbre par l'aventure qu'on disait être arrivée à Rhéa-Sylvia, et d'où serait résultée la naissance de Rémus et de Romulus. Toutes les grandes divinités avaient le leur; il serait superflu de les énumérer.

Les druides rattachaient aux forêts la partie la plus solennelle de leurs cérémonies. C'était là qu'ils allaient cueillir le gui de chêne avec une serpette d'or (voy. AGUILANLEU), et qu'ils interrogeaient les entrailles palpitantes des malheureux qu'ils avaient égorgés.

La tradition des bois sacrés a fourni d'heureuses inspirations à divers poètes, parmi lesquels nous citerons Homère, Virgile et le Tasse. C. F.-N.

BOISSEAU, mesure de capacité usitée autrefois pour les substances sèches et dont la grandeur variait suivant les lieux. Depuis l'introduction du système métrique, ce qu'on appelle encore boisseau est le huitième d'un hectolitre. C'est un vase de bois cylindrique ayant 25

centimètres de hauteur et autant de diamètre. Voy. LITRE et MESURES. F. R.

BOISSELIER, ouvrier qui fabrique non-seulement les boisseaux, comme son nom l'indique, mais encore une foule d'ustensiles de ménage en bois, tels que les seaux, les soufflets, etc. La profession de boisselier s'allie souvent avec celle de tonnelier ou de vannier; souvent même les boisseliers fabriquent aussi les tambours. Ils emploient, pour faire les boisseaux, des planches minces qu'ils achètent toutes ployées pour cet usage, et qu'ils assujétissent sur un fond de bois rond, ayant soin d'amincir les bords de la jointure afin que la cavité soit parfaitement cylindrique. Une bande de bois clouée extérieurement au bas du boisseau contribue à lui donner plus de solidité. Il est garni en outre de lames de fer qui lui donnent encore plus de résistance. F. R.

BOISSERÉE (COLLECTION DE). Les deux frères Boisserée (SULPICE et MELCHIOR) et leur ami JEAN BERTRAM, nés à Cologne vers 1780, après avoir puisé, pendant le séjour qu'ils firent à Paris (1803), dans la galerie du Louvre et dans les leçons publiques que faisait alors dans cette capitale Frédéric Schlegel, le goût et la passion des arts, formèrent dans leur ville natale, siège d'une antique école de peinture, une collection de tableaux tous appartenant aux maîtres de cette école et de l'école allemande en général, telle qu'elle existait dès la fin du XIII^e siècle, avec un caractère à elle propre et tranché. Cette collection s'enrichit successivement de beaucoup d'acquisitions faites dans un temps où les églises et les couvens étaient dépouillés de leurs riches ornemens; transportée à Heidelberg, elle passa de là, en 1819, à Stuttgart, où le roi de Wurtemberg s'empressa d'offrir un local, et elle fut décrite alors dans un ouvrage de luxe qui parut, à partir de 1821, et dont la 38^e livraison a vu le jour en 1833 (Munich, in-fol.). Quoique la ville de Stuttgart, jalouse de conserver un trésor si précieux, eût donné aux trois amis le droit de bourgeoisie, ils la quittèrent pourtant en 1827, pour s'établir à Munich avec leur collection qui venait d'être achetée par le roi Louis de Bavière. Elle

fut réunie à celle de Schleissheim, et formera dans la suite un des principaux ornemens de la Pinacothèque de Munich. On y voit, presque sans interruption, la marche progressive et les développemens de la peinture en Allemagne pendant le *xiv^e*, le *xv^e* et le *xvi^e* siècle; elle se compose de plus de 200 ouvrages des peintres les plus distingués de cette école. On trouve de grands détails sur cette collection dans la 8^e édition du *Conversations-Lexikon* de Brockhaus.

M. Sulpice Boisserée est l'auteur de la magnifique *Histoire et description du dôme de Cologne*, avec de très belles planches gravées, représentant les parties de cet édifice et différens autres monumens de l'architecture gothique (Stuttgard, 1823-32, in-fol., mais exécutée à Paris); il s'occupe dans ce moment d'un grand ouvrage lithographique, avec texte allemand et français, qui se formera de 12 livraisons, sous ce titre : *Monumens de l'Architecture sur le Bas-Rhin, du vi^e au xiii^e siècle*. M. Boisserée a été nommé membre honoraire de l'Académie des sciences de Munich et de celle des beaux-arts. J. H. S.

BOISSIEU (JEAN-JACQUES DE), peintre, dessinateur et graveur à l'eau-forte et à la pointe sèche, né à Lyon en 1736, et mort dans la même ville en 1810, reçut de Lombard et de Frontier les premières leçons du dessin. De constantes études, d'après les tableaux des grands maîtres des Pays-Bas, et surtout d'après la nature, concoururent à perfectionner son talent. Il a peint avec succès dans le genre de Van-Ostade; ses portraits ont aussi acquis de la célébrité; mais c'est comme graveur que sa réputation est impérissable. Ses têtes, ses paysages, ses sujets champêtres d'après différens maîtres, et plus particulièrement d'après lui-même, sont des ouvrages du plus grand mérite, autant par le goût, l'intelligence de la pointe, que par l'effet pittoresque de l'eau-forte. Ses eaux-fortes pures, c'est-à-dire celles avant toute retouche, sont extrêmement recherchées des artistes et des amateurs. A la vente Rigal, en 1827, celle de sa *Grande-Forêt* a été portée à 135 francs, lorsque la même pièce, terminée et pous-

sée au ton le plus vigoureux, n'a été vendue que 51 francs. L'œuvre de Boissieu se compose de 142 pièces, presque toutes datées et signées J. J. D. B. Nous citerons comme méritant une attention plus particulière, ses quatre *vues de Lyon*, datées de 1760 et 1761. On ne connaît pas d'ouvrage de lui antérieur à ceux-ci : *Paysage d'après Swanevelt*, dont il n'existe que trois épreuves; cette pièce est signée à gauche J. J. D. B., 1772, à droite Swanevelt; *Saint Jérôme assis sous un arbre*, 1797; *Deux Frères du désert*, 1797; *la Grande-Forêt*, 1798; *Entrée du Village de Lantilly*, pièce dite des *petits Maçons*, 1804; un *Chasseur* son fusil sur l'épaule, d'après J. Wynants, 1806; *vue d'une Campagne*, d'après Ruysdaël, 1806. Son œuvre gravé s'est élevé à 2,035 francs à la vente Rigal, et la pièce rare d'après Swanevelt manquait. Son éloge historique a été prononcé à l'Académie de Lyon, dont il était membre, par M. Dugas-Montbel, son compatriote. L. C. S.

BOISSONADE (JEAN-FRANÇOIS), célèbre helléniste français, naquit à Paris en 1774. Il fut nommé, en 1809, professeur adjoint de littérature grecque à la faculté des lettres de l'Académie de Paris. En 1812 il succéda à Larcher comme professeur titulaire dans la même chaire. Nommé, en 1814, chevalier de la Légion-d'Honneur, il fut reçu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1816. Après la mort de J.-B. Gail, il lui succéda comme professeur de littérature grecque au collège de France en 1828.

M. Boissonade débuta dans la carrière philologique par des articles insérés dans le *Magasin encyclopédique* de Millin. Un morceau sur Aristénète lui fit faire la connaissance de F.-J. Bast, qui lui dédia, en 1805, sa Lettre critique sur Antoninus Liberalis, Parthenius et Aristénète. M. Boissonade lui adressa en revanche (1806) une excellente édition des Héroïques de Philostrate, revues sur 9 MSS., augmentées de scholies grecques et expliquées par un savant et judicieux commentaire, à l'instar de ceux qui avaient été publiés par des savans hollandais et

anglais. M. Boissonade, dont la réputation était alors établie, se lia d'amitié, non-seulement avec les hellénistes français, mais encore avec les sommités philologiques de l'étranger. Après un long intervalle, il fit paraître à Leipzig, en 1814, *Marini Vita Procli*; en 1815 à Londres, *Tiberius rhetor De figuris*, augmenté de moitié d'après un MS. du Vatican, accompagné de l'*Ars rhetorica* de Rufus que Gale avait publié comme l'ouvrage d'un anonyme. En 1817 il recueillit et publia à Paris la correspondance de Lucas Holstenius (*Lucæ Holstenii Epistolæ ad diversos*), auxquelles il joignit une savante explication de l'inscription grecque que M. Pouqueville avait découverte à Actium, en 1813. Il fit paraître, en 1818, à Londres une édition *princeps* des Epimérismes d'Hérodien le grammairien, ouvrage très important pour l'accentuation grecque, quoiqu'il ne soit pas authentique. En 1819 il donna pour la première fois à Paris (2 vol. in-12) le roman de Nicéas Eugenianus, suivi des fragmens du roman de Constantin Manasses, grec-latin. M. C. L. Struve de Königsberg a rendu compte de cette importante publication. En 1820 parurent les *Ex Procli scholiis in Cratylum Platonis excerpta*, publiés pour la première fois en grec seulement. Les savantes publications de M. Cousin et surtout celles de M. Creuzer appelaient alors l'attention des philosophes et des philologues sur les néo-platoniciens. En 1822 parut enfin à Amsterdam, après 12 années d'impression, l'Eunape, Vies des Sophistes, et les fragmens de l'Histoire du même auteur, en grec. L'illustre D. Wytttenbach de Leyde s'était chargé du commentaire historique et philosophique; mais les circonstances politiques, sa cécité, et enfin sa mort, ne lui permirent point de terminer ce beau travail. M. Boissonade, qui ne s'était réservé que la partie critique et grammaticale, acheva la tâche d'une manière qui ne laisse rien à désirer, et cet Eunape sera à jamais un monument remarquable de l'alliance parfaite de la critique verbale et de l'interprétation historique. En 1822, M. Boissonade fit paraître à Paris son édition grecque-la-

tine des Lettres d'Aristonète, modèle d'une édition *Variorum*. La même année il donna, comme cinquième volume de l'Ovide de Lemaire, la traduction grecque, jusqu'alors inédite, des Métamorphoses par Maxime Planude. De 1823 à 1826 il publia à Paris, en 24 volumes in-32, une *Sylloge poetarum græcorum*, collection remarquable par la pureté des textes revus sur de bons MSS., et par un choix judicieux de courtes mais excellentes notes. En 1824 il donna un texte critique du Nouveau-Testament, 2 vol. in-32; en 1828, le roman des Sept Sages en grec (*De Syntipa et Cyri filio Andrepuli narratio è codd. Pariss.* Paris, in-12), publication qui mit fin à la longue controverse sur la prétendue identité de cet ouvrage avec les fables de Pídpai. Dans les *Anecdota græca* (5 vol., Paris 1829 à 1833) M. Boissonade recueillit une grande partie des morceaux inédits qu'il avait trouvés dans les MSS. de la bibliothèque royale. Cette vaste collection est également importante pour l'histoire du Bas-Empire, pour la grammaire grecque et pour la patristique ou l'étude des pères. Enfin, M. Boissonade fut un des collaborateurs des plus actifs des *Notices et extraits des MSS. de la bibliothèque du roi*. On trouve de lui dans le 10^e vol. (1818): *Notice des (22) lettres inédites de Diogène le Cynique*; dans le 11^e (1827) une *Notice des (24) lettres inédites de Cratès le Cynique*; *Notice des scholies inédites de Basile de Césarée sur saint Grégoire de Nazianze*; *Traité alimentaire du médecin Hiérophile*; dans le 12^e vol. de la même collection se trouve le poème moral de George Lapithès. Le recueil des opuscules presque tous inédits de Psellus, de même qu'une nouvelle édition des lettres et des *Questiones physicæ* de Théophylacte Simocatta, sont sur le point de paraître.

M. Boissonade contribua aussi à l'édition que M. Schæfer donna en 1811 de l'ouvrage de Grégoire de Corinthe sur les dialectes grecs, à l'Athénée de Schweighæuser, à l'Euripide de M. Matthiæ, au *Thesaurus linguæ græcæ* publié à Londres par M. Valpy, et ses additions

nombreuses enrichissent en ce moment la nouvelle édition française du dictionnaire de Henri Étienne publiée par MM. Didot, à Paris.

Le *Magasin encyclopédique* n'est pas le seul recueil dans lequel M. Boissonade ait inséré d'excellents articles. Un grand nombre de morceaux dont il a enrichi le *Mercur*, le *Journal de l'Empire* et celui des *Débats*, donnent une haute idée de son talent comme critique et comme littérateur. Il serait à désirer que, dans l'intérêt des études solides, il voulût se charger lui-même du soin de les recueillir.

Pour apprécier dans M. Boissonade l'helléniste et le philologue, il faut se rappeler que le plus grand nombre des ouvrages mentionnés ci-dessus ont été publiés par lui pour la première fois; que d'ailleurs ses travaux sur les textes déjà connus ne laissent presque rien à faire aux éditeurs à venir.

A tant de services rendus à la littérature il faut ajouter les Lettres inédites de Voltaire à Frédéric-le-Grand (1802), le recueil des Oeuvres de Bertin (Paris, 1824), l'édition du *Télémaque* qui fait partie de la collection Lefèvre (Paris, même année, 2 vol. in-8°), les *Oeuvres choisies de Parny* (même collection, 1827) enfin le *Goupillon*, poème héroï-comique traduit du portugais d'Antonio Dinys (Paris, 1828, in-32). L. DE S.-R.

BOISSONS. Les boissons sont des liquides destinés à être introduits dans l'estomac, et propres à faire cesser le sentiment de la soif, ou à stimuler les organes. On compte un grand nombre de boissons, mais qui toutes peuvent se ranger dans une des quatre classes suivantes : 1° boissons fermentées simples; 2° boissons distillées; 3° boissons non fermentées et excitantes; 4° boissons non fermentées et non excitantes. Dans la première classe on comprend les boissons dans lesquelles un mouvement de fermentation a développé une quantité plus ou moins considérable d'alcool, qu'on n'a point séparée par la distillation; tels sont le vin, le cidre, etc. Les boissons de la seconde classe sont le produit de la distillation des boissons fermentées simples; dans cette opération l'alcool, plus léger que les autres

liquides avec lesquels il est combiné, se dégage le premier à l'état de vapeur, et vient se condenser dans un réservoir. Ces boissons sont dites alcooliques ou spiritueuses; exemple, l'eau-de-vie, le rhum, etc. Les dénominations imposées aux boissons des autres classes les définissent assez; on les désigne d'ailleurs plus ordinairement sous le nom de boissons aqueuses et rafraîchissantes. La nature différente des diverses sortes de boissons ressort assez bien de cette classification; mais pour faire comprendre plus facilement le mode d'action que chacune d'elles exerce sur nos organes, nous croyons devoir fondre en deux classes les quatre classes précédentes et n'admettre que des boissons qui excitent et des boissons qui n'excitent pas. Tout liquide introduit dans l'estomac, qu'il soit doué ou non de propriétés excitantes, délaie les alimens qui s'y trouvent, tend à en faire une masse plus homogène, rend plus facile l'imbibition de ceux-ci par les sucs gastriques dont la sécrétion est augmentée, les étend de manière à les mettre en rapport avec l'estomac par une surface plus étendue, en un mot facilite la chymification (*voy.*). Si nous ajoutons que ces deux sortes de boissons, quand elles sont prises en grande quantité, augmentent notablement, surtout si elles sont chaudes, la transpiration cutanée, aussi bien que la sécrétion urinaire, nous aurons signalé les seuls effets communs bien constatés qu'elles produisent sur l'économie. Mais si les boissons qui excitent et celles qui n'excitent pas se confondent dans ce résultat commun, elles ont sur l'organisme d'autres modes d'action qui établissent entre elles de grandes différences. Le premier effet de toute boisson excitante ingérée dans l'estomac en même temps que des alimens et à dose modérée, est de stimuler cet organe, en imprimant un certain degré d'activité aux divers actes vitaux dont l'ensemble constitue la fonction de la digestion. Mais là ne se borne point cette action; ces liquides ne tardent point à être absorbés, à se mêler au sang et à aller exercer une semblable influence sur tous les organes dont les fonctions se trouvent également activées. Le cerveau est l'organe sur lequel

cette influence secondaire se manifeste le plus évidemment ; la pensée devient plus riante, plus vive, l'expression plus facile et plus animée ; l'esprit embellissant l'avenir des illusions de l'espérance n'évoque aussi du passé que des souvenirs heureux ; un sentiment de bien-être général, résultant de l'énergie et de la plénitude avec lesquelles s'accomplissent toutes les fonctions, développe bientôt une galté qui ne laisse plus de place aux soucis. Ces effets ou des effets analogues, déterminés par l'action des boissons excitantes sur l'économie, supposent l'état de santé ; que si au contraire quelque organe se trouve altéré ou est naturellement très excitable, cet organe, surexcité par l'abord d'un sang plus stimulant que dans l'état ordinaire, deviendra le siège de douleurs plus ou moins vives, sera le point de départ d'un malaise qui bientôt se généralisera, et ne tardera point à faire regretter au malade son imprudence.

Ce ne sont là que les effets des boissons excitantes prises à des doses modérées ; lorsqu'elles sont prises avec excès, il en résulte des effets d'excitation plus sensibles ; mais quelquefois cette excitation est portée à un tel degré d'intensité que les diverses fonctions de l'économie sont violemment troublées et que tous les phénomènes de l'ivresse (*voy.*) sont produits. Il est impossible d'établir d'une manière générale, le point où, sous l'influence des boissons excitantes, finit l'excitation compatible avec le jeu régulier des fonctions et où commence l'excitation morbide, où celles-ci sont violemment troublées. Ce point varie suivant un très grand nombre de conditions, dont les principales sont la nature des excitans, l'irritabilité des individus, l'état de vacuité ou de plénitude de l'estomac. Dans tous les cas, à cette exaltation de toutes les fonctions succède un affaissement général, qui dure plus ou moins long-temps et disparaît ordinairement sans laisser de traces dans les organes, à moins que la stimulation ne se répète trop souvent et n'engendre quelques maladies graves, telles qu'une gastrite chronique, l'apoplexie, etc.

Nous n'aurons que peu de choses à

dire des boissons non excitantes : elles ne jouissent guère, outre les propriétés communes qu'elles partagent avec les premières, que de propriétés négatives. L'eau est la première des boissons de cette classe ; toutes les autres ont ce liquide pour base essentielle et n'en diffèrent que par une saveur plus ou moins agréable, qu'elles doivent à la présence de quelque substance qu'on y ajoute, pour en masquer l'insipidité. Du reste on range dans cette classe certaines boissons, telles que la limonade, l'orangeade, et l'eau de groseille, qui, bien qu'elles ne contiennent que très peu de principes excitans, pourraient encore sur-stimuler un estomac très irritable ; mais ces cas ne sont qu'exceptionnels et ne sauraient infirmer la règle générale que nous avons posée. Nous avons vu que les boissons prises en grande quantité, et surtout chaudes, augmentaient la transpiration cutanée, ainsi que la sécrétion urinaire. Quand on introduit dans l'estomac une boisson glacée, cette circonstance complique aussi le mode d'action que ce liquide exerce sur l'économie ; d'abord l'estomac en éprouve un effet de sédation, qui peut retentir sur un ou plusieurs organes éloignés, de manière à suspendre une hémorrhagie qui aurait son siège dans ces organes, par exemple ; mais bientôt suit un effort de réaction, qui ajoute encore à l'action stimulante des boissons de la première classe et donne une puissance d'excitation aux boissons aqueuses. *Voy.* FROID et GLACE.

Nous ne dirons qu'un mot sur les circonstances qui motivent l'usage de l'une ou l'autre espèce de boissons. Les boissons excitantes conviennent en général aux individus mous, lymphatiques, dont l'estomac manque de ton, à ceux qui exercent fortement leurs muscles, qui habitent des pays froids et humides, ou qui, placés sous une température élevée, perdent beaucoup par les sueurs. Les boissons aqueuses conviennent dans des conditions inverses : les individus d'un tempérament sanguin ou bilieux, dont les organes digestifs jouissent d'une force suffisante d'excitabilité, les jeunes gens en général, les femmes, les hommes qui exercent beaucoup leur système nerveux,

comme ceux qui cultivent les lettres ou les sciences, et ne doivent user que très modérément des boissons excitantes, ou se tenir presque exclusivement aux boissons aqueuses.

Il nous resterait à exposer les propriétés particulières dont sont douées les diverses boissons qui se rangent dans les deux grandes divisions que nous avons établies ; mais il en sera question dans les articles spéciaux : nous ne pouvons qu'y renvoyer le lecteur. *Voy.* VIN, ÉAU-DE-VIE, RHUM, CAFÉ, THÉ, EAU, etc. G. A.-L.

Quant aux impôts sur les boissons, *voy.* l'art. CONTRIBUTIONS INDIRECTES ET DROITS RÉUNIS.

BOISSY (LOUIS DE), né à Vic, en Auvergne, en 1694, est auteur d'un grand nombre de comédies et d'une tragédie intitulée *Admète et Alceste*, jouée pour la première fois en 1727, défendue par ordre de la cour après la quatrième représentation, et reprise la même année sans réussite. Nous n'entrerons pas dans le détail de tous les ouvrages de Boissy, la plupart oubliés. Nous allons seulement indiquer ceux qui ont obtenu du succès et qui lui ont mérité une véritable réputation dramatique. Tels sont : 1° *l'Impatient*, comédie en cinq actes et en vers ; 2° *le Babillard*, comédie en un acte et en vers, véritable tour de force. Le rôle de Léandre assurera toujours le succès de cette pièce quand il sera joué par un acteur d'une grande volubilité. Molé y était étonnant ; 3° *le Français à Londres*, comédie aussi en un acte, mais en prose, jouée dix-neuf fois de suite avec le plus grand succès. Cette jolie comédie a toujours été accueillie à ses nombreuses reprises ; 4° *les Dehors trompeurs* ou *l'Homme du jour*, comédie en cinq actes et en vers. Cette charmante comédie est le chef-d'œuvre de son auteur et son principal titre à la place d'académicien qui lui fut accordée en 1751.

Boissy obtint, en 1755, le privilège du *Mercur de France* ; mais il n'en jouit pas long-temps. Il termina sa laborieuse carrière en 1758. L.-N.

BOISSY - D'ANGLAS (FRANÇOIS-ANTOINE, comte), naquit à SAINT-JEAN

Chambre, village du canton de Vernoux (Ardèche), en 1756. Son nom est l'un de ceux qui sont le plus honorablement cités dans l'histoire de la révolution française. Né d'une famille protestante, il avait acheté la charge de maître-d'hôtel du comte de Provence et semblait ne vouloir se livrer qu'à l'étude paisible des lettres, lorsqu'il fut envoyé aux états-généraux par le tiers-état de la sénéchaussée d'Annonai. Il s'y réunit aux défenseurs des libertés nationales, et, malgré la modération de caractère qu'il déploya dans toute sa carrière, ce fut un des membres de l'Assemblée constituante qui montra le plus d'hostilité contre la noblesse et ses privilèges, et le plus d'indulgence pour quelques-uns des actes qui ternirent les beaux jours de la révolution de 89. On l'accusa alors de rêver à la fois la réforme politique et religieuse, et de vouloir métamorphoser la monarchie française en une république protestante. Mais ce projet, si c'en fut un, ne put tenir contre les événements. Après la dissolution de l'Assemblée, Boissy-d'Anglas fut nommé procureur-syndic dans le département de l'Ardèche ; il en remplit les fonctions avec justice et fermeté jusqu'au moment où il fut appelé à la Convention, à la suite d'une mission dans laquelle il ne sut ou ne put prévenir les malheurs que ses deux collègues, Vitet et Legendre, attirèrent bientôt sur Lyon. Il prit part au procès de Louis XVI, et, dans les diverses phases de ce procès, vota tout à tour la détention, la déportation, l'appel au peuple et le sursis. Craignant sans doute que la Montagne ne lui demandât compte de ces votes, il se tint à l'écart pendant le règne de la terreur, et surtout après le 31 mai, et ne reparut plus à la tribune qu'après le 9 thermidor. A cette époque il avait prononcé ces paroles : « L'ame était attendrie et élevée quand Robespierre parlait de l'Être-Suprême, dans des idées philosophiques relevées de tout le charme de l'éloquence. » Boissy-d'Anglas signa plus tard le rapport sur la translation des cendres de Marat au Panthéon. Alors sans doute il était encore sous le charme d'un républicanisme qui n'aurait pourtant pas dû l'aveugler

car il n'en avait point partagé les excès.

Après le 9 thermidor, Boissy-d'Anglas devint l'un des membres du comité de salut public; il fit adopter ou appuya une foule de mesures politiques pleines de sagesse. Chargé de diriger l'approvisionnement de Paris, il fut dès lors désigné au peuple comme l'un des auteurs de la disette qu'éprouvait Paris, et le rôle qu'il allait jouer dans les scènes tumultueuses et sanglantes des 12 germinal et 1^{er} prairial an III n'en devait être que plus difficile et plus dangereux. Le 12 germinal Boissy-d'Anglas était à la tribune, lisant un rapport sur les subsistances, lorsqu'une populace, ivre et en désordre, portant des drapeaux en guenilles et criant : *Du pain et la constitution de 931* envahit les Tuileries où siégeait alors la Convention, s'empare de la salle des délibérations, s'installe sur les bancs des députés, et s'y tient en permanence jusqu'au moment où, subitement effrayée par le bruit des tambours battant la générale et par le bruit du tocsin sonnant l'alarme du haut du pavillon de l'horloge, elle se dispersa d'elle-même et disparut subitement. Boissy-d'Anglas, qui n'avait point quitté son siège, remonta aussitôt à la tribune et continua son rapport, dont l'assemblée, digne de ces temps d'héroïsme, reprit paisiblement la discussion. Les chefs inhables par qui l'échauffourée du 12 germinal avait été conduite comprirent que ce jour-là une révolution avait avorté dans leurs mains et ils résolurent de recommencer une journée qu'ils espéraient terminer autrement. Dirigés par les mêmes moyens, avec les mêmes hommes, elle eut le même résultat. Le 1^{er} prairial, au matin, la Convention fut de nouveau assaillie par une multitude de tout âge et de tout sexe, armée de toutes pièces, prête à tous les excès, et qui, partie des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau, avait ramassé tout ce que les ennemis du gouvernement avaient pu lui recruter sur sa route. Elle fait d'abord descendre de son fauteuil le président de l'assemblée, dont la fatigue avait épuisé les forces. Boissy-d'Anglas, appelé à lui succéder, monte aussitôt à sa place; menacé de mille morts il resta immobile et calme, comme s'il n'eût en-

tendu aucun cri, comme s'il n'eût vu ni le fer ni les mousquets tournés contre lui. Kervelgan est frappé à ses yeux de plusieurs coups de sabre; on égorge Féraud, et sa tête, portée au bout d'une pique, lui est présentée en face de la sienne. L'impassible président se contenta de détourner du regard et du geste, après l'avoir, dit-on, religieusement saluée. Malgré les hurlemens des égorgeurs et les piques menaçantes de ceux qui leur faisaient escorte, rien ne peut le décider à abandonner le fauteuil, et son héroïque exemple empêcha ses collègues de quitter un poste dont l'anarchie triomphante se fût emparée. Cependant la nuit était survenue: quelques sections s'étaient réunies; on entendait au loin le bruit du pas de charge; le tocsin du 12 germinal sonnait de nouveau sur la tête des révoltés, et cette multitude fatiguée de ses impuissans excès et saisie d'une inexprimable épouvante, se mit à fuir, se dispersa, s'évanouit, ne laissant pas même deviner à ceux qui avaient été témoins de ces horribles scènes ce qu'il y avait eu de plus extraordinaire dans sa présence ou de plus magique dans sa disparition. Lorsque le lendemain Boissy-d'Anglas entra à la Convention, il fut accueilli par d'unanimes applaudissemens et la France y répondit. Il y eut dans son inébranlable fermeté toute la force d'âme et le calme stoïque dont il semble que l'homme puisse être capable. Il a conquis dans cette journée toute la gloire de sa longue vie.

Le reste de la carrière politique du président du 1^{er} prairial ne fut marqué par aucun événement qui puisse figurer à côté de celui que nous venons de rappeler. En sortant de la Convention il entra au conseil des Cinq-Cents, qu'il fut appelé à présider au mois de thermidor de l'an IV. Il fut réélu en 1795. Hostile au Directoire, et malgré ses sermens répétés de haine à la royauté, il fut accusé de complicité avec le parti clichien, et condamné à la déportation à la suite du 18 fructidor. Après le 18 brumaire il fut appelé tour à tour au tribunal par le consul Bonaparte, au sénat avec le titre de comte par l'empereur, et à la chambre des pairs par Louis XVIII, au re-

tour duquel il avait donné son adhésion. Écarté de cette assemblée pour y avoir siégé pendant les Cent-Jours et avoir accepté une mission de commissaire extraordinaire dans le Midi, il y fut bientôt (août 1815) réintégré, et dans cette position il resta fidèle aux principes éclairés et consciencieux qu'il avait professés depuis le début de sa carrière. Il défendit la loi des élections, le jury, la liberté de la presse, et s'éleva avec chaleur contre la loterie; il mourut à Paris en 1826. Son éloge fut prononcé à la chambre des pairs par M. le marquis de Pastoret, le 1^{er} janvier 1827. Boissy-d'Anglas était membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. On lui doit plusieurs écrits politiques. Le plus important de ses ouvrages est intitulé: *Recherches sur la Vie et les Écrits de Malesherbes*, 3 part. in-8°. Il a aussi publié une Notice intéressante sur Florian, dont il avait été l'ami, et, en 1825, les *Études littéraires et poétiques d'un vieillard*, 6 volumes in-12. DE M.

L'héroïque conduite de Boissy-d'Anglas dans la journée du 1^{er} prairial de l'an III forme le sujet de l'un des grands tableaux qui doivent orner la salle des séances de la chambre des députés: il est peint par M. Vinchon; et cette scène mémorable est aussi représentée dans un tableau de M. Court, qu'on a vu à l'exposition de 1832. Un beau buste de Boissy-d'Anglas a été sculpté par Houdon.

Boissy - d'Anglas a laissé deux fils: l'aîné, ancien préfet de la Charente en 1815, et ancien conseiller d'état, a hérité de sa pairie et a constamment défendu les principes constitutionnels. M. le comte Boissy-d'Anglas est président ou membre d'un grand nombre d'associations protestantes et se distingue par son zèle philanthropique et par son dévouement aux intérêts de sa croyance. Le second fils, M. le baron Boissy-d'Anglas, intendant-militaire, fut élu, en 1828, député de l'arrondissement de Tournon (Ardèche), et il a été deux fois réélu, en 1831 et 1834. Il vient d'être nommé 4^e secrétaire de la Chambre des députés, session de 1835. S.

BOTTES. Le nom de *botte* (*boueste*,

dérivé de *buxus*, buis) a beaucoup d'acceptations dans les arts industriels: il se dit, en général, de tout assemblage de bois, de cuivre, de fer ou d'autre matière, destiné soit à contenir, soit à diriger ou à solidifier d'autres pièces. Tantôt c'est un petit coffre, tantôt une petite caisse à couvercle, propre à serrer des objets précieux ou de petites pièces qu'on craint d'égarer.

La *botte de montre* est une petite caisse d'or, d'argent ou de cuivre, dans laquelle on renferme le mouvement pour empêcher la poussière de le salir et pour le rendre portatif. Cette caisse se compose de la cuvette, qui contient le mouvement; de la lunette, dans laquelle est ajusté le verre; de la charnière, qui joint ensemble ces deux parties, et de la bâte, sur laquelle repose le cadran. Cette boîte se ferme au moyen d'un ressort qui est situé vis-à-vis de la charnière.

On appelle *botte d'une presse d'imprimerie* un morceau de bois taillé à quatre faces, d'un pied de long, creusé dans toute sa longueur, selon la grosseur et la forme de l'arbre de la vis, pris depuis le dessous du barreau jusqu'au pivot, qui, au moyen de cette emboîture, est obligé de tomber d'aplomb dans la grenouille. Aujourd'hui, le mécanisme perfectionné des vis de presses dispense de cette précaution; et la plupart étant entièrement de fonte n'en ont plus besoin.

Ce que les artificiers nomment *boîtes de réjouissance* est un petit mortier de fonte dans lequel on met de la poudre, et que l'on bouche avec un tampon de bois; on y met le feu par une petite lumière qui correspond à la poudre, et qui lui fait faire explosion. Ils donnent aussi ce nom à des pièces de bois ou de carton qui couvrent les communications des feux fixes avec les feux mobiles. — La *botte à pierrier* est un cylindre de cuivre percé, selon son axe, d'un trou carré pour pouvoir être monté sur la tige de l'alésoir; cette boîte porte les couteaux d'acier au moyen desquels on égalise l'ame des canons.

Chez les boisseliers, le mot *botte* se dit de tout coffret destiné à contenir ou serrer quelque chose; il y en a de cou-

verts et d'autres sans couvercle. — On appelle *boîte à soudure*, chez les bijoutiers, de petits coffres dans lesquels on renferme les paillons; et, chez les orfèvres, *boîte à moulures*, un châssis de fer dans lequel ils enferment des morceaux de fer plat, modelés dans le milieu, et entre lesquels ils tirent la matière sur laquelle ils veulent pratiquer les moulures. — Chez les serruriers, les armuriers, les tourneurs, et chez tous les artisans qui travaillent le fer, on nomme *boîte à foret* une espèce de bobine, ordinairement en bois, dont un des bouts est pointu, pour entrer dans le plastron, et l'autre bout percé d'un trou carré dans lequel on introduit les forets et les fraises que l'on fixe avec une vis à oreilles. On fait tourner la boîte avec la corde de l'archet. — En termes de serruriers particulièrement, *boîte* se dit d'une sorte de douille ronde ou carrée, que l'on scelle ou dans un billot, ou à terre, pour recevoir le bout d'une barre de fer, soit d'un instrument, soit d'un morceau de bois, qui sert à les tenir fermes quand ils y sont, et d'où on peut les tirer et les replacer à discrétion. On voit de ces boîtes dans les sacristies : elles y sont scellées dans le pavé, pour y soutenir les devans des tiroirs où l'on enferme les chapes, etc. — En chirurgie, *boîte* est un instrument propre à contenir la jambe dans le cas de fracture compliquée; elle est composée de quatre pièces : d'une semelle, d'un plancher, et de deux murailles. — Les *boîtes*, en terme de fontainiers, sont des coffres de fer ou de tôle, percés de trous, que l'on met à la superficie des bassins et pièces d'eau, pour arrêter les ordures et empêcher l'engorgement d'une conduite. — A la monnaie, la *boîte d'essai* est un petit coffre où l'on met les monnaies qui ont été essayées, pour qu'elles soient soumises à un second essai. Il y a dans le balancier une partie que l'on nomme aussi *boîte*, qui en embrasse la vis, comme dans une presse d'imprimerie, dont le mécanisme est à peu près le même. — Dans les orgues, les *boîtes* sont des tuyaux formés d'un mélange de deux parties de plomb et d'une partie d'étain, de forme cylindrique, terminés

par le bas en forme conique, par le sommet duquel le vent du soufflet passe dans la boîte; mais la structure de cette boîte a été perfectionnée et l'on en a considérablement étendu les avantages. — En terme de marine, on donne le nom de *boîte du gouvernail* à une pièce de bois percée, au travers de laquelle passe le timon ou la barre. — Les mécaniciens nomment *boîte à cuir* ou à *étoupes* une place destinée, dans une machine, à renfermer des cuirs gras et des étoupes imbibées de suif, placées autour d'une tige qui tourne et qui a un mouvement de va et vient, afin d'empêcher l'entrée ou la sortie de l'air ou des vapeurs dans le vase auquel cette sorte de boîte est appliquée. Dans une voiture, la *boîte* est une partie qui a la forme d'un cône tronqué, de la longueur du moyen, et percée d'un canal de même calibre que la fusée de l'essieu. Cette boîte porte à son gros bout et à sa partie extérieure deux pièces saillantes nommées *oreilles*, qu'on fait entrer de force dans des mortaises pratiquées au bois du moyeu; ces oreilles la maintiennent et l'empêchent de tourner sur la roue. Dans les grosses voitures la boîte se fabrique en fonte de fer. Nous passons sous silence beaucoup d'autres *boîtes*.

Il sera parlé de la gracieuse fiction de la boîte de Pandore à l'article PANDORE.

F. R. D.

BOITEUX, voy. CLAUDICATION, DIFFORMITÉ, PIED-BOT.

BOÏHARAH, voy. BOUKHARIE.

BOL. Sous ce nom, qui vient du grec βολος et du latin *bolus*, on désigne diverses espèces d'argiles colorées par des oxides métalliques : tels sont le *bol d'Arménie* et la *terre de Lemnos*. Elles sont d'un jaune rougeâtre. Long-temps elles eurent quelque réputation dans la pharmacie parce qu'elles possèdent des propriétés astringentes et siccatives et qu'elles entrent dans la composition de la thériaque. Celle de Lemnos, que l'on a appelée *terre sigillée*, parce qu'elle portait l'empreinte d'un cachet qu'y apposaient les prêtres de cette île qui en avaient le monopole, était jadis célèbre; on lui attribuait des vertus merveilleuses. Les bols servent dans la peinture comme terre colorée. J. H-T.

BOLERO. Le mot *bolero* s'emploie pour désigner une danse espagnole appelée proprement *seguidilla*, dans laquelle un danseur, nommé Bolero, introduisit des pas qui exigèrent quelques modifications dans le mouvement et le rythme d'accompagnement de l'air primitif.

Ce qui constitue le bolero, c'est l'air seul et non le rythme d'accompagnement. Cet air est fondé sur le mètre et l'accentuation des vers qui forment le couplet et l'estrivillo, dont l'ensemble est appelé *seguidilla*.

Il y a plusieurs manières de mettre des seguidillas en musique, mais toutes, excepté trois : *seguidillas serias*, *seguidillas de teatro*, et *seguidillas de sociedad*, sont à trois temps et se trouvent renfermées dans le même enchaînement musical; le degré de lenteur ou de vitesse dans le mouvement et la différence du rythme d'accompagnement désignent les nuances entre les seguidillas de la Manche, de Murcie, de Séville, les boleros et la danse de Requejo, que l'on finit par appeler *el requejo*, et aujourd'hui *bolero*.

Les premières *seguidillas* qui servirent à faire danser furent les *manchegas*, à cause de leur mouvement plus lent que dans les *murcianas*. Lorsque les danseurs sont en position, la guitare commence à jouer le rythme d'accompagnement un bon nombre de fois, pour donner l'idée du mouvement de la seguidilla qu'on va chanter; après avoir exécuté tous les pas dont elle se compose, chaque danseur reprend sa place primitive où se danse l'estrivillo, composé de huit mesures. On finit alors par le commencement de la neuvième, indiquant seulement le premier temps qui doit coïncider parfaitement avec la dernière syllabe du chant, le coup de castagnettes, de guitare, et la pose immobile des danseurs. On tient beaucoup à la simultanéité de cette terminaison, et les spectateurs qui entendent frapper le dernier coup par dix ou douze paires de castagnettes, une grosse guitare basse et une guitare quinte, voyant en même temps arrêter dix ou douze danseurs dans la même attitude, en font l'éloge en criant *bien parado* (bien arrêté)!

Cette danse, avec la musique qui lui est propre, forme le type du *bolero* que l'on danse aujourd'hui. Le danseur Bolero introduisit dans la *seguidilla manchega* des additions et un mouvement plus précipité; mais cette danse se trouvait dans un état complet de dégradation lorsqu'un danseur nommé Requejo imagina de la réhabiliter. L. D.

BOLESLAF, nom de plusieurs princes qui ont porté la couronne de Pologne (I-VI), soit comme ducs, soit comme rois; de trois princes qui ont régné en Bohême, d'un duc de Masovie, d'un grand-prince de Lithuanie, et de plusieurs ducs de Poméranie et de Silésie (Breslaw, Liegnitz, etc.). Mais le plus célèbre est Boleslaf I^{er}, roi de Pologne.

BOLESLAF, surnommé *le vaillant* (*khrobii*), régna de 992 à 1025. Mietchislaf, son père, avait démembré le duché en le partageant, à sa mort, entre ses enfans; Boleslaf répara cette faute, mais en dépouillant ses frères. Les secours que des étrangers offrirent à ces derniers devinrent pour lui l'occasion d'enlever à ses voisins une partie de leurs possessions, et c'est alors que la Silésie, auparavant morave, et la Khrobatie furent réunies à la Pologne.

Le joug de l'empire d'Allemagne pesait à la fierté de Boleslaf: il sollicita le titre de roi, et Othon III n'osa pas le lui refuser. En 1001 il posa lui-même sur la tête du duc, à Gnezna, la couronne royale. Toutes les tribus des Polènes obéissaient alors à Boleslaf; il traitait le duc de Bohême en vassal, et Kief, la capitale des Slaves-Russes, avait été obligée de lui ouvrir ses portes. Il porta ses armes jusqu'à l'Elbe et à la Saale, et ce fut là, dit-on, que Boleslaf érigea une colonne de fer qui marqua, de ce côté, la limite de son royaume, comme la porte de Kief, qu'il avait fendue avec son sabre (*chtcherbietz*), marquait la limite du côté de l'Orient. A la prise de Budissin ou Bautzen (1018), il dicta à Henri II des conditions humiliantes, et ce prince lui confirma la possession de la Lusace et de la Missnie comme fiefs de l'Empire. Ainsi la domination polonaise s'étendait depuis Magdebourg jusqu'à Kief.

A l'intérieur, Boleslaf régna avec

violence, et Dittmar de Mersebourg fait un tableau peu flatteur de l'état de ses sujets et des avanies auxquelles ils étaient en butte. Le christianisme se propagea lentement. Les historiens vantent les richesses de Boleslaf.

J. H. S.

BOLINGBROKE (HENRI SAINT-JOHN, lord vicomte DE), connu comme hommed'état et comme écrivain, naquit en 1672 à Battersea dans le comté de Surrey. Jeune homme, il présenta l'alliance si commune des qualités les plus brillantes et d'une conduite déréglée. Pour mettre un terme à ses débauches, son père le maria avec une femme charmante, fille du baronnet Winhescombe, et le fit entrer au parlement. C'était en 1700; il fallait se décider entre les whigs et les torys : le jeune orateur prit fait et cause pour les derniers. Déjà en 1704 il était arrivé au pouvoir en acceptant la charge de secrétaire au département de la marine et de la guerre; et dès lors commence sa carrière publique, si difficile, si agitée, remplie de tant d'alternations de revers et de succès. Après quatre ans de ministère, il céda la place à Horace Walpole : c'était le tour des whigs. En 1710, lors de la chute de Marlborough, il rentra pour la seconde fois dans les affaires, comme garde-des-sceaux, et signala cette partie de son administration par la signature de la paix d'Utrecht (1713). A cette époque il se montra homme d'état et politique habile; il lui avait fallu lutter avec les whigs et les lords, neutraliser la volonté contraire de la Hollande, de l'Empereur et de l'Empire; entraîner des collègues envieux, imprudens, irrésolus; enlever l'assentiment de la reine, faible et malade; aussi la conclusion de ce fameux traité est-il un des grands titres de gloire de lord Bolingbroke, comme homme d'état. Cela n'empêcha point qu'à l'avènement de Georges I^{er} il ne fût destitué de nouveau et obligé de s'enfuir en France, pour échapper à un procès capital que ses ennemis politiques lui intentèrent. Déclaré coupable de haute-trahison, privé de ses titres et de ses biens, il crut n'avoir plus rien à ménager et se rendit à Commercy, auprès du prétendant, qui se hâta de lui rendre sa di-

gnité de garde-des-sceaux et de l'envoyer à Paris pour y soigner les intérêts de la monarchie exilée. Les Jacobites réussirent bientôt à le perdre dans l'esprit de son nouveau maître, et Bolingbroke, abandonnant sans regrets un parti dont il avait entrevu au premier abord la nullité et l'impuissance, chercha, par l'entremise de l'ambassadeur anglais à Paris, à se réconcilier avec Georges I^{er}. « Livrez les secrets du prétendant », lui dit-on. Bolingbroke se refusa à cette lâcheté et obtint à des conditions plus acceptables la cassation de l'arrêt qui l'avait condamné. Il ne put rentrer cependant en Angleterre avant 1723 : une chambre des communes composée de membres hostiles au ministère Bolingbroke mit obstacle jusque là à son retour. Pendant cet exil prolongé, il épousa une parente de M^{me} de Maintenon, la marquise de la Villette, qu'il aimait constamment que sa première femme, et se mit à faire ce que font beaucoup d'hommes d'état, oisifs et disgraciés, il écrivit. Ses *Reflections upon exile* et ses *Mémoires sur les affaires d'Angleterre*, de 1710 à 1716, adressés en forme de lettres au chevalier Wyndham, datent de cette époque. De retour dans sa patrie, silencieusement établi dans le comté de Middlesex, il éprouva bientôt l'irrésistible maladie des esprits supérieurs habitués au maniement des grandes affaires et réduits à l'inaction : l'ennui le dévorait dans son obscure retraite. L'opposition lui offrit son bras secourable. Pendant dix ans, de 1726 à 1736, il fit des pamphlets, des articles de journaux et des recueils; il écrivit son chef-d'œuvre, sa *Dissertation sur les partis*; mais à la fin, fatigué, découragé de cet inutile travail, il se retira de nouveau en France, à Fontainebleau; il composa ses *Lettres sur l'étude de l'histoire*, et de pamphlétaire politique qu'il était il se fit libelliste anti-religieux. Triste précurseur des encyclopédistes, il dirigea ses attaques contre la véracité de l'Histoire biblique, contre le Pentateuque, qu'il assimila au Don Quichotte. Toute religion révélée n'est plus qu'absurdité à ses yeux; dans le Nouveau-Testament, il distingue l'évangile de Jé-

sus-Christ et celui de saint Paul : l'un, premier résumé de la loi naturelle et de la philosophie de Platon; l'autre, ramas de doctrines impies. La polygamie lui paraît chose désirable; il nie l'immortalité et la providence individuelle. A cette époque, en Angleterre, de pareilles propositions, émises avec hardiesse, étaient nouvelles : une foule d'antagonistes se levèrent, et le grand jury de Westminster condamna les écrits de Bolingbroke, comme contraires à la religion, à la morale et à l'état. Et quand on remonte à la source de cette incrédulité systématique qui se produisit si ouvertement à une époque où elle n'était pas encore répandue dans l'air, on est tenté de la trouver dans l'étroit bigotisme d'un gouverneur qui, dans la première jeunesse de Bolingbroke, l'avait forcé, par pédanterie de lire les 119 sermons du docteur Morton sur le Psame 119°. Quoi qu'il en soit, souvent dans ses attaques on découvre des contradictions et des contre-sens. Même dans ses ouvrages politiques le fond vaut moins que la forme; son style, quoique irrégulier, est vif, rempli de métaphores et de sentences brillantes.

Ami de Swift et de Pope, il fournit, dit-on, à ce dernier le plan de son *Essai sur l'Homme*; peut-être sous l'empire d'autres circonstances serait-il devenu poète lui-même.

En 1743 il rentra dans sa patrie, écrivit encore son *Idea of a patriot King* (le Roi patriote, tel que je le conçois), et termina en 1751 une vie dont toutes les phases sont marquées par une ambition extravagante et ternies quelquefois par les excès d'un caractère impétueux.

Ses œuvres complètes parurent pour la première fois en 1754 : *Bolingbroke's works, with his life by Goldsmith*, London, 1809, 8 vol. in-4°. Plusieurs de ses écrits et entre autres ses *Lettres historiques, politiques, philosophiques et particulières depuis 1710 jusqu'en 1736* ont été traduites en français; Paris, 1809, 3 vol. in-8°. Sa correspondance a été publiée par Parke, London, 1798, 2 vol. L. S.

BOLIVAR (SIMON, *el Libertador*) naquit à Caracas, le 24 juillet 1783, fils

unique d'un père* et d'une mère distingués par leurs qualités personnelles et généralement aimés pour le bien qu'ils se plaisaient à répandre autour d'eux. Sa première éducation fut soignée; les lumières qu'il alla demander ensuite aux universités d'Amérique et d'Europe, aux écrivains politiques de tous les âges, étendirent ses connaissances, leur donnèrent de la force et imprimèrent à sa pensée un cachet particulier d'énergie et de réflexion que l'on trouve rarement réunies. Bolivar parlait avec aisance, écrivait avec talent, l'espagnol, le français, l'italien, l'allemand et l'anglais; et, après s'être livré à des recherches profondes sur l'économie publique, il voulut visiter différents pays pour s'assurer si l'application des principes établis par cette science tournait véritablement au profit des masses, au bien-être de l'homme soumis aux exigences sociales. Il parcourut à cet effet une partie de l'Europe et les États-Unis de l'Amérique du Nord.

De retour dans son pays, il donna le premier exemple de l'affranchissement des nègres employés sur les domaines de sa famille; il prépara les voies à la prochaine explosion qui doit enfin réaliser les tentatives malheureuses de 1730, de 1787, de 1794 et de 1797. Le sang des victimes que l'Espagne a fait répandre à grands flots crie vengeance; la surcharge des impôts, qui décide à l'abandon des cultures, rend de plus en plus insupportable le poids des fers; les crimes que multiplient les agens d'un pouvoir en délire et pour qui rien n'est sacré, tout force les familles à se soulever. Narino, Joseph de España, Picornel, Manuel Gual, ouvrent la carrière des nobles sacrifices; Miranda dirige le mouvement; Mendez et Bolivar sont expédiés vers la Grande-Bretagne qui, tout à l'heure encore, promettait un appui en hommes, en munitions; mais il est trop tard, l'Anglais a traité avec l'Espagne, et les deux députés, trompés dans leur attente, reviennent dans le Vénézuéla apprendre à leurs compatriotes qu'ils sont abandonnés à eux-mêmes,

(*) DON JUAN VICENTE BOLIVAR Y PASTA, colonel et riche propriétaire de l'Aragua, mort en 1786. Sa mère, MARIA DE LA CONCEPCION FALCÓN Y SOTO, mourut en 1789.

Il faut vaincre ou mourir : ces mots ont de l'écho dans le pays, ils enflamment tous les cœurs, et la tyrannie espagnole est attaquée de front.

Peu satisfait de la composition du congrès qui, depuis le 19 avril 1810, régissait le pays et montrait peu d'ensemble dans son action et sa tendance, Bolivar se tint quelque temps éloigné des affaires. Mais dès que les dangers de la patrie furent imminens (1811), dès qu'il vit la désertion se mettre dans les rangs et les Espagnols menacer chaque citoyen, il courut offrir ses services et se ranger sous les drapeaux de Miranda que la victoire abandonnait. Nommé colonel, il fut chargé par la république de défendre la forteresse de Puerto-Cabello sur laquelle se portaient les forces ennemies. Il fit bonne résistance; mais il dut céder au nombre et se retirer avec sa troupe à La Guayra, pour subir l'exil au fort San-Felipe, d'où il s'échappa, se rendit à Curaçao, et fit voile sur Cartagena. Si ce fâcheux début ne lui aliéna point la juste confiance des Indépendans, qui avaient reconnu l'impossibilité de tenir, il servit de prétexte aux royalistes pour le calomnier : ils le firent accuser par leurs séides d'avoir abandonné Miranda, de l'avoir livré à ses ennemis, quand il est constant que ce fut plus de 25 jours après le départ de Bolivar que Miranda capitula et fut, au mépris des conventions signées, non pas exilé, mais aussitôt emmené et transporté dans la prison de Madrid (voy. MIRANDA). Le mensonge ne coûte pas quand on veut perdre un homme que l'on redoute; nous le verrons désormais sans cesse attaché aux pas de Bolivar et le poursuivre encore après sa mort.

Les Espagnols se livraient aux cruautés les plus inouïes envers les patriotes : Monteverde créait chaque jour de nouvelles conspirations, afin de se donner aux yeux des lâches le droit de frapper les familles, les communes, les contrées qui s'étaient prononcées pour la révolution. Il fit ouvrir les prisons, armer les malfaiteurs; il les organisa en guérillas, dans la vue de détruire tout ce que les Indépendans comptaient encore de troupea et d'amis.

Sur ces entreprises, en septembre 1812,

Bolivar rompt le ban qui le retenait inutile : il repartit sur le sol de la confédération, il appelle à lui tous les bons citoyens, il vient venger le pays des outrages faits chaque jour à ses enfans. Il remporte des succès, oblige toutes les villes devant lesquelles il s'arrête à céder à son audace, et, fort tout au plus de mille hommes aguerris, il harcèle sans cesse Monteverde qui marche à la tête de troupes fraîches, nombreuses et bien pourvues; il le chasse du Vénézuéla, lui livre plusieurs batailles sanglantes, et, après avoir taillé en pièces les forces qui l'appuyaient, il le contraint à s'enfermer dans Puerto-Cabello, puis à s'évader pour échapper à la colère de ses propres soldats.

L'année 1813 fut pour Bolivar une année de fatigues et de gloire. Les villes étaient pillées et les habitations brûlées; le sexe exposé publiquement à la brutalité d'une soldatesque effrénée; la population presque entière plongée dans le deuil, dans des cachots infects, ou déchirée par les coups d'assommeurs organisés; les prisonniers de guerre impitoyablement fusillés; des victimes sans nombre envoyées à la mort, sans qu'aucun délit fût légalement établi, sans qu'aucun jugement préalable eût, pour ainsi dire, sanctionné tant d'iniquités; ces horreurs étaient accompagnées de circonstances si barbares que la plume n'ose les retracer. A cette guerre d'extermination, digne des premiers temps de la conquête, Bolivar, que le peuple avait salué du nom de *libérateur* en lui remettant le commandement suprême, répondit par deux terribles décrets, ceux des 8 juin et 15 juillet, l'un daté de Merida, l'autre de Truxillo, par lesquels il déclara *guerra a muerte* à tous les ennemis qui tomberaient. Heureusement la menace ne fut réalisée qu'une seule fois, et encore fut-ce au grand regret de Bolivar et des républicains qu'il commandait.

Au 2 janvier 1814, ayant purgé de ses mains le territoire de Vénézuéla, il se présenta devant l'assemblée nationale pour rendre compte de sa conduite et abdiquer son pouvoir immense. Mais il fut invité à le conserver jusqu'à la paix

générale, et son devoir était de céder à la voix de la patrie.

Battus sur tous les points, les Espagnols cherchèrent par tous les moyens à fatiguer le pays qui les repoussait avec horreur, à reprendre leur prépondérance, et à empêcher les institutions républicaines de s'asseoir. Ils jetèrent sur un espace de 400 lieues des bandes d'esclaves et de brigands, ayant à leur tête Boves, Yanez, Rosete, Puy et le noir Palomo; dès lors le carnage et la dévastation s'étendirent sur toute la contrée. La bataille de Corabozzo, si fatale d'abord aux royalistes, devint bientôt pour les Indépendans le signal de défaites sur défaites. L'ennemi ayant reçu des renforts nombreux se releva. Cartagena et l'île Margarita, si long-temps la terreur des Espagnols, tombèrent en leur pouvoir. De jeunes héros, l'espoir de la patrie, trahis et livrés par de lâches auxiliaires, furent égorgés; les femmes ne furent point épargnées; l'on assassina sans pitié de jeunes filles pour avoir sollicité leurs frères à prendre les armes: en un mot, tout ce que le fer et le feu négligèrent fut livré à la hache du bourreau. L'année 1814 laissait la cause de la liberté presque entièrement désespérée; Bolivar seul, que les chances les plus malheureuses ne pouvaient décourager, combinait les moyens de réparer promptement ces désastres en profitant de l'impopularité croissante de l'ennemi commun.

L'arrivée de Morillo (*voy.*) avec une flotte de 50 bâtimens de transport devait cependant mettre le comble à cette pénible situation (15 mars 1815), puisqu'il s'empara avec une rapidité sans exemple des diverses places situées entre les immenses déserts de Casanare et les rives malsaines de Santa-Marta et de Cartagena, depuis l'embouchure de l'Atrato et le port de San-Buenaventura jusqu'au pied des montagnes qui s'élèvent derrière Popayan. Il étendit ses conquêtes en 1816, et exerça partout des vengeances plus terribles encore que celles des deux années précédentes. L'exil, l'exécution de plus de 600 des principaux chefs indépendans, signalèrent son triomphe. (Restrepo trace un affreux tableau de cette époque, dans son histoire de la *Revolu-*

cion de la Columbia, cap. 14, 15 et 16.)

Tout à coup Bolivar, que les intérêts de la liberté avaient obligé, durant ces désastreuses circonstances, à se retirer à la Jamaïque, ensuite à Haiti, reparaît, en décembre 1816, dans l'île Margarita dont il se rend maître à la tête de 300 hommes *égaux en courage et en patriotisme, comme ils le sont en nombre, aux compagnons de Léonidas*; il établit un gouvernement provisoire à Barcelona, et incendie ses vaisseaux, afin de reprendre la supériorité sur tous les points ou périr les armes à la main. A cette nouvelle, les troupes regagnent leurs drapeaux, et, malgré les persécutions les plus acharnées dirigées contre leurs familles, malgré la dévastation de leur patrimoine, les républicains courent aux armes. La campagne de 1817 s'ouvre pour eux sous les plus heureux auspices, de l'embouchure de l'Orénoque jusqu'au golfe de Darien, et la lutte se termine par des combats acharnés sur les côtes de l'Océan-Pacifique, au pied des Cordilières, et dans les plaines sablonneuses qui longent la Guiane.

En 1818, les succès sont brillans, rapides et décisifs. En moins de cinquante jours, Bolivar a balayé 300 lieues de pays, livré cinq batailles rangées, les 12, 13, 14, 16 et 17 février; chaque jour est signalé par un combat nouveau; des deux côtés les pertes sont grandes en hommes, en munitions; mais la victoire demeure fidèle au libérateur. Le 15 août, le sang de 20,000 Espagnols arrose la terre de Vénézuéla, et le 10 novembre, le gouvernement, interprète de la volonté générale, décide que la république est affranchie du joug de l'Espagne, qu'elle se constitue en état libre, souverain et indépendant, qu'elle ne tentera plus aucune voie de conciliation auprès de l'ancienne métropole, et ne traitera plus avec elle que de puissance à puissance.

En 1819 les deux républiques de Vénézuéla et de la Nouvelle-Grenade se réunirent en une seule, sous le nom de *République de Colombie*, et Bolivar est investi de la présidence, avec un pouvoir dictatorial. L'année fut remplie d'événemens militaires et de vicissitudes de toute espèce. Morillo qui a deux fois reçu des

renforts d'Europe, repaît sur les champs de bataille où il avait succombé. Bolivar, de son côté, se montre partout avec un grand développement de forces, avec une ardeur sans cesse croissante, et menace d'une ruine totale le parti royal. La victoire le suit pas à pas; on se souviendra surtout de la journée du 8 août, à Boyaca, où l'armée libératrice détruisit des troupes d'une force numérique trois fois supérieure, et affranchit toutes les communes de la Nouvelle-Grenade. Cette campagne mémorable fut le résultat de l'opération hardie entreprise par Bolivar à travers les Cordillères, en prenant une route en mauvais état, peu ou point fréquentée, et par conséquent sans ressources.

Dans l'année 1820, que le combat de La Plata annonçait devoir suivre une marche non moins heureuse, un long armistice demandé par les Espagnols fut conclu. Le gouvernement de l'ancienne métropole appela des députés pour traiter de la paix; mais, persévérant dans ses principes politiques et dans son obstination, il ne voulut que gagner du temps, rassembler de nouvelles troupes, et tomber à l'improviste sur les Indépendans avec des forces puissantes. Bolivar profita de cette trêve à une guerre de onze années pour exiger avant tout de Morillo un second traité, basé sur des principes libéraux et philanthropiques, qui déterminât la manière dont se ferait la guerre si elle devait avoir lieu de nouveau. Ce traité est conforme au droit des gens et aux usages les plus humains des nations civilisées. Ce fut aussi l'instant favorable pour donner sa démission de président du Congrès: « Je suis l'enfant des camps, dit-il; les combats m'ont porté à la magistrature où la fortune m'a soutenu; mais un pouvoir semblable à celui qui m'est confié est dangereux dans un gouvernement populaire: je préfère le titre de simple soldat à celui de libérateur, et en descendant du fauteuil de président, je n'aspire qu'à mériter le titre de bon citoyen. » Mais, s'étant aperçu du piège tendu par les Espagnols à la bonne foi des républicains, averti d'ailleurs de ce qui se passait à Madrid, il prit les devants et dé-

nonça l'ouverture des hostilités; il accepta de nouveau le gouvernement suprême, débusqua l'ennemi de quelques positions peu importantes, mais nécessaires à son plan; puis il entra, le 28 janvier 1821, dans Maracaybo, réduisit la formidable forteresse de Cartagena, Ténérif, ville située sur les bords escarpés de la Madalena, Cunega assis sur les hauteurs, près Naguenagua, et Santa-Marta que défendaient 17 batteries extérieures, toutes enlevées d'assaut. Il pressa vivement l'ennemi, lui livra, le 25 juin, la mémorable bataille de Carabobo, et le 30 il prit La Guayra, tandis que ses lieutenans, guidés par son génie, se couronnaient de gloire à Cumana et sur tous les points où ils faisaient flotter le pavillon jaune aux sept étoiles.

Réduits à n'occuper, sur le vaste territoire de la Colombie, que Puerto-Cabello et l'Isthme de Panama, qui proclama son indépendance le 28 novembre 1821, les Espagnols entamèrent la campagne de 1822 par le Pérou; mais en peu de temps ils en furent punis, et la bataille du Pichincha, livrée le 24 mai, décida de leur ruine et de la liberté du pays. Bolivar signa un traité d'alliance offensive et défensive entre la Colombie et le Pérou; il fit son entrée solennelle à Lima le 1^{er} septembre, et comme San Martin venait d'abdiquer la présidence, avec le titre de libérateur, il reçut l'autorité suprême politique et militaire de la république. Jamais héros d'Athènes ou de Rome ne fut accueilli avec plus d'enthousiasme; jamais homme aussi n'en fut plus digne. « J'accepte, dit-il, avec reconnaissance les honneurs que les citoyens me rendent, parce qu'ils appartiennent aux braves que je commande; j'accepte l'odieuse autorité dictatoriale afin d'éteindre les discordes civiles, donner de la stabilité et de la force aux nouveaux états; mais c'est à la condition expresse que vous ne permettez dans aucune circonstance qu'un Napoléon ou un Iturbide vienne, au nom de la liberté, détruire celle que nous avons conquise au prix de tant de sang et de sacrifices à leur profit la gloire de nos armées citoyennes. »

Dans l'année 1823, le 11 novembre, les Espagnols furent entièrement expulsés du territoire de Colombie; l'indépendance de tout le sud du continent, cimentée par la confédération des républiques du Pérou, du Chili, de Buenos-Ayres, de Rio de la Plata, et de la nation mexicaine, fut reconnue par les États-Unis de l'Amérique du Nord et par l'Angleterre. La paix allait être le résultat de cette position nouvelle et consolante; mais auparavant le sang devait couler encore.

En 1824, les royalistes du Pérou, unis aux débris de l'armée espagnole, furent complètement battus, le 5 août, dans les plaines de Junin, et le 9 décembre dans celles d'Ayacucho (voy.). Cette dernière victoire, la plus glorieuse qu'ait remporté le Nouveau-Monde, mit fin à la guerre sur le continent et délivra de tout ennemi le territoire de ses républiques. Bolivar abdiqua la dictature le 1^{er} janvier 1825, et s'opposa à l'érection de la statue équestre que la municipalité de Caracas voulait lui élever. « Attendez « après ma mort, pour me juger sans « prévention et m'accorder tels honneurs « que vous croirez convenables; mais « n'élevez jamais de monumens à un « homme de son vivant: il peut changer, « il peut trahir; vous n'aurez jamais ce « reproche à me faire, mais attendez, « encore une fois. »

Ce que le sort des armes n'avait pu obtenir, la trahison et l'anarchie résolurent de l'accorder. Pendant que le libérateur visitait le sud et que ce voyage était pour lui un triomphe continu, Cordova, Paez, Santander lèvent l'étendard de la rébellion*, font tonner le

canon fratricide dans les provinces du nord (1826), puis de ces contrées la révolte descend dans le sud. Bolivar accourt partout où le besoin l'appelle, et le flambeau de la guerre civile s'éteint, l'ordre légal succède à la confusion. Cordova mourut les armes à la main près d'Antioquia, Santander consentit à son bannissement, Paez et les autres coupables furent graciés, à raison des nobles services qu'ils avaient rendus dans les armées.

Un pareil échec décida les royalistes à recourir à des moyens plus odieux encore: ils armèrent, d'un côté, le bras de quelques fanatiques et leur demandèrent pour victime le généreux Bolivar. Un traître, suivi de douze hommes, pénétra de nuit dans sa tente: il échappa presque nu. Une autre fois on viole son domicile, on arrive jusqu'à lui; son courage lui fournit les moyens de repousser les assassins. On séduit ensuite jusqu'à son domestique de confiance; enfin, on frappe en plein jour et à ses côtés son ami Monteagudo; il évite encore miraculeusement le poignard dirigé sur son sein. D'un autre côté, on renouvelle les bruits odieux d'une ambition secrète, et le grand congrès des nations de l'Amérique appelé par lui à Tacubaya, dans l'isthme de Panama, sert de prétexte pour lui prêter l'intention positive de dominer tout le continent. Le but de Bolivar était d'en assurer, au contraire, l'indépendance absolue, rigoureuse, en plaçant sur ce point, situé au centre du globe, regardant l'Asie d'une part, de l'autre l'Afrique et l'Europe, une cour suprême chargée de veiller aux intérêts de tous les Américains, d'être le gardien fidèle des traités, d'appeler tous les efforts de l'Union contre l'oppression de l'étranger ou contre quiconque oserait concevoir l'idée de ravir aux uns en particulier ou à tous en général la liberté, leurs droits politiques; de s'opposer à toute espèce de colonie venue du dehors, et de rendre commune à tous l'injure faite à un des États fédérés. Ce plan de la plus haute portée, ce plan que le temps réalisera quelque jour, n'a pas été compris.

(*) L'auteur nous paraît traiter avec sévérité un homme qui jouit d'une grande considération. Santander (voy.) avait peut-être des motifs puisés dans l'intérêt même de la patrie, et nous devons dire que dans un très bon article de l'ouvrage allemand *Conversations-Lexikon der neuesten Zeit und Literatur*, Bolivar est accusé de projets ambitieux auxquels le général Santander se serait opposé par un patriotisme véritable. Un fait important oublié par notre savant collaborateur, c'est que Bolivar, déjà président de la Colombie, le devint encore du Pérou et de Bolivie, et que le *Code boliviano* ne respire pas l'esprit républicain. Le congrès que Bolivar rassembla à Panama donna lieu à de nouveaux soupçons contre lui; à tort ou à raison, on crut généralement que le président aspirait à l'hégémonie sur toute l'Amé-

rique méridionale. Nous rapportons ces faits sans nous permettre aucun jugement. J. H. S.

Singulièrement affecté d'être aussi mal jugé par ses compatriotes et dans les États-Unis où il devait attendre de la justice, Bolivar le fut plus profondément encore quand il apprit que le général Sucre (voy.), le héros d'Ayacucho, venait de périr sous le fer d'un assassin; quand il vit Paez oublier une seconde fois ses sermens, persister dans la révolte, et solliciter les passions les plus tumultueuses. Il prit pour la dernière fois la résolution d'abdiquer et de résister désormais à toutes les prières, à toutes les considérations, telles pressantes qu'elles fussent. Il déposa donc le pouvoir le 20 janvier 1830, et garda le simple titre de généralissime des armées de la Colombie. « En cette qualité, soumis aux lois comme les autres citoyens, au moindre danger je tournerai autour du gouvernement, et, à l'instar du taureau, je défendrai l'approche de la république, je terrasserai l'ennemi qui oserait la menacer. »

Peu de jours après cet acte de dévouement, il se retira à Bogota pour y vivre dans la retraite. A peine eut-il vu l'ordre se rétablir, Mosquera appelé à la présidence, et la constitution par lui rédigée prendre de la consistance, qu'il reconnut l'inutilité de ses services et le danger de l'autorité qu'il conservait encore; il adressa aux Colombiens la lettre suivante: « La présence d'un soldat heureux, quelque désintéressé qu'il soit, est toujours dangereuse dans un état jeune de liberté. Je suis las d'entendre sans cesse répéter que je vise à m'ériger empereur, à relever le trône des Incas; on envenime partout mes actions; il n'y a pas jusques à mes pensées qui ne donnent matière à de misérables libelles: c'en est assez. J'ai payé ma dette à la patrie, à l'humanité; j'ai donné mon sang, ma santé, ma fortune à la cause de la liberté; tant qu'il y a eu péril, je me suis dévoué; mais aujourd'hui que l'Amérique n'est plus déchirée par la guerre, ni souillée par la présence de l'étranger armé, je me retire, pour que ma présence ne soit point un obstacle au bonheur de mes concitoyens. Le bien seul de mon pays peut m'imposer la dure nécessité d'un exil perpétuel, loin de la contrée qui m'a donné le

jour. Recevez donc mes adieux comme une nouvelle preuve de mon ardent patriotisme et de l'amour que je porte en particulier aux Colombiens. »

Le 12 mai il s'éloigna de Bogota, en passant par Santanna, et, ne voulant point grever le trésor national, il vendit sa dernière propriété, une mine qu'il possédait à Sanma; puis il partit pour Cartagena, où il devait s'embarquer pour la Jamaïque et de là faire voile vers l'Europe.

A la réception de la lettre de Bolivar, le gouvernement s'assembla: on voulut le rappeler à la tête des affaires; mais des amis qui connaissaient sa ferme résolution s'y opposèrent. Alors il fut décidé qu'il serait proclamé le premier citoyen de la Colombie, et que, en tribut de gratitude et d'admiration que commandent ses vertus, son courage, ses services éminens, l'emploi de sa fortune pour le bien de la patrie, il lui serait offert, en vertu du décret du congrès en date du 23 juillet 1823, une pension annuelle et viagère de trente mille dollars (environ 155,000 francs) partout où il voudrait résider.

Ce témoignage lui fut remis à San-Petro, maison de campagne près de Santa-Marta, où Bolivar mourut d'une fièvre bilieuse, le 17 décembre 1830. Ainsi périt, à l'âge de 47 ans et demi, le héros de l'Amérique du Sud, le véritable fondateur de son indépendance. Il termina sa vie si courte et si pleine, abimé de fatigues, abreuvé de dégoûts, victime de son noble dévouement; mais il eut la consolation, en cet instant suprême, de reporter sans crainte les yeux sur le passé et de n'y trouver aucun acte qui puisse en ternir l'histoire. A. T. D. B.

BOLIVIA, état indépendant de l'Amérique du Sud, enclavé dans l'intérieur des Cordilières, entre les 60 et 73^e degrés de longitude occidentale et les 11 et 24 et demi de latitude australe. Cet état a été fondé par Bolivar après les mémorables journées de Junin et d'Ayacucho. Il est formé de l'ancien Haut-Pérou et particulièrement des sept provinces espagnoles de La Paz, Oruro, Potosi, Chuquisaca, Tarija, Cochabamba et Santa-Cruz de la Sierra, qui constituent maintenant chacune un département. L'état

est borné au nord-ouest et au nord par le Pérou; le Brésil, avec la confédération de Rio de la Plata, le ferme à l'est; la même confédération, Buenos-Ayres, le Paraguay et la république de Chili occupent le sud; le grand Océan-Pacifique et le Pérou lui servent de limites à l'ouest. C'est la région la plus élevée de l'hémisphère occidental et la ligne de partage de toutes les eaux de l'Amérique du Sud qui se rendent aux fleuves immenses de La Plata et du Maragnon, communément dit l'Amazone, tous deux nés au sein des montagnes neigeuses de Sicasica, à 70,000 milles l'un de l'autre. Elle a reçu le nom de *Bolivia* par décision du congrès national assemblé le 11 août 1825, pour perpétuer le souvenir des services importans rendus à la patrie par le *Libérateur* (voy. BOLIVAR). Elle renferme plusieurs volcans souvent en feu.

Le territoire de la république de Bolivia embrasse une superficie de 310,600 milles carrés*. Sa population est loin d'être proportionnée à une semblable étendue : elle n'arrive encore aujourd'hui qu'à 1,350,900 habitans. On y met sur pied une armée de 40,000 hommes, tous bons soldats, marcheurs infatigables, bien disciplinés et d'une adresse vraiment remarquable. Les revenus de l'état dépassent 3 millions de piastres ou 16,290,000 de nos francs.

Long-temps frappé de nullité par l'horrible institution de la Mita, dont on parlera tout à l'heure, l'agriculture se traîne encore dans l'ornière de la routine; elle demande de grandes améliorations, afin de profiter de la fertilité naturelle du sol, laquelle est merveilleuse. Il suffit de vouloir, la terre s'empresse de produire. Près des belles fougères en arbre et des palmiers au stype couronné de longues branches pendantes, s'élève le ceroxylon qui exsude une résine jaune-blanchâtre; la pomme de terre, que l'on nomme vulgairement *papar*; le maïs, le blé, fournissent d'abondantes récoltes; la canne à sucre, la vigne et tous les genres d'arbres à fruits réussissent parfaitement et gagnent en qualités. Les ri-

(*) Sans doute anglais. D'après d'autres données cette étendue ne serait que de 20,000 m. car. géogr. S.

chesses végétales sont surtout remarquables entre les immenses montagnes de Yungas, d'Apolabamba, de Yuracaré, des Mojos et des Chiquitos. Les événemens politiques ont retardé l'impulsion première donnée à l'économie rurale : la paix lui donne une nouvelle force, aussi chaque jour fait-elle des progrès sensibles. La riche vallée de Cochabamba est très bien cultivée; les campagnes riantes de Chuquisaca rivalisent avec elle par l'immense variété de leurs productions. Les vignes plantées sur le revers des monts Chicas donnent de très bons vins; les nombreux troupeaux que l'on rencontre partout sur les pampas, principalement dans l'arrondissement de Oruro, préparent de notables changemens et assurent à la république une longue prospérité, qu'elle consolidera dès qu'elle aura colonisé les immenses solitudes des Moxos et des Chiquitos. Une compagnie travaille en ce moment à mettre en culture temporaire la grande lagune de Rogaguado, qui s'étend à la droite du Beni, la principale branche de l'Amazone, ainsi que celle de l'Ubai et la portion de Los Xarayes, qui touche à la rive gauche du Rio de la Plata.

Le commerce extérieur de la république est presque nul; il faut cependant excepter l'importante exportation que l'on fait de la fameuse herbe du Paraguay, appelée la *coca*, qui rapporte à elle seule 2 millions et demi de piastres par année. L'État n'a point de port; on ne peut considérer comme tel celui de l'ancien Cobija, aujourd'hui Puerto-Lamar, que l'absence d'eau potable et de chemins, que l'aridité profonde des terres environnantes, que les sables mouvans du désert d'Atacama, rendent inhabitable. La petite étendue de côtes sur le Grand-Océan ôterait tout espoir d'améliorations possibles sous ce point de vue, s'il n'était question entre la république du Pérou et celle de Bolivia de la cession, en faveur de cette dernière, des pays de Mosqueyna et d'Arequipa, c'est-à-dire de plus de 100 lieues de côtes, tourmentées, il est vrai, par les éruptions volcaniques et les tremblemens de terre*.

(*) Les tremblemens de terre si funestes de 1784 viennent d'être surpassés par ceux qui se

Quant à l'industrie, elle se réduit presque à la seule exploitation des mines d'or, d'argent, de cuivre et d'étain. Elle commence cependant à secouer le joug de l'étranger et à tirer parti des ressources variées que lui offre le sol national. Enchaînée, dès les premières années de la conquête, par le privilège impolitique accordé, sous le nom de *repartimiento*, par le gouvernement espagnol à ses corrégidors, elle ne pouvait rien produire, ni même tenter la plus légère concurrence. Ce privilège jetait dans toutes les maisons des villes et des campagnes le rebut des magasins de l'Europe, que les corrégidors achetaient à vil prix et obligeaient ensuite les habitans non-seulement à s'en munir, mais encore à en payer la valeur taxée, dans le délai de 3 à 5 jours. Quoique les agens du commerce anglais continuent ce triste métier, à des conditions moins onéreuses, l'industrie leur livre une guerre à outrance dont elle sortira glorieuse.

Les mines de Tipuani donnent de l'or d'un titre très élevé. Celles d'argent de Oruro, de Porco sont toujours fort riches; celles de l'arrondissement de Cobija, ouvertes en 1824, continuent à fournir beaucoup; cependant, quelques parties envahies en 1830 par les eaux souterraines font craindre qu'elles ne soient bientôt totalement perdues. Les mines du Cerro de Potosi, autrefois si célèbres par leur immense rapport, sont aujourd'hui presque entièrement abandonnées. On a calculé qu'elles ont produit, à partir de 1545, époque de leur découverte par les Européens, jusqu'en 1800, une masse d'argent de 96,694,900 marcs, équivalant à près de six milliards, c'est-à-dire deux et trois fois plus que toutes les autres mines d'argent, y compris celles du Brésil et du Mexique. Les mines de cuivre de Atacama et de Calama sont très abondantes; le cuivre natif sont prolongés durant la nuit du 18 septembre 1833 et les journées suivantes. Il ne reste pas dix maisons debout de la petite ville d'Arica; plus de 700 habitans ont péri; la vallée de Zapa est entièrement bouleversée; deux petites îles voisines du fameux morne White-Bluff sont englouties avec lui. La mer s'est élevée à plus de 10 mètres (30 pieds) au-dessus de son niveau ordinaire, et a ajouté aux désastres incalculables essuyés par tout le pays.

s'y présente parfois d'un volume ainsi extraordinaire que dans les mines de Coquimbo (Chili central).

Bolívar donna à la république une constitution qui fut adoptée, le jour anniversaire de sa fondation, le 6 août 1826. Elle repose sur quatre bases essentielles, étroitement liées ensemble: la liberté civile des citoyens, l'égalité des droits et des devoirs de chacun, l'inviolabilité des personnes et des propriétés, l'entière indépendance de la pensée et de la presse. Le gouvernement est démocratique; la souveraineté réside dans le peuple. Elle est exercée, en son nom, par quatre pouvoirs: 1° le corps électoral composé de tous les citoyens ayant domicile depuis 4 années; 2° le corps législatif ou la réunion des représentans de la nation élus pour 4 ans et divisés en trois chambres, l'une, des *tribuns*, à laquelle appartient exclusivement la proposition des lois; l'autre, le *sénat*, qui adopte ou rejette les résolutions de la première chambre; la troisième, des *censeurs*, qui apure les comptes, examine les actes de l'administration, les signale et les poursuit quand ils sont arbitraires, quand ils vont au-delà du texte des lois, quand ils portent atteinte à la sûreté de l'état. Chaque chambre est composée de 30 membres et leur session annuelle est de deux mois; 3° le pouvoir exécutif remis, par élection, à un président à vie et à un vice-président qui lui succède. Le président commande les armées de terre et de mer; il nomme les trois secrétaires d'état, les agens diplomatiques, les généraux; il fait exécuter les lois et est responsable de tous les actes qui émanent de son gouvernement, comme chaque fonctionnaire l'est en son particulier; 4° le pouvoir judiciaire est exercé par des magistrats temporaires, mais la durée de leurs fonctions peut être plus ou moins prolongée, suivant qu'ils honorent davantage la toge.

La république compte, depuis sa fondation, trois présidens: le général Sucre a été le premier; après 32 mois d'une administration régulière, il fut victime de l'ingratitude et des désordres provoqués par une sédition militaire qui éclata le 16 avril 1828; blessé grièvement au bras droit d'un coup de feu, il se retira

dans la Colombie, laissant des souvenirs honorables. Le général Blanco, soutenu par une faction étrangère, lui succéda; mais, après cent jours de règne, il tomba sous le glaive vengeur. Les suffrages de la nation appelèrent alors, le 3 août 1828, le général Santa-Cruz à la présidence, qu'il conserve encore aujourd'hui.

De nombreuses antiquités couvrent le sol des Boliviens et attestent la gloire et la puissance de leurs aïeux. Les plus remarquables sont au sud du lac Titicaca, principalement à Tiaguanaco. L'Inca Garcilasso nous en montre les hautes murailles baignées par les eaux du lac, tandis qu'elles en sont maintenant éloignées de plus de 35 mètres de hauteur. Il est impossible de se faire une idée de la grandeur colossale, de l'étendue de ces ruines; l'ancien continent n'offre rien de semblable. Les sculptures peu saillantes y paraissent grossières à l'œil habitué au dessin pur du ciseau grec; mais quant aux masses de pierres employées, les blocs immenses et irrégulièrement entassés des constructions éthiopiennes et pélasgiques n'ont rien qui puisse leur être comparé: les plus ordinaires ont de 116 à 120 mètres de face. Tous ces monumens ont beaucoup souffert: le fanatisme des missionnaires les a fait mutiler de plus en plus, et le temps achève lentement de les détruire.

La capitale de la république est provisoirement *Chuquisaca*, l'une des plus anciennes villes de l'Amérique méridionale; elle est située à 2,844 mètres au-dessus du niveau de la mer, c'est-à-dire à une hauteur qui dépasse les pics les plus élevés des Pyrénées, dans une plaine fertile baignée par les eaux du Cachimayo. En 1538 on bâtit la nouvelle ville, à laquelle on donna successivement les noms de *Charchas* et de *La Plata*; ce dernier nom lui vient d'une mine d'argent très considérable, long-temps exploitée au mont Sorco, dans son voisinage. La population est de 20 à 25,000 âmes. Son université est une des plus fréquentées de l'Amérique, et sa bibliothèque la plus riche, la mieux composée, de tout le continent méridional. Dès que la ville, qui doit porter le nom du

général Sucre sera bâtie, elle deviendra la capitale de toute la république.

Les autres villes principales sont les suivantes: *La Paz de Ayacucho*, cité populeuse, assise au sein d'une vallée fertile, creusée profondément par le torrent Choqueapo, sur un sol uni, entouré des plus hautes montagnes de tout le plateau péruvien, à 3,717 mètres au-dessus du niveau de l'Océan. Ses environs sont couverts de cannes à sucre et de nombreux cocotiers. Dans son arrondissement se trouve le vaste bassin du lac Titicaca, si fameux sous l'empire des Incas; le Nevado d'Illimani, qui a 7,315 mètres d'élévation, et plus loin le Nevado de Zarata ou Sorata, le point le plus culminant de la terre, avec le Tchhámoula ou 14^e pic de l'Himálaya. Il a 7,696 mètres au-dessus du niveau de la mer. On porte à 40,000 le nombre des habitans de la Paz (voy. AYACUCHO).

Cochabamba, grande ville de 30,000 âmes, depuis long-temps regardée comme le grenier de tout le Pérou. Sa situation est des plus agréables et son territoire couvert de vastes champs de blé. Derrière les petits monts qui terminent l'immense plaine au milieu de laquelle est construite *Santa Cruz de la Sierra*, aux bords du Guapax, sont les déserts sablonneux et légèrement ondulés des Chiquitos. Cette ville est mal bâtie et seulement peuplée de 9,000 âmes. La population de *Potosi*, qui s'est élevée jadis jusqu'à 160,000 âmes, est réduite, depuis 1826, à 9,000 au plus. Ses longues rues, ouvertes irrégulièrement et garnies de maisons mesquines, sont presque habituellement désertes. Quoique au niveau du pic de la Jungfrau, une des plus hautes cimes des Alpes, elle voit à 695 mètres au-dessus d'elle le Cerro qui, percé dans toutes les directions, a fourni, durant 340 ans, de si grandes richesses. Ses environs sont arides et dépouillés de forêts.

C'était de Potosi à Cuzco, l'antique capitale des Incas, que s'étendait, sur un espace de plus de 300 lieues, la *mita*, sorte de presse ou conscription qui condamnait chaque année 10,000 hommes, mariés ou non, jeunes ou vieux, à se rendre aux mines à leurs frais et à y périr écrasés sous le poids du travail et de

la misère. Rien de plus déchirant que le spectacle offert en ce moment-là. Les victimes vendaient leur chaumière, le petit champ qu'ils cultivaient : il fallait partir sans délai, se séparer à jamais de leurs femmes, de leurs enfans, ou les emmener avec eux pour partager leur horrible destinée. Le jour du départ des *mitajos* était un jour de deuil pour toute la contrée : on n'entendait partout qu'un chant funèbre, que les adieux les plus pénibles mêlés aux larmes du désespoir. Arrivés au pied du Cerro, il leur fallait non-seulement arracher le métal aux flancs de la terre, mais encore en porter de lourdes masses sur les épaules jusqu'à la bouche de la mine, et s'attendre, si le nombre des ouvriers dépassait la somme des travaux, à être vendus ou loués par les entrepreneurs à quiconque voudrait d'eux.

Ce tribut de sang pesa trois siècles sur les peuples de Bolivia et du Pérou : en 1780, il détermina un premier soulèvement qui ne fut point heureux ; mais 26 ans plus tard, il fut la cause ou le prétexte de l'émancipation générale de l'Amérique du Sud.

A. T. D. B.

BOLLANDISTES, savans écrivains jésuites d'Anvers, qui entreprirent, en 1630, de recueillir et de publier le grand et magnifique ouvrage intitulé : *Acta sanctorum quotquot toto orbe coluntur*, d'après le projet du P. Héribert Rosswiede d'Ulrecht, sous la direction du P. Jean Bolland ou Bollandus, né à Tirlemont en 1596, et mort à Anvers en 1665, le plus ancien de ces hagiographes et qui leur a donné son nom.

Les collaborateurs de Bolland méritent d'être individuellement connus, parce que la plupart d'entre eux ont d'autres titres à la célébrité. Ce sont : Godefroi Henschen (1600-1681), très habile dans la langue grecque et le premier associé de Bollandus ; Daniel Papebroch ou plutôt Papebroeck (1628-1714), l'un des plus savans et des meilleurs critiques de la compagnie de Jésus ; François Baïot, Conrad Janning, J. Pinius ou Piens, Guillaume Cuper, N. Rayæus ou Raie, J.-B. Sollier, P. Bosch, J. Stülting, J. Limpenus, J. Veldius, Constantin Suyskhen, J. Perier, Urbain Sticker, J. Cleus, Corneille Bye, Jacq. de Bue, Joseph

Ghesquière de Raemsdonck, né à Courtrai vers 1736, mort en Allemagne dans les premières années de ce siècle ; J.-B. Fonson et Ignace Hubens, tous jésuites. Parmi les coopérateurs des autres ordres religieux on compte : le P. Berthod, bénédictin, S. Dyck, Cyprien Goorius, Heylen et Stalsius, prémontrés.

Les *Actes des vies des saints* sont en 53 volumes in-fol. Les deux volumes de janvier parurent en 1643 ; les trois de février en 1658 ; les trois de mars en 1668. La *vie* du B. Berthold, 29 mars, insérée dans le 3^e vol., excita la plus grande rumeur parmi les carmes, qui déférèrent l'ouvrage à Rome et en firent défendre l'entrée en Espagne, par un décret du Saint-Office du 14 novembre 1695. Les trois du mois d'avril parurent en 1675 ; les huit du mois de mai, y compris le *Propylæum*, en 1680-87 ; les sept du mois de juin en 1695-1715 ; les sept du mois de juillet en 1719-31 ; les six du mois d'août en 1733-43 ; les huit du mois de septembre en 1746-62 ; les cinq premiers du mois d'octobre en 1765-86, et le sixième, qui va jusqu'au 14, en 1793, à Tongerlo, les autres ayant été imprimés à Anvers. Les derniers volumes de cette précieuse collection sont les plus rares. Elle a été réimprimée à Venise, jusqu'au 15 septembre, 42 vol. in-fol. ; mais cette édition ne vaut pas celle d'Anvers. On y joint ordinairement quelques ouvrages de Bollandus, de Henschen, de Papebroch, de Ghesquière, etc.

Bollandus, en adoptant le projet de Rosswiede, mort en 1629, améliora son plan et profita de ses recherches. Il ne se borna pas à recueillir toutes les *Vies des Saints* et à les donner telles qu'elles ont été écrites par les auteurs originaux, avec des notes semblables à celles que Rosswiede a mises à ses *Vies des Pères*, pour éclaircir les choses obscures, distinguer les vraies des fausses : il voulut encore, quand il n'y avait point de *vie* d'un saint, la tirer lui-même des auteurs qui en ont parlé et la composer. On lui a reproché de n'avoir pas été assez en garde contre les légendes apocryphes et fabuleuses, mais Papebroch et ses successeurs ont eu une critique plus éclairée et plus exacte dans le choix des mo-

numens dont ils se sont servis ; ils ont eu aussi la bonne foi d'avertir leurs lecteurs quand ils ont été induits en erreur et de rectifier leurs méprises.

Ce recueil a obtenu l'approbation du monde savant ; il serait à souhaiter qu'il pût être terminé. Bossuet, qui en faisait beaucoup de cas, gémissait de le voir proscrit en Espagne pour complaire à la vanité des carmes. Depuis près de deux siècles que les premiers volumes ont paru, on est accoutumé à le regarder comme une espèce d'*encyclopédie* où toutes les sciences sont renfermées, comme un riche trésor où l'on peut puiser sans l'appauvrir. « Presque toute l'histoire de l'Europe, dit Camus, et une partie de celle d'Orient, depuis le VII^e jusqu'au XIII^e siècle, est dans la vie des personnages auxquels on donna alors le titre de *saints* ; chacun a pu remarquer, en lisant l'histoire, qu'il n'y avait aucun événement de quelque importance dans l'ordre civil, auquel un évêque, un abbé, un moine ou un saint n'eussent pris part. » J. L.

Le nombre des exemplaires complets de cette collection est très rare ; il est difficile de compléter les exemplaires imparfaits, parce que les derniers volumes ont été dispersés ou détruits pendant la révolution. On joint ordinairement aux 53 vol. des *Acta sanctorum*, le Martyrologe d'Usuard, Anvers, 1714, in-fol., et les *Acta sanctorum Bolland. Apologeticis libris vindicata*. Antwerpise, 1756, in-fol. On a vu le prix des 55 vol. s'élever jusqu'à 1,000 francs. V-VX.

BOLOGNE (*Bononia Felsinia*), une des plus anciennes, des plus grandes et des plus riches villes d'Italie, avec des rues bordées, tout le long des maisons, de colonnades couvertes pour les piétons. Elle est appelée *la Grassa*, parce qu'elle est située dans une plaine fertile et bien cultivée, au pied des Apennins, entre les fleuves Reno et Savena. Elle a 70,800 habitans et 8,000 maisons, beaucoup de moulins et de machines pour la fabrication de tissus, de cordages, pour les savonneries, les papeteries, les fabriques de fleurs et d'armes. Bologne, chef-lieu de la délégation papale du même nom, est le siège du

cardinal qui préside à cette administration.

Les Bolognais se soumièrent, en 1513, spontanément à la domination du pape ; ils étaient las des querelles de parti auxquelles les patriciens se livraient entre eux et qui éparpillaient les forces de l'état, dans un temps où l'on ne connaissait plus en Italie ni droits, ni justice. Jusqu'à l'époque de la révolution française, Bologne avait le droit de battre monnaie et jouissait d'une constitution privilégiée.

C'est à Bologne que réside la riche noblesse de l'État de l'Église : elle n'est pas toujours en bonne harmonie avec le chef du monde chrétien et la curie romaine ; on y trouve aussi les anciennes familles patriciennes bolognaises, dont les richesses consistent en biens fonds qui s'étendent dans la plaine fertile de la Marche, depuis les Apennins jusqu'à la mer. Plus d'un membre de ces familles s'est assis dans la chaire de saint Pierre. Les hommes les plus libéraux de l'État de l'Église y cultivent les sciences et les lettres : on lit sur ses armoiries la devise : *Libertas*. La noblesse, des savans et des citoyens se réunirent en 1816 pour fonder la *Société socratique* dont le but était de hâter les progrès du bien-être social ; depuis elle s'est vue soupçonnée de carbonarisme. Pendant long-temps une source importante de revenus était pour la ville sa célèbre université, qui aurait été fondée en 425, par Théodose-le-Jeune, si l'on en croyait les Bolognais. Cette école a fait briller dans des siècles de ténèbres le flambeau des lumières ; mais de nos jours les 2,000 étudiants qui visitaient jadis ce foyer d'érudition sont réduits au chiffre de 300. Le célèbre jurisconsulte Irnerius y enseigna dans le XI^e siècle le droit romain, et les Bulgerus, les Martinus, les Jacobus, les Hugo, attirèrent les jeunes gens à leurs leçons. L'université jouissait autrefois d'un tel crédit dans la ville que celle-ci fit mettre sur ses monnaies la devise de l'université : *Bononia docet*. L'école de droit était particulièrement célèbre : ses docteurs passaient pour des partisans déclarés de l'autocratie, ce qui leur assura la faveur des empereurs et des sou-

verains italiens. Il est certain que, depuis 1,400 années, chaque nouvelle découverte dans les sciences et les arts a trouvé dans cet antique foyer des sciences des protecteurs. Le général comte Fern. Marsigli, comme citoyen de Bologne, y fonda, en 1707, l'*Istituto delle scienze*, avec une bibliothèque de 150,000 volumes qui eut pour bibliothécaire M. Mezzofanti, attaché depuis 1833 à la bibliothèque du Vatican. Le comte Marsigli fonda également un observatoire, un amphithéâtre anatomique, un jardin botanique, et des collections précieuses pour toutes les branches du savoir humain; elles se trouvent réunies maintenant avec l'*Accademia Clementina*, du pape Clément XI. Bologne avait aussi depuis le XIII^e et le XIII^e siècle de grands peintres; Francesco, appelé il Francia, se distingua au XV^e. Les célèbres peintres Annibal et Ludovico Carracci fondèrent au XVI^e siècle dans cette ville cette école célèbre dont ils commencèrent la gloire par leurs œuvres (voy. l'art. suivant). La place principale de la ville est ornée d'édifices imposans, entre autres et principalement l'Hôtel-de-Ville où l'on voit des tableaux et des statues magnifiques et les 200 infolio du célèbre Aldrovande (voy.); le palais de justice du podestat et la cathédrale San-Petronio, avec sa façade non achevée et le méridien tracé par Cassini sur un plancher en cuivre. Parmi les 73 autres églises se distinguent San-Pietro, San-Salvatore, San-Domenico, San-Giovanni in Monte, San-Giacomo maggiore: toutes ces églises sont enrichies par des chefs-d'œuvre. Le nombre des collections d'art provenant de riches majorats est considérable, et elles s'agrandissent tous les jours. Les galeries Sampieri et Zambeccari effaçaient jadis toutes les autres par leur magnificence: aujourd'hui elles sont surpassées à leur tour par celles de Marescalchi, Martinengo et Ercolani. La collection de tableaux de l'académie de peinture (*Accademia delle belle arti*) est riche et présente beaucoup d'intérêt historique. On y voit le tableau de l'Assomption de la Vierge par An. Carrache, la sainte Agnès du Dominiquin, l'Infanticide par

Guido, la sainte Cécile par Raphaël, et Jean dans le désert, d'après Raphaël, par Jules Romain. Sur la place publique on admire le bassin du jet d'eau: il n'y manque absolument que de l'eau; on y voit la statue de Neptune en bronze, travail de Jean de Bologne. Depuis de longs siècles les tours Asinelli et Garisenda attirent l'attention, la première par sa forme élancée ressemblant aux minarets de l'Orient; la dernière, qui n'est pas dans son équilibre, ne menace plus ruine depuis que sa hauteur a été réduite au tiers. Bologne, chère aux savans, n'est pas non plus indifférente aux gastronomes, car elle est la patrie d'excellens macaroni, salami, liqueurs et fruits confits. Le pèlerinage de la madona di San-Luca, dont le temple est situé sur l'extrême promontoire des Apennins, à une demi-lieue de Bologne, et auquel conduit une arcade de 640 arches, attire beaucoup de monde. Non loin de la ville, sur la montagne Paterno, on trouve la *Pierre de Bologne*, qui, étant calcinée, luit dans les ténèbres. Bologne a vu naître le Dominiquin, le Guide, les Carraches, le compositeur Righini, et d'autres grands artistes. L'insurrection républicaine qui éclata à Bologne, centre des *Provincie unie* d'Italie, le 4 février 1831 et qui se répandit jusqu'à Ancône, fut réprimée le 21 mars de la même année par les troupes autrichiennes qui firent leur entrée sous la conduite du général Frimont. Les négociations avec Rome pour obtenir une meilleure administration dans les Légations n'ayant conduit à aucun résultat satisfaisant pour les provinces, l'agitation et l'anarchie continuèrent. Le gouvernement papal fut renversé de nouveau le 21 décembre 1831 et les troupes autrichiennes reparurent pour rétablir l'ordre. F. ALBANI (Joseph, cardinal). C. L.

BOLONAISE (ÉCOLE). Comme toutes les écoles de peinture, celle de Bologne a eu ses époques d'enfance, de progrès, de prospérité, de déchéance, de renouvellement. Nous allons la suivre rapidement dans les diverses périodes de son histoire. Est-elle ou n'est-elle pas antérieure à l'école florentine? C'est un point de controverse que les parties intéressées

ont débattu avec chaleur, mais qui est resté sans solution. Il paraît positif cependant que de 1200 à 1248 Bologne a possédé trois peintres dignes de ce nom : Guido, Ventura, Ursone, tandis que le Cimabué, le premier que les Florentins puissent citer, ne naquit qu'en 1240. Toutefois les productions de ces artistes, célèbres dans leur temps, sont d'une telle barbarie qu'elles ne méritent d'attention que comme point de départ de l'art et non comme véritables monumens; il est peu de peintres aujourd'hui qui ne puissent se glorifier d'être infiniment plus habiles en tout point que le Franco de Bologne et le Giotto de Florence. Laissons donc aux historiens de l'art le soin de caractériser les ouvrages des Jacopo Avanzi, Lippo di Dalmasio, Michel de Matteo, autrement dit Michel Lambertini, et autres peintres antérieurs au Francia; ne nous arrêtons pas même à ce Francia, nommé aussi Raibolini, que ses contemporains regardaient comme un phénix; mais reconnaissons, en passant, que ce peintre si sec, si monotone, copiste si naïf de la nature, a ouvert la carrière, et que sans lui Bologne n'aurait peut-être point eu à s'enorgueillir des Bartolommeo Ramenghi, surnommé Bagnacavallo, Innocenzio d'Imola, Primaticcio, D. Tibaldi, Fontana, Passerotti, Sabattini, qui furent les coryphées de la seconde époque et préparèrent les voies aux Carraches, en les mettant en position d'opérer cette révolution qui rendit l'école de Bologne la rivale, sinon la première de toutes les écoles.

A l'époque où les Carraches parurent, la peinture, que Léonard de Vinci, Michel-Ange, Raphaël, le Corrège, le Titien avaient portée, dans des spécialités différentes, à un très haut degré de perfection, commençait à déchoir : l'exagération, le mauvais goût, les faux systèmes, qui s'étaient emparés de toutes les écoles, faisaient des progrès effrayans; les principes des grands maîtres étaient méconnus, et l'on n'avait plus pour leurs ouvrages qu'une stérile admiration; si quelques enthousiastes les étudiaient encore, ils n'en faisaient, le plus souvent, que des imitations serviles, mal comprises, fautes à eux d'avoir appris, par des études for-

tes et variées, à lire ces pages qui étaient au-dessus de leur intelligence.

Arrêter ce mouvement rétrograde imprimé à l'art et remettre en vigueur les saines doctrines, fut l'œuvre des Carraches qui ouvrirent à Bologne cette célèbre Académie d'où sortirent presque simultanément le Dominiquin, le Guide, l'Albane, le Guerchin, Spada, Tiarini, Lanfranc, Cavedone, et tant d'autres dont la réputation est européenne, et qui, pour avoir puisé à une même source leur instruction, n'en eurent pas moins chacun un talent différent, une originalité marquée. Ce résultat, qui tient du prodige, les Carraches l'obtinent par la bonne direction qu'ils surent donner aux études.

Loin d'imposer, ainsi que le faisaient les autres maîtres, leurs propres ouvrages ou leur manière comme moyen ou but de la perfection, ils soumièrent l'enseignement à une marche méthodique et raisonnée. La nature, l'antique et l'anatomie, comme base fondamentale du dessin, obtenaient le premier pas; venait ensuite l'étude des lois qui régissent les ombres et les lumières, les principes de l'architecture et de la perspective, la manière d'employer les couleurs, les règles de la composition, etc. Par le connu l'élève arrivait insensiblement à l'inconnu, et il lui était défendu de pousser plus loin qu'elle ne le méritait l'étude des parties secondaires de l'art. Lorsque, par ces préliminaires importants, les élèves étaient préparés à un plus haut enseignement, dans des concours ouverts à certains jours, il leur était proposé des sujets tirés de la fable ou de l'histoire que les maîtres leur expliquaient; des juges choisis hors de l'école, parmi les connaisseurs les plus distingués, prononçaient sur le mérite de chaque ouvrage et couronnaient le concurrent qui s'était le plus distingué. On exerçait aussi les élèves à la critique. Tour à tour ils devaient analyser les principaux ouvrages du concours, et celui des exposans qui ne pouvait défendre son ouvrage par des raisons solides était obligé d'effacer la partie critiquée ou de remporter sa composition. Mais chacun était libre de suivre ses dispositions natives, d'adopter telle ou telle marche, tel ou tel style, tel ou tel système, pourvu qu'il

ne fût point contraire au goût et au génie de l'art; il lui suffisait de prouver qu'il n'avait point opéré au hasard, sans discernement, mais par intime conviction.

Après la mort des régénérateurs de l'art, la splendeur de l'école s'obscurcit bientôt. Une admiration exclusive pour les ouvrages des Carraches en fut cause. En les prenant continuellement pour base, pour régulateur des études, en s'inquiétant davantage de les imiter que de se pénétrer des principes d'après lesquels ils avaient été exécutés, l'école cheminait vers sa déchéance; Pasinelli et Cignani arrêtaient cette marche rétrograde. A ces deux peintres commence, suivant Lanzi, la quatrième période de l'art à Bologne. L'un et l'autre arrivaient de Rome, riches d'études d'après des maîtres différents. Pasinelli était enthousiaste de Raphaël et de P. Véronèse; Cignani admirateur passionné du Corrège et d'Anibal Carrache; tous deux avaient une manière analogue à leurs études qu'ils désiraient faire adopter aux Bolognais. Celle de Cignani, comme plus conforme au génie de l'école, fut préférée, et elle y réussit d'autant mieux que, nommé chef de l'Académie-Clémentine, en 1708, il eut plus de moyens de la propager. Quoi qu'il en soit, Pasinelli eut de nombreux admirateurs et ne fut pas sans influence sur les artistes de son temps.

Là finit, à bien dire, l'histoire de la peinture à Bologne. Après les maîtres que nous avons cités, aucun ne s'est fait un nom justement célèbre. Il nous reste à caractériser l'école bolognaise.

Par la diversité des talens nés dans son sein, par l'étendue, la variété, la profondeur des connaissances que chacun de ses maîtres a possédées, l'école bolognaise passe pour avoir réuni en elle toutes les perfections qui distinguent les écoles qui l'ont précédée; c'était à quoi les Carraches s'étaient appliqués. En elle se trouvent fondus tous les systèmes qui se sont partagé le domaine de l'art. Aussi peut-on considérer les productions de ses principaux chefs comme des résumés de ce que la peinture a de plus avéré, de plus positif en principes sages, applicables à tous les be-

soins, à toutes les organisations. L. C. S.

BOLSWERT. Dans l'histoire de la gravure au burin, les deux Bolswert occupent un rang bien honorable; formés à l'école de Rubens, ils partagent avec L. Vosterman et P. Pontius la gloire d'avoir le mieux traduit ses tableaux et d'être les premiers graveurs qui aient été ce qu'on peut nommer coloristes. On ignore la date de leur naissance et de leur mort; on sait seulement que Boëcx Bolswert, plus âgé de 6 ans que Schelte, son frère, naquit vers 1580 à Bolswert, en Frise, et que leur père se nommait Adam, ce qui fit que plusieurs fois ils signèrent leurs ouvrages de *Adams* ou *A. Bolswert*, d'où l'on a induit fausement qu'un troisième artiste de ce nom avait exercé la gravure, lorsque cette signature doit être interprétée: fils d'Adam. On ignore sous quel maître ils apprirent les éléments de leur art.

Boëcx a gravé au burin pur et imité avec succès le style libre et assuré de Bloëmaert; mais ses ouvrages d'après Rubens sont traités différemment: le sentiment de la couleur y prédomine, et ils sont d'un travail plus fini. Dans plus d'une de ses estampes il a montré qu'il n'était inférieur en rien à son frère Schelte. Sa *Résurrection du Lazare* et sa *Cène*, d'après Rubens, sont ce qu'il y a de plus remarquable dans son œuvre, qui se compose de plus de cent pièces; la première a été portée jusqu'à 295 fr. à la vente Saint-Yves; la *Cène* n'a guère dépassé 60 à 80 fr.; le *Christ entre les deux larrons*, à l'un desquels un bourreau casse la jambe, d'après Rubens, va de 50 à 75 fr.; son *Jugement de Salomon*, d'après Rubens, de 80 à 100 fr.

Si SCHELTE Bolswert eut un talent supérieur à celui de son frère, il le dut à son intimité avec Rubens, qui se plaisait à retoucher au pinceau ou au crayon les épreuves de ses planches. Dans un grand nombre de ses estampes les parties retouchées après coup s'aperçoivent au travail, quelquefois discordant avec celui de la première préparation, qu'il a fallu établir pour arriver à l'effet demandé. Généralement Schelte s'occupait plutôt du rendu complet de son sujet, de conserver le sentiment du maître qu'il copiait, que

de l'arrangement minutieusement régulier de ses tailles. Mais dans son *Assomption*, d'après Rubens, on reconnaît un très habile buriniste, savant dans l'art de disposer ses tailles suivant la nature des objets à imiter. Il a traité le portrait, l'histoire et le paysage avec un égal succès. Son œuvre est considérable. Il a particulièrement gravé d'après Rubens et Van Dyck, et beaucoup d'autres ses propres compositions. On admire sa *sainte Cécile*, d'après Rubens; le *Couronnement d'épines*, d'après Van Dyck, qui se vend jusqu'à 350 fr., lorsque l'épreuve est avant les contre-tailles au bas de l'habit du nègre debout, derrière un soldat placé à droite; le *Crucifement*, connu sous le nom du *Christ à l'éponge*, d'après Van Dyck (dont il existe trois sortes d'épreuves qu'il serait trop long de désigner ici, mais dont celles où saint Jean pose sa main sur l'épaule de la Vierge, avant toutes retouches, sont les premières et valent un prix inestimable pour le curieux; tandis que celles où Marie, supprimée aux secondes épreuves, est rétablie avec transposition du nom du peintre, sont les dernières et ne valent pas plus de 50 fr.); le *Roi boit*, d'après Jordaens, vendu 145 fr.; le *Concert*, *Pan jouant de la flûte*, *Argus endormi*, etc. L. C. S.

BOMBARDE. On donne ce nom, dans la marine, aux bâtimens destinés à recevoir des mortiers à leur bord, et à envoyer des bombes sur les places fortes que l'on veut assiéger par mer, ou sur les flottes bloquées que l'on cherche à incendier.

Les navires destinés à ce service périlleux doivent subir une installation particulière. Le puits sur lequel on établit le mortier est, en quelque sorte, une fascine quadrangulaire, composée, dans le sens de la hauteur du navire, d'une réunion élastique de bordages croisés, de fagots amoncelés et de tronçons de câble superposés diagonalement les uns sur les autres. La compressibilité de cet appareil sert à amortir les secousses violentes qui résultent pour le navire de la détonation et de l'explosion du mortier sous lequel le puits est construit. De forts étançons horizontaux, placés entre le puits et le

bord intérieur du bâtiment, servent à consolider tout ce système d'artillerie.

La plupart des navires, quelle que soit d'ailleurs leur construction, peuvent être rigoureusement, au moyen de quelques modifications, convertis en bombardes; mais lorsque l'on construit spécialement des bâtimens pour les affecter à ce service, on a soin de donner à leurs formes une disposition propre à les rendre le plus stables possible, tout en conservant à leurs œuvres-mortes des conditions d'élasticité que l'on a soin d'éviter dans la construction des autres navires. C'est ainsi, par exemple, que l'on se contente de renforcer le *bordé* des bombardes, sans introduire de membrure entre *bord* et *serre*. L'avantage que l'on retire en donnant des formes plates à ces sortes d'embarcations est celui de les rendre moins impressionnables aux coups de rocher et de tangage; et l'on sent assez combien il importe de donner une grande stabilité à des navires à bord desquels quelques lignes d'erreur dans le pointage produiraient les résultats les plus nuisibles ou les plus faux dans la direction des projectiles.

On donne, mais par abus du mot, le nom de *bombardes* à quelques bâtimens marchands des ports de la Méditerranée. Cette dénomination s'applique, dans le Levant, aux navires que nous désignons dans le Nord sous le nom de *trois-mâts*.

Les militaires connus sous le nom de *bombardiers*, dans les ports de guerre, étaient les hommes qui composaient les compagnies d'élite de l'artillerie de marine. C'étaient, à proprement parler, les grenadiers de ce corps spécial.

La dénomination ancienne de *galiole à bombe* n'est plus en usage; on y a substitué le mot *bombarde*.

Les *bateaux-bombes* étaient, dans nos flottilles de l'empire, de petites embarcations armées d'un seul mortier de faible calibre.

En temps de paix on n'entretient pas dans la marine des bâtimens spécialement affectés au service de bombardes. On n'arme ces sortes de navires que dans les circonstances déterminées, où leur emploi devient nécessaire. E. G.

BOMBARDEMENT. C'est l'opéra-

tion par laquelle se termine le plus ordinairement le siège d'une place qui ne veut pas se rendre. Elle consiste à lancer une multitude de bombes sur les établissemens militaires de l'assiégé pour le mettre hors d'état de prolonger sa défense; mais dans les places dont l'intérieur est habité par une nombreuse population, les maisons particulières ont beaucoup à souffrir du jet des bombes qui les écrasent et les ruinent de fond en comble; aussi on n'en vient jamais à cette extrémité qu'après avoir fait une sommation au commandant de la place et l'avoir informé que tout est prêt pour le bombardement. Le refus de rendre la place est aussitôt suivi d'une nombreuse projection de bombes (voy. ce mot) chargées de poudre et de matières inflammables qui mettent le feu dans les bâtimens écrasés par le poids des bombes. Ces dangereux projectiles sont du calibre de 12, de 10 et de 8 pouces. La trajectoire que les bombes parcourent étant beaucoup plus élevée que celle des boulets, elles parviennent dans les lieux que ceux-ci ne peuvent atteindre.

L'un des bombardemens les plus remarquables en France est celui de Lille. Vainement les Autrichiens, en 1792, firent pleuvoir pendant cinq jours sur cette ville une grêle de boulets rouges, de bombes et d'obus. Les habitans, leurs femmes, leurs enfans, familiarisés avec ces scènes de désastre, arrachaient les mèches des bombes pour les empêcher d'éclater et ramassaient les boulets rouges avec des tenailles de fer pour les jeter dans l'eau. Ils parvinrent par cette conduite héroïque à forcer les Autrichiens de renoncer à leur entreprise. Ils levèrent le siège le 9 octobre. C-RE.

BOMBARDIER, canonnier, chargé spécialement du service des mortiers et des obusiers. Quant aux bombardiers de la marine, voy. **BOMBARDE**.

BOMBASINE ou **BOMBASIN**. On donne ce nom à deux sortes d'étoffes. L'une est faite de soie; elle se fabriquait à Milan particulièrement. On en a vu quelques métiers à Lyon; mais depuis longtemps cette fabrication a passé dans quelques autres provinces de France. La seconde sorte se fabrique avec du fil qui

est la chaîne, et du coton qui fait la trame. On en fait même aujourd'hui en laine et soie, pour robes; c'est une étoffe fort légère. Les basins que l'on fait à Bruges sont appelés aussi *bombasins*, terme que nos manufacturiers ont emprunté des Flamands pour désigner les basins qu'ils fabriquent; ils sont, comme les nôtres, unis, à poil, rayés à petites raies imperceptibles et à grandes raies ou barres de trois petites raies chacune. Depuis peu de temps on a donné le nom de *bombasine* à plusieurs étoffes nouvelles de divers tissus, soit en soie, soit de laine, ou de coton. Voy. **BASIN**. F. R-D.

BOMBAY, l'une des trois présidences anglaises dans l'Inde, sur la côte occidentale de la presqu'île. Elle a une superficie de 59,438 m. carrés anglais et comprend les anciennes provinces d'Anrengabad, Beydjapour, Kandeisch, Guzurate et Adjemir, avec une population de 6,251,546 ames. Le gouverneur a aussi dans son ressort les états tributaires des Rajepoutes et d'autres contrées. Les productions du sol de cette présidence consistent en coton, riz, poivre, cardamome, en bois de construction, gomme, bambou, bois de sandal. On tire de ce pays des perles et de l'ivoire. On y entretient une armée de 40,000 hommes dont 7,729 sont Anglais et les autres pris parmi les indigènes.

Le chef-lieu, *Bombay*, est bâti dans une île près de la côte, de 4 lieues de long et qu'une chaussée construite par les Anglais unit à l'île de Sabetta. Une autre île, celle de Colabba, n'est séparée de Bombay que par un canal étroit. Ces îles, accessibles aux marées et situées sous un climat brûlant, sont insalubres, surtout pour les Européens: aussi la mortalité est effrayante parmi eux. Les riches se retirent dans des lieux plus frais lors de la saison brûlante. On compte dans l'île plus de 160,000 habitans et l'on y trouve de grands chantiers où l'on construit, avec une habileté étonnante, toute espèce de bâtimens de mer; des milliers de Parisiens travaillent dans ces chantiers, auxquels les Anglais ont ajouté des docks susceptibles de recevoir trois vaisseaux de ligne. Cette île appartenait anciennement au rajah de Salsette; il la céda dans

le xvi^e siècle aux Portugais, et ceux-ci la remirent, un siècle après, aux Anglais, comme partie de la dot de l'infante Catherine. C'est seulement sous le régime anglais que Bombay a acquis l'importance commerciale et navale que cette île a maintenant. Entre Bombay, Salsette et la côte continentale, la nature a formé un des plus beaux ports du monde, où une flotte entière peut trouver un refuge. La ville de Bombay située sous 18° 36' de latit. N., 70° 18' de longit. O., est construite dans le goût moderne; elle est bien fortifiée le long de la côte, et protégée par une citadelle, auprès de laquelle sont situés l'arsenal et les casernes. Sur la grande place on voit l'église anglicane et le palais du gouverneur qui était autrefois le collège des missionnaires. Bombay a un théâtre et un bazar bien fourni de marchandises asiatiques et de denrées. La société littéraire de Bombay a publié des mémoires où se trouvent consignés les résultats des recherches des savans sur les antiquités du pays. Des pagodes, des mosquées, des synagogues servent au culte des Hindous (qui forment les trois quarts de la population), des musulmans et des juifs. Les Parsis pratiquent librement le culte du feu. Bombay est avantageusement situé pour faire le commerce avec toute la côte du Malabar, avec l'intérieur de l'Inde, la Perse et l'Arabie: aussi s'exporte-t-il dans son port des marchandises pour environ 80 millions de francs par an. La traversée de Bombay en Europe est sujette à moins d'accidens que celle de Calcutta. Bombay acquerra encore plus d'importance lorsque le projet d'établir un service régulier de bateaux à vapeur entre cette ville et le port de Suez aura reçu son exécution. Les communications entre l'Europe et l'Inde, par l'Égypte, deviendront alors plus rapides et plus faciles, et cette voie sera probablement préférée par les Européens qui voudraient se rendre dans l'Inde ou revenir de là en Europe.

D-g.

BOMBE, mot formé par une espèce d'onomatopée pour désigner l'explosion produite par le tir d'un projectile, et qui désigne un globe creux en fonte de fer dans lequel on introduit une quantité

déterminée de poudre et d'artifice pour le faire éclater en plusieurs morceaux, soit au milieu des ennemis, soit sur des bâtimens que l'on veut enfoncer ou incendier. La bombe est percée d'un trou conique qu'on appelle *œil*: on y place une fusée remplie de composition assez lente à brûler pour donner à la bombe le temps d'arriver à sa destination avant d'éclater. Elle a deux anses ou mentonnets placés de chaque côté de l'œil, dans lesquels on passe un anneau en fer pour aider à la mettre dans le mortier qui doit la lancer. Il y a, à la partie de la bombe opposée à l'œil, une sur-épaisseur que l'on nomme *culot* et qui a pour objet d'empêcher la bombe de tomber sur la fusée. Il y en a de plusieurs calibres, de 12 pouces, de 16 pouces et de 8 pouces de diamètre; celles de 12 pouces pèsent de 145 à 150 livres (71 à 73 kilogr.), celles de 10 pouces, de 98 à 102 livres (48 à 50 kilogr.); et celles de 8 pouces, de 42 à 44 livres (21 à 22 kilogr.). On varie la charge des bombes suivant l'effet auquel on les destine. Tantôt elles doivent éclater dans l'air en un grand nombre de morceaux, comme quand elles sont dirigées sur un corps de troupes; tantôt elles sont destinées à renverser des murs, ou à écraser et incendier des bâtimens, et alors elles ne doivent éclater qu'en tombant. Voy. **MORTIER**, **PROJECTILE** et **BOMBARDEMENT**. C-té.

BONACOSSI (PINAMONTE), d'une puissante famille de Mantoue. Préfet de la ville en 1272, avec Zanicalli, il le fit tuer avec tant de secret que l'on augmenta ses pouvoirs pour lui donner les moyens de venger son collègue; trois ans après il leva le masque, lorsqu'il eut été nommé capitaine du peuple; il comprima et punit cruellement les révoltes qui furent essayées, et de Guelfe se fit Gibelin. Il fut sans cesse en guerre avec les Bressans, les Padouans, les Vicentins, avec assez d'avantage, et régna 18 ans, non sans gloire, jusqu'en 1292, époque à laquelle son fils Bardellone le jeta en prison avec Taino son second fils. Il y mourut l'année suivante, peut-être victime d'un parricide.

BARDELLONE régna après lui et acquit à Mantoue beaucoup de popularité; mais

tout à coup son neveu Bottesella, fils d'un troisième frère Bonacossi, s'empara de Mantoue et le contraignit à fuir à Padoue, où il mourut trois ans après.

BOTTESSELLA prit le titre de seigneur de Mantoue et ranima le parti gibelin dont il fut un des chefs, jusqu'à l'arrivée d'Henri VII en Italie, époque vers laquelle il mourut.

PASSERINO, à l'aide de ses Gibelins, chassa le vicairé impérial envoyé par Henri VII pour régir Mantoue, et s'en fit conférer le titre par l'empereur. Un an après les Gibelins de Modène lui donnèrent aussi la seigneurie de cette ville. Passerino passait pour le plus brave, le plus habile et le mieux affermi des petits tyrans de l'Italie, quand une injure brutale faite par son fils à la famille de Gonzague amena sa perte : il fut tué dans une émeute, en 1328; son indigne fils fut égorgé par un Pic de la Mirandole, et les seigneuries de Mantoue et de Modène passèrent aux Gonzague. VAL. P.

BONALD (LOUIS-GABRIEL-AMBOISE, vicomte DE), ancien ministre d'état, ancien pair de France, l'un des quarante de l'Académie française, naquit au Monna, près Milhau, en Rouergue, vers 1760. Il débuta dans la carrière publique par la place de conseiller du département de l'Aveyron. Attaché par principes à la cause de la royauté et par conscience à celle de la religion, il a travaillé pendant sa vie à soutenir l'une et l'autre. Il émigra en 1791 et débuta bientôt après dans la carrière littéraire par sa *Théorie du pouvoir politique*, ouvrage qui fut publié du temps du Directoire et saisi par ses ordres; plus tard M. de Bonald rentra en France et devint, en 1808, membre du conseil de l'Université. A la Restauration, il fut élu (1815) dans son département membre de la Chambre des députés, où il siégea constamment au côté droit et défendit à la fois les principes monarchiques et ceux d'une théocratie ultramontaine. Il avait écrit contre le divorce en 1806, et, après la Restauration, ses discours à la Chambre contribuèrent puissamment à son abolition ou du moins en hâtèrent l'époque. Il avait été l'un des rédacteurs du *Mercurie français*, et sous la Restauration il

lutta de talent et de zèle, dans le *Conservateur*, avec d'autres écrivains célèbres du parti royaliste. Réélu en 1816, il fut vice-président de la Chambre élective en 1820; il y fut envoyé encore une fois en 1821, et y siégea jusqu'à ce qu'il fût promu, en 1823, à la dignité de pair de France, par Louis XVIII, qui l'avait fait élire à l'Académie française en 1816, qui, la même année, l'avait créé vicomte, et qui ensuite (1822) l'avait nommé ministre d'état. En 1827 M. de Bonald, contraire à la liberté de la presse, dont les abus l'aveuglaient sur son utilité incontestable, présida la commission de surveillance nommée pour diriger les censeurs dans l'exercice de leurs fonctions. On pense bien que la révolution de juillet ne trouva pas un partisan en lui; il refusa en 1830 le serment exigé de tous les membres de la législature et perdit ainsi son titre de pair. Il se retira dans son château du Monna et ne prit plus aucune part aux affaires publiques.

M. de Bonald ne possède pas un savoir bien étendu et son jugement n'a pas été à l'abri des plus vives attaques. Il pousse bien loin sa foi en l'infaillibilité de l'Église catholique et l'admiration qu'il a vouée à la Compagnie de Jésus. Cependant sa philosophie théocratique, un peu nébuleuse sans doute, mais reposant sur des principes bien arrêtés, a trouvé de chauds partisans.

Ses œuvres complètes ont été publiées en 12 vol. (Paris, 1817-19 in-8°). Elles comprennent les ouvrages suivans : *du Divorce*, 1 vol.; *Législation primitive*, 3 vol.; *Recherches philosophiques*, 2 vol.; *Mélanges littéraires et politiques*, 2 v.; *Pensées et Discours*, 2 v.; *Démonstration philosophique du principe constitutif de la société*, ouvrage publié vers la fin de 1830, 1 vol. J. H. S.

Ainsi que l'observe M. de Bonald lui-même, sa démonstration philosophique n'est qu'une version de sa théorie du pouvoir, et sa *Législation primitive* n'avait fait que développer cette même doctrine sous son rapport avec la législation. Dans cet écrit remarquable le publiciste chrétien (et il dédaigne trop les produits de la raison pure pour aspirer à un autre titre) n'a pas en vue de don-

ner un traité méthodique, une théorie complète et détaillée de législation: il n'a voulu, comme il le dit encore lui-même, que *planter les jalons* qui doivent diriger le législateur, poser le principe d'où il doit partir, montrer le phare qui doit le guider. Dans ses opinions politiques M. de Bonald accorde peut-être trop aux principes et trop peu aux circonstances qui doivent les modifier. Les *Recherches philosophiques* sont une production solide et l'une des mieux écrites en cette matière. Elles renferment, entre autres dissertations, la solution de deux grands problèmes que la philosophie n'avait point encore résolus, savoir, l'origine du langage et celle de l'écriture. Il en est cependant une dans laquelle l'auteur s'est mépris ou ne s'est pas au moins fait comprendre: c'est lorsqu'il veut faire reposer le *critérium* de la vérité sur l'autorité du langage; car le langage ne peut rien nous apprendre sur la réalité de nos sentimens et de nos affections; chacun sent le mal qu'il éprouve, ou ressent le plaisir dont il jouit, sans la parole. Si M. de Bonald se fût clairement expliqué sur ce point, M. de Boulogne, en rendant compte de sa *Législation primitive*, ne l'eût pas accusé de contester l'existence de la loi naturelle, ce qui n'était pas dans l'intention de M. de Bonald, comme le prouve sa doctrine sur les idées innées. M. de Bonald n'a envisagé son principe qu'en grand, il l'a jeté un peu dans le vague; mais s'il eût essayé d'en déduire une théorie complète sur la certitude, pour distinguer dans tout ordre de choses la vérité de l'erreur, il en eût trouvé l'application impossible. Le style de M. de Bonald est noble et soutenu, son expression riche, sa pensée profonde, et sa réflexion souvent ingénieuse.

MM. HENRI et VICTOR de Bonald et l'évêque du Puy, ses trois fils, ont publié, les deux premiers quelques brochures, et le troisième quelques mandemens de circonstance qui ont provoqué dans leur temps l'attention du public. N-a.

BONAPARTE (FAMILLE) ou BUONAPARTE, car Napoléon et ses parens signèrent ainsi, circonstance indifférente pour un nom italien, *u* et *o* formant un

seul son dans cet idiome. Un des plus terribles et aussi des plus brillans météores qui parût jamais sur l'horizon politique fut sans contredit NAPOLÉON Bonaparte*, et si jamais une famille put se passer de toute espèce d'illustration, ce fut la sienne. Mais jalouse de ne point dater d'un empereur des Français, couronné en 1804, quoiqu'il y eût dans cet événement de quoi contenter l'orgueil le plus insatiable, la famille Bonaparte a fait des recherches et publié des preuves qui la rattachent aux Buonaparte du continent de l'Italie, célèbres à Trévise, dans la personne de JEAN *Buonaparte*, dès 1178, et apparaissant depuis à différentes époques à Parme, à Rome, à Florence, à San-Miniato-al-Tedesco, comme dignitaires, signataires de traités, chevaliers, fondateurs d'ordres, etc. Ces renseignemens se trouvent au commencement du livre intitulé: *Sacco di Roma*, par Jacques Buonaparte, imprimé à Cologne, en 1756. L'éditeur, dans sa préface, nomme cette famille *illustre*, entre celles de San-Miniato et de la Toscane, et dit qu'elle *a brillé de tout temps dans les lettres*** . C'est à Napoléon-Louis Bonaparte, fils de Louis, qui fut roi de Hollande, que l'on a dû, en 1830, la traduction française de cet ouvrage, écrit en italien par Jacques, témoin oculaire de l'entrée des hordes que conduisit à Rome le connétable de Bourbon, l'an 1527***.

(*) Ce n'est pas dans cet article qu'on racontera la vie de l'empereur Napoléon: ce dernier nom est consacré par l'histoire comme par la voix populaire; il faut donc chercher au mot NAPOLÉON le récit de la carrière la plus étonnante et la plus merveilleuse que jamais homme ait parcourue. C'est aussi sous leurs prénoms qu'on doit chercher les articles sur tous les membres de la famille Bonaparte qui ont porté une couronne. S.

(**) On connaît *la Veslova, commedia facettissima* de Nicolo Buonaparte; Florence, 1592, chez Giunti; nouv. éd.; Paris, 1803, petit in-8°. S.

(***) Voici le titre complet de l'original italien: *Raguaglio storico di tutto l'occorso, e giorno per giorno, nel sacco di Roma d'all' anno 1527, Opera di Jacopo Buonaparte*. Colon., 1756, in-4°. La traduction française est ainsi intitulée: *Tableau historique des événemens survenus pendant le sac de Rome en 1527, transcrit du manuscrit original et imprimé pour la première fois à Cologne en 1756, avec une notice historique de la famille de Bonaparte*; traduit de l'italien par M*** (Hamelin), avec le texte en regard. Paris, 1809, in-8°; ou-

Nous donnons ici le dessin des armoiries de cette ancienne famille italienne.



C'est d'une branche des Buonaparte établis à Sarzana, dans le territoire de Gènes, que sortait **LOUIS-MARIE-FORTUNÉ** Buonaparte, qui alla se fixer à Ajaccio en 1612, et qui fut l'aïeul de Charles Buonaparte, père de Napoléon. **CHARLES**, étant assesseur à la juridiction d'Ajaccio, épousa, en 1767, **LETIZZIA RAMOLINO**, âgée de 17 ans et parfaitement belle, car sa taille, ses mains, ses pieds, pouvaient servir de modèles comme son visage. La famille Buonaparte était une des premières d'Ajaccio, quoique les Corses lui reprochassent des aïeux génois ; et le comte de Marbeuf n'eût pas choisi sa maison pour y loger, étant gouverneur de la Corse, si elle n'eût pas été la mieux bâtie de la ville. Tout ce qui a vécu en Corse sait que Jérôme Bonaparte, né en 1784, est le seul enfant qui aurait pu naître d'un amour illégitime, entre M. de Marbeuf et Letizzia ; elle avait donc plus detrente ans et était mère de sept enfants, quand sa liaison avec le gouverneur devint l'objet de beaucoup de jalousies et vrange rare, ajoute M. Quérard (*la France littéraire*, tom. II) qui dit ensuite en citant Barbier (*Dict. des Ouvr. anonymes*, t. III, p. 301) : « On est porté à croire que Jacq. Bonaparte a seulement été possesseur du manuscrit que l'on a imprimé sous son nom. Les faits racontés dans le *Tableau historique* sont tirés d'un petit volume publié à Paris en 1664, sous le titre de *Il sacco di Roma dal Guicciardini* (frère de l'historien). La traduction publiée par l'ex-roi Louis en 1830 n'est peut-être qu'une nouvelle édition de celle de 1809. J. H. S.

de médisances. Il ne lui rendit pourtant d'autres services que celui de présenter les preuves de noblesse qui devaient faire admettre à l'école militaire son fils Napoléon et à celle de Saint-Cyr sa fille Marie-Anne-Élisa. Charles, étant allé à Montpellier pour se faire guérir d'un ulcère au pylore, y mourut en 1785, et sa veuve, aidée des conseils de son frère de mère, Joseph Fesch, dirigea avec tant de sagesse les affaires de sa maison et l'éducation de ses enfans qu'elle s'attira la considération générale. Lorsqu'en 1792 le célèbre Paschal Paoli forma la garde nationale de Corse, il fit nommer lieutenant-colonel Napoléon Bonaparte, qui n'était âgé que de 23 ans ; l'ordonnance en exigeait 25, et Napoléon était « si fluët, si petit et si délicat (portent les manuscrits de l'abbé Rossi) qu'il paraissait tout au plus âgé de 15 ans. Il fallut disputer ; mais son mérite était déjà si manifeste qu'il l'emporta. » Bientôt Paoli voulut soustraire l'île à la puissance de la France révolutionnaire ; à tout ce que disait ce vieux chef Napoléon répondait : *Nous ne serons donc plus Français ?* Il n'était point électeur et pourtant il influençait l'assemblée de Corte. Paoli voulut en finir ; une lettre de Joseph Bonaparte, datée de Toulon le 13 juin 1793, fait connaître comment. « J'arrive dans cet instant à Toulon avec ma famille ; Paoli a finalement arboré l'étendard de la révolte ; j'ai été plus long-temps sa dupe que vous, j'en suis puni : j'ai fini par être sa victime. Il y avait deux mille paysans armés. Ma famille a été poursuivie. Ma maison, celle de Moltedo, ont été pillées, saccagées ou brûlées. De Calvi, où nous nous sommes réfugiés d'abord, nous sommes venus ici. » (Lettres autographes appartenant à l'auteur de cet article.) Ce que Joseph ne dit point, c'est que sa famille fut bannie de Corse par une délibération *della consulta* de Corte, en date du 27 mai 1793, conçue dans les termes les plus injurieux. La famille Bonaparte vécut à Marseille des secours que la Convention faisait distribuer aux réfugiés corsés ; et Letizzia, par économie, se retira au Beausset, petit village près de Marseille. Comment la *maîtresse du gouverneur de la Corse*, qui n'avait

jamais fait une dépense de luxe, se trouvait-elle réduite à vivre avec ses trois filles *de pain et de cerises*, à porter des robes de toile si grossières, si usées, qu'elles ne pouvaient, elle ni ses enfans, sortir pendant le jour? Cette pauvreté authentique n'est pas un des moindres titres justificatifs de Letizzia. Tout changea rapidement: Napoléon devint général en chef de l'armée d'Italie; son frère Joseph, son oncle Fesch, furent nommés commissaires des guerres; madame Bonaparte revint habiter Marseille pendant quelque temps, alla trouver le général Bonaparte à Milan, visita plusieurs villes d'Italie, et finit par se fixer à Paris, pendant que son fils faisait la guerre en Égypte. Après le 18 brumaire, elle jouit des biens que la fortune commençait à départir à ses enfans; mais elle en jouit avec une modération qui ne se démentit jamais; et de toutes les femmes de sa famille elle fut la seule qui ne s'enivra point de cette nouvelle position. Elle s'occupa du soin de maintenir l'union entre ses enfans et contribua à réconcilier Joséphine avec Napoléon, lorsqu'à son retour d'Égypte celui-ci était pressé par Lucien et ses sœurs de divorcer. Elle prêcha d'exemple, comme de précepte, l'ordre et la décence, et, n'étant âgée que de 48 ans, toujours belle, dans le rang social le plus élevé, ne donna pas une seule fois prise aux railleries qui poursuivent les vieilles femmes coquettes et prétentieuses. Les désordres de ses filles ne purent jamais lui être imputés. Nommée Madame et Altesse Impériale, à l'avènement de son fils au trône, elle forma sa maison d'après les ordres de ce fils, augmenta ses charités, et ne changea rien à ses habitudes remplies de dignité et de modestie. Ignorante, mais spirituelle et sensée; mère aussi sensible que courageuse; prévoyante, adonnée au travail des mains, simple pendant son élévation, fière depuis ses revers, Letizzia est un des beaux caractères de femmes que l'on puisse tracer. Elle se retira à Rome en 1814. Dans le palais qu'elle habite, on la trouvait toujours occupant une chambre remplie des portraits de tous ses enfans. Là, vêtue d'une robe de deuil qu'elle n'a jamais quittée depuis la

mort de Napoléon, ayant assises à quelque distance d'elle deux vieilles femmes corses tricotant, Letizzia contemplait le portrait en pied de l'empereur ou filait au fuseau. S'étant fait à la cuisse une fracture dont on ne put obtenir la consolidation, elle ne quitta plus son lit. Les visites régulières du cardinal Fesch et des membres de sa famille qui résident à Rome, celles de quelques personnes de distinction, des exercices de piété et le soin des pauvres employoient le temps de cette princesse, qui à aucune époque ne s'est mêlée des affaires publiques.

Charles Bonaparte et Letizzia Ramolino ont eu 8 enfans tous nés à Ajaccio, Joseph, Napoléon, Élisabeth, Lucien, Louis, Pauline, Caroline et Jérôme, dont nous parlerons très succinctement.

JOSEPH, né en 1768, épousa en 1794, à Marseille, Marie-Julie Clary, fille d'un négociant estimé de cette ville, dont il n'a jamais assez apprécié les angéliques vertus. Il a eu de cette épouse accomplie: *Zénaïde*, mariée à Charles Bonaparte, prince de Musignano, fils de Lucien. *Zénaïde* est sensée, instruite, laborieuse; elle travaille, *sous les ordres de son mari*, aux ouvrages d'histoire naturelle que celui-ci entreprend; elle a fait une traduction de Schiller qui a beaucoup de réputation. *Charlotte*, seconde fille de Joseph, est veuve du prince Napoléon-Louis Bonaparte, fils de Louis, roi de Hollande; sa conduite est digne de celle de sa mère et de sa sœur; elle dessine d'une manière remarquable (*voy. JOSEPH, roi d'Espagne*).

NAPOLÉON, né en 1769 (*voy. NAPOLÉON I^{er}*, empereur des Français, et NAPOLÉON, roi de Rome).

MARIE-ANNE-ÉLISABETH obtint de Lucien, dont elle était l'ainée, que l'ordre des dates serait interverti en sa faveur, et que, dans les almanachs impériaux, elle serait inscrite comme sa cadette; elle doit être née en 1773 ou 1774. M^{me} de Luchet, chargée en particulier de son éducation à Saint-Cyr, célébra beaucoup son intelligence, son esprit, et parla aussi de son amour pour la domination; elle épousa en 1797 Félix Bacciochi (*voy. ce nom*), d'une famille corse où se portait le titre de *baron*

(voir la lettre de Masseria à Clavière, imprimée à Corte en 1793). Félix reçut le titre de prince de Lucques et de Piombino, quand sa femme devint grande-duchesse et gouvernante de Toscane en 1805. Pendant la durée de son administration, on ne put lui reprocher que le désordre de ses mœurs; elle s'efforça de faire rendre la justice, protégea les sciences, les lettres, les arts, l'industrie, et n'eut qu'un tort grave, celui de vouloir s'accommoder avec les ennemis de son frère Napoléon quand celui-ci luttait contre tous les souverains de l'Europe. En 1815, elle fut forcée de se retirer dans les États autrichiens, auprès de sa sœur Caroline, épouse de Murat, roi de Naples. Elle est morte à Trieste en 1820. Félix Bacciochi a acquis de l'Autriche le titre de prince. Il passe les hivers dans son palais (de *Ramuzzi*) à Bologne, dont l'escalier de marbre est considéré comme le plus beau de l'Italie; l'été il demeure dans sa seigneurie de Canale, dans le Frioul autrichien. Sa conduite personnelle, le grand air de sa maison, répondent au rang où il est monté; on le recherche et on le considère à l'égal de tous les princes d'Italie. Élixa a eu de Félix : *Napoléone-Élixa*, née en 1806, mariée au comte Camerata, d'une grande maison d'Italie. Un fils seulement est né de son mariage. *Napléone-Élixa* vit séparée de son mari. *Napoléon-Frédéric*, second enfant d'Élixa, né en 1815 ou 1816, jeune prince dont l'éducation et les premières années donnaient des espérances à sa famille, est mort en 1833 à Rome, d'une chute de cheval.

LUCIEN, prince de Canino, né en 1775, se réfugia avec sa famille proscrite en Provence. Nommé garde-magasin à Saint-Maximin et logé chez un nommé Boyer, aubergiste, il en épousa la fille, Christine, douce et vertueuse personne, qu'il rendit heureuse tant qu'elle vécut. Il était inspecteur des charrois, quand on l'emprisonna à Aix comme terroriste, en 1794, et n'obtint sa liberté qu'en conjurant à genoux le représentant Chiappe, son compatriote, d'intercéder pour lui (voyez la lettre de Lucien, publiée dans la *Revue de Paris*, 11 novembre, 4^e année). S'élevant graduellement à la suite

de Napoléon, il devint commissaire des guerres et représentant au conseil des Cinq-Cents; il présidait cette assemblée, réunie à Saint-Cloud, quand Napoléon Bonaparte, accusé d'aspirer au pouvoir, s'y présenta. Cette assemblée voulait proscrire le général ambitieux : Lucien s'y oppose et fait soutenir la cause de son frère par un bataillon de grenadiers qui, de gré ou de force, dispersent la représentation nationale. Cette journée du 19 brumaire (voy.) fit honneur au courage et à la présence d'esprit de Lucien. Il fut ministre de l'intérieur et ambassadeur en Espagne. Là son intelligence fut mise en défaut par les rapports des gens de sa suite, qui lui persuadèrent que les Espagnols n'aspiraient qu'à devenir Français. De cette époque data le plan de Napoléon de s'emparer de la Péninsule. Nommé tribun en 1802, sénateur peu de temps après, Lucien s'opposa plusieurs fois aux volontés de son frère. Sa femme Christine étant morte, il s'attacha à M^{me} Jouberton, femme divorcée d'un agent de change, et celle-ci lui ayant donné un fils, Lucien l'épousa malgré la volonté de Napoléon et le vœu de toute sa famille. Il lui fut ordonné de quitter la France. De Roune, où il s'était retiré, il ne cessa de s'élever contre l'ambition de son frère; il refusa les offres les plus brillantes que lui fit l'empereur, et, voulant enfin se mettre à l'abri de son mécontentement, il s'embarqua pour les États-Unis (5 août 1810), à peu près sûr de tomber au pouvoir d'un vaisseau anglais, qui le conduisit en Angleterre où il acheta la terre de Tomgrove, près de Worcester; le gouvernement britannique attacha un colonel à sa personne. Son nom ne figure point dans les almanachs impériaux : il n'était point censé faire partie de la famille de Napoléon. Lucien retourna à Rome en 1814, où le pape lui conféra le titre de prince de Canino, et revint à Paris (9 mai 1815) réconcilié avec Napoléon pendant les Cent-Jours. Dans la Chambre des pairs où il siégea, non comme prince, mais, disait-il, en vertu d'une nomination de l'empereur, il défendit les droits de Napoléon et ceux de son fils avec une noble fermeté, jusqu'au moment où M. de Pontécoulant lui demanda, en pleine séance,

à quel titre, *lui, prince romain*, voulait imposer son opinion aux représentans de la nation française. Lucien, forcé de fuir devant les armées étrangères, retourna à Rome après la bataille de Waterloo. D'abord le comte de Bubna le fit enfermer dans la citadelle de Turin, en le traitant toutefois avec égard; mais ses déclarations et l'intercession du pape le firent élargir en septembre 1815. Le 21 mai 1816 il fut rayé de la liste des membres de l'Académie française et les passeports qu'il demanda en 1817, pour lui et l'un de ses fils, dans le dessein d'aller aux États-Unis d'Amérique, lui furent refusés par les ministres de toutes les cours. Depuis ce temps, le prince de Canino vit à Rome avec plus de splendeur que de prudence, et s'est vu obligé de plaider, il y a peu de temps, contre son propre fils, qui l'accusa d'avoir dissipé la dot de sa femme, remise aux mains de Lucien. Les discours prononcés par Lucien, lors du concordat et de l'institution de la Légion-d'Honneur, ne furent point rédigés par lui, mais il en donna toutes les idées. Son poème de *Charlemagne*, épopée en 24 chants (1815, 2 vol. in-8°), dédiée au pape Pie VII, et la *Cirnéide*, poème épique en 12 chants (1819, in-8°), ne valent guère mieux que *Bathilde, reine des Francs*, poème en 10 chants (Paris, 1820, in-8°) composé par sa seconde femme Alexandrine; cependant dans l'un et l'autre on reconnaît de l'esprit et de l'instruction. Déjà dans l'an VII (1799) Lucien avait publié la *Tribu indienne*, 2 vol. in-12. Amateur de tableaux et d'antiquités, il protège les arts et se livre à leur étude en même temps qu'à celle des lettres.

Le prince de Canino a eu de Christine, sa première épouse, *Charlotte*, mariée à Don Mario, prince Gabrielli, et *Christine*, mariée d'abord au comte de Possé, Suédois, puis divorcée et remariée avec lord Stewart; de M^{me} Jouberton : *Charles*, prince de Musignano, marié à sa cousine Zénaïde, fille de Joseph; *Letizzia*, mariée à M. Wyse, irlandais de distinction, mais qui ne vit point avec son mari; *Jeanna*, mariée au marquis Onorati, d'une grande famille italienne, et morte prématurément; *Paolo*, mort en

Grèce d'un accident, sur le vaisseau de l'amiral Cochrane. Lucien a encore deux enfans en bas âge. On peut ajouter à cette liste Anne Jouberton, fille du premier mari de la princesse de Canino, que Lucien a adoptée et qu'il a mariée au prince Ercolani, dont elle est veuve.

LOUIS, comte de *Saint-Leu*, né en 1778, marié à Hortense de Beauharnais, quoiqu'il désirât épouser M^{lle} de Beauharnais, devenue M^{me} de La Vallette. De ce mariage sont nés un prince mort dans son enfance en Hollande; *Napoléon-Louis*, né en 1804, mort de la rougeole à Forli, en 1831 : il avait épousé sa cousine Charlotte, fille de Joseph; tous deux donnaient l'exemple des plus touchantes vertus et inspiraient autant d'estime que d'affection; *Charles-Louis Napoléon*, né en 1808, prince aimable, doux et courageux, unique consolation de ses parens depuis qu'ils ont perdu son frère aîné (*voy. Louis, roi de Hollande*).

MARIE-PAULINE naquit en 1781, et épousa d'abord le général Leclerc que Napoléon, premier consul, la contraignit de suivre quand il envoya son mari contre les noirs de Saint-Domingue en 1801. Sur le vaisseau amiral *l'Océan* on rendit d'éclatans hommages à la belle voyageuse et à son charmant enfant : c'était Galathée ou Vénus Anadyomène. Elle montra beaucoup de courage pendant cette expédition malheureuse, dont elle revint veuve en 1802, et perdit peu de temps après ce fils, unique enfant qu'elle ait jamais eu. Napoléon la remarqua, en 1803; à Camille Borghèse (*voy.*), prince romain, d'un caractère doux et frivole, mais qui pourtant conçut pour ledésordre de mœurs de Pauline une aversion qui ne lui permettait plus de supporter sa vue. Presque aussi parfaitement belle que sa mère, Pauline agissait malheureusement comme si le soin de sa réputation eût été incompatible avec le haut rang où elle était parvenue. A ses derniers momens elle sembla vouloir prouver combien lui étaient chères les vanités du monde, en s'en séparant le plus tard possible. Une vertu la distingua éminemment : ce fut l'amour tendre, passionné et reconnaissant que, malgré quelques boutades, elle ne ces-

sa de ressentir pour son frère Napoléon, et qu'elle lui prouva par tous les sacrifices qu'il fut en son pouvoir de lui faire. Ses caprices, sa fierté qui la portaient à exiger là où ses frères et sœurs se contentaient de prier, contribuaient peut-être à la rendre chère à l'empereur. Mais elle le blessa en manquant de respect à l'impératrice. Brouillée avec lui au moment de sa chute, elle courut le rejoindre à l'île d'Elbe, et avant la bataille de Waterloo elle lui envoya ses diamans *. La princesse Borghèse est morte réconciliée avec son mari et toujours belle, à Florence, en 1825.

MARIE-ANNUCIADÉ-CAROLINE, née en 1782, mariée, en 1800, au général Joachim Murat, depuis grand-duc de Berg et ensuite roi de Naples (voy. JOACHIM), déploya un caractère ferme et résolu lorsqu'en 1814 il lui fallut renoncer au trône et rendre le royaume de Naples à son ancien possesseur. Elle résista d'abord avec tant de courage et céda ensuite avec tant de dignité à ce revers de la fortune, qu'elle regagna l'estime que ses habitudes frivoles et sa galanterie avaient compromise. Après la mort de Murat, elle erra en Italie et dans les états de l'empereur d'Autriche, s'occupant sans cesse de l'éducation de ses enfans. Elle vit aujourd'hui à Florence. Les enfans de Caroline et de Murat sont : *Achille*, né en 1801, jeune homme plein de courage et qui s'est fait connaître comme écrivain par son *Exposition des principes du gouvernement républicain tel qu'il a été perfectionné en Amérique*, un vol. in-8°, publié à Paris en

(*) Séparée de son mari, elle vécut d'abord à Rome où elle occupa une partie du palais Borghèse que son mari lui avait abandonnée; depuis 1816 elle habita la villa Sciarra. Sa maison, où régnaient le goût et les arts, fut le rendez-vous du cercle le plus brillant de Rome. Quand elle eut reçu la nouvelle de la maladie de Napoléon elle sollicita plusieurs fois la permission de se rendre à Sainte-Hélène. Elle vint enfin de l'obtenir quand arriva la nouvelle de sa mort. Pauline mourut à Florence le 9 juin 1825. Outre plusieurs legs et une fondation dont les revenus sont affectés à défrayer deux jeunes gens d'Aspaccio qui voudraient étudier la médecine et la chirurgie, elle institua ses frères, le comte de St-Len et le prince de Montfort, héritiers de sa fortune qui s'élevait encore à deux millions. Son buste en marbre, exécuté par Canova, est un chef-d'œuvre de cet artiste. C. L.

1833; *Letizia*, née en 1802, mariée au comte Pepoli, est aussi distinguée par sa sagesse que par sa beauté. Cette beauté était accompagnée d'un tel charme que la vue de la princesse a souvent calmé l'humeur de la populace napolitaine, qui ne cessa jamais de regretter les Bourbons; *Lucien-Charles*, né en 1803; *Louise-Julie-Caroline*, née en 1805, aimable comme sa sœur, mariée au comte Rasponi de Ravenne.

JÉROME, comte de Montfort, né en 1784, épousa en 1803, étant mineur et sans l'autorisation de sa famille, à Baltimore, M^{lle} Patterson; mais son mariage n'ayant point été approuvé, il y renonça en 1807 et prit pour épouse Catherine de Wurtemberg, excellente et vertueuse princesse. De son mariage avec M^{lle} Patterson Jérôme a un fils, *Jérôme-Bonaparte*, seul homme de cette famille qui en porte le nom. La ci-devant reine de Westphalie, aujourd'hui princesse de Montfort, a pour ce fils de l'épouse qui l'a précédée le plus tendre attachement, et n'a rien négligé, non plus que le comte de Montfort, pour fixer ce jeune homme en Italie; mais Jérôme Bonaparte, dont l'esprit et le jugement sont d'une égale supériorité, a préféré son titre de *citoyen américain* à ceux que pourrait lui obtenir, sur le vieux continent, le reste de crédit dont jouit encore sa famille paternelle; il aime l'indépendance, le travail, et se crée par le commerce, auprès d'une jeune personne de Boston ou de Baltimore qu'il vient d'épouser, une fortune qui ne lui rappellera ni les larmes des rois, ni le sang des peuples. Les enfans de Jérôme et de Catherine de Wurtemberg sont : *Jérôme*, capitaine aux gardes du roi de Wurtemberg, son oncle; *Mathilde* et *Napoléon* (voy. JÉROME, roi de Westphalie).

Tous les mâles, dans la famille Bonaparte, portent le nom de *Napoléon*, joint à d'autres noms patronymiques, depuis l'élevation de Napoléon, empereur des Français.

JOSÉPHINE, première femme de Napoléon Bonaparte, et ensuite impératrice des Français, aura, sous ce nom, un article particulier. Voy. aussi, outre les renvois indiqués plus haut, BRUNSWICK,

EUGÈNE (*prince*), FRSCH, CLARY. L. C. B.

BONAPARTE (ARCHIPEL DE), groupe de plus d'un millier d'îles et d'environ 100 lieues de long, sur la côte nord-ouest de la Nouvelle-Hollande, entre 13° 15' et 14° 17' 50" de latitude sud et entre 141° et 143° de longitude orientale. Découvert par Dampier, cet archipel fut ensuite visité par Baudin, par Peron et par M. Freycinet; les îles divisées en 3 groupes et dont les principales sont celles de Champagny, d'Arcole, de Maset, de l'Institut, etc., sont désertes et d'un aspect sauvage; mais elles attirent les navigateurs à cause des poissons dont leurs eaux fourmillent et à cause des mollusques, coquillages et tortues dont elles sont couvertes. Les Malais vont y recueillir les holothuries recherchées par les Chinois. S.

BONAPARTE (GOLFE DE), au sud et au sud-ouest de la Nouvelle-Hollande, sur la côte Napoléon. A l'entrée du golfe est située l'île de Lagrange: plusieurs bois, groupes d'îles et établissemens des environs portent les noms de Berthier, Cambacérés, Joséphine, Léoben, etc. S.

BONAVENTURE (JEAN DE FIDANZA), un des plus célèbres philosophes scolastiques, était né, en 1221, en Toscane. Il entra, en 1248, dans l'ordre de Saint-François; obtint, en 1253, une chaire de théologie à Paris, où il avait fait ses études, et devint, en 1256, général de son ordre, qu'il gouverna avec autant de zèle que de modération. En 1273 il fut nommé évêque d'Albano, et, l'année suivante, décoré de la pourpre romaine; il se rendit, comme légat du pape, au concile de Lyon, où il mourut dans la même année (1274) des suites de ses austérités ascétiques. On célébra ses funérailles avec la plus grande magnificence: le souverain pontife lui-même, des cardinaux et des rois y assistèrent. La pureté des mœurs de Bonaventure et quelques miracles qu'on lui attribuait lui attirèrent pendant toute sa vie la vénération publique. Le pape Sixte IV prononça (1482) sa canonisation, et Sixte-Quint le mit (1587), comme sixième en rang, au nombre des plus grands docteurs de l'Église. Les pensées sublimes qui abondent dans ses écrits

et sa dignité de général de l'ordre séraphique lui valurent le titre de *doctor seraphicus*. Les franciscains le regardent comme le plus grand savant que leur ordre ait eu et l'opposent au célèbre Thomas-d'Aquin, le héros scolastique des dominicains. La ville de Lyon, qui possède sa dépouille mortelle, le choisit pour son patron.

Une grande partie des nombreux ouvrages de Saint-Bonaventure sont consacrés à son ordre et ont pour objet d'en perfectionner la règle et la discipline. Comme propagateur du culte de la Vierge et comme apologiste du célibat des prêtres, de la transsubstantiation, de la communion sous une seule espèce, et d'autres institutions de l'Église au moyen-âge, il rendit de notables services: il soutint les doctrines et les usages de l'Église romaine avec un grand luxe de preuves philosophiques, dans son commentaire sur le *Magister sententiarum* de Pierre Lombard, et dans plusieurs autres écrits ascétiques et d'exégèse d'une moindre étendue. Les plus remarquables de ces derniers, le *Breviloquium* et le *Centiloquium*, sont des manuels dogmatiques. Ses efforts pour faire servir la philosophie (qui chez lui est un mélange de l'aristotélisme et du néoplatonisme) à l'appui de la foi, et le mysticisme pieux qu'il emploie pour opérer l'amélioration intellectuelle et morale de l'homme, rendent souvent ses écrits obscurs. Pour lui l'union à Dieu est le bien suprême, et ce principe, il le développe dans son *Itinerarium mentis in Deum* et dans sa *Reductio artium in theologiam*, qui est un essai de démonstration que la théologie est le but de tous les arts et de toutes les sciences. Généralement parlant, c'est le mysticisme qui prédomine dans les ouvrages de saint Bonaventure; lui seul a plus fait pour fonder la théologie mystique, comme science, que tous les mystiques qui l'ont précédé. Il s'est laissé aller à des interprétations allégoriques jusque dans ceux de ses ouvrages qu'il voulait rendre populaires; ainsi, par exemple, dans sa *Biblia pauperum*, dont le but était évidemment de mettre les histoires bibliques à la portée des personnes illettrées, les sujets si simples

de l'original sont presque tous entièrement défigurés. Cependant cet auteur se distingue des autres scolastiques par le soin qu'il a mis à éviter les arguties, par la ferveur de ses sentimens religieux, et par la direction pratique de son esprit. Dans le commentaire cité plus haut, il réfute avec une grande sagacité les opinions émises en faveur de l'éternité du monde, et il soutient la doctrine de l'immortalité de l'ame par de nouvelles preuves. Les *OEuvres* de saint Bonaventure ont été publiées à Rome en 7 vol. in-fol., 1588-1596; mais il y a dans cette édition beaucoup d'écrits apocryphes, entre autres, l'absurde *Psautier de Marie*.
C. L.

BONBON, expression enfantine qui a passé dans le langage ordinaire pour désigner diverses sucreries fabriquées par le confiseur (*voy.*) et dont la variété est infinie. Tantôt ce sont d'élégantes cristallisations colorées de diverses couleurs et prenant mille formes ingénieuses ou bizarres, tantôt des liqueurs délicates contenues dans une friande enveloppe. Ajoutez à cela le luxe et la recherche des papiers dans lesquels on les enferme, accompagnés de vers ou devises qu'on faisait autrefois fabriquer au mille, comme des épingles, et que dans ces derniers temps on a eu le bon esprit de remplacer par des extraits de nos meilleurs poètes tant classiques que romantiques. Le jour de l'an en France et la veille de Noël dans d'autres pays sont le moment où il se débite le plus de bonbons. Plus d'une fois il est arrivé que des substances minérales employées pour colorer les bonbons ont produit de véritables empoisonnemens et appelé trop tard l'attention de l'autorité.
F. R.

BONCHAMP (CHARLES-MELCHIOR-ARTHUR, marquis DE), l'un des meilleurs généraux vendéens, issu d'une maison très ancienne, naquit au château du Crucifix, province d'Anjou, en 1760, et fit ses premières armes dans la guerre d'indépendance d'Amérique. De retour en France, il était devenu capitaine, lorsqu'il se crut obligé de donner sa démission en 1791. Quoique bien convaincu que les guerres civiles ne donnent point de gloire, il accepta le commandement que lui

déféraient les insurgés de l'Anjou, et il dirigea avec talent et courage les mouvemens des Vendéens. Rarement il sortait d'un combat sans être blessé : à l'attaque de Nantes il eut le coude fracassé. Mais sa prudence égalait sa bravoure : elle le rendit même suspect aux chefs des Vendéens, jaloux des rares qualités de Bonchamp et qui l'accusaient souvent de tiédeur. A l'attaque de Chollet, 17 octobre 1793, Bonchamp fut blessé à mort, et en expirant cet homme généreux sauva la vie à 4,000 prisonniers républicains. On a vu exposé au Louvre, en 1823, le monument qui lui a été élevé près du champ-de bataille, dans l'église de Saint-Florent.
J. H. S.

BON-CHRÉTIEN, *voy.* POIRIER.

BONDI (CLÉMENT), poète italien très estimé, naquit en 1742 à Mizzano, duché de Parme, et mourut en 1821 à Vienne, sa seconde patrie. Une édition de luxe de ses poésies, dédiées à l'archiduchesse Marie-Béatrix d'Este, parut dans cette ville en 1808, en 3 vol.; ces poésies sont lyriques, didactiques, élégiaques et satiriques; les unes originales, les autres traduites d'autres langues. X.

BONDY (le comte TAILLEPIED DE), pair de France et ancien préfet de la Seine, est né à Paris, en 1766, au sein d'une famille de la finance. La révolution de 89 l'empêcha de suivre la même carrière; mais en 1792 le gouvernement le chargea de diriger la fabrication des assignats; il remplit cette place avec intelligence et probité. Après le 10 août, il donna sa démission et resta étranger aux partis alors dominans. Il ne reparut qu'après la fin de l'orage révolutionnaire. S'étant lié avec le prince Eugène, celui-ci le présenta à l'empereur qui, en 1805, lui donna le titre de chambellan. Depuis, M. de Bondy accompagna ce prince dans plusieurs de ses voyages; il le suivit surtout durant la campagne de Wagram, en 1809. A son retour, l'empereur, qui avait reconnu son mérite, le nomma maître des requêtes au conseil d'état et l'envoya ensuite présider le collège électoral du département de l'Indre. A la même époque M. de Bondy fut créé comte de l'empire, et le roi de Bavière, auquel Napoléon l'avait attaché quelque

temps, le nomma grand'-croix de l'ordre de Saint-Hubert.

Lorsque Marie-Louise vint en France, M. de Bondy fut au nombre des personnes chargées de la recevoir à Carlsruhe et de l'accompagner à Paris, en dirigeant les fêtes que toutes les localités par où elle devait passer lui préparaient. Au mois d'août 1810 il fut nommé préfet à Lyon, et dans ces fonctions il s'est fait remarquer par une attention vigilante aux besoins de ses administrés et par une activité pleine de zèle. M. de Bondy obtint de la confiance de l'empereur des sommes considérables pour les travaux publics que réclamait l'intérêt des habitants de Lyon. Le commerce de cette cité le chargea, en 1811, de remercier l'empereur des décrets par lesquels il prohibait les produits des manufactures anglaises. Celui-ci, dans des circonstances difficiles, lui exprima combien il était satisfait de ses services.

Lorsque les Autrichiens se présentèrent devant Lyon en 1814, M. de Bondy concourut à la défense de cette ville et ne quitta la préfecture qu'avec les derniers régimens de l'armée qui se retira sur Valence. Après la chute du gouvernement impérial, le comte d'Artois fut forcé de satisfaire à l'opinion des Lyonnais qui rappelait M. de Bondy à la tête de l'administration, et après le départ des étrangers toute la ville lui vota des remerciemens. Néanmoins il fut remplacé peu après; mais les Cent-Jours ne tardèrent pas à le faire sortir de sa retraite: l'empereur le nomma préfet de la Seine et il reentra au conseil d'état. Il y signa l'adresse du 20 mars, dans laquelle étaient exprimés de dignes vœux de liberté pour la France. Il fut nommé membre de la Chambre des représentans en mai 1815. Comme préfet du département de la Seine, M. de Bondy fut nommé un des trois commissaires chargés de la convention du 3 juillet, et quand M. de Chabrol l'eut remplacé, il passa momentanément à la préfecture de la Moselle; la réaction qui éclatait déjà avec violence le fit révoquer presque aussitôt. Dans le procès du maréchal Ney M. de Bondy, comparaisant comme témoin à décharge, réclama pour l'accusé

le bénéfice de l'article 12 de la capitulation de Paris, qui avait déclaré les personnes inviolables.

En 1816, en 1818 et en 1823, M. de Bondy fut envoyé par le département de l'Indre à la Chambre des députés; en 1827 il fut réélu par l'arrondissement de Châteauroux. Il siégea constamment au côté gauche. Après la révolution de juillet, il succéda à M. Odillon-Barrot dans les fonctions difficiles de préfet du département de la Seine; et si son activité ne répondit pas peut-être aux exigences de ce poste éminent, il se fit estimer par d'excellentes intentions et acquit de nouveaux droits à la reconnaissance publique par des mesures sages et éclairées. En 1832 il a été remplacé et élevé en même temps à la pairie. F. F.

BONE, voy. CONSTANTINE.

BONER (ULRIC), fabuliste allemand du commencement du xiv^e siècle. Il vivait à Berne et appartenait à l'ordre des dominicains. La première édition de son recueil de fables intitulé *der Edelstein* (le Joyau) parut à Bamberg en 1461, petit in-fol.; la meilleure est celle que M. Benecke a publiée à Berlin, en 1816, avec un bon glossaire. C. L.

BONHEUR. Le bonheur est un état continu de l'ame jouissant d'un plaisir inaltérable quand ses desirs sont en rapport avec ses facultés. Au reste, on ne saurait en donner une définition qui satisfasse tous les esprits; car la diversité des goûts et des caractères y trouvera toujours à redire, et dans un siècle d'individualisme, tel que le nôtre, les dissentimens ne manqueront pas sur ce sujet. Les uns font consister le bonheur en de vives sensations, dans la libre jouissance de tous les plaisirs du luxe; les autres dans la considération publique, les honneurs et les dignités; ceux-ci le placent dans la *médiocrité dorée*, dont parle Horace; ceux-là dans la piété sincère ou dans le bien-être limité de la famille. On ne saurait saisir toutes les nuances de pensées que le mot de bonheur renferme: elles sont presque aussi variées que les imaginations et les individus.

Le bonheur est le but des sciences morales, religieuses et politiques; il touche à toutes les questions; il a été

chanté sur tous les modes; il est le foyer des inspirations poétiques, le terme où tendent sans cesse nos pas et nos vœux. Chose singulière! on ne parvient guère à faire comprendre ce qu'il peut être ici-bas que par des négations, c'est-à-dire en retraçant ce qui nous rend malheureux; il semble qu'un bonheur complet soit une impossibilité dans ce monde. En effet, une des causes certaines de notre malheur c'est déjà de nous exagérer le bonheur auquel il est permis d'atteindre sur la terre; les peintures poétiques, les fictions. Les livres de philosophie même, nous font des peintures d'une félicité séduisante, variée, enivrante, et quand nous retombons dans la réalité des choses nous sommes tout étonnés de voir si peu de rapport entre ce qui est et ce que nous souhaitons. Il faut savoir se limiter; la justesse de l'esprit est la première condition de notre bonheur terrestre. Ainsi la connaissance du cœur humain, ses faiblesses, les mécomptes auxquels il expose dans la vie, sont une nécessité de l'éducation première. Peut-être serait-il bon d'enseigner à la jeunesse la vie et la réalité; l'idéal doit descendre vers le réel et, pour ainsi dire, lui tendre la main. L'homme entre alors dans le monde avec des idées plus justes et plus certaines; il va plus droit à un but qu'il s'est proposé; il sait, autant que possible, dédaigner le faux éclat; le bonheur intime et de réflexion est toujours le plus sûr, c'est celui qui nous abandonne le moins, le plus désirable et celui qui donne le plus de dignité à l'homme. Mais, il faut bien le dire, celui-là seul ne suffit pas; le bonheur dépend des faits extérieurs et de la santé; l'homme n'est pas maître de régler lui-même ces accidens.

Les idées religieuses sincères, profondes, sont de puissantes consolations; elles ont des soulagemens délicieux, de douces larmes, et créent en quelque sorte un bonheur au sein du malheur même. Mais la résignation qu'elles conseillent ne doit pas dégénérer en un mysticisme inerte: cette apathie rêveuse est contraire aux lois de l'humanité, qui sont celles de la Providence. L'homme est né pour l'action et le travail, qui

sont deux garanties de vertu: l'esprit occupé, actif, est rarement vicieux; la rêverie sans but et sans direction utile est funeste. G. D.

Ici-bas le bonheur, s'il existe, est chose relative: ce qui fait le bonheur de l'un n'est point désiré par l'autre, et d'ailleurs rarement l'état de jouissance qui résulte de nos desirs satisfaits remplit-il la condition de continuité, sans laquelle le bonheur n'est encore qu'un bien-être accidentel. Si le bonheur suprême et absolu est possible pour l'homme, il ne peut consister que dans le parfait développement de tous les germes qui sont en lui, dans le libre jeu de toutes ses facultés, dans l'harmonie inaltérable de tous les élémens qui composent son essence. Ainsi compris, le bonheur serait la perfection, et la perfection où est-elle dans ce monde? Mais sans la perfection, peut-il y avoir repos? peut-il y avoir bonheur pour nous auxquels un sentiment invincible et constant révèle un état de choses meilleur que ce que nous voyons, meilleur que ce que nous pouvons voir ici-bas? Non, point de véritable bonheur sur cette terre, mais lutte, tendance continuelle vers le mieux; peine, affliction et découragement quand la réalité répond si mal à l'idée, véritable théopneustie que nous portons en nous. Ainsi le bonheur n'est point, à vrai dire, notre destination ici-bas. Bien plus, le bonheur n'y a jamais pu exister; car un état d'enfance où la lutte entre le bien et le mal n'est pas commencée, où le présent répond à tous les besoins de l'homme, où l'instinct n'est ni contredit ni contrarié par la raison, un tel état d'apathie et d'innocence (mais non pas de vertu) n'est pas chose désirable et arrêterait notre développement. Vivre c'est tendre, c'est lutter; or la tendance repousse le bonheur qui n'est que dans la possession, dans la conquête, dans la réalisation de tous nos vœux.

Mais le bonheur est-il possible ailleurs, existe-t-il au-delà des limites de notre vie terrestre? C'est une question qui sera examinée à l'article FELICITÉ ÉTERNELLE. S.

BONIFACE, général romain, contemporain d'Aélius et de saint Augustin, mort vers 430. Né en Thrace de parents inconnus, il s'était élevé par son propre

mérite : après avoir défendu Marseille contre Ataulf, il fut décoré du titre de comte et chargé par l'empereur Honorius du commandement de l'Afrique. C'est là qu'il se révolta et appela à son secours les Vandales. Néanmoins il se réconcilia avec l'empereur et fut nommé *magister militum*.

J. H. S.

BONIFACE. Indépendamment de saint Boniface dont il sera question plus bas, ce nom a été porté par différens autres saints personnages, tels que saint Boniface de Tarse au IV^e siècle; saint Boniface, évêque de Carthage, au V^e; saint Boniface, évêque de Ferento, vers le milieu du VI^e, etc. Il appartient encore à neuf papes dont plusieurs méritent une mention particulière; mais nous pouvons passer sous silence **BONIFACE III** (606-607), **BONIFACE IV** (607-615), **BONIFACE V** (617-625) et **BONIFACE VI** (896). S.

BONIFACE I^{er} fut élu pape en décembre 418, après la mort de Zosime. Un parti opposé, protégé par le préfet Symmaque, nomma dans le même temps l'archidiacre Eulalius. Informé de ces schisme, l'empereur Honorius ordonna aux deux contendans de s'abstenir de toute fonction et de sortir de Rome, jusqu'à ce que l'affaire eût été jugée par un concile qu'il venait de convoquer à Ravenne. Boniface obéit, et les évêques jugèrent en sa faveur; Eulalius refusa, et sa cause fut réputée mauvaise. On le déclara intrus et on le chassa de Rome. Resté paisible possesseur du Saint-Siège, Boniface gouverna sagement et termina à son gré la contestation qui s'était élevée entre lui et le patriarche de Constantinople, au sujet de la juridiction sur les églises d'Illyrie. Il mourut le 25 octobre 422. Saint Augustin lui avait adressé ses quatre livres en réponse aux deux lettres des Pélagiens. Quelques factieux voulurent, après la mort de Boniface, rappeler Eulallius; mais Eulalius refusa de quitter sa retraite.

BONIFACE II, Romain, élu pape au mois d'octobre 530, succéda à Félix IV. Il eut pour concurrent Dioscore qui mourut quelques jours après et fit évanouir ainsi la crainte d'un schisme. Boniface condamna la mémoire de Dioscore; mais il reçut à sa communion ceux qui l'avaient nommé. Gouverné par le diacre

Vigile, qui convoitait la papauté, il convoqua les évêques de la métropole et tout son clergé, les obligea par serment de lui donner Vigile pour successeur, et en fit dresser acte. Cette convention contraire aux canons, arrachée à la faiblesse, destructive de la liberté des élections, excita des réclamations générales et fut anéantie, après quelques délais et quelques hésitations, par les prêtres de Rome. Boniface II mourut le 8 novembre 532 et n'eut pas Vigile pour successeur immédiat. On a de ce pontife *Epistola ad Cæsarium Arelatensem*, dans le recueil de Dom Constant.

BONIFACE VII, Romain, élu pape en 974, du vivant de Benoît VI, malgré ses crimes et son intrusion, n'en est par moins compté parmi les papes légitimes. Accusé d'avoir eu part à la mort de Benoît VI, il fut chassé de Rome; mais il y revint après la mort de Benoît VII, et trouvant le siège occupé par Jean XIV, il le fit jeter en prison, où il mourut de faim et de misère. Boniface VII mourut subitement en 985. Son cadavre fut mutilé, percé de coups de lance, et exposé tout nu devant la statue de Constantin.

BONIFACE VIII (Benoît Cajetan), d'Anagni, monta sur la chaire de Rome en 1294. Après avoir étudié le droit, il devint successivement chanoine de Paris et de Lyon, avocat et notaire du pape à Rome, cardinal de la création de Martin IV, légat en Sicile et en Portugal, négociateur auprès de quelques souverains, arbitre entre le roi de Sicile et le roi d'Aragon, entre Philippe-le-Bel et Édouard I^{er}. L'abdication de Célestin V eut lieu le 14 décembre 1294, par les artifices du cardinal Cajetan, et dix jours après il fut lui-même élu pape à Naples, au grand mécontentement des Colonne et des autres Gibelins.

Débarassé de Célestin, qui mourut dix mois après, Boniface commença par excommunier les Colonne et se fit installer avec une magnificence et un faste qu'on n'avait point encore vus. Il est vraisemblable qu'il se servit le premier dans cette cérémonie de la triple couronne appelée le *triregno*. Il ne tarda pas à lancer l'excommunication contre les Siciliens qui refusaient de lui rendre hom-

mage et qui couronnèrent Frédéric. Les rois de France et d'Angleterre ne voulant pas s'en rapporter à sa médiation, sans la participation du roi des Romains, Boniface ordonna qu'il y aurait trêve entre eux; mais elle ne fut point acceptée. En 1296 il fulmina la fameuse bulle *Clericis laicos*, dans laquelle il établissait en principe qu'aucun ecclésiastique ne peut être imposé sans le consentement du Saint-Siège. Le clergé d'Angleterre applaudit; celui de France garda le silence. Philippe-Bel et les barons étaient résolus de faire tête à l'orage. Boniface s'en aperçut et sembla se relâcher un peu de ses prétentions, en ratifiant la levée de quelques décimes sur le clergé, par ses bulles *Romana mater*, et *Coram illo*, et en canonisant saint Louis, par sa bulle du 11 août 1297.

Malheureusement l'affaire de l'évêque de Pamiers détruisit les espérances de paix que l'on pouvait concevoir. Cet évêque avait tenu des propos injurieux contre Philippe: le roi le fit arrêter; le pape réclama le prisonnier comme étant son justiciable et adressa en même temps au roi la bulle *Ausculta fili*, dans laquelle il développa avec une inconcevable hardiesse les principes sur lesquels il fondait la souveraine puissance qu'il osait s'arroger, et une autre qui commençait ainsi: *Scire te volumus, quòd in spiritualibus et temporalibus nobis subes*. Philippe, indigné de tant d'audace, ordonna, en présence des grands et des prélats assemblés, que la bulle *Ausculta fili*, serait brûlée publiquement, et fit écrire au pape ces paroles si souvent répétées: *Sciat maxima tua fatuitas in temporalibus nos alicui non subesse*. L'exemple du roi encouragea la médianse, et il n'y a point de crimes qu'on n'ait reprochés à Boniface. On ne s'arrêta pas là: il fut décidé qu'un concile général serait convoqué à Lyon et que Boniface y serait jugé et déposé; en attendant, le roi et la nation se rendaient appelans des bulles du pape. Boniface répondit à ces menaces par la bulle *Unam sanctam*, dans laquelle il disait: « Quiconque résiste à la souveraine puissance spirituelle résiste à l'ordre de Dieu, à moins qu'il n'admette deux principes, et que, par

conséquent, il ne soit Manichéen. » Il avança même, dans un discours prononcé à Anagni, en présence de quelques évêques français, que si le roi ne devenait plus sage il saurait le châtier *comme un petit garçon* et lui ôter la couronne.

Quelque séditieuses que fussent les doctrines de Boniface, elles n'auraient peut-être pas produit tout le mal qu'il voulait: c'est pourquoi il y joignit la fourberie, la corruption des alliés du roi et de plusieurs évêques français, l'excommunication, et tous les moyens de nuire que peut inventer la méchanceté. Philippe, de son côté, ne s'oublia pas; il fit chasser honteusement les messagers du pape qui portaient la bulle d'excommunication, et envoya des hommes de cœur pour citer Boniface au concile de Lyon. Le 8 septembre 1303 Guillaume de Nogaret, avocat du roi, et Sciarra-Colonne, à la tête de 300 chevaux et de quelques compagnies de gens de pied, entrèrent dans Anagni aux cris de *Meure le pape Boniface! vive le roi de France!* Boniface, surpris et consterné, essaya de s'en tirer par un coup de théâtre: « Puisque je « suis trahi comme notre Sauveur Jésus-« Christ pour être mis à mort, s'écria-« t-il, je veux au moins mourir eu pape. » Aussitôt il se revêtit de ses habits pontificaux et s'assied dans sa chaire. Cet appareil n'en impose point à Nogaret, qui s'avance hardiment et lui intime l'ordre de le suivre à Lyon: « Je me consolerais aisément, répond le pape, d'être con-« damné par des Patarins. » Colonne, outré de colère, charge Boniface d'injures et s'emporte même, dit-on, jusqu'à le frapper à la joue avec son gantelet. D'autres versions attribuent cet acte de violence à Nogaret. On s'empare de la personne du pontife et on le retient prisonnier dans son propre palais. Quatre jours après les habitans d'Anagni courent aux armes, en criant: *Vive le pape! meurent les traitres!* Ils délivrent Boniface, qui se fait bientôt transporter à Rome, bien résolu de tirer vengeance de ces mauvais traitemens. Mais, au bout d'un mois, il y meurt d'une fièvre continue, le 11 octobre 1303. Tous ces démêlés sont racontés fort au long dans l'*Histoire du différend entre*

le pape Boniface VIII et le roi Philippe-le-Bel, par Pierre Dupuy, Paris, 1655, in-fol.; et dans l'ouvrage d'Adrien Baillet, qui porte à peu près le même titre, Paris, 1717 et 1718, in-12. On y trouve également des détails sur les suites de ce fameux pontificat, du temps de Benoît XI et de Clément V.

Boniface était avide d'argent, et c'est pour en avoir qu'il hasarda tant d'entreprises. Il fit prêcher une croisade, il imposa des contributions sur le clergé, il institua le jubilé séculaire en 1300, il excommunia ceux qui empêchaient le voyage de Rome, sans excepter le roi. Du reste il était très savant dans le droit, et il recueillit, en 1298, le sixième livre des décrétales appelé le *Septe*. On lui attribue quelques opuscules. Le Dante l'a placé dans l'*enfer* parmi les simoniaques. On a dit de lui qu'il était monté sur la chaire apostolique comme un renard, qu'il avait régné comme un lion, et qu'il était mort comme un chien. Il est possible qu'on ait exagéré ses vices, mais il est incontestable qu'il en avait beaucoup et de très graves. Ses principes ont été repoussés par l'Église gallicane, par la nation entière, et même par les étrangers. Bossuet n'a pas craint de dire que, dans la bulle *Unam sanctam*, il avance un grand nombre d'erreurs intolérables, plus propres à ébranler la foi qu'à l'affermir. Ailleurs, il relève les excès, les hérésies, les impiétés, les falsifications, les abus de l'Écriture-Sainte dont ses autres bulles sont remplies. Un grand nombre d'écrivains de toutes les communions et de tous les pays ont pris soin d'énumérer, non pas seulement ses crimes publics, mais encore ses plus honteux débordemens. On peut en voir un échantillon dans les conclusions prises par Gilles Aycelin de Montaigu, archevêque de Narbonne, en pleine assemblée des États du royaume, le 14 juin 1303; elles sont rapportées dans les *Actes et preuves des démêlés de Boniface VIII avec Philippe-le-Bel*, par Baillet, pag. 334. On peut voir aussi la *Défense de la déclaration de 1682*, par Bossuet, pour les erreurs de doctrine principalement.

BONIFACE IX (*Pierre-Thomacelli*), Napolitain, monta sur le Saint-Siège

après la mort d'Urbain VI, le 2 novembre 1389, et il eut pour compétiteurs à Avignon Clément VII et Benoît XIII. Il établit les *annates* (*voj.*) et fit, suivant Thierrî de Niem, commerce de toutes sortes de grâces et de provisions. Il célébra le jubilé en 1400. Comme ses concurrents d'Avignon, il feignit de vouloir mettre fin au schisme, tandis qu'en secret il intriguait pour se maintenir sur la chaire pontificale. Il mourut en 1404, et fut enterré dans l'église de Saint-Pierre, où son tombeau est orné d'une épitaphe fastueuse. On lui attribue des épitres et des constitutions.

J. L.

BONIFACE (SAINT), dont le vrai nom était WINFRID, naquit dans le Devonshire vers l'an 680. Religieux au couvent de Nutchelle, professeur de rhétorique et de théologie, consulté quelquefois par les évêques et les synodes, Winfrid semblait destiné à l'épiscopat, quand le désir de répandre le christianisme en Frise et en Allemagne l'enleva à son pays. Il se rendit en Frise l'an 716; mais le moment était inopportun : il se tourna vers Rome et demanda à Grégoire II des pouvoirs et des instructions pour remplir une mission sur les bords de la Saale et du Neckar. Il avait à peine commencé ses prédications dans ces contrées lorsqu'il apprit qu'en Frise les circonstances avaient changé. Il y alla seconder pendant trois ans les travaux du missionnaire Willibrod. Au bout de quelque temps il retourna en Hesse, y prêcha avec succès, et alla bientôt recevoir, dans un second voyage à Rome, la consécration épiscopale, des instructions nouvelles et des lettres de recommandation pour Charles-Martel, pour quelques autres princes et quelques évêques, qui pouvaient assurer les progrès de sa mission. Encouragé par toutes ces circonstances, il abattit les sanctuaires des païens, éleva des autels et des églises, fonda des écoles, des congrégations et des colonies chrétiennes, en Saxe, en Thuringe et en Bavière, et rendit à la cause de l'Évangile des services si remarquables que Grégoire III s'empressa de le nommer archevêque et primat d'Allemagne, avec pouvoir d'établir des évêchés partout où cela lui paraîtrait utile aux intérêts de

la religion. Pour conférer de ses intérêts avec le Saint-Siège, Boniface, pour la troisième fois, se rendit à Rome. Il en partit avec une nouvelle dignité, celle de légat du pape en Allemagne, et il acheva alors de fonder ou de régler les évêchés et les diocèses de Passau; de Freysingue et de Ratisbonne en Bavière; d'Erfurt en Thuringe; de Burabourg en Hesse; de Wurtzbourg en Franconie; d'Eichstædt, dans le palatinat de Bavière. Les affaires religieuses et politiques des Français s'occupèrent à leur tour. En sa qualité de légat du Saint-Siège, il réunit en France un grand nombre de synodes pour rétablir l'ordre et la discipline dans des diocèses où, depuis quatre-vingts ans, on avait négligé toutes les assemblées de ce genre. Quand Charolman, l'un des fils de Charles-Martel, se fut retiré au Mont-Cassin pour s'y livrer à la dévotion; et que Chilperic III, incapable de régner; eût été enfermé dans un autre monastère, saint Boniface donna le sacré à Pépin-le-Bref, par ordre du pape Zacharie. Il fut ensuite porté sur le siège épiscopal de Mayence, qu'on érigea en métropole des évêchés de Cologne, de Tongres, d'Utrecht, de Coire, de Constance, de Strasbourg; de Spire; de Worms et de Trèves. C'était là inoins un diocèse qu'un empire: Winfrid; pour le gouverner, désigna l'un de ses disciples, Lullus, et se rendit pour la troisième fois en Frise, premier théâtre de ses travaux. Il alla y achever son œuvre lorsqu'il mourut assassiné dans sa tente par les barbares, avec cinquante-trois de ses compagnons. C'était terminer, suivant les idées du temps, par un martyre glorieux, une carrière qu'avaient illustrée les plus grands travaux. La postérité a placé Winfrid parmi les bienfaiteurs de l'Allemagne dont il est appelé *l'Apôtre*; et l'Eglise l'a inscrit au nombre des saints; avec plusieurs de ses collaborateurs.

Saint Boniface a laissé des lettres qui sont à la fois la meilleure de ses biographies et le commentaire historique le plus curieux sur son temps. (Voir *Bonifacii epistolæ*, publiées par Serarius. — *Annales des bénédictins*, III^e siècle. — *Acta sanctorum*, au 5 juin. — *Annales de Fulde*, dans *Fleher Scriptores rerum*

germanicarum; t. I. — *Matter, Histoire universelle de l'Eglise chrétienne*, t. II, ch. 1). M-a.

BONIFACE (DÉTROIT DE). Il sépare la Corse et la Sardaigne; entre les pointes les plus rapprochées des deux îles il n'a que deux lieues trois quarts de largeur. Sur ce détroit est située la ville de Boniface ou Bonifacio, dans une petite péninsule à l'extrémité de la Corse. C'est une place de guerre et le siège d'un tribunal de commerce. Bonifacio, éloignée d'Ajaccio de 17 lieues; a un port profond et sûr; mais dont l'entrée est difficile. Sa population est de 2,500 âmes. D-c.

BONN, ville du district de la régence de Cologne, dans la province prussienne de Jüllers; Clèves et Berg, sur la rive gauche du Rhin. Elle a 12,000 habitans; 4 églises catholiques, parmi lesquelles on distingue la cathédrale et l'église Saint-Martin, et, depuis 1817, une église protestante. Bonn est le siège d'une direction supérieure des mines. Cette ville possède une université, un gymnase et trois écoles élémentaires. L'académie de Léopold des naturalistes, fondée en 1651, et qui publie des *Éphémérides* (voy. *Académie*) depuis 1670, fut transférée en 1808 à Bonn, où se forma aussi en 1818 la société du Bas-Rhin; pour l'histoire naturelle et la médecine. Parmi les édifices de Bonn nous citerons, comme dignes de remarque, l'hôtel-de-ville et la place romaine avec un monument antien. Les fabriques en colôn; sble, vitrob et savon méritent d'être mentionnées; le commerce est principalement entre les mains des Juifs; au nombre de plus de 200, et qui habitent une rue particulière.

Bonn, appelée par les Romains *Bonnâ*, fut originairement un de ces forts qu'ils établirent sur plusieurs points de l'Allemagne: Détruit au IV^e siècle et relevé ensuite par l'empereur Julien, il fut successivement assailli par les Huns, les Francs, les Saxons et les Normands. En 942 un grand synode se tint à Bonn. En 1073 les Français s'y soutinrent contre les Hollandais, les Espagnols et les Autrichiens. Après un violent bombardement; la ville fut prise en 1689 par le grand Électeur; mais ce fut en vain que

Cœhorn et Marlborough l'assiégèrent en 1703. Les fortifications successivement ajoutées au simple mur d'enceinte dont elle avait été revêtue en 1240 furent presque entièrement démolies en 1717, et de leurs débris fut construit sur le même emplacement le château électoral.

Bonn possédait depuis 1786 une université qui, en 1801, sous la domination française, fut fermée et convertie en un lycée. La fondation de l'université *rhénane* à Bonn, par le roi de Prusse, eut lieu le 18 octobre 1818; il lui fut alloué sur les caisses de l'état une somme annuelle de 85,522 écus, jointe à ses propres revenus, montant à 2,781 écus; 4,150 écus sont employés annuellement pour l'entretien de la bibliothèque. L'ancien château électoral, qui fut donné à cette université et restauré à grands frais, forme l'un des plus beaux édifices universitaires que l'on connaisse en Europe. Il contient les cinq facultés, une bibliothèque de plus de 80,000 volumes; un musée d'antiquités, une collection de plâtres des meilleurs morceaux de sculpture ancienne, un cabinet de physique et une clinique médicale d'une vaste étendue et parfaitement organisée. L'université doit aussi à la libéralité du roi un amphithéâtre d'anatomie, une école d'équitation, et l'ancien château de plaisance de Poppelsdorf nouvellement restauré, où sont renfermées les collections zoologiques et minéralogiques. Devant le château se trouve le jardin botanique, ainsi que les édifices et les terrains destinés à l'institut économique. On a destiné à l'observatoire l'ancienne douane, local célèbre dans toute l'Allemagne par ses points de vue ravissans. Le gouvernement prussien a de plus établi à Bonn une imprimerie pour la langue sanscrite; sous la direction de M. Aug.-Guil. de Schlegel, chargé en même temps de la surveillance du musée d'antiquités germaniques et romaines qui a été enrichi par de nombreuses fouilles entreprises sur les lieux. L'université de Bonn se compose de 50 professeurs; parmi les cinq facultés, il y en a deux de théologie, l'une pour les catholiques, et l'autre pour les protestans. Le nombre des étudiants est de plus de 900. Voir les *Annâles de*

l'Université rhénane prussienne, en allemand.

C. L.

BONNE DÉESSE. C'était, disent Varron et Lactance, une fille de Faunus tellement pudique qu'elle demeura toujours enfermée parmi les femmes, n'aperçut jamais aucun homme et n'en fut jamais vue, si bien qu'ils doivent ignorer jusqu'à son nom. Aussi le temple de la bonne déesse ne s'ouvrait-il jamais pour les hommes; les mystères secrets étaient célébrés par des femmes. Claudius (*voy.*) viola ces mystères. Quelques auteurs soutiennent que, sous ce nom de bonne déesse on adorait la terre elle-même. La plus ancienne Cérés, la Cérés cabire, était aussi une puissance terrestre; la terre produit les fruits et Cérés *χρῶνία* était la même divinité que la bonne déesse, quoique dans le culte on les séparât souvent. Protectrice des animaux, la bonne déesse s'appelait aussi *Fauna*, puis *Fatua* ou *Favulla*, soit de ce qu'elle prédisait ou chantait les destins (*fata*) des femmes qui la consultaient, soit de ce que les enfans ne faisaient entendre leur voix (*de fari*) qu'après avoir touché la terre (*voir* Creuzer, *Symbolique*, t. II, 886-967, t. IV, p. 181). P. G.-Y.

Une vestale nommée Claudia avait élevé à cette déesse un temple sur le mont Aventin, à l'endroit où, selon la tradition, Remus avait consulté les auspices sur son projet de construire une ville du nom de Rome. Quelques antiquaires croient que le temple de la bonne déesse est l'édifice qui a été remplacé dans la suite par l'église de l'ordre de Malte. D'après une tradition mythologique, la bonne déesse, s'étant une fois livrée aux excès du vin, avait été châtiée par son époux, à l'aide d'une branche de myrte. C'est, dit-on, en commémoration de cet événement que l'on célébrait tous les ans, au commencement de mai à Rome, une fête nocturne, dont on excluait tous les hommes; on poussait les scrupules de la chasteté jusqu'à couvrir d'un voile même les tableaux qui représentaient des êtres mâles. Sous la direction de deux vestales, les femmes pratiquaient la nuit, dans la maison d'un magistrat, ornées de pampre, des cérémonies inconnues qui avaient fini par

dégénérer en une scandaleuse licence. En commémoration de l'ivresse de la femme de Faune, on plaçait un vase couvert devant la statue de la bonne déesse; les femmes buvaient du vin, mais en se gardant de prononcer ce mot. Il est assez singulier que la fête instituée, à ce qu'il paraît, pour célébrer la simplicité chaste d'une divinité de l'ancien Latium, soit devenue sous les empereurs un sujet de scandale, flétri par les vers satiriques de Juvénal.

Une preuve que le culte de la bonne déesse était publiquement pratiqué dans les Gaules, c'est l'autel votif conservé au musée d'Arles et portant cette inscription : *Bonæ Deæ Caiena Prisca Lib. Attice ministra*. On trouva cet autel, qui est d'un bon travail, en 1758, dans l'emplacement d'une église qui avait peut-être remplacé l'ancien temple de Cybèle. D-G.

BONNE-ESPÉRANCE (CAP DE), territoire de l'Afrique méridionale qui prend son nom d'un cap situé à son extrémité S.-O. et s'étend entre les 29° 53' et 34° 39' de latitude S. et les 14° 50' et 25° de longitude E. Il est borné au nord et au nord-est par la Hottentotie, à l'est par la Cafrerie, au sud par l'Océan méridional et à l'ouest par l'Océan Atlantique. Il a environ 270 lieues dans sa plus grande longueur de l'ouest-nord-ouest à l'est-sud-est, 58 à 160 lieues de large, et 19,000 lieues carrées de superficie. Sa population, d'après un recensement fait en 1829, s'élève à 129,000 individus, tant blancs que Hottentots et Cafres, dont 35,510 esclaves et 25,850 Hottentots. Peu de contrées offrent un aspect plus varié que celle-ci. Elle est traversée par trois principales chaînes de montagnes qui se dirigent presque parallèlement de l'ouest à l'est. Au nord s'élèvent les monts Roggevelds et Nieuwevelds, les plus hautes montagnes de l'Afrique méridionale, et plus au sud les Bokkevelds, les Lange-Kloof et les Zwartbergen. Les pics les plus remarquables de ces montagnes sont le Kompassberg (3,048 mètres au-dessus du niveau de la mer), le Komberg (2,446 mètres), le Tafelberg (montagne de la Table, 1,163 mètres) et le Kœpelberg. Il y existe aussi de vastes plaines cou-

vertes de pâturages en hiver, mais entièrement stériles en été, et qui ont reçu le nom de *karrou*. Des différentes chaînes de montagnes découlent un grand nombre de rivières, dont les plus considérables sont : la Groote Visch-rivier, la Camtoos, la Gaurits, formée de la grande et de la petite Gamka; la Zon-dags, l'Oliphants-rivier, la grande et la petite Doorn, la Breede-rivier, la Sack, la Visch-rivier, la Riet, la Tau, etc. Le climat du Cap, d'ailleurs très agréable, est sujet à de graves inconvénients. Par une fatalité particulière tout est inondé dans la saison pluvieuse, lorsque dans la saison sèche il pleut à peine un jour. Il souffle aussi à cette époque un vent de sud-est que l'on peut comparer au siroco de nos contrées méridionales et qui est accompagné d'une poussière et d'une chaleur dont il est difficile de se garantir. Dans la ville du Cap le thermomètre s'élève souvent en été à 37° (centigrade) au-dessus de 0. Le sol y est en général fertile; cependant sur environ 4,000 lieues de terres arables il y en a tout au plus 450 de cultivées. Un voyageur moderne (M. Barrow) dit que les sept dixièmes du territoire entier, sans parler des parties entièrement incultes, sont privées de toute espèce de verdure pendant la majeure partie de l'année. Ses principales productions consistent en froment d'une très bonne qualité, orge, avoine, chanvre, lin, coton, café, tabac, vins estimés, et entre autres celui de Constance; figues, abricots, oranges, dattes, olives, noix de coco, aloès, cire végétale, melons, concombres, grenades, etc. La province occidentale est particulièrement propre à la culture des grains et de la vigne, tandis que l'orientale n'offre guère que de vastes pâturages. C'est sur ce caractère physique qu'est fondée la grande division du pays. Le mûrier blanc y atteint le plus haut degré de perfection. Au nombre des arbres à fruits indigènes sont : l'arbre à pain, le châtaignier, l'amandier et le prunier sauvage. Le bois de construction y est rare. La botanique de cette partie de l'Afrique est d'ailleurs extrêmement brillante, et il n'existe peut-être dans aucune partie du globe des plantes et des fleurs

aussi remarquables par l'élégance des formes et la beauté des couleurs. On y élève de nombreux troupeaux de gros bétail, de moutons à grosses queues, de chèvres, de porcs, des chevaux d'une assez bonne race, et toutes espèces de volaille, comme dindons, canards, oies, etc. Les côtes sont très poissonneuses, et l'on pêche dans différentes baies des baleines et des veaux marins. Le règne animal offre ici des extrêmes presque dans tous les genres. Par exemple, on y voit l'éléphant et la souris à raies noires, la girafe et le petit zinnik ou viverra, haut de 3 pouces; la gazelle de la plus grande espèce et le petit pygmée ou la gazelle royale, qui a moins de 6 pouces; et parmi les oiseaux l'autruche et le grimpereau. Là habite aussi le monstrueux hippopotame, ainsi que le rhinocéros bicolore. Sur trente espèces d'antilopes le Cap en possède dix-huit. On y trouve également le lion, le léopard, la panthère, différentes espèces de chats-tigres, mais non pas le tigre rayé de l'Hindoustan; le loup, la hyène, le chacal, etc. Le buffle peuple les bois, et le zèbre, accompagné du kouacha, quadrupède plus fort et d'une forme plus élégante encore, y erre paisiblement parmi les troupeaux de gnous, singulier animal qui tient du bœuf, du cheval, du cerf et de l'antilope. Les montagnes servent de refuge à de nombreuses troupes de babouins. Les diverses espèces de serpens y sont très communes. Enfin des myriades de sauterelles y causent assez souvent les mêmes ravages qu'en Sénégambie. Les oiseaux sont très nombreux. L'aigle, le vautour et le milan planent sur les montagnes. Le paon sauvage est non seulement plus beau que celui d'Europe, mais il est encore exquis. Les perdrix, les faisans, les outardes de différentes espèces, les tourterelles, les pigeons, les piverts abondent dans toute la colonie. On y voit aussi le jongle d'Asie, avec le double éperon; le pelin, le grenadier, ainsi nommé de la touffe qui orne sa tête. Quant aux reptiles et aux autres animaux venimeux, quoiqu'ils soient nombreux dans l'intérieur, on en rencontre peu aux environs du Cap. La fourmi blanche ou ternite infeste les champs.

Il y existe des mines d'argent, de cuivre, de fer, de plomb et de houille, ainsi que des sources minérales et thermales. L'industrie manuelle y est encore très arriérée; les habitans tirent d'Europe la plupart des objets dont ils ont besoin. Le commerce du Cap consiste dans l'exportation de vins, eaux-de-vie, cuirs, huile de poisson, fruits secs, viande salée, beurre, savon, aloès, ivoire, etc.; et dans l'importation de riz, thé, café, sucre, poivre et autres épices, vins de France, étoffes des fabriques de l'Hindoustan et de l'Europe; souliers, bottes, chapeaux, outils, couleurs, papiers, plumes et autres objets à écrire, modes, etc. Les colons qui s'adonnent à l'exploitation du sol sont divisés en trois classes: les vigneron, les cultivateurs de grains et les pasteurs. Les premiers, qui sont les plus civilisés et dont la position est la plus favorable, demeurent dans le voisinage de la ville du Cap; les seconds, qui en sont à deux ou trois journées de marche, sont de mauvais agriculteurs qui ne doivent qu'à la fertilité du sol l'aisance dont ils jouissent généralement. Quant aux pasteurs ils sont tout-à-fait nomades; ils errent d'un lieu à un autre et n'ont pour demeures que des cabanes en paille, comme les Hottentots. Toutefois on les considère comme fort à leur aise, chaque famille possédant, dit-on, de 500 à 600 têtes de gros bétail et 4,000 à 5,000 têtes de moutons. Chez les uns et les autres tous les travaux de l'agriculture et autres se font par des esclaves noirs et surtout par des Hottentots. La langue hollandaise est d'un usage général dans toute la colonie, mais on y parle aussi anglais, particulièrement dans la ville du Cap. Le territoire du Cap est divisé en deux grandes provinces: l'orientale et l'occidentale, qui sont subdivisées la première en six et la seconde en sept districts. Chaque district est administré par un bailli et six conseillers privés. L'administration supérieure est entre les mains d'un gouverneur civil et militaire. Les principaux endroits sont le Cap, chef-lieu; Simonstown, petite ville sur la False-bay, avec de beaux chantiers de construction; Zwelendam avec 600

habitans; Uitenhagen, chef-lieu de la province orientale, où s'élèvent chaque jour de nouvelles colonies; Graaf-Reynnet et Stellenbosch ne sont que des villages.

Le cap de Bonne-Espérance fut découvert en 1486 par Bartholomeo Diaz, navigateur portugais, qui, à l'aspect orange de la mer au moment de son arrivée, ne voulut pas se hasarder au-delà et donna à ce promontoire le nom de *cap des Tempêtes*, que Juan II, duc de Bragançe, changea bientôt en celui de *cap de Bonne-Espérance*. L'honneur de le doubler était réservé à Vasco de Gama, et, en 1497, des navires européens se montrèrent pour la première fois dans l'Océan-Indien. Cependant les Portugais n'y formèrent aucun établissement. En 1650 les Hollandais y fondèrent une colonie qu'ils conservèrent jusqu'en 1795, époque à laquelle les Anglais s'en emparèrent, mais pour la restituer ensuite après le traité d'Amiens. Tombée de nouveau en leur pouvoir en 1806, la possession leur en a été confirmée par le congrès de Vienne, en 1815.

La VILLE DU CAP, le chef-lieu de la colonie du cap de Bonne-Espérance, est située dans une petite plaine, au pied des montagnes de la Table et du Diable (Duitsberg) et au fond de la baie de la Table; avec un vaste château fort; des redoutes et des batteries. Ses principales rues, qui se dirigent parallèlement au rivage; sont tirées au cordeau et se coupent à angle droit avec d'autres plus petites. Elles sont larges et bordées de deux rangs de chênes; plusieurs ont aussi de petits canaux également plantés d'arbres. La plupart des maisons ont trois ou quatre étages. Elles sont bâties en briques ou en granit rougeâtre; généralement recrépies en plâtre et blanchies à la chaux. Elles ont presque toutes des toits en terrasse et de beaux jardins par-dérrière. On y remarque surtout celui de la Compagnie des Indes, qui renferme un jardin botanique et une ménagerie; les trois places publiques, et particulièrement la place d'armes sur laquelle s'élève la Bourse; l'hôtel-de-ville, bel édifice, les casernes, les églises catholique et luthérienne. On voit à une demi-lieue de son enceinte

un vaste hôpital. Elle possède un collège et une bibliothèque publique.

Cette ville, fondée en 1652 par Van Riebeck, est importante comme le point intermédiaire du trajet que font les bâtimens qui se tendent dans l'Océan-Indien, dont elle peut être considérée comme la clef en temps de guerre. Elle est d'ailleurs l'entrepôt général de tout le commerce qui se fait entre la colonie et la métropole. Sa population s'élève aujourd'hui à environ 20,000 individus, tant Européens que Nègres et Hottentots. Lat. S. 33° 55', long. E. 16° 3'. J. M. O.

BONNET (CHARLES) naquit à Genève en 1720. Sa famille, originaire de France, avait été forcée de s'expatrier en 1572 et à chercher en Suisse un abri contre les fureurs de la guerre civile, que l'intolérance religieuse avait allumée; non-seulement elle trouva sur cette terre étrangère la généreuse hospitalité qu'on y accordait aux réfugiés, mais elle y fut encore entourée de la considération attachée aux premières places de la magistrature que lui confia la république de Genève. Tel devait être l'héritage réservé à notre philosophe, destiné par sa famille à parcourir la carrière de la jurisprudence.

La nature l'avait doué d'un génie trop vaste, d'une ame trop sensible pour se borner à cette science. Il puisa dans les œuvres de Pluche, de Réaumur, célèbres naturalistes contemporains, un goût décidé pour l'étude des merveilles de la nature et s'y consacra sans retour et sans partage.

Dès l'âge de 20 ans il publia le résultat de ses premières observations, et cet essai est un des ouvrages qui ont honoré la science. Ayant appliqué à plusieurs insectes les expériences que venait de faire Trembley sur la reproduction à l'infini des polypes, par incision, il reconnut chez plusieurs d'être eux même propriété. Il découvrit la fécondité des pucerons, sans le moyen de l'accouplement, pendant plusieurs générations, et fit les essais les plus curieux sur l'appareil respiratoire des chenilles, des papillons, et sur la structure du tonin. Ces expériences sont consignées dans son *Traité d'insectologie*, dont il publia en 1745.

En 1754 parut son second ouvrage où il traite de l'usage des feuilles : ce sont ses découvertes sur la physique végétale dont la nouveauté et les détails piquans ont fixé l'attention de tous les naturalistes. Il semble que l'auteur ait surpris la nature sur le fait, tant il développe avec netteté les rapports des végétaux avec les élémens qui les entourent, les moyens que ces êtres, en apparence automatiques, emploient pour diriger vers l'air les appareils qui leur servent à le respirer ; vers le soleil ceux qui leur apportent son influence fécondante, et leurs racines vers les points du sol où elles rencontreroient les sucs appropriés à leur nourriture ; en un mot, tous les soins que, comme tous les êtres vivans, les plantes semblent prendre pour leur propre conservation.

Dans ses *Considérations sur les corps organisés* (1762-68) ; Bonnet rassemble et compare toutes les notions les plus certaines sur leur origine et leur reproduction. Il combat les épigénéistes, selon lesquels le produit de la génération est formé dans son entier de toutes pièces, par la réunion des molécules organiques subitement rapprochées en vertu de l'acte générateur auquel il ne préexistait pas et dont il a reçu toutes ses parties avec leur coordination et leurs propriétés. Ce système des molécules organiques, exposé par Buffon avec les charmes d'une éloquence entraînant et si vivement attaqué par Haller, Bonnet en acheva la ruine pour établir sur ses débris le système des germes ; système d'après lequel le germe préexistant à l'acte générateur et renfermant toutes les parties de l'être qu'il est destiné à représenter, sort par l'acte fécondant de la torpeur où il se trouvait, pour vivre de cette vie active qui le conduit à son entier développement. Bonnet s'égarait, il est vrai ; en définissant le germe une espèce de préformation briginelle dont un tout organique pouvait résulter comme de son principe immédiat ; mais telle sera toujours la condition de quiconque voudra expliquer l'origine des êtres et résoudre un problème abandonné aux éternelles disputes des hommes par l'intelligence suprême, qui se résout à ce

secret. Toutefois on s'étonne de la multiplicité et de la variété des expériences de l'auteur, de sa persévérante patience, de la sagacité avec laquelle il les coordonne pour en faire la base de sa doctrine.

Une vaste carrière s'ouvrait encore devant le savant observateur après avoir déjà tant agrandi le domaine d'une science qui, sans doute, lui aurait dû bien d'autres progrès ; mais il était arrivé au point où il fut forcé d'arrêter cette marche si rapide. Comme si elle eût été jalouse des succès de celui à qui elle ne pouvait plus cacher ses mystères, la nature l'en punit en lui arrachant le flambeau qui le guidait dans ses recherches. Sa vue, très faible d'ailleurs, fut bientôt fatiguée, tant par la rédaction de ses immenses ouvrages que par la correspondance presque journalière qu'il entretenait avec tous les savans de l'Europe.

Il arrêta donc le cours de ses expériences et se livra à l'étude de la philosophie générale.

Son *Essai de psychologie*, publié en 1754, et l'*Essai analytique des facultés de l'ame*, qui parut en 1760, sont des monumens élevés à la hardiesse et à la profondeur des conceptions humaines. Parti du principe de relation entre l'ame et le corps, il en conclut la nécessité d'un organe matériel pour l'exercice de l'intelligence ; il explique par l'excitation des molécules de cet organe l'association des idées dont les sens sont la source. Pour lui, l'influence du physique sur le moral est en dehors de toute contestation. Sur le siège de l'ame on lui doit une idée ingénieuse, trop subtile peut-être : ne pouvant concilier son immatériabilité avec l'occupation d'une partie de l'espace, il veut que l'ame ne soit que présente au cerveau et, par cet organe, au reste du corps. Soit examen sur l'état de l'ame après la conception, au moment de la naissance et après, s'égarait dans le vague des hypothèses : il eût tenu de commun avec tous les philosophes qui le précéderent.

C'est dans sa *Contemplation de la nature* (1764-65) que son génie se déploie tout entier. D'une main hardie et assu-

rés il trace cette échelle des êtres qui prend sa source et se perd dans l'immensité, et place chaque être dans le lieu que lui assigne son degré de perfectionnement corporel et spirituel, comme il place les mondes dans la sphère ou chacun d'eux est soumis à des lois particulières; puis il les rattache tous à un système principal et unique, coordonnant tout à l'harmonie de l'univers. On le voit suivre, sans s'écarter, la progression graduelle qu'on remarque dans la création, comparer l'économie végétale et animale, établir entre l'une et l'autre les parallèles les plus ingénieux. Dans cet ouvrage, il consacre à l'industrie des animaux un de ses chapitres les plus brillans, tant par la richesse des observations que par la finesse des aperçus.

Entraîné par les conséquences du principe de l'immatérialité et de l'immortalité de l'âme chez l'homme, il se voit forcé à reconnaître à l'âme des bêtes la même prérogative. Sa *Palingénésie philosophique*, publiée en 1770, semble leur promettre une vie future, l'accroissement de leur industrie, le changement de leur nature. Il va plus loin encore : la sensibilité qu'il a observée dans les plantes, et qu'on ne peut, selon lui, n'attribuer qu'à un principe immatériel, le détermine à regarder comme probable la survivance de ce principe et le passage à un autre ordre dans l'échelle de l'animalité.

On se brise contre les écueils quand on parcourt une mer inconnue : tel fut le sort de Bonnet et de tous ceux qui voulurent aborder une question aussi ardue. Mais il est à remarquer qu'embarassé, comme tous les immatérialistes, par les expériences sur le mode de multiplication des polypes et autres infusoires, il avait eu peine à écarter les objections foudroyantes qu'elles font naître contre l'existence d'un principe spirituel de la vie animale; qu'il avait écrit que, pour varier les âmes, il suffisait à Dieu de varier les cerveaux; que si l'âme humaine habitait le cerveau d'un animal, elle serait autrement impressionnée. Il abordait le matérialisme dont il avait horreur, et, forcé dans ses derniers retranchemens, il crut devoir accorder plus

qu'on ne lui demandait. Toutefois il répond, avec cette dignité qui lui appartenait, que, tout matérialiste qu'on le suppose, il a donné la plus grande preuve de l'immatérialité de l'âme, et que sion venait enfin à découvrir que la matière pense, ce serait une preuve de plus de la puissance qui aurait doué la matière de la faculté de penser.

En 1773 parurent les *Recherches philosophiques sur les preuves du christianisme*. Défenseur de la révélation, Bonnet déclara toutefois que le christianisme ne consiste pas dans des idées spéculatives sur toutes les questions dogmatiques soulevées par l'orgueil de la théologie; qu'il n'est que le développement de la religion naturelle et de la raison; que ce n'est point Dieu qui est l'objet direct de la religion, mais l'homme, parce qu'elle est faite pour son bonheur; qu'à tort le christianisme se soulève contre la philosophie avec laquelle il devrait s'unir; qu'il a son plus grand ennemi dans l'indiscrète curiosité théologique qui, en voulant l'expliquer, le rend odieux et ridicule.

La modestie fut une des qualités naturelles de l'illustre philosophe. « Ces mots, j'ai tort, disait-il, doivent toujours être sur les lèvres de l'homme convaincu d'erreur. » Dans la préface de ses ouvrages, il veut en donner la gloire à Réaumur et attribue au hasard, qui l'a mieux servi, les observations qu'il publie et qui ont échappé à ce savant, dont il se dit l'élève.

Cette noble franchise, tant de simplicité et de modestie, ne parent le soustraire aux attaques de l'envie. Il eut à supporter les sarcasmes du philosophe de Ferney; et l'homme que plusieurs sociétés savantes s'honoraient de compter parmi leurs membres fut long-temps sans occuper un rang dans l'Académie de Paris, parce qu'on ne lui pardonnait pas d'avoir attaqué avec succès les saines idées que le Pline français avait développées dans son système.

Charles Bonnet mourut à Genève, le 20 mai 1793, âgé de 73 ans. Ses ouvrages, réunis, en 1799, en 8 vol. in-4°, ou en 12 vol. in-8°, ont été traduits dans presque toutes les langues. L. D. C.

BONNET (LOUIS-FERDINAND), né à

Paris en 1760, a été l'une des illustrations du barreau français moderne. Les brillans succès de ses études avaient été pour lui le présage de succès plus glorieux. Élève du collège Mazarin, il remporta au concours général des dix collèges réunis le premier prix de discours français; ses professeurs lui conseillèrent d'embrasser la carrière du barreau, et leur prévision ne fut pas trompée. Le jeune avocat se distingua de bonne heure par de grandes qualités oratoires, et, dès son début, ses succès fixèrent sur lui l'attention. Admis au stage en 1783, il fut inscrit sur le tableau en 1787. Choisi l'année précédente pour faire le discours de rentrée à la conférence de la bibliothèque des avocats, il s'en était acquitté d'une manière brillante. Il avait pris pour texte les trois âges de l'avocat : le sujet était vaste et il fallait sentir sa force pour entreprendre de le traiter; le jeune orateur s'était bien jugé et son discours fit sensation au palais. Ce premier succès ne tarda pas à être suivi d'un plus grand. La fameuse affaire Kornmann venait d'éclater : on y voyait figurer Bergasse, Beaumarchais, le prince de Nassau et l'élite des avocats de Paris. M. Bonnet fut choisi pour défenseur de M^{me} Kornmann. Au milieu de tant d'orateurs déjà célèbres, il soutint glorieusement la lutte : il égala les uns, éclipsa les autres, et M^{me} Kornmann ayant gagné son procès, le talent du jeune orateur, connu et apprécié de tous, lui procura bientôt l'occasion d'une foule de nouveaux triomphes.

Lorsque la révolution arriva, il était, à 30 ans, à la tête du barreau de Paris; mais bientôt ce corps célèbre fut aboli comme tant d'autres. M. Bonnet ne se laissa pas néanmoins entraîner au flot de la tourmente politique. Pur de tout excès et fidèle à la dignité et à l'indépendance de sa profession, il attendit que l'ordre judiciaire eût été rétabli pour reparaitre au barreau, et il y reprit son rang. Cette époque d'un droit ancien qui finit et d'un droit nouveau qui commence fut féconde en grandes questions : M. Bonnet fut appelé à en plaider un grand nombre. L'une des plus importantes fut l'affaire Lanefranque. On y voyait le suborneur d'une femme mariée venir ef-

frontément demander à la justice la nullité du mariage de la femme qu'il avait séduite et produire insolemment, comme une preuve de ses droits, les fruits de son adultère. M. Bonnet, dans une improvisation brillante, l'accabla de toute l'indignation dont il était animé, et termina sa plaidoirie par un mouvement oratoire des plus remarquables.

Bientôt après se présenta la défense du général Moreau, le plus beau titre de gloire de M. Bonnet. Son indépendance et son courage furent dignes de son éloquence; et le retentissement de son plaidoyer fut immense, et l'on se souvient encore aujourd'hui de la véhémence avec laquelle il releva le procureur-général qui avait osé l'interrompre pour dire que Moreau était un traître. Son plaidoyer improvisé fut plus qu'un beau discours; pour me servir d'une expression connue, ce fut une belle action, une action glorieuse non-seulement pour lui, mais pour son ordre tout entier.

M. Bonnet exerça depuis sa profession avec un éclat toujours digne du défenseur de Moreau. Il fut nommé d'office pour défendre Louvel. Nommé deux fois de suite bâtonnier de l'ordre en 1815 et 1816, il fut nommé, en 1820, membre de la Chambre des députés par la ville de Paris, et réélu en 1824. M. Bonnet fut un des vice-présidents de la Chambre pendant la session de 1820. Il fut chargé pendant ces deux législatures de travaux importants et prononça plusieurs discours remarquables. En 1826 il fut nommé conseiller à la cour de cassation, et dans ces fonctions il a encore su se concilier l'attachement et l'estime de ses nouveaux collègues. Les magistrats ont retrouvé dans lui les qualités brillantes qui distinguaient l'avocat et lui ont rendu la même justice qu'il avait toujours obtenue de ses anciens confrères et de tous ceux qui l'ont connu.

On a de lui le discours sur les trois âges de l'avocat, les plaidoyers dans les affaires Kornmann et Lanefranque, la défense de Moreau, et un mémoire remarquable pour Julie Jaquemin dans l'affaire de l'empoisonnement de Choisi. Les éditeurs des *Annales du barreau français* ont recueilli ces morceaux dans le 8^{me} vol. de leur

collection et les ont fait précéder d'une notice dans laquelle M. Dupin jeune fait justement apprécier le talent et les qualités de M. Bonnet.

M. Jules Bonnet, son fils, ex-avocat du trésor, connu par ses succès au barreau et par plusieurs brochures, a publié, en 1826, la traduction des œuvres complètes de Mackensie, en 5 vol. in-12. J. D.

BONNETIER, nom par lequel on désigne les personnes qui vendent et font fabriquer divers articles d'habillement en coton et en laine. Ce ne sont pas seulement des bonnets, comme le nom semble le faire entendre, mais des bas (il y avait jadis des chaussetiers), des gilets avec ou sans manches, des caleçons, etc. Tous ces objets d'ailleurs se font au moyen du métier à bas (*voy.*), et cette industrie a été portée dans ces derniers temps au plus haut degré de perfection, sous le double rapport de la bonne exécution et du très bas prix des produits. *Voy. Bas (fabricant de)* F. R.

BONNETS (*faction des*), *voy. CHAPEAUX*.

BONNEVAL (CLAUDE-ALEXANDRE, comte DE), connu aussi sous le nom d'ACHMET PACHA, aventurier célèbre, naquit en 1675 à Coussac, dans le Limousin, d'une famille très distinguée. A l'âge de 16 ans il entra dans la garde noble du roi, où il fut remarqué par son penchant prononcé pour la débauche non moins que par sa bravoure à la guerre et par ses capacités stratégiques; le maréchal de Luxembourg l'honorait de son estime. Lors de la guerre pour la succession d'Espagne, en 1701, il obtint l'autorisation de recruter un régiment dont il fut nommé colonel et qu'il conduisit en Italie. Les exactions par lesquelles il cherchait à pourvoir à de pressans besoins engagèrent le ministre de la guerre à lui refuser l'avancement auquel s'attendait Bonneval qui s'était distingué dans plusieurs occasions. Outré de ce refus, il éclata en propos violens contre le ministre Chamillard et madame de Maintenon, et, ayant donné sa démission, il sut se soustraire par une suite prompte à son arrestation qui avait été ordonnée. Il vécut alors dans différentes cours de l'Allemagne. En 1706 il obtint le rang de major-

général dans l'armée impériale, et, sous le commandement du prince Eugène, il porta les armes contre sa patrie. En 1708 il pénétra dans l'État de l'Église. Lors de la paix de Bastadt, en 1714, le prince fit, par son intercession, annuler le procès qui avait été intenté à Bonneval pour crime de haute trahison, et l'on consentit même à la restitution de ses biens; cependant, malgré un long procès, Bonneval ne réussit pas à en déposséder son frère qui s'en était emparé. Il prit part à la guerre de 1716 entre l'Autriche et la Turquie; peu de temps auparavant il avait été élevé au grade de lieutenant-général de l'infanterie. Il se distingua surtout à la prise de Temesvar (le 5 août); son régiment ayant pris les quartiers d'hiver, il se rendit à Vienne, et dès que l'état de ses blessures le lui permit, il partit pour Paris où il fut reçu avec grande distinction. Après la paix de Passarowitz, du 21 juillet 1718, il fut nommé membre du conseil aulique de la guerre à Vienne. Cependant sa légèreté, ses débauches, son penchant pour le persiflage, et surtout la prétention qu'il avait de s'immiscer dans les affaires de famille du prince Eugène, engagèrent ce dernier à l'éloigner en le faisant nommer général en chef d'artillerie dans les Pays-Bas. Bonneval, brûlant du désir de se venger de son bienfaiteur, se rendit à Bruxelles et fit parvenir à Vienne des plaintes fréquentes et mal fondées contre le marquis de Prie, vice-gouverneur des Pays-Bas et favori du prince. Ses menées néanmoins restèrent sans résultat, et le marquis, qui de son côté avait travaillé à discréditer Bonneval, reçut l'ordre de s'emparer de sa personne et de le retenir dans la citadelle d'Anvers. Presque en même temps il fut enjoint à Bonneval de se présenter à Vienne pour y rendre compte de sa conduite; mais, au lieu d'obéir, il se rendit à La Haye où il resta un mois entier. A la fin, il se mit pourtant en route pour Vienne; mais avant d'y arriver il fut arrêté et conduit au Spielberg (*voy.*). Un procès lui fut intenté et le conseil de guerre prononça contre lui la peine de mort, qui fut commuée par l'empereur en une année de détention dans la forteresse. Après l'expiration de sa peine, il fut

escorté jusqu'à la frontière, et il lui fut enjoint de ne jamais remettre le pied sur le territoire de l'Empire. Il s'embarqua à Venise pour Constantinople, où il fut très bien reçu : la renommée de ses actions d'éclat et le récit de l'humanité qu'il avait exercée envers des prisonniers turcs lui avaient préparé ce bon accueil. Il lui fut alloué une somme considérable pour son entretien; le grand-visir l'engagea à embrasser l'islamisme, comme seul moyen d'obtenir une audience publique auprès du grand sultan. Le muphti lui-même consentit à instruire Bonneval dans les devoirs de la religion mahométaine; il fut circoncis et prit le nom d'Achmet Pacha. Son abjuration fut suivie immédiatement de sa nomination au rang de pacha à deux queues; mais, ennuyé bientôt de son désaveu, il sollicita le commandement d'une forteresse turque. Le grand-visir empêcha sa nomination, et ce ne fut qu'après sa mort que le pacha renégat fut nommé, par le nouveau grand-visir, commandant en chef des bombardiers. Il s'appliqua alors avec zèle à la réforme de l'artillerie ottomane, quoiqu'il eût à lutter contre une foule d'obstacles, suscités par la jalousie des pachas puissans, l'irrésolution du sultan Mohammed V et l'aversion des troupes turques contre la discipline européenne. Mais il sut vaincre toutes ces entraves, et, avec un revenu annuel de 12,000 écus, il mena dans les plaisirs une vie licencieuse et désordonnée. Sa mort, arrivée en 1747, délivra l'Autriche d'un ennemi qui aurait pu lui être dangereux, tant par son activité que par la haine qu'il lui avait jurée. C. L.

BONNIVET (GUILLAUME GOUFFIER, seigneur px), fils de Guillaume Gouffier de Boisy et de Philippine de Montmorency, était frère cadet de Boisy, gouverneur de François I^{er}. Élevé avec le jeune prince, Bonnivet gagna son affection par son caractère ferme et décidé, par la vivacité de son esprit et son courage éprouvé qui souvent dégénérait en témérité. Il fit avec François ses premières armes au siège de Gênes (1507), et on le trouve encore aux côtés du prince à la journée des Éperons.

Le duc d'Angoulême devenu roi continua d'accorder ses faveurs à Bonni-

vet, que la charge d'amiral récompensa de ses exploits chevaleresques à la bataille de Marignan, cette journée de géans, comme disait le maréchal de Trivulce, qui avait assisté à 70 combats. Peu après il fut envoyé en Angleterre pour négocier la restitution de Tournay; son faste, ses prodigalités, ses magnifiques présens, captivèrent le cardinal Wolsey; il réussit complètement. Cet heureux succès fit croire au roi que l'amiral avait un grand talent diplomatique, et il lui confia (1519) l'importante mission de le représenter à la diète de Francfort assemblée pour donner un successeur à l'empereur Maximilien. François I^{er} s'était mis sur les rangs; l'amiral devait chercher à lui gagner les voix des électeurs; mais ses folles dépenses, ses vivacités, son arrogance, indisposèrent contre lui la majorité, et, malgré les efforts de l'électeur de Trèves, chef de la faction française, l'archevêque de Mayence l'emporta, et Charles-Quint fut élu.

Honteux de cet échec, Bonnivet craignait de reparaitre à la cour; cependant à son retour le roi le reçut à bras ouverts et lui donna le commandement de l'armée dirigée contre la Navarre; l'amiral s'empara de Fontarabie, mais les Espagnols ne tardèrent pas à reprendre cette place.

Jusqu'ici l'amitié du roi pour Bonnivet n'avait eu aucune suite funeste pour la France; mais sa haine pour le connétable de Bourbon, fortifiée de celle de la duchesse de Savoie, mère du roi, amena tous les revers de François I^{er}. On sait que Louise de Savoie, d'abord protectrice de Bourbon, lui fit donner l'épée de connétable; mais que bientôt après, furieuse de voir ce prince méconnaître ses services et son amour, elle s'unit à Bonnivet, son plus grand ennemi. De concert avec M^{me} d'Angoulême, celui-ci porta le roi à sévir contre le prince dans l'affaire de la trop fameuse conspiration, dont la découverte amena la retraite funeste de Bourbon. A cette époque (1523) François I^{er}, toujours en guerre avec Charles-Quint, se préparait à passer en Italie. Retenu en France, il envoya à sa place son favori qui, après quelques succès, repoussé de Milan, fut obligé de battre en retraite. Au passage

de la Sesia il fut blessé et laissa le commandement à Bayard, qui fut tué en descendant les derrières de l'armée (1524). Malgré ces revers, Bonnivet ne perdit rien de son ascendant sur son maître qui, l'année suivante (1525), livra aux Impériaux, par les conseils de son présomptueux compagnon, la bataille de Pavie, où il perdit la liberté.

Ne voulant pas survivre aux désastres dont il était l'auteur principal, l'amiral alla chercher la mort dans le plus épais des bataillons ennemis.

L'excessive galanterie de Bonnivet est connue; il poussa la hardiesse jusqu'à être le rival de son maître et le rival heureux : bien plus, le roi le savait et ne l'en aimait pas moins. Bonnivet porta plus haut ses prétentions : il osa déclarer son amour à Marguerite, reine de Navarre, duchesse d'Alençon, et sœur du roi. Repoussé, il ne voulut pas s'avouer vaincu, et recevant un jour la cour dans son château de Bonnivet, il s'introduisit la nuit par une trappe dans la chambre de la princesse, qui, réveillée à temps, appela du secours et se défendit si bien qu'elle força l'entrepreneur amiral de se retirer en emportant sur sa figure les marques de sa défaite. La duchesse a donné elle-même les détails de cette aventure dans la IV^e nouvelle de l'*Heptameron*, où elle la raconte sous des noms supposés. H.-L.T.

BONPLAND (AIMÉ), né à La Rochelle, naturaliste célèbre par ses travaux et par la captivité qu'il a subie par les ordres du docteur Francia, dictateur du Paraguay. En 1799, M. Bonpland, jeune encore, mais ayant déjà fait des études médicales, accompagna M. de Humboldt dans son voyage en Amérique, et en publia, de concert avec lui, l'intéressante relation. La partie botanique de ce recueil lui doit beaucoup; car il avait découvert et décrit plus de 6000 plantes nouvelles. A son retour, l'impératrice Joséphine lui confia la direction de ses jardins de la Malmaison, dans lesquels se trouvaient réunis les végétaux les plus rares de toutes les parties du monde; et, par les soins de M. Bonpland, cette collection devint extrêmement riche et curieuse. Elle surviva d'ailleurs à sa perte

par la description accompagnée de planches qu'il en a publiée de 1813 à 1818. Lorsque Malmaison eut perdu celle qui l'avait créé, M. Bonpland accepta la chaire d'histoire naturelle qui lui fut offerte à Buenos-Ayres, et là, non content d'études scientifiques, il fonda une colonie d'Indiens avec lesquels il avait établi, à Santa-Anna, des plantations de *mate* ou thé du Paraguay. Cette entreprise, qui détruisait le monopole de Francia, paraît avoir motivé la mesure violente de ce jésuite-dictateur. Au moment où, en 1820, M. Bonpland partait pour une expédition scientifique sur les bords du Parana, une petite armée (800 hommes) du docteur Francia, violant le territoire de la république Buenos-Ayrienne, fond à l'improviste sur la naissante colonie et enlève M. Bonpland avec la plupart de ses Indiens. Après cette violation sauvage du droit des gens, contre laquelle plusieurs gouvernemens, tant de l'Amérique que de l'Europe, ont vainement réclamé pendant douze ans, M. Bonpland fut employé à divers travaux par Francia qui sut apprécier sa conquête. La liberté vient à peine de lui être rendue, et l'on attend son retour dans sa patrie pour apprendre ses aventures dans cette bizarre république où il est si difficile d'entrer, et d'où l'on a tant de peine à sortir. C. L. m.

BON SENS, voy. SENS.

BONSTETTEN (CHARLES-VICTOR DE) naquit à Berne, en 1745, d'une riche famille patricienne, et fut envoyé de bonne heure au collège de sa ville natale. Mais les vieilles méthodes d'enseignement qu'on y suivait ne firent qu'a mortir la vivacité naturelle de son esprit et lui inspirèrent bientôt un profond dégoût pour le travail. Il quitta le collège à l'âge de 15 ans et fut mis en pension à Yverdun, chez un de ses parens maternels. C'est à cette époque que commença son éducation intellectuelle. Le premier livre qu'il lut avec intérêt fut la traduction d'Horace, par Dacier; le *Spectacle de la nature*, de Pluche, lui apprit à observer les objets qui l'entouraient et le rendit sensible aux beautés de la nature; il étudia avec ardeur les discours de Cicéron et puisa dans l'*Émile* de

Rousseau cet amour de l'humanité et de la vérité, cet enthousiasme pour tout ce qui est beau et bon, qui formaient le fond de son caractère, et qu'on retrouve à chaque page de ses écrits. En 1763 Bonstetten fit la connaissance personnelle de Jean-Jacques qui venait de s'établir à Yverdun; mais à peine fut-il admis dans l'intimité de cet homme célèbre que son père lui ordonna de se rendre à Genève. La rivalité déjà ancienne entre les patriciens et les plébéiens de cette petite république était alors au comble et se faisait jour par des milliers de brochures qu'on se lançait des deux camps opposés. Cette polémique, dans laquelle furent traitées les plus hautes questions de politique et de morale, répandit une masse de lumière jusque dans les dernières classes de la population, tandis que le puritanisme du clergé, qui avait banni toutes les réjouissances et même les représentations théâtrales, rendait les mœurs graves et réservées. Bonstetten ne resta pas étranger à la lutte générale : il se rangea sous le drapeau des démocrates et publia, dans les journaux, plusieurs articles qui obtinrent un grand succès et lui valurent l'amitié de Voltaire et de Charles Bonnet, qui, à cette époque-là, se trouvaient tous les deux à Genève. Le premier l'initia dans l'art d'écrire en français, l'autre lui enseigna les élémens de la métaphysique et de la psychologie, sciences qui, dès lors, devinrent les principales occupations de sa vie. En 1765 Bonstetten parcourut l'Allemagne, les Pays-Bas et l'Angleterre. L'année suivante il vint passer quelque temps à Paris et se rendit de là en Italie dont il visita en détail les contrées les plus remarquables sous le rapport historique. Dès 1775 nous le voyons membre du conseil souverain de Berne, fonctions qu'il cumula plus tard avec celles de bailli du district de Gessnay. Dans ces deux magistratures il déploya un grand zèle pour l'instruction primaire : il proposa à ses frais un prix pour une statistique scolaire de la Suisse, réforma un grand nombre d'écoles et en établit deux nouvelles. En 1787 il devint bailli de Nyon, et là il se lia avec les poètes Matthisson, Salis et M^{me} Fré-

dérique Brun, d'une amitié qui a pris place parmi les plus illustres qui aient été formées sous les auspices des lettres. Dans la même ville il fit la connaissance du jeune Jean Muller qui s'était fait connaître avantagusement par quelques essais littéraires. Il devint en lui le grand historien qui devait un jour illustrer et sa patrie et l'Allemagne; et il contribua à le mettre dans une position indépendante, afin qu'il pût suivre librement sa vocation. Au commencement de la révolution helvétique, Bonstetten se retira à Copenhague auprès de son amie M^{me} Brun (*voy.*), et ne revint en Suisse qu'à la fin de 1801. Vers 1806 il se rendit pour la seconde fois en Italie, et, après y avoir séjourné quelques années, il se fixa à Genève où il est mort en 1832, à l'âge de 85 ans, emportant dans la tombe les regrets de tous ceux qui l'avaient connu.

Les ouvrages de Bonstetten sont écrits les uns en français, les autres en allemand. Nous en examinerons les plus importants et nous nous bornerons à donner les titres de ceux qui offrent un intérêt moins général. 1° *Recherches sur la nature et les lois de l'imagination*, Genève, 1807, 2 vol. in-8° (en français). 2° *Études de l'homme, ou Recherches sur les facultés de sentir et de penser*, Genève et Paris, 1821, 3 vol. in-8° (en français). C'est dans ces deux ouvrages que Bonstetten a consigné les principaux résultats de ses travaux philosophiques. Il appartient à l'école éclectique et ouvre, en quelque sorte, la série de ceux chez qui la pensée de l'éclectisme commence à paraître plus développée et plus expresse. Ayant senti de bonne heure l'inconvénient de la méthode qui assimile aux mathématiques la science de l'esprit humain et qui prétend en résoudre les questions comme des problèmes de géométrie, il la rejeta, pour y substituer celle de l'observation. Mais, au lieu de l'appliquer au monde extérieur, il la transporta dans le monde intérieur; il se replia sur lui-même et étudia son *moi*, à partir de l'époque où sa mémoire lui permit de saisir la manière d'être de ce *moi* et ses divers développemens. Aussi les deux ouvrages que nous venons d'indiquer ne contiennent-ils aucune de ces hypothèses et de ces classifi-

cutions arbitraires qui abondent dans les livres d'idéologie; mais une histoire de la vie intérieure de l'auteur, histoire incomplète, il est vrai, mais qui présente un grand nombre de faits psychologiques de la plus haute importance. Si l'on recherche avec soin la pensée qui y prédomine, on reconnaîtra que c'est surtout le désir de trouver aux sciences morales et métaphysiques un point de départ; et ce point de départ il le trouve dans la science de l'ame ou la psychologie. L'auteur fait donc de la psychologie, mais il en fait selon sa méthode. Observateur recueilli, sincère et spirituel, il jetait les livres lorsqu'il se mettait à philosopher, et repoussait tous les systèmes. Selon lui, l'homme a deux espèces de sens : les sens *externes* et les sens *internes*. Les premiers servent à lui transmettre l'image des objets extérieurs; les derniers lui procurent les impressions agréables et désagréables. Les principales facultés de l'ame sont l'imagination et l'intelligence: celle-là suppose l'action réciproque des sens internes et externes, celle-ci la faculté de former des rapports entre les idées; et de là émane ce qu'on appelle la vérité. L'imagination consiste en trois espèces de sentimens, savoir : 1^o le sentiment de nos besoins, qui tend à produire la jouissance; 2^o le sentiment du beau, qui appelle à lui telle sensation préférablement à telle autre et tel ordre de sensations préférablement à tel autre ordre, pour les combiner d'après les lois de l'harmonie; 3^o les sentimens moraux. Tout sentiment produit par le sentiment d'autrui est un sentiment moral. Les sentimens moraux sont ou agréables ou désagréables, ou consonnans ou dissonans; ils ont leurs signes naturels qui sont parfaitement compris par le spectateur ou par l'auditeur, et c'est sur ces rapports organiques entre les sentimens du spectateur ou de l'auditeur et les signes naturels des sentimens de son semblable que repose l'origine du langage pris dans l'acception la plus étendue. Le sens moral, souvent en opposition avec le sens du besoin, est en harmonie avec les grandes lois de l'intelligence, révélées à l'homme par la raison; et c'est cette harmonie qui constitue la morale. La seconde faculté de l'ame

est l'intelligence; ses fonctions consistent en plusieurs opérations successives, savoir : 1^o percevoir les idées qui la frappent, 2^o les réunir, 3^o les distinguer, 4^o les comparer, et 5^o tirer des résultats de la comparaison, c'est-à-dire former un jugement.—Après la psychologie et la morale, l'ordre naturel des idées amènerait la religion. L'auteur a suivi cet ordre : il a traité, dans un chapitre des *Études*, de Dieu et de l'immortalité de l'ame, et ici encore son opinion n'est qu'une conséquence de sa psychologie. C'est en lui, dans sa nature, qu'il trouva les raisons qui le portaient à croire à ces deux grandes vérités. Ainsi Dieu existait pour lui parce que lui-même il existait. L'homme en effet prouve Dieu; mais non-seulement il le prouve, il sert encore à le connaître ou du moins à le concevoir. Selon Bonstetten, l'homme est l'image de Dieu aussi bien que son ouvrage; il y a de l'homme dans Dieu, comme il y a de Dieu dans l'homme. Ce n'est pas l'essence, c'est seulement le degré qui fait la différence; l'infini les sépare, mais ne les rend pas dissemblables. La conviction de l'auteur sur l'immortalité de l'ame n'était pas moins ferme, et cette conviction il la fait partager sans effort, car elle est chez lui un sentiment. En général on pourrait reprocher à Bonstetten de ne pas donner à ses preuves une forme assez scientifique et de traiter certaines questions plutôt en orateur et en poète qu'en philosophe; mais son but était de se faire comprendre même par les gens du monde, de populariser, pour ainsi dire, la philosophie; et ce but a été complètement atteint par la faveur avec laquelle les deux ouvrages ont été accueillis. Les *Recherches* ont été citées avec éloge par la classe d'histoire et de littérature de l'Institut de France, dans son rapport de 1806 sur les progrès des sciences. 3^o *Voyage sur la scène des six derniers livres de l'Énéide, suivi de quelques observations sur le Latium moderne*, Genève, 1804, in-8^o, avec une carte (en français). Cet ouvrage, dont le titre indique suffisamment le contenu, se distingue surtout par un style plein de chaleur qui s'élève quelquefois à la hauteur de la poésie. Il en

existe une traduction allemande. 4° *L'Homme du midi et l'homme du nord*, Genève, 1824, in-8° (en français). Dans ce petit écrit pétillant d'esprit, Bonstetten établit un parallèle entre les hommes vivant sous des climats opposés, et s'attache à prouver que le climat n'est point, comme l'avaient pensé Montesquieu et d'autres écrivains, la cause principale et presque unique des institutions et des qualités morales des peuples. 5° *La Scandinavie et les Alpes*, Genève et Paris, 1826, in-8° (en français). Ce livre est un recueil de souvenirs du séjour que Bonstetten fit dans le Nord. Les grands tableaux, les traits de sensibilité, les observations ingénieuses ou profondes s'y succèdent rapidement, mais d'une manière si confuse qu'il n'y a ni ordre, ni méthode, défaut qu'on remarque souvent dans les ouvrages de Bonstetten. Ce dernier livre a pourtant obtenu un succès immense, qui doit être attribué, en grande partie, au charme qu'ont les compositions de ce genre pour les lecteurs qui ne recherchent que l'amusement. 6° et 7° *Lettres de M. de Bonstetten à Matthison*, publiées par H. Fuessli, Zurich, 1827, in-8°; *Lettres de Bonstetten à Frédérique Brun*, publiées par Frédéric de Mathisson, Francfort-sur-le-Mein, 1829, 2 vol. in-8°. Ces deux recueils de lettres (en allemand), où l'esprit enjoué, la grâce aimable et la naïve originalité de Bonstetten brillent de tout leur éclat, comprennent un espace de 40 années (de 1790 à 1829) et renferment des récits variés et pleins de vie, qui sont comme un reflet des événemens immenses de cette période. A la fin du premier recueil se trouve une autobiographie de l'auteur, qui est riche en développemens psychologiques. 8° *Souvenirs écrits en 1831*, Genève, 1832, in-12 (en français). Cette brochure, qui a paru peu de temps après la mort de Bonstetten, n'est au fond qu'un abrégé de l'autobiographie dont nous venons de parler. 9° *Sur l'éducation des familles patriciennes de Berne*, Zurich, 1786, 2 parties, in-8° (en allemand). 10° *Lettres sur un canton pastoral de la Suisse*, Bâle, 1787, in-8°, 2° édit., ibid., 1793 (en allemand). Cet ouvrage a pour objet le district de Gessnay, dans le can-

ton de Berne, où l'auteur exerça pendant quelque temps les fonctions de bailli. 11° *L'Ermite, histoire alpine*, Manheim, 1788, in-8° (en allemand). 12° *Mélanges*, 2° édit., Zurich, 1792, in-8° (en allemand). 13° *Les principes de la révolution de la Suisse, discours prononcé à Yverdon, le 26 mars 1795*, in-4° (en français). 14° *Nouveaux mélanges*, Copenhague, 1799-1801, 4 vol. in-12 (en allemand). 15° *Sur l'éducation nationale*, Zurich, 1802, 2 vol. in-8° (en allemand). 16° *Pensées sur divers objets de bien public*, Genève, 1815, in-8° (en français). M.-A.

BONTÉ. La bonté est un penchant de l'âme qui nous porte à excuser les torts des autres à notre égard. Elle est naturelle ou enseignée par la religion et la morale. Naturelle, elle découle du caractère et de l'organisation : les caractères nerveux et sanguins sont irritables ; les tempéramens mélancoliques sont plus enclins à la bonté. La bonté est d'ailleurs le résultat de l'éducation ; plus un esprit est cultivé, plus il est porté à la politesse qui est, pour ainsi dire, la bonté extérieure. La politesse sert quelquefois à cacher des actions peu honorables : dans les cours les exemples en sont fréquens. Il faut souvent se défier de cette fausse bonté qui prend des formes polies jusqu'à l'obséquiosité ; mieux vaut une franchise un peu rude dans son expression, mais dont l'indulgence et la sympathie sont la source. Qui dit *bon* dit enclin à être utile, à soulager, à consoler. Ensuite la foi vient au secours de la nature et de l'âme, elle les fortifie toutes les deux ; alors la bonté prend un caractère plus élevé, plus pur : elle devient la *charité* (*voy.*) et s'étend jusqu'au pardon des injures ; mais celle-ci est une vertu chrétienne et la bonté est une vertu qui est dans le domaine de la morale en général. Une juste tolérance pour les erreurs d'autrui, l'application de cette maxime : « Ne fais pas aux autres ce que tu ne voudrais pas qu'il te fût fait ! » une sympathie éclairée pour toutes les souffrances réelles, une propension à les consoler, à les secourir, une facilité douce dans les rapports sociaux, un échange d'égards, plein de prévenances sans affectation, voilà

les principaux caractères de la bonté.

Mais elle ne doit pas être voisine de la faiblesse, ni tomber dans ces molles tolérances qui s'accommodent aux vices. Dans les relations domestiques et politiques, la faiblesse est la plus fâcheuse des trahisons, parce qu'elle inspire la pitié et qu'elle a des excuses toutes prêtes, des semblans dont elle se couvre. Être faible, c'est se trouver bien près d'être méchant. La bonté, loin d'exclure la force de caractère, l'exige à un certain degré; sans doute il n'est pas besoin ici de cette haute énergie qui conçoit et accomplit les grandes choses; mais de cette rectitude de jugement et de cette modération de caractère qu'on puise dans une juste appréciation des choses et dans la connaissance du cœur humain. Vivre et connaître, pour l'homme sage, c'est apprendre à être bon.

G. D.

BONZES. Sous ce nom, inconnu aux Orientaux, les Européens désignent les prêtres des Chinois, des Japonais, des Cochinchinois, de l'empire Birman, etc.; mais c'est particulièrement aux prêtres des deux premiers de ces peuples qu'on l'applique. Le terme est assez vague pour appartenir à la classe sacerdotale des diverses sectes connues en Chine et au Japon; il convient aux prêtres bouddhistes comme aux Tao-sse ou docteurs de la raison. Si la secte de Confucius avait des prêtres, on les aurait probablement compris aussi sous le nom de bonzes; mais les lettrés de cette secte ont quelquefois dû être considérés ainsi par les voyageurs européens. Les bonzes observent le célibat, et il y en a qui vivent en communauté, comme les moines dans le christianisme. Il en est qui enseignent un culte superstitieux jusqu'à l'absurdité et qui rendent hommage à des figures symboliques et à des idoles monstrueuses. Loin d'éclairer le peuple, ils l'abrutissent par leurs enseignemens et par leurs pratiques de dévotion ridicules; ils laissent leurs compatriotes dans l'ignorance et les affermissent dans la plus honteuse superstition. Il y en a qui mènent une vie entièrement contemplative et qui ont au moins des mœurs pures, s'ils ne rendent pas de services à l'humanité. Ce qui a frappé depuis long-temps les Européens,

c'est la ressemblance qui existe entre la vie et les pratiques religieuses des bonzes et certains usages établis dans les églises grecque et romaine. Cette analogie cesse d'étonner lorsqu'on réfléchit que le christianisme a pris naissance en Orient et en a emprunté beaucoup d'usages, en les appliquant à un culte bien différent de ceux de l'Asie.

Dans les temps où la presse n'était pas libre, les écrivains philosophiques du xviii^e siècle ont quelquefois désigné sous l'allégorie de la classe des bonzes le clergé latin; mais pour cela ils ont dénaturé le caractère des bonzes, en les représentant comme étant éminemment persécuteurs. L'intolérance n'est pas en général leur défaut; à la vérité ils sont persuadés de la divinité de leur culte et de leurs dogmes et ils pensent peu avantageusement des peuples qui pratiquent d'autres religions; mais en même temps ils ont cette quiétude et cette insouciance qui ne permettent pas que l'on force les autres à penser comme nous. Ils ont du dédain pour les autres religions, et n'ont pas de la haine pour ceux qui les pratiquent; les poursuivre serait d'ailleurs une tâche trop pénible pour eux. Du reste ils n'ont pas sur les affaires civiles, et par conséquent sur les habitans d'un état, cette autorité que le clergé a souvent eue dans les états chrétiens.

D-g.

BOOLEN ou **BOLEYN** (ANNE DE), seconde femme du roi d'Angleterre Henri VIII, fille de sir Thomas Boleyn, et petite-fille, par sa mère, du duc de Norfolk. L'année de sa naissance est tantôt placée en 1507, tantôt en 1500 et 1499. Lorsque Marie, sœur de Henri VIII et fiancée de Louis XII, partit pour la France, elle emmena Anne de Boolean au nombre de ses femmes d'honneur. On n'ignore point que Louis XII, déjà épuisé, mourut peu de temps après avoir épousé la jeune princesse anglaise et que celle-ci retourna auprès de son frère. Anne de Boolean avait pris goût à la joyeuse cour de France: elle entra successivement au service de la reine Claude et de la duchesse d'Alençon, l'une femme, l'autre sœur du roi-chevalier, qui offrit, à ce qu'on prétend, ses hommages à cette jeune Anglaise, distinguée

par son esprit et sa beauté au milieu d'une cour jeune, belle et spirituelle. En 1525 ou 27, elle retourna pourtant en Angleterre et devint dame d'honneur de la reine Catherine, qu'elle était destinée à supplanter bientôt. Henri VIII, épris d'Anne qui revenait de l'école de Marguerite de Valois, ne put attendre que son divorce, refusé par l'Église romaine, fût prononcé par le complaisant Cranmer. En 1532 il épousa en secret Anne de Booleen, après l'avoir provisoirement élevée au rang de comtesse de Pembroke. Après quoi Cranmer, s'appuyant des décisions du clergé anglican, désormais irrévocablement séparé de l'Église romaine, déclara nul le mariage du roi avec Catherine d'Aragon. Anne fut couronnée solennellement à Westminster, et l'année suivante elle donna le jour à Élisabeth. Sa faveur fut de courte durée; supplantée à son tour, dans le cœur d'un époux sensuel et volage, par une rivale plus heureuse, par Jane Seymour, elle passa du lit royal dans la tour de Londres, se vit accusée, citée devant un jury de pairs, et condamnée à mort par 26 juges, le 17 mai 1536, pour crime d'adultère commis avec un musicien Smeaton, auquel on fit confesser, par les tortures, qu'il avait joui des faveurs de la reine. Ce procès en rappelle un autre de scandaleuse mémoire, qui s'est passé presque sous nos yeux, en 1820, à cette même cour d'Angleterre, mais qui aboutit fort heureusement à une péripétie moins sanglante. Anne de Booleen fut exécutée le 19 mai 1536, après avoir racheté par les élans sublimes de ses derniers momens une vie sans doute entachée de légèreté. Elle s'était jetée à genoux devant la femme du lieutenant de la tour: « Allez vers la princesse Marie (fille de Catherine), lui dit-elle, et demandez-lui pardon des maux que j'ai appelés sur sa tête et sur celle de sa mère. » Son message au roi respire ce noble orgueil qui sied si bien à une femme indignement outragée: « Graces vous soient rendues, lui dit-elle; de femme privée vous m'avez faite comtesse, puis reine, et, ne pouvant m'élever plus haut en ce monde, vous m'envoyez prendre place parmi les saints du paradis. » L. S.

BOPP (FRANÇOIS), célèbre linguiste allemand, naquit à Mayence en 1791, et reçut son éducation scientifique à Aschaffembourg où ses parens avaient suivi la cour de l'électeur de Mayence. Ce furent particulièrement les écrits de Windischmann (*voy.*) qui inspirèrent à M. Bopp le goût des littératures orientales. Après avoir fait des études préparatoires, il vint, dans l'automne de 1812, à Paris, où il se livra particulièrement à celle des langues indiennes. Il n'en continua pas moins de cultiver l'arabe et le persan qu'il avait déjà commencés, et bientôt il trouva, dans De Chezy et dans MM. Sylvestre de Sacy et Auguste-Guillaume Schlegel, des amis et des protecteurs qui le guidèrent dans ses recherches. Un petit secours en argent que lui donnait annuellement le roi de Bavière, le mit à même de passer cinq années à Paris, et quelque temps à Londres et à Gœttingue, uniquement occupé de ses études favorites. Après son retour en Allemagne, il fut nommé professeur de langue sanscrite à l'université de Berlin, fonctions qu'il remplit encore actuellement (1834). On a de M. Bopp: 1° *Le système de la conjugaison du sanscrit, comparé avec celui des langues grecque, latine, persane et germaniques, suivi de la traduction de quelques épisodes de poèmes indiens*, Francf.-sur-le-M., 1826, 1 vol. in-4° (en allemand); 2° *Srīmahābhārata Nalapakḥajanam, ou Nalus, carmen sanscriticum, e Muḥabharato; edidit, latine vertit et adnot. illustr.* Fr. Bopp (2^e édit., Berlin, 1832); 3° *Système de la langue sanscrite*, Berlin, 1827, 1 vol. in-4° (en allemand); 4° *Indratōkagāṇḍam*, c'est-à-dire, le voyage d'Arđjouna au ciel d'Indra et autres épisodes du Masabsarah, publiés pour la première fois dans la langue originale et accompagnés d'une traduction en vers allemands et de notes, *ibidem*, 1824; *Diluvium, cum tribus aliis Mahabharati episodii* (Berlin, 1829); 5° *Glossarium sanscriticum*, *ibidem*, 1830, 1 vol. in-4°; 6° *Grammatica critica linguæ sanscritæ*, *ibidem*, 2^e édit., 1833, 1 vol. in-8°; 7° *Grammaire comparée des langues sanscrite, zend, grecque, latine, lithuanienne, gothique et allemande*, *ibidem*,

1833, 1 vol. in-4° (en allemand). C. L.

BOBA (CATHERINE DE), femme de Luther, naquit en 1499 d'une famille saxonne, et mourut à Torgau en 1552, dans une situation de fortune voisine de l'indigence, quoique Luther l'eût instituée légataire universelle de ses biens. Walch a écrit son histoire (Halle, 1751).
Voy. LUTHER. S.

BORATES, sels formés par la combinaison de l'acide borique avec les bases. L'acide sulfurique étendu et bouillant fournit un moyen de les reconnaître; car le résidu que l'on obtient par l'évaporation jouit de la propriété de colorer en vert la flamme de l'alcool. Un borate dissous dans l'eau et traité par un acide à chaud, laisse déposer des paillettes d'acide borique.

Les borates soumis à l'action du feu se vitrifient d'autant plus facilement que la base qui entre dans leur composition est elle-même plus fusible. Ceux de potasse, de soude, d'ammoniaque, de lithine, sont seuls solubles dans l'eau; quelques autres s'y dissolvent également à la faveur d'un excès d'acide.

Ces sels sont très rares dans la nature; celui qui y existe en plus grande quantité est le borate de soude ou *borax* (*voy. ce mot*), que l'on emploie dans les arts. Le borate de magnésie ou *boracite* est quelquefois disséminé dans des gypses; on l'a trouvé aussi mélangé avec du borate de chaux. Ce dernier sel a été observé formant des pellicules d'un blanc sale sur des morceaux de carbonate de chaux qui provenaient des environs du Monte Rotondo en Toscane. Enfin les lagonis de la même contrée fournissent une poudre jaune qui ressemble à de l'ocre et qui n'est autre chose que du borate de fer.

On trouve encore dans la nature des borates combinés avec des silicates. Telle est la datholite, sel double formé de borate de chaux et de silicate de chaux. Ce genre de sel, que l'on nomme *borosilicate*, donne, lorsqu'on le traite par l'acide nitrique, un résidu composé d'acide borique et d'acide silicique. H. A.

BORAX, borate de soude, sel formé par la combinaison de l'acide borique avec la soude. Il paraît avoir été connu des anciens, qui ignoraient sa composition,

mais non ses usages; car Pline en parle sous le nom de *chrysolle*, sachant qu'il sert à souder l'or et les métaux. Le commerce l'a long-temps tiré de l'Inde, où on le trouve cristallisé en masses sur les bords de certains lacs; celui qui arrive encore par cette voie est toujours recouvert d'un enduit gras particulier et porte le nom de *tinkal*; on appelle borax *demi-raffiné* le borate de soude que la Chine nous fournit. Aujourd'hui presque tout le borax employé en France est fabriqué de toutes pièces avec l'acide borique et le carbonate de soude. Ce n'est pas sans difficulté que l'on est parvenu à le substituer à celui que nous expédions les manufactures de Hollande, dans lesquelles on raffine le borax naturel.

La température et le degré de concentration du liquide dans lequel se déposent les cristaux de borax ont une influence très marquée sur les formes qu'ils présentent. Si la liqueur est très concentrée et que sa température soit au-dessus de 56° centigrades, on obtient des octaèdres, qui contiennent la moitié moins d'eau que les cristaux prismatiques qu'elle fournit lorsqu'elle est plus étendue ou que sa température est au-dessous de 56°. Les cristaux octaédriques ont l'avantage de se tailler plus facilement et de se boursoffler beaucoup moins lorsqu'on les fond; aussi sont-ils préférés par les bijoutiers; de plus ils présentent une économie pour les frais de transport qui sont diminués dans le rapport de 70 à 53.

Ce sel est assez soluble dans l'eau; sa solution verdit le sirop de violettes. Exposé au feu, il se boursoffle, perd son eau de cristallisation, et se liquéfie ensuite complètement. Les oxides métalliques que l'on y introduit lorsqu'il est ainsi fondu s'y dissolvent et lui donnent diverses teintes qui servent à les faire reconnaître. Ainsi l'oxide de manganèse le colore en rose, l'oxide de fer en vert bouteille, l'oxide de chrome en vert émeraude, l'oxide de cuivre en vert clair et l'oxide de cobalt en bleu.

Le borax est beaucoup employé pour faciliter la soudure des métaux. Comme il est nécessaire que les deux pièces soient bien décapées et par conséquent qu'elles

soient privées du contact de l'air, le borax les préserve de son influence et dissout en même temps l'oxide qui pourrait exister à leur surface. Enfin le borax est encore mis en usage pour préparer l'*acide borique* (*voy.*) dans les laboratoires; de plus, il entre dans la composition du strass.

H. A.

BORD. Ce mot nous vient du nord; il est allemand et danois, il est aussi anglais et hollandais, car l'Anglais dit *board* et le Hollandais *boord*. Il signifie planche. Une métonymie a fait de la planche le côté ou bord d'un vaisseau, une synecdoque a fait du côté le vaisseau lui-même. Quand on dit : *Je vais à bord de tel bâtiment*, on fait donc un trope. Tout est figuré dans la langue maritime, tout est poétique; le métier de la marine est, comme sa langue, riche de poésie, même dans ce qu'il y a de plus strictement positif. Les vaisseaux très hauts sur l'eau, ayant plusieurs ponts, sont appelés bâtimens de *haut-bord*; les petits navires ont pris, par opposition, le nom qu'on ne leur donne presque plus maintenant, de bâtiment de *bas-bord*. Sous l'empire on avait formé des régimens de matelots, numérotés, ayant des aigles, des colonels, etc., sous le nom d'équipages de *haut-bord*; ils étaient destinés aux armemens des flottes impériales. Aujourd'hui il n'y a plus de régimens, mais des compagnies sous le nom de compagnies des *équipages de ligne*.

Les côtés (bords) de navire ont dû être distingués par droit et gauche; de là *tribord* et *babord*. Tribord signifiait le bord de droite, on en a conclu qu'il venait de dextribord, d'autant plus qu'on a long-temps dit stribord, et dans la Méditerranée estribord. La vérité est que stribord est un composé de deux mots des langues du Nord : *bord* et *styr*. *Styr* en danois, et ses analogues, allemand, hollandais et anglais : *stuer*, *steuer* et *steer*, veulent dire modération, gouvernail, gouverner. Le côté du gouvernail a donc été *styrbord*, *stuerbord*, *stunbord* et *starbord*, d'où nous avons eu stribord; les Espagnols ont fait de là aussi *estribordo* et les Portugais *estibordo*. *Babord* vient de bord, joint à *back* ou *bak*, qui signifie en bas-allemand et en hollandais l'*avant*,

le *gaillard d'avant*. Ainsi, stribord c'est le côté du gouvernail, de l'arrière où est placé le gouvernail; babord c'est le côté de l'avant. Comment le côté de l'arrière est-il devenu le côté droit, et celui de l'avant le gauche? C'est ce que nous ne saurions dire; mais sa transformation est ancienne, car on trouve stribord dans la langue maritime du milieu du xvi^e siècle. Du *bord* saxon, les Italiens, les Portugais et les Espagnols ont fait *borde*; nous, nous avons fait *bordages* pour nommer les planches qui servent à recouvrir le bord ou côté du navire. Placer les bordages, c'est border le bâtiment. Mettre les avirons (rames) sur le bord d'un canot, c'est *border les avirons*; étendre une voile à l'aide de cordages attachés à son bord inférieur, c'est *border la voile*. On voit qu'ici nous sommes loin de la première signification du mot *bord*; mais bord étant devenu côté, la limite du côté a été aussi le bord, le rebord, etc. Le bord de l'eau et le bord de la voile descendent de la même origine que le bord et les bordages : c'est une race saxonne qui s'est faite européenne. *Voy.* BORDÈX. A. J-L.

BORDA (JEAN-CHARLES), né à Dax en 1733, mort à Paris en 1799, entra de très bonne heure au service et fit la campagne de 1757 comme aide-de-camp du maréchal de Maillebois. Divers mémoires d'analyse et de physique mathématique lui avaient déjà valu le titre d'associé de l'Académie des sciences. Plus tard il quitta le service de terre pour la marine et fut embarqué avec Ingré, en 1771, sur la frégate *la Flore*, en qualité de commissaire de l'Académie pour l'examen des montres marines. En 1776 il fut chargé d'un grand travail hydrographique, ayant pour objet de relever les positions des îles Canaries et d'une portion des côtes d'Afrique. Nommé major-général de la flotte du comte d'Estaing, dans la guerre d'Amérique, il eut en 1782 le commandement du *Solitaire*, vaisseau de 74 canons, en croisière sous le vent de la Martinique. Forcé de se rendre, après un combat glorieux, il fut emmené prisonnier en Angleterre et de là revint en France sur parole. Cette vie agitée ne l'avait pas empêché de réaliser,

en 1777, sa principale invention, celle du cercle répétiteur à réflexion. Le célèbre astronome Tobie Mayer avait déjà publié à Londres, en 1767, la description d'un cercle répétiteur à réflexion, mais sujet à des inconvéniens que ne présentait pas la méthode de Borda. Celui-ci ne tarda point à appliquer aux cercles ordinaires, destinés aux usages terrestres et astronomiques, le principe ingénieux de sa méthode, qui consiste à atténuer indéfiniment le résultat des erreurs de mesures, en les faisant porter, non sur l'arc simple qu'on veut mesurer, mais sur un grand multiple de cet arc. Pendant long-temps les savans français ont regardé le principe de Borda comme une vérité mathématique, à l'aide de laquelle l'homme parvenait, en quelque sorte, à s'affranchir des imperfections inhérentes aux organes des sens et aux instrumens qui leur servent d'auxiliaires. Aujourd'hui, à l'étranger surtout, on paraît convaincu que la méthode de répétition n'a pas en pratique les avantages que semble lui assigner la théorie, et on l'a abandonnée dans les recherches astronomiques les plus précises. Ce n'est pas à dire pour cela que les cercles répétiteurs ne puissent encore conserver la prééminence sur les autres instrumens, dans les observations ordinaires.

Il n'est guère de partie de l'astronomie nautique qui ne soit redevable à Borda d'un perfectionnement ou d'une méthode nouvelle. Ses travaux, comme physicien, n'ont pas eu moins d'importance. Il prit la part la plus active à la grande opération de la mesure du méridien entre Dunkerque et Barcelone, pour l'établissement du nouveau système métrique. Il inventa à cette occasion ses procédés pour la mesure des bases géodésiques et pour la réduction des observations du pendule, travaux qui ont servi de point de départ aux recherches des physiciens contemporains sur ces importantes questions.

Les ouvrages de Borda, imprimés séparément, sont les suivans : 1^o *Voyage fait par ordre du roi en 1771 et 1772, en diverses parties de l'Europe et de l'Amérique, etc.*, Paris, 1778, 2 vol.

in-4°; 2^o *Descriptions et usages du cercle de réflexion*, Paris, 1787, in-4°; 3^o *Tables trigonométriques décimales*, Paris, 1804, in-4°. Ce dernier ouvrage, complété et publié par Delambre, a bien perdu de son utilité maintenant que l'innovation de la division décimale du cercle a définitivement échoué. A. C.

BORDEAUX, chef-lieu du département de la Gironde et ville considérable de France (à 153 lieues et demie S.-O. de Paris, lat. N. 44° 50' Long. O. 2° 54'), qui s'élève avec magnificence en demi-cercle sur la rive gauche de la Garonne. On y passe ce fleuve sur un pont, sans contredit l'un des plus beaux de l'Europe; il a 17 arches et 680 mètres (1785 pieds) de long. Outre la préfecture, un archevêché a son siège à Bordeaux. En général cette ville n'est pas bien bâtie et l'intérieur renferme même un grand nombre de rues étroites et mal percées, ainsi que des places petites et irrégulières; mais il y existe aussi des quartiers d'une beauté parfaite, des promenades, des places publiques et des édifices dignes de remarque, tels que le quartier qui s'élève sur l'emplacement de l'ancien château Trompette; les Chartrons ou le port, l'un des plus pittoresques du royaume; les environs de la place Saint-Julien, le grand Cours, les allées de Tournay, le Cours du jardin public, la place Dauphine, la place Royale, celles des Grands-Hommes et de la Comédie; la rue de l'Intendance et celle du Chapeau-Rouge, le grand Théâtre, l'un des plus beaux de France, la Maison royale, la cathédrale, l'hôtel de la préfecture, l'hôtel-de-ville, la Bourse, la douane; la porte de Bourgogne, celle Saint-Julien, etc.

Bordeaux possède une Académie royale des sciences, belles-lettres et arts; une société linnéenne d'émulation, une société philomatique, une société royale de médecine et autres institutions scientifiques; un musée, une bibliothèque publique, un cabinet d'histoire naturelle, un observatoire, une galerie de tableaux, un athénée avec un muséum, un muséum d'instruction publique, trois théâtres, une Académie, une Faculté de théologie, une école d'hydrographie, deux écoles secondaires de médecine, des écoles de

peinture et de dessin, une banque, une caisse d'épargne et de prévoyance, une société pour l'encouragement de l'industrie nationale, des compagnies d'assurances maritimes et contre l'incendie, une manufacture royale de tabac, des raffineries de sucre et des fabriques de toute espèce. Située à une petite distance de l'embouchure de la Garonne, avec un port vaste et commode, communiquant avec la Méditerranée par le canal du Languedoc et avec les départemens limitrophes par la Gironde et la Dordogne, il est difficile d'imaginer une ville plus favorablement placée, sous le rapport commercial, que celle de Bordeaux : aussi son commerce s'étend-il à toutes les parties du globe. On en exporte, outre les produits de ses fabriques, une grande quantité de vins renommés, provenant tant de son territoire que du Languedoc, du Quercy, du Périgord, du Roussillon, de l'Ermitage, de Frontignan, de Béziers et d'Espagne, etc.; des eaux-de-vies d'Armagnac et du pays; du chanvre, de la résine, du liège, des grains, des farines, des prunes, toutes les productions du centre et du midi de la France, etc. Les Anglais, les Hollandais, les Danois et les Suédois y importent du charbon de terre, de l'étain, du plomb, du cuivre, du bœuf et du saumon salés, des articles d'épicerie et de droguerie, de la mâtûre, du goudron, des bois de construction, du mercure, etc. Les retours de l'Amérique et de ses îles se font en sucre brut et blanc, café, coton, tabac, indigo, rocou, cacao et liqueurs.

Cette ville, appelée très anciennement et peut-être par les Celtes *Burdigala*, reçut encore des Romains, qui s'ils ne l'ont fondée l'ont du moins beaucoup agrandie, le nom de *Biturigum Viviscorum civitas* (voy. BITURIGES). Au 5^e siècle elle passa sous la domination des Visigoths, puis sous celle des rois francs (voy. AQUITAINE). Ravagée par les Sarrasins au VIII^e siècle et au IX^e par les Normands, elle fut réunie au duché de Guyenne. Par le mariage d'Éléonore, fille du dernier duc, avec Louis VII, roi de France, la Guyenne fut momentanément réunie à la couronne. Mais le roi

ayant malheureusement fait prononcer son divorce avec Éléonore, en 1152, cette princesse épousa Henri, duc de Normandie, qui monta plus tard sur le trône d'Angleterre, et Bordeaux tomba ainsi au pouvoir de cette puissance, à laquelle la Guyenne ne fut enlevée que sous Charles VII. Florissant et heureux jusqu'au moment de la révolution de 1789, Bordeaux éprouva depuis toutes les vicissitudes inséparables de l'état de guerre, surtout pour une ville maritime.

C'est le lieu natal d'Ausone, de Saint-Paulin, de Montaigne et de Berquin. Montesquieu était né à deux lieues de la ville. Les environs sont agréablement diversifiés par un grand nombre de jolies maisons de campagne. Sa population était en 1833 de 109,467 individus. J. M. C.

BORDEAUX (VINS DE). Le département de la Gironde, qui produit les vins bordelais, est un des plus riches en vins; les vignobles y occupaient, en 1829, 140,000 hectares, c'est-à-dire le 5^e de toute la surface du département. En gros on peut évaluer le produit de la vendange annuelle dans les divers arrondissemens ainsi qu'il suit :

	tonneaux.
Arrondissement de Blaye.....	40,000
— — — Libourne....	60,000
— — — La Réole....	35,000
— — — Bazas.....	10,000
— — — Bordeaux....	85,000
— — — Lesparre	20,000

TOTAL.... 250,000

M. A. Jullien compte, année moyenne, 2,500,000 hectolitres qui reviennent à un peu plus de 250,000 tonneaux. En déduisant de ce dernier nombre le déchet et la consommation du pays, on obtient environ 200,000 tonneaux comme étant la quantité livrée annuellement au commerce. On compte à peu près 60,000 propriétaires de vignes; un capital de plus de 45 millions de francs est absorbé par les frais de la culture. Ces avances sont remboursées avec grand bénéfice par la vente du vin, surtout des bons crus. Une barrique des premiers crus d'une bonne vendange coûte à Bordeaux au-delà de 1,200 francs; les marchands en Angleterre la vendent presque le double. L'arrondissement de Bordeaux

est, des 6 arrondissemens de la Gironde, celui qui fournit, non-seulement le plus de vins, mais aussi quelques-unes des meilleures qualités; car c'est en partie dans cet arrondissement qu'on récolte les vins de *Médoc*, quoique le fort de Médoc soit situé dans l'arrondissement de Lesparre. Le vin de Médoc jouit de la première réputation parmi les vins bordelais. « Cette liqueur délicieuse, parvenue à son plus haut degré de qualité, dit M. Frank, doit être pourvue d'une belle couleur, d'un bouquet qui participe de la violette, de beaucoup de finesse et d'une saveur infiniment agréable; elle doit avoir de la force sans être capiteuse, et animer l'estomac en respectant la tête et en laissant l'haleine pure et la bouche fraîche. » Toute la vendange du Médoc est évaluée de 31 à 38,000 tonneaux. On distingue le *Haut-Médoc*, le *derrière du Haut-Médoc* et le *Bas-Médoc*. C'est dans celui-ci qu'on récolte les vins de *Château-Latour* et de *Château-Lafite*. L'arrondissement de Bazas produit les vins blancs excellens de *Bonnes* et de *Sauterne*. Aux environs de Libourne on récolte, le vin de *Saint-Émilion*; mais les 2,500 tonneaux de vin de ce nom qu'on expédie par an au dehors ne peuvent tous venir des vignobles de Saint-Émilion qui ne sont guère considérables. Dans les arrondissemens de Blaye et de la Réole, il n'y a que des vins ordinaires; ils se consomment en grande partie dans le Bordelais même. Dans le commerce, les vins du département se divisent en 4 classes, savoir: vins de Médoc, de Haut-Brion, de Saint-Émilion et de Grave; et dans ces classes on regarde comme les meilleurs, parmi les vins rouges, ceux de Lafite, Latour, Château-Margaux et Haut-Brion, et, parmi les vins blancs, ceux de Barjac, Sauterne, Pugnac, Pontac, Saint-Bris et Langon. On divise encore tous les vins bordelais en vins de *Grave* ou de gravier, c'est-à-dire cultivés dans un terrain graveleux, et vins de *Palud*, provenant d'un sol un peu humide.

La ville de Bordeaux a le dépôt de tous ces vins, dont la plus grande partie est destinée à l'exportation par mer: au quai des Chartrons on voit de vastes magasins

dans lesquels les vins bordelais sont préparés et mêlés suivant le goût des pays pour lesquels on les destine et suivant la longueur des trajets qu'ils ont à faire; on *mute* ou soufre plus ou moins les tonneaux, on colle les vins en grand, enfin on les renforce pour les nations qui préfèrent les vins forts. Quant aux vins médiocres, on les distille ou on en fait du vinaigre. La réputation des vins bordelais est faite depuis plusieurs siècles; cependant celle des crus n'a pas été toujours la même. Ainsi le Médoc était peu estimé autrefois, tandis que l'on faisait grand cas du vin de Bourg qui n'est guère connu aujourd'hui. On trouvera de plus amples détails dans les ouvrages suivans: *Traité sur les vins de Médoc et les vins rouges de la Gironde*, par W. Frank, Bordeaux, 1824, in-8° avec des tableaux; *Classification et description des vins de Bordeaux, et des cépages particuliers au département de la Gironde, mode de culture*, etc., par M. Pagnière, courtier de vins, Bordeaux et Paris, 1829, in-8°, avec une carte des principaux vignobles du Bordelais; enfin *Topographie de toutes les vignobles connus*, etc., par A. Julien, 3° édit., Paris, 1832, in-8°. D-G.

BORDEAUX (HENRI-CHARLES-FERDINAND-MARIE-DIEUDONNÉ D'ARVOIS, duc DE), fils posthume du duc de Berry, mort assassiné à Paris au moment où la nouvelle grossesse de sa femme, Caroline-Ferdinand-Louise, princesse des Deux-Siciles, était encore un secret, naquit le 29 septembre 1820. Sa naissance, qui eut lieu dans un moment où la duchesse était seule et où toutes les lumières étaient éteintes dans son appartement, donna lieu aux bruits les plus étranges et les plus dénués de fondement (voy. BERRY). Il fut appelé par les royalistes *l'enfant du miracle*, et par le corps diplomatique, qui alla complimenter la mère, *l'enfant de l'Europe*, et confié par Louis XVIII, dont cet événement charmait les vieux jours, aux soins de M^{me} la duchesse de Gontaut, qui fut nommée gouvernante des enfans de France, et qui remplit dignement ces fonctions difficiles et délicates. Ses élèves lui vouèrent et lui conservèrent un tendre attachement. Dès sa première enfance, le duc de Bordeaux

donna des preuves d'un bon cœur et fit voir d'heureuses dispositions que l'âge, dit-on, développe de plus en plus. Il avait 5 ans lorsque le duc Mathieu de Montmorency fut nommé son gouverneur; mais celui-ci étant mort en 1827, il fut remplacé par le duc de Rivière qui mourut aussi peu de temps après avoir été chargé de ces fonctions. Il eut pour successeur, en 1828, le baron de Damas, qui est encore près du jeune prince. En même temps M. Tharin, alors évêque de Strasbourg et auquel on avait fait une réputation de jésuite et de partisan du mouvement rétrograde, fut nommé son précepteur, mais sans qu'il pût se soutenir long-temps à ce poste.

Le duc de Bordeaux, alors âgé de près de 10 ans, fut l'une des premières victimes de la révolution de 1830 qui expulsa son oncle et toute sa famille. Il passa avec elle en Angleterre et séjourna à Holy-Rood, près d'Édimbourg, jusqu'à ce qu'elle allât s'établir à Prague, en 1831.

Charles X et le dauphin, son fils, ayant abdiqué, après les journées de juillet (le 2 août 1830), en faveur du jeune duc de Bordeaux, celui-ci est considéré par les partisans de la famille déchue comme le seul roi légitime de la France; ils l'appellent Henri V et ont fait frapper des monnaies à son effigie où il porte ce nom; et, soit par habitude et indifférence, soit par esprit de parti ou par dérision, il lui est même donné par un grand nombre de ceux qui sont loin de lui reconnaître des droits à la couronne de France. Le 29 septembre 1833 les légitimistes ont célébré la majorité du duc de Bordeaux, et beaucoup d'entre eux lui ont prêté serment; à cette époque leurs voyages fréquents ont donné lieu à quelques arrestations.

Pour nous, qui comptons pour quelque chose les décisions du sort et les volontés d'un peuple, le duc de Bordeaux n'est point Henri V : il n'est qu'un prétendant à la couronne de France, un jeune prince intéressant par des malheurs précoces et innocent des actes que l'on reproche à sa famille.

J. H. S.

BORDÉE est un mot dérivé de *bord*; il exprime une idée bien différente de

celle que représente le verbe *border*. Lorsqu'un navire veut aller à un lieu d'où souffle le vent, c'est-à-dire, lorsqu'il a, en termes de mer, vent debout, il est forcé de présenter le côté (le bord) à ce vent, qui, frappant dans ses voiles sous un angle aigu, a deux actions sur lui : l'une qui tend à le pousser dans la direction de la ligne du vent et qu'on appelle la *dérive*, l'autre qui tend à le porter en avant, et qu'on appelle la *marche*. Lorsque les circonstances de construction, de charge du navire, de mer, etc., sont telles que la dérive l'emporte sur la marche, le bâtiment fait, on le conçoit, une route très différente de celle qu'il devrait faire; il est jeté sous le vent et ne peut gagner le but où il tendait. Lorsque le contraire arrive, et les choses sont arrangées ordinairement de telle manière que la dérive soit la moins grande possible, le bâtiment monte dans le vent. Arrivé à un certain point, il vire de bord, c'est-à-dire qu'il présente l'autre côté au vent, toujours sous l'angle le plus aigu, et dans cette direction il fait encore un certain nombre de lieues ou de fractions de lieues. Ce sont ces routes obliques au vent, alternatives sur l'un et l'autre bord, qui ont pris le nom de *bordées*; elles finissent par conduire au point précis qu'on veut atteindre, comme un zig-zag régulier à angles égaux dans un chemin sur terre conduit d'un point d'une ligne droite à l'autre.

Bordée a, dans la marine, d'autres acceptations que celle sous laquelle on vient de voir ce terme technique. Quand un bâtiment de guerre fait feu de tous les canons qu'il a dans ses batteries d'un bord ou dans une seule de ses batteries, il tire sa bordée. *Envoyez la bordée de 24!* *envoyez la bordée de tribord!* veulent dire: Envoyez à l'ennemi tous les boulets des canons de 24 qui peuvent être dirigés contre lui; envoyez tous les coups des canons du côté droit.

Le service des matelots à la mer est partagé par *bordées* qu'on désigne par les deux bords du navire: tribord et babord. Les matelots de la bordée de tribord s'appellent les tribordiers, et babordais ceux de la bordée de babord. Les bordées sont égales en hommes et,

autant que faire se peut, en forces. La bordée de tribord commence le service au moment où l'on met à la mer; celle de babord la relève. La première bordée va de midi à 6 heures, la seconde de 6 heures à minuit, la troisième de minuit à 4 heures, la quatrième de 4 heures à 8 heures, la cinquième de 8 heures à midi. Les bordées sont donc inégales; celles de nuit, plus fatigantes que celles de jour, sont moins longues.

La bordée de 6 heures à minuit est appelée la grande bordée ou le grand quart. Le mot *quart* est employé maintenant plus souvent que le mot *bordée*, quoiqu'il ne représente pas très bien l'idée qu'il exprime. En effet le service est divisé en 5 quarts et non en 4, et les quarts ne sont pas tous de 4 heures. Probablement on a d'abord partagé les 24 heures en 6 parties de 4 heures, ou en 4 parties de 6 heures; quoi qu'il en soit, *quart* a prévalu. Le quart de 4 heures du matin à 8 heures est le quart du jour. Pour relayer les gens de quart on appelle: «Tribord (ou babord) au quart!» A. J.-L.

BORDEREAU. On appelle bordereau un extrait de compte qui comprend toutes les sommes tirées hors ligne, tant de la recette que de la dépense, afin de balancer un compte.

Tous les mois un banquier envoie un extrait de compte courant à chaque négociant qui travaille avec lui : cet extrait s'appelle bordereau. Cet usage est suivi par les administrations financières qui, chaque mois, envoient au ministère des finances le bordereau de leur situation.

Les commis, les garçons de caisse, et, en général, tous ceux que l'on charge d'aller en recette ou en paiement, ont un petit livret qu'on nomme *bordereau*, sur lequel ils écrivent la quotité et la nature des sommes qu'ils ont reçues ou versées.

Le mathématicien Legendre avait composé une table qui porte le nom de *Bordereau d'aunage*; elle présente les diverses fractions de l'aune, comparées et mises en rapport avec la livre tournois de 20 sols. J. O.

BORDEU (THEOPHILE), né en 1722, à Iseste en Béarn, et mort en 1776 à l'âge de 54 ans, fut un des médecins les plus

célèbres de son siècle. Petit-fils, fils et frère de médecin, il se livra avec empressement aux études médicales où il obtint de brillants succès, et où, encore élève, il commença sa carrière de professeur. Reçu docteur en médecine après des épreuves distinguées et n'étant encore âgé que de 20 ans, il embrassa avec enthousiasme les doctrines du vitalisme; c'était l'opposition médicale d'alors, qui devait plaire à un esprit jeune, vif, et brillant peut-être plus qu'exact.

Les ouvrages de Bordeu sont nombreux: outre sa thèse de *Sensu genericè considerato* (1742) et ses *Recherches sur la digestion* (1743), on lit encore avec intérêt les *Recherches anat. sur la position des glandes et sur leur action* (1752), sur le *Tissu muqueux et l'organe cellulaire* (1767). En 1775 il publia, de concert avec son frère François dont la réputation s'est éclipsée derrière la sienne, des *Recherches sur les maladies chroniques*, etc. Auparavant il avait excité encore à un haut degré l'attention publique par ses *Recherches sur le pouls par rapport aux crises*. Il écrivit aussi des dissertations sur les *écrouelles*, et sur l'*inoculation* dont il se montra l'un des premiers protecteurs.

La vie de Bordeu fut pleine d'activité et d'incidens qui s'expliquent bien par la disposition de son esprit. Tour à tour il se fixa à Paris, où il trouva de grands succès comme praticien et des désagréments occasionnés par ses dissensions avec ses confrères qui le persécutèrent avec opiniâtreté; puis il revint à Pau en qualité d'intendant général des eaux minérales de l'Aquitaine. C'est là qu'il se plaisait surtout au milieu des magnifiques scènes de la nature qui étaient en rapport avec la tournure poétique de son esprit méridional. Ce n'est pas cependant que Bordeu ne doive être compté au nombre des observateurs qui ont véritablement enrichi la science: il est plein de sagacité; mais dans l'exposé des résultats il se livre souvent à son imagination qui l'entraîne au-delà des faits.

Les attaques d'une goutte vague et une mélancolie profonde l'engagèrent à aller chercher la santé aux eaux de sa terre natale; il y fut frappé d'apoplexie pendant son sommeil. Contemporain de Voltaire,

de Rousseau et des encyclopédistes, Bordeu participa activement au mouvement intellectuel de cette époque; il combattit avec talent et quelquefois avec malice les partisans de Boërhaave, pour les doctrines duquel il montre une antipathie peu en rapport avec l'éclectisme dont il faisait généralement profession. Après avoir exercé long-temps la médecine et avoir joui d'une grande vogue, Bordeu ne laissa qu'une fortune fort médiocre: ce qui répond aux accusations qu'on ne craignit pas de porter contre lui et qui contribuèrent à empoisonner et à abrèger son existence. Ses œuvres ont été réunies en 2 vol. in-8°; Paris, 1817. F. R.

BORDONE (PARIS), né à Venise, vers 1500, d'un gentilhomme Trévisan qui lui fit donner une éducation en rapport avec son rang et sa fortune, embrassa la peinture par inclination. Après avoir passé quelque temps à l'école du Titien, qui l'en chassa, dit-on, par jalousie, il s'attacha particulièrement à celle du Giorgion et finit par se créer un style très gracieux qui n'appartient qu'à lui seul. Son coloris, sans être moins vrai, moins fort que celui du Titien, a peut être plus de douceur et de variété. On trouve généralement dans les ouvrages de Bordone une finesse de dessin, une richesse d'ajustement, une vivacité d'expression, une originalité de composition qui décèlent l'homme doué par la nature des facultés qui constituent l'artiste. Ce maître s'acquit une grande célébrité par les ouvrages qu'il exécuta tant à Venise que dans d'autres villes d'Italie. Plusieurs princes d'Europe cherchèrent à l'attirer près d'eux; François 1^{er} fut le seul qui pût le déterminer à quitter sa patrie. A la cour de ce prince, ami et protecteur zélé des arts, Bordone recueillit honneurs et richesses; de retour à Venise il vécut dans l'aisance, partageant ses loisirs entre les lettres, la musique et la peinture, entouré d'amis et d'admirateurs de ses rares talents. Il mourut en 1570. Ses ouvrages les plus célèbres sont le fameux tableau connu sous le nom de *l'Anneau de saint Marc* que le musée du Louvre a possédé quelques instans; un saint Pierre et un saint André à San Giobbe; un Paradis dans l'église d'Ognissanti de Trévisie; enfin un

grand tableau d'autel où il a peint, en six groupes différens, les mystères évangéliques.

Un fils de Paris Bordone a exercé la peinture; mais il n'a point, a beaucoup près, approché du mérite de son père. L. C. S.

BORE. Le bore est un corps simple non métallique (métalloïde) découvert en 1809 par MM. Gay-Lussac et Thénard; ces deux célèbres chimistes l'obtinrent en décomposant l'acide borique (*voy.*) au moyen du potassium. C'est encore de la même manière qu'on le prépare aujourd'hui.

L'acide borique doit d'abord être chauffé au rouge et fondu afin d'en séparer toute l'eau qu'il contient encore, lorsqu'on le prend sous forme de paillettes nacrées. On le pulvérise ensuite et on l'introduit dans un tube de verre, en le mélangeant avec le potassium; on chauffe: le potassium s'empare de l'oxygène de l'acide borique et le bore reste libre sous forme de poudre d'un vert noirâtre, lorsque le résidu a été lavé.

Comme il est impossible de priver complètement l'acide borique d'humidité, le dégagement des gaz dus à la décomposition de l'eau occasionne presque toujours la rupture du verre. Aussi est-il préférable de se servir d'un tube de cuivre et d'opérer seulement sur de petites quantités du mélange.

Pour éviter ces inconveniens et rendre l'opération plus facile, M. Berzélius propose l'emploi du fluorure de bore et de potassium, sel peu soluble qui se précipite lorsqu'on verse une dissolution de carbonate de potasse dans de l'acide fluorique saturé d'acide borique. Ce sel est desséché facilement. Sa décomposition par le potassium peut être opérée dans des tubes de verre.

Le bore est plus pesant que l'eau; il est insoluble dans ce liquide et dans l'alcool. L'acide nitrique le transforme en acide borique. Chauffé avec le nitrate et le carbonate de potasse, il donne du borate (*voy.*) de cette base. L'action est tellement vive que souvent une détonation se fait entendre. Quoique insoluble dans l'eau après avoir été calciné, il est susceptible d'y rester assez divisé pour passer à travers les filtres lorsqu'il est à

l'état d'hydrate. Le bore n'est encore employé à aucun usage. H. A.

BORÉE, mot dérivé du grec *Bopías*, qui signifie le vent du nord. Les anciens Grecs adoraient Borée comme une divinité et plaçaient sa demeure en Thrace. Les monumens de l'art le représentent sous les traits d'un vieillard ailé et barbu, avec des queues de serpent au lieu de jambes, et revêtu d'une longue robe flottante. Ses ailes, sa barbe et sa chevelure sont pleines de flocons de neige, et sa robe flottante soulève des tourbillons de poussière. Selon la mythologie, Borée était fils d'Astréus, l'un des Titans, et de l'Aurore. Voyant un jour son favori, Hyacinthe, s'exercer au jeu du disque avec Apollon, il conçut de la jalousie et détourna le disque du dieu des Muses de manière que cet instrument porta un coup mortel au jeune homme*. Borée enleva Orythie, fille d'Erechtée, roi d'Athènes, et la transporta en Thrace. Il eut d'elle 4 enfans : Cléopâtre, Chione, Calais et Zétés. Les deux derniers prirent part à l'expédition des Argonautes.

BORÉAL se dit, en général, de tout ce qui a rapport au nord ou septentrion. On se sert plus souvent du mot septentrional, qui signifie la même chose, et le mot *boréal* n'est plus guère employé, au moins en prose, que pour désigner le phénomène appelé *aurore boréale*. Voy. ce mot. C. L. m.

BORGHÈSE, famille romaine originaire de Sienna où, depuis le milieu du xv^e siècle, elle occupe les places les plus éminentes. Le pape Paul V, qui appartenait à cette famille, et qui monta au Saint-Siège en 1605, combla ses parens d'honneurs et de richesses. En 1607 il nomma son frère FRANCESCO BORGHÈSE commandant des troupes qu'il envoya contre Venise pour y faire respecter ses droits. Il donna à MARC-ANTOINE, fils de Giov.-Battista, un autre de ses frères, la principauté de Sulmone, lui assura un revenu annuel de 200,000 écus, et lui fit obtenir le titre de grand d'Espagne. Il éleva un autre de ses neveux, SCIPION CAFFARELLI, à la dignité de cardinal, et lui permit de prendre le nom

(*) Quelques mythographes attribuent cette vengeance à Zéphyre qui aimait aussi Hyacinthe.

de Borghèse. C'est ce dernier surtout qu'il enrichit en lui livrant les biens confisqués de la malheureuse famille de Cenci. Ce même pontife a fait bâtir la villa Borghèse, non loin de la porte *del Popolo* à Rome (voy. l'art. suivant). C'est de Marc-Antoine, mort en 1658, que descend la famille de ce nom qui existe encore aujourd'hui. Son fils GIOV.-BATTISTA épousa *Olimpia Aldobrandini*, une des plus riches héritières de l'Italie, qui le rendit possesseur de la principauté de Rossano. MARC-ANTOINE II, fils du précédent, mort en 1729, acquit de grandes richesses en prenant sa femme dans la famille de Spinola. Son fils CAMILLO-ANTONIO-FRANCESCO-BALDASARRE devint son héritier, s'allia par un mariage avec la maison Colonna, et mourut en 1763. Le fils aîné de celui-ci, MARCO-ANTONIO III, né en 1730, devint en 1798 sénateur de la république romaine, et mourut en 1800. Par lui se termina, en 1769, le procès séculaire avec la famille Pamfili au sujet de la succession Aldobrandini.

CAMILLO-FIL.-LUDOV. Borghese, prince de Sulmone et de Rossano, ci-devant duc de Guastalla, prince italien, prince de France, etc., né à Rome en 1775 de Marco-Antonio III, était un des plus riches propriétaires de l'Italie. Quand les Français entrèrent dans la Péninsule, il servit dans leur armée, se montra très attaché à leur cause, à celle des idées libérales, et surtout au général Bonaparte. Celui-ci, flatté du dévouement de ce rejeton d'une des plus illustres familles d'Italie, l'appela à Paris en 1803; Camille Borghèse y vint et épousa, le 6 novembre de la même année, la sœur cadette de Napoléon, *Pauline*, veuve du général Leclerc (voy. BONAPARTE). En 1804 il fut nommé prince français et grand-croix de la Légion-d'Honneur; lors de la guerre contre l'Autriche, en 1805, il fut promu au grade de chef d'escadron de la garde impériale; bientôt après il fut nommé colonel, et quelques années plus tard général de division. Après la fin de cette guerre, il fut fait duc de Guastalla dont sa femme obtint la principauté. Après avoir pris part, en 1806, à la campagne contre la Prusse et

la Russie, et avoir été envoyé à Varsovie pour préparer les Polonais à une insurrection, l'empereur le nomma (1810) gouverneur-général des provinces transalpines. Depuis ce temps il tint sa cour à Turin et se fit aimer des Piémontais. Après l'abdication de Napoléon il cessa toute relation avec la famille Bonaparte et se sépara de sa femme, dont il avait à se plaindre. Lorsqu'en 1815 le roi de Sardaigne revendiqua les biens nationaux piémontais, avec lesquels le gouvernement français avait payé les 8 millions qui avaient servi à l'acquisition des objets d'art de la villa Borghèse, on rendit au duc la plus grande partie de ces objets d'art qu'on reprit à la France. Le prince Borghèse vendit sa terre de Lucedio en Savoie, et alla résider à Florence. Pendant son séjour à Rome, en 1826, le pape Léon XII le traita avec beaucoup de distinction, comptant de sa part sur des legs en faveur des institutions pieuses. Le prince mourut à Florence en 1832, et eut pour héritier FRANÇOIS Borghèse-Aldobrandini (né à Rome en 1777), qui, ayant partagé les sympathies de son frère pour Napoléon, avait aussi reçu de celui-ci le titre de prince français et d'autres distinctions. Il épousa la fille de la comtesse Alexandre de La Rochefoucault, dame d'honneur de Joséphine, devint colonel, général et grand-écuyer de l'empereur. C. L.

BORGHESE (VILLA). Cette maison de plaisance, située à l'entrée de Rome, entre la porte Pinciana et celle du Peuple, est plus célèbre par la magnificence de ses jardins et surtout par le choix et l'innombrable quantité de monuments antiques qu'elle renfermait dans son enceinte, et qui en avaient fait un véritable musée, que par le mérite de son architecture. Les ducs Altemps qui l'occupèrent dans l'origine firent élever par Honoré Lughini la porte d'entrée près la porte du Peuple. Scipion Caffarelli, qui prit le nom de Borghèse (voy. l'art. précédent), y fit de grandes augmentations vers 1605. Paul V bâtit le palais principal sur les dessins de Jean Vasanzio. Dominique Savino de Monte Pulciano fut chargé de la plantation des jardins, Jérôme Rainaldi de leurs em-

bellissemens, et Jean Fontana de la conduite des eaux. Tous les princes de la famille Borghèse ajoutèrent à cette demeure des embellissemens de toute nature et l'enrichirent des monumens les plus précieux de l'art antique, jusqu'au jour où Camille Borghèse, par un marché qui n'a reçu qu'une partie de son exécution, céda à Napoléon, moyennant 8 millions, cette riche collection. Parmi les 195 morceaux de sculpture de premier ordre restés au musée du Louvre en vertu de la transaction faite entre le prince Borghèse et Louis XVIII, après la chute de Napoléon, il faut citer comme des chefs-d'œuvre d'un prix inestimable le *Gladiateur combattant*, l'*Hermaphrodite*, le *Centaur* dompté par le génie de Bacchus, le *Faune* tenant le petit Bacchus dans ses bras, le *Marsyas*, le *Silène*, le *Faune* aux castagnettes, le *Cupidon* essayant son arc, et les bas-reliefs représentant la mort de Méléagre, les enfans de Niobé poursuivis par Apollon et Diane, les funérailles d'Hector, le triomphe de Bacchus, la chute de Phaëton, le dieu Mithras, Antiope et ses fils, la vengeance de Médée, les forges de Vulcain, la naissance de Vénus, enfin, le célèbre vase dit de Borghèse. L'ouvrage de Luigi Lambertini : *Sculture del palazzo della villa Borghese, detta Pinciana*, publié à Rome en 1796, 2 vol. in-8°, avec un grand nombre de planches au trait, et celui de Visconti, *Monumenti Gabini della villa Pinciana*, Rome, 1797, donneront une idée précise de ce qu'était alors cette collection d'antiquités, la plus nombreuse, la mieux choisie, la plus riche en monumens du premier ordre, qui ait encore été formée.

L. C. S.

BORGIA, famille romaine originaire d'Espagne, dont un membre, ALPHONSE, monta en 1455 sur le siège de Saint-Pierre (voy. CALIXTE III). Ce pape permit à son beau-frère Godefroi Lenziolo ou Lenzuoli, de prendre le nom de Borgia, et c'est le fils de ce dernier, le fameux pape Alexandre VI (voy.), qui donna à ce nom l'illustration fâcheuse qui y est restée attachée, et à laquelle ajoutèrent considérablement les enfans de ce pape, César et Lucrèce Borgia. Alexandre VI avait eu, étant cardinal, de la Romaine

Vanozza (Giulia Farnese), sa maîtresse, cinq enfans; l'aîné GIOVANNI, qui devint duc de Bénévent, comte de Terracine et de Pontecorvo, fut assassiné en 1497 par ordre de son frère César, jaloux de sa fortune; les deux que nous avons déjà nommés méritent des notices particulières, Alexandre VI éleva plusieurs de ses parens à la dignité de cardinal, et toute la famille Borgia fut par lui appelée aux honneurs et à la puissance. S.

CÉSAR BORGIA, le second des enfans que Rodrigue Lenzuoli d'Aragon, depuis Alexandre VI, eut de Rosa Vanozza ou Venozzia, se montra digne de son origine dans une carrière où l'on voit presque constamment tous les vices, et de temps à autre quelques grandes qualités, au service de tous les crimes. César* avait à peine fini ses humanités qu'il obtint l'archevêché de Pampelune. Doué d'esprit et de goût, il fit de ces dispositions un brillant usage dans ses thèses de théologie; mais, après les avoir soutenues, il ne s'occupa plus ni de religion, ni de science. Son père, devenu pape sous le nom d'Alexandre VI, affecta d'abord, tout en l'appelant à l'archevêché de Valence, une sorte d'impartialité et même de rigueur à son égard; mais bientôt emporté, dit Guichardin, *par la passion effrénée qu'il avait pour l'élevation de ses enfans et qui lui fit même dédaigner le nom de neveux, que ses prédécesseurs avaient accordé à ceux qui leur devaient le jour*, il le nomma cardinal en lui mentant une naissance légitime, la bâtardise étant un obstacle à cette dignité. Cependant cette dignité, César, emporté par son ambition vers d'autres grandeurs, ne l'appréciait qu'autant qu'elle lui valait de riches bénéfices. Son frère aîné, Jean, duc de Gandie (royaume de Valence), destiné au monde, lui semblait plus heureux. Il eut cependant occasion de se produire à son tour et de rendre à son père de plus éclatans services que le duc, Charles VIII ayant résolu de recommencer les expéditions de ses prédécesseurs en Italie, de reconquérir le royaume de Naples et d'en faire un arsenal pour ses guerres en Orient, Alexandre VI,

(*) M. Viennet cherche à établir qu'il naquit à Venise à peu près en 1457. S.

pour le repousser, s'allia avec le roi Alphonse II, en stipulant des avantages pécuniaires, soit pour lui, soit pour ses enfans. Cependant quand Charles VIII fut devant les murs de Rome, le pontife, alarmé de ses progrès, se hâta, pour préserver sa capitale d'une invasion, de traiter avec ce prince. Il en obtint la paix sans peine et la jura sans bonne foi. Charles VIII, connaissant ses sentimens, exigea que le cardinal César l'accompagnât dans son expédition à titre d'otage. Cependant l'armée française avait à peine quitté Rome que le fils d'Alexandre trouva moyen de s'échapper. Les stratagèmes et les négociations auxquelles il venait de prendre part l'avaient convaincu de sa capacité pour les affaires, et les exploits du roi de France achevèrent d'irriter l'ambition qui le dévorait. La fortune du duc de Gandie le remplissait depuis long-temps de jalousie. Un crime affreux et un changement de carrière furent les premiers résultats de ces réflexions. Jusqu'alors on avait remarqué que, loin de s'opposer à l'élevation de son frère, il y avait toujours aidé; et l'on eût dit qu'il travaillât pour lui-même en portant son père à amasser tant de biens et d'honneurs sur la tête du duc. Ces honneurs et ces biens, César Borgia sut tout à coup se les approprier. Le duc de Gandie mourut assassiné, et, quoique l'opinion générale attribuât au cardinal le meurtre de ce prince généralement aimé, rien ne l'empêcha de recueillir sa riche succession. Fatigué de la pourpre, César se hâta de la déposer. Son père, qui avait besoin du bras d'un guerrier aussi dévoué que devait l'être un tel fils, se hâta d'approuver ce changement. Gratifié des duchés de Gandie et de Bénévent, des comtés de Terracine et de Pontecorvo, César, pour s'assurer un royaume, aspira à la main d'une des filles du roi de Naples. Mais ce prince refusa de légitimer, par cette alliance, une usurpation dont il entrevoyait le dessein. Alexandre et son fils, vivement affectés de cette résistance, portèrent alors leurs regards d'un autre côté. Le nouveau roi de France, Louis XII, pour pouvoir épouser Anne de Bretagne, demandait à se séparer de sa femme, Jeanne de France, sœur de

Charles VIII. Le fils du pape fut chargé de porter au roi la dispense pontificale et obtint, pour prix de cette grâce, le duché de Valentinois avec une pension de 20,000 écus et la paie d'une compagnie de 100 hommes, ainsi que la promesse des secours les plus efficaces pour les conquêtes qu'il méditait en Italie. Louis XII poussa plus loin sa faveur, et lui fit donner en mariage la fille de Jean d'Albret, roi de Navarre. La carrière des conquêtes était désormais ouverte à César Borgia. L'an 1499 il entra en Italie avec Louis XII, fut nommé par son père général et gonfalonier des Etats de l'Église, et commença peu après l'attaque de la Romagne dont il avait résolu de faire un royaume. Louis XII lui ayant donné un corps de 8,000 hommes, le jeune conquérant enleva successivement aux feudataires du Saint-Siège les villes d'Imola, de Forli, de Césène, de Pesaro, de Rimini, de Faenza; obtint en 1501 l'investiture de la Romagne, et y joignit bientôt la principauté de Piombino. Rien ne l'arrêtait dans ses entreprises, ni la justice, ni les traités anciens, ni même ceux qu'il jurait. Il prenait les places en assurant la vie et les biens à ceux qui les défendaient; quand elles étaient livrées, il les pillait, et faisait étrangler, empoisonner ou pendre ceux qui comptaient sur l'effet des conventions qu'il avait signées.

Pour s'emparer de Camerino il demanda des secours au duc d'Urbino; les ayant obtenus, il prend d'abord Urbino, puis Camerino. Le roi de France, touché de la clameur générale, des cris d'indignation qui s'élèvent contre tant d'infamies et de violences, retire ses troupes à César Borgia; mais il les lui rend sur la demande d'Alexandre VI. César, aussitôt qu'il en a le pouvoir, étend ses spoliations sur les capitaines qui l'ont secondé. Une ligue générale se forme contre lui; mais 3,000 Suisses et de fallacieuses promesses ramènent à lui les déserteurs. Les imprudens comptent sur sa parole et se flattent de lui avoir montré qu'il ne peut se passer d'eux; il achève ses conquêtes, puis les fait mettre à mort et s'empare de leurs possessions. On assure qu'Alexandre allait le proclamer *roi de la Romagne*, de la Marche et de l'Om-

bric; mais cela est plus que douteux, la papauté ne comportant pas de royauté dans ses états. Cette considération était la seule qui s'opposât au projet de César; cependant le poison qui, à ce qu'on a lieu de croire, trancha les jours d'Alexandre VI et affecta son fils d'une maladie si grave qu'à peine il lui resta la force de s'emparer des trésors du Vatican, mit aussi fin à sa carrière politique. Abandonné de la plupart de ses capitaines, de ses troupes et du roi de France; obligé par le pape Jules II, dont il était le prisonnier, d'ordonner aux chefs qui lui étaient demeurés fidèles la remise des places qu'il avait confiées à leur garde; livré au roi d'Espagne par Gonzalve de Cordoue, qui lui avait fait à Naples un accueil trompeur, et successivement privé du fruit de ses spoliations, de ses biens et de ses honneurs, par les princes d'Italie, par Jules II, par le roi de France, il fut enfermé dans le château de Medina del Campo. Au bout de deux ans il parvint à s'en échapper et à gagner les états de son beau-frère, le roi de Navarre. Il combattait les Castillans avec ce dernier, lorsqu'en 1507 il fut tué d'un coup de lance et transporté à Pampelune, siège de son premier diocèse.

Ses mœurs étaient aussi dissolues que celles de son père, que celles de Lucrece, sa sœur. Jamais il n'avait reculé devant aucun genre de violences; ni la vertu, ni le rang, ni même la politique, n'avaient jamais dérobé une victime à sa passion. Cependant il fit souvent preuve de sobriété et sacrifia quelquefois les plaisirs vulgaires à ceux de l'ambition. Ainsi que sa sœur, il protégea les lettres et trouva des panégyristes qui célébrèrent son génie comme son goût. Son nom se prêtait trop aisément aux plus flatteuses allusions, pour que les orateurs du temps les eussent manquées. Ils ont fait de ce nouveau César non-seulement un conquérant, mais encore un homme d'état. Machiavel a pu puiser dans la vie de Borgia les principaux traits de son livre *du prince*. La vie de César Borgia, par Tomasi, traduite de l'italien, est un tissu de vaines déclamations plus propres à obscurcir qu'à éclairer les faits.

M-a.

LUCRÈCE BORGIA, sœur du précédent, est l'une des femmes les plus renommées pour leur beauté et pour leurs désordres. Jeune encore et distinguée par son esprit autant que par ses graces, elle fut fiancée à un seigneur aragonais, compatriote de son père; mais aussitôt que le cardinal Lenzuoli fut élevé au pontificat suprême, il rompit ce mariage (1493), et unit sa fille à un seigneur italien, Jean Sforza, qui n'appartenait toutefois à la puissante famille de ce nom que par une origine illégitime, étant petit-fils naturel d'Alexandre Sforza, enfant naturel lui-même. Le second époux de Lucrèce lui convint aussi peu que le premier avait convenu à son père, et, en 1497, Alexandre VI prononça la dissolution de ce mariage, pour donner sa fille à Alphonse d'Aragon, duc de Biseglia, fils naturel du roi de Naples, Alphonse II. Quand ce pontife s'allia avec Charles VIII pour la conquête du royaume de Naples, le duc de Biseglia quitta sa femme pour mieux appuyer le chef de sa maison; mais Lucrèce, nommée par son père gouvernante de Spolette, à force de flatteries, ramena bientôt le fugitif, qui paya de sa vie l'abandon de sa femme et la désertion des intérêts de son beau-père. Assailli et laissé pour mort par des assassins, il fut étranglé dans son lit, quand on eut à craindre sa guérison. Une alliance plus brillante pour sa fille et plus avantageuse pour lui-même se présenta au génie du pape et à l'amour passionné qu'il avait pour ses enfants. Grace aux progrès de sa puissance et de celle de son fils César Borgia, il put marier Lucrèce à Alphonse d'Este, fils d'Hercule, duc de Ferrare. Dans la joie que lui donna une union si haute, Alexandre VI, plus que dans toute autre circonstance, prodigua ses trésors pour ordonner des fêtes à Rome et annoncer au monde chrétien l'élévation de son enfant le plus chéri. Lucrèce Borgia se montra presque digne de sa haute fortune. Depuis long-temps initiée aux secrets de la politique italienne, par la part que son père lui laissait prendre dans les affaires, Lucrèce, sans renoncer aux plaisirs, s'occupait désormais d'intérêts plus graves, vécut plus honnêtement, accorda aux lettres re-

naissantes une protection éclairée, et distingua, peut-être avec trop peu de réserve, de tous ceux qui les cultivaient, Pierre Bembo (*voy.*), dont la renommée fut si générale et dont l'ascendant sur ses contemporains paraît avoir valu à la fille d'Alexandre des éloges si peu mérités. Ces vaines flatteries ont pu atténuer les fautes de la fille d'Alexandre, elles n'ont pu pallier entièrement l'infamie de sa conduite. La postérité cependant ne va pas, dans ses jugemens, aussi loin que sont allés, dans leurs accusations, les contemporains de Lucrèce: elle se défend de croire aux relations incestueuses dont on accusait Alexandre VI et ses enfans. Plus la famille des Borgia prêtait aux soupçons et justifiait les aineux, moins l'histoire doit souscrire aveuglément aux uns ou aux autres. Le poète qui dernièrement a choisi Lucrèce Borgia pour le sujet de l'un de ses drames (*M. Victor Hugo*) paraît avoir compris ces convenances.

M.-R.

BORGIA ou **BORJA** (FRANÇOIS), l'un des derniers classiques de l'Espagne au XVII^e siècle. Borgia, arrière-petit-fils du fameux pape Alexandre VI, descendant, par sa mère, de Ferdinand-le-Catholique, prince de Squillace, vice-roi du Pérou, fut non-seulement l'émule, mais le protecteur des gens de lettres de son temps, au moins de ceux qui respectaient les sages traditions du siècle précédent. Ils n'hésitèrent point à le proclamer le prince des poètes d'Espagne; mais ce titre ne lui a pas été conservé par la postérité: elle lui a seulement reconnu de l'élégance, un goût pur et de la facilité; c'était encore beaucoup à l'époque où le faux bel-esprit de Gengora et de ses sectateurs, les *cultoristes*, gâtait et défigurait la littérature espagnole. Borgia cultiva surtout les lettres depuis son retour du Pérou (1621) jusqu'à sa mort (1658). Voici les ouvrages qu'il a laissés: 1^o *Obras en verso*, Madrid, 1639. C'est ce qu'il a fait de mieux; les chants de Rachel et de Jacob surtout ont beaucoup de charme; 2^o *Napoles recuperada por el rey D. Alonso*, Saragosse, 1651, poème épique qui est, il faut le dire, un des plus médiocres entre les 28 que possède l'Es-

pagne. 3° *Oraciones y meditaciones de la Vida de Jesu-Christo, con otras dos tratados*, Bruxelles, 1661. L. L. O.

BORGIA (le cardinal ÉTIENNE ou STEFANO), né à Velletri en 1731, annonça, jeune encore, de beaux talens et reçut sa première éducation auprès de son oncle, archevêque de Fermo. Le goût qui domina dans les études de Stefano fut celui des antiquités, auquel il se livra avec tant de succès qu'à l'âge de 19 ans il put se faire recevoir à l'académie de Cortone. La passion générale des antiquaires, celle de recueillir des monumens, surtout des médailles et des manuscrits, Étienne Borgia l'eut à un haut degré, et bientôt il posséda un musée d'une grande richesse. Sa nomination, par Benoit XIV, aux fonctions de gouverneur de Bénévent, prit beaucoup de temps sur ses goûts les plus chers, mais elle lui permit de déployer un talent remarquable pour l'administration; et bientôt un autre poste, celui de secrétaire de la congrégation de la propagande ou des missions étrangères, lui procura, par une correspondance étendue, le moyen de satisfaire son besoin de savoir et le désir d'augmenter ses belles collections. Rien ne put paralyser le zèle qu'il mettait à les enrichir. Quand Pie VI le nomma cardinal et inspecteur-général des enfans trouvés, il introduisit dans cette administration des changemens importants. Lorsque, dans les circonstances difficiles où se trouva Rome en 1797, en présence de la conquête française, le même pape lui confia la dictature en lui adjoignant deux cardinaux, Stefano Borgia se dévoua pleinement à cette mission périlleuse et sut long-temps comprimer, d'une main ferme, la fermentation qui régnait généralement dans les États de l'Église; mais il ne perdit jamais de vue ses occupations favorites. Le pape ayant quitté Rome en février 1798, aux approches d'une révolution devenue inévitable, et le parti populaire, appuyé sur la France, ayant proclamé la république, Borgia, chef du gouvernement, fut un instant arrêté; mais bientôt on lui rendit la liberté et il en profita aussitôt pour suivre ses travaux d'affection. Il alla d'abord à Ve-

nise voir les gens de lettres, ensuite à Padoue fonder une sorte d'académie, enfin organiser à Valence, auprès de Pie VI, une espèce de propagande, et envoyer en Afrique et en Asie de nouveaux missionnaires chargés d'y porter les principes de la religion et d'y recueillir des monumens. Le gouvernement pontifical ayant été rétabli à Rome en 1800, par suite de la retraite des Français, le nouveau pontife, Pie VII, qui trouva toute l'administration dans le désordre, mit Étienne Borgia à la tête d'un conseil économique dont les travaux embrassaient presque tous les intérêts matériels de l'état. La science perdait de nouveau à ces honneurs du cardinal; mais elle reprit des droits à son dévouement lorsqu'en 1801 il fut nommé recteur du collège romain. Fatigué par d'immenses travaux et dans un âge avancé, Étienne Borgia suivit son maître allant en France couronner le grand capitaine du siècle; mais, surpris à Lyon par une maladie grave, il mourut en cette ville en 1804. Son musée de Velletri, riche surtout en monumens égyptiens et indiens, était sa plus grande fortune. Il avait vendu ses bijoux pour acheter des monumens et sa vaisselle pour en faire imprimer la description. C'était pourtant à peine sa propriété; c'était, pour ainsi dire, celle des savans de tous les pays. Adler, Zoëga, Georgi, Paulin de Saint-Barthélemi, Heeren, et plusieurs autres en ont profité, en ont décrit les diverses parties. — Les mœurs du cardinal étaient aussi douces que son esprit orné.

Voici les titres de ses principaux ouvrages: *Monumento di papa Giovanni XVI*, Rome, 1750; *Breve istoria dell' antica città di Tuder nell' Umbria*, 1751; *Istoria della città di Benevento*, 3 vol. in-4°, 1763-69; *Vaticana confessio B. Petri, chronologica testimoniis illustrata*, 1776; *Istoria del dominio temporale della sede apostolica nelle Due Sicilie*, 1788. — Le P. Paulin de Saint-Barthélemi a écrit la vie du cardinal Borgia et donné une notice de ses ouvrages et de son musée: *Vite synopsis Stephani Borgiæ*, Rome, 1805. Une ancienne mappemonde de ce pape

sée, gravée par les soins de Camille-Jean-Paul Borgia, neveu du cardinal, est connue dans l'histoire de la géographie sous le nom de *Muppendone du cardinal Borgia*.

M-R. **BORNE**, voy. VISION et VUE.

BORIQUE (ACIDE). La découverte de cet acide date de 1702; on le nomma alors *sel sédatif de Hemberg*, nom qui indiquait à la fois et le chimiste qui l'avait fait connaître et les propriétés médicales dont on le supposait doué. Plus tard il fut appelé *acide boracique*, parce que c'est au borax (voy. ce mot) que l'on a recours pour le préparer. Enfin lorsque les recherches de MM. Gay-Lussac et Thénard firent connaître qu'il est formé par la combinaison de l'oxygène avec un radical particulier qu'ils nommèrent *bore* (voy.), le nom d'acide borique fut adopté.

Les chimistes préparent ordinairement l'acide borique en précipitant une dissolution saturée à chaud de borate de soude par l'acide hydrochlorique qu'ils ajoutent en excès. Des paillettes nacrées se déposent par le refroidissement, et ces paillettes sont l'acide borique. Elles sont d'autant plus belles que la liqueur est plus chargée d'une matière grasse, qui accompagne du reste naturellement le borax de l'Inde. L'acide que l'on obtient ainsi retient une certaine quantité d'eau que l'on peut en séparer, en le fondant à une température élevée. Il acquiert alors l'aspect du verre. De là le nom d'acide borique *vitreux*.

Ce n'est pas ainsi que l'on se procure la plus grande partie de l'acide borique que l'on trouve dans le commerce, puisque cet acide lui-même sert à préparer le borate de soude. Il est fourni par des localités particulières que l'on trouve en Toscane, et qui portent le nom de *lagonis*. Là, au milieu de masses de terre boueuses, continuellement soulevées par des vapeurs qui se dégagent, se forment de petits cratères que l'on vide de temps en temps. Les matières à demi liquides qui en proviennent sont layées à plusieurs reprises. Les eaux de lavage évaporées fournissent un acide encore impur que l'on dissout de nouveau, afin de le soumettre à une seconde cristallisa-

tion, qui en sépare la plus grande partie des matières étrangères qui l'altéreraient.

L'acide borique se dissout dans l'alcool et en colore la flamme en vert. On l'emploie dans quelques verreries, dans la fabrication du strass, et surtout dans celle du borax. H. A.

BORIS, voy. GODOUNOF.

BORGOU (ROYAUME DE), situé sur le Niger, au nord du royaume de Yarriba, dont il est séparé par une chaîne de montagnes. Nous ne connaissons encore ce royaume que par le voyage des frères Lander qui l'ont traversé (*Journal d'une expédition entreprise dans le but d'explorer le cours du Niger*, par Rich. et John Lander, trad. de l'angl. par M^{me} L. Sw.-Belloc, Paris, 1832, 3 vol. in-8°). C'est, suivant eux, un pays très étendu, qui comprend les états de Nikij, Bouoi, Kiama et plusieurs autres. C'est dans le premier que réside le sultan, ou plutôt c'est le chef de Nikij qui est le plus puissant des chefs du pays: aussi se fait-il livrer par les gouverneurs des 70 villes de cet état autant de jeunes filles pour son harem; c'est là le tribut qu'il leur impose et il lui est dû aussi par les gouverneurs des villes de la province de Bouoi, qui sont, dit-on, pareillement au nombre de 70. Dans les autres provinces, à l'exception de Lougou, qui est commerçante et bien pourvue de vivres, il y a peu de ressources et la misère y accable les habitans. La province de Pundi s'est rendue indépendante et ses habitans se livrent au brigandage. Nikij est une ville considérable, dans laquelle le roi ou sultan entretient une forte garnison; il a un millier de chevaux dans ses écuries. Tout le long du Niger les courses de chevaux sont un amusement habituel des chefs. Il est d'usage que le roi ait un ami qui le seconde et le remplace en cas de besoin. On dit les Borgouni ou habitans du Borgou orgueilleux, rusés et hardis, mais en même temps vifs et pleins d'activité. Il se trouve aussi dans le pays beaucoup de Foulahs qui ont oublié leur origine. Les femmes sont chargées, à comme ailleurs, de tous les soins du ménage. Le matin on les voit moudre le grain sous de petites meules, en accompagnant cette opération de leur chant.

Depuis quelque temps Kiama, une des meilleures provinces du Borgou, a été mise sous l'obéissance des Fellatahs qui ont fait, comme on sait, des progrès dans toute cette partie de l'Afrique. D-G.

BORNE, BORNAGE. On entend en général par *borne* toute marque, soit naturelle, soit artificielle, indiquant la ligne de séparation de deux héritages contigus; mais ce mot désigne plus spécialement des pierres placées debout et enfoncées en terre, aux confins de deux héritages. Le *bornage* est le placement de ces pierres.

Le Code civil, conforme en ce point à l'ancienne législation française, reconnaît à tout propriétaire le droit d'obliger son voisin au bornage de leurs propriétés contiguës (art. 646). Le bornage peut s'effectuer de deux manières: à l'amiable, si les parties sont majeures et jouissant de leurs droits, et par autorité de justice. Dans le premier cas, il doit être constaté, soit par un acte notarié, soit par un acte sous seing-privé fait en autant d'originaux qu'il y a de parties ayant un intérêt distinct. S'il y a dissentiment entre les propriétaires voisins, ou s'il se trouve parmi eux un mineur ou un interdit, la demande en bornage est portée, comme celle en partage d'immeubles indivis, devant le tribunal de la situation des biens, et le bornage s'opère conformément au jugement qui intervient.

La loi ne détermine pas le signe caractéristique d'une borne, et l'on suit, à cet égard, l'usage des lieux. Ordinairement on place à chaque extrémité des confins une pierre qui sert de borne, et pour ne pas la confondre avec toute autre pierre, on brise une brique en deux morceaux nommés *témoins*, puis on les réunit et on les pose au-dessous de la borne. Quelquefois, au lieu de brique, on fait usage de tuile, de charbon pilé, etc. Le bornage doit être fait d'après les titres des parties, à moins que, par une possession de 30 années, l'un des voisins n'ait prescrit au-delà de la contenance indiquée dans ses titres. A défaut de titres il faut consulter la seule possession. Le bornage se fait à frais communs; mais cette opération peut

donner naissance à des incidens dont les frais sont à la charge de la partie qui succombe.

La demande en bornage peut être formée, non-seulement par le propriétaire, mais par quiconque possède *pro suo*. Elle peut l'être par l'usufruitier, l'usager et l'emphytéote (voy. EMPHYTÉOSE), et réciproquement, elle peut être dirigée contre cette classe de possesseurs temporaires. Toutefois, quand la demande est formée par un usufruitier, un usager, un emphytéote, ou contre eux, il convient de mettre en cause le propriétaire: sans cette précaution, le jugement qui statue sur le différend ne peut avoir, à son égard, l'autorité de la chose jugée. Le fermier, qui ne possède pas pour lui, mais pour le propriétaire, n'a pas le droit d'intenter une action en bornage; mais il a celui d'agir contre le bailleur pour qu'il fasse borner l'héritage tenu à ferme.

Le Code pénal punit le déplacement ou la suppression des bornes d'un emprisonnement d'un mois à un an, et d'une amende égale au quart des restitutions et des dommages-intérêts, qui, dans aucun cas, ne peut être au-dessous de 50 francs. E. R.

L'origine des bornes remonte aux Égyptiens. Le pays qu'ils habitaient étant soumis aux inondations du Nil, les limites naturelles des propriétés disparaissaient souvent au milieu des ravages du fleuve; de là pour eux la nécessité d'établir des limites factices. Les Anciens eurent recours à la Divinité pour protéger les droits de propriété de chacun, et les dieux défenseurs de ce droit jouent un grand rôle dans la mythologie. De nos jours les dieux Termes (*Termini*) ont cédé la place aux gardes champêtres.

Sur les routes, on indique les distances par des *bornes* en pierre ou par des poteaux. Il n'y a pas malheureusement de méthode fixe adoptée pour cela; elle varie suivant les provinces. On voit des routes où les bornes sont placées à $\frac{1}{2}$ lieu de distance, dans d'autres à $\frac{1}{4}$ de lieu, sur d'autres à $\frac{1}{3}$ de lieu. En Allemagne, surtout dans la partie du Nord, on rencontre le long des chaussées de

belles pierres milliaires avec l'indication des distances. En Russie des poteaux aux couleurs de l'empire sont placés, dans le même but, à chaque verste.

Dans les rues des villes on établit encore des bornes pour éviter le choc des voitures contre les maisons. Ces bornes sont ordinairement en pierre; on en construit aussi en fonte.

Enfin il existe aussi ce qu'on appelle des *bornes-fontaines*. Ces bornes, de différente forme et de différente nature, pouvant varier par leurs embellissemens, sont cependant toutes fondées sur le même principe. Elles sont creusées à leur intérieur et traversées par un tuyau en fonte ou en plomb, dont la forme est celle d'un siphon. Ce tuyau aboutissant d'un côté à un réservoir, de l'autre à la borne, apporte toujours de l'eau et est fondé sur un principe qui sera expliqué à l'article СУРНОК. La grande quantité des bornes-fontaines est de la plus haute importance pour l'assainissement des grandes villes, dans lesquelles il se trouve souvent des rues étroites et malsaines.

C-s.

BORNÉO, grande île d'environ 40,000 lieues carrées de surface, dans le grand Océan, sous l'équateur, au sud de l'Asie. On n'en connaît pas toutes les parties. Les montagnes dont elle est hérissée tempèrent la chaleur du climat. Parmi ces montagnes plusieurs paraissent avoir été des volcans. Sur les côtes basses les marécages rendent l'air très malsain, surtout pour les Européens. Les forêts de l'île produisent de l'ébène, du sandal et autres arbres précieux, ainsi que des bois de teinture. On cultive à Bornéo du riz, des patates, du sagou, du coton. Il y a des plantations de muscadiers, de poivriers, de girofliers et de amphriers. Les mines de l'île donnent de l'or, du fer, de l'étain, du cuivre, de l'antimoine. C'est surtout des fameuses montagnes de ce pays qu'on tire le cristal de roche. Bornéo nourrit des éléphants, diverses espèces de singes, entre autres l'orang-outang, des tigres, des panthères, beaucoup de buffles, etc. Sur les côtes les habitans vivent en partie de la pêche. L'île contient, à ce que l'on croit, 3 millions d'habitans, en partie

sauvages et divisés dans une centaine d'états, dont plusieurs consistent seulement en quelques villages. Ces habitans appartiennent à diverses races. Les plus nombreux sont les Malais: ils habitent particulièrement les contrées maritimes et passent pour plus civilisés que les Dayaks qu'on trouve dans l'intérieur et qui ont des habitudes féroces, comme celle de couper des têtes d'esclaves ou d'ennemis pour célébrer des traités de paix, des funérailles, ou pour se préparer à une noce. La race des Dayaks est au reste bien faite et leurs femmes sont même jolies. Environ 200,000 Chinois sont répandus dans l'île; ce sont eux surtout qui exploitent les mines. Enfin les Hollandais ont formé des établissemens dans l'île, particulièrement sur les rivières de Banjer-Massing et de Pontiana; mais la possession en est quelquefois troublée par les incursions des tribus indigènes.

Le pays appelé proprement Bornéo est un royaume considérable dont le chef-lieu, portant le même nom, est situé sur une belle rade, à l'embouchure d'un fleuve navigable. Les Chinois y construisent de grandes jonques; la ville contient à peu près 15,000 habitans; ils commercent avec la Chine et avec la presque île de Malacca. Les autres états les plus considérables sont: *Tirun* ou *Tedong*, dans l'est de l'île; *Banjer-Massing*, arrosé par la rivière de ce nom, et dont le territoire donne de la poudre d'or; *Pontiana*, gouverné par un sulthan et fréquenté par les marchands chinois qui viennent échanger leurs marchandises contre de la cire, du bois noir, des nids d'oiseaux mangeables, du camphre et de l'étain. Il faut remarquer encore l'état de *Cotti* avec la ville de ce nom, et celui de *Mattan*. Les contrées les moins accessibles de l'île sont habitées par la race des Papous, qui ne font aucun commerce avec les autres habitans de Bornéo. En 1822 un commissaire hollandais, Tobias, ayant exploré la côte occidentale, peu fréquentée par les Européens, a trouvé généralement un excellent sol, des forêts de bois précieux et des rivières navigables venant de l'intérieur. L'expédition hollandaise remonta la rivière de Kapana

jusqu'à Sintang, à 120 milles anglais de la côte. D.-G.

BORNHOLM, île de la mer Baltique, à 9 lieues de la côte de Suède et à 40 lieues de Copenhague, appartient au diocèse de la Sélande et forme un bailliage particulier du Danemark. Le sol de cette île se compose de bancs crayeux et argileux, qui hérissent ses côtes de rochers et se prolongent sous les eaux de la mer, en formant des écueils. On exploite des carrières de grès, des argiles servant aux fabriques de poterie et à la fabrique de porcelaine à Copenhague; on tire aussi de ces carrières un marbre bleuâtre, des pierres meulières, et surtout de la houille, dont l'exploitation est devenue importante depuis la navigation des bateaux à vapeur dans la Baltique. Bornholm a peu de bois; l'intérieur ne se compose que de landes qui servent de pâturages aux bestiaux. La pêche sur les côtes et dans les rivières qui débouchent dans la mer est assez productive. L'île a 27 lieues car. de superficie. En cas de guerre les habitans se constituent en 22 compagnies de soldats pour la défense du pays, parce qu'alors ils sont toujours menacés d'une surprise, à cause de leur isolement. Aussi y a-t-il garnison dans le fort de Christiansoe qui occupe deux îlots. Autrefois l'île était protégée par le château-fort de Hammarshuus, dont on voit encore les ruines sur la côte septentrionale. En 1563 et 65 les flottes danoise et suédoise se livrèrent des combats sur les côtes de Bornholm. En 1645 les Suédois débarquèrent et s'emparèrent de l'île; elle leur fut cédée en 1645, par la paix de Roeskild : cependant les habitans eurent assez de patriotisme pour se soustraire à la nouvelle domination qu'on leur avait imposée; ils auraient pu rester libres, mais ils se donnèrent de nouveau au Danemark. Les Anglais prirent l'île en 1809 et la gardèrent jusqu'à la paix en 1814. Le chef-lieu de l'île est Roenne, ville de 3,600 ames; c'est là que réside le commandant et le bailli. D.-G.

BORNOU (ROYAUME DE), en Afrique, situé entre le 10^e et le 15^e degré de latitude septentrionale, et entre le 1^{er} et le 18^e degré de longitude orientale. Il touche, du côté de l'est, au grand lac

Tchad, et du côté du nord au désert de Sahara et au pays de Kanem; la rivière de Chary ou Tchadda, qui se jette dans le lac Tchad, sépare au sud-est le Bornou du royaume de Begharmi; vers l'ouest le Bornou est contigu au Soudan (*voy.*) et vers le sud il se prolonge jusqu'au Mandara, pays qui s'étend au bas d'une chaîne de montagnes. Le Bornou est sous un climat excessivement chaud, et les vents brûlans du sud et du sud-est augmentent encore la chaleur naturelle, qui s'élève quelquefois jusqu'à plus de 100^o du thermomètre de Fahrenheit. S'il y a 12 ou 16 degrés de moins, on regarde cela comme une sorte de fraîcheur. C'est surtout la nuit que la chaleur devient étouffante. Au milieu de notre printemps, des orages accompagnés de violens coups de tonnerre tempèrent instantanément l'ardeur du soleil, et, en amollissant la terre, qui le reste du temps est d'une sécheresse extrême, la rendent susceptible de culture. Les averses continuent pendant quelques mois et font déborder les fleuves et les lacs dans les immenses plaines du pays, sans que le climat en devienne moins chaud. Les moissons mûrissent pendant ces mois de pluies. On fait la récolte à la fin de la saison orageuse; en octobre l'air se rafraîchit, grace aux brises du nord et du nord-ouest, et l'hiver est même froid, du moins relativement à la température de l'été. Cet abaissement de la température a l'avantage de faire cesser les fièvres qui naissent à la suite des fortes évaporations pendant la saison pluvieuse. On cultive mal le sol, et la plus grande partie de la surface du royaume présente l'aspect d'un désert. Avec une houe les femmes remuent un peu la terre et y sèment du millet, la nourriture ordinaire des habitans. Le coton et l'indigo croissent spontanément sur le sol mieux arrosé qui avoisine le lac Tchad et ses affluens. On teint avec l'indigo le tissu de coton qui sert à faire la *tobe* ou le vêtement des Bornouans. On entretient beaucoup de volaille dont la chair est excellente; on tue aussi beaucoup de gibier, tels que lièvres, gazelles, antilopes, buffles, perdrix, oies et canards sauvages, coqs de Guinée, qui abondent dans les bois, etc.

Il y a des autruches, des pélicans et des grues. Les lions, les panthères, les léopards, les hyènes, les jackals, les chats-tigres infestent les déserts. Des troupes innombrables de singes habitent les forêts, et auprès du lac Tchad on rencontre des girafes et des troupeaux considérables d'éléphants; quelquefois ils sont réunis au nombre de plusieurs centaines; des crocodiles et des hippopotames habitent les fleuves, comme dans les autres parties de l'Afrique. Dans la saison pluvieuse ce sont les serpens, les scorpions, de gros crapands et autres reptiles hideux qui pullulent. Des essaims nombreux d'abeilles déposent leur miel sur les arbres des forêts.

La race indigène des Bornouans est d'un caractère paisible et timide; c'est celle des Kanouris, que l'on reconnaît à leurs larges visages insignifiants, à leur front élevé, à leur forte mâchoire inférieure, à leur large bouche et à leur nez épaté. Cette race si douce, quoique ayant aussi ses vices, surtout le penchant au vol, a eu beaucoup à souffrir des incursions des Fellatahs, des tribus du royaume de Begharmi, qui habitent l'est du lac de Tchad et des hordes de Bedoumas, espèce de brigands qui infestent les îles de ce lac. Une autre race du Bornou est celle des Chaouas, d'origine arabe; peuple entreprenant et rusé, qui élève beaucoup de bestiaux et fournit des soldats au cheik de Bornou.

Ce royaume sans industrie, et presque sans culture, est privé de commerce; on dit que ce sont les marchands maures qui y entretiennent la traite des esclaves. Les Bornouans traitent avec douceur ceux qui sont dans leur servitude, et les regardent comme faisant partie de leurs familles. Les hostilités des peuples voisins ont fait abandonner le vieux Birni, ancienne capitale du pays, sur le Yeou, et les Fellatahs ont subjugué une partie du royaume. Cependant le cheik El-Kameny, plus puissant que le sulthan de Bornou, fait respecter actuellement, grâce à ses troupes, le territoire sur lequel il règne. Les voyageurs anglais Denham et Clapperton furent surpris de trouver le cheik à la tête d'une armée de 30,000 hommes, et de voir sa cavalerie couverte

d'armes en fer, comme la chevalerie du moyen-âge. Les casques ressemblaient à ceux des Parthes sur la colonne trajane; on présume que ce sont les Arabes qui, depuis le temps des Romains, ont conservé ce costume et l'ont porté dans l'intérieur de l'Afrique. Dans tous les cas cette cavalerie bornouane, bardée de fer, offre un singulier spectacle. Une grande partie de cette armée se compose de Chaouas. On tire le fer du Soudan et des mines de Mandara. Le cheik ou sulthan a un pouvoir arbitraire; les crimes sont punis avec rigueur; du reste il paraît que le gouvernement de Bornou est assez doux. Ce sont les Arabes qui dans ce pays ont répandu le mahométisme et quelques institutions judiciaires, entre autres celle des Kadi. Leur langue se parle à côté de celle des Kanouris qui a une dizaine de dialectes. Depuis la décadence de Birni, la principale ville du royaume est Angornou, auprès du lac Tchad, peuplée de plus de 30,000 ames. Tandis que le sulthan habite le nouveau Birni, auprès du même lac, le cheik réside à Kouka, nouvelle ville également voisine de ce lac; la première a 10,000 habitans. Katagum, chef-lieu d'une province située sous 12° 17' de latitude, a 7 à 8,000 ames, mais elle obéit maintenant aux Fellatahs. On compte 10 à 12 autres villes dans le royaume, qui du reste n'a que des villages misérables. On ne connaissait guère le Bornou et les royaumes adjacens avant le voyage de découvertes de Clapperton et Denham: c'est à eux que la géographie est redevable des renseignemens que l'on possède actuellement sur ce pays. Voyez les *Voyages et découvertes dans le nord et dans les parties centrales de l'Afrique au travers du grand désert*, par le major Denham, le capitaine Clapperton, et le docteur Oudney; traduit de l'anglais par MM. de Larenaudière et Eyriès, Paris, 1816, 3 vol. in-8°, avec un atlas grand in-4°. Depuis 1824, terme de leur voyage, le cheik de Bornou, aidé du roi de Haoussa, a repris sur les Fellatahs quelques districts, et a joint à son royaume ou empire le pays fertile, mais peu étendu, de Zaria, qui touche à l'état de Haoussa et a pour capitale la ville de Zegzeg; mais

Kano, ville très commerçante et le plus grand marché de l'Afrique centrale, est restée tributaire des Fellatahs qui l'ont détachée du Bornou. D-G.

BORODINO, voy. MOSKOWA.

BORROMÉE (SAINT CHARLES), l'un des hommes les plus mémorables qu'ait formés le christianisme, naquit au château d'Arone, sur les bords du lac Majeur, en 1538, au sein d'une famille milanaise très ancienne qui fait remonter son origine jusqu'aux Anicius de l'ancienne Rome. Carlo, comte Borromeo, fut formé à la piété, nous pourrions dire à la sainteté, dès sa plus tendre enfance. Ses premiers amusemens furent des exercices de dévotion auxquels il se livrait avec joie dans la maison paternelle, et dont il conserva le goût à Milan, à Pavie, au milieu de ses études, environné de toutes les splendeurs du luxe, disposant, jeune encore, des revenus de deux riches abbayes et de ceux d'un prieuré qu'il tenait de son oncle Pie IV. Cette fortune précoce eût altéré les sentimens d'une ame vulgaire; mais plus Borromée s'élevait dans le monde, plus il s'humiliait devant Dieu. Pie IV le fit cardinal et archevêque de Milan à 23 ans (1560) et lui confia divers emplois d'une haute importance: rien ne changea ses mœurs et rien ne fut au-dessus de son dévouement. Son oncle était trop vieux pour conduire d'un bras énergique la barque de saint Pierre dans des temps si orageux, où l'Église était agitée par les vives discussions de la réforme. Carlo Borromeo donna aux affaires le mouvement qu'elles demandaient. Depuis long temps le protestantisme avait formulé son symbole à Augsbourg, à Bâle, à Genève et ailleurs: il était temps que le catholicisme renouvelât le sien. Un concile général était convoqué depuis plusieurs années; mais il avait été ajourné, puis transféré de ville en ville, traîné de session en session; saint Charles l'anima du feu de sa piété. Il était lui-même, comme d'autres membres du collège des cardinaux, protecteur de trois ordres religieux et de trois couronnes; et tout en soutenant l'Église, dont son oncle était le chef visible, plus d'une fois il édifia les prélats de l'opposition par la pureté de

son zèle et la franchise de ses discours. Charles Borromée était ami des lettres; il appréciait surtout les moralistes de l'antiquité. Le Manuel (*Enchiridion*) d'Épictète était une de ses lectures favorites. La réforme, qu'il avait combattue au concile de Trente, et qu'il combattit sans cesse comme conseiller de son oncle, se distinguait par ses hautes écoles et par l'instruction religieuse qu'au moyen du catéchisme de Luther elle donnait à la jeunesse des classes inférieures. Saint Charles, appréciant ces institutions, fonda au Vatican une académie composée d'ecclésiastiques et de laïcs auxquels il fit lui-même des conférences. Il fut aussi l'un des principaux rédacteurs du catéchisme de Rome, rédigé suivant les principes du concile de Trente. Cette vie de travail et de prière était sa vraie vie: ce n'était pas une simple vie cléricale. Borromée était cardinal, mais à cette époque il n'était pas encore prêtre. A la mort de son frère, sa famille voulut le marier; pour lui ôter tout espoir à cet égard, il prit les ordres. Enfin, l'an 1565, il obtint du pape la permission de se rendre dans son diocèse de Milan. Depuis 80 ans les archevêques de cette ville ne résidaient plus. Le désordre dans les études, dans les mœurs, dans la discipline, dans l'administration, était à son comble. Prenant pour modèle le plus illustre des prédécesseurs saint Ambroise, le jeune archevêque résolut de prêcher d'exemple, de ne plus appartenir désormais qu'à sa grande paroisse, de la rattacher étroitement à sa conscience et à sa pensée, de la réformer complètement. Un conseil établi à Milan et 60 délégués choisis dans le diocèse l'assistèrent dans cette œuvre de régénération qui demandait une constance et une énergie entière. Il proposa cette régénération dans une longue série de synodes, introduisit partout les réglemens de réforme du concile de Trente, institua pour la direction des séminaires et des paroisses la congrégation des oblats, établit pour l'instruction du peuple des écoles et des catéchistes, donna à chaque établissement un statut précis, et combattit avec une égale vigueur les prétentions des évêques qui se prévalaient de leurs exemptions pour résister à ses réformes. L'ordre des

humiliés tenta un meurtre sur sa personne, il le supprima et en donna les biens aux hôpitaux.

Dans son immense diocèse rien n'échappait à son attention, à ses inspections, et aucun fidèle n'avait le droit de récuser sa parole. Sa vie était sans tache, sa maison une communauté religieuse; ses biens patrimoniaux, il les avait donnés à sa famille; sa vaisselle, il l'avait vendue, ainsi que ses bijoux, pour pouvoir donner de plus riches aumônes; des revenus de son archevêché il faisait les trois parts fixées par les anciens canons: celle des pauvres, celle de l'Église et celle de l'évêque. Statues, tableaux, ornemens de tout genre, tout avait disparu de son palais, ou plutôt de son oratoire; car il en avait fait un lieu de prières, de veilles, de privations. Quand la peste vint ravager Milan pendant six mois, il vendit son lit pour soulager les infortunés, et prodigua à tous ses secours spirituels. Son affection semblait inépuisable comme ses inspirations et les ressources de sa charité; ses forces ne l'étaient pas: il mourut le 4 novembre 1584, âgé de 46 ans. L'hôpital eut son héritage. Les canonistes lui reprochèrent d'avoir dépassé les bornes de son autorité dans les réformes qu'il fit; mais le peuple, qui n'avait qu'à le bénir, n'attendit pas, pour lui consacrer le culte de l'invocation, que sa canonisation fût prononcée à Rome (1610). — Les œuvres de saint Charles-Borromée se composent d'*actes synodaux*, de *sermons*, de *lettres* et de *conférences* faites à l'Académie du Vatican (*Noctes Vaticanæ*). Une statue colossale en bronze, haute de 66 pieds, fut érigée en son honneur à Arone, l'an 1697 (*Voy. Annales des Voyages*, IX, 129). M-n.

FRÉDÉRIC Borromée, cousin de Charles et archevêque de Milan, de 1595 à 1631, marcha sur ses traces. Protecteur des lettres et de ceux qui les cultivaient, ce fut lui qui fonda à Milan la bibliothèque ambrosienne; ami des malheureux il fit admirer son dévouement pendant la peste qui désola de nouveau la ville. Il joue un grand et beau rôle dans les *Promessi Sposi*, roman de Manzoni. S.

BORROMÉES(ILES). On appelle ainsi ou bien encore *Isole dei conigli*, à cause

de la grande quantité de lapins qu'on y trouve, quelques petites îles situées au sein du Lac-Majeur, dans la Haute-Italie. Les bords de ce lac, d'une longueur de 10 milles sur une largeur d'un mille et demi, et dont la majeure partie appartient au Piémont (le reste est enfermé dans le royaume Lombardo-Vénitien), offrent à l'œil l'aspect d'une suite de coteaux rians, parsemés de nombreux villages bien bâtis et de maisons de campagne, couverts de vignobles, de jardins et de bouquets de châtaigniers. Ces îles doivent leur nom à la famille Borromeo, qui, depuis plusieurs siècles, se trouve en possession des plus riches territoires des environs du lac. En 1691, Vitaliano Borromeo fit construire des terrasses pour couvrir les rochers nus qui s'y trouvaient, et c'est ainsi que prirent naissance l'*Isola Bella*, l'*Isola Madre*, l'*Isola di San-Giovanni*, *San-Michele* et de *Pescatori*, les deux premières célèbres depuis par leurs superbes plantations. L'*Isola Madre*, peuplée d'un grand nombre de faisans, est située au milieu du Lac-Majeur; sur ses sept terrasses, outre un château avec un très beau jardin, on trouve un grand nombre de cyprès, de châtaigniers et de myrtes. Sur la côte occidentale de l'*Isola Bella* s'élève un palais orné des tableaux des meilleurs maîtres; il appartient à la famille Borromeo, qui l'habite plusieurs mois de l'année. Il communique par les *Salle terrene*, formant une suite de grottes incrustées de pierres de diverses couleurs et ornées de fontaines jaillissantes, avec des jardins plantés dans le goût français sur dix terrasses, toujours plus petites à mesure qu'elles s'élèvent, de manière à former une pyramide tronquée, au sommet de laquelle se trouve la statue colossale d'une licorne ailée qui est dans les armes de la famille Borromeo. Ici, exhalant au loin leurs délicieux parfums, des orangers, des citronniers et des limoniers s'entremêlent et se confondent en agréables bosquets ou s'arrondissent en berceaux; là de hauts lauriers forment un petit bois; plus loin on voit des myrtes, des cyprès, des grenadiers, dont les fruits parviennent à leur parfaite maturité, car les montagnes qui bordent le lac servent

aux îles d'abri contre les vents froids. Le climat de l'Isola Madre est plus doux toutefois que celui de l'Isola Bella, car dans cette dernière les orangers, les citronniers et d'autres arbustes ont besoin d'un abri pour l'hiver. Les habitans de l'Isola de Pescatori vendent aux Milanais et aux Piémontais leur poisson et font en outre de la contrebande. Comme on ne trouve point de gîte dans les deux îles, les voyageurs sont obligés d'aller dans les petites villes d'Intra, de Palanza et de Baveno, qui d'ailleurs en sont fort peu éloignées.

C. L.

BORROMINI (FRANÇOIS), né à Bissonne, dans le diocèse de Côme, en 1599, et mort à Rome, en 1667, est le chef de cette école déplorable d'architecture qui, au XVII^e siècle, couvrit l'Italie de productions plus extravagantes les unes que les autres. Michel-Ange, par les écarts de son génie, avait ouvert la carrière aux innovations dangereuses et semé, on peut le dire, le germe de la corruption; Borromini mit le comble aux erreurs que peut enfanter le génie en s'abandonnant sans retenue aux inspirations d'une imagination ardente et déréglée. C'est à lui que l'on doit ces colonnes ventruës, torsées, entortillées sur des monceaux de piédestaux, de socles, de plinthes sans motifs; ces chapiteaux fantasques, à volutes à rebours; ces entablemens bâtarde, interrompus, ondulés, à saillies, à rectangles; ces frontons déplacés, brisés, difformes et même à cornes; ces balustrades à contre-sens, à facettes, et prodiguées jusqu'aux frontons; ces églises cintrées, sans caractère, à façades en forme de turban; ces ornemens surabondans, à contre-sens, qui déparent tant d'édifices de ce siècle et dont les églises de Sainte-Agnès, l'intérieur de Saint-Jean-de-Latran, Saint-Carlin aux quatre Fontaines, Saint-André des Buissons, la Propagande, les Sept-Douleurs, l'oratoire de l'Église neuve, les palais Panfilii ou Doria, Colligola, Falconieri et la villa du même nom, élevés en tout ou en partie par Borromini, offrent des exemples si multipliés.

Borromini reçut en naissant le sentiment de tous les arts. Pourquoi faut-il que la jalousie, l'envie, l'orgueil, l'im-

patience de toute supériorité, qui firent le fonds de son caractère, l'aient porté à fausser ses dispositions naturelles pour arriver à une célébrité prompte, mais passagère! Son père, qui était architecte, le destina d'abord à la sculpture: il l'envoya à l'âge de 9 ans à Milan étudier cet art. Après 7 ans de séjour dans cette ville, Borromini partit pour Rome où il fut reçu par le marbrier de la fabrique de Saint-Pierre, son compatriote, qui l'associa à ses travaux. Épris des beautés de Saint-Pierre il se mit à en mesurer, à en dessiner les principales parties, consacrant à ce travail ses heures de repos du jour et une partie de celles de la nuit. Charles Maderne, son parent, alors architecte de ce temple, remarquant son zèle et ses grandes dispositions pour l'architecture, lui en enseigna les élémens et lui donna un maître de géométrie. Non-seulement Borromini fut bientôt en état de mettre au net les dessins de son parent, mais Maderne put lui confier la conduite de travaux importans. Lorsque Maderne mourut, en 1629, le Bernin, qui lui succéda comme architecte de Saint-Pierre, s'attacha le Borromini dont il appréciait le talent. L'union de ces deux hommes, égaux en âge et en mérite, ne fut pas de longue durée. Le Borromini, envieux de la gloire du Bernin, impatient d'être sous ses ordres lorsqu'il se jugeait son égal, si ce n'est son supérieur en talent, se détermina à devenir son rival. Dès ce moment tous ses soins tendirent à lui dérober des entreprises, à paraître plus employé que lui; il parvint à l'être, grâce à la protection d'Urbain VIII. Les nombreux travaux qui lui furent alors confiés étendirent au loin sa réputation et lui procurèrent enfin ce qu'il ambitionnait par-dessus tout: une grande renommée. Malheureusement cette renommée, basée sur le renversement de toutes les idées reçues en architecture, révolta les gens de goût; et le Bernin, malgré sa tendance à s'affranchir des règles, ne put s'empêcher de signaler les écarts de son antagoniste comme tendant à pervertir et perdre l'art. Jaloux à l'excès des succès croissans du Bernin, qu'il considérait comme autant d'injustices à son égard, Borro-

mini fut atterré lorsqu'il apprit qu'un édifice dont il avait donné les dessins venait d'être confié à son rival : de dépit il quitta Rome, fit un voyage en Lombardie, promenant partout ses chagrins et ses ennuis, revint bientôt plus exaspéré que jamais, donna quelques soins à la gravure d'un recueil de ses compositions qu'il se proposait de publier, fut atteint pendant ce travail d'un mal qui dégénéra en hypocondrie, puis en frénésie et qui finit par le porter à se percer lui-même d'une épée, une nuit d'été qu'on lui avait refusé ses instrumens de travail. Ainsi mourut, à 68 ans, cet artiste que la jalousie égara toute sa vie, et qui dut à cette basse passion le dérèglement de son goût et les chagrins qui empoisonnèrent son existence. Par une bizarrerie qu'on ne peut s'expliquer, on vend toujours, à la Calcographie de Rome, l'œuvre gravé du Borromini et les architectes n'en semblent point encore rassasiés.

L. C. S.

BORS DORF, voy. POMMIER.

BORSTELL (LOUIS-GEORGE-LÉOPOLD DE), général de cavalerie et commandant du 8^{me} corps d'armée prussien, naquit en 1773 et commença sa carrière militaire en 1788, en qualité d'adjudant de son père, alors lieutenant-général. La faveur que ses premiers faits d'armes dans la campagne de 1793 lui firent obtenir auprès du duc de Brunswick le fit avancer rapidement dans sa carrière. En 1806 il se trouva à la bataille de Iéna, en qualité de major d'un régiment des gardes. Lorsqu'en 1807 Kœnigsberg, résidence momentanée de la famille royale, se trouva sans défense à l'approche de deux corps ennemis, M. de Borstell fut envoyé au-devant de ces corps avec 800 hommes. Avec ce petit nombre de soldats, il parvint à faire accroire au maréchal Ney que c'était l'avant-garde de l'armée prussienne et à négocier un armistice avec le général français. Après la paix de Tilsitt, Borstell devint membre de la commission chargée de la réorganisation de l'armée, fut nommé major-général, et quand la guerre éclata, en 1813, il commanda le corps d'armée de la Poméranie où s'ouvrit une carrière brillante à son activité.

Après avoir conduit une des brigades qui bloquèrent Magdebourg, il commanda, sous les ordres de Bulow, dans plusieurs batailles, et se trouva à tous les combats que livra l'armée du Nord. Il se distingua particulièrement à la bataille de Gross-Beeren et à celle de Dennewitz; à cette dernière, désobéissant aux ordres du prince royal et connaissant mieux que lui la tactique des Français, il s'empara de la principale position de leur armée. A Leipzig, le général Borstell commanda l'assaut sur l'un des faubourgs, et ses soldats furent les premiers qui pénétrèrent dans la ville. Chargé ensuite de diriger le blocus de Wesel, il se réunit, au commencement de 1814, au 3^e corps d'armée, contribua au succès de la bataille de Hoogstraten, couvrit le blocus d'Anvers, resta à Tournay avec les autres troupes allemandes réunies en Belgique sous le commandement du duc de Weimar, et finit par se joindre au corps de Bulow qui bloqua Soissons. Il était alors lieutenant-général. Chargé en 1815 du commandement du 2^e corps d'armée, il fut chargé de sévir contre les bataillons saxons qui s'étaient révoltés dans le camp de Blücher. Il devait les désarmer, faire brûler leurs drapeaux et fusiller les plus mutins. Borstell, douloureusement affecté de la rigueur de cette mesure, sachant combien la perte des drapeaux est humiliante pour le soldat, et ne pouvant parvenir à faire révoquer cet ordre catégorique, prit le parti d'en ajourner l'exécution. Révoqué de son commandement pour cet acte d'insubordination, il fut condamné à plusieurs années de séjour dans une forteresse. Ce fut à Magdebourg qu'il fut envoyé; mais dès la fin de 1815 il fut gracié par le roi et ensuite successivement chargé de la brigade de Magdebourg et du commandement en chef de la province de Kœnigsberg, jusqu'en 1825, où il obtint le commandement des provinces rhénanes. C. L.

BORVON, dieu des Gaulois, qui paraît avoir présidé au limon salutaire des eaux thermales. Son culte, restreint au centre de la Gaule, n'a laissé de traces qu'à Bourbonne-les-Bains et à Bourbon-Lancy. Ces deux villes contiennent chacune deux inscriptions latines des commencemens de notre ère, en l'honneur

de cette divinité dont le nom présente l'étymologie du leur, ainsi que de Bourbon-l'Archambaut, célèbre aussi par des eaux thermales, également connues des Romains. La maison de Bourbon, qui tient son nom de la seigneurie de cette dernière ville, peut ainsi le faire remonter jusqu'à cet ancien dieu gaulois. Quand les Gaulois reçurent la religion des Romains, ils donnèrent à Apollon, comme dieu de la santé, le surnom de Borvon. Le nom de ce dieu, sur les inscriptions, est accompagné de celui de la déesse Damona, dont le culte semble avoir été inséparable du sien. J. B. X.

BORY DE SAINT-VINCENT, colonel d'état-major, est né en 1780 à Agen. Dès sa plus tendre jeunesse et par l'impulsion d'un de ses oncles, savant naturaliste, il se voua à l'étude des sciences naturelles avec beaucoup d'ardeur. A 15 ans il avait déjà adressé à la société d'histoire naturelle de Bordeaux deux mémoires, l'un sur les byssus et les conserves, l'autre sur le défrichement des landes. Ces travaux appelèrent sur lui l'attention et le firent désigner comme naturaliste en chef dans l'expédition du capitaine Baudin (1800). A son retour, en 1802, il publia la relation de son voyage sous le titre d'*Essai sur les Iles Fortunées de l'anti que Atlantide ou Précis de l'histoire générale de l'Archipel des Cuncrries*, 1 vol. in-4° avec atlas, ce qui lui valut le titre de correspondant de l'Institut de France. En même temps, M. Bory entra, comme volontaire, dans la carrière militaire qu'il parcourut sous l'empire, mêlant aux travaux de son état ceux de la science, explorant les pays où la victoire conduisait nos armées, et s'enrichissant de précieux matériaux qu'il envoyait en France. Les événemens politiques vinrent troubler M. Bory : il joua un rôle actif dans les Cent-Jours comme membre de la Chambre des représentans, et fut mis sur la liste des 38. Proscrit et fugitif, il prit part à la rédaction du *Nain-Jaune* qui s'imprimait à Bruxelles, et publia diverses brochures politiques ; mais il chercha surtout dans les sciences des secours et des consolations. A son retour en France (1820), il s'associa à diverses entreprises scientifiques, et fit un grand nombre d'articles dans l'*Encyclo-*

clopédie moderne publiée par M. Courtin. En 1829, M. de Martignac le nomma chef de l'expédition scientifique de Morée ; la commission a chargé M. Bory de publier ses travaux, et cette entreprise, qui touche à son terme, a été presque à moitié faite par lui seul. Depuis 1830, M. Bory a été replacé au dépôt de la guerre, comme chef du bureau historique. Il est peu de savans aussi laborieux que M. Bory de Saint-Vincent, et même la simple énumération de ses ouvrages allongerait trop cet article. Outre l'*Encyclopédie* déjà citée, celle par ordre de matières et le *Dictionnaire de l'histoire naturelle*, qu'il a dirigé, renferment un nombre immense d'articles de sa composition ; et il a rédigé, de plus, beaucoup de mémoires sur la botanique, la zoologie, la géologie, la topographie, souvent accompagnés de dessins et de cartes. Il a publié aussi différens voyages, et a pris une part active à la publication des *Résumés géographiques* ; on lui doit un *Guide très détaillé du voyageur en Espagne* (Paris 1823, in-8°), et il a pris part à l'*Itinéraire descriptif de l'Espagne et du Portugal*. M. Bory a été élu, en 1832, membre de la Chambre des députés, mais son élection a été annulée. F. R.

BORYSTHÈNE, voy. DNIÈPER.

BOSC (LOUIS-AUGUSTIN-GUILLAUME), naquit en 1759 à Paris, où son père, Paul Bosc d'Autic, exerçait les fonctions de médecin du roi. Le jeune Bosc ne savait encore ni lire ni écrire que déjà il sentait se développer en lui ce goût ou plutôt cette passion de l'histoire naturelle qui devait avoir une si grande influence sur sa destinée. Sans autre guide que son instinct d'enfant, il trouvait chez son aïeule, dans les bois des environs de Laon, les premiers élémens de ces connaissances dont l'étonnante variété et la haute portée lui valurent plus tard le rang distingué qu'il occupa parmi les savans de notre époque.

Bosc fit ses classes au collège de Dijon. Il n'en était pas encore sorti lorsqu'il obtint, à sa grande joie, la permission de suivre le cours de botanique de M. Durande. Dès lors cette étude devint l'objet presque unique de ses pensées : il travaillait jour et nuit ; et lorsque son père put

le conduire à Paris, il suivit avec empressement les cours nombreux ouverts dans cette capitale à la jeunesse studieuse, notamment ceux du Jardin du roi.

A 18 ans Bosc entra dans les bureaux du contrôle général; il devint plus tard l'un des trois administrateurs des postes; mais quoique ces nouvelles fonctions, dont il s'acquittait avec une conscience, une probité et une distinction qui lui valurent à la fois l'estime de ses subordonnés, la considération publique et l'approbation du pouvoir, prit nécessairement une grande partie de ses instans, il trouvait encore des loisirs pour ses études favorites. Il publia divers mémoires dans les recueils des *sociétés philomatique* et *d'histoire naturelle* et dans le *Journal de physique*.

Sous le ministère de Roland, avec qui il était intimement lié, il accepta les fonctions pénibles et gratuites d'administrateur des prisons. Dans ces temps de douloureuse mémoire, pendant lesquels le parti républicain modéré opposait encore, avec toute l'énergie d'un sublime dévouement, une dernière digue aux projets liberticides des futurs terroristes, un pareil emploi convenait également à la rigidité des principes et à la générosité de cœur de Bosc. Il le remplissait encore lorsque les événemens du 31 mai 1793 furent, pour lui comme pour la plupart de ses amis, le prélude des sanglantes proscriptions auxquelles il fut assez heureux pour échapper. Caché pendant plusieurs mois dans la forêt de Montmorency, ce n'était point assez pour lui d'avoir évité la mort; au risque de la rencontrer mille fois pour une, il osait, sous divers déguisemens, braver la surveillance des gardes des barrières, pénétrer dans Paris, jusque dans les prisons, pour s'y entendre avec des proscrits comme lui, et plus d'une fois il eut la joie de faire évader et de cacher quelques-uns d'entre eux dans sa chétive mesure de Sainte-Radegonde. Durant trois longues semaines d'anxiété, il y partagea avec La Revellière-Lépaux, malade, le peu de pain, les pommes de terre, les limaçons, parfois les seuls lichens qui lui servaient de nourriture habituelle.

Après la mort de Robespierre, Bosc était rentré dans Paris. Tuteur de M^{lle} Ro-

land, il avait pu la remettre en possession des biens de son père et publier les mémoires de sa courageuse mère, documens précieux dont l'histoire lui doit la conservation. Quelque temps après il s'embarqua pour l'Amérique. Ce voyage, qui offrait alors tant d'attraits aux naturalistes européens, ne contribua pas peu aux progrès des sciences naturelles. Pendant deux ans Bosc rassembla d'immenses matériaux, et quoique à son retour il n'ait publié dans le *Buffon de Détéville* que les vers, les coquillages et les crustacées, il enrichit les ouvrages de Lacépède, de Latreille, de Daudin, de Fabricius, d'Olivier et de Michaux, d'un grand nombre d'espèces nouvelles et de documens précieux sur les poissons, qu'il avait étudiés pendant sa double traversée, et de détails sur les reptiles, les oiseaux, les insectes et les végétaux du Nouveau-Monde.

Sous le Directoire il reprit ses fonctions d'administrateur des prisons et joignit à ce titre celui d'administrateur des hospices et du mont-de-piété; mais après le 18 brumaire 1799 il fut destitué. Forcé de chercher en lui les moyens d'existence qui lui manquaient, il commença cette série de travaux littéraires dont une faible partie aurait suffi à la réputation d'un homme. Il concourut d'abord à la publication du *Supplément au dictionnaire de Rozier*; à celle d'un *Nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle*; il rédigea le *Dictionnaire raisonné et universel d'agriculture* qui parut en 1809 sous le nom de la section d'agriculture de l'Institut; il enrichit de notes précieuses l'édition d'Olivier de Serres, imprimée sous les auspices de la société centrale d'agriculture. Il refit ou retrancha presque tous les articles de la dernière et excellente édition du *Cours complet d'agriculture théorique et pratique*; il fut un des directeurs des *Annales de l'agriculture française*, et un des principaux collaborateurs des derniers volumes de l'*Encyclopédie méthodique*. Il fut enfin à l'Académie, il adressa aux différens ministres qui les lui demandaient et à toutes les sociétés savantes d'Europe et d'Amérique, qui s'étaient empressées de l'inscrire au nombre de leurs membres, des mé-

moires et des rapports dont la multiplicité ne pouvait effrayer sa prodigieuse activité. Des travaux aussi considérables ne prenaient même pas tout son temps; envoyé successivement dans les départemens et en Italie pour diverses missions scientifiques; nommé d'abord inspecteur des jardins et pépinières de Versailles, du jury de l'école vétérinaire d'Alfort, puis inspecteur des pépinières dépendantes du ministère de l'intérieur, membre de l'Académie des sciences, de la société centrale d'agriculture; chargé d'un immense travail sur les vignes de la France entière, dont il avait déjà décrit 450 espèces et variétés après les avoir étudiées (de 1820 à 1825) en cinq voyages successifs, le premier et le second dans la Champagne et la Lorraine, le troisième dans la Bourgogne, le quatrième dans l'Auvergne, et le cinquième dans toutes les parties du sud et du sud-est; appelé au conseil d'agriculture fondé par M. le comte Decazes; nommé enfin inspecteur général des pépinières, et bientôt après professeur de culture au Jardin du roi, comme successeur de André Thouin, Bosc, tant que sa santé ne fut pas altérée, trouva le moyen de suffire à tout. Peu d'hommes, à des connaissances aussi diverses, ont joint un tel amour du travail et une plus grande facilité.

Cependant il emporta en mourant le double regret de ne pas avoir fait de cours au Muséum et de laisser inachevé son important travail sur la vigne. Lentement miné par l'horrible maladie qui l'enleva, à peine avait-il pu, à son entrée au Jardin du roi, rédiger quelques leçons, témoignages irrécusables, mais tardifs, des nouveaux services qu'il était appelé à rendre à son pays. Il avait commencé à analyser ses premiers voyages œnologiques. Les notes qu'il possédait sur cette matière existent encore; malheureusement ce sont des memento qu'il pouvait seul coordonner dans sa mémoire.

Bosc n'était étranger à aucune branche des sciences naturelles. Il aimait sa patrie avec toute la ferveur d'une ame ardente et désintéressée. Dans tous ses écrits percent à chaque page les vœux du patriote éclairé, de l'excellent citoyen. A côté de l'intérêt général, il oublia tou-

jours le sien; jamais la moindre jalousie ne put voiler à ses yeux le mérite des autres. Son dévouement à ses amis était pour lui un besoin plutôt qu'une vertu; et si parfois la brusque franchise de ses paroles avait pu offenser un instant la susceptibilité de ceux qui ne savaient point encore l'apprécier, il gagnait tous les cœurs en se faisant mieux connaître.

Bosc mourut en 1828 au milieu de sa nombreuse famille. Il voulut reposer à Sainte-Radegonde, près de l'ancienne retraite qu'il s'était choisie aux jours de la terreur. C'est là qu'entouré du souvenir du bien qu'il avait fait, du regret général et des pleurs sans cesse renaissans de ses proches, il descendit dans la tombe, léguant à la France un beau nom de plus.

O. L. T.

BOSCAN ALMOGAVER (JUAN). Ce premier auteur de la révolution qui s'opéra dans la littérature espagnole, sous le règne de Charles-Quint, naquit vers 1500, à Barcelone, de parens patriciens; sa vie ne fut pas seulement consacrée aux lettres: il servit, il voyagea, il fréquenta la cour où il était aimé. Quiconque a étudié l'histoire de l'Espagne sait combien il était alors dans les mœurs espagnoles de voir le même homme manier également bien la plume et l'épée, passer des méditations de la politique à celles de la poésie. Ce fut un Vénitien, tout à la fois aussi homme d'état et homme de lettres, André Navagero, qui, se rencontrant avec Boscan à Grenade, lui fit naître l'idée de revêtir la poésie espagnole des formes italiennes. Boscan, à cette époque, avait déjà publié un volume qui ne contenait que des pièces de vers dans l'ancien goût castillan. C'était la mesure brève des *redondillas*, l'assonnance à la place de la rime; et, sous ces formes, tous les brillans défauts, les hyperboles outrées, les images gigantesques pour lesquelles ses compatriotes eurent toujours tant de penchant. Le second volume, écrit sous l'influence d'idées bien différentes, ne renfermait que des sonnets et des chansons à l'imitation de Pétrarque; une grande partie de l'Espagne lettrée applaudit à cette innovation. Et, en effet, plus d'un noble génie puisa depuis ses inspirations aux nouvelles sources

poétiques ouvertes par Boscan. Cependant, dans le même temps, plusieurs poètes, et Castellejo à leur tête, lui reprochaient d'asservir la langue des vainqueurs à des règles empruntées aux vaincus; d'autres voulaient lui ravir la gloire d'avoir le premier introduit l'hendécasyllabe dans la poésie espagnole. Il est vrai qu'on le rencontre quelquefois dans des auteurs plus anciens; mais il faut ajouter que ces rares tentatives avaient toujours passé inaperçues. Boscan a publié un troisième volume de poésies, qui contient la traduction du poème de *Héro et Léandre*, attribué à Musæus : cette traduction, toute en hendécasyllabes, est admirable d'élégance et de pureté; une élégie, deux épîtres, dont une est adressée au célèbre Mendoza, enfin une description ingénieuse du royaume de l'amour. Boscan ne fut point l'imitateur servile de ceux qu'il avait pris pour modèle. Ses qualités et ses défauts sont à lui, et l'Espagnol s'y fait bien souvent reconnaître. L'éternel combat des passions et de la raison, cette idée favorite dont le développement refroidit souvent les plus brûlantes poésies castillanes, joue un grand rôle dans ses ouvrages; il n'a pu emprunter à Pétrarque toute la mélodie de son langage, ni toute sa douce rêverie; mais il lui est supérieur par l'énergie et par la violence de la passion. Malgré ses succès à la cour, il s'était de bonne heure choisi une retraite où il passait d'heureux jours, entouré de sa famille et de ses amis; il y mourut dès 1544. Ses œuvres, recueillies par lui-même, furent publiées d'abord sous ce titre: *Las Obras de Boscan y algunas de Garcilasso de la Vega*, Lisbonne, 1543; mais l'édition la plus estimée est celle de Léon (1549, in-12), quoiquela première soit plus rare. L. L. O.

BOSCH (JÉRÔME DE), l'un des meilleurs poètes latins modernes, naquit à Amsterdam, en 1740. Il suivit à l'athénée de sa ville natale les leçons de Pierre Burmann II, et continua ses études classiques, principalement sous la direction de Wytténbach, même après que, pour obéir à la volonté de son grand-père, il eut embrassé l'état d'apothicaire. En 1773 il devint secrétaire de la ville d'Amsterdam; en 1778 curateur de l'Université

de Leyden, et, sous le roi Louis-Napoléon, l'un des fondateurs et des premiers membres de l'Institut royal des sciences et des arts à Amsterdam. Ruhnkenius, Wytténbach, van Heusde, furent en même temps ses maîtres et ses amis. La collection des poésies latines qu'il publia à Leyde, en 1803, et plus tard en 1808, avec un appendix, obtint, en Hollande surtout, un succès général. Plusieurs de ses compositions latines et hollandaises, couronnées dans des concours, se firent également remarquer par la profondeur et par l'éclat du style. Son ouvrage le plus important est son édition de l'Anthologie grecque avec la traduction latine de Hugo Grotius, qu'il publia en 4 volumes (Utrecht, 1794-1810), avec ses propres notes et celles d'Huet; Van Lennep y ajouta le 5^e volume en 1822. Le roi faisait grand cas de Bosch : éloigné de tous les partis politiques qui agitaient alors sa patrie, tout en s'intéressant à sa prospérité, et malgré son enthousiasme pour la liberté, l'étude faisait les seuls délices de sa vie. Sa superbe bibliothèque, l'une des premières de l'Europe pour la rareté et la beauté des éditions, fut vendue publiquement après sa mort, qui survint en 1811; et cette rare collection fut malheureusement disséminée. On en a un catalogue raisonné: *Brevis descriptio bibliothecæ Hier. Bosch quatenus in ed græci et latini scriptores asservantur*, (Utrecht, 1809). C. L.

BOSCH (JAN VAN DEN), lieutenant-général et gouverneur hollandais de Batavia, naquit à Bommel, dans la province de Gueldre, en 1780. Entré au service en 1797, il partit peu de temps après avec le brevet de lieutenant pour les Indes. Il s'y distingua avec éclat dans plusieurs occasions, obtint bientôt le grade de colonel, mais fut obligé de donner sa démission, en 1810, à la suite d'une affaire qu'il eut avec le général Dændels, gouverneur général de Batavia, et revint en Hollande en 1813. Tous ses efforts tendirent alors à l'affranchissement de sa patrie, et il fut l'un des premiers à se coaliser à l'effet de réintégrer la maison d'Orange. Il reprit du service à Amsterdam, avec son ancien grade. Après le retour de Napoléon de l'île d'Elbe, il fut chargé de l'approvi-

sionnement et de la défense de Maëstricht et bientôt après il devint général. Après la paix il rendit les plus grands services à son pays par la fondation de la société pour l'établissement des colonies agricoles d'indigènes qui se forma en 1818. Il organisa lui-même la colonie de Frédériksoord, et y resta même pendant long-temps pour veiller au succès de l'établissement.

En 1827, il fut de nouveau envoyé aux Indes, comme commissaire général, et il a été nommé, en 1830, gouverneur de Batavia. C. L.

BOSCOWICH (ROGER-JOSEPH), naquit à Raguse en 1711, entra en 1726 chez les Jésuites à Rome, se distingua, et devint en 1740 professeur de mathématiques au *collegio romano*. Le pape et plusieurs gouvernemens italiens tirèrent parti de ses vastes connaissances, tantôt pour trouver le moyen de soutenir le dôme de Saint-Pierre qui menaçait de crouler, tantôt pour dessécher des marais, puis pour mesurer un degré du méridien. La république de Lucques l'employa plusieurs fois dans ses négociations au sujet de sa délimitation. Après la suppression de l'ordre des Jésuites, il devint professeur de mathématiques à Pavie; invité ensuite de venir à Milan pour y enseigner l'astronomie, il fonda l'observatoire de cette ville. En 1773 Boscowich fut appelé à Paris pour occuper la place de directeur de l'optique de la marine; il y alla, mais des désagrémens qu'il y essuya le décidèrent à retourner à Milan où il mourut en 1787, environné d'une grande considération. Il avait parcouru presque toute l'Europe, avait publié le *Journal d'un voyage à Constantinople* (trad. en fr. par Henmin, 1772), s'était mêlé de la politique, avait fait des vers latins, s'était formé un système de philosophie à lui qu'il a développé dans sa *Philosophiæ naturalis theoria reducta ad unicam legem virium in naturâ existentium* (Vienne, 1759), et avait composé un grand nombre d'ouvrages d'astronomie et de physique. Ces derniers ont été réunis en collection : *Opera ad opticam et astronomiam pertinentia*, Bassano, 1785, 5 vol. in-4°. M. le baron Walckenaër, qui a donné la

liste complète des œuvres de Boscowich, juge ainsi son poème *De solis ac lunæ defectibus*, en 6 chants (traduit en français par Barruel, 1779, in-4°) : « On admire dans cet ouvrage le style élégant du poète, et le talent peu commun avec lequel il avait su rendre des détails appartenant aux sciences exactes et au calcul. » D'autres morceaux de poésie latine, d'une moindre étendue, mais pleins de grace et de facilité, contribuèrent à placer Boscowich au rang des meilleurs poètes modernes. Il avait tout l'enthousiasme des poètes, sans se livrer à l'exagération. Sa conversation était aimable, et d'autant plus instructive qu'il avait voyagé dans une grande partie de l'Europe. » S.

BOSIO (FRANÇOIS - JOSEPH), né à Monaco, en 1769, vint fort jeune en France, où Pajou, sculpteur célèbre, dirigea ses premières études; mais Bosio le quitta bientôt et ne suivit plus que l'inspiration de son génie. A 19 ans il retourna en Italie, où il exerça tour à tour la peinture et la sculpture. Il visita Rome, Florence, Sienne, Parme, Venise, Gênes, la Romagne, laissant partout des témoignages de son mérite. On pourrait citer plus de vingt statues, tant en marbre qu'en stuc et en bois, et au moins six plafonds peints à fresque qu'il exécuta dans ces divers lieux. Plus de vingt modèles en plâtre de sa composition furent envoyés de Ferrare à Vérone, par le marquis de Bevilacqua, pour être exécutés en pierre sous la direction de l'ancien maître de Canova. Après dix-sept ans de séjour dans sa patrie il vint se fixer à Paris. Sa statue de *l'Amour* lançant ses traits et s'envolant, exposée en plâtre au salon de 1808, et en marbre en 1812, est son premier ouvrage offert, en France, au public. En 1810 parut son gracieux groupe de *l'Amour séduisant l'Innocence*, auquel il ne manque qu'un peu plus d'élevation de style pour être un ouvrage parfait; cette même année les bustes de Napoléon, de l'impératrice, de la reine Hortense, de Denon, lui acquirent une réputation pour le portrait que 40 autres bustes des personnages les plus célèbres de l'époque, exécutés ensuite, n'ont fait que confirmer. Ils ont été gé-

néralment regardés comme des modèles achevés de ressemblance, d'expression et d'exécution. Depuis cette époque M. Bosio n'a cessé de marcher de succès en succès. Son *Hercule combattant Achelous* métamorphosé en serpent, dont le bronze est placé dans le jardin des Tuileries; son *Aristée*, dieu des jardins, rival de l'antique, placé aujourd'hui dans l'escalier du Louvre, côté de la colonnade; son *Hyacinthe*, demi-couché, regardant jouer au palet, modèle achevé de grace, de finesse, de naïveté; sa *statue de Louis XIV*, sur la place des Victoires, mélange bizarre de costumes incohérens; celle du *duc d'Enghien* à Vincennes; celle de *Monthyon*, au péristyle de l'Hôtel - Dieu; son *Henri IV enfant*, que Louis XVIII a fait fondre en argent pour son cabinet, avant d'envoyer l'original au château de Pau; les figures de la France et de la Fidélité du monument élevé à Malshérbes au palais de Justice de Paris; le groupe de *Louis XVI et de l'Ange* qui dit au roi-martyr: « Fils de Saint-Louis, montez au ciel! » dans la chapelle expiatoire de la rue d'Anjou; enfin le quadrigé qui a remplacé les chevaux de Venise sur l'arc de Triomphe du Carrousel, tels sont les ouvrages qui successivement ont mérité à M. Bosio les suffrages des hommes de goût et l'ont placé en première ligne parmi les artistes qui font la gloire de notre école moderne. Comme tous les sculpteurs recommandables de l'époque, M. Bosio a eu part aux travaux de la colonne de la place Vendôme: 20 bas-reliefs ont été coulés sur ses modèles. Cette nomenclature des ouvrages de M. Bosio, exécutés en France, quelque nombreuse qu'elle soit, est loin d'être complète: nous ne citerons plus que la statue colossale de Louis XVIII, qui devait être placée devant le palais de la Chambre des députés et que la révolution de 1830 a fait ajourner. Commandée par la ville de Paris, cette statue devait être en bronze; espérons qu'elle recevra bientôt son exécution: en témoignant de notre reconnaissance envers le roi fondateur de la liberté constitutionnelle en France, elle offrira sans doute une nouvelle preuve du rare talent du sculpteur.

M. Bosio reçut en 1815 de Napoléon

la croix de la Légion-d'Honneur; la même année l'empereur confirma sa nomination de membre de la classe des beaux-arts de l'Institut; Louis XVIII le créa chevalier de l'ordre de Saint-Michel, officier de la Légion-d'Honneur, et lui conféra, en 1823, le titre de premier sculpteur du roi, avec une pension de 4,000 fr. qu'il conserva jusqu'à la révolution de 1830. Charles X le fit baron. Il est professeur et recteur à l'Académie des beaux-arts. Les académies de Turin, de Berlin, de Rome, l'ont admis dans leur sein comme membre honoraire.

On ne doit pas confondre avec M. Bosio un de ses frères, peintre mort sous la Restauration, et un neveu, du même nom, qui commence à marcher sur ses traces, et qui a déjà été l'objet des faveurs du gouvernement.

L. C. S.

BOSNIE (*Bosna* ou *Boschna*), province turque ayant le titre de royaume, et qui, outre l'ancienne Bosnie, renferme encore la partie de la Croatie appelées sandjakat de Biélogrod, entre les fleuves Unna et Berbas, et une partie de la Dalmatie et de l'Herzégovine. Elle est bornée au nord par l'Esclavonie, à l'ouest par la Croatie, au sud par la Dalmatie et la mer Adriatique, et à l'est par la Serbie. Sa surface est de 1,063 milles carrés géogr., avec 850,000 habitans, pour la plupart d'origine slavonne, Bosniaks, Morlaks, etc.; 50,000 hommes de milice turque sont compris dans ce nombre. Il y a deux tiers d'indigènes professant le culte grec de l'Église orientale et un tiers de Turcs mahométans; ces derniers, peuple dominant dans ces contrées, sont en possession de presque toutes les terres qu'ils tiennent à titre de fief; cependant dans leur nombre sont compris beaucoup de Bosniaks dont les ancêtres ont abjuré leur religion, un grand nombre de Bohémiens et de Juifs. La partie septentrionale de la Bosnie est unie et plate; vers le midi cette province est montagneuse et couverte de bois; ses rivières principales sont la Save, le Berbas, la Bosna, la Nama et la Drina. C'est la Bosna qui a fait prendre au pays le nom de Bosnie. Généralement il n'est pas d'une grande fertilité, mais les champs sont bien tenus: on cultive beaucoup la vigne et les

arbres fruitiers; les pâturages sont abondans; on y nourrit beaucoup de bestiaux et les montagnes fournissent du fer de bonne qualité, dont une grande partie est employée dans les manufactures de lames et d'armes. Les autres produits de l'industrie consistent en cuirs, maroquin et gros tissus de laine.

La Bosnie appartenait dans les XII^e et XIII^e siècles à la Hongrie. En 1359 elle fut soumise par Étienne, roi de Serbie, après la mort duquel elle forma un état indépendant; le ban Tvarko prit en 1370 le titre de roi. Mais ce nouveau royaume ne tarda pas à devenir (1401) tributaire des Turcs, qui, en 1463, le réduisirent en une province de leur empire. Cependant les Hongrois leur arrachèrent bientôt cette possession et y établirent des bans sous leur autorité. En 1528 la Bosnie fut définitivement conquise par les Turcs et elle leur fut régulièrement cédée par la paix de Carlowitz en 1699. Depuis ce temps elle forme l'un des quatre eyalets de la Turquie d'Europe, gouverné par un pacha à trois queues, dont le siège est à Travnik. Elle est divisée en Bosnie méridionale et septentrionale, en haute et basse Bosnie. La première est appelée aussi *Herzegovina* ou *duché de Saba*, parce que l'empereur Frédéric III accorda, en 1440, le titre de duc au chef de cette province. Soulevée en 1832, le grand-visir Rechid-Pacha y comprima par la ruse et la force la révolte des gouverneurs et de la milice. La capitale du pays, *Bosna Serral* ou *Sarajevo*, et *Soraglio* en italien, située au confluent de la *Migliazza* et de la *Bosna*, renferme 15,000 maisons, la plupart pauvres, et une population de 60,000 âmes, y compris 10,000 hommes de garnison turque. La citadelle est à quelque distance de la ville qui est ouverte. Les revenus de *Sarajevo* appartiennent à la mère du Grand-Seigneur. Nous citerons encore les villes de *Zvornik*, *Travnik*, résidence du beglerbey de Bosnie, *Banjaluka* et *Gradiska*. C. L. m.

BOSPHORE ou **BOSPHORE DE THRACE** (βόσ, *bœuf* ou *vache*, et πῶρος, *passage*), détroit ainsi nommé parce qu'il fut traversé à la nage, dit la fable, par la vache Io (voir plus bas p. 725). Il est nom-

mé plus communément aujourd'hui *canal de Constantinople*; son nom en grec moderne est *λαϊπός*, et en turc *bogasin*. Le Bosphore fait communiquer la mer Noire ou Pont-Euxin avec la mer de Marmara ou Propontide, qui communique avec l'Archipel grec ou la mer Égée, par les Dardanelles. Il est bon de remarquer avec Gyllius que plusieurs auteurs anciens ont donné quelquefois le nom de Bosphore à ce dernier détroit, dont le nom ordinaire, dans l'antiquité, est l'Hellespont. Ces trois parties de mer séparent l'Europe de l'Asie. Il est peu de lieux où les voies qu'a dû suivre la nature pour arriver à la disposition actuelle paraissent plus clairement indiquées. Tous les savans qui ont examiné cette question intéressante s'accordent à regarder la mer Noire comme ayant été dans l'origine un lac immense formé par les eaux de tous les grands fleuves dont l'embouchure est dans ce vaste bassin, qui était fermé aussi au sud-ouest par des montagnes élevées. Par conséquent l'Europe était alors jointe à l'Asie sur ce point-là. Mais ce bassin une fois comblé par les eaux, comme la plupart des fleuves qu'il reçoit coulent du nord au sud, la plus forte impulsion des eaux dut porter sur ces montagnes, derrière lesquelles s'élevaient de vastes plaines. Les violens déchaînemens qui résultèrent de ces terribles efforts creusèrent le Bosphore, par lequel le trop plein du Pont-Euxin se répandit dans les vallées qui devinrent la Propontide. Quand ce second bassin vint à être comblé à son tour, les eaux s'ouvrirent de même un passage à travers les montagnes qui le séparaient de la mer Égée. Alors le Pont-Euxin, la Méditerranée et l'Océan ne formèrent plus qu'une mer, et l'Asie fut séparée distinctement de l'Europe; ce qui fait dire avec une élégante précision à Gyllius: *Bosphorus una clava duos orbis, duo maria aperit et claudit*. Ces grandes opérations naturelles sont indiquées par les escarpemens en zig-zag des rives du Bosphore, la direction du courant et son extrême rapidité. Les eaux du Bosphore coulent du Pont-Euxin dans la Propontide, et celles de l'Hellespont de la Propontide dans la mer Égée.

Le Bosphore a deux fois par an, au printemps et à l'automne, un passage de poissons qui descendent de la mer Noire dans la mer de Marmara en si grande quantité, que la pêche qui se fait alors peut approvisionner abondamment toute la Turquie. La direction de ce détroit est du nord au sud. Il a 7 lieues de long; sa moindre largeur, entre les deux châteaux des Génois, est de moins d'un quart de lieue. « Il serpente, dit Chevalier, comme un beau fleuve, entre deux chaînes de montagnes dont les sommets sont ornés de groupes d'arbres, la pente entrecoupée de jardins, et le pied couvert d'agréables villages qui se succèdent presque sans interruption depuis Constantinople jusqu'à l'entrée de la mer Noire. » C'est là qu'est le commencement du détroit, par rapport à son courant. Avant son entrée sont de chaque côté de petites îles que la haute antiquité crut flottantes et qui sont les *roches cyanées*. A son embouchure dans la mer de Marmara, du côté de l'Europe, à droite, est Constantinople qui s'avance comme un beau promontoire entre son vaste port et la mer; du côté de l'Asie, à gauche, est la petite ville de Scutari, l'ancienne Chrysopolis, qui regarde Constantinople et dans les alentours de laquelle les Turcs aiment à placer leurs tombeaux, parce qu'ils regardent l'Asie comme la véritable patrie des mahométans. Une foule de barques, qui vont et viennent sans cesse de la côte d'Asie à celle d'Europe, animent cette partie du détroit; et la vue dont on jouit sur les deux rives est une des plus belles de la terre.

Les montagnes des rives du Bosphore forment, par ces grands déchiremens dont nous avons parlé, sept coudes différens, qui rompent la rapidité du courant en le faisant dévier à chaque coude. En sortant du Pont-Euxin il va du nord-est au sud-ouest jusqu'au golfe de Boïoukdéré (Bathycolpos); de là il coule quelques milles vers l'est; il se détourne ensuite vers le couchant pour arriver au promontoire Kislar-Bouroun (Hermæum); puis il reprend la direction vers l'est, en coulant contre la côte d'Asie sur le cap Vanié-Keu (Moletrinum); il revient après vers l'Europe, à Effendi-Bouroun, l'an-

cien cap Estias, et continue cette ligne sud-ouest jusqu'à ce que, retournant brusquement au nord-est, il se brise sur la pointe de Scutari pour retomber au sud-ouest sur celle du sérail, d'où il entre dans la Propontide.

Sur la côte d'Europe, en partant de Constantinople et remontant vers la mer Noire, les principaux points sont: le faubourg de Péra; puis le village de Bechik-rash, à l'endroit où Jason aborda en allant à la conquête de la Toison d'or; le promontoire appelé Teferdar-Bouroun, que les anciens nommaient Clidion, *la clef*; ensuite le château neuf d'Europe, Roumeli-Hissar, bâti sur ce promontoire Hermæum du haut duquel Darius contemplant le passage de son armée et près duquel les Croisés s'embarquèrent. En remontant toujours sont les golfes de Batta-Liman, Sténia, Térapia et Boioukdéré. Derrière ce dernier s'étend un beau vallon qui a conservé le nom de Kalos-Agroa. Entre ce golfe et la mer Noire on voit les ruines de la forteresse des Génois, après laquelle coule du midi au nord le fleuve appelé par les anciens Chrysorrhœos. Le fanal d'Europe, défendu par le château de Fanaraki, s'élève sur l'ancien promontoire Panium, qui sert de tête à cette côte d'Europe.

Le promontoire correspondant sur la rive asiatique est le cap Ancyreum, au sommet duquel est bâti le fanal d'Asie. Parmi les Cyanées qui sont au pied, les anciens distinguaient la tour de Médée. Puis, en redescendant cette rive vers Scutari, on trouve près du château d'Asie un lieu appelé par les Grecs Hieron et indiquant l'ancien emplacement du temple de Jupiter Urius; ensuite la montagne du Géant, le point le plus élevé des deux rives. Entre cette montagne et Scutari le Bosphore reçoit plusieurs rivières, dont la plus considérable est l'ancien fleuve Arété, que les Turcs appellent Jok-Sou. Au-delà de Scutari, tout-à-fait à l'extrémité du détroit, était dans l'antiquité la ville de Chalcédoine.

Pendant son ambassade à Constantinople, le général comte Andréossi (*voy*) fit de grands travaux pour l'exécution d'une carte du Bosphore. Voir son *Voyage à l'embouchure de la mer Noire ou*

Essai sur le Bosphore, etc.; Paris, 1818, in-8° avec atlas. J. B. X.

BOSPHORE CIMMÉRIEN, détroit qui sépare la Crimée ou l'ancienne Tauride de la presque île ou plutôt de l'île de Taman, autrement nommée Tmoutarakhân. Les Grecs l'ont appelé Bosphore (voy. l'article précédent), soit parce qu'un bœuf pouvait passer le détroit à la nage, soit parce que Io, fille d'Inachus, changée en génisse, passa, d'après leurs traditions, de là dans le Bosphore de Thrace. Pour le distinguer de celui-ci, le nom de Cimmérien lui a été donné, sans doute par le peuple de ce nom qui, avant d'être chassé par les Scythes, possédait la presque île Taurique et dont, à ce que l'on croit, sont descendus les Taures ou Tauriens qui, d'après l'étymologie de leur nom (*taw*, montagne), devaient être des montagnards. Sous les Génois qui, à peu de distance de là, avaient leur colonie de Caffa, ce Bosphore s'appelait détroit de Vospro et d'Aspromonte, ce qui était le nom de la ville de Kertch, l'ancienne Panticapée qui fut appelée ensuite Bosporus, située sur le détroit. Aujourd'hui les Russes l'appellent détroit de Kertch ou de Iénikalé, et y attachent, comme clef de la mer d'Azof (voy.), beaucoup d'importance. Il formait autrefois la limite entre l'Europe et l'Asie (Strabon, liv. VII), comme de nos jours il sépare la Crimée de l'île Taman et de la partie des côtes de la mer d'Azof anciennement habitée par les Méotes. D'après le géographe que nous venons de citer, sa plus grande longueur était, du sud au nord, de 70 stades, sa largeur de 20. Plin. (*H. N.*, IV, 24), lui donne 2,500 pas. Lorsqu'en 1068 le prince russe Glèb fit mesurer le Bosphore de Tmoutarakhân à Kertch, on trouva une largeur de 14,000 sagènes, ou, d'après M. d'Olenine, 22 verstes russes (5 lieues et demie) et 375 mètres. Un mesurage plus récent porte, d'après une carte spéciale, 21 verstes 100 mètres. Du temps des Scythes, ce détroit gelait assez souvent et facilitait le commerce et les relations vers les côtes situées près l'embouchure des Palus-Méotides où vivaient les Indiens ou Sindiens, dans la contrée qui a souvent reçu le nom de

Scythia sendica (Ritter, *Vorhalle der europ. Völkergeschichte*, 1820, p. 181).

Des deux côtés du détroit s'étendait anciennement le royaume du Bosphore ou Bosporus, comme on dirait plus correctement. Quand le vieux peuple des Cimmériens, qui s'étendait de la mer Noire à l'Ionie (Strabon, liv. XI), fut chassé par les Scythes, il se divisa en deux parties; l'une alla vers l'Asie-Mineure, l'autre émigra vers l'Europe (Cimbres, Kimris, etc.); plus tard les Scythes furent refoulés à leur tour, par les Grecs de l'Asie-Mineure. Ces Grecs, sous lesquels commença la dynastie des Archæanactides (Diodore, liv. XII, 51, Strabon VII, 4, 4), fondèrent le royaume du Bosphore qui comprenait les peuplades méotides jusqu'au Tanais, et avait pour capitale Panticapée*, nommée aussi Bosporus et construite sur la côte européenne. C'était en quelque sorte la métropole des Bosporitains d'Europe, comme Phanagorie était celle des asiatiques. Vis-à-vis était l'île Taman, la Ποιάνθη des Argonautes, nommée par Plin. (*H. N.*, VI, 6) Eione, et par Strabon (XI, c. 1) χόρο-ζανδάμν. Sur cette île s'élevait Phanagoria, bâtie, dit-on, par un certain Phanagoras; 20 stades au sud de Panticapée était Myrmecium, 40 stades plus bas Parthenium, et vis-à-vis, sur la côte asiatique, Achilleum. C'est là que le détroit n'avait qu'une largeur de 20 stades (voir les voyages de Pallas et de Clarke). Ce royaume, où l'agriculture était florissante, fit bientôt un grand commerce, surtout avec la Grèce. Panticapée envoyait à Athènes des esclaves, du blé, des cuirs,

(*) D'après M. Moaraviot-Apostol, *Voyage en Tauride*, lettre XXII^e, la première résidence des rois bosporitains de cette famille aurait été Phanagorie, du côté de l'Asie; mais Panticapée ayant été conquise, elle devint la résidence. Spartacus I^{er} parait avoir réuni en 439 le pays en deçà et le pays au-delà du phare. On peut consulter du reste sur cette matière les recherches de Gros de Boze dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*; t. VI, Vaillant, *Achæmend. Imperium*; Souciet, *Hist. chron. des rois du Bosphore*; Raoul-Rochette, *Antiquités grecques du Bosphore Cimmérien* (Paris, 1822), avec la réponse que M. de Kœppen a faite à ce savant, et plusieurs mémoires de M. Kehler, membre de l'Académie des Sciences de Saint-Petersbourg. Un savant article de M. Rommel, dans l'Encyclopédie allemande d'Ersch et Gruber, t. XII, a servi de base à celui-ci. J. H. S.

des pelletteries, de la cire. Dans plusieurs endroits, la vigne était cultivée avec succès et la pêche fournissait d'abondantes ressources aux habitants des côtes. Les rois du Bosphore reçurent en échange des Grecs, des soldats et des matelots avec lesquels ils purgèrent la mer Noire des pirates qui l'infestaient sous les noms d'Achéens, d'Héniocbes, de Zyges, etc. A la mort d'Alexandre, leur flotte était la plus puissante de toutes celles qui naviguaient dans ces parages (Diodor., liv. xx). A une époque assez reculée, et du temps même des anciens Cimériens (*νογ.*), on trouvait dans ce pays d'antiques monuments funéraires, des tumuli, des tombeaux gigantesques où devaient reposer des héros morts depuis long-temps; monuments auxquels M. Ch. Ritter, dans l'opinion que ces peuples avaient apporté avec eux le culte de Bouddha, voudrait donner une origine orientale.

L'histoire du Bosphore commence avec les colonies milésiennes, ou celles que d'autres Grecs, que l'on prit pour des Miliéniens, vinrent fonder sur les côtes, au temps de Xerxès, ou, d'après Diodore (liv. xii, chap. 18), 480 ans avant J.-C. Les premiers chefs, qui régnerent 42 ans jusqu'à Spartacus ou Spartokus, avaient reçu le nom d'*Archæanactides* c'est-à-dire d'anciens princes. On a voulu leur trouver une parenté avec Archyanax, de Mitylène, qui, au temps de Pisistrate, fonda Sigée d'où il fut chassé par les Athéniens et les Lesbien. Ils s'appelaient rois et aussi ethnarques, car tel était le titre que portait Asander au temps d'Auguste. Quelques-uns d'entre eux reçurent aussi celui d'archontes, ce qui serait supposer l'existence, au moins temporaire, d'un gouvernement républicain. Les orateurs grecs les ont souvent appelés tyrans (*τυραννοί*), bien que Strabon dise expressément (liv. vii) que cette dénomination était, à leur égard, souverainement impropre. Après les Archæanactides, Diodore nomme Spartacus comme un de leurs descendants; mais il est plus probable qu'il est le fondateur d'une seconde dynastie. L'histoire du Bosphore ne peut être reconstruite avec les livres que l'antiquité nous a transmis; ils ne contiennent que quel-

ques documens épars. Ses titres sont dans les médailles et les monumens; et si nous pouvons présenter la série, bien incomplète, des rois Bosphoritains, nous le devons à la patience et à la sagacité des numismates et des archéologues. Spartokus 1^{er} (442-433 avant J.-C.) eut pour successeur son fils Seleucus (433-429), et ensuite Spartokus II (429-411), auquel succéda aussi son fils. L'histoire, qui a perdu son véritable nom, le désigne sous le titre honorifique de Satyrus, qui, du reste, lui est commun avec quelques-uns de ses successeurs. On verrait en lui un des bienfaiteurs du Bosphore (*Σατύρου μνημα*, dit Strabon, *τύπος*, Dieu). Satyrus donna aux Athéniens le privilège de faire le commerce des grains dans ses états, et mourut en faisant le siège de Theodosia (Kassa) qui, selon Strabon, serait une colonie milésienne; d'après un fragment d'Ulpien, elle devrait son nom et sa fondation à une sœur ou à une fille de Leukon. Après la mort de Satyrus, ses sujets lui élevèrent un monument sur le Bosphore. Strabon (ed. Tzschuke xi, p. 379), qui prétend qu'il n'est point Miliésien, confirmerait sur ce point les conjectures de M. Ritter. Leukon, fils de Satyrus I (292-253), conquit Théodosia et passa le reste de son règne à faire la guerre aux Héracléotes, peuplades chersonites originaires d'Héraclée et habitant la partie sud-ouest de la péninsule taurique. Ce prince fut citoyen d'Athènes et érigea 3 colonnes monumentales, l'une à Athènes, l'autre à Panticapée, la 3^e à la frontière asiatique de ses états. Élien donne à ses descendants le nom de Leukoniens. Après lui régna Spartokus III, son fils aîné (l'an 256 avant J.-C.). Perisades I, qui fut placé après sa mort au rang des dieux, Satyrus II et Gorgippus I (349-311) fils et successeurs de Leukon, vécurent au temps d'Alexandre-le-Grand, et gouvernèrent chacun, dit-on, une partie du royaume. Sur la proposition de Démosthène, on leur éleva des statues d'airain pour avoir envoyé du blé aux Athéniens qui souffraient de la disette. Satyrus, qui probablement occupait la côte asiatique près des Méotes et des Sinde, fut vaincu par une reine qui portait le nom de Targatao. On nomme en-

suite, comme leurs successeurs, Satyrus III, Eumelus et Prytanis, tous trois fils de Përisades. Satyrus, contre lequel Eumelus, son frère puîné, avait réuni 20,000 Scythes et une foule de Thraces, sous leur roi Ariopharnès, perdit la vie dans cette guerre (311 avant J.-C.). Après la mort de son frère, Prytanis rassembla des troupes pour le venger; mais, défait également par Eumelus, il fut forcé d'abdiquer et bientôt après mis à mort pour avoir voulu ressaisir la souveraineté. Eumelus remporta aussi plusieurs victoires sur les pirates, et mourut en 307, écrasé sous les roues de son char. Spartokus IV, fils d'Eumelus, régna de 307 à 288. Ici il y a dans Diodore une lacune assez grande; c'est avec les documens fournis par Lucien (*Toxaris*) et Polyen (*Stratag.* VIII, 55) qu'on a continué de la manière suivante la série des rois du Bosphore. Leukanor fut tué par trahison, et après lui régnèrent Eubiotus, son frère naturel, Satyrus IV et ensuite Gorgippus II, fondateur de Gorgippia, père de Comosarye, femme de Përisades II. C'est l'inscription trouvée sur le monument élevé en l'honneur de cette reine qui a appris que quelques princes du Bosphore avaient porté le titre d'archontes. Sous Spartokus V le royaume fut menacé par une invasion des Scythes, qui exigeaient un tribut plus considérable que celui qu'on leur avait payé jusqu'alors. Il ne put échapper à ce danger qu'en abandonnant une partie de ses états. Son fils et son successeur Përisades II céda sa souveraineté à Mithridate (*voy.*) ou plutôt Mithradates, surnommé le Grand, qui tira de ce pays 200 talens d'argent et 180,000 médimnes de blé. Ce prince chassa de toute la Crimée les Seythes, ainsi que 80,000 Rhoxolans, leurs alliés. Après avoir gouverné le Bosphore de 115 à 63, il transmit ce royaume à son fils Macharès, qui régna 14 ans, fit alliance avec Lucullus, et se tua lorsque son père irrité marcha contre lui. D'après d'autres historiens (Dion et Orose), il fut mis à mort par ses ordres. Il eut pour successeur son frère Pharnacès (63-48). Après les conquêtes de Pompée, il obtint le gouvernement du Bosphore à l'exception de Phanagoria qui fut déclarée ville libre. Il se détacha

ensuite de l'alliance romaine et s'empara du Pont, auquel il donna pour gouverneur son gendre Asander; mais bientôt les Romains marchèrent contre lui et il perdit le trône et la vie. Asander (l'an 40 avant J.-C.), d'abord ethnarque et archonte, fut ensuite nommé roi par Auguste, qui donna au royaume de Pont pour gouverneur un certain Scribonius. Alors le vieil Asander se laissa mourir de faim à l'âge de 90 ans. Scribonius (14-13) qui avait épousé Dynamis, veuve d'Asander, s'empara alors du Bosphore; mais on se révolta bientôt contre cet usurpateur qui se donnait pour un descendant de Mithradates. Il fut tué au moment où Agrippa envoyait des forces contre lui. Elles étaient commandées par un roi de Pont nommé Polemo I (l'an 12 avant J.-C.), fils d'un rhéteur appelé Zenon, qui, bien qu'il eût autrefois pris le parti d'Antoine, n'en fut pas moins investi par Auguste de la royauté du Bosphore. Il mourut dans une guerre contre les Aspurgiens ou Aspurgitains, dans lesquels on croit reconnaître les habitans d'Asaburg, ville anciennement située entre Phanagoria et Gorgippia, dans un endroit appelé Asia (de là peut être Asof), et que Mithradates avait rendu tributaire. De ces Aspurgiens est sorti une dynastie qui régna assez long-temps, mais qui fut peu puissante et dont les premiers princes furent Rheskouporis I^{er} et Kotys I l'*Aspurgien*. Vers la fin du règne d'Auguste; le trône était occupé par un prince appelé Sauromatès I, client de Tibère, qui avait pris le nom de Julius Tiberius, ainsi que les titres de *φιλοκτισαρα* et de *φιλοράμμιος*. Ce prince, que quelques auteurs donnent pour le successeur de Polemo, doit être plutôt un fils ou tout au moins un parent de Rheskouporis. Après lui, sa veuve Geppyris et non Peppyris, comme l'ont cru Visconti et Ekhel, fut, à ce que l'on présume, tutrice de Rheskouporis II. Vint ensuite Polemo II, fils de Polemo I (l'an de J.-C. 39-42), qui reçut l'investiture de Caligula. Quatre ans après, Claude lui donna une partie de la Cilicie, et mit sur le trône du Bosphore un prince qui se donnait pour un descendant de Mithradates et qui prit le nom de Mithradates II. On ne saurait dire

s'il appartenait ou non à la famille de Rheskouporis, comme du reste semblerait le faire croire le nom de son frère (Kotys). Il fut déposé l'an 49 pour avoir voulu faire la guerre sans la permission des Romains. Son frère Kotys II, bien qu'il n'ait pas été fidèle aux Romains, sut toutefois se maintenir à la faveur des troubles qui agitaient l'empire. Il eut pour successeur Rheskouporis III, qui mourut l'an 83 et fut contemporain de Domitien. L'on ne sait rien de Sauromatès II, qui gouverna après sa mort, sinon qu'il envoya une ambassade à Trajan à l'époque où Pline était gouverneur de Bithynie. Kotys III, qui mourut en 132, avait reçu l'investiture d'Adrien; et Antonin, obligé de choisir entre deux compétiteurs, Rhœmetalès (ou Rhœmetalios) et Lupator, donna le trône au premier, qui régna jusqu'en 164. Lupator, qui lui succéda, paya un tribut aux empereurs. Ce prince, qui était grand ami des sophistes, de la philosophie, et passionné pour la littérature grecque, est probablement le même dont parle Philostrate. Sauromatès III, Rheskouporis IV, Kotys IV, Ininthimevus (235-239), n'ont laissé à l'histoire que leurs noms. Zozime toutefois nous apprend (liv. I, chap. 33) que, sous l'empereur Valérien, qui régna de 253 à 259, des barbares, Goths, Karpes et autres, sortirent du Bosphore cimmérien, pillèrent la côte méridionale du Pont-Euxin, et ravagèrent la ville de Trapézunte (Trébisonde). Rheskouporis V, Sauromatès IV et Teiranès régnèrent ensuite jusqu'au temps de Dioclétien, où le trône fut occupé par un certain Thothisors qui mourut au milieu du règne de cet empereur. Ici les documens manquent encore. D'après Constantin Porphyrogénète, il paraît qu'à ce prince succéda un Sauromatès V, fils d'un Rheskouporis, qui doit être le même que Thothisors, ou avoir régné avec lui de 302 à 305. Ce doit être aussi lui qui, uni aux Sarmates de la mer Méotide, fit la conquête de Lazita et d'Halys. Constantin envoya contre lui Constance qui s'allia aux Chersonites. Ceux-ci s'étant emparés de Panticapée par ruse, en l'absence de Sauromatès, ce prince fit la paix avec les Romains, qui, dès lors,

gouvernèrent facilement ce pays au moyen des divisions qu'ils semèrent entre les peuples qui l'habitaient et leurs voisins. Après lui on trouve sur les médailles les noms d'un prince qui s'appelait, d'après Stemkowski, Rhademéadis, et, d'après M. Kœhler, Rhadampsis, et qui mourut en 319. Ses successeurs, Sauromatès VI (306-320) et Rheskouporis VI (320-344), furent, ainsi que lui, contemporains de Constantin-le-Grand. Le dernier, défait par les Chersonites, fut obligé, au traité de Cassa, d'abandonner une portion de territoire. Enfin Sauromatès VII, qui avait voulu reconquérir la partie de ses états que son prédécesseur s'était vu forcer de céder, fut vaincu en combat singulier par Pharnacus, roi des Chersonites. Si avec lui ne finissent point les rois du Bosphore, du moins, après sa mort, les médailles, les inscriptions, les écrivains ne nous en révèlent aucun autre. Constantin Porphyrogénète parle bien d'un Asander et de son fils, gendre de Pharnacus, mais ils ne régnèrent pas; on se servit seulement de leur nom pour essayer une révolution qui avorta. Alors les barbares, Alains, Huns, Goths, etc., envahirent de toutes parts le vieil empire romain. Phanagoria fut détruite au vi^e siècle. D'après Procope, Justinien donna de nouvelles murailles à Panticapée, mais elle n'en tomba pas moins bientôt après, ainsi que tout le royaume, au pouvoir des Khazars. Si nous devons en croire M. Rommel, ces rois du Bosphore ont eu une ère spéciale qui commençait 297 ans avant J.-C., ou 457 avant la fondation de Rome, et se termina à l'époque de Constantin-le-Grand.

L. N.

Voir pour la suite de l'histoire de ces pays les articles TAURIDE et KAPTCHAK.

BOSPHORE (numismatique). Le Bosphore cimmérien et le Pont, bordant la mer Noire et le Palus-Méotide, situés par leur position géographique l'un vis-à-vis de l'autre, ayant souvent obéi aux mêmes maîtres, ne peuvent être séparés dans l'histoire numismatique. On partage en deux séries les médailles et les portraits des rois qui ont régné sur ces deux contrées réunies, ou seulement sur l'une des deux.

Le savant Cary publia le premier, en

1752, un ouvrage sur la numismatique des rois du Bosphore. Visconti, dans son *Iconographie*, ouvrage fait avec une science profonde et une admirable méthode, éclaircit beaucoup cette histoire, qui offre une grande obscurité, surtout dans la chronologie des rois.

M. Mionnet, dans le supplément de sa *Description de médailles*, tome V, a encore rectifié la classification de Visconti et augmenté la nomenclature des rois du Pont et du Bosphore, d'après ses propres recherches et celles de M. Kœhler, conservateur du cabinet des médailles de Saint-Petersbourg. Nous renvoyons nos lecteurs à ces ouvrages. D. M.

BOSSAGE, opération industrielle appartenant à l'orfèvrerie et même à la chaudronnerie, et qui consiste à faire au moyen du marteau des enfoncemens et des saillies formant des dessins. Les espèces de sculptures saillantes qui décorent les aiguères, les gobelets, les flambeaux, etc., on les obtient, soit au marteau, soit par le procédé plus expéditif de l'estampage (*voy.*); on distingue la *rondebosse* et la *demi-bosse*, suivant que les dessins sont plus ou moins saillans.

En architecture, le bossage est la saillie qu'on laisse à une pierre pour la saisir et la mettre en place. Ordinairement on abat cette saillie; mais dans quelques monumens on l'a conservée. F. R.

BOSSE (anthropol.). Les saillies formées par diverses parties du crâne et indiquant, d'après les phrénologistes, les diverses dispositions de l'ame et de l'esprit, seront signalées à l'article **CRANOLOGIE**. Les déformations de la taille et les moyens d'y remédier doivent être traités aux mots **GIBBOSITÉ** et **ORTHOPEDIE**; enfin c'est aux mots **CONTRUSION** qu'il sera question des tumeurs sanguines connues sous le nom vulgaire de *bossettes*. F. R.

BOSSE (beaux-arts). *Demi-bosse*, *ronde bosse*, sont des modèles en plâtre, en terre, en pierre, en bronze, en marbre, d'après lesquels les artistes s'exercent à dessiner, pour mieux imiter le relief des corps. Selon que la bosse est une figure isolée et complète, ou demi-relief, ou aplatie sur un fond, elle est ronde, demi-ronde ou *méplase*. La plupart des

bosses sont en plâtre et moulées sur les plus beaux monumens de l'antiquité qu'elles popularisent, si on peut le dire, en les multipliant à l'infini et les rendant accessibles à toutes les fortunes, principalement à celle des artistes, pour les études desquels elles sont, comme les gravures d'après les grands maîtres, d'une utilité première. Les bosses prises sur la nature par parties, telles que sur le masque humain, le torse, les bras, les jambes, les mains, les pieds, sont d'un très grand secours pour les artistes qui trouvent en elles ce que le modèle vivant, toujours très coûteux, ne leur offre presque jamais réuni ou d'un choix également beau. C'est principalement pour le sculpteur, qui veut fixer le jeu des muscles de son modèle dans un mouvement instantané, que le moulage sur nature devient d'une nécessité absolue. Sans doute, la vérité des raccourcis et la musculature si vraie du lutteur Borghèse ont été obtenus par ce moyen. L. C. S.

BOSSI (CHARLES-AURÈLE, baron DE) naquit à Turin en 1758, fit des études en droit, et se livra ensuite de préférence à la poésie lyrique et à la littérature en général. Il entra, jeune encore, dans la diplomatie; mais ses sentimens philosophiques inspirèrent au gouvernement sarde de la méfiance contre lui. Cependant il était chargé d'affaires à Saint-Petersbourg lorsque les relations intimes où la Sardaigne entra avec la république française le firent congédier par Paul I^{er}. Depuis, M. de Bossi a surtout servi la France, et il contribua de tous ses efforts à la réunion de sa première patrie au territoire de celle qu'il avait adoptée. Sous l'empire, il fut successivement préfet de l'Ain et de la Manche; il fut créé baron et membre de la Légion-d'Honneur. Sa faveur continua quelque temps sous la Restauration; mais en 1815 il perdit sa place.

On doit au baron de Bossi un poème sur la Révolution, intitulé *Oromania*, et un recueil de poésies diverses, surtout lyriques. S.

BOSSUET (JACQUES-BÉNIGNE), la plus grande lumière de l'Église gallicane et une des premières gloires des lettres françaises; évêque de Condom (1669), précepteur du dauphin, fils de Louis XIV

(1670); membre de l'Académie française (1672); évêque de Meaux (1681); premier aumônier de la dauphine et de la duchesse de Bourgogne; conservateur des privilèges de l'Université, supérieur du collège de Navarre (1695) et conseiller d'état (1697), naquit à Dijon, le 27 septembre 1627, d'une famille qui occupait les premières places dans les parlemens de Dijon et de Metz. Son père était avocat et conseil des États de Bourgogne. Il fit à Dijon ses premières études sous les jésuites, et, à l'âge de 15 ans, il vint faire à Paris ses cours de philosophie et de théologie au collège de Navarre. Bossuet mêla à l'étude de la philosophie celle du grec, et à la lecture de l'Écriture - Sainte et des Pères celle des classiques de la Grèce et de Rome. A l'âge de 16 ans il soutint sa première thèse avec un tel éclat que, dans les salons de Paris, on parla du jeune abbé comme d'un prodige. Les beaux-esprits de l'hôtel de Rambouillet voulurent le voir et l'entendre. Un soir Feuquières l'amena; on le pressa d'improviser un sermon: il se recueillit un moment, et son éloquence parut si nouvelle et ses illuminations se montrèrent si vives, si soudaines, que l'étonnement fut égal à l'admiration. C'est après avoir écouté ce sermon, prononcé dans la nuit, que Voiture disait n'avoir jamais entendu prêcher *ni si tôt ni si tard*. Bossuet fut reçu, à 20 ans, dans la corporation du collège de Navarre. En 1648 il soutint une thèse qu'il dédia au prince de Condé. Le vainqueur de Rocroi vint l'entendre; le jeune docteur ne craignit pas de comparer devant lui les gloires de la terre avec celles du ciel, et d'abaisser les périssables vauités du monde devant les splendeurs éternelles d'une autre vie. Il ne pensait pas alors que, 40 ans plus tard, il aurait à reproduire la même pensée et les mêmes images devant le cercueil du héros. Le grand Condé, fortement ému, accorda, dès ce jour, au jeune orateur son amitié et son estime. Bossuet s'était mis sous la direction spirituelle du saint instituteur des prêtres de la mission. Vincent de Paul, qui l'avait admis à ses conférences, devint son maître, son modèle et son ami. Le 16 mai 1652

Bossuet fut reçu docteur et ordonné prêtre. Péréfixe, archevêque de Paris et historien de Henri IV, voulut lui donner les deux premières cures de la capitale; le docteur Cornet, affaibli par l'âge, le pressa d'accepter la grande-maîtrise de Navarre; mais attaché dès sa tendre jeunesse au chapitre de Metz, d'abord par un canonicat, ensuite par les dignités d'archidiacre et de doyen, il résolut de s'établir dans cette ville. Ce fut là qu'en 1655 il publia son premier ouvrage: c'était la *Réfutation du Catéchisme de Paul Ferry*, célèbre ministre protestant, également renommé par son savoir et par ses vertus, estimé des catholiques et consulté par les magistrats; le procureur-général Joly, qui était son ami, avait désiré joindre l'avis de ce ministre au sien sur un exemplaire du livre de Mariana, où ce jésuite expose sa doctrine détestable sur le régicide. Le bruit que faisait la *Réfutation* de Bossuet fit naître l'idée d'une mission pour convertir les protestans du diocèse de Metz. Saint Vincent de Paul la demanda; la reine régente, Anne d'Autriche, l'ordonna; Bossuet la dirigea. Mais le succès qu'elle eut, quoique assez remarquable, n'égalait point celui que Fénelon obtint un peu plus tard dans sa mission du Poitou. On peut expliquer peut-être cette différence par celle qui existe entre l'art de toucher et celui de convaincre.

Quelques sermons prêchés dans les églises de Paris ouvrirent à Bossuet la carrière où son génie l'appela. Deux reines, Anne et Thérèse d'Autriche, allaient s'asseoir parmi ses auditeurs. On voulut bientôt l'entendre à la cour. Louis venait de prendre les rênes de l'état, et, pendant plusieurs années, il choisit Bossuet pour prédicateur des avens et des carêmes. Il fit écrire à Metz au père de l'orateur, pour le féliciter des succès de son fils, et voulut ainsi mêler sa voix à celle de la renommée. Il ne nous reste que des fragmens de ces discours; ils étaient presque toujours improvisés, et, comme le dit le Père Delarue, *médités plutôt qu'étudiés et polis*. Ce qu'on a recueilli des sermons de Bossuet (6 vol. in-12) ne se compose en général que de morceaux

rapidement écrits, mais où brillent souvent les éclairs du génie.

Le grand maître de Navarre, qui avait été le premier guide de Bossuet, mourut en 1665, et l'élève fit l'oraison funèbre du docteur. Ce fut la première qu'il prononça : elle n'est pas indigne de celles qui portèrent si haut son nom, et on peut regretter qu'elle ne se trouve pas jointe à leur recueil, qui a eu un si grand nombre d'éditions.

Un jour Bossuet allait monter en chaire lorsqu'il apprit que son père touchait à la fin de ses jours. Il quitta précipitamment l'église et partit pour aller recueillir son dernier soupir. A son retour il entreprit de convertir Turenne à la religion romaine. Il composa dans ce but, qui fut atteint, l'*Exposition de la Doctrine catholique*, livre célèbre qui ramena aussi le marquis de Dangeau à la religion du monarque. Dangeau était d'ailleurs trop bon courtisan pour se montrer difficile en cette occasion.

Bossuet avait fait, en 1666, l'oraison funèbre de la reine Anne d'Autriche, qu'il n'a pas jointe au recueil publié par lui en 1689. L'oraison funèbre de Henriette-Marie de France, reine d'Angleterre, prononcée en 1669, est la première dans toutes les éditions ; les autres oraisons sont celles de Henriette-Anne d'Angleterre, duchesse d'Orléans (1670) ; de Marie-Thérèse d'Autriche, reine de France (1683) ; d'Anne de Gonzague de Clèves, princesse palatine (1685) ; de Michel Le Tellier, chancelier de France (1686), et de Louis de Bourbon, prince de Condé (1687). On trouve à la fin du recueil, le sermon prononcé par Bossuet, le 4 juin 1675, pour la profession de M^{me} de la Vallière ; mais ce discours est comme l'oraison funèbre de cette illustre et tendre victime de l'amour ; car ce fut en ce jour qu'elle mourut au monde. « Ces oraisons, dit La Harpe, sont des chefs-d'œuvre d'une éloquence qui ne pouvait pas avoir de modèle dans l'antiquité, et que personne n'a égalé depuis. Bossuet ne s'y sert pas de la langue des autres hommes ; il fait la sienne. Il la fait telle qu'il la lui faut pour sa manière de penser et de sentir qui est à lui ; expressions, tournures, mouvemens, con-

struction, harmonie, tout lui appartient. »

La réputation de Bossuet s'élevait sans cesse par de nouveaux succès. Arnould et Nicole, auteurs de la *Perpétuité de la Foi* et des *Préjugés légitimes contre les Calvinistes*, soumièrent ces livres à son approbation, et il la donna avec éloge. Les protestans écrivirent pour réfuter son *Exposition de la Doctrine chrétienne*, qui était traduite dans toutes les langues ; il leur répondit et eut le rare avantage de convertir un de ses adversaires, Brueys, qui se mit alors à combattre contre Jurieu, La Roque, Lefant, et qui, mêlant aux controverses les jeux de la scène, publia le *Grondeur*, le *Muet*, l'*Histoire du Fanatisme ou des Cévennes*, et fit jouer l'ancienne comédie restaurée de l'*Avocat patelin*.

En 1670 Bossuet fut nommé précepteur du dauphin, place qui avait été d'abord destinée, dit-on, à Chapelain. Bossuet et le duc de Montausier, nommé gouverneur, unirent leurs vertus, leur zèle et leurs talens pour former au grand art de régner un prince que le long âge de son père empêcha d'arriver au trône. Ce fut pour l'instruction du dauphin que Bossuet écrivit son admirable *Discours sur l'Histoire universelle*, son *Abrégé de l'Histoire de France*, sa *Politique tirée des propres paroles de l'Écriture-Sainte*, livre fait pour les rois, « digne de leur étude et de la curiosité de l'Univers. » (DELAURE.) Il composa aussi, dans le même dessein, une *Logique*, des *Réflexions sur la morale d'Aristote*, un *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même*, les *Traités du libre arbitre et de la concupiscence* et plusieurs autres ouvrages. Aucune partie de l'instruction ne fut négligée. La grammaire, les langues, la rhétorique, la poésie, devinrent pour Bossuet une occupation sérieuse dans l'étendue de ses devoirs.

M^{lle} de Duras, élevée dans la religion de Calvin, voulut entendre Bossuet conférer avec le ministre Claude, et le lendemain de cette conférence elle fit son abjuration. Dans la relation de cet événement, qui fit grand bruit à la cour, Bossuet rend pleine justice au savoir et aux vertus de son adversaire ; et, en général, on remarque, dans ses longues

controverses avec les protestans, une dignité calme et une modération qu'il ne sut pas garder plus tard avec Fénelon.

Une grande partie de sa vie ne fut qu'un combat pour l'église catholique. Pendant près d'un demi-siècle (de 1655 à 1702), il publia dans l'intérêt de cette cause plus de 20 ouvrages, dont le plus célèbre est l'*Histoire des variations des églises protestantes* (1688, 2 vol. in-4^o, et 1691, 4 vol. in-12); nous citerons encore les *Six Avertissemens aux protestans*, qui parurent de 1689 à 1691, et le *Projet de réunion entre les catholiques et les protestans*, ou *Recueil de dissertations et lettres composées dans la vue de réunir les protestans d'Allemagne de la confession d'Augsbourg à la religion catholique*.

Déjà plusieurs fois et à diverses époques d'inutiles tentatives avaient été faites pour amener cette grande et difficile réconciliation. Bossuet avait publié, en 1682, son *Traité de la communion sous les deux espèces*, et il ne croyait point cette communion contraire à la foi catholique. Un philosophe célèbre, placé à la tête des savans de son siècle, Leibnitz, eut la grande pensée de s'entendre avec Bossuet, comme il le fit aussi avec Pélisson, historien et secrétaire de l'Académie française, pour amener la fusion des Églises catholique et luthérienne. Médiateurs puissans par leur renommée, Bossuet et Leibnitz étaient dignes d'attacher leur nom à ce qui eût été l'événement le plus mémorable de leur époque. Les propositions de la réunion furent examinées et débattues avec une modération remarquable, avec un désir réciproque de toute concession possible. Des difficultés jusque là insurmontables paraissaient devoir être applanies; les princes d'Allemagne suivirent avec intérêt cette négociation; comme Louis XIV, l'empereur Léopold désirait la réunion des Églises chrétiennes. Un savant docteur protestant, Molanus, était parvenu à concilier 50 articles controversés entre les catholiques et les luthériens; et Bossuet écrivait à Leibnitz (10 janv. 1692): « Je regarde les articles de l'abbé Molanus comme un grand acheminement à la paix du christianisme. » Les conces-

sions devaient être faites de part et d'autre; Bossuet alla dans les siennes aussi loin qu'il crut pouvoir le faire. Non-seulement il promettait, au nom du pape, l'usage de la communion sous les deux espèces, il annonçait aussi que les ministres luthériens qui, après leur profession de foi, seraient élevés à l'ordre de prêtrise ou à l'épiscopat, pourraient conserver leurs femmes (*sua conjugia relinquuntur*). Mais cette négociation, commencée et poursuivie sous de si heureux auspices, échoua par la persistance de Leibnitz dans ses attaques contre l'autorité du concile de Trente. Il avait fini par montrer une inflexibilité si peu en harmonie avec l'esprit de conciliation empreint dans ses premiers écrits, qu'on supposa un motif politique à ce changement*. *Voy. UNION (essais d')*.

L'année 1682 avait signalé Bossuet comme l'oracle de l'Église gallicane, le défenseur de ses droits, et en même temps le régulateur de l'autorité des papes dans ses rapports avec l'autorité des rois. Pendant les différends qui s'étaient élevés, au sujet de la *Régale*, entre Innocent XI et Louis XIV, une assemblée générale du clergé fut convoquée. Soumis aux deux puissances, et après avoir prononcé devant les évêques son sermon *sur l'unité de l'Église*, Bossuet rédigea et fit adopter les quatre célèbres propositions sur les immunités de l'Église gallicane (*voy. ce mot*): le pape Innocent les fit brûler à Rome; Louis XIV les promulgua par un édit que tous les parlemens enregistrèrent. L'enseignement en fut prescrit dans les universités et dans les séminaires, et depuis elles ont été regardées comme loi de l'état.

Les deux hommes les plus célèbres de l'Église de France, Bossuet et Fénelon, s'étaient profondément divisés dans l'affaire du quietisme qui, selon le chancelier D'Aguesseau, *n'était pas moins une intrigue de cour qu'une querelle de religion*. M^{me} de Maintenon était entrée vivement, avec le cardinal de Noailles et l'évêque de Chartres, dans l'affligeante

(*) On trouve dans les *Oeuvres de Bossuet* tous les actes de cette négociation dont le cardinal de Bausset a donné une longue et savante analyse.

querelle de l'évêque de Meaux contre l'archevêque de Cambrai. Tandis que ce dernier, exilé dans son diocèse, ne pouvait obtenir la permission d'aller défendre son livre des *Maximes des saints* à Rome, Bossuet y avait envoyé son neveu et l'abbé Philippeaux, avec mission de poursuivre la condamnation des *Maximes*. On trouve dans les œuvres de Bossuet la volumineuse correspondance de ses deux agens. L'abbé Bossuet, qui fut depuis évêque de Troyes, écrivait à son oncle, en parlant de Fénelon : « C'est une bête » *« féroce qu'il faut poursuivre jusqu'à ce qu'on l'ait terrassée. »* Et le cardinal de Bausset, qui a été aussi l'historien de Fénelon, après avoir cité ces mots odieux, s'écrie : « Fénelon ! une bête féroce ! »

L'abbé Philippeaux est traité plus sévèrement encore par l'illustre historien qui le représente comme un homme emporté, virulent, sans délicatesse, qui osa plus tard trouver insuffisante l'admirable soumission de l'archevêque de Cambrai, et qui rédigea une *Histoire du quietisme*, si empreinte des couleurs du libelle, que lorsqu'elle parut, après la mort de l'auteur, elle fut flétrie et brûlée par la main du bourreau. Et, en voyant quels étaient les deux hommes qui recevaient à Rome la direction et les instructions de Bossuet, qui correspondaient avec lui dans des termes si passionnés et si hors de toute mesure, on a pu croire que la modération et la charité évangélique avaient abandonné l'évêque de Meaux dans cette affaire. Mais il a eu des défenseurs qui n'ont vu dans toute sa conduite que le zèle d'un évêque pour les saines doctrines, et beaucoup d'esprits sages ont hésité entre le blâme et l'éloge. Cependant il existe deux lettres autographes et inédites de Bossuet*, qui doivent éclaircir tous les doutes, et dont l'une au moins, envoyée à l'abbé Bossuet qui lui annonça, par courrier extraordinaire, la condamnation de Fénelon, fut écrite dans le désordre d'une joie qui n'avait rien d'apostolique. Bossuet s'y réjouit de ce que le bref contient, contre un archevêque, des expressions équivalentes à *haereticus*; il applaudit à d'autres expressions qui doi-

vent, dit-il, ôter à Fénelon toute consolation ! Il presse son neveu de porter son admiration au grand Casanata : or, le cardinal Casanata avait été, dans le sacré collège, le plus implacable adversaire de Fénelon, et lui seul avait fait rejeter les formes de douceur dont le pape et les cardinaux examinateurs, Albani, Norris et Ferrari, désiraient qu'on usât pour ménager la personne de l'archevêque de Cambrai. Ainsi donc, Bossuet paya son tribut à l'humaine nature, et les faiblesses de l'homme se montrèrent dans de grandes vertus et dans les hauteurs du génie.

Bossuet avait publié 20 écrits, la plupart en français, quelques-uns en latin, dans l'affaire du quietisme (1694-1699). Parmi ses ouvrages imprimés, dont le nombre étonne l'imagination, car il s'élève à plus de 100, il en est 8 sur l'Écriture-Sainte, 20 contre les calvinistes, 9 contre les mauvais critiques, 10 pour la défense du clergé de France, 14 pour le diocèse de Meaux : 4, dont les *Élévations à Dieu*, sur des sujets de piété et de morale; 11 pour l'éducation du dauphin; 7 sous la forme de lettres et 9 sous les titres d'oraison funèbre ou de discours. Il existe trois grandes éditions des œuvres de Bossuet : la première, donnée par les abbés Péreau et Leroy (1743-53), 20 vol. in-4°; la 2°, par don Deforis (1772-88), 19 vol. in-4°. La révolution empêcha de terminer cette édition qui devait avoir 36 vol; la 3°, la seule qui soit complète, dirigée par les abbés Hémey-d'Auberive et Caron (Versailles, 1815-19), 47 vol. in-8°, y compris les 4 vol. de l'*Histoire de Bossuet*, par le cardinal de Bausset. On peut regretter que l'évêque de Meaux et le grand Arnauld (dont les œuvres forment 48 vol. in-4°), aient usé leur puissant génie sur des matières de controverse.

Bossuet mourut des douleurs de la pierre, dans sa 76^e année, à Paris, le 12 avril 1704; et la même année la France fut veuve de ses deux plus grands orateurs, car elle perdit aussi Bourdaloue.

Dans le xvii^e siècle on aimait à comparer Bossuet avec Bourdaloue, Fléchier et Mascaron : aujourd'hui ces comparaisons seraient peu goûtées; le temps a tracé la

(*) Elles sont dans le cabinet de l'auteur de cet article.

démarcation de ces renommées. L'éloquence de Bossuet ne ressemble à aucune autre; elle est soudaine, impétueuse, irrégulière. C'est un torrent qui entraîne plutôt qu'un fleuve réglé dans son cours. Il ne cherche ni ne dédaigne les ornemens de la pensée. Simple et rapide dans sa marche, il plane au-dessus de l'art et des règles. Sa parole est une inspiration; son sublime est de toutes les langues et de tous les temps. Théologien dont les livres sont devenus une autorité en matière de foi; controversiste net et précis, réduisant tout à l'objet dont il parle; orateur qui n'a suivi aucun modèle et qui n'a pu être suivi, être égalé lui-même; historien qui lance dans la nuit des âges les éclairs de son génie; politique qui semble né pour instruire les rois : on voit son élévation sans pouvoir la mesurer. Il saisit, il étonne, on admire. Voulait-on peindre Bossuet et Fénelon, on disait : *l'aigle de Meaux, le cygne de Cambrai*. Lorsque La Bruyère fut reçu à l'Académie française (1693), il termina son discours par ce magnifique éloge de Bossuet : « Que dirai-je de ce personnage... qu'on admire malgré soi, qui accable par le grand nombre et par l'éminence de ses talens ; orateur, historien, théologien, philosophe d'une rare érudition, d'une plus rare éloquence, soit dans ses entretiens, soit dans ses écrits, soit dans la chaire? un défenseur de la religion, une lumière de l'Église; parlons d'avance le langage de la postérité, un père de l'Église! »

Le célèbre jésuite Delarue, prononça son oraison funèbre; mais il se montra comme écrasé sous la hauteur de son sujet. L'éloge de Bossuet, par d'Alembert, écrit avec plus d'esprit que de force, avec plus de justesse que d'élévation, plaît par un choix d'anecdotes facilement contées et rapprochées avec art : c'est une esquisse et non un portrait. L'éloge de Bossuet, par l'abbé Talbert, couronné par l'Académie de Dijon, en 1772, est sagement composé et laborieusement écrit, sans éloquence et sans hautes pensées. La vie de Bossuet, par de Burigny (1761, in-12), est un livre estimable plutôt qu'un bon ouvrage. Don Deforis, le cardinal Maury, beaucoup

d'autres encore, ont essayé la biographie, ou l'éloge ou l'appréciation de Bossuet. Le cardinal de Bausset est jusqu'à ce jour son meilleur historien. V-VV.

BOSSUT (CHARLES) naquit en 1730 à Tartaras près de Lyon. Il entra de bonne heure au collège des jésuites où il fit de brillantes études, qu'il continua avec succès sous la surveillance de d'Alembert; plus tard il devait devenir son collaborateur pour la partie mathématique de l'Encyclopédie.

L'aptitude de Bossut aux sciences, quelques travaux remarquables, le firent nommer, à 22 ans, examinateur pour l'école du génie de Mézières. En 1762 un beau travail sur la résistance des fluides au mouvement des planètes lui valut un prix de l'Académie des sciences; deux ans après il obtint une autre couronne pour un mémoire sur l'arrimage des vaisseaux; et enfin l'Académie des sciences reçut, en 1768, son lauréat au nombre de ses membres. Des ouvrages remarquables pour l'étude des sciences avaient depuis long-temps fixé l'attention sur Bossut, et quelques années avant sa réception à l'Académie, le roi avait fondé pour lui, au Louvre, une chaire d'hydrodynamique. Bossut, depuis son jeune âge, rendait de grands services à l'instruction, soit par ses nombreux ouvrages, soit par les cours qu'il professait, lorsque survint la révolution; ne voulant pas continuer l'enseignement public, il mena une vie retirée. Mais il continua à s'adonner à l'étude avec ardeur; en 1792 parut un ouvrage sur la mécanique en général, et en 1795 un cours complet de mathématiques.

L'empire tira Bossut de l'obscurité à laquelle il s'était voué volontairement: il fut élu membre de l'Institut, nommé chevalier de la Légion-d'Honneur et examinateur à l'école polytechnique. Il remplit long-temps ces diverses fonctions avec une rigoureuse exactitude; et, vers la fin de ses jours, son grand âge ne lui permettant plus de les conserver, on continua cependant à lui payer son traitement en récompense de ses longs services. Ce fut en 1810 que parut son *Essai sur l'histoire des mathématiques*; cet ouvrage, traduit presque aussitôt en an-

glais et en allemand, fut pour lui une source de dégoûts. Grand nombre d'hommes vivans qu'il avait cités dans son essai élevèrent contre lui de vives récriminations; le chagrin qu'il en ressentit contribua peut-être à le conduire au tombeau. Il mourut en 1814.

A sa gloire comme savant Bossut joignait un autre mérite : il s'était livré avec soin à l'étude des lettres et en avait rapporté un style correct et souvent élégant; son Histoire des mathématiques en offre un exemple frappant. Bossut était membre des académies de Bologne, de Saint-Pétersbourg, de Turin, etc.; ces différens titres prouvent que son rare mérite fut apprécié de son vivant. Il donna une édition (5 vol. in-8°, avec un long et bon discours préliminaire) des œuvres de Pascal, son auteur favori, et avec lequel il sympathisait pour les opinions religieuses. L-DZ.

BOSTANDJI, jardinier, ou, à proprement parler, celui qui cultive les melons (en turc et en servien *bostan*, melon). C'est sous ce nom que l'on désigne les gardes du sérail, qui sont en outre les jardiniers et les rameurs du Grand-Seigneur; lorsqu'il se promène sur le détroit, c'est à leur chef, le *bostandji bachi*, à tenir le gouvernail. Celui-ci a de plus sous sa surveillance les jardins du sérail, les maisons de plaisance du Grand-Seigneur, et les châteaux situés sur le canal. Ces *bostandji*, que l'on a regardés, mais à tort, comme formant un corps militaire, étaient autrefois au nombre de 3,000; ils ne sont plus qu'environ 600. Leur solde est semblable à celle que recevaient autrefois les janissaires; 30 d'entre eux, appelés les *khasséfis* ou intimes, remplissent les fonctions d'exécuteurs des hautes-œuvres et accompagnent toujours le sultan.

Les *bostandji* se partagent en 9 classes que l'on peut facilement reconnaître, car les membres de chacune d'elles ont une ceinture différente. Outre les 600 *bostandji* de Constantinople, il y en a encore quelques autres à Andrinople, sous les ordres d'un *bostandji* nommé par le Grand-Seigneur. L. N.

BOSTON (long. occid. 71° 4', lat. N. 42° 22'), la plus grande ville de la Nouvelle-Angleterre et le chef-lieu de l'État

de Massachusetts, est le centre d'un commerce très considérable et qui s'étend à toutes les parties du globe. On en exporte principalement du bœuf, du mouton et du poisson salés, des bois de charpente et de construction, du rhum américain, de la potasse, de la perlasse, de la graine de lin, de l'huile et des fanons de baleine, de la clouterie, de la sellerie, de la chapellerie, du tabac en feuilles et fabriqué, des articles des manufactures des autres États de l'Union et des pays étrangers, qui y sont importés pour être exportés en d'autres contrées, etc. En 1821 les importations s'élevèrent à près de 100,000,000 de francs. J. M. C.

Boston, qu'on apprend à connaître d'une manière détaillée par le roman de F. Cooper *Lionel Lincoln*, et dont on trouve une bonne description dans l'*Encyclopædia americana*, tom. II, avait, en 1829, une population de 60,000 âmes; en 1765 on n'y comptait encore que 15,520 habitans. Elle est située sur la baie du même nom ou de Massachusetts, dans une presqu'île à l'embouchure du fleuve Charles, et se divise en trois quartiers. Le port fortifié peut recevoir plus de 500 grands bâtimens. On y voit de beaux édifices, surtout dans Westboston, et l'on distingue particulièrement l'hôtel des États, la Bourse, l'Athénée avec la bibliothèque et une galerie de tableaux. Il y a une Faculté de médecine qui appartient à l'université, dite de Harvard, de Cambridge. C'est à Boston qu'éclata en 1773 la révolution américaine, par un acte insurrectionnel du peuple qui jeta à la mer une cargaison de thé envoyée d'Angleterre. Les batailles de Lexington et de Bunkershill, dans la proximité de la ville, ouvrirent la lutte deux ans après. J. H. S.

BOSTON, jeu de cartes d'origine américaine, qui a pris faveur en France, où il a succédé au whist et au reversi, et qui remplit les soirées des personnes peu occupées dans le jour. Il se joue à quatre, avec un jeu de cartes complet. Ses combinaisons n'ont rien de nouveau et qui ne se retrouve dans la plupart des jeux du même genre; mais il y a dans ses chances et dans ses paiemens, comme dans ses formes, assez de variété. D'ail-

leurs les dénominations employées dans ce jeu ont quelque chose de singulier et se rattachent, à ce qu'on prétend, à l'histoire de la révolution de l'Amérique du Nord. Tout le monde connaît les mots de *grande* et *petite indépendance*, de *grande* et *petite misère*, de *chlem*, de *Boston*, etc.

Celui qui fait les cartes les distribue comme il l'entend, c'est-à-dire une à une, deux à deux, trois à trois, ou plus, au nombre de treize à chacun. Il met le nombre de jetons convenu au panier; ordinairement c'est cinquante par fiche ou toute autre pièce à laquelle on donne une valeur numérique, pour payer les pertes ou les gains à la fin du jeu. Celui qui a cartes blanches, en les annonçant avant de jouer, est payé de chacun des joueurs par une fiche de la valeur de dix. Le joueur à droite de celui qui donne demande ou passe; le second soutient ou passe aussi, ou demande en une autre couleur plus forte; le troisième, de même. Quelquefois trois joueurs passent; si le dernier passe aussi, il perd sa donne et le joueur de droite reprend les cartes et les distribue, après avoir mis au panier comme le premier joueur. Celui qui n'est pas soutenu n'est obligé qu'à cinq levées; mais s'il a demandé seul, il a six levées à faire, de même que chacun des autres qui jouerait seul n'étant pas soutenu, ou qui aurait demandé seul, sans concurrence: c'est ce que l'on nomme *petite indépendance*. La couleur pique est subordonnée au trèfle; le trèfle l'est au carreau; et le carreau au cœur. La couleur demandée et soutenue devient atout, et l'emporte sur toutes les autres couleurs. Il faut remarquer que les deux joueurs qui se sont soutenus dans leur demande en telle ou telle couleur s'étudient dans leur façon de jouer, pour ne pas se nuire et afin de faire le plus de levées possible. Assez ordinairement l'un des deux partner indique en lâchant une carte d'une autre couleur, celle dans laquelle son second qui tient la main doit entrer, pour faire le reste lui-même, s'il le peut. Ces deux joueurs sont tenus de faire huit levées; s'ils ne les font pas, ils sont mis à *la bête*, c'est-à-dire ils paient la mise qui

est au jeu et les levées qu'ils font de moins, et à chacun des joueurs la même valeur qu'ils auraient gagnée en faisant les huit levées. Cette bête augmente à mesure que ces coups se multiplient, et quelquefois, selon les conventions, en doublant. On appelle *honneurs* l'as et les figures, qui se paient, de même que les levées en plus ou en moins, lorsqu'elles ne sont pas égales dans les mains des joueurs, trois contre une, ou toutes les quatre. La *petite misère* s'opère en écartant une carte et sans faire de levée; et la *grande misère*, sans écarter, et de même sans faire de levée. Les huit levées forment ce que l'on nomme *grande indépendance*, en observant, qu'à égalité, la plus forte couleur l'emporte. Si deux demandent dans la même couleur, la primauté est acquise au premier demandant; on ne peut la lui enlever que par la demande d'une levée de plus. La *grande misère* emporte huit levées ou la grande indépendance, quand on ne la demande pas dans une couleur inférieure; mais neuf levées enlèvent la *grande misère*, comme sept levées emportent la petite misère. Le *picolissimo*, qui s'opère en ne faisant qu'une levée, est supérieur à sept levées, lorsqu'on ne la demande pas dans une couleur inférieure; mais il cède à la demande de huit levées. La misère des quatre as, c'est-à-dire lorsqu'on a les quatre as en main, enlève neuf levées, pourvu que ce ne soit pas dans une couleur inférieure qu'il est demandé; cette misère se fait en n'écartant pas, et on a la liberté de renoncer jusqu'à la dixième carte; on ne peut plus renoncer aux trois dernières, et on doit fournir à la couleur qu'on joue. Il ne faut faire aucune levée pour gagner. Cependant cette misère des quatre as cède à la demande de dix levées, lorsqu'on ne la demande pas dans une couleur inférieure. Il faut être bien sûr de son jeu pour réussir; car les trois autres joueurs contre lesquels elle est dirigée examinent bien ces cartes pour s'assurer si le joueur qui l'a demandée ne s'est pas trompé, et s'il n'a pas une carte qui puisse être prise. Cette misère sur table cède encore à la demande de onze levées, pourvu qu'on ne la demande pas

dans une couleur inférieure. La grande misère sur table enlève onze levées, lorsqu'elle n'est pas demandée dans une couleur inférieure; elle se joue comme la petite misère sur table, à l'exception qu'on n'écarte pas une carte. La grande misère sur table cède à douze levées, de même lorsqu'on ne la demande pas dans une couleur inférieure. Faire boston ou *chlem*, à deux ou seul, c'est faire toutes les levées. Le boston seul annoncé enlève la demande de douze levées; et le boston sur table est supérieur au boston seul. Comme aux misères sur table, le joueur qui l'a demandé a seul son jeu abattu, et est exposé à perdre si une carte faible a échappé à son attention. Cinq levées faites, par un seul joueur dont la demande n'a pas été soutenue, équivalent à huit levées à deux; six levées font une petite indépendance. Les levées en sus de la demande se paient à part, de même que les honneurs, et plus cher selon la couleur. Le boston seul, le boston sur table, gagnent plus que les autres coups, et sont payés plus cher en raison de la couleur. Au reste, tout ce que nous venons de dire sur le jeu de boston est soumis à des règles détaillées, qui établissent les cas particuliers de ce jeu, la manière de payer selon les conventions, les jugemens à porter sur certains coups et les moyens de parer à toutes les difficultés qui peuvent se présenter. Mais ces règles cependant différent, en quelques endroits, dans plusieurs points qui sont toujours convenus entre les joueurs avant de commencer le jeu. F. R-D.

BOSWORTH (BATAILLE DE), 1458, voy. HENRI VII et ROSES (*les deux*).

BOTANIQUE. Pendant long-temps on avait borné le sens habituel de ce terme à l'art de nommer et de classer les végétaux; mais à mesure que l'étude générale de l'histoire naturelle a fait des progrès, on a senti que toutes les parties de l'histoire des plantes étaient intimement liées les unes avec les autres. On a donc agrandi le sens du mot, et on a, avec raison, considéré la botanique comme l'histoire entière du règne végétal. Dans ce cas, elle se divise en un grand nombre de branches distinctes que nous énu-

mérerons d'abord pour faire comprendre l'ensemble de la science, et que nous reprendrons ensuite successivement pour exposer les bases essentielles de chacune d'elles.

Les parties dont la botanique générale se compose sont, les unes fondamentales, les autres accessoires ou d'application.

A la première série appartiennent : 1° *L'organographie* ou la description des organes tant extérieurs qu'intérieurs des végétaux; 2° la *physiologie* qui cherche à déduire de l'étude des organes et de celle des milieux où les plantes se trouvent, tout ce qui est relatif à la vie végétale; 3° la *méthodologie* qui s'occupe de la comparaison des végétaux, et par conséquent de l'art de les classer, de les distinguer, de les nommer et de les décrire de manière à faire saillir leurs ressemblances et leurs différences.

On peut rappeler aux parties accessoires: 1° La *botanique géographique* qui recherche les faits relatifs à la distribution des végétaux sur le globe actuel et les lois qui peuvent donner une idée générale de ces faits; 2° la *botanique oryctologique* qui a pour but d'étudier la structure et l'histoire des végétaux fossiles, considérés dans leurs rapports, soit avec les formes des végétaux actuels, soit avec les couches du globe; 3° la *botanique historique* qui recherche par quelles voies la science est arrivée à son terme, et qui en fait connaître les différentes époques.

Je considère, en troisième lieu, comme simples parties d'application: 1° la *botanique agricole* qui devrait être bornée aux choix qui président à la culture des végétaux, mais où l'on mêle quelquefois des recherches relatives à l'emploi des plantes; 2° la *botanique médicale*, où l'on réunit tout ce qui tient à la connaissance des plantes, considérées comme médicaments; 3° enfin la *botanique appliquée* qui comprend l'étude de tous les autres genres d'applications aux besoins des hommes, et qui se subdivise selon qu'il s'agit des plantes employées comme matières *alimentaires*, *tinctoriales*, *combustibles*, etc.

Indépendamment de ces divisions méthodiques, l'usage a établi encore des

termes propres à désigner l'étude spéciale de certains végétaux ; ainsi, on appelle *deudrologie* l'étude des arbres ; *mycologie* celle des champignons ; *muscologie* celle des mousses, etc. On pourrait ainsi, si la chose en valait la peine, créer un nom pour l'étude de chaque grande division des végétaux ; mais ces divisions sont peu rationnelles comme sciences distinctes, et chacune pourrait présenter les neuf divisions méthodiques que nous venons d'indiquer et dont nous allons rapidement passer en revue l'histoire et les bases fondamentales.

I. L'organographie* est la base de la science tout entière. En effet, sans la connaissance, et même sans une connaissance bien raisonnée des organes des plantes, il est impossible de se rendre compte des phénomènes de la vie végétale, ni de comparer entre elles les diverses plantes de manière à concevoir leurs différences et leurs ressemblances. Or il est remarquable que cette étude, qui aujourd'hui nous semble la plus élémentaire de toute la botanique, soit loin d'être celle par laquelle on en a commencé l'étude. Théophraste, qui peut être considéré comme le premier naturaliste qui se soit occupé des phénomènes de la vie des plantes, méconnaissait presque entièrement leur structure. Dioscoride, qui a joué un rôle analogue, relativement aux descriptions et aux classifications, ne paraît avoir eu que des idées très vagues sur leur organisation. Cette négligence de l'étude directe des organes s'est prolongée après la renaissance des études ; et si l'on excepte Césalpin qui, dans son admirable ouvrage de *Plantis*, a le premier donné l'exemple de l'analyse directe et soignée de certains organes, on peut dire que ce n'est que vers la fin du XVII^e siècle que cette branche de la science a été étudiée avec le degré d'importance qu'elle mérite. A cette époque, deux observateurs du premier ordre, Grew en Angleterre, et Malpighi en Italie, se servaient avec habileté du microscope qui venait d'être notablement perfectionné, et l'appliquèrent à l'étude des organes internes des végétaux.

(*) Voyez, pour les preuves et les détails de ce que je ne fais ici qu'indiquer en peu de mots, mon *Organographie végétale*, 2v. in-8^o ; Paris, 1827.

Ils le firent avec une telle supériorité que pendant plus d'un siècle on n'ajouta rien à leurs travaux. Si même dès lors des hommes habiles, tels que Hedwig, et, de nos jours, MM. Kieser, Tréviranuz, Mirbel, etc., ont porté de nouveau leurs recherches sur ce sujet, on peut dire, sans être taxé de méconnaître des services très réels, qu'ils ont moins découvert des faits complètement inconnus à Grew et à Malpighi qu'ils n'ont donné les moyens de les coordonner de manière à en comprendre toute la signification. L'étude de l'anatomie ou de la structure interne des végétaux reconnaît aujourd'hui la singulière similitude de tous leurs organes élémentaires ; elle prouve que le tissu interne de toutes les plantes se compose d'un nombre immense de petites vésicules (qu'on nomme cellules, eu égard à ce qu'elles composent le tissu cellulaire), et que ces vésicules, plus ou moins agglomérées et de forme ou arrondie ou diversement allongée, donnent naissance à toutes les principales différences des organes ; elle montre que, dans une partie seulement du règne végétal, on trouve, en outre, des vaisseaux remplis d'air, diversement conformés, et des orifices appelés *stomates*, auxquels ces vaisseaux paraissent aboutir, et que tout cet appareil est enveloppé, au moins dans sa jeunesse, dans une pellicule ou *cuticule* qui lui sert de tégument commun. Ainsi la structure interne des végétaux étonne autant par son homogénéité que leur aspect extérieur surprend par sa variété.

L'étude des organes externes, ou, comme on dit, l'autopsie, n'a été que plus tard réduite à des lois simples et générales. Pendant long-temps on a dû se contenter de donner successivement des noms à tous les organes qui semblaient différer, sans trop chercher leurs rapports entre eux. Mais, dans ces derniers temps, on a vu que des organes en apparence très disparates se liaient entre eux par de nombreux intermédiaires, et se transformaient souvent les uns dans les autres. On a été ainsi conduit à reconnaître que tous ces organes se réduisaient intrinsèquement à trois principaux : la *racine*, qui tend à descendre vers le centre de la terre ; la *tige*, qui s'élève avec plus ou

moins d'énergie; et les *feuilles*, qui naissent autour de la tige, disposées en spires ou en anneaux. Les deux premiers forment l'axe des végétaux, et les feuilles sont comme des sortes d'appendices latéraux. Aussi M. Turpin a-t-il désigné les premiers sous le nom d'*axiles*, et les feuilles sous celui d'organes *appendiculaires*. Ces feuilles revêtent des formes très diverses et servent à des usages très variés, selon la place qu'elles occupent et le mode de leur développement; tantôt elles sont de simples organes nourriciers, et tantôt, graduellement mais prodigieusement modifiées, elles forment les diverses rangées d'organes qui composent la fleur et le fruit des végétaux. Cette grande simplification dans l'essence des organes ne dispense pas sans doute d'étudier les formes détaillées de chacun d'eux, mais elle donne une marche régulière à tous les travaux et en a beaucoup étendu et développé l'ensemble. Elle domine aujourd'hui toute l'étude des plantes les plus parfaites par leur organisation. C'est encore de nos jours seulement que la structure interne de la tige dans les deux plus grandes classes des végétaux a été débrouillée avec quelque précision par M. Desfontaines: ce savant a montré que les uns (dicotylédones ou exogènes) croissent par l'addition de couches nouvelles situées sous l'écorce et en dehors du corps ligneux, tandis que les autres (monocotylédones ou endogènes) paraissent dépourvus d'une vraie écorce et grossissent par l'addition de fibres nouvelles au centre du corps ligneux. Ainsi presque toutes les bases et surtout toutes les lois générales de l'organographie sont des connaissances modernes, et l'on comprend sans peine combien toutes les autres branches de la science ont dû se former avec difficulté et hésitation, tant que les éléments eux mêmes n'étaient guère connus que d'une manière empirique et irratiounelle.

II. La physiologie* est la science qui dans les deux règnes organiques cherche à démêler les lois et les phénomènes de la vie. Ceux-ci sont, dans le règne végétal, à quelques égards moins frappans que

(*) Voyez *Physiologie végétale*, 3 vol. in-8°; Paris, 1832.

dans les animaux, principalement en ce que le mouvement locomotif n'y existe pas; mais ils sont cependant dignes de toute l'attention des amis de la nature et ont fixé les regards de Théophraste dès les premières époques de la science. Ce n'a pu être cependant que bien des siècles après lui qu'on a pu mettre quelque précision dans cette étude. Elle se compose de deux branches principales, savoir: la nutrition et la reproduction des végétaux, ou, si l'on veut, la vie de l'individu et la vie de l'espèce. Il semble que ces deux classes d'idées se suivent si naturellement dans l'ordre que je viens d'indiquer que c'est aussi dans cet ordre qu'on a dû les étudier; mais la marche historique des sciences ne suit pas toujours une logique rigoureuse, et ici encore les premiers efforts dignes de louanges ont été dirigés vers les moyens de la reproduction des végétaux et la découverte de leurs sexes. Ceux-ci, entrevus par les anciens dans les plantes où ils sont séparés sur deux individus, comme dans les animaux, n'ont été reconnus dans presque tous les végétaux que dans le commencement du siècle dernier, par les observations successives de Zaluzianski, de Camerarius, de Burckhart, de Vaillant, et plus tard de Linné. La singularité de ce rapprochement entre les deux règnes a vivement piqué la curiosité des savans et du public, et paraît avoir beaucoup contribué à porter les recherches des premiers sur la manière dont les végétaux pourvoient à leur nourriture. Ici encore, bien loin d'étudier d'abord les phénomènes élémentaires, on a commencé par les plus compliqués. La *Statique des végétaux* de Hales (*Vegtable statics*, Londres, 1727), ouvrage qui montre au plus haut degré le génie des expériences physiologiques, est cependant aussi un exemple remarquable de cette marche bizarre de la science. Hales étudie avec sagacité des faits extraordinaires et paraît peu s'inquiéter de la marche habituelle des sucs nourriciers. Ce n'est encore que presque de nos jours qu'on s'est assuré que l'eau du sol pénètre dans les plantes par l'extrémité des racines, s'élève, dans le corps ligneux seulement, probablement par les petits interstices situés

entre les cellules et par l'effet des contractions vitales de celles-ci; qu'arrivée dans les parties foliacées, elle est exhalée en grande quantité, et que de plus, par l'effet des rayons directs du soleil, l'acide carbonique qu'elle renferme ou qu'elle tire de l'air se décompose et produit le dégagement du gaz oxygène qui purifie sans cesse l'atmosphère, et le carbone dont la fixation accroît le poids solide des végétaux. Ce poids est encore accru par le dépôt des molécules terreuses qui étaient contenues dans l'eau pompée du sol, et parce qu'une partie de cette eau elle-même se fixe dans le végétal. Le suc formé dans les feuilles par ces diverses modifications redescend surtout dans les parties corticales; il est pompé çà et là par les vésicules qui s'en nourrissent ou le réservent en dépôt pour le développement des organes futurs, ou en fabriquant des sucs spéciaux analogues aux sécrétions animales. On voit que cette coordination si simple repose tout entière sur l'action individuelle des cellules et qu'elle ne pouvait par conséquent être conçue que depuis que leur structure est connue. Les progrès de la chimie ont aussi beaucoup et heureusement influé sur la physiologie: c'est à eux qu'elle doit tout ce qui tient aux combinaisons des matières d'où résultent la nutrition, la coloration et la composition des végétaux; mais la physiologie seule s'est chargée d'examiner par quelles forces, par quelles routes et par quels moyens ces combinaisons s'exécutent.

Indépendamment de ces phénomènes d'un ordre très général, la physiologie végétale s'est occupée avec succès d'une foule de phénomènes d'un ordre un peu secondaire, mais qui n'en forment pas moins l'une des parties les plus piquantes de la science, savoir: des mouvements variés que les feuilles et les fleurs exécutent dans des circonstances déterminées; des précautions vraiment merveilleuses dans lesquelles la nature semble s'être complue pour assurer la fécondation, la dissémination et la germination des graines; des principes et des procédés divers par lesquels s'exécute la greffe naturelle ou artificielle des végétaux; la direction, si variée dans le règne et si fixe dans chaque cas particulier, qu'affectent

les divers organes des plantes; des phénomènes curieux de la température végétale, et surtout de ceux qui se rattachent à la durée des végétaux qui nous la montrent comme indéfinie dans un grand nombre de cas, et nous autorisent à croire qu'il existe aujourd'hui des arbres peut-être contemporains des dernières révolutions du globe.

Mais la physiologie ne se borne pas à ces questions théoriques: elle éclaire d'un jour très nouveau toute l'étude de la végétation et de la culture. L'appréciation de l'influence que les éléments extérieurs ou les milieux ambiants exercent sur les êtres organisés est une branche de cette science qui a reçu le nom d'*épiphytologie*. Considérée dans ce qui est relatif au règne végétal, elle trouve dans l'appréciation de l'action de la lumière, de la chaleur, de l'air, de l'eau et du sol, toutes les bases théoriques de la bonne agriculture, tous les principes qui peuvent servir à juger le mérite réel des diverses méthodes de culture, l'explication et l'histoire de la plupart des maladies des plantes et de l'action réciproque que les végétaux exercent les uns sur les autres. C'est en particulier ce genre d'examen qui a révélé depuis peu la théorie des assolements, et qui a conduit à penser que si des plantes de la même espèce ne peuvent pas se succéder dans le même sol, cela tient à ce que ce sol est vicié pour elle par les excréments d'individus semblables à ces plantes, et qu'aucune espèce vivante ne peut se nourrir des matières excrémentielles rejetées par des individus de la même espèce qu'elle.

III. Ces considérations, quelque nombreuses et variées qu'elles puissent être sont loin d'épuiser celles qu'on peut déduire de l'étude des organes des végétaux. Jusqu'ici on aurait pu, pour ainsi dire, déduire tout ce dont nous avons parlé de l'étude d'une seule plante; mais il s'agit maintenant de comparer entre elles, pour les classer et pour les distinguer, les 70,000 espèces de végétaux qui ont déjà été observés sur la surface du globe et qui probablement forment une portion de la végétation réelle qui n'en dépasse pas beaucoup la moitié. La branche de la botanique qui s'occupe de cette

comparaison est celle qui prend le nom de *méthodologie végétale* *.

La nécessité de savoir les noms des plantes, pour être en rapport avec les autres hommes, a fait croire long-temps que le but essentiel et direct de la science était de faire connaître ces noms, et cette opinion peut avoir encore quelque vérité quand on considère la science sous des rapports purement pratiques. C'est ce désir de trouver les noms qui a donné naissance aux méthodes dites *artificielles*, lesquelles conduisent à la nomenclature comme des sortes de dictionnaires. La méthode de Tournefort, le système de Linné et la méthode analytique de Lamarck (*voy. tous ces noms*) ont joui sous ce rapport d'une juste réputation. Mais à mesure que la science s'est étendue, que les organes des plantes ont été connus d'une manière plus intime et plus comparative, on a aspiré à un ordre plus logique et on s'est voué aux méthodes dites *naturelles*. Dans ces méthodes les êtres sont rangés d'après la masse de leurs rapports les plus intimes, de telle sorte que la place attribuée à chacun d'eux est le résultat, et par conséquent l'indice, de toute son organisation, et que la nomenclature, au lieu d'être le but direct, est la conséquence de la méthode. C'est à Bernard de Jussieu (*voy.*) que toutes les sciences naturelles ont dû cette importante révolution qui a été la cause essentielle des immenses développemens qu'elles ont acquis de nos jours.

Les méthodes naturelles reposent toutes sur ce principe que les caractères qui distinguent les êtres entre eux ne sont pas d'égale valeur et qu'il faut toujours subordonner les plus légers aux plus importants. Or, l'importance d'un caractère se compose de l'importance de l'organe pour la vie de l'être et de celle du point de vue sous lequel on le considère. Plus ce point de vue sera intimement lié avec la symétrie générale des êtres et de chacune de leurs classes, plus il aura d'importance réelle. Pour éviter les erreurs faciles en ce genre de recherches, on part de l'idée que dans chaque classe il y a une symétrie normale, mais que cette

symétrie peut être dérangée ou manquée par trois causes, savoir : les avortemens ou non développemens de certains organes, les adhérences ou soudures qu'ils peuvent contracter entre eux, et les dégénérescences ou changemens d'aspect que des causes spéciales peuvent leur faire subir. Ce triple genre d'aberrations se lie soit à l'organographie, soit à la physiologie, et offre, outre son utilité dans les méthodes, cet immense intérêt qu'on y trouve la solution d'un grand nombre de faits qui, flétris sous le nom commun de monstruosité, semblaient échapper à toutes les lois de la nature et y rentrent aujourd'hui avec une merveilleuse clarté. Lorsqu'une fois on est arrivé à reconnaître les lois de la symétrie et par conséquent de la classification dans un système général d'organes, celui de la reproduction, par exemple, on en conclut un certain ordre dans les plantes ; puis on répète le même travail sur un autre système, celui de la nutrition. Si par ces deux routes on arrive à un ordre identique, on en conclut que cet ordre est celui que nous pouvons considérer comme avoué par la nature, et c'est ce que nous nommons l'ordre naturel. Il y a des parties de la science sur lesquelles nous l'avons atteint et d'autres où nous le cherchons encore. Dans les deux règnes on donne le nom de grandes classes ou d'embranchemens aux divisions primaires qui sont au nombre de quatre dans chacun d'eux ; pour le règne végétal on peut les indiquer comme suit :

A. D'après les organes de la reproduction :	B. D'après ceux de la nutrition :
1. Phanérogames.	1. Vasculaires.
I. Dicotylédones.	ou Exogènes.
II. Monocotylédones.	ou Endogènes.
2. Cryptogames.	2. Celluleux.
III. Éthérogames.	ou Semi-vasculaires.
IV. Amphigames.	ou Cellulaires.

Chacun de ces embranchemens peut se sous-diviser en classes secondaires, et celles-ci en familles. Les classes secondaires sont encore mal connues dans le règne végétal, malgré des efforts récents et heureux dus à M. Bartling. Les familles au contraire y sont en général établies avec une grande régularité. Les fa-

(* *Voyez* un aperçu succinct des lois théoriques de cette étude dans la *Théorie élémentaire de la Botanique*, t. vol. in-8°, Paris, 1819.

milles se sous-divisent elles-mêmes en genres, et les genres contiennent un nombre variable d'espèces. Au moyen de cet échafaudage de divisions, l'armée végétale se trouve rangée, malgré son nombre, dans un ordre essentiellement logique. Tous les botanistes s'occupent à le perfectionner, et la réunion de leurs travaux se trouve de temps en temps fixée momentanément par des ouvrages généraux où l'on enregistre toutes les plantes connues. Gaspard Bauhin (*voy.*), Tournefort, Linné ont, chacun dans son temps, présenté le tableau général des végétaux connus. J'ai tenté pour notre époque de faire cette énumération, d'après les principes généraux que je viens d'exposer, dans l'ouvrage intitulé : *Prodromus systematis regni vegetabilis*.*

La nomenclature est, avons-nous dit, une conséquence de cet ordre général. C'est à Linné qu'on doit la simplicité qu'elle a atteinte. Il a appliqué à l'histoire naturelle le principe de la nomenclature civile des hommes. De même que chacun de nous porte un nom de famille et un prénom, de même chaque plante porte un nom de genre substantif (rosier, trèfle, chène, etc.), et un nom d'espèce qui est ordinairement une épithète adjectivale (blanc, sauvage, vert). A la suite du nom on ajoute une phrase qu'on nomme spécifique et qui contient, en aussi peu de mots qu'il est possible, les caractères qui distinguent chaque espèce de toutes celles du même genre et forment, pour ainsi dire, son signalement, de manière à n'avoir recours à sa description complète que dans certains cas de recherches plus approfondies. Au moyen du mécanisme d'ordre dont je viens de tracer les traits principaux, l'ensemble du règne végétal se présente aux yeux des botanistes avec une netteté remarquable, et ils sont parvenus à créer, sur tous les points du monde à la fois, une langue commune à tous les peuples. Pour atteindre à ce résultat ils ont conservé l'usage du latin, trop abandonné peut-être dans d'autres sciences.

IV. Il ne suffit pas d'étudier les plantes en elles-mêmes, il faut encore exa-

miner leurs rapports avec les corps qui les entourent et desquels elles tirent leur nourriture. La branche de la science qu'on nomme *géographie botanique*** , ou plus exactement peut-être *botanique géographique*, a pour but spécial d'étudier les lois de la distribution naturelle des plantes sur la surface du globe. La base de cette étude, bien entrevue par Linné, repose entièrement sur la distinction des *stations* et des *habitations* des plantes. Par le premier de ces termes on désigne la nature particulière des localités où les végétaux ont coutume de croître : c'est ainsi qu'on dit que les uns se plaisent dans les marais, d'autres dans les lieux sablonneux, sur les rochers, dans les forêts, etc. Par la seconde dénomination on indique le pays où la plante croit, considéré sous le rapport géographique. Ainsi lorsqu'on dit du tulipier qu'il croit dans les marais de la Virginie, on indique sa station et son habitation.

Les stations tiennent évidemment à la combinaison des besoins des végétaux déterminés par leur organisation et de l'influence actuelle des éléments qui les entourent. Toutes les plantes produisent un grand nombre de graines : celles-ci sont disséminées sur le sol de manière à ce qu'elles tombent dans des localités ou favorables ou contraires au développement de l'espèce. Celles qui tombent dans des lieux favorables poussent avec facilité et s'emparent du terrain ; celles qui tombent dans des lieux défavorables, soit par la nature du sol, soit parce que le terrain est déjà occupé par d'autres plantes robustes, celles-là, dis-je, se développent mal ou même point du tout, et ne s'établissent point dans cette localité. Il y a ainsi lutte continuelle entre les plantes pour s'emparer des terrains vacans, et c'est cette lutte, favorisée par le nombre immense des graines, qui détermine la variété de la station des végétaux. Quand le terrain est trop mauvais pour que la plupart d'entre eux puissent y vivre, alors le petit nombre de ceux qui peuvent le supporter s'y établissent sans rivaux ; c'est ce qui explique ces grands espaces con-

(*) Il en a paru 4 volumes in-8° ; Paris, 1824 à 1830, chez Treuttel et Würtz. Le 5^e paraîtra sous peu.

(**) Voyez l'article *Géographie botanique* du *Dictionnaire des Sciences naturelles*, t. 18, pag. 359 et suiv.

verts ou de bruyère, ou de roseaux, qu'on observe dans certaines localités. On donne le nom de plantes *sociales* aux plantes qui vivent ainsi réunies, et on nomme *sporadiques* celles qui ont l'habitude de vivre isolées. Les stations forment donc un phénomène dont les détails sont compliqués, mais qui se réduisent à des conséquences des faits d'organographie ou de physiologie appréciables directement et soumis aux lois de la nature actuelle. Il n'en est pas de même des habitations : il serait sans doute facile de trouver aux États-Unis et en Europe, dans l'Inde et dans l'Amérique équinoxiale, des points semblablement dotés relativement à toutes les circonstances qui influent sur la vie végétale, c'est-à-dire situés à la même hauteur, à la même température, à la même humidité, etc.; or, il est de fait que ces deux localités pourront bien produire spontanément des plantes un peu analogues, mais non des espèces identiques. Ainsi nos marais d'Europe ont beau ressembler par la nature physique à ceux de la Virginie, ils ne produisent point de tulipier; ce n'est pas qu'il y ait dans leur nature rien qui soit contraire à cet ordre, car si on l'y plante, il y vient comme dans son pays natal. La cause qui l'en exclut tient donc à des circonstances indépendantes de la nature actuelle du globe; c'est là ce qui caractérise les habitations. La surface de la terre peut se diviser en une trentaine de régions botaniques, séparées par des espaces plus ou moins rebelles à la végétation, tels que des mers, des marais sahs, des déserts de sable, des montagnes très élevées, etc. Chaque région a une végétation qui lui est propre; si elle est séparée de sa voisine par un obstacle très continu, comme une vaste mer, alors il n'y a presque jamais de végétaux communs aux deux régions; si l'obstacle qui les sépare est peu dirimant, alors on trouve des espèces qui passent graduellement de l'une à l'autre région. Ces passages ou transports des graines s'opèrent ou par les eaux courantes, ou par les vents, ou par les animaux, ou surtout par l'action cosmopolite de l'homme. On ne connaît qu'un très petit nombre de plantes qui habitent dans des régions très diversés sans y

avoir ainsi été transportées : telles sont la *primula farinosa* des Alpes qu'on trouve aux îles Malouines, ou le *samolus* d'Europe qui croit à la Nouvelle-Hollande; mais ces exceptions sont si rares et quelques-unes si incomplètement avérées qu'elles atteignent peu la loi générale. On peut ainsi comparer la végétation des différentes régions, reconnaître la distribution générale des classes et des familles sur le globe entier, la comparer avec les latitudes, avec les hauteurs au-dessus de la mer, avec l'isolement ou la continuité des pays, etc. Cette étude est encore récente et ne pouvait en effet se développer que lorsque les trois parties précédentes auraient acquis un certain degré de perfection; elle pique vivement la curiosité, se lie de près avec la géographie physique et la statistique, et fournit des documens d'une haute importance à l'art des naturalisations des végétaux d'un pays dans l'autre.

On a coutume, depuis Linné, de citer la station et l'habitation de chaque plante, à la suite de la phrase spécifique, dans les ouvrages généraux ou particuliers qui contiennent les descriptions des espèces. C'est un lien précieux qu'on établit ainsi en peu de mots entre la méthodologie et la botanique géographique.

V. La *Botanique oryctologique* est, ainsi que la précédente, un lien entre l'étude des plantes et celle du globe terrestre; mais tandis que la botanique géographique fait connaître la distribution des plantes vivantes sur la surface actuelle de la terre, la botanique oryctologique recherche les débris plus ou moins bien conservés des plantes qui ont vécu sur le sol avant les cataclysmes qui en ont bouleversé la surface. Cette étude n'a pu commencer à se développer que lorsque les progrès de la botanique ont fourni des moyens exacts de comparaison et que ceux de la géognosie ont fait sentir le besoin de comparer entre eux les restes de tous les êtres vivans qu'on trouve dans diverses couches de la terre. Les brillans succès obtenus de nos jours dans l'étude des animaux fossiles ont aussi encouragé l'examen des végétaux anté-diluviens. MM. le comte de Stréberg et Adolphe Brongniart se sont adonnés avec un succès

particulier à ce genre de recherches; malgré leur sagacité on n'a pas obtenu et on ne peut espérer de cette étude autant qu'on a obtenu de celle des animaux fossiles, soit parce que les débris végétaux sont bien moins nombreux à cet état que ceux des animaux, soit parce que, dans le plus grand nombre des cas, au lieu de trouver les restes entiers de leurs parties solides, on ne trouve que des empreintes de leurs feuilles, ce qui rend la connaissance précise des espèces très équivoque et souvent impossible. Malgré ces difficultés inhérentes au sujet, et quoique cette étude soit très récente, elle a déjà présenté quelques résultats curieux. Elle donne une grande probabilité que les plantes de l'ancien monde étaient des espèces différentes de celles du monde actuel; elle prouve que les monocotylédones et les aëthogames devaient être, à proportion, plus nombreuses que dans le monde actuel. Elle fait connaître des exemples de genres, tels que les *Équisetum*, qui étaient alors arborescens et dont les espèces actuellement vivantes sont réduites à l'état d'herbes; elle concourt surtout à faire connaître aux minéralogistes l'identité ou la différence de couches situées dans des régions différentes. Mais cette étude rend plus de services à la géognosie qu'elle n'en rend à la botanique proprement dite.

VI. La *Botanique historique* a pour but, comme son nom même l'indique, de rechercher toutes les diverses phases par lesquelles on a passé pour atteindre à la connaissance des plantes telle que nous l'avons aujourd'hui. Trois classes d'ouvrages rentrent dans cette catégorie.

Dans les premiers, qui composent l'histoire de la science, on trace la marche générale des travaux botaniques et l'on montre comment chaque découverte dans l'une de ses branches a réagi sur les autres parties*. Nous possédons un ouvrage de ce genre qui, sans être aussi philosophique qu'il pourrait l'être, fournit cependant un canevas assez exact de la marche de la botanique depuis les temps les plus anciens jusques à l'époque de

Linné; je veux parler de l'*Historia rei herbariæ* de M. Sprengel (2 vol. in-8°, Amstel., 1807); mais il aurait besoin d'être continué pour les temps modernes qui ont bien plus que les précédents contribué à l'avancement de la science**.

Une seconde classe d'ouvrages analogues aux précédents, et qui se confondent même à quelques égards avec eux, est celle des bibliographies botaniques. Haller a publié un ouvrage (*Bibliotheca botanica*, 2 vol. in-4°, Tigur., 1771 et 1772), qui, par sa forme, remplit le double but de présenter l'histoire de la science et de faire connaître, sous le rapport bibliographique, les divers ouvrages qui ont été publiés jusqu'à cette époque. Il n'a pas été surpassé dans le cadre qu'il s'était tracé; mais, depuis, Dryander publia un autre genre d'ouvrage, moins botanique peut-être, mais d'une utilité plus pratique. Il a rangé dans sa *Bibliotheca bunksiana* (5 vol. in-8°, Londini, 1798-1800) tous les ouvrages et toutes les dissertations, dans un ordre méthodique tel que, étant donné un sujet quelconque, on peut savoir assez facilement tout ce qui a été imprimé sur ce sujet jusqu'à l'époque de la publication de son livre. On conçoit combien un pareil répertoire est précieux pour faciliter les recherches: aussi a-t-il été dès lors souvent imité.

Enfin une dernière classe de travaux qui doivent figurer ici, quoiqu'on ait l'habitude de les voir réunis dans les ouvrages généraux au diagnostic des végétaux, est la *synonymie*. On désigne sous ce nom la réunion de tous les noms divers que chaque plante a reçus aux diverses époques de la science. On place cette série (avec l'indication exacte des ouvrages où chaque nom est établi) à la suite des phrases spécifiques. Cette énumération contient réellement l'historique détaillé des travaux faits sur chaque plante et donne le moyen de retrouver à volonté tout ce qui en a été dit. Les botanistes superficiels font souvent peu de cas de

(**) Cette continuation existe en langue allemande, mais elle s'arrête à l'année 1816: *Geschichte der Botanik, neue Bearbeitung bis auf die heutige Zeit fortgeführt*, Altenb. et Leipz., 1817-18, 2 vol. auxquels il faut joindre: *Neue Entdeckungen im ganzen Umfange der Pflanzenkunde*, Leipz., 1810-22, 3 vol. in-8°. J. H. S.

(*) On peut voir un aperçu de l'histoire de la botanique au tom. XIII du *Dictionnaire d'histoire naturelle*, pag. 478, art. *Phytographie*.

ce genre d'érudition; mais les véritables amis de la science en apprécient toute l'utilité. C'est par la synonymie qu'on évite de laisser perdre une foule de connaissances de détails consignés dans les anciens; c'est par elle qu'on évite de répéter plusieurs fois la même espèce sous des noms divers dans les tableaux généraux ou particuliers du règne végétal; c'est par elle qu'on reconnaît quel est l'auteur qui a le premier décrit chaque plante, et par conséquent quel est, entre plusieurs noms conformes aux règles, celui qui doit mériter la préférence. En effet, la garantie de la stabilité de la nomenclature consiste dans ce principe aujourd'hui sanctionné par le concours de tous les botanistes, savoir: que le nom le plus ancien doit être conservé, à moins qu'il ne pèche évidemment contre les lois de la nomenclature, ou qu'il n'exprime une idée contradictoire avec la nature de l'objet, ou qu'il n'ait déjà été donné à un autre végétal. Ainsi l'étude de la synonymie est à la fois une source de connaissances utiles et la sanction de la nomenclature.

Les six branches de la science que nous venons de passer en revue composent véritablement l'ensemble de toutes les connaissances botaniques considérées dans la théorie générale de la science; mais il nous reste à parcourir encore, sous un point de vue analogue, les principales applications de la botanique aux besoins des hommes.

VII. La *Botanique agricole* comprend toutes les connaissances de la science botanique qui sont applicables à la culture des végétaux. Elle se compose de deux catégories dont l'une est la conséquence de la physiologie et dont la seconde se lie, soit à l'ensemble, soit aux détails de la méthodologie.

La première, dont j'ai déjà dit quelques mots dans le § II, a pour objet spécial d'étudier les méthodes de culture qui sont toutes fondées ou théoriquement ou pratiquement sur la connaissance de la manière dont les plantes se nourrissent et se reproduisent. La pratique a sans doute, ici comme ailleurs, précédé la théorie; mais lorsque celle-ci commence à se perfectionner, elle réagit utilement

sur les procédés empiriques en donnant le moyen de les apprécier, de les varier et de les généraliser. Tout l'art de la culture détaillée des jardins, et, à un moindre degré, celui de la grande agriculture, fournissent à chaque instant des preuves de l'utilité de cette liaison des connaissances théoriques et pratiques. Les écueils qu'on doit signaler ici aux praticiens sont : 1° de se garder d'une double exagération qui atteint facilement les uns ou les autres, savoir : de croire tantôt que la théorie n'est bonne à rien, tantôt qu'elle est bonne à tout. C'est un instrument logique qui a ses bornes et qu'il ne faut ni mépriser parce qu'il est des cas où on ne sait pas encore l'appliquer, ni vanter au-delà des bornes réelles de la science; 2° pour éviter ce double genre d'exagération il faut se défier de la manière de plusieurs praticiens qui ne veulent apprendre de chaque science que ce qui leur semble immédiatement applicable, et qui négligent ainsi les bases réelles des connaissances et des raisonnemens. C'est le moyen le plus certain de obtenir que des documens superficiels, empiriques et incertains. Cette tendance des praticiens amateurs est journellement accrue par la publication d'une foule de livres et de journaux faits sur ce principe, et qui, je le crains, finiront par discréditer la science aux yeux de ceux qui pourraient en tirer un parti utile s'ils l'avaient étudiée d'une manière plus rationnelle.

La seconde branche de la botanique agricole est la connaissance régulière des végétaux cultivés. Ici, il ne suffit pas de connaître les espèces de plantes qui font l'objet des soins des cultivateurs, de savoir leurs noms botaniques pour être en rapport avec les écrits publiés et les cultivateurs de divers pays, de connaître leur place dans l'ordre naturel qui indique le plus souvent une partie notable de leur histoire : quelque variée que soit cette connaissance des espèces, elle ne suffit pas encore, car le cultivateur a presque au même degré besoin de connaître les variétés que ces plantes ont reçues ou peuvent recevoir par l'action combinée de l'hybridité (*voy.*) et de la culture. C'est là une étude immense qui n'a com-

mené que de nos jours à être examinée avec quelque attention et qui pourrait utilement occuper la vie de plusieurs observateurs. MM. Duchesne pour les ourges, Gallasio pour les arbres du genre des citronniers, ont donné des modèles de la méthode à suivre dans ces recherches. J'ai tenté, dans mon mémoire sur les choux^{*}, de montrer par quelle voie on peut mettre de l'ordre dans la classification et la nomenclature des variétés; mais il resterait à appliquer ces principes à cette foule sans cesse renaissante de races et de variétés cultivées dans les champs et dans les jardins. Ce travail est d'autant plus nécessaire que la plupart des cultivateurs qui font un commerce de leurs produits tendent sans cesse à accroître l'embarras de cette étude en créant de nouveaux noms pour des objets déjà fort connus, en distinguant une foule de nuances qui ne le méritent guère, et en cachant trop souvent l'origine réelle de celles qui ont quelque valeur. Le public ne saurait donc trop encourager les ouvrages où, au moyen de phrases et de descriptions soignées, on cherche à mettre quelque clarté dans ce chaos.

Une autre partie de la botanique, qui pourrait éclairer l'agriculture, mais qui est aussi dans une grande confusion, c'est la concordance des noms populaires des plantes avec les noms botaniques. Lorsqu'on sait le nom local d'une plante, il importe de connaître le nom botanique, pour pouvoir se faire comprendre hors de son canton; et lorsqu'on sait le nom botanique, il importe souvent dans la pratique de savoir le nom populaire pour pouvoir demander la plante aux paysans. Cette double connaissance a été fort négligée et réclamerait des dictionnaires plus soignés que ceux qui existent. Nemnich (*Polyglotten - Lexikon der Naturgeschichte*, Hambourg, 1793-95, 4 vol.) a tenté de rendre ce service, pour l'universalité des êtres, dans son dictionnaire polyglotte; Targioni l'a exécuté avec plus de précision pour les plantes et les noms populaires de l'Italie; mais on est loin encore d'avoir exécuté ce genre d'ouvrages

de manière à les rendre véritablement utiles. Remarquons qu'il y a ici deux écueils à éviter: l'un d'employer les noms locaux lorsqu'on est sûr du nom botanique, comme par exemple lorsqu'on a voulu récemment introduire dans les pépinières le nom local de *zelkhou* pour un arbre parfaitement connu sous celui de *planera*; l'autre c'est d'employer des mots botaniques douteux à la place de mots populaires certains: ainsi il vaut mieux, au point où est la science, désigner les variétés des fruits et des légumes par les noms populaires que par les noms scientifiques qui sont encore trop incertains.

VIII. Sous le nom de *Botanique médicale* ou *pharmaceutique* on réunit toutes les parties de l'étude des plantes qui traitent de leur emploi comme médicaments. Cette branche de la science est celle peut-être qui présente le plus grand nombre d'ouvrages. Dans l'origine de l'étude des végétaux, on ne semblait presque les considérer que sous cet unique rapport: c'était pour guérir les maux qui affligent l'humanité qu'on observait les plantes; c'était pour ne pas se tromper dans le choix des simples qu'on essayait de les décrire, de les figurer, de les classer; c'était pour les introduire dans les formules qu'on leur donnait des noms latins; en un mot, c'est de la botanique médicale que toute la science a pris naissance. Quoique cette partie de l'étude des plantes soit loin d'être aujourd'hui au degré d'importance qu'on lui a jadis attribuée, elle ne laisse pas que d'avoir un intérêt réel, et cela sous deux rapports.

Il importe, en premier lieu, de reconnaître avec précision les espèces de plantes dont on tire les médicaments; car il est peu de cas où les erreurs de nomenclature puissent être plus dangereuses: aussi a-t-on mis, dès l'origine de la science, un soin spécial à faire connaître les plantes dites officinales. Un grand nombre de livres ont pour but de les figurer et de les décrire, et chaque année, pour ainsi dire, on reconnoît ce genre d'entreprise. Dans ces derniers temps on a publié des ouvrages distingués sous ces rapports: tels sont en français la *Flore médicale*

(*) *Transactions de la Société d'Horticulture de Londres*, vol. V, pag. 1. *Annales de l'Agriculture française*, 2^e série, vol. XIX.

de Chatmeton, en allemand les grands ouvrages de Hayne (*Getreue Darstellung und Beschreibung der in der Arzneykunde gebräuchlichen Gewächse*, 10 vol. in-4°, avec planches coloriées, Berlin, 1805-1825) et de Nees d'Esenbeck (*Beschreibung officineller Pflanzen*, in-4°, Dusseldorf, 1829); en anglais ceux de Woodville (*Medical botany*, 3 vol. in-4°, London) et de Bigelow (*American medical botany*, in-4°, Boston). La connaissance des végétaux médicaux offre, au moins pour ceux de l'étranger, des difficultés d'une nature particulière. Il est souvent très difficile de dérouter l'origine réelle des produits médicamenteux exotiques, soit parce que les habitans des pays d'où ils sont indigènes croient avoir intérêt à cacher les lieux où ils les trouvent, soit parce que les marchands cherchent souvent à s'en conserver le monopole en ne faisant pas connaître leur patrie et leur nature originelle. Sous ces rapports, ces travaux spéciaux méritent plus de soins qu'on ne leur en avait donné jusqu'à nos jours.

Une autre partie de la botanique médicale consiste à comparer entre eux les végétaux des diverses familles et à en déduire les analogies intimes. Je crois avoir porté à un grand degré d'évidence, dans mon *Essai sur les propriétés des plantes comparées avec leur classification naturelle* (1 v. 1^{re} éd. 1804, 2^e éd. 1818), que les parties similaires des plantes de même famille ont des propriétés analogues, et avoir montré que presque toutes les exceptions apparentes à cette loi tiennent, ou à ce que l'on comparait des parties différentes des végétaux, ou à ce que certaines plantes étaient encore mal classées dans leurs familles, ou à ce qu'on n'avait pas suffisamment étudié leur nature chimique, ou réfléchi sur les vraies limites des propriétés comparées entre elles. Depuis lors les botanistes et les médecins ont reconnu la vérité de ce principe et ils ont fait peu à peu rentrer dans la loi générale les faits qui semblaient s'en écarter. Il reste bien encore quelques cas exceptionnels, mais qui probablement cesseront de l'être lorsqu'ils seront mieux étudiés. Cette théorie de l'analogie des propriétés avec les formes est la base

d'une étude importante, celle de l'art de remplacer dans chaque pays les médicaments exotiques par ceux qui sont indigènes. Cette substitution, lorsqu'elle est faite avec discernement et impartialité, donne des résultats précieux, surtout pour la médecine populaire, et est un des points où l'application de la botanique à la pharmacologie présente l'utilité la plus directe.

IX. Enfin nous réunissons sous le nom de *botanique appliquée* la connaissance de l'emploi des végétaux à tous les autres genres de besoins de l'homme. Ce terme comprend sans doute des objets très hétérogènes, tels que la *botanique alimentaire* qu'on a souvent confondue dans les ouvrages consacrés à l'étude des médicaments et qui rentre, à beaucoup d'égards, dans la botanique agricole; la *botanique tinctoriale* que Dambourney a jadis traitée *ex professo*, mais qui rentre, sous bien des rapports, dans la chimie; la *botanique industrielle* qu'on pourrait elle-même subdiviser selon la classe d'objets dont elle s'occupe. Ces diverses applications de la connaissance des végétaux ont sans doute de l'intérêt et de l'utilité, mais leur hétérogénéité elle-même a empêché qu'on ne les traitât avec autant de soin que les parties précédentes.

En traçant ce tableau rapide, mais assez complet, des parties dont la botanique se compose, j'ai eu pour but de montrer aux gens du monde combien cette science est plus vaste, plus compliquée et plus variée qu'on ne le croit généralement. Cet art de nommer les plantes, que tant de gens croient constituer la botanique, ne nous a plus apparu que comme une conséquence de la méthodologie, comme un point particulier au milieu de cette foule de recherches dont se forme la science, considérée dans son ensemble. Cette nomenclature est le lien commun qui unit toutes les branches de la science entre elles, comme il unit les naturalistes de toutes les nations; et il n'y a plus que quelques esprits irréfléchis qui cherchent à tourner en ridicule le soin qu'on apporte à y mettre de la précision. On a pu voir que l'étude de la botanique, par sa variété

même, se prête à tous les genres de caractères, à tous les goûts, à toutes les positions. Tantôt elle appelle ses adeptes à parcourir le globe, à gravir les montagnes, à scruter les mers, les ruisseaux, les forêts, pour y découvrir de nouvelles plantes; tantôt elle les invite à se concentrer dans les bornes étroites d'un jardin (*voy.* l'art. suivant) pour y réunir les végétaux des divers pays, étudier leurs formes, leurs mœurs, leur reproduction; tantôt enfin, plus casanière encore, elle les attache au milieu d'un herbier où sont réunis les végétaux les plus disparates, et où l'inconvénient de les voir dans un état de dessiccation est amplement compensé par l'avantage d'une comparaison uniforme et permanente. A ceux qui aiment les expériences elle offre une foule de problèmes piquans où les ressources de la physique et de la chimie, mises en action avec sagacité, promettent d'heureux résultats; à ceux qui préfèrent l'observation elle présente une foule inouïe de végétaux mal connus qu'il faut étudier de nouveau, d'organes non encore analysés qu'il faut soumettre à cet instrument magique du microscope, qui, lorsqu'il est employé avec adresse, découvre les mystères les plus cachés de leur structure; à ceux enfin qui préfèrent aux recherches théoriques les applications directement utiles, elle propose et l'introduction de végétaux nouveaux et la découverte de propriétés peu connues, et la popularisation d'une foule de connaissances utiles. Et si j'énumérais encore et l'érudit qui au moyen de la botanique démêle le vrai sens des écrits des anciens; et le dessinateur qui s'aide des connaissances précises de l'organographie pour représenter les fleurs avec fidélité; et l'ami de son pays natal qui se plaît à en étudier, à en classer toutes les productions; et le génie accoutumé aux plus hautes conceptions, qui trouve un vaste sujet d'étude et de réflexions dans les rapports des végétaux, entre eux et avec le globe qui les porte, on comprendrait le charme puissant de cette étude qui se prête à toutes les intelligences, qui commence à plaire dès qu'on se mêle d'observer les faits les plus communs et qui présente

toujours de nouveaux attraits à mesure qu'on y pénètre plus avant; qui occupe fortement l'esprit, tout en le détachant pour le moment des querelles des hommes et des injustices des partis; qui, en un mot, a su captiver les caractères les plus disparates et a réuni sous sa bannière J.-J. Rousseau et Linné. C'était à juste titre que ce dernier appelait la botanique *amabilis scientia*; elle n'a pas cessé d'avoir ce caractère en devenant, de nos jours, une étude immense par la variété des sujets qu'elle observe et la profondeur des combinaisons qu'elle réclame. *Voy.* HERBIER, HERBORISATION, PLANTES, VÉGÉTAUX, etc. D. C.-LÉ.

BOTANIKES (JARDINS). Il ne faut pas confondre les jardins d'ornement avec ceux proprement appelés *botaniques*. Les premiers ont été créés pour rendre le séjour des villes moins monotones et pour rapprocher les jouissances de la campagne des personnes que leurs travaux sédentaires retiennent dans ces enceintes, théâtre des grandes passions. On s'y est occupé de la culture des plantes d'agrément, qui demandent plus de soins que nos plantes rustiques, et si l'on y a pris plaisir à marier ensemble la modeste violette, le muguet aux grelots odorans, la marguerite élégante, l'orchis si bizarre dans les formes de sa fleur, la tulipe et l'anémone si variées, l'aubépine virginale et le chèvrefeuille au parfum si suave, la place de choix a, chez les anciens comme chez les modernes, toujours été réservée pour la plante la plus belle ou très rare, simplement curieuse ou utile.

[Quant aux jardins botaniques, ce sont des établissemens dans lesquels on rassemble des plantes des diverses parties du monde, dans le but de servir à l'enseignement ou aux progrès de la science, ou seulement comme objet de fantaisie et de luxe. Le but scientifique de ces jardins, en élevant le plus grand nombre possible des plantes des familles les plus différentes, est de les rapprocher d'après les analogies qui existent nécessairement entre elles. En effet, l'instruction serait toujours très bornée si l'on ne pouvait faire des études comparatives, et, par ce moyen, prendre une idée du règne végétal consi-

déré dans son ensemble. Le directeur d'un pareil jardin doit avoir une correspondance active et faire des échanges avec les principaux jardiniers de l'Europe et surtout avec les botanistes étrangers; ou, ce qui est encore plus avantageux, le gouvernement doit entretenir des voyageurs qui, parcourant les pays lointains, vont y recueillir des plantes inconnues ou rares. La connaissance du climat et de la nature du sol du pays d'où viennent des plantes et des graines lui est également nécessaire; il doit savoir aussi quels végétaux croissent dans l'eau, dans les marais, dans les prairies, sur les rochers, ou sur d'autres plantes; et, d'après ces données, il en dirigera la culture et l'éducation. Dans un jardin botanique il faut avoir des bâtimens propres à donner aux plantes le degré de température qui leur est nécessaire. Dans nos climats on a besoin principalement de serres chaudes dans lesquelles on entretient constamment en hiver 15 à 16° R., au moyen de conduits qui répandent la chaleur d'une manière uniforme. Afin que les racines même des plantes puissent profiter de cette chaleur, on place les pots qui les contiennent dans de grandes caisses larges et profondes, remplies de tan entassé, et arrosé d'eau de manière à y entretenir une fermentation lente qui peut conserver le calorique produit pendant cinq ou six mois. On peut employer des tuyaux remplis de vapeur d'eau et circulant dans la terre des caisses. Pour procurer aux plantes l'influence salutaire de la lumière et de la chaleur solaire, on laisse au midi une fenêtre oblique ouvrant ordinairement sous un angle de 50°; il est complètement superflu d'en pratiquer dans d'autres directions. Comme l'air frais n'est pas moins nécessaire à la végétation que la lumière et la chaleur, il faut avoir soin d'ouvrir les fenêtres ou de placer des ventilateurs auprès des conduits calorifères; d'un autre côté, pour s'opposer à l'introduction du froid, on met de doubles croisées, ou bien on couvre les fenêtres avec des volets, des nattes de jonc ou des couvertures de laine. Outre les serres chaudes, une des constructions les plus nécessaires dans un jardin botanique, est une serre

dans laquelle on place durant l'hiver les plantes de l'Europe méridionale, du Cap, de la Nouvelle-Hollande et de la Nouvelle Zélande. Dans ce bâtiment on entretient la température au-dessus de zéro et ce n'est que quand le thermomètre descend à 8° R. qu'on l'échauffe, soit avec un poêle, soit au moyen de tuyaux calorifères. Il doit y avoir également une fenêtre au sud, et l'abondance de l'air frais doit y être encore plus facile que dans les serres chaudes. Près de là seront placées les plantes qui croissent en plein air et qui doivent être traitées suivant leurs habitudes. Ainsi il y aura des bassins et des marais artificiels pour les végétaux qui appartiennent à ces localités; les plantes alpestres seront placées sur des monticules de pierres ou dans des pots qu'on exposera au nord; les autres plantes qui ne réclament pas un terrain spécial seront mises en pleine-terre, dans un sol léger et fertile, qui sera fumé de temps en temps; elles seront disposées dans un ordre méthodique suivant qu'elles sont annuelles, bisannuelles ou vivaces. Quant aux arbres et aux arbrisseaux, on a coutume d'en faire, suivant les règles du dessin des jardins, des bosquets et des charnelles. Le classement par familles, autant que le terrain le permet, est de beaucoup préférable pour les plantes qui ne demandent aucun abri. On utilise les grands arbres en les plantant du côté où le jardin a le plus besoin d'être garanti. La culture, l'arrosage, la transplantation, la cueillette des fruits et des graines regardent le jardinier et ses aides, sous les ordres du directeur qui doit veiller surtout à la bonne disposition des plantes. Au moyen de ces précautions on peut, dans le cours d'une année, observer et connaître parfaitement plus de végétaux qu'on ne le pourrait faire dans des voyages lointains et dispendieux. A cela se joint la découverte des plantes nouvelles que des relations étendues ne peuvent manquer d'amener. Les recherches sur la culture des plantes, en exerçant une grande influence sur le commerce et l'agriculture, font des jardins botaniques des établissemens féconds en résultats avantageux pour les états qui les ont créés. C. L.]

Chez les anciens, nous ne voyons qu'un seul jardin botanique : c'est celui qui fut établi à Rome par Antonius Castor, l'un des plus savans hommes du premier siècle de l'ère vulgaire. Pline le naturaliste en parle (xxv, 2) comme d'une merveille, quoiqu'il ne s'y trouvât que des plantes à l'usage de l'art pharmaceutique; les unes y étaient cultivées en pleine terre, les autres conservées sur couches recouvertes de pierres spéculaires et dans des serres (*voy.* ce mot). Pour les modernes les véritables collections botaniques ne sont point antérieures au commencement du XIII^e siècle; elles furent long-temps confinées dans le silence des cloîtres. Dans le siècle suivant l'amour de la botanique en fut établi chez de riches particuliers; elles avaient pris une telle extension dans les premières années du XVI^e siècle que, en 1560, Gessner en comptait plus de cinquante en Italie, et que, en Allemagne, en Suisse et en France, il y en avait un certain nombre où l'on enseignait publiquement à démêler les propriétés vraies ou imaginaires des plantes. Les démonstrateurs, sous le titre de *Simplicistes*, expliquaient ces vertus d'après Dioscoride et les anciens médecins; le seul bien dont on puisse leur savoir gré c'est d'avoir sollicité l'attention de ceux qui les écoutaient sur toutes les plantes indistinctement; tout en leur cherchant des vertus médicinales, ils préparèrent la voie aux études botaniques. Les Flamands furent les premiers à quitter les routes pharmaceutiques pour s'attacher aux végétaux les plus brillans, les plus rares. Ils recherchaient les plantes exotiques avec ardeur; et pour se les procurer et pour les conserver, malgré la rigueur des hivers propres à la zone qu'ils habitent, ils n'épargnèrent ni soins, ni dépenses, ni voyages lointains, ni recherches de tout genre. Leur exemple eut de nombreux imitateurs.

Le plus ancien jardin consacré à l'enseignement de la science est celui qui fut fondé par Luc Gheini, à Pise en Toscane, dans l'année 1543. Il y rassembla non-seulement les espèces étrangères, mais encore presque les plantes indigènes au sol de l'Italie. Il y joignit le semis des graines qu'il tirait des autres pays, particu-

lièrement de l'île de Candie, de l'Égypte, de la Grèce et de l'Inde. Belon visita cet établissement en 1555, alors que sa direction était confiée au célèbre Cessalpini; il fut étonné de la beauté du site, du nombre et de la variété des plantes, de leur distribution méthodique et de la bonne culture qu'elles recevaient.

Padoue eut le second jardin botanique, en 1546. Vingt-deux ans plus tard Aldrovandi jeta les fondemens de celui de Bologne. Rome et Florence eurent le leur à la même époque. Ces dates ne sont pas les mêmes que celles qu'a données Tournefort et qui ont été adoptées par Haller et Linné, ainsi que par les écrivains qui les ont servilement copiés; mais ce sont les seules véritables : nous les avons puisées aux livres des établissemens mêmes, et constatées par les actes authentiques de leur fondation.

C'est en Hollande que l'exemple de l'Italie fut d'abord suivi et qu'il reçut même de plus grands développemens. La France aurait pu prendre l'initiative : elle y était sollicitée par Charles, de Saint Omer, par L'Écluse d'Arras, plus connu sous le nom de *Clusius*, et par quelques autres savans que n'ont point illustrés au même degré les richesses qu'ils cultivaient et les descriptions qu'ils publiaient; mais le gouvernement était plus occupé des guerres et des troubles de l'intérieur. La ville et l'université de Leyde remirent aux mains de Cluyt le soin de leur créer un jardin botanique; ils en eurent un en 1577, qui fut bientôt le plus riche de l'Europe. Celui de Leipzig date de 1580, celui de Montpellier de 1597.

Bientôt après on en vit fonder partout où la science comptait des cultivateurs habiles et dévoués. Les plus renommés de cette époque sont les suivans : Giessen, 1605; Altorff, 1625; Ratisbonne, Rintlen, Ulm, 1627; Jéna, 1629; école de médecine de Paris, mai 1630; Messine et Copenhague, 1638; Oxford, 1640; Groningue, 1641; Upsal, 1657; Amsterdam, 1684. Dans le XVIII^e siècle, Cavanilles fonda celui de Madrid, en 1753; 20 ans après on cita celui de Coïmbre, et presque dans le même temps celui que Wallich organisait à Calcutta.

Jetons un coup d'œil rapide sur ceux

de l'époque actuelle, afin de donner la mesure des progrès réels que la science a faits depuis que Linné, du haut de la chaire d'Upsal, eût dicté les véritables lois de la botanique, dirigé les recherches de ses nombreux élèves sur tous les points du globe, et préparé l'établissement des familles naturelles par ses sages doctrines, par le précieux spécimen qu'il publia, en 1750, dans sa *Philosophia botanica*. L'on s'attend bien à ne trouver ici que des sommités ; le détail nous entraînerait trop loin et demanderait trop de place, puisqu'aujourd'hui la France seule compte un aussi grand nombre de jardins botaniques qu'il y a de villes un peu considérables, et que parmi eux il en est plus d'un dont les richesses sont supérieures à celles des jardins les plus célèbres des xv^e et xvi^e siècles.

La création du *Jardin des Plantes* de Paris est due à Guy de la Brosse : il en dressa le plan en 1626; mais ce plan ne fut adopté qu'en 1635, à la suite de longues sollicitations. Quand, l'année suivante, il fut ouvert au public, on y comptait 1,800 plantes, et en 1640, époque à laquelle commencèrent les démonstrations, ce nombre s'élevait déjà à 2,360. Il fut enrichi en 1680; mais sa véritable gloire date de 1693, alors que sa direction était confiée à Tournefort. Buffon l'agrandit; par les soins des deux Jussieu, par ceux de Desfontaines et des botanistes voyageurs, par les travaux d'André Thouin, comme horticulteur, le Jardin des Plantes s'est placé à la tête de tous les établissemens de ce genre. La pleine-terre et les serres si vastes, si nombreuses, si bien calculées, présentent aujourd'hui près de 40,000 plantes vivantes. Il s'est enrichi des plantes rares cultivées par Cels, de celles qui brillèrent si peu de temps à la Malmaison et à Navarre. — Le jardin de Montpellier soutient sa vieille gloire; mais il est loin de ce qu'il promettait d'être lorsque Broussonnet y introduisit les végétaux qu'il rapportait des Canaries, de la côte de Mogador et des jardins particuliers de l'Angleterre.

En ce dernier pays les jardins botaniques proprement dits ne sont pas nombreux; mais en revanche les établisse-

mens particuliers y sont d'une grande somptuosité. Depuis celui que Jean Tradescant cultivait à Lambeth, et où, sur une vaste étendue, on trouvait un grand nombre de plantes, d'arbres et d'arbustes de diverses contrées, en 1656, jusques à ceux des frères Loddiges, à Hackney, et de James Lee, à Hammersmith, l'intervalle est rempli par les jardins de Chelsea et de Kew. Celui de Glasgow, fondé en 1817, mérite aussi une citation particulière.

L'Allemagne nomme avec orgueil le jardin de Berlin, si long-temps dirigé par Willdenow; celui de Schönbrunn, si riche en plantes des régions les plus éloignées et qui est confié à la garde de Jacquin; celui de Halle à la tête duquel est placé le savant Kurt Sprengel; enfin ceux de Schwetzingen, de Göttingen et de Hanbourg.

Les Pays-Bas, qui virent si long-temps fleurir le jardin de Clifort, d'où Linné data plus d'un de ses immortels ouvrages, peuvent se vanter aujourd'hui des jardins de Gand, de Tournai, de Bruxelles.

Au nord de l'Europe, Upsal soutient sa haute réputation; Copenhague montre son jardin si considérablement augmenté par Hornemann; Pétersbourg, enrichi des dépouilles du jardin de Gorenki, possède les plus belles serres connues; on estime leur étendue à plus de 150 mètres de longueur; Moscou rivalise avec Pétersbourg par les soins donnés aux nombreux végétaux que l'on y entretient à grands frais.

Le jardin botanique de Naples s'agrandit chaque jour par le zèle, la correspondance étendue et le dévouement de Tenore. L'université de Turin en possède un qui mérite aussi de fixer l'attention. Madrid et le Portugal, que les événemens politiques ont privés de leurs plus illustres botanistes, se ressentent de plus en plus de leur éloignement, de la marche forcément rétrograde de la science dans des pays où la botanique trouverait tant d'avantages.

Un jardin de naturalisation avait été établi à l'île de France, par De Céré; un autre fut tracé dans les îles Canaries, à l'Oratava, par Sabin Berthelot : l'idée était des plus heureuses; c'était une mine

féconde qu'il aurait exploitée au profit de l'Europe savante; le sort en a décidé autrement.

Quant aux jardins botaniques de l'une et l'autre Amérique, ils sont encore trop jeunes de fondation pour mériter de fixer l'intérêt.

A. T. D. B.

BOTANY-BAY. Dans la Nouvelle-Galles méridionale (Australie) est située la fameuse *Botany-Bay*, baie de botanique ou *des herbagés*, à 7 ou 8 milles au sud du port Jackson. Elle fut ainsi nommée à cause de la prodigieuse variété de plantes que sir Joseph Banks trouva dans les environs en 1770, époque où cette baie fut découverte par le capitaine Cook. Dès que l'Angleterre eut perdu ses colonies d'Amérique, elle fut chercher sur cette côte un lieu favorable pour y coloniser des déportés (*convicts*). Par les conseils de Banks on fit choix de Botany-Bay: aussitôt onze navires y amenèrent 760 déportés, quelques colons libres, ainsi que les troupes confiées au commandement de Arthur Philipps, les membres du gouvernement chargés de présider à l'organisation de la colonie, des provisions considérables, un hôpital ainsi que plusieurs plantes alimentaires et des animaux domestiques. La traversée fut de huit mois. Les premiers naturalistes qui abordèrent cette contrée furent émerveillés à la vue des nombreux végétaux dont les formes sont opposés à celles des plantes des autres climats, mais dont le luxe diminue en s'avancant vers l'ouest. Les prairies humides sont ornées par une liliacée nommée *blanfordia nobilis*, et çà et là s'élèvent les tiges raides des singuliers *xanthorea* et les cônes du *samia australis*. Au nord de Botany-Bay s'étendent des forêts épaisses d'une espèce de cèdre que Brown a nommées *calidris spiralis*, dont le bois, par son poli, rivalise avec le plus beau bois des Antilles; plus loin quinze autres espèces de bois rouges, blancs, veinés de toutes couleurs, offrent à l'ébéniste ses plus précieux trésors. Mais la plupart des plantes ont un caractère unique, celui de posséder un feuillage sec, rude, grêle, aromatique, à feuilles presque toujours simples; et les forêts de cette région ont quelque chose de triste et de bru-

meux qui fatigue la vue. Cependant, malgré ses richesses naturelles, un grand nombre de plantes européennes ont été naturalisées avec succès dans cette partie du monde: ce sont celles qu'on peut appeler cosmopolites et qui viennent dans les marais, telles que la samole, la salicaire, etc. Botany-Bay donna long temps son nom à toutes les colonies de la Nouvelle-Galles du Sud; mais n'ayant pas offert tous les avantages qu'on en attendait, cet établissement fut bientôt abandonné, et aujourd'hui il n'y existe plus qu'un village où le baron de Bougainville, fils du célèbre navigateur de ce nom, a élevé une colonne à la mémoire de Lapeyrouse qui quitta ces lieux pour aller chercher la mort sur les récifs de Vanikoro. En 1784 on fit choix de *Paramatat*: sur les bords de la rivière Hawkesbury s'élevèrent des maisons et de belles cultures dues aux déportés qui vinrent cultiver ces lieux. Les environs du port Jackson, le plus beau de l'Australie, après celui de Dairymple (île de Diémen), furent également occupés. Enfin la ville de *Sidney*, capitale de la Nouvelle-Galles du Sud et de toute l'Australie, fut bâtie comme par enchantement sur le bord méridional du port Jackson, à 4 lieues nord de Botany-Bay. Cette ville comprend aujourd'hui près de 1,700 maisons et environ 16,000 habitans, et rien n'est plus ravissant que sa position. On l'a surnommée le *Montpellier de l'Océanie*, à cause de son beau climat et de la fécondité de ses environs. Sa distance de Londres est de 5,400 lieues. Les déportés sont condamnés au travail de la terre et à celui de la construction des navires; ils sont traités avec sévérité, mais avec des égards peu communs.

Les colons sont partagés en deux grandes classes: celle des *émigrans* volontaires et celle des déportés rendus à la liberté ou *émancipés*. Les premiers sont connus sous la singulière dénomination d'*illégitimés*; les autres, au contraire, sont *légitimés*, parce que c'est par l'autorité des lois qu'ils sont arrivés à cet état, sans examiner comment fut exercée sur eux cette autorité. Les déportés libérés paraissent être la classe la plus industrielle et la plus active. Ils possèdent

toutes les distilleries, presque toutes les brasseries et une grande partie des moulins; la presque universalité des affaires commerciales est dans leurs mains. La colonie prend le nom de comté de *Cumberland*. Le désir de s'avancer dans les archipels de l'est fit expédier en 1788 un navire ayant neuf *convicts* mâles et six femmes, pour former une autre colonie dans la petite Ile de Norfolk, découverte par le capitaine Cook, en 1774, et située au nord-ouest de la Nouvelle-Hollande, à 300 lieues de Botany-Bay.

La première récolte du comté de Cumberland eut lieu au mois de septembre 1788. En 1790 s'ouvrirent les premières relations avec Batavia et le Bengale. Deux ans après il s'en établit avec l'Amérique du Nord, et, en 1793, avec l'Espagne et la côte nord-ouest de l'Amérique. L'introduction de l'imprimerie date de 1796. En 1797 on découvrit des mines de charbon de terre. En 1804 on occupa la terre de Van-Diëmen, et l'on fonda les villes de Hobarttown et d'Yorktown. L'année suivante on organisa une garde nationale dans le pays, et en 1810 on fit le premier dénombrement général des habitans, des troupeaux et des propriétés, et l'on établit des écoles d'après la méthode lancastérienne. En 1813, un passage fut découvert à travers les montagnes bleues, et le 7 mai 1815 fut fondée la ville de Bathurst. En 1816 Van-Diëmen envoya le premier bâtiment à l'Ile-de-France.

Voici un extrait du tableau statistique de la colonie, d'après Wentworth, en 1828. Le nombre des colons émancipés était alors de 9,756, celui des émigrés volontaires de 1,658; on comptait 5,859 enfans de la première classe, et 978 de la seconde; il y avait 39,765 acres de terre en culture, 410,604 en pâtures; 71,570 têtes de gros bétail, 261,570 moutons, 3,968 chèvres, 24,867 porcs, 1,500 maisons de ville et 23 comptoirs de commerce. Le capital engagé dans le négoce s'élevait à 250,000 livres sterling ou 6,250,000 francs, et la valeur totale des produits à 1,649,736 livres sterling ou 41,243,420 francs.

Parmi les différens gouverneurs il faut surtout nommer le général Macquarie à

qui la science et l'Australie doivent tant. Le gouverneur actuel est le général Brisbane. Nous remarquerons qu'il a donné à sa fille, qui a reçu naguère le jour à Sidney, le doux nom d'*Australia*, nom par lequel les Anglais ont enfin remplacé le nom absurde de Nouvelle-Hollande, et qui semble prouver qu'ils considèrent ce rare continent comme une de leurs nombreuses et importantes possessions. Nous n'avons pas parlé des indigènes: c'est la race noire la plus abrutie et la plus misérable de l'Océanie; mais le langage de ses différentes tribus, quoique pauvre, est aussi doux que sonore.

L'établissement de cette colonie pénale est certes un des phénomènes historiques les plus intéressans. Il était difficile d'imaginer qu'un ramas de criminels pût former une société dont les mœurs, l'industrie et l'ordre la rapprocheraient un jour des sociétés les plus remarquables de l'Europe; bien plus, à Sidney comme en Europe, les progrès vont toujours croissant et ce pays pourra peut-être un jour, imitant l'exemple des colonies de l'Amérique du Nord, se rendre indépendant de la métropole et former un état des plus florissans. Tel est l'empire des lois uni à celui non moins puissant de la nécessité. *Voy. COLONIES PÉNALES, NOUVELLE-GALLES, SIDNEY, JACKSON (port), etc.*

L. D. DE R.

BOTHE (FRÉDÉRIC-HENRI), né à Berlin vers 1775, est connu par de bonnes traductions allemandes métriques d'Euripide et de Pindare, par un *Traité de métrique* (Berlin, 1817), par des éditions de Sophocle, de Phèdre, de Plaute, d'Horace (avec annotation perpétuelle et tables), et par des chants populaires. M. Bothe vit à Manheim. S.

BOTHNIE ou **BOTTEN**, ancienne province suédoise, divisée en Westbothnie et en Ostrobothnie, et dont une partie est devenue possession russe en même temps que la Finlande. S.

BOTHNIE (GOLFE DE), portion septentrionale de la mer Baltique. Le golfe de Bothnie commence au sud et non loin des îles d'Aland, à peu près par la même latitude que la côte Nord du golfe de Finlande, et s'étend ainsi du 60 au 66° parallèle. Sa longueur totale, jus-

qu'à Tornéo, qui occupe le fond de l'arc de cercle décrit par la partie extrême du golfe, est de près de 150 lieues de France; sa largeur varie : de 40 au-dessus de l'archipel d'Aland, elle atteint 50 entre Soverham et Bicerneborg, se maintient quelque temps, puis diminue graduellement, se réduit à 18 entre Ouméa et Vasa, et ensuite reprend quelque accroissement. L'espace de détroit entre la mer et le golfe Bothnique s'appelle Guarken. On a reconnu avec soin le fond autour des îles Aland; plus loin la navigation est peu sûre. En général les eaux libres présentent de 20 à 50 brasses; près des îles la profondeur reste souvent au-dessous de 4 brasses.

La côte suédoise (car le golfe de Bothnie a d'un côté le Norrland, c'est-à-dire la Suède et de l'autre la Finlande, c'est-à-dire la Russie), la côte suédoise est quelquefois très élevée; elle reçoit un nombre considérable de fortes rivières (Tornéa, Louléa, Skeledéa, Ouméa). Du reste les deux côtes sont très découpées et offrent un aspect sauvage. Les phoques y abondent, et les glaces qui bordent la grève presque toute l'année forment très souvent un ensemble continu pendant l'hiver.

VAL. P.

BOTHWEL (JAMES HEPHURN, comte DE), voy. MARIE STUART.

BOTOUCDES, peuplade sauvage du Brésil, encore peu connue, et qui, dit-on, tire son nom des chevilles de bois que ces indigènes portent dans les oreilles et dans les lèvres, en guise d'ornemens.

X.

BOTTA (CHARLES-JOSEPH-GUILAUME) est né en 1768, à Saint-Georges, en Piémont; il fit ses études à Turin, s'attacha particulièrement à l'anatomie et à la botanique, et fut reçu docteur en médecine à l'époque où la révolution française commençait. Des idées hardies et nouvelles agitaient les esprits; M. Botta les adopta et ne s'en cacha pas : aussi fut-il arrêté en 1792 par ordre du roi de Sardaigne. Rendu à la liberté en 1794, il vint en France pour retourner bientôt dans son pays avec l'armée d'Italie, à laquelle il fut attaché en qualité de médecin. Auteur d'un projet de gouvernement pour la Lombardie, désigné

par le général Bonaparte pour faire partie de la division envoyée, en l'an VI, dans les îles du Levant, il fut nommé ensuite par le général Joubert l'un des membres du gouvernement provisoire du Piémont. Quand les Russes envahirent l'Italie en 1799, il chercha de nouveau un refuge en France; après la bataille de Marengo il fut membre de la *consulta* du Piémont, et lors de la réunion de ce pays à la France, en 1803, le département de la Doire le nomma député au Corps législatif. Le régime impérial ne trouva pas en lui un approbateur aveugle : il lui arriva de blâmer quelques mesures despotiques; aussi, ayant été proposé pour la questure, son nom fut effacé par l'empereur. En 1814 il cessa de faire partie du Corps législatif; il avait voté pour la déchéance.

Là s'arrête sa carrière politique. Nommé dans les Cent-Jours recteur de l'Académie de Nancy, il eut pendant les premières années de la Restauration le même titre à l'Académie de Rouen. Comme littérateur, sa place est marquée parmi les plus célèbres Italiens de l'époque. Il s'est distingué parmi ceux qui ont voulu rajeunir et raviver la langue italienne en la retrempeant aux sources d'où elle est sortie, en lui redonnant ces tours énergiques et naïfs qu'on admire dans les prosateurs du xvi^e siècle. Cette réaction contre le système qui depuis deux siècles tendait à franciser l'idiome du Dante et de Machiavel se manifesta hardie et complète dans l'Histoire d'Amérique, publiée en 1809. L'Histoire d'Italie depuis 1780 jusqu'en 1814, publiée en 1826, offre le même caractère de style. L'auteur y traite un peu sévèrement l'invasion et l'influence françaises; on voit qu'il ne leur pardonne pas de n'avoir pas réalisé pour l'Italie toutes les espérances qu'elles avaient fait naître. M. Botta nourrissait depuis longtemps le désir de continuer Guicciardini : ce travail si important a été publié en 1834. On y retrouve toutes les qualités dont l'écrivain avait déjà fait preuve : une grande clarté dans la narration, une manière sage et juste d'apprécier les faits, et ce beau style auquel on ne pourrait reprocher que d'être trop exactement copié sur celui de Guicciardini. L'His-

toire de ce dernier a été réimprimée en même temps que cette continuation, qui comprend aussi l'Histoire de 1789 à 1814, précédemment publiée.

Outre ces ouvrages capitaux, M. Botta en a composé beaucoup d'autres : une description de l'île de Corfou, 2 vol. in 8°, 1799 ; une traduction italienne du baron de Born, 1801 ; des Mémoires sur la doctrine de Brown, 1800 ; Souvenirs d'un Voyage en Dalmatie, 1802 ; Mémoire sur la nature des tons et des sons, 1803 ; Précis historique de la maison de Savoie, 1803 ; *Il Camillo, o l'ero conquistata*, poème en 12 chants (1816), où l'on trouve une versification noble et d'énergiques beautés. L. L. O.

BOTZARIS, famille depuis longtemps célèbre dans la Grèce et surtout parmi les Souliotes (voy. ce mot).

GEORGE Botzaris commandait en chef ces belliqueuses tribus dans leurs premières guerres contre Ali-Pacha (voy. ce nom) ; mais ayant aspiré à perpétuer son autorité il devint l'occasion de dissensions funestes. Cependant on rendit toujours hommage à ses talens, ainsi qu'à la bravoure des ses fils, NOTIS et CHRISTOS.

MARC, fils de ce dernier, né vers 1790, grandit au bruit des combats terminés seulement en 1803 par la destruction de Souli. Parvenu, à travers mille périls, sur le territoire ionien, il y vit bientôt arriver les principaux chefs d'Armatoles (voy. ce mot), refoulés par les cruautés d'Ali. Ces réfugiés méditaient déjà l'affranchissement de la Grèce, et le jeune Souliote prit (1806) les armes avec eux, pour une tentative d'insurrection que favorisait la Russie, alors en guerre contre la Porte. Le traité de Tilsitt et le retour des Français dans les Sept-Îles ajournèrent pour les Grecs l'espoir de la délivrance. Alors Marc entra au service de la France, comme sous-officier au régiment albanais, où son père et son oncle obtinrent le rang de majors. Depuis 1815 Marc était retiré dans les îles Ioniennes, sans que les douceurs d'une heureuse union lui fissent oublier son pays natal ; mais en 1820 une double commotion vint ébranler l'empire ottoman et commencer une ère nouvelle pour

les Grecs ; Hypsilantis (voy.) les appelait à l'indépendance, tandis qu'Ali-Pacha résistait dans Janina aux Armans et aux armées du Grand-Seigneur. A cette nouvelle 7 à 800 Souliotes étaient accourus en Épire se grouper autour de Marc Botzaris et de son oncle, dans l'espoir de reconquérir leurs montagnes où Ali possédait encore une forteresse importante. Celui-ci, qui cherchait alors à rattacher sa cause à celle des Grecs, leur proposa de les remettre en possession de leurs foyers, s'ils voulaient opérer une diversion en sa faveur. Notis, chargé de la négociation, obtint qu'un petit-fils du pacha fût confié aux Souliotes. Du côté de ceux-ci Marc s'était offert en otage, mais on avait besoin de son bras ; son jeune frère Constantin, sa sœur et son épouse, la jeune et belle Chryssée, avec ses deux enfans, se vouèrent à sa place au succès du traité qui rouvrirait aux proscrits les défilés de Souli. Notis y prit le commandement, tandis que son neveu, avec 200 palicars (voy.), fut chargé d'inquiéter les Turcs. Son début fut de leur enlever un convoi de munitions, escorté de 500 hommes ; et profitant de la terreur répandue par les snyards, il s'empara du poste important des Cinq-Puits, où, peu de jours après, il mit en déroute deux pachas et 5,000 hommes.

Les Turcs, auxquels il ne laissait aucun repos, et qui ne pouvaient se garantir de ses attaques soudaines ni l'atteindre dans ses retraites rapides, mirent sa tête à prix et même eurent recours aux anathèmes de l'Église. Vainement aussi, pour le surprendre, ils firent un armistice ; leur perfidie tourna contre eux. Le bruit de ces premiers succès retentit dans la Grèce ; l'insurrection y devint générale au printemps de 1821. Botzaris ouvrit la campagne par la prise de Rénissia, petite place maritime qui assurait les communications de l'Épire avec les autres provinces insurgées. Voltigeant sans cesse autour de l'armée turque, tantôt il oblige un pacha et 1,300 hommes à mettre bas les armes ; tantôt il met en fuite Ismaël et 2,000 janissaires, occupe Placa et s'y maintient par une victoire. Blessé dans cette action, il

prend peu de jours de repos et tente une plus grande entreprise. Arta était occupée par une forte garnison turque, avec un parc d'artillerie : Botzaris, comptant sur l'alliance des Albanais, s'y rendit avec peu de monde. Il avait franchi le pont sous le feu des batteries et pressait la citadelle, quand l'arrivée de 6,000 Turcs et la défection des Albanais compromirent sa faible troupe ; mais avec sa présence d'esprit habituelle il assura par un stratagème le salut des blessés et se fit jour à travers l'ennemi (déc. 1821). Cependant, au commencement de 1822, les Turcs triomphèrent de la résistance d'Ali, et les otages des Souliotes tombèrent entre les mains du séraskier Khorchid, dont le harem était au pouvoir des Grecs. Le président de la Grèce, Maurocordatos (*voy.*), fit aussitôt stipuler leur échange, heureux de pouvoir offrir au héros le seul prix digne de ses services, en lui rendant Chryssée et ses enfans. Ces deux hommes, liés désormais d'une étroite amitié, tournèrent leurs efforts vers la Grèce occidentale, où l'armée othomane s'était rejetée tout entière sur les Grecs.

Une tentative de Botzaris pour secourir Souli fut sans succès ; en même temps la Grèce perdait, dans le funeste combat de Peta (juillet 1822), l'élite de ses soldats et des Philhellènes. La défection de quelques chefs achevait de compromettre les débris de cette armée, et avec elle le sort de la Grèce occidentale. Marc, avec 600 braves, arrêta tout un jour l'armée turque, au défilé de Criônéros, et vint, avec le faible reste de sa troupe, s'enfermer à Missolonghi, où son héroïque résistance avait permis de réunir quelques provisions et de faire embarquer les femmes et les vieillards. L'épouse de Marc s'éloigna à regret pour conduire ses enfans en Italie. Par d'heureux stratagèmes Botzaris évita un assaut. Combattant et négociant tour à tour, semant la crainte et la défiance parmi les chefs des inconstans Albanais, renouant des intelligences avec les montagnards, il paralysa les efforts des Turcs jusqu'à la fin de la campagne; et, nommé stratarque de la Grèce occidentale, il mit l'hiver à profit pour fortifier Missolonghi.

Au printemps de 1823 une armée de près de 20,000 hommes descendit du nord de l'Épire sous les ordres de Moustai, pacha de Scodra. Toute résistance semblait impossible, même dans Missolonghi ; Botzaris veut aller au-devant de l'ennemi et par un coup d'audace le frapper d'impuissance. Suivi de 240 palicaires qui s'attachent à son sort, il se porte vers Carpenitzé, où Moustai venait d'établir un camp de 10,000 hommes. C'est du milieu même de ce camp que Botzaris donnera le signal de l'attaque aux divers chefs qui, par ses conseils, occupent les défilés d'alentour. A la veille d'exécuter ce hardi projet, Marc écrivait à sa famille et à lord Byron des lettres où respire son héroïque simplicité. Dans la nuit du 20 août les Grecs, préparés au combat par la prière, fondent sur les avant-postes des Musulmans ; les diverses tribus qui les composent se battent entre elles en s'accusant de trahison, tandis que Botzaris pénètre plus avant. De sa main il délivre la Grèce de plus d'un chef redouté, et, quoique blessé déjà, il force la tente du pacha ; alors il se fait connaître, donne le signal de l'attaque générale et tombe atteint mortellement d'une balle. Son frère accourait avec un renfort : il reçut son dernier soupir et le vengea en complétant la victoire. Les Turcs, pressés de tous côtés, abandonnent le camp, leurs étendards et un matériel immense. Le corps de Marc Botzaris fut rapporté au milieu de ces brillans trophées. Un tel exemple exalta au plus haut degré le courage des Grecs. Missolonghi trouva d'héroïques défenseurs, parmi lesquels se distinguèrent Notis et Constantin Botzaris, qui est mort aussi les armes à la main.

Marc Botzaris, éloigné de toute espèce d'ambition et d'intrigue, prodigue pour sa patrie de ses biens comme de son sang, n'a laissé d'autre héritage à ses enfans qu'un nom chéri des Grecs et célèbre dans toute l'Europe.

L'aîné de ses fils est maintenant aide-camp du roi Othon, près duquel il a été élevé.

Voir Pouqueville, *Histoire de la régénération de la Grèce* ; Al. Soutzo,

Histoire de la Révolution grecque ; Emerson, Tableau de la Grèce en 1825 ; Flogé funèbre de Marc Botzaris, en grec, etc.

B-T.

BOUC (*hircus*). C'est le nom vulgaire des mâles dans la famille des mammifères herbivores ruminans, à pied bisulque, à cornes simples creuses, à deux mamelles inguinales, à mamelons dirigés en avant, c'est-à-dire des chèvres (*voy.*). L'influence des organes générateurs se fait sentir chez les boucs, comme chez la plupart des quadrupèdes, par l'exagération seule des caractères communs aux deux sexes. Ainsi les formes sont plus fortes et plus prononcées, le poil plus long, plus rude; les cornes ont plus de verve, et leur caractère propre est plus arrêté; l'odeur de famille est plus intense chez le bouc; l'espèce d'entêtement commun à toutes les espèces du même genre devient plus sensible dans le sexe mâle; enfin la barbe qui garnit la partie inférieure de la ganache, en arrière du menton et au-dessous des angles des lèvres, est formée de poils plus allongés et plus touffus. Le bouc est en général d'une salacité remarquable dans toutes les espèces de la famille, et ce caractère n'avait pas échappé aux anciens Grecs. Aussi, dans la personnification de la lubricité, donnaient-ils aux satyres la barbe, les pieds, la queue et les organes génitaux du bouc. C'est d'après la même idée qu'ils immolaient le bouc à Bacchus et qu'ils représentaient le char de l'Amour, et quelquefois celui de la déesse qui préside aux plaisirs, traînés par des animaux de cette espèce. Dans le culte des Israélites le bouc avait une grande importance : bien qu'il ne fût pas au nombre des animaux réputés immondes par la loi de Moïse, c'était lui qui était choisi pour l'expiation des fautes nationales. Le grand-prêtre offrait un bouc en sacrifice; sans l'égorger ni le brûler, il le chargeait par une imprécation des iniquités du peuple et le faisait chasser dans le désert; c'était le bouc *harazel* ou *émisnaire*. Ordinairement l'on victimaient en même temps un autre bouc. Dans notre vieille France, les borgnes croyaient que le diable, lorsqu'il revêtait une forme sensible, prenait

des pieds et des cornes de bouc; l'acharnement de l'esprit malin à poursuivre l'humanité, et la luxure qu'il met souvent en usage pour la tenter et la faire tomber dans l'abîme lui ont sans doute valu ce choix d'attributs allégoriques. De nos jours le bouc est tout-à-fait déchu de tous ses privilèges poétiques et religieux. Le poil est trop rude, chez notre bouc domestique surtout, et le jarre y prédomine trop sur la bourre, pour qu'il soit estimé dans le commerce; sa chair est trop ferme et trop musquée pour être recherchée. Aussi le bouc se trouve-t-il communément réduit à sa destination primitive, à la reproduction de son espèce.

Le mot *Bouc* est aussi employé comme nom spécifique de toute l'espèce chèvre, à laquelle appartient notre chèvre domestique ou commune. La *chèvre-bouc* (*capra-hircus*) se distingue des autres espèces de la famille par ses cornes trièdres à peine ondulées, dirigées en haut et en arrière, légèrement arrondies sur leurs côtés antérieurs. T. C.

BOUCANNIER, *voy.* FLIBUSTIER.

BOUCHARDON (EDME), sculpteur, né à Chaumont-en-Bassigny en 1698, mourut à Paris en 1762. Doué des dispositions les plus heureuses pour les arts du dessin, il ignora d'abord sa véritable vocation. Séduit par le charme du coloris, la peinture obtint ses premiers hommages; mais l'architecture et la sculpture que professait également son père n'en avaient pas moins à ses yeux beaucoup d'attraits. Il partagea son temps entre ces trois arts, jusqu'à ce qu'un penchant irrésistible l'entraînant enfin vers la sculpture, il s'y adonna tout entier. A 24 ans il remporta le grand prix de sculpture dans l'école de Coustou le jeune; à 46 ans il fut reçu académicien, et 2 ans après nommé professeur. Les ouvrages de Bouchardon ont cet avantage sur ceux de ses contemporains qu'ils recèlent un vif sentiment du naturel et une certaine grâce qui les feront toujours voir avec plaisir. Il avait une pratique de dessin agréable et spirituelle; il la devait à l'habitude qu'il avait contractée en Italie de copier tous les chefs-d'œuvre des arts qu'il rencontra. C'est d'après ses dessins qu'a été exécuté

le recueil de pierres gravées antiques publié par Mariette. Bouchardon a aussi beaucoup gravé lui-même à l'eau forte.

Les ouvrages capitaux de Bouchardon sont les statues du Christ, de la Vierge, et de huit apôtres dans l'église Saint-Sulpice à Paris; la fontaine de Grenelle, grande composition où la sculpture, alliée à l'architecture, témoigne de son talent dans les deux arts; le bas-relief de Saint-Charles, à la chapelle du château de Versailles; un chasseur domptant un ours; l'Amour faisant un arc de la massue d'Hercule; enfin la statue équestre de Louis XV détruite pendant les troubles civils de 1793 et qui passait pour son meilleur ouvrage. Le cheval était regardé comme un chef-d'œuvre digne, par la pureté du trait, par le choix et la vérité des formes, d'être opposé à ce que les anciens nous ont laissé de plus parfait en ce genre.

L. C. S.

BOUCHE. Ce mot, dans une acception rigoureuse, signifie seulement orifice; mais il est ordinairement employé, en histoire naturelle, pour désigner l'ouverture du conduit intérieur destiné à l'élaboration et à l'absorption des substances alimentaires, solides, liquides ou gazeuses, et l'espèce de vestibule plus ou moins compliqué qui se trouve souvent annexé à cet orifice. Tous les animaux ont un sac ou canal digestif, et par conséquent une bouche, différens en cela des végétaux qui absorbent les élémens de leur nutrition par de simples pores; mais la forme, la disposition et les fonctions de la bouche sont singulièrement modifiées dans la série des animaux.

Chez les uns la bouche est un orifice circulaire, simple, à peine contractile, recevant d'une manière presque passive les substances qui le traversent, les retenant quelque temps et les laissant s'échapper ensuite sans beaucoup de résistance: c'est le cas des polypes, etc.; chez les animaux rayonnés la bouche diffère peu de la disposition précédente, mais cependant elle est soumise à l'influence d'une volonté plus prononcée, et l'orifice d'entrée des matières alimentaires est distinct de l'orifice de sortie, l'organe digestif n'étant plus un sac, mais un véritable canal; toutefois l'orifice de sortie

se trouve encore assez rapproché de celui d'entrée, comme on le voit chez les oursins, les astéries, plusieurs mollusques, etc. Chez les annélides et d'autres mollusques l'on aperçoit un appareil de préhension et de broiement garnissant le bord interne d'une lèvre circulaire, molle, flexible, fortement contractile; des cils mobiles, des pointes cartilagineuses aident la bouche dans ses fonctions d'appréhension et de fausse succion chez les sangsues, etc.; dans les mollusques céphalopodes, les crustacés, une grande partie des insectes, on voit les pièces de l'appareil buccal augmenter de nombre et leurs fonctions isoleren même temps. Des tenailles coriaces sont destinées à couper latéralement les substances alimentaires, assez fortes quelquefois pour servir d'armes défensives contre des animaux plus robustes; d'autres pièces, mobiles de bas en haut, contiennent les substances que mâche l'animal et que délaie un liquide sécrété par les parois membraneuses de la bouche; la rapidité des corps devient dès lors possible; des palpes plus ou moins allongés, flexibles, placés sur les bords de la bouche, permettent aussi à ces animaux d'analyser d'autres propriétés des substances assimilables, telles que leur forme, leur volume, leur densité, leur température, et peut-être leur odeur particulière. Chez d'autres insectes destinés à se nourrir de substances liquides, la bouche se modifie autrement; elle se prolonge en syphon protractile, susceptible d'un mouvement de succion plus ou moins énergique, tantôt simple, tantôt aidée dans son action par des tarières. La bouche des diptères et des lépidoptères nous offre cela de particulier que, dans une des premières périodes de leur existence, ils présentent l'une de ces dispositions, tandis que, dans leur état parfait, ils revêtent l'autre. Chez certains poissons on retrouve encore des lèvres molles disposées à la succion, comme dans les lamproies, etc.; mais dans leur intérieur on remarque une conformation qui se rapproche de la disposition générale de la bouche chez ces animaux. Ils présentent ordinairement une bouche comprimée de haut en bas, composée de deux battans solides, osseux, paraboliques, di-

ductibles, garnis à leurs bords internes de tubercules crétacés, pointus, destinés à retenir et broyer la proie. Tantôt cette bouche est placée sous la tête de l'animal, comme dans les raies, les squales; tantôt à sa partie la plus avancée; quelquefois dans un sens différent de celui du reste de la face, ce qui fait donner à ces poissons le nom de *contournés*. L'intervalle de la parabole que décrivent les parties qui circonscrivent l'ouverture de la bouche est rempli en haut par une voûte osseuse tapissée d'une membrane molle, en bas par un repli musculo-membraneux, soutenu par des pièces osseuses, doué de mouvemens particuliers, une *langue* en un mot; ce repli est déjà chargé, d'une manière spéciale, d'apprécier les qualités physiques et chimiques des substances assimilables et de réunir leurs fragmens divisés, de les diriger vers la partie suivante du canal digestif; elle paraît suppléer ici au défaut de lèvres flexibles, à la disparition des palpes, etc. des animaux précédens.

Quelquefois les parois supérieure et inférieure de la bouche sont aussi parsemées de tubercules solides ou dents; mais dans la bouche des poissons intervient l'adjonction d'une nouvelle fonction. Les organes chargés de l'absorption de l'air pour l'hématose, disséminés sur divers points intérieurs ou extérieurs du corps chez les animaux inférieurs, commencent à se concentrer et à se placer à la partie antérieure de l'animal; ici ils viennent communiquer avec les parties latérales et postérieures de la bouche, et l'eau aérée qui doit les traverser est prise par la bouche et ensuite dirigée et poussée en arrière par la langue et les opercules, avec une force plus ou moins considérable, selon que l'animal veut ou ne veut pas faire servir ce mouvement à sa progression en avant. Parmi les reptiles il en est quelques-uns qui, dans tout ou partie de leur vie, offrent des branchies; mais jamais chez eux elles n'ont de rapport avec l'intérieur de la bouche, et cette cavité ne présente plus d'ouverture sur ses côtes postérieures. Les parties qui la constituent dans ces animaux offrent à peu près les mêmes dispositions que chez les poissons; mais ici les dents se

localisent davantage; chez quelques individus la langue se développe, devient extensible, et constitue un moyen de préhension qui s'étend à des distances assez remarquables; on présume qu'elle est pour quelques-uns un organe d'équilibration de température, parce qu'ils la dardent de temps à autre à l'extérieur, sans autre nécessité apparente. La modification rentrée à l'intérieur des organes respiratoires, et accommodée pour la respiration de l'air à l'état élastique fait que la bouche concourt à de nouvelles fonctions: d'une part, l'air chassé ou expiré peut, en sortant, produire des sons, et la bouche peut les modifier pour sa part comme le tuyau d'évent de nos instrumens de musique; d'un autre côté, les organes chargés d'analyser une des qualités de l'air inspiré, les organes de l'odorat, se concentrent près de la bouche et viennent communiquer plus ou moins souvent dans sa cavité, très près de son orifice extérieur dans les batraciens, plus loin dans les bipenniens, et presque au-delà de son ouverture pharyngienne dans les crocodiles; cela fait que ces derniers peuvent respirer, la bouche pleine d'alimens, et que tous peuvent à leur gré respirer sans flairer ou réunir ces deux fonctions, la langue pouvant, chez les uns, fermer ou laisser libre l'ouverture de communication de la bouche et des fosses nasales, et, chez les autres, une soupape membraneuse suspendue dans l'arrière-bouche suppléant à l'insuffisance de la langue.

La membrane qui revêt l'intérieur de la bouche n'est plus, chez les reptiles, seule chargée de la sécrétion d'un fluide lubrifiant; des glandes placées au voisinage versent dans la cavité buccale le produit de leur travail, et ce liquide a chez quelques-uns des qualités tellement délétères que son introduction dans l'intérieur des tissus éteint promptement la vie. Chez un grand nombre les mâchoires sont repliées de telle sorte sur elles-mêmes que les pièces qui les composent, en se développant, peuvent donner à la bouche une grandeur triple de celle qu'elle a dans l'état de repos. Dans les animaux supérieurs, la mâchoire inférieure est seule mobile. Les reptiles

nous offrent encore cette particularité qu'un certain nombre d'entre eux, ceux qui sont doués d'une salive venimeuse, ont la partie antérieure de la mâchoire supérieure susceptible de mouvement, afin de faciliter le redressement des crochets canaliculés au moyen desquels ils inoculent la mort.

Chez les oiseaux (*voy. БЕР*), on retrouve encore les mêmes dispositions générales : des lèvres-cornées quelquefois développées en instrumens d'agression, mais point de dents, à moins qu'on ne regarde comme telles les dentelures du bec des toucans, des cygnes, des canards, etc. ; la langue ne sert à saisir les objets que dans un petit nombre d'oiseaux ; du reste à peu près les mêmes rapports que chez la plupart des reptiles, et, de plus, l'intervention d'un autre organe, celui de l'audition ; la trompe d'Eustachi venant chez eux s'ouvrir à la partie supérieure de la bouche.

Dans les cétacés, la bouche offre de nouveau des lèvres assez souples pour pouvoir s'appliquer sur les corps, dont elles apprécient certaines circonstances, et permettre, dans le jeune âge, un mouvement de succion vraie ou par aspiration en rapport avec le mode de nutrition maternelle qui leur est encore nécessaire, pendant quelque temps ; car ici commencent les mammifères. Chez quelques-uns la bouche communique assez librement avec les fosses nasales, pour chasser à des distances assez fortes par leurs orifices modifiés et désignés sous le nom d'*évents*, l'eau que ces animaux aquatiques engloutissent dans la bouche avec leur proie.

Chez les mammifères la bouche et les parties qui la constituent se modifient selon le mode de vivre auquel ils sont appelés ; mais en général on retrouve au fond les mêmes rapports. Chez quelques-uns cette partie prend quelques relations avec la génération et sert à l'excitation des organes génitaux, ou à la reconnaissance du sexe et des circonstances favorables pour l'accouplement. Chez plusieurs, et ce sont précisément ceux dont il vient d'être question, la bouche devient, mais accidentellement et d'une manière malade seulement, le siège d'une sécré-

tion dont l'inoculation est aussi délétère (*voy. RAGE*) ; les joues se développent plus ou moins et forment quelquefois des sacs désignés d'abord sous le nom de *basses joues* d'où l'on a fait *abajoues*. Mais c'est chez l'homme que les diverses parties de la bouche présentent une toute autre complication : presque toutes ses parois mobiles sont douées d'un grand nombre de muscles dont l'action est isolée, indépendante, et qui varie à l'infini la forme de cette cavité et celle des parties qui la constituent ; tous ses mouvemens donnent à la voix des nuances plus précises, plus variées, et impriment à la physionomie un caractère propre qui s'adapte aux nombreuses modifications des sensations auxquelles l'homme est sujet plus qu'aucun autre animal. Les différentes parties de la bouche n'ont pas de prime abord, chez tous les animaux et surtout chez l'homme, tout le perfectionnement et la complication d'action dont elles sont susceptibles : ce n'est qu'avec l'âge et à force d'exercice, qu'elles acquièrent leur plus haut point de précision ; tous les individus ne sont même pas capables d'atteindre au degré où certaines personnes arrivent ; car outre la perfection dans l'organisation des parties de la bouche elle-même, il faut encore celle des organes chargés de diriger et de transmettre les mouvemens, et sous ces divers rapports l'on ne peut méconnaître l'inégalité dans la répartition des conditions. Mais quels qu'aient été les caractères des organes de la bouche, on voit, à un certain âge, leur perfection décroître successivement en raison ordinairement directe de l'importance de leurs relations avec l'existence.

Une partie dont les rapports avec le reste de l'économie sont si nombreux et qui est chargée de présider, pour ainsi dire, à des fonctions si importantes, a dû être l'objet de l'étude toute spéciale des naturalistes : aussi, par suite de leurs observations, l'examen de la bouche peut seul quelquefois les éclairer sur l'état physiologique des individus et faire reconnaître l'âge et les habitudes des animaux. Le médecin trouve dans sa considération de l'état de la bouche un puissant moyen de diagnostiquer les lésions des organes intérieurs. *Voy. LANGUE*,

LÈVRES, MACHOIRES, DENTS et DENTAIRE (*appareil*), SALIVE, PALAIS. T. C.

BOUCHE A FEU, v. BOUCHES A FEU.

BOUCHE DU ROI. On appelait ainsi, en France, le service alimentaire du souverain : la cuisine, la cave, la boulangerie, la fruiterie et encore, selon quelques auteurs, la fourrière ou la fourniture de bois. Sous Charles V la *bouche* se divisait en paneterie-bouche, échançonnerie-bouche, cuisine-bouche, saucerie et fruiterie. Les principaux employés de la *bouche* étaient : le grand-panetier, le grand-échançon, les maîtres-d'hôtel, les gentilshommes de la bouche du roi, les écuyers de cuisine, les échançons, sommeliers et panetiers, etc.; ce personnel s'élevait à plusieurs centaines de personnes.

BOUCHER, BOUCHERIE. On appelle boucher celui qui s'occupe de tuer les animaux destinés à la nourriture de l'homme, de les dépecer et de les vendre en détail, et boucherie le lieu où s'exerce son commerce. Dans les petites agglomérations d'hommes chacun mettait à mort les pièces de bétail dont il avait besoin; mais dans les grandes villes plusieurs professions spéciales ont dû prendre naissance. A Paris, par exemple, les bouchers se bornent à vendre le bœuf, le veau et le mouton; et les porcs, la volaille, le gibier et même certaines parties des autres animaux sont devenus l'objet d'autant de commerces particuliers exercés par le charcutier, le marchand de volailles et le tripier. Les bouchers abattaient le bétail dans un local particulier près de leurs boucheries, au milieu des villes; mais les graves inconvénients qui résultaient de cette disposition ont amené, au moins dans les villes principales, l'établissement des abattoirs (*voy.* ce mot); et maintenant les boucheries ne sont plus que des boutiques tantôt réunies dans un grand bâtiment, tantôt isolées et où l'on vend la viande crue. Des réglemens de police prescrivent la forme de ces établissemens, qui doivent être complètement aérés : ceux de Paris sont à cet effet garnis de grilles donnant sur la rue. Une surveillance exacte est exercée, ou du moins prescrite, pour éviter qu'il ne soit exposé en vente de la viande

gâtée ou provenant d'animaux morts de maladies et surtout de maladies contagieuses. Cela n'empêche pas que les animaux morts de maladie ne soient trop souvent débités comme les autres, et que même il ne se vende une quantité fort considérable de chair de cheval. Heureusement que cette fraude n'a pas d'inconvénient réel pour la santé publique.

Voy. VIANDE.

Les bouchers formaient autrefois une corporation ayant ses loix et ses privilèges. En France, ils furent investis sous l'empire d'un monopole détruit sous la Restauration, et maintenant leur commerce est, comme presque tous les autres, livré à la concurrence qui n'a pu faire justice encore d'une foule d'abus contre lesquels on n'a pas trouvé de moyen répressif. Les bouchers de Paris ont une caisse commune sous le nom de caisse de Poissy, ayant pour objet de faciliter leurs paiemens aux divers marchés de bestiaux et de leur épargner la peine de transporter les fonds nécessaires à leurs acquisitions; d'ailleurs il n'existe entre eux aucune solidarité.

Une innovation remarquable vient de s'opérer à Paris dans le commerce de la boucherie. Jusqu'à présent la viande se vendait avec les os, dont l'introduction dans la pesée était au moins de 25 p. % et dépassait souvent ce terme. Un étal s'est formé où l'on vend la viande désossée, parée et même lardée, à un prix un peu supérieur au taux ordinaire. Les os et les parties les moins délicates de la viande servent à confectionner du bouillon et du consommé qui se débitent dans les établissemens que le public semble accueillir avec faveur. *Voy.* BOUILLON.

La profession de boucher paraît favorable à la santé. On remarque que toutes les personnes employées au commerce de la chair crue ont une carnation et un embonpoint qui deviennent quelquefois excessifs, et qui contrastent notablement avec l'aspect extérieur des charcutiers. D'ailleurs ils sont exposés à des accidens graves, lorsqu'il leur arrive d'abattre ou de dépouiller des bêtes mortes du charbon (*voy.*), surtout s'ils viennent à se blesser avec les instrumens qui ont servi à ces opérations.

L'opinion vulgaire est que les bouchers accoutumés à la vue du sang sont cruels et sanguinaires, et la littérature et les arts se sont plus, en quelque sorte, à propager cette erreur. Il est pourtant prouvé que les bouchers ne figurent qu'à peine dans la statistique des tribunaux.

F. R.

BOUCHER (FRANÇOIS), naquit à Paris en 1704. Il eut Lemoyne pour maître. A 19 ans il remporta le premier prix de peinture et fit le voyage de Rome, comme pensionnaire. A son retour, en 1731, il fut reçu académicien sur son tableau de *Rennud aux pieds d'Arnide*. Il mourut à Paris, en 1768, premier peintre du roi. François Boucher offre, comme homme et comme peintre, l'image de son siècle. La dépravation de ses mœurs, la décadence de son goût, le fatras de sa couleur, le prétentieux de ses compositions, la mignardise de ses caractères de tête, son dessin, ses expressions, ont suivi pas à pas la marche licencieuse et dévergondée de la société sous la régence et le règne de Louis XV. Il est en peinture ce que Crébillon fils est en littérature : encore ce dernier prenait-il quelquefois ses scènes dans la nature que Boucher ne consultait jamais. Il est le peintre le plus faux, le plus maniéré qui ait peut-être existé. Absolument étranger au grand, au beau, au vrai, à l'expressif, ses figures de femmes sont des grisettes, des prostituées bien mignardes, bien fardées, bien boursouflées, n'exprimant rien que l'indécence, ou la nullité du peintre qui n'a su les animer d'aucun sentiment ; ses enfans gros et joflus ressemblent à des bâtards de Bacchus ou à de jeunes satyres ; ses bergers sont des espèces de monstres incapables d'exécuter aucune action humaine. S'il a quelque part un mérite réel, c'est dans ses pastorales : généralement ses sujets champêtres sont disposés avec goût ; on y remarque une grande facilité d'idées, mais le plus souvent ces idées ne sont qu'indiquées ; les tableaux de Boucher ressemblent bien plutôt à des esquisses, à des croquis, qu'à une peinture achevée. Et néanmoins, par un charme indicible, une manière spirituelle de grouper, de disposer les figures, de les

entourer d'accessoires heureux de choix et de disposition, et de leur donner des mouvemens gracieux, par des tons de chairs séduisants, enfin par un ragout, un *fouilli* pittoresque, comme disent ses contemporains, il séduit, il captive. On a comparé Boucher à un enfant dont les spirituelles inconséquences excitent le rire bienveillant de l'homme grave. Boucher est en effet un grand enfant auquel il faut beaucoup pardonner en faveur de ses brillantes qualités. Aucun peintre n'a plus que lui occupé le burin des graveurs ; il a gravé lui-même d'une pointe spirituelle, une vingtaine de morceaux de sa composition.

L. C. S.

BOUCHER (ALEXANDRE JEAN), l'*Alexandre des violons*, comme il s'est nommé lui-même, est né à Paris en 1770. Il se livra fort jeune à l'étude de la musique et du violon sous la direction de Navoigille aîné, professeur habile. Abandonné de bonne heure à lui-même, chargé d'une famille dont il était l'unique soutien, M. Boucher quitta la France à l'âge de 17 ans et se rendit en Espagne où le roi Charles IV l'admit dans sa musique particulière en qualité de violon solo. Malgré les avantages que lui offrait cette place, il ne fit pas en Espagne un séjour de longue durée. Sa santé s'était altérée, et il profita d'un congé qui lui fut accordé pour revenir à Paris. Il joua aux concerts que donna M^{me} Catalani en 1807 au Grand Opéra, et à ceux des dames Grassini et Giacomelli au mois de mai de l'année suivante. On fut d'abord quelque peu choqué de l'étrangeté de ses manières ; on l'accusa de n'avoir point d'école, on le taxa de charlatanisme ; mais on ne put disconvenir qu'il avait un talent très remarquable.

Lorsque Charles IV fut retenu prisonnier à Fontainebleau, M. Boucher lui donna une preuve d'attachement et de reconnaissance dont ce roi fut touché, en se rendant un des premiers auprès de lui. Après la Restauration M. Boucher a passé plusieurs années à Paris. Puis, après 1820, il a voyagé en Allemagne, en Pologne, en Russie et dans les Pays-Bas, obtenu partout de grands succès. De retour dans la capitale, il se livra à l'enseignement du violon et se fit entendre

pour la dernière fois dans un concert qu'il donna en 1829 au théâtre de l'Opéra-Comique.

M. Boucher a quitté Paris depuis quelques années; il s'est fixé en Espagne, et a été appelé à faire partie de la musique de la chambre de Ferdinand VII. On lui trouvait autrefois une ressemblance frappante avec l'empereur Napoléon. E. F-s.

BOUCHES A FEU. C'est une expression générale sous laquelle sont réellement comprises toutes les armes à feu, quelles que soient leur forme et leurs dimensions. Mais on distingue particulièrement sous le nom d'armes à feu les fusils, les mousquetons, les carabines, les pistolets (*voy. ARMES*); et on désigne plus spécialement sous le nom de bouches à feu les canons, les obusiers, les mortiers et les pierriers.

Les unes et les autres se confondent dans une même origine, qui remonte à l'époque de l'invention de la poudre (*voy.*). Ce fut vers le milieu du *xiv^e* siècle que cette découverte, après avoir subi les modifications les plus variées dans les monastères et dans les laboratoires, parvint jusque dans les armées: alors il fallait encore imaginer les armes avec lesquelles on devait faire usage de la poudre; et ce n'est qu'après une longue série de tâtonnements que la poudre et les armes que son emploi nécessitait parvinrent à être usitées sous les diverses formes et compositions qu'elles ont successivement reçues jusqu'à nos jours.

Cette double invention ne pouvait manquer de produire une immense révolution dans l'art de la guerre; mais elle fut lente, malgré la constance des efforts de l'esprit humain.

Dans l'origine, on chercha d'abord à déployer tout le ressort de la poudre, et, pour en augmenter l'intensité, on variait les doses du salpêtre, du soufre et du charbon qui la composent. Sous les noms de *canons*, de *bombardes* ou de *coulevrines*, les mêmes machines reçurent des dimensions très différentes. D'abord énormes et presque immuables, elles devinrent ensuite portatives et passèrent enfin dans les mains du soldat, et dans celles du chasseur sous la forme du *fusil*,

du *mousqueton*, de la *carabine* et du *pist. let.*

Ces premières armes à feu étaient de simples tubes en fer battu; on les établissait sur des chevalets. Leur forme, leur manœuvre, leur dénomination étaient les mêmes que celles des bouches à feu. On eut primitivement des coulevrines à main, dont il est fait mention dans les guerres de 1380 à 1467, décrites par Juvénal des Ursins et par Monstrelet; on eut ensuite des bombardes à main, ou portatives, dont les Flamands se servaient en 1382, à la bataille de Rosebec; puis des caçons à main, avec lesquels les assiégés lançaient, en 1414, au siège d'Arras, de grosses balles de plomb. Ces diverses armes, établies sur des chevalets, lançaient d'abord leurs projectiles dans une direction constante. Pour rendre variable l'angle du tir, on ajouta au tube des tourillons qui tournaient dans les fourches d'un croc porté sur un trépied. Cette espèce d'affût (*voy. AFFÛT*) fit donner aux canons à main le nom d'*arquebuses à croc*. Bientôt après on encastra des canons plus légers dans des fûts de bois terminés par une crosse. Le canon conservait d'abord trop de longueur; et dans le tir, en appliquant la crosse contre l'épaule, il fallait appuyer le bout de l'arme sur une fourchette ou béquille. On alléga, on accourcit le canon, et la fourchette disparut dans les manœuvres des armées. Elle n'est conservée aujourd'hui que dans l'attaque et la défense des places, pour le *fusil de rempart*. La lumière était percée sur le côté, et un bassin recevait l'amorce à laquelle la main portait le feu. Mais il était fort difficile de viser en mettant ainsi le feu avec la main; il fallait lever cette difficulté.

On imagina divers mécanismes dont les anciennes arquebuses nous offrent encore des modèles; et c'est après deux siècles d'essais et de recherches qu'on trouva enfin la *platine* (*v. ce mot*), qui est resté adaptée jusqu'à ces derniers temps aux armes de chasse, et l'est encore même aux armes de guerre, telles que le fusil, la carabine, le mousqueton et le pistolet. Mais depuis peu d'années on a proposé de substituer à la platine une armature

nouvelle, avec des capsules d'argent fulminant (*voy.*), que l'on emploie déjà avec succès pour les armes de chasse; et il est probable que le gouvernement français introduira par la suite cette innovation dans l'armée, si les expériences que le ministre de la guerre fait faire en ce moment donnent, ainsi qu'on a tout lieu de l'espérer, un résultat satisfaisant.

Tous les essais ingénieux ou bizarres tentés pendant trois siècles, en perfectionnant les armes à feu, s'appliquent naturellement aux bouches à feu. Ces nouvelles espèces de foudres de guerre nécessitent de nouveaux projectiles, produisent de nouvelles trajectoires, et donnent lieu à des combinaisons nombreuses, qui forment le domaine particulier d'une science nouvelle, la ballistique (*voy.* ce mot), dont les principes viennent enfin fixer tout ce que l'art avait encore d'incertain.

Dès les années de 1376 à 1378, c'est avec le canon qu'on ouvre la brèche à Thouars, Ardres et Saint-Malo. Après le siège de Naples on reconnaît l'impuissance des anciennes machines ballistiques : on les abandonne; le canon seul est employé dans les batailles et dans les sièges.

On en fait d'assez forts pour lancer de très lourds projectiles. En 1495, un boulet énorme s'éleva au-dessus des remparts de Naples, tombe, et crève la voûte de l'église des Minimes. Le mortier et la bombe, quoique inventés, à ce qu'on croit, en 1467, par Pandolphe Malatesta, prince de Rimini, ont été employés pour la première fois par les Turcs, en 1522, au siège de Rhodes.

La fabrication des projectiles, nécessairement subordonnée à celle des bouches à feu, dut subir aussi quelques modifications. On essaya tour à tour les boulets de pierre, de plomb, de fer, de bronze.

La légèreté, la mobilité, dont on reconnaît tous les avantages pour les canons, paraissent des défauts dans les mortiers. On les établit d'abord avec des tourillons tournant dans des madriers qui tiennent à un massif métallique. Puis, de nos jours, nous en avons vus coulés avec leurs semelles, qui ne forment avec

elles qu'une seule et même masse. Le mortier, mobile sur ses tourillons, se manœuvre avec des leviers ou un cric, et se pointe à l'aide d'un quart de cercle. Dans les autres, c'est en variant les charges que l'on fait varier les portées.

En donnant plus d'épaisseur, et par conséquent plus de résistance, au métal, on a fait dernièrement le *mortier-monstre* qui a été employé deux ou trois fois, en 1832, au siège d'Anvers. Il lance des bombes du poids de 500 kil.; la chute de ces bombes crève les voûtes de casemates qui avaient été construites à l'épreuve des bombes ordinaires, dont le poids n'est que de 120 à 150 livres (60 à 75 kil.).

Cet exposé sommaire fait voir combien d'essais et de tâtonnements il a fallu traverser pour amener les bouches à feu au point où elles en sont aujourd'hui; et il est aisé de prévoir, d'après les progrès que font chaque jour les sciences et les arts, que les bouches à feu recevront encore de nouveaux perfectionnements. *Voy.* ARTILLERIE, CANON, MORTIER, OBUSIER. C-TE.

BOUCHES DU RHONE (DÉPARTEMENT DES), situé au sud-est de la France et formé d'une partie de l'ancienne Provence et du comtat Venaissin; son territoire était compris, sous les Romains, dans la seconde Narbonnaise. Ce département reçoit son nom du Rhône qui y débouche dans la Méditerranée. Ses bornes sont, au nord, le département de Vaucluse, dont il est séparé par la Durance; à l'est celui du Var; au sud la mer, et à l'ouest le département du Gard, dont le Rhône le sépare. Sa longueur est de 12 myriamètres, sa largeur de 6, et sa superficie de 510,130 hectares. Sa population s'élève à 359,473 habitants, parmi lesquels on compte 63,500 gardes nationaux et 2,520 électeurs qui élisent six députés.

L'étendue des côtes maritimes est de 24 myriamètres, depuis l'embonchure du petit Rhône à l'ouest, jusqu'au cap Saint-Louis à l'est; ces côtes sont basses aux abords du Rhône, mais escarpées dans les autres parties. Le territoire de ce département est en général couvert de montagnes et de collines, surtout dans la partie est et sud-est; le sommet le plus

élevé est celui de Sainte-Victoire, dans le pays de Vauvenargue, qui a 1050 mètres au-dessus du niveau de la mer. Dans la partie septentrionale se trouve un massif qu'on regarde communément comme un prolongement des Alpes; la plus élevée des montagnes qui le composent a 850 mètres de hauteur. Il y a deux siècles, ces sommets étaient encore couverts de bois; aujourd'hui ils offrent en grande partie l'aspect de la plus grande stérilité et ils seraient même entièrement nus sans le thym, la sauge et autres plantes aromatiques qui y croissent en abondance. Il n'y a du reste dans tout le département que deux plaines qui méritent ce nom, celle de la Crau et celle de la Camargue (*voy. ces noms*) au sud-ouest. Elles doivent leur formation à des terrains d'alluvion et sont d'une grande fertilité. Plusieurs rivières arrosent indépendamment du Rhône le territoire du département: c'est d'abord la Durance, dont les débordemens sont si salutaires aux rivages que baignent ses eaux; ce sont ensuite la Veauve ou l'Huveauve, l'Arc et la Touloubre. Le canal d'Arc à Bouc et celui de Craonne facilitent les communications intérieures sur une ligne de 49,000 mètres. On porte à 760,000 mètres le développement des routes royales et départementales qui sillonnent en tous sens le département.

Si l'on excepte la Camargue, les îles formées par le Rhône dans le département méritent à peine d'être citées; elles ne sont pour la plupart habitées que par quelques pauvres familles de pêcheurs. Le sol des Bouches-du-Rhône est généralement aride; mais des canaux de dessèchement et d'irrigation, et de nombreuses sources d'eaux vives dont les courans ne tarissent jamais, viennent féconder les terres au milieu desquelles se trouvent de nombreux étangs. Celui de Berne a dix lieues de tour; sur l'un de ses bords on remarque un rocher taillé en forme de vaisseau, en mémoire de celui que montait l'illustre bailli de Suffren, lors de son expédition de 1782 dans l'Inde.

La température, douce et agréable pendant une grande partie de l'année, varie cependant beaucoup suivant les hauteurs

et les expositions. L'olivier, l'amandier, le figuier, le caprier et la vigne, dont les produits constituent la principale richesse agricole du pays, viennent en pleine terre dans les régions basses et moyennes, et disparaissent à mesure que le sol s'élève. Le gisement des fossiles et des minéraux, les dépôts de gypse et de houille, les mines de fer et d'autres métaux, les carrières de marbre et de pierre, sont subordonnés aux différentes hauteurs; les observations météorologiques donnent, année commune, 55 jours de pluie, 2 de neige et un seul de grêle; un vent froid du nord-ouest, appelé *mistral* (*voy.*), s'y fait souvent sentir. Il n'y a dans tout le département que deux sources d'eaux thermales, à Aix et à Camoins: encore ne jouissent-elles que d'une faible renommée.

Le sol produit peu de céréales et il ne suffit même pas, sous ce rapport, à la consommation du département. La végétation est cependant fort riche dans plusieurs parties du territoire. On y trouve des arbres à fruit de toute espèce, la truffe, le tabac, la garance. Partout des haies ou des bouquets de lauriers, de myrtes, de grenadiers répandus çà et là, donnent au pays un aspect riant. Les 209,000 hect. de terre en culture, que présente le département, sont ainsi distribués: terres labourables, 105,000 hectares; prés, 16,000; vignes, 60,000; oliviers, 24,000; jardins, 4,000. On évalue à plus de 300,000 le nombre de moutons qui paissent dans les plaines et sur les montagnes du département; on y compte aussi un assez grand nombre de bêtes à cornes. La valeur foncière est évaluée à 362,630,000 fr., et le produit agricole à 11,700,000 fr. Le revenu moyen de l'hectare de terre labourée est de 26 fr. 77 c. Peu de départemens rendent plus que celui-ci à l'état, comparativement à sa population et à l'étendue de ses cultures; en 1831, les recettes s'y sont élevées à 39,263,000 fr. et les dépenses à la charge du trésor seulement à la somme de 25,550,000 fr.; le commerce et l'industrie sont l'origine de cet état prospère. L'industrie a pris depuis quelques années un très grand développement dans les Bouches-du-Rhône; 108

sortes de fabrications sont exercées dans 9,275 établissemens et occupent habituellement 49,700 ouvriers. Le produit annuel de l'industrie est évalué à 190 millions de fr. ; les matières premières sur lesquelles elle s'opère sont portées à 132 millions, dont 58 sont des productions du sol. La houille est extraite sur plusieurs points du département; les esprits, les savons, l'huile d'olive, la soude, la garance sont les principaux articles fournis au commerce considérable d'exportation dont ce département est le centre (voy. MARSEILLE) et qui se fait spécialement avec les Échelles du Levant et les états du midi de l'Europe. La possession d'Alger y ajoute encore de nouvelles chances d'accroissement.

Le département possède un grand nombre d'établissemens consacrés à l'instruction, entre autres des Facultés de théologie et de droit, une école secondaire de médecine, des écoles de dessin, de géométrie, d'hydrographie, 4 collèges, 510 écoles primaires, plusieurs sociétés scientifiques et littéraires, des musées, un jardin botanique, etc. On remarque sur plusieurs points du département de fort beaux restes d'antiquités; la plupart se rapportent à la période romaine (voy. ARLES).

Le département des Bouches-du-Rhône est divisé en trois arrondissemens: Marseille, chef-lieu, Aix et Arles (voy. ces trois noms); en 27 cantons et 109 communes. Il appartient à la 8^e division militaire, à la Cour royale, au diocèse et à l'académie universitaire d'Aix. P. A. D.

BOUCHON, BOUCHONNIER. Le bouchonnier est celui qui fabrique et vend non-seulement des bouchons de toute forme et grandeur, mais encore une foule d'objets en liège (voy. ce mot), tels que semelles de souliers, appareils pour nager, écritaires et même modèles d'architecture. Il reçoit cette matière en larges planches qu'il débite ensuite en morceaux plus ou moins volumineux. Au moyen d'un couteau bien affilé dont il appuie le dos sur l'établi, l'ouvrier, présentant le liège au tranchant et le faisant rouler entre ses doigts, donne au bouchon la forme de cône trouqué. C'est là toute la fabrication; vient en-

suite le triage. Le liège destiné à faire les bouchons doit être souple, peu poreux et exempt de piqûres de vers.

On a essayé, sans beaucoup de succès, de remplacer le liège dans la fabrication des bouchons par le papier; mais on a dû revenir à cette substance qui joint à l'élasticité la consistance nécessaire.

Pour employer les bouchons il convient de les monfler, sans quoi la dilatation occasionnée par l'absorption du liquide ferait éclater les bouteilles. On a imaginé, dans ces derniers temps, pour obtenir un bouchage exact et expéditif, une machine consistant dans une filière en fonte où le bouchon s'amincit pour entrer dans le goulot et reprend ensuite son volume. F. R.

BOUCICAUT (JEAN LE MEINGRE DE). La famille de Boucicaut n'était pas fort ancienne et tirait son origine de la Touraine. On sait que le roi Charles V se plut à élever des hommes d'une naissance médiocre, mais dans lesquels il remarquait des talens. C'est ainsi qu'en 1366 il porta aux premières charges de l'état Jean le Meingre dit *Boucicaut*. Il fut négociateur habile, général expérimenté, et fut même surnommé *le Brave*. Cependant il parait qu'il le cédaît en courage à son frère d'armes Jehan de Saintré, comme l'atteste un quatrain de ce temps-là.

Charles V le nomma maréchal de France, dignité qui commençait à devenir l'une des plus considérables de la couronne. Jean le Meingre se montra toujours digne de sa haute fortune par ses vertus et surtout par son austère probité. Il mourut en 1370, laissant deux fils en bas âge.

L'aîné, Jean, naquit en 1365, à Tours, dont son père était gouverneur. Florine de Limières, sa mère, ne négligea rien pour lui donner une bonne éducation suivant l'esprit du siècle. A l'âge de 9 ans il fut admis, par ordre de Charles V, au nombre des jeunes nobles choisis pour être les compagnons du dauphin. Dès l'âge de 12 ans il fit ses premières armes et accompagna Louis de Clermont dans la campagne de Normandie, en 1377. Cinq ans après il assista à la bataille de Rosebec, où il tua un

Flamand d'une taille gigantesque. Comme il était rare, à cette époque, de voir un chevalier qui n'eût point visité une partie de l'Europe, le jeune Boucicaut, qui s'était fait aussi remarquer à la cour de Charles VI par son adresse et par sa courtoisie, alla en Prusse prêter l'appui de son bras aux chevaliers teutoniques. A son retour, Louis de Clermont le choisit pour son lieutenant dans la campagne du Poitou, en 1385. Boucicaut s'y distingua et termina seul l'expédition. C'est alors qu'il forma une confraternité d'armes avec Renaud de Roye : ils parcoururent ensemble toute l'Europe et une partie de l'Asie, et lorsqu'ils revinrent en France, ils soutinrent, avec Sainpy, le fameux pas d'armes de Juquelyvert, entre Calais et Boulogne, contre les chevaliers anglais.

Lorsque le duc de Bourbon partit pour son expédition d'Afrique, Boucicaut ne put obtenir de Charles VI la permission de le suivre, ce qui est d'autant plus difficile à expliquer qu'il le laissa aller quelques mois après à Kœnigsberg, où d'autres chevaliers accouraient de toutes parts pour défendre l'ordre teutonique attaqué par une ligue formidable. Dans cette guerre Boucicaut se distingua, selon son habitude, et, lors qu'elle fut terminée, il se rendit en France, où Charles VI l'appelait. Ce fut à Tours, dans l'appartement même où il était né, qu'il reçut en 1391, du roi lui-même, le bâton de maréchal. Il n'existait alors que deux maréchaux de France; il fallait commencer par être second maréchal avant d'être premier. Boucicaut ne fut élevé à cette dernière dignité qu'en 1412. Il fut ensuite envoyé dans le comtat d'Avignon pour faire cesser le schisme qui déchirait alors l'église, et il s'empara de la personne du pape Benoît XIII. Il accompagna le comte de Nevers lorsque ce prince alla défendre la Hongrie contre les Turcs, et fut fait prisonnier par ceux-ci à la bataille de Nicopolis.

Lorsque sa rançon fut payée et qu'il put revoir sa patrie, il fut chargé par le roi de faire rentrer dans le devoir le comte Archambaud de Périgord (1398). Il soumit les places fortes de cette province et fit le comte prisonnier. Puis il

eut le commandement de l'armée envoyée au secours de Constantinople menacée par les Turcs. Il se signala, dans cette expédition, par des talents supérieurs et remporta de grands avantages. Il amena à la cour de France l'empereur Manuel, qui l'avait nommé connétable de son empire. A cette époque les bandes armées désolaient la France; les dames nobles étaient insultées jusque dans leurs châteaux. Ce fut pour les défendre que Boucicaut, avec la permission du roi, fonda l'ordre militaire de la *Dame Blanche à l'écu vert*; le nombre des chevaliers fut d'abord fixé à 13 seulement, mais plus tard il fut porté jusqu'à 60. Vers ce temps (1399), les Génois se donnèrent à Charles VI, alors en décadence. En 1401, les ducs de Bourgogne et de Berry, maîtres de l'état, envoyèrent aux Génois le maréchal de Boucicaut pour les gouverner. Il contint par sa sagesse et par sa fermeté ce peuple turbulent qui fut tranquille pendant plusieurs années. Mais en 1409, tandis que le maréchal prenait Tortone et recevait le serment de fidélité de Jean-Marie Visconti, duc de Milan, les Génois se révoltèrent, massacrèrent la garnison française, et Boucicaut fut forcé de retourner en France. Pendant son commandement il avait fait éprouver sur mer de grandes pertes aux Turcs.

Pendant les guerres civiles de France il resta fidèle au dauphin; ce fut malgré ses avis qu'on livra la bataille d'Azincourt. Il y fut fait prisonnier et mourut captif en Angleterre, en 1421, à l'âge de 55 ans. Son corps fut transporté en France et enseveli dans l'église de Saint-Martin de Tours. A. S.-a.

BOUCLIER (*clypeus, scutum, parma*, etc.; en basse latinité, *buculterius*, etc.). C'est, de même que le casque, la plus ancienne des armes défensives. On en retrouve l'emploi chez presque toutes les nations anciennes et modernes, civilisées ou à demi barbares. On sait avec quelle magnificence étaient décorés les boucliers des héros grecs et romains : celui d'Achille (*Il.*, xviii, 439) a reçu aussi d'Homère son immortalité. Les matières les plus précieuses y étaient quelquefois employées; de là les noms de *chrysoas-*

pides et d'*argyraspides*. Les plus simples étaient en bois léger, doublés de cuir de bœuf et garnis d'une lame de fer ou d'airain. Le milieu (*umbo*) portait une plaque relevée en bosse, quelquefois ornée de figures monstrueuses. C'est de là qu'on a fait dériver le mot *buccula* (diminutif de *bucca*), désignant dans certains auteurs la bosse ou le centre du bouclier, et par suite celui de *buculerius* ou *bucularium*.

Le bouclier argien était rond : les Romains le portaient sous Romulus. C'est le véritable *clypeus*, que ce prince fit bientôt abandonner pour le bouclier sabin, de forme rectangulaire ou hexagonale, appelé depuis *scutum* et employé par l'infanterie des légions jusqu'aux derniers temps de la république. Il était tantôt plat, tantôt légèrement convexe à la manière des tuiles. La *parma*, ronde et plus légère que le *clypeus*, était réservée pour la cavalerie. Souvent des boucliers pris sur l'ennemi, ou enrichis d'ornemens précieux et de figures de dieux ou de généraux illustres, étaient suspendus dans les temples, sous le nom de *boucliers votifs*. On en voit beaucoup d'exemples sur les médailles antiques, et l'on peut désigner sous ce nom le prétendu *bouclier de Scipion* de la bibliothèque royale de Paris, qui a été expliqué par Winckelmann.

Chez les anciens, c'était une note d'infamie pour un soldat que d'avoir perdu son bouclier. Le mot célèbre de la Lacédémonienne à son fils, *cum hoc aut in hoc*, peut être opposé à l'aveu naïf d'Horace qui, peu jaloux de la gloire militaire, convient d'avoir jeté son bouclier pour fuir plus vite à la bataille de Philippes.

On sait que, dans les premiers temps de la monarchie des Francs, les princes ou chefs choisis par la nation étaient élevés sur un bouclier et montrés ainsi au peuple assemblé. Ces conquérans, à leur arrivée dans la Gaule, adoptèrent l'usage du bouclier, comme de toutes les autres armes que les Romains y avaient apportées. Vers la fin du xi^e siècle, à l'époque de l'invasion de l'Angleterre par les Normands, nous voyons la forme de ce bouclier changer complètement.

Il s'allonge en pointe vers le bas, tandis que la partie supérieure est sensiblement arrondie; l'*ombilic* ou *umbo* est très souvent armé d'une pointe, comme dans les boucliers antiques. Bientôt, au temps des Croisades, cette arme défensive, ramenée à de plus petites proportions, se couvre d'armoiries; et c'est alors que le bouclier change son nom contre celui d'*écu* (de *scutum*), donné par la suite aux pièces de monnaie sur lesquelles il était représenté. L'*écu* tient, comme on sait, une place importante parmi les armes de la chevalerie, et l'art du blason (*voy.*) lui doit le champ sur lequel viennent se peindre tous ses accessoires.

Plus tard cette forme éprouva encore un nouveau changement, et l'on ne voit plus aux hommes d'armes du xvi^e siècle que de très petits boucliers ronds, connus sous la dénomination de *rondelles*, dont l'usage ne cessa guère qu'avec celui de l'armure elle-même. Les grands boucliers ronds s'appelaient *rondaches*.

Nous n'avons guère parlé jusqu'ici que du bouclier de la cavalerie : au moyen-âge une partie de l'infanterie portait des *targes* en bois léger, garni de cuir bouilli; souvent aussi les archers s'abritaient derrière de grands *tallevas* ou *pavois*, tenus par d'autres soldats appelés pour cela *pavescheurs*. Ce moyen était surtout employé pour l'attaque et la défense des places. On voit un de ces pavois au Musée d'artillerie de Paris. Le nom de pavois s'est conservé dans nos provinces de l'Ouest, où il désigne aujourd'hui une rondelle de bois chargée de cercles colorés, qui sert à tirer au blanc les jours de fête. C. N. A.

BOUDDHA, BOUDDHISME. Le bouddhisme est une des religions les plus répandues dans le monde, quoiqu'il n'ait pas franchi les bornes de l'Asie autrement que par les migrations de quelques tribus kalmukes qui sont venues s'établir en Europe dans les steppes du Volga inférieur. Il compte à présent, suivant un calcul probable, un peu plus de 200 millions de sectateurs. Originnaire de l'Hindoustan, cette religion bienfaisante a presque entièrement quitté ce pays pour se répandre depuis l'Indus supérieur jusqu'aux bords du Grand-Océan, et même jusqu'au Japon. Les

farouches nomades de l'Asie centrale ont été transformés par elle en hommes mœurs, et son influence s'est fait ressentir jusque dans la Sibérie.

Le bouddhisme ne paraît être dans son origine qu'une réforme de l'ancienne religion de l'Inde. Cette réforme, qui détruisit la division en castes, aurait pu être un grand bienfait pour les habitants de l'Hindoustan, si elle avait pu prévaloir à la longue sur le culte des brahmanes (*voy.*), de ces mortels si sages qui n'enseignent que des folies, qui craignent d'écraser un insecte et qui tolèrent les sacrifices humains; défenseurs intéressés d'un ordre de choses où, non-seulement les rangs, les dignités, les avantages de la vie sociale, mais les péchés et les mérites, les châtimens du vice et les récompenses de la vertu, sont, depuis 3,000 ans, subordonnés à une classification bizarre, héréditaire et irrévocable. Moins entichés d'observances puériles et de préjugés barbares, les bouddhistes ont permis l'usage de la chair des animaux et rappelé l'homme à sa dignité; ils ont un peu moins de respect pour les vaches et les éperviers, mais ils ont montré plus de commisération pour les classes laborieuses.

L'origine du bouddhisme remonte environ à 1,000 ans avant notre ère; dans le iv^e et le v^e siècle après cette époque on le trouve régnant à côté du brahmanisme dans l'Inde. Nous ignorons encore dans quel temps il y fut totalement anéanti par celui-ci. Il paraît que, déjà avant la naissance de J.-C., la religion de Bouddha s'était répandue dans la Bactriane et de là parmi les peuples alains, gothiques et turcs de l'Asie centrale. Elle fut introduite en Chine dans le i^{er} siècle de notre ère, et dans le iv^e en Corée. En 407 elle pénétra pour la première fois dans le Tübet, sans pouvoir pourtant s'y maintenir longtemps. Ce ne fut qu'en 632 que cette croyance y fut généralement répandue. On voit donc que tout ce qu'on a débité sur la haute antiquité de la civilisation tubétaine et sur l'ancienneté du bouddhisme dans ce pays n'est qu'un tissu de rêveries trop long-temps accueillies même par des auteurs estimés. En ef-

fet, le Tübet, avant sa conversion au bouddhisme, n'était qu'un pays habité par des tribus barbares, en partie anthropophages. La première introduction de cette religion au Japon eut lieu en 552 par la Corée. Elle s'était déjà répandue parmi les Mongols sous les premiers successeurs de Tchinghiz-khan; mais il paraît qu'après leur expulsion de la Chine, elle se perdit partiellement chez eux, et n'y fut rétablie que dans la seconde moitié du xvi^e siècle.

Bouddha n'est pas un nom propre: c'est un mot sanscrit qui signifie *intelligence* ou *raison suprême*. C'est le titre qu'on donne aux ames qui sont parvenues au plus haut degré de la perfection, en se dégageant entièrement de tout ce qui est matériel. Les bouddhas paraissent dans le monde pour le salut des ames qui n'ont pas atteint la même perfection qu'eux. Dans l'âge actuel du monde, quatre bouddhas ont déjà paru; le dernier d'entre eux, celui dans l'époque duquel nous vivons, était *Chdkya-mouni* né en 1027 et mort en 949 avant notre ère. Un cinquième et dernier doit encore venir; c'est le bouddha *Maitreya*. L'idée de bouddha est applicable à l'unité aussi bien qu'à la pluralité; à l'unité, parce que tout ce qui est placé hors de l'influence et de l'attraction du monde des apparences, ou ce qui s'y soustrait, ne reste pas assujéti aux lois du destin et doit finalement entrer dans la perfection bouddhique qu'on nomme *vacuité*. Cette vacuité (*soûnya, soûnyata*) ne doit pas, comme l'expression paraîtrait le donner à entendre, être regardée comme un anéantissement total ou comme la destruction de l'intelligence, mais comme la réunion intime et la concentration de l'intelligence, et comme l'état de l'existence la plus parfaitement vraie. On a voulu désigner par ce mot l'opposé de l'existence visible et imparfaite dans le monde des créations matérielles qui fourvoient l'intelligence et la dissolvent, et qui dépendent de l'illusion des sens et des changemens. On peut entendre le dogme de bouddha sous forme de pluralité, dans ce sens que tout ce qui est produit par le *sansdra* ou la nature matérielle et compris dans la monade boud-

dhiqne, conserve aussi, malgré sa réunion avec l'intelligence universelle et abstraite (qui est elle-même bouddha), sa conscience individuelle. Cette conscience se renforce même dans l'existence parfaite et prouve un plus haut degré de cette puissance par laquelle les bouddhas agissent au dehors. Les bouddhas étant placés en dehors du domaine de la naissance et des bornes de l'espace et de ses lois, il n'y a plus pour eux de limite dans le temps, et ils contemplent les innombrables périodes du passé et de l'avenir avec la même clarté que le présent.

L'action des bouddhas se manifeste par le *pradjna*, qui est le mode suivant lequel la plus haute intelligence de l'existence véritable prend une existence apparente dans l'espace et dans les formes mensongères de la matière. Ce serait une erreur de lier à cela une idée de réaction. Le *pradjna* tient le milieu entre le *pradjna pârâmitâ* ou la limite extrême de la plus haute sagesse, qui est Bouddha lui-même, et le monde variable, pour se manifester à ce dernier et pour y secourir la continuation de la reproduction générique, en délivrant des liens du *sansâra* les parcelles intellectuelles qui y sont disséminées. Une telle apparition ne peut avoir lieu que par la réunion d'un bouddha ou d'une partie de son intelligence avec la matière, ou lorsque ce bouddha revêt un corps visible, à son choix, ou lorsqu'il passe par la naissance ordinaire. Les bouddhas pris individuellement ou collectivement (dans l'idée de l'unité bouddhique), malgré toutes leurs perfections et leur puissance illimitée, ne peuvent pas faire violence aux lois irrévocables du destin, qui ne sont autre chose que la conséquence des actions des êtres créés. Toute la cosmogonie n'est qu'une œuvre ou une opération du destin, et il en résulte que les bouddhas, en cette qualité, ne peuvent être directement actifs dans la création. Cependant, de même que le divin *pradjna* forma la transition entre les différentes manifestations de Bouddha, qu'il est également nécessaire pour chaque *homification* de Bouddha, et que ce n'est que par son moyen que le retour à Bouddha est possible; de même ce *pradjna* se mani-

feste encore à chaque formation du monde, non pas comme un agent efficace dans le développement générique des êtres, mais comme l'intelligence bouddhique dans la personne de *Mundjousri* ou *Manjoughocha*, le symbole hypostatique de la sagesse la plus parfaite, lequel est invoqué comme tel par les bouddhistes. C'est à *Mandjousri* qu'il appartient dans cette création d'agir avec efficacité afin de se dégager entièrement de ses erreurs.

L'objet de l'apparition des bouddhas dans un corps humain n'est autre que d'arracher les êtres créés à la mer toujours agitée du *sansâra*; c'est ainsi qu'on appelle allégoriquement le cercle dans lequel tournent sans fin, par la métémpsychose, tous les êtres de ce monde. Ainsi, loin de créer des êtres et de les attacher à des lieux qui deviennent pour eux des lieux d'épreuves et de châtement et dans lesquels ils se trouvent exposés à toute sorte de malheur, les bouddhas sont plutôt occupés de délivrer les êtres vivants enchaînés dans ces lieux par le destin inexorable dont, par leurs actions, ils ont provoqué les rigueurs, et de les mettre sur la voie par laquelle ils peuvent parvenir à une délivrance complète. Le but de cette délivrance est de les faire arriver eux-mêmes à l'état de bouddha, dans l'éternel *nirvâna* ou l'*immatériel absolu*. C'est pour cette raison que les bouddhas apparaissent à certaines époques aux habitants du monde, afin de leur montrer qu'il est possible de s'élever à cette hauteur, eux-mêmes ayant appartenu autrefois au *sansâra* et en ayant parcouru les divers degrés; et encore afin de proposer aux êtres la doctrine bouddhique comme l'unique moyen de délivrance et de les y faire revenir. Lorsqu'un bouddha accompli (*tathâgata*) se montre dans ce but, sous forme humaine, sur la terre, il agit d'une manière indépendante, tant qu'il réside dans un corps terrestre soumis, comme tous les autres, à une mort finale; mais il reste néanmoins le principe de la religion qui n'est que la réunion de tous les bouddhas. Le corps terrestre qu'il a pris ne l'empêche pas d'agir avec la toute-puissance de la propriété bouddhique et dans

la plénitude du *dhyāna* ou de la contemplation divine. Ce qu'il veut, il le produit aussi par le moyen des créations dans la matière; mais ces créations étant des parties de sa propre intelligence et, comme telles, élevées au-dessus de la matière à laquelle elles n'appartiennent qu'en apparence, elles disparaissent aussitôt qu'il les fait rentrer en lui. Le corps terrestre que le bouddha a pris, dépendant de la matière et conséquemment du temps et de l'espace, ne peut durer que le temps prescrit par les lois de l'époque dans laquelle il paraît. Après avoir accompli sa course, l'intelligence du bouddha prend son essor et retourne dans la vacuité de l'existence véritable, et le *bodhisattva* de ce même bouddha, lequel est son reflet dans le second monde du *prajñā* céleste, prend la place du bouddha qui vient d'entrer dans le *nirvāna* éternel, et continue son œuvre jusqu'au temps où un nouveau bouddha paraît et fonde une nouvelle époque de religion.

Chaque bouddha, devenu homme pour le salut des créatures, porte le nom de *vénéralable du siècle*; il laisse son reflet céleste dans les régions du *nirvāna*. Après sa mort, il est remplacé dans le monde par son représentant, qui est une émanation de lui-même. Le représentant du Chākya-mouni, ou du bouddha de notre époque, est le *bodhisattva Padma-pāni*, qui, par des incarnations toujours renouvelées, agit pour le salut de tous les êtres. Il est plus connu sous les noms sanscrits de *Ariśāvalokites'vara* (par contraction *Aryśāvalo*, le maître qui contemple tout avec amour) et de *Lokas'ri* ou *Lokanātha*; sous la dénomination tibétaine de *Djian rai zūgh* (qui voit avec les yeux), en mongol *Nidou hēr udzékchi*. Les Chinois ont traduit le nom de *Avalokites'vara* par *Kuan-chi in* (celui qui contemple les sons de ce monde), et c'est de cette dénomination chinoise que les Mongols ont fait celle de *Khomchimbodhisattva*. Les bouddhistes de nos jours le croient toujours visible dans la personne du *Dalaï lama* du Tibet. Ils le vénèrent presque autant que Chākya-mouni; il est d'autant plus l'objet perpétuel de leurs prières et de leur culte que c'est à lui surtout qu'ils font

honneur de la conversion du Tibet. Ses actions mémorables se trouvent décrites dans une longue série d'ouvrages volumineux. De même que les bouddhas ont le pouvoir de se créer des attributs hypostatiques, de même Padma-pāni peut se multiplier à volonté, si ses intentions pour le bien de la religion l'exigent. Un grand nombre de personnes princières et ecclésiastiques, qui, à diverses époques, ont contribué à répandre la foi bouddhique dans le Tibet, passent pour avoir été des émanations de son intelligence, ou même comme des incarnations immédiates de cette divinité. Mais ce n'est pas seulement Padma-pāni qui, de cette manière, se manifeste dans le monde : le Dhyāni bouddha *Amidbha* (chez les Chinois *O mi ta foe*, et chez les Japonais *Amida*), le reflet céleste de Chākya-mouni, agit de la même manière, non pas dans la plénitude de son *prajñā* céleste, mais par ses émanations immédiates, qui, comme Padma-pāni dans la personne de Dalaï lama, se montrent sous une forme corporelle dans celle du grand lama *Pantchen rinpotché*, qui réside à Djachi-L'houbou. C'est à Padma-pāni que s'adresse la formule mystique *Om man'i padmé hoūm*, si révérée et presque à chaque instant employée par les bouddhistes du Tibet et de la Mongolie. La première syllabe *Om* est proprement une contraction des trois lettres A. U. M. C'est une exclamation mystérieuse. *Man'i padmé* signifie *le joyau dans le lotus* et *hoūm* est une interjection qui correspond avec notre *amen*: de sorte que la signification de toute la formule serait « *Oh! le joyau est véritablement dans le lotus.* » Il faut savoir que l'apparition des bouddhas dans le monde visible est toujours présentée allégoriquement comme une naissance dans le calice d'un lotus : aussi sont-ils tous représentés assis sur un siège composé de feuilles de cette fleur, de même que leurs émanations, les Dhyāna bodhisattvas.

L'idée fondamentale du bouddhisme se produit dans les deux aphorismes suivants qui se trouvent répétés dans un grand nombre de passages des livres de cette religion, chaque fois que l'occasion s'en présente : *Les trois mondes sont vi-*

des ; le *sansdra* et le *nirvâna* ne diffèrent pas l'un de l'autre. Cela revient à dire qu'en dehors de l'intelligence répandue dans les trois mondes, éternelle, immatérielle et par conséquent vide (d'après les notions matérielles), rien n'existe ; parce que les formes avec lesquelles l'intelligence peut se lier comptent pour rien et sont vides, à raison de leur nature périssable. Car le *sansdra*, ou le cercle que parcourt l'intelligence en s'attachant successivement à toutes les formes de la matière, doit arriver à une fin, et doit, comme cette intelligence, momentanément enchaînée, mais durable, être finalement affranchie pour retourner à son origine. Ce *sansdra* n'est qu'en apparence distinct du *nirvâna*, puisqu'il s'efforce de retenir l'intelligence dans ses liens, au moyen des amorces des sens, en tâchant de lui ravir cette connaissance qui appartient au *nirvâna*. Forte de cette espérance, l'intelligence s'efforce de se délivrer, et marche, ou graduellement, ou immédiatement (selon le degré de la connaissance qu'elle a obtenue), à l'état conforme à son essence, le *nirvâna*. Alors le *sansâra*, auquel l'intelligence n'avait prêté qu'une existence apparente, retourne dans le néant. Ainsi les trois mondes sont vides, c'est-à-dire qu'il n'y a rien en eux outre l'intelligence immatérielle et imperceptible. L'existence de ces mondes a pour condition le *sansâra* ; celui-ci venant à cesser, il n'existe plus qu'un monde, ou plutôt il n'en existe pas du tout, puisque, quand chaque intelligence disséminée et détaillée sera rentrée dans la grande unité, il ne pourra plus être question de monde. Jusque là néanmoins les trois mondes existent en apparence, mais ils sont destinés à retourner un jour à la suprême intelligence, et ont déjà pour la plupart opéré ce retour. A cette suprême intelligence appartiennent les bouddhas et les bodhisattvas qui se sont retirés dans le *nirvâna*. Ils se trouvent sans illusion, dans un état véritablement pur ou immatériel, et ont pour toujours abandonné le cercle de naissance du *sansâra*. Leurs mérites antérieurs durant leur séjour dans le *sansâra*, et leurs efforts pour opérer le salut des êtres vivans, leur confèrent le pouvoir d'être

encore actifs et de pouvoir se manifester aux mondes. C'est ainsi que, sortant de l'abstraction du premier monde, ils entrent dans le second monde, majestueux et à glorieuses manifestations, et descendent de là dans le troisième, qui est celui des apparences de la matière ; de sorte qu'ils paraissent appartenir aux trois mondes sans tenir réellement à aucun d'eux.

Le *nirvâna* ou l'immatériel, l'absolu, fait donc l'essence des bouddhas ; et cette essence est incompréhensible pour les êtres encore captifs dans le *sansdra*, parce que pour ceux-ci, enchaînés qu'ils sont par la matière, la connaissance absolue, la connaissance complète, est impossible ; car la connaissance de l'immatériel présuppose celle qu'a acquise le corps terrestre. L'esprit est un captif retenu par les sens qui dominent le corps dans les ténèbres de l'ignorance. C'est sur ce principe que repose toute la doctrine bouddhique sur la délivrance des êtres de la domination des sens, qui dans ce monde occasionnent tout le mal, le péché avec ses conséquences pour le présent et pour l'avenir.

Aussitôt que la conscience s'est réveillée dans l'ame qui se trouve dans un état non libre, et qu'elle reconnaît son assujétissement, elle doit mettre tout en œuvre pour secouer le joug. Si elle y manque, elle tombe par degré dans l'abjection la plus profonde ; selon la croyance des bouddhistes, l'ame opère sa délivrance lorsque, fidèle à la conscience, elle s'attache de toute la force de sa pensée à l'immatériel, à l'absolu, de telle sorte qu'elle devienne entièrement insensible aux impressions et au charme que les sens voudraient exercer sur elle. Cette conscience, qui va toujours en croissant, est appelée *bodhidjâna* : elle la conduit peu à peu à l'éternel *nirvâna*, c'est-à-dire à la condition de bouddha. Mais un tel effort accompagné d'actions de contrition n'est rien moins que facile ; car encore que le pénitent soit à même de dompter ses sens, il trouve des antagonistes redoutables dans les puissans génies des régions inférieures et supérieures du *sansâra*, qui se plaisent dans les jouissances et les métamorphoses de ce monde sensuel, et qui emploient mille moyens pour

le séduire. Il faut donc qu'il oppose une résistance ferme à ces tentations. Avant que ces obstacles ne soient complètement vaincus, la sortie du sansâra est impossible. Le bodhidjâna n'exclut cependant nullement les bonnes œuvres; au contraire, il exige qu'on en fasse toutes les fois que l'occasion s'en présente. Les actions méritoires et utiles suffisent à elles seules pour faire renaître celui qui les exécute comme être plus parfait, même sans les efforts faits pour parvenir à la connaissance de l'immatériel; cependant les bonnes œuvres seules ne peuvent pas opérer une complète délivrance du sansâra. L'entrée dans le nirvâna étant la conséquence immédiate de la sortie du sansâra, avec laquelle toute autre renaissance finit, il est donc clair que pendant les générations innombrables qui sont déjà passées, un grand nombre d'êtres ont déjà atteint ce but définitif. Aussi les livres bouddhiques parlent perpétuellement de cent millions et de cent mille millions de bouddhas. Même de nos jours il arrive souvent que l'on dise, en parlant de la mort de prêtres renommés ou de princes vertueux, qu'ils sont devenus bouddha. Néanmoins une telle sanctification n'est pas dans les principes fondamentaux du bouddhisme : c'est un abus introduit chez les bouddhistes de la Mongolie, par l'autorité suprême du Tibet, qui permet l'adoration de ces faux bouddhas. Les livres bouddhiques établissent une grande différence entre les différents bouddhas, non sous le rapport de la béatitude (car il n'y a rien au-dessus du nirvâna), mais sous le rapport de leur activité pour le salut des hommes. On peut, par exemple, entrer dans le nirvâna si l'on n'a pas négligé le salut des autres créatures toutes les fois que l'occasion s'en est présentée, tout en ayant principalement en vue son propre salut, et quand on a suivi le chemin que les bouddhas des trois temps ont indiqué pour cela. De tels êtres appartiennent à la classe des *Pratyékas* et *S'rawakas*, qui sont les auditeurs et les exécuteurs des paroles d'un bouddha. Il en est tout autrement des bodhisattvas qui réunissent en eux toutes les qualités parfaites, et qui ne se contentent pas de demeurer

dans le nirvâna depuis des temps immémoriaux, mais qui, de leur propre gré et pour le salut des êtres, ne cessent de descendre dans le sansâra, au quel pourtant ils n'appartiennent plus en aucune façon. Ce sont eux qui, toujours actifs parmi les chefs vivans du sansâra, s'appliquent à détruire l'empire des sens. Ils se servent à cet effet du pouvoir qu'ils ont de sortir du nirvâna et de se rendre visibles dans le sansâra. Comme ils ne travaillent pas seulement à leur propre salut, ainsi que les *S'rawakas* et les *Pratyékas*, mais qu'ils se sentent la vocation de délivrer aussi d'autres êtres, ils choisissent, dans leurs apparitions répétées, les incarnations qui sont les plus convenables au temps et aux circonstances. Ils ne se replongent dans le plus haut du dhyâna ou le nirvâna, qui est leur état naturel, que pour y puiser de nouvelles forces et continuer, avec une nouvelle énergie, leur activité au profit du salut des êtres retenus dans les régions inférieures du monde. De tels bodhisattvas achèvent le cercle immense de leur activité en se montrant finalement comme bouddhas parfaits (*tathâgatas*), et comme fondateurs d'une époque nouvelle de la foi bouddhique, pour retourner après pour toujours dans le nirvâna éternel. Une des occupations principales des bouddhas et des bodhisattvas est de rendre les êtres raisonnables attentifs aux conséquences inévitables de leurs actions, dans une renaissance future. Les bouddhas et bodhisattvas étant libres des conditions du sansâra, et appartenant au nirvâna immatériel ou à l'intelligence universelle, connaissent également le passé et l'avenir. Au reste, cette connaissance n'est pas aussi étendue chez les bodhisattvas que chez les bouddhas, qui sont regardés comme ayant réellement l'omniscience, de telle sorte qu'ils connaissent non-seulement toute la suite de leurs propres migrations antérieures, mais encore le sort des êtres innombrables renfermés dans le sansâra. Ils savent aussi d'une manière infailible par quelle action chacun de ces êtres s'est attiré son état actuel, dans toutes les générations qu'il a subies depuis le commencement du monde.

Dans ces derniers temps on a émis cette conjecture que le bouddhisme pouvait bien avoir pris son origine dans le *Sânk'hya*, un des plus anciens systèmes philosophiques de l'Inde; on ne peut nier, en effet, qu'on ne rencontre dans ces deux doctrines plusieurs idées qui se ressemblent à un tel point qu'il devient probable que l'une a emprunté des dogmes à l'autre. Cependant le bouddhisme a un grand nombre d'idées à lui propres, par lesquelles il diffère essentiellement du *sânk'hya* et des autres sectes philosophiques et religieuses de l'Inde. D'ailleurs on a souvent prêté au bouddhisme des doctrines qui lui sont tout-à-fait étrangères, et qu'on chercherait en vain dans ses *soutras*, qui tous sont d'origine hindoue et regardées comme transmises par le bouddha même. On prétend, par exemple, que ses sectateurs admettaient le néant non existant comme le premier principe de toutes choses, au lieu qu'ils croient à une ame immatérielle et absolue qui vivifie le monde. On les accuse également d'avoir pris la nature pour le néant ou le vide, et nié l'existence de l'esprit. De ces assertions l'une est aussi fausse que l'autre.

Si l'on examine avec soin la doctrine bouddhique, on s'aperçoit facilement qu'elle n'est basée ni sur l'athéisme, ni sur le panthéisme. Sans doute la déification de la nature abstraite sans créateur pourrait être appelée athéisme, et la supposition que la nature divine, devenue concrète, se montre dans toutes les formes de la création, pourrait passer avec raison pour panthéistique; mais le bouddhisme, loin d'ériger en principe la déification de la nature, trouve au contraire dans les effets de la nature la source du mal et des maux qui pèsent sur les humains. Dans le bouddhisme, tout ce qui est divin et placé au-dessus de tout, c'est Bouddha ou l'intelligence suprême, la raison par excellence, qui dans toute sa pureté est nécessairement immatérielle; comme telle, elle est absolue, c'est-à-dire sans aucun rapport avec la nature, avec la matière et la création. Le bouddhiste reconnaît dans Brahma aussi bien le créateur du monde ou le principe créateur que le brahmane le plus orthodoxe;

seulement il ne voit dans la création qu'une de ces métamorphoses dans lesquelles Brahma se plait comme à un jeu. Ce *Brahma* (chez les bouddhistes la région lumineuse du second dhyâna) dont les émanations opèrent au-dessous de lui, est cependant par cela même loin de la perfection du bouddha. Le bouddhisme est athée en ce sens qu'il n'admet pas de créateur comme dieu primordial, et qu'il ne trouve la plus haute idée de la divinité que dans la raison primitive, abstraite et absolue. Cependant, en y regardant de près, on ne flétrira pas de cette épithète une doctrine qui admet une révélation divine de la raison primordiale, laquelle, à la vérité, n'agit pas comme créateur, mais qui néanmoins exerce son action sur la création, en prenant une forme humaine pour sauver les ames émanées d'elle, mais enchaînées par la matière et affectées du mal de l'existence mondaine. Avec moins de droit encore pourrait-on faire passer la doctrine bouddhique pour une espèce de panthéisme, puisque la dissémination de la divinité dans la totalité de la création ou de l'existence est une idée tout-à-fait contraire aux principes du bouddhisme, qui ne reconnaît dans la création que l'intelligence, tombée et obscurcie, mais éternelle par sa nature, et par conséquent digne de se relever et de remonter finalement à l'intelligence primordiale.

Il est bien démontré que le bouddhisme n'admet pas l'existence d'un être suprême ou d'un dieu supérieur, modérateur du destin de l'univers. Néanmoins un savant anglais, M. Hodgson, qui a étudié avec soin les livres des bouddhistes du Nepal, a cru y découvrir le contraire. Il a trouvé que dans le système des bouddhistes de la secte appelée *Aïs'varika* (voy. ce mot) il était question d'un être appelé *Adi bouddha*, ou le *bouddha primordial*, regardé par eux comme l'être primitif qui a préexisté à toutes choses, et qui, pour cette raison, est aussi nommé *svayambhōū*, l'être existant par lui-même. Mais nous savons à présent que cette doctrine d'un *Adi bouddha* appartient à un système religieux qui ne date que de la dernière moitié du x^e siècle, époque où il fut in-

troduit dans l'Inde, d'où il arriva par le Kachemir au Tubet, où, depuis le xiv^e jusqu'au xvi^e siècle, plusieurs savans composèrent des traités sur ce système appelé *Kdla tchakra* ou la *Roue noire*. Dans le seul ouvrage primitif qui expose ce système, il est question de la *Mecque*; on y décrit, sous la forme d'une prophétie, l'origine, le progrès et le déclin de la religion de Mahomet. C'est donc sans doute une composition fort moderne, quoiqu'on ait voulu la faire passer comme ayant Châkya-mouni lui-même pour auteur.

Pour bien comprendre les doctrines bouddhiques il faut connaître le système cosmographique, ainsi que celui de la cosmogonie adoptés par les bouddhistes. Bien que ces systèmes soient d'origine hindoue, ils diffèrent, sur plusieurs points essentiels, de ceux qui ont prévalu chez les brahmanes. Pour rendre plus facile l'intelligence de quelques particularités qui se présentent dans les écrits des cosmographes bouddhistes, il faut savoir qu'ils ont poussé les opérations de la numération à un point d'extravagance inconcevable, de sorte que le dernier chiffre de ceux pour lesquels ils ont créé des noms particuliers est l'unité suivie de 60 zéros. Quelque énormes que soient ces nombres, ils ont été loin de suffire aux besoins de leur imagination bizarre et désordonnée : on en a inventé d'autres qui dépassent tout ce que l'usage raisonnable des combinaisons arithmétiques a pu rendre nécessaire. Une question adressée à bouddha par un bodhisattva engagea ce personnage à développer sa théorie sur ce sujet. Il y a, dit-il, trois systèmes de numération ; le pre-

mier est le système inférieur, où les nombres croissent de 10 en 10. Dans le système moyen, les nombres croissent par centaines, comme quand on multiplie un *laks'a* (100 mille) pour avoir un *kôli* ou 10 millions. Enfin dans le système supérieur, les nombres se multiplient par eux-mêmes : c'est ce qu'on nomme la méthode des 10 grands nombres, méthode que Bouddha seul avait pu comprendre. Le point de départ de ces 10 grands nombres est l'*asankhya* (100 quadrillions) multiplié par lui-même : ce nombre est l'unité suivie de 34 zéros, lequel, à son tour, multiplié par lui-même, produit le second des 10 nombres, qui est l'unité suivie de 68 zéros ; on répète cette double opération sur ce nombre, puis sur chaque des suivans, jusqu'au 10^e, qu'on nomme *indiciblement indicible*, et qui ne pourrait être exprimé que par l'unité suivie de 4,456,448 zéros, ce qui, dans nos impressions ordinaires, ferait un chiffre de près de 44,000 pieds de long. Ce dernier nombre est encore surpassé par celui qu'on emploie en quelques circonstances, notamment dans la cosmographie mythologique, et qui n'est pas évalué ; son nom désigne le nombre des atomes contenus dans le mont *Sou-Merou*, ou la montagne céleste. En général les fables bouddhiques portent en tout un caractère d'exagération qui tient de l'extravagance : les dieux, les génies, les saints, ne sont pas groupés par centaines, mais par millions et par milliards.

L'univers porte chez les bouddhistes le nom des *trois mondes* (*Trilôka*). Ces mondes se trouvent superposés l'un à l'autre, et le tableau ci-joint* fera con-

* TABLEAU DE LA DISPOSITION DES TROIS MONDES.

I ^{er} MONDE (sans formes).	}	28. Le ciel Naibasamdjngânâsamdjngâyatnam.
		27. Le ciel Akintchabyâyatnam.
		26. Le ciel Bidjngânânamyatnam.
		25. Le ciel Akâ'sânantayâyatnam.
		24. Le ciel Mahâs'varibasananra.
II ^e MONDE (des formes).	} Cieux du 4 ^e dhyâna.	23. Le ciel Ag'hanichtâ.
		22. Le ciel Pouatarrâna.
		21. Le ciel Boubris'â.
		20. Le ciel Atapa.
		19. Le ciel Abrihâ.
		18. Le ciel Prâhatatoupp'ula.
		17. Le ciel Pua'yâsprabâ.
		16. Le ciel Anabhrakâ.

naltre leur disposition. Le troisième monde est l'inférieur; il contient mille millions de systèmes terrestres avec *six cieus du désir*. Ces systèmes terrestres n'ont pas une forme sphérique: chaque terre est une grande plaine immobile, au milieu de laquelle est placé le mont Sou-Merou, entouré horizontalement par les quatre grandes et par huit petites parties du monde. A ce système de monde appartiennent le soleil, la lune et tous les astres, qui ne sont regardés que comme des habitations de quelques divinités. Les bouddhistes n'ont aucune idée de ce que nous appelons un système solaire, ni de la rotation des corps célestes. Les six cieus superposés aux mille millions de terres s'étendent comme celles-ci horizontalement, et forment six couches l'une au-dessus de l'autre. Tous ces systèmes terrestres, qu'on appelle le *grand mille des trois mille mondes*, composent ce qu'on nomme le *troisième monde*. Il serait impossible de comprendre cette expression si on n'en trouvait pas l'explication dans les livres bouddhiques. Les trois mille mondes se composent du *petit mille*, du *moyen mille* et du *grand mille*. Le petit mille ou le *petit chiliocosme*, contient mille systèmes terrestres parfaitement semblables au nôtre. De même que ce système forme une plaine, de même tous les systèmes qui l'avoisinent s'étendent horizontalement dans toutes les directions. Le petit chiliocosme est entouré par une haute chaîne de montagnes. Au-dessus et dans toute son étendue règne la région inférieure et la plus petite du *second dhyāna* (la triple ré-

gion lumineuse ou le Brahma). En dehors du petit chiliocosme et autour de lui s'étend horizontalement le *chiliocosme moyen*, qui se compose d'un million de systèmes terrestres. Dans toute son étendue il se trouve couvert par le *second dhyāna* et de la région inférieure et plus petite du *troisième*. Le moyen chiliocosme est à son tour entouré par le *grand*, qui contient mille chiliocosmes de la grandeur du moyen. Ces trois chiliocosmes forment l'univers, au-dessus duquel règne la région supérieure et la plus grande du *second dhyāna*, la moyenne du *troisième* et l'inférieure ou la plus petite du *quatrième dhyāna*, ou de la révélation bouddhique. Aucun système terrestre de l'univers n'est visible à l'autre. Tout l'univers est placé sur une masse éthérée dont la rotation perpétuelle y entretient l'équilibre, sans le faire trembler ou le mettre en mouvement. La rotation de cette masse éthérée, dans laquelle les différens systèmes terrestres s'élèvent comme des îles dans la mer, est entretenue par le destin, fruit des actions de l'homme.

Comme tous les systèmes terrestres se ressemblent parfaitement, la description de l'un est aussi celle des autres. Selon les bouddhistes la terre habitable est partagée en quatre grandes îles (*dvipa*) ou continens placés aux quatre points cardinaux, par rapport à la montagne céleste (*Sou-Merou*). A l'orient est le continent de la Beauté (*Pourvā vidēha*), dont les habitans, en fait de beauté corporelle, ont la supériorité sur ceux des autres. A l'occident est le con-

II. MONDE (des formes).

cieus du ciel du 1^{er} dhyāna, 2^e dhyāna, 3^e dhyāna.

15. Le ciel S'oubhakritasno.
14. Le Apraman'abha.
13. Le ciel Parit'oubha.

12. Le ciel Abhāsvārā.
11. Le ciel Aprahān'ābha.
10. Le ciel Paritābha.

9. Le ciel Mshābrāhān'a.
8. Le ciel Brahmāpourohita.
7. Le ciel Brahmāparipatyā.

6. Le ciel Paranirmatābartitā.
5. Le ciel Nirmān'aratirā.
4. Le ciel Touchitā.
3. Le ciel Yāma.

2. Le ciel Trayastrin'sā.
1. Tchātourmahārādjakāyikā.

LA TERRE.
Les différens Esfers.

III. MONDE (compréant mille millions de systèmes terrestres avec les 6 cieus du désir.)

cieus des désirs.

tinent des Bœufs (*Godenya*); ce nom exprime que la plus grande richesse des peuples qu'on y trouve consiste en immenses troupeaux de bœufs. Au nord est le continent septentrional (*Outtara kou-ra*). Le continent du Sud, qui est celui qui comprend l'Inde, est nommé *Djambou dvipa*, d'après un arbre qui se voit dans sa partie occidentale, et au pied duquel passe un fleuve dont le sable renferme de l'or, ce qui fait qu'on rend aussi la dénomination de Djambou par *distingué par l'or*. La taille des hommes et la durée de leur vie varient dans les quatre continens. La stature des habitans du continent oriental est de 8 coudées, chacune de 18 pouces, et ils vivent 250 ans. Dans le continent occidental les hommes ont 16 coudées de haut et vivent 500 ans. Les habitans du nord ont 32 coudées; leur vie s'étend à 1,000 ans, et on ne voit pas chez eux de morts prématurées. Enfin, dans le continent méridional ou dans l'Inde, les hommes ont $3\frac{1}{2}$ coudées jusqu'à 4; leur vie devrait être de 100 ans, mais beaucoup d'entre eux n'atteignent pas ce terme. Le visage des habitans de chaque continent répond à la forme du continent lui-même. Celui de l'orient est comme une demi-lune, étroit à l'orient et large à l'occident, et son diamètre est de 9,000 yodjanas. Il y a trois espèces de yodjanas; la plus grande équivalait à 9 milles anglais, la moyenne à 5 et la petite à 4 seulement. Le continent d'occident est rond, comme la pleine-lune, et son diamètre est de 8,000 yodjanas. Le continent du nord est carré comme une piscine, et sa largeur est de 10,000 yodjanas. Enfin le Djambou-dvipa est comparé au coffre d'une voiture, large du côté du Sou-Merou, et étroit au midi; son étendue en longitude est de 7,000 yodjanas. Il est évident que les quatre continens des bouddhistes ne se rapportent nullement à une division naturelle des grandes terres du globe, mais que c'est une notion entièrement fabuleuse. D'ailleurs il n'est parlé d'aucune communication possible entre les quatre continens. La montagne céleste qui les sépare ne saurait être confondue avec l'Himâlaya, quoique l'idée puisse en avoir été prise de cette haute

chaîne qui, à l'égard des Hindous, semble se confondre avec le point extrême du ciel visible, ou le pôle septentrional. Quatre fleuves arrosent le continent méridional ou Djambou dvipa; à l'orient le *Ganga* (Gange), ainsi nommé d'un mot qui signifie maison céleste, parce qu'il roule d'un endroit élevé; le *Sindhou* (Indus) au midi; le *Vats* à l'ouest, et le *Sita* (le froid) au nord. Ces quatre fleuves sortent d'un lieu nommé *Anoudata*, dont les quatre faces sont remarquables par un animal et une matière qui leur sont particuliers. L'orifice d'où sort le Gange est la bouche d'un bœuf d'argent; celui du Sindhou est la bouche d'un éléphant d'or; celui du Vats est la bouche d'un cheval de saphir, et celui du Sita (vraisemblablement le *Yærou-Zang-bo* du Tibet) est la gueule d'un lion de cristal de roche. Le lac *Anoudata* a environ 80 lieues de circonférence; ses rives sont ornées d'or, d'argent, de saphir, de cristal, de cuivre, de fer et d'autres matières précieuses. Il est placé au nord de la grande montagne de neige, c'est-à-dire de l'Himâlaya, et au midi de la montagne des Parfums, qu'on nomme ainsi parce qu'elle produit toute sorte de substances odoriférantes.

La longueur du Djambou-dvipa, du sud au nord, est de 21,000 yodjanas, et son épaisseur de haut en bas est de 68,000. Sous la terre il y a de l'eau jusqu'à l'épaisseur de 84,000 yodjanas; sous cette eau est un feu de la même épaisseur; puis il y a de l'air ou du vent, dont l'épaisseur est de 64,000 yodjanas; puis enfin, une roue de diamant dans laquelle sont renfermées les reliques corporelles des bouddhas des âges antérieurs. Quelquefois il s'élève un grand vent qui agite le feu; le feu met l'eau en mouvement; l'eau ébranle la terre; et c'est ainsi qu'ont lieu les tremblemens de terre. Au-dessous de l'extrémité méridionale du Djambou-dvipa, à la profondeur de 500 yodjanas, sont les huit grands enfers brûlans et les huit grands enfers glacés, ainsi que les seize petits enfers qui sont placés aux portes de chacun des grands. On donne la description de ces enfers et des supplices que les âmes des pécheurs

y endurent : cette description ressemble beaucoup à celles que des imaginations bizarres se sont pluës à fabriquer dans tous les pays. L'étendue de ces enfers est, suivant quelques-uns, de 80,000 yodjanas en longueur et en largeur. Outre les montagnes des Parfums dont nous avons déjà parlé, on nomme plusieurs autres chaînes de montagnes qui se succèdent, en allant au nord, depuis l'extrémité de ce continent jusqu'à la montagne du Pôle. Les uns en comptent sept, et les autres dix ; et ceux qui adoptent ce dernier nombre, varient encore sur les noms des montagnes et sur l'espèce d'habitans qui s'y trouvent. Les sept montagnes d'or, ainsi nommées parce qu'elles ont la couleur de ce métal, en entourant le Sou-Merou, forment cercle les unes autour des autres. C'est sans doute à ces cercles de montagnes qu'on rapporte les divisions des sept mers, qui sont la mer salée, enfermée dans une roue de diamant en mouvement ; la mer de lait ; celle de crème ; celle de beurre ; celle d'hydromel ; la mer qui renferme les plantes d'heureux augure, et la mer de vin. Un autre arrangement est celui des dix montagnes et des dix masses d'eau qui les séparent. Les listes qui se rapportent à ces deux objets ne sont pas d'accord entre elles. En additionnant les différentes largeurs aux masses d'eau ainsi qu'aux montagnes qui sont placées dans leur intervalle, on trouve qu'un espace de plus de 30,000 yodjanas est supposé séparer l'extrémité septentrionale du Djambou-dvipa du pied de la montagne polaire ou du Sou-Merou. Cette dernière, dont le nom signifie, suivant les bouddhistes, prodigieusement haute, a 84,000 yodjanas d'élévation. Elle est le séjour des devas ou dieux ; le soleil, la lune et les étoiles tournent autour d'elle, et c'est ce qui fait la différence des nuits et des jours, des années et des autres divisions du temps. Le soleil est habité par un adorateur de bouddha, à qui ses vertus, ses bonnes actions et sa piété ont mérité de remaître dans ce lieu. Il habite au palais dont les murailles et les treillis sont ornés d'or, d'argent et de saphir : ce palais a 51 yodjanas de dimension dans

tous les sens ; il est par conséquent de forme cubique, et c'est l'éloignement qui le fait paraître rond. Cinq tourbillons de vent entraînent continuellement ce palais autour des quatre continents, sans jamais lui permettre de s'arrêter : l'un de ces tourbillons contient le palais du soleil, et l'empêche de tomber dans l'éther ; le second l'arrête, le troisième le ramène, le quatrième le retire, et le cinquième le pousse en avant ; ce qui produit le mouvement circulaire. Il est midi, dans le Djambou-dvipa, quand le soleil est parvenu en face du côté du Sou-Merou qui répond à ce continent. Le jour tombe alors dans le continent oriental, il commence à pointer dans le continent occidental, et il est minuit dans celui du nord ; les quatre points du jour sont ainsi déplacés successivement, à l'égard des quatre continents. La lune est au palais habité de la même manière que celui du soleil, et pareillement entraîné dans un mouvement circulaire autour du mont Sou-Merou ; mais ce palais n'a que 49 ou 50 yodjanas, c'est-à-dire deux ou un de moins que celui du soleil ; c'est à peu près la différence de diamètres apparens moyens du soleil et de la lune. Le jour de la pleine lune, ce même palais est devant celui du soleil, et le jour de la nouvelle lune, il se trouve en arrière. C'est la réverbération des rayons du soleil qui produit la pleine et la nouvelle lune. Les plus grandes étoiles ont 16 yodjanas de tour. Les vingt-huit mansions lunaires sont disposées dans l'espace avec la destination de protéger plus spécialement certains êtres, certaines professions et certaines localités.

Les flancs du Sou-Merou sont de cristal au nord, de saphir au midi, d'or à l'orient, et d'argent à l'occident. Cette montagne est partagée en plusieurs étages habités par des dévas ou êtres divins de plusieurs degrés. Le mouvement circulaire du soleil et de la lune autour de cette montagne est une circonstance qui fait voir que sa position doit être aux pôles de la terre et du ciel, confondus par l'ignorance de la véritable constitution de l'univers. Le Sou-Merou est donc tout à la fois la partie la plus élevée du monde terrestre, autour de

laquelle sont placés les quatre continens, et le point central du ciel visible, autour duquel se meuvent les corps planétaires et le soleil lui-même. Le nom de montagne polaire doit être pris dans cette signification. A la moitié de la hauteur du Sou-Merou, c'est-à-dire, au quatrième de ses étages, commence la série des six cieux superposés les uns aux autres, lesquels constituent ce qu'on nomme le *Monde des Désirs*, parce que tous les êtres qui l'habitent sont soumis également, quoique sous des formes diverses, aux effets de la concupiscence; les uns se multiplient par l'attouchement des mains, les autres par le sourire ou le simple regard, etc. Au premier de ces six cieux, en commençant par en-bas, habitent quatre dieux puissans dont les royaumes sont aux quatre points cardinaux. Le second ciel est nommé le ciel des *trente-trois*, parce que Indra, le dieu de l'atmosphère, y fait son séjour avec trente-deux personnages parvenus comme lui, par leurs vertus, de la condition humaine à celle de dévas ou divinités. Le troisième est appelé ciel de Yama, parce que le dieu de ce nom y réside avec d'autres êtres semblables à lui, qui mesurent leurs jours et leurs nuits sur l'épanouissement et la clôture des fleurs de lotus, et qui habitent l'éther. Dans le quatrième ciel, appelé *Touchit*, ou séjour de la joie, les cinq sens cessent d'exercer leur influence: c'est là que les êtres purifiés, parvenus au degré qui précède immédiatement la perfection absolue, c'est-à-dire au rang des bodhisattvas, viennent habiter, en attendant que le moment de descendre sur la terre en qualité de bouddha soit arrivé. Au cinquième ciel, appelé *ciel de la conversion*, les désirs nés des cinq atomes ou principes de sensation sont convertis en plaisirs purement intellectuels. Au sixième enfin, habite le *seigneur* (Is'vara), qui nide à la conversion d'autrui, aussi nommé le Roi des génies de la mort.

Tous les êtres qu'on vient d'énumérer, à l'exception de ceux des deux cieux inférieurs, résident, non plus sur le mont Sou-Merou, mais au sein même de la matière éthérée. Au-dessus des six cieux du monde des Désirs, commence une

seconde série de cieux superposés, qui constituent le *monde des Formes ou des Couleurs*, ainsi nommés parce que les êtres qui l'habitent, bien que supérieurs en pureté à ceux dont il vient d'être parlé, sont encore soumis à l'une des conditions d'existence de la matière, la forme ou la couleur. On compte dix-huit degrés d'étages superposés dans le monde des formes, et les êtres qui les habitent se distinguent par des degrés correspondans de perfection morale et intellectuelle, auxquels on atteint par quatre procédés de contemplation. Au premier *dhyana* (ou à la première contemplation) appartiennent les Brahmas, le grand Brahma-roi. Trois cieux du second *dhyana* ont pour commun attribut l'éclat ou la lumière avec différentes modifications. Trois cieux du troisième *dhyana* ont pour attribut commun la vertu ou la puissance. Enfin divers genres d'une perfection encore supérieure à celle des précédens, caractérisent les neuf cieux du quatrième *dhyana*. Quand on a dépassé le monde des formes, on trouve le *monde sans Formes*, composé de quatre cieux superposés, dont les habitans se distinguent par des attributs encore plus relevés. Ceux du premier ciel habitent l'éther, ceux du second résident dans la connaissance; ceux du troisième vivent dans l'anéantissement, et ceux du quatrième, au-dessus duquel il n'y a rien, également exempts des conditions de la connaissance localisée et de l'anéantissement qui n'admet pas de localité, sont désignés par l'expression sanscrite *nai-haa samijnāndsamijnāyatam* qui signifie ni pensans ni non pensans.

On voit que, dans l'échelle de ces mondes superposés, tout va en se simplifiant et en s'épurant, à partir de l'enfer, qui est le point inférieur, jusqu'au sommet du monde sans formes, qui est la partie la plus élevée. On trouve d'abord la matière corrompue avec ses vices et ses imperfections; l'âme pensante enchaînée par les sensations, les passions et les désirs; l'âme purifiée, ne servant plus à la matière que par la forme ou la couleur; la pensée réduite à l'éther ou à l'espace pur; la pensée n'ayant pour base que la connaissance; puis tout

cela même anéanti dans une perfection qui est tout ce qu'il est donné à l'homme de concevoir, et qui toutefois est encore fort au-dessous de celle qui caractérise l'intelligence conçue, soit dans le rapport d'amour avec les êtres sensibles ou bodhisattvas, soit dans son état absolu et libre de tout rapport quelconque ou bouddha.

Les habitants qui peuplent les différentes parties de l'univers sont classés ainsi : 1° Les *dévas*. Ce sont des êtres qui, bien que doués d'une grande puissance, de facultés surnaturelles et d'une singulière longévité, sont encore soumis aux vicissitudes de la naissance et de la mort, et exposés à perdre leurs avantages par le péché; ils habitent le mont Sou-Merou et les divers étages célestes qui y sont superposés; 2° les hommes; 3° les *asouras* ou génies, qu'on distingue en *gandharvas*, *pis'âtcha*, *koum-bandha*, *yaks'as*, *râks'as*: ils vivent au bord de la mer, ou au fond de l'Océan, ou dans les escarpemens du mont Sou-Merou; 4° les *prétas* ou démons faméliques, qui endurent pendant des périodes immenses tous les tourmens de la soif et de la faim: ils habitent au fond de la mer, parmi les hommes, dans les forêts, sous la forme humaine ou sous celle d'animaux; 5° les brutes; 6° les habitans des enfers.

Les quatre dernières classes sont ce qu'on nomme les *quatre conditions mauvaises*. A ces six classes d'êtres il faut joindre les *nagas* ou dragons, qui ont une existence équivoque entre les bons et les mauvais génies; les *garoudas*, oiseaux merveilleux; les *kinnaras*, et beaucoup d'autres êtres plus ou moins parfaits, lesquels ont avec les précédens cela de commun que les mêmes âmes peuvent successivement animer des corps appartenant à l'une ou l'autre classe, selon que leurs vertus ou leurs péchés leur permettent de renaitre à un degré plus ou moins élevé dans l'échelle des êtres vivans. Il n'est pas question ici des gradations morales et intellectuelles par lesquelles on peut passer pour devenir successivement S'ravaka ou auditeur de Bouddha, Pratyéka bouddha, Bodhisattva, et enfin bouddha, quand on a

réussi à s'affranchir des conditions d'existence auxquelles restent soumis tous ceux qui habitent l'enceinte des trois mondes. L'ensemble des trois mondes constitue l'univers. Le système du monde auquel nous appartenons se nomme *Savalokadhdtou*, le séjour ou le monde de la patience, parce que tous les êtres qui y vivent sont soumis aux épreuves de la transmigration et à toutes les vicissitudes qui en sont la conséquence.

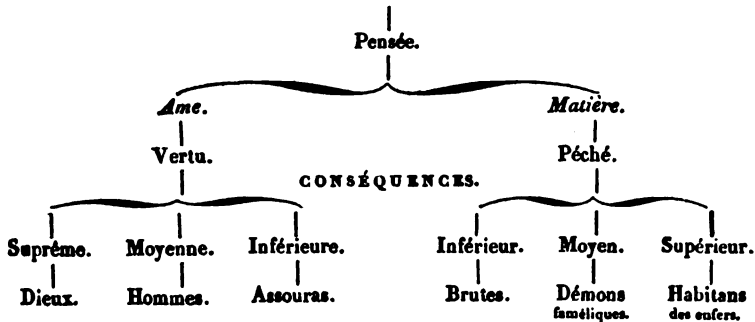
Les bouddhistes ont porté dans la division de la durée le même esprit d'exagération puérile et de précision apparente que nous leur avons vu suivre dans la mesure de l'étendue. La plus petite portion de temps qu'il soit possible d'apprécier est, selon eux, le *kchana*, ou la 1,080,000^{me} partie de quatre de nos heures, qui forment une heure bouddhique. Le *kchana* est par conséquent la 75^{me} partie d'une de nos secondes. La vie des hommes était d'abord de 84,000 ans: au bout de cent ans, cette durée est abrégée d'un an. Elle décroît ainsi d'un an par siècle, jusqu'au point d'être réduite à dix ans seulement. Il se passe cent années encore, après quoi elle augmente de nouveau d'un an, et elle s'accroît ainsi d'un an par siècle, jusqu'à ce qu'elle soit revenue à 84,000 ans. Le temps qui s'écoule pendant cette diminution graduelle et le rétablissement qui la suit se nomme un *petit kalpa*. Vingt de ces petits kalpas ou *kalpas intermédiaires* sont un *kalpa*, et quatre de ces derniers un *grand kalpa*. Les quatre kalpas qui composent le grand kalpa sont le *kalpa de la fondation*, celui de la *stabilité*, celui du *destin* et enfin le *kalpa vide*. Le *kalpa de la stabilité* est regardé comme le meilleur de tous, parce que mille bouddhas accomplis paraissent pendant sa durée, pour renouveler, l'un après l'autre, la croyance religieuse. C'est pour cette raison que ce kalpa porte le nom sanscrit de *bhadra* ou l'excellent, l'heureux. Après ce kalpa commence celui du déclin ou de la dissolution, qui finit par la destruction des cent mille millions de systèmes terrestres du grand chiliocosme. Cette dissolution rend totalement vide l'espace qu'occupait cette partie de l'univers. Cet état d'anéantissement, pen-

dant lequel aucun système du monde n'existe, est appelé le kalpa vide. Pendant sa durée tous les atomes spirituels qui avaient été réunis au sansâra ou à la matière se trouvent absorbés par le second dhyâna. Mais comme ces parcelles spirituelles n'ont pas encore entièrement satisfait aux lois du destin des actions, et qu'elles ne sont pas encore dans un état complet de délivrance, l'état de repos ne peut durer pour elles. La loi du destin non satisfaite suit l'âme dans les régions du second dhyâna et y forme le germe d'un renouvellement de monde après l'écoulement du kalpa vide. Dans le développement de ce germe de monde, chaque âme non libre est soumise à une nouvelle naissance. Les ouvrages bouddhiques ne disent pas combien de grands kalpas ou destructions et créations de mondes ont déjà eu lieu et auront lieu encore; ils parlent seulement d'innombrables kalpas passés et futurs. Ils assurent qu'après sept destructions du monde par le feu il en arrivera une huitième effectuée par l'eau. Après celles-ci sept autres seront effec-

tuées par le feu et une par l'eau; enfin, après sept fois sept destructions par le feu, sept par l'eau, et encore sept par le feu, il doit en arriver une effectuée par l'air. Cet air sortira comme un ouragan terrible des régions du troisième dhyâna, détruira d'abord le second dhyâna, puis le premier, et finalement le grand chilocosme avec le moyen et le petit. Cette destruction peut passer pour la plus décisive, parce qu'elle s'étend même sur le premier dhyâna, qui jusqu'ici était le lieu de réunion des intelligences non libérées, et qui alors se trouve dénué de tout ce qui est spirituel. Alors toute l'intelligence, délivrée des liens de la nature qui n'existe plus et de l'influence du destin des actions, rentre dans les régions supérieures des bouddhas, lesquelles ne sont soumises à aucune destruction.

Nous avons vu que les bouddhistes divisent toutes les créatures en six classes ou ordres. Cette division donne un aperçu clair de tout le système dogmatique de leur religion, lequel est représenté dans le tableau suivant.

L'INTELLIGENCE SUPRÊME.



Les bouddhistes se sont créé une infinité de divinités, qu'ils adorent dans leurs temples; les bornes de cet article ne nous permettent pas de les détailler. Nous ne parlerons ici que du *Retna traydyu*, c'est-à-dire les *Trois Précieux*, qu'on appelle trinité bouddhique. Cette trinité qui, chez les bouddhistes, tient lieu de la divinité même, se compose de *Bouddha* ou de l'intelligence suprême, de *dharma* ou de la loi manifestée par bouddha dans le pradjna, et de *sanggha*

ou de la réunion de tous ceux qui se conforment à cette loi, y compris les bodhisattvas, les pratyekas et les s'ra-vakas. Feu M. Abel-Rémusat, qui avait un peu légèrement adopté la doctrine de l'Adi bouddha, ou d'un dieu créateur et arbitre suprême de l'univers, doctrine que nous avons reconnue être étrangère au bouddhisme, avait cru retrouver dans la trinité bouddhique une véritable trinité divine; mais cette hypothèse paraît être tout-à-fait gratuite.

Pendant plusieurs siècles, le bouddhisme existait paisiblement dans l'Inde, à côté des sectes brahmaniques, ou du moins il n'était pas exposé à des persécutions de leur part. Aussi voyons-nous plusieurs villes des bouddhistes peuplées de divinités brahmaniques. Les persécutions qui ont chassé le culte de bouddha de l'Inde paraissent avoir été principalement excitées par les sectateurs de S'iva. Le système de ceux-ci, basé sur la doctrine de la génération et de la destruction, sur la volupté et sur un culte sanguinaire, devait nécessairement paraître abominable aux yeux des bouddhistes, et donna lieu à de grandes dissensions. En effet, les sectateurs de Mahâdéva et leurs sacrifices de sang sont cités avec horreur dans les livres bouddhiques. Néanmoins les divinités de ces hérétiques ont trouvé leur chemin aux temples des bouddhistes. On y chercherait en vain les images de Brahma, de Vichnou ou d'une de ses incarnations, tandis qu'on y trouve, presque dans tous, celles de Mahâ kâla, de Yamântaka, de Dourga et d'autres divinités semblables. Mais ces formes hideuses et étrangères ne sont regardées par les bouddhistes que comme des serviteurs, des protecteurs et des vengeurs de leur loi; dans ces formes se montre de temps en temps une intelligence bouddhique. Et quoique ce soient effectivement des formes de S'iva, les bouddhistes ne les reconnaissent pas pour telles. Un grand nombre de ces intelligences hypostatiques ne sont pourtant pas des représentations mythologiques des sectes brahmaniques: la plupart sont des inventions des bouddhistes postérieurs, qui ont divisé et multiplié le pradja à l'infini. Au surplus, ces divinités appartiennent presque entièrement au culte populaire.

Le nombre des livres bouddhiques est très considérable, et on en a fait souvent des collections très volumineuses. La plus célèbre de ces dernières est le *K'haghinour*, dont le titre tibétain signifie traduction des commandemens. C'est un vaste corps théologique en 108 volumes. Les ouvrages et les traités qui le composent étaient originairement écrits en sanscrit; ils furent mis en tibétain pour

la plupart dans la première moitié du 1^e siècle, sous le règne de *Thisrong lteb dzan*, et sous la direction du célèbre bodhisattva *Palma Sambhava*, natif du pays d'Oudayana dans l'Inde. Ces livres sont classés dans le *K'haghinour* sous sept grandes divisions: 1° *Doulvad*, en sanscrit *Vinaya*, c'est-à-dire dévotion ou discipline, en 13 volumes. Cette division sert d'introduction à toute la collection. Elle décrit les diverses observances auxquelles doivent se soumettre les sectateurs du bouddhisme, et plus particulièrement ceux, tant hommes que femmes, qui adoptent la vie religieuse. Ces observances sont très étendues: elles n'ont pas seulement rapport aux devoirs religieux et au cérémonial, mais encore à la tenue personnelle et à la manière de se nourrir et de se vêtir. Ces préceptes sont entremêlés de récits légendaires de la vie de Châkya-mouni, lesquels expliquent à quelle occasion ce bouddha a communiqué à ses disciples les instructions qui y ont rapport. 2° *Ches rab kyî pha rollou phyin pa*, ou par abréviation, *Cher tchin*, en sanscrit *pradjayâ Paramitâ* c'est-à-dire le moyen de parvenir à l'autre rive par la science. Cette classe contient 6 divers ouvrages qui occupent 21 volumes. Dans cette division sont exposées les doctrines métaphysiques et physiologiques du bouddhisme, telles que Châkya-mouni les a enseignées à ses disciples et aux autres bodhisattvas et bouddhas. On y trouve principalement 108 règles (*dhermas*), avec de nombreuses subdivisions. Le contenu du *Doulvâ* a été, dit-on, relevé par Châkya, dans sa 53^e année, et 16 ans après qu'il eut atteint la dignité de bouddha. Il résidait alors sur la montagne *Grihtra kotta* (le pic du vautour), près de *Ratija griha*, ville royale de sa famille. Quelquefois on l'y voit donner des instructions diverses, mais souvent il ne fait que répondre à des questions qu'on lui propose, et que les disciples discutent. Le premier compilateur du pradja paramitâ fut *Kâs'yapa*, le successeur hiérarchique de Châkya-mouni, et qui mourut en 905 avant notre ère. La traduction tibétaine date du 1^e siècle après cette époque; 3° *Sangs gyas*

pñdl po tehhe, ou par contraction *Phdl tchen*, en sanscrit *Bouddha avatan-saka*, le diadème des bouddhas. Cette division, beaucoup moins étendue que les précédentes, ne contient que 6 volumes qui donnent, en 45 sections, des détails sur les différens tathâgatas et bodhisattvas, ainsi que la description des diverses régions de l'univers, d'après la cosmologie des bouddhistes. Ces morceaux sont entremêlés de recommandations sur la pratique des préceptes, morceaux que la religion prescrit. Les légendes et les instructions qu'on y rencontre sont principalement transmises par Chäkya-mouni, sur la oïme du mont Merou, ou dans le ciel nommé Touchitâ; par conséquent elles s'adressent de préférence à l'ordre le plus élevé des aspirans à la perfection bouddhique. 4° *Dkon muchhog brtsegs pd* ou par abréviation *Kon tsegs*, en sanscrit *Retna kôlta*, le pic des joyaux. Ces joyaux sont les instructions de Chäkya-mouni sur un grand nombre de sujets moraux. Plusieurs ont la forme du dialogue; mais la plupart consistent en des réponses à des questions que lui adressent ses disciples. On y trouve aussi quelques légendes, entre autres celle de l'entrevue de Chäkya-mouni avec son père, qu'il instruisait dans la loi, l'an 988 avant J. C. Cette classe ne comprend que 6 volumes. 5° *mDo-de*, en sanscrit *Sôûtranta*, ou simplement *mDo*, s. *Sôûtra*. Ce terme signifie proprement règle, aphorisme, mais ici il s'applique à une collection de traités considérés comme étant d'un caractère authentique et saint. Le nombre de ces traités monte à 251; ils sont contenus en 30 volumes. Tous sont censés être émanés originairement de Chäkya-mouni et avoir été mis par écrit, peu de temps après sa mort, par son disciple *Ananla*, qui mourut l'an 868 avant J.-C. Cette division du K'ahghiour peut être considérée comme principalement destinée aux laïcs, tandis que la première est réservée pour les prêtres, et la seconde pour les philosophes. Elle se distingue également de la septième et dernière, en ce qu'elle ne contient, à quelques légères exceptions près, rien qui ressemble aux doctrines mystiques de celle-ci. Quoique

quelques-uns de ces traités aient une tendance spéculative et métaphysique, le but du plus grand nombre est purement pratique; les légendes et les instructions qu'elles contiennent sont évidemment composées dans l'intention de renforcer la croyance, et prêchent par conséquent la pratique zélée des vertus que le bouddha avait la mission d'inculquer aux hommes. Une des grandes sectes des bouddhistes du Tubet est principalement attachée aux *mDo de*, ou *Sôûtras*, et en a pris le nom, tandis que l'autre, ou la secte mystique, suit de préférence les préceptes et les statuts du *Ghioudh*, qui est la dernière classe d'ouvrages contenus dans le K'ahghiour, et s'appelle d'après eux *Ghioudh de*. 6° *Myan las das pd*, ou par contraction *Myang das*, en sanscrit *Mâha parinirvân'a* ou simplement *Nirvâna sôûtra*, est la plus petite division du K'ahghiour, et ne contient que deux volumes. C'est l'histoire de la dernière partie de la vie de Chäkya-mouni et de son *nirvâna* ou rentrée dans la tranquillité éternelle des deux dhyânas supérieurs. Sa mort eut lieu dans l'Assam ou *Kousa*. 7° *Ghioudh*, en sanscrit *Tantra*. Cette dernière portion du K'ahghiour diffère pour son contenu des six premières. C'est une collection très étendue d'ouvrages sur le culte mystique, qui correspond au système *Tântrika* des Hindous, duquel il est vraisemblablement dérivé. Aussi les ouvrages qui entrent dans cette division sont d'une date plus récente et paraissent d'un caractère moins authentique que les précédens. Cette série se compose de 22 volumes, dont chacun contient un certain nombre de petits traités, pour la plupart attribués à Chäkya-mouni. Plusieurs de ces traités sont intéressans sous le rapport historique; d'autres contiennent un grand nombre de *dhârânis*, ou vers mystiques, composés de mots qui n'ont pas de sens et dont le son est tout-à-fait barbare. Ces dhârânis sont employés dans les incantations et même dans le service des temples, après les invocations adressées aux divinités. Voilà le contenu du K'ahghiour, dont il existe plusieurs éditions. L'ouvrage manuscrit occupe ordinairement, comme

nous l'avons dit, 108 gros volumes; imprimé, il n'en comprend que 98 ou 100. Une édition fort estimée du K'ahghiour a été récemment publiée à *Derghé*, dans le Tübet oriental.

Une autre grande collection de traités relatifs à la religion bouddhique porte le titre de *sTanghiour*, traduction des instructions. Une belle édition de ce recueil fut faite au Tübet du temps du vice-roi chinois *Mi wang*, qui gouvernait à H'lassa de 1726 à 1746. L'index du *sTanghiour* spécifie les divisions suivantes : la classe *Ghiouuh* y comprend 2,600 traités sur la philosophie naturelle, l'astronomie, les cérémonies religieuses, les prières, les hymnes, les dhâranis, etc., en 86 volumes. La classe *mDo* comprend les ouvrages moraux, théologiques et légendaires, en 94 volumes. La métaphysique et la morale en occupent 21, la grammaire et la rhétorique 2, l'alchimie et la pharmacie 1, les grammaires et les vocabulaires 13, en tout 217 ou 222 volumes. Tous ces livres sont traduits de l'indien, d'où il résulte que le *sTanghiour* n'est nullement un commentaire du K'ahghiour, comme on l'avait cru jusqu'à présent.

Il ne nous reste qu'à jeter un coup d'œil rapide sur la hiérarchie, le clergé et le culte des bouddhistes. Après la mort du bouddha Châkya-mouni, 28 de ses représentans terrestres, qui portent le titre de *vénérables*, se succédèrent dans l'Inde. Le 28^e nommé *Bodhi dharma* quitta ce pays l'an 499 de J.-C., et vint s'établir en Chine, où il mourut neuf ans plus tard. Il a eu cinq successeurs, dont le dernier mourut en 713. La translation du siège patriarcal fut le premier événement qui changea le sort du bouddhisme. Proscrit dans la contrée qui l'avait vu naître, ce système religieux perdit insensiblement le plus grand nombre de ses partisans, et les faibles restes auxquels il est maintenant réduit dans l'Inde sont encore privés de cette unité de vues et de traditions que produit la présence d'un chef suprême. Au contraire, les pays où le bouddhisme avait précédemment étendu ses conquêtes, la Chine, Siam, le Tonquin, le Japon, le Tübet et l'Asie centrale, devenus sa pa-

trie d'adoption, virent augmenter rapidement la foule des convertis. A la vérité, le cinquième patriarche chinois n'avait pas eu de successeur, parce que personne n'avait été jugé digne de le remplacer; mais des princes qui avaient embrassé ce culte étranger trouvèrent glorieux d'en posséder les pontifes à leur cour, et les titres de *précepteur du royaume* et de *grand maître de la doctrine* furent décernés tour à tour à des religieux nationaux ou étrangers. C'est ainsi que la hiérarchie naquit sous l'influence de la politique; car les grades de toutes ces incarnations divines ne furent souvent réglés que par la puissance des états où elles résidaient, et la prépondérance effective du protecteur pouvait seule assurer au dieu vivant la jouissance de sa suprématie imaginaire. Les empereurs mongols qui régnaient sur la Chine, sur la plus grande partie de l'Asie centrale et sur le Tübet, établirent dans ce dernier pays des patriarches auxquels ils donnaient différens titres honorifiques, les uns plus pompeux que les autres. Cependant la dignité de *Dalai-lama* ne date que du règne du cinquième empereur de la dynastie chinoise qui succéda aux Mongols. Sous le règne de ce prince (entre 1426 et 1435), ce titre fut accordé au prêtre tubétain *Ghehdhoun djôdbhpa*, disciple du fameux réformateur tubétain *Zsong k'haba* (mort en 1419), qui lui-même était une incarnation du dieu Mandjousri, et le fondateur de la secte jaune dans le Tübet. Les successeurs de *Ghehdhoun djôdbhpa* (mort en 1447) sont les *Dalai-lamas* de nos jours. Ces patriarches ne remontent donc nullement à un âge aussi reculé qu'on l'a cru jusqu'à présent. Dans le Tübet, même en Chine, au Japon et en Mongolie, il y a plusieurs autres patriarches ou évêques, qui tous passent pour des incarnations divines et qui exercent la juridiction spirituelle et ecclésiastique dans les provinces soumises, sous ce rapport, à leur pouvoir. Au Tübet et en Mongolie, on désigne ces patriarches et en général tous les prêtres d'un rang supérieur, sous la dénomination tubétaine de *lama*. Cette circonstance a fait qu'on a regardé en Europe le bouddhisme que professent les

habitans de ces deux pays, comme une religion particulière à laquelle on a donné le nom du *lamaïsme*. C'est une erreur manifeste; car rien ne distingue le bouddhisme du Tubet et de la Mongolie de celui qui est professé dans d'autres contrées.

La vie monastique est prescrite aux prêtres bouddhiques; les deux sexes y peuvent participer. Ce fut Châkya-mouni qui l'embrassa le premier et qui exhorta ses sectateurs à suivre son exemple. Des dix préceptes fondamentaux du bouddhisme, les suivans concernent les laïcs aussi bien que les ecclésiastiques :

Ne rien tuer de vivant; ne pas dérober; ne commettre aucune action impudique; ne pas dire de mensonge ou de fausseté; ne boire aucune boisson spiritueuse. Mais les suivans s'adressent uniquement au clergé bouddhique: Les ecclésiastiques doivent n'ouïr la tête ni le corps; n'assister à aucun chant ou spectacle; ne pas dormir sur un lit élevé et large; ne manger qu'une fois par jour, et avant midi; ne posséder aucune propriété.

Outre ces dix commandemens supérieurs, les moines bouddhistes doivent en observer encore 24 autres qui ont rapport aux diverses circonstances de la vie. Le premier prescrit une obéissance sans bornes envers les supérieurs; le second expose le devoir du disciple envers le maître; le troisième lui prescrit la tenue qu'il doit observer quand il se trouve avec son maître ou avec un supérieur en dehors du couvent. En un mot, toute sa conduite dans toutes les situations de la vie, en mangeant, en buvant, en dormant, quand il est assis auprès du feu, quand il demande l'aumône, et même dans les besoins naturels, lui est minutieusement prescrite. Plus les ecclésiastiques sont élevés dans la hiérarchie bouddhique, plus les règles de conduite qu'ils ont à observer sont nombreuses et restrictives. Il y a aussi des classes inférieures de prêtres qui peuvent se marier; mais on ne trouve pas d'ecclésiastiques séculiers parmi les bouddhistes. Le prêtre, disent les livres bouddhiques, ne doit manger que ce qu'il gagne par le travail de ses pieds (c'est-à-dire en allant demander l'aumône), ou ce qui est offert

par des personnes charitables; jamais il ne doit allumer du feu pour préparer lui-même sa nourriture. Les temples sont ordinairement obscurs et ne se trouvent éclairés que par des lampes, du moins au Tubet et dans la Mongolie; ceux de la Chine sont d'une construction moins sombre. Dans presque tous les temples on voit d'abord les trois divinités de la trinité bouddhique, le Boudha au milieu, à sa gauche le Dharma et à sa droite le Sangga. Les autres divinités, dont le nombre est immense, sont figurées par des statues. Devant ces statues sont placées des lampes et des offrandes sur une table longue. Les prêtres seuls assistent au service divin, qui consiste en chants, en musique et en lecture des livres sacrés. Le peuple n'assiste pas au culte, si ce n'est les jours de pèlerinage. Quand un bouddhiste, prêtre ou laïc, tient une image ou un livre saint, on s'en aperçoit à l'instant: il a dans sa physionomie quelque chose de solennel qui semble annoncer qu'il se sent élevé au-dessus des objets terrestres. Avant d'ouvrir les livres saints, les prêtres se lavent les mains et se rincent la bouche, pour ne pas les souiller par des mains impures ni par une mauvaise haleine. Ceux de ces livres qui contiennent les faits miraculeux des divinités ne peuvent être lus qu'au printemps ou en été, parce que, dans d'autres temps, leur lecture produirait des tempêtes ou de la neige. Les bouddhistes pensent qu'il n'est pas nécessaire de connaître le sens des prières, et qu'il suffit d'en prononcer les paroles. C'est pourquoi ils ne se fâchent point lorsque des paroles prononcées à haute voix empêchent de suivre le service divin. Ils pensent même qu'il suffit de mettre en mouvement les prières ou les textes des livres sacrés. De là l'habitude de copier ces prières, ces textes et les dharanis sur des bandes de papier et de les enfermer dans des cylindres mis en rotation, ou par une manivelle, ou par une machine hydraulique, ou par le vent.

KL.

BOUDIN, espèce de charcuterie composée de sang, assaisonnée de graisse, d'épices et de sel; c'est là ce qu'on appelle *boudin noir* ou seulement *boudin*.

Le boudin *blanc*, totalement différent, est fait avec des viandes blanches (veau, volaille, lapin, etc.) hachées et même pilées avec de la mie de pain, du lait, des œufs et des fines herbes; d'ailleurs l'un et l'autre sont renfermés dans des intestins préparés pour cet usage. On emploie pour faire le boudin noir, non-seulement le sang du cochon, comme le croient beaucoup de personnes, mais encore celui d'autres animaux, tels que le bœuf, le veau et le mouton. Le boudin fait avec le sang du gibier et de la volaille est estimé des gastronomes; mais, de quelque nature qu'il soit, le boudin au sang est un aliment pesant et de difficile digestion, dont on ne pourrait pas, sans inconvénient, faire un usage habituel; aussi la législation mosaïque avait-elle expressément défendu l'usage de la charcuterie qui, dans un climat chaud, eût été plus dangereux encore. Il n'en est pas de même du boudin blanc, dont tous les élémens sont doux et digestibles. Le boudin fumé, surtout lorsqu'il est vieux, prend quelquefois des propriétés véritablement vénéneuses, et l'on a plusieurs fois observé dans le Nord des empoisonnemens causés par cette espèce d'aliment.

F. R.

BOUDOIR. Ce mot assez récent vient du verbe *bouder*, pris dans une acception plutôt gracieuse que repoussante, exprimant l'humour piquante et capricieuse, les agaçantes bizarreries, la moue demi-caressante, demi-colère, d'une femme jolie et coquette. Ces sentimens, ces mines, sont par excellence des sentimens et des mines de boudoir; ils vont mieux à une fantaisie qu'à une passion, à un amusement passager qu'à l'amour profond et durable. Aussi leur triomphe fut-il dans ce XVIII^e siècle, qui avait reçu la triste mission de détruire; alors le vide que laissaient en expirant d'antiques croyances, et tous les chauds et naïfs sentimens des vieux âges, était rempli par la vanité, le persiflage, les plaisirs sensuels, seuls plaisirs auxquels on pût croire dans un temps où l'on niait l'existence de l'ame et celle de Dieu. Alors le mot boudoir fut inventé; la régence le vit naître; les Pompadour, les Dubarry, en firent une des expres-

sions les plus usitées de notre langue; des peintures voluptueuses, telles qu'en savait faire Boucher, d'épais tapis, de moelleux divans, des parfums, du repos et du silence, voilà ces temples où de fragiles idoles recevaient des adorations multipliées et passagères; où la violation d'un devoir sacré, les mensonges, les perfidies de tout genre, les *roueries* les plus infâmes, enfin, pour parler le langage du siècle et celui des boudoirs, étaient regardés comme des preuves de bon goût et de belles manières; où mourut plus d'une femme pour n'avoir pas su se mettre à la hauteur de son temps, pour s'être obstinée à croire qu'une intrigue d'amour pouvait encore être prise au sérieux. Marie - Antoinette avait un *boudoir* dans ses petits appartemens, mais ce n'était pas elle sans doute qui avait attaché ce nom au *boudoir de la reine*. Les boudoirs d'aujourd'hui, plus chastes d'apparence que ceux du XVIII^e siècle, le sont aussi en réalité, du moins nous aimons à le croire; et si depuis deux ou trois années les modes mignardes et coquettes d'autrefois, colifichets, magots, poudre etc., reparaissent, tout nous dit que cette imitation assez étrange s'en tient à pervertir momentanément le goût et laisse les cœurs intacts. L. L. O.

BOUE, terre détrempée par les eaux ménagères et par celles des usines, et mêlée d'une foule de débris de matières animales et végétales, et même de particules métalliques qui s'accumulent dans les rues, dans les égouts, les mares, les fossés, et qui, en proie à une décomposition putride continuelle, dégage des miasmes dangereux. Dans les grandes villes surtout, cette substance se produit avec une telle abondance que la salubrité oblige de l'enlever journellement. A Paris, ce service est fait par un entrepreneur qui doit entretenir un nombre suffisant de tombereaux et d'ouvriers pour que l'enlèvement soit opéré dans la première partie de la matinée. Ces immondices constituent un engrais extrêmement actif et recherché des cultivateurs, qui le paient même assez cher pour couvrir en grande partie les frais du nettoyage de la ville.

Les *boues minérales* ne sont autre

chose que les dépôts ferrugineux ou autres qu'on trouve au fond des réservoirs dans lesquels se rendent les eaux minérales. Ces dépôts, dans lesquels se trouvent concentrés les principes auxquels les eaux doivent leurs vertus, sont très actifs, et l'on s'en sert pour immerger soit quelques parties malades, soit même le corps entier. Il est facile d'en concevoir les effets. Un observateur judicieux du dernier siècle avait dit que la boue de Paris pouvait être fort efficace dans les mêmes circonstances, ainsi que la boue formée de fer, de grès, qu'on trouve sous la meule des couteliers. Ce sont des médicaments qu'on peut utiliser quand on les a sous la main, mais auxquels on ne saurait attribuer raisonnablement des propriétés particulières. F. R.

BOUÉE, corps flottant, destiné à marquer à la surface de la mer la position qu'une ancre tient au fond. Un écueil, un danger quelconque, la direction d'un chenal ou d'une passe difficile sont marqués par une bouée, laquelle s'attache par un cordage nommé *ovrin*. La forme des bouées varie; l'espèce varie aussi. Ce corps est fait de bois ou de liège. Quelquefois les bouées sont des tonneaux bien cerclés, bien fermés, et vides; ce sont les signes ordinaires des périls à éviter, ou les jalons des passes qu'il faut franchir avec précaution. Ces tonneaux prennent souvent le nom de *balises* (*voy.*). Les bouées pour les ancres des navires sont généralement de liège et ont la forme d'une grosse olive, ou plutôt de deux cônes réunis par leur base. Quelques-unes ressemblent à un cône seulement. L'ovrin qui tient la bouée à l'ancre doit être assez fort pour porter le poids de cette ancre; car il est des cas où on lève l'ancre par la bouée, au moyen d'une chaloupe. Dans certaines circonstances d'appareillage on est obligé, au lieu de prendre son ancre à bord, de la laisser au fond, en coupant promptement le câble. La bouée sert alors, quand on peut revenir à son mouillage, à retrouver l'ancre abandonnée. Lorsqu'on a cette espérance, fondée sur de grandes probabilités, et que d'ailleurs on n'est pas trop pressé, pour ne pas perdre un câble en le coupant,

on le file tout entier à la mer, en ayant soin de mettre à son extrémité un ovrin et une bouée, comme il y en a à l'extrémité où est l'ancre, de sorte qu'en revenant sur la rade qu'on avait quittée la chaloupe prend cette bouée, amène le bout du câble à la surface, puis le donne au navire où il est rentré et tourné à la bitte, qui rend stable la position du bâtiment.

Il y a une espèce de bouée qu'on appelle *bouée de sauvetage*, parce qu'elle sert à sauver les hommes qui tombent à la mer. C'est un assemblage de morceaux de liège, liés, chevillés, et disposés en tables rondes, ayant une certaine épaisseur. Un petit mât portant un pavillon rouge s'élève au centre de ce plateau. La circonférence de la bouée est garnie de petits bouts de cordes noués auxquels l'homme en naufrage peut s'accrocher. Le point d'appui que le naufragé trouve sur la bouée laisse au navire ou à son embarcation le temps d'aller chercher le marin tombé à l'eau. Dernièrement on a présenté au conseil des travaux du ministère de la marine une bouée de sauvetage en liège, ayant la forme d'un fer à cheval allongé, d'environ 5 pieds; l'intérieur du fer à cheval est garni d'une toile tendue, en forme de hamac, qui recevrait le naufragé aussitôt qu'il aurait atteint la bouée. On n'a pas encore prononcé sur le mérite de ce perfectionnement, où nous voyons un avantage, celui de présenter à l'homme qui a lutté longtemps contre la vague un moyen de repos en attendant le canot qu'on lui envoie du navire.

Avant le mot de *bouée* la marine avait celui de *boye*. *Boye* est allemand; les Hollandais disent *boey*, les Anglais *buoy*, les Espagnols et les Portugais *böya*. Tout cela vient de la même source; *bouée* est la corruption de *boye*. Il est donc permis de croire que c'est du Nord que nous tenons l'usage de la bouée. On dit dans la marine d'un navire qui marche mal: Il va comme une bouée. C'est que la bouée flotte et n'avance pas, retenue qu'elle est par l'ovrin à l'ancre immobile. A. J.-L.

BOUFFES (*opera buffa*), *voy.* ITALIEN (*théâtre*).

BOUFFONS. C'est le terme par le-

quel on désigne en particulier l'acteur chargé de faire rire les spectateurs à force de plaisanteries et de lazzi, et en général toute personne qui entreprend d'amuser la société par les mêmes moyens. Les Latins donnaient le nom de *buffo* à l'histriion qui enflait ses joues pour recevoir de bruyans soufflets, et excitait ainsi l'hilarité du public. Nous retrouvons cette racine dans les dérivés *bouffée*, *bouffi*, etc. Dans le langage populaire, bouffer signifie manger gloutonnement avec les joues enflées; les Provençaux disent *bouffà* pour souffler. Les Siciliens, peuple qui porte à un haut degré l'art de la pantomime, enflent les joues et soufflent avec affectation quand ils veulent faire allusion à un sot bouffon. Telle est l'étymologie qui nous semble la plus satisfaisante; nous devons dire toutefois, sans y attacher une grande importance, que, selon Cœlius Rhodiginus, ce mot dériverait de certaines fêtes qu'on célébrait dans l'Attique en mémoire d'un nommé *Bupho* qui, après avoir tué un bœuf, s'était enfui, saisi d'une terreur panique, et avait abandonné sa hache. Les magistrats avaient condamné cet instrument et acquitté celui qui s'en était servi. Il parut plaisant au roi Éristhée d'instituer à ce sujet les fêtes appelées *buphoneries* ou bouffonneries.

Dans une antiquité très reculée les grands et les riches avaient des bouffons à leur service, et il est triste d'avoir à ajouter que c'étaient, pour la plupart, des nains et des créatures disgraciées dont il eût fallu respecter le malheur. Les Grecs les appelaient *μωρὸς* et les Latins *moriones*; de là le *Morus* des comédies de Plaute.

Dans les atellanes (*voy.*), le morion prenait le nom de *maccus* dérivé de *μακχάω* (être fou), expression souvent employée par Aristophane. Enfin, on voit encore les bouffons appelés *fatui*, d'où nous avons fait le mot fat, et *sanni*, d'où les Toscans ont pris le nom de *sannio* qu'ils donnaient jadis à l'arlequin.

Le *morion* se rasait la tête pour paraître plus plaisant; ainsi la chute de cheveux, résultat ordinaire de l'âge ou des travaux de l'esprit, était une infir-

mité ridicule chez les anciens. Un homme chauve recevait le surnom de *σελήνια*, petite lune, parce qu'une tête rasée a quelque ressemblance avec cet astre; et c'est de là sans doute que dérive la prétendue analogie qu'on veut trouver entre la lune et les saillies d'un esprit extravagant.

Plusieurs statues représentant des morions ont été découvertes à Herculanum. Ce sont des nains chauves et nus, la bouche béante, l'air hébété, portant une *bullæ* et des tablettes suspendues à leur cou, ou dansant au son des crotales.

On voit par des passages de Sénèque, de Suétone, de Martial, de Nonnius, et d'une foule d'autres écrivains, que les Grecs et les Romains attachaient un grand prix à leurs morions. Les femmes en avaient de leur sexe qu'elles appelaient *fatuæ*.

Un bouffon acquérait d'ailleurs un prix d'autant plus élevé qu'il savait mieux instruire en plaisantant. Son maître lui accordait une grande liberté, et c'était à lui à s'en servir adroitement pour faire passer sans danger des vérités quelquefois offensantes. L'art de châtier les mœurs en riant a traversé les siècles, et notre immortel Molière l'a mis en pratique avec un succès dont l'antiquité n'avait pas offert d'exemple.

Le souvenir des jeux osques, des atellanes et de toutes les autres représentations bouffonnes et indécentes, fit naître en Italie, dans le moyen-âge, les bouffes et l'opera-buffa que nous lui avons empruntés. L'Arlequin de Bergame, le Pantalón de Venise, et surtout le *Pulcinella* napolitain, ont encore de nos jours le privilège de dire la vérité à leurs compatriotes sans les offenser.

Quant aux morions, ils furent remplacés par des *fous*, et réellement il fallait avoir mérité d'être classé parmi les malheureux qui sont privés de la raison pour se résigner à remplir auprès de son semblable l'office d'un bouffon. Dans le 19^e siècle l'empereur Théophile, iconoclaste déterminé, avait un fou nommé Dandery, que l'impératrice fit rouer de coups de bâton pour l'avoir surprise en adoration devant des images et avoir rapporté cette circonstance à son maître.

L'usage des fous, ou bouffons à gage, devint plus général dans les siècles suivants. Enfin, les rois de France et d'Angleterre, l'empereur et les souverains d'Italie, en firent un emploi de cour, et, dès lors, il n'y eut si petit prince qui, par imitation, ne voulût avoir le sien. En 1374 Charles V, *dite le Sage*, écrivit aux échevins de Troyes en Champagne que, son fou étant mort, ils eussent à lui en envoyer un second, conformément à l'usage.

Ces hommes s'habillaient d'une façon burlesque, adoptant à la fois les plumes, les grelots, les bijoux et les étoffes à couleur éclatante.

Triboulet, le fou de François I^{er}, a acquis une assez grande célébrité par le talent qu'il eut de plaire à son maître, même en lui donnant les conseils les plus impertinens. Il portait habituellement des tablettes sur lesquelles il inscrivait les noms des courtisans qui avaient fait, selon lui, des actes de folie. Un jour, apprenant que Charles-Quint allait traverser Paris et se livrer ainsi à la discrétion de son rival, il s'écria que ce prince était un fou qui méritait bien de figurer sur sa liste. — Mais, lui demanda François I^{er}, si je le laisse passer, que diras-tu? — En ce cas, sire, j'effacerai son nom de mes tablettes et j'y mettrai le vôtre.

Louis XIV, ce glorieux souverain qui levait le front si haut devant des courtisans si bas, voulut aussi, chose inconcevable! avoir son fou. L'Angély parvint à lui plaire, sous ce titre, à force d'adulation; mais à la fin une velléité d'user du privilège de ses devanciers le fit chasser de la cour où son emploi fut supprimé définitivement (voy. ANGÉLY).

Un jour viendra où la philosophie aura fait disparaître entièrement la race parasite des bouffons; mais hélas! la société en est encore infestée. Notre intention n'est certainement pas de comprendre sous une telle dénomination ces hommes rares qui, unissant la finesse de l'esprit à la bonté du cœur, sont en possession de se faire partout un nombreux auditoire dont ils paient l'attention par des plaisanteries souvent aimables, quelquefois utiles et toujours de bon goût. Mais nous y comprenons ces histrions de boudoirs, ces

dandys de la mode, qui portent à un degré éminent l'art de caqueter, de persifler, de médire avec grace, de sacrifier la vertu même au bonheur d'un calenbourg, et qui, oubliant la dignité de leur sexe, cherchent à plaire à l'autre par des moyens également indignes de tous deux. C. F. N.

Voyez les mots BASOCHE, SOTTIE, RIBAUDS, BOHÉMIENS, etc. La comédie française, à son origine, ne fut composée que de bouffons souvent tristes comme le nom de *confrères de la passion* qu'ils portaient et qui représentaient les mystères les plus augustes de la religion chrétienne. Depuis que le perfectionnement du système dramatique et l'amélioration des mœurs les ont chassés de la scène française, les bouffons et les bouffonneries se sont créés une plus large arène; ils ont, comme ceux de l'ancienne Rome; établi leur théâtre en plein air. Le souvenir de *Nicolet* et de *Gaudon* vit encore chez les amateurs de charges et de turlupinades; mais le mérite du fameux *Bobèche* et celui de l'artiste en plein vent dont M. J. Janin a écrit l'histoire (*Debureau*), les ont peut-être éclipsés de nos jours. R. D. C.

BOUFLERS est le nom d'une des plus nobles et des plus anciennes maisons de Picardie. Un des premiers Bouflers dont il est parlé est BERNARD; il vivait en 1133. Comme les surnoms n'étaient point fixes ni héréditaires dans ce temps-là, les seigneurs de Bouflers portaient alors indifféremment les noms de Bouflers, de Morlai et de Campigneules, fiefs relevant de la terre de Bouflers située en Ponthieu, entre Hesdin et Abbeville.

En 1266 GUILLAUME de Bouflers accompagna Charles de France, comte d'Anjou et de Provence, frère du roi saint Louis, à la conquête du royaume de Naples et de Sicile, et assista à la bataille donnée contre Manfred, son compétiteur.

Son fils, ALÉAUME de Bouflers issu de son mariage avec M^{lle} de Tournel de Thiébronner, se trouva l'an 1304 avec le roi Philippe-le-Bel, à la défaite des Flamands à Mons-er-Puelle. En 1310 il fut du nombre des seigneurs qui allèrent au secours de Robert, comte de Flandres,

contre Guillaume, comte de Hainaut, qui se disputaient le comté de Zélande.

Aléaume de Boufflers eut deux fils qui se rendirent également célèbres, JEAN de Boufflers et GUILLAUME. L'aîné soutint la cause du roi d'Angleterre, à raison de sa terre de Boufflers qui relevait du comté de Ponthieu, appartenant à la couronne d'Angleterre; l'autre soutint celle du roi de France, son suzerain. Jean eut deux fils, Aléaume et Enquerrand, et une fille, Gillette de Boufflers. L'aîné fut fait prisonnier à la bataille d'Azincourt et eut trois fils et une fille. DAVID de Boufflers, son aîné, accompagna en 1417 le duc Jean de Bourgogne dans le voyage que fit ce prince à Paris et à Tours. PIERRE fut l'un des députés du duc Philippe de Bourgogne pour la paix de 1435, conclue entre le roi Charles VII et lui; il fut aussi l'un des seigneurs qui vinrent avec le dauphin, depuis Louis XI, pour l'aider à faire lever le siège de Dieppe aux Anglais, et qui suivirent le roi à la conquête de la Normandie. Il épousa Isabeau de Neufville Martingham, dont il eut cinq fils, Jacques, René, Robert, Colinet et Jean. COLINET, favori du duc Charles de Bourgogne, fut tué en combattant près de sa personne à la journée de Nancy, et JEAN fut si fortement blessé qu'il mourut bientôt après.

JACQUES eut trois fils et plusieurs filles: JEAN, l'aîné, eut de son mariage avec Françoise d'Ancre ADRIEN de Boufflers, qui parut avec honneur dans toutes les guerres de son temps et se trouva à la bataille de Pavie en 1525. François I^{er} lui écrivit le 5 octobre 1529 d'assister M. de La Rochepot, frère d'Anne de Montmorency, pour faire tête à l'Empereur qui semblait vouloir s'emparer de quelques places frontières,

S'étant marié à Louise d'Oiron, il en eut quatre fils et plusieurs filles. Louis, premier guidon de la compagnie d'Enghien, fut doué d'une force prodigieuse: il ouvrait un fer à cheval avec les mains, traînait un cheval en arrière par la queue puis le portait sur les épaules; il égalait à la course les meilleurs chevaux. Il fut tué à Poppe-sur-Yonne d'un coup de mousquet à la tête, au moment où il levait sa visière pour encourager les siens. ADRIEN, son frère (1580-1622), fut un littérateur

distingué; il composa un *Choix de plusieurs histoires et autres choses mémoires*, Paris 1608, et fit un *Traité sur les œuvres admirables de Dieu*, Beauvais, 1621. Dans sa jeunesse il avait servi et combattu vaillamment dans les journées de Saint-Denis et de Moncontour. Député aux États de Blois, Henri III l'avait nommé gentilhomme ordinaire; il servit avec dévouement la cause de Henri IV.

Un autre fils de Louise d'Oiron s'était rendu célèbre par ses voyages en Égypte, en Syrie et dans toute l'Europe. CH. M.

BOUFLERS (LOUIS-FRANÇOIS, duc de), maréchal de France, naquit en 1644 et mourut à Fontainebleau en 1711. Il entra dans la carrière militaire comme sous-lieutenant et obtint la plupart des grades, qu'il parcourut assez rapidement, par des services réels. Sous Condé, Turanne, Créqui, Luxembourg et Catinat il se distingua dans différentes campagnes, en Allemagne et dans les Pays-Bas. Ce qui le rendit célèbre, ce fut sa défense de Namur en 1695 et surtout celle de Lille en 1708. C'est cette dernière qui lui valut la pairie et le titre de duc. Son adversaire le prince Eugène lui dit: « Je suis fort glorieux d'avoir pris Lille, mais j'aimerais mieux encore l'avoir défendu comme vous. »

JOSEPH-MARIE, duc de Boufflers, fils du précédent et comme lui maréchal de France, naquit en 1706 et mourut en 1747 à Gênes qu'il était venu défendre contre les Autrichiens. S.

BOUFLERS (MARIE-FRANÇOISE-CATHERINE DE BEAUVEAU CRAON, marquise de), ayant épousé le marquis de Boufflers - Remiencourt, capitaine des gardes du roi de Pologne Stanislas, duc de Lorraine, joua un grand rôle à la cour de Lunéville et le soutint par son esprit, par des vers faciles et par ses qualités aimables. Elle fit les délices de cette cour et fut regardée comme l'une des femmes les plus spirituelles de son temps. La marquise de Boufflers est morte à Paris en 1787, laissant deux fils dont le cadet forme l'objet de l'article suivant. S.

BOUFLERS (STANISLAS, marquis de), dit d'abord l'abbé et ensuite le chevalier de Boufflers, naquit à Lunéville en 1737. Destiné à l'état ecclésiastique, il refusa

de prendre les ordres; mais chevalier de Malte né, il se vit pourvu d'un bénéfice de cet ordre et revêtu du droit bizarre et ridicule d'assister à l'office en surplis de prieur et en uniforme de capitaine de hussards. Il fit, en cette qualité, la campagne de Hanovre. Assez long-temps après il fut nommé gouverneur du Sénégal et de Gorée où il ne fit pas un long séjour : c'était un exil encouru par une chanson sur la reine Marie-Antoinette. Mais une administration douce et sage et des institutions utiles ont laissé de Boufflers, dans cette colonie, un souvenir qui n'est pas encore effacé.

Revenu en France, il se livra entièrement à son goût pour la littérature, le monde et les plaisirs. Alors chacun de ses jours fut marqué par quelqu'une de ces productions frivoles, mais pétillantes de verve, d'esprit et d'originalité, et par ces aventures plaisantes qui le rendirent long-temps l'enfant gâté de la cour et de la ville.

Mais la révolution vint donner à son esprit une direction nouvelle. Boufflers appelé, en 1789, aux États-Généraux, s'y montra consciencieux, modéré et ennemi de toute mesure oppressive. Il s'opposa à ce qu'on surveillât les correspondances. En 1791 il fit rendre le décret qui assure, par brevet, aux inventeurs la propriété de leurs découvertes.

Après le 10 août il passa en Prusse où Frédéric-Guillaume lui donna, dans la Pologne prussienne, une grande étendue de terrain, pour y établir une colonie d'émigrés français. Ce projet échoua. Vers cette époque Boufflers épousa M^{me} de Sabran. Rentré en France en 1800, il publia le *Libre Arbitre*, ouvrage loué pour quelques pages éloquentes et critiqué surtout à cause d'un libéralisme que l'on doit considérer comme exagéré de la part de l'auteur. Admis, en 1804, à l'Institut, il y prononça avec succès l'éloge du maréchal de Noailles. Son éloge de l'abbé Barthélemy en eut moins.

Boufflers se tourna, comme tant d'autres, vers l'astre qui éclipsait tout alors : il se fit le louangeur de Napoléon et de sa famille. On lui reprocha surtout des vers adulateurs adressés à Jérôme Napoléon ;

mais combien de poètes l'ont précédé et dépassé dans le champ facile et sans bornes de la flatterie! On l'a dépeint ainsi : « Abbé libertin; militaire philosophe; diplomate chansonnier; émigré patriote; républicain courtisan. » Il y a dans ce portrait satirique beaucoup d'amertume et un peu de vérité.

Lié avec toutes les notabilités du temps, Boufflers a été partout accueilli, aimé et loué. En 1816 il termina paisiblement une vie dont les plus belles années s'étaient écoulées dans les orages politiques et l'exil. Un mot de lui fait son épitaphe :

« Mes amis, je crois que je dors! »

Sa cendre repose à côté de celle de Delille.

Les œuvres de Boufflers ont été recueillies en 2 vol. in-8°. Ces productions nombreuses, variées et souvent si gracieuses, ont cependant perdu beaucoup aujourd'hui de la faveur qu'elles avaient du vivant de l'auteur. C'est sans doute parce qu'elles sont dépourvues pour nous du charme que leur donnaient alors l'à-propos et la nouveauté, et qu'à présent la disposition générale des esprits aux idées sérieuses et graves ne permet plus qu'on s'occupe, comme autrefois, de ces badinages légers et brillants dont les poésies de Boufflers offrent de charmans modèles. Toutefois, la critique moral et un peu sévère ne peut s'empêcher de condamner dans ses œuvres une liberté, une licence, que l'art ne masque pas et que les charmes de la poésie rendent peut-être encore plus dangereux. Bonnard de Semur a fait le portrait le plus piquant de Boufflers, son ami, dans une épître regardée, à juste titre, comme un chef-d'œuvre du genre de poésie qu'ils cultivaient tous deux. J. L. T. A.

BOUG. Il y a deux fleuves de ce nom : l'un est le principal affluent de la Vistule et l'autre a son embouchure dans le *liman* (*voy.*) du Dniéper, qui communique avec la mer Noire; le premier est polonais et le second russe.

Le Boug polonais ou occidental prend sa source près d'Olesko dans la Galicie, coule au nord, et forme un instant la limite entre cette province autrichienne et le territoire russe; puis se sépare dans

une assez grande étendue ce dernier du royaume de Pologne actuel, se tourne du nord à l'ouest pour entrer davantage dans celui-ci, et se réunit à la Vistule presque au centre du royaume, près de la forteresse de Modlin, à quelques milles de Varsovie. Il reçoit le Naref, fleuve considérable, et la Vkra; près de Niémirof il devient navigable.

Le Boug russe ou méridional, que d'autres appellent *Bog* (nom de Dieu) et les Polonais *Boh*, a sa source sur la limite septentrionale de la Podolie, district de Proskourof, traverse du sud-est au nord ce gouvernement, y reçoit l'Ingoul, entre près d'Olviopol dans le gouvernement de Kherson, et forme près du port de Nikolaïef un liman très prolongé qui aboutit à celui du Dniéper. Son cours total, en y comprenant les sinuosités, a 80 milles géographiques de long. Ce Boug est l'*Hypanis* des anciens et d'Hérodote; Jornandès le nomme *Vagosala*, le géographe de Ravenne *Bagosola*, et Constantin Porphyrogène *Bogyov*.

J. H. S.

BOUGAINVILLE (LOUIS-ANTOINE DE), fils d'un notaire de Paris, naquit le 11 novembre 1729. Il avait fait d'excellentes études, et, pour cette époque, ses progrès dans les sciences exactes avaient dû être remarquables, puisqu'à l'âge de 23 ans environ il publia un ouvrage intitulé *Traité du calcul intégral pour servir de suite à l'analyse des infiniment petits du marquis de L'Hôpital*. Ses parents le destinaient au barreau; mais il quitta bientôt cette carrière pour embrasser celle des armes. Aide-de-camp de Chevert en 1754, la même année il alla à Londres en qualité de secrétaire d'ambassade. En 1756 il fut expédié au Canada comme capitaine de dragons et aide-de-camp du marquis de Montcalm. Là sa brillante valeur se signala en diverses rencontres et contribua puissamment aux premiers succès qu'obtinrent les Français sur leurs ennemis; mais il fallut céder après la funeste journée où périt Montcalm et qui décida la perte de la colonie. Bougainville repassa dans sa patrie. Devenu aide-de-camp de M. de Choiseul-Stainville, en 1761, il déploya sur les bords du Rhin une

telles bravoure que le roi lui accorda en récompense deux pièces de canon du calibre de 4, distinction alors excessivement honorable. La conclusion de la paix semblait devoir condamner Bougainville à l'inaction; mais pour un esprit aussi actif une pareille situation eût été intolérable. A l'âge de 34 ans il embrasse la carrière maritime, et quelques années lui suffirent pour inscrire son nom au rang des plus illustres navigateurs. Cet exemple suffirait sans doute pour réfuter l'opinion de ceux qui prétendent que l'on ne saurait devenir un bon officier de marine si on n'a embrassé cette profession dès sa plus tendre jeunesse. Bougainville conçut le projet de fonder une colonie dans les îles australes nommées par les Anglais *Falkland*, mais que nous connaissons plus généralement sous celui de *Malouines*. Muni d'une autorisation du gouvernement français, et après avoir échangé le brevet de colonel contre celui de capitaine de vaisseau, il mit à la voile avec la flottille qui conduisait la colonie future. L'établissement fondé par Bougainville subsista trois ans environ; mais l'Espagne jalouse revendiqua la propriété du coin de terre que celui-ci voulait utiliser. La France céda aux prétentions de son alliée, et il fut stipulé seulement que le fondateur serait remboursé de ses avances. Sans doute l'occupation des Malouines était une triste spéculation sous le rapport agricole; mais sous le point de vue commercial et politique elle peut devenir aujourd'hui d'une haute importance, et c'est ce qu'a senti l'Angleterre, qui vient de s'en déclarer maîtresse, à la barbe des États-Unis et de la république de Buénos-Ayres, qui s'en disputaient la possession. Par suite de la concession française, au mois de novembre 1766, Bougainville appareilla de Saint-Malo avec la frégate *la Bourdeuse* et la flûte *l'Étoile*, pour opérer la remise de sa colonie au gouvernement espagnol et se rendre ensuite aux Indes-Orientales, en traversant la mer du Sud, entre les tropiques. La première partie de sa mission une fois exécutée, il toucha à Monte-Video, traversa le détroit de Magellan et cingla dans la mer du Sud. Après une recherche inutile de la

terre de Davis, il s'engagea dans ce labyrinthe d'îles basses nommées îles *Pomotou*, jadis *Archipel dangereux* ; il signala le premier les îles qui portent sur les cartes les plus récentes les noms suivans : *Tehai*, *Lanciers*, *Héïou*, *Dawa-Hadi*, *Bird*, *Croker* et *Melville*, et mouilla, le 6 avril 1768, à Taïti. Cette île, la *Sagitturia* de Quiros, avait été retrouvée l'année précédente par l'Anglais Wallis. Malgré le court séjour que fit Bougainville sur cette terre, il donna sur ses productions et sur les mœurs de ses habitans des détails remplis de charme et de vérité. Après avoir quitté Taïti, il découvrit plusieurs des îles Hamoa, qu'il nomma *Îles des Navigateurs*. Dans ce groupe, l'un des plus peuplés et des plus importans de l'Océanie, le type polynésien paraît s'être développé au plus haut degré de perfection sous le rapport physique ; mais l'assassinat de Delangle et de ses compagnons acquit, 20 années plus tard, une funeste célébrité à la férocité de ses habitans. Bougainville vit ensuite la partie nord des terres du Saint-Esprit de Quiros, qu'il nomma *Grandes Cyclades*, désignation qui a fait place à celle de Nouvelles-Hébrides, imposée quelques années après à ces îles par Cook. Bougainville avait eu d'abord l'intention de reconnaître les côtes orientales de la Nouvelle-Hollande ; mais alarmé par les écueils qu'il rencontra sur cette route, et justement inquiet sur le sort de ses équipages, attendu le fâcheux état des vivres, il remonta vers le nord pour reprendre la route de ses devanciers. Ce fut alors qu'il rencontra la *Louisiade*, et il lui fallut effectuer sur les côtes périlleuses de cette terre la navigation la plus pénible pour la doubler au vent. Il prolongea ensuite les îles les plus septentrionales du grand archipel *Salomon*, qui n'avaient plus été revues depuis Mendana, et dont les naturels manifestèrent les dispositions les plus hostiles. Une relâche de quelques jours au Port Praslin, de la Nouvelle-Irlande, lui donna le moyen de remplacer l'eau et le bois consommés, mais sur cette terre inculte et sauvage il ne put renouveler ses vivres ; d'ailleurs les habitans, sans doute effrayés de l'apparition des Européens,

restèrent cachés. Sur sa route, Bougainville découvrit encore les petites îles *Boudeuse*, *Hermites*, *Commerson* et *Anachorètes* ; il vit de loin quelques parties de la Nouvelle-Guinée, et arriva à Bourou, l'une des Moluques, où il trouva enfin des rafraichissemens dont ses équipages, épuisés par la fatigue et les privations de tout genre, avaient le plus pressant besoin. Bougainville rentra à Saint-Malo le 14 mars 1769. Il eut l'honneur d'être le premier capitaine français qui eût fait le tour du monde ; mais ce qui lui assure un tout autre titre à l'immortalité, c'est d'avoir signalé à la géographie plusieurs terres entièrement inconnues avant lui, et dont quelques-unes forment des archipels importans. La narration que Bougainville publia de son voyage, deux ans après son retour, écrite d'un style animé, gracieux et plein de mouvement, compléta le succès de cette expédition. Les géographes et les navigateurs auraient quelquefois le droit de lui reprocher de s'être montré stérile et peu explicite sous le rapport des documens nautiques et hydrographiques ; mais cette dernière science était encore, pour ainsi dire, au berceau, et il faut convenir que les travaux de Bougainville offraient déjà un progrès notable.

Pendant la guerre d'Amérique Bougainville commandait une division de l'armée navale du comte de Grasse, et en 1781 il soutint un combat honorable contre l'amiral Hood, devant le Fort Royal de la Martinique ; il assista aussi aux divers combats de l'année suivante. Promu au grade de chef d'escadre, il repassa ensuite dans les armées de terre avec le titre de maréchal-de-camp. Cependant il projetait encore de nouvelles découvertes vers le pôle nord, mais il fut éconduit par le ministre Brienne, qui se souciait peu d'accéder à un projet qu'il ne considérait que comme le caprice d'un marin inquiet et avide de nouvelles aventures. « Pensez-vous que ce soit pour moi une abbaye ? » lui répondit Bougainville, indigné du dédain ministériel. On assure que l'expédition de Phipps fut dirigée par le gouvernement anglais, d'après les plans de Bougainville, que celui-ci adressa à la so-

ciété royale de Londres, dont il était membre. Il quitta définitivement la marine en 1790, pour se livrer uniquement aux sciences. Malgré son grand âge il conserva jusqu'au dernier moment toutes les facultés de son esprit et son humeur enjouée. Il mourut enfin le 31 août 1811, après dix jours d'une grave maladie. Il était entré à l'Institut en 1796; peu après il fit partie du bureau des longitudes, et dès l'organisation du

sénat il y fut compris par Napoléon, qui lui donna aussi un titre dans sa noblesse impériale. Du reste nous ne mentionnons ces faveurs que comme d'heureuses récompenses de ses services et de ses travaux. Déjà toutes ces distinctions émanées du simple caprice des hommes sont ignorées du public; mais dégagé de ces futiles accessoires le nom de Bougainville est assuré d'une glorieuse célébrité.

J. D'U.

FIN DE LA DEUXIÈME PARTIE DU TOME TROISIÈME.

ADDITIONS ET ERRATA

DE LA PREMIÈRE ET DE LA DEUXIÈME PARTIE DU TOME TROISIÈME.

- A la page 99, article BASANE, lisez au mesquis au lieu de au merquis.
 A la page 100, même article, corrigez le même mot.
 A la page 158, article BATHURST, ajoutez que le dernier comte Bathurst, chevalier de l'ordre de la Jarretière, est mort en 1834.
 A la page 177, ajoutez aux ouvrages de M. BAUTAIN, la *Réponse d'un chrétien aux paroles d'un croyant*, Strasbourg, 1834, 96 p. in-8°.
 A la page 227, article BRAUSOBRE, lisez bibliothèque germanique, au lieu de bibliothèque allemande.
 A la page 248, article BENOCH, ajoutez que cet honorable député a présidé la chambre de 1835 à son ouverture, comme doyen d'âge, en remplacement de M. le baron de Gras-Prévilla.
 A la page 249, article BEER (*Michel*). Il vient de paraître (1834) une traduction française de la tragédie *Struensée*, due à M. le baron de Tepper-Ferguson. On a aussi annoncé une traduction du *Paris*.
 A la page 267, article BELGIQUE, supprimez ligne 38° les mots : fille et unique héritière de Charles.
 A la page 271, même article, lisez Meeus au lieu de Meecus.
 A la page 281, article BELL (*André*). On nous assure que Bell est mort en 1832.
 A la page 288, article BELLEGARDE, ajoutez : Il a été nommé ensuite maître des cérémonies de l'archiduc, aujourd'hui roi junior de Hongrie.
 A la page 296, article BELZONI, lisez Belzoni au lieu de Belsoni.
 A la page 336, article BÉCARD, ajoutez qu'aux élections de juin 1834 M. Bérard n'a pas été réélu.
 A la page 407, article BERRYER, ajoutez que l'élection d'Issangeaux (Haute-Loire) a été annulée par la Chambre.
 A la page 513, titre de l'article BIENFAISANCE, lisez ainsi au lieu de Bensaisance.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE TOME TROISIÈME.

	Pag.		Pag.		Pag.
Baphomète.	1	Barbié du Boccaje.	40	Barreau (franç., angl., etc.)	75
Baptême.	1	Barbier (techn. mœurs).	40	Barrême.	77
Baptême de sang.	5	Barbier (Autoine-Alex.).	49	Barrère de Vieuzac.	77
Baptême équatorial ou tropical.	4	Barbou.	42	Barres (jeu de).	79
Baptiste (aîné et jeune).	5	Barca ou Barquah.	43	Barricades.	80
Baptistère.	5	Barcarole.	45	Barricades (journée des).	81
Baptistes, v. Anabaptistes et Mennonites.		Barcelona.	44	Barrière (traités de la).	82
Bar (comté de).	6	Barchiello.	45	Barrières (écon. pol.).	83
Bar (confédération de).	8	Barclay (les).	45	Barrister, v. Attorney et Barreau.	
Bar (Jacques-Charles).	11	Barclay de Tolly.	47	Barros (Joao de).	84
Baraguay d'Illiers.	11	Barcokheba.	49	Barrot, v. Odillon-Barrot.	
Baraote (baron de)	12	Bardane.	50	Barrow (Isaac).	84
Barques.	14	Bardes.	50	Barrow (John).	85
Baraterie.	14	Bardesanes.	51	Barry (M ^e du), v. Dubarry.	
Barathre.	15	Bardiet.	51	Barry (James).	85
Baratier.	15	Barèges.	51	Barsabas.	85
Baratte, v. Beurre.		Bardilli.	52	Bartas (d ⁿ).	85
Barbacane.	15	Barentin.	52	Bartenstein, v. Hobenlohe.	
Barbacena (marquis de).	15	Barezzini.	52	Barth (Jean).	86
Barbacolle (jeu de).	16	Bar hebraeus, v. Aboulfaradj.		Barthe (Félix).	86
Barbade (île de la).	16	Bari (terre de), v. Naples.		Barthélemites.	90
Barbançon.	16	Baring (les frères).	52	Barthélemy.	90
Barbanègre.	16	Bariton, v. Baryton.		Barthélemy (la saint), v. Saut-Barthélemy.	
Barbara, v. Syllogisme.		Barker.	53	Barthélemy (abbé).	190
Barbarelli, v. Giorgion.		Barlaam.	53	Barthélemy (marquis).	92
Barbares.	18	Barlow.	54	Barthez.	93
Barbares (invasion des), v. Migration des peuples.		Barnacides.	55	Barthola.	94
Barbarie (hist., mor.).	19	Barnabé (saint).	56	Bartoli (Santo), v. Pérogin.	
Barbarie (géogr. et hist.).	22	Barnabites.	56	Bartolozzi.	94
Barbarin (le chevalier), v. Mesmérisme et Magnétisme.		Barnage.	57	Baruch.	95
Barbarisme.	22	Barnave.	57	Barye.	95
Barbaroux.	30	Barnevelt.	61	Baryte.	95
Barbazan (Arnaud-Guilhem, baron de).	32	Barnim I-X, v. Poméranie.		Baryton, v. Voix.	96
Barbazan (Étienne).	33	Baroque.	63	Baryton (instr. de mus.).	96
Barbe (h. n.).	33	Barocco, v. Syllogisme.		Bas (fabricant de).	97
Barbe (hist. de la).	33	Baromètre.	63	Basalte.	97
Barbe (sainte).	33	Baron (titre).	66	Basane.	99
Barbeau.	36	Baron (Michel Boyron).	67	Basbord, v. Babord.	
Barbe Bleue.	36	Baronet.	68	Bas-Breton, v. Breton.	
Barbéliotes (les).	36	Baronius.	68	Raschkirs.	100
Barbé-Marbois.	37	Barons (conjunction des).	69	Bascale.	101
Barberint (famille des).	38	Baroque.	69	Bascale (système de).	101
Barberousse, v. Frédéric I ^{er} .		Barque.	70	Base (math.).	102
Barberousse I et II.	38	Barrage.	71	Base (art milit.).	103
Barbette.	39	Barras.	72	Base (chimie).	103
		Barre (géogr. phys).	73	Basedow.	104
		Barre (droit).	74	Bas-Empire, v. Byzantia (empire).	
		Barre (mus.), v. Notes et mesure.		Bas-fond.	105
		Barré (Yves), v. Vaudeville.			

	Pag.		Pag.
Basile (saint) de Césaire.	105	Bâtard, <i>v.</i> Enfants naturels.	
Basile (saint) de Séleucie.	107	Bâtarde, <i>v.</i> Écriture.	
Basile (rôle de).	107	Batardeau.	153
Basilic (bot.).	107	Bataves.	154
Basilic (zool.).	107	Batavia, <i>v.</i> Java.	
Basilicate, <i>v.</i> Naples.		Bateau, <i>v.</i> Basque.	
Basilide.	108	Batcleur, <i>v.</i> Histrion et Saltimbanque.	
Basilidiens.	109	Bath (géogr.).	158
Basilique (beaux-arts).	109	Bath (ordre de), <i>v.</i> Bain.	
Basiliques (droit).	110	Bath (comte de), <i>v.</i> Pulteney.	
Basin.	110	Bathori (famille et Étienne).	155
Baskerville.	110	Bathurst (comtes de).	157
Basnage.	111	Bathylle.	158
Basoche.	111	Bâtiment (archit.).	158
Basques (pays et provinces).	112	Bâtiment (mar.).	158
Bas relief (beaux-arts).	119	Battiste.	153
Bas relief (antiq.).	120	Batogues.	159
Bas-Rhin, <i>v.</i> Rhin.		Bâton (jeu du).	159
Bassano (bat. de).	122	Bâton de mesure.	159
Bassano (duc de), <i>v.</i> Maret.		Bâton de Jacob.	160
Basse (en général).	122	Bâton d'or, <i>v.</i> Giroflés.	
Basse (instrum.), <i>v.</i> Violoncelle, et Basse de viole, <i>v.</i> Viole, Contre-basse.		Batoni.	160
Basse (voix d'homme), <i>v.</i> Voix.		Batonnier.	160
Basse chiffée.	122	Batracien.	160
Basse-cour.	124	Battage des céréales.	161
Basse fondamentale.	125	Battas, <i>v.</i> Sumatra.	
Basse lisse, <i>v.</i> Lice.		Battement.	162
Bassesse.	126	Battement de cœur, <i>v.</i> Cœur et Palpitation.	
Bassin (en gén. et anat.).	127	Batterie (art milit.).	163
Bassin (géogr. phys.).	128	Batterie (mar.).	165
Bassin (mar.), <i>v.</i> Port.		Batterie de cuisine.	166
Bassin (archit.).	129	Batterie électrique.	166
Bassin d'épargne, <i>voy.</i> Canaux.		Batteur d'or et d'argent.	167
Bassinnet.	130	Batteux.	167
Bassinoire.	130	Batties.	168
Bassompierre.	131	Battologie, <i>v.</i> Redondance.	
Basson.	132	Battue.	168
Bassora ou Basrah, <i>v.</i> Irak-Arabi.		Battuecas.	169
Bassorine.	133	Battiyani.	169
Bastard d'Estang (comte de).	133	Batu-khan.	169
Bastia, <i>v.</i> Corse.		Batyne.	169
Bastille.	133	Batze.	170
Bastingage.	140	Bauche, <i>v.</i> Torchis.	
Bastion.	141	Baucis, <i>v.</i> Philémon.	
Bastonnade.	141	Baudelocque.	170
Bât.	142	Baudouin I-LX, <i>v.</i> Flandre.	
Bataille.	142	Baudouin I-V, <i>v.</i> Jérusalem.	
Bataille navale, <i>v.</i> Combat naval.		Baudouin I et II, <i>v.</i> Latin (empire).	
Batailles (beaux-arts).	151	Baudrier.	170
Bataillon.	153	Baudruche.	171
Batalha.	155	Baubin (les).	171
		Baummann (Nicolas).	172
		Baummann (grotte de).	173
		Baume, <i>v.</i> Sainte-Baume (grotte de).	
		Baume (résine).	173
		Baumé.	174
		Baumgarten (Sigismond-Jacques).	174
		Baumgarten (Alex-Théophile).	175
		Bausset.	175
		Bautain.	176
		Bautzen (bataille de).	177
		Baux (sires de).	179
		Bavarois (ancienne loi des).	179
		Bavaroise.	180
		Bave.	180
		Bavière.	180
		Baxter.	180
		Bayadères, <i>v.</i> Baïadères.	
		Bayard.	180
		Bayen.	184
		Bayle (Pierre).	184
		Bayle (Gaspard - Laurent).	187
		Baylen.	188
		Bayonne.	189
		Bayonnette.	200
		Bazar.	201
		Bazard.	201
		Bjellomètre.	201
		Béarn.	202
		Béarn (vins du).	203
		Béatification.	204
		Béatitude.	204
		Béatoun.	204
		Béatrix.	204
		Beattie.	205
		Beau, Beauté.	205
		Beaucaire.	209
		Beauce.	209
		Beaufremont (maison de).	210
		Beaufort (Henri de).	212
		Beaufort (duc de), <i>v.</i> Vendôme.	
		Beaufort (Louis de).	213
		Beaugenci.	213
		Beauharnais (famille de).	214
		Beaujeu, <i>v.</i> Anne de Beaujeu.	
		Beaujolais (le).	216
		Beaulieu (baron de).	217
		Beaumont (maison de).	217
		Beaumont (Jean, sire de).	217
		Beaumarçais.	218
		Beaumont et Fletcher.	224

TABLE DES MATIÈRES.

797

	Pag.		Pag.		Pag.
Beaumont (Jeanne Le-Prince de).	225	Béled-el-Géryd.	260	Belzoni.	296
Beaurepaire.	226	Balem.	260	Bem.	297
Beausobre.	226	Belemnite.	261	Bembex.	298
Beauté, <i>ν.</i> Beau.		Bélénus.	261	Bembo.	298
Beauvais.	227	Bel-esprit.	261	Bémol.	299
Beauvais (maison de)	228	Belleite.	262	Ben, <i>ν.</i> Aben.	
Beaux-Arts.	230	Belges.	263	Bénaben.	300
Beauzée.	237	Belgique (royaume de).	264	Béanars.	300
Bec.	237	Belgrade.	276	Benda.	300
Bécarre.	238	Bél-al.	277	Bendavid.	301
Bécasse.	238	Bélidor.	277	Bender, (ville).	301
Béassine.	239	Bélier (hist. nat.), <i>ν.</i> Mouton.		Bender (baron de).	301
Beccaria.	240	Bélier (art milit.).	278	Bénédictins.	301
Bec de lièvre.	240	Bélier (astron.).	278	Bénédiction.	306
Ber-figue.	241	Bélier hydraulique.	279	Bénéfice (ecclés.).	308
Bèche, <i>ν.</i> Instrumens aratoires.		Bélisaire.	279	Bénéfice (droit).	309
Becher.	241	Bell (André).	281	Bénéfice (représentation à).	310
Bechstein.	242	Bell (Jean et Charles).	281	Bénévent.	311
Berk.	242	Bell (Henri).	282	Bengale (pays et présidence).	312
Becker.	243	Belladonna.	282	Bengale (golfe du).	313
Becket.	243	Bellamy (miss).	283	Bengale (flammes du).	313
Béclard.	243	Bellamy (Jacques).	284	Benin ou Béni.	314
Bequerel.	245	Bellarmin.	284	Bénitier.	315
Bède le vénérable.	246	Bellart.	285	Beniowski.	315
Bedeau.	246	Bellay, <i>ν.</i> Du Bellay.		Benjamin.	316
Bedfort (duc de).	246	Belle-Alliance, <i>ν.</i> Waterloo.		Benjamin, <i>ν.</i> Tribus (les douze).	
Bellam.	247	Belleau.	286	Benjamin Constant, <i>ν.</i> Constant de Rebecque.	
Bédoch.	247	Belle de jour, de nuit, <i>ν.</i> Convolvulacées.		Benjoin.	316
Bedouins.	248	Belleforest.	286	Ben Jonson, <i>ν.</i> Johnson.	
Bedriac.	249	Bellegarde (le comte de)	287	Benningsen.	316
Beelzébut.	249	Belle-Ile.	288	Bennon (saint).	317
Beer (Georges-Joseph).	249	Bellérophon.	289	Benolt (saint).	310
Beer (Meyer), <i>ν.</i> Meyerbeer.		Belles-Lettres, <i>ν.</i> Lettres.		Benolt (papes).	319
Beer (Michel).	249	Belliard.	289	Benserade.	322
Beethoven.	250	Bellin (les trois).	291	Bensley.	323
B-fa, B-mi.	253	Bellini (Vincent).	292	Bentham.	323
Befana.	253	Bellmann.	292	Bentheim.	324
Beffroi.	253	Bellone.	292	Bentinck, <i>ν.</i> Portland (duc de).	
Beffroi (mus.), <i>ν.</i> Tamtam.		Bellovèse.	293	Bentinck (lord).	325
Beffroy de Reigny.	254	Belloy (Pierre-Laurent Buirette de).	293	Bentivoglio (la famille).	325
Beg.	254	Belloy (Jean-Baptiste de)	294	Bentley.	327
Bégaïement.	254	Bellune (duc de), <i>ν.</i> Victor.		Benzel-Sternau (comte de).	327
Begonia.	256	Béломantie, <i>ν.</i> Divination.		Béotie.	328
Béguins.	256	Bélouga.	294	Béranger.	329
Behaim.	256	Bélouchistan.	294	Bérard (Simon).	338
Behemoth.	257	Bélpégor, <i>ν.</i> Bel et Baal.		Bérard (Frédéric).	336
Behring, <i>ν.</i> Bering.		Belsunce de Castel Moron.	295	Berbers.	336
Beira, <i>ν.</i> Portugal.		Belt (grand et petit).	295	Berbice, <i>ν.</i> Guyane.	
Beiraktar.	257	Bélus, <i>ν.</i> Bel.		Berbis.	339
Beiram.	257	Belvédère.	296	Berceau (techn. ethy.).	339
Beiram (Hadji).	258	Belzébuth, <i>ν.</i> Beelzebuth.		Berceau (archit.).	340
Bekker.	258			Berchoux.	340
Bektachis ou Bektachites.	258			Dérécyntie, <i>ν.</i> Cybèle.	
Bel ou Belus.	259			Béranger I et II.	341
Bel (André), <i>ν.</i> Bell.					
Béla I-V.	259				

	Pag.		Pag.		Pag.
Béranger (Raymond).	341	Berthier (le prince).	407	Bèze (Théodore de),	449
Béranger, dit de Tours.	341	Berthier (Victor-Léopold, César et Ferdinand).	409	Bezard.	450
Béranger (de la Drôme, père et fils).	343	Berthold.	409	Bezout.	450
Bérénice.	343	Berthollet.	409	B-fa-si.	451
Bèresford.	344	Bertin (Antoine).	411	Bhagavad-ghita, v. Mahabharata.	
Béretini, v. Cortone.		Bertin (Théodore-Pierre).	411	Bialoviets.	451
Bérézina.	344	Bertin (Louis-François).	411	Bianchini.	452
Berg.	347	Bertin de Vaux.	412	Riarnic.	452
Bergame.	348	Bertinwazi, v. Carlin.		Bias.	452
Bergami, v. Caroline.		Bertius.	413	Biberon.	453
Bergaunote.	348	Bertolacci.	413	Bible.	453
Bergasse.	348	Borton (Jean-Baptiste).	414	Biblia pauperum.	457
Berge.	349	Berton (Henri-Montans).	416	Bibliographie.	467
Bergen, v. Norvège.		Bertrand (comte).	416	Bibliolithe.	471
Berger.	349	Bertrand de Molleville.	417	Bibliomanie.	471
Bergerie.	350	Bertuch.	418	Bibliophtie.	473
Bergeronnette.	351	Bervic.	419	Bibliopoles, v. Librairies.	
Berghem.	352	Berville.	420	Bibliotaphes.	475
Berghen, v. Diamant.		Berwick.	420	Bibliothécaire.	475
Bergmann.	352	Borzélius.	421	Bibliothèque.	478
Berg-op-Zoom.	353	Bosançon, v. Doubs.		Biblrique.	508
Bérl.	353	Besant.	422	Bibliques (sociétés).	504
Bering (cap).	354	Besenal.	423	Bicéphales, v. Monstres.	
Bering (le détroit de).	354	Besines, v. Coligny et St.-Barthélemy.		Bicêtre.	506
Berkeley.	354	Bessarabie.	424	Bichat.	507
Berlichingen.	356	Bessarion.	426	Biche, v. Cerf.	
Berlier.	357	Besscl.	427	Bichet, v. McAures anciennas.	
Berliù.	357	Besses.	427	Bicoque.	509
Berline, v. Voitures.		Besières.	430	Bidassoa.	509
Berlue, v. Vue.		Bessin.	430	Bidpai, v. Pilpai.	
Bermudes.	359	Bestiaux.	433	Biel (grotte de).	510
Bernandez (Jérôme).	360	Bestoujef.	433	Biel (comète de).	510
Bernadotte.	360	Bestoujef-Rumine.	434	Bielefeld.	510
Bernard (saint).	376	Bête, Bétise.	438	Bien.	510
Bernard (le gentil).	384	Bétel.	425	Bienfaisance.	513
Bernard, v. Saxe-Weimar.		Bethel.	426	Bienfaisance(bureau de).	513
Bernard (Samuel).	386	Béthesda.	431	Bienheureux.	518
Bernardin.	385	Béthléhem.	435	Bienne (ville et lac de).	518
Bernardin de St.-Pierre, v. Saint-Pierre.		Bethlen-Gabor.	435	Biens (droit).	518
Bernardins, v. Citeaux.		Bethmann (les frères).	436	Biens nationaux.	516
Barnbourg.	385	Bethmann (l'actrice).	436	Biens du clergé, v. Clergé.	
Berne (canton et ville de).	386	Béthune, v. Sully.		Bienveillance.	519
Berai.	389	Bétique.	436	Bienveillance, v. Monté.	
Bernier.	389	Bétis, v. Grandalquivin.		Bière.	519
Bernini.	390	Béton.	436	Briester.	520
Bernis (cardinal de).	391	Bette.	436	Brièvre (maréchal de).	521
Bernoulli (les).	393	Betterave.	437	Bigamie.	521
Bernstorff (les).	394	Bétylee.	441	Bige, v. Char.	
Bérose.	395	Beugnot.	441	Bignon (Jérôme).	521
Berquin.	396	Bearnonville.	442	Bignon (le baron).	522
Berr (Michel).	401	Bearre.	444	Bigorre.	525
Berrugate.	401	Beverningk.	446	Bigotisme, v. Dévotion.	
Berry (province).	401	Bewick.	446	Bigre.	525
Berry (le Duc et la duchesse de).	403	Bey.	448	Bijoutier.	526
Berryer.	406	Bezborodko (le prince).	448	Bijoux.	526
Berthe au grand pied.	407			Blas.	528

Pag.		Pag.		Pag.
529	Bilboquet.	538	Bitche.	Cœur-de-Lion.
530	Bilderdyk.	539	Bithynie.	Blondes, v. Dentelles.
530	Bile.	539	Biton, v. Cléobis.	Hoonfield. 584
	Bilédoulghérid, v. Bé	539	Bitume.	Blouse gauloise. 585
	led-el-Géryd.	531	Bituriges.	Blacher. 587
531	Billinger.	531	Bivalves, v. Coquilles.	Bluetto. 587
533	Bilingue.	531	Bivouac.	Blumauer. 587
533	Bul.	531	Bizarre.	Blumenbach. 588
534	Billard (jeu de).	532	Blacas-d'Aulps.	Blutage. 588
536	Billaud-Varennés.	532	Black.	Boa. 589
	Billaut, v. Adam (maitre).	533	Blackstone.	Boabdil, v. Grenade
537	Billet.	534	Blair.	(royaume de).
	Billet à ordre, v. Lettre	534	Blaireau.	Board of control. 590
	de change.	535	Blaise (saint).	Bobolina. 590
537	Billet au porteur.	535	Blaise (saint).	Bocage. 591
538	Billon.	535	Blaisois, v. Blois.	Bocard, v. Pilage et Pi-
	Billounage, v. Labourage.	536	Blake (Robert).	lon.
538	Billungen.	536	Blake (William).	Bocabadati. 591
538	Bimane et Bipède.	536	Blake (Joachim).	Bocace. 591
538	Bimanes.	537	Blaine.	Bocage (M ^{me} Fiquet Du) 593
539	Bimbelotier.	537	Blanc, Blanquet, Blanc-	Bocheriani. 593
	Binage, v. Labourage.	538	seing.	Bocchetta. 594
539	Binaure.	538	Blanc (monnaie).	Bochart. 594
540	Bingen (fond de).	538	Blanc, v. Leblanc.	Bochnia (salines de) 594
540	Bingley.	539	Blanc de baleine.	Bode (Jean-Elert). 594
	Binocle, v. Lunettes.	539	Blanc de plomb, v. Cé-	Bode (Jean-Joach.-Chris-
540	Binome.	539	ruse.	tophe). 595
	Binot, v. Instrumens	539	Blanchard.	Bodensee, v. Constance.
	aratoires.	570	Blanche (reine).	Bodin (Jean). 595
541	Biographie.	570	Blanche (la mer).	Bodin (Jean-François). 596
	Biologie et Biomètre, v.	570	Blanchiment.	Bolleienne, v. Bulio-
	Vie.	571	Blanchissage.	thèque et Oxford.
544	Bion.	572	Blanchisseur.	Bodmer. 597
545	Biot.	572	Blan-mangor.	Bolonj. 597
546	Bipède.	572	Blancs et Noirs.	Bodée. 598
546	Biraque.	572	Blaucs-Manteaux.	Böckh (Auguste). 598
546	Biron, dit Biron.	572	Blangini.	Böckh (Frédéric de) 599
546	Birabi.	572	Blankenbourg, v. Bruns-	Böhme. 600
549	Birkenfeld.	572	wick.	Böhlmerwald, v. Forêt de
549	Birman (empire).	573	Blanquette.	Bohême.
551	Birmingham.	573	Blayernes.	Boërhaave. 601
552	Biron (famille de).	573	Blason.	Boërne. 602
	Biscaye, v. Basques (pro-	576	Blasphème.	Bœttiger. 603
	vinces).	576	Blé, v. Céréales et Grains.	Bœuf (hist. nat.). 603
553	Biscaye (merou baiede).	576	Bléde Turquie, v. Mais.	Bœuf (économie agr.). 604
553	Biscayen.	577	Blemnys.	Bœuf gras, v. Carnaval.
554	Biscuit.	577	Blende.	Bogianovitch. 606
	Bise, v. Vents.	577	Blenheim, v. Hochstädt	Bogdo. 607
	Biseautés (cartes).	577	et Marlborough.	Bogdo-Lama, v. Lama.
555	Bishop.	578	Blessig.	Bogomiles. 607
555	Bismuth.	578	Blessures.	Bogota, v. Colombie.
556	Bison.	579	Bleâ (couleur).	Nouvelle-Grenade.
556	Bisque.	581	Blindage.	Bogustawski. 608
	Bisextile, v. Année.	581	Bloch.	Bohême, (géogr. stat.,
556	Bisson.	581	Blochhaus.	hist. et lit.). 608
557	Bistouri.	581	Blockberg.	Bohême (forêt de). 619
	Bistournage, v. Castra-	582	bloous.	Böhéniens. 619
	tion.	582	Blors (états de).	Bohémond. 621
557	Bistre.	584	Blomfield.	Boiar. 622
558	Bitaubé.	584	Blondel, v. Richard	Boiards. 623

	Page.		Page.
Boiens.	693	Bonne-Espérance (cap de).	680
Boieldieu.	694	Bonnet (Charles).	682
Boileau-Despréaux.	694	Bonnet (Louis-Ferd.).	684
Bois (botanique).	631	Bonnetier.	686
Bois (technol.).	633	Bonnets (faction des) v. Chapeaux.	
Bois (exploitation, etc., des), v. Forêts, Coupes et Aménagement.		Bonneval.	686
Bois (zoologie).	634	Bonnivet.	687
Bois sacrés.	636	Bonpland.	688
Boisseau.	636	Bon sens, v. Sens.	
Boisselier.	636	Bonstetten.	688
Boissérée (collection de)	636	Bonté.	691
Boissieu.	637	Bonzes.	693
Boissouade.	637	Boolen (Anne de).	692
Bissons.	639	Bopp.	693
Boissy (Louis de).	641	Bora (Cath. de).	694
Boissy-d'Anglas.	641	Borales.	694
Boîtes.	643	Borax.	694
Boiteux, v. Claudication, Différent, Pied-Bot.		Bord.	695
Bokharah, v. Boukharie.		Borda.	695
Bol.	644	Bordeaux.	696
Bolero.	645	Bordeaux (vins de).	697
Boleslaf (les).	645	Bordeaux (duc de).	698
Bolingbroke.	646	Bordée.	699
Bolivar.	647	Bordereau.	700
Bolivia.	649	Bordou.	700
Bollandiste.	656	Bordone.	701
Bologne.	657	Bore.	701
Bolonaise (école).	658	Borée.	702
Bolswert.	660	Borghèse (princes).	702
Bombarde.	661	Borghèse (villa).	703
Bombardement.	661	Borgia (famille).	703
Bombardier.	662	Borgia (François).	706
Bombasine.	662	Borgia (Stefano).	707
Bombay.	662	Borgne, v. Vision et Vue.	
Bombe.	663	Borique (acide).	708
Bonacossi (les).	663	Boris, v. Godounof.	
Bonald.	664	Borgou (royaume de).	708
Bonaparte (famille).	665	Borne, Bornage.	709
Bonaparte (archipel de).	671	Boréo.	710
Bonaparte (golfe).	671	Bornholm.	711
Bonaventure.	671	Bornou (royaume de).	711
Bonbon.	672	Borodino, v. Moskowa.	
Bonchamp.	672	Borromée (saint Charles).	
Bon-Chrétien, v. Poirier.		Borromées (îles).	714
Bondi.	672	Borromini.	715
Bondy.	672	Borsdorf, v. Pommier.	
Bonc, v. Constantine.		Borstell (de).	716
Boner.	673	Borvon.	716
Bonheur.	673	Bory-de-St.-Vincent.	717
Boniface (les).	674	Borysthène, v. Dniéper.	
Boniface (pape).	675	Bosc.	717
Boniface (saint).	677	Boscan Almogaver.	719
Boniface (détroit de).	678	Bosch (Jérôme de).	720
Bonn.	678	Besch (Jan van den).	720
Bonne Déesse.	679	Boscovich.	721
		Bosio.	721
		Bosnie.	722
		Bosphore.	723
		Bosphore Cimmérien.	725
		Bosphore (numismatique).	728
		Bossage.	729
		Bosse (anthropol.).	729
		Bosse (beaux-arts).	729
		Bossi.	729
		Bossuet.	729
		Bossut.	734
		Bostandji.	735
		Boston.	735
		Boston (jeu de).	735
		Bosworth (bat. de), v. Henri VII et Roses (les-deux).	
		Botanique.	737
		Botaniques (jardins).	748
		Botany-Bay.	752
		Bothe.	753
		Bothnie.	753
		Bothnie (golfe de).	753
		Bothwell (James-Hepphurn, comte de) v. Marie Stuart.	
		Botocoudes.	754
		Botta.	754
		Botzaris (les).	755
		Bouc.	757
		Boucannier, v. Flibustier.	
		Bouchardon.	757
		Bouche.	758
		Bouche à feu, v. Bouches à feu.	
		Bouche du roi.	761
		Boucher, Boucherie.	761
		Boucher (François).	762
		Boucher (Alex.-Jean).	762
		Bouches à feu.	763
		Bouches-du-Rhône (département des).	764
		Bouchoa, Bouchoonnier.	766
		Boucicaut.	766
		Bouclier.	767
		Bouddha, Bouddhisme.	768
		Boujain.	768
		Boudoir.	768
		Bouez.	768
		Bouée.	767
		Bouffes, voyez Italica (théâtre).	
		Bouffons.	767
		Boufflers (famille de).	769
		Boufflers (duc de).	769
		Boufflers (marquis de).	769
		Boufflers (chevalier de).	769
		Boug.	769
		Bougainville.	769

